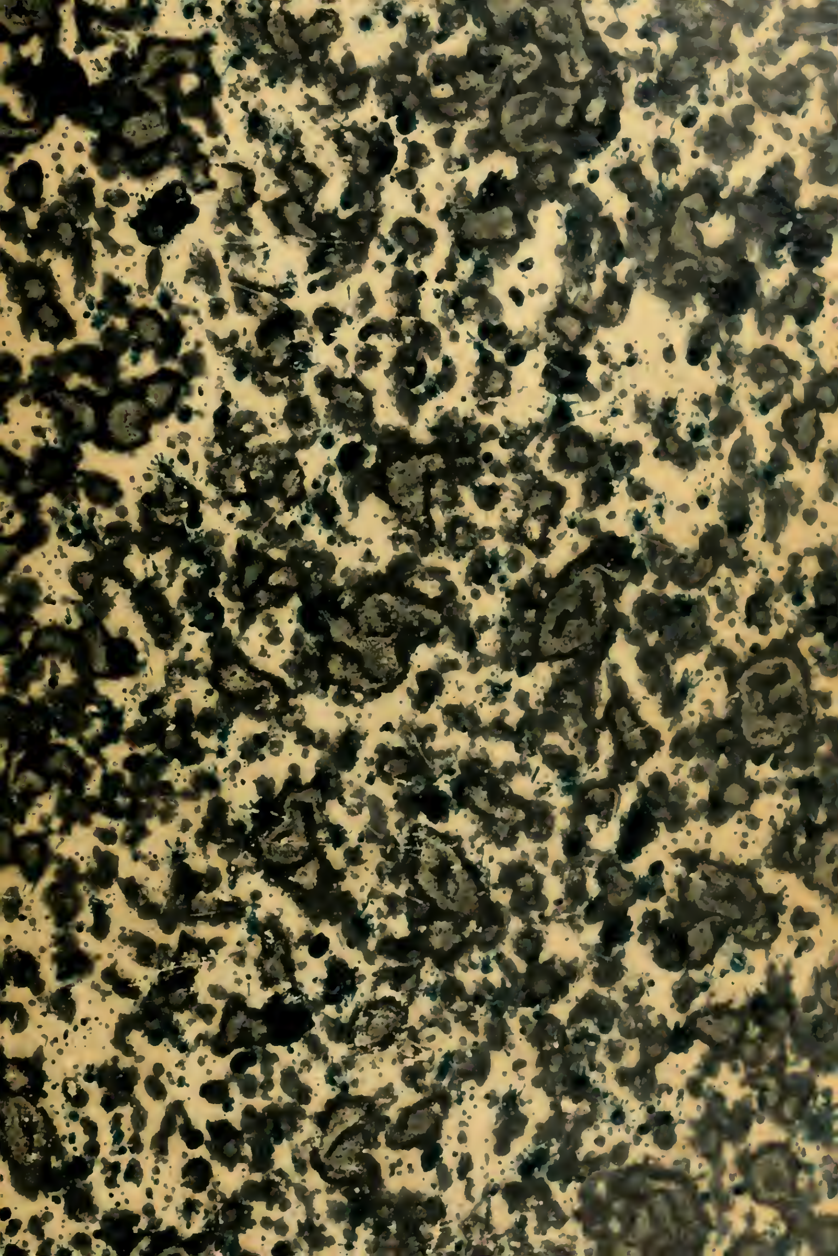
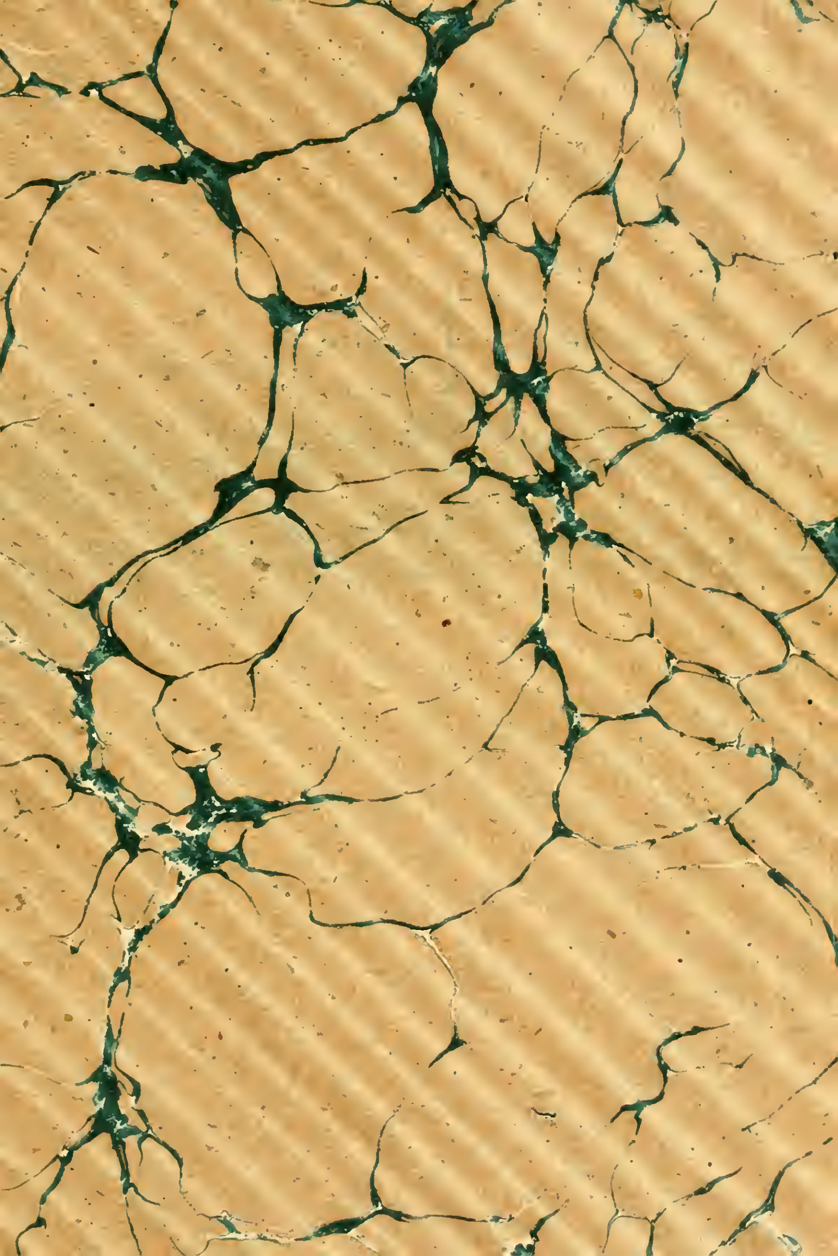



UNIVERSITY OF TORONTO
VELUT ARBOR ÆVO



DICTIONNAIRE

WALLON-FRANÇAIS.

DICTIONNAIRE

WALLON-FRANÇAIS,

CONTENANT

tous les termes d'arts et métiers, de médecine, de chirurgie, d'histoire naturelle, de mécanique, etc.; les noms de saints, de bourgs, de villages, de rivières de la province, etc., etc., etc.;

PAR

J.-MARTIN LOBET.

Chaque citoyen doit à sa patrie le tribut de ses vues, de ses recherches relatives au bien général. DUCPÉTIAUX.



VERVIERS,
TYPOGRAPHIE G. NAUTET-HANS,
Place des Récollets, 35 bis.
1854


LIBRARY
JUL 28 1967

AVIS DE L'ÉDITEUR.

Être utile à ses concitoyens en général; faciliter aux jeunes gens l'étude de la langue française, aujourd'hui indispensable, par la traduction de notre idiôme; épargner aux chefs d'ateliers les recherches longues et difficiles qu'ils doivent souvent faire pour trouver en français le synonyme de tels mots wallons qui peuvent les embarrasser; procurer aux ouvriers les moyens de connaître parfaitement les noms techniques de leurs outils, machines, etc., enfin servir de *vade mecum* aux industriels, aux négociants, aux gens du monde, à tous ceux qui aiment à se familiariser avec les expressions si originales et quelquefois si énergiques du dialecte wallon; tel est le but que l'auteur s'est proposé en se mettant à l'œuvre, et il n'a épargné aucun effort pour y atteindre.

En publiant aujourd'hui le fruit de ses investigations, de ses recherches scrupuleuses et de ses veilles, l'auteur n'a pas la présomption d'offrir au public un ouvrage *parfaitement complet;* il ne se dissimule pas combien il est difficile d'atteindre, dans ce genre, à une perfection entière; mais il espère que son travail remplira réellement sa destination.

DICTIONNAIRE

WALLON - FRANÇAIS.





A, première lettre de l'alphabet, lettre numérale, préposition.

A BAH! interject. d'étonnement, de doute, de négation, de mépris, de dédain, etc. Ah bah! exclamation d'insouciance, vaille que vaille, à tout hasard, sans examen, sans appréciation.

ABA! interj. qui exprime le dépit, l'impatience, le doute.

ABAGUÉ, emménager, v. pers. mettre, transporter, arranger des meubles d'une maison dans une autre.

ABAGUEG, emménagement, s. m. action de s'emménager.

ABAHEG, abaissement, s. m. diminution de hauteur, état de ce qui est abaissé, humiliation volontaire ou forcée, diminution de crédit, d'honneur, bassesse, lâcheté, avilissement, peu d'élévation, état d'abjection.

ABAHI, abaisser, v. a. mettre plus bas, faire aller en bas, plus bas, diminuer de hauteur, réduire, déprimer, ravaler, humilier. — S'abaisser, v. pr. réc. devant s'humilier, se dégrader, s'avilir, devenir plus bas. — Déclivrer, v. n. pencher, s'abaisser graduellement. — Incliner, v. a. baisser, pencher, courber, s'incliner.

ABAIE, habile, adj. 2 g. capable, qui a droit à... preste, prompt, adroit, agile, vite, promptement. — Diligent, e, adj. expéditif, prompt dans ses affaires. — Preste, qui a de la dextérité, qui dépêche, expédie. — Abbaye, s. f. monastère gouverné par un abbé ou une abbesse; les bâtiments de ce monastère. — Alose, s. f. poisson de mer osseux du genre de clupe, très-bon à manger, remonte les rivières.

ABAIEDON, dépêchez-vous donc, hâtez-vous, tôt, adv. vite, sans tarder, promptement, aussitôt.

ABAIELUMAIN, habillement, s. m. habit, vêtement, hardes pour se vêtir, s'habiller. — *Abaielumain d'sodaur*, habit d'uniforme de soldat dont la couleur varie suivant le goût de chaque nation.

ABAIMAIN, habilement, adv. avec habileté, diligence; d'une manière habile, avec esprit, en un clin d'œil, en un moment, en fort peu de temps. — Prestement, adv. habilement, brusquement, à la hâte, promptement. — Soudain, e, adj. subit, prompt, qui vient tout-à-coup; adv. dans le même instant, aussitôt après.

ABAIE-SKRIEU, logographe, s. qui écrit aussi vite que la parole. — Sténographe, qui exerce la sténographie.

ABAIESUTÉ, prestesse, s. f. agilité, subtilité; fig. se dit de l'esprit; fam. de la main, etc.; facilité, promptitude d'exécution. — Promptitude, s. f. célérité, vitesse, diligence, colère, emportement subit; s. pl. brusqueries impatientées. — Vitesse, s. f. célérité, grande promptitude à agir, à se déplacer sans cesse, dextérité. — Ponctualité, s. f. grande exactitude à faire une chose au temps préfix et selon le projet ou la promesse.

ABAIZE, abbesse, s. f. supérieure d'un monastère de fille, qui a droit de porter la crosse. — Abbesse triennale, perpétuelle. — Pop. Femme qui tient une maison de débauche. — Bigarreau, s. m. grosse cerise en cœur, à chair ferme, blanche, rouge, jaune, cassante, sont portées par des queues longues. — Guigne, s. f. sorte de grosse cerise noirâtre, elle a la peau mince, la chair colorée et le suc d'un rouge foncé. — Griotte, s. f. cérise ferme, noirâtre et douce, est peut-être celle qui a le meilleur goût.

ABAJOU, abat-jour, s. m. baie de croisée, dont le plafond ou l'appui est incliné à l'horizon en dedans ou en dehors, soit en ligne droite, soit en ligne courbe pour rendre plus clair les lieux

bas, tels que caves, cuisines, magasins, etc. — Abat-jour, s. f. fenêtre en soupirail, en hotte, où le jour vient d'en haut; volet à claire-voie, au vent, ou toiture vitrée.

Abalansez, t. de min. pièces de charpente au nombre de deux formant avec la poutre qui soutient l'arbre du manége un triangle dont celle-ci est la base.

Abannaie (*bân*), abandonnée, s. f. prostituée, fille publique. — Dévergondée, s. f. sans honte, sans pudeur, sans décence; qui a des mœurs licencieuses et scandaleuses.

Abanné (*bân*), abandonner, v. a. quitter, délaisser entièrement, renoncer à, exposer, laisser en proie, à la disposition, à la merci, livrer à. S'abandonner, v. p. se livrer, se laisser aller, sans réserve, sans retenue, se soumettre entièrement, perdu de débauche, livré à une passion avec excès. — Inhabité, e, adj. qui n'est point habité, désert. — Furieux, se, adj. qui est en furie, furibond, furieux, transporté de colère, exalté. — Délaisser, v. a. abandonner, délaisser une personne, une position, quitter, renoncer à une action judiciaire, se désister. — Quitter, v. a. laisser en quelque lieu, se séparer de, se retirer de quelque lieu; lâcher, laisser aller, décharger, tenir quitte.

Abanneg (*bân*), abnégation, s. f. renoncement à soi, aux biens terrestres, mépris de soi-même, renonciation à ses priviléges. — Abandon, s. m. action de celui qui abandonne, état de l'être abandonné, renonciation à soi-même, oubli de soi. — Abandonnement, s. m. abandon, délaissement entier, être réduit à l'abandonnement. — Défection, s. f. abandonnement d'un parti, action d'abandonner un drapeau, un général. — Résignation, s. f. démission d'une place, d'un bénéfice, abandon en faveur de. — Délaissement, s. m. manque de secours, abandonnement, état d'une personne privée de toute assistance.

Abandonnmain, délaissement, s. m. manque de secours, état d'une personne privée de toute assistance. — Désistement, s. m. action de se désister, acte qui le constate. — Démission, s. f. acte par lequel on se démet d'une charge, d'une dignité, d'un emploi, par lequel on abandonne un bien, etc. — Renonciation, s. f. a te par lequel on renonce à ses effets; abdication, renoncement volontaire à une dignité souveraine.

Abateg, abattoir, s. m. lieu, bâtiment où l'on tue les bestiaux. — Echaudoire, s. f. tuerie des bestiaux, partie d'une tuerie.

Abatou, appentis, s. m. petit bâtiment contre un autre plus haut, petit toit contre un mur. — Abattu, jeté par terre, mettre à bas, renversé, tombé, démoli, ruiné. — Abat-vent, s. m. sorte de toit en saillie, qui garantit du vent, de la pluie. — Triste, adj. affligé, abattu de chagrin, de déplaisir; mélancolique, soucieux, consterné, abattu, anéanti, réduit au néant. — Consterné, s. m. étonné, abattu de peine, de frayeur; anéanti, réduit au néant.

Abatt, abattre, v. a. jeter par terre, mettre à bas, renverser, faire tomber, démolir ruiner, accabler, vaincre, causer l'abattement. — Débilité, v. a. affaiblir l'estomac, l'esprit, la vue; désarborer, ôter le pavillon, abattre le mât. — S'abattre, v. p. se laisser tomber, se dit d'un cheval à qui les pieds manquent et qui tombe tout d'un coup, d'un oiseau qui fond. — *Abatt deu geie d'au ko d'warokai*, faire d'une pierre deux coups.

Abattmain, abattement, s. m. affaiblissement de force ou de courage, accablement, langueur, affaiblir, diminution des forces physiques. — Accablement, s. m. état de celui qui est accablé par le chagrin, les maladies; grande surcharge d'affaires. — Découragement, s. m. perte de courage, abattement du cœur, de l'âme. — Faiblesse, s. f. manque de force, de puissance. — Adynamie, s. f. faiblesse causée par maladie, état d'atonie. — Prostration, s. f. perte de force, t. de méd. — Anéantissement, s. m. réduction au néant, destruction totale, renversement, abaissement d'une fortune élevée. — Consternation, s. f. étonnement avec abattement de courage.

A b c, alphabet, s. m. ensemble, en apparence, régulier de lettres d'une langue; livret, tableau qui le contient; tous les caractères de l'alphabet ou le catalogue des lettres usitées dans une nation pour la représentation des sons élémentaires de la langue qu'elle parle. Quant à nous, nous tenons nos lettres des latins, les latins des grecs qui les avaient reçues des phéniciens.

Abé, abbé, s. m. chef d'une abbaye ecclésiastique; celui qui porte l'habit ecclésiastique; possesseur d'un bénéfice, abbé séculier.

Abegett, cîmeux, euse, adj. arbre, plante, fleurs cîmeuses, disposées en cîme, en pointe. — Ecimable, adj. 2. g. arbre écimable, que l'on peut écimer.

Abeïelumain, petite oie, s. f. bas, gants, chapeau, rubans, plumes, etc., pour compléter l'habillement.

Abeur, boire, s. m. ce qu'on boit, le breuvage, les boissons, etc.; ce qui est à boire. — *Abeur du malaud*, frustratoire, s. m. eau légèrement sucrée ou aromatisée que l'on donne aux malades. — *Abeur du poursai*, cuite, adj. serai, résidu du lait, du beurre, ou petit lait très-clair dépourvu des parties caséeuses, qu'on donne aux cochons.

Abev. *V.* abaie, abbaye.

Abhay, axe de mouvement, s. m. t. de min., partie d'une pompe à bras à laquelle est attaché le levier.

Abi, habit, s. m. habillement, vêtement, ce qui couvre, est fait pour couvrir le corps. — Volant, s. m. habit sans doublure, qui vole au vent; pet en l'air. — *Abi d'bal*, domino, s. m. le camail noir que portent pendant l'hiver les prêtres qui vont à l'office, s'appelle domino; il a servi de modele à l'habit de bal et de mascarade, dont on fait usage aujourd'hui et qui a en conservé le nom. — *Abi d'chess*, Gonelle. — *Abi d'femm*, robe, s. f. vêtement long à manches, propre aux femmes. — *Abi d'domestik*, livrée, s. f. habit de valets de coupe et de couleur particulières. — *Abi d'priess*, chasuble, s. f. ornement de prêtre par-dessus l'aube, l'étole pour dire la messe. — *Abi d'sodaur*, habit d'uniforme de soldat. — *Abi faufilé*, habit bâti, s. m. t. de taill., première façon, coûture à grands points, à points très-écartés.

Abieg, garde, s. f. t. de jeu, basses cartes, qui garde les plus hautes. *V.* abaielumain. — Affublement, s. m. habillement, ce qui couvre le corps. — Habillement, s. m. habit, vêtement qui couvre le corps.

Abieslé, acquérir, v. a., acheter, se procurer par ses soins un nombre de bêtes de somme.

Abiesleg, accroît, s. m. augmentation d'un troupeau.

Abiesti, abêtir, v. a., ôter l'esprit, rendre bête, stupide, devenir bête.

Abieuze, habilleuse, s. f. femme qui habille les actrices.

Abikul, navette, s. f. vase d'église en forme de petit navire pour l'encens.

Abimé, salir, v. a., rendre sale, ternir, s'abîmer, se perdre entièrement, ruiner sa santé, se crotter, se salir de crotte. — Abîmer, v. a. précipiter dans l'abîme, faire périr, gâter, perdre sans ressource, s'abîmer, se plonger dans. — Crotter, v. a. couvrir de crotte, salir avec la crotte, en faire jaillir sur, se crotter, blesser dangereusement. — Ruiner, v. a. abattre, démolir, détruire, ravager, causer la perte; détériorer, v. a. gâter, rendre pire. — Souillonner, v. a. salir, chiffonner en maniant.

Abimeg, souillure, s. f. tache, saleté, impureté; ruine, destruction. — Salissure, s. f. ordure qui demeure sur une chose salie. — Crotte, s. f. boues des rues, des chemins. — Eclaboussure, s. f. boue que l'on fait rejaillir sur quelqu'un ou sur quelque chose.

Abimm, tapage, s. m. désordre accompagné d'un grand bruit, vacarme, grand bruit de gens qui se querellent, se battent.

Abin, eh bien! interjection. — *A bin mainti si ki vein d'lon*, a beau mentir qui vient de loin, celui qui hâble, qui aime à débiter des mensonges.

Abitan, habitant, e, adj. s. qui fait sa demeure, qui réside; habiter, faire sa demeure, son séjour.

Abitouwé, habituer, v. a. accoutumer à; faire prendre une habitude; habitué, celui qui fréquente habituellement.

Abitûd, habitude, s. f. disposition acquise par des actes réitérés; ridicule, enracinée, invétérée; fréquentation, coutume.

Abiy, habiller, v. a. vêtir, mettre, faire un habit, couvrir, revêtir. — *Abiy kam onn fagenn*, habiller comme un fagot, mal, sans goût ni ordre. — *Abiy on gro*, enharnacher, v. a. mettre les harnais, habiller un cheval.

Ablaumé, détériorer, v. a. réc. dégrader, gâter; rendre pire; blâmer, désapprouver, reprendre, réprimander, trouver immoral. — Déparer, v. a. réc. ôter ce qui pare, rendre moins agréable, avilir, rendre vil, abject, méprisable. — Froisser, v. a. réc. frotter fortement une chose, chiffonner.

Ablauwi, éblouir, v. a. priver de la vue par trop d'éclat; blesser l'œil; surprendre l'esprit par une apparence brillante.

Ablauwihmain, éblouissement, s. m. état de l'œil ébloui, difficulté de voir par trop d'éclat ou par une cause intérieure. — Berlue, s. f. éblouissement passager; bluette dans les yeux, suffusion, méprise, aveuglement, défaut de lumière d'une affaire.

Ablo, calle, s. f. petite pièce de bois qui en soutient une autre; cale, petite planche, morceau de de bois pour mettre de niveau, d'aplomb. — Etaie, s. f. t. de maçon, bois pour soutenir, étayer une maison, un plancher, etc. — Orgueil, s. f. cale sous un levier, ou cremaillère, pince de meunier pour aider à lever la pierre. — Billot, s. m. coin qu'on pose sur ou sous un levier lorsqu'on veut remuer ou lever un fardeau avec la pince.

Abloké, caller.

Ablouktė, boucler, v. a. mettre en boucle ou des boucles dans leurs courroies, l'assujettir avec ses dardillons, serrer avec la boucle.

Aboir. *V.* boir.

Aboirdé, aborder, v. a. accoster, approcher, joindre, se parler. — Abordable, accessible, de facile accès, accostable.

Aboirdeg, abordage, s. m. action d'aborder; heurt de vaisseau.

Aboisné, échauder, v. a. laver, mouiller avec de l'eau chaude un objet neuf, l'imbiber d'eau chaude avant que de l'employer. — Cambuger, v. a. des futailles, les remplir d'eau pour les imbiber avant leur emploi pour ôter le mauvais goût. — Affriter, v. a. une poêle, y faire fondre du beurre avant de frire dedans. — Aviner, v. a. imbiber de vin une cuve, un tonneau avant de s'en servir; assainir. — Apostumer, v. n. se former en apostème; abcéder; disposer par des émolients un abcès, etc., à la supuration; compusser, v. n. faire venir à la supuration.

Aboisneg, remolient, s. m. cataplasme qui adoucit les tumeurs et les dispose à la supuration.

Aboket, chiquet à chiquet, s. m. peu-à-peu, par petites parcelles.

Aboli, abolir, v. a. casser, annuler un acte, etc., effacer, ôter entièrement; mettre hors d'usage, au néant. — Abroger, v. a. détruire, casser, annuler, mettre hors d'usage, abolir un privilége, etc. — Révoquer, v. a. déclarer nul, révoquer un ordre, un pouvoir; résilier, v. a. casser, annuler un acte. — Résiliement, cassation d'un acte. — Infirmer, v. a. déclarer nul, invalider, infirmer un acte, un jugement. — Annuler, v. a. rendre nul; casser, abolir un contrat, etc. — Invalider, v. a. rendre, déclarer nul, invalide, un contrat.

Abolihmain, abolissement, s. m. anéantissement, extinction, action d'abolir une loi; abrogation, suppression; acte qui casse, annule. — Extinction, s. f. abolition, rémission — Désnétude, s. f. anéantissement des lois, etc., par le non usage.

Abonminaub, abominable, adj. 2 g. exécrable, horrible, detestable. — Abominablement, trés-mal, d'une manière abominable — Détestable, adj. 2 g. qui doit être détesté; exécrable; très-mauvais dans son genre. — Détestablement, adv. d'une manière détestable. — Horrible, adj. 2 g. qui fait horreur; mort, spectacle, monstre, homme, action, supplice horrible. — Horriblement, adv. d'une manière horrible. — Dégoûtante, e, adj. qui donne du dégoût, de la répugnance, de l'aversion, du déplaisir.

Abomination, détestation, s. f. témoignage d'horreur, horreur d'une chose. — Abomination, s. f. horreur, détestation, exécration. — Profanation, s. f. action de profaner, irrévérence commise contre les choses saintes, abus, mauvais emploi.

Abominé, profaner, v. a. traiter avec irrévé-

rence les choses sacrées, en abuser, faire mauvais usage d'une chose, d'un talent. — Blasphémer, v. a. proférer un blasphème; jurer, proférer des jurements; tempêter, faire bien du bruit, exprimer sa colère. — Détester, v. a. avoir en horreur, en aversion, vomir des injures sur quelqu'un.

Abondan, luxuriant, e, adj. abondant à l'excès; trop fertile; qui pousse trop; sol luxuriant. — Lascif, ive, adj. fort enclin à la luxure de l'amour; qui y porte; animal, geste, vers, image, pensée lascive. — Luxurieux, se, adj. impudique, lascif; adonné ou qui porte à la luxure; personne, regard, pensée, âme, peinture luxurieuse.

Abondanze, lasciveté. s. f. forte inclination à la luxure, ce qui y porte; laxité dans les mœurs, dans les discours. — Luxuriance, s. f. superfluité, excès; surabondance luxueuse; vigueur et richesse d'accroissement; pousse excessive des végétaux. — Exubérence, s. f. abondance inutile, surabondance. — Plénitude, s. f. abondance excessive d'humeurs, de sang, etc. — *Abondanze du lesay*, galactirrhée, s. f. écoulement excessif du lait chez la femme. — *Abondanze du son*, pléthore, s. f. abondance, réplétion d'humeurs et de sang.

Abondreu, casuel, s. m. revenu fortuit d'une cure, d'un bénéfice, d'une terre, etc., qui arrive par hasard en sus de son gage, sa journée. — Pourboire, s. m. petite libéralité en signe de satisfaction, petite récompense au delà du prix convenu. — Legs, s. m. droit sur les écritures, copie, etc., que s'arrogeaient les employés du gouvernement des Pays-Bas, avant la révolution de 1830, aboli par la Constitution.

Abonklé, affublé, s. m. vêtu, couvert, enveloppé de la tête avec un linge ou autre étoffe.

Abonkleg, affublement, s. m. voile, habillement, ce qui couvre, enveloppe la tête, le visage.

Aboné, abonner, v. a. faire un abonnement, s'abonner, souscrire par abonnement. — Abonnataire, s. m. qui s'abonne, obtient une concession temporaire d'un canal, coup d'eau, etc. — Assuré, e, adj. et s. qui a un contrat d'assurance contre la vie, incendie, feu du ciel, risque de mer, etc.

Aboneg, assurances, s. f. pl. compagnie d'assurances dont le but est de rembourser moyennant une prime annuelle, les pertes causées par l'incendie, la grêle, etc. — Souscripteur, celui qui souscrit, a souscrit. — Abonnement, s. m. marché à prix fixe pour un temps dont le produit est casuel.

Abonnemain, souscription, s. f. signature au bas de, engagement de fournir, recevoir, etc., convention, accord.

Abonnetsiain, à bonne enseigne, sciemment, avec connaissance de cause, ou de ce qu'on fait.

Abor, accès, s. m. abord, facilité d'approcher, lieu, personne de facile, de difficile accès. — Abord, s. m. accès, approche, attaque, action, facilité d'aborder; la bonté, la modestie rendent d'un abord facile.

Abottné, boutonner, v. a. mettre, passer les boutons, se boutonner. v. p. mettre ses boutons.

Abouchar, embouchure, s. f. ouverture d'un canon, etc., entrée d'un fleuve, d'un ruisseau dans la mer, se rencontrer face à face avec quelqu'un.

Abouchy, aboucher, v. a. rapprocher des personnes pour conférer; s'aboucher avec quelqu'un, se réunir pour conférer.

Abougmain, entrevue, s. f. visite, rencontre, se concerter pour se voir, parler d'affaire, avoir une entrevue.

A-bouket, en panicule, s. f. épi en botte, en bouquet, tige paniculée, en panicule.

Abouté, avancer, v. a. pousser, porter en avant, donner, apporter un ou des objets; passer quelque chose. — Transporter, pousser vers soi un objet en général.

Abouti, aboutir, v. a. toucher d'un bout à, tendre à, crever, suppurer un abcès, boutonner, s'épanouir.

Aboutihan, aboutissant, e, adj. qui aboutit, terre, voie aboutissante. s. m. pl. les tenants et les aboutissants des côtes, les côtes, le bout.

Abouze, boursiller, v. n. contribuer d'une petite somme pour une dépense.

Abovré, Abreuver, v. a. faire boire des bêtes, mener à l'abreuvoir, humecter profondément la terre, les plantes, etc.

Abovrec, abreuvoir, s. m. lieu où l'on abreuve les chevaux, où le gibier vient se désaltérer, creux intérieur, ouverture, etc.

Abretgeu, abréviateur, s. m. auteur qui abrége l'ouvrage d'autrui, rédacteur, qui fait des abréviations, retranche.

Abregi, abréger, v. a. accourcir; rendre court, plus court, plus succinct, resserrer ce qui est étendu, diffus. — Resserrer, v. a. serrer davantage ce qui s'est lâché, abréger un discours. — Restreindre, v. a. resserrer, diminuer, réduire, limiter à. — Raccourcir, v. a. accourcir, rendre plus court, abréger un chemin, un discours, diminuer. — Compendieux, se, adj. abrégé, resserré, qui contient beaucoup de chose en peu d'espace. — Abrégé, s. m. raccourci, abréviation, précis d'un écrit, d'un livre; écrit très-court, sommaire; maniere d'écrire, de parler en peu de mots.

Abreseg, embrassade s. f. familiarité, action de deux personnes qui s'embrassent. — Embrassement, s. m. action d'embrasser, de s'embrasser. — Embrassant, e, adj. emplexicaule, t. de botanique, feuille qui, par sa base, embrasse le tour de la tige; étreinte, serrement. — Accolade, s. f. embrassement; accoler quelqu'un, l'entourer de ses bras, passer autour du col, du corps pour l'embrasser.

Abresi, embrasser, v. a. serrer, étreindre dans ses bras, environner, ceindre, renfermer, contenir, prendre soin, s'occuper de. — Entreprendre, se charger, embrasser une affaire, s'en charger; prendre à bras, avec les bras. — Etreindre, v. a. serrer fortement dans ses bras ou avec les bras. — Accoler, v. a. quelqu'un, l'entourer de ses bras; embrasser, lier ensemble, unir par un trait, joindre par une accolade.

Abri, retraite, s. f. lieu où l'on se retire, se réfugie. — Abrié, e, mis à l'abri, sous un toit, un appentis, etc. — Refuge, s. m. asile, retraite, protection; lieu de sûreté, refuge assuré. — Abri, lieu où l'on se met à couvert.

Abrivé, aborder, v. a. au figuré, accoster,

approcher quelqu'un trop familièrement.

Abrogi, abroger, v. a. détruire, casser, annuler, mettre hors d'usage, abolir une loi, un privilege.

Abroké, percer, v. a. faire une ouverture d'outre en outre, avec la vrille dans la douve d'un tonneau.

Abrokeg, afforage, s. m. t. de féodalité, droit sur la vente du vin. — Percement, s. m. action de percer un tonneau; mise en perce, dont le tonneau est percé pour le tirer.

Abroki, percer, v. a. mettre en perce un tonneau; fondre avec impétuosite, fureur, se précipiter avec rage sur. — Foncer, v. a. fondre sur l'ennemi.

Abroze, Ambroise, s. m. saint évêque de Milan où il mourut en 397; il y en a trois, fetés le 20 mars, le 16 août, le 7 decembre.

Abruti, abrutir, v. a. rendre stupide, brute, hébéter; la debauche, l'ignorance, l'ivrognerie abrutissent.

Absînd, absinthe, s. f. plante vivace, amere, d'une odeur forte, cordiale, stomachique, antiseptique, febrifuge, emménagogue.

Absain, absent, e, adj. éloigné de sa demeure, de sa place, non présent; en voyage.

Absainze, absence, s. f. éloignement de la résidence, defaut de présence, absence d'une personne d'un lieu.

Abset, anevrisme, s. m. tumeur sanguine, contre nature, se divise en vrais et en faux; en externe et en interne. — Amhilopie, s. f. abcès près de l'œil. — Egilops, s. m. ulcere au grand angle de l'œil, anchilops, tumeur. — Athérome, s. m. abcès; enkiste en apostème, loupe pleine d'une sorte de bouillie, atheromateux, de la nature. — Vomique, s. m. abcès du poumon qui fait cracher le sang, le pus. — Malis, s. f. abces rempli de vers; clavelée. — Melicéris, s. m tumeur enkistée, pleine d'humeur jaune. — Méliceride, s. f. apostème. — Paraulis, parourulée, s. f. inflammation ou abcès des gencives, parulie. — *Abset el bouze*, Eapyocele, s. f. abcès du scrotum, des testicules. — *Abset el tiess*, hypocrane, s. m. abces à la tête, sous le crâne.

Absolog, absolu, e, adj. libre de tout lien, de toute sujétion, souverain, indépendant, impérieux; homme, pouvoir, ton absolu.

Absolumain, absolument, adv. sans restriction, sans bornes; sans partage, entièrement.

Absolusion, absolution, s. f. declaration de l'innocence d'un accusé, jugement, acte qui l'opere, remission d'un peché, sentence ecclesiastique qui releve de l'excommunication. — Pardon, s. m. rémission d'une faute, d'une offense. — Rémission, s. f. pardon, grâce, indulgence, obtenir la rémission d'une faute, d'un péché.

Absur, absurde, adj. 2 g. contraire au sens commun, à la raison; homme qui dit des absurdités, impertinent; dont il résulte des consequences évidemment fausses, des contradictions.

Abu, abus, s. m. usage immodéré, excessif, pernicieux, mauvaise action, usage contraire a l'ordre, à la justice, erreur, tromperie, désordre injuste.

Abuzé, abuser, v. a. tromper quelqu'un par des fausses promesses; nos chimères nous abusent; séduire, suborner une fille, en jouir sans l'épouser, s'abuser, se tromper, faire mauvais usage de, user mal, s'épuiser par la débauche. — Circonvenir, v. a. tromper artificieusement par des circuits, des detours, etc. — Corrompre, v. a. gâter, altérer, changer en mal; faire passer du bon a un mauvais état. — Séduire, v. a. tromper, faire tomber en erreur par ses insinuations, ses exemples, les mœurs, les opinions, faire tomber en faute; séduire une femme, des témoins, etc.; persuader, plaire, toucher, etc. — Suborner, v. a é. séduire; porter a agir contre le devoir, à une mauvaise action.

Achopmain, achoppement, s. m. écueil, obstacle; pierre d'achoppement, occasion de faillir, de tomber dans l'erreur; occasion de chute, etc.

Achaurné, acharner, v. a. né exciter, irriter, animer au combat, irriter contre (un être), s'acharner, s'attacher à nuire, à détruire, etc.

Achaurnumain, acharnement, s. m. action, fureur, opiniâtreté dans le combat, dans une affaire, une dispute, grande animosité.

A chaur du païe, faire venir chair de poule, donner le frisson ou tremblement, a peau crispée, émotion causée par la peur, la passion.

Achevé, ragréer, v. a. rajuster, réparer; suppléer à ce qui manque à, rendre plus uni; mettre la dernière main aux parements d'un mur, en ôter les balèvres, passer le rabot ou le racloir sur un ouvrage de menuiserie, la lime donne le brunissoir sur un ouvrage de serrurerie. — Achever, v. a. finir, terminer une chose commencée; perfectionner; porter le coup mortel; ruiner, enivrer complètement, compléter la ruine.

Achitoté, atinter, v. a. parer, orner avec trop d'affectation. — S'atinter, v. pers. se parer. — Attifer, v. a. orner, parer avec trop de soin, se dit de la tête de femme. — S'attifer, v. pers. ironique.

Adai, aint, adv. comment! certainement, assurément, donç oui dà, pourquoi pas, volontiers, avec plaisir; ainsi donc vous en étiez prévenu, et vous ne m'en mettiez pas au courant.

Adadaie, à dada, s. m. enfantin, terme qui signifie cheval, à califourchon, se dit aussi à l'action du coït.

A dain, à dents de rat, s. m. ornement sur la lisiere d'un ruban. — *A dain dmaiss*, à redents, s. m. pl. ressauts qu'on pratique de distance en distance à la retraite d'un mur que l'on construit sur un terrain en pente pour le mettre de niveau.

Adan, Adam, s. m. le vieil Adam, l'homme en état de peché; le nouvel Adam, l'homme en état de grâce.

Adauré, fondre, tomber à l'improviste sur, s'élancer après, avancer vivement sur quelqu'un avec intention hostile.

Adawi, amadouer, v. a. flatter, carresser pour attirer à soi, amadouer quelqu'un par des promesses fallacieuses; dire des douceurs à quelqu'un pour gagner son affection; afrioler, attirer en flattant le goût. — Allécher, v. a. attirer par le plaisir, la douceur, la séduction, la louange par leurs attraits.

Adawian, amadouant, s. m. action d'amadouer, ses effets; allèchement, moyen pour allécher, attrait, amorce.

Adawieu, amadoueur, s. m. flatteur, adulateur, cajoleur, qui seduit, trompeur.

Adegni, adorer, v. a. rendre un culte, se prosterner devant avec respect, aimer passionnément une femme, des enfants. — Bonneter, v. a. saluer bassement; rendre des respects assidus et intéressés, faire servilement sa cour à quelqu'un, ramper, complaire plus qu'il ne convient, favoriser.

Adgektif, épithète, s. f. terme adjectif, nom qui qualifie le substantif, qui désigne une qualité. — Adjectif, s. m. mot qui indique le mode, la qualité, le caractère, et se joint au substantif.

Adgjouté, ajouter, v. a. mettre quelque chose à; joindre une chose à une autre; emplifier, faire une addition, ajouter foi, croire.

Adgjouteg, augmentation, s. f. accroissement par addition d'une chose à une autre de même nature.

Adgjoutt, ajoutage, s. m. t. de fondeur, chose ajoutée, adjonction. — Amplification, s. f. discours par lequel on étend un sujet; discours sur un sujet donné, mauvais discours vide de sens. — Augmentation, s. f. accroissement par addition d'une chose, exagération, discours, expression qui exagère, mettre de l'exagération. — Ragogne, s. f. changement dans le matériel primitif d'un mot par une addition.

Adgjudan, adjudant, s. m. militaire qui aide, officier qui aide un officier supérieur, adjudant-major, adjudant-sous-officier, officier et sous-officier spécialement chargé des détails du service dans un bataillon ou un escadron, adjudant de place.

Adgjugi, adjuger, v. a. adjuger un meuble : déclarer en justice qu'une chose appartient de droit à l'un des plaideurs, vendre en adjudication.

Adierseg, réussite, s. f. bon succès, bonne issue dans une entreprise, un ouvrage, etc., avoir de la réussite dans ses opérations. — Dénouement heureux, s. m. qui dénoue une intrigue, termine une entreprise, une affaire en sa faveur. — Succès, s. m. réussite; heureuse issue d'une affaire, d'une entreprise, etc., succès inespéré.

Adiersi, réussir, v. n. (a, dans), avoir un succès heureux, réussir un tableau, une composition, etc., toucher droit au but.

Adiess, adresse s. f. dextérité du corps ou de l'esprit, ruse, finesse, tournures fines.

Adiet, adieu, interj. salut en se quittant, en prenant congé; c'est fait, c'en est fait de; dire adieu, faire un éternel adieu. — Approbatérion, s. m. allocution d'adieu qu'on adressait à sa famille en quittant sa patrie.

Adlaïd, Adélaïde, s. f. sainte fille de Mengengendose, comte de Gueldre; morte au monastère de Notre-Dame, à Cologne, en 1015, 26 février.

Adlé, près, prép. qui marque proximité de temps, de lieu, de situation, de comparaison, auprès en comparaison. — Proche, prép. près, auprès, proche, tout contre. — Prochain, e, adj. qui est proche. — Contigu, e, adj. touchant immédiatement.

A dmé, à demi, adv. à moitié, imparfaitement, superficiellement; ouvrage fait à demi, mal fait. — A moitié, adv. à demi. en partie, médiocrement, avec médiocrité. — Passablement, adv. d'une manière supportable, de telle sorte qu'on puisse s'en contenter, passablemement bien. — Moitié figue, s. f. moitié raisin; pour moitié de gré, moitié de force, moitié bien, moitié mal.

Admetou, admis, t. passif, reçu pour bon, pour valable.

Admett, agréger, v. a. associer quelqu'un à un corps; recevoir, admettre dans ce corps, faire une agrégation, un agrégé. — Admettre, v. a. laisser entrer; recevoir à la participation d'un avantage; reconnaître pour vrai, pour valable une excuse, une preuve.

Admiraub, adj. 2 g. qui se fait admirer, beau, bon, excellent. — Admirable, s. m. le merveilleux des choses. — Surprenant, e, adj. objet qui vous surprend d'admiration par son merveilleux, qui est rare.

Admirausion, admiration, s. f. sentiment de celui qui admire, être saisi d'admiration, surprise subite de l'âme qui la porte à l'attention pour les objets rares, extraordinaires, surprise leine de respect, mêlée d'étonnement, action d'admirer.

Administrausion, administration, s. f. direction des affaires, gouvernement, conduite; exercice, branche du service de l'état.

Administré, administrer, v. a. gouverner, régir les affaires, les finances, gérer, conduire le bien de quelqu'un, conférer les sacrements aux infirmes.

Admiré, considérer, v. a. regarder, examiner attentivement (un être); voir sous tel ou tel motif, sous tel ou tel rapport, faire cas d'un ouvrage. — Contempler, v. a. considérer attentivement avec les yeux ou de l'esprit; admirer, considérer avec étonnement ce qui paraît merveilleux, surprise et joie. — Méditer, occuper son esprit de l'exament d'une pensée, de l'exécution d'un dessein, des moyens de succès à examiner, s'extasier.

Admireg, admiromanie, s. f. manie de tout admirer, contempler, manie de l'admiration, de l'admiromanie.

Admireu, admiromane, adj. 2 g. qui a la manie de l'admiration; contemplateur, qui contemple, surtout par la pensée.

Adon, en ce temps-là, en ce cas-là, où étiez-vous alors? — Alors, adv. en ce cas-là. — Jadis, adv. autrefois, au temps passé, au temps jadis. — Anciennement, adv. autrefois; dans les siècles passés. — Autrefois, adv. anciennement ou temps passé. — Naguère, res, adv. depuis peu, il n'y a pas longtemps.

Adôopté, adopter. v. a. prendre avec les formalités prescrites; prendre pour sien; considérer comme sien, accepter, sanctionner, etc.

Adôrausion, adoration, s. f. action d'adorer; estime, amour extrême; cérémonie religieuse; culte public.

Adôré, adorer, v. a. rendre un culte; se prosterner devant avec respect; aimer passionnément, adorer une femme, etc. — Honorer, v. a. rendre honneur et respect à; avoir beaucoup d'estime pour quelqu'un, pour un être; faire honneur à. — Vénérer, v. a. porter honneur à; révérer; avoir de la vénération pour; honorer, respecter profondément. — *Adôré lvai dôr*, adorer le veau d'or, s. m. s'abaisser devant un homme très-riche, sans mérite, adorer les dispensateurs des richesses.

Adori, durcir, v. a. rendre, faire devenir dur.

— Durcir, v. n. devenir dur; se durcir. — Durcissement, s. m. état de ce qui est durci, ou de ce qui se durcit. — Durillonner, v. n. devenir dur, ferme; se durillonner. — Se landir, v. pers. se durcir comme la glace, se dit du sucre. — Endurcir, v. a. rendre dur, fort, robuste, impitoyable, insensible, vigoureux, conscience cautérisée, endurcie, corrompue; s'endurcir.

Adoulé, captiver, capter, caresser, cajoler, flatter, flagorner, délicater, mignoter quelqu'un pour l'attirer à soi. — Aduler, v. a. flatter bassement; aduler la puissance, la beauté, les jolies femmes, etc. — Amadouer, v. a. flatter, caresser pour attirer à soi; dire des douceurs a quelqu'un pour gagner son affection; amadouer par des belles paroles. — Affriander, v. a. attirer par quelque chose d'agréable au goût; attirer par l'agréable ou l'utile. — Allécher, attirer par le plaisir, la douceur, la séduction, la louange par leurs attraits.

Adouleu, flatteur, se, adj. s. m. qui flatte, amadoue. — Adulateur, trice, s. m. qui adule, qui flatte bassement par intérêt. — Amadoueur, s. m. flatteur, adulateur, impudent, dangereux. — Flagorneur, se, adj. qui flagorne, débite des flagorneries, des flatteries basses et fréquentes, accompagnées de faux rapports.

Adoumon, Gomzé-Andoumont, arrondissement de Liege, canton de Louvegnez, province de Liége, à 2 lieues de cette ville, 3 de Verviers.

Adousi, adoucir, v. a. rendre plus doux, moins rude, plus délicat, plus suave. — Mollifier, v. a. rendre mou et fluide. — Edulcorer, v. a. adoucir avec sucre, sirop, miel une boisson, un brevnage. — Tempérer, v. a. modérer, diminuer l'excès d'une qualité; temperer l'ardeur, l'âcreté, la sévérité, etc. — Polir, v. a. rendre uni à force de frotter, cultiver, adoucir. — Lénifier, t. de médecine, adoucir. — Mitiger, v. a. adoucir, rendre plus aisé à supporter, fomenter, fortifier une partie malade. — Déflegmer, v. a. ôter la partie aqueuse, flegmatique d'un corps.

Adousihan, Remede adoucissant, e, s. m. qui adoucit; sirop pectoral bon pour la poitrine, adoucissant, mucilagineux, médicaments propres à diminuer, à mitiger l'irritation des organes, à corriger l'âcreté des humeurs. — Emollient, e, adj. qui amollit, adoucit. — Calmant, s. m. remede qui calme les douleurs; euphémique qui adoucit. — Anodin, e, adj. remède, purgation qui opère doucement, adoucissant, lénifier, adoucir. — Correctif, s. m remede qui a la vertu de corriger, tempérer, s'adoucir. — Sédatif, ve, qui calme les douleurs.

Adousiheg, adoucissement, s. m. correctif, action d'adoucir, son effet, ce qui adoucit, soulage les douleurs. — Soulagement, s. m. diminution de mal, de fardeau, de peine, de douleur en général; pallier, guérir en apparence. — Euphémisme, s. m. trope qui sert à adoucir les expressions par d'autres plus douces, plus agréables, plus honnêtes; à voiler des idées désagréables, obscènes, tristes, rebutantes; correctif, adoucissement au discours.

Adraïeté, accourir, v. a. courir, venir à la hâte; venir promptement vers.

Adram, smett adram, se mettre en besogne, à l'ouvrage, action, effet du travail, se mettre en train, en mouvement, s'ajuster convenablement, à propos; adapter, ajuster.

Adress, dextérité, s. f. adresse des mains; grande, étonnante, merveilleuse dextérité; personne qui agit destrement, avec dextérité. — Adresse, s. f. indication écrite sur une lettre ou un paquet, etc., et dextérité du corps ou de l'esprit, ruses, finesses, tournure fine. — Artifice, s. f. adresse, finesse, souplesse; manière adroite de faire; finesse, subtilité, sorte de prudence. — Désignation, s. f. dénotation par des signes précis et caractéristiques, par des expressions, des marques qui le font connaître. — Habileté, s. f. capacité, intelligence; science; adresse, qualité de ce qui est habile. — Suscription, s. f. adresse qu'on met à une lettre; souplesse, flexibilité du corps, d'esprit; facilité à se mouvoir; ruse, artifice. — Couvert, s. m. enveloppe, adresse d'un paquet.

Adressi, adresser, v. a. envoyer directement à, une personne, en un lieu; lui parler directement; le tourner vers. — Dédier, v. n. faire hommage toucher droit au but où l'on vise, s'adresser; parler à; attaquer de parole, aller trouver quelqu'un, avoir recours a lui. — Envoyer, v. a. dépêcher à ou vers, donner ordre d'aller; faire porter, faire l'envoi, un envoi.

Adrett, panurge, s. m. qui fait tout, qui est propre à tout; homme adroit, actif, industrieux, fécond en expédients — Subtil, e, adj. qui a de la subtilité, de la dextérité, fin, rusé, industrieux, ingénieux. — Adroit, e, adj. qui a de l'adresse, de la dextérité, de corps ou d'esprit, habile, entendu, fin, rusé. — Habile, adj. 2 g. adroit, habile en une chose, à la faire, habile dans un art, un métier, qui réussit par son habileté. — Ingénieux, se, adj. qui annonce ou qui a du génie; plein d'esprit d'inventi n, d'adresse; expéditif en affaire. — Industrieux, se, adj. qui a de l'industrie, de l'adresse, ouvrage fait avec industrie. — Entendu, e, adj. intelligent, ouvrier habile, qui travaille avec ordre, avec art, avec goût et dextérité. — *Adrett de deu main*, ambidextre, adj. 2 g. qui se sert également de ses deux mains, qui a de l'ambidextérité.

Adrettmain, adroitement, adv. avec adresse, finesse.

Adreu, autrement, adv. d'une autre manière ou façon, sinon, sans quoi, abaissez! autrement, je vous, etc., etc. — Bienfaisant, e, adj. qui aime à faire, qui fait du bien aux autres, qui soulage; comme il faut, convenable, etc. — Honnête, adj. 2 g. vertueux, conforme, à l'honneur, à la vertu, à la probité, à la raison, à la bienfaisance. — Sage, adj. 2 g. très-prudent, circonspect, judicieux, être sage, modéré, retenu, maître de ses passions, réglé dans ses mœurs.

A dreu ou a toir, à tort et à travers, adv. sans discernement, sans considération.

Adreuti, dresser, v. a. façonner un objet, le rendre dro.t, lui donner la forme convenable, rendre droit ce qui l'a été ou doit l'être.

Adrimon, Andrimont, s. m. commune du canton de Limbourg, arrondissement de Verviers, à une demi-lieue de cette ville et une lieue de Limbourg.

Aduré (N') négliger, v. a. n'avoir pas le soin nécessaire de ses intérêts, etc., laisser échapper

l'occasion, n'avoir pas soin de soi, daigner, condescendre, coupable condescendance envers soi.

Aduzar, touche, s. f. action, manière de toucher. — Attouchement, s. m. action de toucher. — Froissure, s. f. impression à la partie froissée.

Aduzé, toucher, v. a. mettre la main, le doigt, le pied, etc., à ou sur quelque chose, opérer le contact, atteindre à quelque chose. — Tater, v. a. toucher, manier doucement une chose avec le doigt pour juger de sa consistance, de son état. — Palper, v. a. manier, toucher, flatter avec les doigts, la main, sur, etc. — Frôler, v. a. toucher légèrement en passant; émouvoir quelqu'un, l'agiter, l'exciter, lui causer une émotion. — Effleurer, v. a. n'enlever que la superficie fig., toucher légèrement. — Agiter, v. a. ébranler, émouvoir, troubler, causer de l'agitation.

Aduzeg, frôlement, s. m. action de frôler, de toucher, de palper, d'agiter, de tater et adouber; tact, taction. — Attouchement, s. m. action de toucher, frôlement empreinte, impression que laisse l'action du toucher.

Aduzeu, toucheur, s. m. opérer le tact; sens par lequel on connaît les qualités palpables des corps.

Adversair, collitigants, adj. m. pl. qui plaident l'un contre l'autre.

Advertanze, admonition, s. f. avertissement, s. m. avis pour faire mettre sur ses gardes, conseil. — Prévenance, s. f. manière obligeante de prévenir, action de prévenir quelqu'un; advertance. — Pressentiment, s. m. sentiment secret de ce qui doit arriver, avoir un, des pressentiments de.

Adverti, avertir, v. a. informer de; donner avis, instruire. — Averti, s. m. qui est averti, qui se tient sur ses gardes, avis proverbial. — Informer, v. a. avertir, instruire, informer quelqu'un d'une chose. — Instruire, v. a. informer, donner connaissance, instruire de.

Advigilan, vigilant, e, adj. soigneux, attentif, appliqué, qui veille avec soin à ce qu'il doit faire. — Prévoyant, e, adj. qui prévoit, a de la prévoyance; qui juge bien de l'avenir et prend bien ses mesures en conséquence. — Actif, ive, adj. qui agit avec force, promptitude, laborieux, agissant, diligent; administrateur vigilant. — — Directeur, trice, adj. qui conduit, règle, dirige, qui préside, administre avec vigilance, discernement.

Advigilé, conduire, v. a. mener, guider, faire aller (des choses) diriger, avoir la direction de, gouverner, régir, commander. — Administrer, v. a. gouverner, régir les affaires, etc., inspecter, examiner, conduire des travaux. — Surveiller, v. a. avoir l'œil sur, surveiller des travaux, des ouvriers, etc.

Advigileu, administrateur, trice, s. m. celui qui administre, régit des biens, etc. — Direcrecteur, trice, s. m. qui conduit, dirige, administre. — Surveillant, e, adj. qui surveille, qui prend garde, attentif.

Advina, énigme, s. f. définition, exposition en termes métaphoriques fig., choses, discours obscurs, ce que l'on ne peut expliquer, comprendre, interpréter; tableau allégorique, énigmatique. — Charade, s. f. sorte d'énigme dans laquelle chaque partie du mot à deviner forme un mot. — Logogriphe, s. m. sorte d'énigme dans laquelle on sépare et transpose les différentes lettres d'un mot pour en former mentalement d'autres mots dont on expose le sens et que l'on donne à deviner, ainsi que l'ensemble. Les logogriphes sont plus modernes que les énigmes, cependant leur origine est très-ancienne.

Advinan (a l), à l'avenant, adv. fam. à proportion.

Adviné, deviner, v. a. prédire l'avenir, conjecturer, juger par conjecture, deviner le mot d'une énigme, le sens d'une chose obscure, la pensée de quelqu'un, la cause, l'auteur, le projet, etc., juger sur les apparences. — Forger, v. a. controuver, inventer, supposer, forger un mensonge, une histoire, etc. — Inventer, v. a. controuver, supposer, inventer un fait, une calomnie, etc. — Prédire, v. a prophétiser, annoncer par inspiration, divination ou conjecture, prédire à quelqu'un un événement. — Préjuger, v. a. prévoir par conjecture, préjuger que. — Prophétiser, v. a. prévoir et prédire l'avenir par inspiration, deviner.

Advineu, charadiste, s. m. celui qui fait ou qui devine des charades; inventeur, qui forge, invente une calomnie. — Devin, eresse, s. m. qui devine, qui prédit l'avenir, ou découvre les choses cachées. — Devineur, s. m. devin, plaisant devineur. — Forgeur, s. m. qui invente, controuve une fausseté. — Prophète, étesse, s. m. qui prédit l'avenir par inspiration divine.

Advineg de songe, brizomanie ou onirocritique, s. f. divination par les songes.

Advitam éternam, à tout jamais, adv. pour toujours, sans fin éternellement.

Aeuré, prendre chaque repas à heure fixe.

Af? avez-vous?

Afai, au fur et à mesure, à fur et à mesure qu'une chose est faite.

Afair, affaire, s. f. tout ce qui est le sujet d'une occupation; chose à faire, à achever; empêchement, embarras, quelle affaire; procès, objet de discussion; querelle, démêlé, duel, combat, ce qui regarde les intérêts publics ou particuliers, tout ce qui a un intérêt majeur; traité, vente, convention, achat, objet de travail, dessein, de peine, des démarches pour réussir, etc., etc. — *Afair des femm*, Règles, s. f. pl purgations menstruelles. — *Afair finaie*, mezzo terminé, s. m. parti moyen, expédient pour terminer, concilier.

Afaiti, habituer, v. a. accoutumer à, faire prendre une habitude. — Habitué, e, adj accoutumé à. — S'habituer, v. pers. s'accoutumer à. — Styler, v. a. former, dresser, habituer. — Stylé, e, expérimenté, versé, dressé; affaiter, façonner à la tannerie. — Accoutumer, v. a. donner, faire prendre une habitude, une coutume, habituer à. — S'accoutumer, v. pers. prendre l'habitude, se faire à, se familiariser avec, ne plus sentir l'effet de, s'habituer l'un à l'autre, habituer à quelque chose.

Afamaiemain, manger, désirer, croire avidement, manger avec avidité.

Afamé, affamer, v. a. causer la faim; ôter les vivres, la nourriture. — Affamé, e, adj. pressé de la faim, très-avide; habit affamé, trop étroit, où l'étoffe est trop épargnée; habit étriqué, sans

ampleur. — Avide, adj. 2 g. qui a un désir immodéré d'aliments, de boissons; très intéressé, celui qui a toujours les dents longues, affamées. — Famélique, adj. 2 g. pressé par la faim; mine famélique. — Alouvi, e, adj. insatiable, affamé: — Glouton, ne, adj. s. qui mange avec avidité et excès, homme, animal glouton, personne gloutonne. — Adéphage, s. m. affamé, vorace; qui engloutit, qui avale en glouton.

Afaub, affable, adj. 2 g. qui reçoit quelqu'un, l'écoute avec douceur et bonté, doux, prévenant, qui a de l'affabilité, homme, caractère affable, complaisant, honnête, civil, poli, gracieux, plèbe, e, populaire. — Populacier, s. m. partisan de la populace, qui l'adule, qui s'en fait aimer.

Afaubmain, affablement, adv. avec affabilité.— Poliment, adv. parler poliment, d'une manière polie. — Civilement, adv. avec civilité, politesse, honnêtement, traiter, recevoir, parler, écrire civilement.

Afé, affaire, s. f. tout ce qui est le sujet d'une occupation; chose à faire, à achever, empêchement, embarras, tout ce qui a un intérêt majeur, traité, vente, convention, achat, ce qui est le fait de quelqu'un, etc., etc.—Afin de ou afin que, conj. qui dénote le but, afin de pouvoir, afin que l'on puisse.

Afebli, affaiblir, v. a. débiliter, diminuer, amoindrir, ôter la force, la vivacité, affaiblir le corps, la vue, l'esprit, un parti, une armée, un coloris, etc., devenir faible. — S'affaiblir, v. pers. diminuer de force, de vivacité.

Afektausion, affectation, s. f. attachement à dire ou à faire quelque chose d'une manière singulière, manière affectée, vicieuse, peu naturelle, trop étudiée dans le parler, les actions, prétention à une qualité, à une vertu, etc., singularité étudiée dans les discours, etc. — Sensibilité, s. f. sentiment de tendresse et d'amour, amour-propre qui se compare, émotion de sens, de l'imagination — Sensiblerie, s. f. affectation, exagération de sensibilité. — Sentimentalisme, s. m. affectation du genre sentimental, donner dans le sentimentalisme.

Afekté, affecter, marquer de la prédilection pour une chose, une personne, etc. — Affecté, e, adj. qui a de l'afféterie, de l'affection trop recherchée, mine, discours, manière, personne affectée d'une incommodité naturelle. — Affeté, e, adj. qui a de l'afféterie, afficher, montrer publiquement son affectation, se piquer, se blesser à un piquant. — S'afficher, v. pers. se donner, se faire passer pour savant, pour bel esprit, etc., braver les convenances.

Afekteg, afétérie, s. f. manière affectée en parlant, en agissant, pour plaire; excès d'art par envie de plaire. — Mignardise, s. f. délicatesse, affectation de gentillesse, de délicatesse, petite coquetterie de la vanité.

Afermi, affermir, mi, e, v. a. rendre ferme, assuré, stable, inébranlable, donner de la consistance, devenir plus ferme, plus consistant. — Assurer, v. a. rendre ferme, sûr, hardi, durable, stable, pourvoir à la sûreté, garantir des pertes éventuelles. — Cimenter, v. a. joindre, lier, faire tenir, adhérer ensemble avec du ciment, lier, fig., confirmer, affermir.

Afermiheg, affermissement, s. m. action d'affermir, état d'une chose affermie; appui, sûreté.

Afidé, affidé, e, adj. à qui on se fie, personne affidée à une conjuration de complicité. — Complice, adj. 2 g. qui a part au crime d'un autre; conjuré, membre d'une conspiration. — Partisan, s. m. qui adopte telle opinion, tel système, s'attache à tel ordre de choses, s'affilier à, etc. — Sigisbé, s. m. galant assidu, tenant d'une dame, ami, le confident d'une maison, etc. — Tenant, s. m. qui s'est impatronisé dans une maison, passé dans les secrets d'une galanterie, galant affidé. — Compère, s. m. ami, compagnon, fin, adroit, celui qui aide à tromper dans le jeu, au courant d'une intrigue. — Entremetteur, se, s. m. qui s'entremet, s'emploie dans une affaire entre des personnes, etc. — *Afidé au geu*, croupier, s. m. associé de jeu, d'usure, assistant du banquier à la bassette.

Afig, affiche, s. f. placard écrit ou imprimé pour être affiché, ou qui est affiché fig. ce qui indique, annonce, désigne; petite affiche, journal qui contient les annonces; affiches, annonces et avis divers, ce sont les Allemands qui ont imaginé les premiers de faire connaître au public, par des annonces imprimées, les biens, les charges à vendre, les naissances, les décès, les productions nouvelles des arts, etc., etc. Il y a deux genres d'affiches: les affiches officielles et les affiches officieuses. — Placard, s. m. écrit ou imprimé qu'on affiche; placard injurieux, séditieux, rendu public. — Annonce, s. f. avis au public, écrit ou imprimé, placardé, avis particulier, action d'annoncer.

Afigy, afficher, v. a. attacher une ou plusieurs affiches, un placard, donner de la publicité à, coller. — Placarder, v. a. afficher un placard, semer des placards, placarder quelqu'un, faire un placard contre lui. — Afficher, terme de cordonnier, couper les extrémités du cuir lorsqu'il est sur la forme, monter une empeigne pour épreuve.

Afilan, tranchant, e, adj. qui tranche, lame, outil tranchant, etc., le fil, le tranchant d'un outil.

Afilé, affiler, v. a. aiguiser, affiler un outil, un sabre, donner le fil ou tranchant. — Affûter, v. a. aiguiser, donner le tranchant, le fil, etc. — *Afilé le pleu*, froncer, v. a. terme de couturière, former avec le pouce et l'aiguille une suite de petits plis bien égaux entre eux à un ouvrage.

Afilouté, filouter, v. a. voler avec adresse, tromper au jeu, filouter quelqu'un. — Escamoter, v. a. dérober subtilement. — Dérober, v. a. voler en cachette, voler, prendre ce qui est à autrui, soustraire à la vue. — Décevoir, v. a. tromper, séduire par des apparences spécieuses, engageantes. — Escroquer, v. a. attrapper, voler par fourberie, par artifice. — Fourber, v. a. tromper par des mauvaises finesses, tricher quelqu'un. — Tromper, v. a. user d'artifice, tromper quelqu'un hardiment au jeu en lui volant, décevoir, user, etc.

Afiloutur, truchemen, s. m. instruit, trompeur, perfide, entremetteur. — Escroc, s. m. fripon, fourbe, adroit ou impudent. — Escamoteur, s. m. celui qui escamote, filou. — Filou, s. m. homme qui vole par adresse, qui trompe

au jeu. — Fourbe, adj. 2 g. trompeur fin et adroit. — Trompeur, se, adj. et s. qui trompe, personne, chose, discours, apparence, aspect, mine trompeuse.

Afirmé, affirmer, v. a. assurer, soutenir qu'une chose est vraie; assurer avec serment, affirmer que.

Afirmeg, affirmation, s. f. expression qui affirme, par laquelle une proposition affirme, assurance avec serment en justice.

Afiné, ébouillir, v. n. diminuer un liquide à force de bouillir, de cuire, réduire, opérer la réduction d'un. — Consommer, v. a. faire cuire extrêmement pour en faire un consommé, ou bouillon fort, succulent, de viande très-cuite.

Afiy, se fier à, v. pers. avoir de la confiance en un être, se confier, se reposer sur, prendre en confiance, faire fond sur.

A flah, à foison, adv. abondamment, en grande quantité, en abondance, coup sur coup. — A provision, s. f. amas de choses nécessaires ou utiles; grande, ample provision, provision considérable.

Aflauwi, affaiblir, v. a. débiliter, diminuer, amoindrir, ôter la force, la vivacité, affaiblir le corps, la vue, l'esprit, etc. — Débiliter, v. a. affaiblir l'estomac, l'esprit, la vue.

Aflauwihan, affaiblissant, e, adj. qui affaiblit, remède affaiblissant. — Débilitant, adj. remède qui affaiblit, diminue les propriétés vitales exaltées.

Aflauwiheg, affaiblissement, s. m. débilitation, diminution de force, de vivacité, de vigueur, affaiblissement du corps. — Débilitation, s. f. affaiblissement des nerfs. — Marasme, s. m. maigreur extrême, consomption.

Aflig, bardane, s. f. glouteron, herbe aux teigneux; plante cinarocéphale, annuelle, flasculeuse, à ruine, excellent sudorifique; feuille résolutive vulnéraire; graine, puissant diarétique, guérit la gale; cette plante croît le long des chemins, les fruits s'accrochent aux habits; affliction. — Chardon roland ou panicaut commun ou à cent têtes, croît dans les champs et le long des chemins, les fruits s'accrochent aussi aux habits.

Afligi, affliger, v. a. affliger quelqu'un, lui causer de l'affliction, de la douleur, de la peine, du déplaisir, désoler, tourmenter. — Perclu, e, adj. personne qui a perdu l'usage d'un membre; paralitique, impotent de tout ou une partie du corps. — Impotent, e, s. et adj. perclu, privé de l'usage d'un membre; estropié. — Cul de jatte, s. m. impotent ou mutilé, qui a les jambes et le tronc dans une jatte, celui qui marche difficilement, lentement. — Bossu, e, adj. et s. qui a une bosse, bossu par-devant et derrière. — Bancroche, s. m. tortu, à jambes tortues, attaqué du rachitis, enfant, membre rachitique. — Rachitique, adj. 2 g. noué, avorté, attaqué du rachitis, courbure de l'épine et des os longs. — Manchot, e, s. estropié d'un bras ou d'une main. — Noué, e, adj. se nouer, devenir rachitique. — Attrister, té, e, v. a. rendre triste, affliger, attrister l'âme, quelqu'un, s'attrister, s'affliger. — Navré, adj. qui est affligé extrêmement, le cœur navré. — Angoisser, v. a. affliger, pénétrer vivement. — Contrit, e, adj. cœur contrit, très-affligé de ses fautes, personne triste, affligée. — Mortifier, fié, e, v. a., affliger son corps par des macérations, mortifier son corps.

Afligjan, affligeant, e, adj. qui afflige, qui cause de la peine, du déplaisir, nouvelle affligeante.

Aflijsion, affliction, s. f. déplaisir et abattement d'esprit, douleur causée par une chose, un accident fâcheux, malheur. — Chagrin, e, adj. triste, mélancolique, fâcheux, de mauvaise humeur.

A foiss, beaucoup, adv. de quantité, beaucoup de, en quantité, en grand nombre, extrêmement. A flot, s. m. à grands flots, en abondance, en foule. — Afolar, foulure, s. f., contusion, blessure d'un membre foulé, mutilé, estropié.

Afolé, estropier, pié, e, v. a. ôter l'usage d'un membre par un coup, une blessure, une opération mal faite, être estropié, mutiler, blesser fortement, s'estropier, s'ôter l'usage d'un membre, se fouler un nerf. — Estropiat, s. m. gueux de profession, estropié ou qui feint de l'être. — Ankilosé, s. m. qui a une ankilose, qui est privé du mouvement des ou d'une articulation, immobilité, soudure d'une articulation, accompagnée de sa tancéfaction. — Impotent, e, s. et adj. V. afligi.

Afoleg, gamphose, s. f. articulation immobile d'un os, des os.

A fon, à fond, adv. profondément, tout-à-fait, jusqu'au fond.

Afondré, Abîmer, mé, v. a. précipiter dans un abîme, un gouffre, tomber dans une mare, un précipice, s'embourber. — Affonder, dé, v. a. enfoncer dans l'eau, embourber, engloutir. — Enfoncer, v. a. dans l'eau, pousser, faire pénétrer au fond, plus avant, faire plus creux, mettre, pousser au fond. — Sombrer, v. n. t. de mer, couler bas, sous voiles, être renversé par le vent, submerger, chavirer. — Fouir, foui, e, v. a. creuser en terre, fouir la terre, un puits très-avant. — Creuser, sé, e, v. a. caver la terre, rendre creux; approfondir, rendre plus profond, creuser plus avant.

Afonsé, enlizer, v. n. céder sous un corps lourd, de manière à l'engloutir, à l'absorber. — S'enlizer, v. pers. s'enfoncer, disparaître peu-à-peu dans le sable, dans la cendre, etc., etc. — Affonder, v. a. enfoncer dans l'eau, approfondir une fosse, etc. — Engloutir, ti, e, v. a. absorber, faire disparaître dans un gouffre, tomber au fond de l'eau, d'une mare, etc. — Engraver, vé, e, v. a. engager, engraver un bateau dans le sable, le gravier; ouvrir une tranchée, approfondir. — Fonder, v. a. creuser, faire les tranchées des fondations, les fondements d'un édifice, excaver — Effondrer, v. a. fouiller et remuer, effondrer la terre, enfoncer, fouir, creuser.

Afonseg, excavation, s. f. action de creuser, creux dans un terrain, etc., faire une profonde excavation. — Cavité, s. f. creux, vide dans un solide. — Flache, s. f. pavé enfoncé, rompu sous la roue, creux où l'eau, la boue séjourne.

Afonseu, bouloir, s. m. ou boulon, bois rond de quatre à cinq pieds à bout arrondi, dont le teinturier se sert pour plonger la laine, les draps dans les cuves. — Cric-foucon, s. m. instrument de dentiste pour ranger, enfoncer les dents déplacées.

Afonsmain, enfoncement, s. m. action d'enfoncer, ce qui va en enfonçant, ce qui paraît le plus reculé, le plus éloigné dans un lieu enfoncé, lointain. — Arrière-corps, s. m. bâtiment, partie de bâtiment derrière un autre, champ lisse dans le lambris. — Creux, se, adj. qui a une cavité, vide, profond; creusé, intérieur enfoncé, cavité.

Aforan, passe-volant, s. m. sorte d'écornifleur, de parasite, d'intrus, qui entre par ruse sans payer. — Evaporé, e, adj trop dissipé, tête évaporée; effronté, impudent, qui n'a honte de rien, qui a de l'effronterie. — Etourdi, e, imprudent; précipité, qui agit inconsidérément, qui agit à l'étourdi, à la manière d'un étourdi. — Survenant, e, adj. qui survient, arrive inopinément, dans une assemblée, etc., effronté, impudent, qui n'a honte de rien. — Présomptueux, se, adj. personne qui a trop bonne opinion de soi; vain orgueilleux, arrogant.

Aforeg, prélibation, s. f. — Afforage, s. m. droit féodal sur la vente du premier vin, l'annonce d'un débit. — Prémices, s. f. pl. obtenir les prémices d'une jeunesse; les prémices du cœur sont à l'amitié. — Etrenne, s. f. premier débit ou premier usage, première recette.

Afranki, affranchir, v. a. mettre en liberté, délivrer, libérer, décharger, exempter, rendre libre, affranchir une lettre, en payer le port avant qu'elle parte, affranchir un héritage, le libérer de toute charge ou hypothèque. — Garantir, v. a. se rendre garant, répondre de quelque chose en s'obligeant de dédommager, assurer la bonté, la qualité bonne ou même mauvaise; assurer, affirmer un fait, ou que le fait est vrai. — Répondre, v. a. (de) être caution, garant, répondre pour ou de quelqu'un, assurer que, dédommager.

Afrankiheg, affranchissement, s. m. action d'affranchissement, son effet, exemption, décharge, affranchissement d'impôts, de droits, etc.

Afraulai, fracassé, e, adj. objets rompus, brisés en pièces, se dit des œufs, des porcelaines, fruits, écrasés ou blessés, trop mûrs.

Afreu, affreux, se, adj. qui donne de l'effroi, de la crainte, horrible; spectacle, image, cri, situation, mal affreux. — Inouï, e, adj. tel qu'on n'a jamai rien ouï dire de semblable; chose, crime, cruauté, inouïe. — Horrible, adj. 2 g. qui fait horreur; mort, spectacle, monstre, homme, action, supplice horrible.

Afreusmain, affreusement, adv. d'une manière affreuse, horrible, épouvantable, crier affreusement, affreusement laid. — Effroyablement, adv. d'une manière effroyable, excessive; effroyablement laid. — Hideusement, adv. d'une manière hideuse. — Epouvantablement, adv. d'une manière épouvantable; excessivement, extrêmement.

Afrikande, tagels, s. m. élevé, vulgairement grand œillet d'Inde, à fleurs jaune, famille de lorymbifères, rose d'Inde, il y en a deux espèces, tagels étalé, petit œillet d'Inde, et le tagels luisant, dont ces fleurs à odeur, et la plante vivace.

Afron, affront, s. m. injure de parole ou de fait, déshonneur, honte; essuyer un affront, le recevoir, boire, dévorer, avaler un affront. — Avanie, s. f. affront fait de gaieté de cœur, vexation, mauvais traitement; insulte faite à dessein. — Camouflet, s. m. bouffée de fumée soufflée au nez, affront, mortification; donner un camouflet, faire un affront. — Insulte, s. f. mauvais traitement de fait ou de parole avec dessein d'affamer. — Outrage, s. m. injure atroce de fait ou de parole, recevoir un, faire à.

Afrontaiemain, effrontement, adv. regarder, mentir effrontément, avec effronterie, impudemment.

Afronté, effronté, e, adj. s. personne effrontée, impudent qui n'a honte de rien, hardi, qui a de l'effronterie; pétulant. — Impudent, e, adj. et s. effronté, sans pudeur, insolent, qui ne rougit de rien; front d'airain, très-impudent qui ne rougit jamais. — Insolent, e, adj. s. effronté; qui perd le respect, blesse la modestie; orgueilleux, dure, personne, parole, air, ton, geste, regard insolent.

Afroï, enfrayer, v. a. mettre les cardes neuves en train; frayer, tracer un chemin, le rendre praticable. — Etrenner, v. a. faire usage le premier d'une chose; élargir un habit, etc., rendre plus large, se frayer, s'ouvrir. — Acheminer, v. a. mettre un objet en état de réussir, en train, en bon train, pour la première fois. — *Afroy on dret,* aplaigner, v. a. tirer les poils du drap avec les chardons, lainer, parer une étoffe la première fois. — Aplaner, v. a. terme de manufacture de draps, tirer la première fois le poil du drap avec les chardons, lainer, faire venir le poils.

Afroyeg, enfrayure, s. f. première laine sortie des cardes neuves, enfrayer, mettre les cardes neuves en train. — Avoir les prémices, la première faveur, V. aforeg, obtenir le premier, faire usage le premier d'une chose. — Enfrayure, s. f. première laine sortie des cardes neuves.

Afu, fût, s. m. bois sur lequel on monte un fusil, un pistolet, diverses machines, des outils, etc.

Afular, mante, s. f. grand voile de deuil, fort long. — Failles, s. f. pl. étoffe de soie à gros grains; espèce de voile noir, fait de cette étoffe, que portent les flamandes.

Afulé, affubler, v. a. vêtir, couvrir, envelopper la tête, le corps d'un voile, etc., d'un habillement grotesque; s'affubler, se vêtir chaudement, s'envelopper, se dérober à la vue en se couvrant la figure, enchausser un arbre, une plante. — Accoutrer, v. a. parer d'habit d'une manière ridicule; couvrir quelque chose, pour cacher, le conserver, l'orner, etc. — Envelopper, v. a. mettre autour de quelque chose, du linge, une étoffe, etc., mettre dans une enveloppe; cacher, déguiser à la vue.

Afuleg, affublement, s. m. fam. voile, habillement; ce qui couvre la tête, le visage, le corps.

Ag, âge, s. m. durée ordinaire, degrés, cours de la vie; époque de la vie, temps; siècles; nombre des siècles, époque; vieillesse, jour que l'on a vécu; temps écoulé depuis la naissance; moyen âge, du quatrième au quinzième siècles; âge d'homme, durée ordinaire de la vie; âge militaire, à vingt ans on est forcément appelé à servir sa patrie, si le sort l'y appelle. — Ages ou tentations organiques de la vie, première enfance, s'étend de l'âge de sept ans à la puberté, douze ou quatorze ans; l'adolescence est la période de la vie qui s'étend à la fin de la seconde enfance à vingt-

cinq ans pour l'homme et vingt-un pour la femme; l'âge viril, divisée, l'âge adulte en trois autres âges secondaires, la virilité commence de vingt-cinq à trente-cinq ans, la virilité consistante, laquelle finit à quarante-cinq ou cinquante ans; enfin la virilité décroissante, qui se termine à soixante ou soixante-trois ans, la vieillesse s'étend de soixante-trois à quatre-vingt-cinq ans, puis vient la décrépitude jusqu'à extinction de la vie; âge d'or, âge d'argent, âge d'airain, âge de fer, âge d'un arbre, on le distingue par ses cercles excentriques engagés l'un dans l'autre et à centres différents; âge, le seul secret que la femme garde inviolablement, surtout les filles montées en graine ou caquette. — Non-âge, s. m. âge prématuré, précoce; prématurité, précocité d'esprit, de jugement. — Ménopause, s. f. âge critique des femmes, de 40 à 55 ans, suivant les tempéramments.

Agadlé, habiller, v. a. se vêtir, mettre un habit, etc., s'habiller, etc., se coiffer, s'accoutrer décemment, ironiquement. — Ajuster, v. a. faire aller un habillement avec, faire accorder, parer, embellir par des ajustements son corps, s'ajuster modestement, se préparer à, se mettre en état, en posture d'agir, de se présenter; s'adoniser, se parer, s'ajuster avec affectation.

Agadleg, habillement, s. m., habit, vêtement, action, manière de s'habiller. — Accoutrement, s. m. habillement, vêtement, parure, etc.

Agai, aguets, s. m. plètre, se tenir aux aguets, épier l'occasion, observer le temps, être aux écoutes; placer quelqu'un pour surprendre ou n'être par surpris, pour guetter, mettre aux aguets, au poste, lieu choisi pour guetter.

Agaimté, capter, v. a., attirer, gagner, obtenir, chercher à obtenir par insinuations insidieuses, artificieuses.

Agaimteu, captateur, s. m. qui surprend par ruse, par adresse une donation, un legs, une succession, etc.; incidiateur, qui tend des piéges. — Captieux, se, adj. qui tend à tromper; terme, tour propre à surprendre, à induire en erreur par une belle apparence.

Agali, polir, orner un ouvrage, un objet, unir.

Agali, propret, te, adj. et s. personne proprette, qui a une propreté recherchée, affectée, étudiée, sain dans la netteté.

Agassereie, agacerie, s. f., gestes, discours, petites manières pour agacer et séduire, faire des agaceries.

Agassé, agacer, v. a. causer un agacement, irriter les nerfs, picoter, fig. exciter par des paroles, des regards, des gestes attrayants; animer, exciter à causer, parler, se défendre, provoquer, attaquer, impatienter, tirailler, pincer, etc. — Coqueter, v. n. être coquet ou coquette, faire le coquet ou la coquette. — Animer, v. a. exciter, irriter, animer les passions, les désirs à rendre sensible.

Agatt, pierre de lune, s. f. agate nebuleuse à reflets. — Agate, s. f. pierre précieuse demi-transparente, cristal de stalactites quartzeuses; agate gravée, agate onyx, à couleurs différentes, sa substance est la même que celle du caillou que l'on appelle pierre à fusil; onyx, variété de l'agate blanche et brune à couches de diverses couleurs. — Corallachate, carallоachate, s. f. agate couleur de corail; agate parsemée de points d'or.

Agau, schiste, s. m. ou chyte, pierre argileuse de couleur cendrée, grisâtre, en morceaux irréguliers, et en lèvres minces. — Banche, s. f. pierre tendre et feuilletée de la nature du schiste.

A gaw, Être en train, s. m. être à son aise, en action, en mouvement; promptitude, exciter, au, disposé, être mis à l'aise, etc.

Agay, égayer, v. a. réjouir, rendre gai, rendre plus libre, plus agréable, plus gai, ébrancher, égayer un arbre trop touffu.

Agayoulé, leurrer, v. a. attirer par des promesses fallacieuses quelqu'un pour le tromper.— Chiper, capter. V. agaimté.

Agchet, achat, s. m. emplette, acquisition à prix d'argent; chose achetée, bon, heureux achat, achat ruineux, faire un achat. — Acquisition, s. f. action d'acquérir, chose, terre, maison acquise. — Emplette, s. f. achat de marchandises.

Agéheg, tassement, s. m. mouvement de ce qui tasse, action de tasser ses effets, tassement d'un édifice, tassement de terre. — Affaissement, s. m. état de ce qui est affaissé; abaissement par pesanteur, affaissé par la dessiccation du mortier et par la pression.

Agéhou, tassé, s. m. t. de maçon, s'affaisser, tous les nouveaux édifices tassent, édifices dont la base a fait son effet. — Affaissé, s. m. abaissé, courbé, ployé sous le poids. — Foulé, e, adj. pressé, qui a cédé à son poids lourd ou battu qui est tassé dans toute son étendue.

Agein, en bloc, s. m. acheter, vendre en bloc, en gros, tout à la fois, en bloc sans compter, en masse.

Ageni, agenouiller, v. a., contraindre à se mettre à genoux; s'agenouiller, se mettre à genoux, se prosterner, faire des génuflexions. — Se prosterner, v. pers. s'abaisser en suppliant; se jeter à genoux au pied de; s'abaisser jusqu'à terre. — Ingeniculé, s. m. figure d'un homme agenouillé.

Ageniég, Aguniég, génuflexion, s. f. action de fléchir les genoux jusqu'à terre, faire une ou des génuflexions, génuflêchir. — Hypocriter, action de fléchir les genoux, cet usage est très-ancien dans l'église, mais on ne le faisait qu'en pliant seulement le genou, excepté le dimanche, marque extérieure de soumission et de dépendance servile.

Ager, affaisser, v. a. faire abaisser; courber, faire ployer, aplatir sous le poids; se presser, se tasser, se poser, s'abattre, se percher, se dit des oiseaux, prendre son gîte.

Aget, agile, adj. 2 g. léger et dispos; qui agit, se meut aisément; souple. — Adroit, e, adj. qui a de l'adresse, de la dextérité du corps et d'esprit, habile, entendu, fin, rusé. — Preste, adj. 2 g. prompt, adroit, agile, personne, main, coup, réponse preste. — Substil, e, adj. adroit; esprit, imagination, pensée, sens, interprétation, réponse, objection, réfutation, explication, raisonnement subtil. — Dispos, adj. m. homme dispos, léger, agile, preste.

Agett a droite, à l'opposé de gauche, du côté droit, celui qui est tourné vers l'orient quand on regarde le nord.

Ageit. V. aget.

Agettmain, agilement, adv. avec agilité. — Adroitement, adv. avec adresse, finesse; prestement, subtilement.

Agevan, géant, e, s. personne d'une grandeur extraordinaire, colosssale. — Gigantesque, adj. 2 g. taille gigantesque, qui tient du géant, homme gigantesque; les géants et les nains ne sont point des races particulières; les uns et les autres naissent de pères et de mères d'une taille ordinaire. Le plus petit nain, quand il atteint l'âge de majorité, n'a guère moins de deux pieds huit pouces; on doit présumer que le plus grand géant n'a jamais plus de onze pieds, 3 *mètres* 515 *millimètres*, c'est-à-dire que le nain a la moitié moins et le géant la moitié plus que la taille ordinaire des hommes. Le géant belge, M. Bihain, né à la Reid, canton de Spa, est d'une hauteur de 2 mètres 528 millimètres, 7 pieds 2 pouces de France. — Ogre, s. m. monstre imaginaire, anthropophage.

Agi, agir, v. n. faire quelque chose, agir sur, opérer, produire une impression, un effet, un changement être en action.

Agihan, agissant, e, adj. qui se donne beaucoup de peine, qui agit, qui opère. — Actif, ve, adj. qui agit, a la vertu d'agir, qui agit avec force, promptitude, laborieux, agissant, diligent.

Agistré, gisant, e, adj. couché dans son lit, étendu par terre, assis à son aise, être en position naturelle, sans encombre.

Agitag, onéirodynie, s. f. agitation douloureuse en dormant.

Agjansné, agencer, v. a. ajuster, arranger, parer, approprier, ranger, mettre en ordre de petites choses, s'agencer, s'accommoder, etc.

Agjon, à trépointe. V. kostar à gjon.

Agjonde, joindre, v. a. approcher et faire toucher; faire tenir, joindre deux ou plusieurs choses, ajouter, mettre, unir, allier; atteindre, joindre quelqu'un, approcher de très-près. — Annexer, v. a. joindre, attacher, unir des ou un corps; s'adjoindre à quelqu'un.

Agjondeg, adjonction, s. f. jonction d'une personne à une autre, addition. — Adjonction, s. f. jonction d'un corps à un autre.

Agjontrumain, etrésillon, s. m. appui, arcboutant, etai, bois en travers, goberges, soliveau, petite solive. — Lincoir, s. m. t. de charpentier, pièce dans laquelle on assemble les solives aux baies, aux âtres, les chevrons aux lucarnes.

Agjonture, joint, s. m. intervalle, point de jonction, de contact des pierres, articulation des os. — Assemblage à joint, jointer, faire tenir, ajuster, approcher des pièces d'ouvrage très-près l'une de l'autre, les joindre.

Agjontureg, jointure, s. f. joint, ce qui joint, assemble, attache, point de contact ou jointé, paturon.

Agjonture se bou, enter, v. a. faire une ente; joindre deux pièces de bois bout à bout.

Agjoune, s. f. réunion, action de réunir, de se réunir pour une partie de plaisir, de danse, surtout à la campagne.

Agjourné, ajourner, v. a. assigner quelqu'un en justice à jour fixe; renvoyer à jour fixe ou indéterminé, différer une affaire, une question.

Agjourneg, ajournement, s. m. assignation à jour fixe, remise à un autre jour.

Agjouté, adapter, v. a. appliquer, approprier, ajuster une chose à une autre, adapter une saillie, un ornement après coup, un mot, un vers. — Ajouter, v. a. mettre quelque chose de plus à, joindre une chose à une autre, amplifier, faire une addition — Surajouter, v. a. ajouter audessus de ce que l'on avait déjà ajouté.

Agjouteg, ajoutage, s. m. t. de fondeur, chose ajoutée, adjonction. — Annexe, s. f. bien uni à un autre, dépendant d'un autre. V. agjoutt, annexer, attacher une pièce à une autre déjà faite.

Agjoutt, adventrice, adj. 2 g. qui n'est pas naturellement dans une chose, qui s'y trouve ajouté, ce qui croît par hasard. — Applique, s. f. ornement de pierres précieuses qui s'applique sur un ouvrage, ouvrage de rapport et de marquetterie, t. d'ébéniste; tout ce qui s'assemble par charnières, coulisses; tout ce qui s'applique, s'assemble. — Accoinçons, s. m. pl. charpentes ajoutées à un tout pour le rendre égal. — Ajoutoir, s. m. pièce de métal percée ajoutée au jet d'eau; tuyau au bout d'un autre; ajoutage, chose ajoutée. — Alaise, s. f. alonge d'acier pour fixer une branche, planche ajoutée. — Alèze, s. f. petite planche ajoutée. — Parerga, s. m. t. de maçon, addition à l'ouvrage principal. — Addition, s. f. ce qui est ajouté à une chose. — Ajutage, s. f. petit tuyau additionnel qui sert à joindre l'un à l'autre deux appareils qu'on veut faire communiquer ensemble.

Agjawtrumain, lincoir. V. agjontrumain, soliveau, s. m. petite solive qui remplit et garnit le trop grand vide.

Agjuni, agenouiller, v. a. contraindre à se mettre à genoux. — S'agenouiller v. pers. se mettre à genoux. V. agjunieg.

Agjusté, ajuster, v. a. rendre juste, ajuster un poids, une mesure, accommoder, rendre propre à, l'accommoder pour l'unir à, le faire aller avec; faire accorder, mettre en état d'action; concilier, terminer à l'amiable, pour embellir par des ajustements. — Ajuster se dit d'une flèche, d'un trait, d'un coup qui est prêt à être lancé; joindre par un ajus, un nœud d'assemblage, de cordage. — Afistoler, v. a. ajuster minutieusement une personne, un ouvrage, orner, embellir avec affectation.

Agjusteg, ajustent, s. f. nœud de deux cordes attachées ensemble, t. de maçon. — Ajustage, s. m. action d'ajuster les monnaies, l'alunage, un poids; ajoutoir, tuyau au bout d'un autre.

Agligy (s), s'évertuer. v. pers. s'exciter, s'efforcer à une action louable, s'évertuer pour réussir dans ses affaires — S'efforcer (de, à) v. pers. employer toutes ses forces pour faire une chose; ne pas les ménager, employer toute son industrie pour une fin. — S'exciter, v. pron. pers. s'exciter au travail, à la vertu; diligent dans ses affaires.

Agloti, engloutir, v. a. la mer engloutit le navire; un gouffre engloutit la ville; absorber, faire disparaître.

Agnnio, geniculé, e, adj. cristal géniculé composé de deux prismes réunis en forme de genoux, tige géniculée, articulée, noueuse, fléchie. — A genoux, adv. sur les genoux, fig. demander à genoux, en grâce, humblement; nœud du blé,

pli, pièces courbes, en forme de genoux. — Prosternation, s. f. état de celui qui est prosterné à genoux au pied de.

Agolina, glouze, s. f. affaissement dans les bancs de sable, de terre, où l'eau entre, remole, tournant d'eau dangereux. — Gour, s. m. creux dans les terres, ou produit par une chute d'eau, ou plein d'eau qui se filtre; remous, contre courant. — Gouffre, s. m. abîme très-creux, très-profond; les gouffres ne sont que des tournoiements d'eau causés par deux courants. — Bétoires, s. m. pl. trous en forme de puits remplis de grosses pierres et pierrailles, dans les champs, pour absorber l'eau de puits.

Agoneie, agonie, s. f. dernière lutte de la nature contre la mort; état d'un malade à l'extrémité, fig. vive angoisse, grande peine d'esprit; dernière agitation de l'être animé; dernier moment de vie, à la mort

Agonihan, agonissant, e, adj. qui est à l'agonie.

Agraf, égratignure, s. f. blessure faite en égratignant, se dit de toute blessure légère. — Erafiure, s. f. légère écorchure, hachure, t. de mét.

Agrafé, agriffer, s'agriffer, s'attacher avec la griffe. — Saisir, v. a. prendre tout d'un coup, avec vigueur, arracher avidement des mains, s'agraffer; s'agriffer, se cramponner fortement.

Agrai, gréement ou grément, s. m. ce qui sert à gréer un vaisseau.

Agraiemain, agrément, s. m. approbation, consentement, qualité qui plaît, par laquelle on plaît. avantage, plaisir, sujet de satisfaction. — Agréments, petits ouvrages de passementerie qui se font au métier, à la platte navette et qui sont composés de cordonnet et enjolivures, des soucis, de chenilles, de fil ou de laine, d'or ou d'argent, qui décorent les schakos, colbachs, bonnets. — Milleret, s. m. agrément pour les bordures des robes. — Enjolivure, petits enjolivements à des choses de peu de valeur. — Adhésion, s. f. union, jonction, consentement, action d'adhérer. — Approbation, s. f. agrément, consentement à, donner, obtenir l'approbation. — Ratification, s. f. approbation, confirmation authentique.

Agrandi, augmenter, v. a. agrandir, accroître par augmentation; addition, tout ce qui en est susceptible, croître en qualité ou en quantité. — Agrandir, v. a. accroître, faire, rendre plus grand, plus étendu, plus considérable, plus riche, plus puissant, exagérer. — S'agrandir, v. pers. étendre son logement, sa fortune, ses possessions; s'élever à une plus haute fortune, à une plus grande dignité, s'arrondir, augmentation.

Agrandihmain, agrandissement, s. m. accroissement, augmentation d'étendue, de fortune, de biens.

Agrap, agraffe, s. f. sorte de crochet de divers métaux qui entre dans un anneau, un ourillet, ou annelet, ou porte pour agraffer. — Annelet, s. m. petit anneau, petite agraffe pour soutenir le plâtre ou moment où le mouleur le coule. — Happe, s. f. crampon, agraffe, morceau de fer courbé de deux bouts pour attacher, fixer, empêcher de glisser, qui consolide les pierres, les murs. — Demi-laine, s. f. fer demi-plat en bandes. — Crochet, s. m. vis à bois d'une mailloche, qui tient le mal de la force à tondre le drap et tient à l'assemblage à le faire mouvoir. — Attache, s. f. petit morceau de plomb que l'on soude sur les panneaux des vitres pour fixer les verges de fer dans lesquelles les vitres sont contenues. — *Agrap du liv*, fermoir, s. m. t. de métier; ciseaux, agraffe, attache d'un livre, fermeture d'une bourse.

Agrapté, agraffer, v. a. attacher avec une agraffe, s'agraffer, pouvoir être agraffé, cramponner un ou plusieurs objets.

Agravé, empirer, v. a. devenir pire, en plus mauvais état; rendre, faire devenir pire, mettre en pire état, empirer son état.

Agrawi, gripper, v. a. attrapper, ravir subtilement, parlant du chat, fig. des hommes; voler, saisir par adresse, souplesse. — Capter, v. a. attirer par insinuations, ruses et artifice quelque chose; subtiliser, tromper subtilement; dextérité, finesse, ruse.

Agret, aptitude, s. f. disposition naturelle à quelque chose, aux arts, aux sciences, pour le succès dans une chose; capacité, habileté. — Intelligence, s. f. faculté intellective, capacité de connaître, de concevoir, d'entendre, de saisir une idée, une explication, un système, une combinaison; avoir l'intelligence de; adresse, dextérité du corps et de l'esprit.

Agreyaub, agréable, adj. 2 g. qui plaît, agrée; personne, physionomie, conversation agréable. — Agréable, s. m. qui affecte des belles manières. — Délectable, adj. 2 g. et s. m. mets, séjour délectable, très-agréable, qui plaît, qui donne du plaisir. — Délicieux, se, adj. vin, mets, parfum, lieu, pays, entretien, musique délicieuse, extrêmement agréable.

Agreyaubmain, agréablement, adv. d'une manière agréable, parler, écrire, chanter agréablement. — Délectation, s. f. familier plaisir qu'on savoure, qu'on goûte avec réflexion; agir avec délectation.

Agreyé, plaire, v. n. agréer à, être au gré de. trouver bon; vouloir, avoir pour agréable; causer du plaisir, se plaire. — Agréer, v. a. recevoir favorablement, agréer un hommage, accueillir, trouver bon, avoir pour agréable, faire un accord mutuel. — Accepter, v. a. agréer ce qui est offert, accepter une donation, un emploi, une trêve, un défi, un augure, faire accueil. — Acquiescer, v. n. déférer, céder, se soumettre, consentir, acquiescer à ce que l'on désire, à une traite, l'accepter, la payer.

Agreyeg, adhésion, s. f. union, consentement, action d'adhérer, agrégation. — Approbation, s. f. agrément, consentement à, jugement, témoignage favorable. — Consentement, s. m. acquiescement à, action de consentir.

Agrifé, griffer, v. a. saisir, arracher avec les doigts, les ongles, les griffes; griffer, agriffer un objet. — Arracher, v. a. avec les mains, les griffes, enlever, séparer par force un objet. — Agripper, v. a. prendre, saisir avidement. — Ravir, v. a. enlever par force avec les mains, hors des mains, spontanément. — Saisir, v. a. prendre tout d'un coup avec les mains, l'arracher avec trop de rigueur. — Griffer, v. a. prendre, saisir avec la griffe, égratigner, faire des griffades; griffer, arracher des mains.

Agrifé (s'), se tignoner, v. récip. se prendre par le tignon. s'égratigner, grapper avec les doigts, les griffer, se griffer.

Agripa. Agrippa, s. m. enfant venu par les pieds. — Agrippa Henri-Corneille, l'un des plus grands hommes de son siècle, naquit à Cologne en 1486, mort en 1535, était d'une famille noble et ancienne; ses lumières causèrent ses malheurs : il était trop instruit pour le temps où il parut, on l'accusa de sorcellerie. Il fut obligé de vivre errant et malheureux et mourut à l'hôpital de Grenoble. *V. livre de Dial.*

Agripa (liv d'), livre achérontique, adj. 2 g. étrusque supposé venu des enfers; ouvrage où les intrigants et les fourbes puisaient leurs prétendues connaissances et des pratiques superstitieuses, les augures les plus célèbres de l'univers. — Livre cabalistique, adj. 2 g. qui appartient à la cabale des juifs.

Agueri, aguerrir, v. a. accoutumer quelqu'un à la guerre, à la fatigue, à ses dangers, à la peine, à tout ce qui est ou paraît pénible, effrayant. — Accoutumer, v. a. donner, faire prendre une habitude, habituer à, se familiariser avec, ne plus sentir ses effets. — Déniaiser, v. a. rendre quelqu'un moins niais, moins simple, plus fin, plus rusé qu'il n'était

Aguess. agacin, s. m. cor aux pieds, durillon aux pieds ou excroissance, petites tumeurs calleuses, dures, jaunes qui se fixent principalement aux doigts des pieds; les souliers trop étroits, les sabots causent le plus souvent les durillons. — Ancrure, s. f. petit pli qui se forme sur une étoffe, un drap qu'on est en train de tondre. — Pie, s. f. oiseau qui est très-commun en Europe, son plumage est noir tacheté de blanc, à queue longue. — Pie-grièche, adj. et s. f. sorte de pie grise, oiseau de proie, passereau créniroste. — *Aguess-chuvo*, cheval-pie, adj. m. gris, alezan, tacheté ou noir à taches blanches.

Aguiett, aiguillette, s. f. tresse, cordon, ruban, tissu garni de métal en pointe par le bout; nœud d'épaule, cordon de fil ou de coton pour le simple cavalier, d'or ou d'argent pour les officiers, fil mélangé pour les sous-officiers. — Passe-corde, passe-cordon, passe-lacet, s. m. grosse aiguille à enfiler, passer les cordons dans les jupes — Afféron, s. m. morceau de ferblanc, cuivre fort mince au bout d'un lacet. — *Aguiett po fé le chandel*, ferret, s. m. fer d'aiguillette du cirier, chandellier.

A gvo, à cheval, cavalier monté à cheval, en trousse, adv. monté en croupe, placé par derrière; chevaucher, aller à cheval.

Aha. ahan, s. m. grand effort, peine de corps. — Ahaler, v. n. pousser l'haleine au-dehors, dans la marche, dans la fatigue. — Ha! interjection de surprise, d'étonnement, de douleur. — Ah! interjection qui marque la joie, l'amour, l'admiration, la colère, le plaisir, les passions, la douleur, l'affirmation; exclamation.

A hap, à peine adv. aussitôt, lorsque, presque pas, à peine marque un degré inférieur, une approximation, à peine y atteint-il. — A grand'peine, malaisement, difficilement, se toucher par les extrémités. — A-peu-près, adv. à peu de chose près, presque, environ, peu s'en faut. — Malaisé, adj. chose malaisée, incommode, dont on ne peut se servir, facilement, commodément, faute d'ampleur.

Ahay, agréer v. a. recevoir favorablement, agréer un hommage, être au gré; accueillir, trouver bon; avoir pour agréable. — Plaire, v. n. agréer à, être au gré de, trouver bon, vouloir, avoir pour agréable, causer du plaisir.

Ahayan, attrayant, adj. qui attrait, qui attire par l'agréable; penchant, inclination pour une personne, un art, une occupation.

Ahayeg, agréation, s. f. action d'agréer, d'approuver ce qui plaît. — Attirant, e, adj. qui attire, engageant.

Ahené, herser, v. a. passer la herse dans un champ avant que de l'ensemencer.

Aheneu, herseur, s. m. cultivateur qui herse un champ.

Aheré, avancer, v. a. vers, pousser, porter en avant pour poser ou mettre en place, avancer quelque chose vers.

Ahess, commodité, s. f. avoir ses aisances, toutes les choses nécessaires pour être à son aise dans un ménage. — Aise, s. f. avoir ses aises, les commodités nécessaires dans un appartement. — *Ahess du maney*, batterie de cuisine, s. f. ustensiles de cuisine en cuivre, ferblanc.

Ahessauf, serviable, adj. 2 g. personne serviable; officieux, prompt à rendre service, obligeant. — Complaisant, e, adj. qui a de la complaisance pour les autres, qui sert bien son monde, actif à servir. — Obligeant, e, adj. officieux, qui aime à obliger, à faire plaisir, accommodant, traitable. — Officieux, se, adj. personne portée à rendre service, obligeant.

Ahessi, obliger, v. a. rendre service, faire plaisir. — Prêter v. a. prêter à, donner, confier, confier pour l'usage, le besoin, une chose, à condition qu'on la rendra.

A hion, à onde, s. f. flot, soulèvement de l'eau agitée, ce qui imite le flot, vague, flux et reflux; flux, fluctuation d'un liquide. — A bond, s. m. saut d'un corps alternatif, qui agissent l'un après l'autre, rebondir. — Alternativement, adv. tour-à-tour, qui agit, travail, l'un après l'autre. — Interstice, s. m. intervalle de temps, d'espace. — A intervalle, s. m. distance d'un temps, d'un son, d'un corps à un autre, mouvement intervallaire, disposé par intervalle. — Lancinant, e, adj. douleur lancinante, qui se fait sentir par élancement, par intervalle.

A hip, à peine, adv. *V.* à hap, à l'extrémité, au bout, à la dernière partie d'une chose, à son extrémité. — A l'échappée, s. f. t. d'arts, ce que l'on ne fait qu'entrevoir, qu'effleurer.

Ahlett, tablette, s. f. planche posée pour mettre quelque chose dessus. petit ais élevé contre une muraille, planche à pains des soldats dans la caserne, se place au-dessus du chevet de leur lit, n'ayant point d'armoire; dressoir.

Ahonti, humilier, v. a. abaisser, mortifier, donner de la confusion, humilier quelqu'un, l'orgueil, son cœur.—Faire honte, s. f. abaisser, mortifier quelqu'un, lui faire confusion, réprimander, reprendre quelqu'un, reprocher ses fautes.

Ahontieg, réprimande, s. f. répréhension, reproche, correction faite avec autorité. — Humiliation, s. f. action par laquelle on humilie, état de celui qui est humilié, honteux.

Ahoré, égorger, v. a. couper la gorge, tuer, massacrer, enfoncer un couteau dans la gorge, dans le ventre. — Poignarder, v. a. frapper, blesser, tuer quelqu'un avec un couteau, un poignard enfoncé dans la gorge, le ventre. — Nisage, personne have, adj. 2 g. pâle, maigre, défiguré, desséché, livide, blême, blafard, décharné.

Ahoreu, égorgeur, s. m. assassin, qui fait métier d'assassiner ou de faire assassiner; boucher, qui égorge un bœuf, etc.

Ahoulpiné, acoquiner (s'), v. p. s'abandonner à l'oisiveté, s'attacher, s'adonner, s'accoutumer trop à ce qui plaît. — Passer le temps à fainéanter, v. a. croupir, faute de mouvement, contracter une douce habitude, accoutumer à la paresse.

Ahourté, toucher, v. a. à ou sur quelque chose, opérer le contact, toucher légèrement. — Heurter, v. a. opérer un heurt, un touchement léger.

A hufflet, en flûte, s. f. en sifflet, couper en morceaux, en flûte, joint de bois, taillé en bec de flûte.

Aibara, embarras, s. m. obstacle dans un chemin, confusion de choses difficiles à débrouiller, irrésolution dans le parti à prendre, les moyens de se retirer d'un pas difficile, perplexité, peine causée par une multitude d'affaires, par le manque de quelque chose. — Encombre, s. m. empêchement, embarras. — Dédale, s. m. labyrinthe, embarras, se trouver dans un dédale — Perplexité, s. f. irrésolution fâcheuse; incertitude; grand embarras d'une personne qui ne sait quel parti prendre. — Difficulté, s. f. obstacle, embarras, empêchement, traverse, opposition, objection, question, doute, contestation dans une affaire. — Irrésolution, s. f. incertitude, indécision, état de celui qui est irrésolu, embarrassé; gène, malaise, timidité. — *Aibara d'cherett*, bagarre, s. f. fig. embarras des voitures qui se croisent dans une rue, un chemin.

Aibarasan, embarrassant, e, adj. qui cause de l'embarras, de la gêne; encombreux, embarrassant, fâcheux.

Aibarasé, embarrasser, v. a. causer de l'embarras, empêcher la liberté du mouvement, mettre en peine, donner de l'irrésolution, rendre embarrassé. — Irrésolu, e, adj. qui a peine à se résoudre, à se déterminer, indécis. — Interloquer, v. a. fam. embarrasser, interdire, étourdir, interloquer quelqu'un par une réponse, une plaisanterie. — Être dans le petrin, s. m. dans l'embarras, l'indécision. — Encharboté, e, adj. embarrassé.

Aîd, cimetière, s. m. lieu à découvert destiné à enterrer les morts. L'usage d'amonceler les morts dans des cimetières ne s'est établi que vers l'an 200 de l'ère vulgaire; on a longtemps entendu, par le mot cimetière, non-seulement l'endroit où l'on enterrait les morts, mais encore le terrain qui avoisinait les églises paroissiales et qui était contigu au vrai cimetière; l'usage d'enterrer dans les villes et même dans les églises s'est introduit sous Grégoire-le-Grand; les plaintes réitérées des amis de l'humanité sont enfin parvenues à faire cesser cette pratique dangereuse: dans la ville de Verviers, une prairie, derrière l'ex-couvent des récollectines, rue Spintay, fut bénie le 28 juillet 1817. Le lendemain fut enterrée une fille de 16 à 17 ans, Cath. Renkin, fille d'une verdurière de Liége; ce fut à cette occasion que le vulgaire désigna le cimetière du surnom d'*aid del botress*. Il est maintenant transféré au nord de la ville, ancien chemin de Limbourg. — Nécropole, s. f. ville de morts, grand cimetière orné de monuments, de plantations. Les tombeaux et monuments n'étaient pas, chez les anciens, réunis dans un cimetière; ils étaient disséminés sur les chemins. — Catacombes, s. f. pl. grottes, carrières servant de tombeaux, de dépôt d'ossements. — Charnier, s. m. cimetière couvert, amas d'os de morts, lieu couvert où ils sont. — Entre, prép. de lieu, inter, au milieu ou à-peu-près, parmi, espace enfermé, ce qui tient de deux choses, ce qui les sépare.

Aidai, barre, s. f. pièces de fer, de bois longue et étroite, levier; cet ustensile sert aux carriers, aux maçons. — Levier, s. m. barre, bâton propre à soulever, remuer les fardeaux. — Aideau, s. m. instrument de charpentier.

Aï dai, oui-da, adv. volontiers, de bon cœur, exprime aussi la surprise, la menace; oui-da, vous pretendez que.

Aidan, liard, s. m. petite monnaie de cuivre, 4me partie d'un sous de Liége, trois deniers, inventé en 1430, démonétisé avec toutes les autres petites pièces de cuivre, par arrêté du roi Guillaume des Pays-Bas, le 28 juillet 1816, remplacé par des cents. — Monnaie, s. f. pièce de métal pour l'échange, le commerce, petite espèce de monnaie de billon, de compte, menuaille.

Aidbatt, entre-bandes, s. m. pl. le bout d'une pièce de drap ou autres étoffes, lisière mince d'une pièce de drap. — Liseré, s. m. bordure, cordonnet autour d'une étoffe; bord, bordure, ce qui borde, ce qui entoure pour garnir, orner ou fortifier une pièce d'étoffe. — *Aidbatt du maho*, entre-bandes, s. m. pl. des pièces de drap dit de sérail, drap du levant, en couleur vive, espèce de circassienne.

Aidbau, entrait, s. m. pièce de charpente, de traverse, pièce principale d'un cintre, pièce qui lie deux parties de la couverture, pièce de charpente qui porte les pieds des arbalétriers et les empêche de s'écarter, de s'ouvrir, base de la ferme. — Linsairs, s. m. pl. pièces de bois qui portent les pieds des chevrons.

Aidchause, trémie, s. f. partie d'une cheminée, trémie de fourneau, barre de fer qui soutient les cheminées, les fourneaux. — Chevêtre, s. m. pièce de fer autour du plancher, de l'âtre des cheminées.

Aiddeu, entre-deux, s. m. ce qui est entre deux choses avec relations de contiguité, qui est au milieu de deux choses. — Intervalle, s. m. distance d'un temps, d'un lieu, d'un son, d'un corps à un autre; cloison, séparation d'un appartement. — Interstice, s. m. intervalle déterminé de temps, d'espace; pore; espace entre les molécules, les parties, fente, crevasse de boiserie. — Isolement, s. m. t. d'architecture, distance entre les parties, tel qu'entre une colonne et un pilastre, une forge et un mur mitoyen. — Toral, s. m. langue de terre, talus qui sépare deux héritages, deux pièces de fonds, fosse d'aisance et un puits, entre colonne. — Séparation, s. f.

chose, charpente, cloison qui sépare. — Métairie, s. f. limite qui sépare deux héritages, séparation par un mur mitoyen, lattis ou maçonnage pour une séparation entre deux révolutions d'escaliers ou entre les marches. — Echappée, s. f. espace suffisant pour le passage d'une voûte, distance entre les rampes d'un escalier, hauteur qui existe. — Espace, s. m. étendue de lieu entre deux termes, intervalle entre les lignes de musique; interligne, entreligne. — Espacement, s. m. distance entre des corps séparés, des lignes, des mots. — Entrecoupe, s. m. intervalle entre deux voûtes l'une sur l'autre, pan coupé d'une encoignure d'une maison. — Entretemps, s. m. intervalle de temps entre deux actions. — Entremodillon, s. m. espace entre deux modillons.

Aiddroveg, entre ouverture, s. f. fam. demi-ouverture d'une porte, d'une fenêtre entr'ouverte. — Entre-baillure, s. f. état de ce qui est entre-baillé. — Divarication, s. f. action d'étendre, écarter, ouvrir, élargir une plaie

Aiddrovi, entr'ouvrir, v. a. ouvrir un peu. — S'entr'ouvrir, v. p. pers. entr'ouvert, fendre, percer, faire une incision. — Elargir, v. a. rendre plus large, étendre, devenir plus large.

Aiddrovoc, entre-bailler, v. a. entr'ouvri légèrement.

Aideu, aide, s. m. aider quelqu'un, lui prêter le secours de ses forces, contribuer à son travail, celui qui aide un autre; être entre l'enclume et le marteau, fig. être exposé à deux maux, deux embarras.

Aidfaitt, entrefaites, dans ou; plus usité, sur ces entrefaites, s. f. pl. pendant ce temps-là, et sing. dans l'entrefaite. — Complot, s. m. mauvais dessein formé par deux ou plusieurs personnes.

Aidi, aider, v. a. secourir, assister, servir, aider quelqu'un; aider à une affaire, contribuer au succès, dans la peine, le besoin. — Assister, v. a. aider, secourir, seconder; accompagner pour quelque action, être présent à quelque chose. — Secourir, v. a. aider, donner du secours, assister, secourir quelqu'un; se secourir, s'aider mutuellement, s'entraider. — Seconder, v. a. aider, servir, favoriser, seconder quelqu'un dans un travail, une entreprise; servir de second. — Servir, v. a. assister, être utile, servir de moyen de succès, procurer des, ou une occasion facile. — Soulager, v. a. alléger le fardeau, la charge, en ôter une partie, adoucir, diminuer, soulager la peine, un malheureux, etc. — Contribuer, v. a. aider à l'exécution, au succès d'un dessein, d'une entreprise, y avoir part. — Coopérer, v. a. coopérer à un succès avec quelqu'un, opérer conjointement avec quelqu'un à.

Aidiablé, homme endiablé, adj. enragé, furieux; très-méchant en son genre, chemin, route endiablée, faire endiabler quelqu'un.

Aidière, aiguière, s. f. vase fort ouvert à anse et bec où l'on met de l'eau pour se laver.

Aidketé, s'enquérir, v. pers. faire recherche, s'informer, s'enquérir d'un être, d'affaire d'autrui; s'enquêter, s'enquérir, se soucier.

Aidketeu, curieux, se, adj. qui a de la curiosité, envie de voir, de savoir, d'apprendre, celui qui veut connaître les secrets d'autrui. — Enquérant, e, adj. qui s'enquiert avec trop de curiosité, qui a de l'envie d'acquérir des nouvelles, etc.

Aidketeuze, apparieuse, s. f. femme qui se mêle de faire des mariages, qui appariade les couples. — Duègne, s. f. femme qui veille sur la conduite d'une jeune fille.

Aidlaurdé, entrelarder, v. a. piquer de lard une viande, mêler des ingrédients; entrelarder un ouvrage, y incarcérer des pensées.

Aidlaurdeg, entrelardement, adv. action d'entrelarder, piquer de lard une viande.

Aid le deu, entre les deux, s. m. chose qui n'est ni bonne ni mauvaise, dont on ne peut parler, ni en bien ni en mal. — Tempéré, e, adj. ni trop chaud ni trop froid, mitoyen; entre le sublime et le simple; moyenne température. — Passablement, adv. d'une manière supportable, de telle sorte qu'on puisse s'en contenter; manger, travailler passablement.

Aidmetain, entre-temps, s. m. intervalle de temps entre deux actions.

Aidmetan, intercesseur, s. m. qui intercède pour quelqu'un, sollicite en sa faveur. V. aidketeu.

Aidmeteg, s'ingérer, v. p. (de) se mêler de quelque chose sans en être requis; déconseiller. — Se mêler de courtage par entremise, négociation; faire le courtage. — Maquignonner, intriguer pour vente à profit. — Tatillonnage, s. m. action de tatillonner, d'entrer mal à propos, inutilement dans toutes sortes de petits détails.

Aidmeteu, entremetteur, se, s. m. qui s'entremet, s'emploie dans une affaire entre des personnes. — Courtier, s. m. agent de commerce, celui qui fait une assurance pour d'autre, celui qui s'entremet dans les mariages, qui en fait faire. — Furet, s. m. fam. curieux qui s'enquière de tout dans l'intérieur des familles, qui remédie dans les dissentions. — Maquignon, s. m. fig. fam. celui qui intrigue pour des mariages, des ventes, des échanges, etc. — Rufien, s. m. entremetteur paillard. — Proxénète, s. m. entremetteur, courtier, celui qui négocie un marché honteux.

Aidmeteuze, entremetteuse, duègne. V. aidketeuze.

Aidmett, entremettre (s') v. p. se mêler de, s'entremettre dans une affaire entre des personnes, s'employer pour l'intérêt d'un autre. — Intercéder, v. n. prier pour quelqu'un, solliciter en sa faveur.

Aidmoie, auget, s. m. t. de meunier, bout de la trémie. — Baille, s. m. tringle qui fait tomber le grain sur la meule.

Aidress, aide-femme, s. f. celle qui aide une autre, la seconde, celle qui aide.

Aidroi, endroit, s. m. lieu, côté, place, partie d'espace, patrie, lieu natal; bel endroit, vilain endroit.

Aidteï, entaillé, s. f. incision faite dans le bois, coupure; entretailler un ouvrage, des images, retrancher, découpure, figure découpée.

Aidtejeg, découpure, s. f. taillade faite pour ornement à du papier, à une étoffe; chose, figure, image découpée.

Aidtrauy, éclaircir, v. a. se dit de plant semé trop épais; les éclaircir, rendre moins épais, arracher le surplus des plantes semées.

Aidtrauyeg, écart, s. m. action de s'écarter, d'écarter trop les jambes; accident ou effort des épaules du cheval qui le fait entr'ouvrir par le

relâchement des fibres de l'épaule. — Entr'ouverture, s. f. t. de vét. maladie du cheval qui résulte d'un trop violent écart. — Ecartement, s. m. disjonction, séparation de deux choses qui doivent être jointes; action d'écarter, son effet. — Mémarchure, s. f. entorse d'un cheval qui a fait un faux pas.

Aïe! aïe! interj. exclamation de douleur. — Ah! interj. cri de douleur. — Aï, aïe, hélas! int. de plainte. — *Aïe, mon Dieu!* épiphonème, s. m. exclamation sentencieuse après un récit, une chute, etc.

Aifer, enfer, s. m. lieu du supplice des damnés; bruit, désordre, vacarme; lieu où l'on se déplaît, lieu de douleurs, de peines, de désordres. — pl. séjour des morts, supplice intérieur.

Aifin, enfin, adv. finalement, après tout, à la fin, pour conclure, bref, en un mot, soit.

Aiflé, enfler, v. a. remplir de vent, de fluide, qui augmente de volume; fig. enorgueillir, donner de la vanité, enfler le cœur, augmenter le courage; enfler le cahier, grossir inutilement un écrit; enfler la dépense, y ajouter des articles faux, exagérés. — Enflé, e, adj. emporté, bouffi de colère. — S'enfler, v. p. augmenter de grosseur, de volume. — Météorisé (ventre), tendu, gonflé. — Tumeur, s. f. enflure accidentelle ou éminence contre nature causée par accident ou par maladie, formée à l'extérieur ou à l'intérieur du corps par des parties fluides ou solides, se résout par un résolutif ou par une incision ou suppuration. — Pyogénie, s. f. espèce d'abcès, apostème, formation du pus dans une partie du corps; matière turgescente qui s'enfle. — Oédème, s. m. tumeur molle, blanchâtre, sans douleur, compressible, sans réaction, être enflé; flatuosité, maladie de vents. — Emphysème, s. m. maladie qui fait enfler, tumeur dans le tissu cellulaire de la peau pleine d'air. — Extumescence, commencement d'enflure. — Empyème, s. m. sang épanché, amas de pus dans une cavité, dans la poitrine; opération qui consiste à faire l'ouverture de cette cavité. — Nodus, s. m. t. de méd., tumeur dure et indolente sur les os, le plus souvent l'os du front, la clavicule, le sternum, les os du crâne, du nez, et du palais. — Carcinome, s. m. cancer, tumeur charnue, hétérogène, d'une densité inégale. — Abcès, s. m. tumeur intérieure et extérieure pleine de pus; les abcès se divisent en abcès par fluxion ou par congestion ou critique. — Apostême, enflure extérieure avec suppuration, enflure avec putréfaction, ou collection de pus formé dans un ou plusieurs foyers, se divise en abcès, par fluxion, congestion et en critique. — Anévrisme, s. m. tumeur sanguine contre nature causée par la dilatation ou la rupture partielle ou totale d'une artère, ou par la dilatation d'une portion des oreillettes ou des ventricules du cœur, se divise en vrai ou en faux, en externe ou interne. — Mélicérite, s. f. tumeur enkystée pleine d'humeur jaune. — Suros, s. m. t. de vét. tumeur dure sur la jambe du cheval et dépendante de l'os. — Loupe, s. f. tumeur ronde en kystée sous la peau, ordinairement mobile sans rougeur, sans chaleur, plus ou moins molle. — Anthrax, s. m. charbon, bubon très-enflammé, très-douloureux. — Tympanite, s. f. hydropisie sèche, enflure du bas-ventre causée par les vents. — Trombus, s. m. tumeur formée par le sang épanché autour de l'ouverture de la veine, à la suite de la saignée. — Bubon, s. m. tumeur maligne d'une glande aux aines, ronde ou ovale, dure, douloureuse, circonscrite avec inflammation. — Hydrosarque, s. f. tumeur aqueuse et charnue. — Hydatide, s. f. tumeur graisseuse sur une partie du corps. — Gonfler, v. a. enfler, devenir enflé de vanité, d'orgueil, d'amour de soi; se gonfler, s'enfler, boursouffler, enfler, gonfler. — Fongus, s. m. excroissance charnue, molle et spongieuse, en champignon sur une plaie, un ulcère; superfluité de chair. — Flegmon, s. m. tumeur inflammatoire pleine de sang, inflammation, tuméfaction, enflure non ordinaire, fluxion de clous. — Tumescence, s. f. enflure, gonflement par accident ou par maladie; tumeur cariqueuse, en forme de figue. — Sarcome, s. m. tumeur, excroissance charnue sur une partie du corps. — Crapaud, s. m. tumeur molle sous le talon du cheval. — Oédémasarque, s. m. espèce de tumeur molle, blanchâtre, sans douleur, compressible, sans réaction. — Apostase, s. m. amas de pus loin du point primitif de l'inflammation, abcès dangereux. — Tophus, s. m. tumeur pleine d'une substance craieuse; gonflement calleux d'un os, du périaste.

Aifleg, enflure, s. f. tumeur, bouffissure, grosseur, extension extraordinaire dans une partie ou dans la totalité du corps. — Bouffissure, enflure des chairs. — Boursoufflure, s. f. enflure de la peau. — Extumescence, s. f. commencement d'enflure. — Tuméfaction, s. f. tumeur, enflure non ordinaire. — Diancose, s. f. tuméfaction, enflure, diffusion des humeurs qui s'épandent.

Aiflin, enflure, s. f. tumeur, bouffissure, grosseur, extension d'une partie du corps, ampoule. — *Aiflin de gvo*, avant-cœur, s. m. tumeur contre nature, qui vient aux chevaux, à la poitrine, vis-à-vis du cœur; tumeur sanguine. — Capelet, s. m. enflure au jarret de derrière du cheval.

Aigin, bourriquet, s. m. tourniquet, croix mobile posée horizontalement sur un pivot, moulinet, pièce qui tourne. — Engin, s. m. sorte de machine, ensemble de machines employées surtout à lever des fardeaux; outil compliqué en général. — Tympan, s. m. roue pour enlever l'eau, roue creuse à tambour, sert aux grues, aux calandres et à certain moulin. — Palan, s. m. cordes, moufles, poulies, pour enlever les fardeaux. — *Aigin d' folreie*, levier, s. m. barre propre à soulever le maillet de l'auge et suspend le mouvement sans arrêter le moteur. — *Aigin d' mangon*, tinet, s. m. machine dont se servent les bouchers pour suspendre par les jambes de derrière les bêtes qu'ils ont assommées, écorchées et soufflées.

Aiglet, anglais, e, adj. d'Angleterre; s. m. natif d'Angleterre, langage anglais. — Anglomane, adj. 2 g. imitateur zélé, admirateur outré des Anglais.

Aigleti, garou, s. m. lauréole femelle, mézéréon, bois gentil, dahpné, arbrisseau toujours vert, à baies purgatives et corrosives: puissant caustique; genre nombreux de fort jolis arbustes, mais tous doués d'un suc caustique et malfaisant.

Aigrefin, argoulet, s. m. homme de néant,

qui vit d'industrie, grand raisonneur, babillard, sans état.

Aigreur, ressentiment, s. m. éprouver un ressentiment de, désir de se venger d'une injure. — Inimitié, s. f. haine ouverte et durable, rancune, malveillance; aversion durable pour quelqu'un; vindication.

Aigri, aigrier, aigrir, v. a. rendre aigre, irriter, exciter au ressentiment contre quelqu'un; aigrier les vertus, la chasteté, la piété, l'équité, la probité.

Aigrimoine, aigremoine, s. f. plante rosacée, vivace, agreste, détersive, rafraîchissante et vulnéraire.

Aigurlet, aigrelet, te, adj. un peu aigre; fig. fam. ton, voix, manière aigrelette.

Ail, aigle, s. m. grand oiseau de proie; Bomart en compte onze espèces, savoir: l'aigle commun, l'aigle à tête blanche, l'aigle blanc, l'aigle tâcheté, l'aigle à queue blanche, le petit aigle à queue blanche, l'aigle doré, l'aigle noir, l'aigle barbu ou grand aigle de mer ou orfraie, l'aigle de mer appelé *balbuzard*, l'aigle appelé *Jean-le-Blanc* ou oiseau de St.-Martin; cette espèce d'oiseaux ont la vue perçante, la férocité, la voracité, la force du bec et des serres, peut vivre cent ans, cet oiseau a servi d'étendard à plusieurs nations, les premiers sont les Perses, les Romains. Constantin fut le premier qui introduisit l'aigle à deux têtes, actuellement l'étendard autrichien et russe; les Polonais l'aigle blanc; l'aigle noir pour la Prusse. — Aigre, adj. 2 g. piquant, mordant, acide, voix, son, ton, aigre, aigu, persant, rude. —Acre, adj. 2 g. goût âcre, piquant, mordicant, corrosif; âpre, adj. 2 g. rude au goût.

Aim, aem, s. f. mesures pour les liqueurs en usage dans divers endroits, contient 157 pintes de Paris, 151 litres. — Barriques, barique, s. f. sorte de gros tonneau; futaille bien cerclée pour le transport des vins, genièvres, etc., etc. — Muid, s. m. mesure 288 pintes, tonneau d'un muid de vin, etc., vaisseau, son contenu pots de Verviers, ancienne mesure.

Aimäie, charmeuse ou charmeresse, s. f. femme qui se fait aimer.

Aimail, émail, s. m. pl. émaux, composition de verre coloré, de sels et de métaux, appliqué sur un métal, ouvrage en émail, émail blanc, il y en a de trois sortes, sert à imiter la pierre précieuse, et pour la peinture en émail.

Aiman, aimant, s. m. pierre minérale ferrugineuse, qui a subi l'action électrique ou celle du feu, qui attire le fer et qui dirige naturellement vers le nord une de ses extrémités; était déjà connu du temps de Platon, il est certain que cette découverte avait été perdue et qu'elle n'a été retrouvée que dans le douzième siècle, on la trouve dans les mines de fer. — Aimant artificiel, faisceau de lames aimantées, le premier qui ait tenté cette opération est M. Knight, à Oxford, perfectionnée par Baradelle.

Aimantèg, magnétisme, s. m. propriété de l'aimant, magnétisme animal, fluide de l'aimant ou fluide spécial; son influence du corps magnétique. — Magnétiser, v. a. communiquer le magnétisme animal, le développer; cette science occulte, connue aussi sous le nom de *Mesmérisme*, du nom de son auteur, Antoine Mesmer, médecin allemand, né en 1734, à Mersbourg-en-Souabe; sa propriété est toujours un sujet de doute. Ses propriétés sont au nombre de trois principales, l'attraction, où il attire le fer, la vertu de se tourner vers le pôle; l'inclination étant suspendue s'incline vers l'horizon.

Aimauf, aimable, adj. 2 g. digne d'être aimé, qui possède les qualités propres à plaire, personne, vertu, objets, manières aimables; s. m. pl. les aimables, ceux qui plaisent, cherchent à plaire; engageant, insinuant, attirant. — Personne accessible, adj. 2 g. abordable, dont on peut approcher; condescendant, e, adj. qui a de la condescendance. — Courtois, e, adj. civil, affable, poli; gracieux dans ses paroles, ses actions, son accueil, qui agit courtoisement. — Charmeur, se, s. qui charme; charmeuse, femme qui se fait aimer, qui charme, séduit. — Condescendant, e, adj. qui a de la condescendance, de la complaisance, qui fait qu'on se rend aux sentiments, à la volonté d'autrui.

Aimaublumain, aimablement, adv. d'une manière aimable.

Aimbour, Embourg, commune du canton de Fléron, arrondissement et province de Liége; sa population est de 725 habitants.

Aimé, aimer, v. a. (un être), avoir de l'affection, de l'attachement, de l'amour pour lui, trouver son plaisir dans la félicité d'autrui, avoir de l'amour. — S'aimer, v. pron. se plaire, se chérir soi-même, s'aimer dans un lieu, s'y plaire, y profiter, y réussir. — Chérir, v. a. aimer tendrement, chérir sa famille, sa patrie, ses peines, ses erreurs; chérissable, digne d'être aimé, chéri. — Affectionner, v. a. aimer, avoir de l'affection, de l'inclination, du penchant pour; s'affectionner, s'attacher. — Adorer, v. a. rendre un culte, se prosterner devant avec respect, fig. aimer passionnément, adorer une femme, des enfants, etc. — Couru, e, adj. personne aimée, suivie, recherchée; appeter, désirer vivement par instinct une personne. — Idolâtrer, v. a. être idolâtre de; aimer avec trop de passion, idolâtrer ses enfants, sa patrie; idolâtrer sa femme, très-souvent pour son malheur. — Méritant, e, adj. qui a beaucoup de mérite, digne d'être aimé. —*Aimé darey*, aimer à la folie, éperdument, avec une passion extrême. — Eperdument amoureux, adv. aimer passionnément, violemment; paraimer, v. a. aimer passionnément.

Aimeg, estime, s. f. s. pl. cas, état, que l'on fait, d'un être, d'une personne, de son mérite, de sa vertu, opinion favorable. — Prédilection, s. f. préférence d'affection, avoir marqué de la prédilection pour, prédilection folle, dangereuse, injuste. — Affection, s. f. amour, attachement pour une chose, une personne; ardeur à faire ou à dire quelque chose par attachement. — Courtoisie, s. f. civilité, honnêteté, avoir de la courtoisie, bon office rendu à quelqu'un; philogynie, s. f. amour pour les femmes. — Appétence, s. f. action d'appéter; désir violent et naturel par instinct.

Aimon, Edmond ou saint Edme, s. m. né au bourg d'Abendon, se retira en France et y mourut en 1241, canonisé en 1249; il y a quatre saints Edmond; se fête 16 novembre. — Roi des Anglais orientaux, Ivar, chef des Danois, le fit

attacher à un arbre en 870, et mourir à coups de flèches.

Ainemi, ennemi, e, adj. s. qui veut, qui fait du mal; qui a de l'aversion, qui hait, contraire antipathique; adversaire, antagoniste.

Aing, Seppia, s. m. espèce d'encre noir que l'on retire de la vessie de la sèche, poisson connu sous le nom d'araignée de mer, elle servait aux anciens pour écrire. — Encre, s. f. liqueur, pâte colorée pour écrire, imprimer; l'encre commune est un liquide noir qui sert à tracer les caractères des manuscrits; elle est en général composée de tanin et d'acide gallique unis à l'oxyde de fer et tenu en suspension dans l'eau par une solution de gomme du Sénégal; encre double d'un noir tirant sur le violet; rosette, s. f. encre rouge. — Encre indélébile, dont M. Braconnet, l'inventeur, a fait insérer la recette dans les annales chimiques de 1829; jamais elle ne s'efface. — Encre de sympathie, s. f. encre, liqueur sans couleur, qui se colore au feu, etc., Waitz la fit connaître en 1705. — Encre de couleur, encre rouge, verte, jaune, bleue, etc., encre d'imprimeur, sa composition ne se trouve dans aucun ouvrage.—Encre de la Chine, pendant longtemps on a conservé de fausses notions sur la nature et sa préparation, sa recette a été imprimée en 1807. — Encre de sûreté, formée presqu'en entier de carbone, est inaltérable; encre d'imprimeur; encre lithographique, encre en poudre. — Ancre, hameçon, haim ou hain, sur petit crochet pour prendre le poisson.

Ainpereur, autocrate, s. m. Empereur *de Russie*, qui gouverne de sa seule autorité.

Ainplett, achat, s. m. emplette, acquisition à prix d'argent; chose achetée, faire une ou des emplettes. — Emplette, s. f. achat des marchandises.

Ainpli, emplir, v. a. de rendre plein, s'emplir, devenir plein. — Amplier, v. a. augmenter, une mesure, mesure comble. — Gorger, v. a. rassasier, souler, fig. remplir, combler, se gorger, se remplir jusqu'à la gorge; rempli.

Ainte, entre, préposition de lieu, au milieu, parmi, dans, en, ou à-peu-près au milieu.

Aintraie, entrée, s. f. lieu par où l'on entre, action d'entrer, premier mets, entrées, pl. droit privilégié d'entrer, droit que l'on paye à l'entrée d'une ville. — Réception, s. f. cérémonie, pour recevoir un membre, jour de son entrée dans une. — Baie, s. f. nom générique de toutes les ouvertures que l'on pratique dans les murs et dans les cloisons, pour les portes et les croisées, plage, rade, bras de mer entre deux terres, terminée par un cul de sac, rade, petit golfe. — Orifice, s. m. goulot, ouverture du corps, large orifice, entrée étroite d'un vase, d'un tuyau, d'une artère, d'un ajustage. — Bouche, s. f. entrée d'une carrière, d'un puits, d'un tuyau, etc.; bouche du four, fermée d'une porte en tôle pour y introduire du pain. — Ouverture, s. f. fente, trou, espace vide dans, ouverture d'un angle. — Porte, s. f. ouverture pour entrer dans un lieu clos, entouré, fermé, et pour en sortir, ouverture pour. — Bassin, s. m. sorte de port; endroit d'un port où les vaisseaux jettent l'ancre.

Aintrak, entr'acte, s. m. intervalle entre les actes, ce qui le remplit, chant, musique, danse, entre deux actes.

Aintran, entrons, participe passé du verbe entrer; passer du dehors en dedans.

Aintré, entrer, v. n. passer du dehors en dedans, s'engager à; commencer, pénétrer dans, prendre part, entrer en s'engageant. — Pénétrer, v. a. percer, passer à travers, toucher vivement, entrer bien avant, entrer dans un lieu; emboucquer, entrer dans.

Aintredeu, entretoile, s. f. sorte de parure en réseau ou dentelle, entre deux bandes de toile, d'un bonnet, pour servir d'ornement.—Taillure, s. f. broderie de rapport; pièces découpées et appliquées sur un fond, pour orner.

Aintrognieu, bout-à-deux, se, adj. capricieux, chagrin, morose, fantasque, bizarre et quinteux. — Morose, adj. 2 g. morne, triste, chagrin, difficile, bizarre. — Quinteux, se, adj. 2 g. fantasque, bourru; sujet à des quintes, à des bizarreries, à des caprices, personne, humeur, esprit quinteux. — Fantasque, adj. 2 g. capricieux, bizarre, extraordinaire, qui a des fantaisies inégales et brusques.

Aintrefaite, entrefaite, s. f. dans, ou plus usité sur ces entrefaites; pendant ce temps-là; dans l'entrefaite.

Aintremelé, entremêler, v. a. mêler parmi, insérer, mêler, entremêler des choses avec d'autres, s'entremêler, s'entremettre. — Pourfiler, v. a. entremêler des tissus de différentes couleurs dans une pièce de drap, etc., t. de tisserand. — Mêler, v. a. brouiller ensemble des choses qui doivent être séparées.

Aintremize, entremise, s. f. interposition, action d'une personne qui interpose, son office, son crédit pour aider. — Aide, moyen, secours, ministère; médiation par laquelle une chose se fait, action de s'entremettre.

Aintruprainan, entreprenant, e, adj. qui entreprend, hardi, téméraire; qui usurpe le droit d'autrui; homme, humeur.

Aintrupraînde, entreprendre, v. a. prendre la résolution de; faire quelque chose, quelque action; s'engager à faire quelque chose à certaines conditions, attaquer quelqu'un, le poursuivre, le persécuter, le pousser, le railler, tourmenter, etc., etc.

Aintrupraindeu, entrepreneur, se, s. celui qui entreprend à forfait un édifice, une besogne, un ouvrage considérable, selon le devis, le prix fixé.

Aintruprize, entreprise, s. f. action d'entreprendre; ce qu'on a entrepris de faire; dessin formé et commencé, etc., etc. — Equipée, s. f. action, entreprise, démarche indiscrète sans succès.

Aintrutain, entretemps, s. m. intervalle de temps entre deux actions; il arriva dans l'entretemps.

Aintrutien, entretien, s. m. action d'entretenir; subsistance et vêtement, dépense; ce qu'on donne pour entretenir; entretien dispendieux; conversation, discours, propos; leur sujet; avoir un grand, un long entretien, avec, etc. — Colloque, s. m. entretien entre deux ou plusieurs personnes; conférence de deux partis opposés. — Conversation, s, f. entretien familier, sans cérémonie, avec égalité; entrer, être en conver-

sation, lier, renouer, animer, entretenir la conversation.

Aintrutneu, entreteneur, s. m. celui qui entretient une femme, hors mariage.

Aintrutni, entretenir, v. a. tenir en bon état ; faire subsister un être en tel état ; rendre durable, réparer un, fournir à la subsistance; entretenir ses pensées, ses rêveries, penser, méditer, rêver à ; arrêter et faire tenir ensemble. — S'entretenir, v. récip. converser avec quelqu'un, parler de son prochain ; s'entretenir de linge, d'habits, etc., s'entretenir, se tenir réciproquement, mutuellement l'un à l'autre. — Tenu, e, adj. entretenu, soigné ; bien cultivé ; converser, v. n. s'entretenir familièrement.

Aintrutneg, entretenément, s. m. t. de prat., entretien, subsistance ; ce qu'on donne à quelqu'un pour la nourriture et l'habillement.

Aintruvey, entrevoir, v. a. voir imparfaitement, ou en passant ; je n'ai fait que l'entrevoir ; s'entrevoir, avoir une entrevue, se rendre visite.

Aintruvow, entrevue, s. f. visite, rencontre concertée pour se voir, parler d'affaire, avoir une entrevue.

Ainvelopp, enveloppe, s. f. tout ce qui enveloppe, couvre, garantit, de part en entourant ; adresse de lettres ; involure ou tégument. — Baline, s. f. grosse étoffe de laine pour emballer des marchandises. — Couvert, s. m. enveloppe, adresse d'un paquet ; couverture, t. de métier, enveloppe ; prétexte caché.

Ainviron, environ, adv. prép. à-peu-près ; presque; un peu plus, un peu moins; environs, s. m. pl. lieux d'alentour, circonvoisins.

Ainvironé, environner, v. a. (de), entourer, environner des murs; fig. de flatteurs, de gloire; enfermer, être autour de... s'environner.

Aipereur, Empereur, s. m. chef souverain d'un empire ; monarque dont le titre et le pouvoir sont supérieurs à ceux des Rois, ou qui au moins a la prééminence sur d'autres souverains, titre donné à tous les généraux Romains, Jules César, s'étant fait nommer dictateur perpétuel, l'an 708 de la fondation de Rome, prit le nom d'Empereur, que le peuple lui déféra pour marquer l'autorité absolue dont il jouissait dans la république, dès lors ce nom fut un titre de dignité. Le peuple français ayant nommé Napoléon Bonaparte, Empereur, en 1804, fut sacré par Pie VII, le 2 décembre de la même année ; fut forcé d'abdiquer en 1815, par suite de revers et de la coalition de tous les potentats de l'Europe ligués contre lui. — Potentat, s. m. celui qui a la puissance souveraine dans un grand État.

Air, air, s. m. fluide qui entoure le globe, gaz inodore, transparent, pesant, élastique, composé d'oxygène et d'azote; l'un des principaux agents de la nature, réputé autrefois l'un des quatre éléments, vent, son passage, fente, ton, suite de ton formant un chant, air, manière, façon de parler, d'agir, de marcher, de se conduire, de se vêtir, ressemblance, attitude, taille, port, mine, physionomie, apparence ; prendre l'air, se promener au grand air. — Climat, s. m. région ; pays, eu égard à la température de l'air et à ses effets, climat qui a un air doux, salubre, malsain. — Atmosphère, s. f. masse d'air qui entoure la terre; fluides légers qui entourent de même d'autres corps célestes ou terrestres. — Température, s. f. disposition, état actuel, qualité de l'air. — Aire de vent, s. f. espace dans la boussole pour chaque vent. — Façon, s. f. manière, air, mine, maintien, port d'une personne, avoir bonne, mauvaise façon, tournure ridicule, affectée. — Lazzi, s. m. mouvement; jeu muet d'un comédien. — Faste, s. m. s. pl. vaine affectation d'éclat, de parure, ostentation; magnificence déplacée, ridicule; d'une manière fastidieuse. — Cintre, s. f. figure en arcade, courbure d'une voûte, règle pour cintrer, arcade pour soutenir une voûte. — Fausse-air, s. f. charge de patras sous le carreau, plâtre, mortier sous les dalles de trottoir. — Ère, s. f. point fixe d'où l'on compte les années; ces années, ère chrétienne. — Erre, s. f. train; allure, marche d'une affaire; suivre les erres, marcher sur les erres de quelqu'un. — Aire, s. f. place unie pour battre le blé; aire, ce dont on couvre un pont, un chemin, un plancher, ce sur quoi on y marche. — Airée, s. f. t. d'agriculture, gerbes contenues dans l'aire. — Arrhes, s. f. pl. argent, etc., gages d'un marché, assurances de son exécution, que l'on perd si on se rétracte. — Allure, s. f. démarche ; façon de marcher, d'une personne, manière d'agir, de se conduire ; on reconnaît l'hypocrite à ses allures. — Tournure, s. f. tour, disposition, forme du corps, prendre, donner, se donner une tournure infatuée, ridicule. — Ambiant, e, adj. fluide, air qui entoure, qui nous environne, qui nous enveloppe, t. de phys. — *Air du tabeur*, diane, s. f. batterie du tambour au point du jour, ou réveil-matin ; battre au champ le rappel, l'assemblée ou au drapeau la générale, l'alarme, la charge, la breloque, l'ordre, la messe et divers pas redoublés, la retraite au quartier tous les soirs. — La dragonne, s. f. batterie du tambour particulière aux dragons. — *Air kontain*, allègre, adj. 2 g. qui a le visage riant. — *Air kovrou*, ciel, horizon brumeux, adj. couvert de brume ; temps brumeux, peu clair, qui tient de la brume, temps abnobilé, couvert.

Airem, soupirail, raux, s. m. ouverture pour éclairer aérer un souterrain, une cave. — Larmier, s. m. fenêtre ébrassée qu'on pratique au niveau du pavé pour éclairer les caves. — Bure d'aérage, s. m. espèce de cheminée d'un bure qui lui donne de l'air, attire le mauvais air d'un bure. — Martinet, s. m. hirondelle qui a les quatre doigts en avant ; grand martinet d'Espagne et connu dans plusieurs autres pays, à plumage d'un brun sombre noir, c'est la plus grande de toutes les espèces d'hirondelles, et de la grosseur de l'étourneau.

Airmet, arc-en-ciel, s. m. iris, météore en arc plus ou moins étendu, varié de mille couleurs, composé de plusieurs bandes formées et produites par la réfraction de la lumière dans les molécules d'eau qui forment les nuages; ces couleurs sont : rouge, orange, jaune, vert, bleu, indigo et violet, etc. ; un spectacle aussi magnifique que celui que présente ce phénomène a dû frapper les premiers humains et les saisir d'étonnement. Les hommes sauvés du déluge l'ont reçu comme un signe de paix de la part de Dieu et les anciens en ont fait une divinité sous le nom

d'Iris ; la cause de ce météore n'était pas ignorée des anciens.

Aireg, aérage, s m. aération, action d'aérer un lieu, courant d'air introduit dans les travaux souterrains et sans lequel les mineurs ne pourraient travailler qu'au risque de leurs jours par l'absence de l'air vital.

Aireur, apparence, s. f. extérieur, dehors des choses, probabilité, vraisemblance, indices, signes qui déterminent le jugement, apparence de couche ou affoncement d'une veine qui ne mérite pas d'être exploitée, aireur de veine.

Airi, aérer, v. a. donner de l'air; mettre en bel air, en bon air, en plein air; en grand air, chasser le mauvais air d'une maison. — Ressembler (a), v. n. avoir de la ressemblance, de la conformité, du rapport avec un être.

Airieg, ressemblance, s. f. rapport, conformité entre des êtres; il y a de la ressemblance entre, avec. — Rapport, s. m. conformité, analogie, avoir du rapport a, avec. — Conformité, s. f., rapport, ressemblance entre des choses conformes. — Fraîcheur, s. f. frais, agréable, froidure, fraîcheur de l'air, fraîchement, par un frais agréable. — Playonnage, s. m. manière de soutenir la paroi de puits rond d'un petit diamètre; consiste a plier des branches vertes de chêne dans l'intérieur des extractions. — *Airieg de solo*, parolie, s. m. image du soleil réfléchissant dans une image.

Airieu, frais, s. m. froid agréable, aimer, craindre le froid. — Aéré, s. m. lieu, endroit où coule un bon air, sain. — Brise, s. f. petit vent frais et périodique, brise du matin, brise du soir, embaumée.

Airir, arroche, s. f. plante à pétale, potagère, rafraîchissante, émoliente; arroche blanche, ou bonne dame, fallette sontanelle, arroche rouge, puante ou vulvaire, antyhistérique. — Grippesou, s. m. avare, usurier.

Airkett, petit cintre, s. f. arcade de bois que le charpentier confectionne au maçon pour construire une voute surboissée au tiers point.

Airson, archet, s. m. petit arc de bois, de métal, tendu par du crin ou une corde pour jouer du violon, pour faire tourner un poinçon, sert à divers arts et métiers, les uns au moyen d'une corde, d'autre d'une bande de cuir ou de nerf de taureau. — Archet de briquetier, petit archet dont la corde est de fil de fer; il s'en sert pour couper la terre qui excède le moule; les musiciens s'en servent pour frotter les cordes des violons, de la quinte et de la basse et le faire vibrer, celui-ci est formé de quatre parties: la baguette, la hausse et les crins, frotté de colophane. — Arc, s. m. arme, matière, fer, bois courbé en demi-cercle pour lancer des flèches.— Arçon, s. m. archet de chapelier pour battre la laine, les poils et les mettre en état d'être employés.

Aisi, ainsi, adv. de la sorte, de cette sorte, de cette façon; il s'exprime ainsi.

Aiss, lierre terrestre ou rondette, s. m. lierret, reniforme; terrette, herbe St.-Jean, plante vivace, labiée, excellent vulnéraire apperitif pour les ulcères, la phtysie, l'asthme pituiteux, diurétique; le suc aspiré par le nez soulage les maux de tête. — Cendrier, s. m. partie du fourneau où tombe la cendre; ce qui la reçoit, partie inférieure d'un fourneau destinée à recevoir les cendres. — Atre, s. m. foyer où l'on fait le feu. — Foyer, s. m. âtre, place où se fait le feu; chauffoir, fourneau, fanal. — Potager, s. m. fourneau pour faire les potages. — Fourneau, s. m. sorte de vaisseau pour mettre le feu; meuble de cuisine ayant un ou plusieurs trous à feu pour cuire les viandes, etc.

Aitrutnaw, entretenue, s. f. celle qui est entretenue par un homme hors mariage.

Aiw, eau, s. f. l'un des quatre prétendus éléments, corps composé d'oxygène et d'hydrogène; liquide, pluie, mer, lac, rivière, source, étang; humeur, sérosités dans le corps; suc des fruits, sueur; lustre des perles, des pierreries; liqueurs artificielles.—pl. jets d'eaux, cascades, etc.; eaux plattes, qui alimentent les étangs sans pouvoir jaillir. — Source, s. f. endroit où l'eau sort de terre. — Rivière, s. f. eau qui coule dans un lit assez grand pour pouvoir porter bateau et qui se jette dans un fleuve. — Fleuve, s. m. grande rivière qui se rend sans changer de nom à la mer. — Lac, s. m. grand amas d'eau dormante au milieu d'une contrée sans issue apparente ou considérable. — Etang, grand amas d'eau sans cours dans les terres; grand amas d'eau soutenu par une chaussée où l'on nourrit des poissons. — Réservoir, s. m. lieu fait pour amasser et conserver certaines choses, de l'eau, des poissons, etc. — Vivier, s. m. étang où l'on met des poissons pour peupler. — Canal, s. m. conduit de l'eau, longue pièce d'eau, lit d'une rivière, rivière factice dont l'eau est retenue par des écluses. — Eaux minérales, sont divisées en deux grandes divisions, les eaux minérales froides et les eaux minérales thermales et artificielles. — *Aiw dal hé*, la Vesdre, petite rivière qui sort du territoire prussien, entre dans cette province dans la commune de Membach, baigne ensuite Goe, Limbourg, Baelen, Bilstain, Andrimont, Stembert, entre dans la commune de Verviers au-dessus de la Basse-Crotte, baigne les montagnes au nord de la ville qu'elle traverse dans toute sa longueur, en laissant une partie de ses eaux entrer dans une écluse et former un canal pour alimenter les nombreuses fabriques. Ce canal rentre dans la rivière au-dessous de l'usine Vandresse, et poursuit son cours en baignant Hodimont, Lambermont, Ensival, Wegnez, Theux, Pepinster, Cornesse, Drolinval, Fraipont, Nessonvaux, Olne, Forêt, Vaux-sous-Chèvremont et Chênée, où elle se jette dans l'Ourthe. — *Aiw el bouze*, hydrocèle, s. f. hydropisie des bourses, tumeur du scrotum avec fluctuation molle, le plus souvent transparente, indolente; elle se divise en hydrocèle par infiltration et en hydrocèle par épanchement; hydrocèle du lardon, des vaisseaux, spermatique, et hydropique du sac herniaire; hydatidocèle des bourses.

Aiwaïe, Aywaille, s. m. commune du canton de Louveigné, arrondissem. de Liége, d'une population de 2116 habitants.

Aiwi, puisoir, s. m. vaisseau de cuivre à anse pour puiser l'eau, la bière, le salpêtre, etc. — Cornue, s. f. vase de cuivre qui sert à transvider les lessives des citernes dans les baquets et à transporter le savon de la mise.

Aiwiss, aqueux, se, adj. de la nature de l'eau.

plein d'eau, qui a trop d'eau, fruit aqueux, qui cause des nausées. — Fade, adj. 2 g. insipide, qui n'a point ou peu de goût, qui n'a rien de piquant. — Séreux, se, adj. aqueux, chargé de sérosité.

Aiwlenn, hydropisie, s. f. tumeur aqueuse; enflure du corps causée par l'épanchement des eaux dans le tissu cellulaire du corps, d'un fluide lymphitico-séreux dans une cavité, ou même dans tout le corps, avec tuméfaction et mollesse sans élasticité. — Hydrocéphale, s. f. hydropisie de la tête, fièvre cérébrale, collection d'un fluide aqueux dans le cerveau ou ses enveloppes, son siége peut être à l'extérieur ou à l'intérieur du crâne. — Ascite, s. f. hydropisie du bas-ventre; collection d'un fluide aqueux dans la cavité abdominale; de toutes les hydropisies c'est celle qui se présente le plus souvent dans la pratique, quelquefois compliquée avec d'autres affections hydropiques. — Anasarque, s. f. enflure oedémateuse du corps; hydropisie du tissu cellulaire répandue sur tout le corps, formée par l'infiltration des eaux entre la peau et les chairs et conservant l'impression des doigts. — Grenouillette, s. f. tumeur pleine de salive sous la langue, ou ranule, tumeur sous la langue de forme oblongue ou ronde, elle fait souvent saillie au-dessous du menton, il met obstacle à la liberté de parler et d'avaler. — Hydarthre, s. m. hydropisie des articulations; collection d'eau contenue dans la membrane synoviale qui tapisse les articulations, surtout celles des genoux. — Hydrothorax, s. m. hydropisie de poitrine; épanchement d'un liquide séreux dans une ou dans les deux cavités de la poitrine; quelquefois même dans un kyste particulier, on le nomme, hydromédiastine et hydropéricarde. — Hydromètre, s. m. hydropisie de la matrice, tumeur dans la région du bas-ventre, rémittente, circonscrite, présentant la forme de la matrice, elle croît par degrés, cède à la pression; sans difficulté d'urines. — Hydrorachir, hydropisie des vertèbres, spina-bisida, tumeur aqueuse, molle, située dans une des régions de la colonne vertébrale, maladie propre aux enfants, souvent en naissant.

Ajanssé, agencer, V. agjansé.

Ak, acte, s. m. manifestation, action d'un agent; opération; effet d'une puissance; tout ce qui se fait ou se fera, thèses, discours, discussions en public, partie d'une pièce dramatique, d'une pièce de théâtre, d'une action en général; écrit obligatoire, écrit portant obligation ou décharge, déclarations, conventions ou stipulations faites entre partie, convention réciproque; acte sous seing-privé, tout ce qui se fait par un officier de justice, un notaire, etc., acte est synonyme du mot fait. — Action, s. f. opération d'un agent de l'autorité, qui dresse acte ou procès-verbal, de contraventions, etc. — De dernière volonté, testament, s. m. acte authentique ou privé, qui contient les dernières volontés, les derniers écrits. — Judiciaire, s. f. acte, bail, vente, ordre, formes judiciaires, fait en justice; acte déclaratif, qui déclare la volonté ou quelque chose. — Acte extra-judiciaire, adj. 2 g. qui ne fait pas partie d'une procédure; acte déclaratoire, par lequel on déclare juridiquement. — Acte déclinatoire, s. m. par lequel on décline: acte annulatif, adj. qui annulle. — Acte unilogue, adj. 2 g. où un seul parle; qui exprime la volonté d'un seul.

A kabass, bras-dessus, bras-dessous, s. m. avec amitié, intimité, en s'embrassant, les bras entrelacés les uns dans les autres, passer le bras sous celui d'une autre personne, comme sous une anse de panier.

Akademeie, académie, s. f. réunion publiquement reconnue des savants, d'hommes de lettres, d'artistes; son local; universités en Allemagne, section de l'institut, de l'université, en France; écoles d'équitation, d'escrime, de dessin; académie de musique, l'Opéra-Français; celle-ci fut établie en 1669, par l'abbé Perrin, introducteur des ambassades du duc d'Orléans; celle de peinture et de sculpture en 1645, par Louis XIV; l'académie française a été instituée en 1635, par le cardinal de Richelieu; celle de chirurgie en 1731, par Peyranie; celle des sciences fut établie en 1666 par les soins de M. Colbert.

Akahoté, fagoter, v. a. mettre en mauvais ordre, mal arranger, grossièrement comme une cahote.

Akajou, acajou, s. m. ou anacarde, arbre d'Amérique, sans aubier, à noix, bois pour la marqueterie; l'anacardier des indes, dont on connaît deux espèces qui atteignent aux dimensions de nos plus grands chênes. Ce n'est que depuis le commencement du dernier siècle que le bois d'acajou est connu en Europe; tout le monde possède aujourd'hui des meubles en acajou.

Akalandé, achalander, v. a. donner des chalandes, des pratiques, du crédit, de la vogue, de la réputation.

Akalandeg, achalandage, s. m. art, action d'achalander, de s'achalander, t. de commerce, établissement des relations entre les vendeurs et les acheteurs.

Akali, alcali, s. m. oxydes qui ont été longtemps pris pour des corps d'une nature particulière; la potasse, la soude qui sont des oxydes de potassium, de sodium; l'ammoniaque, qui est composé d'hydrogène et d'azote, les alcalis sont caustiques, souvent fétides; réunis avec les acides, ils forment les sels neutres; alcali fixe, sous forme solide permanente. — Alcali volatil, qui s'évapore à une température peu élevée; substance alcalifiable, convertissable en alcali.

Akanaillé, encanailler, v. a. mettre avec de la canaille, rendre tel, s'encanailler, v. p. fréquenter, s'allier à de la canaille.

Akaparé, accaparer, v. a. faire un accaparement; accaparer quelqu'un, s'en emparer; acheter pour revendre. — Monopoler, v. a. faire le monopole, ou convention inique pour faire hausser le prix de quelque chose, ou l'altérer; vente, achat privilégié par un seul individu, contraire à la liberté du commerce. — Monopoliser, v. a. exercer le monopole, commerce inique.

Akapareg, accaparement, s. m. monopole sur les denrées, amas fait pour revendre à plus haut prix lors de la disette, spéculation onéreuse pour le peuple, surtout des denrées de première nécessité.

Akapareu, monopoleur, s. m. qui fait le monopole; l'accaparement. — Accapareur, s. m. celui qui accapare, monopoleur.

A karakal, en spirale, en hélice autour d'un cylindre, d'un cône, ou reportée sur un plan; spirale d'Archimède, tuyau en spirale pour élever l'eau.

Akasia, acacia, s. m. pl. acacias, arbre à fleurs blanches, jaunes ou roses, à grappes légumineuses; robinia, acacia rose.

Akatt, chasser le chat, v. a. faire en aller le chat.

Akaublan, accablant, e, adj. qui accable, qui peut accabler, affaire, nouvelle, charge, reproche, réflexion accablante, incommode, etc.

Akaublé, accabler, v. a. de maux, par le mal; abattre par la pesanteur, par trop de charge, par l'excès des coups, des maux, des affaires, des embarras; faire succomber sous le poids, surcharger, combler, de biens, d'injures, de politesses, de caresses, de travail, etc. — Opprimer, v. a. accabler par violence, par force, par autorité, tenir dans l'oppression. — Appresser, v. a. presser fortement, gêner la respiration; appresser, opprimer quelqu'un. — Persécuter, v. a. vexer, inquiéter, tourmenter par des voies injustes, des poursuites violentes, importunes; persécuter quelqu'un.

Akaublumain, accablement, s. m. état de celui qui est accablé, par le chagrin, la maladie, etc., grandes surcharges d'affaires. — Persécution, s. f. vexation, poursuite injuste et violente, importunité, persécution continuelle, fatiguante; grande, insupportable persécution. — Oppression, s. f. action d'opprier, d'oppresser; vivre, dans, sous l'oppression; état de ce qui est opprimé; oppresse, étouffement.

Akausion, occasion, s. f. rencontre, conjoncture des temps, des lieux, des affaires propres à; sujet, ce qui donne lieu à; moment favorable, propice, attendre, trouver, manquer, saisir l'occasion aux cheveux; combat dans une rencontre.

Akausioné, occasionner, v. a. donner lieu, occasion à un mal; causer, occasionner un mal.

A kavaie, à califourchon, s. m. jambe de çà, jambe de là, comme étant à cheval; califourchon, monture ordinaire.

A kauze, à cause de, prép. pour l'amour, en considération de; à cause que, conjug. parce que, pour cause, à ses causes.

Akaw, acculement, s. m. état d'une voiture qui baisse son arrière; mettre accul, mettre les timons d'une charrette en l'air.

Akdision, addition, s. f. ce qui est ajouté à une chose, opération de calcul, par laquelle on trouve un nombre qui forme la somme de plusieurs nombres d'années; ligne, note, marginal; augmentation, première règle d'arithmétique.

Akdisioné, additionner, v. a. ajouter des nombres l'un à l'autre pour connaître le total.

Akdisioneg, sommage, s. m. t. de métier, calcul, appréciation, supputation.

Akdisionel, additionnel, le, adj. qui est ou qui doit être ajouté, centime additionnel, ajouté à la cotisation.

Akdoné, habituer, v. a. accoutumer à; faire prendre une habitude. — Habitué, e, adj. accoutumé; s'habituer, s'accoutumer. — S'adonner, v. pers. se plaire particulièrement à; s'attacher avec soin à; s'appliquer, se livrer avec passion à; voir souvent, fréquenter.

Akeduc, aqueduc, s. m. canal souterrain ou extérieur, sommet élevé au-dessus du sol pour conduire les eaux d'un lieu à un autre suivant un niveau de pente, sont construits et voûtés en maçonnerie et revêtus d'une choppe en mortier de ciment, etc.

Aket, akett, acquêt, s. m. gain; bien acquis; chose acquise; avantage, profit; les biens acquis en commun par deux époux. — Emplette, s. f. achat de marchandises; faire emplette, des emplettes, faire une ou des emplettes. — Achat, s. m. emplette, acquisition à prix d'argent, chose achetée, faire un, des achats, des acquisitions, terre, maison, etc. — Acquit, s. m. bien acquis en communauté d'époux; tout ce que l'on acquiert par son travail, son talent, son industrie.

Akechi, apaiser, v. a. adoucir, calmer, apaiser, l'agitation, la violence, l'émotion, le mal, la douleur, la colère, etc., rendre coi. — Adoucir, v. a. rendre plus doux; adoucir, la colère, l'humeur, la douleur, rendre moins fâcheux. — Calmer, v. a. rendre calme, apaiser; calmer, v. a. s'apaiser, devenir calme, se calmer. — Mitiger, v. a. adoucir, rendre plus aisé à supporter; mitiger une loi, une morale, une règle. — Neutraliser, v. a. rendre neutre, tempérer un effet de colère, etc.

Akechihan, adoucissant, e, adj. 2 g. s. m. remède qui adoucit. — Calmant, s. m. remède qui calme les douleurs.

Akeuil, accueil, s. m. réception bonne ou mauvaise faite à quelqu'un qui arrive; faire accueil à quelqu'un, le bien recevoir.

Akjektif, adjectif, adj. et s. mot qui indique le mode, la qualité, le caractère, et se joint au subst.

Aki, acquit, s. m. quittance, décharge, certificat de paiement, payer à l'acquit ou par l'acquit de sa conscience pour éviter tout reproche; action de s'acquitter, de faire l'acquit de son devoir; t. de bill. premier coup joué, donner l'acquit; acquit de franchise, certificat d'acquisition pendant le temps de franchise; acquit à caution, billet qui exempte de visite pendant la route. — Acquit patent, scellé en forme, être évident; acquit de transit, passavent, ordre de laisser passer des marchandises. — Quittance, s. f. acte par lequel le créancier confesse avoir reçu et tient quitte; donner quittance, tenir quitte; congédier, refuser les offres. — *A ki mieu*, à qui mieux, mieux, adv. à l'envi l'un de l'autre.

Akisision, acquisition, s. f. action d'acquérir, chose, terre, maison acquise.

Aklamasion, acclamation, s. f. cri de joie, d'applaudissement, d'admiration; approbation à haute voix. — Exclamation, s. f. cri fait par admiration, surprise, joie, indignation, désir ou fureur, etc.; faire une grande exclamation. — Interjection, s. f. mot pour exprimer la surprise, la douleur, la colère subite, etc.

Aklapé, acculer, v. a. pousser dans un coin, dans un endroit où l'on ne peut reculer; s'acculer, se serrer, se ranger dans un coin. — S'adosser, se coller contre.

Aklaursi, éclaircir, v. a. rendre clair ou plus clair; mettre dans tout son jour; donner le lustre. — Eclaircie, s. f. endroit clair d'un ciel brumeux, endroit clair d'une sombre forêt d'où on a coupé des arbres, des broussailles.

Aklébi, rendre clair, mou, liquide un objet dense ou compacte; le rendre plus coulant, plus liquide; opérer sa liquéfaction, de solide devenir liquide. — Clarifier, v. a. rendre clair et net un liquide, etc., trouble; opérer la clarification. — Décuire, v. a. rendre les sirops, les confitures plus liquides, moins cuits, en y mettant de l'eau; remédier à l'excès de la cuisson.

Aklevé, élever, v. a. dresser, soigner, nourrir dès l'enfance jusqu'à l'adolescence; instruire, donner l'éducation. — Alimenter, v. a. nourrir, fournir les aliments à; entretenir, alimenter une personne. — Nourrir, v. a. entretenir, servir, fournir d'aliments; sustenter, allaiter, élever, instruire les enfants, former leur esprit et mœurs. — Sustenter, v. a. entretenir la vie de l'homme par les aliments; nourrir, sustenter un enfant jusqu'à un certain âge.

Aklimaté, acclimater, v. a. accoutumer à un nouveau climat une plante, etc.

Akmagnté, acquérir, v. a. rendre sien un domaine par achat, des fruits de son épargne; faire acquisition de, ou une. — Acquisition, acheter insensiblement, se procurer des choses les unes après les autres. — Amasser, v. a. faire amas ou des amas, accumuler, entasser, amonceler, par petites portions; amonceler des richesses. — Thésauriser, v. n. amasser des trésors, de l'argent, etc., par pécule, fruit du travail et de l'industrie; amasser des richesses. — Epargner, v. a. user d'épargne, d'économie, ménager la dépense, son bien, son argent dans les dépenses; lésiner.

Akmagnteg, accession des richesses, s. f. accroissement, augmentation des biens; ce qui survient d'avantageux; acquisition, etc.

Akmagnteu, thésauriseur, se, s. qui thésaurise, amasse de l'argent; qui use de lésine, fait de grandes lésineries.

Akmaieté, apprivoiser, v. a. rendre doux, moins farouche, le rendre plus familier, moins farouche. — Augmenter, v. a. agrandir, accroître par augmentation; augmenter en quantité ses richesses, etc.; acquérir, acheter, se procurer par ses soins.

Akmoid, habituer, v. a. accoutumer à, faire prendre une habitude, habituer au travail, etc., apprivoiser. — Se plaire, v. n. à la ville, à la campagne, partout, se trouver bien dans, etc. — Se familiariser, v. pers. se rendre familier, s'accoutumer à.

Akmoirdou, habitué, s. m. qui a pris habitude dans un lieu, un état, une profession.

A koi, à quoi bon, interj. marque l'étonnement.

A koinn, encorné, e, adj. qui a des cornes, bélier encorné; encorner, garnir de cornes. — En angle, s. m. angle droit, aigu, obtus, saillant, rentrant; coin du mur, endroit, réduit caché.

Akoir, mezzo terminé, s. m. parti moyen, expédient pour terminer, concilier. — Accord, s. m. convention pour terminer un différend; accommodement; consentement donné à une chose; union d'esprits; conformité de goûts, de volontés, de sentiments, d'opinions, de jugements, de décisions, etc., bonne intelligence, union, pacte, convention, accordement. — Atermoiement, s. m. accommodement avec des créanciers pour les payer à termes convenus. — Accommodement, s. m. accord d'un différend; moyen, expédient de conciliation, réconciliation. — Convention, s. f. accord, pacte de deux ou plusieurs personnes, convention tacite, verbale, par écrit; ce dont on convient. — Concorde, s. f. conformité de volonté, de cœurs; paix, bonne intelligence; union, concorde, sociétés. — Symétrie, s. f. proportion de grandeur, des figures, des parties d'un corps entre elles et avec le tout, qui se raccordent. — Accordailles, s. f. cérémonie pour la signature des articles du mariage; arpège, s. m. batterie successive des notes qui composent un accord.

Akoirdauf, accordable, adj. 2 g. qui se peut, se doit accorder.

Akoirdé, accorder, v. a. demeurer d'accord, de concéder, reconnaître pour vrai; donner; mettre d'accord, concilier; ôter la contradiction. — Octroyer, v. a. concéder, accorder, donner ce qu'on pourrait refuser. — Diapho, s. f. accord dissonnant par le choc de deux sons.

Akoiri, acquérir, v. a. rendre sien un domaine par achat; faire acquisition de, ou une acquisition, acheter, se procurer un bien. — Gagner, v. n. acquérir, faire des progrès; avancer.

Akoisté, accoster, v. a. aborder quelqu'un, l'approcher pour lui parler. — S'accoster, v. pron. hanter, fréquenter, avoir habitude avec. — A côté, adv. au côté; auprès, à droite ou à gauche; marcher côte à côte, à côté l'un de l'autre.

Akolad, accolade, s. f. embrassement, cérémonie pour la réception d'un chevalier; signe d'union; trait qui embrasse plusieurs articles, plusieurs lignes; choses mises deux à deux. — Embrassement, s. m. action d'embrasser. — Embrassade, s. f. action de deux personnes qui s'embrassent.

Akolid, acolyte, s. m. clerc promu à l'acolytat; qui n'a pas encore fait de vœu libre. — Acolytat, s. m. le plus haut des quatre ordres mineurs chez les catholiques.

Akomondauf, accommodant, e, adj. complaisant, facile, femme accommodante, traitable; personne, esprit, humeur accommodante. — Traitable, adj. 2 g. esprit, personne traitable, douce, avec qui on peut traiter.

Akomondé, accommodé, v. a. ajuster, arranger, ranger, apprêter à ou pour manger; coiffer, accommoder une personne, rendre propre; rétablir, raccommoder; concilier, terminer à l'amiable; réconcilier; conformer; faire convenir, faire cadrer; traiter favorablement, maltraiter. — S'accommoder, v. pers. se conformer à être propre à quelqu'un, à sa bienséance. — Transiger, v. a. passer un acte pour accommoder une affaire. — Salir, v. a. rendre sale; ternir; se salir de crotte, de boue, de salissure, etc. — Assoupir, v. a. adoucir; suspendre, calmer un différend, pour un temps, empêcher l'éclat, le progrès, les suites d'un mal, d'une séduction, d'un crime.

Akomondeg, accommodage, s. m. apprêt de mets, de viandes; coiffures, arrangement des cheveux, ses frais. — Accommodement, s. m. accord d'un différend; moyen, expédient de conciliation, réconciliation, ajustement pour se rendre commode. — Transaction, s. f. acte par lequel on transige sur un différend, consentir à une transaction.

Akomondmain, accommodement, s. m. accord d'un différend; moyen, expédient de conciliation, réconciliation; ajustement, etc. — Arrangement, s. m. ordre, état de ce qui est arrangé, conciliation entre partie, divisé. — Conciliation, s. f. action de concilier; réunion de personnes divisées.—Médium, s. m. moyen d'accommodement, moyen terme; milieu, compensation.

Akomugni, communier, v. a. administrer, recevoir l'Eucharistie, le sacrement auguste de nos autels.

Akonjuré, conjurer, v. a. exorcisser; écarter les démons, les tempêtes par des prières, des conjurations. — Exorcisser, v. a. user d'exorcisme, pour chasser les démons; exorcisser quelqu'un, le ramener à la raison. — Evoquer, v. a. appeler, faire venir à soi, faire apparaître; évoquer les âmes, les esprits.

Akonjureg, conjuration, s. f. paroles magiques, pour conjurer les démons, les tempêtes, etc., prières, instances. — Exorcisme, s. m. paroles et cérémonies pour exorcisser, chasser les démons.

Akonjureu, conjurateur, s. m. prétendu magicien qui conjure les démons, les tempêtes.

Akonkoisté, escorter, v. a. faire escorte; accompagner pour guider, protéger, conduire, cotoyer avec quelqu'un. — Convoyer, v. a. escorter, accompagner des marchandises, etc., passant dans une ville sujet à l'octroi municipal. — Accompagner, v. a. aller, suivre, escorter un troupeau de, sujet à l'octroi, par sûreté de fraude, V. akoisté.

Akonpli, accomplir, v. a. achever tout-à-fait, effectuer sa promesse, mettre à exécution un projet, un vœu, un désir; l'exécuter.

Akonplihmain, accomplissement, s. m. exécution entière, achèvement parfait, des promesses, d'un dessein, d'une prophétie. — Achèvement, s. m. action d'achever; fin, exécution entière, accomplissement d'une chose.

Akonté, considérer, v. a. estimer, avoir égard, faire cas de quelqu'un, de quelque chose, le regarder, l'examiner attentivement. — Estimer, v. a. faire cas de, estimer quelqu'un; être bien vu de lui, d'accord, en harmonie avec ses amis, la compagnie.

Akonfrauf, se trouver étrange de sa nouvelle position, habitude, etc.

A-konpt, à-compte, s. m. en déduction, somme payée; à-compte d'une plus forte somme. — Arrher, v. a. s'assurer d'un achat, d'une emplette par des arrhes; former un ou des arrhements, sur une ou des marchandises.

Akoplé, accouplé, v. a. joindre par couple; mettre deux à deux; s'accoupler, v. récip. se joindre pour la génération, unir. — Apparier, v. a. assortir, unir, par paires; apparier des, mettre ensemble deux à deux, s'accoupler. — Adoué, e, adj. accouplé, apparié. — Assortir, v. a. réunir des choses, fig. des personnes, des couleurs qui se conviennent; joindre, apparier ensemble, chose, personne assortie.

Akopleg, accouplement, s. m. assemblage par couple; dispositions des; deux à deux; loger deux soldats ensemble. — Accouple, s. f. couple, lien pour attacher, pour accoupler les chiens.

Akoré, accouré, venez à la hâte; venir promptement.

Akopleuze, apparieuse, s. f. qui fait des mariages.

Akori, accourir, v. a. courir, venir à la hâte, aller promptement vers. — Se rassembler, v. pron. se réunir, se rassembler en hâte, pour un but. — *Akori d'brid abataw*, accourir avec impétuosité, avec une vitesse extrême, sans dessein.

Akôroy, corroyer, v. a. ratisser, manier, adoucir, apprêter le cuir; battre le fer chaud, près de fondre, sonder des barres, joindre en une seule. — Corroyer, pétrir la terre glaise à pieds nus ou au pilon pour faire un corroi.

Akostar, couturé, e, adj. marque de coutures, visage couturé de petites véroles. — Cicatrise, s. f. marque des plaies et des ulcères guéries, marque d'une balafre.

Akostumanze, accoutumance, s. f. habitude prise, coutume de faire, de souffrir quelque chose.

Akostumé, accoutumé, v. a. donner, faire prendre une habitude, une coutume, habituer à. — Styler, v. a. former, dresser, habituer, endoctriner quelqu'un.

A kou, à cul, s. m. voiture penchée en arrière; on dit une voiture accule, pour dire la charge pèse plus sur le derrière que sur le devant.

Akoufté, couvrir, v. a. mettre une chose sur une autre, pour cacher celle-ci; s'envelopper, se couvrir pour avoir chaud; se blottir, se ramasser dans un tas; s'accroupir, se tapir, se cacher en se tenant courbé, ramassé, dans son lit; se blottir dans.

Akouiné, cuisiner, v. n. faire la cuisine; apprêter les viandes; potager, faire le potage, etc. — Assaisonner, v. a. accommoder, accompagner d'ingrédients pour rendre agréable des mets au goût.

Akoukeie, accouchée, s. f. femme qui vient d'accoucher. — Femme primipare, adj. f. qui accouche pour la première fois.

Akouki, accoucher, v. n. accoucher d'un garçon, d'une fille; mettre au monde; enfanter. — Enfanter, v. a. accoucher d'un enfant; délivrance, accouchement, mettre un enfant au monde.

Akoukieu, accoucheur, s. m. celui qui accouche une femme, dont la profession est d'aider les femmes dans leurs couches; accoucheuse, sage-femme.

Akoukmain, accouchement, s. m. enfantement; accouchement naturel, après un terme de neuf mois. — Enfantement, s. m. action d'enfanter, hâter, faciliter l'enfantement.

Akoursi, accourcir, v. a. rendre plus court; diminuer de longueur; accourcir un manteau, un ouvrage, son chemin, se raccourcir, devenir plus court. — Raccourcir, v. a. accourcir; rendre plus court une robe; raccourcir un discours, un chemin, diminuer.

Akoutrumain, accoutrement, s. m. habillement; vêtement; parure, ajustement ridicule.

Akové, couver, v. a. se dit de l'oiseau qui échauffe ses œufs en se tenant couché dessus; moyen employé pour les faire éclore.

Akovri, liter, v. a. couvrir les draps, etc., pour qu'ils ne prennent pas la teinture; liter de paille, de fumier, de sable, etc, — Couvrir, v. a. V. akoufté; préserver, v. a. garantir au moyen d'une couverture, envelopper, entortiller quelque chose.

Akoï, empoigner, v. a. prendre, empoigner par force, se rendre maître d'un, etc. — Assaillir, v. a. attaquer, empoigner vivement quelqu'un; fig. nous fûmes assaillis par un orage, une tempête; assaillir avec impétuosité.

Akreu, accroître, v. a. augmenter, accroître le bien, le mal, rendre plus grand, plus étendu, son bien, son domaine, sa puissance; s'accroître, v. pers. devenir plus grand, aller en augmentant; foisonner, abonder, produire davantage. — Accroît, s. m. augmentation d'un troupeau, etc., des propriétés foncières.

Akreueg, accroissement, s. m. augmentation, agrandissement d'un corps, d'un état, de biens; accumulations, amas, etc. — Ampliation, s. f. extension, augmentation; hyperbole, s. f. exagération excessive, vérité enflée et grossie. — Exagération, s. f. discours, expression qui exagère, hyperbole, action, habitude, désir d'exagérer, excès factice, exagération trompeuse, perfide, mettre de l'exagération en tout, exagérer, ce que l'on ajoute en exagérant un récit, etc. — Amplification, s. f. discours par lequel on étend un sujet; exagération, amplification d'un objet.

Akreuou, accrut, 3e pers. du v. accroître, plus grand, plus étendu; accrus, s. m. pl. rejetons produits par les racines. — Amp''fié, e, augmenté, étendu par des discours, grandi en hauteur, devenu grand.

Akrecr, vendre, acheter à crédit, s. m. sans payer de suite; avec la réputation de solvabilité, d'exactitude à payer.

Akreyou, mis ou pris à crédit, s. m. pris à terme ou à volonté.

Akrochi, saisir, v. a. prendre tout d'un coup avec vigueur, saisir, empoigner quelqu'un, une chose. — Accrocher, v. a. attacher, suspendre à un crochet; agrafer, v. a. attacher avec une agrafe.

Akrok, accroc, s. m. déchirure d'une étoffe, etc., en accrochant, ce qui accroche. — En crochet, s. m. en tige courbée, en croc. — Hameçonné, s. m. aigu et courbé comme un hameçon, un crochet.

Akrokté, accrocher, v. a. V. akrochi.

Akrokteg, accrochement, s. m. action d'accrocher, son effet.

Akropeg, accroupissement, s. m. état d'une personne accroupie.

Akropi (S'), s'accroupir, v. pron. se baisser le derrière près des talons; s'asseoir sur ses talons; accroupissement, état d'une personne accroupie. — Se blottir, v. pers. se ramasser dans un tas; s'accroupir.

Akropou, accroupi, e, blotti, e, V. akropi. — A croupetons, adv. d'une manière accroupie.

Aksan, accent, s. m. ton plus ou moins fort, élévation ou abaissement de la voix sur une syllabe, prononciation vicieuse, agrément du chant; accent grammatical, signe qui indique le son grave ou aigu, la syllabe brève ou longue; en français, accent aigu sur l'é; grave sur l'è et l'à et sur où, adv. circonflexe sur les voyelles longues et contractées, accent logique ou rationnel, qui indique la connexion, accent pathétique ou oratoire qui exprime les sentiments et les communique; l'accent du cœur, pl. sons de la voix : chant, accent plaintif; mélodieux, doux accents.

Aksar (ox), sans défaut, s. m. qui n'a pas des trous, n'est pas endommagé, n'a pas d'imperfection.

Akseignar, signe, s. m. marque, indice, qui sert de désignation; marque, tâche sur la peau; démonstrations extérieures.

Akseigni, enseigner, v. a. instruire, montrer une science, indiquer, donner connaissance, donner des lumières, des connaissances. — En doyer, v. a. montrer quelqu'un ou quelque chose au doigt; assigner, indiquer, faire connaître. — Indiquer, v. a. à montrer au doigt; marquer, enseigner, donner à connaître, servir d'indices, en offrir, désigner, etc. — Montrer, v. a. indiquer; exposer aux yeux; faire voir, faire ou laisser paraître, enseigner à quelqu'un, donner des signes, etc. — Instruire, v. a. enseigner, donner des leçons, des préceptes pour les mœurs, une science, etc., informer, donner connaissance, etc. — Démontrer, v. a. montrer aux yeux, démontrer la vérité, démontrer qu'une chose est vraie, témoigner par des marques extérieures, etc. — Circonscrire, v. a. donner des limites, mettre des bornes, des jalons, des brandons autour. V. Rainau.

Akseigneu, démonstrateur, s. m. celui qui démontre, qui indique, qui instruit, qui montre, qui enseigne, etc.

Akseptauf, acceptable, adj. 2 g. qui peut, qui doit être accepté; valable, adj. 2 g. recevable, qui doit être reçu en justice, etc. — Recevable, adj. 2 g. qui peut être admis, doit être reçu, marchandises, excuses, offre, etc.—Admissible, adj. 2 g. recevable, valable; qui peut être admis.

Akseptausion, acceptation, s. f. action de recevoir, d'agréer, d'admettre.

Aksepté, accepté, v. a. agréer ce qui est offert, recevoir ce que l'on offre; prendre pour agréable. — Initier, v. a. admettre, initier aux cérémonies secrètes; fig. aux mystères, à une science, à la politique; fam. aux ruses, aux finesses d'une profession. — Agréer, v. a. recevoir favorablement, accueillir, trouver bon, avoir pour agréable, faire un accord mutuel, etc. — Acquiescer, v. n. déférer, céder; se soumettre, consentir à; adhérer, acquiescer à ce que l'on désire.

Aksepteg, acquiescement, s. m. adhésion, soumission à la volonté d'autrui, consentement à l'exécution d'un titre, etc. — Agréation, s. f. action d'agréer, d'approuver; acceptation, s. f. action de recevoir, d'agréer, accept. d'un don, d'une offre, promesse de payer.

Aksetsi, accessit, s. m. récompense de celui qui approche d'un prix; acte, certificat qui le constate.

Akset, accès, s. m. abord, facilité d'approcher; émotion, retour périodique de la fièvre, sa durée sans intermission, attaque d'un mal périodique; mouvement passager; avoir accès auprès de quelqu'un. — Paroxisme, s. m. accès, redoublement, temps le plus fâcheux de la maladie.

Aksi, pigeon tâchetés, mouchetés, à ailes noir, rouge. — *Aksi d'ver*, pigeon de colombier, ou domestique, noir et blanc, ou gris et blanc, à plume scapulaire, cendré plus ou moins foncés.

Aksidain, accident, s. m. cas fortuit; ce qui arrive par hasard, événement imprévu, *absolu-*

ment pris au mal, malheur, chose fâcheuse; symptômes, circonstances aggravantes, ce qui survient d'imprévu, circonstances, incidents, accidents.

Aksidennté, accidentel, le, adj. qui arrive par accident, par hasard, circonstance accidentelle qui n'est pas l'essence du sujet ou d'un être, qualité accid. l'opposé de constant et principal. — Maladif, ive, adj. personne maladive, valétudinaire; sujet à être malade; à un accès périodique; malsain, atteint, attaqué d'un mal, d'un accès, d'une maladie.

Aksion, action, s. f. mouvement de l'être qui agit, qui produit un effet; tout ce qu'on fait, mouvement considéré comme cause, mouvement qui a un but; geste, manière de se mouvoir, maintien, contenance, évènement, demande, poursuite en justice, droit de le faire, discours public, sermon, plaidoyer, harangue, combat, chaleur, véhémence dans les gestes, etc.

Aksionair, actionnaire, s. m. qui a une action de commerce, celui qui prend des billets a la loterie.

Aksioné, actionner, v. a. intenter une action en justice contre quelqu'un.

Aksur, atteindre, v. a. frapper de loin, saisir, toucher de loin, toucher à une chose éloignée, joindre en chemin, attraper. — Atteint, e, adj. frappé d'une pierre, etc. affligé d'un mal. — Attraper, v. a. atteindre en courant après quelqu'un, faire pénétrer dans le sens d'un discours la pensée de l'auteur.

Akteur, acteur, trice, s. m. et f. artiste dramatique, dont la profession est de réciter un rôle dans une pièce de théâtre, qui a part à une action, un jeu, une intrigue, une partie de plaisir, etc.

Akuia, quia (être, mettre à), adv. hors d'état de répondre; être au bout de son latin, ne savoir plus où l'on est, et ne savoir que faire.

Akuidmain, acquittement, s. m. action d'acquitter; de payer ses dettes, de satisfaire; de se libérer. — Elargissement, s. m. mise en liberté, ordonner l'élargissement, obtenir son élargissem.

Akuité, acquitter, v. a. rendre quitte, libérer des dettes, décharger d'une accusation, payer ses dettes. — Innocenter, v. a. déclarer innocent, absoudre; apurer un compte, le faire clore, en payer le reliquat et s'en faire donner quittance.— Absoudre, v. a. absout ou absoute, déclarer innocent un accusé, décharger du crime.

Akumulé, accumuler, v. a. amasser et mettre ensemble, en monceau, en tas.

Akumuleg, accumulation, s. f. amas des choses ajoutées les unes après les autres.

Akumuleu, accumulateur, s. m. qui accumule des écus, des vivres; fait des accumulations.

Akuzé, dénoncer, v. a. déclarer, publier, faire connaître, déclarer le nom publiquement, déférer en justice ou secrètement un coupable, l'impliquer dans une accusation; l'imputer d'une chose blâmable. — Accusé, e, adj. s. traduit en justice par suite d'une accusation, inculpé devant une cour criminelle. — Accuser, v. a. charger d'une accusation; rendre, plaindre en justice contre quelqu'un; déférer en justice, découvrir le crime. — *Akuzé onn od,* s'en prendre à quelqu'un, lui imputer le mal qui arrive; l'en accuser, l'en rendre responsable, l'inculper.

Akuzeu, délateur, trice, dénonciateur; accusateur; accusateur secret; action de délation, d'une accusation secrète.

Akuziné, cousiner, v. a. appeler quelqu'un cousin; vivre comme cousins.—Accousiner, v. a. appeler cousin, traiter quelqu'un de cousin, de bons amis.

Akuzineg, cousinage, s. m. parenté entre cousins; l'assemblée des parents; famille, amis.

Ak wan? quand irez-vous à? adv. aujourd'hui, à telle heure.

Akwanze, semblant, s. m. apparence, faux semblant, faire semblant de feindre; ne faire semblant de rien, cacher son dessein. — Simulation, s. f. déguisement; simuler, feindre; faire apparaître comme réel ce qui ne l'est pas.

Akwati, s'accroupir, v. a. se baisser le derrière près de terre, se poser à plat, plier les deux jambes, s'abaisser.

A labaie, en hâte, promptement, avec diligence, vitesse.

A labouchar, exposer, v. a. à l'embouchure; d'un feu nourri, d'une pièce de canon, être exposé en butte aux.

A labri, à l'abri de, adv. à couvert, en sûreté, on dit à l'abri de la pluie, ou mieux sous l'abri d'un bois, refuge, logement, toit, ombre, lieu couvert, qui est en sûreté. — Abrier, v. a. protéger, mettre à l'abri, t. de jard. — Couvert, s. m. avoir le couvert, toit, ombre, lieu couvert d'arbres, en sûreté, protégé, défendu.

A ladvinan, à l'avenant, adv. à proportion; comparativement à; adv. par comparaison, de deux choses.

A lag, en âge, s. m. *V.* ag.

Alaie, allée, s. f. passage commun entre deux murs parallèles; passage, espace entre deux rangs d'arbres pour se promener, passage, galerie; action d'aller, pas et démarches. — Vestibule, s. m. t. d'architecture, première pièce dans un édifice d'où l'on communique aux escaliers et aux divers appartements. — Couloir, s. m. long passage de dégagement dans un édifice; première pièce qui se présente avant d'entrer dans les autres pièces, sert de communication aux escaliers; couloir de droite ou de gauche. — Contre-allée, s. f. allée latérale et parallèle à l'allée principale, petite allée à côté d'une grande avenue ou d'une route. — Percée, s. f. ouverture dans un bois, sa perspective; baie de croisée distribuée dans une façade pour donner du jour. — Tortillère, s. f. petite allée tortueuse dans un bois.

A laiw, cri au feu, s. f. cri d'alarme pour faire courir au feu; voix haute et poussée avec effort pour exciter les bourgeois à se porter au premier éclat d'un sinistre.

A lamain, en main, s. f. terme de jeu qui est le premier à jouer, en carte; avoir l'amain, le premier en carte, sous la coupe.

Alan, allant, s. m. qui va, qui vient, pl. les allants et venants, ceux qui vont, qui viennent. — Allant, e, adj. qui aime à aller, à courir, alerte. — Ingambe, adj. 2 g. personne ingambe, légère; dispos; alerte, vigilant, attentif.—Leste, adj. 2 g. homme, personne leste; léger dans ses mouvements; fig. prompt dans ses affaires.

Alanbik, alambic, s. m. vaisseau pour distiller, vase en cuivre étamé ou en étain et quelquefois

en verre, qui sert à la distillation, l'assemblage de l'alambic se compose de trois pièces, la chaudière ou cocarbite, le chapiteau et le réfrigérant ou condensateur.

A lapozid, être en main, s. f. en état, à portée de faire, de donner, de porter secours, etc.

Alarm, alarme, s. f. cri, signal pour faire courir aux secours, au feu, frayeur, épouvante subite; inquiétude.

A lauh, à l'aise, adv. sans peine; commodément; à l'aise; paix et aise, vie tranquille et aisée.

Alaurgi, élargir, v. a. rendre plus large, élargir un habit, des souliers, etc., élargir un prisonnier. — Ecarquiller, v. a. écarter trop, écarquiller les jambes, ouvrir trop les yeux. — Amplier, v. a. amplier un prisonnier, le tenir moins resserré. — Divariquer, v. a. écarter, étendre une plaie, etc.—*Alaurgi on dret*, élizer, v. a. lizer, tirer un drap en large par ses lisières. — Lizer ou élizer, v. a. tirer un drap par les lisières pour en ôter les faux plis.

A lavir, sans dessein, s. m. sans intention aucune de ce que l'on fait et l'on dit, avec insouciance. — En aveugle, adj. 2 g. aveuglement, sans connaissance, sans intelligence, au hasard, à l'aventure, à tout évènement, étourdiment. —

Alavni, dorénavant, adv. désormais, à l'avenir, dans la suite.

A la waud, être au guèt, s. m. épier, guetter, guet-apens, embûche dressée pour ou faire un grand outrage, desseins prémédités pour nuire. guet-apens. — Etre, se mettre, se tenir en embuscade, embûche dans un lieu couvert, dans un bois pour surprendre, être aux écoutes. — Attentif des yeux à ce qui se passe dans une affaire pour en profiter, épionner.

Al baf, à la bafferie, s. f. bafre, repas abondant, action de manger, de s'empiffrer; empiffrer quelqu'un, le faire manger excessivement.

Albass, albâtre, s. f. pierre calcaire de la nature du marbre, mais plus diaphane, se trouve en Toscane blanc comme la neige, facile à tailler; on en fait des figures, des statues, des colonnes, des vases; il s'en trouve aussi en France; l'art de travailler l'albâtre était inconnu à Paris en 1806, l'on doit cette industrie au sieur Gazzoli, qui, le premier, en a établi une fabrique.

Al baub, faire la barbe de quelqu'un, en présence et par bravade.

Al begett, au sommet, s. m. le haut de la tête, le comble, le bout, la cime, la pointe, partie la plus élevée d'un pic, etc., faîte. — Pinacle, s. m. élévation; sommet, la partie la plus élevée d'un édifice; combles, pointe, bout, extrémités d'un corps, d'une chose.

Albom, album, s. m. cahier de papier blanc; tablettes de voyageur pour inscrire des notes, etc.

Al cheg, chargé, e, adj. faix, fardeau, ce qui est porté à la fois, porter une charge d'homme, d'un cheval, etc., revenir à la charge, renouveler.

Al cheraw, au labour, s. m. labourer, fendre et retourner la terre avec une charrue, une herse; façon qu'on donne à la terre en labourant.

Al dacher, courir, v. n. errer çà et là, les mauvais lieux, les cabarets, se promener, négliger sa besogne, courir les guilledoux.

Al drif al draf, confusément, adv., faire arranger d'une manière confuse, confondre, mêler ensemble des choses indistinctement, brouillé sans ordre, obscur, embrouillé, embarassé; brédi bréda, verbiage précipité.

Al dubaan (*bân*), à la débandade, adv. confusément, sans ordre; vivre, faire, laisser tout aller à la débandade, à la merci, à la discrétion; une troupe est à la débandade quand ses rangs sont rompus et qu'il n'existe plus aucun ordre; à la bille bande, en confusion.

Al dubaug, se jeter dans la débauche, s. f. s'abandonner aux plaisirs de la table, des filles, de divertissement, aux usages déréglés, etc.

Al du lon, al du lonk, le long de, prép. de lieu, de temps, sur les bords, longer, marcher le long de la rue, d'un bois,, d'une propriété.

Alé, aller, v. n. marcher, se mouvoir, se transporter; passer d'un lieu à l'autre, aller à, au but, vers quelqu'un; filer, aller de suite, l'un après l'autre, près à près, filer, passer; entrer sans éclat; bouger, se mouvoir de sa place. — Branler, v. a. agiter, mouvoir, remuer, faire aller deçà et delà. — Mobile, adj. qui se meut, apte à être mu. — Hocher, v. a. secouer, branler la tête, remuer, mouvoir quelque chose, faire un ou des mouvements. — Cadrer avec, v. n. convenir, avoir du rapport, s'ajuster, se dit des choses qui se cadre. — Seoir, v. n. être convenable, assorti. — Mouvoir, v. a. donner du mouvement, une impulsion, remuer, s'agiter, faire agir; tout d'une haleine sans interruption. — Par couche, s. f. se dit des choses mises par lit, l'un sur l'autre, par imbrication, superposition de corps, de feuilles, etc.

A ledreu, à l'endroit, s. m. lieu, partie, beau côté d'une étoffe, le côté le plus avantageux, l'opposé de l'envers.

Alégoreie, allégorie, s. f. fiction dont l'artifice est de présenter à l'esprit un objet de manière à lui en désigner un autre; discours, image, figure, tableau qui exprime ou représente une chose et en fait entendre une autre, allusion à droite. — Métaphore, s. f. fig. de rhétorique qui est fondée sur une comparaison et change le sens naturel des mots en un autre sens. — Parabole, s. f. allégorie, similitude dans l'Evangile qui enveloppe une vérité importante. — Fiction, s. f. invention fabuleuse; mensonge, dissimulation, déguisement de la vérité.

Alegué, alléguer, v. a. citer, alléguer une autorité, un passage, un fait, un texe, un auteur, avancer, mettre en avant. — Citer, v. a. alléguer, citer un passage, un fait pour preuve.

A lekar, isolé, e, adj. seul, écarté des habitations, qui n'est adossé à aucun autre mur, qu'on peut tourner autour, maison isolée.

Alé ktoir, biaiser, v. n. être, aller, mettre des biais, n'agir pas sincèrement, détourner un peu le sens. — Obliquer, v. a. marcher de biais, indirectement, par inclinaison.

Aléluya, alléluia, t. dont l'église se sert pour exprimer sa joie.

Alenn, alène, s. f. outil de cordonnier pour percer le cuir, pour coudre les souliers, etc., poinçon courbe emmanché. — Haleine, s. f. faculté de respirer; air attiré et repoussé par les poumons, bonne, mauvaise, douce haleine; haleine puante, fétide, insupportable, repoussante; respiration, prendre, reprendre haleine, courte

haleine, haleine de vent, souffle léger, courte haleine, asthme, respiration fréquente et très-pénible, causée par l'obstruction d'un poumon ou des poumons. — Souffle, s. m. vent fait en poussant l'air avec la bouche, haleine. — Respiration, s. f. action de respirer, fonction animale qui consiste dans l'aspiration et l'expiratipn alternatives d'une portion d'air au moyen des poumons, on aspire l'oxygène et l'azote, on expire de l'azote et de l'acide carbonique.

Alert, alerte, adj. 2 g. personne alerte; vigilant, attentif, sur ses gardes; vif, gai; alarme subite. — Agile, adj. 2 g. léger et dispos; qui agit, se meut aisément. — Fringant, e, adj. fort alerte, fort éveillé, fort vif; enfant sémillant.

Alett, alichon, s. m. planche de la roue d'un moulin sur laquelle tombe l'eau pour la faire tourner. — Jantilles, s. f. pl. ais qu'on met autour d'une roue de moulin et qui frappent par la chute de l'eau. — Aube, s. f. planchette rectangulaire, attachée sur des coyaux où l'eau la presse et fait tourner la roue.

A leveie, à l'envie, adv. avec émulation, le désir d'égaler ou de surpasser quelqu'un dans une chose louable.

A leviair, à l'envers, adv. le côté le moins beau d'une étoffe, du côté de l'envers; en sens contraire, le dessus, dessous; en désordre. — Contraire, adj. 2 g. et s. m. qui est opposé, chose contraire, opposée, choses diamétralement opposées.

Aléze, allége, s. m. petit mur qui sert d'appui dans les croisées et moins épais que le pied droit dans une embrassure.

Alézet, allez-vous-en, haut le pied, retirez-vous.

Alfabett, alphabet, s. m. ensemble, en apparence, régulier de lettres d'une langue, on entend le catalogue des lettres usitées dans une nation pour la représentation des sons élémentaire de la langue qu'elle parle; Cadmus est le premier qui ait introduit en Europe des caractères alphabétiques.

Al foiss, par force, adv. par violence, avec de grands efforts, comme malgré soi, contre son idée.

Al feie, à la fois, en une seule fois, ensemble, conjointement.

Algéb, algèbre, s. f. science du calcul des grandeurs en général, représentées par des lettres, calcul des quantités indéterminées; langue du calcul; fig. chose incompréhensible; c'est à Diophante, qui vivait à-peu-près dans le quatrième siècle de l'ère chrétienne, qu'on attribue l'invention de l'algèbre; Léonard de Pise l'apporta en Italie en 1400.

Al hap, à la hâte, adv. précipitamment, agir, parler, faire à la hâte, promptement, à la volée, en courant.

Al hauze, à l'encan, s. m. cri public pour vente à l'enchère des marchandises ou des meubles par un officier ministériel.

Al hip al hap, grossièrement, adv. d'une manière grossière, travailler, parler, répondre, repousser grossièrement.

Aliag, alliage, s. m. mélange, union de métaux, de matières; des choses moindres avec des choses plus précieuses, amalgame. — Aloyage, s. m. alliage et mélange des métaux pour leur donner l'aloi; mélange, résultat des choses mêlées. — Argenton, s. m, est un composé de cuivre, de nikel et de zinc; 1 partie de nikel, 2 de cuivre et 1/2 de zinc; ce sont les Allemands qui l'ont fait connaître.

Alianze, alliance, s. f. union, affinité, parenté par mariage; confédération, union, ligne des Etats; affinité spirituelle entre les parrains, les marraines, union, mélanges de choses.—Bague, s. f. de mariage, de métal, emblème de l'union conjugale, se place au doigt indicateur de la main gauche. — Confédération, s. f. ligue, alliance des Etats, des peuples, des citoyens libres, des mécontents, s'unir, se joindre, se lier par fédérations. — Coalition, s. f. réunion d'opposants, de puissances, de choses contre une autre, action de se coaliser.

Alibi, alibi, s, m. présence dans un lieu autre que celui indiqué; prouver un ou des alibis.

Alié, allié, e, s. m. joint par affinité. — Confédéré, e, adj. uni par alliance, allié par confédération.

Aligneg, alignumain, s. m. alignement, s. m. ligne droite pour aligner; action d'aligner; ordre pour s'aligner, disposition sur une ligne droite.

Aligny, aligner, v. a. ranger sur une même ligne droite; ajuster, polir, rendre régulier. — Viser, v. a. mirer, regarder au but, pour y atteindre, y adresser un coup avec une balle, etc. — Borgnoyer, v. a. regarder avec un seul œil pour aligner; planter des jalons en ligne droite.

Alimain, aliment, s. m. nourriture, ce qui se mange, se digère, nourrit, entretient l'existence; les productions de la nature sont divisées en trois règnes : l'animal, le végétal et le minéral; ce dernier ne produit que des assaisonnements et des remèdes.

Alimainté, alimenter, v. a. nourrir, fournir les aliments, fournir à, entretenir quelqu'un. — Sustenter, v. a. entretenir la vie de l'homme, par des aliments, nourrir.

Alizé, usé, e, adj. émoussé, détruit, détérioré, rapé, altéré, diminué par l'usage ou le temps, se limer, le drap se lime par le frottement. —Fruste, adj. médaille, marbre pierre antique, coquille fruste, effacée, usée par le frottement.

Al kampagn, villégiature, s. f. séjour à la campagne.

Al kaspoïe, à la gribouillette, adv. jeu d'enfants qui se dispute une chose qu'on leur a jetée, pièces de monnaie éparpillées.

Al kaw, à la queue, s. f. à la file, à la suite, à la queue l'un après l'autre; à la traîne qu'un autre traîne. — A la file, s. f. les derniers de la file, sur le derrière de la file. — Être en serre-file, s. m. officier, sous-officier placé derrière un peloton pour maintenir les files.

Alkett, quêter, v. a. faire la quête; demander et recueillir des aumônes. — Faire une, la cueil lette, s. f. pour les pauvres, pour des œuvres pieuses; aller à la cueillette pour les saints dans les églises catholiques.

Alkohol, alcool, alcohol, s. m. esprit de vin pur, de liqueurs, fluide léger, transparent, pénétrant, inflammable.

Alkoholizé, alcoholiser, v. a. réduire en poudre palpable, réduire à l'état d'alcohol.

Al koinn, au bout, s. m. après extrémité d'un corps, d'une chose, d'un espace. — Au coin, s. m. du mur, d'une rue, à l'angle, extrémité la plus éloignée; au bout, endroit où se fait la rencontre de deux surfaces, de deux lignes, etc.

Al kopett, en haut, s. m. faîte; sommet, la plus haute partie; les chambres au-dessus du rez-de-chaussée, sommet à l'extrémité. — Cime, s. f. sommet; partie la plus haute d'un arbre, d'une maison, d'un rocher, d'une montagne, etc.

Al kôpgueie, vente à regros, s. m. à petite mesure, à petit; lieu où elle se fait, objet vendu de cette manière.—En détail, s. m. adv. vendre, acheter en détail, par parties, par petites mesures, petites portions, petits poids.

Alkoran, coran, koran, alcoran, s. m. livre de la loi de Mahomet, imité en partie de l'écriture.

Al kovalanze, à l'équivalent, qui équivaut, qui est de même prix, de même valeur; offrir l'équivalant d'une.

Alkof, alcôve, s. f. enfoncement dans une chambre pour placer un lit; ce qui la forme, il est à présumer que c'est de l'Orient que nous est venu l'idée de ces réduits, car le mot alcôve est arabe; le lieu où l'on dort.

Al kuteie, en détail, *V.* al kôpgueie.

Alman, allemand, de, adj. s. né en Allemagne, d'Allemagne.

Almande, allemande, s. f. danse et pièce de musique à deux temps.

Al mass, masse, s. f. mise au jeu de hasard, masser, faire une masse au jeu; t. militaire, le trésor, la caisse d'un corps. — Mise, s. f. ce qu'on met au jeu, pour une poule, une partie, etc.

Almenn, allumelle, s. f. tronçons de lames de couteau, dont le tranchant est aiguisé d'un côté, sert à gratter le bois, l'ivoire, le cuir, l'écaille.

Al nutt, à la nuit tombante, à la nuit close; sur la brune, adv. à la chute du jour.

A lôd, à l'autre, adv. à un autre, à l'autre main, à l'autre côté. — *A lôd mond*, aux antipodes, s. m. se dit des lieux des habitants de pays de la terre diamétralement opposés, la terre étant ronde, habitée en tous sens, il y a des antipodes dont les pieds sont opposés aux nôtres. — Se dit aussi de la mort.

A l'ofrand, offertoire, s. m. prière de la messe qui précède l'oblation, l'offerte; oblation, s. f. offrande, action d'offrir.

Aloïe, allouette, s. f. oiseau pulvérateur granivore de la grosseur d'un moineau, présager du printemps s'élève en chantant dans les airs à perte de vue, vit dans les champs; ses variétés sont l'allouette blanche, l'allouette noire et l'allouette Isabelle; celles-ci ne sont qu'individuelles et ne sont point rares; outre l'espèce vulgaire, il y en a d'autres, savoir: l'allouette huppée ou crêtée dit cochevis; le cujelier, allouette des bois; la bâtarde ou forlouse, ou allouette de bruyères, de prés ou de jardins, ou allouette folle ou percheuse; l'allouette des buissons ou l'allouette pipi, l'allouette des champs, la spipolette, l'allouette d'eau ou de marais; la rousseline; la grosse allouette la calandre; l'allouette est fort délicate et estimée pour son bon goût et pour les bons effets qu'elle produit par sa chair savoureuse et aisée à digérer. — Locustelle, s. f. variété de l'allouette de buissons; mauviette, s. f. sorte d'allouette; forlouse, s. f. allouette des prés. — Cincle, s. m. allouette de mer à collier.

Aloize, aloës, s. m. arbre des Indes à bois odoriférant et lourd, plante d'Arabie; végétal vivace, asphodele, exotique de beaucoup d'espèces à suc vermifuge, purgatif vulnéraire; en général les aloës sont des plantes très-curieuses et qui méritent d'être connues et cultivées pour en connaître toutes les espèces.

Alon, chut! interj. paix! silence. — Paix, s. f. interj. pour obtenir silence. — Alun, s. m. sel neutre composé d'acide vitriolique ou sulfurique et de terre argileuse ou alumine sulfate d'alumine; ce sel ne paraît pas avoir été connu des anciens; ils se servaient du sulfate de fer au vitriol; au quinzième siècle, l'extraction et la fabrication se répandirent dans l'Italie, et bientôt des extractions se firent en Allemagne, en Angleterre, en France, etc. — Aluminum, s. m. métal qui donne l'oxide dit alumine. — Alun confit, s. m. t. de corroyeur, eau confite, confit d'excréments de chien, de fiente de poule, pour passer les peaux en poils. — Restez tranquille, ne pas troubler le repos, rester calme, paisible.

Aloné, aluner, v. a. tremper une étoffe, etc., dans l'eau d'alun; dans le confit pour aluner.

Aloneg, alunage, s. m. action d'aluner ses effets; opération préliminaire qu'on fait subir à la peau.

Alông, allonge, s. f. morceau, pièce, bout pour allonger, t. d'arts et mét.; allonge, bande supplémentaire de papier que l'on attache à un effet de commerce pour recevoir la surcharge d'endossement.

Alongi, allonger, v. a. rendre ou faire paraître plus long, faire durer plus longtemps; allonger un coup, le porter en étendant le bras; allonger la courroie, user d'économie.

A lonnreie, à lunière, s. f. lieu où l'on creuse, où l'on travaille l'alun.

A lordinair, à l'ordinaire, adv. suivant la coutume; à l'accoutumance de faire, ou habitude de faire.

A louïe, à l'œil, s. m. manière de voir, de considérer, d'apprécier, d'interpréter, d'évaluer d'un coup-d'œil, justesse de la vue.

Aloumé, allumer, v. a. mettre le feu à; allumer un combustible; exister, enflammer, briller, avoir de l'éclat, jeter une lumière. — Eclairer, v. uni. faire des éclairs, répandre de la lumière; étinceler, v. n. briller, jeter des éclats de lumière. — Illuminer, v. a. répandre de la lumière, s, m. faire des illuminations; scintiller, v. n. étinceler.

Aloumeg, éclairage, s, m. action d'éclairer. — Eclair, s, m. éclat subit et passager de lumière; éclat de lumière qui précède le coup de tonnerre; éclair subit, effrayant, éblouissant.

Aloumeu, allumeur, s. m. qui allume le feu, les réverbères, les lampions.

Aloumir, lumière, s. f. subite, éclatante; fluide subtil.

Alourdi, alourdir, v. a. rendre lourd, appesantir, alourdir la tête, le corps, s'alourdir, devenir lourd. — Abalourdir, v. a. rendre lourd, balourd, stupide; s'abalourdir.

Alouwett, luette, s. f. morceau de chair à l'entrée du gosier; chute de la luette; relâchée

qui gêne l'arrière bouche et empêche d'avaler. — Craspédon, maladie de la luette, allongée et fine qui pend. — Isthme, petite séparation entre le larynx et le pharynx. — Staphyle, s. f. la luette, suture du voile du palais, la luette qui pend au palais en forme de grappe; cette opération des plus ingénieuses a été imaginée, il y a peu d'années, par le professeur Roux. — Epiglotte, s. f. luette, languette, petit cortillage élastique, en feuille de lière, qui couvre et ferme la glotte.

Alowé, user, v. a. consommer, diminuer, détériorer imperceptiblement par l'usage, le frottement; affaiblir par l'usage. — Prodiguer, v. a. dépenser avec excès; répandre, donner avec provision. — Gaspiller, v. a. faire des dépenses inutiles qui altèrent, dissipent, gaspille la fortune. — Elimé, e, adj. usé par l'usage, le frottement; émoussé. — Dissiper, v. a. consumer, disperser son bien, se livrer au plaisir. — Dépenser, v. a. acheter, employer de l'argent; blaser, v. a. émousser, user, brûler, affaiblir, dissiper. — Chambre, maison locande, adj. f. à louer, chose locande, à louer.

Aloweg, frai, s. m. t. de monnayeurs, altération d'une pièce de monnaie par le frottement.

Aloweu, panier percé, s. m. dissipateur, qui dissipe son bien, se livre à la dépense. — Dissipateur, trice, s. qui dissipe son bien. — Dépensier, ière, adj. s. qui fait, qui aime trop la dépense.—Prodigue, adj. 2 g. personne prodigue, qui dissipe son bien en dépenses folles, excessives; menant une vie dissipée.

Aloï, lier, v. a. serrer, attacher avec un lien, faire un nœud, joindre, lier une chose avec une autre, unir ensemble; obliger, engager, astreindre; les contrats, les serments lient les hommes; lier amitié, commerce, conversation, etc. — Lié, v. p, attaché, fixé, uni, arrêté, empêché, embarrassé, retenu par des liens. — Garrotter, v. a. attacher fortement par des liens, par des actes; lier, attacher fortement. — Menotté, e, adj. qui a les menottes. — Attacher, v. a. (à), joindre, lier une chose à une autre, et l'y faire tenir, lier, lier par quelque chose qui engage, oblige, plaît.

Aloïan, liant, adj. ressort, fer, etc., liant, souple, facile à mouvoir, à plier. — Souple, adj. 2 g. qui se plie aisément sans se rompre ou se gâter, flexible. — Tenu, e, adj. fort délié; peu compacte; pliant, e, adj. facile, aisé à plier. — Elastique, adj. 2 g. qui a du ressort; qui se redresse, réagit après la pression.

Aloyau, aloyau, s. m. morceau de bœuf ou de vache près des côtes, pièce coupée le long du dos du bœuf.

Aloze, alose, s. f. poisson de mer osseux abdominal, du genre de clupe, très-bon à manger, remonte les rivières.

Al paur, au jeu, s. m. mise au jeu, ce qu'on joue à la fois, dans une poule, partie de jeu en général; passe, mise au jeu de jet ou fiche, etc.

Al prech, prêche, s. f. sermon des protestants, le lieu de leur assemblée, leur temple; sermons, discours religieux.

Al pu foir, faire un pari, une gageure, parier de porter, élever, traîner un fardeau, etc.

Al rabatt, exposé à l'ardeur du soleil; position où le soleil darde le mieux.

Al reskonde, aller à la rencontre de quelqu'un, se réunir; contester, disputer, débattre une chose, ne pas approuver.

Al ruviesmain, à revers, en sens contraire, coup derrière main donné avec le dessus de la main.

Al samaine, la semaine prochaine, la semaine qui suit celle où on est.

Al sodar, à l'embranchement des tiges, nœuds des soudures de tuyaux de plomb, cuivre ou ferblanc.

Alteré, altérer, v. a. qui a éprouvé de l'altération, ému; altérer, causer l'altération, une grande soif; les salaisons altèrent.

Alterr, artère, s. f. espèce de veine qui est destinée à recevoir le sang des ventricules et la distribuer, vaisseau qui porte le sang du cœur aux veines, vers les extrémités. — Bronches, s. m. pl. vaisseaux de la tranchée artère du poumon; qui reçoivent l'air. — A terre, s. f. à plat, pou élevé, terrain, rez-terre, à fleur de terre; à bas, par terre, ruiné.

Alto, alto, s. m. ou quinte de viole, gros violon; viola-quinte de basse. — Quinte, s. f. alto-viola, patron intermédiaire entre ceux du violon et de la basse, gros violon, rend des sons tantôt graves, tantôt aigus, dans les limites de son diapazon. — Alto-basso, s. m. instrument de percussion, à cordes, caisse carrée, sur laquelle étaient tendues des cordes qu'on faisait résonner en les frottant d'une baguette.

Al tod, à regret, adv. avec répugnance, faire ou entreprendre ce que l'on est presque forcé, faire une chose à regret, avoir de l'aversion, de la répugnance, du dégoût à faire une chose.

Al tod foiss, à toute force, s. f. absolument, par toutes sortes de moyens, de vive force, avec violence.

Al tournaïe, tour-à-tour, adv. successivement, l'un après l'autre, alternativement, à diverses reprises.

Altrak, anthrax, s. m. clou, furongle, tumeur de la peau circonscrite, dure, chaude, douloureuse, d'un rouge violet en pointe, n'excède pas ordinairement le volume d'un œuf; bubon très-enflammé, très-douloureux, se fixe ordinairement aux parties molles.

Alûr, allure, s. f. démarche; façon de marcher; d'une personne, manière d'agir, de se conduire.

Alustelaie, grapillage, action de grapiller, cueillir les fruits qui restent après la cueille; grappeter, cueillir le reste.

Aluvion, alluvion, s. f. accroissement du sol par le dépôt lateral des eaux.

Al valaie, en bas, s. m. par opposition à en haut, en bas d'un tertre, d'une vallée, d'une montagne, etc. — Aval, adv. par en bas, en descendant la rivière, opposé au cours de l'eau, l'opposé d'amont.

Al voie, au chemin public, à la rue; se dit des habitants des petites rues et carrefours, qui viennent parader sur la rue.

Al vûd, à vide, adj. qui n'est pas rempli, n'est pas chargé, sans rien, manque, privation; sur son lest qui n'est pas chargé.

Alwaie, aiguillée, s. f. longueur de fil de soie, pour travailler à l'aiguille.

Alzan, alezan, adj. s. m. cheval bai ou fauve,

tirant sur le roux, cheval courageux et de bonne race. — Alerte, adj. 2 g. personne alerte, vigilant, attentif, sur ses gardes, vif, gai, leste, adroit, léger dans ses mouvements.

Am, homme, s. m. animal raisonnable, religieux, moral et social; bipède doué d'instinct et de raison, articulant des phrases, ayant l'idée et la conscience d'un être supérieur de l'éternité, du bien et du mal; qui, à l'âge de virilité, individu mâle, être sensible et raisonnable, sujet aux faiblesses humaines; jeune barbe, jeune homme; barbe grise, vieillard. — Bimane, s. m. adj. 2 g. l'homme et ses variétés; gynécolatre, gynécomane. — Monogame, s. 2 g. qui n'a été marié qu'une fois, qui n'a qu'une femme. — Gynécomaste, s. adj. m. homme qui a les mamelles grosses comme celles d'une femme. — Partenaire, adj. et s. qui joue, partage les pertes ou les gains au jeu; compagnon, égal, qui accompagne au jeu. — *Am chau*, minauderies, s. f. pl. miner, façons, manières affectées, pour plaire, paraître plus agréable. — *Am dafair*, agréé, s. m. homme d'affaire ou défenseur agréé par les tribunaux de commerce pour y postuler et plaider. — Agent, s. m. celui qui fait les affaires d'un autre, sans caractère public; agent de change, entremetteur entre le banquier et le négociant, entre le rentier et le trésor, agent comptable, tenu de rendre ses comptes.

Ama, bouvillon, s. m. jeune bœuf.

Amadize, amadis, s. m. bout de manche de veste boutonné sur le poignet, gants de femme.

Amadoulé, amadouer, V. adoulé. — Amorcer, v. a. attirer avec l'amorce ou par des choses qui flattent l'esprit ou le sens. — Cajoler, v. a. flatter, louer pour obtenir, pour séduire; cajoler quelqu'un, le caresser, lui faire des caresses pour obtenir... — Embabouiner, v. a. engager quelqu'un par des caresses; des flatteries, à faire ce qu'on veut. — Flagorner, v. a. flatter souvent et bassement par des faux rapports.—Faire la patte pelue, s. f. homme doucereux et perfide, pour amadouer quelqu'un.

Amagni, comestible, adj. s. substance alimentaire, bon à manger pour l'homme; qui peut se manger. — Légume, s. m. végétaux bons à manger, pois, fèves; herbes, racines potagères, etc.; qui peut se manger. — Mangeaille, s. f. nourriture d'animaux domestiques, fam. de l'homme; nourriture substantielle. — Restaurant, s. m. consommé très-succulent ou jus de viandes, aliment qui restaure, qui répare les forces. — Vivre, s. m. provision de bouche, nourriture; tout ce dont l'homme se nourrit; subsistance, nourriture et entretien de la vie. — Munition, s. f. provision de bouche, et fourrage pour les gens de guerre, conserves alimentaires pour la marine.

Amaide, amende, s. f. peine pécuniaire ordonnée pour contravention; amende arbitraire, infamante, amende pécuniaire en argent.

Amaidmain, amendement, s. m. changement physique ou moral en mieux; modification. — Modification, s. f. modération; restriction, adoucissement d'une chose, d'une peine, d'une substance, etc. — Amélioration, s. f. progrès vers le bien, meilleur état, action d'améliorer.

A maie-nud, à minuit, s. m. milieu de la nuit, douze heures de la nuit.

Amaigri, maigrir, v. n. personne, visage maigri, devenu maigre; amaigrir, devenir maigre. — Décharné, e, adj. fort maigre, trop sec; corps, visage, main décharnée. — Démaigrir, v. a. retrancher du bois, de la pierre.

Amaigrihmain, amaigrissement, s. m. diminution d'embonpoint; démaigrissement, action de démaigrir, côté démaigri.

Amail, génisse, s. f. jeune vache qui n'a pas porté; sa peau tannée s'appelle vachette.

Amain, trait, s. m. t. de jeu, avantage de jouer le premier. — Etre en main, en état, à portée de faire, de dire, etc.

Amaindé, amender, v. a. rendre meilleur, corriger, rectifier, modifier. — Améliorer, v. a. rendre meilleur, améliorer une chose, un droit, sa condition, une ferme, des terres, etc.

Amaké, stupéfait, e, adj. surpris, étonné, interdit et immobile; personne stupéfaite; être, rester, demeurer, rendre stupéfait, confondu. — Stupéfier, v. a. engourdir, fig. étonner, rendre immobile, stupéfait, causer une vive surprise. — Interdire, v. a. déconcerter, étonner, troubler quelqu'un; ébahi, étonné, être surpris. —Emerveiller, v. a. étonner, donner de l'admiration.—Décontenancer, faire perdre la contenance. —Etonner, v. a. surprendre par une action inopinée; faire trembler, ébranler par commotion. — Déconcerter, v. a. une personne, la troubler, l'interdire, rompre ses mesures, lui faire perdre contenance.— Déconfire, v. a. quelqu'un, le réduire au silence, le décontenancer.

Amande, amygdale, s. f. glandes près de la racine de la langue, sous la luette, en amande. — Amande, s. f. fruits de l'amandier; les amandes sont originaires de la Mauritanie; en France, la Provence fournit les meilleures, les douces et les amandes amères. — Breloque, s. f. lustre, cristal taillé en face pour bien réfracter la lumière. — Pistache en dragée, amande du pistachier, entourée de sucre durci, de diverses couleurs; cette amande est très-échauffante, apéritive, fortifiante. — Praline, s. f. amande pelée rissolée dans du sucre en dragée.

Amandi, amandier, s. m. arbre qui donne les amandes, est originaire d'Asie et se trouve aussi en Afrique. — Pistachier, s. m. arbre d'Asie du genre du thérébinthe qui porte les pistaches.

Amarad (*râd*), amaranthe, s. f. plante très-belle d'automne, dicotyle; donne le rouge de pourpre, bois violet; se cultive dans nos jardins. — Amaranthe à fleurs en queue, discipline de religieuse, queue de renard, roupie de dinde, nous vient du Pérou, de la Perse. — Amaranthe tricolore, s. f. plante de parterre; 2 variétés, une à couleur très-pâle et l'autre très-vive. — Célosies, s. f. pl. en crête, amaranthe de jardins, crête de coq; on prendrait sa fleur pour des morceaux de velours épais. — Amaranthine, s. f. espèce d'amaranthe, anémone pulsatile; coquelourde, plante indigène, croît sur tous les terrains.

Amasé, amasser, v. a. faire amas; accumuler, entasser, amonceler, relever de terre ce qui est tomber, ramasser.

Amass, amas, s. m. d'argent, de pierres, de matériaux, de blé, d'humeurs, etc.; faire un tas, monceau, multitude. — Monopole, s. m. achat privilégié, amas de denrées, de marchandises,

pour faire hausser les prix ; contraire à la liberté du commerce. — Accumulation, s. f. amas de choses ajoutées les unes aux autres, accumulation des richesses. — Monceau, s. m. tas, amas en forme de petit mont. — Tas, s. m. amas, monceau.

Amaüïelé, accoupler. V. akoplé.

A maulvo, faire agir inutilement, sans utilité, en vain, en pure perte; dépenser son bien inutilement.

Amazoône, amazone, s. f. femme guerrière, courageuse. — adj. qui n'a qu'une mamelle.

Ambass, embâse, s. f. assiette sur l'arbre d'une roue; très-usité dans les arts et mécaniques. — Collet, s. m. partie cylindrique d'un arbre en fer, t. d'art et métier ce qui a la forme du collet où tourne un tourillon.

Ambisieu, ambitieux, se, s. et adj. qui a de l'ambition, qui l'annonce, affecté, trop recherché; personne ambitieuse.

Ambroze, Ambroise (St.) s. m. docteur de l'église, de l'archevêché de Milan, né à Arles l'an 333, mort à Milan le 4 avril 397.

Amchau (fé de), faire la pimpesouée, qui fait la délicate et la précieuse.

Amér, amer, s. m. remède amer, chose amère; adj. qui a de l'amertume, une saveur rude, désagréable. — Bitter, s. m. liqueur amère, apéritive, stomachique, qui excite l'appétit, qui facilite la digestion.

Amérsuté, amertume, s. f. saveur, qualité amère, aigreur, fiel.

Ametou, accusé, e, adj. traduit en justice par suite d'une accusation, inculpé devant une cour criminelle. — Inculper, v. a. accuser d'une faute, inculper grièvement quelqu'un, ses actes, dans une action, un procès criminel. — Prévenu, e, adj. et s. m. accusé d'un crime; prévenu s'emploie en matière criminelle; accusé, en matière correctionnelle.

Amett, accuser, v. a. charger d'une accusation; rendre plainte en justice contre quelqu'un; déférer en justice. — Attribuer, v. a. à un être une qualité, une action; charger, accuser, rejeter à tort sur quelqu'un un méfait. — Imputer, v. a. attribuer, imputer à quelqu'un une chose blâmable, accuser, charger de. — Prêter, v. a. à quelqu'un des défauts, des torts, des qualités qu'il n'a pas; se dit plus en mal des vices que des vertus.

Ameublé, meubler, v. a. garnir de meubles, garnir de ce qui est nécessaire une maison, un appartement; ameubler, fournir des meubles.

Ameubli, meublir, fournir des meubles, garnir de meubles une place, un appartement.

Ameublumain, ameublement, s. m. quantité et assortiment de meubles pour un appartement.

Ameur, saveur, s. f. qualité sentie par le goût. — Sève, s. f. force du vin, etc. — Jus, s. m. suc tiré par expression, coction. — Goût, s. m. le sens qui discerne la saveur, goût fin, délicat, etc.

Ami, familier, ère, adj. et s. m. qui vit librement, qui fréquente habituellement avec quelqu'un, ami, camarade, compagnon.

Amiauf, courtois, e, adj. civil, affable, poli, gracieux dans ses paroles, ses actions, son accueil. — Affable, adj. 2 g. envers quelqu'un, qui le reçoit, l'écoute avec douceur et bonté; doux, prévenant, qui a de l'affabilité.

Amiand, amianthe, s. m. minéral fibreux, incombustible; modification du mica; cette espèce de lin incombustible est aujourd'hui fort commun, on le trouve en divers endroits de l'Italie et de Bavière; en Angleterre, en Espagne, en France, on en fait de la toile, du papier, etc. — Asbeste, s. m. ou lin incombustible connu sous le nom d'amianthe; cuir fossile, liège fossile, papier, chair fossile, etc.

Amidon, amidon, s. m. pâte de fleur de blé sèche dont on fait la poudre; l'invention de cette farine faite sans meule est due aux habitants de l'île de Chio; depuis 1716 on tire un amidon de la racine de l'arum, des fécules de pommes de terre et de truffes rouges. — Bleu d'azur, s. m. minéral bleu; cobalt, sa belle couleur bleue, bleu de ciel.

Amidoni, amidonnier; s. m. marchand, fabricant d'amidon.

Amidonnreie, amidonnerie, s. f. fabrique d'amidon.

Amidoulé, amadouer. V. amadoulé et adoulé.

Amilourdé, attirer à, vers soi, v. a. tirer à soi, gagner par adresse, attrapper finement, gagner par des manières engageantes, flatteuses. — Séduire, v. a. corrompre, abuser, flatter agréablement pour attirer quelqu'un dans ses filets.

Aminé, amener, v. a. amener à, mener, conduire, faire venir au lieu où l'on est ou dont on parle; tirer à soi, faire condescendre. — Conduire, v. a. mener, guider, fig. d'une chose à une autre, accompagner quelqu'un par honneur, occasion ou sûreté.

Amineg, avalaison, s. f. amas de pierres, sables, etc., laissé par un courant ou torrent d'eau. — Avalant, e, objet qui descend, qui suit le cours de l'eau.

Amistauf, amical, e, adj. qui part de l'amitié, personne qui fait beaucoup de démonstrations d'amitié. — Complaisant, e, adj. et s. qui a de la complaisance pour les autres. — Amicalement, adv. d'une manière amicale.

A mitan, à moitié, adv. à demi, en partie, le cœur, le centre d'un objet, le juste milieu. — A demi, adv. à moitié, imparfaitement, superficiellement; demi, moitié juste d'un tout. — *A mitan bai,* bellâtre, adj. 2 g. qui a un faux air de beauté, une beauté fade, beauté bellâtre mêlée de fadeur. — *A mitan boi,* à mi-bois, mortaise, coupure à mi-bois, incision, cran fait à demi-bois.

Amlett, hommace, adj. qui tient de l'homme; voix, taille hommace. — Femmelet, s. m. homme efféminé, fig. homme faible, mou ou fat.

Amoïelé, acheminer, v. a. — S'acheminer, v. pers. se mettre en chemin, marcher lentement, nonchalamment vers.

Amoindri, amoindrir, v. a. diminuer, rendre moindre, plus petit, plus menu. — Modérer, v. a. diminuer, tempérer, adoucir, mettre des bornes à ses désirs, ses dépenses, etc., minorer, amoindrir. — Tempérer, v. a. modérer, diminuer l'excès d'une qualité, tempérer l'ardeur, l'âcreté, la sévérité de. — Atténuer, v. a. affaiblir, diminuer les forces, l'embonpoint; diviser, rendre fluide, rendre moins grave.

Amoindrihmain, amoindrissement, s. m. diminution; amoindrissement de fortune, de puissance, de moyens.

Amoirsé, amorcer, v. a. garnir d'amorce, attirer avec l'amorce ou par des choses qui flattent l'esprit ou les sens; amorcer quelqu'un; préparer pour souder; percer, commencer un trou, une fente; attirer par l'appât du gain, l'espérance des honneurs.

Amoirti, amortir, v. a. rendre moins violent, amortir un coup, moins ardent, moins rude, moins fort, moins âcre, moins vif, etc. — t. de mét. faire tremper pour amollir, refroidir, adoucir, etc.; éteindre une dette en remboursant; payer l'amortissement. — Neutraliser, v. a. tempérer, mitiger l'effet d'un principe; fig. se dit détruire l'effet, la force, la vertu; annuler. — Parer, v. a. n. un coup de suites funestes, un malheur, éviter; paralyser, rendre de nul effet, sans force.

Amoiss, amorcer, s. f. poudre qu'on met dans le bassinet du fusil; mèche pour faire partir plusieurs coups de canon à la fois; appât pour attrapper les oiseaux; ce qui attire la volonté en flattant les sens ou l'esprit; gain, profit, appât, leurre, embûche, piége. — Capsule, s. f. amorce en poudre fulminante pour le fusil et pistolet à platine, à piston. — Traînée, s. f. poudre à canon épanchée en long pour faire partir, sauter une mine, etc. — Guildre ou guildelle, s. f. appât de petits poissons de rivière, de chevrette; asticot, s. m. amorce pour les poissons. — Appât, s. m. pâture, partie d'aliment mis dans un piége, à un hameçon; tout ce qui attire, engage à...

Amoli, amollir, v. a. rendre mou, maniable; affaiblir, adoucir, rendre moins dur, plus tendre, plus sensible; efféminé, moins vigoureux. — Dédurcir, v. a. amollir, faire cesser d'être dur. — Mollifier, v. a. rendre mou et fluide; mollir, devenir mou.

Amolihan, émollient, e, adj. et s. qui amollit, adoucit; plante, cataplasme, onguent émollient.

Amonté, monter, v. n. se transporter en un lieu plus haut, gravir un mont, se porter en un lieu plus haut; monter un escalier.

Amonision, munition, s. f. provision de bouche, de choses nécessaires à la guerre, poudre, plomb.

Amoregi, amouracher, v. a. engager dans de folles amours; s'amouracher, aimer un objet qui ne le mérite pas, prendre une passion folle.

Amoreu, amoureux, se, adj. amoureux de, qui aime d'amour, enclin à l'amour, passionné pour l'amour, qui marque l'amour. — Amant, e, s. qui aime avec passion une personne d'un autre sexe; amant fidèle, inconstant, perfide, volage. — Amants, s. pl. personnes de deux sexes unies par l'amour; qui a de la philogynie de l'amour pour les femmes. — Voluptueux, se, adj. qui aime, qui cherche la volupté, qui la cause, l'inspire, la fait éprouver; vies, mœurs voluptueuses. — Epris d'amour, plus usité, s'éprendre d'amour, s'éprendre l'un de l'autre.

Amoreuzemain, amoureusement, adv. avec amour; soupirer, regarder amoureusement.

Amour, amitié, s. f. affection mutuelle; sentiment du cœur qui se porte vers une personne d'un autre sexe. — Attachement, s. m. sentiment d'amour ou d'amitié, de vive affection à une chose, à une personne.

Amousi, entrez donc! dans la porte, une croisée, un trou; s'engager dans; pénétrer dans quelque chose du dehors en dedans.

Amouï, moitir, v. a. mouiller un peu, tremper; rendre moite, un peu humide ou mouillé. — Humidier, v. a. humecter une chose, la rendre moite.

Amouïeg, flouage, s. m. opération du foulon qui trempe le drap dans de l'eau avant de le mettre dans l'auge. — Mouillement, léger arrosement d'une chose, t. de cuisine, embrocation, fomentation avec la main, une éponge mouillée.

Amporté, furibond, s. m. sujet à la fureur adj. furieux, transporté de colère; air, mine furibonde; se dit d'un homme colère, mais faible. — Furieux, se, adj. véhément, impérieux, violent, extraordinaire, colère violente.

Amuzan, amusant, e, adj. qui amuse agréablement; qui divertit, esprit, personne, livre, conversation amusante. — Jovial, e, adj et s. gai, joyeux; homme, humeur, esprit, mine joviale, qui a de la jovialité; joyeux, qui donne de la joie.

Amuzaur, amusable, adj. qui donne de l'amusement, qui amuse, divertit; joyeuseté, plaisanterie, mot pour rire.

Amuzé, amuser, v. a. divertir, distraire par le plaisir, faire perdre le temps; arrêter inutilement, donner de fausses espérances, tromper. — S'amuser, v. p. se divertir, s'occuper de choses qui ne fatiguent pas, s'occuper par divertissement, se moquer de, perdre son temps. — Égayer, v. a. réjouir, rendre gai; égayer la conversation, la rendre plus libre, plus agréable, plus gaie. — Nigauder, v. n. s'amuser à des choses de rien; faire des nigauderies, folâtrer, badiner agréablement, innocemment.

Amuzeg, divertissement, s. m. plaisir honnête, récréation, plaisir, danse, etc. — Amusement, s. m. ce qui amuse, sert à divertir, occupation agréable; tromperies, paroles, promesses trompeuses.

Amuzemain, récréation, s. f. action de se récréer, passe-temps, délassement; être en, à la, prendre de la récréation. — Réjouissance, s. f. démonstration de joie, faire de grandes, bruyantes réjouissances; partie de plaisir entreprise entre plusieurs pour se divertir; amusette, petit amusement, petites choses qui amuse.

Amuzeti, amuseur, s. m. qui trompe, qui amuse, conteur qui détourne du travail. — Joueur, se, s. qui joue, folâtre, s'amuse sur des riens. — Enfantillage, s. m. paroles, manières enfantines, se dit de celui, de celle qui n'est plus un enfant. — Folâtre, adj. fille, humeur, jeune homme folâtre; badin, qui aime à folâtrer.

An, en, prép. marque le rapport ou lieu, en place, pour dans (en ville); au temps, pour durant, pendant; en été, en santé, etc. — Année, s. f. temps du cours apparent du soleil dans le zodiaque, durée de la révolution de la terre autour du soleil; 12 mois. — Année lunaire, 12 ou 13 révolutions de la lune; année civile, adoptée par les peuples civilisés de 365 jours 6 heures. — Année astronomique, cours du soleil à partir d'un point du zodiaque; année bissextile, augmentée d'un jour; elle revient tous les quatre ans.

Anaie, annal, adj. qui ne dure qu'un an; qui n'a de valeur que pendant un an; année cave, année lunaire de 353 jours. — Annuellement, adv. par chaque année; annuel, le, qui revient tous les ans. — Millésime, s. m. date d'une mé-

daille, d'une pièce de monnaie, d'un livre, d'un écrit. — Période d'une année, s. f. cours, révolution d'un astre, époque ou intervalle de temps par laquelle on compte les années ou une suite d'années; il y a diverses périodes qui portent presque toutes le nom de leur inventeur.

Analiss, analyse, s. f. réduction, résolution d'un corps, d'une chose dans ses principes, ses éléments, t. de logique, méthode de résoudre par laquelle on remonte des conséquences aux principes, des effets aux causes, du particulier au général, du concret à l'abstrait, du composé au simple; l'opposé de synthèse, art de résoudre les problèmes.

Analogeie, analogie, s. f. conformité, rapport, proportion, t. de grammaire, rapport de mots dans leur formation.

Analok, analogue, adj. 2 g. qui a de l'analogie avec; terme, caractère, position, circonstance analogue. qui a quelque rapport.

Ananass, ananas, s. m. plante des Indes, originaire du Pérou; fruit délicieux qui a la forme d'une pomme de pin et répand une odeur agréable, mais forte; ce fruit est surmonté d'une espèce de couronne de feuilles courtes qui sert aussi bien que les œilletons à propager la plante; il contient plusieurs espèces.

Anarcheie, anarchie, s. f. état sans chef, sans gouvernement; grand désordre, confusion de pouvoir.

Anatomeie, anatomie, s. f. dissection du corps animal ou végétal, ou de ses parties; anatomiser un corps, disséquer. — Dissection, s. f. action de disséquer, séparation méthodique des parties d'un corps, ses effets; état d'un corps disséqué. — Pathologie, s. f. traité de la nature, des différences, des causes, des symptômes, des maladies; androtomie, anatomie de l'homme.

Anatomiss, anatomiste, s. m. celui qui pratique l'anatomie, la dissection; le premier qui a disséqué un corps mort, pour en connaître toutes les parties et les étudier, a été le célèbre Vésale, médecin belge.

Anb, ambre, s. f. substance résineuse, odorante, inflammable. — Ambre gris, s. m. bitume imprégné de parties odorantes, de résines; son origine a été longtemps ignorée; l'on sait actuellement qu'il est produit par un énorme poisson du genre des cachalots. — Ambre jaune, s. f. ou succin, scarabée, se trouve dans les entrailles de la terre, est un parfum qui vient de la mer et qui se rencontre sur les côtes. — Ambe, s. m. deux numéros de loterie pris ou sortant ensemble.

Anbauchoir, embauchoir, s. m. instrument en bois, à clef, formés de quatre pièces; modèle d'une jambe pour élargir les bottes.

Anbaumé, embaumer, v. a. remplir un corps mort de baume, d'aromes pour empêcher sa corruption; parfumer, remplir de bonne odeur.

Anbaumeg, embaumement, s. m. action d'embaumer un corps mort, composition balsamique qui sert à embaumer.

Anbeli, embellir, v. a. rendre beau, orner, parer. — Embellir, v. n. devenir beau.

Anbiblikoké, emburelicoquer (s'), v. pers. s'embarrasser, se brouiller les sens; tromper, user d'artifice pour induire en erreur.

Anbision, ambition, s. f. désir immodéré de gloire, d'honneur, de pouvoir, d'élévation, de fortune, de distinction, etc. — Vanité, s. f. amour-propre qui a pour objet des choses frivoles ou étrangères; vanité, orgueil de petites choses, envie, etc. — Présomption, s. f. opinion trop avantageuse de soi-même, avoir de la présomption. — Orgueil, s. m. opinion de soi avec mépris pour les autres; haute opinion de son propre mérite.

Anblêf, Amblève, s. f. rivière, longe une partie de la commune de Stavelot, baigne Wanne, Fosse, La Gleize, Stoumont, Rahier, Targnion, Lorcé, Aywaille, Sprimont et Comblain-au-Pont où elle se jette dans l'Ourthe à Douxflamme.

Anboité, emboiser, v. a. engager quelqu'un par des cajoleries, des promesses, ce que l'on souhaite de lui. — Emboîter, v. a. enchâsser une chose dans une autre, se dit en menuiserie, emboîter des pièces l'une dans l'autre, des tuyaux. — Marcher serrés les uns derrière les autres, v. n. intercaler un rang entre deux autres. — Assembler, v. a. mettre ensemble, joindre, unir, emboîter des pièces de bois.

Anboiteg, emboîture, s. f. action d'emboîter, endroit où les os, les choses s'emboîtent.

Anbouché, emboucher, v. a. mettre à la bouche un corps, une trompette pour en tirer des sons, mettre le mors; instruire quelqu'un.

Anbouchur, anche, s. f. petit tuyau plat de cuivre ou de bois, languette de roseau pour emboucher la clarinette, le basson, le haut-bois, etc.

Anbrouielé, embrouiller, v. a. mettre de la confusion, de l'embarras, de l'obscurité, embrouiller une affaire, une question, l'esprit. — S'embrouiller, v. pers. s'embarrasser dans son discours; avoir de la peine à se démêler d'une chose.

Anbuskad (*kâd*), embuscade, s. f. embûche dans un lieu couvert, dans un bois, pour surprendre.

Anbuské, s'embusquer, v. pers. se cacher pour surprendre; se mettre en embuscade.

Amdaivé, endever, v. n. enrager, faire endever, avoir grand dépit. — Bisquer, v. n. pester, fumer, avoir du dépit, de l'humeur, du regret. — Pester, v. n. exhaler sa mauvaise humeur contre quelqu'un; murmurer fortement contre.

Andi, chenet, s. m. espèce de grille, ustensile de cheminée, en fer, etc., qui porte le bois. — Andier, s. m. gros chenet de fer. — Landier, s. m. gros chenet de cuisine en fer. — Chevrette, s. f. petit chenet sans branches.

Andiablé, endiabler, v. n. faire endiabler quelqu'un, le tourmenter, enrager, endever, endiabler quelqu'un, etc.

Andin, andain, s. m. ce que l'on fauche d'un seul coup, rangée de foin fauché. — Andain, raie, sentier pour circuler dans et autour des vignes.

Andouie, andouille, s. f. boyau de cochon rempli de débris hachés de sa chair, et farci.

Andri, André, s. m. saint apôtre de saint Pierre, naquit à Bethsæïde, fut martyrisé à Patras; il suivit saint Jean-Baptiste, qu'il quitta ensuite pour s'attacher à Jésus-Christ; il y en a douze de ce nom, sa fête se célèbre le 30 novembre.

Andriain, Adrien (St.), s. m. il y eu a trois de

ce nom : un martyrisé en Nicomédie en 306, un à Cantorbéry en 720, et l'autre en 874.

Anekdott, anecdote, s. f., particularité historique non publiée, conter des contes. — Anecdotier, s. m. qui fait des anecdotes peu certaines. — Histoire, s. f. récit de faits donnés pour vrais, aventure particulière.

Anecri, obscurcir v. a rendre obscur, ternir l'éclat, affaiblissement de la lumière, le brouillard obscurcit l'air. — Ciel nébuleux, adj. obscur, obscurci par les nuages. — Nébulosité, s. f. obscurité, nuages légers, assombrissants.

Anévriss, anévrisme, s. m. V. aiflé.

Anfibie, amphibie, adj. 2 g. et s. m. qui vit sur terre et dans l'eau.

Anfigouri, amphigouri, s. m. phrase, discours, poème burlesque, qui présente des idées sans ordre et un sens indéterminé. — Amphibologie, s. f. ambiguité d'une phrase; discours obscur et à double sens.

Anfilet, guide, s. f. lanière de cuir, corde ou ficelle attachée à la bride d'un cheval pour conduire, diriger étant sur sa voiture, fausse martingale, courroie qui va du poitrail jusqu'au sangle.

Anfitead (*ád*), amphithéâtre, s. m. portion d'un théâtre, lieu élevé vis-à-vis de la scène, vaste enceinte ronde avec des gradins pour les fêtes publiques; lieu garni de gradins où se donnent les cours publics; vertugadin, décoration de gazon sur un coteau. — Arène, s. f. amphithéâtre, place où combattaient les gladiateurs. — Colisée, s. m. amphithéâtre à Rome; colossée, hémicycle, demi-cercle en amphithéâtre.

Ang, ange, s. m. créature spirituelle et intellectuelle douée des vertus, des qualités divines, esprit bienheureux, esprit céleste; personne, femme qui réunit toutes les qualités; celle que l'on aime d'amour (mon ange), enfant très-sage. — Chérubin, s. m. ange du second cœur de la première hiérarchie. — Archange, s. m. ange d'un ordre supérieur. — Séraphin, s. m. esprit céleste de la première hiérarchie. — Trône, s. m. le troisième ordre de la hiérarchie céleste.

Angagjante, engageante, s. f. espèce de manchette de femme, bout de manche pendant à l'avant-bras des femmes de 1780.

Angélik, angélique, s. f. plante ombellifère, bis et trisannuelle, stomachique, cordiale, sudorifique, vulnéraire, alexipharmaque contre la peste. — Salutation angélique, Ave Maria.

Anglaie, angle, s. m. espace entre deux plans ou lignes qui se coupent, se joignent; leur rencontre, angle droit, aigu, obtus, saillant, rentrant, arrondi, etc., en raison de la forme, angle rectiligne, curviligne, mixtiligne; angle de paveur. — Angulaire, adj. 2 g. à angles, on appelle ainsi tout ce qui, dans la construction, forme un angle; pierre, pilastre, colonne angulaire. — Encoignure, s. f. coin, angle de deux murailles; pilastre, poteaux, cornier à l'encoignure. — Rectangle, adj. 2 g. qui a un angle droit; s. m. parallélogramme dont les angles sont droits. — Pied-cornier, s. m. battant à angle, pièce aux encoignures, ou d'assemblage.

Angola, angora, adj. et s. chat, lapin, à longs poils, yeux rouges; les fourrures d'angora sont belles, bien nourries.

Angueuzé, leurrer, v. a. attirer par un appat, par des promesses pour tromper; enjoler quelqu'un par des promesses, par des belles paroles, par leurre.

Angueuzeu, séducteur, trice, s. m. corrupteur, celui qui séduit, qui fait tomber en erreur, en faute; homme, discours séducteur.

Anihilé, annihiler, v. a. anéantir, réduire à rien; annuler, rendre nul un écrit, un acte, etc.

Anihileg, annihilation, s. f. anéantissement, réduction au néant; annihilable, qui peut, qui doit être réduit à rien.

Anize, anis, s. m. plante annuelle, odoriférante, à feuilles inégales; semences comptées parmi les quatre semences chaudes, cordiales, stomachiques, digestives, propres à chasser les vents, à guérir la toux; dragée de cette graine recouverte de sucre. — Badiane, s. f. ou anis étoilé de la Chine, à semence odorante, médicinale, officinale; elle est fort employée par les liquoristes.

Anizé, aniser, v. a. mettre de l'anis, couvrir d'anis.

Anizett, anisette, s. f. liqueur faite avec de l'anis; elle est très-estimée; on l'obtient par la distillation d'anis dans de l'eau-de-vie.

Anjandré, engendrer, v. a. produire son semblable, se dit de l'animal et de l'homme, surtout du mâle, engendrer des enfants, produire.

Anjolé, enjoler, v. a. cajoler, surprendre, attirer; engager, attrapper, enjoler quelqu'un par de belles paroles.

Anjoleur, enjoleur, se, s. m. qui enjole, engeoleur; suborneur, se, qui suborne, corrompt.

Anjolivé, enjoliver, v. a. rendre joli, plus joli; orner un habit, un appartement de petites choses, une dorure ancienne; historier, enjoliver.

Anjoliveg, enjolivure, s. f. petits enjolivements à des choses de peu de valeur.

Anjoliveu, enjoliveur, s. m. qui pare, qui enjolive, qui fait et vend des enjolivures.

Ank, ancre, s. f. instrument de fer à branches aigues jeté au fond de l'eau ou enfoncé sur les bords pour arrêter les vaisseaux; se dit fig. de ce qui attache, consolide; ancre de salut, t. d'architecture, barre de fer terminée en S, X ou Y pour consolider les murs, les poutres, les pignons; barre de fer carrée que l'on passe dans l'œil d'un tiran pour soutenir l'écartement des murs, arrêter la poussée d'une voûte. — Corbeau, s. m. fer diversifié, scellé dans le mur, qui retient une poutre. — Harpon, s. m. t. de charpentier, croc, pièce de fer qui tient les pans de bois d'un bâtiment, nom de la scie dont le menuisier se sert pour refendre le bois sur l'établi. — Scellement, s. m. t. de maçon, se dit de la manière d'engager et de retenir dans un mur une pièce de bois ou de fer, avec du plâtre, mortier, mastic, etc.

Ankadré, encadrer, v. a t. d'art, mettre dans un cadre; t. militaire, encadrer un peloton, y attacher les officiers et sous-officiers pour les manœuvres.

Ankadrumain, encadrement, s. m. action d'encadrer; t. militaire, sergent et caporal qui ferment la gauche d'un bataillon. — On nomme ainsi toutes les moulures simples ou composées

qui servent d'entourage à un panneau lisse. — Guigneaux, s. m. pl. pièces de bois, formant cadre pour les cheminées. — Emboîture, s. f. c'est dans l'assemblage d'une porte callée et emboîtée une espèce de traverse de trois pouces qu'on met à chaque bout; elle doit être en bois de chêne, retient les ais à tenon et chevilles. — Huisserie, s. f. garniture de bois qui sert à fermer ou à ouvrir une porte.

Ankré, ancrer, v. a. affermir au moyen d'une ancre, mieux mouiller. — Encastrer, v. a. enchâsser par entaille ou par feuillure une pierre dans ou à une autre, ou un crampon pour la joindre; insérer dedans. — Empirer, v. n. devenir pire, en plus mauvais état, son mal empire; les drogues empirent les maladies. — S'enraciner, v. pers. prendre racine, se dit des habitudes, des opinions, des vices. — Affermir, v. a. rendre ferme, assuré, stable, inébranlable, donner de la consistance.

Ankreg, ancrage, s. m. lieu où l'on peut jeter l'ancre.

Anluminé, enluminer, v. n. colorier une figure sans cacher les traits; rendre rouge, enflammé. — Colorier, v. a. donner les couleurs; mettre les couleurs à une enluminure; une estampe, un dessin; employer les couleurs dans un tableau. — Colorer, v. a. donner la couleur, rendre de la couleur, donner une belle apparence à ce qui est mauvais; colorer une injustice, un mensonge, une faute, une lâcheté.

Anlumineg, enluminure, s. f. art, ouvrage de l'enlumineur; figure enluminée, ornement recherché, peu naturel dans les ouvrages.

Anlumineu, enlumineur, se, s. ouvrier qui enlumine les estampes, les cartes géographiques.

Ann, un, une, s. et adj. le premier de tous les nombres; l'unité seul, unième, adj. 2 g. nombre ordinal.

Anndîf, endive, s. f. plante potagère chicoracée, chicorée toujours blanche; on la mange en salade comme la laitue; elle est annuelle. — Chicorée, laitue ou scarole, s. f. petite plante annuelle, endive à feuilles larges, se mange en automne et en hiver.

Annjeluss, angelus, s. m. prière des catholiques commençant par ce mot; heure de la réciter, son de la cloche qui l'annonce; a été institué par le Pape Léon XXII en 1316, pour implorer la protection de la sainte Vierge.

Anoïemaiss, ennui, s. m. lassitude, langueur d'esprit par fatigue, dégoût, inaction de l'esprit; malaise causé par le défaut d'occupation convenable, désir vague d'émotions nouvelles, chagrin cruel, sentiment pénible de son existence, tendres douleurs. — Affliction, s. m. déplaisir et abattement d'esprit; douleur causée par une chose, un accident fâcheux, malheur, disgrâce qui affecte l'âme.—Souci, s. m. soin ou chagrin, avec inquiétude; souci cuisant, qui affecte.

Anonbli, anoblir, v. a. rendre, faire noble; anoblir une famille, un nom, déclarer quelqu'un noble, parvenir à la noblesse.

Anonblihmain, anoblissement, s. m. action d'anoblir.

A nône, midi, s. m. le milieu du jour, heure de midi, point cardinal, sud, douze heures, heure dînatoire, du dîner.

Anonsi, annoncer, v. a. faire savoir, faire une publication par cri public, aviser, prédire, avertir, manifester, annoncer un projet, etc.

Anoté, annoter, v. a. décrire les biens saisis, annoter un livre, un manuscrit, y mettre des remarques, prendre note, prendre date.

A nou, à nu, adv. à découvert, sans déguisement, sans voile, qui n'est pas vêtu, qui n'est pas couvert, garni, accompagné.—Dénudation, s. m. état d'un os à découvert, état de nudité d'une personne, etc.

Anoï, ennuyer, v. a. causer de l'ennui, du déplaisir; s'ennuyer, v. pers. éprouver de l'ennui, du dégoût, trouver le temps long.

Anoyan, ennuyant, e, adj. qui cause de l'ennui, chose, temps ennuyant, personne ennuyante, qui cause du déplaisir. — Assommant, e, adj. fatiguant à l'excès, ennuyeux, conversation assommante.

Anoyeu, ennuyeux, se, adj. qui ennuie, ouvrage, discours prolixe, diffus, trop long, trop étendu, l'opposé de laconique. — Monotone, adj. 2 g. toujours sur le même ton; caquet, récit monotone, d'une uniformité fatiguante; style, discours monotone. — Fastidieux, se, adj. qui cause de l'ennui, du dégoût; personne, ouvrage, livre, sermont fastidieux.

Anoyeusmain, fastidieusement, adv. d'une manière fastidieuse; monotonie, s. f. uniformité, égalité ennuyeuse de tons. — Ennuyeusement, adv. attendre ennuyeusement, avec ennui.

Anp, ample, adj. 2 g. long, large, étendu; fig. porté hors de la mesure commune.

Anpaulé, empaler, v. a. ficher un pal aigu dans le fondement, et le faire sortir par les épaules ou la gorge.

Anpauleg, empalement, s. m. supplice qui consiste à faire passer un pal à travers le corps du patient.

Anpir, empire, s. m. commandement, puissance; autorité domination; monarchie, son étendue, sa durée; durée du règne d'un empereur, étendue de pays sous la domination d'un empereur, d'un grand roi.

Anplett, V. ainplett.

Anplifiï, amplifier, v. a. augmenter, étendre par des discours, exagérer.—Paraphraser, v. a. faire des paraphrases; expliquer; étendre, amplifier par le récit; interpréter malignement.

Anploi, emploi, s. m. usage que l'on fait d'une chose, fonction, occupation d'une personne employée, travail en général.

Anporté, furibond, s. m. f. sujet à la fureur; adj. furieux, transporté de colère; furibonder, v. n. faire le furibond. — Emporté, e, adj. s. violent, colère, irritable, fougueux, transporté par une passion.

Anployé, employé, s. m. qui a un emploi; commis de bureau; personne employée, qui n'est pas oisif. — Barrager, s. m. celui qui perçoit le droit de barrage, de passage, d'un pont, etc. — Commis, s. m. chargé d'un emploi, d'une mission; aide subalterne et amovible, employé. — Douanier, s. m. commis de la douane, qui visite les marchandises à la douane ou sur les frontières; garde chargé de s'opposer à la contrebande. — Convoyeur, s. m. employé d'un bureau d'octroi, chargé d'escorter, accompagner, d'un bureau à

l'autre, les bêtes de fermier et marchandises qui traverse une ville en passe-debout. — Préposé, s. m. commis d'un bureau d'octroi. — Enregistreur, s. m. qui enregistre; qui tient le registre de l'enregistrement.

Anporte-piese, emporte-pièce, s. m. instrument pour découper, qui emporte la pièce, sert à divers arts et métiers. — Porte-pièces, s. m. outils de divers arts pour faire des trous. — Rosettier, s. m. outil de coutelier et d'orfèvre pour faire des rosettes.

Anrégimainté, enrégimenter, adj. 2 g. former un régiment de plusieurs hommes, de plusieurs compagnies séparées; incorporer dans ou en régiment.

Anrégistré, enregistrer, v. a. mettre sur un registre pour rendre plus authentique, plus fort et pour certifier la date vis-à-vis des tiers. — Inscrire, v. a. mettre un nom sur un registre, inscrire au livre, sur un livre. — Transcrire, v. a. copier un écrit, opérer la transcription sur un, au registre de transcription hypothécaire.

Anrégistrumain, enregistrement, s. m. action d'enregistrer; sa mention sur un acte, etc.

Anrolé, capter, v. a. attirer, gagner, obtenir, chercher à obtenir par insinuations, détour, la bienveillance de quelqu'un. — Enrôler, v. a. des soldats dans un corps, des matelots dans un équipage; s'enrôler, v. pers. se faire soldat. — Racoler, v. a. enrôler, soit de gré, soit par finesse, pour le service militaire.

Ansel, Anselme (St), s. m. né en 1033, à Abect, abbé de Bec, archevêque de Cantorbéry, mort en 1109; sa fête le 21 avril. — Mantouan, évêque de Lucques, mort en 1086, légat de Léon X, à Alexandrie; sa fête le 18 mars.

Ansenn, fumier long, s. m. paille mêlée de fiente pour amender la terre, excréments de quadrupèdes; fumier, chose vile, méprisable. — Immondices, s. f. ordures, cendres, boues, etc., mêlée pour faire du fumier; tas de fumier. — Poudrette, s. f. fumier; excréments humains en poudre, pour engrais. — Terreau, s. m. terre mêlée de fumier pourri; fumier pourri et réduit à terre, terre franche. — Chair musculaire cuite et desséchée sous la forme pulvérulente constitue le plus riche des engrais connus, en utilisant les divers débris des animaux.

Ansett, ancêtre, s. m. pl. ceux de qui l'on descend, aïeux au-dessus du grand'père; ceux qui nous ont devancés. — Aïeux, s. m. et f. les ancêtres en général, les hommes de qui l'on descend, ceux qui ont vécu dans les siècles passés.

Anseu, cylindre, s. m. solide formé par la révolution d'un parallélogramme rectangle autour d'un de ses côtés, gros rouleau, bois cylindrique. — Ensouple, ensuble, s. f. rouleau sur le devant du métier à tisser; ensouple de machine à lainer. —Ensoupleau, s. m. autre petit cylindre de bois, sur laquelle le tisserand roule sa toile à mesure qu'il la tisse. — Rouloir, s. m. sorte d'ensuple, cylindre, ou rouleau de devant d'un métier, sur laquelle se roule le drap, etc., à mesure qu'on le fabrique.

Ansien, ancien, ne, adj. s. qui est depuis longtemps, qui n'existe plus, qui a été reçu avant un autre dans un emploi; qui a occupé une place, etc., l'opposé de nouveau, ou moderne, anciennes personnes de l'antiquité, s. m. pl. ceux qui vivaient longtemps avant nous.

Ansiennmain, anciennement, adv. autrefois, dans les siècles passés, jadis, au temps passé.

Ansiennsuté, ancienneté, s. f. qualité de ce qui est ancien; antiquité.

Ansigna, assignat, s. m. constitution de rente sur un héritage, billet d'Etat primitivement hypothéqué sur un bien; papier-monnaie; l'Assemblée nationale de France met les biens du clergé à la disposition de la nation le 2 novembre 1789, le 17 elle ordonne la création des assignats pour une somme de 400 millions de fr.; bientôt après, des émissions de 3, 4 et 800 millions se succédèrent dans la même année; un rapport lu à la convention faisait connaître qu'il y en avait 6 milliards en mai 1794; en somme on trouva qu'à la fin de 1795 on avait fabriqué plus de 40 milliards, sans compter ceux des Vendéens; le 18 mars 1796, le corps législatif crée des mandats territoriaux pour remplacer les assignats, la planche de ce dernier fut brisée le 4 février 1797. — *Ansigna*, corset, s. m. on appelait ainsi à Paris en 1791, les assignats de 5 fr. du nom de M. Corset, le signataire de ce papier-monnaie.

Ansiklopédeie, encyclopédie, s. f. science universelle; enchaînement de toutes les sciences, livre qui le contient, ouvrage où l'on en traite.

Ansiné, fumer, v. a. épandre du fumier, sur un champ, une prairie, engraisser, éparpiller un ou des engrais sur une terre, etc. — Terreauter, v. a. répandre du terreau sur un champ, etc., fertiliser, jeter çà et là du fumier; l'éparpiller sur.

Ansini, tas de fumier, s. m. amas, monceau de fumier.

Antagoniss, rival, adj. rivaux, concurrent; qui aspire, qui prétend à la même chose qu'un autre.—Emule, s. m. f. concurrent; antagoniste; rival, se dit de deux personnes d'un mérite égal dans un art. — Adversaire, s. 2 g. celui qui est opposé à un autre, et sur lequel il veut l'emporter; qui est d'un parti, d'un avis contraire.

Antaité, tête à perruque, s. f. vieillard ignorant, entêté, qui tient opiniâtrement aux idées de sa jeunesse, aux vieux préjugés, aux anciennes mœurs, modes, etc. — Entêté, e, adj. s. qui a de l'entêtement; têtu, opiniâtre; caboché, s. m. fière caboche, homme entêté.—Philodoxe, s. m. qui tient fortement à ses opinions; qui abonde en son sens; s'entêter, disputer opiniâtrement. — Têtu, adj. s. personne têtue, qui a de la tête; entêté, obstiné, opiniâtre, trop attaché à son sens, à son opinion, à sa volonté.

Antaitmain, entêtement, s. m. attachement opiniâtre à son opinion, à son goût; obstination, aheurtement à un avis.

Antermangik, chambre obscure, s. f. boîte antique qui, placée devant le trou d'un volet, répète intérieurement l'image colorée et mouvante des objets extérieurs. — Boîte d'optique, dans laquelle les images sont beaucoup augmentées. — Lanterne magique, s. f. sorte d'optique qui porte sur un plan extérieur les objets peints sur le verre; lanterne sourde, dont la lumière est cachée.

Antiché, entiché, e, adj. opiniâtrement attaché à; fig. se dit des vices; entiché d'une personne, d'un objet. — Opiniâtre, adj. et s. 2 g. obstiné,

entêté, trop fortement attaché à son opinion, à sa volonté.

Antik, antique, s. m. type, modèle du beau dans les arts des anciens; d'après l'antique, un ouvrage qui vient des anciens.—Antique, adj. 2g. chose vieille, fort ancienne, l'opposé de moderne; l'antique, d'une manière antique. — Attique, s. m. ouvrage de menuiserie au-dessus des portes; petit étage sur les autres, attique de comble. — Acrotères, s. m. pl. assises au-dessus de l'entablement d'une façade de bâtiment, sont quelquefois composés de piédestaux avec balustrades pour porter une statue. — Linteau, s. m. pièce de bois ou de fer au-dessus d'une porte pour soutenir la maçonnerie, un châssis vitré, etc. — Placard, s. m. ouvrage de menuiserie au-dessus d'une porte.

Antikair, antiquaire, s. m. qui connaît bien les antiquités, les statues, les médailles, etc. — Antiquariat, s. m. connaissance de l'antiquité.— Archéologue, s. 2 g. personne versée dans l'archéologie, science de l'antiquité, de ses monuments.

Antimone, antimoine, s. m. métal blanc lamelleux, friable; sulfure d'antimoine.

Antipod, antipode, s. m. se dit des lieux, des habitants de pays de la terre diamétralement opposés au nôtre; fig. contraire, opposé.

Antkri, antechrist, s. m. séducteur, ennemi du Christ, qui viendra à la fin du monde; il ne doit venir que peu de temps avant la fin du monde et après que l'évangile aura été annoncé à tous les peuples de la terre. — Enfant impie, s. m. cruel à l'excès.

Antomeie, squelette, s. m., carcasse, ossements humains qui se tiennent encore, ou rattachés. Galien est le premier qui se soit servi de ce mot pour exprimer l'assemblage de tous les os du corps humain dépouillés de leur enveloppe; personne décharnée. — Momie, s. f. corps d'Egyptien embaumé; cadavre desséché sur le sable des déserts.

Antône, Antoine (St.) instituteur de la vie monastique, né à Côme, mort en Egypte, le 17 janvier 356, à l'âge de 105 ans. — Saint Antoine de Padoue, né à Lisbonne en 1195, mort à Padoue le 13 juin 1251.

Antredeu, taillure, s. f. broderie de rapport; pièces découpées et appliquées sur un fond.

Antrepô, entrepôt, s. m. magasin de dépôt.

Antropofage, anthropophage, s. m. et adj. 2 g. mangeur d'homme, de chair humaine.

Anuti, s'anuiter, v. pers. se mettre en chemin la nuit; s'exposer à se laisser surprendre en chemin par la nuit.

Avé Mariau, Ave Maria, s. m. société religieuse; point d'un sermon où l'on dit un *Ave*. — Ave, ou ave Maria, s. m. salutation de l'ange à la Vierge; invocation à la Vierge pendant un sermon; grain de chapelet sur lequel on dit l'Ave, temps de le dire; salut usité dans les couvents de femmes; moment instantané, qui ne dure qu'un instant.

Anwaïe, anguille, s. f. poisson d'eau douce, long, du genre des murènes, le ventre blanc et luisant, revêtu d'une peau glissante ou visqueuse, serpent d'eau, sans écailles apparentes dont on le dépouille aisément; elle vit sept à huit ans. — Anguille de haie ou couleuvre, serpentine ou serpent d'eau, serpent nageur ou à collier, charbonnier. — Ammodyte, s. m. anguille de sable; poisson apate, osseux, holobranche. — Congre, s. m. anguille de mer, espèce de murène, sorte d'anguille. — Lamproie, s. f. sorte d'anguille de mer, qui s'attache aux pierres par la succion.

Anze, anse, s. f. saillie en arc du vase, t. de mét., le porter, le saisir, etc. — Ansette, s. f. t. de mét., petit anneau pour saisir, porter. — Cerceau, s. m. bois en arc qui coupe le milieu d'un panier, sert à le porter.

Aoureu, heureux. *V.* awireu.

Apa, appât, s. m. pâture, partie d'aliment mis dans un piége, à un hameçon, mouches, insectes qui servent d'appât aux poissons. — Aiche ou èche, s. f. appât, amorce de pêche pour attrapper les poissons. — Attrait, s. m. ce qui attire par l'agréable; penchant, inclination pour une personne, pour un art, une occupation. — Attraits, s. m. pl. appas, charme, beauté, ce qui attire, captive; l'attrait de la grâce, ses douceurs intérieures.

Apainsé, réfléchir sur, v. a penser mûrement sur une affaire, à ce que l'on doit faire, y réfléchir mûrement. — Se ressouvenir, v. pers. se rappeler, se remettre dans la mémoire, se souvenir de ce que l'on a dit, fait, promis. — Méditer, v. a. occuper son esprit d'une pensée, penser attentivement à; méditer ce que ou sur ce que l'on doit faire. — Penser, v. a. avoir former dans l'esprit l'idée, l'image de quelque chose; penser, se faire une idée. — Aviser à, v. a. faire réflexion, attention à ce que l'on doit faire, s'imaginer quelque chose.

Apairi, appareiller. *V.* akoplé.

Apairiheg, appariade, s. f. action d'assortir, d'unir, d'apparier, union; appariement, action d'apparier, d'assortir, unir par paire.

Apaneg, apanage, s. m. terre en apanage donnée par un souverain à ses puinés, suite, dépendance de bâtiment. — Désordre, s. m. confusion, dérangement des choses, pillage, dégât, trouble, embarras, discordre survenue entre des personnes.—Confusion, s. f. mélange confus, embrouillement; désordre, trouble. sans ordre, confusément.

Apparainté, apparenter à, v. a. apparenter bien ou mal, donner des parents par alliance.

Aparanmain, apparemment, adv. selon les apparences; vraisemblablement, sans doute.

Aparanze, apparence, s. f. extérieur, dehors des choses, probabilité, vraisemblance, indices, signes extérieurs qui déterminent le jugement. — Conjectural, e, adj. preuve, science, art conjectural, qui n'est fondé que sur des conjectures; illusion. apparence, erreur des sens. — Probabilité, s. f. vraisemblance de vérité, qui paraît fondé en raison. — Vraisemblance, s. f. apparence du vrai, probabilité, il y a de la vraisemblance à telle chose.

Apartemain, appartement, s. m. ensemble de pièces de suite pour se loger; étage, portion de maison où une personne, une famille peut se loger. — Logement, s. m. appartement, lieu où on loge; quartier d'une maison, d'un logement. — Habitacle, s. m. demeure, habitation.

Apartunanze, appartenance, s. f. ce qui appartient à ou dépend d'une chose, d'une terre, le droit de quelqu'un; parentage, consanguité. — Dépendances, s. f. pl. portions d'un héritage, d'une maison, d'une affaire, qui tiennent à la principale partie.

Apartuni, appartenir v. n. être de droit à quelqu'un, cela appartient à un tel; avoir une relation nécessaire ou de convenance; être parent, allié de, attaché à, domestique de; être de droit, de devoir, de bienséance de la nature, le propre de.

Aparusion, apparition, s. f. présence d'un moment, entrée, sortie subite, faire une apparirion.

Apateie, apathie, s. f. état de l'âme insensible à tout; indolence, insensibilité.

Apauhtan, calmant, s. m. remède qui calme les douleurs. — Exorable, adj. 2 g. personne exorable, qui peut être fléchie par les prières.

Apauhté, apaiser, v. a. adoucir, calmer; apaiser l'agitation, la violence, l'émotion, la colère, une sédition, les murmures, la douleur.— Calmer, v. a. rendre calme, apaiser; se calmer, v. n. devenir calme; apaiser l'emportement, la fureur.

Apauielé, ajuster, v. a. rendre juste un poids, une mesure; accommoder, rendre propre à l'accommoder pour l'unir à. — Concilier, v. a. accorder ensemble des personnes ou des choses qui étaient ou semblaient être contraires, terminer à l'amiable. — Contrebalancer, v. a. compenser, égaler avec des poids, mettre de la proportion entre des choses opposées, balancer.

Apauielec, ajustage, s. m. action d'ajuster les monnaies, l'affinage; rendre juste un poids. — Egalage, s. m. action d'égaler, rendre égal un poids, etc.

A pauk et **a panck**, Pâque annotine, adj. f. t. de lithurgie, anniversaire de la fête de Pâques.

A paur, à part, adv. séparément; de côté, mettre à part; séparer, distinguer une chose d'une autre; mettre de côté une somme. — Particulièrement, adv. singulièrement, d'une manière particulière, fixe, déterminée; en détail; exclusivement, spécialement. — En particulier, adv. à part, en secret; prendre, parler, s'expliquer en particulier.

Apel, appel, s. m. action d'appeler; recours à un juge supérieur; défi, cartel; signal pour appeler, appellation à haute voix. — Appel nominal, adj. en appelant par les noms, action de faire l'appel des soldats à certaines heures du jour ou de nuit pour s'assurer de leur présence. —Appeau, s. m. sifflet, instrument, feuille mince d'étain pour imiter le cri des oiseaux, oiseaux qui appellent les autres au piège par son cri, son chant. — Rappel, s. m. son du tambour pour rappeler à rassembler les troupes; boute-selle, son de trompette par lequel on prescrit aux cavaliers de seller leurs chevaux, ce qui correspond au rappel de l'infanterie. — Réclame, s. m. pipeau, t. de fauconnerie, signe pour faire revenir l'oiseau; pipeau avec lequel on attire les oiseaux dans le piège. — Appelant, e, adj. s. qui appel d'un jugement; oiseau qui sert d'appeau.

Apepurné, se popiner, v. pers. se parer, s'ajuster; se défendre, affecter, faire parade, se pimper. — Pimpant, e, adj. superbe et magnifique en habits, élégant et recherché.—S'habiller, v. récip. se vêtir, s'ajuster, soigner sa parure, se calamistrer, se friser, se poudrer la tête. — S'atinter, v. pers. se parer, s'orner avec trop d'affectation.

Apersur, apercevoir, v. a. découvrir de loin, comprendre, apercevoir une pensée, s'apercevoir, connaître, découvrir, remarquer. — Entrevoir, v. a. voir imparfaitement ou en passant.—Entreluire, v. n. luire à demi, par intervalle.

Apersuhaub, corps apercevable, adj. 2 g. qui peut être aperçu. — Apercevance, s. f. faculté morale d'apercevoir.

Apéti, appétit, s. m. inclination, faculté, puissance de l'âme qui désire pour satisfaire les sens; pente de l'âme vers ce qui lui paraît un bien. — Appétit sensuel, charnel, brutal, déréglé, insatiable, avoir de l'appétit, désir ardent, avidité. — Appétit concupiscible, qui porte à désirer un bien, un objet qui plaît.

Apéti (a l'), attendu, part. prép. eu égard à (son âge, etc.), vu, attendu que, vu que, puisque.

Apétihauf, appétissant, e, adj. qui donne, excite l'appétit, fig. le désir; qui le réveille, mets appetissants; femme appétissante. — Appétence, s. f. action d'appéter, désir violent et naturel par instinct, par besoin physique. — Ragoûtant, e, adj. qui ragoûte, mets ragoûtant, fig. fam. qui flatte, qui intéresse; personne, chose ragoûtante, qui fait naître un désir.

Apezanty, appesantir, v. a. rendre plus pesant, plus lourd, moins vif, moins actif, moins subtil, faire peser sur; s'appesantir, devenir plus pesant. — S'appuyer, v. pers. se soutenir sur, se reposer sur, être posé sur, peser de toute sa force sur... —Peser, v. a. appuyer, demeurer sur, faire peser sa main, sa vengeance sur, en faire sentir le poids.

A pi d'hau, à pied nu, adj. nu-pieds, sans bas ni souliers.

Apiramid, enthyrse, s. m. disposition des fleurs en pyramide comme les lilas, les pédoncules, montant en diminuant. — Enpyramide, s. f. solide qui a pour base un polygone quelconque, se réunisse en un même point que l'on appelle sommet; forme pyramidale. — Fastigié, e, adj. qui s'élève en pointe pyramidale dont les sommets forment un plan horizontal; rameaux, fleurs fastigiées.

Aplakan, insinuant, e, adj. qui a l'adresse, le talent d'insinuer, de s'insinuer auprès; homme, air, paroles insinuantes. — Séduisant, e, adj. qui séduit, touche, charme, persuade; discours, air, offre, ton, personne séduisante.—Attrayant, e, adj. qui attire, fig. engageant, manières, charmes, esprit attirant; femme, etc., attirante.

Aplakand, femme agaçante, s. f. qui agace, excite à l'amour; par ses manières, ses gestes, ses regards, etc.

Aplaké, s'attacher, v. pers. prendre du goût, de l'affection pour une personne, le joindre, le cajoler de près, se joindre, se coller à. — S'insinuer, v. pers. dans l'esprit, doucement avec ménagement, adresse, dans le cœur d'une personne, le serrer de près.

Aplakec, concubinage, s. m. commerce illégitime de gens non mariés de deux sexes, vivant comme s'ils l'étaient. — Vivre maritalement, adv. avec une fille ou femme non mariée.

Aplani, aplanir, v. a. rendre uni ce qui était inégal, mettre de niveau; niveler, v. a. mesurer avec le niveau, aplanir, régaler, niveler. — Niveler, v. a. aplanir, mettre au, ou de niveau; égaliser un terrain, etc.

Aplaniheg, aplanissement, s. m. action d'aplanir, de niveler. — Nivellement, s. m. art, action de niveler, de rendre plane.

Aplati, aplatir, v. a. rendre plat, aplatir une surface bombée, presser, mettre en presse. — Ecacher, v. a. écraser, aplatir en pressant; froisser; briser.

Aplatiheg, aplatissement, s. m. état d'une chose aplatie, action d'aplatir, effet de la pression d'un corps sur un autre.

Aplatiheu, aplatisseur, s. m. qui aplatit quelque chose.

Aplaudi, applaudir, v. a. battre des mains pour approuver, applaudir un discours ou une bonne action. — Claquer, v. n. applaudir avec excès ou par esprit de coterie.

Aplaudiheu, applaudisseur, s. m. qui applaudit beaucoup. — Claqueur, s. m. homme aposté payé par un acteur dramatique pour les applaudir à outrance.

Aplaudihmain, applaudissement, s. m. grande approbation exprimée par des battements de mains, par des acclamations, etc. — Louange, s. f. éloge, discours qui la contient, témoignage d'estime. — Eloge, s. m. discours à la louange, panégyrique, grand éloge mérité.

Aplé, apis, s. f. tablier, plate-forme en bois pour recevoir les ruches des mouches à miel. — Rucher, s. m. lieu, appentis, hangard où il y a beaucoup de ruches de mouches à miel.

Aplikausion, application, s. f. action d'appliquer une chose à ou sur une autre; superposition, adaptation d'une maxime, d'un discours, etc. — Assiduité, s. f. exactitude de celui qui est assidu; application continuelle. — Contention, s. f. forte application d'esprit; grande, longue application. — Méditation, s. f. application de l'esprit pour approfondir un sujet, état de celui qui médite.

Aplon, aplomb, s. m. ligne perpendiculaire à l'horizon, avoir de l'aplomb, se tenir droit, ferme. — Aplomb, adv. perpendiculairement, directement, muraille plomée qui est d'aplomb; pièce posée verticalement, qui ne penche ni en avant ni en arrière.

Aplouhné au feu, accouvé, e, adj. celui ou celle qui garde habituellement le coin du feu. — Froidureux, se, s. f. adj. sujet à avoir froid. — Frileux, se, adj. personne frileuse, fort sensible au froid.

Aplour, affluer, v. n. abonder, survenir en grand nombre; les biens, les vivres, les voyageurs affluent dans; avoir en abondance. — Abonder, v. n. être en abondance, en grande quantité; venir en foule, en grand nombre.

Apointé, viser, v. a. mirer, regarder au but pour y atteindre avec une balle, etc. — Apointiser, v. a. rendre pointu.

Apointeg, visée, s. f. direction de la vue vers un certain point pour y atteindre, y adresser un coup.

Apointmain, appointements, s. m. pl. salaire annuel d'un emploi, d'une place. — Honoraires, s. m. ce que l'on donne pour salaire aux prêtres, aux médecins, aux avocats, aux notaires, aux avoués. — Rétribution, s. f. salaire, récompense d'un travail, d'un service, d'une peine, etc., honoraires donnés aux ecclésiastiques, assistants.

Apoirté, s. m. apporter, v. a. porter de plus loin au lieu où l'on est ou dont on parle; il m'a apporté telle chose, apporter avec soi, sur soi, se charger. — Importer, v. a. faire venir du dehors dans son pays.

Apoirteg, apportage, s. m. peine, salaire du porteur qui apporte.

Apokalip, apocalypse, s. f. révélation; livre du nouveau testament, contenant la révélation de saint Jean; obscurités, mystères. Saint Jérôme s'exprime en disant que l'apocalypse de saint Jean renferme autant de mystères qu'il y a de paroles.

Apolône, sainte Apolline, s. f. vierge et martyre d'Alexandrie, reçut tant de coups sur le visage que toutes les dents en tombèrent; elle se jeta elle-même dans le bûcher qu'on lui préparait, vers l'an 248 de Jésus-Christ; elle est fêtée le 9 février.

Apologeie, apologie, s. f. justification verbale ou écrite, discours qui la contient.

Apon, appoint, s. m. complément d'une somme en une autre monnaie plus petite; complément d'une somme qui n'est point ronde. — Juste, adj. 2 g. qui a la justesse convenable, exacte, l'un portant l'autre. — Point-à-point, s. m. t. de jeu, avoir le même nombre de points requis pour la partie, être à point. — Justement, adv. dans la juste proportion, ni plus ni moins qu'il ne faut; à point nommé, précisément.

Apône, à peine, adv. aussitôt, lorsque, presque pas; à peine fait-il clair; y touche-t-il à peine, marque d'un degré inférieur, une approximation. — A grand'peine, adv. malaisément, difficilement.

A pô pret, à-peu-près, à peu de chose près, adv. presque, environ, presque peu. — Approximer, v. a. ressembler un peu, être très-voisin, approximer l'erreur. — Presque, adv. peu s'en faut, se toucher presque, à-peu-près. — Couci-couci, adv., à-peu-près, peu, tellement, quellement. — Environ, adv. à-peu près, presque, un peu plus, un peu moins.

Apôti, apprêter, v. a. préparer, mettre en état de servir, d'être employé, mis en œuvre; disposer, assaisonner, dresser, mettre en état, donner l'apprêt, la dernière façon; limer, polir, donner le degré de justesse, se préparer, se mettre en état d'agir. — Disposer, v. a. arranger, mettre en ordre, préparer, couper, marquer de l'ouvrage. — Brocher, v. a. passer des fils de côté et d'autre dans une étoffe, ébaucher un ouvrage, un discours, percer, apprêter.

Apôtieg, habillage, s. f. t. de cuisine, apprêts pour faire cuire un quadrupède, un oiseau, un poisson; le tout assaisonné pour être cuit.

Apôtieu, apprêteur, s. m. t. d'art, qui apprête, qui donne l'apprêt, ouvrier chapelier qui apprête les poils, les laines d'une même qualité pour être travaillés.

Apôtimain, apprêt, s. m. préparatif par extension, désordre, confusion dans ses habillements, sa boutique, son ménage.

Apoplizaie, apoplexie, s. f. suppression subite de tout sentiment et mouvement volontaire, maladie qui attaque tous les hommes de tous les âges et tempéraments, plus commune de l'âge de 40 à 60 ans; il y en a de différentes espèces. — Catalepsie, s. f. espèce d'apoplexie avec immobilité du corps ou d'un membre, la respiration restant toujours libre, interception momentanée de la vie. — Paraplexie, s. f. apoplexie légère, apoplexie spamodique ou nerveuse.

Apoplizé, apoplectique, adj. 2 g. de l'apoplexie; qui en menace, en est menacé; qui en est attaqué, en guérit; cataleptique, attaqué.

Aposté, aposter, v. a. mettre, aposter quelqu'un dans un poste pour épier, observer, exécuter ou pour surprendre, tromper ou insulter. — Apostème, s. m. enflure extérieure avec suppuration, grosseur, se divise en abcès, par fluxion, congestion et en critique. — Mélicérite, s. f. V. aillé. — Fourchet, s. m. apostème entre les doigts, le paume de la main. — Apostase, s. m. amas de pus loin du point primitif de l'inflammation; inflammation, abcès dangereux.

Apostolik, apostolique, adj. 2 g. qui est, qui vient, qui tient de l'apôtre ou du pape, du saint siége; homme, vie apostolique.

Apostrof, apostrophe, s. f. partie du discours adressée à un être individuel, reproche, censure, réprimande, trait mortifiant.

Apostrofé, apostropher, v. a. se détourner de son discours pour adresser la parole à un être pour le blâmer, insulter, faire des reproches. — Malédiction, s. f. action de maudire, imprécation, exécration proférée contre quelqu'un.

Apoteyose, apothéose, s. f. déification d'un héros, d'un empereur mort, éloge outré, honneur excessif rendu à un homme vivant.

Apotikair, apothicaire, s. m. celui qui prépare et vend les remèdes. — Apothicairesse, s. f. religieuse dans un hospice qui a soin et délivre des drogues. — Pharmacien, s. m. qui sait la pharmacie, l'exerce, vend les drogues et s'occupe de l'exercice de la pharmacie, et qui prépare, compose et conserve les substances employées dans l'art médical, les médicaments.

Apotikairaie, pharmacie, s. f. art de préparer et de composer les remèdes, les drogues médicinales; lieu où on les prépare, où on les conserve.

Apotiré, apprêter, v. a. V. apôti. — Faire, v. a. créer, former, produire, fabriquer, composer, donner une forme à un ouvrage. — Créer, v. a. faire, imaginer, imventer, établir un ou des ouvrages. — Approprier, v. a. ajuster, agencer, rendre propre à sa destination un objet, un ouvrage.

Apôtt, apôtre, s. m. disciple du Christ, élevé à l'apostolat, celui qui a prêché la foi dans un pays; missionnaire, prédicateur zélé, celui qui prêche des maximes, etc., jeune ministre protestant reçu par provision, fig. famil. bon apôtre, qui contrefait l'homme de bien, l'homme désintéressé, doux, homme fin, rusé, hypocrite.

A pougnaie, à poignée, adv. abondamment, à pleine main.

Apougni, empoigner, v. a. prendre et serrer avec la main, se saisir de; arrêter quelqu'un, prendre au collet, s'empoigner, se colleter. — Hargouler, v. a. prendre quelqu'un à la gorge et le secouer, le contraindre par violence. — Paumayer, v. a. manier hardiment du poignet quelque chose., t. de jeu, de métier.

Apovri, appauvrir, v. a. rendre pauvre, moins fertile, moins abondant, moins expressif, moins vigoureux. — Appiétrir, v. n. perdre de sa bonté, de sa qualité, de son prix, se détériorer. — Ruiner, v. a. abattre, démolir, détruire, ravager, causer la perte, la ruine.

Apovrihmain, appauvrissement, s. m. indigence; état, augmentation progressive de pauvreté, diminution de force, d'abondance.

Apraind, apprendre, v. a. acquérir une connaissance, découvrir, pénétrer, connaître, entendre dire, enseigner, donner connaissance, faire savoir, confier à la mémoire, instruire, publier. — Principier, v. a. commencer à donner des principes à quelqu'un. — Enseigner, v. a. instruire, montrer une science, indiquer, donner des lumières, des connaissances. — Instruire, v. a. enseigner, donner des leçons, des préceptes pour les mœurs, une science, etc., informer, donner connaissance. — Morigéner, v. a. former les mœurs, instruire aux bonnes mœurs, corriger les mauvaises, remettre dans l'ordre et le devoir. — Apprendre une nouvelle par cascade, indirectement, par occasion, par une suite d'évènement. — Endoctriner, v. a. enseigner une doctrine, une science; fig. instruire, donner des lumières nécessaires dans une affaire, dicter ce qu'il faut dire ou faire.

Apraindiheg, apprentissage, s. m. état, emploi, occupation de celui qui apprend un métier, etc.; apprenti, être en apprentissage, durée de cet état; fig. épreuve, essai d'une profession, d'un état, d'un art, de toute espèce d'actes. — Education, s. f. soin pour instruire, former le corps, l'esprit et les mœurs; exercice de cet art.

Apraindiss, apprenti, e, s. qui apprend un métier sous un maître auquel il est engagé pour un temps; novice, peu habile à, en quelque chose, celui qui n'a pas acquis l'expérience d'un art, dans la guerre, etc. — Compagnonnage, s. m. temps que l'on est compagnon dans un métier. — Rapin, s. m. jeune élève dans les arts, t. d'atelier. — Novice, adj. 2 g. apprenti, peu exercé, peu habile, être novice dans un métier.

Apram, seulement, adv. vous arrivez seulement, vous êtes arrivé trop tard.

Aprè d'main, après-demain, adv. le deuxième jour après le jour présent.

Aprè l'diné, après-dînée, s. f. espace de temps depuis le dîner jusqu'au soir, et après-dîner, après-midi, espace de temps depuis midi jusqu'au soir.

Apréhaindé, appréhender, v. a. craindre, appréhender que le mal n'arrive, appréhender le froid. — Craindre, v. a. redouter, appréhender, avoir peur, craindre la mort, d'être découvert, qu'il n'arrive un malheur. — Redouter, v. a. craindre beaucoup, redouter quelqu'un, sa personne, sa haine, son jugement, son importunité, de le voir.

Apréhausion, appréhension, s. f. crainte, peur, simple idée qu'on prend de, sans porter de jugement.

Aprè nône, après-midi. *V.* aprè l'diné. — Relevée, s. f. après-midi, à 3 heures de relevée, t. de pratique.

Aprepi, approcher, v. a. avancer vers, mettre proche ou près, approcher une chose d'une autre, quelqu'un, couper près. — S'approcher, v. pers. récip. s'avancer auprès ou vers un être. — Avancer, v. a. vers, pousser, porter en avant, avancer le pas vers, aller en avant.

Apresé, oppresser, v. a. avoir la respiration gênée, oppressée, étouffée, éprouver de fréquentes oppressions pénibles, douloureuses. — Asthmatique, adj. 2 g. qui a un asthme, la respiration fréquente et très-pénible causée par l'obstruction d'un ou des poumons.

Apresion, oppression, s. f. état de celui qui est oppressé, qui a un étouffement pénible, gêné de la respiration. — Orthopnée, s. f. oppression qui empêche de respirer étant couché, obstruction, engorgement, embarras dans les vaisseaux, les conduits du corps.

Aprè sopé, après-soupée, s. f. le temps entre le souper et le coucher, après-souper.

Apret, après, adv. de temps, d'ordre et de lieu, ensuite de, à la suite de, derrière, sur, contre, à la poursuite de. — Apprêt, s. m. opération, façon pour apprêter. disposer à la mise en œuvre, manière de parer les étoffes; on dit qu'il n'y a point d'apprêt dans une toile, quand on n'a employé ni chaux, ni colle, pour la blanchir et la lustrer. — Derechef, adv. de nouveau; une autre, une seconde fois.

Apreté, apprêter, v. a. *V.* apôti. — Ebarber, v. a. ôter la barbe, l'excédent, les inégalités du bord, les bavures du fer, cuivre coulé; d'un trait de gravures.

Apreteg, préparage, s. m. préparation pour un ouvrage.

Apreteu, apprêteur, s. m. t. d'art; qui apprête, qui donne l'apprêt, à un ouvrage, etc., qui apprête de ou l'ouvrage à un autre. — Appareilleur, s. m. qui apprête les étoffes, les soies, les bas, les souliers, etc., etc.

Aprè tot, après tout, adv. cependant, tout bien considéré; malgré cela.

Aprett, apprêt, s. m. manière d'apprêter des étoffes, etc., ce que l'on y emploie; assaisonnement des viandes, etc., t. de métier; opérations, façons pour apprêter, pour disposer à la mise en œuvre. — Preparatif, s. m. apprêt, grand préparatif. — Appareil, s. m. apprêt, préparatif de ce qui a de la pompe, de la solennité du spectacle, chose ainsi préparée. — Assaisonnement, s. m. mélange d'ingrédients pour assaisonner; apprêt, ce qui rend agréable, ce qui relève.

Apriwoizé, apprivoiser, v. a. rendre doux, moins farouche, fig. plus traitable, s'apprivoiser, se rendre plus familier, moins sauvage; s'apprivoiser avec, s'accoutumer, s'habituer, etc. — Cerf estelaire, s. m. apprivoisé.

Apriwoizeg, apprivoisement, s. m. action d'apprivoiser, son effet, état de l'animal apprivoisé.

Aprochan, approchant, e, adj. qui a de la ressemblance, du rapport avec; qui est peu différent de. — Approchant, adv. prép. environ, à-peu-près, il est près de huit heures, il est huit heures ou approchant.

Aprochi, approcher, v. a. avancer vers, *V.* aprepi.

Aproche, approche, s. f. mouvement par lequel on avance vers un être, t. de métier, ce qui se fait en approchant la chose.

Aprofondi, approfondir, v. a. rendre plus profond, creuser plus avant, pénétrer plus avant, examiner à fond, tâcher de pénétrer.

Apropriy, approprier, v. a. ajuster, agencer; rendre propre, proportionner; faire cadrer, rendre propre à la destination. — S'attribuer, v. pers. s'approprier une ou des choses, s'attribuer la gloire, etc. — S'arroger. v. pron. s'attribuer mal à propos, un droit, un titre, un privilége, etc. — Usurper, v. a. s'emparer par violence, par ruse, d'un bien, etc., qui appartient à autrui; qui ne nous appartient pas.

Aprové, approuver, v. a. agréer une chose, y donner son consentement, son approbation, juger louable, estimable. — Agréer, v. a. recevoir favorablement, accueillir, trouver bon, avoir pour agréable. — Consentir, v. n. a. acquiescer à quelque chose; trouver bon, vouloir bien adhérer à la volonté de, tomber d'accord.

Aprovuzioné, approvisionner, v. a. faire, fournir un approvisionnement. — Ravitailler, v. a. remettre des vivres, des munitions dans une place, se ravitailler.

Aprovuzionnmain, approvisionnement, s. m. fourniture des choses nécessaires à une armée, à un hôpital, etc., pourvoir.

Apu, hormis, prép. hors, excepté, sauf meilleur avis, sans que cela empêche, sauf à, à condition. — Excepté, prép. hormis; hors à la réserve de, excepté tel être; prenez tout excepté cela.

Apui, appui, s. m. soutien, support; chose sur quoi l'on s'appuie ou qui appuie, qui soutient; fig. aide, secours, soutien, protection, faveur, protecteur; ce qui protége, point d'appui, en général toute construction, en maçonnerie, charpente, menuiserie, serrurerie ou marbrerie, qui sert à soutenir, à appuyer, ou qui est à hauteur d'appui.

Ar, art, s. m. méthode pour bien faire un ouvrage selon certaines règles; collection de ces règles, ensemble de moyen, d'expérience, d'inventions de procédés pour réussir; méthode, adresse, industrie dans l'action, la conduite, le talent, moyen de succès.

Ara, boutade. s. f. caprice, fantaisie, avoir un caprice, une bizarrerie ridicule.

Arab, arabe, s. m. fig. usurier, homme dur, avare; créancier exigeant et dur, adj. chiffre 1, 2, 3, etc.; arabesse, peuple d'Arabie.

Arabess, arabesque, adj. 2 g. architecture, ornement arabesque, à la manière des Arabes. — Arabesques, s. f. pl. t. de peinture, ornements en rinceaux, feuillages, figures entrelacées.

Arabik, arabique, adj. 2 g. gomme, goffe d'Arabie.

Aracheg, divulsion, s. f. t. de méd. séparation des muscles, etc., causée par une tension violente. — Arracher, s. m. enlèvement d'une chose, avec fractures, arrachement, action d'arracher.

Arainauf, abordable, adj. 2 g. accessible, côte; fig. personne abordable. — Accostable, adj. 2 g. fam. personne accostable, facile à abor-

der ; accessible, abordable, dont on peut approcher.

Araingeg, arrangement, s. m. ordre, état de ce qui est arrangé, etc., louable, économie, esprit d'ordre dans les dépenses; conciliation, disposition avec ordre; arranger, inscrire pour finir une affaire; solder, prendre des arrangements avec les créanciers. — Agencement, s. m. manière d'arranger, de mettre en ordre ; union combinée de parties.

Araingeuze, compteuse, s. f. celle qui arrange les mains de papiers dans une papeterie.

Araingi, arranger, v. a. mettre en ordre ou dans un ordre convenable, ranger, établir, accommoder. — Agencer, v. a. ajuster; arranger; parer; approprier; ranger, mettre en ordre de petites choses, s'agencer. — Appointer, v. a. accommoder, terminer à l'amiable, régler par appointement en justice, appointer un procès, etc. — Disposer, v. a. arranger, mettre en ordre, faire ce que l'on veut de préparer. — Ranger, v. a. mettre dans un certain ordre, dans un certain rang, tout ce qui est mobile, mettre de côté.

Araingmain, mezzo terminé, s. m. parti moyen, expédient pour terminer, concilier. V. araingeg. — Appointement, s. m. réglement en justice sur un appointé; arrangement d'une contestation, d'une dispute, d'un duel. — Collocation, s. f. action de ranger les créanciers dans l'ordre de paiement. — Compromis, s. m. soumission à l'arbitrage, acte qui la contient.

Araini, accoster, v. a. aborder quelqu'un, l'approcher pour lui parler, s'accoster, interroger, questionner quelqu'un. — Aborder, v. a. accoster, approcher, joindre quelqu'un, lui parler, adresser la parole à quelqu'un.

Arak, arack, s. m. ratafia, liqueur faite avec du lait de cavale ou d'anesse; ou bak, eau-de-vie de riz.

Arasmain, arasement, s. m. dernière assise d'un mur à sa hauteur, assise d'attente, arasement du tenon, les deux extrémités de la pièce portant le tenon qui vient de s'incorporer dans la mortaise. — Abouement, s. m. assemblage de menuiserie ou de charpenterie carrée et en angle, dont les joints sont bien effleurés et parfaitement unis, extrémités d'une traverse à la naissance du tenon, laquelle vient joindre le battant à l'endroit de l'assemblage. — Arase, s. f. c'est la dernière assise de niveau d'un mur en pierre, briques ou moëllons, dessous d'une marche, d'un seuil, d'un dallage. — Jaue, s. f. épaisseur qui reste de chaque côté des mortaises ou entre deux arasements des tenons.

A rasta, être en repos, s. m. rester court, perdre le fil de son discours, de ce qu'on voulait dire, cesser de travailler. — Immobile, adj. 2 g. qui ne se meut pas; personne immobile.

Aracy, érailler, v. a. une étoffe, la tirer en faisant relacher le fil, ouvrir le tissu, l'effilier, érailler les yeux, élargir, ouvrir. — Ecarquiller, v. a. les jambes, écarter, ouvrir trop, écarquiller les yeux, faire de grands yeux. — Ouvrir les jambes, s. f. entrouvrir, élargir dans le sens de faire que ce qui était fermé ne le soit plus. — Se cabrer, v. pers. écarter ses jambes pour uriner, s'écarquiller les jambes, les écarter. — Cheval entrouvert, s. m. qui s'est donné un écart, un effort.

Arauyeg, éraillement, s. m. action d'érailler, écart, etc., renversement de la paupière inférieure.

A rauw, être en rut, s. m. le temps où les bêtes fauves sont en chaleur.

Arbiteg, arbitrage, s. m. jugement d'un différend par arbitre; arbitrer, juger, régler, estimer, décider en qualité d'arbitre,

Arbitt, sur-arbitre, s. m. t. de pratique, troisième arbitre pour départager les deux autres. — Arbitre, s. m. juge choisi par les parties pour régler, estimer, juger en dernier ressort de différend entre parties. — Compromissionnaire, s. m. et adj. 2 g. arbitre; arbitre compromissionnaire, par compromis.

Arboré, arborer, v. a. une bannière, se déclarer ouvertement pour un parti, planter des arbres à fruits dans une prairie.

Arborizé, herboriser, v. n. chercher des herbes, des plantes pour en connaître leurs vertus, leurs usages.

Arbour, à contre-sens, s. m. en sens contraire au sens naturel ou d'usage d'un texte, d'un mot, d'un discours, se dit des étoffes, etc. mises du mauvais côté, à contre-poils, etc.; à rebours, fig. des affaires mal prises, de travers.

Archevek, archevêque, s. m. prélat métropolitain au-dessus de l'évêque; ce titre fut inconnu à la primitive église, saint Athanase fut le premier qui l'introduisit vers le milieu du quatrième siècle, en le donnant par occasion à l'évêque d'Alexandrie.

Archidiak, archidiacre, s. m. officier ecclésiastique au-dessus des curés, premier diacre; archidiaconat, dignité de l'archidiacre.

Archiduk, archiduc, chesse, s. titre donné à tous les enfants de l'empereur d'Autriche; le premier duc.

Archimiss, archimiste, s. m. qui exerce l'archimie, la chimie appliquée aux métaux; l'art d'épurer les métaux imparfaits.

Architek, architecte, s. m. qui possède et exerce l'art de bâtir, qui compose les plans et les dessins d'un bâtiment, d'un jardin, etc. — Entrepreneur de bâtiment, s. m. est celui qui convient avec un propriétaire d'élever un bâtiment quelconque suivant des plans donnés.

Architraf, architrave, s. f. principale partie de l'entablement entre la frise et le chapiteau, imitant une poutre traversale, partie inférieure d'un entablement qui est composé de plusieurs faces et de moulures peu saillantes.

Archîf, archives, s. f. pl. anciens titres; chartes; lieu où on les garde; dépôt d'actes, de lois.

Archiviss, archiviste, s. m. garde des archives.

A r'don, à foison, adv. abondamment, en abondance, en grande quantité.

Areg, rage, s. f. délire furieux, accompagné d'horreur pour les liquides ; hydrophobie. — Hydrophobe, s. 2 g. qui a les liquides en horreur; attaqué de la rage, maladie contagieuse résultant de la morsure d'un animal enragé. — Débat, s. f. contestation, différend. — Démêlé, s. m. querelle, dispute, contestation, brouillerie. — Bruit, s. m. querelle, démêlé. — Contestation, s. f. débat, dispute sur quelque chose. — Bagarre, s. f. tumulte, bruit, querelle bruyante de plusieurs personnes. — Querelle, s. f. contesta-

tion, démêlé, dispute avec aigreur, animosité; tapage, désordre accompagné d'un grand bruit. — Tumulte, s. m. vacarme, trouble, grand mouvement avec bruit et désordre. — Vacarme, s. m. tumulte, grand bruit de sens qui querellent, se battent, s'agiter avec fureur. — Bataclan, s. m. attirail, cohue, troupe, etc. qui embarrassent.

Aregjan, enrageant, e, adj. qui fait enrager, qui cause un chagrin violent, beaucoup de peine. — Bisquant, e, adj., qui fait bisquer, pester, fumer, avoir du dépit, de l'humeur, du regret.

Aregeie, enragerie, s. f. tout ce que la colère inspire. — Inconcevable, adj. 2 g. qui n'est pas concevable. — Enragée, adj. fougueuse, impétueuse, violente. — Etonnant, e, adj. nouvelle, savoir, fait, prodige étonnant, extraordinaire. — Surprenant, e, adj. qui surprend, qui étonne; chose, être, effet, merveille, fait surprenant.

Aregi, enragé, e, adj. qui a la rage; mal enragé, violent; homme fougueux, impétueux; hydrophobe. — Endiablé, adj. et s. homme endiablé, enragé, très-furieux, très-méchant en son genre; esprit, chemin endiablé. — Forcené, e, adj. et s. furieux et hors de sens; cheval effaré, forcené. — Furieux, se, adj. et s. qui est en furie, véhément, impérieux, violent, à l'extraordinaire. — Frénétique, adj. 2 g. s. m. atteint de frénésie; furieux. — Maniaque, adj. et s. 2 g. furieux; possédé d'une manie. — Furibond, s. m. et adj. sujet à la fureur, furieux, transporté de colère.

Areïean, salissant, e, adj. qui salit, qui se salit aisément; étoffe, meuble, tapisserie de couleur clair, salissante.

Areïear, salissure, s. f. ordure qui demeure sur une chose salie. — Eclaboussure, s. f boue que l'on fait rejaillir sur quelqu'un ou sur quelque chose. — Tâche, s. f. souillure sur une chose, marque qui salit.

Areïeé, gâter, abimer, salir, souiller, tâcher, éclabousser, etc., un objet.

Areïeauf, souillant, qui se souille aisément.

Areinté, arrenter, v. a. donner ou prendre à rente, personne, moulu, froissé de coups, avoir le corps rompu; fatigué, exténué. — Exténué, s. m. affaibli, amaigri; renté, e, adv. qui a des rentes; renter, v. a. donner, assigner certains revenus. — Ereinté, s. m. foulé, affaibli, par une marche longue, d'ouvrage; amaigri par continuités d'excès, de travail, etc.

Arené, débile, adj. 2 g. faible, affaibli; malade, qui n'a plus la force, la vivacité. — Valétudinaire, adj. 2 g. et s. m. personne valétudinaire, souvent malade; maladif; infirme; cacochyme.

Arenn, arène, s. f. pl. amphithéâtre, fig. descendre dans ou sur l'arène, se présenter au combat.

A reskônd, aller à l'encontre de... s'y opposer, contredire, y être contraire, rencontrer, trouver en chemin.

Aresmain, arasement, s. m. dernière assise d'un mur à sa hauteur, assise d'attente pour poser une plinthe ou un entablement ou pour cesser les travaux et le mettre à couvert en temps de gelée. — Blocage, s. m. menu moëllon, pierailles pour remplir les vides, remplissage à l'intérieur d'un mur, entre les pierres qui forment les parements, garnissage des moëllons; espèce de pavage fait avec des cailloux ou meulière posée debout. — Cour d'assise, s. f. on appelle ainsi dans la construction, un rang de pierres placées à la même hauteur et posées au même niveau.

Aresté, arrêter, v. a. empêcher d'avancer (un être), de couler, de se mouvoir, d'agir, de faire, de fuir, de s'étendre, de se communiquer, etc.; de continuer; rendre immobile, faire demeurer, retenir tout-à-fait, saisir au corps ou par voie de justice, faire prisonnier. — Empêcher, v. a. (de, que), apporter de l'opposition; faire, mettre obstacle à..., empêcher de faire ou qu'on ne fasse, embarrasser. — Interrompre, v. a. empêcher la continuation, la continuité d'une chose, interrompre quelqu'un, etc., etc. — Retenir, v. a. arrêter, faire demeurer ou séjourner, empêcher ce qui allait arriver: l'effet d'une action, d'une force agissante.

Arestier, couchis, s. m. poutre, sable et terre, couche pour l'air; pièce de charpente qui porte le vaussoir, couchis de mortier qu'on met aux angles dans le couple d'un comble, couvert en tuile.

Aret, frein, s. m. est un obstacle insurmontable que l'on oppose au mouvement d'une machine pour en diminuer le cours, le frottement. — Arrêt, s. m. jugement d'une cour souveraine, sans appel; décision, punition infligée aux officiers pour faute de service. — Linguet, s. m. pièce de bois, fer, etc., pour arrêter le cabestan et divers engrenages. — Obstacle, s. m. empêchement, résistance; opposition, difficultés, embarras. — Finito, s. m. arrêté, état final d'un compte. — Débitis, s. m. ordonnance qui permet de saisir le débiteur pour avoir paiement.

Aretation, arrestation, s. f. action d'arrêter quelqu'un, de l'empêcher d'aller plus loin; prise de corps; état de celui qui est arrêté.

Areté, arrêter, v. a. V. arester; s'arrêter, v. pers. cesser d'aller, de marcher, de faire, de parler, demeurer en chemin, rester immobile. — Suspendre, v. a. fig. surseoir, différer pour quelque temps, suspendre l'exécution d'un arrêt; rester, demeurer court. — Appréhender, v. a. prendre, saisir au corps quelqu'un, l'arrêter; interrompre quelqu'un, un discours, etc.

Areteg, arrestation, s. f. action d'arrêter quelqu'un; prise de corps; contrainte par corps, acte judiciaire pour arrêter.

Arett, arrêtant, s. m. pièce de bois ou de fer pour arrêter le crochet, etc., t. de métier. — Arête, partie dure et piquante, os aigu des poissons; ce qui en a la forme, t. d'arts et métiers. côtes, partie angulaire, ligne de jonction de deux plans ou surfaces; saillies, bord, partie élevée; extrémité; t. de botanique, barbe de l'épi. — Encoche ou encochure, s. f. entaille; petit morceau de fer dans une serrure en arrêt. — Heurtoir, pierre en encoche, dans le pavé où se viennent joindre et battre les deux battants d'une porte-cochère.

Areudi, raidir, v. a. rendre raide, tendre ou étendre avec force, devenir roide, opiniâtre, dure, difficile à monter. — Inflexible, adj. 2 g. qui ne cède à aucune compression. — Dur, e, adj. ferme, solide, difficile à déchirer, à entamer; l'opposé de tendre, de mou, de flexible.

Arevé, sali, adv. sale, malpropre, terne plein d'ordures, qui n'est pas net, salir, souiller, rendre malpropre.

A réze, rez bord, prép. rempli jusqu'au bord, qui n'est pas comble, qui est à fleur du bord.

A retzé, à raser, v. a. remettre de niveau en élevant les endroits trop bas, bâtir, conduire une assise de niveau avec les autres, mettre à la même élévation, en menuiserie, scier la moitié de l'épaisseur d'une planche, en conservant le reste pour former les tenons; couper, effleurer les bâtis de bois, qu'ils soient égaux d'épaisseur de deux côtés.

Aretzeg, arasement, s. m. se dit des pièces de menuiserie, etc., unies, de niveau, V. arasmain.

Argo, ergot, s. m. petit ongle rond et pointu derrière le pied de quelques animaux. — Corne fondue, s. f. t. de peignier, ergot, déchet et râpure de corne fondue, pour en faire des peignes de toute qualité, à bas prix, au moyen de moule.

Argot, ergo, s. m. argument, conclusion, ergo-glu, locution ironique pour désigner un raisonnement qui ne conclut rien.

Argoté, ergoté, e, adj. qui a des ergots; chien ergoté qui a un ongle de surcroît en dedans du pied. — Ergoter, v. n. pointiller; contester; chicanner; disputer sur tout. — Routier, s. m. homme rusé, expérimenté. — Rusé, e, adj. et s. qui a de la ruse; plein de ruse, personne rusée, fin, adroit, astucieux, matois. — Escobar, s. m. homme rusé, faux, à restrictions mentales, d'équivoques pour tromper, art jésuitique, manquer à sa parole. — Astucieux, se, adj. qui a de l'astuce, personne, parole astucieuse; adroit, e, adj. entendu, fin, rusé, détour, ruse pour tromper. — Dégourdi, e, adj. s. m. expérimenté; délié, e, adj. fin, subtil, pénétrant, malin qui a de la méchanceté cachée, fin, roué.

Aria, joie subite, inopinée de plusieurs personnes; mic-mac, tracas, embarras.

Arichi, enrichir, v. a. rendre riche; orner en général, s'enrichir, v. pers. devenir riche, plus orné. — Enrichi, e, adj. qui a fait fortune, nouveau riche, t. de mépris.

Arichihmain, enrichissement, s. m. ornement, parure qui enrichit; augmentation de richesses.

Ariett, ariette, s. f. air détaché, léger et vif, petit air, paroles sur cet air.

Arif ki plante, à l'aventure, à la grosse aventure, adv. à tout hasard, çà et là, errer à l'aventure. — Ribon ribaine, adv. popul. à tout prix, coûte que coûte.

Ariol, chamaillis, s. m. fam. mêlée, combat avec bruit où l'on se chamaille; clabauderie, criaillerie, importune sans sujet. — Gaudriole, s. f. plaisanterie, trait de gaîté sur des sujets indécents.

Arir-saizon, arrière-saison, s. f. automne, commencement de l'hiver. — Automne, s. m. f. troisième saison de l'année; entre l'été et l'hiver.

Arismetik, arithmétique, s. f. art de calculer; science des nombres, adj. 2 g. fondé sur eux, sur les principes de l'arithmétique.

Aristokraseie, aristocratie, s. f. souveraineté de plusieurs nobles ou privilégiés; gouvernement des grands, des riches, noblesse, classe privilégiée; supériorité quelconque; oligarchie, s. f. gouvernement où l'autorité souveraine est entre les mains d'un petit nombre.

Aristokratt, aristocrate, s. m. et adj. 2 g. membre ou partisan d'un gouvernement aristocratique. — Oligarque, s. 2 g. partisan, membre de l'oligarchie.

Arivaie, arrivée, s. f. action d'arriver; venue d'un être dans un lieu, dans un temps; temps où l'on arrive, où les lettres, les voitures arrivent. — Venue, s. f. arrivée de quelqu'un.

Arivé, arriver, v. n. aborder, approcher de la rive, parvenir à, au lieu où l'on voulait ou devait aller; survenir, parvenir au but. — S'ensuivre, v. pers. suivre, être après, dériver, venir de, suivre immédiatement, s'ensuivre, résulter, être la conséquence.

Ariveg, arrivage, s. m. arrivée des marchandises au port etc., à bord du vaisseau dans le port.

Arkad *(kâd)*, arc, s. m. cintre; portion de courbe moindre que sa moitié, un arc prend le nom de la courbure qui le forme; arc plein ceintre et arc-de-triomphe, arc surbaissé, arc surhaussé, arc droit, arc rampant, arc biais, arc angulaire, arc boutant, arc en décharge, arc renversé, arc double. — Arcade, s. f. ouverture en arc, longue voûte en arcs, t. d'arts, chose, partie en forme d'arc; voûte qui n'a que l'épaisseur du mur dans lequel elle est pratiquée, et qui peut être en plein cintre surhaussée ou surbaissée.

Arkang, archange, s. m. ange d'un ordre supérieur.

Ar klapp, en sautoir, s. m. se dit d'un vêtement quelconque en forme de collier, qui tombe en pointe à côté ou sur la poitrine.

Arkouvrumain, enchevauchure, s. f. t. d'art et de mét., jonction par recouvrement, par feuillure; se dit dans les travaux des pièces qui recouvrent partie l'une sur l'autre; tels que les tuiles, les ardoises d'une couverture.

Armm, arme, s. f. ce qui sert à attaquer ou à se défendre; fig. s. et pl. ce qui sert à combattre moralement, profession de la guerre.

Armoniak, ammoniac, que, s. m. alcali, combinaison d'azote et d'hydrogène; adj. sel ammoniac, blanc, presque transparent; hydrochlorate ammonical, gomme ammoniac, qui découle d'une plante de Libye, puissant histérique, apéritif dans l'asthme, etc. — Muriate, s. m. sel formé de l'acide muriatique, avec différentes bases, muriate de soude, sel marin, muriate oxygéné, sur-saturé.

Armonie, harmonie, s. f. concert, accord agréable de différents sous-entendus en même temps par opposition à mélodie qui n'indique que le chant seul; se dit d'une voix, d'un instrument doux et sonore, mesure et cadence, accord parfait.

Armonika, harmonica, s. m. instrument de musique, formé de verres ou plateaux de verre dont on tire des sons par le frottement qui approche de la voix humaine; cet instrument est dû au célèbre Franklin qui l'imagina en 1760, a été perfectionné depuis. — Verrillon, s. m. harmonica que l'on touche avec des baguettes drappées. — Accordeon, s. m. espèce d'harmonica à touche et soufflet, en papier.

Armuri, armurier, s. m. qui fait et vend des armes défensives ou à feu; les répare. — Four-

bisseur, s. m. celui qui fourbit, garnit et vend des armes blanches, des épées, etc., les poli, les nettoient. — Pistolier, s. m. qui fait des pistolets.

Arogan, arrogant, e, adj. s. hautain, fier, superbe, vain, orgueilleux; brutal, e, adj. qui tient de la brute, impertinent.—Rogue, adj. 2 g. fier, arrogant, superbe, personne, ton, humeur, air rogue.

Arogi, s'arroger, v. pron. s'attribuer mal à-propos; s'arroger un droit, un titre, un privilége, etc. — S'approprier, v. pers. usurper la propriété de, se rendre propre, prendre pour soi ce qui est à autrui; s'attribuer.— S'attribuer, v. pers. s'approprier, s'attribuer, la, le; s'arroger.

Arogué, rudoyer, v. a. traiter, mener rudement, rudoyer quelqu'un, interpeller avec arrogance. — Brutaliser, v. a. traiter brutalement de paroles ou d'actions; rendre brutal.

Aroké, engorger, v. a. boucher le passage d'un fluide; engorger un canal, un tuyau, le boucher, l'emplir, obstruer, arrêter, principalement en parlant du cours de l'eau, etc.; accroché, embourbé, être retenu.

Arokeg, engorgement, s. m. embarras dans un canal, un tuyau, se dit aussi des marchandises qui manquent de débouchés.

Aromatik, aromatique, adj. 2 g. de la nature des aromates, qui en a l'odeur; herbe, odeur aromatique.

Aromatisé, aromatiser, v. a. mêler des aromates avec quelque chose, aromatiser un remède, un mets.

Aron et ron, l'un portant l'autre, petit et gros, bon et mauvais.

Aronde, hirondelle, s. f. oiseau de passage, passereau planiroste qu'on trouve répandu dans toutes les contrées des deux continents.

Arondi, arrondir, v. a. rendre rond, arrondir un corps, t. d'art, donner de la rondeur, du nombre, du relief, arrondir son bien, l'augmenter; faire aller uniment, rondement, faire disposer en rond. — Bigorner, v. a. arrondir, élardir en rond sur la bigorne. — Rondir, v. a. arrondir, tailler en rond, former une portion de cercle, arrondir un angle, supprimer l'arète.

Arondihmain, arrondissement, s. m. action d'arrondir, état d'une chose arrondie; portion d'un pays en arrondissement.

A ronlai, en cylindre, s. m. en rouleau, en paquet rond, bois, fer, etc. en rouleau cylindrique. — En crotte, s. f. fiente arrondie des chèvres, lapins, de chevaux, brebis, etc., en crottin, en rouleau.

Aronlé, rouler, bouler vers soi, venir à soi.

Arotiné, habitué, s. m. qui a l'habitude d'un ouvrage, d'un lieu, d'un voyage, etc.; routiné, habitué à faire une chose. — Routinier, s. m. qui agit par routine, par une longue pratique. — Routiner, v. a. dresser à quelque chose par routine.

Arott, trace, s. f. vestige d'un homme, d'un animal, d'un corps où il a passé, marque que laisse une voiture, etc., trait laissé. — Vestige, s. m. empreinte du pied, fig. trace. — Voie, s. f. chemin, route d'un lieu à un autre, leurs traces. — Surneigées, adj. f. pl. traces sur la neige, voies où la neige est tombée. — Surpluées, adj. f. pl. voies des bêtes où il a plu. — Foulées, s. f. pl. légères traces du pied du gibier, ou foulure du cerf, piste du renard, trace du sanglier.

Arozé, arroser, v. a. humecter, mouiller en versant un liquide dessus, arroser des fleurs le pied d'un arbre, etc. — Mouiller, v. a. humecter, rendre humide et moite, humidier une chose. — Flair, s. m. odorat subtil des animaux, surtout des chiens.

Arozeg, arrosement, s. m. action d'arroser les plantes, les linges, etc. — Arrosage, s. m. canal pour arroser, l'eau qui arrose. — Irrigation, s. f. arrosement par rigoles ou saignées.

Arpan, arpent, s. m. mesure de terre, 100 perches carrées, de 18 pieds de France, 51 ares 1/26me.

Arpanté, arpenter, v. a. mesurer un terrain par arpents ou autrement.

Arpenteg, arpentage, s. m. art de mesurer, mesurage par arpents, action d'arpenter. — Mesurage, s. m. action de mesurer, de vérifier la mesure, droit, procès-verbal pour mesurer.

Arpanteu, arpenteur, s. m. qui mesure les terres, arpenteur juré, croix ou bâton d'arpenteur, espèce de graphomètre pour arpenter. — Géomètre, s. m. qui sait, exerce la géométrie, l'arpentage; mesureur, qui vérifie. — Cerquemaneur, s. m. juré arpenteur, expert proposé pour planter les bornes d'héritage, juger et aplanir les différends.

Artichau, artichaut, s. m. plante potagère, vivace, trisannuelle, à tête grosse, écailleuse, vient de graine et d'œilletons; il y en a cinq espèces, connues dans nos climats, savoir : le vert, le violet, le rouge, le sucré de Gênes et le blanc.

Artifisi, artificier, s. m. qui fait des feux d'artifice, confectionne les matieres inflammables pour les feux d'artifice.

Artifiss, artifice, s. m. art., industrie; employer, avoir de l'artifice, ruse, fraude, déguisement, adresse, finesse, souplesse.

Artik, article, s. m. petite partie d'un livre, d'un discours, d'un traité, d'un contrat, d'un compte, particule qui précède, les, etc.

Artirraie, artillerie, s. f. canons, mortiers, obus et tout ce qui y a rapport; ceux qui les dirigent, y travaillent, etc.

Artiss, artiste, s. qui réunit dans un ouvrage le génie au travail des mains, qui cultive les arts libéraux.

Asainblaie, assemblée, s. f. nombre de personnes réunies dans un lieu pour un même dessein, lieu de leur réunion. — Cercle, s. m. assemblée, cercle des idées, des sentiments, des opinions, etc., faire cercle, rassembler du monde autour de soi. — Coterie, s. f. société, compagnie de quartier de famille, de plaisir; thé, café, espèce de collation en assemblée. — Pétaudière, s. f. assemblée sans ordre, lieu où chacun veut être maître.

Asainblé, assembler, v. a. mettre ensemble, joindre, unir, emboîter des pièces de bois, convoquer, réunir, ramasser en un même lieu. — Joindre, v. a. approcher et faire toucher, faire tenir, unir, allier, approcher de très-près deux ou des parties déliées. — Unir, v. a. (à) joindre deux ou plusieurs choses ensemble, unir un être à un ou plusieurs autres.

Asainbleg, assemblage, s. m. amas, réunion, de plusieurs choses jointes; mélange, union, manière, action d'assembler. — Contignation, s. f. assemblage de bois pour soutenir des planches, etc. — Contexture, s. f. enchaînement des parties formant un corps. — Encheveture, assemblage, cadre des solives de l'âtre. — Assemblage, s. m. t. de menuiserie, en général, ce terme désigne tous les ouvrages de cet art.

Asainblumain, assemblement, s. m. action d'assembler le bois par le moyen des tenons et mortaises, caisson, carcasse, bâtis, toute partie d'ouvrage qui doit recevoir une autre, menuiserie d'assemblage, celle qui consiste en bâtis et panneau assemblés à tenons et mortaises. — A demi-bois, rainures et languettes, collé ou chevillé et qui est dormant, en enfourchement, à tenon flotté, etc.

Asainsé: accenser, v. a. joindre un bien, un objet d'administration à un autre; réunir sous la même division.

Asainsion, ascension, s. f. fête des catholiques en mémoire de l'Ascension du Christ au Ciel, est un article de foi et le sixième du Symbole, c'est-à-dire que Jésus-Christ est monté au Ciel comme homme. en corps et en âme, demeura 40 jours sur la terre depuis sa résurrection jusqu'à son ascension.

Asaisonné, assaisonner v. a. accommoder, accompagner d'ingrédients pour rendre agréables des mêts au goût. — Epicer, v. a. assaisonner avec de l'épice. — Vinaigrer, v. a. assaisonner avec du vinaigre; vinaigre, adj. piquant, acide.

Asau, assaut, s. m. attaque pour emporter de vive force, attaque à force ouverte, soutenir, repousser l'assaut. — Faire assaut, se battre au fleuret, assaut d'arme.

Asaudé, admonéter, v. a. faire une réprimande en justice, à huis-clos, avec défense de récidiver. —Semoncer, v. a. faire une semonce, une réprimande ; scène forte, vive, dure semonce.

Asauhné, aoûter, v. a. t. de jardinier, faire mûrir au soleil d'août, fruit durci mûri au mois d'août, V. assaisonné.

Asauhneg, assaisonnement, s. m. mélange d'ingrédients pour assaisonner, apprêt, fig. ce qui rend agréable, ce qui relève. — Condiment, s. m. assaisonnement, t. de pharm.

A sauie, à l'essai, à l'épreuve; essai, expérience qu'on fait de quelque chose; faire l'essai, l'épreuve de...

Asazin, sicaire, s. m. assassin, poignardeur. — Assassin, s. m. qui tue par trahison, avec guet-apens, de desseins formés, prémédités; meurtrier, qui a commis un meurtre.

Asaziné, assassiner, v. a. tuer quelqu'un en guet-apens, de desseins formés, par trahison; outrager, excéder des coups en trahison.

Asé, assez, adv. autant qu'il faut, suffisamment, médiocrement. — Passablement, adv. d'une manière supportable; de telle sorte qu'on puisse s'en contenter.

A sec, assécher, v. a. faire sécher, mettre, laisser à sec, être à sec.

A segï, sécher, v. a. rendre sec, mettre à sec, devenir sec. — Essorer, v. a. exposer à l'air pour sécher. — Traîner à soi.

A sel fin, à cette fin, à ce but, ce pourquoi on agit; intention, motif, dessein recommandé.

Asenaie, épigramme, s. f. trait saillant, piquant, mordant, critique; bon mot rimé; bonne épigramme; épigrammatiser, asséner.

Asené, asséner, v. a. porter un coup violent; frapper justement où l'on vise. — Saluer, v. a. saluer quelqu'un, donner une marque extérieure de respect, de civilité. — Appeler, v. a. faire un appel, un signe; avertir pour faire venir à soi, faire signe de venir, de marcher, etc. — Entrer, v. n. pénétrer dans quelque chose, avec justesse, lancer, darder, jeter, pointer juste, entrer dans le jeu de son partenaire.

Asenn, faire fond sur, ou il n'y a pas de fond à faire sur lui; il n'y a pas à se fier à ce qu'il dit.

Asertiné, certainer, v. a. acertener, v. a. affirmer, acertainer; affirmer une chose; assurer, certifier une chose. — Confirmer, v. a. rendre plus certain, plus ferme, plus stable, plus sûr; affermir, prouver.

Asfal, asphalte, s. m. bitume solide, dur, noir, luisant, très-fusible, inflammable, donne un ciment insalubre, on en distingue deux espèces principales : une liquide, et l'autre solide, V. sïf.

Asfodel, asphodèle, s. m. plante à fleur en lis, racine farineuse, nutritive, en navet; asphodèle, adj. lis, jaune, bâton de jacob, verge de jacob; c'est d'Italie et de Sicile que nous vient cette plante; asphodèle blanc, bâton royal.

Asid, acide, s. m. substance d'une saveur aigre et piquante, qui fait effervescence avec les alcalis.

Asiaw, assise, s. f. mis à plat, manière d'être assis, sur son séant.

Asiduemain, assidûment, adv. avec assiduité.— Exactement, adv. avec exactitude; suivre, observer, travailler exactement. — Régulièrement, adv. agir régulièrement, selon les règles, avec régularité, d'une manière régulière; ponctuellemt.

Asiett, assiette, s. f. pièce de vaisselle plate; assiette d'argent, d'étain, de faïence, etc., son contenu.— *Asiett chergeaie*, assiettée, s. f. plein l'assiette, son contenu comble; ce que peut contenir une assiette.—*Asiett volante*, plateau, s. m. plat à rebord en tôle vernissée pour servir les liqueurs dans un café, etc.

Asieu, asséieur, s. m. préposé, qui fait les rôles, répartit les taxes, qui asseoit les impositions dans une commune, le prix du pain.

Asigné, assigner, v. a. la cause, appeler devant le juge, faire une assignation, un exploit.

Asiou, assis, part. passé du verbe asseoir; mis à plat, assis sur son séant. — Poser, v. a. placer, mettre doucement une chose sur une autre; être posé sur. —Taxer, v. a. limiter le prix d'une marchandise, surtout le pain.

Asir, asseoir, v. a. sur, mettre sur, dans un siége, poser, fonder sur quelque chose de ferme, s'asseoir, se poser sur.

Asirgi, assiéger, v. a. mettre le siége devant une place, faire le siége d'une place, fig. importuner par sa présence continuelle, être assidûment auprès de quelqu'un, l'obséder, l'importuner.

Asistaize, assistance, s. f. aide, secours; donner, prêter assistance, demander assistance ou de l'assistance. — Secours, s. m. aide, assistance dans le besoin; demander, donner, recevoir des secours; crier au secours.

Asisté, secourir, v. a. aider; donner du secours; assister, secourir quelqu'un, lui donner assistance. — Soulager, v. a. alléger le fardeau, la charge, en ôter une partie; adoucir, diminuer, soulager un malheureux.

Asize, assise, s. f. rang horizontal de pierres ou de moëllons de même hauteur posés de niveau dans la construction d'un mur. — Assiette, s. f. manière dont une chose est placée sur une autre, comme un mur sur sa fondation, et aussi le terrain où l'on bâtit. — Verger, s. m. lieu clos et planté d'arbres fruitiers, près des maisons. — Pommeraie, s. f. lieu planté de pommiers. — Jambe, t. de maçon, espèce de chaîne, de carreau et de boutisse pour porter les poutres, montants, poitrail de fond. — Accise, s. f. taxe sur les boissons et sur les denrées dans plusieurs pays. — Mercuriale, s. f. prix des grains aux marchés régulateurs pour la taxe du pain.

Askasé, tasser, v. a. mettre en tas des choses pour qu'elles tiennent moins de place; s'affaisser, édifice dont la base a fait son effet. — Presser, v. a. serrer, étreindre avec force, mettre en presse, tasser dans un petit espace, encaquer, presser, entasser. — Corps dense, adj. 2 g. épais, compacte, qui contient beaucoup de matière en peu de volume, bourré fortement.

Askoté, caller, poser des calles, pièce de bois qui en soutient une autre; caller un tonneau, une table; atteinter des futailles. — Etançonner, v. a. soutenir, fixer avec des étançons, fig. étayer, placer des étais sous, etc., accoter au moyen d'une calle, d'un étai. — Accoter, v. a. appuyer, soutenir par le moyen d'un appui; étayer, étançonner une galerie, etc., etc.

Asmett, rondir, v. a. se dit du pis de la vache qui rondit avant de vêler.

Asmatik, anhéleux, se, adj. souffle anhéleux, respiration gênée. — Asthmé, e, adj. attaqué de l'asthme, respiration fréquente et très-pénible.

Asomé, assommer, v. a. tuer avec quelque chose de pesant; battre avec excès; fig. fatiguer, affliger, chagriner, importuner.

Asomeu, assommeur, s. m. qui assomme avec un assommoir, bâton plombé, etc.

Asonbri, assombrir, v. a. rendre sombre; s'assombrir, devenir sombre, triste.

Asonption, assomption, s. f. apothéose de la Vierge, sa représentation; fête des catholiques, le jour de l'assomption, 15 août.

Asorti, assortir, v. a. réunir des choses; fig. des personnes, des couleurs qui se conviennent, joindre ensemble pour un but, réunir ce qui convient.

Asortimain, assortiment, s. m. convenance, assortiment des couleurs, union des choses en rapport entre elles, assemblage qui convient. — Assemblage complet, mélange, union, manière d'assembler des pièces, des parties, convenance des marchandises en rapport.

Asosiï, associer, v. a. à, avec, donner, prendre pour collègue, pour compagnon dans un emploi, etc., recevoir dans une compagnie. — S'associer, v. pers. à, ou avec quelqu'un, faire une société, fréquenter, hanter, avoir liaison, commerce avec quelqu'un. — Agréger, v. a. associer quelqu'un à un corps, recevoir, admettre dans ce corps, faire une agrégation. — Complice, adj. 2 g. qui a part au crime d'un autre. — Associé, e, adj. membre d'une association, qui est en société avec.

Asosïeg, association, s. f. union de personnes pour un intérêt, un but commun; réunion d'individu. — Propagande, s. f. congrégation, société établie pour propager certains principes politiques.

Asoti, turbulent, e, adj. impétueux, porté à faire du bruit, à exciter du trouble. — Se fâcher, v. pers. prendre du chagrin, du dépit, se mettre en colère, cesser d'être dans son assiette; faire fâcher. — Endever, v. n. enrager, avoir grand dépit, endiabler; endevé, mutin, chagrin, impatient, emporté. — Importun, e, adj. déplaisant, fâcheux, qui inquiète, agite, fatigue, tourmente, incommode par ses gestes, ses propos, qui cause de l'importunité.

Asoupi, sopeur, s. f. engourdissement voisin du sommeil et qui le précède, qui est assoupi. — Carotique, adj. 2 g. qui a rapport au carus. — Assoupir, v. a. endormir à demi, disposer au sommeil; s'assoupir, s'endormir d'un léger sommeil. — Sommeil, indolence léthargique, adj. 2 g. de la léthargie; qui en est attaqué; soporeux, ce qui cause un assoupissement, un dangereux sommeil.

Asoupimain, assoupissement, s. m. état d'une personne qui est assoupie; sommeil léger, nonchalance extrême, grande négligence pour ses devoirs, ses intérêts, être dans l'assoupissement. — Carus, s. m. affection soporeuse, insensibilité absolue, assoupissement profond sans fièvre. — Léthargie, s. f. assoupissement profond contre nature; fig. nonchalance, insensibilité pour tout.

Asourdi, assourdir, v. a. rendre sourd, étourdir quelqu'un par ses discours, des tapages discordants. — Assommer, v. a. fatiguer, chagriner, ennuyer; incommoder, importuner jusqu'à l'excès. — Importuner, v. a. incommoder, fatiguer, déplaire par ses discours, ses questions.

Aspalé, épaulée, s. f. maçonnerie de murs que l'on fait en reprise et en sous-œuvre, partie par partie ou par redent. — Epaulement, s. m. rempart de terre, déblais de maçonnerie contre une muraille, mur qui soutient une chaussée de terre qui s'éboulerait, partie pleine entre deux mortaises ou depuis jusqu'au battant: épauler un tenon, diminuer sa largeur; collet carré qui enveloppe la noix de la vis d'une presse.

Aspané, empanner, v. a. mesurer à l'empan.

Aspann, empan, s. m. sorte de mesure égale à l'espace qui se trouve entre les extrémités du pouce et du petit doigt écartés.

Aspaté, serrer, v. a. presser vivement une chose, mettre près à près, les uns sur les autres; aplatir, écraser. — Tasser, v. a. mettre en tas des choses pour qu'elles tiennent moins de place; action de se tasser, opérer le tassement.

Aspaugn, épargne, s. f. parcimonie, ménagement dans la dépense; économie dans le ménage.

Aspeheie, épaisie, s. f. devenu dense, dru, serré, son état de condensation, concret, joint, composé.

Aspehi, épaissir, v. a. rendre épais; s'épaissir, v. pers. devenir épais, fig. des liquides, se concréfier. — Concret, adj. joint; composé; fixé; coagulé.

Asperiheg, concrétion, s. f. amas de parties réunies en masse solide; adhérence vicieuse de parties, action par laquelle des corps mous ou fluides deviennent solides; condensation.— Epaississement, s. m. condensation, état de ce qui épaissit.

Asper, asperge, s. f. plante potagère, à tige en arbrisseau, feuille filiforme, petite fleur rosacée, graine rouge, racines apéritives.

Aspergess, aspergès, s. m. goupillon pour asperger; cérémonie, moment, chant de l'aspersion avec de l'eau bénite; aspersoir, goupillon. — Goupillon, s. m. aspersoir, petit bâton garni par le bout de soies de porcs, passées en divers sens; brosse ronde à long manche.

Aspergi, asperger, v. a. arroser par petites gouttes avec le goupillon.

Aspet, aspect, s. m. vue d'un objet; manière dont il se présente à la vue; perspective d'un site, des maisons, d'un lieu, son exposition.

Aspik, aspic, s. m. espèce de lavande d'une odeur très-forte, lavande commune, appelée spica et par corruption aspic, plante de jardin très-répandue; petit serpent, espèce de vipère très-vénimeuse; serpent de France sans venin, à col étroit.

Aspiral, spirale, s. f. ligne courbe, hélice autour d'un cylindre, d'un cône, ou reporté sur un plan.

Aspiran, aspirant, e, adj. s. qui aspire à entrer, à être reçu dans un corps; pompe aspirante, qui soulève l'eau.

Aspiraution, aspiration, s. f. action d'aspirer, désir de parvenir.

Aspiré, aspirer, v. a. attirer l'air avec la bouche, aspirer à; fig. prétendre à, désirer ardemment.

Aspireg, inspiration, s. f. chose inspirée, mouvement subit de l'âme qui l'inspire, lui fournit des pensées importantes, inspirer de l'air.

Aspouy, appuyer, v. a. soutenir avec un appui, poser sur, bâtir contre, fig. protéger, aider, favoriser, adopter une opinion. — S'appuyer, v. pers. se soutenir sur, se servir pour appui, faire fond sur, mettre son appui. — S'accouder, v. pers. s'appuyer du coude, s'accouder sur la table. — Accoter, v. a. appuyer de côté.

Aspouya, accoudoir, s. m. appui pour s'accouder. — Appui, s. m. soutien, support; chose sur quoi l'on s'appuie ou qui appuie, qui soutient, fig. aide, secours, soutien, faveur, etc.

Astaf, balafre, s. m. longue blessure au visage, sa cicatrice; estafilade au visage.—Accroc, s. m. déchirure d'une étoffe, d'un vêtement en accrochant.

Astaflé, se camper, v. pers. se placer, se mettre en certaine posture ou position, se camper dans un fauteuil, sur un lit, etc. — A son aise, a l'aise, adv. sans peine, commodément, être mis, placé à l'aise. — Mettre en tas, en pile, arranger des objets de manière à se tenir ferme.

Astafleg, stabilité, s. f. qualité de ce qui est stable, état durable; état de permanence, stabilité, vie sédentaire.

Astal, en repos, stable, dans une situation ferme, permanente, assurée, durable.

Astalé, installer, v. a. mettre en possession, installer quelqu'un dans une place; s'installer dans une maison, etc., s'y établir en maître.

Astaleg, installation, s. f. action d'installer quelqu'un dans une place, mise en possession d'une charge.

Astanssé, étançonner, v. a. soutenir, fixer avec des étançons, fig. étayer; se blottir, se giter, se mettre à l'aise, etc.

Astaug, retard, s. m. délai, remise, retardement.

Astaurgi, s'attarder, v. pron. se mettre tard en route, attarder. — Retarder, v. a. différer, empêcher d'aller, de partir, causer du retard, un délai, arriver tard, plus tard.—Différer, v. a. retarder, remettre à un autre temps; faire perdre du temps, causer du retard.

Astem, fond, s. m. fondement dans le sens de faire fond sur quelqu'un, compter dessus, ne faire ou faire fond sur des assertions ou propos.

Aster, œil de Christ, aster, s. m. plante à fleurs radiées, vivaces, aster de jardinier, on a donné le nom à plus de 50 espèces de cette plante dont la plupart montent jusqu'à trois ou quatre pieds, et fleurissent depuis septembre en novembre, les plus agréables sont : l'aster des Alpes; l'œil de Christ; le maritime de la nouvelle Angleterre, à grandes fleurs, à feuilles d'amandier, à tige rouge, de Sibérie; la grêle; le géant ou pourpre; le superbe de la Chine; Reine Marguerite, variétés à tuyaux, à peluche ou aster anémone, etc.

Asténik, astérique, s. m. étoile *, signe qui indique, qui marque un renvoi. — Note, s. f. marque sur un écrit; remarque, observation, éclaircissement sur un texe, sur un mot, etc.— Parenthèse, s. f. mots, phrases, formant un sens séparé au milieu d'une autre phrase; marques qui les séparent ( ). — Renvoi, s. m. marque, signe qui renvoie une citation, une note, une addition.

Asteur, actuellement, adv. à présent, présentement, à l'instant, au moment même, tout-à-l'heure. — Aujourd'hui, adv. le jour où l'on est, à présent, au temps où l'on est. — Adès, adv. aussitôt, adès, à présent; présentement, adv. maintenant, à présent. — A présent, adv. présentement, à cette heure, maintenant, dès-à-présent, pour le présent.

Astichat, tige, verge de fer pointue et mobile, attachée derrière un traîneau, etc., pour le retenir dans son recul.

Astigchï, avancer, v. a. vers, pousser, porter en avant, avancer le bras, etc., pour donner; fourrer, ficher.

Astik, astic, s. m. gros os pour licer, outil de cordonnier; buis ou bouis, outil pour polir; buisse, outil de cordonnier pour bomber les souliers. — Bouis, s. m. ou buisse, s. f. bois concave pour bomber les semelles, leur donner de la profondeur, et faire prendre le pli de la forme du pied.

Astiké, polir, v. a. rendre le cuir de la semelle clair, uni et luisant à force de frotter avec la bouisse, l'astic, brocher les semelles. — Se battre, se donner des coups avec la bouisse, t. de cordonnier.

Astikott, indisposition, s. f. maladie, incommodité légère dans ses facultés; legère incommodité, maladie peu grave, passagère. — Adversité, s. f. accident fâcheux; chute, heurt.

déchirure, choc inattendu, contrariété, raccroc.

Astimé, estimer, v. a. priser, déterminer, fixer la valeur de... une perte et son indemnité — Apprécier, v. a. évaluer, priser, estimer, connaître parfaitement la valeur de, en fixer la valeur, en fixer le prix. — Evaluer, v. a. apprécier; réduire l'estimation à un prix certain. — Priser, v. a. mettre le prix à une chose, en faire l'estimation, estimer. — Ventiller, v. a. estimer en tant ou en partie avant partage; déterminer la valeur de différentes parties d'un bien vendu en bloc.

Astimeu, priseur, s. m. huissier, commissaire-priseur, officier public qui fait la prisée, les ventes aux enchères publiques. — Estimateur, s. m. celui qui donne un juste prix aux êtres, qui prise une chose, détermine sa valeur, qui sait apprécier. — Appréciateur, qui apprécie, qui fait les estimations.

Astipé, étayer, v. a. appuyer avec des étais.

Astohi, enjamber, v. a. faire un grand pas pour passer par-dessus; marcher à grands pas, aller par enjambées.

Astoheie, enjambée, s. f. espace enjambé; pas pour enjamber.

Astok, heurt, s. m. choc, secousse en heurtant contre, heurt violent, se heurter contre un objet. — Accul, s. m. acculé dans un coin, dans un endroit où l'on ne peut reculer. — Demeurer court, v. n. interdit, muet, sot embarrassé, rester court, sans pouvoir plus avancer.

Astoké, affermir, v. a. rendre ferme, assuré, stable, inébranlable, donner de la consistance, mettre un bloc, un étançon. — Bacler, v. a. fermer une porte, une fenêtre par derrière avec une barre, etc.; barrer, fermer avec précaution, prudence, affermir. — Barricader, v. a. fermer, s'enfermer, pour ne voir personne, pour empêcher d'entrer; étayer, appuyer avec un appui des étaies, etc.

Astorlok, astrologue, s. m. qui pratique l'astrologie judiciaire, art chimérique de lire l'avenir dans les astres et leurs effets sur les corps célestes. — Astromant, e, s. qui prédit d'après les astres.—Astronome, s. m. qui sait, qui pratique l'astronomie, l'astronomie physique qui explique les phénomènes célestes.

Astrogal, parclauses, s. f. pl. petites traverses minces qu'on rapporte aux pilastres, ravalées, montants chantournés.

Astropaud, coups, s. m. choc, heurt, attouchement subit de deux corps, l'impression, la blessure qu'il fait, sa marque, son état.—Déchirure, s. f. rupture faite en déchirant; événement imprévu, V. astaf. — Mésaventure, s. f. accident malheureux.

Astrologeie, astrologie, s. f. V. astorlok. — Astronomie, s. f. sciences du cours, de la grandeur et de la position des astres; astrolâtrie, culte, adoration des astres.

Asuré, affermir, v. a. appuyer, consolider une chose; affermir, rendre ferme, assuré, stable, inébranlable. — Assurer, v. a. affirmer que, attester une chose, en rendre témoignage, rendre ferme, sûr, hardi, durable, stable, pourvoir à la sûreté, garantir des pertes éventuelles, assurer une maison, etc., contre le feu, la grêle, etc.; étayer, assurer un mur, etc. — Consolider, v. a. rendre solide, consolider un édifice, rendre ferme, fig. affermir.

Asureg, assurances, s. f. croyance qui approche de la certitude, plutôt produite d'instinct qu'acquise par démonstration : j'en ai l'assurance; assurance, forte probabilité, promesse, nantissement, obligations pour sûreté, garantie des pertes, etc. — Compagnie d'assurances, s. f. pl. sociétés anonymes dont le but est de rembourser, moyennant une prime annuelle, les pertes causées par l'incendie, la grêle, etc.

At, ail, s. m. pl. aulx, sorte de petit oignon d'un goût très-fort, en gousse, spécifique contre le mauvais air, les tranchées, les vents; plante potagère. — Rocambole, s. f. plante, espèce d'ail doux; graine d'ail, ail poireau excite l'appétit; bulbe supérieur de l'ail; échalote d'Espagne; ayant décrit l'ail potager, il reste à parler de quelques espèces dont les fleurs intéressent par leurs couleurs; savoir : ail des vignes, ail à tête sphérique, ail à feuilles en carène, ail rameux, ail rose, ail penché, ail des sables, ail pétiolé, ail doré, ail à grandes fleurs, odeur de vanille; les aulx, en général, ne sont point difficiles sur le terrain, mais n'aiment point le fumier. — Echalote, s. m. sorte d'ail liliacé, originaire du Levant, excite la soif et l'appétit, bon vermifuge, alexipharmaque.

Atag, attache, s. f. lien, courroie, ce qui sert à attacher; muscles qui attache les os; ce qui sert à lier, unir, fixer, accrocher; ardeur, application. — Lien, s. m. ce qui lie, attache, uni, corde, ruban, courroie, chaîne, bandage, bridoir pour lier, consolider.

Atagmain, attachement, s. m. attache; sentiment d'amour ou d'amitié, de vive affection, grande application à l'étude, etc.—Dévouement, s. m. abandonnement aux volontés, au service d'un autre, action de se dévouer à quelqu'un.

A taie, à la mesure, s. m. à la règle, qui détermine une dimension, une proportion, etc. — Taille, s. f. coupe d'un habit, d'une robe, des pierres, etc., manière de couper, tailler, incruster, etc.

A tain, à propos, adv. dans l'occasion; convenablement au temps, au lieu, aux personnes, etc.: à propos, convenable. — De bonne heure, adv. tôt, pas tard; antériorité, s. f. priorité de temps, antériorité de date, d'une demande, d'une découverte, de droit d'existence.

Atainpranze, précocité, s. f. qualité de ce qui est précoce; fig. d'un enfant, de l'esprit. — Retenue, s. f. modération, discrétion; frein des passions, des désirs, des discours; retenteur, article secret qu'on réserve par modération, par pudeur ou duplicité. — Réserve, s. f. circonspection; discrétion, retenue, parler avec réserve d'une chose. — Discrétion, s. f. circonspection, prudence; judicieuse retenue dans les paroles, dans les actions. — Modération, s. f. retenue; vertu qui retient dans une sage mesure; empêche de s'abandonner à la colère, à l'orgueil, à la vengeance. — Prématurité, s. f. maturité avant le temps ordinaire; précocité, fig. prématurité d'esprit, de jugement, d'une entreprise.

Atainprou, primeur, s. f. première saison de certains fruits, de fleurs, de légumes, fruits précoces.—Précoce, adj. 2 g. mûr avant le temps,

la saison, chose précoce, dont il n'est pas temps de parler, qu'il n'est pas temps de faire; prématurée. — Matinal, e, adj. qui s'est levé, se lève matin; personne matinale; aube matinale, l'aurore. — Hâtif, ve, adj. précoce, formé avant l'âge, fruit; fig. esprit hâtif. — Hâtiveau, s. m. fruit, pois précoce, sorte de poire.

Atainprou, prématuré, e, adj. qui mûrit, fruit prématuré, ou fait qui arrive avant le temps; esprit, sagesse, affaire prématurée.

Atainri, attendrir, v. a. rendre tendre, facile, bon à manger, fig. sensible à la pitié, à l'amitié, à l'amour. — S'attendrir, v. pers. devenir tendre, plus sensible, s'émouvoir, s'attendrir à la vue ou récit d'une catastrophe. — Mortifier, v. a. faire que la viande devienne plus tendre, dompter ses sens, ses passions. — Emouvoir, v. a. toucher vivement; un récit, un spectacle émeuvent l'âme; exciter à la compassion, causer de l'émotion

Atainrihan, attendrissant, e, adj. qui attendrit, fig. rend sensible à la compassion, à l'amitié, à l'amour.

Ataínsion, attention, s. f. application d'esprit à, soin officieux, obligeant, égards, direction de l'âme vers un objet particulier. — Aptitude, s. f. disposition naturelle à quelque chose, aux arts, aux sciences, par les succès dans une chose. — Méditation, s. f. application de l'esprit pour approfondir un sujet, état de celui qui médite. — Vigilance, s. f. attention sur; grande, extrême, continuelle vigilance. — Exactitude, s. f. attention ponctuelle et régulière; précision, justesse dans ses ouvrages, ses devoirs.—Attention, s. f. commandement militaire avant de faire exécuter une manœuvre; l'attention est le burin de la mémoire.

Atainsioné, attentionné, e, adj. personne attentionnée qui a des égards, de la présence.

Atainta, attentat, s. m. entreprise grave contre les lois, dans une chose capitale; faire, commettre un attentat, crime, usurpation.

Ataintif, attentif, ve, adj. qui a de l'attention, de l'application; des égards pour; attentif à son devoir.

Ataintifmain, attentivement, adv. avec attention, application, lire, écouter attentivement.

Atak, attaque, s. f. action d'attaquer, d'engager le combat, choc, assaut; fig. paroles dites pour sonder l'intention, pour disposer à, pour piquer, action de sonder; reproche couvert; atteinte d'une maladie. — Accès, s. m. émotion, retour périodique de la fièvre; sa durée sans intermission, attaque d'un mal périodique. — Convulsion, s. m. mouvement violent et forcé, irrégulier, contraction avec secours involontaire des muscles; être en convulsions, mouvement spasmodique. — Escarmouche, s. f. t. militaire, combat des partis détachés de deux armées voisines, engagement entre des tirailleurs. — Contraction, s. f. mouvement par lequel un corps se raccourcit, contraction des nerfs, des muscles. — Engagement, s. m. combat, bataille de deux corps d'armée. — Spasme, s. m. crispation, contraction, convulsion des nerfs; arsée, s. f. violent accès de passion. — Agression, s. f. action de l'agresseur, attaque.

Atakan, attaquant, e, adj. s. assaillant, qui attaque. — Assaillant, e, s. 2 g. qui attaque; agresseur, qui attaque le premier. — *Atak du niair*, crispation, s. f. resserrement dans les parties, les nerfs, les entrailles qui se contractent, spasme, clonique des muscles, des fibres. — Névropathie, s. f. maladie nerveuse avec spasme, grande douleur des nerfs; éréthisme, tension violente des fibres. — *Atak du paralizaie*, parésis, s. f. paralysie imparfaite, parésie, relâchement des fibres.

Ataké, attaquer, v. a. assaillir, être agresseur; offenser le premier quelqu'un, attaquer de conversation, de propos, chercher à détruire, commencer l'attaque, la querelle; adresser la parole pour faire parler. — Provoquer, v. a. imiter, exciter, provoquer à se battre, pousser à. — Lapider, v. a. assommer, lapider quelqu'un à coups de pierres; fig. s'élever plusieurs avec véhémence contre quelqu'un. — Picoter, v. a. attaquer quelqu'un par des traits malins; taquiner, contrarier; asticoter, contrarier, tourmenter, etc. — Escarmoucher, v. n. combattre par escarmouche, contester; disputer, ergoter, assander quelqu'un. — Intenter, v. a. former, commencer une action, un procès contre quelqu'un.

Ataudri, s'attarder, v. pron. se mettre tard en route, se retirer tard.

Atauflé, attabler, v. a. mettre à table, retenir à table; s'attabler, v. pers. se mettre à table pour y demeurer longtemps, pour jouer.

Até, athée, s. m. qui ne reconnaît point de Dieu, qui nie l'existence de Dieu, d'un être supérieur intelligent, hors de la matière; qui nie l'existence d'une intelligence supérieure à l'intelligence humaine.

Ateg, épingle, s. f. bout de fil de laiton ou de fer à tête et pointe; les premières épingles furent faites en Angleterre en 1545; elles sont désignées par leurs numéros, savoir : Nos 3 à 36, celles de la Reine; du No 36 à 120; le mille 1, 2 et 3 livres. — Epinglette, s. f. longue épingle; aiguille pour percer les gargousses, déboucher la cheminée du fusil, aiguille à grosse tête. — Drapière, s. f. grosse épingle pour les drapiers; amion, s. m. petite épingle; les épingles à têtes de metal fondu furent inventées en 1805 par Harris, anglais. — *Ateg dor*, attache de diamants, pièces de pierreries, épingle montée; broche en épingle, s. f. ouvrage d'orfèvrerie. — *Ateg du frize*, épingle noir, s. f. particulièrement destinée à la frisure des boucles, des tours et toupets et de vieilles perruques.

Ategï, épingler, v. a. assujettir une chose avec une ou des épingles. — Attacher, v. a. joindre une chose à une autre avec un clou, une épingle; joindre ensemble l'un à l'autre; s'attacher l'un à l'autre, soit même avec des épingles.

Ateind, attendre, v. a. être dans l'attente, le désir, la crainte de quelque chose qui doit arriver, espérer, compter sur, frapper de loin, saisir, toucher de loin, attraper, attaquer, parvenir. — Temporiser, v. n. retarder, différer, avec espoir de meilleur temps, temporiser un paiement, un ouvrage, etc. — Attente, s. f. état de celui qui attend, temps employé à attendre, être dans l'attente d'une chose, l'espérer ou la craindre. — Atteindre, v. a. atteindre le but, y arriver, saisir,

toucher à une chose éloignée, joindre en chemin. — Expectative, s. f. espérance, attente fondée, droit de survivance, espoir. — Faire le pied de grue, attendre debout.

Ateindan, en attendant, adv. V. cependant, jusqu'à là, jusqu'à ce jour, ce temps.

Ateindou, attendu, part. prép. eu égard à son âge, etc., vu et attendu que.

Atelaie, attelage, s. m. chevaux, bêtes de somme, attelés pour traîner; tirer, se dit de deux êtres animés semblables; train. — Assortiment, s. m. une ou des choses en rapport entre elles; assemblage, réunion de plusieurs choses, mélange. — Cohue, s. f. assemblée tumultueuse et bruyante; faire cohue, criailleries, tapage.

Atelar, squelette, s. m. carcasse; ossements qui se tiennent encore ou rattachés, personne décharnée, desséchée. — Embranchement, s. m. réunion de tiges, des tuyaux, nœuds, coutures de deux pièces l'une à l'autre; nœud de soudure.

Atelé, atteler, v. a. attacher des chevaux, des bêtes de somme à une voiture, etc. — Vêtir, v. a. habiller, donner des habits à. — Se vêtir, v. pers. s'habiller, mettre un habit, des vêtements. — Revêtir, v. a. habiller une personne qui manque d'habits, le couvrir; se revêtir d'un habit, etc.

Ateleg, conduite, s. f. action de prendre des chevaux d'allège pour conduire, accompagner, diriger un chariot, une voiture, etc.

Ateni, amincir, v. a. rendre plus mince, de peu d'épaisseur, faire des tranches minces de pain, de viande, etc. — Emincer, v. a. couper par tranches minces, choses émincées; émincer, v. n. faire des tranches minces du pain. — Amenuiser, v. a. t. d'art, rendre plus mince, moins épais; délier, rendre moins épais. — Attiédir, v. a. rendre tiède ce qui était chaud ou froid, devenir tiède; dédormir de l'eau, la dégourdir au feu. — Tiédir, v. n. devenir tiède, faire, laisser tiédir l'eau, couper, mélanger deux liquides, l'un bouillant et l'autre froid. — Amaigrir, v. a. enlever ce qu'il y a de trop en épaisseur, à une pierre, à une pièce de bois de charpente ou à d'autres matériaux. — Démaigrir, v. a. retrancher du bois, de la pierre, les rendre moins épais; atténuer, affaiblir, diminuer les forces. — Escorner, amincir le cuir pour y mettre une pièce. — Affinité spirituelle, s. f. entre les parrains et les marraines, les filleuls et filleules et leurs pères et mères; liaison intime.

Atenihar, clair-voie, s. f. ou saut de loup, se dit des jours dans un tissu; clairière, endroit plus clair dans une toile, etc. — Faiblage, s. m. état plus faible dans une chose manufacturée.

Ateniheg, attiédissement, s. m. tiédeur, relâchement aminci; émincée, viande, etc., coupée par tranches minces.

Ater, attraper, v. a. atteindre en courant après; saisir quelqu'un, le surprendre, parvenir à l'atteindre. — Bouillonner, v. n. faire des bouillons à une étoffe, enjoliver une robe avec des bouillons, des bouffes. — Apparenter, v. a. se donner des parents par alliance; s'apparenter, s'allier à; affinité, alliance, degré de proximité entre les parents. — Goder, v. n. faire des faux plis à un ouvrage, une robe, etc.; godronner, faire des plis à une couture mal faite. — Ratteindre, v. a. rattraper quelqu'un qui a l'avance, reprendre un prisonnier échappé. — Rejoindre, v. a. ratteindre, retrouver, rejoindre des personnes dont on avait été séparé. — Racher, v. a. finir, arrêter un ouvrage, une broderie, par des petits points symétriques.

Ater bouchon, en boucle, s. f. cheveux frisés, en tire-bouchon. — Retortuns, s. m. accasia à tire-bouchon à gousse, en spirale.

Aterminé, atermoyer, v. a. prolonger les termes des paiements; s'atermoyer, s'arranger avec ses créanciers pour prolonger les paiements.

Atermineg, atermoiement, s. m. accommodement avec des créanciers pour les paier à termes convenus.

Atestaution, attestation, s. f. certificat, témoignage par écrit donné à quelqu'un. — Témoignage, s. m. rapport d'un ou de plusieurs témoins sur un fait, un discours.

Atesté, attester, v. a. certifier de vive voix ou par écrit; témoigner, assurer, prendre à témoin. — Certifier, v. a. témoigner, assurer qu'une chose est vraie; certifier un fait, certifier qu'il est vrai.

A tiess, plante, fleur en tête, s. f. en forme de tête, chou pommé en tête, etc. — Capité, e, adj. partie des plantes, qui porte une tête et des fleurs qui sont rassemblées en forme de tête. — En pyramide, s. f. arbres, arbustes auxquelles on a donné la forme pyramidale.

Atirail, attirail, s. m. grande quantité de choses diverses, nécessaires à la guerre, aux voyages, à la chasse, etc.; bagage superflu; grand long attirail, attirail embarrassant, fastueux, grotesque.

Atiran, attirant, e, adj. qui attire; fig. engageant, manières, charmes, esprit attirant, marchande, femme attirante. — Alléchant, e, adj. action d'allécher, attirer par le plaisir, la douceur, la séduction, la louange, par leurs attraits.

Atiré, attirer, v. a. tirer à soi; gagner par adresse; avoir par adresse, attraper finement; gagner par des manières engageantes, flatteuses, agréables. — S'attirer, v. pers. gagner, obtenir. — Tirer, v. a. mouvoir vers soi, amener à soi, après soi, attirer à soi. — Touer, v. a. faire avancer en tirant du rivage ou en tirant après soi, remorquer. — Aduire, v. a. attirer dans un local, un endroit, aduire des pigeons, etc.; les y accoutumer, les y fixer, amener.

Atireg, attraction, s. f. action d'attirer; état de ce qui est attiré; puissance, force inconnue qui attire les corps les uns vers les autres. — Attractif, ve, adj. qui attire, onguent, aimant, force attractive, air attractif, attrayant. — Traction, s. f. action d'une puissance qui tire.

Atitoté, atinter, v. a. parer, orner avec trop d'affectation; s'atinter, se parer, s'ajuster. — Attifer, v. a. orner, parer avec trop de soin; se dit de la tête de femme: s'attifer d'un attiffet. — Ajuster, v. a. parer, embellir par des ajustements se pomponner, se parer, s'ajuster avec recherche. — Poupiner, v. a. donner un air poupin, se parer d'une manière enfantine.

Atitoteg, parure, s. f. ornement, ajustement ce qui est paré, sert à parer, parure élégante ridicule, bizarre ajustement.

Atnar, accroc, s. m. déchirure d'une étoffe en accrochant; godron, s. m. plis faits dans une couture mal faite.

Atneg, godure, s. f. faux plis; froncer, rider une couture en la cousant.

Atni, appartenir, v. n. être parent, lié par parenté, être à quelqu'un, aux gages des autres, avoir une relation nécessaire ou de convenance. — Appointer, v. a. faire des points d'aiguille à une pièce de drap sur le côté du chef pour l'empêcher de se dérouler. — Atteindre, v. a. saisir; toucher de loin, toucher à une chose éloignée; attraper, joindre en chemin.

Atnou, oppressé, s. m. étouffement qui gêne la respiration, éprouver de fréquentes oppressions de cœur, d'estomac; oppression pénible. — Etouffement, s. m. difficulté de respirer, sorte de suffocation, oppression. — Pantois, adj. m. respirant avec peine. — Asthmé, s. m. qui a la respiration gênée, pénible. — Dyspnée, s. f. difficulté de respirer, respiration pénible.

A toir, à tort, adv. sans justice, sans raison, à tort et à travers, sans discernement, sans considération.

A tor ou traver, ab hoc et ahoc, adv. sans ordre, sans raison, confusément, à tort et à travers, de çà et de là.

A tott, à tout, t. de jeu, de triomphe, qui joue à tout; à toute couleur qui gagne au jeu de carte, triomphe. — Contusion, blessure, entaille, taillade, balafre, froissure, meurtrissure.

A toû, à lui, j'ai parlé à lui, à sa personne, à lui-même.

Atouchi, toucher, v. a. mettre la main, le doigt, le pied, etc., à ou sur quelque chose, opérer le contact légèrement. — Frôler, v. a. toucher légèrement en passant.

Atougmain, attouchement, s. m. action de toucher. — Contact, s. m. attouchement de deux corps. — Frôlement, s. m. action de frôler, effet de ce qui frôle; état de ce qui est frôlé,

Atoumanze, réussite, s. f. bon succès; issue, succès; bonne, heureuse, mauvaise réussite, avoir de la réussite. — Résultat, s. m. favorable, imprévu, prévoir, craindre le résultat.—Succès, s. m. réussite; heureuse ou malheureuse issue d'une affaire, d'une entreprise, etc., succès inespéré, inattendu.

Atoumé, réussir, v. n. à, dans, avoir un succès; réussir, bien ou mal dans une entreprise, un travail, avoir un succès heureux. — Echeoir, v. n. arriver par le sort, par cas fortuit, par succession, donation ou rencontre, arriver à temps préfix. — Evénement, hasard, qui arrive; a lieu par cas fortuit.

A tour, tour à tour, adv. successivement, l'un après l'autre; alternativement, à diverses reprises, à tour de bras, de toutes ses forces. — Sonner à toute volée, adv. imprimer aux cloches un mouvement fort et rapide, mettre les cloches en branle.

Atoûtlé, amadouer, v. a. *V.* adoulé, entortiller, envelopper quelqu'un dans un piège, un embarras.

Atouwé, tutoyer, v. a. user des mots tu et toi en parlant à, tutoyer quelqu'un, user de tutoiement.

Atouweu, tutoyeur, s. m. qui tutoie habituellement.

Atrafté, accourir, v. n. courir, venir à la hâte, aller promptement vers, avec vitesse, impétuosité, piétonner avec vitesse vers.

Atrai, appas, s. m. pl. charmes puissants de la vertu, de la gloire, de la beauté, de la volupté; ce qui plaît, attire; avoir des appas. — Attrait, s. m. ce qui attire par l'agréable; penchant, inclination pour une personne, pour un art, une occupation, appas.

Atraimpé, houer, v. a. t. de foulon, mettre le drap à l'eau et l'en retirer; tremper un objet dans l'eau avant de le laver.

Atrap, mystification, s. f. action de mystifier, chose, parole qui mystifie, tromperie par déguisement, mystifier, abuser de la crédulité pour rendre ridicule. — Sophistiquerie, s. f. fausse subtilité pour tromper. — Leurre, s. m. appat pour attirer, tromper; attrapette, s. f. tromperie légère, tour malin. — Attrape, s. f. tromperie, apparence trompeuse; attrape-minon, s. m. famille hypocrite, cagot, filou. — Niche, s. f. tour de malice ou d'espièglerie, faire une niche à quelqu'un, bonne, mauvaise niche. — Baye, s. f. tromperie faite dans l'intention de plaisanter. — Surprise, s. f. petite boîte renfermant un ressort, qui se détend lorsqu'on lève le couvercle et qui présente aux yeux un objet inattendu. — Ruse, s. f. finesse, artifice, moyen pour tromper, manière adroite d'induire quelqu'un, son ennemi en erreur. — Embûche, s. f. piège; entreprise secrète pour surprendre quelqu'un, lui nuire. — Attrape-lourdaud, s. m. niais, nigaud; ruse grossière, qui ne peut tromper que des ignorants, des imbéciles.—Attrapoire, s. f. fig. tour, finesse, pour attraper, pour tromper. — Chausse-trap, s. f. pointes, étoiles de fer qui se tiennent debout par terre; piège contre la cavalerie.

Atrap-chet, chatière, s. f. passage, piège pour attraper les chats; passage, trou dans une porte, lacet, nœud coulant.

Atrap-daidan, banquiste, s. m. charlatan qui va de ville en ville pour vivre aux dépens du public qu'il attrape.

Atrapé, attraper, v. a. prendre à une trappe, au piège, dans un piège, à une trappe, etc., fam. obtenir par industrie, attraper de l'argent, un profit, tromper, surprendre par artifice.—Capter, v. a. attirer, gagner, obtenir, chercher à obtenir, par insinuation, pour tromper.—Accrocher, v. a. attraper par adresse, posséder par intrigue, gagner par ruse ou finesse une chose, une place, etc. — Extorquer, v. a. tirer, obtenir, arracher par force ou menace, extorquer de l'argent, un aveu, un consentement.—Désappointer, v. a. manquer de parole à quelqu'un, frustrer ses espérances, contrarier, tromper dans l'attente, désappointement. — Sophistiquer, v. a. subtiliser quelqu'un avec excès. — Empièger, v. a. prendre au piège; panneauter, v. n. tendre des panneaux. — Frustrer, v. a. priver d'une chose due ou attendue, frustrer l'espérance, les créanciers, frustrer quelqu'un de ses droits, etc. — Frauder, v. a. tromper, décevoir, frauder quelqu'un, frustrer par fraude. — Tromper, v. a. user d'artifice pour induire en erreur, décevoir, abuser.—Réussi, e, adj. qui a l'effet qu'on en attendait, dont l'exécution est en rapport parfait avec l'idée première de l'entreprise.

Atrapeg, supercherie, s. f. tromperie avec finesse; fraude, user, employer les supercheries. — Tromperie, s. f. fraude; artifice employé pour tromper. — Finesse, s. f. ruse, astuce, arti-

tice, mensonge en action, friponnerie adroite.— Fraude, s. f. tromperie cachée, action de mauvaise foi, supercherie frustatoire.

Atrapeu, attrapeur, se, s, qui attrape. — Captieux, se, adj. qui tend à tromper, tour captieux propre à surprendre, à attraper. — Pattepelue, s. f. homme doucereux et perfide. — Escroc, s. m. fripon, fourbe adroit ou impudent. — Séducteur, trice, s. corrupteur; celui qui séduit, qui fait tomber en erreur, en faute. — Sophistiqueur, s. m. qui subtilise avec excès; sophistique, trompeur captieux. — Chevalier d'industrie, s. m. escroc qui vit d'adresse; affronteur, s. m. trompeur avec hypocrisie, qui affronte.

Atrap ki atrap, à la grosse aventure, adv. à tout hasard, ou hasard sans choix, sans ordre, sans réflexion.

Atrap-moh, apocyn, s. m. gobe-mouche, arbuste dont la fleur en cloche se ferme et retient les mouches.

Atreimpé, attremper, v. a. tremper, recuire; modérer, gacher, mouiller dans un liquide, être dans quelque chose de liquide. — Macérer, v. a. faire tremper dans un liquide, une liqueur. — Imbiber, v. a. abreuver, mouiller, faire pénétrer par une liqueur. — Gacher, v. a. délayer, détremper avec de l'eau, du mortier, plâtre, etc.

Atrecha, entrechat, s. m. saut, les jambes croisées à plusieurs reprises en l'air, entrechats.

Atribouwé, attribuer, v. a. à, imputer; référer, rapporter à quelqu'un, à une cause; accorder, donner, supposer, attribuer à un être. — Imputer, v. a. attribuer, imputer à quelqu'un une chose blâmable, accuser, charger de, imputer à une cause quelconque.

Atristé, attrister, v. a. rendre triste, affliger, attrister l'âme de quelqu'un, s'attrister, s'affliger. — Contrister, v. a. fâcher; affliger, donner du chagrin, se contrister, se mortifier.

Atross, atroce, adj. 2 g. énorme, excessif, inhumain, cruel; âme atroce, méchante et féroce. — En trousse, s. f. robe, etc., faites avec des trousses en plis.

Atroupé, attrouper, v. a. assembler en troupe. — S'attrouper, v. pers. s'assembler en troupe tumultueusement.

Atroupeg, attroupement, s. m. assemblée tumultueuse et illégale, rassemblement, concours tumultueux de personnes, attroupement.

Atroupmain, réunion, s. f. action de se réunir, ses effets. — Groupe, s. m. réunion de personnes en rassemblement, en attroupement.

Atrouwandi, apparesser, v. a. appesantir l'esprit, le rendre paresseux, s'appesantir, devenir paresseux. — Acoquiner, v. a. accoutumer à la paresse, au repos; l'oisiveté, le feu, la table acoquinnent; s'acoquiner, s'abandonner à l'oisiveté. — Acagnarder (S'), v. pers. s'accoutumer à la paresse, à une vie fainéante; s'appesantir, rendre lourd et paresseux. — Fainéanter, v. n. famil. être fainéant, ne vouloir rien faire par paresse.

Attversité, adversité, s. f. mauvaise fortune, accident fâcheux, état malheureux, pauvre.

Au, ah! interj. qui marque la joie, l'amour, l'admiration, la colère, le plaisir, les passions, la douleur, l'affirmation, le doute.

Aub, arbre, s. m. plante ligneuse, de 6 à 30 pieds, à forte tige, le plus grand des végétaux; grand, gros, petit, jeune, bon, bel arbre, arbre haut, droit, touffus, tortu, taillé, sec, mort, vert. — Aube, s. f. long vêtement en toile blanche pour les prêtres dire la messe, ils le mettent par dessus leurs habits; de ce vêtement on en fait le rochet en l'accourcissant et le surplis en l'allongeant. — Axe, s. m. tige qui passe par le centre d'un corps rond, d'une courbe, et sur laquelle ce corps ou cette courbe pourrait tourner. — Arbrisseau, s. m. petit arbre végétal au-dessous de l'arbre. — Arbuste, s. m. petit arbrisseau végétal au-dessous de l'arbrisseau et qui ne bourgeonne qu'au printemps ou sous-arbrisseau. — Aubel, s. m. grand village de la province de Liége, arrondissement de Verviers, chef-lieu de canton, une heure et demie de Herve.

Aubespenn, aubépine, épine blanche, s. f. aubépin, s. m. arbrisseau épineux, à petites fleurs odorantes, baies, rouges; isolé, il devient arbre, se garnit d'une belle tête et atteint souvent une hauteur de dix mètres (trente pieds); dans nos haies, il reste arbrisseau, et comme tel il est connu de tout le monde par ses jolis bouquets de fleurs blanches.

Aublett, aubaine, s. f. succession, etc., avantage inattendu, bonne aubaine, fam. iron, mauvaise aubaine.—Able, s. m. ablette, petit poisson de rivière argenté, plat et mince, du genre de syprin dermoptère.

Aubo, aubier, s. m. couche circulaire de bois imparfait, tendre, entre l'écorce et le vrai bois dans tous les arbres; passage du liber à l'état de bois; nouveau bois qui se forme sous l'écorce; bois blanc dans un seau, etc.

Aubodou, aubin, s. m. blanc d'œuf, glaire qui entoure le moyeu d'un œuf. — Chalazes, s. m. pl. glaires, cordons blanchâtres de l'œuf.

Aubol, obole, s. m. petite pièce de monnaie ancienne, moitié d'un denier tournois; petit poids de douze grains.

Aubriko, abricot, s. m. fruit à noyau, jaune, tâcheté; fruit de l'abricotier.

Aubrikoti, abricotier, s. m. arbre rosacé qui produit les abricots; il y en a dix espèces : l'abricot blanc, petit; l'abricot commun, gros; l'abricot angoumois ou rouge, allongé; l'abricot de Hollande ou amande aveline; l'abricot de Provence; de Portugal; l'abricot alberge; l'abricot pêche; l'abricot d'Alexandrie; l'abricot du Pape, abricot violet; les abricots paraissent être originaires de l'Arménie, l'amande du noyau a la propriété commune à tous les amers; c'est un antidote contre les vers, on en fait des liqueurs. — Abricotin, s. m. abricot hâtif ou musqué, à fruit petit, presque rond, souvent coloré de vermeil du côté exposé au soleil.

Aubuze, obus, s. m. petite bombe sans anse, projectile creux en fonte qu'on lance avec une bouche à feu appelée obusier; c'est une petite bombe sans anse qu'on tire à ricochet, elle produit le même effet que le boulet de canon.

Aubuzi, obusier, s. m. espèce de mortier monté sur un affût, bouche à feu de campagne, en bronze, avec laquelle on lance les obus. Les premiers obus fondus en France, l'ont été à Douai en 1749, sont montés comme des pièces de campagne, de bataille; il y en a de deux sortes.

Au diné, à midi, s. m. le milieu du jour, heure de midi; point cardinal, sud.

Audioss, obséquiosité, s. f. caractère, qualité de l'être obséquieux, complaisance servile, cérémonies futiles, façons gênantes, embarrassantes, qui les porte à l'excès, civilité étudiée; politesse fatigante, grande exclamation.

Au dfou, à l'extérieur, adv. au dehors; en apparence, à la porte, retourné, partie extérieure. — A l'envers, adv. du côté de l'envers; en sens contraire, le dessus-dessous. — Au dehors, adv. à l'extérieur, par les parties extérieures, en dehors à l'extérieur, là dehors, se dit étant dedans. — Hors œuvre, adv. d'un angle intérieur d'un mur à l'autre, mesure prise en dehors d'un objet, dans œuvre et la mesure en dedans; extrinsèque, adj. qui vient du dehors; externe, qui est du ou au dehors, extérieur.

Au dkologn, eau de Cologne, s. f. de Jean-Marie Farina, dont les admirables vertus sont connues de tout le monde. — Eau apollonienne, de Cyris; balsamique; des bayadères; des templiers; dentifrice, Désirabode; miraculeuse; de Ninon, des Odalisques, de Stahd, des Stomophilines, et l'eau de Vénus, de Mars, de fleurs d'orange, de Janille, eau de senteur. — *Au fortt*, eau forte, s. f. acide nitrique et nitreux, combinaison d'azote et d'oxygène, tirés du nitrade de soude ou de salpêtre.

Au dla, de là, au-delà, adv. par delà, prép. pour au-delà, exprime l'excès ou la sortie des limites, de l'autre côté.

Audneu, ardennais, s. m. habitants des Ardennes.

Au dtriviet, au travers de... s. m. au milieu, par le milieu, de travers, adv. obliquement, à contre sens, du mauvais sens, mal en travers, adv. d'un côté à l'autre dans la largeur; à l'opposite.

Au dvain, au dedans, être en dedans, prép. dans l'intérieur, en dedans, adv. de lieu, dans l'intérieur. — Interne, adj. 2 g. qui est au dedans, du dedans; intérieurement, adv. au dedans en général.

Au dvan, devant, s. m. partie antérieure d'un être, devant, vis-à-vis, aux yeux de, avant, à l'opposite de la partie postérieure. — En face, adverbial, vis-à-vis; situation, aspect, point de vue, perspective, ce que l'on voit devant soi.

Audzeu, Adseux, s. m. hameau de la commune de Louveigné, arrondissement et province de Liége, il y a 16 habitations.

Aud zeu, aud zeur, par-dessus, s. m. sur, au-delà, par delà, outre; au-dessus, plus haut, mettre au-dessus, rendre supérieur. — En sus, adv. par delà, par-dessus; surérogation, s. f. t. de mysticité, ce qui est au-delà des promesses, des obligations. — Supplément, s. m. ce que l'on donne, on ajoute à un livre, un journal pour le rendre complet.

Au dzo, au-dessous, prép. plus bas; marque l'infériorité, au-dessous de, etc.; subjacent, e, adj. situé au-dessous.

Au fiair, au bagne, s. m. prison des forçats, des condamnés à temps, à vie, dans les ports de mer.

Au fon dfoss, basse fosse, s. f. cachot obscur et profond, prison criminelle, l'on ne pourrait y vivre trente ans. — Cachot, s. m. prison basse et obscure, souterraine; petite loge obscure pour un fou.

Aug, arche, s. f. voûte de pont, construite et supportée sur les piles et les culées d'un pont de pierre, pour le passage des eaux et la liberté de la navigation; l'arche du milieu est la maîtresse arche; l'arche en plein cintre, est celle formée d'un demi cercle; l'arche elliptique, est formée d'une demi ellipse ou d'une anse de panier; l'arche en segment de cercle, est formée d'un arc moindre que la demi circonférence; l'arche extradossée, est celle dont les voussoirs sont égaux en longueur, formant à l'extrados la même ligne courbe qu'à la douelle, et sans aucune liaison avec les assises des reins; l'arche d'assemblage est celle qui est en pièces de bois de charpente, assemblées et formant le cintre. — Voûte, s. f. ouvrage, corps de maçonnerie de bâtisse en arc, construction cintrée, en pierres, briques, etc.; on leur donne différentes dénominations en raison du plan qu'elles occupent, de leur forme et de leurs accessoires; savoir: voûte surmontée; surbaissée ou anse de panier; le plein cintre, voûte en ogive ou gothique; voûte d'arête; voûte sphérique; voûte à lunette; voûte sur noyau; voûte cônique; voûte en arc de cloître. — Pile de pont, s. m. massif de forte maçonnerie dont le plan est souvent hexagone, barlong, qui sépare et porte les arches d'un pont de pierre ou la travée d'un pont de bois, sont terminés par des prismes rectilignes ou sphériques.

Augn, âne, esse, s. m. quadrupède de race primitive, plus petit que le cheval, à longues oreilles; il y en a de différentes couleurs, la plupart sont d'un gris de souris; il y en a de blancs, de bruns, de roux et d'un gris argenté; bête asine; âne, anesse; butor. — Ane, s. m. homme stupide, ignorant, d'un esprit lourd et grossier. — Zèbre, s. m. quadrupède, âne rayé et sauvage du Cap, animal, quadrupède plus petit que le cheval et plus grand que l'âne. — Onagre, s. m. âne sauvage, ne diffère des ânes domestiques que par les attributs de l'indépendance et de la liberté, est plus léger à la course. — Baudet, s. m. petit âne; fig. fam. ignorant, stupide; — Grison, s. m. âne. — Peccata, s. m. âne dans les combats d'animaux. — *Augn morveuze*, mélide, s. f. morve, maladie des ânes, t. de vétérinaire.

Augnlé, anonner, v. a. mettre bas un ânon (en parlant de l'ânesse).

Augnli, ânier, ère, s. m. qui conduit les ânes, les baudets.

Augranzo, aux oraisons du Croix de part Dieu ou de Jésus; ancien usage de récompenser un enfant quand sa leçon arrive aux oraisons.

Augueur, augure, s. f. présage; signe par lequel on juge de l'avenir; divination, tout ce qui présage, celui qui lisait l'avenir, celui qui annonce. — Devination, s. f. divination, action de deviner. — Divination, s. f. art prétendu de prédire l'avenir, moyen pour l'exercer. — Présage, s. m. augure, signe par lequel on juge de l'avenir; conjecture que l'on en tire.

Auguss, Augustin Aurelius (saint), né à Tagaste, le 13 novembre 354, mort à Carthage, le 28 août l'an 430, fêté le 26 mai; il y en a quatre

de ce nom ; saint Augustin, archevêque, saint Auguste, martyrisé, fêté le 7 mai.

Auh, aise, s. f. contentement, joie, émotion douce et agréable, causée par la possession d'un bien ; commodité ; état commode et agréable. — Commodité, s. f. chose, état, moyen, situation commodes ; moyen qui facilite, occasion commode, temps propre à. — Aix-la-Chapelle, ville de Prusse. — Être dans son centre, s. m. où l'on se plaît, à ce qui convient le mieux, dans sa vraie situation, à son aise.

Auheie, aisée, adj. f. chose aisée, facile, libre, dégagée, commode ; état commode et agréable, facile, aisé ; complaisante.

Auheiemain, facilement, adv. avec facilité ; aisément, travailler, agir facilement.

Auheiesuté, facilité, s. f. à, moyen ou manière aisée de faire, faculté d'esprit, de génie, aptitude naturelle qui fait concevoir facilement.

Auhi, aisé, e, adj. chose aisée, facile, libre, dégagée, commode ; exempt de contrainte. — Ample, adj. 2 g. long, large, étendu ; fig. porté hors de la mesure commune ; ampleur, étendue de ce qui est ample. — Accommodant, e, adj. complaisant, ironique, facile ; femme accommodante, traitable ; d'un commerce aisé ; homme coulant, aisé en affaire. — Familier, ère, adj. et s. qui vit librement, qui a une habitude avec, être familier avec tout le monde ; devenu facile par l'usage. — Traitable, adj. 2 g. esprit, personne traitable ; doux ; avec qui on peut traiter.

Auhmaize, varenne, s. f. plaine inculte pour les pâtures des animaux d'une même commune. — Accense, s. f. dépendance d'un bien pour la pâture. — Aisance, s. f. pâture, terre, prés incultes pour paître en commun. — Grairie, s. f. bois, partie d'un bois ou pâturage commun.

Aukmainté, augmenter, v. a. agrandir, accroître par augmentation tout ce qui en est susceptible ; v. n. croître en qualité et en quantité.

Au koir, au bout, s. m. à l'extrémité d'un corps, d'un espace en long, morceau d'une chose longue, à l'extrémité d'une chose.

Aukolett, ancolie, ancole, s. f. ancolie de jardin, gant de Notre-Dame à fleurs rouges, bleues, blanches ou violâtres et de plusieurs nuances dans ces couleurs, en forme de capuchon ; les curieux cultivent encore quelques espèces étrangères, entr'autres, l'ancolie du Canada, à fleurs d'un beau jaune.

Au kreu, Rogations, s. f. pl. t. de liturgie, processions et prières publiques au printemps pour les biens de la terre ; ces prières furent instituées, vers l'an 468, par saint Mamert, évêque de Vienne en Dauphiné, pour demander à Dieu la cessation des tremblements de terre, des tempêtes continuelles et des ravages causés par les bêtes féroces, confirmées par le concile d'Orléans en 511.

Aulaug, au large, adv. spacieusement, à l'aise ; fig. dans l'aisance.

Aulon, ouvert, part. passé du verbe ouvrir. — Au long, tout au long, adv. amplement, d'une manière diffuse.

Au lèbe, Limbes, s. m. pl. séjour des saints de l'ancien testament, séjour des enfants morts sans baptême.

Aum, âme, s. f. principe simple, immatériel, impérissable de la vie, du mouvement, de la passivité et de l'activité, de la sensibilité, de l'intelligence et de la volonté chez les hommes ; principe de l'existence chez tous les êtres vivants ; fig. âme des machines, tout ce à quoi l'on attribue un mouvement, une marche, etc., conscience, cœur, sens, essence, etc. — Ame, milieu, ce qui est au milieu, t. d'arts et mét., soupape d'un soufflet, modèle en plâtre pour la fonte.

Aumaïe, vaquette, s. f. peau, cuir de petite vache, légère empeigne pour soulier. — Bouvillon, s. m. jeune bœuf. — Aumailles, a. et s. f. pl. bêtes à cornes, bœuf, vaquette, peaux tannées pour souliers, etc.

Au main, en venir aux mains, s. f. au combat, à se battre, être aux mains, se battre.

Au mô mau, faire à peu près, grossièrement, en hâte, sans ordre, sans rectitude, tant bien que mal, tel que.

Aumenn, *Amen*, interj. ainsi soit-il, fin du discours ; dire *Amen*, consentir ; jusqu'à l'*Amen*, jusqu'à la fin.

Au mitan, au milieu, adv. parmi, dans, entre, au milieu ; s'incentriquer, v. pers. se mettre, se placer au centre d'une querelle, d'une affaire. — Centre, s. m. point du milieu d'un cercle, d'un globe, d'une figure en général, milieu ; point de tendance ; point autour duquel les corps se meuvent ; se dit au figuré, point principal le plus important, où tout doit se réunir.

Aumône, framboise, s. f. fruit rouge du framboisier, mûrs fin de juin, dont le parfum, la forme, le goût et l'usage sont assez connus. — — Sorte de framboise noire, fruit de la ronce, arbuste épineux, sarmenteux. — Aumônée, s. f. pain donné aux pauvres, ce que l'on donne, soit en argent, soit en subsistance ; aumône, ce qu'on donne aux pauvres. — Secours, s. m. aide, assistance dans le besoin, donner des secours aux pauvres honteux, les assister.

Aumoné, secouru, part. passé du verbe secourir, aider, donner du secours.—Aumôner, v. a. n. donner par aumône, un, des secours aux pauvres par des personnes charitables.

Aumoni, framboisier, s. m. arbrisseau épineux du genre ronce ; découvert par les anciens sur le Mont-Ida, en Grèce ; son fruit est rouge, a les mêmes qualités que les fraises ; les sirops, les ratafiats et la confiture en emploient la presque totalité ; on cultive une variété à fruits blancs, ordinairement plus gros et d'une saveur plus douce, et une autre variété à fruits rouges, des Alpes. — Ronce, s. f. arbuste épineux, sarmenteux, à fleurs en rose, qui donne une sorte de framboise, croît partout, les feuilles sont employées pour guérir les maux de gorge et les ulcères de la bouche ; décoction vulnéraire, racine apéritive. — Aumônier, s. m. prêtre attaché à un corps d'armée, son traitement est égal à celui de lieutenant ; prêtre attaché à une habitation.

Aumouze, aumusse, s. f. fourrure des chanoines, des chantres, etc., pour se couvrir la tête et les épaules, et qu'ils portent aux bras ; habillement ample dont on se servait anciennement ; aumuce, partie de l'habillement des anciens Français, qui est resté aux chanoines, il était à la mode sous les Mérovingiens, la couronne se mettait sur l'aumuce.

Au pé-alé, au pis-aller, adv. mettant la chose au pir état, au pis-aller.

Aurbalett, arbalète, s. f. arme de trait, arc d'acier monté sur un fût de bois, d'une corde et d'une fourchette; on la bande avec effort par le moyen propre à cet usage, t. de manuf. de cordes, arbalestrille; arc, s. m. arme, cette arme ainsi que la fronde remonte à la plus haute antiquité, ainsi que le javelot; c'est à Apollon que les anciens attribuaient l'invention de cette arme dont son exercice était familier aux Gaulois.

Aurban, S^t.-Urbain, s. m. évêque de Macédoine, disciple de l'apôtre S^t.-Paul, pape après Calixe, fêté le 21 octobre; il y en a 9 de ce nom.

Aurchinik, rubis, s. m. ou rubine d'arsenic.— Arsenic, s. m. métal aigre, cassant, volatil au feu; poison violent lorsqu'il est sublimé; le lait, l'huile, sont le contre-poison; oxide d'arsenic, mêlé à l'oxygène, il est tiré du Cobalt; il y en a de différentes espèces : le rouge, le jaune, le cristalin ou le blanc, se tire de certaines mines de Bohême et de Saxe, *V.* kontru-poizon. — Réalgal, s. m. sulfure d'arsenic ou d'arsenium; mélange d'arsenic et de soufre, escarotique, violent émétique employé pour la teinture; réalgal arsenic natif, rouge luisant; farine arsenicale empoisonnée, arsenic en fleurs, attachée aux voûtes des mines. — Aqua-tophana, s. f. arsenic cristallisé, poison violent; opium et cantharides.

Aurdan, ardent, e, adj. en feu, de feu, allumé, embrasé; qui brûle, enflammé, fig. violent, véhément, actif, qui se porte avec ardeur à.

Aurdan honteu, érubescent, e, adj. qui commence à rougir de honte; érubescence, s. f. action de rougir de honte, rougeur de la honte.

Aurdan klau, furoncle, s. m. fronde, don, flegman enflammé. — Téréminthe, s. m. petit furoncle, bouton enflammé, douloureux.

Aurdé, darder, v. a. se dit d'une douleur cuisante, de l'ardeur du soleil, d'un feu violent; arder, v. a. brûler, se dit des passions violentes.

Aurdenn, Ardenne, s. f. nous comprenons sous ce nom les communes de Jalhay, Polleur, Sart et leurs dépendances.

Aurdeur, ardeur, s. f. chaleur véhémente, extrême, âcre, piquante, fig. vivacité, aimer, travailler avec ardeur, grande activité. — Insolation, s. f. exposition au soleil, dans un vase; promenade, état exposé au grand soleil.

Au ress, soit, interj. je le veux bien; j'en tombe d'accord; soit l'un, soit l'autre, soit que l'on parle, soit que l'on se taise.

Au resspet, à cause de vous; ou par égard pour vous, je n'agirai pas, je m'abstiendrai.

Aurgjain, argent, s. m. métal blanc, le plus beau, le plus ductile après l'or et le platine, argent mat, vierge, pur, mélangé; en général monnaie, numéraire, richesse; argent mignon, en réserve pour ses plaisirs, argent comptant, qu'on a en main, fig. chose réelle; argent courant, ayant cours de monnaie, argent mort, qui ne produit pas d'intérêt; monnaies d'argent, neuves ou vieilles.

Aurgjaintaie, argentin, e, adj. qui tient de l'argent par le son, l'éclat ou la couleur, minerai argentifère qui contient, recèle de l'argent. — Argentée, s. f. couvert de feuilles d'argent, couvert d'un blanc brillant comme l'argent; cheveux argentés. — Médailles, etc., saucées, adj. pl. médailles de cuivre, etc., argentées.

Aurgjainté, argenter, v. a. couvrir de feuilles d'argent, donner l'apparence de l'argent, argenture, art, action d'argenter, l'argenture est l'application très-superficielle de l'argent sur d'autres métaux, principalement sur le cuivre pur ou allisé et sur le fer, etc.

Aurgjaintenn, argentine, s. f. plante à feuilles d'un blanc d'argent en-dessous; astringente, vulnéraire, détersive; son suc puissant. — Lithotriptique, céraiste cotonneux, argentine; oreille de souris des jardiniers, plante basse, croît dans tous les terrains.

Aurgjainteu, argenteur, adj. s. m. qui argente les métaux, les quincailleries, etc.

Aurgjaintraie, argenterie, s. f. vaisselles, ustensiles, ornements et meubles d'argent. — Argenture, s. f. argent très-mince appliqué sur un ouvrage pour l'argenter, art de l'argenteur.

Aurgouwan, brutal, e, adj. qui tient de la brute; farouche, grossier, emporté, rustre, impertinent; homme brut. — Bourru, e, adj. d'une humeur brusque et chagrine; bizarre, capricieux. — Rabroueur, se, s. qui réprimande avec dureté.

Aurgouwé, rudoyer, v. a. traiter, mener rudement, rudoyer quelqu'un, le traiter avec rudesse, des paroles dures. — Objurguer, v. a. gronder, réprimander, quereller avec rudesse; réprimander quelqu'un avec rudesse, traiter avec hauteur. — Tancer, v. a. reprendre, réprimander, gronder, blâmer, menacer, rabrouer, rebater avec rudesse, avec mépris.

Aurgouweg, rebuffade, s. f. fam. mauvais accueil; refus avec mépris et paroles dures. — Objurgation, s. f. réprimande vive, reproche violent; réprimande, reproche dur; formes acerbes, manière grossière d'agir, de parler, rudesse inutile dans la manière d'exécuter un acte.

Aurgumain, argument, s. m. raisonnement par lequel on tire une conséquence de propositions; indice, signe, preuve, conjecture. — Induction, s. f. instigation, impulsion; conséquence vraisemblable tirée de juger par induction, par les arguments produits.

Aurhou, conte, s. m. narration, récit d'une aventure surtout fabuleuse; amuser, distraire avec ou par des contes, vieillerie, idées rabatuées.

Aurikul, primeverre, auricule, oreille d'ours, plante basse, vivace, originaire des hautes montagnes, fait l'ornement des parterres; la nature semble inépuisable dans les variétés et les mélanges des couleurs et des nuances des fleurs.

Aurimiel, loriot, s. m. oiseau jaune à ailes noires, gros comme le merle, est un des plus beaux oiseaux de nos contrées; on le distingue encore par la justesse de ses mouvements et les couleurs brillantes de son plumage; c'est la grive dorée de plusieurs auteurs; ses ailes sont plus longues que celles des merles. — Espiègle, adj. 2 g. jeune, vif, malin, fin, subtil, éveillé, ardent, attentif, jovial, gai, joyeux, agréable en société.

Aurmaie, armée, s. f. nombre important de troupes organisées en corps sous un général, de vaisseaux sous un amiral. — Cohorte, s. f. troupe de gens le plus souvent armés; corps d'infanterie romaine de 50,600 hommes; fig. se

dit de toute réunion, le plus souvent des choses malfaisantes.

Aurmanak, almanach, s. m. calendrier avec les cours des astres, etc., calendrier en livret, mis en ordre par le pape Grégoire XIII en 1582, et porta le nom de calendrier grégorien; on prétend que c'est chez les Egyptiens qu'il faut chercher l'origine des almanachs: le premier qui y ajouta le cours du soleil, de la lune et des planètes, qui ne contenait auparavant que les fêtes ecclésiastiques et les noms des saints, fut Régio-Montanus; l'almanach de Mathieu Laensbergh, chanoine de Liége, remonte à l'an 1636. — Calendrier, s. m. ordre des jours de l'année; livre ou table qui le contient uniquement; ce changement à l'almanach fut projeté en 1412 par le cardinal Pierre d'Ailli, français, renouvelé par Sixte VI, en 1475, repris en 1516 par Léon X. Mais ce fut le pape Grégoire XIII qui eut la gloire d'achever l'entreprise en 1582 avec le secours de Louis Lilio, habile mathémacien italien. — Annuaire, s. m. livre, calendrier publié tous les ans; table de distribution de l'année. — Fastes annuaires, s. m. pl. livre du calendrier, récit des faits mémorables de l'année, registre historique. — *de fleur*, calendrier de flore, s. m. tableau qui indique la floraison des plantes, par époques, par mois, par semaines. — *des priess*, bref, s. m. calendrier ecclésiastique, contenant l'ordre de l'office, des prières de chaque jour. — *republikain*, calendrier ou nouveau calendrier dit républicain, substitué à l'ancien le 5 octobre 1793; l'ère des Français compte de la fondation de la république, qui a eu lieu le 21 septembre 1792, à minuit. L'ère vulgaire fut abolie pour les usages civils. Ce calendrier a été en vigueur pendant 13 ans 1 mois 28 jours, jusqu'au 1er janvier 1806, où Napoléon l'abolit par un décret du 9 septembre 1805.

Aurmau, armoire, s. f. sorte de grand meuble à compartiments ou à buffet pour serrer des armes, des habits, etc., etc. — Robière, s. f. armoire où l'on met les robes, les habillements des femmes. — Chiffonnier, s. m. armoire, meuble pour serrer les chiffons, les linges sales, etc. — *d'sakristaie*, chapier, s. m. grande armoire remplie de tiroirs de forme demi-circulaire pour les ornements d'église.

Aurmé, armé, v. a. fournir, revêtir d'armes, lever des troupes, se mettre en état de faire la guerre, armer un fusil, être en arme.

Aurmon, armon, s. m. pièce du train ou avant-train d'une voiture qui aboutit au timon.

Aurmuraie, armoiries, s. f. pl. t. de blason, armes, attributs distinctifs des familles nobles; tous les peuples ont eu des symboles, figures ou enseignes nationales; celles des rois de France, trois fleurs de lis, furent introduites en France par Henri Ier l'an 934; celles de l'empire d'Allemagne, sont un aigle à deux têtes; celles d'Espagne, deux châteaux et deux lions écartelés; celles de Portugal, cinq écussons chargés de pesons; celles d'Angleterre, trois léopards; celles de Prusse, un aigle couronné; celles de Russie, un cavalier tenant la lance en arrêt et un dragon sous ses pieds; celles de Suède, trois couronnes; celles de Danemarck, trois lions; celles de Pologne, un aigle avec les ailes ouvertes; celles du pape, deux clefs couronnées d'une tiare; celles du Grand-Turc, un croissant; celles des Pays-Bas, un lion; celles de Belgique, deux lions supportant un écusson, avec la devise : *L'Union fait la force.* — Blason, s. m. art héraldique ou l'art de blasonner les armoiries des maisons nobles. Cet art est de l'invention des Français; on ne voit pas d'auteur qui parlent du blason avant l'an 1150; description, eloge, censure. — Ecu, s. m. bouclier, sa figure sur laquelle se peignent les armoiries. — Ecusson, s. m. écu des armoiries. — Pannonceau, s. m. écusson d'armoiries mis sur une affiche, sur un poteau. — Arme, s. f. t. de blason, armoiries, écu; les figures dont il est chargé; propre à une famille, à une personne noble.

Aurnol, Arnould (saint), martyr, fut sacrifié aux dieux du peuple barbare; l'Église célèbre sa fête le 19 juillet; saint Arnould, évèque de Metz l'an 614, son fils fut père de Pepin Heristel; saint Arnould, évêque de Soissons, fut le fondateur du monastère à Aldembourg, près de Bruges, où il mourut l'an 1087.

Au roi, Epiphanie, s. f. fête des catholiques, en commémoration de la manifestation de J.-C., aux gentils, ou les rois, jour de leur adoration, fête en mémoire de l'apparition des pieux; fête des *Trois Rois,* le 6 janvier, de l'adoration des Mages; roi de la fève, celui à qui échéoit la fève du gâteau qu'on partage le jour des rois; cet usage nous vient des saturnales des Romains; ces derniers avaient emprunté la coutume de tirer un roi de la fève des Grecs, comme la fête de l'église, et signifie manifestation, parce qu'on y célèbre trois mystères par lesquels Jésus-Christ a manifesté sa gloire aux hommes : 1°. l'adoration des Mages; 2°. le baptême de Jésus Christ par St.-Jean; 3°. le premier miracle de J.-C. qui fut le changement de l'eau en vin aux nôces de Cana.

Aur voir, au revoir, s. m. première rencontre, jusqu'au revoir.

Aurvô, impasse, s. f. cul de sac, petite rue sans issue, accul, lieu qui n'a pas d'issue, où l'on est acculé. — Porte, voie, charretière, adj. f. où passent ou peuvent passer les charrettes, celle qui est de largeur pour y passer une charrette.— Arcade, s. f. longue voûte en arcs, passage sous une voûte.

Aurvalou, bancroche, s. m. tortu, à jambes tortues; les genoux en dehors; garçon gai, vif, éveillé. — Bancal, e, adj. pop. qui a les jambes contrefaites, tortues. — Brusque, adj. 2 g. personne, humeur, manière, ton, brusque, vif, rude et prompt; incivil.

Aurzeie, argile, s. f. glaise, terre grasse, molle, ductile et fine, chargée d'alumine; elle se pétrit sous les doigts, on en distingue beaucoup d'espèces par la couleur, on en voit des jaunes, des bleues, des blanches, des vertes, des rouges, des noires, etc., des colorées qui blanchissent au feu, et des savonneuses comme la terre à foulon; elles portent divers noms : tels que terre à porcelaine, à pipe, à tuile, à potier, à four, à brique, et terre à dégraisser ou terre à foulon, etc. — Terre glaise, adj. s. f. forte et grasse; argile impure, composée de matières hétérogènes, mêlées par l'eau et des débris de pierres calcaires presque impénétrable à l'eau; glaie ou terre glaise, s. f.; galactite, s. f. argile qui blanchit l'eau. —

Terre bolaire, adj. f. ou bol, espèce d'argile très-fine de la nature du bol ; terre argileuse ou sigillée, argile poreuse, friable.

Au sainti, à l'aveuglette, adv. à tâtons, sans lumières; jouer, marcher, tâter à l'aveuglette sans lumières.

Austi, outiller, v. a. garnir, fournir, munir d'outils un artisan; artisan muni d'outils; ustensiles, v. a. garnir de tous les ustensiles.

Auté, autels, s. m. pl. table pour les sacrifices; fig. la religion; autel, la religion chrétienne, eucharistie. — Rétable, s. m. coffre d'un autel en bois, sont en pierre depuis l'an 509; acerre, s. f. autel près d'un lit funèbre.—Hiéron, s. m. autel en plein air, sans toit.

Autèll, hôtel, s. m maison de prince, de grand à la ville, maison garnie.—Hôtellerie, s. f. auberge, bâtiment pour les étrangers, les hôtes; être logé à l'hôtellerie. — Auberge, s. m. maison où logent et mangent les voyageurs en payant ; maison où l'on reçoit tout le monde.

Au togchét, au coin, s. m. coin d'un mur, endroit où se fait la rencontre, d'un angle extérieur, d'une maison, d'une rue, d'une place, etc.

Autou, autour, adv. prép. aux environs; auprès; marque ce qui environne, marque, attachement, assiduité, tout autour, à l'entour, aux environs.—Près, prép. qui marque la proximité, auprès, en comparaison, proche, presque, environ; user d'artifice, biaiser, manquer de sincérité. — Pourtour, s. m. le tour, le circuit d'un corps, t. d'art, d'architecture.

Autrug, autruche, s. f. le plus grand des oiseaux, à cou très-long; très-vorace, avale, dit-on, le fer, les cailloux; ne se sert de ses ailes que pour prendre le vent en courant; il est dans les oiseaux comme l'éléphant dans les quadrupèdes, l'on fixe son poids moyen à 75 ou 80 livres; ses œufs sont bons à manger; un seul peut nourrir huit hommes; il pèse autant que 30 œufs de poules.

Auvé, *Ave* ou *Ave Maria,* s. m. salutation de l'Ange à la Vierge; invocation à la Vierge pendant un sermon; grain de chapelet sur lequel on dit l'*Ave;* temps de le dire; salut usité dans les couvents des femmes; l'usage de réciter la première, dit le père Mabillon, n'eut point lieu avant l'onzième siècle : *Sancta Maria,* etc., était inconnue avant l'année 1500, c'est une addition qu'on a faite à la salutation angélique : *Benedictus fructus ventris tui. Amen;* introduite par Albert de Padoue, prédicateur.

Auw, oie, s. f. domestique ou privée, oiseau de basse-cour, connu de tout le monde; conquête faite sur l'espèce sauvage, elle peut vivre 70 ans; genre d'oiseau très-vorace, aquatique; on en distingue beaucoup d'espèces sauvages. Celle-ci est plus petite que le cygne et plus grande que le canard, elle vit de même sur la terre et sur l'eau. — Bernacle, s. f. oie des mers du Nord.

Auwdass, audace, s. f. hardiesse excessive, insolente, noble et vive hardiesse; témérité coupable.

Auwdiass, cérémonie, s. f. pompeuse, vaine, puérile cérémonie; faire des cérémonies importunes; faire trop de cérémonies, de façons.

Auwteur, auteur, s. m. celui qui est la première cause de quelque chose; inventeur, auteur d'un procédé, d'un remède: auteur, écrivain; femme auteur qui a fait un ouvrage; autorité dont on s'appuie en racontant; vendeur, celui de qui on tient un droit.

Auze del lam, tringle ou liteau, verge de fer ou baguette équarrée de la longueur de la lame à tisser les draps. — Carteron, s. m. lame de bois mince d'un pouce, plus grande que la largeur de la chaîne, sert à tenir les fils écartés qui se croisent sur elle, empêche de se mêler.

Avachi (s'), s'avachir, v. pers. devenir mou, lâche, sans vigueur, se dit fam. des femmes trop grasses, s'affaisser sous son poids; du cuir, d'un habit, des étoffes, d'une branche qui penche, etc.; se baisser, v. pers. se courber par son propre poids, arêner, se tasser, se condenser, s'avachir, se laisser aller sur son derrière, sur son dos ou à plat ventre, s'ébouler, s'érailler, s'écrouler.

Avachheg, considence, s. f. affaissement des choses posées les unes sur les autres; abaissement d'une chose par son propre poids. — Tassement, s. m. mouvement de ce qui tasse, action de tasser; tassement d'un édifice, du sable, des terres, etc.

Avain, Avent, s. m. temps avant Noël, du 30 novembre au 24 décembre, pendant lequel on se prépare à cette fête, sermons pour ce temps; les prières de l'Avent nous avertissent de nous préparer à la fête de la Nativité du Sauveur, mis en forme de loi de l'église, par le pape Urbain V, en 1270, seulement pour le clerc de Rome.

Avainge, lavande, s. f. lavande mâle, aspic, spic, nard commun; lavande femelle, plante vivace aromatique, résolutive, cephatique, antihystérique : les fleurs et les feuilles excitent la salivation, on en tire une huile essentielle, lavande, aspic nard à feuilles larges, donne l'huile d'aspic; une variété à larges feuilles; lavande de Canaries, lavande stoechas, plante de jardin, originaire de Barbarie et de l'Espagne.

Avaintar, aventure, s. f. accident, événement inopiné; leur récit; hasard; entreprise hasardeuse ou galante, romanesque, dire la bonne aventure; prédire ce qu'il arrivera à quelqu'un. — Palmascopie, s. f. divination par la palpitation du corps, ou par l'inspection du paume de la main. — Palomancie, s. f. divination par la baguette de coudrier, ou devinatoire.—Chiromancie ou chiromance, s. f. divination, prédiction par l'inspection de la main, des lignes de la main.— Horoscope, s. m. prédiction de la destinée de quelqu'un, d'après l'inspection, la situation des astres lors de sa naissance. — Hasard, s. m. fortune; sort; cas fortuit sans cause apparente; destin, événement, accident imprévu.

Avainturé, aventurer, v. a. hasarder, mettre à l'aventure; exposer au péril; hasarder, mettre, risquer, exposer au hasard.

Avainturեu, aventureux, se, adj. qui se hasarde ou s'aventure, qui aime les dangers, les situations extraordinaires. — Evaporé, e, adj. trop dissipé. — Ecervelé, e, adj. personne écervelée, sans jugement; étourdi, léger. — Entreprenant, e, adj. qui entreprend, hardi, téméraire. — Intrigant, e, adj. et s. qui se mêle de beaucoup d'intrigues; heureux.—Inconsidéré, e, adj. et s. peu réfléchi; imprudent, étourdi, sans considération.

Avaenturi, aventurier, ère, s. qui court les

aventures; intrigant, homme, femme sans fortune, sans nom, qui vit d'intrigues: jeune homme qui courtise toutes les femmes, sans passion pour aucune; pirate, flibustier, boucanier; volontaire, soldat de fortune, qui cherche à la guerre les aventures sans être d'aucun corps; côtereau, soldat aventurier. — Corsaire, s. m. commandant d'un vaisseau armé en course; pirate, écumeur de mer; homme méchant, dur, avide, inique, impitoyable. — Chevalier d'industrie, s. m. escroc qui vit d'adresse; flibustier, pillard.

Avaintcrine, aventurine, s. f. étoffe de couleur, imitée de la pierre précieuse de ce nom, d'un rouge jaune brun, semée de paillettes.

Aval, humé, part. passé du verbe humer; avaler, aspirer un liquide.

Avala, gosier, s. m. partie intérieure du cou, canal de la voix, des aliments; grand, petit, long gosier. — Avaloire, s. f. grand gosier.

Avalaie, poussée, s. f. action de pousser, effet de ce qui pousse; effort que font les terres et les voûtes sur les murs qui leur sont opposés, t. d'architecture; poursuite; effort pour pousser. — Avalée, s. f. ce que fait un ouvrier à la fois; quantité d'étoffe entre la perche et le faudet, avant de le rouler sur l'ensuple. — Levée, s. f. quantité d'ouvrage fait avant de le rouler sur l'ensuple.

Avalé, avaler, v. a. faire entrer par le gosier dans l'estomac, avaler une pilule, etc., souffrir de mortification, de l'amertume. — Déglutir, v. a. boire, avaler, t. de médecin, opérer la déglutition, l'action d'avaler.—Aplanir, v. a. rendre uni ce qui était inégal, mettre de niveau, niveler, rendre plus aisé. — Niveler, v. a. aplanir, mettre au, ou de niveau; abaisser, descendre un objet.

Avaleg, déglutition, s. f. action d'avaler. Aplanissement, s. m. action d'aplanir, de niveler; action d'avaler les aliments par le moyen de la langue dans l'œsophage qui les fait descendre dans l'estomac.

Avaleu, choc, s. m. instrument de cuivre dont les chapeliers se servent pour mettre la ficelle ou lien de chapeau. — Avaleur, se, qui avale; glouton, fanfaron.

Avan, avant, prép. marque la priorité de lieu, d'ordre, de temps; il existait avant nous; ce chapitre est avant l'autre, etc., etc.

Avan-bouson, inconsidéré, e, adj. et s. peu réfléchi, action, discours inconsidéré, imprudent, étourdi, sans considération. — Irréfléchi, e, adj. qui n'est pas réfléchi; action, propos, homme irréfléchi, qui a de l'irréflexion; prolixe.

Avaneie, avanie, s. f. affront fait de gaieté de cœur; mauvais traitement; insulte faite à dessein. — Affront, s. m. injure de paroles ou de faits; outrage, déshonneur, honte; boire, avaler, dévorer un affront. — Opprobre, s. m. ignominie, honte, affront; être, vivre dans l'opprobre.

Avan-gaur, avant-garde, s. f. première division ou ligne d'une armée de terre ou navale en marche, en bataille, ou d'une troupe. — Avant-poste, s. m. poste en avant, poste le plus avancé, le plus près de l'ennemi. — Clocheman, s. m. bélier en tête d'un troupeau, qui le conduit. — Sonnailler, s. m. l'animal qui porte la sonnette en tête d'un troupeau.

Avan-goss, avant-goût, s. m. goût qu'on a par avance d'une chose agréable; essai fait de quelque chose et qui en donne l'idée.

Avan-kor, avant-corps, s. m. bâtiment en saillie sur la face; tout ce qui excède le nu de l'architecture. — Guibre, s. m. charpente qui précède le corps d'un bâtiment supporté par une colonne ou un arc-boutant. — Accourse, s. f. galerie extérieure par où les appartements communiquent. — Saillie, s. f. avance d'une tourelle, d'un balcon, et toute avance qu'ont les moulures au-delà du nu des murs, comme pilastres, chambrales, bandeaux, archivoltes, corniches, etc.

Avan-kwaur, avant-quart, s. m. coup que quelques horloges font entendre avant l'heure; la demie ou le quart, petite cloche qui le sonne.

Avan-main, premier en carte.

Avan-meur, mur placé devant un autre, mur avancé.

Avan-paur, avant-part, s. f. préciput, don mutuel des époux au survivant; prélèvement avant le partage d'hérédité, etc. — Prélegs, s. m. legs qui doit être délivré avant partage; préléguer, lever une somme avant partage. — Avantager, v. a. donner des avantages à quelqu'un par-dessus les autres; lui accorder par testament la part disponible. *V.* avansmain.

Avan-pi, avant-pied, s. m. partie la plus avancée du pied, d'une tige de botte; empeigne, le devant d'un soulier. — Métatorse, s. f. partie du pied entre le cou du pied et les orteils.

Avan-propo, avant-propos, s. m. préface d'un ouvrage; introduction, préliminaire d'une narration, d'un récit, d'un discours, qui en fait connaître le but; ce qu'on dit avant de venir au récit même. — Postface, s. f. avertissement à la fin d'un livre, préface.

Avansaie, ailerons, s. m. pl. petites avances en forme d'éperons qui se font au long d'un rivage, des eaux pour en détourner le cours; saillie, ce qui avance, anticipe sur une rue, cour, etc. *V.* avan-kor.—Avancée, s. f. ouvrage qui avance, anticipe; sort de l'alignement.

Avansi, avancer, v. a. vers, pousser, porter en avant; travailler, faire aller plus vite; expédier par avance; prêter de l'argent, payer pour quelqu'un; fournir à crédit, faire les frais, mettre en avant, proposer comme vrai; aider à la fortune. — Avancer, v. n. aller en avant, être en avant; anticiper, aller trop vite; marquer, indiquer trop tôt, croître; aller au but, etc. — Dépêcher, v. a. expédier; hâter, faire promptement un travail, une besogne; se dépêcher, v. pers. se hâter. — Diligenter, v. a. n. faire agir diligemment, se diligenter, v. pron. être expédié promptement. — Hâter, v. a. presser, diligenter, accélérer; se hâter, v. pers. (de) s'empresser, presser.

Avansihef, dépêchez-vous, hâtez-vous, faites promptement.

Avansiheg, promptitude, s. f. célérité, vitesse, diligence; grande, extrême, vive promptitude. — Vitesse, s. f. célérité; grande promptitude à agir, à se déplacer sans cesse, avancer, gagner quelqu'un de vitesse, le devancer; réussir avant lui dans un même projet; atteindre au but avant lui, prévenir ses démarches; ses tentatives, ses intrigues, etc. — Célérité, s. f. promptitude

dans l'exécution; diligence, vitesse, agir avec célérité.

Avansiuul, avantageux, se, adj. qui apporte, qui produit de l'avantage; il m'est, il est avantageux, profitable, utile. — Accélérateur, trice, s. m. adj. force accélératrice, qui accélère le mouvement; expéditif, qui dépêche, expédie, habile. — Abréviatif, ve, adj. signe, lettre, etc.; qui abrège, qui indique l'abréviation.

Avansmain, avancement, s. m. sans pl. progrès en général; se dit des personnes, procurer de l'avancement; établissement de fortune.—Avancement d'hoirie, ce qu'on donne par avance à son héritier, à compte sur l'héritage dévolu.

Avantageusmain, avantageusement, adv. d'une manière avantageuse.

Avanteg, avantage, s. m. ce qui est utile, profitable, favorable à quelqu'un; supériorité en général sur quelqu'un; traitement favorable et non dû; facilité pour le succès; don excédant le partage; facilité accordée pour rendre la partie égale; à son avantage; du gain. — Profit, s. m. gain, émolument, avantage; utilité; faire un, des profits, faire son profit. — Utilité, s. f. des êtres en général; profit, avantage, utilité générale, publique, particulière.

Avantegeùx, avantageux, se, profitable, adj. 2 g. à utile qui donne du profit, emploi, avis profitable. — Présomptueux, se, adj. personne, âme, cœur, esprit présomptueux, qui a trop bonne opinion de soi; vain, orgueilleux, arrogant.

Avantegi, avantager, v. a. se prévaloir, v. pers. tirer avantage de, se prévaloir de son crédit, de sa fortune, etc.

Avanze, avance, s. f. ce qui se trouve déjà fait, préparé d'un ouvrage, paiement, temps anticipés; saillie, tout ce qui dérobe; débours, s. m. avance, déboursé. — D'avance, adv. anticipation, avant le temps, par avance, à l'avance.

Avan-zir, avant-hier, adv. le jour qui précédait hier; sur-veille, s. f. le jour qui précède la veille.

Avar, avare, s. m. archi-vilain, s. m. très avare; grippe-sou, s. m. fam. avare, usurier; cancre, s. m. avare sordide, méprisable.—Cagou, s. m. pop. avare insociable; homme qui vit obscurément, mesquinement et ne voit personne; parcimonieux. — Grigou, s. m. pop. avare, sordide; gredin; misérable, pâtre solitaire; crasseux, se, adj. avare sordide. — Cupide, adj. 2 g. homme cupide, avide de richesse; harpagon, s. m. avare. — Sordide, adj. 2 g. sale, vilain, avare, avarice, intérêt sordide; ladre, adj. 2 g. avare sordide; ladresse, lépreux, avare.

Avariss, avarice, s. f. attachement excessif aux richesses; soif, amour de l'or sans en jouir; désir d'accumuler, crainte folle de la misère. — Cupidité, s. f. désir ardent et immodéré; avidité de l'or; écharsement, adv. d'une manière avare, chichement; lésinerie. — Sordidité, s. f. mesquinerie, avarice; parcimonie, s. f. épargne; vilenie, s. f. action du vilain, avare qui vit mesquinement. — Echarsement, adv. d'une manière avare; chichement, d'une manière chiche.

Avaricieu, avaricieux, se, adj. avare en action; qui donne rarement et peu. — Cupide, adj. 2 g. homme cupide, avide des richesses; égoïste, s. m. amour-propre qui rapporte tout à soi, n'existe que pour lui seul.

Avau', parmi, prép. entre, au milieu, dans, de côté et d'autre, à l'aventure; mêlé les uns parmi les autres, dessus, sur, au-dessus; éparpillé dessus, marcher, être de côté et d'autre.

Avau si ou avau la, de ce côté ci ou de ce côté là, quelque part, à l'entour d'ici.

Avéf? avez-vous?

A veie, à vie, adv. tant que l'on vivra, du vivant d'une personne...

Avennmain, avènement, s. m. venue, arrivée; élévation à une dignité suprême.

Averé, avérer, v. a. vérifier et prouver la vérité de; s'assurer d'un fait, avérer un fait.

Aversité, adversité, s. f. mauvaise fortune, accidents fâcheux; état malheureux, pauvre; fortune adverse.

Averti, avertir, v. a. informer de, donner avis, je vous averti de, que; instruire quelqu'un de.— Prévenir, v. a. être le premier à faire ce qu'un autre voulait faire, arriver devant, devancer, venir, faire le premier avant les autres, rendre service sans en être sollicité; disposer l'esprit de quelqu'un, l'instruire, l'avertir par avance. — Informer, v. a. avertir, instruire, informer quelqu'un d'une chose; donner avis. — Mettre en demeure, s. f. sommer de remplir une obligation.

Avertihmain, avertissement, s. m. avis pour faire mettre sur ses gardes, pour payer un impôt, conseil, avis, espèce de petite préface; faire un appel à l'attention. — Préavis, s. m. note, avertissement, signe qui précède l'avis.

Aveuglé, aveugler, v. a. priver de la vue, fig. de la raison, du jugement; éblouir, s'aveugler, v. pers. se tromper soi-même. — Eblouir, v. a. priver de la vue par trop d'éclat; blesser l'œil, fig. surprendre l'esprit par une apparence brillante, spécieuse. — Fasciner les yeux, v. a. éblouir par un faux éclat, une belle apparence, tenter, tromper.

Aveul, aveugle, adj. 2 g. privé de la vue, fig. celui dont une passion éteint la raison; sans connaissance, sans lumières, sans discernement, sans jugement; entières données sans examen; le désir est aveugle; cécité, s. f. état d'un aveugle.

Aveur, avoir, v. a. posséder en général; être le sujet d'une chose, d'une passion, d'un sentiment, d'une impression, d'un mal, d'un bien, d'une habitude; j'ai envie, j'ai peur, etc., avoir des pensées.—Posséder, v. a. avoir la possession, la jouissance dans ses mains, à soi, en son pouvoir, en sa possession, avoir des propriétés.

Avi, avis, s. m. opinion, sentiment, suffrage, délibération, conseil, avertissement, moyen proposé; faire mettre sur ses gardes, avis doctrinal. — Opinion, s. f. exprimer son opinion sur une pensée, un jugement. — Parére, s. m. avis, sentiments des négociants sur des questions de commerce. — Sentiment, s. m. opinion que l'on a d'une chose, ce qu'on en juge ou pense. — Motion, s. f. proposition faite dans une assemblée; appuyer, combattre une motion.

Avie, Eulalie (sainte), s. f., née à Mérida en Espagne, martyrisée et brûlée l'an 304; on célèbre sa fête à l'Eglise le 12 février. — Octavie (sainte), s. f.

Avif? aviez-vous?

Avignaie, éveillée, s. f. gaie, vive, coquette, qui cherche à donner de l'amour, qui fait l'agréa-

ble; gaie, joyeuse, qui réjouit. — Fringante, adj. fort alerte, fort éveillée, fort vive; espiègle.

Avigni, fringant, adj. espiègle, éveillé, coquet, gai, joyeux, qui a un air décidé; avenant, qui a bonne mine..

Avili, avilir, v. a. rendre vil, abject, méprisable. — Déprécier, v. a. estimer, mettre un être au-dessous de son prix, de sa valeur. — S'avilir, v. pers. faire quelque chose de vil; s'avilir, v. n. devenir vil, à bas prix. — Vilipender, v. a. déprimer; traiter de vil; mépriser. — Vieillir, v. a. rendre, faire paraître vieux; vieillir, v. n. devenir, paraître vieux; s'user; passer sa vie.

Avilimmain, avilissement, s. m. état d'un être avili. — Abjection, s. f. humiliation, abaissement d'un état, d'une personne. — Bassesse, s. f. sentiment, inclination, action, manière vile; avilissement, peu d'élévation; état d'abjection. — Vieillot, te, adj. qui commence à devenir, à avoir l'air vieux, l'air vieillot.

Aviné, aviner, v. a. imbiber de vin une cuve, etc. adj. homme qui boit beaucoup; jambe avinée de l'homme ivre.

Avitaillé, avitailler, v. a. faire l'avitaillement; avitailler une famille, une flotte, une place, l'approvisionner de vivres. — Ravitailler, v. a. remettre des vivres dans.

Avitt, avide, adj. 2 g. qui a un désir immodéré d'aliment, de boisson, etc.; homme avide, très-intéressé; désirer ardemment.

Avittmain, avidement, adv. avec avidité; manger, désirer, croire avec avidité; désir ardent, insatiable, immodéré.

Avivé, aviver, v. a. donner de la vivacité, du lustre, du brillant, de l'éclat, de la fraîcheur, aviver les couleurs, les métaux, les traits, etc.

Avizanze, impudence, s. f. effronterie; action, parole contraire à la pudeur, manque de pudeur, avoir de l'impudence, de la hardiesse. — Hardiesse, s. f. témérité; licence, impudence, insolence, etc.; action, pensée hardie. — Malice, s. f. action faite, parole dite avec malignité. —

A vize, en hélice, s. f. ligne en vis autour d'un cylindre; colimaçon; est en général une ligne courbe, qui tourne obliquement autour d'un corps rond, comme le filet d'une vis autour de son noyau cylindrique.

Avizé, aviser, v. a. donner avis, conseil; prévenir, aviser quelqu'un; apercevoir d'assez loin; aviser à, faire réflexion, attention à ce que l'on doit faire; prendre garde. — Sage, adj. 2 g. très-prudent, circonspect, judicieux, prévoyant, alerte. — Circonspect, e, adj. prudent, discret, retenu; qui n'agit, ne parle qu'après un mûr examen. — Prudent, e, qui a de la prudence; spirituel, ingénieux, qui a de l'esprit.

Avnan, avenant, e, adj. qui a bonne grâce, bon air, gracieux; personne avenante, gracieuse.

Avnaw, avenue, s. f. passage; endroit par où l'on arrive; longue allée d'arbres qui conduit à une maison, etc. — Ascendant, s. m. génie dominant, humeur, inclination naturelle d'une personne à faire.... — Influence, s. f. action d'une cause qui aide à produire un effet; impression sur l'esprit. — Issue, s. f. évènement; succès bon ou mauvais; moyen, expédient pour se tirer d'affaire. — Pouvoir, v. a. avoir l'autorité, la faculté, le crédit, le moyen, la force de faire; droit, force d'agir pour soi ou pour un autre.

Avni, avenir, s. m. le temps à venir; la postérité; chance de longue existence, de succès, ce que l'on peut espérer, attendre; à l'avenir, désormais. — Arriver, v. n. parvenir à, au lieu où l'on voulait ou devait aller; parvenir au but, à une hauteur certaine; fouiller dans l'avenir. — Atteindre, v. a. n. le but; arriver, saisir, toucher à une chose éloignée; attraper, parvenir à atteindre; avenir, temps futur; acte d'avoué à avoué; avenir, assignation à jour fixe. — Aveindre, aveint, e, v. a. fam. tirer une chose d'où elle était serrée. — Parvenir, v. n. arriver au terme avec difficulté, obtenir ce que l'on souhaite.

Avnou, avenu, arrivé, parvenu à atteindre son but.

Avoka, avocat, s. m. celui qui défend en justice; défenseur, qui intercède pour un autre, qui défend les intérêts, la réputation de quelqu'un, d'une secte, d'une opinion, etc.; avocat consultant, qui donne des consultations. — Docteur en droit, s. m. homme de loi, s. m. juriste, s. m. qui sait le droit, qui écrit sur le droit. — Jurisconsulte, s. m. qui fait profession du droit et de donner conseil sur le droit; avocat écoutant, qui ne plaide pas. — Avoué, s. m. défenseur; procureur; officier ministériel chargé de postuler devant les cours et tribunaux et de conduire la procédure; avoué d'appel, avoué de première instance; agrégé en droit. — Défenseur officieux, s. m. avocat qui défendait les accusés pendant la révolution, avocat des accusés devant un conseil de guerre.

Avokamalett, avocassier, adj. des avocats, avocassier, iron, famil.; exercer, faire le métier d'avocat, faire, singer l'avocat. — Plaideresque, qui a le caractère propre à la chicane.

Avône, avoine, s. f. sorte de grain long, pointu, brun, noirâtre, pour les chevaux, plante graminée; avoine blanche, avoine noir, folle avoine, averon; aveneron, espèce d'avoine qui fixe les dunes, pl. avines sur terre; aveneron, folle avoine. — Avoinerie, s. f. terre semée d'avoine, les botanistes en distinguent de plusieurs sortes; aveinerie, lieu semé d'aveine. — Ray-grass d'Angleterre, fromental d'Angleterre, s. m. faux froment, l'on peut faire trois coupes par an. — Ray-grass de France, fromental de France, c'est une espèce d'avoine originaire de France et vivace, est très-agréable et très-saine aux chevaux.

Avorté, avorter, v. a. accoucher, venir avant terme par un accident, un crime; avorter, se dit des animaux; des fruits, des germes, ne pas mûrir, fig. échouer, ne pas réussir; rabougri.

Avorteg, avortement, s. m. accouchement avant terme; se dit lorsqu'il est volontaire et criminel, sinon on dit fausse-couche. — Remède ectrotique, adj. qui fait avorter.

Avou, avec, prép. conjonction exprime la réunion avec moi, l'un avec l'autre, contre, se battre avec quelqu'un, etc., etc. — Ensemble, adv. l'un avec l'autre; les uns avec les autres; ensemble, s. m. réunion des parties d'un tout; union, harmonie, unisson. — Conjointement, adv. agir avec, ensemble; l'un avec l'autre, de concert, agir concurremment avec, conjointement, ensemble.

Avouweg, aveu, s, m. l'aveu de la partie est

la preuve la plus certaine de l'obligation qu'on oppose.

Avow, avoué, part. du verbe avouer, avoue le fait, la vérité.

Avowé, avouer, v. a. confesser, reconnaître, avouer le fait, la réalité de, avouer un crime, avouer qu'on l'a commis; avoué, V. avoka.

Avoï, recevoir une lettre, un paquet, etc., de quelqu'un qui vous envoie.

Avo you! écoutez donc, holà! interj. adv. pour appeler; hé! dites donc! entendez-vous?

Avri, avril, s. m. quatrième mois de l'année,

Avouweg, amende honorable, aveu public du crime avant le supplice.

Avu, eu, e, part. du verbe avoir, je l'ai eu, eue. — Avoir, v. a. posséder en général, avoir en main; être le sujet d'une chose, d'une passion, d'un sentiment, d'une impression, d'un mal, d'un bien, etc. — Posséder, v. a. avoir la possession, la jouissance dans ses mains, à soi, en son pouvoir, avoir des propriétés.

Awaid, embûche, s. f. piége, entreprise secrète pour surprendre quelqu'un, lui nuire. — Épie, s. f, personne qui épie, épionne. — Guet, s. m. action d'épier, de guetter. — Guet-apens, s. m. embûche, dessein prémédité pour nuire. — Écouteur, s. m. qui écoute; écoutant, qui écoute.

Awaiti, épier, v. a. observer les actions, les discours de quelqu'un, l'observer, être attentif à saisir, profiter, lorgner. — Lorgner, v. a. regarder en tournant les yeux de côté comme à la dérobée; dépister, découvrir à la vue. — Guetter, v. a. épier à dessein de surprendre, de nuire; attendre, guetter quelqu'un, une occasion, regarder après. — Observer, v. a. regarder, étudier, considérer avec application; remarquer, épier quelqu'un, quelque chose.

Aweie, aiguille, s. f. outil d'acier poli et employé dans les arts industriels à différents usages; long et pointu, à tête percée ou non, pour coudre, tricoter, etc.; verge de métal qui indique l'heure, etc., ce qui en a la forme. La fabrication d'une aiguille à coudre exige environ 20 opérations distinctes; cet instrument dont l'antiquité grecque et romaine attribue l'invention à une femme, fut assez longtemps sans être connu. — Tenon, s. m. bois apprêté qui entre dans une mortaise; t. de menuisier et d'arquebusier. — Cheville, s. f. morceau long et pointu de fer ou de bois, pour assembler, arrêter des tenons, sert à divers arts. — Crochet, s. m. sorte d'aiguille à broder au tambour. — Aiguille à reguiller, de sellier, est un peu courbée, sert au bourelier à faire ses grands points de ficelle qui rapprochent la tête du collier. — Lardoire, s. f. instrument en forme d'aiguille pour larder la viande. — Passe-corde, s. f. sert au bourrelier à enfiler les ficelles pour les faire passer où l'on veut, il tient lieu de passe-lacet. — Broche, s. f. fer délié de différentes grosseurs pour divers tricots. — *Aweie d'aiman*, aiguille aimantée s. f., est une lame d'acier longue, mince et pointue aux deux bouts, qui a reçu la faculté magnétique en la frottant avec un aimant, s'adapte sur une boussole et sert à reconaître la présence du fer, se tourne toujours vers le nord.

Aweur, bonne fortune, s. f. accident heureux, bonheur, chance, augure, présage, succès avantageux; étrenner sans argent.

Aweur (maul), mauvaise fortune, adverse, malheur, péril, mauvais augure, présage, personne dont l'arrivée annonce une mauvaise nouvelle; chance heureuse ou malheureuse; sans détermination.

Awii, aiguiser, v. a. rendre pointu, tranchant, plus pénétrant, plus aigu un fer; appointisser, v. a. rendre pointu. — Empointer, v. a. ou appointer et pointer, aiguiser en pointe, façonner un fer, un bois, etc., en pointe.

Awhian, pointu, e, adj. qui a une pointe aiguë; pointe, s. f. bout piquant et aigu; bout, extrémité de ce qui va en diminuant.

Awion, dard, s. m. dard de mouche à miel, des bourdons, du serpent, etc.; coup de pied de Vénus. — Aiguillon, s. m. dard d'insectes, de la guêpe; piquants des hérissons, des oursins, des poissons, de l'écorce des plantes.

Awiret, heureux, se, adj. qui a, ou jouit du bonheur que la fortune favorise; propice; favorable, influence qui fait le bonheur. — Fortuné, e, adj. heureux événement; fortuné, riche.

Awleie, aiguillée, s. f. longueur de fil, de soie, de laine pour travailler à l'aiguille; bout de fil, etc.

Awliett, aiguillette, s. f. tresse, cordon, ruban, tissu garni de métal en pointe par le bout; long morceau de chair ou de peau. — Afféron, s. m. ferblanc ou cuivre au bout d'un lacet ou aiguillette.

Awoiziné, avoisener, v. a. être proche voisin de, se dit de la localité. — Etre circonvoisin, proche, environnant, qui est auprès, autour; limitrophe, qui est sur les limites, dont les limites se touchent.

Awou, août, s. m. huitième mois de l'année grégorienne, mois de la moisson, temps de la récolte des blés, la dépouille des graminées; Auguste, mois d'août, de César-Auguste, l'an 730. — Mi-août, le 15 de ce mois; jour anniversaire de la naissance de Napoléon Bonaparte, né à Ajaccio (Corse), le 15 août 1769.

Axfizié, asphyxier, v. a. faire périr par défaut d'air respirable; s'asphyxier, v. pers. se donner la mort de cette manière.

Aï, oui, adv. particule d'affirmation, irez-vous? le voulez vous? oui, marque la surprise, la menace.

Aï, opiner du bonnet, s. m. adopter un avis sans raison, par un simple geste, baisser la tête, par signe d'adoption.

Aï dai, oui-dà, adv. volontiers, de bon cœur, oui-dà, vous prétendez que...! dà, oui, interj. certainement.

Aï sieit, oui-dà.

Azeie, Asie, s. f. l'une des quatre parties du monde, d'environ 1,700 lieues de longueur et de 1,500 lieues de largeur.

Aziatik, Asiatique, adj. 2 g. qui est d'Asie, fig. luxe asiatique, excessif; mœurs asiatiques, efféminées.

B

B, b, s. m. seconde lettre de l'alphabet, première consonne, signifie 2 au bas d'une feuille d'impression, dans le commerce, etc., dans le comput execlésiastique, seconde lettre dominicale, le second jour de la semaine, lundi dans le calendrier des paroissiens du rit catholique.

BA, bas, se, adj. sans hauteur, qui n'est pas élevé, inférieur, de moindre hauteur; fig. qualité ou prix, qui a peu d'eau, de profondeur, trésor presque vide; vil, méprisable, peu élevé, rampant, sans courage, sans générosité, de moindre dignité ou valeur; adv. doucement, parler bas, à voix basse; être dangereusement malade, en mauvais état; à bas, par terre; fig. ruiné. — Abject, e, adj. vil, bas, méprisable, dont on ne fait nulle estime; âme abjecte. — Abîme, s. m. gouffre, profondeur sans fin, fond immense. — Creux, se, adj. et s. cavité, grand creux. — Profond, e, adj. dont le fond est éloigné de la superficie, très-creux; puits, abîme, trou profond. — Zest, interj. pour rejeter ce qu'on dit, pour se moquer. — Tarare, interj. bon! bon! je m'en moque.

BABA, bah! interj. d'étonnement, de doute, de négation, de mépris, de dédain, etc.; ah bah! exclamation d'insouciance, se dit souvent avec un signe de tête négatif et signifie c'est faux, je n'en crois rien, laissez-moi. — Baster, basté! impératif, passe pour cela; basté! exclamation, indique le doute, le mépris d'une menace.

BABAIE, dada, s. m. enfantin, cheval, aller à dada; fig. califourchon, aller à cheval.

BABAROI, liard de Bavière, petite monnaie de billon à l'effigie d'un roi de Bavière.

BABEG DE GYO, menton du cheval, s. m. le menton se trouve au-dessous de la barbe, à la partie inférieure de la tête du cheval.

BABELL, sainte Isabelle, fille de Louis VIII et de Blanche de Castille, née en 1225, morte en 1252, fondatrice de Longchamps, sa fête le 31 août. — Tour de Babel, s. f. grande confusion des langues, fig. et d'opinions; se dit d'une assemblée.

BABETT, sainte Élisabeth.

BABIELAR, babillard, e, adj. et s., qui a du babil, qui aime à parler beaucoup; indiscret, qui parle sans réflexion. — Fort en gueule, s. f. braillard, insolent, grossier. — Fagotier, qui dit des sornettes.

BABIELE, babiller, v. n. avoir du babil, caqueter, parler beaucoup; se dit du cri de la corneille, du limier qui aboie trop. — Bavarder, v. n. parler beaucoup et indiscrètement ou de choses frivoles. — Caqueter, v. n. babiller; les femmes caquètent; cri de la poule qui va pondre.

BABIELEG, caquetage, s. m. action de caqueter. — Bavardage, s. m. action de bavarder, discours du bavard, propos insignifiants; babillage.

BABIOL, bibus, t. de mépris, rien, chose de nulle valeur; affaire, raison, querelle de bibus; babiole, chose de peu de valeur, puérile, jouet d'enfant. — Fleurettes, s. f. pl. petites fleurs; fig. famil. galanteries, cajoleries amoureuses dites à une femme, conter fleurettes. — Coque sigrue, s. f. choses frivoles, chimériques. — Fanfreluche, s. f, ornement frivole; bagatelle; fatrasserie. — Facétie, s. f. plaisanterie, bouffonnerie de paroles ou de gestes pour faire rire. — Futilité, s. f. frivolité; chose futile; son caractère; bagatelle; conter des fariboles, parler des choses frivoles et vaines. — Puérilité, s. f. ce qui tient de l'enfant; discours; action puérile, frivole, dire, faire des puérilités.

BABLÉ, brocarder, v. a. famil. piquer par des railleries, des paroles piquantes, satiriques; brocarder quelqu'un.

BABLENN, babines, s. f. pl. lèvres des animaux, des vaches, des singes; fig. se lécher les babines.

BABLOU, berlué, qui a la berlue, s. f. un éblouissement passager; bleuette dans les yeux; suffusion, fam. méprise, aveuglement. — Eberlué, adj. étonné, ébahi. — Suffusion, s. f. cataracte de l'œil; surprise, pris à l'imprévu, étonné, embarrassé, honteux, ébloui.

— Disgrégé, e, adj, atteint de la disgrégation, action de se fatiguer la vue par trop d'éclat. — Ebloui, e, adj. privé de la vue par trop d'éclat, avoir l'œil blessé.

BABOG, babouches, s. m. pl. pantoufles, mules des chambres. — Mule, s. f. pantoufle, surtout du pape.

BABOUY, bredouiller, v. a. et n. parler d'une manière peu distincte, sans articuler. — Balbutier, v. a. et n. prononcer mal, en hésitant, sans articuler; fig. parler confusément, sans connaissance suffisante. — Baragouiner, v. a. et n. parler mal une langue; prononcer confusément, parler mal, parler une langue étrangère. — Marmotter, v. a, parler confusément, murmurer entre ses dents; batteler ou bavasser, v. n. parler sans rien dire.

BABOUIEG, marmottage, s. m. action de marmotter, ce que l'on marmotte; famil. c'est du pur marmottage. — Mutilé, s. f. impossibilité de former des sons articulés; état d'une personne muette; mutacisme, s. f. difficulté de prononcer les lettres B. M. P. — Bredouillement, s. m. action de bredouiller; baragouinage, action de baragouiner, de parler mal. — Alibiforain, s. m. propos qui n'a pas de rapport à la chose dont il est question; allégation, défaite vaine, échappatoire.

BABOUIEU, maître aliboron, s. m. ignorant qui se mêle de tout, fait le connaisseur; aliboron, fertile en alibiforains. — Barbouillon, s. m. homme qui, en parlant, entremêle ses mots de manière à ce que l'on ne comprenne point ce qu'il veut dire. — Bredouilleur, se, s. qui bredouille; babilleur, se, qui babille, caquette, qui a la superfluité de la langue.—Brise-raison, s. m. qui parle sans suite.

BACH, baquet, s. m. cuvier de bois petit et bas; bourriquet de carrier; vaisseau de cuivre; demi tonneau scié en deux. — Auge, s. f. pièce de bois ou pierre creuse; vase, vaisseau, huche, canal, rigole, vase de plomb placé au bout du moule avant de laminer. — Egrenoire, s. f. cage pour accoutumer un oiseau à la graine. — Baillotte, s. f. baquet de bois, sert à divers usages dans les ateliers de fabrique.

BACHAI, barriquet, s. m. baquet, tonne, cuvier avec lequel on extrait par le puits des mines, les minerais et les déblais.

BACHA, pacha, s. m. titre d'honneur en Turquie; bacha, s. m. pacha ou bassa, officier du grand sultan; commandant, gouverneur, etc.

BACHIK, drolatique, adj. 2 g. badin; plaisant; risible; divertissant; drôle, adj. 2 g. plaisant gaillard, homme, chose, conte drôle. — Extravagant, e, adj. s. fou, bizarre, fantasque; contre la raison, le bon sens; discours extravagant.

BADA, réjoui, e, s. personne de bonne humeur, bonne réjouie; étourdie qui rompt la tête par le bruit. — Evaporée, s. f. personne frivole, légère, étourdie; écervelée; sans jugement.

BA DE VIND, abdomen du bas-ventre, le dessous du ventre ou capacité du ventre qui renferme les intestins, le foie, la rate, les reins, la vessie, etc.; gaster, le bas-ventre; l'estomac, hypocondre, ses parties latérales de la partie supérieure, sous les fausses côtes, où se trouvent le foie à droite, la rate à gauche; hypogastre, partie inférieure du bas-ventre. — Epigastre, s. m. partie supérieure du bas-ventre; aine, s. f. partie du corps entre le haut de la cuisse et le bas-ventre, leur jonction. — Bassin, s. m. t. d'anat. partie inférieure du tronc, de l'abdomen, formée par les hanches, le sacrum, région inférieure et moyenne du bas-ventre ou de la matrice.

BADIN, cocasse, adj. 2 g. plaisant, ridicule, pop. qui fait ou dit des choses plaisantes, ridicules; folâtre, plaisant enjoué.

BADINAN, brocardeur, se, s. celui ou celle qui lance des brocards, des mots piquants et satiriques. — Folâtre, adj. 2 g. fille, humeur, jeune homme folâtre; badin, qui aime à folâtrer, diminutif de fou. — Railleur, se, s. et adj. qui aime à railler, porté à la raillerie, plein de raillerie. — Jodelet, s. m. folâtre qui fait rire par ses sottises.

BADINÉ, badiner, v. n. faire le badin; folâtrer, plaisanter légèrement, se jouer, écrire, parler agréablement, finement, plaisamment. — Folâtrer, v. n. badiner agréablement, innocemment; dire et faire des choses folâtres, plaisantes. — Plaisanter, v. a. et n. dire ou faire quelque chose pour faire rire les autres, ne pas parler sérieusement, railler.

BADINÉG, badinage, s. m. action, discours de badin, action de badiner, bagatelle; façon, manière agréable de faire ou de dire, galanterie. — Bouffonnerie, s. f. ce que dit ou fait un bouffon pour faire rire; manière sotte et ridicule.—Facétie, s. f. plaisanterie, bouffonnerie de paroles ou de gestes pour faire rire.—Folâtrerie, s. f. badinage; action, paroles plaisantes.

BADINEU, plaisant, e, adj. qui récrée, divertit, fait rire, conte plaisant, ridicule ou impertinent. — Loustic, bouffon de caserne, le plaisant d'une compagnie comique, adj. 2 g. plaisant risible, personne comique. — Facétieux, se, adj. s. plaisant; bouffon; qui divertit, fait rire; drôle, adj. 2 g. plaisant gaillard. — Bouffon, ne, adj. plaisant, facétieux qui fait rire en société; falichon, ne, adj. s. folâtre, badin, enjoué, gaillard.

BADINN, verge, s. f. baguette longue et flexible; petite canne, petite baguette, sorte de fouet.

BADINNRAIE, picoterie, s. f. satire, paroles dites pour picoter; dispute pour des bagatelles. — Badinerie, s. f. bagatelle, frivolité; folâtrerie, s. f. badinage, action, paroles plaisantes. — Sel attique, adj. raillerie fine; finesse, délicatesse, manière fine de les exprimer. — Eutropélie, s. f. manière de plaisanter agréablement, avec finesse.

BADOU, rebondie, s. f. fille ou femme arrondie par embonpoint; enjouée, gaie, badinne; pansue, s. f. femme à grosse panse.—Cruche, s. f. vase de terre ou de grès à anse et à ventre large; famil. personne sotte, stupide. — Cruchette, s. f. cruchon, s. m. petite cruche; barillet, s. m. baril à gros ventre; barique, s. f. personne très-corpulente.—Dame-jeanne, s. f. sorte de grosse bouteille pansue, revêtue de jonc, etc.

BAF, bâfre, s. f. pop. repas abondant, action de manger extrêmement; bâfreur, se, s. gour-

mand, goinfre, grand mangeur. — Frisse, s. f. bas, tout ce qui se mange.

BAFÉ, friper, v. a. manger goulûment, pop. bâfrer, v. n. manger goulûment, extrêmement; bas, populaire et méprisant.

BAFEU, bâfreur, se, s. gourmand, goinfre, grand mangeur.—Fripe-lippe, s. m. gourmand; fripe-sauce, s. m. goulu, goinfre; fripeur.

BAGADEL, bagatelle, s. f. chose de peu de prix, peu utile et peu nécessaire; chose frivole, action de peu d'importance; minutie, petit ouvrage d'esprit; famil. pop. galanterie, jouissance éphémère d'une femme. — Affution, s. m. bagatelle, brimborion, affriquet.

BAGAR, bagarre, s. f. tumulte, bruit; querelle bruyante de plusieurs personnes.

BAGEAW, babil, s. m. famil. caquet, superfluité excessive de paroles; intempérance de langue, habitude de parler beaucoup. — Bavardage, s. m. action de bavarder, discours du bavard; propos insignifiant. — Caquet, s. m. babil, caquet amusant, fatigant; caquets, pl. propos futiles; médisance. — Bajoue, s. f. grosse joue pendante d'une personne.

BAGN, bain, s. m. eau, liqueur, sable, etc., où l'on se baigne, bain froid, chaud, tiède, brûlant, action de se baigner, son temps, son effet, vase où l'on se baigne, lieu où il est, eau de bain, et bains, pl. eaux naturellement chaudes, où l'on va se baigner, établissement publics où l'on se baigne, soit en rivière, soit dans des maisons, partagé en petites chambres à baignoire. — Baignoire, s. f. vaisseau approprié pour prendre des bains; la pierre, le bois, le marbre, le ferblanc, le cuivre étamé, le cuir verni sont odinairement employé à la construction des baignoires, baignoire à sabot à demi recouvert; bain d'étuves; poèle d'hongroyeur.— Baignoire, s. f. lieu public où l'on va se baigner; il y a des bains humides et des bains secs, d'eau chaude et d'eau froide; il en a d'émolients, des relâchants, des fortifiants, d'astringeants, des vulnéraires, etc. —Bain marie; s. m. eau chaude, dans laquelle est un autre vase.—Arenation, s. f. bain de sable chaud; ce baignoire est ordinairement fait en bois par le tonnelier; espèce de cuveau ou capsule de terre ou de fer, dans laquelle on met du sable, et s'ajuste dans le fourneau, comme cucurbite, comme matras. — *al vapeur*, bain de vapeur, de fumée qui s'élève par la force de l'expansion de l'eau vaporisée. — *du mer*, bain de mer, bain naturel en eau de la mer, lieu où l'on se baigne sur le bord de la mer. — Voiture-baignoire, s. f. petite voiture renfermée pour prendre les baigneurs sur le bord de la mer et les conduire au baignoire. — *du pi*, pédiluve, s. m. bain de pieds; sinapisme, bain de pieds topique de graine ou farine de moutarde.

BAGNI, baigner, mettre dans le bain, dans l'eau; arroser, mouiller, tremper longtemps, prendre le bain, se mouiller. — Tremper, v. a. mouiller en mettant dans une liqueur; imbiber, plonger dans un liquide. — Fomenter, v. a. appliquer une fomentation. — *ess krauh*, se délecter, baigner dans la joie, le contentement.

BAGNIEU, baigneur, se, s. qui se baigne à la rivière; qui tient des bains et étuves. — Etuviste, s. m. celui qui tient des étuves; baigneur. — Baigneuse, s. f. robe de bain, bonnet pour le bain. — Nageur, se, s. qui nage, qui sait nager, se baigner.

BAGOU, loquacité, s. f. babil, multitude de paroles, habitude de parler beaucoup. — Fanfaronnade, s. f. rodomontade continuelle, vanterie ou fait de bravoure; faux savoir, mensonge.

BAGUÉ, déménager, v. a. transporter ses meubles, marchandises et effets d'une maison dans une autre, changer de domicile, déménager en secret, nuitamment. — Déguerpir, v. a. abandonner un héritage, un bien, sortir d'un lieu par crainte, par force. — Décamper, v. a. lever le camp, déloger, se retirer promptement, changer de place, se bouger, migrer d'un lieu en un autre. — Déloger, v. a. faire quitter un logis, une place, un poste, quitter une maison, un logement; décamper.

BAGUEG, aménagement, s. m. action d'aménager, quantité d'effets transportés d'un local dans un autre; aménager, prix du transport de ses effets. — Bagage, s. m. équipage de guerre ou de voyage, meubles, effets, hardes; paquet, hardes, outils d'un voyageur, d'un artisan. — Déménagement, s. m. transport des meubles d'un logis à l'autre, sortie d'un lieu. — *du sodaur*, fourniment, s. m. t. milit. objets d'équipement et d'armement d'un soldat. — Quintelage, s. m. sac, armure, bagage d'un matelot.

BAGUETT, brindille, s. f. petite branche menue ou chiffonne, branche à fruits. — Scion, s. m. petit rejeton flexible, pousse de l'année. — Brin, s. m. premier jet d'un végétal; scion, tige droite, chose longue et fleuette. — Tringle, s. f. verge, baguette, refend ronde ou équarrie en bois, sert aux vitriers, menuisiers, bouchers, etc. — Mouchette, s. f. outil à fût de menuisier, espèce de rabot. — Badine, s. f. petite baguette, petite canne, verge, bâton long et délié, moulure, etc., tout ce qui en a la forme. — Branche, s. f. morceau de bois qui sort du tronc ou d'une grosse branche, ce qui en a la forme; brin de pousse de l'année. — Verge, s. f. baguette longue et flexible; tringle, brins de bouleau, d'arbre, de genet, d'osier, avec lesquels on fouette. — Arbalestrille, s. f. bâton de jacob, instrument pour aligner, mesurer.

BAH, baisse, s. f. déchet, diminution de prix, d'une marchandise, effet public, etc.; être en baisse, les eaux baissent.

BAHEG, diminution, s. f. amoindrissement, rabais, retranchement des parties, diminution du prix des marchandises, etc., baissage. — Surbaissement, s. m. qualité, état de ce qui est surbaissé; ce dont une arcade est surbaissée; surbaisse.

BAHEG, dessous, s. m. en-dessous; au-dessous, plus bas.

BAHEUR, abîme, s. m. gouffre, profondeur sans fin. — Glouze, s. f. affaissement profond. — Fond, s. m. profondeur, l'endroit le plus bas.

BAHI, baisser, v. a. baisser, mettre, rendre plus bas; baisser la tête, le son, l'oreille, faiblir,

se décourager, céder, desserer, devenir plus bas, en diminuant, regarder en bas; être en baisse. — Se baisser, v. p. se courber. — Abaisser, v. a. mettre plus bas, faire aller en bas, plus bas. — Courber, v. a. plier, abaisser, incliner, ployer, fléchir. — Courbé, e, adj. qui a la courbature, maladie de l'homme provenant de grandes fatigues.

BAI, beau, bel, belle, adj. qui a les formes et la couleur, les sons, l'état, les proportions, les harmonies, les traits, les coloris qui plaisent, tout ce qui est agréable, excellent dans son genre, qui excite l'admiration, qui a toutes les belles et bonnes qualités. — Admirable, adj. 2. g. qui se fait admirer; beau, bon, excellent; jeune homme bien découplé, de belle taille. — Air auguste, adj. 2 g. grand, digne de vénération, respectable, d'une gravité imposante. — Charmant, e, adj. qui plaît extrêmement, qui ravit; agréable, personne, chose, site, concert, voix. — Joli, e, adj. gentil, agréable; qui plaît surtout à l'œil plus par la gentillesse que par la beauté; beau, en petit diminutif du beau, femme belle, d'une taille moyenne, avec des grâces et une jolie figure, des traits délicats et réguliers, femme coquette. Magnifique, adj. 2 g. splendide, somptueux, en dons, qui aime l'éclat dans son cortége, ses ornements, où brille la magnificence. — Majestueux, se, adj. qui a de la majesté, de l'éclat, de la grandeur; air, taille, attitude majestueux. — Pompeux, se, adj. magnifique, qui a ou il y a de la pompe, appareil, cadence pompeuse, solennelle, célèbre. — Ravissant, e, adj. qui ravit, qui charme l'esprit et les sens, plaît extrêmement, merveilleux. — Sublime, s. m. ce qu'il y a de grand, d'élevé, d'excellent dans les sentiments, les actions, le style, les pensées; ce qui transporte d'admiration, et bellissime très-beau.

BAI-AIR, air attractif, adj. qui attire, attrayant, sympathique.

BAIBAI, joujou, s. m. jouet d'enfant, ce qui sert à amuser un enfant, chose de peu de valeur, puérilité. — Hochet, s. m. joujou d'enfant garni de grelots qu'on lui donne à mordiller pour amollir ses gencives. — Jolivetés, s. f. pl. babioles; faux bijoux pour orner; gentillesses d'enfant. — Mignard, e, adj. mignon, gentil avec afféterie. — Amusette, s. f. petit amusement, bagatelle pour amuser; petite chose qui amuse; babiole, jouet d'enfant. — Blondin, e, adj. homme qui fait le beau. — Bellot, te, adj. gentil, diminutif de beau. — Poupin, e; s. et adj. d'une propreté affectée; poupard. — Galantin, s. m. iron. homme ridiculement galant. — Céladon, s. m. amant délicat. — Godelureau, s. m. jeune homme qui fait le galant, l'agréable auprès des femmes. — Narcisse, s. m. homme amoureux de sa figure. — Oripeau, s. m. famil. faux brillant, chose apparente, mais de peu de valeur. — Bêlement, s. m. cri des moutons, des brebis. — Bée, mimologisme du bêlement des moutons; bondissement des agneaux.

BAIDI, bandit, s. m. vagabond malfaisant; banni qui se joint à des voleurs, qui n'a ni probité, ni sentiment; libertin, homme sans aveu, vagabond. — Condottier, s. m. chef de bande, chef d'un service de mules ou des voitures en Italie, bandit des montagnes, malfaiteur. — Vagabond, e, adj et s. qui erre çà et là, fainéant, libertin, déréglé dans ses mœurs, débauché.

BAYE, bail, s. m. pl. baux, contrat de louage d'une terre, d'une maison, d'un immeuble; fig. engagement; bail à loyer. — Admodiation, s. f. bail à ferme moyennant partage de récoltes; celui des héritages ruraux; bail emphythéotique à longues années, de 10 à 90 ans. — Cheptel ou chepteil, s. m. bail de bestiaux à profit commun entre le bailleur et le preneur. Parapet, s. m. est en général une élévation de maçonnerie, qu'on pratique au bord d'un terrain escarpé, comme aux deux côtés d'un pont et sur un mur de quai à l'usage des piétons. — Garde-corps, s. m. garde-fou. — Balustrade, s. f. appui à jour rempli d'une suite de balustres et couvert d'une tablette en pierre ou en marbre qui termine une terrasse. — Garde-fou s. m. balustrade sur les quais, etc., pour empêcher de tomber; tels sont les appuis des croisées, les rampes d'escalier, les murs en bahuts ou les appuis en charpente des ponts. — Appui, s. m. mur d'appui assez bas pour qu'on puisse s'appuyer dessus; à hauteur d'appui, à une élévation convenable pour s'accouder. — Barre, s. f. pièce de fer ou de bois qui sert de barrière intérieure d'une audience d'un tribunal, d'une assemblée, qui en sépare ceux qui paraissent devant elle; être cité, comparaître à la barre. — Ecuyer, s. m. perche, rampe le long d'un mur, d'un escalier pour s'appuyer. — Main-coulante, s. f. la partie qui recouvre les balustres d'un escalier et qui sert d'appui. — Rampe, s. f. partie d'un escalier, d'un palier à l'autre, balustrade d'escalier, espèce de balustrade garnie de quinquets pour éclairer la scène — Bai, e, adj. cheval, poil bai rouge brun, bai noir, bai rouge.

BAI ET BON, quintessence, s. f. toute la vertu d'une chose; le plus essentiel, le meilleur, ce qu'il y a d'excellent, de parfait, de beau, de bon.

BAIFAY, Beaufays, commune du canton de Louvegné, arrondissement et province de Liége, sur la chaussée, à 2 lieues de cette ville, sa population est de 610 habitants.

BAI-FI, beau-fils, s. m. fils d'un premier mariage, considéré relativement à celui ou à celle qui a épousé la mère ou le père survivant; celui dont on a épousé le père ou la mère. — Gendre, s. m. nom par lequel on désigne un homme marié, par rapport au père et à la mère de la personne qu'il a épousée.

BAI-FRE, beau-frère, s. m. frère du mari ou de la femme; mari de la belle-sœur, le beau-frère de N... est celui qui a épousé la sœur de N..., ou celui dont N... a épousé le frère ou la sœur.

BAIKO, beaucoup, adv. de quantité de temps, marque l'augmentation, l'avantage, plusieurs nombres, extrêmement. — Tout plein, adv. beaucoup; à pleines mains, en abondance; à foison, en grande quantité, en abondance. — Copieusement, adv. boire, manger, uriner copieusement, abondamment, beaucoup, en

ou avec abondance, énormément, excessivement. — Considérablement, adv. beaucoup, notablement, perdre, gagner considérablement; vomir, v. a. produire en grand nombre, en grande quantité. — Plusieurs, adj. pl. un grand nombre, une grande quantité d'êtres en général; en diable, adv. extrêmement, beaucoup.

BAILÉ, bêler, v. n. faire un bêlement, les cris des moutons, des brebis.

BAI-LE-BIN, peut-être, adv. dubitatif; la chose est possible, s. m. il se pourrait.

BAILOU, Baelen, commune du canton de Limbourg, arrondissement de Verviers, province de Liége, à une demi-lieue de Limbourg.

BAI MAUIE, fin merle, s. m. homme fin et adroit; poupin, s. m. d'une propreté affectée.

BAINDAI, bandeau, s. m. bande qui ceint le front, qui couvre les yeux; médicament appliqué sur le front; couvre-chef, bandage pour la tête. — Diadème, s. m. bandeau royal, ceintre le diadème. — Marmotte, s. f. mouchoir mis en bandeau, noué sous le menton. — Frontal, fronteau, s. m. ornement, bandeau du front. — Cancer, s. m. bandage pour la tête. — Bande, s. f. pour ceintre le front. — Défensif, ive, adj. remède, topique défensif appliqué sur le front pour dissoudre le mal de tête ou garantir une contusion, froissure, coups. — Sesse, s. f. ornement des têtes des orientaux, bande sur le front, autour du turban.

BAINDE, bander, v. a. lier, serrer avec une bande, un bandeau; mettre un bandeau sur les yeux; tendre avec force un ressort, bander un arc, armer un fusil; assembler les voussoirs, v. n. être tendu, se bander, se raidir. — Raidir, v. a. rendre raide, tendre ou étendre avec force; raidir, v. n. devenir raide, ferme. — Encocher, v. a. mettre la corde de l'arc dans sa coche, le bander.

BAINDEG, érectilité, s. f. qualité de ce qui est érectile, qui subit l'érection, l'action des parties musculaires, qui durcissent et se dressent. — Raideur, s. f. qualité de ce qui est raide, tendu, inflexible.

BAINDLÉ, embandé, adj. membre, enfant embandé, entourer de bandes la jambe, le bras, la plaie.

BAINDLEG, déligation, s. f. opération de chirurgie pour comprimer les parties, application de bandages. — Bandage contensif, adj. sur les topiques, les compresses, les médicaments sur une partie malade, bander les plaies, les fractures, fixer les hernies; art, manière de bander les plaies, assemblage des bandes, application des bandes; ligature, manière de lier, avec... — Brayer, s. m. sorte de bandage pour les hernies; ceinture pour porter un drapeau. — Suspensoir, s. m. bandage pour une descente en hernie, pour le prévenir. — Spica, s. m. bandage en épi, t. de chir.

BAINDLETT, geramis, s. m. bandage pour les luxations de l'omoplate, les fractures des clavicules. — Bandelette, s. f. petite bande, long morceau d'étoffe pour bander, pour ceintrer, une plaie, coup, contusion, etc.—Bande, s. f. lien plat et large, long morceau pour bander, envelopper. — Surbande, s. f. bande qui s'applique sur la compresse, sur l'emplatre. — Ligature, s. f. bande de drap, de linge pour lier dans la saignée, etc., etc. — Bandelette ventrière, s. f. bande de toile ou flanelle, pour bander les hernies ombilicales.

BAINE, bande, s. m. bandes de linge, de cuir, de fer, etc., pour fixer, tenir; pour bander les plaies, les fractures; bander autour des roues, ce qui en a la forme; ornement long, peu saillant, ligne. — Barre de tremie, s. f. fer plat pour soutenir un âtre et la hotte d'une cheminée; feston, ferrure qui soutient les plâtres des cheminées. — Trepoint, e, s. f. bande de cuir cousue sur la première avec l'empeigne et sur laquelle on coud la semelle d'une botte ou soulier.—Languette, s. f. petite langue, morceau ajouté, rallonger en ajoutant une languette.— Cantonnière, s. f. morceau de fer blanc ou de fer noir, qui sert à fortifier l'assemblage d'un coffre, d'une malle, etc., etc.—Beyne-Heusay, commune du canton de Fléron, arrondissement et province de Liége, sur la chaussée, sa population est de 2,180 habitants. — Penture paumelle, s. f. penture de porte de fer plat, replié en rond par un bout, pour recevoir le mamelon.

BAI-PER, beau-père, s. m. mari de la mère, le beau-père de N... est celui qui a épousé la mère de N... en secondes nôces, ou de celui de qui N... a épousé l'enfant. V. paurauze.

BAIRIH, lande, s. f. terres incultes, couvertes de bruyères, de genêts, de plantes aromatiques, jonc marin, fougère, houx, ronce et bruyères.—Inculture, s. f. état d'une terre, etc., de ce qui est inculte, n'est pas cultivé. — Terres-ermes ou hermes, adj. incultes. — Ebudes, s. m. pl. champs incultes; champs dépouillés de blés, de céréales. — Garigue, s. f. lande, terre inculte. — Gastine, s. f. désert, solitude; terre stérile et inculte. — Laine de moutons bruns, les fabricants en faisaient des draps bruns, couleur naturelle pour les couvents des capucins.

BAI RUFNAN, bien revenant, e, adj. qui plaît, qui revient; mine, tournure; air, bien revenant.

BAI SAIMBLAN, beau semblant, s. m. feinte apparence, faire beau semblant de ou que, feindre de, beau semblant, beau dehors. — Simuler, v. a. feindre; faire paraître comme réel ce qui ne l'est pas; action simulée, déguisée, imitée, fausse. — Hypocrisie, s. f. fausse apparence de sentiments envers une personne, pour tromper, mensonge du vice qui se cache.

BAI SOLOT, nummulaire, s. f. herbe aux écus, à cent maladies ou monnayère, plante aquatique, astringente, vulnéraire, anti-scorbutique, excellente pour arrêter les flux, consolider les plaies et les ulcères des poumons, est très-commune à la campagne dans les lieux humides, le long des fossés et des chemins, et proche des ruisseaux; celle qui se trouve dans les jardins est plus grande que celle des champs. —Chasse-bosse ou perce-bosse, s. f. lysimachie corneille; plante vivace, très-astringente pour l'hémorrhagie, croît sur les bords des étangs, ruisseaux, etc.

BAI TAIN, beau temps, s. m. temps agréable, serin; il fait beau temps.

BAITÉ, beauté, s. f. belle et juste proportion dans les formes, avec un mélange agréable de couleurs; qualité qui rend une chose admirable, aimable, agréable surtout à la vue, à l'esprit. — Beauté, s. f. belle femme, ses charmes; jeune beauté; proportion, symétrie des formes, ce qui captive. — Attrait, s. m. ce qui attire par l'agréable; penchant, inclination pour une personne, pour un art, une occupation, etc. — Attraits, s. m. pl. appas, charme, beauté; ce qui attire; captive; attraits irrésistibles, séduisants. — Appas, s. m. charmes puissants de la vertu, de la gloire, de la beauté, de la volupté; avoir des appas, ce qui plait, attire. — Charme, s. m. ce qui est fait pour produire un effet extraordinaire afin de séduire; fig. attrait, appas, ce qui plait, touche extrêmement. — Lune, s. f. planète satellite de la terre, planète lumineuse, corps célestes et opaques qui se meuvent autour du soleil, la plus proche de la terre, cette planète était après le soleil une des principales divinités du paganisme, et comme elle ne paraît que la nuit, on en craignait les influences; de là vinrent les conjurations des magiciennes et de toutes les superstitions.

BAITIZE, fatras, s. m. amas confus de choses frivoles, inutiles; fatrasserie, s. f. chose de néant; de fatras et d'inutilités. — Bêtise, s. f. défaut d'intelligence; ignorance crasse; sottise; stupidité; action, discours d'un sot; baliverne, s. f. discours frivole. — Bibus, t. de mépris, rien, chose de nulle valeur, affaire, raison, querelle de bibus; faligoterie, s. f. sottise, niaiserie. — Bagatelle, s. f. chose de peu de prix, peu utile et peu nécessaire; chose frivole; action de peu d'importance; minutie, galanterie. — Colifichet, s. m. babiole, bagatelles telles que marmousets, petits vases, etc., t. d'art, ornement mesquin, petit, déplacé, futile. — Babiole, s. f. jouet d'enfant, chose de peu de valeur, puérile. — Vetille, s. f. bagatelle, minutie, chose de rien. — Fretin, s. m. fig. choses, êtres, personnes de peu de valeur, de rebut, bagatelles.—Menuaille, s. f. quantité de petites choses, de rebut. — Puérilité, s. f. ce qui tient de l'enfant; discours, action puérile, frivole, dire, faire des puérilités. — Fiche, s. f. de consolation, ce qu'on donne pour diminuer le regret, le déplaisir d'une perte, etc.

BAITRIS, Ste.-Béatrix, elle donna la sépulture à St.-Simplice et St.-Faustin, l'an 303, à Rome; découverte, elle fut étranglée dans sa prison; il y a une autre sainte de ce nom; l'on célèbre leurs fêtes à l'église le 18 janvier et le 29 juillet.

BAI-VALET, adonis, s. m. très-beau garçon, paré, ajusté avec affectation.

BAI-VIZEG, minois, s. m. fam. visage d'une jolie personne; joli, petit minois; minois fripon, hypocrite, avoir tel minois.

BAK, bague, s. f. anneau de métal, etc., avec ou sans pierre enchassée, que l'on met au doigt, anneau suspendu que l'on enlève avec la lance. — Bagues et joyaux, anneau qui se met aux doigts en usage depuis Prométhée et Jupiter. — Bague, s, f. frette ou anneau soudé, sur le corps d'un tuyau; corde mise en rond qui fait la bordure d'un œuillet. — Semaine, s. f. anneau monté de sept pierres précieuses de couleurs différentes, t. de joaillier. — Baguefrette, s. f. lien de fer, virole, anneaux pour embrasser, t. de serr.; collier, s. m. cercle qui entoure une chose. — Harde, s. f. tout ce qui sert à l'habillement d'une personne. — Vêtement, s. m. habit, habillement; ce qui sert à couvrir le corps.

BAKANAL, bacchanale, s. f. tableau d'une danse de Bacchante et de Satyres, fig. débauche bruyante; tapage, grand bruit. — Orgies, s. f. pl. fêtes, débauches de tables.

BAKARA, jeu de cartes qui n'est plus en usage dans nos environs.

BAKET, baquet, s. m. petit cuvier de bois à anse portatif.—Baille, s. f. baquet fait de la moitié d'un tonneau; baillotte, s. f. baquet de bois.— Bassiot, s. m. petit baquet de bois fermé dessus et dessous et percé de deux trous, dont l'un est couvert d'un petit entonnoir plat pour recevoir l'eau-de-vie, et l'autre sert à y insérer une bouteille de cristal; le faux-bassiot est un baquet en terre où l'on place le bassiot. — Loriot, s. m. baquet de boulanger, en bois et manette, pour porter la pâte, le levain, etc.

BAKLÉ, bacler, v. a. fermer une porte, une fenêtre par derrière avec une barre; expédier, travailler à la hâte, sans goût; affaire baclée, arrêtée, terminée.

BAKNEUR, galerie, s. f. route souterraine dans les bures, les extractions, chemin de communication.

BAKON D'LAUR, flèche de lard, s. m. ce qu'on a enlevé de l'une des côtes d'un cochon, depuis l'épaule jusqu'à la cuisse.

BA KOU, petit verre à liqueurs alcooliques sans pied. — Basset, s. m. petit homme ou femme à cuisses et jambes courtes.

BAKU, Bacchus, s. m. mythologie, fils de Jupiter et de Semélé, inventeur du vin dont il est le dieu; fête de Bacchus, où l'on boit beaucoup.

BAL, balle, s. f. boule de plomb pour les armes à feu; boulet; balle ramée; gros paquet de marchandises liées et enveloppées; coffret portatif de marchand ambulant; ancien outil d'imprimeur en entonnoir. — Plomb, balle calibrée et renfermée dans une cartouche; il y en a 16 à la livre pour le fusil de munition. — Réunion de danse, s. f. assemblée, nombre des personnes des deux sexes réunies dans une salle pour une partie de danse.

BALAF, balafre, s. f. longue blessure au visage, sa cicatrice; estafilade au visage.—Déchirure, s. f. rupture faite en déchirant, grande déchirure d'une robe, d'un vêtement, etc.

BALAINE, baleine, s. f. le plus gros des animaux qui habitent la mer, énorme cétacée mammifère; ses fanons servent à garnir des corsets, etc, corset baleiné garni de fanons de baleines; il y a des baleines qui ont jusqu'à 200 pieds de longueur. — Fanons de baleines, s. f. pl. sans enchasses par en haut dans leurs palais; se vendent chez les marchands merciers par morceaux coupés de la longueur d'une aune, pour être employés par les ouvriers; blanc de baleine, cétine, produit du cachalot de la baleine. — Cure-langue, s. m. brins de fanons

pour gratter la langue.—Langue de terre, s. f. portion de terre, prairie adjacente à une plus étendue; t. de cult. terrain ensemencé d'une autre espèce de grain ou autre qui forme une languette. — Baleine d'acier, acier assez bien corroyé, recuit, trempé pour le rendre propre aux usages que la baleine a consacrés.

BALANSE, balanser, v. a. tenir en équilibre, fig. en suspens; faire mouvoir en balançant, fig. examiner, peser le pour et le contre, rendre incertain, compenser une chose par une autre; mettre en équilibre, v. n. être en suspens, irrésolu, indéterminé.—Contrebalancer, v. a. compenser, égaler avec des poids; mettre la proportion entre des choses opposées, balancer de l'égalité des mérites.—Equilibrer, v. a. mettre en équilibre; observer l'équilibre, t. d'arts; hésiter, v. n. être embarrassé, lent à parler, à agir, être incertain, indécis. — Compenser, v. a. faire la compensation; balancer les prix de deux choses qui se remplacent, compenser une chose, une dette avec une autre, réparer le mal par le bien; dédommager, faire une compensation; balancé, s. m. pas de danse en se balançant, en mesure. — Coquetter, v. n. faire aller une barque avec un aviron que l'on balance par derrière.

BALANSEG, fluctuation, s. f. balancement d'un liquide, mouvements des fluides, fluctuations des opinions; des prix, des idées. — Balancement, s. m. mouvement alternatif d'un corps d'une balance; hésitation, s. f. embarras, incertitude, en parlant, en agissant. — Oscillation, s. f. mouvement alternatif des fibres du corps qui se meuvent.

BALANSI, balancier, s. m. pièce d'un pendule qui balance et règle le mouvement du pendule; bâton de danseur de corde pour garder l'équibre; tige, bâton pour mouvoir en balançant, machine qui a un mouvement d'oscillation. — Régulateur, s. m. balancier et spirale dans les montres, verge à pendule dans les horloges, appareil qui règle le mouvement d'une machine; dans les arts le nom de modéeateur, régulateur est destiné à régler la marche des machines.—Contre-poids, s. m. poids qui en contrebalance d'autres, perche plombée aux bouts pour se tenir en équilibre sur une corde. — Folial, s. m. balancier d'une horloge. — Folier, v. a. balancer à la manière des feuilles. — Haltère, s. m. masse pesante pour la gymnastique, balancier : on le portait en s'exerçant. — Courbatte, s. f. balancier pour les soufflets des forges.

BALANSI, acocats, s. m. pl. liteaux pour faire mouvoir les battants du métier à tisser. — Equilibre, long bâton plombé des deux bouts pour se tenir en équilibre sur une corde.

BALANZE, balance, s. f. instrument formé d'un arbre, d'un fléau, de deux bassins pour peser les corps solides ou liquides, ce qui sert à peser, à comparer; constellation; signe du zodiaque; état final de compte; solde d'un compte; incertitude, irrésolution, t. de commerce, comparaison et résultat, excédant de l'actif et du passif de deux négociants qui comptent entre eux. — Niveau d'eau, s. m. est composé d'un tuyau de verre ou de ferblanc recourbé par ses deux bouts; on verse de l'eau dans le tuyau jusqu'à ce qu'elle remplisse à moitié les bouts recourbés dans lesquels elle se met de niveau; balance d'eau. — Romaine, s. f. peson, balance à un seul poids mobile sur le levier; on suspend au petit bras du levier les corps que l'on veut peser; le long bras est divisé en un certain nombre de parties qui servent à indiquer la valeur. — Balance de Roberval ou de mécanique; balance perfectionnée par monsieur Ramsden; balance élastique des horlogers, balance hydrostatique, ou l'aréomètre de Nikolson; balance hydrostatique pour connaître la pureté de l'eau, balance du docteur Taylor pour la physique; balance de Torsion pour la mécanique. — Peson, s. m. romaine, instrument à quart de cercle gradué et ressort pour peser; en général, machine propre à peser par tout autre moyen que la balance.—Biquet, s. m. trébuchet pour peser l'or et l'argent. — Ajustoir, s. m. balance où l'on pèse les monnaies avant de les frapper. — Balance à bascule, s. f. levier dont le point d'appui est entre la puissance et la résistance; pont à bascule pour peser les chariots sur les routes, etc. — Balance de sortie et balance d'entrée ou à nouveau, ces balances constituent un véritable bilan ou état de situation d'un négociant, son actif et son passif. — Muel, s. m. plomb du niveau à plomb ou à pendule dont se servent les charpentiers, menuisiers et maçon, etc. — Hygroclima, s. m. balance pour mesurer les pesanteurs des liquides. — Trempure, s. f. poids, bascule de meunier pour peser leurs sacs de grains et de farine.

BALAW, hanneton, s. m. ordinaire ou scarabé roux, gros comme le petit doigt, tête à deux cornes, six pattes, broie les feuilles des arbres.

BALBUSI, balbutier, v. a. n. prononcer mal, en hésitant, sans articuler; parler confusément sans connaissance suffisante; hésiter.

BALBUSIEG, balbutiement, s. m. action de balbutier; défaut de l'organe qui le cause.

BALET, ballet, s. m. danse figurée qui représente un sujet; espèce d'opéra en actes détachés avec danses et pantomimes et suivi de fêtes. — Ballet-pantomime, s. m. où l'action s'exprime par des gestes; musique de ce ballet.

BALIGAN, va-nu-pieds, s. m. homme obscur, s. 2 g. pauvre qui n'a pas de chaussure; homme sans ressource qui vit d'une honteuse industrie. — Vagabond, e, adj. et s. qui erre çà et là; fainéant, libertin, vicieux, qui ne veut rien faire, rien valoir. — Vaurien, s. m. fainéant, libertin. — Bandit, s. m. vagabond, malfaisant, qui n'a ni probité, ni sentiment; homme sans aveu. — Garnement, s. m. vaurien, libertin. — Gueux, se, adj et s. mendiant, vagabond, coquin, fripon; traîne-gainier. — Malfaiteur, s. m. qui commet des crimes, assassin. — Fainéant, e, adj. et s. paresseux, qui ne veut rien faire.

BALIVAU, lais, s. m. jeune baliveau de réserve, jeune arbre qu'on laisse à la coupe d'un taillis, jeune chêne.

BALIVEG, balivage, s. m. choix, compte, marque de baliveaux à conserver après la coupe d'un taillis.

BALKON, balcon, s. m. saillie d'une fenêtre, sa grille de fer, etc.; petit plancher avec balustrade; grille, barre, etc., à la face d'un édifice; grille d'appui à une fenêtre, loge en saillie à l'avant-scène.

BALO, pièce d'étoupe, s. f. rebut de filasse de chanvre, du lin, etc., filés et tissus en pièces de diverses grandeurs et finesses, sert à divers usages. — Ballot, s. m. gros paquet de marchandises, de livres, etc., emballés. — Ballotin, s. m. petit ballot. — Tuf, s. f. grosse étoffe d'étoupe. — Sursomman, s. m. sac, ballot sur la charge d'un cheval, surcroît de charge d'une bête de somme.

BALLON, aérostat, s. m. machine ou ballon plein de fluide plus léger que l'air et qui s'élève dans l'atmosphère; depuis 1676 plusieurs tentatives pour s'élever dans les airs avaient échoué, la première par Besnier; le chanoine Desforge; Blanchard avec son cabriolet volant, après vaisseau volant en 1782; Lana, Borelli et Laurent Barthélemi. Cette invention, comme beaucoup d'autres, est due au hasard; car, sur la fin de 1782, madame Montgolfier ayant placé un jupon sur un de ses paniers fut fort surprise de voir ce jupon s'élever avec le panier de lui-même en l'air; son époux mit de suite à profit cette découverte, en fit un ballon qui s'éleva à Annonay et à Paris, en 1785. Messieurs Charles et Robert, dit Robertson, de Chênée, près Liége, s'élevèrent dans les airs en 1785; Blanchard et Jeffreys passèrent la Manche en deux heures; en 1797, M. Garnerin y joignit les parachutes; en 1855, M. Lennax a donné au sien la forme d'un poisson et l'a muni de vastes nageoires. — Ballon, s. m. gros matras gonflé de vent, d'air; corps sphérique gros et creux; ballon de bombe, de grenade, sorte de projectile. — Montgolfière, s. f. aérostat rempli de fumée ou d'air raréfié; aérostat primitif.

BALOTÉ, ballotter, v. a. donner, compter des ballottes pour le scrutin, pour tirer au sort; aller aux suffrages avec des ballottes; procéder, dans un collége électoral ou dans les Chambres, à un nouveau scrutin entre les deux candidats qui ont le plus approché de la majorité absolue des suffrages; ballotter quelqu'un, le renvoyer de l'un à l'autre, le tenir en suspens sous le prétexte de le servir, t. de mét. mettre en paquet. — Cahoter, v. a. causer des cahots, des sauts d'une voiture en marche sur un sol inégal; balancer, se mouvoir en balançant.

BALOTEG, ballottage, s. m. action de ballotter dans une élection. — Cahotage, s. m. mouvement causé par le cahot.

BALOTT, larme fulminante, s. f. V. peta.

BALOURDREIE, balourdise, s. f. caractère de balourd; chose dite ou faite mal à-propos et sans esprit; stupidité.

BALTAN, sans défaut, sans imperfection, d'un bon acabit, d'une bonne qualité. — Les bras ballants, s. m. marcher avec les bras ballants; les mouvoir en balançant contre le corps.

BALTAN-NOU, V. klikan-nou.

BALTE, baller, v. n. aller les bras ballants, marcher en laissant suivre à ses bras le mouvement du corps à chaque enjambée.—Trémousser, v. n. s'agiter, se remuer d'un mouvement vif et irrégulier; s'agiter, se trémousser, se donner du mouvement. — Battre en onde, s. f. action du mouvement de l'eau quand elle est agitée, mouvement ondulatoire de l'eau; ondoyer, flotter par onde.

BALTEG, trémoussement, s. m. action de se trémousser. — Balancement, s. m. mouvement alternatif d'un corps qui balance; fig. hésitation. — Roulis, s. m. agitation d'un navire, etc., ballotté par les vapeurs et les vents de côté et d'autre.

BALTOZAUR, Balthasar.

BALUS, balustre, s. m. petit pilier façonné qui sert d'appui; balustrade, clôture à jour à hauteur d'appui, servant d'appui. — Sainte-Table, s. f. balustre orné de draperies qui sépare le chœur de l'église, où le prêtre catholique administre le sacrement d'Eucharistie aux fidèles.

BALZAMIK, balsamique, adj. 2 g. qui tient du baume; air balsamique embaumé.

BALZIN, fiévreux, s. m. vieillard qui tremble, qui marche nonchalamment, en lambinant.

BALZINE, lambiner, v. n. agir lentement, nonchalander, indolence, manque de soin. — S'amuser à la moutarde, à des choses inutiles.

BALZINEG, nonchalance, s. f. négligence, lenteur, indolence, paresse. — Indolence, s. f. nonchalance, insensibilité; apathie.—Lenteur, s. f. manque d'activité, de célérité; agir, travailler avec lenteur; inapplication, inattention.

BALZINEU, lambin, e, fig. qui agit lentement, qui lambine. — Indolent, e, adj. et s. nonchalant, insensible à tout. — Négligent, e, adj. qui a de la négligence, qui a peu de soin. — — Nonchalant, e, adj. qui agit lentement et mollement par paresse. — Paresse, s. f. fainéantise, negligence blâmable du devoir, etc., faiblesse qui ôte l'activité.—Brelandinier, ère, adj. celui ou celle qui s'amuse, qui est lent à exécuter quelque chose. — Insouciance, s. f. état, caractère de l'insouciant.

BAN, banc, s. m. long siége; siége d'un banquier à la bourse; écueil, roche, amas de sable sous l'eau; lits de pierres, t. de mét. table, siége pour les outils. — Etabli, s. m. grosse table d'artisan pour leur travail, poser leurs outils ou pour s'asseoir; œuvre, banc des marguilliers. — Bodée, s. f. banc pour soutenir les outils des verriers. — Ban de fusil, s. m. ban servant de sol dans l'exploitation des carrières de pierre à plâtre. — Bandège, espèce de table à rebord pour divers arts et métiers.—Gradins, s. m. pl. bancs au-dessus les uns des autres.— Taste, s. f. pl. bancs des rameurs dans une chaloupe. — Quête, s. f. saillie d'un bateau, d'une galère, etc. — Lit, s. m. couche, situation d'un lit de pierres dans les carrières naturelles; lit tendre, celui de dessus, et lit dur, celui de dessous. — Ecoffrai, s. m. table d'artisan pour tailler, préparer l'ouvrage. — Agenouilloir, s. m. petit escabeau pour s'agenouiller. — Banlieue, s. f. étendue de pays autour d'une ville et qui en dépend; qui est sous sa juridiction.

BAN, couches, s. m. pl. la plupart des montagnes sont composées de roches qui semblent avoir

été déposées par assises plus ou moins épaisses et différent par leurs couleurs celles de leur contexture, soit par une légère solution de continuité,

BAN-AKOF, lit mobile, s. m. couchette d'enfants, ouvrage de menuiserie sur roulette, qui se meut, se replie dans un coin, etc.

BAN ALOY, montage de roz ou établi de lamier, est une espèce de forte table sur quatre pieds, ayant des rebords de deux pouces tout autour afin de retenir les outils, et deux poupées aux côtés pour monter les roz ou peigne.

BANANI, bananier, s. m. figuier d'Adam ou des Indes, qui porte la banane, arbre des Indes, espèce de roseau à feuilles de 8 pieds, fruit très-bon, rond, oblong de 6 pouces, en grappes en étage; appelés régimes, sert d'aliment.

BANAUF, banal, e, adj. à l'usage de tout le monde, terrain, place, etc. commun, qui sert au public en général, maison abandonnée. — Communal, e, adj. bien, propriété communale, d'une commune, commun à un ou des villages.

BANBAIR, godiche, s. f. Godichon, s. m. diminutif de claude, de niais, de nigaud.—Jocrisse, s. m. benêt, sot, niais, qui se laisse mener, qui ne s'occupe de rien dans le ménage, dadais. — Malitorne, adj. grossier, maladroit et gauche, inepte.—Benet, adj. s. m. niais, badaud, sot. — Claude, s. m. adj. sot imbécile. — Apoco, s. m. homme qui a peu d'esprit, inepte et babillard; de peu, de mauvais air; mal vêtu. — Badaud, e, adj. s. fam. niais, qui admire tout, s'amuse à tout, d'une curiosité frivole, benêt. — Dadais, s. m. niais, nigaud, décontenancé, avoir l'air d'un dadais. — Dandin, s. m. niais, nigaud, grand, vrai dandin. — Maladroit, e, adj. et s. qui manque d'adresse; réponse, question maladroite.

BANBEU, illusion, s. f. erreur; songe, fantôme; apparence trompeuse aux yeux, à l'imagination; pensée chimérique, erreur causée par les sens en désordre; visière des casquettes, etc. sur les yeux. — Lunette, s. f. rond placé sur les yeux d'un cheval de manège, ouvrage de sellerie qui ceint la tête du cheval.—Bossette, s. f. ornement de sellerie en bosse aux deux côtés du mors; cuir sur les yeux du mulet. — Visière, s. f. demi-lune sur les yeux.—OEillère, s. f. pièce de cuir attachée à la têtière d'un cheval pour lui couvrir et garantir l'œil. — Louchette, s. f. appareil pour empêcher un enfant de loucher, visière, tafta vert en visagère. — Voile, s. f. étoffe qui sert à se cacher la figure, des piqûres des mouches à miel en les soignant ou les transportant; couverture de tête.

BANBI, vaciller, v. n. branler, chanceler, se balancer légèrement, fig. hésiter en répondant, être irrésolu. — Tituber, v. n. chanceler; se dit d'un ivrogne qui chancèle sur ses jambes. — Chanceler, v. n. n'être pas ferme sur ses pieds, aller de côté et d'autre comme si l'on allait tomber; vaciller, pendiller. — Hésiter, v. a. être incertain, indécis; hésiter sur ce que l'on fera. — Locher, v. a. branler, v. a. être près de tomber; balancer, se mouvoir. — Branler, v. a. agiter, mouvoir, remuer, faire aller çà et là.

BANBIAN, branlant, e, adj. qui branle, qui penche plus d'un côté que de l'autre, de côté et d'autre; personne mal assurée.—Chancelant, e, adj. qui chancèle, qui vacille, qui n'est pas ferme; personne, pas chancelant, mal assuré, agité. — Vacillant, e, adj. pieds, démarche vacillante, qui vacille, chancèle.

BANBIEG, vacillation, s. f. mouvement de ce qui vacille, vacillation d'un batelet, de la lumière; incertitude, irrésolution. — Tergiversation, s. f. action de tergiverser, biaiser, aller en biais. — Irrésolution, s. f. incertitude, indécision; état de celui qui est irrésolu.

BANBO, bardou, s. a. lourdeau, rustre, balourd. — Ignorant, e, adj. qui n'a point de savoir, illetré, stupide. — Balourd, e, s. personne grossière, stupide. — Butor, s. m. stupide, grossier, maladroit. — Inexpérient, qui manque d'expérience. — Calin, e, adj. doucereux, indolent, niais, sot, sans expérience.—Gobemouche, s. m. famil. niais, crédule, qui ne s'occupe de rien, n'a pas d'opinion fixe, croit toutes les nouvelles, avide de nouvelles. — Illetré, e, adj. qui n'a que de légères connaissances ou n'en possède aucune. — Rustaud, adj. et s. m. grossier, qui tient du paysan, fig. brutal, impoli, rustre, grossier.

BANBOCHÉ, ivrogner, v. n. boire avec excès et souvent, courir çà et là les estaminets; bambocher, libertiner, riboter, faire ribote.—Pinter, v. n. pop. faire débauche de vin; boire en débauche.

BANBOCHE, ribotage, action de riboter, se régaler; se divertir, se réjouir, faire ribote. — Orgies, s. f. pl. fêtes de Bacchus, débauche de table.

BANBOCHEU, libertin, e, adj. et s. qui hait la contrainte, les sujétions, déréglé dans ses mœurs; débauché, vie, mœurs libertines. — Ivrogne, adj. et s. 2 g. sujet à l'ivrognerie, bambocheur, qui fait des bamboches, libertin. — Déréglé, e, adj. contraire aux règles de la nature.

BANBOU, diablotin, s. m. petit diable, sa figure; figure grotesque pour faire peur aux enfants. — Empuse, s. m. fantôme multiforme produit par une imagination échauffée. — Babeau, s. m. être imaginaire dont les nourrices et les bonnes font peur aux petits enfants.—Fantôme imaginaire, s. m. vision; vaine image que l'on croit voir sans réalité. — Chimère, s. f. image des objets extérieurs dans le cerveau. — Bamboche, s. f. canne à nœud; bois de bambou.— Bambou, s. m. plante graminée, espèce de roseau des Indes; sa moëlle et son suc donnent un sucre; canne de ce bois, croît partout sous les tropiques, il s'élève souvent jusqu'à 40 ou 45 pieds, et quelquefois le double de cette hauteur, les cannes dites *de jonc* ne sont point des bambous, mais des rotangs, sorte de plante tout-à-fait différente.

BANDAG, suspensoir, s. m. espèce de bandage de toile ou de futaine qui sert à soutenir les bourses ou pour prévenir une hernie. — Suspensoir, s. m. espèce de bandage dont on se sert pour soutenir l'appareil dans les maladies du fondement et des bourses, il est composé de deux à trois bandes; bandage à ressort,

ceinture dont on fait usage pour soutenir les hernies. — Bandage, s. m. bande de linge, de cuir, pour fixer les hernies, avec ou sans pelotte, à ressort ou platine et de différentes formes. — Ceinture du nombril, s. f. espèce de bandage qui couvre le ventre pour contenir la hernie du nombril. — Doloire, s. f. espèce de bandage; bandage oblique.

BANDAU, couvre-chef, s. m. coiffe de toile de paysanne, bandage pour envelopper la tête.

BANDOLIR, bandoulière, s. f. bande de cuir, etc., pour porter le mousqueton; espèce de baudrier avec plaque. — Baudrier, s. m. large bande en écharpe pour porter l'épée. — Buffleterie, s. f. partie de l'équipement du soldat, harnais, ceinturon, etc., faits en buffle ou cuir.

BANE, bande, s. f. ligne, troupe, compagnie, partis en bandes, en rassemblements, par bande. — Coquinaille, s. f. troupe de coquins, ramas de vauriens. — Coterve, s. f. bande de gens à pied, de soldats; troupe. — Ribambelle, s. f. kyrielle, longue suite de... famil. troupeau; troupe d'animaux, multitude. — Horde, s. f. peuplade errante, horde nombreuse, multitude; horde de brigands. — Rassemblement, s. m. concours tumultueux de personnes. — Attroupement, s. m. assemblée tumultueuse et illégale. — Voie ornière, s. f. chemin, route, voie frayée dans un chemin ou route pour les charrettes, chariot ou voiture, sa largeur.

BANI, bannir, v. a. condamner par autorité de justice à sortir d'un pays, d'une ville, d'un Etat, etc., chasser d'un pays, éloigner de soi. — Banni, e, adj. s. qui est banni en exil; banni des écoles, d'une compagnie, etc. — Déporté, s. m. banni; exilé dans un lieu fixé. — Déporter, v. a. bannir, envoyer en exil. — Exiler, v. a. bannir, envoyer en exil. — Exilé, s. m. celui qui vit dans l'exil; banni. — Reléguer, v. a. exiler dans un lieu désigné; expulser, exclure quelqu'un d'une compagnie.

BANIHEG, apéniantisme, s. m. exil ou absence d'un an infligé à celui qui avait commis un crime involontaire.

BANIHMAIN, bannissement, s. m. jugement qui bannit; son effet. — Abannation, s. f. exil d'un an, t. de jurisp. — Ablégation, s. f. t. de jurisp. romaine, bannissement prononcé par le père de famille. — Exil, s. m. bannissement, éloignement d'un lieu par ordre du souverain, par jugement, fig. disgrâce; absence du lieu que l'on préfère. — Expulsion, s. f. action d'expulser, de chasser. — Ostracisme, s. m. bannissement pour dix ans des hommes devenus suspects par leurs talents leurs mérites. — Relégation, s. f. exil, bannissement dans un lieu désigné. — Déportation, s. f. sorte de bannissement perpétuel dans un lieu fixé, exil dans une colonie.

BANIR, girouette, s. f. banderolle, plaque ou treillis que fait tourner le vent, la première a été vue à Athènes, inventée par Andronic de Cyrrhe qui fit élever une tour octogone; à cet effet, il fit graver des figures qui représentaient les huit vents principaux, un triton d'airain tournait sur son pivot au haut de la tour, et ce triton, tenant une baguette à la main, la posait juste sur le vent qui soufflait. — Petite plaque de tôle ou de ferblanc, enfilée d'une tige de fer placée verticalement au-dessus d'un édifice et se mouvant sur son axe au gré des vents, en indique la direction par les lettres N. S. E. O. — Bractéole, s. f. espèce de girouette. — Penon, s. m. t. de mer, girouette de plumes; étendard ancien de chevalier. — Bannière, s. f. enseigne, drapeau, étendard, grand morceau carré d'étoffe frangée et brodée avec figures, portée par un bâton transversal, suspendu à un long manche; étendard carré et blasonné d'un chevalier du premier rang.

BANK, banque, s. f. commerce d'argent de place en place, d'un pays, d'une ville à l'autre, par le moyen d'une lettre de change, etc, lieu où il se fait, état de celui qui le fait, fonction de banquier; caisse publique dans laquelle chacun peut s'intéresser; fonds ou mise de celui qui tient le jeu. — Petit-paquet, s. m. s. m. jeu de cartes dans lequel on fait autant de paquets qu'il y a de joueurs, on les couvre de monnaie, le banquier lève le sien qui lui est resté, et la plus haute carte prend les basses.

BANKAL, bancal, e, adj. popul. qui a les jambes contrefaites, tortues; s. m. sabre recourbé. — Bancroche, s. m. tortu, à jambes tortues.

BANKET, banquet, s. m. festin, repas magnifique; banquet nuptial le jour des nôces. — Festin, s. m. banquet, repas splendide; grand festin, solennel, somptueux. — Gala, s. m. fête, festin à la cour; fête bourgeoise; ou gale, festin chez des particuliers. — Nôce, s. f. mariage; divertissement de nôces, etc.; assemblée de la nôce; premières, secondes nôces.

BANKI, banquier, s. m. qui fait la banque, qui la tient, qui fait commerce d'argent de place en place. — Banquier, s. m. t. de jeu, celui qui fait la mise et joue contre tous.

BANKOT, va-tout, s. m. t. de jeu, vade ou renvi de tout ce qu'on a d'argent devant soi. — Paroli, s. m. t. de jeu, double de la première mise. — Renvi, s. m. ce que l'on met par-dessus la vade à certain jeu de cartes, faire renvi. — Faire un alpiou, t. de jeu, principalement de quilles, doubler sa mise après l'avoir gagnée. — Queue, s. f. t. de jeu, ce qu'on ajoute à la mise pour le gagnant. — Jouer à la martingale, s. f. t. tout ce qu'on a perdu.

BANKROTÉ, faire banqueroute, s. f. manquer à sa promesse, suspendre ses paiements; faire faillite. — Faillir, v. n. agir contre les devoirs, les lois, etc., tromper ses créanciers, cessation des paiements d'un commerçant, accompagnée de son bilan; est moins coupable qu'un banqueroutier; déconfiture, état d'une personne qui ne peut plus faire face à ses engagements, faillir.

BANKROTI, failli, s. m. négociant qui a fait faillite, banqueroute simple. — Banqueroutier, ère, s. qui fait banqueroute; cession, faillite, insolvabilité feinte ou véritable, qui abandonne à ses créanciers frauduleusement. — Banqueroutier frauduleux, se, adj. celui qui a commis des fraudes, des vols, des crimes pour soustraire à ses créanciers.

BANKROTT, banqueroute, s. f. faillite par insolvabilité feinte ou véritable, par une suite de délits ou de manœuvres criminelles; fail

lite, abandon de ses biens à ses créanciers faute de pouvoir les payer en entier; fig. faire banqueroute, manquer à sa promesse. — Banqueroute, s. f. défaut dans la tonte du drap. — Cessation de paiement. Art. 427 du code de commerce : Tout commerçant qui cesse ses paiements est en état de faillite.

BANON, brandon, s. m. paille entortillée au bout d'un bâton, servant d'indice dans un champ; défense, interdiction. — Jalon, s. m. bâton planté pour tracer une ligne droite sur le terrain, jalon indicateur.

BANPER, catonnet, petit caton, s. m. homme sage ou qui affecte de l'être par des discours mielleux, qui affecte dans ses paroles. — Grand-père, s. m. t. enfantin, père de la mère ou du père; vieillard.

BANSLÉ, ourler, v. a. faire un ourlet, envelopper, tortiller la lisière des draps dans un morceau de toile avant de les teindre en pièce. — Litter, v. a. rouler, coudre les lisières du drap sur elles-mêmes pour qu'elles ne prennent point la teinture.

BANSLEUZE, ourleuse, litteuse, s. f. femme qui ourle les lisières du drap avant de le teindre.

BANSLI, vannier, s. m. qui travaille en osier, en vannerie; ouvrages, marchandises de vannier. — Faissier, s. m. vannier qui travaille à claire voie, ouvrage de faisserie; on compte dans la vannerie plus de deux cents variétés d'ouvrages, sous la dénomination d'ajourerie, damasserie, canarie, fine buchette et tressererie.

BANSS, manne, s. f. sorte de panier rond, ovale ou rectangulaire à fond plat assez profond, avec anse ou sans anse extérieure, mais garni d'une poignée en faisses à chaque bout, le tissu en osier et plus ou moins serré selon son usage; manne blanche, grise, etc. — Mannelette, s. f. mannette, petite manne; espèce de berceau d'osier. — Berceau, s. m. lit mobile d'enfant à la mamelle.

BANSSLETT, volette, s. f. petite claie d'osier à poignée et sachet, sur les genoux, pour éplucher les laines. — Faisserie, s. f. il se dit en général des ouvrages de vannerie et panneterie à claire voie. — Bourriche, s. f. espèce de panier oblong dont se servent les lingères; verrier, pièce de vannerie pour serrer les verres. — Manniveau, s. m. espèce de panier sans anse, ou avec anse, plat et rebord, pour les fruitières, plateau d'osier. — Eventaire, s. m. plateau à rebord en osier que portent, qu'étalent les fruitières.

BANSTAI, panier, s. m. vase, ustensile de jonc, d'osier, etc., à anse; sa forme : grand, gros, petit, rond, couvert; caisse d'osier; son contenu; ouvrage de panneterie et vannerie de diverses grandeurs. — Corbeille, s. f. panier d'osier à anse. — Cuider, s. m. panier long pour cueillir et porter les fruits. — Caffin, s. m. petit panier d'osier à anse. — Cueilloir, s. m. panier pour cueillir les fruits. — Fiscelle, s. f. panier — Bannette, s. f. corbeille d'osier.

BAR, bourdaine, s. f. arbrisseau; grand nerprun dont le charbon sert pour la poudre à canon. V. blan-bar. — Bourgène, s. m. aune noir, du genre de nerprun, croît dans les taillis, les lieux humides; les vanniers ardennais en confectionnent des mannes; les plafonneurs emploient les gros brins pour entrevoûter les plafonds en entrevaux.

BARA, bélier, s. m. mâle de la brebis, quadrupède à pieds fourchus, porte sur la tête des cornes; l'on connaît son âge par les anneaux de ses cornes.

BARADA, bavolet, s. m. coiffure de paysanne pendante sur le dos. — Evaporé, e, adj. trop dissipé, étourdi. — Ecervelé, e, adj. et s. m. tête, esprit léger, évaporé, sans jugement, étourdi. — Guimbe, s. m. sorte de vêtement de religieuse pour le col, la gorge et le sein; se guimper. — Barbette, s. f. guimbe sur le sein d'une religieuse.

BARAGOIN, baragouin, s. m. langage corrompu, langage étranger, inintelligible.—Jargon, s. m. langage corrompu, factice, bizarre. — Elocution, embrouillement, s. m. embarras, confusion dans un discours; élocution embrouillée des paroles; patois. — Argot, s. m. langage particulier des filous, des gueux.

BARAGUIGNI, baragouiner, v. a. parler mal une langue, prononcer confusément une langue étrangère; patoiser. — Argotisme, s. m. mot formé de l'argot; locution spéciale propre à une science, jargon narquois pour tromper. — Jargonner, v. a. parler un jargon, hésiter dans ses paroles.

BARAGUINEU, baragouineur, se, s. qui baragouine.

BARAK, baraque, s. f. hutte de soldats pour se mettre à couvert, petite boutique; réduit couvert, petit logement, mauvaise maison, atelier, maison où l'on paie, nourrit mal, atelier couvert en planches. — Echoppe, s. f. petite boutique en appentis. — Aubète, s. f. corps de garde aux portes de ville pour la garde ou pour le préposé, receveur, convoyeur des droits d'octroi, petit logement. — Bicoque, s. f. petite maison. — Cahutte, s. f. petite loge; hutte, cabane, maisonnette. — Hutte, s. f. petite loge de terre ou de bois. etc. — Cabane, s. f. petite loge, petite maison, sorte de bateau couvert, petit logement sur un bateau.

BARAKÉ, se baraquer, v. pers. se faire des baraques. — Cabaner, v. a. faire des cabanes. — Se cabaner, v. pers. loger dans des cabanes.

BARAKMAIN, baraquement, s. m. action de se baraquer, de se cabaner pour se mettre à l'abri des injures de l'air.

BARBAI, barbeau ou barbot, s. m. poisson du genre de cyprin, de la famille des gymnopomes, osseux, abdominal, à barbe à la gueule. — Barbillon, s. m. petit barbeau, petit poisson à moustaches.

BARBAR, barbare, adj. 2 g. cruel, inhumain, sauvage, grossier, ignorant, sans loi ni politesse, mœurs barbares. — Bedouin, bédun, s. m. arabe du désert, barbare. — Cruel, le, adj. inhumain, impitoyable, qui a de la cruauté. — Féroce, adj. 2 g. cruel, farouche, dur.

BARBAREIE, barbarie, s. f. cruauté, inhumanité, férocité, manque de politesse, de culture d'esprit, ignorance de l'homme sauvage. — Férocité, s. f. caractère féroce; fig. se dit de l'homme.

BARBARESS, barbaresque, adj. 2 g. des peuples de la Barbarie; beduine, femme de Bedouin; mauresque, adj. 2 g. qui a rapport aux Maures.

BARBORION, brimborion, s. m. colifichet, babiole, chose de néant. — Amphigouri, s. m. phrase, discours burlesque qui présente des idées sans ordre et un sens indéterminé.

BARBOTÉ, ragoter, v. n. pop. murmurer contre quelqu'un; il ne fait que ragoter. — Grommeler, v. n. gronder, murmurer sourdement. — Gronder, v. a. murmurer, se plaindre entre ses dents; gourmander, réprimander avec dureté; murmurer, marmotter entre ses dents. — Cailleter, v. n. babiller beaucoup, parler à tort et à travers. — Gourmander, v. a, réprimander quelqu'un avec dureté. — Gargotuer, grogner, v. n. murmurer à voix basse. — Balbutier, v. a. prononcer mal en hésitant, sans articuler. — Quereller, v. a. faire querelle à; gronder, réprimander; dire des paroles aigres, se disputer. — Réprimander, v. a. reprendre quelqu'un avec autorité; reprocher une faute, réprimander quelqu'un sur ses actions. — Reprendre, v. a. blâmer, censurer, réprimander; attaquer, critiquer. — Rabacher, v. a. lutiner, faire tapage. — Bavarder, v. n. parler beaucoup et indiscrètement ou des choses frivoles.

BARBOTEG, murmure, marmottage, grognement, rabacherie, ragonnage, réprimande, querelle, cailletage, verbosité, etc.

BARBOTEU, verbeux, se, adj. qui abonde en paroles inutiles. — Verbiageur, se, adj. qui verbiage, employe beaucoup de paroles pour dire peu de chose. — Soliloque, s. m. monologue, discours de celui qui parle seul. — Rabacheur, se, s. qui rabache. — Proneur, se, s. grand parleur, qui fait des remontrances.— Murmurateur, s. m. adj. qui murmure contre ses chefs. — Marmotteur, s. m. qui marmotte. — Epilogueur, s. m. qui aime à épiloguer.

BARBOTREIE, parlage, s. m. caquetage, verbiage, abondance de paroles inutiles dépourvues de sens. — Brise-raison, s. m. qui parle sans suite.—Tanceresse, s. f. femme qui gronde sans cesse, qui raisonne comme une pantoufle, très-mal.

BARBOTT, grognarde, s. f. qui gronde sans cesse. — Grondeuse, s. f. qui gronde, aime à gronder; rapporteuse. — Bougonneuse, s. f. qui gronde, murmure entre ses dents.—Babillarde, s. f. femme qui a du babil, qui aime à parler beaucoup, indiscrète.

BARBOUY, barbouiller, v. a. salir, gâter; peindre grossièrement à la brosse, barbouiller du papier, mal écrire.—Barocher, bavocher, v. a. imprimer sans netteté, maculer. — Peinturer, v. a. peintre d'une seule couleur, badigeonner, barbouiller. — Chafourer, v. a. défigurer, barbouiller, griffonner.—Strapassonner, v. a. peindre grossièrement.

BARBOUYEU, barbouilleur, se, s. peintre à la brosse; mauvais peintre, mauvais auteur; barocheur, croûteur. — Barbouillon, adj. s. enfant qui barbouille tout de son encre; mauvais artiste, mauvais musicien. — Pintereau, s. m. mauvais peintre. — Peintureur, s. m. famil. barbouilleur, ouvrier qui peint le bois, les murs; peinturlureur.

BARDAH, rameau, s. m. perche garnie de branches, ce qui y ressemble; branches d'arbres pour abattre les oiseaux, etc. — Gaulis, s. m. branches de taillis, branches d'un bois de 20 ans; bâton informe. — Branche, s. f. morceau de bois qui sort du tronc ou d'une grosse branche, ce qui en a la forme, brin, rameau.

BARDAHI, frapper indistinctement avec une gaule, un rameau, frapper de droite ou de gauche indistinctement, renverser tout, fouiller partout, aller rôdant de côté et d'autre, abattre des fruits, etc., avec la gaule. — Gauler, v. a. battre un arbre avec une gaule pour en abattre les fruits, les noix, etc.

BARDAHREIE, vieillerie, s. f. meubles, hardes, choses vieilles et usées, ouvrage, objet de peu de valeur.

BARDAKIN, baldaquin, s. m. sorte de dais au-dessus d'un lit, d'un trône, d'un catafalque, d'un autel. — Dais, s. m. poêle en ciel de lit.— Poêle, s. m. dais portatif qu'on porte aux processions sur le Saint-Sacrement; dais au-dessus d'un autel. — Palanquin, s. m. sorte de chaise portatif dans l'Inde.

BARDOUH, aveline, s. f. grosse noisette à fruit rond, fruit de l'avelinier, on la cultive dans les jardins, *V.* neuh.

BARDOUHI, frapper, v. a. donner un ou plusieurs coups çà et là sans ordre. — Charpenter, v. a. couper grossièrement, tailler maladroitement, travailler, etc., négligemment, remuer avec bruit.

BARETT, faire l'école buissonnière, s. f. se promener au lieu d'aller en classe; manquer à des exercices, à des fonctions à remplir avec des confrères dans un même lieu. — Serre-tête, s. m. ruban, coiffure de nuit en toile, soie, etc., serrée par des cordons. — Barrette, s. f. petit bonnet rouge des cardinaux, bonnet du doge, des nobles de Venise.

BARGAMAIN, balsamine, s. f. plante géraniée annuelle, cultivée, herbe impatiente et garnie de feuilles nombreuses de l'aiselle, sorte de fleurs nombreuses colorées uniment en rouge, rose, violet ou blanc ou panachées de différentes nuances; cette espèce nous vient des Indes, la famille de géraniolde en offre sept espèces, toutes étrangères, excepté la balsamine de nos bois.

BARGAMÉ, amalgamer, v. a. unir des métaux au mercure, amalgamer l'or, l'argent, mélanger, unir intimement; faire un amalgame, une union, un mélange de choses différentes, les réunir; opérer une fusion des choses par le calorique, le feu. — Mélanger, v. a. mêler ensemble, mélanger les couleurs, le style, les fleurs, etc., faire un mélange.

BARGAMEG, mélange, s. m. fusion, s. f. fonte, liquéfaction. — Amalgame, s. m. union, mélange, etc.

BARGAMOTT, beaume de jardin ou menthe domestique à odeur de citron, plante vivace à tige haute d'un pied, carrée, velue et rougeâtre; on en tire une eau distillée d'un grand usage en médecine; menthe commune ou beaume, elle a des variétés dont le feuillage est vert, violet ou panaché de violet, de citron, de blanc et de rose. — Bergamotte, s. f. sorte de poire

fondante ; orange très-odorante, espèce de citronnier ; son fruit très-odorant, dont on tire l'essence de bergamote.

BARGOUGNEG, argouage, s. m. langage particulier des filous, des gueux, des porte-balles. —Barguinage, s. m. irrésolution.—Barguiner, hésiter, ne pas prendre de parti, avoir peine à se déterminer dans un achat, dans une affaire.

BARGOUGNI, chipoter, v. n. barguigner, faire peu à peu, lentement, à diverses reprises, lanterner; chicaner, vétiller, s'amuser à des vétilles. — Divaguer, v. a. s'écarter de son objet, de son but, de la question agitée, ne faire que divaguer. — Vaciller, v. a. hésiter en répondant, être irrésolu dans ses discours, une affaire, etc. — Lantiponner, v. n. tenir des discours frivoles, inutiles, importuns.

BARI, barillet, s. m. petit baril.—Cruchette, s. f. et cruchon, s. m. petite cruche à goulot, à ventre allongé.—Buire, s. f. gros flacon, grand vase à liqueur, à goulot étroit et gros ventre. — Broc, s. m. espèce de pot à gros ventre, sert à contenir les liqueurs, il y en a de toutes grosseurs.

BARIKAUD, barricade, s. f. retranchement avec du bois, des arbres, des pieux, des tonneaux pleins de terre, des charrettes, des chaînes tendues dans les rues, etc. — Retranchement improvisé dans les rues, etc., pour se couvrir d'une attaque d'infanterie ou d'une charge de cavalerie.

BARIKAUDÉ, barricader, v. a. les rues, y faire des barricades; fermer une porte, une fenêtre en mettant par-derrière quelque chose qui résiste. — Se barricader, v. pers. se garantir avec des barricades; se mettre à couvert par tout ce qu'on peut amasser devant soi ; fig. et famil. s'enfermer pour ne voir personne, pour empêcher d'entrer.

BARIKAUDEG, fatras, s. m. amas confus de meubles, de choses inutiles; retranchement improvisé avec tout ce qui peut garantir.

BARIOLÉ, barioler, v. a. peindre de plusieurs couleurs sans règle. — Bigarrer, v. a. rassembler des couleurs tranchantes ou mal assorties ; peindre de ces couleurs, peinturer.

BARIOLEG, bariolage, s. m. réunion bizarre de couleurs. — Bigarrure, s. f. variété de couleurs tranchantes, mal assorties, ridicules, choquantes.

BARITEL, bourriquet, s. m. sorte de tourniquet de mineur, de maçon, sert à élever des moëllons et matériaux à l'aide d'une grue. — Petit manège que deux chevaux font mouvoir pour puiser les travaux des mines, des puits, etc.

BARK, barque, s. f. petit bateau; bateau long sur les canaux, les rivières. — Nacelle, s. f. petit bateau sans mât ni voile.

BARKETT, barquerolle ou barquette, s. f. petit bâtiment sans mât pour le cabotage, petite barque. — Escaude, s. f. petite barque dont on se sert sur les marais, les étangs, les petites rivières. — Gondole, s. f. barque, bateau plat, long, léger et couvert.

BARLAF, balafre, s. f. longue blessure au visage, sa cicatrice, estafilade au visage; coupure à une étoffe. — Lambeau, s. m. morceau, pièce d'une étoffe ou de chair déchirée; fig. fragment d'écrit, de bien, etc. — Cicatrice, s. f. marque des plaies et des ulcères guéris.

BARLOKAN, pendillant, vacillant, qui pendille, vacille au gré du vent.

BARLOKÉ, pendiller, v. n. être suspendu en l'air et agité par le vent. — Vaciller, v. n. branler; se balancer, être prêt à tomber.

BAROK, burlesque, adj. 2 g. bouffon outré, facétieux, risible, plaisant, extravagant, bizarre, qui travestit les choses les plus sérieuses en plaisanteries. — Baroque, adj. 2 g. informe, bizarre; mine, terme, etc., baroque; style, forme, caractère abrupte, saccadé, chimérique. — Biscornu, e, adj. irrégulier, mal bâti, mal fait ; esprit biscornu. — Quinteux, se, adj. fantasque, bourru, risible ; caractère fantasque, inégal et brusque, bizarre, extraordinaire.

BARON, baron, ne, s. m. titre de noblesse.

BARONETT, baromètre, s. m. instrument qui marque la pesanteur de l'air et indique par là les variations atmosphériques, le calme et la tempête, a été inventé en 1600 par Corneille Drebbel, hollandais, perfectionné par Réaumur et dû à Toricelli, né à Faënza, qui le publia à Florence en 1656; Otto Guerik, né à Hambourg en 1609, avait imaginé un marmouzet de verre qui descendait dans un tube quand le temps était pluvieux et qui s'élevait lorsqu'il devait être serein; il lui donna le nom de *anémascope*. — Barométrographe, s. m. baromètre adapté à un pendule qui fait mouvoir une pointe ou un crayon destiné à tracer sur un cadran mobile de 5 en 5 minutes ou plus souvent la marche du baromètre; cette ingénieuse machine est due à M. Changeux. — Baromètre simple, c'est un tube de verre de 30 pouces de longueur rempli de mercure, et qui communique avec l'air extérieur; les variations de l'atmosphère sont indiquées par le mouvement de la colonne de mercure le long d'une échelle divisée par pouces et lignes, ou par décimètres et millimètres. — Baromètre à cadran a été imaginé par Hooke au XVIIe siècle ; en 1821, M. Selligue, génois, inventa le baromètre à balance. — Baromètre composé ou à deux tubes, comme celui d'Hoghem, ou à quatre tubes, comme le baromètre raccourci D'Ozaman; ces tubes sont remplis partie de mercure, partie d'un autre fluide, comme de l'eau colorée mêlée d'eau forte, de l'huile de tartre, de l'esprit de vin, de l'huile de pétrole colorée; ces 2 ou 4 tubes recourbés réunis égalent la longueur du baromètre simple. — Baromètre incliné, tube de verre de 4 pieds de longueur, courbé à la hauteur d'environ 2 pieds et faisant un angle un peu obtus avec la branche verticale; M. Changeux vient de substituer ce baromètre qui est en même temps à siphon au baromètre plongé dans son barométrographe. — Baromètre portatif est construit de manière que l'air ne peut pas entrer dans la colonne de mercure lorsqu'on l'agite ou qu'on le renverse. — Baromètre nouveau pour connaître exactement la pesanteur de l'air, par M. de la Hire. — Baromètre de Conté, est très utile dans les ascensions aérostatiques. — Baromètre marin, est de l'invention de M. Blondeau,

est en fer avec un flotteur qui indique sur une échelle les variations du mercure sur le vaisseau. — Baromètre réduit ou éprouvette, chaîne pour éprouver les liqueurs, jauge, récipient d'épreuve de la machine pneumatique. — Aérostathonion, s. m. espèce de baromètre qui indique le poids et la température de l'air, inventé par Magalhaem, anglais. — Sonomètre, s. m. instrument pour mesurer et comparer les sons; il a 2 1/2 mètres de longueur; inventé en 1808 par M. Moutu. — Lactomètre, s. m. instrument qui sert à mesurer la quantité de crème que peut produire le lait; il fut imaginé en 1817 par sir Joseph Bancks. — Diaphanomètre, s. m. instrument inventé par le célèbre de Saussure pour comparer les degrés de transparence de l'air aux différentes hauteurs. — Electromètre, s. m. instrument propre à mesurer la force de l'électricité; on doit à Cavallo et Volta l'un des meilleurs instruments de ce genre. — Héliomètre, s. m. instrument pour mesurer le diamètre des astres, inventé en 1747 par M. Baugner, perfectionné par M. Rochon en 1785. — Alcalimètre, s. m. instrument à l'aide duquel on constate le degré marchand des alcalis du commerce pour leur valeur vénale. — Alcoolomètre, s. m. instrument pour mesurer la force de l'alcool, la valeur vénale des liquides spiritueux en général, de la quantité de l'alcool réel. — Aéromètre, s. m. instrument pour mesurer la densité de l'air; chronoscope, chronomètre, pendule, pour mesurer les temps. — Chronomètre, s. m. instrument pour mesurer les temps dans la musique; ou montre-marine qui marque les plus petites fractions du temps en astronomie. Echomètre, s. m. qui détermine précisément la durée des mesures et des temps; plexichronomètre, pour le battement de la mesure du temps. — Hydrohygromètre, s. m. horloge indiquant le degré d'humidité de l'atmosphère, la quantité de la pluie. — Hydrokilomètre, s. m. instrument pour mesurer, indiquer la vitesse des eaux. — Endiomètre, s. m. machine pour connaître la pureté de l'air. — Hydromètre, s. m. instrument pour peser les liqueurs, connaître leurs mouvements. — Hygromètre, hygroscope, machine pour connaître les degrés de l'humidité de l'air. — Hyétomètre, obromètre, s. m. instrument pour déterminer la quantité d'eau de pluie qui tombe dans une année. — Renmomètre, s. m. instrument qui sert à faire connaître la force du courant des fleuves; il a été inventé en 1809 par M. Renier. — Zimosimètre, s. m. instrument propre à mesurer la chaleur du sang des animaux et le degré de fermentation, par Boerhaave. — Antithermopsychre, s. m. double thermomètre à deux boules et deux tubes unis par un troisième. — Astéréomètre, s. m. instrument pour calculer le lever et le coucher des astres. — Psychromètre, s. m. instrument pour connaître les degrés du froid, l'humidité de l'air.

BARONNREIE, baronnie, s. f. terre d'un baron, baronnat, baronnage, burlesque, état, qualité de baron.

BARREG, crapaudaille, crépaudaille, s. f. crêpe fort délié et fort clair. — Crêpe, s. m. sorte d'étoffe nuancée. — Crépon, s. m. étoffe de laine et de soie, non croisée et frisée, ressemblant au crêpe, plus épaisse. — Barrège, étoffe de laine, chaîne et trame d'un fil fin, retors et sec, filé à la main, ce qui lui donne son aspect crêpe, ne reçoit aucun apprêt.

BARSA, se dit d'une fille volage, légère, joviale, inconstante et changeante.

BASET, nain, e, adj. et s. qui est d'une taille au-dessous du médiocre. — Hommeau, s. m. petit homme, très-petit. — Basset, s. m. petit homme à cuisses et à jambes courtes.

BASESS, bassesses, s. f. sentiment, inclination, action, manières viles, lâcheté, avilissement, peu d'élévation, état d'abjection. — Abjection, s. f. humiliation; abaissement; rebut, bassesses méprisables, de mépris.

BASETT, acaule, adj. 2g. plante acaule sans tige, à tige courte, à feuilles contre la terre. — Intigé, e, adj. acaule sans tige. — Haricot nain, s. m. blanc, hâtif ou primeur; le nain suisse, blanc, rouge, noir, varié, etc.

BASI, bélier, s. m. mâle de la brebis. — Bouc, s. m. mâle de la chèvre. — Basse, s. f. musicien qui joue de la basse et de la contre basse.

BASIN, bassin, s. m. grand plat creux, souvent rond ou ovale, son contenu, pièce d'eau dans un parc, un jardin; réservoir des écluses, des canaux, des fontaines jaillissantes, grandes écluses des canaux. — Bassinet, s. m. petit bassin, plat de balance. — Bassine, s. f. sorte de grand bassin large et creux pour les chimistes, les confiseurs, les imprimeurs et autres. — Bassinot, s. m. petit bassin ou fond d'un reposoir, c'est-à-dire d'un vaisseau dans lequel on laisse reposer des liquides. — Poêlette, s. f. petit bassin d'affineur de sucre, de chirurgien pour la saignée; vaisseau plus ou moins profond de métal.

BASINEU, bassinoire, s. f. bassin de cuivre avec un couvercle percé de trous; on y met de la braise pour chauffer les draps du lit. — Bassinoire anglaise remplie d'eau bouillante; elle peut servir aussi de chaufferette dans les voyages, en voiture, etc. etc.

BASNÉ, gauler, v. a. battre un arbre avec une gaule pour en abattre les fruits.

BASON, basson, s. m. instrument de musique à vent et à anche; c'est une grande flûte garnie de onze trous avec des boîtes et des clefs; le basson sert de basse ou haut-bois; basson, celui qui en joue. — Fagot, s. m. c'est le nom qu'on donne au basson que l'on démonte en plusieurs pièces et dont on fait une espèce de fagot. — Contre basson, instrument à vent bien précieux pour l'exécution des parties des basses, et que rien ne saurait suppléer dans les grandes masses d'harmonie.

BASS, basse, s. f. instrument de musique, les tons les plus graves, la partie la plus basse en musique; musicien qui chante cette partie, qui joue de la basse. — Basse-continue, qui dure pendant toute la pièce, qui règle l'harmonie, soutient la voix et conserve le ton; elle fut inventée par M. Brossard et mise en usage, vers l'an 1600, par Ludovico Viadana; Dumont l'établit en France en 1682. — Basse-contrainte, qui, bornée à un certain nombre de

mesures, recommence sans cesse pendant que les chants des autres parties continuent. — Basse-fondamentale, formée des sons fondamentaux. — Accordo, s. m. amphicordum, espèce de basse à 15 cordes. — Basse-figurée, qui partage la valeur d'une note en plusieurs autres du même accord. — Basse-contre, s. f. instrument de musique. — Basse-de-viole, s. f. instrument qui a sept cordes, dont les sons font la basse de ceux de la viole. — Basse-de-violon, s. f. instrument semblable au violon mais beaucoup plus grand et plus gros; on le tient entre ses jambes pour en jouer; on distingue encore la basse des Italiens, la basse-double ou double-basse, la contre-basse, la basse de Namhorne. — Basse-turbe, s. f. c'est une basse de clarinette à trois octaves et demie pleines: elle descend aussi bas que le basson et monte aussi haut que la flûte. —Violoncelle, s. m. instrument fait comme le violon, mais beaucoup plus grand et se tient entre les jambes; il sert d'accompagnement dans les concerts, et l'on y joue les basses. — Basse-cor, trompe présentée en 1806 au conservatoire, cet instrument, qui n'était à cette époque que le serpent, est moins incommode et moins embarrassant par l'adjonction de plusieurs clefs; depuis les changements faits à cet instrument par MM. Frichot, on le nomme basse-trompette, et la commission formée en 1811 a cru lui donner le nom générique de trompe. — Basse-gigantesque, cet instrument colossal a été inventé à Vienne en 1829: son effet est extraordinaire, ses dimensions sont telles qu'une contre-basse est à son égard dans la proportion d'un violoncelle; la basse-gigantesque est montée de sept cordes, son archet est mis en jeu par une mécanique. — Contre-basse, s. f. grosse basse de violon, et qui sonne une octave plus bas, est le double plus grande que la basse du violon.—Basque, s. m. langage des Basques, né en Biscaye, dans les Basses-Pyrénées. — Flaque, s. f. petite mare pleine d'eau dormante, dont l'eau et la boue croupissent. — Lanci, s. m. pierre d'une croisée plus longue que le pied qu'elle borde. — Goujon, s. m. cheville de fer pour assembler des ouvrages de charpenterie, etc. — Frayon, s. m. bois faisant chapeau sur le gros fer du moulin.

BASS-CHAMP, latrines, s. f. pl. lieux privés, retrait, commodités, aisances. — Privé, s. m. lieu d'aisances, latrines. — Aisément, s. m. commodités, latrines, aisances. — Retrait, s. m. cabinet privé, petit réduit, lieux d'aisances. — Demi-anglaise, garde-robe garni d'un pot rond en faïence et d'une bande mobile, qui se lève avec un crochet.

BASS KASS, bas de casse, s. m. la partie inférieure de la casse d'imprimerie; le bas de casse est partagé en 52 cassetins de différentes grandeurs qui contiennent chacun des lettres ou caractères qui servent à l'impression.

BASS KLASS, classe inférieure, adj. placé en-dessous, au-dessous, en mérite, valeur; artisan, ouvrier qui travaille de son métier; roturier. — Prolétaire, s. m. dernière classe des citoyens à Rome. — s. et adj. 2 g. qui n'a aucune propriété, fig. indigent.—Roturier, ère, s. et adj. personne roturière qui n'est pas noble, qui tient du peuple, grossier.

BASKUL, bascule, s. f. contrepoids pour mouvoir un pont-levis, etc.; ais, etc., mis en bascule, en équilibre; levier dont le point d'appui est entre la puissance et la résistance; levier dont le point d'appui est au milieu, fig. jeu d'enfants qui se balancent sur une bascule. — Bascule ou pont de bascule, instrument souterrain dont on se sert pour peser les chariots sur les grandes routes. — Bascule, machine qui sert à divers usages, c'est une pièce de bois soutenue par le milieu; en pesant sur l'un des bouts, art mécanique. — Bascule de tourbières; bascule destinée au service de la guerre; bascule à égaliser les terres; bascule de coutelier, petit levier ajusté à charnière et muni d'un ressort de renvoi; bascule de fumiste, ils appellent bascule de chaleur, une plaque de tôle que l'on met à deux ou trois pieds au-dessous de l'ouverture d'en haut du tuyau d'une cheminée. — Contrepoids, s. m. poids qui en contrebalance d'autres en général, toute force qui sert à diminuer l'effet d'une force contraire.

BASSKULEU, garde-ponts à bascule, s. f. préposé aux recettes d'un pont à bascule.

BASSLE, hurtebiller, v. a. se dit de l'accouplement des béliers et des brebis.

BASSMAIN, jambe, s. m. espèce de chaîne de carreau et de boutisse pour porter les murs d'un bâtiment; piédestal. — Soubassement, s. m. partie inférieure d'une muraille hors de terre; piédestal continu servant de base à un édifice. — Embasement, s. m. base; piédestal continu sous un bâtiment. — Base, s. f. tout ce qui soutient un corps posé dessus, dé du piédestal ou d'une pilastre qui reçoit le fut, et posé sur le sol. — Servilement, adv. d'une manière servile, bassement, d'une manière vile.

BASS MESS, messe basse, s. f. messe célébrée par un prêtre seul officiant.

BASS OR, basse orgue, ou orgue en table; il est renfermé dans une table qui en fait le couvercle et la fermeture.

BASSTAU, enfant bâtard, adj. s. né hors du mariage légitime, t. didactique, qui n'est pas de la bonne espèce, mais en approche, en dérive, animal né de deux espèces; en parlant des plantes, fruit sauvage; l'opposé de franc; éloigné du naturel. — Enfant naturel, s. m. né hors du mariage. — Abattant, s. m. châssis qui se lève et s'attache au plancher, à la fenêtre d'une boutique, etc., pour donner un jour plus favorable en étalant. — Treteau, s. m. pièce de bois sur quatre pieds, sur lequel on expose des marchandises, théâtre de foire, d'opérateur. — Plante ubride ou hybride, bâtarde, née de deux plantes différentes.

BASSTAURDE, métis, se, adj. et s. né d'un européen et d'une indienne et réciproquement; engendré de deux espèces, chiens, oiseaux.— Jumart, s. m. produit d'un taureau avec une jument, une ânesse; d'un âne, d'un cheval avec une vache. — Hybride, adj. 2 g. plante hybride, née de deux plantes différentes, animal hybride, né de deux espèces.—Dégénérer, v. n. s'abâtardir, perdre de ses propres quali-

tés mêmes mauvaises, se dit des hommes, des animaux, des plantes, etc. — Abâtardir, v. a. faire dégénérer ou décheoir; corrompre, altérer le naturel, la nature de...

BASSTAURDEG, abâtardissement, s. m. altération de nature; déchet, diminution, tomber dans l'abâtardissement; rabougrissement. — Croisement, s. m. action de croiser, de se croiser, en parlant de choses, de croiser les races d'animaux. — Dégénérescence, s. f. propension, tendance à la dégénération. — Etiolement, s. m. altération des plantes qui s'étiolent.

BASS TEIE, basse taille, s. f. t. de musiq. partie de basse qui se chante; voix, chant, entre la basse et le ténor, celui qui a cette voix,

BASSTIHEG, attisage, action d'attiser le feu, sous la chaudière des brasseurs, rapprocher les tisons pour les faire mieux brûler.

BASSTIN, S^t.-Sébastien, surnommé le défenseur de l'église romaine, fut martyrisé à Rome le 20 janvier 288; les actes de son martyre sont peu authentiques.

BASSTON, bâton, s. m. morceau de bois long et maniable, tout ce qui en a la forme. — *d'viless*, bâton de vieillesse, s. m. personne qui sert d'appui à un vieillard et l'aide, tout ce qui soutient, ranime la vieillesse.

BASSTONAD, bastonnade, s. f. coup de bâton, supplice militaire encore en usage dans le Nord.

BASSTONE, bâtonner, v. a. donner des coups de bâton; bâtonner quelqu'un; conceller, biffer, rayer, bâtonner un article. — Bastonner, v. a. donner la bastonnade, des coups de bâton.

BASSTRECK, bastringue, s. m. popul. bal de guinguette, de cabaret; lieux d'amusement populaire. — Guinguette, s. f. petit cabaret hors de la ville; petite maison de campagne. — Musico, s. m. espèce de tapagie flamande ou hollandaise, où il y a de la musique.

BASS VEYAW, vue basse, s. f. myopie, état du myope qui a la vue forte, vue courte, ne peut voir de loin qu'avec un verre concave.

BASS VOYE, chemin creux, chemin où l'eau croupit; route des charrettes à la campagne; cavée, s. f. chemin creux.

BATA, houlette, s. f. espèce de spatule avec laquelle les confiseurs travaillent les glaces — S. m. pilon, instrument en fer, cuivre, marbre pour piler dans un mortier.

BATAI, bateau, s. m. barque de rivière, bâtiment de bois construit de manière à pouvoir voguer sur l'eau et y être dirigé; il est destiné au transport des marchandises sur les rivières et les canaux. — Batelet, s. m. petit bateau. — Bateau pneumatique, pour exécuter sous l'eau des travaux hydrauliques. — Bateau à air, ce bateau sert à exécuter sous l'eau toutes sortes de travaux hydrauliques. — Bateau-mère, bateau principal pour remonter le sel. — Bachut, s. m. petit bateau, benne. — Bateau d'Amérique au bermudien, sloop, s. m. chaloupe, corvette, navire au-dessous de vingt canons. — Bateau à vapeur, navire mû par une machine à vapeur: un des premiers qui aient été mis en activité est celui de Bordeaux à Longan; le 22 septembre 1828, on a essayé le bateau à vapeur l'*Atlas* et il passa, dans l'après-dînée du même jour, sur la Meuse, devant Rotterdam. — Bateau pyroscaphe, s. m. bateau à vapeur sans cheminée. — Barquerolle ou barquette, s. f. petit bâtiment sans mât pour le cabotage, petite barque. — Ponton, s. m. pont flottant formé de bateaux et de poutres; barque de cuivre destinée à la construction d'un pont-volant; barque plate mâtée, vaisseau-prison dans lequel les Anglais faisaient périr de faim les prisonniers qu'ils y entassaient. — Bateau-porte, s. m. bateau qui sert de porte pour fermer une écluse, un canal.

BATAIELÉ, batailler, v. n. donner bataille, fig. contester fort, disputer, batailler contre quelqu'un; lutter, batailler contre le sort. — Chamailler, v. n. se chamailler, v. récip. se battre pêle mêle, à grand bruit; disputer, contester avec bruit. — Contester, v. a. disputer, débattre quelque chose en justice ou autrement, contester à quelqu'un son droit, etc.

BATAKLAN, tapage, s. m. confusion, désordre accompagné de grand bruit, attirail, troupe, cohue, quantité de choses embarrassantes. — Masure, s. f. reste d'un édifice tombé en ruine, méchante habitation qui menace ruine.

BATALION, bataillon, s. m. corps d'infanterie en général; troupe de 5 à 600 hommes d'infanterie, partie d'un régiment, d'une division. — Cohorte, s. f. troupe armée, corps d'infanterie romaine de 5 à 600 hommes.

BATAN, battant, s. m. batail, chacun des deux côtés d'une porte qui s'ouvre en deux; pièce qui bat, qui porte sur une autre; pièce de bois placée perpendiculairement et dans les extrémités de laquelle on fait des mortaises où viennent s'assembler les tenons des traverses; battants-feuillures, ce sont ceux qui au lieu de noix ont une feuillure pour former les dormants; battants à noix, ceux qui ont une languette arrondie, laquelle entre dans une feuillure faite dans les dormants. — Vantail, s. m., taux pl., battant d'une porte qui s'ouvre des deux côtés; moitié de la porte d'une écluse. — Vanteaux, a. m. pl. volets de fenêtre. — *d'figness*, meneaux, s. m. ce sont les battants de milieu du châssis d'une croisée qui portent les côtés et dans lesquels on creuse la gueule de loup.

BATAYE, batée, s. f. quantité de terre pétrie. — Batée, s. f. papier que l'on bat en une fois pour le rogner, le relier. — Barattée, s. f. contenu d'une baratte de beurre.

BATE, V. batte.

BATEG, battage, s. m. action et temps de battre le blé, la poudre; action de battre les laines, le coton sur une claie, de battre les métaux. — Pulsation, s. f. battement du pouls; pulsation inégale. — Pulsion, s. f. propagation du mouvement dans un fluide élastique.

BATEIE, bataille, s. f. combat entre deux armées; tableau qui la représente, corps de la bataille, le gros de l'armée. — Combat, s. m. action de combattre, d'attaquer ou de se défendre; trouble, agitation, dispute, etc. — Conflit, s. m. choc, combat, contestation, etc. Confusion, s. f. désordre, trouble, contestation, etc. — Rixe, s. f. querelle avec injures, menaces, coups; débat orageux. — Querelle, s. f. contestation, démêlé, dispute avec ai-

greur, animosité. — Oplomachie, s. f. combat de gladiateurs. — Hoplomachie, s. f. combat avec l'armure complète. — Mêlée, s. f. combat corps à corps entre plusieurs hommes entremêlés; batterie, contestation opiniâtre, aigre, vive dispute. — Duel, s. m. combat singulier; combat assigné d'homme à homme. — Collision, s. f. choc de deux corps. — Choc, s. m. rencontre et combat de deux corps de troupes. —Monomachie, s. f. combat singulier d'homme à homme; duel.

BATEM, baptême, s. m. sacrement qui rend chrétien et efface le péché originel; sa cérémonie; baptême de sang, martyre. — Baptême du tropique, de la ligne, sorte de baptême de ceux qui passent la ligne pour la première fois; douches données sous la ligne. — Imposition de nom à une cloche neuve; c'est vers le commencement du 8e siècle qu'on prit l'habitude de baptiser les cloches, l'an 770.

BATEU, batteur, se, s. qui aime à battre, qui bat les autres; batteur en grange, qui bat le blé avec un fleau; batteur d'estrade, cavalier à la découverte. — Bouleur, s. m. celui qui boule l'eau, les herbiers pour faire sortir les poissons. — Batte, s. f. maillet, plateau emmanché pour battre et aplanir la terre; massue pour pulvériser le plâtre, pour battre le gravois; bois rond et plat ferré, emmanché, pour écraser les tuileaux, etc.; maillet, battoir, palette, etc. — Dame-de-bois, s. f. planche, bois plat emmanché pour battre et affermir le terrain au champ, pour poser les briques. — Batte, s. f. ustensile de lamier en acier plat, sert à faire serrer fortement le ligneul contre la dent du peigne. — Batte-à-bourre, s. f. instrument de bourrelier pour battre la bourre. — Etampe, s. f. batte pour battre la terre à pipe. — Ferrailleur, s. m. homme qui aime à se battre. — Fier-à-bras, s. m. popul. fanfaron qui fait le brave, le furieux pour se faire craindre. — Jouteur, s. m. accoutumé à vaincre au jeu, dans les disputes. — Gavache, s. m. homme lâche et sans honneur. — Lutteur, s. m. qui lutte. — Spadassin, s. m. bretteur, ferrailleur. — Traqueur, s. m. qui traque les bois. — Tapageur, s. m. qui fait du tapage, cherche dispute. — Matamore, s. m. faux brave, faire le matamore; manie de la lyctomanie, qui a la fureur de se battre. — Rodomont, s. m. fanfaron, faux brave, qui se vante pour se faire craindre, faire le rodomont. — Duelliste, s. m. qui se bat souvent, qui aime à se battre en duel; ferrailleur. — Bretailleur, s. m. qui ferraille, qui bretaille. — Champion, s. m. combattant en champ clos; défenseur. — Championne, s. f. femme de courage. — Bretteur, s. m. ferrailleur, qui aime à se battre et qui porte une arme. — Bravache, s. m. fanfaron, faux brave. — Boxeur, adj. qui se bat souvent à coups de poings, qui en fait métier publiquement. — Bâtoniste, s. m. qui sait jouer du bâton, le faire tourner. — Bouloir, s. m. instrument à manche et à bout arrondi pour battre les peaux, les draps nouvellement teints en bleu ou noir. — *d'pavaie,* batteur de pavé, oisif, vagabond. — Hieur, s. m. qui hie, qui enfonce le pavé avec la hie. — Vagabond, e, adj. et s. qui erre çà et là; personne vagabonde; fainéant, libertin, oisif, qui ne fait rien, qui vit dans l'oisiveté. — Fainéant, e, adj. paresseux qui ne veut rien faire. — Badaud, adj. et s. niais qui admire tout; benet, nigaud. — *d'terr,* vengeur, s. m. ouvrier briquetier qui pétri la terre; marcheur, qui piétine la terre propre à faire les briques. — Piétineur, s. m. qui foule la terre aux pieds, la corroie avec les pieds.

BATI, bâtir, v. a. édifier, construire, faire un édifice, faire construire, établir. — Bâtisse, s. f. état ou entreprise d'un bâtiment. — Bâtis, s. m. t. de métier, assemblage de pièces; fond préparé pour le placage. — Edifier, v. a. bâtir un edifice, un bâtiment considérable.

BATIHEG, construction, s. f. ensemble qui résulte de divers travaux, du maçon, charpentier, en général de tous les ouvrages des ouvriers de bâtiment; bâtissage. — Bâtisse, état, entreprise d'un édifice, bâtiment.

BATIHEU, bâtisseur, s. m. propriétaire qui aime à faire bâtir; mauvais architecte. — Édificateur, s. m. qui fait, qui construit un édifice.

BATIMAIN, édifice, s. m. bâtiment considérable, public; palais, temple. — Monument, s. m. édifice public; immeuble immobile, qui ne peut pas se transporter; fonds, terre, etc. — Bâtiment, s. m. vaste édice, superbe bâtiment; bâtiment de graduation pour faire le sel. — Monument, s. m. marque publique pour transmettre à la postérité la mémoire d'un personnage, d'une action célèbre; tombeau; édifice public. — *Batimain so mer,* vaisseau, s. m. bâtiment pour naviguer sur mer, à poupe carrée et trois mâts; bâtiment, en général tout ce qui sert à naviguer. — Navire, s. m. bâtiment à voiles et gouvernail pour aller sur mer. — Baleinier, adj. et s. m. navire pour la pêche de la baleine. — Frégate, s. f. vaisseau de guerre léger au-dessous de 60 canons. — Galère, s. f. bâtiment long de bas bord et à rames. — Sloop, s. m. chaloupe, corvette, navire au-dessous de 20 canons. — Galiote, s. f. petite galère; long bateau couvert. — Corvette, s. f. vaisseau léger pour aller à la découverte; bâtiment léger au-dessous de 20 canons. — Lougre, s. m. espèce de bâtiment marchand. — Félouque, s. f. petit bâtiment de bas bord, à voiles et à rames.

BATISS, batiste, s. f. toile de lin très-fine et très-blanche, il y en a de trois sortes: la claire, la moins claire et la plus serrée, cette dernière est celle de Hollande; cette toile fine a été inventée et fabriquée à Nivelles vers la fin du 13e siècle. — Batiste hollandée, adj. forte et serrée. — Hollandille, s. f. toile très-fine de Silésie. — Bâtisse, s. f. état ou entreprise d'un bâtiment; construction et érection d'un bâtiment. — Saint Jean-Baptiste, fils de Zacharie et d'Élisabeth, suivant l'Écriture, précurseur du Christ, naquit six mois avant lui, commença à prêcher l'an 29 de J.-C.; son zèle fut la cause de sa mort; il fut decollé et ses os brûlés l'an 362; fêté le 24 juin. — Battice-José, commune du canton de Herve, arrondissement de Verviers, province de Liége.

BATISSTAIR, baptistaire, adj. 2 g. registre ou

extrait baptistaire; liste des baptisés; extrait de cette liste.

BATISSZÉ, baptiser, v. a. donner le baptême, un nom proverbial, sobriquet; bénir une cloche; baptiser un enfant, un converti; fig. fam. baptiser le vin, les liqueurs, mettre de l'eau; t. de mer, arroser d'eau. — Frelater, v. a. falsifier le vin, eau-de-vie, liqueur, etc., avec des drogues qui lui donnent la couleur, le goût; altérer un liquide. — Ondoyer, v. a. baptiser sans pratiquer les cérémonies.

BATOIR, éplnchoir, s. m. machine qui sert à enlever les ordures mêlées à la laine, coton, soie, etc., qu'on destine au travail. — Batteuse, s. f. batteuse à laine, machine pour nettoyer les ordures qui se trouvent dans les laines lavées.

BATONI, bâtonnier, s. m. porteur du bâton d'une confrérie; bâtonnier, chef des avocats. — Bâtoniste, s. m. qui sait jouer du bâton, qui se bat au bâton.

BATOU, battu, part. passé vaincu, ennemi subjugué, soumis; subjugué, mis sous le joug. — Grenier à coups de poings, celui qui se fait battre souvent.

BATREIE, batterie, s. f. querelle avec coups; plusieurs canons réunis et placés pour tirer; le lieu où ils sont; batterie en barbe aux angles du bastion; batterie en rouage pour démonter celle de l'ennemi; batterie en écharpe ou de bricole par ricochet; batterie, pièce d'un fusil qui couvre le bassinet et que frappe la pierre; ustensiles de cuisine en cuivre; atelier de forgeron. — Barbette, s. f. plate-forme sans épaulement, d'où l'on tire le canon à découvert; batterie d'un navire sans encaissement. — Risban, s. m. terre-plein garni de canons pour défendre un port.

BATROUL, ménoele, s. m. planche ronde emmanchée pour battre le beurre et diviser le lait caillé pour faire le fromage. — Ribo, s. m. pilon d'une baratte pour battre le beurre.

BATT, bâte, s. f. partie polie d'un corps; plaque d'étain; grand cercle d'une boîte de montre, bord élevé de la tabatière, qui en forme la cuvette. — Battre, v. a. frapper, accabler, frapper à plusieurs reprises, accabler par le sort; battre l'ennemi, c'est le vaincre. — Battage, s. m. action et temps de battre le blé; action de battre la laine, coton, etc., préparation qu'on donne à la laine en la battant. — Batardeau, s. m. cloison, digue de pièces; ais; terre enceinte contre l'eau pour la détourner. — Bandeau, s. m. chambranle simple qui se fait à l'entour d'une porte, d'une croisée, qui arrête le battant en place. — Bordure, s. f. ce qui borde, ce qui entoure pour garnir, orner ou fortifier. — Bordeneau, s. m. coulisse d'une écluse. — Crèche, s. f. file de pieux avec maçonnerie en manière de batardeau. — Sévir, v. n. agir, traiter avec rigueur, appliquer de mauvais traitements, des violences contre quelqu'un. — Osciller, v. n. se dit d'un balancier, d'un pendule, se mouvoir alternativement dans un sens et dans l'autre. — Tasser, v. a. mouvement de la hie ou demoiselle pour battre, tasser le pavé nouvellement fait ou restauré; action de tasser. — Fouetter, v. a. et n. battre, fouetter avec des verges la crème, les œufs, l'eau de savon, etc., pour les délayer. Mailler, v. a. battre avec le maillet. — Flaeller, v. a. battre avec un fleau. — Fuster, v. a. battre à coups de bâton. — Hier, v. a. enfoncer les pierres des pavées avec la hie. — Bouarder, v. a. frapper avec le bouard ou marteau. — Embatement, s. m. épaisseur de maçonnerie au pied d'un mur exposé au courant des eaux. Andin, s. m. t. de faucheur, rangée de chaque coup de faux qui abat les céréales pour en faire des javelles avant de les engerber. — Clayonnage, t. de jardinier, claie de pieux et branches entrelacées pour garantir. — Feuillure, s. f. angle rentrant fait parallèlement à son fil, on fait des grandes et des petites feuillures, se font avec le petit et le grand feuilleret. — Battre l'estrade, s. f. battre la campagne avec de la cavalerie, la reconnaître; batteur d'estrade, cavalier à la découverte. — Digue, s. f. massif de maçonnerie ou de charpente et de divers matériaux, destiné à retenir les eaux dans leur lit et faire obstacle aux inondations. — Étampe, s. f. battée pour battre la terre à pipe. — Falaiser, v. n. se dit de la mer, se briser sur une falaise. — Entaille, s. f. incision, coche faite dans du bois, etc.; coupure avec enlèvement des parties pour soutenir un battant. — Flater, v. a. battre les flans sur le tas. — Flatir, v. a. battre avec le flatoir pour faire les flans. — Frapper, v. a. donner un ou plusieurs coups, t. de métier, battre, former; coup de burin, de ciseau, etc. — Fustiger, v. a. battre à coups de fouet. — Gourdiner, v. a. donner des coups de gourdin. — Marteler, v. a. battre, travailler avec le marteau. — Portereau, s. m. construction en bois pour retenir ou détourner l'eau. — Flamber, v. a. battre, étriller, rosser quelqu'un, le battre, l'étriller de coups. — *Batt-feu*, briquet, s. m. pièce pour tirer du feu d'un silex. Battefeu, s. m. briquet non limé. — Boîte économique, s. f. boîte renfermant l'amadou économique pour faire du feu avec le briquet; briquet phosphorique, briquet à allumettes infernales; allumette, briquet de fumeur, et le briquet à gaz, par l'immersion du zinc dans l'acide sulfurique. — *Batt gramer*, Dégobiller, v. a. et n. rendre par la bouche ce qui gêne l'estomac. — Vomir, v. a. et n. jeter par la bouche ce qui est dans l'estomac.

BATTLAIE, batelée, s. f. charge d'un bateau, ce qu'un bateau peut contenir.

BATTLE, ventilier, v. a. mettre des planches, terre et gazon pour retenir l'eau. — Couper le cours de l'eau au moyen de pilotis, par planche, lui donner une nouvelle direction, la détourner.

BATTLI, batelier, ère, s. qui conduit un ou des bateaux. — Passageur, s. m. celui qui dirige le bac, la nacelle, le bateau. — Passeur, se, s. batelier qui conduit un bac, un batelet, une nacelle; passeur d'eau; pilote, lamaneur, nautonnier. — Nacelier, s. m. celui qui construit, qui loue, ou conduit des nacelles. — Pontonnier, s. m. qui conduit un ponton. — Nautonnier, s. m. conducteur de navire, de barque. — Pilote, s. m. celui qui

gouverne un bâtiment de mer; nocher. — Vogueur, s. m. rameur d'un bateau, d'une embarcation. — Rameur, s. m. celui qui rame.

BATTMAIN, pulsation, s. f. battement du pouls, pulsation inégale; battement pulsatif, douloureux du pouls. — Vibration, s. f. mouvement régulier et réciproque d'un pendule en branle; mouvement isochrone. — Battement, action de battre; palpitation; mouvement précipité, le bruit qu'il fait; palpitation, battement, mouvement déréglé, etc. — Enclume, s. f. petite enclume à tête légèrement bombée, dont les faucheurs se servent pour marteler leurs faux à l'aide d'un marteau.

BAUB, barbe, s. f. poils du visage, du menton, des joues; poils à la gueule; ce qui en a la forme; t. de métier; débord, excédant des monnaies; filet, poils; sorte de cordage. — Barbes, s. f. pl. rayons d'une comète. — Barbille, s. f. filament au flan des monnaies. — Barbure, s. f. balèvre, inégalité sur les métaux; t. de fondeur; débord, filet, fil délié, mince, de graminée, amas de poils sur une partie des plantes. — Filet, s. m. barbe de chat. — Sainte Barbe, s. f. vierge de Nicomédie, fille de Dioscore, sectateur du paganisme : ce père barbare, n'ayant pu lui faire abandonner la foi de J.-C., lui trancha lui-même la tête l'an 280; ce qui est traité par plusieurs savants d'apocryphe; sa fête est célébrée le 4 décembre. — Balèvre, s. f. barbure, inégalité, débord de différents articles sortis de la moule, barbe formée sur le fer, le cuivre par le burin. — Barbe, partie de limaille restée sur les corps métalliques quelconques. — Fanon, s. m. barbe de baleine, des poissons. — Palpe, s. f. atténule, barbillon des poissons. — *Baub-à-baub*, bec-à-bec, adv. nez à nez, les figures près l'une de l'autre. — Face à face, adv. l'un devant l'autre, vis-à-vis.

BAUBAU, bobo, s. m. mot enfantin, petit mal, petite douleur.

BAUBAZIN, bombasin, s. m. espèce d'étoffe, l'une de soie, l'autre de fil et coton croisée; futaine à deux envers, étoffe française. — Futaine, s. f. doublement croisée à deux envers, étoffe de fil et coton, qui paraît piquée, ou à poils et à grains d'orge. — Bombasine, s. f. est un tissu croisé, la chaîne est en soie organtin et la trame en laine; sous ce nom sont compris les alépines, les cachemiriennes et les pondichéris.

BAUBILEM, se dit d'un nicodême, s. m. grand niais; d'un palot, s. m. villageois fort grossier. — Buche, s. f. homme stupide. — Bardat, s. m. fam. celui qui supporte la charge, le travail ou les injures, les plaisanteries des autres; bonace. — Jocrisse, s. m. benet, sot, niais; qui se laisse mener, qui ne s'occupe de rien du ménage; gobe-mouches, niais, crédule. — Butor, s. m. fam. stupide, grossier, maladroit, — Nigaud, s. m. personne nigaude; sot, niais. — Idiot, s. m. stupide, imbécille, qui n'a pas d'idées. — Esprit obtus, sans pénétration. — Imbécile, adj. 2 g. personne imbécile, faible d'esprit, de corps, incapable, qui ne saisit aucun rapport, ne compare pas. — Jobard, s. m. jobelin, homme niais, crédule, maladroit, qui ne fait que jober, qui se laisse prendre à tous les gobets.

BAUBO, bègue, adj. 2 g. et s. qui bégaie, articule mal les mots, les prononce avec peine par défaut de l'organe, vice de la parole. — Bredouilleur, se, s. qui bredouille; bégayeur, qui prononce en bégayant.

BAUBOTÉ, bégayer, v. n. articuler mal les mots, les prononcer avec peine par défaut de l'organe ou par l'effet de l'ivresse, de la timidité; parler en hésitant sur les syllabes et en les répétant; commencer à parler. — Bredouiller, v. n. et a. parler d'une manière peu distincte, sans articuler. — Balbutier, v. a et n. prononcer mal en hésitant, sans articuler, parler confusément sans connaissance suffisante. — Tastigoter, v. parler avec peine après avoir été chagriné, contrarié.

BAUBOTEG, balbutie, s. f. mauvaise prononciation, hésitation en parlant, parlage irréfléchi, sans ordre, balbutier une réponse, un compliment. — Mutacisme, s. m. action de la langue, difficulté de prononcer les lettres B M P. — Labdacisme, s. m. espèce de grasseyement surtout en prononçant les R. — Balbutiement, s. m. action de balbutier; défaut de l'organe qui le cause. — Bégaiement, s. m. vice de la parole; action de bégayer.

BAUDET, ignorant, e. adj. stupide, qui n'a point de savoir, d'étude; qui ignore une chose, un fait, apprend difficilement. *V. augn.* — Stupide, adj. 2 g. et s. m. hébété, d'un esprit lourd et pesant; personne, esprit stupide; baudet, ignorant stupide; tréteau.—Illettré, e, adj. qui n'a que de légères connaissances en littérature ou qui n'en possède aucune. — Ane, s. m. homme stupide, ignorant, d'un esprit lourd et grossier; âne, nom qu'on donne à différents étaux dont se servent les ébénistes pour assurer les bois et les pièces qu'ils veulent fendre, façonner à deux mains. — Banque, s. f. banc triangulaire sur lequel l'ouvrier en peigne travaille à califourchon, qui a le même usage que l'âne. — Boule, s. f. espèce d'enclume ronde sur laquelle on fait la carre des chaudrons, poêlons, marmites, etc., qui ont des enfonçures. — Selle-modèle, s. f. chevalet plus ou moins solide dont se servent les sculpteurs pour placer et contenir les pièces de marbre ou de pierre qu'ils travaillent. — Chevalet, s. m. le terme et l'usage du chevalet sont bien communs à des arts et métiers. — Chevalet, s. m. espèce de prie-Dieu sur 4 pieds que porte une grande droussette qui brise la laine ou le coton. — Tréteau, s. m. pièce de bois sur quatre pieds dont se servent les cardeurs de laine à la main, espèce de brisoir. — Apedente, s. m. ou apedeste, ignorant faute d'instruction.

BAUDI, criage, s. m. clameur, criailler, crier souvent, à plusieurs reprises, et pour rien. — Baudir, v. a. exciter du cor, de la voix les chiens, les oiseaux de proie à la chasse. — Baudir, v. n. se réjouir.

BAUDIHEG, criaillerie, s. f. cris, crieries répétées à voix haute et poussées avec effort.

BAUDLI, garçon fouleur, s. m. conducteur de la charrette et tonneau à l'urine.

BAUG, bac, s. m. grand bateau plat où l'on passe la rivière au moyen d'un câble qui la traverse d'un bout à l'autre.

BAUGCHAIE, lambris d'appui, s. m. se fait ordinairement de six à douze décimètres au pourtour d'une chambre, le lambris de revêtement règne de bas en haut; on en fait aussi de marbre; se font par le lambrisseur. — Cloison, s. f. séparation d'un bâtis de bois ou planche dans une chambre, etc. — Bâchire, s. f. cloison de planches dans le bure pour empêcher le vent de s'échapper du bure d'airage.

BAUGLE, boiser, v. a. couvrir le mur d'une chambre d'ouvrages en bois assemblés, moulés, sculptés, etc. — Lambrisser, v. a. revêtir de lambris; faire un ou des lambris dans un appartement.

BAUGMAIN, lambrissage, s. m. ouvrage de celui qui a lambrissé; lambris. — Cuvelage, s. m. action d'étayer les pieds d'une mine. — Palplanche, s. m. pièce de bois qui garnit les côtés d'un pilotis, d'une digue, d'une jetée; cloisonnage, ouvrage de cloison.

BAUGY, lambrisser, v. a. revêtir un mur de lambris de menuiserie; lambrissage de maçon, peintre, etc. — Cuveler, v. a. revêtir les parois d'un puits de planches. — Cloisonner, v. a. séparer une cloison.

BAUHEG, baiser, s. m. action de celui qui baise; baiser de Judas, d'un traître; tendre, doux baiser, baiser affectueux, baiser âcre.

BAUHEU, baiseur, s. m. qui baise volontiers. — Baisotteur, s. m. qui baise sans cesse. — Brusquiaire, s. m. cajoleur de filles, qui les baise brusquement.

BAUHI, baiser, v. a. donner, par l'attouchement de ses lèvres, une marque d'amour, d'affection ou de civilité; appliquer ses lèvres ou sa bouche sur... terme de civilité respectueuse ou galante, baiser la main; baiser, popul. jouir d'une femme. — Se baiser, v. récip. se toucher, se joindre amoureusement; se donner un baiser. — Beliner, v. a. jouir d'une femme. — Baisotter, v. a. baiser souvent, sans cesse. — Biscotter, v. a. baiser, caresser. — Baiser en godinette, s. f. amoureusement sa maîtresse, son amant.

BAUHI (S'), s'entrebaiser, v. récip. se baiser l'un l'autre; rebaiser, baiser de nouveau.

BAUHKOU, double borne, s. f. V. monten.

BAUHMAIN, baisement, s. m. action de baiser la mule du pape ou une relique de saint.

BAUR, barre, s. f. c'est une pièce de bois longue et mince qui sert à entretenir les ais d'une cloison et d'autres ouvrages. — Barre, s. f. but, jeu de course, courir pour arriver à la barre, au but commun; jeu d'enfants; barre de dents, partie la plus haute des gencives. — Barre de croisée, s. f. barre de fer ou de bois des volets, mis en contre-sens des croisées et sur les autres fermetures. *V. baub,* sainte Barbe.

BAURAI, barreau, s. m. sorte de barre grosse et courte servant de clôture de croisée. — Barre, s. f. pièce de fer, de bois, longue et étroite; t. d'art et métier pièce longue, grosse et courte. — Matras, s. m. barreau de fer un peu courbe qui sert à fermer et ouvrir le canal de la chaudière à savon. — Souchon, s. m. barre de fer grosse et courte. — Fléau, s. m. barre de fer mobile derrière une porte pour la fermer.

BAURBET, coq ou poule huppée, n'ont point de crête ni de membrane sous le bec, mais une huppe ou des flocons de plume y tiennent lieu. — Baubi, s. m. chien dressé pour la chasse du renard et sanglier.

BAURBETT, barbue, s. f. femme qui a de la barbe; l'histoire cite beaucoup d'exemples de femmes barbues.

BAURBI, barbier, s. m. qui fait la barbe. — Barbier-perruquier, qui fait la barbe, arrange et coupe les cheveux, fait des perruques. — Barbifier, v. a. raser, faire la barbe. — Barberot, s. m. mauvais barbier. — Barbot, s. m. barbier des forçats. — Frater, s. m. perruquier, barbier. — Ébarber, v. a. ôter la barbe, l'excédant du papier, d'une pierre, d'un bois, du fer, etc., les inégalités du bord.

BAURBIRAIE, barberie, s. f. art de raser; lieu où l'on rase; art de couper, arranger les cheveux; Théopompe dit que les Toscans et les Tarentins furent les premiers peuples de l'Europe qui commencèrent à se raser et à faire usage des barbiers; Menas en appela à Rome et Scipion l'Africain est le premier qui se fit raser tous les jours; ce ne fut qu'en 1674 qu'ils furent érigés en corps de jurande. Les premiers hommes ont porté la barbe telle que la nature la leur avait donnée comme marque de la supériorité de leur sexe.

BAURBIEG, barberie, s. f. art de raser, de couper les cheveux.

BAURBOU, barbu, e, adj. qui a de la barbe. — Barbifère, s. m. qui porte de la barbe; barbu.

BAURÉ, barrer, v. a. fermer avec une barre par derrière, fortifier, garnir d'une barre; raturer, passer des traits de plume sur...; barrer le chemin; clore, fermer le passage, empêcher d'avancer; barrer quelqu'un, lui faire rencontrer des obstacles. — Salir, v. a. rendre sale; ternir. — Bacler, v. a. fermer une porte, une fenêtre par derrière avec une barre. — Fermer, v. a. clore ce qui est ouvert, boucher l'issue. Obstruer, v. a. causer de l'obstruction, de l'embaras; obstruer le jour, le passage, etc., arrêter les cours, la circulation; interrompre, contrecarrer. — Encombrer, r. a. embarrasser de décombres, de gravois, etc., etc.

BAURIR, barrière, s. f. pièce de bois pour fermer un passage; pieux enfoncés en terre et garnis de traverse pour fermer le passage; lieu couvert pour le préposé aux recettes; porte de ville où se paient les entrées; tout ce qui sert de borne ou de défense transversalement; fig. obstacle, borne, défense, empêchement, bureau placé aux frontières et sur les grand'routes pour la perception des droits et taxes affectés à l'entretien des routes; barrage; droit de péage, droit de passe. — Chausseage, s. m. s. m. droit de péage sur une chaussée, droit de passe, bureau de recettes de barrière, est placé sur la grand'route.

BAUSEL, fille, s. f. enfant, personne du sexe féminin par rapport à ses père et mère, à son célibat, quel que soit l'âge; femme non mariée et qui ne l'a pas été; fille d'honneur, de qua-

lité, près de..., domestique femelle; servante, surtout dans une auberge, estaminet, etc. — Anselle, s. f. petite servante. — Fillette, s. f. fam. petite fille; jeune fille peu sévère. — Salisson, s. f. petite fille malpropre. — Bonne, s. f. gouvernante d'enfants.—Chambrière, s. f. servante des gens du commun.—Gouvernante, s. f. femme qui a soin d'un enfant, d'un ménage de garçon, etc.

BAUSEL-ET-VALET, hermaphrodite, s. m. on a donné ce nom à une personne où se voient les parties naturelles de l'homme et de la femme; on a cru longtemps à son existence, l'on sait aujourd'hui que l'hermaphrodisme n'est qu'un défaut de conformation chez l'un et l'autre sexe, et ne peut se servir que d'un sexe, le cas contraire est douteux pour tous les médecins. — Androgyne, s. m. qui a les deux sexes bien formés, plus homme que femme.

BAUY, bâiller, v. n. ouvrir la bouche involontairement en respirant et expirant avec force; fig. s'entr'ouvrir, être mal joint, détendu, montrer de l'ennui, bâiller aux corneilles, regarder niaisement en l'air, la bouche béante. — Abayer, v. n. écouter la bouche béante. — Badauder, v. n. s'amuser, admirer la bouche béante, action de niais, de badaud.

BAUYAR, baissure, s. f. fente à l'entour d'un pain qui crève, qui s'entr'ouve; endroit le moins cuit, où les pains se sont touchés dans le four. — Crevasse, fente de ce qui se crève, s'entr'ouve; entr'ouverture.

BAUYEG, bâillement, s. m. action de bâiller. — Ouverture, s. f. fente, trou, espace vide dans ce qui est continu; oscillation, bâillement. — Relâchement, s. m. diminution de tension d'une corde, d'un bordage, des souliers, etc. — Élargissement, s. m. augmentation de largeur d'un objet par suite d'effort.

BAUYEU, bâilleur, s. m. qui bâille, sujet à bâiller; la bâiller belle, en faire accroire à quelqu'un. — Braillard, e, adj. et s. qui parle haut, qui crie beaucoup et mal à propos. — Bayeur, se, s. qui baye, qui regarde avec avidité.

BAVAR, bavard, e, adj. et s. fam. qui parle sans mesure, ni discrétion; causeur. — Ferrailleur, s. m. baveur, babillard.—Babillard, e, adj., qui a du babil, qui aime à parler beaucoup; indiscret. — Bretteur, s. m. vanteur. — Rodomont, s. m. fanfaron, faux brave, qui se vante pour se faire craindre.

BAVARDÉ, bavarder, v. n. parler beaucoup et indiscrètement ou de choses frivoles. — Vanterie, s. f. vaine louange qu'on se donne.

BAVARDEG, bavardage, s. m. action de bavarder, discours du bavard; propos insignifiant. — Bavarderie, s. f. caractère, défaut du bavard. — N'avoir que la gueule, s. f. faire des menaces, des fanfaronnades sans avoir ni force ni courage.

BAVETT, bavette, s. f. pièce de toile sur l'estomac, surtout des enfants, pour recevoir la bave.

BAVEU, baveux, se, adj. qui bave en parlant, qui bredouille.

BAVIR, hôpital des malades en cette ville et à Liége.

BAWETT, lucarne, s. f. petite fenêtre, ouverture au toit. — Baie, s. f. ouverte dans un comble pour donner du jour au grenier. — Lucarne-flamande, s. f. construite en maçonnerie. — Lucarne-demoiselle en charpente couverte à deux égouts. — Lucarne à la capucine et couverte en forme de croupe. — Meurtrière, s. f. ouverture dans un mur pour tirer à couvert.

BAWI, lorgner, v. a. regarder en tournant les yeux de côté, comme à la dérobée; fig. avoir des vues sur...; bayer, regarder du coin de l'œil; épier, regarder furtivement; guigner en évitant d'être vu.

BAWTÉ, fureter, v. n. fouiller, chercher, fureter partout avec soin, chercher à satisfaire sa curiosité surtout, fouiller de part et d'autre.

BAY, bailli, s. m. ancien officier de justice, d'épée, de robe; juge pour un seigneur; ce qui est remplacé par un bourgmestre, un maire.

BAYAR, braillard. *V.* bauyeu.

BAYAU, orphelin, e, adj. hôpital, maison pour recevoir et entretenir les garçons qui ont perdu leurs père et mère, ou l'un d'eux.

BAYET, baillet, s. et adj. cheval baillet, à poi s roux tirant sur le blanc. — Bai, e, cheval de couleur rouge brun. — Zein, adj. cheval-zein, tout bai, sans aucune marque de blanc, alezan pur.

BAYARDAI, billardeau, billard, s. m. masse de fer emmanchée pour chasser des coins, des cercles de fer.

BAYONETT, baïonnette, s. f. espèce d'épée au bout du fusil; lame d'acier avec une douille qui enveloppe le bout du canon du fusil auquel on l'ajuste; cette arme, dont l'auteur reste inconnu, fut inventée à Bayonne, d'où lui vient son nom; l'usage de la mettre au bout du fusil est de l'institution de Louis XIV, au régiment des fusiliers, en 1671; il y a des baïonnettes à ressort. — Dague, s. f. espèce de poignard. — Stylet, s. m. sorte de poignard triangulaire dont les Italiens font un si perfide usage. — Poignard, s. m. arme pointue, courte. — Yatagan, s. m. sabre-poignard de l'Orient ou damas.

BAZANAIE, quarteronne, s. f. individu né d'une mulâtresse et d'un blanc, ou d'une blanche et d'un mulâtre.

BAZANN, basane, s. f. peau de mouton tannée pour la reliure; doublure, tablier d'artisan, l'on en fait aussi des cardes à carder la laine, le coton, à la main; cette peau se glace et s'apprête comme le maroquin, en toutes nuances. — Cannepin, s. m. peau de mouton très-fine. — Bedaine, s. f. gros ventre.

BAZANÉ, livide, adj. 2 g. peau, teint, chair livide, de couleur plombée et noirâtre, d'un teint obscur. — Basané, e, adj. à teint noirâtre, hâlé, brûlé, peau basanée. — Mulâtre, esse, adj. s. né d'une négresse et d'un blanc, ou d'un nègre et d'une blanche, métis. — Moricaud, e, adj. et s. visage de couleur brune, qui a le teint brun, noirâtre. — Octavon, e, s. individu de sang mêlé, qui provient de blanc et de quarteron.

BAZAR, bazar, s. m. cloître à coupoles servant de marché public, lieu d'exposition et de vente à prix fixe dans les grandes villes.

BAZÉ, baser, v. a. fonder; établir, appuyer sur une base solide.—Se baser, v. pron. se fonder sur. — Fonder, v. a. établir, appuyer sur des principes, des raisons. — Se fonder, faire fond sur, avoir pour base, pour principe.

BAZELIK, basilic, s. f. plante labiée des Indes, naturalisée, annuelle, odorante, cordiale, céphalique; écarte les fourmis, basilic cultivé, il y en a deux variétés : celle à feuilles de laitue, et celle à feuilles laciniées ou de chicorée; petit basilic à feuilles aiguës, basilic à feuilles obtuses, basilic vert, basilic violet, basilic commun et celui à grandes fleurs, sont toutes douées d'une odeur suave.

BAZELIKUM, onguent basélicum, basilican, s. m. suppuratif, digère les humeurs, avance la suppuration, étant appliqué sur les plaies et les tumeurs.

BAZIN, basin, s. m. sorte de toile de futaine de coton très-forte, étoffe croisée, fabriquée tout en fil de coton.

BEBERT, St.-Hubert, V. Houbiet. — St.-Albert, évêque de Babin et de Verceuil, assassiné à Saint-Jean-d'Acre en 1214; sa fête le 7 août.

BECHA, bout pointu, s. m. pièce terminée en pointe, extrémités d'une chose.—Pointe, s. f. bout piquant et aigu; bout, extrémité de ce qui va en diminuant; bout où se termine une chose aigue.

BECHAIE, becquée, s. f. ce qu'un oiseau porte dans son bec à ses petits; ce qu'il leur donne à la fois en se dégorgeant, ce que la brochette peut contenir, pour donner la becquée; petite bouchée d'aliment. — Bouchée, s. f. petit morceau d'une chose à manger; plein la bouche. — Acérure, s. f. morceau d'acier préparé pour être soudé à l'extrémité de quelque outil de fer.

BECHETT, béquet, s. m. t. de cordonnier petite pièce ajoutée à un soulier. — Bout, s. m. extrémité d'un corps, d'une chose, d'un espace étendu en long; petite partie d'une chose étendue; reste, petite partie d'une chose longue, ce qui garni l'extrémité; petite partite qui termine un corps, la moindre partie d'une chose. — Fastigié, e, adj. qui s'élève en pointe pyramidale, dont le sommet forme un plan horizontal. — Tirette, s. f. t. de cordonnier, morceau de cuir remis au bout de la semelle d'un soulier usé. — Cîme, s. f. sommet, partie la plus haute d'un arbre, d'une plante, d'un rocher, d'une montagne, pointe des herbes. — Commencement, s. m. naissance, l'endroit où quelque chose commence à paraître, sommité d'une chose. — Extrémité, s. f. le bout, la dernière partie d'une chose. — Commine, s. f. sommet, faîte, cîme, extrémité. — Comble, s. m. faîte d'un édifice, le plus haut degré, plus haut point. — Faitage, s. m. pièce qui termine le faîte, le sommet d'un édifice.

BECHI, becqueter, v. a donner des coups de bec, se battre, se caresser avec le bec; se toucher à peine avec les bouts, joindre près.

BECHOU, pointu, e, adj. qui a une pointe aigue, fugiforme, en carotte, en fuseau. — Aléné, e, adj. t. botanique, terminé en pointe.—Affilé, e, adj. grèle, sans consistance. — Aigu, e, adj. terminé en pointe, en tranchant; piquant, extrémité d'une chose.

BEDANE, piochon, s. m. outil servant à faire des mortaises sans le secours de la tarière.

BEDAU, bedeau, s. m. officier muni d'une baguette et chargé de la police dans les églises, les universités.

BÈD-DIET, en général tous les aliments, s. m. pl. tout ce qui nourri, ce qui se mange, se digère pour l'entretien du corps.

BÈDENN, bec-d'âne, s. m. petit ciselet ou burin à deux biseaux qui forme le coin; on s'en sert pour couper le fer, pour ébaucher les cannelures et les mortaises.—Bec-d'âne, outil d'acier, étroit, taillé en biseaux avec un manche de bois, dont les menuisiers, charpentiers, ébénistes se servent pour faire des mortaises. — Perçoir, s. m. petit outil à manche, dont le fer pointu présente deux arêtes qui coupent le fil du bois, lorsqu'on l'enfonce dedans pour y faire un trou, outil de menuisier. — Biseau, s. m. outil qui sert aux tourneurs et à d'autres ouvriers, dont le tranchant forme un angle aigu.

BEDROIE, lit de misère, s. m. mauvais lit; lit préparé pour les femmes en travail d'enfants; paillasse, grabat, mauvais lit.

BÉFAI, bienfait, s. m. bien qu'on fait à quelqu'un; faveur, bon office, grâce; plaisir utile, plaisir que l'on fait. — Troussé, e, adj. bien troussé, bien fait, bien arrangé.

BÉFAIZAN, bienfaisant, e, adj. qui aime à faire, qui fait du bien aux autres; qui soulage. — Bienveillant, e, adj. qui veut du bien à quelqu'un. — Accueillant, e, adj. qui fait un bon accueil, qui reçoit son monde avec bienveillance.

BÉFAIZANSE, bienfaisance, s. f. inclination à faire du bien aux autres; pratique des bienfaits; libéralité.

BÉ FÈ, bien faire, v. n. s'acquitter de son devoir; réussir; faire des bonnes œuvres, pratiquer la vertu.

BÉ-FON, biens-fonds, s. m. immeubles, biens, ce qu'on possède en fonds de terre, en capitaux, etc.; biens-fonds, biens réels; fonds et très-fonds, le fonds et ce qui en dépend. — Immeuble, adj. 2 g. et s. m. bien-immeuble, immeuble en fonds ou qui en tient lieu; maison, terre, etc.

BEG, bec, s. m. membre d'oiseaux, composé de deux mandipules de corne pointu; pointe d'outil, de plume, etc., angle, pointe. — Béquet, s. m. petit bec. — Baiser, v. a. baiser pris furtivement à l'improviste.—About, s. m. extrémité du bois taillé en équerre; alonge, base du cylindre qui broie le papier, les abouts d'une pièce de terre, propriétés contiguës. — Abouti, e, adj. se dit des pièces qui se répondent par les pointes.

BEGASS, bécasse, s. f. oiseau de passage, échassier, à long bec obtus, plumage roux, noir, cendré; est un oiseau assez connu, elle se trouve presque en tout pays, sa chair est excellente et convient à tous les tempéraments. — *Fé l'begass*, faire la nique à quelqu'un.

BEGASSENN, bécassine, s. f. oiseau de passage à long bec, gros comme la caille, à dos couleur de l'allouette, gorge blanche, entremêlée de noir, pattes vert pâle; ne diffère de la bécasse que parce qu'elle est plus petite et de couleur différente; sa chair est encore plus

délicate. — Bécasseau, s. m. petite bécassine; espèce de vanneau; oiseau différent de la bécasse.

BEGCHAW, arme mucronée, adj. en pointe aigue, saillante, allongée.

BEGCHURON, bechuron, petit bec, bec court, aigu.

BEGFIAIR, grimpereau, s. m. ou pie de muraille, oiseau dont on compte 32 espèces de divers plumages et grosseurs.

BEGNET, beignet, s. m. tranche de fruit entourée de pâte frite à la poèle, était connu des Sarrazins ; on le sert comme entremets.

BEGTÉ, béchotter, v. a. donner un petit labour avec la bêche, t. de jardinier; mangeotter.

BEGTEG, balbutiement, s. m. action de balbutier, défaut de l'organe qui le cause.

BEGUÉ, offenser, v. a. faire une offense, une injure, blesser; piquer, offenser en piquant; s'offenser, se piquer.

BEGUENN, religieuse, adj. et s. soumise par des vœux à la profession de religieuse. — Beguine, s. f. religieuse en Flandre. — Bigote, fausse dévote, dévote superstitieuse, minutieuse. — Beguine, s. f. fille ou veuve retirée du monde dans une maison cloîtrée, sans faire de vœux, pour mener une vie dévote et réglée, instituée à Liége en 1173. — Tendre, adj. se dit d'une personne sensible au mal ou à la fatigue; pleurnicheuse, personne tendre, jeune, délicate aux conversations. — Mère, s. f. religieuse. *V. abaize, mér-abaize.* — Nonne, nonnette, s. f. religieuse; jeune religieuse.—Sœur, s. f. nom de religieuse. — Sœur-écoute, s. f. religieuse qni assiste. — Moinette, s. f. petite religieuse. — Moinesse, s. f. religieuse. — *d'ospitau*, sœur de la charité, sœur grise; cette admirable institution est due à la piété de Louise Marillac et à celle de Vincent de Paul, son directeur, en 1634. — Miramiones, s. f. pl. religieuses qui élevaient des jeunes personnes et soignaient des malades.

BEGUIN, têtière, s. f. coiffe d'enfant en bas-âge qu'on fiche sur le derrière de la tête. — Béguin, s. m. espèce de coiffe de toile avec une bride pour les enfants.

BEGUINEG, béguinage, s. m. couvent de béguines; espèce de communauté non cloîtrée où l'on ne fait point de vœux.

BEGUINETT, bec-figue, s. m. genre de petit oiseau à peu près de la grosseur de la linotte, à bec effilé, la classe est très-nombreuse. — Bergeronnette, s. f. joli petit oiseau à plusieurs espèces, suit les troupeaux, est très-familier, son chant est doux. — Traquet ou groulard, s. m. tarier, petit oiseau brun du genre du bec-figue. — Bec-figue batard, s. m. ressemble au bec-figue, à l'exception du cri qui le distingue, et n'est point aussi estimé.

BEIE, quille, s. f. petit cylindre de bois, garni au bas d'une frette, servant au jeu de quilles; ce qui en a la forme. — Bille, s. s. f. boule d'ivoire qui sert à jouer au billard; faire la bille, c'est l'envoyer dans le trou, dans la blouse.

BEIN, bien, s. m. ce qui est bon, utile, agréable, avantageux, convenable, louable, estimable, vertueux. *V. bé-fon.*

BEIN AUH, bien aise, adj. et s. 2 g. content, satisfait. — Content, e, adj. de, qui a l'esprit satisfait, qui exprime la satisfaction; visage, air content.

BÉKAR, bécarre, s. f. t. de musique, caractère carré; qui rétablit dans son ton naturel une note haussée ou baissée d'un demi-ton.

BEINAIMÉ, bien-aimé, e, adj. fort chéri, préféré.

BEKTÉ, bégayer, v. n. articuler mal les mots, les prononcer avec peine par défaut de l'organe ou par l'effet de l'ivresse, de la timidité ; parler en hésitant sur les syllabes et les répétant, commencer à parler ; un enfant bégaie. — Bredouiller, v. n. et a. parler d'une manière peu distincte sans articuler.

BEKTEG, balbutier, v. a. n. prononcer mal, en hésitant, sans articuler, fig. parler confusément, sans connaissance suffisante. — Métacisme, s. m. défaut dans la prononciation de L. M.; labdacisme, espèce de grasseyement surtout en prononçant les R. — Ischnophonie, s. m. bégayement par difficulté de joindre les syllabes.—Blésité, s. f. embarras de la langue, difficulté dans l'articulation des mots, balbutiement.

BEKTEU, bègue, adj. 2 g. qui bégaye; qui balbutie, qui prononce confusément.

BEL, belle, s. f. belle femme; maîtresse ; femme prude. — Bellâtre, adj. 2 g. qui a un faux air de beauté; une beauté fade, beauté bellâtre.— Vénus, s. f. déesse de la beauté, fig. très-jolie femme, bien faite. — Vénusté, s. f. beauté, grâce, agrément. — Être appétible, adj. 2 g. désirable ; appétif, ve, adj. concupiscible; qui excite à la concupiscence...

BEL AIR, air pudibond, adj. modeste, qui a de la pudeur naturelle. — Modeste, adj. 2 g. qui a, qui marque de la modestie, femme modeste, qui a de la pudeur; qui n'a pas trop d'éclat.

BEL BAUSEL, rose, s. f. jeune fille fraîche et jolie. — Sirène, s. f. femme très-séduisante, dont la voix touche, pénètre. — Minerve, s. f. fig. femme belle, sage et instruite, ou adroite au travail. — Déesse, s. f. divinité féminine ; très-belle femme; femme la plus belle.

BEL-DAM, belladona, s. f. belle-dame, plante médicinale, à baie vénéneuse; son suc blanchit la peau. — Arroche blanche, belle-dame ou follette, soutanelle, s. f. plante annuelle dont la graine doit être semée claire dans le mois de mars.

BEL-DU-GJOU, hémérocale, s. f. ou fleur d'un jour, lis à fleurs jaunes.—Martagon, lis asphodèle des jardiniers, plante originaire de Sibérie et des forêts humides du Piémont; hémérocale fauve; l'hémérocale de Thumberg et l'hémérocale bleue.

BEL-DU-NUTT, belle-de nuit, s. f. plante à racine nommée mirabilis, très-purgative; c'est dans les espèces de ce genre qu'on a d'abord remarqué le phénomène de fleurs qui ne s'ouvrent que pendant l'absence du soleil.

BEL-FAMM, nymphe, s. f. jeune nymphe, femme jeune, bien faite et jolie. — Papillon, s. m. jeune et jolie femme, très-vive.

BEL-FARENN, affleurage, t. de boul. bonne et belle mouture.

BEL-FEIE, belle-fille, s. f. fille d'un premier mariage du mari ou de la femme, femme du fils. — Bru, s. f. belle-fille, femme du fils par rapport à ses père et mère, fille d'un autre lit.
BELGIK, Belgique, adj. 2 g. de la Belgique, royaume de Belgique, et divisé en provinces, qui sont : Anvers, le Brabant, la Flandre occidentale, la Flandre orientale, le Hainaut, Liége, le Limbourg, le Luxembourg et Namur.
BELMAIN, bellement, adv. fam. doucement, modérément, à la douce.
BEL-MER, belle-mère, s. f. mère de la femme ou du mari ; seconde femme du père.
BEL-SOUR, belle-sœur, s. f. sœur du mari, femme du frère, du beau-frère.
BELVEDAIR, belvédère, s. m. t. d'archit. terrasse, pavillon ; tour sur une maison ; lieu d'où l'on a une belle vue, une vue étendue.
BENAI, banneau, s. m. banne, espèce de tombereau porté sur deux roues, traîné par des hommes ou des chevaux.—Banne, s. f. grande voiture garnie de planches exactement jointes pour les charbons de terre, etc.
BENAIE, bénite, béni, e, consacrée au culte avec des cérémonies.
BENEDICITÉ, bénédicité, s. m. prière avant le repas.
BENEDIKSION, bénédiction, s. f. action de bénir, donner, recevoir la bénédiction, paroles pour bénir, grâce, faveur du ciel.
BENEDIKTIN, bénédictin, e, s. religieux de Saint-Benoit.
BENEFISI, bénéficier, s. m. qui a un bénéfice. — Bénéficier, v. n. tirer profit, bénéficier sur un marché.
BENEFISS, bénéfice, s. m. privilége accordé par le prince ou la loi, profit, gain, lucre, avantage sur ou de quelque chose. — Emolument, s. m. gain, profit, avantage; casuel, surtout d'une charge. — Emoluments, s. m. pl. gages.
BENERISS, trépointe, s. f. bande de peau très-mince qu'on coud entre les deux coutures de bottes et autres.
BENET, locace, adj. 2 g. plaisant, ridicule, popul. qui fait ou dit des choses plaisantes, ridicules.
BENEUT-AIW, eau bénite, s. f. celle que le prêtre a bénite avec les cérémonies prescrites par l'Eglise; on attribue au pape saint Alexandre, martyrisé sous Adrien, l'institution de l'eau bénite. — Eau bénite de cour, s. f. belle promesse sans effets.
BENEUTI, bénitier, s. m. vase à l'eau bénite.
BENI, bénir, v. a. consacrer au culte avec des cérémonies, donner la bénédiction, louer, rendre grâce avec respect et reconnaissance.
BENI-BOIRAI, botte, faisceau, assemblage de diverses espèces de tiges de fleurs que l'on fait bénir par le prêtre le jour de l'Assomption et qu'on brûle en temps d'orage, sert, prétend-on, à détourner l'effet du tonnerre.
BENIHAUF, bénissable, adj. 2 g. qui peut être beni, qui mérite d-être béni.
BENI-PAUKI, Pâques, s. f. pl. bénédiction des rameaux, action de bénir des branches de buis vert, à Pâque fleurie, le dimanche des Rameaux.
BENOBLIGÉ, merci, s. m. remercîment, action de grâce, paroles pour remercier, faire un humble remercîment. — Accisme, s. m. refus simulé d'une chose que l'on voudrait tenir; remercier, refuser honnêtement.
BEN-UREU, bienheureux, se, adj. fort heureux, très-heureux, béatifié, saint ; qui a, qui jouit du bonheur.
BERBI, brebis, s. f. femelle du bélier; fig. pl. chrétiens sous un pasteur. — Brebiette, s. f. petite brebis; la brebis porte sept ans, sa chair est fade, visqueuse et propre à produire des humeurs grossières et un mauvais suc. — Adimain, s. m. grande et forte brebis domestique d'Afrique, à poils rudes, à cornes courtes, à oreilles pendantes avec une espèce de fanon. — Brebis ambiègne, adj f. qui a deux agneaux d'une portée. — Mérinos, s. m. mouton d'Espagne ou de race espagnole.
BERBIZETT, folle fleur ou chaton, s. m. réceptacle de fleurs incomplètes.
BERET, bonnet, s. m. vêtement de tête rond ou carré sans rebords. — Berret, s. m. toque de laine, large toque de femme, coiffure de femme, se fait en mousseline garnie de torsades, en velours, etc.
BERIK, lunette, s. f. verre moulé qui fortifie la vue, son invention est attribuée à un Florentin nommé Salvina Degli Armak, mort en 1317, d'autres l'attribuent à Alexandre Spina mort à Pise en 1313. *V. lunett.* — Partie de la boîte d'une montre qui porte le verre; ouverture ronde des latrines; ronds sur les yeux d'un cheval; trou rond, petite trappe percée d'un trou rond qu'on pose au-dessus des commodités. — Orbière, s. f. cuir hémisphérique sur les yeux d'un mulet. — Bésicles, s. f. pl. lunettes à branches ou fils qui tiennent à la tête, inventées par Alexandre Spina. — Binocle, s. m. lunette à main et à deux branches pour voir des deux yeux. — Lorgnon, s. m. lunette à main et à une branche pour voir d'un œil. — Monocle, s. m. lunette à un seul verre.
BERLENN, berline, s. f. espèce de carrosse entre deux brancards, pour quatre personnes, inventée à Berlin par Philippe Chièse, né à Orange.
BERONDI, faux-plancher, s. m. cloison horizontale à jour, air, plancher, clayonnage au-dessus des granges, etc. — Senet, s. m. senaillère, plancher d'etable pour serrer le foin, la paille pour les bestiaux.
BERSAU, berceau, s. m. voûte en treillage, voûte en plein cintre. — Treille, s. f. berceau recouvert de ceps, ceps élevés contre un mur, un arbre, etc., en berceau avec treillage.
BERWUENN, Berwinne, s. f. petite rivière qui prend sa source à Clermont, baigne Aubel, Charneux, Warsage, Neufchâteau, Julémont, Mortroux, Saint-André, Dalhem, Bombaye, Berneau, Monland, et se jette dans la Meuse.
BERWUETÉ, brouetter, v. a. traîner, transporter en brouette, brouetter du sable, etc. — Culbuter, v. a. renverser, tomber en faisant la culbute, cul par-dessus tête, dégringoler.
BERWUETEU, brouetteur, s. m. qui traîne des personnes en brouette. — Brouettier, s. m. qui transporte des terres, etc., etc., dans une brouette à une roue. — Rouleur, t. de brique-

tier, celui qui rapproche les matériaux avec la brouette. — Galérien, s. m. forçat, militaire condamné à conduire la brouette dans les places fortes et ports de mer.

BERWUETEUZE, brouetteuse, s. f. femme qui brouette dans la bure.

BERWUETT, brouette, s. f. petit tombereau à une roue poussée ou traînée par une personne; coffre de bois monté sur deux pieds et sur une roue placée à l'extrémité des brancards. — *Berwuett (fé)*, faire chou-blanc, s. m. ne pas entrer dans les quilles avec la boule, aller de côté, longer le jeu.

BERZINK, à moitié ivre, étourdi par la boisson.

BÉSEANZE, bienséance, s. f. convenance morale de ce qui se dit ou se fait par rapport aux personnes; conformité au costume, aux mœurs, aux usages, aux temps, aux lieux, à l'âge, au sexe, à l'état, à la condition. — Décorum, s. m. bienséance; apparence de vertu, de décence; garder, observer, conserver le décorum.

BÉSUR, bien entendu, part. et prép. eu égard à son âge, etc.; vu, attendu que, vu que, puisque.

BET, amouille, s. f. lait de la vache qui a vêlé, lait couleur de rose.

BETONE *(ône)*, betoinne, s. f. plante annuelle, croît dans les bois et les lieux ombrageux en Europe, son odeur enivre.

BEU, collusion, s. f. intelligence secrète entre deux ou plusieurs pour tromper un tiers. — Collusoire, adj. 2 g. fait par collusion, convention tacite, simulaire; fraude, tromperie cachée, action de mauvaise foi. — Astuce, mauvaise finesse; leurre, appat pour attirer. — Ruse, s. f. finesse, artifice, moyen pour tromper; faux-semblant, cacher son dessein; leurre, piége pour attraper. — Subterfuge, s. m. ruse pour s'échapper; simagrée, façon de faire affectée, minauderie.

BEUF-A-LA-MODE, fricandeau, s. m. culotte ou tranche de bœuf au four, désossée, lardée, assaisonnée dans un vaisseau juste à sa grandeur, avec couvercle et boucher les bords avec de la pâte; bœuf-à-la-mode, vieux potage de viande et de carottes.

BEUKETT, vasistas, s. m. petite partie mobile d'une porte, d'une portière, d'une fenêtre, petit trou, ouverture pour voir, épier. *V. bo.* — Ventilateur, s. m. petite machine en tôle ou ferblanc dans un carreau de vitre, qui sert à renouveler l'air dans un lieu fermé, et absorber la fumée dans les estaminets, etc. — Juda, s. m. ouverture avec trappe à un plancher, pour voir, entendre ce qui se passe au-dessous.

BEUR, boire, v. a. avaler une liqueur; absol. s'enivrer, boire comme un trou, comme un templier. — Humer, v. a. avaler, aspirer un liquide. — Fonger, v. n. emboire, boire l'encre en parlant du papier. — Buvotter, v. n. famil. boire souvent et à petits coups. — Godailler, v. n. famil. boire à plusieurs reprises et avec excès. — S'enluminer, v. pers. boire à l'excès. — Siroter, v. n. popul. boire avec plaisir, à petits coups et longtemps. — Laper, v. n. boire en tirant l'eau avec la langue courbée, comme font les chiens. — *al santé*, toaster, v. a. et n. porter des toasts, boire en annonçant un vœu, un sentiment pour ou contre une personne ou pour un évènement heureux, la coutume est très-ancienne et fut universellement en usage parmi nos aïeux et est encore usitée parmi nous. — Trinquer, v. n. fam. boire, en choquant le verre, à la santé l'un de l'autre; boire, chocailler, choquer souvent les verres, boire. — Faire des brindes, boire, toast ou santé, ce qu'on boit à la santé.

BEURLAND VAG, taurellière, s. f. vache taurellière, sujette à avorter par les efforts de ses mugissements continuels.

BEURLÉ, beugler, v. n. mugir, meugler; fig. jeter de hauts cris, pousser des hurlements. — Hurler, v. n. pousser des hurlements, des grands cris de douleur, des cris féroces, crier comme un forcené. — Rugir, v. n. faire beaucoup de bruit étant en colère, écumer, manifester involontairement sa colère.

BEURLEG, hurlement, s. m. cri lugubre et prolongé du loup, du chien; fig. cri violent de douleur, de colère de l'homme. — Mugissement, s. m. action de mugir. — Beuglement, s. m. cri, mugissement, meuglement du bœuf, de la vache.

BEURR, bure, s. f. puits profond des mines de charbon de terre et d'autres minerais. — *d'aireg*, canal d'airage, tuyau destiné à l'introduction de l'air extérieur dans les ouvrages des mines, puits et galerie souterraine.

BÉVEILLAN, bienveillant, e, adj. qui veut du bien à quelqu'un.

BÉVEILLANSE, bienveillance, s. f. affection; bonne volonté, disposition favorable envers quelqu'un.

BÉ-VEYOU, bien vu, e, adv. qui est désiré, aimé, estimé, vénéré, reconnaissant, être bien vu.

BÉVITT, bientôt, adv. dans peu de temps, dans peu, en peu d'instants; soudain, qui vient tout à coup.

BÉVNAW, bienvenue, s. f. entrée dans un corps, un atelier; arrivée dans un lieu, gratification, régal que l'on offre ou reçoit d'un nouveau compagnon.

BÉVNOU, bienvenu, e, adj. et s. bien reçu, regardé de bon œil, bien venu.

BEVUE, erreur, s. f. fausse opinion; faute, méprise du jugement qui approuve ce qui n'est pas vrai; égarement, écart de la raison. — Méprise, s. f. erreur de jugement, de sentiment, faute de celui qui se méprend. — Inadvertance, s. f. méprise qui en résulte; faute commise par inadvertance. — Berlue, s. f. éblouissement passager, bleuette dans les yeux; suffusion, méprise, aveuglement, avoir la berlue, juger mal. — Hallucination, s. f. t. de médecine, illusion des yeux; fig. méprise, bévue, erreur.

BEYATUS, béat, adj. et s. t. de jeu, exempt de jouer, qui ne paie pas au repas; béatus plus usité.

BEZASS, BEZESS, besace, s. f. sorte de sac fendu par le milieu, formant deux poches, servant aux mendiants. — Besacier, celui qui porte la besace.

BEZOGN, besogne, s. f. ouvrage, travail, action; effet du travail, son résultat, affaire embarrassante.

BEZE, stupéfait, adj. surpris, étonné, interdit et immobile, offensé; injure de fait ou de paroles choquantes; offensé, qui a reçu une offense.

BI, biez, s. m. canal qui conduit l'eau sous la roue d'un moulin à foulon, à farine, à tan, etc., bief, canal conduit de l'eau. — Abée, s. f. ouverture pour le passage de l'eau qui fait tourner un moulin, baie, bée. — Pertuis, s. m. trou; ouverture d'une digue, passage étroit dans une rivière, où il y a peu d'eau pour la rendre plus haute et faciliter la navigation, soit à écluse ou batardeau. — Chenal, s. m. courant d'eau bordé de terres en talus; courant d'eau pour un moulin; rivière factice, dont l'eau est retenue par des écluses.

BIAIR, biais, s. m. ligne oblique, t. de couturière, faux plis sur une robe avec un morceau de l'étoffe posé de biais, ligne, morceau coupé en biais, etc., platitude, bande de satin coupée en biais et cousue à plat. — Obliquité, s. f. inclination d'une ligne, d'un plan sur un autre.

BIAL, bouleau, s. m. arbre à bois blanc, à branches menues, à fleurs en chatons ou amentacée, arbre droit, s'élevant jusqu'à 70 pieds, ses feuilles servent pour la teinture, ses branches à faire des balais, bouleau commun, boulard ou bois balais. — Bouleau pleureur, variété pittoresque à rameaux pendants, convient à certains sites. — Bouleau-merisier ou odorant, cet arbre parvient à la hauteur de 60 pieds et plus, originaire de la Virginie et du Canada.—Bouleau noir ou à canot, ainsi appelé à cause de la couleur de son écorce, originaire de la Russie.

BIARDE, débillarder, v. a. dégrossir une courbe, soit à la scie ou au fermoir, afin qu'elle soit prête, corroyée.

BIB, bible, s. f. l'Ecriture sainte; livre de l'ancien et du nouveau Testament, sainte bible, bible latine, grecque, etc.

BIBETT, S^te^.-Elisabeth, s. f. femme de Zacharie, mère de S^t^.-Jean Baptiste; mourut dans une caverne de la Judée; il y a quatre saintes de ce nom; une autre, fille d'André, onzième roi de Hongrie, troisième de Schonaugie, abbesse; la quatrième, fille de Pierre, roi d'Aragon.

BIBISS, pou, s. m. vermine, insecte ovipare, hexapode et aptère. — Vermine, s. f. insectes malpropres, nuisibles et incommodes, t. enfantin. — Petite bête, mot enfantin, parce qu'ils ne peuvent désigner les noms des insectes, etc.

BIBLIOGRAF, bibliographe, s. m. qui connaît les livres, leur prix et leurs éditions, et forme des catalogues. — Bibliophile, s. m. celui qui aime les livres. — Bibliomane, s. m. qui a la passion des livres, les entasse. — Bibliolâtre, adj. s. qui possède beaucoup des livres sans les connaître. — Bibliomanie, s. f. manie, passion excessive des livres, de les entasser. — Bibliotaphe, s. m. qui ne communique pas ses livres; ses livres rares. — Bouquiniste, s. m. marchand de livres vieux, de hasard.

BIBLIOTEK, bibliothèque, s. f. lieu où il y a beaucoup de livres en ordre; armoire, amas de livres en ordre; les juifs sont le premier peuple qui ait eu une bibliothèque; bibliothèque bleue, recueil des contes populaires. — Archives, s. f. pl. anciens titres; chartes; lieu où on les garde; dépôt d'actes, des lois.

BIBLO, bilboquet, s. m. outil de perruquier pour friser les cheveux.

BIBRON, biberon, s. m. vase à bec ou tuyau pour boire ou faire boire, surtout pour les enfants.

BICHOF, béchof, s. m. punch anglais avec du vin, du citron, etc.

BIDET, porte-choux, s. m. petit cheval de jardinier. — Bidet, s. m. petit cheval. — As, s. m. point seul marqué sur une carte, sur la surface d'un dé.

BIDON, broc, s. m. vase de bois à goulot pour les vins, les liqueurs. — Fourreau, jaquette d'enfant en bas-âge, en forme de paletot.

BIÈGRAIE, bergerie, s. f. lieu, étable où l'on enferme les moutons, les brebis.

BIÈGRESS, bergère, s. f. qui garde les moutons. — Bergerette, s. f. diminutif de bergère. — Pastourelle, s. f. petite bergère.

BIELL, tirant, s. m. pièce mince de bois où sont attachées les cordes d'un violon.

BIERGI, berger, s. m. qui garde les moutons; pastoureau, petit berger. — Pasteur, s. m. berger.

BIERNAW, Bernean, s. m. commune du canton de Dalhem, et arrondissement de la province de Liége.

BIESMAIN, bêtement, adv. en bête, stupidement, sottement; action, discours d'un sot. — Bonnement, adv. de bonne foi, simplement, naïvement, sans finesse. — Sottement, adv. d'une manière sotte. — Gauchement, adv. famil. avec maladresse, gaucherie. — Stupidement, adv. d'une manière stupide.

BIESS, insecte, s. m. petit animal à corps composé d'anneaux ou de segments, et pattes articulées.

BIESS, bête, s. f. adj. animal irraisonnable, bête sauvage, féroce, brute; simple, sans esprit.— Bêta, s. m. très-bête; nicaise; gribouille. — Animal, s. m. être organisé et sensible, être qui croit, vit et sent, personne stupide, grossière, butor, buche; bonasse. — Animalcule, s. m. animal microscopique, ovipare, vivipare où se propagent par division, des atômes animés, ce sont des globules. — Brute, s. f. animal irraisonnable, homme qui n'a ni esprit, ni raison; idiot, bestiasse, pécore, ignare, bénet, niais, badaud.—Rustaud, adj. et s. m. grossier qui tient du paysan; brutal, impoli, grossier; personne, mine, façon, manière, ton rustaud, nigaud. — Bétail, s. m. troupeau de bêtes à quatre pieds, qu'on mène paître; bestiaux, animal vivipare qui met au monde ses petits tout vivants. — Corpuscule, s. m. petit corps, atôme. — Etre, s. m. ce qui est. — Idiot, s. m. stupide, imbécile, qui n'a pas d'idée, faible d'esprit.—Gauche, s. f. ridicule, maladroit, qui agit avec maladresse, gaucherie. — Obtus, s. m. sans pénétration. — Grossier, s. m. rude, peu civilisé.—Ignorant, s. m. qui n'a point de savoir, d'étude, illetré;

nicodème, grand niais; sot à triple étage. — Sot, s. m. sans esprit, sans jugement; stupide, grossier, qui fait, dit des sottises, jocrisse, jobard, jobelin, homme crédule, maladroit. — Bardot, s. m. celui qui supporte le travail ou les injures, les plaisanteries des autres. — Simple, s. m. sans malice et de peu d'esprit, insensé, qui n'a pas de sens.

BIESTIRAIE, bêtise, s. f. défaut d'intelligence; ignorance crasse; sottise, stupidité, action, discours d'un sot. — Baliverne, s. f. sornette, discours frivole. — Billevesée, s. f. discours frivole, conte vain et ridicule, frivolité, bévue. — Butorderie, s. f. balourdise, ineptie, grossièreté, action, propos de butor. — Impéritie, s. f. ignorance dans sa profession, défaut d'habileté, dans un art, un état. — Anerie, s. f. grande ignorance de ce qu'il faut savoir, faute grossière, grande, funeste; fière anerie. — Balourdise, s. f. caractère du balourd; chose dite ou faite mal à propos et sans esprit, stupidité. — Lourderie, s. f. faute grossière contre le bon sens, la bienséance, sottise, conduite, action d'un sot.

BIETÉ, quiller, v. n. tirer pour l'ordre du jeu aux quilles; jeter les quilles, redresser les quilles renversées par la boule.

BIETEU, quilleur, s. m. celui qui redresse, qui range sur le quiller les neuf quilles et renvoie les boules.

BIETMÉ, St.-Barthélemi, un des douze apôtres, on dit qu'il fut écorché vif en Arménie.

BIETRAN, St.-Bertrand, il y en a deux de ce nom.

BIETT, conduit, s. m. t. de tondeur, main droite qui soutient la force sur la table à tondre le drap, sorte de palette de bois, de forme triangulaire, d'environ deux pieds, qu'on attache à la force pour pouvoir la soutenir. — Petit filet, s. m. ou carré, petite moulure carrée qui en accompagne ou en couronne une plus grosse.

BIFTEK, bifteck, s. m. tranche de bœuf farcie et assaisonnée.

BIG, abec, s. m. amorce, appat pour attraper, partie d'aliment mis dans un piége, à un hameçon. — Petite boule pour comprimer l'air de canonnière, pour jeter en soufflant; globe, globule, petit corps sphérique. — Bourbotte, s. f. ver blanc pour amorcer les poissons; mouche, insectes qui servent d'appat; asticot. — Proie, s. f. ce que les animaux carnassiers ravissent pour le manger.

BIGAU, patrouillage, s. m. saleté qu'on fait en patrouillant dans l'eau; margouillis, vase, eau répandue.

BIGJOU, bijou, s. m. chose jolie bien faite, se dit de ce qui sert à la parure, à l'ornement d'un petit tableau, etc., d'une maison, d'un appartement joli, se dit des personnes, d'un enfant aimable et docile. — Bonbonnière, s. m. petite maison rangée avec beaucoup de goût et de propreté; sorte de voiture faite en forme de bonbonnière.

BIGJOUTREIE, bijouterie, s. f. fabrique, commerce de bijoux en métal ou pierres précieuses, profession de bijoutier, qui les fait, les vend, celui qui les aime. — Joaillerie. s. f. art, métiers, marchandises, commerce de joaillier, bijoux; pierrée, art de les fabriquer, de les tailler. — Bijouterie de composition, de pierre artificielle, bijouterie en faux est une de celles dont les produits sont les plus soignés et les plus remarquables; bijouterie en émail, est la plus distinguée de cette partie, on range la bijouterie en fin, bijouterie en argent, en faux et en acier, en fil de fer et de Berlin.

BIGO, cafard, e, adj. bigot, hypocrite; qui affecte la dévotion sans en avoir; marchand de reliques. — Bigot, e, adj. hypocrite, faux dévot, dévot outré et superstitieux.

BIGOINN, bigorne, s. f. espèce d'enclume dont un bout fini en pointe pour arrondir, l'autre carré, percé d'un trou. — Bigorneau, s. m. petite bigorne, bigorne à chanteplure de ferblantier. — Belle outil, s. f. espèce de petite enclume très-étroite, longue, un peu convexe et portative, à deux cornes. — Potence, s. f. les chaudronniers s'en servent à deux bras, l'un forme une table pour planer, et l'autre une espèce de tas. — Tas, s. m. espèce de petite enclume ou cube de fer dont la surface est acérée.

BIGOTREIE, bigoterie, s. f. caractère du bigot, dévotion outrée, superstitieuse, fausse piété, hypocrisie, bigotisme, égoïsme divinisé. — Cafardage, s. m. cafarderie, s. f. hypocrisie, dévotion grossièrement affectée; manière de cafard.

BIH, biche, s. f. femelle du cerf et plus petite que lui, elle n'a point de bois; on distingue sa trace, ses allures sont plus courtes; ses mamelles sont au nombre de quatre, elle porte huit mois et quelques jours.

BIHAI, caprice, s. m. fantaisie, boutade, saillie d'esprit, d'imagination, bizarrerie. — Biais, s. m. ligne oblique, de travers, moyen détourné de succès, de conciliation, sens divers d'une chose. — Boutade, s. f. caprice; saillie d'esprit ou d'humeur. — Fantaisie, s. f. faculté imaginative; esprit, idée, pensée fugitive, bizarre, désir frivole momentané. — Plante exotique, étrangère, qui ne sont pas naturelles au pays, qui n'y croissent pas.

BIHAI (ÈT), en biais, s. m. t. de couturière, faux pli sur une robe avec un morceau de l'étoffe posé de biais, de travers; couper en ou de biais. — Basile, s. m. pente ou inclination du fer d'un rabot, d'une varlope et tous les outils de menuisier qui sont montés dans le fer.

BIHE, bise, s. f. vent sec et froid du Nord. — Aquilon, s. m. vent du Nord; aquilon glacial, pl. vents froids, orageux.

BIHI, venter du Nord; aquilon glacial, forte bise, souffler du Nord, faire un vent de bise.

BIKET, biquet, s. m. cabri, jeune chevreau; il doit avoir moins de six mois, plus tard on le nomme bouc-chevrillard, petit chevreuil, faon de chevrette.

BIKTÉ, biqueter, v. a. mettre bas en parlant de la bique, de la chèvre. — Biqueter, v. a. peser avec le biquet. — Chevretter, v. a. mettre bas en parlant de la chevrette, femelle du chevreuil.

BIKETT, s. f. femelle du bouc. — Bique, s. f. chèvre qui allaite, femelle du bouc.

BIL, bile, humeur du corps animal séparée dans le foie; fig. famil. humeur, colère. — Billaire, adj. 2 g. conduit, pore biliaire, de la bile,

pierre biliaire du foie. — Graillon, s. m. excrétion épaisse de la poitrine qu'on jette par la bouche. — Pituite, s. f. flegme, humeur aqueuse, lympatique et visqueuse, âcre, épaisse. — Dysanagogue, adj. matière visqueuse qu'on ne peut que difficilement expectorer.

BILARD, gelif ou gélivure, s. f. maladie des arbres gelés, fente de bois causée par le froid; gélissure. — Gerçure, s. f. petite crevasse dans le bois, le plâtre et les ouvrages en bois; fendillé, écorce, bois fendillé.

BILÉ, crevassé, adj. fente de ce qui crève, s'entr'ouvre; gerce, se gercer, se dit du bois, etc., d'une superficie qui se fendille. — Ébaroui, e, adj. desséché, fendu par le soleil.

BILET, souffrance, s. f. on appelle effet en souffrance tout billet de commerce retardé qui n'est point acquitté à son échéance. — Billet, s. m. petite lettre missive sans formule; annonce, écrit imprimé ou à la main que l'on distribue pour avertir; promesse par écrit de payer, de faire payer; promesse sous seing privé, reconnaissance, etc.; rouleau de papier pour tirer la loterie ou au sort; effet public de banque, de commerce, avis, avertissement. — Traite, s. f. lettre de change tirée sur quelqu'un à l'ordre d'un tiers.—Bulletin, s. m. certificat de pièce dans une administration; billet pour loger des soldats; certificat de santé, de conduite, etc. — Avis, s. m. avertissement, nouvelles demandées, reçues; reavis, second avis. — Circulaire, adj. 2 g. lettre circulaire par laquelle on informe plusieurs personnes d'une même chose. — Lettre de change, s. f. mandement d'un banquier sur un autre.

BILEU, bilieux, se, adj. et s. qui abonde en bile; fig. colérique, irascible, humeur, tempérament, complexion bilieuse. — Pituiteux, se, adj. et s. qui abonde en pituite; qui y est sujet, tempérament pituiteux.

BILIARD, billard, s. m. jeu de billes sur une table drapée, cette table, lieu où elle est, instrument pour pousser les billes.

BILIARDÉ, billiarder, v. n. toucher deux fois sa bille, pousser deux billes à la fois.

BILION, billion, s. m. mille millions, milliard. — Billon, s. m. monnaie de cuivre pur ou mêlé d'argent; monnaie d'alliage ou défectueuse destinée à la fonte.

BILIONEG, billonnage, s. m. altération de la monnaie; trafic de billonneur.

BILIONEU, billonneur, s. m. qui altère la monnaie et la distribue, qui billonne.

BILO, billot, s. m. tronçon, morceau de bois gros et court sur lequel les tourneurs préparent le bois. — Billot d'ardoisier, pièce de bois cylindrique dont on se sert pour tailler les ardoises et les rondir; billot d'artificier. — Billot d'orfèvre, morceau de tronc d'orme au milieu duquel on fixe une enclume.

BILOK, prune, s. f. fruit à noyau du prunier.

BILOKI, prunier, s. m. arbre qui porte les prunes.

BILSEG, s. m. balancement, s. m. mouvement alternatif d'un corps qui balance; fig. hésitation. — Tangage, s. m. balancement du vaisseau de l'avant à l'arrière et réciproquement; roulement, mouvement de ce qui roule.

BILSI, balancer, v. a. faire mouvoir en balançant, pencher tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, se faire hausser et baisser allternativement. — Bercer, v. a. mouvoir dans et avec le berceau pour endormir.

BILSOU, berce d'un berceau, s. f. pièce en demi-rond en fer ou en bois sous le berceau pour le faire mouvoir.

BILTÉ, billeter, v. a. attacher des étiquettes, mettre une étiquette; distinguer par des étiquettes; distribuer des billets de logement aux militaires; numéroter, coter, mettre des numéros; quiller, remettre les quilles sur le quillier.

BIN, bien, s. m. ce qui est bon, utile, avantageux, convenable, louable, estimable; plaisir, joie, fortune, ce qu'on possède en fonds de terre, en capitaux, etc.; bonheur, avantage, faveur, grâces, etc. etc.; bien décent, conforme à la décence. — Bien adventif, adj. provenant de succession collatérale ou d'une donation.—Biens, pl. meubles et immeubles, etc.; possession en général, terres, maisons, meubles, argent, effets, etc. — Bien-fonds, bien immeuble, adj. 2 g. immeuble en fonds ou qui en tient lieu; maisons, terres. — Biens ruraux, s. m. pl. biens situés à la campagne, des champs, qui les concerne. — Bien patrimonial, adj. de patrimoine, venu de succession du père ou de la mère. — Biens domaniaux, s. m. pl. qui vient de patrimoine royal; biens nationaux, propriété territoriale; leur régie. — Biens paraphernaux, adj. pl. qu'une femme se réserve dans un contrat. — Air séant, e, adj. décent, qui sied bien, convenable.

BINAMAIE, charmeresse, s. f. femme qui sait se faire aimer, qui emploie divers moyens pour subjuguer le cœur. — Aimable, adj. 2 g. digne d'être aimée, qui possède les qualités propres à plaire. — Bien-aimée, s. f. fort chérie, préférée; chérie, digne d'être aimée.

BINAMAIESUTÉ, amabilité, s. f. caractère d'une personne aimable; qualité de l'être aimable.

BINAUH, rassasié, rassasiement, s. m. état d'une personne rassasiée, qui a satisfait son appétit; repu, content, bourré. — Bien aise, adj. 2 g. content, satisfait. — Désafamé, e, adj. personne dont la faim est apaisée. — Bien content, e, adj. qui a l'esprit satisfait de quelqu'un, de quelque chose; qui approuve.

BIN AUHI, aisé, e, adj. chose aisée, facile, libre, dégagée; commode, clair et coulant, exempt de contrainte. — Facile, adj. 2 g. aisé à faire, à comprendre, qui donne peu de peine.

BINAUHSUTÉ, contentement, s. m. joie, satisfaction, plaisir; sentiment qui rend l'âme tranquille, état d'un cœur, d'un esprit content. — Satisfaction, s. f. contentement, joie, plaisir, action par laquelle on répare une offense.

BIN-AVAN, bien avant, adv. marque le mouvement, le progrès, la profondeur, l'antériorité, en avant.

BINÉ, biner, v. n. t. de liturg. dire deux messes le même jour; desservir deux églises; biner, donner une seconde façon à la terre.

BINETT, béquille, s. f. binette de maraîcher,

espèce de binette : outil dont le manche fait un angle droit avec le fer, et qui sert aux différentes façons que l'on donne aux plantes potagères; il y en a de plus ou moins longues.

BIN-LAUG, bien large, adj. qui a beaucoup de largeur, grand, l'opposé de mesquin, de maigre, de sec.

BIN-LON, bien loin, adv. prép. à grande distance, dans un pays éloigné, loin de soi.

BINOK, binocle, *V. berik.*

BION, mastigadour, s. m. instrument de fer qu'on met dans la bouche des chevaux pour exciter leur salive et leur donner de l'appétit. — Mastigadour, s. m. mors pour faire écumer. — Masticatoire, s. m. ingrédient que l'on mâche pour purger la pituite.

BIOT, billot, s. m. *V. bilot.*

BIR, bière, s. f. boisson faite avec de l'orge ou du blé et du houblon, est la liqueur la plus ancienne et la plus en usage, elle porte différents noms, suivant sa qualité et l'endroit où on la fabrique, son origine est fort ancienne ; curmi, sorte de bière. — Hougarde, s. f. bière blanche très-douce des environs de Bruxelles; alambic, aussi bière de Bruxelles. — Faro, s. m. bière forte de Flandre, de Bruxelles. — Bière vin ou porter, enivre comme le vin, cette boisson a la couleur dorée et un peu du goût du vin du Rhin. — Brancard, s. m. litière à bras; lit portatif. — Civière, s. f. sorte de brancard pour porter à bras. — Sandapile, s. f. civière pour les enterrements. — *Bir-aiglaiss,* aile, ale, ele, s. f. bière anglaise, porter, est connue dans tous les pays; celle de Londres est réputée la meilleure.

BIRAU, cénotaphe, s. m. tombeau vide dressé à la mémoire d'un mort, de quelqu'un dont on n'a pas le corps; sarcophage, tombeau.

BIRIBI, pirouette, s. f. jouet d'enfants, petit rond avec un pivot pour le faire tourner; biribi, jeu de hasard.

BIRLANSI, balancer, v. a. tenir en équilibre, en suspens, faire mouvoir en balançant, pencher tantôt d'un côté, tantôt d'un autre. — Brandiller, v. a. mouvoir de çà et de là. — Se brandiller, v. pers. se balancer avec une corde, etc., pencher de côté et d'autre. — Branler, v. a. agiter, mouvoir, remuer, faire aller de çà et de là. — Se branler, v. pers. s'agiter, se remuer, être agité.

BIRLANZE, bascule, s. f. jeu d'enfants, levier dont le point d'appui est au milieu, l'on se place en contrepoids pour se brandiller, branler. — Balançoire, s. f. pièce de bois en équilibre ou corde attachée lâche par les bouts pour se balancer. — Escarpolette, s. f. siége suspendu vacillant ou mis en équilibre pour être balancé. — Brandilloire, s. f. balançoire de cordes ou de branches. — Branloire, s. f. planche en bascule pour se soulever tour à tour.

BIRLOUZE, dégringoler, v. a. sauter, descendre vite et malgré soi; tomber, être emporté de haut en bas.

BIROUG, birouche, s. f. voiture légère pour la chasse. — Wiski, s. m. sorte de voiture légère et élevée, inventée par les Anglais, à qui nous l'avons emprunté en 1788.

BIS-BISS, bisbille, s. f. petite querelle entre amis, dissension sur des futilités. — Brouillerie, s. f. mésintelligence, querelle, dissension, dispute; bévue. — Désaccord, s. m. désunion des esprits, des sentiments. — Discorde, s. f. dissension, divisions entre les personnes, entre les passions. — Désunion, s. f. mésintelligence entre des familles, des amis. — Dissension, s. f. contestation, dispute. — Mésintelligence, s. f. défaut d'union, de concert, brouillerie, dissension entre des personnes qui ont été ou devraient être de bonne intelligence.

BISKAN, contrariant, e, adj. empêchement, difficulté dans la poursuite d'une chose, dans un dessein, une entreprise.

BISKAYEN, biscayen, s. m. projectile en fonte ou en fer, de la grosseur d'un œuf; sorte de long fusil à gros canon et qui porte très-loin.

BISKE, bisquer, v. n. pester, fumer, avoir du dépit, de l'humeur, du regret, famil. pop. — Pester, v. n. murmurer vivement, parler avec aigreur, fumer, être de mauvaise humeur, biscorner. — Enrager, v. n. être saisi de colère, avoir du dépit, un désir ardent de... — Endiabler, v. n. endever. — Fouetter, v. a. et n. fouetter avec un fouet garni d'une mèche nouée pour fouetter la toupie, jeter la toupie au long en la fouettant.

BISKOIRNÉ, biscornu, e, adj. irrégulier, mal bâti, mal fait; esprit, ouvrage biscornu.

BISKOIRNETT, recoin, s. m. petit coin caché, coin biscornu, irrégulier.

BISKOU A TEG, xanthium, s. m. plante aquatique, apéritive, chasse le gravier, les feuilles pour les tumeurs, scrofuleuse.

BISKUD, biscuit, s. m. pain cuit deux fois, plat et sans mie pour la marine, pain de galette très-cuit une seule fois, tranche de pain blanc séchée au four, se gonfle considérablement dans le bouillon et soupes diverses; biscuit de mer, de campagne. — Biscotte, s. f. genre de pâtisserie qui se délaie en bouillie pour les enfants nouveau-nés. — Biscotins ou diabletins, s. m. pl. sorte de pâtisserie très-dure, qui se forme de fleurs de farine ou fécule, blanc d'œuf et lait. — Biscuits, s. m. pl. portions de la chaux qui n'ont pu se dissoudre dans le bassin, lors de l'éteignage. — Biscuit, s. m. sorte de porcelaine d'un blanc mât, sans vernis; pâte de porcelaine.

BISTOKET, bistoquet, s. m. sorte de grosse queue de billard, à masse et bout aplati et recourbé.

BISTOURI, amphismèle, s. f. instrument à deux tranchants pour disséquer les os ; bistouri tranchant de deux côtés, scalpel. — Bistouri, s. m. instrument de chirurgie pour faire des incisions, sont en forme de petits couteaux ; il y en a des droits et des courbes.

BITUM, bitume, s. m. matière liquide, épaisse, noir, huileuse, inflammable, limon gras, visqueux, adhérent.

BIVAK, bivac ou bivouac, s. m. garde extraordinaire de nuit dans un camp et en plein air ; armée au bivac, campée en plein air.

BIVAKÉ, bivouaquer, v. n. t. milit. passer la nuit au bivouac, à l'air; camper.

BIXMUD, bismuth, s. m. métal très-fusible, blanc jaunâtre, en larmes ; marcassite d'étain de

glace, donne avec l'acide nitreux, le blanc de fard ou bismuth.

BIZE, va et vient, s. m. petit jouet d'enfants fait d'un noyau de pêche troué, dans lequel on passe un petit bois en travers; l'on fiche un bout dans une pomme qui, au moyen d'une aiguillée de fil sur l'autre bout, fait tourner et détourner la pomme. — Emigrette, s. f. jeu d'enfants, petite poulie qu'on lance par une secousse de la main, qui revient en roulant sur la ficelle qui la tient.

BIZAR, bizarre, adj. 2 g. fantasque, capricieux, extravagant; extraordinaire, singulier, hors de l'ordre commun. — Cocasse, adj 2 g. plaisant, ridicule, popul. — Grotesque, adj. 2 g. ridicule, extravagant, bizarre. — Hétéroclite, adj. qui s'écarte des règles, irrégulier, bizarre; homme, humeur, édifice, nom, plante.

BIZARMAIN, bizarrement, adv. d'une manière bizarre.

BIZARREIE, bizarrerie, s. f. caprice, humeur, action bizarre; inconstance, singularité excessive; bigarrure choquante, bizarre.

BIZAW, bisaigre, s. f. outil de fer acéré des deux bouts, un en bec-d'âne, l'autre en ciseau, et une poignée au milieu. — Toton, s. m. espèce de dé à quatre faces marquées des lettres P. prenez, M. mettez, R. rien, T. tout, traversé par une cheville sur laquelle, avec les doigts, on le fait tourner; jeu d'enfants. — Sabot, s. m. jouet d'enfant. — Tire-bouler, s. m. outil de charpentier pour dégauchir les dedans des mortaises.

BIZE, prêle ou queue de cheval, sorte de fougère, il y a huit espèces de cette plante; la grande prêle croît dans les lieux marécageux, ses tiges sont si rudes qu'on s'en sert pour polir le bois et même le fer en l'appliquant fortement contre les pièces qu'on veut polir.

BIZÉ, polir avec de la prêle, polir avec la bisaigre de cordonnier. — Enlever, v. a. emmener, ravir, rapt, enlèvement d'une fille, d'une femme, d'un fils de famille, d'une religieuse; aller, courir avec vitesse, comme le vent, fuir, s'éloigner avec vitesse; gambader. — OEillet bizarre, extraordinaire, singulier, qui change de couleur d'une année à l'autre; biser, devenir bis. — Faire des gambades, des sauts sans art, se dit de la vache tourmentée par les mouches et la chaleur; gambader.

BIZEG, rapt, s. m. enlèvement par violence ou séduction d'une fille, d'une femme, etc. — Ravissement, s. m. enlèvement avec violence, rapt. — Enlèvement, s. m. action d'enlever une personne, une chose malgré le propriétaire.

BIZEK, bisaigre, s. m. bois, outil de cordonnier avec des marches différentes pour polir les bords des semelles et talons de souliers. — Bizé, s. m. outil de buis de cordonnier pour polir, lisser. — Bizègle, outil pour lisser. — Astic, s. m. gros os pour lisser. — Bissexte, s. m. jour ajouté au mois de février tous les quatre ans. L'année bissextile a pris ce nom depuis 46 ans avant J.-C. que Jules César trouva bon de réformer le calendrier.

BIZEU, fromage à la pie, espèce de fromage mince carré dans lequel on y mêle de la semence de fenouil.

BIZO, biseau, s. m. outil qui sert aux tourneurs et à d'aures ouvriers, dont les tranchants forment un angle aigu. — Biseaux, s. m. pl. ce sont des morceaux de bois en glacis qui servent à entourer les pages des formes ou planches d'imprimerie.

BIZOIE, moule de bouton, petit rond en plateau enveloppé d'une étoffe pour attacher les vêtements, est en bois ou en os.

BLAGUÉ, blaguer, v. n. dire des choses vaines, des mensonges avec une assurance effrontée. — Habler, v. n. parler beaucoup avec vanterie et exagération; mentir, fanfaronnade de mauvais ton. — Bavarder, v. n. parler beaucoup et indiscrètement ou de choses frivoles.

BLAGUEG, bavardage, s. m. action de bavarder, discours du bavard; propos insignifiant. — Blague, s. f. propos de peu de valeur, mensonge, fanfaronnade. — Hablerie, s. f. vanterie, exagération, ostentation, mensonge.

BLAGUEU, hableur, se, s. m. qui hable, grand hableur. — Blagueur, s. m. et adj. celui qui blague; hableur, babillard, fanfaron de mauvais ton, — Fanfaron, ne, adj. celui qui fait le brave sans l'être, qui se vante trop de sa bravoure, de son talent.

BLAK, blague. *V. blagueg.* — Blague, s. f. vessie ou sac à renfermer du tabac. — Blade, blague et blaque, s. f. poche de pelican.

BLAMAIE, flambillon, s. m. petite flamme; les bois menus flambés.

BLAMAN, flambant, e, adj. tison flamblant, qui jette de la flamme; être vif comme la poudre, avoir le sang bouillant. — Flamboyant, e, adj. qui flamboie, jette de la flamme, brûle.

BLAMAUR, flamme, s. f. partie subtile et lumineuse du feu vif, dévorante flamme, fumée embrasée.

BLAME, flamber, v. a. passsr sur ou par le feu; passer sur la flamme. — Flamber, v. n. jeter de la flamme. — Flamboyer, v. n. jeter un grand éclat, jeter de la flamme.

BLAMM, flamme, flamèche, s. f. étincelle de lampe, de chandelle, etc.; petite parcelle enflammée qui voltige.

BLAN, rehauts, s. m. pl. t. de peinture, les endroits les plus éclairés; blancs dans la gravure; lacune, intervalle blanc dans les écritures. — Marginal, e, adj. pl. marginaux, qui est à la marge; note, addition marginale; blanc-seing, intervalle non écrit dans un acte. — Blanc, che, adj. réunion de toutes couleurs; contraste du noir, couleur blanche pure, l'opposé de sale; blanc, couleur de lait, de neige; papier blanc, pur, innocent, sans défaut, sans taches, fard, marque blanche, but où l'on tire; espace entre les lignes, réglette qui les sépare, maladie des cheveux; blanc de rhazis, onguent de cire d'huile et de céruse. — Albâtre, s. m. espèce de marbre transparent, veiné; dépôt calcaire, substance gypseuse très-blanche; il y en a de plusieurs sortes. — Alabastrite, s. f. faux albâtre, blanc du commerce; pierre gypseuse, chaux sulfatée, compacte, servait de vitres aux anciens.

BLAN-BART, troëne, s. m. grand arbrisseau, joli par ses fleurs blanches ramassées comme le lilas, lui succède des baies noires comme le génevrier.

BLAN-BAYET, aubère, adj. 2 g. cheval aubère, couleur de la fleur du pêcher, entre le blanc et le bai.

BLAN-BEG, blanc-bec, s. m. jeune homme sans expérience, qui ne sait ce qu'il dit, n'a pas assez d'expérience pour connaître la juste valeur des choses. — Béjaune, s. m. famil. jeune homme sot et niais; sottise, ineptie, niaiserie, ânerie d'un jeune homme. — Imberbe, adj. 2 g. sans barbe; féminaux, ceux dont la voix grêle est efféminée, et qui sont privés des organes de la virilité, n'ont point de barbe, sont d'ordinaire plus mous, plus indolents que les barbus.

BLAN-BOI, peuplier, s. m. grand arbre dont il y a dix espèces; les principales sont : le peuplier blanc, vulgairement appelé yreau et blanc de Hollande, peut s'élever à plus de 30 mètres, 90 pieds, par un tronc droit dont l'écorce est blanche; le peuplier tremble, on le voit partout, ses feuilles sont agitées ou tremblent au moindre vent; le peuplier faux tremble; le peuplier d'Athène ; le peuplier pyramidal d'Italie, importé dans ce pays en 1752 ; le peuplier noir est très-droit, très-haut; le peuplier de la Caroline; le peuplier argenté, est venu de l'Amérique septentrionale en 1765 ; le peuplier Baumier, tacamahaca, son bois a une odeur balsamique, produit la gomme tamacahaca, est venu du Canada en 1740; le peuplier à grandes dents est venu aussi de l'Amérique septentrionale. — Abèle, s. m. sorte de peuplier qui croît spontanément dans les lieux humides. — Bouleau, s. m. arbre à bois blanc, à branches ménine, à fleurs en chatons ou amantacées, propre à faire les sabots et ustensiles de ménage.

BLAN-BOUYON, bouillon blanc, molène blattaire, dont on distingue plusieurs espèces, sont bisannelle; bonhomme.

BLAN-GOLÉ, merle à plastron blanc. — Gorge blanche, s. f. oiseau de passage; gorge bleue, du genre du becfigue.

BLANK, blanche, s. f. couleur de lait, de neige, contraste du noir, couleur blanche ou qui en approche, l'opposé de sale.

BLANKAUD, blanchâtre, adj. tirant sur le blanc, entre gris et blanc.

BLAN-KESS, blan-sale, s. m. blanchâtre tirant sur le gris.

BLANKETT, blanchards, s. m. pl. sorte de toile de lin, dont le fil a été à demi blanchi avant d'être tissu 3/4 1/2 de large.

BLANKEUR, blancheur, s. f. la couleur blanche; fade blancheur, blancheur éblouissante.

BLANKI, blanchir, v. a. rendre blanc, laver, nettoyer le linge sale, etc., rendre pur; donner du lustre au métal; devenir blanc. — Blanchoyer, v. n. paraître blanc, devenir blanc, prendre une teinte blanchâtre. — Grisonner, v. n. devenir grison, se dit des personnes. — Badigeonner, v. n. colorer avec du badigeon, une façade de bâtiment, un corridor, un escalier, etc. — Blanchir, v. a. en peinture, impression du blanc à colle sur un mur, le maçon, avec du lait de chaux. — Pâlir, v. a. rendre pâle, v. n. devenir pâle, fléchir par crainte. — Blêmir, v. n. devenir blême, de crainte, de frayeur. — Amorti, e, adj. moins ardent, se dit du mal d'aventure, abcès, panaris, furoncle, qui se prépare à la suppuration.—Rechampir, v. a. t. de doreur, réparer avec du blanc. — Fléchir, v. a. ployer, ne pas persister dans ses sentiments de sévérité, de fermeté, céder par faiblesse. — Ciller, v. n. se dit des chevaux dont le cil, les sourcils blanchissent.

BLANKIHAR, bousure, s. f. composition avec laquelle on blanchit les pièces de monnaie.

BLANKIHEG, blanchissage, s. m. action de blanchir du linge, une chambre, etc., son résultat. — Blanchiment, s. m. action de blanchir la toile, l'argent, les linges, etc., atelier où l'on blanchit. — Badigeon, s. m. espèce de peinture en détrempe employée par les maçons pour donner aux enduits la couleur qu'on désire, en blanc, jaune, vert, rouge, noir, picoté, etc.

BLANKIHEU, blanchisseur, se, s. qui blanchit le linge, la toile; maçon qui blanchit, badigeonne; se dit aussi de la brosse à blanchir. — Badigeonneur, s. m. qui badigeonne, qui peint avec du badigeon.

BLANKIHREIE, blancherie, s. f. lieu où l'on blanchit les toiles, les fers pour le ferblanc. —Blanchisserie, lieu où l'on blanchit les toiles.

BLANK-KENEL, vintérane, s. f. canelle blanche, écorse du coryocastin de la Jamaïque, très-aromatique, stimulante, échauffante, anti-scorbutique.

BLANK-KOSTI, couturière, s. f. qui coud, qui travaille en couture, qui fait tous les linges de corps et de ménage. — Lingère, qui fait, vend du linge, travaille en linge. — Modiste, s. f. qui suit les modes, les fait.

BLANKMAIN, blanchement, adv. en ligne, blanc, proprement, blancheur.

BLANC-MAUVLETT, guimauve, s. f. espèce de mauve blanche, émolliente, laxative, apéritive, très-employée.

BLANKOU, moteu ou vitru, s. m. cul blanc, petit oiseau très-commun, gris. — Martin-pêcheur, s. m. le plus bel oiseau de nos climats, on le distingue par la richesse et l'éclat des couleurs, le dessous du corps est marron-pourpre, le ventre est blanchâtre. — Flatteur, se, adj. et s. qui flatte, caressant, adulateur, trompeur, cajoleur par extension, dénonciateur. — Factotum, s. m. qui se mêle de tout dans une maison. — Porte-coton, s. m. valet de garde-robe, vil complaisant, flatteur à gage, flagorneur.

BLAN-MAU, blime ou blême, s. m. maladie du cheval, inflammation du sabot.

BLAN-MAYTT, albinos, homme d'un blanc blafard. — Blafard, e, adj. d'une couleur, d'un teint blafard, d'une couleur blanche terne, pâle. — Blondin, e, adj. qui a les cheveux blonds, tirant sur le blanc.

BLANMOIR, pâle, adj. tirant sur le blanc. — Blême, adj. pâle, sans couleur et sans vie. — Farineux, se, adj. blafard. — Pâlot, te, adj. un peu pâle. — Hâve, adj. visage, personne pâle, maigre, défigurée. — Plombé, e, adj. livide, de couleur de plomb. — Luride, adj. qui est pâle, livide, cadavéreux. — Livide, adj. de couleur plombée et noirâtre, cadavéreux.

BLAN-MOIRSUTÉ, pâleur, s. f. couleur de ce qui est pâle d'un blanc fade; se dit des personnes, du visage, extrêmement pâle, livide.

BLAN-MOSAY, lichen d'Islande, s. est la pulmonaire de chêne de cette île; il y en a de diverses espèces.

BLAN-PI, trastravat, s. m. cheval qui a des balzanes diagonales aux deux pieds, cheval balzan noir ou bai, à pieds blancs, cheval balzané, marqué de taches blanches aux pieds; cheval à pieds blancs. — Arzel, s. m. cheval marqué de poils blancs sur les pieds de derrière, depuis le sabot jusqu'au boulet.

BLAUME, blâme, s. m. sentiment, discours par lequel on blâme; réprimande infamante.

BLAUMÉ, déprécier, v. a. estimer, mettre ou être au-dessous de son prix, de sa valeur, de son mérite. — Dépriser, v. a. ôter du prix de la valeur d'une chose, témoigner qu'on fait peu de cas d'une denrée, d'une chose, d'une personne. — Déprimer, v. a. quelqu'un, rabaisser, mettre au-dessous de sa valeur; avilir, réprouver, improuver, blâmer. — Vilipender, v. a. déprimer, traiter de vil, mépriser, vilipender un être, quelqu'un.—Vitupérer, v. a. blâmer quelqu'un avec violence. — Répudier, v. a. renvoyer sa femme avec les formalités légales. — Blâmer, v. a. condamner, désapprouver, reprendre, corriger, réprimander, improuver quelqu'un. — Mépriser, v. a. avoir du mépris pour, mépriser quelqu'un, la vie, parler mal, médire de quelqu'un en son absence. — Désapprouver, v. a. trouver mauvais, blâmer, dégrader, déshonorer, avilir, condamner, blâmer, désapprouver.

BLAUMEG, déprisement, s. m. expression d'un jugement qui déprise, qui rabaisse la valeur des choses. — Dépréciation, s. f. état d'une chose dépréciée, action de déprécier ses effets. — Dépris, s. m. sentiment qui nous porte à dépriser.

BLAUMUZE, plaquette, s. f. monnaie d'argent, vingtième de couronne, cinq sous de Liége, quatorze cents de Pays-Bas, trente centimes, petite monnaie qui avait cours dans le pays de Liége, demi-escalin. — Blamuser, 1/8 partie d'un thaler du nord d'Allemagne.

BLAWETT, étincelette, s. f. petite étincelle de feu électrique qui jaillit d'un corps électrisé. — Bleuette, s. f. étincelle, petite parcelle de feu; étincellette, petite étincelle; étincellement, éclat de ce qui étincelle. — Bleuette, s. f. de fer, petite écaille qui jaillit du fer quand on le forge à chaud. — Flammèche, s. f. étincelle de chandelle, etc., parcelle enflammée qui voltige. — Scintille, s. f. étincelle. — Gendarme, s. m. bleuette qui sort du feu.

BLAWTAN, étincellant, e, adj. qui étincelle; pétillant, éclatant, plein de feu.—Scintillant, e, adj. qui scintille. — Pétillant, e, adj. qui pétille; yeux pétillants, qui brillent avec éclat.

BLAWTE, étinceller, v. n. briller, jeter des éclats de lumière; se dit des yeux. — Scintiller, v. n. étinceller; pétiller, briller avec éclat.

BLAWTEG, étincellement, s. m. éclat de ce qui étincelle. — Scintillation, s. f. mouvement à la lumière des étoiles, des yeux.— Pétillement, s. m. action de pétiller, briller avec éclat. — Aberration, s. f. mouvement apparent des étoiles fixes.

BLAWUHAN, étincellant, pétillant, *V. blawtan*.

BLAZÉ-KUR, cuir de chipage ou de sippage, s. m. tanné à la danoise, en deux mois, en le cousant autour, et le remplissant d'écorces.

BLAZON, litre, s. m. ou ceinture funèbre, est un lé de velours noir, de forme carrée, posé au milieu du poêle ou drap mortuaire, sur lequel on pose, sur le cercueil, les écussons des armes de fonctionnaires civils et militaires lors de leurs obsèques. — Blason, s. m. art héraldique; armoiries, assemblage de ce qui compose l'écu.

BLÉ, froment-épeautre, s. m. grain en épi, le meilleur des blés; un infatigable botaniste, M. Michaux, a découvert en Perse, sur une montagne, à quatre journées d'Hamadan, le lieu natal du froment-épeautre. — Blé, s. m. froment graminée; grands blés: froment, seigle; blé-méteil : froment et seigle; petits blés : orge, avoine, blé de mars, petit froment semé au printemps, blé barbu, à épi carré, barbu; blé noir, rouge, *V. boukett*, sarrasin; blé de Turquie, d'Inde. — Maïs, blé de vache, mélampyrum, mélampyre, blé locular ou rouge, froment d'Égypte, grain saxon.

BLÉ A BAUB, mélica, s. f. blé barbu; sorte de millet; emblavure, terre ensemencée de blé.

BLEG, fluet, te, adj. mince, délicat, de faible complexion; corps, complexion, mine fluette, flasque, mou et sans force. — Blêche, adj. 2 g. homme mou, timide, sans fermeté, lâche, mou; blême, pâle sans couleur, corps mollet.

BLÈK, vares crues, s. f. brique mal cuite, celles des murailles extérieures d'une briqueterie; rougette, mieux cuite; briques véroles; les briques, les tuiles sont véroles quand il a plu dessus, lorsqu'elles étaient sur l'aire.

BLÈMM, luride, adj. 2 g. qui est pâle, livide, cadavereux.

BLESEG, concassation, s. f. réduction en pulpe par le broiement; action de concasser.

BLESSEG, contusion, s. f. meurtrissure; blessure sans solution de continuité; vive atteinte d'une passion, ce qui offense l'honneur, la réputation; coup qui atteint, blessure que les chevaux sont exposés à se faire mutuellement lorsqu'ils marchent par files trop serrés, les chevaux de derrière touchent avec le paturon ceux de devant. — Froissement, s. m. action de froisser, son effet.

BLESSAR, blessure, s. f. plaie, contusion, violente impression, vive atteinte, tort, dommage, suite de coup contondant.—Avant-cœur, s. m. espèce de tumeur au poitrail du cheval, atteinte du pied, blessure qui la cause. — Anguille, s. f. faux plis dans le drap foulé. — Cotissure, s. f. meurtrissures des fruits en général. — Sugillation, s. f. meurtrissure.—Meurtrissure, s. f. contusion livide.—Lésion, s. f. contusion, blessure.—Atteinture, s. f. blessure au tendon. — Contus, e, adj. peau, chair, muscle contus, meurtri, froissé, sang entamuri par un coup. —Froissure, s. f. impression à la partie froissée.

BLESSI, blesser, v. a. donner, recevoir un coup qui cause une vive douleur, qui fait une plaie avec contusion. — Ulcérer, v. a. causer un

ulcère, entamer, blesser, fig. irriter, faire naître un ressentiment profond et durable, causer de la haine, des faux rapports; l'on ulcère contre vous. — — Choquer, v. a. donner un choc, heurter. — Contusionner, v. a. faire une contusion. — Fracturer, v. a. faire une fracture. — Meurtrir, v. a. faire une meurtrissure, une contusion. — Heurter, v. a. choquer, toucher, renverser durement.—Offenser, v. a. faire une offense, une injure, blesser. — Triturer, v. a. réduire en poudre, en petites parties. — Egruger, v. a. casser, briser, pulvériser dans l'égrugeoir. — Mettre en canelle, briser en pièces. — Pulvériser, v. a. réduire en poudre, tels que pierres, ardoises, briques, etc. — Concasser, v. a. briser et réduire en petits morceaux, diviser grossièrement dans un mortier ou par tout autre moyen.—Broyer, v. a. piler, réduire en poudre, casser même. — Exalcérer, v. a. blesser, piquer fortement. — Ecraser, v. a. aplatir et briser par le poids, par un effort.

BLETI, blossir, v. pers. devenir trop mûr; s'éblossir, mûrir assez pour être mangé. — Bléchir, v. n. mollir. — Enticher, v. a. commencer à gâter, à se corrompre.

BLETIHEG, blossissement, état des poires trop mûres.

BLETT, blet, te, adj. poire blette, trop mûre, à demi-pourrie. — Bienson, s. m. poire devenue, molle; blossie, trop mûre.

BLÉ-TURK, maïs, s. m. blé de Turquie, d'Inde, d'Espagne; gros millet; il est annuel et du Pérou, il y en a dont les graines sont jaunes, d'autres les ont rouges, et des panachées. — Millet, s. m. et petit millet ou panis, le dernier vient de l'Inde, tous deux sont annuels.

BLEU, inde, couleur bleue tirée de l'indigo; fécule bleue des feuilles d'une plante du Brésil pour la teinture. — Bleu d'outre-mer, s. m. couleur bleue de lapis-lazadi broyé; bleu de Prusse, prussiate, hydrocyanate de fer. — Maurelle, s. f. tournesol préparé pour la teinture.

BLEU AZUR, minéral bleu azur, s. m. cobalt, sa belle couleur bleue, bleu de ciel; pierre dure couleur de fleur de bleuet ornée de petites veines ou de points d'or et d'argent et peut supporter la chaleur du feu, se transmet à la laine par le pastel, le vouede, l'indigo, le campêche, le bleu de Prusse, bleu d'émail.

BLEUWAUD, bleuâtre, adj. tirant sur le bleu.

BLEUWI, bleuir, v. a. rendre, devenir bleu. — Zinzoliner, v. a. donner la couleur bleue à quelque chose; teindre en bleu.

BLEUWISS, colombine, s. f. couleur gorge de pigeon, rouge et violet; tafta, soie, ruban, couleur colombine; bleuâtre.

BLEUZE, conte, mensonge, fable, s. m. discours, fait avancé contre la vérité, fabuleux.

BLISTAIN, Bilstain, commune du canton de Limbourg, arrondissement de Verviers, province de Liége.

BLIWETT, moutard, s. m. popul. jeune garçon malpropre, indiscipliné; diffère de gamin en ce qu'il n'est pas comme celui-ci entièrement abandonné à lui-même. — Morveux, adj. s. petit enfant; petit morveux, enfant mal avisé. — Babillard, s. m. qui a du babil, qui aime à parler beaucoup, indiscret. — Farfadet, s. m. homme frivole, esprit follet, poltron.

BLIWTÉ, jacasser, v. n. fig. babiller, parler de tout à travers champs.

BLOGET, blochet, s. m. pièce de bois roulée qui a ses années marquées.

BLOK, tronc, s. m. boîte dans les églises pour les aumônes; l'origine des troncs remonte au temps de Joas, roi de Juda. — Billot, s. m. gros cylindre de bois qui porte les bigornes, les tas, les enclumes et anglumettes. — Boîte des pauvres, s. f. est un petit coffre troué par le haut, où sont déposées les charités pour les pauvres. — Bloc, s. m. amas, assemblage de marchandises, gros morceau informe de pierre, marbre, bois, billot. — Chouquet ou chougnet, s. m. billot de bois pour décapiter, pour rabattre les filières de la tréfillerie. — Chevet, s. m. billot qui soutient la culasse d'un canon. — Chaput, s. m. billot pour tailler l'ardoise. — Ecot, s. m. tronçon d'arbre auquel il reste des bouts de branches, petit bloc d'ardoise.—Sépeau, s. m. tronc pour frapper la monnaie.—Cépeau, s. m. souche de bois pour frapper la monnaie que l'on y pose. — Tailloir, s. m. bois sur lequel on coupe les viandes; assiette de bois, de forme carrée, pour tailler et couper la viande. — Tirelire, s. f. tronc propre à serrer de l'argent. — Javotte, s. m. bloc de fort bois de chêne, de 7 à 9 pieds, 3 mètres de longueur, sur un mètre de diamètre, pour placer la grosse enclume; il y en a que l'on place sur le stoc à fleur de terre, sous une grosse masse de fer coulé, d'où l'enclume s'encastre et est de la plus grande solidité.

BLOKAI, tronchet, s. m. grosse et courte pièce de bois qui porte sur trois pieds, bout de poutre, d'arbre, etc. — Billot, s. m. tronçon, morceau de bois gros et court, tréteau, établi. — Kulasse, s. f. partie du tronc d'un arbre d'où partent les racines. — Souche, s. f. le bas du tronc et les racines; tronc principal, grosse buche.

BLOKÉ, bloquer, v. a. faire un ou le blocus; t. de bill. pousser vivement dans la blouse; t. de maçon, construire sans aligner, remplir les vides sans ordres; bloquer la perdrix, etc., la tenir en arrêt. — Investir, v. n. environner, cerner; écarter les autres de, circonvenir.

BLOKEG, blocage, s. m. t. d'imprimerie, lettre renversée ou retournée, mise provisoirement en la place d'une autre qui manque; bille bloquée, investiture.

BLOKUS, blocus, s. m. état d'une ville cernée; action de la cerner; disposition des troupes pour la cerner; campement qui la cerne, etc.

BLONTE, blond, e, adj. s. d'une couleur moyenne, entre le doré et le châtain clair; couleur blonde, celui, celle qui l'a. — Blonde, s. f. sorte de dentelle de soie; ouvrage semblable à la dentelle pour le travail et qui n'en diffère que par la matière, elle se fait en soie blanche de qualité inférieure, ne permet pas le blanchissage. — Pouce de roi, s. m. sorte de blonde en forme d'éventail ouvert. — Châtain, adj. m. cheveux couleur de châtaigne, qui a les cheveux châtain clair.

BLOUK, boucle, s. f. sorte d'anneau de métal avec un ardillon pour boucler, étreinte, lier, se font de diverses façons et en métal.

BLOUKTI, bouclier, s. m. ouvrier, fabricant de boucle, qui fait et vend des boucles.

BLOUWETT, moutard, *V. bliwette.*

BLOUZE, sarrau, s. m. souguenille, sarau, sarrot se font en toile bleue, grise, etc.—Blouse, s. f. trou du billard; blaude, sorte de chemise de couleur sans col et avec col, que les voituriers et quelques autres personnes portent pardessus leurs vêtements; robe négligée des dames, blouse de chasse en toile écrue, etc., cirée, et que l'on serre avec une ceinture.

BLOUZÉ, blouser, v. a. faire entrer dans la blouse; fig. tromper.—Se blouser, v. pers. se tromper lourdement; être trompé dans son attente.

BLOUZEU, séducteur, s. m. corrupteur; celui qui séduit, qui fait tomber en erreur, en faute; trompeur.

BO, bouc, s. m. mâle de la chèvre; sa peau; peau de bouc pleine de vin, d'huile; le bouc peut engendrer à l'âge de 7 à 8 mois. — Bouquin, s. m. vieux bouc; mâle des lièvres et des lapins. — Hotte, s. f. espèce de panier plein et à claire-voie, de forme conique, que l'on porte sur le dos au moyen de bretelles. — Hottée, s. f. plein une hotte.—Vasistas, s. m. moulinet, pièce mobile en ferblanc dans un carreau de fenêtre, qui établit un courant d'air dans un appartement. — Banneau, s. m. hotte en bois des maraîchers, des vendangeurs. — Vandageoire, hotte de vendangeur. — Baquet à ébrouer la laine, tressé en fil de laiton ou d'acier pour laver la laine.

BOBENN, bobine, s. f. fuseau pour dévider le fil, la soie; petit morceau de bois tourné en rond cylindrique avec un rebord à chaque bout, percé et mobile sur une verge ou axe, sert à dévider de la laine, du fil, de la soie, etc. — Roquetin, s. m. t. de manuf. petite bobine qui reçoit le fil; roquetin à la laine.—Rustin, s. m. grosse bobine trouée.

BOBINAI, long fuseau de bobine, pour faire les bobines, t. de fabrique.

BOBINÉ, bobiner, v. a. dévider du fil, de la soie, sur une bobine. — Dévider, v. a. mettre le fil de la chaine en écheveaux.

BOBINEU, bobineur, s. m. qui dévide du fil, de la laine sur une bobine avant d'ourdir la chaine; dévideur.

BOCETT, bossette, s. f. ornement en bosse aux deux côtés des mors d'une bride.

BODAIE, courtaude, adj. écourtée de taille, grosse et courte, petite femme courte et ramassée, étassée. — Trapue, s. f. membrue; ramassée; grosse et courte.

BODAIGUIN, écourté, trapu, s. m. membru, ramassé et court. — Courtaud, s. m. de taille grosse et courte, ramassée; pataude.

BODÉ, nabot, ragot, courtaud, trapu, s. m. les uns, les autres sont fort gros et très-petits. — Rondelet, te, adj. personne rondelette, qui a un peu trop d'embonpoint. — Bedon, s. m. homme gros et gras. — Goussant, s. m. adj. cheval fort et trapu. — Magot, s. m. homme court, fort laid. — Pataud, s. m. homme grossièrement fait. — Rablu, s. m. râblé bien fourni, vigoureux.

BODENN, bedaine, s. f. gros ventre, personne pansue, à grosse panse; le mollet, le gros de la jambe, grosse panse, gros ventre.

BODET, panier, s. m. espèce de coffre d'acier à couvercle et manette pour serrer.

BODKENN, brodequin, s. m. demi-botte, à lacer, chaussure de femmes, d'hommes et d'enfants. — Bottine, s. f. petite botte. — Cothurne, s. m. brodequin, chaussure antique des acteurs tragiques.

BOFET, pelotte, petite balle ou coussinet où les femmes fichent leurs épingles, etc.—Béatilles, s. f. pl. agnus, pelotes que font les religieuses; petite balle, pelote ronde ou en cœur, avec ou sans bourses. — *d'kaïtress,* utinet, s. m. petit escabeau sur lequel les faiseuses de dentelles mettent l'oreille ou le petit métier sur lequel elles travaillent. — *d'Screh,* remède éprouvé, pour l'hydropisie qu'on se procure chez un médecin de la commune de Serexhe, nommé Davisterre, qui est une espèce de pelotte de toile blanche où se trouve renfermé des herbages; ce remède est inconnu à d'autres.

BOG, tronc, s. m. corps principal d'un arbre, d'une tige branchue, souche; le corps de l'homme, abstraction faite de la tête et des membres. — Trochée, s. m. amas d'un grand nombre de tiges sur un même pied ou des pousses d'un tronc rasé.

BOGEIE, bougie, s. f. de table, coulée, moulée; chandelles de cire à la cuiller; il y a des chandelles-bougies en suif de diaphane. — Touffe, s. f. assemblage, amas de fleurs ou potagères; touffes de fleurs, d'arbrisseaux, de même plante. — Bougie filée, s. f. ouvrage de cirier qui se fait en passant la mèche par le trou d'une filière de diverses grosseurs, pour table à lampe et autour; ce nom vient de Bougie, ville sur la côte d'Afrique.

BOGI, bouger, v. n. se mouvoir de sa place, chevauchement, déplacement d'un os fracturé et remis. — Se mouvoir, v. pers. se donner des mouvements, s'agiter.

BOHTAY, aiguiller, s. m. petit étui pour les aiguilles. — Etui, s. m. boîte pour serrer les aiguilles. — Barillet, s. m. petit étui de bois qui renferme la jauge du cordier. — Kaléïdoscope, s. m. tube de carton, etc., garni à l'intérieur d'un prisme creux formé par des miroirs, fermé à ses deux extrémités par des verres, et contenant à la partie inférieure des menus objets qui, réfléchis par les prismes, forment des dessins agréables et variés à mesure qu'on tourne le tube. — Lancettier, s. m. étui à lancettes de chirurgien. — Porte-fer, s. m. étui sur le côté de la selle du cavalier, pour placer un fer tout préparé. — Acétabule, s. m. cornet des joueurs de gobelets; espèce de gobelet rond, légèrement conique, pour agiter les dés pour différents jeux; joueur de gobelet, escamoteur. — Trousse, s. f. étui de cuir à l'usage des barbiers et perruquiers, pour mettre leurs rasoirs et leurs ciseaux. — Cornet d'écritoire, calemar, étui d'écritoire en os ou corne, pour serrer les plumes; vase pour l'encre.—Calemar, s. m. étui d'écritoire. — Calmar, s. m. ou cornet ou écritoire; calmar, étui de plumes à écrire. — Coffin ou étui de faucheur, qui le suspend par un crochet à sa

ceinture, il renferme une pierre de gré houiller ou pierre à faux avec de l'eau et un peu de vinaigre.

BOHTÉ, excavé, s. m. creusé profondément, creux dans un bois, un arbre, etc. — Creux, se, adj. qui a une cavité; vide, profond, creusé, cavé, caverné.

BOHTEG, cavernosité, s. f. espace vide, creux d'un corps, d'un lieu caverneux. — Cadran, s. m. cadramure d'un arbre.—Abreuvoir, s. m. espèce de trou, crevasse ou gouttière, qui se fait dans les arbres, surtout dans les poiriers, pommiers, pruniers, frênes, saules, etc.

BOI, bois, s. m. substance dure et compacte d'un arbre; forêt, lieu planté d'arbres, t. d'arts et métiers, ce qui est fait de bois, en bois. — Chênaie, s. f. lieu planté de chênes. — Futaie, s. f. bois, forêt, composés de grands arbres; haute futaie, bois dans toute sa grandeur. — Forêt, s. f. grande étendue de pays, de terres couvertes de bois, fig. repaire de brigands, de voleurs, de filous, etc. — Galis, s. m. bois, arbre de 18 à 20 ans. — Taillis, s. m. bois en coupe réglée; jeune bois jusqu'à 25 ans; jeunes taillis, touffus.

BOID, carton, s. m. il se dit de diverses espèces des boîtes en cartons pour serrer des bonnets, des dentelles, des rubans et autres objets — Tabatière, s. f. petite boîte de façon et matière à l'infini, où l'on porte du tabac en poudre. — Etui, s. m. boîte, de planches très-minces ou de cartons, pour serrer, conserver, porter divers objets d'art ou de fantaisie.—Ventouse, s. f. vaisseau de métal ou de verre qu'on applique sur quelques parties du corps pour attirer les humeurs du dedans en dehors, en raréfiant l'air à l'aide du feu. — Baguier, s. m. coffret pour les bagues, joyaux; sorte d'écrin.—Ecrin, s. m. coffret où l'on met des pierreries, etc. — Boîte, s. f. ustensile creux à couvercle pour serrer des objets; ce qui emboîte, partie creuse, petit coffre. — Boîtier, s. f. coffre à onguent. — Egrisoir, s. m. boîte pour égriser les diamants, en recevoir la poudre. — Capse, s. f. boîte en ferblanc à couvercle, pour les votes au scrutin.

BOIE, diable, s. m. méchant, déterminé, se dit par plaisanterie d'une personne vive, gaie, espiègle, subtile, éveillée.

BOIGN, borgne, adj. 2 g. qui a perdu un œil; lieu, maison obscure; compte, conte borgne, malfait; sein d'une femme sans mamelon.

BOIGN-FEMME, borgnesse, s. f. popul. femme borgne.

BOIGN-TRO, glotte, s. f. fente du larynx est la couverture d'un tuyau qui porte l'air aux poumons et qui est l'instrument de la respiration et de la voix, et la couverture de la tranchée altère à sa fente est une petite languette, nommée épinglotte.

BOIR, bord, s. m. extrémité d'une chose, d'une surface; ce qui la termine, rive, rivage, à bord, sur le vaisseau, la nacelle, etc., bord, ruban, galon pour border; lisière; pourtour ou marche. — Galon, s. m. tissu étroit comme un ruban, se fabrique en or, argent, cuivre, soie, coton, laine et fil seul, sert pour border. — Avisure, s. f. bord d'une pièce de cuivre rabattu sur une autre pour les unir ensemble. — Callocités, s. f. pl. petit calus, chair durcie au bord d'un ulcère, renflement ou calus aux branches, aux plantes, nœuds. — Retroussi, s. m. bord retroussé d'un chapeau, d'une robe, d'un habit, de feuilles, etc. — Côte, s. f. rive, bord de la mer, penchant d'une colline, d'un étang, d'une rivière, etc., côté d'une chose. — Débord, s. m. t. de monnaie, élévation au bord de la pièce; passage du pavé aux bas côtes. — Extrémité, s. f. le bout, la dernière partie d'une chose. — Lisière, s. f. extrémité, bord d'une étoffe; bande, ce qui retient, arrête, borne, etc. — Plage côtière, s. f. suite de rivage, plage en talus. — Surface, s. f. extérieur d'un corps. — Rebord, s. m. bord élevé et ajouté; bord replié, renversé; bord en saillie; vibord, t. de mer, planche qui entoure le pont d'en haut. — Ourlet, s. m. bord plat, rond, à un soulier; repli fait aux bords d'une étoffe pour l'empêcher de s'effiler.

BOIRAI, botte, s. f. faisceau, assemblage de plusieurs choses semblables de même nature. — Bourée, s. f. fagot de menues branches. — Fantons, s. m. pl. tringles de fer en bottes de 25, 50 ou 100 livres, pour la clouterie, baguette carrée en côte dit de vache pour les cloutiers. — Faisceau, s. m. amas de certaines choses liées, faisceau de verger, d'herbes, botte de légumes.

BOIRDAIE, bordée, s. f. décharge de tous les canons d'un bord; suite d'injures.

BOIRDAR, bordure, s. f. ce qui borde, cadre, ornement qui entoure, brissure autour de l'écu, tissure qui sert à border, ornement du haut et du bas d'un livre, rang de pierres qui borde une chaussée, rang de pierres au bord d'un trottoir; laceure, bordure de ruban.

BOIRDÉ, border, v. a. garnir le bord; être placé au bord, suivre la côte; cotoyer, orner le bord, faire le bord, terminer une pièce de vannerie par un cordon fait de quelques brins d'acier, rentrer les bords d'une couverture d'un lit quand il est fait.

BOIRGNIAU, borgnoyeur, s. m. qui bornoie. — Loucheur, s. m. celui ou celle qui louche.

BOIRGNI, borgnoyer, v. a. aligner en regardant avec un seul œil. — Loucher, v. a. regarder de travers, regarder en-dessous.

BOIRGNI, borgner, borgnoyer, loucher; loucherie, défaut, habitude de loucheur.

BOITÉ, boiter, v. n. ne pas marcher droit. — Clocher, v. n. boiter en marchant, ne pas aller droit ou bien trébucher. — Egaroté, e, adj. se dit d'un cheval blessé au garot.

BOITEG, claudication, s. f. action de boiter.

BOIZAIE, boisée, adj. garnie de bois, garnie de menuiserie, terre boisée, garnie de bois.

BOIZEG, boisage, s. m. t. de men. les matériaux d'une boiserie. — Boisement, s. m. plantation de bois en bois; boisage, forme, dimension, placement de différentes pièces de bois, propres à cuveler, étançonner les fosses, puits, galeries, etc.

BOIZRAIE, boiserie, s. f. revêtement d'un mur en bois plat; revêtissement en bois.

BOK, bouche, s. f. la partie inférieure de la tête par où l'on parle, par où l'on mange; organe

du goût, composée des lèvres, des dents, des gencives, de deux mâchoires, du dedans des joues et du palais. — Gueule, s. f. bouche des quadrupèdes vivipares, de quelques cétacés, poissons et reptiles.

BOKAL, bocal, s. m. sorte de gros vase dont le col est très-court, sert aux boutiquiers pour étaler leurs marchandises serrées.

BOKAU, brèche, s. f. ouverture causée à un mur de clôture, par violence, mal façon ou caducité; coupures dans une haie. — Trouée, s. f. ouverture dans l'épaisseur d'une haie, d'un bois, d'un corps de troupes; action qui le produit. — Bocal, s. m. V. *bokal*. — Abattures, s. f. ce sont les traces et foulures d'hommes, de bêtes fauves, qu'ils laissent en passant dans les haies, broussailles et taillis.

BOKEIE, bouchée, s. f. plein la bouche, petit morceau à manger, ce que l'on peut manger en mordant. — Lippée, s. f. bouchée, repas copieux. — Franche-lippée, repas gratuit. — Buccellation, s. f. division d'une chose en petits morceaux, en bouchées; détritus, debris d'une substance quelconque.

BOKET, morceau, s. m. partie, portion, bout, tronçon, gobbe, boulette séparée d'un corps solide, t. d'art, pièce entière.—Bouçon, s. m. morceau, breuvage empoisonné. — Gobbe, s. f. composition pour empoisonner les chiens. — Gobbé, adj. se dit d'une bête à laine qui a une gobbe dans l'estomac. — Boulette, s. f. boule de viande cuite et empoisonnée, qu'on répand dans les rues pour détruire les chiens errant lors des grandes chaleurs. — Moignon, s. m. reste d'un membre coupé, reste d'une branche coupée. — Bribe, s. f. gros morceau de pain. — Bribes, s. m. pl. le reste des repas. — Fragment, s. m. morceau, partie d'une chose brisée. — Boky, s. m. sorte de voiture légère ou de cabriolet découvert. — Tissage, s. f. t. de tisserand, pièce d'ouvrage tissée qu'il rentre dans la fabrique. — Tronçon, s. m. morceau séparé d'une plus grosse pièce en long, tronçon d'épée, de canne. — Lopin, s. m. morceau de viande, etc., bon, gros, petit lopin, morceau de fer prêt à être forgé. — Langue, s. f. t. d'art, cassure de verre; éclise, morceau détaché, langue, portion de terre.— Chiquet, s. m. petite parcelle, morceau de cuir fort au talon. — Esquille, s. f. éclat d'un os fracturé, éclat de bois, petit éclat. — Béquet, s. m. t. de cordonnier, petite pièce ajoutée à un soulier, t. d'imprimeur, petit papier écrit et ajouté. — Grabeau, s. m. t. d'épicier, fragments, poussière, criblure, rebut des drogues, sucre, etc. — Cassure, s. f. grabeau concassé, brisé par morceau. — Eclat, s. m. pièce, partie d'un morceau de bois brisé, rompu en long, détaché. — Parcelle, s. f. petite partie d'un tout matériel; du sol, etc. — Lambeau, s. m. morceau, pièce d'une étoffe ou de chair déchirée, fig. fragments d'écrits, de biens, etc. — Pièce, s. f. portion, partie, morceau d'un tout, morceau d'étoffe pour raccommoder; chose détachée ou séparée d'un autre. — Reste, s. m. ce qui demeure d'un tout partagé, séparé d'une quantité, ce qu'il y a de reste, d'un pain, d'un mêts entamé, etc.— Tantet, s. m. un peu. — Tantin, tantinet, tantet, s. m. un peu, tant soit peu. — Echantillon, s. m. on considère comme tel des morceaux, coupons d'étoffe, etc., qui n'ont pas plus de 1 3 aune; gent, bas déparcillés.

BOKET-A-BOKET, chiquet à chiquet, s. m. peu à peu, par petite parcelle.

BOKET-HELENN, hermaphrodite, s. m. qui a les deux sexes apparents; le vulgaire s'imagine que ces personnes ont à la fois les parties naturelles des deux sexes, c'est une erreur; n'en ayant jamais eu d'assez parfaits pour servir en même temps de mâle et de femelle pour concevoir; loin d'être à la fois homme et femme, ils ne sont ordinairement ni l'un ni l'autre; promiscuité de sexe, mélange.—Gynanthrope, s. hermaphrodite, qui tient plus de la femme; l'opposé d'androgyne, plus femme qu'homme. — Androgyne, s. m. de deux sexes, hermaphrodite, qui a les deux sexes bien conformés, plus homme que femme. — Bisexé, adj. 2 g. qui a les deux sexes bien conformés, bisexuelle.

BOL, coupe, s. f. tasse, vase plus large que profond.—Bol de punch, s. m. mesure de punch, sorte de vase hémisphérique, dans lequel on sert plusieurs liquides.

BOLA (kar à), bouillir, v. a. liquide agité par le feu, qui bouillonne, se lève par bouillon, bouillonnement d'un liquide, bouillir à gros bouillons.

BOLAN, bouillant, te, adj. qui bout; fig. chaud, vif, ardent, prompt; homme, courage, esprit, sang bouillant.

BOLE (*ô*), bousiller, v. a. travailler mal, gâter, faire de la cammelotte, travailler sans aptitude, faire un ouvrage à la hâte. — Brocher, v. a. passer des fils de côté et d'autre sans ordre.— Ebaucher, exécuter un ouvrage à la hâte. — Charpenter, v. a. couper grossièrement, tailler maladroitement; camelotter un ouvrage; gâter, donner une mauvaise forme, endommager.

BOLEG (*ô*), bousillage, s. m. travailler mal; gâter; camelottage. — Fagotage, s. m. niaiserie, mauvais ouvrage.—Refait, s. m. t. de jeu, coup, partie qu'il faut recommencer.

BOLEG, débouilli, s. m. opération, faire bouillir pour dégraisser, éprouver la teinture ou l'ôter. — Ebulition, s. f. action de bouillir de la laine, des draps, des étoffes, etc., pour les dégraisser, fermentation de ces matières, son effervescence. — Alunage, s. m. action d'aluner une ou des choses.

BOLEYE, bouillie, s. f. lait et farine ou fécule cuits ensemble; pâte liquide de diverses espèces de farines. — Papin, s. m bouillie. — Fromentée, s. f. mosa, partage de farine de froment bouillie avec du lait, du sucre et de la canelle. — Musilage, s. m. matière visqueuse, espèce de bouillie claire de substance gommeuse ou de fécule, et qui sert de véhicule ou de lien à des pâtes plus ou moins solides. — Brouet, s. m. sorte de bouillie au lait et au sucre, assez liquide.

BOLEU, amadou, s. f. mèche d'agaric de chêne, de champignon amadouvier, séché, bouilli dans l'eau nitrée et de salpètre. — Mauvais, e, adj. méchant air, mauvaise étoffe, souple comme l'amadou. — Trou de sonde ou de tar-

rière pratiqué d'une veine à une autre pour faire jaillir l'eau de la couche inférieure sur celle supérieure.

BOLEU *(ô)*, bousilleur, se, s. celui qui fait du bousillage, mauvais ouvrier, qui travaille mal. — Gâcheur, s. m. celui qui gâte tout ce qu'il fait. — Sabreur, s. m. qui travaille mal et précipitamment.

BOLGI, boulanger, ère, s. qui fait et vend du pain; ces ouvriers se sont établis en Europe en 582 de la fondation de Rome; on a commencé à pétrir la pâte du grain sous Abraham et Sara. — Boulanger, v. a. faire du pain, des gâteaux, biscuit, etc.; pétrir et faire cuire le pain. — Pétrisseur, se, s. qui pétrit la pâte, etc. — Manipuler, v. a. faire la manipulation, pétrir avec les mains. — Enfourneur, s. m. garçon boulanger, celui qui enfourne.—Vermicellier, s. m. qui fait et vend le vermicelle, les pâtes de farine.

BOLGIHEG, panification, s. f. conversion des matières farineuses en pain.—Pétrissage, s. m. action de pétrir, panifier les substances panifiables.

BOLGIRAIE, boulangerie, s. f. art de faire du pain, ce qui concerne cet art; lieu où il se fait; conversion des matières farineuses en pains.

BOLI, bouilli, s. m. viande, bœuf bouilli, bien cuit.

BOLOU, blanchi, s. m. t. de cuisinier, blanchir les légumes, les viandes, quelques instants dans l'eau bouillante.

BOM *(ô)*, bombe, s. f. grosse boule de fer creuse remplie de poudre pour mettre dans un mortier et qui éclate en tombant; machine de guerre; son inventeur est, dit-on, Sigismond, prince Malatesta, prince de Rimini, mort en 1457, ainsi que du mortier. — Caminges, s. f. bombe d'une grosseur considérable.—Carcasse, s. f. bombe en cercles de fer qui a deux trous et qui répand des matières enflammées, porte au loin l'incendie. — Bombe d'eau, s. inventée par M. Fallewarth, anglais, en 1829; cette invention offre un nouveau moyen d'éteindre les incendies; ces bombes lancées d'un mortier, crèvent et versent leur énorme quantité d'eau sur les flammes; six d'elles suffisent pour éteindre le plus fort incendie. — Baume, s. m. arbre d'où découle le baume; onguent, pâte qui a la vertu balsamique. — Balsaméléon, s. m. baume par excellence. — Apadeldoch, s. m. baume employé en frictions pour guérir les rhumatismes. — Apabalsamum, s. m. baume de Judée; suc du baumier.

BOMÉ *(ô)*, miner, v. a. caver, creuser, rendre creux la terre, etc. — Fouiller, v. a. creuser la terre, fouger.

BOMEG *(ô)*, fouillures, s. f. pl. ou boutis, s. m. pl. travail du sanglier, produit de ce travail.— Creusement, s. f. ou boyau long, voûté de 5 à 6 pouces et plus, que font la taupe, les rats et autres quadrupèdes.

BOMEUL, bouffi, e, adj. enflé, bouffissure, enflure, principalement des joues, causé par l'habitude des boissons spiritueuses.—Blasé, e, adj. pâle; les excès des spiritueux l'ont blasé. — Se blaser, v. pers. s'user par l'abus des liqueurs fortes.

BON, cordial, e, adj. qui conforte le cœur, l'estomac; fig. affectueux qui procède de bon cœur. — Indulgent, e, adj. qui a de l'indulgence, de la bonté et facilité à pardonner, excuser. — Accord, e, adj. complaisant; souple, doux; qui s'accommode à l'humeur des autres. — Accueillant, te, part. adj. qui fait un bon accueil; personne, geste, regard, ton accueillant. — Benin, adj. doux, humain. — Personne exorable, adj. 2 g. qui peut être fléchie par les prières. — Valable, valide, adj. 2 g. recevable, qui doit être reçu en justice; valide, sain, qui a les conditions requises. — Affectueux, se, plein d'affection; bon, qui a de la bonté, de la bonhomie. — Débonnaire, adj. bienfaisant; doux et bon par faiblesse, mari débonnaire, qui souffre l'inconduite de sa femme, trop bon.—Exquis, e, adj. excellent, très-bon. — Excellent, e, adj. qui excelle d'une qualité supérieure, la meilleure. — Humaine nature, sensible à la pitié; débonnaire, doux, affable, secourable, bienfaisant. — Innocuité, s. f. qualité de ce qui n'est pas nuisible, t. de méd. — Baton, s. m. pâtisserie, sorte de rouet frit.—Salutaire, adj. 2 g. utile, avantageux pour la conservation de la vie, de la santé, des biens pour le salut de l'honneur. — Utile, adj. 2 g. profitable, avantageux, qui sert à quelque chose, qui apporte du gain, du profit, de l'utilité.— Coint, e, adj. prévenant, agréable, pacifique, affable.

BONASS, benet, adj. s. m. niais, badaud. — Béta, s. m. bête, très-bête. — Bonasse, adj. 2 g. simple, sans malice et de peu d'esprit.

BONASSREIE, moutonnaille, s. f. se dit de ceux qui suivent trop les exemples des autres.

BON-AU-POV, aumônier, ère, adj. qui fait souvent l'aumône, qui donne aux pauvres.

BONAVANTEURR, horoscope, s. m. prédiction de la destinée de quelqu'un, d'après l'inspection des astres lors de sa naissance. — Prophétie, s. f. prédiction des choses futures par inspiration, prédiction bonne ou mauvaise, chose prophétisée.

BONBANZE, ripaille, s. f. pop. grande chère de bouche de table. — Bombance, s. f. somptuosité en bonne chère, abondante. — Gogaille, s. f. repas joyeux; pop. vivre à gogo, famil. dans l'abondance.

BONBARDI, bombardier, s. m. qui tire des bombes, bombardier, canonnier.

BOMBÉ, bomber, v. a. rendre convexe. — Bomber, v. n. être, devenir convexe, avoir de la convexité, de la rondeur, courbure extérieure. — Convexe-concave, adj. 2 g. convexe d'un côté, concave de l'autre. — Convexa-convexe, adj. 2 g. convexe de deux côtés.

BOMBEG, bombement, s. m. état de ce qui bombe, à surface convexe, curdité, courbure, renflement. — Curvitage, curvature, curvité, s. f. courbure, inflexion, chose courbée.

BONBON, béatille, s. f. petites choses délicates et friandes, sucreries, agnus, pelottes; bonbon, pâte sucrée, friandises d'enfants. — Patisserie, s. f. pâte préparée, sucrée, assaisonnée et cuite. — Sucreries, s. f. pl. choses sucrées; bonbon, dragées, confitures.

BONBONIR, bonbonnière, s. f. petite boîte à pastilles, à bonbons.

BONDIET, Dieu, s. m. le premier, le souverain être par qui les autres existent; éternel, qui a créé, qui gouverne tout. — Viatique, s. m. communion donnée à un mourant, à ceux qui ne peuvent aller à l'église.

BONDIF, bonneton, s. m. coffre percé de trous pour garder les poissons vivants dans l'eau, réservoir à poissons.

BONET, bonnet, s. m. vêtement de tête, tout ce qui couvre la partie supérieure de la tête; l'époque de l'usage des bonnets et des chapeaux en France, se rapporte à l'an 1449; ce fut à l'entrée de Henri IV à Rouen, qu'on a commencé à en voir. — Cale, s. f. bonnet plat que portent les garçons, artisans, les laquais, les paysannes. — Barretonne, s. f. bonnet du grand maître de l'ordre de Malte.

BONETT, bonnetin. *V. bonnet.*

BONETTREIE, bonneterie, s. f. art, métier, ouvrage de bonnetier; fabrique, commerce de bonnets; on en distingue de quatre sortes différentes : la bonneterie en soie, en coton, en fil et en laine.

BONEUR, bonheur, s. m. félicité, évènement heureux, prospérité, bonne fortune, absence de peines. — Béatitude, s. f. bonheur, félicité éternelle; fig. vision de Dieu. — Prospérité, s. f. situation, état heureux, bonheur, réussite.

BONI *(ô)*, bonification, s. f. qui excède la recette; revenant bon, augmentation de valeur, de produit; bénéfice d'une recette. — Bon, s. m. avantage, gain, profit, reste à toucher, avoir bon, tant dans le partage, un calcul, un compte, etc. — Excédant, e, adj. qui excède; somme excédante; ce qui reste après une soustraction.

BONIFIY, bonifier, v. a. améliorer, mettre en meilleur état, faire bon, suppléer, bonifier quelqu'un, lui donner en plus. — Remise, s. f. délai, retard, argent remis; grâce; somme abandonnée; diminuer sur une dette, une perte, etc. — Amélioration, s. f. progrès apporté à la culture d'une terre, etc., rendue meilleure.

BONIKET, tortillon, s. m. coiffure de paysan en rond, espèce de bonnet. — Hurluberlu, s. m. coiffure ancienne.

BONJOU, bonjour, s. m. salut du matin, du supérieur à l'inférieur, d'egal à égal; interj. terme de négation, de refus.

BONN, bonne d'enfants, gouvernante d'enfants. Bonne, qui a de la bonté, de la douceur, vertu qui modère l'humeur, l'impatience, l'irtabilité, la colère.

BONNMAIN, bonnement, adv. de bonne foi, simplement, naïvement, sans finesse.

BONN-NUD, bonsoir, s. m. et interj. salut du soir.

BONNOMEIE, bonhomie, s. f. bonté naturelle et simplicité qui paraissent dans les actions; agréable, facilité des mœurs.

BONTÉ, accourtise, accortise, s. f. personne d'humeur complaisante, de douceur, de souplesse conciliante. — Mensuétude, s. f. bénignité, débonnaireté, bonhomie, patience, douceur d'âme, vertu qui rend doux, traitable et facile. — Indulgence, bonté et facilité à pardonner, à excuser, à paillier les torts de quelqu'un; urbanité, politesse que donne l'usage du monde.

BORDON, bâton, s. m. morceau de bois long et maniable, tout ce qui en a la forme. — Tige, s. f. partie de l'arbre, de la plante qui soutient les branches, les feuilles, branches principales. — Hampe, s. f. bois de hallebarde, manche d'un épieu, d'un écouvillon.

BORGEU, bourgeois, se, s. habitant d'une ville avec droit de bourgeoisie; roturier, homme aisé, classe de négociants, artisan aisé, marchand, artiste. — Citadin, e, habitant d'une cité jadis au-dessous des nobles.—Citoyen, ne, adj. et s. habitant d'une cité, d'une ville, d'un pays libre, qui aime son pays; brave, honnête citoyen, citoyen dévoué. — Indigène. s. et adj. 2 g. naturel à un ou d'un pays; qui l'habite de temps immémorial. — Prolétaire, s. qui n'a aucune propriété. — Naturels, s. m. pl. habitants originaires, aborigènes. — Régnicole, s. m. habitant naturel d'un royaume étranger, naturalisé.

BORGEUSMAIN, bourgeoisement, adv. d'une manière bourgeoise, en simple bourgeois.

BORGEUSREIE, bourgeoisie, s. f. qualité, réunion de bourgeois, marchands, artistes, gens de loi, de finance, rentiers, etc.

BORGUMAIZE, bourgmestre, s. m. premier magistrat d'une ville en Belgique, en Allemagne, en Hollande. — Maire, s. m. chef d'un corps municipal; premier officier ou fonctionnaire d'une commune, chargé primitivement de protéger, conduire, conseiller, concilier les habitants, puis de l'exécution des lois, de la police, etc. — Maïeur, s. m. maire, bourgmestre, bailli, premier magistrat d'une commune.

BOSSAW, bosne. *V. bossou.*

BOSS, bosse, s. f. grosseur au dos, à l'estomac; enflure, élevure, élévation. — Bouillon, s. m. bulle d'air dans le verre, sur une glace, etc., le métal fondu. — Gibbosité, s. f. courbure de l'épine du dos, qui fait les bosses. — Exostase, s. f. tumeur osseuse, contre nature sur l'os; t. de bot.; exostase sur le bois. — Apophyse, s. f. saillie, éminence d'un os sur une partie du corps, t. de bot.; excroissance, renflement d'une tige de plante. — Courbure, s. f. inflexion, pli, état d'une chose courbée; écart d'une courbe de la ligne droite. — Frayon, s. m. bois faisant chapeau sur le gros fer du moulin. — Anille, s. f. pièce de fer forgé, ou de fonte, ou de bois pour supporter le centre d'un mouvement, tel que meules de moulin et pierres à aiguiser. — Convexité, s. f. rondeur, courbure extérieure d'un corps convexe. — Tubérosité, s. f. bosse, tumeur, éminence, inégalité. — Nodus, s. m. t. de méd., tumeur dure et indolente sur les os. — Condyle, s. m. éminence d'une articulation ou au bout des os; jointure des doigts.

BOSSETT, bossette, ornement en bosse aux deux côtés du mors, cuir sur les yeux du mulet.

BOSSKEG, bocage, s. m. bosquet, petit bois; touffe d'arbres, d'arbustes. — Bosquet, s. m. petit bois; petite touffe de bois.

BOSSELAR, bosselure, s. f. t. de bot., ciselure naturelle sur les feuilles; t. d'orf., bosselage.

BOSSLÉ, bossuer, v. a. faire des bosses à la vaisselle en la laissant tomber. — Bosseler, v. a. t. d'orf. travailler en bosse sur la vaisselle, la bossuer, feuille bosselée, bombée comme celle du chou.

BOSSLEG, bossuage des pièces de métal, ce qui est bossué; bosselage, travail en bosse sur la vaisselle — Boucle, adj. t. de maçon, mur bouclé quand il fait le ventre et qu'il est prêt à tomber.

BOSSLETT, courbature, s. f. maladie de l'homme, du cheval, provenant de grande fatigue; les reins se courbent.

BOSSOU, BOSSAW, bossu, e, adj. qui a une bosse; inégal, montueux; bossu devant et derrière. — Gobin, s. m. bossu; injurieux.

BOTANIK, botanique, s. f. science qui traite des plantes, considérées comme êtres naturels et de leurs propriétés.

BOTANISS, botaniste, s. m. qui s'applique à la botanique, science qui traite, classe les plantes. — Botanophile, s. 2 g. qui aime la botanique. — Botaniseur, chercheur de plantes.— Botaniser, chercheur de plantes, les utiliser.

BOTEIE, bouteille, s. f. vase de verre, etc., à goulot pour les liquides. — Citrouille, s. f. fruit d'une plante rampante, annuelle, potagère. —Bassinoire, s. f. sorte de bassin à gros ventre, pour chauffer les lits avec de la braise ou de l'eau chaude. — Décoction, s. f. de plantes et drogues, administrée à un malade. — Julep, s. m. potion médicinale pour un malade. — Demoiselle, s. f. espèce de bassinoire pour chauffer les pieds dans le lit; ustensile en étain. — Fiole, s. f. petite bouteille de verre à col long et d'un verre très-mince. — Giraumont, s. f. espèce de citrouille, originaire des Indes, pour la poitrine et les crachements de sang. — Pastèque, s. f. mélon d'eau à fruit très-rafraîchissant.

BOTI, bottier, s. m. cordonnier qui fait des bottes. — Bluter, v. a. passer la farine par le bluteau. — Tamiser, v. a. passer par le tamis. — Sasser, v. a. passer au sas. — Fureter, v. n. chercher çà et là dans une maison un meuble, satisfaire sa curiosité; recherche.

BOTIEG, blutage, s. m. action de bluter la farine.

BOTIK, boutique, s. f. lieu au rez-de-chaussée, où l'on vend, où l'on travaille; les marchandises, les ouvriers qu'elle contient; tous les outils d'un artisan, lieu où on étale, où l'on expose à la vue du public, où l'on vend en détail des marchandises; c'est l'opposé de magasin qui est une espèce de boutique ou endroit destiné à serrer les marchandises pour être vendues en gros. — Bazar, grand étalage de marchandises, atelier.—Comptoir, s. m. table à tiroir de marchandises, pour poser, montrer, détailler les marchandises, compter et serrer l'argent, bureau.

BOTIKAI, boutiquier, s. m. petite boutique qui a peu de marchandises. — Boutiquage, s. m. vente, commerce en boutique, ironique. — Regrat, s. m. vente de diverses marchandises, à petite mesure, à petit poids; lieu où elle se fait; objets vendus de cette manière.

BOTIKI, revendeur, se, s. qui revend, achète pour revendre. — Bouliquier, s. m. marchand tenant boutique pour revendre, acheter. — Mercantille, s. f. petit négoce. — Mercelet, s. m. petit marchand mercier.

BOTIOU, bluteau, blutoir, s. m. sas, instrument pour passer la farine. — Sas, s. m. nom générique de toutes sortes de tamis; tissu qui sert à passer la farine, etc. — Tamis, s. m. sas, toile, peau pour passer; tamiser, instrument destiné à séparer les parties fines des substances réduites en poudre, ses parties plus grossières.

BOTIRAIE, bluterie, s. f. lieu où l'on blute, l'on tamise, lieu renfermé, sans courant d'air; lieu où repose la farine.

BOTON, bouton, s. m. bourgeon des arbres, la fleur avant son développement; petite boule de métal; petit rond ou plateau pour attacher les vêtements; ce qui en a la forme, on en fait de presque tous les métaux et d'étoffe. —Efflorescence, s. f. élevure, ébullition, pustules à la peau; fleuraison d'une plante. — Téréminthe, s. m. petit furoncle, bouton enflammé, douloureux. — Elevure, s. f. sorte de pustule sur la peau. — Pustule miliaire, adj. 2 g. qui ressemble au grain de millet; fièvre miliaire, qui produit les boutons, tumeur pleine de pus. — Echauboulure, s. f. élevure rouge sur la peau. — Bube, s. f. pustule, élevure sur la peau. — Tumeur, s. f. enflure causée par accident ou par maladie. — Furoncle, s. m. froncle, clou, flegmon enflammé. — Aphte, s. m. petit ulcère rond, superficiel; mal dans la bouche. — Fibule, s. f. bouton, boucle, agraffe, qui serre, assujétit. — Ebulition, s. f. élevure, tache rouge sur la peau. — Papules, s. f. pl. pustules, vices de la peau. — Flegmon, s. m. tumeur inflammatoire pleine de sang, t. de méd. — Domina, s. m. petites pustules à peine apparentes, incolores, qui se manifestent sur la peau. — Chapelet, s. m. petites pustules autour du front, le visage. — Tonne, s. f. cube dans les pores, tache noire sur le visage. — Mamelon, s. m. le bout de la mamelle; partie glanduleuse sur la peau; concrétion tuberculeuse; bout arrondi; proturence ronde. — Poussoir, s. m. bouton, instrument pour pousser et ouvrir un objet, t. d'art et métier. — Pivot, s. m. morceau de fer ou de bronze, arrondi à l'extérieur. — Arète, s. m. axe de la roue et du rouet d'un moulin. — Axe, s. m. est censé percé de part en part, l'arbre ou l'essieu qui dirige la rotation. — Tourillon, s. m. pivot d'une porte. — Bourgeon, s. m. bouton ouvert et développé ou non, qui renferme les branches, les feuilles et les fruits, jeune pousse de l'année; fleuron, bois tendre et jeune.—Turion, s. m. bourgeon radical des plantes vivaces, des asperges, etc.

BOTRESS, hotteuse, s. f. femme des environs de Liége qui porte la hotte, qui pourvoie les maisons particulières en ville. — Verdurière, s. f. pourvoyeuse de verdures, légumes, etc. dans les maisons particulières. — Herbière, s. f. vendeuse d'herbes potagères.

BOTROUL, nombril, s. m. creux, enfoncement sur la peau au milieu du ventre.

BOTT, botte, s. f. chaussure de pied en cuir, etc., élevée jusqu'au genou. — Botte, coup que l'on porte, t. d'escrime. — Botte, faisceau de choses liées ensemble. — Estocade, s. f. botte ou coup d'épée. — Flanconnade, s. f. botte de quarte forcée dans le flanc, t. d'escrime.

BOTTKENN, brodequin, s. m. demi-botte, chaussure de femme, en étoffe ou cuir de couleur, à lacer de côté ou sur devant.

BOTTLÉ, botteler, v. a. lier, mettre en botte, voiturer le fumier, etc., par cheval ou âne, en deux paniers.

BOTTLEG, bottelage, s. m. action de botteler le foin, etc., transporter des terres, des fumiers, etc.

BOTTLEU, botteleur, s. m. qui met en bottes, conduit les chevaux, les ânes qui transportent les fumiers, etc.

BOTTLI, hotteur, qui porte la hotte sur son dos.

BOTNÉ, boutonner, v. a. mettre, passer les boutons; pousser des bourgeons, des boutons. se dit des arbres, des plantes. — Bourgeonné, e, adj. qui a des bourgeons sur le nez, le visage, sur le front; bourgeonner, se dit des arbres. — Couperosé, e, adj. visage, personne couperosée, rouge, bourgeonnée. — Pustuleux, se, adj. face boutonnée en forme de pustule.— Echauboulé, e, adj. qui a des échauboulures, élevures rouges sur la peau.

BOTTNEG, éruption, s. f. sortie des pustules, — rougeur, efflorescence sur la peau. — Echauffure, s. f. petite rougeur, élevure sur la peau lors de l'échauffaison.—Pemphigus, s. m. maladie inflammatoire avec pustule enflammée. — Bourgeonnement, bourgeonner, v. n. boutonner, jeter des boutons, se dit du visage.— Boutonnerie, s. f. fabrique, marchandise, commerce de boutonnière.

BOTTNI, boutonnier, s. m. qui vend ou fabrique de boutons en général.

BOTTNIR, incision, s. f. coupure, taillade en long, incision cruciale, faire une incision latérale. — Trou, s. m. ouverture, etc. — Boutonnière, s. f. entaille dans les habillements pour passer les boutons, incision ou périnée pour sonder, trou d'un tranchant.

BOU *(à)*, bœuf, s. m. taureau châtré; engraissé, sa chair est recherchée; sert pour la charrue et à d'autres moyens de transport, peut vivre quinze ans; l'on connaît leurs âges en comptant les bourrelets ou nœud, sur chaque corne, le premier compte pour trois ans. — Bouveau, bouvillon, s. m. jeune bœuf. — Trionées, s. f. pl. bœuf de labour. — Stupide, adj. 2 g. hébêté, d'un esprit lourd et pesant; gros homme, lourd et pesant, balourd. — Bouilli, s. m. viande, légume, bœuf bouilli, blanchi.

BOUBAIR, se dit d'une personne balourde, béta, butor, buse, âne, cocardeau, dindon, ganache, imbécile, mâchoire, minaudier, astrogal, seringue, sottivier.

BOUBAIRREIE, nigauderie, s. f. niaiserie, action de nigaud, de balourd, etc.

BOUBIÉT, lourdaud, e, adj. 2 g. grossier et maladroit, benet, niais et sot, simple, sans usage du monde, imbécile, dindonneau. — Acataleptique, adj. 2 g. écolier acataleptique qui ne comprend pas son maître, privé d'intelligence. — Personne imbécile, adj. faible d'esprit, de corps, incapable, qui ne saisit aucun rapport, ne compare pas.

BOUBLIN, milord, s. m. lord, monseigneur, titre, dignité en Angleterre, homme riche.

BOUBOU, houssoir, s. m. balai fait de longues soies de sanglier, de plumes d'ailes d'oiseaux, pour housser les meubles, murailles et tapisseries. — Brosse en demi lune, s. f. à longues soies, avec un long manche de bois, pour laver les fenêtres, les croisées.

BOUBRAL, oédème, s. m. tumeur molle, blanchâtre, sans douleur compressible, sans réaction. — Inégalité, s. f. défaut dans le fil, la soie, laine et coton dans la filature.—Aspérité, s. f. qualité de ce qui est inégal, raboteux; tumeur, enflure, élevure sur la peau.—Matton, s. m. nœud, bourre, inégalité, etc., dans les fils et les cardages.

BOUCHÉ, engorger, v. a. boucher le passage d'un fluide; s'engorger; embarras dans un canal, un tuyau. — Enchifrener, v. a. causer un rhume de cerveau. — S'enchifrener, v. pers. prendre un rhume de cerveau.—Boucher, v. a. fermer une ouverture, une communication, boucher une bouteille, un passage, les chemins, les avenues; fermer hermétiquement.

BOUCHEG, anasmie, s. f. défaut, privation d'odorat, par suite d'un rhume de cerveau. — Adiarrhée, s. f. suppression de toutes les évacuations.—Enchifrenure, s. f. enchifrenement, s. m. embarras dans le nez, causé par un rhume.

BOUCHETT, repoussoir, s. m. cheville de fer qui sert à repousser les clous des ouvrages. — Bouche-trou, s. m. outil de cordonnier. — Rebouse, s. f. chevil de fer pour repousser les chevilles, les clous, outil de menuisier, etc.

BOUCHON, écorce de liége, s. m. espèce de chêne vert. — Pénes, s. f. pl. bouchon d'étoupes, attaché à un manche.

BOUD *(àd)*, blague, s. f. propos de peu de valeur, mensonge, fanfaronnade.—Défaite, s. f. excuse artificieuse. — Menterie, s. f. mensonge léger, sans conséquence. — Absurdité, s. f. défaut de celui qui, ou de ce qui est absurde, chose absurde. — Bourde, s. f. défaite; mensonge, fausse nouvelle.—Calembredaine, s. f. bourde, vains propos, faux-fuyant. — Calomnie, s. f. fausse imputation injurieuse, qui blesse l'honneur. — Fiction, s. f. invention fabuleuse, mensonge, dissimulation, déguisement de la vérité, supposition. — Mensonge, s. m. discours, proposition, faits avancés contre la vérité pour tromper; dire, faire un mensonge, action de mentir, mensonge officieux. — Dire, faire des fanfaronnades, s. f. vanterie, fausse bravoure. — Bourde, s. f. menterie. — Falibourde, s. f. menterie; imposture.—Imposture, s. f. action de tromper; calomnie dans l'intention de nuire, hypocrisie, tromperie.

BOUD BOU-BOUD, huppe ou putput, lupoge, bel oiseau de passage, en huppe sur la tête qu'elle ouvre en parasol, d'un double rond et d'un très-beau plumage; passereau ténnirostre, qui s'attache à celui qui l'élève. — Caille, s. f. oiseau de passage d'un ramage agréable, plus petit que la perdrix, vole peu, on le prend à la course.

BOUDEUZE, bonnet, s. m. rond en mousseline, empoissé, plissé ou gaufré, coiffure des paysannes. — Bavolet, s. m. coiffure des villageoises. — Baigneuse, s. f. sorte de cornette à bandes pendantes, coiffure en déshabillé. — Cornette, s. f. coiffure dont les femmes se servent en déshabillé.

BOUD-FEU, gâte ménage, s. m. f. qui met la discorde dans un ménage; boute-feu, bout de corde suspendue à une baguette pour mettre le feu au canon. — Promoteur, s. m. qui excite; promoteur de querelle.

BOUD-FOU, s. m. lame d'acier triangulaire émoussée vers la pointe, montée en virole sur un manche de bois, outil de vannier.

BOUD GJU, chaînette, s. f. petite chaîne à crochet d'un côté, à anneau de l'autre, avec lequel on attrait, on serre, desserre une charretée. — Diable ou larget, s. m. sorte de levier qui, dans le ramage des étoffes, sert à faire baisser les traverses du ramer d'en bas, quand il s'agit d'élargir le draps, les étoffes. — Hardillier, s. m. fiches de fer au métier à tisser, *V. géze.*

BOUDIN, grosse bobine, s. f. de filature de laines, en gros, et se raffine par le moulin fin.

BOUDION, bébé, s. m. nom donné aux femmes de très-petite taille, rabougries, par allusion à Bébé, nain de Stanislas, roi de Pologne.

BOUDLI, bouvier, ère, s. qui garde ou conduit les bœufs. — Pique-bœuf, s. m. charretier qui aiguillonne les bœufs, long bâton qu'il emploie à cet usage.

BOUDRIER, baudrier, s. m. large bande en écharpe pour porter le sabre, l'épée. — Anguichure, s. f. baudrier pour porter le cor de chasse.

BOUF, buffe. s. f. coup violemment appliqué sur... — Bufle, s. m. soufflet. — Bouffant, e, adj. étoffe bouffante, qui bouffe, qui paraît gonflée; frange, godron, s. m. pli rond aux manchettes, etc. — Bouillons, s. m. pl. garnitures froncées et cousues de deux côtés sur les robes. — Jaseron, s. m. gros bouillon de broderie pour les robes, etc.

BOUFAIE, bouffée, s. f. masse de fumée, action subite et passagère de la fumée, de la chaleur. — Halenée, s. f. expiration, souffle accompagné d'odeur, halenée suffocante.

BOUFAUT, goulu, e, adj. et s. glouton, qui mange beaucoup et vite; personne goulue.

BOUFÉ, bouffer, v. n. morfer, morfailler, bafrer, v. n. manger goulument, extrêmement, avidement.

BOUFEU, bafreur, se, s. gourmand, goinfre, grand mangeur.

BOUFLAIE, maillée, s. f. à visage mafflé.

BOUFLÉ, bouffi, s. m., enflé, ampoulé; bouffissures des joues. — Bajoue, s. f. grosse joue pendante.

BOUFLETT, tumeur parotide, s. f. inflammation des glandes au-dessous de l'oreille. — Oreillon, s. m. ourlon de la parotide ou des environs des oreilles, ou sous l'angle de la mâchoire inférieure.

BOUFON, bouffon, s. m. personnage qui fait rire en société; adj. plaisant, facétieux.

BOUFONNREIE, bouffonnerie, s. f. ce que dit ou fait un bouffon pour faire rire.

BOUGCHI, boucher, v. a. fermer, clore une ouverture, une communication, un trou; payer une dette, boucher des bouteilles.—Boucher, ère, s. qui tue et débite les bestiaux; homme féroce, sanguinaire; chirurgien maladroit, cruel.

BOUGNIOU, puits de mine, puits creusé au fond de la hure pour recueillir les eaux.

BOUGCHRAIE, boucherie, s. f. lieu où l'on tue les bestiaux, où l'on arrange et débite la viande. — Tuerie, s. f. carnage, massacre, bataille sanglante; lieu où les bouchers tuent leurs bêtes. — Abattoir, s. m. lieu, bâtiment où l'on tue les bestiaux.

BOUGRESS, rouée, s. f. femme sans mœurs ni principes, méchante femme.

BOUH, busche, s. m. monnaie de compte d'Aix-la-Chapelle, la 6[e] partie du marc, actuellement démonétisée.

BOUHAL, canonière, s. f. bâton de sureau creux, jouet d'enfant, sert à chasser, à l'aide d'un piston, de petites boules de papier mâché.

BOUHAU, ignorant, e, adj. et s. qui n'a point de savoir, d'étude, illettré. *V. bouhiet.* — Pécore, s. f. sot, sotte, stupide. — Illettré, e, adj. qui n'a que de légères connaissances en littérature, ou qui n'en possède aucune.

BOUHEG, élancement, s. m. impression d'une douleur subite et passagère; sentir, éprouver de grands élancements. — Frappement, s. m. action de frapper sur le fer, le bois, etc.

BOUHEIE, cepée, sepée, s. f. touffe de plusieurs tiges de bois qui sortent d'une même souche; cepée, terrain couvert de buissons.

BOUHETT, cherche-fiche ou cherche-pointe, espèce de poinçon de fer, pointu et rond, dont se servent les serruriers pour trouver les trous. — Repoussoir, s. m. espèce de cheville de fer dont se servent les charpentiers pour faire sortir les chevilles d'assemblage.

BOUHEU, frappeur, se, s. qui frappe.

BOUHI, frapper, v. a. donner un ou plusieurs coups, t. de metier; battre, frapper quelqu'un. — Élancer, v. n. éprouver des élancements dans un mal, une partie du corps. — Élancement, s. m. impression d'une douleur subite et passagère. — Cogner, v. a. et n. frapper pour enfoncer, faire entrer, faire joindre; frapper, heurter, battre, rosser; appeler en cognant; se cogner. — Taper, v. a. frapper, donner un ou des coups; taper quelqu'un de coups.

BOUHNEG, buisson, s. m. hallier, touffe d'arbrisseaux sauvages, épineux, petit bois; buissonnier, des buissons. — Broussailles, s. f. pl. ronces, épines en touffes, menus bois dans la forêt. — Boussin, s. m. touffe, branches. — Épiniers, s. m. pl. bois fourrés d'épines, asile des bêtes noires, t. de chasse. — Epinaie. s. f. lieu planté, couvert d'arbustes épineux.

BOUHNEU, buissonneux, se, adj. couvert, plein de buissons.—Buissonnet, s. m. petit buisson.

BOUHON, hallier, s. m. buisson fort épais. — Buisson ardent, s. m. arbre de Moïse, arbuste à baies couleur de feu, du genre de nafler. — Bosquet, s. m. petit bois, petite touffe de bois. — Breuil, s. m. taillis, buisson formé des haies pour la retraite des bêtes.

BOUHTÉ, tapoter, v. a. donner des petits coups à plusieurs reprises; frapper, tapoter à la porte pour entrer.
BOUIELONE, bouillonner, v. a. mettre des bouillons à une étoffe, enjoliver avec des bouillons.
BOUIELONEG, garniture froncée en bouillons, en gros plis ronds sur une robe, une étoffe cousue de deux côtés. — Fraise, s. f. gros pli rond sur une étoffe; godron, plis ronds qu'on fait aux manchettes, etc., fraises.
BOUIETE, bouillonner, v. n. s'elever par bouillons. — Vessir, v. n. se dit des bulles d'air qui sortent du métal en fusion, espèce de bouillons. — Moutonner, v. n. se dit de la mer, d'un lac, d'une rivière qui s'agite.
BOUIETEG, bouillonnement, s. m. état d'un liquide qui bouillonne; bouement, action de bouillir, bouillaison d'un liquide.
BOUKAI, bouvillon, s. m. jeune bœuf, se dit d'un lourdeau, grossier, balourd, maladroit, butor, sot et stupide. — Colchique ou tue-chien, s. m. plante qui croît au milieu des prairies basses, à oignons, poison a l'intérieur; à l'extérieur, specifique contre la peste, l'hydropisie, diuretique.
BOUKAN, boucan, s. m. lieu de débauche; bruit, vacarme.
BOUKANE, boucaner v. n. vexer, quereller, faire du tapage; bousculer, mettre sens dessus dessous, renverser; pousser en tous sens. — Bacchanaliser, v. n. se débaucher, faire du bruit, du tapage en buvant outre mesure; tapager.
BOUKANEU, tapageur, s. m. qui fait du tapage. — Turbulent, e, adj. impétueux, porté à faire du bruit, a exciter des troubles.
BOUKASIN, boucassin, s. m. futaine, toile gommée en coton. — Bougran, s. m. grosse toile gommée pour soutenir les étoffes, mieux bouqueron.
BOUKET, bouquet, s. m. assemblage de fleurs ou de choses liées ou réunies naturellement ensemble, petite touffe de bois, de plumes, de cheveux, de poils, etc.; parfum du vin, paquet d'artifices, gerbe de fusées; petite pièce de vers pour une fète. — Panicule, s. m. épis en botte ou bouquet; paniculé, e, tige divisée en panicules. — Aigrette, ornement de tête en bouquet; panache d'un casque, d'un cheval, d'un dais, d'un lit, etc.; léger bouquet de pierres précieuses.
BOUKETT, blé sarrasin, adj. blé noir, sorte de blé a graine noire, triangulaire, détersive, apéritive, est originaire de Perse et de Syrie; sa farine est très-blanche; on en peut faire du pain; n'est employée qu'en bouillie, crêpe et galette. — Blé noir de Tartarie, sarrasin; le blé noir annuel, comme le sarrasin, doit être préféré, son grain est plus dur et de meilleure qualite. — Crêpe, s. f. pâte frite; on délaie de la farine de sarrasin avec de l'eau, quantité suffisante de levure, œuf et sel. — Corps-mou, qui reçoit facilement les impressions des autres corps, sans ressort, sans élasticité, et facile à pétrir, sans vigueur, flasque.
BOUKIN, bouquin, s. m. vieux bouc, mâle des lièvres et des lapins, vieux livre de peu de prix.
BOUKINÉ, bouquiner, v. n. se dit du lièvre qui couvre sa femelle; chercher ou lire de vieux livres.
BOUKINEU, bouquineur, s. m. qui cherche des vieux livres. — Bouquiniste, s. m. marchand de livres vieux de hasard; amateur qui en cherche.
BOUKINNRAIE, bouquinerie, s. f. amas, commerce de vieux livres.
BOUL, r dressoir, s. m. outil terminé par un morceau de plomb rond, dont on se sert pour redresser la vaisselle bossuée. — Bocal, s. m. grosse bouteille de verre fort mince, remplie d'eau de pluie, mêlée un peu d'eau forte, sert pour rassembler la lumière d'une bougie sur son ouvrage ou une place distincte, sert aux cordonniers, couturières, tailleurs, etc. — Billevesee, s. f. balle enflée, pleine de vent, boule, tout ce qui en a la forme; globe, corps rond. — Boulette, s. f. petite boule. — Echinopus ou échinopode, s. f. boulette, globulaire. — Boule, s. f. corps rond en tous sens. — Globe, s. m. corps rond et solide, sphérique; globeux, arrondi en globe. — Sphere, s. f. globe, solide engendré par la révolution d'un demi-cercle autour de son diamètre, le ciel, sa représentation en relief — Balle, s. f. boule de plomb pour les armes à feu. — Ballotte, s. f. balle pour le scrutin, pour tirer au sort, aller aux suffrages, etc. — Margouillet, s. m. boule de bois emmanchée ou attachée à une corde; ou porte organeau de fer pour attacher les cordages.
BOULÉ, faire flotter du bois par train, par radeau, le jeter à bois perdu sur une rivière; agiter, balancer. — Glisser, v. n. couler, parlant du pied, d'un corps qui coule sur un corps gras ou uni; manquer, être sur le point de tomber, de renverser. — Bouler de côté, t. de jeu de quilles, manquer son coup.
BOULEG, glissade, s. f. mouvemement du pied, d'un outil, d'une charge, d'une roue de charrette qui glisse sur une pente, etc.
BOULET, projectile, s. m. corps rond lancé, abandonné à l'impulsion. t. de guerre, tout ce qui se lance avec la poudre; dénominal ou générale de boulet, boule, bombe, grenade, obus, etc. — Boule, s. f. corps rond, globe de bois pour jouer aux quilles, tout ce qui en a la forme. — Grenade, s. f. petit globe creux plein de poudre; bombe spheroïde de fonte creuse ayant une bouche; obus, boulet creux rempli d'artifice.
BOULETT, andouillette, s. f. chair hachée et roulée en petite andouille, ce qui a sa forme. — Boulette, s. f. boule de viande hachee, cuite et empoisonnée. — Roulade, s. f. tranche de viande roulée et farcie. — Quénelle, s. f. ragoût de viande, de pâte et de pommes; espèce de boulette de viande hachée.
BOULI, bouilli, s. m. viande, bœuf bouilli, cuite dans de l'eau bouillante, pour bouillon.
BOULIOTT, bouillotte, s. f. jeu de cartes, sorte de brelan à plusieurs, où le perdant cede sa place à un nouveau joueur.
BOULOIR, bouilloire, s. f. vase de cuivre, de fer, de ferblanc pour faire bouillir de l'eau, etc.
BOULON, corbeau, s. m. t. d'archit. pierre,

soutien en saillie d'une poutre; fer scellé dans le mur. — Saillie, s. f. avance au-delà du nu des murs, comme pilastre, chambrales, bandeaux, archivoltes, corniche et balcon.

BOULOUF, bajoue, s. m. grosses joues pendantes, visage plein ou enflé.—Bou-bouleux, s. m. homme trapu, médiocre, qui fait bien son devoir.

BOULTÉ, bousculer, v. a. pousser en tous sens. — Secouer, v. a. remuer fortement, ébranler, agiter, secousse, agitation.—Bouleté, e, adj. cheval bouleté, à boulet mal placé. — Bouillir, v. a. fermenter, remuer la vase avec la boue, battre avec un bouloir les herbiers et le crône, pour forcer les poissons à donner dans le filet.

BOULVAR, boulevard, s. m. rempart, terrain d'un bastion, d'une courtine, promenade plantée d'arbres autour d'une ville; place forte.

BOULVERSE, bouleverser, v. a. ruiner, abattre, renverser entièrement, déranger; mettre en grand désordre, sens dessus-dessous.

BOULVERSUMAIN, bouleversement, s. m. renversement total, fig. dérangement, désordre dans les affaires. — Sac, s. m. pillage d'une ville et massacre des habitants. — Renversement, s. m. bouleversement, ruine, destruction.

BOUNAM, homme marié, s. m. époux joint par le mariage civil ou religieux; mariable, en âge d'être marié; mari.

BOUNI, bonnier, s. m. mesure de terre en Belgique, contenant 20 grandes verges ou 400 verges petites de 16 pieds. — Hectare, s. m. dix mille mètres carrés; centiares, à-peu-près le double d'un arpent des eaux et forêts; une verge grande vaut vingt petites, la petite verge est de 256 pieds carrés, ou 16 pieds long et 16 pieds large.

BOUNIET, ouverture d'un puits, d'une bure, ouverture de la terre en rond pour l'extraction des minerais, etc.

BOUR, beurre, s. m. crème épaissie en l'agitant dans la baratte, en usage en France pour les aliments depuis l'an 817. — Bouillir, v. a. fermenter, qui forme des bulles. — Friller, v. n. se dit du frétillement dans la cuve du teinturier. — Blanchir, v. a blanchi, t. de cuisinier; donner quelque bouillon à une pièce de volaille et aux légumes. — Beurre de bambouc, s. m. huile cancrète d'un fruit d'Afrique; beurre de cacao, huile en consistance de beurre, du cacao.

BOURA, verge à enverger, s. f. tringle de fer d'environ un mètre et demi de long, ayant un bouton à l'une de ses extrémités et l'autre bout aplati, un peu échancré; elle sert à pousser la paille dans la verge du collier, instrument de bourrelier.

BOURASS, borax, combinaison de l'acide borique avec la boryte, la potasse, la soude, la chaux, l'ammoniaque. — Sel de magnésie, sel minéral d'origine et fabrication inconnue d'Asie, sert à fondre les métaux. — Bourache, s. f. plante potagère, annuelle; divise les humeurs, adoucit la bile, rétablit la sécrétion; diurétique adoucissante, béchique et très-suldoritique. — Petite bourache, s. f. ou cynoglosse ambilu, herbe au nombril, plante borraginée à feuilles vulnéraires et détersives. — Bourasque, s. f. tourbillon de vent impétueux et de peu de durée.

BOURAUD, bourrade, s. f. atteinte donnée, coups de crosse ou de bout du fusil; attaque ou repartie vive en disputant; donner une bourrade, frapper quelqu'un d'un fusil.

BOURBI, bourbier, s. m. lieu creux plein de bourbe; fig. mauvaise affaire, d'où il est difficile de se tirer.—Bourbe, s. f. boue, fange de rue, de la campagne; fond des eaux croupissantes, terre molle.

BOURDÉ, mentir, v. n. dire un ou des mensonges; affirmer ce qu'on sait être faux; gros mensonge avancé pour rire, plaisanter. — Craquer, v. n. fig. habler; mentir, se vanter faussement; mensonger, dire des mensonges. — Blaguer, v. n. dire des choses vaines, des mensonges avec une assurance effrontée, habler.

BOURDEU, menteur, se, adj. qui ment; sujet à se tromper, qui a l'apparence trompeuse, mensongeur, faux trompeur.—Blagueur, s. m. et adj. celui qui blague; hableur, babillard. — Bourdeur, se, menteur, qui donne des bourdes.

BOURDOUZE, culbute, s. f. saut fait, cul par dessus tête, chute. — Culbuter, v. n. tomber en faisant la culbute.

BOURDOUZE, dégringoler, v. a. sauter, descendre vite; dégringoler du haut en bas d'un escalier.—Chuter, v. a. tomber dans l'opinion; mouvement, action de ce qui tombe; tomber, être dirigé du haut en bas par son poids; échoir.

BOURÉ, bourrer, v. a. mettre de la bourre sur la charge d'une arme à feu; garnir de bourre; mettre de la bourre; porter des coups. — Empiffrer, v. a. faire manger excessivement. — S'empiffrer, v. a. devenir excessivement replet, manger beaucoup, avec excès. — Repu, e, adj. personne qui a pris une forte réfection, action de se repaître.

BOUREG, bourrage, s. m. ce qui sert à bourrer, remplir un vide. — Étoupin, s. m. peloton d'étoupe pour bourrer le canon. — Bougran, s. m. toile gommée pour bourrer.

BOUREU, rembourroire, s. m. outil de bourrelier dont la forme varie et qui sert à enfoncer la bourre. — Refouloir, s. m. il est au canon ce que la baguette est au fusil, armé par un bout d'une petite masse, de l'autre est hérissé de crins.

BOURGAG, bavolet, s. m. coiffure pendante de villageoise, à côté des joues. — Visagère, s. f. le devant du bonnet d'une cornette de femme.

BOURI, babeurre, s. m. résidu de la crème après le battage du beurre, un peu aigre et grumelé, petit lait ou sérum.

BOURIAU, bourreau, relle, s. exécuteur de la justice criminelle, le dernier officier de justice, dont le devoir est d'exécuter les criminels, le nom de bourreau a été donné par Richard Borel en l'an 1260 ou 1265. — Maître des hautes œuvres, s. m. bourreau. — Tortitionnaire, qui donne la torture. — Sanguinaire, s. m. cruel, inhumain, qui aime à répandre du sang. — Bravis, s. m. pl. bandits, assassins, stipendiaires. — Féroce, adj. 2 g. cruel, dur, brutal. — Barbare, adj. 2 g. cruel, inhumain. — Assassin, s. m. qui tue par trahison avec

guet-à-pens. — Questionnaire, s. m. qui donnait la question aux criminels.

BOURIAURDÉ, charcuter, v. a. tailler, couper malproprement la viande, maladroitement les chairs d'un malade. — Machotter, v. a. t. d'art, contour manchotté, mal fait, mal tracé, sans netteté, dur, tranché.

BOURIK, maladroit, e, adj. qui manque d'adresse; butor, stupide. — Malhabileté, s. f. incapacité. — Bourrique, s. f. ânesse; fig. ignorant, âne, balourd, butor, maladroit.

BOURIKA, baudet, s. m. petit âne mâle.

BOURIKET, vindas, s. m. cabestan, treuil perpendiculaire pour rouler un câble. — Traillet, s. m. chassis pour rouler une corde. — Bourriquet, s. m. tourniquet de mineur. — Moulinet, s. m. tourniquet, sert à divers usages dans les arts et métiers; calendre, machine à tirer les pierres des carrières. — Singe, s. m. machine composée d'un treuil qui tourne sur deux chevalets au moyen de bras, leviers ou manivelles adaptées à ses extrémités, sert à élever des pierres, moëllons, à tirer les terres de la fouille d'un puits.

BOURLI, beurrier, ère, se dit de ceux qui transportent, qui vendent du beurre.

BOURLET, bourrelet ou bourlet, s. m. coussin rond et bourré, vide par le milieu, ce qui en a la forme; coiffure des enfants en bas-âge, destinée à amortir l'effet de leur chute, enflure circulaire, rond d'étoffe au haut, au bas, saillie en rond, renflement en anneau, grosseur à la greffe.

BOURLOTT, matton, s. m. nœud bourré, inégalité, etc., dans le cordage, le fil, laine, la soie et le coton; bourru, fil inégal. — Tumeur, s. f. enflure causée par accident ou par maladie. — Boursault, s. m. batte de plombier, principale pièce de l'enfaîtement. — Plexus gangliforme, adj. en ganglion, ou tumeur sans douleur sur les nerfs; assemblage des nerfs entrelacés. — Caillot, s. m. grumeau, masse de sang caillé dans les chairs. — Fongus, s. m. excroissance charnue, molle et spongieuse, en champignon, sur une plaie, un ulcère. — Protubérence, s. f. t. d'anatomie, éminence, avancement, allongement d'une partie osseuse ou charnue. — Thrumbus, s. m. tumeur à l'endroit de la saignée.

BOUROUTT, s. m. cœcum, le premier des gros intestins; on emplit celui de cochon de sang et de graisse et forme un boudin. — Colon, s. m. le 2e des gros intestins. — Cœcum, s. m. branche des intestins placée entre l'intestin grêle et le colon. — Boudin, s. m. gros boyau rempli de sang et de graisse, avec assaisonnement, etc. ce qui a sa forme, de boyau en matton.

BOURSAI, flegmon, s. m. tumeur inflammatoire sur le crâne, pleine de sang caillé, t. de médecine. — Bigne, s. f. tumeur au front venue d'un coup ou contusion, bosse, enflure, élevure, choc de la tête contre un corps dur ou tombant. — Taupe, s. f. tumeur à la tête, enflure, bosse noircie par un corps contondant. — Ecchymose, contusion légère, superficielle, qui n'offense que la peau, épanchement du sang que cette lésion cause entre la chair et la peau; écachement, froissure, contusion, carboncle, flegmon enflammé.

BOURSI, boursier, s. m. qui a une bourse ou pension dans un collége; qui fait ou vend des bourses, mieux celui qui fait la dépense. — Amphitryon, s. m. qui donne à manger, qui paie pour les autres la dépense des plaisirs pris en commun. — Économe, s. m. sorte de régisseur de la dépense d'une maison, de la conduite d'un ménage. — Collégiat, s. m. boursier d'un collége. — Trésorier, s. m. garde d'un trésor; celui qui reçoit et distribue les deniers d'un corps de troupe, d'un régiment. — Payeur, se. s. celui qui paie.

BOURSIKO, magot, s. m. amas d'argent caché. — Saint-crepin s. m. avoir, argent comptant.

BOURU, bourru, e, adj. d'une humeur brusque et chagrine; bizarre, capricieux, fâcheux. V. *boubiet.*

BOUSKULÉ, bousculer, v. a. mettre sens dessus dessous, renverser, pousser en tous sens.

BOUSLÉ, bouffer, v. n. bomber; se courber, se soulever, se soutenir de soi-même en bombant, en s'enflant en rond. — Bouillonner, v. n. s'élever par bouillons; v. a. mettre des bouillons à une étoffe, enjoliver avec des bouillons; godurer.

BOUSLEG, godure, s. f. faux pli. — Bouffe, bouffette, s. f. sorte d'ornement de femme en bouffe; bouillon, gros pli rond d'une étoffe.

BOUSOL, boussole, s. f. cadran qui représente une rose des vents et dont l'aiguille étant aimantée tourne d'elle-même vers le nord; fig. modèle, règle, guide, conducteur. Cette aiguille, sa boîte, a été inventée par Flavio-Gioja, d'Amalfi, royaume de Naples, en 1300.

BOUSON, pivot, s. m. fer arrondi qui supporte un corps qui tourne. — Moyeu, s. m. solide en bois dur fait au tour ou en métal, où s'assemble les rais d'une roue, fer de la roue d'une brouette.

BOUT, tétin, s. m. bout de la mamelle, petite proéminence au milieu du sein de l'homme et de la femme; bout, extrémités, coin, sommet, etc.

BOUTAIE, boutée, s. f. ouvrage qui soutient la poussée d'une voûte, d'une terrasse.

BOUTAN, console, s. f. pièce d'architecture en saillie, ornée, servant d'appui à une corniche, à un fronton, à une croisée, etc. — Corbeau, s. m. console qui a plus de saillie que de hauteur, comme la dernière pierre d'une jambe, d'une poutre, pour soulager la portée. — Boutant, adj. t. d'architecture, en demi arc; corbeau, soutien en saillie. — Arc doubleau, s. m. arcade en saillie sur le creux d'une voûte. — Butant, arc ou pilier butant en pierres et briques pour soutenir ou empêcher la poussée d'un mur de plier. — Tyrant et entrait, t. de charpentier, barre de fer pour empêcher l'écart. — Encorbellement, s. m. saillie portant à faux; console, corbeau, etc. — Trempe, s. f. pierre pour soutenir une tourelle en saillie. — Faux manteau, s. m. manteau d'une cheminée porté sur des consoles ou corbeaux. — Saillie, s. f. avance d'une tourelle, d'un balcon. — Arc boutant, s. m. pilier en demi-arc qui soutient une voûte en dehors d'une église, etc.

BOUTÉ, butter, v. a. t. de maçon, soutenir avec

un arc boutant. — Pousser, v. a. faire entrer avec force, violence; faire effort contre, pour ôter de la place, pousser à la roue, épauler, mettre dehors. — Fourrer, v. a. mettre parmi, introduire, faire entrer, donner en cachette et souvent, fourrer quelque chose dans la tête. — Introduire, v. a. faire entrer, donner cours, introduction de sa tête, sa main, etc., dans... un trou. — Surenchérir, v. n. faire une surenchère, ajouter une mise à l'enchère.

BOUTEG, reboutement, action d'introduire le bout de dent d'une carde dans le cuir; rebouter, introduire les dents d'une carde dans le cuir.

BOUTEU, boutoir, s. m. couteau de corroyeur, celui qui ne coupe pas s'appelle boutoir sourd, et l'autre côté boutoir tranchant, pour écharner. — Boutoir, s. m. instrument d'acier garni d'un manche de bois, dont le maréchal ferrant se sert pour parer les pieds d'un cheval. — Bute, s. f. outil de maréchal ferrant pour couper la corne du pied de cheval. — Cure-pied, s. m. instrument de fer de 5 à 6 pouces, crochu d'un côté, plat et pointu de l'autre, pour nettoyer le dedans des pieds des chevaux. — Herbon, s. m. couteau mousse, demi-rond, qui sert à débourer ou récaler le cuir. — Polisson, s. m. outil de corroyeur, pour passer et ouvrir les peaux, est composé d'un fer en demi-lame, enchassé sur un billot. — Baritel, s. m. petite machine à molette, traverse et balançoir pour l'extraction des houilles par chevaux.

BOUTISS, parpaing, s. m. pierre en moëllons formant l'épaisseur d'un mur massif de pierres, sur lequel on élève les ouvrages en treillage. — Ectiquière, s. f. pierre, celle dont la partie qui est de l'épaisseur du mur et moins large que celle qui fait face. — Arrachement, s. f. ce sont les pierres saillantes destinées à former la liaison de mur de face avec celle que l'on suppose devoir être construite, alors on les appelle pierres d'attente. — Harpe, s. f. pierre d'attente ou dans les chaines des murs. — Boutisse, adj. s. f. pierre placée en long dans un mur, la largeur de face.

BOUTTNAR, fuliginosité, s. f. refoulement de la fumée ou émanation active d'une combustion incomplète de gaz, d'acide carbonique, du gaz oxide, se forme une pétrole ou bitume liquide et noir; vapeur fuligineuse, chargée de suie, de crasse, qui se trouve dans le charbon, minéral de terre qui paraît due à des végétaux ensevelis dans les terres. — Pétrole, boutenure, s. f. vapeur bitumineuse ou sulfureuse qui se dégage des matières minérales par l'action du feu.

BOUTUR, bouture, s. f. branche garnie de boutons séparés et replantée; rejeton d'œillet, marcotte, branche couchée en terre pour qu'elle s'enracine.

BOUWAIE, buée, s. f. lessive, s. f. linge sale; linge blanchi, préparer la lessive, les linges sales, les mettre en tas pour être blanchis. — Lingerie, s. f. linge propre sortant des mains de la lingère.

BOUWÉ, lessiver, v. a. faire la lessive; mettre à la lessive, blanchir le linge; buer, faire la lessive, blanchir les linges. — Laver le linge, déterger, v. a. nettoyer le linge, emporter ce qui adhère.

BOUWEU, buandier, ère, s. qui fait le premier blanchiment des toiles neuves.— Blanchisseur, se, s. qui blanchit les linges, fait la lessive.

BOUWREIE, buanderie, s. f. lieu où il y a un fourneau, un cuvier pour faire la lessive. — Blancherie, s. f. lieu où l'on blanchit les toiles, etc.

BOUWRESS, blanchisseuse, lessiveuse, buandière, qui blanchit le linge, etc.

BOUYON, bouillon, s. m. eau bouillie avec de la viande, etc. — Potage, s. m. bouillon avec des légumes, etc. — Soupe, s. f. potage, aliment presque liquide, de pain, de bouillon, de légumes.

BOUYOTT, bulle, s. f. petite globule de fluide, soit en ébulition ou eau froide, bulle d'air. — Ampoule, s. f. bulle ou enflure qui se forme à la surface de l'eau, lorsqu'il pleut, ou toute autre liqueur agitée. — Bosse, s. f. extérieur ou intérieur, à la vaisselle de cuivre, d'étain, ou autre métal. — Bosselage, s. m. travaille en bosse sur la vaisselle; bossuer la vaisselle, le bomber.—Bullicame, s. m. amas d'eau du fond de laquelle s'élèvent des bulles de gaz hydrogène sulfuré.

BOUZE, bourse, s. f. petit sac qui s'ouvre et se ferme, pour mettre l'argent qu'on porte sur soi; son contenu; fond à dépenser; trésor, ce que l'on possède d'argent; bourse a cheveux, t. de lithurgie, double carton pour serrer les corporaux, sac de cuir près la selle; pension, place gratuite dans un collége, peau des testicules, vessie, petit sachet, sac. — Bourse, s. f. lieu public établi dans les villes de commerce, où les négociants s'assemblent à des heures fixées par la police locale pour traiter de leurs affaires; institution ancienne, qui date des anciens romains, 500 ans avant Jésus Christ. — Poussif, ive, homme qui a la courte haleine.—Asthmatique, adj. qui a un asthme; la respiration très-pénible. — Bigotère, s. f. bourse que les dévotes ou bigotes attachent à leur ceinture pour faire des aumônes. — Pousse, s. maladie des chevaux qui est poussif, l'asthme des hommes est la pousse des chevaux.— Scrotom, s. m. membrane qui enveloppe les testicules, peau des testicules.

BOUZÉ, mouflard, e, adj. personne à visage gras, rebondi, gros mouflard, boursouflé gros et gras. — Joufflu, e, adj. à grosses joues, personne joufflue, gros joufflu. — Mafflé, e, adj. bouffi, qui a le visage plein, mafflé.

BOUZOU, jeune veau, s. nom que les enfants donnent au petit de la vache; jeune veau.

BOYEG, bibosité, s. f. passion pour la boisson.

BOVET, bouvet, s. m. sorte de rabot pour les rainures; il y a des bouvets à languettes pour faire les assemblages des planches; des bouvets à fourchement, qui servent à faire en même temps la rainure et la languette; bouvet à panneaux, à ravaler, à coulisse, à embrever, etc. — Bouvement, s. m. outil qui sert à pousser une doucine; le taillant du fer de cet outil a une forme sinueuse, *V. rabot*.

BOYEU, buveur, s. m. celui qui boit, qui boit beaucoup de liqueurs spiritueuses, qu'il l'aime;

soulard, ivrogne, adonné à la boisson.

BOVI, BOVRESS, métayer, ère, adj. 2 g. qui fait valoir une métairie, ferme, bail ou louage d'un bien, bâtiment, quartier, celui qui l'occupe. — Locataire, s. m. qui tient à loyer tout ou partie d'une maison, d'une habitation, d'une usine, pièce de terre.

BOVREÛ, philtre, s. m. breuvage, drogue, etc. qu'on suppose propre à donner de l'amour, à provoquer une passion, etc., et filtre. — Frustatoire, s. m. eau légèrement sucrée ou aromatisée que l'on donne à un malade pour l'aider à supporter la diète. — Breuvage, s. m. boisson, liqueur à boire, médecine des bêtes de somme. — Julep, s. m. potion médicinale composée de sirop et d'eau distillée. — Potion, s. f. remède liquide qu'on boit; boisson, breuvage.

BOVREIE, ivrognerie, s. f. habitude, action de s'enivrer; habitude de boire; s'abandonner à l'ivrognerie. — Abreuvoir, s. m. lieu où l'on abreuve les chevaux, où le gibier vient se désaltérer.

BOWA, boa, s. m. fourrure en forme de serpent que les femmes portent sur le cou et les épaules.

BOXHO, anchois, s. m. petit poisson de mer sans écailles. — Hareng saur, s. m. poisson du genre de clupe, enfumé ou sauret; il est sec, dur et très-difficile à digérer.

BOYAI, boyau, s. m. intestin, conduit sinueux des excréments; lieu étroit et long, fossé couvert d'un parapet devant un siége. — Manche, s. f. tuyau de cuir ou de toile goudronnée pour conduire l'eau. — Conduit, s. m. tuyau, boyau en cuir adapté aux pompes à incendie pour diriger l'eau. — Ileum ou ileon, s. m. le plus long et le dernier des intestins grêles. — Jejunum, s. m. le second intestin grêle, souvent vide. — Intestinal, adj. qui appartient aux intestins, aux boyaux; boyaux insufflés pour corde de remouleur, polisseurs, etc. — Baudruche, s. f. pellicule de boyau de bœuf apprêtée pour divers usages, ou peau divine, se met sur les coupures, sur les cors, etc.

BOZÉ, dérober, v. a. voler en cachette, prendre ce qui est à autrui, soustraire adroitement.

BRAF, brave, s. m. vaillant, valeureux, courageux, honnête homme, bon, généreux, propre, vertueux. — Chaste, adj. 2 g. pur, modeste. — Impolu, e, adj. pur, net, sans tache; épouse impolue, avoir les mains nettes; ne s'être pas laissé corrompre; n'avoir pas pris de. — Pudique, adj. 2 g. chaste, pur, honnête, modeste dans les mœurs, les actions, les discours; air, personne, parole pudique, propre. — Vertueux, se, adj. qui a de la vertu. — Intègre, adj. 2 g. d'une probité incorruptible. — Honnête, adj. 2 g. vertueux, conforme à l'honneur, à la vertu, à la probité. — Fidèle, adj. 2 g. loyal, qui a de la fidélité, qui garde sa foi, etc.

BRAFMAIN, beaucoup, adv. de quantité, marque l'augmentation, l'avantage.

BRAFSUTÈ, pudicité, s. f. chasteté, surtout d'une femme chaste, éloignée de tout ce qui blesse la pudeur. — Honneur, s. m. estime qui fait la vertu, les talents, la probité, réputation, acte de respect, de vénération, d'estime, conduite louable, etc. — Incorruptibilité, s. f. qualité de ce qui est incorruptible; intégrité. — Intégrité, s. f. probité, vertu incorruptible; équité sans tache; vertueux, se, qui a de la vertu.

BRAGAN, éclatant, e, adj. qui a, qui jette de l'éclat.

BRAGUÉ, braguer, v. a. tourner, diriger d'un certain côté, en mirant, en ajustant; braguer un timon, un canon, une lunette. — Ajuster, v. a. mettre en état d'action, diriger contre, viser juste, prêt à être lancé; pointer, diriger vers un point.

BRAGUEU, brailleur, s. m. qui parle haut, beaucoup et mal à propos. — Pointeur, s. m. t. militaire, qui pointe le canon; ajusteur, viseur.

BRAHAM, Abaham (saint), solitaire en Syrie, mort à Constantinople vers 439.

BRAIBAN, rainette grise, s. f. sorte de pomme grise, tachetée comme la raine. — Brabant, s. m. était une grande province des Pays-Bas, divisée en Brabant autrichien et Brabant hollandais.

BRAIBANSON, brabançon, ne, adj. du Brabant.

BRAIDI, brailler, v. n. parler beaucoup, haut et mal à propos; crier; bracher, brasseir, v. a. et n. crier de toutes ses forces. — Criailler, v. n. fam. crier beaucoup, à plusieurs reprises et souvent pour rien; blatérer.

BRAIDIHEU, criard, e, adj. et s. qui crie souvent, se plaint, gronde sans sujet. — Braillard, e, s. et adj. qui parle haut, qui crie, qui aime à crier. — Brailleur, se, adj. et s. qui braille, qui ne fait que brailler haut et mal à propos.

BRAIR, braire, v. n. crier, plaider, se plaindre en braillant avec une voix rude, âcre, désagréable; pleurer, bondir; s'époumonner. — Criailler, v. n. fam. crier beaucoup, à plusieurs reprises et souvent pour rien; rugir, cumer, bondir, brailler, criailler, pleurer.

BRAK, bragueur, s. m. qui mène une vie burlesque, qui fait le fanfaron; bragues, ce qui sert à la vie joyeuse, tout ce qui excite à la joie. — Fantasque, adj. 2 g. capricieux; bizarre, extraordinaire; qui a des fantaisies; caractère fantasque, inégal et brusque. — Tête braque, s. f. fou, homme coupable d'un trait de folie, par vengeance, dépit, etc. — Hurluberlu, adj. et s. m. étourdi, inconsidéré, parler, agir en hurluberlu, adv. inconsidérément, brusquement.

BRAKÉ, braquer, v. a. V. *bragué*. — Braquement, s. m. action de braquer, ses effets, situation de ce qui est braqué.

BRAKET, braquemart, s. m. épée courte et large qu'on portait le long de la cuisse; sabre, cimeterre. — Glaive, s. m. coutelas, épée tranchante, expression générique des tranchants. — Coutelas, s. m. épée large et plate, en un seul tranchant, espèce de cimeterre. — Cimeterre, s. m. grand coutelas ou sabre recourbé.

BRAKNÉ, courir les guilledoux, s. m. pl. aller la nuit dans les lieux de débauche.

BRAKONÉ, braconner, v. n. chasser furtivement sur les terres d'autrui.

BRAKONI, braconnier, s. m. celui qui braconne,

qui tue beaucoup de gibier sans utilité.

BRANDI, bondir, v. a. criailler, crier, mugir, rugir, beugler, cumer, etc., etc. — Hurler, v. a. pousser des hurlements.

BRANDIHEG, hurlement, s. m. cri lugubre et prolongé, fig. cri violent de douleur, de colère de l'homme.

BRAN-DVIN, eau-de-vie, s. m. boisson distillée, du grain, de pomme de terre, principalement du vin. — Genièvre, liqueur spiritueuse qui se fait avec le seigle, et dans laquelle il n'entre point de graine du genévriste.

BRANDVINI, distillateur, s. m. d'eau-de-vie de grain, de genièvre, qui vend de l'eau-de-vie.

BRANDVINRAIE, où se font les distillations; branderie, lieu, atelier où l'on fabrique l'eau-de-vie de grains.—Genièvrerie, s. m. fabrique de genièvre; lieu où l'on distribue le genièvre.

BRANG, feuillée, s. f. feuillage, branches coupées; couvertes de feuillages; branche chiffonne, inutile. — Ramure, s. f. bois, les branches d'un arbre. — Arbre branchu, e, adj. qui a des branches. — Branche, s. f. morceau de bois qui sort du tronc ou d'une grosse branche, ce qui en a la forme, brin. — Brindille, s. f. petite branche menue ou chiffonne, branche à fruit. — Branchage, s. m. toutes les branches d'un arbre. — Branche multicaule, adj. 2 g. ou tigeuse, à plusieurs tiges.—Moignon, s. m. reste d'une branche coupée. — Ramée, s. f. branches coupées avec leurs feuilles vertes. — Rameau, s. m. petite branche d'arbre, fig. ce qui y ressemble. — Ravaux, s. m. pl. perches garnies de branches pour abattre les oiseaux.

BRANGY, percher, v. n. se poser sur une branche, une perche, se mettre sur un lieu élevé pour mieux voir et entendre. — Tigeux, s. m. pl. partie de l'arbre qui se développe en plusieurs tiges multicaules.

BRANKAR, timon, s. m. pièce d'une voiture qui dirige l'avant train et des deux de laquelle on attèle les chevaux; pièce de charronnage, de bois, ordinairement d'orme, de 10, 12 ou 15 pieds de long, un peu courbé, pour former le train de voiture à deux chevaux.

BRANLAN, branlant, e, adj. qui branle, qui penche plus d'un côté que de l'autre; de côté et d'autre, remuer, pendiller.

BRANLÉ, branler, v. a. agiter, mouvoir, remuer, faire aller de çà et de là. — Se remuer, v. pers. s'agiter, se remuer; bouger, se mouvoir de sa place. — Agiter, v. a. ébranler, secouer, le *vent agite un arbre,* remuer en divers sens, mouvoir. — Mouvoir, v. a. donner du mouvement, une impulsion; faire changer de place, mouvoir un corps, faire aller d'un lieu à un autre.

BRAU, malt, s. m. orge, grain germé pour faire la bière.— Drèche, s. m. marc de l'orge moulu pour la bière, grain germé. — Brai, s. m. escourgeon, espèce d'orge hâtive d'automne, broyé pour faire de la bière.—Bra, s. commune du canton de Stavelot, arrondissement de Verviers, province de Liége.

BRAUDAR, livarde, s. f. corde de différentes grosseurs, faite d'étoupe ou de résidu de chanvre peigné; *V. harik.*

BRAUHISS, broussailles, s. f. pl. ronces, épines, menus bois dans les forêts, etc.

BRAUHI, faire le malt, préparer l'orge germé pour faire la bière. — Epervier, s. m. commun oiseau de proie, est le nom de la femelle, le mâle se nomme tiercelet; *V. mohet.* — Sophistiquer, v. n. mélanger, se dit du négociant qui mêle diverses sortes de marchandises, principalement le café. — Buse, s. f. ou boudrée, oiseau de proie du genre du faucon, à bec courbé dès la base, ailes aussi longues que la queue, noir et brun.

BRAUIE, BRAYE, tillotte, s. f. piège ou lacet pour les petits oiseaux, espèce de culotte en lanière de peau; brayer, cul d'oiseau.

BRAUIELE, brayer, s. m. adapter à un oiseau un cul ou braie en peau. — Canneter, v. n. marcher comme un canard.

BRAUKISS, sombre, adj. ténébreux, obscur, ciel couvert de nuage, sombre.

BRAUKLÉ, habler, v. n. parler beaucoup avec vanterie et exagération; mentir.—Outrer, v. a. exagérer. — Exagérer, v. a. agrandir, louer ou décrier à l'excès ce dont on parle, amplifier, grossir ou diminuer par les récits. — Blatir, v. n. blatérer, débiter avec assurance des choses vaines, des paroles bruyantes et inutiles. — Déblatérer, v. n. déclamer longtemps et avec violence contre quelqu'un; brader un récit, l'amplifier, y ajouter.

BRAUKLEG, hablerie, s. f. vanterie; exagération; ostentation; mensonge; amplification, discours, sujet étendu. — Hyperbole, s. f. t. de rhétorique, augmentation; exagération excessive, vérité enflée et grossie. — Gasconnade, s. f. fanfaronnade; vanterie outrée.—Jactance, s. f. vanterie, louange de soi par vanité.—Vanterie, s. f. vaine louange qu'on se donne et qui marque la présomption.

BRAUKLEU, amplificateur, s. m. qui amplifie; exagère. — Abatteur, s. m. qui fait de grandes choses ou s'en vante. — Charlatan, s. m. médecin hableur, imposteur, celui qui trompe par des belles paroles. — Brise-raison, s. m. qui parle sans suite.—Debagouleur, s. m. qui parle indiscrètement. — Exagérateur, s. m. qui exagère, menteur.—Hableur, se, s. qui hable, grand hableur. — Gascon, ne, adj. s. fanfaron; hableur.—Jactateur, s. m. qui a de la jactance.

BRAUKURREIE, hablerie, *V. braukleg.*

BRAUY, culotter, v. a. culotter un enfant, mettre sa première culotte; braier, mettre un cul, une braie à un oiseau. — Bayer, s. m. braier une pierre, une poutre; c'est aussi le cordage ou braie, qui suspend le câble avec laise de la grue ou de la chèvre.

BRAUYR, bonne grâce, bonne voglie, adv. de bonne volonté.

BRAUYETT, brayette, s. f. fente du devant d'un haut-de chausse. — Braie, s. f. devant de culotte, haut-de-chausse. — Braguette, s. f. ouverture ancienne sur le devant des culottes, de haut-de-chausses.

BRAVAUD, bravade, s. f. action, parole, manière par laquelle on brave quelqu'un; feinte bravoure. — Bravacherie, s. f. jactance frivole. — Bravarie, s. f. action de braver quelqu'un, de le narguer.—Bravage, s. m. fanfaron, faux brave. — Fanfaronnade, s. f. rodomontade; vanterie, fausse bravoure. — Jactance, s. f. vanterie, louange de soi par vanité. — Rodomontade,

s. f. fanfaronnade, vanterie en fait de bravoure.

BRAVE, braver, v. a. affronter, braver le danger, la mort; narguer, regarder, traiter avec hauteur, avec morgue ou mépris. — Défier, v. a. quelqu'un, provoquer au combat, au jeu, à boire, faire un défi, mettre quelqu'un à pis faire, le braver. — Incoguer, v. a. défier, braver avec mépris, quelqu'un, la fortune, etc.

BRAVMAIN, beaucoup, adv. de quantité, beaucoup de blé, de temps, en quantité, en grand nombre; extrêmement.—Abondamment, adv. en ou avec abondance. — Considérablement, adv. beaucoup, notablement.—Copieusement, adv. abondamment, beaucoup. — Prodigieusement, adv. excessivement.

BRAW, eau de boudin, s. f. résidu de la cuite de boudin; s'en aller en eau de boudin, ne pas réussir, se réduire à rien.

BRAZAR, brasure, s. f. endroit ou deux pièces de métal sont brasées, unies, soudées.

BRAZE, brasse, s. f. mesure de deux bras étendus, 5 à 6 pieds.

BRAZEG, soudure, s. f. endroit soudé d'une pièce de métal, etc.

BRAZEIN, brassin, s. m. résidu du malt, de la cuve de brasseur, ce qui reste de substance, le résidu.

BRAZI, braser, v. a. t. de serrurier, souder, réunir deux ou plusieurs morceaux de fer au moyen de la soudure. — River, v. a. abattre et aplanir la pointe d'un clou sur l'autre côté de la chose qu'il perce.

BRAZIHEG, brasure, soudure, rivure d'un ouvrage en fer, cuivre, zinc, ferblanc, etc.

BRÉBAUD, lambeau, s. m. morceau, pièce d'une étoffe ou de chair déchirée. — Haillon, s. m. guenillon, vieux lambeaux de toiles, etc. — Guenille, s. f. haillon, chiffon, vieilles hardes; choses de peu de valeur, tout en guenille, couvert de haillons, à la billebande.—Ivrogne, adj. se dit d'une personne sujette à l'ivrognerie, qui boit avec excès et souvent des liqueurs spiritueuses.

BREF, brève, s. f. syllabe prononcée rapidement; court, fig. esprit borné, bref.

BREG, brèche, s. f. ouverture faite à un mur, à une haie, une clôture, libre passage, finir d'une affaire, couper brèche.—Ouverture, s. f. fente, trou, espace vide dans ce qui est contigu.

BRIMBOLE, brimbole, s. f. levier d'une pompe ou brinquebole.

BREL, appétis, s. m. petit oignon.—Ciboulette, s. f. cive, civette, très-petite plante bulbeuse, vivace et originaire de Sibérie, elle a une variété de Portugal.

BREMM, brême, s. f. poisson d'eau douce, large et plat du genre du siprin.

BRESLET, bracelet, s. m. bijou que l'on porte au bras; ce qui couvre, garantit le bras; son origine se perd dans les temps les plus reculés. — Gimblette, s. f. petite pâtisserie dure et sèche en anneau séparé.

BRESS, bras, s. m. membre du corps humain qui tient à l'épaule, ce qui en a la forme; t. d'anat. partie du bras, de l'épaule au coude, le reste prend le nom d'avant bras. — Bras de chèvre, que porte le treuil ou le câble; bras de scie, que porte la feuille de la scie, de civière, de brouette, de jumelle de la presse, de poupée, etc.; appui du bras au fauteuil; canal ou division d'une rivière.

BRESSAI, roue à camès, s. f. garnie dans sa circonférence de dents ou camées, ce qui imprime le mouvement continu de va et-vient.

BRESSAIE, brassée, s. f. contenu entre les deux bras. — Fassicule, s. f. ce que l'on peut porter d'herbes sous le bras; petit faisceau, poignée d'herbes, de plantes, etc. — Brassin, s. m. cuve de brasseur, son contenu, quantité de bière, de savons faits à la fois.

BRESSÉ, brasser, v. a. remuer, mêler les ingrédients pour faire la bière.

BRESSENN, brasserie, s. f. lieu où l'on fait la bière. — Entonnerie, s. f. endroit où sont les tonneaux, sous la cuve, t. de brasseurs.

BRESSEU, brasseur, se, s. qui brasse, fait brasser la bière et la vend en gros.

BRET, limon, s. m. pièce de bois du devant d'une voiture, l'un des deux bras de la limonière d'une charrette. — Timon, s. m. pièce d'une voiture qui dirige l'avant train, et des deux côtés de laquelle on attèle les chevaux.

BRETAILLÉ, bretailler, v. n. fréquenter les salles d'armes, tirer souvent l'épée.

BRETEU, bretteur, s. m. ferrailleur, qui aime à se battre, et qui porte une épée, une grosse canne. — Bretailleur, s. m. qui ferraille, qui bretaille. — Alindeur, s. m. bretteur. — Ferrailleur, s. m. homme qui aime à se battre. — Fanfaron, ne, adj. celui qui fait le brave sans l'être, qui se vante trop de sa bravoure, de son talent, etc.; faux brave, qui fait du bruit. — Spadassin, s. m. bretteur, ferrailleur, querelleur, qui menace et provoque sans raison. —Alibrius, s. m. glorieux, arrogant, fanfaron, faux brave, qui se vante pour se faire craindre. Coque-plumet, s. f. fier à bras, qui a des plumes au chapeau. — Fier à bras, s. m. fanfaron qui fait le brave, le furieux, pour se faire craindre.

BREUZE, brosse, s. f. planche, planchette garnie de petits faisceaux de soies de sangliers, de cochons, de crins. — Demoiselle, s. f. brosse avec laquelle les épingliers étendent le vermillon sur les marques pour imprimer le nom du fabricant. — Houssoir, s. m. balais faits de longues soies, de plumes d'aîles d'oiseaux, pour housser les meubles, tapisseries et marchandises; époussettoir. — Epoussettes, s. f. brosses de soies fortes, à clair-voie, pour épousseter le draps, etc.—Epoussettoir, s. m. pinceau très-doux pour nettoyer le diamant; petit balai de plume pour secouer la poussière.

BREUZETI, brosser, v. a. frotter, nettoyer avec une brosse, coucher la laine sur les draps, en faire sortir la poussière. — Tuiler, v. a. polir, lustrer les draps avec la tuile. — Épousseter, v. a. vergetter, nettoyer avec des époussettes; secouer, ôter la poussière, fig. battre.

BREYAU, criard, e, adj. qui crie souvent, se plaint, gronde sans sujet; son aigu, élevé. — Claque-dent, s. m. braillard, qui ne sait ce qu'il dit, qui parle avec jactance et fausseté. — Gueulard, s. m. fort en gueule, braillard, insolent, grossier, qui n'a que la gueule bonne, fait des menaces, des fanfaronnades.— Enfon-

ceur de portes ouvertes, faux brave, homme vain, qui se flatte d'une action facile comme d'une prouesse. — Alarmiste, s. m. qui répand de mauvaises nouvelles. — Heurleur, s. m. celui qui hurle. — Brailleur, s. m. qui ne fait que brailler, criailler. — Braillard, s. m. qui crie mal à-propos. — Réveilleur, s. m. qui réveille les autres, crieur; corneur, qui réveille les ouvriers de fabrique. — Mouche de coche, s. f. personne qui s'agite bruyamment, sans être utile, babillard, vantard. — Acclamateur, s. m. qui fait des acclamations, des approbations à haute voix.—Aboyeur de places, crieur public au spectacle; fig. médisant, satirique; avide, braillard.

BREYEG, criaillerie, s. m. crierie répétée. — Braiment, s. m. braire, cri des ânes. — Braillement, s. m. cri fatigant, manière de parler des braillards. — Crierie, s. f. bruit fait en criant, contestant, se plaignant, réprimandant, grondant. — Clabauderie, s. f. criaillerie importune et sans sujet.

BREYON, débris de viandes, s. m. bribes aux débris de viandes.

BRIAK, margouillis, gachis, marre d'eau bourbeuse qui ressemble à de la bouillie.

BRIB, aumône, s. f. ce qu'on donne aux pauvres par charité. — Aumônée, s. f. pain donné aux pauvres. — Bribe, s. f. gros morceau de mou, restes des repas.

BRIBÉ, mendier, v. a. demander l'aumône, mendier sa vie, son pain; fig. rechercher avec empressement et bassesse. — Gueuser, v. a. mendier; demander sa vie; faire métier de mendiant; vivre des bribes ou quêter des bribes. — Trucher, v. n. mendier par fainéantise.

BRIBEU, mendiant, e, s. qui mendie, qui est dans un état d'indigence avec nécessité de mendier.—Miquelot, s. m. pélerin qui mendie. — Hypocrite, truand, e, s. vagabond, mendiant, vaurien. — Gueux, se, adj. s. indigent nécessiteux, mendiant, vagabond.— Besacier, s. m. qui porte la besace de mendiant.—Caristade, s. f. aumône.

BRIBRAIE, mendicité, s. f. état de mendiant.

BRIBRESS, mendiante, s. f. qui mendie. — Pauvresse, s. f. pauvre femme qui mendie.

BRID, bride, partie du harnais d'un cheval. — Bride, s. f. lien de fer qui empêche une pièce de bois de se fendre; bouts, arrêts pour maintenir, pour empêcher de fendre. — Cavesson, s. m. licol à têtière et musserol, hérissé de petites pointes; fer que l'on place sur le nez des chevaux pour les dompter.—Bridon, s. m. petite bride sans branches; petit mors brisé.— Licol ou licau, s. m. lien autour du cheval. — Têtière, s. f. partie de la bride. — Rène, s. f. courroie de la bride d'un cheval. — Sangle, bande qui sert à conduire un ou des chevaux.

BRIDÉ, brider, v. a. mettre la bride à un cheval, etc.; ceindre, lier, arrêter, attacher, serrer étroitement; tenir en sujétion.—Etreinte, s. f. serrement, action d'étreindre.

BRIDON, buade, s. f. bride à longue branche droite, espèce de licol.

BRIGAD *(à)*, brigade, s. f. troupe de soldats sous la direction d'un général de brigade ou maréchal de camp.

BRIGADI, brigadier, s. m. chef d'une brigade.

BRIGAN, brigand, s. m. voleur sur les grands chemins; exécuteur concussionnaire. — Brigandeau, s. m. petit voleur, praticien fripon. — Voleur, se, s. fripon; qui vole, qui a volé, en général celui qui, par force, s'empare du bien d'autrui.

BRIGNON, brugnon, s. f. espèce de pêche qui ne quitte point le noyau.

BRIGOSS, graillon, s. m. les restes ramassés d'un repas. — Rogaton, s. m. mets réchauffés, composés de restes de table.

BRIGUÉ, briller, v. a. avoir de l'éclat; reluire. — Se brillanter, v. pers. se donner de l'éclat, faire l'important.—Brillotter, v. n. poursuivre par brigue pour obtenir, rechercher avec ardeur.

BRIH *(î)*, gourme, s. f. suppuration des naseaux des jeunes poulains, leurs premières maladies. — Bizarrerie, s. m. caprice, humeur, action bizarre, singularité excessive hors d'usage. — Boutade, s. f. caprice d'humeur.—Mercuriale, s. f. effraction, prix des grains aux marchés, valeur du muid d'épeautre en argent, dont il se règle tous les ans.

BRIHI, jeter sa gourme, faire les premières folies de jeunesse.

BRIK, brique, s. f. terre argileuse, rougeâtre, moulée et cuite ou séchée, ce qui en a la forme; son usage remonte à l'antiquité la plus reculée; l'Ecriture-Sainte nous apprend que la ville de Babylone fut construite avec des briques. — Brique-boutisse, adj. briques placées à plat dans un mur, la largeur de face. — Briquette, s. f. petite brique. — Chantignole, s. f. brique choisie, bien cuite, pour les âtres des fourneaux et les ouvrages exposés aux intempéries; briques fort cuites. — Réfractaire, brique d'une argile pure et exempte de chaux, de potasse, de sulfure de fer.

BRIK-BROK, bric-à-brac, s. m. acheter une multitude d'objets de hasard. — Etourdiment, adv. par étourderie, sans examen, sans conseil, sans réflexion.

BRIKET, bribe, s. m. gros morceau de pain. — Brife, s. m. gros morceau de pain ou de viande. — Tartine, s. f. tranche de pain recouverte par quelque aliment plus délicat, de confiture, beurre, fromage. — Beurrée, s. f. morceau de pain recouvert de beurre.

BRIKTÉ, maçonner à la brique — Briqueter, v. a. peindre en brique, imiter la brique.

BRIKTEG, briquetage, s. m. ouvrage de brique; brique imitée.

BRIKTEU, briqueteur, s. m. principal ouvrier briquetier, tuilier.

BRIKTI, briquetier, s. m. qui fait ou vend la brique.—Tuilier, s. m. qui fait et vend les tuiles.

BRIKTIRAIE, briqueterie, s. f. lieu où se font les briques. — Tuilerie, s. f. lieu où se font les tuiles, les carreaux.

BRILLANMAIN, brillamment, adv. d'une manière brillante.

BRIOSS, brioche, s. f. sorte de gâteau de fleur de farine, beurre et d'œufs; popul. maladresse, gaucherie; faire des brioches. — Vaurien, s. f. fainéant, libertin, vicieux, qui ne veut rien faire, rien valoir.

BRIOSSÉ, gargoter, v. n. hanter les gargottes. — Fainéanter, v. n. être fainéant, ne vouloir rien faire par paresse.
BRISLÉ, courir dans les margouillis, dans la boue, patauger dans... se couvrir de crotte, d'ordure, se salir, se souiller.
BRIZE-FEU, brise-feu, s. m. espèce d'écran ouvragé, encadré, meuble pour le devant des foyers; qui garantit de la chaleur du feu. — Ecran, s. m. sorte de meuble; toile, carton, etc., pour garantir de l'ardeur du feu.
BRIZEG, bris, s. m. fracture, rupture d'un scellé, d'une porte, d'une prison. — Effraction, s. f. fracture faite par un voleur pour dérober.
BRIZE-TO, évaporé, e, adj. trop dissipé, étourdi. — Endiablé, e, adj. s. enragé, furieux, très-méchant en son genre; brise-tout.
BRIZEU, briseur, s. m. qui brise, qui rompt.
BRIZE-VAIN, brise-vent, s. m. clôture pour garantir les arbres, etc., du vent. — Abat-vent, sorte de toit en saillie qui garantit du vent.
BRIZOIR, brisoir, s. m. instrument pour briser le chanvre, le lin, la bourre, la laine.
BROCHEG, ébauche, s. f. esquisse, ouvrage grossièrement commencé, où les parties principales sont indiquées.
BRODÉ, bouder, v. a. n. faire la mine par humeur, caprice, rancune ou mécontentement. — Brouille, s. f. brouillerie, faire la moue, bouder.
BRODEG, bouderie, s. f. action de bouder; mauvaise mine; état de celui qui boude; fâcherie, humeur apparente. — Bisbille, s. f. petite querelle, dissension sur des futilités.—Brouillerie, s. f. mésintelligence, dissension.—Rancœur, s. m. haine, rancune, ressentiment, dépit concentré, mêlé de tendresse. — Désaccord, s. m. désunion des esprits, des sentiments; désunion, mésintelligence; inimitié passagère; fâcherie.
BRODEU, boudeur, se, adj. qui boude. — Boutadeux, euse, adj. capricieux, qui a l'esprit vif, inquiet, chagrin, fantasque.—Rancunier, ère, adj. et s. qui a de la rancune; qui y est porté.
BROG, broche, s. f. verge de fer pointue pour embrocher. — Clavette, s. f. morceau de fer plat qui sert de fermeture à différentes machines et instruments.—Goupille, s. f. cheville de métal un peu en pointe.—Hatelet, s. m. petite broche; brochette d'argent pour rôtir des mêts.
BROGCHET, brochet, s. m. poisson d'eau douce. Brocheton, petit brochet.
BROGCHETT, brochette, s. f. petite broche. — Fiche, petite spatule; gamme d'un carillon.
BROGCHY, brocher, v. a. passer des fils de côté et d'autre, à une pièce; ébaucher un ouvrage.
BROYE *(ïe)*, broye, s. f. instrument pour broyer.
BROK, broche, s. f. verge de fer pointue pour embrocher, ce qui en a la forme, tige saillante, etc., outil, cheville, fer délié.—Broches, s. f. défenses du sanglier. — Soie, s. f. partie d'un outil qui entre dans le manche; soie d'un couteau. — Broque ou broquedent, s. f. dent courbée.
BROKAL, allumette, s. f. petit brin de bois, de chanvre, d'ortie, soufré par les bouts. —Allumettes chimiques, phosphoriques, adj. 2 g. chargées de phosphores.
BROKALI, allumettier, s. m. fabricant, marchand d'allumettes. — Allumière, s. f. boîte aux allumettes; lieu où on les fabrique.—Semote, s. f. nouvelle pousse des choux étêtés. — Cimette ou mieux chimettes, s. f. choux de Bruxelles; rejetons des choux.—Brocoli, s. m. sorte de chou d'Italie; rejeton de chou, nouvelle tige de chou.
BROKANTÉ, brocanter, v. a. acheter, vendre, troquer; vendre à la foire, à la brocante. — Brocanteur, s. m. qui vend, achète, troque, etc.
BROKETT, brochette, s. f. petite broche pour assujétir; chevillette de bois. — Cheville, s. f. morceau long et pointu de fer ou de bois.
BROKEU, fusil, s. m. morceau d'acier ou verge arrondie, pour rendre le tranchant aux couteaux, tranchets, etc. — Renette, s. f. instrument de maréchal-ferrant pour sillonner l'ongle du sabot du cheval. — Broche, s. f. outil de fer pointu pour faire des trous.
BROKI, sauter sur, v. n. s'élancer sur, franchir, s'élever; omettre en parlant ou en transcrivant; sauter, s'élever de terre avec effort, s'élancer d'un lieu à un autre, faire des sauts, parvenir d'une chose à une autre.
BROKTÉ, brocheter, v. a. mettre des brochettes à la viande, passer outre, au-delà, devancer quelqu'un. — Supplanter, v. a. surpasser, triompher, surmonter, vaincre, devancer, précéder, feindre d'être plus important, etc. — Tâtillonner, v. n. entrer mal à-propos, inutilement, dans toutes sortes de petits détails, dans une conversation.— Tâtonner, v. a. chercher dans l'obscurité, en tâtant. — Surpasser, v. a. excéder, être plus élevé, plus grand, plus considérable, plus important; fig. vouloir être au-dessus de quelqu'un.
BRON, brun, e, adj. tirant sur le noir, s. m. couleur brune. — Personne brune, adv. à la chute du jour. — Moricaud, e, adj. et s. brun, qui a le teint brun, noirâtre, sombre, obscur. — Tanné, e, adj. de couleur à peu près semblable à celle du tan. — Ocreux, se, adj. couleur d'ocre.
BRONCHEG, poltronnerie, s. f. lâcheté; manque de courage. — Couardise, s. f. poltronnerie, lâcheté, timidité.—Pusillanimité, s. f. manque de courage, timidité excessive; faiblesse de cœur et d'esprit, dispositions habituelles à la peur.
BRONCHEU, couard, e, adj. poltron, lâche, sans courage. — Pusillanime, adj. 2 g. trop timide, sans courage, sans énergie; qui a l'âme faible.
BRONCHI, poltroniser, v. n. se conduire en poltron.
BRONDI, bousiller, v. a. travailler mal, gâter, construire avec du bousillage, gâter son ouvrage; farfouiller, chiffonner en brouillant. — Rapsoder, v. a. raccommoder mal et sans soin, gâter; faire une chose vite et mal; gâcher un ouvrage.
BRONDIEG, ouvrage sabrenaudé, adj. et s. mal fait. — Gâcher, v. a. travailler mal. — Bousillage, ouvrage mal fait. — Camelotte, s. f. mauvais ou petit ouvrage; mauvaises marchandises de peu de valeur.
BRONDIEU, sabrenaudier, s. m. ouvrier qui travaille mal. — Sabrenas, s. m. artisan qui tra-

vaille grossièrement, qui sabrenaude un ouvrage. — Bousilleur, se, adj. celui qui travaille mal; marchand qui vend à vil prix; celui qui gâte tout ce qu'il fait. — Gâcheur, s. m. celui qui gâte un ouvrage, tout ce qu'il fait; ouvrier qui gâche.

BRONDION, galimatias, s. m. discours confus, inintelligible, qui ne signifie rien, quoiqu'il semble dire quelque chose; quiproquo. — Labyrinthe, s. m. grand embarras, complication d'affaires embrouillées. — Imbrouille, s. m. embrouillement, confusion, imbroglio, complication d'intrigues. — Embrouillement, s. m. embarras, confusion; embrouillement d'affaire, d'esprit; dédale inextricable, labyrinthe, embarras.

BRONFI, friander, v. n. manger des friandises, des bons morceaux, sucrerie, pâtisserie, etc.; brifer.

BRONLI, envassement, s. m. amas de vases, de boues, dans, sur, etc. — Bauge, s. f. lieu fangeux, fréquenté. — Boue, s. f. fange des rues, des chemins.—Bourbier, s. m. lieu creux plein de bourbe; bourbeux. — Bourbe, s. f. boue, fange de la campagne, fond des eaux croupissantes; peu épaissi; terre molle. — Crotte, s. f. boue des rues, des chemins. — Fange, s. f. boue, bourbe.—Patrouillis, s. m. patrouillage, bourbier. — Limon, s. m. boue, bourbe; terre détrempée. — Mare, s. f. amas d'eau dormante, bourbeuse. — Souille, s. m. lieu bourbeux. — Vase, s. f. bourbe au fond de l'eau; limon.

BRONN, brunâtre, adj. 2 g. tirant sur le brun. *V. brann.*

BRONN TERRE, terre d'ombre, s. f. terre brune pour ombrer, couleur obscure.---Terre brune, rouge, s. m. ocre ferrugineux qui sert à la peinture.

BRONSE, bronze, s. m. mélange de cuivre, d'étain et de zinc; cuivre rouge de médailles, fig. de bronze; couleur de bronze.

BRONSÉ, bronzer, v. a. peindre en bronze, teinte en noir pour le deuil, donner une teinte bleu-violet à l'acier, au fer, en les passant au feu.

BRONSEG, se bronzer, v. pers. devenir dur comme le bronze ou en prendre la couleur.

BROSDAR, brodures en général. --- OEil de perdrix, s. m. genre de broderie, grain d'une espèce de linge de table.

BROSDE, broder, v. a. tracer des figures à l'aiguille, embellir un récit, l'amplifier, coudre autour, border, broder au plumetis.---Brouter, v. a. manger les végétaux, rompre le bout des branches par les bestiaux, quand ils se trouvent à leur portée.

BROSDEG, broderie, s. f. fig. tracée avec l'aiguille sur une étoffe, ornements pour embellir; l'invention de la broderie remonte à une très-haute antiquité, elle est attribuée aux Phrygiens; Moïse parle d'ouvrages en broderie. --- Chaînette, s. f. sorte de broderie dont le liserage se fait à l'aiguille. --- Plumet, s. m. broderie à la main.

BROSDEU, brodeur, se, adj. celui ou celle qui brode, fait des ouvrages en broderie.---Amplificateur, s. m. extension dans ses discours.--- Barbarigaire, s. m. brodeur en tapisserie, qui brode des figures, qui emploie du fil d'or et de la soie.

BROSDIRAIE, broderie, s. f. ouvrages, ornements brodés; circonstances ajoutées au discours, au chant. — Chicorée, s. f. sorte d'application en broderie; genre d'ornement pour la décoration des appartements.

BROSI, brossier, s. m. qui fait ou vend des brosses; vergetier, qui fait ou vend des vergettes.

BROU, curures, s. f. pl. ordures d'un égout, d'une mare, d'un canal qui a été curé. *V. brouli.*

BROUAG, papin, s. m. vase noire, sédiment boueux qui se forme dans les fanges, les bouillères, les excavations; souille, lieu bourbeux.

BROUÈTÉ, beuvailler ou beuvasser, v. a. boire avec excès, boire sans discontinuer.

BROUHAGN, brébaigne, s. f. femelle stérile. — Braime, s. f. femme stérile.

BROUHENN, assiduité, s. f. exactitude de celui qui est assidu à une habitude contractée; coutume; bruine qui tombe.

BROUHEUR, brouillard, s. m. vapeur épaisse dans l'air qui obscurcit. — Brume, s. f. brouillard épais sur mer. — Brouée, s. f. bruine, brouillard, pluie passagère. — Bruine, s. f. petite pluie froide très-fine qui tombe lentement, brouillard réduit en pluie. — Vapeur, s. f. espèce de fumée qui s'élève des choses humides; liquide dilaté par le feu. — Serein, s. m. vapeur froide et maligne qui se répand dans l'atmosphère vers le soir; émanation, exhalaison.

BROUHINÉ, bruiner, v. imp. se dit de la bruine qui tombe; brouillasser, se dit du brouillard qui s'épaissit, qui commence à se dissoudre.

BROUHISS, broussailles, s. f. pl. ronces, épines, menus bois. — Ramassis, s. m. chose ramassée sans choix, de menues branches.

BROUIL, rixe, s. f. querelle entre deux ou plusieurs personnes avec injures, menaces, coups. — Discussion, s. f. contestation, dispute. — Débat, s. m. contestation, différend. — Dispute, s. f. débat, contestation, querelle. — Démêlé, s. m. querelle, dispute; contestation, brouillerie; imbrouille, imbroglio, confusion. — Querelle, s. f. contestation, démêlé, dispute avec aigreur, animosité; querelle d'allemand, sans sujet. — Astine, s. f. sotte querelle. — Brouillerie, s. f. querelle, dissension passagère, dispute, bévue. — Brouille, s. f. querelle, brouillerie. — Castille, s. f. débat, démêlé, différend peu important; fam. petite querelle, altercation entre amis.

BROUILLAR, s. m. espèce de boisson faite avec du punch, sucre et eau. — Brouillard, s. m. brume, brouée, brume, etc. *V. brouheur.* — Nielle, s. f. brouillard qui gâte le blé.

BROUILLE, désunir, v. a. rompre l'union, la bonne intelligence entre les personnes; brouiller, pêle-mêle, confusément; brouiller les cartes, causer du trouble, des divisions entre quelqu'un.

BROUILLI, drayure, s. f. morceau de cuir tanné, enlevé du cuir avec le drayoire. — Ramassis, s. m. de rognures de cuir, de peau dans les ateliers des cordonniers, des corroyeurs. —

Raffes, s. f. pl. rognures des peaux, surtout de mouton, pour faire de la colle.

BROUILLON, mémorial, s. m. livre, journal qui présente, jour par jour, la série des opérations par ordre de date et sous une forme particulière. — Tumultueux, se, adj. plein de tumulte, de trouble; brouillon, emporté, séditieux.—Croquis, s. m. esquisse croquée, faite à la hâte, d'inspiration, faire un ou le croquis d'un objet; plumetis, brouillon d'une écriture plumative; livre brouillard. — Trouble-fête, s. m. importun qui vient troubler la joie d'une compagnie. --- Mélange, s. m. résultat de choses mêlées ensemble; mélange confus, difficile à démêler; brouillerie. --- Embrouillement, s. m. embarras, confusion. --- Embrouilleur, s. m. qui embrouille, embarrasse; brouiller une affaire. --- Journal, s. m. note de ce qui arrive, est arrivé chaque jour, archives des bagatelles. --- Esquisse, s. f. ébauche; premier crayon d'un ouvrage d'art, premier modèle. --- Dissentieux, se, adj. qui engendre des dissensions, des dissentiments, des discordes, des querelles.

BROUKESS, ténébreux, se, adj. sombre, obscur, plein de ténèbres, qui s'y plaît, couleur brune, noire, figure sombre. --- Terne, adj. 2 g. qui n'a pas l'éclat qu'il doit avoir, qui a peu d'éclat, rembruni, sombre, morne. --- Obscur, adj. sombre, ténébreux, qui n'est pas bien éclairé, qui n'est pas bien clair; assombri.

BROULAN, brûlant, e, adj. qui brûle; fig. vif, animé; désir, âme, zèle brûlant. --- Caustique, adj. 2 g. corrosif, brûlant; remède, herbe caustique. --- Mordant, s. m. préparations qui brûlent les chairs inutiles; sel alcali. --- Septique, adj. 2 g. qui fait pourrir les chairs. --- Corrosif, ve, adj et s. m. qui ronge, qui corrode la superficie.

BROULAR, brûlure, s. f. action du feu sur un corps animal, suivie de décomposition; sa trace, sa marche. --- Échaudure, s. f. impression que fait l'eau bouillante sur la peau.

BROULÉ, cautériser, v. a. brûler comme font les caustiques pour appliquer un cautère; brûler les chairs avec un cautère. --- Brûler, v. a. consumer par le feu, faire de feu d'une chose, échauffer vivement, donner de l'amour, être chaud, tres-passionné. --- Havir, v. a. et n. dessécher la viande à grand feu sans qu'elle cuise en dedans; rôtir, griller, flamber. --- Incendier, v. a. brûler, consumer par le feu; se dit d'un grand embrasement. - - Consumer, v. a. détruire par le feu. --- Incinérer, v. a. réduire en cendres. --- Carboniser, v. a. réduire un combustible en charbon. --- Brûlé, adj. trop cuit; qui a l'odeur du brûlé. --- Brouir, v. a. se dit du soleil qui brûle les fruits, les blés attendris par une gelée blanche. --- Cinéfier, v. a. réduire en cendres.

BROULEG, brûlement, s. m. action de brûler. --- Embrasement, s. m. incendie étendu et violent, combustion. --- Chauffure, s. f. défaut du fer, de l'acier trop chauffé qui s'écaille, t. de forgeron. --- Cautérisation, s. f. action de faire un cautère, de brûler les chairs; l'effet du cautère. --- Combustion, s. f. action de brûler entièrement; entière décomposition par le feu. --- Incinération, s. f. action de réduire en cendres. --- Érosion, s. f. action de l'acide qui ronge. - - Torréfaction, s. f. action de torréfier, rôtir. --- Ustion, s. f. t. de chir., action de brûler avec le cautère; t. de chim., calcination, combustion. --- Ustulation, s. f. action de faire griller. - - Brûlerie, s. f. supplice du feu. - - Phlogose, s. f. inflammation interne ou externe; ardeur, chaleur contre nature, sans tumeur.

BROULEU, brûleur, s. m. celui qui brûle quelque chose. --- Incendiaire, adj. et s. 2 g. auteur volontaire d'un incendie.

BROULMAIN, chaleur, s. f. chaleur étouffante, insupportable, époque la plus chaude de l'année; véhémence, désir ardent.

BROULO, brûlot, s. m. navire plein de matières inflammables pour incendier les vaissaux.

BROUSINÉ, faire la mine, s. f. témoigner du mécontentement, contenance, air pris avec intention, faire grise mine, mauvais accueil. *V. brodé.*

BROUWET, lavasse, s. f. bouillon, vin, tisane, sauce, genièvre, etc. où l'on a mis trop d'eau. --- Bouillon, s. m. eau d'infusion, bain, eau, liqueur, bain de teinturier. -- Potion, s. f. remède, liquide qu'on boit; boisson, breuvage; potion empoisonnée. --- Liquides, s. m. pl. aliments liquides. -- Pressurage, s. m. produit liquide d'un pressoir, d'un objet pressuré, vin tiré du marc. --- Véhicule, s. m. le vin, le bouillon, les infusions sont les véhicules des poudres, des pilules; liqueur pour faire prendre la couleur. --- Tisane, s. f. eau, infusion de réglisse, de guimauve, de plantes, des graines, des feuilles, etc., débilite l'estomac. --- Décoction, s. f. bouillon, décoction de plantes, de drogues, leurs cuissons. --- Décoctum, produit de la décoction. --- Guignolet, s. m. liqueur faite avec des guignes. --- Ettetier, s. m. liqueur tirée du houblon trempé.

BROUWET (à), à van l'eau, adv. au cours de l'eau.

BROUWI, bruyère, s. f. petit arbuste qui croît dans les terres incultes et stériles. --- Brac, s. m. bruyère à balais.

BROUWTÉ, lessiver, v. a. mettre à la lessive, essanger avec un liquide; tapoter avec la main dans l'eau. --- Boire, v. a. abondamment de toutes sortes de liquides, notamment les spiritueux, du café, etc; ivrogner. --- Ébrouer, v. a. t. de teinturier, laver, passer dans l'eau.

BROY, broyer, v. a. réduire en poudre; casser menu, briser avec la maque, broyer des couleurs. --- Triturer, v. a. réduire en poudre, en petite partie. --- Pulvériser, v. a. réduire en poudre; piler, atténuer, briser, réduire, etc.

BROYEG, égrugeure, s. f. partie séparée en égrugeant, pierre, sel, etc. égrugé. --- Broiement, s. m. action de broyer, réduction en poudre. --- Concasser, v. a. briser et réduire en petits morceaux. --- Concassation, s. f. réduction en pulpe par le broiement, action de concasser, de triturer. --- Mastication, s. f. action de mâcher les aliments.

BROYEU, broyon, s. m. instrument qui sert à broyer. --- Malotte, s. f. morceau de marbre en

cône pour broyer. --- Broyeur, s. m. celui qui broie la couleur, le chanvre, etc., etc.

BRU, bruit, s. m. son ou assemblage de sons en général; fig. nouvelle, éclat que font certaines choses dans le monde, réputation, renom, querelle, démêlé, sédition, murmure, grand tapage. --- Tintamarre, s. m. bruit éclatant avec confusion et désordre; tapagimini, bruit joyeux dans une assemblée. — Brut, e, adj. qui n'est pas poli ou achevé; âpre et raboteux, produit brut sans déduction de frais, l'opposé à net; avec l'emballage, avec l'enveloppe. *V. dechet, tare;* brut, en général tout ce qui n'a pas encore été mis en œuvre; pierre, bois, etc. --- Grabuge, s. m. désordre, trouble, vacarme, noise, querelle de bal, différend. --- Susurre, s. m. bruit et sourd et plaintif, murmure doux qui ne menace pas. --- Gargouillis, s. m. bruit de l'eau qui tombe d'une gargouille.

BRUD *(ùd)*, mariage, jeu de carte, le mariage ou analogue au mariage.

BRUNIHEU, polichinelle, s. f. espèce de fourgon coudé et plat par le bout, en forme de tuyau, emmanché de bois; outil de fondeur en cuivre. --- Brunisseur, se, s. qui brunit la vaisselle, l'argent.

BRUSKÉ, brusquer, v. a. offenser par des paroles rudes.

BRUSKENN, gastine, s. f. désert, solitude, terre stérile et inculte. *V. bairih.*

BRUSKREIE, brusquerie, s. f. caractère d'une action, d'un homme brusque; action de brusquer, insulte.

BRUSKUMAIN, brusquement, adv. d'une manière brusque. --- Brutalement, adv. avec brutalité, férocité, grossièreté, parler, traiter brusquement. --- Inopinément, adv. arriver inopinément, d'une manière imprévue. --- Inattenduement, à quoi on ne s'attendait pas.

BRUSS, brusque, adj. 2 g. vif, rude et prompt; personne, humeur, manière, ton brusque; incivil. --- Cacou, s. m. avare, insouciable, homme qui vit obscurément, mesquinement, et ne voit personne. --- Insociable, adj. 2 g. fâcheux, incommode, avec qui l'on ne peut vivre. --- Rustre, adj. 2 g. et s. m. air, mine rustre, fort rustique, paysan grossier; qui a de la rudesse dans le langage, le ton.

BRUTAL, saturnien, ne, adj. taciturne, sombre, mélancolique, l'opposé de jovial.--- Taciturne, adj. 2 g. qui parle peu; sombre, rêveur, mélancolique, brutal, rustre, brute. --- Cerbère, s. m. fig. portier brutal, grossier, intraitable.

BRUTALITÉ, algarade, s. f. sortie brusque; insulte brusque avec bravade et bruit; mépris.

BRUTALIZÉ, rechigner, v. n. gronder, être de mauvaise humeur, témoigner du dégoût, de la répugnance, du chagrin par l'air du visage. --- Rudoyer, v. a. traiter, mener rudement, rudoyer quelqu'un brutalement, avec férocité, grossièreté, dureté dans les paroles. --- Brutaliser, v. a. traiter brutalement de paroles ou d'actions; rendre brutal.

BRUTINÉ, transpirer, v. a. commencer à se divulguer, courir le bruit, murmurer, parler sourdement de quelque chose.---Ebruiter, v. a. rendre public, divulguer, ébruiter une nouvelle.

BRUTINEG, bruit, s. f. sourd, confus et caché, qui se répand sourdement, secrètement.

BRUTT, brut, s. m. non ouvré, qui n'est pas mis en œuvre, en général tout ce qui n'est pas poli ou achevé.

BRUZI, braise, s. f. charbon ardent ou éteint; bois pénétré de feu ou éteint.

BRYAK, margouillis, s. m. gâchis plein d'ordures; embarras d'une mauvaise affaire; marcher dans jusqu'à mi-jambe. --- Mare, s. f. amas d'eau dormante, bourbeuse; routes, chemins remplis de boues; gâchis, marécage, égoût, curure, etc., cloaque.

BU, but, s. m. point où l'on vise, auquel on veut atteindre, fin proposée, vues, desseins, principale intention. --- Dessein, s. m. intention de faire quelque chose; projet; résolution; projet d'un ouvrage, exécution d'un dessin.

BUDJET, budget, s. m. état de l'actif et du passif, soit par les chambres ou tout autre administration; fixation des recettes et dépenses.

BUF, buffle, s. m. animal quadrupède bisulce, originaire des climats chauds, amené en Europe à la fin du 16e siècle; sa peau pèse 80 ou 100 livres et plus; sont apprêtées à l'huile pour ceintures, gibernes, gants, etc.

BUFET, buffet, s. m. armoire pour le linge, l'argenterie, la porcelaine, table de salle à manger, ensemble de la vaisselle. -- Dressoir, s. m. buffet à découvert où l'on sert les rafraîchissements dans les réunions et divertissements publics.

BUFTREIE, buffleterie, s. f. partie de l'équipement du soldat; harnais, ceinturons, etc., fait de buffle ou cuir de buffle.

BUK, bugle, s. f. bugrande, bugrane, bugronde, plante labiée à fleurs monopétales, indigène d'Europe; excellent vulnéraire astringent pour les maux de gorge, l'hémorragie, la dissenterie; les fleurs blanches; dissout le sang grumelé.

BUL, taureau, s. m. ou bouvillon de deux ans, d'un nouveau rapport à la boucherie. --- Bulle, s. f. lettre du Pape expédiée et scellée; ses lettres sont écrites en latin, sur du parchemin, d'un caractère rond ou gothique; elles désignent la boule ou le sceau d'or, d'argent, de cire ou de plomb attaché à une Charte quelconque.

BULTIN, bulletin, s. f. petit billet; suffrage par écrit; certificat de dépôt; nouvelle, état de la situation journalière d'une armée, d'un malade, gazette manuscrite; bulletin des lois, collections officielles des ordonnances, arrêtés et avis du gouvernement.

BURALISS, préposé, e, adj. et s. m. commis à quelque chose. --- Buraliste, s. m. celui qui tient un bureau de recette, de paiement, etc. ---Bureaucrate, s. m. qui est versé, qui se plaît dans le travail de bureau, homme d'un emploi important dans les bureaux.

BURATENN, buratine, s. f. étoffe; popeline à chaîne de soie, trame de laine.

BURAU, collége électoral, s. m. assemblée politique de contribuables pour l'élection d'un député. --- Bureau, s. m. bûre, burat, bureau, grande table à écrire; lieu de travail, de vente, de recette, de distribution, etc., de consultation; les commis qui y travaillent; compagnie, lieu de son assemblée; le président et les se-

crétaires. — Comptoir, s. m. table à tiroir des marchands, pour poser, montrer, détailler.
BURDI-BURDAH, bredi-breda, adv. verbial, exprime le verbiage précipité, sans réflexion, tant bien que mal.
BURDOYE, soulard, e, adj. gourmand. — Ivrogne, adj. sujet à l'ivrognerie. — Ivrognesse, s. f. femme sujette à l'ivrognerie.
BURETT, biberon, s. m. petit vase d'étain ou d'autre métal à bec ou petit canal, sert à donner à boire aux enfants. — Burette, s. f. petite buire, vase à petit goulot pour l'huile; pour l'eau et le vin à la messe.
BURIN, échoppée, s. f. espèce de pointe d'acier dont le serrurier, le graveur se servent pour graver en relief. — Bec-d'âne, s. m. petit ciselet ou burin en deux biseaux qui forme le coin, on s'en sert pour couper le fer et pour ébaucher les cannelures.
BURINÉ, buriner, v. a. graver, nettoyer au burin avec la pointe d'acier; outil de graveur.
BURLAF *(lâf)*, pouf, adv. qui exprime le bruit sourd d'un corps qui tombe; personne, chose qui tombe de son long.
BURLESS, burlesque, adj. 2 g. bouffon outré, facétieux, risible, plaisant, extravagant, bizarre. — Bizarre, adj. 2 g. fantasque, capricieux, extravagant, extraordinaire, singulier.
BURLI-BURLOK, berlic-breloque, adv. sans ordre, témérairement, au hasard, à tout hasard.
BURLOK, pendeloque, s. f. parure de pierreries ajoutées à des boucles d'oreilles; morceau déchiré et pendant. — Breloque, s. f. assemblage de petits bijoux, curiosité sans valeur; jouer le tambour, la breloque dans une caserne. — Breloquet, s. m. assemblage de petits bijoux tenant à une chaîne de montre, etc. — Charivari, s. m. mauvaise musique. — Faux-freluche, s. f. ornement pendant, frivole, housse de soie, touffe, etc.; babiole, chose de peu de valeur.
BURNA DMOLIN, beffroi, s. m. grosse charpente d'un moulin en général.
BURNET, brunet, te, adj. diminutif de brun, tirant sur le noir, personne brune. — Brode, adj. femme à teint noir.
BURNI, brunir, v. a. rendre; polir, lisser, éclaircir, t. de relieur; devenir brun, bruni, partie polie et brillante. — Rissoler, v. a. rôtir pour donner une couleur rousse; brunir, faire perdre de la vivacité aux couleurs; brunissure. — Roussir, v. a. rendre roux, devenir roux. — Roussiller, v. a. brûler légèrement la surface, les extrémités. — Bruni, s. m. t. d'orfèvre, partie polie et brillante. — Brunis, s. m. brunissoir, couleur brillante du métal bruni. — Salir, v. a. rendre sale, ternir. — Souiller, v. a. gâter, salir un objet de... — Poli, s. m. lustre, éclat de ce qu'on a poli avec le brunissoir.
BURNIHEG, brunissage, s. m. action de brunir. — Bruniture, s. f. opération par laquelle on rend une couleur plus sombre, plus brune qu'elle n'était au sortir du bain du teinturier.
BURNIHEU, brunisseur, se, s. qui brunit l'argent. — Brunissoir, s. m. instrument pour brunir, polir les métaux, les livres, etc.
BURNIK, bernique, interj. rien! se dit quand on croit saisir ou avoir et que l'on ne trouve rien — Bernicles, s. f. pl. sornettes, rien. — Fin, fini, terminé, mettre fin à; prendre fin, cesser, mourir, en finir, prendre un parti.
BURSEL, bruxelles, s. f. pl. dentelles que l'on faisait à Bruxelles; ville capitale du royaume de Belgique.
BURTÉ, pinter, v. n. pop. faire débauche de vin ou liqueur, boire en débauche. — Godailler, v. n. boire à plusieurs reprises et avec excès; beuvailler, boire avec excès sans discontinuer.
BURTEL, bretelle, s. f. sangle, courroie, corde pour porter un fardeau sur les épaules, tissu pour soutenir le corps en travaillant. — Bretelles, s. f. pl. sangles, tissus diversifiés, élastiques, en fil de fer ou cuivre, en caoutchouc, pour porter les pantalons, les culottes; fig. fam. en avoir jusqu'aux bretelles, être dans de mauvaises affaires. — Suspensoire, s. m. banbage pour la descente des suspenseurs ou muscles, élévateur des testicules, tout ce qui sert à suspendre.
BURZI, braise, s. f. charbon ardent ou éteint dans un braisier, s. m. huche où l'on met la braise à éteindre.
BUSKAITÉ, présenter à quelqu'un un bouquet de fleurs pour la fête de son patron, etc.
BUSS, busc, s. m. bâton de baleine, de bois, d'acier, etc. dans la busquière d'un corset de femme, pièce d'estomac pour soutenir le corps droit. — Buste, s. m. représentation d'une tête avec l'estomac, les épaules, sans bras. — Tronc, s. m. le corps de l'homme, abstraction faite de la tête et des membres.
BUSKEFEL, bœuf, s. m. bœuf à tête grosse, col fort court, ordininairement trompeur par son poids, t. de boucher.
BUSKET, trochet, s. m. fleurs, fruits en bouquet sur un arbre, une plante; trochet de noisette, etc.
BUSTEKLAP, poitrinière, s. f. cuir, planche d'environ six pouces en carré, sur laquelle est collé un morceau de liége de la même étendue et que l'ouvrier attache sur sa poitrine avec des courroies; il y en a garni d'un mamelon en bois creux pour recevoir la tête d'un vilebrequin.
BUTIN, pacotille, s. f. fam. paquets, bagages, etc., tout son avoir; tout son bataclan, outils, attirails, etc., etc., son butin.
BUVAUF, buvable, adj. 2 g. qui peut être bu, eau, vin, liqueur buvable.
BUZAI, bobine, s. f. fuseau pour dévider le fil, la laine, la soie, le coton, etc. — Espolin, s. m. petit roseau sur lequel on dévide, sur l'épouleur, les fils destinés à former la trame des étoffes. — Tuyau, s. m. tube, canal, tige creuse; cylindre creux de métal, de bois, etc.
BUZE, tuyau, s. m. est un tube de fer fondu, de cuivre, de zinc, de plomb, de terre cuite ou de bois, dont on se sert pour faire passer l'air, l'eau ou le gaz d'un lieu à un autre.—Conduite, s. f. est en général une suite de tuyaux qui amènent l'eau d'un lieu à un autre, sont en fonte, de plomb ou de poterie. — Cheminée à la prussienne, s. f. petite cheminée de tôle. — Buse, s. f. coffre qui conduit l'eau sur la roue du moulin; à la tuyère d'un soufflet; tuyau en ventouse de la mine, bout de tuyau pour déga-

ger la fumée. — Ventouse, s. f. tuyau de maçonnerie, de plâtre ou de plomb, qui communique à une chausse d'aisance, il est élevé jusqu'en dehors du comble. — Buse, s. f. ou boudrée, oiseau de proie du genre du faucon, à bec courbé dès la base, aîles aussi longues que la queue, à plumages noir et brun.

BUZELAR, tube, s. f. tuyau ou cylindre creux, doublure de tuyau en cuivre, fer, etc.; tube de cuivre bien poli dans l'intérieur du corps d'une pompe en bois, dans lequel agit le piston.

BUZESS, soufflé, s. m. mets léger composé de farine, fait au four. — Enflé, rempli de vent, des fluides, etc.

BUZETT, douille, s. f. manche de fer creux d'une pique, bèche, pioche, pêle, etc.; tube supportant la lame de la baïonnette.



CHABAW, piquette, s. f. se dit du petit vin, mauvaise boisson inférieure ou falsifiée; drogues, boissons de peu de valeur.

CHABLI, chablis, s. m. bois chablis, abattu par le vent, sur les grand'routes, dans les forêts.

CHABO, jabot, s. m. mousseline, batiste, dentelle attachée à l'ouverture de la chemise, devant l'estomac. — Jabotière, s. f. mousseline de jabot. — Chabot, s. m. poisson d'eau douce du genre de catte, à grosse tête platte.

CHABOTÉ, jabotter, v. a. caqueter, babiller, dire des bagatelles. — Creuser, v. a. faire un petit creux; piquer légèrement avec une pointe pour faire un petit trou creusé. — Carié, s. f. pourriture des os des dents, de blés; gâté, pourri, bois piqué de vers.

CHABOTT. *V. charbott.*

CHABRAK, caparaçon, s. m. tissu, couverture de toile sur le dos du cheval. — Schabraque, s. f. étoffe à bande de couleur, partie du harnachement d'un cheval de maître ou de cavalerie; espèce de caparaçon. — Gourgandine, s. f. coureuse des rues, qui aborde les passants. — Schall ou châle, s. m. morceau d'étoffe long ou carré, à l'imitation des tissus orientaux que les femmes portent sur le cou et les épaules.

CHADEL *(âdel)*, chandelle, s. f. mèche recouverte de suif ou de cire, propre à l'éclairage. — Cierge, s. m. grande chandelle de cire pour les églises, les tombeaux; cierge pascal. — Stalactite, s. f. concrétion pierreuse; incrustation en rond en forme de chandelle dans les grottes, les souterrains.

CHAFAR, rictus, s. m. large ouverture de la bouche, bouche large. — Chaufour, s. m. grand four à chaux, lieu voûté où l'on fait cuire la chaux.

CHAFET, tartufe, s. m. faux dévot, hypocrite; capelan, pastoureux, fanatique, superstitieux, mystique, pharisien, etc. — Bigot, e, adj. et s. hypocrite, faux dévot, dévot outré et superstitieux. — Cagot, e, adj. et s. parias d'Europe; faux dévot, qui a, qui tient de l'hypocrisie. — Dévot, e, adj. et s. pieux, attaché au service de Dieu, qui a de la dévotion, qui excite à la dévotion. — Dévotieux, se, adj. dévot, qui en a les manières. — Pieux, se, adj. qui a de la piété, fort attaché aux devoirs de la religion. — Hypocrite, s. et adj. 2 g. qui a, qui tient de l'hypocrisie; qui affiche une qualité, une vertu qu'il n'a pas. — Cafard, e, adj. bigot, hypocrite, qui affecte la dévotion sans en avoir, marchand de reliques; patelin, patelineur; patte pelue.

CHAFORNI, chaufournier, s. m. faiseur de chaux, ouvrier qui dirige la cuisson d'un four à chaux. — Plâtrier, s. m. celui qui tire le plâtre de la carrière, le fait cuire pour le vendre aux maçons, etc.

CHAFTÉ, rapporter, v. a. raconter, rendre par malice ce qu'on sait en secret, ce qu'on a entendu d'autrui; caqueter, babiller. — Clapoter, v. n. bruit des eaux en clapotant; agiter l'eau avec les mains, etc.

CHAFTEG, caqueterie, s. f. action de caqueter; babiller, entretien des femmes qui caquettent.

CHAFTIRAIE, bigoterie, s. f. dévotion outrée et superstitieuse; fausse piété, hypocrisie. — Cagoterie, s. f. action, manière d'agir du cagot.

CHAFTIRESS, caillette. s. f. femme babillarde et frivole. — Caqueteuse, s. f. femme qui caquette, babille beaucoup; rapporteuse.

CHAGCHA, péronnelle, s. f. femme de peu, sotte et babillarde.

CHAGRAIN, chagrin, e, adj. triste, mélancolique, fâcheux, de mauvaise humeur, d'une humeur chagrine. — Nécrolâtre, s. m. qui regrette sans mesure ceux qui ne sont plus, qui a un vif regret d'un mort, qui absorbe toutes les autres pensées. — Dépit, s. m. chagrin avec colère, fâcherie, agitation d'impatience; déboire, chagrin qui suit les plaisirs. — Rechin. e, adj. chagrin, mélancolique, triste, rêveur; personne d'un caractère mélancolique. — Malaise, s. m. état fâcheux, déplaisant, incommode, léger mécontentement.

CHAGRINÉ, attrister, v. a. rendre triste, affliger, attrister quelqu'un. — Chagriner, v. a. causer du chagrin; attrister, rendre chagrin. — Inquiéter, v. a. chagriner, troubler quelqu'un. — Peiner, v. a. donner, faire de la peine, causer du chagrin, de l'inquiétude.

CHAGRINEG, tourmente, s. f. tourmenter, faire souffrir quelque tourment de corps ou d'esprit, inquiéter vivement quelqu'un.

CHAHLÉ, rire aux éclats, action de rire en éclatant la voix, rire moqueur, sardonique.

CHAHURREIE, criaillerie, s. f. cris répétés, crier à plusieurs reprises et pour rien.

CHAINAIE, Chênée, s. m. commune du canton de Fléron, arrondissement de Liége, à une lieue de cette ville.

CHAIF, tombereau, s. m. petite claie qui a la forme d'une trémie, on s'en sert pour prendre les oiseaux vivants. — Bourache, s. f. synonime qui désigne une nasse d'osier faite, comme les souricières, de fil d'archal. — Charotte, s. f. boîte des oiseleurs, en forme de panier.

CHAINETT, épinglette, s. f. longue épingle, aiguille suspendue à une chaînette pour dégorger la lumière des armes à feu. — Gourmette, s. f. petite chaîne composée de maille, de maillons, d'un S et d'un crochet; elle fait partie de la bride du cheval. — Vivelle, petit réseau fait à un trou dans un toile, un linge, etc. — Chaînette, partie du harnais qui soutient le limon. — Jouet, s. m. chaînette du mors, de la bride. — Jaseron, s. m. chaînette en or, petite chaîne en or de femme.

CHAINN, chêne, s. m. grand arbre à bois dur amantacé qui porte le gland. — Robre ou rouvre, s. m. gros chêne tortu, très-dur, à feuilles garnies de duvet. — Germandrée, s. f. petit chêne vert. — Coccus, s. m. chêne vert qui le produit.—Chaîne, s. f. lien composé d'anneaux entrelacés les uns dans les autres; fils tendus sur un métier pour faire des draps, de la toile, etc. chaîne; en général, chaîne sans fin pour la mécanique; chaîne mathématique. — Jambage, s. m. chaîne assise de pierre. — Alganon, s. m. petite chaîne pour les forçats qui vont dans la ville. — Clavier, s. m. chaîne, anneau pour tenir les clefs, t. de métier. — Moisson du drap, s. f. longueur de la chaîne, t. de manuf. — Chêne gallifère, adj. et s. qui porte la noix de galle.

CHAINNTI, chaînetier, s. m. qui fait des chaînes, des agraffes et des petites chaînes et chaînettes.

CHAIPOU, chafouin, ne, adj. se dit d'une personne maigre, petite et qui a une figure désagréable, à mine basse. — Chétif, ve, adj. malade, petit; mine chétive, basse ou malade. — Godenot, s. m. petit homme mal fait. — Fluet. te, adj. mince, délicat, de faible complexion; corps, complexion, mine fluette.

CHAIROULHAIE, bâti en bois sur l'avant train d'une charrue, sert à y passer les guides de la charrue.

CHAIZE-DU-NUTT, bidet mécanique, s. m. chaise de propreté dans laquelle est enfermée une cuvette de faïence.

CHAK (al), poquer, v. a. t. de jeu, lancer une chique contre une autre pour la chasser de sa place, jeu d'enfant.

CHAKTRESS, litorne, s. f. grosse grive de passage, grive de genévrier.

CHAL, schall ou châle, s. m. longue pièce d'étoffe du Levant; morceau d'étoffe long ou carré, à l'imitation des tissus orientaux, que les femmes portent sur le cou et les épaules. — Cachemire, grand mouchoir des Indes, châle carré ou oblong d'un duvet extrêmement fin.

CHALON, schiste sablonneux, terre, pays schisteux, sablonneux.

CHALOUPP, chaloupe, s. f. petit bâtiment de mer fort léger pour le service de navire. — Nacelle, s. f. petit bateau sans mât ni voile.

CHAM, jante, s. f. pièce de bois en arc de cercle qui forme la circonférence d'une roue de carrosse, de charrette, de moulin, etc.

CHAMAD *(mâd)*, chamade, f. battre la chamade, parlementer.

CHAMARÉ, chamarré, e, adj. habit chamarré, orné de broderies; chamarrer, garnir de passements, de broderies; fig. couvrir, charger. — Chamarrer des ridicules, orner un habit de dentelles, de galons, de bandes de velours, etc.

CHAMAREG, chamarrure, s. f. maniere de chamarrer; passements, galons prodigués dont on chamarre.

CHAMARETT, babillarde, s. f. qui a du babil, qui aime à parler beaucoup; indiscrète, superfluité de paroles, habitude de parler. — Caqueteuse, s. f. qui caquette, babille beaucoup; caquet-bon bec, babillarde.

CHAMARTE, corner, v. a. fig. fam. publier avec importunité, imprudence une nouvelle. — Verbiager, v. n. employer beaucoup de mots pour dire peu de chose.

CHAMARTREIE, caqueterie. s. f. action de caqueter; chamaillis entre les femmes, babiller ensemble. — Logarrhée, flux de paroles chez les femmes.

CHAMAU, dromadaire, s. m. espèce de chameau très-léger, à deux bosses et a une bosse. — Chameau, s. m. quadrupède bisulce, ruminant, plus grand que le cheval, à deux bosses sur le dos. — Maritorne, s. f. femme mal bâtie et maussade, dégingandée, d'une contenance mal assurée.

CHAMAY *(i)*, chamailler, v. a. — Se chamailler,

v. récip. se battre pêle et mêle à grand bruit; fig. fam. disputer, contester avec bruit; importuner.—Fatiguer, pointiller, contrarier par paroles. gêner, batailler, ergoter.

CHAMAYEG, échappatoire, s. f. fam. défaite, subterfuge; moyen adroit et subtil de sortir d'embarras; ergoterie, chamaillis.

CHAMOI, chamois, s. m. chèvre des Alpes, des rochers, des montagnes, y vit en troupe, sa peau est très en usage; chamois, couleur, nuance du jaune, de l'isabelle, son poil se file et est d'un usage considérable pour étoffe, boutons, etc., etc. — Poils de chèvre, s. m. fil de poils apprêté pour coudre, faire des boutons, boutonnières, de gaze, de lacet, etc., fil de Turquie. — Turcoin, s. m. poils de chèvre filés, t. de camelotier.

CHAMOIZÉ, chamoiser, v. a. préparer la peau en façon de peau de chamois; chamoiserie, lieu où on la prépare.

CHAMOIZE, siamoise, s. f. étoffe de fil et coton, ou fil et laine, rayée et à carreaux de plusieurs couleurs; il s'en fait un commerce considérable.

CHAMOIZEU, chamoiseur, s. m. qui prépare la peau de chamois.

CHAMOSÉ, moisi, s. m. odeur, goût de moisi, chose moisie. — Moisir, couvrir de mousse blanche, jaune, grise ou verte, signe de décomposition. — Chansi, chansir, v. n. commencer à moisir; se moisir, blanchir en pourrissant; barbe, duvet qui couvre l'objet chansi, moisi.

CHAMOSEG, aspergille, s. f. espèce de moisissure. — Relent, s. m. mauvais goût que contracte une viande à l'humidité, décomposition.

CHAMOSIHEG, chansissure, s. f. moisissure; filaments produits par la putréfaction. — Moisissure, s. f. altération d'une chose moisie.

CHAN, chant, s. m. élévation et inflexion de voix sur différents tons avec modulation, ramage des oiseaux, air de chanson, manière de chanter. — Chant d'église ou plain-chant; saint Ignace institua le premier le plain-chant alterné des hymnes et des psaumes qui, sous l'empire de Constance, fut répandu dans toutes les églises. — Champ, s. m. étendue, pièce de terre sans mur, lieu, espace, la campagne, les prés, bois, etc. dehors la ville; plaine sans clôture, terre labourable, propre à être labourée.

CHANB, chambre, s. f. pièce d'une maison, pièce où l'on couche; Chambre des Représentants, des Sénateurs, à Bruxelles. — Boîte, s. f. petit mortier d'artillerie pour les réjouissances publiques dans les campagnes, petit canon de fonte très-court posé verticalement dans la terre chargé de poudre à canon. — Escandole, s. f. chambre du l'argousin, ou bas officier de galère, chef des forçats. — Cellule, s. f. petit logis d'un religieux, d'un cardinal au conclave, etc., retraite préférée, petit appartement, cavité, loge alvéole, séparation. — Chambrette, s. f. petite chambre occupée par un chambrelan, ouvrier en chambre, celui qui occupe une seule chambre.

CHANBRAL, bandeau, s. m. architrave ou moulure d'une imposte à l'autre. — Chambranle, s. f. ornement d'architecture, de menuiserie autour des portes, fenêtres, cheminée. — Cantalabre, s. m. chambranle simple.

CHANBRAIE, chambrée, s. f. soldats, ouvriers qui logent ensemble; réunion, assemblée, ensemble de quinze à vingt soldats pour loger avec un chef, caporal de chambrée.

CHANBRÉ, chambrer, v. n. être dans une même chambre; v. a. tenir enfermé par violence ou séduction; tenir à l'écart, tirer à part.

CHANBURLOUK, robe de chambre, s. f. on appelle robe de chambre un vêtement long à manches, pour hommes et femmes en déshabillé.

CHANDLEU, chandelier, s. m. ustensile de métal, de bois, etc., pour mettre et brûler la chandelle ou les bougies. --- Chambrière, s. f. grand chandelier pour hausser et descendre à volonté la chandelle, à l'usage de différents artisans. --- Girandole, s. f. girande, chandelier à deux ou plusieurs branches. — Étui de la bougie que l'on porte devant le prélat quand il officie. --- Chandeleur, s. f. fête catholique de présentation de J.-C. et de la purification de la Vierge, le 2 février, fut instituée par le pape Gélase, en 492, ou par le pape Vigile en 536; elle tire son nom des cierges bénits qu'on y porte en procession. Cette fête a été substituée à celle de la dée se Cérès, où l'on faisait de grandes illuminations et où les femmes portaient des chandelles. -- Purification, s. f. fête catholique, cérémonie religieuse en mémoire de la purification de Marie. -- Bougeoir, s. m. chandelier sans pieds et à manche portatif. --- Martinet, s. m. chandelier plat à manche.---Lustre, s. m. sorte de chandelier de cristal, etc., suspendu

CHANGCHET, saint François d'Assise, né l'an 1182, mort à Assise le 4 octobre 1226; l'Eglise célèbre la fête de neuf saints de ce nom.

CHANK, chancre, s. m. ulcère malin qui ronge les chairs, ulcères calleux; il se divise en primitifs, locaux ou bénins, et en secondaires, universels ou malins; ulcères vénériens. — Crasse, s. f. humeur épaisse; crasse des dents. -- Chancre, s. m. maladie ordinaire aux ordres qui le rongent; ulcère où la sève se porte avec abondance.

CHANPAGN, champagne, s. m. cercle de fer pour soutenir l'étoffe dans la cuve du teinturier; vin; vin mousseux.

CHANPAINE, grive, s. f. oiseau crénirostre, du genre de merle, oiseau de passage, à plumage gris jaune, tacheté; draine, grande grive. --- Mauvis, s. m. petite grive rousse excellente, qui chante très bien, ou mauviette. --- Grivelette, s. f. espèce de grive. --- Beffroi, s. m. grive de la Guyane. --- Tourd, s. m. tourde ou tourdelle, s. f. espèce de grive. — Tourde, s. f. famille des grives et des merles.

CHANPI, errer, v. n. aller çà et là, à l'aventure, se dit d'une personne qui n'a pas de chez soi, sans ouvrage; picorer.

CHANPIGNON, resingle, s. m. branche de fer ou d'acier pointue et pliée par un bout, arrondie et courbée par l'autre pour redresser les boîtes de montres, etc., bossuées.

CHANPIHEG, champ-pailler, s. m. parcours, cour où il y a des pailles, des grains, du fu-

mier ; se dit des poules qui ont leur champ aux environs de leur poulailler; fig. être sur son pailler, chez soi, mieux sur son palier.

CHANPION, champignon, s. m. nom générique d'un grand nombre de plantes spongieuses, cryptogames, en chapiteau, sans branches ni feuilles, vénéneuses pour la plupart; les bons eux-mêmes deviennent dangereux. --- Mousseron, s. m. petit champignon qui croît dans la mousse au printemps. --- Agaric, s. m. plante parasite, charnue, tient du champignon, s'attache aux arbres; vénéneuse, purgative, excellent astringent, arrête le sang des coupures; l'on mange l'agaric champêtre. --- Agaric amadouvier, s. m. champignon dont on fait l'amadou. --- Morille, s. f. espèce de champignon ressemblant à une éponge, à un rayon de miel. --- Russule, s. m. groupe de champignons roussâtres généralement malfaisants. --- Oreille de Judas, s f. champignon de sureau, résolutif pour l'angine; oreille de Judas, ainsi nommé parce qu'il a la figure et souvent la grandeur de l'oreille d'un homme, et qu'il se trouve attaché au sureau où Judas se pendit. --- Pratelle, s. f. champignon du genre des agarics; nom vulgaire de l'agaric comestible qui se cultive sur couche.

CHANSLE, chanceler, v. n. n'être pas ferme sur ses pieds, aller de côté et d'autre comme si on allait tomber: vaciller, n'être pas ferme, assuré, chanceler dans ses résolutions; n'être pas stable; indécis.

CHANSLEU, chanceux, se, adj. famil. qui est en chance, en bonheur; heureux ou malheureux. --- Fécond, e, adj. fertile, abondant, qui produit beaucoup.

CHANSON, chansonnette, s. f. petite chanson, vers que l'on chante, chanson bachique, obscène, guerrière, grivoise, pastorale, paillarde, rustique, champêtre, satirique; fig. fam. sornette, discours, raisons frivoles, chansonnette, chanson tendre, chanson des bergers. --- Romance, s. f. récit touchant en vers et fait pour être chanté; morceau de chant court, naïf et gracieux, t. de mus. --- Cantate, s. f. sorte de petit poëme lyrique en récitatif dans une compagnie. --- Scolie, s. f. chanson à boire et refrain, à la fin de festin. --- Refrain, s. m. mots ou vers qui se répètent à chaque couplet d'une chanson, d'une ballade, etc. --- Cantique, s. m. chant, poëme lyrique à la gloire de Dieu, en actions de grâces; cantique spirituel, chant religieux, cantique des cantiques.

CHANSONI, chansonnier, ère, s. faiseur de chansons, fam. recueil de chansons; chansonner, faire des chansons, chanter quelqu'un.

CHANSS, chance, s. f. hasard; fortune; heureuse fortune; événements probables, résultant d'un ordre de choses; fig. malheur, déplaisir, etc. --- Réussite, s. f. bon succès; issue; succès; avoir de la réussite. --- Hasard, s. m. fortune, sort, cas fortuit sans cause apparente.

CHANTE, chanter, v. a. former avec la voix des sons variés et modulés; fig. célébrer, louer, publier; chanter, parler inutilement; dire, imiter le chant en déclamant sa leçon. --- Machicoter, v. a. chanter en machicot. --- Coqueliner, v. n. en parlant du coq qui chante.

CHANTEU, chanteur, se, s. qui chante, fait métier de chanter des paroles profanes. --- Chantre, s. m. qui chante à l'église, dignité dans une cathédrale; celui qui dirige le chœur. --- Machicot, s. m. chantre d'une église, t. de mépris, mauvais chanteur. --- Cantomane, s. m. qui a la manie de chanter, de faire des chansons. --- Chansonnier des rues, s. m. ou menestrier ambulant, qui chante dans les rues, les places publiques.

CHANTREIE, réunion de chanteurs, dans une assemblée, un estaminet.

CHANTREL, chanterelle, s. f. petit instrument qui imite le chant de la perdrix ou d'autres oiseaux, l'on s'en sert pour les attirer dans les pieges.

CHANTT, préchanteur, s. m. grand chantre.

CHAP, chape, s. f. large et long vêtement d'église en manteau, avec agrafes; habit de cérémonie des cardinaux, habit de chœur des chanoines pour l'hiver.

CHAPAI, chapeau, s. m. coiffure d'homme et de femme, de feutre, de paille, etc. --- Tricorne, s. m. chapeau à trois cornes. --- Claque, s. m. chapeau plat porte sous le bras.

CHAPAI-CHINOI, chapeau chinois, s. m. instrument de musique en forme de calotte, auquel pendent des grelots, des sonnettes.

CHAPAI-DAIW, pétasite, s. m. herbe aux teigneux, grand pas d'âne; sa racine hysterique, apéritives, vulnéraire, anti vermineuse, résout les bubons, modifie les ulcères, la teigne; croit sur le bord des lieux humides, sa racine est très-grosse. — Tussilage, s. m. pas d'âne, plante à fleurs, bonne contre la toux.

CHAPEL, chapelle, s. f. petite église; partie d'église, lieu où l'on dit la messe; chapelle auxiliaire, qui aide, qui secourt une cure. --- Annexe, s. f. église qui dépend d'une cure. --- Chapelle oratoire, s. f. église, lieu destiné à prier. --- Chapelle ardente, s. f. garnie de cierges allumés pour un service funèbre, appareil funèbre, flambeaux qui entourent un cercueil. --- Oratoire, s. m. lieu destiné a prier, congrégation libre; ses églises, ses maisons.

CHAPI, chapier, s. m. qui porte chape, marguillier au chœur; armoire pour serrer les chapes.

CHAPITAI, chapiteau, s. m. haut de colonne sur le fût, corniche, ornement. --- Tanoir, s. m. tailloir, partie supérieure d'un chapiteau. — Corniche, s. f. ornement en saillie au-dessus de la frise ou au-dessous du bord d'un plafond, en haut d'une cheminée, d'une armoire, etc.

CHAPITT, chapitre, s. m. assemblée, corps de chanoines, de religieux. --- Réprimande, s. f. reproche, correction faite avec autorité. --- Admonétion, s. f. avertissement, action d'admonéter, faire une réprimande.

CHAPLET, rosaire, s. m. chapelet à quinze dizaines de grains d'*Ave Maria*, dont chacune commence par un *Pater*. --- Chapelet, s. m. grains enfilés sur chacun desquels on dit une prière; ce qui en a la forme; est formé de cinq dizaines d'*Ave Maria* et d'un *Pater* a chaque dizaine; fig. défiler son chapelet, raconter une narration avec suite. — Dizain, s. m. sorte de chapelet de dix grains. --- Couronne, s. f. cha-

pelet qui n'a qu'une dizaine. *V. korann.*

CHAPLI, chapelier, ère, s. qui fait et vend des chapeaux; f. femme de chapelier. --- Chapellerie, s. f. art, état, ustensiles, commerce, marchandises de chapelier. --- Arçonneur, s. m. qui prépare la laine, les poils pour les chapeaux avec l'arçon.

CHAPOTÉ, clapoter, v. n. faire le bruit des eaux qui clapotent. --- Barboter, v. n. fouiller avec bruit dans l'eau bourbeuse, agiter l'eau avec les mains; marcher dans la boue liquide, s'y crotter. --- Gargouiller, v. n. barboter dans l'eau. --- Patrouiller, v. a. remuer l'eau bourbeuse; manier malproprement, agiter de l'eau bourbeuse.

CHAPOTEG, patrouillis, s. m. pop. patrouillage, bourbier. --- Clapotage, s. m. effet de l'eau clapoteuse, légère agitation.

CHARAGN, charogne, s. f. corps de bête morte exposé et corrompu; fig. d'un corps usé, corrompu par la maladie.

CHARBOTÉ, excavé, s. m. creusé profondément; creux qui a une cavité, vide profond, creusé.

CHARBOTT, auget, s. m. trou ou petit creux qui se trouve dans les arbres ébranchés. -- Cavité, s. f. creux, vide dans un solide. --- Abreuvoir, s. m. creux intérieur dans les arbres où se nichent diverses espèces d'oiseaux, d'insectes. --- Saronide, s. m. chêne, saule, charmille, creux de vieillesse. --- Alvéole, s. m. cavité où est la dent, creux. --- Cellule, s. f. cavité, loge, séparation.

CHARITAUF, charitable, adj. 2 g. qui a de la charité pour son prochain, qui fait l'aumône. --- Aumônier, s. m. qui fait souvent l'aumône.

CHARITAUFMAIN, charitablement, adv. avec ou par charité, secourir, consoler charitablement son prochain.

CHARITÉ, aumône, s. f. ce qu'on donne aux pauvres par charité. --- Aumônée, s. f. pain donné aux pauvres. --- Secours, s. m. aide, assistance dans le besoin; secourir, assister les pauvres.

CHARKUTI, charcutier, ère, s. qui fait et vend la chair de porc, qui fait commerce de charcuterie.

CHARLATAN, bateleur, se, s. charlatan qui amuse le peuple; danseur de corde; joueur de farces; faiseur de tours de passe-passe. --- Saltimbanque, s. m. charlatan qui vend ses drogues sur un tréteau dans la place publique; bateleur; bouffon; méhaigneur. --- Marchand d'orviétan, s. m. charlatan ambulant qui vend des drogues.

CHARLATANNREIE, charlatanerie, s. f. hablerie; flatterie, discours pour tromper, action de charlatan, tout ce qui a pour but de tromper.

CHARMÉ, charmer, v. a. plaire beaucoup, ravir en admiration; charmer, exciter une vive admiration; charmer à ravir. --- Plaire, v. n. agréer, être au gré d'une personne.

CHASSEUR, voltigeur, s. m. soldat français de la compagnie de gauche de chaque bataillon; chasseur belge du 1er, 2e ou 3e régiment.

CHATIMAIN, correction, s. f. action de corriger un enfant, etc., peine, châtiment, admonétion. -- Punition, s. f. peine par laquelle on punit; châtiment.

CHATIN, châtain, adj. couleur de chataigne; qui a les cheveux châtains; on en distingue de trois nuances : le châtain, le châtain noir, le châtain roux; ils sont les meilleurs pour faire les perruques; cheveux cendrés, couleur de cendres; blond, châtain.

CHATOI, semonce, s. f. réprimande, répréhension, reproche, correction faite avec autorité; vive, forte réprimande, semonce réitérée.

CHATOUY *(ï)*, titiller, v. a. faire éprouver un mouvement de titillation, chatouiller une, etc.; chiffonner; badiner brusquement. — Chatouiller, v. a. causer, par le toucher, un tressaillement qui excite à rire; fig. dire des choses qui plaisent; flatter agréablement.

CHATOUYEG, chatouillement, s. m. action de chatouiller, ses effets, sentiment qui en naît; impression agréable que l'on sent quelquefois, sensation mêlée de plaisir et de douleur, passage de l'un à l'autre. — Titillation, s. f. fig. chatouillement, mouvement sautillant et doux de plaisir.

CHAU, chaux, s. f. pierre calcaire cuite dans un four à chaux, que l'on éteint dans l'eau et qui, mélangée avec du sable ou du ciment, produit le mortier. — Lait de chaux, s. m. chaux détrempée clairement pour blanchir et badigeonner; chaux vive, chaux en croûte qui n'a pas été éteinte.— Castine, s. f. pierre calcaire d'un gris blanchâtre, marneuse. — Chaux fusée, s. f. amortie sans eau; chaux vive en morceaux. — Plamée, s. f. chaux pour enlever le poil du cuir et pour bâtir en moëllons.

CHAUCHOUL, pleurnicheuse, s. f. qui feint de pleurer; qui pleure sans cesse et sans raison.

CHAUFÉ, chauffer, v. a. donner de la chaleur; rendre tiède; être en chaleur, se dit des animaux; se chauffer, s'animer. --- Attremper, v. a. recuire, conduire au plus fort degré du feu. --- Etre en rut, s. m. le temps où les bêtes fauves sont en chaleur.

CHAUFEG, appétence, s. m. désir violent et naturel des animaux. --- Ignition, s. f. état d'un métal rougi au feu. --- Chauffage, s. m. action de se chauffer; provision de bois, de houille, dont on a besoin pour une année; tout ce qui est combustible. --- Combustible, s. m. tout ce qui sert à entretenir le feu, qui a la propriété de brûler, de s'unir à l'oxygène. --- Spure *de houille*, s. f. houille menue; grabeau, fragments, cassure de la houille, qui se mêlent avec de la terre glaise, pour en faire des hochets.

CHAUFEU, chambre au premier, s. f. donnant sur la rue, le devant d'une maison.---Chauffeur, s. m. t. de forg. ouvrier qui souffle le feu, qui meut les soufflets; qui alimente le feu des machines à vapeur, qui attise le feu; brigand qui brûle les pieds pour faire déclarer où est caché l'or. --- Feutier, s. m. qui a soin du feu. --- Champeur, s. m. ouvrier qui entretient le feu d'un fourneau de saline, de machine à vapeur. --- Cuisseur, s. m. ouvrier briquetier qui prépare, conduit le feu d'une briqueterie. --- Boute-feu, s. m. incendiaire, bâton, fourchette avec un manche pour allumer le canon; canonnier, qui met le feu.

CHAUR, chair, s. f. substance molle, organique du corps animal ou végétal, entre la peau et les

os. --- Viande, s. f. chair des animaux, des oiseaux dont on se nourrit; chair des fruits, des poissons, etc. --- Charnure, s. f. parties charnues, la chair, qualité de la chair de l'homme.---Char, s. m. sorte de voiture propre au transport des marchandises, des denrées, de fumiers, etc. -- Char-à-bancs, s. m. voiture à quatre roues dans laquelle on ménage par des bans longs ou en travers des places pour s'asseoir dans le voyage. — Fardier, s. m. ou gabrielle, s. f. espèce de voiture propre à transporter de gros blocs de pierre tout taillés ou sculptés, etc. --- Corbillard, s. m. grand chariot ou carrosse pour les enterrements. — Carroussel, s. m. char du soleil; bige, char à deux chevaux de front. — Efourceau, s. m. sorte de voiture pour les gros fardeaux, sans ridelle, pour conduire les troncs d'arbre, les poutres, etc.

CHAURLI, charron, s. m. ouvrier qui fait des charrues, charrettes, trains de carrosse, etc. et autres ouvrages de charronnage. — Royer, s. m. artisan qui fait les roues des charrettes, voitures, etc.

CHAURLIR, charnière, s. f. pièce de métal enclavée par une broche et mobiles, servant à maintenir un couvercle, etc. — Couplet, s. m. fermeture ou charnière composée de deux ailes en queue d'aronde ou droites, assemblées par une charnière que traverse une broche. — Charnou, s. m. anneau d'une charnière, anneau soudé d'une boîte, etc. — Articulation, s. f. jointure des os, t. d'anat.; des membres; articulaire, qui a rapport aux jointures des os.

CHAURLO, St Charles, s. m. Roi de Danemarck en 1119, assassiné dans l'église en 1124; saint Charles Borromée et saint Charles de Metz.

CHAURMÉ, pester, v. n. exaler sa mauvaise humeur contre quelqu'un, murmurer fortement contre. — Enrager, v. n. être saisi de colère, avoir du dépit.

CHAURMEU, charmeur, se, s. qui charme, sorcier.

CHAURNAL, charme, s. m. arbre amantacé à bois très-dur, écorce grise, tachetée de blanc, feuillage partant dès les pieds, se prêtant à toutes les formes par la tonte; les feuilles, les châtons, les racines sont astringentes. — Charmille, s. f. petit charme, jeune plan, palissades, haies en charme ou charmille; charmoie, lieu planté de charmes. — Charme houblon, s. m. il est plus petit que le précédent, sa fructification ressemble à celle du houblon, ses feuilles sont moins plissées.

CHAURNEU, Charneux, s. m. commune du canton de Herve, arrondissement de Verviers, province de Liége. — Charneux, s. m. hameau de la commune de Jalhay à 1/2 lieue du chef-lieu.

CHAURNOU, charnu, e, adj. corps, membres bien fournis de chair; fruit charnu.

CHAURPOUY, se tignoner, v. pers. se prendre par le tignon. — Chiffonner, v. a. bouchonner, froisser un linge, une étoffe, etc.

CHAUSAI, paume de la main, s. f. le dedans de la main entre le poignet et les doigts; avant-main, le dedans de la main étendue. — Carpe, s. m. partie qui est entre le bras et la paume de la main.

CHAUSAN, chaussant, e, adj. bas, botte, etc. qui se chausse aisément.

CHAUSAR, chaussure, s. f. ce qui chausse le pied; chausser, revêtir les jambes, mettre ses bas, ses souliers; la chaussure en usage du temps d'Abraham, consistait dans des espèces de sandales attachées avec des courroies; les Grecs se servaient de souliers, non habituellement.

CHAUSEG, chaussage, s. m. entretien de la chaussure; action de chausser, de se chausser, mettre ses bas, ses souliers.

CHAUSEIE, chaussée, s. f. chemin élevé dans un lieu bas; pavée. — Levée, s. f. digue, chaussée; chemin, pavé, chemin ferré, etc. — Voie ferrée, s. f. chaussée, voie bombée, ferrée ou pavée, ayant deux ruisseaux, l'un à droite, l'autre à gauche, et qui joignent les revers d'une rue ou d'une route.

CHAUSETT, demi-bas, s. m. vêtement des jambes, des pieds ou mollets, soit en coton, laine, etc. — Chaussette, s. f. bas très-court, sorte de bas sans pied, bas-étrier.

CHAUSI, chausser, v. a. revêtir les jambes, les pieds de la chaussure.

CHAUSNE, enchaussumer, enchaussener, v. a. répandre de la chaux sur quelque chose; fumer la terre, épandre de la chaux, du fumier. — Chauder, v. a. semer de la chaux dans un champ pour l'amender; chauler, passer le blé à l'eau de chaux avant de semer.

CHAUSON, chausson, s. m. chaussure de feutre, de lisière, de linge, de laine, de coton, pour le pied seul. V. *chausett*. — Chancellière, s. f. sorte de fourrure, de meuble fourré pour mettre les pieds; meuble de voyage en voiture.

CHAUSPI, chausse-pied, s. m. morceau de corne ou de cuir, ou de métal mince sur lequel on fait glisser le talon pour mettre les souliers. — Corne, s. f. chausse-pied en corne sur lequel le talon glisse dans le soulier.

CHAUSS, bas, s. m. vêtement des jambes, bas d'étame, de laine filée non cardée, bas drapé ou foulé; bas à l'aiguille, tricotés.

CHAUTROU, chartreux, se, s. religieux de saint Bruno; cet ordre fut fondé en 1084 par saint Bruno, natif de Cologne.

CHAUVIOLI, giroflée bisannuelle, s. f. qui n'a pas fleuri la première année. — Quarantaine, s. f. petite giroflée.

CHAUWAI, prune de Catalogne, s. f. variété de prunes à fruits verts rouge foncé, est humectante, laxative, émoliente et saine.

CHAVAIE, entaille, s. f. incision, coche faite dans le bois; en général, ouverture pratiquée pour lier un objet avec un autre.

CHAVE, creuser, v. a. caver, rendre creux une pierre, la terre, etc., miner, approfondir. — Gercer, v. a. faire de petites crevasses à la peau, au corps; la gelée, la chaleur gercent les lèvres, etc.

CHAVEG, paratrimma, s. m. rougeur érysipélateuse dans les plis qui séparent les fesses et les cuisses.

CHAWAU, criard, e, adj. et s. qui crie souvent, se plaint, gronde sans sujet; être un grand criard, braillard, qui parle haut, qui crie. — Piailleur, se, s. et adj. criard, qui ne fait que piailler.

CHAWE, crier, v. a. et n. jeter un ou des cris; rendre un son aigre par le frottement, parler

sur un ton aigre, aigu, élevé, perçant. — Criailler, v. n. crier beaucoup, à plusieurs reprises. — Piailler, v. n. criailler par humeur; jeter des hauts cris.

CHAWEG, cri, s. m. voix haute et poussée avec effort; son aigu ou élevé, clameur.

CHAW-SORI, chauve-souris, s. f. mammifère, quadrupède à membranes pour voler, vivipare, chéiraptère à longs doigts, classé vulgairement parmi les oiseaux, avec lesquels il n'a de commun que la faculté de voler. — Pipistrelle, s. f. sorte de chauve-souris. — Barbastelle, s. f. espèce de chauve souris. — Noctillions, s. m. pl. genre de chauve-souris à queue. — Noctule, s. f. sorte de chauve-souris brune. — Chien-volant, s. m. rougette, grosse chauve-souris. — Rat-pennadé, s. m. chauve-souris. — Roussette, s. f. chauve-souris monstrueuse. — Marmotte volante, s. f. espèce de chauve-souris. — Strix, s. m. espèce d'oiseau de nuit; effraie; chat huant.

CHAWTÉ, criailler, v. n. crier à plusieurs reprises et souvent pour rien.

CHAZUB, chasuble, s. f. ornement que le prêtre met par-dessus l'aube et l'étole pour dire la messe.

CHEDLÉ, chatter, v. n. se dit de la chatte qui met bas.

CHEFNAIE, charbonnée, s. f. grillade de bœuf ou de cochon, petit aloyau ou côte de bœuf rôtie. — Grillade, s. f. viande rôtie. — Andouille, s. f. boyau de cochon farci et des chairs rôties; charbonnnée. — Omelette au lard, s. f. lard grillé, œufs battus et cuits ensemble; charbonnée. — Capilotade, s. f. sorte de ragoût de morceaux de viande cuite, etc., et découpée.

CHEFNÉ, fourgonner, v. n. remuer le feu avec le fourgon, les pincettes sans nécessité, le déranger. — Tisonner, v. n. remuer les tisons sans besoin pour s'amuser. — Chatouiller, v. a. titiller, faire éprouver des mouvements de titillation, chiffonner, bouchonner, manier une... avec la main.

CHEFSI, traversin, s. m. chevet; oreiller long du lit, se place à la tête du lit sous les coussins. — Chevet, s. m. traversin du lit, long oreiller.

CHEG, charge, s. m. faix, fardeau; ce qui est porté à la fois, mesure, quantité fixe; ce qui sert à rendre plus lourd; fig. tout ce qui est onéreux; choc de deux troupes surtout de cavalerie, son du tambour, de la trompette qui l'annonce; charge, preuve, indice contre un accusé; charge d'un canon, d'une arme à feu, etc. — Rasée, s. f. mesure, panier pour mesurer le charbon de terre, contenu d'une rasée de petits morceaux de houille, de charbon menu. — Monture, s. f. charge d'une bête de somme.

CHÉHÉ, Chienheid, maisons isolées, foulerie faisant partie de la commune de Theux, entre cette dernière et Polleur, sur la Hoëgne.

CHEIN, paillard, adj. et s. lascif, débauché; luxurieux, adonné à l'impudicité; qui l'annonce, dévergondé, sans honte, sans pudeur, scandaleux. — Chien, ne, s. quadrupède domestique qui aboie, très-docile, très-intelligent; le plus familier de tous les animaux.

CHELIN, schelling, s. m. monnaie d'argent en Angleterre; vaut un franc vingt centimes.

CHEMINÉ, cheminer, v. a. marcher, aller, faire du chemin.

CHENN, chanvre, s. m. plante annuelle, mâle ou femelle; les filaments forment un fil très-fort. — Bangue ou banque, ou chanvre des Indes, sa graine donne une ivresse gaie; les feuilles excitent l'appétit. — Abaca, s. m. espèce de chanvre ou lin des îles Manilles, sert à fabriquer des toiles très-fines. — Chienne, s. f. femelle du chien.

CHENONE (*ó*), chanoine, s. qui a un canonicat, une prébende, attaché aux cathédrales. — Génoféвain, s. m. chanoine régulier de Ste.-Geneviève. — Rochetins, s. m. pl. chanoines de St.-Jean de Latran. — Tournaire, s. m. chanoine qui, pendant la semaine, confère les bénéfices.

CHENOU, grison, ne. adj. poil, barbe grisons, qui grisonne. — Gris, adj. homme qui grisonne, qui a les cheveux gris-blancs. — Chenu, adj. blanc de vieillesse; tête chenue, couverte de neige. — Capillariste, adj. dont les cheveux blanchissent.

CHEPTÉ, charpenter, v. a. tailler, équarrir du bois de charpente; fig. couper grossièrement.

CHEPTI, charpentier, s. m. artisan qui travaille en charpente, qui apprête des pièces de charpenterie, qui les montent en place. — Poulieur, s. m. qui fait ou vend des poulies, qui les fait agir.

CHEPTIRAIE, charpenterie, s. f. art du charpentier.

CHER, chère, adj. et s. tendrement aimé; cher ami, chère amie; mon cher, ma chère.

CHERAW, charrue, s. f. étendue de champs, de terre labourées ou labourables chaque année.

CHERBON, charbon, s. m. bois pénétré de feu et éteint ou brûlant sans flamme. — Maladie contagieuse des plantes, dans le genre de la nielle, causée par des nids d'animalcules. — de terre, s. m. houille minérale, fossile formé par la décomposition des végétaux. — Flambart, s. m. charbon à demi consumé. — Carbone, s. m. charbon pur que l'on ne peut décomposer, substance élémentaire. — Furoncle, s. m. froncle, clou, flegmon enflammé; charbon ou anthrax, tumeur qui fait escarre, bubon très enflammé. — Bourbillon, s. m. flocon fibreux épaissi, qui sort à la suppuration d'un clou. — Bubonсèle, s. m. bubon d'un apostème, d'un javart. — Carnosité, s. f. excroissance charnue, spongieuse dans une plaie. — Aigremore, s. m. charbon pulvérisé pour le feu d'artifice.

CHERBONAIE, charbonnée, s. f. grillade de bœuf ou de porc, petit aloyau ou côte de bœuf rôtie.

CHERBONI, charbonnier, ère, s. qui fait ou vend du charbon; lieu où il se fait; ordinairement dans une forêt.

CHERDIN, chardonneret, s. m. très-joli petit oiseau à plumage rouge autour du bec, et pennes jaunes et brunes, d'un chant très-agréable; passereau fringille, mange la graine du chardon étoilé à la campagne. — Sizain, s. m. chardonneret qui a six taches blanches à la queue. — Griset, s. m. jeune chardonneret avant la mue.

CHERDON, chardon, s. m. plante composée cy-

narocéphale, dont la tête et les feuilles ont beaucoup de piquants, à fleur flasculeuse. — Chardon à foulon, s. m. à têtes hérissées ou cardères, tige de chardon, sert à carder, peigner les draps anti-putrides. — Cardères, s. f. pl. tiges de chardon à bonnetier pour carder, espèce de scabieuse, plante genre de dipsacée; camion, petit tête de chardon. — Bain de Vénus, s. m. chardon bonnetier. — Raie, s. f. cardère, chardon à foulon hérissé de petites épines. — Chardon bénit, s. m. cultivé, bon sudorifique, puissant alexitère; cette plante, cueillie en juin, guerit miraculeusement les plaies récentes, ce qu'elle ne fait pas étant cueillie en un autre temps; elle est très-employée en pharmacie; chardon bénit sauvage. — Chardon Marie ou marbré ou laité, ou artichaut, cette plante est pectorale, chaude, décicative, astingente et apéritive. — Chardon étoilé ou chausse-trappe, s. m. espèce de chardon dont les têtes des fleurs sont garnies d'épines raides et piquantes disposées en étoile. — Chardon aux ânes, ou hémorroïdal ou cirsium, plante épineuse à galles pour les hémorroïdes. — Chardon à cent têtes ou chardon roland panicaud, à fleurs blanches, racines diurétiques, se prend en confiture pour remède contre l'impuissance, sa racine pour la difficulté d'uriner, etc., etc.

CHERETT, charrette, s. f. chariot à deux roues, avec ou sans ridelle et une limonière. — Charretin, s. m. petite charrette sans ridelle. — Chartil, s. m. grande charrette longue pour le transport des gerbes, des céréales dans les granges. — Gerbière, s. f. charrette pour les gerbes. — Voiture de charge, s. f. forte voiture qui sert au transport des marchandises, voiture du roulier; cabrouet, petite charrette légère; chartil, grand charrette. — Carriole, s. f. petite charrette suspendue ou à essieu. — Guimbarde, s. f. grande charrette de laboureur, avec des cornes et des ridelles, pour voiturer les moissons et les marchandises. — Haquet, s. m. voiture à deux roues et deux brancards longs et carrés très-rapprochés l'un de l'autre pour transporter en ville les tonnes ou tonneaux. — Camion, s. m. petite charrette ou haquet que traînent deux hommes, sert au transport en ville et usage domestique; charrette à bras. — Fardier ou gabrielle, s. f. charrette, chariot pour transporter les blocs de pierres travaillées.

CHERGEU, chargeur, s. m. se dit des hommes de peine qui chargent et déchargent les charrettes, chariot des marchandises. — Artilleur, s. m. soldat artilleur qui charge le canon, qui sert dans l'artillerie; chargeoir, cuiller à poudre pour charger sans gargousse.

CHERGI, charger, v. a. mettre une charge, un fardeau sur, mettre la charge, mettre trop avec profusion; charger une arme à feu; imposer une charge, une condition onéreuse. — Barder, v. a. charger du bois, des pierres, etc. sur un bard. — Grever, v. a. charger, grever d'impôts, accabler par un poids. — Hypothéquer, v. a. prendre de l'argent sur son patrimoine. — Outrer, v. a. accabler, fatiguer, surcharger de travail, exagérer une, la charge de quelqu'un. — Palanquer, v. a. charger un vaisseau par le moyen de palans; hâler sur un palan.

CHERI, voiturer, v. a. transporter „voiturer des objets par des voitures, dans sa voiture. — Charrier, v. a. voiturer une charrette, entraîner, conduire, mener, guider les chevaux et charrettes. — Charroyer, v. a. charrier.

CHERIAUY, praticable, adj. 2 g. chemin, route, voie praticable pour conduire des chevaux, une charrette.

CHERIEG, charriage, s. m. action de charrier, d'entraîner, salaire du voiturier. — Charroi, s. m. charriage; action de charrier, son salaire; voiture par charrette ou chariot.

CHERIOT, chariot, s. m. sorte de charrette ou voiture à quatre roues pour charrier, porter diverses marchandises, etc., petite voiture ou charrette pour traîner ou amuser les enfants. — Bige, s. f. char à deux roues, leur usage est très-ancien, ils étaient très-communs en Egypte du temps de Jacob.—Benar, s. m. gros chariot à quatre roues. — Binarde, s. m. gros chariot à quatre roues égales de hauteur.

CHERON, charretier, s. m. qui conduit une charrette, une charrue, conducteur des chevaux en charrette. — Cabrouetier, s. m. qui conduit un cabrouet par cheval. — Aurige, s. m. conducteur de char.—Camionier, s. m. conducteur de camion par cheval; distribue à domicile les paquets, ballots de marchandises, etc. — Haquetier, s. m. conducteur d'un haquet. — Tombelier, s. m. qui conduit un tombereau.

CHERPAID, charpente, s. f. grosse pièce de bois équarrie, taillée, assemblée. — Pan de bois, s. assemblage de différentes pièces de charpente servant à monter la carcasse d'un bâtiment. — Ferme, s. f. assemblage de charpente faite au moins de deux forces, d'un entrait, d'un poinçon pour porter le comble.—Colombage, s. m. rang de solives à plomb dans une cloison de charpente. — Cloison, s. f. séparations en bois dans l'intérieur d'un bâtiment.

CHERPAINE, manne aux laines, s. f. pl. grande manne d'osier, à deux ou quatre mannettes, sert aux fabricants à porter les laines de la chaudière ou lavoir.

CHERPI, éplucher, v. a. trier et nettoyer, ôter avec les mains le mauvais, les ordures, la vermine, les nœuds, les superfluités des laines.— Mélanger, v. a. mêler ensemble des couleurs de laine, diversifier, faire un mélange, diviser des bourrelets de laine de bourre.

CHERPIHEG, épluchage, s. m. action d'éplucher. — Epluchement, s. m. action d'éplucher.

CHERPIHEU, éplucheur, se, adj. qui épluche les laines.

CHERRI, chartil, s. m. sorte de hangard appuyé contre un bâtiment sous lequel on serre les charrettes, etc., remise de charrettes, chariots, etc.

CHERTAIE, s. f. plein une charrette, sa charge, ce que peut contenir une charrette.

CHERWE, labourer, v. a. fendre et retourner la terre avec une charrue, etc. — Recasser, v. a. donner un premier labour.

CHERWEG, labourage, s. m. art de labourer la terre. — Labour, s. m. façon qu'on donne à la

terre en labourant; labour à la charrue, à la herse, à la bêche, à la fourche, etc. — Recassis, s. m. terre que l'on a recassée par un premier labour.

CHERWEU, laboureur, s. m. celui qui laboure la terre, qui tient le timon de la charrue et guide les chevaux. — Lorandier, s. m. valet de charrue, qui conduit, qui règle les sillons.

CHESS, chasse, s. f. action de chasser, de poursuivre, poursuite; donner la chasse, poursuivre; chasse, art de détruire les animaux, équipage de chasse, les chasseurs, la meute; poursuite du gibier; outil pour repousser, refouler, chasser, enfoncer, etc. — Châsse, s. f. coffre, montre, etc., pour les reliques; tout ce qui tient enchâssé une pierrerie, etc., monture des vers de lunette.—Repoussoir, s. f. cheville de fer qui sert aux charpentiers à repousser et faire sortir les chevilles d'un ouvrage en bois pour démolir. — Chasse, s. f. certain air de musique ou de fanfare, de cors, que l'on veut imiter sur un autre instrument. — Chassoir, s. m. morceau de bois sur lequel frappe le tonnelier, pour serrer ou faire descendre les cercles d'un tonneau. — Chasse-pointe, s. m. outil dont on se sert pour pousser les goupilles; broche en équerre, pour chasser les clous. — Fausoir, s. m. outil de forgeron, avec un manche de fer en forme de chasse, dont un côté plat reçoit les coups de marteau et l'autre enfonce. — Traque, s. f. action de traquer. — Battue, s. f. chasseurs qui battent les bois pour en faire sortir les gibiers qui l'entourent, leur action. — Vénerie, s. f. art de chasser avec des chiens courants, à toutes sortes de bêtes et surtout aux bêtes sauvages; tout ce qui tient à cet art.

CHESS-BOSS, chasse-bosse, lysimachie, s. f. perce-bosse, corneille, plante vivace, très-astringente pour l'hémorragie, teint en jaune.

CHESS-CHEIN, porte-verge, s. m. bedeau qui porte une verge. — Chasse-coquin, s. m. bedeau qui chasse les chiens, les mendiants des églises. — Chasse-avant, s. m. celui qui, dans les ateliers, dirige l'ouvrage et tient registre des heures perdues par les ouvriers, qui excite à l'ouvrage. — Chasse-chien, s. m. portier, préposé, chargé d'ouvrir, fermer et garder une porte, portier brutal. — Valet, s. m. domestique inférieur.

CHESSEG, vénerie, s. f. art de chasser avec des chiens courants à toutes sortes de bêtes et surtout aux bêtes sauvages; tout ce qui tient à cet art.

CHESSEU, chasseur, se, s. celui ou celle qui chasse, qui aime à chasser; s. m. soldat armé à la légère; domestique qui chasse pour son maître. — Veneur, s. m. qui a le soin de faire chasser les chiens courants; perce-forêt, grand chasseur. — Giboyeur, s. m. qui chasse beaucoup.

CHESSEUTT, mèche de fouet, s. f. filaments de chanvre fins à six torons, tors et retors, mèche d'une escourgée. — Forcet, s. m. forte ficelle au fouet.

CHESSI, chasser, v. a. forcer de sortir; mettre dehors par force; faire en aller, congédier; renvoyer, ôter, éloigner, mener, faire marcher devant soi; poursuivre, tâcher de prendre à la course; aller à la chasse, poursuivre, prendre, tuer le gibier; rouler facilement un carrosse. — Vener, v. a. chasser, courir une bête, la faire courir pour en attendrir la chair. — Traquer, v. a. t. de chasse, entourer un bois, puis y pénétrer en se rapprochant les uns des autres, de manière à n'en rien laisser échapper. — Forlancer, v. a. faire sortir du gîte un gibier. Forlonger, v. n. fuir au loin, prendre l'avance sur les chiens. — Halbrener, v. a. chasser aux halbrans, aux jeunes canards sauvages. — Héronner, v. a. chasser le héron. — Giboyer, v. n. chasser avec l'arquebuse; prendre, voler du gibier; chasser à l'oiseau. — D tranger, v. a. chasser les animaux nuisibles aux plantes. — Boucanner, v. n. aller à la chasse des bœufs sauvages. — Chaudier, v. n. se dit des chiennes qui entrent en chaleur. — Expulser, v. a. chasser, déposséder d'une maison; pousser dehors; faire évacuer; exclure, expulser quelqu'un, le chasser. — Appéter, v. a. désirer vivement par instinct animal, par besoin physique.

CHESS-MOH, émouchette, s. f. caparaçon de treillis ou réseau pour les mouches. — Épissière, s. f. chasse-mouches, petit balai, filet à cordons pendants pour chasser les mouches; filet en trousse destiné à garantir un cheval des mouches qui veulent le piquer. — Émouchoir, s. m. queue de cheval attachée à un manche pour émoucher. — Émoucheur, s. m. qui chasse les mouches; émoucheteur.

CHESTAI, château, s. m. forteresse avec tours, bastions, fossés; grande maison de seigneur dans un bourg, un village. — Gentilhommière, s. f. iron. petite maison de gentilhomme à la campagne. — Manoir, s. m. château féodal; demeure, maison.

CHESTI, châtier, v. a. corriger, punir les fautes; infliger un châtiment. — Corriger, v. a. ôter un ou les défauts des personnes, des choses; réprimander, reprendre, châtier, punir des enfants.

CHESTIHEG, châtiment, s. m. punition, correction, peine soufferte pour une faute.

CHESTOU, têtu, e, adj. et s. personne têtue, qui a de la tête, entêté, obstiné, opiniâtre, trop attaché à son sens, à son opinion, à sa volonté. — Rétif, ve, adj. fig. enfant, caractère, esprit rétif. — Rebours, s. m. revêche, peu traitable. — Récalcitrant, e, adj. qui résiste avec opiniâtreté, avec humeur; air, humeur rébarbative.

CHET, chat, te, s. animal domestique de la famille des tigres, etc., qui prend les rats, les souris, peut vivre douze ans; chatte, femelle du chat. — Mitis, s. m. gros chat, matou. — Bizam, s. m. espèce de chat d'Amérique, chat angora, blanc gris, à longs poils, yeux rouges. — Épargne, s. f. économie d'argent, pelote, profits accumulés; adventif, pécule acquis, amassé par industrie. — Bourriquet, s. m. tourniquet de mineur, civière de carrier, de maçon, pour élever, porter les moëllons, ou chat de couvreur, chevalet. — Treuil, s. m. est composé d'un cylindre et d'une roue circulaire, ayant le même axe et fixés ensemble;

sert à élever des fardeaux. — Vivereau, s. m. autre treuil ou machine à arbre horizontal avec deux leviers. — Argent mignon, s. m. en réserve pour ses plaisirs.

CHETAI, ligneul, s. m. fils de chanvre poisés en plusieurs doubles.

CHETÉ, chatter, v. n. faire des petits chats.

CHETEU, ruche. s. f. panier en cône où l'on met des abeilles. — Rehau se, s. f. morceaux ajoutés à une ruche à miel.—Bure d'airage, espèce de panier sur la cheminée d'un bure, de mine, ce qui entoure le haut de la cheminée d'aération.

CHETIN, amas, s. m. assemblage des choses, accumuler, rassembler, recueillir, pécule, pelote pécuniaire d'argent accumule, le contenu d'un tas, d'un panier, etc.

CHETT, chatte, s. f. femelle du chat. V. *minett.*

CHETVIHAN, laborieux, se, adj. qui fait, qui exige du travail, de la peine; intelligent dans ses devoirs.

CHETVLOU, chevelu, e, adj. qui a des longs cheveux, tête chevelue. — Capillature, s. f. chevelu des plantes, ou capillement.

CHETVROTENN, chevrotine, s. f. plomb angulaire ou allongé pour tirer les chevreuils, petite balle. — Ménuise, s. f. menu plomb à tirer. — Dragée, s. f. menu plomb pour tirer; rinçer les bouteilles.

CHETVROTIN, chevrotin, s. m. espèce de joli cerf des Indes, de la taille du lièvre, sans bois ni cornes.

CHETZI, châssis, s. m. ouvrage de menuiserie formant cadre pour les vitres, etc.; cadre, ce qui enchâsse, enferme, bâtis de menuiserie dont l'intérieur n'est pas rempli par un panneau; on appelle châssis à verres les deux vanteaux d'une croisée.—Porte-tapisserie, s. m. châssis pour porter la tapisserie d'une porte, d'une croisée. — Berceau, s. m. châssis carré long sur lequel se posent les bandes d'un bout par un pied qui lui est propre, appuyé au milieu sur un sommier et de l'autre sur l'un des bords du train de derrière, ou presse d'imprimeur.— Chapelet, s. m. morceau de fer rond et plat, armé de trois tambours que l'on met à l'extrémité de l'âme d'une pièce de fonte lorsqu'on fait la moule.—Cage de montre ou de pendule, s. f. deux platines jointes ensemble par quatre pilliers qui renferme les roues et les pignons. — Chevalet, s. m. bâti pour soutenir un tableau. — Châssis, s. m. métier sur lequel on étend l'étoffe que l'on veut broder. — Châssis d'imprimerie, s. f. cadre de fer dont la partie vuide est remplie de caractères qui forment une feuille d'impression. — Cadre, s. m. sorte de bordure de bois, etc. autour d'un tableau, etc.; châssis qui porte un matelas. — Contre-châssis, s. m. châssis devant un autre.—Carrelet, s. m. sorte de châssis pour passer des liquides.—Abattant, s. m. châssis qui se lève et s'attache au plancher, à la fenêtre d'une boutique, etc. — Frisquette, s. f. t. d'imprimeur, sorte de châssis plat, cartonné, qui recouvre la garniture.—Ramette, s. f. châssis sans bord. — Souillard, s. m. châssis scellé pour contenir des pilliers. — Traillet, s. m. châssis pour rouler une corde.

CHÈY, chaise, s. f. siége à dos, sans bras, en bois qui prend différents noms, selon sa forme et sa destination. — Caquetoire, s. f. chaise basse à dos élevé; siége, bâton de la charrue pour s'asseoir. — Siége, s. m. nom générique de tous les meubles dont on se sert pour s'asseoir, dont on connaît les différentes formes, tant anciennes que modernes.—Confessionnal, s. m. siége, cabinet du confesseur.—Duchesse, s. f. siége en lit de repos, à dossier élevé. — Chaise-marine, s. f. espèce de chaise suspendue pour faire des observations sur un vaisseau; elle a été proposée en 1567 par Jacques Besson, français. — Chaise-curule, adj. siége garni d'ivoire, qui était à Rome réservé aux sénateurs; etai, pliant, sans dossier, et plus élevé.

CHIAU, chieur, se, s. qui chie; foireux, se, adj s. qui a un cours de ventre, qui a la foire, chier, foirer quand on a la foire; diarrhée, qui a le ventre lâche, trop libre; se dit aussi d'un homme lâche, poltron sans honneur, merdeur, qui merde.

CHIEG, déjection, s. f. évacuation d'excréments par le fondement; excréments, celles d'un malade; fiente, excréments d'animaux. — Excrémentation, s. f. acte d'évacuer les matières excrémentielles, excrémentation facile, laborieuse.

CHIERVEU, serveur, s. m. celui qui sert à la messe, serveur de messe.

CHIF-DOUF *(doûf)*, chef-d'œuvre, s. m. ouvrage qui fait preuve de la capacité de l'ouvrier pour être reçu maître; ouvrage parfait.

CHIFF *(chiff)*, pommette, s. f. t. d'anat. proéminence à la partie supérieure de la joue; son os. — Joue, s. f. partie du visage, depuis les tempes et le dessous des yeux jusqu'au menton; côté, face du visage. — Grosse chaîne ou cable de fer pour extraire la houille des bures. — Chiffre, s. m. caractère qui marque un nombre; chiffres arabes, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 0; chiffres romains L, V, X, I, C, D, M; chiffre, écriture, langage, secrets; chiffre, lettres initiales des noms entrelascés; chiffre, nombre. — Numéro, s. m. nombre qui sert à reconnaître ce qui est côté, étiqueté.

CHIFON, chiffon, s. m. méchant linge; mauvais morceau d'étoffe, de papier, sans valeur, chose qui a de l'apparence sans valeur, chiffons, simples petits ajustements, vêtu d'étoffe sans valeur; fille de peu de mérite, de mauvaise conduite. — Chiffe, s. f. étoffe mauvaise et faible, chiffon à papier, fig. homme d'un caractère faible, mou. — Gipon, s. m. sorte de houppe pour cirer les empeignes de cuir de vache pour les gros souliers; torche, pinceau, linge pour essuyer. — Lavette, s. f. éponge pour mouiller les peaux de corroyeur; lavette, vieux linge, torchon pour essuyer.—Colifichet, s. m. babiole, bagatelle, petits meubles, ornements mesquins.

CHIFONDÉ, chiffonner, v. a. bouchonner, froisser, gacher, gâter, déjeter, jeté hors de sa situation naturelle.

CHIFONDEG, embrouillement, s. m. embarras, confusion des choses déjetées, mauvais travail des mains.

CHIG, chiche, adj. 2 g. trop ménagé, qui a de la peine à dépenser ce qu'il faudrait; avare, chétif, mesquin.

CHIGCHAU, minaudier, ère, adj. et s. personne qui minaude, en a l'habitude, à face minaudière, qui parle comme les enfants. — Fluet, te, adj. mince, délicat, de faible complexion, corps, complexion, mine fluette, d'enfants.

CHIGJAIE, brinborion, s. m. colifichet, babiole, chose de néant. — Broutilles, s. f. pl. riens, petites choses. — Bibus, rien, chose de nulle valeur, puérilité, futilité, vétille.

CHIGNON, tignon, s. m. partie de cheveux qui est derrière la tête des femmes, coiffure; chignon, le derrière du cou des cheveux. — Occiput, s. m. le derrière de la tête. — Nuque, s. f. creux entre la tête et le chignon du cou.

CHIK, chique, s. f. espèce de tabac à mâcher, morceau, pincée de tabac à la bouche pour mâcher. — Chic ou chique, s. m. subtilité, finesse; t. popul. se moquer de quelqu'un. — Masticatoire, s. m. drogue, ingrédient que l'on mâche sans l'avaler pour purger la pituite. — Choc, s. m. mimologisme, faire choc; onomapée du bruit du chien qui frappe la batterie sans découvrir le bassinet. — Touffe, houppe, grosse mèche de cheveux au-dessus de l'os frontal, cheveux coupés en houppe.

CHIKANÉ, chicaner, v. a. et n. faire un procès mal à propos; user de chicane en procès, se servir de détours, de subtilités captieuses dans des contestations mal fondées; critiquer, reprendre mal à propos et sur des bagatelles; chagriner, disputer, etc.

CHIKANEU, chicaneur, se, s. qui chicane, aime à chicaner surtout en affaire. — Chicanier, ère, s. qui chicane sur rien, qui conteste, qui vétille sur des bagatelles.

CHIKANN, s. f. chicane, subtilité captieuse en procès, en discussion; contestation mal fondée, petite difficulté, petite objection.

CHIKANNREIE, chicanerie, s. f. mauvaise difficulté, tour de chicane.

CHIKCHAK, espèce de mésange, s. f. petit oiseau de passage.

CHIKÉ, chiquer, v. n. mâcher du tabac. — Chiquer, v. a. boire, manger; se chiquer, se pomponner.

CHIKET, chiquet, s. m. petit morceau de cuir mis sous le talon pour exhausser, égaliser les talons, semelles d'un soulier, petite parcelle de peau.

CHIKEU, chiqueur, s. m. mâcheur de tabac, grand mangeur, qui chique bien; bien boire et bien manger, avec excès.

CHIKORAIE, chicorée, s. f. plante rafraîchissante de la famille des endives; chicorée sauvage à fleurs bleues, apéritives, hépatiques.

CHIMAIR, chimère, s. f. imagination vaine et sans fondement; fascination; illusion, charme qui fascine les yeux, empêche de voir la réalité.

CHIMERIK, chimérique, adj. 2 g. imaginaire, insensé, sans fondement; visionnaire, plein de chimères, d'imaginations ridicules et vaines, esprit chimérique. — Idéal, e, adj. sans pl. m. qui n'existe qu'en idée, dans l'entendement, existence idéale, chimérique. — Visionnaire, adj. personne visionaire, qui a des visions, fig. des révélations, qui a des idées extravagantes.

CHINAIL *(i)*, racaille, s. f. le rebut du peuple; la plus vile populace, fig. chose de rebut, vile racaille. — Canaille, s. f. vile populace; gens que l'on méprise.

CHINAU, chenal, s. m. courant d'eau pour un moulin, canal en plomb pratiqué sur un entablement ou creusé dans la cymaise pour recevoir les eaux pluviales. — Chéneau, s. m. conduit de plomb ou de bois pratiqué ou creusé pour recevoir les eaux pluviales qui se déchargent ensuite dans les cuvettes et tuyaux de descente disposés pour les conduire sur le sol. — Chanlatte, s. f. gouttière d'une auge à l'autre, ou d'un tonneau ou réservoir à l'autre. — Échenal, écheneau, échenet, s. m. gouttière sous le toit en chaume, tuiles ou ardoises, canal de zinc, de bois refendu diagonalement, de ferblanc. — Épanchoir, s. m. planches jointes et bordées pour servir à l'écoulement des eaux d'une fondation. — Dalot, s. m. canal de bois creusé en angle droit, servant à recueillir les eaux de pluie, pour faire écouler les eaux d'un navire. — Reillère, s. f. conduit de pierre ou bois par où l'eau est amenée sur la roue d'un moulin à pot. — Gouttière, s. f. canal, tuyau en bois, de métal, etc., pour les eaux de pluie des toits, coupe cylindrique, creuse, raie creuse, creux en long, etc. — Gargouille, s. f. gouttière de pierre, dalle de pierre recreusée pour l'écoulement des eaux; on en fait aussi en moëllon avec du ciment.

CHINÉ, chiner, v. a. disposer les fils de manière à former un dessin d'un trait indécis, t. de manuf.

CHINEG, chinure, s. f. dessin chiné, à trait indécis.

CHINI, chenil, s. m. logement des chiens, logement sale et vilain. — Taudis, s. m. petit logement en désordre, malpropre.

CHINISS, balayures, s. f. pl. ordures amassées avec le balai; personne malpropre, vile, méprisable. — Chenille, s. f. personne méchante, importune. — Piètre, s. m. chétif en mauvais état. — Fatras, s. m. amas confus de choses frivoles, inutiles. — Saleté, s. f. ordure; fig. obscénité, parole sale. — Gourgandine, s. f. prostituée, coureuse des rues. — Tripot, s. m. maison de jeu, de débauche, de désordre, de mauvaise compagnie.

CHINNLÉ, chienner, v. a. faire des chiens; fig. proférer des paroles déshonnêtes, contraires à la pudeur, à la bienséance. — Appéter, v. a. désirer vivement par instinct animal, par besoin physique.

CHINNLEG, obscénité, s. f. parole, image, action qui blesse la pudeur; qualité de ce qui est obscène; orgies de bouche, de table. — Saloperie, s. f. chose vilaine et malpropre; saleté, grande malpropreté, obscénité dégoûtante.

CHINNLEU, débagouleur, s. m. bas, fig. vomir des obscénités, fig. dire indiscrètement tout ce qui vient à la bouche.

CHINNTRAIE, cochonnerie, s. f. popul. malpropreté, saleté, famil. chose mauvaise, mal faite, mal arrangée, en paroles ou en action, chose sale.

CHIOTT, latrine, s. f. lieux privés, retrait; commodités, aisances. — Privé, s. m. lieu d'aisance, latrine. — Aisément, s. m. commodité, latrine. — Lieux secrets, s. m. pl. pièce

d'une maison, latrine. — Siéges d'aisances, s. m. pl. maçonnerie qui reçoit la culotte et cuvette d'un cabinet d'aisances; revêtement en menuiserie de cette maçonnerie.—Garde-robes à l'anglaise, cuvette de faïence ou de porcelaine, ovale, fermée par un piston et lavée par un robinet qui y est toujours attaché.

CHIPOTE, lésiner, v. n. user de lésine; chipoter, barguigner, faire peu à peu, lentement, à diverses reprises, lanterner, chicaner, vétiller. — Gargouiller, v. n. barboter dans l'eau, s'amuser à des riens, de petites choses, faire des difficultés pour des vétilles. — Tatillonner, v. a. fam. entrer mal à-propos, inutilement dans toutes sortes de petits détails inutiles.

CHIPOTEG, finasserie, s. f. petite ou mauvaise finesse, vétille, chicane, chipotage.

CHIPOTEU, chipotier, ère, s. qui chipote, vétilleur, qui barguigne; vétilleux, liardeur, chicanier, tatillon, lésineur.

CHIPOTT, peu, adv. en petite quantité, peu de chose, si peu. — Vétille, s. f. bagatelle, minutie chose de rien; fatuité, sottise.

CHIPTÉ, pépier, v. a. cri naturel du moineau.— Guilleri, s. m. chant du moineau. — Pipister, v. n. se dit du chant de l'étourneau. — Chiqueter, v. a. faire des raies autour d'une pâtisserie; démêler la laine, manger nonchalamment, sans goût; rompre un petit morceau.

CHIPTEG, gui, gui, gui, s. m. minologisme du gazouillement des petits oiseaux qui n'ont pas encore quitté le nid.

CHIR, chier, v. n. rendre les gros excréments. — Cacade, s. f. décharge du ventre; fienter, jeter ses excréments, se dit des animaux. — Cher, adv. à haut prix, vendre, acheter, payer, coûter cher; qui coûte beaucoup.

CHIRIP, guilleri, s. m. chant du moineau; chucheter, crier comme le moineau.

CHIRMAIN, chèrement, adv. à haut prix, payer, vendre chèrement.

CHIROGRAF, chirographaire, s. m. adj. 2 g. créancier chirographaire en vertu d'un billet sous seing-privé, sans hypothèque.

CHIRUGEIE, chirurgie, s. f. art d'opérer de la main sur le corps de l'homme pour guérir les blessures, les fractures, les dépôts, les contusions.

CHIRUGIEN, chirurgien, s. m. qui fait profession de la chirurgie, qui l'exerce; art d'opérer sur le corps de l'homme. — Renoueur, s. m. pop. chirurgien qui remet les membres disloqués.— Renoueuse, s. f. major, s. m. perruquier, élève en chirurgie.

CHIVROU, chevreuil, s. m. quadrupède de l'ordre des cerfs, brun ou roux, à cinq andouilles au plus; tient de la chèvre et du cerf. — Chevrette, s. f. femelle du chevreuil.

CHIRTE, cherté, s. f. prix excessif des choses; haut prix de ce qui est vendu, grande cherté, cherté extraordinaire; pénurie, grande disette, pauvreté. — Disette, s. f. nécessité, manque, cherté des vivres, besoin des choses nécessaires, grande disette, famine, disette publique des vivres dans un pays, suite de l'inégalité des saisons et une foule d'autres accidents atmosphériques sur les résultats des récoltes ou les accaparements sur les céréales.

CHMIH, chemise, s. f. long et ample vêtement de toile, etc. sur la peau; robe de femme sous les autres. la chemise de toile est un vêtement comparativement moderne, mais on ignore l'époque de son invention; au 12me et 13me siècle l'usage des toiles de chanvre devint général; ce vêtement prend depuis le cou jusqu'aux genoux pour les hommes et jusqu'aux chevilles pour les femmes; la chemise a un corps et des manches.

CHMINAIE, cheminée, s. f. est le lieu où on fait le feu dans les principales pièces d'un appartement.

CHNAPAN, chénapan, s. m. se prend ici pour un fat, s. et adj. m. ridicule, impertinent, sans jugement, trop complaisant pour lui-même.

CHO *(ô)*, chaud, e, adj. qui a, qui procure, qui conserve la ou de la chaleur; fig. vif, animé, empressé, prompt, ardent, qui s'irrite aisément. — Ardent, e, adj. en feu, de feu, allumé, embrasé, qui brûle, enflammé; fig. violent, véhément; amour ardent, actif, qui se porte avec ardeur à. — Arder d'amour, v. a. brûler, se dit des passions ardentes en amour, le vulgaire le définit en une étoffe de la nature que l'imagination a brodée. — Voluptueux, se, adj. qui aime, qui cherche la volupté. — Dissolu, e, adj. débauché, libertin, impudique. — Lascif, ve, adj. fort enclin à la luxure. — Libideux, se, adj. dissolu, lascif, trop sensuel. — Lubrique, adj. 2 g. lascif, impudique, glissant. — Luxurieux, se, adj. impudique, adonné ou qui porte à la luxure. — Sensuel, le, adj. et s. m. voluptueux, attaché aux plaisirs des sens. — Chaleureux, se, adj. qui a beaucoup de chaleur naturelle. — Sybarite, s. 2 g. fig. homme très-voluptueux, livré à la mollesse.

CHOD *(ôd)*, chaude, s. f. feu violent de forge, chaleur vive; t. d'art, degré du feu; point de cuisson.

CHODI *(ô)*, chaudière, s. f. grand vase pour faire chauffer, bouillir ou cuire, en usage dans différents ateliers de fabrique et des maisons particulières. — Guilloire, s. f. cuve, chaudière pour faire guiller la bière; se font en cuivre, en fonte suivant l'usage à ce destiné. — Payelles, s. f. pl. grandes chaudières pour raffiner le sel.

CHODMAIN *(ôd)*, chaudement, adv. avec chaleur, pour conserver la chaleur; fig. avec ardeur, vivacité, zèle.

CHODNAIE *(ôd)*, CHODRONAIE *(chô)*, chaudronnée, s. f. ce que peut contenir un chaudron.

CHODRON *(chô)*, chaudron, s. m. petite chaudière à anse, vase de cuisine en cuivre, est d'un très-grand usage dans la vie domestique et dans les arts. — Baquet, s. m. vaisseau en cuivre, ferblanc, fer étamé, etc., espèce de chaudron. — Perreau, s. m. sorte de grand chaudron de cirier, étamé, étroit, rond et profond dont les ciriers se servent pour faire amollir la cire dont ils font les cierges à la main. — Servidou, s. m. chaudron de cuivre à oreilles pour porter le savon cuit en pâte aux mises.

CHODRONI *(chô)*, chaudronnier, ère, s. qui fait

et vend des chaudrons, des ustensiles de cuisine, etc., en cuivre.
CHODRONNREIE (chô), chaudronnerie, s. f. fabrique, marchandises de chaudronnier, qui se divisent en grosse chaudronnerie et en chaudronnerie fine ou de Paris.
CHO FIAIR (chô), fer en ignition, s. f. état d'un fer rougi au feu.
CHOFONTAINE (chô), Chaudfontaine, commune du canton de Fléron, arrondissement de Liége.
CHOK, choc, s. m. heurt d'un corps contre un autre; rencontre de deux corps qui se heurtent; effet d'un mouvement brusquement arrêté par une résistance; rencontre et combat de deux corps de troupes, fig. malheur, disgrâce de la fortune, choc de cavalerie; entrechoquement, choc, combat de plusieurs. — Avaloire, s. m. outil de charpentier, servant à avaler ou faire descendre du haut en bas la ficelle de la forme du chapeau. — Collision, s. f. choc de deux corps; fig. choc des partis politiques; lutte, combat. — Heurt, s. m. choc, secousse en heurtant.
CHOK (chô), germe, s. m. partie claire glaireuse, tenace dans l'œuf, qui forme l'embryon, principe de reproduction de l'animal comme du végétal.—Cicatricule, s. f. petite tache, germe de reproduction sur le jaune de l'œuf.
CHOKAN, choquant, e, adj. offensant, désagréable, déplaisant. — Injurieux, se, adj. outrageux, offensant. — Offense, s. f. injure de fait ou de parole, blesser quelqu'un par des offenses.
CHOKÉ, chocailler, v. n. choquer souvent les verres. — Trinquer, v. n. fam. boire en choquant les verres à la santé l'un de l'autre. — Choquer, v. a. donner un choc; heurter, fig. déplaire, blesser, être contraire à, boire ensemble; offenser quelqu'un.— S'entrechoquer, v. récip. se choquer l'un l'autre, se contredire avec aigreur; s'opposer l'un à l'autre pour se nuire.
CHOKI (chô), pousser, v. a. faire effort contre, pousser un être pour le déplacer, imprimer le mouvement; conseiller, exciter, encourager. — Presser, v. a. pousser, faire effort contre, comprimer, avancer, faire entrer par force, exciter à persuader.— Appuyer, v. a. soutenir avec un appui. — Comprimer, v. a. presser avec violence, resserrer; glisser, insinuer adroitement, introduire.—Quiéter, v. a. pousser une charge, un panier, un chariot pour aider à le traîner; ouvrage de quiéteur. — Cocher, v. a. se dit des oiseaux mâles qui couvrent leurs femelles. — Fourrer, v. a. introduire; faire entrer une chose parmi d'autres, faire entrer dans une affaire, donner en cachette et souvent, etc.
CHOLEUR, chaleur, s. f. qualité de ce qui est chaud, cause la même sensation que le feu; amour des animaux, appétence, désir vénérien; grande affection; activité, vive ardeur; feu; passions vives; époque la plus chaude de l'année. — Ardeur, s. f. chaleur véhémente, extrême, âcre, piquante. — Amour, s. m. passion d'un sexe pour l'autre; vif attachement, vive ardeur. — Athermasie, s. f. excès de chaleur, chaleur morbifique. — Diacausie, s. f. chaleur excessive; échauffement. — Touffeur, s. f. exhalaison qui saisit en entrant dans un lieu très-chaud. — Feu, s. m. élément chaud, chaleur, esprit, etc.
CHOPI, mule, s. f. crevasse qui se forme au boulet des pieds du cheval; maladie du boulet.
CHORLEU, chaleureux, se, adj. qui a beaucoup de chaleur naturelle. — Zélé, e, adj. qui a du zèle, de l'ardeur, de la ferveur.
CHOU-FLEUR, chou-fleur, s. m. à tige en masse mamelonnée, on en distingue trois variétés principales, les tendres ou hâtifs, les demi-durs et les durs.
CHOUFTÉ, baisotter, v. a. baiser souvent, sans cesse; grosse baise réitérée. — S'entrebaiser, v. récip. se baiser l'un l'autre.
CHOUFTEU, baiseur, se, s. qui baise volontiers.
CHOUH, ouf! interj. pour exprimer le froid et le chaud.
CHOUHLEG, clameur, s. f. grand cri mal articulé, criaillerie, cri aigre, aigu, mal prononcé.
CHOUKOLA, chocolat, s. m. cacao et sucre auxquels on ajoute quelquefois de la canelle, de la vanille, etc., mis en pâte.
CHOUKOLATIÈRE, chocolatière, s. f. espèce de cafetière cylindrique ou légèrement conique.
CHOULAU, pleure-misère, pleure-peine, s. m. pleurard, e, larmoyant; avare qui se plaint toujours de sa misère. — Pleurnicheur, se, s. qui feint de pleurer; qui pleure sans cesse et sans raison.
CHOULÉ, pleurnicher, v. n. feindre de pleurer; pleurer souvent. — Pleurer, v. a. répandre des larmes.
CHOULEG, pleurs, s. m. pl. larmes, action de pleurer.
CHOUMÉ, chômer, v. a. et n. se reposer, ne rien faire, faute de travail.
CHOUPIN, chou-blanc hâtif en pain de sucre ou pointu.
CHOUWAN, chouan, s. m. pl. insurgés du midi de la France de 1789 à 1804, combattants pour la cause royale pendant les premières années de la révolution.
CHOZE, chose, s. f. ce qui est; être physique ou métaphysique en général, possession, bien, affaire, etc. — Hé! dites donc, interj. pour appeler quelqu'un dont on ne sait pas le nom. — Cacouac, s. m. sobriquet propre à désigner des sophistes ridicules.—Chosette, s. f. petite chose, petit propos.
CHUD, chut! interj., paix! silence! — Chute, s. f. mouvement, action de ce qui tombe; malheur; ruine; fin malheureuse d'une carrière brillante.
CHUTÉ, chuter, v. a. accueillir par des chuts; siffler.
CHUVELAR, chevelure, s. f. ensemble des cheveux de la tête d'une personne.
CHUZE, choix, s. m. option de choisir; élection d'une chose, d'une personne, de préférence à une ou plusieurs autres, la chose choisie elle même. — Elite, s. f. choix; ce qu'il y a de meilleur, d'excellent, de plus digne d'être choisi dans son genre; triage, choix, chose triée. — Initiative, s. f. liberté de choisir; faculté de commencer, de faire, etc.—Option, s. f. pouvoir, faculté, action d'opter.

CHUZI, choisir, v. a. élire; faire un choix; préférer une chose, une personne à une autre, à d'autres, après examen. — Trier, v. a. choisir entre plusieurs; chose triée, séparation des qualités; écremer, prendre ce qu'il y a de meilleur. — Opter, v. a. choisir entre plusieurs choses qu'on ne peut avoir à la fois.

CHUZIHEG, choix, s. m. action de choisir, de faire un choix.

CHVOLET, chevalet, s. m. instrument de torture; supplice sur le cheval de bois; support des cordes à violon, etc.; bâti pour soutenir un tableau; banc, siége, étau de treillageur, étaie pour reprendre un bâtiment en sous-œuvre; ce qui tient l'ouvrage à la hauteur convenable; outils. — Chez les arquebusiers, est un instrument en fer, propre à recevoir une fraise, et fait tourner la fraise dans le bassinet, avec l'archet. — Chez les passementiers, est une pièce de bois à poulie d'environ quatre pieds de hauteur. — Chez les chamoisseurs, est un instrument par où passe une peau que l'on veut travailler. — Chez les charpentiers, est une pièce de bois posée en travers sur deux autres pièces, auxquelles elle est perpendiculaire. — Chez les chaudronniers, banc garni de deux anneaux à chaque bout, où est retenue une sorte de bigorne à table.—Chez les corroyeurs, est un instrument de bois pour drager leurs cuirs. — Chez les cardiers, il y a le chevalet despadeur, qui est une planche assemblée verticalement au bout d'une pièce de bois qui lui sert de pied, et le chevalet de lamneteur, qui est un traiteau qui sert à supporter les torons. — Chez les tonneliers, est un banc sur lequel on pose les douves que l'on veut travailler.— Chez les artificiers, est un poteau planté en terre, sur lequel on place les fusées. — Outil de serrurier, propre à forer les pièces ou machine à forer, composée d'une palette, d'un vis et d'un écrou, etc.—Les couvreurs donnent ce nom à une machine qui sert à soutenir leurs échafauds avec des paquets de nattes de paille dessous. — Paroir, s. m. espèce de hachette avec laquelle on pare les douves d'un tonneau; les corroyeurs s'en sert pour parer leurs peaux. — Peloir, s. m. rouleau dont les corroyeurs se servent pour enlever les poils de dessus les peaux.



D. d, s. m. consonne, quatrième lettre de l'alphabet; chiffre romain : 500. — Dé, s. m. instrument pour coudre.

DABEM, beaucoup, adv. de quantité, plusieurs; en quantité, en grand nombre, extrêmement; longtemps.

DABOR, d'abord, loc. adv. tout d'abord, de prime abord, adv. dès le premier instant, sur-le-champ. — Dès-lors, adv. dès ce temps, là; vu cela. — Alors, adv. en ce temps-là.

DADAYE, dada, s. m. enfantin, petit cheval des enfants; aller à dada; fig. se mettre à califourchon.

DADAINE, nicette, adj. f. diminutif de nice, jeune fille simple, sans expérience, d'un air, des façons niaises. — Agnes, s. f. jeune fille très-innocente.

DADREU, bon, ne, adj. qui a de la bonté, parfait; excellent, fort, vigoureux, irrésistible; bien, utile, avantageux; bien-né, etc. — Sage, adj. 2 g. et s. m. très prudent, circonspect, judicieux, modéré, retenu, maître de ses passions, posé.

DAGLE, goudronner, v. a. enduire de goudron; spalmé, enduit de brai de goudron. — Calfater, v. a. enduire de bitume du calfat. — Poisser, v. a. enduire, frotter de poix; salir avec quelque chose de gluant. — Amidonner, v. a. enduire d'amidon.

DAGLEG, goudronnage, s. m. action de goudronner, de calfater, de spalmer, d'enduire d'un mastic incorruptible.

DAGLEU, goudronneur, s. m. ouvrier qui goudronne, calfateur, galefretrier, qui enduit de brai, de cambouis, de mastic.

DAGUET, goudron, s. m. composition de gomme,

de poix, d'huile de poisson, de suif, de graisse, etc., pour enduire, imbiber, sert à divers ouvrages. — Brai, s. m. sorte de goudron; matière résineuse pour calfater. — Calfat, s. m. étoupe goudronnée. — Pègle, s. m. espèce de goudron. — Cambouis, s. m. vieux oing noir d'une roue bien engraissée, après le frottement, brai gras attaché aux axes des machines ou aux essieux des roues. — Courée, s. f. suif, soufre, résine, huile, etc., mêlés pour enduire solidement les navires. — Conroi, s. m. soufre, résine, verre pilé, huile de baleine mêlés pour préserver des vers la carène d'un navire, etc. — Méconium, s. m. se dit des excréments noirs et épais d'un enfant nouveau-né.

DAI, hé, interj. pour appeler quelqu'un; hé, dites donc, mon ami, par ici, s'il vous plaît.

DAIL (*i*), coup violent, s. m. blessure, choc, son impression, sa blesure, sa marque. — Balafre, s. f. longue blessure au visage, sa cicatrice; estafilade au visage. — Volige, s. f. nom de la latte pour ardoise, elle est deux fois plus large que la latte de tuile, de même longueur et épaisseur.

DAIN, dent, s. f. petite os de la mâchoire, sont au nombre de 32 dans la bouche. — Quenotte, s. f. famil. dent de petit enfant. — Dentelette, s. f. petite dent. — Aire, s. f. place unie pour battre le blé, ou aire de grange, qui est toujours à l'entrée ou au milieu de la grange. — Daim, s. m. bête fauve, plus petit que le cerf, à bois large et plat par le bout. — Daine, s. f. femelle du daim. — Dent artificielle, s. f. terre métallique, dent dont l'émail prend la teinte appropriée aux personnes; elles sont incorruptibles et sont préférables aux dents d'ivoire. — Guipure, s. f. dentelle de fil, soie et cortisane.

DAIN-D'CHIN, chiendent, s. m. herbe graminée, vivace, à racines apéritives : les chiens se purgent en la mangeant et la vomissent. — Dent de chien, s. f. plante à fleurs en lis, à racines émolientes et résolutives. — Nardet, s. m. nard bâtard, chiendent à chaume menu.

DAINRAIE, denrée, s. f. tout ce qui se vend pour la nourriture des hommes, des animaux; marchandises, etc. — Comestible, adj. et s. bon à manger pour l'homme; qui peut se manger, substance, comestible, vivres.

DAINTAR, denture, s. f. ordre des dents de la machoire. — Ratelier, s. m. les deux rangées de dents de la bouche, nombre de dents d'une roue, etc.—Dentelure, s. f. ouvrage de sculpture; chose dentée.—Denticule, s. f. ornement d'architecture à dents ou dentelets.—Denté, e, adj. qui a des dents, des pointes en dents; découpé en pointe. — Dentition, s. f. sortie naturelle des dents. — Bretture, s. outil pour tracer des dents.

DAINTELL, blonde, s. f. ouvrage semblable à la dentelle pour le travail, n'en diffère que par la matière, se fait en soie blanche ou fil de dentelle. — Mignonette, s. f. sorte de dentelle de fil de lin blanc. — Bruxelles, s. f. pl. dentelle de fil de lin, les plus chères et les plus recherchées pour la finesse, le goût, la variété, l'éclat et la beauté du dessin. — Maline, s. f. dentelle de Flandre, est la plus belle après celle de Bruxelles. — Valenciennes, s. f. pl. dentelle moins riche, mais plus solide, ce qui la rend plus chère que celle de Maline. — Campane, s. f. espèce de petite dentelle basse, légère et fine, faite de fil ou de soie. — Dentelle, s. f. ouvrage à jour, de fil, de soie.

DAINTLÉ, denteler, v. a. faire des entailles en forme de dents, de petits angles, des denticules, des dentelets.—Dentée, s. f. coup de dent d'un chien au gibier, coup de défense d'un sanglier.

DAKOIR, d'accord, interj. j'y consens; convention pour terminer un différend, accommodement entre parties, bonne intelligence. — Unisson, s. m. parfaite égalité des sons émis simultanément par plusieurs voix ou instruments. — S'unir, v. pers. se joindre, s'associer, s'accorder.

DALÉ, importuner, v. a. incommoder, fatiguer, déplaire.

DALEIA, dahlie, s. m. géorgine ou dahlia, belle plante corymbifère.

DALER, thaler, s. m. monnaie d'argent prussienne, vaut 3 fr. 70 c.

DAM, hie, s. f. demoiselle, instrument très-lourd dont les paveurs se servent pour enfoncer les pavés.

DAM, madame, s. f. au pl. mesdames, titre d'honneur que l'on accorde à toutes les femmes bien nées. — Maîtresse, s. f. femme qui a des sujets, des serviteurs, des ouvriers; femme habile, intelligente; femme qui prend de l'ascendant. — Dame, s. f. titre d'honneur, haute et puissante; faire la dame, femme mariée hors de la classe du peuple; femme de qualité. — Dames, s. f. pl. petites pièces circulaires de bois ou d'ivoire, rouges ou noires, plates, qui servent à jouer aux dames sur le damier. — Pion, s. m. petite pièce du jeu de dames. — Coquinbat, coquimbert, s. m. jeu de dames à qui perd gagne. — Demoiselle, s. f. fille noble ou de famille honnête, fille bien élevée.

DAMA, damas, s. m. tranchant d'acier très-fin veiné ou brun, sabre ou lame qui vient de Damas; couper comme un damas.

DAMABOM (bôm), tourbillon, s. m. vent impétueux qui tournoie; chose, artifice qui s'élèvent en tournant, espèce de vent mistral de nos contrées montagneuses.

DAMADLON, espèce de damasquette, s. f. espèce d'étoffe à lignes larges de couleur vive, tranchante, se fait en toute laine et poils de chèvre.

DAMAG, dommage, s. m. perte; préjudice; détriment; dégât. — Préjudice, s. m. perte, tort, dommage, préjudicier; nuire, faire tort ou du tort; débris de la fortune, dégât. — Détriment, s. m. perte, dommage, préjudice. — Grief, s. m. dommage reçu, lésion. — Agatis, s. m. dommage causé par les bêtes. — Lésion, s. f. tort, dommage dans une transaction; contusion, blessure.

DAMASE, damasser, v. a. faire une étoffe, du linge en façon de damas, damasser l'acier; linge damassé à grandes et petites fleurs.

DAMASKINE, damasquiner, v. a. incruster l'or ou l'argent dans le fer ou l'acier.

DAMASKINEU, damasquineur, s. m. qui damasquine, incruste.

DAMAZONE (zône), damas, s. m. étoffe de soie à fleurs, satin à deux envers qui vient de Damas. — Damassin, s. m. petit damas, étoffe moins garnie que le damas et moins riche.

DAMHEL, servante, s. f. domestique femelle. — Fille, s. f. servante, surtout dans une auberge. — Vachère, s. f. fille qui trait, soigne et garde les vaches.

DAMI, damier, s. m. jeu, échiquier, table, tablier à carreaux noirs et blancs pour jouer aux dames, aux échecs. Ce jeu a été inventé par les Romains.

DAMZEL, dameret, s. m. homme qui fait le beau et cherche à plaire aux dames. — Damoiseau, damoisel, s. m. homme efféminé, se vante de la faveur des dames, affecte une propreté recherchée.

DAMZULETT, friquenelle, s. f. jeune coquette parée au-dessus de son état. — Requinquée, s. f. vieille qui se pare.

DANASION, damnation, s. f. condamnation à l'enfer, punition des damnés.

DANAUB, damnable, adj. 2 g. action, opinion damnable, qui mérite damnation, qui l'attire; pernicieux, abominable, méchant.

DANBLAIE, d'emblée, adv. d'abord, tout d'un coup et comme d'assaut, du premier effort, de plein saut, l'emporter d'emblée.

DANDINÉ, dorloter, v. a. traiter délicatement, avec complaisance. — Se dorloter, v. pers. se délicater; chercher, prendre ses aises; se dandiner.

DANÉ, damné, e, adj. et s. m. qui est en enfer; fig. âme damnée, personne dévouée entièrement à un supérieur; faire damner, tourmenter à l'excès.

DANGI, danger, s. m. péril, risque; ce qui est ordinairement suivi d'un malheur, d'un accident fâcheux, ce qui expose à une perte, un dommage, etc. — Péril, s. m. danger, risque; état où il y a quelque chose à craindre; inconvénient, besoin, nécessité.

DANGEREU, dangereux, se, adj. périlleux, qui met en danger; homme dangereux, à qui l'on ne peut se fier. — Perfide, adj. 2 g. qui manque à sa foi, à sa parole; traître, déloyal, pernicieux, nuisible, dangereux, qui cause, peut causer préjudice.

DANGEREUSEMAIN, dangereusement, adv. d'une manière dangereuse, avec danger; périlleusement, pernicieusement.

DANK, merci, s. m. remercîment, grand merci.

DANSÉ, danser, v. n. et a. mouvoir le corps en cadence, à pas mesurés; faire danser quelqu'un, lui donner de l'exercice, de l'embarras pour le réduire à ce que l'on veut; air à danser, manière de danser; cadenser, faire des cadences, régler suivant une mesure; dansoyer, danser mal.

DANSEU, danseur, se, s. qui danse, qui est accoutumé de danser, qui en fait la profession. — Dansomane, s. et adj. 2 g. qui a la manie de danser; dansoyeur, qui danse mal.

DANZE, danse, s. f. mouvement cadensé du corps; réunion de personnes qui dansent, leur local; fig. mouvement. — Bourrée, s. f. danse, son air gai à deux temps. — Olivettes, s. f. pl. danse après la récolte des olives en Provence. — Valse, s. f. danse voluptueuse en tournoyant et pirouettant. — Galope ou galopade, s. f. espèce de danse russe, danse sautante à deux personnes; galop. — Contredanse, s. f. danse vive et légère, à figures dansées par plusieurs couples ensemble; son air. — Terpsicore, s. f. muse de la danse. — Courante, s. f. danse grave, remplie d'allées et de venues; formée par couples en colonne; son chant. — Dansomanie, s. f. manie de la danse. — Passacaille, s. f. espèce de chaconne à mouvement lent. — Menuet, s. f. danse grave à trois temps; danser, jouer un menuet. — Chaconne, s. f. danse sur l'air de la chaconne à mesure modérée et mouvement bien marqué. — Farondoule, s. f. danse de dix, vingt, trente et plus de personnes se tenant par la main, où les sexes sont ordinairement confondus, forment une chaîne conduite en tête par un chanteur. — Branle, s. m. danse gaie en rond se tenant par les mains, son air; mener le branle, commencer et être suivi par d'autres en rond, les mettre en train. — Ronde, s. f. danse; chanson de table, la plus ancienne et la plus gaie; toutes les mains unies. — Carole, s. f. danse ancienne, en rond, accompagnée de chants.

DAR, insoluble, adj. 2 g. qui ne peut se résoudre; terre, etc., qui ne peut se dissoudre. — Dur, e, adj. solide, difficile à pénétrer, à déchirer, à entamer; l'opposé de tendre, de mou, de flexible; inhumain, sévère, implacable, difficile a mouvoir, insensible; raide, sans facilité, sans aisance, etc. — Duriuscule, adj. 2 g. un peu dur, pouls duriuscule. — Compacte, adj. 2 g. serré, condensé; qui a beaucoup de substances sous un petit volume. — Rude, adj. raboteux, âpre au toucher; fig. difficile, violent, fâcheux, sévère, redoutable, impétueux, implacable, impitoyable, insensible, inexorable, immiséricordieux, inhumain, inclément; austère. — Solide, adj. qui n'est pas fluide; qui a de la consistance, qui n'est pas fragile, corps ferme, se dit d'un terrain sur lequel on sonde un massif de maçonnerie sans vide au-dedans.—Dense, adj. 2 g. corps dense épais; compacte; qui contient beaucoup de matières en peu de volume.

DARDANEL, belvédère, s. f. maisonnette de montagne, de plaisance, vide bouteille, petite maison avec jardin près de la ville.

DAREG, diablement, adv. famil. excessivement. — Beaucoup, adv. de quantité, en grand nombre, extrêmement.

DARMAIN, durement, adv. d'une manière dure; avec dureté, rudesse.

DARSUTE, dureté, s. f. fermeté, solidité, qualité de ce qui est dure; insensibilité, rudesse, inhumanité; tumeur durcie avec résistance. — Crudité, s. f. qualité, humeurs crues, mêts, fruits crus, indigestes; qualité de ce qui est cru, dur, difficile à rompre. — Rigidité, s. f. grande sévérité; exactitude dans l'observation de la discipline, rigidité de caractère; compacité, qualité de ce qui est compacte.

DARTT, dartre, s. f. maladie de peau, petite élévation, où des petites ulcères de la peau avec transsudation d'une humeur qui se convertit en écailles.—Agrie, s. f. dartre corrosive,

pustule maligne. — Impétigo, s. m. espèce de dartre; gale canine. — Herpes, s. f. pl. dartre corrosive; ardeur, inflammation avec pustules qui ronge la peau.—Mentagre, s. m. feu volage; dartre au menton, mentagra. — Ichtyose, s. f. dartre farineuse au cuir chevelu ou ailleurs. — Zostère, s. f. ceinture érysipélateuse, pustule qui se forme autour du corps. V. *sintur.*

DAU, pissat, s. m. urine des bêtes de somme; enfoncement près des étables. — Piscine, s. f. réservoir d'eau bourbeuse, lieu où l'on jette l'eau du lavage, les urines, etc.

DAUBO, nicodème, s. m. grand niais, grand nicodême. — Ecolier cataleptique, adj. 2 g. qui ne comprend pas son maître, privé d'intelligence. — Ignorant, e, adj. qui n'a point de savoir, d'étude; insouciant qui ne se soucie, ne s'affecte de rien; balourd, butor.

DAULAR, daler, s. m. monnaie en argent de liége de vingt-cinq florins, le florin à vingt sous, le sou de quatre liards.

DAULEM, Dalhem, s. f. ancienne ville, commune et chef-lieu du canton de ce nom, arrondissement et province de Liége.

DAUMINO, dominos, s. m. pl. sorte de jeu avec dés, dés plats. — Costume de bal à camail et capuchon, habit de bal, sert aux mascarades des villes.

DAURÉ, courir étourdiment, sur, par étourderie, en aveugle; précipité, qui agit inconsidérément. — Attaquer avec violence, tout à coup; mettre dedans; faire entrer par le bout, par la pointe, etc. — Fondre, v. a. tomber impétueusement sur; s'élancer sur; entrer vivement, étourdiment; se ruer, se jeter impétueusement sur.—Fourrer, v. a. mettre parmi; introduire, faire entrer; donner en cachette et souvent, s'engager dans, se garnir.

DAUTÉ, dater, v. a. n. un écrit, mettre la date; dater de loin, fig. se dit d'une chose passée il y a longtemps; être vieux; époque, chiffre qui l'indique; jour auquel un acte est daté; postdater, dater d'un temps postérieur; antidater, mettre une antidate.

DAUTT, date, s. f. époque, chiffre qui l'indique; jour auquel un acte, etc. a été fait, une lettre a été écrite, un événement s'est passé; postdate.

DAUVI, rêver, v. n. faire quelque rêve, être distrait, être dans le délire à penser, méditer, se tromper, errer. — Rêvasser, v. n. famil. avoir des rêveries diverses et fréquentes, extravagantes; réfléchir, se livrer à ses rêveries. — Grommeler, v. n. famil. gronder, murmurer sourdement entre ses dents.

DAUVIEG, rêverie, s. f. pensée irréfléchie où se laisse aller l'imagination; idée extravagante; rêvasserie.

DAUVIEU, rêvasseur, s. m. rêveur, se, s. qui rêve; rabâcheur, qui rabâche, revient souvent et inutilement sur ce qu'on a dit; grommeleur.

DAVANTEG, davantage, adv. plus; en dire davantage; plus longtemps.

DAVANZE, auparavant, adv. marque la priorité de temps, avant toutes choses; premièrement.

DAVLÉ, joncher, v. a. joncher des pustules, des fleurs, des fruits, des herbes, de la paille, etc.

DAZO, quenotte, s. f. dent des petits enfants.

DBAINDÉ, débander, v. a. détendre, ôter une bande ou le bandeau, le bandage. — Se débander, v. pers. se détendre, se répandre en désordre, fuir.

DBAINDLÉ, débandement, s. m. action de se débander, de se détendre.

DBALÉ, déballer, v. a. défaire, ouvrir une balle, un ballot, etc., en tirer quelque chose. — Déballer, v. n. étaler ses marchandises. — Désemballer, v. a. défaire un ballot, etc., en tirer ce qui était emballé.

DBALEG, déballage, s. m. action de déballer.— Désemballage, s. m couverture d'un ballot, etc. en ôtant la toile d'emballage.

DBANNLÉ (*dbân*), se débander, v. pers. se répandre en désordre, se disperser sans ordre; être sans frein, sans retenue.

DBARASÉ, débarrasser, v. a. tirer d'embarras; rendre libre; fig. être délivré de ce qui nuit ou empêche; dégager de ce qui attache, retient.

DBARASMAIN, débarras, s. m. cessation d'embarras, délivrance de ce qui le causait.

DBARBOUY, débarbouiller, v. a. ôter ce qui salit le visage. — Se débarbouiller, v. pers. se nettoyer, fig. se tirer d'affaire.

DBARKÉ, débarquer, v. a. faire sortir d'un vaisseau, sortir d'un vaisseau. — Débarqué, s. m. étranger nouvellement arrivé.

DBARKUMAIN, débarquement, s. m. action de débarquer. — Débatelage, s. m. décharger des navires.

DBAUCHAIE, débauchée, s. f. abandonnée à la débauche.

DBAUCHEG, prostitution, s. f. abandonnement des femmes à l'impudicité des mortels, à l'idolâtrie, à la faveur des hommes.

DBAUCHI, débaucher, v. a. jeter dans la débauche, dans le vice, corrompre la fidélité, la vertu, détourner du devoir, etc.

DBAUG, débauche, s. f. déréglement de mœurs; libertinage, incontinence outrée.

DBIHAR, gerçure, s. f. petite crevasse aux lèvres, occasionnée par la bise, la gelée.

DBIHI, gercer, v. a. faire des petites crevasses à la peau, au corps.

DBITÉ, débiter, v. a. vendre, distribuer, répandre des nouvelles, etc., fig. déclamer; dire, publier; parler bien, chanter avec précision, vendre en détail, exploiter, marquer, scier, refendre, dérouler, de manière à tirer d'une pièce tout le parti possible à ses intérêts.

DBITEU, débiteur, se, s. qui débite beaucoup de l'ouvrage, infatigable travailleur, qui ne peut se fatiguer avec le travail, qui débite des fausses nouvelles; des boissons ailleurs.

DBLOKÉ, débloquer, v. a. ôter les lettres bloquées, t. d'imp.; faire lever le blocus; débarrasser quelqu'un, le délivrer d'une mauvaise position.

DBLOUKTÉ, déboucler, v. a. ôter, défaire les boucles, dégager l'ardillon d'une boucle qui l'assujettit.

DBOBINÉ, accoucher, v. n. mettre au monde, enfanter; fig. mettre au jour.

DBOIRDÉ, déborder, v. a. ôter le bord, la bordure, t. de métier; arranger, égaler, rogner, les bords, passer le bord, sortir de son lit, faire irruption. — Déborder, v. n. sortir hors

du bord, se dit des rivières; dépasser se dit d'étoffes superposées; sortir de bord, passer au-delà.

DBOITÉ, déboîter, v. a. disloquer un os, le faire sortir de sa place, disjoindre la menuiserie, les tuyaux, etc. entrés l'un dans l'autre.

DBOITTMAIN, déboîtement, s. m. dislocation des os, sortie de leurs places.

DBOK, de bouche, adv. de vive voix.

DBORDÉ, débordé, e, adj. femme, vie débordée, déréglée, débauchée, dissolue. — Saillir, v. a. s'avancer en dehors, déborder le nu du mur. — Désaffleurer, v. a. donner à deux corps une saillie différente, déborder, faire déborder.

DBOTTÉ, débotter, v. a. tirer les bottes à quelqu'un. — Se débotter, v. pers. ôter ses bottes.

DBOTTNÉ, déboutonner, v. a. ôter, faire sortir les boutons des boutonnières, des ganses. — Se déboutonner, v. pers. déboutonner ses vêtements; se déboutonner avec ses amis, leur faire part de ses sentiments, de ses secrets; se livrer à eux avec confiance; parler librement. --- Dégagouler, v. n. vomir, dégueuler par suite d'excès, vomir des injures, des propos orduriers contre quelqu'un.

DBOUCHI, dégraveler, v. a. un tuyau, le dégager du gravier, du sédiment qui l'engorge. — Déboucher, v. a. ôter ce qui bouche, déboucher une bouteille; évacuer, ôter les obstructions; être débouché, sortir d'un défilé, sortie. --- Débonder, v. a. lâcher, ôter la bonde d'un étang, sortir avec impétuosité, s'épancher; détaper; décoiffer; démarquer; désopiler.

DBOULÉ, déguerpir, v. a. abandonner, déguerpir un bien, une maison; v. n. sortir d'un lieu par crainte, par force; déguerpir de sa place. --- S'esquiver, v. pers. fam. fuir adroitement une compagnie, un coup, un embarras, etc.; s'affaisser, succomber sous son poids. --- Dégringoler, v. a. fam. sauter, descendre vite et malgré soi; tomber, dégringoler un escalier, un tertre; débusquer, faire sortir le gibier.

DBOULEG, déguerpissement, s. m. abandonnement d'un héritage. --- Fuite, s. f. action de fuir, fig. d'éviter de se retirer, de s'échapper.

DBOURDÉ, démentir, v. a. quelqu'un, lui dire qu'il a menti; contredire, être d'un avis contraire, dire qu'une chose n'est pas vraie, n'est pas véridique, prouver le contraire, parler, agir contre.

DBOURDEG, démenti, s. m. action de nier ce qui a été dit par quelqu'un.— Dénégation, s. f. action de nier en justice; s'en tenir à sa dénégation.

DBOURÉ, débourrer, v. a. ôter la bourre; débourrer un fusil, etc., façonner quelqu'un: un bourru; débourrer un cheval, le rendre souple.

DBOURSÉ, débourser, v. a. tirer de sa bourse pour payer; payer pour quelqu'un qui doit rembourser, argent déboursé; débours.

DBOURSEG, déboursé, s. m. argent déboursé pour quelqu'un. --- Débours, s. m. avance, déboursé.

DBOURSUMAIN, déboursement, s. m. action de débourser.

DBOUTÉ, débouter, v. a. déclarer déchu d'une demande judiciaire, se dit généralement de toute demande; déposséder quelqu'un, ôter ce qu'il possède.

DBRADLÉ, déréglé, e, adj. contraire aux règles de la nature ou de l'art, de la morale, etc. *V. dbordé.*—Gâter, gaspiller les marchandises, gâter le métier en vendant les marchandises à vil prix.

DBRADLEG, déréglement, s. m. désordre dans les mœurs, opposition aux règles de la morale. — Dégradation, s. f. fig. avilissement de l'âme, etc.

DBRAUIELÉ, se débrailler, v. pers. se découvrir la gorge, la poitrine avec indécence.

DBRENNLÉ, ébrené, s. m. breneux, se, adj. sali de matière fécale, de boue, etc.

DBID-A-BATAW, arriver inopinément, adv. d'une manière imprévue; de but en blanc, inconsidérément, sans réflexion ou mesure, de prime abord.

DBRIDÉ, débrider, v. a. ôter la bride à un cheval. — Sans débrider, v. prou. sans ôter la bride; fig. sans interruption; tout de suite.

DBRISLÉ, crotter, v. a. couvrir de crotte, salir avec la crotte, boue des rues, des chemins, en faire jaillir sur ses habillements; éclabousser, faire jaillir de la boue.

DBRISLEG, poutie, s. f. ordure, boue qui s'attache aux habits en marchant.—Eclaboussure, s. f. boue que l'on fait rejaillir sur quelqu'un ou sur quelque chose; être plein, couvert d'éclaboussure.

DBROUILLEG, débrouillement, s. m. action de débrouiller, de démêler; dénouement, solution, fin d'une intrigue, d'une action, d'une difficulté, qui dénoue, termine.

DBUSKÉ, débusquer, v. a. de, chasser d'un poste avantageux; fig. fam. déposséder quelqu'un d'un emploi, se dit d'un concurrent. — Dépister, v. a. découvrir le gibier à la piste; dépister un intrigant. — Dégoter, v. a. déplacer, chasser d'un poste; fig. l'emporter sur.

DBIY, se dévêtir, v. pers. ôter ses vêtements, se dépouiller, se dégarnir d'habits, de vêtements, se dessaisir d'un bien; déharnacher, ôter les harnais à un cheval.

DEBON, hors de danger, prép. d'embarras, de peine, etc.

DÉBRI, décombres, s. m. pl., platras, menues pierres; reste d'une démolition; débris, surtout des toits. — Matériaux de démolition, s. m. pl. sont les débris de fer, de bois, de plomb, des briques, les carreaux, les lambris de menuiserie, les portes, les pierres, etc., etc., en général, reste de la destruction d'un bâtiment.

DECHIFRAUB, déchiffrable, adj. 2 g. lettre déchiffrable, que l'on peut déchiffrer.

DECHIFRE, déchiffrer, v. a. expliquer un écrit en chiffres; lire une écriture difficile, démêler quelque chose de secret.

DEDAIGNEU, nâchon, ne, adj. difficile à nourrir; qui répugne par une mauvaise habitude ou par une délicatesse outrée à un grand nombre de mets; dédaigneur, qui marque du dédain, du mépris, qui dédaigne.

DEDAIGNEUZE, bégueule, s. f. femme prude, avantageuse, avec hauteur, sotte, ridicule, impertinente, nâchonne. — Prude, adj. 2 g. et s. f. qui affecte un air sage, réglé et circonspect; qui a cet air.

DEDI, rétractation, s. f. action de se détracter. dédit, s. m. révocation d'une parole donnée.

DÉDIKAUZE, dédicace, s. f. *V. dikauze.*

DEDOMAGI, indemniser, v. a. dédommager par devoir, obligation, générosité, reconnaissance, justice, quelqu'un d'un dommage, d'une perte, etc. — Désintéresser, v. a. mettre quelqu'un hors d'intérêts en l'indemnisant; dédommager, compenser, indemniser quelqu'un.

DEDOMAGMAIN, dédommagement, s. m. compensation, réparation de dommage; indemnité.

DÉDON, dindon, s. m. coq d'Inde, alectride d'Amérique, gros oiseau apporté des Indes occidentales, devenu très-commun dans nos contrées, sa tête est dégarnie de plumes, chargée de mamelons d'un rouge très-vif sur le devant du cou, varie de blanc, rouge, bleuâtre; dindon, fig. fam. homme stupide. — Dinde, s. f. poule d'Inde. — Dindonneau, s. m. petit dindon.

DEFAILLANZE, lipothymie, s. f. défaillance presque totale des esprits, et lipopsychie, évanouissement léger.

DEFAU, vice, s. m. défaut, imperfection du corps, de l'âme, des choses, disposition habituelle au mal. — Lacune, s. f. ce qui manque dans un livre, dans un texte, dans un discours, interruption; vide, défaut de suite; intervalle. — Défectuosité, s. f. défaut, manquement; vice, imperfection d'une chose.

DEFIY, défier, v. a. quelqu'un, provoquer au combat, au jeu, à boire; faire un défi, provoquer; mettre quelqu'un à pis, faire le brave. — Braver, v. a. affronter; narguer, regarder, traiter avec hauteur, avec morgue ou mépris. — Prévoir, v. a. prévoir que, juger par avance qu'une chose doit arriver, voir l'avenir; se méfier de, ne pas se fier à quelqu'un. — Provoquer, v. a. inciter, exciter, provoquer à se battre, etc., au combat par un défi.

DEFIYAN, défiant, e, adj. personne défiante, soupçonneuse; qui craint qu'on ne le trompe. — Méfiant, e, adj. qui se méfie, soupçonneux; qui a de la méfiance, défaut de confiance, crainte habituelle d'être trompé.

DEFIYANZE, défiance, s. f. soupçon, crainte d'être trompé, de n'avoir pas ou qu'une chose n'ait pas les qualités requises. — Précaution, s. f. ce qu'on fait par prévoyance pour éviter un mal, un inconvénient; circonspection, ménagement, prudence, etc.

DEGAT, razzia, s. f. destruction complète, raser tout ce que l'on rencontre, démolir entièrement. — Avarie, s. f. dommage arrivé, détérioration d'une machine, des denrées dans un magasin, etc.

DEGAG, tire-filets, s. m. outil composé d'un fer, d'un fût à peu près semblable à celui d'un rabot et d'un levier attaché dessus.

DEGJA, déjà, adv. de temps, dès cette heure, dès l'heure dont on part, dès à présent, auparavant.

DEGN, digne, adj. 2 g. qui mérite quelque chose, se dit absolument, qui a de la dignité; digne de lui, conforme à son caractère, digne de son père, etc.

DEGNNITÉ, dignité, s. f. mérite, importance; avec dignité, d'une manière grave et noble; parler, agir avec dignité, avec affectation et orgueil; charge, office, élévation, distinction éminente, os, cendres des saints, ou chose bénie. — Amulette, s. f. remède, caractère, figure gravée ou sculptée que l'on porte sur soi comme prétendu préservatif contre les maladies et les enchantements ou de quelque danger; préservatif superstitieux, en dehors du bon sens, qu'on porte sur soi. — Élossite, s. f. pierre qui guérit prétenduement le mal de tête quand on la porte sur soi. — Périapte, s. m. espèce d'amulette portée au cou. — — Psellion, s. m. talisman en anneau pendu au cou.

DEGOBILIER, vomir, v. a. jeter par la bouche ce qui est dans l'estomac; mieux rendre par la bouche.

DEGOURDI, fin merle, s. m. homme fin, adroit, rusé, habile, à qui on en fait pas accroire. — Dégourdi, e, adj. et s. m. expérimenté. — Alerte, adj. 2 g. vigilant, sur ses gardes, vif, gai. — Dégourdir, v. a. un enfant, un homme, ôter la lourdeur, la stupidité, la simplicité.

DEGOURDIHEG, gymnastique, s. f. art d'exercer le corps pour le fortifier, lui conserver ou lui rendre la santé.

DEGRÉ, grade, s. m. dignité, degré d'honneur, degré de science; centième partie du quart du méridien, ou cent mille mètres. — Affinité, s. f. alliance, degré de proximité entre les parents des époux, rapport, liaison intime.

DEGUENOUILLÉ, déguenillé, e, adj. personne déguenillée, dont les habits sont en lambeaux; dégueniller, ôter les guenilles.

DEGUEULÉ, débagouler, v. n. vomir, dire indiscrètement tout ce qui vient à la bouche contre quelqu'un. — Regouler, v. a. pop. dire des paroles piquantes, rabrouer, rassassier quelqu'un d'invectives jusqu'au dégoût. — Invectiver, v. a. et n. dire des invectives, des paroles injurieuses, véhémentes contre quelqu'un; éructer, rendre des vents par en haut.

DEGUEULEU, débagouleur, s. m. fig. qui parle indiscrètement contre quelqu'un; invectiveur.

DÈKADINZE, décadence, s. f. fig. disposition à la ruine, à la chute; son commencement, déclin, dépérissement, tendance à la ruine. — Déclin, s. m. état de ce qui décline, penche vers sa fin. — Décours, s. m. décroissement de la lune; déclin d'une maladie.

DÈKALOK, décalogue, s. m. les dix commandements de Dieu, de la loi donnée à Moïse sur deux tables de pierres au mont Sinaï.

DEKAMPÉ, décamper, v. n. lever le camp; déloger, fig. se retirer promptement d'un lieu, s'enfuir. — Déloger, v. a. faire quitter un logis, une place, un poste, quitter une maison, un logement, décamper.

DEKAR, écart, s. m. t. de jeu, cartes écartées, écarter des cartes au jeu de piquet, suivant la règle.

DEKATI, catir, v. a. donner le cati, le lustre à une étoffe, apprêt des étoffes de laine pour les lustrer, les garantir des gouttes d'eau; ôter le cati à une étoffe, opération qui consiste à humidier un drap pour envelopper le coupon qu'on veut ôter le cati. — Décatir, v. a. ôter le

cati d'une pièce d'étoffe de laine, le délustrer.
DEKATIHEG, cati, s. m. apprêt des étoffes à l'aide de la presse, pour les lustrer, les affermir.
DEKATIHEU, catisseur, s. m. celui qui donne le cati aux étoffes dans les manufactures.
DEKBETT, couvre-pieds, s. m. petite couverture, grand coussin pour couvrir les pieds et la moitié du lit.
DEKLARAUSION, déclaration, s. f. action de déclarer, acte, discours pour déclarer: loi, ordonnance, aveu, déposition, plainte, etc.
DEKOKSION, décoction, s. f. bouillon, décoction de plantes, de drogues, leurs cuissons pour en extraire les vertus, ébullition d'un fluide.
DEKOND *(kônd)*, décompte, s. m. retenue, déduction sur un compte, sur une somme à payer, ce qui reste à payer, déduction faite; fig. erreur.
DEKONSERTÉ, déconcerter, v. a. une personne, la troubler, l'interdire, rompre ses mesures, lui faire perdre contenance.
DEKOOR, décor, s. m. action de décorer un appartement, ornements que l'on y emploie, tels que embellissements, ornements en peinture, en sculpture, architecture, ce qui imite le lieu de la scène au théâtre.
DEKOUPEG, découpure, s. f. taillade faite pour ornement à du papier, à une étoffe, etc.; chose, figure, image découpée. — Taillure, s. f. broderie de rapport ou ensemble des pièces découpées que l'on applique sur un fond d'étoffe. — Déchiqueture, s. f. taillade sur une étoffe; découpure, mancheture.
DEKRÉ, décret, s. m. décision, ordonnance, arrêt, arrêté, jugement, ordonnance de saisie, ordre, loi; recueil de canon, volonté de Dieu. — Bref, s. m. lettre, rescrit du Pape, livre de prières pour chaque jour, calendrier ecclésiastique contenant l'ordre des offices; permission. — Actes capitulaires, s. m. pl. ordonnances de rois en matières civiles et ecclésiastiques, rédigées par chapitre.—Décrétale, s. f. épitre, lettre des anciens papes pour faire un réglement. — Rescrit, s. m. réponse de l'autorité publique servant de loi. — Lettre manitaire, adj. de l'official pour forcer à révéler un crime.—Bulle, s. f. lettre du Pape, expédiée et scellée, constitution d'un Empereur, d'un Pape.
DEKROTEU, décrotteur, s. m. qui décrotte, décrasse, applique le lustre, le cirage sur les bottes, les souliers, les fait reluire. — Décrottoire, s. f. brosse de soies de sanglier pour décrotter. — Polissoir, s. m. brosse de soies douces pour polir, faire reluire le cirage. — Décrottoire, s. m. lame de fer fixée aux portes extérieures des appartements, etc., pour y décrotter ses souliers, ses bottes avant d'entrer. — Saland, e, adj. se dit d'une personne sale et malpropre.
DELABRUMAIN, délabrement, s. m. état d'une chose délabrée, en désordre, en lambeaux, en mauvais état.
DÉLECTAUF, délectable, adj. 2 g. mets, séjour delectable, très-agréable, qui plaît, qui donne du plaisir.
DELIGJAIZE, diligence, s. f. V. *diligjaize*.
DÉLIKATESS, susceptibilité, s. f. sensibilité excessive.—Tact, s. m. jugement fin, délicat, malaise, état fâcheux, détresse. — Finesse, s. f. qualité de ce qui est fin; délicatesse, mollesse, légèreté, dextérité, sentiments, discours, procédés délicats.
DÉLIKATT, délicat, e, adj. aisé à blesser, prompt à s'alarmer; délicieux, fin, agréable au goût, à l'esprit, exquis, sensible à la douleur, au plaisir; en général scrupuleux; délié, fin; faible; tissu, contexture, pensée, réflexion, idée, remarque délicate, susceptible. — Difficile, adj. 2 g. pénible, malaisé, peu facile à contenter, difficile à juger, décider, conduire.
DÉLIKATTMAIN, délicatement, adv. agir délicatement, avec délicatesse; délicater, traiter avec mollesse, avec des soins trop délicats.
DÉLUG, déluge, s. m. cataclysme, débordement, sur, abondance des eaux, grande inondation, grande quantité de; déluge de maux, de pleurs.
DELMOMIOTT, camelote, s. f. mauvais ou petit ouvrage, mauvaise marchandise.
DELNUTT, nuitamment, adv. pendant la nuit, ce qui a lieu. se fait pendant la nuit, vol fait nuitamment. — De nuit, adv. de la nuit, pendant la nuit, voyager pendant la nuit.—Nuitée, s. f. espace, travail d'une même nuit.
DELROKETT, stimulus, s. m. ce qui stimule, excite à l'amour.
DÈME, dîme, s. f. impôt du dixième du revenu qu'on payait autrefois à l'Eglise, aux corporations religieuses. — Dîme, s. f. dixième partie des fruits donnés à l'Eglise, etc.
DÈME-DE-DÈME, piane-piane, adv. doucement, lentement; aller, travailler, marcher piane-piane.
DÉMI, dîmer, v. a. lever la dîme; fig. extorquer une partie d'une chose.
DÉMIEU, dîmeur, s. m. fermier qui recueille la dîme.—Dîmier, s. m. ouvrier qui lève la dîme; porteur qui recueillait la dîme. — Décimateur, s. m. qui peut lever la dîme, qui percevait la dîme du temps des droits féodaux.
DÉMOKRASEIE, démocratie, s. f. souveraineté du peuple; gouvernement populaire; subdivision de la tyrannie entre plusieurs citoyens.
DÉMON, malin esprit; diable, mauvais ange, ange rebelle chassé du Ciel, homme endiablé, méchant, colère.
DEMOR, démorde, v. a. lâcher ce qu'on tient avec les dents; quitter prise après avoir mordu; fig. se départir d'une entreprise, d'un dessein.
DENOMBRÉ, énumérer, v. a. faire l'énumération; dénombrer, faire un dénombrement.
DENONBRUMAIN, nomenclature, s. f. collection des mots, des noms propres à une science; méthode pour les classer; dénombrement.
DENONSÈ, dénoncer, v. a. déclarer le nom publiquement; déférer en justice ou secrètement un coupable, un crime à la justice.—Accuser, v. a. charger d'une accusation, rendre plainte en justice contre quelqu'un. — Imputer, v. a. attribuer, imputer à quelqu'un une chose blâmable, accuser, charger; inculper, accuser d'une faute dans une action, un procès.
DENONSEG, inculpation, s. f. attribution d'une faute à quelqu'un; imputation, accusation sans preuve. — Dénonciation, s. f. délation, accusation en justice, à la police, contre quelqu'un que l'on accuse.

DENONSEU, accusateur, trice, s. qui accuse quelqu'un en justice. — Dénonciateur, s. m. qui dénonce, accuse, délateur. — Sycophante, s. m. dénonciateur, fourbe, menteur, imposteur. — Délateur, trice, s. dénonciateur, accusateur secret.

DEPAIN, dépens, s. m. pl. frais déboursés, t. de prat.; aux dépens, au détriment de... — Dépense, s. f. argent dépensé; allocation, article alloué.

DEPANSIER, dissipateur, trice, s. grand dissipateur, qui dissipe son bien; prodigue, dépensier.

DEPANZE, allocation pour la dépense, s. f. action de passer un article en compte, en dépense; déboursé, argent dépensé.

DEPARTUMAIN, département, s. m. division administrative du territoire français.

DEPERI, dépérir, v. n. déchoir, s'affaiblir, diminuer; se ruiner; aller en décadence, devenir plus faible, de moindre valeur.

DEPERIHMAIN, dépérissement, s. m. état de ce qui dépérit; altération, état de décadence, de dégradation, de ruine.

DEPO *(ô)*, congestion, s. f. amas progressif d'humeurs dans une partie solide du corps; dépôt, amas d'humeurs. — Emplitude, s. f. abcès, amas d'humeurs dans une partie du corps.

DEPOZÉ, témoigner, v. a. servir de témoin, porter témoignage, marquer, faire connaître ce qu'on sait; déposer, porter témoignage en...

DÉPOZEG, déposition, s. f. ce qu'un témoin dépose devant la justice. — Témoignage, s. m. rapport d'un ou de plusieurs témoins sur un fait.

DERAIZONÉ, déraisonner, v. n. tenir des discours déraisonnables, ne pas suivre des raisonnements, ne pas conclure logiquement. — Déroger, v. n. a. faire, statuer quelque chose de contraire, changer en mal.

DERAIZONNMAIN, déraisonnement, s. m. discours déraisonnable.

DERLIN, drelin, s. m. son de sonnette, onomotopée néalogique; il ne se dit qu'en parlant de son des cloches.

DEROTT, déroute, s. f. fuite de troupes, défaites rompues ou épouvantées; désordre, ruine, dépérissement de la fortune.

DEROUTÉ, dérouter, v. a. fig. déconcerter; troubler; rompre les mesures de quelqu'un; ôter, tirer quelqu'un de la vraie route. — Désorienter, v. a. faire perdre le chemin à suivre; fig. déconcerter, troubler. — Egarer, v. a. détourner du droit chemin; fourvoyer, détourner. — Dépayser, v. a. fig. dérouter dans une affaire, une intrigue; donner le change ou des idées fausses; dépister un intrigant. — Déconcerter, v. a. une personne, la troubler, l'interdire, rompre ses mesures, lui faire perdre contenance, le décontenancer.

DÉSAIMP, décembre, s. m. dernier mois de l'année, le premier de l'hiver, le dixième de l'année romaine.

DÉSAINE, nicette, s. f. jeune fille ou femme simple. — Idiote, s. f. stupide, imbécile; sotte, qui n'a pas d'idée. — Agnès, s. f. jeune fille très-innocente.

DÉSAINESUTÉ, simplicisme, adj. très-simple; idiotisme, absence d'idée, d'entendement.

DÉSAINEZE, pudeur, s. f. chasteté, honte honnête, crainte de ce qui blesse l'honneur, la modestie; timidité, retenue, crainte de l'ignominie. — Décence, s. f. sans pl. bienséance, honnêteté extérieure; convenance, conformité de la conduite, de la mise, des paroles, avec les lieux, les temps, les personnes.

DESAIR, dessert, s. m. fruits, sucreries, etc., servis sur la table à la fin du repas; le moment de les manger. — Fruit, s. m. dessert ou mets composés de fruits, sucreries, etc., servis sur la table à la fin du repas.

DESANTE, hernie, s. f. descente des boyaux par la rupture du péritoine. — Hydrentérocèle, s. f. hydropysie et descente des intestins dans le scrotum. — Entérocèle, s. f. descente des intestins dans l'aine.

DÉSI, déci, particule qui se joint aux termes des mesures et signifie la dixième partie. — Décigramme, dixième partie du gramme.

DÉSIAR, déciare, s. m. dixième de l'are, dix mètres carrés; décilitre, dixième du litre; décimètre, dixième du mètre; décime, dixième partie d'un franc.

DÉSIDÉ, décider, v. a. porter son jugement sur une chose douteuse ou contestée, résoudre une difficulté, une question, une affaire; déterminer. — Prononcer, v. a. décider, ordonner, proférer, déclarer avec autorité juridique, juger, décider en justice ou comme arbitre.

DÉSIDÉMAIN, décidément, adv. d'une manière décidée, exprime la détermination et se dit absolument.

DESINÉ, estomper, v. a. étendre le trait d'un dessin avec l'estompe; dessiner à l'estompe avec des couleurs en poudre ou pastels.

DÉSIZIF, péremptoire, adj. 2 g. de la peremption; décisif, contre quoi il n'y a rien à répliquer.

DÉSIZIFMAIN, péremptoirement, adv. d'une manière péremptoire. — Dogmatiquement, adv. d'une manière dogmatique, d'après la raison et l'expérience.

DESKOND *(kônd)*, tare, s. m. diminution que fait le vendeur à l'acheteur, sur le poids brut de la marchandise. — Décompte, s. m. retenue, déduction sur un compte; rabattre sur une somme à payer, ce qui reste à payer, déduction faite.

DESTINAIE, destinée. s. f. destin; effet du destin; le sort, la fortune; vie, suite d'événements, de travaux, de peines, de plaisirs qui remplissent la vie; mort, genre de mort, ses circonstances; sort, destin particulier d'un individu. — Prédestinée, s. f. arrangement immuable des événements. — Fatalité, s. f. prétendue destinée inévitable et malheureuse; hasard malheureux.

DESTINÉ, destiner, v. a. déterminer la destination. — Disposer en idée de, v. n. projeter, avoir dessein, proposer de faire, se disposer à... — Préparer, v. a. apprêter, préparer une chose pour telle fin, disposer à; prendre des précautions; prédestiner.

DESTITUWAUF, adg. 2 g. destituable, qui peut être destitué.

DESTITUWE, destituer, v. a. déposer, ôter

l'emploi; priver de la fonction. — Employé amovible, adj. 2 g. qui peut être ôté d'une place, changé, destitué; l'opposé d'inamovible.

DÉTAGMAIN, détachement, s. m. action de détacher; troupe de soldats détachés d'un corps pour une expédition; dégagement d'une passion.

DÉTEUR, débiteur, trice, s. qui doit à...—Débet, s. m. dû par arrêté de compte.— Detteur, s. m. qui a de l'argent, qui a des créanciers. — Le surtiré, s. m. celui sur lequel une lettre de change est tirée et qu'il accepte.

DETOUR, faux-fuyant, s. m. échappatoire; calembredaine, vain propos; subterfuge, vue secrète. — Anfractueux, se, adj. chemin anfractueux, plein d'inégalités, de détours, qui fait des détours irréguliers; anfractuosité des rochers.

DETRAKTÉ, dénigrer, v. a. fig. chercher à noircir, à diminuer la réputation de quelqu'un, le prix de quelque chose, les rendre ridicules, méprisables. — Détracter, v. a. quelqu'un, médire avec violence; déchirer, offenser, outrager, par paroles, par des médisances, par des calomnies.

DETRAKTEU, détracteur, s. m. médisant qui détracte, qui abaisse le mérite. — Dénigreur, s. m. qui dénigre, aime à dénigrer.

DETRIMAIN, détriment, s. m. perte, dommage, préjudice; débris, fragments.

DETT, dette, s. f. somme d'argent qu'on doit. — Doit, s. m. le passif, ce qui est dû.

DEU, doigt, s. m. partie longue et mobile de la main ou du pied de l'homme; petite mesure de l'épaisseur d'un pouce, d'un doigt, d'un travers de doigt. — Doigt fuselé, s. m. mince par le bout. — Deux, adj. 2 g. s. m. un plus un; nombre cardinal, double de l'unité deux. — Deuxième, nombre ordinal, second.

DEUKET, doigtier, s. m. cylindre creux, de peau, etc., qui couvre, enveloppe le doigt malade, ou pour se garantir. — Poucier, s. m. ce qui couvre le pouce de quelques ouvriers.

DEUR, devoir, v. a. être obligé à payer, à faire, à dire, par la loi, la nature, le devoir, la justice, la reconnaissance, la raison.

DEUTT, kreutzer, s. m. petite pièce d'argent, monnaie de compte allemande, dix à douze deniers.

DEUZAIME, deuxième, adj. 2 g. nombre ordinal. — Second, e, adj. deuxième; fig. deuxième étage; témoin d'un duel, aide. — Secondaire, adj. 2 g. accessoire qui ne vient qu'en second. — Secondement, adv. en second lieu.

DEUZAIMEMAIN, arrière-main, s. m. t. de paume.— Deuxièmement, adv. en second lieu.

DEVI, estimatif, ve, adj. acte, procès-verbal, devis d'estimation d'ouvrage; évaluation, fixation approximative des travaux. — Devis, s. m. état détaillé d'ouvrages d'architecture, des dépenses

DEVISS, anagramme, s. f. sens offert par la transposition des lettres d'un même mot. — Devise, s. f. figure allégorique accompagnée de paroles pour exprimer, d'une manière concise, une pensée, un sentiment.

DÉVO (*vô*), dévotieux, se, adj. dévot, qui en a les manières; pieux, fort attaché aux devoirs de la religion. — Béat, e, adj. et s. dévot ou qui le fait. — Mystique, adj. 2 g et s. dévot qui a le cœur tendre. — Dévot, e, adj. et s. pieux attaché au service de Dieu, qui a de la dévotion.

DEVOLOU, dévoulu, dévolu, e, adj. acquis, échu par droit; dévolu sur quelque chose, y prétendre.

DEVOSION (*vô*), mysticité, s. f. raffinement de dévotion; recherche profonde en spiritualité; religion, entier dévouement à la dévotion.

DÉVOUWÉ, dévouer, v. a. dévouer à, dédier, qui a du dévouement aux volontés, au service d'un autre.

DEW, douve, s. f. longue planche de tonneau, etc., bois de chêne, etc., refendu en merrain à futaille propre à construire des tonneaux, etc.; douelle.—Bourdillon ou merrain, s. m. bois de chêne refendu pour les futailles. cuves, seaux, etc., etc. — Bardeau, s. m. vieilles douves, merrain débité en long. — Buisserie, s. f. merrain pour la tonnellerie.— Eclisse, s. f. bois de fente pour faire des seaux.

DEYESSE, déesse, s. f. divinité féminine; très-belle femme; femme la plus belle. — Bonne-déesse, s. f. cybèle ou la terre; divinité mystérieuse des femmes.

DEYUD (*ûd*), coup, s. m. se dit d'une personne qui reçoit un coup, choc, horion, contusion ou blessure.

DEZABUZE, désabuser, v. a. quelqu'un, détromper d'une croyance, faire connaître l'erreur; se désabuser. — Désinfatuer, v. a. désabuser, désinfatuer un homme infatué d'une chimère, d'une femme, etc.; dessiller les yeux à quelqu'un, le désillusionner, le désabuser des apparences trompeuses à ses yeux, à son imagination.

DÉZE, dès, prép. de temps, de lieu, depuis; désigne un temps préfixe, à partir de cette époque, marque le lieu ou une chose, dès hier, dès là, dès que, aussitôt que, puisque.

DEZAGREIEAUB, désagréable, adj. 2 g. qui n'est point agréable, qui déplaît; personne, figure, humeur, discours, nouvelle désagréable.

DEZAGREIEAUBLUMAIN, désagréablement, adv. parler, lire, plaisanter, etc., désagréablement.

DEZAKOIR, désaccord, s. m. désunion des esprits, des sentiments; divergence d'opinions.

DEZAKOIRDÉ, désaccorder, v. a. détruire l'accorder d'un instrument; se désaccorder, diverger d'avis, d'opinions, de système.

DEZAKOSTUMANZE, désaccoutumance, s. f. perdre une habitude, une coutume; se désaccoutumer.

DEZAKOSTUMÉ, désaccoutumer, v. a. faire perdre, faire quitter l'habitude, la coutume.

DEZAKSEGNY, désenseigner, v. a. enseigner le contraire de ce qu'on avait enseigné, faire oublier à quelqu'un ce qu'il sait.

DEZANIMÉ, désanimé, e, adj. qui est privé d'animation, d'existence après en avoir joui.

DEZAPROVÉ, désapprouver, v. a. trouver mauvais; blâmer, condamner, ne pas approuver. — Improuver, v. a. ne pas approuver, blâmer, condamner, désavouer. — Réprouver, v. a. rejeter.

DÉZAPROVEG, désapprobation, s. f. action de désapprouver. — Désordonner, v. a. révoquer un ordre, etc.
DEZASORTI, désassortir, v. a. ôter, déplacer des choses assorties. — Désassortiment, s. m. contraste des choses mal assorties; désassorti.
DEZASOSIY, désassocier, v. a. rompre une société.
DEZASS, désastre, s. m. malheur public, accident funeste, infortune, misère.
DEZAVANTEIE, TEG, désavantage, s. m. infériorité dans le combat, le démêlé, la dispute, la concurrence, la compétence, etc., avoir le ou du désavantage.
DEZAVEUGLÉ, désaveugler, v. a. tirer quelqu'un de l'aveuglement; détromper, guérir d'une passion aveugle.
DEZAVOWÉ, désavouer, v. a. nier d'avoir dit ou fait quelque chose; méconnaître, déclarer qu'on n'a pas donné d'ordre, démission de pouvoir, etc.; désavouer une signature, un écrit, un parent, ce qu'on a dit, se dédire, se rétracter.
DEZAVOWEG, désaveu, s. m. dénégation, faire un désaveu, donner un démenti, un déni, action de désavouer.
DEZER, désert, s. m. lieu désert; terre inculte; pays inhabité, solitude; dépeuplé, abandonné, peu fréquenté, etc.
DEZÉRITÉ, déshériter, v. a. exhéréder, priver de l'héritage, déshériter ses enfants de tout ce que les pères peuvent leur transmettre. — Exhéréder, v. a. déshériter pour des causes légales et légitimes.
DEZESPERÉ, furieux, se, adj. et s. qui est en furie; véhément, impérieux, violent, qui se livre au désespoir, se désespère.
DEZEUVRÉ, désœuvré, e, adj. qui n'a rien à faire, qui ne sait pas s'occuper.
DEZIR, convoitise, s. f. désir ardent, immodéré de la possession; cupidité. — Souhait, s. m. vœu, désir, mouvement de la volonté vers une chose que l'on n'a pas, désir ardent de la possession.
DEZIRAUB, désirable, adj. 2 g. qui mérite d'être désiré, souhaitable.
DEZIRÉ, désirer, v. a. souhaiter, former des vœux, porter ses désirs vers un bien qu'on n'a pas, qui n'est pas dans un être.
DEZISTÉ, désister, v. a. se départir, désister d'une demande, d'un appel, etc., se désister, renoncer à; donner son désistement, abandonner une entreprise, un ouvrage, une demande, etc.
DEZOBEY, désobéir, v. n. ne pas obéir, désobéir à celui qui a le droit de commander; désobéissant, qui desobéit.
DEZOBLIGI, désobliger, v. a. faire du déplaisir, de la peine; rendre un mauvais service, désobliger quelqu'un sensiblement.
DEZONAID, malhonnête, adj. 2 g. contraire à la bienséance, à l'honnêteté; qui n'est pas honnête, incivil.
DEZONORAN, déshonorant, e, adj. qui déshonore, qui cause le déshonneur, la honte, l'opprobre, l'infamie, qui compromet l'honneur.
DEZONORÉ, déshonorer, v. a. perte d'honneur et de réputation.
DEZONEUR, déshonneur, s. m. honte; opprobre, infamie, affront. — Ignominie, s. f. infamie, grand déshonneur, privation d'un nom honorable. — Affront, s. m. injure, outrage, déshonneur, honte.
DFAHI, démailloter, v. a. ôter du maillot, de ses langes.
DFAID, défendre, v. a. protéger, soutenir, défendre quelqu'un en s'opposant à ce qu'on dit ou fait contre lui, en le préservant d'un accident. — Interdire, v. a. débâtir, etc., défendre quelque chose à quelqu'un, prononcer l'interdiction, ôter la gestion, le droit civil, à un fou; prohiber, défendre, interdire.
DFAIZE, défense, s. f. protection, soutien, appui donné contre un ennemi, contre ce qui attaque une personne, une chose, ce qui donne cet appui. — Abstension de lieu, s. f. défense judiciaire de s'approcher d'un lieu en deça d'un certain rayon. — Inhibition, s. f. défense, prohibition, interdiction.
DFALI, défaillir, v. n. s'affaiblir; se pamer, tomber en faiblesse.
DFALIHEG, pamoison, s. f. défaillance, évanouissement, tomber en défaillance; s'évanouir, tomber sans connaissance.
DFALKÉ, défalquer, v. a. déduire; soustraire; rabattre d'une somme.
DFALKEG, défalcation, s. f. déduction, retranchement, soustraction.
DFAUFILÉ, désappointer, v. a. couper les points de fil qui fixent les plis d'une étoffe. — Effiloquer, v. a. effiler de la soie pour faire de la ouate; ôter le bâti, le fil de la couture à grand point; être légèrement indisposé.
DFAUFILEG, lardure, s. f. défaut dans les draps, fil entrelassé.
DFAUMÉ, diffamé, v. a. quelqu'un, déshonorer, décrier, calomnier; perdre la réputation, déchirer; propos, écrit diffamant. — Pilorier quelqu'un, v. a. le diffamer, lui manifester l'infamie.
DFAUMEU, diffamateur, s. m. celui qui diffame, qui décrie; calomniateur, insigne diffamateur.
DFÉ, défaire, v. a. détruire ce qui est fait, faire qu'une chose ne soit plus ce qu'elle était; décomposer, mettre en déroute, délivrer, dégager, débarrasser, maigrir, séparer, déconfire, dépaqueter, découdre, etc.
DFERÉ, déferrer, v. a. ôter le fer d'un cheval, d'un lascet, de ce qui est ferré; se déferrer.
DFESSAIE, dépaillée, s. f. fauteuil, chaise, dégarnie de paille.
DFIGULTÉ, difficulté, s. f. ce qui rend une chose difficile; obstacle, embarras, traverse, doute, contestation, démêlé, etc.; empêchement. — Hic, s. m. fam. nœud, principale difficulté; nœud gordien, que l'on ne peut défaire; fig. affaire, difficulté inextricable.
DFIGURÉ, défigurer, v. a. rendre difforme; gâter; changer la figure, la forme; altérer, dénaturer, changer en mal. — Dévisager, v. a. défigurer; déchirer le visage, le considérer attentivement.
DFILÉ, défiler, v. a. ôter le fil qui était passé, entrelacé, défiler la parade; défiler à quelqu'un son chapelet, lui dire tout ce que l'on pense de lui ou qu'on ignore.—Détordre, v. a. décorder,

détortiller une corde, en séparer les cordons, les torons; effiler, défaire le tissu fil à fil, s'en aller par fil. — Effiloquer, v. a. éfilocher, défaire fil à fil; grand et mince, taille, visage étroit, délié, menu, long; élancé, e, effilé, courant, personne qui a la taille effilée.

DFILEG, effilure, s. f. fils ôté d'un tissu, d'une étoffe.

DFINI, périr, v. n. prendre fin; tomber en ruine, en décadence; faire une fin malheureuse, violente; mourir, être détruit, ruiné.

DFISIL, difficile, adj. 2 g. pénible, malaisé, plein de difficultés sur tout; homme, esprit difficulteux.—Malaisé, e, adj. difficile, incommode, dont on ne peut se servir aisément; outil, serrure, escalier malaisé, machine, personne malaisée.

DFLORI, défleurir, v. a. ôter la fleur, la vélocité, perdre sa fleur ou ses fleurs.

DFLORIHEG, défleuraison, s. f. chute; temps de la chute des fleurs. — Défoliation, s. f. défeuillaison.

DFOYTÉ *(dfoïeté)*, effeuiller, v. a. dépouiller de feuilles; ôter les feuilles; s'éfeuiller, effaner, ôter la périanthe.

DFOYEY *(dfoïey)*, défeuiller, v. a. ôter les feuilles. *V. ripé.*

DFOYETEG *(dfoïeteg)*, défeuillaison, s. f. chute des feuilles, époque où elle a lieu; effeuillaison. — Défoliation, s. f. défeuillaison, temps où les plantes et les arbres se dépouillent de leurs feuilles, chute complète des feuilles.

DFOISS, de vive force, s. f. avec violence, impétuosité, sans désemparer.—Violemment, adv. avec violence, force, impétuosité, ardeur.

DFONSÉ, défoncer, v. a. fouiller le terrain d'un jardin à deux ou trois pieds de profondeur en retournant les terres et y répandant du fumier. —Défoncer, v. a. ôter le fond d'une futaille, etc.; fouler un cuir; se défoncer, perdre son fond. — Labourer à vive jauge, s. f. très-avant par tranchée, la terre avec la charrue, la bêche; labour profond superficiel à la bêche.

DFORMÉ, déformer, v. a. ôter, gâter la forme, ôter de dessus les formes. — Difformer, v. a. ôter la forme, rendre difforme, laid; défiguré; mal formé, mal fait, mal proportionné, mal dessiné; qui choque la vue.

DFORNÉ, défourner, v. a. ôter du four les pains, etc. — Se défourner, v. pers. t. de bill.; faire passer la bille de l'autre côté de la sonnette.

DFOU, dehors, s. m. la partie extérieure; hors de, opposé à dedans, au dehors, à l'extérieur, par les parties extérieures, en dehors; à l'envers, en sens contraire.

DFOUTRAIN, horon, dosses, s. f. pl. les dosses sont les premières levées faite par le scieur de long sur le corps de l'arbre, première et dernière planche d'un bois.

DFRAITI, défrayer, v. a. payer la dépense, les frais; régaler, payer le régal, un dîner; entretenir, amuser une société, lui servir de risée.

DFRAITIHEG, régal, s. m. festin, grand repas; fête que l'on donne à quelqu'un, régaler quelqu'un.

DFRESTI, démêler, v. a. séparer ses cheveux, les peigner. — Détérer, v. a. séparer ses cheveux par petites touffes et les lier. — Détêter, v. a. séparer les cheveux en les peignant par petites portions.

DFRIBOTÉ, parceller, v. a. diviser par parcelles, par petites portions.

DFRIBOTEG, décortication, s. f. action d'enlever l'écorce, etc., de peler, parceller les branches, etc., en miette; découpure en petites parcelles, en petits morceaux.

DFRIMTÉ, émier, v. a. frotter un corps entre les doigts pour le réduire en petites parties; émietter, réduire du pain, etc., en miettes. — Effiler, v. a. défaire un tissu fil à fil, effiler une étoffe, etc. — Détisser, v. a. défaire un tissu. — Décorder, v. a. détortiller une corde, en séparer les cordons, les torons en petites parties. — Effiloquer, v. a. affilocher, défaire fil à fil, effleurer une fleur etc.; éfaufiler, tirer le fil, le défaire.

DFRIMTEUR, effiloqueur, adj. et s. m. celui qui effiloque; cylindre effiloqueur, pour effiloquer.

DFRIZÉ, défriser, v. a. ôter la frisure; se détêter les cheveux, les démêler.

DFROKÉ, défroquer, v. a. ôter, faire quitter le froc; se défroquer, quitter le froc.

DFULÉ, défubler, v. a. ôter ce qui enveloppe, ce qui affuble. — Découvrir, v. a. ôter ce qui couvrait; laisser voir, laisser trop voir, découvrir les nudités, dégarnir.

DGAGI, dégager, v. a. retirer ce qui était engagé, hypothéqué, privé de liberté; débarrasser, délivrer de ce qui gênait, exposait au danger, rendre libre, donner une issue; retirer d'une situation, d'un lieu périlleux, difficile; se dégager, se retirer d'un pas, d'une situation, d'un lieu difficile, rendre libre. — Dégagé, e, adj. bien disposé; libre; taille, air dégagé. — Babouin, s. m. égrillard, enfant badin, vif, gaillard, éveillé.

DGAGMAIN, dégagement, s. m. action de dégager en général, son effet, état de l'être dégagé; issue secrète ou dérobée.

DGARNI, dégarnir, v. a. ôter la garniture, ce qui garnit, ce qui meuble, ce qui orne, ce qui défend, ce qui sert à mouvoir; se dégarnir, se garnir moins.

DGENERÉ, dégénérer, v. n. s'abatardir de, perdre de ses propres qualités, même mauvaises; changer de bien en mal, de mal en pis, quelquefois de mal en moins.

DGERI, digérer, v. a. faire la digestion des aliments; fig. souffrir patiemment, digérer un affront; examiner, discuter avec soin, digérer une affaire.

DGJALÉ, dégeler, v. a. fondre la glace, la neige. — Dégeler, v. n. cesser d'être gelé; rompre un long silence.

DGJALEG, dégel, s. m. relâchement, adoucissement de l'air qui fond la glace, , fonte de neige, de la glace, de l'air ou de la chaleur de la terre.

DGJANLÉ *(jân)*, déguerpir, v. a. abandonner, déguerpir un héritage, un bien, une maison, etc., sortir d'un lieu par crainte, par force. — Détaler, v. n. s'enfuir, se retirer promptement et malgré soi; dégoter, chasser d'un poste.

DGJOND, *(jônd)*, disjoindre, v. a. séparer ce qui est joint; se disjoindre, se séparer, se déjoindre, se désunir; disjonction, séparation d'un objet.

DGJONDEG (*jôn*), disjonction, s. f. séparation; partage, chose, cloison séparée.
DGJONDOU (*jôn*), disjoint, adj. ce qui est dé-suni; parties destinées à être jointe qui sont distantes l'une de l'autre par un mouvement ou défaut de construction.
DGJUNÉ, déjeûné ou déjeûner, s. m. repas du matin; plateau garni de tasses, etc., portant le déjeûné; déjeûner, manger quelques heures avant de dîner.
DGLESI, déglacer, v. a. fondre la glace; briser, rompre la glace, la mettre en pièces.
DGLETÉ, baver, v. a. jeter de la bave sur le vêtement en reniflant, buvant ou en mangeant goulument.
DGORGI, dégorger, v. a. déboucher, débarrasser un passage, un tuyau, un canal, etc., ce qui était engorgé; dégorgement, lavage dans l'eau.
DGOSTAN, dégoûtant, e, adj. viande, malpropreté dégoûtante, qui donne du dégoût, de la répugnance, de l'aversion, du déplaisir. — Fastidieux, se, adj. qui cause de l'ennui, du dégoût. — Nauséabonde, adj. 2 g. qui cause des nausées. — Nauseaux, se, adj. qui excite des nausées.
DGOSTÉ, dégonté, e, adj. difficile, délicat, faire le dégouté. — Dégouté, s. m. ôter le goût, l'aversion, manque de goût, d'appétit.
DGOSTEG, dégoût, s. m. manque de goût, d'appétit; fig. aversion pour un être, répugnance pour un aliment, pour le travail, l'étude, la lecture, etc. — Anorexie, s. f. dégoût des aliments occasionné par un dérangement de l'estomac ou par une surabondance d'humeurs muqueuses dans les premières voies. — Cacositie, s. f. dégoût des aliments, défaut d'appétit; inappétence, dégoût.
DGOTAR, égoutture, s. f. dernière goutte qui tombe de ce que l'on fait égoutter; dégouttant, qui tombe goutte à goutte, d'où il tombe de l'eau, etc. — Baqueture, s. f. liquide qui tombe dans le baquet qui est sous le tonneau quand on remplit des barils, des bouteilles.
DGOTÉ, dégoutter, v. n. tomber goutte à goutte.
DGOTEG, dégouttement, s. m. se dit d'un arbre dont la sève dégoutte de l'eau, etc.
DGOTEU, égouttoir, s. m. ais, treillis, ustensile pour faire égoutter, conduit pour l'écoulement des eaux. — Accottoir, s. m. sorte d'égouttoir de chiffons dont on se sert dans les papeteries.
DGOURDI, dégourdir, v. a. ôter l'engourdissement, faire chauffer un peu, dégourdir l'eau; fig. façonner, polir, ôter la lourdeur, la stupidité, la simplicité. — Dégourdi, e, adj. personne expérimentée, égrillard, matois, celui qui prend difficilement le change; façonner, polir.
DGOURDIHEG, dégourdissement, s. m. cessation d'engourdissement, exercice gymnastique, qui comprend tous les exercices du corps pour assoupir les muscles, courir, sauter, gravir, danser, tirer des armes, nager, etc., etc.
DGRANDE, probablement, adv. vraisemblablement, avec probabilité.
DGRAVINÉ, égratigner, v. a. entamer, déchirer un peu la peau; égraffigner, déchirer, égratigner, écorcher la peau.
DGRAPTÉ, dégrafer, v. a. détacher une agrafe, retirer son crochet de l'endroit où il est passé, se dégrafer.
DRÉGOLEG, dégringolade, s. f. action de dégringoler, chute rapide. — Dégringolando, adv. très-mal, en empirant de jour en jour; aller dégringolando.
DGRETTÉ, égratigner, v. a. entamer, déchirer un peu la peau, la superficie. — Personne maléficiée, adj. maltraité, égratigné, écorché.
DGRETTEG, égratignure, s. f. blessure faite en égratignant, se dit de toute blessure légère, sa marque.
DGRIMONÉ, égratigner fortement, faire des égratignures, des griffades, fait en égratignant ou non. — Dévisager, v. a. défigurer; déchirer le visage en égratignant; chafourer, défigurer, barbouiller sur un objet.
DGRIMONEG, griffade, s. f. coup de griffe, forte égratignure; éraflure, légère écorchure, hachure.
DGROGTÉ, écorner, v. a. rompre de petites parties des angles d'une chose, faire des égratignures, des éraflures. — Fragmenté, e, adj. félé, dont un fragment est détaché; écaillé, écaille détachée en éclat, etc.
DGROGTEG, écaillement, s. m. se dit des métaux, etc., qui s'écaillent, se fendillent en éclat, en fragment.
DGROHEIE, poussée, s. f. un ouvrage n'est que poussé quand il n'est que blanchi à la lime sans poli, entre le poli et l'ordinaire.
DGROHI, dégrossir, v. a. ôter le plus gros pour commencer à donner la forme; ébaucher, diminuer la grosseur; disposer un ouvrage, première façon.—Dégrossir, v. a. amincir; faire, rendre plus petit; faire passer par la filière. — Enfariné, e, adj. légèrement imbu ou instruit d'une science, etc. — Allégir, v. a. diminuer en tous sens le volume d'un corps; ôter en tous sens de son épaisseur; amincir, faire, rendre plus petit.—Débillarder, dégrossir une courbe, soit à la scie ou au fermoir, enfin qu'elle soit prête à être corroyée. *V. dugrohi.*
DGUISMAIN, déguisement, s. m. état d'une personne déguisée; fig. dissimulation; artifice pour cacher la vérité.
DGUISÉ, déguiser, v. a. travestir à rendre méconnaissable; cacher sous des formes trompeuses; masquer, se déguiser; se travestir, se masquer.
DGVY, cheviller, v. a. mettre des chevilles; attacher, assembler avec des chevilles. *V. dugviy.*
DHAID, avaler, v. a. du vin à la cave, l'y descendre; descendre suivant le cours de l'eau. — Dévaler, descendre du haut en bas, dévaler du vin à la cave. — Descendre, v. n. se mouvoir, aller, s'étendre de haut en bas, aller en bas; aller plus bas; s'abaisser, baisser, abaisser, mettre plus bas, être issu, tirer son origine, descendre d'une race; tomber, déchoir, s'abaisser; ôter d'un lieu haut, mettre plus bas; descendre la garde, près de mourir, de périr.
DHAIDAIE, descente, s. f. pente par laquelle on descend; escalier à la descente, en descendant,

mouvement, chute de ce qui descend; écore, escarpement. — Pente, s. f. penchant d'une montagne, etc.; terrain qui va en descendant; cours d'une rivière en descendant; inclination, penchant.

DHAIDAN, descendant, e, adj. action de descendre, d'aller en bas, qui descend; inclinaison, pente, déclivité, versant.

DHALÉ, débarrasser, v. a. rendre libre de ce qui empêche; dégager ce qui attache, gêne le mouvement. — Déblayer, v. a. débarrasser une maison, une rue, le rendre libre. — Décombrer, ôter ce qui empêche, embarrasse, encombre; détaler, ôter les objets étalés qui embarrassent.

DHALEG, débarras, s. m. débarrassement; action de débarrasser, décombrer, de détaler ce qui causait l'embarras.

DHANCHEG, coxalgie, s. f. claudication consécutive d'une affection osseuse de l'articulation de la cuisse avec la hanche.

DHANGCHI, déhanché, e, adj. qui a les hanches rompues, disloquées; fig. qui n'est pas ferme sur ses hanches. — Epointé, e, adj. qui a la hanche démise ou inégale, qui se casse les os des cuisses.

DHAU, nu-pieds, s. m. sans souliers ni bas, être à pieds-nus; avoir des mauvais bas, des mauvais souliers; va-nu-pieds, vagabond.

DHAUGNÉ, détaler, v. a. ôter l'etalage; resserrer ce qui était étalé; popul. s'enfuir sans payer, mettre la clef sous la porte.

DHAUGNEG, détalage, s. m. action de détaler les objets étalés.

DHAUMONÉ, démantibuler, v. a. rompre, mettre des meubles dans un mauvais état; être dérangé; rompu. — Visage dépenaillé, s. m. flétri, déguenillé, couvert de haillons; mis négligemment.

DHAURNAR, écharnure, s. f. débris de chairs ôtés d'un cuir qu'on prépare, façon qui se donne en écharnant.

DHAURNE, décharné, e, adj. fort maigre, trop sec, corps, visage, mains décharnés, amaigris. — Echarner, v. a. ôter les chairs qui restent aux cuirs, t. de corr. — Se débrailler, v. pers. se découvrir la gorge, la poitrine avec indécence.

DHAUSI, déchausser, v. a. mettre les jambes et les pieds nus, ôter la chaussure, dégarnir les pieds, la base, les fondations, l'enveloppe du pied d'un arbre.

DHAVAR, écorchure, déchirure de l'épiderme de la peau, des pédoncules. — Eraflure, s. f. légère écorchure de la peau, de l'écorce; égratignure.

DHAVÉ, écorcher, v. a. ôter la peau de la pédicule, enlever l'écorce d'un arbre, etc.; rober, enlever l'épiderme d'une plante, dépouiller la peau, la chair, l'écorce.

DHAVEG, intertrique, s. f. excoriation, intumescence de la peau. — Ecorchure, s. f. enlèvement partiel de la peau, endroit de la peau écorchée; enlevure. — Excoriation, s. f. écorchure de la peau, d'une membrane. — Excortication, s. f. action d'ôter l'écorce, la pédicule, etc.; dénudation de la chair, de l'écorce; effleurure, enlevure.

DHAZAR, de rencontre, de hasard, par cas fortuit, sans cause apparente; acheter de rencontre, se dit d'un objet vieux dont on veut se défaire.

DHEIETÉ, découvrir un toît, ôter les tuiles ou les ardoises qui composent la couverture d'un bâtiment pour trier ce qui est bon à resservir; enlever les escares, les écailles des poissons, les écailles des noix, etc.

DHEIETEG, descamation, s. f. action des écailles de croutte squameuse, qui se détachent de la peau.

DHESSI, priver, v. a. empêcher quelqu'un de jouir d'un objet qu'on a prêté, qu'on jouissait; priver, frustrer d'un avantage.

DHIEG, décharge, s. f. coups d'armes à feu tirés à la fois; canal, trou, tuyau pour le trop plein, l'écoulement ou la communication; action de décharger, endroit où elle a lieu, écrit qui l'autorise; affluent, lieu où une rivière se jette dans une autre.

DHERGEG, évacuation, s. f. éjection. — Pollen, s. m. corpuscules, poussière colorée dans l'anthère pour la fécondation.

DHERGEU, déchargeur, s. m. celui qui décharge les marchandises, etc. — Débardeur, s. m. qui débarde; qui décharge les bateaux; déchargeoir, machine pour décharger.

DHERGI, décharger, v. a. ôter la charge, le fardeau; soulager en allégeant; ôter ce qu'il y a de trop; ôter du poids; décharger le plancher, etc.; décharger quelqu'un, tenir, déclarer quitte d'une dette. — Décharger, v. n. émettre, éjaculer, émission d'un fluide, du pollen avec force; se décharger, mettre bas un fardeau.—Exonérer, v. a. décharge d'une chose onéreuse, d'une dette, d'une charge, etc.; dégrever, se soulager l'âme d'un poids.

DHIRAIE, marie-graillon, s. f. femme sale, malpropre, en guenille.

DHIRAR, déchirure, s. f. rupture faite en déchirant. — Dilacération, s. f. action de dilacérer. — Déchirement, s. m. accroc d'une étoffe en accrochant.

DHIREG, déchirage, s. m. action de déchirer, de désassembler. — Lambeau, s. m. morceau, pièce d'une étoffe ou de chair déchirée, fragment décrit.

DHIREU, déchireur, s. m. qui déchire, use, détériore, etc.

DHIRI, loqueteux, se, adj. déchiré, habit; fig. pauvre loqueteux. — Pannositeux, se, adj. couvert de haillons; dessemeler, ôter la semelle. — Déchirer, v. a. rompre, mettre en pièces sans trancher, causer, opérer le déchirement, partager, diviser; mettre en pièces. — User, v. a. diminuer, détériorer imperceptiblement par l'usage, le frottement.

DHITÉ, merdeux, se, adj. souillé, gâté de merdes. — Breneux, se, adj. salit de bran; chemise breneuse, tâchée de bran, de matière fécale.—Foireux, se, adj. s. qui a un cours de ventre; foirer sur quelqu'un; foirer dans sa chemise.

DHLAIMPI, dégauchir, v. a. ôter l'irrégularité du bois, de la pierre, etc., de manière que tous les points de sa surface soient égaux d'un bout à l'autre. V. *dlaurdé*. — Gauchir, v. n.

faire la face aux parements de quelques pièces de bois en ouvrage, lorsque toutes les parties n'en sont pas dans un même plan.

DHONBRÉ *(dhônbré)*, dépêcher, v. a. expédier, hâter, faire promptement, se ruer, diligenter, accélérer, presser, activer, s'empresser. — Diligenter, v. a. faire agir diligemment, avec activité, promptitude.

DHOTÉ, mourir, v. n. décéder, cesser de vivre; perdre la vie, rendre le dernier soupir. — Accoucher, v. n. et a. mettre au monde; enfanter; fig. mettre au jour.

DHOUSÉ, désenfler, v. a. ôter l'enflure; dégonfler, faire cesser le gonflement.

DHOUSEG, désenflement, désenflure, s. f. cessation, dissipation d'une enflure, cesser d'être enflé, se désenfler.

DHOZAR, décousure, s. f. endroit d'un vêtement décousu.

DHUFI (*û*), écosser, v. a. tirer de la cosse, ôter la cosse des fruits; écaler, ôter la cale, la coque des pois, des noix; écorcher, enlever la peau, fraiser.

DHUFIEU, écosseur, euse, s. qui écosse des pois, des fèves.

DI, dé, s. m. petit solide cube à faces marquées de points, de 1 à 6, pour jouer, est d'os ou d'ivoire, inventé par Palamède. — Farinet, s. m. dé à une seule face marquée. — Cube, s. m. solide à six faces carrées égales. — Cochonnet, s. m. solide à douze faces numérotées de 1 à 12 pour jouer. — Toton, s. m. espèce de dé avec un pivot, dont les faces sont marquées : M. P. R. T., mettez, prenez, rien, tout, pour jouer. — Dit, e, adj. chose prononcée, conclue, décidée.

DIADEMM, diadème, s. m. bandeau royal, le diadème est beaucoup plus ancien que la couronne; Pline prétend que Bacchus en fut le premier inventeur. Aurélien fut le premier empereur romain qui orna sa tête d'un diadème.

DIABLOTIN, incube, s. m. démon qui, selon l'absurde croyance populaire, abuse des femmes; sottise en général, idée, pensée, réflexion d'un sot. — Succube, s. m. (fabuleux), démon qui s'unit à l'homme sous la figure d'une femme. — Gnome, s. m. génie imaginaire, habitant dans la terre, et gardien des trésors des mines. — Gnomide, s. f. femelle d'un gnome, d'un génie imaginaire.

DIABOLIK, diabolique, adj. 2 g. du diable, qui en vient, très-méchant. — Diaboliquement, adv. par une méchanceté, d'une manière diabolique.

DIABLUREIE, diablerie, s. f. sortilège, maléfice, sorcellerie, prétendue possession du démon, mauvais effet dont la cause est inconnue; fig. cachée, dangereuse, en général toutes les illusions chimériques de sortilège, fantômes et magies. — Diable-cartésien, on appelle ainsi de petits plongeons de verre renfermés dans un vase plein d'eau; sont de deux sortes : en globe et globule.

DIAK, diacre, s. m. promu au diaconat ou second ordre sacré; archidiacre, officier ecclésiastique au-dessus des curés; premier diacre.

DIAL, diable, s. m. prétendu démon, esprit malin; être possédé du diable, du démon; faire le diable, s'emporter, déterminer; qui réussit dans ce qu'il y a de plus difficile; homme extraordinaire, très-hardi, très-entreprenant, difficile à vaincre, etc., qui fait le diable à quatre, qui se démène, fait beaucoup d'efforts; homme endiablé, enragé, furieux, très-méchant en son genre. — Démon, s. m. diable, esprit infernal, fam. personne méchante, maligne; fig. passion; satan, démon du premier ordre. — Homme cocytide, adj. 2 g. féroce, diabolique, âme atroce, méchante et féroce. — Inabordable, adj. 2 g. homme inabordable, de difficile abord, qu'on ne peut aborder.

DIALVOLAN, tarare, s. m. ventilateur à ailes pour vanner et nettoyer les grains, la laine, la bourre, le crin, le coton. — Diable, s. m. espèce de levier dont les maréchaux se servent pour faire passer les bandes de fer sur les roues des voitures, chars, charrettes, etc., qui sont bandées d'une seule pièce. — Diable, s. m. loup, battoir, espèce de coffre à fond cylindrique, garni de toile métallique pour démêler la laine.

DIANK, diantre, s. m. et interj. fam. au lieu de diable, petit juron.

DIEF-BENAIE, Dieu vous bénisse, souhait pour ceux qui éternuent, coutume prise l'an 591 d'une épidémie, dont ceux qui en étaient atteints mouraient en éternuant; espèce de convulsion.

DIEL, smectite, s. f. smectis, terre à dégraisser; concrétion argileuse formée dans la glaise, pierre savonneuse, terre à foulon, argile. — Glaise, adj. et s. f. forte et grasse; argile impure composée de matières hétérogènes, mêlées par l'eau et des débris de pierre calcaire presqu'impénétrable à l'eau. — Diéves, s. f. pl. dépôts argileux dans les travaux des houillères. — Diel, s. m. glaise mêlée de terre calcaire et de fer sulfuré. — Argile, s. f. glaise, terre grasse, molle, ductile et fine, chargée d'alumine, terre à four ou terre frange, jaune et grasse qui sert à une infinité d'ouvrages.

DIEM, diantre, s. m. *V. diank.*

DIERAIN, ultime, adj. 2 g. le dernier de tous, placé au dernier rang, après le pénultième ou avant-dernier. — Dernier, ère, adj. qui est après tous les autres, qui arrive le dernier, être dernier, le dernier des hommes, le pire de tous.

DIÈRAINEMAIN, dernièrement, adv. il n'y a pas longtemps; depuis peu, en dernier lieu; naguère.

DIET, DIEW, Dieu. *V. bondiet.* — *Diet-vaud*, salut, s. m. action de donner une marque orale de respect, de civilité à quelqu'un; baisser la tête en saluant.—*Diet-vaud-et-dief-sauf*, salut, s. action de saluer quelqu'un familièrement, lui souhaitant que Dieu le garde et le sauve.

DIETT, dartre, s. m. furfuracée ou farineuse, légère exfoliation de l'épiderme, ressemblant aux molécules de la farine ou aux écailles du son, qui se manifestent à la face, aux bras, aux poignets, à la partie antérieure de la jambe et du genou, sur les sourcils, sur le cuir chevelu, sur toutes les parties du corps où la peau est d'un tissu ferme et serré; elle démange plus

ou moins considérablement. — Exanthème, s. m. éruption à la peau avec ou sans continuité; efflorescence, matière poudreuse sur la peau.

DIEUT, hue! cri du charretier pour stimuler le cheval.

DIFERAIN, différent, e, adj. qui diffère; distingué; divers; dissemblable; qui n'est pas le même, distinct, dispareil. — Différend, s. m. contestation, débat, querelle, dispute, chose contestée. — Dissidence, s. f. scission, différence grave d'opinion.

DIFERAINZE, différence, s. f. diversité; distinction, dissemblable; inégalité; variétés; contraste; divergence; bigarure.

DIFLIKSION, fluxion, s. f. écoulement, dépôt d'humeurs; enflure ou mouvement qui porte le sang ou une autre humeur sur un organe particulier, avec plus de force et suivant un autre ordre que dans l'état naturel; constitue les inflammations, les obstructions, les ulcères et divers flux.—Défluxion, s. f. écoulement, dépôt d'humeurs sur une partie du corps. — Charbouglion, s. m. espèce de fluxion catarrhale ou névralgie, maux de nerfs, enflure du visage, accompagné du mal de dents.

DIFORMM, informe, adj. 2 g. qui n'a pas la forme qu'il devrait avoir; imparfait; difforme; laid; défiguré, mal formé, mal fait. — Imparfait, e, adj. qui n'est pas achevé, qui a des défauts, des imperfections; à quoi il manque le complément.

DIG, dis-je, adj. chose prononcée, conclue, décidée.

DIGESTION, coction, s. f. digestion des aliments, formation parfaite du chyle dans l'estomac; action de faire digérer; de digérer.

DIGEREG, papsie, s. f. coction, digestion, maturation, effet que les aliments subissent dans l'estomac.

DIGON, oripeau, s. m. cuivre mince et poli qui a l'éclat de l'or; laiton battu en feuilles; fig. faux brillant; chose apparente, mais de peu de valeur. — Diguon, s. m. bâton portant une banderole, sorte d'étendard, d'enseigne pour ornement. — Drapeau, s. m. enseigne d'infanterie. — Guidon, s. m. enseigne d'une compagnie de gendarmes, dragons, chasseurs, hussards; officier qui le porte.

DIH, dix, s. m. adj. numéral 10, nombre pair de deux fois 5; unité du second ordre dans la numération décimale; base de la numération, dixième; le dix du mois, carte marquée de dix points.—Décurie, s. f. troupe de dix hommes, de dix soldats romains; dix, garde bourgeoise en 1830, en cette ville.—Décade, s. f. nombre de dix, espace de dix jours du *Calendrier républicain.*

DIHAINE, décaméride, s. f. division en dix; dixième, base du système décimale.—Dixième, s. m. adj. ordinal, nombre ordinal, marquant le rang placé après le neuvième.—Dizain, s. m. ce qui est composé du nombre dix; sorte de chapelet de dix grains. — Dizaine, s. f. total composé de dix; décurie, unité du deuxième ordre. — Dizeau, s. m. dix gerbes, dix bottes de foin.

DIK, digue, s. f. chaussée, amas de terre, de bois, massif de maçonnerie ou de charpente, etc. pour contenir les flots, retenir les eaux dans leurs lits ou les détourner, et faire obstacle aux inondations ou faciliter les travaux. — Portereau, s. m. construction en bois, vantail pour retenir ou détourner l'eau; vantail, porte d'une écluse. — Batardeau, s. m. cloison, digue de pieux et terre, de traverses et de planches, que l'on garnit ensuite de terre glaise, pour arrêter ou détourner les eaux pendant un travail quelconque, pour lequel elles feraient obstacle. — Dames, s. m. pl. digue d'un canal.

DIKAUZE, dédicace, s. f. fête, consécration d'une église, d'une statue, d'un temple, fête en mémoire de la dédicace; épître pour dédier un livre à quelqu'un.

DIKSIONAIRE, vocabulaire, s. m. recueil, liste alphabétique des mots d'une langue, d'une science, avec une explication succincte. — Lexique, s. m. dictionnaire grec, lexican; manuel lexique, dictionnaire dont l'usage est fréquent. — Glossaire, s. m. dictionnaire qui explique les mots peu connus.

DIKTAIE, dictée, s. f. ce qu'on dicte pour être écrit; fig. pressurer, imposer, soumettre quelqu'un à sa dictée.

DIKTOMM, dicton, s. m. mot sentencieux passé en proverbe; raillerie, mot piquant, plaisant contre quelqu'un. — Proverbe, s. m. sentence, maxime commune et vulgaire en peu de mots.

DIMEGN, dimanche, s. m. premier jour de la semaine, consacré à Dieu. — Décadi, s. m. dixième jour de la décade, qui remplaçait le dimanche dans le *Calendrier républicain,* en France.

DI-MEIE (*di-meie*), myriade, s. f. nombre de dix mille; nombre infini.

DIMINOUWEG, défalcation, s. f. diminution d'un total, par la suppression de certaines parties qui ne devaient pas être comprises.

DIMINUSION, réfaction, s. f. remise de l'excédant de poids des marchandises qui ont été mouillées; diminution de leur prix. — Rabais, s. m. diminution de prix et de valeur; retranchement. — Tare, s. f. déchet sur la qualité, sur la quantité, diminution du poids de l'enveloppe.

DINASTEIE, dynastie, s. f. suite de rois, de princes, d'un pays; suite de souverains d'une même famille.

DINÉ, festin, s. m. banquet, repas, réfection; nourriture du dîner, prendre le repas du dîner. — Dînette, s. f. petit dîner; fam. enfant.

DINGDON, dindon, s. m. son des cloches, dindon.

DIOT, vite, mouvement du cheval qui a de la vitesse; aïe! exclamation du charretier pour faire marcher un cheval.

DIR, d'hier, adv. le jour qui précède celui où l'on est. — Dire, v. a. exprimer, énoncer, parler, etc. — Parler, v. n. prononcer, proférer des paroles, articuler des mots, discourir; s'expliquer, déclarer ses intentions, sa volonté. — S'entrecommuniquer, se communiquer à tout le monde, être familier, communicatif, populaire. — Informer, v. a. avertir, instruire, déclarer, informer quelqu'un d'une chose.

DIREK, droit. V. *dreu.*

DIREKTEUR, économe, s. m. sorte de régisseur de la dépense d'une maison, de la conduite

d'un ménage. — Administrateur, s. m. qui administre, régit. — Conducteur, trice, s. qui conduit; cocher d'une diligence, qui a la direction des voyageurs et marchandises.

DISAINSION. *V. kerell.* — Bouderie, s. f. fâcherie, humeur apparente, dissension, etc.; dissentiment, opinion contraire.

DISAINTIMAIN, dissentiment, s. m. opposition, sentiment, opinion contraire.

DISAINTRAIE, dyssenterie, s. f. déjections fréquentes, muqueuses, sanguinolentes, non excrémentielles, avec tranchées, ténesme et fièvre, souvent épidémique et ne devient contagieuse qu'accidentellement, à raison de sa complication avec une fièvre putride, maligne, etc. La dyssenterie se divise en catarrhale ou simple, en inflammatoire, en bilieuse, en pituiteuse, en putride ou maligne.

DISGRASIY, disgracier, v. a. cesser de favoriser; priver de sa protection, de ses bonnes grâces; défiguré, qui a quelque chose de difforme.

DISGRAZE, disgrâce, s. f. perte, privation des bonnes grâces d'un supérieur; infortune, malheur.

DISKOUR, paranymphe, s. m. discours solennel à la fin d'une licence; oraison funèbre prononcée par un ami du défunt.—Harangue, s. f. discours d'apparat fait à une assemblée, à un prince, etc. — Discours, amphigouri, s. m. obscur, burlesque, qui présente des idées sans ordre et un sens indéterminé. — Dissertation, s. f. examen attentif, de vive voix ou par écrit, d'une question.

DISKOURI, verbiager, v. n. fam. employer beaucoup de paroles pour dire peu de chose; discourir, parler avec étendue sur un sujet; faire un discours.

DISPUTAUF, disputable, adj. 2 g. question disputable, qui peut être disputée.

DISPUTÉ, contester, v. a. disputer, débattre quelque chose en justice ou autrement. — — Contendre, v. n. concourir, disputer, débattre. — Débattre, contester, disputer, discuter. — Ergoter, v. n. pointiller; contester; chicaner, disputer sur tout; fig. critiquer tout.

DISPUTEU, disputailleur, s. m. fam. qui dispute sans cesse sur des riens. — Contestant, qui conteste, aime à contester. — Ergoteur, s. m. pointilleux, qui dispute, conteste mal à propos.

DISPUTT, castille, s. f. débat, démêlé, différend peu important; fam. petite querelle, bruit; brouillerie, mésintelligence, dissension. — Logomachie, s. f. dispute de mots; discorde, dissension, division entre les personnes et les passions.

DISTANZE, isolément, adv. distance entre les parties; intervalle d'un point à un autre; espace entre les objets, entre une colonne et une pilastre, entre une forge et un mur mitoyen, etc. — *Distanze à distanze,* équidistant, e, adj. également éloigné l'un de l'autre, partie équidistante.

DISTÉGUÉ, distinguer, v. a. discerner par les sens, par l'opération de l'esprit, mettre de la différence, de la distinction, etc. — Abstraire, v. a. considérer séparément des choses réellement unies; abstraire telle qualité, séparer par la pensée, séparer du sujet.

DISTÉKSION, distinction, s. f. division, séparation, différence, préférence, prérogative, illustrations d'emploi, etc., etc.

DISTI, dit-il, 3e pers. du sing., chose prononcée, dite, dire de quelqu'un.

DISTRIBOUWÉ, répartir, v. a. partager, distribuer, partager entre plusieurs; ranger, mettre dans un certain rang. — Liarder, v. a. distribuer; boursiller, donner à chacun une petite somme.

DISTRIBOUWEU, distributeur, trice, adj. qui distribue, qui partage. — Répartiteur, adj. et s. m. qui fait une répartition.

DIVAGUÉ, errer, v. n. laisser errer ses pensées, son imagination; avoir une opinion fausse; se tromper, errer çà et là, vaguer de côté et d'autre.

DIVIN, excellent, adj. d'une qualité supérieure; le meilleur; très-bon.

DIVINNMAIN, excellemment, adv. d'une manière excellente. — Divinement, adv. par la vertu, par la puissance divine.

DIVOR *(vôr)*, divorce, s. m. rupture de mariage; dissension entre des époux, entre des amis, des chefs, etc.; séparation volontaire ou forcée. — Répudiation, s. f. divorce, action de répudier, renvoyer sa femme, son mari avec les formalités légales; se divorcer, répudier.

DIVULGUEU, divulgateur, trice, s. m. qui divulgue, publie, proclame.

DIZON, Dison, commune du canton de Limbourg, arrondissement de Verviers, 1/2 lieue de cette ville, province de Liége.

DIZOR *(zôr)*, désordre, s. m. renversement, confusion, dérangement des choses, pillage; dégât, dérangement, trouble, embarras; égarement d'esprit. — Désorganisation, s. f. action de désorganiser, état de ce qui est désorganisé; anarchie, grand désordre, confusion.

DKAANLÉ *(kâan)*, déchalander, v. a. ôter, faire perdre les chalands. — Désachalander, v. a. faire perdre les pratiques, les chalands d'une boutique.

DKAGTAIE, décachetée, adj. ouverte, se dit d'une lettre ouverte, d'un cachet brisé.

DKAGTÉ, décacheter, v. a. ouvrir ce qui est cacheté; briser le cachet des lettres.

DKALKÉ, décalquer, v. a. tirer une contre-épreuve d'un dessin sur le calque.

DKALOTÉ, décalotter, v. a. ôter le dessus, la calotte.

DKAMPÉ, escamper, v. n. s'enfuir habilement et vite; décamper, lever le camp; déloger; fig. se retirer promptement d'un lieu, s'enfuir; prendre la poudre d'escampette, s'enfuir promptement.

DKAMPEG, décampement, s. m. levée d'un camp; action de décamper; décampement subit.

DKANAILLÉ, calomnier, v. a. attaquer, blesser l'honneur par des calomnies, calomnier quelqu'un.

DKAUY, chassieux, se, adj. et s. qui a de la chassie aux yeux; les yeux cernés, chassieux; échevelé, éraillé; œil éraillé, dans lequel on voit des filets rouges ou que la paupière recouvre mal.

DKAUYAIE, échevelée, s. f. qui a les cheveux, la coiffure en désordre; déchevelée, décoiffée.

— Mine chiffonnée, s. f. mise irrégulière des filles de peu de mérite, de mauvaise conduite.

DKEUZE, découdre, v. a. défaire la couture, détacher ce qui est cousu; dépointer, couper les points qui tiennent les plis, les froncis.

DKLAWÉ, déclouer, v. a. ôter les clous, défaire, détacher ce qui était cloué, fixé avec des clous, désajuster des pièces qui était clouées, ajustées. — Désenclouer, v. a. tirer un clou mal mis du pied d'un cheval, de la lumière d'un canon.

DKLAWOIG, déclouage, s. m. action de désenclouer un canon, d'ôter un clou du pied d'un cheval, d'un ouvrage cloué.

DKLIGTÉ, détendre, v. a. détacher, relâcher, ôter ce qui était tendu, la détente du fusil, le levier d'une pièce d'horlogerie, ôter le loquet d'une porte fermée, la soulever de son mentonnet; décliqueter, dégager le cliquet des dents de son rochet.

DKLIGCHI, déclencher, v. a. une porte, lever la clenche pour l'ouvrir; déclincher, lever la bascule du loquet.

DKLIKOTÉ, déguenillé, e, adj. personne déguenillée, dont les habits sont en lambeaux, en loques; depenaillé, couvert de haillons; éguenillé.

DKLIKOTEG, enhaillonner, v. a. vêtir de loques, de haillons.

DKLO *(ó)*, ouvert, e, adj. déclos, ce dont on a ôté ou brisé la clôture; déjoint, ce qui est séparé après avoir été joint, ouverture, déclore un champ, une prairie.

DKLONÉ, déhanché, e, adj. *V. dhanchi.*

DKLOR *(ór)*, déclore, v. a. ôter, rompre une clôture, déclore une haie, un champ, etc.; décloîtrer, faire quitter le cloître.

DKLOYEG, ouverture, s. f. espace vide dans une haie, un enclos qui est contigu.

DKOGTÉ, découpler, v. a. détacher ce qui est accouplé; délier, lâcher des gens après quelqu'un pour le tourmenter.

DKOHEG, ébranchement, s. m. action d'ébrancher les arbres, les haies, etc.; émondage, action d'émonder les arbres.

DKOHI, ébrancher, v. a. depouiller un arbre de ses branches en les coupant ou en les rompant avec l'ébranchoir. — Emonder, v. a. couper les branches superflues d'un arbre, d'une haie. — Ebotter, v. a. ôter les menues branches, écourter les longues; ébotter un arbre pour lui donner de la vigueur. — Dégingandé, e, adj. se dit d'une personne dont la contenance est mal assurée en ballant les bras en marchant. — Grand escogriffe, s. m. fam. de grande taille et mal bâti. — Hallebréda, s. 2 g. homme ou femme grande et mal bâtie.

DKOIFFÉ, ébouriffé, e, adj. fam. tête, personne ébouriffée, dont la coiffure, la chevelure est en désordre; décoiffer, défaire la coiffure.

DKOILI, dépérir, v. n. déchoir, s'affaiblir; diminuer, se ruiner, aller en décadence, devenir plus faible, de moindre valeur; tomber en ruine, se détériorer, s'user; devenir nul, se perdre; péricliter, menacer ruine.

DKOLE, décoller, v. a. détacher ce qui était collé; éloigner une bille de la bande du billard ailleurs.

DKOLEG, décollement, s. m. action de décoller.

DKOLTAIE, femme décolletée, adj f. qui découvre sa gorge, une partie du sein; mise indécente des femmes, femme débraillée.

DKOLTÉ, décolleter, v. a. découvrir la gorge, habillement décolleté, qui n'embrasse pas le cou. — Se débrailler, v. pers. se découvrir la gorge, la poitrine, le sein avec indécence.

DKOPLÉ, découpler, v. a. détacher ce qui est accouplé; désaccoupler, détacher les unes des autres des choses accouplées; désapparier, séparer une paire d'oiseaux, etc.; désaffectionner un couple, détourner leurs affections. — Découplé, s. m. l'instant où l'on découple les chiens, action de découpler.

DKOSTÉ, mettre de côté, s. m. en réserve, ne pas parler d'une chose. — A côté, adv. au côté, auprès, être sur le côté.

DKOVREU, découvreur, s. m. auteur d'une découverte, d'une invention, etc.

DKOVRI, découvrir, v. a. ôter ce qui couvrait; ôter le toit, le couvercle, le dessus; laisser voir, laisser trop voir, dégarnir; fig. parvenir à connaître ce qui était caché; révéler, déclarer ce qu'on tenait secret; commencer à ou d'apercevoir, faire la découverte ou des découvertes; dénuder, dépouiller de vêtements, mieux d'écorce, de chair, un arbre, un animal, un os, etc. — Dévoiler, v. a. hausser, relever, ôter le voile; fig. découvrir ce qui était caché.

DKOVROU, découvert (à), adv. sans être couvert ou à couvert, sans que rien garantisse; fig. sans voile ou déguisement, manifestement clair.

DKOWÉ, se crotter, v. pers. se salir de crotte en marchant, amasser des crottes, de la boue au bord de ses habillements en marchant. — Eclabousser, v. a. faire jaillir de la boue sur, éclabousser quelqu'un. — Démancher, v. a. ôter le manche, démancher un balai.

DKOZOU, décousu, e, part. adj. qui n'est plus cousu; fig. qui manque de liaison; décousure, endroit d'étoffe décousu.

DKRAUHEG, refuite, s. f. t. de menuisier, donner de la refuite à un ouvrage assemblé pour faciliter les joints, les feuillures. — Dégraissage, s. m. action d'ôter la graisse ou les taches de graisse; ouvrage du dégraisseur, qui dégraisse les étoffes, les habillements. — Désuintage, s. m. premier dégraissage des laines, t. de manuf. — Dégraissement, s. m. action de dégraisser la laine, les étoffes, etc.

DKRAUHI, dégraisser, v. a. ôter la graisse, les taches de graisse; dégraisser quelqu'un, appauvrir. — Décruer, v. a. lessiver du fil ou autre objet cru pour le teindre; décaper, dégraisser avec un acide la surface des métaux.

DKREH, décroître, v. n. diminuer, se dit de la rivière, des jours, etc. — Décroît, s. m. quantité dont une chose décroît.

DKREHEG, décours, s. m. décroissement; déclin d'une maladie.

DKREHOU, décrue, s. f. décroissement, diminution.

DKRIÉ, décrier, v. a. défendre le cours, le débit, l'usage d'une chose par un cri public; fig. ôter l'honneur, la réputation, l'estime. — Démonétiser, v. a. ôter à une monnaie, à un

papier sa valeur. — Décréditer, v. a. ôter, faire perdre le crédit; fig. l'estime, l'autorité, la considération; homme taré, mal famé, vicié, qui a mauvaise réputation. — Tympaniser, v. a. décrier; tympaniser quelqu'un hautement; décrier contre lui.

DKRIEG, démonétisation, s. f. acte qui ôte à un papier, à une monnaie sa valeur. — Décri, s. m. cri public pour défendre le débit d'une marchandise; les cours d'une monnaie; fig. perdre du crédit, de la réputation, mauvaise réputation.

DKRESTÉ, déchaperonner, v. a. ôter le chaperon d'un mur, dont le chaperon est en ruine; ôter la crête arêtière de plâtre ou mortier qui scelle les faitières d'un toît.

DKREUHLÉ, décroiser, v. a. défaire la croisure, la tissure d'une étoffe croisée, changer la forme, la situation de ce qui était croisé.

DKREVLÉ, ébaroui, e, adj. desséché, fendu par le soleil; gercé, crevassé; gélif, fente du bois causé par le froid.

DKREVLEG, rimeux, se, adj. crevasse, fendille, ride sans ordre.

DKROKTÉ, décrocher, v. a. ôter, détacher ce qui était accroché; ôter du crochet ou ôter le crochet. — Se décrocher, v. pers. ôter ce qui pendait au croc.

DKROKTEG, décrochement, s. m. action de décrocher, de détacher un objet accroché; action de se décrocher.

DKROTÉ, décrotter, v. a. ôter la crotte, la boue; fig. dépouillé de son ignorance, de sa rusticité. — Débarbouiller, v. a. ôter ce qui salit le visage, les mains, etc.; se débarbouiller, se nettoyer; fig. rétablir ses affaires progressivement.

DLABODÉ, malséant, e, adj. parole, geste, attitude malséante, contraire à la bienséance; messéant, qui profère des paroles obscènes, qui blesse la pudeur; déshonnête, qui choque, répugne à la bienséance; malpropre, sale.

DLABRÉ, détériorer, v. a. dégrader; gâter, rendre pire; délabrer, déchirer, mettre en lambeaux, en mauvais état; ruiner.

DLABREG, délabrement, s. m. état d'une chose délabrée, détériorée.

DLAHAIE, déchaînée, s. f. se dit d'une fille dévergondée, sans honte, sans pudeur, sans décence, qui a des mœurs licencieuses, que rien ne retient.

DLAHI, débonder, v. a. lâcher, ôter la bonde d'un étang, d'un réservoir d'eau; sortir avec impétuosité, abondance; s'épancher, se répandre avec violence; s'épancher le cœur, pleurer; hallebréda. *V. dkohi.* — Déchaîner, v. a. ôter, détacher de la chaîne; se déchaîner, rompre sa chaîne; désemprisonner, tirer quelqu'un de prison. — Détacher, v. a. la laisse d'un chien qui était à l'attache; lâcher, laisser échapper ou aller; déharder, lâcher les chiens liés ensemble.

DLAKÉ, décirer, v. a. ôter la cire à cacheter, briser le cachet d'une lettre.

DLALUR, être gai, e, adj. joyeux, qui réjouit; belle humeur de l'ivresse.

DLAPITÉ, gourmander, v. a. réprimander avec dureté; maltraiter, outrager en paroles; rudoyer, traiter rudement en paroles. — Vilipender, v. a. traiter de vil, mépriser, vilipender un être; agonie d'injures, de sottises, en accabler, lapider.

DLAUBORÉ, couvert de boues, s. m. de matières gluantes, fécales. — Embouer, v. a. couvrir, salir de boues; embrener, salir, passer dans le confit.

DLAURDÉ, délarder, v. a. t. de charp.; rabattre en chanfrein les arêtes; amaigrir les marches, t. de maçon; piquer la pierre pour l'amincir, délarder, dépouiller, couper obliquement, abattre les arêtes.

DLÉ, près, prép. proximité de temps, de lieu, etc.; auprès, proche, presque; environ, tout contre, près de; voisin, proche de.

DLESSI, délacer, v. a. délier le lacet d'un corset, d'un brodequin, etc.; se délacer, défaire, ôter le lacet.

DLEYI *(dleyï)*, délaisser, v. a. abandonner, délaisser une personne; possession, quitter, prendre en dégoût; en aversion; se vider, évacuer.

DLIGJAIN, remède laxatif, adj. qui lâche le ventre; diligent, prompt, soigneux, laborieux, vigilant dans ses affaires. — Evacuant, e, évacuatif, ive, adj. qui fait évacuer.

DLIGJAIZE, diligence, s. f. grande voiture publique, composée d'un coffre intermédiaire de quatre à douze voyageurs. — Accélérifère, s. f. diligence-berline très-rapide.

DLIVRAIE, accouchée, s. f. femme qui vient d'accoucher.

DLIVRANZE, accouchement, s. m. enfantement, accouchement naturel après un terme de neuf mois. *V. akoukeu* et *seg-dam.*

DLIVRÉ, délivrer, v. a. accoucher; ôter le délivre après l'accouchement; mettre quelqu'un en liberté, affranchir.

DLIVREG, tomocie, s. f. accouchement par l'opération césarienne. — Délivrance, s. f. affranchissement; action de mettre en liberté, de délivrer; accouchement, expulsion du délivre; action de livrer une chose à quelqu'un; relever un soldat d'un poste, d'une faction.

DLOFRÉ, bâfreur, se, s. gourmand, goiffre; qui mange goulument, avale goulument.

DLOGI, déloger, v. a. faire quitter un logis, une place, un poste; quitter une maison, un logement; décamper, coucher dehors. — Déjucher, v. n. se dit des poules qui quittent le perchoir; déjucher, ôter les poules, les faire descendre du juchoir; chasser d'un lieu élevé.

DLOUH *(ï)*, ennui, s. m. lassitude, langueur d'esprit par fatigue, dégoût; inaction de l'esprit, sentiment pénible de son existence; malaise involontaire, accablement, abattement, inertie, apathie, déplaisir, douleur d'âme, désir vague de matières nouvelles.

DLOUHI, apathique, adj. 2 g. insensible à tout, indolent, découragé, abattu, perdu d'envie, de courage.

DLOY *(ï)*, délié, adj. grêle, mince, menu; fig. fin, subtil, pénétrant; t. d'art, l'opposé de plein. — Délier, v. a. détacher, défaire ce qui lie en général; fig. absoudre, dégager. — Dégourdir, v. a. ôter l'engourdissement; fig. fam. façonner, polir, ôter la lourdeur, la stupidité,

la simplicité, la maladresse. — Se délicoter, v. pers. défaire son licou; débarder; déniaiser, rendre quelqu'un moins niais, moins simple, plus fin, plus rusé qu'il n'était.

DLOYAN, délayant, adj. remède qui rend les humeurs fluides. — Déliquescent, e, adj. se dit d'une substance susceptible de pomper l'humidité de l'air et de se liquéfier.

DLOYEG, déliement, s. m. action de délier, état de ce qui est délié.

DMAIE, demie, s. f. moitié juste d'un tout. — Jumelle, s. f. fille née d'une même couche avec un autre; lits égaux, parallèles; fruits réunis. — Moitié, s. f. femme à l'égard du mari.

DMAIN, demain, adv. de temps, le jour après celui où l'on est.

DMAIN-A-MAIN, de la main à la main, s. f. de la main de celui qui paie, à la main de celui qui est payé; de main à main, d'une personne à une autre successivement.

DMAINBRÉ, démembrer, v. a. séparer, arracher les membres d'un corps.

DMAIGRI, maigrir, v. n. devenir maigre, sec, décharner.

DMAINTI, démentir. *V. Dbourdé.*

DMAKÉ, étêter, v. a. couper la tête d'un arbre, d'un clou, d'une épingle.

DMAKRALÉ, désensorceler, v. a. délivrer, guérir de l'ensorcellement; fig. désensorceler quelqu'un d'une passion, d'une femme. — Désenchanter, v. a. rompre, détruire l'enchantement; dépouiller de son prestige; fig. guérir d'une passion en détruisant son enchantement. — Déguignonner, v. a. ôter le guignon, le malheur au jeu.

DMAKRALEG, désenchantement, s. m. action de désenchanter, de détruire le prestige; désencorcellement, action de désensorceler.

DMANCHI, démancher, v. a. ôter le manche; se démancher, sortir du manche, aller mal; se dit d'une affaire.

DMAND, demande, s. f. action de demander, faire une demande juste; chose demandée, action en justice; prier quelqu'un d'accorder, questionner. — Interpellation, s. f. sommation de répondre sur un fait. — Interrogation, s. f. question, demande pour interroger. — Rescindant, s. m. moyen, demande pour faire casser un arrêt, un acte. — Question, s. f. demande pour s'instruire; point, proposition à discuter.

DMANDE, errementer, v. a. former une demande en justice; demander une chose, prier quelqu'un d'accorder.

DMANDEU, demandeur, solliciteur, s. qui demande souvent, importun; demanderesse, qui demande en justice.

DMANAW, partie suspendue, s. f. se dit d'une partie de cartes, de quilles, etc., suspendue.

DMANI, demeurer, v. n. faire sa demeure, loger, être permanent, persister dans; demeurer en reste, être débiteur. — Rester, v. n. demeurer après le départ, la séparation; se fixer, se tenir dans un lieu, s'arrêter, être situé. — Se démener, v. pers. se débattre, s'agiter, se remuer violemment, se donner beaucoup de peine, faire des grands efforts.

DMANVÉ, dissipé, v. a. consumer, détruire; écarter; défaire; disperser, détourner.

DMANOU, demeuré, e, adj. a fait sa demeure, resté, ce qui a demeuré; redevable de tout, abandonné du tout.

DMANTIBULÉ, démantibuler, v. a. démanteler, disjoindre, désunir; rompre la mâchoire; fig. démantibuler les meubles, une mécanique.

DMARRIÉ, divorcer, v. n. faire divorce. — Démarier, v. n. séparer deux époux en justice, se divorcer, démariager.

DMARIEG, démariage, s. m. divorce, rupture de mariage.

DMASAINGI, décajuster, v. a. faire qu'une chose cesse d'être dans l'arrangement, dans la position où elle était, déranger ce qui est ajusté, défaire.

DMASKÉ, démasquer, v. a. ôter le masque à quelqu'un; fig. démasquer quelqu'un, le faire connaître tel qu'il est, découvrir les fausses apparences de vertu, mettre un fourbe à nu.

DMASTIQUÉ, démastiquer, v. a. ôter le mastic, détacher ce qui tenait par le mastic.

DMÉ, demi, adv. presque; à demi, à moitié; imparfaitement, superficiellement.

DMÉ-FRÉ, frère utérin, né d'une même mère mais non d'un même père; enfants de deux lits de mariage.

DMÉ-KWAUR, avant quart, s. m. coups que quelque horloge font entendre avant l'heure, la demie ou le quart; petite cloche qui le sonne.

DMELÉ, démêler, v. a. tirer et séparer ce qui est mêlé.

DMESFIAN, méfiant, adj. qui se méfie, soupçonneux, défaut de confiance, crainte habituelle d'être trompé.

DMETEG, luxation, s. f. déboitement, dislocation, déplacement des os.

DMETOU, démis, e, adj. membre démis, disloqué, luxé, qui a un os sorti de sa place. — Démettre, v. a. disloquer, déplacer un os, démettre le bras, etc.; fig. déposer, destituer d'un emploi; détrôner, abdiquer.

DMEUBLÉ, démeubler, v. a. ôter les meubles, démenager.

DMEUBLEG, démeublement, s. m. action d'ôter ce qui meuble un appartement, une maison.

DMEUR, demeure, s. f. habitation, domicile, lieu, local que l'on habite, gîte, logis, résidence. — A demeure, adv. pour un long temps, pour n'être pas déplacé.

DMIEK, mercredi, s. m. quatrième jour de la semaine.

DMINÉ, exproprier, v. a. priver, dépouiller, exclure de la propriété par autorité de justice.

DMINOUWÉ, diminuer, v. a. amoindrir, rendre plus petit, plus menu; retraire. — Allégir, diminuer en tous sens le volume d'un corps, ôter de son épaisseur; allégérir, rendre plus léger. — Atténuer, v. a. affaiblir, diminuer les forces, l'embonpoint; fig. atténuer les torts de quelqu'un, restreindre, faire rentrer sur lui-même. — Affaiblir, v. a. débiliter; diminuer, amoindrir; ôter la force, la vivacité, devenir faible; ralentir, rendre plus lent, moins actif. — Rabaisser, v. a. diminuer le prix, les tailles, les taux, les monnaies.

DMINUSION, diminution, s. f. rabais, retrait, affaiblissement, retranchement de parties.

DMIOLÉ, énervé, v. a. affaiblir beaucoup, maigrir; affaiblissement des forces et courage, suite d'indisposition.

DMIOLEG, amaigrissement, s. f. atropie, marasme; état particulier du corps ou d'un de ses membres accompagné de maigreur avec faiblesse.

DMOKI, muqueux, se, s. qui a de la mucosité, humeur épaisse que les saligands se laissent pendre au nez, malpropreté de la figure.

DMOLI, démolir, v. a. détruire, démolir un édifice, abattre pièce à pièce un ouvrage d'architecture, de maçonnerie, renverser une maison. — Démaçonner, v. a. défaire un ouvrage de maçonnerie, mieux démolir, raser; démurer, ouvrir ce qui était muré. — Saper, v. a. fouir, travailler avec le pic sous les fondements d'un édifice pour le renverser, détruire.

DMONTÉ, démonter, v. a. désassembler les parties d'un meuble, d'une machine, d'un canon, etc.; mettre en désordre, hors d'état d'agir. — Agité, s. m. suite d'une agitation d'esprit; ébranlement, trouble de l'âme passionnée; se fâcher, se démener, se mettre en colère.

DMORANZE, stablot, s. m. habitation pratiquée dans une étable. *V. dmeur;* habitatiou, métairie, demeure, domicile.

DMORÉ, demeurer, v. n. faire sa demeure, loger dans son habitation, domicile, gite, logis, stablot, demeure, local, etc.

DMOSSTRÉ, démontrer, v. a. prouver d'une manière évidente et convaincante par les conséquences d'un principe vrai, clairement, nettement une proposition; montrer aux yeux, faire une leçon de, témoigner par des marques extérieures.

DMOUSSI, déshabiller, v. a. ôter les habits, les ornements; se déshabiller, ôter ses habits, ses vêtements, ses ornements, se mettre en déshabillé. — Déharnacher, v. a. ôter les harnais à un cheral. — Ecorcher, v. a. ôter la peau d'un animal, la déchirer; enlever l'écorce d'un arbre. — Dépouiller, v. a. déshabiller; ôter l'habit, la peau, la chair, l'écorce, les feuilles, les fruits, les poils, etc.

DNAN, donnant, e, adj. qui aime à donner.

DNÉ, donner, v. a. à, faire don, faire présent à quelqu'un, le gratifier de; mettre entre les mains, présenter, apporter à payer, causer, procurer, faire, avoir de la peine. — Donne, s. f. distribution des cartes à chaque joueur, t. de jeu; donnée manquée, faire rebattre les cartes — Accorder, v. a. octroyer, donner congé; marier à; attribuer la faute, donner le tort; avoir vue sur; heurter, frapper, guerdonner, récompenser.

DNEU, donneur, se, s. qui donne, donneur d'avis, d'ordre, celui qui passe son ordre au dos d'une lettre de change, etc.; guerdonneur, qui récompense.

DNI-DIET, arrhes, s. f. pl. argent, gages d'un marché, assurance de son exécution que l'on perd si l'on se rétracte. — Denier à Dieu, s. m. arrhes d'un marché, ce qu'on donne pour sûreté d'un marché conclu.

DNOKI, dénouer, v. a. défaire un nœud, rendre plus souples les membres, la langue, faire parler; démêler, développer.

DNOKIEU, dénoueur, s. m. qui dénoue; rebouteur, celui qui remet les os cassés, les luxations.

DNOMÉ, dénommer, v. a. désigner par un nom; nommer et comprendre un être dans un acte.

DNOTÉ, désigner, v. a. désigner, dénoter quelqu'un par des indices clairs; marquer, dénoter l'intention, indiquer.

DOB, double, adj. 2 g. qui pèse, vaut ou contient, répété deux fois; l'opposé de simple, d'unique, fort épais; de plus grande vertu. — Replié, s. m. plié et replié sur lui-même; plié double. — Dualité, s. f. qualité de ce qui est double, de ce qui réunit deux êtres distincts. — Etre à la bête, s. f. t. de jeux de cartes, manquer des levées et payer au panier; ne faire aucune levée. — Dent, s. m. fil de fer recourbé qui forme les dents des cardes; fil de fer de manicordon, pour les cardes et rubans à carder le coton, la soie et la laine. — Duplicata, s. m. s. et pl. seconde expédition d'un acte, d'une dépêche. — Duplicité, s. f. état de ce qui est double et devrait être simple, double d'un titre.

DOBLAI, carreau, s. m. pavé plat; pierre carrée pour le bassement et soubassement des murailles, d'un bâtiment, etc. — Gueret, s. m. terre labourée non ensemencée, terre à blé; sillon, trace que fait la charrue en labourant. — Encrne, sillon fort large de raies relevées que fait la charrue avec le double versoir.

DOBLAR, doublure, s. f. étoffe, ce qui sert à doubler, à garnir, à fortifier en dessous.

DOBLÉ, doubler, v. a. mettre le double, une fois autant; augmenter du double; mettre une doublure, donner, faire le doublage; doubler une bille, lui faire frapper une bande et revenir à l'autre; fig. donner une double valeur; recommencer une seconde fois. — Douber, v. a. battre à coups redoublés sur quelqu'un.— Affinage, s. m. t. de rel.; c'est tâcher de renforcer un carton. — Entoiler, v. a. coudre, attacher de la toile à quelque ajustement, sur un tissu délicat, coller sur toile un tableau, une carte, etc.

DOBLEG, doublage, s. m. action de doubler, de mettre, placer, replier double, uni ou de deux fils double, lettre marquée double. — Duplication, s. f. action de doubler une quantité ou de la multiplier par deux; duplicature, parties repliées double, t. d'anat. et de musiq.; sorte de périélèses par doublement de note. — Biscapit, s. m. t. de finance; double emploi dans un compte. — Arrosement, s. m. t. de jeu: doubler la mise au jeu pour poursuivre une chance; double de la première mise.

DOBLEU, doubleur, se, adj. qui double la laine, la soie, le coton sur le rouet. — Doubleur, s. m. outil de cardier, qui sert à mesurer et à courber le fil de fer qui forme les dents des cardes et rubans.

DOBLU, W, s. m. ou double U.

DOBLUMAIN, doublement, adv. pour deux raisons en deux manières; au double; action de doubler les rangs des soldats, les enchères.

DODINÉ, dorloter, v. a. fam. traiter délicatement, avec complaisance; être aux petits soins, auprès de sa belle; se délicater, se dodiner, prendre ses aises. — Délicater, v. a. traiter

avec mollesse, avec des soins trop délicats; dodeliner, traiter mollement. — Efféminer, v. a. amollir, rendre faible comme une femme.

DODON, se dit d'une femme dodue, s. f. grasse, potelée, qui a beaucoup d'embonpoint. — Polydactyle, adj. 2 g. se dit des individus qui ont des doitgs surnuméraires.

DOGUAINE, coup, s. m. choc, heurt, attouchement subit de deux corps; l'impression, la blessure qu'il fait.

DOGUÉ, heurter, v. a. toucher, rencontrer, renverser rudement, durement; se heurter les têtes les unes contre les autres. — Se casser, v. pers. se battre en se heurtant la tête, en parlant des béliers; se doguer, se heurter, se dit des moutons.

DOGUIN, s. m. petit dogue; carlin à museau noir et nez fendu. — Mordage, s. f. tenaille pour remuer le gros bois qu'on met dans l'étau pour serrer les pièces qu'on veut tenir sans qu'il s'en dédommage. — Clou, s. m. ou clavette à tête fraisée; clou fraisé.

DOGNION, oignon, s. m. tumeur, durillon, calosité douloureuse aux côtés de la plante des pieds. — Durillon, s. m. petit calus ou dureté, tumeur durcie aux pieds; tof, excroissance osseuse contre nature aux pieds.

DOIRMAN, ivraie, ivroie, s. m. mauvaise herbe, espèce de gramen annuel, qui croît dans les champs avec les blés, l'avoine; il y en a de trois espèces. — Verre, châssis dormant, s. m. qui ne s'ouvre pas; pène dormante qui ne se meut qu'avec la clef; partie de menuiserie non mobile.

DOIRMAU, Dormeur, se, s. grand dormeur, qui dort ou aime à dormir; assoupi, e, disposé au sommeil. — Somnolent, e, adj. qui est porté au sommeil; fig. sans activité, sans courage, qui est dans un état somnolent.

DOIRMI, dormir, v. n. reposer; être dans le sommeil.—Faire dodo, s. m. enfantin, dormir; agir lentement: s'ensevelir dans le sommeil, dormir profondément.

DOK, mâtin, s. m. chien de forte race à grosse tête, lèvres pendantes.

DOKSAL *(sàl)*, jubé, s. m. sorte de tribune d'église en galerie; ambon, tribune d'église.

DOKTEUR, médecin, s. m. qui exerce la médecine, qui remédie à un mal. — Médecin hémophobe, adj. qui n'ordonne pas la saignée, qui a peur du sang. — Humoriste, s. m. médecin galéniste qui attribue les maladies aux humeurs viciées. — Vétérinaire, s. m. celui qui sait, exerce l'hippiatrique, l'art de connaître, de guérir les maladies des animaux, des chevaux. — Médecin hippiatrique, vétérinaire; maréchal-ferrant qui panse les chevaux; hippiatre.

DOKTURNÉ, se droguer, v. pers. se médicamenter à l'aide de drogues, de médicaments. — Médiciner, v. a. prendre, donner des breuvages, des médecines; traiter pour guérir.

DOLÉ, se plaindre v. pers. se lamenter, faire des plaintes; soupirer, témoigner du chagrin.

DOLEUR, souffrance, s. f. peine, état de celui qui souffre; douleur, mal du corps ou de l'esprit; chagrin, tristesse, etc.

DOLMATIK, dalmatique, s. f. tunique de diacre, de sous-diacre.

DON, présent, s. m. tout ce qu'on donne gratuitement. — Dot, s. f. tarif de la beauté, de l'esprit, de l'amabilité, de la douceur d'une fille. — Legs, s. m. don laissé par un testateur. — Ex-voto, s. m. sans pl. tableau, image, figure, etc. offerts dans une église, à un saint, en mémoire d'un vœu, d'une protection spéciale, d'une guérison obtenue par son intercession.

DONDAINE, espiéglerie, s. f. action d'espiègle, malice d'enfant, tour de malice; niche.

DONMESTIK, valet, s. m. domestique inférieur; serviteur; valet de chambre, celui qui sert à la chambre, à la toilette, à la garde-robes du maître; valet d'écurie, qui nettoie l'écurie; valet de cour, qui nettoie, range les cours, soigne les animaux; courtisan, valet de pied, qui suit la voiture, fait des commissions, accompagne le maître à pied. — Officieux, se, adj. porté à rendre service; obligeant, et s. flatteur empressé, domestique. — Servante, s. f. domestique femelle. — Serviteur, s. m. domestique: fig. attaché à, disposé à rendre service. — Servant, adj. qui sert. — Garçon, s. m. garçon de cabaret. — Chasseur, s. m. grand laquais qui se tient derrière le carrosse et fait les commissions. — Infirmier, ère, s. qui a soin d'une infirmerie, qui sert les malades, servant des malades des hôpitaux militaires.

DONNÉ, Dieudonné, s. m. surnom donné à des princes dont la naissance était considérée comme miraculeuse ou comme un bienfait de Dieu.

DORAIE, dariole, s. f. sorte de pâtisserie dont l'abaisse se forme de farine, beurre et lait.

DORAR, batture, s. f. sorte de dorure faite de miel, d'eau, de colle et de vinaigre; mordant composé d'huile, de cire, de térébenthine. — Dorure, s. f. or mince appliqué sur un ouvrage, couleur qui l'imite; jaune sur la pâtisserie, etc.

DORÉ, dorer, v. a. enduire, couvrir d'or ou de jaune. — Surdorer, v. a. dorer doublement, solidement, à fond.

DOREG, dorage, s. m. action de dorer un métal; action de parer, déguiser son ouvrage; couche de jaune d'œuf sur la pâtisserie.

DORETT, doroir, s. m. balai, brosse pour enduire le pain.

DOREU, doreur, se, s. qui dore les métaux, qui fait le métier de doreur.

DORMAN, meneau, s. m. séparation des ouvertures des croisées.

DORMÉLIZETT, catabaucalise, s. f. chanson ancienne pour endormir les enfants.

DORMEUZE, serre-tête, s. m. coiffure de nuit en toile, soie, etc., serrée par des cordons.

DOSÉ, cracher au bassin, contribuer de son argent. — Débourser, v. a. tirer de sa bourse pour payer. — Donner, v. a. payer, remettre par exhibition juridique ou de force des objets retenus illégalement.

DOSKET, grignon, s. m. morceau de pain avec beaucoup de croûtes; morceau de viande, etc.

DOSSER, fonder, v. a. plier une étoffe de laine en double sur sa longueur, en sorte que les deux lisières se touchent.

DOSSI, dossier, s. m. partie d'une chaise, d'un lit, d'un carosse pour soutenir le dos; liasse

de papier étiquetté. — Dossière, s. f. partie du harnais de bêtes de somme sur le dos, qui se pose en double sur la sellette; jarretière, courroie ou bretelle qui supporte les deux limons.

DOTANZE, doute, s. m. incertitude; irrésolution, crainte; appréhension, scrupule, dubitation, hésitation de l'opinion, de la foi. — Acatalepsie, s. f. défaut d'intelligence, scepticisme universel.

DOTE *(ô)*, prestinionie, s. f. fonds affecté à l'entretien d'un prêtre, sans titre de bénéfice. — Dot, s. f. bien apporté par la femme en mariage, ou par une religieuse au couvent. — Apports, s. m. pl. somme, valeur en espèce, apportée en mariage par les époux ou par une femme et mis en communauté.

DOTÉ, douter, v. n. être en doute, incertain, irrésolu, n'avoir pas de confiance en; ne pas espérer, ne pas attendre; se douter, soupçonner, conjecturer, croire sur quelque apparence, pressentir, prévoir, ne pas avoir idée; mettre en doute, ne pas croire à, douter de...

DOTEU, douteur, s. m. qui doute. — Sceptique, adj. 2 g. partisan du scepticisme, qui doute de tout. — Douteux, se, adj. incertain, dont il y a lieu de douter; ambigu, e, à double sens, douteux, soupçonneux.

DOU, doux, ce, adj. d'une saveur, d'une impression molle et agréable au sens, au goût; fig. à l'esprit. — Mollice, s. f. qualité de ce qui est doux. — Placide, adj. 2 g. calme; doux, pacifique, traitable. — Benin, nigne, adj. doux, humain. — Souple, adj. qui se plie aisément, flexible, docile, soumis, complaisant, l'opposé de fort, de rude. — Villeu, se, couvert d'un duvet mou. — Tendre, adj. qui n'est pas dur, qui peut être aisément divisé; mol et frais, sensible, délicat, jeune, candide. — Moëlleux, se, adj. doux et qui a du corps; velouté, satiné, doux, très-doux. — Soyeux, se, adj. doux au toucher comme de la soie. — Deuil, s. m. affliction, tristesse; fig. signe de la douleur, habits, cortége, frais de deuil, tout ce qui concerne la tristesse à l'occasion de la mort, de l'inhumation de quelqu'un. — Docile, adj. 2 g. doux; soumis; facile à gouverner; propre à recevoir l'instruction.

DOUKRESS, douceâtre, adj. un peu doux; d'un doux fade. — Doucereux, se, adj. s. m. doux sans être agréable, un peu fade.

DOULIETT, witzchoura, s. f. redingote de femme garnie et doublée de fourrures; douillette, surtout, robe d'étoffe molle ou ouatée.

DOUMIESS, doucette, adj. douceresse.

DOU POYEG, édredon, s. m. duvet chaud et léger qu'on place sur l'estomac, d'une espèce de canard de la mer Glaciale, connu sous le nom d'*Eider*.

DOUSET, patelin, s. m. homme, air, ton, voix; souple et artificieux. — Doucet, s. m. doucereux; douillet, homme qui aime ses aises.

DOUCETT, femme doucerette, s. f. qui fait la douce, la modérée, sans l'être.

DOUSEUR, simplesse, s. f. manières douces et aisées; simplicité, ingénuité d'un caractère doux, paisible, sans finesse, ni malice; douceur, vertu qui modère l'humeur, l'impatience, la colère, etc. — Suavité, s. f. qualité de ce qui est suave; douceur, agrément, suavité des odeurs, de la maladie, etc.

DOU-SEYAIN, saindoux, s. m. graisse de porc fondue.

DOUZE *(û)*, douche, s. f bain, épanchement d'eau versée d'un lieu élevé, sur une partie malade pour la guérir.

DOUZE-AMER, morelle grimpante, s. f. douce-amère, vigne de Judée, arbrisseau propre à garnir des treillages, des murailles, des berceaux, etc.

DOUZEMAIN, doucement, adv. interj. toucher, émouvoir doucement, d'une manière douce, sans bruit, avec peu de bruit. — Doucettement, adv. aller, se porter tout doucement. — Piane-piane, adv. doucement, lentement; fam. — Adagio, s. m. t. de musiq.; lentement, lent.

DOYAU, doyenné, s. m. dignité; juridiction du doyen. — Doyenneté, s. f. qualité du doyen; se dit en parlant de l'âge.

DOYEN, doyen, s. m. le plus ancien d'un corps, suivant l'ordre de réception ou d'âge; dignité, titre; doyen rural, curé chargé de l'inspection des curés de son canton.

DOZAINE, douzaine, s. f. nombre de douze; assemblage de choses de même nature par douze.

DOZE, douze, adj. num. 2 g. nombre de deux fois six; douzième, le douze du mois. — In-douze, s. m. format de livres dont une feuille entière est pliée en douze feuillets. — Dodéchedron, s. m. figure à douze angles divisée en douze parties. — Dadécatémarie, s. f. douzième partie d'un cercle géométrique.

DOZE *(ô)*, dose, s. f. mesure de drogues; prise d'une drogue; quantité en général des aliments; fig. se dit de l'amour, de la jalousie. — Doser, v. a. régler, mettre les doses. — Prise, s. f. quantité que l'on prend. — Blague, s. f. vessie ou sac à renfermer du tabac. — Rougeur, s. f. marque rouge sur la peau.

DOZE-EUR, midi, s. m. le milieu du jour; heure de midi; minuit.

DOZERAI, castrat, s. m. chanteur châtré dès l'enfance pour qu'il ait une voix à peu près semblable à celle d'un enfant, d'une femme.

DPAICHI, écorcher, v. a. ôter la peau d'un animal, la déchirer.

DPAID, dépendre, v. a. détacher, ôter une chose attachée à un croc; être dans la dépendance, sous l'autorité, la domination; être subordonné à quelqu'un, être au pouvoir, à la disposition. — Dégonder, v. a. ôter de dessus ses gonds une porte, une croisée.

DPAKTÉ, dépaqueter, v. a. défaire, développer un paquet. — Développer, v. a. ôter l'enveloppe; étendre, déployer.

DPASE, dépasser, v. a. retirer ce qui était passé dans; passer, aller outre; devancer. — Jadis, adv. autrefois, au temps passé.

DPASTURÉ, désentraver, v. a. (un cheval), lui ôter les entraves. — Dépêtrer, v. a. débarrasser les pieds empêtrés.

DPAVÉ, dépaver, v. a. ôter le pavé placé.

DPEHI, mouillé, s. m. trempé, se dit d'un voyageur qui est mouillé, trempé, crotté par le mauvais temps.

DPESLÉ, dépiécer, v. a. démembrer, dépecer;

mettre en morceaux, en pièces.
DPIHI, pisser, v. a. et n. uriner sur quelqu'un.
DPISTÉ, v. a. découvrir le gibier à la piste; fig. démêler ce qu'on veut savoir; découvrir, parvenir à connaître ce qui était caché. — Dégoter, v. a. déplacer, chasser d'un poste; fig. l'emporter sur.—Supplanter, v. a. faire perdre à quelqu'un sa place, son crédit, etc.
DPITI, dégravoyer, déchausser, dégrader des murs, des pilotis; ôter les gravois, effet du dégravoiement de l'eau qui dégrade un mur, un batardeau. — Saper, v. a. détruire un édifice par les fondements; fig. attaquer par les bases; renverser un gouvernement, une doctrine.
DPITIEG, déchausse s. f. dégradations minées et dégradées en dessous, enlèvement de la terre au pied d'un mur, d'un arbre jusqu'au niveau du dessous de sa fondation.
DPLAKÉ, déplâtrer, v. a. ôter le plâtre, les plâtras; décoller, séparer, dégluer.
DPLAKEG, décollement, s. m. action de décoller ce qui était collé.
DPLANTÉ, déplanter, v. a. arracher pour planter ailleurs; se déplanter.
DPLANTEU, déplantoir, s. m. ustensile de jardinier. — Houlette, plaque de fer creusée comme une petite bêche, sert aux jardiniers. — Déplanteur, s. m. jardinier, maraîcher, pépiniériste, qui arrache les plantes et les arbres pour les planter ailleurs.
DPLASÉ, déplacer, v. a. ôter de sa place.
DPLEUTI, défroncer, v. a. ôter, defaire les plis, les froncis.
DPLISI, déplisser, v. a. ôter, défaire les plis faits à l'aiguille; bouchonner, froisser, gâter les plis.
DPLONKI, déplomber, v. a. couper, arracher le plomb qui soutient le crampon de fer dans les cavités des pierres.
DPLOUMÉ, déplumer, v. a. ôter les plumes; fig. dépouiller, se déplumer, perdre ses plumes, muer. — Déplumé, e, qui n'a plus de plumes.
DPLOUMEG, mue, s. f. changement de plumes; temps, lieu où il se fait.
DPLOUSTRÉ, dévaliser, v. a. voler, ôter à quelqu'un sa valise, ses hardes, son équipage; fam. dépouiller, enlever à quelqu'un tout ce qu'il possède, le ruiner au jeu.
DPLOY (ï), déplier, étendre ce qui était plié ou roulé; fig. étaler, faire montre. — Déployer, v. a. étendre, développer, déplier.
DPLOYEG, dépliage, déploiement, s. m. action de déployer, déplier.
DPOIE (ï), depuis, prép. de temps, de lieu et d'ordre.
DPOLI, dépolir, v. a. ôter, faire perdre l'éclat, le poli.
DPOSTÉ, déposter, v. a. chasser d'un poste; supplanter quelqu'un, le déposter.
DPOTI, émousser, v. a. ôter la pointe d'une aiguille, d'une alène, ôter le tranchant, la mousse d'un outil pointu. — Épointer, v. a. ôter la pointe, la mousse d'un objet en pointe.
DPOTTLAR, dislocation, s. f. déboîtement d'un os démis.
DPOTTLÉ, déhanché, e, adj. qui a les hanches rompues, démises, disloquées; fig. qui n'est pas ferme sur ses hanches. — Disloqué, s. m. atteint d'une consomption dorsale qui naît de la moëlle épinière. — Déboîter, v. a. disloquer un os; disjoindre la menuiserie, les tuyaux entrés l'un dans l'autre.
DPOUSLÉ *(dpoûslé)*, épousseter, vergetter, nettoyer avec des époussettes; secouer, ôter la poussière; battre ses habillements, les brosser. — Housser, v. a. nettoyer avec un houssoir; vergetter, nettoyer la poussière avec la vergette, l'époussette, l'époussetoir.
DPOUSLEU *(dpoûsleu)*, époussetoir, s. m. pinceau très-doux pour nettoyer les diamants; petit balai de plumes pour secouer la poussière. — Époussette, s. f. étoffe pour épousseter les chevaux. — Houssoir, s. m. balai fait de plumes d'ailes d'oiseau pour housser, épousseter, brosser, etc. — Plumeau, plumasseau, s. m. balai de plumes pour épousseter.
DPOUSTRÉ, dépoudrer, v. a. ôter la poudre des cheveux. — Désargenter, v. a. dégarnir quelqu'un de son argent; ôter l'argent d'une chose argentée.
DPU, surplus, s. m. l'excédant, le reste, payer le surplus.
DRAGON, cerf-volant, s. m. machine de papier tendu sur des verges arquées que le vent élève en l'air; fig. personne d'humeur fâcheuse et acariâtre; enfant malin, mutin et méchant.
DRAGONN, estragon, s. m. herbe odoriférante trisannuelle. — Hommasse, adj. femme, voix, taille hommasse, qui tient de l'homme.
DRAIE, guenipe, s. f. fam. coureuse; femme malpropre, maussade, de la lie du peuple; guenon, laide femme.
DRAIETÉ, marcher vitement, v. n. avec célérité, promptement.
DRAINGI, déranger, v. a. déplacer, troubler quelqu'un; incommodé, un peu malade, dérangement de la santé. — Détraquer, v. a. dérégler, déranger. — Désajuster, v. a. faire qu'une chose cesse d'être dans l'arrangement, sa position.
DRAINGMAIN, dérangement, s. m. état des choses dérangées.
DRAL, drolatique, adj. 2 g. badin, plaisant, risible, divertissant, drôle, gaillard; drôle de corps, plaisant; homme fort plaisant, original, singulier. — Facétieux, se, adj. et s. plaisant; bouffon, qui divertit, fait rire. — Falot, e, adj. et s. m. plaisant, grotesque, drôle, ridicule, impertinent. — Cocasse, adj. 2 g. plaisant, ridicule; pop. qui fait ou dit des choses plaisantes, ridicules. — Bouffon, ne, adj. plaisant, facétieux. — Pantophile, adj. et s. 2 g. qui aime, s'accommode de tout.
DRAM, drachme, s. m. monnaie ancienne. — Drame, s. m. poème destiné au théâtre représentant une action tragique ou comique, sujet qui n'intéresse pas la nation.
DRAPAI, DRAPIA, haillon, s. m. guenillon, vieux lambeau de toile, etc., etc., petite hutte; vieux chiffon pour la papeterie. — Drapeau, s. m. haillon, vieux morceau d'étoffe; drapeaux, pl. maillots, langes; chiffons pour le papier; linge pour frotter. — Bribe, s. f. morceau de haillon, de guenille éparse, restes pris et trouvés çà et là par les chiffonniers. —

Guenillon, s. m. petite guenille. — Guenille, s. f. haillon, chiffon, vieilles hardes; fig. chose de peu de valeur, se dit des personnes mal vêtues. — Chiffon, s. m. méchant linge, mauvais morceau d'étoffe, de papier sans valeur; lambeau, morceau d'une étoffe déchirée.

DRAPAU, étendard, s. m. enseigne de cavalerie, d'infanterie, de guerre; pavillon de galère. — Bannière, s. f. enseigne, drapeau, étendard, grand morceau carré d'étoffe frangé et brodé avec figure, porté par un bâton transversal suspendu à un long manche. — Pavillon, s. m. étendard. Chaque nation a son drapeau particulier. — Oriflamme, s. m. étendard des anciens rois de France, qui ne paraissait aux armées que dans les dangers imminents ou lorsque le roi les commandait en personne. — Fanion, s. m. étendard des équipages militaires; petit guidon qu'un sous-officier porte au bout du fusil pour servir de jalon dans les manœuvres. — Banderolle, s. f. sorte d'étendard, d'enseigne pour ornement; morceau de taffetas avec frange; flamme, banderolle longue, étroite, fendue au bout. — Labarum, s. m. étendard de Constantin avec le monogramme de J.-C. — Pennon, s. m. étendard ancien de chevalier; petite girouette de plumes.

DRAPÉ, fabriquer, v. a. des étoffes, des tissus; draper, disposer les étoffes.

DRAPI, drapier, s. m. fabricant, marchand de draps. — Drapants, adj. m. pl. fabricants, drapiers, drapants, marchands de draps.

DRAPREIE, draperie, s. f. manufacture, commerce de draps, profession de drapier; draps divers; vêtements, ornements en étoffes, tentures. — Façonnerie, s. f. manière de façonner les étoffes. — Ornement d'étoffe, s. m. ce qui sert à orner, embellir un appartement, une église tendue d'étoffe pour orner.

DRAUBAINE, cuillier, s. m. fer qui embrasse les essieux en bois des roues. — Monogramme, s. m. caractère factice qui renferme toutes les lettres ou les initiales d'un nom; chiffre qui renferme le nom.

DRAUH, drèche, s. f. marc de l'orge; grains germés; résidu de l'orge germée, tauraillée, moulue et épuisée plus ou moins par l'eau.— Drague, s. f. marc de toutes espèces de grains qui reste dans le brassin après qu'on a tiré la bière, reste du fond des chaudières. — Tauraillon de brasseur, résidu de brassin, mêlé d'urine de bestiaux ou de purin, de fumier, est un très-bon engrais.

DRAUHON, beaucoup, adv. de quantité, beaucoup de temps, marque l'augmentation; en quantité, en grand nombre, extrêmement; longtemps.

DRAW, ivraie. *V. doirman.* — Étuque, drave qui semble être un seigle bâtard ou une avoine sauvage, se trouve entre le blé, parmi l'orge et le plus souvent entre le seigle quand l'hiver a été humide. — Drave, s. f. draba, plante apéritive, carminative, incisive, crucifère, très-en usage en médecine.

DRÈF, avenue, s. f. allée, rangée d'arbres; passage entre deux rangs d'arbres, rangée d'arbres qui conduit à un château, une maison de plaisance.

DRÉGUEL, s. m. pot de vin, s. m. t. de pratiq. présent au delà du prix convenu. — Pourboire, s. m. récompense au delà du prix convenu. — Epingle, s. f. présent, gratification qu'on donne à quelqu'un pour récompense dans les étrennes. — Chapeau, s. m. présent qui se donne dans certains marchés au delà de la convention.

DRENI, dérouiller, v. a. ôter la rouille; fig. polir, façonner; dérougir, ôter la rougeur; désoxyder, priver un corps de son oxygène. — Décaper, v. a. enlever le vert-de-gris du cuivre; dérouiller, enlever l'oxide qui recouvre un métal avant de le souder, de le braser.

DRESSAIE, salade, s. f. t. de charc.; mélange de différentes sortes de viandes de porc assaisonnées.

DRESSEU, dressoir, s. m. instrument de fer dont le lamier se sert pour redresser les dents des peignes.

DRESSI, dresser, v. a. lever; tenir, faire tenir droit; ériger, élever, monter, tendre, tourner, diriger droit, vers; aplanir, rendre uni; former, façonner. — Composer, mettre par écrit, instruire; construire, t. d'art; unir, équarrir, niveler, polir, etc. — Debout, adv. sur pied; sur ses pieds; droit, être levé, n'être pas renversé ou couché. — Se cabrer, v. pers. s'effaroucher, se lever sur les pieds de derrière, se dit du cheval.

DRET, drap, s. m. étoffe de laine; étoffe de résistance qui se fait de différentes matières.— Drap amoureux, maniable, s. m. aisé à manier, qui se prête à l'action de la main.

DRETDMAIN, essuie-main, s. m. linge pour essuyer les mains. — Lave-main, s. m. lavoir pour se laver les mains. — Lavette, s. f. chiffon pour laver, essuyer les mains.—Gauzape, s. m. essuie-main.

DREU, droit cessible, adj. 2 g. qui peut être cédé à un autre. — Droit, s. m. juste raison: ce qui est juste; jurisprudence; justice; loi ou coutume; faculté dont l'exercice est approuvée par les lois naturelles et sociales, autorité; pouvoir légitime, liberté; faculté, salaire taxé, prérogative, privilége, imposition, taxe, etc. — Droit, e, adj. qui va directement, debout; perpendiculaire à l'horizon, qui n'est pas penché, courbé, qui n'est couché d'aucun côté; l'opposé de gauche. — Judicieux, se, adj. qui a le jugement bon; fait avec jugement; équitable; sincère; juste, homme, intention, sans esprit droit. — Droitier, ère, s. qui se sert ordinairement de la main droite, qui ne se sert que d'elle. — Servitude, s. f. c'est en général le droit qu'a un propriétaire sur l'héritage de son voisin, soit pour un passage, l'écoulement des eaux, soit pour tirer du jour et assujétissement à certaine charge, imposée sur un bien-fonds, etc. — Accise, s. f. taxe sur les boissons et sur les denrées dans plusieurs pays. — Direct, e, adj. qui va tout droit, sans détour; l'opposé d'indirect. — Directement, adv. en ligne directe, tout droit. — Ligne perpendiculaire, adj. 2 g. qui pend, qui tombe à plomb; pivot, bout implanté pour faire tourner droit; plan, mouvement rectiligne. — Titre, s. m. acte, écrit qui constate une obligation.

DREUDI, déroidir, v. a. ôter la roideur; fig.

rendre souple, lâche; se promener pour ôter la roideur, l'engourdissement, se dégourdir. — Degommer, v. a. faire cuire pour ôter, séparer la gomme d'un objet gommé. — Désempeser, v. a. ôter l'empois du linge.
DREUTTMAIN *(ù)*, agir droitement, adv. équitablement, judicieusement.— Dextre, s. f. main droite; côté dextre, droit.
DREUZEUR, légitime, adj. 2 g. enfant légitime, qui a les qualités requises par les lois.
DRI, derrière, s. m. partie postérieure, l'opposé du devant; le derrière de la maison.—Dossier, s. m. partie d'une chaise, d'un banc, d'un lit, d'un carosse pour soutenir le dos; partie de la hotte qui touche au dos; le derrière d'une chose.
DRIESTÉ, chanfreiner, v. a. couper de biais le bout d'une planche, etc.; abattre les arêtes, les parties angulaires d'un bois, d'une planche, etc. — Quarderonner, v. a. rabattre les arêtes d'une poutre, d'une solive, d'un battant de porte, etc., en y poussant un quart de rond en deux filets. — Déborder, v. a. rabattre les bords d'une pièce de bois, d'une pierre, ôter les parties angulaires, la saillie d'une pièce d'ouvrage.
DRIL, drille, s. f. outil composé d'une verge de fer. au bout de laquelle est placé un foret. sert à percer les métaux et le bois dur. — Queue de renard, s. f. plat outil qui a deux biseaux en chanfrein par le bout et dont on se sert pour panser.
DRILET, boucharde, s. f. outil d'acier fait en plusieurs pointes de diamant pointu, sert aux sculpteurs en marbre pour trouer.
DRIMAIN, arrière-main, s. f. t. de jeu de cartes, celui qui donne les cartes, derrière celui qui est en main le premier à jouer.
DRINKÉ, chinquer, v. n. boire avec excès, copieusement, abondamment, beaucoup.
DRI-PON, arrière-point, s. m. t. de coutur.; point fait d'avant en arrière; ouvrage d'arrière pointeuse.
DRI-TRAIN, limonier, s. m. cheval de limon, qui supporte le poids de la charrette; dernier de la file.
DRIVÉ, érailler, v. a. érailler une étoffe, la tirer en faisant relâcher les fils.
DROBÉ, dérober, v. a. voler en cachette; voler, prendre ce qui est à autrui; soustraire à la vue, cacher.
DRODI, fessier, s. m. fam. les fesses; derrière, partie postérieure; se dit d'une personne qui a des grosses fesses.
DROGUÉ, attendre, v. a. être dans l'attente d'une réponse, etc., d'une personne; faire le pied de grue, attendre debout; flaner.
DROGUET, breluche, s. f. sorte de droguet fil et laine qui se fabrique à Rouen. — Campes, s. f. sorte de droguet croisé et drapé, qui se fabrique en France. — Cadisé, s. m. espèce de droguet croisé et drapé pure laine. — Daufâne, s. f. espèce de petit droguet très-léger, tout de laine non croisé, jaspé de différentes couleurs. — Lustrines, s. f. pl. étoffe de soie imitant le droguet, mais dont les fleurs sont satinées. — Dauphine, s. f. espèce de petit droguet très-léger, jaspé de diverses couleurs. — Droguet, s. m. étoffe de laine.
DROGUISS, droguiste, s. 2 g. qui vend des drogues.—Drogueur, s. m. marchand de drogues, apothicaire. — Herboriste, s. 2 g. qui connaît, vend des simples, des plantes médicinales, qui tient un herbier ou collection de plantes.
DROIE, gouine, s. f. femme de mauvaise vie.
DROK, drogue, s. f. ingrédient pour purger ou teindre, etc., chose mauvaise, chose de rebut; droguer, falsifier des médicaments à l'aide de drogues.—Chiffe, s. f. étoffe mauvaise et faible, chiffon à papier; chasse-cousin, méchant vin; droguerie de pharmacie. — Camelot, s. f. marchandise dégradée, inférieure. — Gueuse, s. f. étoffe légère de peu de valeur.
DROL, gaillard, s. m. *V. Dral.*
DROLMAIN, drôlement, adv. agir, parler drôlement, d'une manière drôle, risible.
DROLREIE, drôlerie, s. f. chose drôle; bouffonnerie, trait de gaillardise, plaisante drôlerie. — Humour, s. m. singularité piquante d'esprit et de caractère; gaîté spirituelle, sérieuse, fine et satirique; originalité, plaisanterie piquante.
DROLINVAU, Cornesse-Drolinval, communes réunies du canton de Spa, arrondissement de Verviers, province de Liége.
DRONHINÉ, désenrouer, v. a. ôter l'enrouement; se désenrouer, cesser d'être enroué.
DRONLÉ, dérouler, v. a. étendre, mettre en long ce qui était roulé; développer, étendre, déployer.
DROUSÉ, battre, v. a. donner des coups, frapper pour faire du mal, battre quelqu'un.—Carder, v. a. peigner la laine, etc., avec la carde, placer la laine sur la toile de la carde avant d'entrer dans la machine.
DROUSS, marc, s. m. ce qui reste des fruits pressés, des substances bouillies. — Sédiment, s. m. ce qu'une liqueur dépose au fond du vase, partie grossière; effondrilles, ordures restées au fond d'un vase, après l'obolition. — Résidu, s. m. t. de chim.; ce qui reste d'une substance soumise à une opération; concrétion, amas réunis en masse au fond.
DROUSSAIE, cardée, s. f. morceau de laine cardée, ôtée de dessus les cardes.
DROUSSETT, carde à la main, s. f. premier peignage de la laine.
DROUSSEU, cardeur, se, s. ouvrier qui carde.
DROVANTE, mobile, adj. qui se meut, peut être mû.
DROVAW, ouverte, s. f. se dit d'une porte, d'une croisée, d'une serrure ouverte, non close.
DROVEU, ouvreur, se, s. qui ouvre les loges dans une salle de spectacle. — Portier, s. m. qui ouvre les portes, etc.
DROVI, ouvrir, v. a. faire que ce qui était fermé joint, uni, superposé, placé l'un à côté de l'autre, ne le soit plus; entamer, commencer.
DROVOU, ouvert, e, adj. cheval ouvert, qui a les jambes trop écartées.
DSAANLÉ (*dsàanlé*), éparpiller, v. a. épandre le foin après être coupé dans la prairie.
DSAINGLÉ, dessangler, v. a. défaire, lâcher les sangles. — Desceindre, v. a. déboucler, ôter la ceinture, le ceinturon d'un sabre, d'une épée.
DSALÉ, dessaler, v. a. ôter la salure; rendre moins salé.

DSAMAINE, semainier, ère, s. et adj. qui est de semaine pour officier; chargé de l'administration pendant une semaine. — Hebdomadier, s. m. chanoine semainier.
DSASORTI, désassortir, v. a. ôter, déplacer des choses assorties.
DSAURMÉ, désarmer, v. a. ôter les armes, l'armure; fig. calmer.
DSAVEUGLÉ, désaveugler, v. a. tirer quelqu'un de l'aveuglement, détromper; guérir d'une passion aveugle.
DSCELÉ, desseller, v. a. ôter la selle du dos d'un cheval; desharnacher, déharnacher, ôter les harnais, déshabiller un cheval; débâtir un mulet.
DSCERÉ, desserrer, v. a. relâcher ce qui est serré ou trop serré.
DSERTÉ, déserter, v. a. quitter le service militaire sans congé. — Déserter, v. a. abandonner un lieu pour un temps ou pour toujours.
DSERTEG, défection, s. f. abandonnement d'un parti; désertion, abandonnement.
DSERTEU, déserteur, s. m. qui déserte, qui a déserté; fam. qui abandonne une société. — Caméléon, s. m. homme changeant au gré de la fortune. — Transfuge, s. m. fig. qui abandonne son parti, son corps à la guerre pour suivre le parti contraire ou l'ennemi. — Réfractaire, adj. 2 g. conscrit, milicien réfractaire, rebelle, désobéissant à la loi, milicien qui se cache, refuse de se ranger sous le drapeau.
DSEU, DSEUR, dessus, s. m. partie supérieure la plus haute; avantage.
DSEUF, limites, s. f. pl. bornes qui séparent les territoires, les Etats, les communes, etc., etc.
DSEULAN, désaltérant, adj. qui ôte la soif.
DSEULÉ, désaltérer, v. a. ôter la soif; dessoiver, désaltérer.
DSEVRÉ, chiqueter, v. a ouvrir, démêler les qualités de laine ou coton hors balle. — Choisir, v. a. faire un choix de marchandises de différentes qualités mélangées.
DSIERVI, desservir, v. a. faire le service d'une cure, d'un bénéfice, etc.
DSO, sous, prép. marque la situation inférieure, au dessous, en dessous; sous la subordination, la dépendance; sous le secret d'une affaire. — Subjacent, e, adj. situé au dessous.
DSODÉ (*dsôdé*), dessouder, v. a. ôter, défaire, fondre la soudure; se dessouder.
DSOFLÉ, essoufflé, adj. hors d'haleine; s'essouffler, se mettre hors d'haleine. — Haleter, v. n. respirer fréquemment, péniblement en soufflant. — Ahaler, v. n. pousser l'haleine en dehors dans la marche, dans la fatigue. — Pantelant, e, adj. haletant, qui palpite; essoufflé.
DSOHLÉ, désosser, v. a. ôter les os de la volaille, du gibier, etc.
DSOHI, disloqué, e, adj. sans plan. — Désossement, action de désosser.
DSOLÉ (*dsôlé*), dessoûler, v. a et n. ôter l'ivresse, cesser d'être soûl; dégriser, faire passer l'ivresse. — Désenivrer, v. a. ôter, faire cesser l'ivresse, cesser d'être ivre; dessoûler.
DSOONTE (*dsôonté*), sanglant, e, adj. ensanglanté; tâché, souillé de sang. — Saigneux, se, adj. sanglant, taché de sang. — Ensanglanter, v. a. souiller, remplir, couvrir de sang.
DSOUFRÉ, désoufrer, v. a. enlever le soufre surabondant du charbon minéral, ôter le soufre d'une allumette.
DSU, dessus, s. m. *V. dseu, dseur.*
DTALTÉ, face de carême, s. f. visage pâle et défait. — Indisposé, e, adj. légèrement malade ou incommodé, être dans une indisposition peu favorable.
DTECHEG, détachement, s. m. action de détacher; fig. détachement d'une épingle; détachement d'une pièce jointe ou collée.
DTECHI, dépingler, v. a. ôter les épingles; détacher, séparer ce qui était attaché ou joint par des clous, des épingles, de la colle, etc.
DTEH, détisser, v. a. défaire un tissu; effiloquer le fil à fil d'un tissu.
DTELÉ, dételer, v. a. détacher les chevaux atelés; fig. cesser de travailler, de labourer; séparation de ce qui était joint, lié ou attaché. — Débrider, déharnacher, v. a. ôter la bride, les harnais d'un cheval. — Désassembler, v. a. séparer ce qui était assemblé. — Désenlacer, v. a. tirer des lacets; désentraver; débilier.
DTERÉ, déterrer, v. a. exhumer, retirer de terre un corps de la sépulture, un objet enseveli, enfoui; fig. découvrir ce qui était caché.
DTOID, détordre, v. a. déplier ce qui est tord; rendre droit, remettre en son premier état ce qui était tordu; détors. ce que l'on a fait détordre.— Décorder, v. a. détortiller une corde, en séparer les cordons; ôter de dessus la corde; détortiller. démêler.
DTOUMÉ, se crêmer, v. pers. maigrir beaucoup, tomber dans le marasme; dépérir, déchoir, s'affaiblir, diminuer, devenir plus faible. — — Maigrir, v. n. devenir maigre; amaigrir; ébouillir, diminuer à force de bouillir. — Décroître, v. n. diminuer de volume; décliner, déchoir, pencher vers sa fin.
DTOUMEG, décroît, s. m. quantité dont une chose décroît. — Décrue, s. f. décroissement, diminution, abaissement, amoindrissement de valeur. — Amaigrissement, s. m. passage de l'embonpoint à la maigreur; état, action de celui qui maigrit. — Déchet, diminution d'une chose en qualité, en quantité, en volume, en valeur. — Discale, s. m. décrut dans le poids, ou détail par l'évaporation; coulage de déchet, ou diminution de poids, de quantité et de qualité que subit la marchandise pendant son transport d'un lieu à un autre.
DTRAINPÉ, délayer, v. détremper. — Gâcher, v. a. délayer, détremper. — Détremper, v. a. ôter la trempe de l'acier; fig. ôter l'énergie.
DTRESSI, détresser, v. a. défaire une tresse. — Dénatter, v. a. défaire ce qui était natté.
DTREY (*ï*), distraire, v. a. se dissiper de quelque application, d'une pensée, de chagrins, d'une résolution, etc.; se distraire, se détourner de son travail, se divertir.
DTRIHI, défricher, v. a. cultiver, labourer, mettre en valeur une terre inculte. — Déchaumer, v. a. labourer un chaume, une friche. — Désaisonner, v. a. changer les terres labourables en prairies, les prairies en terres labou-

rables; changer de saisons; labourer, fendre, fouiller la terre.

DTROP, superflu, e, adj. et s. inutile, ce qui est de trop; ornements, discours, dépenses, choses superflues. — Superfluité, s. f. abondance vicieuse, ce qui est de trop.

DTRONÉ (ó), détrôner, v. a. chasser, déposséder du trône; dépouiller de la souveraineté.

DTROSSI, détrousser, v. a. défaire ce qui était troussé et le laisser pendre.

DUCHAINE, déchainer, v. a. ôter, détacher de la chaîne; fig. exciter, irriter contre quelqu'un, s'emporter, se déchaîner.

DUCHAINEG, déchaînement, s. m. action de déchaîner, état de ce qui est déchaîné; fig. emportement extrême avec injures.

DUCHAURNÉ, décharner, ôter la chair des os, ôter l'embonpoint, amaigrir.

DUDAMÉ, damer, v. a. t. de jeu, couvrir une dame, le pion à quelqu'un, le supplanter.

DUDLA, au delà, par delà, prép. exprime l'excès ou la sortie des limites.

DUDNEU, retentionnaire, s. 2 g. qui retient le bien d'autrui.

DUDNI, retenir, v. a. tenir dans sa mémoire ce qui s'est dit ou passé antérieurement.

DUDNOU, retenu, s. destiné, arrêté sur parole; se dit d'un objet choisi et vendu sur parole.

DUFNI, devenir, v. n. commencer à être ce qu'on n'était pas; prendre une forme, une destinée; fig. avoir telle ou telle destinée.

DUGROHI V. *Dgrohi*.

DUGROHIHEG. V. *Dgrohiheg*.

DUGVIY. V. *Dgviï*.

DUHAVÉ. V. *Dhavé*.

DUHAVEG, V. *Dhaveg*.

DUHIEG, V. *Dhieg*.

DUHIERGI, V. *Dhiergi*.

DUK, duc, s. m. oiseau de nuit, du genre de hibou, à plumage doré, à plumes en corne sur la tête, mis à la tête des oiseaux de proie; on en distingue plusieurs espèces.

DUKA, ducat, s. m. monnaie d'or ou d'argent. — Ducatelle, s. f. monnaie d'Alexandrie.

DUKATON, ducaton, s. m. demi ducat, monnaie d'argent; cette monnaie doit son origine à Langinar, gouverneur d'Italie, qui se révolta contre Justin le jeune, empereur d'Italie; il en fit frapper en or très-pur.

DUKMANDÉ, décommander, v. a. contremander une commande; contremander, révoquer un ordre donné.

DULAUBORÉ, V. *Dlauboré*.

DUKMELÉ, démêler, v. a. tirer et séparer ce qui est mêlé; fig. apercevoir, distinguer; debrouiller, discerner, diviser, etc.; dénouer, démêler, décider, vider, déterminer.

DUP, duplicité, s. f. mauvaise foi; imposture à deux faces; dupe, celui qui est trompé.

DUPREIE, duperie, s. f. tromperie; filouterie, fourberie, friponnerie.

DU-PU, de plus, adv. outre cela, encore plus; tant et plus, beaucoup.

DUR (*dùr*), convenir, v. n. être conforme, avoir du rapport à; être propre à; plaire, agréer; être en rapport de convenance; duire, plaire, convenir.

DURAIE, durée, s. f, espace de temps que dure une chose. — Continuité, s. f. liaison non interrompue de parties; durée continue; suite, série non interrompue; état d'adhésion, adhérence.

DURAUF, durable, adj. 2 g. qui doit ou peut durer longtemps; immuable, qui ne change point de nature; permanent, stable, durable.

DURÉ, durer, v. n. continuer d'être, exister longtemps; résister, souffrir longtemps.

DU-RESS, du reste, s. m. au surplus, d'ailleurs, cependant, malgré cela, outre cela.

DURION, durillon, s. m. petit calus en dureté, qui se forme aux pieds, aux mains; cal, durillon aux mains, aux pieds, etc.; callosités. — Verrues, s. f. pl. excroissance dure et raboteuse de la peau. — Tof, s. m. excroissance osseuse contre nature, plus dure que l'exotose, aussi tumeur osseuse sur l'os.

DUSCHANTÉ, désenchanter, v. a. rompre, détruire l'enchantement; dépouiller de son prestige; fig. guérir d'une passion. — Décharmer, v. a. ôter un charme jeté sur; désenchanter. — Déguignonner, v. a. ôter le guignon, le malheur, surtout au jeu.

DUSDI, dédit, s. m. révocation d'une parole donnée, rétractation, sa peine; dédire, désavouer ce qu'une personne a dit ou fait.

DUSKA, jusque, jusques, prép. désigne le terme, le but, la fin du temps, des lieux.

DUSKALANDÉ, désachalander, v. a. faire perdre les pratiques, les chalands d'une boutique.

DUSKANG, échange, s. m. troc, change d'une chose pour une autre. — Permutation, s. f. t. de droit canon, échange de bénéfice; changement de corps entre deux militaires du même grade.

DUSKANGEG, alternation, s. f. changement opéré dans la situation des objets, des personnes en alternant.

DUSKANGI, échanger, v. a. faire un échange, un troc. — Transmuer, v. a. changer; transformer un métal en un autre plus précieux; opérer la transmutation, changement d'une chose.

DUSKOMUGNI, excommunier, v. a. retrancher de la communion de l'Eglise, séparer des fidèles. — Excommunié, e, adj. retranché du nombre des fidèles; l'opposé de désexcommunier.

DUSKOND, contre, s. m. auprès, proche, tout contre, près de, proche.

DUSKONFORTÉ, déconforter, v. a. décourager, se déconforter; se désoler, perdre courage; s'affliger, se contenancer, déconcerter.

DUSKONSI, déconseiller, v. a. dissuader, détourner; persuader de ne pas faire, détourner d'un dessein, conseiller le contraire. — Désinfatuer, v. a. désabuser un homme infatué d'une femme.

DUSKONSIEG, détourner, déconseiller; dissuader quelqu'un, persuader de ne pas faire.

DUSKONTÉ, décompter, v. a. faire le décompte; rabattre sur une somme; fig. ôter d'un compte, escompte.

DUSKONVNI, disconvenir, v. n. ne pas convenir, n'être pas d'accord.

DUSKOREGJAN, décourageant, e, adj. qui décourage. — Découragement, s. m. perte de courage; abattement de cœur, de l'âme.

DUSKOREGI, décourager, v. a. ôter, abattre le

courage; faire perdre l'envie, le courage de faire.
DUSKOSTUMANZE, désaccoutumance, s. f. perte d'une habitude, d'une coutume.
DUSKOSTUMÉ, désaccoutumer, v. a. faire perdre, faire quitter l'habitude, la coutume.
DUSKRÉDITÉ, décréditer, v. a. *V. dkrié.* — Déconsidérer, v. a. ôter la considération, l'estime.
DUSKRIR, décrire, v. a. peindre par les paroles, le discours; donner une idée générale; définir, marquer, déterminer une chose.
DUSKUNOH, méconnaître, v. a. ne pas reconnaître; être ingrat; se méconnaître, oublier ce qu'on a été, ce qu'on est.
DUSKWAURTULE, séparer, v. a. désunir les parties jointes d'un tout ou ce qui était uni; faire que des êtres ne soient plus ensemble; éloigner, diviser. — Disséminer, v. a. répandre çà et là.
DUSKWAURTULEG, éparpillement, s. m. action d'éparpiller ses effets; état de ce qui est éparpillé.
DUSLOKÉ, disloquer, v. a. démettre, déboîter les os, diviser, éparpiller; démantibuler. — Dégingandé, e, adj. disloqué, sans contenance ou d'une contenance mal assurée.
DUSLOKEG, dislocation, s. f. déboîtement d'un os, dislocation d'un camp, d'une armée. — Distorsion, s. f. contorsion d'une partie du corps, déplacement d'un membre.
DUSMETAIN, pendant que, conj. tandis que, en attendant, jusqu'à ce que, entre-temps.
DUSPAIRI, déparier, v. a. ôter une chose de la paire; séparer l'oiseau mâle de la femelle; départager, désapparier. — Désaccoupler, v. a. détacher les unes des autres des choses accouplées; dépareiller, séparer des choses pareilles. — Désassortir, v. a. ôter, déplacer des choses assorties; déparager, marier des gens de condition inégale.
DUSPAIZE, dispense, s. f. exemption de la règle ordinaire; permission d'épouser sa parente. — Exemption, s. f. droit, grâce, privilége qui exempte. — Office, s. m. officine, lieu frais où l'on garde les mets. — Cellier, s. m. lieu au rez-de-chaussée où l'on serre le vin et les provisions, les fruits, les légumes, etc. — Dépense, s. f. office de dépensier, sa demeure. — Privilége, s. m. faculté accordée à un seul de faire, de jouir; prérogative, permission, liberté de faire.
DUSPALÉ, épauler, v. a. disloquer l'épaule; épaule démise, se démettre l'épaule.
DUSPAN, dépens, s. m. pl. frais de bourse; dépensé, article qui l'énonce; dépense, argent dépensé.
DUSPAUD, verser, v. a. répandre, épancher, transvaser, faire tomber sur le côté, se laisser tomber, choir, se faire du mal; distiller. — Répandre, v. a. épancher, éparpiller, disséminer, gauchir; dépenser son argent à pleines mains.
DUSPAURDOU, répandu, part. du v. répandre, versé, épanché, tombé à terre.
DUSPEKTÉ, offenser, v. a. faire une offense, une injure; blesser, outrager. — Offensé, e, adj. qui a reçu une offense, un outrage.
DUSPEKTEG, outrage, s. m. injure atroce de fait ou de paroles; offense.
DUSPIERTAIE, gaie, s. f. joyeuse, vive, ardente, éveillée, émerillonnée, qui réjouit, coquette.
DUSPIERTÉ, guilleret, te, adj. gai, gaillard, éveillé, trop léger. — Émerillonné, e, adj. gai, vif, éveillé comme l'émerillon. — Fringant, e, adj. fort alerte, fort éveillé, fort vif. — Babouin, e, s. enfant badin, étourdi. — Éveillé, e, adj. gai; vif, espiègle, ardent, attentif. — Egayer, v. a. réjouir, rendre gai, le rendre plus libre, plus agréable. — Désendormir, v. a. réveiller, faire lever celui qui dort. — Dessonger, v. a réveiller quelqu'un qui rêve. — Egrillard, e, s. et adj. fam. vif, gaillard, — Escorbillard, e, adj. éveillé, gai, joyeux, enfant mièvre, vif, remuant et un peu malin.
DUSPIERTEU, réveilleur. *V. Breyau.*
DUSPITÉ, disputailler, v. n. fam. disputer sur des riens ou souvent; dépiter, se fâcher, se mutiner, agir avec dépit. — Disputer, v. n. être en débat, se dit absolument, disputer contre avec quelqu'un, agiter une question, combattre pour; disputer le terrain, bien se défendre. — Ergoter, v. n. pointiller, contester, chicanner. disputer sur tout, critiquer tout.
DUSPITEU, ergoteur, s. m. *V. Disputeu.*
DUSPLAIHAN, déplaisant, e, adj. qui déplaît, fâche ou chagrine; désagréable, mal fait, difforme.
DUSPLAIHANZE, déplaisance, s. f. répugnance, dégoût, prendre quelqu'un en déplaisance; malaise, lassitude d'esprit.
DUSPLAIR, déplaire, v. n. ne pas plaire, être désagréable; fâcher, donner du chagrin, du dégoût; offenser, se dit absolument; se déplaire. — Se chagriner, s'ennuyer, n'être pas bien; s'attrister.
DUSPLI, déplaisir, s. m. chagrin, douleur, affliction, mécontentement.
DUSPOIE (ï), depuis, prép. *V. Dpoïe.* — Dépouille, s. f. peau, butin, hardes, récolte, succession, branchage d'un arbre, etc. — Trophée, s. m. dépouille d'un ennemi. — Fressure, s. f. parties intérieures des animaux, telles que le cœur, la rate, le foie, les poumons. — Abatis, s. m. choses abattues, la tête, les pieds, le cou, les aillerons des volailles, le cuir, la graisse des bêtes tuées. — Hasties, s. f. pl. hastilles, débris de la ventricule d'un porc. — Défroque, s. f. dépouille, cotte-morte d'un religieux, mobilier qu'il laisse à sa mort, dont on profite autrement que par succession.
DUSPOTIEG, émoussage. *V. Dpoti.*
DUSPOUY, dévaliser, v. a. *V. Dploustré.* — Détrousser, v. a. voler avec violence; juguler, spolier.
DUSPOUYEU, détrousseur, s. m. voleur qui détrousse les passants. — Spoliateur, s. adj. m. qui dépouille, qui vole. — Jugulateur, s. m. égorgeur.
DUSTAINNÉ, ôter l'étamage d'un objet étamé, enduit d'étain.
DUSTEDEG, extinction, s. f. action d'éteindre, état de ce qui est éteint.
DUSTEÉD, éteindre, v. a. faire mourir, éteindre le feu, l'amortir, le détruire, l'étouffer, etc.; étancher, éteindre la soif; amortir, tempérer la chaleur; racheter, éteindre une rente; s'éteindre, cesser de brûler; mourir.

DUSTÉDOU, éteint, part. du v. éteindre, qui a perdu sa chaleur, son éclat, sa lumière; entière cessation d'action.
DUSTERMINÉ, exterminé, v. a. détruire, faire périr entièrement. — Enragé, s. m. homme fougueux, déterminé.
DUSTERMINEG, anéantissement complet, s. m. destruction totale, privation de l'être, renversement.
DUSTOKÉ. essarter, v. a. défricher en arrachant les bois, les épines; cultiver une terre, un bois inculte; défricher, mettre en valeur une terre inculte. — Déboiser, v. a. couper, arracher un bois, des broussailles pour mettre le terrain en culture.
DUSTOKEG, essartage, s. m. action d'essarter un bois; déboisement, défrichement. — Arrhes, s. f. pl. gage d'un marché. *V. Dnidiet.*
DUSTOPA, débouchoir, s. m. outil de lapidaire pour déboucher la coquille, morceau de fer sur lequel est creusée la forme de la coquille et de sa queue.— Dégorgeoir, s. m. instrument pour dégorger la lumière du canon, percer la gargousse; outil de serrurier pour déboucher. *V. Grawin.*
DUSTOPÉ, dégorger, v. a. déboucher, débarrasser.
DUSTOURNÉ, détourner, v. a. éloigner, écarter; tourner ailleurs, vers un autre côté; dissuader, soustraire avec fraude; distraire.—Dévier, v. n. se détourner, s'écarter, se dévier de la route; fig. de la justice, de ses principes, de la bonne voie; se détourner, prendre un chemin plus long. — Mesvoyer, v. a. déranger, détourner de sa route ordinaire; dévoyer, écarter. — Tourner en sens contraire, tourner et détourner, se dit d'une roue, d'un pivot, etc.
DUSTOURNEG, détournement, s. m. action de détourner, quitter un état pour un autre. — Ambages, s. f. pl. circuit et embarras des paroles; parler par ambage, circonlocution, périphrase, circuit.
DUSTRAID, desserrer, v. a. relâcher ce qui est serré ou trop serré.
DUSTRAULÉ, dessoler, v. a. ôter la sole pourrie du pied du cheval.
DUSTRAULEG, dessolure, s. f. action d'ôter, d'amincir la sole d'un cheval, ses frais, t. de vétérinaire, action de changer la plantation du sole.
DUSTRIM ET-DUSTRAM, éparpillé, e, adj. épandre çà et là sans ordre, disperser.
DUSTRUHAN, destructif, ve, adj. qui a détruit; cause destructive, qui cause la destruction, qui détruit.
DUSTRUKSION, destruction, s. f. ruine totale.
DUSTRUR, détruire, v. a. démolir, renverser, abattre; fig. ruiner, anéantir, décréditer, faire disparaître, mourir; se détruire, se tuer, tomber en ruine.
DUSDU, murmure, s. m. bruit sourd et confus des personnes, des eaux, des vents; plainte en secret. — Susuration, s. f. murmure doux de l'herbe, des feuilles, de la voix. — Tapage, s. m. bruit, désordre.—Bourdonnement, s. m. bruit sourd et confus, désordre. — Brouhaha, s. m. bruit confus d'applaudissement ou d'improbation des spectateurs; fam.
DUSTULÉ, distiller, v. a. tirer le suc, l'esprit par l'alambic; v. n. tomber goutte à goutte.— Infuser, v. a. faire tremper, macérer un corps dans un liquide, une substance, dont il tire le suc. — Cohober, v. a. distiller plusieurs fois une liqueur sur son résidu; fortifier, épaissir par la cohobation.
DUSTULEG, distillation, s. f. action de distiller, procédé particulier pour extraire le principe aromatique des plantes. — Cohobation, s. f. distillation réitérée de la même manière, renouvelée. — Infusion, s. f. action d'infuser; chose infusée, liqueur dans laquelle on la fait infuser; action d'infuser, macérer, faire tremper des feuilles, etc., dans une liqueur.
DUSTULEU, distillateur, s. m. celui qui distille des herbes, des liqueurs, etc., qui en fait sa profession.
DUTED, déteindre, v. n. et a. perdre sa couleur, la déposer sur les vêtements; se déteindre. — Affaiblir, v. a. ôter la vivacité, la force du teint, des couleurs.
DUTNEU, mémorieux, adj. m. homme mémorieux, qui a de la mémoire.
DU TO, de tout, en général avoir de tout.
DUTT *(à)*, duite, s. f. jet de trame de chaque coup de navette pour faire le corps de l'étoffe. Dute, s. m. monnaie de cuivre allemande, hollandaise. — Duyte, s. f. monnaie de cuivre hollandaise.
DUTTNEG, onomancie, s. f. faculté de la mémoire, qui retient plusieurs noms, etc.; ressouvenance heureuse. — Factum, s. m. mémoire, faculté que possède l'âme de se souvenir, de conserver ou réveiller les idées.
DUWÉEL, duel, s. m. combat singulier; combat assigné d'homme à homme. — Rencontre, s. f. duel non prémédité. *V. Bateie.*
DVAIN, dedans, s. m. intérieur; adv. de lieu, intérieurement, être en dedans; là dedans, prép. dans l'intérieur.
DVAINTRAINE, première semelle, s. f. première pièce de cuir sur la forme, qui se coud avec l'empeigne avant d'y adapter la semelle.
DVAINTRAINEMAIN, se dit de tout l'intérieur d'un être animé sous la peau; dessein caché, projet, idée, parole cachée; intérieurement, au-dedans.
DVAIR, toison, s. f. dépouille d'un mouton, d'une brebis. — Récolte, s. f. son produit.
DVAIRI, récolter, v. a. faire la récolte, recueillir son produit.
DVAIRTI, divertir, v. a. détourner, distraire; récreer, réjouir, désennuyer.
DVAIRTIHAN, divertissant, e, adj. qui réjouit, qui plaît, divertit.
DVAIRTIHMAIN, divertissement, s. m. plaisir honnête, récréation, danse, amusement, etc.
DVALÉ, désenflé, e, adj. — Désenfler, v. a. ôter l'enflure; cesser d'être enflé; dégonfler, faire cesser le gonflement; niveler un terrain.
DVALEG, délite, s. f. reflux d'humeur morbifique, qui fait disparaître une tumeur, une enflure.
DVALIZÉ, dévaliser, v. a. *V. Duspouy.*
DVAN, devant, prép. partie antérieure, vis-à-vis; avant, à l'opposite. — En face, face à face, adv. l'un devant l'autre; antérieurement, précédemment. — Auparavant, adv. avant toute

chose, premièrement. — Devanture, s. f. devant d'un siége d'aisance, d'une mangeoire, d'un ouvrage de menuiserie, boiserie vitrée pour l'étalage et la fermeture d'une boutique, façade d'une maison, parement d'une muraille.

DVAN-IR, avant-hier, adv. le jour qui précédait hier.

DVAN-L'DINÉ, avant-midi. *V. Dvan-nône.*

DVAN-MAIN, avant-main, s. m. t. de jeu, le premier en cartes; position d'une chose mise à portée de la main.

DVAN-NONE *(ô)*, avant-midi, s. m. avant le milieu du jour, de sept à douze heures de relevée.

DVANSI, devancer, v. a. devancer quelqu'un à la course; gagner le devant, arriver avant un autre; précéder dans l'ordre du temps ou du rang; surpasser, avoir le pas; fig. l'avantage sur quelqu'un.

DVAN-TAIN, prématurément, adv. d'une manière prématurée; avant le temps convenable.

DVANTUR, surface, s. f. longueur, largeur sans profondeur; superficie extérieure d'un corps sans épaisseur.

DVEUR, devoir, s. m. ce à quoi on est obligé par la loi naturelle ou sociale, l'honnêteté, la bienséance, la condition, l'état, la place, les fonctions, etc., de remplir. — Devoir, v. a. être obligé à payer, à faire, à dire par la loi, la nature, le devoir, la justice, la reconnaissance, la raison; devoir une somme. — Être débiteur, devoir à, qui a des dettes; dettes criardes, qui font crier après le débiteur; menues dettes exigibles de suite pour service, fourniture, etc.

DVISS, parole, s. f. mot prononcé; faculté de parler, prononcer, terme, diction, expression, ce qu'on dit, écrit. — Discours, s. m. assemblage de paroles. — Propos, s. m. discours dans la conversation; entretien; fig. bisbis, dispute, querelle, etc.

DVINÉ, deviner, v. a. prédire l'avenir; conjecture, découvrir ce qui est caché.—Controuver, v. n. inventer une fausseté pour nuire à quelqu'un, supposer un fait, une calomnie; des choses inventées à plaisir. — Scruter, v. a. sonder, chercher à pénétrer dans les choses cachées; chercher à deviner l'idée de quelqu'un par des questions contournées.

DVINEG, devination, s. f. art de connaître l'avenir par des moyens superstitieux, moyen pour l'exercer. *V. Grimansien.* — Chiromancie, s. f. devination, prédiction par l'inspection de la main, des lignes de la main.

DVISÉ, parler, v. n. prononcer, proférer, articuler des mots; discourir, s'énoncer, s'expliquer, entretenir quelqu'un; causer, jaser. — Deviser, v. n. s'entretenir familièrement; conditionner, charger des clauses, un acte, un marché.

DVOR, pelotonner, v. a. mettre en peloton du fil, de la laine, de la soie, etc.; dévider.

DVORÉ, dévorer, v. a. déchirer sa proie avec les dents, manger goulument, lire avidement; dévorer des yeux, regarder avec la plus grande attention, avec assiduité, avec passion.

DVOTI, dévider, v. a. mettre le fil du fuseau en écheveau, celui de l'écheveau en peloton; fig. démêler, débrouiller. — Voluter, v. a. dévider le fil sur des fusées.

DVREU, devrait, 3e pers. du sing. de l'imparfait de l'indicatif du v. devoir, ce que l'on devrait faire, action conforme à la loi, à la bienséance.

DVULGUÉ, divulguer, v. a. découvrir à d'autre, rendre public ce qui n'était pas su.—Ebruiter, v. a. rendre public, divulguer.

DWAISBI, dénicher, v. a. ôter du nid, de la niche, chasser quelqu'un d'un poste.

DWALPÉ, développer, v. a. ôter l'enveloppe; étendre, déployer ce qui était enveloppé; expliquer, débrouiller une affaire, un mystère, découvrir. — Dépaqueter, v. a. défaire, développer un paquet, etc.

DWAUKI, décoiffer, v. a. ôter, défaire la coiffure des cheveux. — Décheveler, v. a. décoiffer, déranger, mettre en désordre les cheveux, la coiffure, les ôter, les arracher.

DWUEMEIE *(i)*, trépelue, s. f. femme ou fille sale, mal ajustée, mal coiffée.

DWUÉMI, muer, v. n. changer de plumage, de poil, de peau. — Echevelé, e, adj. qui a les cheveux en désordre, la tête échevelée.

DZAURMÉ, *V. Dsaurmé.*

DZAURMEG, DZAURMUMAIN, désarmement, s. m. action de désarmer une personne, des gens armés.

DZAWIRÉ, estropier, v. a. ôter l'usage d'un membre par un coup, une blessure, une opération mal faite; mutiler, blesser fortement; disloquer.

DZEURI, réveiller, v. a. tirer du sommeil pendant la nuit, ne pas dormir aux heures ordinaires.

DZI, mouron, s. m. lézard jaune, tacheté de noir; espèce de salamandre de cette couleur. — Orvet, s. m. serpent avipore, de couleur de cuivre rouge, long d'un pied. — Lézard, s. m. quadrupede reptile, avipore, vit d'insectes. — Caméléon, s. m. reptile; lézard. — Fouette queue, s. m. espèce de lézard qui agite sa queue comme un fouet. — Sputateur ou cracheur, petit lézard à bave vénimeuse.—Stellion, s. m. lézard marbré de blanc, de cendre, de noir.

DZIR, désir, s. m. souhait, mouvement de la volonté vers un bien qu'on n'a pas, volonté conditionnelle; agitation de l'âme qui veut posséder un bien; élan spontané du principe actif vers un état meilleur, inquiétude de l'âme causée par la privation d'une chose qu'elle suppose devoir lui donner du plaisir, etc.

DZIVÉ, dénicher, v. a. ôter des oiseaux de leur nid, prendre les jeunes oiseaux; fig. enlever un ou des objets cachés, fureter.

DZIVEU, dénicheur, s. m. fam. qui déniche les oiseaux; fureteur, qui furette, cherche partout.

DZO, dessous. *V. Dso.*

DZOLAN, désolant, e, adj. qui désole, afflige.— Désolateur, s. m. qui désole, ravage, détruit; désolatif, malheureux.

DZOLANSION, désolation, s. f. affliction extrême, douleur; ruine entière, dévastation.

DZOLÉ, désoler, v. a. affliger; désoler quelqu'un, lui causer une grande affliction, ruiner, ravager, dévaster; attrister.

DZONGUI, DZONGUINÉ. *V. Dmasaingi.*

DZOTEU, abrité, s. m. couvert, lieu où on se met à couvert, hors de l'intempérie.

DZUNI, désunir, v. a. disjoindre, séparer ce qui était uni; rompre l'union, la bonne intelligence entre les personnes.

E

E, e, s. m. cinquième lettre de l'alphabet; lettre dominicale, signifie 5 en typographie.

EBAINE, ébène, s. f. bois noir, très-dur, très-pesant, de l'ébénier, propre à recevoir le plus beau poli.

EBÉSIL, imbécile, adj. 2 g. personne imbécile, faible d'esprit, de corps, qui ne saisit aucun rapport, ne compare pas.

EBÉNISS, ébéniste, s. m. qui travaille et vend l'ébène, qui travaille en marqueterie.

EBIBÉ, s'infiltrer, v. pers. passer comme par un filtre dans les pores, etc., d'un solide; ébiber, boire, aspirer.

EDD, &, caractère qui tient lieu de la conjonction et ou de etc., etcœtera; et conj. lie les parties du discours; abécédaire de commençant.

EDE, les Indes, s. m. pl. pays très-étendu, divisé en Indes orientales et occidentales; les Européens y font un commerce considérable.

EDEMNISE, indemniser, v. a. dédommager par devoir, obligation, générosité, reconnaissance, justice. — Indemne, adj. 2 g. dédommagé.

EDÉSAIN, indécent, e, adj. contraire à la décence, à la bienséance, à l'honnêteté.

EDEX, induts, s. m. pl. assistants des diacres, qui montrent, qui indiquent aux messes hautes. — Index, s. m. catalogue des livres prohibés à Rome par la commission de l'Index; un livre mis à l'index est un livre inscrit au catalogue de ceux dont cette congrégation défend la lecture et le débit; Léon XII en a publié, le dernier, à la fin de son règne.

EDIAINE, indienne, s. f. toile de coton peinte de diverses couleurs et figures, vient des Indes orientales, une grande partie se fabrique en Europe. — Calencar, s. m. toile peinte des Indes.

EDIFERAIN, indifférent, e, adj. qui se fait également bien de diverses manières, ni bon ni mauvais en soi.

EDIFERAIZE, indifférence, s. f. état d'une personne indifférente. — Insensibilité, s. f. manque, défaut de sensibilité.

EDIGESS, indigeste, adj. 2 g. difficile à digérer; indigestible, qui ne peut se digérer.

EDIGESTION, indigestion, s. f. coction imparfaite des aliments; digestion mauvaise ou nulle, surcharge de l'estomac d'aliments de mauvaise qualité. — Dyspepsie, s. f. digestion laborieuse, faiblesse de l'estomac.

EDIGN, indigne, adj. 2 g. personne indigne, qui n'est pas digne, ne mérite pas; qui excite l'indignation; inconvenant, méchant.

EDIGNASION, indignation, s. f. colère contre ce qui est injuste, honteux et indigne; aversion pour ceux qui font le mal indignement.

EDIGNÉ, indigner, v. a. irriter, exciter l'indignation, la colère; s'indigner, entrer en indignation, en colère contre quelqu'un; se fâcher.

EDIGO, indigo, s. m. fécule provenant d'une plante, l'indigotier, qui croît dans les Indes orientales et en Amérique. — Florée, s. f. indigo moyen. — Anil, s. m. plante du Brésil; on en fait l'indigo. — Writhia-tinctoria, arbre qui donne l'indigo du Bengale. — Inde-plate, s. f. mélange de bleu d'émail et d'indigo.

EDIKÉ, indiquer, v. a. montrer au doigt; marquer, enseigner, donner à connaître; servir d'indice, en offrir. — Eduquer, v. a. élever, instruire les enfants, faire leur éducation.

EDIOME *(ô)*, idiôme, s. m. langue propre à une nation, à une province. — Dialecte, s. m. idiôme, langage d'un pays, d'une ville.

EDIREK, indirect, e, adj. qui n'est pas direct; fig. louange faite comme sans dessein, emploi du secours d'autrui, d'un agent; intrigue.

EDIREKTUMAIN, indirectement, adv. d'une manière indirecte.

EDISKRÉSION, indiscrétion, s. f. manque de discrétion, action indiscrète; qui ne garde aucun secret.

EDIVIDU, individu, s. m. être particulier de chaque espèce en général; être organisé qui ne peut être divisé sans cesser d'être la même personne; personne nulle.

EDOLAIN, indolent, e, adj. qui a de l'indolence; nonchalant, insensible à tout.

EDU, indu, e, adj. contre le devoir, la règle, la raison, l'usage, hors de saison; inconvenant, à contre-temps; le contraire de ce qui est dû.

EDUKASION, instruction, s. f. éducation, institution; préceptes donnés pour instruire, connaissances données ou acquises des usages, des faits, etc.
EDULGJAIN, indulgent, e, adj. qui a de l'indulgence, qui pardonne aisément; indulger, traiter avec indulgence.
EDULGJAINZE, indulgence, s. f. bonté et facilité à pardonner, à excuser. — Indulgence, s. f. rémission accordée par l'Église de la peine due aux péchés, faveur concédée à ceux qui observent certaines pratiques en certains temps.
EFAM *(à)*, infâme, adj. et s. 2 g. diffamé, noté, flétri par la loi, par l'opinion publique.
EDUSTREIE, industrie, s. f. dextérité, adresse à faire une chose, savoir faire, travail; action par laquelle l'homme crée des produits, des valeurs; les inventions de l'esprit, la culture des terres, l'administration des manufactures, le commerce d'échange, ce qui forme un tronc commun d'une nation.
EFIDÈEL, infidèle, adj. 2 g. déloyal, qui manque de foi, de fidélité, qui n'a pas la vraie foi; inexact. — Amant infidèle, s. m. qui n'est pas chrétien; perfide, qui manque à sa foi.
EFAMEIE, infamie, s. f. flétrissure notable imprimée à l'honneur, au nom, à la réputation par l'opinion publique ou la loi; ignominie.
EFINIMAIN, infiniment, adv. sans bornes, sans mesures; à l'infini, extrêmement.
EFERNAL, homme infernal, s. m. qui a l'ingénieuse et froide méchanceté des démons.
EFINITÉ, infinité, s. f. qualité de ce qui est infini; grand nombre, grande quantité, à l'infini.
EFIRM, infirme, adj. 2 g. malsain, débile, d'une faible constitution, malade, valétudinaire, cacochyme, d'une mauvaise complexion. — Grabataire, s. m. habituellement alité.
EFIRMIER, infirmier, ère, s. qui a soin d'une infirmerie, qui sert les malades; infirmier-major, surveillant d'une infirmerie.
EFIRMREIE, infirmerie, s. f. lieu où l'on rassemble les infirmes, les malades dans un hospice, les communautés, les quartiers militaires.
EFLAMASION, inflammation, s. f. action qui enflamme, âcreté, ardeurs aux parties affectées du corps; douleur, rougeur, chaleur, tumeur, fluxion. — Inflammation, s. f. tumeur, rougeur, gonflement, enflure. — Néphritie, s. f. inflammation des reins. — Exanthème, s. m. éruption à la peau avec ou sans continuité; efflorescence.
EFORMASION, information, s. f. action d'informer, de s'informer; recherches pour découvrir la vérité.
EFRAKSION, infraction, s. f. action d'enfreindre, transgression, contravention. — Effraction, s. f. rupture, fracture faite par un voleur pour dérober.
EGAL, parité, s. f. égalité entre des choses de même mesure, de même qualité, de même nature, comparaison par similitude; l'opposé d'inégal. — Ligne, surface parallèle, s. f. également distante d'une autre dans tous ses points; comparaison de deux êtres; égal, pareil, le même, semblable, etc. — But à but, adv. également, sans avantage, de part et d'autre, etc,; fil, brin suivable; bien égal. conformité, rapport. — Equipollent, e, adj. et s. m. qui vaut autant que, égal en valeur. — A l'équipollent, adv. à l'avenant, à proportion; selon la mesure et le rapport d'une chose avec une autre. — Équipondérant, e, adj. de même poids.
EGALÉ, égaler, v. a. égaler le partage; rendre égal, unir; niveler, aplanir. — Équipoller, v. a. n. être de pareil prix; valoir autant que. — Équipollé, e, adj. compensé; le gain équipolle à un autre.
EGALEU, poussoir, s. m. bois en forme de rateau sans dents pour égaler et étendre le sable sur les champs des briqueteries.
EGALITÉ, égalité, s. f. conformité, uniformité, rapport des choses égales; parité; droits égaux; liberté politique, heureux équilibre qui rend tous les citoyens soumis.
EGALIZÉ, égaliser, v. a. ôter la barbe, l'excédant, les inégalités.—Régaler, v. a. ou aplanir, mettre à la pelle des terres ou gravois de niveau, un terrain qu'on veut dresser, niveler. — Araser, v. a. remettre de niveau en élevant les endroits trop bas; bâtir, conduire une assise de niveau avec les autres; égaliser, rendre uni.
EGALIZEG, nivellement, s. m. art, action de niveler; égaliser, ébarber, régaler, araser, etc.
EGALIZEU, alésoir, s. m. espèce de broche d'acier trempée, emmanchée comme une lime, pour polir les trous ronds, etc. — Équarrissoir, s. m. petite verge d'acier polie emmanchée pour agrandir les trous ronds dans le cuivre, le fer et l'acier. — Niveleur, s. m. celui qui nivelle. — Échantillon, s. m. outil pour égaliser les dents des roues.
EGALMAIN, équipollence, s. f. se dit des propositions qui reviennent, qui équivalent l'une à l'autre; égalité de valeur; également, d'une manière égale: autant, pareillement.
EGÉNIEU, ingénieux, se, adj. qui annonce, qui a du génie, plein d'esprit, d'invention, d'adresse; dont l'imagination multiplie, exagère les sujets de peine. — Ingénieur, s. m. qui invente, trace et conduit des travaux, des ponts, des chaussées, des instruments de mathématiques, géographiques, etc.
EGIP, Egypte, tienne, s. f. étoffe de poil, de fleuret, de laine, etc.
EGOISS *(ï)*, égoïste, s. f. qui a le vice ou l'opinion de l'égoïsme, qui ne s'occupe, ne parle que de soi, fait un dieu de lui-même et lui sacrifie tout. — Homme personnel, s. m. qui n'est occupé que de lui.
EGRA, méconnaissant, adj. ingrat, qui oublie aisément les services, les bienfaits.
EGRAD *(à)*, ingrat, e, adj. et s. qui ne reconnaît pas une grâce, un bienfait, un amour. — Mâtin, e, s. homme faux, ingrat, méchant.
EGRÉNIAIN, ingrédient, s. m. ce qui entre dans un mélange, dans la composition d'un remède, d'un assaisonnement, etc.
EGTÉ, acquérir, v. a. rendre sien un domaine par achat; faire acquisition de ou une acquisition; acheter, se procurer à prix d'argent; obtenir avec peine. — Préacheter, v. a. acheter à l'avance, avant la mise en vente légale; faire un préachat, paiement d'une marchan-

chandise avant de l'avoir reçue. — Acqueter, v. a. acquérir un immeuble par un acte.

EGTEG, achat, s. m. amplette, acquisition à prix d'argent. — Acquisition, s. f. action d'acquérir.—Acquet, s. m. bien acquis; avantage, profit.

EGTEU, acquéreur, s. m. qui acquiert, qui a acquis un immeuble, devient le maître d'une chose et a droit à sa possession.—Acheteur, se, s. qui achète. — Chaland, e, s. acheteur, pratique d'un marchand. — Preneur, se, s. t. de pratique qui prend à loyer.

EGJUSS, inique, adj. 2 g. injuste à l'excès, méchant, contraire à l'équité; injuste, contraire à la justice, qui n'en a pas.

EGJUSSTISS, injuste, s. f. manque de justice, habitude, action injuste; effet de l'injustice, violation du droit d'autrui.

EGJUSSTUMAIN, injustement, adv. d'une manière injuste. — Iniquité, s. f. méchanceté, action contre les lois, la probité; injustice excessive, crime, etc.

EIE, épiphénomènes, s. m. pl. réflexions vives et profondes; exclamation sentencieuse après un récit, un évènement.

EIN, en, prép. dans; pron. de là, de cela.

EKAPAUP, incapable, adj. 2 g. qui n'est pas capable de; inhabile, sans régime; malhabile, qui n'a pas le talent requis. — Mentulagre, s. m. atteint de cette maladie qui cause l'impuissance, ou état spasmodique des muscles ischio-caverneux chez les eunuques.

EKETUDE, inquiétude, s. f. trouble, agitation de l'âme causée par l'incertitude, la crainte, les passions.

EKIET, inquiet, ète, adj. qui a de l'inquiétude, de l'agitation, du trouble; qui est chagriné par quelque chose; remuant; mécontent de son état.

EKIETTÉ, inquiéter, v. a. rendre inquiet; chagriner, troubler, inquiéter quelqu'un dans la possession, troubler en général.

EKILIB, équilibre, s. m. état des choses pesées et d'un poids égal, égalité de forces, de poids, d'importance, de valeur; proportion balancée. — Statique, s. f. science de l'équilibre des corps.

EKIVALAIN, équivalent, e, adj. chose qui équivaut, qui est de même prix, de même valeur.

EKIVALAIZE, équivalence, s. f. égalité de valeur, également.

EKIVALEUR, équivaloir, v. n. être de même prix, de même valeur.

EKIVOK, équivoque, s. m. mot, expression à double sens; adj. 2 g. à double entente, qui peut s'interpréter de deux manières différentes. — Quolibet, s. m. locution basse et triviale renfermant une mauvaise plaisanterie, mauvais jeu de mots, mauvaises pointes; équivoquer.

EKIZISION, inquisition, s. f. recherche, perquisition, enquête, action de s'enquérir; tribunal ecclésiastique.

EKIZITEUR, inquisiteur, juge ecclésiastique.

EKNEIE, tenaille, s. f. instrument en fer pour saisir, arracher. — Pincettes, s. f. pl. ustensile à deux branches pour accommoder le feu. — Griffe, s. f. outil de serrurier. — Badine, s. f. pincettes légères dont se sert le serrurier pour attiser le feu des fourneaux. — Tirtoir, s. m. outil de tonnelier, tenaille. — Pince, s. f. grande, petite tenaille.—Attrappe, s. m. pièce coudée. — Happe, s. m. sorte de pincettes.— Estanques, s. f. pl. espèce de de tenailles. — Mordache, s. f. tenaille.

EKO, écho, s. m. redoublement et répétition du son, lieu où il se fait; celui qui répète ce qu'un autre dit ou a dit; voûte elliptique, parabolique qui fait écho. — Centre phonique, s. m. dans un écho, lieu où est celui qui parle; le lieu où l'objet qui renvoie la voix d'un écho.— Résonnance, s. f. battement prolongé et gradué du son.—Verbération, s. f. choc qu'éprouve l'air dans le son. — Echo polyphone, adj. qui répète plusieurs fois. — Retentissement, s. m. bruit, son renvoyé, rendu avec éclat.

EKOMOND *(mònd)*, incommode, adj. 2 g. fâcheux; chose incommode, qui est à charge, qui cause quelque peine, de l'embarras; où l'on n'est pas à l'aise.

EKONOM, économe, adj. ménager; qui épargne la dépense, s. m. sorte de régisseur de la dépense d'une maison, de la conduite d'un ménage. — Parcimonieux, se, adj. qui a de la parcimonie dans les épargnes.

EKONU, inconnu, e, adj. qui n'est pas ou qui est peu connu; homme de rien.

EKORPORÉ, incorporer, v. a. mêler, réunir ensemble des corps ou leurs parties pour ne faire qu'un corps; incorporer une compagnie dans un régiment.

EKOSIDERÉMAIN, inconsidérément, adv. d'une manière inconsidérée; imprudemment; étourdiment; inconsidéré, peu réfléchi, sans attention.

EKOSTAIN *(ò)*, inconstant, e, adj. volage, léger, sujet à changer.—Versatile, adj. 2 g. variable, inconstant, qui peut tourner.

EKOSTAINZE *(ò)*, inconstance, s. f. facilité à changer d'état, d'opinion, de résolution, d'affection, de dégoût, de passion, d'inclination de conduite; excessive légèreté d'esprit, de sentiments; action de changer, indifférence.— Versatilité, s. f. qualité de ce qui est versatile.

EKRÉDUL, incrédule, adj. et s. 2 g. qui ne croit pas aisément; qui ne croit pas aux mystères de la religion; impie, irréligieux.

EKROIAB *(ī)*, incroyable, adj. 2 g. qui ne peut être cru; difficile à croire; paradoxale, irrationnel.

EKRUSTÉ, incruster, v. a. appliquer sur ou contre une surface, comme une croûte; couvrir, revêtir.

EKSEDÉ, excéder, v. a. outre-passer; aller au delà des bornes, traiter avec excès en bien, et surtout en mal, porter à l'excès; fatiguer, importuner; battre outrageusement à l'excès. — S'excéder, v. pers. faire quelque chose jusqu'à l'excès; jusqu'à l'extrême fatigue.

EKSEPSION, exception, s. f. action d'excepter, ne pas comprendre dans; état de l'être excepté, moyens qui exceptent de répondre. — Acception, s. f. égard qu'on a pour quelqu'un, préférablement à un autre d'un mérite égal.

EKSET, excès, s. m. ce qui passe les mesures, les bornes de la raison, des vertus, de la bien-

séance; débauche, dérèglement; outrage, violence. — Abus, s. m. usage immodéré, excessif, pernicieux, mauvais; action, usage contraire à l'ordre, à la justice, aux mœurs; erreur; tromperie; désordre; entreprise injuste.

EKSI, x, s. m. vingt troisième lettre de l'alphabet; 10, en chiffre romain.

EKSITÉ, exciter, v. a. émouvoir, provoquer; causer, faire naître une passion, encourager, animer. — Titiller, v. n. châtouiller.

EKURAB, incurable, adj. 2 g. qu'on ne peut guérir; inguérissable, qui ne peut être guéri.

EKZAIMP, exemple, s. m. ce qui peut servir de modèle, être imité.

EKZAIN, exempt, e, adj. qui n'est point sujet ou assujetti à quelque chose de pénible, etc. Exempt, s. m. officier de police chargé des arrestations.

EKZAINTÉ, exempter, v. a. rendre exempt, affranchir, dispenser de.

EKZAK, exact, e, adj. qui a de l'exactitude; une attention ponctuelle et régulière, précision, justesse dans ses entreprises, etc. — Ponctuel, le, adj. exact, régulier, qui fait à point nommé ce qu'il doit faire, ce qu'il a promis de faire; soigneux, qui agit, travaille avec soin.

EKZAKTUMAIN, exactement, adv. avec exactitude; soin, ponctualité.

EKZAMAIN, examen, s. m. recherche, discussion, observation soigneuse, exacte, réfléchie; question pour examiner un élève. — Vérification, s. f. examen; action de vérifier, faire la vérification d'un calcul, des pouvoirs, etc.

EKZAMINÉ, examiner, v. a. rechercher exactement; faire l'examen, regarder attentivement; discuter avec soin, interroger pour connaître la capacité; vérifier.

EKZAUSÉ, exaucer, v. a. écouter favorablement une prière, accorder la demande.

EKZEKRAB, exécrable, adj. 2 g. détestable, horrible; abominable, affreux; extrêmement mauvais.

EKZEKRASION, exécration, s. f. horreur extrême pour être en exécration à tous.

EKZERSE, exercer, v. a. dresser, instruire, former à quelque chose par des actes fréquents; pratiquer, mettre en exercice, en exécution.

EKZERSISS, exercice, s. m. action par laquelle on exerce; action, commandement, paroles par lesquelles on exerce les troupes, des matelots, etc.

EKZIGJAIN, exigeant, e, adj. personne exigeante, qui exige trop de devoir, d'attention.

EKZIGJAINZE, exigence, s. m. besoin; force de ce qui exige, selon l'exigence, du cas, du temps, action d'exiger.

EKZISTÉ, exister, v. n. avoir l'être; être actuellement.

EKZORBITEU, exorbitant, e, adj. excessif, qui outre passe de beaucoup la juste mesure.

EKZORBITEG, exorbitamment, adv. avec excès, d'une manière exorbitante, excessivement; exorbiter.

EKZORSI, exorciser, v. a. user d'exorcisme pour chasser les démons.—Conjurer, v. a. exorciser; écarter les démons, les tempêtes par des prières, des conjurations.

EKZORSIHEU, exorciste, s. m. homme d'église qui exorcise, qui prétend en avoir le droit, le pouvoir.

ELASTIK, cannetille, s. f. fil de laiton roulé en spirale très-serré pour se porter à des effets élastiques dans la passementerie. — Elastique, adj. 2 g. qui a du ressort; qui se redresse, réagit après la pression.

EL-CHERETT, établage, s. m. entre-deux de la limonière d'une charrette.

ELEBOR, ellébore, s. m. plante médicinale.

ELÉFAN, éléphant, s. m. le plus grand, le plus gros et le plus intelligent des quadrupèdes; le premier qu'on ait vu en France, fut envoyé à Charlemagne en 791, par le calife Haroun-al-Raschid.

ELEKSIR, élixir, s. m. liqueur spiritueuse, extraite d'une ou de plusieurs substances, destinée à des usages internes.

ELEKSION, élection, s. f. action d'élire; concours des suffrages; choix d'une personne fait par plusieurs pour une fonction publique; amis choisis.

ELEKTEUR, électeur, trice, s. celui qui élit, qui en a le droit; membre d'un collége électoral; princes d'Allemagne qui élisaient les empereurs.

ELEKTRIK, électrique, adj. 2 g. de l'électricité. — Electricisme, s. m. système de l'électricité; électrisable, qui peut être électrisé.

ELEKTRISITÉ, électricité, s. f. propriété d'attraction ou de répulsion, sympathie, antipathie des corps frottés, fluide incoërcible, expansif et très-actif, quoique presque toujours invisible, qui se manifeste surtout par le frottement, le contact; il forme la foudre.

ELEKTRISÉ, électriser, v. a. développer, communiquer la faculté électrique; fig. animer, enflammer.

ELETT, ailète ou alette, s. f. morceau de cuir mou pour renforcer les bords des empeignes des bottes et souliers. — Aileron, s. m. petite planche sur laquelle tombe l'eau qui fait tourner un moulin, etc. — Aube, aile, ailerons, s. f. pallette inclinée sur la jante d'une roue de moulin. — Rodet, s. m. espèce de roue de moulin qui reçoit le courant de l'eau destinée à faire tourner la roue. — Jantilles, s. f. pl. ais ou planche qu'on met autour d'une roue de moulin pour recevoir l'impulsion de l'eau et la faire tourner. — Palettes, s. f. pièces extérieures d'une roue hydraulique qui reçoit l'impulsion de l'eau.

ELIOTROPP, héliotrope. V. *Vanil.*

ELL, aile, s. f. membre des oiseaux, des insectes, garni de plumes ou de membranes pour voler; ce qui imite l'aile, membranes saillantes; dents du pignon; bas côtés d'une église, côtés d'un bâtiment; ailes, les deux extrémités d'une armée, d'une ligne de bataille, de moulin à vent. — Aileron, s. m. extrémité de l'aile à laquelle tiennent les grandes plumes.—Elytre, s. m. étai, ailes solides supérieures de l'insecte coléoptère.

ELOGH, éloge, s. m. discours à la louange d'un être, d'une action; louange panégyrique.

ELOKAINZE, éloquence, s. f. art, talent de bien dire, de persuader, d'émouvoir, de toucher,

de convaincre; art de maîtriser les esprits.
EMANNSIPE, émanciper, v. a. mettre hors de tutelle, hors de puissance paternelle.—S'émanciper, v. pers. prendre trop de liberté, de science; sortir du devoir, des mesures de bienséance.
EMANKABRUMAIN, immanquablement, adv. infailliblement, certainement, indubitablement, assurément, sûrement.
EMERVIY, émerveiller, v. a. étonner, donner de l'admiration. — S'émerveiller, v. pers. s'étonner de; émerveillable, admirable.—Eberlué, e, adj. étonné; ébahi.—S'ébahir, v. pers. s'étonner, être surpris.
EMETIK, globulaire, s. f. violent purgatif, turbih blanc, alypum de provenceaux. — Emétique, adj. 2 g. violent vomitif, antimoine préparé; se dit au fig. tartrite de potasse et d'antimoine. — Emétine, s. f. substance purgative, extraite de l'ipécacuana; principe vomitif de l'ipécacuana.
EMEUB, immeuble, adj. 2 g. bien-immeuble en fonds ou qui en tient lieu; maison, terre.
EMIGREG, émigration, s. f. action d'émigrer; se dit aussi du passage régulier des oiseaux d'une région dans une autre. — Transmigration, s. f. passage d'un peuple qui abandonne un pays pour passer dans un autre.
EMINAIN, imminent, e, adj. près de tomber sur, menaçant; homme vertueux qui surpasse les autres; excellent. — Eminent, e, adj. haut élevé.
EMITÉ, imiter, v. a. prendre pour exemple, suivre un modèle, prendre le style, l'esprit, la manière d'un ouvrage, d'un auteur, etc.
EMITEG, imitation, s. f. action par laquelle on imite; passage d'un écrit; tableau, chose imitée de..., chose qui en imite une autre. — Copie, édition fac-similaire, adj. 2 g. qui a été faite à l'imitation d'une copie factice. — Factice, adj. 2 g. fait, imité par art, l'opposé de naturel.
EMORAGIE, hémorragie, s. f. perte de sang par le nez, par une plaie; évacuation du sang contre nature. — Hémoncercune, s. f. éruption de sang par la gorge. — Hémorrhée, s. f. flux du sang passif, flux extraordinaire du sang. — Hémoptysie, crachement de sang par rupture ou érosion dans le poumon.
EMORTEL, immortel, le, adj. qui n'est point sujet à la mort; d'une longue durée probable.
EMORWUID, hémorroïdes, s. f. pl. dilatation, gonflement de la veine hémorroïdal de l'anus; écoulement de sang de l'anus.
ENBAUCHOIR, embauchoir, s. m. planche, moule pour approprier, élargir et maintenir les bottes pour leur conserver leur forme.
ENBLÈMM, symbole, s. m. figure, image qui désigne une chose par la peinture, la sculpture ou le discours. — Devise, s. f. figure allégorique accompagnée de paroles, pour exprimer d'une manière concise une pensée, un sentiment. — Emblême, s. m. fig. symbolique avec des paroles sentencieuses; allégorie en général.
ENÉVITAUB, inévitable, adj. 2 g. que l'on ne peut éviter; dont on ne peut se garantir.
ENIM, énigme, s. f. définition, exposition en termes métaphoriques, allégoriques qui laissent deviner la chose décrite par ses qualités, ses propriétés, son origine ou ses effets; comme dans la première origine des langues avec les paraboles.
EN KROUP, en trousse, adv. monté en croupe, placé derrière un cavalier.
ENN, N, s. m. quatorzième lettre de l'alphabet; lettre numérale valant 900 en chiffres romains; désigne le nord.
ENOUWI, inoui, e, adj. tel qu'on n'a jamais rien ouï dire de semblable.
ENOKULE, inoculer, v. a. communiquer la petite vérole pour la rendre moins dangereuse; greffer, appliquer un œil d'arbre à la place d'un autre.
ENNZIVAU, Ensival, s. m. bourg et commune du canton de Spa, arrondissement de Verviers.
ENTAIL, entaille, s. f. incision, coche faite dans le bois; coupure avec enlèvement des parties; coupure dans les chairs.
ENUK, eunuque, s. m. homme privé des parties de la génération ou de la faculté d'engendrer; garde du sérail. L'usage de mutiler les hommes est de la plus haute antiquité dans l'orient; on le prouve par l'histoire de Joseph qui fut vendu à Putiphar, premier eunuque de Pharaon.
EPAIR, impair, adj. nombre impair, non multiple de deux, qui ne peut se diviser.
EPARFAIT, imparfait, e, adj. qui n'est pas achevé, parfait, complet, qui a des défauts, des imperfections; à quoi il manque le complément.
EPARFAITEMAIN, imparfaitemnnt, adv. d'une manière imparfaite.
EPARSIAL, impartial, e, adj. qui ne s'attache exclusivement et par préférence aux intérêts de personne, qui n'épouse aucun parti.
EPASS, renonce, s. f. t. de jeu de carte pour annoncer qu'on n'a pas d'une couleur qui est présentée ou pour tricher ayant de la même couleur.
EPASIAIN, impatient, e, adj. qui manque de patience dans le mal, dans l'attente, qui ne peut supporter le joug; impatiemment.
EPÉRIAL, impériale, s. f. dessus d'une diligence où il y a plusieurs places pour des voyageurs.
EPÉRIEU, impérieux, se, adj. altier, hautain, qui commande avec hauteur, avec orgueil.
EPERTINAIZE, impertinence, s. f. action contre la politesse, la bienséance.
EPIE, impie, adj. et s. qui outrage la Divinité, la religion.
EPITT, épître, s. f. lettre missive des anciens; discours en vers adressé à quelqu'un; partie de l'Écriture sainte.
EPITAF, épigraphe, s. f. inscription gravée sur un tombeau ou faite pour y être mise; court éloge d'un mort, marbre où on l'inscrit.
EPO (ó), impôt, s. m. imposition, taxe, tribut, charge pécuniaire établie sur les peuples et sur les denrées pour subvenir aux besoins de l'État. — Subvention de guerre, s. f. secours d'argent; taxe au marc le franc sur les contributions; taux de l'impôt; emprunt forcé.
EPOK, époque, s. f. date, point fixe de l'histoire; portion, intervalle de temps marqué par

quelqu'événement remarquable. — Temps, s. m. succession de moments; mesure de la durée des choses, des faits; terme préfix; délai, loisir, conjoncture, circonstance, etc.

EPOSS, imposte, s. f. partie du pied droit sur laquelle commence un arc, une arcade: traverse du milieu d'un dormant de croisée. — Linteau, s. m. pièce de bois, de fer au-dessus d'une porte.

EPOTAIN, impotent, e, adj. perclus d'un membre; infirme, malsain, malade, faible, valétudinaire, privé du mouvement ou de l'usage d'un membre. — Cul-de-jatte, s. m. impotent ou mutilé, qui a les jambes et le bas du tronc dans une jatte; celui qui marche difficilement, lentement. — Perclus, e, adj. personne qui a perdu l'usage d'un membre; paralytique de tout ou d'une partie du corps.

EPRIMÉ, imprimer, v. a. faire une empreinte sur; communiquer, faire imprimer, empreinte de lettres sur du papier, une surface; publier par impression ou absolument faire impression sur le sens, dans ou sur le cœur, l'esprit, l'âme, la mémoire, l'opinion, le jugement, etc.

EPRIMEG, impression, s. f. action d'un corps, d'un sujet sur un autre, art d'imprimer.

EPRIMEU, imprimeur, s. m. celui qui connaît, exerce l'art de l'imprimerie. — Typographe, imprimeur en lettres, qui connaît la typographie.

EPRIMRAIE, imprimerie, s. f. art d'imprimer; tout ce qui sert à imprimer; lieu où l'on imprime. Cette invention a été attribuée par les uns à Harlem, par les autres à Mayence, patrie de Jean Guttenberg qui, en 1444, dut s'asocier avec Furst et Pierre Schœffer pour perfectionner cette invention et la fonte des caractères; ce ne fut qu'en 1449 que l'imprimerie commença à être exercée à Paris; en 1472, Thierry Martens, d'Alost, l'introduisit en Belgique. — Typographie, s. f. art de l'imprimerie. — Mâchurat, s. m. t. d'imprimerie, mauvais ouvrier; apprenti.

DPROPRUMAIN, improprement, adv. d'une manière, qui ne convient pas.

EPRUDAIN, imprudent, e, adj. adj. et s. qui manque de prudence, qui lui est contraire.

EPRUDAIZE, imprudence, s. f. défaut, manque de prudence.

EPUISAN, impuissant, adj. et s. m. sans pouvoir, qui a peu de pouvoir.

EPUISANZE, agénésie, s. f. impuissance, stérilité.

EPURÉ, ételan, épure des fermes, de l'enrayure d'un comble; dessin d'un pan de bois; aire sur laquelle on trace le plan d'un bâtiment.

ER, arrhes, s. f. pl. *V. Dnidiet.*

ERASS, Erasme, s. m. auteur hollandais de plusieurs ouvrages. — Saint Érasme, s. m. il y en a trois de ce nom; martyrs que l'Eglise fête les 26 juillet et 25 novembre.

ERATA, errata, s. m. sans sing. ou pl. liste des fautes dans l'impression d'un livre.—Erratum, pour une seule faute.

ERBI, herbier, s. m. collection de plantes desséchées; histoire des plantes. — Moussier, s. m. herbier de mousse. *V. Mossai.*

ERMITEG, hermitage, s. m. habitation d'un hermite; maison écartée et champêtre.

ERMITT, ermite, s. m. solitaire, qui vit dans la solitude. — Anachorète, s. m. homme qui vit seul dans un désert; homme pieux qui vit retiré du monde. — Sédentaire, adj. qui demeure ordinairement assis, fixé, attaché en un lieu, personne qui sort peu, vie d'ermite; misanthrope. — Croque-mort, s. m. fossoyeur, qui fait des fosses pour les morts, prend les enfants morts en ville et les porte au caveau.

EROIK (*i*), héroïque, adj. 2 g. qui tient du héros.

ERUPSION, extravasation, s. f. épanchement du sang; éruption, sortie des exanthèmes; pustule, rougeur sur le corps.

ES, as, s. m. point seul marqué sur une carte, sur la surface d'un dé. — Est, s. m. l'un des quatre points cardinaux : le levant, l'orient.— Esse, s. f. morceau de fer en forme d'S. — Être, v. auxil. exister, subsister de telle ou telle manière, avec telle ou telle qualité, faire partie de. — Être, s. m. ce qui est, chose existante. — Subsister, v. n. exister encore; continuer d'être; demeurer en vigueur; fig. vivre et s'entretenir.

ESBARÉ, effrayer, v. a. donner de la frayeur; épouvanter, effaroucher, faire fuir; rendre moins traitable, donner du dégoût. — Effarer, v. a. troubler quelqu'un de manière à ce que son air, ses yeux soient hagards.

ESCHANTÉ, enchanter, v. a. charmer; ensorceler par la prétendue magie; surprendre, séduire, engager par de belles paroles, de belles promesses. — Féer, v. a. enchanter, charmer; ravir, exciter une vive admiration; merveilleux, très-beau. — Charmer, v. a. produire un effet extraordinaire par un charme, par un enchantement, par une cause extraordinaire, inconnue, surnaturelle.

ESCHANTEG, enchantement, s. m. effet de charme réel ou prétendu de la magie; plaisir vif, ravissement, ce qui est surprenant, merveilleux. — Prestige, s. m. illusion par sortilège, par art; fascination.

ESCHAUFAR, échauffaison, s. f. légère ébullition ou éruption causée par une vive chaleur. — Échauffement s. m. action de s'échauffer; maladie, inflammation peu grave, qui peut dégénérer en fluxion de poitrine.

ESCHAUFÉ, échauffer, v. a. donner de la chaleur en général; rendre chaud; animer, exciter; enflammer, allumer la bile; v. n. reprendre de la chaleur; prendre de l'échauffaison.— Fermenter, v. a. causer la fermentation; v. n. s'agiter, se diviser, se décomposer par un mouvement interne. — Sentir l'échauffé, s. m. une odeur causée par une chaleur excessive ou la fermentation; sentir le brûlé.

ESCHAUFMAIN, échauffure, s. f. petite rougeur, élevure sur la peau lors de l'échauffaison; échauffement. — Cardilie, s. f. inflammation du cœur, suite d'un échauffement. — Incandescence, s. f. état d'un corps pénétré de feu jusqu'à devenir blanc.

ESIZION, incision, s. f. coupure, taillade en long; faire une fente; diviser les humeurs; faire la ponction, ouverture faite au ventre d'un hydropique, au périnée ou paracenté. — Excision. s. f. action de couper; castration, échancrure, entaille; circoncision; scorification.

ESKAMOTÉ, escamoter, v. a. changer, faire disparaître quelque chose par un tour de main, etc., sans qu'on s'en aperçoive; dérober subtilement. — Capter, v. a. attirer, gagner, obtenir par insinuation artificieuse au détriment d'autrui. — Dérober, v. a. voler en cachette; voler, prendre ce qui est à autrui, soustraire à la vue; cacher, ôter, priver de...

ESKAMOTEU, escamoteur, s. m. celui qui escamote; filou. — Jongleur, s. m. charlatan, bateleur, faiseur de tours. — Prestidigitateur, s. m. escamoteur, qui fait des tours subtils avec ses doigts, qui fait des prestiges, des illusions.

ESKARBOUGE, scorbut, s. m. corruption contagieuse du sang avec pétéchies, hemorragie, etc.

ESKARGO, vis d'archimède, s. m. vis composée d'un canon appliqué autour d'un cylindre ou noyau incline a l'horizon.

ESKARLATINE, fièvre scarlatine, adj. f. accompagnée de rougeurs.

ESKAROL, escariole, escarole, scarole, s. f. plante potagère, chicorée, laitue, petite plante annuelle, se mange en salade.

ESKELETT, squelette, s. m. carcasse, ossements qui se tiennent encore ou rattachés; fig. personne décharnée.

ESKERPIN, escarpin, s. m. soulier à simple semelle cousue à l'envers et retournée; soulier pour fouler les peaux.

ESKEVLE, témoin, s. m. témoin choisi par les époux pour assister et signer l'acte de mariage à l'église; au civil il y a quatre témoins.

ESKIVE, esquiver, v. a. éviter adroitement le coup, le choc; une personne, une affaire. — S'esquiver, v. pers. fuir adroitement une compagnie, un coup, un embarras.

ESKLAAD *(âa)*, esclandre, s. f. malheur, accident qui fait de l'éclat, d'où rejaillit de la honte; faire une esclandre, quereller en public.

ESKLAUF, esclave, adj. 2 g. et s. qui a perdu sa liberté, qui est en captivité; nègre esclave, chrétien turc, etc.; fig. qui est en servitude; assujéti sous la dépendance d'un maître. — Captif, ve, s. et adj. esclave pris à la guerre, esclave des mahométans; prisonnier; tenir captif dans la contrainte, la sujétion. — Serf, ve, adj. et s. dont la personne et les biens dépendant d'un maître sont assujétis à des obligations contraires à la liberté naturelle. — Paria, s. m. caste proscrite, maudite dans l'Inde. — Glèbe, s. f. serfs d'une terre qui ne peuvent la quitter, serfs de la glèbe. — Ilote, s. m. esclave à Sparte.

ESKLAVAG, esclavage, s. m. servitude; état, condition d'un esclave; grande dépendance; soumission; privation de la propriété de soi-même. — Servage, s. m. état de celui qui est serf ou esclave; esclavage d'amour. — Ilotisme, s. m. état, condition, servitude de l'ilote. — Captivité, s. f. privation de la liberté; esclavage; fig. grande sujétion.

ESKOLE, recorder, v. a. répéter et remettre en son esprit; se recorder, se rappeler ce qu'on a à faire ou à dire, se concerter avec quelqu'un. — Endoctriner, v. a. enseigner une doctrine, une science; fig. instruire, donner des lumières, dicter ce qu'il faut dire ou faire. — Siffler, v. a. se dit fam. instruire quelqu'un de ce qu'il aura à dire ou à faire; souffler, dire, répéter tout bas à quelqu'un ce qu'il doit dire.

ESKOMUNI, excommunié, e, adj. retranché du nombre des fidèles, de la communion de l'Eglise. — Anathématiser, v. a. frapper d'anathème, excommunier. — Anathème, s. m. excommunication de l'Eglise.

ESKOMUNIEG, excommunication, s. f. censure qui excommunie.

ESKROK, escroc, s. m. fripon, fourbe adroit et impudent.

ESKROKREIE, escroquerie, s. f. action d'escroc, d'escroquer, attraper, voler par fourberie, par artifice.

ESKWUER, équicrural, adj. triangle à deux côtés égaux; mieux isocèle, triangle à deux côtés égaux. — Equiangle, adj. 2 g. qui a tous ses angles égaux à ceux d'un autre. — En équerre, s. f. ce qui en a la forme.

ESKUSS, excuse, s. f. raison pour excuser ou s'excuser; prétexte spécieux pour ne pas faire.

ESKUSÉ, excuser, v. a. donner des raisons pour disculper ou se disculper, justifier, pardonner; tolérer, supporter.

ESKUZEU, replâtreur, s. m. homme qui trouve une excuse à tout; qui voile les vices, les torts, etc.

ESOUSIAN, insouciant, e, adj. s. qui ne se soucie de rien, n'estime rien, égoïste, blasé.

ESOLAN, insolent, e, adj. s. effronté; qui perd le respect, blesse la modestie; orgueilleux, dur, trop hardi, qui s'estime plus grand que les autres. — Impudent, e, adj. et s. effronté, sans pudeur, insolent. — Trouble-tête, s. m. importun qui vient troubler le repos d'une compagnie, qui cherche noise.

ESPADRON, espadon, s. m. large épée à deux mains; fleuret, épée sans tranchant et terminée par un bouton.

ESPADRONER, espadonner, v. n. se servir de l'espadon; faire des armes, apprendre à tirer, à faire des armes. — Escrimer, v. n. se battre avec des fleurets; faire des armes; combat de l'épée; a été si familier aux Français qu'ils en ont fait une science.

ESPAIGCHI, empêcher, v. a. apporter de l'opposition; faire, mettre obstacle a; embarrasser. — Contrecarrer, v. a. s'opposer directement à quelqu'un, à son dessein, à son projet, à son opinion.

ESPALIER, contre-espalier, s. m. arbre en espalier sur des treillages sans mur, vis-à-vis d'un espalier; opposé à un autre; espalier, arbre en éventail.

ESPANIAULETT, espagnolette, s. f. espèce de fermeture de fenêtre, dont la forme et l'usage sont très-bonnes.

ESPATRIE, expatrier, v. a. obliger à quitter sa patrie. — S'expatrier, v. pers. quitter sa patrie pour s'établir ailleurs; exiler, bannir, envoyer en exil.

ESPATRIEG, expatriation, s. f. action de s'expatrier; état de celui qui est expatrié, éloignement de sa patrie par exil. — Exil, s. m. bannissement, éloignement d'un lieu par ordre du

souverain, par jugement; fig. disgrâce; absence d'un lieu que l'on préfère.

ESPAWTE, effrayer, v. a. donner de la frayeur, effrayer légèrement, causer une légère peur, un frémissement, une émotion soudaine.

ESPAZE, espace, s. m. étendue de lieu entre deux temps; intervalle entre les lignes de musique; étendue illimitée, immensité, distance locale de deux choses. — S. f. petite lame qui se met entre les mots pour les séparer. — Intervalle, s. m. distance d'un temps, d'un lieu, d'un son, d'un corps à un autre. — Espacer, v. a. mettre de l'espace, de la distance entre des corps.

ESPÉDIAIN, expédient, s. m. moyen de terminer une affaire, un procès, ce qu'il convient de faire.

ESPÉDIÉ, expédier, v. a. dépêcher, hâter l'exécution, la conclusion; terminer, dépêcher, finir; expédier quelqu'un, terminer promptement son affaire.

ESPEDISION, expédition, s. f. action d'expédier, envoi, livraison de marchandises; faire une expédition, copie légale d'un acte; diligence.

ESPER, expert, e, adj. s. m. fort versé, fort expérimenté dans un art par la pratique, nommé pour faire un rapport d'estimation, d'appréciation d'examen. — Vérificateur, s. m. qui vérifie les comptes, etc., qui examine la vérité d'une pièce, d'une écriture. — Arbitre, s. m. juge choisi par les parties; convenir d'arbitre, s'en rapporter à un ou des arbitres. — Appréciateur, s. m. personne versée dans la connaissance d'une science, d'un art, d'une certaine partie de marchandises, pour pouvoir estimer leur juste valeur.

ESPERANZE, espoir, s. m. sans pl. espérance fondée sur de grands objets; espérance, attente d'un bien qu'on désire et qui paraît devoir arriver.

ESPERIAIZE, expérience, s. f. action d'expérimenter; épreuve faite d'une chose; essai, connaissance acquise par l'usage.

ESPERIMAINTE, expérimenté, e, adj. instruit par l'expérience, qui a de l'expérience; expérimenter, éprouver; faire l'expérience, expérimentateur.

ESPERTISS, expertise, s. f. visite, opération, procès-verbal, rapports des experts.

ESPERTIZÉ, expertiser, v. a. faire une expertise, descente sur les lieux, visite et transport des experts sur les lieux, ordonnés par le tribunal pour vérifier, examiner et en dresser procès-verbal; arbitrer, juger, régler, estimer, décider en qualité d'arbitre.

ES EZE, espèce, s. f. division d'êtres après le genre; sorte, cas particulier; diverses pièces de monnaie. — Engeance, s. f. race, en parlant de volatiles, des animaux et des hommes; maudite engeance, mauvaise race, race lignée.

ESPIONE épier, v. a. observer les actions, les discours de quelqu'un, l'observer, être attentif à saisir, profiter de.

ESPIRE, expirer, v. n. mourir, rendre l'âme, le dernier soupir; fig. finir, échoir.

ESPLIKAUSION, explication, s. f. discours qui explique ce qui est obscur, renseignement; éclaircissement dans une querelle; exposition. — Elucidation, s. f. explication, éclaircissement. — Détail, s. m. énumération des parties; circonstance, particularité. — Démonstration, s. f. preuve évidente et convaincante, leçon d'une science expérimentable; raisonnement fondé sur l'évidence. — Paraphrase, s. f. explication étendue d'un texe ou de sa traduction littérale; interprétation maligne.

ESPLIKÉ, expliquer, v. a. interpréter, faire comprendre ou connaître, éclaircir; enseigner, démontrer à quelqu'un.

EXPLIKEG, élucidation, s. f. explication, éclaircissement.

ESPLIKEU, cicérone, s. m. guide des étrangers, qui explique; explicateur.

ESPLOI, exploit, s. m. action de guerre signalée, mémorable; assignation, saisie; fig. bel exploit, action déplacée.

ESPORON, ergot, s. m. corne de l'oiseau, etc., petit ongle rond et pointu derrière le pied de quelques animaux; défense du coq. — Ergot ou clou, s. m. corne molle ou tumeur sans pus aux jambes des animaux à pieds fourchus. — Éperon, s. m. pièce de fer composée de deux branches qui embrassent le talon du cavalier et d'une molette en forme d'étoile qui est saillante et sert pour piquer le cheval. — Dauphinelle, s. f. pied d'alouette, plante de la famille des renoncules.

ESPORONÉ, ergoté, e, adj. qui a des ergots; chien ergoté, qui a un ongle de surcroît en dedans du pied. — Éperonné, e, adj. qui a des éperons; éperonner, donner de l'éperon.

ESPOSISION, exposition, s. f. action d'exposer; montre qu'on fait d'une chose; explication d'un fait, interprétation, déclaration; abandonnement d'un enfant; situation relative au soleil, aux vues, aux objets environnants; récit, narration; tableaux, etc.

ESPOZÉ, exposer, v. a. mettre en vue, placer, tourner vers, expliquer, interpréter, déclarer, déduire, faire connaître, mettre en péril, au hasard ou dans le cas. — S'exposer, v. pers. se hasarder, s'exposer au feu, y être exposé.

ESPRAIND, allumer, v. a. mettre le feu à..., allumer un combustible, exciter, enflammer; s'allumer, prendre feu. — Rougir, v. a. rendre rouge; devenir rouge, avoir de la honte, confusion de...

ESPRAINDAUF, nuit tombante, s. f. au moment où l'on allume la lampe; l'instant d'allumer les chandelles, à la nuit close.

EXPRESÉMAIN, expressément, adv. en termes formels, d'une manière expresse. — Formellement, adv. en termes exprès, précisément.

ESPRESIF, expressif, ive, adj. énergique, qui exprime bien ce qu'on veut dire.

ESPRESION, expression, s. f. action d'exprimer en serrant; fig. termes et tours pour s'exprimer; manière d'exprimer, de peindre.

ESPRET, exprès, adj. et s. m. messager envoyé à dessein; adv. à certaine fin; fait exprès; chose faite à dessein, à mauvaise intention.

ESPRI, intelligence, s. f. faculté intellective, capacité de comprendre, de connaître, de concevoir, d'entendre, de saisir une idée, une explication. — Génie, s. m. talent, penchant, inclination, disposition naturelle pour un art.

— Inspiration, s. f. talent de l'esprit, ses qualités. — Bon sens, s. m. portion de jugement et d'intelligence départie à tous les hommes bien organisés et sans passion.

ESPROUV, essai, s. m. action d'essayer, épreuve faite d'une chose; expérience, opération par laquelle on s'assure de la pureté d'un métal. — Maculature, s. f feuille mal imprimée, pochée, peu lisible; feuille de papier très-épaisse, grise ou colorée, qui enveloppe la rame. — Epreuve, s. f. essai, expérience, première feuille tirée d'une planche, action d'éprouver son effet. — Spécimen, s. m. exemple, modèle, marque, preuve. — Eprouvette, s. f. machine pour éprouver la poudre, le gaz; cuiller pour fondre et éprouver l'étain, chaîne pour éprouver les liqueurs, jauge, récipient.

ESPROVÉ, essayer, v. a. éprouver un être pour en juger, faire l'essai, un essai, l'épreuve. — — Eprouver, v. a. essayer, connaître par expérience; expérimenter, faire l'expérience de; mettre à l'épreuve, faire l'épreuve, faire épreuve de.

ESTADOT, étadou, s. m. scie à deux lames pour faire des dents de peignes, elle sert à ouvrir les dents.

ESTAF, taillade, s. m. coupure, balafre dans les chairs, bois, étoffe, etc.; estafilade.

ESTALÉ, installer, v. a. mettre en possession. — S'installer, v. pers. s'y établir, y dominer comme si on en était le maître.

ESTALEG, inauguration, s. f. cérémonie religieuse du couronnement, de la dédicace, d'un monument, d'une chaire; de prise de possession. — Intronisation, s. f. installation d'un évêque dans son siége; installation, mise en possession d'une charge.

ESTAMP, suage, s. m. outil de serrurier; estampe, outil pour river. — Nervoir, s. m. étampoir, outil de relieur, de confiseur. — Etampe, s. m. poinçon pour marquer le fer.— Gravure, s. f. art de graver; ouvrage du graveur; empreinte de planche gravée; portrait.

ESTAUG, retard, s. m. délai, remise, retardement. — Retenu, e, adj. destiné et arrêté.

ESTAURGI, retarder, v. a. différer; empêcher d'aller, de partir, d'avancer, causer du retard, un delai; v. n. aller plus lentement.—Retenir, v. a. arrêter, faire demeurer ou séjourner.

ESTAZIE, extasié, e, adj. qui est en extase ou ravissement d'espoir; suspension des sens causée par une forte contemplation; fig. vive admiration.

ESTEG, étage, s. m. espace entre deux planchers; fig. degré d'élévation qui sert d'un même plainpied. — Entresol, s. m. étage entre le rez-de-chaussée et le premier, logement pris sur la hauteur d'un étage. — Mezzanine, s. f. ordre d'architecture qui comprend deux étages dans sa hauteur; attique, petit étage sur un autre.

ESTEL, ételes, s. f. copeaux, éclat de bois enlevé par un instrument tranchant ou le couperet.

ESTEM, estime, s. f. cas, état que l'on fait d'un être, d'une personne, de son mérite, de sa vertu, opinion favorable, aveu intérieur du mérite, bonne opinion motivée.

ESTENÉ, étourdi, e, adj. imprudent, précipité, qui agit inconsidérément; coup qui cause l'ébranlement du cerveau; folle tête. — Etourdir, v. a. causer dans le cerveau un ébranlement, qui en trouble ou suspend les fonctions; rompre la tête par les bruits, causer de l'étonnement, faire trembler par commotion, être étonné, surpris, touché, trouver étrange, par une action inopinée; faire luire à demi. — Entêter, v. a. avoir mal à la tête par des excès de vapeur de boisson; un peu ivre. – S'entêter, v. pers. s'empêcher de réfléchir, se distraire. — Abasourdir, v. a. étourdir, consterner, accabler, abalourdir; assourdir, rendre sourd, étourdir. — Ahurir, v. a. étourdir, étonner, interdire, rendre stupéfait.

ESTERMINÉ, exterminer, v. a. détruire, faire périr entièrement; se fatiguer à l'excès; destruction entière, anéantissement.

ESTERMINEU, exterminateur, adj. s. m. qui extermine, détruit; brise-tout.

ESTERNN, externe, adj. 2 g qui est du ou au dehors; extérieur; externe, élève d'un collége, d'un pensionnat, qui n'y réside pas; externat, pension d'externe.

ESTIME, évaluer, v. a. apprécier; réduire l'estimation à un prix certain. — Ventiler, v. a. estimer en tout ou en partie avant partage, déterminer la valeur de différentes parties d'un bien vendu en bloc; éventiler.—Estimer, v. a. faire cas de; priser, fixer la valeur, présumer, croire, penser que; priser, mettre le prix a une chose, en faire l'estimation.

ESTIMEG, évaluation, s. f. estimation; appréciation des choses. — Appréciation, s. f. estimation de la valeur d'une chose.

ESTIMEU, estimateur, s. m. celui qui donne un juste prix aux êtres, qui prise une chose, détermine sa valeur, qui sait apprécier.

ESTIRPE, extirper, v. a. arracher avec la racine; fig. exterminer, détruire entièrement.

ESTORKE, extorquer, v. a. tirer, obtenir, arracher, saisir par force ou menace.

ESTORKEG, exaction, s. f. action d'exiger durement et surtout de recevoir plus qu'il n'est dû; extorsion, concussion, extraction violente.

ESTORKEU, concussionnaire, s. m. qui exerce des concussions, des vexations, des exactions; être accusé, convaincu de concussion.—Exacteur, s. m. celui qui commet des exactions, percepteur qui exige avec dureté et au delà de ce qui est dû.

ESTOUMAKE, stupéfait, e, adj. surpris, étonné, interdit et immobile; interdire, déconcerter, étonner, troubler quelqu'un. — Ravissement, transport extatique, adj 2 g. causé par l'extase qui en tient. — S'estomaquer, v. pers. se scandaliser, s'offenser d'une parole, d'une action d'autrui.

ESTOURDEIE, guillemette, adj. f. sotte, étourdie, impertinente.

ESTOURDI. V. *Estené.*

ESTOURDIHAN, étourdissant, e, adj. qui étourdit. — Bruyant, e, adj. qui fait grand bruit, où l'on fait beaucoup de bruit.

ESTOURDREIE, étourderie, s. f. action, caractère, parole de l'étourdi.

ESTOURDIHEG, vertige, s. m. tournoiement de tête, étourdissement, folie, évanouissement, défaillance, perte de connaissance, de sensibi-

lité, de mouvement, faiblesse.
ESTRA, extraordinaire, adj. 2 g. qui n'est pas commun, selon la pratique, l'usage ordinaire, singulier. — Rare, adj. 2 g. qui arrive peu souvent, qui se trouve rarement; que l'on ne peut trouver, qui n'est pas commun.
ESTRAI, extrait, s. m. ce qu'on extrait d'un livre, abrégé, sommaire, etc.; analyse d'un procès; t. de chimie, sel, esprit, produit d'une dissolution. — Extrait, s. m. t. de loterie, mise sur un numéro, ce numéro gagnant.
ESTRAIRE, extraire, v. a. tirer quelque chose d'un corps mixte.
ESTRAORDINAIRMAIN, extraordinairement, adv. d'une façon extraordinaire; bizarrement, ridiculement, extrêmement.
ESTRAVAGAN, extravagant, e, adj. et s. fou; bizarre; fantasque, contre la raison, le bon sens, qui a de l'extravagance, caractère de celui qui ne suit que son caprice et non la règle.
ESTRAVAGANZE, extravagance, s. f. folie, bizarrerie; idée, pensée folle.
ESTRAVAGUÉ, extravaguer, v. a. penser, agir, parler sans raison ni sens, contre l'usage, le cas raisonnable. — Délirer, v. n. être en délire.
ESTREMMAIN, extrêmement, adv. grandement; beaucoup, au dernier point; outre mesure.
ESTREMONKSION, Extrême-Onction, s. f. recevoir le sacrement d'Extrême-Onction.
ESTROUPI, estropier, v. a. ôter l'usage d'un membre par un coup, une blessure, une opération mal faite; mutiler, blesser fortement; être estropié; fig. faire ou parler mal; ne pas observer les proportions d'une figure, retrancher une partie, défigurer. — Estropiat, s. m. gueux de profession, estropié ou qui feint de l'être. — Murcien, s. m. homme qui s'est mutilé un membre pour se soustraire à l'état militaire. — Ankylosé, s. m. privé du mouvement des ou d'une articulation, l'immobilité complète d'une articulation, plus souvent incurable. — Monopède, adj. 2 g. homme monopède, qui n'a qu'un pied, qu'une jambe. — Manicroc, s. m. invalide mutilé. — Eclopé, e, adj. qui marche avec peine, estropié, mutilé, qui a subi l'amputation d'un membre. — Malhabile, s. m. peu capable, manque d'adresse, d'intelligence. — Inapte, adj. 2 g. qui manque d'aptitude, qui n'a pas les qualités requises.
ESTROUPIHEU, méhaigneur, s. m. qui estropie, mauvais chirurgien.
ESULT, insulte, s. f. mauvais traitement de fait ou de parole, avec dessin d'offenser; faire une insulte à quelqu'un. — Avanie, s. f. affront fait de gaieté de cœur; mauvais traitement, insulte faite à dessein; ironie insultante, raillerie.
ESULTÉ, insulter, v. a. faire insulte, attaquer ouvertement, manquer à ce qu'on doit. — Chercher noise, chercher querelle, disputer, choquer, déplaire, offenser.
ESULTEG, mycétérisme, s. m. ironie insultante et suivie.
ETAINSION, intention, s. f. dessein par lequel on tend à une fin; mouvement de l'âme vers une fin; volonté. — Intentionné, e, adj. qui a une intention, un dessein, volonté.
ETAK, intact, e, adj. auquel on n'a pas touché, entier, pur.
ETAUBLI, établir, v. a. rendre stable, fixer; donner un état, un établissement de commerce, d'arts, ou une existence indépendante; déduire, prouver, fonder, former, composer, faire un établissement, se fixer. — Marié, e, adj. joint par le mariage. — Etablissement, s. m. marque dont le menuisier se sert pour distinguer ses pièces relatives à la place qu'elles doivent occuper.
ETAUBLIHMAIN, établissement, s. m. action d'établir, institution, commencement.
ETAUBLUMAIN, entablement, s. m. saillie du mur sous le toit; architrave, frise et corniche réunies. — Dé, s. m. morceau cubique de pierre; établement, saillie au haut d'un mur d'un bâtiment qui en soutient la couverture. — Bahut, s. m. pierres des parapets, de pont, des murs de qu is.
ETBA, ébat, ébattement, s. m. passe-temps, divertissement, plaisir. — S'ébattre, v. pers. se divertir, se réjouir par le mouvement. — Être à l'aise, sans peine, commodément.
ETBALÉ, emballer, v. a. mettre dans une balle; empaqueter; empailler, envelopper.
ETBALEG, emballage, s. m. action d'emballer, ce qui sert à emballer. — Empaillage, s. m. action d'empailler. — Caffas ou caps, s. m. espèce d'emballage de branches de palmier et de cuir ou toile, etc.
ETBALEU, emballeur, s. m. ouvrier qui emballe les divers objets qu'on destine à transporter.
ETBANÉ, brandonner, v. a. planter des brandons dans un champ; flambeau ou poignée de paille sur un brandon, une verge.
ETBARKÉ, embarquer, v. a. mettre dans un navire, dans une barque; fig. engager, embarquer dans une affaire; se lier, s'engager à quelque chose.
ETBARKUMAIN, embarquement, s. m. action d'embarquer, de s'embarquer; frais pour embarquer; fam. engagement.
ETBAUGCHE, ébauche, s. f. croquis, esquisse croquée, faite à la hâte, d'inspiration, première pensée d'un ouvrage d'esprit resté imparfait.
ETBAUGCHÉ, embaucher, v. a. prendre un ouvrier; enrôler par adresse; commencer grossièrement en bloc un ouvrage; donner le premier trait, la première façon, la forme à peu près. — Colombage, s. m. hourdage de cloison en torchis, recouvert ensuite de blanc en bourre ou plâtre; rang des solives à plomb dans une cloison de charpente. — Ebaucher, v. a. faire l'ébauche, une ébauche, l'esquisse, le premier essai. — Epanneler, v. a. couper à pans; abattre les arêtes d'une pierre ou d'un marbre carré pour le rendre octogone ou circulaire.
ETBAUGCHEG, embauchage, s. m. action d'embaucher, d'enrôler. — Bauche ou bauge, s. m. enduit sur le mur.
ETBAUCHEU, embaucheur, s. m. fam. celui qui engage, enrôle, embauche. — Ébauchoir, s. m. t. de sculpt., outil pour ébaucher; t. de charpentier, ciseau à deux biseaux.
ETBAUDI, préconiser, v. a. déclarer que celui qui est désigné a les qualités requises, louer excessivement quelqu'un ou quelque chose. —

Vanter, v. a. louer beaucoup; priser excessivement; hausser le mérite, le prix de, vanter un être en général.

ET-BIHAI, obliquement, adv. de biais, oblique, de biais incliné; faux pli fait sur une robe, etc., de travers.

ET-BIN, en vain, adv. inutilement.

ETBLAYÉ, amuser, v. a. faire perdre le temps, arrêter inutilement, donner de fausses espérances. — Affairé, e, adj. qui a, paraît avoir beaucoup d'affaires; s'amuser, perdre son temps mal à propos; niaiser, s'amuser à des niaiseries.

ETBLAWI, éblouir, v. a. priver de la vue par trop d'éclat; blesser l'œil; fig. surprendre l'esprit par une apparence brillante, spécieuse; tenter, séduire.—Fasciner, v. a. fig. charmer, éblouir par un faux éclat, une belle apparence, tenter, tromper, fasciner les yeux à quelqu'un.

ETBLAWIHAN, éblouissant, e, adj. qui éblouit; fig. esprit éblouissant.

ETBLAWIHEG, amblyopie, s. f. obscurcissement, affaiblissement de la vue des vieillards sans vice apparent; éblouissement continuel.

ET-BLOK, acheter, vendre en bloc, s. m. tout à la fois; en bloc, sans mesurer ni compter.

ETBOITAR, emboîture, s. f. action d'emboîter; endroit où les choses s'emboîtent, s'enchassent.

ETBOITÉ, emboîter, v. a. enchasser une chose dans une autre.

ETBOLINÉ, empeser, v. a. empeser du linge, y mettre de l'empois.

ETBOLINEG, empesage, s. m. action, manière d'empeser, empesage du linge, etc.

ETBOLINEU, empeseur, se, s. qui empèse.

ETBOULMAIN, éboulement, s. m. chute de ce qui s'éboule.

ETBRAGMAIN, embranchement, s. m. réunion de chemins, de tiges, de tuyaux; nœud des soudures des tuyaux.

ETBRANLÉ, ébranler, v. a. donner des secousses et rendre moins ferme, moins assuré; étonner, toucher, émouvoir, attendrir.

ETBROGCHI, embrocher, v. a. mettre en ou à la broche; embrocher quelqu'un, lui passer une épée au travers du corps; rembrocher.

ETBROUKI, rembrunir, v. a. rendre brun, plus brun, plus sombre; obscurcir, rendre plus terne, plus foncé.

ETBU, griser, v. a. faire boire jusqu'à rendre demi-ivre; enviné, homme aviné, jambes avinées de l'homme ivre.

ETCHAINÉ, enchaîner, v. a. lier, attacher avec une chaîne; fig. captiver, enchaîner un amant. — Chaîné, e, adj. se dit de ce qui est fermé par des parties jointes bout à bout en forme de chaîne; chose connexe.

ETCHAINEG, enchaînure, s. f. enchaînement des fils, suite de corps entrelacés, t. de manuf. — Connexion, s. f. liaison, rapport de choses, articulation des os avec connexité; disposition réciproque de deux choses à être jointes; rapport. — Corrélation, s. f. relation réciproque; père et fils emportent corrélation.

ETCHAINMAIN, enchaînement, s. m. fig. liaison, suite des choses de même nature; d'idées et d'infortunes; connexion, etc.

ETCHANKRÉ, échancrer, v. a. tailler, vider, couper intérieurement en arc, en demi-cercle.

ETCHANKREG, entournure, s. f. échancrure d'une manche d'habit, de robe, etc., vers l'aisselle, vers l'épaule. — Echancrure, s. f. coupure en arc de cercle.

ETCHANTÉ, avoir l'aiguillette, nouer l'aiguillette, s. f. faire un prétendu maléfice, que l'on croyait propre à suspendre les facultés viriles.

ETCHANTMAIN, enchantement, s. m. effets de charmes réels ou prétendus de la magie; fig. plaisir vif, ravissement; ce qui est surprenant, merveilleux.

ETCHAPÉ, échapper, v. n. a. éviter, s'échapper, s'évader; esquiver, se sauver de, cesser d'être où l'on était; fuir, ne pas tenir, se détacher.

ETCHAPMAIN, échappement, s. m. t. d'horl. palette de la roue de rencontre, pièce de mécanique par laquelle le régulateur reçoit le mouvement de la roue de rencontre.—Echarpe, s. f. dans une poulie; pièce de bois ou de fer qui reçoit le goujon, la chappe.

ETCHAUFAN, stimulus, s. m. t. de médecine, remède; stimulant, qui a la vertu de stimuler.

ETCHERGI, conception, s. f. action par laquelle un fœtus est conçu dans la matrice.

ETCHERP, écharpe, s. f. large bande d'étoffe en boudrier ou en ceinture.

ETCHET, écheveau, s. m. fil de soie, laine, plié et replié d'un nombre de tours déterminés. — Flote, s. f. écheveau de fil.

ETDAINTÉ, endenter, v. a. mettre des dents. — Édenté, e, adj. garni de dents; qui n'a plus de dents. — Édenter, v. a. rompre, user, arracher les dents.

ETCHETVIN, échevin, s. m. officier municipal élu pour la police et les affaires de la ville pendant un certain temps; adjoint au maire.

ETDAMAR, entame, s. f. premier morceau coupé d'un pain, d'un mets, d'une pièce d'étoffe, etc. — Entamure, s. f. première pierre extraite d'une carrière.

ETDAMÉ, entamer, v. a. ôter une petite partie d'un tout; fig. commencer, découvrir, trouver le faible.

ETDETÉ, endetter, v. a. causer des dettes. — S'endetter, v. pers. faire des dettes. — S'obérer, v. pers. s'endetter, se charger de dettes, accablé de dettes.

ETDOIRMAN, soporifère ou soporifique, adj. qui fait dormir. — Soporeux, se, adj. qui cause un assoupissement, un sommeil dangereux.

ETDOIRMEG, carus, s. m. affection soporeuse, insensibilité absolue, assoupissement profond sans fièvre. — Endormissement, s. m. assoupissement.

ETDOIRMEU, endormeur, s. m. enjoleur, flatteur. — Cajoleur, se, s. celui qui cajole, qui séduit.

ETDOIRMI, endormir, v. a. faire dormir, engourdir; fig. fam. amuser pour tromper, pour empêcher d'agir; ennuyer beaucoup, s'endormir, croupir. — Blanchir, v. a et n. t. de cuisine, donner quelque bouillon à un mets, des fruits; cuire à demi et le mettre en l'eau froide.

ETDOIRMOU, somnolent, e, adj. qui est porté au sommeil; fig. sans activité, sans courage, qui a la somnolence; l'esprit engourdi, pesant, lourd, balourd. — Indolent, e, adj. nonchalant, insensible, qui agit lentement et molle-

ment, mou, sans vigueur. — Sommeil, s. m. assoupissement de sens, envie de dormir. — Lambin, e, adj. et s. fam. qui agit lentement, qui lambine.

ETDOMAGI, endommager, v. a. apporter, causer du dommage à...; endommagement, détérioration, déplacement. — Détériorer, v. a. dégrader, gâter, rendre pire, causer du détriment, préjudice.

ET-DON, n'est-ce pas? interj. vous comprenez? vous m'entendez?

ETDOSÉ, endosser, v. a. mettre sur son dos, au dos, charger quelque chose de fâcheux, mettre au dos d'un billet la signature, l'ordre de payer; former la rondeur du dos d'un livre. — Fauder, v. a. plier une étoffe de laine en double dans sa longueur, en sorte que les deux lisières se touchent, la marquer.

ETDOSEG, endossement, s. m. signature, écrit au dos d'un acte, d'un billet, qui oblige à le rembourser faute de paiement; endossement, action de mettre sur son dos.—Faudage, s. m. marque de fil, de soie que l'on met aux étoffes de lainerie en appointant les pièces; action de plier les pièces d'étoffes.

ETDOSEU, endosseur, s. m. celui qui a endossé un billet, etc. — Faudeur, s. m. ouvrier chargé du faudage. Plieur, se, adj. celui qui plie, qui marque les étoffes de laine.

ET-DOU, endeuillé, e, adj. qui porte les signes de la douleur, de la tristesse, affection; habillements noirs; habillé de noir.

ETDREU, endroit, s. m. lieu, côté, place, partie; beau côté, le point de vue, le côté le plus avantageux d'une étoffe; l'opposé à l'envers.

ETDURAN, endurant, e, adj. patient, qui souffre aisément, les contrariétés sans se fâcher. — Patient, s. m. celui qui souffre une opération, qui a de la patience

ETDURÉ, endurer, v. a. souffrir, supporter avec patience, fermeté, courage. — Patienter, v. n. prendre patience, attendre patiemment.

ETERDI, interdit, s. m. censure ecclésiastique qui interdit; celui qui est interdit. — Interdire, v. a. défendre quelque chose à quelqu'un, prononcer l'interdiction contre quelqu'un, ôter la gestion des biens et l'exercice des droits civils à un fou, etc.; déconcerter, étonner, troubler.

ETERDIHEG, interdiction, s. f. suspension des fonctions; défense à un officier, à un juge d'exercer, de juger, action d'interdire. — Xénélasie, s. f. interdiction faite aux étrangers du séjour d'une ville; intolérance civile.

ETERESÉ, intéressé, e, adj. fort attaché à ses intérêts, mû par l'intérêt personnel; s. m. qui a intérêt à une chose ou dans une affaire. — Actionnaire, s. m. qui a une action de commerce. — Avare, adj et s. qui aime trop l'or, trop attaché aux richesses, qui donne peu et pas facilement. — Chiche, adj. 2 g. trop ménager, qui a de la peine à dépenser ce qu'il faudrait; avare, chétif, mesquin, parcimonieux, cupide.

ETERET, intérêt, s. m. ce qui importe, convient à l'honneur, à l'utilité, au profit, au lucre, avantage en général, ce qui attache, ce qui intéresse. — Annuité, s. f. rente annuelle, l'intérêt de cette somme, au taux commun.

ETERET (à), capitaliser, v. a. mettre en capital, convertir une somme en capital; somme constituée en capital. — Centésime, s. m. intérêt d'un pour cent par mois; intérêt du centième. — *Eteret des éteret*, arrière-change, s. m. intérêt des intérêts. — Anotocisme, s. m. contrat usuraire pour lequel on reçoit les intérêts au principal pour former un nouveau capital, portant intérêts des intérêts.

ETERLEGN, blanc, s. m. t. d'imprim. réglette, espace entre les lignes. — Interligne, s. m. espace entre les lignes; entre-ligne.

ETERPRETT, trucheman, s. m. interprête, trompeur, perfide, entremetteur; qui commente. ajoute malignement à un fait.

ETERVAL, intervalle, s. m. distance d'un temps, d'un lieu, d'un son, d'un corps à un autre; intervallaire, disposé par intervalles, placé dans les intervalles.

ETEROGÉ, interroger, v. a. questionner, consulter, examiner.

ETFAN, enfant, s. 2 g. qui est dans l'enfance; fils ou fille. — Bambin, s. m. enfant à la mamelle, petit enfant. — Enfantin, e, adj. qui appartient à l'enfance.

ETFANTILEG, enfantillage, s. m. paroles, manières enfantines, se dit de celui, de celle qui qui n'est pas un enfant.

ETFANZE, enfance, s. f. âge de l'homme depuis la naissance jusqu'à douze ans ou environ; tomber en enfance, dans l'extrême vieillesse.

ETFARINÉ, enfariner, v. a. poudrer de farine; fig. légèrement imbu ou instruit d'une science, prévenu d'une fausse doctrine, d'une opinion.

ETFASÉ, effacer, v. a. ôter la figure, l'empreinte, raturer les marques, les traits, les caractères; faire oublier, pardonner. — Biffer, v. a. rayer, effacer tout-à-fait l'écriture; examiner un compte et rayer au fur et à mesure les articles vérifiés. — Batonner, v. a. canceller, biffer, rayer, annuler.

ETFET, billet de commerce, s. m. promesse par écrit de payer, de faire payer.

ETFEKTIFMAIN, effectivement, adv. en effet, réellement.

ETFEKTOUWÉ, effectuer, v. a. mettre en effet, mettre en exécution, réaliser.

ETFERÉ, enferrer, v. a. percer avec un fer aigu; s'enferrer, se jeter sur le fer; fig. se nuire à soi-même, par ses paroles, ses actions; se contredire, se couper. — Entêté, e, adj. s. qui a de l'entêtement, têtu, opiniâtre; obstiné, qui a de la tête.

ETFIGEAIE, effigie, s. f. figure, représentation d'une personne; image, portrait; pendre en effigie, faire le simulacre de l'exécution. — Effigie, côté de médaille, de monnaie, où est l'effigie. — Effigier, v. a. exécuter en effigie.

ETFILÉ, embrocher, v. a. quelqu'un, lui passer une épée au travers du corps; s'enfiler, s'enferrer, s'engager, etc. — Enfiler, v. a. passer un fil par un trou; passer de part en part, traverser. — Esguiller, v. n. enfiler.

ETFILEU, enfileur, s. m. celui qui passe le fil dans l'aiguille; ouvrier chargé d'enfiler.

ETFISTÉ, moisi, s. m. odeur, goût de moisi; se dit ordinairement du grain avarié.

ETFISTEG, empyreume, s. m. qualité désagréa-

ble contractée par une drogue, etc.
ETFLEURÉ, effleurer, v. a. n'enlever que la superficie; toucher légèrement.
ETFLEURI, affleurer, v. a. mettre plusieurs corps à la même surface, sans aucune saillie l'une sur l'autre. — Glisser, v. a. couler, insinuer, introduire adroitement, passer légèrement sur.
ETFOIH, forces, s. f. pl. espèce de grand ciseaux dont les lames se joignent et s'écartent par un ressort élastique, pour tondre les draps, les étoffes, etc. — Forcettes, s. f. pl. t. de manuf. petite force à la main pour tondre les moutons; batres ou désertes, forces de tondeurs de draps.
ETFOIRSI, enforcir, v. a. rendre, devenir plus fort; s'enforcir, croître en force, en vigueur.
ETFOR, courbature, s. f. maladie de l'homme, du cheval, provenant de grandes fatigues.
ETFORGCHI, fourcher, v. n. percer avec une fourche.
ETFORNÉ, enfourner, v. a. mettre dans le four les pains, etc.; dans le fourneau, les creusets; mettre le feu dans une fournée.
ETFORNEG, enfournement, s. m. action d'enfourner.
ETFORNEU, enfourneur, s. m. garçon boulanger chargé d'enfourner. — Cuiseur, s. m. celui qui enfournit, dirige le feu.
ETFONSE, enfoncer, v. a. mettre, pousser, faire pénétrer au fond, plus avant. — Effondrer, v. a. fouiller et remuer. — S'enfoncer, v. pers. dans, s'y livrer entièrement.
ETFONSMAIN, enfoncement, s. m. action d'enfoncer, ce qui va en enfonçant, ce qui paraît le plus reculé, le plus éloigné dans un lieu enfoncé; lointain. — Dépression, s. f. abaissement de ce qui est pressé; humiliation, abaissement, oppression, dénigrement.
ETFOUMI, enfumer, v. a. noircir, incommoder par la fumée. — Fumer, v. a. pendre, exposer à la fumée pour faire sécher. — Fumer, v. n. jeter de la fumée, exhaler des vapeurs. — Fumiger, v. a. exposer un corps aux vapeurs d'un corps qui fume. — Boucaner, v. a. faire fumer, faire sécher à la fumée, répandre beaucoup de fumée. — Saurer, v. a. faire sécher à la fumée.
ETFOUMIEG, fumage, s. m. action d'exposer à la fumée, de fumer. — Fumigation, s. f. action de brûler.
ETFOWE, exciter, v. a. émouvoir, provoquer, causer, faire naître, encourager, animer, occasionner, influer, influencer, stimuler, aiguillonner. instiguer, pousser, inciter à faire le mal, induire en erreur, envenimer.
ETFOWEG, instigation, s. f. imitation, suggestion, sollicitation pressante à faire le mal. — Boute-feu, s. m. fig. celui qui excite des discordes, des querelles.
ETFOY *(i)*, enfouir, v. a. cacher en terre, couvrir de terre, cacher.
ETFOYEG, enfouissement, s. m. action d'enfouir.
ETFOYEU, enfouisseur, s. m. celui qui enfouit.
ETGAGEAN, engageant, e, adj. insinuant, attrayant, qui flatte, attire, engage insensiblement. — Insinuant, e, adj. qui a l'adresse, le talent d'insinuer.—Attirant, e, adj. qui attire, fig. engageant; paroles attirantes.—Attrayant, e, adj. qui attire par ses charmes, ses attraits, ses paroles. — Attachant, e, adj. qui attache, qui fixe l'attention ou l'intérêt, qui asservit, qui plaît, touche, intéresse.
ETGAGEG, théorètre, s. m. t. d'antiq.; présent offert par un jeune homme à sa fiancée.
ETGAGI, engager, v. a. donner, mettre en gage; donner pour assurance; engager son cœur, aimer: engager sa foi, s'obliger par serment, par honneur, devoir, fidélité à; obliger à; inviter, exciter, déterminer par la seule persuasion; enrôler, provoquer, commencer une querelle, etc. — Racoler, v. a. enrôler soit de gré, soit par finesse pour le service militaire, incorporer dans un régiment, une compagnie. — Nantir, v. a. donner des gages pour assurance d'une dette.
ETGAGEMAIN, engagement, s. m. action d'engager; promesse, lien qui ôte la liberté, attachement par lequel on s'engage, se lie, sentiment d'amour ou d'amitié, de vive affection pour une chose, une personne, grande application; enrôlement.
ETGAIEEZ *(i)*, stimuler, v. a. aiguillonner, exciter à la joie, au plaisir. — Égayer, v. a. réjouir, rendre gai; exciter, rendre plus libre, plus agréable, plus gai.
ETGAR, égard, s. m. considération, circonspection, marque d'estime; respect, déférence, attention, observation de bienséance, ménagement. — Acception, s. f. égard qu'on a pour quelqu'un préférablement à un autre d'un mérite égal.
ETGARÉ, égarer, v. a. détourner du droit chemin; fourvoyer, jeter dans l'erreur, perdre pour le moment.—Adirer, v. a. perdre, égarer.
EGJALÉ. *V. Etjalé.*
ETGLIZE, église, s. f. assemblée de chrétiens, leur temple, leur clergé; assemblée des fidèles gouvernée par de légitimes pasteurs. La première église qui ait été bâtie publiquement pour les chrétiens est celle de St.-Sauveur, par l'empereur Constantin; ce fut en 375 qu'on commença à élever la première église de Paris, Saint-Étienne. — Basilique, s. f. église principale, dédiée au culte de Dieu et en l'honneur des saints; est le nom de la fameuse église de Saint-Pierre, à Rome. — Métropole, s. f. église archiépiscopale, église, siége métropolitain d'un archevêque établi dans la ville capitale. — Cathédrale, s. f. principale église d'un évêché. — Temple, s. m. édifice public, consacré à Dieu, aux dieux, aux cultes; église. C'est en Égypte que la construction des temples a pris naissance. — Paroissial, e, adj. église paroissiale; de la paroisse; siége d'un doyen. — Chapelle, s. f. petite église, desservie par un vicaire ou un abbé; partie d'église, lieu où l'on dit la messe.
ETGONDI, étoffé, e, adj. homme étoffé, à son aise, bien vêtu, bien garni, bien meublé, riche.
ETGONSÉ, engoncer, v. a. rendre la taille gênée, contrainte, engoncement du corps.
ETGORDINÉ, encourtiner, v. a. fermer des courtines, des rideaux de lit; ce qui arrête la vue d'un lit.
ETGOURDI, engourdir, v. a. rendre comme per-

clus, sans mouvement, sans sentiment. — Gourd, e, adj. main, doigts gourds; engourdi par le froid. — Stupéfier, v. a. engourdir; fig. étonner; rendre immobile, stupéfait; endormir, engourdir.

ETGOURDIHEG, engourdissement, s. m. état de ce qui est engourdi, état douloureux et pesant d'une partie musculaire. — Cataplexis, s. m. engourdissement, insensibilité soudaine dans ler membres. — Hivernation, s. f. engourdissement, torpeur, etc. pendant l'hiver.

ETGRÉ, marche, s. f. partie d'un escalier sur laquelle on pose le pied, compris par sa hauteur et son giron, le dessus, sa longueur est l'emmarchement. — Gradin, s. m. petit degré sur un autel, sur un buffet; ouvrage en gradin, en forme de degré, montant ou descendant en forme d'escalier. — Degré, s. m. escalier, marche d'escalier, d'un escalier. — Palier, s. m. repos, plate-forme sur un escalier après plusieurs marches. — Marche-palier, s. f. marche du bord d'un palier. — Trapan, s. m. le haut de l'escalier où finit la rampe.

ET-GRO, en gros, adv. beaucoup à la fois, le contraire de en détail; vendre, acheter en gros. — Tout en gros, adv. seulement en gros.

ETGROHI, grossir v. a. rendre gros, plus gros, exagérer, déguiser; se grossir, s'enorgueillir, devenir plus gros, plus considérable. — Enfler, v. a. remplir de vent, de fluide, etc., augmenter le volume; enfler la dépense, y ajouter des articles faux, exagérés.

ETGROUWAL, écrouelles, s. f. pl. tumeur, abcès souvent indolents à la gorge, aux glandes; scrophules; humeurs froides.

ETGROUWALEU. écrouelleux, se, adj. qui appartient aux écrouelles, qui les a. — Scrophuleux, se, adj. qui cause, qui accompagne les écrouelles.

ETGUILIH, alignement, s. m. en ligne droite, disposition sur une ligne droite; alignement des choses. — File, s. f. suite, rangée de choses, de personnes l'une après l'autre. — Enfilade, s. f. longue suite de maisons en ligne, de chambres dans un corridor. — Sequelle, s. f. nombre de gens qui se suivent, de suite, à la file.

ETHAIN (les), s'enquérir, v. pers. s'informer des affaires d'autrui, interroger pour savoir. — Enquérant, e, adj. trop curieux, qui s'enquiert. — Imperfection, s. f. imperfection du corps, de la santé, manque, défaut qui empêche la perfection. — Vice, s. m. défaut, imperfection du corps, de l'âme, des choses, maladie de l'âme, habitude de mauvaise action.

ETHAL, embarras, s. m. obstacle dans un chemin, etc., tout ce qui empêche la liberté du mouvement, qui gêne, encombre; interruption, ses effets.

ETHALAN, gênant, e, adj. qui gêne, qui incommode, qui contraint, embarrasse. — Article d'encombrance, s. f. effet d'un gros volume et léger; encombrement.—Embarrassant, e, adj. pour, qui cause de l'embarras, de la gêne; bagage, choix, chose embarrassante.

ETHALÉ, embarrasser, v. a. causer de l'embarras, empêcher la liberté du mouvement; encombrer, obstruer.

ETHALISS, incommode, adj. 2 g. chose incommode, qui est à charge, qui cause quelque peine, de l'embarras, où l'on n'est pas à l'aise, qui gêne; gênant.

ETHAN, mettre en train, commencer une chose, un ouvrage, sa journée; encourager, exciter, égayer des ouvriers, des convives. — Activer, v. a. accélérer, mettre en activité, donner plus d'activité, exciter à l'ouvrage.

ETHAP, nu-jambes, s. f. partie du corps du genou au pied, jambe nue.

ETHAUSTÉ, empressé, e, adj. et s. m. qui agit avec ardeur, se donne beaucoup de mouvement pour réussir; qui veut tout faire.

ETHAW, aptitude, s. f. disposition naturelle à quelque chose, aux arts, aux sciences, pour le succès d'une chose; capacité, activité; activer, exciter. — Intelligence, s. f. faculté intellective, capacité de comprendre, de connaître, de concevoir, d'entendre, de saisir une idée, une explication, un système, etc.

ETHERDI, enhardir. v. a. rendre hardi; encourager, enhardir quelqu'un à faire une chose; s'enhardir.

ETHERÉ, cogne-fétu, s. m. personne qui paraît se donner beaucoup de peine pour ne rien faire. — Echappé, e, adj. s. jeune; inconsidéré; emporté. — Effréné, e, adj. fig. sans frein, sans retenue, qui agit effrénément.—Etourdi, e, adj. s. imprudent; précipité, qui agit inconsidérément; agir en étourdi. — Imprudent, e, adj. s. qui manque de prudence, qui lui est contraire. — Présomptueux, se, vain, orgueilleux, arrogant, qui a trop bonne opinion de soi.

ETHERP, en écharpe, adv. de biais, de travers; en écharpe, t. d'art. de bricole. — Baudrier, s. m. large bande en écharpe pour porter l'épée; en écharpe, bandage pour soutenir le bras. — Transversalement, adv. obliquement, en travers.

ETHIERCHI, entraîner, v. a. traîner avec soi, enlever; fig. porter à... par force; amener, traîner après soi.

ETHIONDÉ, chaud, e, adj. vif, animé, empressé, tête chaude, prompte, ardente, qui s'irrite aisément.—Affairé, e, adj. qui a ou qui paraît avoir beaucoup d'affaires; empressé. — Aiguillonner, v. a. exciter, animer; stimuler, aiguillonner, exciter à...

ETIM, intime, adj. 2 g. ami intime qui a, pour qui l'on a une vive amitié très-étroite; persuasion, conviction, sentiment profond.

ETIZAIE, étisie, s. f. phthisie, maladie qui dessèche, consume toute l'habitude du corps, accompagnée de maigreur, toux sèche et fièvre hectique.—Phthisie, s. f. marasme, consomption, maigreur extrême.—Phthisique, adj. 2 g. étique, maladie de la phthisie.

ETJALAIE, gelée, s. f. grand froid qui glace.

ETJAINDRE, engendrer, v. a. produire son semblable, se dit de l'homme et de l'animal, surtout du mâle.

ETJALAR, enjelure, s. f. sorte d'enflure, d'inflammation causée par le froid, aux mains ou aux pieds, à la face. — Gélivure, s. f. maladie des arbres gelés, fente du bois causée par le froid; gélif, gerçure, crevasse dans le bois. —

Brouissure, s. f. dommage fait aux végétaux par la gelée; état d'un arbre broui.

ETJALÉ, froidureux, se, adj. sujet à avoir froid. — Frileux, se, adj. personne frileuse, fort sensible au froid, qui a toujours froid. — Verglacé, e, adj. gelé, couvert de verglas; superficie glacée et glissante de la terre.

ETJAMBI, coquesigrue, s. f. sauterelle aquatique; fig. personne qui a les jambes fort longues; mal bâties. — Enjamber, v. a. n. faire un grand pas pour passer par-dessus; marcher à grands pas; haut enjambé, qui a de longues jambes.

ETJEU, enjeu, s. m. mise au jeu en le commençant. — Passe, s. f. mise au jeu de jetons, fiches, etc. — Mise, s. f. ce qu'on met au jeu, à la loterie, etc. — Carre, s. f. mise avec laquelle on se carre à la bouillotte. — Cave, s. f. mise au jeu.

ET JOU, au jour, à la lumière, offusquer, empêcher de voir, d'être vu; cacher le jour, obscurcir, donner de l'ombrage.

ETKADRÉ, encadrer, v. a. mettre dans un cadre; encadrement d'un portrait, etc., son effet.

ET KACHETT, en cachette, adv. à la dérobée, en secret.—A l'incognito, adv. sans être connu; garder, voyager *incognito*.

ETKAIE, écaille, s. f. membrane en lame, petite lance, coque, coquille, substance dure qui couvre les poissons et qui se détache souvent par pièce; carapace de tortue, parcelle qui se détache d'une couleur, d'un enduit, etc.; écaille de mer, espèce de gré de montagne qui sert à broyer les couleurs.

ETKAM, enclume, s. f. masse de fer couverte d'une table d'acier que l'on fixe sur un billot de bois et sur laquelle on bat les métaux pour les forger et les façonner; l'invention du marteau, de l'enclume et des tenailles sont attribués à Vulcain, un des souverains de l'Egypte. — Enclumette, s. f. morceau de fer court et gros, un peu évasé par les deux bouts.

ETKAR, écart, s. m. action de s'écarter, d'écarter trop les jambes; lésion qui en résulte; fig. divagation; erreur; faute grave; t. de jeu; cartes écartées; à l'écart, à part, à quartier, en particulier dans un lieu détourné, écarté; isolé, seul, abandonné. — Bronchade, s. f. faux pas d'un cheval qui bronche, qui choppe en se heurtant les pieds.

ETKARLATT, s. f. couleur rouge fort vive de kermes, une des sept belles teintures en rouge; le premier qui trouva l'art de teindre en cette couleur fut, dit-on, Corneille Drebbel, mécanicien et alchimiste, né en 1579, à Alkmaar, en Hollande. — Kermes, s. m. excroissance rouge sur le chêne.—Incarnat, e, adj. et s. m. couleur entre la cerise et le rose écarlate. — Nacarat, adj. couleur d'un rouge clair orangé, entre la cerise et le rose.

ETKARTÈ, écarter, v. a. éloigner; chasser au loin, disperser, détourner, faire éloigner quelqu'un, écarter du chemin; éparpiller, mettre à part, écarter des cartes de son jeu, t. de jeu; se détourner, s'écarter, ne plus se joindre; marcher en écartant la pointe des pieds en dehors. — Ecarté, s. m. jeu à deux personnes où chaque joueur peut demander à écarter tout ou partie de ses cartes. — Cheval panard, adj. m. cheval à pieds de devant tournés en dehors; cheval épointé, qui s'est cassé les os des cuisses. — Chopper, v. n. faire un faux pas en se heurtant le pied.

ETKARTEG, écartement, s. m. disjonction, séparation de deux choses qui doivent être jointes; action d'écarter son jeu, de marcher la pointe des pieds en dehors. — Déboîtement, s. m. dislocation d'un os qui sort de sa place. — Epointure, s. f. mal qui arrive aux chevaux épointés, la hanche démise ou inégale. — Isolement, s. m. état de ce qui est isolé, de celui qui vit isolé, à l'écart.—Dislocation, s. f. déboîtement d'un os.

ETKASÉ, encaisser, v. a. mettre en caisse des objets, les tasser, les fouler, les presser pour qu'ils tiennent moins de place.

ETKASEG, encaissement, s. m. action, art d'encaisser, de fouler, tasser, presser; encaissage, mise en caisse.

ETKAUVLÉ, encaver, v. a. mettre en cave diverses espèces de liquides.

ETKAUVLEG, avalage, s. m. pop. action de descendre du vin ou autre liquide dans la cave. — Encavement, s. m. action d'encaver.

ETKAUVLEU, encaveur, s. m. qui encave, ouvrier tonnelier qui encave, qui descend et place les tonneaux de liquides dans la cave.

ETKI, écheveau, s. m. fils de laine dévidés, pliés et repliés, noués au milieu. — Echée, s. f. quantité de fil dévidé.

EKILIP, équilibre, s. m. état des choses pesées en balance et d'un poids égal; fig. égalité de forces, de poids, d'importance, de valeur. — Equipondérance, s. f. égalité de pesanteur, de tendance des corps vers un centre commun. — Équipondérant, e, adj. du même poids, d'un côté comme de l'autre.

ETKINOK, équinoxe s. m. temps où les jours sont égaux aux nuits; point où l'écliptique coupe l'équateur.

ETKIPE, équiper, v. a. pourvoir de tout ce qui est nécessaire; s'équiper, se pourvoir des choses nécessaires, se parer.

ETKIPEG, équipage, s. m. train, suite de valets, de chevaux, carrosses, hardes, etc.; fig. vêtements, état de la personne, de ses affaires, etc.; tous les engins d'un maçon; garniture d'une pompe; outils, machines d'un atelier.

ETKIPEU, équipeur, monteur, s. m. ouvrier qui ajuste, monte les pièces d'un fusil, d'une mécanique, etc.; ajusteur de machines.

ETKIPMAIN, équipement, s. m. action d'équiper. — Apparaux, s. m. pl. agrès, artillerie d'un vaisseau. — Agrès, s. m. pl. t. de mer, voiles, cordages, poulies, etc., pour équiper un navire; grément.

ETKLA, éclat, s. m. lueur brillante, effet de la lumière; lustre, vive clarté, éblouissement passager; grand bruit, rumeur, scandale. — Lucide, adj. 2 g. qui jette de la lumière.

ETKLAIRÉ, éclairer, v. a. illuminer, jeter, répandre de la clarté, donner de l'éclat, remplir de clarté; répandre de la lumière. V. *Alounné*.

ETKLAIRSI, éclaircir, v. a. rendre clair ou plus clair; donner le lustre; rendre moins épais; diminuer le nombre; fig. rendre moins évident,

clair, intelligible; mettre dans tout son jour une affaire, l'instruire. — Élucider, v. a. éclaircir; rendre brillant, manifeste, lucide.

ETKLAIRSIHMAIN, éclaircissement, s. m. explication de ce qui est obscur, explication dans une querelle pour savoir de quelqu'un ce qu'il a dit ou fait.

ETKLAMAR, clavette, s. f. fer forgé en S pour tenir le couteau des forces écartées pour les émoudre.

ETKLAMÉ, cramponner, v. a. attacher avec des crampons; se cramponner, s'attacher fortement.

ETKLATAN, éclatant, e, adj. qui a, qui jette de l'éclat, qui brille, qui éclate, qui fait un grand bruit perçant; lumière, couleur éclatante. — Caruscant, e, adj. étincelant, brillant comme l'éclair. — Étincelant, e, adj. qui étincèle; pétillant, éclatant, plein de feu; brillant.

ETKLATANTE, brillantine, adj. f. fleur, couleur brillantine, qui jette un vif éclat. — Brillante, adj. f. qui a de l'éclat, qui brille. — Voyante, adj. et s. f. couleur voyante, qui brille, qui éclate, qui se fait remarquer.

ETKLAWÉ, enclouer, v. a. piquer le cheval en le ferrant; enfoncer un clou dans la lumière du canon, etc. — Breher, v. a. t. de maréchal, enfoncer des clous dans le sabot du cheval. — Écloppé, adj. fam. qui marche avec peine à cause d'une incommodité aux pieds, qui clopine, marche en clochant un peu; clopper.

ETKLAWEG, enclouure, s. f. t. de vétér., blessure faite en enclouant, brehant le pied d'un cheval.

ETKLIP, éclipse, s. f. obscurcissement d'un astre par l'interposition d'un autre, comme dans l'éclipse de soleil, ou parce qu'un autre astre empêche le premier de recevoir la lumière du soleil, comme dans l'éclipse de lune; obscurcissement passager, entier; Thales a été le premier qui ait prédit les éclipses.

ETKLIPSÉ, éclipser, v. a. cacher, couvrir, masquer; s'absenter, disparaître, se dit des choses qui étaient près et qu'on ne retrouve pas à l'instant — Esquiver, v. a. éviter adroitement le coup, le choc, une personne, une affaire, etc. — S'esquiver, v. pers. fuir adroitement une compagnie, un coup, un embarras.

ETKLO *(ô)*, enclos, s. m. enceinte de murs, de maisons, de haies; espace qu'elle renferme; espace d'un atelier de construction. — Clos, s. m. espace de terre cultivé, planté, entouré de murs, de haies, etc.; enclos. — Closeau, s. m. jardinet de paysan, clos de haies, de murs, etc. — Enfermé, e, adj. mis en lieu de sûreté, en un lieu d'où l'on ne peut sortir; serré sous fermeture, clos de toutes parts; cloîtrier, religieux enfermé dans un cloître. — Coffré, e, adj. mis en prison.—Emprisonné, e, adj. mis en prison. — Incarcéré, e, adj. emprisonné. — Perchis, s. m. clôture avec des perches. — Parc, s. m. grande étendue entourée de murs, etc.; pâtis, clôture de claies pour les moutons; parcage, séjour des moutons parqués. — Révestiaire, s. m. lieu où les prêtres se revêtent des habits sacerdotaux; petit enclos dans la sacristie pour s'habiller. — Clôture, s. f. enceinte de murailles, de haies, de perchis. — Compassure, s. f. enclos d'une maison. — Chantier clos, s. m. est le lieu où un entrepreneur dépose les matériaux d'un bâtiment; atelier où l'on travaille. — Champ clos, s. m. lieu enfermé de barrières, etc. pour faire battre les animaux. — Bordigue, s. f. palissade de roseaux; enceinte de claies sur le rivage pour prendre des poissons. — Enclave, s. f. chose enclavée; terre, portion d'une prairie, détachée et enfermée dans une autre bornée tout autour. — Palissade, s. f. clôture de pieux, de palis; mur de verdure ou haie qui clos.

ETKLOR *(ô)*, environner, v. a. entourer, environner de murs, de haies, etc. un terrain, etc. — Enclore, v. a. clore de murs, haies, etc.; enclaver; entourer, ceindre, etc. — Enfermer, v. a. mettre, retenir un être dans un lieu d'où il ne peut sortir ou être tiré; serrer sous fermeture, clore de toutes parts. — Border, v. a. enclore, clore, entourer, environner de murs, de haies, de fosses, etc. un champ.

ETKLOYOU, renfermé, e, adj. enfermé, être dans un lieu clos à ne pouvoir sortir.

ETKLOZE *(ô)*, cloître, s. m. galerie carrée d'un monastère autour d'une cour, d'un jardin; carré bordé d'arbres en arcade; couvent, monastère, etc.

ETKLUSI, entraver, v. a. mettre des entraves aux bêtes de somme; fig. arrêter le mouvement, embarrasser la marche.

ETKLUSS, écluse, s. f. clôture et porte pour retenir et lâcher à volonté l'eau d'un canal; enclave, enfoncement d'une écluse.—Entraves, s. f. pl. *V. Pasteure.*

ETKO, dans la mêlée, s. f. se jeter dans la mêlée, recevoir des coups.

ETKOFRÉ, encoffrer, v. a. fam. serrer, mettre dans un coffre de l'argent, etc.; fig. coffrer, mettre en prison, prendre, encoffrer.

ETKOIDLAR, cataplexie, s. f. engourdissement soudain qui survient dans une partie du corps; insensibilité soudaine dans les membres. — Crampe, s. f. sorte de contraction convulsive et douloureuse de la jambe.—Engourdissement, s. m. état d'un membre qui est engourdi, comme perclus.

ETKOIDLE, rachitique, adj. noué, avorté; attaqué du rachitis, rhumatisé; goûteux. — Escogriffe, s. m. se dit d'un homme de grande taille et mal fait; mal bâti.

ETKOIRNAIE, dagorne, s. f. vache qui n'a qu'une corne.

ETKOIRNÉ, écorner, v. a. rompre la corne, les ongles.

ET-KOISS, de front, adv. par devant; côte à côte; coude à coude, en ligne, à côté l'un de l'autre.

ETKOLATT, écolâtre, s. f. professeur de théologie dans un collége, un séminaire.

ETKONBRAN, embarrassant, e, adj. qui cause de l'embarras, de la gène; encombrant, qui empêche le mouvement, la circulation. — Articles d'encombrance, s. f. effets d'un gros volume et léger; encombreux, embarrassant, fâcheux.

ETKONBRÉ, embarrasser, v. a. causer de l'embarras, empêcher la liberté du mouvement;

mettre en peine, donner de l'irrésolution ; encombrer, embarrasser.
ETKONBRIH, embarras, s. m. obstacle dans un chemin, etc. ; gêne incommode, contraint ; encombrement, action d'encombrer; encombre. — Barricades, s. f. pl. obstacles formés avec des poutres, des voitures, des tonneaux, etc., pour barrer une rue, un chemin et arrêter une troupe.
ETKOREGEAN, encourageant, ce qui encourage. — Encouragement, s. m. ce qui encourage ; éloge, récompense, etc.
ETKOREGI, encourager, v. a. animer, exciter, donner du courage, imiter, stimuler, aiguillonner.
autre, une seconde fois.
ETKOWÉ, emmancher, v. a. mettre un manche. V. *Ettahi.*
ETKRAN, écran, s. m. sorte de meuble; toile, carton, etc. pour garantir de l'ardeur du feu. — Paravent, s. m. suite de châssis de bois, mobile et garni d'étoffe, tapisserie, etc. pour garantir contre le vent ou courant d'air.
ETKRAUHEG, graissage, s. m. action de graisser. — Ensimage, s. m. action d'ensimer le drap. — Engraissement, s. m. action d'engraisser la terre, etc. — Engraissage, s. m. action d'engraisser les bestiaux.
ETKRAUHI, engraisser, v. a. rendre ou devenir gras, sale, crasseux, fertile, souiller de graisse, frotter avec de la graisse. — Fertiliser, v. a. enchaussumer, répandre de la chaux, du fumier, de l'engrais sur les terres et prairies, rendre fertile. — Prendre de l'embonpoint, s. m. état d'une personne en bonne santé et un peu grasse; appâter, engraisser avec de la pâte. — Enduire, v. a. couvrir d'un enduit, de graisse, d'huile; suiver, enduire de suif; ensuiver. — Oindre, v. a. frotter des choses onctueuses. — Bourgeonner, v. a. frotter le corps de graisse pour résister à la chaleur, aux piqûres d'insectes. — Graisser, v. a. frotter, oindre de graisse. — Huiler, v. a. oindre avec de l'huile ; mettre de l'huile dans...—Lubrifier, v. a. oindre, rendre glissant.
ETKRASÉ, écraser, v. a. aplatir et briser par le poids, par un effort; fig. ruiner, détruire entièrement; vaincre, surpasser de beaucoup. — Ecrasé, e, adj. trop plat, trop court, trop bas, trop aplati.
ETKRENÉ, entailler, v. a. tailler, creuser une pièce de bois pour qu'une autre s'y emboîte, faire une entaille. — Encassure, s. f. entaille au lisoir de derrière pour placer l'essieu d'une
ET-KOSTÉ, obliquement, adv. de biais, incliné, se dit de tout ce qui n'est pas exactement perpendiculaire à l'horizon ; fig. voie, moyen suspect, frauduleux, indirect. — A contre-biais, adv. à contre-sens, de travers, obliquement. — A côté, par le côté, adv. de biais, obliquement ; côte à côte, à côté, etc.
ETKOSTEGEAN, coûteux, se, adj. qui cause de la dépense.
ETKOSTEGI, coûter, v. a. coûter beaucoup, être cause de dépense.
ETKOT, encore, adv. de temps, passé, présent et avenir. — Aussi, adv. conj. également encore; de plus. — Derechef, adv. de nouveau, une
charrette. — Créner, v. a. t. de fondeur, marquer d'un cran, d'une entaille, la tige d'une lettre, d'un filet. — Coche, s. m. entaille, marque en fonte.—Cran, s. m. coche, entaille dans un solide pour accrocher, arrêter, petite rainure.
ETKRENEG, entaillure, s. f. entaille, coche, cran, encassure que l'on fait sur un ouvrage pour marquer soit le nombre ou la mesure.
ET-KRESS, mettre sur les côtés, entasser bord à bord, se dit des pièces de monnaie ; se placer côte à côte.
ETKRESTÉ, enfaîter, v. a. couvrir le faîte.
ET-KREU, en croix, s. f. de forme en croix, ce qui en a la forme, la figure. — Brachié, e, adj. t. de bot., en croix, en forme de croix. — Encroisser, v. a. disposer en croix.
ETKRI, écrit, s. m. ce qui est écrit; acte portant promesse ou convention; papier écrit.
ETKRITAU, écriteau, s. m. avis, inscription en grosses lettres pour la publication; affiche. — Épigraphe, s. f. inscription d'un édifice qui en indique l'usage avec le temps de sa construction. — Épitaphe, s. f. inscription gravée sur un tombeau ou faite pour y être mise; court éloge d'un mort; marbre où on l'inscrit. — Inscription, s. f. mots, phrase, titre en peu de paroles; récit; indication gravée sur les métaux, le marbre.
ETKROLE, encroué, adj. arbre encroué, tombé et embarrassé dans un autre. — S'embourber, v. pers. s'engager dans une mauvaise affaire, dans la gêne.
ETKROUKEG, engouement, s. m. empêchement causé par ce qui engoue; fig. état de celui qui est engoué; entêtement, préoccupation; rester court. — Renillement, s. m. action de reniller, de renâcler.
ETKROUKI (s'), engouer, v. a. embarrasser le gosier; empêcher d'avaler; s'engouer; s'entêter, se passionner pour. — Renâcler, v. n. faire certain bruit en retirant son haleine par le nez, en soufflant par le nez. — Reniller, v. a. retirer en respirant l'air des narines.
ETKROUKI. V. *Etkoidlé.*
ETKU, écu, s. m. monnaie d'or ou d'argent; monnaie de compte.
ETKUANZE, semblant, s. m. apparence, faire semblant, feindre de; ne faire semblant de rien ; cacher son dessein ; mine, figure, beau dehors. — Simuler, v. a. feindre ; faire paraître comme réel ce qui ne l'est pas.—Simulé, e, adj. déguisé, imité faux. — Feinte, s. f. dissimulation, déguisement, artifice pour cacher sous des apparences contraires; faux-semblant, feintise; fausse apparence.
ETKUITT, quitte, adj. 2 g. libéré de ce qu'il devait; qui a payé sa dette; délivré, débarrassé, être quitte envers quelqu'un.
ETKUM, écume, s. f. de mer, talc terreux et blanc dont on fait des pipes.
ETKURINÉ, encrassé, e, adj. rendre crasseux, s'encrasser, se remplir de crasse; se rouiller; devenir crasseux ; encuivrer, encuirasser.
ETKUSON, écusson, s. m. platine qui forme l'entrée d'une serrure, le passage de la clef sur la porte, etc.
ET-KWAURARD, en carré, s. m. carré, e, adj.

qui a quatre côtés, quatre angles droits et quatre côtés égaux ; pièce, mouchoir, etc. en carré.

ETLA, hélas, interj. de plainte.

ETLAHEG, accouplement, s. m. assemblage par couples.

ETLAHI, enchaîner, v. a. lier, attacher avec une chaîne, tenir en laisse; fig. captiver, enchaîner un amant; lier, enchaîner quelqu'un. — Empêtrer, v. a. lier la jambe, embarrasser le pied à un animal.

ETLAIDI, enlaidir, v. n. devenir plus laid; v. a. rendre laid. — Dégoûter, v. a. ôter le goût, l'appétit; fig. donner, avoir de l'aversion, de l'éloignement pour; rebuter, prendre du dégoût. — Abandonner, v. a. quitter, délaisser son nid, les œufs; s'abandonner, se dit des oiseaux.

ETLAIDIHEG, dégoût, s. m. aversion pour un être; répugnance pour un aliment; délaisser, abandonner.

ETLAINE, Hélène (sainte), s. f. fille née dans l'obscurité, au bourg de Drépane, en Bithynie, mourut le 18 août 327.

ET-LALAIE, vestibule, s. m. première pièce; entrée d'un bâtiment servant de passage aux autres, d'où l'on communique aux escaliers et aux divers appartements.

ETLAURGI, élargir, v. a. rendre large, plus large; étendre, allonger, donner plus d'étendue, d'ampleur; s'élargir. — Dilater, v. a. étendre; élargir, occuper un plus grand espace; évaser, élargir une ouverture; raréfier.

ETLAURGIHAR, élargissure, s. f. largeur ajoutée à une pièce d'habillement.

ETLAURGIHEG, élargissement, s. m. augmentation de largeur; action de rendre plus large; évasement, état de ce qui est évasé. — Dilatation, s. f. extension; relâchement; diastole, augmentation de diamètre; extension d'un nerf, d'une plaie, etc.

ETLÉHAW, choisie, choix, s. m. élection d'une chose de préférence à une ou plusieurs autres; la chose choisie elle-même. — Triée, adj. f. choisie entre plusieurs, la fleur, la perle d'une marchandise.

ETLÉHEG, triage, s. m. action de trier; choix entre plusieurs choses; séparation des choses choisies; chose triée; choix du meilleur, du plus beau. — Épluchage, s. m. action d'éplucher, de trier, de choisir, de préférer; action par laquelle on ôte les saletés de la laine ou d'une étoffe.

ETLÉHOU, abstraction, s. f. qui déduit quelque chose d'une autre.

ETLER, éplucher, v. a. examiner, trier, nettoyer les graines, ôter le mauvais. — Pluser, v. a. éplucher de la laine; étirer de la laine pour en tirer les ordures.

ETLÉRESS, éplucheuse, s. f. qui épluche, pluse les laines, le coton, etc., qui ôte les ordures; trieuse.

ETLETRÉ, lettré, e, adj. personne lettrée, qui a de l'érudition, du savoir; instruit; qui a fait de bonnes études.

ETLEVE, élever, v. a. hausser; mettre, porter, rendre, faire monter plus haut; fig. procurer l'élévation. — Elevé, e, adj. haut, éminent, qui a de l'élévation, en général; nourrir dès l'enfance. — Guinden, v. a. hausser, guinden un fardeau par le moyen d'une machine; fig. affecté, contraint, qui affecte l'élévation. — Poulier, v. a. élever un fardeau par le moyen d'une ou des poulies.

ETLEVEG, élévation, s. f. exhaussement; action d'élever; situation élevée d'un être; exaltation.

ETLOVINÉ, ensorceler, v. a. jeter un sort sur quelqu'un; donner par prétendu sortilège ou maléfice une maladie. — Fasciner, v. a. ensorceler par une sorte de charme, d'éclat, qui empêche de voir la vérité, la réalité.

ETLOVINEG, ensorcellement, s. m. action d'ensorceler; charme, prétendu maléfice, enchantement. — Sort, s. m. effet de la destinée, superstition par laquelle le peuple croit qu'on peut produire des effets et faire des maléfices.

ETMAGAZINÉ, emmagasiner, v. a. mettre en magasin.

ETMAGAZINEU, accapareur, s. m. celui qui accapare; monopoleur, qui fait le monopole.

ETMAINÉ, maladroit, e, adj. et s. qui manque d'adresse. — Guindé, e, adj. affecté, raide, sans souplesse, sans flexibilité, qui laisse tout tomber, qui est contraint dans ses mouvements.

ETMAKRALÉ, ensorceler. *V. Etloviné.*

ETMAKRALEG, ensorcellement, envoûtement, s. m. prétendu maléfice, sort, sortilège, fascination, etc.

ETMALOFÉ, emmitoufler, v. a. fam. envelopper la tête, le corps de fourrures, de choses chaudes.

ETMANCHEU, emmancheur, s. m. qui emmanche un instrument; assembleur, celui qui assemble; fig. qui exerce un commerce illicite.

ETMANCHI, emmancher, v. a. mettre un manche; fig. ajuster. — Assembler, v. a. mettre ensemble.—Enbrever, v. a. faire entrer le bout d'une pièce de bois dans une autre.—Encastrer, v. a. enchâsser, joindre, unir par le moyen d'une entaille. — Enjôler, v. a. surprendre, attirer, engager, attraper quelqu'un par des belles paroles.

ETMANCHIHEG, assemblage, s. m. réunion de choses, manière d'assembler. — Emmanchement, s. m. jointures des membres de leurs parties au tronc de la figure, jonction des parties entre elles.

ETMARMAIZE, embarrassé, s. m. qui est dans la peine, l'irrésolution par le manque de quelque chose; indécis, qui est dans l'alternatif, irrésolu, gêné, incertain, versatile, vacillant, flottant.

ETMAVRÉ, ébranlé, e, adj. agité, interdit, qui n'est pas ferme, frappé, étonné, commencer à s'émouvoir.

ETMAY, émerveiller, v. a. étonner, donner de l'admiration. — Extasié, e, adj. qui est en extase; s'extasier, tomber en extase, être ravi d'admiration.

ETMAYEG, extase, s. f. ravissement d'esprit, suspension des sens causée par une forte contemplation, vive admiration.

ET-MÉ, au milieu, adv. parmi, dans, au milieu de la chambre, au milieu de la rue.

ETMERI, émeri, s. m. pierre, substance brune, grise violacée ou rougeâtre, d'une tres-grande

dureté et d'un grand usage dans les arts.

ETMÉTRAIN, moyen, ne, s. m. t. du milieu, moyenne, médiocre, entre deux extrémités, deux termes, deux buts, qui est au ou dans le milieu.

ETMÉTRAINEMAIN, médiocrement, adv. d'une façon médiocre, avec médiocrité; moyennement, entre deux extrémités.

ETMILÉ, niellé, e, adj. gâté par la nielle, la carie; charbon, maladie des plantes qui change en poussière noire la substance farineuse de la graine; carie, brouillard qui gâte le blé; nielle; valétudinaire, souvent malade, maladif, infirme, de mauvaise conformation.—Rabougri, e, adj. fig. homme, mine rabougrie; chétif, malingre; embarrassé dans les mouvements de ses membres.

ETMINÉ, emmener, v. a. mener d'un lieu où l'on est dans un autre, conduire, traîner, etc. — Fluctuosé, e, adj. porté, entraîné par le flot.

ETMISÉ, étourdir v. a. causer de l'ébranlement dans le cerveau; coup porté à la tête; causer de l'étonnement, de l'embarras.

ETMITAN, au milieu. V. *Et-mé.*

ET-MON, chez, prép. en dans, chez vous, chez tel et tel.

ETMURÉ, murer, v. a. entourer de murs, boucher par un mur une porte, une fenêtre, une ouverture avec de la maçonnerie. — Emmurer, v. a. environner de murs, renfermer un supplicié dans un mur.

ETNAIRI, faire élever en l'air, faire une ascension aérostatique; s'essorer.

ETNAIRIHEG, essor, s. m. vol en montant; action de prendre son vol.

ETNAMON, en haut, s. m. sur le haut, par la hauteur, la montagne, sur le faîte, le sommet, en montant, monter tout en haut.

ETNAMORE, énamourer, s'énamourer, v. pers. devenir amoureux.

ETNANKRÉ, embourber, v. a. mettre, jeter quelqu'un, une voiture dans la boue; engager quelqu'un dans une mauvaise affaire, difficile de s'en tirer.

ETNARET, en arrestation, s. f. action d'arrêter quelqu'un sur ses propriétés, l'empêcher d'aller plus loin.

ETNERI, en arrière, s. m. en demeure, en retard, loin d'ici; à reculons, à la renverse, être au-dessous de ses affaires.

ETNESSLÉ, acérer un outil, v. a. mettre de l'acier après le fer, soit d'un tranchant ou d'un contondant.

ETNONDAIE, escousse, s. f. pas en arrière pour s'élancer. — Elan, s. m. mouvement subit avec effort; action de s'élancer.

ETNONDE, empressé, e, adj. et s. m. qui agit avec ardeur, donne beaucoup de mouvement, qui veut tout faire. — Ahuri, e. adj. brouillon, étourdi. — Hurluberlu, s. m. étourdi, inconsidéré, précipité.

ETNONDEG, précipitation, s. f. extrême vitesse, trop grande hâte, trop grand empressement, vivacité irréfléchie; aventureux. — Branle, s. m. agitation de ce qui branle; premier mouvement, première impulsion donnée à une chose.

ETNONLI, extrême-onctionné, e, adj. V. *Administré.* — Ennolier, v. a. donner les saintes huiles. — Extremiser, v. a. administrer l'Extrême-Onction à un agonisant.

ETNOULE, ennublir, v. a. ciel couvert de nuages, qui obscurcit. — Brumeux, adj. couvert de brume.

ETPAFE, bâfrer, v. a. manger goulument, extrêmement; empiffrer, goinfrer.

ETPAGNO, épagneul, e, s. chien de chasse d'Espagne. — Nain, adj. et s. se dit d'une personne qui est d'une taille au-dessous de la médiocre

ETPAIGCHI, empêcher, v. a. apporter de l'opposition; faire, mettre obstacle à...; embarrasser. — Empêché, e, adj. embarrassé, occupé. — Abarrer, v. a. s'opposer à une chose commencée. — Entraver, v. a. mettre des entraves, des obstacles, arrêter le mouvement, embarrasser la marche des affaires.

ETPAIGCHIMAIN, empêchement, s. m. obstacle; opposition; tout ce qui empêche l'exécution. — Coërcition, s. f. pouvoir; droit; action de contraindre au devoir, à la croyance, d'empêcher de s'en écarter. — Opposition, s. f. empêchement, obstacle que quelqu'un met à quelque chose; contrariété d'esprit entre des personnes.

ETPAKTE, empaqueter, v. a. mettre en paquet. — Paqueter, v. a. mettre en paquet; envelopper.

ETPASÉ, empêtrer, v. a. lier la jambe, embarrasser les pieds.

ETPASTURÉ, enjarreté, e, adj. qui a les pieds liés.

ETPAUIE, en paix, s. f. en tranquillité; calme, silence qui n'est pas importuné.

ETPAUMÉ, assemblage à demi-bois.

ETPAUMEG, empâture, s. f. jonction de deux pièces de bois.

ETPEIE, épée, s. f. arme offensive et défensive, aigue, à longue lame triangulaire ou en oval plat.

ETPEIGN, empeigne, s. f. tout le dessus et les côtés du soulier. V. *Avanpi.*

ETPESTE, empester, v. a. infecter de peste, de mal contagieux; répandre, communiquer une odeur fétide, désagréable.

ET-PEUR, nu-bras, s. m. le bras découvert depuis au-dessus de la coude jusqu'au poignet.

ETPINETT, épinette, s. f. ancien instrument à clavier et à corde, petit clavecin. — Octavine, s. f. petite épinette qui n'a que les octaves supérieures.

ETPINN, bourre de Marseille, s. f. sorte d'étoffe moirée.

ETPINZE, pince, s. f. petite tenaille à dents.

ETPION, espion, s. m. individu qui épie, observe pour redire; mouchard.—Mouchard, s. m. bas agent de police, espion. — Limier de police, s. m. vil espion, mouche, mouchard; mouton, espion parmi les détenus.

ETPIONE, espionner, v. a. épier, observer les actions d'autrui, espionner quelqu'un; servir d'espion, d'individu qui observe pour redire. — Moucharder, v. a. faire le métier de mouchard; épier, observer les actions, les discours de quelqu'un, l'observer.

ETPIONEG, espionnage, s. m. action, métier d'espion.
ETPIRÉ, empirer, v. a. devenir pire.—Invétérer, v. n. un mal, une plaie, devenir vieux, difficile à guérir; s'enraciner.
ETPISRAIE, épice, s. f. drogue aromatique chaude et piquante.—Epicerie, s. f. toutes les épices, sucre, café, poivre, miel, drogue, etc.
ETPLASMAIN, emplacement, s. m. lieu, place d'une maison, d'un jardin, etc., place pour bâtir; belle situation, bel emplacement.
ETPLAUZE, emplâtre, s. m. onguent étendu sur du linge que l'on applique sur...; fig. personne infirme, inutile, sale, malpropre, mauvaise ménagère, incapable de gérer son ménage; mauvais expédient.
ETPLONKI, plomber, v. a. garnir de plomb, remplir les cavités des trous qui restent entre le crampon en fer et la pierre; emplomber. — Sceller, v. a. arrêter une pièce de fer avec du plomb fondu.
ETPLOUMÉ, emplumer, v. a. garnir de plumes, être emplumé, s'emplumer, s'enrichir, rétablir ses pertes, ses affaires.
ETPLOY, employer, v. a. mettre en usage, donner un emploi, de l'occupation à...
ETPOCHÉ, empocher, v. a. mettre en poche avec empressement, avidité.
ETPOIRTÉ, emporter, v. a. enlever, ôter d'un lieu. — Emporté, e, adj. violent. colère, fougueux; transporté par une passion, emportement, mouvement violent.
ETPOIRTUMAIN, emportement, s. m. mouvement violent, déréglé, causé par une passion; accès de colère, d'impétuosité, violence furibonde.
ETPOIZONÉ, empoisonner, v. a. donner du poison pour tuer; infecter de poison, faire mourir par le poison; corrompre, donner un tour malin.
ETPOIZONEG, empoisonnement, s. m. action d'empoisonner.—Vénéfice, s. m. empoisonnement, crime d'empoisonnement avec prétendu sortilège.
ETPOIZONEU, empoisonneur, se, adj. qui empoisonne; mauvais cuisinier, celui qui débite une morale dangereuse.
ETPOLETT, épaulette, s. f. partie du costume d'un militaire qui se porte sur l'épaule, et qui sert a désigner le grade, la compagnie.
ETPONG, punch, s. m. boisson chaude composée de jus de citron, de rhum, du sucre et de thé infusé dans l'eau. — Eponge, s. f. substance fibreuse qui se trouve dans la mer.
ETPORON, spéronelle, s. f. consoude royale à fleur double.
ETPOUSLÉ, poussièreux, adj. plein de poussière. — Poudreux, se, adj. couvert de poussière.— Pulvérulent, e, adj. poudreux, chargé de poussière.
ETPOUTINÉ, fâcher, v. a. mettre en colère; causer, donner des mouvements de colère, d'emportement.
ETPRI, épris, e, adj. épris d'amour, de courroux, s'éprendre l'un de l'autre. — Surpris, e, adj. pris à l'imprévu, étonné.
ETPRIZONÉ, emprisonner, v. a. mettre en prison. — Incarcérer, v. a. emprisonner.
ETPRIZONEG, détention, s. f. prison; peine criminelle afflictive, non infamante; détention préventive, avant le jugement.
ETPRONTD *(ô)*, emprunt, s. m. action d'emprunter. — Prêt, s. m. action de prêter, chose prêtée.
ETPRONTÉ *(ô)*, emprunter, v. a. demander et recevoir un prêt. — Air embarrassé, e, adj. contraint, gêné, sans grâce, qui ne sait sur quel pied marcher; gauche, maladroit.
ETPRONTEU *(ô)*, emprunteur, se, s. qui emprunte, qui a l'habitude d'emprunter.
ETPUFKINÉ, empuantir, v. a. répandre une mauvaise odeur, la communiquer; remplir de puanteur; infecter, commencer à puer. — — Malheureux, se, adj. et s. qui n'est pas heureux dans ses entreprises, qui a du malheur au jeu, qui ne peut réussir, qui a du guignon.
ETPUFKINEG, empuantissement, s. m. état de ce qui s'empuantit, se corrompt; infection, contagion, puanteur.
ETPUISMAIN, épuisement, s. m. état de ce qui est épuisé; perte de force.
ETPUIZÉ, anaphrodite, adj. impuissant, qui n'est plus propre à la génération. — Absorber, v. a. consumer entièrement; épuiser, tarir, mettre à sec; s'épuiser, détruire son tempérament par des excès.
ETPUIZEG, agénésie, s. f. impuissance, stérilité.
ETRAINTÉ, éreinter, v. a. fouler ou rompre les reins, les os; s'éreinter, se rompre les reins, se fatiguer. — Homme assadé, s. m. et adj. rompu de fatigue, de maladie et découragé qui éprouve le dégoût de la vie. — Echiné, exténué, adj. affaibli, maigri; s'exténuer, s'affaiblir, s'épuiser, se fatiguer.
ETRÉ, charrue, s. f. instrument aratoire avec lequel on laboure la terre.
ETRENI, rouiller, v. a. faire venir de la rouille; se rouiller, se couvrir de rouille, perdre son éclat, sa vivacité, son esprit, sa force. — Rouilleux, se, adj. qui est couleur de rouille; qui a de la rouillure, effet de la rouille. — Rubigineux, se, adj. rouillé, chargé de rouille.
ETRENHAR, rouille, s. f. crasse ou ocre que l'eau produit sur le fer ou d'autres métaux; oxydation, tache sur la glace, etc, etc.
ETRESINÉ, enraciner, v. a. prendre racine, se dit des habitudes, des opinions.
ET-RESKOULAN, à reculons, adv. en reculant; fig. en empirant; aller, marcher à reculons, faire de mauvaises affaires.
ETRETIK, hérétique, adj. et s. 2 g. qui appartient à l'hérésie, homme sans culte.
ETRI, arrière, adv. en arrière, reculé.
ETRIRÉ, arriéré, s. m. paiement retardé. — Arriéré, e, adj. qui n'est pas au courant. — Arriérer, v. a. différer, arriérer un paiement; s'arriérer, demeurer en arrière pour le paiement; fig. ne pas payer à l'époque.
ETRIREG, arrérages, s. m. pl. revenus arriérés; ce qui est dû d'une rente, d'un loyer; intérêts.
ETRITE, hériter, v. a. et n. recueillir une succession; succéder, prendre la place de.
ETRITEG, héritage, s. m. ce qui vient par succession. — Hérédité, s. f. droit de succession; héritage.
ETRITEU, héritier, ère, s. qui hérite, recueille

une succession; collégataire, qui a part aux legs avec d'autres; co-héritier.

ETRIK, intrigue, s. f. pratique secrète; manœuvre obscure et tortueuse pour réussir; embarras, incident fâcheux; commerce secret de galanterie. — Manigance, s. f. intrigue, petite manœuvre cachée, artificieuse; fam. mauvaise ruse, manœuvre secrète, procédé artificieux.

ETRIKÉ, intriguer, v. a. embarrasser, inventer, disposer. — Intrigailler, v. n. s'occuper de petites intrigues, de manœuvres méprisables; intrigoterie, petite intrigue.

ETRIKGAN, intrigant, e. adj. et s. qui se mêle de beaucoup d'intrigues. — Intrigailleur, s. m. ardélion de la basse classe qui s'occupe d'intrigailler; scapin.

ETRIKGUEU, intrigueur, se, s. qui fait, fabrique des intrigues, mieux intrigant.

ETRODUIRE, introduire, v. a. donner entrée, faire entrer; donner cours.

ET-ROIE *(ï)*, l'un portant l'autre, telle que la chose se trouve; en bloc, en masse; à la file l'un de l'autre, l'un suivant l'autre, l'un après l'autre.

ET-RON, en rond, ronde, s. f. danse, son air; chanson de table à refrain. — A la ronde, adv. alentour.

ETRONHINÉ, enrouer, v. a. rendre la voix rauque, moins nette, moins pure, la gêner; s'enrouer, perdre la netteté de sa voix.

ETRONHINEG, aphonie, s. f. perte, extinction de voix, impossibilité de prononcer des sons intelligibles. — Graillement, s. m. son cassé, enroué de la voix. — Enrouement, s. m. état de celui qui est enroué.

ETSAIN, encens, s. m. parfum, gomme aromatique ou gomme-résine qui découle par incision d'un arbre; fig. flatterie, louange; ensemencement, action d'ensemencer. — Galipot, s. m. encens blanc, résine liquide. — Barras, s. m. gomme ou résine qui découle du pin et qu'on nomme encens blanc.

ETSAINSÉ, fumiger, v. a. répandre des aromates,, une vapeur ou un gaz, des fumées, des parfums, pour purifier un lieu. — Encenser, v. a. donner de l'encens, des louanges, flatter. — Essencé, s. m. parfumé d'essence.

ETSAINSEG, donner de l'encensoir, s. m. essencier, parfumer d'encens; fumigation, action de brûler des aromates, des parfums, exposer à la fumée d'aromate.

ETSAINSEU, thuribulaire, adj. 2 g. qui encense. — Fumigateur, s. m. celui qui fait des fumigations; encenseur.

ETSAINSOIR, encensoir, s. m. cassolette suspendue à trois chaînes, qui se recouvre d'un couvercle.

ETSAINZE, essence, s. f. huile aromatique très-subtile qu'on extrait des plantes ou des produits végétaux.

ETSÉ, assez, adv. autant qu'il faut, suffisamment, médiocrement, louablement.

ETSED, enceinte, adv. femme grosse d'enfant; fille blessée à l'endroit le plus retentissant du beau sexe; qui n'est plus vierge.

ETSEIGN, enseigne, s. f. marque, indice pour faire reconnaître une chose. — Envergures, s. f. pl. petit bout de ficelle attachée à la chaîne d'une pièce d'étoffe de quatre en quatre aunes, ou division alterne de la pièce, t. de manufact.; mesure convenue d'une portion de chaîne. — Ecriteau, s. m. avis, inscription en grosses lettres pour la publication; affiche.

ETSEIGNI, brandonner, v. a. planter des brandons dans un champ; tracer un sillon autour d'un terrain pour en indiquer la jouissance. — Sort, s. m. prétendu destin, son influence, ses décisions.

ETSELL, aisselle, s. f. creux sous le bras où il se joint à l'épaule.

ETSELLÉ, ensellé, e, adj. cheval ensellé à dos creux, qui a l'échine pliée à la croupe. — Enseller, v. a. mettre la selle à un cheval. — Courbature, s. f. maladie du cheval provenant de fatigue.

ETSEPÉ, stupéfait, e, adj. surpris, étonné, interdit et immobile; stupeur, état de celui qui est stupéfait.

ETSERÉ, enfermer, v. a. mettre en un lieu, d'où l'on ne peut sortir; serrer sans fermeture, environner, clore de toutes parts. — Claquemurer, v. a. renfermer, resserrer quelqu'un dans une prison étroite.

ETSEVLI, ensevelir, v. a. envelopper un corps mort dans un drap, etc.

ETSEVLIHEG, ensevelissement, s. m. action d'ensevelir; fosse pour ensevelir les morts, les enterrer.

ETSEVLIHEU, ensevelisseur, se, s. celui ou celle qui ensevelit les morts.

ETSI, essieu, s. m. pièce de bois ou de fer qui passe dans les moyeux des roues.

ETSIR, acier, s. m. fer raffiné très-pur, très-cassant, naturel ou artificiel. — Acérure, s. f. morceau d'acier pour acérer les outils de fer.

ETSIREU, acérain, ne, adj. fer qui tient de l'acier. — Aciérer, v. a. convertir le fer en acier.

ETSOKTÉ, roupiller, v. n. sommeiller à demi, légèrement.—Roupilleux, se, adj. qui roupille toujours. — Assoupi, e, adj. endormi à demi, disposé au sommeil.

ETSOKTEG, assoupissement, s. m. état d'une personne assoupie; sommeil léger.

ETSOL *(ô)*, ensemble, adv. l'un avec l'autre; les uns avec les autres; ensemble, réunion des parties d'un tout; harmonie, unisson. — Coïncident, e, adj. qui coïncide, tombe avec un autre au même point. — Conjointement, adv. agir avec, ensemble, l'un avec l'autre, de concert.

ETSORSULÉ. *V. Etloviné.*

ETSORSULEU, ensorcelleur, s. m. qui ensorcelle, qui enchante, qui a un pacte supposé avec le diable, pour faire des maléfices.

ETTA, état, s. m. disposition, situation, registre, liste, mémoire, inventaire, manière de vivre, de se vêtir, train, dépense, qualité, etc.

ETTABLI, établir, v. a. rendre stable; fixer, donner un état, un emploi, une condition, un établissement de commerce, d'art, ou une existence. — Eriger, v. a. élever, consacrer, établir, etc.

ETTABLIHMAIN, établissement, s. m. action d'établir.

ETTAI, content, e, adj. qui a l'esprit satisfait, qui exprime la satisfaction. — Bien aise, adj.

s. 2 g. content, satisfait.
ETTAID, entendre, v. a. être frappé par des sons, en recevoir l'impression par l'organe de l'ouïe; ouïr, écouter, prêter l'oreille, etc. — Concevoir, v. a. entendre bien une chose, en avoir une juste idée; comprendre, exprimer une clause en termes clairs et obscurs.—Attente, s. f. interprétation d'un mot équivoque; disposition, intelligence dans la confection, distribution des ouvrages, habile, adroit.
ETTAIDDEU, entendeur, s. m. fam. qui entend et conçoit bien.
ETTAIDMAIN, entendement, s. m. faculté de l'âme de concevoir, d'entendre, de comprendre, intelligence, jugement; bon esprit, la réflexion. — Ouïe, s. f. sens par lequel on reçoit les sons; entendre, recevoir les sons.
ETTAINDOU, entendu, e, adj. ouï, conçu; fig. bien ordonné, bien assorti, bien fait; fait avec ordre, avec art, avec goût.
ETTAN, étant, part. du v. auxil., être, exister.
ETTANDAR, étendard, s. m. enseigne de cavalerie, enseigne de guerre, pavillon de galère, drapeau-étendard de la révolte.
ETTAITI, encourager, v. a. animer, exciter, donner du courage, imiter, s'encourager l'un et l'autre; contenter quelqu'un.
ETTAP, étape, s. m. lieu où l'on dépose les marchandises, fournir l'étape aux troupes. — Couchée, s. f. lieu où l'on couche en voyage.
ETTASÉ, enclaver, v. a. encastrer les bouts des solives d'une planche dans les entailles d'une poutre, arrêter avec clef et boulon.—Entasser, v. a. mettre en tas; fig. amasser, accumuler, mettre des choses les unes sur les autres.
ETTASEG, agglomération d'objets; émargement, s. m. entaille faite dans les limons pour recevoir les marches d'un escalier.
ETTASSMAIN, moise, s. f. pièce de charpente qui en lie d'autres.
ETTEGCHI, tâcheté, s. m. marqueté de une ou plusieurs tâches; fruits entichés, un peu gâtés; enticher, commencer à gâter, à corrompre. — Diffamer, v. a. déshonorer, décrier, calomnier, perte de réputation; ce qui blesse l'honneur, la réputation. — Tâcher, v. a. souiller, salir, entâcher quelque chose.
ETTERÉ, enterrer, v. a. inhumer, mettre en terre un mort; enfouir, tenir caché.
ETTEREG, enterrement, s. f. funérailles; inhumation, action d'enterrer. — Sépulture, s. f. lieu où l'on enterre un mort. — Enfaissement, s. m. action d'un objet affaissé par le poids, état de ce qui est recouvert par un éboulement, etc.
ETTÉRMAIN, enterrement, s. m. obsèques; funérailles pompeuses.
ETTESEU, calvanier, s. m. homme de journée qui entasse les gerbes de grains, de blés dans la lasse, endroit réservé de la grange.
ETTIK, étique, adj. 2 g. maigre, décharné, attaqué d'étisie ou d'une maladie qui dessèche. —Pulmonique, adj. 2 g. personne pulmonique, malade attaqué du poumon.
ETTIKTÉ, étiqueter, v. a. mettre une étiquette; distinguer par des étiquettes.
ETTIR, entier, ère, adj. s. m. chose, être entier, complet, qui a toutes ses parties; considérée dans toute son étendue. — Complet, ète, adj. être, livre complet; entier, achevé; parfait; à quoi il ne manque rien de nécessaire ou aucune de ses parties. — Intact, e, adj. auquel on n'a pas touché; entier, dépôt intact, pur; complètement, entièrement, tout à fait.
ETTIRMAIN, entièrement, adv. en entier; tout à fait, totalement. — Intégralement, adv. entièrement, complètement, totalement.
ETTIRSUTÉ, entièreté, tout entier, avec toutes ses parties.
ETTONAN, étonnant, e, adj. qui étonne, qui surprend; extraordinaire.
ETTONÉ, étonner, v. a. causer de l'étonnement; surprendre par une action inopinée, faire trembler par commotion, trouver étrange; mettre en tonne, t. de brass.
ETTONNEG, entonnement, s. m. action d'entonner; surprise.—Prélude, s. m. ce qu'on chante pour se mettre dans le ton, ce qui annonce, prépare.
ETTONNMAIN, étonnement, s. m. forte impression, surprise causée par une chose inattendue, commotion intestine, excès d'admiration, secousse.
ETTOU, autour, adv. aux environs, auprès; marque ce qui environne.
ETTOUD, lanterne, s. f. roue de diverse grandeur pour les moulins, les machines, dont les dents s'engrainent dans une autre.
ETTOURÉ, entourer, v. a. ceindre; enclore, environner, être autour, former le cortège. — Investir, v. a. environner, cerner une place en campant le plus près possible de ses fortifications; cordon non interrompu de troupes. — Circonscrire, v. a. donner des limites, mettre des bornes autour d'une pièce de fonds; brandonner.
ETTOUREG, entourage, s. m. ce qui entoure, ornement autour d'un bijou. — Lise, s. f. barrière, entourage d'un manège, d'un lieu où se font les courses, les tournois.
ETTRAITT, à l'improviste, adv. subitement, prendre, ataquer quelqu'un lorsqu'il y pense le moins; traîtreusement.
ETTRANG, étrange, adj. 2 g. qui n'est pas dans l'ordre ou selon l'usage commun.
ETTRANGIR, aubain, s. m. étranger non naturalisé. — Exotique, adj. 2 g. étranger, qui qui n'est pas naturel au pays.—Etranger, ère, adj. et s. qui est d'une autre nation, d'une autre contrée. — Forain, adj. étranger; externe, venu du dehors; indigène.
ETTRANGMAIN, étrangement, adv. d'une manière étrange, contre l'ordre et l'usage commun; extrêmement, excessivement; étrangeté.
ETVAINTÉ, godelureau, s. m. jeune homme qui fait le galant.
ETVAINTEU, inventeur, trice, s. qui invente, qui a inventé. — Novateur, s. m. qui introduit quelque nouveauté, qui innove. — Calomniateur, trice, s. qui calomnie par des inventions.
ETVAIR, comparativement, adv. à, par comparaison de deux choses. — Envers, prép. à l'égard de.
ETVAIRI, emblaver, v. a. semer en blé une terre. — Ensemencer un champ, une terre, v. a. jeter la semence en terre; semer,

ETVEIE, envie, s. f. chagrin, déplaisir causé par le souci, le bonheur, les avantages du bien d'autrui; marque sur le corps humain; filets de la peau des doigts autour des ongles. — Démangeaison, s. f. grande envie. — Jalousie, s. f. peine, envie qu'on a de... contre quelqu'un. — Malacie, s. f. désir excessif de certains aliments, de ce qui ne se mange pas.
ETVEK, évêque, s. m. prélat du premier ordre, chef d'un diocèse; les évêques sont les successeurs des apôtres.
ETVI, à regret, adv. avec répugnance, avec peine, dégoût, aversion; à contre-cœur.
ETVIAIR, envers, s. m. le côté le moins beau d'une étoffe; côté du repli de la couture du linge; sens contraire. — Surface, s. f. superficie, s. f. extérieur, dehors d'un corps. — Revers, s. m. sens contraire; revers ou envers, le moins beau.
ETVIEU, envieux, se, s. et adj. qui porte envie, qui a de l'envie; jaloux.
EVII, envier, v. a. avoir du déplaisir du bien d'autrui, le désirer pour soi; être attristé des avantages d'autrui. — Bien, personne enviable, adj. 2 g. digne d'envie, d'être envié.
ETVILMÉ, envenimer une plaie, v. a. la rendre douloureuse, l'irriter, l'enflammer, la rendre difficile à guérir; donner un sens, un motif, un but odieux.
ETVISS. *V. Etvi.*
ETVIZAGE, envisager, v. a. regarder au visage, en face; fig. considérer, fixer.
ETVOI (*ï*), envoyer, v. a. dépêcher à ou vers, donner ordre d'aller; faire porter, faire l'envoi. — Expédier, v. a. dépêcher, envoyer des marchandises, un courrier.
ETVOIE (*ï*), envoie, partit, absent, éloigné de sa place, de sa demeure.
ETVOK, avoir la vogue, s. f. grand cours, grand débit, la mode, être la coqueluche de la ville; personne qui est en vogue.
ETVOLE, envoler. — S'envoler, v. pers. prendre son vol; fuir en volant, passer rapidement; se dit du temps, de l'occasion.
ETVONTI, envelopper, v. a. mettre autour de quelque chose, du linge, une étoffe, etc.; mettre dans une enveloppe, cacher, déguiser. — Enrouler, v. a. rouler une chose dans une autre; tortiller de ficelle un paquet.
ETVUDI, évider, v. a. tailler à jour, faire une cannelure, échancrure à certain ouvrage; faire sortir les saletés, l'empois d'un linge. — Chantourner, v. a. couper, évider en suivant un dessin, un profil, t. d'art; évaser une ouverture.
ETVUDIEG, vidure, s. f. ouvrage à jour; ce qu'on ôte de quelque chose évidé; chantournement d'une pièce d'ouvrage.—Débordement, s. m. coupe en diagonale que l'on fait au parement de dessous d'un ouvrage; amaigrissement des marches d'un escalier. — Évidement, s. m. refouillement fait dans une pierre, un bois, l'échancrer.
ETWAL, de niveau, juste niveau d'un terrain comblé; plein, rempli tout-à-fait, sans vide.
ETWALÉ, niveler, v. a. mesurer avec le niveau; aplanir, mettre au ou de niveau. — Égaler, v. a. rendre égal, uni. — Régaler, v. a. t. d'archit., niveler un terrain, étendre la chaux sur les peaux, les terres et fumier sur les prairies.
ETWALEG, chute de terrain, s. f. raccommodement des terrains inégaux des jardins.
ETWALPÉ, emmitoufler, v. a. s'envelopper la tête, le corps de fourrure, de choses chaudes. — Embeguiner, v. a. mettre un béguin, envelopper la tête comme d'un béguin, se voiler, se gazer, se déguiser.
ETWALPEG, enveloppement, s. m. action d'envelopper, état des choses enveloppées; entortillement, action de s'entortiller.
ET WAUD, en garde, en ôtage, ne pas perdre l'objet mis en vos mains pour le garder; ôtage pour la sûreté d'un marché.
ETWERA, épouvantail à chenevrière, s. m. haillon pour effaroucher les oiseaux, personne laide, mal habillée, menace ridicule, obstacle puéril. — Huaux, s. m. pl. ailes de buses attachées à un bâton pour épouvanter les oiseaux.
ETWERAII, épouvantable, adj. 2 g. qui cause de l'épouvante; étonnant, incroyable, étrange, excessif, effroyable, terrible, affreux. — Affreux, se, adj. qui donne de l'effroi, horrible, effroyable, terrible.
ETWERAIEMAIN, innombrablement, immensément.
ETWERAR, peur, s. f. crainte, frayeur; passion, mouvement de l'âme qui lui fait éviter un objet, l'opposé de hardiesse.
ETWERAUSION, terreur, s. f. effroi, vive émotion de l'âme causée par la vue, la crainte d'un grand mal, d'un grand péril; épouvante.
ETWERÉ, s'étonner, v. pers. être étonné, surpris, touché, trouver étrange. — Effarer, v. a. troubler quelqu'un, le mettre hors de lui; effaroucher, être stupéfait; peureux, effaré.
ETWEREG, torpeur, s. f. engourdissement profond, cessation de sentiment; état de l'homme pétrifié par la terreur. — Saisissement, s. m. impression subite que cause un grand déplaisir. — Empuse, s. m. fantôme multiforme produit par une imagination échauffée.
EUF, œuvre, s. f. ce qui est fait, produit par un agent et subsiste après l'action; ouvrage considérable; action importante; action morale, charité; production de l'esprit; ouvrage; corps d'un bâtiment; principal chef-d'œuvre; — Œuvres, s. f. pl. recueil d'un même auteur, etc.
EUFKARISTIE, Eucharistie, s. f. sacrement dans lequel le corps et le sang de J.-C. sont présents sous le pain et le vin.
EUR, heure, s. f. 24me partie du jour; temps convenable, temps préfix où une chose doit arriver. — Lieue, s. f. ancienne mesure itinéraire qui varie beaucoup, suivant les pays. — Cercle, s. m. on appelle cercle horaire, les lignes qui marquent les heures sur un cadran.
EURAIE, repas, s. m. réfection; nourriture à heures fixes, à heures déterminées; prendre ses repas à heures fixes.
EUROP (*ô*), Europe, s. f. l'une des cinq parties du monde; elle a environ 1,100 lieues de longueur.
EVAKOUWÉ, évacuer, v. a. vider; faire sortir de; abandonner.
EVALID, invalide, adj. 2 g. et s. m. estropié;

infirme, qui ne peut travailler pour vivre; sans validité; établissement où sont reçus les vieux militaires. Au 15e siècle, les soldats invalides vivaient d'aumônes ou de brigandages; Henri IV est le premier roi qui les réunit dans un hôpital. — Oblat, s. m. invalide mâle ou femelle, logé dans un couvent, un établissement de charité, etc. pour ses longs services rendus.

EVALOWÉ, évaluer, v. a. apprécier, réduire l'estimation à un prix certain; priser, mettre le prix à une chose, en faire l'estimation. — Evantiller, v. a. détailler la valeur d'un héritage.

EVALOWEU, priseur, s. m. huissier, commissaire-priseur, officier public qui fait la prisée, les ventes aux enchères publiques; inventorieur. — Juste-appréciateur, s. m. qui apprécie, qui fait les estimations.

EVANGIL, Évangile, s. m. loi, doctrine, histoire du Christ; les livres qui les contiennent, partie de l'Évangile, mot de l'Évangile.

EVANIL, engrelure, s. f. petit point à une dentelle.

EVANTAIR, rôle, s. m. mémoire, état, dénombrement par écrit et par article, d'effets, de papiers, de marchandises, etc.; inventaire.

EVAPORÉ, allé, e, adj. qui a été altéré par le contact de l'air; vin, liqueur, parfum allé, qui a subi l'évaporation. — Évaporé, e, adj. trop dissipé; tête évaporée; étourdi. *V. Hové.*

EVEKTIF, invective, s. f. parole, expression injurieuse, véhémente.

EVENNMAIN, évènement, s. m. issue, succès d'une chose; fait, accident, aventure remarquable, dénouement.

EVIDAIN, évident, e, adj. preuve, danger, vérité, crime évident, clair; manifeste, très-visible, que l'on voit tout de suite, dont on ne peut contester la réalité, la vérité, la certitude.

EVIDAINZE, évidence, s. f. certitude manifeste; qualité de ce qui est évident.

EVITÉ, inviter, v. a. engager, prier de se trouver, d'assister. — Éluder, v. a. éviter avec adresse, s'échapper; engager. — Obvier à, v. n. prendre des mesures pour prévenir le mal; aller au-devant, etc.

EVIZIB, invisible, adj. qu'on ne peut voir, être invisible; placé invisiblement, d'une manière invisible.

EVOKÉ, invoquer, v. a. appeler à son secours.

EXAIB, exemple, s. m. ce qui peut servir de modèle, être imité; action à imiter, à fuir; modèle, patron, ligne, caractère à imiter.

EXAIN, exempt, e, adj. qui n'est point sujet à quelque chose de pénible, exempt de la mort, garanti, préservé. — Immunité, s. f. exemption d'impôts, de devoirs, de charges; privilège, faculté accordée à quelqu'un.

EXAINTE, exempter, v. a. rendre exempt, affranchir; disposer de...

EXAK, exact, e, adj. qui a de l'exactitude; régulier, ponctuel, soigneux, minutieux.

EXAKTITUD, ponctualité, s. f. grande exactitude à faire une chose au temps préfix et selon le projet ou la promesse.

EXAKTUMAIN, ric-à-ric, adv. avec une exactitude rigoureuse, à la rigueur; exactement, avec exactitude.

EXSI, X, s. m. vingt-troisième lettre de l'alphabet, 10 en chiffre romain.

EXSITÉ, inciter, v. a. induire, inciter à faire quelque chose; pousser, inciter au bien, au mal.

EXZAMINÉ, passer par l'étamine, s. m. être sévèrement examiné, être considéré attentivement.

EXZÈTÈRA, etcœtera, s. m. et autre, et le reste.

EXZORSÉ, exorciser, v. a. user d'exorcisme pour chasser les démons; exorciser quelqu'un, le ramener à la raison. — Adjurer, v. a. commander au nom de Dieu, etc., sommer.

EXZORSEG, exorcisme, s. m. paroles et cérémonies pour exorciser, chasser le démon; les maléfices.

EXZORSEU, exorciste, s. m. homme d'église qui exorcise, qui prétend en avoir le droit.

EZEKRIPSION, inscription, s. f. écrit sur le registre; sa copie, acte qui constate la création d'une rente, etc.

EZEKRIR, inscrire, v. a. mettre un nom sur un registre; s'inscrire, mettre son nom sur un registre. — Immatriculer, v. a. enregistrer sur un registre la matricule du corps, du régiment, nom, signalement et mutation, évènement jusqu'à son congé.

EZEPEKSION, inspection, s. f. action de regarder, d'examiner, de considérer; soin, charge de veiller à, ou sur...

EZEPEKTEUR, inspecteur, s. m. celui qui a l'inspection, qui veille sur, qui fait des tournées pour examiner des établissements d'instruction publique, etc. — Spragiste, s. m. inspecteur des animaux à manger.

EZETIN, instinct, s. m. sentiment naturel du bien et du mal physique et même moral; sentiment, mouvement naturel qui dirige les animaux dans leur conduite, etc.; mouvemen indélibéré de l'homme, sentiment irréfléc

EZETRUKSION, instruction, s. f. éducati institution, précepte donné pour instr connaissance donnée ou acquis

EZETRUIR, éduquer, v. a. élever; inst enfants, faire leur éducation; instrui des leçons, des préceptes pour les

EZETRUMAIN, instrument, s. m. ral ou machine portative, instr nieux, bruyant, sonore, aigu fig. moyen, personne, chose

EZISTÉ, insister, v. n. persév appuyer fortement, répli



FA, faisceau, s. m. amas de certaines choses liées ensemble. — Bourrée, s. f. fagot de branchages, de broussailles, buchette, etc. — Trousse, botte, s. f. assemblage, faisceau de choses liées ensemble.

FAAL *(aâ)*, étourneau, s. m. cheval arabe, etc., à robe grise-jaunâtre; cap de more, cheval à poils rouan, à tête et pieds noires.

FABRIK, fabrique, s. f. façon, manufacture de certains ouvrages, lieu où l'on fabrique, aspect d'un grand édifice; biens d'une église.

FABRIKE, fabriquer, v. a. faire un ouvrage manuel. — Confectionner, v. a. faire achever; manière dont un ouvrage manuel doit être confectionné, ce travail même.

FAFLOTT, basse-carte, s. f. mauvais jeu, avoir un as, un roi, gardé sous-entendu d'une basse-carte.

FAFLUD *(ü)*, lâche, adj. 2 g. s. m. mou, languissant; indolent, sans vigueur, activité sans nerf; poltron sans honneur.

FAFOYE *(i)*, bégueule, s. f. femme prude, sotte, ridicule, impertinente; jaseuse, indiscrète, avantageuse. — Femme pecque, adj. sotte et impertinente, qui fait l'entendue; morveuse.

FAFOUY (ï), farfouiller, v. a. fouiller en brouillant, chiffonner, mettre en désordre, déranger tout; déraisonner, ne pas conclure logiquement.

FAFOUYEG (ï), commérage, s. m. propos, conduite de commère, bavardage.

FAFOUYEU (ï), vétilleux, se, adj. qui demande beaucoup de petits soins. — Vétilleur, euse, qui vétille, tracasse; chipotier.

FAGN, fange, s. f. boue, bourbe, lande, terre couverte de bruyères, de plantes aromatiques éparses et presque sans utilité; fricher.

FAGUENN, fagot, s. m. faisceau de branchage et menu bois, etc., bois à brûler. — Fascine, bourrée, falourde, javeline, s. f., cotret, s. m. fagots.

FAGULTÉ, faculté, s. f. puissance, vertu naturelle, active, talent, facilité pour bien faire.

FAH, lange, s. m. large bande d'étoffe dont on enveloppe les enfants au maillot. — Spargame, s. f. bande dont on enveloppe les enfants. — Ceinture, s. f. cordon, bord d'une jupe, d'une culotte, d'un caleçon.

FAHEG, maillot, s. m. lange, couche d'enfants à la mamelle. — Layette, s. f. langes, hardes, linge, maillot pour un nouveau-né.

FAHI, emmailloter, v. a. mettre un enfant dans son maillot; dodeliner, remuer doucement un enfant, le bercer pour l'endormir. — Dorloter, v. a. traiter délicatement, avec complaisance. — S'entortiller, v. pr. s'attacher par des tours, s'envelopper d'ajustements ridicules.

FAHNÉ, fagoter, v. a. mettre des menus bois, des branchages en fagots; fig. mettre des choses en mauvais ordre; travailler mal. — Paqueter, v. a. t. de jeu, faire des paquets; tromperie, malice de jeu; faire des pâtés, arranger les cartes pour tromper; faire sauter la coupe; tricher, tromper au jeu.

FAHNEG, fascinage, s. m. ouvrage fait de fascine; fagotage, travail de fagoteur, bois propre aux fagots; mauvais ouvrage.

FAHNEU, fagoteur, s. m. qui fait des fagots; fig. mauvais auteur, mauvais ouvrier, travail de fagotier. — Bousilleur, se, s. celui qui fait des bousillages; fig. celui qui travaille mal, mauvais ouvrier.

FAHTOTÉ, se mêler de tout, embrouiller, mettre de la confusion, de l'embarras dans les choses; intriguer, machiner, former de mauvais dessems contre quelqu'un.

FAHTOTEU, factotum, s. m. qui se mêle de tout dans une maison, entremetteur des affaires d'autrui pour ou contre, qui s'entremet; intrigant.

FAI, fait, s. m. action; chose faite; ce qu'on fait, ce qu'on a fait; évènement, chose qui s'est passée; fait, cas, chose dont il s'agit; voie de fait, mauvais traitement.

FAIE *(ï)*, feuillet, s. m. espèce de planche mince propre à faire des panneaux et autres ouvrages.

— Feuille, s. f. partie de la plante qui garnit la tige; carré de papier blanc, écrit ou imprimé, registre, cahier, pétale des fleurs; t. milit. feuille de route délivrée à un soldat. — Palmette, s. f. ornement de sculpture en forme de feuille de palmier dont on enrichit les moulures d'architecture, notamment les cymaises des corniches. — Folioles, s. f. pl. petites feuilles des feuilles composées, posées sur un pédoncule commun.

FAIN, faim, s. f. désir et besoin de manger; fig. avidité; désir ardent des richesses, des honneurs; faim canine, qu'on ne peut rassasier.

FAIN (i), faine, fêne ou fouesne, s. f. fruit du hêtre.

FAIND, fente, s. f. ouverture faite en long, gerçure. — Crevasse, s. f. fente qui se fait dans un enduit au mur. — Scissure, s. f. fente, déchirure, se dit souvent des rochers, etc. — Trichisme, s. m. fracture très-fine, felure, fente. — Fendre, v. a. diviser, séparer, couper en long ou autrement. — Feinte, s. f. dissimulation, déguisement, artifice pour cacher; simuler, se servir d'une fausse apparence pour tromper. — Féler, v. a. fendre.

FAINDEG, clivage, s. m. action de cliver, de fendre avec adresse.

FAINDEU, fendeur, se, s. qui fend le bois, l'ardoise, etc. — Fendoir, s. m. instrument de vannier, de fabricant de ros.

FAINDOU, fendu, e. adj. divisé, séparé, coupé en long ou autrement, séparé par force. — Rimeux, se, adj. crevassé, fendillé, ridé sans ordre. — Fenté, e, adj., qui s'ouvre par une fente, fruit, vase fenté, etc., etc. — Trézalé, e, adj. tableau, porcelaine sur lesquels on voit de petites fentes.

FAINDRESS, cochoir, s. m. espèce de hache avec laquelle les tonneliers forment les coches ou entaille sur les cercles.

FAINDRAIE, fenderie, s. f. moulin, machine, atelier pour fendre le fer, le séparer en verges.

FAINE, mésentère, s. m. membrane, fraise le long des intestins, production du péritoine, membrane souple qui revêt intérieurement le bas-ventre.

FAKIN, dandy, s. m. fat épris de sa toilette, homme d'une tournure affectée. — Faquin, s. m. homme de néant, sans mérite, sans honneur, sans cœur et vain; homme de bois qui sert de but. — Fashionable, s. m. homme à la mode, qui suit les modes avec empressement. — Damoiseau, s. m. homme efféminé qui fait le beau, faux brillant, qui a plus d'apparence que de bonté réelle ou de solidité. — Marjolet, s. m. jeune et petit fat qui fait le galant, l'entendu. — Muscadin, e, s. fat masqué. — Fat, s. m. individu qui, dans le monde, n'admire, n'aime et n'estime que lui-même, qui est fort content de sa figure. — Adonis, s. m. se dit d'un jeune homme qui fait le beau et qui prend un soin exagéré de sa parure.

FAKINÉ, s'adoniser, v. pers. se parer, s'ajuster avec affectation; fatuité, action de faquin.

FAKSIONAIR, factionnaire, s. m. soldat qui fait faction. — Sentinelle, s. f. soldat qui fait le guet, la faction qu'il remplit. — Planton, s. m. sentinelle fixe, ordonnance d'un supérieur. — Vigie, s. f. t. de mer, sentinelle sur un mât, un rocher.

FALBALA, falbala, s. m. garniture plissée que l'on met au bas des robes; crotte de boue au-dessous des robes, etc. — Atour, s. m. parure de femme, ornements d'étoffe, petits ajustements en lambeaux, morceaux, pièces pendantes déchirées. — Volant, s. m. garniture de robe francée. — Bagasse, s. f. frange, falbalas usés.

FALEUR, falloir, v. unipers. être de devoir, d'obligation, de nécessité, de bienséance; il a fallu.

FALI, halbrené, e, adj. déguenillé, mouillé, fatigué.

FALIHEG, faillance, s. f. faiblesse, lâcheté de cœur, oubli du devoir. — Défaillance, s. f. faiblesse, évanouissement, pamoison, tomber en défaillance.

FALO, torche, s. f. sorte de flambeau d'étoupe, de poix, résine et cire; tourterette, vieille corde goudronnée servant de torche; grande lanterne.

FALSIFIÉ, sophistiquer, v. a. altérer des drogues. — Adultérer, v. a. falsifier, altérer. — Corrompre, v. a. gâter, altérer, changer en mal.

FALSIFIEG, sophistication, s. f. falsification, adultération, action blâmable et répréhensible de mêler aux substances livrées au commerce des substances de mauvaises qualités ou de moindre valeur.

FALSIFIEU, falsificateur, s. m. qui falsifie, altère les liqueurs, les drogues pour les faire paraître meilleures.

FAM, femme, s. f. femelle de l'homme, épouse.

FAMENN, famine, s. f. disette publique extrême de vivres; fig. personne à visage pâle. — Disette, s. f. nécessité, manque, cherté de vivres, besoin de choses nécessaires à la vie; pauvreté.

FAMIEU, estomac famélique, adj. 2 g. pressé par la faim.

FAMILIAIR, familier, ère, adj. et s. m. qui vit librement, qui affecte la familiarité avec tout le monde.

FAMILIAIRMAIN, familièrement, adv. vivre, agir, s'entretenir familièrment, d'une manière familière.

FAMILIAIRITÉ, familiarité, s. f. trop grande familiarité surtout d'un homme avec une femme. — Accessibilité, s. f. facilité de l'approche, d'approcher. — Accointance, s. f. habitude, familiarité, communication facile et fréquente.

FAMILL, famille, s. f. toutes les personnes d'un même sang.

FAMLETT, femmelette, s. f. femme très-simple, très-bornée, très-délicate. — Féminiforme, adj. 2 g. qui a la forme d'une femme; garçon, taille, etc. féminiforme, femme sans charme. — Demi-femme, s. f. efféminé, faible comme une femme.

FAMREIE, nombre de femmes, de filles, des personnes du sexe; commerce; fig. femme curieuse et bavarde.

FANAIE, fanée, adj. f. qui est séchée, flétrie, se dit de la beauté qui a perdu sa fraîcheur.

FANATIK, fanatique, s. et adj. 2 g. zélé, passionné jusqu'à la fureur pour la religion, pour

un parti, une opinion.

FANATISS, fanatisme, s. m. erreur, illusion, passion du fanatique.

FANTASSMAGORIE, fantasmagorie, s. f. machine d'optique d'où sort un fantôme brillant et coloré.

FAR, four, s. m. lieu voûté en rond pour cuire le pain, la pâtisserie. — Fard, s. m. poudre, pâte, composition dont les femmes se servent pour relever l'éclat de leur teint; faux ornements dans les discours, dissimulation feinte. — Blanc de fard, s. m. composition blanche carbonate de plomb, le blanc de céruse, l'oxyde ou magistère de nitrate de bismuth. — Exérasine, s. f. pâte pour embellir le teint, cosmétique qui sert à embellir la peau. — Benjoin, s. m. gomme dissoute dans l'esprit de vin et mêlée à l'eau, donne le lait virginal cosmétique.

FARDÉ, farder, v. a. mettre du fard sur ses joues; fig. déguiser, donner un faux lustre pour cacher les défauts.

FARENN, farine, s. f. grain réduit en poudre qui sert à faire le pain.

FARFOUYLLE (ï), fourgonner, v. a. remuer, déranger, fouiller maladroitement dans des papiers, des hardes, les bouleverser.

FARNABO, fernambouc, s. m. brésillet, bois dure du Brésil, rouge-jaunâtre, estimé pour la teinture en rouge.

FARO, faraud, s. m. V. *Fakin*. — Faro, s. m. bière forte des Flandres et de Bruxelles.

FARS, nique, s. f. signe de moquerie, de mépris. — Frasque, s. f. action extravagante, imprévue, faite avec éclat.

FARSEU, histrion, s. m. baladin, bateleur, farceur, bouffon; farceur, celui qui joue ou fait des farces. — Tabarin, s. m. farceur, bouffon, qui fait et joue des farces; farcereau, moqueur, bouffon, drôle, plaisant, etc.; arlequin. — Jongleur, s. m. espèce de ménétrier errant, charlatan, bateleur, faiseur de tours de forces, de jonglerie.

FARSI, farcir, v. a. remplir de farce, viande, herbe hachée avec des ingrédients qu'on met dans la volaille.

FARSIN, trousse-galant, s. m. choléra morbus, maladie bilieuse, aiguë et violente qui emporte en fort peu de temps. — Farcin, s. m. tumeur avec ulcère; sorte de gale.

FASINÉ, fasciner, v. a. ensorceler par une sorte de charme, d'éclat, qui empêche de voir la vérité, la réalité; fig. charmer; éblouir par un faux éclat, une belle apparence.

FASON, façon, s. f. manière dont une chose est faite, sa forme, travail, labeur, air, mine, maintien, port, manière d'agir, de faire, de penser, de parler, sorte, espèce. — Structure, s. f. manière dont un édifice, un corps animal est bâti ou composé, arrangement de ses parties, etc.

FASONAIR, fabricant pour compte, s. m. se dit des petits fabricants de draps, travaillant la laine d'un autre, et la leur reproduisent en drap écru. — Façonnier, ère, adj. celui ou celle qui façonne les étoffes.

FASONÉ, pindariser, v. n. parler avec affectation, affecter un style enflé, des termes recherchés, des tournures bizarres. — Façonner, v. a. donner la façon; orner, embellir, labourer, former, instruire, faire des façons. — Travailler pour compte, se dit de divers artisans qui travaillent pour compte chez eux.

FASONEU, façonnier, ère, adj. qui fait trop de façon, qui incommode par trop de cérémonies minutieuses; manière, qui a beaucoup d'affectation. — Obséquieux, se, adj. qui porte à l'excès les égards, les complaisances, les respects; agir obséquieusement, avec beaucoup de respect. — Adoniseur, s. m. qui se pare, s'ajuste avec trop d'affection. — Formaliste, s. 2 g. attaché aux formalités; façonnier, vétilleux dans les devoirs de civilités.

FASS, figure, s. f. forme extérieure d'un corps, d'un être, représentation artificielle, symbole, visage qui représente le devant, le beau côté. — Face, s. f. devant, grand côté d'un édifice, côté de son entrée; visage, sa représentation sur les monnaies; superficie des corps, situation, état, aspect, point de vue, côté perspective, pièce honorable qui occupe le milieu de l'écu, moulure plate, bandeau: être tourné vers, etc. — Facial, e, adj. de la face, du visage. — Facies, s. m. air, caractère, physionomie, faire face, satisfaire à des dettes.

FASSTROUY (ï), chiffonner, v. a. bouchonner, froisser, presser, chiffonner les linges.

FATIGUEG, pandiculation, s. f. extension du corps par lassitude ou par envie de dormir.

FATIK, fatigue, s. f. travail pénible, lassitude qu'il cause; gêne, peine d'esprit, situation pénible, incommode.

FATRA, fatras, s. m. pl. amas de plusieurs choses de moindre valeur, ramassis.

FATT, fade, adj. 2 g. insipide, qui n'a point ou peu de goût; fig. qui n'a rien de piquant, de vif, d'animé, d'agréable. — Teint fadasse, adj. 2 g. plein de fadeur. — Archipatelin, s. m. fourbe très-adroit. — Flasque, adj. 2 g. mou et sans force, indolent. — Patelin, s. m. homme souple, artificieux, flatteur, insinuant pour tromper, venir à ses fins.

FAU, faux, s. f. instrument en fer et acier pour faucher. — Fauchard, s. m. petit faucillon à long manche, ou fauchon. — Fauchet, s. m. petite faux à l'usage des cultivateurs, espèce de fauchon. — Faux, s. m. le contraire du vrai. — Astucieux, se, adj. qui a de l'asture. — Faux-frère, s. m. frère infidèle, traître dans une compagnie, une société; celui qui trahit une société ou l'un de ses membres. — Fourbe, adj. 2 g. trompeur, fin et adroit, rempli de fourberie, de tromperie; faux, perfide, infidèle. — Faussaire, s. m. qui fait des faux actes. — Factice, adj. 2 g. fait imité par art, l'opposé de naturel. — Erroné, e, adj. faux; qui contient des erreurs; qui est dans l'erreur.

FAU-BI, déversoir, s. m. endroit où se perd l'excédant de l'eau d'un moulin, d'une usine. — Dégorgeoir, s. m. rigole près d'une pièce d'eau, d'un biez, pour les eaux surabondantes. — Ecluse de décharge, s. f. déversoir pour l'écoulement de la surabondance d'eau d'un canal ou pour le mettre à sec. — Sous-bief, s. m. canal qui rejoint la décharge des eaux.

FAUBOUR, faubourg, s. m. partie d'une ville au delà de ses portes.

FAUFILÉ, faufiler, v. a. faire une fausse couture

à longs points. — Bâtir, s. m. t. de tailleur; coudre à grands points, façonner un habit, etc. — Baguer, v. a. arrêter à grands points les plis d'une étoffe. — Capter, s. f. gagner, obtenir par insinuation. — Insinuer, v. a. introduire, faire entrer, faire entendre doucement.

FAUFILEG, faufilure, s. m. fausse couture à points espacés. — Lardure, s. m. défaut dans le drap à fil entrelacé. — Bâti, s. m. faufilure faite avec du gros fil et à grands points. — Lienne, s. f. nom que le tisserand donne aux fils de la chaine qui n'ont pas été levés ou laissés par les marches.

FAUFV, fauve, adj. qui tire sur le roux.—Fable, s. m. chose feinte inventée pour instruire ou amuser, narration fabuleuse, sujet, conte, fauvette; fabliau. — Apologue, s. m. fable, histoire feinte, morale et instructive.

FAUHIN, fraisil, s. m. cendre du charbon de terre dans une forge. — Battitures, s. f. pl. petites écailles qui se détachent des métaux battus sur l'enclume. — Escarbille, s. f. petite partie de braise éteinte, fraisil.

FAU-KOL, collet, s. m. collet postiche d'une chemise.

FAULL, batelée, s. f. charge d'un bateau.

FAUSAIRE, parjure, adj. et s. 2 g. faire commettre un parjure, qui fait un faux serment, qui viole son serment. — Faux-témoin, s. m.. témoin qui dépose faux.

FAUSET, fausset, s. m. petite cheville de bois — Brochette, s. f. fausset, petite broche de bois. — Dusil ou dusi, s. m. petite cheville.

FAUSTÉ, fausseté, s. f. qualité de ce qui est faux; duplicité, hypocrisie, malignité cachée; chose fausse, ce qui la rend telle.—Cavillation, s. f. sophisme, fausse subtilité; raisonnement captieux; faussissime, très-faux. — Salut, s. m. inclination serpentée, salut d'hypocrite, chose fausse. — Faluseté, s. f. fausseté, fourberie; astucier.

FAUSTINÉ, hypocriser, v. a. et n. couvrir du voile de l'hypocrisie, feindre, faire l'hypocrite, l'escobar. — Valeter, v. n. avoir une conduite basse et servile par intérêts auprès de quelqu'un; minauder. — Flatter, v. a. louer à l'excès pour plaire, séduire, peindre le beau; excuser, flatter, tromper, déguiser la vérité. — Flagorner, v. a. flatter souvent et bassement par des faux rapports, des insinuations captieuses. — Aduler, v. a. capter la faveur, faire lâchement sa cour, médire pour plaire. — Pateliner, v. a. ménager adroitement quelqu'un par intérêt, manier en patelin une affaire avec adresse.

FAUSTINEU, flatteur, se, adj. qui flatte, caresse; adulateur, trompeur, flagorneur.

FAUSTINRAIE, blandice s. f. caresse artificieuse, flatterie pour gagner les cœurs; adulation. — Embabouinage, s. m. engager quelqu'un par des caresses, des flatteries à faire ce que l'on désire.

FAUTEUIE (i), fauteuil, grande chaise à bras et à dossier fixe. — Bergère, s. f. fauteuil très-commode.

FAUTT, faute, s. f. manquement contre le devoir, les règles, la loi.—Surdité, s. f. défaut, paille, opacité dans les pierreries.— Incongruité, s. f. faute contre la bienséance, le bon sens. — Lacune, s. f. ce qui manque dans un livre, dans un texte, dans un discours, interruption; vide, défaut de suite.

FAUZE, factice, adj. 2 g. fait imité par art, l'opposé de naturel.

FAUZON, fauvette d'hiver, s. f. ou moineau de haies, à plumage roux, mêlé ou cendré noirâtre, et ventre blanc sale.

FAVETT, fauvette, s. f. oiseau du genre de becfigue, à chant agréable. — Fauvet, s. m. mâle de la fauvette. — Fèverole, s. f. petite fève de marais. — Passerinette, s. f. petite fauvette.

FAW, hêtre, s. m. arbre qui porte la faine. — Fautelaie, s. f. lieu planté de hêtres.—Fauteau, s. m. faux ou foyard; hêtre, bois d'andelle, bois de hêtre.

FAWENN, fouine, s. f. sorte de grosse belette, quadrupède. — Marthe, s. f. sorte de fouine; hermine, espèce de belette.

FAYANZE, faïence, s. f. sorte de poterie de terre fine vernissée.

FAYÉ, pleureur, se, s. qui pleure pour peu de chose, enfant qui pleure souvent; pleurnicheur, qui pleure sans cesse et sans raison; fig. personne bizarre, fâcheuse, malingre; homme quinteux, difficile.

FAYON, entravon, s. m. partie des entraves qui entoure le pâturon des pieds du cheval.

FÉ, faire, v. a. exprime en général l'action qui produit un effet. — Agir, v. n. faire quelque chose; agir sur, opérer, produire une impression, un effet, un changement.

FEB, faible, adj. 2 g. qui manque de force; débile, qui n'a pas assez de force, de vigueur, de consistance, etc.

FEBLESS, atonie, s. f. faiblesse, relâchement des fibres et des solides du corps; débilité, manque de force, de puissance; défaillance, évanouissement, syncope; faute surtout d'une femme qui succombe, grand penchant pour.

FEBLI, s'évanouir, v. pers. tomber en défaillance, en syncope, évanouissement.

FEBLUMAIN, faiblement, adv. avec faiblesse, manque de force, d'énergie.

FECHI, acrostique, s. f. plante crystogame, voisine de fougère. — Fougère, s. f. plante dont il y a beaucoup d'espèces.

FECHIROTT, fougère osmonde royale, s. f. fougère à fleurs, la racine dissous le lait caillé, vulnéraire en onguent, la plante prise en infusion théiforme, est bonne pour les hernies des enfants, les ruptures, les chutes, en litière pour les noueux et rachitiques.

FÈIE, fois, s. f. le nombre, la qualité . ' des choses, des actions.

FEILL, fille, enfant, personne par rapport à ses père et m quel que soit l'âge.

FEIN, fin, e, adj. délié, menu, lent dans son genre, bien fait, e. sensible.

FÈLISITE, congratuler, v. a. féliciter q se réjouir avec lui de son bonheur.

FELL, ferme, adj. 2 g. contenance ferm homme, décidé, hardi, qui ne tâtonne, qui tient ferme dans sa position.

FELLMAIN, fermement, adv. avec fermet

FENAUH, fenaison, s. f. action, temps de faner, de couper le foin; fauchaison, temps où l'on fauche le foin.

FENÉ, faner, v. a. étendre l'herbe fauchée pour la faire sécher, flétrir; se faner, se flétrir, se dit de la beauté.

FENEG, fanage, s. m. action de faner l'herbe d'un pré fauché ou le salaire de ceux qui sont employé à ce travail.

FENEU, faneur, se, s. qui fane le foin, le regain pour le faire sécher. — Aoûteron, s. m. moissonneur.

FÉNEYANDÉ, fainéanter, v. n. être fainéant, ne vouloir rien faire par paresse; fainéantise, paresse, lâche, vie de fainéant.

FENIK, phénix, s. m. oiseau fabuleux; fig. homme supérieur dans son genre; rare dans son espèce.

FENIN, pfenning, s. f. petite monnaie de cuivre qui a cours en Prusse.

FENN, fine, s. f. déliée, menue, subtile, délicate, excellente en son genre, avisée, bien faite, élégante, rusée, adroite, habile. — Femme coutelée, s. f. pleine d'artifice et de ruses. — Pélerine, s. f. femme dissimulée, fine, rusée, adroite.—Nompareille, s. f. ruban très-étroit, dragée très-fine, t. d'art; ce qu'il y a de plus petit, de plus fin, étoffe la plus légère.

FENNMAIN, finement, adv. avec finesse; délicatement.

FENNRESS, faneuse, s. f. fille ou femme qui fane l'herbe, le foin coupé.

FERAIE (ï), ferraille, s. f. vieux morceaux de fer usés ou rouillés. — Ferrement, s. m. outil de fer, tout ce qui est métal dans une machine, un navire; t. d'art et métier; tout ce qui est en fer.

FERAM, virole, s. f. petit cercle de métal autour d'un manche. — Frette, cercle de fer mis au bout d'un morceau de bois pour l'empêcher de se fendre.

FERÉ, ferrer, v. a. garnir de fer, mettre les fers, la marque, le feret à l'aiguillette. — Cercler, v. a. mettre des cercles de fer alentour d'un seau, d'un tonneau, d'un baquet, etc. — Aviron, s. m. sorte de rame de batelier, grosse perche armée d'un pâle en fer pour commander les bateaux, les traîneaux. — Embouté, e. adj. pièce emboutée, terminée par une virole, un cercle. — Entêté, e, adj. qui a de l'entêtement, un attachement obstiné à son opinion, son goût; opiniâtre, aheurté, têtu.

FEREG, ferrure, s. f. garniture en fer, action, manière de ferrer, fers employés, ferrure des chevaux. — Egrêne, s. f. ferrement pour empêcher l'écart des pièces assemblées. — Aiguilletage, s. m. action d'aiguilleter. — Aheurtement, s. m. obstination, opiniâtreté, attachement opiniâtre à un avis, une idée, un parti, etc.

FEREU, ferreur, se, s. qui ferre les aiguillettes, qui pose les ferrures, qui plombe les étoffes. — Aiguilletier, s. m. ouvrier qui ferre les aiguillettes.

FERI, frapper, v. a. donner un ou plusieurs coups. — Gourmer, v. a. battre à coups de poing; fig. maltraiter quelqu'un de coups.

FERLUKET, freluquet, s. m. damoiseau, homme léger, frivole et sans mérite, sans importance. — Petit mirmidon, s. m. jeune homme très-petit et sans considération, sémillant, importun; mirliflore, guetteur de fillettes.

FERMETÉ, constance, s. f. fermeté d'âme; vertu qui l'affermit contre la douleur, l'adversité, la fatigue, l'attente ou dans ses résolutions, ses projets, ses passions, ses désirs, fermeté raisonnable dans les sentiments, persévérance. — Stoïcisme, s. m. philosophie de zinon, fermeté, austérité contante dans le malheur, insensibilité réelle par orgueil, constance inébranlable dans la douleur; impassible, non susceptible de souffrance, d'intérêt, de sympathie.

FERMM, vertement, adv. avec fermeté, vigueur, parler, attaquer, répondre vertement. — Valeureux, se, adj. plein de cœur, de valeur, brave, vaillant. — Fourrière, s. f. lieu de détention des bestiaux saisis par la police, mettre en fourrière. — Ferme, adj. 2 g. qui tient, se tient fixement et sans remuer; fixe, assuré.

FEROU, verrou, s. m. sorte de fermeture de porte, etc.; verrouiller.

FESS, rouette, s. f. branche d'osier; longue branche devenue flexible dans l'eau; faisse, cordon d'osier pour fortifier les ouvrages du vannier. — Fesse, s. f. partie charnue du derrière de l'homme, de gros quadrupèdes, cimier de bœuf, gigot de mouton, jambon de porc, partie du corps qui est entre la jambe et le tronc sur le derriere des cuisses; épigloute, région supérieure des fesses.

FESSEG, entrelacement, s. m. état des choses entrelacées l'une dans l'autre.

FESSEU, fesseur, se, s. celui ou celle qui fouette, aime à fouetter. — Laceur, mailleur, s. m. ouvrier qui fait les filets. — Tresseur, adj. qui tresse des cheveux. — Treillageur, s. m. qui fait des treillages.

FESSI, tresser, v. a. cordonner en tresse, entrelacer.—Enverger, v. a. garnir, enlacer d'osier. — Episser, v. a. entrelacer les fils de deux cordes pour les réunir. — Cordeler, v. a. tresser, tordre en corde.

FEUD *(à)*, foie, s. m. gros viscère composé des glandes qui séparent la bile du sang, et situé dans l'hypocondre droit, sous le diaphragme et les fausses côtes, est destiné à purifier la masse du sang et à le purger.

FEU, incendie, s. m. grand embrâsement, élément chaud. — Brassier, s. m. feu ardent de charbon. — Faiseur, se, s. ouvrier qui fait un ouvrage ou quelque chose; homme empressé d'agir, de se montrer.

FEVV, fève, s. f. légume long et plat, graine dans des gousses, dont on en distingue plusieurs espèces. — Haricot, s. m. plante légumineuse dont on mange la gousse en vert; son grain lorsqu'il est séparé de sa gousse est sec. — Caumaron, s. m. arbre de la Guyane qui produit la fève de Tonka.

FEVRI, février, s. m. second mois de l'année.

FI, fils, s. m. enfant mâle, relativement à son père et à sa mère. — Fil, s. m. petit brin long et délié de chanvre, de lin, de soie, de métal, etc., ou substance filée par des insectes,

fibre des plantes, partie longue et déliée. — Adultérin, e, adj. fils, enfant, né d'un adultère, d'une femme ou d'un homme marié.—Ligneul, s. m. fil ciré ou poisé pour attacher la houpe de soie, le fil de brosse. — Priving, s. m. beau fils de qui convole en second mariage avec une veuve. — Lienne, s. f. fils de la chaîne d'une étoffe qui n'ont pas été levés.

FIAIR, fer, s. m. métal fort dur peu malléable, compacte, solide, sonore, découvert en 1431, avant Jésus-Christ. — Galère, s. f. punition des malfaiteurs condamnés à ramer sur une; condamner aux travaux forcés, à temps ou à perpétuité.

FIAIRRAIE, quincaille, s. f. ustensile de fer, de cuivre et ouvrage, etc.; vieux morceaux de fer.

FIAK, fiacre, s. m. mauvais carrosse.

FIOL, fiole, s. f. petite bouteille de verre à goulot allongé. — Tétine, s. f. vase de verre à queue recourbée, pompe à sein pour aspirer le lait, dont se servent les femmes en couche par surabondance de lait.

FIATT, fiat! interj. soit, que cela se fasse; confiance.

FIAUZE, beau-fils, s. m. fils d'un premier mariage, considéré relativement à celui ou celle qui a épousé la mère ou le père survivant; celui dont on a épousé le père ou la mère; gendre, fils allié. — Fillâtre, s. m. beau-fils.

FIB, fibre, s. f. filaments déliés dans les chairs, les membranes; nerfs arrosés d'un fluide et qui font partie des nerfs et des muscles; filets dans les plantes.

FICHOU, fichu, s. m. sorte de mouchoir de cou de femme. — Follette, s. f. fichu frisé. — Fichu, e, adj. mal fait, perdu, impertinent. — Être flambé, e, adj. ruiné, perdu, être au berniquet, à la besace, réduit à la mendicité. —Bernicle, s. f. rien, bernique se dit quand on croit saisir ou avoir quelque chose et que l'on ne trouve rien. — Guimpe, s. f. fichu taillé dans le genre d'une guimpe de religieuse. — Zélia, s. m. fichu fait en filet de soie.

FIDEEL, sigisbé, s. m. galant assidu, tenant d'une dame; amant fidèle, qui a de la fidélité, qui garde sa foi, remplit ses devoirs, ses engagements.

FIEER, fameux, se, adj. renommé, fort connu, célèbre; insigne dans son genre en bien ou en mal.

FIEERMAIN, fièrement, adv. d'une manière fière, avec fierté, orgueil. — Courbet, s. m. grande serpe pour couper les branches d'arbres et les taillis. — Goué ou gouet, s. m. serpe à large tranchant courbé en quart de rond, le bûcheron le pend derrière lui à son tablier.

FIESSTAN, accueillant, e, part. qui fait un bon accueil.

FIESSTEG, caresse, s. f. geste, parole qui témoigne l'affection, la bienveillance, l'amour, le désir.

FIESSTEU, caressant, e, adj. qui caresse, qui aime à caresser.

FIESSTI, fêter, v. a. chômer, célébrer une fête, accueillir avec empressement, féliciter; caresser, bien fêté, bien reçu; fête chômable. — Festoyer, v. a. fêter, régaler quelqu'un; chômer, se reposer faute de travail; faire fête, caresser. — Palper, v. a. manier, toucher, flatter avec la main; caliner, cajoler, caresser. — Caresser, v. a. se faire fête, se promettre du plaisir à; solenniser, célébrer avec solennité. — Festiner, v. n. faire un festin, régaler quelqu'un. — Sabbatiser, v. n. faire le sabbat, observer, célébrer le sabbat, dimanche de juif; sabbataire, qui observe le sabbat. — Agacer, v. a. causer un agacement, exciter par des paroles, des regards, des gestes attrayants. — Flagorner, v. a. fam. flatter souvent et bassement par des faux rapports.

FIESSTIHEG, agacerie, s. f. gestes, discours séducteurs.

FIFF, causas ou causus, s. m. fièvre ardente, continue et aiguë, avec grande soif. — Fièvre octane, adj. f. qui revient tous les huit jours.

FIF, fifre, s. m. instrument de musique à vent, flûte aiguë, celui qui en joue. — Fièvre, s. m. mouvement déréglé du sang, inquiétude, émotion violente, désir excessif, chaleur de la composition.

FIG, fiche, s. f. morceau d'os d'ivoire ou de bois peint, pour marquer, payer au jeu de whist; fam. fiche de consolation.

FIFREU, fiévreux, se, adj. qui cause la fièvre, saison, fruits fiévreux, qui l'a. — Fébricitant, e, adj. qui a la fièvre.

FIGNESS, fenêtre, s. f. ouverture pour donner le jour.—Croisée, s. f. fenêtre, ouverture dans un mur garni de châssis en croix pour recevoir le jour. — Vitre, s. f. pièce de verre à une fenêtre; fenêtre vitrée, carreau. — Rose, s. f. fenêtre ronde.

FIGNOLÉ, fignoler, v. n. popul. raffiner, vouloir surpasser les autres par un ton, des manières affectées; muscadiner.

FIGUR, effigie, s. f. représentation d'une personne; image; portrait; côté des médailles, des monnaies où est l'effigie. — Camée, s. m. petit sujet gravé presque toujours en relief sur pierre dure et sur coquille, destiné généralement à être monté en bijoux de diverses formes et couleurs. — Figurine, s. f. t. d'arts, figure très-petite en plâtre, bronze, etc. — Symbole, s. m. figure, image qui désigne une chose par la peinture, la sculpture; signe extérieur; image d'un objet idéal.

FIGURAN, bouche-trou, s. m. t. de théâtre, remplaçant qui figure pour un autre; danseur qui figure dans les pièces, les ballets.

FIGURÉ, cadrer avec, v. n. convenir, avoir du rapport, s'ajuster, se dit des choses qui se cadrent.

FIGURISS, figuriste, s. m. mouleur en plâtre.

FIK, figue, s. f. fruit du figuier pectoral adoucissant.

FIKI, figuier, s. m. arbre qui donne la figue; son suc laiteux, très-corrosif, détruit les verrues, sert d'encre sympathique. — Opantia, s. m. figuier d'Inde, fournit la cochenille; cactier-raquette, cochenillier.

FIKSÉ, darder, v. a. des yeux, des regards quelque chose, le fixer attentivement. — Fixer, v. a. arrêter, déterminer, fixer l'attention, l'imagination, le prix, le terme, etc; préfinir, rendre invariable, solide.

FIKSEG, fixité, s. f. état ce qui est fixe. — Vergence, s. f. tendance des humeurs vers une partie du corps.

FIKOÏD (ïd), ficoïde, s. m. plante exotique, grasse, succulente, de la famille des cactiers.

FIKSINEU, vétérinaire, s. m. maréchal-ferrant qui panse les chevaux, les bestiaux.

FIKSUMAIN, fixément, adv. d'une manière fixe, regarder fixe; qui ne se meut, ne varie point.

FIKXE, fixe, adj. 2 g. qui ne se meut pas, ne varie point, ne change pas de place, d'état, de situation.

FIL, sequelle, s. f. nombre de gens qui se suivent. — File, s. f. suite, rangée de personnes.

FILÉ, étiolé, e, adj. branche, fleur étiolée, faible, longue et menue. — Filer, v. a. faire du fil. — Fileter, v. a. façonner en filet.

FILEG, étiolement, s. m. altération des plantes qui s'étiolent, s'allongent et blanchissent faute d'air, t. de botanique, poussent beaucoup en hauteur. — Filage, s. m. manière de filer la laine, le lin, la soie, le coton, etc. — Filure, s. f. qualité de ce qui est filé. — Filature, s. f. à l'aide de laquelle on réduit en fil au moyen du fuseau, du rouet à la main, moulin à bras et à la mécanique.

FILET, fil délié; fil de la langue, des plantes; rets; petite quantité; partie charnue le long de l'épine du dos (du bœuf). pl. pièges.

FILEU, fileur, se, s. qui file la laine, le coton, la soie, etc.; filateur, entrepreneur, chef d'une filature. — Chambrière, s. m. ruban ou cordon qui tient la quenouille de fileuse de chanvre et de lin.

FILIR, filière, s. f. outil troué d'acier pour filer les métaux au moyen de plusieurs trous inégaux, pour le réduire en fil de différentes grosseurs. — Curseur, s. m. corps qui glisse dans une fente sur une ligne ou coulisse pratiqué au milieu d'une règle. — Coulisseau, s. m. languette de bois qui tient lieu de rainure aux bâtis pour placer les tiroirs. — Filière, s. f. pièce de bois qui sert aux couvertures des bâtiments et sur lequel porte les chevrons. — Filière circulaire, s. f. percée de trous qui vont toujours en augmentant, dans lesquels passent les mèches des bougies filées dans le perreau du tour du cirier; elle est placée entre deux plaques qui l'empêchent de se bouger.

FILOCH, filoche, s. f. petit ouvrage dont les femmes s'occupent, et dont elles faisaient autrefois des coiffes, des mouchoirs, etc.

FILOUTREIE, fourberie, s. f. tromperie, astuce du menteur; escroquerie, filouterie.

FILOUTEU, bonneteur, s. m. filou qui a force de civilité, tache d'attirer les gens pour gagner leur argent; filou, qui vole par adresse.

FILOUTT, anguilleuse, s. f. larronnesse, fille ou femme qui escroc; filoute, qui vole par adresse, qui trompe. — Escroqueuse, s. f. personne friponne, fourbe, adroite ou impudente.

FILOZEIE, filosèle, s. f. grosse soie fleuret, fil de soie grossière, sorte de ruban. — Padouc, s. m. espèce de ruban moitié fil et moitié fleuret ou bourre de soie. — Bourre de soie, s. m. soie de rebut imparfaite, qu'on tire avec la carde ou le peigne.

FILOZOF, philosophe, adj. 2 g. qui s'applique à l'étude des sciences, principalement celles de l'esprit humain.

FILOZOFEIE, philosophie, s. f. amour de la sagesse, science, connaissance évidente des choses, surtout la connaissance de l'esprit humain.

FILRAIE, filature, s. f. lieu, atelier pour filer; la réunion des ustensiles, les choses filées; lieu où l'on file.

FILRESS, filandière, s. f. femme qui file par métier; fileuse, qui file la soie, la laine, le coton, l'or, etc.

FILTRÉ, déféquer, v. a. ôter les fèces, la lie, les impuretés d'une liqueur.

FILTREG, stillation, s. f. filtration de l'eau à travers les terres.

FIN, finaud, e, adj. fin, rusé, qui finasse. — Finassier, s. m. qui use de niaiserie. — Narquois, e, adj. fin, rusé, qui se plaît à tromper; esprit fin, rusé, qui endort par ses finoteries; matois. — Poudre impalpable, adj. 2 g. qui ne peut se sentir ou toucher; si fin, si délié qu'il échappe à tout. — Subtil, e, adj. délié, fin, menu fin; fig. adroit, qui s'échappe aisément, qui se soustrait, qui pénètre promptement; imperceptible. — Fine-mouche, personne rusée qui déguise ses manières adroites; n'être pas manchot; être fin, adroit. — Homme empessé, s. m. qui a un air composé de manières affectées. — Futé, e, adj. fin, rusé, adroit. — Capillaire, adj. 2 g. délié comme les cheveux.

FINALMAIN, finalement, adv. enfin, à la fin; final, e, qui finit, termine, dure jusqu'à la fin, cause ce qu'on a pour but.

FINESS, contre finesse, s. f. finesse opposée à une autre; user de contre-finesse, astuce. — Perspicacité, s. f. pénétration d'un esprit prompt à saisir les choses difficiles. — Argutie, s. f. substilité d'esprit, argument sophistique, pointilleux. — Artifice, s. m. ruse, fraude, déguisement; atticisme, finesse, politesse; délicatesse de goût, dans le langage, le style, raillerie polie et agréable, manière adroite de faire, art de se déguiser.

FINI, finir, v. a. terminer, mettre fin à, achever, perfectionner. — Fini, e, adj. qui finit, termine, qui dure jusqu'à la fin de la vie; mourir. — Discontinuer, v. a. interrompre, ne pas continuer une chose commencée.

FINIIMAIN, achèvement, s. m. action d'achever un ouvrage; fin, exécution, entier accomplissement d'une chose, perfection donnée.

FINIHEU, finisseur, s. m. en général un ouvrier qui finit un ouvrage.

FINITIF, fin, s. f. terme, ce qui termine, achève, l'opposé de commencement, but, etc.; mort, terme de la vie, de la carrière, le point décisif et principal; définitif, ve, qui décide à fond, sans recours.

FIOU, filleul, e, s. la personne qu'on a tenue sur les fonts baptismaux.

FIR, fier, ère, adj. altier, hautain, audacieux; orgueilleux, noble, grand, fort, considérable, présomptueux. — Sourcilleux, se, adj. hautain; front, personne sourcilleuse. — Altier, ère, adj. fier, superbe, orgueilleux, qui a, qui marque de la fierté. — Moutardier du pape, s. m. homme qui se croit important, personne

médiocre qui a une haute opinion de son mérite. — Grandolin, s. f. fade, impertinent, puant. — Rogue, adj. fier, arrogant, superbe. — Fastueux, se, adj. qui a du faste, de l'ostentation, qui l'aime. — Vaniteux, se, adj. qui a une vanité puérile, ridicule. — Homme de grand air, s. m. de condition et brillant, gens de bel air, éclatant et loyal. — Pédant, e, s. m. homme qui affecte un ton décisif et principal. — Précieuse, s. f. femme affectée dans le langage, le ton, les manières. — Vain, e, adj. orgueilleux, superbe, qui a de la vanité. — Piaffe, s. f. faste, ostentation, vanité somptueuse. — Luxueux, se, adj. qui a du luxe. — Dédaigneux, se, adj. qui marque du dédain, du mépris.

FIRGU, deuxième détente d'une carabine pour le tir à l'oiseau.

FIRMAIN, fièrement, adv. d'une manière fière, avec fierté, orgueil.

FIRMAMAIN, firmament, s. m. le ciel, sphère où les étoiles fixes paraissent attachées.

FIRTÉ, fierté, s. f. caractère de celui qui est fier, plein d'arrogance; sévérité d'une belle femme, élévation d'âme, éclat, etc. — Orgueil, s. m. opinion trop avantageuse de soi-même avec mépris pour les autres; vanité, présomption.

FISEL, aussière simple, s. f. se fait au moyen d'une seule opération. — Merlin, s. m. menu cordage peu tors en deux torons; cordelette, petite corde très-menue. — Ficelle, s. f. petite corde de fil. — Lignerolle, s. f. ficelle de vieux fil de caret pour ficeler. — Lignette, s. f. ou brumet, petite ficelle pour faire des filets.

FISLÉ, ficeler, v. a. lier avec de la ficelle.

FISONOMEIE, physionomie, s. f. l'air, les traits du visage.

FISTEUL, fistule, s. f. ulcère à entrée étroite et fond large; tumeur accompagnée ordinairement de duretés et de callosités. — Ortie, s. f. t. d'hippiatrique, mèche passée entre le cuir et la chair pour l'écoulement des humeurs du cheval.

FISTOU, fétu, s. m. brin de paille, de foin ou autres graminées coupées et non coupées. — Frétille, s. f. paille, bagatelle, peu de chose.

FIY, fier, confier, se fier, avoir de la confiance en.

FIZAI, fuseau, s. m. petit instrument pour filer, faire de la dentelle. — Brochette, s. f. fer de l'époulin où entre la bobine pour faire l'époule.

FIZAIE, fusée, s. f. fil autour du fuseau, de la broche, etc., pièce d'artifice, fusée à baguette, bobine chargée de fils, rouleau de carton plein de poudre. — Fusillette, s. f. très-petite fusées

FIZIK, fusil, s. m. morceau d'acier en verge. arrondies, qui sert à rendre le tranchant aux outils de divers arts et métiers. — Demi-rond, s. m. couteau fait en demi cercle et qui sert à décrotter les cuirs, outil de tanneur. — Tourne-fil, s. m. instrument d'acier carré pour donner le fil aux outils. — Escopette, s. f. arme à feu, espèce de carabine que la cavalerie portait en bandoulière; mousqueton, fusil très-court pour la cavalerie. — Arquebuse, s. f. arme à feu et à rouet au lieu de ressort; mousquet, ancienne arme à feu à rouet et fourche, fusil de munition. — Fusil, s. m. arme à feu à tube et briquet à ressort, fut inventé par les Français en 1630. — Espingole, s. m. fusil à canon court et évasé.

FLAG, flache, s. f. pavé rompu, mare, margouillis; flaque, petite mare pleine d'eau dormante, bourbier. — Flac, part. mimologisme du bruit de l'eau jetée à terre d'un coup subit et bruyant; flac! un soufflet.

FRAGISS, patrouillis, s. m. pop. patrouillage, bourbier, margouillis, gâchis, etc. — Lagune, s. f. lac, amas de poussières et de matières impures et corrompues délayées par les eaux; bas fond, flaque d'eau dans le marécage. — Margouillis, s. m. gâchis plein de boues ou d'ordures; mare d'eau dormante, creux où l'eau séjourne, fange.

FLAGEOLÉ, flageller, v. a. fouetter, t. de lithurgie; fanatique flagellé; qui se flagelle, se fait des stigmates, battre de verges ou de lanières. — Acuponcture, s. f. piqûre avec des aiguilles pour tirer du sang sur la poitrine, le bras, comme le font beaucoup de militaires.

FLAGEOLET, flageolet, s. m. petit instrument à vent, petite flûte à son clair et aigu que joue le flageoleur.

FLAGTÉ, patrouiller, v. a. remuer l'eau bourbeuse.

FLAH, bois flache, s. f. t. de charp.; quand les arêtes du bois ne sont pas vives, première pièce de bois, équarri ou scié. — A foison, s. f. en abondance, en grande quantité, abondamment.

FLAHAUX, démesuré, e, adj. hors de la mesure ordinaire; sans mesure, avec excès.

FLAHI, frapper, v. a. donner un ou plusieurs grands coups, frapper çà et là sans ordre ni retenue. — Verser, v. a. se coucher par la force du vent, de la pluie, en parlant des céréales sur pied.

FLAHUD *(ù)*, débordée, s. f. femme qui mène une vie débordée, déréglée.

FLAIN, se dit d'un objet compacte, serré, condensé, qui a beaucoup de substance sous un petit volume, pesant et peu poreux.

FLAIRAN, puant, e, adj. qui sent mauvais, qui pue; fig. en parlant d'un fat, c'est un puant. — Putréfait, e, adj. corrompu, infect, puant; putréfié, pourri. — Fétide, adj. 2 g. qui a une odeur fade et très-désagréable, qui la répand. — Infect, e, adj. puant, corrompu; homme vain, orgueilleux, suffisant, présomptueux; tout entier à lui seul, uniquement occupé de lui.

FLAIRANTEUR, puanteur, s. f. mauvaise odeur, infection, fétédité, miasmes, émanation morbifique, contagieuse; fluide aériforme, suffocant. — Mitte, s. f. ou plomb, vapeur très-dangereuse d'une fosse d'aisance; émanation très-dangereuse. — Alcalescence, s. f. putréfaction, effet des alcalis.

FLAIREG, miasmes, s. m. pl. émanations morbifiques contagieuses, fluide aériforme, suffocant, exhalaison.

FLAIREUR, gravéolence, s. f. puanteur, mauvaise odeur; alcalescence. — Putide, adj. infect, malsain. — Mydèse, s. f. putréfaction avec écoulement, pourriture; fétidité, état, qualité de ce qui est fétide. — Exiture, s. m. excrément putride, plaie, abcès qui suppure.

FLAIRI, puer, v. a. sentir mauvais; infecter odeur vireuse qui pue; empuantir. — Empester, v. a. répandre, communiquer une odeur fétide, désagréable.

FLAKON, bouteille, s. f. vase de verre, vert ou blanc, etc., à goulot pour les liquides, son contenu. — Flacon de toilette, s. m. espèce de fiole diversifiée qui se ferme avec un bouchon de même matière ou avec un bouchon de métal.

FLAM, flamme, s. f. partie subtile et lumineuse du feu, fumée embrasée; sa représentation, vive flamme. — Flambures, s. f. pl. taches d'une étoffe teinte inégalement. — Flambillon, s. m. petite flamme. — Bassolette, s. f. t. de décorateur, vase surmonté de flammes, de fumées.

FLAMAH, brandon, s. m. tison embrasé, corps embrasé qui s'élève d'un incendie. — Tison flambant, s. m. qui jette de la flamme, des flammèches. — Flammèche, s. f. étincelle de chandelle, etc.; petite parcelle enflammée qui voltige.

FLAMAIN, flamand, e, adj. de Flandre, Belgique, et une partie de la province de Liége, du Limbourg, etc.

FLAMBÉ, fichu, e, perdu, ruiné, confisqué.

FLAMÉ, flamber, v. a. passer sur ou par le feu, passer sur la flamme; flamber une volaille, un tissu, etc., jeter de la flamme.

FLAMIA, flammèche. *V. Flamah.*

FLAMIAN, flamboyant, e, adj. qui flamboie, qui jette un grand éclat; brillant.

FLAMINETT, soucis commun, s. m. ou de jardin, à fleur jaune orange, plante annuelle.

FLAMRON, fumeron, s. m. charbon qui jette beaucoup de fumées.

FLAN, vlan, part. interject. mimologisme d'une action subite. — Flanc, s. m. partie depuis les côtes jusqu'aux hanches, côté, sein, ventre; se battre le flanc, faire beaucoup d'effort.

FLAN-FLAN, flan, flan, s. m. refrain populaire, mimologisme; un gai, un joyeux flan flan.

FLANBAU, torche, s. f. sorte de flambeau grossier, de cire ou de résine. — Flambelet, s. m. petit flambeau.

FLANEL, flanelle, s. f. sorte d'étoffe en toute laine et coton légère non croisée et peu serrée, se tisse de diverses largeurs. — Bayette, s. f. espèce de flanelle très-lâche et tirée à poil d'un côté.

FLANK, flanquer, v. a. appliquer un coup très-rudement, tomber inopinément sur quelqu'un.

FLANKÈ, flanquer, v. a. jeter une liqueur avec impétuosité contre, appliquer un coup.

FLATÈ, abeliser quelqu'un, v. a. le flatter, s'efforcer de lui être agréable; aduler, flatter bassement.

FLATEU, flagorneur, se, adj. qui flagorne; flagornerie, flatterie basse accompagnée de faux rapports; cajoleur, compliment outré.—Courtisan, e, s. adj. homme placé entre les grands et la vérité pour la leur cacher; qui courtise, cherche à plaire par flatterie. — Flatteur, se, adj. s. m. qui flatte, caressant; adulateur, trompeur. — Adulateur, trice, s. qui adule, qui flatte bassement.

FLATREIE, flatterie, s. f. louange fausse pour plaire, séduire; art de séduire par des éloges, faux commerce d'intérêt et de vanité. — Adulation, s. f. flatterie basse et lâche, intéressée. — Mignotise, s. f. flatterie, caresse basse.

FLATT, épouti, s. m. ordure dans le drap. — Epluchures, s. f. ordures ôtées en épluchant les draps, les étoffes. — Pus, s. m. sang ou matière corrompue dans les plaies, etc. — Bouse ou bouze, s. f. fiente de vache, de bœuf.

FLAUW, faible, adv. qui manque de force; flasque, mou et sans force, lâche, languissant; fané. — Débile, adj. 2 g. faible, affaibli. — Asthénique, adj. 2 g. sans force, infirme, impuissant. — Morte-saison, s. f. temps où l'artisan manque d'ouvrage ou ne peut travailler.

FLAUWI, s'évanouir, v. rég. tomber en défaillance, disparaître, se dissiper, venir à rien, tomber sans connaissance, en syncope, évanouissement; faiblesse ou suspension momentanée de l'action du cœur et du poumon. — Faiblir, v. a. perdre de sa force, de son courage, de son ardeur, de son énergie, de sa résistance. — Carpe pamée, s. f. femme qui feint de se trouver mal pour arriver à son but, auprès de l'homme.

FLAUWIHEG, défaillance, s. f. faiblesse, évanouissement, pamoison; défaillir, se pamer, tomber en faiblesse. — Évanouissement, s. m. défaillance, faiblesse, disparition de ses sens; collabécent, e, qui s'affaisse, tombe en défaillance. — Lipothymie, s. f. défaillance presque totale des esprits; évanouissement léger. — Myurus, adj. pouls myurus dont les pulsations s'affaiblissent peu à peu.

FLAUWIHEU, convulsionnaire, adj. 2 g. maniaque convulsionnaire.

FLAUWTÈ, apsychie, s. f. lipothymie, défaillance; apposychie, suffocation et défaillance; exinanition, inanition, épuisement. — Acratée, s. f. ou acratie, faiblesse, impossibilité de se mouvoir, débilité.

FLAWYAN, flamboyant, adj. feu allumé, ardent, brûlant, enflammé, éclatant. — Chatoiement, s. m. reflet d'une pierre précieuse.

FLEGH, javelot, s. m. espèce de dard, arme de trait, espèce de pieu ferré qu'on lançait à tour de bras, avant l'invention des armes à feu. — Flèche, s. f. trait qui se décoche; sa figure; partie d'une voiture qui joint les trains d'un carosse; aiguille d'un clocher.

FLEMM, pituite, s. f. flegme, humeur aqueuse, lymphatique et visqueuse, froide du sang. — Flegmatique, adj. 2 g. qui abonde en flegme; fig. s. m. difficile à émouvoir, qui est toujours doux, posé, patient, de sang-froid; personne nonchalante, qui agit lentement et mollement, par paresse, flasque, sans force.

FLEUR, fleuron, s. m. petites fleurs; fleurs composées; fig. t. d'imprimerie, vignette, ornement en forme de fleurs. — Choix de ce qu'il y a de meilleur, de plus fin, de plus délicat. — Elite, s. f. choix; ce qu'il y a de meilleur, d'excellent, de plus digne d'être choisi dans son genre; compagnie d'élite, corps et régiment d'élite.

FLEURISS, fleuriste, s. m. amateur, cultivateur de fleurs; fleuriste artificiel, fabricant de fleurs artificielles. — Fleurisme, s. m. curio-

sité, goût et manie des fleurs. — Tulipier, s. m. amateur de tulipes.

FLEURON, filigranne, s. f. figures, lettres et ornements tracés dans le papier blanc.

FLEYAU, fléau, s. m. grand malheur, ce qui le cause, châtiment du ciel, instrument de la vengeance, personne qui en rend une autre malheureuse.

FLICH, fiche, s. f. pièce de fer ou de cuivre qui sert à attacher des portes, croisées, volets et d'autres assemblages.

FLIMÉ, inciser, v. a. couper en long, faire une fente, diviser les humeurs. — Aboutir, v. a. t. de chirurgie, crever, suppurer, aboutir un abcès. — Faire la ponction, s. f. ouverture faite au ventre d'un hydropique, au périnée.

FLIMEG, empyème, s. m. faire l'empyème d'un amas de pus, de sang épanché dans une cavité, opération qui consiste à faire l'ouverture de cette cavité, soif par le bistouri, la lancette, en incision en long ou creusiale en croix.

FLIP, Philippe (saint), s. m. l'un des douze apôtres de J.-C., né à Bethsaïde, ville de Galilée, fut le premier que J.-C. appela à sa suite; l'église fête treize saints de ce nom.

FLOCH, houppe, s. f. touffe de fil en bouquet; balle de duvet pour poudrer; nœud de ruban, etc.; lien. — Flocon, s. m. petite touffe, petite pelotte de soie, de laine, de neige, touffe de cheveux, houppe de laine. — Patrouille, s. f. linge mouillé sur un bois ou bâton pour humecter la pierre à aiguiser.

FLOCHETT, nœud, s. m. enlacement d'une chose pliante, lien, attachement, nœud de ruban; freluche, ornement à l'usage des femmes. — Fontange, s. m. nœud de ruban autour de la tête; engageant, nœud de ruban sur le sein; jasmin, touffe au bout du cordonnet. — Sautoir, s. m. se dit d'un fichu, d'un ruban qui se portent croisé ou noué en sautoir sur la poitrine. *V. Paidan.* — Flocon, s. m. de soie, laine, coton ou fil pour l'extrémité d'un bonnet de coton; rosette, petits ornements noués, ruban en forme de rose. Les modistes donnent ce nom à un ruban plus ou moins large, à une bande d'étoffe qu'elles nouent en boucle à plusieurs feuilles de chaque côté, ainsi qu'aux deux bouts d'une cravate.

FLOCHTEG, couronne, s. f. cercle qui se fait autour de la tête d'un bois, d'un pieu en frappant dessus.

FLOK, phlox, s. m. plante de l'Amérique septentrionale.

FLOKET, flot, nœud, houppe de laine, soie, ruban, etc. pour les harnais des chevaux et mulets. — Fontange, s. m. nœud de ruban autour de la tête.

FLOKON, bourre lainée, s. f. qui provient de la laine; on en fait des litières; c'est la laine que les laineurs tirent avec le chardon de dessus le drap.

FLOREIE, épanouie, s. f. se déplier, s'ouvrir; se dit des fleurs, épanouissement des fleurs. — Fleuret moucheté, s. m. avoir des petites marques rondes sur une étoffe, etc., tacheté comme couvert de mouches.

FLOREIE-PAUK, Pâques fleuries, s. f. pl. le dimanche des Rameaux, huit jours avant Pâques.

FLORET, fleuret, s. m. sorte d'épée montée d'une poignée, la lame terminée par un bouton, pour apprendre à faire des armes.

FLORETT, humeur placoïde, adj. f. humeur cristalline de l'œil en forme de lentille, lenticulaire sur l'œil. — Taie, s. f. pellicule qui se forme sur l'œil, tache qui obscurcit la vue; maille, tache sur l'œil. — Albugo, s. f. tache blanche sur l'œil, à la cornée. — Egilops, s. m. ulcère au grand angle de l'œil. — Astérine, s. m. petite tache en forme d'étoile qui vient à la cornée de l'œil. — Grèle, s. m. tumeur blanche à l'œil. — Mure, s. f. excroissance entre la paupière et le globe de l'œil.

FLORI, fleurir, v. n. pousser des fleurs, être en fleurs; fig. en vogue, en crédit, état florissant.

FLORIHAN, fleurissant, e, adj. plante fleurissante, qui pousse des fleurs. — Floriture, s. f. splendeur. — Florissant, adj. fig. en vogue, en crédit.

FLORIHAUF, floraison, s. f. état des arbres, des arbustes, des plantes en fleurs. — Fleuraison, s. f. formation des fleurs, son époque.

FLORIN, Florent (saint), s. m. patriarche de Raye; l'Église fête ce jour le 22 septembre; monnaie.

FLORIN-DOR, pissenlit, s. m. dent-de-lion, plante très-basse, très-commune dans les prés, à racine vivace, laiteuse.

FLOSS, chose floche, adj. velue, étoffe floche veloutée, soie floche, non torse.

FLOTÉ, surnager, v. a. nager sur l'eau, rester au-dessus; flotter, être porté sur ou par un fluide.

FLOTEG, flottage, s. m. conduit de bois flottant sur l'eau, bois abandonné aux cours de l'eau.

FLOTT, éponge, s. f. substance fibreuse qui se trouve dans la mer, volumineuse, légère, molle, élastique, très-poreuse.

FLOTT-A-LAIW, porte éponge, pince de tourneur propre à porter une éponge pour mouiller les métaux, afin d'empêcher que les outils avec lesquels on travaille ne puissent se détremper.

FLOUDRI, lis, s. m. plante, sa fleur.

FLOUH, foule, s. m. presse, multitude, grand nombre de personnes qui s'entrepoussent; fig. se distinguer dans un art ou commerce, etc.; à foison. — Fougue, s. f. mouvement violent, impétueux et colérique; emportement, verve, transport, enthousiasme, saillie, quinte, caprice, etc.

FLOUWAIE, fanée, s. f. flétrie, ternie.

FLOUWI, fané, terni, qui commence à se dessécher.

FLOUWITT, disert, e, adj. homme disert qui parle aisément, élégamment, avec facilité.

FLOUWITTMAIN, parler disertement, d'une manière diserte, aisée.

FLOYAI, fléau, s. m. instrument formé de deux bâtons inégaux, unis par des courroies pour battre les grains. — Flaël, s. m. fléau. — Salabertin, s. m. instrument propre à battre les céréales.

FLOYON, flandrelet, s. m. tourte d'œuf, de lait et de farine.

FLUCHI, s. s'insinuer, s'introduire doucement dans; se glisser doucement, s'échapper.

FLUD *(û)*, flûte, s. f. instrument de musique en tuyau creux percé de trous et garni de clefs; flûte traversière ou allemande est de forme cylindrique, à tubes qui peuvent s'ajuster bout à bout pour n'en faire qu'un seul, à l'aide de gorges terminales, instrument à son fixe. — Jambade, jambarde, s. f. flûte à trois trous, nom vulgaire de la flûte. — Paratrète, s. f. flûte aigue, triste. — Fluteau, s. m. espèce de sifflet pour les enfants, du genre de flûte, sans clef. — Gaboulet, s. m. petite flûte à bec qui n'est percé que de trois trous, qu'on joue d'une seule main, donne un son aigu et fort gai. — Mirliton, s. m. flûte à l'oignon, formé d'un roseau garni de pelures d'oignon par les deux bouts. — Chalumeau, s. m. flûte, flageolet, instrument à vent champêtre, fait de l'écorce d'une jeune pousse d'arbre, d'une tige creuse de graminée. — Pipeau, s. m. chalumeau, flûte champêtre faite d'une tige de paille, d'ortie et d'autres graminées.

FLU-ET-REFLU, marée, s. f. noms communs que l'on a donné au flux et reflux de la mer, l'un est la marée montante et l'autre la marée descendante, qui se font graduellement deux fois dans l'espace d'un peu plus de vingt quatre heures.

FNO, fenouil, s. m. plante aromatique, ombellifère à racines, l'une de cinq grandes apéritives, suc pour guérir les fièvres intermittentes. — Méum, s. m. sorte de fenouil, plante annuelle, la racine guérit l'asthme humoral, les vents d'estomac, les coliques. — Anet, s. m. plante de jardin assez semblable au fenouil par ses feuilles, ses propriétés sont à peu près les mêmes.

FNESS, foin précoce, s. m. à feuilles sétorées à fleurs en particule, en épi, à chaume presque nu.

FOGE *(ô)*, forge, s. f. lieu où l'on fond, où l'on forge et travaille le fer, les métaux, fourneau. — Taillanderie, s. f. lieu, art, ouvrage de taillandier, — Clouterie, s. f. forge de cloutier, où l'on fabrique toute espèce de clous.

FOGH, fourche, s. f. instrument en fer d'une seule pièce avec deux ou trois dents, à branches terminées en pointe et courbées au milieu, avec un manche de bois. — Fourchure, s. f. endroit où une chose, un arbre fourche; fourchon, branche de fourche ou de fourchette. — Fourquetile, s. f. arme en forme de fourche; fourque, pièce de charpente fourchue. — Fouine, s. f. espèce de fourche de fer. — Bifurqué, divisé en fourche; division d'un bois en deux branches; se bifurquer, se diviser en fourche, en deux.—Fourches caudines, se dit de trois fourches en lance faites en forme de potence sous lesquelles on faisait passer les vaincus.

FOI, fouet, s. m. corde, lanière de cuir attachée à un bâton pour fouetter; verge, corde très-serrée, coup de fouet, de verge, pour châtier, punir.—Cravache, s. f. fouet court d'une seule pièce, à manche plombé pour les chevaux de selle. — Badine, s. f. sorte de fouet qui sert aux cavaliers; petit fouet ou lanière que les enfants se servent pour leur toupie, leur sabot.

FOIE *(i)!* fi! interj. marque le mépris, le blâme, le dégoût.— Pouah! interj. exprime le dégoût, l'aversion.

FOIERESS *(i)*, feuillant, s. m. sorte de rabot dont les menuisiers se servent pour pousser des feuillures.

FOIETE *(i)*, feuilleter, v. a. tourner le feuillet, étudier; mettre, faire lever la pâte en feuillet, couper par tranche. — Feuillir, v. n. avoir des feuilles. — Feuillure, adv. plein de feuilles.— Feuillé, e, adj. garni, pourvu de feuilles. — Falié, e, réduit, préparé en feuilles. — Fouiller quelqu'un, chercher avec soin dans ses poches, ses habits, etc.

FOIH, force, s. f. grands ciseaux pour tondre les draps et les étoffes en poils.

FOIR, fort, e, adj. robuste, vigoureux, homme fort grand et épais de taille, capable de résister; grand, puissant; ferme, constant, courageux, magnanime. — Solide, s. m. corps ferme, dur, corps à trois dimensions, longueur, largeur et hauteur, ou cube; ce qu'il y a de bon, d'utile. — Hercule, s. m. fig. homme très-robuste, très vigoureux. — Absinthe, s. f. plante vivace, amère, d'une odeur forte, cordiale et stomachique. — Athlète, s. m. homme robuste et adroit dans les exercices du corps, homme puissant, vigoureux. — Ribaud, e, s. homme robuste, portefaix. — Perdurable, adj. 2 g. qui doit durer toujours. — Musclé, e, adj. qui a les muscles bien marqués. — Inattaquable, adj. 2 g. qu'on ne peut, qu'on n'oserait attaquer; inébranlable, ferme, qui ne peut être ébranlé. — Imprenable, adj. 2 g. qui ne peut être pris, difficile à prendre.

FOIR-DIAL, coutil, s. m. grosse toile qu'on emploie pour faire des lits, traversins, oreillers, les tentes; cette étoffe est croisée.

FOIRSI, forcer, v. a. contraindre, obliger, violenter, prendre par force, rompre, conduire, pousser avec violence, effort. — Aller de cul et de tête, de toutes ses forces, facultés intellectuelles de la force de l'imagination. — S'efforcer, v. pers. employer toutes ses forces, son industrie à; tâcher de; trop forte extension des muscles, action faite en s'efforçant. — Violer, v. a. enfreindre, agir contre; faire violence.

FOIRSIHEG, violence, s. f. force dont on use contre le droit commun; contrainte, effort, action faite en s'efforçant; forcément.

FOIRSUTÉ, perdurablement, adv. à jamais, toujours.

FOISS, force, s. f. vigueur, faculté d'agir vigoureusement. — Résistance, s. f. qualité par laquelle un moteur ou corps résiste au choc, au frottement, à la division dans l'état d'équilibre et de mouvement. — Force majeure, adj. puissance irrésistible, force du sang, mouvement secret de la nature entre parents. — Solidité, s. f. qualité essentielle des matériaux et de l'ensemble d'une construction, force, durée d'une marchandise employée. — Tenacité, s. f. qualité des corps par laquelle ils peuvent soutenir une pression ou un tiraillement considérable sans se rompre. — Force centrifuge, adj. qui tend à éloigner, à s'éloigner du centre; force centripède, qui tend à gagner le centre.

FOISTI, garde forestier, s. m. qui garde le bois,

commission de garder les forêts communales; garde-champêtre.

FOITÉ, fouetter, v. a. donner le fouet, battre de verges, jeter sur, frapper, pousser contre. — Fouailler, v. a. donner souvent de grands coups de fouet. — Fustiger, v. a. battre à coups de fouet, subir la fustigation.

FOITT, forte, adj. f. ville forte, en état de résister à un siége; forte ville, considérable, populeuse.

FOITTMAIN, fortement, adv. agir fortement, avec force, vigueur, véhémence, soutenir fortement.

FOKSIA, fuschsie, s. f. écarlate, joli arbuste connu en Angleterre en 1788, puis devenu très-commun.

FOLAR, intrépide, inconsidéré, adj. qui ne craint point le danger, qui l'affronte; intrépidité outrée, courage inébranlable dans le péril. Foulure, s. f. contusion, blessure d'un membre foulé. — Mémarchure, s. f. entorse d'un cheval qui a fait un faux pas. — Homme hasardeux, s. m. hardi, courageux, qui s'expose, s'abandonne au hasard.

FOLÉ, fouler, v. a. presser quelque chose qui cède, donner un apprêt aux étoffes; fig. opprimer par des exactions, traiter avec mépris. — Feutrer, v. a. façonner le poil à chapeau, fouler la laine et le poil.

FOLEG, foulage, foulure, s. f. action de fouler, façon donnée en foulant; foulure d'un membre. L'invention du foulage des draps, des étoffes est due à Nicias de Mégare et ne fut répandue en Europe que vers la guerre de Troye. — Feutrage, s. m. préparation du feutre, action de feutrer les chapeaux, les étoffes, etc.; appointage, action de fouler le cuir.

FOLEIE, folie, s. f. aliénation d'esprit, de réglement, de raison; démence, goût dominant, imprudence, témérité, extravagance, faute, défaut de jugement; parole extravagante, passion excessive, passage rapide et sans ordre de toutes les idées; rêve, etc., etc.

FOLEU, foulonnier, s. m. ouvrier qui apprête les draps pour les disposer à être foulés; fouleur, ouvrier qui foule les draps, les étoffes. — Reniqueur, s. m. fouleur de draps. — Foulon, s. m. celui qui foule les draps, les étoffes. — Fouloir, s. m. table sur laquelle on foule le chapeau. — Moulinier, s. m. celui qui conduit le moulin à foulon, la foulerie.

FOLREIE, foulerie, s. f. moulin à bac où l'on foule le drap.

FON, fond, s. m. profondeur, l'endroit le plus bas, le plus creux, le plus éloigné, le plus retiré, le plus reculé; fig. l'essentiel, la base; fond, étoffe sur quoi l'on travaille, l'on dessine, l'on peint, l'on brode, etc. — Tréfonds, s. m. propriété de tout ce qui est sous terre, le fond; bas-fond, terrain bas et enfoncé. — Patin, semelle, s. f. pièce de bois placée à plat sur la terre et sur laquelle on assemble un bâti, composé de montants et de liens. — Foi, s. f. croyance, probité, témoignage, assurance, fidélité. — Fonds, s. m. le sol d'un champ, d'un héritage, argent placé, capital d'un bien; marchandise d'une boutique; fig. abondance. — Plein, s. m. étoffe brodée dans toute son étendue, remplie tout à fait, sans vide. — Baptistère, s. m. petite église dans une autre; local où l'on baptise; registre, extrait de cette cérémonie. — Fonts de baptême, s. m. vaisseau, large vase fixe pour baptiser.

FONDAN, juteux, se, s. qui a beaucoup de jus, fruits, etc., juteux; résolutif. — Fondant, e, adj. qui se fond; qui a beaucoup de jus. — Fruits, s. m. qui sert à fondre, pour accélérer la fusion.

FONDANSION, fondation, s. f. action de fonder; travaux pour fonder, creuser; fonds légués pour un usage louable.

FONDÉ, liquéfier, s. f. fondre, rendre liquide, se liquéfier; liquéfaction, changement d'un solide qui devient liquide; dissolution, séparation des parties d'un corps, en général qui se dissous. — Tomber en déliquium, s. m. se fondre en attirant l'humidité; tomber en déliquescence, se liquéfier. — Fondre, v. a rendre fluide par le feu; rendre liquide, très-mal; fondre les humeurs, les rendre fluides; diminuer de force, maigrir.

FONDEG, liquéfaction, s. f. changement d'un solide qui devient liquide.

FONDEU, fondeur, s. m. qui fond les métaux, les lettres, etc.

FOND-D'FOSS, cachot souterrain, s. m. prison obscure; cul de basse fosse, cachot dans les basses fosses; oubliette, cachot, abîme pour faire mourir en secret.

FONDISS, bougie filée, s. f. qu'on tortille sur le bois de l'éteignoir pour allumer les chandelles dans les églises.

FONDMAIN, fondement, s. m. creux, fossé pour bâtir, fondation; base, établissement; fig. cause, motif, principe, assurance. — Fondation, s. f. tranchées fouillées en terre pour fonder, ériger un bâtiment; excavation, canal pour le fondement d'un édifice.—Enfoncement, s. m. profondeur des fondations, creusement; fouiller, approfondir les fondations d'un puits, d'un canal, etc. — Empâtement, s. m. base; épaisseur de maçonnerie servant de fondement, pied d'un mur. — Anus, s. m. le fondement, bout du rectum; derrière, partie postérieure, les fesses et le fondement.

FONDOU, fondu, e, adj. rendre fluide par l'eau, par le feu; rendre liquide, fluide, très-mou.

FONDRAIE, sédiment, s. m. ce qu'une liqueur dépose au fond du vase, partie grossière. — Effondrilles, s. f. pl. ordures grossières restées au fond d'un vase après l'ébullition; cavin, lieu creux, lieu cavin.— Crône, s. f. bas fond plein d'herbes. — Vallée, s. f. espace entre des montagnes; pays au pied d'une montagne, vallon, descente. — Fondrière, s. f. ouverture dans la superficie de la terre; terrain marécageux, espèce de goufre pleine d'eau et de boue. — Baissière, s. f. reste du vin près de la lie, reste d'un tonneau; matière hétérogène de différente nature. — Ravine, s. f. débordement d'eau de pluie, lieu cavé par la ravine; ravin, lit d'un petit torrent.— Fondrille, s. f. ordures qu'on trouve dans le vase mal rincé et les eaux malpropres. — Culot, s. m. reste de métal au fond du creuset. — Fondis, s. m. espèce d'abîme causé par la mauvaise consistance d'un

terrain ou par quelque source d'eau. — Mare, s. f. fécule, fèces, lie, sédiment, dépôt de liqueurs fermentées, filtrées. — Moulerie, s. f. atelier où l'on coule, où l'on jette en moule les métaux, les ouvrages de fonte. — Remail, s. m. t. de chasse, mare, courant d'eau, retraite des bécasses. — Haut-fourneau, s. m. fourneau très-élevé pour la fonte du fer sortant de la mine; fonderie, lieu où l'on fond les canons, les métaux.

FONK, batte, s. f. planche carrée emmanchée diagonalement dans le milieu, sert aux jardiniers pour battre les plants ensemencés. — Raquette, s. f. planche attachée aux pieds des jardiniers pour battre les terrains ensemencés; battoir en planche.

FONKI, exténué, e, adj. affaibli par un travail, un effort, une course précipitée. — Harasser, v. a. lasser, fatiguer à l'excès le corps. — Essouffler, v. a. mettre presque hors d'haleine, être fatigué à l'excès.

FONKIEU, régaleur, s. m. qui étend les terres ou qui les foule avec des bottes, des raquettes.

FONSAIE, foncée, couleur foncée, chargée.

FONSÉ, foncer, v. a. mettre un fond à une cuve, tonneau, etc.; charger une couleur, faire le fond; tirer du fond. — Foncer, fondre sur l'ennemi, tomber impétueusement sur. — Panner, v. a. creuser, bomber une pièce de métal avec la panne. — Emboutir, v. a. creuser avec la bouterolle; battre le tôle, le cuivre, le fer-blanc à froid sur le tas.

FONSEU, emboutisseur, s. m. qui bat la tôle à froid sur le tas.

FONSIER, foncé, e, adj. homme foncé, riche en fonds de terre, en propriété; impôt foncier.

FONTAINE, fontaine, s. f. eau sortant de terre, édifice, vase pour l'eau.

FOR *(ô)*, foire, s. f. marché public à époque fixe, présent, cadeau au temps de la foire; foire sur le pont. — Augée, s. f. ce que contient l'auget d'un oiseau. — Confit, s. m. mélange d'eau, du son de recoupe pour nourrir les porcs, les chevaux.

FORAI, fourreau, s. m. gaîne, étui, enveloppe d'un sabre, d'une épée; chemise, enveloppe, moule sur un autre; paroi de fourneau. — Fourreau, s. m. porte-fer, étui sur le côté de la selle pour placer un fer.

FORAIE, barjelande, s. f. mélange d'avoine, de fèves de marais et de pois que l'on fauche en vert pour les bestiaux. — Refroisis, s. m. récolte d'herbages sur les jachères, les touffes d'herbes des prairies. — Herbage, s. m. toutes sortes d'herbes servant à la pâture des bestiaux; fenasse, fourrage d'avoine, sainfoin en vert. — Fétuque, s. m. genre de plantes de la famille des graminées, sert de fourrage aux bestiaux.

FORAR, doublure, s. f. ce qui sert à doubler, à mettre dessous, à doubler une autre pièce.

FORBU, fourbu, e, adj. cheval attaqué d'une fourbure, maladie aux jambes du cheval pour avoir bu ayant trop chaud.

FORCHAIE, fourchettée, s. f. ce que l'on peut prendre avec une fourchette, ce qu'elle peut contenir.

FORCHAR, fourchure, s. f. endroit où une chose se fourche, se bifurque; enfourchure, partie du corps entre les cuisses.

FORCHERGI, surcharger, v. a. grande surcharge, surcroît de charge, nouvelle charge; accabler par un fardeau trop lourd; surcroît.

FORCHETT, fourchette, s. f. ustensile de table, espèce de petite fourche à dents. — Fichure, s. f. trident pour darder les poissons dans leur retraite. — Épuisette, s. f. fourche pour prendre un oiseau dans la cage. — Fourchette, s. f. partie élevée de la sole du pied du cheval vers le talon.

FORCHI, fourcher, v. a. se séparer par l'extrémité par branches; se fourcher, finir en fourche; dire un mot pour un autre.

FORCHOU, bifurqué, adj. qui se divise en fourche. — Fourchu, e, adj. en fourche; arbre, menton, chemin, pieds fourchus.

FORÉ, percer, v. a. faire une ouverture d'outre en outre, passer à travers, pénétrer, forer. — Perforer, v. a. percer, forer un tube, une clef, un canon, un mortier, etc.; fraiser, faire un enfoncement pour cacher un clou. — Fraiser, v. a. un trou, l'évaser près de son orifice pour y noyer la tête d'une vis, se fait avec la fraise.

FORÉ *(ô)*, fourrer, v. a. mettre parmi, insérer, introduire, faire entrer; donner en cachette et souvent, garnir de fourrure, de toile, de paille, etc. — Doubler, v. a. mettre le double, une doublure, joindre une étoffe contre l'envers d'une autre. — Nourrir, v. a. se dit des pigeons qui nourrissent leurs pigeonneaux d'aliments ramollis ou à demi digérés, comme de la boulie, dans leurs jabots et leur soufflent dans le bec. — Affourager, v. a. donner des fourrages aux bestiaux. — S'immiscer, v. a. dans, se mêler mal à propos de; se fourrer, s'introduire partout, se garnir l'estomac, se vêtir chaudement.

FOREG *(ô)*, fourrage, s. m. grain, paille, herbage servant de pâture aux bestiaux; action de le couper; fourrager. — Fourrageux, se, adj. qui est de la nature du fourrage.

FOREG, percement, s. m. action de percer; ouverture faite en perçant.

FORET, perçoir, s. m. outil d'acier dont les serruriers se servent pour percer le fer à chaud et à froid; perçoir, villebrequin. — Perçoir, s. m. morceau de fer troué; petit outil à manche. — Violon ou forêt à percer, s. m. on le fait marcher à l'aide d'un archet. — Touret, s. m. espèce de petit tour.

FOREU, perceur, s. m. qui perce, fore pour cheviller. — Coup de poing, s. m. instrument fait comme une vrille pour percer. — Trépan, s. m. espèce de tarrière forte pour percer les pierres, les murs, les planchers.

FORFAITAR, dépense, s. f. argent dépensé; article qui l'énonce; office de dépensier, sa demeure.

FORFÉ, dépenser, v. a. acheter, employer de l'argent à quelque chose.

FORFEU, prodigue, adj. qui dissipe son bien en dépense folle, excessive. — Dépensier, ère, adj. qui fait, qui aime trop la dépense.

FORGEU, forgeron, s. m. qui forge, travaille les fers, apprête les pièces aux limeurs et polisseurs; fèvre forgeron, maréchal-ferrant. —

Forgeur, s. m. qui forge le métal, surtout le fer; fig. qui invente, controuve une fausseté.
FORGI, forger, v. a. donner la forme aux pièces de métal; fig. controuver, inventer, supposer. — Bigorner, v. a. arrondir, élargir en rond à froid ou à chaud sur la bigorne.
FORGIOUL *(i)*, ankylose, s. f. immobilité, soudure d'une articulation accompagnée de sa tuméfaction plus ou moins sensible.
FORI *(ó)*, fourrier, s. m. sous-officier d'une compagnie chargé de pourvoir aux logements des soldats et de répartir entre les escouades les vivres et les effets d'équipement. — Jange, s. f. t. de cultivateur, espace long de terre laissé vide en labourant.
FORKREH, surcroître, v. n. accroître au delà des bornes; chair qui abonde dans les plaies.
FORKREHEG, surcroissance, s. f. ce qui croît au corps par-dessus la nature.
FORKREHOU, étriqué, s. m. trop petit, sans ampleur, il se dit de celui qui grandit à vue d'œil et dont les habillements deviennent trop courts, trop étroits.
FORLOWÉ, surlouer, v. a. louer au-dessus de la valeur.
FORMAGNI, chafouin, e, maigre, petit; personne dégingandée, disloquée, à mine plombée, livide.
FORNAI, fourneau, s. m. sorte de vaisseau pour mettre le feu, sorte de petit four pour faire la cuisine, four de verrerie.— Foyer de cheminée, s. m. traversé horizontalement dans son intérieur par une grille, dont le centre tombe dans les cendres. — Fournaise, s. f. sorte de grand four, trémie d'une cheminée. — Cagnard, adj. fourneau de cirier. — Potager, s. m. fourneau pour le potage. — Atre, s. m. foyer, place où l'on fait du feu. — Chauffe, s. f. lieu, foyer où se place les bois dans la cheminée.— Paillasse, s. f. massif en briques pour recevoir du charbon allumé dans une cuisine.—Cendrier, s. m. partie du fourneau, etc., où tombent les cendres; ce qui le reçoit. — Grilloir, s. m. fourneau pour griller les étoffes rases; lieu où il est. — Mureau, s. m. côtes et dessus de la tuyère d'un fourneau de forge, d'un poêle à feu. — Fourneau catholique, s. m. t. de chimie, propre à toutes les opérations.
FORNAIE, fournée, s. f. le contenu d'un four à pains, à chaux, à briques, nombre d'hommes pris, enfermés à la fois. — Fournage, s. m. frais de la cuite du pain, droit du four. — Fournée, s. f. se dit d'un nombre remarquable d'individus promus ensemble.
FORNAUHI, harasser, v. a. fatiguer à l'excès, accablé de lassitude, rompu.
FORNEUZE, pelle à enfourner, s. f. instrument large et plat, en bois, à long manche pour enfourner le pain. — Pelleron, s. m. petite pelle à enfourner, longue et étroite, pour retirer les pains du four. — Bandeau, s. m. pelle de boulanger, en planche ronde et à long manche.
FORNI, fournil, s. m. lieu où est le four, où l'on pétrit la pâte du pain. — Pâtisserie, s. f. fournil, endroit où l'on confectionne la pâtisserie. — Approvisionner, v. a. faire, fournir un approvisionnement.
FORNIHEU *(ó)*, fournisseur, s. m. celui qui entreprend la fourniture, approvisionneur.
FORNIMAIN, fourniment, s. m. t. de militaire, objets d'équipement et d'armement d'un soldat, étui pour la poudre à tirer. — Fournir, v. a. pourvoir, garnir, livrer, donner, parfaire, achever, subvenir, contribuer, suffire.
FORNITAR, fourniture, s. f. provision, ce qui est fourni par le tailleur, le cordonnier; petites herbes dans la salade.
FORON, Fouron-le-Comte, commune du canton de Dalhem, arrondissement et province de Liége. — *Sain-Maurtin*, Fouron-Saint-Martin, — *Sain-Pirr*, Fouron-Saint-Pierre, communes du canton d'Aubel, arrondissem. de Verviers, province de Liége.
FORPASAIE, brehaigne, s. f. vache qui n'a pas chauffé l'année précédente.
FORPASÉ, outrepasser, v. a. aller au delà de... passer les bornes prescrites; devancer, laisser derrière soi. — Dépasser, v. a. passer, aller outre, au delà, devancer quelqu'un; précéder quelqu'un, aller, marcher devant lui. — Devancer, v. a. devancer quelqu'un à la course; gagner le devant, arriver avant un autre, avoir le pas.
FORPAURLÉ, parler sans réflexion, inconsidérément, étourdiment, se nuire par intempérance de la langue. — S'enferrer, v. pers. fig. se nuire à soi-même par ses actions, ses paroles; se contredire, se couper, s'enferrer dans ses réponses.
FORPAURLEG, quiproquo, s. m. méprise, emploi d'un mot pour un autre qui lui ressemble.
FORPAY, surpayer, v. a. acheter trop cher, plus qu'il n'était dû, qu'il ne valait, au delà de la juste valeur. — Suracheter, v. a. acheter une chose plus de sa valeur. — Ferrer, v. a. ferrer la mule, compter plus cher que l'on a payé.
FORPEZÉ, peser outre-mesure, v. a. donner un fort bon poids.
FORPONOU, rabougri, s. m. qui n'est pas parvenu au degré présumable de croissance.—Avorton, fig. petit avorté, mal fait, mal bâti.
FORPOUGNY, nerf, muscle du poignet relaxé, qui a perdu sa tension, empêche d'étreindre avec le poignet; nerf tressailli, déplacé, superfétation.
FORSEP, forceps, s. m. instrument de chirurgie.
FORSOLÉ, FORSOLAIE, lutin, lutine, adj. enfant bruyant, personne très-agissante, qui tourmente quelqu'un.
FORSUMAIN, forcément, adv. par force, par contrainte.
FORTEUNN, fortune, s. f. cas fortuit, hasard, bonheur; établissement en honneur, richesse, tout ce qui peut arriver en bien ou en mal, état, condition, bien, richesse; homme, soldat de fortune.
FORTIFIAN, fortifiant, e, adj. qui fortifie, augmente les forces; remède, aliment corroboratif.—Remède analeptique, adj. 2 g. restauratif qui fortifie; chocolat analeptique, partie de l'hygiène. — Castoreum, s. m. t. de pharm., matière propre à fortifier la tête, les parties nerveuses. — Remède corroborant, adj. s. corroboratif, qui fortifie, corrobore.
FORTIFIY, fortifier, rendre fort, donner plus de

force, plus de grosseur; se fortifier, devenir plus fort, s'affermir. — Corroborer, v. a. fortifier, donner des forces au corps, à l'estomac.
FORVAID, survendre, v. a. vendre trop cher, au-dessus de sa valeur; survente, vente à un prix excessif, à un prix fou.
FORVIRI, antiquaille, s. f. chose antique, usée et de peu de valeur; surannée, vieux, qui n'est plus d'usage.— Désusité, e, adj. qui n'est plus en usage, mot, etc. hors d'usage; suranné.
FORZAURDE, être en renon, renoncer, t. de jeu; manquer, ne pas jouer de la couleur donnée pour frustrer. — Faire passa-caille, s. f. faire la passa-caille, t. de jeux de cartes, couper avec une carte inférieure, ne pas jouer de la couleur. — Faire jubilé, s. m. brouiller le jeu de cartes en le donnant.
FORZAURDEU, tricheur, se, adj. trompeur au jeu.
FOSAL, chanfrein, s. m. petite surface ou pan oblique, formé par l'arête abattue d'une pierre ou d'une pièce de bois. — Trou, s. m. ouverture, creux, petite cavité, inégalité dans un ouvrage, dans un bois, une glace; fossette d'une trappe.
FOSE, abreuvoir, bassin, dont le fond est incliné en pente douce, et qui reçoit les eaux pluviales et autres pour faire boire les bestiaux. — Echaux, s. m. pl. fossés qui reçoivent des eaux qui ont abreuvé une prairie; fossé, fosse en long; croulier, pré mouvant. — Mare, s. m. amas d'eau bourbeuse, abreuvoir. — Ah-ah, s. m. fossé profond sans mur de hauteur ou bout d'une allée; cuvette, fossé dans le milieu d'un autre. — Réservoir d'eau dans une prairie pour abreuver les bestiaux. *V. Vivi.* — Douve, s. f. fossé à l'entour d'un château. — Crique, s. f. fossé autour des places fortes. — Onalergan, s. m. fossé plein de bourbes.
FOSFOR, phosphore, s. m. corps réputé simple, substance qui luit comme le feu dans l'obscurité, qui s'enflamme facilement.
FOSS, fosse, s. f. creux fait en terre; endroit où on enterre, tombeau. — Cavité, creux vide dans un solide. — Cavin, s. m. lieux creux. — Marnière, s. f. fosse, cavité, lieux où l'on tire la marne. — Routoir, s. m. fosse, lieu où l'on fait rouir le chanvre. — Bétoires, s. m. pl. trous ou petits puits remplis de pierrailles, dans les champs, pour absorber l'eau de pluie.
FOSSI, fossoyeur, s. m. qui fait les fosses pour enterrer, ensevelir les morts; fossoyage, travail du fossoyeur. — Fossoyer, v. a. fermer avec des fossés; fouir, creuser la terre, faire des fosses.
FOTRIKÉ, briqueter, v. a. imiter la brique avec un enduit mêlé d'un rouge, on trace ensuite des joints aux crochets.
FOTRIKET, fiche, s. f. outil de fer dont le maçon se sert après avoir crépi, pour aligner et polir les jointures des briques. — Nabot, e, s. personne de très-petite taille.
FOTRUMASÉ, lambiner, v. n. agir lentement.
FOTOU, perdu, e, part. et adj. se perdre, s'évanouir, se ruiner, disparaître pour toujours. — Fichu, e, adj. perdu.
FOU, dehors, adv. et s. m. partie extérieure, apparence; hors de.
FOUAIL, menue houille, s. f. fraisil, débris de la houille; buchette, menuaille de bois coupé; menu charbon de terre.
FOUDEUR, foudre, s. f. tonneau de six aimes. — Richissime, adj. excessivement riche.
FOUDLÉ, tromper, v. a. user d'artifice pour induire en erreur; décevoir, abuser, faire ou dire quelque chose contre, tant en bien qu'en mal, tour de malice; fourber; fig. tromper au jeu; filouter, trigauder, faire sauter les cartes.
FOUGUEU, édemené, adj. lascif.—Libideux, se, adj. dissolu, trop sensuel.
FOUK, fougue, s. f. mouvement violent, impétueux et colérique, emportement, verve, transport.
FOUKEUR, richissime, adj. excessivement, immensément riche, qui possède une fortune colossale, millionnaire.
FOULEY, déréglé, e, adj. contraire aux règles, à la morale; désordonné, fougueux, impétueux, violent. — Forcené, e, adj. furieux et hors de sens, qui fait du tapage, du désordre; tapageur.
FOULL, multitude, s. f. grand nombre de peuple, multitude innombrable d'êtres. — Batelée, s. f. fig. fam. multitude de gens ramassés qui s'entrepoussent.
FOU-MAIN, hors main, qui n'est pas à la portée des mains, qui n'est pas dans la main, qui ne peut pas être vitement. — Bistourné, adj. tourné dans un sens contraire.
FOU-MEZAR, démesuré, e, adj. hors de la mesure ordinaire, extrême; démesurément, sans mesure, avec excès.—Immense, adj. 2 g. d'une grandeur démesurée, sans bornes, sans mesure, très-grand, très-étendu; incommensurable, qui ne peut être mesuré.
FOUMI, fumer, v. a. prendre du tabac à fumer; v. n. jeter de la fumée; exhaler des vapeurs; fig. être de mauvaise humeur, en colère.
FOUMIA, brandon, s. m. flambeau ou poignée de paille enflammée pour recueillir le jeune essaim de mouche à miel dans la ruche.
FOUMIAN, fumant, e, adj. qui jette de la fumée, qui fume.
FOUMIEG, fumeron, s. m. charbon, bois, tabac allumé, qui jette de la fumée.
FOUMIEU, fumeur, s. m. qui fume du tabac. — Fumeux, se, adj qui envoie des vapeurs à la tête; d'où il sort de la fumée.
FOUMIR, fumée, s. f. vapeur épaisse que le feu fait exhaler; espérance frivole, vaine. — Vapeur, s. f. espèce de fumée qui s'élève des choses humides, liquide dilaté par le feu qui s'élève d'un corps.
FOUMIVAUR, fumivore, adj. cheminée fumivore, qui consume la fumée; appareil concave au-dessus d'une lumière pour que la fumée se perde.
FOUMM, forme, s. f. ce qui fait que la matière est telle; figure extérieure. — Bois de lit, s. m. tout ce qui compose la menuiserie d'un. — Châlit, s. m. bois de lit; forme à soulier, à sucre, etc., etc. — Moule, s. m. matière creusée pour donner la forme au métal fondu, plâtre, cire, pain d'épice, etc. — Pyramide, s. f. pièce de fer-blanc en forme de pyramide qui sert aux pâtissiers et aux confiseurs.

FOUMTERR, fumeterre, s. f. plante annuelle amère, épurative, donne la fluidité au sang.
FOU-PLON, surplomb, s. m. défaut de ce qui n'est pas d'aplomb. — Affaissé, adj. surplomb, qui penche, défaut de ce qui n'est pas d'aplomb; affaissement, état de ce qui est affaissé. — Forjeté, adj. mur qui s'affaisse, se jette en dehors.
FOUR, foin, s. m. herbes, graminées des prés.
FOUREUR, horaire, s. m. qui se fait par heures, hors heures; qui travaille en dehors des heures habituelles. — Bade, s. f. ce qui est dû à un ouvrier mineur pour le travail qu'il fait au-delà de sa journée.
FOURMI, formier, s. m. artisan qui fait les formes et les embauchoirs pour les cordonniers et les bottiers.
FOURNI, laineux, se, adj. bien fourni de laine, mouton, étoffe, etc. — Fournir, v. a. pourvoir, garnir du nécessaire. — Faire bouillir la marmite, fournir aux aliments, aux vivres, donner, procurer de quoi les payer, fournir aux plaisirs.
FOUTRAIE, biconnerie, s. f. ris malin, moqueur, injurieux. — Sottise, s. f. faux raisonnement, injure, obscénité, impertinence, chose, parole inconvenante, déplacée. — Moquerie, s. f. action, parole par laquelle on se moque; chose absurde, impertinente; plaisanterie pour se moquer; raillerie. — Sperme, s. m. semence dont l'animal est engendré; spermatisé, injecté de sperme.—Pollen, s. m. corpuscule, poussière colorée de l'anthère des fleurs, liqueur séminale pour la fécondation.
FOWAU, feu ardent, s. m. clair, âpre, incendie, embrâsement général d'un objet en feu. — Auto-da-fé, s. m. exécution solennelle par le feu. — Bûcher ardent, s. m. pile de bois en feu pour brûler un corps mort ou vif; quémadéro, bûcher de l'inquisition.
FOWI, cheminée, s. f. le foyer et le tuyau pour la cheminée; ce qui entoure, décore le foyer, *V. Chminaie.*
FOY, fouger, v. n. se dit d'un sanglier qui bute, arrache des plantes avec son boutoir.—Bêcher, v. a. couper et retourner la terre avec la bêche. — Feuillir, v. a. avoir des feuilles; se couvrir de feuillage, pousser des feuilles.
FOYAN, taupe, s. f. petit quadrupède, long de cinq pouces, à poils courts, épais, noirs comme du velours.
FOYEG, feuillaison, s. f. renouvellement annuel des feuilles, temps de ce renouvellement; feuiller, représenter les feuilles, garnir de feuilles. — Cassaille, s. f. première façon donnée à la terre.
FOYOU, feuillet, s. m. partie d'une feuille de papier, d'un livre; deux pages.
FRAI, intérêt civil, s. m. somme à laquelle une des parties est condamnée pour dédommagement; dépens, frais.
FRAINE, frêne, s. m. grand arbre à bois blanc, à feuillage bon pour les bestiaux. — Frêne doré, s. panache ou frêne à fleurs, ses grosses grappes répandent dans les bosquets une odeur agréable, d'où l'on extrait la manne du commerce.
FRAIRAIE, bombance, s. f. somptuosité en bonne chère, chère extraordinaire, abondante. — Frairie, s. f. divertissement; bonne chère, débauche; fête.
FRAIZE, alésoir, s. m. espèce de broche d'acier trempée, emmanchée comme une lime; elle sert à polir intérieurement les trous ronds.
FRAK, frac, s. m. habit d'homme serré à la taille, à basques étroites.
FRAKA, fracas, s. m. rupture, fracture avec bruit et violence, ce qui se fait avec éclat, désordre, bruit.
FRAKASÉ, pastillage, s. m. petite figure, des fruits, etc., de sucre diversifié de couleur. — Pastille, s. f. composition de pâte de sucre, d'odeur, de médicament, etc., en rond, à manger ou à brûler.
FRAN, hardi, e, adj. courageux, assuré, effronté, téméraire, audacieux, imprudent, grand, extraordinaire. — Franc, che, adj. libre, sincère, loyal, candide. — Sincère, adj. véritable, franc, sans artifice, sans déguisement, avec sincérité, franchise. — Franc, s. m. base du système monétaire décimal, pièce de 20 sous de France, 100 centimes, 5 grammes d'argent.
FRANBAUH, baie d'airelle ou myrtille, s. f. raisin de bois à baie molle, noire, est mûr en juillet. — Ampoule, s. f. enflure pleine d'eau ou de sang caillé, bulle noire sur la peau. — Ecchymose, s. f. contusion légère, superficielle qui n'offense que la peau, épanchement du sang que cette lésion cause entre la chair et la peau.
FRANBAUHI, airelle ou myrtille, s. f. arbrisseau de la famille des bruyères; on en compte beaucoup d'espèces.
FRANGÉ, à dents de rat, s. m. ornement sur la lisière d'un ruban, feuille bordée d'une découpure très-fine; frangé, e, bordé d'une découpure.
FRANK, franche, adj. f. libre, sincère, loyale, candide.
FRANKIH, franchise, s. f. exemption, privilége, immunité; asile, sincérité, candeur, liberté, franc, libre; immunité, exemption d'impôt, de devoir. — Asile, s. m. lieu établi pour soustraire aux lois les débiteurs, les criminels. — Ingénuité, s. f. franchise, naïveté, simplicité, liberté, sincérité innocente, sans réserve.
FRANKMAIN, franchement, adv. avec franchise, sincèrement, ingénuité; librement.
FRANK-MASONNREIE, franc-maçonnerie, s. f. espèce d'affiliation ayant pour but une union fraternelle, une égalité parfaite entre ses membres, des secours mutuels dans toutes les circonstances de la vie, et sans action politique.
FRAN-MASON, franc-maçon, ne, s. membre de la Société de la franc-maçonnerie. Quelques auteurs font remonter l'institution maçonnique jusqu'en 287; ils en attribuent l'établissement à Carausius, né dans la Gaule-Belgique et mort en 293. — Adepte, s. m. initié aux mystères de la franc-maçonnerie. — Frère, s. m. membre d'une société maçonnique.
FRANZE, eau-de-vie, s. f. liqueur spiritueuse extraite du vin, de grains, etc., par distillation.

— Back ou arack, eau-de-vie produite par la distillation du riz. — Guldive, s. f. eau de-vie, esprit de sucre, tafia; fabrique de rhum de tafia.

FRAPÉ, tomber de son haut, être frappé d'étonnement.

FRASTA, fraise, s. f. collet plissé; cordon de petites feuilles autour des fleurs; fraise à plusieurs doubles et plusieurs plis ou godrons. — Fraisette, s. f. petite fraise au collet, manchette plissée en forme de fraise; ornement, garniture, etc.

FRAUDEG, commerce interlope qui se fait en fraude, en contrebande, en opposition avec les lois; aventurier, qui trafique en fraude. — Contrebande, s. f. chose, commerce, introduction des choses dont la vente est défendue ou qui devraient payer des droits que l'on fraude.

FRAUDEU, passe-volant, s. m. sorte d'écornifleur, d'intrus, qui entre par ruse sans payer le droit ou l'entrée. — Contrebandier, ère, s. qui fait la contrebande, fraude les droits d'entrée d'un territoire, d'un royaume, l'octroi d'une ville.

FRAUGN, frange. s. f. bord, limbe d'un tissu d'où pendent des filets qui servent d'ornement aux habits, mouchoirs, fichus, meubles, etc. — Effilé, s. m. ouvrage de soie, de fil retors ou plat. — Crépine, s. f. ouvrage en or, argent, soie, fil, laine, coton travaillé à jour par le haut et pendant en grands filets de ruban. Campane, s. f. espèce de crépine, frange d'or, d'argent ou de soie qui se termine d'espace en espace par de petites houppes semblables à des clochettes. — Frangeon, s. m. petite frange.

FRAUGEUL, fragile, adj. 2 g. aisé à rompre, à casser; frêle, fig. mal assuré, sujet à tomber en faute; peu stable, facile à détruire. — Inconstant, e, adj. volage, léger, sujet à changer.

FRAW, tricherie, s. f. tromperie au jeu, en des petites choses; piperie, fourberie, tricherie, triganderie.

FRAWNAI, grabaux de houille grasse, de charbon de terre.

FRAWTENN, tricheur, se, adj. trompeur au jeu, pipeur, filouteur.

FRAWIN, fulginosité, s. f. qualité de ce qui est fulgineux, vapeur chargée de suie grasse; cendre, paille brûlée, poussière fulgineuse.

FRAWTINÉ, caponner, v. a. *V. Fraw.*

FRAWTINEU, tricheur, s. m. *V. Frawtenn.*

FRAWYAN, resplendissant, e, adj. qui resplendit, brille avec éclat; resplendissement, grand éclat formé par le rejaillissement, par la réflexion de la lumière; resplendir, briller avec un grand éclat flamboyant; flamboyer, jeter un grand éclat. — Eclatant, e, adj. qui a, qui jette de l'éclat; qui brille, éclate; fusée très-éclatante; flambant, qui jette de la flamme.

FRAYON, derrière du sabot des bœufs, vaches; partie molle sur le derrière des ongles.

FRAZETT, manchette, s. f. ornement de mousseline, de dentelle, qui s'attache aux poignets de la chemise, ornement d'étoffe plissée au bas des manches. — Fraisette, s. f. petite fraise au collet; drap froncé. *V. Frasta.*

FRÉ, frère, s. m. né d'un même père, d'une même mère; d'une même origine; nom d'amitié; membre d'une société, d'une association, surtout de celle des francs-maçons; frère convers, titre d'un religieux qui n'est pas dans les ordres ecclésiastiques; frère célite, religieux qui soigne les malades, sert les fous, religieux hospitalier que le Pape Innocent III établit pour donner asile aux pauvres pélerins, aux voyageurs et aux enfants trouvés; frère de la *doctrine chrétienne*, chargé d'enseigner les premiers éléments de l'instruction aux enfants pauvres. — Frère amadalecte, s. m. frère de lait, étrangers qui ont été allaités par la même mère. — Parageau, s. m. frère puiné.

FREH, humide, adj. de la nature de l'eau, mouillé, humecté, moite; humidier, mouiller. — Suant, e, adj. qui sue; peau, personne, main suante, en nage, en sueur.

FREHEUR, vapeur, s. f. espèce de fumée qui s'élève des choses humides; liquide dilaté par le feu qui s'élève d'un corps. — Humidité, s. f. qualité de ce qui est humide; vapeur, exhalaison de la terre, trace de l'eau, moiteur; humidités, pl. sérosités, pituites, humeurs. — Pulvérin, s. m. sorte de poussière humide des chutes de jet-d'eau; moiteur. — Suage, s. m. humidité du bois.

FREHISS, éveux, adj. terrain, endroit mouillé; petit marécage, gachis, terrain qui retient l'eau.

FREMI, frémir, v. n. être ému, trembler d'agitation.

FRENEZAIE, frénésie, s. f. égarement, aliénation d'esprit avec fureur; fureur violente, emportement, excès de passion.

FRÉSEG, corrugation, s. f. froncement, ride de la peau, t. de. méd.; corrugateur, muscle qui ride le front entre les sourcils. — Froncis, s. m. plis faits à une étoffe, à une robe, en la fronçant.

FRÉSI, froncer, v. a. plisser menu, rider.

FRÉSON, frère, s. m. t. d'amitié et enfantin. — Ride, s. f. pli qui se fait sur la peau du front, du visage.

FRESSON, fièvre quotidienne ou périodique, intermittente; fièvre quarte, qui laisse deux jours d'intervalle sans accès; fièvre intermittente, qui cesse et qui reprend. — Tetartophie, s. f. fièvre rémittente dont les paroxysmes reviennent tous les quatre jours.

FREU, froid, e, adj. privé de chaleur; sérieux, posé; réservé, que rien n'émeut; absence ou l'opposé de chaleur, air sérieux, impassible. — Tiède, s. m. insouciant, nonchalant, flegmatique, qui se ralentit, qui vit dans l'austérité. — Froid intense, fort vif. — Adiapnustre, s. f. défaut, suppression de la transpiration; refroidissement, diminution de chaleur. — Froideur, s. f. qualité de ce qui est froid, indifférence, accueil froid, sécheresse dans les paroles; froidure, froid de l'air. — Fluxion, s. f. est un élément essentiel dans la formation d'un grand nombre de maladies aiguës ou chroniques.

FREUDMAIN, froidement, adv. en exposition froide, d'une manière sérieuse, réservée; froidir, devenir froid, se refroidir.

FREUMM, charpie, s. f. filaments de linge usé

pour panser les plaies; plumaceau, tampon de charpie aplati que l'on met sur les plaies.

FRÉV, fraise, s. f. fruit du fraisier. — Caperon, s. m. grosse fraise. — Arbouse, s. f. fruit de l'arbousier ou fraisier. — Tetin, s. m. se dit du bout des mamelles de filles ou femmes qui ont les bouts couleur et façon des fraises.

FRÉVI, fraisier, s. m. plante rosacée, produit des variétés cultivées et des forêts. — Frutiller du Chili, à feuilles larges, épaisses et velues, à fruits de couleur blanchâtre, gros, comme une noix ou un œuf. — Fraisier-coucou, s. m. qui fleurit et ne donne pas des fruits. — Caperonnier, s. m. fraisier qui porte le caperon. — Arbousier, s. m. fraisier en arbre ou arbrisseau toujours vert, touffu. — Épinard, fraise, s. m. plante cultivée, produit à la vue un bel effet lorsqu'elle est garnie de son fruit rouge en fraise. — Fraisier des Alpes à fruit rouge et à fruit blanc, donne des fruits presque tous les mois, enfin jusqu'à la fin de l'hiver.

FREZAI, torche de paille, s. f. que les fileuses de laine et coton à la main entrelacent entre les deux poupées de leur moulin à filer. — Thic, s. f. instrument de corne, bois, verre, etc. de fileuse pour mettre les fuseaux soutenus entre les poupées.

FRÉZE, fraise, s. f. collet plissé ou godronné en forme de fraise; feuille autour des fleurs que les femmes et les enfants portent au col. — Fraise, espèce de foret dont on se sert pour fendre les dents des roues, sert à divers arts et mét.

FREZÉ, grelé, e, adj. marqué de la petite vérole; picoté, gravé de petite vérole.—Crotu, e, adj. visage marqué de petite vérole. — Couturé, e, adj. marqué de coutures, visage couturé de petite vérole.

FRIANDÉ, friander, v. a. manger avec délicatesse. — Affriander, v. a. rendre friand; attirer par quelque chose d'agréable au goût; affrialer, pour affriander, attirer en flattant le goût.

FRIANDIH, friandise, s. f. amour de bons morceaux; sucreries, pâtisserie, mets délicats; avide de plaisir.

FRIBOTT, parcelle, s. f. petite partie d'un tout. — Peu, adv. l'opposé de beaucoup, petite quantité, peu de chose, un peu.

FRIG, faux-feu, s. m. amorce qui brûle sans que le coup parte; manquer son coup, brûler en vain son encens.

FRIG-FRAG, fric-frac, bruit, marche, coupure, ouvrage, etc. fait sans ordre ni ménagement. — Ab hoc et ab hac, adv. sans ordre, sans raison, confusément; à tort et à travers.

FRIGOUZE, régal, s. m. festin, grand repas; fête que l'on donne à quelqu'un; donner du fricot, faire fricot. — Grande jubilation, s. f. réjouissance en bonne chère.

FRIKASAIE, riblette, s. f. omelette au lard, farine et œuf. — Omelette baveuse, adj. peu cuite. — Omelette, s. f. œufs battus et cuits ensemble. — Fricassée, s. f. viande fricassée, viande découpée en morceaux, cuite et fricassée. — Galimafrée, s. f. fricassée de restes de viande. — Gibelotte, s. f. fricassée de poulet, de lapin, etc. — Oignonnade, s. f. fricassée d'oignons.

FRIKASÉ, frit, adj. œuf, etc. frit. — Friture, s. f. action et manière de cuire dans le beurre, la graisse, l'huile; ce qui sert à frire, chose frite. — Fricasser, v. a. cuire par morceaux, fricasser de la viande avec assaisonnement; dépenser l'argent follement et promptement.

FRIKASEU, fricasseur, s. m. qui fait des fricassées; mauvais cuisinier; gargotier.

FRIKOT, fricandeau, s. m. tranche de veau, de bœuf piqué de lard; fricot, mets, repas, bon morceau, surtout de viande; fricater.

FRIMOUZE, flimouse, s. f. visage large, rebondi. — Trogne, s. f. visage plein, bouffi, boursoufflé, enluminé, bourgeonné; fam. rebutant.

FRIPP, fripe, s. f. tout ce qui se mange.

FRIPPÉ, brifer, v. a. manger avidement, goulument.

FRIPPEU, brifeur, s. m. qui brife, grand mangeur.

FRISS. frais, fraîche, adj. médiocrement froid; œuf frais, récent; nouvellement fait, produit, cueilli, annoncé ou arrivé. — Frais, s. m. froid agréable. — Fraîchir, v. n. se dit du vent qui devient vif. — Fraîchement, adv. par un frais agréable, à la fraîcheur; fraîchement arrivé, fait, dit, proposé. — Fraîcheur, s. f. frais agréable, froidure; vivacité, nouveauté du coloris, éclat de couleur, qualité de ce qui est fait depuis peu. — Frisque, adj. 2 g. joli, mignon, délibéré, vif, poli, alerte, qui a bonne grâce.

FRISSKAD *(â)*, fraîcheur, s. f. frais agréable; frais, se promener au frais, prendre le frais.

FRISSKET, galant, amoureux, adj. amant amoureux, qui a des tons galants, de bon goût; galantin, homme ridiculement galant.

FRISSKETT, friquenelle, s. f. jeune coquette parée au-dessus de son état. — Frisette, s. f. petite étoffe moitié coton et moitié laine.

FRISSTONFRAG, prétintaille, s. f. ornement en découpure qui se mettait sur les robes, les habillements de femme; fig. légers accessoires.

FRIZE, tarabiscot, s. m. grain d'orge; cavité qui sépare les moulures; frise-pièce entre l'architrave et la corniche. — Frise, s. f. toile, étoffe à poil frisé, t. de manufacture; machine pour friser la laine; friser, crêper.

FRIZÉ, marronner, v. a. friser en marron, à grosses boucles. — Regradiller, v. a. friser les cheveux avec un fer chaud. — Frisotter, v. a. friser souvent, friser menu par petites boucles. — Calamistrer, v, a. friser, poudrer. — Crépu, adj. cheveux ou poils très-frisés, crêpés; retaper, peigner à rebours. — Maronné, e, adj. frisé en marron, en grosses boucles de cheveux. — Frêler, v. a. brûler rapidement au premier contact du feu, avec un bruit de frôlement : se dit des cheveux, des plumes, de la laine au feu. — Friller, v. n. se dit d'un frétillement dans la cuve du teinturier, d'une bouilloire, etc.

FRIZEG, frisure, s. f. façon de friser; chevelure bouclée; état de ce qui est frisé; petit bouton de la ratine; fil d'or frisé pour la broderie. — Friture, s. f. action et manière de cuire dans le beurre, la graisse, l'huile; ce qui sert à frire; chose frite.

FROHEG, abattures, s. f. pl. ce sont les traces

et foulures d'homme, des bêtes fauves, laissées en passant dans les broussailles ou dans les taillis.

FROHI, traverser, v. a. passer à travers d'un obstacle, d'un côté à l'autre; enfoncer, briser, rompre en poussant; percer; écraser par un effort. — Fracturer, v. a. faire une fracture. — Se frayer, v. pers. s'ouvrir un passage en travers de.

FRON, front, s. m. le dessus des yeux jusqu'aux cheveux, le visage; fig. audace; impudence, trop grande hardiesse; effronterie. — Sourcilier, s. m. et adj. trou externe de la tête sur le front.

FRONSE, froncer, v. a. plisser, v. a. faire des plis, rides; plis qui se font sur la peau; froncer les sourcils, ride, pli qui se fait sur la peau du front.

FROTÈ, frictionner, v. a. frotter une partie malade du corps; faire des frictions avec un linge, flanelle, etc., pour réchauffer la partie malade. — Frotter, v. a. toucher en passant et repassant dessus; nettoyer, oindre, enduire, se battre, se frapper; se pommader, enduire de pommade; liniment préparé pour des frictions. — Frayer, v. n. frôler, toucher légèrement, frotter contre. — Torcher, v. a essuyer, frotter pour ôter l'ordure; nettoyer en frottant. — Masser, v. a. frotter le corps.

FROTEG, embrocation, s. f. arrosement, fomentation avec les mains, une éponge, etc. — Frottage, s. m. action, travail de celui qui frotte, frictionne. — Attrition, s. f. frottement de deux corps qui s'usent; écorchure superficielle sur un membre.

FROTEU, frotteur, s. m. celui qui frotte, qui frictionne, nettoie, enduit, engraisse. — Frottoir, s. m. outil de fer mince par les deux bouts, épais au milieu, brosse, linge, etc., outil pour frotter ou se frotter, pour polir ou essuyer le rasoir, etc. — Frotton, s. m. balle de drap pour frotter le papier, les cartes.

FROTTMAIN, frottement, s. m. action qu'exerce un corps sur un autre lorsque leurs surfaces se touchent et qu'on les fait glisser.

FROUGNI, vermiller, v. n. chercher des vers en fouillant la terre avec le boutoir, le groin; se dit du sanglier, du cochon.

FROUGNION, faire la frime, s. f. mine, semblant, se refrogner le visage, se faire des plis au front, des rides, en signe de douleur, de mécontement. — Refrognement, s. m. action de se refrogner; mine rechignée.

FROUHIN, balayures, s. f. pl. ordures, saletés, mare amassée. — Frasil ou frasin, s. m. poussière et menue braise. — Criblerie, s. f. poussière, grenaille, mauvais grain, reste du grain criblé. — poussier, s. m. poudre de recoupe, de pierre, de ciment passé à la claie pour faire du mortier.

FROUHLEU, froidureux, se, adj. sujet à avoir froid. — Frileux, fort sensible au froid. — Accouvé, e, adj. qui garde le coin du feu, avoir trop de friloseté, une trop grande sensibilité au froid. — Aérophobe, adj. 2 g. qui craint l'air.

FROUMAG, fromage, s. m. lait caillé, égoutté et salé; fromageux, qui tient du fromage, en usage depuis 200 ans avant J.-C. Les plus renommés sont le fromage de Hollande, d'Auvergne, de Gruyère, en Suisse; de Chester, en Angleterre; de Parmesan, en Italie; de Brie, en France, de Gérard-Mère, de Sassenage, de Roquefort; celui de Herve est également très-renommé.

FROUMOUH, taupinée, nière, s. f. monceau de terre que la taupe élève en fouillant, butte de terre.

FROUTHLÉ, tricher, v. a. tromper au jeu par des voies basses et petites; duper, en faire accroire.

FROY(î), frayer, v. n. se dit des poissons qui s'approchent pour la multiplication; tracer, marquer un chemin.

FROYE, frai, s. m. multiplication des poissons; son temps; œuf fécondé; action de frayer; fraie, temps du frai; frayère, lieu où fraient les poissons.

FROYEG, entre-fesson, s. m. blessure que se fait un cheval trop gras entre les fesses.

FROYON, échauffaison, s. f. légère ébullition, éruption rouge de la peau, causée par une forte chaleur, où le frottement a lieu près de l'anus.

FRU, drupe, s. f. fruit qui ressemble à la baie, mais dont la chair est plus dense; l'abricot, etc., péricarpe charnu ou coriace d'un noyau. — Fruit, s. m. partie reproductive des végétaux, surtout des arbres et arbustes; sa figure; fruit de la terre, tout ce qu'elle produit à sa surface en végétaux et même dans son sein; dessert, service ou mets composés de fruits; fig. effet bon ou mauvais d'une cause, résultat produit; enfant dans le sein de sa mère ou nouveau-né; t. de maçon, diminution d'épaisseur en élévation; fruit, revenu d'un immeuble; fruit défendu, celui qu'Ève mangea et fit manger à Adam. — Fructifier, v. n. rapporter des fruits; fig. bénéfice; produire un effet avantageux. — Géniture, s. f. les enfants d'un homme relativement à lui; fruit du géniteur, qui engendre. — Fruit, s. m. amande, aveline, la câpre, le coin, l'épine vinette, la figue, la grenade, la mûre, la nèfle, la noix, la pistache, la datte. — Fruit obové, en œuf, le gros bout en haut.

FRUDEUR, froideur, s. f. qualité de ce qui est froid; fig. indifférence; flegme, insensibilité, absence d'irritabilité; froidure, froid de l'air.

FRUG, faire chac, mimologie, anomatopée du bruit du chien qui frappe la batterie sans découvrir le bassinet, ou quand l'amorce de l'arme s'allume sans que le coup parte. — Rater, v. n. parlant d'une arme à feu, manquer à tirer; manquer son coup.

FRUGI, tasser, v. a. t. de jard., se dit des arbres, plantes, etc.; croître, s'élargir, grandir, croître en hauteur, devenir grand. — Se dénouer, v. pers. se développer, s'étendre, grandir, augmenter, fructifier.

FRUMAIN, froment, s. m. la meilleure espèce de blé; grain à épi; graminée. — Fromental, s. m. faux froment; ray-grass, plante graminée, croît dans tous les terrains, mais produit davantage dans un bon terrain, plante fromentacée, qui tient du froment. — Turquet, s. m. sorte de froment à épi bleu.

FRUMEL, femelle, s. f. et adj. animal qui porte les petits; fleur qui n'a pas d'étamine, qui est du sexe féminin. *V. Famm.* — Féminin, e, adj. et s. m. qui tient à la femelle, à la femme, lui appartient ou lui ressemble.

FRUMGEON, mauve sauvage ou alcée, croît dans les champs, à racine vivace, à fleur blanche couleur de chair; solitaire.

FRUMHI, fourmiller, v. n. picoter entre cuir et chair; picotement, impression douloureuse sur la peau, les membranes, etc.

FRUMHIEG, fourmillement, s. m. picotement sur la peau comme si les fourmis y couraient.

FRUMIH, fourmillière, s. f. retraite des fourmis, d'un grand nombre d'individus, d'insectes.

FRUTEG, fruitage, s. m. toutes sortes de fruits. — Fruité, adj. chargé de fruits.

FRUTI, fruitier, s. m. vendeur de fruits; qui fait et vend du sirop; vinaigre; arbre qui porte des fruits; traité sur les fruits.

FRUTREIE, fruiterie, s. f. lieu où l'on garde les fruits, office; fruitier, jardin, lieu où l'on recueille et on conserve les fruits; terre semée de pepins.—Fruitière, s. f. qui vend des fruits.

FRUZI, frissonner, v. n. avoir le frisson. — Frémir, v. n. être ému, trembler. — Tressaillir, v. n. être subitement ému par une agitation vive et passagère.

FRUZIHEG, frissonnement, s. m. léger frisson, en général tremblement causé par le froid, la fièvre, la peur. — Frémissement, s. m. émotion, tremblement, commencement d'agitation. — Tressaillement, s. m. émotion subite d'une personne qui tressaille; trembler, trembloter, grelotter. — Soubresaut, s. m. t. de méd., tressaillement involontaire, saut subit, contraction spasmodique des nerfs, des muscles.

FRUZINÉ, frissonner, tressaillir, frémir, exalter.

FRUZINEG, horripilation, s. f. émotion, frisson subit de toute la peau; trépidation, tremblement des membres, des nerfs, des fibres. — Oscillation, s. f. mouvement de toutes les fibres du corps humain, au moyen duquel elles broient, atténuent les liquides et accélèrent leur circulation; titillation, chatouillement, mouvement doux dans ses membres.

FRUZION, fluxion, s. f. grosse fluxion, enflure, dépôt d'humeur qui se guérit par résolution ou par incision.

FULMINÉ, jurer, v. a. faire des jurements, tempêter, faire grand bruit; fulminer, s'emporter, invectiver, menacer.

FULTRÉ, filtrer, v. a. clarifier en passant ou faisant passer par un filtre; papier, linge, tout ce qui sert à filtrer.

FUR, fuir, v. a. éviter, s'éloigner avec vitesse pour éviter, courir pour se sauver, se mettre en fuite, prendre la fuite. — Éluder, v. a. rendre vain, éviter quelque chose avec adresse; s'échapper.

FURGON, fourgon, s. m. outil de fer droit ou crochu dont le forgeron attise le feu du fourneau. — Ringard, s. m. barre de fer recourbée par le bout, de forme plate. — Stoqueur, s. m. outil pour gouverner les fourneaux. — Tire-laine, s. f. petit crochet de laiton. — Tissonnier, s. m. tige de fer avec un crochet au bout. — Cure-feu, s. m. morceau de fer long aplati, un peu arrondi. — Attisoir, s. f. barre. — Attisonnoir, s. m. barre, outil de fer. — Rolle, s. m. espèce de fourgon de chaufournier. — Fourgon, s. m. espèce de charrette dont on se sert pour porter du bagage et des munitions, sont à quatre roues et couvertes.

FURIEU, maniaque, adj. 2 g. furieux, possédé d'une manie. — Monomane, s. atteint d'une monomanie; frénétique, lunatique, enragé, inapprivoisable.

FURIEUZE, ménade, s. f. femme emportée, furieuse, en fureur.

FURIEUZEMAIN, furieusement, adv. d'une manière furieuse, avec furie; excessif.

FURLANGUÉ, dissiper, v. a. consumer; détruire, écarter, défaire, etc.; prodiguer avec excès.

FURLANGUEG, prodigalité, s. f. profusion vaine, dépense excessive; caractère du prodigue; prodiguer.

FURLANGUEU, gâte-ménage, s. m. qui met la discorde dans un ménage, qui prodigue, dissipe les ressources du ménage. — Prodigue adj. et s. qui dissipe son bien en dépenses folles, excessives; dilapidateur, qui dilapide son bien. — Dépensier, s. m. et adj. qui fait, qui aime trop la dépense; personne dépensière, prodigue; gaspilleur. — Dissipateur, trice, s. qui dissipe son bien; prodigue, dépensier.

FURLOR, esprit de vin, s. m. alcool, liqueur extraite des substances qui ont subi la fermentation; vinçure, esprit de genièvre.

FURTOIE *(i)*, fressure, s. f. le cœur, la rate, le foie et les poumons; popul. bourse, membre viril de l'homme, les nudités. — Vil lambeau, s. m. morceau, pièce d'une étoffe ou de chair déchirée; fragment d'écrit.

FURZAIE, godiveau, s. m. pâté chaud de hachis de veau épicé. — Gélatine, s. f. substance animale mise en dissolution de l'eau à l'aide de la chaleur, se prend en une masse tremblante par le refroidissement; viande hachée, farcie, froide. — Brandias, s. m. sulfure de fer radié et globuleux, pyrite que l'on a cru longtemps produit par la foudre.

FUSTRÉ, frustrer, v. a. priver d'une chose due ou attendue; tromper l'attente.

FUSTEL, fustoc, s. m. bois jaune de teinture et de marqueterie; fustet, arbre qui sert à teindre; sumac, fusot.

G

G, g, s. m. 7e lettre de l'alphabet, 7e lettre dominicale, 5e consonne; 400 en chiffres romains.

GABAR, rixe, s. f. querelle, contestation, dédébat orageux.

GABGEIE, gabegie, s. f. ruse, fascination, moyen pour tromper.

GABLOU, employé, s. m. préposé, commis à la frontière, à la station et endroits pour réprimer la fraude. — Rat de cave, s. m. employé, commis qui visite les boissons, spiritueux dans les caves; employés des droits réunis.

GABURLOTT, être en goguette, s. f. très-gai, propos joyeux; goguenette, propos frivole, bagatelle; goguenarderie, mauvaise plaisanterie.

GAF, gésier, s. m. deuxième ventricule des oiseaux granivores; jabot, poche membraneuse près du col des oiseaux.

GAG, gage, s. m. ce qu'on livre pour sûreté d'une dette, d'un engagement; chose consignée; nantissement, dépôt, assurance, preuve, salaire, appointements. etc.; le gage est un objet spécialement affecté à l'accomplissement d'une obligation, des maisons de prêts sur gage. — Otage, s. m. personne de marque remise à un général ennemi pour la sûreté d'un traité; gage, émolument, nantir. — Nantissement, s. m. ce que l'on donne à un créancier pour sûreté d'une dette; contre-signer; contre-gage, double sûreté.

GAGA, fille folâtre, s. f. badine, qui aime à folâtrer, diminutif de folle.

GAGNE, gain, s. m. profit, lucre, heureux succès; avantage remporté sur, victoire, gain de cause, avantage, supériorité. — Bénéficier, v. n. tirer profit, bénéficier sur un marché; casuel, gain fortuit, accidentel. — Lucre, s. m. gain, profit de l'industrie, du travail, d'une place. — Boni, s. m. bonification. — Succès, s. m. heureuse issue d'une affaire, d'une bataille, d'une entreprise, etc.; avantage remporté sur son adversaire. — Émolument, s. m. gain, profit, avantage, casuel surtout d'une charge. — Guerdon, s. m. loyer, salaire, récompense. — Honoraires, s. m. pl. ce que l'on donne pour salaire aux médecins, avocats, notaires, avoués, prêtres, etc. — Agiot, s. m. excédant d'une somme pour se dédommager; intérêt d'argent prêté, spéculation, escompte, bénéfice. — Pécule, s. m. bien acquit par l'industrie, le travail et dont on peut disposer; péculat, profit illicite. — Profit, s. m. gain, émolument, avantage.

GAGNEG, gagne-denier, gagne-pain, s. m. ce qui fait gagner la vie à quelqu'un sans avoir un métier.

GAGNI, gagner, v. a. faire quelque gain; tirer un profit. — Stipendier, v. a. payer, gagner quelqu'un, le soudoyer pour l'attirer à son parti.

GAIE, gai, e, adj. joyeux, ce qui réjouit; clair, bien situé; belle humeur de l'ivresse.

GAILLAR, égrillard, e, s. et adj. fam. vif, gaillard, éveillé. — Guilleret, te, adj. gai, éveillé, gaillard; fam. trop léger.

GAIR, garde, s. f. crier de prendre garde, avoir soin, veiller pour éviter un mal, etc.

GAITÉ, guetter, v. a. faire le guet, action d'épier, de guetter, dresser des embûches pour surprendre quelqu'un.

GAL, gale, s. f. maladie de peau des animaux et des végétaux, rugosités sur l'écorce, les feuilles, les fruits, nœud, tronc dans les bois; maladie cutannée, surtout des jointures, avec pustule et démangeaison, contagieuse. — Galle, s. f. insecte; galle ou noix de galle, excroissance de la sève sur les végétaux, causée par la piqure de cet insecte qui l'habite. — Noix de galle, sorte de fruits que l'on trouve sur le chêne-rouvre, est propre à la teinture en noir.

GALAF, gourmand, e, adj. glouton, goulu, qui mange goulument et avec excès; gouliafre, glouton, malpropre. — Brifeur, se, s. qui brife, grand mangeur; brife, grand mangeur; brifer, manger avidement; estomac d'autruche, d'un grand mangeur.

GALAFREIE, acrasie, s. f. intempérance dans le boire et le manger; habitude immodérée.

GALLA, gala, s. m. fête, festin à la cour; fête bourgeoise, festin chez les particuliers; habit

de gala, de fête, de cérémonie.

GALAN, galant, e, adj. galant homme, propre; civil, honnête, sociable de manière, de conversation agréable, d'un commerce sûr; homme galant, qui cherche à plaire aux dames, agréable; vert galant, jeune homme vif, alerte et robuste; adorateur; femme galante, qui a des intrigues de galanterie. — Amant, e, s. qui aime avec passion une personne d'un autre sexe, personne des deux sexes unies par l'amour, amant fidèle, etc. — Amoureux, se, adj. amoureux de, qui aime d'amour; enclin à l'amour; passionné pour, qui marque l'amour, qui l'éprouve, l'exprime. — Galantin, s. m, homme ridiculement galant. — Gréluchon. s. m. fam. à éviter, amant secret d'une prostituée.

GALANMAIN, galamment, adv. de bonne grâce, payer, offrir galamment; d'une manière galante, se tirer galamment d'intrigues.

GALANTREIE, galanterie, s. f. qualité de celui qui est galant, agréable, douceur, politesse, manière respectueuse auprès des femmes, choses agréables qu'on leur dit; respect, soin pour leur plaire; coquetterie, petit présent.— Coquetterie, s. m. manière, paroles employées à dessein de plaire, d'attirer, d'engager; afféterie, manière de coquette.

GALAPIA, galopin, s. m. petit marmiton, petit commissionnaire; homme de néant, va-nu-pieds.

GALAVAL, gaulu, e, adj. s. glouton qui mange beaucoup et vite, gourmand.

GALASS, galet, s. m. jeu de palet; cailloux arrondis, plats ou ovales, de diverses couleurs sur le rivage.

GALER, galere, s. f. condamnation des malfaiteurs à travailler dans les ports, les retranchements; cette peine n'a commencé à être en usage que vers le milieu du 16me siècle (1564); se dit d'un état, d'un travail pénible et journalier.

GALERIAIN, galérien, s. m. forçat condamné à ramer, etc., aux travaux forcés, etc., homme condamné aux pénibles ouvrages.

GALET, porte-collet, s. m. piece de carton ou de baleine couverte d'étoffe, sert à porter le collet ou le rabat. — Hausse-col, s. m. col de crins, de soie, de baleine, cousu ou tissu dans une pièce de tissu, tels que soie, toile, etc.

GALEU, galeux, se, adj. s. qui a la gale; fig. brebis galeuse, homme corrompu, dangereux.

GALGUIZOUD, baliverne, s. f. sornette; discours frivole; baliverner, s'occuper des balivernes; railler quelqu'un, s'en moquer.—Fadaise, s. f. bagatelle, niaiserie, ineptie, chose inutile, frivole, babiole, puérilite, forfanterie, billevesée, calembredaine, etc.

GALIMATIAS, on appelle ainsi une phrase amphibologique et entortillée qui ne signifie rien.

GALIOT, camion, s. m. espèce de tombereau à quatre roues très-petites pour transporter les canons. — Efourceau, s. m. sorte de voiture composée d'un essieu, deux roues et un timon pour les gros fardeaux. — Fardier, s. m. voiture à deux roues pour transporter les pierres de taille.

GALOGE, socque, s. m. sorte de chaussure dans lequel on place le soulier pour mettre le pied à l'abri de l'humidité. — Galoche, s. f. chaussure sans le soulier ou à semelle de bois.

GALON, ganse, s. f. petit cordonnet d'or ou d'argent, de soie, coton ou fil plus ou moins gros. — Effilé, s. f. tissu de fil, retord pour border. — Chevron, s. f. galon de laine rouge cousu sur la manche gauche, indiquant le nombre des années de service d'un soldat.

GALONÉ, galonner, v. a. orner, border de galons.

GALOPIN, gamin, s. m. marmiton; apprenti, enfant du peuple, petit marmouset, petit commissionnaire, petit polisson.

GALOSS, salope, s. f. sale, malpropre, femme de mauvaise vie, vaurien. — Soulier éculé, dont on a replié le quartier en dedans ou sans quartier; savate, vieux souliers.

GALOT, galop, s. m. allure d'un cheval qui court très vite; suite de saut en avant. — Galopade, s. f. action de galoper, espace, parcours en galopant. — Galope ou galopade, s. f. espèce de danse russe, de sauteuse à deux personnes. — Cheminée couchante, s. f. elles se construisent sur deux bandes de fer ou madrier, pour y rejoindre la grande cheminée d'un appartement.

GALREIE, jubé, s. m. sorte de tribune d'église en galerie, il y a eu des jubés dès l'an 420; ambon, jubé, tribune d'église. — Galerie, s. f. longue pièce d'un bâtiment pour se promener, exposer des tableaux, statues, curiosités, etc.; allée de communication, corridor; assistants à un jeu; fig. auditeur, chemin couvert, route souterraine dans les exploitations, etc., étage des salles de spectacle, où les assistants sont assis pêle et mêle, les spectateurs mêmes, ornement à rebord, à un meuble. — Turbine, s. f. jubé claustral en galerie fréquenté par les religieux ou religieuses.

GAMAIN, bohémillon, s. m. petit bohémien, vagabond.

GAMEL, bouilleau, s. m. vase ou gamelle de gré ou de terre cuite qui contient de la soupe pour les pauvres; écuellée de soupe, gamelle. — Corbillon, s. f. espèce de gamelle dans laquelle on met les biscuits, la soupe d'un repas pour plusieurs manger au même plat. — Espart, s. m. espece de cylindre ou rouleau de bois, servant a tordre les écheveaux de fil de laine dans les filatures. — Gamelle, s. f. grande écuelle de bois, de soldat dans les casernes; d'où chaque chambrée mange à la même gamelle.

GANASS, ganache, s. f. partie de la mâchoire du cheval qui touche le gosier et l'encolure, sert à remuer les dents pour mâcher; se dit d'un poltron, lâche, sans cœur, sans courage. — Gavage, s. m. homme lâche et sans honneur.

GANTI, gantier, ère, s. qui fait et vend des gants.

GANZE, marli, s. m. espèce de grosse gaze gommée en fil de coton dont on garnit les chapeaux de dames ou d'autres pièces de leur toilette. — Ganse, s. f. cordonnet de soie, de laine, d'or, etc. — Gaze, s, f. étoffe très-fine, très-légère en soie. — Gaz, s. m. fluide aériforme, acide carbonique, azote, oxygène nitreux, méphitique, hydrogène.

GAR, garde, s. f. guet; action de garder, d'observer pour n'être pas surpris; se mettre en garde; fig. veiller pour éviter un mal; homme armé qui fait la garde.

GARDIAIN, comesteur, s. m. gardien d'effets saisis; gardien, qui garde, qui protége quelqu'un, un homme suspect, etc. — Garnisaire, s. m. homme que l'on établit chez les contribuables en retard de paiement.

GARAN, répondant, s. m. action de répondre pour quelqu'un, être caution, garant, qui donne une garantie.

GARANZE, garance, s. f. plante vivace, monopétale, apéritive, la racine teint en rouge, sert de fourrage. — Izari, s. m. ou azala, garance du levant.

GARGOSEG, gargouillement, s. m. bruit de l'eau dans la gorge, l'estomac, les entrailles. — Gargarisme, s. m. action de se gargariser; liqueur pour se gargariser la bouche, remède liquide pour les maladies de la bouche, des gencives et de la gorge.

GARGOSI, se gargariser, v. pers. se laver l'intérieur de la bouche, la gorge, l'aluette.

GARGOTT, gargote, s. f. cabaret, auberge où l'on sert malproprement de mauvais mets; tabagie. — Bac-à-snick, s. m. petit cabaret de liqueurs fortes. — Taudis, s. m. petit logement en désordre.

GARGOTI, gargotier, ère, s. celui qui tient gargote; mauvais cuisinier, mauvais traiteur.

GARGOUSS, gourgandine, s. f. prostituée, coureuse.

GARITT, sainte Marguerite, vierge qui reçut le martyre à Antioche l'an 275; il y a sept autres saintes de ce nom; sa fête le 20 juillet.

GARNI, poilu, e, adj. garni de poils. — Chevelu, e, adj. velu, couvert de poils. — Orner, v. a. parer, décorer, embellir une chose; ajouter des ornements, donner plus d'éclat. — Guirlander, v. a. orner de guirlandes, de festons, de fleurs, garnir, pourvoir à l'ornement.

GARNIHEU, enjoliveur, s. m. qui pare, qui enjolive, qui fait et vend des enjolivures. — Ornateur, s. m. qui orne, qui décore; orner, parer, décorer, embellir une chose, ajouter des ornements, donner plus d'éclat. — Garnisseur, s. m. celui qui garnit, t. de mét., ouvrier qui garnit les bottes, les souliers avant de faire le pied; guirlandeur. — Décorateur, s. m. habile décorateur, faiseur de décorations de fêtes ou de théâtres, de maisons, etc.

GARNISAIR, pousse-pieds, soldat, employé qui fait les contraintes pour la rentrée des deniers publics. — Garnisonnaire, s. m. soldat ou préposé en garnison chez un débiteur, retardataire des deniers publics. — Pousse, s. f. archers qui font les contraintes, emploient la contrainte, la force.

GARNITUR, garniture, s. f. ce qui garnit; ornements.

GARO, garrot, s. m. partie du cheval entre l'épaule et l'encolure; assemblage des os de son épaule au bas de l'encolure.

GARSI, ventouser, v. a. appliquer les ventouses à un malade.

GARSIHEU, appliqueur de ventouses, s. m. qui applique la ventouse après avoir scarifié la peau de la partie malade.

GASKON, gascon, ne, adj. et s. fanfaron, hâbleur, poltron.

GASS, bombance, s. f. somptuosité en bonne chère; frairie; divertissement; bonne chère, débauche, fête.

GATIAU, magot, s. m. amas d'argent caché.

GATT, chèvre, s. f. femelle du bouc. — Bique, s. f. chèvre qui allaite, femelle du bouc. — Biquet, s. m. chevreau, petit d'une chèvre. — Menon, s. m. chèvre du Levant; sa peau fait de beau maroquin en toutes couleurs. — Chèvre, machine à élever des fardeaux considérables, est formée de deux longues pièces de bois ou bras avec un troisième appelé bicoque, qui est plus court, en forme de triangle.

GAUBRIEL, saint Gabriel, né près de Genève en 925, mort à Navarre le 28 mai 1008, canonisé l'année suivante.

GAUCHÉ, gaucher, ère, adj. s. qui se sert ordinairement de la main gauche.

GAUD, carde, s. f. ruban de cuir de génisse, garni d'un côté de petits fils d'archal courbés ou dents de cardes rangés de suite.—Cardasse, s. f. grosse carde pour carder, peigner la bourre de soie. — Cardinal, s. f. espèce de petite carde en fer remplie par le pied, sert à ranger les poils et les coucher dans la tonde du drap. — Gaude, s. f. ou herbe à jaunir, on la cultive avec soin pour la teinture.

GAUDIBIET, ramassis, s. m. mauvais ramassis de paperasses, de guenilles.

GAUDIN, vieillerie, s. f. choses vieilles et usées; fig. idées rabattues; fille montée en graine, hargneuse, renfrognée, vieillotte.

GAUGO, fourreau, s. m. robe d'enfant, guinguet; étroite; fig. homme qui a peu de force, de talent, de valeur, lourd, balourd, dandin.

GAUIE *(i)*, propre, adj. 2 g. net, bien arrangé, bienséant. — Poupin, e, s. et adj. d'une propreté affectée; poupard. — Propret, te, adj. et s. personne proprette, qui a une propreté recherchée, affectée, étudiée. — Dandy, s. m. fat épris de sa toilette, homme bien habillé, d'une tournure affectée. — Leste, adj. 2 g. légèrement, fort proprement vêtu; proprement et richement paré. — Muguet, s. m. homme recherché dans sa parure; galant.

GAUIELOTÉ *(i)*, taroté, s. m. habillement varié, bigarré, accoutrement extraordinaire; atourné, orner, parer une femme. — Rubanner, v. a. garnir de rubans. — Poupiner, v. a. donner un air poupin, parer d'une manière enfantine. — Enjoliver, v. a. rendre joli, plus joli, orner une robe, un habit, un appartement de petites choses.

GAUIELOTEG *(i)*, enjolivure, s. f. petit enjolivement de choses de peu de valeur.

GAUIEREIE (uïe), pompe, s. f. appareil superbe, magnifique, somptuosités dans les cérémonies, les habillements, etc., relevé, vanité du monde.

GAUMETT, cale, s. f. bonnet de paysanne, d'ouvrière. — Toquet, s. m. bonnet de femme du peuple.—Visagère, s. f. le devant d'un bonnet de femme. — Battant l'œil, s. m. espèce de bonnet, coiffure négligée des femmes. — Bonnet, s. m. coiffure de femme dont la forme varie suivant le pays.

GAUR, garde, s. f. V. *Gar;* service alternatif de gardes, pages, valets, etc.; charge, commission de garder; protection; compagnie de gardes; le guet, ceux qui le font, gens de guerre ou bourgeois qui font le guet. — Corps-de-garde, s. m. nombre de soldats posés en un lieu pour faire garde; local qu'ils occupent; poste militaire. — Grand'garde, s. f. garde en avant d'un camp, poste principal; garde avancée, corps en avant de la grand'garde.—Garde bourgeoise, s. f. garde composée des bourgeois de la ville; garde côte, milice qui garde les côtes. — Garde-du-corps, s. m. soldat d'un prince qui garde sa personne, ayant rang d'officier; garde marine, garde de l'amiral.—Garde française, s. f. régiment de la garde du roi de France avant la révolution de 1785. — Garde impériale, s. f. troupe d'élite créée par Bonaparte pour sa garde et recrutée par des choix dans toute l'armée. — Garde nationale, s. f. garde composée de citoyens.

GAURDAIE, cardée, s. f. morceau de laine cardée, qui a passé dans les cardes, ce qu'on carde à la fois; matelas de laine cardee. — Loquette, s. f. rouleau de laine cardée qui sort de la carde pour la filer.

GAURDÉ, carder, v. a. rendre la laine propre à être filée; boudiner, régler la machine à boudin.

GAURDEU, cardeur, s. f. qui fait les cardées avant de filer. — Tablier, s. m. tablier en toile ou de peau, etc., que les cardeurs emploient pour ne pas se salir. — Eponti, s. m. ordure qui se trouve dans les draps non apprêtés. — Jarre, s. m. poils longs et déliés.

GAURDI, cardier, s. m. fabricant, artisan qui fait et vend les cardes.

GAUR-DU-ROBE, garde-robes, s. f. meuble en bois où l'on a disposé des armoires, tiroirs, pommeaux pour y serrer les linges, les habits, etc.—Robière, s. f. armoire où l'on serre les robes.

GAURMETÉ, gourmander, v. a. réprimander avec dureté, manier rudement.

GAURMETEG, brouillerie, s. f. mésintelligence, querelle, dissension, dispute.

GAUTÉ, gâter, v. a. endommager, mettre en mauvais état; détériorer, donner une mauvaise forme; salir, tâcher, corrompre, altérer, rendre mauvais, avoir trop d'indulgence, caresser trop un enfant, etc., accoutumer trop à l'indulgence. — Vénérien, ne, adj. atteint du mal vénérien, que l'on gagne par la débauche. — Carier, v. a. gâter, pourrir. — Avarié, s. m. en t. de commerce, dommage arrivé aux marchandises pendant le transport; gâté, détérioré en voyage.—Entiché, v. a. entachés, un peu gâté. — Falsifier, v. a. contrefaire, altérer par un mauvais mélange pour tromper. — Pervertir, v. a. changer, faire changer de bien en mal; corrompre, altérer, mal interpréter. — Corrompu, e, adj. gâté, altéré; fig. personnes, mœurs, siècles; goût corrompu. — Infecter, v. a. empuantir; gâter, corrompre par le venin; rendre infect. — Véné, e, adj. qui commence à se gâter.

GAUTEG, corruption, s. f. altération des qualités principales ou physiques ou morales de la substance; putréfaction, pourriture, action de corrompre. — Adultération, s. f. action d'altérer, de gâter ce qui est pur; falsification, sophistication d'un médicament, d'un liquide, etc. dépravation, perversion d'une jeune personne.

GAUTI, Saint Gauthier, s. m. l'église célèbre trois saints de ce nom, un mort à Pontoise.

GAW, guimbarde, s. f. petit instrument d'acier, composé de deux branches recourbées et d'une languette au milieu, se joue avec un doigt. — Culière, s. f. pierre platte creusée en forme de guimbarde, en rond ou ovale de peu de profondeur, avec une goulotte qui reçoit l'eau des tuyaux de descente d'un toît.

GAWDIEU, astucieux, se, adj. perfide, fin, rusé, cauteleux.

GAW-GAW, menton de galoche, s. f. long, pointu et recourbé; menton édenté, qui n'a plus de dents.

GAYET, taureau, s. m. mâle de vache, quadrupède bisulce ongulé et cornupède.

GAZETT, s. f. feuille volante qui contient les nouvelles politiques, commerciales et littéraires; le medecin Renaudot donna en France les premières gazettes en 1631, et notre compatriote Abraham Verhoven, imprimeur à Anvers, nous donna une gazette flamande 21 ans auparavant, l'on voit par là qu'elles ont été en vogue en Belgique avant de l'être en France; gazette, nouvelliste, bavard, médisant. — Rediseur, s. m. celui qui répète ce qu'il a dit ou ouï dire; rapporteur, qui fait des rapports contre quelqu'un.

GAZETI, gazetier, s. m. celui qui fait ou distribue la gazette.

GAZOUYEG, piollis, s. m. gazouillis d'un grand nombre d'oiseaux de différentes espèces qui ramagent ensemble. — Gazouillement, s. m. ramage des oiseaux, de l'hirondelle; gazouillis, ramage des oiseaux.

GAZOUY, jargonner, v. a. brimbotter, parler entre ses dents. — Bredouiller, v. n. parler d'une manière peu distincte, sans articuler.

GAZOUYEU, gazouillard, s. m. qui chante, qui gazouille comme les oiseaux; pop. bavardeur, jargonneur.

GEAIRI, désirer, v. a. souhaiter ardemment une chose qu'on n'a pas; désir, souhait d'une personne incommodée; envier.

GEAIRIEG, désir, s. m. souhait, mouvement de la volonté vers un bien qu'on n'a pas, agitation de l'âme qui veut posséder.

GEAIRIEU, désireux, se, adj. avide, qui souhaite, qui désire avec ardeur.

GEAIVI, caqueter, v. n. babiller sans cesse.

GEAUB, gerbe, s. f. faisceau de blé coupé, cinq ou six javelles réunies; fig. sa forme.—Gerbée, s. f. botte de paille à demi battue; gerber, mettre en gerbe. — Gerbillon, s. m. petite gerbe.

GEAUGE, jauge, s. f. juste mesure de la capacité d'un vaisseau; mesure de futailles, action de jauger, métier de jaugeur. — Verle, s. f. jauge pour mesurer le contenu des tonneaux, les futailles remplies de liqueurs ou propres à les contenir; jauge, mesure de jaugeur.—Assise, s. f. t. de maçon; rang de pierres ou briques horizontales dans un mur. — Etanfiche, s. m. hauteur de chaque lit de pierres ou briques.

GEAUGECHEG, jaugeage, s. m. action, art de jauger un tonneau, etc.; droit pour jauger un vase, un tonneau, c'est en évaluer la capacité ou le nombre de litres, on se sert d'instruments gradués, nommés jauge, verle, sur lesquels on peut lire la capacité ou le volume.

GEAUGECHEU, jaugeur, s. m. celui qui jauge, qui mesure la capacité d'un tonneau, etc., avec la verle.

GEAUGECHI, jauger, v. a. mesurer avec la jauge, la verle, la capacité d'un tonneau ou futaille, qui sert à contenir des boissons. — Apparonner, v. a. jauger, mesurer une futaille. — Apparonné, adj. marqué par le jaugeur.

GEHENNE, s. f. enfer, torture, prison, souffrance du corps et de l'âme.

GJA, j'ai, je possède, je tiens, j'ai en ma possession.

GJAD, jatte, s. f. vase rond et sans rebord; sébille de bois. — Bouliche, s. m. grand vase de terre cuite, à bec de corbin. — Jale, s. f. jatte, grand baquet. — Jalée, s. f. plein une jatte; jade, pierre verdâtre très dure.

GJADI, jadis, adv. autrefois, au temps passé, au temps jadis.

GJAIF, gueule, s. f. bouche des animaux, se dit de la face; visage, superficie de la figure.

GJAIN, gens, s. f. pl. domestiques mâles; personnes d'un même pays, d'un même parti, d'une même partie, d'un même état. — Personne, s. f. un homme, une femme, être; quelqu'un. — Habitant, e, qui fait sa demeure, qui réside.

GJAINAN, gênant, e, adj. qui gêne, qui incommode, qui contraint; agaçant, gênant, embarrassant. — Obsédé, e, adj. être assidu auprès de quelqu'un pour le maîtriser, le capter, tourmenter par des illusions fréquentes. — Trouble-fête, s. m. importun qui vient troubler la joie d'une compagnie.

GJAINE, gêne, s. f. fig. peine d'esprit, situation pénible, incommode, état violent, contrainte fâcheuse, état voisin de la gêne.

GJAINÉ, gêner, v. a. incommoder, contrainte le mouvement; tenir en contrainte, embarrasser. — Lanterner, v. a. importuner par des fadaises, amuser par des vaines paroles, obséder, entraver, fatiguer.

GJAINTI, gentil, le, adj. joli, gracieux, mignon, agréable, délicat, digne d'être aimé. — Coint, e, adj. prévenant, agréable, affable. — Laborieux, se, adj. qui fait beaucoup d'ouvrage, qui travaille, s'occupe constamment; zélé, obéissant, qui a du zèle, de l'ardeur, de la ferveur. — Tenir pied-à-boulle, être très-assidu à son travail.

GJAKETT, jaquette, s. f. habillement court de paysan, d'enfant; galvardine, jaquette de paysan; casaquin, demi-robe de femme, déshabillé court.

GJAKAR, métier à la Jacquart, de Lyon, et destiné à fabriquer toutes sortes d'étoffes brochées et façonnées.

GJAKOBÉE, cinéraire laineux, s. m. plante corymbifère à feuille comme cendrée, laineuse en dessous, originaire de Canaries, fleurs brunes.

GJAKOBIN, jacobin, s. m. membre de la Société politique dite des Jacobins; partisan outré de la démocratie, des mesures arbitraires et tyranniques.

GJALAIE, gelée, s. f. grand froid qui glace; solidification de l'eau par le froid; suc, jus coagulé; substance gélatineuse qui ressemble à une gelée. — Gelée, s. f. substance animale ou végétale qu'on réduit en consistance d'une colle claire et transparente. — Blanc-manger, s. m. ragoût de blancs de chapon avec des amandes, du lait, du riz, du sucre et de l'eau de rose.

GJALAP, jalap, s. m. plante dont la résine et la racine se vendent dans la pharmacie, vient des Indes Occidentales, merveille du Pérou; belle de nuit.

GJALÉ, geler v. a. et unipers. glacer, endurcir par le froid, geler, faire froid, avoir très froid.

GJALHAI, Jalhay, commune du canton de Limbourg, arrondissement de Verviers, province de Liége.

GJALOFRENN, œillet, s. m. fleur caryophilée, fleur divine; sa plante.

GJALOFRINI, plante d'œillet.

GJALON, V. *Chalon*, jalon, s. m. bâton planté pour tracer une ligne droite sur le terrain; jalon indicateur fiché en terre, le bout supérieur fendu pour y insérer une carte ou un papier blanc pour servir de mire, pour qu'il soit visible de loin.

GJALOU, jaloux, se, adj. qui a de la jalousie surtout en amour; être jaloux, envieux, empressé, désireux, etc.

GJALOZE, jalouse, adj. f. qui a de la jalousie.

GJALOZÉ, jalouser, v. a. avoir de la jalousie contre; jalouser quelqu'un. — Jalousé, e, adj. envié, garni de jalousies.

GJALOZIE, jalousie, s. f. peine, envie que fait la prospérité, la propriété surtout d'une femme, jaloux de l'avantage d'autrui. — Jalousies, s. f. pl. petits treillis de bois à clair-voies pour boucher un carreau de vitre, de manière qu'on puisse voir sans être vu du dehors.

GJAMA, fête, s. f. V. *Fiess.*

GJAMAI, jamais, adv. en aucun temps, en aucune occasion, en aucun cas, ou pour jamais, toujours, à tout jamais.

GJAMAUIE, à jamais, à tout jamais, adv. pour toujours.

GJAMB, jambe, s. f. partie du corps, du genou jusqu'au pied; branche d'un compas; pilier à plomb en pierre de taille. — Bien jambé, adj. qui a la jambe bien faite, bien proportionnée; jambière, armure de la jambe. — Jambe-montoir, s. f. celle de la partie gauche du cheval; jambe hors montoir celle de droite.

GJAMBI, gigotter, v. n. secouer les jarrets en mourant; remuer sans cesse les jambes, se dit des enfants. — Gabiller, v. n. remuer sans cesse les jambes, les agiter de côté et d'autre; gambader, faire des gambades. — Jambayer, v. n. marcher, se promener à grands pas.

GJAMBON, jambon, s. m. cuisse ou épaule de porc qu'on a coupée exprès pour la saler, la fumer, pour la garder à volonté. — Fesse, s. f. partie charnue du derrière de l'homme, de gros quadrupède; cimier de bœuf; gigot de mouton; jambon de porc.

GJAMBONET, jambonneau, s. m. petit jambon

coupé à la première articulation de la jambe de cochon.

GJAMBOTÉ, gambiller, v. n. jambayer, marcher à grands pas; enjamber, marcher à grands pas; gambader.

GJANET, nénuphar, s. m. plante aquatique très-froide, antiphrodistique; jaunet, fleur jaune des prés.

GJAN, partons, allons-nous-en, mettons-nous en chemin.

GJANFOUTT, gavage, s. m. homme lâche et sans honneur, poltron.

GJANSIF, gencive, s. f. chair qui entoure les dents.

GJANTIH, chantier, s. m. pièces de bois assemblées servant de base aux tonneaux.

GJANVI, janvier, s. m. premier mois de l'année européenne, les premiers chrétiens étaient dans l'usage d'en consacrer les premiers jours à la pénitence.

GJASED, jacinthe ou hyacinthe, s. f. plante liliacée, bulbeuse à fleurs printannières.

GJASMIN, seringat, s. m. arbrisseau à fleurs rosacées, odorantes ou inodores. — Jasmin, s. m. arbuste sarmenteux à fleurs odorantes.

GJASPÉ, jaspé, e, adj. tissu ou étoffe dont les couleurs mélangées en chaine présentent une sorte de piqûre et semble marquetée. — Jasper, v. a. bigarrer en imitant le jaspe.

GJASS, jaspe, s. m. pierre bigarrée de la nature de l'agate; quartz pénétré d'une teinture métallique; silex fin de couleurs variées.

GJAUK, saint Jacques-le-Majeur, fils de Zébédée et de Salomé, décapité l'an 44 de J.-C., fut le premier apôtre qui subit le martyre. — Saint Jacques-le-Mineur, frère de saint Simon, tué d'un coup de levier l'an 62 de J.-C.; on célèbre la fête de douze autres saints Jacques dans l'Église.

GJAUKLENN, idiote, s. f. stupide, imbécile; pécore, sotte, stupide, niaise

GJAUKOB, Jacob, s. m. patriarche célèbre dans l'Écriture, fils d'Isaac et de Rebecca, né vers l'an 1856 avant J.-C., mort en 1689.

GJAUR, jars, s. m. mâle de l'oie; fig. entendre le jars, être fin, avisé; oiseau de basse-cour. — Jarre, s. m. poils longs et luisants qu'on ôte avec des pincettes de dessus les draps et les peaux de castor; jarre de laine, poils longs, durs et blancs.

GJAURDEU, ladre, adj. 2 g. maladie de porc qui corrompt le sang.

GJAURDIN, jardin, s. m. lieu clos où l'on cultive des fleurs, des légumes, des arbres; fig. pays fertile en fruits; jardin pittoresque, etc. — Jardin botanique, où l'on cultive toutes les plantes en général; le premier fut celui de Padoue, en 1533; à Paris, en 1591.

GJAURDINEG, jardinage, s. m. art de cultiver, faire produire un jardin; jardiner, travailler au jardin.

GJAURDINI, jardinier, ère, s. qui cultive, sait dessiner, faire cultiver un jardin. — Pépiniériste, s. m. celui qui cultive, entretient une ou des pépinières. — Horticulteur, s. m. qui se livre à la culture des jardins, à l'étude de l'horticulture. — Maraîcher, s. m. jardinier qui cultive un marais, des légumes, etc. — Grainier, ère, s. détaillant de grains, de semences, etc.

GJAURGON, jargon, s. m. langage corrompu, factice, bizarre, argot; fam. langue qu'on ne sait pas, ramage des oiseaux, style vide de pensées; facilité de parler sans penser; l'argot est un patois de filoux. — Idiôme, s. m. langue propre à une nation, une province. — Dialecte, s. m. idiôme; langage d'un pays, d'une ville, dérivé de la langue nationale. — Patois, s. m. sorte de langage particulier à un pays; langage rustique du peuple, des paysans de certaines provinces.

GJAURGONÉ, jargonner, v. n. parler un jargon. — Jargonneur, se, s. pop. qui jargonne.

GJAURMI, germer, v. n. pousser le germe au-dehors; fig. se dit en moral de la vertu, etc; partie de la semence dont se forme la plante.

GJAURMIHEG, germination, s. f. premier développement du germe de la plante.

GJAURMON, germe, s. m. partie de la semence dont se forme la plante; principe de reproduction du végétal, semis, plante. — Embryon, s. m. fœtus naissant dans la matrice; rudiment du jeune fruit, de plantes, de fleurs; ovaire, germe chez les mammifères.

GJAURTIR, jarretière, s. f. ruban, courroie pour lier les bas, etc., sur la jambe; lien, petit tissu de couleurs diverses pour jarretière.

GJAUSMAIN, jaserie, s. f. action de jaser; babil, caquet.

GJAUSPINÉ, jaspiner, v. n. parler à tort et à travers; gazouiller, commencer à prononcer des mots.

GJAUSRENN, verdier, s. m. oiseau du genre de l'ortolan, son plumage est d'un vert olive un peu cendré, relevé par une teinte d'un beau jaune, surtout sous le ventre, habite nos campagnes.

GJAUZÉ, jacasser, v. n. fig. babiller, parler de tout à travers champs; jaser, jaboter, babiller, caqueter, parler sans cesse.

GJAUZEG, babil, s. m. caquet, clabauderie.

GJAUZEU, jaseur, s. m. qui jase, qui cause, révèle un secret; chiffonnier, qui ramasse et débite sans discernement tout ce qu'il entend dire. — Gausseur, se, s. moqueur, railleur qui gausse. — Causeur, se, adj. qui parle beaucoup ou superficiellement, qui cause, qui aime à parler; indiscret; s. f. canapé. — Péroreur, s. m. qui pérore, récapitule un discours pour persuader; verbiageur, qui emploie beaucoup de paroles pour dire peu de chose.

GJAVAI, javelle, s. f. poignée de grains sciés, botte non liée étendue sur terre; andain, rangée de grains, de foin fauchés.

GJAVAN, java, s. m. café qui croît, qui s'importe de l'île de Java, renommé pour sa forme, inférieur au Moka, originaire d'Arabie. — Epinoche, s. m. café perlé, de la première qualité.

GJAVAR, javart, s. m. tumeur, crevasse douloureuse au bas de la jambe du cheval.

GJAVLÉ, javeler, v. a. enjaveler, mettre en javelle; couvrir la tête de chaume.

GJEAIE, noix, s. f. fruit du noyer, du cocotier, etc.

GJEAIEY, noyer, s. m. grand et bel arbre amantacé qui produit les noix, originaire d'Asie, offre un assez grand nombre d'espèces.

GJEAIR (ï), Jaars ou Jacker, rivière qui prend sa source vers Abaleur, arrose quatorze communes de la province de Liége et se jette dans la Meuse à Maestricht.

GJEER, aliter, v. a. réduit à garder le lit par accident, maladie, etc. — Gîter, v. n. demeurer couché.

GJENGIB, gingembre, s. m. racine tubéreuse, un peu oplate, réduite en poudre, épice blanc, une des quatre épices, vient des Indes et des Antilles.

GJEEZE, diable ou larget, s. m. sorte de levier qui, dans les ramages des étoffes, sert à faire baisser les traverses d'en bas d'une rame quand il s'agit d'élargir le drap, l'étoffe, etc.

GJÈH, géze, s. m. angle rentrant entre deux corps.

GJÈLENN, sainte Angéline, de Carbara.

GJENEALOGÈIE, généalogie, s. f. suite et dénombrement d'aïeux ou parents, son tableau; arbre généalogique d'une famille, filiation, généalogie, descendance des enfants à l'égard des pères ou aïeux, relation du fils au père; génération; histoire, sommaire des parentés et des alliances d'une personne, d'une famille; ouvrage de généalogiste.

GJENERAL, général, s. m. chef d'une armée, d'une de ses grandes divisions. — Amiral, s. m. grand officier des armées navales, commandant d'une flotte, le vaisseau qu'il commande ou qu'il monte.

GJENERASION, procréation, s. f. génération; fig. procréation abondante; nombreuse génération, postérité descendante d'une personne.

GJENEREU, libéral, e, adj. qui aime à donner, munificent, vertueux porté à faire des grandes libéralités, généreux envers quelqu'un.

GJENN, sainte Jeanne, s. f. de France, fille de Louis XI, née en 1464, décédée à Bourges le 4 février 1504. — Jaune, adj. 2 g. couleur d'or, de citron, de safran, etc. — Citrin, e, adj. couleur de citron. — Stil de grun, stil de grain, s. m. couleur jaune pour la peinture; terre calcaire et décoction de graine d'Avignon, avec laquelle on l'a fait, pâte composée pour la peinture; jaune minéral, jaune de Naples, terre pour l'émail, jaune de montagne, ocre jaune. — Jaune de chrôme, s. m. métal très-fragile blanc, grisâtre, infusible, fixe. — Grainette d'Avignon, petite graine jaune pour la teinture. — Merde d'oie, adj. couleur entre le vert et le jaune. — Olivâtre, adj. 2 g. de couleur d'olive; jaune et basané.

GJENNAUD, jaunâtre, adj. qui tire sur le jaune. — Flavescent, e, adj. qui tire sur le jaune.

GJENNVIV, sainte Geneviève, s. f. vierge célèbre, née à Nanterre, près Paris, vers 422, décédée le 3 janvier 512.

GJEOKE, croupir dans l'inaction, dans l'indolence, l'indifférence; ne pas soigner ses affaires activement.

GJEOLEÌE, bariolée, adj. bigarré, objet peint de plusieurs couleurs, sans règle ou bariolé, objet bariolé, bigarré de plusieurs couleurs. — Joliette, s. f. diminutif de joli. — Jolie, adv. agréable, petit dans son espèce et qui plaît par sa beauté, surtout à l'œil et à l'esprit. — Femme jolie, adv. d'une taille moyenne, avec des grâces et une jolie figure, des traits délicats et réguliers; jolie femme; coquette, jolie ou seulement agréable. — Diapré, e, adj. varié de plusieurs couleurs. — Panachure, s. f. état des végétaux à feuilles ou fleurs panachées, tout ce qui le constitue, feuilles ou fleurs de couleur en panache.

GJEOLEIEMAIN, joliment, adv. d'une manière jolie, agréable, spirituelle; danser, écrire, etc. joliment.

GJEOLI, joli, e, adv. gentille, agréable, flatteur, qui plaît surtout à l'œil plus par la gentillesse que par la beauté; fig. à l'esprit. — Bigarré, s. m. assemblé de couleurs mal assorties, tranchantes, tachetées, miraillées, variées; bigarrure, variétés de couleurs paonnées. — Piolé, e, adj. bigarré de couleurs; miraillé; papier marbré, papier peint de diverses couleurs; grivelé, tacheté de gris et blanc. — Tricolor, s. m. plante à feuilles ou fleurs mêlées de vert, de jaune et de rouge; tricolore de trois couleurs, cocarde, pavillon, ruban tricolore.

GJEON, jonc, s. m. plante aquatique rosacée, qui croît dans les étangs, les fanges, les mâres. — Flûteau, s. m. plante de la famille de jonc; sifflet d'enfant. — Jonchère, s. f. touffe de joncs; lieu couvert de joncs; ajonc, jonc marin. Rottin, s. m. sparte, jonc d'Espagne. — Roseau, s. m. dont les articulations très-distantes offrent des entre nœuds de deux à quatre pieds; le rotin fort, le rotin mince, le bambou flexible.

GJEONKOUR (et), à jeûn, sans avoir mangé; limoctonie, jeûne extravagant.

GJONASS, saint Jonas, prophète, fils Damathi, mort vers l'an 761, avant Jésus-Christ; il y a deux autres prophètes de ce nom, sa fête le 21 septembre.

GJEONDAN, joignant, e, adj. qui joint, est contigu, près, tout contre, attenant à, jardin, champ, tout proche, tout contre, limitrophe. — Tenants, s. m. pl. et aboutissants, se dit de l'indication des parties limitrophes d'un champ, d'un clos, etc; limite, ce qui tient au terrain.

GJEONDE (ô), joindre, joint, e, v. a. approcher et faire toucher, faire tenir, ajouter, unir, allier, atteindre, attrapper, approcher de très-près. — Adjoindre, v. a. joindre à, s'adjoindre à quelqu'un. — Annexer, v. a. joindre, attacher, unir; réunir, unir, joindre. — Affleurer, v. a. joindre certaine pièce parfaitement. — Affourcher, v. a. joindre deux pièces par une double assemblance, au moyen d'une rainure qui fait entrer les languettes l'une dans l'autre. — Surjeter, v. a réunir deux morceaux pour les surjeter par les lisières; on les place simplement l'un devant l'autre et l'on surjette sur tous les deux à la fois. — Adosser, v. a. joindre, appuyer contre, adosser un appentis contre un mur ou une maison, adosser une main à une autre.

GJEONDEG, adjection, s. f. jonction d'un corps à un autre. — Adjoindre, v. a. joindre à. — Addition, s. f. ce qui est ajouté.

GJEONDOU, joint, s. m. intervalle, articulation, joint d'une affaire, meilleure façon de la prendre.

GJEONDRESS, baril-à-spire, s. m. instrument

de tonnelier fait en forme de baril, étranglé par le milieu, sur lequel on pose les douves que l'on veut rogner avec la scie. — Calampe, s. f. espèce de varlope renversée et portée sur quatre pieds dont on se sert pour unir les joints des douves. — Varlope, s. f. grand rabot dont les menuisiers se servent pour unir et polir le bois.

GJEONKIL, jonquille, s. f. fleur, narcisse jaune, liliacée, printannière, odoriférant; son oignon; sa plante.

GJEONN *(ô)*, jeune, adj. 2 g. qui n'est guère avancé en âge, nouveau, qui a encore de la vigueur, de la gaîté et de la jeunesse; cadet, moins âgé, étourdi. — Jeunet, te, adj. fort jeune; être à la bavette, encore trop jeune. — Benjamin, s. m. le cadet.

GJEONNAI *(ô)*, jeune homme s. m. garçon, célibataire, qui n'est pas marié; nubile, en âge de se marier; pubère, qui a atteint l'âge de puberté. — Éphèbe, s. m. jeune homme pubère, de quatorze ans; émancipé, mis hors de tutelle, hors de la puissance paternelle.

GJEONN-AM (ô), célibataire, s. m. nubile, garçon à l'âge de puberté, en âge de se marier. Adulte, adj. 2 g. qui a l'âge de raison, qui a franchi l'adolescence. — Jeune barbe, s. f. jeune homme; mirmidon, jeune homme. — Adolescent, s. m. jeune; l'on sait que l'adolescence s'étend de la puberté à 25 ans, la virilité depuis ce dernier âge jusqu'à 50, 55 ou 60 ans, époque où commence à paraître le frimas de la vieillesse.

GJEOTT, chou, s. m. plante crucifère oléracée, chou-brocoli, cabus, colza, chou-fleur, chou-turneps, marin, navet panaché, pommé, rabioule, rave, à rosette, turneps à vaches, et chou vert pour l'hiver. — Soldanelle, s. f. chou de mer, liseron maritime, plante médicinale, purgative, hydragogue, pour les sérosités, l'hydropisie, la paralysie, le rhumatisme. — Mercuriale sauvage, s. f. chou de chien ou de montagne, est une des neuf espèces de mercuriales qu'on distingue en mâle et femelle.—Chou-vache, s. m. espèce de chou très-haut dont la feuille sert de fourrage aux bestiaux; jotte, bette ou poirée.

GJERBOOD (ôo), qui est bancroche, adj. et s. tortu, qui a les jambes tortues, bancales, femme qui a les jambes tortues.

GJERGON, jable, s. m. partie des douves qui, dans les ouvrages de tonnellerie, excède le fond; l'on nomme aussi jable la rainure pour recevoir le fond d'une futaille; tonneau, seau, etc. — Neille, s. f. ficelle décordée, étoupe pour boucher le suintage d'un tonneau, etc., t. de tonnelier.

GJERMAL, jumeau, melle, adj. et s. né d'une même couche; lits égaux, parallèles, fruits réunis. — Biloculaire, adj. fruits à deux loges, se dit de plusieurs espèces de fruits.

GJERNON, jeune brebis, s. f. agneau femelle.

GJERNAIE, braie, s. f. linge de maillot d'enfant, braie à la braguette qui enveloppe un enfant de la ceinture aux pieds dans son maillot.

GJESS, geste, s. m. mouvement du corps, de la main, des bras, mouvement du visage; gesticuler, faire trop de gestes, faire des gestes. — Gesticulation, s. f. action de gesticuler; façon, air, mine, maintien, port, simulâcre d'une personne. — Minauderie, s. f. mine, façon, manière affectée pour plaire, gestes qui ne sont pas naturels.

GJET, jet, s. m. canal pour introduire le métal dans le moule, action de faire couler, de jeter la matière fondue dans le moule.—Jeton, s. m. pièce de métal, médaille pour compter, les anciens s'en servaient pour leur calcul; espèce d'arithmétique. — Brou, s. m. pousse de taillis au printemps; bourgeon, scion, drageon, pousse faite au pied des arbres, des plantes. — Taller, v. n. pousser des talles au pied des arbres, de la plante qui prend beau coup d'accroissement; rejeton, surgeon, accrue.

GJET-DAU, jet-d'eau, s. m. eau qui jaillit hors d'un tuyau; traverse, base de bâti dormant en forme de quart de rond pour empêcher la pluie de pénétrer dans l'intérieur, ouvrage de menuiserie. — Cierges, s. m. pl. jet-d'eau très-élevé.

GJETMI, gémir, v. n. exprimer sa peine, etc. d'une voix plaintive, non articulée; se plaindre, exprimer sa douleur de... — Se guementer, v. pers. gémir, se plaindre, se tourmenter l'esprit, se mettre dans un état véhément. — Susurrer, v. a. se plaindre, gémir doucement; félir, gémir, menacer en soufflant, à la manière de chat. — Titier, v. n. gémir à petits cris comme les oiseaux dans le nid.

GJETMIHAN, gémissant, e, adj. voix, ton gémissant, qui gémit.—Pleurard, e, adj. larmoyant, avare qui se plaint de misère.

GJETMIHEG, plaint ou plaintis, s. m. gémissement d'un animal, d'un enfant, d'un homme qui se plaint, expression d'une douleur physique. — Geindre, v. n. exalter une sorte de plainte en travaillant, se dit des bûcherons, etc.; gémir languissamment.

GJETMIHEU, gémisseur, s. m. individu qui gémit sur les maux publics; pleure misère, pleure pain.

GJETNI, jaunir, v. a. rendre jaune; teindre en jaune. — Jaunir, v. n. devenir jaune. — Virer, v. a. faire devenir d'un jaune rouge plus foncé; badigeonner avec de l'ocre jaune.

GJETNIH, jaunisse, s. f. maladie causée par la bile répandue; ictère, maladie caractérisée par la couleur jaune plus ou moins foncée de la peau, les ongles et les blancs des yeux. — Chlorose, s. f. jaunisse, pâle couleur des filles; maladie des plantes par la privation du jour ou de l'air.

GJETNIHEG, jaunissant, e, adj. qui jaunit, feuilles, blés, épis jaunissant.

GJETRET, jarret, s. m. partie postérieure du genou; endroit où se plient le jambes de derrière des animaux. — Gastrochemiens, s. m. pl. muscles du gros de la jambe formant le jarret.

GJETRON, giron des marches, on entend pour ce terme la largeur que doivent avoir les marches d'un escalier prise du milieu de leur largeur.

GJETROME (ô), saint Jérôme, s. m. docteur.

GJETSUWUID, mitre, s. m. tabourin, machine tournante en tôle ou fer blanc qu'on pose au-

dessus d'une cheminée et qui tourne au gré du vent. — Tourne-vent, s. m. gueule de loup, tuyau coudé qui tourne au vent sur une cheminée. — Jésuite, s. m. religieux de la Société de Jésus.

GJETT, carreau, s. m. pavé plat de terre cuite.

GJETTA, fronde, s. f. instrument formé d'une petite bande de cuir à laquelle sont attachées deux cordes ou deux bouts, inventée par les Phéniciens. — Fustibale, s. f. machine pour lancer des traits et des pierres; fronde de cuir attachée au milieu d'un bâton. — Espringalle, s. f. espèce de fronde dont on se sert pour lancer des pierres, bout de cuir en bande pour jeter. — Baliste, s. f. machine de guerre pour lancer des pierres, du feu, etc.; espèce de fronde.

GJETTAIE, jetée, s. f. amas de pierres extraites pour bâtir, etc.

GJETTÉ, jeter, v. a. lancer au loin une chose; prodiguer; pousser, faire couler du métal fondu; se lancer, s'élancer pour désarmer, bousculer quelqu'un; porter avidement à, sur; se jeter dans la dévotion, le libertinage, l'étude, etc.; jeter à la tête. — Supurer, v. a. rendre, jeter du pus. — Extraire, v. a. tirer des pierres, du sable, etc., de la carrière; ruer, jeter avec impétuosité, jeter une pierre. — Jeter en sable, s. m. mouler dans le sable, le cuivre ou autre métal quand il est fondu.

GJETTEG, écoulement, suppuration d'une plaie; extraction d'une carrière, ardoisière, etc.

GJETT-FOU, calomnie, s. f. fausse imputation injurieuse qui blesse l'honneur de quelqu'un, fait controuvé.

GJETTON, virgulte, s. f. branches d'un jeune rejeton; touffe de nouveaux jets, surgeon. — Cimette, choux de Bruxelles, rejeton des choux; rejets suruleux garnis de nouvelles branches. — Drageon, s. m. petites branches enracinées qui partent du pied; plançon, branche replantée; couchis, branches courbées en terre.

GJETTROU, sainte Gertrude, s. f. née à Landen, près de Liége, l'an 626, morte le 17 mars 659, à Nivelle.

GJEU, jeu, s. m. divertissement, récréation, règle, art du jeu, lieu où l'on joue, carte pour jouer; menée, conduite secrète, chose jouée, manière de jouer. — Jeu, s. m. t. de mécanicien, aisance, facilité de mouvement et rotation des rouages des machines, etc. — Jeux, s. m. pl. amusements publics, spectacle qui amuse agréablement, qui divertit.—Casse-tête, s. m. espèce de jade, sorte de jeu composé de petits morceaux de bois ou de métal polygonne, avec lesquels on forme différentes figures.

GJEW-GJEW, amphidiarthrose, s. m. personne qui articule de la mâchoire inférieure comme les vieillards qui n'ont plus des dents.

GJHAN, saint Jean, s. m. l'évangéliste, né à Bethsaïde, en Galilée, mort à Ephèse l'an 100 de Jésus-Christ.

GJI, je, pronom qui signifie moi.

GJHVENN, meunier, s. m. poisson du genre du clupe, du cyprès.

GJIBET, porte-balance, s. f. morceau de fer en arc et crochet au bout qui sert à suspendre le trébuchet d'une balance. — Potence, s. f. fourche patibulaire qui appartient au gibet; fait patibulaire, qui concerne la supplicité. — Potence, s. m. bâton d'appui, poteau en étai, pièce en saillie pour supporter, grue en forme de potence dans les boutiques. — Garrotte, s. f. supplice des nobles par strangulation au moyen d'un tourniquet adapté à la potence. — Gibet, s. m. potence pour pendre, lieu élevé pour exécuter un condamné.

GJIBLOU, gille, s. m. niais, personnage d'une farce; faire gille, s'enfuir. — Gilotin, s. m. écolier niais.

GJIBSIERE, gibecière, s. f. bourse à la ceinture; sac pour la chasse, pour escamoter, petit sac diversifié que portent les femmes aux bras; gypsière.

GJIGOT, logate, s. f. gigot à la logate, bien battu et lardé; gigot, éclange; cuisse de mouton, gigot; jambes de derrière du cheval.

GJILET, pourpoint, s. m. ancien habillement du cou à la ceinture, boutonné de bas en haut. — Blanchet, s. m. camisole de paysan, etc., en laine blanche, gilet ou camisole sur la chemise ou la peau.

GJIR, gîter, v. n. demeurer, coucher. — Gésir, v. irrég. être couché.

GJIRAF, girafe, s. f. caméléopard, s. m. girafe; l'un des plus grands animaux.

GJIRLIGOU, enjoué, e, adj. qui a de l'enjouement; gai, dispos, badin; faire le jeune, l'aimable, affecter.

GJIRWOID (î), girouette, s. f. banderolle, coq, plaque, etc., que fait tourner le vent; fig. personne légère, changeante, homme girouette qui change au vent. — Girouetteux, adj. flottant, inconstant, volage, étourdi, irrésolu.— Tourne-vent, s. m. gueule de loup, tuyau courbé qui tourne au vent sur une cheminée. — Panemore, s. m. machine qui tourne et se meut à tout vent.

GJIVAU, bune, s. f. maçonnerie ou bousillage que l'on fait au-dessus des fourneaux de forge; sert de hotte à la cheminée. — Corniche, tablette de cheminée, s. f. ornement en saillie, en dessus de la frise, corniche d'un cadre de cheminée. — Hotte de cheminée, s. m. c'est le haut ou le manteau d'une cheminée en manière de trémie, c'est aussi le glacis en dedans par où le manteau se joint au tuyau.

GJIWTAY, garde, s. f. se dit des montants d'un peigne, qui sont un peu plus épais que la largeur des dents du passage de la navette et à consolider le ros.

GJIZE, gîte, s. m. où l'on couche, où le lièvre repose; pierre, pièce de bois, base de plate-forme. — Reposée, s. f. lit ou chambre; lieu où la bête se repose pendant le jour; être en repos, à son aise.—Coulotte, s. f. t. de scieur de long, pièce qui soutient le bois à refendre. — Flature, s. f. lieu de repos du gibier poursuivi.—Gra, s. m. lieu où les poules grattent et où elles font une enfonçure dans la poussière et se secouent dedans.

GJMEPP, Jemeppe, s. m. commune du canton de Hollogne-aux-Pierres, cinq quarts d'heure de Liége.

GJOGJO, favori, te, adj. qui plaît plus que tout

autre; qui tient le premier rang dans les faveurs.

GJOGUETT, cantinière, s. f. la cantinière est l'auberge de la troupe. — Vivandière, s. f. qui vend des vivres aux troupes et les suit; blanchisseuse. — Grivoise, s. f. vivandière d'humeur libre et hardie.

GJOHKAI, jockey, s. m. jeune homme faisant l'office de postillon ou de valet de pied; coursier; mot emprunté des anglais qui signifie maquignon.

GJOHLÉ, étrésillonner, v. a. cuveler; arc-boutant, bois en traverse, goberge; mettre des étrésillons, soutenir avec des dosses.

GJOIAU, joyaux, s. m. pl. bijoux, ornements précieux.

GJOIE (ï), joie, s. f. passion, mouvement vif et agréable de l'âme causée par la possession d'un bien, le plaisir, etc., satisfaction, allégresse, contentement; joie agréable, émotion de l'âme qui jouit d'un bien qu'elle croit le sien; éjouissance, joie. — Alacrité, s. f. gaieté, joie ouverte. — Allégresse, s. f. joie qui éclate en dehors; joie publique; gaieté, joie, belle humeur exprimée. — Ravissement, s. m. extase, transport de joie, d'admiration, être dans le ravissement, dans la joie.

GJOLIER, geôlier, ère, s. qui a la garde, concierge d'une prison; guichetier, valet de geôlier, portier de guichet; porte-clefs, bastillier.

GJOOLANDE *(ôo)*, bryone ou couleuvrée, s. f. plante grimpante à racine en navet, purgatif violent, donne une espèce de manioc, les feuilles sont en forme de cœur et dentées, les fleurs sont petites et blanches, produisent un fruit rouge, la tige monte à la hauteur de 7 ou 8 pieds.

GJONLÉ (ô), pulluler, v. n. multiplier avec rapidité.

GJOOR (ôo), saint George, souffrit le martyre sous Dioclétien.

GJOZEF (ô), saint Joseph, fils de Jacob et mari de la vierge.

GJOU, jour, s. m. clarté, lumière; fig. lumière du soleil, air éclairé; espace de 24 heures, de 12 heures de travail sans nuit; heure du lever; jour, clarté, ouverture par où elle passe; baie, bée, fenêtre, vide, facilité, passage. — Jour, s. m. se dit de toute ouverture ou base dans un mur, par où l'on reçoit la lumière du jour; jour de servitude, ouverture sur le terrain d'autrui, autorisée ou soufferte. — Lumière, s. f. cavité pratiquée dans le fût d'un outil pour y placer le fer; trou d'un tuyau, d'un instrument, d'un canon pour l'amorce, etc. — Jouée, s. f. donner du jour à un assemblage ou bâtis de bois; épaisseur d'un mur ou baie de porte ou croisée. — Vue ou bée, s. f. toutes sortes d'ouvertures par où l'on reçoit le jour, vue d'appui.

GJOUBAAR, joubarde ou jombarde, s. f. plante grasse rosacée, à suc rafraîchissant, astringent, la feuille nue apaise les hémorroïdes, les douleurs de tête, détruit les verrues. — Vermiculaire brûlante, s. f. joubarde à petites tiges, terminée par une fleur excellente pour les gencives attaquées par le scorbut, résout les loupes, les tumeurs scrofuleuses, etc.

GJOUGJOU, jouet, s. m. ce qui sert à amuser un enfant; fig. ce qui est agité, ballotté par l'air, le vent ou un ressort.

GJOUHI, jachère, s. f. terre de labour qui se repose un an.

GJOUHLÉ, jachérer, v. a. labourer les jachères, leur donner le premier labour.—Hucher, v. a. appeler à haute voix en sifflant; crier sans articuler des sons distincts.

GJOUPÉ, crier, v. a. jeter un ou des cris, parler sur un ton aigre, sans articulation distincte. — Houper, v. a. appeler ses compagnons.

GJOUPEIE, Jupille, s. f. commune du canton et de l'arrondissement de Liége.

GJOUPSIN, fin matois, e, adj. et s. m. fin rusé, qui use de matoiserie, de fourberie.

GJOURNAIE, journée, s. f. jour; temps, depuis le lever jusqu'au coucher du soleil; se dit relativement à la manière dont on l'a passée, au travail que l'on a fait, au temps qu'il a fait, aux événements qui l'ont remplie, salaire d'un jour, etc.—Hommée, s. f. travail d'un homme dans un jour.

GJOUWI, v. n. avoir l'usage et la possession actuelle; avoir commerce, jouir d'une; avoir entretien agréable, conférence avec quelqu'un.

GJOVIAL, jovial, e, adj. gai, joyeux, homme, humeur, esprit, mine joviale, qui a de la jovialité, qualité de l'être jovial.

GJOW, jeu, s. m. des membres, d'une machine, d'un outil, d'une porte; avoir, donner du jeu à ce qui se meut; aisance, facilité de mouvement. —Jouée, s. f. mouvement facile des ouvertures.

GJOWAN, folâtre, adj. 2 g. fille, humeur, jeune homme folâtre; badin, qui aime à folâtrer. — Folichon, ne, adj. et s. folâtre, badin.

GJOWE, jouer, v. a. faire une partie de jeu avec quelqu'un, jouer un rôle; tromper, railler; ridiculiser, contrefaire; jouer, exécuter un air, toucher avec art un instrument de musique; jouer gros jeu, risquer beaucoup; jouer la comédie, se recréer; folâtrer, s'ébattre, badiner, se divertir.—Batifoler, v. n. se jouer comme les enfants; badiner, jouer l'un avec l'autre; baguenauder, s'amuser à des frivolités. — Chômer, v. n. se reposer, ne rien faire faute de travail. — Muser, v. a. s'amuser à des riens, à tout autre chose qu'à ce qu'on doit faire.

GJOWEG, morte-saison, s. f. temps où l'artisan manque d'ouvrage ou ne peut travailler; chômage, manque d'ouvrage.

GJOWEU, joueur, se, s. qui joue, beau, bon, mauvais jeu, éternel, infatigable, hardi, être joueur, qui a la passion du jeu. — Ménétrier, s. m. joueur d'instruments de musique; musicien qui fait danser au village, joueur de violon. — Accompagnateur, s. m. qui accompagne la voix avec un instrument; accordeur, qui accorde les chansons.

GJOWTÉ, jouer, v. a. se recréer, folâtrer, s'ébattre, badiner, se divertir; batifoler; folichonner.

GJOYEU, joyeux, se, adj. qui a ou qui donne de la joie; rempli de joie. — Humour, s. m. singularité piquante d'esprit et de caractère; gaîté spirituelle, sérieuse, fine et satirique; plaisanterie piquante.

GJOYEUSMAIN, joyeusement, adj. avec joie, passer le temps joyeusement.

GJOYEUSSUTÉ, joyeuseté, s. f. plaisanterie, mot pour rire.

GJOZÉ, José, hameau avec une cure, de la commune de Battice, arrondissement de Verviers, province de Liége.

GJU, jus, s. m. suc tiré par expression, coction ou préparation; coulis, suc de viande, etc., consommée à force de cuire et passée. — Défructum, s. m. suc des fruits réduit d'un tiers par l'ébullition. — A terre, tombé, renversé, être en déconfiture, ruine entière. — Pressis, s. m. jus exprimé en pressant, suc tiré par expression, liqueur exprimée d'un corps.

GJUBÉ, turbine. *V. Galreie.*

GJUBERNN, giberne, s. f. partie de l'équipement d'un soldat, boîte dans laquelle le soldat met ses cartouches, enveloppée d'un cuir noir et d'un couvercle, portée par un baudrier. — Cartouchère, s. f. ou giberne à la hussarde, coffret aux cartouches, plus élégante que celle de l'infanterie; on l'a adopté pour toutes les troupes à cheval, petit objet de luxe pour les officiers.

GJUBILÈ, jubilé, s. m. indulgence plénière et solennelle.

GJUDA, judas, s. m. traître, qui fait une trahison; qui fait du mal à l'improviste, qui trahit.

GJUDI, jeudi, s. m. cinquième jour de la semaine. — Jeudi gras, s. m. celui qui précède le dimanche gras.

GJUG, juge, s. m. qui a le droit, l'autorité de juger; préposé pour juger les procès, arbitre qui juge; être juge, celui qui porte un jugement. — Juridicient, s. m. qui rend, fait rendre justice, acte juridique, qui est de droit, selon le droit, la loi.

GJUG-DU-PAI, juge-de-paix, s. m. juge cantonnal pour juger les contestations, rétablir la concorde, la tranquillité dans les familles.

GJUGMAIN, jugement, s. m. décision prononcée en justice; faculté de l'âme qui sert à juger. — Jugement d'arrêt, s. m. jugement d'une cour souveraine sans appel.

GJUGI, juger, v. a. juger de la pièce par l'échantillon, c'est-à-dire, juger de la bonne ou mauvaise qualité d'une chose, par l'épreuve, les actions.

GJUGJUP, jujube, s. f. fruit du jujubier, baie ovale, à noyau biloculaire très-dur, croît dans les climats chauds.

GJUIF, juif, ve, s. et adj. qui professe le judaïsme; né juif, des juifs; fig. fam. qui prête à usure, qui vend trop cher, âpre au gain.

GJUIPUR, guipure, s. f. dentelle de fil, soie et cartisane tortillée qu'on a mis autour d'un cordon de soie ou de fil. — Cartisane, s. f. carton, rouleaux entourés de fils de soie, etc. faisant relief dans les broderies.

GJULEP, Gileppe, s. m. ruisseau principal, a sa source dans les Fanges, près de Jalhay, et entre dans la Vesdre au-dessous de Goé. — Julep, s. m. potion médicinale composée de sirop et d'eau distillée, etc.

GJULETT, juillet, s. m. septième mois de l'année commune.

GJULIN, saint Julien, s. m. il y a deux saints de ce nom; le premier, évêque de Mans au 3me siècle, martyrisé à Briourde; le deuxième, archevêque de Tolède, en Espagne, mort en 690.

GJUMAN, jument, s. f. cavale; femelle du cheval, jument poulinière.

GJUN, juin, s. m. sixième mois de l'année commune.

GJUNÉ, jeûner, v. n. se priver de quelque chose; manger peu, ne point prendre d'aliments; observer les jeûnes ordonnés, jeûner en carême.

GJUNEG, jeûne, s. m. abstinence de viande en ne faisant qu'un repas dans la journée; abstinence commandée ou volontaire du boire et du manger. — Privation des choses agréables et permises, vertu qui porte à s'abstenir d'un objet dont on fait ses délices. — Asitie, s. f. apositie, abstinence des aliments solides; inédie, diète, abstinence. — Diète, s. f. régime de vie quant à la nourriture; abstinence totale ou modérée de nourriture. — Limanchie, s. f. jeûne excessif ou limoctonie; faim mortelle, jeûne excessif, extravagant.

GJUNIESS, genêt, s. m. arbuste à fleurs jaunes papillonnacées: genêt à balai, à tiges plates adhérentes, genêt d'Espagne ou joncier; genêt de teinturier, genestrolle, herbe à jaunir; genêt à fleurs de lin; genêt blanchâtre; genêt à fleurs blanches multiflores. — Ajonc, s. m. jonc marin, genêt extrêmement épineux, naturel à l'Europe, arbrisseau toujours vert.

GJUNIOTLIR, genouillère, s. f. partie de la botte qui couvre le genou, morceau de cuir, de feutre qu'on met sur les genoux pour travailler. — Chaudronnée, s. f. t. de bottier; genouillère égale; chaudron, genouillère de botte aussi haute en dessus qu'en dehors.

GJURÈ, jurer, v. a. affirmer, confirmer, ratifier, promettre par serment; menacer avec serment; blasphémer; affirmer par serment. — Sacrer, v. n. jurer, blasphémer, faire des imprécations.

GJURMAIN, jurement, s. m. serment fait en vain, blasphême, imprécation, exécration.

GJURNÉ, grené, e, adj. plein de grains bien grenelé; grener, produire de la graine, beaucoup de grains fruités.

GJUREG, blasphême, s. m. parole impie, outrage à la divinité, à la religion, aux saints, aux grands hommes, à tout ce qui a l'estime ou l'admiration.

GJUREU, blasphémateur, s. m. celui qui blasphême; impie. — Jureur, s. m. qui jure beaucoup, par habitude, par colère ou par grossièreté.

GJURI, jury, s. m. commission composée de jurés chargés de déclarer la culpabilité ou la non culpabilité d'un accusé; juré, membre d'un jury.

GJURNAU, journal, s. m. mesure de terre, cent verges de seize pieds carrés, la verge a deux cent cinquante-six pieds; quatre journaux font un bonnier.

GJUSLETT, burette, s. f. petite buire, vase de cuivre ou ferblanc à petit gouleau pour l'huile.

GJUSS, broc, s. m. vase de bois à anse, garni de cercles de métal pour le vin, le vinaigre. — Buire, s. f. vase à anse et gros ventre, de cuivre ou ferblanc pour le lait, le genièvre et l'huile. — Juste, adj. 2 g. équitable, conforme au droit, à la raison, à la justice; être juste, personne juste, vertueuse, qui juge, agit selon

l'équité. — Juge impartial, s. m. qui n'épouse aucun parti, ni pour ni contre; équitable, rationnel, logique.— Poids du sanctuaire, s. m. stricte équité et justice. — A contrepèse, adv. à poids égal; juste, qui a de la justesse. — Justesse, s. f. précision exacte; grande régularité dans ses actions, justesse d'une mécanique, d'une balance, etc.

GJUSTIFII, justifier, v. a. montrer, prouver, déclarer l'innocence; justifier quelqu'un d'une accusation, prouver la vérité, rendre juste. — Exécuter, v. a. faire mourir par ordre de justice.

GJUSTIFIKATION, apologie, s. f. justification verbale ou écrite; discours qui la contient; justification, action, procédés par lesquels on justifie.

GJUSTISS, justice, s. f. vertu morale qui fait que l'on rend à chacun ce qui lui appartient, qui fait respecter les droits d'autrui; rectitude, équité d'une personne.

GJUSTUMAIN, justement, adv. avec justice; agir, juger justement, avec justice; arriver, parler précisément, ni plus ni moins, juste proportion.— Présentement, adv. maintenant, à présent, sur le coup; garant, assurer que...

GJUZAIE, infusion, s. f. du jus de réglisse, des racines à chaud ou à froid.

GJWAHIM, saint Joachim, père de la sainte Vierge, sa fête le 20 mars; saint Joachim de Sienne, servite, sa fête le 16 avril.

GLAIGNON, muqueux, se, adj. qui a de la mucosité; musilage, matière visqueuse, épaisse, de la nature de la morve. — Puriforme, s. et adj. qui ressemble à des pus, glaireux. — Ecorchure, entre-bas, s. m. distance inégale des fils de la chaine d'une étoffe.

GLAIR, glaire, s. f. humeur visqueuse. — Blanc d'œuf cru, s. m. gastrique vicié; glaireux, plein de glaires.

GLAIRI, glairer, v. a. t. de relieur; frotter le dos d'un livre avec des glaires pour y appliquer l'or.

GLAN, gland, s. m. fruit du chêne; sorte d'ornement qui l'imite, qui a sa forme, extrémité de la verge. — Gland de terre, s. m. gesse sauvage, plante. — Avelanède, s. f. fruit d'une variété du chêne, qui croît sur les côtes de l'Asie mineure, importée en Europe en sacs de 90 à 100 kilogrammes.

GLANDE, glande masilloire, adj. 2 g. qui appartient, qui a rapport aux machoires. — Glande lacrymale, adj. 2 g. est destinée à la séparation des larmes. — Ris, s. m. glande sous la gorge d'un veau. — Bosse, s. f. engorgement des glandes à la mâchoire des cochons. — Hypoglottie, s. f. glande sous la langue.—Parotide, s. f. glande au dessous de l'oreille, tumeur, oreillon de la parotide. — Glande salivaire, adj. destinée à sécréter la salive, qui regarde la salive.

GLASÉ, glacer, v. a. congeler, durcir, t. d'art; revêtir d'un enduit luisant; lustrer, fondre les nuances; donner du lustre, cirer le cuir. — Satiner, v. a. donner l'œil du satin.

GLASEG, satinage, s. m. action de satiner.

GLASIR, glacière, s. f. lieu, cave où l'on conserve la glace, endroit très-froid pour garder la glace en été.

GLASS, montre, s. f. espèce de fenêtre saillante, vitrée, où l'on étale ses marchandises, boîte vitrée pour étaler les objets d'or et d'argent.

GLAUD, claude, s. m. sot, imbécile, se dit d'un homme qui se laisse conduire, commander par sa femme; jocrisse.

GLAW, brocard, s. m. lardon, sarcasme, raillerie, mot piquant. — Brocarder, v. a. piquer par des railleries, des paroles piquantes.

GLAWAN, mordicant, e, adj. qui aime à critiquer, à médire; humeur mordicante.

GLAWENN, caillette, s. f. homme ou femme babillard et frivole; cailleter, babiller, se dit aussi de petits chiens qui jappent.

GLAWÉ, lardonner, v. a. fig. lancer des lardons contre quelqu'un; japper, se dit des chiens qui aboient; brocarder.

GLÉGON, scrofule, s. m. qui a des écrouelles, qui a des cicatrices au cou; scrofuleux, se, qui cause, qui accompagne les écrouelles.

GLÈH, La Gleize, commune du canton de Stavelot, arrondissement de Verviers.

GLEKTÉ, capter, v. a. faire battre le battant d'une cloche d'un seul côté, pour donner l'éveil dans les incendies, etc. — Sonnailler, v. a. sonner souvent et sans ordre, tirer à la corde de la cloche pour sonnailler.

GLESS, glace, s. f. eau congelée, durcie par le froid; plaque de cristal; liqueur ou fruit glacé; air de froidure; cœur de glace, très-dur.

GLESSON, glaçon, s. m. morceau de glace; fig. personne très-froide; ornement de sculpture en glaçon.

GLETÉ, saliver, v. n. rendre beaucoup de salives. — Salive, s. f. humeur aqueuse qui coule dans la bouche. — Baver, v. n. jeter de la bave, ne pas couler droit; déborder en coulant, t. de métier.

GLETEG, salivation, s. f. écoulement de la salive; salivation abondante, action de cracher; bave, salive qui découle de la bouche; écume.

GLETEU, baveux, se, adj. qui bave; qui bave en parlant, qui bredouille. — Baveur, s. m. babillard. — Bavette, s. f. pièce de toile, etc. sur l'estomac, surtout des enfants pour recevoir la bave; plastron sur l'estomac.— Plastron, s. m. pièce de devant de la cuirasse, espèce de cuirasse de corselet, pièce de buffle sur l'estomac du maître en fait d'arme.

GLISIR, coulisseau, s. f. languette qui tient lieu de rainure, bâti pour placer des tiroirs. — Coulisse, s. f. rainure de châssis, de volet pour le mouvoir en glissant, partie d'une pièce de bois amincie; trou circulaire sur des appuis immuables, où tournent les tourillons d'un cylindre, d'un ensouple. — Ilature, s. f. fer, platine en saillie qui aboutit à un verrou ou à la tête d'une penne de serrure.

GLOB, globe réflecteur, s. m. hémisphérique ou conique, en tôle verni à blanc ou en verre dépoli, posé sur le réservoir d'une lampe, quinquet, etc. — Cylindre, s. f. globe de verre rond ou ovale et carré, destiné à couvrir les fleurs artificielles, les pendules, les objets d'art, etc.

GLO, friand, e, adj. personne friande, qui aime et connaît les bons morceaux; délicat; avide de bonne chair, manger avec délicatesse. — Glouton, ne, adj. s. qui mange avec avidité et excès.

— Gastrolâtre, s. m. glouton qui se fait un dieu de son ventre; goinfre, glouton, gourmand, vorace, gastronome.

GLOIR, vanité, s. f. amour-propre frivole, vanité ridicule, orgueil; gloriole, petite gloire, petite vanité. — Gloriolette, s. f. fausse gloire.

GLOMM, magot, s. m. amas d'argent cachés ou improductifs.

GLORIETT, treille, s. f. berceau recouvert de ceps; ceps élevés contre un mur, un arbre, en forme de berceau. — Berceau, s. m. voûte en treillage; voûte en plein ceintre, recouvert par des arbrisseaux. — Tonnelle, s. f. berceau couvert de verdures.

GLOUGLOU, glouglouter, glougloter, v. n. se dit du cri des dindons.

GLOTON, muscat robert, s. f. poire d'été très-sucrée dont on fait cas.

GLOTUNNRAIE, friandise, s. f. amour des bons morceaux; sucrerie, pâtisserie, etc.; morceau friand, plaisir sensuel. — Béatilles, s. f. pl. petites choses délicates et friandes, ris de veau, crête de coq, etc. dans un pâté.

GLOTT, arrière-bouche.

GNIAW, miaulement, s. m. cri du chat.

GNIAWLÉ, miauler, v. n. se dit du chat qui crie: fig. chanter ridiculement.

GNIEUR, if, s. m. arbre toujours vert, amentacé, narcotique, dangereux.

GNIH, vachin, s. m. cuir tanné ou non tanné d'une jeune vache. — Vaquette, s. f. peau de petite vache. — Taure, s. f. jeune vache qui n'a point porté, génisse.

GNINGN, mordiller, v. a. faux semblant de mordre, mordre légèrement.

GNINGN-GNINGN, grimacer, v. n. faire des grimaces, des contorsions du visage; mauvais propos proférés l'un contre l'autre; dispute.

GNIO, genou, s. m. jonction de la cuisse et de la jambe, leur emboîtement; assemblage d'une partie convexe sur une concave où elle est emboîtée; boule emboîtée qui peut tourner de tous les côtés. — Genouillé, e, adj. articulé; joint bout à bout; fléchi en forme de genou; nœud du blé. — Article, s. m. jointure des os; genou, nœud du blé, etc.; pli, t. de mécan.; genouilleux, qui a des nœuds; angle d'un mur. — Pointage, s. m. t. de manuf., défectuosité du drap. — Jarret, s. m. défaut dans un contour; coude, endroit où se plie la jambe de derrière des animaux.

GNIOLIR, genouillère, s. f. pièce qui couvre les genoux, cuir jaune ou verni au-dessus des bottes des écuyers, des postillons.

GO (ô), dépôt, s. m. se dit d'un lieu où l'on a déposé de l'argent ou autre effet en quantité, dépôt qu'on retrouve: magot; V. *Glomm*.

GOBÉ, avaler avidement et sans goûter; gober, croire trop légèrement: saisir à l'improviste, prendre au gobet.

GOBEIE, souillon, s. 2 g. fam. qui se salit, qui tache ses habits; enfant malpropre; servante, femme salaude, sale, malpropre, sans mœurs.

GOBLET, cornet, s. m. petit vase de corne ou de fer-blanc dans lequel on remue les dés. — Acétabule, s. m. cornet de joueur de gobelets, d'escamoteur. — Coupe, s. f. tasse, vase plus large que profond. — Godet, s. m. sorte de vase à boire, sans pied et sans anse. — Gobelet, s. m. vase rond à boire, ce qui en a la forme. Les gobelets, surtout ceux d'argent, commencèrent à être un objet de luxe vers l'an 1300.

GOBET, être pris au gobet, à l'improviste, sans s'y attendre.

GOBEU, déplantoir, s. m. ustensile de jardinier en fer ou fer-blanc, à manche et charnière, pour déplanter une plante avec la terre.

GODFREU, saint Godjroid, s. m. évêque d'Amiens, mort au monastère de saint Crepin de Soisson, l'an 1118; l'Eglise fête ce saint le 15 novembre. — Saint Godfroid, évêque de Reppert; l'Eglise fête ce saint le 15 janvier.

GOFF, gouffre, s. m. abîme très-creux, très-profond; tournoiement d'eau causé par deux courants opposés; fig. ce qui entraîne beaucoup de dépenses. — Golfe, s. m. mer qui avance dans les terres. — Abîme, s. m. gouffre, profondeur sans fin; la mer; fig. l'enfer.

GOFLETT, soupière, s. f. plat d'étain profond avec anse mobile pour porter la soupe, avec le couvercle.—Potager, s. m. vaisseau d'étain à anse mobile et couvercle pour porter la soupe dans les champs. — Banatte, s. f. espèce de panier d'osier dans lequel les bouchers font passer leur suif.

GOGCHE, languette tenant à l'empeigne d'un soulier pour exhausser l'empeigne sous le lien d'un soulier.

GOGJO, favori, te, adj. qui plaît plus que tout autre chose du même genre, qui tient le premier rang dans les faveurs.

GOGNE, touche, s. f. action, manière de toucher; heurt, petit choc, petite secousse en heurtant.

GOHI, godet, s. m. espèce de vase de bois en forme d'étui, avec une anse à crochet pour suspendre au tablier des faucheurs, réservoir de la pierre à faux.

GOHRAI, collier, s. m. partie du harnais autour du col du cheval; franc du collier, cheval qui tire bien. — Moineau mâle, s. m. passereau.

GOHULRAIE, bourrelerie, s. f. métier, atelier, commerce du bourrelier. — Sellerie, s. f. travail, commerce de sellier.

GOHURLI, sellier, s. m. qui fait des selles, des carrosses; bourrelier, faiseur de harnais de bêtes de somme.

GOLE, col, collet, s. m. sorte de cravate, vêtement autour du col, prendre au collet pour terrasser. — Collier, s. m. ornement en forme de cercle et souvent composé d'anneaux, pierreries, que l'on porte au cou.

GOLIASS, gouliafre, s. m. glouton qui mange avec avidité et excès; butor, sot, stupide, grossier, maladroit.

GOLIBETT, quolibet, s. m. mauvais jeu de mots, mauvaise pointe d'esprit. — Calembourg, s. m. quolibet, jeu de mots fondés sur une équivoque à l'aide d'homonymes.

GOLZAU, colza, s. m. espèce de chou sauvage très-utile; on tire de l'huile combustible de sa graine, le résidu nourrit les bestiaux.

GOOMAU (ôo), scrophules, s. f. pl. écrouelles, tumeur, abcès souvent indolent à la gorge, aux glandes, humeurs froides.

GOM *(ô)*, gomme, s. f. substance épaisse qui découle des arbres; maladie des arbres. — Bdellium, s. m. arbre des Indes, d'Arabie et Bdella; sa gomme pour la toux, la phthisie, le poumon. — Myrrhe, s. f. gomme odoriférante, suc, gomme résineuse d'étiopie, bonne pour l'asthme, la toux, la jaunisse, le scorbut, préserve de la pourriture. — Glu, s. f. liqueur découlant, tels que du pin, cérisier, prunellier, etc. — Mastic, s. m. substance résineuse qui découle peu à peu de différents arbres et arbrisseaux.—Sarcocole, s. f. gomme-résine, jaune ou rougeâtre. — Copal (gomme), s. m. résine d'une odeur agréable produite par des arbres d'Amérique; elle entre dans le vernis. — Animé (gomme), s. m. résine jaune odorante produite par l'animé. —Galbanum, s. m. plante, sa gomme résolutive, très-employée en médecine. — Cachatin, s. m. sorte de gomme. — Élastique, ou caout-chouc, s. m. résine qui découle de l'hevé, plante de la Guiane, de l'arbre à caout-chouc. — Benjoin, s. m. gomme aromatique d'une espèce d'aliboufier inflammable, pour la phthisie, les ulcères des poumons. — Parotide, s. f. glande au-dessous de l'oreille, tumeur, oreillon de la parotide, contre ou près de l'oreille. — Glande enflée, s. f. pinéale, etc., grosse glande enflée chez les enfants, enflure à la gorge. — Gourme, s. f. maladie des jeunes chevaux; jeter sa gourme, faire les premières folies de jeunesse. — Émonctoire, s. m. glandes aux aines, aux aiselles, aux oreilles, etc. — Fausse gourme, s. f. mal plus dangereux que la gourme.

GOMÉ (ô), gommer, v. a. enduire, mêler de gomme. — Gommement, s. m. action de gommer, d'enduire de gomme. — Gommeux, se, adj. qui jette ou contient de la gomme, plein de gomme.

GOMEU (ô), gommier, s. m. qui jette de la gomme; gommier résineux, excroissance végétale à suc visqueux et laiteux, suc gommo-résineux.

GOMZÉ, Gomzé-Andoumont, s. m. commune du canton de Louvegné, arrondissement et province de Liége.

GON, gond, morceau de fer plié en équerre qui sert à soutenir la penture des portes, contre-vents, etc., suspendus; il y en a de différentes sortes.

GONDINÉ, gratiner, v. a. faire cuire de manière à former du grattin au fond du poêlon. — Mitonner, v. a. faire tremper longtemps sur le feu en bouillonnant, cuire lentement; se mitonner.

GONFOIR, gaufreur, s. m. planche et rouleau à rainures qui gaufrent les linges, les étoffes.

GONFRÉ, gaufrer, v. a. c'est donner aux étoffes, linges, cuirs, peaux, un apprêt qui imprime avec un fer chaud des cannelures, des fleurs, des desseins, etc.

GONFREG, gaufrage, s. m. ouvrage gaufré, action de gaufrer. — Gaufrure, s. f. ouvrage, empreinte faite en gaufrant.

GORAI, goret, s. m. premier compagnon cordonnier, coupeur qui apprête les ouvrages, a la gouverne de l'atelier.

GORDENN, rideau, s. m. étoffe suspendue pour couvrir un lit, etc., petit rideau ou chevet d'un lit. — Courtine, s. f. rideau de lit. — Pavillon, s. m. draperie qui s'étend au-dessus d'un lit. — Bonne-grâce, s. f. petit rideau d'un lit. — Custode, s, f. rideau de lit ou à côté de l'autel, pavillon. — Dais, s. m. poêle en ciel de lit, poêle sur le grand autel. — Baldaquin, s. m. sorte de dais au-dessus d'un lit, d'un trône, d'un catafalque, d'un autel. — Draperie, s. f. ornements en étoffe, tentures d'un lit.

GORLETT, fanon, s. m. gorge de bœuf, peau qui pend sous la gorge des buffles, bœufs, taureau de Ladiman. — Ris de veau, s. m. glande sous la gorge du veau. — Collerette, s. f. sorte de petit collet de linge, brodé ou uni, dont les femmes se servent quelquefois pour se couvrir la gorge et les épaules.

GOSAI, bressau, s. m. pièce de bois de cinq à six pieds qui retient le patinet d'un moulin à foulon. — Esselier, s. m. c'est dans une force de comble, la pièce de bois qui s'assemble dans la jambe de force et supporte l'entrait. — Gousset, s. m. petite pièce de bois, posée en diagonale dans une enrayure pour assembler les coyers avec les morceaux de bois chantournés en consoles, lesquels servent à porter des tablettes, tirants et plate-forme.

GOSET, gousset, s. m. creux dans l'aisselle; petite poche de culotte pour sa montre; siége à la portière d'une voiture. — Support de tablette, s. m. t. de menuisier; petit morceau d'étofle cousu aux fentes d'un vêtement. — Chanteau, s. m. t. de tonnelier, dernière pièce ou morceau ajouté aux pièces de fond.

GOSS, goût, s. m. le sens qui discerne la saveur; appétence des aliments ou plaisir qu'on trouve à boire, à manger; excellent, goût exquis, fin; discernement, finesse de jugement, ment, inclination pour, etc, sentiment agréable qu'on a d'une chose. — Sapide, adj. 2 g. qui a du goût, de la saveur, qui a de la sapidité. — Goût d'insipidité, s. f. fade, sans saveur, sans sel, qui n'a rien qui touche. — Saveur, s. f. qualité sentie par le goût. — Califourchon, s. m. objet d'un goût, d'un travail particulier, d'une manie. — Génie, s. m. talent, penchant, inclination, disposition naturelle. — Aptitude, s. f. disposition naturelle à quelque chose, aux arts, aux sciences pour le succès dans une chose; capacité, habileté. — Goût suave, adj. 2 g. doux, agréable, qui a de la suavité.

GOSTÉ, goûter, v. a. sentir et discerner les saveurs par le goût, par ses organes; essayer d'un mets, etc.; fig. essayer, éprouver. — Savourer, v. a. goûter avec attention et plaisir; fig. jouir avec délices. — Déguster, v. a. goûter une boisson pour connaître sa qualité.

GOT, chien, s. m. mâle de la chienne, quadrupède domestique.

GOTÉ, goutter, v. impers. se dit de ce qui tombe en général goutte à goutte.

GOTEG, stillatoire, adj. 2 g. qui tombe goutte à goutte, qui distille par stillation ou filtration de l'eau à travers les terres par goutte. — Dégoût, s. m. jus qui tombe des viandes en rôtissant.

GOTEU, goutteux, se, adj. et s. personne qui a la goutte, qui y est sujet.

GOTI, gouttière, s. f. canal, tuyau en bois, métal, etc., pour les eaux des toits. — Goulotte, s. f. caniveau creusé d'un entablement en pierre pour l'écoulement des eaux. — Egoût, s. m. extrémité du bas d'un comble pour faire égoutter, ardoise, tuile qui déborde d'un toit, qui saille.

GOTT, goutte, s. f. petite partie ronde ou hémisphérique d'un liquide, sa forme, la plus petite mesure de liquide, un grain, petit verre d'une liqueur forte; fig. ne voir, n'entendre goutte, ne pas voir, ne pas entendre ou comprendre. — Goutte, s. f. maladie, fluxion âcre, douloureuse qui attaque les jointures, les articulations, les nerfs, douleur périodique, vague avec tumeur, affection interne, goutteuse. — Goutte gypseuse, s. f. goutte aux articulations. — Goutte rose, s. f. maladie de peau avec pustule rouge, démangeaison et difformités. — Goutte sciatique, s. f. goutte à l'emboîture de la cuisse, aux hanches, humeur rhumatismale fixe entre l'os sacrum et le genou. — Goutte sereine, s. f. amaurose, cécité par une paralysie des nerfs, abolition de la vue, dilatation de la pupille, obstruction subite du nerf obtique. — Rien, s. m. néant, nulle chose, peu de chose, quoi que ce soit, bagatelles, petite partie d'une chose, rien du tout.

GOU, goût, s. m. le sens qui discerne la saveur. *V. Goss.* — Arôme, s. m. esprit recteur, principe odorant d'une plante, se dit aussi du parfum du café.

GOUGH, gouge, s. f. ciseau à biseau concave pour creuser en rond, outil de maréchal-ferrant et de divers arts et métiers. — Gougette, s. f. petite gouge. — Gouger, v. a. commencer un trou avec la gouge, amorcer un trou avec la gouge, l'amorçoir. — Amorçoir, s. m. tarière pour amorcer, outil qui ressemble à une gouge, pour commencer les trous dans le bois.

GOUGNET, jambonneau, s. m. petit jambon coupé au milieu du gros os de la jambe entre les deux articulations.

GOUGNI, heurter, v. a. choquer, toucher, rencontrer, renverser, blesser, contredire; toucher le coude, la main, etc.; cogner, frapper, heurter quelqu'un. — Frôler, v. a. toucher légèrement en passant; coudoyer, heurter quelqu'un du coude.

GOUGNIOTT, coup, s. m. choc, heurt, attouchement subit de deux corps, l'impression, la blessure qu'il fait, sa marque, son éclat. — Horion, s. m. coup violent sur la tête ou les épaules; s'entre-heurter, se heurter l'un contre l'autre; entre-choquer.

GOUGNTÉ, coudoyer, v. a. heurter quelqu'un du coude, donner souvent des petits coups.

GOUGOIE *(ï)*, friand, e, adj. et s. personne friande, qui aime, connaît les bons morceaux, qui aime à faire bombance, aime la somptuosité en bonne chère.

GOUGOIERAIE *(goïe)*, friandise, s. f. amour des bons morceaux, plaisir sensuel.

GOUMAI, dégorgeoir, s. m. désigne quatre outils de maréchal-serrurier, un marteau, un fer, une lime, un ciseau à chaud. — Tas ou tasseau, s. m. espèce de petite enclume portative, sert à divers usages. — Pomme d'Adam, s. f. légère proéminence à la partie antérieure du cou au-dessous du menton, chez l'homme seulement.

GOURE, gourer, v. a. attrapper quelqu'un. — Survente, s. f. vente à un prix excessif; tromper au poids, à la qualité, etc.

GOUREU, goureur, s. m. qui falsifie les drogues, celui qui trompe, abuse de la bonne foi.

GOURGETT, pomme d'Adam. *V. Goumai.*

GOURGI, gorger, v. a. souler, se gorger, se remplir jusqu'à la gorge de vin ou liqueur, etc.; gorgée, quantité de liqueur qu'on peut avaler à la fois; pomper.

GOURGJON, petite gorgée, s. f. boire un petit coup.

GOURMAN, branche gourmande, s. f. qui attire toute la sève, qui croît au pied des arbustes. — Va-de-la-gueule, s. m. personne très-gourmande, toujours prête à manger avidement. — Gueulard, e, adj. gourmand et vorace. — Frippe-lippe, s. m. frippe-sauce. — Goifre, s. m. homme qui met tout son plaisir à manger. — Gastrolatre, s. f. qui se fait un dieu de son ventre; pileur, grand mangeur.

GOURMANDÉ, régir, v. a. gouverner, administrer; gourmander, charger de coups de poing, réprimander avec dureté, manier rudement.

GOURMANDIH, gourmandise, s. f. vice du gourmand, intempérance dans le manger.

GOURMETT, jugulaire, s. f. harnais de cheval qui appartient à la tête, ou bride de cheval, petite chaînette qui se noue sous le menton, partie de la coiffure militaire. — Lien, s. m. bridoir, qui lie, attache dessous le menton les chapeaux, bonnets, calottes et cornettes.

GOURMEU, gourmet, s. m. qui sait goûter et connaître le vin, les mets, etc.; dégustateur, qui vérifie la bonne qualité des boissons.

GOUVERNANDE, gouvernante, s. f. femme qui a soin d'un enfant, d'un ménage, d'un garçon.

GOUVERNÉ, gouverner, v. a. régir, conduire avec autorité, administrer avec épargne.

GOVION, goujon, s. m. petit poisson de mer et de rivière. — Franche-barbotte, s. f. espèce de goujon d'eau douce. — Goujon, s. f. cheville de fer; ciseau de sculpteur; axe d'une poulie; broche de fer.

GOVIONÉ, goujonner, v. a. lier, assembler avec des goujons, des chevilles de fer.

GOW, musique, s. f. science du rapport et de l'accord des sons, harmonie ou mélodie qui naît des sons; compagnie de musiciens.

GOYÉ, Goé, petite commune du canton de Limbourg, arrond. de Verviers, à 1 1/2 lieue de cette ville.

GOZEAU, tourte, s. f. sorte de pâtisserie fermée et remplie de viande, de fruits divers.

GOZETT, tartre, s. f. pâtisserie plate, couverte de fruits cuits, de frangipane, de crème. — Chausson, s. m. pâtisserie en demi-lune, tourte de pommes. — Feuillantine, s. f. sorte de pâtisserie ou chausson.

GOZI, gosier, s. m. partie intérieure du cou, canal de la voix, des aliments. — Avaloire, s. f. grand gosier. — Gavion, s. m. gosier. — OEso-

phage, s. m. canal ou conduit cylindrique qui part du fond de la bouche et va aboutir à l'estomac.

GRABOUY, griffonner, v. a. et n. écrire, dessiner mal. — Gribouiller, v. a. faire un gribouillage.

GRABOUYEG, griffonnis, s. m. esquisse, croquis, pochade à la plume; gravure faite à l'imitation de cette esquisse. — Griffonnage, s. m. écriture indéchiffrable, mauvais dessins. — Gribouillage, s. m. mauvaise peinture; mauvaise écriture. — Pataraffe, écriture informe, lettres confuses, traits informes.

GRABOUYEU, griffonneur, s. m. qui griffonne; auteur qui écrit mal; griffonnier, mauvais écrivain, mauvais graveur. — Barbouillon, adj. et s. enfant qui barbouille de son encre, qui, en écrivant, barbouille son papier. — Raboteux, se, adj. inégal, terrain, chemin raboteux, noueux, qui n'est pas poli; âpre; rêche, rude au toucher.

GRÂFOIR, greffoir, s. m. instrument, petit couteau dont le manche est terminé par une queue plate et tranchante, on s'en sert pour greffer en écusson.

GRAIE, mince, adj. qui a peu d'épaisseur, chose, corps modique, très-médiocre; chétif, malade, petit, mince, mauvais dans son espèce. — Fleuet, te, adj. mince, délicat, de faible complexion, mine fleuette. — Frêle, adj. demoiselle, jeune fille grêle. — Grêle, adj. 2 g. long et menu, taille, voix grêle, aigue et faible. — Svelte, adj. léger, délié, menu, délicat, élégant, mine menue; taille, personne, figure, colonne, arbre svelte.

GRAIN, graine, céréale, s. f. farineuse de graminées dont on fait du pain; gramen, plante graminée farineuse. Les premiers hommes ont dû manger les céréales en nature, plus tard ils les firent griller et bouillir, on fit ensuite cuire cette pâte en galette très-mince; vint ensuite la réduction des graines en farine au moyen de la meule, et plus tard les moulins et les fours à cuire améliorèrent la nourriture des hommes et donnèrent naissance à l'invention du pain par Areas, l'an 1760 avant J.-C., ou à Pan, l'an 1423 avant J.-C. On ignore l'époque à laquelle on employa le levain dans la fabrication du pain; tout fait présumer que cette découverte fut due au hasard et surtout à l'économie qui aura porté quelqu'un à employer la pâte aigre qui était restée d'une précédente fabrication. — Graine, s. f. semence des plantes, sèche, ronde, pepin; baie, graine, petit fruit isolé, seché, serré, mou ou pulpeux pour la reproduction. Les graines aromatiques sont : l'ammi, ambrette, aneth, anis, badiane, cardamone, carvi, coriandre, cumin, fève, tonka, maniquette et la muscade. — Grain, s. m. aspérité faite à la surface des peaux tannées, apprêtées pour différents arts et métiers. — Grain, s. m. poids, 72e partie d'un gros, chaque grain est estimé un grain de blé. V. *Gro*.

GRAINÉ, greneter, v. a. faire les grains sur le cuir avec un fer chaud; greneler, faire paraître des grains sur le cuir; grener, former le grain. — Engreler, v. a. faire une engrelure à une dentelle, etc. — Crénelure, s. f. dentelure en créneaux.

GRAINEG, grenetis, s. m. tour de petits grains aux bords des médailles, des pièces de monnaie; chagriner le cuir, les étoffes. — Egrêlure, s. f. petit point à une dentelle, petite bande engrelée. — Crénelage, s. m. cordon sur le bord de la monnaie.

GRAINWETT, effilé, e, adj. grand et menu.

GRAN, grand, e, adj. fort étendu dans les trois dimensions, surtout en longueur et largeur, qui surpasse les autres en nombre, en forces, en sommités. — Considérable, adj. 2 g. qui doit être considéré, remarquable; grand, imposant, noble, élevé, illustre, majestueux, sublime, spacieux, immense, incommensurable, infini, démesuré, puissant, sommités sociales, personnages distingués par leurs talents, leurs services, leurs fortunes ou leur naissance. — Puissant, e, adj. qui a beaucoup de pouvoir, d'action, d'effet, très-riche, très-fort, très-robuste, gros, habile; rougeau, vain, fier, orgueilleux. — Vaniteux, se, adj. personne qui a une vanité puérile et ridicule. — Outrecuidant, e, adj. présomptueux, téméraire, contrariant. — Somptueux, se, adj. magnifique, splendide, de grande dépense, train d'une personne somptueuse. — Relevé, e, adj. noble, haut et sublime. — Guindé, e, adj. style, personne, air guindé, affecté, forcé, toujours grave, qui affecte l'élévation, se porter haut. — Oriflant, s. m. superbe, pompeux. — Flandrin, s. m. grand flandrin, homme fleuet et élancé, sans contenance ferme. — Porte-respect, s. m. personne qui impose; signe extérieur d'une dignité. — Gesté, adj. qui a le mouvement noble. — Fastueux, se, adj. qui a du faste, de l'ostentation, qui l'aime. — Luxueux, se, adj. qui a du luxe; pompeux, magnifique.

GRANDEUR, amour-propre, s. m. sentiment de préférence exclusive pour soi, trop grand attachement à soi, même à ses intérêts, opinion trop avantageuse de soi-même, orgueil, vaine gloire, vanité; fig. amour de son être et de son bien-être. — Luxe, s. m. somptuosité excessive dans les habits, la table, les meubles. — Vanité, s. f. amour-propre, vanité ridicule, orgueil de petites choses, envie d'occuper les autres de soi, orgueil des petites âmes. — Stature, s. f. hauteur de la taille d'une personne grande, imposante, colossale. — Gloriole, s. f. vanité qui a pour objet des petites choses; petite gloire, petite vanité, réputation légèrement fondée; gloriolette, fausse gloire. — Ostentation, s. f. montre affectée, blâmable, de ce dont on tire vanité d'un bien que l'on n'a pas; être plein d'ostentation vaine, ridicule.

GRAN-GAUR, grand'garde, s. f. garde en avant d'un camp, poste principal.

GRANGRAIN, gangrène, s. f. mortification totale et décomposition extensive d'une partie du corps et des arbres. La gangrène se distingue en sèche ou en humide, gonflement, engorgement flasque, mou de la partie noire; estromène, ulcère qui ronge, membre gangrené.

GRANI, granit, s. m. pierre fort dure; substance vitreuse composée d'un mélange irrégulier de quartz, de feld-spath, de mica, unis par un ciment naturel.

GRANMAIN, guère, adv. fort peu, pas beaucoup, presque pas, peu, il n'y a guère que, il n'y a pas plus de.

GRAN-MÉR, grand'mère, s. f. mère de la mère ou du père. — Grammaire, s. f. art de parler et d'écrire correctement, livre qui en renferme les préceptes.

GRAN-PÉR, grand-père, s. m. aïeul, e, père du père, de la mère; pl. aïeux, les ancêtres en général, les hommes de qui l'on descend. — Vieillard, s. m. qui est dans le dernier âge de la vie, se dit d'un homme vieux.

GRANSIEU, gracieux, se, adj. civil, agréable, doux, honnête, plein de grâce et d'agréments; agréable, qui plaît, agrée.

GRATIFII, gratifier, v. a. favoriser par de la libéralité, lui faisant don de.

GRATT, grade, s. m. dignité, degré d'honneur dans la troupe. Les grades sont au nombre de treize, ainsi qu'il suit: caporal, caporal-fourrier, sergent, sergent-major, sous-lieutenant, lieutenant, capitaine, major ou chef de bataillon, lieutenant-colonel, colonel, maréchal-de-camp, lieutenant-général, maréchal. — Hiérarchie militaire, est la filiation de divers grades de l'armée, qu'on monte pour arriver du rang de simple soldat à celui de maréchal; le premier échelon est celui de caporal.

GRAUZE, grâce, s. f. faveur volontaire, demander à quelqu'un la grâce; en grâce, faire à quelqu'un la grâce, faveur, crédit, agrément, pardon, rémission, absolution, etc.

GRAVAR, rainure, s. f. entaillure sur le bord des semelles de bottes et souliers pour cacher les points, élevure du cuir.

GRAVEU, gravoir, s. m. outil de métier pour faire des rainures, outil de cirier. — Relève-gravure, s. m. lame de couteau dont les cordonniers se servent pour marquer, ouvrir les rainures des semelles avant de les coudre. — Graveur, s. m. artiste qui grave sur diamant, métaux en bois, etc., etc. — Cristallier, s. m. graveur sur cristaux et pierres fines. — Calcographe, s. m. graveur sur l'airain; chalcographe, graveur en airain, sur métaux.

GRAVI, alluvion, s. f. accroissement du sol par le dépôt latéral des eaux; terrain-alluvion. — Souchet, s. m. sorte de gravier d'une carrière. — Gravier, s. m. gros sable mêlé de très-petits cailloux qui se trouve au bord de la mer et des rivières, sert à ferrer les chemins et places publiques, etc. — Grou, s. f. matière pierreuse sous la terre végétale. — Tuf, s. m. sorte de pierre, terre blanche, sèche et dure; sous-grouteux, pierreux, argileux. — Javeau, s. m. île de sable, de limon formé par un débordement; île de sable au milieu de la rivière.

GRAW, grue, s. f. oiseau de passage; échassier, aérophone à tête chauve. — Grue, s. f. grande machine servant à élever les pierres, bois de bas en haut des bâtiments, et élever, décharger des gros fardeau.

GRAWI, chercher avec les doigts, fureter; fouiller, chercher partout avec soin. — Tâter, v. a. toucher, manier doucement une chose, sonder, tâcher de connaître par expérience; racler, ratisser, tisonner. — Fureter, farfouiller, chiffonner; faire des attouchements déshonnêtes.

GRAWIA, curette, s. f. instrument de chirurgie, outil pour nettoyer, curer les trous.

GRAWIEU, chiffonneur, bouchonneur, s. m. qui caresse, cajole, chiffonne, badine brusquement.

GRAWIRESS, sage femme, s. f. accoucheuse, celle qui accouche une femme.

GRAWMAIN, picotement, s. m. impression douloureuse sur la peau, les membranes dans l'estomac, etc.

GRAWTA, pointe, s. f. outil de divers arts et métiers.

GRAWTAI, tion, s. m. caillou, ciseau en fer ou caillou pour nettoyer le creuset, pour tirer les cendres et les crasses. — Bouchard, s. m. petit faucillon à long manche, ciseau de sculpteur; fauchard, petit faucillon.

GRAWTÉ, attiser, v. a. attiser avec l'attisonnoire, le fourgon, le tisonnier dans un trou, une grille; fourgonner, manger avec les doigts.

GREF, greffe, s. m. bureau où l'on expédie les jugements, où l'on garde les registres, ses droits, ses émoluments. — Touche, s. f. faire lire, épeler avec la touche, faire lire en guidant la touche; greffe, rejeton d'arbre qu'on ente sur un autre. — Allonge, s. f. morceau, pièce, bout pour allonger, t. d'arts et métiers; ajoutoir, tuyau au bout d'un autre.

GREFEU, greffoir, s. m. instrument de jardinier pour greffer, enter. — Écussonnoir, s. m. couteau pour écussonner.

GREFI, greffier, s. m. officier public qui expédie et garde les actes des justices; qui tient un greffe. — Greffer, v. a. enter, faire une greffe; engager un brin de jeune branche dans le bois d'une autre. — Enter, v. a. greffer, faire une ente. — Écussonner, v. a. enter en écusson, greffer en fente. — Allonger, v. a. rendre ou faire paraître plus long; allonger une substance, une liqueur, l'étendre pour en diminuer la force.

GREFIEU, jardinier, greffeur, s. m. qui greffe, ente.

GREFON, greffe, s. f. fente, petite branche, œil d'arbre enté appliqué à un autre.

GREK, avare, adj. qui aime trop l'or et ne le dépense pas, trop attaché aux richesses; lésineux, qui use de lésine, fait des épargnes; sordide. — Grigou, s. m. fam. avare sordide; gredin misérable. — Prérегardant, s. m. et f. personne trop exacte, trop ménagère, trop vigilante. — Grec, que, adj. et s. fig. habile, rusé; écrit en grec, de Grèce. — Hellène, s. m. Grec du corps hellénique, nom que les Grecs se donnent.

GRETÉ, gratter, v. a. frotter, remuer la terre avec les ongles, les doigts, etc.; ratisser, heurter doucement; racler, adoucir au grattoir. — Gratteller, v. a. gratter légèrement pour préparer à recevoir le poli; égraffigner, déchirer, égratigner, écorcher, écrire mal, barbouiller. — Bretteler, v. a. tailler, gratter

avec un outil dentelé, faire paraître égratigné. — Raber, v. a. enlever l'épiderme d'une plante, etc. — Ratisser, v. a. emporter en raclant la superficie ou l'ordure qui y tient. — Griffer, v. a. prendre avec la griffe, egratigner. — Frigaler, v. a. gratter avec les ongles; frotter; galer, gratter, se galer. — Riper, v. a. gratter avec la ripe. — Ravaler, v. a. c'est gratter un mur de pierre avec la ripe, etc., ou faire de nouveaux enduits et crépis sur un mur en moëllon, pan de bois extérieur. — Excorier, v. a. écorcher la peau, une membrane; écorcher, déchirer la peau, enlever l'écorce, l'épiderme, etc.

GRETEU, grattoir, s. m. nom générique d'un outil qui sert à gratter et à enlever les aspérités d'une surface. — Èbardoir, s. m. grattoir à quatre côtés. — Grattoir, s. m. outil pour gratter, nettoyer, polir, enlever l'encre. — — Gratteau, s. m. outil d'acier carré pour gratteler et polir. — Rainette, s. f. outil de charpentier et de tourneur, de formes différentes, sert pour donner la voie aux scies, tracer des traits sur les bois. — Ripe, outil de tailleur de pierres, sert à gratter les pierres lorsqu'elles sont posées, et souiller les cannelures. — Gratte-boësse, s. f. brosse de fil de laiton pour la dorure et pour nettoyer les limes. — Écurette, s. f. grattoir de luthier.— Racloir, s. m. outil de relieur dont il se sert pour gratter le dos des volumes, afin d'y faire entrer la colle entre le cahier.

GRETT, égratignure, s. f. blessure faite en égratignant, se dit de toute blessure légère, sa marque; gratte, coup, etc. — Écorchure, s. f. enlèvement partiel de la peau, endroit de la peau écorchée. — Excoriation, s. f. action d'ôter l'écorce.

GRETT-FOU, plâtroueur, s. m. outil de maçon pour pousser la pierre, les plâtres dans les trous.

GRETT-KOU, caille-lait, s. m. plante, petit muguet, bon pour les nerfs, la racine donne un aussi beau rouge que la garance, les sommités fleuries caillent le lait. — Grateron ou rièble, s. m. muguet de bois. — Glouteron, s. m. plante employée dans la pleurésie, bonne pour la poitrine, la racine teint en rouge.

GRÉV, grève, s. f. gros sable que l'on trouve sur les rives des fleuves, des rivières et dans quelques parties de la terre, sert à paver et faire du bon mortier.

GREVE, grever, v. a. faire tort et dommage, léser, charger, grever d'impôts, d'une condition; accabler par un poids.

GREVESS, écrevisse, s. f. poisson crustacé de rivière. — Homard, s. m. grosse écrevisse de mer. — Homardiens, s. m. pl. famille des crustacés. — Langouste, s. f. écrevisse de mer; crustacé à antennes. — Crabe, s. m. crustacé amphibie ou de terre, armé de pinces. Rochoir, petite boîte de métal de figure cylindrique avec un canal par lequel s'écoule le borax ou autre sel. — Barasseau, s. m. nom donné à une boîte qui contient du borax en poudre pour faciliter la fusion de la soudure.

GREVI, véron, s. m. petit poisson de rivière du genre de cyrin; fretin, alevin, poissonnaille des rivières.

GRÈVI, grouiller, v. n. grouiller dans le ventre. — Grouillement, s. m. bruit, mouvement de ce qui grouille, remue, qui a vie.

GRÈVIEG, grouillement, s. m. bruit, mouvement du ventre, remuer, vent retenu dans les intestins.

GREZIN, gresil, s. m. verre réduit en parcelles, gros verre cassé.

GRI, gris, e, adj. chose grise, de couleur grise; personne grise, à demi-ivre, temps gris, couvert et froid. — Gris, s. m. couleur grise, mélange de noir et de blanc; gris de fer, couleur de fer poli; gris de lin, couleur grise tirant sur le rouge; gris de perle, couleur du gris brillant; gris tourdille, gris sale.

GRIAINE, griotte, s. f. cerise à courte queue, tantôt douce et tantôt aigre, fruit du griottier; aigriette, sorte de cerise aigre; on en distingue de plusieurs sortes, telles que le fruit du griottier nain précoce, le royal hâtif, celui à bouquets, celui à gros fruits de Montmorency ou Gobet, le griottier rouge de Villenne, l'ombré, le royal, celui d'Allemagne, de Portugal, le tardif ou de la Toussaint, et celui de Choisy.

GRIAINI, griottier, s. m. arbre qui porte la griotte; il y en a douze espèces.

GRIBLÉ, cribler, v. a. nettoyer avec le crible; passer par le crible, percer comme un crible, cribler de blessures, de balles; fig. choisir, trier, prendre le meilleur.

GRIBOUIE, gribouille, s. m. imbécile, nicodème; pain bis blanc ou pain commun. — Grigou, s. m. avare, sordide, gredin, misérable.

GRIF, griffe, s. f. ongle crochu, pointu et mobile, ce qui en a la forme; empreinte d'un nom, instrument pour le faire; coup de griffe, médisance, calomnie. — Griffe, outil de serrurier, composé d'une tige à tête à laquelle sont deux forts tenons pour ceintrer le fer.

GRIFNIAIE, Grivegnée, commune du canton de de l'est de la ville de Liége, à 1/2 lieue de cette ville.

GRIFONÉ, chafourer, v. a. défigurer, barbouiller; griffonner, ecrire, dessiner mal.

GRIFONEG, griffonnis, s. m. esquisse, croquis, pochade à la plume; griffonnage, écriture indéchiffrable, gravure mal faite.

GRIFONEU, griffonnier, s. m. mauvais écrivain, mauvais graveur; griffonneur, qui griffonne, mauvais auteur.

GRIGETT, roidillon, tertre, monticule un peu roide; route, rocher, action abrupte, rapide, escarpée.

GRIGOR, saint Grégoire, s. m. deux saints sont nés à Rome en 550 : un pape surnommé le Grand, mort le 12 mars 604, l'autre pape en 715, mourut le 13 février 731, sa fête est le 30 septembre; il y a, en outre, vingt autres saints Grégoire.

GRIL, polastre, s. m. ce sont deux bandes de fer attachées ensemble avec deux clous qui s'ouvrent et se ferment à volonté, sert aux plombiers pour tenir les fractures des tuyaux; gril, ustensile de métal à jour pour faire griller ou chauffer; grille, plancher d'un four. — Grille, s. f. assemblage de barreaux formant

une clôture, plaque percée d'un grand nombre de trous; treillis; barres de fer sur lesquelles on expose au feu, on met le charbon, etc. — Treillage, s. m. assemblage de lattes, perches, etc., en treillis, en petits barreaux qui se croisent et forment des carrés, etc. — Radier, s. m. grille qui porte les fondations des écluses. — Réchauffoir, s. m. grille, ustensile de cuisine pour réchauffer les plats.

GRILÉ, griller, v. a. faire cuire sur le gril, brûler; fermer avec une grille; se faire religieux; griller, se rôtir sur le gril; se brûler. — Grilleté, e, adj. entouré de grilles, de grillages.

GRILEG, grillage, s. m. opération de métallurgie pour préparer le métal à la fonte en le chauffant plusieurs fois; cuisson à un feu vif; garniture de fil de fer, sa figure, assemblage de poutres en grille sur la glaise. — Roussiller, v. a. brûler légèrement la surface, les extrémités.—Treillage, s. m. assemblage de lattes, perches, etc., en treillis; treillager, garnir de treillis.

GRIMANSIAIN, nécromancien, s. m. qui se mêle de connaître les secrets ou l'avenir par les astres, signes, etc. — Magicien, ne, s. qui fait profession de magie, imposteur qui dit la bonne aventure; art chimérique.

GRIMASS, contorsion, faire des contorsions, des grimaces, des gestes; attitude forcée. — Singerie, s. f. grimace, geste de la bouche, tour de singe; feinte de la bouche.

GRIMASSI, grimacier, ère, s. et adj. qui fait des grimaces; fig. hypocrite, faux dévot.

GRIP, grippe, s. f. catarrhe épidémique, espèce de rhume qui attaque toutes les parties du corps.

GRIPÉ, grimper, v. n. monter en s'aidant des pieds et des mains, etc., monter sur un arbre, sur un mur, etc.; s'élever, fig. s'avancer.—Gravir, v. n. et a. monter, grimper avec peine un endroit rude et escarpé; franchir, escalader.

GRIPETT, grappin, s. m. instrument à crochet qu'on s'adapte à l'intérieur des pieds pour grimper sur les arbres. — Griffe, s. f. outil de jardinier, espèce de crochet de fer que l'on attache à ses souliers ou le long du genou et de la jambe pour monter sur les arbres. — Grimpereau, s. m. genre de petit oiseau d'un grand nombre d'espèces, qui grimpe le long des arbres et vit d'insectes. — Sixtelle, s. f. ou le casse-noisette, est le plus robuste des différentes espèces de ces oiseaux, grimpe et redescend les arbres avec agilité, vit d'insectes. — Grimpeurs, s. m. pl. ordre d'oiseaux à quatre doigts opposés pour grimper; passereau ténuirostre.

GRIVOIZE, gaillarde, s. f. et adj. fam. femme gaillarde, joyeuse, gaie, éveillée, un peu libre, évaporée, hardie. — Grivois, e, adj. éveillé, gaillard. — Luronne, s. f. rusée, matois, madrée, grisette.

GRIZAI, cheval louvet, s. m. dont le poil ressemble à celui du loup; cheval porcelaine, à poil de couleur grise, bleue, ardoise. — Rubican, adj. cheval parsemé de poil gris blanc. — Grison, ne, adj. poil, barbe grisonne, qui grisonne. — Gris, adj. homme qui grisonne. — Grisaille, s. f. mélange de cheveux bruns et blancs.

GRIZAUD, grisâtre, adj. 2 g. qui tire sur le gris; tourdille.

GRIZE, grise, adj. f. chose grise, de couleur grise; grisette, étoffe grise, habit de cette étoffe; jeune ouvrière peu farouche.

GRIZE-FAVETT, grisette, s. f. fauvette grise, beau petit oiseau plus fort que les becfigues, se nourrit de mouches et d'insectes.

GRIZON, grison, s. m. gris, homme qui grisonne.

GRO, gros, s. m. la partie principale, la partie la plus forte, la plus volumineuse, la plus considérable d'une chose; fil, pain, etc., de fort volume. — Gros, s. m. 8e partie d'une once ou un dragme, se divise en trois deniers, le denier 24 grains, et chaque grain est estimé un grain de blé, 72 grains font un gros. — Gros, se, adj. qui a beaucoup de circonférence et de volume; épais; composé d'un grand nombre de choses; considérable; gros bourgeois, important, grave; principal; l'opposé de menu, délié, délicat; le gros, la masse, le plus grand nombre; enflé, bouffi. — Corpulent, e, adj. gras et gros, qui a de la corpulence, excès d'embonpoint. — Replet, ète, adj. qui a trop d'embonpoint. — Obèse, adj. 2 g. chargé d'embonpoint, trop gras, trop d'obésité. — Plein, adj. et s. m. gros, replet, rebondi, visage plein. — Rebondi, e, adj. arrondi par embonpoint; joue, personne rebondie; gros, rebondi. — Colosse, s. m. statue; fig. homme gigantesque. — Ventru, e, adj. personne, corps ventru, qui a un gros ventre. — Dodu, e, adj. gras, potelé, qui a beaucoup d'embonpoint, qui se porte bien.

GRO-BEC, gros-bec, s. m. pinson d'Ardenne, d'une forte taille.

GRO-FI, fil gros, fil de chanvre, s. m. ouvrage de filandière pour les ligneuls des cordoniners, selliers et bourreliers.

GROCCHE, groche, s. f. petite monnaie de billon de Prusse, douze pfennings.

GROGNI, grondeler, v. n. murmurer, gronder, faire un bruit sourd. — Marmonner, v. n. et a. murmurer, gronder entre ses dents. — Grogner, v. n. crier comme le pourceau, gronder, murmurer à voix basse; fig. gronder comme en l'imitant; grouiner. — Murmurer, v. n. faire un bruit sourd en se plaignant. — Bougonner, v. n. gronder, murmurer entre ses dents. — Grommeler, v. n. gronder, murmurer sourdement. — Maronner, v. n. murmurer tout bas; bisquer, avoir de l'humeur sans oser l'exhaler. — Quirriter, v. n. crier ou grogner comme les porcs.

GROGNIEG, grognement, s. m. cri des pourceaux; fig. action de grogner.

GROGNIAU, bougon, ne, s. qui bougonne souvent. — Grogne, s. f. chagrin, mécontentement; maussade, désagréable, de mauvaise humeur. — Grognard, s. m. qui gronde sans cesse, chagrin. — Réchigné, e, adj. qui a l'air maussade, susceptible, qui s'offense aisément.

GROGNIEU, grognieux, adj. m. qui grogne; grognard, rechigné.

GROGNION, groin, s. m. museau de cochon, etc.; boutoir du sanglier.

GROGNTÉ, ragonner, v. n. murmurer sourde-

ment, gronder entre les dents; ragoter, murmurer contre quelqu'un. — Grommeler, v. n. gronder, murmurer entre ses dents.

GROHÈRR, raminagrobis, s. m. homme gros. riche et fier; chanoine fourré de son hermine.

GROHEUR, grosseur, s. f. circonférence, volume de ce qui est gros; tumeur, corpulence. — Tubercule, s. m. excroissance en basse élevure, petit abcès au poumon, excroissance polydeuse au poumon, tubérence, éminence, avancement, allongement d'une partie osseuse ou charnue, t. d'anatomie; ganglion, tumeur sans douleur sur les nerfs. — Corpulence, s. f. taille de l'homme considérée par rapport à son volume; grandeur d'une personne; obésité, excès d'embonpoint, rotondité. — Sarcome, s. m. tumeur, excroissance charnue sur une partie du corps. — Fic, s. m. excroissance de chair insensible en forme de figue. — Obésité, s. f. embonpoint excessif occasionné par une grande quantité de graisse qui gonfle et distend le tissu cellulaire de la peau, produit l'obésité, une vie oisive, des aliments très-succulents et très abondants suffisent à cet état qui conduit à l'apoplexie. — Hypérostôse, s. f. nodus, tumeur d'un os. — Hypersarcose, s. f. excroissance charnue, molle et fangeuse. — Stéatôme, s. m. tumeur enkystée. — Tophus, s. m. tumeur crayeuse; gonflement calleux d'un os.—Polisarcie, s. f. excès d'embonpoint; excès de graisse qui défigure le corps; gonflement graisseux.

GROHESS, gestation, s. f. temps de la portée des femelles. — Grossesse, s. f. état d'une femme qui est enceinte, sa durée; être dans sa grossesse.

GROHI, grossir, v. a. rendre gros, faire paraître plus gros; exagérer, déguiser, devenir gros, plus gros, plus considérable. — Sororiant, e, adj. qui s'enfle en parlant du sein des filles.

GROHIHEG, grossissement, s. m. action de grossir, état de ce qui est grossi.

GROSI, grossier, ère. adj. et s. épais, qui n'est pas délié ou délicat; mal travaillé, mal poli, rude, peu civilisé; qui annonce la grossièreté, très-éloigné de la perfection. — Brut, e, adj. qui n'est pas poli; fig. inachevé, âpre et raboteux.

GROSIR, allobroge, s. m. fam. grossier, rustre, qui a les sens de travers; butor, stupide, grossier, cuistre, paltoquet, poissard, rustaud, rustre. — Homme grossier comme du pain d'orge, s. m. très-grossier, balourd; impoli, sans politesse.

GROSIRMAIN, grossièrement, adv. d'une manière grossière; travailler, parler, répondre, repousser grossièrement, en gros.

GROSIRTÉ, grossièreté, s. f. caractère de ce qui est grossier; manque de délicatesse, de civilité, rudesse; paroles grossières, malhonnêtes.

GRO-SOU, décime, s. m. dixième partie du franc; deux sous de France, pièce de dix centimes en Belgique.

GROSS, grosse, s. f. douze douzaines de pièces; grosse, paquet. — Rôle d'écriture, expédition en forme exécutoire, lettre double en force. — Grosse, adj. f. femme grosse, enceinte, ventre gros, tête grosse, enflée, l'opposé de maigre; replète, qui a trop d'embonpoint. — Duplicata, s. m. seconde expédition d'un acte, d'une dépêche. — Triplicata, s. m. troisième expédition.

GROUAU, sagou, s. m. espèce de pâte végétale alimenteuse, moëlle du palmier landou, fécule préparée aux Moluques, avec cette moëlle en grains plus ou moins gros, blanchâtres, roses ou brunâtres; on la prépare comme le riz en potage; il y a le sagou blanc de l'Inde, et un sagou factice d'Allemagne qui fait des dupes dans le commerce, celui-ci est d'un rose sale et les grains plus gros que celui des Moluques. — Salep de Perse, racine mondée et desséchée de plusieurs espèces d'orge, possède une saveur mucilagineuse un peu salée; il est employé comme substance alimentaire et comme médicament. — Gruau, s. m. orge, avoine mondée; sa bouillie, sa substance est très-saine pour les enfants et les convalescents.

GROUBIEU, raboteux, se, adj. inégal; terrain, chemin raboteux, bois noueux, qui n'est pas poli, fruit grommeleux. — Loupeux, se, adj. qui a des loupes, arbre loupeux, inégal, raboteux, bizarre, qui ne se soutient pas.

GROUBIEUZE, vergée, adj. f. étoffe vergée, mal unie, à verjures et aspérités.

GROUBIOTT, gale, s. f. rugosités sur l'écorce, les feuilles, les fruits; ordure, inégalité sur les étoffes, nœuds, trous, etc. — Apophyse, s. f. saillie, éminence d'un os; t. de bot. excroissance, renflement d'une partie d'une tige. — Anfractuosité, s. f. détour, inégalité; bourrelet sur les os; aspérité, motte, crotte, etc. — Callosité, s. f. petit calus. — Cal, s. m. durillon aux pieds et aux mains.

GROUBOTT, tumeur, s. f. enflure causée par accident ou par maladie, enflure non ordinaire.

GROULÉ, roucouler, v. n. se dit du bruit que fait le pigeon avec le gosier; caracouler, crier, se dit du pigeon mâle. — Grogner, v. n. gronder, murmurer à voix basse en se plaignant.

GROULEG, murmure, s. m. murmure d'un chien qui commence à gronder; gargouillement, bruit dans la gorge, l'estomac, les entrailles. — Barborygme, s. m. vent bruyant dans les intestins, les entrailles, produit par les vents. — Hydatisme, s. m. bruit causé par la fluctuation des humeurs, mouvement péristaltique ou vermiculaire dans les intestins.

GROUMAI, maître farinier, s. m. directeur d'un moulin à farine, marchand de farine; meulier, celui qui taille, lève les meules, dirige le moulin.

GROUMI, mâchonner, v. a. mâcher avec difficulté ou négligence. — Grommeler, v. n. gronder, murmurer sourdement; chicoter, contester sur des riens. — Gruger, v. a. briser avec les dents, les gencives, manger doucement.

GROUMIEU, mâchonneur, s. m. qui mâche les aliments avec difficulté.

GROUMOTT, grumeau, s. m. portion de sang, de lait caillé; marron, grumeau dans la pâte. — Brocotte, s. f. partie calleuse et butireuse dans le petit lait, partie caséeuse.

GROY, ébotter, v. a. étêter, ôter les menues

branches, écourter les longues, t. d'horticulteur; émonder, couper les branches superflues d'un arbre. — Élaguer, v. a. éclaircir, ebrancher les arbres, les haies du superflu pour leur donner de la grâce et les faire profiter.

GROYEG, émondes, s. f. pl. branches superflues coupées en émondant les arbres, les haies. — Élagage, s. m. action d'élaguer, son produit.

GRUGI, égruger, v. a. pulvériser dans l'égrugeoir, briser, casser le sel dans l'égrugeoir. — Ronger, v. a. couper avec les dents peu à peu.

GRUZM, grésil, s. m. menue grêle tres-blanche et tres-dure; grésiller, gresil qui tombe; grele, pluie qui tombe. — Grêle, s. f. pluie gelée en l'air. — Grêlon, s. m. grain plus ou moins gros de grêle.

GRUZAL, groseille, s. f. fruit du groseillier, acide à grappe rouge ou blanche; groseille à maquereau, à fruit vert. — Gadèle, s. f. sorte de groseille. — Ribes, s. f. pl. groseilles rouges, variétes panachées.

GRUZALI, groseillier, s. m. arbrisseau épineux qui donne la groseille en grappe rouge ou blanche; trois espèces sont cultivées à raison de l'utilité de leurs fruits : le groseillier ordinaire, celui à fruit noir ou cassis et le groseillier à maquereau, tous originaires d'Europe. — Groseillier rouge, s. m. arbrisseau non epineux, à grappe et baie rouges et blanches. — Groseillier noir, s. m. cassis ou cassier des Poitevins est d'une odeur forte, stupéfiante, ainsi que ses feuilles. — Groseillier epineux à maquereau, s. m. est le plus commun, il vient près des haies et des bois.

GRUZEU, cavoir, s. m. petit grésoir pour rogner le verre tout autour, outil de vitrier; tricheur, trompeur au jeu, friponneur. — Grésoir, s. m. outil de verrier pour rogner le verre, ou grugeoir, outil de vitrier en fer garni de dents ou de fentes comme celle d'une clef pour égruger le verre.

GRUZI, étriller, v. a. faire payer trop cher; croquer, prendre, dérober. — Gruger, v. a. briser avec les dents, manger le bien d'autrui. — Extorquer, v. a. tirer, obtenir, arracher, saisir par force ou menace; tromper, user d'artifice, décevoir, abuser. — Croquer, v. a. manger en croquant, faire du bruit sous la dent.

GRUZINÉ, griseller, v. n. se dit du chant des jeunes oiseaux, le commencement de leur chant. — Guiser, v. n. gazouiller à la manière des petits oiseaux, etc. — Gringotter, v. n. fredonner comme les petits oiseaux.

GRUZION, muscle, s. m. partie charnue, fibreuse, organe du mouvement, nerf; tendon, extrémité du muscle, cordon de fibre qui se rattache à l'os. — Cartilage, s. m. partie blanche du corps, dure, insensible, élastique, uniforme, polie, moins compacte que l'os. — Gruau, s. m. orge, avoine mondée, sa bouillie, grains concassés, chapelures de pain. — Recoupe, s. f. farine grossière extraite du son; grésillon, troisième farine. — Grinnon, s. f. grosse farine de froment.

GUÈB, bordure, s. f. ornement de couleur qui entoure un mouchoir, etc.; ce qui borde, ce qui entoure pour garnir, orner et fortifier. — Liseré, s. m. cordonnet brodé autour d'une étoffe. — Liserage, s. m. broderie, etc. autour d'une étoffe, etc. — Rubanné, e, adj. rayé de bandes longitudinales autour d'une étoffe, d'un mouchoir, etc. — Liteau, s. m. raie rouge ou blanche au linge de table, raie colorée qui traverse un tissu d'une lisière à l'autre.

GUÈBAUR, guimbarde, s. f. outil de menuisier, son usage est de fouiller des fonds parallèlement au-dessus de l'ouvrage. — Guilboquet, s. m. outil d'ébéniste avec lequel on trace des parallèles au moyen d'une pointe le long des planches.

GUEDIN, moulin à café, s. m. se dit aux femmes, faire tourner le moulin à café, par plaisanterie; boire une tasse de café à l'insu de leur mari.

GUÈGANZE, gingas, s. m. toile à carreaux en fil bleu et blanc, s'emploie en toile à matelas; gingum, étoffe en fil. — Guingan, s. m. toile de coton mêlée de fil, tantôt bleue et tantôt blanche.

GUÈGUETT, guinguette, s. f. petit cabaret hors de la ville où l'on danse; petite maison de campagne. Ce mot de guinguette a commencé à être en vogue en 1554 du mot de *guinguet*, demeure étroite.

GUEIAL, cage, s. f. petite loge en bois et fil d'archal pour renfermer et nicher les oiseaux.

GUEIETT, jais, s. m. substance minérale d'un noir luisant, opaque, aussi dure que la pierre et nage sur l'eau, est combustible; on en fait des bijoux et des ornements par son beau poli, est une espèce d'ambre à la couleur près, se trouve dans les carrières.

GUELIN-GUELIN, tintin, s. m. bruit d'une sonnette, d'une cloche qu'on fait tinter lentement en la frappant d'un seul côté. — Tinrelintin, s. m. bruit d'une sonnette, d'un grelot.

GUEMENIH, Gemmenich, commune du canton d'Aubel, arrondissement de Verviers, province de Liége.

GUERDIN, gredin, e, adj. et s. homme sans naissance, sans bien, ni qualité; gueux, mesquin.

GUÈRIEU, politicomane, s. m. qui a la manie de guerroyer, de parler politique, de s'en occuper à tous propos.

GUERI, guerroyer, v. n. faire la guerre, parler guerre et combat.

GUERIER, guerrier, ère, adj. et s. qui appartient à la guerre, qui l'aime, qui la fait, y est propre. — Belliqueux, se, adj. guerrier, martial, valeureux. — Conquérant, s. m. qui fait, a fait des conquêtes, a conquis beaucoup de pays.

GUÈRID, guérite, s. f. petite loge, loge d'une sentinelle; donjon, petit cabinet élevé. — Poivrière, s. f. guérite en maçonnerie suspendue à l'angle d'un ouvrage de fortification. — Niche, s. f. pratiquée à l'endroit de la bure où les deux paniers se rencontrent, afin que l'ouvrier, dit *kahu*, qui y est placé puisse les écarter l'un de l'autre et les empêcher de se heurter ou de s'accrocher.

GUÈTÉ, guêtrer, v. a. mettre des guêtres, se chausser avec des guêtres.

GUETI, guêtier, s. m. ouvrier qui fait des guêtres. — Chatouiller, v. a. causer par le

toucher un tressaillement qui excite à rire; fig. dire des choses qui plaisent; plaire, flatter; aiguillonner, exciter, animer une femme, la toucher légèrement; émoustiller, donner de la vivacité. — Titiller, v. n. faire éprouver un mouvement de titillation.

GUETIEG, chatouillement. s. m. action de chatouiller, de faire une impression agréable que l'on sent quelquefois, sensation mêlée de plaisir et de douleur. — Gargalisme, s. m. t. de médecine, chatouillement dans une partie du corps; titillation. — Prurit, s. m. démangeaison vive; chatouillement agréable.

GUETIEU, chatouilleux, se, adj. fort sensible au chatouillement, très-chatouilleux, susceptible, qui s'offense aisément.

GUETON, guêtron, s. m. petite guêtre jusqu'à mi-jambe; guêton, petite guêtre.

GUETT, guêtre, s. f. sorte de chaussure qui couvre la jambe et le cou-de-pied, se boutonne ou se lace de côté. — Gamache, s. m. guêtre de laine, bottine, bas de toile cirée sur les autres pour garantir la chaussure de la crotte. — Tricouze, s. f. ou gamache, guêtre de gros drap ou de grosse laine.

GUEU, malotru, e, adj. méprisable, mal bâti, mal habillé, maussade, gueux, vieillaque, homme de mauvaise foi. — Gueux, se, adj. indigent, nécessiteux, mendiant; vagabond, coquin, fripon. — Gueusaille, s. f. canaille, multitude de gueux. — Parpayat, s. m. pop. hérétique impie, homme sans culte; parpaillot. — Huguenot, te, s. et adj. calviniste, nom que les catholiques ont donné par dérision aux protestants, calvinistes, les réformés, etc. Le mot vient d'un certain Hugues. — Parpaillot, te, s. terme injurieux donné aux calvinistes; impie.

GUEUIAR, gueulard, s. m. qui parle haut et beaucoup; débagouleur, qui parle indiscrètement et trop vite.

GUEUIAU, fort en gueule, gueulard qui parle haut et beaucoup.

GUEUIE (ï), gueule, s. f. bouche des quadrupèdes vivipares et ovipares, de quelques cétacés, poissons et reptiles.

GUEUIETÉ (ï), gueuler, v. n. parler beaucoup et fort haut; crier en pleurant; bougonner, gronder, murmurer; rognonner, gronder, murmurer.

GUEULAIE, gueulée ou goulée, s. f. grosse bouchée, ce que la bouche peut contenir; fig. paroles sales et obscènes; dégueuler, vomir des injures. — Engouler, v. a. ravir, saisir, prendre tout d'un coup avec la gueule.

GUEUZAR, gueusaille, s. f. canaille, multitude de gueux.

GUEUZE, gueuse, s. f. pièce prismatique de fer non purifié, moulée dans le sable; prostituée, femme de mauvaise vie, voleuse.

GUEUZERAIE, gueuserie, s. f. indigence, misère, pauvreté honteuse, mendicité; fig. chose de vil prix, bagatelle.

GUID, écharpe, s. f. t. d'arts et métiers, machine pour enlever des fardeaux; ce qui est fait, taillé en bandage; cornage pour guider; guide de chevaux, lannière de cuir. — Guindresse, s. f. cordage pour guider, corde pour soutenir à l'élévation des fardeaux. — Guidon, s. m enseigne d'une compagnie, officier qui la porte, sa charge; guide, celui qui accompagne pour guider. — Guide, s. m. morceau de bois qui s'applique aux côtés du rabot ou autre instrument de cette nature et qui dirige le mouvement lorsqu'il s'agit de pousser une feuillure.

GUIDÉ, éventer, v. a. écarter du mur une pierre que l'on monte dans la bâtisse; guinder un fardeau par le moyen d'une machine. — Guider, v. a. conduire; fig. diriger une affaire.

GUIDRESS, chaperon, s. m. femme qui accompagne une demoiselle; chaperonner, accompagner une demoiselle.

GUIEAIME, guillaume, s. m. espèce de rabot dont il y en a de plusieurs espèces, suivant les ouvrages à ébaucher, à recaler; tels sont le ceintré, celui sur plat sur les côtés, etc., celui debout, celui à ébaucher et à plate-bande, à recaler, à tenons et moulures. — Guillaume à navette, on appelle ainsi un guillaume dont le fût est diminué sur l'épaisseur comme une navette de tisserand. — Guillaume de côté, outil à fût dont le fer est placé perpendiculairement et un peu en biais sur l'épaisseur.

GUIELOTENN, guillotine, s. f. machine pour trancher la tête. Le 3 juin 1791, parut un décret de l'assemblée constituante qui détermina l'uniformité des exécutions à mort; le docteur Guillotin inventa ou plutôt renouvela des Italiens une machine qui porta son nom.

GUIGN, gouine, s. f. prostituée de la plus vile espèce. — Guigne, s. f. sorte de grosse cerise noirâtre.

GUIGNON, guignon, s. m. malheur empreint d'une espèce de fatalité surtout au jeu; avoir du guignon, être en guignon; jouer du guignon, porter guignon.

GUILETT (ET), en file, s. f. suite, rangée de choses, de personnes l'une après l'autre; rangée de 2 ou de 3 soldats les uns derrière les autres; ordre.

GUINAIE, guinée, s. f. monnaie d'or en Angleterre, 26 fr. 47 c.

GUINAUD, pardon, s. m. rémission d'une faute, d'une offense; prière et signal pour demander, obtenir le hola, apaiser. — Chamade, s. f. signal donné par les assiégés avec la trompette, le tambour ou un drapeau blanc pour parlementer.

GUINDE DU KUR, chaînette, s. f. bande de cuir passée dans un rond de cuir au bout du timon d'une voiture.

GUIRLANDE, guirlande, s. f. couronne; feston de fleurs. — Thympanne, s. f. pièce d'étoffe suspendue d'un pilier à l'autre pour les grandes cérémonies dans les églises.

GUITAR, guitare, s. f. instrument de musique à 5 ou 6 cordes; elle était fort en usage sous le règne de Louis XIV. — Turlurette, s. f. espèce de guitare de mendiant. — Banza, s. m. guitare des nègres; rabouquin, espèce de guitare à trois cordes des Hottentots.

GULTON, bombance, s. f. somptuosité dans la bonne chère; chère extraordinaire, abondante: morceaux friands et délicats de viande, de pâté, etc., etc.; bons morceaux.

GURNAUDI, grenadier, s. m. t. milit. soldat qui jette les grenades, soldat d'élite, des plus grands.

GVEIE, cheville, s. f. morceau long et pointu de fer ou de bois pour boucher un trou, arrêter des tenons, boulons de presse; cheville ouvrière, qui joint l'avant train à l'arrière-train; fig. principal agent, principal mobile, bois, fer en saillie pour suspendre. — Etaquereau, s. m. cheville pour arrêter, cheville attachée à la roue d'un pendule pour la sonnerie. — Goupille, s. f. clavette, cheville, clou sans tête ni rivure; goujon, cheville de fer, ciseau de sculpteur; hâtelet, petite broche, brochette d'argent. — Tampon, s. m. cheville de bois qu'on fiche dans les rainures des poteaux, d'une cloison pour retenir les panneaux de menniserie. — Etrésillon ou rossignol, s. m. petit bois qui entre de force entre les solives d'un plancher pour le consolider; liche, clou sans tête, piquet. — Chevillette, s. f. petite cheville de fer à pointe et tête plate pour assembler les bois; brochette, cheville de fer à tige ronde; broche. — Cheville du pied, s. f. os en bosse aux côtés du pied.

GVENN, loche, s. f. petit poisson de rivière du genre de cobite.

GVESS, archures, s. f. pl. pièces de bois, ceintres devant les meules d'un moulin, qui les entourent; cage, coffre de meules d'un moulin.

GVET, cheveu, s. m. poil de la tête de l'homme, petit filament oblong qui sort par les pores de la peau de la tête et qui la couvre, produit naturel et particulier à la race humaine, est devenu pour l'homme un article de commerce assez important; il y en a de plusieurs couleurs: le jaune doré, blanc, blond, brun, reluisant, noir, roux, roux noir, roux plombé, roux cuivré, roux bronzé, le rouge, le rouge de feu, le rouge flamme, poil de Judas; il y a les longs, plats, fins, rudes, crépus et les disgracieux. Le nombre ordinaire de cheveux sur une tête d'homme est de cent et quarante mille; la coiffure en cheveux a été en tout temps, en tout pays, la première toilette des femmes, soit naturelle ou artificielle, faux tours, boucles, toupet, etc. — Filament, s. m. petit filet, brin long et délié de racines, de plantes filamenteuses, qui ont des filaments. — Filandre, s. f. plante marine, filets longs et déliés qui voltigent dans les airs; pl. fibres dans la viande; filets blancs dans les plaies des chevaux; filets de sang caillé; petits vers qui attaquent les oiseaux; viande filandreuse.

GVETLAR, chevelure, s. f. ensemble des cheveux. — Chevelu, e, adj. qui a de longs cheveux, tête chevelue; chevelure artificielle, sert à la grâce et à la commodité; aujourd'hui l'art d'imiter les chevelures est portée au plus haut degré de perfection.

GVII, cheviller, v. a. mettre des chevilles; attacher, assembler avec des chevilles. — Chever, v. a. attacher avec des chevilles.

GVIIE, chevillé, e, adj. pièce, ouvrage plein de chevilles; talon chevillé de pointes de fer, de chevilles de micocoulier.

GVO, cheval, s. m. chevaux pl. mammifère solipède, domestique, à longue crinière, qui hennit, peut vivre 20 à 30 ans; fig. homme dur, robuste, stupide, grossier, brutal, laborieux. — Cheval marin, s. m. animal fabuleux, moitié cheval, moitié poisson; cheval chevillé, à jambes serrées; âme chevillée dans le corps, se dit de celui qui résiste à tout, ce qui tuerait une autre personne. — Cheval terraigeole, adj. m. chargé d'épaules.

GVOLAIE, charge d'un cheval, s. f. charge, fardeau porté à la fois sur le dos d'un cheval.

GWAIE (ï), goaille, s. f. V. *Stig.* — Lardon, s. m. mot piquant. — Pointe, s. f. trait malin d'esprit, piquante sur les diverses acceptions des mots.

GWAI (ï), goailler, railler, v. a. et n. plaisanter, tourner quelqu'un en ridicule, railler quelqu'un finement; lardonner.

GWAIEU (ï), goailleur, s. m. railleur, se, s. et adj. qui aime à railler, porté à la raillerie; raillard, railleur, goguenard; plaisant, railleur mordant.



HA, h, s. m. 8e lettre de l'alphabet; h muet ou aspiré. — Ha! interj. de surprise, d'étonnement, de douleur. — Ah! interj. qui marque la joie, l'amour, l'admiration, la colère, le plaisir, les passions; exclamation.

HABAI, fer aigre, s. m. dont les parties sont mal liées; fer rouverin, rempli de gerçures, qui casse à chaud.

HAD, guinguet, adj. habillement, ouvrage, etc., trop court, étroit, qui n'a pas d'ampleur; guinguet, étriqué, sans ampleur. — Maigre, s. f. pierre, brique trop coupée et plus petite

que l'endroit qu'elle doit occuper dans le mur. — Calomnie, s. f. fausse imputation injurieuse qui blesse l'honneur. — Sobriquet, s. m. surnom, épithète burlesque, injurieuse.

HADEL (*à*), troc, s. m. échange de meubles, de hardes, de bijoux, etc., faire un troc avantageux; pour troc, l'un pour l'autre. — Échange, s. m. troc, change d'une chose pour une autre; en échange, à la place de, en remplacement.

HADELÉ, troquer, v. a. faire un troc, échanger; permuter, troquer avec un autre, contre ou pour un autre. — Échanger, v. a. convertir, transmuer, métamorphoser; faire le change ou un échange. — Biguer, v. a. changer, troquer au jeu, échanger.

HADLEU, troqueur, se, adj. et s. qui aime à troquer. — Permuteur, s. m. qui troque. — Bigueur, s. m. qui bigue, qui change.

HADRAI, baille, s. f. baquet fait de la moitié d'un tonneau scié en deux. — Baillotte, s. f. baquet de bois, tonneau défoncé d'un côté.

HADRENN, haut-fond, s. m. place où la mer, un fleuve, une rivière est peu profonde, où il y a peu d'eau.

HAFTÉ, crocheter, v. a. t. de fab. attacher les crochets aux lisière du drap sur la table à tondre les draps. — Racler, v. a. jouer mal du violon. — Grasseyer, v. n. parler gras, mal prononcer les R, en les adoucissant avec l'u; blésiter de la langue.

HAFTEG, raclerie, s. f. action de racler; ceux qui raclent. — Grasseyement, s. m. prononciation en grasseyant; attachement des crochets aux draps.

HAFTEU, crocheteur, s. m. ouvrier tondeur qui crochette les draps sur les tables à tondre; crincrin, mauvais instrument à cordes, mauvais violon. — Racleur, s. m. mauvais joueur de violon. — Racle-boyau, s. m. mauvais joueur de violon, d'instruments de musique à cordes. — Racloir, s. m. instrument pour racler, unir ou passer sur la mesure.

HAGAIE (ï), haguenée, s. f. vilaine haguenée, cheval de moyenne taille; rosse, cheval sans force, sans vigueur; fig. femme dégingandée.

HAGCHA, caqueteur, se, s. qui caquette, babille beaucoup; babillarde, bavarde, jacasse, parle de tout à travers champ. — Péronnelle; s. f. femme de peu, sotte et babillarde, qui jacasse. — Guillemette, adj. s. sotte, étourdie, impertinente.

HAG-ET-MAG, tout, adv. outils, hardes, meubles, etc.; tout-à-fait, en bloc, en entier, sans exception ni réserve.

HAHLAIE, cohue de risée, grand éclat de rire avec grand bruit.

HAHLAUD, risée, s. f. grand éclat de rire poussé par plusieurs personnes; plaisir, moquerie, objet dont on rit aux éclats.

HAHLÉ, rire, v. n. se divertir, railler, badiner, se moquer de quelqu'un; rire subit, rire à gorge déployée, aux éclats.

HAHLEU, rieur, se, s. qui rit, aime à rire; moqueur; rire aux éclats.

HAHYA, rire en éclat, éclat de rire, rire bruyant, instantané, faire des éclats, de grands éclats de rire.

HAI, hon! interj. pour faire répéter ce que l'on n'a pas entendu. — Hé! interj. pour appeler.

HAIBI, biaiser, v. n. être, aller, mettre de biais, prendre un biais, un détour, un tempérament, l'employer, en user, se servir de mauvaise finesse. — Tergiverser, v. n. prendre des faux-fuyants; chercher des détours pour reculer la conclusion d'une affaire; obliquer, biaiser.

HAIBIAN, biais, s. m. en biais, en ligne oblique, de travers, couper de biais, en biais; fig. manière d'envisager une chose, moyen détourné de succès. — Diagonalement, adv. d'une manière diagonale, ligne qui va d'un angle à l'autre.

HAIE (ï), hâter quelqu'un, le faire dépêcher, accélérer son mouvement, le presser au travail, à sa marche. — Vite, adv. aller avec vitesse, rapidité, célérité; pousser quelqu'un à aller avec vitesse.

HAIEY, gare! interj. faire place pour passer; ouvrir les rangs, s'ouvrir pour faire place, pour laisser circuler, mettre en file — Hem! hem! interj. pour appeler. — Houp! interj. pour appeler; alerte! debout! sur vos gardes!

HAIF, Herve, petite ville, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Verviers, province de Liége, à 5 lieues de cette ville et à 2 de Verviers.

HAIK, fleuet, te, adj. mince, délicat, de faible complexion, qui a la mine fleuette.

HAILA, hé! interj. pour appeler.

HAIMAR, chanfrein, s. m. bande, étoile de couleur blanche sur le devant de la tête, depuis les yeux jusqu'aux naseaux des animaux.

HAIMÉ, étoilé, adj. marque blanche sur le front du cheval; vache étoilée; chanfreindre, faire un chanfrein. — Balafré, e, adj. avoir une balafre au front ou longue blessure au visage, sa cicatrice; estafilade au visage.

HAINDLESS, Xhendelesse, commune du canton et arrondissement de Verviers, province de Liége.

HAINN (ï) orgue, s. f. glui, javelle horizontale sur un toit en chaume.

HAIR, raminagrobis, s. m. homme gros, riche et fier; personnage fourré, gros hère.

HAIRI, prier, v. a. demander par grâce, intercéder pour quelqu'un, demander, inviter, engager, convier quelqu'un. — Implorer, v. a. demander avec ardeur, humilité; invoquer, solliciter, supplier, inviter, demander fortement avec instance. — Importuner, v. a. incommoder, fatiguer, pousser à bout; inciter, exciter, déplaire par des demandes réitérées.

HAIRI-CHAPÈLE, Henri-Chapelle, commune du canton de Limbourg, arrondissement de Verviers, province de Liége.

HAIRIEG, instance, s. f. sollicitation pressante; faire des instances auprès de.

HAIRIEU, implorateur, s. m. celui qui implore; importun, déplaisant, qui fatigue, tourmente, incommode; suppliant, intercesseur.

HAIRON, héron, s. m. oiseau scolopace, imantopède, aquatique. — Maigre comme un héron, adj. personne qui a très-peu de graisse; sec, décharné; fig. celui qui a le cou très-long.

HAIRRI, saint Henri, s. m. dit le Boîteux, né le 6 mai 972, mort à Grune (en Saxe) le 15 juil-

let 1024, canonisé en 1152; il y en a cinq de ce nom.

HAITI, sain, e, adj. de bonne constitution, qui n'est pas sujet à être malade; fig. qui n'est pas gâté; salubre, qui contribue à la santé. — Salutaire, adj. utile, avantageux pour la conservation de la vie, de la santé.

HAITISTÉ, salubrité, s. f. qualité de ce qui est salubre, sain, essentiellement pur, assainissement des appartements, des terrains fangeux, bourbeux.

HAKIN, prolétaire, s. m. se dit de la dernière classe des citoyens; bourgeois qui n'a aucune propriété; fig. indigent.

HAL, mou, adj. m. molle, f., qui cède facilement au toucher, qui reçoit facilement les impressions des autres corps; facile à pétrir; friable, sans ressort. — Meuble, adj. terre meuble, aisée à labourer, bien labourée; aisé à remuer, qui n'est pas compacte; spongieux, qui cède facilement. — Halte, s. f. pause de gens de guerre, repos pendant cette pause. — Arrête, arrêter, v. a. empêcher d'avancer, de couler, de se mouvoir, d'agir, de faire, de fuir, de s'étendre, de continuer, retenir tout-à-fait. — Élastique, adj. 2 g. qui a du ressort; qui se redresse, réagit après la pression; léger, qui ne pèse guère, ne s'appesantit pas. — Repos, s. m. privation, cessation de mouvement, de travail, d'occupation, d'application, de marche, etc. — Hola! interj. tout beau; adv. assez, mettre le hola, apaiser une querelle. — Halle, s. f. place publique couverte pour le marché; halle aux viandes, etc; maison populeuse et bruyante.

HALBAUR, hallebarde, s. f. pique avec un croissant de fer à la naissance de la lame, arme des anciens: c'est à Penthésilée, reine des Amazones, que Pline attribue l'invention de la hallebarde; aujourd'hui, elle n'est portée que par les suisses de nos églises. — Hampe, s. f. c'est le nom qu'on donne à un long bâton armé d'un fer par un de ses bouts comme la hallebarde. — Pertuisane, s. f. ancienne hallebarde qui servait contre la cavalerie, était portée par un pertuisanier. — Épieu, s. m. espèce de hallebarde pour la chasse. — Pic s. m. ouvrage de cartisane en carré émoussé. — Grandelet, te, adj. grand, se dit des objets de grandeur démesurée, hors de taille, de mesure ordinaire.

HALE, éclopé, e, adj. qui marche avec peine à cause d'une incommodité; fig. infirme et languissant.

HALEBAIE (i), gigue, s. f. fille ou femme dégingandée, qui gambade, de grande taille et mal faite; escogriffe, grand homme mal bâti.

HALEGRESS, harengère, s. f. personne qui tient le langage des halles, grossier, populaire; poissarde, qui vend des poissons.

HALETT, gradin, s. m. petits degrés, bancs au-dessus les uns des autres; marchepied, petite estrade, banquette. — Casse-cou, s. m. espèce d'échelle double qui n'a qu'une queue pour la soutenir au lieu d'une seconde échelle jointe par un montant. — Échelle de meunier, s. f. sorte d'escalier droit pour monter. — Échelette, s. f. petite échelle d'un bât d'âne, de cheval pour porter les ruches à miel. — Échellier, s. m. échelle à une seul branche ou rancher, sorte d'échelle qui n'a qu'une tige.

HALI, montant d'échelle, s. m. perche percée dans toute sa longueur à distance égale pour recevoir les échelons.

HALKENN, paltoquet, s. m. enfant qui touche à tout, remue tout.

HALKINE, hésiter, v. n. balancer, être embarrassé, lent à parler, à répondre, à agir, être incertain, indécis; tergiverser, chercher des détours. — Chipoter, v. n. barguigner, faire peu à peu, à diverses reprises; lanterner, vétiller, biaiser, prendre des faux-fuyants.

HALKINEU, barguigneur, s. m. qui hésite; tergiverseur, lent, lambin, lendore, irrésolu.

HALKON, crochet de tuile, s. m. est une petite éminence pratiquée par le tuilier sous la tuile pour qu'elle puisse tenir accrochée sur la latte.

HALKOTE, vaciller, v. n. branler, chanceler, se balancer légèrement; fig. hésiter en répondant, être irrésolu en affaire. — Branler, v. a. agiter, mouvoir, remuer, faire aller deçà et delà; brandiller, chanceler, aller de côté et d'autre. — Brouter, v. a. broutement, t. de tourneur, mouvement de tremblement qui a lieu quand un support est trop éloigné ou qu'il n'est pas solidement établi. — Fluctuer, v. n. couler à flots; fig. être vague, incertain, irrésolu.

HALKOTEG, fluctuation, s. f. balancement d'un liquide; mouvement des fluides épanchés dans une tumeur; chipotage.

HALKOTEU, irrésolu, e, adj. qui a peine à se résoudre, à se déterminer.

HALKOTI, garnement, s. m. vaurien, libertin. — Gacheur, s. m. qui gâte tout ce qu'il fait; Bousilleur; charpenteur.

HALKROSS, pain malingre, pain dont la croûte se détache, qui quitte sa croûte de la mie; pain gras faute de cuisson. — Valétudinaire, adj. personne souvent malade; maladif, infirme; cacochyme, d'une mauvaise complexion. — Maladif, ive, adj. sujet à être malade; malingre, infirme, longtemps convalescent, délicat, cassé.

HALKUBOUZÉ, arquebuser, v. a. tuer avec l'arquebuse, actuellement fusiller; tuer, fusiller des hommes, des animaux, etc., à coups de fusil.

HALOZI, va-nu-pieds, s. m. homme sans ressource, qui vit d'une honteuse industrie; pauvre qui n'a pas de chaussure. — Vagabond, e, adj. et s. qui erre çà et là, fainéant, libertin. — Vaurien, s. m. fainéant, libertin qui ne veut rien faire, rien valoir.

HALTE, hola! interj. tout beau; assez; halter, faire halte; apaiser, arrêter une querelle. — Station, s. f. pause, demeure de peu de durée dans un lieu; lieu où l'on s'arrête; courte résidence.

HALTÉ, clopiner, v. a. marcher avec peine en clochant un peu; cloper, clocher, aller clopin-clopant, ne pas aller droit, marcher avec peine, s'incliner à chaque pas plus d'un côté que de l'autre. — Haleter, v. n. respirer fréquemment; péniblement en soufflant; ahaner, haleter en travaillant, travailler avec peine et

fatigue. — Ahaler, v. n. pousser l'haleine au dehors dans la marche, dans la fatigue; essoufflé, qui halette, clopine.

HALTEG, boîterie ou boîtement, s. irrégularité dans la marche, ne pas marcher droit. — Claudication, s. f. action de boîter.

HALTOLA, halte-là! interj. pour faire arrêter, tenir coi; hola, assez; halte, pause; empêcher d'avancer, de se mouvoir, d'agir.

HAM, escabeau, s. m. siége de bois sans dossier ni bras. — Escabelle, s. f. sorte de banquette, de marchepied. — Placet, s. m. espèce de petit banc ou de banquette pour s'asseoir, ce siége n'a ni bras ni dossier. — Banc, s. m. long siége sans dossier. — Chancelière, s. f. sorte de meuble fourré pour mettre sous les pieds. — Banquette, s. f. long banc rembourré; petit banc; agenouilloire. — Gousset, s. m. petit siége à la portière d'une voiture. — Marchepied, s. m. marche, petite estrade, banquette pour les pieds.

HAMAI, traîneau, s. m. espèce de petite voiture sans roue ni dossier, dont les enfants se servent pour glisser sur la neige et la glace. — Pédale, s. f. touche mue avec les pieds pour toucher l'orgue, le clavecin; marche, t. de tisserand, levier mu avec les pieds; planchette, etc. — Épart, s. m. t. de charron, les traverses de bois qui tiennent ensemble les brancards ou limons de charrette et qui forment le fond. — Sellette, s. f. petit siége formé d'une planche et de quatre bandes de cuir que les ardoisiers accrochent à une corde nouée à un crochet pour travailler sur les tours, les grands édifices.

HAMAID, s. m. pied-de-chèvre, s. m. barre de fer courbée à une de ses extrémités et fendue, sert de levier pour soulever les pierres et autres fardeaux. — Pince, s. f. levier de fer, barre, pièce de fer longue et étroite amincie d'un côté pour soulever les fardeaux; levier. — Rinbard, s. m. barre de fer dont on se sert pour manœuvrer de grosses pièces à forger dans les fourneaux et remuer les charbons.

HAMLÉ, châtrer, v. a. ôter les testicules, rendre inhabile à la génération, incapable de concevoir, retrancher ce qui fait la vigueur, la virilité. — Émasculer, v. a. ôter à un mâle les parties de la génération. Chaponner, v. a. châtrer un coq. — Castrat, s. m. chanteur châtré dès l'enfance pour qu'il ait une voix à peu près semblable à celle d'un enfant, d'une femme; soprano, castrat, haut-contre. — Châtré, e, adj. et s. m. privé de ses testicules. — Émasculé, e, adj. anaphrodite, qui n'est pas propre à la génération. — Guinguet, te, adj. qui a peu de tour, de longueur.

HAMLEG, anaphrodisie, s. f. suppression de l'appétit vénérien; châtrer.

HAMLEU, châtreur, s. m. qui châtre les animaux.

HAMUSLAUD, paillon et paillette, s. f. grosse paillette, partie de métal très-légère; petite écaille de fer qui éclate en le travaillant. V. *Fauhin.*

HANG, hanche, s. f. partie du corps de l'homme, du cheval, etc., où s'emboîte la cuisse, entre les côtes et les cuisses. — Lombes, s. m. pl. partie inférieure du dos composée de cinq vertèbres et des chairs y adhérentes. — Rognon, s. m. hanche.

HANGAUR, angar, s. m. toit sur des piliers. — Hangar, s. m. remise pour les charrettes. — Chartil, s. m. remise de charrettes. — Tuevents, s. m. t. de carrier, abri contre les vents que se font les ouvriers carriers au moyen de claies, de planches, de paillassons. — Chapuis, s. m. sorte de hangar de clayonnage, de planches, paillassons, pour abriter les ateliers de charpentier.

HANIKROCHET, clou en crochet, s. m. ou clou replié en retour d'équerre.

HANIKROK, anicroche, s. f. obstacle, difficulté, embarras; fig. vaine défaite; trouver des anicroches pour se tirer d'un embarras.

HANSÉ, respirer, v. n. attirer et repousser l'air par les mouvements des poumons. — Aspirer, v. a. attirer l'air avec la bouche. — Exhaler, pousser hors de soi, exhaler des vapeurs de la bouche. — Haleter, v. n. respirer fréquemment, péniblement en soufflant.

HANSION, échantillon, s. m. modèle, partie, morceau de drap, d'une étoffe, d'un livre pour faire connaître, montrer. — Calibre, s. m. largeur quelconque d'une ouverture circulaire. — Équilboquet, s. m. instrument pour vérifier les calibres des mortaises; pureau, partie de l'ardoise, de la tuile à découvert sur le toit. — Montre, s. f. échantillons de marchandises à vendre. — Chanteau, s. m. morceau d'étoffe pour montrer, échantillon coupé à la pièce.

HANSKO, truelle, s. f. instrument plat, de fer ou de cuivre avec un manche et douille, de maçon, pour remuer, employer le mortier, le plâtre.

HANSKOTT, bure, s. f. grosse étoffe de laine; bureau et buire, étoffe de laine grossière ayant le poil long. — Anascote, s. f. espèce d'étoffe de laine croisée très-rase, se fabrique en manière de serge et de meilleure laine.

HANTÉ, courtiser, v. a. faire la cour, courtiser les dames, chercher à leur plaire; courtiser assidûment, avec intention de se marier. — Galantiser, v. a. courtiser les dames, faire le galantin auprès d'elles. — Fréquenter, v. a. hanter, voir souvent une demoiselle.

HANTEG, agacerie, s. f. gestes, discours, petites manières pour agacer et séduire; fréquentation.

HANTEU, mirliflore, s. m. qui fait l'agréable; guetteur de fillettes; homme galant qui cherche à plaire aux dames; courtiseur de filles.

HANTREIE, hantise, s. f. fréquentation des dames, commerce familier avec elles; usage fréquent.

HAP, convalescent, e, adj. qui relève de maladie et retourne à la santé, hors de peine, de danger, guéri; qui est en sûreté. — Etre à nujambes, qui n'a pas mis de bas, jambes nues.

HAPAIE, temps moral, s. m. un certain temps, quelque temps, mesure de la durée des choses, des faits; terme préfix.

HAPAU, appeau, s. m. volet d'un pigeonnier, fenêtre à coulisse, châssis en maille ficelé qu'on ouvre et qu'on ferme à volonté au moyen d'une corde. — Escoperche, s. f. machine pour éle-

ver des fardeaux, pièce de bois avec une poulie ajoutée sur un gruau. — Servante, s. f. potence en étai, fer en équerre sur l'établi de serrurier, mobile au moyen de deux pivots, se tourne à volonté, sert à forer, etc.

HAP-CHAUR, garde-manger, s. m. rond de fer garni de crochets pour suspendre les viandes dans une armoire à châssis garni de toile pour garder les aliments, les volailles, etc.—Happechair, s. m. huissier, officier de police qui arrête les débiteurs, les voleurs; fig. homme très avide; machine dont les anciens se servaient pour prendre les hommes vivants. — Grappin, s. m. instrument à crochets; jeter, mettre le grappin sur quelqu'un, s'emparer, se rendre maître de lui.

HAPÉ, voler, v. a. prendre furtivement ce dont on n'a pas la propriété; ravir, enlever, commettre un vol, un larcin. — Voleter, v. n. voler faiblement à plusieurs reprises. — Escroquer, v. a. attraper, voler par fourberie, par artifice; happer, saisir, prendre avidement avec la gueule, saisir à l'improviste, — Saisir, v. a. prendre tout d'un coup avec vigueur, saisir une chose, faire main-basse sur un objet qu'on veut dérober, détourner à son profit. — Prendre au gobet, s. m. à l'improviste; gober, saisir quelqu'un à l'improviste, à la dérobée, furtivement, en cachette. — Échappé, e, adj. du danger, de la bagarre; échappé à, n'être pas saisi, tué, attaqué par, hors du. — Usurper, v. a. s'emparer par violence, par ruse, d'un bien, etc., qui appartient à autrui. — Dérober, v. a voler en cachette, prendre ce qui est à autrui, dérober les biens, les pensées des autres. — Chiper, v. a. voler, dérober; agripper, prendre, saisir avidement; gripper, attraper, ravir subitement. — Roussiller, v. a. brûler légèrement à la surface, les extrémités, l'épiderme; objet cuit trop vite, approché trop près du feu. — Havir, v. a. dessécher la viande à grand feu, sans qu'elle cuise en dedans; se havir au feu.

HAPEG, escroquerie, s. f. action d'escroc, grande, petite escroquerie; faire une volerie, larcin; pillerie, usurpation. — Extorsion, s. f. action d'extorquer; concussion, extraction violente.

HAPEU, voleur, se, s. fripon, qui vole, qui a volé, qui exige plus qu'il ne lui est dû; usurpateur, escroqueur, dupeur.

HAPREIE, volerie, s. f. larcin, pillerie, tricherie, tromperie, faites en de petites choses.

HAPTI, presque, adv. peu s'en faut, se toucher presque; à peu près; à peine.

HAR *(à)*, hardes, s. f. pl. tout ce qui sert à l'habillement, vieilles hardes.—Penaux, s. m. petit paquet de hardes menues. — Trousseau, s. m. paquet, trousseau de nippes et hardes qu'on donne à un jeune homme en le mettant au collége, à une jeune fille en l'établissant.— Nippes, s. f. pl. habits, meubles et tout ce qui sert à l'ajustement, à la parure. — Grange, s. f. bâtiment où l'on serre, où l'on bat les grains. — Paillier, s. m. lieu où l'on serre la paille. — Hurhaut! exclamation de charretier pour faire tourner à droite; hue, cri du charretier pour stimuler les chevaux.

HAR-ET-HOTT, l'un tire à dia, l'autre à hurhaut; fig. l'un veut blanc et l'autre veut noir; d'un côté et d'autre.

HARIDEL, hurluberlu, adj. et s. m. étourdi, inconsidéré; brusque, braillard, qui parle beaucoup et mal à-propos. — Léger, ère, adj. inconsidéré, qui parle, qui agit sans réflexion, qui a peu de gravité. — Impertinent, e, adj. sot, fou, fat, indiscret, qui parle, agit contre les égards. — Maître aliboron, s. m. ignorant qui se mêle de tout, fait le connaisseur; fertile en alibiforain.

HARIK, étoupe du résidu de corde filée; ramassis de corderie pour faire la livarde. *V. Braudar.*

HARLAH ou HARLAHAU, braillard, e, adj. qui parle haut, qui crie beaucoup et mal à-propos, qui aime à crier sans sujet.—Mouche de coche, s. f. personne qui s'agite bruyamment sans être utile.

HARLEKIN, arlequin, s. m. batteleur, farceur, bouffon, dont l'habit est bigarré.— Freluquet, s. m. damoiseau; homme léger, frivole et sans mérite; frivole, vain, léger, sans solidité. — Serin jaune, tâcheté de vert, dit serin de Provence; tarin, mulet de serin et de la linotte.

HAROTT, rosse, s. f. cheval sans force, sans vigueur. — Rossinante, s. f. rosse, mauvais cheval, jument maigre. — Haridelle, s. f. méchant cheval maigre; cheval efflanqué, maigre comme une haridelle. — Bringue, s. f. cheval petit et mal fait, qui n'est point étoffé; haquenée, cheval de moyenne taille.—Rigole, s. f. petit fossé, petit canal pour faire couler les eaux, petite tranchée pour planter des bordures. — Goulotte, s. f. petite rigole pour l'écoulement des eaux. — Poltron, ne, adj. lâche, sans cœur, sans courage; mou, sans vigueur; variant, sans nerf, sans honneur.

HARP, harpe, s. f. grand instrument de musique de forme triangulaire, à cordes.

HASS, peur, s. f. avoir une terrible peur, une grande frayeur, une agitation violente de l'âme épouvantée par un mal réel ou apparent.

HASTI, broche, s. f. sorte de verge de fer pour assujettir la viande, ce qu'on veut faire rôtir.

HASTIKOTT, indisposition, s. f. maladie, incommodité légère; éloignement, aversion pour; disposition peu favorable des organes. — Méchef, s. m. fâcheuse aventure; malheur, dérangement, coup, chute, contusion imprévue. — Diaire, s. f. fièvre d'un jour. — Dérangement, s. m. de la santé, de la fortune, dans ses affaires.

HATI, havir, v. a. dessécher la viande à grand feu sans qu'elle cuise en dedans; roussir, rendre roux par le feu, devenir roux. — Frôler, v. a. brûler rapidement au premier contact du feu avec un bruit de frôlement; se dit des cheveux, plumes, de la laine.

HAUBIAIR, appendice, s. m. se dit des appendices d'une ferme, d'une maison, ce qui y tient, ce qu'on a ajouté.

HAUBITAUF, habitable, adj. 2 g. maison habitable, qui peut être habitée.

HAUBITÉ, habiter, v. a. faire sa demeure, son séjour; être, exister dans..., habiter avec, connaître charnellement; cohabiter, vivre maritalement.—Hanter, v. a. fréquenter, visiter

souvent, familièrement; se dit aussi fréquenter une demoiselle, la courtiser.

HAUBITEG, fréquentation, s. f. commerce d'habitude qu'on a avec quelqu'un; hantise, fréquentation; commerce familier; usage fréquent.

HAUBOI, haulbois, s. m. instrument à vent et à auge dont le son est très-clair; celui qui en joue.

HAUBOSI, charpenter, v. a. couper grossièrement; tailler maladroitement; tailler en pièces; couper en biais.

HAUDIESS, emporté, e, adj. personne emportée, violente, colère, irritable; fougueux, transporté par une passion.

HAUGN, coquille, s. f. coque ou enveloppe dure, calcaire, du limaçon, des testacés, des œufs, de noix, de moules; sa figure. — Écaille, s. f. membrane en lame, petite lame, coque, coquille, substance dure. — Gousse, s. f. enveloppe des graines, des pois, etc.; cosse, fruit de certain arbuste, des légumes; silique, enveloppe de certains fruits; capsule, membrane qui renferme la graine; follicule, cocon de ver à soie; péricarpe du séné, etc.; anthère ou capsule des fougères. — Fruit dicoque, adj. à deux gousses. — Dicotylédone, adj. graine à deux lobes.—Épieperme ou périsperme, s. m. enveloppe de semences, de plantes.

HAUGNÉ, étaler, v. a. exposer en vente; étendre, déployer sa marchandise, montrer en détail, avec ostentation; faire parade.

HAUGNEG, parade, s. f. montre, mettre en parade, en étalage, surtout de ce qui est d'ornement. — Étalage, s. m. exposition de marchandises à vendre; droit d'étalage, son prix: fig. ajustement, parure des femmes. — Plaçage, s. m. distribution des places d'un marché, d'une foire, t. de police.

HAUGNIEU, étalagiste, s. marchand qui étale sa marchandise en plein vent. — Brelandinier, ère, s. marchand qui étale dans les rues. — Étaleur, s. m. petit marchand qui étale. — Étalier, s. m. boucher qui a un étal. — Placier, s. m. locataire d'une place de marché. — Obtenteur, trice, adj. des n[os] des places du marché pour étaler.

HAUH, herse, s. f. barrière, grand châssis dont le cultivateur se sert à l'entrée ou l'ouverture des prairies. — Cloydas, s. m. barrière ou porte treillissée; barrière de bois pour fermer un passage. — Échalier, s. m. haie, clôture de branches, de tringles de bois assemblées pour clore; petite barrière de closeau.

HAUIE *(ï)*, haie, s. f. clôture de ronces, d'épines, etc.; rangée de soldats. — En haie, adv. sur un ou deux côtés; en ligne droite, côte à côte; ranger, mettre en haie.

HAUL, échelle, s. f. machine formée de deux montants de bois unis par des échelons pour monter et descendre. — Casse-politique, s. f. échelle double à queue pour soutient.—Casse-cou, s. m. espèce d'échelle double qui n'a qu'une queue pour la soutenir au lieu d'une seconde échelle jointe par un boulon. — Échelette, s. f. sorte de petite échelle qu'on attache au bât d'un cheval, d'un âne. — Hâle, s. m. impression de l'air, chaud et sec, qui jaunit, sèche et flétrit; effet du vent, de la chaleur et de la sécheresse.

HAULAIN, saint Hadelin, s. m. abbé de Celle; l'église célèbre sa fête le 3 février.

HAULÉ, écheller, v. a. appliquer l'échelle, monter par degrés. — Escalader, v. a. monter avec une échelle sur, par dessus.—Hâler, v. a. rendre basanné, se hâler, être noirci par le hâle, la forte exposition aux ardeurs du soleil.

HAULEBRA, trente et quarante, s. m. jeu de hasard aux cartes.

HAULEG, pannon, s. m. rousseur aux mains, au visage. — Pannus, s. m. rousseur sur la peau. — Echelage, s. m. droit de poser une échelle partout où la réparation l'exige; tour de l'échelle. — Escalade, s. f. action d'escalader avec des échelles.— Ephelies, s. m. taches larges, rudes et noirâtres sur la peau, causées par le hâle du soleil, l'inflammation.

HAUMUSTAI, gui, s. m. plante parasite ou petit arbrisseau à pois, anti-épileptique, sudorifique, vermifuge; ces baies sont purgatives, font mûrir les abcès; cette plante, dont la semence s'attache à l'écorce des arbres, se nourit de leur sève, sa graine est emportée par le vent ou les oiseaux. — Barbe espagnole, s. f. ou caragate musciforme, espèce de gui ou de liane à filaments.

HAUR, brèche, s. f. ouverture faite à un mur, à une haie, une clôture, fracture ou tranchant d'un couteau; dommage, diminution d'un bien qui doit être entier.— Escarre, s. f. ouverture faite avec fracas, brèche faite à un bois, une haie; effet du coup. — Brettures, s. f. dentelure d'un instrument, d'un outil, leur trace dans le bois, le marbre, outil de fer brettée. — Botte, s. f. faisceau, t. de sabotier; treize paires de sabots enfilés dans deux verges de bois flexible, liées ensemble. — Torchette, s. f. osier ou paille tortillée autour d'une botte de paille, de foin ou de bois. — Lien, s. m. ce qui lie, attache, uni. — Hart, s. f. lien d'osier, chêne, coudrier, etc. pour les fagots; corde pour pendre. — Pleyon, s. m. paille, osier pour lier, plier la vigne, lien de paille en botte. — Rouette, s. f. branche d'osier devenue flexible dans l'eau pour hart, lien, pleyon, etc. pour lier. — Prue, branche flexible tordue, servant de corde; lien pour lier; étreinte.

HAURDÉ, brêche-dent, s. 2 g. qui a perdu ses dents de devant. — Égueuler, v. a. casser le haut du goulot, du bord d'un vase; égueulée, cassé sur le bord. — Ébrecher, v. a. édenter un outil, etc., rompre, user, arracher les dents. — Edenter, v. a. rompre, user, arracher les dents.

HAURKAI, joug à porteur, s. m. pièce de bois évidé au milieu, coupé en demi lune, pour poser sur les épaules, sert à porter l'eau, le lait, etc.

HAURNAR, brochette, s. f. pellicules minces que les mégissiers enlèvent sur les peaux; effleurure, épiderme des peaux que l'on sépare du cuir.

HAURNÉ, écharner, v. a. ôter la chair du cuir avec l'écharnoir. — Perce-mur, ratissure des peaux de bœuf, etc., pour faire la colle.

HAURNEG, écharnure, s. f. reste de chair enlevé du cuir.

HAURNEU, butoir, s. m. couteau de corroyeur, celui qui ne coupe pas s'appelle butoir sourd, l'autre tranchant. — Drattoire, s. m. couteau à revers dont on se sert pour ôter de dessus du cuir la chair restée de l'animal; écharnoir, outil pour écharner. — Hard, s. m. cheville de fer tournée en cercle sur laquelle on passe les peaux pour les amollir.

HAURPIH, poix, résine grasse, s. f. galipot cuit et mêlé avec du goudron ou tare jusqu'à une certaine consistance, soit dure ou molle. — Poix de Bourgogne, poix grasse ou blanche galipot sec, fondu sur le feu et mêlé avec de la térébenthine grassin et un peu d'huile de térébenthine, la meilleure vient de Strasbourg, sert aux cordonniers, etc. — Poix, s. f. melange de résine de pin ou de sapin et de suie; copal, résine fort estimée pour la préparation des vernis solides, et qui présente plusieurs variétés. — Poix végétale, substance résineuse qui découle de divers arbres de la famille des conifères, du pin maritime, du sapin.

HAURPIHI, poisser, v. a. enduire, frotter de poix le ligneul de cordonnier, les fers, etc., salir quelque chose de gluant. — Empiger, v. a. enduire de poix. — Poix-résiner, v. a. étendre de la poix sur le métal, etc.

HAUSEG, enchère, s. f. offre au-dessus d'une autre pour acheter ou louer; folle enchère, offre excédant la valeur; peine de celui qui l'a faite. — Menace de geste, s. f. geste pour faire connaître et craindre à quelqu'un le mal qu'on lui prépare, pour annoncer le mal qui s'approche. — Geste ostensif, adj. qui montre, sert à montrer son aigreur contre quelqu'un.

HAUSEU, menaceur, s. m. qui menace du geste. — Enchérisseur, s. m. qui met une enchère sur un objet mis à l'encan, à la criée.

HAUSI, enchérir, v. a. mettre une enchère; enchérir sur quelqu'un, faire une offre plus forte, rendre plus chère, hausser le prix de la vente à la criée; menacer. — Brandir, v. a. secouer, balancer dans sa main, avant de lancer un... — Maximer, mettre le maximum, le plus haut prix de la vente.

HAUSIHEG, enchérissement, s. m. haussement du prix; menace.

HAUSPLAIE, écheveau, s. m. fil, soie, laine dévidée, pliée et repliée. — Echée, s. f. quantité de fils que l'on place à la fois sur le dévidoir.

HAUSPLET, longue file, s. f. suite, rangée des choses liées ou entrelacées.

HAUSS, enchère, s. f. offre au dessus d'une autre. — Surenchère, s. f. enchère au dessus d'une autre; surenchérir, faire une surenchère. — Prisée, s. f. prix que l'on met aux choses à vendre à l'enchère; action de priser, d'élever le prix. — Criée, s. f. publication judiciaire, proclamation de vente, mode employé pour l'adjudication, où un crieur énonce à haute voix les prix offerts à la vente.

HAUSTÉ, empressé, e, adj. s. m. qui agit avec ardeur, se donne beaucoup de mouvement pour réussir; empressé, qui veut tout faire. — Hâter, v. a. presser, diligenter, hâter le départ, faire dépêcher, hâter un ouvrage; accélérer, hâter le mouvement. — Pressé, e, adj. qui a hâte, empressé; désireux de, d'avoir; presser, hâter, faire, diligenter, ne pas donner de relâche.

HAUSTEU, hasteur, s. m. ou chasse-avant, préposé qui surveille un atelier.

HAUTAIN, fier, ère, adj. altier, hautain, audacieux; orgueilleux, vain, superbe; noble, grand, fort; air hautain.

HAUTAINESUTÉ, hautaineté, s. f. fierté, orgueil; personne qui vit hautainement, d'une manière hautaine, hardiment, résolument.

HAUTALAMAIN, important, e, adj. et s. m. qui fait l'homme d'importance: fastidieux, qui affecte de l'importance. — Haut-à-la-main, s. m. altier, ère, adj. fier, superbe, orgueilleux, qui a, qui marque de la fierté.

HAUVLAR, fente, s. f. ouverture faite en long aux robes, chemises, jupes de femme, aux sarraux, aux blouses d'homme.

HAUVLÉ, aiser, v. a. ouvrir, laisser une ouverture plus facile à un vêtement. — Echancrer, v. a. tailler, vider, couper intérieurement en arc, en demi-cercle; contourner un ouvrage.

HAUVLEG, échancrure, s. f. coupure vers le bord en arc de cercle.

HAUVURNA, aubier, s. m. arbre très-dur à fruits en grappes, comme le sureau, mais plus grandes et rouges. — Cormier ou Sorbier sauvage ou cochène, arbre très-beau des forêts à bois très-dur; son bois est très-recherché pour la mécanique. — Sorbier des oiseleurs ou des oiseaux, s. m. arbre estimé à cause de ses fleurs blanches et surtout de ses fruits. — Sorbier hybride, s. m. arbre d'une hauteur moyenne, à feuilles cotonneuses en dessous.

HAUVURSAK, havre-sac, s. m. sorte de sac en peau pour le soldat en marche, l'ouvrier en route; buffet de soldat. — Bissac, s. m. besace en double sac; sac porté en havre-sac. — Besace, s. f. sorte de sac fendu par le milieu et formant deux poches, servant aux maçons, charpentiers, mendiants, etc., pour porter leurs outils, leur manger.

HAUVUSTRIK, sous-ventrière, s. f. courroie large de 5 à 6 centimètres et longue d'environ deux mètres, clouée par un bout sur un des lobes de la sellette, passe sous le ventre du cheval et se boucle sur l'autre lobe.

HAVAIE, cavée, s. f. chemin creux, bourbeux.

HAVAR, raclure, s. f. partie qu'on enlève en raclant. — Râpure, s. f. ce qu'on enlève avec la râpe ou en grattant; ratissure, ce qu'on ôte en ratissant. — Érallure, légère écorchure, hachure; raclis, partie qu'on enlève avec un instrument tranchant. — Gratin, s. m. ce qu'on enlève de ce qui demeure au fond du poêlon ou autre ustensile de cuisine en le grattant. — Pelure, s. f. la peau ôtée en pelant, grattant le dessus d'un fruit, pomme de terre, un fromage, etc.

HAVÉ, ratisser, v. a. emporter en raclant, rapant, grattant la superficie ou l'ordure qui y tient; ratisser, raper, gratter, curer, espace poli avec soin. — Droguer, v. a. curer ou creuser avec la drogue.

HAVEG, effleurage, s. m. action d'enlever avec

le couteau; effleurer les inégalités des peaux; effet de cette action. — Ratissage, s. m. action de ratisser, d'emporter en raclant, effleurant, grattant, rapant la superficie et l'ordure qui y tient. — Ratis, s. m. graisse de boyaux ratissés; gratin.

HAVET, crochet, s. m. t. de tondeur, fer à tige courbés de deux bouts effilés, pour crocheter le drap sur la table. — Rebrousse, s. f. sorte de petit peigne en fer qui sert aux tondeurs à relever le poil du drap pour le tondre plus facilement; rebrousse-poil. — Rebroussoir à dents, s. m. ou rebrousse-poil à dents, espèce de peigne denté pour rebrousser le poil du drap avant de tondre; rebroussette.

HAVEU, ratissoire, s. f. outil de maçon, de jardinier, etc., de formes variées; le jardinier s'en sert pour faire mourir l'herbe des sentiers. — Racloir, s. m. instrument pour racler, unir, ou passer sur la mesure de grains, sel, etc., sert aux menuisiers, graveurs, relieurs, doreurs, horlogers, etc. — Croissant, s. m. instrument de fer en forme de croissant, garni d'une douille pour recevoir un manche, sert à effleurer, ratisser les peaux, etc. — Razette, s. f. ratissoir de fer dont on se sert pour ôter la terre à pipe qui reste collée sur l'établi après qu'elle a été battue. — Graton, s. m. petit râble de glacier.

HAVROUL, caudrette, s. f. truble ou filet qui n'a point de manche et suspendu comme le plateau d'une balance qu'on relève avec une fourche. — Ableret, s. m. filet carré que l'on attache au bout d'une perche avec lequel on prend des petits poissons. — Truble, s. f. petit filet de pêche monté sur un cerceau emmanché, en forme de poche. — Haveneau, net, s. m. filet monté sur un cerceau ou sur des perches pour les poissons. — Bichette, s. f. sorte de filet, havereau pour prendre des poissons.

HAW, houe, s. f. instrument d'agriculture à fer large et recourbé et à manche de bois, outil pour détremper le mortier. — Écobue, s. f. pioche, recourbée comme une houe, pour écobuer, enlever la superficie d'un terrain avec l'herbe.

HAWAI, pioche, s. f. outil aratoire en fer recourbé et emmanché, à angle droit au bout d'un morceau de bois, sert à travailler la terre, à saper, etc. — Assette, s. f. marteau de couvreur, à tête et tranchant. — Houe à démêler, s. f. pour battre le mortier. — Besoche, s. f. bêche en forme de houe de pépiniériste pour couper les racines. — Meigle, s. f. pioche en fer recourbée et pointue. — Tournée, s. f. pioche pour arracher les arbres. — Aissette, s. f. ou aisceau, s. m. petite hache de tonnelier, outil courbé pour polir l'intérieur des seaux, etc.

HAWAU, aboyeur, s. m. chien qui aboie; fig. médisant, satirique, avide, braillard; bavard. qui crie fort.

HAWÉ, aboyer, v. n. crier, japper, aboyer aux voleurs, les passants; médire, pester, crier après quelqu'un, le blâmer, etc.—Piocher, v. a. travailler, fouir avec la pioche, travailler durement; fouiller, creuser la terre, dans la terre. — Extraire, v, a. piocher pour extraire, tirer des sables, argile, etc., d'une souche; tirer d'un corps mixte. — Houer, v. a. labourer avec la houe, la pioche. — Accoucher, v. n. se dit d'une sage-femme, d'un accoucheur; qui aide à accoucher. — Clotir, v. n. aboyer précipitamment ou plus fort en poursuivant ou approchant le gibier.

HAWEG, fouille, s. f. travail fait en fouillant la terre; piochage, travail de la pioche; fossoyage, travail du fossoyeur en fossoyant. — Aboiement, aboi, s. m. cri du chien qui aboie; accouchement d'une femme.

HAWEU, piocheur, s. m. qui pioche, extrait, houe la terre, etc. — Aboyeur, s. m. chien qui aboie; braillard.

HAWLETT, ratissoire, s. f. racloir, instrument pour ratisser. — Binette, s. f. instrument pour biner, donner un second labour, léger.

HAWTÉ, japper, v. n. aboyer, se dit des petits chiens qui essaient d'aboyer, se dit du renard.

HAZAR, hasard, s. m. sort; cas fortuit sans cause apparente; destin aveugle, cause ignorée d'un destin commun. — Fortuit, e, adj. qui arrive par hasard; arriver fortuitement, par un heureux hasard; par hasard, par cas fortuit, par accident.

HAZI, river, v. a. rabattre, recourber la pointe d'un clou, etc., sur l'autre côté qu'il perce, l'y aplatir.

HAZIHEG, rivure, s. f. petitite broche de fer qui entre dans les charnières des fiches.

HAZIHEU, rivoir, s. m. outil, marteau pour couper et river les clous; chasse-rivet, fer creux pour river, t. de chaudronnier.

HAZIN, rivet, s. m. petite broche de fer pour lier, affermir un ouvrage.

HÉ, tire-fiente, s. m. espèce de fourche recourbée ou crochet avec douille, emmanchée sur une perche pour tirer le fumier. — Tire-laine, s. m. crochet à deux ou trois dents recourbées pour tourner et remuer la laine dans la chaudière. — Bois montueux, monticule boisé, s. m. petit mont très-inégal, couvert de buissage, mêlé de plaines et de collines.

HÉBETÉ, annoner, v. n. lire, parler en hésitant.

HEF, rainure, s. f, feuillure, entaillure en long, feuillure en angle rentrant au fil du bois, dans laquelle les languettes viennent s'assembler. — Coulisse, s. f. rainure de châssis, de volet, etc., pour le mouvoir en glissant; pièce de bois que l'on a amincie; trace.

HÉFESS, biais, s. m. ligne, coupure, ouvrage oblique, de travers; obliquement, à contresens; marcher de biais, en biaisant.

HEFNÉ, fourgonner, v. a. remuer le feu avec le fourgon ou fer en pointe; avec un râble pour attiser le feu; le tisonner.

HEFNEU, tisonnier, s. m. outil en pointe de forgeron, etc., etc., pour attiser le feu. — Tisonneur, se, s. qui aime à tisonner, à fourgonner. — Attiseur, s. m. celui qui attise le feu. — Fourgon, s. m. instrument en fer pointu pour remuer le feu.

HEGCHAIE, hachis, s. m. ragoût de viande hachée; hachis de toutes sortes de viandes assaisonnées. — Poulpeton, s. m. ragoût en hachis. — Salade, s. f. mélange d'herbes et de viande de porc assaisonnée avec du sel, de l'huile et du vinaigre.

HEGCHEG, hachure, s. f. action de hacher, de couper en petits morceaux, ou malproprement; taillader, couvrir de traits. — Taillade, s. f. coupure, balafre dans les chairs, etc.; coupure en long dans les étoffes, etc.

HEGCHEU, tranchet, ou plane, s. f. outil de lamier.

HEGCHI, tailler, v. a. couper, retrancher une matière, faire une incision. — Rogner, v. a. retrancher, ôter du bout, des extrémités d'une étoffe, etc.; tailler et rogner, disposer à sa fantaisie. — Hacher, v. a. couper en petits morceaux. — Écharper, v. a. tailler en pièces; attaquer en biais. — Écuisser, v. a. hacher un arbre du bas pour la faire tomber; écharper, hacher le bois pour y faire tenir le mortier.

HEGCHISS, rognure, s. f. ce qu'on a rogné, reste de ce qu'on a retranché d'une pièce; taillade, hachis. — Mattées, s. f. pl. mets délicats hachés et épicés. — Salmigondis, s. m. ragoût de viande hachée, assaisonnée de différents goûts. — Ramequin, s. m. rognons hachés sur des grillades de pain. — Capilotade, s. f. sorte de ragoût de morceaux cuits et découpés; mis en capilotade. — Farce, s. f. viande, herbes hachées avec des ingrédients qu'on met dans la volaille. — Godiveau, s. m. pâté chaud de hachis de veau; capilotade.

HEGCHRAI, couperet, s. m. espèce de couteau dont la lame est fort large, qui sert à dépecer la viande et à couper les os. — Fendoir, s. m. ou couperet, outil tranchant cylindrique et évidé en angle droit par un de ses bouts, sert à diviser, écharper. — Hachoir, s. m. espèce de couperet dont la lame est fort large et le manche court, sert à faire les hachis, hachot, hachereau.

HEGCHROTT, alume, s. f. petit bois, copeaux pour allumer le feu. — Copeau, s. m. éclat de bois enlevé en le coupant, le taillant. — Planure, s. f. bois retranché des pièces qu'on plane. — Enlevure, s. f. t. de mét.; portion, morceau enlevé d'une pièce de bois, de fer, de cuivre, etc., en le travaillant. — Esquille, s. f. éclat d'un os, d'un bois fracturé.

HEGCHTE, charpenter, v. a. tailler, couper grossièrement, tailler maladroitement, tailler en pièce contournée, mal fait, mal tracé.

HEIAUF *(i)*, haïssable, adj. odieux, qui mérite, qui inspire la haine, détestable, insupportable, importun, ennuyeux. — Humoriste, adj. 2 g. qui a de l'humeur, difficile à vivre avec lui; humeur morosée, triste, pensée sombre; triste chagrin. — Misanthrope, s. m. qui hait les hommes; bourru, chagrin, peu sociable, l'opposé de philantrophe.

HEIE *(i)*, ardoise, s. f. pierre tendre, bleuâtre et par feuilles, schiste fin, argile durcie, mêlée de bitume et de mica pour couvrir les toîts. — Echantillon, s. m. t. de couvreur, la partie de l'ardoise non recouverte par les ardoises superposées. — Tranchis, s. m. tuile échancrée en recouvrement. — Pail-noir, s. m. espèce d'ardoise en feuilletis, tendre et friable. — Batiture, battiture d'airain, s. f. t. de forge, écaille du métal qu'on forge. — Ecaille, s. f. membrane en lame, petite lame, coque, coquille, substance dure qui se détache en lame, en écaille.

HEIEEU, rainette, s. f. outil de fer dont une extrémité aplatie et recourbée sert à tracer sur le bois, l'autre à donner la voie aux scies. — Tourne à gauche, s. f. outil de fer en forme de crochet qui embrasse la partie, sert de clef pour tourner les autres outils.

HEIETÉ (i), couvrir un toît en ardoise, v. couvrir une maison d'ardoises, etc., se dit d'une escarre, d'un calus, d'une croûte ou surface durcie, guérie, qui s'écaille d'elle-même sans effort. — Fragmenté, e, adj. félé dont les fragments s'en détachent; qui s'écaille, tombe par écaille, en écaille.

HEIETEU, couvreur en ardoises, s. m. ouvrier qui couvre les toîts d'ardoises, de tuiles, etc.; écaillon, principal ouvrier ardoisier.

HEIGN, grimace, s. f. contorsion du visage ou de l'une de ses parties; fig. mauvaise mine, mauvais accueil, mauvais pli à un ouvrage. — Contorsion, s. f. faire des contorsions, des grimaces, gestes, attitude forcée; état du corps, du visage, de travers, tordus. — Marque, s. f. mine, contenance grave, sérieuse, avec orgueil, fierté, arrogance ridicule et dure. — Godure, s. f. faux plis, goder, plisser, faire de faux plis, soit par la mauvaise coupe d'un habit, soit par le mauvais assemblage de ses parties.

HEIGNAN, mordicant, e, adj. qui aime à critiquer, à médire, humeur mordicante, mordante, piquante, satirique; âcre picotant, corrosif. — Morgant, e, adj. qui morgue, qui a de la morgue; grimacier, qui fait des grimaces. — Mordant, e, adj. qui mord; bête mordante, qui ronge, acide; fig. piquant, satirique.

HEIGNAR, morsure, s. f. plaie, meurtrissure, marque faite en mordant ou piquant, démangeaison, tâche sur le corps. — Dentée, s. f. coup de dent d'un chien ou autre animal; bouchée, petit morceau à manger pris avec les dents, plein la bouche.

HEIGNI, mordre, v. a. serrer avec les dents, le bec; avec tout ce qui pince, serre; fig. médire, critiquer, censurer, trouver à redire. — Gueuler, v. a. saisir avec la gueule; darder, lancer un dard, blesser avec un dard; mordailler, mordre légèrement, mordiller.

HEIGNIEG, mordacité, s. f. qualité corrosive; action d'un fluide sur un solide qu'il dissout; fig. médisance aigre et piquante. — Picotement, s. m. impression douloureuse sur la peau, les membranes, dans l'estomac, etc., faite comme par une pointe; picoter.

HEIGNTÉ, mordiller, v. a. mordre légèrement à plusieurs reprises. — Mâchonner, v. a. mâcher avec difficulté ou négligence; mâchotter. — Morguer, v. a. braver quelqu'un en le regardant avec menace et fierté; insolence, morgue.

HEIM, haine, s. f. passion qui fait haïr; inimitié, répugnance, antipathie; émotion de l'âme qui désire s'écarter de ce qu'elle estime mauvais. — Antipathie, s. f. aversion, répugnance naturelle non raisonnée pour une chose, une personne; haine bigotique, mortelle, que garde les prêtres. — Horreur, s. f. détestation; haine violente; abomination; antipathie. — Aigreur, s. f. haine, amertume; disposition à se piquer, à s'irriter; à piquer, enfoncer les autres; que-

reller, chicaner d'un ton aigre. — Fiel, s. m. haine, aigreur, animosité, ressentiment contre quelqu'un. — Rancœur, s. m. haine, rancune, ressentiment, dépit. — Rancune, s. f. haine cachée et invétérée; mémoire de la haine.

HEINK, fluet, te, adj. mince, délicat, de faible complexion, corps mince.

HEISS (ï), schiste, s. m. pierre qui se sépare par feuilles. — Lamellé, e, adj. composé de lames, feuilletés en plaque mince. *V. Herbin.* — Coumailles, s. f. pl. roches des mines où la houille est divisée en feuilles; croûte de lait. *V. Heyss.*

HÉK-ET-PÉK, clopin-clopant, adv. en clopinant, marchant avec peine, en clochant un peu.

HEKSEL, fétu de paille hachée en guise d'avoine, se fait avec le coupe-paille pour que le cheval puisse la manger. — Bol, bolet, s. m. menue paille, fétu, brin de paille.

HELEGAUD, gigue, s. f. grande fille dégingandée, qui gambade; halebréda, homme ou femme grande et mal faite de corps.

HELENN, chenille, s. f. insecte rampant, long, partagé en douze anneaux, qui a 8 à 16 pattes, première forme des lépidoptères. — Chenille arpentense, cloporte, épineuse, maçonne, processionnaire, sphynx. — Scorpioïde, s. m. ou chenille, plante à fruits en chenille.

HELI, quêter, v. a. demander l'aumône en chantant ou en montrant quelque chose la veille au soir du jour de l'Épiphanie, 5 janvier. Cet usage de quêter, qu'on croit avoir pris naissance dans les Pays-Bas catholiques, a été interdit, à Verviers, vers 1804, par ordonnance de feu M. le bourgmestre David, par le motif que cette pratique était dégénérée en licence.

HÉ-LOVREG, paresseux, se, adj. et s. qui ne travaille pas; nonchalant, négligent, blâmable, qui hait l'ouvrage. — Trucheur, se, s. qui mendie par fainéantise. — Fainéant, e, adj. et s. paresseux, qui ne veut rien faire.

HEM, ahan, s. m. grand effort, peine de corps. — Ahaner, v. n. haleter en travaillant, en faisant des mouvements aspirés des poumons — Han, mimologisme du cri d'un bûcheron essoufflé, d'un enfonceur de pavé ou hieur, le han de saint Joseph. — Geindre, v. n. exaler une sorte de plainte en travaillant, se dit des charpentiers, bûcherons, etc; gémir, languissement, se plaindre sans sujet grave.

HEMLÉ, tousser sèchement, v. n. faire l'effort et le bruit que cause la toux sèche. — Hem! han! interj. pour appeler quelqu'un; tousser sec.

HEMLEG, toux sèche, s. f. léger mouvement convulsif de la poitrine, toux sans expectoration, toux nerveuse, affection nerveuse.

HEMLEU, tousseur, se. s. qui a la toux sèche, toux de la phthisie; phthisique, étique, malade de la phthisie.

HENA, verre à boire, s. m. vase de verre à boire; son contenu; verre à pied, verre plat. — Liseron, liset, s. m. plante grimpante, médicinale, à fleur d'un blanc pur en cloche, à suc vulnéraire, détersif; liseron de haie, plante vivace, très-difficile à extirper; il y a le liseron annuel ou volubilis de jardinier, le liseron de Portugal ou tricolore; belle-de-jour, à fleur d'un beau bleu sur le bord du limbe, blanche au milieu, jaune soufre à la gorge, et une variété à fleurs blanches, une autre à fleurs panachées.

HENETT, nuque, s. f. creux entre la tête ou l'occiput et le chignon du cou. — Occiput, s. m. le derrière de la tête; région occipitale, qui appartient à l'occiput.

HENI, hennir, v. n. faire un hennissement, le cri naturel du cheval, surtout de l'entier.

HENN, bûche, s. f. gros morceau de bois fendu pour le chauffage du four à pain, fourneaux, etc.; bûchette, petite bûche. — Attise, s. f. espèce de bûche, bûchette, bois à brûler sous la chaudière, etc.

HEP, hache, s. f. instrument de fer tranchant, à large fer et à manche, sert à différents ouvriers pour couper et fendre. — Hache-à-main, s. f. instrument tranchant, large de fer et court de manche, sert à diviser les pièces de bois qui sont trop grosses.

HÉR, haïr, v. a. vouloir du mal à..., avoir de la haine, de la répugnance pour..., de l'aversion pour..., avoir en horreur. — Détester, v. a. avoir en horreur; détester quelqu'un, une chose, un mets, etc.; exprimer son horreur, jurer et détester. — Abhorrer, v. a. avoir quelqu'un en horreur, avoir en aversion. — Exécrer, v. a. avoir en exécration; détester. — Désestimer, v. a. cesser d'estimer un être, haïr; mésestimer, n'estimer plus, n'estimer pas; avoir mauvais opinion de.

HER-A-HER, vis-à vis, adv. en face l'un de l'autre; à l'opposite, devant.

HERAIE, poussée, s. f. action de pousser, effet de ce qui pousse; pousser, faire effort contre pour le déplacer.

HERAIN, hareng, s. m. poisson du genre du clupe; poisson de passage; la première pêche du hareng qu'on ait connue en Europe, s'est faite sur les côtes d'Écosse, vers l'an 1336; la manière de les encoquer est due à G. Beuckels, de la Flandre hollandaise, en 1397. — Anchois, s. m. petit poisson de mer sans écailles, osseux, du genre du clupe. — Halbourg, sorte de gros hareng. — Hareng bougon, s. m. qui a perdu sa tête ou sa queue. — Hareng sauret, s. m. saur. — Frigard, s. m. hareng demi-cuit et mariné; frigaud, hareng boufli ou croqueloté. — Hareng guois, adj. m. qui n'a ni lait, ni œufs. — Hareng pec, adj. m. en coque et fraîchement salé. — Hareng bokking, adj. m. salé et fumé.

HERBIN, lavasse, s. f. cave, pierre platte dont on couvre les toits, les cheminées, et pour pavement des caves. — Lave, s. f. pierre platte. — Ardoise de dimension, s. f. substance minérale très-répandue, de la plus forte dimension, épaisse, se taille pour différents usages.

HERDAIE, effrontée, s. f. fille ou femme impudente, qui n'a honte de rien; hardie, qui a de l'effronterie; délibérée.

HERDAIEMAIN, effrontément, adv. regarder, parler, mentir effrontément, hardiment, délibérément; avec effronterie, impudemment.

HERDI, hasardeux, se, adj. hardi, courageux, qui s'expose, qui s'abandonne au hasard. — Hardi, e, adj. courageux, assuré, effronté,

téméraire, imprudent; grand extraordinaire, insolent. — Audacieux, se, adj. extrêmement hardi; homme, air, mine, entreprise audacieuse. — Osé, e, adj. qui a l'audace, hardi.

HERDIESS, hardiesse, s. f. courage, assurance, témérité, licence, impudence, insolence, effronterie, audace; action hardie, dangereuse. — Témérité, s. f. hardiesse imprudente et inconsidérée. — Faire main-basse, s. f. ne point donner de quartier, ne pas épargner, critiquer, retrancher, tuer, etc. — Valeur, s. f. courage, bravoure, vaillance; vertu qui consiste à s'exposer courageusement à tous les périls de la guerre, fermeté d'âme qui fait agir.

HERÉ, pousser, v. a. pousser un être pour le déplacer, pousser la main, etc. jusqu'à; presser, faire entrer par force, introduire en place. — Mettre, v. a. mettre quelqu'un dans un état, une situation, une disposition, une place; mettre aux mains; battre ou combattre.

HEREU, pousseur, s. m. celui qui pousse, qui bouscule, renverse en tous sens.

HERIK, incommodité légère, s. f. maladie peu grave, passagère; indisposition, éloignement, aversion pour; disposition peu favorable. — Maladie endémique, adj. particulière à une famille, à un peuple, à une personne.

HERMIHEG, embarras, s. m. confusion de choses difficiles à débrouiller, grand nombre d'affaires; foule de personnes, etc., grand nombre.

HERNA, cabestan, s. m machine composée d'un cylindre ou treuil de bois posé verticalement entre deux traverses et manivelle pour élever des fardeaux. — Treuil, s. m. est un cylindre de bois posé horizontalement sur deux supports autour duquel s'enveloppe une corde, à l'aide de laquelle on élève des fardeaux en faisant tourner le cylindre, soit au moyen de manivelles fixées à ses extrémités, soit au moyen de leviers, soit au moyen d'une roue. — Grue, s. f. espèce de treuil surmonté d'un assemblage de pièce de bois mobile sur un pivot et garni de poulies pour recevoir le câble. — Grue, potence tournante qui sert aux forgerons à porter les grosses pièces sur l'enclume. *V. Aigin.* — Chèvre, s. f. machine propre à élever des fardeaux, c'est le treuil adapté à deux montants formant un triangle, au sommet duquel est fixée une poulie qui reçoit la corde à laquelle on suspend le fardeau. — Chèvre mouflée, s. f. elle diffère de la précédente, en ce que la corde passant sur la poulie qui termine la chèvre, vient repasser sur une poulie mobile. — Rets, s. m. filets pour prendre des oiseaux, des poissons; fig. pièges. — Filet, s. m. instrument à réseaux, dont la forme et la grandeur sont extrêmement variées, sert à prendre des oiseaux et des poissons. — Charrette, s. f. chariot et voiture; charretin, engin, etc., se dit de tous les équipages de charretier, roulier, cultivateur, etc. — Harnais, s. m. équipage du cheval, attelage complet d'une voiture, d'une charrette, char, etc.; harnachement, tous les harnais, s'entend de toutes les pièces à l'usage du cheval et de l'homme à cheval. — Vindas, s. m. cabestan; treuil perpendiculaire pour rouler un câble. — Palan, s. m. cordes, moufles, poulies pour enlever les fardeaux; cordage. — Bredindin, s. m. t. de marine; petit palan.

HERNAUIE (ï), tapage, s. m. désordre accompagné d'un grand bruit. — Bagarre, s. f. tumulte, bruit, querelle bruyante de plusieurs personnes. — Imbrouille, s. m. embrouillement, confusion. — Vacarme, s. m. tumulte, grand bruit de gens qui se querellent, se battent; s'agiter avec fureur.

HERPAI, ciseau, s. m. instrument d'art et métier, plat et tranchant d'un bout, sert à travailler le bois, la pierre et les métaux, sert aussi aux plombiers et à presque tous les ouvriers en bâtiment. — Fermoir, s. m. outil de fer en forme de ciseau emmanché; le menuisier s'en sert pour dégrossir ses ouvrages. — Dégorgeoir, s. m. ciseau à chaud, dont le forgeron se sert pour donner aux pièces forgées les formes. — Ebarboir, s. m. espèce de ciseau un peu courbé et tranchant; le chaudronnier s'en sert pour ébarber les ouvrages sortant des moules. — Ebauchoir, s. m. ciseau qui sert aux charpentiers à ébaucher les mortaises; il est plat; celui qui sert à ébaucher les trous de tarière est demi circulaire. — Ebardoir de menuisier, s. m. espèce de ciseau ou grattoir à quatre angles; sert à divers arts et métiers. — Mordant, s. m. fer évidé au milieu et acéré, pour couper les clous, outil de cloutier. — Tranche, s. f. outil ou coin d'acier, tranchant d'un côté pour enlever les balèvres ou excédant du fer ou de moules. — Biseau, s. m. outil qui sert aux tourneurs et autres ouvriers, dont le tranchant forme un angle aigu. — Tranchet, s. m. outil dont se servent les serruriers pour couper les petites pièces de fer à chaud, se met dans le trou de l'enclume du forgeron. — Taillet, s. m. outil tranchant en forme de ciseau pour couper le fer au marteau. — Rivoire, s. f. outil tranchant d'acier trempé pour couper et river des pointes et clous. — Gravoir, s. m. outil de métier pour faire des rainures, creuser, couper le fer. — Gradine, s. f. ciseau de sculpteur, dentelé et fort acéré. — Echardonnoir, s. f. outil de fer un peu tranchant emmanché pour échardonner les prairies.

HERR, déchirure, s. f. rupture faite en déchirant. — Entamure, s. f. petite déchirure. — Accroc, s. f. déchirure d'une étoffe en accrochant.

HERVAI, têt, s. m. tessau, morceau de pot de terre cassé; test, la partie la plus dure d'une coquille. — Grésil, s. m. verre réduit en parcelles. — Tuileau, s. m. morceau de tuile cassé, sert au four, les contre-cœurs, âtre de cheminée, de scellement; le fragment sert à faire du ciment. — Ecaille, s. f. partie qui se détache souvent par pièce, parcelle qui éclate d'une couleur, d'un enduit, etc. — Fluet, te, adj. mince, délicat, de faible complexion; décrépit, très-vieux; effet de la décrépitude, vieillesse extrême et infirme.

HERVETT, paltoquet, s. m. enfant remuant qui touche à tout. — Péronnelle, s. f. femme de peu, sotte et babillarde, petite sotte inconsidérée, peu réfléchie, imprudent, étourdi, sans considération.

HESLÉ, se dit d'un objet, d'un linge, étoffe, etc. à moitié sec, qui a perdu de son humidité.

HESPLAIE. *V. Hausplaie.*
HESPLÉ, dévider, v. a. mettre le fil du fuseau en écheveau, celui de l'écheveau en pelotte.— Traviolé, s. m. dévider, mettre le fil en écheveau. — Gambander, v. n. faire des gambades, des sauts çà et là.
HESPLEU, dévideur, se, s. qui dévide le fil, etc. Aspleur, s. m. celui qui fait mouvoir l'asple ou rouet pour dévider la soie, etc.
HESS, aspe ou asple, s. f. on donne ce nom à toute espèce de dévidoir de filature ou de retordage de fil, de quelque manière qu'ils soient. — Peloteuse mécanique, s. f. petite machine. — Dévidoir, s. m. instrument dont les formes sont variées et qui sert à dévider.—Tournette, s. f. sorte de dévidoir. — Touret, s. m. outil de cardier, asple. — Chignolle, s. f. espèce de dévidoir. — Travouil, s. f. dévidoir pour mettre le fil en écheveau. — Va-et-vient, s. m. machine pour le dévidage du fil, etc. — Echasse, s. f. long bâton avec étrier ou fourchon pour s'élever en marchant; personne guindée montée sur des échasses. — Jambes effilées, s. f. pl. personnes à jambes fines, maigres, sèches, effilées.
HESSI, exciter, v. a. émouvoir, provoquer, encourager, animer quelqu'un à se battre, etc. — Aller à cloche-pieds, adv. sur un seul pied; clocher, boîter en marchant, clopper.
HESTA, Herstal, commune du quartier du nord de la ville de Liége, à 3/4 de lieue de cette ville.
HETT, écharde, s. f. épine, éclat de bois dans la chair, piquant de chardon. — Eclit, s. m. languette de bois éclatés. — Fragment, s. m. morceau, partie d'une chose brisée; fragmenté, félé, dont un fragment est détaché.
HEUF, ramille, s. f. dernière division des branches où les feuilles sont attachées. — Rameau, s. m. petite branche d'arbre; extrémité d'un ballet, tête d'un arbre, fanne de panais, de carottes, etc.
HEUPON, gratte-cul, s. m. fruit du rosier, de l'églantier; le gratte-cul est le fruit qui succède à la fleur de l'églantier, à la rose de haie.
HEUR, hocher, v. secouer, branler la tête, remuer, hocher un arbre pour en faire tomber les fruits, secouer ses habits. — Secouer, v. a. remuer fortement, ébranler, agiter pour détacher, secouer la poussière de la crotte, ôter par un mouvement. — Gruller, v. a. ébranler un arbre pour en faire tomber les fruits; hannetonner, secouer les arbres pour en faire tomber les hannetons. — Maigrir, v. n. personne, visage maigris; devenir maigre. — Se déteindre, v. a. perdre sa couleur, la déposer sur les vêtements; perdre sa teinture, se décharger du teint.
HEURR, noise, s. f. se dit de querelle, dispute, débat, contestation sans sujet.
HEUVRESS, balayeuse, s. f. femme ou fille qui balaye, qui ôte les ordures avec un balai.
HEUZI, Heusy, petite commune du canton de Limbourg, arrondissement de Verviers, à un quart de lieue de cette ville, province de Liége.
HEVFLI, faire des feuillures, des rainures dans le bois, les métaux, etc.; liouber, canneler, creuser des cannelures. — Embrener, v. a. faire entrer le bout d'une pièce de bois dans une rainure, etc.
HÉVFLÉ, jabler, v. a. faire les jables des douves; évider, échancrer, faire un vide pour ajuster en rainures. — Éboufleter, v. a. assembler des planches à rainures et languettes.
HEYANZE, succession, s. f. hérédité, bien d'un défunt, héritage; hoirie, droit de succession. — Legs, s. m. don laissé par un testateur. — Prélegs, s. m. legs qui doit être délivré avant partage.
HEYEG, mésestime, s. f. mépris; privation de l'estime; haine, inimitié, aversion qu'on prend pour quelqu'un.
HEYETT, mûr, e, adj. fruit dans sa mâturité; noix, noisette jaunie, qui n'a plus de verdure, près à s'écaler; se dit aussi d'une personne ou d'une chose facile à séduire, à succomber, accommodant à se faire; aoûtée, durcie, mûrie au mois d'août.
HEYETTMAIN, clairement, adv. sans détour ni biais. — Gaillardement, adv. hardiment, légèrement, témérairement.
HEYON, échelon, s. m. degré, bâton d'échelle enchassé dans les deux échelliers ou montants; fig. moyen pour s'élever. — Boulon, s. m. morceau de bois, de fer qui traverse une échelle, un ratelier d'écurie, les petits et grands limons des charrettes: bâton d'un échelon, balustre, ridelle, etc.
HEYOU, haï, e, adj. qui n'est pas estimé de ses concitoyens; être, devoir être haï; inestimable, qu'on ne peut estimer. — Inaimé, e, adj. qui n'est pas aimé; inaimable, qui n'est pas aimable. — Personne odieuse, adj. haïssable, qui excite l'aversion, la haine, l'indignation; ce qu'il y a d'odieux.
HEYSS, écaille, s. f. éclat de marbre, faïence ou de pierre; partie mince qui se sépare de la matière qu'on travaille ou en travaillant. — Feuillet s. m. partie mince de pierre, des ardoises. — Écaillure, s. f. pellicule, petit morceau en forme d'écaille. — Banche, s. f. surface de la roche, pierre tendre et feuilletée. — Lavasse, s. f. pierre platte dont on couvre les toits. — Lave, s. f. sorte de pierre qui se détache aisément et qui se tire à découvert dans les carrières. — Garnis, s. m. petit éclat de moëllon ou de meulière que le maçon introduit entre les joints de mur pour les remplir. — Perrigo, s. m. t. de médecine, crasse du cuir, de la peau, ou desquamative sulfurassée du cuir chevelu. — Asse, s. f. partie supérieure des couches d'ardoise, toujours friable et qui ne peut être employée.
HEZAUR, hasard, s. m. fortune, sort, cas fortuit, sans cause apparente, destin aveugle; cours inaperçu de la nature, cas qui arrive fortuitement, par un heureux hasard; par hasard, par cas fortuit.
HEZAURDÉ, péricliter, v. n. courir quelque hasard; être en péril, qui menace ruine. — Hasarder, v. a. mettre, risquer, exposer au hasard.
HEZI, river, v. a. rabattre, recourber la pointe d'un clou sur l'autre côté du corps qu'il perce, l'y aplatir. — Fumer, v. a. t. d'art, faire un feu doux pour dessécher l'ouvrage; la tuile, la brique, etc., etc.

HEZITÉ, hésiter, v. n. être embarrassé, lent à parler, à agir, être incertain, indécis. — Flotter, v. n. chanceler, être irrésolu, agité; balancer entre la crainte et l'espérance, entre divers projets. — Annoner, v. n. lire, parler en hésitant, être agité.

HEZITEG, perplexité, s. f. irrésolution fâcheuse; incertitude; grand embarras d'une personne qui ne sait quel parti prendre.

HEZITEU, perplexe, adj. 2 g. irrésolu, incertain, très-inquiet.

HIA-HIA, rire en éclat, s. m. s'exclaper de rire; rire exclamatif.

HIEDRESS, vachère, s. f. qui conduit, garde les vaches; fig. fille ou femme rustique, malhonnête. — Gardeuse, s. f. fille qui garde les cochons. — Dindonnière, s. f. gardeuse de dindons. — Porchère, qui garde les pourceaux.

HIELAIE, écuellée, s. f. contenu d'une écuelle, d'un bouilleau. — Assiettée, s. f. plein l'assiette. — Platée, s. f. plat de nourriture, trop plein.

HIELI, égouttoir, s. m. ais, treillis, ustensile de cuisine, bois pour faire égoutter. — Dressoir, s. m. assemblage de tablettes arrêtées horizontalement en deux montants; il sert dans les cuisines à égoutter et sécher les vaisselles.

HIELL, écuelle, s. f. pièce de vaisselle pour les potages; vaisselle, ce qui sert à l'usage ordinaire de la table, comme plat, assiette, etc. — Poterie, s. f. vaisselle de terre cuite, ou quelquefois d'étain, cuivrerie, étainerie; batterie de cuisine. — Bouilleau, s. m. gamelle, seau à soupe pour les forçats. — Gamelle, s. f. grande écuelle pour les soldats.

HIELLETT, capucine, poterie, vase de grès, de terre cuite, etc., à anse, à queue ou sans queue.

HIERCHEG, roulage, s. m. facilité de roulage, de traînage d'un espace à parcourir avec une charge qu'il faut traîner.

HIERCHEU, rouleur, s. m. celui qui roule, ouvrier briquetier qui amène la terre préparée. — Traîneur, s. m. qui traîne un petit bac de charbon dans la bure, ou traîneau rempli de houille; charioteur.

HIERCHI, entraîner, v. a. traîner avec soi, enlever par force; amener, traîner après, avec soi, conduire partout.

HIERDI, vacher, s. m. qui garde les vaches. — Porcher, s. m. qui garde les pourceaux. — Pâtureur, s. m. celui qui mène les chevaux à l'herbe. — Bouvier, ère, s. qui garde ou conduit les bœufs.—Gardeur, se, s. valet qui garde des cochons. — Pâtre, s. m. pasteur, qui garde des troupeaux de bœufs, de chèvres.

HIETT, multitude, s. f. grand nombre de peuples; le vulgaire; foule innombrable qui ne peut se nombrer, en très-grand nombre. — Quantité, s. f. se dit de tout ce qui peut être nombré; abondance, troupeau, troupe d'animaux, grand troupeau. — Groupe, s. m. assemblage de plusieurs objets que l'œil embrasse à la fois; réunion nombreuse de personnes.—Rassemblement, s. m. concours tumultueux de personnes; attroupement; foule, bande, ligue, parti, compagnie nombreuse.— Horde, s. f. troupe, multitude, peuplade, horde de brigands.—Ribambelle, s. f. kyrielle, longue suite. — Herpaille, s. f. troupe de cerfs et de biches.

HIFF (*i*), gousse d'ail, s. f. tête d'ail, enveloppe de certains légumes.

HIGNAR, goguenard, e, adj. mauvais plaisant, railleur, persifleur, moqueur, ricanneur. — Railleur, se, adj. qui aime à railler, porté à la raillerie, mordant, piquant, satirique. — Ignare, adj. 2 g. ignorant qui n'a point étudié.

HIGTÉ, rire sous cape, s. f. se rire, se moquer, se divertir, railler, goguenarder grossièrement, rire étouffé et moqueur de plusieurs personnes.

HIGTEU, goguenard, e, adj. qui aime à goguenarder, drôle, ricanneur, mauvais plaisant.

HIGTIRAIE, goguenarderie, s. f. mauvaise, pitoyable; raillerie, ricannerie, ris moqueur.

HIKET, cahot, s. m. saut d'une voiture en marche sur un sol inégal; fig. choc, accident imprévu, heurt, saut, pousse subite, secousse.

HIKETT, hoquet, s. m. mouvement convulsif du diaphrame de l'estomac avec le bruit.

HIKTÉ, avoir, donner le hoquet, causer une confusion, un embarras qui font parler en hésitant.

HILETT, sonnette, s. f. petite cloche; clochette, petite cloche portative.—Clocheton, s. m. petite cloche. — Sonnaille, s. f. clochette attachée au cou des bêtes. — Grillet, te, s. m. f. sonnette au cou, à la patte des bêtes; sonnailler, l'animal qui porte la sonnette. — Chapeau chinois, s. m. instrument de musique en forme de calotte, auquel pendent des grelots, des sonnettes. — Pédiculaire, s. f. crête de coq, plante contre les hémorragies, vulnéraire, astringente pour la fistule.

HILNÉ, éclaté, s. m. écharde, pièce, partie d'un morceau de bois brisé, éclaté ou rompu.

HILNETT, écharde, s. f. éclat de bois dans la chaire.

HILTAN, prompt, e, adj. rapide, soudain, actif, diligent; colère qui fait, exécute promptement. — Vigoureux, se, adj. qui a de la vigueur, fort, robuste, courageux, alerte, vigilant; attentif sur ses gardes. — Sonore, adj. 2 g. qui a un son beau, agréable, éclatant; objet, corps sonore.

HILTÉ, sonner, v. a. faire, rendre un son, avertir, être annoncé, averti en sonnant, agiter une sonnette pour appeler. — Annoncer, v. a. faire savoir, avertir de l'arrivée d'un; annonce, avis au public, verbal ou écrit; publication. — Publier, v. a. rendre public, notoire, dire hautement, proclamer un édit, un réglement de police. — Tintiner, v. n. faire le bruit d'une sonnette, d'une clochette.

HILTEG, tinrelintin, s. m. se dit du bruit d'une sonnette, d'un grelot, etc., qu'on agite. — Criée, s. f. publication judiciaire; proclamation de vente d'un bien, etc.

HILTEU, sonneur, s. m. crieur public, crieur de ville, qui sonne la clochette pour proclamer, pour vendre ou retrouver. — Juré crieur, s. m. officier qui publie au son de, une vente, etc., quelque chose; publier. — Hérant, s. m. officier chargé des cris publics, des proclamations.

HIMHAM, imbrouille, s. m. embrouillement, confusion; imbroglio, complication d'affaire;

labyrinthe inextricable, grand embarras.

HINAÏE, halenée, s. f. souffle accompagné d'odeur; bouffée de fumée, action subite et passagère, accès de; sans suite. — Touffeur, s. f. exhalaison qui saisit en entrant dans un lieu très-chaud.—Distance, s. f. éloignement, distance de temps ou de lieu lointain; quelque temps, un certain temps; portée d'un jet. — Flaquée, s. f. liqueur jetée avec impétuosité contre; atteindre loin d'un seul jet.

HINÉ, jouer croix ou pile, adv. jeu avec une monnaie que l'on jette en l'air; jouer à pile ou face; à croix ou pile; risquer. — Jeter, v. a. jeter, lancer avec la main, flaquer, rompre, briser avec éclat, défendre, se séparer, se ruer. — Lancer, v. a. darder, jeter avec raideur; lancer des pierres, etc., loin de vous.— Ruer, v. n. jeter les pieds de derrière en l'air, se dit d'un cheval, d'une âne qui lance des ruades.

HING-HENG, bargnerie, s. f. dispute de gens hargnieux; se hargner, se gronder, se quereller; qui a la hargne, du déplaisir, du chagrin.

HINON, éguignon, s. m. bande de fer sous les essieux en bois pour les consolider. — Eclisse, s. f. osier fendu et plané, t. de chirurgie; bâton plat pour fixer les fractures des os, ais, fort mince. — Attelle, s. f. écorses, bandes pour maintenir les fractures; bois chantourné qu'on attache au collier des chevaux de harnais. — Chanlatre, s. f. madrier refendu diagonalement d'une arête à l'autre. — Tasseau, s. f. petit morceau de bois arrêté par tenon et mortaise sur la force d'un comble pour en porter les pannes. — Fanons, s. m. pl. t. de chirurgie; appareil pour fixer la jambe fracturée, espèce d'attelle.

HION, élan, s. m. mouvement subit avec effort, action de s'élancer à travers, au travers des flots. — Nagée, s. f. espace parcouru à la nage; bond, élan d'un corps sur l'eau. — Onde, s. f. flot, soulèvement de l'eau agitée, eau en général poussée au-dessus de sa surface ordinaire en flot, en onde et bond. — Houppée, s. f. effet de deux vagues qui se heurtent et bouillonnent en blanchissant à leur cîme. — Ressac, s. m. choc impétueux des vagues en mouvement contre la côte à leur retour. — Vague, s. f. flot, lame d'eau de mer agitée. — Houle, s. f. vague après la tempête, vague d'une onde agitée. — Lame, s. f. houle, flot, vague. — Flux, s. m. mouvement alternatif et réglé d'élévation de l'océan qui s'élève sur les rivages; flux et reflux, agitation, mouvement contraire. — Secousse, s. f. choc, ébranlement, secousse imprévue; donner, avoir, recevoir une secousse. — Palade, s. f. mouvement de l'eau avec la rame. — Palape, s. f. mouvement que fait l'eau avec des palmes, des rames.

HIOUHIOU, ha, hé! interj. de surprise, d'étonnement, de douleur, et pour appeler; ah! exclamation.

HIPÉ, échapper, v. n. éviter, se tirer du danger; s'évader, fuir, ne pas tenir; vivacité, indiscrétion; ce qui tombe involontairement. — Panurge, s. m. qui fait tout, qui est propre à tout; homme actif, industrieux, fécond en expédients. — Huppé, e, adj. habile; fig. apparent, considérable; personne huppée, adroite. — Glisser, v. n. ne pas entrer, passer légèrement sur un sujet, un objet.

HIPEG, échappade, s. f. trait prolongé mal à propos, ou fait par la pièce qui échappe; ne pas tenir, se détacher, s'oublier.

HIPETT, faux bond, s. m. manquement, faire un faux pas en cachette.

HIR, monophage, s. m. qui mange seul, sans inviter personne; chiche, qui a de la peine à dépenser ce qu'il faudrait. — Goinfre, s. m. qui met tout son plaisir à manger; piffre, ventricole; goulu, se dit des enfants qui ne veulent pas donner de leurs bonbons.

HIRAUD, déchirure, s. f. rupture faite en déchirant. — Accroc, s. m. déchirure d'une étoffe en accrochant.

HIREG, détérioration, s. f. action de détériorer une chose, ses effets; état de cette chose; épanchement d'une veine, d'un abcès, de la bile, etc.

HIRI, déchirer, v. a. rompre, mettre en pièces sans trancher; causer, opérer le déchirement; percer, faire une ouverture, une déchirure.— Crever, v. a. faire éclater avec effort, être trop plein.

HIRISS, déchiqueture, s. f. taillade sur une étoffe sans trancher; rupture, division, ouverture, accroc déchiré violemment.

HISDEU, hideux, se, adj. difforme à l'excès, horrible à voir, dégoûtant, affreux; effroyable, épouvantable.

HISS, souquenille de grosse toile. — Gipe, s. f. souquenille de grosse toile passée pour étriller les chevaux, surtout d'écurie. — Mandille, s. f. casaque de laquais, de cocher; souquenille; cilice, vêtement d'étoffe de crins. — Peur, s. f. crainte, frayeur, passion, mouvement de l'âme qui lui fait éviter un objet qu'elle croit nuisible; l'opposé de hardiesse. — Frayeur, s. f. épouvante, émoi, crainte, terreur, émotion de l'âme; être saisi, trembler de peur. — Antipathie, s. f. aversion, répugnance secrète non raisonnée pour une chose. — Affre, s. f. grande peur, frayeur extrême; frisson, émotion causée par la peur. Panique, adj. terreur panique, frayeur subite et sans fondement; torpeur, état de l'homme pétrifié par la terreur.

HISTREU, soc, s. m. fer de charrue, plat, large, pointu et tranchant pour ouvrir la terre, faire des sillons.

HITAU, veau mort-né ou fort jeune; dirrhoïque, qui cause la diarrhée, ou sujet à la diarrhée; dadais, niais. — Foireux, se, adj. et s. qui a un cours de ventre, la foire.

HITÉ, avoir la diarrhée, s. f. avoir le flux de ventre, le dévoiement, la cholérine, la cacade, la lienterie, etc. — Foirer, v. n. aller à la selle quand on a le ventre trop libre.

HITT, déjection alvine, s. f. flux de ventre. — Alvin, e, adj. qui a rapport au bas-ventre; caca, déjection de la diarrhée, de la cholérine. — Dévoiement, s. m. flux de ventre. — Courante, s. f. avoir la courante diarrhée, le dévoiement. — Flux céliaque, adj. 2 g. flux de ventre dans lequel les aliments sortent mal digérés.

HITTROIE (i), cacade, s. f. décharge du ventre. Caca, s. m. excrément d'enfant; déjection, vanne, flux céliaque, merde liquide.

HITTROUL, mercuriale annuelle, s. f. foirotte, vignol, vignette, plante laxative, émoliente, purgative, en lavement, en bouillon pour les coliques.

HIWÉ, éviter, v. a. fuir, esquiver ce qui nuit, déplaît, etc.; éviter quelqu'un de le voir, se détourner, suspendre un plaisir; se fuir volontairement. — Esquiver, v. a. éviter adroitement le coup, le choc, une personne, une affaire, fuir adroitement une compagnie, un embarras. — Gauchir, v. n. se détourner pour éviter un coup; fig. biaiser, gauchir dans une affaire.

HIWETT, hors des bornes du jeu, prép. t. de jeu, être hors du tracé, des limites du jeu de paume, de balle.

HIWEU, borne, s. f. pierre de forme conique qui marque les limites entre deux champs, un mur, un édifice, frontière, se place aux encoignures des bâtiments. — Bornes milliaires, s. f. pl. colonnes élevées sur les routes pour indiquer les distances. — Bouterone, s. f. borne en pierre ou en bois mis à distance convenable pour y enchasser des garde-fous. — Borne-montoir, s. m. pierre, billot pour monter à cheval, de la jambe-montoir ou hors montoir. Pied cornier, s. m. arbre qui sert de borne, de limite; pièces aux encoignures, ou d'assemblage, battant à angle.

HLAIRÉ, aérer, v. a. donner de l'air, mettre en bel air, en bon air, en plein air, en grand air; chasser le mauvais air, aérer une maison.

HLAIREIE, qui a de la fraîcheur, s. f. vivacité, nouveauté du coloris, teint coloré et vif.

HLAIREUR, clairière, s. f. défaut dans les draps mal tissus; endroit plus clair d'une étoffe, de la toile, clairure; bon air.

HLAIRI, linge frais, adj. exposé en bon air, à la fraîcheur de l'air; chambre, édifice bien aéré; visage frais.

HLE, urine, s. f. pissat, secrétion du sang et de la bile, est un des mordants des teinturiers.

HLEING, gaucher, ère, adj. qui se sert ordinairement de la main gauche.

HLEING-ET-DREU, ambidextre, adj. 2 g. qui se sert également de ses deux mains, qui a de l'ambidextérité.

HLEINPEUR, dégauchissage, s. m. action par laquelle on rend plane une surface qui ne l'est pas, le bois, la pierre; enlever les parties les plus elevées.

HLEY, gai, e, adj. clair, serein et frais, qui respire un air salubre; se dit du linge exposé au grand air.

HLOR, éclore, v. n. sortir de la coque de l'œuf; commencer a s'ouvrir; à paraître au jour.

HLOYEG, éclosion, s. f. action d'éclore, se dit des œufs que la chaleur fait éclore de leurs coques.

HO, giron, s. m. espace depuis la ceinture jusqu'aux genoux étant assis; cacher, tenir, endormir dans son giron. — Haut, e, adj. clocher haut, élevé, l'opposé de bas, de petit; éminent, excellent, chose, âme haute; fier, excessif en son genre, orgueilleux.—Haut, s. m. hauteur, élévation; avoir tant de haut; faîte, sommet, la plus haute partie d'un...; monceau, tas, heurt, le plus haut du pavé d'un pont. — Amas, s. m. assemblage de choses, de personnes, de peuples, de gens, amas d'argent, de pierres, de blé, de fruits, d'humeurs. — Éminemment, adv. par excellence, au plus haut point, au suprême degré de perfection; excellemment. — Essaim, s. m. multitude de personnes compacte.

HODÉ, échauder, v. a. laver, mouiller avec de l'eau chaude, y tremper, en jeter sur; nettoyer à l'eau chaude. — Limonner, v. a. passer les poissons à l'eau chaude pour en ôter le limon.

HODEG, échaudure, s. f. impression que fait l'eau bouillante sur la peau; brûlure, action de l'eau chaude sur un corps animal. — Duperie, s. f. bêtise qui fait perdre dans un marché, un traité, etc.; être dupe de soi-même d'avoir offert un prix trop élevé.

HODEU, échaudoir, s. m. vase en cuivre ou de fer-blanc pour échauder; lieu où l'on échaude.

HOFLET, cheval rouge gris, s. m. pointillé de ces couleurs. — Auge, s. f. conduit en bois ou toile, d'où tombe la farine dans la huche de moulin à farine.

HOFORMAIN, madrier, s. m. planche de chêne très-épaisse.

HO-FORNAI, haut-fourneau, s. m. fourneau très-élevé pour la fonte du fer sortant de la mine.

HOFTÉ, épousseter, v. a. vergetter, nettoyer avec des époussettes; secouer, ôter la poussière, battre. — Housser, v. a. nettoyer avec un houssoir; houssiner, frapper avec la houssine un objet pour ôter la poussière.—Brosser, v. a. frotter, nettoyer avec une brosse, brosser une étoffe, un habit, un cheval, etc.; gratte-boësser, frotter la dorure avec la gratte-boësse.

HOG, gousse, s. f. enveloppe des grains, des pois, etc., etc.

HOGCHAN, cassant, e, adj. fragile, sujet à se casser, à se rompre; frêle, mal assuré, sujet à casser, à tomber; fer rouverin, cassant.

HOGCHET, briquette de charbon de terre mélangé d'argile; hochet, moule pour la houille grasse.

HOGCHI, effaner, v. a. ôter la fane des blés, carottes, betteraves, panais, les feuilles des arbres, etc.; effeuiller.—Couper, v. a. trancher, diviser, séparer à ras un corps contigu; casser net.

HOGUE, outrepasser, v. a. aller au-delà de; passer les bornes prescrites; au delà de la raison.

HOIE (i), houille, s. f. substance minérale charbonneuse et bitumineuse, excellent combustible, inflammable; on en distingue deux espèces: la première est grasse, dure et compacte, de couleur noir luisant; l'autre est tendre et friable. C'est à un nommé Hullos, maréchal-ferrant du village de Plenevaux, qu'on doit cette découverte dans la province de Liége. L'usage en remonte à l'année 1189. — Charbon de terre, s. m. houille minérale, fossile, formé par la décomposition des végétaux, noir foncé, feuilleté. — Chaude houille, s. f. houille grasse, houille en roche. — Carbone, s. m. charbon pur que l'on ne peut décompo-

ser. — Naphte, s. f. espèce de bitume très-subtil et très-ardent, qui brûle dans l'eau. — Goillette, s. f. bloc ou morceau de houille plus ou moins gros, tel qu'il a été extrait de la taille et amené au jour. — Coak, s. m. houille coagulée en masse et privée de bitume et d'hydrogène par le feu, houille qui a servi à la production du gaz.

HOIRNAIE, dagorne, s. f. vache qui n'a qu'une corne; écornée, qui a une corne rompue.

HOIRNÉ, écorner, v. a. rompre la corne, les angles, diminuer; animal qui n'a qu'une corne. — Guigner, v. a. regarder du coin de l'œil entr'ouvert; lorgner; regarder sans faire semblant de côté; coupure mal faite. — Gauchir, v. a. se détourner pour éviter un coup; biaiser, ne pas agir franchement; perdre sa forme, son niveau. — Tergiverser, v. n. prendre des faux-fuyants, chercher des détours pour reculer une réponse, une satisfaction.

HOIRNEU, tergiversateur, adj. et s. m. qui tergiverse. — Biaiseur, s. m. qui biaise, qui prend un détour de mauvaise finesse.

HOIRSEG, équarrissage, s. m. opération de l'équarrisseur pour tirer parti des cadavres des chevaux abattus dans lesquels se séparent les chairs; les os bien décharnés, les muscles, le sang, la peau, l'huile, le crin, sont un engrais pulvérulent.

HOIRSEU, écorcheur, s. m. qui écorche les bêtes. — Équarrisseur, se, s. qui tue, écorche, dépèce les chevaux, etc.; aubergiste, marchand qui exige trop. — Moulin à tan, s. m. moulin à écorce de chêne pour tanner; se dit aussi de moulin de bois pour teinture.

HOIRSI, écorcher, v. a. ôter la peau d'un animal, la déchirer, enlever l'écorce d'un arbre; parler, travailler mal, payer trop cher; faire une impression désagréable; s'écorcher, s'enlever la peau, se faire une écorchure; rançonner les voyageurs, les passants. — Charpenter, v. a. tailler, équarrir, couper grossièrement; équarrir, abattre, dépecer les chevaux, etc. — Scalper, v. a. enlever la peau de la tête avec la chevelure.

HOISS, tan, s. m. écorce de chêne moulue pour tanner, écorce de bois pelard, écorcé sur pied. — Redoul, roudou, s. m. corroyère, s. f. espèce de sumac qui fournit un tan très-actif, herbes aux tanneurs, son fruit est un poison. — Tannée, s. f. tan usé qui sort des fosses; tanin, résidu du tan lessivé. — Regrès, s. m. t. de tanneur; grasse écorce pour la jusée. — Jusée, s. f. manière prompte de tanner le cuir.

HOISVAI, vent du nord-est, s. m. vent qui souffle, entre celui du nord et d'est; aquilon, vent froid et orageux; boréal du côté du Nord septentrional.

HOL, terre, prés, croulier, adj. mouvant, croulier, terrain, sable mouvant. *V. Hal.*

HOLA, faire halte; halte-là! interj. pour faire arrêter; arrêter, empêcher d'avancer, de couler, de se mouvoir, d'agir, etc. — Haro, s. m. clameur pour arrêter quelqu'un ou quelque chose. — Hola, adv. assez. — Frein, s. m. ce qui retient dans le devoir.

HOLÉ, supplier, v. a. prier avec instance, soumission; sergenter, presser, importuner, fatiguer pour obtenir. — Exciter, v. a. émouvoir, provoquer; causer, faire naître, encourager; animer, occasionner, pousser à... — Lantiponner, v. n. tenir des discours frivoles, inutiles, importuns; tracasser, vétiller, lésiner. — Émouvoir, v. a. mettre en mouvement, secouer, agiter, soulever, toucher vivement, exciter à la compassion. — Minauder, v. n. affecter des mines, des manières pour plaire, pour paraître plus agréable. — Solliciter, v. a. inciter, exciter à; postuler, demander fortement avec instance, solliciter une grâce, une faveur, d'une...

HOLEU, importun, e, adj. déplaisant, fâcheux, qui inquiète, agite, fatigue, tourmente, incommode, qui cause de l'ennui par ses importunités; fatigant, minau, lantiponeur, lésineur, supplieur, vétilleur, tracassier, solliciteur, etc.

HOLTÉ, secouer, v. a. remuer fortement, ébranler; agiter pour détacher; se défaire de; ôter par mouvement violent, se remuer. — Elocher, v. a. ébranler ce qui tient par les racines; élocher un arbre, un vase, un pot du fond. — Essorsiller, v. a. couper les cheveux trop courts; couper les oreilles à un cheval, à un chien, etc.; brétauder, tondre, couper trop court les cheveux. — Écourté, s. m. qui a été rogné court, qui a été coupé trop court. — Trop court, e, adj. qui a trop peu de longueur.

HOM, écume, s. f. espèce de mousse sur l'eau, sur les liqueurs, agitée ou échauffée. — Graissin, s. m. écume sur l'eau dans les lieux où les poissons fraient. — Écume printannière formée sur les plantes par un insecte qui s'y loge. — Spumosité, s. f. qualité de ce qui est rempli d'écume. — Mousse, s. f. écume épaisse, légère, blanche, verte; barbe légère sur... — Chiasse, s. f. écume des métaux en fusion. — Laitier, s. m. matière semblable au verre qui nage sur le métal fondu; lave vitreuse.

HOMDOR, oripeau, s. m. petit or, faux brillant de peu de valeur, on le vend en cahier, et sert à dorer en faux, feuille de cuivre mince et bien poli, qui a l'aspect de l'or et son éclat; laiton battu en feuille, prend la dorure et l'argenture. — Clinquant, s. m. petite lame d'or, d'argent ou de cuivre doré, en feuilles, pour clinquanter dans les bouquets.

HONK, hongre, adj. et s. m. cheval hongre, châtré, taillé, par opposition au cheval entier.

HONTEU, guinaud, e, s. guigneux, honteux, être, rendre honteux, confus, d'un mauvais succès. — Confus, e, adj. honteux, embarrassé, déconcerté. — Vergogneux, se, adj. honteux, chaste, réservé.

HONTI, avoir honte, s. f. de ce qui déshonore, cause la honte, tristesse de l'âme causée par la crainte ou la certitude du blâme; inquiétude, tristesse de l'âme qui pense à une action indécente et avilissante du mépris de soi-même. — Rougir, v. n. devenir rouge par pudeur, honte ou confusion, trouble.

HONTT, pudeur, s. f. chasteté, honte honnête; crainte de ce qui blesse l'honnêteté, la modestie, timidité retenue, crainte de l'ignominie. — Honte, s. f. déshonneur; confusion; trouble de l'âme causée par le déshonneur; pudeur,

bassesse, objection, ignominie, opprobre.
HOOD, haute, s. f. élevée, l'opposé de petite.
HOODLAIE, gironnée, s. f. plein son giron, son tablier: ce qu'on peut tenir sur son giron.
HOODPAUIE *(ï)*, surpaye, s. f. action de surpayer, gratification au dessus de la paye.—Appointé, s. m. militaire qui a une plus forte paye que les soldats; augmentation de solde; surcroît de traitement de sa journée ordinaire.
HOOD-VOLAIE *(ï)*, haut rang, rang éminent, ordre de dignité, degré d'honneur, élevé, tenir son rang; haute classe, sommité sociale.
HOP, soubresaut, s. m. saut subit inopiné, à contre-temps. — Saut, s. m. mouvement par lequel on saute.—Sursaut, s. m. surprise d'un bruit fait brusquement, imprévu, secousse violente, attaque. — Choc imprévu, s. m. cahot d'une voiture en marche sur un sol inégal. — Comble, s. m. qui dépasse une mesure, un vase plein de solides; comble pour surcroît.
HOP *(ô)*, gale, s. f. maladie de la peau, des animaux, des végétaux; pustule et démangeaison, contagieuse. — Framboisie, s. f. pion, maladie de la peau. — Grattelle, s. f. petite gale. — Scabieuse, s. f. pustule qui ressemble à la gale.
HOPAI, jetée, s. f. amas de pierres, etc., encaissement pour arrêter les eaux ou sur un chemin pour le rendre praticable. — Tas, s. m. amas, monceau, quantité, multitude; mettre en tas. — Pile, s. f. masse, amas des choses entassées avec ordre les unes sur les autres.— Barge, s. f. pile de foin, monceau de menus bois, tas de fumier, amas informe de petits monts. — Cavalier, s. m. dépôt élevé de terre, montée à la brouette par des rampes formées de ces terres elles-mêmes; tertre pour placer l'artillerie. — Groupe, s. m. assemblage combiné de plusieurs objets que l'œil embrasse à la fois.—But, bute, s. f. laisse après les déblais de maçonnage. — Culbutis, s. m. amas confus des choses culbutées les unes sur les autres. — Treille, s. f. tas d'ardoises rangées en pile. — Pierrières, s. f. tas, pile, monceaux de pierres amassées devant une place forte. — Envasement, s. m. amas de vases, de boues sur les routes.—Barricade, s. f. retranchement avec des tas de pierres, de bois, d'arbres, des charrettes, des tonneaux pleins de terres, etc., dans les rues; se barricader avec tout ce qu'on peut amasser devant soi pour entraver la circulation et se mettre à couvert, empêcher d'entrer, de passer, etc.
HOPÉ, comble, s. m. ce qui dépasse une mesure, un vase plein de solide, surcroît de la mesure; combler la mesure, au-dessus des bords. -- Rouge-bord, s. m. rasade, verre de vin, etc., très-plein, jusqu'au bord.
HOPEG, comblement, s. m. action de combler, d'emplir un vase, une mesure par-dessus les bords.
HOPI *(ô)*, démanger, v. n. avoir, éprouver, causer exciter une démangeaison; avoir grande envie de se gratter. — Frotter légèrement, v. a. gratter, toucher en passant et repassant dessus, frotter fort doucement. — Titiller, v. n. faire éprouver un mouvement de titillation; chatouiller une....
HOPIEG *(ô)*, prurit, s. m. démangeaison vive: prurit continuel, insupportable; démangeaison, chatouillement agréable; onesme, prurit, démangeaison. — Myrmécium, s. m. t. de méd. démangeaison. — Gargalisme, s. m. t. de méd., chatouillement. — Fourmillement, s. m. picotement sur la peau. — Fornication, s. f. picotement dans le corps, sur la peau. — Titillation, s. f. fig. chatouillement, mouvement sautillant et doux.
HOPIHEG *(ô)*, chatouillement, s. m. action de chatouiller; ses effets, sentiment qui en naît; sentiment agréable que l'on sent quelquefois; sensation mêlée de plaisir et de douleur; passage de l'un à l'autre. — Démangeaison, s. f. picotement qui excite à se gratter; sentiment qui naît sur la peau, qui donne une grande envie de se gratter.
HOR, quillier, s. m. espèce de grosse tarière qui sert au charron à ouvrir le moyeu des roues avant que d'y passer le taraud; mèche pointue pour ouvrir, percer en biseau.
HORBI, essuyer, v. a. ôter, essuyer l'eau, la sueur, la poussière, l'humidité, etc., en frottant, sécher en essuyant. — Éponger, v. a. nettoyer avec l'éponge; passer l'éponge sur.— Ébrener, v. a. ébrener un enfant, le nettoyer, le laver, l'éponger; ôter les matières fécales.
HORÉ, cloaque, s. m. égoût ou aqueduc construit pour recevoir les eaux et immondices d'une maison, d'un édifice, d'un chemin public. — Égoût, s. m. chute, écoulement, conduite des eaux de la pluie, des immondices; canaux souterrains faits pour l'écoulement des eaux et des immondices d'une ville, d'une rue ou de quelque grande maison; canal, conduit de l'eau, etc., voie longue et étroite pour l'écoulement des eaux. — Aqueduc, s. m. canal souterrain ou extérieur, souvent élevé au-dessus du sol pour conduire les eaux. — Pierrée, s. f. petit canal souterrain ou découvert au niveau du sol, pour rassembler les eaux et les diriger d'un endroit à un autre. — Rigole, s. f. petit fossé, petit canal, petite tranchée pour faire écouler les eaux. — Châtière, s. f. conduit d'eau en pierre sèche; rigoler. — Creuser, v. a. caver un égoût, un aqueduc, etc., approfondir la terre pour construire un... — Estier, s. m. conduit de communication aux rivières, etc. — Arène, s. f. canal dans une mine, une bure pour l'écoulement des eaux.
HOREG, saignée, s. f. petite rigole qu'on fait pour étancher l'eau d'une fosse ou d'une fondation pour la faire couler dans un endroit plus bas. — Irrigation, s. f. arrosement par rigoles ou saignées.
HORI, s'abriter, v. a. se mettre à couvert de la pluie, sous un auvent, un arbre, un toit, etc.
HORON, madrier, s. m. planche de chêne, etc., très-épaisse; ais épais; bois flacheux, mal équarri, à flache de 2 à 4 pouces d'épaisseur sur 10 à 18 de largeur. — Dosse, s. f. grosse planche pour soutenir les terres et autres ouvrages; première et dernière planche d'un bois scié. — Chanlotte, s. f. madrier refendu diagonalement d'une arête à l'autre. — Bois de contiban, s. m. qui n'a des flaches que d'un côté; plat-bord, madrier pour échafaudage.

HOROTT, goulotte, s. f. petite rigole pour l'écoulement des eaux, l'ornement d'un jardin. — Chintre, s. f. rigole qui reçoit les eaux des champs. — Gargouille, s. f. rigole, petit fossé, petit canal pour faire couler les eaux, soit dans les rues, routes, prairies et les jardins. — Épanchoir, s. m. issue pour épancher, trou par où s'épanche l'eau, etc. — Gondole, s. f. rigole pavée pour faciliter l'écoulement des eaux. — Lancière, s. f. abée, petit canal découvert. — Garrière, s. f. rigole qui cache le ressort d'un filet de pêche. — Saignée, s. f. rigole, canal creusé pour dessécher un terrain. — Noville, s. f. petit canal qui sert à conduire les eaux pour arroser les terres. — Cassis, s. m. petit ruisseau qui traverse de biais une chaussée; rigole servant à conduire les eaux dans un bassin. — Ravin, ravine, s. f. lieu cavé par une ravine, chemin creux; petit ravin, lit d'un petit torrent. — Excavation, s. f. creux accidentel dans un terrain. — Bourneau, s. m. conduit recouvert pour dessécher un terrain marécageux. — Châlière, s. f. conduit d'eau en pierre sèche.

HORSI, trousser, v. a. replier, relever ce qui pend.

HOSAN, vacillant, e, adj. mouvement de ce qui vacille, qui branle, qui se meut facilement.

HOSEG, berçage, s. m. action de bercer, de mouvoir un enfant dans son berceau, le faire dormir en l'étourdissant, en le berçant, car le mouvement offense les fibres très-délicates de son cerveau, nuit à la digestion et altère le lait dont ils sont nourris, excite des vomissements, des coliques et d'autres maladies du bas-ventre. — Secouement, s. m. action de secouer, de remuer fortement; s'ébranler, s'agiter, se défaire de la poussière; bernement, action, manière de berner. — Balancement, s. m. mouvement alternatif d'un corps qui balance, action de se balancer.

HOSEU, berce, s. f. pièce en demi-rond en fer ou en bois sous le berceau, sert à le faire mouvoir; berceur, celui qui berce un enfant. — Berneur, s. m. celui qui berne, fait sauter quelqu'un ou quelque chose sur une couverture; fig. se moquer de quelqu'un, de celui qui se laisse berner.

HOSI, bercer, v. a. mouvoir dans ou avec le berceau pour endormir; chanceler, vaciller, n'être pas ferme, assuré, n'être pas stable. — Locher, v. n. branler, être près de tomber, se dit d'un fer de cheval, d'une affaire qui ne va pas bien; berner quelqu'un dans un matelas. — Balancer, v. a. faire mouvoir en balançant; examiner le pour et le contre. — Agiter, v. a. ébranler, secouer; remuer en divers sens; agiter pour faire tomber, détacher, etc. — Dodiner, v. a. remuer, dodeliner; dorloter, traiter mollement. — Crible, s. m. instrument percé de trous pour nettoyer les grains, pour les trier.

HOSIHEG, haussement, s. m. des monnaies, des effets, des denrées; augmentation de leur valeur, de leur prix.

HOSKAW, hochequeue, s. m. oiseau qui remue sans cesse la queue; lavandière, bergeronnette, motacille, oiseaux de passage.

HOSLÉ, pattu, e, adj. pigeon, poule, oiseau pattu, qui a des plumes sur les pattes. — Pigeon carme, s. m. à pieds très-courts, garnis de plumes; huppe en pointe derrière la tête. — Se dit des branches d'un arbre à fruit, qui en portent à foison, en abondance, pourvu en grande quantité.

HOSS *(ô)*, hausse, s. f. morceau de cuir, etc.; ce qui sert à hausser, relever, élever, augmenter la largeur d'une forme, etc.—Rehausse, s. f. morceau de cuir cloué sur la forme du soulier pour donner la largeur du pied; ce qui sert à hausser, coler, augmenter un objet.

HOSSA, marécage, s. m. terre bourbeuse des marais; fondrière, terrain marécageux et plein d'eau croupissante.

HOSS-KOL *(ôs)*, hausse-col, s. m. partie de l'ancienne armure, plaque qu'un officier d'infanterie a sous le menton quand il est de service.

HOSTÉ, branler, v. a. agiter, mouvoir, remuer, locher, balancer, berner, etc.; faire aller un objet de çà et de là, le secouer. — Locher, v. n. branler, être près de tomber, se dit d'un fer de cheval; secouer pour détacher.

HOSTEG, impulsion, s. f. mouvement communiqué par le choc.

HOTOLI (ô), prunier épineux, s. m. prunellier ou épine noir; arbrisseau qui porte les prunelles, prune sauvage, styptique pour la dissenterie.

HOTEUR (ô), hauteur, s. f. étendue en élévation, éminence; arrogance, fierté, orgueil; élévation au dessus d'une surface, 3me dimension d'un corps solide.—Mont, s. m. grande masse de terre, etc., très-élevé au dessus du sol, grande élévation isolée, très-considérable. — Mont-pagnote, s. m. lieu élevé d'où l'on peut sans aucun péril regarder un combat. — Montagne, s. f. mont, grande masse de terre ou de rocher au dessus du sol de la terre —Escarpe, s. f. point élevé, escarpé.—Montagnette, s. f. monticule, s. m. petite montagne, élévation de terrain, ce qui va en montant; montée, point élevé. — Éminence, s. f. hauteur, lieu élevé, éminent, petite hauteur.—Eminent, e. adj. haut élevé, qui surpasse les autres. — Promontoire, s. m. cap, pointe de terre élevée qui s'avance dans la mer. — Mondrain, s. m. monticule de sable. — Colline, s. f. petite montagne, éminence de terre en pente douce. —Monticule, s. m. petite montagne, élévation de terrain. — Roidillon, s. m. monticule un peu raide; pente raide. — Rideau, s. m. petite élévation de terre en longueur; colline. — Tertre, s. m. éminence de terre; colline, petite montagne.

HOTIG (ô), gardon, s. m. ou rosse, poisson blanc d'eau douce, du genre du cyprin. — Nasse, s. f. poisson du genre de clupe, à gueule étroite, qui imite étant fermée, un arc de cercle.

HOT-KASS (ô), casse, s. f. à petits carrés ou cassetins dans chacun desquels les imprimeurs mettent leurs caractères.

HOTT, hotte, sorte de panier à bretelles qui se porte sur le dos au moyen de deux sangles qui passent sur les bras; ouvrage de vannier. — Mortaise, s. f. cavité pratiquée dans l'épaisseur

d'une pièce de bois pour recevoir le tenon d'une autre pièce, par le moyen duquel les deux pièces tiennent ensemble. — Encornail, s. m. mortaise avec poulie. — Coche, s. m. entaille. — Fléau, s. m. crochet de panneaux pour la fermeture des portes. — Bachoue, s. f. hotte de bois avec bretelles pour porter les ruches à miel ou autre fardeau à découvert.— Hurhaut, exclamation du charretier pour faire tourner le cheval à droite; hue, cri du charretier pour stimuler le cheval.

HOTTLI, hotteur, hottier, s. qui porte la hotte.

HOUBETT, HOUBOTT, hutte, s. f. petite loge de terre, de bois, etc.; hutte basse. — Bicoque, s. f. petite maison basse. — Abri, s. m. lieu où l'on se met à couvert, à l'abri de la pluie, ou mieux sous l'abri de... — Tonnelle, s. f. berceau couvert de verdures. — Carbet, s. m. petite case faite de branchages pour s'abriter. — Feuillée, s. f. espèce de hutte, en branches coupées et feuillages pour la tenderie, couvert de branches garnies de feuilles, les soldats en font dans le camp lorsqu'ils doivent y rester quelques jours. — Cage, s. f. demeure étroite. — Echanguette, s. f. petite loge, donjon, guerite, petit cabinet élevé. — Cabine, s. f. cabanon, chaumière.— Boutique foraine, s. f. garnie d'une banne ou toile tendue pour couvrir les marchandises, les garantir de la pluie et du soleil. — Cabane, s. f. petite loge, petite maison, petite chambre, petit logement sur un bateau. — Cellule, s. f. petit appartement, loge de portier.—Baraque, s. f. hutte de soldat pour se mettre à couvert, petite boutique; réduit couvert, petit logement. — Rinceaux, s. m. pl. espèce de hutte a ornement, formé de branchages, de feuillages recourbés sur eux-mêmes. — Tue-vent, s. m. cabane, hangard, abris contre le vent.— Loge, logette, s. f. petite loge, petite hutte, petite boutique, petit réduit, petit local, petite cellule.

HOUBI, houblonner, v. a. mettre du houblon dans la bière; bière trop ou trop peu houblonnée.

HOUBIET, HOUBAIR, saint Hubert, évêque de Maestricht et de Liége, apôtre des Ardennes, mort le 30 mai 727; sa fête est le 3 novembre.

HOUBION, houblon, s. m. vigne du nord, sa fleur entre dans la fabrication de la bière; il y en a de deux espèces: une mâle qui porte fleurs et fruits, et la femelle, qui est plus basse, ne portent que rarement des fruits; elles croissent dans les haies, les prés sont cultivés; est très-usité en médecine. Les variétés du houblon sont: le sauvage, le rouge, le blanc long et le blanc court; il n'entra dans la composition de la bière qu'en 1523, cette liqueur paraît être la plus anciennement et la plus généralement employée. — Buck-béan, s. m. trèfle aquatique, remplace le houblon pour la bière.

HOUBIR, houblonnière, s. f. champ planté de houblon.

HOUDIN, tas, s. m. monceau de... — Pacotille, s. f. petite quantité, bagages, paquets, etc.

HOUF (le), les crapaudines, s. f. pl. ulcère qui survient au-devant du pied des chevaux, plus haut que la couronne, au milieu du pied.

HOUG, huche, s. f. grand coffre pour pétrir et serrer le pain, la farine, etc., etc. — Farinière, s. f. bâtis en bois et planches fermé pour serrer la farine; vaisseau fermé; futaille accommodée pour cet objet. — Berniquet ou breniquet, s. m. bahut, huche pour le son.

HOUGAN, sale, s. m. malpropre; terne, homme de néant, vaurien, prêt à tout faire.

HOUGAR, hougarde, s. f. bière blanche très-douce des environs de Bruxelles.

HOUGNETT, veillotte, s. f. petit tas de foin; véliotte, meulette, tas de foin fané, prêt à rentrer. — Grosse dondon, s. f. femme ou fille grosse et fraîche, visage à figure rebondie, gagui; trapue.

HOUHLÉ, houper, v. a. t. de chasse et des campagnards; crier, appeler ses compagnons.

HOUHLEG, sabasies, s. f. pl. fête de Bacchus, cri des bacchantes dans les assemblées, bruit imaginaire que les pauvres d'esprit croient entendre la nuit.

HOUHÓU, vogue, s. f. crédit, réputation, estime, grand cours, grand débit, grande publicité; avoir la vogue, la mode momentanée. — Suivre la mode, s. f. usage dans la mode actuelle, mais passagère, dépendant du goût éphémère, momentané, instantané, accidentel.

HOUIE, hue, cri du vacher, du bouvier, du pâtre, pour stimuler leurs bestiaux.

HOUKEU, réveilleur, s. m. celui qui réveille les autres; réveille-matin, qui réveille les ouvriers pour commencer leurs journées. — Corneur, s. m. celui qui corne; porcher, vacher qui corne dans le village pour rassembler les troupeaux et les conduire aux pâturages. — Hucheur, s. m. celui qui huche dans un cornet pour appeler de loin.

HOUKI, appeler, v. a. nommer, dire le nom d'un être, nommer à haute voix; crier au feu, au secours, avertir pour faire venir. — Inviter, v. a. engager, prier de se trouver, d'assister à, inviter par gestes, engager à...; faire l'appel, t. mil. — Raccrocher, v. a. arrêter et inviter les passants à entrer. — Réveiller, v. a. tirer du sommeil; provoquer, engager, siffler, corner, hucher, etc., après quelqu'un. — Évoquer, v. a. appeler, faire venir à soi, faire apparaître; fig. évoquer les prétendus démons d'apparaître devant soi.

HOULA (ă), tarare, s. m. ventilateur à ailes pour nettoyer les grains, la laine, la bourre et bourre tondise, le crin, le coton. — Bourdonnement des oreilles, s. m. bruit sourd et confus, continuel dans les oreilles.

HOULAIE, crochue, adj. doigts, mains crochues, recourbées; croche, bancroche, boîteuse, tortue, etc.; mains crochues d'un filou. — Contourné, e, adj. de travers, mal tourné, tourné à gauche.

HOULAN (ă), hulan, troupe autrichienne à cheval de l'arme de lancier et d'origine tartare. — Hulan, s. m. troupe légère polonaise et tartare.

HOULAU (ă), corneur, s. m. celui qui corne, huche. — Hurleur, s. m. celui qui hurle, qui pousse des hurlements, de grands cris d'un ton rauque. — Pleurnicheur, se, s. qui pleure sans cesse et sans raison.

HOULÉ *(ñ)*, corner, v. n. sonner du cornet, d'une corne, parler dans un cornet à un sourd ; bruire, rendre un son confus. — Hurler, v. n. pousser des hurlements, de grands cris, crier comme un forcené. — Ululer, v. n. pleurer, crier en traînant une voix gémissante.

HOULÉ, homme monopède, adj. 2 g. qui n'a qu'un pied, qu'une jambe. — Boîteux, se, adj. qui ne marche pas droit, qui cloche, marche irrégulièrement. — Cagneux, se, adj. qui a les jambes et les genoux tournés en dedans; l'opposé d'avoir les jambes arquées, tournées en cercle. — Croche, adj. 2 g. jambe, genou croche, courbé et tortu. — Tortuer, v. a. une épingle, un clou, etc., etc., le rendre courbe, tortu. — Clopin-clopant, adv. en clopinant. — Clopiner, v. a. marcher avec peine en clochant un peu; cloper, clocher, boîter et n'aller que d'une jambe. — Canéal, e, adj. qui a les jambes contrefaites, tortues. — Bancroche, adj. et s. tortu, à jambes tortues. — Tortu, e, adj., contrefait, de travers; qui n'est pas droit. — Biaiseur, s. m. qui biaise. — Contourné, e, adj. de travers, mal tourné; turbiné, contourné en spirale. — Écloppé, e, adj. qui marche avec peine à cause d'une incommodité; infirme, languissant, se dit des hommes ou des choses blessées ou malades.— Guingois, s. m. de travers, ce qui n'est pas droit, ce qui n'a pas la forme, la situation convenable. — Ployer, v. a. fléchir, courber, plier une chose; devenir courbé. — Courbe, adj. 2 g. en arc, qui n'est pas droit; courber, rendre courbe. — Bistourner, v. a. tourner dans un sens contraire qui défigure l'objet; tordre, désorganiser, contourner, défigurer. —Gauchir, v. n. se dit d'une pièce de bois, etc., qui prend une courbure différente de celle lui donnée. — Branlant, e, adj. qui branle, qui penche d'un côté plus que de l'autre, de côté et d'autre.

HOULEG (ñ), hurlement, s. m. cri lugubre et prolongé du loup, du chien, cri violent de douleur, de colère de l'homme. — Cornement, s. m. tintement d'oreille, bruit d'un tuyau dont la soupape est ouverte; bruissement, bruit sourd et confus. — *Hoùleg des oreil*, bruissements d'oreilles, s. m. pl. bruits sourds et confus dans les oreilles. — Bombement, s. m. tintement de l'oreille, sensation que l'on éprouve comme si l'on entendait un tintement prolongé d'une cloche, etc.—Bourdonnement, s. m. bruit sourd et confus, bruit continuel dans les oreilles, — Tintement d'oreille, s. m. tintoin, bourdonnement, bruissement; bruit confus dans les oreilles.

HOULEG, claudication, s. f. action de boîter. — Clochement, s. m. action de boîter, de clocher.

HOULEUZE, pleurnicheuse, s. f. qui pleure sans raison. — Clapoteuse, s. f. mer clapoteuse, rivière fortement agitée.

HOULO, culot, s. m. dernier né d'une famille, de petits animaux, dernier oiseau éclos d'une cuvée, dernier reçu dans une compagnie.

HOULOTT, hulotte, s. f. oiseau de nuit ou huette, chouette noire. *V. Houpral.*

HOULPINÉ, badauder, v. n. niaiser, s'amuser à tout, rester coi, tranquille, sans émotion.

HOULTÉ, épointé, e, adj. cheval épointé, qui a la jambe démise, qui s'est cassé les os des cuisses.

HOUMÉ, humer, v. a. avaler, aspirer un liquide; humer l'air, un brouillard, une exhalaison, la fumée; gober, avaler avec avidité.— Ecumer, v. n. ôter l'écume; écumer la viande, le sucre, le sel des confitures, etc.—Saper, v. a. humer quelque chose.—Despumer, v. a. ôter l'écume, les impuretés d'un liquide agités par l'ébullition, la fermentation. — Effacer, v. a. ôter la figure, effacer l'empreinte, l'image, le caractère, les couleurs, les traits, les marques. — Rayer, v. a. faire des raies, effacer, raturer avec un trait de plume ce qui est écrit, imprimé, etc., enlever la pellicule. — Eponger, v. a. nettoyer, passer, effacer avec l'éponge un ouvrage commencé. — Oblitérer, v. a. effacer insensiblement en laissant des traces; caractère, écriture oblitérée. — Canceller, v. a. annuler, barrer, biffer, rayer un acte. — Chafourrer, v. a. défigurer, barbouiller, griffonner un écrit pour le rendre inintelligible.— Scorifier, v. a. ôter la scorie ou substance vitrifiée qui nage sur la surface des métaux fondus. — Bâtonner, v. a. canceller, biffer, rayer, bâtonner un article; biffer des mots, une clause ou effacer tout à fait l'écriture.

HOUMEG, effaçure, s. f. ce qui est effacé, biffé, raturé, bâtonné, cancellé, chafourré, épongé, oblitéré, scorifié, etc. — Despumation, s. f. action de despumer, d'écumer, d'ôter l'écume.

HOUMEU, écumeur, s. m. qui écume; despumeur, qui ôte les impuretés d'un liquide en ébullition. — Tioul, s. m. cuillier pour écumer le métal fondu. — Scorificatoire, s. m. têt, ou écuelle à scorifier. — Ecumette, s. f. cercle de fer percé de plusieurs trous sur lequel on ajoute une étamine de crin ou un treillis serré de fil de laiton, ustensile de teinturier. — Chas-fleurée, s. f. planche percée de petits trous pour écumer la teinture dans son ébullition. — Biberon, s. m. homme qui aime, qui boit beaucoup du vin, des liqueurs fortes.

HOUMRESS, écumoire, s. f. espèce de poêle de cuivre ou de ferblanc, platte et voussée, percée d'un grand nombre de trous, et un manche pour écumer. — Ecumeresse, s. f. grand écumoire de raffineur de sucre, sert à divers arts. — Ecumette, s. f. petite écumoire, t. de métier. — Tire-pièce, s. m. écumoire. — Angelot, s. m. cuillier de fer avec lequel on retire l'écume du sel, etc.; angelot, pelle ou petit bassin dans lequel les matières étrangères et les parties terreuses du sel se précipitent.

HOUP, pelle, s. f. instrument large, plat, avec une douille à long manche pour creuser, enlever. — Pelleron, s. m. petite pelle longue et étroite. — Braille, s. f. pelle pour remuer les harengs salés. — Ecope, s. f. sorte de pelle creuse avec des bords pour vider l'eau des bateaux; pelle de saulnier à rebords.—Huppe, s. f. touffe sur la tête des oiseaux, des poules; toute touffe ou aigrette qui imite celle-ci, bouquet de fleurs, de diamants, grosse boule de cheveux qui cache le peigne, ou cache-peigne; touffe, amas de cheveux au dessus de la tête.

HOUPIEU, frileux, se, adj. fort sensible au froid, qui se tient tout ramassé pour ou par le froid, froiduleux.

HOUPLAIE, pellée, pellerée, pelletée, s. f. pellée de terre, etc., autant qu'il en peut tenir sur une pelle.

HOUPLÉ, appeler, v. a. appeler en criant sans articuler de son distinct; crier hiou, siffler à l'aide des doigts pour appeler; mettre en tas, ramasser, travailler avec la pelle; combler avec la pelle. — Hucher, v. a. appeler à haute voix en sifflant avec le huchet. — Huppé, e, adj. qui a une huppe; poule, oiseau huppé.

HOUPLOUROU, écervelé, s. m. se dit d'une personne sans jugement, étourdie; esprit écervelé, léger, évaporé.

HOUPRAL, chat-huant, s. m. sorte de hibou à plumage roux rayé, habite le creux des arbres, etc., vit de rats et de souris. — Chouette, s. f. oiseau de nuit du genre du chat-huant et du hibou. — Huet, s. m. sorte de hibou cendré. — Surnie, s. f. chouette-épervier à longue queue étagée. — Hulotte, s. f. oiseau de nuit, ou huette, chouette noire. — Duc, s. m. oiseau de nuit du genre du hibou, à plumage doré, à plumes en cornes sur la tête. — Hibou, oiseau nocturne, chat-huant cornu. — Effraie, s. f. oiseau, espèce de chouette. — Engoulevent, s. m. oiseau. — Fresaie, s. f. effraie, hibou de clocher. — Tette-chèvre, s. f. crapaud-volant, hirondelle de nuit, engoulevent.

HOUPTATA, chute d'un enfant sur son derrière et qu'on relève de suite sur pied.

HOUR, dos, s. m. toute la partie postérieure et supérieure d'un corps; derrière d'un instrument tranchant, le revers, dos d'un couteau.

HOURAIE, avalanche, s. m. masse de neige, de terre, etc., qui roule des montagnes, d'un toit, etc. — Fondis, s. m. abîme sous un édifice, terre éboulée dans une fosse, une carrière. — Avalaison, s. f. chute d'un torrent formé par la pluie. — Cambrement, s. m. éboulement de terre dans les carrières et ardoisières. Avalesse, s. f. torrent, chute impétueuse d'eau de pluie; amas de pierres, etc., laissé par un torrent. — Poussée, s. f. action de pousser, effet d'un nombre de personne qui se poussent, tout effort contre. -- Éboulis, s. m. chose, telle que terre, sable, roche, rocaille, buissons éboulés.

HOUREU, matière frigorifique qui cause le froid; temps, froid noir, sensible ou frileux, froidureux; froidure de l'air.

HOURI, s'abriter, v. pers. se mettre à l'abri de la pluie, de la neige, etc.; protéger, se mettre à couvert de l'intempérie du temps. — Se hutter, v. pers. se mettre à l'abri de la pluie; à couvert, garanti.

HOURLAI, bourrelet, s. m. enflure circulaire autour des reins, des hydropiques, des articulations; des goutteux, des rhumatisés, etc.— Bourrelet, s. m. t. de jardinier, grosseur de la greffe; saillie en rond, bourrelet. — Tertre, s. m. éminence de terre, petite hauteur qui trace la ligne de démarcation de diverses propriétés rurales, etc. — Matton, s. m. nœud, bourre, inégalité dans les cordages, le fil, les coutures mal faites; rebord.

HOURMAIN, triquet, s. m. chevalet, échafaud qui s'applique contre les murs, la charpente, etc. — Échafaud, s. m. assemblage de bois, de planches, de charpente pour supporter quelque chose pour les maçons, les spectateurs, etc.; espèce de plancher à l'usage des artisans; échafaudage, construction d'échafaud pour bâtir, peindre, badigeonner, etc. — Support, s. m. ce qui porte; soutient une chose; aide, appui, soutien en planches et bois, etc. — Escoperche, s. f. grande perche ou baliveau dont les maçons se servent pour échafauder et soutenir les boulins, les échelles se dressant verticalement sont maintenues de distance en distance par des cordages. — Étai, s. m. pièce de bois pour soutenir. — Échafaud volant, s. m. sont des échafauds en planches suspendus par des cordes. — Hourre, s. f. échafaud d'ardoisier.

HOUS (à), qui s'enfle, se boursouffle, se gonfle, qui s'augmente de volume; enflement, enflure, boursoufflement, qui foisonne.

HOUSÉ, vultueux, se, adj. qui a la face, le visage enflé, d'un rouge vif. — Tumélié, e, adj. causer une tumeur; se tumélier; personne boursoufflée, homme gros et gras. — Ballonné, adj. tumescent, enflé, arrondi, t. de méd. se dit du ventre. — Bouffer, v. a. et n. enfler les joues, se soulever de soi-même en bombant, en s'enflant en rond; bouffer de colère; bouffumer, se fâcher, enfler ses joues. — Enflé, e, adj. rempli de vent, de fluide, etc., qui augmente le volume. — Bouffant, e, adj. qui bouffe, qui paraît gonflé. — Gonflé, e, adj. enflé, fig. gonflé d'orgueil. — Foisonner, v. n. paraître plus volumineux; se gonfler, s'enfler.

HOUSEG, orgasme, s. m. gonflement, irritation des parties du corps; agitation des humeurs qui cherchent à s'évacuer. — Tympanite, s. f. hydropisie sèche, enflure du bas ventre causée par les vents arrêtés ou d'une adiarrhée. — Emphysème, s. m. maladie qui fait enfler; tumeur, dans le tissu cellulaire, pleine d'air; ballonnement du ventre. — Tuméfaction, s. f. tumeur, enflure non ordinaire. — Tumescence, s. f. enflure, gonflement; inflation; périastôse, gonflement du périaste. — Inflammation, s. f. âcreté, ardeur dans quelque partie du corps. — Flatulence, s. f. maladie causée par les flatuosités, les vents resserrés. — Boursoufflure, s. f. enflure de la peau. — Boursoufflement, s. m. augmentation de volume par le feu, la fermentation. — Bouffissure, s. f. enflure des chairs, surtout d'une partie de la figure. — Gonflement, s. m. enflure des chairs. — Ganglion, s. m. tumeur sans douleur sur les nerfs, assemblage des nerfs entrelacés. — Strumosité, s. f. enflure du gosier. — Fluxion, s. f. écoulement, dépôt d'humeur, enflure de la tête, du visage. — Extumescence, s. f. commencement d'enflure. — Enflure, s. f. tumeur, bouffissure, grosseur, extension extraordinaire d'une partie ou dans la totalité du corps. — Foisonnement, s. m. renflement de volume de la chaux vive qui se réduit en pâte.

HOUSENN, houssine, s. f. baguette, etc, pour battre les habillements.

HOUSI, huissier, s. m. officier de justice qui ajourne, fait les significations, fait la police des audiences, garde de la porte du roi, des chambres de justice et criminelle, des chambres de représentants, du sénat, etc.; huissier de la chaîne. — Happechaire, s. m. officier de police qui arrête les débiteurs, les voleurs, etc.; fig. homme très-avide. — Mastigophore, s. m. huissier de police dans les jeux publics.

HOUSINÉ, instrumenter, v. a. faire des actes, des contrats, des procès-verbaux, des exploits, des actes publics.

HOUSINEL, courbotte, balancier pour les soufflets de forge, pour souffler quand il est monté de son branloire ou chaîne et de son poids.

HOUTT *(û)*, écoute, s. f. être aux écoutes, être attentif à ce qui se passe dans une affaire pour en profiter. — Abri, s. m. lieu où l'on se met à couvert, à l'abri de la pluie.

HOUSS, housse, s. f. couverture de cheval, de meuble, de lit, de siége.

HOUTAN, écoutons, 1re personne du pl. de l'indicatif présent, prêtons l'oreille pour ouïr, par curiosité, etc., entendre parler.

HOUTÉ, écouter, v. a. ouïr avec attention, par curiosité; donner audience; donner croyance, consentement à quelqu'un, à une proposition, à une offre; entendre parler; prêter attention aux paroles, au chant; fig. entendre la raison, s'y soumettre, faire attention, etc. — Obéir, v. n. se soumettre, obéir à la volonté, obéir aux ordres de quelqu'un, les exécuter; céder, plier; obtempérer à; être en attendant, compter sur quelqu'un; attendre, être dans l'attente, le désir, la crainte de ce qui doit arriver; être discret. — Guetter, v. a. épier à dessein de surprendre, de nuire; guetter quelqu'un; appenser, réfléchir; badauder, niaiser, s'amuser. — Maqueter, v. n. attendre servilement à la porte, faire le pied de grue; se mettre aux écoutes; naqueter aux portes. — Ausculter, v. n. t. de méd. explorer par l'oreille divers phénomènes qui se passent dans l'intérieur des organes.

HOUTEG, obéissance, s. f. action de celui qui obéit, soumission d'esprit; disposition, habitude à obéir, avoir de l'obéissance.

HOUTEU, écouteur, s. m. qui écoute, est aux écoutes, au guet; écoutant, qui écoute; avocat écoutant, qui ne plaide pas. — Auditeur, s. m. celui qui écoute un discours, une péroraison, qui écoute dans une assemblée publique. — Spectateur, s. m. celui qui regarde, écoute, observe sans agir. — Guetteur, s. m. celui qui épie, écoute. — Badaud, e, adj. niais qui admire, s'amuse à tout.

HOUTEUZE, sœur écoute, s. f. t. claustral, compagne du parloir.

HOUT-SI-PLOU *(hoût)*, Houte-si-Ploux, ferme ou petit hameau de la commune d'Esneux.

HOUVEIE, balayures, s. f. pl. ordures amassées avec le balai.

HOUVION, écouvillon, s. m. outil de boulanger; chiffon, vieux linge; ficelle, genet attaché à une perche pour nettoyer le four. — Patrouille, s. f. linge, filasse mouillée sur un bâton pour nettoyer le four à pain; torchon de linge. — Faubert, s. m. espèce de balai de vieilles cordes, etc., pour balayer, nettoyer le four, un bateau, un vaisseau.

HOUVIRETT, coiffe, s. f. membrane qui enveloppe la tête et la figure de quelque nouveau-né; être né coiffé, être né heureux; proverbe qui vieillit.

HOUWAIE, huée, s. f. cris de dérision de la populace; poids, fardeau; accusation, imputation d'une faute, etc.

HOUWAU, coyau, s. m. bois implanté à la surface d'un tambour de moulin à farine où s'attachent les arbres avec des chevilles pour que l'eau fasse tourner la roue.

HOUWÉ, huer, v. a. faire des huées après quelqu'un; fuir la compagnie, l'entretien d'une personne. — Tollé, interj. crier tollé sur..., exciter l'indignation contre quelqu'un.

HOUY, houillère, s. f. mine de houille, bure à extraction de la houille. *V. Hoïe.* — Peloter, v. n. jeter des pelottes, des boules de neige.

HOUYAINE, chenille, s. f. c'est le nom du premier état d'une des plus variées et des plus nombreuses familles d'insectes que l'on connaisse dans la nature; on en compte 150 espèces. Elles sont les ennemies des arbres, des légumes, surtout de toutes les espèces de choux et de fruits. — Lichenée du chêne, s. f. très-belle chenille. — Chenillette, s. f. ou scorpioïde, plante à fruits en chenille. — Chenille, s. f. tissu de soie veloutée, imitant la chenille à brosse. — Livrée, s. f. chenille à raies, tête bleue, corps d'un brun rougeâtre ou jaunâtre, s'attache aux feuilles. — Chenille arpenteuse, s. f. qui marche en rapprochant, puis écartant sa queue de sa tête. — Mange-froment, s. m. chenille du blé vert. — Sphynx, s. m. chenille à tête de mort sur le dos. — Vinule, s. f. très-belle chenille couleur de vin, à queue fourchue, du sureau, saule, du chêne. — Allongeresse, s. f. chenille de sureau.

HOUYEU, houilleur, s. m. ouvrier de mine de houille, qui extrait la houille, le minerai; fig. personne noire comme un houilleur, charbonnier. — Caveur, s. m. ouvrier houiller employé à détacher la mine à la taille.

HOUYEUZE, franche-traitresse, s. f. surveillante pour le paiement du charbon près de la fosse, et employée à faire mouvoir le treuil de la houillère.

HOUYOT, pelote, s. f. petite boule de neige arrondie dans les deux mains; petite balle; tas, petit amas d'une chose.

HOUZAR, hussard, s m. soldat à cheval, armé à la légère, vêtu d'un gilet et d'une sombre veste et d'un dolman; espèce de milice hongroise. Le premier régiment de hussards fut levé en France en 1692; houssard, cavalier hongrois. — Virago, s. f. se dit d'une fille ou femme de grande taille, forte et corpulente, qui a l'air d'un homme.

HOVAIE, éventée, adj. évaporée, se dit de la bière, etc. corrompue par le moyen de l'air, gâtée à l'air.

HOVAUD, ramoneur, s. m. qui racle, qui ramone les cheminées, qui balaie, nettoie une cheminée.

HOVÉ, balayer, v. a. ôter les ordures avec le balai; nettoyer, balayer une chambre, une

cheminée; chasser, balayer, mettre en fuite l'ennemi. — Fauberter, v. a. balayer avec le faubert. — Allé, e, adj. qui a été altéré par le contact de l'air; vin, liqueur, parfum allé, évaporé, éventé.

HOVEU, balayeur, se, s. qui balaie, nettoie, ôte les ordures avec un balai. — Boueur, s. m. qui ôte la boue dans les rues, qui balaie, nettoie les rues.

HOVLETT, balai de brindilles de bouleau, blanc pelé; petit faisceau, poignée de verges pour épousseter les étoffes, etc. — Brosse, s. f. ustensile de bois garni de faisceaux de soies de cochon, de crin, à manche et sans manche; décrottoire. — Penaud, e, adj. embarrassé, honteux, interdit; attrapette, petite malice, tromperie légère.

HOVOLÉ, pignon, s. m. grand mur qui termine une maison, mur en pointe qui supporte le bout du faîtage, de la couverture, d'un comble à deux égoûts; pignon à redents d'un ou de deux côtés.

HOYOU, déteint, e, adj. qui a perdu sa couleur, sa teinture. — Terni, e, adj. qui a perdu son lustre, l'éclat de sa couleur. — Terne, adj. qui n'a pas l'éclat qu'il doit avoir, qui a perdu son éclat, son lustre. — Échu, adj. terme échu, tel temps; échéance, terme de paiement d'un billet, d'une dette, etc. — Émacié, e, déformé par la maigreur, être atteint d'émaciation. — Maigri, e, adj. personne, visage maigri, devenu maigre. — Exténué, e, adj. affaibli peu à peu; amaigri, diminué d'embonpoint; la débauche, le travail d'esprit exténuent. — Le Hoyoux, petite rivière qui baigne Bois-Borsut, Avins, Modave, Ville et Tharoule, Vierset, Marchain, et se jette dans la Meuse à Huy.

HOZÂI, guetton, s. m. petite guêtre, à mi-jambe; housseau, sorte de chaussure contre le froid, la boue, la pluie. — Demi-guêtre, s. f. espèce de demi-bas avec sous-pied et ne monte que jusqu'au mollet. — Gamache, s. f. guêtre de laine. *V. Hoslé.*

HOZETT, oiseau pattu, qui a des plumes aux pattes, demi-guêtre, palette, aile qui entretient les vibrations.

HROU, écru, e, adj. cru, fil et soie crus; qui n'a pas été lavé ni mis à l'eau bouillante; toile, fil, étoffe qui n'ont point été mouillés. — Discours cru, dur, libre, choquant, sans préparation, sans adoucissement, informe; indifférence. — Froid, e, adj. plat sans sel, peu de graisse, air sérieux et composé; indifférence, traiter quelqu'un froidement, sans affabilité. Froid noir, s. m. froid de l'atmosphère, froideur de la mine, de l'air, des réponses, du ton, etc; refroidissement d'amitié.

HU, quoi, interj. quelle chose, laquelle chose; marque l'étonnement, quoi, c'est vous? l'admiration, l'indignation. — Houx, s. m. arbrisseau toujours vert, à feuilles hérissées, fleur monopétale, baies rouges. — Frayon, fragan piquant; petit houx, houx frélon; housset, myrte sauvage ou épineux, arbuste à feuilles piquantes, sa racine est l'une des cinq apéritives. — Houx de Minorque, remarquable par le beau vert de ses feuilles; on l'obtient facilement par la greffe sur le houx commun. — Houx de Madère, arbrisseau non épineux, à écorce verdâtre et lisse. — Huy, petite ville, chef-lieu du 3e arrondissement de la province de Liége. — Heu! interj. qui exprime l'admiration, le doute; une pensée secrète, ou supplée au défaut de pensée.

HUFEIE, coquille, s. f. coque ou enveloppe dure de noix, d'œuf, de noisette; brou, écale verte des noix; écale, enveloppe de la coque de certains fruits; gousse, peau des pois, etc.

HUFION, coquille de noix, s. f. coque ou enveloppe de la noix partagée en deux; se dit aussi d'un petit verre d'eau-de-vie, de genièvre.

HUFLAU, bouvreuil, s. m. oiseau à bec court et noir, conirostre, à ventre rouge, de la taille du passereau, son chant est doux et triste; il est très-facile à priver.

HUFLÉ, siffler, v. n. et a. produire un sifflement, former un son aigu avec la langue et les lèvres en poussant ou aspirant l'air. — Chuter, v. a. accueillir par des chut; siffler, se dit d'une pièce de théâtre, d'un acteur, etc.; il a été chuté, tomber dans l'opinion. — Flûter, v. n. jouer de la flûte; flageoler, jouer du flageolet. — Chiffrer, v. a. siffler, boire largement, ou flûter. — Siffler la linotte, v. a. être au violon, en prison.

HUFLEG, psitt! interj. sifflement d'appel, mot d'excitation des bergers à leurs troupeaux, des voituriers à leurs attelages. — Sifflement, s. m. bruit aigu fait en sifflant, flûtant, flageolant. — Frissement, s. m. sifflement d'une flèche, d'une balle, etc.

HUFLET, sifflet, s. m. instrument pour siffler; t. d'anatomie; tranchée artère qui siffle en aspirant l'air; clef forée pour siffler. — Mirliton, s. m. flûte à l'oignon formée d'un roseau garni de pelure d'oignon par les deux bouts. — Rossignol, s. m. petite flûte dont on modifie et varie le son au moyen d'un cylindre qu'on pousse plus ou moins dans le tuyau. — Hochet, s. m. joujou d'enfant garni de grelots qu'on lui donne à mordiller pour amollir ses gencives; fluteau, sifflet d'enfant. — Flûte, s. f. jeu de l'orgue; instrument de musique en tuyau creux, percé de trous et garni de clefs. — Appeau, s. m. sifflet, instrument, feuille mince d'étain pour imiter le cri des oiseaux. — Huchet, s. m. cornet avec lequel on appelle de loin, petit sifflet de poche.

HUFLEU, siffleur, se, adj. et s. qui siffle; flatteur, flageoleur, qui siffle dans le; oiseau sifflé.

HUGUNO, huguenot, te, s. et adj. calviniste; se dit d'un impie, sans religion, qui la méprise.

HUKULBAH, Hockelbach, s. m. hameau de la commune de Henri-Chapelle, distant d'une 1/2 lieue.

HURÉ, dérouiller, v. a. ôter la rouille; fig. polir, façonner un objet; désargenter un objet, ôter l'argent en le frottant. — Polir, v. a. rendre clair, uni et luisant à force de frotter; curer une surface, rendre propre. — Nettoyer, v. a. ôter les ordures, rendre net, frotter avec de l'émeri, du sable, etc.; curer, nettoyer quelque chose de creux. — Tripoliser, v. a. nettoyer avec du tripoli, donner le troisième poli. — Recurer, v. a. nettoyer le cuivre,

l'acier avec du gris. — Écurer, v. a. nettoyer, curer, frotter, éclaircir avec la cendre, etc.— Décaper, v. a enlever le vert-de-gris du cuivre; nettoyer dans l'eau; dérouiller, enlever l'oxyde qui recouvre un métal.

HUREG, curage, s. m. action de curer, dérouiller, tripoliser, écurer, polir, décaper, nettoyer un objet, son effet, ses frais.

HUREU, recureur, s. m. qui nettoie, frotte, dérouille, polit, décape les vaisselles en cuivre, en étain, en argent, en acier, etc. — Écureur, se, s. qui écure la vaisselle, etc., etc.; ouvrier chaudronnier chargé de cette partie.

HURI, athlète, s. m. homme robuste et adroit dans les exercices du corps; homme puissant, vigoureux, robuste et redoutable.

HURLÉ, hurler, v. n. pousser des hurlements, des grands cris de douleur; crier comme des forcenés, des furieux, d'un ton rauque. — Hululer, v. n. hurler à la manière des oiseaux de nuit, des hulottes. — Rugir, v. n. se dit du cri du lion; fig. faire beaucoup de bruit étant en colère. — Ululer, v. n. pleurer, crier en traînant une voix gémissante comme la hulotte, le crocodile; beugler, mugir, mengler, uller. — Mugir, v. n. se dit en parlant du cri des taureaux, des vaches; fig. bruits qui imitent le mugissement d'une voix trop forte.

HURLEG, ullement, s. m. hurlement lamentable, plaintif. — Rugissement, s. m. cri du lion, du tigre; mugissement, cri du taureau, etc.

HURLIN, peau en merlut, s. f. séchée sur des cardes avec la laine; peau d'agneau en poils et sans poils.

HURLUBURLU, hurluberlu, s. m. étourdi, inconsidéré; agir, parler en hurluberlu, inconsidérément, brusquement.

HURLUMAIN, hurlement, s. m. cri lugubre et prolongé du loup, du chien; fig. cri violent de colère, de douleur.

HURO, glaçon, s. m. morceau de glace détaché que charrient les rivières au dégel.

HURRESS, écureuse, recureuse, s. f. qui nettoie l'argenterie; fig. fille de joie, débauchée.

HUSTUMUSS, pinceau de cordonnier, s. m. houppe de soies de cochon liées et collées, dont se servent les cordonniers pour noircir leur cuir.

HUTUTU, copeau ou planure, s. f. bois retranché des pièces que l'on plane; ce qui sort du fût, de la lumière d'un rabot.

HUZÉ, venter, v. n. et impers. faire du vent; surventer, se dit du vent qui augmente tout-à-coup, souffler avec violence. — Fuir, v. n. s'éloigner avec vitesse pour éviter, éluder, empêcher la fin d'une affaire.

HUZEG, rapt, s. m. enlèvement ou séduction d'une fille, d'une femme, d'un fils, d'une religieuse.

HUZESS, venteux, se, adj. sujet aux vents; plage, saison venteuse, qui cause des vents; fig. léger, évaporé. — Personne emportée, adj. violent, colère, irritable, fougueux, transporté par une passion.



I, i, s. m. 9e lettre de l'alphabet; signifie I en chiffre romain.

IDAIE, idée, s. f. perception que l'âme obtient par le sens, tant interne qu'externe, ou par sa nature, par la révélation; notion que l'esprit se forme d'une chose; espèces, formes, image dans l'imagination, la mémoire; ce qui occupe, ce qu'il perçoit lorsqu'il pense; dessein, esquisse, vision chimérique; imagination fausse, pensée; conception, chose sans réalité; opinion, croyance, etc.. — Existence idéale, s. f. chimérique, vision qui n'existe qu'en idée, dans l'entendement; beauté, perfection idéale; idéologie. — Indice, s. m. signe apparent et probable d'une chose, d'un caractère, d'un délit, etc.; teinture, connaissance superficielle, d'une affaire. — Corporifier, v. a. donner, supposer un corps à ce qui n'en a pas; mettre, fixer en corps les parties éparses d'une substance. — Chimère, s. f. imagination vaine et sans fondement; folle estime de soi pour un mérite, une qualité imaginaire; fol espoir;

idée folle. — Désir, s. m. souhait, mouvement de la volonté vers un bien qu'on n'a pas; volonté conditionnelle, agitation de l'âme qui veut posséder un bien. — But, s. m. fin proposée; vue, dessein; principale intention; imagination, faculté d'imaginer, d'inventer. — Avoir une prénotion, s. f. une connaissance obscure et superficielle d'une chose avant de l'avoir examinée. — Dessein, s. m. intention de faire quelque chose, projet, résolution; dessein hardi, généreux; avoir un dessein; cacher, exécuter son dessein; projet d'un ouvrage, d'une invention, etc. — Intention, s. f. dessein par lequel on tend à une fin. — Quinte, s. f. caprice, bizarrerie, mauvaise humeur qui prend tout-à coup. — Monomanie, s. f. manie, passion, fureur pour un objet, une idée unique; manie de la solitude, etc. — Esquisse, s. f. ébauche, premier crayon d'un ouvrage d'art; première ébauche, premier modèle d'un projet d'architecture, de peinture, etc. — Pensée, s. f. discours que l'esprit se tient à lui-même, chose pensée et exprimée; ce que l'esprit pense; avoir une ou des idées. — Pressentiment, s. m. sentiment secret de ce qui doit arriver; émotion de l'âme; première émotion de fièvre. — Fantaisie, s. f. imagination, faculté imaginative, esprit, idée, pensée fugitive, bizarre; humeur, choix, vœu, envie, désir, volonté; agir à sa fantaisie.

IDOLATT, idolâtre, s. et adj. qui adore les idoles, qui rend un culte divin à la créature; qui aime avec excès sa maîtresse.

IDROPIZEIE, hydropysie, s. f. tumeur aqueuse, enflure causée par l'épanchement d'un fluide dans le tissu cellulaire, d'une ou plusieurs parties du corps; fluide lympatico-séreux ou infiltration de ce fluide. — Hydrocyste, s. m. hydropysie enkystée, enfermée dans une membrane d'une partie du corps. — Hyposarque, s. m. espèce d'hydropysie qui n'est point fluctuante. — Anasarque, s. f. enflure œdémateuse du corps; hydropysie du tissu cellulaire répandue sur tout le corps. — Hydropéricarde, s. f. hydropysie du péricarde. — Grenouillette ou grenouille, s. f. tumeur pleine de salive sous la langue. — Hydromètre, hydrométrie, s. hydropysie de la matrice. — Hydrotite, s. f. hydropysie auriculaire. — Hydrophtalmie, s. f. hydropysie des yeux. — Hydrarthre, s. m. hydropysie des articulations, collation d'eau dans la membrane synoviale des artères. — Hydrorachitis, s. m. hydropysie de l'épine du dos.— Hydrocéphale, s. f. hydropysie de la tête; fièvre cérébrale de certaine collection d'un fluide aqueux dans le cerveau ou son enveloppe. — Hydrothorax, s. m. hydropysie de poitrine; hydroméniastine, hydropysie du médiastin, du péricarde. — Ascite, s. f. hydropysie du bas-ventre. — Hydrocardie, s. f. hydropysie du péritoine, membre intérieur du bas ventre. — Tympanite, s. f. hydropysie sèche, enflure du bas-ventre causée par les vents. — Hydrocèle, s. f. tumeur aqueuse autour des testicules. — Hydrentérocèle, s. f. hydropysie et descente des intestins dans le scrotum.

IDROPIZÉ, hydropique, adj. et s. 2 g. qui a une hydropysie; personne hydropique.

IGNORAN, apedeute, s. f. ou apedefte; ignorant, faute d'instruction. — Ignorant, e, adj. qui n'a point de savoir, d'étude, illetré.

IHHAU, braiment, s. m. braire, cri des ânes et des baudets, braiement.

IL (i), île, s. f. espace de terre toute environnée d'eau. — Ilot, s. m. petite île. — Isthme, s. m. langue de terre resserrée entre deux mers ou deux golfes. — Presqu'île, s. f. langue de terre environnée d'eau; péninsule.

ILLUSS, illustre, adj. éclatant, célèbre par le mérite, le talent, la noblesse, le succès ou quelque chose de louable, d'extraordinaire.

IM (i), hymne, s. m. cantique, poême en l'honneur de la divinité, des héros; cantique chanté à l'église.

IMAUG, image, s. f. représentation en sculpture ou en peinture; estampe, dessin, représentation dans l'idée ou la mémoire; les premiers chrétiens n'avaient point d'images; Apprius-Claudius introduisit les premières l'an de Rome 259.—Icones, s. f. pl. images, portraits, figures qui représentent ordinairement des objets d'histoire naturelle. — Vignette, s. f. petite estampe à la tête d'un livre, d'un chapitre, etc. — Frontispice, s. m. titre d'un livre orné d'une image, d'un agnus. — Gravure, s. f. ouvrage du graveur; empreinte de planche gravée, représentée par un nombre infini d'objets; caricature, charge en peinture. — Effigie, s. f. figure, s. f. représentation d'une personne, image, portrait. — Figure, s. f. représentation artificielle, planche gravée, gravure, etc. — Symbole, s. m. figure, image qui désigne une chose par la peinture, la sculpture; image d'un objet idéal. — Portrait, s. m. image, ressemblance physique faite au crayon, etc.; fig. ou morale. — Ex-voto, s. m. tableau, image, figure, etc. offert dans une église, à un saint, en mémoire d'un vœu, d'une protection spéciale, d'une guérison obtenue par son intercession; ce vœu est la chose promise.

IMAUGINE, imaginer, v. a. créer, former, combiner, se représenter dans son esprit, former en idée, inventer; se représenter en image, s'imaginer.

IMAUGINEG, imagination, s. f. faculté d'imaginer, d'inventer; opinion peu fondée, chimère, pensée, vision, croyance, persuasion; faculté de l'âme de se représenter vivement les objets, de se former des images; idée qu'on se forme d'une chose; les spectres sont des pures imaginations; image, fantaisie bizarre, idée folle, les rêves, les songes, les chimères, les superstitions, les prodiges, sont les enfants de l'imagination.

IMORTEL, immortel, le, adj. qui n'est point sujet à la mort, d'une longue durée probable, dont la mémoire est ou doit être éternelle. — Œillet de bois, s. m. ou le grand cyrus, à fleurs rouges et bigarées, s'élève à une hauteur considérable.—Immortelle, s. f. plante vivace dont les fleurs flasculeuses en corymbe ne se fanent pas; il y en a seize espèces. — Gamphrène, s. m. immortelle violette, amaranthine, plante d'ornement de couleur violette, ses fleurs se flétrissent difficilement, elles ressemblent à une tête de chou. — Stocchas, citrin ou immortelle, plante en fleurs, en bouquets,

de couleur jaune pâle, qui peut se garder quelques années sans pourrir.

INMANKABLUMAIN, immanquablement, adv. avec certitude, sans faute; infailliblement, sans manquer.

INOSAIN, innocent, e, adj. qui n'est pas coupable, exempt de crime, pur et candide, qui n'est pas malfaisant. — Idiot, e, adj. stupide, imbécile, qui n'a pas d'idée; enfants au dessous de huit ans qu'Hérode fit égorger; pigeons, etc. nouveau nés. — Imbécile, adj. personne faible d'esprit, de corps, incapable, qui ne saisit aucun rapport, ne compare pas; simple, faible d'esprit. — Niais, e, adj. pris dans le nid; fig. sot, sans expérience; simple.—Saint Innocent, s. m. natif d'Albane, élu pape en 402, mourut à Ravenne, le 14 février 417; l'église célèbre la fête de quatre saints de ce nom, le 28 juillet.

INOSAINMAIN, innocemment, adv. avec innocence, sans dessein de faire du mal, sans fraude ni tromperie, niaisement, sottement.

INOSAINZE, innocence, s. f. état d'un innocent, absence de culpabilité; trop grande simplicité, aimable, première, heureuse innocence, innocence native, naturelle, baptismale; félicité des misérables, pureté des mœurs, intégrité de la vie.

INUTIL, vainement, adv. en vain, inutilement; vain, e, inutile, qui ne produit rien.

IPOKOND, hypocondre, s. m. parties latérales de la partie supérieure du bas-ventre, sous les fausses côtes, où se trouvent le foie à droite, la rate à gauche; fig. abusivement, homme bizarre, mélancolique, qui se croit malade, triste, attrabilaire.

IPOKRITT, hypocrite, s. et adj. 2 g. qui a de l'hypocrisie, qui tient de l'hypocrisie; être hypocrite, qui affiche une qualité, une vertu qu'il n'a pas; hypocrite dangereux, dévôt. — Hypocritisme, s. m. système d'hypocrisie, hypocrisie réfléchie, systématique, qui fait des gestes hypocristiques. — Chattemite, s. f. hypocrite qui a l'air doux, humble, flatteur pour tromper, faire le chattemite, le tartufe. — Miquelot, s. m. hypocrite. — Papelard, s. m. hypocrite, faux dévôt; bigot, partisan de la divinité. — Tartufe, s. m. faux dévôt, hypocrite, fripon qui se sert du manteau de la religion pour mieux tromper; ce mot, inventé par Molière, est adopté dans toutes les langues de l'Europe.

IPOKRIZAIE, hypocrisie, s. f. fausse apparence de piété, de vertu, de sentiment, de probité; plein d'hypocrisie, mensonge du crime, du vice, qui se cachent; affectation de vertu. — Tartuferie, s. f. caractère, action, maintien de tartufe; hypocrisie religieuse; hypocriser, couvrir du voile de l'hypocrisie.

IPOLITT, saint Hypolite, évêque et martyr, on ne sait point quelle église il gouvernait ni en quel temps, l'on croit que ce fut vers 230; l'église célèbre la fête de sept saints de ce nom, principalement le 2 décembre.

IPOTÈK, hypothèque, s. f. droit délégué à un créancier sur les immeubles du débiteur; donner, avoir, prendre, purger une hypothèque; elle est spéciale ou générale; hypothèque légale, hypothèque judiciaire, hypothèque continuelle.

IR, hier, adv. marque le jour qui précède où l'on est.

ISPOU, peut-être, adv. dubitatif, la chose est possible; s. m. se fonder sur un peut-être.

ISTOIR, histoire, s. f. récit de faits, d'aventures; narration de faits, de choses dignes de mémoire; récit, tableau, peinture; fig. de faits, de mœurs, etc.; fastes, annales, commentaires, relations, anecdotes. — Anthropologie, s. f. discussion sur l'homme, traité sur la morale de l'homme.

ISTRUMAIN, instrument, s. m. outil en général ou machine portative, tout ce qui sert à faire quelque chose; fig. moyen, personne, chose qui sert à une fin; instrument de musique, machine qui rend les sons; instrument harmonieux, bruyant, sonore, aigu, criard, doux, etc. *V. Ezetrumain.*

IV, if, s. m. arbre toujours vert, amantacé, narcotique dangereux; if commun, à fleurs sans apparence; ses fruits sont des baies molles d'un beau rouge.

IVIAIR, hiver, s. m. la saison la plus froide de l'année, du 22 décembre au 21 mars.

IVOIR, ivoire, s. m. dent d'éléphant détaché; ivoire blanc, jaune, fossile; fig. sa blancheur, son poli, sa délicatesse; on en tire de diverses contrées, tels que le rose de Ceylan, le vert et le fossile, etc.

IZAK, saint Isaac, s. m. solitaire de Constantinople au quatrième siècle, mourut sur la fin de ce siècle; l'église célèbre la fête de quatre saints de ce nom le 30 novembre.

IZABEL, cheval isabelle, s. m. de couleur jaune, blanchâtre; couleur mêlée de blanc, de jaune et de rose.

IZOLÈ, isolé, e, adj. seul, abandonné, que rien ne touche. — Casanier, ère, adj. qui aime la solitude; solitaire, qui est seul.



KA, car, conj. marque la raison, la preuve d'une proposition précédente; à cause que; parce que; il faut se taire. — Cas, s. m. accident, aventure, événement, conjoncture; occasion, circonstance; fait arrivé, ou possible, ou supposé; action, etc.

KABANE *(bâ)*, cabane, s. f. chaumière, petite maison couverte de chaume.—Chaumine, s. f. petite chaumière.

KABAI, bandit, s. m. vagabond, qui n'a ni probité, ni sentiments; libertin; homme sans aveu.

KABAL, cabale, s. f. complot, intrigue pour favoriser ou empêcher un succès; cabale secrète, obscure. — Conspiration, s. f. conjuration, entreprise secrète de plusieurs contre le pouvoir légitime ou contre quelqu'un.

KABALÉ, cabaler, v. n. intriguer pour accroître un parti; former des cabales, des partis; menée sourde; briguer.

KABASON, cavesson, s. m. fer en demi-cercle que l'on place sur le nez du cheval pour le dompter, le subjuguer. — Muserolle, s. f. lanière de cuir, partie de la bride du cheval sur le nez. — Siquette, s. f. t. de maréchal-ferrant, cavesson, licol en têtière sur le nez, autour du cou du cheval.

KABASS, cabas, s. m. panier de jonc de diverses formes et grandeurs, sert au transport lointain, surtout des figues; vieux chapeau de femme. — Calebotin, s. m. fond d'un chapeau; panier auquel on adapte une anse; vieux chapeaux de femme; vieille voiture longue à l'ancienne mode. — *A Kabass*, bras dessus, bras dessous, avec amitié, intimité.

KABIAW, cabillaud, s. m. sorte de petite morue d'un goût exquis étant fraîche.

KABINET, cabinet, s. m. lieu de retraite et de travail, pour les entretiens; les occupations particulières; buffet, petit réduit; cabinet d'étude. — Boudoir, s. m. petit cabinet de retraite qui fait partie de l'appartement d'une femme élégante. — Habitacle, s. m. demeure. — Colti, s. m. petit cabinet dans un édifice.

KABOLAIE, ramassis, s. m. assemblage de diverses espèces de légumes; chairs ramassées sans choix, cuites; platée, plat de nourriture.

KABOSS, caboche, s. f. grosse tête; bonne caboche, bonne tête; homme d'une forte tête, bon esprit.

KABOULÉ, gratiner, v. a. faire cuire, bourrer de manière à former du gratin.

KABOUR, bouillonner, v. n. s'élever par bouillons, jeter des bouillons, fermenter avec force; bouillir; débouillir une étoffe.

KABRIOL, caracole, s. f. t. de manége et mil., mouvement en rond, demi-rond; gambade, saut d'un danseur qui s'élève agilement. — Vire-volte, s. f. t. de manége, tour et retour faits avec vitesse; fam. se dit d'une personne qui fait ce mouvement. — Cabriole, s. f. saut léger d'un danseur en retombant sur ses pieds; saut du cheval en un temps et montrant ses quatre fers.

KABRIOLÉ, cabrioler, v. n. faire la ou des cabrioles; caracoler, faire des caracoles, des mouvements en rond ou demi-rond. — Gambader, v. n. faire des gambades, des sauts sans art ni cadence.

KABRIOLET, cabriolet, s. m. voiture légère à deux roues. — Carrick, s. m. léger cabriolet découvert. — Coupé, s. m. léger carrosse dont la coupe antérieure est légèrement concave; caisse antérieure d'une diligence appelée coupé, qui contient trois places de voyageurs. — Boghei, s. m. espèce de cabriolet découvert. — Bokey, s. m. léger cabriolet découvert. — Bastarèche, s. f. cabriolet adapté au-devant d'une voiture; cabriolet, formé avec vis, de cordonnier.

KABRIOLEU, cabrioleur, s. m. faiseur de cabrioles, de gambades, etc.

KABU, chou rouge pommé, s. m. plante potagère ou chou cabus et ses variétés, originaire d'Allemagne, noirâtre, de Hollande.

KABUZETT, laitue pommée, s. f. plante annuelle, elle a trente variétés pommées; la non pommée, huit espèces.

KAD *(â)*, cadre, s. m. sorte de bordure de bois, etc., autour d'un tableau, etc.; châssis;

ornement qui forme l'entourage d'un profil sous une partie de menuiserie; cadre d'un régiment sous le drapeau, des officiers et sous officiers.

KAF *(à)*, camphre, s. m. gomme aromatique d'une espèce de laurier des Indes; résine végétale blanche qui brûle sur l'eau; calmant; sédatif anti-putride pour les nerfs.

KADAF *(dâf)*, cadavre, s. m. corps humain mort; chair abandonnée aux vers. — Cadavéreux, se, adj. cadavérique, qui tient du cadavre. — Brucolaque, s. m. cadavre d'un excommunié.

KADAINZE, cadence, s. f. mesure du son qui règle le mouvement de la danse; t. de manége, mouvements égaux, gracieux du cheval. — Tournure, s. f. tour, disposition, forme du corps, genre d'esprit, ton du discours, bonne tournure; homme cadencé, qui parle, se meut en cadence.

KADASS, cadastre, s. m. état, registre des biens-fonds d'un pays, de leur valeur, de leur étendue, de leur propriétaire; plan de ces terres.

KODISÉ, cadis, s. m. espèce de droguet croisé; il s'en fabrique de plusieurs sortes.

KADLAMP, candélabre, s. m. sorte de chandelier à l'antique; grand chandelier à branches.

KADO, cadeau, s. m. présent, don qu'on fait ou reçoit d'une personne. — Roulette d'enfant, s. f. petite machine diversifiée dans laquelle on place debout un enfant qui ne sait pas encore marcher, on le fait entrer dans un trou rond qui est pratiqué dans la tablette supérieure et mobile de la machine. — Chariot hygiénique, s. m. bâtis en bois ou en osier rond mobile pour apprendre les enfants à marcher seuls.

KADRAN, cadran, s. m. surface divisée en heures, minutes, secondes, etc.; cadran solaire, lunaire, déclinant, réclinant. — Gnomon, s. m. style de cadran solaire pour connaître la hauteur du soleil, se place au midi dans les jardins. — Cadran catholique, s. m. qui indique les heures à toute élévation du pôle. — Cadran horizontal, à surface divisée de côté, se place dans les jardins.

KADRIN, quatrain, s. m. stance de quatre vers, quatre vers isolés; quatrain spirituel, piquant.

KADRUP, quadruple, adj. et s. m. monnaie d'argent, il y en a de plusieurs sortes; quatre fois autant.

KADUK, caduc, uque, adj. cassé, vieux; sans force; près de s'écrouler, qui menace ruine, qui tombe avant les autres. — Douteux, se, adj. incertain, dont il y a lieu de douter; sujet à caution, scabreux. — Valétudinaire, adj. 2 g. personne valétudinaire, souvent malade; maladif, infirme, cacochyme.

KADWASS, quatorze, adj. num. dix et quatre; quatorzième, nombre cardinal, quatorzième partie.

KAFET, café, s. m. lieu public où l'on prend toutes sortes de liqueurs fortes ou rafraîchissantes.—Café, s. m. fève du cafier; sa liqueur; moment où elle se prend. Les premières fèves qui parvinrent en France, arrivèrent à Marseille en 1644; le premier lieu public appelé café a été ouvert à Marseille en 1671. — Épinoche, s. m. café perlé de la première qualité; café moka, dont le cafier s'élève de 30 à 40 pieds de hauteur. — Limonadier, ère, s. qui fait et vend de la limonade, etc., du café, des liqueurs. — Liquoriste, s. 2 g. faiseur de liqueurs. — Café toréfié, grillé, s. m. la fève bien toréfiée doit avoir une teinte chocolat, très-égale, trop de chaleur la détruit. — Triage, s. m. fèves de café triées; fèves noires, etc., triées hors du bon.

KAFOUGNI, chiffonner, v. a. bouchonner, froisser une étoffe; mise chiffonnée, irrégulière; inquiète, badiner brusquement. — Friper, v. a. chiffonner, user, gâter ses habits, faire des plis. — Froisser, v. a. frotter fortement une chose contre une autre; manier de la soie ou autre étoffe contre une autre. — Foupir, v. a. foupir une étoffe, ôter le lustre à force de la manier.

KAFTI, cafetier, ère, s. qui tient café, qui en vend; limonadier, cafetier, propriétaire d'un café. — Cafier, s. m. arbre qui porte le café, toujours vert dans les deux Indes, ressemble au jasmin d'Espagne, à fruit rouge renfermant deux demi-fèves.

KAFTIÈRE, cafetière, s. m. vase à anse, à bec et couvercle pour faire la liqueur du café; maîtresse d'un café. — Marabout, s. m. sorte de cafetière à gros ventre que l'on nomme aussi cafetière du Levant.

KAFTIRESS, femme qui boit la liqueur du café sans modération.

KAFU, bagarre, s. f. tumulte, bruit, querelle bruyante de plusieurs personnes; désordre, confusion, embarras de voitures.

KAG, cage, s. f. petite loge, demeure étroite; prison, treillage, armoire, enclos pour se cacher. — Cache, s. f. lieu secret pour cacher quelque chose. — Cachette, s. f. petite cache, logette, lieu propre à cacher. — Chartagne, s. f. retranchement caché dans les bois. — Écoute, s. f. tribune fermée par des jalousies; lieu où l'on écoute sans être vu.

KAGCHAIE, cachée, adj. esprit caché, dissimulé, femme couvée, concentrée, sournoise.

KAGCHEG, feinte, s. f. dissimulation, artifice pour tromper; ruse, finesse, art de cacher sa pensée, ses projets; réticence. — Furtif, ive, adj. qui se fait à la dérobée, en cachette. — Occulte, adj. 2 g. caché, dont la cause, la marche est inconnue; projet clandestin. — Anguille sous roche, s. f. chose dangereuse et cachée dans une affaire, dessous des cartes; raisons cachées des choses; intentions secrètes.

KAGCHET, cachet, s. m. petit sceau pour les missives; son empreinte; ce à quoi une chose se reconnaît; sert à cacheter les lettres, les paquets. Cet usage remonte à la plus haute antiquité. — Sceau, s. m. grand cachet; son empreinte; signe caractéristique; mettre le cachet, finir, rendre stable; consommer.—Scel, s. m. sceau. — Durillon, s. m. petit calus ou dureté; tumeur, éminence durcie sur la partie où les outils agissent; effort. — Tampon, s. m. se dit du cachet appliqué sur le nombril d'un mort; tamponner un mort avec de la cire à cacheter ou d'Espagne.

KAGCHETT, chasse-pointe, s. m. broche de fer

en équerre pour chasser les clous dans et hors de l'ouvrage; outil de menuisier et serrurier. — Cache, s. f. lieu secret pour cacher quelque chose; cachette. — Embûche, s. f. piége secret dressé pour surprendre quelqu'un. — Embuscade, s. f. embûche dans un lieu couvert, dans un bois, pour surprendre, découvrir; se mettre, se tenir en embuscade.

KAGCHI, cacher, v. a. mettre en un lieu où l'on ne peut voir ou découvrir. — Cabosser, v. a. tendre des embûches pour tromper. — Dérober, v. a. voler en cachette, soustraire à la vue; cacher sa marche, aller d'un autre côté que celui qu'on avait désigné; dérober un criminel à la justice, un fait aux juges, à l'histoire, soustraire un déserteur; quitter une compagnie sans être vu; s'éclipser. — Couvrir, v. a. mettre une chose sur une autre pour cacher celle-ci, la conserver. — S'embusquer, v. pers. se cacher pour surprendre, se mettre en embuscade; se ramparrer, se barricader. — Éclipser. v. a. cacher, couvrir, masquer, se dissimuler, se dérober. — Latiter, v. n. se cacher, se dérober à la perquisition; t. de droit, qui se cache. — Voiler, v. a. couvrir d'un voile. — Homme concentré, s. m. qui ne communique pas ses pensées; taciturne. — Céler, v. a. cacher, taire, ne pas donner à connaître; se céler, s'enfermer, ne voir personne. — Taire, v. a. ne pas dire, taire la vérité. — Sournois, e, adj. morne, pensif, caché; qui cache ce qu'il pense, qui médite le mal en silence. — Dissimulé, e, adj. personne, esprit, âme, caractère dissimulé, déguisé; artificieux, qui ne dévoile pas ses sentiments.— Feindre, v. a. simuler, se servir d'une fausse apparence pour tromper; faire semblant, offrir l'apparence sans réalité. — Se déguiser en ou de mille manières, feindre, se cacher, se montrer autrement qu'on est.

KAGCHRAIE, cachotterie, s. f. manière mystérieuse d'agir, de parler; action de cacher, action secrète pour cacher des choses de peu d'importance.

KAGJOLÉ, cajoler, v. a. flatter, louer pour obtenir, pour séduire; flagorner bassement par de faux rapports. — Flatter, v. a. louer à l'excès pour plaire, séduire, tromper en déguisant le vice. — Caresser, v. a. faire des caresses; caresser une femme, en jouir.

KAGJOLEU, cajoleur, se, s. celui ou celle qui séduit. — Flagorneur, se, s. qui flagorne, qui flatte; adulateur.

KAGJOLREIE, cajolerie, s. f. action de cajoler; flatterie avec affectation, intéressée pour séduire. — Flagornerie, s. f. flatterie basse et fréquente, accompagnée de faux rapports.

KAGMIR (*i*), cachemire. *V. Chal.*

KAGO, cagot, e, adj. et s. faux dévot, hypocrite. — Tartufe, s. m. faux dévot, hypocrite; tartufier, en avoir l'air, les manières, l'être, faire épouser une tartufe. — Cafard, e, s. m. bigot, hypocrite, qui affecte la dévotion sans en avoir; marchand de reliques; vilain, mauvais, dangereux cafard. — Timoré, e, adj. avec conscience timorée.

KAGOTREIE, cagoterie, s. f. action, manière d'agir du cagot; tartuferie, caractère, action, maintien du tartufe.

KAGOU, cagou, s. m. avare insociable, homme qui vit obscurément et ne voit personne.

KAGTE, cacheter, v. a. mettre le cachet, le pain à cacheter; coiffer une bouteille avec de la cire à cacheter. — Apposer le cachet, le scellé, sa signature; appliquer, mettre dessus, apposer le cachet.

KAHI-KAHA, cahin-caha, adv. tant bien que mal, de mauvaise grâce.

KAHO, cahot, s. m. saut d'une voiture en marche sur un sol inégal; accident, chose imprévue, événement qui contrarie. — Chaos, s. m. confusion de toutes choses avant la création, mélange confus de la matière sans ordre ni régularité; confusion, masse informe et confuse de matières entassées pêle-mêle. — Foule, s. f. presse, multitude, grand nombre de personnes qui s'entrepoussent.

KAHOTE, cahotter, v. a. causer des cahots; mouvement causé par le cahot, saut d'une voiture en marche.

KAHOTT, cornet, s. m papier coupé en cornet, empoissé pour mettre du café, etc.; papier en entonnoir. — Rouleau, s. m. paquet cylindrique, pièces de monnaies mises en rouleau, de telle ou telle somme. — Oublie, s. f. pâtisserie très-mince faite entre deux fers chauds et roulée en cornet pendant qu'elle est encore chaude.— Plaisir, s. f. oublie de grande dimension, se font comme les gaufres.

KAHUD (û), cahutte, s. f. petite loge; hutte, cabane, maisonnette; cahutte, cahuette. — Fragile, adj. fragilité, qualité de ce qui est fragile, instabilité, inconstance; fragilité de la fortune des choses humaines de l'homme, de l'esprit, du cœur, de la nature, des projets; facilité à tomber en faute. — Tête vide, s. f. causé par affaiblissement de santé; cri de moquerie par lequel on se moque; tête endolorie. — Gourgandine, s. f. prostituée, coureuse. — Garnement, s. m. vaurien, libertin.

KAIE, bourde, s. f. défaite, mensonge, fausse nouvelle; menterie, chose controuvée à plaisir, faux trompeur. — Hablerie, s. f. vanterie, exagération, ostentation, mensonge; patelinage, perfide, trompeur; sornette.

KAIF (ï), lâche, s. m. vil traître, qui trompe, fait du mal à l'improviste; perfide, qui agit traîtreusement.—Patelin, s. m. homme souple, artificieux, flatteur; insinuant pour tromper, venir à ses fins.

KAIKAIE, platée, s. f. plat, cuillerée bien remplie, trop plein; tant que l'on peut prendre avec la main, du mortier, de la boue.

KAIL, verge, s. f. membre viril de l'homme, partie sexuelle de l'homme.—Partie génitoire, s. m. testicules et membre viril; penis, membre viril. — Partie sexuelle de l'homme, s. f. mot vil et populaire, espèce de petit juron; façon particulière et impropre de jurer.

KAILLATOUR, santal rouge, s. m. bois des Indes, solide et compacte.

KAILTE, faire des dentelles, s. f. des ouvrages à jour de fil, de soie, etc.; faire de belles, de fines dentelles, tricoter en dentelles.

KAILTIRESS, dentellier, ère, s. fabricant, mar-

chand de dentelles; dentellière, qui fait les dentelles, des festons à dents.

KAIMM, crinière, s. f. tous les crins du cou d'un cheval; longue, épaisse crinière, vilaine chevelure, vilaine perruque. — Chignon, s. m. le derrière du cou des chevaux, cheveux des femmes éparpillés sans ordre.

KAISI, caissier, s. m. celui qui tient la caisse d'un financier, d'un fabricant, du ménage, etc.; celui qui fait des caisses. — Agent du trésor en Belgique, reçoit les revenus d'un arrondissement; il y a un caissier général dans chaque province. — Payeur, s. m. qui paie, tient la caisse pour payer.

KAISON, caisson, s. m. long coffre de bois couvert de lames de fer, placé sur quatre roues, dans lequel on enferme et transporte les poudres, les cartouches et les gargousses; petit coffre de voiture.—Wurst, s. m. sorte de caisson pour les chirurgiens de l'ambulance militaire; caisson d'artillerie suspendu, plus petit et plus léger que les caissons à munition ordinaire.

KAIZE, caisse, s. f. coffre de bois, coffre-fort; trésor ,lieu, bureau où est l'argent; boîte, coffre couvert plein de terre pour les plantes. *V. Tabeur.*

KAIZERLIK, aristocrate, s. m. se disait des partisans du gouvernement des Pays-Bas autrichien; d'un gouvernement aristocratique autrichien.

KAIZOUIE (ï), yeux chassieux, qui a de la chassie aux yeux, larmoyant, épiphore, lippitude des yeux.

KAK, toucher la main, mettre la main dans celle d'une autre personne, particulièrement des enfants qui baisse la main et touche pour caresser. — Pan, pan, heurt, s. m. coup redoublé, secousse en heurtant.

KAKA, excrément, s. m. secrétion, ce qui sort du corps par le derrière de l'animal; excrémenteux, action d'évacuer. — Matière fécale, adj. les gros excréments de l'homme. — Caca, s. m. populaire, excrément d'enfant. — Méconium, s. m. excrément noir et épais d'un nouveau-né. *V. Hitt.* — Chicotin, s. m. herbe, poudre, sucre amer, dont on frotte les mamelons d'une nourrice pour détourner les enfants de têter. — Cacade, s. f. pop., décharge du ventre, secrétion qui sort par le bas.

KAKAIE *(ï)*, clabaudeuse, s. f. qui crie beaucoup, qui clabaude, fait du bruit publiquement sans sujet; canaille, vile populace, gens que l'on méprise.

KAKAN *(kâ)*, caucan, s. m. plainte bruyante avec aigreur et reproches; propos médisant; commérage.

KAKAUD, cocarde, s. f. nœud rond de rubans, d'étoffe aux couleurs nationales; chapeaux, schakos des soldats et des employés du gouvernement. Les premières cocardes viennent des Croates et autres milices allemandes, hongroises et polonaises.

KAKE, cassé, e, adj. se dit en parlant des œufs dont la coque est brisée d'un ou des deux bouts. — Mêler des œufs cuits dans les mains, espèce de jeu, dont les œufs cassés par l'adversaire lui appartiennent. — Près, toucher à, sonner bientôt; il touche à midi; une heure va sonner.

KAKELGUEUIE *(ï)*, chou, s. m. pâtisserie soufflée, faite de farine, sucre et beurre. — Bugne, s. f. espèce de crêpe frite, sorte de galette de pâte frite sucrée, etc. — Casse-museau, s. m. sorte de pâtisserie molle et creuse, très-délicate.

KAKET, caquet, s. m. babil; propos futiles; médisance; rabaisser le caquet, faire taire un bavard, un insolent, le confondre, le rendre muet.

KAKO, cacao, s. m. amande du fruit du cacaoyer, arbre d'Amérique à fruits de la grosseur d'une concombre pour le chocolat; sa base.

KAKTÉ, caqueter, v. n. babiller, jaser, jaboter, chuchoter ou chucheter; les femmes caquètent, babillent beaucoup. — Heurter, v. n. frapper, se dit absolument; il heurte, frapper à la porte pour se faire ouvrir.

KAKTEU, caqueteur, se, s. qui caquète, babille beaucoup.

KAKTI, cactier, s. m. cierge, cardassse, raquette; mélon-chardon, mule-du-pape, plante charnue à fleur polypétale, munie d'aiguillons, épaisse, succulente, sans feuilles; cactus. — Opuntia, s. f. figuier d'Inde; nopal, cactier-cochenille, cocheuillier.

KAKTIRAIE, caqueterie, s. f. action de caqueter, babiller, médire, etc.

KAL, colle, s. f. matière tenace pour coller; colle animale ou végétale, de poisson, elle est dessicative, anodine, émolliente, sert à éclaircir les liqueurs. — Chas, s. m. colle d'amidon. — Cale, s. f. petite pièce de bois, de carton ou d'autres matières dont on se sert pour mettre les boiseries, les meubles d'aplomb, de niveau. — Colle blanche diaphane, dite grenetine; elle sert à préparer les gelées alimentaires et aux apprêts des tissus blancs, ses feuilles sont très-minces et flexibles. — Colle forte des os, obtenue par l'acide hydrochlorique, ou gélatine d'os, colle des os faite par le procédé de la marmite à Papin, diversement modifiée. — Lut, s. m. enduit de chaux vive et blanc d'œuf pour boucher les vases mis au feu, les faïences, porcelaines, etc. — Gélatine, s. f. substance animale, l'un des principes constituants du corps des animaux à sang chaud, elle se coagule. — Gélatine alimentaire, elle renferme une très-grande quantité de matières nutritives, une once sèche représente dans la confection des bouillons, soupes, etc., une livre de la meilleure viande de bœuf. L'invention de ces deux espèces est due à M. Darcet, célèbre chimiste français. — Maroufle, s. f. sorte de colle, de couleur d'or, très-visqueuse. — *Kal-du-bok*, colle à bouche, s. f. ou de poisson, colle de pâte, avec laquelle les dessinateurs fixent leur papier, est une préparation d'ichthyocole ou de colle forte sucrée en consistance de pâte que l'on fait dessécher sous forme de tablettes. — Ichthyocole, s. m. esturgeon, colle faite avec les membranes de ce poisson; on en fait de deux sortes.

KALAIZE, calèche, s. f. carrosse léger, coupé à rideau; célifère ou voiture qui transporte très-vite. — Voiture couverte, s. f. ce qui sert au

transport des personnes. — Vélocifère, s. f. espèce de voiture inventée en l'an XI par M. Chabanne et perfectionnée en 1815 par M. Saladin, de Paris.

KALAMANN, calmande, ou lasting, s. f. étoffe de laine lustrée, et calmande lustrée d'un côté comme le satin, se travaille de la même manière, en laine, soie, poils, etc.

KALAMUSS, calamus, s. m. ou roseau aromatique du Levant, digestif, entre dans la thériaque; le pharmacien confond le véritable calamus avec l'acorus vrai, ces substances diffèrent beaucoup l'une de l'autre; cette dernière n'a pas moins de vertu. — Acorus, acore, s. m. plante aquatique, alexipharmaque, hystérique, cordiale; jonc odorant.

KALANBOUR, calembourg, s. m. quolibet; jeu de mots fondé sur un équivoque à l'aide d'homonymes; calembouriste.

KALANDREG, calandrage, s. m. action de calandrer les étoffes, préparation qu'elles subissent chez l'apprêteur, d'après la calandre ou machine qui sert à tabiser et à moirer certaines étoffes, introduite en France sous Colbert.

KALBASS, calebasse, s. f. courge vide, fruit d'une espèce de concombre aux îles; bouteille faite avec l'écorce de fruits.

KALBOTT, recoin, s. m. petit coin caché pour serrer; rayon de boutique en compartiments. — Tablette, s. f. loge, planche posée pour mettre quelque chose dessus. — Niche, s. f. enfoncement dans l'épaisseur d'un mur pour y placer quelque chose.—Casier, s. m. t. d'impr., armoire, rayon pour les casses; adicule. — Boitillon, s. m. petite case, panneau, t. de men.

KALÉ, caler, v. a. mettre d'aplomb au moyen d'une cale; assurer une table, etc., avec une cale; personne bien mise, qui est dans l'aisance, riche.

KALFAK, butor, s. m. homme stupide, grossier, fainéant, maladroit, saligaud.

KALFURTI, galefretier, s. m. homme de néant, mal vêtu, va-nu-pieds; calefreter, prendre, piller, emprunter de quelqu'un.

KALIBRÉ, calibrer, v. a. t. d'artillerie, d'horlogerie, passer en calibre, le donner, mesurer, égaler un calibre, ouvrage de calibreur.

KALIFIY, justifier, v. a. montrer, prouver, déclarer l'innocence, la vérité d'un fait; disculper, justifier d'une faute imputée.

KALIKO, calicot, s. m. toile imitant la percale; on en fabrique de différentes qualités.

KALIN, coupe-jarret, s. m. assassin de profession; brigand, maroufle, fripon; rustre, grossier, malhonnête homme. — Méchant, e, adj. mauvais, nuisible, dangereux, qui fait ou cause du mal, n'a pas de probité; injuste, filou, fripon. — Frelampier, s. m. gredin, homme de néant, inutile; fraudulant, qui trompe, qui agit de mauvaise foi. — Forfaiteur, s. m. celui qui a commis un forfait.

KALINRAIE, malversation, s. f. délit grave dans l'exercice de quelque fonction; mauvaise conduite dans un emploi public. — Monstruosité, s. f. caractère, vice de ce qui est monstrueux; coquinerie, vilainie, atrocité.

KALIP, calibre, s. m. proportion, grandeur, volume d'une colonne; outil, instrument pour fixer les dimensions, prendre des mesures; c'est le diamètre de toute arme à feu et la circonférence de tout projectile; la balle et le boulet sont de calibre. — Mesure, s. f. ce qui sert de règle pour déterminer une dimension, juste proportion, juste borne d'une pièce.

KALITÉ, qualité, s. f. ce qui fait qu'une chose est telle ou telle, bonne ou mauvaise, etc.; manière d'être. — Essence, s. f. ce qui constitue la matière d'une chose, ce qui fait qu'elle est, ce qu'elle est; matière, espèce. — Acabit, s. m. qualité bonne ou mauvaise d'une chose.

KALKÉ, calquer, v. a. contre-tirer un dessin avec un transparent ou un poinçon, le copier trait pour trait. — Calque, s. m. copie sur un transparent.

KALKEU, calquoir, s. m. poinçon émoussé pour calquer.

KALKUL, calcul, s. m. science des nombres; Supputation; compte; fig. balance; estime, évaluation; appréciation, comparaison, défalcation.

KALKULÉ, calculer, v. a. compter, supputer, faire un ou le calcul; fig. méditer, réfléchir, peser, juger une chose avant de l'entreprendre. — Spéculer, v. n. méditer attentivement, faire des spéculations. — Énumérer, v. a. faire l'énumération; dénombrer.

KALKULEU, calculateur, s. m. qui calcule, compte, suppute, réfléchit, médite, pèse, juge; énumérateur, dénombreur, etc.

KALM, calme, s. m. tranquillité, repos, sans agitation; calmer quelqu'un, l'apaiser, le rendre calme.

KALMAN, sédatif, ive, adj. qui calme les douleurs; calmant, remède, opiat; électuaire, qui calme les douleurs. — Adoucissant, e, adj. remède qui adoucit, calme les douleurs.

KALMENN, calamine, s. f. espèce de terre ou pierre calaminaire ou oxyde de zinc, sert à faire le cuivre jaune, le laiton, le zinc; il y a la grise et la rouge.

KALMOUK, calmouk, s. m. étoffe de laine grossière, ayant le poil long, peuple nomade, tartare. — Bouracan, s. m. étoffe de laine non croisée, qui est une espèce de camelot, d'un grain beaucoup plus gros que l'ordinaire.

KALO, magot, s. m. amas d'argent caché; faire ses orges, du profit, son magot; butin, argent, profit, richesse.

KALOMNEIE, calomnie, s. f. fausse imputation injurieuse qui blesse l'honneur; invention controuvée; médisance, discours par lequel on médit, imputation sans preuve.

KALORAI, avant-corps, s. m. bâtis, bâtiment en saillie sur la face, tout bâtis qui excède le nu.

KALORIFER, calorifère, s. m. corps qui transmet la chaleur, la caloricité, faculté de chaleur vitale plus forte que celle de l'atmosphère.

KALOTÉ, calotter, v. a. frapper du plat de la main sur la tête; terme de mépris. — Porteur d'une casquette, s. f. qui a mis une casquette à visière. — Tonsuré, adj. et s. m. qui a reçu la tonsure, qui a mis le bonnet hémisphérique, la calotte.

KALOTIN, calottin, s. m. extravagant; abbé; partisan du pouvoir temporel des prêtres, du

parti rétrograde. — Principe ultramontain, e, adj. partisan du pape.

KALOTT, calotte, s. f. petit bonnet hémisphérique qui couvre le haut de la tête; sa figure, sa forme; la tonsure ecclésiastique; le haut du crâne; calotte, coup du plat de la main sur la tête; donner une taloche, un coup de la main sur la tête. — Bonnet, s. m. vêtement de tête. — Casquette, s. f. coiffure d'homme, espèce de bonnet de drap, d'étoffe, etc., avec ou sans visière.

KALSINÉ, calciner, v. a. réduire en chaux, en poudre, en cendre par le feu; faire subir un feu violent; oxyder.

KALSON, caleçon, s. m. sorte de culotte de dessous en toile, tricot, etc. — Campestré, s. m. caleçon que portaient les soldats romains dans les exercices du Champ-de-Mars.

KALVAIR, calvaire, s. m. élévation plantée d'une croix, d'une chapelle; sinuosité de petite chapelle ou oratoire, ornée de christs, de madones, etc., de distance en distance, pour arriver au sommet, au calvaire.

KALVI, calville, s. m. espèce de petite pomme conique, à côtés blancs, et beau rouge, chair sèche de peu de saveur; elle n'a guère que le mérite de la précocité.

KALVINISS, calviniste, s. m. sectateur de Calvin, né à Noyon en 1509, commença à dogmatiser en 1533, se retira à Genève et s'y fixa en 1541; secte de calvinistes, qui nie l'Eucharistie; ses opinions, parpailiot, t. injurieux donné aux Calvinistes.

KAM, comme, adv. et conj. de même que, ainsi que, de la même manière que j'écris, je parle, je fais.

KAMAG, vieillerie, s. f. meubles, hardes, choses vieilles et usées; vieillerie, idées rabattues, chose de peu de valeur. — Joujou, s. m. bimbloterie, jouet d'enfants, ce qui sert à les amuser. — Menstrues, s. m. pl. se dit des évacuations périodiques; règles.

KAMAIL, camaïeu, s. m. pierre fine de deux couleurs; pierre figurée; faux camée; camail, petit manteau en casque sur la tête.

KAMAMEL, camomille, s. f. plante vivace, odoriférante sa fleur.

KAMARAUD, camarade, s. 2 g. camarade de profession, qui vit avec un autre, dans un même état; militaire, enfant, valet, ami mutuel, fidèle, inséparable, associé, qui accompagne, ami de table, de cœur, de jeu, intime, constant, loyal, mari, femme. — Favori, te, adj. qui plaît plus que tout autre, qui tient le premier rang dans les faveurs, les bonnes grâces de... — Condisciple, s. m. compagnon d'étude, de collége.

KAMARAUDREIE (*i*), camaraderie, s. f familiarité de camarade, connivence, etc.; hantise, fréquentation, liaison, etc.

KAMBRAI, cambrai, cambrasine, s. f. sorte de toile de lin claire, blanche, fine, a des rapports aux quintus claires et fins, elle ressemble beaucoup a celle de Cambrai.

KAMBRÉ, cambrer, v. a. courber en arc, voûter, cintrer, cambrer un fer, taille cambrée.

KAMLO, camelot, s. m. sorte d'étoffe de poil de chèvre, laine et soie; étoffe non croisée. — Quinette, s. f. sorte de camelot quelquefois tout de laine, et mêlé de poil de chèvre; alberon, espèce de camelot ou bouracan. — Guinguet, adj. m. camelot léger, uni et rayé de différentes couleurs: se fabrique dans les Flandres. — Palemytes ou palamiltes, espèce de petit camelot ou étoffe fort légère; il s'en fait de toute laine mêlée de fil de lin; d'autres, dont la chaîne de laine et la trame de poil, et d'autres toute de poil de chèvre. — Bois fleuré, s. m. arbre qui se trouve dans les planches ondées, fait en ode sinueux.

KAMPÉ, camper, v. n. dresser un camp; faire arrêter une armée en un lieu pour y séjourner; placer, donner, camper un soufflet; se camper, se placer, se mettre en garde, en certaine posture ou position, s'y arrêter.

KAMPINAIR, jeu du diable, s. m. espèce de double toupie qui tourne avec force et rapidité sur un clou arrondi, avec une corde, forme un bruit très-sourd.

KAMPMAIN, campement, s. m. action de camper, le camp même, objet nécessaire pour camper, le local, choisir un campement.

KAMU, camard, e, adj. à nez plat et écrasé; camus, nez camard.

KAMUZAL, camisole, s. f. petit vêtement; veste à manche, vêtement court sous l'habit; chemisette, vêtement en déshabillé. — Blanchet, s. m. camisole de paysan, boulanger, pâtissier, etc. en laine blanche, chemise de laine. — Brassières, s. f. pl. petite camisole qui maintient le corps. — Gilet à manche, s. m. veste à manche, vêtement court d'étoffe légère; gilet à manche, en laine tricotée de diverses couleurs. — Dolman, s. m. partie du grand uniforme des hussards et qui leur sert d'habit, sa couleur est aussi variée qu'il y a de régiments dans un royaume; ce n'est guère qu'un gilet rond enjolivé. — Scaphandre, s. m. vêtement garni de liége ou de vessies pleines d'air pour surnager.

KAN, quand, adv. lorsque, dans le temps que, encore que, quoique, lors même. — Camp, s. m. lieu retranché où séjourne une armée sous la tente, ou des baraques, espace pour le logement en campagne d'une armée.

KANADA, hélyante tubereux, s. m. topinambour ou poire de terre, à cause des tubercules nombreux plus ou moins gros.

KANAL, canal, s. m. en général conduit naturel ou artificiel qui reçoit, contient des eaux et les conduit en quelque lieu, lit d'une rivière. — Cloaque, s. m. égoût, ancien aqueduc souterrain; lieu puant, écoulement d'immondice, conduit des eaux, canal. — Aqueduc, s. m. canal souterrain ou extérieur, souvent élevé au-dessus du sol pour conduire les eaux. — Canal déférant, s. m. tuyau adapté au corps d'une pompe pour conduire l'eau que le piston fait monter.

KANAPE, canapé, s. m. espèce de banquette à dossier ou de fauteuil, suffisant pour contenir plusieurs personnes assises à côté les unes des autres. — Sofa, s. m. lit de repos à trois dossiers, sert comme de siége, espèce d'estrade couverte d'un tapis; ce nom est venu de la langue turque, sert pour s'asseoir ou se coucher.

KANAIL, canaille, s. f. vile populace, gens que l'on méprise.

KANAR, canard, s. m. oiseau aquatique à quatre doigts palmés, bec plat dentelé, de la famille de serrirastres; canichon, canard nouvellement éclos. — Barbet, te, s. chien à poil long et frisé qui va à l'eau. — Barbichon, s. m. petit barbet; canard, chien barbet à poil frisé. — Caniche, s. chien barbet. — Canichon, s. f. espèce de petit barbet. — Eider, s. m. canard à duvet, oie à duvet, oiseau du Nord, qui fournit l'édredon.

KANARI, serin, e, s. oiseau des Canaries, jaune, serin vert ou de Provence; serin à plumage vert. Plus de cent ans après la découverte des îles Canaries, ces jolis oiseaux, si répandus en Europe, n'y étaient point encore connus. — Terin, s. m. mulet du serin et de la linotte. — Canari, s. m. serin des Canaries. — Phalaris alpiste, s. f. graine de Canarie que mange les serins. — Canarine, s. f. espèce de campanule. — Par extension, écheveaux de fil de laine que les ouvriers volent aux fabricants de draps.

KANASS, canasse, s. m. tabac filé menu pour fumer; par extension, mauvais tabac.

KANBRILLON, dresse, s. f. morceau de cuir mis entre les semelles et les premières pour soutenir la cambre des bottes et souliers.

KANBRUR, cambre, s. m. cambrure, voûte cambrée, courbée en arc, courbure en arc.

KANDIDA, récipiendaire, s. m. celui qui se présente pour être reçu à une charge, dans une société, etc.; candidat.

KANE, se moquer, v. pers. se railler, plaisanter.

KANETT, canette, s. f. pot de grès ou de terre cuite, avec ou sans queue, mesure pour la bière dans quelque endroit, verre, vase de capacité, environ une pinte. — Etoupille, s. f. petit tube de papier, de paille, de roseau, de plume, qui sert à amorcer les coups des mines.

KANFRE, camphré, e, adj. eau-de-vie camphrée, où l'on a mis du camphre; camphrer, mettre du camphre.

KANG, change, s. m. troc d'une chose contre un autre; banque, lieu d'escompte; prix de l'escompte, de l'échange. — Agio, s. m. excédant d'une somme pour se dédommager des changes; bénéfice entre les valeurs réelles des espèces de monnaies.

KANGJAN, homme voluble, s. m. changeant, facile à faire changer; caméléon, homme changeant au gré de la fortune. — Changeant, e, adj. muable, qui change facilement; variable, temps, nature, humeur, esprit, couleur changeante, volage, inconstant. — Chatoyant, e, adj. dont la couleur varie suivant la réflexion de la lumière; couleur, étoffe, pierre chatoyante. — Changeant, s. m. léger, volage, inconstant. — Homme voluble, adj. 2 g. changeant, facile à faire changer. — Etoffe changeante, dont la trame est d'une couleur et la chaîne de l'autre. — Opale, s. f. pierre précieuse, chatoyante, laiteuse, à reflets colorés; stalactite de feld-spath.

KANGEU, changeur, s. m. celui qui fait le change de monnaies; caméléonien, semblable au caméléon changeant. — Permuteur, s. m. troqueur, se, s. qui aime à troquer.

KANGI, changer, v. a. contre, en, quitter un lieu, une chose, pour en prendre, en occuper d'autres; convertir, transmuer, métamorphoser, faire le change ou un échange, donner une autre forme, couleur ou apparence. — Transférer, v. a. faire passer, porter d'un lieu, d'une personne, d'un temps à un autre; transporter. — Permuter, v. a. échanger en parlant des emplois; faire une permutation, échanger son emploi contre un autre. — Troquer, v. a. faire un troc, échanger, permuter, troquer avec quelqu'un une chose avec une autre. — Pâlir, v. a. devenir pâle; pâlissant, qui pâlit; rougir, devenir rouge par pudeur, avoir honte, confusion. — Quitter, v. a. délaisser, abandonner une chose pour en prendre une autre; changeoter, changer souvent. — Escompter, v. a. escompter un billet, une pièce de monnaie pour des plus petites pièces. — Varier, v. a. diversifier, apporter de la variété; changer, prendre des changements. — Tréchanger, v. a. changer, être inconstant.

KANGJEG, transformation, s. f. changement de forme, métamorphose; opération de substitution d'une chose en une autre. — Transformation, s. f. changement d'une chose; d'un métal en un autre; art chimique. — Volatilité, s. f. fig. se dit d'un esprit léger, inconstant, d'un projet. — Contre-échange, s. m. échange mutuel.

KANGLETT, comptoir, s. m. table à tiroir de marchand pour poser, montrer, compter et serrer l'argent. — Bascule de comptoir, s. f. table à tiroir et contre-poids pour le mouvoir, poser, montrer, détailler les marchandises.

KANGMAIN, changement, s. m. action de changer, mutation, métamorphose, variation, conversion, passage d'un état à un autre. — Péripétie, s. f. changement subit, inopiné de fortune, bonne ou mauvaise, en une toute contraire; transfiguration, changement d'une figure. — Fluctuation, s. f. des opinions, des effets publics, des prix, des idées, etc.; transformation, changement de forme, métamorphose. — Mutation, s. f. changement, révolution, nuance changée, t. milit.; augmentation ou diminution dans l'effectif; l'entrée au service est la première; la dernière est la sortie; entrer à l'hôpital, en sortir; aller en congé, monter en grade, changer de compagnie, etc.

KANG-PO-KANG, but à but, s. m. également, changer sans avantage de l'un ni de l'autre.

KANIBEUSTAI, étui, s. m. boîte pour serrer les aiguilles, conserver une chose, un instrument.

KANIF, canif, s. m. petite lame d'acier pour tailler les plumes. — Taille-plume, s. m. instrument pour tailler une plume en un seul mouvement.

KANIG, caniche, barbet, barbichon, canichon. V. *Kanar*.

KANIKUL, canicule, s. f. le grand chien, la constellation la plus brillante; elle se lève avec le soleil du 24 juillet au 25 août; temps de son influence; jour caniculaire, de la canicule, où le soleil est en conjonction avec elle.

KANN *(à)*, carme, s. m. moine de mont Carmel, mont célèbre de Syrie. — Pratique, s. f. chaland d'un marchand, d'un ouvrier, etc.; clien-

tèle, concours de chalands. — Chaland, e, s. acheteur, pratique d'un marchand; chalandise, habitude d'acheter chez un marchand.

KANN, canne, s. f. roseau à nœuds; bâton, roseau, jonc, etc., pour s'appuyer en marchant; tringle, baguette. — Bambou, s. m. espèce de roseau des Indes, canne de son bois. — Rotin, s. m. roseau des Indes; il y en a de plusieurs espèces. Le roseau à canne est une belle graminée qui s'élève à 12 et 15 pieds, et qui quelquefois se panache; elle est très-commune en Provence, en Italie, en Espagne, où l'on en forme des clôtures de champs; elle sert à faire des palissades, des échalas, des bardeaux, des claies, des squelettes, des cerfs-volants, des peignes, des bobines, etc., etc. Un autre roseau, la canne à sucre, atteint en Chine jusqu'à 80 pieds de hauteur et 18 pouces de diamètre; on en bâtit des maisons, on en fait des coffres, des seaux, des barils, des tuyaux, des nattes, des échelles, des paniers, etc., etc.

KANNDOZÉ, dorloter, v. a. délicater, etc.

KANNLAR, cannelure, s. f. creux, petit canal le long du fût d'une colonne, des pilastres, etc.; sorte de rainure verticale, cavité d'une forme circulaire faite dans l'épaisseur du bois; cavité à plomb arrondie par les deux bouts; vide dans un solide. — Cannelle, s. f. cannelure, cavité. — Cannelon, s. m. moule de fer-blanc cannelé pour le fromage, les glaces.

KANNLÉ, canneler, v. a. creuser des cannelures; teint couleur des cannelle. — Canaliculé, e, adj. t. de bot., creusé en gouttière; canalicule, petite rainure sur les feuilles.

KANN-MAJOR *(mâ)*, canne de tambour-major et des tambours-maîtres, ornée d'une forte pomme d'argent et d'un long cordon, sert à faire des signaux et varier les airs.

KANNTIA, vieillerie, s. f. meubles, hardes, choses vieilles et usées. — Jouet, s. m. ce qui sert à amuser un enfant, un jeune animal. — Affutio, s. m. bagatelle, brimborion, affiquet.

KANNVASS, canevas, s. m. grosse toile écrue claire pour faire la tapisserie, pour doublure, travailler sur; tracer son canevas, projet, base d'un ouvrage. — Canefas, s. f. toile de chanvre écrue, très-forte et très-serrée, grosse et fine, sert à divers usages. — Carissel, s. m. ou cresseau, grosse toile très-claire, dans le genre du canevas, sert pour le travail en tapisserie, en peinture, pour le coiffeur; il y en a de blanches, grises, etc., etc.

KANNZOU, canezou, s. m. spencer de tulle sans manches, généralement fait d'une étoffe claire; sorte de corsage garni que les femmes portent par-dessus leurs robes. — Spencer, s. m. vêtement qui semble formé de la taille d'un habit coupé circulairement à la ceinture.

KANONIZÉ, canoniser, v. a. mettre, inscrire au rang des saints; louer comme une chose qui sanctifie; louer avec excès.

KANONIZEG, canonisation, s. f. acte qui déclare saint; cérémonie qui l'accompagne.

KANOTT. *V. Kalott.*

KANPAGN, campagne, s. f. plaine; les champs livrés à l'agriculture, près d'une maison de campagne; maison de champ, bastide.

KANPINAIR, sabot, s. m. jouet d'enfant, cône de bois garni d'une pointe de fer pour tourner sur la glace, etc. — Diable, s. m. grosse toupie double qui, tournée rapidement au moyen d'une corde, donne un fort ronflement. *V. Krokal.*

KANSER, cancer, s. m. tumeur maligne qui ronge et dégénère en ulcère cancéreux.

KANTENN, cantine, s. f. cabaret, lieu où se distribue le vin, etc., aux soldats; cantinier, ère, qui tient une cantine.

KANTIK, cantique, s. m. chant, poème lyrique à la gloire de Dieu en actions de grâces; chant religieux.

KANTON, canton, s. m. étendue de pays, d'espace; réunion de communes qui ont un juge de paix; partie d'un arrondissement. — Juridiction laïque, ecclésiastique, militaire; le territoire dans une ville.

KANTONI, cantonnier, s. m. chef terrassier, chargé de veiller à l'entretien des routes royales.

KANTONNMAIN, cantonnement, s. m. séjour des troupes cantonnées en quartier dans un village; lieu où elles sont cantonnées.

KANUL, canule, s. f. petit tuyau au bout d'une seringue, instrument de chirurgie; tuyau inséré dans une plaie qui suppure; cannette. — Homme nul, le, adj. sans valeur, sans talent, sans considération; inutile.

KAP, cape, s. f. petit manteau à capuchon, ancien vêtement de tête de femme. — Capot, s. m. espèce de cape avec capuchon, vêtement, grand manteau.

KAPALO, malotru, e, adj. et s. méprisable, misérable; mal bâti, maussade, mal fait; personne malotrue. — Goffe, adj. 2 g. mal bâti; grossier, maladroit; homme goffe.

KAPAUP, capable, adj. 2 g. qui a les qualités requises pour faire quelque chose; qui a l'âge, la force, qui peut contenir; habile, intelligent, propre à, en état de faire, qui a la capacité, de qui on peut attendre le succès dans un travail, une affaire.

KAPELÉ, empiller, v. a. arranger en tas les grosses parties de houille pour qu'elles tiennent moins de place et qu'elles se trouvent sous la main.

KAPITAL, capital, s. m. somme constituée; fonds principal d'une dette, d'une rente; fonds disponible, principal objet; taux, valeurs accumulées de toutes espèces de monnaies. — Capitale, s. f. ville principale d'un État, d'une province.

KAPITULÉ, capituler, v. n. parlementer, traiter de la reddition d'une place; entrer en négociation, en accommodement. — Transiger, v. n. faire une transaction sur un différend pour accommoder une affaire; passer par la filière, par une épreuve.

KAPON, capon, s. m. joueur rusé, hypocrite, lâche, poltron, flatteur; garnement, vaurien; libertin, mauvais garnement.

KAPONÉ, caponner, v. a. user de finesse au jeu, dissimuler pour réussir; montrer de la lâcheté, trahir.

KAPOTREIE, jonglerie, s. f. charlatannerie, faire des petits tours, amuser; espièglerie,

farce, mystification; mièvrerie, tour de mièvre. — Taquinerie, s. f. insupportable tracasserie de l'opiniâtreté qui lutte contre la raison, con trarier pour des riens; carabinade, tour de carabin.

KAPOTT, redingote, s. f. vêtement d'hommes long et large, ouvert et boutonné par devant; la redingote du soldat est la capote, paletot. — Capote, s. f. est une large redingote qui se met sur l'habit, etc., sorte de coiffure entre le chapeau et le bonnet; espèce de mante que les femmes mettent sur leurs habits; douillette, surtout, robe d'étoffe molle ou ouatée des dames. — Casaquin, s. m. déshabillé court, demi-robe de femme, petite casaque. — Jaquette, s. f. habillement court des paysannes. — Capot, t. de jeu; faire capot, faire toutes les levées; être capot, perdre toutes les levées.

KAPRISIEU, capricieux, se, adj. fantasque, sujet aux caprices. — Boutadeux, se, adj. capricieux, chagrin, morose, fantasque, bizarre et quinteux.

KAPRISS, caprice, s. m. fantaisie, avoir un ou des caprices, bizarre, ridicule; secousse de la volonté, désir violent. — Lubie, s. f. caprice extravagant; fantaisie ridicule, folie.—Grippe, s. f. fantaisie; caprise, goût capricieux. — Boutade, s. f. caprice, saillie d'esprit ou d'humeur, d'imagination; avoir un caprice pour une belle. — Verve, s. f. caprice, quinte, fantaisie, bizarrerie.

KAPULAIR, capillaire, adj. il y en a un assez grand nombre d'espèces; celui le plus en usage est le commun, qui d'ordinaire croît dans les lieux humides, les puits, etc. en Europe; capillaire blanc, plante à fructification dans les replis des feuilles, plante médicinale. — Ceterac, s. m. daradille vulgaire, espèce de capillaire de fougère, bonne pour la rate; favorise l'expectoration.

KAPUSIN, capucin, e, s. religieux de saint François. — Hygromètre, s. m. petite figure ou mécanisme à bout de corde, de boyau, que l'air sec ou humide se charge de faire hausser ou baisser le capuchon pour indiquer la pluie ou le beau temps.

KAPUZE, capuce, s. f. ou capuchon, vêtement de tête d'un moine. — Cape, s. m. manteau à capuchon. — Capuchon, s. m. couverture de tête qui fait partie de la pelisse. — Nonnain, s. m. pigeon à capuchon. — Chaperon, s. m. vêtement de tête à bourrelet et queue. — Epitoge, s. f. chaperon, capuce des présidents. — Capucine, s. f. double ou petite; capucine à fleurs double, le petit cresson d'Inde, sa fleur électrise; fleur potagère, grand cresson du Pérou. — Caprès-capucine, s. f. petite et ferme, grain de la capucine, confit au vinaigre.

KAR, car, conj. marque la raison, la preuve d'une proposition précédente, à cause que... parce que...

KARA, carat, s. m. t. de monnaie, titre, degré, de pureté de l'or, poids de quatre grains pour les diamants, les perles fines; ce poids équivaut à deux décigrammes, 0654, chaque grain se sous-divise en demi, en quart, en huitième, seizième, trente-deuxième, un peu moins de 212 milligrammes.

KARABENN, carabine, s. f. arme à feu, dont le canon est intérieurement sillonné, au lieu d'être rond et uni, elle porte plus loin et plus juste que le fusil; mousqueton de cavalerie belge et française; c'est aux Arabes qu'on en attribue l'invention. — Escopette, s. f. espèce de carabine que la cavalerie porte en bandoulière. — Escarpine, s. f. grosse arquebuse dont on se servait sur la galère.

KARABINÉ, caresser une femme, s. f. se dit parfois en jouir.

KARABINEU, carabineur, s. m. celui qui carabine le canon de fusil.

KARABINI, carabinier, s. m. cavalier armé d'une carabine. — Carabin, s. m. carabinier.

KARABOLÉ, caramboler, v. a. t. de billard; toucher les deux billes avec la sienne; faire deux choses d'un même coup, à la fois, par carambole.

KARAF, carafe, s. f. vase de verre ou de cristal à goulot; carafe à eau, à liqueur; carafon, petite carafe, un quart de bouteille.

KARAK, cuir de Caracas, s. m. est ordinairement léger, se tanne plus ferme et plus sec que les autres cuirs étrangers.

KARAKAL, escargot, s. m. hélice terrestre à coquille; sa coquille, enveloppe du limaçon. — Escalier en caracole, en limaçon, qui tourne en rond; caracole, t. de manége et militaire; mouvement en rond ou demi-rond.

KARAKAL (à), se recroqueviller, v. a. se dit des feuilles trop desséchées; papier, parchemin qui se recoquille, se retrousse.

KARAKO, caraco, s. m. vêtement de femme dans le genre de spencer.

KARAKOLÉ, serpenter, v. n. avoir une marche, une direction, un cours tortueux; serpentement, partie d'une courbe qui va en serpentant.

KARAKOLEG, serpenteau, s. m. fusée qui vole çà et là en tournoyant; foudre qui serpente, qui caracole.

KARAKOLI, crochet, s. m. crochet à deux dents recourbées pour arracher les escargots.

KARAKTÈR, caractère, s. m. empreinte, marque, signe, lettre pour l'impression; caractère d'une personne, les qualités, les inclinations; bon ou mauvais caractère.

KARAMEL, caramel, s. m. sucre fondu, durci, brûlé, il sert à colorer des viandes, les bouillons, les compotes et autres entremèts.

KARANTIN, giroflier ou giroflée, s. f. on en compte 34 espèces doubles, connues et cultivées par les curieux. — Leucoïum, s. m. giroflier; giroflée blanche, violier blanc. — Coquardeau, s. m. espèce de giroflée à fleur simple, violier. — Ravenelle, s. f. giroflier jaune, fleur de ravenelle, violier jaune, croît sur les vieux murs; la double se cultive dans les jardins.

KARBONAD *(àd)*, charbonnade, s. f. viande grillée sur le charbon, action de la faire griller, ragoût à l'ail.—Carbonnade, s.f. viande grillée sur le charbon; charbonnée, grillade de bœuf ou de porc, petit aloyau ou côte rôtie de bœuf.

KARÉ, carrer, v. a. se carrer, marcher d'un air fier, arrogant, les mains sur les côtés. — Contredanse, s. f. danse vive et légère à figures, dansée par plusieurs couples ensemble; son air.

KARESI, caresser, v. a. faire des caresses à, par gestes, paroles, affection, gage d'amitié; caresser une femme, en jouir; faire comme le tourtereau; jeunes amants, jeunes époux qui s'aiment et qui se caressent; lune de miel.

KARIBRONDEG, pataraffe, écriture informe, lettres confuses; traits informes.

KARIK, carrick, s. m. redingote très-ample, à un ou plusieurs collets ronds. — Capote à rotonde, s. f. vêtement d'homme; grand manteau à un ou plusieurs collets ronds de prêtre.

KARIKATUR, caricature, s. f. charge en peinture, surtout aux figures grotesques, sont faites exprès pour faire rire; les caricatures sont à la mode en France et en Belgique; fam. personne d'un air d'une tournure ridicule.

KARILLON, carillon, s. m. battement des cloches à coups précipités, en mesure et d'accord; horloge qui sonne des airs; l'air joué sur des cloches aux heures, aux demies et même aux quarts, inventé à Alost (Belgique), en 1487.— Tapage, s. m. désordre accompagné d'un grand bruit; faire du tapage, un grand tapage. — Tumulte, s. m. vacarme; trouble, grand mouvement avec bruit et désordre. — Querelle, s. f. contestation, démêlé; dispute avec aigreur, animosité; sanglante querelle. — Détonation d'un nombre déterminé de boîtes rangées à dessein sur terre ferme, ou petit mortier d'artillerie, servent aux réjouissances.

KARILLONÉ, carillonner, v. n. jouer un air sur le carillon; faire du bruit, du tapage, etc. — Tréselir, v. n. carillonner, sonner les cloches.

KARILLONEU, carilloneur, s. m. celui qui fait sonner le carillon; le tapage à double carillon.

KARIOT, rouet, s. m. machine à roue pour filer le lin, le chanvre. L'art de filer au rouet a été inventé à Brunswick, en 1530, par un bourgeois nommé Jurgen; il en existe de différentes formes. Ils ont tous une roue très-légère de 15 à 18 pouces de diamètre qu'on fait tourner avec le pied.

KARIOTÉ, filer au rouet la laine, le chanvre, le le lin et les filaments de plusieurs autres plantes.

KARKAN, carcan, s. m. collier de fer pour attacher un criminel à un poteau; ce supplice. — Échelle, s. f. espèce de pilori ou carcan placé dans un lieu public.—Pilori, s. m. échafaud, machine tournante ou poteau où l'on attache les condamnés que l'on expose aux regards du public. — Exposition pulique sur la sellette, peine infamante qui suit la condamnation à la réclusion, aux travaux forcés.

KARKASS, carcasse, s. f. ossements décharnés encore réunis d'un animal; son corps sans les membres; corps, charpente d'un bâtiment; bâti en menuiserie, en charpenterie, ébénisterie, etc.; assemblage des pièces, fond préparé pour le placage; soulier en double couture non renformé, etc. — Cage, s. f. les quatre murs d'une maison; les montants et traverse d'un métier à tisser; la cage d'un clocher, c'est l'assemblage de charpente qui forme le corps du clocher, depuis la chaise jusqu'au rouet ou base de la flèche. — Carcasse, s. f. espèce de bombe cerclée en fer, qui a deux trous pour répandre des matières enflammées, porte au loin l'incendie.

KARLENN, carlin, s. m. petite pièce d'Italie en argent, vaut 42 centimes; caroline, monnaie de Suède en argent.

KARLET, carrelet, s. m. aiguille carrée, angulaire à sa pointe, sert à divers artisans; outil de chapelier, carde sans manche.

KARMAGNOL, carmagnole, s. f. vêtement, gilet à manches; danse, air, chanson en vogue depuis 1790, comme la *Marseillaise*, composée par Rouget de l'Isle, mort en 1837, mise en musique, et suit la vogue depuis ce temps. — Bonnet rouge, s. m. bonnet de laine rouge, coiffure des sans-culottes. — Sans-culotte, s. m. républicain exclusif, révolutionnaire de la lie du peuple, personne qui l'imitait; carmagnol, soldat partisan de la république française.

KARMANN, chartil, s. m. grande charrette à ridelles des cultivateurs; corps de charrette.

KARMIN, carmin, s. m. couleur fine d'un rouge vif, une des plus employées dans la miniature, tirée de la cochenille, du bois de Brésil, combinée et unie avec l'alun et un acide ajouté pendant sa préparation.

KARMOTRAI, gamin, s. m. apprenti; enfant du peuple, garçonnet; mion, petit garçon, et mioche; morveux, enfant; galopin, petit commissionnaire, petit polisson, coureur de rue.

KARMOUSETT, recoin, s. m. petit coin caché, reculé.

KARMOUSI, s'esquiver, v. pers. fuir adroitement, se glisser de coin en coin, se cacher, chercher à s'esquiver.

KARMULENN, carmélite, s. f. religieuse du mont Carmel.

KARNASIER, carnassier, ère, qui ne se repaît que de chair crue; carnivore, carnassier, qui mange beaucoup de viande.

KARNASIÈRE, carnassière, s. f. sorte de sac pour le gibier tué à la chasse; fauconnière, gibecière double de cavalier, de fauconnier.

KARNAVAL, carnaval, s. m. temps consacré au divertissement populaire depuis les Rois jusqu'au carême ou mercredi des cendres. — Mascarade, s. f. déguisement avec des masques par divertissement; troupes de masques; danse, chanson, air grotesque. — Masque, s. m. faux visage de carton, de velours, de cire, etc.; masqué, celui qui s'en sert; laid visage, hideux.

KAROG ou KAROSS, carrosse, s. m. voiture suspendue, couverte et fermée, à quatre roues; voiture qui sert au transport des personnes.— Solo, s. m. ou désobligeante, voiture qui ne diffère d'une diligence qu'en ce qu'elle est plus étroite et qu'elle ne peut contenir qu'une seule personne. — Bétune, s. f. carrosse à un cheval; demi-fortune, carrosse attelé d'un cheval. — Carriole, s. f. petite charrette couverte et suspendue; espèce de voiture. — Fiacre, s. m. mauvais carrosse, inventé par M. Sauvage, à Paris, au 17e siècle. — Berline, s. f. espèce de carrosse entre deux brancards, pour quatre personnes, inventée à Berlin. — Omnibus, s. m. voiture à bas prix qui peut contenir un grand nombre de personnes, qui s'arrête à des stations déterminées, qui repart à des délais fixés. — Vigilante, s. f. espèce de berline à l'usage des stations, des courses en ville. —

Bonbonnière, s. f. voiture en bonbonnière. — Coche, s. m. grand carrosse de voyage couvert, non suspendu, ou bateau de messager; leur contenu. — Patache, s. f. voiture à deux roues. En 1457, la reine de France reçut du roi de Hongrie, en cadeau, un char-branlant; l'infante d'Espagne Marie avait, en 1651, un carrosse de verre pour deux personnes. Les premiers carrosses ont été fabriqués à Bruxelles en 1660, et le premier carrosse de louage fut établi en 1738.

KAROSI, carrossier, s. m. qui fait des carrosses; carroussin, qui fait voyager en carrosse; cheval de carrosse.

KAROT, carreau, s. m. fer plat garni d'une poignée dont le tailleur se sert, lorsqu'il est chaud, pour aplatir les rentrayures et d'autres parties de l'étoffe.

KAROTT, carotte, s. f. tabac ficelé en carotte, tabac en feuille roulé en andouille.

KARPP, carpe, s. f. poisson d'eau douce très-commun, à larges écailles, du genre cyprin, peut sauter étant à plat sur le dos ou le ventre à six pieds de distance; elle a été introduite dans le pays en 1544. — Carpeau, s. m. carpillon, petite carpe; espèce de carpe délicate; mâle de carpe, qui ne peut reproduire; carpette, petite carpe.

KARSEL, gousset, s. m. petite poche de culotte, de pantalon pour serrer une montre.

KARTABEL, ordre, devoir, règle, réglement, discipline. — Rituel romain, s. m. livre de cérémonies, de prières d'église.

KARTE, carte, s. f. mémoire de dépense d'un repas; liste des mêts; représentation linéaire d'un pays, d'une côte, d'une ville, etc.; fig. notion géographique, topographique; carte géographique. — Mappemonde, s. f. carte des deux hémisphères. — Atlas, s. m. recueil des cartes géographiques. Ortélius et Gérard Monator, de Rupelmonde, peuvent être considérés comme les pères de la géographie. — Astrolabe, s. m. projection de la sphère, instrument pour prendre, mesurer la hauteur des astres. — Planisphère, s. m. carte d'un ou de deux hémisphères; planisphère céleste ou terrestre; carte astronomique, des astres. — Carte topographique, ou description exacte et en détail d'un lieu, d'un canton particulier. — Carte géologique, s. f. ou connaissance, description de la terre, de ses couches, de ses espèces, etc.; carte, traité hydrographique. — Carte marine, s. f. qui sert pour naviguer sur la mer. — Carde de tambour des machines à lainer, à 8, 12, 18 sur un tambour, fonçure de chêne, montées de leurs ferrailles, pour s'y adapter.

KARTON, carton, s. m. grosse carte; feuille épaisse faite de papiers collés ou de chiffons réduits en bouillie; le quart d'une feuille imprimée; feuillet réimprimé pour être substitué à d'autres dans un livre; portefeuille de dessins en grand. — Pâle, s. m. carton carré qui couvre le calice sur l'autel.

KARTONÉR, cartonner, v. a. mettre, faire un carton à, revêtir d'un carton; cartonnage d'un livre, etc., reliure couverte d'un simple papier.

KARTONI, cartonneur, s. m. ouvrier qui cartonne, qui fait des boîtes de carton; cartonnier, qui fait et vend le carton.

KARTOUG, cartouche, s. f. charge en rouleau d'une once de poudre, une once de balle, d'une arme à feu; cadre, ornement de peinture, de sculpture, autour de chiffres, d'inscriptions, etc., ornement en forme de carte avec enroulement. — Gargousse, s. f. cylindre de papier ou de serge qui contient la charge de poudre d'une bouche à feu. — Livret, s. m. petit livre où chaque sous-officier et soldat a un compte ouvert avec le capitaine, et une ampliation où on lui annote tout ce qui lui est personnel : signalement, son entrée au service, son habillement, armement, etc. — Congé, cartouche jaune donnée par punition à un soldat dégradé ou renvoyé, t. milit. — Chanlatte, s. m. pièce de bois ronde ou carrée qu'on cloue sur les chevrons pour former les égoûts des toits. — Coyau, s. m. morceau de bois qui porte sur le bas des chevrons et sur la saillie de l'entablement pour faciliter l'écoulement des eaux et qui forme l'avance de l'égoût d'un comble.

KASS, case, s. f. espace, compartiment disposé pour ranger des objets; cases d'une armoire, d'un bureau, etc.; caisse, coffre de bois. — Casse, s. f. t. d'impr. caisse à petits compartiments pour mettre les lettres d'un caractère. — Cage, s. f. bâtis en bois et fil d'archal ou osier dont on se sert pour renfermer et élever des oiseaux. — Casque, s. m. armure défensive de tête; coiffure militaire dont la forme variée différencie des armes. — Cassot, s. m. sorte de caisse en compartiments, où les trieuses mettent les différents lots de chiffons à la papeterie. — Casseau, s. m. espèce de tiroir divisé en 49 cassetins, où l'on met les lettres de deux points et les vignettes de fonte, t. d'impr. — Cassetin, s. m. t. d'imp., compartiment de la casse; petite casse à lettres. — Assortissoir, s. m. caisse ou boîte qui renferme un assortiment. — Mise, s. f. sorte de caisse de bois dans laquelle on met le savon nouvellement cuit, pour qu'il s'y raffermisse. — Tierçon, s. m. petite caisse de bois de sapin dans laquelle le savonnier envoie le savon en pains.

KASSAN, fragile, adj. 2 g. aisé à rompre, à casser; frêle, matière, verre fragile; casilleux, très-cassant. — Cassant, e, adj. fragile, sujet à se casser, se rompre; brisable, qui peut se brirer; casuel. — Friable, adj. 2 g. qui se peut aisément réduire en poudre, qui se peut écraser sous les doigts; substance, nature friable.

KASSAR, cassure, s. f. fracture, rupture, endroit de la rupture. — Bris, s. m. fracture, rupture d'une chose. — Fêlure, s. f. fente d'une chose fêlée.

KASSASION, cassation, s. f. acte juridique qui annule un jugement, une procédure, un acte; cour de cassation, tribunal unique et suprême qui casse et annule les arrêts ou jugements définitifs rendus en violation des lois.

KASSE, destituer, v. a. révoquer, annuler, annihiler, infirmer, abroger, rapporter, rescinder, résoudre, résilier. — Cassé, e, adj. rompu, brisé, vieux, infirme; affaibli, licencier des; priver de son emploi; fracturé, brisé, fêlé, etc.,

destituer. — Abolir, v. a. casser, annuler, abolir un acte: mettre hors d'usage, au néant; rompre, mettre en pièce en brisant; mutiler, casser.

KASSEG, fracture comminutif, ive, adj. dans laquelle l'os est écrasé.

KASSENN, cassine, s. f. petite maison de plaisir à la campagne, petite maison isolée dans les champs; mauvaise maison. — Bouge, s. m. logement sale; gargotte, taudis.

KASSETT, cassette, s. f. petit coffre, boîte avec des casses. — Caisselin, s. m. petite caisse de bois diversifiée pour serrer, transporter divers objets; casselin ou compartiment, casier.

KASSEU, briseur, s. m. qui brise, qui rompt, qui casse. — *D'asiett*, casseur de raquettes, s. m. fier à bras, homme robuste; fanfaron.

KASSI, cassier ou canneficier, s. m. arbre qui porte la casse, fruit d'un arbre exotique qui ressemble au noyer, sa moëlle est médicinale.

KASSIMIR, KAZIMIR, casimir, s. m. drap très-mince de laine croisée, serrée, sorte de drap; il s'en fait une grande consommation. Cette étoffe, de pure laine, d'agneau d'Espagne, de Saxe et de France, tire son nom de celui qui, le premier, en a fabriqué. — Saint Casimir, s. m. roi de Pologne, fils de Micislas, mort en 1054; l'église célèbre sa fête le 4 mars.

KASSINO, casino, s. m. société de jeu, de divertissement, de lecture, de conversation, dont les frais sont faits par annuités.

KASSKAD *(â)*, cascade, s. f. chute d'eau bruyante; cascatelle, petite cascade. — Cataracte, s. f. chute des eaux d'un fleuve, d'une rivière, occasionnée par une pente très-brusque du sol.

KASSKAGN, chataigne, s. f. fruit du chataignier, est farineux, à peau d'un brun rougeâtre. — Marron, s. m. grosse chataigne, fruit du maronnier, se mange rôti, grillé; bacalli, marron d'Inde; originaire des grandes Indes. — Bigarreau, s. m. grosse cerise à cœur en chair ferme, blanche et rouge, indigeste, très-sujette à être piquée. — Guigne, s. f. sorte de grosse cerise, qui ne diffère du bigarreau qu'en ce qu'elle est plus molle, plus succulente et d'un rouge foncé. — Macle, s. f. macre flottante, tribule aquatique; fruit, chataigne d'eau; plante aquatique.

KASSKAGNI, chataignier, s. m. grand arbre amantacé, sauvage, qui donne la chataigne. — Marronnier, s. m. arbre des Indes, espèce de chataignier cultivé à fruit bon à manger grillé. — Bigarroutier, s. m. espèce de cerisier qui donne le bigarreau. — Guignier, s. m. arbre qui porte les guignes.

KASSKETT, casquette, calotte. *V. Kalott.*

KASS-KO, brise-cou, s. m. t. vulgaire; défaut dans un escalier, soit une marche moins haute, un giron plus ou moins large, le palin ou le tournant trop étroit, endroit, mont, passage difficile, glissant; celui qui monte les jeunes chevaux, homme qui ne connaît aucun danger, téméraire. — Escarpement, s. m. lieu escarpé qui a une pente rapide, difficile à gravir; élévation en pic, casse-cou.

KASS-LUNETT, enfraise, s. f. plante annuelle, bonne pour les yeux; céphalique herbacée.

KASSMATT, casemate, s. f. lieu, voûte sous des ouvrages, des fortifications, pour mettre les troupes à l'abri en temps de siége.

KASSNÉ *(â)*, jaser, v. n. causer, babiller, passer le temps à fainéanter, à la paresse.

KASSNI *(â)*, casanier, ère, adj. qui aime à rester chez lui, qui n'en sort presque pas.—Routier, s. m. vieux routier, grand parleur, vieux troupier, vieille moustache, qui aime à causer, vieux reître, vieux routier.

KASSONATE, cassonade, s. f. sucre mou préparé, non raffiné.

KASSPOIE *(ï)*, gribouillette, s. f. jeu d'enfants qui se disputent une chose qu'on leur a jetée.

KASSPOUY, gaspiller, v. a. gaspiller la fortune de quelqu'un, d'un héritage, etc.; gribouiller, faire un gribouillage.

KASSPOUYEG, gaspillage, s. m. action de gaspiller, de gribouiller; chose gaspillée.

KASSRAL, casserole, s. f. ustensile de cuisine, sorte de poêlon; sont de diverses formes et grandeurs; de métal en terre cuite vernissée. — Chaponnière, s. f. vase de cuisine pour faire cuire. — Bacballe, s. f. t. de papetier, casserole de cuivre.

KASSTAGNETT, castagnette, s. f. petit instrument de bois composé de deux parties en forme de coquilles, qu'on s'attache aux doigts, dont on marque en les frappant l'une sur l'autre l'air de la danse qu'on exécute; castagnette, étoffe de soie, laine ou fil.

KASSTORINN, castorine, s. f. étoffe de laine, sorte de drap plucheux. — Espagnolette, s. f. étoffe de laine à longs poils, quelquefois lisse, mais plus ordinairement croisée, du genre de castorine, dont elle ne diffère que par la largeur et l'apprêt.

KASSUEL, casuel, le, adj. fragile, frèle.

KATALOK, catalogue, s. m. liste, dénombrement avec ordre de livres. — Botanicon, s. m. catalogue et description succincte des plantes d'un canton.

KATAPLAM, cataplasme, s. m. remède extérieur, emplâtre adoucissant, fomentatif, résolvant, fortifiant, émollient suppuratif; cataplasme, emplâtre sur les plaies des arbres, enduire un arbre d'un cataplasme. — Malagme, s. m. cataplasme émollient, sont la mauve, la guimauve, la graine de lin, les oignons de lys, les figues grasses, etc.; remède malactique. — Abstergent, e, adj. émollient qui dissout les humeurs, les amas des matières épaisses, propre à nettoyer les plaies. — Topique, s. m. t. de méd.; qui n'agit que sur la partie où il est appliqué.

KATAFALK, catafalque, s. m. décoration funèbre au dessus d'un cercueil.

KATAR, catarrhe, s. m. fluxion d'humeurs, âcres sur une partie du corps, gros rhume. *V. Toss.* — Rhume, s. m. fluxion causée par une humeur âcre qui enroue; rhume de cerveau, de poitrine.

KATARAK, cataracte, s. f. humeur, tache sur le cristalin, son opacité qui prive de la vue; suffusion, cataracte de l'œil.

KATASTROF, catastrophe, s. f. dernier et principal évènement d'une tragédie; évènement funeste, fin malheureuse.

KATEDRAL. cathédrale, s. f. principale église d'un évêché.

KATÉGOREIE, catégorie, s. f. classes dans lesquelles on range par ordre; classe, rang, dans laquelle on range des choses de différentes espèces, mais de même genre, de même nature.

KATÉGORIK, catégorique, adj. 2 g. dans l'ordre précis, à propos, selon la raison; catégoriquement, pertinemment, à propos.

KATI *(ä)*, libidineux, se, adj. dissolu, lascif, trop sensuel; appétit, discours libidineux. — Lascif, ive, adj. fort enclin à la luxure de l'amour. — Paillard, adj. et s. lascif, débauché; luxurieux, adonné à l'impudicité. — Libertin, e, adj. déréglé dans ses mœurs; débauché, qui s'abandonne aux plaisirs charnels.

KATIN, catin, s. f. prostituée, fille ou femme de mauvaise vie.

KATRENN, KETTLENN, sainte Catherine, fille de Charles VI, roi de France, morte en Angleterre en 1458; il y a 7 saintes de ce nom.

KATT, chat, te, adj. *V. Chet.*

KATTLE, être en rut, s. m. le temps où les chats sont en chaleur.

KATTI, catir, v. a. donner le cati, le lustre à une étoffe.

KATTIHEU, catisseur, s. m. celui qui donne le cati, le lustre au drap, etc.

KATTWASS, quatorze, adj. dix et quatre, quatorze; quatorzième, nombre ordinal; quatorzièmement, pour la quatorzième fois.

KATTWASSAIME, quatorzième, s. m. intervalle de quatorze jours entre les criées, t. de pratique.

KATTULA, salaud, e, adj. sale et malpropre, sans mœurs; saligaud, escogriffe, vagabond, qui erre çà et là sans rien faire.

KAUBARET, cabaret, s. m. taverne, maison où l'on donne à boire du vin, bière et liqueurs, et à manger pour de l'argent. — Cantine, s. f. buvette militaire, cabaret établi dans l'intérieur des casernes ou en arrière des camps; lieu où se distribue la boisson aux soldats. — Tourne-bride, s. m. espèce de cabaret auprès d'un château pour recevoir les domestiques, les chevaux, les étrangers. — Estaminet, s. m. tabagie, assemblée de buveurs et de fumeurs; son local.

KAUBARTÉ, cabareter, v. n. fréquenter les cabarets.

KAUBARTI, cabaretier, ère, s. qui tient cabaret, estaminet; tavernier, ère, cantinier, ère, qui tient taverne, cantine.

KAUF, cave, s. f. lieu souterrain pour les vins, les liqueurs, les légumes, les provisions d'hiver d'un ménage; caveau, petite cave. — Cellier, s. m. lieu où l'on serre le vin, les provisions, etc.; creux, cavité, vide, lieu voûté, souterrain. — Caveau, s. m. souterrain d'église, dans les hospices où l'on met les morts. — Crypte, s. f. souterrain, petite fosse d'église où l'on enterre. — Catacombes, s. f. pl. grottes, carrières, lieux voûtés servant de tombeaux, de dépôt d'ossements des morts, des martyrs. — Dépositoire, s. m. endroit, lieu destiné à recevoir les cadavres avant de les enterrer.

KAUIE *(ï)*, fanfreluche, enjolivure, chiffon, affiquet, ornement frivole; bagatelle, petit enjolivement à des choses de peu de valeur.

KAUKAIE, potée, s. f. contenu d'un pot rempli d'immondices, de boue, etc.

KAUKARETT, harpie, s. f. femme criarde et méchante qui se harpigne, se bat, se querelle; clabaudeuse, qui crie beaucoup, qui clabaude. — Babillarde, s. f. qui a du babil, qui aime à parler beaucoup; femme indiscrète, blâmable ou adroite pour réussir; intrigante. — Caqueteuse, s. f. qui caquette, babille beaucoup; caquet-bon-bec, babillarde. — Coquette, s. f. fille qui cherche à plaire, qui fait l'agréable, qui se pare avec trop de soin.

KAUKAU, colin-maillard, s. m. jeu où l'un des joueurs a les yeux bandés et poursuit les autres joueurs. — Chapifou, s. m. jeu de cligne-musette ou de colin-maillard, dans lequel on se couvre le visage d'un linge ou d'une feuille de papier. — Berlurette, s. f. espèce de jeu de colin-maillard.

KAULISS, calice, s. m. vase, coupe pour l'Eucharistie; t. de bot. ou périanthe, enveloppe extérieure de la fleur. — Ciboire, s. m. vase pour les hosties consacrées. — Calicule, s. f. petite coupe, verre, gobelet en forme de calice.

KAUNOIE *(ï)*, lendore, s. personne lente dans ses opérations, paresseuse, assoupie.

KAURLUSS, florin de Liége, s. m. 2 fois 10 sous, 80 liards; 5 florins faisaient une couronne de France.

KAUTER, cautère, s. m. ouverture dans la chair avec le feu, ou un caustique pour y amener une suppuration, ulcère artificiel. — Cautère actuel, adj. par le feu, l'opposé de potentiel; cautère potentiel, qui produit son effet par une vertu caustique. — Fonticule, s. m. petit ulcère artificiel pour faire couler les humeurs; cautère.

KAURPAI, gamin, s. m. marmiton, apprenti, enfant, spécialement l'enfant du peuple.

KAURPETT, carpette, s. f. gros drap rayé d'emballage, tapis d'emballage.

KAUTIZEM, catéchisme, s. m. instruction sur les principes et les mystères de la foi, livre qui les contient, livre écrit par demandes et réponses; faire le catéchisme, endoctriner, mettre au fait, dicter les réponses, la conduite; catéchistique, en forme de catéchisme. — Canacopole, s. m. catéchisme des missionnaires aux Indes.

KAUVLÉ, abuter, v. a. jeter, tirer au but pour jouer le premier; quiller, tirer pour l'ordre du jeu aux quilles; jeter des quilles au but. — Encaver, v. a. mettre en cave, encaver des liquides; encuver, mettre dans une cuve. — Enchanteler, v. a. des tonneaux, etc., mettre sur des chantiers, ranger dans un chantier.

KAUVLEG, encavement, s. m. action d'encaver; action de se réunir pour abuter, tirer l'ordre du jeu.

KAUVLI, caviste, s. m. qui a soin de la cave; encaveur, qui fait profession de descendre les vins, les tonneaux dans les caves, les arranger sur les chantiers; ouvrier tonnelier qui s'en occupe. — Sommelier, ère, s. qui a soin du vin, des vivres, du linge dans une maison,

qui fait les fonctions de sommellerie. — Barillot, s. m. ouvrier qui travaille aux futailles; barillé, officier de galère qui a soin du vin.

KAUZE, cause, s. f. principe; ce qui fait qu'une chose est cause primitive, formatrice, accidentelle, physique, morale, principale; essence d'une maladie, ce qui est nécessaire pour qu'elle existe directement ou indirectement, cause prochaine, matérielle, occasionnelle. — Motif, s. m. ce qui meut, ce qui porte à faire une chose. — Hoyau, s. m. sorte de houe à deux fourchons. — Prétexte, s. m. cause simulée et supposée, raison apparente qui cache le véritable motif.

KAUZI, presque, adv. peu s'en faut, se toucher presque, à peu près. — Quasi, adv. peu s'en faut, presque. — Couci-couci, adv. à peu près, peu, tellement, quellement.

KAUZI TOT, la plupart, s. f. la plus grande partie; le plus grand nombre.

KAVAIE (à) (ï), à califourchon, loc. adv. jambe de çà, jambe de là, comme étant à cheval. — Califourchon, s. m. monture ordinaire.

KAVAIR (ï), soldat à cheval, nom générique, tels que le carabinier, cuirassier, hussard, chevau-léger, chasseur, dragon, lancier, mameluck, artillerie volante, soldat du train; cavalier, homme, femme à cheval, voyageur, homme de guerre; cavalier, sorte de papier. — Air cavalier, s. m. aisé, libre, dégagé; réponse, ton cavalier, brusque, hautain; à la cavalier, librement, brusquement. — Chevaucheur, s. m. cavalier, postillon qui fait une chevauchée, tournée à cheval des officiers de justice. — Écuyer, s. m. celui qui enseigne à monter à cheval, ou le manége, qui dresse les chevaux, celui qui donne la main à une dame.

KAVAL, jument, s. f. cavale, femelle du cheval; jument poulinière, propre à faire des poulins; pouline, jeune jument. — Pouliche, s. f. très-jeune cavale jusqu'à trois ans. — Cavale, s. f. femelle du cheval, jument. — Poutre ou Poultre, s. f. cavale qui a passé trois ans. — Barboteuse, s. f. prostituée, raccrocheuse de rues, qui a à faire au premier venu; fille ou femme d'une haute taille et corpulente.

KAVALIER, cavalier, s. m. chaque cavalier conduit sa dame; chevalier, défenseur, protecteur d'une femme; se faire le chevalier d'une femme.

KAVALKAUD, cavalcade, s. f. marche pompeuse et régulière de plusieurs personnes à cheval, course, promenade à cheval.

KAVALREIE, cavalerie, s. f. troupe de soldats à cheval; différentes espèces de troupes à cheval; art de la commander. — Banqueroutier, ère, s. se dit de plusieurs faillis de la ville de Verviers en 1829, qu'une liaison frauduleuse entraîna tous dans une ruine complète.

KAW, queue, s. f. extrémités du corps des quadrupèdes, des oiseaux, des poissons; tige, support des fleurs, des feuilles, des fruits; queue d'une pièce de drap; espèce d'assemblage qui se fait au bout des pièces de bois pour les réunir en angles les uns avec les autres, recouverts ou perdus; queue courte, sa forme, poils, plumes qui la garnissent; fin, suite, bout, dernière partie d'une chose; extrémité d'une robe. — Pétiole, s. m. queue qui soutient les feuilles des plantes. — Pédoncule, s. m. queue qui soutient le nectaire, l'ovaire: tige de champignon. — Bout, s. m. extrémité de la trame d'une pièce de drap, qui ne peut être tissu; bout et penne fait pendant le tissage. — Effilure, s. f. fils ôtés d'une étoffe, d'un tissu, de la toile, du drap; queue, le dernier bout d'une pièce d'étoffe ou de toile, par opposition au premier bout qu'on nomme chef. — Arrière-garde, s. f. portion d'une armée, d'un corps, qui marche la dernière. — *Kaw-d'aronde*, queue d'aronde, s. f. entaille en queue d'hirondelle, liaison de deux bois sans clous ni colle.

KAWAI, guetton, s. m. petite guette que l'on met sous les appuis des croisées.

KAW-DE-BOI, Queue-du-Bois, petite commune du canton de Fléron, arrondissement et province de Liége.

KAWIR, culeron, s. m. partie de la croupière sous la queue du cheval. — Culière, s. f. sangle de cuir au derrière où passe la queue du cheval pour empêcher la selle de tourner. — Croupière, s. m. longe de cuir sur la croupe, sous la queue du cheval.

KAWSION, caution, s. f. répondant, qui s'oblige pour quelqu'un; être solvable, repésenter, se rendre caution, assurer, garantir un fait; sujet à caution, récit douteux, personne dont il faut se méfier. — Caution juratoire, s. f. avec serment de se représenter. — Garant, s. m. pleige, caution qui répond du fait d'un autre ou du sien propre; garantie, obligation de garantie.

KAWSIONÉ, cautionner, v. a. se rendre caution, cautionner quelqu'un, sa fidélité, répondre, garantir, former un cautionnement, un acte par lequel on cautionne quelqu'un; somme, bien qui sert de caution, de gage.

KAWTÉ, libertiner, v. a. courir aux filles, vivre dans le libertinage.

KAWTEU, paillard, libertin qui court aux filles de joie.

KAWURON, poumillon, s. m. partie de la charrue tourne-oreille.

KAYET, cahier, s. m. feuilles de papier ou de parchemin réunies par un bord; cahier des frais, mémoire, etc. — Carnet, s. m. petit livre d'achat de marchand; petit registre. — Calepin, s. m. recueil de notes, de mots, d'extraits faits par quelqu'un pour son usage. — Enchiridion, s. m. manuel; livret de remarques, de préceptes, de maximes.

KAZAK, casaque, s. f. vêtement en manteau, surtout à manches larges; tourner casaque, changer de parti. — Hoqueton, s. m. casaque brodée sans manche.

KAZAKIN, casaquin, s. m. déshabillé court, demi robe de femme, petite casaque.

KAZERNÉ, caserner, v. a. loger, faire loger dans des casernes.

KAZERR, caserne, s. f. édifice pour le logement des soldats.

KBATT, brouiller, v. a. mêler, délayer; brouiller ensemble plusieurs choses, brouiller des œufs, fouler avec le pied. — Battre, brouiller en agitant des œufs, secouer, agiter, remuer. — Affleurer, v. a. délayer la pâte dans une papeterie. — Gobeter, v. a. battre le terreau sur la

terre; gâcher, délayer, détremper de la chaux, plâtre, argile, pour le rendre serré ou lâche. — Malaxer, v. a. pétrir pour amollir.—Vaqué, adj. préparer l'argile.—Pétrir, v. a. détremper la farine, la terre avec de l'eau, la remuer et en faire de la pâte; se dit de toutes les pâtes et gâchis. — Se débattre, v. pers. contester, disputer, se tourmenter, s'agiter, se démener, se défendre; s'entrebattre. — Escarmoucher, v. n. combattre par escarmouche.

KBATIN, frondelet, s. m. malaxé avec le sucre, le lait, le riz, pour former le dessus des tourtes, des darioles.

KBAUY, grimer ou grincher, se dit de la croûte du pain inégal, éraillé; pain grimé.

KBEGGHI, se becqueter, v. pers. se battre, se caresser avec le bec; fam. avec la bouche.

KBIN, combien, adv. de quantité, quel nombre, quelle quantité, quelle durée, combien de gens, de choses, de temps il faut pour.

KBLESSI, cotir, v. a. meurtrir les fruits en les frappant.

KBLESSEG, cotissure, s. f. meurtrissure des fruits en tombant de l'arbre.

KBOUIETÉ (ï), bossuer, v. a. cahoter, secouer la mare d'un liquide, ne pas l'avoir clair.

KBOULTÉ, coudoyer, v. a. heurter quelqu'un du coude. — Bousculer, v. a. pousser en tous sens, cahoter quelqu'un.

KBOURLOTÉ, rudoyer, v. a. mener durement, bousculer, renverser, pousser en tous sens.

KBOUY, bossuer, v. a. faire des bosses à la vaisselle; avoir le corps moulu, douloureux et fatigué. — Cahoté, adj. qui est, qui a été cahoté par le cahot, le saut d'une voiture en marche sur un sol inégal.

KBRANSKETÉ, opprimer, v. a. accabler par violence, par force, autorité, tenir dans l'oppression.

KBRODI, chiffonner, v. a. bouchonner, froisser une étoffe, etc.; inquiéter, badiner brusquement; foupir une étoffe, ôter le lustre en la maniant. — Choser, v. n. se divertir avec une femme, la caresser, la cajoler; bouchonner le linge, etc. — Chatouiller, v. a. causer par le toucher un tressaillement; frotter, pincer, tirer par les oreilles. — Caresser, v. a. faire des caresses. — Titiller, v. n. faire éprouver un mouvement de titillation, chatouiller. — Manier, v. a. prendre et tâter, mouvoir, toucher avec la main, manier du drap.

KCHESSEG, dénigrement, s. m. action de dénigrer quelqu'un.

KCHESSI, chassé, e, adj. poursuivi, forcé de sortir, mettre dehors par force, faire en aller; chasser, effaroucher, épouvanter. — Levraudé, e, adj. homme levraudé, poursuivi, persécuté, pourchassé comme un lièvre.

KCHINNLÉ, crosser, v. a. maltraiter, traiter avec mépris; maltraiter, outrager, offenser quelqu'un. — Fouler, v. a. opprimer par des exactions; rudoyer, traiter, mener rudement, faire un mauvais traitement.

KDANSÉ, danser, v. a. faire danser quelqu'un, lui donner de l'exercice, de l'embarras pour le réduire à ce qu'on veut; poursuivre quelqu'un en procédure, action de justice, etc.

KDAUSEG, mastication, s. f. action de mâcher; la mastication facilite la digestion des aliments et empêche l'indigestion.

KDAUSI, mâcher, v. a. broyer avec les dents les aliments; fig. avoir une besogne toute mâchée, préparée. — Mastiquer, v. a. mâcher, broyer avec les dents les aliments. — Mâchonner, v. a. mâcher avec difficulté ou négligence.

KÉ, quel, quelle, adj. quel monstre; tel quel, médiocre; t. d'oubli et de mépris.

KÉD, quinte, s. f. t. de jeu de piquet, suite de 5 à 8 cartes; séquence, suite de cartes d'une même couleur; quinte haute, quinte major, quinte à la dame, quinte au valet, quintes 5e, 6e, 7e, 8e. — Quinte, s. f. caprice, bizarrerie, mauvaise humeur qui prend tout-à-coup; farce, tour bouffon.

KEG, tapé, e, adj. poire tapée, sèche, aplatie, cuite au four ou sur une grille. — *Keg du beguenn*, tranche de poire, pomme sucrée, tapée, séchée au four ou enfilée et séchée à l'ombre.

KEIET (ï), buchette, s. f. morceau de bois coupé et fendu pour brûler, petite bûche; fuseau de dentellière. — Bâtonnet, s. m. t. de jeu d'enfants; petit bâton amenuisé par les deux bouts que l'on frappe et lance avec un autre bâton. — Talon de-bois, s. m. espèce de talon en bois de bouleau, façonné haut, recouvert d'un passe-talon, bas, évidé, talon de cuir très-élevé; ouvrage de talonnier.

KEIETEG (ï), lancis, s. m. moëllons, meulières ou garnis que l'on met de distance en distance dans de vieux murs, en remplacement des pierres qui sont pourries ou délitées, et les rejointoyer avec du béton, etc.

KEIEWAI, galet, s. m. pierre dure arrondie par roulis, les cours des fleuves, des torrents, sur le rivage, etc.; fragment de quartz. — Caillou, s. m. pierre très-dure qui peut étinceler sous le briquet, pierre de torrent, de roulis. — Espèce de pomme de terre, s. f. ou morelle tubéreuse de couleur grisâtre, plate et très-peu d'œilleton, appelée hollandaise.

KEIGNIESS, chagrin, adj. triste, mélancolique, fâcheux, de mauvaise humeur, contrariant, entêté; taquin, mutin, querelleur.

KEIGTÉ, taquiner, v. a. contrarier, chagriner, mutiner, quereller.

KEIGTEU, quinteux, se, adj. fantasque; bourru, sujet à des quintes, à des bizarreries, à des caprices. — Lunatique, adj. s. fantasque, capricieux, taquin, contrariant, querelleur.

KÉK, quelque, adj. 2 g. un ou une entre plusieurs; adv. un peu, environ, à peu près; parfois, quelquefois.

KÉKFEIE, quelquefois, adv. de fois à autre, parfois.

KEKAI (ï), quincaillier, s. m. marchand de quincailleries; clinquantier, marchand d'outils de toutes sortes, ou marchand de fournitures.

KEKAIE (ï), quincaille, s. f. ustensiles de fer, de cuivre, etc.; petite monnaie de cuivre; clinquant, marchand de faux-brillants.

KÉKAILREIE, quincaillerie, s. f. marchandises de quincaille.

KÉKET, quinquet, s. m. sorte de lampe à courant d'air, inventée par Argout, perfectionnée en 1785 par MM. Lange et Quinquet. — Lyre,

s. f. représentation de la lyre en une espèce de lampe qui éclaire mieux qu'un quinquet, est en cuivre et suspendue.

KÉKINA, quinquina, s. m. écorce fébrifuge du Pérou, apportée en Europe vers l'an 1649, en France en 1650, par le cardinal Lugo; l'on reçoit dans le commerce le quinquina gris, le jaune, le rouge, le kir[illegible]quina-havane, le quinquina piton, l'orang[illegible]a cannelle, carthagène et le quinquina [illegible]. — Quinine, s. f. sulfate de quinine, ou extrait du quinquina jaune, quinquina-colisaya et du quinquina rouge vif et pâle. — Acacia commun ou faux quinquina des Antilles ou des Caraïbes, désigné par Linné, caribaca. — Cinchonine, s. f. substance extraite du quinquina gris; espèce de quinine.

KÉKONK, quelqu'un, e, s. un, une, plusieurs, un entre plusieurs, une personne.

KENEL, cannelle, s. f. 2e écorce du cannellier, est odoriférante, cordiale, stomachique; cannelle de Ceylan; cannelle fine, mi-fine et commune, connue aussi sous les noms de lettre rouge, première; lettre rouge, seconde, et lettre noire; il y a aussi celles de la Chine, du Malabar, de Cayenne; cannelle blanche, écorce qui vient des Antilles et surtout de la Jamaïque, cannelle giroflée et celle de la Cochinchine. — Autour, s. m. écorce du Levant qui entre dans le carmin, semblable à la cannelle.

KENN, cane, s. f. oiseau aquatique, femelle du canard, une des 42 espèces ou variétés, même 100, et sur ce nombre, vingt-et-une habitent ou viennent visiter la France; les plus connues sont les oies, les cygnes, le canard sauvage, le domestique, le musque ou canard de Guinée, le canard tatorne, l'eider, la macreuse, le garrot, le siffleur, le souchet, le chipeau, la sarcelle commune, la petite sarcelle.

KÉNON, annuité, s. f. remboursement annuel ajouté aux intérêts, rente annuelle; canon emphytéotique, revenu annuel d'un bien. — Rente, s. f. revenu annuel en argent ou en nature. — Redevance, s. f. rente annuelle, profit annuel sur l'argent prêté. — Canon, s. m. grosse et longue pièce d'artillerie, cylindre creux fermé par un bout; l'artillerie, partie des armes à feu où l'on met la charge; cylindre, corps de seringue; catapulte, machine de siége des anciens pour lancer des pierres. — Coronade, s. f. canon court ou obusier allongé pour les vaisseaux. — Bombarde, s. f. machine de guerre pour lancer des pierres, gros canon. — Couleuvrine, s. f. canon très-long et qui porte fort loin; il y en a une à Dunkerque de 22 pieds, qui porte 18 livres de balle. — Mortier, s. m. pièce d'artillerie pour lancer des bombes. — Obusier, s. m. espèce de mortier monté sur un affût. — Pierrier, s. m. mortier de 15 pouces de diamètre, destiné à lancer des pierres, petite pièce de canon de 2 à 3 livres de balle.—Comminge, s. m. sorte de gros mortier; forte bombe de 18 pouces destinée à ce mortier. — Berche, s. f. t. de mer, petite pièce de canon de fonte verte. — Épingard, s. m. très-petit canon. — Jumelle, s. f. pièce d'artillerie inventée par un fondeur de Lyon; elle est composée de deux canons séparés du haut et réunis au milieu. — L'invention des canons est due à Constantin Anelhzen, de Fribourg, en 1330; sous le nom de bombardes, les premiers canons étaient en bois et cerclés de fer. On les fit ensuite de fer qu'on trouva bientôt cassant et qu'on remplaça par le bronze. En 1819, M. Diaments, de Rome, modifia les canons qui se chargent actuellement par la culasse. En 1818, M. Paixhans imagina d'énormes canons destinés à lancer horizontalement des bombes; on a adapté aux canons le système de percussion.

KENONAD, canonnade, s. f. décharge des canons; mortier, obusier, etc. — Canonnage, s. m. art du canonnier, du bombardier, de l'artilleur; bombardement, action de bombarder.

KENONÉ, canonner, v. a. battre à coups de canons. — Bombarder, v. a. jeter des bombes, des obus, des grenades, etc.

KENONI, canonnier, s. m. qui sert le canon; forgeron, qui fait le canon de fusil; artilleur, soldat qui sert dans l'artillerie. — Artificier, s. m. préparateur des fusées, des cartouches, gargousses, etc., qui fait les feux d'artifice; grenadier, qui jette les grenades. — Servant, s. m. artilleur, un des sept hommes pour servir une pièce de canon; premier sergent, servant de droite ou de gauche.—Canonnier pointeur, s. m. t. milit., qui pointe le canon; artilleur, qui dirige le canon; tous ceux qui y travaillent, bombardier. — Semeur, s. m. t. d'arqueb.; ouvrier qui mesure, vérifie les canons. — Boute-feu, s. m. canonnier qui met le feu à la pièce.

KENONIR, canonnière, s. f. ouverture dans un mur; embrasure pour le canon, le fusil, le mousquet, etc. — Meurtrière, s. f. ouverture faite dans une muraille et par laquelle on tire des coups de fusils aux ennemis. — Baie, s. f. petite ouverture dans le mur ou pan de bois, sont formées par des plattes bandes. — Barbacanne, s. f. ouverture étroite qu'on laisse au mur de terrasse pour écouler les eaux d'un jardin, etc. — Chanteplure, s. f. espèce de barbacanne, fente, trou dans le mur pour l'écoulement des eaux, pour en faciliter l'entrée et la sortie. — Lunette, s. f. jour ou berceau d'une voûte, trou rond; petite demi lune, trou pratiqué dans l'entretoise pour recevoir la cheville ouvrière; petite vue dans un comble, un mur, flèche de clocher.

KENONNREIE, canonnage, s. m. art du canonnier, du bombardier, du grenadier, de l'artilleur; fonderie, établissement, atelier du canonnier, artificier; canonnerie.

KENOTT, horion, s. m. coup violent sur la tête ou les épaules. — Blessure, s. f. plaie, contusion, coupure, fracture faite par une cause extérieure; blessure mortelle, violente et douloureuse. — Contusion, s. f. meurtrissure; blessure sans solution de continuité.

KERELLE, querelle, s. f. contestation, démêlé, dispute avec aigreur, animosité. — Grabuge, s. m. désordre, trouble, vacarme, noise, querelle de bal, différend; dispute.—Querelle d'Allemand, s. f. faite sans sujet, crier, pester,

faire du bruit sans sujet et mal à propos. — Sabbat, s. m. bruit, tumulte, grande dispute dans une maison entre la femme et le mari, les maîtres et les valets.

KERLÉ, quereller, v. a. faire querelle à; gronder, réprimander, dire des paroles aigres. — Pester, v. n. exhaler sa mauvaise humeur contre quelqu'un, murmurer fortement contre. — Ramoner, v. a. gronder, bourgeonner. — Galvauder, v. a. injurier, maltraiter de paroles; réprimander durement, poursuivre avec ardeur. — Abjurguer, v. a. gronder, réprimander, quereller, etc. — Seriner, v. a. faire à quelqu'un sa leçon.

KERLEG, gronderie, s. f. criaillerie, réprimande avec colère; mécontentement exprimé. — Clabaudage de rue, s. m. criaillerie des femmes; fig. bruit de vaines paroles; criaillerie incommode et dénuée de motif.

KERLEU, hargneux, se, adj. querelleur insociable, mutin, d'humeur chagrine, que tout incommode. — Abjurgateur, s. m. censeur, désapprobateur, grondeur, galvandeur, pesteur, etc.; hargneur.

KERLEUZE, tanceresse, s. f. femme qui gronde sans cesse; querelleuse, hargneuse, clabaudeuse dans les rues.

KESS, stipulation, s. f. clause, condition, convention d'un contrat; devis, état détaillé dans un contrat. — Condition, s. f. clause, charge, obligation d'un traité, d'une vente, d'un bail. — Codicille, s. m. addition, disposition écrite ou changement à un testament. — Clause, s. f. disposition particulière d'un traité, d'un contrat, etc.; article d'une convention.

KESS (mett ses), mettre, donner ses ordres, son conseil, son avis, etc.: se mêler de ce qui ne regarde pas.

KESS-MOID, chose morte, s. f. coup perdu; affaire qui ne finit pas; abandonnée.

KÉTAL, quintal, s. m. quintaux, pl. cent kilogrammes.

KETT, quête, s. f. action de chercher; longue, pénible quête. — Collecte, s. f. levée des deniers, volontaire ou par imposition. — Cueillette, s. f. produit d'une quête; amas de deniers fait pour les pauvres, pour une œuvre pieuse ou d'utilité publique.

KETTÉ, quêter, v. a. chercher, quêter des louanges, faire la quête, demander et recueillir des aumônes. — Quémander, v. n. gueuser, mendier; fig. quêter des recommandations.

KETTEU, quêteur, se, s. qui fait une quête, jolie quêteuse; frère quêteur, qui demande toujours quelque chose; collecteur.

KETTEUZE, trônière, s. f. quêteuse qui porte un tronc, qui se tient auprès des églises.

KEU, coi, coite, adj. tranquille, calme, paisible, silencieux, posé, rassis, grave, impassible, triste, stagnant. — Inanimé, e, adj. qui n'a pas d'âme, de vie, de sentiment, qui ne les annonce, ne les exprime plus. — Stable, adj. 2 g. qui est dans une situation ferme, permanente, assurée, durable; être debout, coi. — Morne, adj. 2 g. triste, sombre et abattu; pensif, mélancolique; calme, bonace. — Flegmatique, s. m. difficile à émouvoir, qui est toujours doux, posé, patient, de sang-froid pacifique.

KEUR, souhaiter, v. a. souhaiter le bien, le bonheur à quelqu'un; se prend aussi en mauvaise part, souhaiter du mal. — Courage, s. m. disposition de l'âme qui se porte à quelque chose de hardi; fermeté, intrépidité.

KEUTTMAIN, coiment, adv. tranquille, en silence.

KEUV, cuivre, s. m. métal rougeâtre, approchant le plus de l'or et de l'argent, très-sonore, très-dur, ductile, fusible et malléable. — Airain, s. m. métal composé de cuivre et de calamine ou d'étain; bronze, mélange de cuivre, d'étain et de zinc, cuivre rouge de médaille. — Cuivre jaune, s. m. qu'on nomme aussi laiton, ou alliage de cuivre rouge très-pur, avec le quart de son poids de zinc. — Malachite, s. f. oxyde de cuivre, combiné avec l'acide carbonique, qu'on trouve en masse solide, d'une très-belle couleur à teinte de vert. — Cuivre de rosette, s. f. rouge très-pure en rosette; cuivre blanc, cuivre rouge allié au zinc et à l'arsenic, très-dangereux. — Potin, s. m. alliage de cuivre et de zinc, souvent mêlé de plomb et d'un peu d'étain et de fer; il y a le potin jaune et le potin gris, sert à faire les ouvrages de moindre valeur.

KEUVRAIE, cuivrerie, s. f. vaisselle, etc., en général de cuivre, objet en cuivre; dinanderie, ustensile de cuivre jaune de Dinant.

KEUVRE, cuivrer, v. a. imiter la dorure avec du cuivre en feuilles; cuivré, couleur de cuivre.

KEUVREG, rougissure, s. f. couleur de cuivre rouge; les chaudronniers appellent rougi un cuivre qui n'est pas d'un beau rouge.

KEUVRI, chaudronnier, s. f. qui vend, qui travaille le cuivre; jeteur en cuivre, ouvrier mineur, qui extrait le minerai.

KEUZE, coudre, v. a. joindre des étoffes, etc., avec du fil passé dans l'aiguille, etc.; rassembler, ajouter l'un à l'autre. — Brédir, v. a. coudre ensemble des cuirs à l'aide de lanières; les ouvrages des bourreliers et selliers. — Ficeller, v. a. coudre avec de la ficelle, à l'aide d'une grosse aiguille et d'un passe corde; corder.

KFAIND, crevasser, v. a. fendre, v. a. diviser, séparer, couper, séparer par force; se fendre, se fendiller, s'entrouvrir, se crevasser.

KFAIDOU, crevassé, e, adj. crevasse d'un mur, de la peau, de la pierre, de la terre, d'une croûte, etc.; fendu, divisé, séparé. — Lézardé, e, adj. mur lézardé, rempli de lézardes, de fentes.

KFESSÉ, confesser, v. a. la vérité au crime; déclarer ses fautes; dire ses péchés à un prêtre; s'avouer, convenir.

KFESSEU, confesseur, s. m. prêtre qui a pouvoir d'entendre une confession et d'absoudre; qui confesse.

KFESSION, confession, s. f. aveu de ses fautes; confession sincère, ingénue, forcée, extorquée; sacrement de pénitence.

KFOUTÉ, bousculé, s. m. mis sans dessus dessous, éparpillé; épandre çà et là, disperser. — Se moquer, v. pers. se moquer de quelqu'un, le railler, plaisanter, en rire; braver, mépriser quelqu'un.

KFOUTINÉ, contrarier quelqu'un, le faire disputer, fâcher, rudoyer.

KFRAULÉ, écacher, v. a. écraser, aplatir en pressant, briser, pétrir, démantibuler un objet, le rendre impropre à s'en servir; froisser, briser, pétrir un ou des objets; fruits écachés.

KFRÉSI, se tignonner, v. récip. se prendre par le tignon, par les cheveux; ratatiné, ridé, flétri, rabougri.

KFROHI, rompre, v. a. mettre en pièce en brisant; briser, casser, dompter, maîtriser par la violence.

KFROTTÉ, rendre souple, mou, mol en le frottant.

KGJAUZÉ, blatir, v. n. blatérer, débiter avec assurance des choses vaines et fausses, des paroles bruyantes et inutiles; déprimer quelqu'un.—Détracter, v. a. médire avec violence; détractation, médisance, blâme, dénigrement. — Tympaniser, v. a. décrier, tympaniser quelqu'un hautement, déclarer contre; critiquer, censurer, trouver à redire.—Calomnier, v. a. attaquer, blesser l'honneur par des calomnies; médire de quelqu'un sans nécessité, par imprudence ou malignité.

KGJAUZÉG, calomnie, s. f. fausse imputation injurieuse qui blesse l'honneur; inventer, forger, fabriquer des calomnies; détractation. — Médisance, s. f. discours par lequel on médit; imputation sans preuve, dire, répéter, colporter les médisances.

KGJAUZEU, médisant, e, adj. qui médit, calomnie, détracte son prochain.

KGJETTÉ, éparpiller, v. a. épandre çà et là; disperser, éparpiller des liquides de tout ce qui est divisé, etc. — Déjeter, se déjeter, v. pers. se dit du bois, etc., qui travaille, qui se courbe, se retire du corps humain, des membres; mettre en désordre.

KGJETTEG, éparpillement, s. m. action d'éparpiller, état de ce qui est éparpillé, déjeté, dispersé.

KHEGCHI, hacher, v. a. couper en petits morceaux ou malproprement. — Médire, v. n. mal parler de quelqu'un. — Mettre en capilotade, s. f. en pièces; déchirer en médisant. — Taillader, v. a. faire des taillades, des coupures. — Déchirer, v. a. offenser, outrager par paroles, par des médisances, des calomnies. — Charcuter, v. a. découper, tailler, couper malproprement, maladroitement la viande, etc. — Écharper, v. a. donner un coup d'estramaçon, tailler en pièces, faire de larges blessures; attaquer en biais.

KHEGNI, mordiller, v. a. mordre légèrement sur quelque chose, à plusieurs reprises. — Mâcher, v. a. broyer avec les dents; manger avidement.

KHEGTEG, castille, s. f. débat, démêlé peu important; différend, petite querelle, bruit.

KHERÉ, bousculer, v. a. renverser, pousser en tous sens; bousculer quelqu'un. — Pousser, v. a. pousser quelqu'un par ironie; presser, importuner, faire aller, faire mouvoir, faire agir.

KHEUR, secouer, v. a. remuer fortement, ébranler, secouer la poussière, une ordure; se distraire d'un chagrin; maltraiter, réprimander vivement. — Se houspiller, v. récip. se tirailler, se secouer avec quelqu'un pour le maltraiter; se disputer; se battre.

KHIERCHI, traîner, v. a. tirer après soi, mener avec soi; attirer par force; traîner sa vie péniblement.

KHIRI, déchirer, v. a. rompre, mettre en pièces sans trancher des étoffes, la peau; causer, opérer le déchirement. *V. Dhiri.*

KHINÉ, propager, v. a. et pr. multiplier, se dit des plantes, des œillets et plante d'agrément qu'on coupe et l'on fiche en terre pour reproduire. — Se déjeter, v. pers. se dit du bois qui travaille, se courbe, se retire, jeté hors de sa situation naturelle. — Rompre, v. a. mettre en pièces en pliant, brisant; pièce qui éclate, se fendille, se plie, se courbe.

KHOLTÉ, mouver, v. a. remuer la terre d'un pot, bac, d'une caisse pour la détacher; secouer quelqu'un pour le réveiller.

KHOSSI, convoiter, v. a. désirer avec avidité, avec passion un bien, un achat, une fille pour sa femme. — Se dandiner, v. pers. se branler le corps en décontenancé, aller en dandinant. — Secouer, v. a. remuer fortement un arbre, un fardeau, ébranler; agiter pour détacher.

KHOUTRI, se vautrer, v. pers. se rouler dans la boue, dans la fange, dans la débauche.

KHOUTRIHEU, pulvérula, s. m. oiseau, animal qui se roulent et se secouent dans le sable, la poussière.

KHOUWÉ, bourreler, v. a. maltraiter, gêner, tourmenter quelqu'un.

KHUSTINÉ, gourmander, v. a. réprimander quelqu'un avec dureté; le tarabuster, rudoyer, maltraiter. — Brusquer, v. a. offenser par des paroles rudes, brusques. — Élanger, v. a. chasser d'un lieu, en écarter, empêcher de s'accoutumer, d'y venir.

KHUZÉ, exposé au souffle du vent, des vents; éventé, être exposé au vent, à l'air; fouetté, exposé au courant rapide du vent.

KI, qui, pronom relatif, qui, lequel, laquelle, la personne qui parle, sert à interroger; quiconque, qui que ce soit.

KIESTIONÉ, questionner, v. a. interroger, faire des questions; demander. — Tourner et virer, v. a. questionner pour faire parler.

KI ET LA, qui va la! qui vive! s. m. cri de la sentinelle qui entend du bruit.

KIEUR, chœur, s. m. troupe de musiciens, d'acteurs, de chanteurs, de prêtres, chantant ensemble, morceaux de musiques à parties chantées par eux; coryphée, chef de chœur au théâtre, sujet principal des chœurs à l'opéra. — Sanctuaire, s. m. le lieu saint du temple des juifs, lieu où est le maître autel; autel, fig. l'église, le sacerdoce. — Cœur, courage, s. m. disposition de l'âme qui se porte à quelque chose de hardi, de difficile, de grand et de périlleux; valeur, fermeté.

KIEURR, cure, s. f. traitement, pansement d'une maladie, d'une plaie, soins pour guérir, remède, guérison; opération chirurgicale. — Cure, s. f. bénéfice, fonction, logement d'un curé. — Presbytère, s. m. maison destinée au curé. — Délit, s. m. faute, action coupable que punissent les lois; diffère du crime qui est beaucoup plus grave.—Crime, s. m. action méchante et punissable par les lois; faute énorme, grave, infraction aux lois de la nature. —

Méchanceté, s. f. penchant à faire du mal; iniquité, plaisir à faire du mal.

KIG, jaïet, s. m. espèce de bitume fossile, très-noir, sec, uni, luisant, exhale une vapeur noire très-forte; se trouve dans le charbon minéral.

KIKAIE, vétille, s. f. bagatelle, minutie, chose de rien.

KIKÉ, ne pas bouger, ne pas parler, rester coi.

KILI cuiller, s. f. ustensile de table, etc.; spatule creuse pour prendre les mêts, les liquides, les porter à la bouche, etc.; l'usage des cuillers et des fourchettes ne s'introduisit qu'assez tard en Europe; en Angleterre en 1610, par Thomas Coryate.

KILO, kilogramme, s. m. poids du système décimal, se subdivise en mille grammes; kilo, nom générique qui signifie mille fois la chose. — Kilomètre, s. m. ou mille mètres un quart de lieue, à peu près 513 toises six pouces. — Kilolitre, s. m. mille litres pour les matières sèches; remplace le muid. — Kilostère, s. m. mille stères pour le solide, un stère fait un mètre cube de bois; sa hauteur, longueur et largeur.

KINAI, testicule, s. m. corps glanduleux spermatique. — Nom vulgaire d'un jeu de cartes.

KINN, quine, s. m. t. de jeu; deux cinq; cinq numéros pris ou sortis à la fois à la loterie: quiner, numéros disposés par cinq. — Loto, s. m. jeu, espèce de loterie jouée avec des boules et des cartons numérotés, partagés en cases, dont plusieurs portent des N^os de 1 à 90, pris au hasard, qu'on tire avec des demi boules mêlées dans un sac.

KION, cion, s. m. t. d'anatomie; luette enflée, solide entre les amygdales, qui empêche d'avaler. *V. Sapp.*

KIPOISS, chou rouge pommé, découpé par tranche fine, macéré dans le vinaigre, sert en salade.

KIPROKO, quiproquo, s. m. méprise; emploi d'un mot pour un autre qui lui ressemble; faire un, des quiproquos.

KIRLAIE, cuillerée, s. f. plein une cuillère; le contenu d'un cuiller plein ou la partie creuse de la cuillère; en pharmacie on l'évalue à 1/2 once. — Looch, s. m. remède pectoral qu'on prend par cuillerée, électuaire mol.

KI VIV, qui vive. *V. Ki et là;* exclamation, t. milit. pour reconnaître ceux qui s'approchent, que l'on rencontre.

KLABAUDÉ, clabauder, v. n. crier, faire du bruit sans sujet; caqueter, brailler dans les rues, etc.; clabaud, homme stupide et bavard.

KLABO, piton, s. m. fiche de fer dont la tête est en anneau ou en buse pour attacher les volets, etc. — Sonnaille, s. f. clochette attachée au cou des bêtes; sonnailler, est l'animal qui porte la sonnette. — Clarine, s. f. clochette pendue au cou des animaux. — Cloche fêlée, s. f. cloche, sonnette fêlée, qui a perdu son son naturel et fatigue l'ouïe de celui qui l'entend.

KLAG, éclaboussure, s. f. boue que l'on fait rejaillir sur quelqu'un ou sur quelque chose; fig. se dit du mal qui arrive à un autre.

KLAGJOT, baugue, s. f. herbe maritime, à feuilles étroites; algue des étangs salés pour les emballages, les tonneaux, etc.; plante marine. — Jonc, s. m. plante aquatique, rosacée, à tige jaune comme le rotin, longue de 3 à 4 pieds, grosse comme une forte plume à écrire, sert à faire des tapis, des tapisseries à chaîne de fil, à rempailler les chaises, etc.; jonc aigu, sert à lier différents objets, les plantes, les arbres, etc. — Nielle, s. f. t. de tonnelier, ficelle détordée, jonc à liens qu'on introduit dans les fentes des futailles; tonne et seau qui suintent.

KLAGJOTÉ, nieller, v. a. introduire, remplir de nielle les fentes des futailles, etc.

KLAING. *V. Kleing.*

KLAIR, sainte Claire, s. f. née à Assise en 1163, sœur pénitente en 1212, elle mourut en 1253; il y a quatre saintes Claire.

KLAIREUR, clairière, s. f. t. de lingère, endroit plus clair dans une toile, une étoffe, défaut dans le drap mal tissu; clairure.

KLAK, tape, s. f. coup du plat de la main. — Claque, s. f. coup bruyant du plat de la main; s. m. chapeau qui se plie.

KLAKÉ, claquer, v. n. applaudir avec excès ou par esprit de coterie; donner une ou des claques; faire claquer son fouet, qui frappe l'air.

KLAKEG, claquement, s. m. bruit des mains qui s'entrechoquent, bruit des dents.

KLAKEU, claqueur, s. m. homme aposté payé par un acteur pour applaudir; applaudisseur, qui applaudit beaucoup.

KLAM, crampon, s. m. morceau de métal courbé pour attacher fortement; fixer, empêcher de glisser, de s'écarter. — Cramponnet, s. m. petit crampon; partie d'une serrure qui embrasse la queue du pêne. — Gache, s. f. pièce de fer et plate percée dans laquelle on fait entrer le pêne de la serrure lorsqu'on veut fermer la porte. — Picolet, s. m. crampon qui embrasse et assujétit le pêne d'une serrure, avec la liberté de glisser et de couler aisément. — Auberon, s. m. petit cramponnet de fer rivé en moraillon ou à l'auberonnière d'une serrure plate ou en bosse. — Vertevelle, s. m. pièce de fer en forme d'anneau qu'on fiche dans une porte pour faire couler et retenir les verrous. — Obronnière, s. f. bande de fer qui entre dans un crochet pour fermer un coffre-fort avec un cadenas; obron, anneau de l'obronnière. — Ragot, s. m. crampon de fer attaché près du bout du timon d'une voiture. — Moraillon, s. m. pièce de fer plate percée d'un œil où l'on entre un anneau pour placer le cadenas.

KLAMEUR, exclamation, s. f. cri fait par admiration, surprise, joie, indignation, désir ou fureur; faire des exclamations.—Acclamation; s. f. cri de joie, d'applaudissement, d'admiration; clameur, cri public, indignation générale, grand cri. — Epiphonème, s. m. exclamation sentencieuse après un récit, un événement.

KLAP, torgniole, s. f. coup sec, buffe bien appliquée; tape, coup de la main; buffe, coup violemment appliqué, chapeau aplati. — Claque, s. f. coup bruyant du plat de la main, donné au visage, à la tête, etc. — Merrain à

futaie, s. m. bois de chêne ou de chataignier pour faire des douves de tonneau, de seau, etc. — Bourdillon ou merrain, s. m. bois de chêne refendu pour les futailles; gobillard, planche pour faire les cuves. — Taloche, s. f. coup de la main sur la tête, donner des taloches. — Soufflet, s. m. coup du plat de la main.

KLAPAIE, claque, s. f. donner une ou des claques à la tête, à la figure. — Claquade, s. f. coups répétés. — Coup, s. m. choc, événement qui change totalement la situation des personnages, des affaires; apparition, changement qui étonne.

KLAPE, claquer, v. n. faire claquer son fouet; faire valoir son crédit, son autorité; fouailler, donner souvent de grands coups de fouet. — Fouetter, v. a. donner le fouet, battre à coups de fouet; frapper un ou plusieurs coups; faire impression. — Perdu, adj. privé de ce que l'on avait, d'un avantage que l'on possédait; être vaincu en quelque chose, avoir du désavantage.

KLAPETT, rondin, s. m. gros bâton rond de chêne, sert de frein postiche pour la descente des chaussées. — Babillard, adj. et s. indiscret, qui aime à parler beaucoup, qui n'a pas de discrétion, qui ne garde aucun secret, qui le laisse deviner. — Enrayure, s. f. frein, bâton, etc., ce qui sert à enrayer.

KLAPEU, fouetteur, s. m. claqueur, qui claque, qui fouette, qui aime à fouetter, à faire claquer son fouet.

KLAPMAIN, clappement, s. m. bruit aigu et net de la langue contre le palais; articulation gutturale.

KLAPOTÉ, clapoter, v. n. faire le bruit des eaux qui clapotent; clapotage, effet de l'eau, légère agitation; barboter, fouiller dans l'eau.

KLAPSIN, clavecin, s. m. espèce de longue épinette en carré, échancrée dans sa largeur à un ou plusieurs claviers; clavecin organisé. Son invention ne remonte qu'au quinzième siècle. — Clavecin organisé, s. m. qui fait jouer un petit orgue. — Clavi-cylindre, est un instrument à touches, de même forme que le forté-piano. — Forté-piano, s. m. sorte de clavecin carré, instrument à cordes métalliques et à clavier qui s'étend quelquefois jusqu'à six octaves et demie, inventé à Freyberg, en Saxe, par Silbermann, dans le 18e siècle. — Clavecin à buffle, inventé en 1768 par Paschal Taskin, du bourg de Theux. — Clavecin-pantalon, s. m. clavecin vertical dont le corps est plus étroit que le clavecin ordinaire, inventé en 1718 par Pantalon-Hebenstreit. — Clavecin archi-viole, s. m. sorte de clavecin avec un jeu de viole, une roue tournante; basse de viole à manche.

KLAPTÉ, locher, v. n. branler, être près de tomber, se dit d'un fer du pied d'un cheval, d'une affaire qui ne va pas bien; secouer pour détacher.

KLARINETT, clarinette, s. f. instrument de musique à anche et à clefs, sorte de gros haut-bois; clarinette, celui qui la joue.

KLASÉ, classer, v. a. ranger, distribuer par classe. — Classification, s. f. distribution par classe.

KLASPI, ibérite, s. m. plante crucifère de jardin, à feuilles toujours vertes, lisses, étroites, à fleurs blanches en bouquets. — Thlaspi, s. m. plante cruciforme, à semence incisive, apéritive, détersive, mastication; vomitif et purgatif violents.

KLASIK, classique, adj. 2 g. approuvé, qui fait autorité.

KLASS, classe, s. f. ordre, rang des personnes, des choses; rang donné au mérite comparé; ranger, mettre dans telle classe.

KLAU, clou, s. m. morceau de métal à tête et pointu pour fixer, etc.; tenir à fer et à clou, être bien attaché, bien scellé. — Vason, s. m. t. de briquetier, motte de terre préparée pour faire une brique avant de la mettre dans le moule. — Grosse livre du poids ancien, de trois livres courantes; n'était en usage que dans les fabriques de draps. — Clou, s. m. furoncle, abcès; clou hystérique, douleur de tête en un seul point. — Dothine, s. m. clou, furoncle, tumeur pointue et enflammée. — Clou à diamant, s. m. clou de soulier à tête tête ronde au marteau, ayant quatre coups de côté, le 5e se frappe au sommet et forme 4 angles. — Cabochon, s. m. petit clou à tête ronde, estampilé, pour souliers et les bourreliers, etc. Contre-heurtoir, s. m. fer ou gros clou qui accompagne le heurtoir d'une porte pour heurter dessus. — Mordaret, s. m. clou doré sur les harnais; clou en cuivre. — *Klau d'klawson*, clou de girofle, s. m. épicerie des Moluques, fruit du giroflier, embryon de la fleur. — Aile, s. f. clou à ailes qui sert à attacher les lattes sur le faîte, sur lesquelles on pose les ardoises. — flèche, s. f. petit morceau de bois, d'écaille ou d'ivoire qui se place au bout à distance égale entre chaque pli de l'étoffe pour le fond de l'éventail. — Goupille, s. f. axe, cheville de métal qui sert à assembler deux pièces l'une contre l'autre, les tranchants des ciseaux. — Broquette, s. f. petit clou à tête mince, à l'usage des tapissiers. — Ergot, s. m. maladie du seigle qui change le grain en un corps dur, noir et délétère. — *Klau paskaul*, clou de cierge pascal, s. m. que le diacre bénit le samedi saint, qu'il allume ensuite avec du feu nouveau.

KLAURTÉ, clarté, s. f. effet de la lumière qui fait distinguer les objets; lumière, éclat, splendeur, transparence du verre, netteté. — Lueur, s. f. clarté faible ou affaiblie; légère apparence; clarté, netteté, perspicacité. — Feu Saint-Elme, s. m. flammes électriques à la surface des eaux pendant la nuit.

KLAVAI, gros crachat, s. m. salive, flegme, partie aqueuse qui sort de la bouche. — Crachat, s. m. large croix ou étoile d'ordre brodée sur la poitrine d'un habit. — Percafita, s. m. bloc de minerai de fer que l'on rencontre dans les amas de houille ou dans les couches épaisses. — Claveau, s. m. maladie contagieuse des brebis, en boutons, ou clavelée. — Bloc de schiste, de minerai qui se détache en feuilles minces.

KLAVETT, clavette, s. f. morceau de fer plat pointu, servant de clef pour assujettir diverses pièces en horlogerie et mécanique.

KLAW, répartie piquante, s. f. laconique, ré-

ponse, réplique vive, ingénieuse; mordre, médire, critiquer, censurer.

KLAWAN, étreignoir, s. m. pièce de bois percées de plusieurs trous et qui sont joints avec des chevilles, on s'en sert comme des sergents pour serrer et emboiter les pièces de menuiserie. — Goberge, s. f. perche, latte pour tenir les ouvrages de menuiserie collés.

KLAWÉ, clouer, v. a. fixer, attacher avec des clous. — Clouter, v. a. garnir, orner un ouvrage de clous. — Brocher, v. a. percer, attacher avec des broches, des brochettes. — Mordre, v. a. mordre quelqu'un en parlant d'un chien. — Engouler, v. a. ravir, saisir, prendre tout d'un coup avec la gueule. — Ramer, v. a. mettre un drap, une étoffe à la rame pour la tirer en longueur et largeur, suivant sa portée. — Enverzer, v. a. façonner une étoffe, un drap en le tirant sur la rame. — Aramer, v. a. mettre le drap sur un rouleau pour l'allonger en l'étirant; étirer, étendre, allonger en tirant.

KLAWÉU, rameur, s. m. ouvrier de fabrique d'étoffes; laineur, qui rame les draps, les tire à la rame.

KLAWI, cloutière, s. f. moule pour faire la tête des clous. — Clouère, s. f. petite enclume à la main pour river. — Chasse-rivet, s. m. morceau de fer à tête large, percé à son extrémité d'un trou peu profond pour river les clous en cuivre.

KLAWÖIG, ramage, s. m. action de ramer les draps, les étoffes, action de clouer. — Drap ramé, s. m. est séché pour faire le dernier épantissage ou noppage, drap ramé et tondu.

KLAWSON, girofle, s. m. épicerie, embryon ou calice en clou desséché, des fleurs du giroflier; échauffant pour la faiblesse d'estomac, l'impuissance, pour le vertige, les suppressions, les maladies hystériques, la contagion; l'huile pour le mal de dent. — Girollier s. m. arbre des Moluques qui donne le girofle, de la famille des myrtes.

KLAWSONI, lilas commun, s. m. arbuste originaire de Perse, fut apporté à Constantinople en 1562, il y a des variétés à feuille panachée, soit en blanc ou en jaune; les ordinaires sont les lilas en fleurs blanches, ou violette, d'une odeur suave; le lilas de Marly à fleur plus foncée; le lilas ou agent de Perse, il est aussi connu mais moins cultivé et moins agréable, a thyrse plus alongé, à fleurs pâles. — Azédarac, s. m. toujours vert, lilas des Indes, margoullier, ses fleurs disposées en grappes en un tube violet évasé.

KLAWTE, clouter, v. a. clouer, garnir avec des clous, faire des clous. — Tapoter, v. a. donner de petits clous à plusieurs reprises.

KLAWTI, cloutier, ère, s. fabricant et marchand de clous; ouvrier qui fait des clous.

KLAWTIRAIE, clouterie, s. f. fabrique, commerce de clous; atelier, forge où l'on fait des clous.

KLÉ, clef, s. f. instrument de métal pour ouvrir et fermer une serrure; t. de musique, signe indiquant les différentes divisions du clavier en série; introduction à une science, clef d'un ouvrage; t. d'art et métier, grosse cheville, ce qui sert à monter et démonter, tourner, mouvoir, etc. — Clavette, s. f. morceau de fer plat en triangle; sert à traverser l'extrémité d'un boulon ou d'une cheville de fer pour l'arrêter. — Clef à bout, s. f. clef non forée pour ouvrir diverses espèces de serrures. — Mensole, s. f. clef de voûte, espèce de tenon de rapport qu'on place sur le champ, dans les planches des portes pleines avec lesquelles on le cheville pour en retenir les joints. — Claveau, s. m. pièce du milieu d'une arcade qu'on fait saillir sur la face; pièce de bois en biais pour le centre d'une arcade. — Dent-de-loup, s. m. espèce de clou fait en coin et en clavette; on s'en sert dans divers arts et métiers pour serrer. — Voussoir ou vousseau, s. m. pierre en coin tronqué qui forme le ceintre d'une arcade ou d'une voûte; ils sont en crossette. — Pigeon, s. m. petit morceau de bois mince. — Clef forée, s. f. clef dont la tige s'enfile par une broche dans la serrure pour l'ouvrir. — Griffe, s. f. outil de serrurerie, composée d'une tige, deux languettes à chaque bout, a la largeur d'un écrou pour pouvoir le tourner. — Clef d'écrou et à griffe, s. f. outil de mécanicien en S, a la largeur d'un écrou pour le serrer et desserrer à volonté. — Tourne-à-gauche, s. m. instrument pour dévisser les tarauds qui tiennent trop fortement dans le pas de vis, à tige recouvert. — Bout, s. m. on nomme clef à bout, celle dont la tige au lieu d'être forée se termine par un bouton. — Clef d'arrêt, s. f. fer qui saisit l'arbre dans une rainure et l'empêche d'avancer ou de reculer et ne lui permet qu'un mouvement circulaire. — Tholus, s. m. pièce de bois en forme de coin, ou clef de charpente, t. de charpentier. — Fauton, s. m. serrure mobile, clef mobile destinée à boucher à volonté un tuyau, une cheminée. — Clausoir, s. m. petit carreau ou boutisse, pour fermer l'assise d'un mur contigu. — Couplière, s. f. assemblage de lanières de cuir pour lier les deux attelles d'un collier de cheval.

KLÉDIET, primevère commune, s. f. plante vivace, à fleurs jaunes, originaire d'Europe. — *Klédiet d'Espagn*, primevère à double cloche, s. f. plante dont il y en a des variétés indéfinies que les soins des amateurs ont propagées dans nos jardins, soit dans la qualité ou la disposition des couleurs des fleurs, simples ou doubles, solitaires ou en bouquets.

KLEGN-DOUIE *(î)*, clin-d'œil, s. m. mouvement subit des paupières, élevées et baissées, en un instant, en un clin-d'œil, en un moment. — Cligner, v. a. et n. fermer l'œil à demi, remuer les paupières, faire un clin-d'œil.

KLEING, côte, s. f. l'art de faire des bas à côte au métier est due à un nommé Sarazin, établi à Paris en 1770.

KLEINGCHI, pencher, v. a. incliner, baisser, pencher la tête, le corps de quelque côté, mettre hors de l'aplomb, être hors d'aplomb. — Gauchir, v. n. biaiser, se détourner pour éviter, perdre sa forme, son niveau; déverser, surplomber, etc. — Clocher, v. n. boîter en marchant; cloper, se pencher, ne pas aller, ne pas marcher droit; trébucher; agir sans sincérité; être défectueux, n'être pas de me-

sure, se dit d'une affaire, d'un raisonnement, avoir quelque défectuosité.

KLÈKAN, clinquant, s. m. petite lame d'or, d'argent ou de cuivre doré, argenté, dans les broderies, etc.; faux brillant, faux éclat. — Breloques, s. f. pl. bijoux, curiosités sans valeur, suspendues quelquefois à la chaîne ou au cordon de la montre. — Breloquet, s. m. assemblage de petits bijoux tenant à une chaîne, cordon, etc. — Quincaille, s. f. ustensile de fer, de cuivre, etc.; quincaillerie, marchandises de quincaille, etc.; clinquant.

KLÈMAIN, saint Clément, d'Alexandrie, né l'an 164 et mort vers l'an 220; saint Clément, disciple de saint Pierre, martyrisé l'an 100. L'Eglise célèbre la fête de six saints Clément pendant l'année. — Clément, e, adj. qui a de la clémence.

KLÈMATIK, clématite à fleur bleue, s. f. plante originaire d'Espagne; sarmenteuse, grimpe à plus de dix pieds; il y a une variété à fleur bleue ou aristologe clématite; quatre espèces, la ronde, la longue, la clématite et la petite violette pourpre. — Clématite, s. f. herbe ou gueux, viorne des pauvres, sept espèces.

KLEPTÉ, boîter, v. n. ne pas marcher droit; clocher, boîter en marchant, ne pas aller droit ou bien trébucher.

KLEPTEU, dégingandé, e, adj. disloqué, sans contenance ou d'une contenance mal assurée; personne dégingandée.

KLÉR, fluide, adj. dont les parties non adhérentes ont une grande facilité à se mouvoir entre elles; qui coule aisément; qui circule. — Clair, e, adj. éclatant, lumineux, feu clair, luisant, métal poli; qui jette, reçoit, transmet beaucoup de lumières; qui n'est pas trouble.— Liquide, adj. 2 g. corps, liquide, qui a ses parties fluides; bien liquide, net, clair; les aliments liquides, vivre de liquides. — Coulis, s. m. plâtre, argile, gâchis, clair, coulis qui passe, se glisse par une fente. — Explicite, adj. 2 g. clair; formel; distinct; développé; précis; flambant, allumé, ardent, brûlant, enflammé. — Radieux, se, adj. rayonnant, brillant, qui répand des rayons; front, air radieux, sauté de joie. — Diaphane, adj. 2 g. corps transparent qui donne passage à la lumière; lucide, qui jette de la lumière; clair, net, luisant, transparent. — Petit lait, s. m. sérosité du lait.—Puron, s. m. petit lait épuré, clairet, qui est un peu clair; eau clairette, liqueur d'eau-de-vie, sucre, etc.

KLÈRMAIN, clairement, adj. d'une manière claire, intelligible, distincte.

KLÈRMON, Clermont, commune du canton d'Aubel, arrondissement de Verviers, province de Liége.

KLERR, clerc, s. m. étudiant en pratique, qui travaille sous un homme de pratique, chez un avoué, un notaire; cléricature.

KLERSUTE, diaphanéité, s. f. transparence, qualité de ce qui est diaphane; corps transparent, qui brille à travers. — Fluidité, s. f. qualité de ce qui est fluide, fluidement en coulant.

KLERVEYAN, clairvoyant, e, adj. intelligent, éclairé; homme clairvoyant, qui a l'esprit fin, pénétrant dans les affaires qui découvre les choses obscures, qui prévoit les futures; aigle; fig. homme d'un génie, d'un talent, d'un esprit supérieur.

KLERVEYANZE, clairvoyance, s. f. sagacité, pénétration d'esprit dans les affaires.

KLER-VOIE *(ï)*, clair-champ, s. m. on nomme ainsi les premiers champs de briques; à clair-voie dans une fournée de briques. — Clair-voie, s. f. se dit des jours dans un tissu, à clair-voie, t. de jard.; loin l'un de l'autre, peu serré, semer à clair-voie.

KLEU, claie, s. f. tissu plat, large, d'osier, de branchages pour passer le sable et gravois, pour clore un parc, une enceinte. — Clisse, s. f. petite claie, clayon d'osier ou de jonc pour égoûter les fromages; clayon, couvercle de paille nattée pour couvrir, etc. — Bernaudoire, s. f. grand panier d'osier à clair-voie, rond et oblong, dont on se sert dans les fabriques pour battre les laines. — Clayon, s. m. les vaniers, les paysans font des claies et clayons de baguettes flexibles à clair-voie pour servir à divers usages. — Claie, clayon, s. f. châssis de bois renfermant un nombre indéterminé de tringles de bois ou de fer pour passer les débris de maçonnerie.—Trolle, s. f. espèce de clisse de branches d'arbres pour clore, séparer, etc.

KLEUZETT, claie ronde, s. f. dont se servent les boulangers, pâtissiers, pour porter leurs marchandises. — Volette, s. f. petite claie à anse et saclet sur les genoux pour éplucher la laine dans les fabriques. — Chauf-chemise, s. f. claie d'osier à clair-voie pour placer au dessus d'un poêle pour chauffer les linges. — Eventaire, s. m. plateau à petit bord en osier que portent devant elles les fruitières, etc. — Cage, s. f. treillis aux croisées servant de jalousie. — Maniveau, s. m. ouvrage du panetier, plateau d'osier, panier plat, sans rebord ni manette.

KLIG, clenche, s. f. clinche, partie extérieure du loquet sur laquelle on met le pouce pour l'élever; bascule du loquet. — Loquet, s. m. fermeture qui se lève au moyen de la clinche pour ouvrir, ou l'abaise pour fermer une porte. — Bec de canne, s. m. clou à crochet, poignée de serrure; serrure à deux poignées et pêne court en talus.

KLIGCHET, tombereau, s. m. charrette faite en forme de coffre, dont on se sert pour voiturer du sable, terre, fumier, les décombres; son contenu.— Belnau, s. m. espèce de tombereau en planches postiches. — Trébuchet, s. m. petite cage dont le dessus se rabbat lorsque l'oiseau que l'on veut prendre vient se percher sur une petite échelle qui la tenait ouverte. — Trébuchet sans fin, s. m. cage divisée en trois parties, une supérieure, trébuchet battant avec marchette ou bascule; deux inférieures, servent de logement à l'appelant ou oiseau promeneur. Cette bascule tendue, se retend spontanément, aussitôt qu'elle a été détendue; elle possède l'avantage de prendre des bandes entières d'oiseaux, sans que l'oiseleur soit obligé d'y mettre la monée. — Camion, s. m. petite charrette ou haquet pour le transport des ballots et marchandises.

KLIGCHETT, loquet mouvant, s. m. sorte de fermeture simple qui se lève; petite barre platte mue par une petite bascule. — Poucier, s. m. loquet poucier, pièce du loquet qui se meut en y posant le pouce pour ouvrir une porte. — Loqueteau, s. m. espèce de loquet monté sur une platine que l'on met aux endroits à fermer, les croisées, portes et contrevents: on y attache un cordon pour l'ouvrir. — Targette, s. f. plaque de fer sur laquelle est monté un verrou qui glisse entre deux crampounets; elle sert à la fermeture des portes, des châssis. — Élinguet, s. m. pièce qui arrête le cabestan en usage dans beaucoup de machines. — Cadole, s. f. loquet d'une porte; espèce de pène; petite palette que l'on baisse avec le pouce.

KLIGNET, aguigné, e, adj. faire signe des yeux. — OEillade, s. f. coup d'œil amoureux.

KLIGNI, cligner, v. a. et n. fermer les yeux, les paupières.

KLIGNTE, clignoter, v. n. remuer les paupières coup sur coup. — OEillader, v. a. jeter des œillades; nicter, cligner des yeux. — Sourciller, v. n. remuer les sourcils. — Ciller, v. a. fermer les yeux et les paupières et les rouvrir sur-le-champ; remuer devant quelqu'un. — Cligner des yeux, v. n. fermer l'œil à demi, remuer les paupières.

KLIGNTEG, clignotement, s. m. mouvement rapide, continuel, involontaire des paupières.— Nictation, s. f. clignotement, signe approbatif. — Clignement, s. m. mouvement précipité, involontaire des paupières, mauvaise habitude de cligner. — Cillose, s. m. clignotement des cils d'en haut. — Cillement, s. m. action de ciller des yeux. — Hypophasie, s. f. espèce de clignotement où les paupières se serrent.

KLIGNETT, aguigne, s. f. signe des yeux pour approuver. — Souris, s. m. clignotement fréquent des yeux pour approuver.

KLIGTÉ, loqueter, v. n. remuer le loquet d'une porte fermée en dedans pour se faire ou pour ouvrir. — Heurter, v. a. et n. frapper à la porte avec le heurtoir pour se faire ouvrir. — Bander, v. a. armer un fusil, le mettre en état de tirer.

KLIK, clique, s. f. gens réunis pour cabaler, tromper; la lie du peuple; la clique des dévots; être dans la clique.

KLIKAN NOU, battant neuf, adj. tout neuf, se dit d'un habillement neuf, d'un objet sortant du magasin.

KLIK-ET-KLAK, tout le bataclan, tout ses attirails, ce qui embarrassait, ses penaillons, ses peilles, ses chiffons.

KLIKOTI, chiffonnier, s. m. celui qui ramasse des chiffons; conteur, bavard, qui ramasse, débite sans discernement tout ce qu'il entend dire. — Peillier, s. m. celui qui ramasse les chiffons.

KLIKOTRESS, drapelière, s. f. qui rassemble les chiffons; chiffonnière, celle qui ramasse les chiffons dans les rues, les maisons.

KLIKOTT, chiffon, s. m. méchant linge, mauvais morceau d'étoffe, de toile, de coton ou de laine; chose qui a de l'apparence sans valeur; chiffon pour la papeterie. — Loque, s. f. lambeau, pièce, morceau, haillon, linge pour frotter. — Drille, s. f. chiffon de toile pour faire le papier. — Haillon, s. m. guenillon, vieux lambeau de toile, vieux, mauvais haillon. — Drapeau, s. m. haillon, vieux morceau d'étoffe. — Guenille, s. f. haillon, chiffon; vieilles hardes, choses de peu de valeur, se dit des personnes mal vêtues. — Torche-pinceau, s. m. linge pour essuyer les pinceaux. — Torche-fer, s. m. torchon pour essuyer les fers, t. de métiers. — Lâche, adj. 2 g. mou, souple, languissant, indolent, sans vigueur, sans nerf, sans activité, poltron sans humeur. — Lendore, s. 2. g. personne lente dans ses opérations, paresseuse, assoupie.

KLIMA, climat, s. m. région; pays, eu égard à la température de l'air et à ses effets; état habituel de l'atmosphère. — Température, s. f. disposition, état actuel, qualité de l'air.

KLIP-ET-KLAP, clic-clac, interj. mimologisme d'un coup de fouet redoublé, du brisement d'un corps sonore.

KLO *(ô)*, fermé, e, adj. qui n'est pas ouvert: clos, porte, croisée, livre, yeux, espace, passage fermé.

KLO-BANSTAI *(ô)*, gline, s. f. panier couvert pour mettre les poissons pris, etc., panier à couvercle, ouvrage de panetier.

KLOCHE, capote de femme, s. f. espèce de manteau à cap, grand vêtement de femme de la tête aux pieds; capote, espèce de mante que les femmes mettent par-dessus leurs habits. — Bernous, s. m. manteau à capuchon pour les femmes; pelisse, grand manteau.

KLOK, cloche, s. f. calotte profonde de métal avec un battant pour sonner: calotte de verre de fonte, de cuivre, etc., a été inventée par les Égyptiens; saint Paulin, évêque de Nole, introduisit dans l'église l'usage des cloches pour appeler les fidèles; les premières cloches furent introduites en France en 550, sous Clotaire; on les bénissait, mais peu de temps après on les baptisa. — Cornuchet, s. m. petit cornet de jardinier; enter en cornuchet. — Mortier, s. m. vase de cuivre, fer ou marbre pour piller les drogues, les assaisonnements des cuisines. — Timbre, s. m. sorte de cloche ronde et platte qui n'a pas de battant, frappée par un marteau pour la sonnerie des heures. — Campanule, s. f. gantelée, gant de Notre-Dame, plante campanulacée, laiteuse, à fleurs en cloches, 8 espèces et variétés.

KLOKETT, clocheton, s. m. petite cloche, petit clocher. — Ampoule, s. f. enflure pleine d'eau sur la peau. — Cloche, s. f. vessie, pustule, ampoule. — Durillon, s. m. petit calus ou dureté aux mains, etc. — Verrue, s. f. sorte de durillon aux mains, etc. — Calus, s. m. nœud des os fracturés; dureté indolente sur la peau, durillon. — Taupe, s. f. tumeur à la tête. — Bigne, s. f. tumeur au front, bosse, enflure, élevure, choc. — Pinçon, s. m. marque qui reste sur la peau lorsqu'on a été pincé par quelqu'outil. — Fourche, s. f. petit abcès aux mains des gens de travail. — Echymose, s. f. effusion subite du sang sous la peau.

KLOKI, clocher, s. m. bâtiment élevé pour les cloches.—Tour, s. f. bâtiment rond ou à pans,

beaucoup plus haut que large. — Beffroi, s. m. tour ou clocher d'où l'on fait le guet, tour en clocher; ses cloches; charpente qui porte les cloches.

KLOKSÈ, glousser, v. n. se dit du cri de la poule qui veut couver ou appeler ses petits; du dindon qui fait la roue.

KLO-MANG *(ô)*, jambette, s. f. petit couteau de poche dont la lame se replie dans le manche. Flatin, s. m. couteau de poche. — Cagnieux, s. m. petit couteau un peu courbé à la pointe, pliant dans son manche; couteau de poche portatif.

KLOR *(ô)*, clore, v. a. fermer ce qui était ouvert; enfermer, entourer, environner de murs, de haies, de fossés, un champ clos, etc.

KLOYEU, élagueur, s. m. ouvrier qui élague, répare, bouche les trouées des haies; qui clos, qui ferme.

KLUDE *(û)*, hochet, s. m. pelote ronde ou ovale pour brûler, est fait d'un mélange de grabeau de houille bien trépignée avec de la terre glaise. — Braquette, s. f. mélange de spure, de terroulle, d'argile ou terre glaise, fait en pelote pour se chauffer. — Motte de tan, s. f. pain de tan, ou pelote ronde ou moulée de résidu du tan pour brûler en guise de chauffage.

KMAGNI, démangé, e, e, adj. mangé de mître, ou par vétusté, gâté de vers, etc.

KMAHEG, amalgame, s. m. union, mélange, faire un amalgame des opinions, des idées, des caractères, des mœurs.

KMAHEIE, mixture, s. f. t. de chimie, mêler, faire une mixtion ou mélange de drogues dans un liquide pour un remède. — Imbrouille, s. m. embrouillement, confusion, imbroglio.

KMAHI, mélanger, v. a. mêler ensemble, faire des mélanges; brouiller des choses pêle-mêle, brouiller les cartes; le ciel couvert de nuages. — Remuer, v. a. mouvoir, émouvoir, agiter, remuer quelque chose, la laine, la drèche, les grains, etc., pour les mélanger, les déranger, les troubler. — Agiter, v. a. ébranler, secouer en divers sens, mouvoir, troubler, causer de l'agitation à un liquide, le rendre trouble.

KMAIN, comment, adv. de quelle sorte? de quelle manière? pourquoi? d'où vient que? eh quoi, est-il possible? dans quelle intention? interrogation.

KMAINSI, commencer, v. a. se mettre à entreprendre; entamer, faire le premier mouvement, le premier pas. — Débuter, v. a. et n. jouer le premier, le premier coup; commencer.

KMAINSMAIN, naissance, s. f. se dit de tout ce qui a un commencement, une cause, une source une origne de ce qui est produit, créé, etc. — Prélude, s. m. ce qu'on chante, joue, pour se mettre dans le ton; ce qui annonce, prépare, sert de commencement de préparation, en bien et en mal.

KMAND, commission, s. f. charge donnée à quelqu'un de faire un bon choix de marchandises; donner une commission à un voyageur. — Commande, s. f. ouvrage; chose donnée à faire pour un temps préfix; meubles, ouvrages de commande.

KMANDÉ, gouverner, v. a. régir, régenter, conduire avec autorité; maîtriser; donner une commission à quelqu'un. — Prescrire, v. a. forcer à une chose, ordonner, commander, donner ordre, l'injonction de faire; être chef, conduire, avoir l'autorité.

KMANDEU, commandeur, s. m. qui commande, se fait obéir, qui exhorte à faire.

KMANDMAIN, commandement, s. m. ordre du commandant, autorité, pouvoir, manière de commander; les 10 commandements de l'Église.

KMELAIE, mêlée, s. f. combat corps à corps entre plusieurs hommes entremêlés; se jeter dans la mêlée.

KMELÈ, confondre, v. a. mêler à ne plus reconnaître; mêler, brouiller des choses ensemble; mettre en désordre. — Se crampiller, v. pr. se mêler, se bouriffer, en parlant du fil, soie, laine, coton, etc., en écheveaux.

KMELEG, embrouillement, s. m. embarras, confusion; avoir de la peine à démêler quelque chose.

KMÉR, commère, s. f. femme curieuse et bavarde, femme hardie, rusée, entreprenante; femme ou fille quel que soit l'âge. *V. Bausel.*

KMÉREG, commérage, s. m. commérer, faire la commère, faire des commérages, conduite de commère. — Compérage, s. m. qualité, relation de compère entre le parrain et la marraine, ou entre eux et le père et la mère.

KMESBRUGI, éreinter, v. a. fouler ou rompre les reins, faire beaucoup de blessures, de contusions; corps moulu, froissé de coups. — Briser, v. a. rompre, déboîter, disloquer le corps de quelqu'un à force de coups, etc.

KMETLAN, imbrouille, s. m. embrouillement, confusion, complication.

KMILTON, friable, adj. 2 g. qui se peut aisément réduire en poudre, qui se peut écraser sous les doigts; pain, terre facile à émietter, qui se réduit en miettes; inconcressable, qui ne peut devenir concret.

KMILTÉ, émier, v. a. frotter un corps entre les doigts pour le réduire en petites parties; émietter, réduire du pain, etc., en miettes.

KMILTEG, émiettement, s. m. action de diviser un corps mou, friable, dont les parties se séparent aisément sous les doigts.

KMINE, transporter, v. a. porter d'un lieu à ou en un autre; mener dans un lieu; ajourner son créancier jusqu'aux calendes grecques. — Différer, v. a. retarder, remettre à un autre temps une affaire, un paiement, tarder de.

KMINEU, conducteur, trice, s. qui conduit, mène, accompagne; guide. — Menant, e, qui conduit, mène.

KMOLOU, moulu, e. adj. pulvérisé, réduit en poudre, détruit entièrement; corps pulvérisé, froissé de coups.

KMOUR, réduire en poussière, broyer, piler, réduire en poudre; démolir, détruire, raser entièrement; mâcher, broyer avec les dents.

KNOH, connaître, v. a. avoir dans l'esprit une nation, une idée d'un être, avoir des habitudes, une liaison avec, discerner, distinguer les objets, être en état de juger.

KNOHEU, connaisseur, se, adj. s. qui se connaît à ou en quelque chose; qui s'y entend.

KNOHOU, connu, e, adj. être connu, passer de l'inconnu au connu.

KNOIE (ï), quenouille, s. f. petit bâton entouré par le haut, de lin, de chanvre, etc., la filasse qui l'entoure. — Salisses de prés, s. f. barbe de bouc ou salsifis noir ou d'Espagne, plante potagère à racine vivace.

KO, cou, s. m. partie du corps qui joint la tête aux épaules; col, partie qui joint la tête aux épaules. — Coup, s. m. choc, heurt, attouchement subit de deux corps, l'impression, la blessure qu'il fait, sa marque, son éclat, son état. — Blessure, s. f. plaie, contusion, coupure, fracture faite par une cause extérieure. — Frottée, s. f. coup. — Eraflure, s. f. légère écorchure. — Choc, s. m. heurt d'un corps contre un autre, rencontre de deux choses qui se heurtent, effet du choc. — Chute, s. f. mouvement, action de ce qui tombe; disgrâce, décadence, malheur, ruine, mauvais soucis d'une entreprise.—Ecchymose, s. f. contusion légère, superficielle, qui n'offense que la peau; épanchement du sang que cette lésion cause entre la chair et la peau. — Lésion, s. f. contusion, blessure, impression; action d'un corps, d'un sujet sur un autre; impression profonde. — Contusion, s. f. meurtrissure; blessure sans solution de continuité; avec tumeur, produite par l'action d'un corps dur sur des parties molles, sans qu'il y ait perte de sang, ni lésion apparente. — Buffe, s. f. coup violemment appliqué sur. — Gorge jugulaire, s. f. qui appartient à la gorge, partie du devant du cou, gosier; cou et sein d'une femme, partie supérieure d'une chemise de femme. — Chou-vert, s. m. plante crucifère oléracée; chou d'hiver; chou brocolis, chou vert en arbre, etc. — Goulot, s. m. col d'un vase, d'une bouteille, entonnoir d'un filet; embouchure. — Orifice, s. m. goulot, ouverture d'un corps, entrée étroite d'un vase, d'un tuyau, d'une artère, d'un ajustage.—Bouchure, s. f. goulot, partie supérieure du vêtement qui entoure le cou. — Col, s. m. sorte de cravate de large ruban, en linge ou étoffe.

KOBIEL, chardon à bonnetier ou chardon chou, qui ne pousse pas de tige; ses feuilles radicales restent étalées sur la terre.

KOBINÉ, coordonner, v. a. combiner l'arrangement, les rapports, la disposition; combiner, disposer deux à deux, trois à trois, etc., les arranger.

KOBLAIN, Comblain-au-Pont, s. m. commune du canton de Nandrin, arrondissement et province de Liége.

KOCHÉ, automédon, s. m. cocher, conducteur de voitures. — Cocher, s. m. qui mène un carrosse, un coche; conducteur, cocher d'une diligence.

KOCHINEL, cochenille, progallin, insecte d'un blanc sale, donne une teinture d'un rouge vif, petit insecte très-estimé, donne la couleur pourpre-écarlate; on connaît dans le commerce trois sortes de cochenilles, la mestique, première qualité; la sylvestre, deuxième qualité, et la Saint-Domingue, troisième qualité. — Cochenillage, s. m. décoction de cochenille pour teindre en écarlate cramoisi; cocheniller, teindre avec la cochenille. — Opuntia, s. f. figuier d'Inde, fournit les insectes, la cochenille; nopal, raquette, cactus cochenille; cocheniller.

KOCHON, ordurier, ère, adj. et s. qui dit des ordures, des propos malséants.

KOCHONÉ, cochonner, v. a. truie qui fait ses petits; fig. faire mal, salement, grossièrement son ouvrage, faire des cochonneries.

KOCHONN, salisson, s. f. fille malpropre. — Salaud, s. f. sale et malpropre, conte ordurier, femme sans mœurs et sans pudeur.

KOCHONNREIE, cochonnerie, s. f. malpropreté, saleté, chose mauvaise, mal faite, mal arrangée en parole ou en action, chose sale. — Conte, mot gras, adj. sale, obscène, licencieux. — Porcherie, s. f. chose sale, ignoble, rebutante.

KOD (ô), battement, s. m. tringle de bois qui cache l'endroit ou les venteaux d'une porte ou croisée se joignent. — Battement, s. m. partie excédante qui forme feuillure d'une partie ouvrante; le battement se rapporte d'après le nu de l'épaisseur du bois. — Côtes, s. f. listels entre les cannelures.—Filotière, s. f. bordure d'un panneau de vitre. — Côte, s. f. partie excédante qu'on observe aux battants des croisées pour porter les volets ou guichet.

KODAIR (ô), cautère, s. m. ouverture dans la chair avec le feu ou un caustique pour y amener une suppuration; ulcère artificiel, bouton de feu caustique pour ouvrir cette plaie; cautère actuel, bouton de feu, seul remède contre la morsure des chiens enragés.

KODISION, cahier de charges, s. m. acte préliminaire qui précise les conditions d'une adjudication; contrat qui régit les clauses d'une vente.

KO-DOUIE (ï), aspect, s. m. vue d'un objet, manière dont il se présente à la vue; perspective d'un site, d'un lieu, d'une maison, etc. — Jouer de la prunelle, s. f. lancer des œillades. — Lorgnade, s. f. coup d'œil à la dérobée; action de lorgner. — Coup d'œil, s. m. première inspection, premier aspect, examen rapide, regard; prendre une mesure à l'œil, de l'œil. OEillade, s. f. coup d'œil, regard; jeter, lancer une œillade menaçante, amoureuse, languissante; œillader. — Manger des yeux, regarder avec passion, grand désir de posséder; les yeux sont le miroir de l'âme.

KODPOZÉ (*kôd*), contreposer, v. a. mal poser. — Contreposé, e, adj. dans un sens différend.

KODPOZEU (*kôd*), temple, s. m. morceau de bois de trois pieds de long, percé au milieu d'un petit trou; les charrons se servent de cet outil pour marquer la distance à laquelle il faut former les mortaises dans les jantes.

KODTOUR, contour, s. m. trait, ligne qui termine, renferme une figure, marque l'extrémité d'un corps.

KOFF, coffre, s. m. meuble en caisse, à couvercle, pour serrer les hardes, l'argent, etc., etc. — Coffre-fort, s. m. coffre garni de fer et de fermetures pour serrer l'argent. — Écrin, s. m. coffret où l'on met des pierreries. — Cantine, s. f. coffret de voyage à compartiments. — Cartouchier, s. m. coffret aux cartouches. — Coffret, s. m. petit coffre qui se place sur l'avant-train des voitures, des cais-

sons de munitions pour y renfermer les objets les plus utiles. — Carreau, s. m. petit meuble à ouvrage et à compartiments, avec une pelote sur le couvercle. — Epinette, s. f. ancien instrument à clavier et à cordes; petit clavecin, genre de l'orgue de Barbarie; régale à vent, instrument ou orgue portatif, petit orgue qu'on peut porter aisément; orgue de Barbarie ou vielle organisée, est un coffre qui contient des petits tuyaux d'orgue de 2 à 15 octaves, une manivelle pour manœuvrer le soufflet qui chasse le vent dans les tuyaux et sert à faire tourner un cylindre noté, c'est le même mécanisme que la serinette.—Bahut, s. m. coffre à couvercle rond, recouvert de cuir cloué tout autour, coffre de voyage. —Chaise percée, s. f. chaise pour évacuer. — Ane, s. f. espèce de coffre où tombent les rognures des livres. — Malle, s. f. coffre rond couvert de peau pour le voyage; valise, sac de nuit.

KOFIDAIN (ô), confident, e, adj. et s. personne, chose confidente, à qui l'on confie ses secrets; discret.

KOFIDAINZE (ô), confidence, s. f. communication donnée ou reçue d'un secret; faire confidence d'une chose à une personne.

KOFTAR, couverture, s. f. ce qui sert à couvrir. — Enveloppe, s. f. tout ce qui enveloppe, couvre, garantit, défend en entourant, adresse de lettre, etc. — Banne, s. f. grande toile tendue pour couvrir les marchandises, garantir du soleil, etc., devant une boutique.—Bache, s. f. grosse toile pour couvrir les charrettes, les bateaux, les marchandises, etc. — Chaperon, s. m. pièce de cuir qui recouvre la tête du collier d'un cheval. — Hayon, s. m. tente d'étaleur pour couvrir son étal.

KOFTEU, couverture de laine, s. f. sont ourdies et tissées comme le drap ordinaire, blanches, terminées vers les deux bouts par des raies de couleurs, les grandeurs varient; on en fait en coton, en soie, en fleuret et en thibaude pour mettre sur les lits. — Castelogne, s. f. couverture de laine fine. — Courte-pointe, s. f. couverture de parade d'un lit. — Couette-pointe, s. f. couverture piquée qui se replie sous le matelas. — Contre pointe, s. f. couverture piquée, ouatée. — Lodier, s. m. courte pointe, couverture de laine entre deux toiles, piquée au-dessus. — Laudier, s. m. grosse couverture de poils pour les prisonniers. — Housse, s. f. couverture de cheval, de meuble, de lit, de siége, etc. — Anabasse, couverture de cheval à raies bleues et blanches, à un pouce d'interligne.

KOFTI, coffretier, s. m. faiseur de coffres, de malles, de valises.

KOGCHE, paire, s. f. couple, deux choses de même espèce, de même forme, séparées ou réunies, t. de jeu de chiques; couple de cents.

KOGN, juste, adj. conforme, même grandeur, largeur et conformité, qualité nécessaire.

KOGNIAC, cognac, s. m. eau-de-vie qui se fabrique dans la ville de Cognac, en France, qui en est l'entrepôt

KOGNIESS (ô), coriace, adj. 2. g. substance coriace, dure comme le cuir; viande coriace, dure et mal cuite; homme coriace, difficile, dur, avare, qui paie mal et difficilement. — Couenneux, se, adj. de la nature de la couenne; sang couenneux, sur lequel se forme la couenne. — Coriacé, e, adj. qui a la consistance du cuir; substance, plante coriace.

KOGTAI, escarille, s. m. partie de la houille échappée à une combustion complète, mélangée avec les cendres, forme un plaquis. — Cayette, s. f. t. de briquetier, charbon brisé qu'on répand entre les champs de briques. — Scorie, s. f. substance vitrifiée, produit de fourneau alimenté de houille, résidu de la houille. — Coke, s. m. charbon de houille dégagé de son gaz par une première combustion, propre à l'usage des appartements.

KOH, branche, s. f. morceau de bois qui sort du tronc ou d'une grosse branche, ce qui en a la forme. — Écôte, s. f. tronc, branche dont les menues sont coupées. — Rameau, s. m. petite branche d'arbre, ce qui y ressemble. — Émonde, s. f. branche superflue coupée en émondant.

KOHAI, bouquet en grappe, en touffe, réuni, de fleurs ou de fruits.

KOHETT, broutilles, s. f. pl menues branches pour faire les fagots; ramelle, qui appartient aux rameaux. — Ramilles, s. f. pl. menu bois en fagot, dernière division des branches où les feuilles sont attachées, division des rameaux. — Chiffon, ne, adj. branche chiffonne, inutile. — Buchette, s. f. menu bois que l'on va ramasser dans les bois. — Touture, s. f. branche, feuille taillée de palissade, de berceau, de haie, etc. — Raim, s. m. branche, rameau détaché, chargé de ses feuilles, de ses fleurs, de ses fruits. — Frondes, s. f. pl. rameaux d'arbre, chargés de feuilles, flottants, répandus autour de la tige. — Pampre, s. m. branche de vigne avec ses feuilles, sarment de vigne. — Ombelle, s. f. petit rameau en forme de branche qui porte les fleurs.

KOHI, bouillet, s. m. étui de faucheur, gros étui de bois à oreilles que les faucheurs portent à leur tablier pour y mettre la pierre à faulx avec du vinaigre pour repasser leurs faulx. — Cohîge, s. m. espèce de gros étui d'écorce de cerisier, dans lequel les ouvriers mineurs mettent la provision de chandelles pour aller dans les travaux; cet étui pend à une ceinture devant eux ou au côté.

KOHISS, ramée, s. f. feuillage, assemblage de branches coupées avec leurs feuilles vertes. — Ecotée, s. f. branches coupées.

KOHUE, cohue, s. f. assemblée tumultueuse et bruyante; foule.

KOID, corde, s. f. longs fils de chanvre, de lin, de coton entortillés, tordus, pour servir à divers usages. — Câble, s. m. gros câble sur lequel dansent certains bateleurs, sauteurs, etc. très grosse corde. — Sommière, s. f. corde pour serrer la charge d'une bête de somme.

KOIDLI, cordier, s. m. qui fait et vend des cordes; corder, faire de la corde; cordager, faire des cordages.

KOIDLIRAIE, corderie, s. f. fabrique, magasin de cordes, art de les faire.

KOIF, coiffe, s. f. couverture, voile et ajustement de tête des femmes; toile, réseau dans

un chapeau, etc. — Garde-bonnet, s. m. coiffe sur le bonnet; garde-chapeau, coiffe en toile cirée pour le chapeau.

KOIFAR, escoffion, s. m. popul. coiffure de femme.—Coiffure, s. f. couverture, ornement de tête, manière de l'orner, arrangement des cheveux.

KOIFÉ, coiffer, v. a. couvrir, parer, orner la tête, coiffer de fleurs, en bonnet, en cheveux, en plumes, etc.; arranger les cheveux. — S'enjouer de quelqu'un, d'une chose, d'une personne; s'infatuer en faveur de, ou pour un être.

KOIFEU, coiffeur, se, s. celui qui coiffe les femmes ou les hommes; qui coupe les cheveux.

KOIGNIOUL, cornouille, s. f. fruit rouge du cornouiller, en olive; cornouiller, arbre dur qui porte la cornouille.

KOIGNIOULI, cornouiller, s. m. arbre dur caprifoliacé qui porte la cornouille.

KOILIN, saint Quirin, martyr, évêque de Sisseg en Pannonie; il fut jeté dans le Doube le 4 juin 309; il y en a trois autres de ce nom.

KOINN, corne, s. f. partie dure et saillante, excroissance en pointe conique, qui sort de la tête de quelques animaux, tels que le bœuf, vache, chèvre, mouton, cerf, buffle, rhinocéros, etc.— Corne du pied de cheval, on donne le nom de sabot à cette corne, partie dure du pied des animaux; pli à l'angle d'un papier; corne, tube en terre cuite ou en métal dont on en tire un son rauque; porter des cornes, être cocu; corne, chausse-pieds en corne, sur lequel le talon glisse dans le soulier. — Cornes, s. f. pl. pointes, membranes à la tête des limaçons, d'insectes, des serpents; coin, plante. — Coin, s. m. angle, rencontre de deux côtés, de deux lignes, de deux surfaces, coin du mur; partie, portion de logis.—Acculs, s. m. lieu étroit sans issue. — Reculée, s. f. enfoncement, retraite éloignée de deux angles. — Recoin, s. m. petit coin caché, repli; fig. du cœur. — Bois, s. m. lance, corne du cerf, de bêtes fauves. — Angle, s. m. espace entre deux plans ou lignes qui se coupent, se joignent; angle saillant, coin, angle de réflexion, formé par le rayon réfléchi. — Forjet, s. m. saillie hors d'alignement, t. d'architecture; à la corne, dans un angle.— Coude, s. f. angle que forme un mur, dont il résulte un angle saillant d'un côté, et de l'autre un angle rentrant qu'on nomme pli. — Cornet à bouquin, s. m. flûte courbe de corne, d'écorce d'arbre; trompe de terre courbée en corne pour appeler les vaches, les porcs, etc. — Cornet, s. m. petit cor, petite trompe, instrument à vent, dont on se servait dans les musiques militaires. — Pulvérin, s. m. corne pour mettre le pulvérin, poudre à canon très-fine pour amorcer. — Tête de mur, s. f. épaisseur et parement d'un mur à son extrémité, qui est ordinairement revêtue d'une jambe étrière en pierres. — *koinn du gatt*, vitelotte, s. f. espèce de pomme de terre longue.

KOINNIAI, boudinière, s. f. entonnoir pour faire des boudins, des saucissons.— Eteignoir, s. m. instrument en forme de cône creux pour éteindre les chandelles, etc.

KOIPHI, cordonnier, s. m. artisan qui fait et vend des souliers, des bottes, etc. — Pantouflier, s. m. qui fait, vend des pantoufles; bottier, qui fait et vend des bottes; galochier, qui fait des galoches.

KOIPHIRAIE, cordonnerie, s. f. métier, commerce, boutique, magasin d'objets, d'ouvrages de cordonnier.

KOIR, corps, s. m. substance étendue, impénétrable, divisible, portion de matière organisée où à laquelle une âme est attachée. — Corps, s. m. tronc qui renferme les parties molles entre le cou et les hanches; capacité du corps, son volume, ses parties; partie de l'animal, composée d'os, de muscles, de canaux, de liqueurs, de nerfs, en y comprenant ou non les membres; assemblage des parties formant un tout non complet, t. d'art et métier; corps de preuves, faisceau de preuves pour arriver à la démonstration; corps, société, union de personnes sous une même règle, une même condition, dans un même intérêt. — Torse, s. m. tronc du corps sans tête, ni bras, ni jambes. — Brassières, s. f. pl. petite camisole qui maintient le corps; corset, petit corps de toile à l'usage des dames. — Corset baleiné, s. m. corps de jupe, petit corps que les femmes portent sous leurs vêtements, espèce de jupon garni de baleines, pour les jupes et les robes. Panier, s. m. espèce de jupon garni de cercles de baleine. — Cadavre, s. m. corps humain, mort, enseveli. —Masse, s. f. amas de parties quelconques qui font corps, quantité de matières, poids total d'un corps, corps très-solide. — Substance, s. f. esprit, substance de l'âme, matière subtile des corps, être qui subsiste par lui-même, personne, matière.

KOIRANDE, quarante, adj. 2 g. quatre dizaines, nombre ordinal placé après la 39me partie.

KOIRANTAIME, quarantaine, s. f. nombre de quarante; isolement pendant quarante jours de ceux qui sont soupçonnés de contagion.

KOIRBEIE, corbeille, s. f. panier d'osier; bijoux, etc., donnés dans une corbeille à une mariée, etc.; sert à serrer les ouvrages de nos dames; on en fait pour mettre des fleurs, on en trouve des modeles de goût et d'élégance; corbillon, petit panier, petite corbeille. — Layette, s. f. corbeille, linges, langes, hardes pour un nouveau-né; petit coffret, tiroir à papier, tiroir de buffet. — Bannette, s. f. panier de forme ovale à peu près carré, formé de petits brins d'osier écorchés ou d'autres arbrisseaux. — Panier ovale, s. m. en forme de cabas, couvert et non couvert.—Voyageur, s. m. panier pour le voyage, de voyage. — Banatte, s. f. corbeille d'osier à anse, dont on passe le suif fondu.

KOIRDAI, cordeau, s. m. petite corde à deux piquets pour aligner, tracer une allée au cordeau; cordelle, petit cordeau, petite corde. — Ligne de chanvre, s. f. chanvre filé très-fin, retordu en neuf bouts, le bout en trois brins; sert à divers artisans pour tringler. — Archigrelin, s. m. cordage très-fin à plusieurs grelins ou cordages commis trois fois. — Merlin, s. m. menu cordage retordu. — Tirant, s. m. cordon qui sert à ouvrir ou fermer une bourse;

cuir pour boucler les souliers, monter des bottes. — Rabattoir, s. f. instrument de charron, charpentier, menuisier, etc., pour tracer des lignes droites; c'est une ficelle chargée de craie qu'il tend sur la pièce et qu'il pince, elle dépose sur le bois un trait blanc que laisse échapper la ficelle. — Cordon, s. m. petite corde, brin d'une corde plus grosse; corde; tresse; ruban; tissu pour lier, orner, suspendre; rond de pierres autour d'un bâtiment. — Simbleau, s. m. cordeau pour tracer de grands cercles; simblat, assemblage de ficelles retord, cordeau en fil de caret de trois lignes de tour. — Cannetille, s. f. petite lame, fil d'or, d'argent, tortillés sur un laiton, etc. — Cannetiller, v. a. couvrir un ouvrage de cannetille. — Laisse, s. f. cordon rond ou plat pour serrer le fond d'un chapeau. — Audace, s. f. gaze du chapeau. — Dragonne, s. f. cordon de sabre ou d'épée en buffle blanc pour les sous-officiers et soldats, et en or ou argent pour les officiers. — Bandereau, s. m. sorte de cordon ou bandouillière pour pendre les trompettes au cou des postillons, militaires, etc.

KOIRDEG, cordage, s. m. assemblage de cordes pour les manœuvres d'un vaisseau; corde pour faire mouvoir, tirer des machines, fardeaux.

KOIREG, algarade, s. f. sortie brusque; insulte brusque avec bravade et bruit ou mépris. — Turlupinade, s. f. mauvaise plaisanterie de turlupin, fondée sur des allusions basses, des mauvais jeux de mots.

KOIREM, Carême, s. m. les six semaines d'abstinence avant Pâques; observer, faire le Carême; jeûne, sermons prêchés pendant ce temps.

KOIREU, chercheur, se, adj. qui se donne du mouvement, des soins, de la peine pour trouver, se procurer, chercher un être, du secours, un trésor.—Dissentieux, se, adj. qui engendre des dissensions. — Agresseur, s. m. qui attaque le premier. — Compulseur, s. m. qui compulse, parcourt un registre, un livre, en prend communication. — Fureteur, s. m. fouilleur, chercheur, curieux qui cherche partout, s'enquiert de tout; indogateur, celui qui recherche avec soin. — Taquin, e, adj. mutin, querelleur. — Bravache, s. m. fanfaron, faux brave.

KOIRI, chercher, v. a. tendre à, chercher à, tâcher; se conduire de manière à s'attirer un mal; chercher noise, querelle, attaquer quelqu'un, l'agacer. — Explorer, v. a. examiner, chercher avec beaucoup d'extension; compulser, parcourir, prendre inspection, communication. — Courir, v. n. errer çà et là, rechercher avidement après quelqu'un ou quelque chose. — Jeter des pierres dans le jardin de quelqu'un, l'attaquer indirectement, lui chercher noise. — Bretter, v. n. chercher noise, faire le bretteur, le ferrailleur, aimer à se battre. — Aggrédir, v. a. attaquer de fait ou de parole. — Harceler quelqu'un, le provoquer, l'agacer, fatiguer par des attaques réitérées.

KOIRNAW, cornue, adj. qui a des cornes; bête cornue, chose cornue, qui a des angles.

KOIRNÉ, corner, v. n. sonner du cor, d'une corne; parler dans un cornet à un sourd, sonner mal du cor. — Détonner, v. n. sortir du ton, ne pas être dans le ton, t. de musique.— Encorné, e, adj. qui a des cornes; cornu, cornard, pop., cocu; vulcanisme, état de celui dont la femme est infidèle.

KOIRNEIL, corneille, s. f. oiseau du genre du corbeau, mais d'un tiers plus petit; on en distingue plusieurs espèces. — Corneille emmantelée, s. f. est d'un gris cendré sur les ailes et noir sous le ventre; elle n'habite nos campagnes qu'en hiver. — Freux, s. m. frayonne ou graie, oiseau qui tient le milieu entre le corbeau et la corneille. — *Koirneil d'aiw*, lysimachie, s. f. souci d'eau, plante qui arrête le sang; corneille d'eau, plante à fleurs jaunes, teint en jaune.

KOIRNESS, Cornesse-Drolenval, petite commune du canton de Spa, arrondissement de Verviers.

KOIRNET, cornet, s. m. petit cor ou petite trompette, adopté dans les compagnies de voltigeurs, pour remplacer la caisse ou tambour. — Clairon, s. m. trompette à son aigu et perçant, n'existe plus dans la troupe, les trompettes et le tambour l'ont remplacé: celui qui la joue.

KOIRNETT, petit coin, s. m. petit angle, rencontre de deux côtés, de deux lignes, de deux surfaces. — Reculée, s. f. enfoncement, retraite, recoin, petit coin caché, repli du cœur. — Écoute, s. f. lieu où l'on écoute sans être vu. — Encoignure, s. f. coin principal d'un bâtiment en avant-corps.

KOIRNEU, corneur, s. m. celui qui corne, qui joue du cor, du cornet.

KOIRNIR, cornière, s. f. canal de tuiles ou de plomb à la jointure de deux pentes de toits; t. de couvreur.

KOIRNOU, cornu, adj. qui a des cornes, chose qui a des angles en forme de corne.—Bicorne, adj. 2 g. qui a deux cornes; animal, insecte bicorne; bicornu, garni de deux cornes.

KOIRSET, gilet, s. m. sorte de veste courte sous l'habit, ou de camisole sur la chemise ou sur la peau; veste à ou sans manches. — Corset, s. m. corps de jupe; petit corps, vêtement, fourreau garni de baleines et lacé qui embrasse et soutient le corps.

KOIRSITRON, quercitron, s. m. écorce d'un chêne jaune d'Amérique dont il est originaire, sert à la teinture. — Fustet, s. m. arbrisseau de 5 à 6 pieds, croît en France, en Italie, son bois donne une teinture jaune qui n'est pas solide.

KOIRVESS, trèfle de Germanie, s. m. se cultive en grand, il réussit dans les terrains élevés, se mêle avec le raygrass et les graminées; bon pour les chevaux.

KOISS, côte, s. f. os courbé et plat, placé obliquement sur les côtes du thorax; vraie, fausse côte; ce qui en a la forme; les vraies côtes sont les sept côtes supérieures; les fausses côtes sont plus petites et plus courtes que les autres. — Chou navet, s. m. jeune chou-navet, l'on mange ses feuilles assaisonnées avant d'avoir le navet.

KOISSTI, faitage, s. m. d'un comble, d'un toit, partie d'un pignon où se posent les pannes, les tasseaux et corbeaux jusqu'au faîte. — Rivet,

s. m. bord du toit terminé par le pignon, le long des deux côtés du pignon. — Croupe, s. f. partie d'un comble en retour de la face et qui couvre le pignon d'un bâtiment.

KOISSTRAI, clou, s. m. caboche à tête ovale, estampillée et renversée de deux côtés pour les gros souliers.

KOK, coq, s. m. mâle de la poule; sa figure, sa forme; le coq est adulte à trois mois, n'est employé comme tel qu'à dix, il peut souffrir trente et quarante poules; poussin jusqu'à quatre mois; poule ou poulette jusqu'à six; coq ou poulet le reste de la vie, lorsqu'on n'en fait pas des poulardes ou des chapons, ce qui se fait lorsqu'ils ont trois ou quatre mois; les poules ne poudent que 50 à 56 œufs par an. — Coq, s. m. premier chef, le premier entre plusieurs, etc.; premier choix. — Coq-en-pâte, fig. personne très à son aise dans un lieu; homme enveloppé d'oreillers, de couvertures, etc. — *Kok du brouwi*, coq de bruyères, tétras, s. m. le grand de la grosseur du paon, le petit plus gros que les faisans dans les forêts; coq, le faisan mâle, le coq de perdrix, la perdrix mâle; grianneau, jeune coq de bruyère. — Coq cendré, s. m. mâle de la poule couleur cendrée, couleur de cendre.

KOKAGN, cocagne, s. f. fête publique; mât frotté de graisse, de savon, au haut duquel il faut monter pour avoir le prix dans les fêtes publiques; œufs de Pâques.

KOKAI, poulet, s. m. petit de la poule, jeune mâle. — Cochet, s. m. petit coq. — Chapon, s. m. jeune coq châtré.—Seneçon, s. m. plante flasculeuse, bonne pour les petits oiseaux, émolliente pour la goutte, l'hémorragie, le lait grumelé dans les seins. — Coquâtre, s. m. jeune coq à demi châtré, à qui on n'a laissé qu'un testicule.

KOKAIKOUK, colchique, s. m. tue-chien, plante à oignons, acaule, liliacée, à fleur comme le crocus, vivace, poison à l'intérieur, à l'extérieur, spécifique contre la peste, l'hydropysie.

KOK-A-LAUGN, coq-à-l'âne, s. m. discours sans suite, sans raison; faire un coq-à-l'âne, répondre par un coq-à-l'âne.

KOK-DU-GJAURDIN, grand beaume, s. m. coq de jardin, plante balsamique, depuis longtemps elle est venue du midi de la France prendre place dans les jardins potagers, parce que quelques personnes en usent pour fourniture dans les salades. — Cloucourte, s. f. herbe gris de lin dans les blés à fleurs rouge pâle.

KOKET, coquet, te, adj. galant, qui cherche à plaire, à donner de l'amour à plusieurs à la fois, qui fait l'agréable, se pomponne.

KOKETT, friquenelle, s. f. jeune coquette parée au-dessus de son état; coquette, amante qui cherche à plaire à plusieurs. — Dévergondée, adj. sans pudeur, sans décence, qui a des mœurs licencieuses; fille ou femme scandaleuse.

KOKIER, coquillier, s. m. collection de coquilles; armoire, lieu où on les rassemble; boîte pour les coquilles à couleurs.

KOKIL, coquille, s. f. coque ou enveloppe dure, calcaire, des limaçons, des testacés, des œufs, des noix, etc.; sa figure. — Écumoire, s. m. espèce de coquille en cuivre, de fer-blanc pour écumer, joli vase de cuisine percé de plusieurs trous.

KOKIN, coquin, e, s. voleur, fripon, marand, grand coquin, infâme et lâche sans cœur ni honneur; méchant, coquin dangereux. — Sycophante, s. m. fourbe; menteur; imposteur; fripon; délateur; coquin.

KOKINN, s. f. femme de mauvaise vie; voleuse; grande, laide, hardie, effrontée coquine; femme qui trompe beaucoup d'amants.

KOKINNRAIE, coquinerie, s. f. conduite, action de coquin; faire une grande coquinerie; coquiner, gueuser, fainéanter.

KOKLARIA, herbe de Sainte-Barbe, s. f. vélar érysime, tortelle; herbe aux chancres; vélar, plante qui facilite l'expectoration. — Cochléaria, s. m. herbe au cuiller bisannuelle, premier antiscorbutique.

KOKLI, coquetier, s. m. marchand d'œufs de volailles; amateur, nourrisseur de coqs pour les combats.

KOKLIKO, coquelicot, s. m. fleur, petit pavot rouge des champs, ou cultivé et varié.

KOKLIVI, cochevis, s. m. sorte d'alouette huppée. — Coquillade, s. f. alouette huppée de Provence.

KOKLOUR, coquelourde, s. f. pulsatille, passe fleur, herbe du vent, plante incisive, vulnéraire à feuilles sternutatoire; lychnis à fleurs rouges. — Cloucourte, s. f. herbe gris de lin à fleurs rouge pâle.

KOKLUG, coqueluche, s. f. rhume contagieux, toux convulsive avec inspiration sonore réitérée et souvent vomissement; cette maladie, inconnue à nos aïeux et qu'on dit être venue de l'Afrique ou des Indes Orientales en 1414, sous Charles VI, a reparu vers le milieu du 16[e] siècle et s'est étendue par toute l'Europe; maladie des enfants et des adultes.

KOKMAR, coquemar, s. m. vase à anse et à gros ventre étranglé et retenu par le haut pour faire bouillir l'eau, les infusions des fèves de café torréfié, etc., avec un couvercle, les anciens étaient à charnière. — Bouilloire, s. f. vase de cuivre, de fer, de terre cuite, etc., pour faire bouillir l'eau, etc.

KOKO, coco ou coque, s. m. fruit d'un genre de palmier, est un fruit précieux, sa coque se travaille pour différents usages.

KOKRAI, coq de clocher, s. m. coq que les chrétiens ont placé à la pointe des donjons et des clochers, tourne d'après les vents; le premier vient d'Athènes, par Andronic de Cyrrha; il était placé sur un triton d'airain, tournant sur son pivot au haut de la tour. — Girouette, s. f. banderole, plaque mobile sur une tige que fait tourner le vent; il y en a à quatre et huit vents cardinaux.

KOKSAN, guilleret, te, adj. gai, gaillard, éveillé; fig. personne trop légère.

KOKSÉ, glousser, v. n. se dit du cri de la poule qui veut couver ou appeler ses petits, du dindon qui fait la roue. — Crêteler, v. n. se dit du cri de la poule surtout quand elle a pondu. — Cocodaste, s. m. énomatopée du cri de la poule.

KOKSEG, gloussement, s. m. cri de la poule, du dindon qui gloussent.

KOKTI, coquetier, s. m. petit vase ovoïde pour manger des œufs à la coque. — Cocotier, s. m. arbre qui produit le coco, espèce de palmier à feuilles ailées, longues de 10 à 15 pieds, larges de 5, arbre d'une très-grande utilité.

KOKU, cornard, s. m. cocu, celui dont la femme est infidèle et adultère; cocuage, état du cocu; cornardise, état humiliant du cocu. — Vulcanisme, s. m. état de celui dont la femme est infidèle, qui vulcanise; huyau, coucou, mari trompé; quand une femme se dégrade par l'adultère, le ridicule tombe sur le mari, et pour sa part, le mépris et la honte; qui épouse une fille peu sage. — Cornette, s. f. femme à laquelle son mari lui est infidèle.

KOKUBINN *(ó)*, concubine, s. f. femme ou fille qui cohabite avec un homme sans être son épouse.

KOKUBINEG *(ó)*, concubinage, s. m. commerce illégitime de gens des deux sexes non mariés vivant comme s'ils l'étaient; vivre maritalement avec une femme, en mari, en bon mari.

KOKUE, cornette, s. f. popul. femme à laquelle son mari est infidèle. — Acoupie, s. f. cocue, popul.

KOKULUSS *(ó)*, coque du Levant, s. f. baie des Indes, du ménisperme lanugineux, enivre les poissons, tue les poux.

KOL, hausse-col, s. m. ornement de cuivre ou d'argent doré suspendu à deux petits glands que les officiers portent sous les armes quand ils sont de garde ou de service. — Gorgère, s. f. collet antique de femme pour le col et la gorge. — Col, s. m. partie supérieure du vêtement qui entoure le col; sorte de cravate en linge ou étoffe, avec une boucle. — Collerette, s. f. vêtement de femme, sorte de collet de linge sur la gorge et les épaules; collet, ornement large autour du cou.

KOLA, saint Nicolas. *V. saint Nikolet.*

KOLAIE, collée, adj. f. qui joint, qui tient avec de la colle, etc.

KOLAN, collant, gluant, visqueux, glutineux.

KOLASION, collation, s. f. repas léger au lieu du souper, du déjeûner, du dîner; goûter, repas entre le dîner et le souper.

KOLASIONÉ, collationner, v. a. conférer des écrits, vérifier un original et sa copie ou deux écrits semblables; voir si un livre est complet.

KOLAU, niais, e, adj. sot sans expérience, simple. — Robert, s. m. mari commode, complaisant, benet, badaud. — Nicaise, s. m. homme niais, sans esprit, jeune homme qui n'est pas dégourdi, un vrai nicaise; niais, oiseau pris dans le nid. — Etre camus, adj. trompé dans son attente, confus, stupéfait, réduit au silence.

KOLBAK, colback, s. m. bonnet à poils.

KOLE, coller, v. a. joindre et faire tenir avec de la colle; enduire de colle, mêler de colle pour qu'il ne boive pas; clarifier le vin avec de la colle du poisson; placer contre; coller quelqu'un contre le mur, l'y tenir ferme; amidonner, enduire d'amidon; clarifier un liquide. — Marouller, v. a. coller une toile avec de la maroufle sur du bois, etc., pour peindre; encoller, couvrir de colle, de gomme, faire l'encollage. — Couler, v. a. couler un liquide, passer à travers une étoffe, couler la lessive dans un cuvier sous une couche de cendres; passer un liquide, etc., à travers un tamis, un filtre, un linge, etc. — Goberger, v. a. placer les ais, lattes, etc., pour tenir l'ouvrage collé.

KOLEBÉ, pigeonner, v. n. faire prendre volée à des pigeons quand il y a un étranger, pour que ce dernier se mêle et revienne avec les autres au pigeonnier.

KOLEBEU, pigeonnier, s. m. amateur de pigeons, celui qui les aime, les nourrit, essaie d'en attrapper d'autres que les siens. — Colombiphile, s. m. amateur, nourrisseur de pigeons, membre d'une société de pigeonniers.

KOLEBI, pigeonnier, colombier, s. m. lieu où l'on élève des pigeons, retraite des pigeons. — Fuie, fuye, s. f. petit colombier de pigeons domestiques.

KOLEG, colature, s. f. filtration grossière, liqueur filtrée. — Collage, s. m. dernière préparation du papier en l'imprégnant de colle de peau, etc., contre un mur. — Encollage, s. m. couche de colle très-chaude pour recevoir les apprêts, la dorure. — Parement, s. m. colle de tisserand en toile, formée d'eau et de farine combinées par l'action de la chaleur dont ils enduisent les chaînes de leurs pièces lorsqu'elles sont montées sur leurs métiers; le mot est dérivé de parer.

KOLÉGII, collége, s. m. compagnie de personnes d'une même dignité; lieu destiné à l'enseignement des sciences, des lettres, des arts, des langues. — Athénée, s. m. collége où l'on enseigne les belles-lettres et la philosophie.

KOLÉGIAL, collégial, e, adj. église d'un chapitre, d'un collége.

KOLEK, collecte, s. f. levée des deniers, quête d'aumônes par la collecte. — Cueillette, s. f. produit d'une quête, amas de deniers fait pour les pauvres pour une œuvre pieuse ou d'utilité publique. — Collègue, s. m. confrère, compagnon en dignité, en magistrature, en fonction, en mission, confrère d'une compagnie.

KOLEKSION, collection, s. f. recueil de passage, de desseins, de plantes, de manuscrits, etc.

KOLEKTEU, collecteur, s. m. qui recueille les impositions par assiette, etc.

KOLER, colère, s. f. violente émotion de l'âme offensée; courroux. — Emportement, s. m. mouvement violent, déréglé, accès de colère. — Furie, s. f. emportement de colère aveugle, mouvement impétueux.

KOLERETT, collerette, s. f. vêtement de femme, sorte de collet sur la gorge et les épaules; sont brodées, unies ou plissées. — Gorgerette, s. f. collerette, ajustement qui couvre la tête; modestie, ornement de femme qui couvre la gorge, le sein. — Pélerine, s. f. ajustement de femme, sorte de fichu fourré, dont elles se couvrent les épaules.

KOLERIK, colérique, s. m. enclin à la colère; personne irritable, irascible, qui s'irrite aisément.

KOLERINN, cholérine, s. f. affection analogue au choléra, moins intense, moins dangereuse.

KOLEU, couloir, s. m. écuelle de bois ou de

métal, dont le fond percé est garni d'un linge pour passer un liquide, le lait. — Filtre, s. m. papier, linge, tout ce qui sert à filtrer, à clarifier. — Couloire, s. m. vase de métal à queue ou sans queue, percé de trous pour passer, panier sous la cuve. — Colleur, s. m. qui colle le papier sur les murs, etc., qui fait le carton, qui empèse, qui enduit de colle, etc., qui fait l'encollage.

KOLEUR, couleur, s. f. impression que fait sur l'œil la lumière réfléchie par les corps, lumière colorée, couleur, drogue pour peindre et teindre; teint, rougeur du visage; fig. tout ce qui sert à peindre; les sept couleurs primitives sont le rouge, le jaune, le vert, le bleu, l'oranger, le pourpre et le violet. — Robe, s. f. couleur du poil d'un chien, d'un chat, d'un taureau, d'un cheval, etc.; deux chevaux de même robe appareillés. — Coloris, s. m. mélange, fonte des couleurs, leurs effets, leur contraste ou leur harmonie dans un tableau, etc.

KOLEVRINN, coulevrine, s. f. pièce d'artillerie fort longue et qui porte fort loin.

KOLI, coulis, s. m. suc de viande, etc., consommé à force de cuire et passé.

KOLIBETT, quolibet, s. m. locution basse et triviale, renfermant une mauvaise plaisanterie, mauvais jeu de mot, mauvaise pointe. — Jolivetes, s. m. babiole, gentillesse d'enfants, paroles, discours sans suite; goguettes, propos joyeux, très gais.

KOLIDOR, corridor, s. m. galerie étroite, passage entre un ou deux rangs de chambre entre des appartements. — Couloir, s. m. long passage de dégagement dans un grand édifice. — Enfilade, s. f. longue suite de chambres dans un corridor.

KOLIER, collier, s. m. ornement, cercle marqué, rang de perles, etc. autour du cou, chaîne, chapelet, tresse pour le cou; l'usage du collier est de la plus haute antiquité, les Babyloniens en portaient d'or, d'argent et de pierreries. — Coulant, s. m. pierre précieuse, diamant enfilé que l'on porte au cou. — Esclavage, s. m. demi cercle de pierreries sur la gorge. — Rivière de diamants, s. f. beau collier de gros diamants.

KOLIK, colique, s. m. maladie qui cause des tranchées dans le colon, le bas ventre, se dit aussi de l'estomac, douleur intestine; tranchées, colique bilieuse, venteuse, néphrétique. — Iléosie, s. f. colique venteuse avec convulsion de l'intestin grêle. — Bellon, s. m. maladie, colique, dépérissement causés par les sulfates, par la mine de plomb. — Néphrite, s. f. phlegmasie, colique des reins. — Néphrétique, s. et adj. colique violente causée par le gravier des reins passant par les urettes. — Volvulus, s. m. colique de miséréré, passion iliaque; intestins roulés; colique violente avec sortie des excréments par la bouche.

KOLIR, rigole, s. f. petit canal pour faire couler les eaux. — Coulière, s. f. petit ravin par où les eaux s'écoulent. — Évier, s. m. conduit pour les immondices, les eaux de cuisine. — Couloir, s. m. canal, long passage de dégagement des eaux dans un édifice. — Caniveau, s. m. dalle recreusée pour recevoir et conduire les eaux pluviales et ménagères.

KOLIVIER, membrure, s. f. pièce de bois de 3 pouces d'épaisseur sur 5 à 6 de largeur, depuis 6 à 15 pieds de longueur.

KOLMAIN, faîtière, s. f. sommité des combles, plaques de plomb courbes faites en demi-canal qu'on met sur le toit pour couvrir le faîte. — Tuilée, s. f. ou faîtière, tuile courbe sur le faîte; faîtière d'un toit en tuile.

KOLOKASION, collocation, s. f. action de ranger les créanciers dans l'ordre de paiement.

KOLOKE, colloquer, v. a. placer en général, ranger les créanciers par ordre de paiement.

KOLOKED, coloquinte, s. f. citrouille, concombre du Levant, plante cucurbitacée, annuelle, rampante, à fruits sphériques.

KOLON, pigeon, s. oiseau péristère domestique très connu; il y en a 44 espèces, les principales sont : le bidoré cuivré, le biset, source primitive des pigeons; le cornu à pieds très-courts garnis de plumes, huppé en pointe derrière la tête; le cavalier produit de grosses gorges et des messagers très hauts, à gorge enflée en long, le pigeon coquille, qui a une coquille de plumes sur la tête; le pigeon-cravate, qui a une touffe de plumes rebroussées le long de la gorge; le pigeon culbutant ou trumbler, qui culbute en l'air, le pigeon du phase, tient du faisan; le pigeon frisé, à plumes frisées, le pigeon maurin noir à vol blanc, le pigeon mondain de la taille d'une petite poule, à yeux bordés de rouge; le pigeon grosse gorge, qui gonfle sa gorge; le pigeon heurté, variété du mondain, à taches sur la tête; le pigeon hirondelle, le messager, le nonnain, le paon, le pattu, le plongeur, le polonais, le ramier, le romain, le nicobar, le souabe, le suisse, le turc, le tambour, le tournant, le maille, le barbet, pigeon barbu; le bédoré à bec et pattes jaunes, le pigeon brunet ou des champs; le pigeon peut vivre 8 ans.

KOLONBEG, colombage, s. m. rang de solives à plomb dans une cloison de charpente.

KOLONN, colonne meniane, s. f. qui porte balcon. — Colonne, s. f. pilier rond fait pour soutenir ou pour orner, qui comporte trois parties principales : la base, le fût et le chapiteau; elle porte le nom de l'ordre, la colonne toscane, la dorique, la ionique, la corinthienne, la cannelée, la colonne en tambour, celle en maçonnerie, celle d'assemblage, l'angulaire, la colonne engagée ou adossée, la colonne serrée, la triomphale, la funéraire, la rostrale; portion de pages, de feuillets; appui, soutien; division d'armée, etc.; colonnette, petite colonne. — Potence, s. f. pièce de bois debout sur un pointal, couvert d'un chapeau à semelle dessus, assemblés pour soutenir. — Courante, s. f. danse grave remplie d'allées et de venues, formée par couples en colonne. — Sommier, s. m. pierre posée sur un pied droit, en coupe, pour recevoir le premier claveau d'une plate-bande, etc.

KOLORE, colorier, v. a. donner les couleurs; mettre les couleurs à une enluminure, une estampe, un dessin; donner la couleur ou de la couleur à...

KOLORI, coloris, s. m. mélange, fonte des couleurs; leur effet; se dit d'un beau teint, de

tout ce qui offre une réunion de couleurs.

KOLOUV, couleuvre, s. f. serpent non vénimeux ophidien, s'apprivoise. — Couleuvreau, s. m. petite couleuvre. — Vipère, s. f. serpent vivipare, dangereux, le sous-carbonate d'ammoniac est l'antidote, en le buvant, en le versant sur la blessure. — Anguille de haie ou couleuvre serpentine, charbonnier ou serpent à collier; il est sans aucun danger; sa morsure n'est nullement vénimeuse; se plaît dans les endroits humides, dans les prés et dans les buissons en été. — Serpentin, s. m. tuyau en spirale de l'alambic qui va en serpentant. — *Kolouv des chaine*. pic, s. m. nom de 52 espèces d'oiseaux, ont le bec droit, la langue est très-longue et ressemble au ver de terre, darde et allonge beaucoup hors du bec, grimpe les arbres; leurs plumes sont ordinairement cendrées.

KOLPORTÉ, colporter, v. a. porter çà et là des marchandises pour les vendre; fam. raconter partout, colporter des calomnies, une histoire scandaleuse.

KOLPORTEU, colporteur, s. m. qui porte de côté et d'autre pour vendre, surtout des imprimés. — Porte-balle, s. m. petit mercier ambulant qui court les foires et marchés avec une balle de marchandises qu'il porte sur le dos.

KOLUSION, collusion, s. f. intelligence secrète entre deux ou plusieurs, entre deux plaideurs pour tromper un tiers à son préjudice.

KOMA, comma, s. m. t. d'imp. deux points (:); t. de musique, différence du ton majeur au ton mineur, quart de ton, etc.

KOMAN, commandement, s. m. exploit avec sommation de payer, etc.; exploit par huissier, assignation, saisie, etc. — Débitis, s. m. ordonnance qui permet de saisir le débiteur pour avoir paiement.

KOMÈD, comète, s. f. corps céleste que l'on croit de la nature des planètes, extraordinaire, lumineux par réflexion, suivi d'une queue, barbe ou chevelure; météore, aurole boréale, auréole; jeu de cartes.

KOMEDAIE, comédie, s. f. pièce de théâtre qui peint des actions de la vie commune des personnes, les mœurs et caractères, les ridicules; théâtre pour les comédies et tragédies, etc.; art d'enseigner la vertu et la bienséance en actions et en dialogues; le théâtre, tout ce qui en dépend; édifice; spectacle, représentation théâtrale. — Opéra, s. m. pièce de théâtre, tragédie, drame en musique, à machines et danses; lieu où elles sont représentées; acteurs, les musiciens; l'opéra était connu au 16e siècle en Italie, il ne parut sur la scène française qu'en 1648; aucune femme n'avait paru sur le théâtre de l'opéra avant 1781.

KOMÉDIAIN, comédien, ne, s. qui joue la comédie en général publiquement; hypocrite, qui change de conduite, d'opinion suivant son intérêt. — Acteur, trice, s. artiste dramatique. — Baladin, ne, s. danseur de théâtre. — Tragédien, ne, s. acteur tragique; histrion, baladin, farceur; mime.

KOMÈR, commode, s. f. qui est la complaisante d'une autre en intrigue; galante. — Commère, s. f. qui tient ou a tenu sur les fonts un enfant, une femme est la commère de celui qui a tenu l'enfant avec elle et du père et de la mère de l'enfant; fig. femme curieuse et bavarde; maîtresse-femme, femme hardie, rusée, entreprenante, matoise, qui fait la commère, des commérages.

KOMERSAN, commerçant, e, adj. s. qui commerce, qui trafique en gros. — Négociant, s. m. qui fait le négoce en grand, qui négocie. — Trafiquant, s. m. négociant, commerçant. — Boutiquier, s. m. marchand tenant boutique. — Détaillant, s. m. marchand qui vend en détail diverses marchandises.—Revendeur, se, s. qui revend diverses marchandises, achète pour revendre. — Industriel, le, adj. qui s'adonne à l'industrie, commerçant.

KOMERZE, commerce, s. m. négoce, trafic de marchandises en gros ou en détail, d'argent, etc., branche d'industrie. — Fréquentation, s. f. commerce d'habitude qu'on a avec quelqu'un, quelqu'une, fréquentation libre, dangereuse, forcée, coupable, criminelle, suspecte.

KOMUN, commun, e, adj. s. m. à quoi tous participent ou peuvent participer, corps d'habitants d'un village, des bourgeois d'une ville, etc. — Vulgaire, s. m. peuple, les gens peu instruit, bruit, pensée, propos vulgaire. — Office, s. f. lieu où l'on prépare le dessert, où on le conserve; quartier des domestiques, lieu où ils y mangent en société.

KOMEUNNMAIN, communément, ordinairement, généralement, trivialement, vulgairement; selon l'opinion commune, la façon de faire, de parler.

KOMI, commis, s. m. chargé d'un emploi, d'une mission, qui agit pour le compte et au nom d'un tiers; aide subalterne et amovible, employé. — Employé, s. m. commis de bureau, garçon de caisse qui perçoit en ville les montants des traites échues. — Expéditionnaire, s. m. commis chargé de faire des copies officielles, commis, écrivain, copiste. — Expéditeur, s. m. commis chargé d'expédier. — Plumitif, s. m. commis, écrivain, qui fait les minutes. — Bureaucrate, s. m. qui est versé, qui se plaît dans le travail des bureaux; homme d'un emploi important dans les bureaux. — Bureaumane, s. m. qui a la manie, l'amour des bureaux, qui a de la bureaumanie. — Commettant, s. m. celui qui est chargé par un autre de gérer tout ou partie de ses affaires; cette personne ainsi chargée est un mandataire ou commissionnaire.— Convoyeur, s. m. préposé de l'octroi, qui escorte, accompagne les bestiaux ou marchandises d'une porte à l'autre.— Préposé, s. m. commis de l'octroi chargé de la visite des passants et réprimer la fraude des droits d'entrée.

KOMIK, comique, adj. 2 g. de la comédie proprement dite, sujet comique, plaisant risible; bouffon, grotesque, personne comique.

KOMISAIR, commissaire, s. m. officier, juge, commis par un supérieur ou par justice pour exercer une fonction, régir des biens saisis, maintenir la police, régler, surveiller, distribuer, informer, saisir, interroger, etc. — Quésiteur, s. m. commissaire de police.

KOMISIONEU, commissionnaire, s. m. agent chargé de l'achat ou du débit des marchandises; qui trafique par commission, qui fait des messages.

KOMISION, mission, s. f. course, envoie, charge, pouvoir donné de faire, donner une mission, remplir, accomplir la mission; faire une commission.

KOM-KOM, jeu d'enfants, quatre coins.

KOMOD *(mô)*, commode, adj. 2 g. d'un usage utile et facile, aisé, propre, convenable; d'une société douce, aisée; commodément. — Commode, s. f. meuble carré, haut d'environ trois pieds, à dessus de marbre, de bois, etc., à plusieurs tiroirs pour les linges, les hardes, etc.

KOMODITÉ, commodité, s. f. chose, état, moyen, situation commode; lieu d'aisance. V. *Chiott.*

KOMOSION, contre-coup, s. m. impression d'un coup; sentir le contre-coup, la commotion, la secousse; ébranlement intérieur.

KOMSEGJRAIE, manœuvre commune, s. f.

KO MOUDRI *(kô)*, coup orbe, s. m. coup qui meurtrit, mais n'entame pas la chair.

KOMUN, triviale, e, adj. commun, usé, rabattu; commun, propre à différents sujets, d'un usage général.

KONBLAIN, comblain, s. m. intrigue, menée, conduite dans une affaire; allée et venue pour donner des connaissances, faire des commissions secrètes.

KONDFAI, contrefait, e, adj. imité, falsifié; difforme, mal fait; livre, corps, etc., contrefait.

KONDFÉ, contrefaire, v. a. imiter, représenter en imitant; imiter une personne, une chose, les manières, le ton, la voix de quelqu'un. V. *Kô.* — Rejanner, v. a. contrefaire par manière d'insulte, le ton, la voix de quelqu'un; mimer quelqu'un.

KONDFEG, mimologisme, s. m. figure par laquelle on imite un être animé, de son geste, de sa voix pour le faire reconnaître; mimologie.

KONDFEU, contrefaiseur, s. m. qui imite, qui contrefait les paroles, les gestes, etc.—Mime, s. m. acteur, imitation indécente des manières d'un individu. — Coup de feu, s. m. charge d'une arme à feu; décharge des armes à feu que l'on tire.

KONDFI, contre-fil, s. m. étoffe prise en travers de la chaine.

KONDFILET, bois rebours, s. m. dont les fibres sont vigoureux, quoique non en ligne droite, difficile à travailler; fibre à contre-sens.

KONDFOIR, renfort, s. m. morceau de cuir en demi-lame, cousu au quartier sur le derrière d'une botte, d'un soulier, pour l'empêcher de se crosser.

KOND-GJOU, contre-jour, s. m. endroit opposé au grand jour, où il ne donne pas à plein; jour opposé à celui du tableau. — Contre-vue, s. f. point de vue opposé en optique.

KOND-KOUR, à contre-cœur, adv. malgré soi, à regret, avec répugnance; agir à contre-cœur. — Contre-cœur, s. m. de cheminée, lieu où se met la plaque; la plaque même; le fond d'une cheminée entre le jambage et le foyer.

KONDROZI, condrozien, s. m. habitant d'une ancienne province du pays de Liége, le Condroz.

KONFERAIZE, conférence, s. f. comparaison de deux choses pour connaître leur différence ou leur ressemblance; assemblée; entretien de plusieurs personnes sur une affaire.

KONFERÉ, conférer, v. n. raisonner, parler ensemble d'une affaire, etc.; comparer, différencier; déférer, décerner.

KONFI, confiture, s. f. fruits confits, racines confites au sucre, au miel, au sirop; confire, assaisonner, faire cuire des fruits, etc., dans un suc, une liqueur, avec du sucre, etc.

KONFIANZE, confiance, s. f. espérance ferme en quelqu'un, en quelque chose; assurance, aplomb que l'on prend sur la probité, le zele de quelqu'un.

KONFIRMÉ, sanctionner, v. a. donner la sanction à; confirmer, rendre plus certain, plus ferme, plus stable, plus sûr.

KONFISKAUB, confiscable, adj. 2 g. qui peut être confisqué, saisi.

KONFISKAUSION, confiscation, s. f. adjudication au fisc; action de confisquer; ses effets; biens confisqués; saisis.

KONFITEUR, raisiné, s. m. raisin en confiture molle, cuit avec du vin doux et des poires bruttes bonnes; confiture, fruits confits, etc. — Cotignac, s. m. confiture de coing; boissons de coing.— Citronnat, s. m. confiture d'écorce de citron, sucre et aromate.

KONFITURI, confiturier, ère, s. qui fait et vend des confitures, qui confit dans une confiserie; état de confiseur, art de faire les confitures, les dragées.

KONFIY, confier, v. a. et pers. se confier, s'assurer, prendre confiance en ses amis, faire fond sur..., faire confidences. — Confier, v. a. commettre un être à la garde, au soin, à la fidélité de; confier un dépôt, un secret, une place, l'éducation, la conduite de, etc.

KONFOND *(fô)*, confondre, v. a. mêler à ne plus reconnaître; mêler, brouiller des choses ensemble; ne pas distinguer ou différencier un être d'un autre. — Stupéfier, v. a. engourdir; fig. étonner, rendre immobile, stupéfait; causer une vive surprise.—Abattre, v. a. accabler, vaincre, causer l'abattement, affaiblir, diminuer, abaisser le babil, l'arrogance d'une personne.

KONFORM, conforme, adj. 2 g. semblable, qui a la même forme; qui a de la conformité, du rapport; analogue en harmonie; uniforme; même configuration.

KONFORTAUB, confortable, adj. confortatif, qui conforte; remède corroborant, corroboratif; stomachique, stomacal.

KONFORTÉ, conforter, v. a. fortifier, corroborer; encourager, consoler, conforter l'estomac, etc.

KONFRAIRAIE, confrérie, s. f. association religieuse pour des exercices pieux. — Congrégation, s. f. personnes séculières réunies pour affaires religieuses; sodalité. — Loge maçonnique, s. f. réunion de francs-maçons en société particulière; lieu où elle tient ses séances.

KONFRÉ, confrère, s. m. membre d'un même état, d'une même compagnie, d'une association religieuse; collègue, confrère, compagnon, etc. — Sodaliste, s. m. compagnons d'une même confrérie; qui ont de la confraternité, des relations entre confrères.

KONGÉDIÉ, congédier, v. a. envoyer paître; renvoyer quelqu'un avec mépris.

KONGI, congé, s. m. permission, ordre de s'en aller, de se retirer, de s'absenter, jour d'exception des classes, renvoi d'un militaire dans ses foyers. — Congé, s. m. espèce de moulure creuse, en quart de cercle; outil à fût qui en a la forme; quart de rond, outil à deux coudes l'un en dessous de l'autre pour les côtés. — Semestre, adj. 2 g. permission accordée à un militaire de retourner dans ses foyers pour six mois; permis d'un chef. — Campos, s. m. congé, relâche, repos, t. de collége.

KONGJONTIF, conjonctif, ive, adj. qui conjoint, t. de grammaire; particule conjonctive, qui sert à lier, à joindre.

KONGJUGAIZON, conjugaison, s. f. ordre, classement des verbes suivant leur nature et la détermination de leurs principaux temps.

KONGJUGAL, conjugal, e, adj. lien, amour, devoir, foi conjugale, qui concerne l'union par mariage; le mari et la femme réunis.

KONGJUGUÉ, conjuguer, v. a. marquer les inflexions et les terminaisons des verbes selon les règles.

KONIN, lapin, s. m. quadrupède herbivore à poils gris roux dans l'état sauvage; lapin de clopier domestique; lapin de Garenne, de bois; lapine, femelle du lapin. — Lapereau, s. m. jeune lapin; les lapins sont originaires d'Afrique. — Vulve, s. f. orifice du vagin, ouverture du corps intérieur chez les femmes.

KONIVANZE, accointance, s. f. habitude, familiarité, communication facile et fréquente; cohabitation, liaison d'amour, de galanterie. — Conniveuce, s. f. complicité par tolérance et dissimulation du mal qu'on doit et peut empêcher; [illegible]plicité.

KONKETT, c[illegible]le, s. f. action de conquérir, ses effets; [illegible]ntrée, chose, jeune personne conquise.

KONKOISTÉ, côtoyer, v. a. aller côte à côte avec quelqu'un; suivre le long de...

KONKOMB, concombre, s. m. plante cucurbitacée rampante, à vrilles, fruits charnus gros et longs, froid, indigeste.

KONNFITEAUR, confiteor, s. m. prière avant la confession, à la messe.

KONNRAD, saint Conrard, évêque de Constance pendant 42 ans, mourut en 976, canonisé en 1120.

KONOGRAF, chronogramme, s. m. inscription en chiffres, ou dans laquelle se trouve des lettres numérales qui, réunies, font la date de l'évènement rapporté.

KONPA, compas, s. m. instrument de mathématique, à deux branches réunies et mobiles pour mesurer, prendre les distances, fixer des longueurs, des formes, tracer des cercles, etc., sont à branches étroites, courbées, à verges, à coulisses. — Compas, s. m. règle mesure; compas de proportion, deux règles plattes réunies à charnière; compas d'épaisseur, à branches courbes croisées; c'est à Talaüs, neveu de Dédale, qu'on attribue l'invention du compas; le compas de proportion, son inventeur est Josse Byrse, mathématicien de Guillaume de Hesse; celui de trisection est dû à M. Tarragon, de Paris, en 1688; on est redevable au célèbre Halley du compas azimutal, qui sert à faire connaître la variation de l'aiguille aimantée par les azimuts. — Refendoir, s. m. outil qui sert aux cardiers à espacer également les dents des cardes. — Calibre à coulisse, s. m. compas en forme d'équerre avec une poupée glissante, sert à prendre l'épaisseur ou les distances; il y a encore le compas simple, le compas à pointes changeantes, le compas à trois jambes, le compas de réduction, le compas d'appareilleur, le trousquin ou compas à verges. — Perceronde, s. m. espèce de compas à verges dont se servent les cribliers. — Maître à danser, s. m. calibre à prendre les hauteurs, sert aux horlogers pour mesurer les distances. — Compas à verge, s. m. tringle de bois d'un pouce carré, de 6 à 12 pieds, à deux morceaux de bois assemblés et ornés d'une pointe de fer aux bouts. — Huit, s. m. compas d'épaisseur qui, dans sa façon, représente un 8, outil d'horloger et de tourneur; il sert pour prendre les distances des corps ronds. — Echantillon, s. m. outil compas de deux branches, comme le calibre à pignon; sert à régler les dents des roues de rencontre. — Calibre à pignon, s. m. est composé d'une vis et de deux branches qui font ressort, et que l'on écarte plus ou moins avec la vis.

KONPAGNON, compagnon, s. m. camarade; qui est joint avec quelqu'un; associé, qui accompagne; égal; fig. celui qui est le plus souvent avec quelqu'un. — Partenaire, adj. et s. qui partage au jeu; associé à une partie de jeu; compagnon, ouvrier qui, ayant appris son état, travaille pour le compte d'un chef, il occupe le degré intermédiaire entre l'apprenti et le maître. — Compagnon, s. m. passe-fleurs sauvages; fleurs en gros œillet, sa plante. — Lychnis de Calcédoine, s. m. croix de Jérusalem; il y a la simple et la double, toutes deux sont vivaces et viennent de Russie.

KONPARAISON, similitude, s. f. figure de rhétorique, comparaison qui indique les rapports, les ressemblances de deux choses différentes; comparaison.

KONPAREIL, retraite, s. f. couvre feu, diminution d'épaisseur; ustensile ou signal pour couvrir le feu; t. de fondeur.

KONPARTIMAIN, compartiment, s. m. assemblage symétrique de figures, de choses pour orner; division régulière d'un espace.

KONPASION, commisération, s. f. pitié, compassion, miséricorde. — Pitié, s. f. compassion, douleur qu'on ressent du mal d'autrui; commisération, tristesse mêlée d'amour pour ceux qui souffrent.

KONPATI, compatir, v. n. être touché de compassion des maux d'autrui, être affligé du mal qu'un autre souffre; homme compatissant.

KONPATIHANZE, compatissance, s. f. humanité, intérêt, sympathie plus tendre que la compassion qu'on porte aux peines d'autrui.

KONPÉ, eunuque, s. m. homme privé des parties

de la génération ou de la faculté d'engendrer, ou pour lui procurer une voix nette et aigue; garde du sérail. — Castra, s. m. chanteur châtré dès l'enfance pour qu'il ait une voix à peu près semblable à celle d'un enfant, d'une femme; soprone, castra, haute-contre; opéré de la taille herniaire, qui a subi l'opération d'une hernie. — Châtré, e, adj. privé de ses testicules, de la faculté d'engendrer; châtrer, rendre inhabile à la génération, retrancher ce qui fait la vigueur, la virilité. — Émasculer, v. a. ôter à un mâle les parties de la génération; circoncis, qui a le prépuce coupé. — Déviriliser, v. a. châtrer; fig. ôter la qualité, la force de l'homme; infibuler une personne, faire l'infibulation. — Chaponner, v. a. châtrer un coq. — Hongrer, v. a. châtrer un cheval. — Entrecouper, v. a couper en ou par divers endroits. — Inciser, v. a. couper, tailler en long, faire une ou des incisions. — Couper, v. a. trancher, diviser; mélanger deux liquides, du chaud au froid, d'aigre à doux; devancer en poursuivant par la traverse. — Séparer, v. a. désunir les parties jointes d'un tout, ou ce qui était uni; traverser, passer à travers d'un côté à l'autre. — Baille, s. f. baquet fait de la moitié d'un tonneau scié en deux. — Gueulebée, s. f. futaille défoncée par un bout. — Caque, s. f. sorte de baril ou futaille défoncée. — Baquet, s. m. cuvier ou demi-tonneau scié en deux, petit et bas. — Caquète, s. f. baquet pour les carpes. — Tailler, v. a. couper, retrancher une matière, le bois, le pain, le vigne; rogner, etc. — Taillader, v. a. faire des taillades, des coupures. — Chantourner, v. a. couper, évider du bois, du carton, etc., en suivant un patron, un dessin, un profil, t. d'arts.

KONPEG, coupure, s. f. séparation, division dans un corps continu, blessure faite en coupant. — Infibulation, s. f. opération par laquelle on empêche l'usage des parties nécessaires à la génération; castration.

KOPEIE, copie, s. f. écrit fait d'après un autre, transcrit d'après un autre. — Grosse, s. f. rôle d'écriture, expédition en forme exécutoire, lettre double en force, double copie d'un acte. — Transcription, s. f. copie d'un écrit, d'un manuscrit; extrait — Expédition, s. f. copie légale d'un acte, dépêche. — Sommaire, s m. extrait, précis, abrégé. — Ampliation, s. f. double gardé d'un acte; expédition d'un contrat, d'un jugement, d'un acte, d'après la grosse déposée chez un notaire ou au greffe. — Duplicata, s. seconde expédition d'un acte, d'une dépêche, etc. — Triplicata, s. m. troisième expédition. — Apographe, s. m. copie d'un livre, d'un original; l'opposé d'autographe. — Factice, adj. feint, imité, production de l'art. — Copie, édition fac-similaire, adj. qui a été fait à l'imitation de... — Minute, s. f. brouillon, original d'un acte, d'un jugement.

KONPÉR, compère, s. m. celui qui a tenu un enfant sur les fonts avec une personne; celui qui aide à tromper, par compère et par commère. — Compair, adj. qui en accompagne un autre; compair et compagnon. — Confraternité, s. f. relation ou qualité de confrères, de collègues, de compagnons.

KONPÉREG, compérage, s. m. fam. intelligence entre un charlatan et celui qui feint d'être sa dupe, qui l'aide dans ses supercheries.

KONPETAIZE, compétence, s. f. droit de connaître, de juger, d'établir; juger la compétence.

KONPETÉ, compéter, v. n. appartenir en vertu d'un droit, être de la compétence, de sa compétence.

KONPEU, coupeur, se, s. t. de métiers, qui coupe des ouvrages pour les ouvriers; garcon-coupeur, premier garçon d'un atelier de cordonnier, de tailleur. — Cueilleur, se, s. qui cueille, qui détache des fleurs, des fruits, des légumes de leurs branches, de leurs tiges. — Déchiqueteur, se, s. qui déchiquette, fait des déchiquetures, des taillades, des découpures, des mouchetures. — Appareilleur, se, s. t. de chapelier, ouvrier qui coupe et mélange les poils et laines pour faire diverses espèces de chapeaux.

KONPLAIE, complies, s. f. dernière partie de l'office divin après vêpres.

KONPLAIHAN, complaisant, e, adj. et s. qui a de la complaisance pour les autres; homme assidu, qui s'attache à plaire; condescendant.

KONPLAIHANZE, condescendance, s. f. complaisance qui fait qu'on se rend aux sentiments, à la volonté d'autrui; complaisance.

KONPLAIR, plaire, v. n. agréer à, être au gré de; causer du plaisir; prendre plaisir à; se trouver bien dans un lieu; complaire à quelqu'un. — Choyer, v. a. choyer quelqu'un, le ménager, ne rien lui dire qui lui déplaise, avoir soin de ne pas lui déplaire.

KONPLEKSION, complexion, s. f. tempérament, constitution, habitude du corps; humeur, inclination, bien, mal complexioné.

KONPLETT, complet, ète, adj. entier; achevé; parfait; à quoi il ne manque rien de nécessaire ou aucune de ses parties; complément.

KONPLIMAIN, compliment, s. m. paroles civiles, obligeantes, affectueuses; ironique, discours fâcheux, obligeant.

KONPLIMAINTÉ, complimenter quelqu'un, v. a. faire compliment, des compliments, des félicitations. — Collauder, v. a. louer, féliciter; congratuler, féliciter quelqu'un, se réjouir avec lui de son bonheur.

KONPLISS, complice, adj. et s. qui a part au crime d'un autre; consorts, ceux qui ont un même intérêt à une affaire; adhérent.

KONPLO, fédération, s. f. coalition d'ouvriers. — Complot, s. m. mauvais dessein formé par deux ou plusieurs personnes; comploter, conspirer.

KONPLUMAIN, complément, s. m. ce qui, étant ajouté, termine, perfectionne, rend complet, rend plus grave; ce qui sert à compléter.

KONPOD, compote, s. f. fruits cuits lentement avec du sucre; en compote, trop bouilli; chair meurtrie; œil, tête en compote. — Marmelade, s. f. confiture de fruits très-cuits, marmelade aux pommes, aux prunes, etc., etc. — Pruneléе, s. f. confiture grossière de prunes.

KONPORTÉ, comporter, v. a. permettre, souffrir; être en rapport, en proportion avec; se comporter, se conduire, en user de telle manière.

KONPORTUMAIN, comportement, s. m. conduite, bonne ou mauvaise; manière d'agir, de vivre, de se comporter.

KONPOTI, compotier, s. m. vase pour mettre les compotes, les fruits cuits; pommier.

KONPOZÉ *(pô)*, composer, v. a. former, faire un tout de plusieurs parties; faire un ouvrage d'esprit, un air. — Composé, s. m. corps formé de plusieurs choses ou parties, de plusieurs substances. *V. Kôpôzeg, Kôpôzision.*

KONPOZEU *(pô)*, compositeur, s. m. celui qui compose en musique, qui arrange les lettres pour en former les mots; composeur.

KONPRAIND, comprendre, v. a. concevoir; avoir une connaissance parfaite, avoir l'intelligence, connaître les sens.

KONPRÉHENSION, compréhension, s. f. faculté de comprendre, de concevoir, connaissance parfaite.

KONPRESS, compresse, s. f. linge en double sur une plaie, etc., etc., la piqûre d'une lancette, etc.

KONPROMETT, compromettre, v. a. commettre, exposer; compromettre quelqu'un; se compromettre, s'exposer inconsidérément.

KONPROMI, compromis, s. m. mettre quelqu'un en compromis, l'exposer à des chagrins, à une perte, à de l'embarras, au mépris; compromis, soumission à l'arbitrage; faire un compromis, acte qui le contient, par lequel les parties font choix d'arbitres pour statuer sur leurs différends.

KONPROZE (prô), couperose, s. f. vitriol minéral composé de terre vitrifiable et d'un peu d'eau, raffiné en pierre verdâtre; minéral qui se trouve dans les mines de cuivre; espèce de vitriol; il y en a de trois sortes: la blanche, la bleue et la verte; la couperose blanche, sulfate de zinc; la bleue, sulfate de cuivre; la verte, sulfate de fer; couperose de Salzbourg, sulfate de cuivre et de fer. — Couperose, s. f. fer dissous pour l'acide sulfurique; sulfate de fer, autrefois vitriol.

KONPULÉ, copuler, v. n. s'unir charnellement.

KONSAINTEG, consentement, s. m. acquiescement à, action de consentir, d'acquiescer à...

KONSAINTI, assentir; consentir, acquiescer, céder, adhérer, accéder, se rendre, tomber d'accord; sanctionner.

KONSEIE, conseil, s. m. avis donné ou demandé à quelqu'un sur ce qu'on doit ou ne doit pas faire; assemblée qui délibère. — Avertissement, s. m. avis pour faire mettre sur ses gardes; opinion, conseil.

KONSEKAIN, conséquent, adj. proposition d'un enthymème, terme d'un rapport.

KONSEKAINMAIN, logiquement, adv. raisonner logiquement, à la logique; conséquemment.

KONSEKAIZE, conséquence, s. f. conclusion tirée de proposition, suite de choses, des actions.

KONSEVAUB, concevable, adj. 2 g. qui se peut concevoir, comprendre, chose concevable.

KONSI, conseiller, v. a. donner conseil à quelqu'un de faire; fomenter, entretenir sourdement la discorde; susciter des troubles. — Induire, v. a. porter, pousser quelqu'un, l'induire à mal, à l'erreur; instiguer, infatuer, inspirer, fasciner quelqu'un.

KONSIAIZE, conscience, s. f. lumière, sentiment intérieur, naturel du bien et du mal; conscience large, peu délicate; avoir de la conscience.

KONSIEG, instigation, s. f. incitation, suggestion, induction, sollicitation pressante.

KONSIEU, instigateur, trice, s. qui incite, qui pousse à faire le mal; conseiller, qui donne conseil, suscite, induit.

KONSKRI, conscrit, s. m. citoyen porté au rôle militaire à l'âge de 20 ans, celui que le sort désigne pour le service.

KONSOL, mordillon, s. m. ce sont de petites consoles ou tasseaux renversés en forme d'S sous le plafond des corniches. — Parclouses, s. f. pl. traverses rapportées aux pilastres; montants parclousés. — Console, s. f. pièce d'architecture en saillie, ornée, servant d'appui à une corniche, à un fronton, à une croisée, etc., soutenir un balcon. — Encorbellement, s. m. saillie en porte à faux sur le nu du mur, formée par une ou plusieurs pierres pour l'élever sur les autres par saillie graduelle.

KONSOUR, consœur, s. f. femme d'une même confrérie.

KONSTAN, saint Constant, dominicain, s. m. — Constant, e, adj. âme constante, qui a de la constance, de la fermeté dans le malheur, les tourments; persévérant, qui ne change pas, qui aime toujours le même objet.

KONSTANTINOB, lychnis de calcédoine, s. m. croix de Jérusalem, plante vivace de jardin, de deux espèces, la simple et la double.

KONTAIN, content, e, adj. qui a l'esprit satisfait, qui exprime la satisfaction; satisfait de quelqu'un, de quelque chose; agréer.

KONTAINTÉ, satisfaire, v. a. contenter entièrement, rendre content; plaire, donner du contentement, de la satisfaction.

KONTAINTMAIN, contentement, s. m. joie, satisfaction, plaisir, sentiment qui rend l'âme tranquille; état du cœur, de l'esprit content. — Volition, s. f. acte par lequel la volonté se détermine: faculté pratique de vouloir et de se déterminer; adhésion à. — Jubilation, s. f. réjouissance; joie, satisfaction, allégresse, gaîté, hilarité, plaisir.

KONTÉ, conter, v. a. narrer, faire un conte en général; dire, raconter, faire un récit; en conter à une femme, lui dire des douceurs. — Supputer, v. a. compter, calculer par addition ou multiplication; compter, calculer, supputer. — Nombrer, v. a. compter, supputer, calculer les unités d'une quantité. — Chiffrer, v. a. exprimer, marquer, écrire, compter par des chiffres; compter, écrire en chiffres; cet usage vient des Orientaux.

KONTEG, calcul, s. m. science des nombres, supputation, compte; fig. balance, estime, évaluation, appréciation, comparaison, défalcation; arrêté de compte; calcul différentiel, c'est la manière de calculer les quantités infiniment petites ou moindres, de toutes grandeurs assignables.

KONTEU, chiffreur, s. m. qui chiffre, qui compte bien avec la plume. — Comptoriste, s. m. habile teneur de livres.

KONTOURNÉ, chantourner, v. a. couper, évider du bois, du carton, etc., en suivant un

dessin, une ligne, un profil; t. d'art. — Contourner, v. a. donner, marquer le contour; scruter, chercher à deviner quelqu'un par des questions contournées. — Batourner, v. a. mesurer les douves; les comparer pour les rendre égales; t. de tonnelier.

KONTRA, contrat, s. m. pacte, convention; traité entre deux ou plusieurs personnes; convention notariée. — Convention aléatoire, adj. 2 g. qui repose sur un évènement incertain, en matière de commerce on le connaît par contrat d'assurance, le prêt à grosse aventure, le jeu et le pari. — Contrat, s. m. obligation bilatérale, qui lie les deux parties. — Promesse, contrat conditionnel, adj. qui renferme une condition, une clause pour l'exécution, qui y est subordonnée. — Contrat mahatra, adj. m. usuraire, en vendant très-cher, à crédit, sur obligation, billet, etc., et rachetant à vil prix, au comptant. — Contrat mercantile, s. m. qui concerne le commerce.—Conventions matrimoniales, article d'un contrat de mariage en faveur d'une femme; ce qui lui appartient par les lois, la coutume.

KONTRAIR, irrégulier, ère. adj. contre les règles, qui ne les suit pas; qui n'a pas de régularité; dont les parties ne sont pas égales. — Inverse, adj. 2 g. pris dans un ordre renversé; parole, ouvrage, etc. à l'inverse; contraire, qui est opposé; chose contraire, ennemi nuisible.

KONTRARIÉ, épiloguer, v. a. censurer, trouver à redire, sentiment opposé, épiloguer surtout; contrarier, contredire; dire ou faire le contraire d'un autre.

KONTRIBUSION, subside, s. m. impôt, levée de deniers pour l'Etat; taxe, taux de l'impôt, somme imposée par le taxateur, les commissaires recenseurs. — Capitation, s. f. taxe sur chaque tête; impôt, taxe, tribut, contribution; capitation, on lui a donné ce nom pour le distinguer de la taxe sur les marchandises, établie en France le 18 janvier 1695.

KONTROL, recense, s. f. toutes les pièces de bijouterie et d'orfèvrerie sont frappées d'une marque propre à attester les métaux, sont au titre légal; contrôle, marque, timbre sur l'or, l'argent travaillés qui ont le titre, qui ont payé les droits.

KONTROLEU, contrôleur, s. m. officier qui contrôle, qui recense, marque, applique le contrôle.

KONTROR *(rôr)*, contre-ordre, s. m. révocation d'un ordre, ordre nouveau qui en apporte un autre donné précédemment.

KONTRUBAAN *(âu)*, contrebande, s. m. chose, commerce, introduction de choses dont la vente est défendue, ou qui devraient payer des droits que l'on fraude.

KONTRUBAINE, faux barre de contre-cœur, bande de fer dans l'intérieur d'un poêle à feu, qui se lie avec les barres extérieures au moyen de chevilles.

KONTRUBALANSI, contre-balancer, v. a. compenser, égaler avec des poids, mettre de la proportion entre des choses opposées; balancer.

KONTRUBANDI, contrebandier, ère, s. f. qui fait la contrebande.

KONTRUBASS, contre-basse de violon, basse gigantesque, s. f. cet instrument colossal a été inventé à Vienne en 1829; son effet est extraordinaire, ses dimensions sont telles qu'une contre basse est à son égard dans la proportion d'un violoncelle, elle est montée de sept cordes; son archet est mis en jeu par une mécanique.

KONTRUBATREIE, contre-batterie, s. f. batterie opposée à une autre; fig. moyen de résistance aux intrigues, aux menées.

KONTRUBLOK, banc de plomb, s. m. grande plaque de plomb de la figure d'un tour de chapeau sous forme; sert pour maintenir un chapeau en bon état.

KONTRUDANZE, contredanse, s. f. danse vive et légère, à figure, dansée par plusieurs couples ensemble; son air vint des Anglais en 1526.

KONTRUDIHAN, contredisant, s. m. qui fournit des contredits; qui contredit, aime à contredire.

KONTRUDIR, contredire, v. a. contester, dire le contraire; aimer à contredire, s'opposer à, s'élever contre ce qu'un autre dit; dire ou écrire des contradictions. — Objecter, v. a. opposer quelque chose à une proposition, faire une objection. — Paradoxer, v. a. faire des propositions contraires à l'opinion reçue.

KONTRUFAISAN, pouillot, s. m. chantre, chanteur, oiseau. — Moqueur, s. m. oiseau du genre de merle, qui imite tous les chants.

KONTRUFASON, contrefaçon, s. f. fraude que l'on commet en contrefaisant, imprimant, fabricant, etc., au préjudice de celui qui, seul, en a la propriété. — Contrefaction, s. f. ou contrefaçon d'un livre; action de le contrefaire, imitation plaisante.

KONTRUKARÉ, contrecarrer, v. a. s'opposer directement à quelqu'un, à son dessein, à ses projets, à son opinion.

KONTRUKO, contre-coup, s. m. répercussion d'un corps sur un autre; impression d'un coup, fracture de la partie opposée, rupture d'une veine, suite, effet, influence pour quelqu'un d'un évènement malheureux arrivé à un autre; revenir sur par contre-coup, rebondissement. — Apéchème, s. m. fracture du crâne par contre-coup. — Contre-fissure, s. f. fracture des os du crâne par un contre-coup, contusion interne de la tête.

KONTRULATT, contre latte, s. f. forte et longue latte qui soutient les autres entre les chevrons d'un comble, sont clouées en hauteur.

KONTRUMAITT, contre-maître, s. m. qui commande sous le maître, inspecteur, directeur, surveillant d'un atelier; t. de fabrique. — Hasteur, s. m. ou chasse-avant, préposé qui surveille un atelier.

KONTRUMANI, clamp, s. f. pièce de bois pour étayer, fortifier; ouverture en long pour y placer un rouet, une poulie.

KONTRUMARG, contre-marche, s. f. marche d'une armée, contraire à celle qu'elle paraissait vouloir faire; marche de l'ordre direct à l'ordre inverse; contre-marche d'un escalier. — Santuriaux, s. m. bâton pour attacher les lames lisières à l'étoffe. — Contre-lames, s. f. tringle de bois pour mouvoir les lisses d'un métier à tisser.

KONTRUMARK, contre-marque, s. f. second billet de spectacle pour sortir et rentrer, seconde marque à un ballot.

KONTRUMEUR, contre-mur, s. m. mur d'appui, bâti contre un autre pour le fortifier, le conserver. — Avant-mur, s. m. mur placé devant un autre, fortification avancée.

KONTRUPOI, contre-poids, s. m. poids qui en contre-balance d'autres; en général toute force qui sert à diminuer l'effet d'une force contraire. — Poire, s. f. masse en poire de métal pour former un contre-poids d'un poids quelconque. — Haltère, s. m. masse pesante pour la gymnastique; balancier. — Bascule, s. f. contre-poids pour mouvoir un pont-levis, etc. mis en bascule, en équilibre.

KONTRUPOIZON, contre-poison, s. m. antidote, remède qui détruit l'effet du poison; remède prophilactique, antidote; le lait, l'huile sont des contre-poisons; l'hydriate de tritaxyde de fer vient d'être découvert pour le vrai antidote; désempoisonner quelqu'un, détruire les effets du poison.

KONTRUSAIN, contre-sens. s. m. sens contraire au sens naturel, ou d'usage d'un texte, d'un mot, d'un discours; étoffe mise en sens contraire.

KONTRUTAIN, contre-temps, s. m. obstacle, accident imprévu qui traverse le succès d'une entreprise; rompt des mesures prises, adv. agir à contre-temps, mal à propos, en prenant mal son temps.

KONTRUVAIN, contrevent, s. m. volet en dehors; contreventer, mettre des pièces obliques au comble pour résister au vent.

KONTT, conte, s. m. narration; récit d'une aventure, surtout fabuleuse; récit plaisant; faire, écrire, imaginer un ou des contes; distraire avec ou par des contes; vision chimérique, fable, roman, fixion, absurdité. — Contre, s. m. ce qui est contraire, le pour et le contre; marque l'opposition; auprès, proche, tout prêt. — Malgré, prép. contre le gré de quelqu'un, nonobstant quelque chose. — Note, s. f. marque sur un écrit; remarque, observation, éclaircissement sur un texte, etc. — Mémoire, s. m. écrit, état sommaire; écrit pour faire ressouvenir, pour instruire, liste d'objets vendus, détail d'ouvrages faits et leurs prix. — Etat, s. m. registre, liste, livre, mémoire; tenir, faire l'état, un état des effets vendus, livrés; sommaire, extrait. — Extrait, s. m. copie, extrait d'un livre, sommaire de marchandises livrées, d'ouvrages faits, etc. — Narré, s. m. récit, discours pour raconter un fait. — Calcul, nombre, milliasse, s. f. ou trillon, mille milliards, un fort grand nombre. — Compte, s. m. nombre, calcul par écrit d'une recette, d'une dépense, etc.; état d'effets de denrées reçues; somme, nombre comptés. — Anecdote, s. f. particularité historique non publiée; conter des anecdotes, histoire, fait. — Budget, s. m. état de l'actif et du passif; fixation des recettes et des dépenses d'une administration. — *Kontt dapotikair*, médicaments, s. m. pl. drogues; visite de médecins, de chirurgiens; se dit aussi pour un compte, un état enflé.

KONTTNANZE, capacité, s. f. largeur et profondeur; étendue d'une chose qui contient, peut contenir; contenance, capacité étendue.

KONTTNI, contenir, v. a. comprendre, renfermer dans un espace, une étendue, une chose; retenir dans des bornes, borner quelqu'un.

KONTTNOU, contenu, s. m. ce qui est renfermé; compris dans: ce que contient un écrit, etc.; borné, qui est réduit à se contenter, à se modérer.

KONTTPOIL, contre-poil, s. m. le rebours, le sens contraire du poil; prendre une affaire à contre-poil, en sens contraire, de travers.

KONVERTI, convertir, v. a. changer; transmuer une chose en une autre, faire changer de mal en bien; faire changer de croyances, de mœurs, etc. — Déconvertir, v. a. faire revenir à l'erreur, à l'incrédulité.

KONVIKSION, conviction, s. f. preuve évidente d'un fait, d'une vérité, son effet sur l'esprit.

KONVNAUF, convenable, adj. propre, sortable qui convient; mariage convenable et proportionné; qui est à propos.

KONVNANZE, convenance, s. f. conformité entre des êtres; commodité; fam. bienséance, décence opportune en harmonie.

KONVNI, convenir, v. n. demeurer d'accord; avouer, donner son adhésion; être conforme, avoir du rapport; être convenable, être propre à...

KONVOI, convoi, s. m. cortège d'un corps qu'on porte à la sépulture; transport de provisions pour; ces provisions, leur escorte. — *Konvoi d'sodaur*, honneurs funèbres, adj. sa magnificence est graduelle; depuis le maréchal jusqu'au simple soldat, chacun a droit d'être accompagné militairement jusqu'au champ de repos et honoré de trois décharges de mousqueterie: à la sortie de l'église, à l'entrée du cimetière et en défilant sur la fosse; convoi funèbre d'un mort.

KONVOIE *(ï)*, allées et venues, s. f. pas et démarches dans une affaire; allées et venues non interrompues des personnes, etc.

KONVOKASION, convocation, s. f. action de convoquer, de faire assembler les membres d'une société, etc.

KONVOKÉ, convoquer, v. a. faire assembler par autorité juridique.

KONZEKAIN, conséquent, e, adj. qui raisonne, agit conséquemment. — Par conséquent, adv. donc, par une suite naturelle et nécessaire.

KONZEKAIZE, conséquence, s. f. conclusion tirée de propositions; suite des choses, des actions; en conséquence, conséquemment, selon l'ordre.

KOOD (ôo), code, s. m. recueil, compilation de lois, d'ordonnance, de constitution; code Justinien, Napoléon, civil, etc., livre des codes, de lois. — Côte, s. f. marque numérale pour l'ordre des pièces; quote-part; part d'impôt; côte mal taillée, compensation approchée de la somme, des prétentions; protubérance longitudinale, saillante; listels entre les cannelures; penchant d'une colline, d'un côteau.

KOP (ô), coupe, s. f. t. de manufacture, nombre de tondes qu'on donne au drap pour l'apprêter, couper le poil avec la force; tondre. — Rassure,

s. f. coupe du poil, des cheveux, de la barbe. — Coupe, s. f. bois sur pied qui est, doit être coupé, bois qui a été coupé; façon, action de couper; son effet, endroit où une étoffe a été tondue ou coupée; séparation en partie en coupant, action de partager les cartes en deux parties; t. de jeu.

KOPAL, dizeau, s. m. dix gerbes assemblées en tas de dix qu'on laisse sécher sur place; petit tas, petite meule sur place.

KOPAR, coupure, s. f. séparation, division dans un corps continu, blessure faite en coupant. — Incision, s. f. coupure, taillade en long, longue incision; cruciale, faire une incision latérale de côté. — Transition, s. f. coupure horizontale en travers.

KOPENN, entretien, s. m. action de s'entretenir dans une conversation de discours, propos; long entretien.

KOPETT, sommet, s. m. le haut, partie la plus élevée de...; cîme, comble, faîte, croupe, cîme d'une montagne.

KOPI, copier, v. a. faire une copie; en général, copier fidèlement un acte, un original, etc.; imiter les actions, le style, etc.; contrefaire. — Transcrire, v. a. copier un écrit pour le mettre au net. — Minuter, v. a. faire la minute, le brouillon d'un acte; écrire très-fin, t. de pratique.

KOPIEG, plagiat, s. m. passage pillé; vol littéraire. — Réminiscence, s. f. pensée d'autrui que l'on emploie avec ou sans intention comme étant de soi.

KOPIEU, copiste, s. m. qui copie, qui en fait son métier, qui imite; qui copie avec le pantographe, instrument pour copier les estampes; plagiaire, qui pille, copie les ouvrages d'autrui. — Mélographe, s. m. celui qui note de la musique.

KOPIEUSMAIN, à foison, adv. abondamment, copieusement, amplement, profusément; abondance, grande quantité.

KOPINÉ, baguenauder chez les voisines, converser, jacasser, babiller; s'acagnarder, s'amuser à des frivolités.

KOPINEG, entretien, conversation familière sans cérémonie.

KOPISS, scribe, s. m. copiste, écrivain public; t. de mépris. — Transcripteur, s. m. qui copie un écrit pour le mettre au net. — Calligraphe. s. m. copiste qui met au net; compilateur.

KOPKENN, kopstuck, s. m. pièce d'argent d'Allemagne, démonétisée en 1825, tarifée à 70 c.; 12 sous de Liége; demi-écu de convention.

KOPLI, palonnier, s. m. pièce d'un train de carrosse, de char à quatre roues, qui tient les traits.

KOPORAUL (kô), caporal, s. m. chef d'une escouade, au dessous de sergent; caporal postiche, soldat qui fait les fonctions de caporal; le petit caporal est le grand Napoléon.

KOPOU, bombé, adj. rendu convexe, être, devenir convexe, courbé à l'extérieur, l'opposé, le dessus de concave.

KOPOZEG (kôpô), copulasse, s. f. exercice entre les écoliers pour obtenir la première place.

KOPOZISION (kôpô), pack-fond ou argentin, s. m. nouvel alliage de cuivre, de nikel et de zinc, qui imite assez bien l'argent de vaisselle dont il a la blancheur, la dureté et presque l'inaltérabilité. — Composition, s. f. action de composer quelque chose; préparation pour imiter un métal, des pierreries, etc.

KOPP, appareillement, s. m. accouplement de deux animaux pour le luxe, le travail. — Couple, s. f. deux choses de même espèce réunies, paire d'animaux, lien de deux chiens attachés ensemble; s. m. amants, époux, etc. — Accouple, s. f. couple, lien pour attacher, pour accoupler les chiens; formé en accouplement. — Emparagement, s. m. mariage convenable. — Accolade, s. f. signe d'union, choses mises deux à deux.

KOR (ô), cor, s. m. instrument à vent, trompe de chasse.

KORAINTENN, raisin de Corinthe, s. m. cette qualité de raisins est celle qui a le plus d'importance dans les assaisonnements culinaires et la pâtisserie. — Corinthe blanc, s. m. raisin de Zante, Passerille, de Damas, le plus gros, de Provence et de Corinthe. — Bout du mamelon, s. m. se dit par plaisanterie de la petite éminence rouge du milieu du bout du sein de la femme qui n'a pas engendré.

KORAINTINI, groseillier des Alpes et des Pyrénées; groseillier à fruits blancs et doux.

KORAINZE, lycorexie, s. f. maladie où l'on rend par le bas les aliments à demi digérés; espèce de dyssenterie, de flux de sang. — Dyssenterie, s. f. dévoiement avec douleurs d'entrailles; espèce de flux de sang.

KORAN, courant, s. m. le fil de l'eau, courant d'eau, canal, ruisseau d'eau vive; fig. le cours des choses, le taux, le prix, la suite; le mois qui court, terme qui court d'une rente. — Tout courant, adv. sans hésiter, sans peine, facilement; intérêt, année, prix, mois courant; mesure courante en long seulement. — Fluide, adj. qui coule aisément, qui circule; bruit courant, qui circule partout. — Ruau, s. m. courant d'eau rapide; ruault.

KORAN LESS, nœud coulant, e, s. lacs coulants, qui se serrent et se desserrent.

KORANMAIN, couramment, adv. rapidement, facilement; parler, lire, écrire couramment.

KORANN, couronne, s. f. ornement qui entoure la tête et la recouvre en partie; sa forme, sa figure. — Couronne, s. f. pièce de monnaie d'argent, écu de six livres de France, 5 fr. 80 c., 100 sous de Liége, n'ont presque plus cours en France et en Belgique. — Dévidoir, s. m. instrument dont les formes sont variées et qui sert à dévider la laine, le fil, le coton, la soie, etc. — Coronet, s. m. petite couronne des pairs de l'Angleterre. — Chignole, s. f. espèce de dévidoir à trois ailes distantes d'une demi-aune l'une de l'autre, sur lesquelles on dévide les matières pour les mesurer. — Ficellier, s. m. devidoir pour la ficelle à huit ou seize ailes qu'on ouvre selon la longueur du tour de la ficelle. — Corne d'abondance, s. f. grande figure de corne remplie de fleurs, de fruits, d'argent, etc. — Coronal, s. m. coronal antérieur de la tête; frontal, sinciput, sommet de la tête. — Tiare, s. f. couronne papale,

bonnet du pape rond et assez élevé, environné de trois couronnes d'or enrichies de pierreries posées en trois rangs l'une sur l'autre ; il se termine en pointe et soutient un globe surmonté d'une croix qui le recouvre en partie; sa forme ; la couronne papale actuelle a deux pendants comme la mître des évêques : le pape Hormidas ajouta la première couronne à la tiare ; Boniface VIII, la seconde, et Jean XXII, la troisième. — Trirègne, s. m. tiare du pape, bonnet du pape. — Cidaris, s. m. tiare du grand-prêtre des Hébreux ; coiffure, bonnet pointu des rois de Perse. — Couronne du prêtre, s. f. prééminence, tonsure cléricale, marque faite par l'évêque à un ecclésiastique en lui coupant des cheveux ; l'endroit où les cheveux sont coupés en rond. — Capillotomie, s. f. tonsure, action de couper les cheveux. — *Korann épérial,* couronne impériale, s. f. plante du genre de fritilaire, cultivée depuis longtemps dans nos jardins, à fleurs en couronne d'un beau rouge orangé, fleurit en avril ; fritilaire, plante liliacée, à fleurs tachetées en tulipe, renversée. — Couronne impériale, s. f. bonnet ou tiare avec un demi-cercle d'or qui porte la figure du monde, cintré et surmonté d'une croix.

KORANTT, courante, s. f. écriture cursive ; avoir la courante, la diarrhée ; coulante, facile, douce, agréable. — Eau courante, rivière, s. f. courant d'eau qui, lorsqu'il est navigable, facilite au commerce le transport d'un endroit à l'autre.

KORATÉ, valeter, v. n. faire des démarches forcées, désagréables et pénibles.

KORATI, coureur, s. m. qui fréquente les mauvais lieux ; jeune libertin, débauché, vagabond.

KORAU, corail, pl. coraux, s. m. sorte de plante, d'arbrisseau pierreux ou de roche marine, produite par le suintement des gorgones ou polypes qui l'habitent, le plus souvent sont d'un rouge vermeil, les plus beaux servent aux parures des dames. — Corallites, s. f. pl. coraux, polypiers devenus fossiles. — Coralyoïde, s. m. prétendue semence de corail. — Rassade, s. f. grains de verre pour des colliers, des bracelets, des chapelets. — Bulle, s. f. petit globule de fluide sur les liquides.

KORBILAR (kôr), corbillard, s. m. grand chariot ou carrosse pour les enterrements.

KORBILON, banneton, s. m. panier d'osier sans anse, rond, revêtu en dedans d'une toile dont les boulangers se servent pour mettre lever leurs pains. — Corbillon, s. m. petit panier d'osier à anse.

KORCHONÈEL (kôr), scorsonère, s. f. salsifis noir, plante potagère, très-saine, vivace, qui se cultive dans les jardins, ses racines sont servies sur toutes les tables.

KORDIAL (ô), médecine capitale, s. f. lilium, liqueur pour rappeler les esprits, puissant cordial pour les malades à l'extrémité, cordial qui conforte le cœur, l'estomac. — Remède éradicatif, adj. violent, qui emporte la maladie et ses causes. — Panarion, s. m. prétendu antidote universel. — Panchreste, s. m. prétendu médicament universel.

KORDIALMAIN (ô), affectueusement, adv. d'une manière affectueuse ; cordialement, tendrement, de tout son cœur.

KORDON (kôr), cordon, s. m. petite corde, tresse, ruban, tissu pour lier, orner, suspendre, etc. ; petite cordelette benite, rang de pierres en saillie. — Frette, bande, cercle autour ; cordon ombilical, boyau adhérent à l'arrière-faix par le nombril. — Cordelière s. f. petit ornement ou liteau, petite tresse au col ; collier, corde à nœuds, petite tresse à nœuds ; ceinture, cadre de vignettes. — Ligature, s. f. prétendue impuissance dans la copulation par un maléfice supposé ; cette supposition. — Baguette, s. f. petite moulure ronde quelquefois sculptée dont on se sert dans les profils d'architecture, soit en maçonnerie ou en menuiserie.. — Tirant, s. m. cordon qui sert à ouvrir ou fermer une bourse ; cuir, ruban pour boucler ; lac, cordon léger. — Cordelette, s. f. petit saillie ronde et longue en cordelette, s. f. petit saillie ronde et longue en cordesur, etc. ; ornement d'architecture.

KORDONET (kôr) cordonnet, s. m. petit cordon ; soie à coudre en trois brins et plus torse que la soie ordinaire ; soie retorse.

KORÉ (ô), planer, v. a. faire tomber les poils du cuir, des peaux. — Rouissage, s. m. action de rouir le chanvre, le lin, les faire macérer dans l'eau.

KOREG (ô), rouissage, s. m. d'un bois, du chanvre, du lin, etc., c'est une immersion complète des tiges dans une eau stagnante pour les rouir.

KOREG, courage, s. m. disposition de l'âme qui se porte à quelque chose de hardi, de difficile, de grand, de périlleux, de fâcheux ; fermeté dans le péril. — Intrépidité, s. f. bravoure, courage ; vaillance, valeur héroïque ; fermeté, résolution. — Faire la navette, s. f. des allées et des venues, tour-à-tour, etc. — Coulage, perte de vin, liqueur, etc., par l'écoulement. Fuite, s. f. tonneau, vase qui fuit, qui suinte. — Écoulement, s. m. flux, mouvement de ce qui s'écoule ; s'écouler, se passer insensiblement peu à peu, couler hors d'un endroit. — Extravasation ou extravasion, s. f. sortie de liquides de leurs vaisseaux ; épanchement de la sève, du sang. — Profluvion, s. m. sortie par écoulement, t. de médecine, suppuration du sang et des autres humeurs en pus.

KOREGI, corriger, v. a. ôter un ou les défauts des personnes, des choses ; réparer son injustice ; réprimander, châtier, punir des enfants. — Amender, v. a. rendre meilleur ; corriger, rectifier, modifier ; devenir meilleur, se corriger ; expurger, reformer un vice, etc. — Morigéner, v. a. former les mœurs, instruire aux bonnes mœurs, corriger les mauvaises, remettre dans l'ordre, le devoir.

KOREGIB, corrigible, adj. 2 g. homme, mœurs corrigibles, qui peut se corriger, être corrigé ; amendé, reformé.

KOREGJEU, courageux, se, adj. qui a du courage ; intrépide, vaillant, audacieux, brave, preux, stoïque, téméraire. — Correcteur, trice, s. celui ou celle qui corrige des épreuves ; qui reprend ; qui châtie des écoliers.

KOREGJEUZE, championne, s. f. femme de

courage, courageuse. — Amazone, s. f. femme guerrière, courageuse, vaillante.

KOREGJEUZEMAIN, courageusement, adv. avec courage, hardiesse; supporter, souffrir courageusement.

KOREK, correct, e, adj. où il n'y a pas de faute; exact dans les faits, les dates, les noms, le style; exactitude, précision.

KOREKSION, correction, s. f. action de corriger; changement pour perfectionner, réprimande, admonition, peine, châtiment.

KOREKSIONEL, correctionnel, le, adj. qui appartient à la correction; police correctionnelle, tribunal civil chargé de connaître des délits et de les punir.

KOREU, coureur, se, s. homme léger à la course; qui va et vient, qui va souvent par ci par là, par la ville ou en voyage; jeune libertin, vagabond; valet qui court devant la voiture, fait promptement les messages. — Courrier, s. m. qui porte en hâte les dépêches, qui court la poste. — Coureur-éclaireur, s. m. soldat qui va à la découverte, corps de cavalerie spécialement affecté à ce service; éclairer sa marche. Céléripède, adj. qui marche vite; léger coureur. — Pédon, s. m. courrier à pied, qui va et vient d'un point de départ à heures fixées.— Jockey, s. m. jeune postillon ou valet de pied, coursier pour la course des chevaux.—Coursier, ère, propre à la course, grand et beau cheval noble. — Inconstant, e, adj. volage, léger, sujet à changer en amour, qui en courtise plusieurs les unes après les autres.

KOREUZE, coureuse, gourgandine, gueuipe, s. f. prostituée, femme de mauvaise vie.

KORI, courir, v. n. aller, marcher avec vitesse, impétuosité, plus vite que le pas, sans s'arrêter; courir, errer çà et là, après la fortune, les honneurs, le plaisir, lire trop vite; s'écouler, se dit des rivières, des liquides, du temps, des intérêts, des nouvelles; se répandre, des maladies, etc. — Couler, v. n. se dit du liquide qui suit sa pente, d'un vase, etc. percé ou fendu, d'où le liquide sort; poreux, humide. — Suinter, v. n. s'écouler, sortir presque insensiblement, se dit d'une liqueur, d'une humeur, d'un vase, d'une plaie, d'un corps. — Ruisseler, v. n. couler comme un ruisseau. — Fluctuer, v. n. courir à flots. — Fluer, v. n. couler, fluer et refluer; fuir, couler par une fêlure.—Suppurer, v. n. rendre, jeter du pus; plaie, abcès en suppuration, — Poursuivre, fréquenter, courir les filles, les bals, les assemblées, les spectacles, etc. — Escarpiner, v. n. courir légèrement; courir sur les pointes du pied.

KORIID, fouet, s. m. corde, lanière de cuir attachées à un bâton pour fouetter, verges, cordes très-serrées; coup de fouet, de verge pour châtier. — Escourgée, s. f. sorte de fouet à lanière de cuir, tressée, attachée à un bois, manche ou bâton. — Chambrière, s. f. long fouet de manège.

KORIETT, courroie, s. f. lien de cuir.—Lanière, s. f. courroie longue et étroite. — Languette, s. f. langue de peau du quartier d'un soulier pour y passer la courroie et serrer; étreinte de soulier. — Suspied, s. m. courroie de l'éperon qui passe sur le cou du pied et se boucle de côté en travers. — Etrivière, s. f. ce sont deux courroies ou lanières de cuir qui portent les étriers d'une selle; sert à les hausser.

KORIN (ô), flan ou flanet, s. m. fleur de farine, œuf et lait cuits en bouillie épaisse; riz, fromage mou non écrémé; prunes cuites, poires et pommes tapées, etc.; se place sur une pâte beurrée, qui forme l'abaisse de dessous, à rebord autour, chiqueté avant de l'enfourner; flan, tartre à la crême.—Marmelade, s. f. confiture de diverses espèces de fruits doux, très-cuits, pour former le flan des darioles.

KORNALENN, cornaline, s. f. pierre précieuse, transparente, rouge ou blanche; agate calcédoine d'un rouge pur ou couleur de chair.

KORNAR, cornard, s. m. *V. Koku.*

KORNÈL, saint Corneille, pape le 2 juin 251, mort exilé à Civita-Vecchia, y mourut le 14 septembre 252; il y en a cinq de ce nom; sa fête le 16 septembre.

KORNETT, baigneuse, s. f. sorte de cornette, coiffure en déshabillé de femme. — Cornette, s. f. coiffe de femme en déshabillé; s. m. officier qui portait l'étendard ainsi appelé.

KORNIG, corniche, s. f. ornement en saillie au dessus de la frise ou au dessous du bord d'un plafond, en haut d'une cheminée, d'une armoire, etc.; on les appelle corniche architravée, corniche rampante, corniche continue, corniche volante. — Cornichon, s. m. petite corniche. — Fronton, s. m. frontispice d'un édifice, ornement en triangle ou en segment de cercle au dessus d'une porte, d'une fenêtre, d'un péristyle, d'une façade.

KOROI (ï), corroyer, v. a. c'est bien pétrir, battre la chaux et le sable par le moyen d'un rabot, pèle ou pioche pour en faire un bon mortier; ratisser, manier, adoucir, apprêter le cuir; battre et pétrir la glaise pour la rendre tenasse; battre le fer chaud, près de fondre, pour le condenser et le rendre malléable, moins cassant; souder des barres en une seule, joindre; raboter la superficie du bois, du ciment, etc. — Dégauchir, v. a. raboter la superficie du bois, le parrement d'une pierre, le dresser.

KOROIE (ï), courroie, s. f. lien de cuir, pièce de cuir coupée en long, étroite, et qui sert à lier, attacher quelque chose; lanière, courroie. — Contre-sanglon, s. m. courroie qui tient la boucle de la sangle, de la selle; sangle, bande qui sert à ceindre, à serrer. — Rognure de cartes à jouer, s. f. débris, ce qu'on a rogné des planches, des cartes à jouer. — *Koroïe a l'aurgjain,* ceinture, s. f. courroie en cuir, appropriée pour porter de l'argent monnayé autour du corps. — Sacoche, s. f. deux grandes bourses de cuir ou en toile, jointes ensemble, pour serrer de l'argent autour du corps.

KOROIEU (ï), corroyeur, s. m. qui apprête, corroye le cuir, qui donne la dernière préparation du cuir.

KORON, aiguillée, s. f. longueur de fil, de laine, de soie, de coton, pour travailler à l'aiguille. — Bout, s. m. petite partie d'une chose, bout de fil, de corde, etc., reste d'un tout. — Toron, s. m. cordon qui compose un cordage, une tresse, etc.; tour, rang successif, alternatif d'un écheveau, etc.

KORONAIL, colonel, s. m. qui commande un

régiment; colonel général, maréchal de France sous le commandement duquel est placée une armée particulière.

KORONÉ, couronner, v. a. mettre une couronne sur la tête; perfectionner; faire honneur, récompenser, environner, entourer en forme de couronne. — Tonsuré, adj. et s. qui a reçu la tonsure, la marque faite par l'évêque en lui coupant les cheveux.

KORONIK, almanach, s. m. calendrier avec les cours des astres, etc., mêlé de chroniques, etc.

KORONISS, corniche, s. f. V. *Kornig*. — Bandeau, s. m. architrave ou moulure d'une imposte à l'autre; bande plate et unie faisant saillie sur le nu du mur, autour d'une baie ou horizontalement pour séparer les étages. — Chaperon, s. m. le dessus d'un mur fait en toit, mur chaperonné d'un ou de deux côtés. Couronnement, s. m. partie supérieure d'un meuble, d'un vase, de la poupe d'un édifice, tableau, ornement supérieur. — Encorbellement, s. m. est toute saillie portée sur quelque console ou corbeau au-delà du nu du mur. — Larmier, s. m. saillie hors de l'aplomb pour écarter l'eau du mur; saillie de la corniche, espèce de plinthe sous l'égout du chaperon d'un mur.

KORONP, corrompre, v. a. gâter, altérer, changer en mal; faire passer de bon à un mauvais état; séduire quelqu'un.

KORONPOU, corrompu, e, adj. gâté, altéré; fig. personne, mœurs corrompues.

KORPENDU (ô), capendu, s. m. pomme rouge fort douce; mieux court-pendu.

KORPULAIN (ô), corpulent, e, adj. gros et gras, qui a de la corpulence, de l'obésité.

KORSAG (ô), corsage, s. m. taille du corps; partie des vêtements de femme qui embrasse la taille. — Corselet, s. m. corps de cotte villageoise, petit corps de femme de toile piquée, supporté par deux bretelles de cordon plat.

KORSAIR, corsaire, s. m. pirate, écumeur de mer. — Forban, s. m. pirate qui arrête amis et ennemis. — Flibustier, s. m. pirate d'Amérique.

KORSET (ô), corset, s. m. corps de jupe, petit corps de toile, vêtement, fourreau garni de baleines et lacé, qui embrasse et soutient la taille; corsage. — Gilet, s. m. sorte de veste courte sous l'habit ou de la camisole, sur la chemise ou la peau. — Brassière, s. f. petite camisole qui soutient et ajuste les autres pièces d'habillement; corselet. — *Korset d'fair*, camisole de force, s. f. petit vêtement garni de longues courroies et de boucles pour sangler et contenir les aliénés, les criminels.

KORTÉG, cortége, s. f. suite nombreuse de personnes qui accompagnent dans les cérémonies, etc., un mort dans les funérailles; procession.

KORTI, jardin, s. m. lieu clos où l'on cultive des fleurs, des légumes, des arbres. — Closeau, s. m. jardinet de paysan, clos de haies, de murs; métairie. — Potager, s. m. jardin pour les légumes, jardin potager. — Courtil, s. m. petit jardin fermé de haies ou de murs.

KORUPSION, corruption, s. f. altération des qualités principales; putréfaction, pourriture de ce qui est corrompu; dépravation dans les mœurs. — Perversion, s. f. changement de bien en mal, perversion des mœurs.

KORWAIE, corvée, s. f. travail, service gratuit et forcé dû par le vassal, etc., à la commune pour réparation des chemins vicinaux; corvée militaire, aller aux vivres, course inutile.

KOSET, cochon de lait, s. m. petit cochon; fig. saligaud, e, adj. sale et malpropre.

KOSIN, oreiller, s. m. coussin carré de lit, rempli de duvet, plume, laine, bourre tondise, etc., sur le traversin, sont faits ordinairement de coutil. — Chevet, s. m. long oreiller; traversin du lit, se place sous l'oreiller à la tête du lit. — Coussin, s. m. sac rembourré pour s'asseoir dessus; oreiller; ce qui en a la forme. — Carreau, s. m. nom du coussin carré de velours, etc., que les dames se font porter à l'église pour se mettre à genoux. — Bordellée, s. f. sorte de selle ou coussin de grosse toile piquée et de bourre, sur le cheval d'allége.

KOSINET, coussinet, s. m. petit coussin; oreiller; petit sac, rouleau; espèce de palier en métal qui maintient le collet de l'arbre de diverses machines. — Panneau, s. m. coussinet qu'on met aux côtés d'une selle pour empêcher que le cheval ne se blesse, liége, côté du panneau de la selle. — Bourreau, s. m. espèce de petit sac garni de paille ou de bourre que les porteurs mettent sur leurs épaules. — Barde ou pommeau, s. longue selle faite de grosse toile piquée et bourrée pour les bêtes de somme. — Batine, s. f. la plus simple des selles, rembourrée de poils, couverte de toile.— Omelides, s. f. pl. coussins pour grossir les épaules. — Sachet, s. m. petit coussin où l'on met des parfums pour les dames. — Bât, s. m. selle sans étrier des bêtes de somme, de l'âne. — Empocèse, s. f. demi-cylindre creux qui reçoit les tourillons d'une roue de moulin, etc. —Chevalet, s. m. paquet ou natte de paille que les ardoisiers mettent sous leurs échelles en travaillant sur le toit. — Plastron, s. m. espèce de cuirasse de peau rembourrée, de corselet sur l'estomac du tireur d'arme.

KOSLAIE, cochonnée, s. f. portée d'une truie; cochonnée, les petits.

KOSLÉ, cochonner, v. n. parlant de la truie qui fait ses petits.

KOSS, coût, s. m. ce qu'une chose coûte, t. de prat.; prix coûtant, ce qu'il a coûté; valeur, ce que vaut une chose en sus, suivant sa juste valeur, juste prix.

KOSSTAN, coûtant, adj. m. prix coûtant, ce qu'il a coûté; coût, ce qu'une chose a coûté. — Onéreux, se, adj. à charge, incommode, frayeux. — Frayant, e, adj. coûteux, qui occasionne de grands frais.

KOSSTANG, dépense, s. f. faire une dépense, la payer; faire de la dépense, dépenser.

KOSTAR, couture, s. f. assemblage des choses cousues; rang de point à l'aiguille; couture fine, plate, etc.; large cicatrice, fente calfatée, coutillade, balafre. — Suture, s. f. réunion des parties molles, couture d'une plaie, surtout du bas-ventre; cicatrice; balafre. — Rentraiture, s. f. couture de ce qui est rentrait. Surjet, s. m. espèce de couture faite bord à bord.

KOSTÉ, côté, s. m. partie gauche ou droite d'une chose, d'un animal, de la hanche aux aisselles, partie entière droite ou gauche de l'homme. — Flanc, s. m. partie de l'animal depuis les côtes jusqu'aux hanches; côté; hypocondre, parties latérales sous les fausses côtes. — Lombes, s. m. pl. partie inférieure du dos près des côtes. — Coûter, v. a. n. imp. être acheté, obtenu à un prix, à prix d'argent; fig. de fatigues, de soins, de travaux, de peines, de privations, de douleurs. — Latéral, e, adj. du côté, partie, porte, ouverture latérale; les bras sont aux parties latérales du corps. — *A kosté*, à côté, adv. auprès, à droite ou à gauche; donner à côté, s'éloigner du but, être sur le côté, couché, renversé.

KOSTEG, cherté, s. f. prix excessif des choses, haut prix; coût, ce qu'une chose coûte, prix coûtant.

KOSTEU, coûteux, se, adj. voyage, etc. coûteux, qui cause de la dépense.

KOSTI, couturière, s. f. qui coud; qui travaille en couture, à l'aiguille; qui fait des vêtements de femmes et d'enfants en linge, etc. — Tailleuse, s. f. ouvrière qui taille des habits, travaille aux ouvrages des tailleurs.

KOSTOM, habitude, s. f. coutume, disposition acquise par des actes réitérés. V. *Koustom*.

KOTI, marcher, v. n. aller, avancer par le mouvement des pieds; s'avancer en général par le mouvement, les efforts, aller d'un lieu à un autre. — Se mouvoir, se conduire, se dit de tous les objets à rouage, à mécanisme, etc. — Cheminer, v. n. marcher, aller, faire du chemin; piétonner, aller, marcher à pied. — Maraîcher, s. m. jardinier qui cultive un marais; verdurier, pourvoyeur de légumes dans les villes, les marchés; cotier, jardinier.

KOTIEG, marche, s. f. chemin, mouvement fait en marchant, route, action, manière de marcher; marche et contre-marche, allée et venue. — Marais, s. m. terre basse cultivée de plantes, de légumes. — Potager, s. m. jardin, terre cultivée pour les légumes et plantes potagères.

KOTIELON *(i)*, cotillon, s. m. quadrille, danse, son air; c'est le quadrille le plus compliqué dans ses figures.

KOTIEU, chemineux, se, adj. qui fait beaucoup de chemin. — Ambulant, e, adj. qui va et vient sans cesse; touriste, voyageur anglais; voyageur.

KOTINAD *(à)*, cotonnade, s. f. étoffe de coton en général; fabrique de fils de coton, tels que toile, siamoise, mousseline indienne, nankin, drap, velours et couverture; diverses espèces sont livrées à la consommation à leur sortie des mains du tisserand, sans avoir besoin de subir d'autre préparation. — Frisette, s. f. petite étoffe moitié coton, moitié laine, qui se fabrique en Hollande et qu'on appelle cotonnée.

KOTINÉ (S), se cotonner, v. pers. se couvrir de coton, se dit des joues, des étoffes, des fruits; devenir mou, spongieux; cheveux crépu, cotonneux.

KOTINETT, cotonnine, s. f. toile de coton diversifiée de couleurs, grosse toile à chaîne de coton.

KOTIRESS, maraîchère, verdurière, s. f. qui cultive un marais, un jardin, qui en porte le produit aux marchés.

KOTLETT *(ò)*, côtelette, s. f. petite côte séparée d'un mouton, porc, etc., frite. — Hatille, s. f. morceau de porc frais, frit.

KOTON, coton, s. m. bourre, laine, duvet des semences du cotonnier, bourre de la vigne, des fruits, etc.; poil follet, arbre à coton; cotonnier; les planteurs connaissent un nombre infini d'espèces de cotonniers, tels que le cotonnier herbacé, le cotonnier arbuste, le cotonnier arbre; on en forme un tissu sous le nom de calicot, madapalams, indienne, cotonnine, percale, croisé, coutil et satin pour pantalon et literie, mousseline unie et façonnée à carreaux, brodé, jaconas, batiste d'Écosse brillante, cravate et mouchoir de poche, linge de table, piqué, bazin, gaze de toute espèce; cretonne, percaline, organdi, nansouki, étoffes dites *rouennerie*, etc., espèce de laine végétale coton génequin, le marignon, le Cayenne, le Saint-Domingue, le Surinam, le Fernambouc, le Saint-Marc, l'essequebo, le berbice, le démérari, le tutocorin, Java, Bengale et Surate.

KOTRAI, jupon, s. m. courte jupe de dessous, jupe courte de paysanne. — Cotteron, s. f. petite cotte courte et étroite; cotron, jupe des boulangers, des brasseurs, des malades, etc. — Epervier, s. m. espèce de filet de forme conique dont on serre l'ouverture au moyen de cordes attachées à la base du filet.

KOTRAIE, coterie, s. f. association de prôneurs, d'intrigants; société, compagnie d'intrigants.

KOTT, jupe, s. f. vêtement de femme de la ceinture aux pieds; tunique, sorte de vêtement de dessous pour femme. — Habit, s. m. habillement, vêtement de drap, d'étoffe, etc. — Cotte, s. f. jupe, partie de l'habillement de femme plissée et brodée en haut, de la ceinture aux pieds. — Cotillon, s. m. jupe de dessous, jupon court de fille ou femme; cottereau, jupon court, jupe que les femmes mettent sous les robes. — Robette, s. f. petite robe de laine, jupon court de dessous en laine, en tricot. — Toison, s. f. jupe de laine tricotée avec la laine ou dépouille d'un mouton, d'une brebis.

KOU', cul, s. m. le derrière, l'anus, le fondement et les deux fesses; cul, fond ou derrière d'un vase, etc., d'une charrette; basse extrémité d'une chose. — Le fondement, s. m. l'anus, le siége, le fond, la base d'une chose. — Croupe, s. f. partie postérieure du corps, les hanches et les fesses des animaux de monture, des charges; croupion, le bas de l'échine du dos.

KOU'AH, douloureux, se, adj. qui cause ou marque de la douleur; membre endolori, qui ressent de la douleur; douloureux, très sensible qui reçoit les impressions au toucher, se fait sentir.

KOU'AHAN, coupant, e, adj. qui coupe, couteau etc. coupant.

KOU'AHAR, coupure, s. f séparation, division dans un corps continu, blessure, taillade, estafilade, entamure des chairs faite en coupant

KOU'AHI, couper, v. a. trancher, diviser, séparer un corps continu avec un corps tranchant ou

aigu ; se couper, s'entamer la chair.

KOUCHE, couche, s. f. lit ; couche nuptiale, le seul bois de lit; couche, enfantement, les couches pour l'accouchement. — Couche, s. f. t. d'arts et mét. ; enduit de couleurs, etc. pour peintre ; chose mise par lit, par épaisseur, de ce, sur quoi on les met. — Couche, s. f. de minerais, de combustibles, de terres, etc. ; banc, quand elle est très-épaisse ; lit ou feuillet, quand elle est mince.—Veine, s. f. couche de terre, de sable, raie d'une autre nature ou couleur, couche où se trouve le métal, la houille, etc.

KOUD *(ù)*, coude, s. m. pli du bras, sa partie extérieure où il se plie; se dit de la manche à l'endroit où elle couvre cette partie; angle extérieur, obtus ou droit; angle des outils, etc.; tuyau coudé; muscle cubital du coude qui tient à l'os cubitus. — Auçon, s. m. courbure extérieure du coude, pointe ou éminence du coude sur laquelle on s'appuie. — Jarret, s. m. t. d'arts et mét. ; coude ou angle formé le long d'une ligne droite ou courbe ; les fontainiers nomment jarret le coude formé par la jonction. — Courte, s. f. qui a peu de longueur, de durée ; l'opposé de longue, réponse courte, sans longueur, sans durée.

KOUDAIE, coudée, s. f. étendue du bras depuis le coude jusqu'au bout du doigt du milieu ; mesure de longueur 1 1/2 pied.

KOUDCHAUSS, culotte, s. f. vêtement d'homme de la ceinture jusqu'aux genoux; porter culotte, se dit d'une femme qui domine son époux ou porte pantalon, femme méchante. — Culottin, s. m. sorte de culotte étroite; enfant culottin ; culotte de peau, ouvrage de culottier. — Haut-de-chausses, s. m. partie du vêtement d'homme de la ceinture aux genoux ; braie, devant de culotte, haut-de-chausses ; bragues, culottes très-amples. — *Koudchauss dalman*, aconit napel, s. m. plante vénéneuse à fleurs bleues en casque, à tiges pyramidales.

KOUDLI *(ù)*, coutelier, ère, s. faiseur de couteaux. — Taillandier, s. m. ouvrier qui fait des tranchants, des outils, des haches, etc. pour les gros ouvrages. — Blanche-ouvrier, s. m. fabricant et marchand de fer; tranchant et coupant comme houe, serpe, faulx, etc. ; ouvrages de coutellerie.

KOUDLAR, taillade, s. f. coupure, balafre dans les peaux, cuirs, causées par la négligence du boucher. — Elfleuron, s. m. tache de taillade que l'on voit sur les peaux qu'on a effleurée ; tant sur la fleur que sur la chair des peaux.

KOUFAUD (û), espèce de panier carré, ouvert par le haut, construit solidement en bois et fer, avec lequel on extrait la houille, est fait de la largeur du bure.

KOUGNAIE (î), cognée, s. f. outil de fer plat et tranchant en forme de hache pour fendre, trancher, couper le bois.—Epaule de mouton, s. f. grande cognée des charpentiers, des bûcherons, abatteurs des bois, etc. ; grande et large cognée.

KOUGNET, coin, s. m. outil, morceau de fer, de bois en angle pour fendre, diviser, etc. — Guignet, s. m. coin de bois, de fer, etc. — Cale, s. f. coin de bois pour mettre de niveau, d'aplomb. — Guette, s. f. bois oblique en coin, t. de charp. ; pièce de bois placée dans les pans de bois et qui n'est inclinée que de trois fois son épaisseur. — Epite, s. f. cheville dans une autre, petit coin pour grossir et renfler la cheville et la rendre inébranlable. — Rossignol, s. m. les charpentiers appellent ainsi un coin de bois qu'ils mettent dans les mortaises qui sont trop longues lorsqu'ils veulent serrer. — Bèle, s. f. espèce de coin qui se place entre les pièces d'étançonnage et le toit de la veine de houille pour serrer et appuyer d'autant mieux.

KOUGNI, cogner, v. a. frapper pour enfoncer, faire entrer un coin, un manche, etc. ; coincer, mettre des coins, placer des coins, t. de métiers.

KOUGNIOU, gateau, s. m. espèce de pâtisserie de farine, beurre, sucre et œufs en pâte solide, ronde et plate ; ce qui en a la forme.—Gateau, s. m. t. d'arts et métiers, masse de cire, de terre dont on emplit le moule pour en avoir l'empreinte ; portion de métal ; ce qui devient massif dans les fourneaux.—*Kougniou d'Noyé,* gateau, s. m. que les parrains et marraines donnaient à leurs filleuls le jour de la nativité.

KOUHENN, cuisine, s. f. lieu où l'on apprête les mets.

KOUHNÉ, cuisiner, v. n. faire la cuisine, apprêter les viandes, les mets, les légumes; art, manière de les apprêter.

KOUHNEG, cuisinerie, s. f. manière d'apprêter les mêts ; art du cuisinier.

KOUHNI, cuisinier, ère, s. qui fait la cuisine : cuisinier potager, qui fait, assaisonne le potage. — Fricasseur, s. m. qui fait des fricassées ; mauvais cuisinier. — Ragouiste, s. m. qui faits de bons ragoûts.

KOUK, pain d'épice, s. m. composé de fleur de farine de seigle, de miel et d'épices qu'on pétrit avec de la mélasse ou du miel jaune et de diverses substances aromatiques, quelquefois recouvert de petites dragées nommées nompareilles, son usage paraît être venu de l'Asie.— Croquet, s. m. pain d'épice mince et croquant fait en petits carreaux réunis.

KOUKEG, coucher, s. m. lit; usage du lit ; action, moment de se coucher; façon dont on est couché. — Coucherie, s. f. commerce amoureux de deux sexes.

KOUKEU, coucheur, s. m. ouvrier briquetier; second ouvrier de la cuve du papier, qui le met sur le feutre; bouchoir, morceau de bois pour dorer.

KOUKI, coucher, v. a. sur, dans, par, mettre au lit, étendre de son long sur terre, etc., étendre, renverser par terre ; incliner, coucher à la renverse, sur le dos, le visage en haut. — Gîter, v. n. demeurer couché sur son gîte ; se gîter, se coucher.

KOUKLI, ouvrier en pain d'épice ou pain d'épicier, s. m. qui fait et vend les pains d'épices et toutes espèces de confitures, sirops, sucrerie, dragées et pâtes sucrées, liqueurs fines, etc. ; sucrier-confiseur.

KOUKOU, plisson, s. m. mêts exquis fait avec de la crême dans un moule, se mange par cuillerées, malaxé avec du sucre en pain, ca-

nelle en poudre. — Coucou, s. m. oiseau grimpeur, cunéirostre, de plusieurs espèces, qui pond dans un nid étranger après avoir percé et bu les œufs. — Coulicou, s. m. espèce d'oiseau qui correspond à la division des coucous. — Alléluia, s. m. surelle, petite plante pour les maladies inflammatoires, à fleurs jaunes, croît à l'ombre des haies.

KOUKOUMAHAI, se dit d'un homme voluble, changeant, facile à faire changer; inconstant, volage, léger, sujet à changer, qui a de l'inconstance, facile à changer d'opinion, d'état, de résolution, d'affection, de goût, de passion, d'inclination.

KOULAIE, coin du feu, s. m. rencontre de deux côtés; petite portion de logis auprès du feu, encoignure du foyer.

KOULAN, coulant, e, adj. qui coule aisément. — Accommodant, e, adj. complaisant, facile, traitable, d'un commerce aisé, qui agit coulamment.

KOULASÉ, enculasser, v. a. mettre la culasse au canon d'un fusil.

KOULASS, culasse, s. f. fond du canon, d'une arme à feu, partie la plus épaisse qui termine la pièce; culasse d'un fusil, bois de fusil.

KOULE, couler, v. n. se dit d'un liquide qui suit sa pente, d'un vase percé au fond dont le liquide sort; glisser doucement, s'échapper; passer à travers une étoffe; couler, fondre et jeter en moule; insinuer adroitement; couler à fond. — Avoir la blennorrhagie, s. f. catarrhe de l'urètre; blennorrhée, écoulement inflammatoire du mucus, de mucosités.

KOULEG, coulage, s. m. perte de vin ou autre liquide par écoulement; action de couler. — Coulement, s. m. flux d'un liquide. — Écoulement, s. m. flux, mouvement de ce qui s'écoule. — Satyriasis, s. m. érection continuelle. — Priaprisme, s. m. érection continuelle et douloureuse. — Coulure, s. f. mouvement de ce qui coule, métal qui coule du moule.

KOULI, avaloire, s. f. plusieurs courroies qui occupe la croupe du limonier et tient au limon par deux chaînes en fer qui s'attachent aux crochets du limon assez près de la dossière à la partie supérieure de l'avaloire et fixe la croupière. — Croupière, s. f. longe de cuir sur la croupe, sous la queue des chevaux, ânes et mulets. — Culeron, s. m. partie de la croupière sous la queue des chevaux. — Coulis, s. m. suc de viande consommé à force de cuire, et passé; plâtre, etc. gachis clair.

KOULISEU, coulisseur, s. m. outil de faiseur de coulisses. — Coulissier. s. m. qui fréquente les coulisses du théâtre.

KOULISS, coulisse, s. f. rainure de châssis, de volet pour le mouvoir en glissant; le volet lui-même; partie de bois amincie; trace; t. de mét. rempli d'une étoffe dans lequel on fait glisser un cordon; décorations mobiles sur le côté du théâtre; lieu où elles sont; rainure capable de recevoir la partie qui doit mouvoir dedans, tels qu'une porte, un tiroir, une tablette, les bouts des planches d'une cloison; pièce qui glisse entre deux coulisseaux de fer ou de cuivre; coulisseaux, bâtis dans lesquels on tire des tiroirs, etc. — Bizé, s. m. outil de bois, de fer pour les cordonniers.

KOUMAIL, biscuites ou foraines, s. f. pl. briques trop cuites attachées les unes aux autres à ne pouvoir les détacher qu'en morceau. — Coumailles, s. f. pl. roches des mines où la houille est divisée. — Paillarde, s. f. femme lascive, débauchée, abandonnée à l'impudicité, qui l'annonce.

KOUP (*à*), tinet, s. m. bâton garni de deux crochets à chaque bout pour porter l'eau, etc., sur une épaule. — Cerceau, s. m. branche ou double branche arquée dont les porteurs d'eau se servent pour porter.

KOUPAUB, coupable, adj. 2 g. qui a commis une faute, un crime, qui y tend; criminel; personne, cœur coupable.

KOUPEROU, culbute, s. f. saut fait cul par-dessus tête; chute, mouvement, action de ce qui tombe, faire des culbutes. — Sautereau, s. m. culbute de petits garçons. — Dégringolade, s. f. action de dégringoler, faire une chute rapide.

KOUPIE, goupille, s. f. c'est une cheville de métal insensiblement en pointe d'un côté. Il n'est presque pas un seul art industriel qui n'emploie la goupille.

KOUPLET, couplet, s. m. stance, nombre de vers formant un chant et faisant partie d'une chanson. — Strophe, s. f. couplet, stance d'une ode, d'un hymne. — Stance, s. f. assemblage de plusieurs vers; strophe, couplet, ouvrage de poésie.

KOUPP, coupe, s. f. figure, représentation d'un corps, d'un bâtiment, d'un habit, etc.; coupe bien ou mal faite; manière de couper, de disposer les joints des moulures et des champs de bois; coupe carrée d'onglet ou à bois de fil, de fausses coupes en travers d'une pièce de bois. — Pas, s. m. petite entaille faite sur la plate-forme d'un comble pour recevoir les chevrons. — Chevalet, s. m. assemblage de deux noulets ou lissoirs sur le faîte d'une lucarne; charpente de lucarne. — Noulet, s. m. charpente qui forme la noue d'une lucarne; enfoncement de deux combles.

KOUR, cœur, s. m. muscle creux et charnu qui imprime le mouvement du sang; estomac, âme, principe de la vie; milieu, intérieur d'un arbre, d'un fruit, etc.; carte à jouer marquée d'un cœur; ce qui a la forme. — Cour, s. f. espace découvert entouré de murs, de bâtiments tenant à l'édifice et pour son usage; résidence d'un souverain avec sa suite; suite d'un grand seigneur, d'un prince, le souverain, son conseil et ses officiers. — Court, e, adj. qui a peu de longueur, de durée, l'opposé de long. — Courtement, adv. d'une manière courte; brièvement, raconter courtement. — Concis, e, adj. court et serré; bref, succinct, laconique, précis. — Courtaud, adj. écourté, de taille grosse et courte; personne courtaude; courtige, ce qui manque en longueur à une étoffe. — Impasse, s. f. cul-de-sac, rue sans issue. — Brief, ève, adj. court, de peu de durée; prompt, bref. — Basse-cour, s. f. endroit où est la volaille, le fumier, cour des écuries. — Avant-cour, s. f. la première cour d'une

maison. — Arrière-cour, s. f. petite cour derrière un édifice, d'après les dispositions du bâtiment. — Mésaule, s. m. petite cour entre deux bâtiments.

KOURBETT, courbette, s. f. salutation humble, intéressée: fig. faire des courbettes, ramper devant quelqu'un; être obséquieux, faire des révérences, courtiser.

KOUR-BOUYON, court-bouillon, m. sauce pour le poisson, manière de le cuire avec du vin, des aromates, etc. — Breuvage empoisonné, donner du poison pour tuer ou altérer le tempérament, faire mourir par le poison.

KOURCHI, couvre-chef, s. m. coiffe de toile de paysanne; bandage pour envelopper la tête; tout ce qui couvre la tête.

KOURI, courrier, s. m. qui porte en hâte les dépêches; qui court la poste; chevalier à pied. —Avant-coureur, s. m. qui précède quelqu'un, qui annonce quelque chose, son arrivée. — Pédon, s. m. courrier à pied. — Coureur, s. m. domestique gagé par un seigneur, etc., pour le précéder quand il sort, et exécuter ses ordres avec promptitude; cet usage nous vient d'Italie.

KOURMAIN, courtement, adv. d'une manière courte; brièvement.

KOUROI, courroie, s. f. lien de cuir, longue courroie; lâcher, mettre, attacher des courroies; serrer, lâcher la courroie.

KOURONÉ, tête laurée, adj. couronnée de lauriers. — Lauréat, couronné en public.

KOURRESS, vulgivaque, s. f. prostituée, coureuse; gourgandine. — Coureuse, s. f. prostituée la plus vile. — Guenon, s. m. laide femme; prostituée; vilaine guenuche. — Varlope, s. f. grand rabot dont le menuisier se sert pour unir et polir le bois. — Rillard, s. m. espèce de rabot qui sert à corroyer le bois; ciseau dentelé. — Étaqueresse, s. f. longue carde dont les fabricants se servent pour tirer le drap à poil. — Salaude, s. f. prostituée de la plus vile espèce; femme sans mœurs et sans pudeur.

KOURSI, coursière, s. f. espace où tourne la roue d'un moulin à eau. — Pertuis, s. m. ouverture d'une digue pour se décharger. — Bouldure, s. f. fosse sous la roue d'un moulin à eau. — Coursier, s. m. passage pour l'eau des moulins, des forges. — Auge, s. f. huche, canal; rigole qui conduit l'eau du moulin sur la roue. — Chute d'eau, s. f. c'est la pente d'un conduit depuis son réservoir jusqu'à sa chute sur la roue. — Chané, s. f. gouttière qui conduit l'eau sur la roue d'une papeterie, d'un moulin, etc., sur un plan incliné. — Coursier, s. m. grand et beau cheval dressé pour la course, propre à la course. — Jockey, s. m. jeune postillon qui monte le cheval coursier. — Coursier, s. m. mur vertical espacé de la longueur du tambour, d'une roue à eau dont elle rase les parois sur un plan incliné.

KOURTAINEMAIN, incessamment, adv. dans peu de temps.

KOURTI, courtier, s. m. agent de commerce breveté par l'entremise duquel se font les ventes; courtier marron, non autorisé, celui qui s'entremet dans les mariages, qui en fait faire. — Coulissier, s. m. celui qui fait des affaires à la bourse après ou avant l'heure des négociations sur les effets publics.

KOURTUGAUR, corps de garde, s. m. nombre de soldats posés en un lieu pour faire garde; local qu'ils occupent; poste militaire.

KOURTUPOINTE, courte-pointe, s. f. couverture de parade d'un lit, contre-pointe, couvre-pied. *V. Kofteu.*

KOURTIZAN, courtisan, s. m. qui courtise, cherche à plaire, assidu par intérêt; courtisan glorieux, qui passe sa vie à faire des bassesses.

KOURTIZÉ, courtiser, v. a. fam. faire la cour à quelqu'un par intérêt; être assidu auprès de; courtiser les dames, chercher à leur plaire.

KOUSSI, coffin ou étui, s. m. *V. Bohtai.*

KOUSTAM, coutume, s. f. habitude contractée dans les mœurs, les discours, les manières, les actions; mœurs, habitudes naturelles ou acquises; inclination.

KOUTAI, couteau, s. m. instrument tranchant d'acier que l'on emploie à plusieurs usages et dont les formes varient beaucoup.—Cagnieux, s. m. petit couteau un peu courbé à la pointe, pliant dans son manche; couteau de poche portatif. — Allumette, s. f. tronçon de lame de couteau dont le tranchant est aiguisé d'un côté, sert à gratter le bois, l'ivoire et l'écaille. — Plane, s. f. outil d'acier ayant un petit manche de bois ou deux extrémités, on s'en sert pour planer et polir le bois, plane demi-circulaire. — Paroir ou grattoir, s. m. petit couteau de chaudronnier, tranchant de deux côtés, fixé à un manche plus ou moins long. — Lancette, s. f. petit couteau à lame courte, large, très-aigue. — Tranche-lard, s. m. couteau de charcutier dont la lame est très-mince pour couper le lard en parties très-déliées. — Couteau à la ramponneau, s. m. très-long de lame, pointu, tranchant de deux côtés à la pointe. — Coupe-racine, s. m. instrument tranchant dans les officines des droguistes pour couper les feuilles, les racines, etc., c'est une longue lame fixée par une charnière d'un côté portant un manche de bois de l'autre. —Couteau de vannier, s. m. lame d'acier assez forte, triangulaire, pour parer l'ouvrage de vannier en coupant les extrémités d'osier. — Gache, s. m. instrument de bois ou d'ivoire dont les pâtissiers se servent pour remuer leurs farces. — Plioir, s. m. instrument de relieur, de bureau, pour plier, couper le papier — Amassette, s. f. palette, lame de bois, etc., pour amasser les couleurs broyées de dessus le marbre où on les broie et les étend. — Couteau de cirier, s. m. morceau de bois façonné en forme de couteau et marqué sur le dos du nom de l'ouvrier, pour marquer les cierges, les bougies. — Couteau de chasse, s. m. petite épée en forme de sabre droit, courte et forte, avec une poignée sans pommeau. — Coutelas, s. m. épée large et plate à un seul tranchant et courbée par l'une de ses extrémités. — Cimeterre, s. m. grand coutelas ou sabre recourbé. Couteau de chirurgien, s. m. en font usage de trois sortes: le couteau courbe, le droit et le lenticulaire. — Scalpel, s. m. instrument de chirurgie pour disséquer. — Bistouri, s. m.

instrument de chirurgien pour faire de incisions. — Arrendisseur, s. m. couteau de tabletier, d'ébéniste, pour arrondir. — Fendoir, s. m. instrument d'acier, large et coupé en biseau par un bout assez aigu, mais sans tranchant. — Serpette, s. f. espèce de petite serpe dont la lame se plie dans le manche. — Etanchoir, s. m. petit couteau de tonnelier. — Clouet, s. m. espèce de petit ciseau qui sert au tonnelier. — Coupe-paille, s. m. instrument tranchant qui sert à couper la paille par petits fétus pour que le cheval puisse la manger en guise d'avoine mêlée avec le grain. V. *Hekset*. — Couperet, s. m. espèce de couteau à lame large. — Catissoir, s. m. couteau pour catir. — Étiquette, s. m. espèce de couteau à l'usage des pêcheurs. — Nautier, s. m. couteau pour ôter les noues des morues et autres poissons; couteau de coupeur de fanons de baleine. — Flatin, s. m. couteau de poche. — Coupe-queue, s. m. instrument qui sert aux corroyeurs pour couper les queues des peaux qu'on doit passer en megie. — Herbon, s. m. couteau rond de tanneur. — Écharnoir, s. m. tranchant pour écharner les peaux, les cuirs. — Drayoire, s. f. t. de tanneur, écharnoir.

KOUTI, coutil, s. m. espèce de toile très-forte et très-serrée de fil de chanvre.—Coutil, s. m. toile à lignes, à carreaux, forte et serrée, pour matelas, lits, oreillers, etc., etc. — Flaine, s. m. espèce de coutil, étoffe forte et serrée qui se fabrique dans les Flandres.

KOUTRESS DALENN, branchipnée, s. f. respiration courte et lente ou pressée. — Courte haleine, s. f. asthme, ahalation pénible. — Asthme, s. m. respiration fréquente et très-pénible causée par l'obstruction d'un poumon ou des poumons.

KOUTREU, frian, s. m. petit fer au côté de la charrue. — Curoir, s. m. bâton pour nettoyer la charrue de la terre.

KOUTULREIE (i), coutellerie, s. f. métier, commerce, atelier, boutique, art, ouvrage, magasin de coutellier, taillandier, blanchœuvrier.

KOUV, cuve, s. f. sorte de grand tonneau à un seul fond, son contenu; cuve d'Inde, d'indigo, sert à teindre, faire la bière et cuver le vin. — Barotte, s. f. cuve, vaisseau cerclé en fer pour la vendange. — Cuveau, s. m. cuvette, s. f. petite cuve.

KOUVAL, petit gouffre, s. m. petit abîme très-creux et profond; tournoiement d'eau causé par deux courants.

KOUVERTUR, couverture, s. f. ce qui sert à couvrir; enveloppe.

KOUVLAIE, cuvée, s. f. ce qui se fait du vin, de la bière, etc. à la fois dans une cuve; son contenu.

KOUVLI, tonnelier, s. m. artisan qui fait des tonneaux, seaux, etc. — Barillot, s. m. t. de mer; ouvrier qui travaille aux futailles. — Encaveur, s. m. qui encave les liquides, les tonneaux des liquides.

KOUYON, couard, e, adj. poltron, lâche, sans courage. — Coïon, s. m. poltron, fuyard, lâche, servile, qui a le cœur bas; faire la cane, manquer de courage. — Pusillanime, s. m. trop timide; sans courage; sans énergie; qui a l'âme faible. — Pagnote, s. m. fam. lâche, poltron.

KOUYONNAD (â), turlupinade, s. f. manières de plaisanter, de turlupiner sur des allusions basses, des mauvais jeux de mots. — Persiflage, s. m. discours d'un persifleur; talent de dire plaisamment des choses plaisantes, sérieuses; et sérieusement des choses plaisantes.—Arlequinade, s. f. bouffonnerie, mot, geste d'arlequin; pantalonnade, ironie, satire, raillerie de quelqu'un. — Homme de laine, s. f. sans consistance, sans fermeté.

KOUYONE, brocarder, v. a. piquer par des railleries, des paroles piquantes, satiriques; brocarder quelqu'un. — Goguenarder, v. a. plaisanter mal, railler grossièrement; persiller, gober, mystifier, satiriser, pantalonner quelqu'un. — Houspiller, v. a. tirailler, houspiller quelqu'un, maltraiter de paroles; borner quelqu'un. — Coïonner, v. a. traiter en coïon, se moquer de quelqu'un, l'insulter.

KOUYONNEU, railleur, s. m. satirique, persifleur, houspilleur, brocardeur, goguenardeur.

KOUYONREIE, coïonnerie, s. f. bassesse de cœur, lâchete, indignité, sottise, impertinence, insulte. — Couardise, s. f. poltronnerie, lâcheté, timidité. — Brocarderie, s. f. raillerie, mot piquant et satirique.

KOUZAUHO, culbute, culbuter, faire un saut; cul par dessus tête, être renversé; dégringoler.

KOUZE, course, s. f. action de courir, mouvement de ce qui court, voyage, prix d'une course; course à pied, à cheval, sur l'eau, etc. — Hippodrome, s. m. place, lice pour la course des chevaux; cirque, hemicycle, tournois, régate, carrousel. — Hippodromie, s. f. course des chevaux dans un hippodrome.

KOVAIE, couvée, s. f. œufs couvés à la fois; les petits qui en sont éclos; fig. engeance, famille. — Lignée, s. f. race, enfants. — Engeance, s. f. race, en parlant des volatilles, des animaux et des hommes; engeance, maudite race.

KOVAIN, couvent, s. m. maison religieuse; monastère; ses habitants; maison de filles publiques, pop. — Communauté, s. f. société de personnes religieuses ou laïques vivant sous une même règle commune.—Monastère, s. m. couvent, demeure de religieux, de religieuses. — Nonnerie, s. f. couvent de nonnes. — Hospice, s. m. maison religieuse pour recevoir les religieux, voyageurs ou réfugiés; retraite, maison de refuge pour les vieillards, les enfants abandonnés des deux sexes, des aveugles, des infirmes, etc. V. *Ospitau*.

KOVÉ, couver, v. a. et n. se dit de l'oiseau qui échauffe ses œufs en se tenant couché dessus pour les faire éclore; tenir caché, couver un mauvais dessein, la guerre, des humeurs, du feu; se cacher. — Dissimulé, e, adj. personne, esprit, âme, caractère dissimulé, déguisé, artificieux, couvert, qui ne dévoile pas son sentiment. — Taciturne, adj. qui parle peu, sombre, rêveur, mélancolique. — Sournois, e, adj. et s. qui cache ce qu'il pense; qui médite le mal en silence. — Circonspect, e, adj. prudent, discret, retenu, qui n'agit, ne parle qu'après un mûr examen, qui a de la circonspection.

KOVEG, incubation, s. f. action des ovipares qui couvent des œufs. — Couvaison, s. f. saison où couvent les oiseaux de basse-cour; action de couver; son effet.

KOVEIN, couvain, s. m. œufs de punaises, d'insectes; couvein, partie du gateau, d'une ruche qui contient les vers.

KOVET, couvet, s. m. pot plein de feu et de cendres que les femmes placent sous elles. — Augustine, s. f. sorte de chaufferette. — Chaufferette, s. f. ustensile en bois doublé de tôle, ou en métal, en terre pour mettre de la braise, des cendres chaudes pour chauffer les pieds. — Porte-allume, s. m. réchaud qui contient le flambart, t. de boulanger. — Braisière, s. f. vaisseau de cuivre un peu long et élevé, garni d'une anse à chaque bout et d'un couvercle à rebord pour mettre le feu dessus. — Réchaud, s. m. ustensile de ménage; petit fourneau portatif rempli de braise allumée. — Réchaud de cirier, s. m. qui se place plein de braise sous le péreau du cirier qui fait les bougies filées, afin de tenir la cire en fusion. — Cassolette, s. f. réchaud d'argent, vase à parfum, à eau de senteur dont on fait évaporer l'odeur.

KOVIEK, couvercle, s. m. ce qui est fait pour couvrir, fermer un pot, un coffre, un four, etc. — Chape, s. f. couvercle d'alambic, de plat, de soupière, etc.; ce qui revêt, entoure, garantit; couvercle conique de ferblanc dont les traiteurs couvrent leurs plats qu'ils portent en ville. — Épistomium, s. m. machine ouvrant et fermant à volonté l'orifice d'un vase.

KOVISS, couvi, adj. œuf à demi-couvé et gâté; fig. personne couverte, cachée, dissimulée, sournoise, impénétrable.

KOVRAWMAIN, secrètement, adv. en secret, d'une manière secrète; en cachette, en particulier; agir, servir couvertement, secrètement, en cachette.

KOVRESS, couveuse, s. f. poule serine, qui couve, ou gardée pour couver; poule-mère accompagnée de ses poussins; poule qui couve.

KOVREU, couvreur, se, ouvrier qui couvre les toits d'ardoises, de tuiles. — Couvreur en chaume, s. m. ouvrier qui couvre les maisons en paille ou glui, botte de paille de seigle peignée. V. *Wau;* celle qui couvre, rempaille les chaises.

KOVRI, couvrir, v. a. mettre une chose sur une autre pour couvrir celle-ci, la conserver, l'orner, etc., mettre en grande quantité sur un autre; couvrir de pierreries; revêtir, cacher, dissimuler ses desseins, ses défauts; mettre son chapeau; se dit du mâle qui s'unit à la femelle. — Saillir, v. a. couvrir sa femelle en parlant du cheval, du taureau, etc. — Cocher, v. a. se dit des oiseaux, couvrir sa femelle; se cocher. — Hurtebiller, v. a. se dit de l'accouplement des béliers et des brebis; lutter, se dit du bélier qui couvre sa femelle. — Lacer, v. a. couvrir sa femelle en parlant du chien qui couvre sa femelle. — Caver, v. a. exposer une quantité d'argent sur une mise au jeu; égaler la plus forte mise.

KOVROU, couvert, e, adj. caché, obscur, enveloppé d'une couverture; vêtu; qui a son chapeau sur la tête. — Abrité, e, adj. qui est, mettre à l'abri, t. de jardinier; abriter, protéger, mettre à l'abri.

KOVULSION (*kô*), convulsion, s. f. mouvement violent et forcé, irrégulier; contraction avec secousse involontaire des muscles. — Panophobie, s. f. terreur nocturne avec fièvre; sueur et convulsion chez les enfants. — Apisthotonas, s. m convulsion qui courbe le corps en arrière; contraction de la tête en arrière chez les enfants, et qui attaque un bras, un membre, etc. — Éclampsie, s. f. convulsion des parties inférieures; convulsion des enfants. — Convulsion cynique, adj. imitant les chiens qui montrent les dents. — Danse de saint Vite, saint Vit, ou saint Gui, convulsion, spasme, crispation, contraction, convulsion des nerfs. — Tétanos, s. m. convulsion violente qui raidit le corps; tétanique, qui tient du tétanos. Emprosthotonos, s. m. convalsion qui fait pencher le corps en avant. — Goutte-crampe, s. f. ou crampe, convulsion du nerf de la jambe.

KOVULSIONÉ (*kô*), convulsionner, v. n. se convulsionner; donner, avoir des convulsions, feintes, comme un maniaque convulsionnaire, feintise.

KOWAI, entretoise, s. f. pièce de bois qui en soutient une autre.

KOWET, masque, s. m. faux visage de carton, etc.; masqué, déguisé, travesti; déguisement, habillement ridicule, enfantin.

KOWETT, cordon plat, s. m. ruban, tissu en fil, laine, coton plat de différentes largeurs, sert à lier, orner, suspendre, etc. — Chaconne, s. f. ruban du col de la chemise.

KOWRI, culotte de bœuf, sert à faire des fricandeaux.

KOY, cueillir, v. a.

KOYAINE, couenne, s. f. peau de pourceau, de marsouin, de marcassin; couenneux, de la nature de la couenne.

KOYAR, couard, s. m. V. *Kouyon.*

KOYENESS (*ô*), couenneux, se, adj. de la nature de la couenne; bois rebours, difficile à couper, à travailler; fer malléable., etc., etc.

KOYEUD, entrevous, s. m. intervalle entre les solives, les poteaux d'un plafond à entrevous de cloison remplis de maçonnerie, ou d'un latis. — Travée, s. f. espace compris entre deux solives d'enchevetûre et garni de solives de remplissage. — Solins, s. m. pl. bouts des entrevous. — Toron, s. m. assemblage de plusieurs fils de laine que l'ourdisseur fait pour recroiser la chaine qu'il ourdit — Licette, s. f. lice attachée à la queue des trames pour ourdir les étoffes.

KOYON, testicule, s. m. glande spermatique. — Epidyme, s. m. éminence vermiforme autour des testicules; petit corps rond couché sur chacun d'eux. — Animelles, s. f. pl. bourses, testicules du bélier. — Ragot, s. m. ou recuit; pierre dure dans la chaux non dissoute. — Biscuit, s. m. caillou dans les pierres à chaux qui reste dans le bassin après qu'elle est détrempée. — Marron, s. m. cœur non calciné d'une pierre à chaux qui n'a pu se dissoudre lors de l'éteignage. — Écrevisse, s. f. pierre à chaux rouge et non calcinée.—*Koyon*

dmône, prune de damas noir, s. f. ou le grand damas violet de Tours; c'est une bonne prune laxative.

KOZAK, Cosaques, s. m. pl. peuplade et milice tartare de l'Ukraine, du Don, etc.; soldats russes, cavalerie armée de lances; se disait des partisans de la Restauration.

KOZEU, couseur, se, s. qui coud les livres pour les brocher ou les relier; se dit aussi d'un tailleur, d'un cordonnier, sellier, etc., qui cousent. — Cousoir, s. m. petit métier à pieds ou sans pieds sur lequel on coud les livres pour les brocher ou les relier.

KOZOMÉ (kô), consumer, v. a. dissiper, détruire, user; détruire plusieurs choses à la fois; fig. réduire à rien; perdre, détruire la santé, dépérir. — Feu consumant, e, adj. qui consume. — Consommé, s. m. bouillon fort, succulent, de viande très-cuite; 2 livres de tranches maigres de bœuf, une vieille volaille, 2 carottes, 2 oignons, 2 poireaux, 2 clous de girofle, les faire cuire pendant 8 heures à petit feu et réduire au tiers. — Consommer, v. a. achever, finir, terminer; détruire par l'usage; faire cuire extrêmement; qui fait une ample consommation de.

KOZOU, cousu, e, part. passé, travaillé en couture; se disait des partisans de la restauration de l'ancien régime, des prêtres, etc.; être cousu. — Baclé, s. m. couture à longs points à la hâte; couture de ballot, ballotin, manne et panier avant de les expédier.

KPAGNAIE, compagnie, s. f. assemblée de deux ou plusieurs personnes réunies pour converser, même pour agir, ou qui accompagnent une autre troupe sous un capitaine, sont formées de 60 à 120 hommes; dans la cavalerie se dit d'un escadron qui forme quatre compagnies.— Coterie, s. f. société, compagnie, quartier de famille de plaisir; association.

KPAGNON, bon compagnon, s. m. gaillard qui boit bien, etc.; drôle, éveillé; garçon, enfant mâle et bon garçon; obligeant. *V. Konpagnon.*

KPAGNTÉ, ivre, adj. 2 g. qui a le cerveau troublé par les fumées du vin, d'une liqueur alcoolique; dont les nerfs sont agités, troublés.

KPARÉ, avoir regret, s. m. à regret, regretter ses peines, d'avoir donné, dépensé, employé; être dans l'hésitation sur ce que l'on fera, que l'on veut faire; hésiter.

KPESLI, détailler, v. a. vendre en détail; fig. raconter en détail, entrer dans les détails, les particularités; couper en pièces, détailler un bœuf. — Dépecer, v. a. mettre en morceaux, en pièces; dépecer un gibier, un bœuf, un bateau, un habit. — Dépiécer, v. a. démembrer. — Disséquer, v. a. faire l'anatomie d'un corps organisé, d'une fleur, etc. — Partager, diviser, v. a. un être en plusieurs parts pour le distribuer; rompre, désunir, séparer en parties opposées.

KPESLEG, dissection, s. f. action de disséquer; séparation méthodique des parties d'un corps; ses effets; détail, partage d'un tout.

KPESLEU, depeceur, s. m. disséqueur, anatomiste; prosateur.

KPETTLAIE, porcelaine chapelée, adj. qui a de petites gerçures, craquelée ou truitée, fendillée.

KPETTLÉ, rinceux, se, adj. crevassé, fendillé, ridé sans ordre.

KPISI, pincer, v. a. serrer la superficie de la peau avec le pouce et le doigt indicateur; presser, causer une douleur vive; faire le pincement.

KPITÉ, pennader, v. a. donner un ou des coups de pieds, lancer des coups de pieds. — Donner, recevoir des ruades, s. f. des brutalités d'un homme grossier et emporté.

KPOIRTÉ, colporter, v. a. porter çà et là des marchandises, etc.; raconter partout, colporter des calomnies, une histoire scandaleuse.— Transporter, v. a. porter d'un lieu ou en un autre; médire; divulguer, découvrir à d'autres, rendre public ce qui n'était pas su. — Divulguer, v. a. découvrir à d'autres, rendre public ce qui n'était pas su.

KPOIRTEG, divulgation, s. f. action de divulguer un secret, etc.; ses effets.

KPOIRTEU, divulgateur, s. m. qui divulgue, publie, proclame. — Colporteur, s. m. qui porte de côté et d'autre pour vendre; les colporteurs de mauvaises nouvelles sont des perturbateurs de repos public. — Porte-balle, s. m. petit marchand qui courent les foires et les marchés avec une balle de marchandises qu'il porte sur son dos.

KPOTI, manier, v. a. prendre et tâter, mouvoir, toucher avec les mains; jouer des mains indécemment. — Patiner, v. a. manier indiscrètement les mains, les bras, etc., etc., d'une femme. — Chiffonner, v. a. bouchonner, froisser avec les mains, frotter fortement une chose.

KPOTIEU, patineur, s. m. qui manie indiscrètement les mains, etc., d'une femme; tripotier, farfouilleur, chiffonneur.

KPOUGNTÉ, se gourmer, maltraiter; masser, exercer une pression avec les mains; tripoter, jouer, manier des mains indécemment.

KRACHA, crachat, s. m. salive, flegme qu'on jette par la bouche; large croix ou étoile dorée, brodée sur l'habit. — Graillon, s. m. excrétion épaisse de la poitrine. — Flegme, s. m. partie aqueuse, froide du sang, etc.; pituite que l'on crache; salive; crachat ligmode, noir, couleur de suie.

KRACHÉ, cracher, v. a. jeter hors de la gorge, du poumon, de la salive, etc.; fig. des injures; cracher, jaillir hors du moule. — Crachoter, v. a. cracher peu et souvent.

KRACHEG, excréation, s. f. crachement. — Crachement, s. m. action de cracher; crachement de sang par accident, cracher le sang par maladie; crachotement.

KRAGJOLÉ, grivelé, e, adj. oiseau grivelé, tacheté de gris et de blanc.

KRAHAI, braise, s. f. charbon ardent ou éteint, il se dit particulièrement de la braise de boulanger. — Escarbilles, s. m. pl. petits morceaux de braise éteinte. — Aigremore, s. m. charbon de bois pulvérisé pour le feu d'artifice. — Coak, s. m. morceau solide de houille dont la substance grasse et huileuse est consumée par l'action du fer et contient encore des matières combustibles et inflammables.

KRAHAU, corbeau, s. m. gros oiseau à plumage noir; passereau omnivore qui recherche le pays froid, peut vivre cent ans. — Choucas, choucaris, s. m. corbeau noir à reflets verts et violets; corneille grise à pieds rouges. — Crave ou coracias, s. m. gros oiseau noir qui tient du corbeau. — Aristocrate, s. m. membre ou partisan d'un gouvernement aristocratique, surtout des Pays-Bas autrichiens; partisan de l'ancien régime.

KRAHET-MAWAI, croque mitaine, s. m. croque-noix, mot inventé pour faire peur aux enfants.

KRAHETT, casse-noisette, s. m. petit instrument pour casser, croquer les noisettes; casse-noix, instrument pour casser les noix. — Instrument nucifrage, adj. qui brise les noix.

KRAHI, croquer, v. a. manger en croquant avec avidité, manger des choses qui croquent, faire du bruit sous la dent; manger goulument. — Croquer, v. a. faire du bruit en se rompant; croqueter, croquer souvent et à petit bruit. — Cassé, e, adj. rompu, brisé, vieux; infirme. — Vieux cracheur, s. m. qui crache souvent; se dit de celui qui a une forte toux.

KRAHIAN, pâtisserie croquante, qui croque sous la dent, comme la gimblette, le croquelin, etc.; cassant, croustillant.

KRAHLÉ, troquer, v. a. faire un troc, échanger, permuter une chose avec une autre, contre ou pour un autre; vendre, acheter en bloc. — Blasphémer, v. a. proférer un blasphême, qui fait des jurements et des imprécations comme un saccatier, par habitude, colère ou grossièreté.

KRAHLEG, troc pour troc, s. m. l'un pour l'autre, sans retour.

KRAHLEU, troqueur, se, s. qui aime à troquer.

KRAHLI, saccatier, s. m. voiturier de charbon de terre par cheval à sacs sur le dos. — Blatier, s. m. marchand de grain qui le transporte par sacs et par cheval.

KRAH-NAWAI, muscadin, s. m. le moins laid de tous les rats, il est plus blond que roux et n'habite jamais dans les maisons, se trouve dans les bois, les jardins.

KRAIEONEG, esquisse, s. f. ébauche; premier crayon d'un ouvrage de peinture, d'arts, premier modèle du sculpteur en terre, etc.; faire l'esquisse.

KRAIM, crême, s. f. partie épaisse du lait pur ou préparé; le meilleur d'une chose, d'un ouvrage d'esprit, d'une affaire d'intérêt, de personnes; nous avons chez les parfumeurs la crême céleste ou beurre de cacao, crême de concombre, crême de lis, de Perse, des sultanes, la grégorienne, etc.—Cristal de tartre, crême de tartre, s. f. sert en médecine; liqueur pétrifiée de tartre blanc, bouillie dans l'eau et passée. — Cornachine, s. f. poudre purgative de scammonée, crême de tartre, etc. — Tartrate, s. m. acide de potasse; tartre ou crême de tartre, existe dans le raisin et dans le tamarin; dans le commerce, le tartre qui provient des vins blancs porte le nom de tartre blanc, et celui du vin rouge est appelé tartre rouge; le raffinage du tartre s'opère en grand à Montpellier (France).

KRAIMI, crêmier, ère, s. qui vend de la crême; vase de faïence, porcelaine, etc., qui contient de la crême.

KRAIN, crin, s. m. poil long et dur, surtout des chevaux, il leur vient au cou et à la queue, et à quelques autres animaux. — Breture, s. f. trace d'un instrument, d'un outil dans le bois, le marbre, etc.; entaille, incision, coupure avec enlèvement des parties; entaillure.—Coupure, s. f. séparation, division dans un corps continu; blessure faite en coupant. — Hoche, s. m. entaille, marque en fente sur une taille pour le pain, le lait. — Cran, s. m. coche, entaille dans un solide pour accrocher, arrêter ou servir de marque; petite rainure, cannelure; cavité; créneau; jarlot.

KRAIND, craindre, v. a. redouter, appréhender, avoir peur; révérer avec réflexion. — Crainte, s. f. appréhension, peur, respect; passion qui excite dans l'âme l'image du mal à venir; inquiétude, trouble de l'âme en pensant à un mal futur et possible.

KRAINEKIN, arbalète, s. f. arme de trait, arc d'acier ou de bois pliant monté sur un fût de bois avec une corde qui, par sa détente, chasse des flèches. — Arc, s. m. arme, matière, fer, bois, etc., courbé en demi-cercle pour lancer des flèches. — Javelot, s. m. espèce de dard; arme de trait. — Ribaudequer, s. m. arc de 15 pieds de long; arme; ribaudequin, grande arbalète que quinze hommes manœuvraient.

KRAINEKINI, cranequinier, s. m. qui se servait du cranequin. — Cranequin, s. m. fer pour tendre l'arbalète.

KRAINMIG, balafre, s. f. longue blessure au visage; sa cicatrice; estafilade au visage, etc.; coupure, blessure faite en coupant.

KRAIPETT (i), avare, adj. et s. chiche, trop ménager; chétif, mesquin.

KRAK, crac, interj. qui exprime la soudaineté; rupture, fracture qui se fait avec un grand fracas, un craquement. — Hâblerie, s. f. vanterie, exagération; ostentation, mensonge. — — Colle, s. f. bourde, menterie, chose controuvée à plaisir. — Surcharge, s. f. surcroît de ce que la force peut porter; fardeau lourd, pesant, difficile à porter; demi-sou de France, cinq centimes du pays.

KRAKÈ, craquer, v. a. faire du bruit en se rompant, en se heurtant; bruit d'une chose dure qui se rompt; hâbler, se vanter.

KRAKEG, craquement, s. m. son de ce qui craque; craqueter, craquer souvent et à petit bruit; craquerie, hâblerie; rupture, fracture, etc.

KRAKETT, jalousie, s. f. treillis, fermeture intérieure, sorte de volet à clair-voie; elle est formée d'une réunion de petites planchettes minces de 3 à 4 millimètres d'épaisseur et de 9 à 10 centimètres de largeur, supportée par un ruban de fil qui tient les petites planches écartées à distance convenable. — Cliquette, s. f. instrument fait de deux os, ardoises ou planchettes que les enfants tiennent entre leurs doigts et qu'ils frappent en mesure l'une contre l'autre. — Claquette, s. f. instrument formé d'un morceau de bois, garni d'une poignée mobile en fer qui frappe sur le bois lors-

qu'on l'agite et dont se servent les employés de la poste, etc., pour annoncer l'ouverture du bureau. — Claquet, s. m. petit latte qui bat sur la trémie d'un moulin à grains. — Cliquet, s. m. claquet, pièce qui empêche une roue dentée de tourner. — Crécelle, s. f. moulin de bois très-bruyant; il tient lieu de cloche le jeudi et vendredi de la semaine sainte; jouet d'enfant. — Tarabat, s. m. instrument de bois en moulinet pour réveiller les ouvriers dans les couvents, les religieuses. — Sémestriou, s. m. planche de bois avec un manche mobile pour réveiller lorsque les cloches ne sonnent pas.

KRAKEU, craqueur, s. m. menteur; hâbleur, qui craque, exagère dans ses récits.

KRAKIN, machefer, s. m. scorie de fer, de l'acier rougi; houille vitrifiée. — Scorie, s. f. produit volcanique. — Putzen, s. m. masse de minerai mal fondu et qui reste attaché aux parois des fourneaux. — Frasier, s. m. résidu du foyer d'une forge alimenté par du charbon de terre. — Vaurien, s. m. fainéant, libertin, vicieux, qui ne veut rien faire, rien valoir. — Escarbille, s. f. nom de petits morceaux de houille échappés à une combustion complète et mélangés avec les cendres. — Coak, s. m. houille coagulée en masse et privée de bitume et d'hydrogène par le feu, houille qui a servi à la production du gaz par l'éclairage.

KRAKMAIN, strépite, s. m. bruit, éclat, fracas, craquement, murmure. — Craquement, s. m. son de ce qui craque.

KRAL, boucle de cheveux, s. f. cheveux frisés, boucler les cheveux à l'entour d'une perruque. — Frison, s. m. boucle de cheveux ronde en marron. — Crochet, s. m. petite boucle de cheveux sur les tempes, derrière les oreilles. — Marron, s. m. t. de perruquier, grosse boucle de cheveux. — Annelure, s. f. frisure en boucles, en anneaux; anneler, boucler les cheveux en tire-bouchons. — Boucle, s. f. se dit figurément des anneaux que font les cheveux frisés.

KRAMA, crémaillère, s. f. instrument de fer plat et mince, garni de dents pour l'arrêter, sert à suspendre une lampe et la chaîne de cheminée; tringle de bois dentée sur le champ pour recevoir le bout du tasseau servant à porter les tablettes d'une bibliothèque. — Rochet, s. m. roue à dents, à crémaillère, sert dans les encliquetages, à un cric, etc., etc.

KRAMAIE *(ï)*, montée en graine, s. f. se dit des filles qui vieillissent sans se marier, dont la fleur de l'âge est passée.

KRAMALIÉ, pignon à crémaillère, s. m. qui fait hausser ou baisser à volonté la mèche de la lampe, du quinquet, etc.

KRAMÉ, écrémer, v. a. lever la crème sur le lait; prendre ce qu'il y a de meilleur; crèmer, se dit du lait qui fait de la crème; couler le lait à travers une étamine, etc., dans un couloir.

KRAMEU, terrine à lait, s. f. vase de terre en cône tronqué ou en calotte; ragoût dans une terrine. — Platole, s. f. sorte de vase de terre rond en cône un peu élevé où l'on met reposer le lait dans la laiterie pour obtenir la crème. Cramiette, s. f. vase de terre rond en cône avec bec-de-corbin pour transvaser le lait dans les laiteries de chèvre. — Piattole, s. f. vase pour reposer le lait. — Rouable ou redole, s. f. sert dans les fonderies pour écumer le métal.

KRAMIOUL, mésadon, s. m. sorte d'épée qu'on adapte à la ménole pour rapprocher toutes les parties du caillé qui nage dans le petit lait, afin d'en former un gateau-fromage.

KRAMLAIE, terrinée, s. f. contenu d'une terrine, se dit d'une terrinée de lait.

KRAMOIZI, cramoisi, adj. et s. m. rouge foncé, teinture qui rend les couleurs plus durables; couleur pourpre de kermès. — Cariarou ou caréarou, s. m. liane des Antilles, la feuille donne une teinture cramoisie.

KRAMP, crampe, s. f. sorte de contraction convulsive et douloureuse de la jambe. — Goutte crampe, s. f. goutte subite qui dure peu. — Spasme, s. m. crispation, convulsion des nerfs, tension des filures ou des muscles. — Angine s. f. névralgie cordiaque, maladie qui attaque les organes de la poitrine. — Tétanos, s. m. convulsion de la tête qui raidit le corps. — Névralgie, s. f. douleurs des nerfs de la tête, les dents.

KRAMPEU, spasmoseux, se, adj. qui est sujet aux crampes, aux contractions des nerfs.

KRANG, cancer, s. m. tumeur maligne, squireuse qui ronge et dégénère en ulcère.

KRANKI, se crampiller, se bouriffer, se dit des écheveaux, fil, laine, etc.; se fourcher, se séparer par l'extrémité, par branche; ne pas bouger, ne pas toucher, défense de.

KRANN *(à)*, crâne, s. m. boîte osseuse du cerveau, tête de l'homme; fig. fam. fou, écervelé, tapageur; faire le crâne; c'est un petit crâne. — Capitan, s. m. fanfaron, faux brave; bourreau de crâne. — Bretailleur, s. m. qui bretaille, qui ferraille. — Cannelle, s. f. sorte de robinet en bois ou en métal; le robinet est formé du boisseau percé verticalement et fermé par la noix ou clef. — Boisseau, s. m. boîte de cuivre dans laquelle tourne la clef du robinet. — Cochet, s. m. sorte de robinet. — Robinet, pièce d'un tuyau de fontaine, de tonneau que l'on peut ouvrir et fermer à volonté pour écouler un liquide; sa clef; tourner, ouvrir le robinet. — Champelure, s. f. sorte de cannelle en cuivre fondu dont on se sert pour tirer les boissons des futailles, cuves et tonneaux. — Guindoule, s. f. machine pour décharger un vaisseau, machine mathématique; grue.

KRANPON, pinçon, s. m. languette du fer à cheval sur le coin et le milieu du sabot. — Crampon. s. m. morceau de métal courbé qui embrasse. — Cramponnet, s. m. petit crampon qui embrasse la queue du pène d'une serrure.

KRANPONÉ, cramponner, v. a. attacher avec des crampons; forger, arranger en crampons; se cramponner, s'attacher fortement.

KRAP, escarre, s. f. croûte noire sur la peau, les plaies, etc., par l'application des caustiques ou par une tumeur âcre. — Squamme, s. f. écaille, croûte squammeuse, écailleuse, sur la peau, dure, qui a du rapport à l'écaille;

corps calleux, qui a des cals. — Testudo, s. m. tumeur enkystrée en écaille de tortue.— Buissure, s. f. ordure sur le métal cuit. — Crabe, s. m. animal crustacé, espèce d'amphibie d'une forme oblongue, corps large et évasé, animal assez hideux à voir. — Faux-brésillet, s. m. arbre d'Amérique, haut de 8 à 10 pieds, propre à teindre d'un beau rouge.— Fille débauchée, s. f. catin, s. m. prostituée. — Desolée, s. f. prostituée.

KRAPO *(ô)*, crapaud, s. m. animal batracien que l'on a regardé longtemps comme vénimeux, amphibie, reptile ovipare. rond, tuberculeux, et sole. — Crapelet, s. m. jeune crapaud. — — Têtard, s. m. crapaud à queue qui n'a point encore subi sa dernière métamorphose; petit de reptiles. — Garçonnet, s. m. petit garçon; petit vaurien; gamin, enfant du peuple; margojat. — Bambochon, s. m. petit garçon. — Crapaud, s. m. molécule ou tumeur molle sous le talon des chevaux; le crapaud est l'affût du mortier, il est plat et sans roues et souvent du même métal. — Crapoussin, e, s. personne petite, grosse et contrefaite; homme très-laid. — Baudroie, s. f. espèce de lophie, poisson cartilagineux à corps plat, à évent près des nageoires; raie pécheresse; crapaud pêcheur.

KRAPOD (ô), demoiselle, s. f. fille, fillette; amante; popul. fille de joie, publique.

KRAPO-VOLAN (pô), tette-chèvre, s. f. crapaud volant, hirondelle de nuit; engoulevent, oiseau. — Corbeau de nuit, s. m. bibereau, hulotte, crapaud volant.

KRAPUL, crapule, s. f. vile et continuelle débauche de table, de vin, de jeu, de libertinage; fam. celui ou ceux qui y vivent. — Crapuleux, se, adj. qui aime la crapule. — Canaille, s. f. vile populace, gens que l'on méprise; enfants bruyants, la canaille. — Ordurier, ère, adj. qui vit dans l'ordure, les saletés.

KRAPULÉ, crapuler, v. n. être, vivre dans la crapule, aimer à crapuler, ne faire que crapuler.

KRAPULEU, ignoble, adj. 2 g. bas, vil, qui sent la basse extraction; homme, air, mine, visage, langage, sentiment ignoble. — Crapuleux, se, adj. qui aime, qui fréquente la crapule; ordurier, être né ou vivre dans la crapule, dans la crasse.

KRASS, crasse, s. f. saleté, malpropreté à la surface du corps, ordure attachée au corps, dans les poils, sur la peau; rusticité, défaut de politesse. — Avarice sordide, s. f. insatiable, par avarice, crainte folle de la misère, misère volontaire. — Lésine, s. f. épargne sordide et raffinée jusque dans les moindres choses. — Putzen, s. m. masse de minerai mal fondu et qui reste attaché aux parois des fourneaux. — Houillage, s. m. de fer, action, effet de la houille sur le fer, t. de forge. — Laitier, s. m. matière semblable au verre qui nage sur le métal fondu. — Sédiment, s. m. ce qu'une liqueur dépose au fond du vase, partie grossière. — Scorie, s. f. substance vitrifiée qui nage sur la surface des métaux fondus; ordures. — Ordure, s. f. balayures, débris, poussière, etc., qui s'attachent aux habits, etc.; tout ce qui salit; chose malpropre. — Carde, s. f. peigne de cardeur.

KRASSEU, crasseux, se, adj. chose crasseuse, qui a de la crasse; sale, malpropre, avare, sordide. — Cagou, s. m. avare insociable, homme qui vit obscurément, mesquinement et ne voit personne; chiche, lésineux, crasseux.

KRASSI, carder la laine, peigner avec la carde. Brifauder, v. a. donner le premier peignage aux laines.

KRASSRESS, cardeuse, s. f. qui carde la laine, ouvrière de fabrique.

KRAU, gras, se, adj. qui a beaucoup de graisse; sali, imbu, enduit de graisse, d'huile, etc. — Épais, se, adj. viande, graisse, endroit charnu — Replet, ète, adj. qui a trop d'embonpoint; personne, taille replète; plein, sujet à la réplétion, grande abondance d'humeurs. — Grasset, te, adj. un peu gras; grassouillet, chair, enfant grassouillet. — Obèse, adj. 2 g. chargé d'embonpoint, trop gras; ventru, replet. — Graisseux, se, adj. corps, membrane graisseuse, de la nature de la graisse. — Suinteux, se, adj. gras de suint, de graisse subentanée sous la peau. — Polysarcée, s. f. excès de graisse qui défigure le corps; gonflement graisseux. — Dégraissis, s. m. graisse réservée pour différents accommodages. — Onctueux, se, adj. huileux, substance onctueuse, imbue de graisse; sali, enduit de graisse, d'huile. — Huileux, se, adj. gras, de la nature de l'huile, qui paraît l'être. — Jour gras, s. m. jour où les catholiques mangent de la viande; dernière semaine du carnaval.

KRAU-BOYAI, rectum, s. m. le dernier des trois gros intestins près de l'anus.—Culier, adj. m. gros boyau culier qui se termine à l'anus.

KRAUH, graisse, s. f. substance animale, fusible, onctueuse, de la nature des huiles grasses, émolliente, adoucit à l'extérieur; partie onctueuse d'un corps. — Engrais, s. m. pâturage gras; ce qui engraisse la volaille, fumier, etc., avec quoi on amende les terres; on comprend sous ce nom toutes les choses qui, répandues sur la terre, servent à la féconder, comme sont tous les fumiers, les engrais. — Marne, s. f. terre grasse, craie mêlée de limon et d'argile, féconde les terres comme l'alumine, cilice et la chaux; marner, chauler une prairie, un champ, etc. — Suint, s. m. humeur épaisse qui suinte du corps des animaux et s'attache aux poils; dégraissis. — Adipocire, s. m. substance grasse tirée des substances animales par macération, qui tient de la graisse et de la cire blanche de baleine.

KRAUHSUTÉ, polysarcie, s. f. excès de graisse qui défigure le corps; gonflement graisseux.

KRAUMAGON, porter à croupetons, adv. sur le dos, d'une manière accroupie.

KRAUMION, zigzag, s. m. suite de lignes formant entre elles des angles, des tours sinueux; marche, chemin en zigzag. — Mener la branle, s. f. danse gaie en rond et en zigzag, se tenant par les mains, commencer et être suivi par d'autres.

KRAUPOURSAI, crapoussin, s. m. personne petite, grasse et contrefaite. — Cloporte, s. m.

insecte aptère, polygnothe, annelé à 14 pattes, se roulant en boule, jadis très-usité en remède, fondant antiscorbutique. — Porcelet, s. m. cloporte. — Porcellions, s. m. pl. famille de cloportes. — Aselle, s. m. cloporte aquatique; squille.

KRAUSSI, charcutier, ère, s. qui prépare et vend la chair de porc, fait et vend des saucissons, des mortadelles, etc. — Graissier, s. m. marchand de graisse. — Saucissier, ère, s. qui fait des saucisses, des saucissons. — Cretonnier, s. qui fait et vend des cretons.

KRAU VAI, godin, s. m. veau bien nourri déjà fort gras; veau, agneau antenais, etc., de plus d'un an.

KRAUW, crosse, s. f. anse, bâton courbé au bout, bois pour pousser un os, une boule de bois; jeu d'enfants hors d'usage aujourd'hui.

KRAUWÈ, crosser, v. a. pousser avec la crosse une boule, un os, etc., frapper avec la crosse pour envoyer au loin; jeu d'enfants. — Se détourner, v. pers. prendre un chemin plus long que le chemin ordinaire; prendre une autre route; marche d'un bancroche.

KRAUWEU, crosseur, s. m. qui crosse, joue au jeu de la crosse; bancroche, tortu, à jambes tortues.

KRAUZE, grasse, adj. f. viande grasse, endroit charnu. — Grassouillet, te, adj. chair, enfant grassouillet, un peu gras. — Grasset, te, adj. un peu gras.

KRAW, cru, e, adj. qui n'est pas cuit, pas apprêté; préparé, difficile à digérer; eau crue, qui ne dissout pas le savon, qui ne cuit pas les haricots. — Écru, e, adj. cru, toile, fil écru, qui n'a pas été lavé; soie écrue, qui n'a pas été mise à l'eau bouillante; fer écru, mal corroyé, brûlé, plein de scorie. — Bousin, s. m. pierre tendre, bleuâtre, qui est le dessus des pierres que l'on tire des carrières. — Bouilleau, s. m. grande gamelle à anse pour la soupe des prisonniers, des chambrées militaires, etc. — Beste, bette ou cuine, s. vase de grès à anse, sert à divers usages de ménage.

KRAWÈ, ragotin, adj. homme ragotin, contrefait, qui apprête à rire. — Rabougri, e, adj. qui n'est pas parvenu au degré présumable de croissance; enfant rabougri, grotesque, de mauvaise mine; chétif, malingre. — Godenot, s. m. petit homme mal fait; crapoussin, personne contrefaite.

KRAYON, crayon, s. m. substance terreuse, pierreuse, minérale, blanche, noire ou colorée dont on se sert pour dessiner. — Fusain, s. m. crayon en fusain, en charbon, la plus moindre des qualités. — Sanguine, s. f. crayon rouge, ocre, oxyde rouge; pierre hématite d'Angleterre, ou crayon rouge, se taille facilement pour faire des crayons. — Pierre d'Italie, s. f. est un schiste argileux à grains fins et serrés dont les dessinateurs se servent pour crayonner les dessins délicats. — Crayon-pastel, s. m. pâte faite de toute sorte de terre réduite, molle, pour en faire des petits rouleaux comme les crayons sanguins.

KRAYONNÈ, crayonner, v. a. tracer, dessiner au crayon; esquisser, mettre les traits.

KREDAIZE, crédence, s. f. petite table de chœur des églises, où l'on place les burettes; buffet de la salle à manger, où sont les provisions du jour.

KRÈDUL, crédule, adj. 2 g. qui croit trop facilement. — Simple, adj. 2 g. niais, crédule, facile à tromper.

KREH, croître, v. n. devenir plus grand, augmenter en général; multiplier par addition, venir, être produit. — Grandir, v. n. croître en hauteur, devenir grand. — Obartite, adj. qui s'élève, commence à croître; jet obartite.

KREHAN, croissant, e, adj. et s. m. qui croît, qualité croissante, qui augmente à l'infini; figure de la nouvelle lune; tout ce qui en a la forme.

KREHANZE, croissance, s. f. augmentation en grandeur des animaux, des arbres; prendre, avoir sa croissance.

KREHEG, croît, s. m. augmentation du bétail par la génération; croissance du bétail.

KREHOUL, surcroissance, s. f. ce qui croît au corps par-dessus la nature. — Ganglion lympatique engorgé, s. m. tumeur sans douleur sur les nerfs, dans les aines du bras, etc. — Taf, s. m. excroissance osseuse plus dure que l'exostose; tumeur contre nature. — Grosse glande, s. f. enflée; pinale. — Bubon, s. m. tumeur maligne d'une glande; tumeur à l'aine.

KREIEAUF, croyable, 2 g. chose, personne croyable, qui doit, qui peut être crue. — Foitable, adj. 2 g. qui mérite d'être cru sur sa parole.

KRÈMOL, liteau, s. m. tringle de bois. — Listel, s. m. petite moulure carrée des croisées etc., Serrure à benarda, s. f. espèce de serrure sans branches, qui a ouverture pour la clef de deux côtés, en dehors et en dedans.

KRENAU, meurtrière, s. f. petite ouverture pratiquée dans une muraille pour passer le canon d'un fusil pour faire feu sans être découvert.

KRENÈ, créner, v. a. marque d'un cran, d'une entaille. — Scarifier, v. a. découper, déchiqueter, inciser la peau. — Entailler, v. a. tailler, creuser une pièce de bois pour qu'une autre s'y emboîte; faire une entaille; taillader, faire des entailles. — Déchiqueter, v. a. découper en petits morceaux, par taillades; faire une coche, une coupure, une incision. — Gateau oblong, ovale, s. m. espèce de pâtisserie de farine, beurre, œufs en pâte solide; il est fendu au milieu; gateau de saint Nicolas. — Estibot, estibois, s. m. t. d'épinglier, planche pour empointer; morceau de bois sur lequel le serrurier lime de petites pièces de fer pour les mettre à grosseur.

KRENEG, taillade, s. f. coupure, balafre dans les chairs, les étoffes; déchiqueture, découpure, moucheture; scarification, incision, séparation, division, etc.

KRENNLÉ, créneler, v. a. faire des créneaux, denteler un objet; entailler, découper, etc.

KRENNRESS, lime à fendre, s. f. lame d'acier dentée en forme de scie emmanchée, sert à fendre, à diviser le fer, tôle, etc. — Fendoir, s. m. instrument pour diviser; outil de vannier, de cordier, de jardinier, etc. — Scie à refendre, s. f. lame de fer dentelée, fil de fer

avec lequel le potier de terre détache l'ouvrage de dessus le tour.

KREP, crêpe, s. m. étoffe claire frisée; morceau de crêpe en signe de deuil; cheveux nattés, tortillés et frisés par le bout; étoffe noire croisée en forme de gaze, chaine et trame de soie grise et se teint en noir. — Creps, s. m. sorte d'étoffe nuancée, espèce de crêpe. — Crépodaille, s. f. crêpe fort délié et fort clair; crapaudaille. — Crépon, s. m. étoffe de laine et de soie non croisée et frisée, ressemblant au crêpe, mais est plus épaisse, la chaine est filée plus torse que celle de la trame, ce qui en fait la crépure. — Crèche, s. f. mangeoire de bœufs, vaches, brebis, dans les etables, sont en bois ou pierre; berceau de J.-C. — Crépine, s. f. frange tissue et ouvragée par le haut; toile de graisse sous la panse de l'agneau.

KREPÉ, crêper, v. a. friser une étoffe de cheveux en crêpe. Crépage, s. m. apprêt, façon du crêpe. — Crêpé, s. m. frisure très-courte et mêlée. — Frisotter, v. a. friser souvent; friser menu, par petites boucles.

KREPI, friser, v. a. crêper, boucler, anneler; friser les cheveux, une étoffe, etc.; les cheveux et la laine se frisent; papilloter, mettre en papillote. — Calamistrer, v. a. t. de perruquier, friser, poudrer une tête, une perruque. — Crépir, v. a. enduire de plâtre, etc., un mur, etc.

KREPIHAR, ribaudure, s. f. t. de manuf., faux plis dans une étoffe ou bourrelet.

KREPIHEG, frisure, s. f. façon de friser; chevelure bouclée; état de ce qui est frisé; petit bouton de la ratine.

KRÉPUSKUL, crépuscule, s. m. lumière, clarté qui précède le soleil levant, ou suit le soleil couchant jusqu'à la nuit close; elle est produite par la réfraction des rayons dans l'atmosphère

KRÉSI, secouer, v. a. remuer fortement; se secouer, s'agiter le corps pour se défaire de, ou par une démangeaison ou picotement qui excite à se gratter.

KRESPIN, frusquin, s. m. ou saint-frusquin, l'argent, les nippes d'un homme, son vaillant. Saint-crépin, s. m. avoir; argent comptant; outils, sac d'un cordonnier ambulant. — Saint Crespin et saint Crespinien, frères, cordonniers à Soissons; le préfet Rictus-Varus n'ayant pu ébranler leur foi, il leur fit trancher la tête vers l'an 287; l'Église célèbre leur fête le 25 octobre. — Saint Crispin, évêque et confesseur; il y en a cinq de ce nom que l'Église célèbre.

KRESPOU, frisé, adj. — Crépu, e, adj. très-frisé; crêpé, celui qui a les cheveux naturellement bouclés; tête frisée, bouclée, annelée; laine, poils, cheveux crépus et épais de quelques personnes, des nègres.

KRESS, crête, s. f. excroissance charnue sur la tête de galinacées; huppe sur la tête des oiseaux, des serpents, etc.; huppe, toute touffe ou aigrette qui imite celle-ci; belle crête rouge, sa forme, ce qui l'imite; arête sur la tête des poissons; terre relevée sur le bord d'un fossé. — Sommet, s. m. haut d'une montagne, d'un rocher, d'une colline, de la tête, partie la plus élevée d'une plante, etc. — Faîte, s. m. comble d'un édifice, sommet d'un arbre; fig. le plus haut point. — Faîtage, s. m. toit, couverture, table de plomb, pièce qui termine le faîte; faîtière, tuile sur le faîte. — Planure, s. f. bois retranché des pièces de bois qu'on plane. *V. Hututu.*

KRESSON, cresson, s. m. ou cardamine, s. f. herbe crucifère, antiscorbutique, pour les esquinancies, les ulcères de la bouche, de la gorge, du poumon, croît dans les eaux vives; cresson alénois ou de jardin, plante annuelle pour les salades; cresson des prés. — Passerage, chasse-rage, s. f. lépidium, plante aromatique, vivace, crucifère, apéritive, incisive, emmenagoyme. — Sison, s. m. berle aromatique, faux amone, ache d'eau, plante ombellifère; le chervis croît le long des ruisseaux ou marais proche des fontaines, des sources, etc.

KRESTÉ, crêté, e, adj. qui a une crête, qui a une excroissance charnue sur la tête.

KRETIEN, chrétien, ne, adj. et s. celui qui a été baptisé, qui adore le Christ, qui professe la foi de J.-C, la religion catholique, qui pratique les vertus chrétiennes; ce fut à Antioche, vers l'an 41 de l'ère vulgaire, que les fidèles furent d'abord appelés chrétiens.

KRETT, frette, s. f. anneau de fer plat des essieux des roues, des ensouples, ensoupleaux, arbre horizontal et perpendiculaire des moulins, etc., etc. — Heurtequint, s. m. ferrure de l'essieu en bois placé au-dessus de la fusée. —Virole, s. f. petit cercle de fer que l'on place autour du manche d'un outil près du fer et en haut pour empêcher l'éclat. — *Krett du mig*, miche, s. f. petit pain blanc dont le boulanger en cuit quatre en forme de croix de Jérusalem, du poids d'une livre de pâte. — *Kret du mig du fasonnair*, miche en gateau, s. f. pâtisserie de farine, beurre, sucre, œufs et lait, ont la forme des autres miches non beurrées.

KRETTLAI, ribaudure, s. f. faux plis ou bourrelet dans une étoffe. — Godure, s. f. faux plis dans les draps, les étoffes, etc. — Ride, s. f. pli qui se fait sur la peau du front, du visage; ride sourcilleuse, tuberculeuse; faux pli.

KRETTLÉ, goder, v. n. faire de faux plis. — Pointe, s. f. pointe qui reste sur le bois mal coupé, raboteux, qui n'est pas poli. — Ridé, adj. qui a des rides, il se dit de toute surface sur laquelle se trouvent des élévations et des enfoncements; tuberculeux, qui a des petits tubercules. — Greneler; v. a. faire paraître du grain à un cuir, etc.; chagriner une étoffe, le cuir, etc.; ratiner, faire de petits grains en boutons sur les étoffes.

KRETTON, cretons, s. m. pl. sorte de mets, morceaux de graisse de porc fondue; résidu brun de graisse, de lard, que fait le cretonnier. — Chou-chou, s. m. enfant, t. de carresse, tout ce que l'on aime affectueusement.

KREU, croix, s. f. deux lignes formant quatre angles; gibet en croix, sa figure en croix; choses croisées; fig. peine, tourment, affliction, attacher sur; porter sa croix. — Croix, s. f. côté des monnaies; croix ou pile. — Face, s. f. visage, représentation sur les monnaies; effigie, côté des médailles, des monnaies. —

Bouterolle, s. f. morceau de différents métaux avec lequel on aboutit, on creuse; outil de graveur, d'orfèvre, etc. — Mouchette, s. f. est un outil à fût qui sert à arrondir l'ouvrage, dont le fer est affûté en croix; il y en a de plusieurs espèces. — Maintenon, s. m. petite croix qui pend au cou, à bâton et traverse cylindriques, bouts ornés de boutons en diamants. — Décoration, s. f. marque de dignité, d'honneur; porter la croix, les insignes d'un ordre de chevalerie. — Croix de l'arbre, s. f. pièces de bois qui croisent horizontalement l'arbre d'un manège pour former la charpente d'un tambour. — Deboirdadour, s. m. instrument en croix pour dépouiller les châtaignes de leur enveloppe. — *Kreu doneur*, croix, décoration, croix d'honneur, de la Légion-d'Honneur, de fer, de Léopold, de Saint-Louis, etc., sur la poitrine. — *Kreu dpaurdiet*, croix de Jésus ou de part-Dieu; alphabet, abécédaire, croix au commencement, premier mot.

KREUG, je crois, ind. prés. du verbe croire, je crois que.

KREUHAI, croisillon, s. m. traverse d'une croix, croisillon d'un tambour; fer à boulon et vis à bois, toutes traverses en croix. — Tassiot, lattis ou colle-balle en croix pour commencer les ouvrages de vannier; gros osier en croix. — Tressillon, s. m. bois entre les ais sciés pour les empêcher de gauchir; petit levier de bois en croisillon. — Guette, s. m. demi-croix de saint André posée en contre-fiche dans les pans de bois. — Ankylose, s. f. immobilité, soudure d'une articulation accompagnée de sa tuméfaction plus ou moins sensible. — Croissure, s. f. cadre en planches posé dès l'ouverture 'dune fosse sur les quatre faces du terrain, afin de le soutenir. — Croix de Malte, s. f. t. de paveur; ce sont les quatre ruisseaux d'un carrefour où aboutissent quatre rues. — Flotteron, s. m. petite pièce triangulaire en fer-blanc, flottant sur l'huile au moyen de trois bouts de liége, ayant un trou au milieu pour y placer la mèche d'une veilleuse.

KREUHETT, abécédaire, adj. 2 g. et s. m. ordre alphabétique; livre d'A, B, C, pour apprendre à lire aux enfants. *V. Kreu dpaurdiet.*

KREUHI, croiser, v. a. mettre, placer, entrelacer, disposer une croix; tisser à quatre marches une étoffe; draps croisés, sont les meilleurs pour l'usage. — Cresseau, s. m. étoffe de laine croisée à deux envers et à poils de deux côtés. — Carisset, s. m. étoffe de laine croisée.

KREUHIEG, croisure, s. f. tissure d'une étoffe à quatre marches; étoffe croisée, drap ou toile qui a une belle croisure serrée.

KREUHLAR, croisure, s. f. tissure d'une étoffe croisée; encroisure du drap; point de couture croisée, en croix de fils. — Envergure, s. f. division alterne des fils de la trame qui passent dans les lisses et dans les peignes, se croisant sur le métier.

KREUHLÉ, croiser, v. a. mettre, placer, entrelacer, disposer en croix; croiser le fer, la baïonnette; traverser un chemin; tordre légèrement les fils, mettre à quatre marches une étoffe; rayer en croix avec la plume, marquer d'une croix; serrer un tissu, passer l'un sur l'autre. — Se croiser, v. récip. se couper, se rencontrer, se traverser, se dit de deux lignes, chemins, personnes qui se rencontrent et vont l'une d'un côté, l'autre de l'autre; bras croisés, oisifs; coudre à points croisés pour remplacer l'ourlet. — Chevaucher, v. a. se dit d'un fil qu'on laisse chevaucher sur les autres en le décidant à aller de travers, se croiser. — Encroiser, v. a. donner sur l'ourdissoir l'ordre dans lequel les fils doivent être passés, envergés — Enverger, v. a. garnir, enlacer d'osier; faire croiser les fils de soie.

KREULEG, croiserie, s. f. ouvrage de brins d'osier, etc., croisés; croisure d'un ouvrage à l'aiguille. — Demi-ordonnée, s. f. ligne droite tirée d'une courbe et coupée par son diamètre; croisure, tissure d'une étoffe.

KREUR, croire, v. a. estimer une chose véritable, la tenir pour vraie; croire légèrement, facilement, fermement une chose. — Opinion, croyance probable; sentiment, pensée, jugement sur les êtres; assertion qui n'est pas absolue.

KREUZET, creuset, s. m. *V. Krizou.*

KREVAR, fente, s. f. ouverture faite en long, gerçure des rochers, des mines, des pierres, des bois, etc.; fenté, fruit qui s'ouvre par une fente.—Gerçure, s. f. petite crevasse aux lèvres, aux mains, au sein, dans le fer, le bois, le plâtre, les enduits de mortier, etc. — Scissure, s. f. déchirure, se dit des rochers, fentes, crevasses, lézardes dans le mur. — Égougeoire, s. f. crevasse par laquelle l'eau se perd dans les mines. — Rhagade ou fissure, s. f. gerçure de la peau à l'anus, aux mains, aux pieds, entre les orteils et les doigts ou à la racine des ongles. — Abreuvoir, s. m. petite ouverture entre les joints des pierres pour y couler du mortier.

KREVASS, crevasse, s. f. fente de ce qui crève, s'entr'ouve; fissure, gerçure, lézarde. — Cadran, s. m. cadranure, fente dans le tronc des arbres desséchés. — Malandre, s. f. fente au genou d'un cheval, d'où découle une humeur fétide; pl. défectuosités du bois carré pourri par places.

KREVÉ, crever, v. a. rompre, harasser; faire rompre, faire éclater avec effort, fatiguer à l'excès, faire trop manger; s'ouvrir par effort violent; être trop plein; crever de jalousie, de dépit, d'orgueil, de rire; se mourir, manger, boire avec excès, éclater.

KREYANSIER, créancier chirographaire, s. m. en vertu d un billet sous seing privé, sans hypothèque; créancier hypothécaire.

KREYASION, création, s. f. action de Dieu; action de créer; ses effets; nouvel établissement de rentes, de charges, de papiers, etc.

KREYATEUR, créateur, s. m. qui crée, qui tire du néant; Dieu, inventeur. — Édificateur, s. m. qui fait, qui construit un édifice.

KREYATUR, créature, s. f. être créé; personne, femme, enfant; protégé, homme qui doit sa fortune à un autre; homme dévoué à quelqu'un.

KREYANZE, créance, s. f. dette active; somme due, titre de créancier; confiance, croyance, pleine conviction; persuasion intime; titre.

KREYÉ, créer, v. a. un être, tirer du néant;

donner l'être; faire imaginer, inventer, établir, constituer, contracter, etc.; édifier, innover, fonder.

KREYOU, cru, part. du verbe croire, cru sur sa parole. — *Kreyou makrai*, devin, eresse, s. qui devine, qui prédit l'avenir ou découvre les choses cachées. — Devineur, euse, s. devin; habile, plaisant devineur.

KREZUSS, crésus, s. m. homme excessivement riche, c'est un crésus, riche comme un crésus; les crésus meurent d'ennui sur leurs richesses.

KRI, cri, s. m. voix haute et poussée avec effort; son aigu ou élevé, clameur; cri de certains oiseaux. — Alarme, s. f. cri, signal pour faire courir aux armes, au secours, au feu; émotion, frayeur, épouvante subite. — Strideur, s. f. bruit aigu, cri perçant.

KRIAU, criard, e, s. et adj. qui crie souvent, se plaint, gronde sans sujet; voix criarde, aigue, élevée; ferrailleur, braillard.

KRIAUD, pie-grièche, s. f. femme criarde, querelleuse.

KRIB, crible, s. m. instrument percé de trous pour nettoyer les grains, pour le trier; surface percée de trous. — Hébichet, s. m. crible fait avec des lames de roseaux.

KRIBLÉ, cribler, v. a. nettoyer avec le crible; passer par le crible; percer comme un crible; criblé de blessurres, de dragées, de pustules, de petite vérole.

KRIÉ, crier, v. n. jeter un ou des cris, rendre un son aigre par le frottement, parler sur un ton aigre: crier à quelqu'un; annoncer. — Criailler, v. n. crier beaucoup à plusieurs reprises et souvent pour rien. — Strider, v. n. crier avec strideur, avec grincement. — Uller, v. n. pousser des ullements, des gémissements, des cris de douleur. *V. Houlé.* — Crier à tue-tête, de toutes ses forces; criailler. — Alarmer, v. n. donner l'alarme, de l'émotion, de l'épouvante. — Glapir, v. n. crier d'une manière aigre, perçante comme l'aigle, comme certains animaux.

KRIEG, crierie, s. f. fam. bruit fait en criant, contestant, se plaignant, réprimandant, grondant; criaillerie; cris, crierie répétée. — Criée, s. f. publication judiciaire, proclamation de vente d'un bien, etc.; alarme, frayeur, épouvante.

KRIERAIE, criaillerie, s. f. cris, crierie répétée; criaillerie des enfants.

KRIEU, criailleur, se, s. qui criaille, ulle, haile, crie, glapit. — Crieur, se, s. marchand ambulant qui crie ses marchandises.

KRIK, cric, s. m. instrument composé d'une roue de fer dentée et d'une tige pour lever des fardeaux.

KRIK-KRAK, cric-crac, s. m. exprime le bruit d'une fracture, du froissement de deux solides.

KRIKET, declic, s. m. morceau de fer en S ou en C placé sur le montant d'une machine et destiné à retenir une manivelle ou un mouvement quelconque; ressort qui tient la bélière d'une sonnette. — Hinquet, s. m. bois qui arrête le cabestan, un treuil, etc. — Linguet, s. m. pièce pour arrêter le cabestan, arc-boutant, fait contrefort sur un treuil qui l'empêche de tourner. — Fleuet, te, adj. se dit d'une personne à corps mince, délicat, de faible complexion. — Freluquet, s. m. damoiseau, homme léger, sans mérite. — Cliquet, s. m. claquet, pièce qui empêche une roue dentée de tourner.

KRIKEUL, chique, s. f. globule de grès cuit, bout de la pâte non façonnée cuit dans le four.

KRIKION, grillon ou cri-cri, s. m. cigale de nuit, insecte orthoptère; cigale ou chanteuse; elle est la plus grande de toutes les mouches que produit l'Europe; on en distingue de trois espèces qui diffèrent en grandeur et couleur; c'est le mâle qui chante; le grillon taupe, courtille; courtillière, insecte hideux; grillon criquet, ressemble à la sauterelle; grilloïde, orthoptère qui ressemble au grillon. — Cri-cri, s. m. grillon domestique, se tient et chante près des foyers, fourneaux, etc., dans les maisons.

KRIM, crime, s. m. action méchante et punissable par les lois, faute énorme, grave, infraction des lois de la nature; attentat, entreprise grave. — Forfait, s. m. crime énorme, atroce et réfléchi; crime, usurpation. — Stellionat, s. m. crime de celui qui vend un immeuble comme franc d'hypothèques ou comme étant à lui, quoiqu'il ne le soit pas.

KRIMEUR, timeur, s. f. crainte, appréhension, peur, respect; passion qu'excite dans l'âme l'image du mal à venir.

KRINA, dresse, s. f. *V. Kanbrillon.*

KRINÉ, crisser, v. n. se dit des dents qui font un bruit aigre lorsqu'on les grince fortement.

KRINEG, hiement, s. m. t. de charp., cri des pièces de bois qui se frottent, bruit des machines. — Hiement, s. m. bruit des machines qui soulèvent des fardeaux. — Flou-flou, s. m. imitation du bruit d'une étoffe de soie, etc.— Raclerie, s. f. action de racler; jouer mal du violon.

KRINNTEG, raclerie, s. f. action de racler; ceux qui raclent.

KRISOD *(ô)*, reine-marguerite, s. f. grande paquerette, plante vivace, de bordure, d'ornement, vient d'Amérique, de la Chine, des Indes, fleurs vulnéraires.

KRISS, christ, s. m. oint; le messie; sa représentation sur la croix.

KRITIK, critique, s. f. art de juger d'un ouvrage d'art ou d'esprit; censure maligne des écrits, de la conduite; celui qui trouve à redire à tout; censeur. — Pamphlet, s. m. brochure éphémère et souvent critique. — Pasquinade, s. f. raillerie, placard satirique. — Diatribe, s. f. critique amère. — Satire, s. f. peinture du vice, ouvrage critique, piquant, médisant; libelle diffamatoire, infâme, calomnieux.

KRITIKÉ, critiquer, v. a. examiner un ouvrage; reprendre, trouver à redire; censurer, blâmer. — Épiloguer, v. a. et n. censurer; trouver à redire. — Censurer, v. a. reprendre, faire la censure, la critique de... — Contrôler, v. a. surveiller, critiquer, censurer, reprendre; contrôler quelqu'un. — Gloser, v. a. et n. critiquer, censurer; gloser quelqu'un. — Improuver, v. a. ne pas approuver, blâmer, etc. — Pasquiniser, v. n. médire du tiers et du quart.

KRITIKEU, critique, s. m censeur, libelliste, pamphlétaire, satirique.

KRIV-KOUR, crève-cœur, s. m. grand déplaisir, grande douleur, grande mortification mêlée de dépit; regret cuisant. — Plastron, s. m. espèce de cuirasse, de corset, pièce sur l'estomac pour se garantir, sert à divers arts. — Palette, s. f. petite poulie de bois avec un fer recourbé qui passe au milieu et dont les cordiers se servent pour retordre; pièce de bois revêtue d'acier, à plusieurs trous pour recevoir le bout du foret, pour percer à l'archet, sert de plastron.

KRIZE, crise, s. f. effort violent et involontaire des membres, des yeux, etc.; changement subit dans une maladie. — Hypercrise, s. f. crise violente d'une maladie. — Sarrette, s. f. spasme des nouveau-nés; mal des mâchoires. — Convulsion, s. f. mouvement violent et forcé, irrégulier; contraction avec secousse involontaire des muscles. — Spasme, s. m. crispation, contraction, convulsion des nerfs, mouvement spasmodique. — Éclampsie, s. f. convulsion des parties inférieures; convulsion des enfants. — Haut-le-corps, s. m. saut, convulsion d'estomac très-forte. — Crainte, peur, s. f. frayeur, passion, mouvement de l'âme qui lui fait éviter un objet qu'elle croit nuisible.

KRIZOU, cancan, propos médisant. — Quanquan, s. m. bruit, éclat pour une bagatelle, faire un ou des quanquans pour des riens. — Creuset, s. m. vase pour fondre le métaux; fig. épreuve de la vertu, de l'esprit; mettre, passer au creuset; ce sont des pots de différentes formes et grandeurs de terre argileuse fort cuite, prend la dureté du grès.

KROBETT, claveau, s. m. pierre taillée en forme de coin ou de pyramide tronquée, oblique ou droite, faisant partie d'une plate-bande, d'une architrave, etc.; le claveau à crossette a la tête retournée avec les assises de niveau.

KROGCHET, crochet, s. m. petit croc, tige courbée, agrafe, instrument de chirurgie; peson, dent aiguë, figure courbée pour lier; outil d'arts et métiers. — Crocheton, s. m. petit crochet, petite branche des crochets de portefaix, etc., etc. — Pélican, s. m. petit crochet servant à assujettir les pièces de bois lorsqu'on les scie ou qu'on les travaille.

KROIE *(i)*, s. f. carbonate de chaux, pierre blanche calcaire et tendre; terre friable, farineuse, sans saveur ni odeur; marquer à ou avec la craie. — Albique, s. f. craie, terre blanche. — Castine, s. f. erbue ou arbue, pierre calcaire d'un gris blanchâtre; maneuse; fondante. — Sinoble, s. m. sorte de craie ou de minéral. — Marne, s. f. craie mêlée de limon et d'argile. — *Kroïe du Franze,* blanc de craie, s. m. très-friable; l'on s'en sert à divers usages dans les arts et métiers.

KROIEY *(ï)*, marquer, chiffrer à la craie, crayer.

KROIZAD *(à)*, croisée, s. f. fenêtre, ouverture dans un mur garnie de châssis en croix pour recevoir le jour; menuiserie qui la ferme. — Dormant ou bâti de croisée, dans lequel entrent les châssis des croisées; menuiserie dormante; fenêtre.

KROIZETT, croix de Jésus, s. f. ou de pardieu.

KROIZÉ, croiser, v. a. V. *Kreuhlé.*

KROK, croc, s. m. instrument à pointes pour accrocher, suspendre, attacher; longue perche armée d'une pointe et d'un crochet; outil de métiers. — Crochet, s. m. petit croc, tige courbée. — Crampon, s. m. morceau de métal courbé pour attacher fortement. — Décrochoir, s. m. outil en crochet pour décrocher. — Grappin, s. m. instrument à crochet, outil de métiers; s. ou crochet à manivelle pour porter et élever des matériaux, des marchandises, etc. — Panier, s. m. t. de houilleur; mesure composée de petits morceaux de houille et de charbon menu en usage dans les houillères. — Noise, s. f. querelle, dispute, subterfuge pour se tirer d'une affaire. — Accroche, s. f. embarras, obstacle qui retarde une affaire. — Appel suspensif, qui suspend, arrête, tient en suspend, empêche de procéder. — Détour adroit, s. m. discours qui semble regarder une autre manière que celle que l'on veut traiter; vue secrète, moyen caché. — Faux-fuyant, s. m. défaite échappatoire, subterfuge, prétexte. — *Krok palaur,* pince-maille, s. m. fam. avare jusque dans les plus petites choses. — Grippe-sou, s. m. avare, usurier.

KROKAL, toupie, s. f. cône de bois tourné, espèce de sabot; jouet d'enfants, de forme ronde et finit en pointe par le bas, d'où on y cloue un clou à tête ronde, pour mieux pirouetter à l'aide d'un petit fouet ou d'une lanière.

KROKÉ, crochuer, v. a. rendre crochu, courbé, crochuer les fers pour les cardes et rubans; courbé, qui a passé dans le crocheur; donner des coups de ferule, de palette de bois sur les bouts des doigts; recevoir un coup, un heurt, son impression. — Esquisse, s. f. est la première idée d'un projet d'architecture, d'un sujet de peinture ou de sculpture tracé sur le papier ou sur une surface. — Croquis, s. m. esquisse croquée, faite à la hâte; d'inspiration; pensée d'un peintre restée imparfaite. — Griffonis, s. m. esquisse, croquis, pochade à la plume; gravure faite à l'imitation de cette esquisse. — Pochade, s. f. caprice d'artiste, esquisse rapide saisie par le peintre au premier endroit venu et qui s'emporte dans la poche.

KROKET, croquet, s. m. pâtisserie en bâton en pâte d'amande. — Croquette, s. f. pâte croquante qui renferme des hâchis. — Craquelin, s. m. pâtisserie qui craque sous la dent. — Croquante, adj. qui croque sous les dents. — Pâtisserie croquante, s. f. tourte. — Pomme de tambour, s. f. grosse, verte, ronde, ne sont bonnes qu'en compote, tourte, tarte, à cause de son acidité.

KROKETT, férule, s. f. t. de collége; palette de bois, etc., dont on se servait jadis pour punir les enfants en les frappant sur les bouts des doigts. — Drouas, s. coup sur les doigts; coup, heurt, etc.; la blessure qu'il fait, sa marque, son état.

KROKEU, crocheur, s. m. instrument de cardier qui croche le fil de fer pour bouter les cardes et rubans.

KROKMAIN, ramassette, s. f. ou rateau, léger clayonnage qui s'adapte d'une part dans le

bout du manche, de l'autre au dos de la faulx; les tiges coupées s'appuient contre pour être rangées dans l'adain.

KROK-MOIR, croque-mort, s. m. se dit en mauvaise part des fossoyeurs et de celui qui est chargé du transport des morts à l'église et au cimetière.

KROKTAI, fléau, s. m. verge transversale d'une balance, aux extrémités de laquelle s'adaptent deux crochets mobiles pour suspendre les bassins.

KROKTÉ, crocheter, v. a ouvrir une serrure à l'aide d'un crochet, pour voler, etc. — Chicaner, v. a. et n. se servir de détours, de subtilités captieuses dans des contestations mal fondées; critiquer, reprendre mal à propos. — Pointiller, v. n. piquer, dire des choses désobligeantes; fig. contester sur des riens. — Harponner, v. a. darder, accrocher avec le harpon; lancer le harpon, la gaffe, l'espadot.

KROKTEG, chicanerie, s. f. mauvaise difficulté, tour de chicane. — Argutie, s. f. petite, vaine subtilité d'esprit, argument sophistique, pointilleux. — Crochetage, s. m. action de crocheter.

KROKTEU, crocheteur, s. m. qui crochette une serrure, etc.; homme de peine, portefaix, qui travaille avec des crochets. — Chicanier, ère, s. qui chicane, conteste, vétille, ergote, pointille, personne embarrassante, difficile.

KROKTI, crochetier, s. m. ouvrier qui ne fait que des crochets.

KROLAIE, frisée, adj. f. qui a les cheveux frisés, bouclés naturellement; papillottée, garnie de papillottes en boucles, en crochets, en tire-bouchons.

KROLÉ, frisotté, e, adj. qui a les cheveux frisés, menus, par petites boucles; tête bouclée, marronnée, frisée.

KROLÉ *(ô)*, rouler, se rouler par terre, avancer en tournant sur soi-même.

KROMPOU, brisé, e, adj. fatigué par le travail ou par indisposition du corps; disloqué, rompu, moulu, fatigué.

KRONPIR, morelle, s. f. tubéreuse, pomme de terre, parmentière, plante originaire de l'Amérique, son fruit ou plutôt sa racine, ses bulbes, forment une substance alimentaire, saine, abondante, aujourd'hui cultivée avec soin dans toute l'Europe, implantée l'an 1517, vient du Pérou. Les premières pommes de terre furent apportées en Angleterre en 1584; sa grande propagation n'eut lieu en Belgique que de 1702 à 1780, époque où elle se fixa d'une manière régulière dans nos assolements. — Topinambour, s. m. plante vivace naturalisée, radiée du nord de l'Amérique, à gros tubercules semblables aux pommes de terre et qui se mangent. Ce tubercule croît dans les pierrailles. — Patate, s. f. sorte de pomme de terre, patate douce, il ne faut pas la confondre avec le topinambour ni avec la pomme de terre, auxquels on donne souvent et mal à propos le nom de patate; sa racine grosse, moëlleuse, est très-nourrissante.—Batate, s. f. sorte de rave, pomme de terre. *V. Kanada.* — Polenta, s. f. pomme de terre cuite à la vapeur, épluchée, passée dans un vermicellaire ou entre deux cylindres cannelés, puis brisée, moulue et blutée dans un tamis qui la divise en gruaux, semoule et farine. — Excroissance charnue, s. f. tumeur, superfluité de chair indolente qui survient sur une partie du corps, grosse comme la pomme de terre. — Sarcome, s. m. tumeur, excroissance charnue sur une partie d'un membre. — Sarcomphale, s. m. excroissance charnue au nombril. — *Kronpir de kou*, croupion, s. m. le bas de l'échine du dos; croupe, partie postérieure du corps, les hanches et les fesses. — Épiglante, s. f. région supérieure des fesses.

KROPANTE, stagnant, e, adj. qui ne coule point; eau, humeur stagnante, qui ne fait aucun progrès.

KROPEG, attente, s. f. état de celui qui attend, temps employé à attendre; faire son stage chez un avocat, etc.

KROPETT, haricot nain, s. m. plante légumineuse, son fruit; plante acoule; intigée, à tige courte.

KROPEU, lambin, s. m. qui agit lentement, qui lambine; musard, badeau qui s'amuse à des bagatelles; flaneur, trainard.—Croupier, s. m. associé de jeu, d'usure; assistant du banquier à la bassette, etc.

KROPI, croupir, v. n. se corrompre faute de mouvement; fig. d'un enfant, d'un malade qu'on ne change pas, qui reste trop longtemps sans le changer.

KROPIHAN, croupissant, adj. qui croupit, qui est stagnant; eau qui croupit, stagnante.

KROSS, crosse, s. f. anse, bâton courbé au bout pour pousser une pierre, etc.; ancien bâton de berger; bâton qui soutient les claies d'un parc. — Croûte, partie extérieure solide du pain, tout ce qui s'attache, se durcit sur une chose, surface durcie, soit par la cuisson, l'air, etc. — Bequille, s. f. sorte de long bâton à traverse pour les boiteux; binette de maraîcher. — Couenne et coine, s. f. croûte blanche et cendrée qui se forme sur le sang tiré des veines dans les maladies inflammatoires.—Tire-ligne, s. m. instrument de dessin pour tirer des lignes au crayon, à l'encre, etc. — Claveau, s. m. pièce du milieu d'une arcade en menuiserie; claveaux, pierres en coin qui ferment les voûtes, t. de maçon. — Chapelure, s. f. croûte de pain ôtée en le chapelant; superficie de la croûte de dessus. — Crossillon, s. m. bout recourbé de la crosse.

KROSSETT, croutelette, s. f. petite croûte, petite crosse, petite béquille. — Croustille, s. f. petite croûte de pain. — Ecaille, s. f. croûte de pain quand elle est soulevée.

KROSSI, béquillard, s. m. vieillard assez courbé et cassé pour avoir besoin de se servir de béquilles; crosseur, qui crosse. — Eculer, v. a. des souliers, des bottes, plier les quartiers en dedans, les rabaisser, fouler ses souliers, t. de cordonnier. — Porte-crosse, s. m. qui porte la crosse devant l'évêque. — Crossé, e, adj. qui porte crosse; abbé crossé.

KROSSTILIÉ, croustiller, v. n. fam. manger des croustilles, des pâtisseries, pourboire après les repas.

KROSSTILLON, paupelin, s. m. pâtisserie commune frite au poêle; se font en délayant un

demi-kilogramme de fine farine dans de l'eau, 8 œufs bien brouillés, battus, sel et noix muscade, frire la pâte au beurre.

KROSSTON, croûton, s. m. morceau de pain avec beaucoup de croûte, peu de mie. — Talon, s. m. entame d'un pain, etc., etc. — Grignon de pain, s. m. chiffon de pain, morceau de croûte bien cuite. — Lopin, s. m. pop. morceau de viande, etc. — Coup, s. m. choc, heurt, blessure donnée ou reçue.

KROTAL, crottin, s. m. excrément solide des chevaux, moutons, ânes, brebis, lapins et d'autres animaux. — Crotte, s. f. fiente arrondie des chèvres, des brebis, des rats, des lapins, etc., etc. — Nœud, s. m. pelote de terre qui n'a point été corroyée par le piétineur et qui fait des défauts dans l'intérieur de la brique. — Ovillé, adj. déjections ovilées, semblables à celles des brebis. — *Krotal du souk*, crottons, s. m. pl. morceaux de sucre qui n'ont pu passer par le sas; cajolerie d'un enfant.

KROTÉ, crotter, v. a. couvrir de crotte, salir avec la crotte, en faire jaillir sur, se salir de crotte; embouer, couvrir, salir de boue. — Se crottifier, v. a. se crotter jusqu'à l'échine, se couvrir de boue. — Pâter, v. n. se dit de l'animal qui emporte de la boue avec ses pattes. — Sale, adj. 2 g. malpropre, terne, plein d'ordures, qui n'est pas net, chose sale. — Saligaud, e, adj. et s. personne sale, malpropre. — Salaud, e, adj. sale et malpropre.

KROTLÉ, fienter, v. a. jeter ses excréments, se dit en parlant des bêtes qui font des crottins.

KROTT, crotte, s. f. boue des rues, des chemins; fiente arrondie des animaux à crottins. — Fiente, s. f. excrément d'animaux.

KROU, cru, e, adj. qui n'est pas cuit; chair, humeur crue; ce qui n'est pas apprêté, préparé; cuir, soie, fil cru ou écru; difficile à digérer; eau qui ne dissout pas le savon, eau crue de puits.

KROUF, bosse, s. f. grosseur osseuse au dos, à l'estomac par déformation des os; éminence sur le dos d'un animal; enflure, élevure. — Aspérité, s. f. rudesse, qualité de ce qui est raboteux; dureté, âpreté. — Tubérosité, s. f. bosse, tumeur, éminence, inégalité; croupion, le bas de l'échine du dos, particulièrement les oiseaux.

KROU FIAIR, fer de fonte, s m. fer de gueuse, c'est le régule ou fer cru; on le moule sous différentes formes pour l'employer; vieille fonte; fonte au coke ou de moulage, fonte au charbon de bois ou d'affinage.

KROUFIEU, bossu, e, adj. qui a une bosse. — Gobin, s. m. bossu, rachitis, qui a l'épine dorsale ou un os long courbé; courbatu.

KROUL, égrugeoir, s. m. instrument pour briser le sel, pour l'égruger, l'écraser. — Repasse, s. f. grosse farine qui contient du son; seconde distillation.

KROULÉ, tomber, v. n. être dirigé, emporté, entraîné du haut en bas par son poids, passer rapidement d'un état à un autre pire. — Crouler, v. n. tomber en s'affaissant; fig. se ruiner; être flambé, ruiné, perdu. — Affaisser, v. a. et pr. courber, faire ployer, aplatir; s'affaisser, s'abaisser par sa propre pesanteur ou par vétusté.

KROULEG, considence, s. f. affaissement de choses posées les unes sur les autres; affaissement, abaissement par pesanteur de charge. — Croulement, s. m. chute en ruine d'un mur, d'une terrasse, d'un édifice, etc.

KROUP, croup, s. m. terme nouveau par lequel on désigne depuis quelques années une inflammation de la gorge qui rétrécit le larynx, angine membraneuse du larynx, maladie qui attaque surtout les enfants depuis trois jusqu'à dix ans, n'a été bien observée qu'en 1758; en 1815, on connaissait peu de préservatifs contre cette maladie. — Croupe, s. f. cime d'une montagne prolongée et arrondie; partie postérieure du corps, les hanches et les fesses des animaux de monture. — Dos, s. m. toute la partie postérieure et supérieure du corps, du col, des épaules aux reins, derrière, en croupe. — En croupe, en trousse, adv. placé par derrière du cavalier; porter quelqu'un en trousse, le faire monter sur la croupe de son cheval.

KROUPET, butte, s. f. tertre, motte, éminence de terre, colline, petite montagne; petite élévation pour placer le but où l'on tire au blanc. — Mont, s. m. grande masse de terre, etc., très-élevée au-dessus du sol; élévation; monticule, petite montagne. — Sautereaux, s. m. pl. débris, sillons hauts et étroits qu'on pratique pour empêcher le passage dans les prairies.

KROUPETT, nœud, s. m. articulation, jointure extérieure des doigts de la main serrée. — Phalange, s. f. os des doigts de la main qui forment les nœuds aux articulations.

KROUPION, croupion, s. m. *V. Krouf.*

KROUPIR, croupière, s. f. longe de cuir sur la croupe, sous la queue.

KROUWAUTÉ, cruauté, s. f. inhumanité, férocité, action cruelle; barbarie, cruauté, inhumanité.

KROUWEL, cruel, le, adj. inhumain, impitoyable, qui a de la cruauté, qui aime à faire ou à voir souffrir, qui aime le sang. — Sanguinaire, adj. 2 g. cruel, inhumain, qui aime à répandre du sang humain, désire de verser le sang; impitoyable.

KROUWELMAIN, cruellement, adv. avec cruauté; traiter, faire mourir, battre cruellement, excessivement.

KROUWIN, sarclure, s. f. ce qu'on arrache en sarclant, mauvaise herbe arrachée dans les plants d'un jardin. — Humidité, s. f. vapeur, exhalaison de la terre, d'appartements humides; moiteur, serosité, pituite, humeur crue; humus de la terre. — Moufette, s. f. exhalaison pernicieuse des souterrains, des mines, des latrines, etc.; vapeur sulfureuse et bitumineuse qui s'accumule et séjourne dans les vides des houillères où l'air extérieur ne pénètre point; crudité des caves, des souterrains.

KROY *(ó)*, marquer, chiffrer avec de la craie. *V. Kröïeg.*

KRU, reste, s. m. ce qui demeure d'un tout partagé, séparé d'une quantité, reste d'une étoffe, d'un pain, d'un mets, d'une liqueur entamée,

de tout ce qui a été employé. — Bribe, s. f. reste de table, d'un repas. — Débris, s. m. reste de la fortune, reste d'un pâté, d'un repas, etc.; le dernier fruit d'un mariage; l'enfant gâté. — Défructu, s. m. reste de table. — Desserte, s. f. reste d'un repas; mets, viandes. — Graillon, s. m. les restes ramassés d'un repas. — Boni, s. m. bonification, excédant de la recette sur la dépense, excédant de la vente d'un objet sur l'argent déboursé. — Superflu, adj. et s. m. inutile; ce qui est de trop, d'inutile. — Reliquat, s. m. reste de compte; reste d'une maladie; restes d'un repas. — Rogaton, s. m. mets réchauffés composé de restes; écrit, papier inutile. — Croît, augmentation du bétail par la génération, croissance du bétail de son cru.

KRUCHON, s. m. cruchette, s. f. et cruchon, s. m., petite cruche de grès, de la contenance d'un demi-litre un peu plus.

KRUG, cruche, s. f. vase de terre ou de grès à anse et à ventre large; personne sotte, stupide. — Cruchée, s. f. plein une cruche. — Bidon, s. m. vase, broc de bois qui contient 5 pintes; vase en fer-blanc pour l'eau. — Jarre, s. f. grandre cruche, fontaine de terre cuite ou de grès. — Quintal, s. m. grosse cruche. — Ampoule, s. f. vaisseau en bois cerclé de grès ou de terre cuite, à gros ventre; cucurbite, etc. — Hidrie, s. f. cruche à mettre de l'eau.

KRUL *(û)*, dodinage, s. m. appareil du second bluteau; bluteau, câche pour le gruau.

KRUSFI, crucifix, s. m. croix, tableau, statue, estampe qui représente le Christ mis en croix.

KRUSKIN, trusquin, s. m. outil de menuisier, etc., pour tracer des parallèles, des moulures droites. — Rabot, s. m. outil d'arts et métiers pour planer, aplanir, polir; la forme de cet outil varie selon les ouvrages.

KRUSTAL, cristal, s. m. cristaux pl. pierre transparente et dure, verre le plus fin, se fabrique, se taille dans les cristalleries; cet art nous vient de Bohême, importé en France en 1758; au Val-Benoît (Belgique) en 1820. — Iris naturel, s. m. n'est autre chose que le cristal de roche comme l'iris artificiel, cette pierre se taille toujours en goutte de suif. — Flint-glass, s. m. cristal anglais blanc.

KRUSTALI, cristallier, s. m. graveur sur cristaux et pierres fines.

KRUSTALREIE, cristallerie, s. f. fabrication de cristaux; art de les fabriquer. — Cristallière, s. f. mine de cristal.

KRUSTALIZÉ, cristalliser, v. a. congeler, réduire en cristal.

KRUSTALIZEG, cristallisation, s. f. action de cristalliser ou de se cristalliser, ses effets; chose, matière cristallisée.

KRUSTIANE, sainte Christiane, vierge, souffrit le martyre sous le règne de Dioclétien; les historiens disent que son père la fit déchirer à coups de fouet et arroser son corps d'huile bouillante et qu'on la jeta dans un lac.

KRUSTINE, sainte Christine.

KRUSUFIÉ, crucifier, v. a. attacher à une croix, mettre en croix; se faire crucifier, souffrir tout pour quelqu'un. — Excrucier, v. a. tourmenter quelqu'un, l'affliger vivement, le faire souffrir.

KRUSUFIEG, crucifiement, s. m. action de crucifier; supplice de la croix; sa représentation.

KSAINTI, tâter, v. a. toucher, manier doucement une chose pour juger de sa consistance, de son état physique; tâter un pain, le pouls, le nez; essayer, éprouver, tâter une personne sur une affaire, une opinion, etc.; sonder, tâcher de connaître par expérience. — Pressentir, v. a. prévoir confusément par un mouvement intérieur; soupçonner, sonder, découvrir, deviner un but, etc. — Tatillonner, v. n. entrer mal à propos, inutilement dans toutes sortes de petits détails; contourner, scruter, chercher à deviner quelqu'un par des questions. — Chiffonner, v. a. bouchonner, froisser avec les mains une; badiner brusquement avec les filles.

KSEGCHI, se tirailler, v. récip. tirailler avec quelqu'un; les écoliers se tiraillent, se déchirent; importuner avec violence.

KSEMÉ, épars, e, adj. dispersé, épandu çà et là, dispersé sans ordre; éparpiller, épandre, disperser. — Ébruiter, v. a. rendre public; divulguer une nouvelle, un secret; découvrir à d'autre, rendre public ce qui n'était pas su. — Parsemer, v. a. répandre, semer, jeter çà et là; parsemer des fleurs. — Entresemer, v. a. parsemer.

KSÉSI, houspiller, v. a. tirailler quelqu'un, secouer pour maltraiter avec les mains. — Se tignonner, v. récip. se prendre par le tignon; se gourmander réciproquement, jeu de mains.

KSOY, débiter, v. a. c'est scier de la pierre ou du bois suivant la longueur et épaisseur pour l'emploi.

KSU, atteint, part. passé du verbe atteindre; attrapé.

KSUR, atteindre, v. a. et n. frapper de loin, toucher de loin, toucher à une chose éloignée, attraper le coup porté.

KTAPAN, frétillant, e, adj. qui frétille, se démène, ne se repose pas; poisson, enfant frétillant. — Sautillant, e, adj qui sautille; personne, animal, esprit sautillant.

KTAPÉ, disséminer, v, a. semer, répandre çà et là; disperser, épandre çà et là. — Trepelu, e, adj, sale, mal ajusté, mal coiffé, mauvais, rebutant. — En bringues, s. m. pl. en pièces, en désordre. — Se démener, v. pers. se débattre, s'agiter, se remuer violemment. — Sparger, v. a. disperser, éparpiller, épandre çà et là.

KTAPEG, désordre, s. m. renversement, confusion, dérangement des choses; pillage, dégât, etc.

KTEY, dépecer, v. a. mettre en morceaux, en pièces; taillader, faire des taillades, des coupures en long dans les étoffes, etc. — Charcuter, v. a. découper de la chair, tailler, couper malproprement, trancher, séparer un corps. — Brésiller, v. a. rompre par petits morceaux. — Écharper, v. a. tailler en pièces, faire une large blessure, attaquer en biais. — Zester, v. a. couper l'écorce d'un citron par bandes très-minces du haut en bas; découper, dépecer; morceler, dépiécer, déchirer. — Mettre en capilotade, s. f. en pièces; déchiqueter, découper par petits morceaux, par taillades; partager, diviser. — Déchirer, v. a. offenser,

outrager par paroles, par des médisances, des calomnies; médire de quelqu'un.

KTEYEG, buccellation, s. f. division en morceaux, en bouchées; séparer, partager, aménager. — Dissection, s. f. action de disséquer un corps mort, séparation méthodique de ses parties; ses effets; notre célèbre compatriote Vésale, médecin de Gand, est le premier qui ait disséqué des corps humains.

KTEYEU, coupeur de bois, s. m. aménageur, débiteur de bois pour le chauffage, en bûches, bûchettes; découpeur de bûches, bûchettes et menu bois à brûler; dépeceur. — Boisillier, s. m. coupeur de bois pour le chauffage. — Bûcher, s. m. coupeur de bois, qui fait des bûches, qui aménage, débite le bois pour le chauffage.

KTIRÉ, étirer, v. a. étendre, allonger en tirant, donner plus de surface, augmenter, agrandir, élargir; houspiller, tirailler quelqu'un.

KTOID, tortuer, v. a. rendre tortu; se plier, se tortuer; se gauchir, perdre sa forme, son niveau; se coffiner, se courber, se voûter. — *Ktoid voïe*, chemin sinueux, route sinueuse, qui fait plusieurs tours et détours. — Chemin anfractueux, s. m. qui fait des détours irréguliers.

KTOIR, tortu, e, adj. contrefait, de travers, qui n'est pas droit; homme, nez, arbre tortu, etc.

KTOIRDEG, tortuer, v. a. rendre tortu, de travers, contrefait.

KTOIRDON, jarret, s. m. défaut dans un contour, inégalité à ressaut qui se trouve dans un contour, une ligne courbe.

KTOIRDOU, coffiné, part. passé, cousiné, déjeté, quand une pièce de bois se tortue sur sa longueur et largeur, qui se voûte, se courbe. Contourné, e, adj. de travers, mal tourné, déjeté, coffiné, contrefait; difforme, mal fait.

KTOIR KO *(kô)*, qui a un torticolis, s. m. mal qui fait qu'on ne peut tourner le cou sans douleur, qui a le cou un peu de travers, la tête penchée.

KTOURSI, se prendre à bras le corps, se tirailler; houspiller, tirer de côté et d'autre avec violence; jeu de mains.

KTRAWTÉ, artisonné, e, adj. rongé, troué, percé par les vers; bois, drap, étoffe, planche artisonnée, percée par l'artison.

KUB, cube, adj. et s. m. corps solide ayant trois dimensions, longueur, largeur et épaisseur.— Cubique, adj. du cube.

KUBÉ, cuber, v. a. réduire un cône, un cylindre, une sphère en cube, en mesurer la solidité.

KUD, prostituée, s. f. femme, fille abandonnée à l'impudicité, qui se dévoue lâchement à la faveur; fille de rien, peu de chose, chose de néant. — Vaurien, s. m. fainéant, e, libertin ou vicieux, qui ne veut rien faire, rien valoir, se dit en général aussi des bêtes.

KUD *(û)*, cuit, e, adj. qui a été cuit. — Fournée, s. m. contenu d'un four à pains, à chaux; fournée de tuiles, de briques, etc. — Cuvée, s. f. contenu d'une cuve à savon, etc. — Fournage, s. m. frais de la cuite de pains; droit du four de celui qui le loue. — Fusion, s. f. fonte, liquéfaction, division des parties par le calorique; le feu. — Brassin, s. m. cuve de brasseur; son contenu; quantité de bière, de savon, sirop des fruits, etc., faite à la fois.

KUDBAR, sapan, s. m. bois de teinture du Japon, comme le bois du Brésil, une couleur rouge, vient aussi des Indes orientales.

KUDNAIE *(û)*, KUHAIE, cuite, s. f. action de cuire, ce que l'on cuit en une fois; cuisson de briques, de la chaux, etc., etc.; cuvée.

KUDNÉ *(û)*, ébouillir, v. n. diminuer à force de bouillir, de mitonner, de rester longtemps sur le feu en bouillonnant.

KUDSAK, cul-de-sac, s. m. impasse, petite rue sans issue.

KUDUHANZE, long et large, profondeur, s. f. étendue d'une chose de la superficie au fond, étendue du haut en bas, de long en large.

KUDUR, conduire, v. a. mener, guider d'une chose à une autre, faire aller; accompagner quelqu'un par honneur, occasion ou sûreté; introduire, diriger; se tenir coi, tranquille, calme, paisible, silencieux; mener, donner la main à une dame; faire agir ou marcher.

KUDUTT *(dû)*, reste tranquille, coi.

KUHEG, fournage, s. m. frais de la cuite du pain, etc.; cuisson, action de cuire, peine, soin pour faire cuire, enfourner; douleur du mal qui cuit. — Ébullition, s. m. action de bouillir, de fermenter; fomentation, mouvement d'un liquide qui bout sur le feu; fusion, s. m. fonte, etc., en ébullition.

KUÈD, quinte, s. f. espèce de grand violon; t. de jeu suite de cinq cartes de même couleur; intervalle de cinq notes consécutives.

KUIBUS, quibus, s. m. pop. argent, avoir du quibus. — Picaillon, s. m. petite monnaie, argent; il amasse, il a des picaillons.

KUID, quitte, adj. libéré de ce qu'il devait, qui a payé ses dettes; délivré, débarrassé, rendu libre de ce qui nuisait, encombrait ou empêchait. — Libéré, adj. déchargé de quelque obligation, d'une dette, d'une charge incommode; rabais, diminution faite sur le prix de l'estimation. — Tâche, s. f. ouvrage qu'on donne à faire dans un temps limité; prendre à tâche. — Quitus, s. m. arrêté définitif d'un compte qui libère le comptable.

KUIDAM, quidam, s. m. personne dont on ignore ou dont on n'exprime pas le nom; au féminin quidane.

KUID OU DOP, va-tout, s. m. t. de jeu, vade ou renvi de tout ce qu'on a d'argent devant soi. — Martingale, s. f. t. de jeu, marche par laquelle on se flatte de gagner à coup sûr en augmentant ses mises suivant une progression déterminée entre les joueurs. — Paroli, s. m. t. de jeu, double de la première mise.

KUIRITUDE, chicane, s. f. subtilité captieuse en discussion; contestation mal fondée; petite difficulté, petite objection. — Subterfuge, s. m. ruse pour s'échapper; turlupinade, mauvaise plaisanterie fondée sur des allusions basses de mauvais jeu de mots; turpitude.

KUITANZE, quittance, s. f. acte par lequel le créancier confesse avoir reçu et tient quitte; quitus. — Récépissé, s. m. reçu de papier, quittance; la quittance est l'acte qui constate le paiement. — Acquit, s. m. quittance, décharge; certificat de paiement. — Acquit à caution ou de précaution, s. m. billet qui

exempte de visite pendant la route. — *Kuitanze du dreu*, souche, s. f. t. d'admin. copie de la partie qui reste des feuilles d'un registre qui ont été coupées dans leur longueur, les deux parties étant rapprochées on s'assure si elles se correspondent. — Coupon, s. m. on appelle coupon la partie qui se détache d'un registre dans lequel on laisse subsister la souche du coupon qui est remis de celui qui acquitte le montant du droit; feuille volante, feuillet coupé de la souche.

KUITÉ, quitter, v. a. laisser en quelque lieu, se séparer de ses parents, de ses amis; se retirer, abandonner, quitter un parti, une route, une place; se dépouiller, ôter de dessus soi, se défaire, renoncer à, décharger quelqu'un; lâcher, laisser aller, se désister; acquitter. — Quittancer, v. a. donner quittance, décharge au bas, au dos, en marge; quittancer un mémoire.

KUITEG, acquittement, s. m. action d'acquitter. —Remise, s. f. grâce; somme abandonnée, diminuée sur une dette.

KUIVRO, cuivrot, s. m. petite poulie de laiton qui est percée pour recevoir la tige de différentes pièces que les horlogers veulent tourner.

KUIZE, cuisse, s. f. partie du corps de l'animal, de l'homme, de la hanche au jarret, de l'aine au genou; quartier d'un fruit.

KUIZINIÉRE, cuisine eu poèle-cuisine, s. m. meuble de cuisine ayant plusieurs trous et des fours pour cuire les viandes.

KULBUTÉ, culbuter, v. n. tomber en faisant la culbute; fig. être ruiné; culbuter, a. renverser quelqu'un.

KULBUTT, culbute, s. f. saut fait par-dessus tête. — Chute, s. f. mouvement, action de ce qui tombe. — Versade, s. f. action de verser en voiture.

KULO, carquèse, s. m. t. de verrier, four de frite ou l'on cuit les pots avant de les passer au four de la verrerie.

KULTEUR, culture; s. f. façon, travaux, soins nécessaires pour cultiver en général; terre cultivée.

KULTIVAUB, cultivable, adj. 2 g. terrain cultivable, propre à la culture.

KULTIVE, cultiver, v. a. donner la façon, les soins nécessaires pour fertiliser le sol, améliorer ses productions.

KULTIVEG, agriculture, s. f. art de cultiver la terre. — Agricole, adj. 2 g. peuple agricole, adonné à l'agriculture.

KULTIVEU, agriculteur, s. m. cultivateur. — Agricole, adj. homme des champs, cultivateur. — Agronome, s. m. qui écrit sur l'agriculture, qui en possède la théorie.

KUMÉ, claimer, v. n. se plaindre; appeler; cri, plainte, prière, citation; fâcherie, déplaisir, chagrin, douleur, regret.

KUMESBRUGI, disloquer, v. a. démettre, déboiter les os; être rompu de coups, fatigué.

KUMULÉ, cumuler, v. a. réunir, assembler plusieurs emplois, toucher plusieurs traitements; cumul, action de cumuler.

KUMULEU, cumulard, s. m. celui qui accapare plusieurs emplois en éludant la loi qui concerne le cumul; sinécuriste, qui occupe une sinécure.

KUR, cuire, v. a. préparer les aliments, etc. par le moyen du feu, de la chaleur, pour les rendre propres à leur usage. — Bouillir, v. a. se dit du liquide agité par le feu. — Bouillonner, v. n. s'élever par bouillons, jeter des bouillons, fermenter avec force. — Frémir, v. n. agitation de l'eau prête à bouillir, cuire sans bouillir; mitonner, rester longtemps sur le feu en bouillonnant. — Boulanger, v. a. art de faire du pain, ce qui concerne l'art de la boulangerie. — Cuir, s. m. peau d'un animal, de l'homme; peau séparée de la chair; cuir tanné et corroyé; cuir cru, cuir bouilli, cuir de bourrelier. — Vice de la langue, pataquès, s. m. *pas-t-a-qui-est-ce*, défaut de langage des gens mal élevés qui ne connaissent pas l'orthographe des mots.

KURAI, mailloche, s. f. instrument de bois; il ressemble à la tête d'un petit marteau avec une courroie. — Doigtier, s. m. cylindre creux de peau, etc., qui couvre les doigts pour se garantir en travaillant à certains ouvrages. — Poucier, s. m. ce qui couvre le pouce de quelques ouvriers en travaillant.

KURAIE, charogne, s. f. corps de bête morte exposé et corrompu; fig. corps usé, corrompu par la maladie; vilaine, hideuse charogne. — Curée, s. f. morceaux de la bête prise que l'on donne aux chiens de chasse. — Rétif, ve, adj. bête méchante, périlleuse, sans appel, difficile à conduire, à persuader. — Femme méchante, s. f. qui a de la méchanceté, celle qui, par intérêt ou par plaisir, fait du mal à autrui.

KURASAU, curaçao, s. m. liqueur spiritueuse d'oranges amères qui s'est fabriquée primitivement à Curaçao avec des zestes ou écorces d'oranges.

KURASS, cuirasse, s. f. principale partie de l'armure, armure en fer, cuivre, etc., qui couvre le corps, devant et derrière. — Laisches, s. f. lame de fer ou ferblanc sous l'habit, pour garantir des coups.— Catophracte, s. m. armure, bandage en cuirasse pour le tronc du corps. — Corselet, s. m. corps de cuirasse sous l'habit des piquiers, des lanciers; paucrotèche. — Plastron, s. m. plaque d'airain bombée, espèce de cuirasse qui ne couvre que la poitrine et le devant du corps. — Haubert, s. m. sorte de cuirasse ancienne; cotte ou jacque de maille ajusté au corps.—Brigandine, s. f. armure légère faite de lame de fer et qui servait de cuirasse aux brigands gaulois.

KURAUYEG, vimaire, s. f. dégat causé dans les forêts par les ouragants, les orages; arrachis; arracher, s'arracher.

KURÉ, curé, s. m. prêtre pourvu d'une cure; pasteur, qui veille à la conservation, au bonheur. — Curé desservant, s. m. qui dessert une cure sous le curé primaire ou doyen. — Herber le linge, v. a. étendre, exposer le linge lessivé sur l'herbe pour le blanchir, au moyen d'arrosements fréquents.

KURÉG, pré, verger, préau, s. m. lieu destine à étendre le linge lessivé pour le blanchir. — Herberie, s. f. lieu où l'on fait blanchir à l'air.

KUREGCHI, cracher à la figure, v. a. et n. jeter hors du poumon la salise, etc.; cracher à la figure ou après quelque chose. — Crachotter, cracher peu et souvent.

KUREU, curette, s. f. instrument de chirurgie pour l'extraction des corps étrangers; outil d'artisan pour nettoyer leurs ouvrages.

KURIEU, curieux, se, adj. qui a de la curiosité, l'envie de voir, de savoir, d'apprendre, de posséder des choses rares, etc. — Amateur, s. m. qui a beaucoup de goût, d'attachement pour un art, une science; curieux, qui aime à voir des choses rares, des curiosités.

KURRE, crime, s. m. action méchante et punissable par les lois, faute énorme, grave infraction des lois de la nature, etc.—Forfait, s. m. crime énorme, atroce et réfléchi. — Cure, s. f. bénéfice, fonction, logement d'un curé. — Presbytère, s. m. maison destinée au curé. — Rectorerie, s. f. cure, direction d'une paroisse; traitement, pansement d'une maladie, d'une plaie; remède, soins pour guérir; guérison, cure merveilleuse.

KUSTEL, brancard, s. m. pièce de bois de train de derrière d'un chariot, dessous la flèche, partie de l'avant-train.

KUTEIE, détail, s. m. parties, circonstances, particularités; action de considérer, de prendre, de mettre les choses par parties, par petites divisions. — *Al kuteie*, vente à regrat, s. m. vente de sel, etc. à petites mesures, à petits poids; lieu où elle se fait; objet vendu de cette manière.

KUVÉ, cuver, v. a. laisser fermenter, cuver son vin, dormir, reposer après avoir bu; fam. se calmer après sa colère.

KUVEL, baratte, s. f. sorte de baril qui va en diminuant par en haut, sert au transport du beurre, sirop, etc. — Frequin, s. m. futaille en forme de baratte pour le sucre, mélasse, sirop, etc.

KUZIN, cousin, e, s. issu de frères ou de sœurs, de deux frères ou de deux sœurs; cousins, bons amis, en bonne intelligence, se tutoyer de cousins. — Testicule, s. f. V. *Koyon*.

KUZINÉ, cousiner, v. a. appeler quelqu'un cousin, vivre comme cousin, faire le parasite chez des prétendus parents.

KUZINEG, cousinage, s. m. parenté entre cousins ou cousines; assemblée de parents, famille, amis. — *Kuzin rmouwé germain*, cognat, s. m. parent descendant d'une même souche.

KVANÉ, agiter, v. a. mouvoir, ébranler, secouer rudement, remuer en divers sens.

KVAURCHI, traîner, v. a. tirer après soi, mener avec soi; traîner, pendre jusqu'à terre, avancer avec peine.

KVAUTRI, vautrer, v. n. se vautrer, se rouler dans la boue, dans la fange, avoir peu soin de ses habillements, les chiffonner.

KVESS, anille, s. f. crochet, fer de moulin à farine.

KVOY, envoyer, v. a. envoyer un être à un autre, à un lieu, dépêcher à, ou vers, donner ordre d'aller. — Envoyer, v. a. chercher à quelqu'un le poisson d'avril; attrape faite le premier jour d'avril, faire faire des démarches inutiles.

KWAD, quatre, s. m. deux fois deux, trois et un, chiffre 4; cela est clair, évident, démontré, calculé, prouvé comme deux et deux font quatre. — Flache, s. f. pavé enfoncé, rompu sous la roue; creux où l'eau et la boue séjourd ans les rues, les chemins; mare, vide d'un pavé rompu; gachis; ornière.

KWAD-DAMM, charivari, s. m. t. de jeu de cartes; avoir les quatre dames dans son jeu.

KWADERM, quaderme, s. m. pl. larmes, t. de jeu de dés; deux quatre du même coup, de la loterie; quatre numéros pris et sortis ensemble.

KWADPESS, lézard, s. m. quadrupède reptile, ovipare, saurien, térétiuscule à corps nu et à queue; vit d'insectes. — Lézard, s. m. dit le *grison*, est du deuxième genre, se trouve dans les lieux arides, à l'exposition du soleil; sa couleur est grise et verte. — Sputateur ou cracheur, s. m. petit lezard à bave vénimeuse, qui fait des sputations vénimeuses sur le corps — Seps, s. m. lézard à jambes courtes: sept, deuxième genre; il y en a plus de soixante espèces. — Gecko, s. m. reptile de la famille du lézard. — Fouette-queue, s. m. espèce de lézard qui agite sa queue comme un fouet. — Lézard d'eau, s. m. lézard amphibie, se trouve dans les bassins, les fossés et autres lieux aquatiques.

KWADRIN, quatrain, s. m. stance de quatre vers; quatre vers isolés qui doivent avoir un sens complet.

KWADRUP, quadruple, s. f. monnaie d'or d'Espagne, les premières ont été frappées à Madrid vers 1497; celles de 1772 à 1786 ou pistole ou doublons de 8 écus, valent 85 francs 93 centimes; celles frappées depuis cette dernière époque, valent 81 francs 51 centimes.

KWAD-TAIN, Quatre-Temps, s. m. pl. trois jours de jeûne dans chacune des saisons de l'année; le jeûne, dont le principal motif a été d'appeler à chaque saison la bénédiction du Ciel sur les fruits de la terre, était observé dans l'église romaine dans le temps de Saint Léon, pratiqué en France vers 806; le Pape Grégoire VII, les fixa comme ils sont aujourd'hui : le mercredi qui suit la Pentecôte, après la Sainte-Croix, troisième semaine de l'Avent, et le premier mercredi qui suit les Cendres.

KWATIÈME, quatrième, adj. 2 g. nom de nombre cardinal, s. f. t. de jeu; quatre cartes de même couleur dont les points se suivent; quatrième major, as, roi, dame et valet, quatrième royal de roi, dame, valet et dix, t. de jeu; ainsi de suite, quatrième morceau de cuir entre le col et la culée du cuir.

KWAD-VIN, quatre-vingt, adj. quatre fois vingt.

KWAILL, caille, s. f. oiseau de passage, d'un ramage agréable, ressemble à la perdrix, mais plus petit.

KWAK (*à*), cri du corbeau, de la corneille.

KWA-KWA, brouillamini, s. m. désordre, obscurité, confusion dans les affaires; brouillerie. — Hic, s. m. nœud, principale difficulté, nœud gordien. — Mystère, s. m. secret, mystère impénétrable, opération secrète, chose, sens cachés, incompréhensibles; intrigue.

KWAK-KWAK, croassement, s. m. cri du corbeau, qui croasse, qui craille; croassement de la corneille, qui corneille, croasse.

KWAN, quand, adv. conj. lorsque, dans le temps que, quoique, lors même, alors même que, bien que si. — Quant à, adj. pour ce qui est de, pour quant à moi, quant à, quant à soi; s. m. suffisance, fierté; quant à moi, pour moi.

KWASSAR, ampoule, s. f. enflure pleine d'eau sur la peau, causée par des corps durs; fourche, petit abcès aux mains de gens de travail.

KWASSEG, marchure, s. f. partie du drap et maché; la force ne coupant point.

KWASSI, froisser, v. a. meurtrir par une impression violente, courber, plier, fléchir. — Bois de Quassie, s. f. ce bois nous vient d'un arbrisseau qui croît dans les forêts de Surinam et porte le nom du nègre qui l'a découvert.

KWAUD, quarte, s. f. mesure qui équivaut à un pot ou deux pintes, 60me partie d'une tierce. le quart d'une once, 216/1000 d'une minute; quatre quartes font un stier, 50 litres. — Cruche, s. f. vase de terre ou de grés à anse et à ventre large et col étroit.—Mine, s. f. mesure, moitié d'un setier, son contenu, quatre pognioux, seize mesurettes, mesure de Liége.

KWAUDLÉ, cartelle, s. f. t. de menuisier, de charpentier; manière de débiter les bois pour planches, quartiers, etc.

KWAUR, quart, s. m. la quatrième partie d'un tout, quart d'heure, quart de jour, quart d'année, trois mois; quatrième partie d'une échée de fil, de laine, à peu près 150 tours du hasple. — Motte de terre, s. f. petit morceau de terre détachée, masse de terre à cuire; émotter, rompre les mottes d'un champ.

KWAURAI, carreau, s. m. pavé plat et de terre cuite pour paver des pierres, des marbres pour l'intérieur des maisons, des églises; en général le sol sur lequel on est; carreau de vitre, pièce de verre pour vitrer les fenêtres; couleur, ouvrage, dessin formé en carreau. — A *Kwaurai,* carrelé, s. m. sorte d'étoffe de soie, tissu de lin, coton, etc., en carreau diversifiée.

KWAURAR, carrure, s. f. largeur du dos prise aux épaules. — Carré, s. m. figure à quatre angles droits et quatre côtés égaux.

KWAURDAN, trimestre, s. m. espace de trois mois, paiement pour ce temps; terme fixé pour l'apurement des comptes, etc.

KWAURÉ, carré, s. m. t. de géométrie, figure à quatre angles droits et quatre égaux, quatre parties égales; membre carré. — Octogone, s. m. qui a huit angles et huit côtés égaux. — Cynosure à crette, s. f. cretelle huppée, genre de plante graminée à fleurs en épi, à racines vivaces, elle est commune dans les prés secs. — Carrer, v. a. donner une figure carrée, évaluer en mesure carrée, trouver le carré d'une surface curviligne d'un nombre. — Équarrir, v. a. tailler en angles droits, tailler carrément, d'équerre. — Dresser, v. a. équarrir une pièce de bois pour rendre les faces opposées égales, c'est passer la règle sur le parement d'une pierre pour parvenir à faire une surface plane. — Losange, s. f. figure géométrique à quatre côtés égaux, deux angles aigus et deux angles obtus. — Parallélogramme, s. m. figure plane de quatre côtés et quatre angles droits, dont les côtes sont parallèles. — Préampté, s. m. t. admin. faculté laissée aux receveurs et visiteurs des douanes de retenir pour eux les marchandises, moyennant une augmentation de dix pour cent sur la valeur déclarée. — Bois refait, s. m. bien équarri sur toutes ses faces.

KWAUREG, équarrissage, s. m. état de ce qui est équarri; peine et frais d'équarrir; équarrissement, état de ce qui est équarri. — Préamption, s. f. les employés des douanes peuvent retenir pour leur compte les marchandises qu'ils jugent être frauduleusement déclarées; ils en paient la valeur déclarée et le dixième en sus.

KWAURGETI, cartier, s. m. qui fait et vend les cartes à jouer; papier d'enveloppe des cartes.

KWAURGEU, carte à jouer, s. f. papiers collés l'un sur l'autre, carton carré peint pour jouer; le jeu a 52 cartes et 32 pour le piquet, connu en France en 1390. On en consomme annuellement en Belgique cent et dix mille jeux; Jacquemin Oringonau les enlumina, il donna à la dame de trèfle le nom d'Argine, du nom de Argine d'Anjou; Rachel, la dame de carreau, était Agnès Sorel; Pallas, la dame de pique, Jeanne d'Arc; la révolution de 1789 changea les noms : les 4 éléments, les 4 rois; les 4 saisons, les 4 dames; les 4 cultivateurs, les 4 valets; les as, les symboles des finances. — Triailles, s. f. pl. cartes de la plus mauvaise qualité. — Tarot, s. m. sortes de cartes à jouer en dos peint en grisaille; carte tarotée, marquée au dos en compartiments.

KWAURLET, kilogramme de pain, s. m. petit pain du poids de mille grammes, 2 livres, 3 gros. 35 grains, prescrit par le réglement sur cette matière.

KWAURTI, quartier, s. m. 4e partie de; partie d'un tout; quartier de veau; gros morceau de pain; espace de 3 mois; le derrière d'un soulier; partie d'un appartement. — Entrevous, s. m. planche de bois de chêne qui n'a que neuf à dix lignes d'épaisseur — Gigue, s. f. gigot de mouton; éclanche, cuisse de mouton, de chevreuil; gigot, jambe de derrière du cheval; cheval gigotté, qui est fort — Caserne, s. f. logement particulier qu'une troupe occupe en garnison; il y a des casernes d'infanterie et de cavalerie.

KWAUTRON, quarteron, s. m. quatrième partie d'une livre, d'un cent; livret de 25 feuilles d'or battu. — *Kwautron dfour,* charretée de foin; elle doit contenir vingt pesées de 72 livres, qui font un quarteron ou une charretée de vingt pesées.

KWAY, courcaillet, s. m. nom qu'on donne aux appeaux dont on se sert pour attirer la caille dans le piége.

KWAYOT, vazon, s. m. est une motte de terre corroyée et prête à être employée pour la brique ou la tuile pour mettre en moule. — Glèbe, s. f. motte de terre dure qui renferme du métal; motte de terre ordinaire. — Motte de terre, s. f. morceau de terre durci et détaché; partie d'un sillon, d'une enrue; masse de terre.

KWUERI, quérir, v. a. chercher avec charge d'amener; quérir un être, aller, envoyer chercher quelqu'un.—Chercher, v. a. se donner du mouvement, du soin, de la peine pour trouver, se procurer; se conduire de manière à s'attirer du mal.—Chercher noise, dispute à quelqu'un. — Épouiller, v. a. ôter, chercher les pous, les vermines, etc.

KWUÉZE, quinze adj. trois fois cinq; dix et cinq.

L

L, l, s. m. 12e lettre de l'alphabet ; lettre numéral, 50.

LA, la, art. f. — La, s. m. 6e note de la gamme naturelle en *ut*. — Là, adv. démonstratif, détermine le lieu, la place; allez là, mettez là une chose, là une autre, restez là; qui-va-là.

LACH, lâche, adj. 2 g. et s. m. mou, sans nerf; poltron, sans honneur. *V. Kouyon.* — Pusillanime, adj. 2 g. trop timide, sans courage, sans énergie. — Sans-cœur, s. m. qui n'a pas de cœur, de sentiment, d'honneur, de pudeur; fainéant — Murcien, s. m. homme qui s'est mutilé un membre pour n'être pas soldat.

LABEURR, labour, s. m. façon qu'on donne à la terre en labourant. — Binage, s. m. action de biner; labour léger, profond, superficiel. — Labeur, s. m. travail corporel; grand labeur, pénible.

LABODÉ, barboter, v. n. fouiller avec bruit dans l'eau bourbeuse, agiter l'eau avec les mains; marcher dans la boue, s'y crotter. — Personne sale, adj. malpropre, qui n'est pas nette, qui boit et mange salement.

LABOURÉ, labourer, v. a. fendre et retourner; labourer la terre avec une herse, une bêche, une fourche, etc.

LABOUREG, labourage, s. m. art de labourer la terre.

LABOUREU, laboureur, s. m. celui qui laboure la terre.

LABURIN, labyrinthe, s. m. lieu coupé de beaucoup de détours; grand embarras; complication d'affaire embrouillée; dédale.

LAH, laisse, s. f. chaînette, corde pour mener les chiens; mener quelqu'un en laisse, en faire tout ce que l'on veut. — Anille, s. f. crochet, fer de moulin à farine.

LAHO (ô), en haut, s. m. toutes les places supérieures du rez-de-chaussée d'une maison ou d'un appartement. — *Lahô-lauvau*, du haut en bas, s. m. depuis le faîte d'un édifice jusque sur le pavé, tomber des escaliers du haut en bas.

LAI, laid, e, adj. difforme, désagréable à la vue par sa forme, sa couleur; mal conformé, contraire à la beauté. — Goffe, adj. 2 g. mal bâti; grossier, maladroit; homme, architecture, statue goffe; ridicule, digne de risée, de moquerie. — Chiche, adj. 2 g. face chiche, maigre, chagrine et pâle; visage maigri par le souci, par l'avarice. — Hideux, se, adj. difforme à l'excès, horrible à voir, dégoûtant, affreux, effroyable, portrait hideux. — Affreux, se, adj. qui donne de l'effroi, de la crainte; horrible spectacle; image, cri, situation affreuse. — Horrible, adj. 2 g. qui fait horreur; mal, spectacle, monstre, homme horrible; action de supplice. — Exécrable, adj. 2 g. détestable, horrible; abominable, horrible. — Malotru, e, adj. et s. méprisable, misérable, mal bâti; maussade, mal fait; personne malotrue.

LAI AM, marsouin, s. m. homme laid, mal bâti, malpropre; magot, homme fort laid, gauche, grossier dans ses mouvements; figure grotesque. — Thérsite, s. m. homme mal fait, méchant, insolent et lâche; hispide, difficile, revêche d'humeur. — Ragotin, adj. homme ragotin, contrefait, ridicule, qui apprête à rire. — Crapaud hideux, s. m. fam. homme très-laid. — Solipse, s. m. qui ne pense qu'à lui-même, comme le sourd et muet ne vit que pour soi.

LAIBAR, Limbourg, ancienne ville, chef-lieu du canton, arrondissement de Verviers, province de Liége.

LAIDEUR, laideur, s. f. difformité. — Laideron, s. m. jeune femme ou fille laide, mais qui n'est pas sans agrément. — Maritorne, s. f. femme mal bâtie et maussade. — Dagorne, s. f. vieille femme laide et chagrine. — Masque, s. m. femme laide.

LAIE, elle, pr. pers. f. elle dit; elle lui dit; elle nous parle.

LAIN, lente, s. f. œuf de pou dans les cheveux. — Couvain, s. m. œuf de punaise, d'insecte.

LAINGUEG, langage, s. m. idiôme d'un peuple; discours, style, manière de parler; langue; le savant allemand Adelung a calculé que le nombre de langues parlées aujourd'hui est de 387

en Europe, 987 en Asie, 276 en Afrique, 1084 en Amérique ; en tout, 2734. — Langue, s. f. idiôme, langage d'une nation ; langue ancienne, moderne, vivante, morte, du nord.— Dialecte, s. m. idiôme, langage d'un pays, d'une ville, dérivé de la langue nationale, idiôme d'une province. — Jargon, s. m. langage corrompu, factice, bizarre; langue qu'on ne sait pas. — Patois, s. m. sorte de langage particulier à un pays, langage rustique. — Latin, s. m. langue latine. — Latin, e, adj. qui concerne la langue latine. — Ergo-glu, locution ironique pour désigner un raisonnement qui ne conclut rien.

LAINN, laine, s. f. poil frisé des moutons, etc.; cheveux crépus et épais des nègres; laine porquée, qui s'enlève tout à la fois, laine surge, grasse, ou laine en suint; ploc, laine de rebut. — Abat-chanvée, s. f. laine de qualité inférieure; frontière, laine commune de Picardie. — Bourron, s. m. laine en bourre, en paquet. — Burgolèse, s. f. laine de Burgos; floretonne, nom de certaine laine d'Espagne, celles de Ségovie sont les plus estimées, celles d'Aragon et de Navrrre sont les plus communes; écouaille, laine coupée sous les cuisses des moutons d'Espagne. — Agneline, adj. f. laine agneline, des agneaux. — Refin, s. m. laine très-fine. — Riflard, s. m. est la laine la plus grosse et la plus longue qui se trouve sur les peaux des moutons, non apprêtée sert à faire les matelas, à remplir les balles d'imprimeur. — Laine-pelis, s. f. ôtée après avoir mis à la chaux. — Avalie, s. f. laine des moutons tués. — Peignon, s. m. ou entredent, laine courte restée derrière le peigne. — Pleures, s. f pl. laines coupées sur des bêtes mortes. — Mortain, s. m. laine de très-basse qualité. — Jarrée adj. f. laine jarrée, mêlée de poils blancs, longs et durs. — Jettice, s. f. il se dit de la laine jarrée ou de rebut.

LAITAIN, scorie, s. f. substance vitrifiée qui nage sur la surface des métaux fondus. — Fortunot, s. m. temps orageux, dangereux, inconstant; temps pluvieux.

LAITIH, acabit, s. m. qualité bonne ou mauvaise d'une chose, de caractère; il est d'un mauvais acabit, d'une basse extraction, etc.

LAITREIE, laiterie, s. f. endroit où se conserve le lait et se fait le laitage ; en général, le lait, la crême, le plisson, etc., etc. — Laitage, s. m. ce qui se fait de lait : la crême, le beurre; ce qui se fait avec le lait, le lait écrémé, le petit lait, le fromage de beaucoup d'espèces. —

LAIW, langue, s. f. partie charnue, mobile dans la bouche, organe du goût, de la parole et de la voix; ce qui en a la forme, la figure; fam. langue dorée qui sait séduire, persuader; mauvaise langue, médisant; langue vivante, langue morte, ancienne. — Papilles, s. f. éminence, houppe nerveuse de la langue qui sert au goût.

LAIWETT, languette, s. f. petite langue, sa forme; pointe, plaque mobile d'une flûte, etc.; bord d'un ais amenuisé, rendu menu; petite soupape qui ferme le trou d'un instrument à vent. *V. Alouwett.* — Languette, s. f. espèce de tenon taillé sur un des côtés des palplanches pour entrer dans une rainure et forme un assemblage. — Clitoris, s. m. organe saillant et plus ou moins allongé situé à la partie moyenne et antérieure de la vulve. — Aiguillette, s. f. long et étroit morceau de chair ou de peau. — Paraglosse, s. m. ectopie de la langue qui s'avale; chute de la langue; glossastaphilin, qui appartient à la langue et à la luette.

LAIWTÉ, désirer, v. a. souhaiter, porter ses désirs vers une chose qu'on voit et qu'on n'a pas; lécher, gamacher. — Mâcher à vide, avoir faim en voyant manger ou de ce qu'un autre possède

LAIWTEG, accisme, s. m. refus simulé de ce que l'on désire.

LAK, cire à cacheter, s. f. ou cire d'Espagne, sorte de composition de laque et autres matières dont on forme des petits bâtons qui servent à cacheter les lettres; l'invention de cette cire est attribuée à un nomme Rousseau, marchand à Paris du temps de Louis XIII.—Laque, s. f. gomme à cire préparée par des fourmis des Indes occidentales; sa couleur est faite d'os desséchés en poudre et colorée avec la cochenille. — Cire à sceller, s. f. cire molle qu'on vend en bâton et dont se servent les juges de paix et autres officiers publics pour mettre le scellé ; on n'a besoin ni de feu, ni de lumière pour l'appliquer.

LAKAI, laquais, s. m. valet de livrée, de pied. — Trottin, s. m. t. pop. petit laquais, petit garçon en livrée de maître; laqueton.

LAKÉ, vernir, v. a. enduire de laque, de beau vernis de la Chine; meubles, vases qui sont revêtus de laque, de vernis; faire briller. — Sceller, v. a. mettre, appliquer le sceau, le cachet; cacheter avec la laque, appliquer le cachet. — Coiffer une bouteille, mettre une enveloppe de cire à cacheter sur les bouchons.

LAKMOUZE, lakmus, s. m. bleu composé de myrtille, de chaux vive, de vert-de-gris et de sel ammoniac, sert à blanchir, à badigeonner avec la chaux.

LAKSAN, laxatif, ive, adj. remède laxatif, qui lâche le ventre.

LALIRLALA, tant bien que mal, toujours la même chose. — Queussi-quenmi, adv. de même, pareillement.

LAM, lame, s. f. table de métal fort mince; fer d'un outil tranchant, d'une épée, etc.; bonne lame, celui qui manie bien l'épée. — Lisse, s. f. pièce mobile d'un métier à tisser, formée de tringles ou liteaux de bois, d'une longueur égale au tissu qu'on veut fabriquer, dans laquelle se trouvent autant de lames de lisses qu'il y a de fils dans la chaine; le nombre varie suivant la nature de l'étoffe. — Cartero, s. m. lame de bois qui contient les fils de la chaine d'un tissu.

LAMAI, billot, s. m. bâton qu'on met au cou des chiens, des cochons, pour les empêcher d'entrer dans les haies. — Tribord, s. m. bâton pendu au cou d'un chien, fer attaché au collier, forme une espèce de balancier.

LAMAINTÉ, lamenter, v. a. plaindre, déplorer, regretter avec plaintes et larmes, déplorer son malheur.

LAMAITATION, lamentation, s. f. plainte avec gémissement et cris plaintifs; lamentable, déplorable, qui excite la pitié.

LAMB, ambre, s. m. substance résineuse, odorante, inflammable; ambre jaune, succin; carabé, espèce de bitume en usage dans les arts et dans la médecine, on le trouve dans la mer Baltique, sur les côtes de Prusse. — Ambre gris, s. m. bitume imprégné des parties odorantes des résines; c'est une espèce de pâte sèche, dure, légère, odorante, qu'on trouve en grosses pièces flottantes sur les eaux de l'Océan; ambre, t. de doreur, bitume pour le vernis.

LAMBENN, flamberge, s. f. épée luisante, grosse et forte épée du temps de la chevalerie; se prend aussi pour les lames d'épée, de sabre.

LAMBIET, saint Lambert, s. m. évêque de Maestricht, sa patrie, fut tué le 17 septembre 709, à Liége, qui n'était qu'un petit village; il y a quatre saints Lambert.

LAMI, lamier, s. m. ouvrier, fabricant qui fait des lames. — Lisseur, s. m. celui qui lisse les lames sur des tringles.

LAMID, amict, s. m. grand linge blanc bénit dont le prêtre se couvre la tête et les épaules; l'usage existe toujours depuis l'an 418.

LAMINÉ, laminer, v. a. donner à une lame de métal une épaisseur uniforme; fer passé au laminage ou laminoir.

LAMINEU, laminoir, s. m. machine cylindrique pour laminer. — Lamineur, s. m. ouvrier qui lamine les métaux.

LAMKENN, basque, s. f. partie ou pan de vêtement; chacun des quatre pans du justaucorps, d'un habit, etc.

LAMP, lampe, s. f. vase pour mettre de l'huile et mèche pour éclairer; il y avait des lampes du temps d'Abraham et de Jacob. — Lampe inextinguible, s. f. ces lampes conservaient leur inextinguibilité pour toujours ou seulement pendant un temps limité. — Lampe économique hydrostatique, dans laquelle l'huile arrive à la mèche par le seul effet de la pesanteur d'une colonne d'eau chargée de sel qui presse l'huile. — Lampe à air inflammable, la première a été inventée par Furstenberger, physicien de Bâle, perfectionnée par Gay-Lussac, chimiste français. — Lampe flottante, pour les marins pendant la nuit, inventée par M. Shiply, anglais, sert à porter secours aux naufrages. — Lampe merveilleuse enchantée d'Aladin; la lampe mécanique, lampe antique, lampe à mèche plate, lampe à pompe, lampe à l'esprit de vin, lampe sans flamme, lampe d'émailleur, lampe à double courant d'air, lampe Georget, lampe sinombre par Philips, lampe à mouvement d'horlogerie, lampe de Carsel, lampe de Gagneau, lampe à double effet, lampe astrale, etc., etc. — Candélabre, s. m. sorte de chandelier à l'antique, à branches; sorte de réverbère implanté sur un poteau ou contre les maisons pour l'éclairage au gaz. — Lanterne, s. f. boîte transparente pour renfermer une lumière; tout ce qui en a la forme; l'invention des lanternes remonte à la plus haute antiquité, les anciens se servaient des vessies pour faire des lanternes; elles furent établies pour éclairer les rues de Paris en 1558, l'usage ne fut introduit à Bruxelles que dans l'hiver de 1704 à 1705. — Lanterne de corne des Romains, l'invention est de Alfred-le-Grand, roi d'Angleterre, en 871. — Lanterne sourde portative, dont la lumière est cachée. — Phare, s. m. grand fanal sur une tour au bord de la mer; cette tour; tourelle. — Fanal, s. m. grosse lanterne placée la nuit sur les côtes ou à l'entrée des ports et rivières; fanal, ce qui éclaire. — Signe naval, s. m. fanal à courant d'air, inventé par Bardier-Morcet, de Paris; falot, grande lanterne de toile, etc. — Lampe ignifère, s. f. lampe astrale, qui transmet le feu. — Réverbère, s. m. mèche de lampe placée devant un miroir de métal concave qui réfléchit les rayons de lumière; on les suspend dans les rues et places publiques; c'est seulement en 1770 que l'on commença à substituer les réverbères aux lanternes. — Culot, s. m. bout inférieur d'une lampe d'église, supportée par trois chaînes à son panache. — Lampe de sûreté ou lampe de Davi, lampe toujours ouverte pour le passage de la lumière et fermée pour la flamme de l'explosion. — Veilleuse, s. f. petit instrument varié fort commode pour avoir de la lumière toute la nuit; les veilleuses d'Allemagne sont formées d'un petit porte-mèche en fer-blanc à trois branches, garni de liége qui surnage sur l'huile.

LAMPION, lamperon, s. m. bec d'une lampe; languette, petit canal qui contient la mèche; espèce de boîte en fer-blanc pour porter l'huile et la mèche.

LAMPONETT, lampe à l'huile, s. f. vase de métal dont la forme est très variée, dans lequel on met de l'huile avec une mèche pour éclairer; ces lampes ont été substituées par les Égyptiens aux morceaux de bois résineux avant 1300; les chandelles de suif furent, dans le principe, un objet de luxe, comme peuvent être de nos jours la bougie diaphane, le gaz.

LAMPURNI, ferblantier, s. m. ouvrier qui travaille en fer-blanc; celui qui vend le fer-blanc, qui le travaille.

LAN BIZEK. V. *Bizek*.

LANBRI, lambris, s. m. sous ce nom on entend toutes espèces de menuiserie servant au revêtissement des appartements.

LANDI, landier, s. m. gros chenet de cuisine en fer, mieux andier. — Chenet, s. m. ustensile de cheminée en fer, etc., qui porte le bois.

LANDROIE *(i)*, paresseuse, adj. et s. f. nonchalante, qui aime à éviter l'occasion du travail, la peine; souillon, échevelée.

LANGAILL, donzelle, s. f. fille, femme d'état médiocre et de mœurs suspectes.

LANGUETT, pignon, s. m. petit morceau de bois mince qu'on place dans un onglet aux quatre coins d'un cadre pour soutenir et empêcher de voir le jour à travers les joints. — Conduit, partie excédante d'un outil, sert à l'appuyer contre le bois; languette, partie excédante observée sur le champ ou épaisseur d'une pièce de bois pour pouvoir entrer dans la rainure d'une autre pièce égale en épaisseur et en profondeur. — Contre profiler, est l'action de creuser une pièce de bois, afin que la

moulure, poussée sur une autre, entre exactement dans la première.

LANGUEUR, atrophie, s. f. consomption; extrême maigreur, dessèchement d'un membre, du corps; consomption par excès de débauche. — Phthisie, s. f. marasme; consomption, maigreur extrême. — Étisie, s. f. phthisie, maladie qui dessèche. — Aridure, s. f. atrophie, maigreur, consomption du corps ou d'un membre. — Chartre, s. f. maladie de langueur des enfants; dépérissement du corps; maigreur. — Tabe, s. m. marasme; consomption, spleen, phthisie, sanie, pus, atrophie.

LANNRESS, voleuse, s. f. friponne, qui vole, qui a volé; larronnesse, qui vole furtivement.

LANSÉ, s'élancer, v. pers, se jeter en avant, s'élancer au travers de, etc., etc.; se lancer avec impétuosité, jeter avec raideur.

LANSEG, élancement; s. m. impression d'une douleur subite, mouvement affectueux et subit; lancinant, douleur qui se fait sentir par élancement.

LANSETT, lancette, s. f. instrument de chirurgien pour saigner. — Bdellomètre, s m. instrument pour opérer la saignée; sanguisorbe. — Phlébotome, s. m. lancette à ressort, instrument pour pratiquer la saignée. — Scarificateur, s. m. lancettes réunies, instrument de chirurgie pour faire des scarifications; petite boîte à ressort renfermant de douze à seize lancettes; au toucher du ressort tendu les lancettes percent toutes d'une seule fois. — Flammette, s. f. instrument pour faire des mouchetures après les ventouses.

LANSI, lancier, s. m. cavalier armé d'une lance; celui qui fait des lances. — Lancer, v. a. darder, jeter avec raideur, lancer un trait; lancer des pierres; se jeter avec impétuosité sur.

LANTER, lanterne, s. f. t. d'arts, pignon, petite roue formée de fuseaux pour répondre à un engrenage; pièce évidée dans son centre et qui a des ailettes.

LANTURNÉ, lanterner, v. a. et n. être irrésolu; perdre un temps précieux, une occasion favorable, par des lenteurs, des délais; hésiter, balancer. — Languir, v. n. être consumé peu à peu par une maladie qui abat; souffrir lentement.

LANWI, languir, v. n. être consumé peu à peu par une maladie qui abat; dépérir, être froid, traînant, languissant; languir de faim, de soif, d'amour, d'ambition, de désir de parvenir à; se laugourer, exprimer sa langueur.

LANWIHAN, languissant, e, adj. qui languit, plein de langueur, faible; homme, discours, regard languissant; langoureusement. — Langoureux, adj. en langueur, qui marque de la langueur; étique, maigre, décharné, attaqué d'étisie ou d'une maladie qui dessèche.

LANZE, lance, s. f. arme à long manche et fer pointu; ce qui en a la forme; soldat armé d'une lance; bâton de drapeau. — Anse, s. f. saillie en arc du vase, etc, qui sert à le porter, à le saisir; ansette, petite anse. — Cerceau, s. m anse de panier.

LAPÉ, laper, v. n. boire en tirant l'eau avec la langue courbée, comme font les chiens; lamper, boire avidement des lampées.

LAPISS, breuvage, s. m. médecine d'eau pour les animaux; eau d'infusion, claire portion; liquide répandu à terre. *V. Bigau.*

LAPITÉ, lapider, v. a. quelqu'un à coups de pierres; s'élever plusieurs avec violence contre quelqu'un, le lapider de sarcasmes.

LAPURÉ, égoutter, v. n. faire égoutter l'eau, etc., goutte à goutte; faire, laisser, mettre égoutter dans l'égouttoir ou à terre.

LAPUREG, égoutture, s. f. dernières gouttes qui tombent de ce qu'on fait égoutter; contenu de l'égouttoir.

LARON, pompe aspirante, s. f. elle est composée de deux tuyaux réunis au moyen de brides et d'écrous, les teinturiers s'en servent pour transvaser leurs cuves. — Siphon, s. m. tuyau recourbé à deux branches inégales pour transvaser des liquides sans les agiter, pourvu que l'orifice d'écoulement soit plus bas que le niveau du réservoir, c'est pour cela qu'on donne plus de longueur à la branche d'écoulement qu'à celle d'ascension. Le siphon fut inventé par Jean Jardon, de Stuttgard; le siphon anatomique par M. Wolf, de Wurtemberg, en 1709.

LASET, lasseret, s. m. petite tarière, piton à vis, pièce qui arrête l'espagnolette, t. de serrurier.

LATÉ, latter, v. a. attacher, clouer des lattes sur les chevrons d'un comble, sur les poteaux d'une cloison, d'un plafond, sur les solives pour recevoir l'air.

LATEG, lattis, s. m. arrangement de lattes; mur, pignon en lattis. — Contre-latter, v. a. c'est latter une cloison ou un pan de bois devant et derrière pour le recouvrir de plâtre ou de plaquis.

LATON, son, s. m. peau ou écorce, partie grossière du blé, du froment, etc., lorsque le grain a été écrasé sous la meule; le son remis sous la meule donne les recoupes et recoupettes qui sont un mélange de son fin et de la farine qui était restée adhérente à son écorce. On estime qu'un moulin doit produire 70 p. c. de pure farine et 30 de son et déchet; le son se distingue en gros son, petit son, recoupette et remoulage ou second son, son de la seconde mouture. — Fleurage, s. m. issue de la mouture du gruau; son de gruau. — Chafée, s. f. peau, écorce du grain, t. d'amidonnier; bran de son, sa partie la plus grossière.

LATT, latte, s. f. pièce de bois longue, mince, étroite et plate pour porter les tuiles; elles ont 4 pieds de long sur 15 à 18 lignes de large. — Merrain ou cresson, on nomme ainsi du bois de chêne ou de châtaignier qui n'a pas été refendu à la scie, mais au coutre. — Volige, s. f. planche de bois blanc et de peuplier de 5 à 6 lignes d'épaisseur, 6 pieds de long, sert pour couvrir les toits en tuiles et ardoises. — Échalas, s. m. morceau de bois fendu en quatre par éclat à un pouce, depuis 4 jusqu'à 9 pieds, sert aux jardiniers pour soutenir les plantes sarmenteuses. — Aissante, s. f. aisseau, aissis ou bardeau, planches minces pour couvrir les huttes, les chaumières. — Bardeau, s. m. petite planchette mince provenant de chêne refendu, qui se pose jointive sur les solives d'un plancher pour recevoir l'aire en plâtre ou en

mortier. — Limande, s. f. pièce de bois plate, étroite et mince, t. de charpentier.

LAUG, large, adj. 2 g. qui a de la largeur, espace large, grand; l'opposé de mesquin, de maigre, de sec, d'étroit. — Ample, adj. 2 g. long, large, étendu, espacé, étoffe, pièce d'habillement ample, portée hors de la mesure commune. — Pataud, e, adj. et s. grossièrement fait; personne pataude, villageois grossier; jeune chien à grosses pattes.

LAUK, morte-saison, s. f. temps où l'artisan n'a pas d'ouvrage ou ne peut travailler.—Chômage, s. m. repos; chômer, se reposer, ne rien faire faute de travail; temps d'inaction, d'oisiveté.

LAUKE, lâcher, v. a. desserrer, détendre; lâcher la corde, la détente; lâcher prise, abandonner un dessein, renoncer. — Chômer, v. a. et n. se reposer, ne rien faire faute de travail; lâcher, faire que ce qui est tendu le soit moins ou point du tout. — Relâché, e, adj. qui n'est plus si tendu, si ferme; boire, t. de couturière; tenir lâche une couture.

LAUKEG, stagnation, s. f. interruption dans les ouvrages, les affaires.

LAUM, miel, s. m. suc doux des abeilles; il y a six sortes de miel, le miel blanc ou de prairie, le miel bâtard, le miel jaune, le miel surfin, le blanc fin, le blanc ordinaire et le commun; les fleurs blanches produisent le miel blanc. — — Larme, s. f. goutte d'eau qui sort de l'œil, son image. — Pleurs, s. m. pl. larmes. — Dacryon, s. m. excrétion lymphatique des yeux, larme dacryome. — Chassie, s. f. humeur gluante ou séchée des yeux; pypopyon, pus sous la corne.

LAUMIAN, gluant, e, adj. visqueux, de la nature de la glu; glaire épaisse, suc gastrique vicié, visqueux. — Poisseux, se, adj. qui poisse, sert à poisser, enduire, salir avec quelque chose de gluant, de glaireux.

LAUPSON, lampsane, s. f. herbe aux mamelles, chicorée de Zante, plante pour les mamelles ulcérées, rafraîchissante, émolliente, laxative, guérit la gale. — Laiteron, s. m. laceron, plante annuelle demi-fleuronnée, laiteuse, bonne aux lapins, est rafraîchissante et adoucissante.

LAUR, lard, s. m. graisse de porc, de marsouin, de sanglier, de baleine, etc., entre la peau et la chair.

LAURDÉ, larder, v. a. mettre des lardons, morceaux, aiguillettes de lard; piquer, larder un estouffade; garnir de filets, de menu lard, la volaille, le gibier. — Barder, v. a. barder de la volaille avec des tranches de lard minces attachées avec de la ficelle sur le ventre et le dos de la volaille que l'on met à la broche. — Tromper, v. a. duper, user d'artifice pour induire en erreur; tromper, duper quelqu'un; être dupé, trompé.

LAURDEG, tromperie, fraude, artifice employé pour tromper; duperie, filouterie, fourberie.

LAURDEU, lardoir, s. m. instrument pour larder la viande; fer en forme de lardoir au bout des pilotis. — Dupeur, s. m. trompeur, filouteur; personne, chose, discours trompeur.

LAURGESS, largesse, s. f. libéralité, distribution de dons, d'argent. — Laize, s. f. largeur d'une étoffe entre les lisières.

LAURGEUR, largeur, s. f. dimension en large d'un côté à l'autre; laize, largeur d'une étoffe; largeur s'oppose à longueur. — Lé, s. m. largeur d'une étoffe ou d'une toile entre les deux lisières; espace de 8 mètres le long des rivières pour le chemin de halage. — Degré, s. m. giron, est la largeur d'une marche d'escalier sur laquelle on pose le pied; giron droit, giron dansant.

LAURGJUMAIN, largement, adv. abondamment, autant et plus qu'il ne faut; payer, boire largement.

LAURIKENN, jeanneton, s. f. fille de peu, fille de joie.

LAURMÉ, écoleter, v. a. élargir, échancrer, arrondir sur la bigorne au marteau; écoleté, t. de maçon, échancré, étreci, diminution dans la circonférence. — Larmier, s. m. saillie hors de l'aplomb pour écarter l'eau du mur, saillie de la corniche ou d'un entablement, est le plus fort membre carré d'une corniche creusée en canal pour empêcher l'eau de couler contre le mur. — Larenier, s. m. fenêtre ébrasée qu'on pratique au niveau des pavés pour éclairer les caves; espèce de soupirail.

LAURMEG, embrasement, s. m. élargissement qu'on fait intérieurement aux jambages d'une porte, d'une croisée, des abat-jour, des soupiraux.

LAURMIR, lumière, s. f. t. d'arts et métiers, trou d'un tuyau, d'un instrument, d'un canon pour l'amorce, ou autre arme à feu, tels que le mortier, obusier, etc., d'un fusil, d'un pistolet, etc., est le trou qui communique à l'âme de la pièce par lequel l'amorce fait prendre le feu.

LAUSETT, cassette, s. f. petit coffre de bois léger avec ou sans couvercle, ouverte ou fermée à volonté; cassetin, compartiment de la casse à lettres. — Casse, s. f. caisse à petits compartiments pour mettre les lettres d'un caractère. — Casseau, s. m. grande casse de dépôt, grand tiroir à cassetins d'imprimerie. — Boîtillon, s. m. panneau, casse à compartiments pour les espèces de clous. — Boîte courante, s. f. platine forgée en forme de boîte avec mentonnet adapté sur un bout des cardes d'un tambour de machine à lainer, sert à retenir le fer sur la carde. — Boîte dormante, s. f. diffère de la précédente en ce que celle-ci est plus large avec deux replis pour y entrer les bouts des fers à cardes. — Boîte à compartiments, s. f. divisée d'espace en espace, à couvercle, pour serrer des objets.

LAUSPLI, lâcher, v. a. ce qui est tendu, desserrer ce qui est trop serré; amollir, détendre, relâcher ce qui était raide.

LAUVAU, en bas, adv. par opposition à en haut, le rez-de-chaussée.

LAVAR, lavure, s. f. action de laver; eau qui a servi à laver.

LAVASS, averse, s. f. pluie abondante et subite. — Ondée, s. f. grosse pluie subite et passagère. — Lavasse, s. f. grande pluie subite et impétueuse. — Avalasse, s. f. chute impétueuse d'eau, de pluie. — Souberne, s. f. torrent d'eau, de pluie et de neige. — Guilée, s. f. giboulée, pluie soudaine et passagère; ondée de pluie. — Livèche, ache, seseli de monta-

gne, sermentaire, s. f. plante vivace ombélifère, aromatique, diurétique, vulnéraire pour la jaunisse, la suppression des règles par la peur.

LAVÉ, lessiver, v. a. mettre à la lessive; laver, blanchir le linge avec la lessive, nettoyer avec un liquide; faire la lessive. *V. Bouvé*.—Laver, nettoyer avec un liquide, laver le linge, la vaisselle; laver un affront, l'honneur; nettoyer, laver quelqu'un, le déclarer innocent. — Décruer, v. a. lessiver du fil, etc., etc., cru pour le teindre; ébruer, laver, passer dans l'eau, décruser un objet.—Etuver, v. a. laver, nettoyer en frottant, appuyant doucement une plaie; déterger une plaie, les intestins. — Dégorger, v. a. laver dans l'eau la viande, les laines, les étoffes, pour en ôter la crasse, le superflu, les dégraisser, moulin à laver.

LAVÉG, lavage, s. m. action de laver, t. d'arts et métiers; séparation des minerais de la terre par le lavage; couche de couleur à plat; ombrer les dessins aux lavis; abluer, faire revivre une ancienne écriture, peintre avec l'encre de Chine, de couleur délayée. — Dessuintage, s. m. premier dégraissage des laines. — Drap en lavage, s. m. sorti du dégorgeur avant d'être foulé.— Lotion, s. f. ablution, lavage, remède qui lave: ablution, action de laver, de blanchir, de se laver; bain, préparation pour nettoyer un médicament. — Lavoir, s. m. lieu, canal destiné à laver, ébruer les linges, où on se lave; lavatoir, lieu où on se lave.

LAVEU, laveur, se, s. qui lave, nettoye avec un liquide.

LAVING, lavende, s. f. femelle, plante vivace aromatique, résolutive, céphatique, anti-histérique; on en tire une huile essentielle. — Lavende mâle, s. f. aspic, aspic nord commun, lavende à feuilles larges, donne l'huile d'aspic.

LAVMAIN, clystère, s. m. lavement, remède ou injection liquide donnés par l'anus; donner, clystériser un malade; inventé et mis en usage par les Egyptiens d'après Galien et Pline, qui, eux, la tenait de l'oiseau l'ibis qui leur en a donné l'usage; on emploie le clystère astringent ou resserrant; le clystère émollient et laxatif; le clystère pour la dissenterie, pour rafraîchir, et le purgatif. — Supositoire, s. m. sorte de médicament topique placé dans le fondement pour lâcher le ventre.

LAVNAN (à), à l'équivalent, s. m. chose qui équivaut, qui est du même prix, de même valeur; offrir l'équivalent.

LAVNI, l'avenir, s. m. le temps à venir, l'avenir n'est pas à nous; sonder, hasarder, anticiper, fouiller dans l'avenir, la postérité.

LAVOIR, moulin, s. m. machine à lainer pour dégraisser les draps et autres étoffes. — Egrappoir, s. m. petit lavoir pour séparer les sables du minerai.

LAVRAI, lavette, s. f. chiffon, morceau de linge pour laver la vaisselle; torchon, serviette de grosse toile pour essuyer la vaisselle, les meubles. — Personne molle, s. m. et f. adj. âme, courage, indolence; résolution, parti, conseil, résistance molle.

LAW, ironie, s. f. raillerie, une ironie amère, insultante, sanglante; manier l'ironie, moqueur dissimulé, trait piquant et injurieux.—Lardon, s. m. mot piquant.— Sarcasme, s. m. raillerie amère et insultante.—Brocard, s. m. raillerie, mot piquant et satirique; personnalité.

LAWAUD, piquante, adj. qui pique; fig. offensant, choquant, discours, raillerie piquante, qui touche vivement.

LAWDÉ, dorloter, v. a. traiter délicatement, avec complaisance. — Mitonner quelqu'un, le dorloter, le cajoler, prendre grand soin de sa santé, des aises, le ménager adroitement avec un but d'intérêt.

LAWÉ, personnaliser, v. a. dire des personnalités, des brocards, des lardons, personnifier, appliquer des généralités. — Satiriser, v. a. railler, critiquer quelqu'un d'une manière piquante, mauvaise plaisanterie.

LAWI, dire, se permettre des personnalités, s. f. injurieuses, offensantes, trait piquant, injurieux et personnel.

LAWRI, laurier, s. m. arbre toujours vert monopétale, symbole de la victoire, bonheur du vainqueur; il y en a 16 espèces différentes: le laurier d'Apollon, le cannelier, le camphrier, l'avocatier ou poirier avocat, le sassafras, le cérise, le rose, sont les principales, originaires de la crète du Mont-Atlas.

LÉ, lit, s. m. meuble pour se coucher la nuit ou étant malade; ce qui le compose, le couvre, l'orne; lieu où l'on se couche. — Literie, s. f. tous les objets qui garnit un lit complet, pièces qui le compose. — Couchette, s. f. petit lit, petite couche sans ciel ni rideau. — Couche, s. f. lit, couche nuptiale; le seul bois-de-lit. — Matelas, s. m. sac plat et piqué rempli de laines ou de bourres, etc. pour un lit, coussin piqué. — Lit d'ange, s. m. sans colonnes, à rideaux suspendus. — Couche, s. f. différent de celui sur lequel elle était passée dans la carrière; joint, veine de la pierre. — Delit, s. m. côté de la pierre. — Banc, s. m. écueil, roche, amas de sable sous l'eau; lit de pierre, de terre, etc. horizontaux. — Champ, s. m. t. de briquetier; champ de briques, tuiles ou carreaux, est un lit arrangé dans les fournées, forme une couche de sable sur laquelle le paveur pose son pavé; clair-champ, premier champ posé à clair-voie et qui forme le fond de la briqueterie; on dit faire des lits lorsqu'on coupe des substances en tranches minces entre lesquelles on en met quelques autres ou des assaisonnements. — Stratification, s. f. arrangement par couches, par lits de diverses choses. — Izénien, ne, adj. se dit d'une terre, d'un terrain stratifié, disposés par couches, par lits. — *Lé dkan*, lit de camp, s. m. couchette à quatre pieds qui se replient, étant suspendus par des bandes de tissus, larges et espacées; lit mobile. — Reposoir, s. m. lit en planches qu'on voit dans les corps des gardes, est en plan incliné avec un heurtoir par le bas pour appuyer les pieds et un chevet en planches, improprement appelé lit de camp.

LÈP, aux limbes, s. m. pl. séjour des enfants morts sans baptême, séjour des saints de l'ancien testament.

LEFGO. mortadelle, s. f. ou boudin épicé, s. m saucisson cuit, épicé et poivré, empli de viande cuite hachée dans des intestins grèles de

cochon, à leur défaut, de ceux de génisse soufflés et séchés.

LE-FIAIR, cymbale, s. f. instrument d'acier de forme triangulaire, garni de cinq anneaux que l'on touche en mesure avec une verge de fer.— Triangle, s. m. instrument de musique, d'acier, en triangle que l'on frappe intérieurement.

LE-FON, fonts de baptême, s. m. pl. vaisseau pour baptiser ou fonts baptismaux.

LEG, lèche, 3e pers. sing. se dit absolument, le chien lèche; effleurer, toucher à peine, tomber en petites gouttes; suinter.

LÉGAL, lingard, s. m. fil qui sert à réparer ceux qui se rompent en lissant le drap ou autre étoffe.

LEGCHAIE, balafre, s. f. coup, blessure, estafilade à la tête, au visage.

LEGCHI, lécher, v. a. passer la langue sur quelque chose; lécher une plaie, un plat, la sauce, le pain saucé; effleurer, toucher à peine. — Baiser en godinette, s. f. amoureusement; baiser à la cataglatisma, sur la bouche, en avançant la langue.

LEGE, linge, s. m. toile pour le corps, pour le ménage, morceau de toile; linge fin, sale, blanc, etc.

LEGIR, léger, ère, adj. qui ne pèse guère; corps, nature légère; dispos, agile, qui ne pèse pas, ne s'appesantit pas, qui n'a pas le poids; inconstant; volage; facile; agréable; délicat, ouvrage fait où il n'entre que très-peu de marchandises. Dératé, e, adj. et s. sans rate; très-léger à la course; gai, éveillé, rusé, alerte. — Célérípède, adj. 2 g. qui marche vite, léger coureur. — Dispos, adj. m. homme dispos, agile, preste; svelte, délié, dextre. — Écharseté, s. f. défaut d'une monnaie trop légère. — Écharseter, v. a. tromper par un faux aloi.

LEGIRMAIN, légèrement, adv. avec légèreté, à la légère; répondre, parler légèrement, sans motif, sans réflexion, sans approfondir, etc.

LEGIRSUTÉ, légèreté, s. f. qualité de ce qui est léger, peu pesant; agilité, vitesse.

LÉGITIM, légitime, adj. 2 g. qui a les qualités requises par les lois; opposé à illégitime, qui n'a pas les conditions requises par les lois.

LEGJRAIE, lingerie, s. f. commerce de linge; sa place, son local, endroit où l'on met le linge du corps, du ménage.

LEGN, ligne, s. f. raie, trait dans la main; mesure de longueur, 12e partie du pouce; millimètre, 1000e partie du mètre, 10e du pouce de Liége; en première ligne, avant tout, à la tête; trait simple considéré sans largeur ni profondeur; ligne droite, courbe; courbe perpendiculaire, verticale, horizontale, parallèle, elliptique, etc.; centième de point de mathématique; troupe de ligne; suite de mots dans la largeur de la page; filigramme, figure ascendante tracée dans le papier. — Ligne cube, qui a une ligne de longueur, autant de largeur. — Limite, s. f. borne qui sépare les territoires, les Etats; ligne de démarcation servant de limite de lieux, de possession; ce qui sépare. — Fil, s. m. c'est, dans la pierre, une petite fente ou veine tendre qui divise la masse dans le sens de sa hauteur; bloc, filardeur. — Ligne spirale, s. f. ligne courbe, hélice autour d'un cylindre, d'un cône, ou rapportée sur un plan.

LEGUINÉ, piane-piane, adv. faire, aller doucement, lentement.

LEH, chienne, s. f. femelle du chien. — Lice, s. f. femelle du chien de chasse; pop. femme lascive, effrontée. — Coureuse, s. f. prostituée la plus vile, coureuse infâme, dévergondée, sans honte, sans pudeur, sans décence, qui a des mœurs licencieuses et scandaleuses.

LÈHEG, lecture, s. f. action de lire. — Prélecture, s. f. lecture avant l'impression.

LÈHEU, liseur, s. m. qui aime à lire. — Bibliomane, s. m. qui a la passion des livres, les entasse; littérateur. — Lecteur, deuxième ordre mineur chez les catholiques, qui lit, qui est chargé de lire pendant le repas; ordre avant, exorcisme. — Bibliolathe, s. m. qui possède beaucoup de livres sans les connaître. — Bibliographe, s. m. qui connaît les livres, leur prix et leur édition.

LEHIF, lessive, s. f. eau qui a passé sur les cendres ou dissous de la soude pour laver le linge; eau détersive, lotion de cendres, de bois; lessive de soude brute; lessive des matériaux salpêtrés; lessive caustique pour la préparation des savons médicinaux; lessive caustique ou de savonnier; lessive du tan, à l'écorce de chêne pour tanner les peaux; lessive prussique ou lessive de sang, propre à la fabrication du bleu de Prusse; soude, oxyde de sodium, carbonate de soude pour la préparation des savons médicinaux. — Capitel, s. m. lessive très-claire faite de chaux vive et cendres de bois pour faire le savon. — Capital, le, adj. lie forte que la potasse laisse au fond de la chaudière du savonnier. — Lie, s. f. dépôt que fait une liqueur, résidu des opérations chimiques ou autres.

LEHRAI, jeune homme imberbe, évaporé, trop dissipé, étourdi; bacchant, qui court les bacchantes, les filles.

LEI *(i)*, laisser, v. a. ne pas emporter, ne pas déranger, oublier, abandonner, mettre en dépôt, confier, céder, léguer.

LEILL, elle, pl. elles, prop. pers. relatif, elle, celle-là, elle dit, elle veut, elle lui dit, elle nous parle, etc.

LEIGN, bois de chauffage, s. f. provision de bois pour se chauffer l'année; fascines, fagot, buche, buchette, menues branches, copaux, etc.

LEIN, lin, s. m. plante annuelle coryophilie à feuilles pointues, alternes; sa graine, fil de son écorce; on en distingue 31 espèces; le lin ordinaire, lin de marais, c'est une espèce de lin aigrette qui croît dans les marais, plante vivace et purgative; lalioume, très-beau lin du Levant; le lin maritime, le lin sauvage, linaire, lin sauvage purgatif, lin de Sibérie, etc.; les plantes linacées. — Lin fossile ou incombustible, amiante, s. m. minéral fibreux incombustible; cette espèce de lin est aujourd'hui fort commun en France, en Italie, en Angleterre, en Espagne; on en tire un fil propre à la tisseranderie d'objets différents et du papier qui résiste au feu; ce lin incombustible connu sous le nom *Dasberle*, est composé de filets très-déliés plus ou moins longs; on en fait des

cordons, des jarretières, des ceintures, etc. — Lin-pharmiontenax, s. m. ou lin de la Nouvelle-Zélande, découvert par le capitaine Cook en 1768; ce végétal, transplanté dans nos climats, est appelé à fournir à la marine les meilleurs cordages, et à l'opulence ses tissus les plus recherchés; M. Derepas, de Dyon, a produit à l'exposition de 1823 un fil à dentelle, le plus beau, extrait de ses feuilles.

LEKIN, lequel, laquelle, pron. relatif ou interrogatif, qui, que, quand, qui, qu'à, qu'il est, celui qui, que.

LEM, lime, s. f. lame, tige, carrelet de fer, d'acier, à raies pour user, polir, etc. les corps durs, enlever leur superficie. — Faucillon, s. m. petite lime qui sert à évider les panne-tons des clefs. — Bout, s. m. lime de clef à bout, celle dont la tige au lieu d'être forée se termine en bouton.

LENÈ, lainer, v. n. donner le lainage au drap, lainer un drap. — Aplaigner, v. a. tirer le poil du drap avec les chardons; parer. — Aplaner, v. a. t. de manuf. faire venir la laine de l'étoffe avec des cardes; aplaner les couvertures. — Chardonner, v. a. carder le drap, en tirer le poil avec les chardons; éplainer le drap, faire ressortir le poil avec les chardons.

LÈNEG, lainage, s. m. façon donnée au poil du drap avec les chardons qui tirent la laine.

LENEU, laineur, s. m. celui qui donne le lainage au drap. — Aplaneur, s. m. celui qui fait venir la laine aux étoffes, draps et couvertures avec les chardons. — Éplaigneur, s. m. qui éplaigne, fait sortir le poil avec les chardons. — Pareur, s. m. qui fait sortir la laine et en dirige les brins d'un même côté.

LENNRAIE, lainerie, s. f. fabrique, atelier de laineurs, éplaigneurs, aplaneurs, pareurs du drap.

LENOIR, manivelle, s. f. petit essieu de bois rond enchassé dans une petite flèche, sert aux charrons pour conduire une roue.

LEP, lèvre, s. f. partie extérieure de la bouche qui couvre les dents; bord d'une plaie, etc.— Labrosité, s. f. état d'une chose en forme de lèvre. — Lèpre, s. f. ladrerie, gale sur tout le corps par la décomposition du sang.—Babine, s. f. lèvre des animaux, des vaches, singes, etc. — Balèvre, s. f. barbure, inégalité, débord, éclat; saillie d'une pierre, d'une pièce de métal. — Noue, s. f. tuile en demi-canal qui sert à égoutter l'eau d'un toit pour former l'égout.

LEPRAI, pince, s. f. pinçon, s. m. languette qu'on laisse sur le devant du fer à cheval, pour que le cheval puisse se cramponner et se garantir la corne du sabot. — Acérure, s. f. morceau d'acier pour acérer les outils de fer.

LEPSON, moue, s. f. sorte de mine en avançant la lèvre inférieure, par humeur, tristesse ou mécontentement.

LER, lire, v. a. parcourir des yeux les lettres d'un mot ou le mot avec l'intelligence de leur valeur, de leur signification; faire des lectures.

LÈSOU, linceul, s. m. drap de lit, drap pour ensevelir les morts. — Bagneuse, s. f. linceul, vêtement pour entrer au bain.—Sindon, s. m. linceul du Christ à sa mort. — Balin, s. m. drap qui reçoit le grain lorsqu'on le crible ou qu'on le vanne.

LÈSS, lacet, s. m. lacs pour la chasse, nœud coulant pour prendre les oiseaux, les petits quadrupèdes et même les poissons, se font ordinairement en crin. — Lacs, s. m. pl. nœud coulant; piége pour prendre du gibier. — Collet, s. m. lacs pour prendre les lièvres, les bêtes fauves, etc. — Répuce, s. m. espèce de collet pour prendre de petits oiseaux. — Brai, s. m. piége ou lacet pour les petits oiseaux. — Attrapoire, s. f. piége pour les animaux, ainsi que le lacet à piquet pour prendre l'animal par le cou. — Brayon, s. m. piége pour les bêtes puantes, se prennent à lacet traînant par le cou et les pattes.—Araigne, s. f. filet de fil mince et bran tassé, propre à prendre des merles, des huppes, des griffes et certains autres oiseaux. — Leste, adj. 2 g. léger dans ses mouvements, en affaire, prompt à trouver, à employer des expédients; léger, inconsidéré, inconvenant. — Ingambe, adj 2 g. personne ingambe; léger, dispos, alerte, agile, qui agit, se meut aisément; homme, animal ingambe. — Rets, s. m. filet pour prendre des oiseaux, des poissons; piége.

LESSAI, lait, liqueur blanche des mamelles, des mammifères, des femmes; lait virginal, composition pour blanchir le lait, cosmétique.

LESSEG, entrelacs, s. m. pl. cordons, chiffres enlacés faisant ornement à jour, ornement de fleurons croisés. — Laçure, s. f. t. de tailleur; action de lacer, ce qui sert à lacer.

LESSETT, lacet, s. m. cordon ferré pour le corps des femmes, des bottines, etc.; elles l'emploie pour serrer leurs robes, corsets, etc., est plat comme le ruban de faveur, le rond prend le nom de *cordonnet*, se fait en soie fil de soie, de filoselle, de fil de chanvre et de lin. — Crevet, s. m. lacet de tresse ferré aux deux bouts.—Aiguillette, s. f. tresse, cordon, ruban, tissu garni de métal en pointe par les deux bouts.

LESSEU, laceur, s. m. ouvrier qui fait les filets; mailleur.

LESSI, lacer, v. a. serrer avec un lacet un corsage, une bottine; faire les mailles d'un filet, entrelacer. — Aiguilleter, v. a. attacher avec des aiguillettes, joindre, lier bout à bout; aiguilletage, action d'aiguilleter, son effet. — Enlacer, v. a. mêler, passer des lacets, des cordons l'un dans l'autre, passer dans un lacet.

LESTUMAIN, lestement, adv. d'une manière leste, peu respectueuse; prestement.

LÈTAI, barre de linteau, s. f. barre de fer carré qui remplace un linteau en bois sur les baies des portes et des croisées et autres fermetures.

LÈTARGIE, léthargie, s. f. assoupissement profond contre nature.

LETEIND, l'entendre, v. a. savoir bien, s'y bien prendre, s'y connaître; l'entendre, trouver convenable, possible.

LÈTER, éther, s. m. liqueur très spiritueuse, tirée de l'esprit de vin, de l'acide sulfurique ou de l'acide nitrique.

LETGUINÈ, frotter doucement, adv. d'une manière douce, délicatement.

LETMAIN, LETDUMAIN, lendemain, le lende-

main, le jour suivant, le jour d'après celui dont on parle; partir, remettre une chose au lendemain.

LETRAIN, le dos, s. m. toute la partie postérieure et supérieure du corps, du col, des épaules au rein, le derrière du corps. — Lombes, s. m. pl. partie inférieure du dos composé de cinq vertèbres et des chairs y adhérentes; région lombaire.

LETT, lettre, s. f. figure, caractère de l'alphabet, caractère de fonte; écriture, manière d'écrire, entretien par écrit, texte, sens littéral, lettre initiale. — Missive, adj. lettre, missive pour être envoyée. — Circulaire, s. m. écrit destiné à répondre dans un certain cercle en connaissance de fait que la loi qui l'envoie juge utile de faire constater.—Lettre numéral, e, adj. qui marque un nombre, lettres numérales I, V, X, L, C, D, M, valent 1, 5, 10, 50, 100, 500, 1000 en chiffres romains. — Caractère de fonte, ensemble de lettres pour l'impression, caractères d'imprimerie; ils sont fondus en matières composés de plomb, de regule d'antimoine et d'étain, se compose de grandes et petites majuscules.—Contre-lettre, s. f. est un acte par lequel les parties modifient entre elles les conventions, dont le tiers pourrait tirer avantage. — Abécédaire, adj. livret d'a b c, livre des enfants en bas-âge pour apprendre à épeler, à lire. — Lettre capitale, majuscule, minuscule, arabe, italique, romaine, lettre coulée, ronde, bâtarde. — A la lettre, adv. littéralement mot pour mot, dans le vrai sens; lettre close, chose cachée, secret; lettre dominicale, qui indique le dimanche; lettre de change d'un banquier sur un autre; lettre de voiture, état de sa charge; lettre capitale, grande lettre. — Lettrine, s. f. petite lettre indicative, majuscule en haut des pages d'une nomenclature; groupe de lettres composant une syllabe à la tête d'une page.

LÉTURGIE, liturgie, s. f. l'ordre du service divin; les cérémonies qui s'y observent, ses prières.

LEU, loup, s. m. animal carnassier qui ressemble au chien de berger; la louve porte 63 jours, la portée est de 3 à 6 petits et plus. — Loup-cervier, s. m. espèce de loup qui ressemble à un gros chat sauvage. — Coupe-paille, hache-paille, s. f. instrument qui sert à couper la paille par petits fétus pour que le cheval puisse la manger en guise d'avoine.—Leur, adj. pron. positif, 2 g. leurs, leur frère, leurs enfants, pour, à eux, à elles.

LEU-DTERR, lerot, s. m. petit quadrupède un peu plus petit que le rat, à queue peu poilue, avec un bouquet de poils à l'extrémité, marqué de noir près des yeux, habite nos jardins légumiers.

LEUNN, lune, s. f. planète satellite de la terre, ses phases, pleine, nouvelle lune, lune d'avril et mai, nuisible, dit-on, aux fruits, etc.; la lune rousse et celle qui succède à la fête de Pâques; mois, année lunaire; lunaison, temps d'une lune à une autre; lune dichotome, dont on ne voit que la moitié, qui fait la fourche; croissant, figure de la nouvelle lune.

LEUPAIE *(i)*, camouflet, s. m. bouffée de fumée soufflée au nez; affront, mortification, propos sale, dégoûtant. — Rot, s. m. bouffée de rots, ventosité, vapeur qui s'élève de l'estomac. — Rapport, s. m. vapeur qui sort de l'estomac par rot, bouffée de rapport; lippée, bouchée de rapport.

LEURR, lierre, s. m. arbuste rampant ou grimpant, rosacé en ombilic, à baies sodarifiques pour la peste, feuilles vulnéraires détersives; lierre terrestre ou rondette, lierret réniforme, excellent vulnéraire appéritif pour les ulcères, etc. — Chamecisse, s. f. sorte de lierre terrestre, bon pour le foie et sésatique, petite usule, herbe à Saint-Jean, plante vivace.

LEUZE, œuf hardé, s. m. œuf pondu sans écaille, mou; on prétend que c'est un œuf pondu par la poule malade ou trop féconde.

LEVAI, niveau, s. m. instrument pour connaître si un plan est horizontal, ou l'inégalité des plans en hauteur, est propre à tirer une ligne parallèle à l'horizon; niveau d'air avec ou sans pinules ou avec lunette; le niveau d'eau, le niveau simple de charpentier, menuisier et maçon, etc.; le niveau à plomb ou à pendule; le niveau de réflexion à balle d'air; le niveau cercle, inventé en 1820 par Lenoir, forme par ses combinaisons quatre instruments bien distincts; placé, il est immuable.

LEVAIE, chemin ferré, s. m. chemin formé d'un mélange de cailloux et de sable et bordé de grosses pierres pour l'encaissement. — Chaussée en empierrement, est formée de trois couches, l'excavation, le moëllon, le brut brisé par petits morceaux avec la masse. — Digue, s. f. chaussée, amas de terre, de bois, de pierres, etc., pour contenir l'eau, en faire un passage. — Levée, s. f. action de lever, de recueillir; levée d'hommes, enrôlement; carte qu'on lève en engageant; faire une levée, t. de jeu. — Pavé à la Macadam, espace de chemin ferré dont tous les cailloux font corps, inventé par Macadam.

LEVANTINN, levantine, s. f. espèce d'étoffe en soie tout unie. — Légatine, s. f. étoffe moitié fleuret, moitié soie ou laine.

LEVAR, levure, s. f. écume que la bière jette en bouillant; cette substance est sécrétée du moût de bière, elle sert de levain pour le pain blanc. L'usage de mettre de la levure dans le pain blanc en France est de 1660, malgré qu'il était connu des Gaulois.

LÈVAUSION, élévation, s. f. lever Dieu, le temps où le prêtre lève l'hostie et le calice.

LEVÉ, lever, v. a. hausser; dresser ce qui était penché, couché; redresser, se mettre debout; sortir du lit; monter, paraître sur l'horizon.— Fermenter, v. n. causer la fermentation, s'agiter, se diviser; se décomposer par elle, se dit de la pâte, de la bière, etc., guitter, bière qui fermente, qui jette la levure. — Bouler, v. n. enfler, en parlant du pain, de la pâte. — Rocher, s. m. t. de brasseur, levain qui commence à mousser.

LEVEG, guillage, s. m. fermentation de la bière qui s'épure, nouvellement entonnée; la bière guille. — Au saut du lit, s. m. au moment où l'on en sort.

LEVI, levier, s. m. bâton, barre propre à soule-

ver, remuer les fardeaux, la première, la plus simple des machines; pièce de bois qui, par le secours d'un coin nommé orgueil posé dessous le bout du bâton ou barre, aide à lever plus facilement, principe de toutes les autres machines. — Hétérodrome, s. m. levier dont le point d'appui est entre le poids et la puissance, levier du premier genre. — Portereau, s. m. morceau de brin de bois court dont les charpentiers se servent pour porter par couple de grosses pièces de charpenterie.

LEVRESS, laveuse, qui lave, décrotte les appartements, etc.

LEVRI, lévrier, s. m. chien de chasse pour chasser les lièvres au courre, à tête et jambes longues, corps cambré, le plus léger et le plus svelte de tous les chiens.

LEVRO, levraut, s. m. levreteau, jeune lièvre. — Lièvreteau, s. m. petit lièvre nourri par le père et la mère.

LEWEROU, loup-garou, s. m. loup dont il faut se garer, qui mange les cadavres, les hommes; prétendu sorcier déguisé en loup; c'est, dans l'opinion des pauvres d'esprit, un esprit malin travesti en loup qui court les champs et les rues la nuit; loup enragé.—Lemures, s. m. pl. lutins, esprits, âmes méchantes qui, selon la croyance du bon vieux temps, venaient tourmenter les vivants. — Homme insociable, personne, humeur insociable, fâcheuse, incommode, avec qui l'on ne peut vivre.

LEXAUF, passable, supportable; admissible, comme n'étant pas mauvais dans son espèce; parfait, à qui il ne manque rien pour être accompli dans son genre.

LEY, laisser, v. a. léguer, donner, laisser par testament: transmettre avant la mort, léguer à quelqu'un une somme, un bien, etc. *V. Leï.*

LEZEMAIZE, phalaris-alpiste, s. f. plante graminée, sorte de chiendent de Canarie, sa graine, dont on nourrit les serins et autres petits oiseaux, on la sème en mars.

LIAIN, lien, s. m. ce qui lie, attache, unit; corde, chaîne, bandage, cordon, ruban, etc., qui lient. — Bridoir, s. m. bande de linge, d'étoffe, ruban d'une coiffe; mentonnière, bandage sous le menton.

LIB, libre, adj. 2 g. indépendant, qui fait, agit librement; qui jouit de l'exemption, de priviléges; exempt, être en liberté. — Graveleux, se, adj. qui prononce des discours trop libres. qui dit des gravelures, des discours approchant de l'obscénité. — Amphitryon, s. m. qui donne à manger, qui paie pour les autres les dépenses des plaisirs pris en commun. — Libéral, e, adj. qui aime à donner, à faire des libéralités; vertueux, qui donne, distribue à propos des libéralités; s'oppose à rétrograde.

LIBERALITÉ, générosité, s. f. liberté, répandre ses générosités, surtout en argent; dévouement gratuit aux intérêts des autres.

LIBERTIN, vagabond, e, adj. qui erre çà et là; fainéant, libertin, qui hait la contrainte, la sujétion; rôtir le balai, mener une vie de libertin.

LIBERTINÉ, vagabonner ou vagabonder, v. n. pop. faire le vagabond.

LIBERTINEG, libertinage, s. m. débauche ou mauvaise conduite; abandon aux plaisirs charnels.

LIBRAIREIE, librairie, s. f. profession, commerce de la librairie; bibliothèque, fonds de libraire.

LIG *(i)*, Liége, grande ville de Belgique, chef-lieu de la province du même nom.

LIGJOI, liégeois, s. m. de Liége, se dit aussi à l'étranger habitant de la province de Liége.

LIGNAIE, lignée, s. f. race, tous ceux qui viennent d'une même famille. — Rayé, e, adj. être rayé, qui a des raies, des lignes; étoffe rayée, lignée.

LIGNÉ, régler, v. a. tirer des lignes sur du papier, etc. — Rayer, v. a. faire des raies; effacer, raturer, faire des lignes, des raies.

LIGNEG, réglage, s. m. action de régler, de tirer des lignes à la règle sur le papier.

LIGNIOU, bourdonnet, s. m. charpie en rouleau de forme oblongue qui sert à tamponner une plaie et qui en absorbe le pus. — Séton, s. m. petit cordon de soie ou coton passé à travers les chairs pour faire écouler l'humeur. — Sindon, s. m. plumasseau de charpie. — Tente, s. f. rouleau, boule de charpie qu'on introduit dans l'ouverture d'une plaie pour la faire suppurer; roulée en forme pyramidale, empêche de se fermer.

LIGNIOUL, bride d'attelage, corde ou lanière attachée aux deux côtés de la bouche du cheval, passe sur la haie jusqu'au manche de la charrue, dont le conducteur tire le cheval à droite et à gauche. — Liure, s. f. sorte de câble pour les charrettes. — Aussière, s. f. grosse corde en trois torons, sert aux rouliers pour lier leurs charretées; corde de faisceau de fils de chanvre. — Ligue, s. f. confédération de plusieurs réunions d'hommes ayant à peu près le même genre de vie; liguer, s'unir — Rocaille, s. f. le rebut du peuple, la plus vile populace.

LIGNRAI, lange, s. m. étoffe dont on enveloppe les enfants au maillot.

LIGNROU, linot, te, s. vulgaire, petit oiseau gris brun qui chante, s'apprivoise très-bien: il y en a de plusieurs espèces. — Cabaret, s. m. petite linotte à chant agréable, le dessus de la tête et poitrine rouges. — Picavert, s. m. cabaret, sorte de petite linotte.—Rabolane, s. f. gelinotte blanche.

LIGNY, tas, s. m. amas, monceau de fagots dans les bois après la coupe ou près des maisons habitées.

LIGUÉ, lisse, adj. 2 g. uni et poli, étoffe, corps, surface lisse, polie, unie et luisante; liguer, v. a. unir dans une même ligue. — Se confédérer, v. pers. se liguer ensemble, faire une confédération.

LIGUEU, verdillon, s. m. perche qui tient la chaîne de tisserand en drap, rouleau de renvoi. — Ligueur, se, s. m. membre partisan d'une ligue; confédéré. — Bauquet, s. m. fer dont le relieur se sert pour orner le dos d'un livre.

LIK, traîneau, s. m. poulain, assemblage de quelques pièces de bois sans roues, qui sert à traîner des fardeaux. — Ligue, s. f. confédération de plusieurs confédérés, coalition de

plusieurs contre un ennemi commun ; croisade. — Binard, s. m. chariot à quatre roues égales en hauteur par de fortes pièces de bois et planches, sert au transport intérieur des villes de divers fardeaux, sert aussi aux carriers pour transporter des blocs de pierres de taille dans les carrières.

LIKEN, lichen, s. m. pulmonaire de chêne, plante cryptogame, parasite. — Lichen d'Islande, de Cartagène, en usage depuis 1816.

LIKENN, laquelle, pron. rel. fém. qui rappelle, désigne, interroge.

LIKEUR, liqueur, s. f. substance fluide et liquide, boisson qui a pour base l'eau-de-vie, l'esprit de vin, douceur du vin. — Poirée, s. f. liqueur qu'on extrait des poires ; on exprime leur suc de la même manière que celui des pommes pour faire le cidre. — Cidre, s. m. boisson faite du jus de pommes, liqueur enivrante. — Cydonite, s. f. liqueur de coings. — Ratafia, s. m. est une liqueur composée d'alcool, de sucre et de principes odorants ou sapides de végétaux ; on en fait aussi de fruits, tels que les framboises, les fraises, les groseilles et les cerises. — Lilium, s. m. liqueur pour rappeler les esprits ; puissant cordial pour les malades à l'extrémité ; alcool de potasse. — Kirschwasser, s. m. extrait de cerises ou mérises noires et bien mûres, connu aujourd'hui en France et en Belgique, le meilleur de tous les marasquins ; cette espèce est faite avec une cerise amère. — Marasquin, s. m. sorte de liqueur faite avec une cerise amère.

LIKID, cirage, s. m. mélange, composition de cire, vernis, huile, etc., pour cirer les bottes et les souliers ; cirage fluide, français, etc. — Fluide, adj. 2 g. qui coule aisément, qui circule ; corps fluide ; cirage en bouteille ; liquide.

LILA, lilas, s. m. arbuste qui fait l'honneur des bouquets au printemps, de couleur violette ; le lilas commun, de couleur blanche ; celui de Marly, lilas ou agem de Perse ; le lilas varin, tous à fleurs monopétales tubulées ; il est originaire de Perse, fut apporté de Constantinople en France, sous le règne de Louis XIV, par M. de Nuite.

LIMAR, limaille, s. f. petite partie de métal que la lime fait tomber.

LIMÉ, limer, v. a. polir, couper, amincir, user la lime ; polir, perfectionner un ouvrage. — Veine, s. f. fente, ligne ou sinus qui se trouve dans la roche.

LIMEG, limure, s. f action de limer ; état d'une chose limée.

LIMIAN, glissant, e, adj. sur quoi l'on glisse aisément sans pouvoir se tenir ferme ; pavé, glissade, chemin glissant.

LIMON, solive, s. f. pièce moyenne de charpente qui, placée horizontalement, compose la charpente d'un plancher. — Soliveau, s. m. petite solive d'environ six pouces de grosseur, plus courte qu'une solive ordinaire.

LIMONAD, oxicrat, s. m. espèce de limonade composée d'eau, de miel et de vinaigre, très usitée dans les hôpitaux, les ambulances militaires. — Oximel, s. m. limonade en forme de liqueur, faite de sucre, miel et vinaigre. — Limonade, s. f. boisson du jus de limon, de citron.

LIMONI, limonier, s. m. cheval qu'on met au limon, à la limonière ; cheval de brancard ; mallier ; homme robuste, vigoureux, fort ; corps, complexion, santé robuste, qui a de la robusticité.

LIMP, lymphe, s. f. humeur aqueuse, limpide, visqueuse, répandue dans le corps animal ou végétal.

LIMRI, émeri, s. m pierre brune réfractaire pour les métaux ; on la tire de l'île de Naxos, Jersey, Guernesey, Saxe, Suède et la Pologne.

LIMSINÉ, paresser, truander, lambiner, se laisser aller à la paresse ; travailler lentement, d'une manière distraite. — Pignocher, v. a. manger négligemment et par petits morceaux ; mâchonner, manger sans appétit. — Lésiner, liarder, v. n. donner à chacun une petite somme ; payer peu à peu.

LIMSINEU, lambin, truand, paresseux, qui agit lentement, qui hait le travail ; inerte.

LIMSON, limaçon, s. m. licoche, limace sans coquille, à quatre cornes, rétractile, onulaire, à chair rafraîchissante, etc. — Escargot, s. m. limaçon, limas, limace à coquille, à cornes occalaires ; mollusque rampant ; coquillage hermaphrodite, etc. — *Limson dvin del farenn*, se dit d'un lourdeau, balourd, nonchalant, etc.

LIMTÉ, pointiller, v. a. contester, chicaner, disputer sur tout, qui conteste mal à propos.

LIMTEG, ergoterie, s. f. chicane sur des riens.

LIMTEU, pointilleur, s. m. chicaneur, qui pointille, chicane, aime à chicaner.

LINAU, s^t Léonard, s. m. solitaire du Limousin, mort vers le milieu du 6e siècle ; l'Eglise célèbre sa fête le 6 novembre.

LINGO, saumon, s. m. on donne ce nom à une masse de plomb ou d'autres métaux qui se coulent dans une fonderie ; lingot d'argent

LIPETT, petite tranche, petit bout, petit morceau ; petite lippée.

LISEU, lissoir, s. m. masse de verre en forme de bouteille solide, à deux cols qui tiennent lieu de poignées.

LISS, ficelle, s. f. très petite corde de fil de lin, de chanvre — Forcet, s. m. forte ficelle ; lisse, ficelle pour lier ; lissette, sorte de lisse. — Bitord, s. m. menue corde en deux fils ; fil retors, en deux brins. — Lignette, s. f. ou brumet, s. m. petite ficelle pour faire des filets. — Lignerolle, petite ficelle de vieux fils de caret. — Liste, s. f. catalogue de noms, des choses ; dénombrement. — Rôle, s. m liste, catalogue des causes. — Matricule, s. f. sorte de registre, livre, rôle où l'on inscrit les noms ; dénombrement ; extrait du rôle. — Catalogue, s. m. dénombrement avec ordre de livre, etc. — Dénombrement, s. m. compte en détail ; faire un dénombrement, un catalogue. — Nomenclature, s f. collection de mots, de noms propres à une science ; méthode pour les classer. — Membrure, s. f. pièce de bois épaisse dans laquelle on enchasse les panneaux ; cadre, châssis. — Traverse, s. f. pièce de charpente en traverse. — Ailure, s. f. solive qui entre dans la charpente. — Flipot, s. m. t. de charp. pièce de bois de rapport dans les cloisons ou bâtis de bois.

LITARG, litharge, s. f. oxide de plomb à demi vitrifié.

LITOGRAF, lithographe, s. m. imprimeur, dessinateur, écrivain sur pierre; celui qui connaît les pierres, qui s'occupe de cette science. L'on doit cette découverte à M. Aloys Sennefelder, chanteur du théâtre de Munich; il obtint, en 1800, du roi de Bavière, un privilége de 15 ans.

LITT, litre, s. m. unité de nouvelle mesure de capacité, décimètre cube, 50 pouces cubes, mesure de liquide, environ une pinte et un vingtième.

LIV, livre, s. m. volume, tome, feuilles reliées ou brochées; livre rare, précieux, cher, déchiré, relié en feuilles ou broché. — Brochure, s. f. est un livre qui n'est pas relié, qui n'est couvert que d'une feuille de papier un peu fort. — Livre, s. f. ancienne unité de poids, 16 onces de commerce; poids, masse de métal, etc., du poids de 16 onces. — Livre, s. f. monnaie de compte, 20 sous; livre tournois, monnaie imaginaire de France, remplacée par le franc, se subdivisait en 20 sous, le sou en 20 deniers et quelquefois en 4 liards; livre parisis ou de Paris, 16 sous de Liége. — Registre, s. m. livre où l'on écrit par jour des actes, des commandes, etc., pour y avoir recours au besoin; livre de correspondance etc. — Lièvre, s. m. animal, quadrupède herbivore d'un gris roux, à pattes postérieures plus longues que celles de devant. — Bouquet, s. m. mâle du lièvre. — Hâse, s. f. femelle du lièvre, porte 30 jours et produit 3 à 5 petits ou levrauts, peut vivre 10 ans. — Livre sterling, monnaie anglaise, environ 25 fr. — Pound, poud, dénomination par laquelle on désigne le poids d'une livre en certains pays; livre anglaise. — *Liv de dial*, grimoire, s. m. livre plein de figures dont se servent les prétendus magiciens pour évoquer le démon, etc., et extorquer les vieilles femmes. — Philosophie occulte par Henri Corneille Agrippa, censuré par les chrétiens. Ses connaissances en mathématiques étaient immenses pour le temps où il vivait; il fut condamné comme hérétique.

LIVRAIE, livrée, s. f. habits de couleur particulière, de valet; valetaille, tous ceux qui portent la même livrée.

LIVRET, agenda, s. m. notes des choses à faire, petit livret de ces notes; sorte de petit livre, passeport des ouvriers délivré par la police et sur lequel se trouvent le signalement, les entrées et les sorties.

LIXSANTE, saint Alexandre, natif de Sienne, succéda à la papauté, à Adrien IV, le 7 septembre 1159, mort le 30 août 1181; il y a trente-six saints de ce nom.

LIZA, sainte Elisa.

LIZEBETT, sainte Elisabeth. *V. Babett.*

LIZERÉ, liséré, s. m. cordonnet brodé autour d'une étoffe, bordure pour relever les coutures, liséрage, broderie d'une étoffe avec un cordonnet.

LIZI, lisière, s. f. extrémité, bord d'une étoffe, bordure pour relever les coutures; ce qui retient, arrête le fil de se filocher; borne d'un champ, d'un pays, etc. — Confins, s. m. pl. limites, extrémité d'un pays, être sur les confins, à la frontière. — Cordeau, s. m. lisière de gros drap. — Effiloque, s. f. petit brin sur les lisières, les rubans, etc.; bord, barre, bande.

LIZIB, lisible, adj. 2 g. facile à lire; écriture lisible, agréable à lire. — Hysope, s. f. plante vivace, aromatique, incisive, vulnéraire, fortifiante; hysope de garigue, herbe d'or; ciste, hélianthème.

LOCHET, mèche, s. f. touffe de cheveux, petite pincée de cheveux que le perruquier prend à la fois lorsqu'il fait une coupe de cheveux. — Brin, s. m. chose menue, chose longue et fluette; mèche, brin de chanvre, de fil, de laine, de soie, de coton.

LOD *(ô)*, autre, pr. rel. la différence, la distinction; prendre l'un pour l'autre, la ressemblance, l'égalité l'un dans l'autre, autre meilleur, etc.

LODI *(ô)*, lundi, s. m. 2me jour de la semaine; faire le lundi, ne pas travailler.

LOFAU, goulu, e, adj. et s. m. glouton, qui mange beaucoup et vite.

LOFÉ, manger goulument, avidement; avaler en goulu.

LOFNIÉ, Louvegné, commune du premier arrondissement de la province de Liége, chef-lieu de canton.

LOG, logé, s. f. petite hutte, petite boutique, petit réduit, petit local, petite cellule, petite cavité d'un fruit, etc; loge, galerie d'une salle de spectacle divisée en cases; loge, réunion de francs-maçons en société; lieu où elle tient ses séances. — Logette, s. f. petite loge.

LOGE *(ô)*, longe, s. f. bande, lanière de cuir pour conduire les chevaux; plate longe, sorte de longe.

LOGEAUF, logeable, adj. 2 g. où l'on peut loger à l'aise, commodément.

LOGEU, logeur, s. m. qui tient des logements garnis et non garnis; qui loge par mois, par semaine, par jour. — Aubergiste, s. 2 g. qui tient auberge; restaurant, établissement de restaurateur. — Chambrelan, s. m. pop. ouvrier en chambre, sans maîtrise; celui qui occupe une seule chambre dans une maison.

LOGI, loger, v. a. donner à loger, faire habiter; loger quelqu'un; emprisonner, mettre en prison. — Héberger, v. a. loger chez soi; héberger quelqu'un; t. d'architect. s'adosser sur ou contre un mur mitoyen.

LOGISS, logis, s. m. habitation; maison habitable, qui peut être habitée. — Gîte, s. m. demeure ordinaire où l'on couche. — Pénates, s. et adj. m. pl. maison où on loge. — Albergie, s. f. ou hébergement, s. m. logement. — Couchée, s. f. lieu où l'on couche en voyage, souper et séjour de nuit. — Hôtel, s. m. maison de prince, de grand, des voyageurs. — Auberge, s. f, maison où logent et mangent les voyageurs en payant; maison où l'on reçoit tout le monde. — Hôtellerie, s. f. bâtiment, auberge pour les étrangers, les hôtes. — Prison, s. f. lieu où l'on enferme les accusés, les condamnés, etc., se dit de tout lieu resserré dont on ne peut sortir. — Pied-à-terre, s. m. petit logement où l'on ne couche qu'en passant ou rarement.

LOGMAIN, logement, s. m. appartement, lieu où

on loge; logis marqué pour la cour en voyage, pour les troupes en marche.

LOHAI (ô), lisseau, s. m. peloton de fil ou de ficelle; t. de laceur, volute; voluter, faire des volutes. — Pelote, s. f. petite boule de fil roulé, petite boule de soie; peloton, petite pelote, petite boule; tas d'insectes, gros peloton.

LOHI, bribe, s. f. gros morceau de pain; chiffon de pain; grosse pièce de viande. — Lopin, s. m. gros morceau de viande; gros morceau de fer prêt à être forgé, etc.

LOI, chartre ou charte, s. f. loi constitutionnelle des Français depuis 1814 jusqu'à 1848.

LOIAU (î), lambin, nonchalant, qui agit lentement, avec paresse; traîneur, qui traîne ses paroles.

LOIEKO (lôïeko), moreau, s. m. cabas de corde pour donner à manger aux chevaux au ratelier. — Licol ou licou, s. m. lien autour du cou du cheval pour le mener, l'attacher; buade, bride à longues branches droites. — Bride, s. f. partie du harnais composée de la têtière, des rênes et du mors.

LOIEMINÉ (oïe), agir nonchalamment, adv. avec nonchalance; paresser, faire le paresseux; agir lentement, traîner, différer, etc.

LOIEMINEG (oïe), traînerie, s. f. lenteur désagréable dans ses fonctions; flanerie.

LOIEMINEU (oïe), lindore, s. 2 g. personne lente dans ses opérations; nonchalant, insensible; indolent, traînard, lent à marcher, etc.

LOION, simple d'esprit, niais, crédule, facile à tromper; fol ou fou, sans malice.

LOIGNRAIE, folie, aliénation d'esprit; balourdise, plaisanterie, raillerie, badinerie pour faire rire, stupidité, vétille, bagatelle; minutie, chose de rien. — Brioche, s. f. maladresse, gaucherie, enfantillage de celui qui n'est plus un enfant.

LOK, loque, s. f. lambeau, pièce, morceau, etc.; regarde, envisage, considère, observe, examine, fixe, esgarde, baille, lorgne, reluque.

LOKATAIR (ô), locataire, s. 2 g. qui tient à loyer tout ou partie d'une maison, d'une habitation, usine ou pièce de terre, etc. — Sous-locataire, qui sous-loue, prend une sous location. — Admoniateur, s. m. qui prend un bail à ferme moyennant partage des recettes. — Chambrelan, s. m. locataire qui n'occupe qu'une chambre dans une maison, ouvrier qui travaille en chambre.

LOKET, cadenas, s. m. sorte de serrure mobile avec un anneau ou anse qui s'accroche et se décroche à volonté; serrure de malle, de coffre.

LOKETT, avalie, s. f. laine de mouton tué, à laine courte. — Loquets, s. m. pl. laine des cuisses des moutons.

LO-LOD (ôô), l'un l'autre, mutuellement un chacun, réciproque entre deux ou plusieurs; réciproquement.

LOLOTT, sainte Charlotte.

LON, loin, adv. à grande distance; se dit au fig. d'un temps très reculé, de plus loin qu'il m'en souvienne, revenir de loin, etc. — Long, ue, qui a de la longueur, de la durée; habit long, long bâton, barbe longue, temps, vie longue, espérance longue, attente. — Longuet, s. m. un peu long. — Prolixe, adj. diffus; trop long, trop étendu.

LONBARDAI, bette ou poirée, s. f. plante potagère à pétale bisannuelle; espèce d'aroche à feuilles émollientes. — Epinard à larges feuilles, sans corne ou de Hollande, ou grand épinard, se cultive comme l'épinard, est bisannuelle et résiste au froid de l'hiver.

LONBARDISS, aveline, s. f. grosse noisette, fruit de l'avelinier à amande rouge, viennent d'Italie et d'Espagne. — Noisette franche, adj. fruit du noisetier franc, à amande blanche. — Pistache, s. f. espèce de grosse noisette, fruit du pistachier cultivé, ou vrai pistachier; il y a trois variétés.

LONBAUR, lombard, s. m. établissement où l'on prête sur gages; cet établissement est appelé mont-de-piété, banque où l'on prête sur gage; le premier fut établi à Pérouse par des citoyens charitables, vers le milieu du 15me siècle.

LONGJAIN, saint Longin, s. m. homme lent; lent, tardif, qui n'agit pas avec promptitude; lambin, qui lambine.

LONGJAINNMAIN, y aller de main-morte, sans force, sans ardeur, lentement, doucement, avec lenteur, nonchalance.

LONGINÉ, musarder, v. a. perdre son temps à s'occuper à des riens, des inutilités, des bagatelles; être lent à faire quelque chose.

LONGINEG, longuerie, s. f. longueur, lenteur apportée dans les discours, les écrits.

LONGINEU, musard, e, adj. qui s'amuse à des bagatelles; flaneur, musard qui flane.

LONGOU, barlong, ue, adj. d'une longueur mal proportionnée, plus long que large, carré long; t. d'archit. — Oblong, ue, adj. beaucoup plus long que large, espace formant oblong.

LONGUESS, pénétration, s. f. sagacité; facilité à pénétrer dans la connaissance des choses; faculté de concevoir ce qui est obscur, caché.

LONKMAIN, un long temps, adv. pendant un long temps; longuement, délonguement.

LONTAIN, longtemps. *V. Lonkmain.*

LONWI, saint Louis, fils aîné de Louis VIII et de Blanche de Castille, né à Neuville le 23 avril 1215, mourut en Afrique le 25 août 1270.

LONZE (ô), loin, adv. prép. de lieu et de temps, à grande distance, dans un pays éloigné, loin de soi, grande distance du lieu.

LOPIN, coup violent, s. m. mortel, coup d'un instrument contondant. — Magot d'argent, s. m. amas d'argent caché, forte succession.

LOPIOM, opium, s. m. suc de pavot blanc narcotique et soporatif, à forte dose donne d'abord des sensations douces, puis des convulsions et la mort. — Laudanum, s. m. extrait, préparation d'opium.

LORAIN, saint Laurent, diacre sous le Pape Sixte II; martyrisé sur un gril ardent et des coups de fouet.

LORETT, sainte Lorence.

LORGNETT, monocle, s. m. c'est le nom qu'on donne aux petites lunettes qui ne servent que pour un seul œil. — Lorgnon, s. m. lunette à main et à une branche pour voir d'un œil. — Binocle, s. m lunette qui se suspend ordinairement au cou; espèce de lorgnon à deux

branches. — Microscope, s. m. instrument d'optique, qui grossit extrêmement les petits objets. — Téleseopc, s. m. instrument pour observer les objets éloignés.

LORGNÉ, lorgner, v. a. regarder en tournant les yeux de côté comme à la dérobée, — Lunetter, v. n. se servir de lunettes.

LORSKI, lorsqu'il, lorsque, conj. dans le temps que, quand.

LOSS, cuiller à pot, s. f. grande cuiller, spatule creuse pour puiser. — Ecuelle, s. f. pièce de vaisselle pour puiser le potage. — Augelot, cuiller de fer avec laquelle on retire l'écume du sel dans les raffineries. — Gâche, s. f. instrument de bois de forme d'une cuiller dont les pâtissiers se servent pour remuer leurs farces. — Servidau, s. m. espèce de cuiller à oreilles pour porter le savon cuit en pâte aux mises. — Poche, s. f. cuiller de fer avec un long manche dont le fondeur se sert pour puiser le métal en fusion. — Drogne, s. f. grande pelle de fer emmanchée d'une longue perche, dont les bords sont relevés sur trois côtés en forme de cuiller, sert à curer les puits, les égouts, les fosses d'aisance, etc. — Lève, s. m. cuiller de bois à long manche, qui sert au jeu de maille pour lever la boule. — Puisselle, s. f. espèce d'écuelle ou de cuiller au bout d'un long manche avec laquelle les bouchers puisent le suif fondu. — Pucheux ou puchet, s. m. cuiller de cuivre en timbale ou culette avec un long manche, sert à puiser le sucre pour le verser dans la dalle. — Puisoir, s. m. grande cuiller qui sert à tirer l'eau cuite de la chaudière. — Puchoir, s. m. petit baril défoncé emmanché avec lequel le saumier puise de la saumure pour en emplir le plomb. — Garnement, s. m. maraud, impudent, libertin, polisson, coquin, fripon.

LOSSEIE, cuillerée, s. f. plein une cuiller, ce qu'elle peut contenir.

LOSSTREIE, polissonnerie, s. f. action, parole, tour de polisson; bouffonnerie, basse obscénité; dire, faire des polissonneries.

LOTREIE, loterie, s. f. sorte de banque où les lots sont tirés au hasard; elle doit son origine à un Gênois; elle fut établie à Gênes en 1720, et en France en 1758; la loterie a cessé d'exister en France et en Belgique le 1er janvier 1831.

LOTT, loutre, s. f. animal amphibie de la grosseur du blaireau, vit de poissons et dépeuple les étangs; on estime sa fourrure de couleur brune et luisante; chien de rivière.

LOUAUB, louable, adj. 2 g. digne de louange; action, chose, personne louable.

LOUF, louve, s. f. femelle du loup; instrument d'artisan; louve, fer en C dos à dos *x*.

LOUFTÉ, louveter, v. n. en parlant de la louve, faire ses petits. — Louvetier, s. m. chef de la louveterie, des équipages pour la chasse du loup.

LOUG, louche, adj. 2 g. personne louche, qui a la vue de travers, affectée de strabisme; parole louche, qui n'est pas nette, équivoque.

LOUK, regarde. V *Lok*.

LOUKBROK, nom que l'on donne à une personne qui a la taroupe, s. f. touffe de poils qui croît entre les deux sourcils.

LOUKEG, visée, s. f. direction de la vue vers un certain point pour y atteindre, y adresser un coup; regarder, jeter la vue sur. — Contemplation, s. f. action de contempler des yeux, de l'esprit. — Admiromanie, s. f. manie de tout admirer.

LOUKETT, lueur du soleil, s. f. clarté faible de cet astre, courte apparition de sa lueur; éclampsie, éclair, lueur passagère; averse, pluie subite; clarté. — Accalmie, s. f. calmie, calme d'un instant.

LOUKI, regarder, v. a. jeter la vue sur, considérer attentivement; concerner; admirer avec étonnement, surprise et joie, trouver admirable. — Examiner, v. a. faire l'examen, regarder une chose attentivement. — Esgarder, v. a. considérer quelqu'un. — Vigier, v. n. être en vigie, en observation. — Envisager, v. a. regarder au visage, en face; considérer, fixer quelqu'un. — Observer, v. a. regarder, étudier, considérer avec application; remarquer, épier, etc., avec observation.

LOUMÉ, nommer, v. a. donner, imposer un nom, un épithète, dire le nom d'un être, en faire mention; désigner quelqu'un par une qualité. — Appeler, v a nommer, dire le nom d'un être, nommer à haute voix; acclamer, nommer par acclamation, approuver. — Eclairer, v. a. illuminer, jeter, répandre de la clarté, répandre de la lumière, distribuer le jour.

LOUMEG, éclairage, s. m. action d'éclairer; ses effets; son prix; éclairage à l'huile, au gaz. — Nommément, adv. spécialement, en désignant par le nom; spécifier, désigner, accuser nommément.

LOUMIR, lumière, s. f. fluide subtil qui rend les objets visibles, émane des astres et des corps en combustion; ce qui éclaire.

LOUMROTT, feu follet ou ardent, s. m. petite flamme faible, fugitive; gaz enflammé qui vole à la surface de la terre, de l'eau; météore lumineux, paraît ordinairement en automne en sautillant d'une place à l'autre. — Ardent, s. m. exhalaison enflammée; feu follet des marais et des lieux humides; flammerole, feu follet; dragon volant, espèce de météore. — Furoles, s. f. pl. exhalaisons enflammées sur mer et sur terre, dans les marécages. — Feu Saint-Elme, s. m., météore, nom qu'on donne à certains feux qui voltigent sur la surface des eaux, qui s'attachent quelquefois au mât d'un vaisseau après la tempête.

LOUPENN, dissimulée, adj. et s. f. déguisée, artificieuse; cachée, qui cache un caractère de mauvais augure.

LOUPP, loupe, s. f. tumeur ronde, enkistrée sous la peau; nœud sur l'écorce des arbres, etc. — Athérome, s. m. abcès enkistré; loupe pleine d'une sorte de bouillie. — Lipome, s. m. loupe graisseuse. — Polype, s. m. ou loupe, s. f. excroissance de chair surnaturelle.

LOURD, lourd, e, adj. pesant, difficile à porter, à remuer; personne qui se remue pesamment; fardeau pesant; grossier, stupide. — Ennuyeux, se, adj. qui a l'esprit pesant, l'imagination lourde. — Nubileux, se, adj. sombre, chagrin, mélancolique. — Taciturne, adj. 2 g.

qui parle peu ; sombre, rêveur, mélancolique; personne, humeur taciturne. — Morne, adj. 2 g. triste, sombre et abattu, pensif, mélancolique.

LOURDAU, balourd, e, s. personne grossière, stupide ; butor, maladroit ; lourdaud. — Bat, s. m. lourdaud, sot. — Cousin, s. m. moucheron maringouin, incommode par son bruit et ses piqûres ; insecte diptère à longues pattes, ailes, tête armée d'aiguilles. — Taon, s. m. grosse mouche sélérostome à aiguillon, pique et tourmente les animaux. — Paquet, s. m. personne lourde, gênante, vêtue sans grâce ni légèreté; sourd; bête comme un pot, très bête. — Inapte, adj. 2 g. qui manque d'aptitude, qui n'a pas les qualités requises.

LOURDIZE, ennui, s. m. lassitude, langueur d'esprit par fatigue; dégoût, inaction de l'esprit, malaise causé par le défaut d'occupation. — Appesantissement, s. m. état d'une personne appesantie de corps et d'esprit; lourdise, défaut du niais, du lourdeau. — Apanthropie, s. f. misanthropie, humeur chagrine; haine pour les hommes.

LOURDREIE, lourdeur, s. f. pesanteur, assoupissement involontaire.

LOUWANG, vanterie, s. f. vaine louange qu'on se donne et qui marque la présomption. — Eloge, s. m. discours à la louange d'un être ; louange ; panégyrique, éloge pompeux.

LOUWANGEU, louangeur, se, adj. et s. qui aime à louer, qui loue sans discernement; discours louangeur.

LOUWANGÉ, louanger, v. a. louer, donner des louanges, relever le mérite d'un être, se donner des louanges. — Elogier, v. a. faire l'éloge de quelqu'un. — Vanter, v. a. louer beaucoup ; priser excessivement, hausser le mérite, le prix ; se glorifier.

LOUWETT, maille, s. f. 64e partie de la livre de 16 onces, ou un quart d'once.

LOVENN, sort, s. m. destin, son influence, ses décisions; maléfice, charme, sortilége; enchantement, art magique.

LOWÉ, louer, v. a. donner, prendre à louage; servir pour des louages. — Affermer, v. a. donner ou prendre à ferme; affermer un bien rural. — Sous louer, v. a. louer une partie de la chose déjà tenue à loyer.

LOWEG, louage, s. m. cession de l'usage pour un temps. — Fermage, s. m. prix du loyer d'une ferme. — Gazaille, s. f. louage des bestiaux pour labourer. — Sous-location, s. f. action de sous-louer tout ou partie d'une chose.

LOWEU, loueur, s. m. qui donne à louage, qui loue.

LOWI, loyer, s. m. prix de ce qui est à louage; avoir à loyer, surtout ce qui garnit la maison louée; c'est le prix de la location, ce prix donne un privilége. — Salaire, s. m. paiement d'un gage ; ce gage.

LOY, lier, v. a. serrer, attacher avec un lien, faire un nœud ; joindre, lier, unir ensemble une chose ; bien mélanger, lier une sauce ; engager, astreindre, etc. — Ficeler, v. a. lier avec de la ficelle. — Corder, v. a. lier avec des cordes des feuilles de tabac ; serrer avec une corde, affermir. — Cimenter, v. a. joindre, lier, faire tenir, adhérer ensemble avec du ciment. — Étreindre, v. a. serrer fortement en liant. — Haubanner, v. a. attacher à un pieu ou autre objet les cordages d'une chèvre, moufle, engin ou autre machine. — Chabler, v. a. lier, attacher un câble à, pour élever, enlever, traîner. — Rotir, v. a. lier uniment quelque chose avec une petite corde. — Échorper, v. a. t. de maçon, lier avec des cordes pour soulever un fardeau. — Enchaîner, v. a. lier, attacher avec une chaîne. — Garotter, v. a. attacher fortement par des liens, par des actes; menotter quelqu'un, lui mettre les fers ou liens aux poignets. — Liaisonner, v. a. manière de disposer les pierres, les lattes, etc., pour former une liaison, en opposition les joints partant sur leurs pleins; liaisonnage, — *Loy sbaindai*, confirmer, v. a. recevoir le sacrement de Confirmation.

LOYAN, liant, e, adj. douceur, souplesse de caractère; ressort, fer liant, souple, facile à mouvoir.

LOYAR, lien, s. m. ce qui lie, attache, unit ; corde, chaîne, bandage; lien de fagot, branchage souple facile à tordre, tels que l'osier, le chêne, le coudrier, le jonc, etc. — Hart, s. m. lien d'osier, etc.; corde pour pendre. — Ligature, s. f. bande de drap, de linge pour lier une plaie, pour la saignée, etc. — Liure, s. f. tour de corde qui lie; sorte de latte. — Accolure, s. f. lien de paille, etc., pour accoler les tuteurs, les arbres et arbustes, etc. — Rousture, s. f. liure pour fixer une pièce de bois contre une autre.

LOYAU, lindore, s. m. lent, assoupi, paresseux dans ses opérations. — Lambin, adj. et s. qui agit, qui travaille, qui parle, qui marche lentement. — Patelin, adj. et s. homme souple, artificieux, flatteur pour tromper, venir à ses fins. — Diffus, adj. prolixe, long ; parler, raconter diffusément. — Morosif, adj. lent, négligent et tardif. — Perplexe, adj. irrésolu, incertain, très inquiet, embarrassé.

LOYEG, bandage, s. m. bande de linge, de cuir, de fer, etc., pour fixer, tenir. — Accolage, s. m. action d'accoler les sarments de la vigne aux échalas. — Étreinte, s. f. serrement, action d'étreindre en liant; ses effets. — Cohérence, s. f. liaison, union entre les parties; cohésion, connexion des choses entre elles. — Garrottage, s. m. action de garotter, attacher fortement par des liens. — Liaison, s. f. union, jonction de plusieurs choses.

LOYEN, jarretière, s. f. ruban, courroie, entre-bande pour lier les bas, etc., sur la jambe. — Sommière, s. f. corde pour serrer la charge d'ue bête de somme. — Lien, s. m. ce qui lie, attache, unit. — Attache, s. f. lien d'osier, de chêne, coudrier qui sert à consolider une pièce de vannerie. — Gâche, s. f. anneau de fer scellé pour soutenir, attacher et retenir, etc. haubans, gros cordage adapté à une chèvre, à une machine par l'une des extrémités, et de l'autre à un arbre, à un bâtiment pour les maintenir en position. — Bande, s. f. lien plat et large de fer, etc., pour bander, envelopper. — Bride, s. f. tout ce qui arrête, retient; lien, bout pour maintenir.

LOYEU, lieur, s. m. celui qui lie les gerbes, les bottes de foin, etc.; garotteur, attacheur. — Chauffeur, s. m. brigand qui brûle les pieds pour faire déclarer où est caché l'or. — Garrotteur, s. m. qui attache fortement par des liens.

LOZAGE, losange, s. m. espèce de petit panneau carré placé sur la diagonale et qu'on assemble dans les feuilles de volet, dans le milieu d'un plafond, d'un pilastre.

LOZAINGE, carreau de vitre, s. m. petit carreau de verre à vitre dans une croisée, verre de fenêtre.

LOZE (ó), lointain, e, adj et s. m. éloigné du lieu où l'on est ou dont on parle. *V. lon.*

LU, lui, lui même, pr. de la 3e personne, désigne l'être masculin.

LUGNI, guigner, v. a. regarder du coin de l'œil entr'ouvert; bornoyer, regarder le plat-bord de l'ouvrage s'il est bien dressé pour aligner, coucher en joue; mirer, pointer le canon d'une arme à feu contre un but; le canonnier pointeur est un des hommes les plus exercés, il pointe à l'aide de la vis de pointage de sa pièce. *V. Louki.* — Anuer, v. a. choisir le moment favorable pour tirer au vol la perdrix, etc. — Viser, v. a. mirer, regarder un but pour y atteindre avec une balle, etc.

LUGNIAUR, lunette, s. f. ronds sur les yeux du cheval; trou rond. — Louchette, s. m. instrument pour empêcher de loucher.

LUGNIEG, loucherie, s. f. défaut, habitude, action de loucher; coucher en joue, viser pour tirer; visée, direction de la vue vers un point.

LUGNIETT, mire, s. f. t. d'arts, le grain de mire, bouton allongé placé sur le bourrelet des bouches à feu.

LUGNIEU, bornoyeur, s. m. qui bornoie, qui regarde d'un œil en fermant l'autre pour connaître un alignement; loucheur, qui louche.

LUMINAIR, luminaire, s. m. corps lumineux; cierges; torches; frais pour les cierges, etc.; payer le luminaire.

LUNATIK, adj. 2 g. cheval lunatique, sujet à une fluxion périodique sur les yeux. — Cul-de-vaire, s. m. brouillard verdâtre au fond de l'œil du cheval.

LUNETT, bésicles, s. f. pl. lunettes à branches ou fils qui tiennent à la tête. — Lunette, s. f. verre moulé qui fortifie la vue — Loupe, s. f. lentille de verre convexe; verre polyoptre, qui multiplie les objets. — Lunette-longue-vue, s. f. monocle ou lorgnon; lunette astronomique, la méridienne, la valairo, la terrestre, le télescope, le polyoptre; l'invention des lunettes est due à un florentin, Sulvino et Spina au 14e siècle; lunette, partie de l'ostensoir où l'on pose l'hostie. — Binocle, s. m. lunette à main et à deux branches pour voir des deux yeux à la fois; télescope binoculaire, qui sert aux deux yeux. — Lunette d'approche, s. f. à verre objectif oculaire engagé dans des cylindres ou tuyaux creux engaînés pour rapprocher et grossir les objets, a été inventée par Jacques Métius, opticien allemand, l'an 1609, qui l'emporta dans la tombe; heureusement Galilée retrouva la voie et la perfectionna; Huygens et Herchelle l'ont aussi perfectionnée; ce dernier établit celle de 40 pieds en 1788. — Télescope, s. m. instrument pour observer les objets éloignés, fut inventé à Middelbourg au XVIe siècle. — Télescope sciorique, s. m. cet instrument, inventé par Molineux, est un cadran horizontal garni d'un télescope pour observer le temps vrai pendant le jour et la nuit, et pour régler les horloges à pendules, les montres, etc. — Bésicles, s. f. pl. fausses lunettes qu'on emploie pour redresser la vue des enfants qui louchent.

LUR, luire, v. n. éclairer, répandre de la lumière, briller; fig. se dit de l'espérance qui nous apparaît, qui éclaire notre esprit. — Entre-luire, v. n. luire à demi, par intervalles.

LURÉ, leurrer, v. a. attirer avec le leurre, dresser au leurre, attirer par un appât, par des promesses pour tromper; se leurrer d'un fol espoir.

LURGET, ressuage, s. m. état, action de ce qui sue; en liquation, qui redevient humide.

LURGETT, esse, s. f. fil de fer ou platine que les cloutiers adaptent dans leurs cloutières, en forme de ressort, pour faire sortir les clous.

LURNOKAIE (i), grande persicaire du Levant, fleur de parterre en épis, de couleur purpurine, plante annuelle.

LURON, bon vivant, s. m. qui réjouit, qui aime le plaisir; luron, alerte, de bonne santé, de bonne humeur, vigoureux, brave.

LURSAIW, la recoupette, s. f. troisième farine, plus grosse que la recoupe.

LURSETT, attrape niais, nigaud, lourdaud, s. m. ruse grossière qui ne peut tromper que des ignorants, des imbéciles.

LURSON, hérisson, s. m. petit animal mammifère plantigrade, couvert de piquants; t. de mécanique, hérisson, roue dentelée sur la circonférence extérieure du cercle, les rayons sont plantés directement et s'engagent dans une lanterne. — Porc épic, s m. quadrupède couvert de piquants ou porte-épine.

LURTAI, reine, reinette, s. f. reine flûteuse, le mâle coasse après le coucher du soleil; les laboureurs aiment à entendre la voix de cet animal, parce qu'il leur annonce le retour du beau temps.

LUSKET, louche, adj. 2 g. personne louche, qui a la vue de travers, affecté de strabisme. — Bigle, adj. 2 g. louche, l'œil ou les yeux tournés en dedans, en dehors; strabite, affecté du strabisme, louche. — Loucheur, s. m. celui, celle qui louche, qui bigle.

LUSKO, écot, s. m. quote-part, portion de dépense de table, d'une compagnie de table; dépense pour un repas.

LUSS, lustre, s. m. vernis, éclat naturel ou donné par l'art; sorte de chandelier de cristal, etc. — Luxe, s m. somptuosité excessive dans les habits, la table, les meubles, etc.: abus des richesses, girandole d'eau, lustre d'eau. — Eclat, s. m. lueur brillante, éclat du teint, des fleurs, du métal; fig. de la beauté. — Bras s. m. chandelier saillant à la muraille. — Strabisme, s. m. situation vicieuse du globe de l'œil, faiblesse d'un muscle oculaire qui rend louche. — Réflecteur, s. m. corps, plaque, appareil en cuivre, fer-blanc, cristal, etc., à

facette ou uni, qui se place derrière la lumière d'un lustre, d'une lampe, d'un quinquet et fait refléter la lumière et forme un rejaillissement, une réverbération.

LUSSEIE, sainte Lucie, s. f. vierge célèbre, souffrit le martyre à Syracuse vers l'an 304; il y en a cinq de ce nom.

LUSTEG, double poteau à laquelle on suspend deux oies, dindons, jambons, etc. pour jeter au rondin.

LUSTELAIE (à), aller grapiller, grappeter, cueillir le reste des fruits des grappes après la récolte ordinaire.

LUSTIH, alerte, adj. personne alerte; vigilant, attentif, sur ses gardes, adroit, vif, gai.

LUSTRÉ, moirer, v. a. lustrer, calendrer, donner à une étoffe l'apparence de la moire.

LUSTREU, savonnoir, s. m. feutre savonné pour lisser les cartes à jouer.

LUSTUKRU, petit démon, s. m. petit tapageur. — Lustucru, s. m. t. de mépris; diablotin, petit diable, sa figure, méchant petit enfant. — Enfant mièvre, adj. 2 g. vif, remuant et un peu malin, qui a de la mièvrerie, tour de malice des enfants, petit lutin.

LUTÉ (*ü*), leurrer. v. a. attirer par un appât, par des promesses pour tromper, se leurrer d'un fol espoir.

LUTURRIEN, luthérien, ne, s. partisan de Luther.

LUWÉ, endroit, s. m. espace occupé par un corps, partie de l'espace, endroit désigné, place, rang, local, pays, lieu natal, en cet endroit, etc.

M

MA, adj. pron. poss. la mienne. — Mat, te, adj. qui n'a pas d'éclat, de poli, or, couleur matte; acampte, surface, corps qui, bien que poli, ne réfléchit pas la lumière. — Mail, s. m. gros marteau ou masse de fer à l'usage des carriers.

MAASNNÉ *(âa)*, hésiter, v. n. être embarrassé, lent à parler, à agir, être incertain, indécis; lambiner, agir lentement avant de prendre une résolution.

MAASNEG *(âa)*, indécision, s. f. hésitation, indétermination, état, caractère d'une personne indécise.

MAASNEU *(âa)*, lent, e, adj. indécis, lent dans ses opérations, embarrassé, incertain, qui hésite avant d'agir.

MACHÉ, mâchonner, v. a. mâchotter, mâcher avec difficulté ou négligence; t. d'arts; contour mâchonné; mal fait, mal tracé, sans netteté, dur, tranché. — Mâcher, v. a. broyer du pain avec les dents, manger avidement.

MACHEG, trituration, s. f. action de l'estomac, des dents, qui broyent les aliments; mastication, action de broyer, de mâcher les aliments et de les diviser avec les dents.

MACHET, teinturier, s. m. ouvrier teinturier dans les fabriques de draps, ébroueur de laine. V. *Spaumeu*.

MACHIN, chose, s. f. ce qui est; être physique ou métaphysique en général

MACHINÉ, comploter, v. a. faire un complot, conspirer, se liguer; ourdir, tramer un complot, une trahison; machiner, faire des menées secrètes. — Cabasser, v. a. machiner, tromper, tendre des embûches; conspirer, s'unir à un même dessein pour une conspiration. — Tramer, v. a. faire, tramer un complot. — Brasser, v. a. machiner, comploter, brasser une trahison contre quelqu'un.

MACHINEG, mécani, v. a. employer comme machine, mécaniser les hommes, rendre machine mécanique. — Machination, s. f. action de machiner un complot; une conspiration, conjuration, de dresser des embûches pour nuire, entreprise secrète contre le pouvoir, etc.

MACHINEU, mécanicien, s. m. celui qui sait, exerce la mécanique, fait des machines. — Machineur, s. m. machinateur, qui machine quelque complot, qui use d'adresse pour tromper, conspirateur, qui conspire quelque mauvais dessein.

MACHINISS, machiniste, s. m. qui invente, fait, ou fait mouvoir des machines; fait mouvoir les décorations des spectacles.

MACHINN, machine, s. f. engin, instrument, outil, combinaison, ensemble de moyens de régulariser, de diriger les forces produites par un moteur, de substituer la force à la vitesse, et réciproquement, etc.; assemblage des ressorts de mécanique, de pièces mobiles, roues, essieux, etc.; machine ingénieuse, merveilleuse, etc. — Verrin, s. m. machine pour élever de gros fardeaux, sert à divers arts.

MACHINOI, machinoir, s. m. outil de cordonnier pour relever la trépointe et pour blanchir les piqûres d'un soulier; polir avec le machinoir.

MACHOIR, mandibule, s. f. mâchoire supérieure et surtout inférieure. — Mâchoire, s. f. as dans lequel les dents sont implantées.

MADAM, madame, s. f. titre d'honneur, de toute femme bien née, généralement femme mariée; titre de Madame, mère de l'empereur Napoléon; pl. mesdames.

MADFIAIR, putzen, s. m. masse de minerai mal fondu et qui reste attaché aux parois des fourneaux. — Macheler. s. m. scorie du fer, de l'acier rougi, du verre, houille vitrifiée; scorie, produit volcanique.

MADOU, toquet, s. m. bonnet d'enfant; coiffure à l'usage des femmes du peuple. — Cale, s. f. bonnet plat, bonnet de paysanne, d'ouvrière. — Marmotte, s. f. sorte de coiffure de femme.

MADRAIE, madrée, adj. f. matoise, rusée, artificieuse.

MADRASS, madras, s. m. espèce de fichu de soie et coton, ainsi nommé parce que les premiers nous sont venus de Madras; étoffe dont la chaîne est en soie et la trame en coton; on en fait des robes, des châles et des fichus. — Bourre de Marseille, s. f. sorte d'étoffe dont la chaîne est toute de soie et la trame entièrement de bourre de soie; filosèle, fleuret.

MADRÉ, homme retors, s. m. rusé, artificieux; madré, fin, rusé, matois.

MADRIN *(â)*, mandrin, s. m. arbre du tour, poinçon, t. d'arts; longue branche d'une enclume, outil, plateau. — Taraud, s. m. morceau d'acier de forme quelconque, taillé en vis, dont on se sert pour faire des écrous en fer, cuivre ou bois.

MADRONBEL, fille ou femme effrontée, hardie.

MAFRIK, par ma friquette, s. f. par ma foi, ma foi, sur ma foi.

MAGAZIN, bazar, s. m. cloître à coupoles, salle servant de marché public; lieu d'exposition et de ventes d'objets d'art fabriqués, etc. — Accaparement, s m. monopole sur les denrées, amas fait pour revendre à plus haut prix lors de la disette; magasin, dépôt de marchandises, son local, grand amas. — Poudrière, s. f. lieu où l'on fait la poudre à canon, où on la dépose; poudrerie, établissement destiné à la fabrication de la poudre à canon.

MAGASINÉ, emmagasiner, v. a. mettre en magasin; magasiner. — Accaparer, v. a. faire un accaparement, un monopole.

MAGASINEU, accapareur, s. m. celui qui accapare; monopoleur. — Magasinier, s. m. celui qui garde ce qui est dans le magasin.

MAGAZINI, garde-magasin, s. m. préposé qui garde le magasin; magasinier; accapareur, monopoleur.

MAGJOR *(ó)*, major, s. m. officier chargé du détail d'un corps, qui donne aux autres les ordres du colonel.

MAGNHON, victuaille, s. f. tout ce qui peut être mangé; mangeaille, nourriture d'animaux domestiques, de l'homme; vivres, denrées, nourriture, aliments, comestibles. — Mangeable, adj. 2 g. pain, légume mangeable, qui peut être mangé, bon à manger. — Subsistance, s. f. nourriture pour l'entretien de la vie, substance, etc.

MAGNI, manger, v. a. mâcher et avaler les aliments; ronger, détruire, se dévorer. — Chiquer, v. a. boire, manger, prendre son repas. — Friper, v. a. manger goulument, dissiper en débauche, manger tout son bien. — Démanger, v. n. et impers. avoir, éprouver, causer, exciter la démangeaison. — Se sustenter, v. pers. récip. entretenir sa vie par les aliments, se nourrir. — Collationner, v. n. faire la ou une collation, faire un repas. — Cossonné, e, adj. rongé des cossons ou charençon.

MAGNIAN, mangeant, e, adj. qui mange; douleur cuisante, piquante. — Cantérétique, adj. qui brûle les chairs; suc; humeur corrodante, qui corrode, ronge, perce, consume le solide. — *Magnian-mau*, cancer, s. m. tumeur maligne, squireuse, qui ronge et dégénère en ulcère; carcinome, cancer, tumeur charnue, hétérogène. — Chancre, s. m. ulcère malin qui ronge les chairs: pustule de la fièvre. — *Magnian viair*, ver rongeur, ténia, ver solitaire.

MAGNIAR, mangeure, s. f. endroit mangé d'une étoffe, d'un pain, etc.; mangeure des vers, des souris, etc. — Démangeaison, s. f. picotement qui excite à se gratter.

MAGNIAT, se dit de la blague, d'un bon blagueur, hâbleur, qui parle sans cesse.

MAGNIEG, démangeaison, s. f. picotement qui excite à se gratter. — Collation, s. f. repas léger au lieu du souper, du déjeuner, du dîner, du goûter, repas, réfection, nourriture à heure fixe.

MAGNIEU, mangeur, s. m. qui mange beaucoup; dissipateur, gobour, gourmand, etc.

MAGNTÉ, grignoter, v. a. manger doucement en rongeant. — Epinocher, v. a. manger lentement et sans faim. — Pinocher, v. a. ronger, pignocher, manger négligemment et par petits morceaux. — Mâchonner, v. n. mâcher avec difficulté ou négligence, mâchonner ses aliments.

MAGO, gésier, s. m. deuxième ventricule des oiseaux granivores. — Ragot, te, court, gros, et petit, magot, homme fort laid, etc.

MAGOGEIE *(ï)*, glande pinéal enflée, tumeur souvent indolente à la gorge, aux glandes; sacoche, magot d'argent; tumeur ou abcès écrouelleux à la gorge, aux glandes, marqué de coutures; scrophules, humeurs froides à la gorge.

MAGRIETT, marguerite, reine-marguerite, s. f. grande paquerette, plante d'ornement d'Amérique, de la Chine, des Indes, sa fleur est

bonne pour le crachement du sang. — Paquerette, s. f. espèce de petite marguerite blanche, paquerette vivace.

MAGRITT, sainte Marguerite, vierge qui reçut le martyre, à ce que l'on croit, à Antioche, en 275; on n'a rien d'assuré sur le genre de sa mort: il y en a sept de ce nom. — Tâte-poule, s. m. fam. idiot, qui s'amuse aux soins du ménage; casanier. — *Magritt dal nutt*, mariegraillon, s. f. femme malpropre, en guenille, bas; pop. vilaine graillon.

MAH, mélange à potasse, s. m. t. de savonnier; mélange de chaux, de soude, de cendres de charbon de bois pour les mises dans les réservoirs pour former la lessive.

MAHEIE *(ï)*, mélange, s. m. résultat des choses mêlées, réunion des couleurs; accouplement d'animaux d'espèce différente; mélange agréable, confus. — Terreau, s. m. terre mêlée de fumier pourri, fumier pourri et réduit en terre, suite d'un mélange; terre franche, compacte, bien liée par ses principes, ses affections. — Frélaterie, s. f. altération dans les liqueurs, les drogues pour les faire paraître meilleures, les rendre plus agréables.

MAHI, mélanger, v. a. mêler ensemble, mélanger les couleurs, le style, les fleurs, etc. — Secouer, v. a. remuer fortement, agiter une bouteille, un tonneau, un vase, etc. — Brasser, v. a. remuer avec le bras, à force de bras pour incorporer en mélange, agiter le métal en morceaux, les clous dans un sac pour les mêler, les nettoyer. — Mêler, v. a. brouiller ensemble plusieurs choses, mêler une chose à, ou avec une autre; mêler les cartes avant de donner. — Agiter, v. a. ébranler, secouer, remuer en divers sens, mouvoir, troubler, causer de l'agitation. — Troubler, v. a. rendre trouble, troubler l'eau, le vin, etc.—Mixtionner, v. a. mêler, faire une mixtion, un mélange de drogues dans un liquide pour un remède. — Remuer, v. a. mouvoir. — Frélater, v. a. falsifier le vin, etc. avec une drogue qui lui donne la couleur, le goût; altérer, déguiser. — Brouiller, v. a. mettre pêle et mêle des choses. — Battre, v. a. brouiller en agitant, battre des œufs, etc.; battre les cartes, les mêler avant de couper le jeu.

MAHNÉ *(à)*, tournailler, v. a. faire beaucoup de tours et détours sans s'éloigner d'un point, roder çà et là, niaiser, s'amuser à des niaiseries. — Chercher, v. a. fouiller, fureter, se donner du mouvement, du soin, de la peine pour trouver sans précision de recherches.

MAHO, mahouts, s. m. drap de laine, léger, de couleur claire diversifiée, destiné pour les échelles du Levant; se fabrique à Eupen, Aix-la-Chapelle et ses environs, sont teints en pièce, ont une aune deux tiers de large. — Mahon, s. m. drap de laine fabriqué en Languedoc pour le Levant. — Entrebande de mahouts, s. f. duite tissée d'autre couleur que l'étoffe ci-dessus.

MAHON *(à)*, maison, s. f. logis; se dit fig. bâtiment pour habiter, ceux qui l'habitent, tous les domestiques, établissement de commerce. — Domicile, s. m. habitation, maison, lieu qu'une personne a choisi pour son habitation ordinaire, pour y exercer ses droits civils ou politiques, où elle a fait son élection de domicile. — Demeure, s. f. habitation, domicile, lieu que l'on habite; gîte. — Manoir, s. m. château féodal; demeure, maison isolée à la campagne. — Vestibule, s. m. première pièce servant de passage aux autres dans une habitation, entrée d'une maison.

MAHONETT *(à)*, maisonnette, s. m. maison basse et petite, logeable. — Bicoque, s. f. petite maison où l'on est logé petitement; logette, petite loge. — Cassine, s. f. petite maison de plaisir à la campagne, petite maison isolée dans les champs. — Cabane, s. f. petite loge, petite maison, taupinée, petite hutte. — Vide-bouteille, s. m. petite maison, petit appartement avec un jardin, en ou près de la ville. — Gloriette, s. f. petite maison de plaisance, cabinet. — Belvédère, s. m. pavillon, tour, maison, terrasse; lieu où l'on demeure au loin, d'où l'on a une belle vue, une vue étendue. — Bonbonnière, s. f. jolie petite maison. — Borde, s. f. petite maison de campagne. — Loge, s. f. petit local, petite boutique, petit réduit, petite hutte. — Guérite, s. f. maisonnette en bois, quelquefois en pierre, qui sert à abriter les sentinelles dans les villes de garnison.

MAHOMI *(ô)*, magonnibis, s. m. ce bois est d'un rouge brésillet ou d'amarante et devient brun, est une espèce d'acajou.—Mahaleb, s. m. bois de sainte Lucie, espèce de cérisier sauvage; indigène de Lorraine.

MAHOTT, poupée, s. f. tête de carton ou de bois grande comme nature, sur laquelle on accommode les perruques et bonnet de femme. — Tête à perruque, s. f. tête de bois, de carton sur un pied pour une perruque, un bonnet, etc.; margot, femme évaporée, lourde, trop libre. — Marotte, s. f. tête grotesque et bizarre, coiffée d'un bonnet et garnie de grelots placés au bout d'un bâton; espèce de sceptre de la folie. — Fille volage, s. f. légère, inconstante, changeante, sur laquelle on ne peut ajouter foi à ses discours.—Pie, s. f. oiseau, passereau phlénirastre ou agace.

MAHRÉ, noircir, v. a. rendre noir; salir, rendre sale. — Barbouiller, v. a. salir, gater, barbouiller le visage. — Maculer, v. a. tacher, barbouiller, t. d'imprimeur.—Machurer, v. a. barbouiller, noircir, salir, t. d'imp.—Souiller, v. a. gâter, salir, couvrir un corps d'ordures, de boues, de sang; souiller sa réputation.

MAI, mais, s. m. obstacle, empêchement, restriction. — Mais, adv. cependant, point, je n'en puis mais, marque la contrariété. — Pétrin, s. m. huche, vaisseau, coffre pour pétrir et serrer le pain. — Mai, s. m. coffre pour pétrir le pain. — Pétrissoir mécanique, s. m. coffre solide en charpente demi cylindrique, un arbre de couche en fer qu'un homme fait tourner, introduit en Belgique par Monserrat, dont le premier essai a eu lieu le 20 juin 1829 à Bruxelles. — Lambertine, espèce de pétrin mobile, inventé en 1822 par M. Lambert, de Paris, qui remporta le prix de 1,500 francs de la Société d'encouragement. — Huche, s. f. grand coffre pour pétrir et serrer le

pain; coffre à farine.—Mêt, s. f. pétrin, caisse allongée, plus étroite du fond, dans laquelle on pétrit la pâte.

MAIE *(ï)*, mai, s. m. cinquième mois de l'année commune; arbre orné de rubans planté devant une porte par amitié ou reconnaissance; arbre coupé et replanté avec des ornements analogues; mandibule ou tébia de cheval, excrément fait ou mis à une porte par mépris. — Buisson englué, s. m. enduit de glu pour engluer les oiseaux, les prendre à la glu. — Arbrot, s. m. petit arbre garni de verges, de gluau pour prendre les oiseaux. — Chique, gobille, s. f. petite boule de pierre grise et de couleur; bille de marbre, d'agathe d'Allemagne.

MAIENUTT, minuit, s. m. milieu de la nuit, avant ou après douze heures de la nuit.

MAIETÉ *(ï)*, pigeon commun gris piqué, comme argenté; gris de fer, gris barré et à ruban.

MAIGRÉ, émacié, e, adj. déformé par la maigreur. — Décharné, e, adj. fort maigre, trop sec; maigre, qui n'a pas de graisse ou en a très-peu. — Stérile, adj. 2 g. qui ne produit pas de fruit. — Aride, adj. 2 g. sec et stérile, qui a l'aridure; atrophie, maigreur, consomption du corps ou d'un membre. — Tabide, adj. 2 g. d'une maigreur excessive par consomption.

MAIGREUR, marasme, s. m. maigreur extrême, consomption du corps humain. — Maigreur, s. f. état de ce qui est maigre.

MAIGRI, maigrir, v. n. personne, visage maigri, devenu maigre.—Chêmer ou se chêmer, maigrir beaucoup, tomber dans le marasme. — Efféminé, e, adj. voluptueux, amolli par les plaisirs frivoles comme une femme. — Tiré, e, adj. abattu, maigri. — Apiétrir, v. n. décroître, dépérir, devenir piètre.

MAIGRIHEG, atrophie, s. f. consomption, extrême maigreur par excès de débauche.

MAIGURLET, maigrelet, te, adj. personne maigrelette, un peu maigre. — Maigret, te, adj. un peu maigre, qui a de la maigreur.

MAIGURLIN, maigrelin, e, adj. qui n'a point de force, débile.

MAIM, même, adj. et adv. qui n'est point autre, point différent en personne, de même manière.

MAIMB, membre, s. m. partie extérieure et mobile du corps, la tête exceptée. — Partie, s. f. part, portion de tout en général.—Associé, e, s. m. membre d'une association quelconque. — Ayant-cause, s. f. héritier, représentant. —Chaînon, s. m. anneaux en boucle de chaîne, ronds, ovales; soudés l'un dans l'autre pour en faire une chaîne. — Happe, s. f. chaînon.

MAIN, avant-main, s. m. le dedans de la main étendue. — Métacarpe, s. m. deuxième partie de la main entre le poignet et les doigts.

MAIN-DOUV, main-d'œuvre, s. f. travail de l'ouvrier, en général travail d'un artisan.

MAINTE, mente, s. f. coq de jardin; grand baume, herbe ou coq; tanaisie, baumière, plante velue à fleurs jaunes, excite les menstrues. — Menthe, s. f. herbe vivace, labiée, apéritive, chaude, stomacale, aromatique, vermifuge, carminative, de beaucoup d'espèces. — Absurdité, s. f. contraire au sens commun, à la raison. — Menterie, s. f. mensonge léger, sans conséquence.—Mensonge, s. m. discours, proposition, fait avancé contre la vérité pour tromper. — Gosse, s. f. mensonge pour rire; gausserie. — Bourde, s. f. défaite; mensonge adroit. — Cassade, s. f. mensonge pour rire ou pour s'excuser et servir de défaite.

MAINTEU, menteur, se, adj. et s. qui ment, qui a l'habitude de mentir; impudent, menteur, sujet à tromper; imposteur, trompeur, calomniateur. — Mensonger, ère, adj. faux trompeur. — Sycophante, s. m. fourbe; menteur; imposteur; fripon, délateur, coquin.

MAINTI, controuver, v. a. inventer une fausseté pour nuire à quelqu'un; calomnier.—Crétiser, v. n. mentir et tromper comme un cretais. — Mentir, v. n. dire un mensonge, affirmer pour vrai ce qu'on sait être faux; mentir impudemment à quelqu'un.

MAINTREIE, menterie, s. f. mensonge léger, sans conséquence; bourde, mensonge, calomnie, absurdité.

MAIRBEUL, globosité, s. f. état de ce qui est rond, en globe. *V. Maïe;* corps glanduleux des testicules.

MAIRI, pétrir, v. a. détremper la farine avec de l'eau, la remuer et en faire de la pâte, se dit de toutes les pâtes, de la terre, etc. — Fraser la pâte, y mettre de la farine, lui donner le deuxième tour. — Contre-fraser, v. a. donner le troisième tour à la pâte du pain avant de l'enfourner.—Manipuler, v. a. faire la manipulation; arranger, mêler, pétrir avec les mains t. de métiers, de pharmacien.

MAIRIEG, panification, s. f. conversion des matières farineuses en pain; substance paniable, dont on peu faire du pain. — Pétrissage, s. m. action de pétrir la pâte.

MAIRIEU, gindre, s. m. garçon boulanger qui pétrit la pâte. — Pétrisseur, s. m. qui pétrit, fait la manipulation de la farine avec le levain, l'eau, etc.

MAIRLI, marchand de bois, s. m. qui tient un chantier, magasin de bois sciés, etc.

MAIRREIE, mairie, s. f. charge, dignité d'un maire; sa maison, ses bureaux; hôtel-de-ville, où tous les bureaux sont réunis.

MAISS, maître, tresse, s. qui a des sujets, des serviteurs, des ouvriers, des esclaves, qui commande de droit ou de force; seigneur; propriétaire, chef, souverain; titre de magistrat, de gens de robe; celui qui enseigne un art, une science, en général omnipotent, qui a la toute-puissance. — Chef, s. m. celui qui est à la tête de, désigne la supériorité, le commandement, la primauté; chef de famille; chef d'établissement. — Bourgeois, s. m. chef, maître d'atelier; chef de la maison (popul). — Patron, s. m. pop. chef d'un établissement, d'une maison. — Absolu, e, adj. souverain, indépendant. — Despote, s. m. qui gouverne arbitrairement au gré de son caprice, sans règle ni loi. — Petit maître, s. m. jeune homme élégant qui a un air avantageux, des manières libres, étourdies, un ton leste. — Vainqueur, s. m. celui qui a vaincu. — Directeur, trice, s. m. en général, conducteur, dirigeur, administrateur, supérieur; contre-maître, surveillant d'un atelier, d'un établissement, etc., etc. — Maîtresse, s. f. femme intelligente, femme qui prend de l'ascendant, qui a des lettres de

maîtrise. — Porte-culotte, s. m. femme qui maîtrise son mari.

MAISTRI, maîtriser, v. a. gouverner en maître avec un pouvoir absolu; maîtriser ses égaux, commander à ses passions. — Dompter, v. a. subjuger, réduire à l'obéissance; vaincre, surmonter; dompter des animaux, leur ôter leur férocité. — Chévir, v. n. t. prat. venir à bout de quelqu'un, lui faire faire ce qu'on veut; composer; traiter, transiger. — Primer, v. n. et a. tenir la première place, se distinguer, avoir l'avantage sur les autres; primer en tout, devancer, surpasser quelqu'un. — Trancher en maître, v. a. une question, décider hardiment; trancher court, net, expliquer en peu de mots. — Subjuguer, v. a. mettre sous le joug, réduire en sujétion par la force de; prendre le dessus sur, prendre de l'empire, de l'ascendant sur quelqu'un.

MAISTRIHEG, despotisme, s. m. pouvoir absolu, arbitraire, illimité; maîtriser, gouverner en maître absolu.

MAITON, menton, s. m. le devant de la mâchoire inférieure; partie du visage sous la bouche. — Mentonnet, s. m. t. de mét. bouton en saillie; tenon, petit crochet pour retenir; pièce saillante fixée à une roue ou à un arbre tournant qui vient faire arrêt.

MAITRIZE, autorité, s. f. puissance légitime; les hommes qui la possèdent; droit de se faire obéir; crédit, considération qui agit d'une manière impérieuse. — Pouvoir marital, s. m. qui appartient au mari.

MAIET *(ï)*, maillet, s. m. ou maille, s. f. marteau de bois à deux têtes.—Masse, s. f. masse de bois dur et pesant, proportionnée à l'ouvrage dont elle doit servir; arme, espèce de massue à tête ronde ou ovale. — Mailloche, s. f. gros maillet de bois; masse de fer. — Maillotin, s. m. masse de fer pour enfoncer.— Batte, s. f. maillet, plateau emmanché pour battre et aplanir la terre; massue pour pulvériser le plâtre, pour battre le gravois; bois rond et plat, ferré, emmanché diagonalement dans le milieu, pour écraser les tuileaux, etc. — Batterand, s. m. masse de fer emmanchée pour casser les pierres. — Battoir, s. m. bois large, carré à son extrémité supérieure, à manche court; palette à manche pour battre le linge à la rivière. — Batte, s. f. ou batrieau, s. m. maillet de bois dur et uni qui sert à battre les tuiles, le mastic à moitié sec, etc. — Masse de bois, s. f. gros marteau de bois emmanché, sert pour frapper les piquets, pierres et autres dans les ouvrages de maçonnerie. — Cochon mâle, s. m. porc, pourceau, animal domestique à pieds fourchus; jeune porc.

MAIASS *(ï)*, curot, s. m. ou mailloche, s. f. assemblage des pièces qui se joignent par une courroie qui fait agir le mâle ou couteau de force de tondeur.

MAK, tour d'un asple, qui, au moyen, se trouve une cheville garnie d'un chat où s'adapte une ficelle jusqu'à une longueur déterminée, l'on compte dix fois, pour dévider un écheveau d'une même longueur. — Trèfle, s. m. carte à jouer qui en porte l'empreinte en noir. — Frappe, 1re pers. du prés. de l'indicatif du verbe frapper, donner un ou plusieurs coups, frapper quelqu'un.

MAKA, heurtoir, s. m. marteau à une porte pour heurter; pièce de fer forgé ou de fonte en forme d'un gros anneau avec platine et battant pour heurter; bouton en fer sur un mascaron en fer de fonte, de cuivre, à figure grotesque sur une porte. — Martinet, s. m. gros marteau qui se meut par la force d'un moulin où se fabrique le cuivre, le fer, et où l'on bat les métaux pour les étendre.—Aplatissoire, s. f. usine, atelier où l'on prépare les barres de fer pour passer sous l'aplatissoir. — Espotard, s. m. cylindre à tranchant qui sert à étendre et couper les barres de fer dans le sens de leur longueur. — Ordon, s. m. usine à gros marteau mû par une roue hydraulique, est composée d'un marteau, d'une enclume, d'une forte charpente, d'un arbre perpendiculaire et d'une roue hydraulique.

MAKAIE, fromage mou, s. m. lait caillé, égoutté, frais; fromage à la pie, fromage blanc, mou; caillebotte.

MAKARON, dronos, s. m. coup sur les doigts aux écoliers.

MAKASS, penaud, e, adj. embarrassé, honteux, interdit, étonné, étourdi. — Ivre, adj. 2 g. qui a le cerveau troublé par les fumées du vin, d'une liqueur alcoolique, dont les nerfs sont agités, troublés, etc.; personne ivre, soûle.

MAKAUR, barbarisme, s. m. faute contre la pureté de la langue; emploi des mots inusités ou pris dans un autre sens. — Solécisme, s. m. faute grossière contre la syntaxe.

MAKÉ, frapper, v. a. donner un ou plusieurs coups, frapper quelqu'un sur ou à l'épaule.— Copuler, v. n. s'unir charnellement. — Bricoler, v. a. jouir d'une femme.

MAKET, bourrasque, s. f. caprice d'une personne dure et bizarre; mauvaise humeur, accès momentané; homme fantasque, capricieux. — Boutade, s. f. caprice, saillie d'esprit ou d'humeur, entêtement. — Caprice, s. m. fantaisie, boutade d'esprit, d'imagination, etc.

MAKETT, pomme de canne, s. f. formée en manière de pomme. — Loquillon, s. m. pommeau d'argent au bout d'une canne; boule, pomme d'une canne. — Tête de chou pommée, s. f. tête de clou, etc. — Boudin, s. m. de porte-manteau, de tiroir, etc.; flèche. — Tête fêlée, s. f. un peu folle; tête creuse, emportée; personne violente, colère, irritable, fougueuse, etc. — Masse, s. f. instrument en forme de marteau acéré par les deux bouts, avec un long manche flexible, avec lequel on brise les pierres de levée.

MAKFEU, briquet, s. m. outil d'acier pour tirer du feu au moyen d'une pierre de silex, etc.; battre le briquet. — Briquet oxygène, s. m. petit nécessaire récemment inventé : il suffit de plonger l'extrémité d'une allumette dans un petit flacon d'acide sulfurique concentré et de l'en tirer à l'instant, le bout prend feu.

MAKILON, maquignon, s. m. marchand, revendeur de chevaux, qui les troque, les déguise. — Harassier, s. m. qui a soin d'un haras.

MAKLOTT, massue, s. f. sorte de gros bâton

noueux, gros par un bout. — Matelotte, s. f. danse des matelots; son air.

MAKLOTTÉ, tirer à la courte-paille, des brins de paille inégaux pour tirer au sort.

MAKOUY, s'entremettre d'une affaire, v. pers. embrouiller, mettre de l'obscurité, de la peine à démêler une chose; farfouiller.

MAKOUYEU, embrouilleur, s. m. qui se mêle des choses étrangères à ses connaissances.

MAKRAI, sorcier, ère, s. qui a un pacte supposé avec le diable, pour faire deviner les prétendus maléfices, pour produire un effet surnaturel. — Magicien, ne, s. qui fait profession de magie, qui passe pour l'employer. — Devin, eresse, s. qui devine, qui prédit l'avenir ou découvre les choses cachées. — Règle à dents, s. f. forte tringle de bois de chêne de la largeur du drap, garni d'un côté de crochets à dents pour soutenir la largeur du drap à la rame. — Botte, s. f. faisceau de bois à brûler; rodin, perches de différents bois. — Falourde, s. f. gros fagots de 8 à 12 bûches, ou rodin lié ensemble.

MAKRAL, prophétesse, s. f. qui prédit l'avenir par inspiration divine. — Appareilleuse, s. f. celle qui débauche les filles. — Maquerelle, s. f. qui fait le métier de maquerellage, s. m. métier de prostituer et de débaucher les femmes: entremetteuse. — Maca, s. f. vieille entremetteuse qui débauche et prostitue les filles. — Maquignone, s. f. qui intrigue, fait un commerce secret.

MAKRO, maquereau, s. m. qui fait le métier de prostituer et débaucher les femmes. — Souteneur, s. m. qui soutient un mauvais lieu, une fille publique. — Proxénète, s. m. entremetteur; courtier; celui qui négocie un marché honteux.

MAKSIM, maxime, s. f. proposition générale qui sert de principe, de règle, de fondement en morale; vérité exprimée en peu de mots, présentée d'une manière absolue.

MAKSIMOM, maximum, s. m. le plus haut degré d'une grandeur, le plus haut prix des denrées, la plus forte peine d'un article de la loi.

MAKTÉ, lunatique, adj. 2 g. fantasque, capricieux. — Quinteux, se, adj. et s. fantasque, bourru, sujet à des bizarreries, à des quintes. — Têtu, e, adj. personne têtue, qui a de la tête; entêté, obstiné. — Opiniâtre, adj. 2 g. obstiné, entêté, trop fortement attaché à son opinion. — Revêche, adj. 2 g. personne, esprit revêche, peu traitable, rebarbatif. — Rétif, ive, adj. enfant, caractère, esprit rétif, difficile à conduire. — Tapoter, v. a. donner des petits coups à plusieurs reprises; frapper, donner à petits coups doucement.

MAKTEU, têtoir, s. m. outil d'épinglier pour frapper les têtes.

MAKULAIR, mesureur, s. m. peseur de houille; préposé à la vente de houille.

MAKULÉ, maculer, v. a. t. d'imp. tacher, barbouiller, faire des maculatures, des feuilles mal imprimées.

MAKZO, magot, s. m. amas d'argent caché ou mis en épargne; poids très-lourd; groupe d'argent.

MAL, mou, adj m. molle f. qui cède facilement au toucher; cire, drap, air mou, qui reçoit facilement les impressions des autres corps, sans ressort, sans élasticité, et facile à pétrir; homme, cheval mou, sans vigueur. — Fongosité, s. f. substance molle, élastique comme la chair des champignons. — Chiffe, s. f. étoffe mauvaise et faible, molle, balle à jouer très-molle; fig. homme d'un caractère molle. — Mollice, s. f. qualité de ce qui est doux, soyeux, agréable au toucher de la vue. — Tendre, adj. 2 g. qui n'est pas dur, corps tendre, matière inerte, etc. — Mollet, te, adj. corps mollet agréable au toucher par sa mollesse, un peu mou, qui n'est pas dur, spongieux, de la nature de l'éponge. — Mollasse, adj. trop mou et désagréable au toucher, chair, peau, étoffe mollasse, molle et sans corps, pas assez ferme. — Blêche, adj. homme mou, timide, sans fermeté; lâche, qui n'a pas de vigueur, indolent, nonchalant, molle. — Bahut, s. m. coffre à couvercle rond, voûté, recouvert de cuir ou de clous, etc.

MALADEIE, maladie, s. f. privation, altération de la santé; maladie, passion, aversion ou affectation déréglée pour; altération des organes des sens.—Indisposition, s. f. maladie, incommodité légère, peu favorable, dérangement de la santé. — Noctambulisme, s. m. maladie du noctambule; somnambule, qui rêve en action, sommeil factice imposé par la volonté d'autrui et par certains attouchements qui laisse l'usage de la parole. — Epidémie, s. f. maladie contagieuse, générale, populaire, venant d'une cause commune et accidentelle. — Monophagie, s. f. maladie dans laquelle on n'est porté à manger que d'une seule chose, d'une seule espèce d'aliments. — Maladie épidémique, qui tient de l'épidémie, maladie contagieuse, s. f. qui se répand, se communique par contagion, par le contact.

MALADIVEU, maladif, ive, adj. personne maladive, valétudinaire, sujet à être malade, être d'une faible santé, débile. — Maléficié, e, adj. fam. malade, languissant, fort incommodé; hypocondriaque, affection des hypocondres; la maladie. — Cacochyme, adj. 2 g. malsain, d'une mauvaise complexion, plein de mauvaise humeur; mauvaise disposition du corps par cachexie. — Ergotant, e, adj. d'une santé débile, d'une constitution malade, plus que valétudinaire; cachectique, d'une mauvaise santé.

MALAUD, malade, s. et adj. qui ne jouit pas d'une bonne santé, qui n'est pas sain. — Indisposé, e, adj. légèrement malade ou incommodé. — Mal-en-point, adv. mauvais état pour la santé, la fortune d'une personne; maléficié, personne malingre, longtemps convalescente.

MALAURDÉ, s'amalardir, v. pers. garder le lit pour peu de chose. — Languir, v. n. être consumé peu à peu par une maladie qui abat; dépérir, traîner en langueur.—Languissant, e, adj. qui languit; plein de langueur; faible, qui n'a rien de vif, d'animé, sans chaleur, sans mouvement.

MALDEUR, malder ou maldez, s. f. mesure d'Allemagne, le malder de grain équivaut à 250 livres de grains, 16 boisseaux de Hambourg.

MALEFISS, maléfice, s. m. action de nuire par le poison aux hommes, aux animaux, etc.

MALENN, fine lame, s. f. femme fine, rusée. — Maligne, s. f. qui a de la malignité; malicieuse.
MALENNMAIN, malignement, adv. avec malignité, interprêter, supposer malignement, mal penser.
MALETT, mallette, s. f. petite malle, petit sac. — Bougette, s. f. petit sac de voyage en cuir, peau tannée, en toile, etc. — Valise, s. f. long sac de cuir qui s'ouvre en long. V. *Hauvursak*. — Ferrière, s. f. sac de cuir de maréchal-ferrant, etc. — Fouillouse, s. f. bourse, sac, besace, etc.
MALEUR (*â*), catastrophe, s. f. évènement funeste, fin malheureuse. — Adversité, s. f. mauvaise fortune, accident fâcheux, état malheureux; pauvre. — Guignon, s. m. malheur empreint d'une espèce de fatalité, surtout au jeu, avoir dû; être en —, jouer de, porter guignon à quelqu'un, jouer du malheur. — Malheur, s. m. mauvaise fortune, destinée, désastre, accident fâcheux: défortune. — Méchéance, s. f. mauvaise chance; malheur fortuit. — Sinistre, adj. 2 g. qui cause, qui présage des malheurs: évènement, augure malheureux; infortune, malheur, adversité.
MAL-GUEUIE (*i*), mornifle, s. f. coup de main sur le visage. — Soufflet, s. m. coup du plat de la main; recevoir un soufflet, un échec, revers, dommage.
MALIN, fin, s. m. rusé adroit, habile, œdipe, excellent en son genre. — Esprité, e, adj. qui a de l'esprit. — Caut, adj. prudent rusé. — Ruse, e, adj. qui a de la ruse, personne fine, adroite, astucieuse. — Malicieux, se, adj. qui a de la malice, sot, maladroit dans ses ruses. — OEdipe, s. m. qui devine les choses embrouillées; homme clairvoyant, spirituel, ingénieux, pénétrant. — Personne sagace, adj. douée de sagacité; sage, narquois, malin, sensé, etc., qui a du bon sens, du jugement, qui a de la pénétration. — Espiègle, adj. 2 g. jeune, vif et malin, fin, subtil, éveillé. — Fine épice, s. f. homme fin et rusé.
MALISIEU, replâtreur, s. m. homme qui trouve une excuse à tout; qui voile les vices, les torts, etc.
MALISIEUSMAIN, malicieusement, adv. avec malice, malignement.
MALISS, malice, s. f. inclination à mal faire, à nuire, action faite, parole dite avec malignité; tour de gaieté; méchanceté, malice, malignité. — Espièglerie, s. f. action d'espiègle, malice d'enfant. — Talent insupérable, adj. 2 g. que l'on ne peut surpasser. — Ruse, s. f. artifice, moyen pour tromper. — Erudition, s. f. connaissance étendue dans les belles-lettres, la littérature; vaste savoir.
MALKAI, sac de houille, s. m. t. de sacatier; sac de houille grasse; gros sachet d'argent, sac d'espèces; sacoche, longue bourse d'argent. — Ventru, e, adj. personne, corps, vase, etc. ventru, qui a un gros ventre.
MALKUSS, malchus, s. m. se dit d'un homme; d'un animal, une chose qui n'a qu'une oreille; qui a perdu une oreille. — Saint Malchus, s. m. un des sept Dormans; on célèbre sa fête à l'église le 27 juillet. — Chien monaut, adj. qui n'a qu'une oreille; être monaut.
MALMAISON, réglise sauvage, s. f. ou le réglisier astragal: réglise de bois à racine ligneuse et rameuse, est un fourrage salutaire pour les bestiaux.
MALON, défaut, s. m. imperfection défectueuse, chose qui a un défaut caché. — Scrofule, s. f. écrouelle: scrofule, maladie cachée héréditaire. — Vice, s. m. défaut, imperfection cachée du corps, des choses; dépôt, amas d'humeur, qui cause de la douleur et forme des fluxions, des abcès, etc.
MALONAID, obscène, adj. qui blesse la pudeur, déshonnête parole, action obscène. — Malhonnête, adj. geste, parole contraire à la bienséance. — Immodeste, adj. sans modestie ni pudeur. — Cuistre, s. m. pédant grossier; déraisonnable, défaut de raison, d'honnêteté. — Incivil, e, adj. impoli, qui n'est pas civil, bienseant. — Malséant, e, adj. contraire à la bienséance; messéant, geste, attitude malséante.
MALONAIDMAIN, malhonnêtement, adj. déraisonnablement; agir, parler d'une manière malhonnête.
MALONAIDTE, turpitude, s. f. infamie, ignominie, provenant de quelque action honteuse.
MALSUTE, fongosité, s. f. substance molle, élastique.
MALTON, frelon, s. m. grosse mouche ressemblant à la guêpe, plus venimeuse et plus grosse. — Bourdon, s. m. grosse mouche; guêpe, grosse mouche bruyante hyménaptère, velue.
MALUREU, malheureux, misérable, infortuné, infirme, débile, malade, malsain, valétudinaire, languissant.
MAM, mama, maman, s. f. mot enfantin, mère, grand'maman.
MAMA (*à*), grand'mère, s. f. mère de la mère ou du père: mot enfantin.
MAMAIE, aimable, adj. 2 g. digne d'être aimé, qui possède les qualités propres à plaire. — Bien-aimé, e, adj. fort chéri, préféré. — Saxifrage-cotyledonne ou pyramidale, elle vient des Alpes, semblable à la joubarbe; les jardiniers l'appelle cédum pyramidale. — Mamie, s. f. mon amie, ma bien-aimée. — Gourgandine; s. f. pop. prostituée, coureuse, dévergondée, fille ou femme sans pudeur, sans décence, de mœurs licencieuses.
MAMAM, boire, v. a. se dit de la mère pour faire boire son petit enfant.
MAMÉ, benjamin, s. m. enfant préféré. — Beline, adj. nom d'amitié que l'on donne aux enfants, par ironie, moutard, gamin. — Bien-aimé, e, adj. fort chéri, préféré, t. enfantin. — Gentil, le, adj. joli, gracieux, mignon, agréable, délicat, gentil enfant.
MAMEL, thymus, s. m. glande de la poitrine dont on ignore l'usage; grosse verue à l'anus; ce qu'on nomme ris dans le veau. — Mamelle, s. f. teton, partie charnue glanduleuse qui renferme le lait dans toutes les mammifères.
MAMÈR (*à*), aïeule, s. f. mère du père ou de la mère, aïeul, en général de qui l'on descend.
MAMLOUK, mameluk, s. m. milice à cheval en Égypte; chasseur de la garde impériale de Napoléon I[er]. — Soudan, s. m. milice de prince mahométan, est formée d'esclaves affranchis et composée d'hommes ramassés de la Circassie et des côtes de la mer Noire.

MAMOUI (i), mouiller la langue, v. a. prononcer mollement, articuler difficilement quelques mots; bredouiller, parler d'une manière peu distincte sans articuler.

MAMOUIEG (i), entolabial, s. m. consonnantes qui se forment par l'imposition des dents supérieures sur la lèvre inférieure, empêchent la prononciation.

MAMOUIEU (i), marminotier, s. m. homme qui marmotte des prières. — Chicotier, s. m. qui marmotte à dents serrées.

MAMOUR, mourette, s. f. mamour, ma mie. — Mamour, s. m. t. de tendresse, de mignardise envers une femme, pour mon amour.

MAMURON, tetin, s. m. le bout de la mamelle de l'homme ou de la femme, bout du sein. — Halo, s. m. auréole autour du mamelon. — Mamelon, s. m. bout de la mamelle; partie glanduleuse sur la peau, bout arrondi; protubérence ronde au milieu de la mamelle d'une femme ou fille. — Galactophore, s. m. instrument en forme de cône avec un mamelon artificiel pour faciliter la succion d'un sein informe ou gercé; galactopée.

MANAN, poiloux, s. m. pop. manant, misérable, homme de néant, velu; va-nu-pieds; faubourien ou sabarbain, habitant du faubourg. — Communier, s. m. habitant, co-propriétaire de commune. — Manant, s. m. habitant d'un village, d'un bourg; paysan.

MANAW, sentène, s. f. les deux bouts de l'écheveau liés ensemble et tortillés auour du même écheveau; centaine, brin de fil qui lie l'écheveau.

MANBOUR, tuteur, trice, s. qui a la tutelle de quelqu'un; l'établissement des tuteurs est d'une très-haute antiquité, Tarquin fut tuteur des enfants d'Agneus-Martius, premier roi de Rome. — Protuteur, s. m. qui gère et administre à la place de tuteur; tuteur ad hoc, honorifique. — Onéraire, adj. 2 g. tuteur, syndic onéraire, qui a le soin et la charge de l'administration et rend compte de sa gestion.

MANBOURNE, administrer, v. a. gouverner, régir des affaires; administrer une correction à ses pupilles, ses enfants.

MANDE, menthe, s. f. plante labiée, chaude, stomacale, aromatique, vermifuge, carminative, histérique; elle a des variétés dont le feuillage est vert ou violet, ou panaché de violet, de citronnée, de blanc et de rose; il y a aussi la menthe poivrée, citronnée.

MANÉG, manège, s. m. lieu où l'on exerce les chevaux, où l'on apprend l'équitation, manière d'agir, adroite et artificieuse. — Cirque, s. m. lieu, manège destiné aux jeux publics, aux courses.

MANEG, ménage, s. m. gouvernement domestique; famille, ce qui la compose, la concerne; mari et femme vivant ensemble; dépense, meubles, ustensiles, etc. — Famille, s. f. toutes les personnes d'une même maison bourgeoise sous un même chef. — Maison, s. f. logis, se dit du bâtiment pour habiter; bâtiment occupé par une même famille. — Tympan, s. m. grand tambour dans lequel on fait marcher les animaux attelés à un point fixe et tourne sur l'axe de la roue.

MANG, manche, s. f. partie de vêtement pour les bras. — Manche, s. m. partie d'un instrument, etc., pour le tenir, par où on le prend pour s'en servir. — Hampe, s. f. bois de hallebarde, d'un épieu, d'un écouvillon; nom d'un long bâton garni de fer par un bout comme la hallebarde. — Chasse-poignée, s. m. morceau de bois rond foré dans toute sa longueur, pour emmancher un outil. — Poignée, s. f. ce qu'on empoigne, ce par quoi on peut tenir à la main.

MANGCHON, manchon, s. m. fourrure en manche pour mettre les deux mains. — Loutre, manchon; manchon, cylindre creux de fer ou de fonte qui réunit les axes de deux roues au volant, placés bout à bout.

MANGCHETT, manchette, s. f. ornement d'étoffe plissé du poignet de la chemise; manchette brodée, et.; manchette, mal, rougeur au poignet serré trop fort. — Pleureuses, s. f. pl. bandes de batiste ou de toile blanche de la largeur de quatre ou cinq doigts qui se portent dans le grand deuil sur les bords des manches. — Bracelet, s. m. manche, ce qui couvre, garantit le bras. — Partie, s. f. t. de jeu de cartes, quilles, etc., projet entre plusieurs joueurs; poule au jeu de quille.

MANGCHTOU, haricot vert, s. m. deux espèces blanche et de couleur, nain et perché, à gousse grêle, la fève est très-estimée, aussi en gousse verte.

MAGNIAN-MAU, ozène, s. m. ulcère putride du nez, ulcère chancreux dans une partie du corps; chancre, loupe, etc.

MANGON, boucher, s. m. qui tue et débite les bestiaux; se dit d'un homme féroce, sanguinaire; se dit aussi d'un chirurgien ignorant, maladroit.

MANESS, menace, s. f. parole, geste pour faire connaître et craindre à quelqu'un le mal qu'on lui prépare, pour annoncer le mal qui s'approche; clause-commentaire, est celle qui renferme une menace pour le cas où le contrat accepté par les parties ne serait pas exécuté.

MANI, manier, v. a. prendre et tâter; mouvoir, toucher avec la main. — Palper, v. a. manier, toucher, flatter avec la main; tâter, toucher, manier doucement une chose.

MANIANZE, maniement, s. m. action de manier, mouvement du bras, de la jambe, manière de conduire le pinceau, un outil, etc.

MANIGANZE, tripotage, s. m. intrigue, pratique secrète, manœuvre obscure et tortueuse pour réussir; manigance, intrigue, manœuvre cachée.

MANIK, manicle, s. f. instrument de tondeur de draps, qui fait agir les forces; manicle, tasseau ou maniquet de tondeur. — Manique, s. f. espèce de gant ou demi-gant, instrument d'artisan, de cordonnier, bottier, savetier, etc. — Gantelet, s. f. large courroie de cuir avec laquelle les bourreliers, les cordonniers se garantissent le poing et la main de la coupure du ligneul, des lanières. — Mailloche ou corat, s. m. outil de tondeur de draps pour faire mouvoir la force dont il se sert, est un assemblage de quatre pièces de bois retenu par un crochet ou main de la force.

MANIKET, avorton, s. m. né avant terme, ou de père ou mère rachitique; chose, personne

avortée, petit, mal fait, mal bâti. — Nain, e, adj. qui est d'une taille au-dessous de la médiocre. — Mannequin, s. m. figure d'homme en osier, en bois, etc.; homme qu'on fait agir comme on veut.

MANIMAIN, dégaîne, s. f. façon, manière maussade, démarche, tournure, attitude, maniement; mouvement de ses membres, tourner extraordinairement. — Affectation maniérée, s. f. tournure, attitude, geste, contour, ton, style, conversation maniérée.

MANIPUL, s. f petite étoffe que le prêtre met au bras gauche pour dire la messe.

MANIR, manière, s. f. façon, manière d'agir, coutume, apparence, affectation, habitude, façon d'agir, belle, vilaine, sotte manière. — Tic d'une personne, s. m. mouvement convulsif et souvent répété d'une partie du corps de l'homme, habitude ridicule d'un bras, des yeux. — Manie, s. f. habitude invétérée, goût excessif, caprice, fantaisie difficile à combattre. — Ton, s. m. manière de parler, de badiner, aigre, doux, etc. — Geste, s. m. mouvement du corps, surtout des mains, des bras, etc. — Air, s. m. ton, manière, façon d'agir, de parler, de se conduire, de se vêtir, etc. — Coutume, s. f. habitude, disposition contractée dans les manières, les discours, les actions, etc. — Guise, s. f. manière, façon d'agir à sa guise. — Affectation, s. f. attachement à dire, faire quelque chose d'une manière singulière, affectée, peu naturelle, trop étudiée. — Califourchon, s. m. objet d'un goût, d'un travail particulier, d'une manie. — Mimologisme, s. f. figure par laquelle on imite un être animé dans quelque circonstance de sa physionomie, de son geste, de sa voix pour le faire reconnaître.

MANIVEL, manivelle, s. f. pièce repliée à angle droit ou courbée deux fois pour faire tourner un essieu, un treuil, un moulin à main, etc. — Manuelle, s. f. instrument en usage dans les corderies; outil de cordier pour tordre les filasses, les torons. — Levier coudé, s. m. qui présente une poignée; elle s'applique comme puissance. — Nille, s. f. petit tuyau de bois dans laquelle entre la branche d'une manivelle pour empêcher que le fer en tournant dans la main ne le blesse.

MANK (*á*), manque, s. m. défaut d'argent, de foi, etc.

MANKE, manquer, v. a. laisser échapper, ne pas trouver, ne pas atteindre, ne pas attraper, ne pas réussir du premier coup; faillir, être de moins, ne pas exister, n'être pas à sa place, à son poste, à son devoir; omettre, oublier de faire, avoir eu, n'avoir plus, être dans le besoin. — Manqué, e, adj. défectueux, ouvrage manqué, à refaire, avorté; tomber en faute, défaillir. — Offenser, v. a. faire une offense, une injure, blesser quelqu'un. — Faire un faux bond, s. m. faire faux bond, manquer à son devoir, à une promesse, manquement à son honneur. — Imparfait, e, adj. qui n'est pas achevé, parfait complet, qui a des défauts, des imperfections. — Informe, adj. qui n'a pas la forme qu'il devrait avoir; imparfait. — Transgresser, v. a. contrevenir à une loi, aux préceptes d'un, à un ordre, etc.; l'enfreindre, l'outrepasser, faire une transgression.

MANKEG, violement, s. m. contravention, infraction à ce qu'on doit observer. — Inadvertance, s. f. défaut d'attention, méprise qui en résulte, faute commune. — Méfait, s. m. action mauvaise, criminelle. — Faute, s. m. manquement contre les devoirs, les règles, la loi, les règlements locaux.

MANKMAIN, manquement, s. m. faute d'omission; défaut, manque de foi, de respect. — Mégarde, s. f. inadvertance, inattention, manque d'attention, de soin. — Incongruité, s. f. faute contre la grammaire, la bienséance, le bon sens, en parole, en action; grande impolitesse, saleté.

MANKUL, défaut, coupure, lacune, omission, imperfection, défectuosité, tout ce qui a vice, qui est imparfait. — Impéritie, s. f. ignorance dans sa profession, défaut d'habileté, imperfection d'un ouvrage en général.

MANN, manne, s. f. sucre congelé, concret, purgatif et médicamenteux, que fournissent le frêne de la Sicile et de la Calabre; on rencontre dans le commerce la manne en larme, la manne grasse, la manne de Calabre, production alimentaire d'un pays maritime que Dieu fit tomber du ciel; le frêne en fleur, de Montpellier, l'on en extrait la majeure partie de la manne qui se consomme en pharmacie. — Bruine, s. f. brouillard réduit en pluie, petite pluie froide qui tombe lentement. — Serein, s. f. vapeur froide qui tombe de l'atmosphère après le coucher du soleil dans les jours chauds; produit toutes sortes d'affections. — Nielle, s. f. charbon, maladie des plantes qui change en poussière noire la substance farineuse de la graine; brouillard qui gâte les blés. — Charbucle, s. f. nielle qui gâte le blé sur pied. — Frimas, s. m. grésil, brouillard froid et épais qui se glace; météore de l'hiver.

MANNSEG, menace, s. f. parole, geste pour faire connaître et craindre à quelqu'un le mal qu'on lui prépare, pour annoncer le mal qui s'approche.

MANNSI, faire des menaces, menacer, v. a. quelqu'un d'un mal de l'œil, de la main, avec une arme, un bâton, un fouet. — Pronostiquer, v. a. prédire, faire un pronostic; conjecturer un évènement, ce qui arrivera. — Comminer, v. a. menacer, censurer.

MANNSIPÈ, émanciper, v. a. mettre hors de tutelle, de la puissance paternelle.

MANOI (*i*), monnayer, v. a. faire de la monnaie, lui donner l'empreinte, art du monnayage, de fabriquer les monnaies.

MANOIE (*ï*), s. f. pièce de métal pour l'échange, le commerce, petite espèce d'argent. — Billon, s. m. monnaie de cuivre pur ou mêlé d'argent, monnaie d'alliage ou défectueuse, destinée à la fonte. — Valeur numéraire nominale des espèces; numéraire, s. m. argent comptant monnayé; ce qui sert à acquitter, à acquérir quelque chose.

MANOIEG (*ï*), monnayage, s. m. fabrication de la monnaie, action de monnayer. — Monnoirie, lieu où l'on marque l'empreinte.

MANOIEU (*ï*), monnayeur, s. m. qui travaille à la monnaie avec autorisation, dans la monnayerie.

MANOUWEL, manuel, s. m. livre abrégé de dévotion, de morale, de science, qu'on peut porter à la main; livre de prière. — Saint Emmanuel, s. m. martyr.

MANOVRÉ, manœuvrer, v. n. et a. faire le manœuvre; fig. employer des moyens de succès; manœuvrer sourdement, habilement.

MANOVRI, manœuvre, s. m. aide-maçon, aide-couvreur, qui sert un maçon, un couvreur, un paveur pour gâcher le mortier; mauvais artiste. — Manœuvrier, s. m. matelot qui fait, entend les manœuvres, manœuvre bien. — Mortellier, s. m. artisan; aide-maçon, qui bat dans le mortier, qui pétrit, apprête le mortier. — Gâcheur, s. m. ouvrier qui gâche le plâtre, les différentes espèces de mortiers; celui qui gâte tout ce qu'il fait. — Corvéieur, s. m. ouvrier pour la corvée, qui fait un travail forcé, ingrat, pénible, sans fruit. — Terrassier, s. m. ouvrier qui travaille à des terres, qui remue, transporte des terres, etc. — Porte-auge, s. m. aide maçon pris au besoin. — Bardeur, s. m. manœuvre employé à traîner le chariot ou à porter le bois, pour transporter les pierres, les briques, etc. — Homme de peine, s. m. terrassier, nom de l'entrepreneur qui se charge de la fouille et du transport des terres: homme de peine, qui gagne sa vie à porter des fardeaux, à faire de forts ouvrages. — Déblayeur, s. m. ouvrier qui, dans la tourbière, enlève le gazon et la terre végétale pour commencer l'exploitation; ouvrier briquetier qui déblaie le terrain. — Cantonnier, s. m. chef terrassier, chargé de veiller à l'entretien des routes royales. — Défricheur, s. m. qui défriche une terre. — Marneron, s. m. ouvrier qui travaille aux marnières.

MANSAR, mansarde, s. f. comble, toit à mansarde, en triangle équilatéral par son profil.

MANSLÉ, hésiter, v. n. être embarrassé, lent à parler, à agir, être incertain, indécis; hésiter dans les affaires, sur ce que l'on fera. — Chanceler, v. n. dans ses résolutions, n'être pas ferme, assuré. — Fluctuer, v. n. être vague, incertain.

MANSLEG, indécision; s. f. indétermination, état, caractère d'un homme indécis, irrésolu; perplexe, irrésolu, incertain.

MANSLEU, irrésolu, e, adj. qui a peine à se résoudre, à se déterminer. — Indécis, e, adj. qui n'est pas décidé, homme irrésolu.

MANTAI, manteau, s. m. vêtement sans manches fort ample et long qui se porte par-dessus les autres; prétexte, apparence, tromperie, déguisement. — Squenée, s. f. petit manteau. — Chef, s. m. t. de manuf. premier bout d'une pièce d'étoffe; pièce de toile ourdie la première; chef d'une pièce de drap, la tête de la pièce avec l'entre-bande. — Bande, s. f. c'est la première partie ourdie qui s'enveloppe sur l'ensouple et sert de manteau à la pièce. — Schlamyde, s. f. manteau des anciens, retroussé sur l'épaule droite. — Épitoge, s. f. manteau romain sur la toge. — Bernous, s m. manteau à capuchon. — Cape, s. f. manteau à capuchon; vêtement de tête des femmes. — Collétin, s. m. grand collet de pèlerin avec des coquilles, sorte de mantille de peau souple, couverte de coquilles. — Roquelaure, s. f. sorte de manteau à boutonnières. — *Mantai d'houzar*, pelisse de hussard, s. f. pièce d'habillement de ce corps en grande tenue. — Dolman, s. m. partie d'habillement de l'uniforme de hussard français.

MANTIL, mantille, s. f. mantelet sans capuchon.

MANTIN, mâtin, e, s. homme mal bâti; faux, ingrat, méchant.

MANTLÉ, fauder, v. a. plier une étoffe, la marquer avec de la soie.

MANTULET, mantulet, s. m. sorte de manteau, petit manteau de femme. — Mantille, s. f. mantelet rond sans capuchon. — Galvardine, s. f. habillement pour la pluie. — Manteline, s. f. manteau de campagnarde, petit manteau. Camail, s. m. espèce de mantelet court.

MAPP, nappe, s. f. linge destiné à couvrir la table; ce qui en a la forme, l'apparence. — Napperon, s. m. petite nappe posée par-dessus la grande, sur le milieu de la table; nappe, serviette.

MARAIE, marée, s. f. flux et reflux de la mer; poissons frais de mer. — Maline, s. f. temps des grandes marées à la nouvelle et à la pleine lune.

MARAIE-AU-WID, dindon mâle, s. m. coq d'Inde, ayant la tête et le haut du cou dégarnis de plumes, chargé de mamelons d'un rouge vif sur le devant du cou. — Chiffonnière, s. f. celle qui ramasse des chiffons dans les rues et dans les maisons.

MARANN, culotte, s. f. de grosse toile grise que les mineurs, les briquetiers mettent pour travailler.

MARASEU, terrain éveux, adj. qui retient l'eau. — Crapaudière, s. f. lieu bas, sale et humide; retraite des crapauds. — Vaseux, se, adj. terre, fonds vaseux, qui a de la vase. — Uligineux, se, adj. marécageux, putride.

MARASS, marécage, s. m. terre bourbeuse de marais; son odeur, son goût; marais qui commence à sécher. — Marais, s. m. terre abreuvée d'eau dormante. — Bourbe, s. f. fange de la campagne, fond des eaux croupissantes, terre molle. — Bourbier, s. m. lieu creux plein de bourbe.

MARB, marbre, s. m. pierre calcaire, carbonate de chaux très-dur et coloré qui prend le poli. Presque tous les Etats de l'Europe ont des carrières de marbre plus ou moins abondantes de différentes couleurs et qualités. — Marbre est le nom de tout carbonate calcaire à grain serré et le tissu arupacte, tels que le marbre statuaire, le marbre blanc clair et blanc veiné, le bleu turquin ou bardigle, le bleu fleuri, la brèche violette ou fleur de pêcher, le portor à fond noir et veine d'un jaune doré, il est le plus riche; le vert de Gênes, le poros à gros grain, l'aspin, le baudean, le campan, le médoux, le jaune, l'arrey, penne S[te]-Martin, le signac, le nankin, la griotte et griotte-fleurie, la brune, la verte, l'incarnat gris de coune, l'Isabel ou rosée, le rose vif, le Napoléon, l'Henriette brune, l'Henriette blonde et la Caroline, la coursolre, le bavay, le glageon; ceux de la Belgique sont: S[te]-Anne, la jerpine, la buissière, le marbre noir de Theux, le royal, le malplaquet, le malplaquet bâtard et le bleu, le petit antique, etc. etc. — Lu-

machelle ou brèche, l'une des nombreuses variétés de marbre, parsemée de taches colorées à contours anguleux; elle diffère des autres brèches parce qu'elle renferme beaucoup de coquilles brisées. — Granit, s. m. marbre grossier. — Cipollini, s. m. marbre vert ondé de blanc, marbre pentelique. — Grammite, s. f. agate ou jaspe rouge, marquée de raies blanches, en forme de lettres. — Marbre granitelle, s. m. qui ressemble au granit; granit à petits points. — Brèche, s. f. sorte de marbre, mélange de fragments de roche unis par un ciment naturel. — Basalte, s. m. sorte de marbre fusible, lave très-dure; basalte blanc; sommité, cristal volcanique. — Brocatelle, s. f. marbre nuancé de gris, jaune, violet, rougeâtre ou de diverses couleurs. — Porphyre, s. m. sorte de marbre très-dur, rouge ou vert et tacheté, substance vitreuse, cailloux de roche. — Mischio, s. m. espèce de marbre d'Italie de différentes couleurs. — — Marbre artificiel, s. m. il est fait d'une composition de gypse en matière de stuc, dans laquelle on met diverses couleurs pour imiter le marbre, reçoit le poli de même. — Serpentin, s. m. marbre tacheté, vert, obscur, à filets jaunes serpentants.

MARBRAIE, jaspé, e, adj. fleur, étoffe, marbre jaspé, à couleur mélangée comme le jaspe; bigarrer en imitant le jaspe: sorte de piqûre.

MARBRÉ, jaspe, s. m. pierre bigarrée de la nature de l'agate: quartz pénétré d'une teinture métallique de couleurs variées, rouge, vert jaune, etc. — Marbrer, v. a. peindre en marbre, l'imiter.

MARBREG, racinage, s. m. le racinage est une des opérations les plus délicates de l'art du relieur, c'est par le racinage qu'il orne la couverture des volumes qu'il relie. — Marbrure, s. f. imitation du marbre sur la peau, le papier, etc.; ouvrage de relieur. — Jaspure, s. f. action de jasper, imiter le jaspe par des couleurs materielles; changer l'uniformité d'une même couleur.

MARBRI, marbrier, s. m. ouvrier qui travaille le marbre, le vend, le tire de la carrière. — Marbreur, s. m. ouvrier qui marbre le papier. — Marbrier stucateur, s. m. qui travaille en stuc.

MARCHAN, marchand, e, adj. et s. qui fait profession de vendre et d'acheter. — Commerçant, e, adj. et s. qui commerce, qui trafique en gros, où l'on fait le commerce. — Négociant, e, s. qui fait le négoce en grand, qui négocie; ce sont ceux qui font le commerce en magasin, vendent par balles, pièces et caisses entières, qui n'ont point de boutique ouverte ou enseigne à la porte de leur magasin; spéculation en marchandises. — Débitant, e, s. qui débite, marchand; ne se dit que des petits marchands qui vendent en détail. — Détaillant, s. m. marchand qui vend en détail diverses marchandises. — Mercelot, s. m. petit marchand mercier.

MARCHANDÉ, marchander, v. a. traiter avec un marchand du prix de..., demander le prix, solliciter une diminution de prix. — Marchandailler, v. a. marchander longtemps et pour peu, vétiller sur le prix; liarder.

MARCHANDEG, rabat, s. m. sollicitation pour la diminution du prix quand on paie comptant.

MARCHANDEU, entrepreneur, se, s. celui qui entreprend à forfait un édifice, une besogne, un ouvrage considérable; celui qui marchande, sollicite une diminution du prix, qui hésite, balance pour acheter; homme qui marchande, qui vétille sur le prix.

MARCHANDIH, denrée, s. f. tout ce qui se vend pour la nourriture des hommes, des animaux; marchandise, chose dont on fait trafic. — Mercerie, s. f. marchandise des merciers; le marchand mercier ne fabrique rien et vend un peu de tout.

MARCHI, marché, s. m. lieu public où l'on vend, assemblée des marchands et d'acheteurs au marché, fréquentés par des forains; marché, prix, condition d'un achat.—Convention, s. f. accord, pacte verbal par écrit, ce dont on convient. — Traité, s. m. convention où l'on traite d'une chose, d'une matière, traité de commerce éventuel. — Convenance, s. f. accord des parties entre marchand et négociant. — Accord, s. m. convention pour terminer un différend; accommodement. — Forfait, s. m. marché à perte ou gain, vente en gros, reprendre un marché à forfait, sous-marché, partie d'un marché cédé à un autre. — Contrat, s. m. pacte, convention, traité par écrit entre deux ou plusieurs.—Accommodement, s. m. accord d'un différend, moyen, expédient de concilier. — Obrigé, s. m. acte entre un apprenti et un maître qui a contracté une obligation.—Pacte, s. m. accord, convention entre partie. — Accordaille, s. f. cérémonie pour la signature des articles de mariage. — Engagement, s. m. action d'engager ses effets, son prix, obligation. — Devis, s. m. c'est un marché auquel est annexé ou dans lequel est compris un état détaillé de la nature, qualité et quantité, le prix, etc., etc. — Marché d'or, s. m. très-avantageux qui rapporte, reproduit beaucoup. — Apport, s. m. marché, lieu des concours des marchands.

MARCHOLET, regrattier, ère, s. qui fait le regrat, petit marchand qui fait des réductions minutieuses. — Débitant, détaillant, s. m. détailleur, marchand qui vend en détail diverses marchandises; qui vend; petit fabricant de draps et étoffe, petit marchand, celui qui fait peu d'affaire.

MARCHOTAI, colporteur, s. m. gens qui font métier de porter de porte en porte toutes sortes de marchandises et les crie dans les rues; petit marchand fabricant en draps, travaillant pour lui ou pour compte d'autres fabricants.

MAREIE, sainte Marie, mère de saint Abraham; elle mourut dans sa cellule à l'âge de 45 ans, à la fin du quatrième siècle; il y a 16 saintes Marie fêtées à l'église.

MARG, tire-lisse, s. f. tringle de bois qui sert à baisser les lisses des métiers à tisser. — Contre-lame, s. f. tringle de bois pour mouvoir les lisses.

MARGAULÉ, falsifier, v. a. contrefaire pour tromper; altérer par un mauvais mélange, ajouter ou retrancher pour tromper. — Frélater, v. a. falsifier le vin, etc. avec des drogues qui lui donnent la couleur, le goût; altérer,

déguiser une marchandise. — Droguer, v. a. médicamenter, faire, donner trop de médicaments; falsifier quelque chose, tromper. — Sophistiquer, v. a. altérer des drogues; falsifier, frélater une liqueur.

MARGAULEG, frélaterie, s. f. altération dans les liqueurs, les drogues pour les faire paraître meilleures; falsification.

MARGOULET, ardélion, s. m. homme qui fait le bon valet, qui a toujours l'air affairé, qui a plus de parole que d'effet, qui se mêle de tout. — Argoulet, s. m. homme de néant. — Frélampier, s. m. gredin, homme de néant, inutile. — Marjolet, s. m. jeune et petit fat qui fait le galant, l'entendu.

MARI, se tromper, v. pers. être dans l'erreur, se méprendre, se tromper de route, de jour, se tromper en croyant si l'on croit.

MARIAIE, mariée, s. adj. qui vient d'être mariée. — Epousée, s. f. celle qui vient d'être épousée ou qui doit être bientôt épousée. — Fiancée, s. f. celle qui a fait promesse de mariage, qui a engagé sa foi devant un prêtre. *V. Fam.*

MARIAUF, mariable, adj. 2 g. personne mariable, en état, en âge d'être mariée.

MARICHAUSÉ, gendarme, s. m. cavalier, soldat de police; la gendarmerie à pied et à cheval, tels que nous l'avons de nos jours, a été introduite dans le département de l'Ourthe (province de Liége), le 5 prairial de l'an V de la République.

MARIÉ, marier, v. a. joindre par le mariage; unir, joindre, allier deux choses de couleurs; accoupler, joindre par couple. — Conjoindre, v. a. unir, joindre ensemble par mariage. — Monogame, s. m. qui n'a été marié qu'une fois, qui n'a qu'une femme. — *Marié porin*, rosière, s. f. jeune fille couronnée de roses et dotée pour sa vertu; la première rosière fut instituée en Salency en 355 par Saint-Médard, évêque de Noyon; à l'époque de son mariage, Napoléon en dota douze à Verviers avec 12 anciens militaires.

MARIEG, mariage, s. m. union légale d'un homme et d'une femme par le lien conjugal; suivant plusieurs auteurs, le mariage est aussi ancien que le monde; alliance entre deux familles par mariage. — Mariage de cousine, s. m. en secret devant un prêtre. — Fiançailles, s. f. promesse de mariage en présence d'un prêtre. — Mariage en détrempe, concubinage, s. m. commerce illégitime des gens non mariés des deux sexes, vivant comme s'ils l'étaient. — Consommation du mariage, s. f. première cohabitation des époux après le mariage. — Assurance des fiancés, qui ont fait promesse de mariage. — Epousailles, s. f. pl. célébration du maraiage. — Oclage ou ocle, s. m. présent de nôces en argent.

MARIHAU, maréchal-ferrant, s. m. qui ferre les chevaux; maréchal grossier, celui qui ferre, équipe les chars, charrettes et tombereaux. — Mache-fer, s. m. scorie du fer, de l'acier rougi; houille vitrifiée, qui se forme dans les fourneaux des forges. — Scorie, s. f. produit volcanique, substance vitrifiée qui nage sur la surface des métaux fondus, ordure qui se durcit.

MARIHAUDEG, maréchalerie, s. f. art du maréchal-ferrant et grossier, qui fait, raccommode des outils de divers arts et métiers.

MARIHEG, faillibilité, s. f. sujétion à l'erreur, possibilité de se tromper, de faillir.

MARINE, marinade, s. f. friture de viande marinée; sauce de sel, vinaigre et épice. — Café avarié, s. m. endommage en voyage, goût du café qui a été mouillé, gâté en voyage ou en magasin.

MARIOLAINE, marjolaine, s. f. petite plante vivace, ligneuse, aromatique, labiée pour les nerfs, l'estomac, etc.

MARIONETT, marionnette, s. f. petite figure mobile à l'aide de ressorts, leur ensemble; théâtre où on les fait jouer. — Godenot, s. m. petit homme d'ivoire; marionnette, petit homme mal fait. — Fantoccini, s. f. poupée en bois. — Bamboche, s. f. grande marionnette, personne de petite taille. — Marionnette, s. f. petite figure mobile à l'aide de ressorts. — Dizeau, s. m. il se dit d'un tas de dix gerbes de grains, arrangées de distance en distance comme des marionnettes. — Pantin, s. m. personne dégingandée, très-faible au moral, que l'on fait agir comme on veut, comme une marionnette.

MARIP, marrube, s. m. plante vivace, labiée, lycope ou pied-de-loup, employée en médecine; le marrube blanc résout le squirrhe, excellent pour l'asthme humoral; le marrube noir ou puant, ballotte résolutive, guérit les ulcères, croît sur les bords des grands chemins.

MARK, marque, s. f. ce qui sert à designer, distinguer, marquer; instrument pour marquer; impression, trou laissé par un corps sur un autre; chiffre, caractère, ornement qui distinguent une personne, un corps d'un autre; figure mise à un ouvrage, une marchandise par l'ouvrier; indice, signe pour se rappeler; peine infamante, aujourd'hui presque abolie, qui consistait à appliquer, sur l'épaule d'un criminel, un fer chaud qui traçait l'empreinte d'une ou plusieurs lettres, signe représentatif du crime ou de la peine infligée aux coupables; stigmate au front, etc. — Étiquette, s. f. petit écriteau sur un sac, un paquet, etc., indiquant le contenu, le numéro, les lettres initiales du nom. — Tache, s. f. marque qui salit, marque naturelle sur la peau; ce qui blesse l'honneur, la réputation. — Cicatrice, s. f. marque de blessure. — Reconnaissable, adj. facile à reconnaître. — Indice, s. m. marque qui sert de désignation, qui exprime la pensée; démonstration extérieure; signe apparent et probable d'une chose; indice certain, infaillible. — Repère, s. m. t. d'arts, trait, marque que l'on fait aux pièces d'assemblage pour les reconnaître. — Rainette, s. f. outil pour tracer, marquer les pièces de bois, de fer, etc.; petit instrument de fer ou lettres initiales dont se servent les marchands, l'objet revêtu de cette marque ne peut plus lui être contestée ni échangée. — Contrôle, s. m. marque, timbre sur l'or et l'argent travaillés qui ont le titre, qui ont payé les droits. — Coin, s. m. poinçon pour l'argenterie; sa marque. — Poinçon, s. m. outil de fer pour marquer, morceau

d'acier gravé en relief pour frapper les coins ou matrices, pour marquer les monnaies, la vaisselle, etc. — Ocho, s. m. entaille que font les ouvriers sur une pièce de bois pour servir de marque, ou sur une latte pour marquer l'épaisseur d'un mur, etc. — Estampille, s. f. sorte de timbre, de seing avec la signature ou qui la remplace sur des brevets; tous les effets de chaque soldat sont estampillés. — Gravoir, s. m. outil de métier pour faire des rainures; graver, marquer, creuser, couper le fer, sorte de marteau de maréchal-ferrant dont la tête a un côté gravé pour imprimer une marque sous le coup. — Cauchemar, s. m. oppression en dormant; pesanteur apparente sur l'estomac; avoir le cauchemar, épilepsie du cerveau, apparition de fantômes, de monstres, etc.; donner le cauchemar, ennuyer jusqu'à l'assoupissement. — Éphialte, s. m. cauchemar nocturne, asthme nocturne. — Incube, s. m. démon qui, sélon l'absurde croyance populaire, abuse des femmes. — Succube, s. m. démon qui s'unit à l'homme sous la figure d'une femme; cauchemar. — Frappe, s. f. marque, empreinte que le balancier fait sur les monnaies.

MARKASETT, marcassite, s. f. espèce de pierre minérale dont on fait usage dans la bijouterie; on la taille pour garnir les tabatières, bagues, boutons, etc., etc.

MARKASIN, marcassin, s. m. jeune porc, cochon mâle, cochon de lait, qui n'est pas sevré; petit de la laie qui suit encore sa mère, jeune sanglier.

MARKAUSÉ, abattre, v. a. t. de boucher, assommer, tuer avec quelque chose de pesant une bête de somme, etc.; donner des méchants coups à quelqu'un.

MARKE, marquer, v. a. mettre une empreinte, une marque sur un être, etc., pour le distinguer; faire une impression par un coup, une blessure, un contact; mettre une marque pour souvenir; spécifier, indiquer, désigner, etc. — Paginer, v. a. numéroter les pages d'un livre, etc., faire la pagination d'un registre. — Estampiller, v. a. marquer un objet avec une estampille. — Damasquiner, v. a. incruster l'or ou l'argent dans le fer pour servir de marque, etc.; art du damasquineur. — Piquer le bois, c'est marquer une pièce de bois avec le traceret pour la tailler et la façonner. — Ligner, v. a. tracer une ou des lignes à la craie, avec un cordeau frotté de craie; ligner une pièce de bois. — Spécifier, v. a. particulariser, exprimer, marquer en détail, déterminer en particulier par un contrat, un arrêt; indiquer, désigner un objet. — Désigner, v. a. dénoter par des signes précis, par des impressions, des marques qui le font connaître. — Indiquer, v. a. montrer au doigt, marquer, enseigner. — Etiqueter, v. a. mettre une étiquette, distinguer par des étiquettes. — Dénoter, v. a. désigner quelqu'un par des indices clairs, marquer; inventorier des pièces, les marquer. — Fleurdeliser, v. a. marquer d'une fleur de lis, etc., avec un fer chaud. — Marqueter, v. a. marquer de plusieurs taches. — — Coter, v. a. marquer par lettres ou par nombre, par cote des pièces, etc.; numéroter, marquer le numéro, mettre un numéro. — Trouer, v. a. tirer les lignes d'un dessin, d'un plan, d'un ouvrage, sur. — Stigmatiser, v a. marquer au front avec un fer chaud; diffamer, marquer d'une manière honteuse, ineffaçable.

MARKEG, craieure, s. f. marque faite à la porte d'une maison où doivent loger des militaires. — Chiffrature, s. f. manière, action de marquer par un chiffre successif l'ordre des feuillets, des pages d'un manuscrit, d'un livre. — Pagination, s. f. série des numéros des pages d'un livre, etc.; estampillage, action d'estampiller, de marquer avec l'estampille. — Désignation, s. f. dénotation précise d'un être par des signes précis et caractéristiques, par des expressions, des marques. — Dénotation, s. f. désignation par certains signes, certaines marques.

MARKEU, marqueur, s. m. celui qui marque au jeu, qui marque les monnaies, les poids, etc. — Traceret, s. m. petit outil de fer pointu qui sert à divers ouvriers pour tracer l'ouvrage ou les divisions des instruments de mathématiques. — Traceur, s. m. celui qui trace les ouvrages, les plans, les contours d'un édifice sur le sol. — Rainette, s. f. outil de charpentier. — Marquoir, s. m. outil de tailleur, lame de fer en demi-cercle, crénelée, pour replacer les piqûres. — Appareilleur, s. m. celui qui trace le trait, coupe des pierres à tailler, qui dirige les travaux de tailleurs de pierres. — Tressoir, s. m. outil en fer qui sert à marquer les distances où il faut placer les clous d'ornement. — Layeur, s. m. qui trace des laies dans les bois à couper. — Ponctuateur, s. m. qui note avec des points, qui pique ou note les absents.

MARKITAINE, se dit d'une vivandière qui vend des vivres aux troupes et les suit.

MARKIZAUD, marquisat, s. m. terre, titre de marquis; Verviers était du marquisat de Franchimont avant sa réunion à la France.

MARKOTÉ, marcotter, v. a. coucher en terre les marcottes. — Marester, v. a. multiplier la vigne par des marcottes; provigner, coucher en terre une branche. — Chatte en rut, qui miaule, appelle le matou; fig. courir les filles; appétence, désir violent et naturel par instinct animal.

MARKOTEU, coureur de filles, s. m. jeune libertin, suborneur des filles.

MARKOTT, marcotte, s. f. branche couchée à terre pour qu'elle s'enracine; rejeton d'œillet. — Plantard, s. m. tronçon planté sans branches et repris. — Provin, s. m. rejeton d'un cep, d'un arbre provigné. — Plançon, s. m. rejeton; branche replantée, à replanter, ou plantard. — Rejeton, s. m. surgeon, jeune branche d'œillet, etc., que l'on fiche en terre pour faire prendre racine. — Belette, s. f. joli petit animal sauvage et carnassier, à poils longs, roux, à museau pointu, très-agile, vif, vit d'oiseaux et de volaille. — Passe-musc, s. m. petit animal qui donne un musc très-estimé.

MARKOU, matou, s. m. gros chat entier. — Mitis, s. m. gros chat; matou, mâle de la chatte; se dit d'une personne lascive, fort encline à la luxure de l'amour, qui a de la lasciveté. —

Saint Marcoul, s. m. de Nanteuil, né à Boyeux, et y mourut saintement l'an 558; on célèbre sa fête à l'église le 1er mai.

MARLIN, merlin, s. m. longue massue pour assommer les bœufs. — Batterand, s. m. masse de fer emmanchée pour casser les pierres. — Masse. s. f. arme, espèce de massue à tête ronde ou ovale, à côte; gros marteau, outil de carrier, etc. — Picot, s. m. marteau de carrier. — Casse-tête, s. m. massue de bois, de jade, etc., des sauvages; espèce de jade. — Billard, s. m. masse de fer emmanchée pour chasser des coins.

MARLOUF, homme rond, s. m. tout rond, se dit familièrement d'un homme rebondi, comme enflé de graisse, de nourriture, de boisson. — Rondelet, te, adj. personne rondelette, qui a un peu trop d'embonpoint. — Rondelin, s. m. homme gros et court. — Pansu, e, adj. personne pansue, à grosse panse. — Joufflu, e, adj. à grosse joues; gros joufflu. — Populo, s. m. pop. petit enfant gros, potelé.

MARMAIZE, être embarrassé, indécis, irrésolu dans une entreprise, un ouvrage, une opération.

MARMID, marmite, s. f. vaisseau de métal, de terre, pour faire bouillir le bœuf, etc. — Bouillotte, s. f. ustensile de ménage, sorte de vase de métal couvert pour faire bouillir de l'eau, etc. — Huguenotte, s. f. marmite de métal ou de terre sans pieds, tenant à un petit fourneau, sert pour faire cuire la viande, les graisses. — Autoclave, s. m. marmite en métal pour la cuisson sans évaporation et dont le couvercle est vissé et légèrement perforé pour donner passage à la vapeur. — Pureau, s. m. sorte de grand chaudron étamé, étroit, rond, dont le cirier se sert pour faire amollir la cire.

MARMITON, chaudronnier, ère, s. qui fait et vend des chaudrons, des ustensiles de cuisine, en cuivre, airain, qui se vendent pour l'usage domestique. — Mirmidon, s. m. jeune homme très-petit et sans considération, qui s'oublie envers des gens fort au-dessus de lui. — Marmouset, s. m. petite figure d'homme, de femme grotesque; petit homme, petit garçon; marmot.

MARMITONNREIE, chaudronnerie, s. f. fabrique, atelier de chaudronnerie.

MARMO, gredin, e, s. gueux, homme sans naissance, sans bien ni qualité. — Roquet, s. m. petit chien très-commun à longs poils. — Gredin, s. m. petit chien à longs poils de couleurs diversifiées.

MARMOTT, marmotte, s. f. gros rat de montagne, moins grand que le lièvre, s'apprivoise, est en léthargie pendant l'hiver; fascolome, bobaque.

MARMOUZET, marmouset, s. m. petit garçon, petit homme mal fait à figure grotesque.

MAROD *(ô)*, maraude, s. f. vol fait par des soldats en marche ou autour du camp; action de butiner. vol en maraudant. — Picorée, s. f. maraude, action de butiner, pillage des comestibles par les soldats; aller à la picorée.

MARODÉ *(ô)*, marauder, v. n. aller en maraude, à la picorée; butiner, faire des butins.

MARODEU *(ô)*, maraudeur, s. m. soldat qui maraude. — Picoreur, s. m. soldat qui va à la picorée; fricotteur.

MAROIE *(î)*, se dit d'une fille imprudente, caqueteuse, babillarde.

MAROKIN, maroquin, s. m. peau de chèvre, de bouc, de veau, tannée, apprêtée et mise en couleur; cette industrie vient de Maroc. L'art d'apprêter le maroquin était pratiqué en 1665; il s'apprête avec de la noix de galle ou du Sumac.

MAROKINÉ, maroquiner, v. a. façonner en maroquin les peaux de mouton et de porc, qui prennent le nom de mouton maroquiné.

MAROKINNRAIE, maroquinerie, s. f. art, ouvrage, lieu du travail du maroquinier, ouvrier qui travaille le maroquin.

MARON, marron, s. m. grosse châtaigne, fruit du marronnier, se mange cru, rôti, bouilli; marron d'Inde, fruit du marronnier d'Inde. — Marron, s. m. t. de perruquier, grosse boucle de cheveux tournés en rond; frison, boucle de cheveux ronds; grumeau dans la pâte; pamphlet injurieux, pancarte imprimée clandestinement, furtivement, imprimée en marron; marronner.

MARONN, grègne, s. f. culotte de grosse toile, haut-de-chausse. — Culottin, s. m. sorte de culotte de toile, étroite de la ceinture aux genoux. V. *Marann.*

MAROTT, tâte-pouls, s. m. idiot qui s'amuse aux soins du ménage; homme femelle.

MARSELINN, marceline, s. f. sorte de florence ou taffetas très-fort dont il se fait une grande consommation.

MARSUPIN, massepain, s. m. pâtisserie d'amandes pilées, etc., et de sucre; espèce de biscuits de diverses formes; l'on en fait aussi sans marmelade, d'abricots. — Meringue, s. f. massepain fait d'œuf, de citron, du sucre avec un fruit ou de la crême au milieu.

MARTINET, petit fouet, s. m. corde, lanière de cuir attachée autour d'un petit bâton pour épousseter les habits, etc.; corriger les enfants. — Discipline, s. f. fouet de cordelette, de lanière autour d'un bois pour discipliner les enfants, les écoliers.

MARTIR, martyr, e, s. qui a souffert, a été tué pour sa religion, pour un parti, une opinion, une passion, etc.; victime qui souffre beaucoup.

MASAK, massacre, s. m. tuerie, massacre, carnage d'hommes, de bêtes sans défense; massacrer, tuer, égorger des personnes inoffensives.

MASS, masque, s. m. faux visage de carton, de velours, en cire; masque métallique de M. Allard, de Paris. — Solide, adj. 2 g. long, large et profond; lourde masse, pesant, difficile à porter, à remuer, lourd fardeau. — Masse, s. f. amas des parties quelconques qui fait corps, quantité de matière; poids, masse informe, fonds d'une société, d'un régiment. — Têtard, s. m. charme, saule ébranchée, à laquelle il ne croît des branches qu'en touffe. — Etire, s. f. masse de fer plate pour façonner le cuir, en faire sortir l'eau.

MARSI, macis, s. m. deuxième écorce intérieure de la noix muscade; cette enveloppe est mince et tendre, elle couvre immédiatement la muscade comme un réseau, elle s'appelle fleur de muscade.

MASSKAUSÉ, tuer lentement, v. a. ôter la vie d'une manière lente, faire mourir dans des tourments. — Equarrir, v. a. abattre, dépecer des chevaux, etc.

MASSKAUSEU, vétérinaire, s. m. maréchal-ferrant, qui panse les chevaux, les bestiaux, qui exerce la médecine hippiatrique, l'art de connaître, de guérir les maladies des animaux, des chevaux; artiste vétérinaire, qui pratique la médecine vétérinaire; la première école a été ouverte à Lyon en 1762. — Equarrisseur, s. m. qui tue, écorche, dépèce les chevaux, etc.; écorcheur, mauvais boucher.

MASSNÉ, maçonner, v. a. et n. travailler en pierres, briques, plâtres, etc.; travailler grossièrement, sans délicatesse; hourder, maçonner grossièrement; poser à sec, poser les pierres taillées les unes sur les autres sans mortier entre les lits; poser de champs, c'est placer une pierre, une brique sur son côté le plus mince; une pièce de bois sur sa face la plus étroite; poser de plat est le contraire de poser de champs.

MASSNEG, maçonnage, s. m. maçonnerie, travail du maçon, ouvrage du maçon. — Rudération, s. f. la plus grosse maçonnerie d'un mur. — Hourdage, s. m. maçonnage grossier de plâtre, etc.; limousinerie, t. de maçon; limousinage.

MASSNEU, **MASSON**, maçon, s. m. artisan qui fait les bâtiments à chaux, pierres, briques, plâtres, ciments, etc.; ouvrier qui travaille grossièrement.

MASSON, stucateur, s. m. ouvrier maçon qui travaille en stuc. *V. Blankiheu.*

MASSOUKET, ragot, te, adj. et s. court, gros et petit; homme ragot.

MASSTIK, mastic, s. m. composition mêlée de diverses substances détrempées avec de l'huile ou d'autres corps gras, sert à faire des enduits; composition, gomme de lentisque, huile de lin et de blanc d'Espagne; brique en poudre, résine, cire et colle-forte, etc. — Camourlat, s. m. vernis, mastic pour enduire les navires, les joints de dalles de pierre, etc. — Courai, s. m. soufre, résine, verre pilé, huile de baleine mêlée pour préserver des vers la carène d'un navire. — Futée, s. f. mastic à l'usage des menuisiers, pâte faite avec du blanc d'Espagne, encre jaune, sciure détrempée et broyée avec de l'huile de lin, sert à remplir et cacher les défauts des ouvrages de menuiserie. — Golgote, s. f. mastic composé de chaux vive, d'huile de lin et de goudron; enduit hydrofuge qui chasse l'humidité, qui en préserve, la détruit.

MASSTIKÉ, vase lutant, e, adj. bouché avec du lut. — Luter, v. a. fermer, enduire de lut. — Mastiquer, v. a. joindre, coller avec du mastic. — Abrever, v. a. remplir les abreuvoirs de pierres, les joints de mastic, mortier, etc. — Bacler, v. a. expédier à la hâte.

MAT, moite, adj. 2 g. un peu humide ou mouillé. — Battran, s. m. gros marteau de fer aciéré ou non, plat et carré sur les deux faces, un peu renflé sur le côté près de son œil. — Cajoleur, se, s. celui qui cajole, qui séduit, flatte, amidoueur. — Calin, e, s. doucereux, qui caline, cajole, caresse.

MATAIL, manche du fléau, s. f. bâton de cornouiller long, attaché par un bout avec une courroie au fléau, sert à battre le grain sur l'aire.

MATENN, primevère élevé, s. m. à fleur blanche, croît dans les champs, dans les prés, les bois et près des ruisseaux. — Matine, s. f. première partie de l'office divin; dire, chanter les matines, aller à la messe de minuit la veille de Noël. — Médianoche, s. m. repas gras après minuit, la veille de Noël. — Réveillon, s. m. repas fait au milieu de la nuit. — Ténèbres, s. f. pl. office du soir pendant la semaine sainte. — Vigile, s. f. veille de certaines fêtes; laudes, office après matines.

MATEUR, humidité, s. f. qualité de ce qui est humide; vapeur, exhalaison de la terre, trace de l'eau. — Moiteur, s. f. humidité d'un linge. — Vapeur, s. f. espèce de fumée qui s'élève des choses humides; liquide dilaté par le feu qui s'élève du corps. — Fluide, s. m. corps fluide, émanation de l'eau, de l'air, du gaz.

MATI, moitir, v. a. le papier, le linge, etc., le mouiller un peu; tremper, rendre moite; humidier. — Saint-Mathieu, apôtre évangéliste. — Amatir, v. a. ôter le poli au métal.

MATIERR, matière, s. f. substance corporelle étendue, impénétrable, multiforme ou métamorphosable; uniforme, réunion des propriétés communes à tous les corps, l'opposé d'esprit, ce dont une chose est faite; excrément, matière fécale; objet, sujet sur lequel on parle, on écrit, on travaille. — Variolique, adj. f. matière variolique qui forme la petite vérole, qui a rapport à la petite vérole. — Mucus, s. m. humeur semblable au blanc d'œuf. — Mucosité, s. f. humeur épaisse de la nature de la morve. — Pus, s. m. sang ou matière corrompue dans les plaies, humeur contre nature faite de sang ou de suc nourricier, altéré et décomposé dans un abcès. — Tobes, s. f. sanie, sang corrompu en humeur claire, putride, qui coule des ulcères; pus séreux des ulcères. — Méliceris, s. m. humeur enkistée pleine d'humeur jaune. — Ichor, s. m. sérosité âcre, sanie des ulcères pus ichoreux, séreux et âcre. — Hypopyon, s. m. pus dans la cornée des yeux. — Pyarrhée, s. f. effusion du pus. — Puriforme, s. et adj. qui ressemble à du pus. — Sérosité, s. m. portion aqueuse du sang que renferme une tumeur, etc. — Sérosée, s. f. portion aqueuse du sang, du lait qui se forme en pus. — Bourbillon, s. m. pus épaissi d'un apostème, d'un javart, etc. — Chassie, s. f. humeur gluante des yeux. — Exemple, s. m et s. f. modèle, patron d'écriture; calque, ligne, caractère à imiter. — Modèle, s. m. exemple à suivre, patron en relief. — Tophus, s. m. tumeur pleine d'une substance crayeuse; pus ichoreux, séreux et âcre.

MATIN, aube du jour, s. f. point du jour. — Aurore, s. f. lumière avant le lever du soleil, le levant.

MATINAIE, matinée, s. f. du point du jour jusqu'à midi.

MATINEU, matinal, e, adj. qui s'est levé matin, se lève matin; personne, coq matinal; rosée matinale du matin; aube matinale, aurore.

MATON, caillé, s. m. lait tourné ou caillé; gru-

meau du lait caillé.—Caseum, s. f. de la nature du fromage; caseuse. — Caillebotte, s. f. masse de lait caillé; lait tourné ou caillé. — Maton grumeau, s. m. portion du lait caillé. — Tomme, s. m. masse de lait caillé, fermenté. — Tonnue, s. f. masse de lait caillé qui commence à fermenter.

MATONI, boule-de-neige, s. f. arbrisseau, viorne, aubier, sureau d'eau à fleurs légèrement odorantes, blanches et disposées en corymbe, à feuilles assez semblables à celles de l'érable.—

MATOUFET, omelette, s. f. œuf battu et cuit ensemble avec du beurre, biscuit, etc.

MATRISS, matrice, s. f. partie où se fait la conception, la première nutrition; vulve. — Amnios, s. m. membrane de la matrice qui enveloppe le fœtus. — Hysterie, s. f. affection, passion hystérique; suffocation de matrice, maladie particulière aux filles ou femmes enceintes ou accouchées.

MATRONE *(ô)*, julienne, s. f. plante de jardins, la simple et bisannuelle à tige de deux à trois pieds, terminée par des touffes de fleurs violettes, blanches; julienne matronalis et vivace, elle forme de superbes touffes de fleurs blanches ou violettes, d'une odeur suave. — Vélar-barbarée ou julienne jaune des jardiniers, la double se cultive dans les jardins et est vivace, croît dans tous les terrains.

MATTLA, matelas, s. m. sac plat et piqué rempli de laine, de crin, de bourre, tondisse ou lanice ou laveton, etc. pour un lit, coussin, etc. — Sommier, s. m. le sommier d'un lit est un matelas en crins, etc., qu'on pose sur le fond sanglé; strapontin, hamac, matelas.—Feuillet, s. f. rouleau de laine préparée à être filée; natte de la première carde de la filature de coton, à l'aspect d'une toile d'araignée.

MATTNÉ, caillebotter, v. n. se coaguler, se mettre en caillot; lait caillé.— Coaguler, v. a. figer, cailler, ôter la fluidité; s'épaissir. — Se figer, v. pers. se coaguler, se congeler, s'épaissir.

MAU, mal, s. m. pl. maux, le contraire de bien ou du bien; défaut, imperfection physique ou morale; vice, mauvaise action, tout ce qui nuit, trouble l'ordre, déforme, défigure, altère, corrompt, dénature, empêche l'usage, douleur, maladie, souffrance, etc. — Plaint ou plaintis, s. m. gémissement d'un animal, d'un enfant, d'un homme qui se plaint; expression d'une douleur physique.—Périodynie, s. f. douleur locale violente; arthrite, douleur externe. — Endolori, e, adj. qui ressent de la douleur, membre endolori. — Trichiase, s. m. maux, maladie des paupières, des reins, de la vessie, des mamelles, etc. — Douleur, s. f. mal du corps ou de l'esprit; sensation pénible, idée qui serre, déchire le cœur; douleur de l'enfantement.

MAUCHUZI, méchoisir, v. n. faire un mauvais choix, ne pas bien choisir.

MAUDRAI, moufflette, s. f. quadrupède du genre des belettes qui répand une odeur suffocante. — Putois, s. m. quadrupède puant, espèce de fouine noirâtre, dont la peau sert à faire des fourrures. — Belette, s. f. petit animal sauvage, carnassier, long, roux, à museau pointu, très-agile, très-vif, vit d'oiseaux et de volaille. — Fouine, s. f. sorte de grosse belette. *V. Fawenn* — Mandrain, s. m. moule intérieur, est un calibre avec lequel on perce les trous d'une grandeur déterminée. — Mandrin, s. m. morceau de bois en forme de poulie qui sert à tenir les pièces qu'on veut tourner entre deux pointes sur le tour en l'air, comme les boîtes, les étuis; poinçon gros et petit, de différentes formes, qui sert à percer le fer à chaud, outil de serrurier; tige ou châssis de fer qui sert à soutenir sur le feu les pièces qui doivent être argentée, outil d'argenteur. — Quille, s. f. instrument pour calibrer un tuyau, outil d'art et métier.

MAU-DSAIN, épilepsie, s. f. mal caduc, haut mal, mal de saint Jean, mal de terre, affection chronique et périodique qui consiste dans la perte subite des connaissances et des sentiments, accompagnée de mouvements convulsifs dans quelques parties du corps. — Haut mal, s. m. mal caduc; épilepsie.

MAU FAI, malfaçon, s. f. se dit de tout défaut de matière et de construction causé par ignorance, négligence de travail. — Goffe, adj. 2 g. mal fait, mal bâti, grossier; homme, architecture, statue goffe; homme maladroit.

MAUFAITTMAIN, imparfaitement, adv. d'une manière imparfaite.

MAU FÉ, méfaire, v. n. nuire, faire tort, faire préjudice, faire le mal. — Malverser, v. n. commettre des malversations, des exactions, des concussions, des vols dans un emploi.

MAUGINÉ, présumer, v. a. conjecturer, juger par induction, avoir opinion, avoir trop bonne opinion. — Imaginer, v. a. créer, former, combiner, se représenter dans son esprit; imaginer une chose, un être, un plan, un moyen, etc.

MAUGRÉ, malgré, prép. contre le gré de quelqu'un, nonobstant quelque chose, malgré quoi, que. — Nonobstant, prép. sans avoir égard à; malgré, nonobstant les difficultés. — Contre, prép. marque l'opposition, malgré, sans avoir égard; objecter contre quelqu'un, contre les règles.

MAUGRIY, se dépiter, v. pers. se fâcher, se mutiner, agir par dépit.

MAUGRIEG, seccataure, s. f. ou seccature, ennui, importunité, sentiment produit par l'obstination d'un fâcheux. — Dépit, s. m. chagrin avec colère; fâcherie, agitation d'impatience; crever de dépit, colère de l'impuissance.

MAUGRIIEU, maupiteux, se, adj. qui se lamente sans sujet; misérable, maupiteux. — Dépiteux, se, adj. qui se dépite; cruel, sans pitié; dépité, maussade.

MAUHAITI, cacochyme, adj. 2 g. malsain, d'une mauvaise complexion, plein de mauvaises humeurs. — Malsain, e, adj. qui n'est pas sain, personne malsaine, aliment malsain, contraire à la santé; personne maladive, d'une mauvaise santé. — Ecrouelleux, se, adj. qui a des écrouelles, scrofuleux. — Insalubre, adj. 2 g. logement, local insalubre, malsain; insalubrité de l'air. — Humoriste, adj. 2 g. qui a de l'humeur; difficile à vivre.

MAUHAITIZETÉ, cacochymie, s. f. abondance de mauvaises humeurs, dépravation des humeurs.

MAUHONTEU, agir honteusement, adv. avec honte, ignominie, d'une manière honteuse, déshonorante. — Etre sans pudeur, adv. sans honte, sans délicatesse, vilain, grossier, impudent. — Déshonnête, adj. 2 g. paroles, actions contraires à la pudeur, à la bienséance. — Ehonté, e, adj. déhonté, sans pudeur. — Vilain, e, adj. et s. m. déshonnête, infâme, impur, parole vilaine.

MAUIE *(ï)*, jamais, adv. en aucun temps, en aucune occasion, en aucun cas; fleurs qui n'ont que des étamines. — Mâle, s. m. du sexe masculin, opposé à femelle. — Onc, oncques, adv. jamais, onc ne vit jamais. — Marne, s. f. terre grasse, craie mêlée de limon et d'argile; engraisse les prés, les terres; marnières, carrière de marne; l'usage de la marne date de la plus haute antiquité. — Gobille, s. f. bille, chique. *V. Maïe.*

MAUIELAIE, truiton, s. f. petite truie, jeune femelle de porc.

MAUIELÉ, châtrer. *V. Hamlé.* — Marner, v. a. répandre de la marne sur un champ.

MAUIELEG, marnage, s. m. action de marner les terres. — Orchotomie, s. f. amputation des testicules. — Castration, s. f. amputation des testicules; oblation des parties sexuelles, émasculation.

MAUKONTAIN, mécontent, e, adj. qui n'est pas satisfait de; qui a du mécontentement, du déplaisir.—Maupiteux, se, adj. qui se lamente sans sujet. — Murmurateur, s. m. adj. qui murmure contre ses chefs, etc.—Mal content, e, adj. mal satisfait, qui n'est pas content. — Chagrin, e, adj. de mauvaise humeur.

MAUL, mauvaise, s. f. méchante, qui n'est pas bonne, qui a quelque vice. — Chétif, ive, adj. vile, méprisable, au-dessus du mauvais; rien, peu de chose, une belle chose. — Pourrie, s. f. chose, partie pourrie, gâtée. — Cerbère, s. f. femme méchante, chien des enfers; portière brutale, grossière, intraitable.— Femme indocile, s. f. difficile à instruire, à gouverner, qui n'a pas de docilité; femme maussade, acariâtre.

MAULAIDUL *(ù)*, maladif, ive, adj. personne maladive, valétudinaire, sujet à être malade. — Grabatoire, adj. 2 g. continuellement alité. — Infirme, adj. 2 g. malsain, débile, d'une faible constitution, malade languissant, fragile, inappréciable; rapé, usé. — Cacochyme, adj. 2 g. malsain, d'une mauvaise complexion, plein de mauvaises humeurs.

MAUL-AIR, flocons, s. m. vapeur gazeuse et malfaisante, cadensée; voltige sous la forme de filaments près du faîte des galeries dans les bures et les mines.

MAULAPRI, malveillant, e, adj. mal intentionné, qui veut du ou le mal, qui a de la malveillance, de la haine, grossier, rustaut.—Mal-appris, e, adj. qui a reçu une mauvaise éducation; maussade, discours graveleux, trop libre.

MAULAUHEIEMAIN, malaisément, adv. difficilement, avec peine, réussir malaisément.

MAULAUHI, homme difficile, s. m. qui se rend difficile sur tout; qui allègue ou fait des difficultés sur tout. — Abstru, e, adj. caché; difficile à entendre, à pénétrer, à concevoir. — Ardu, e, adj. difficile, malaisé, incommode. — Personne dyscole, adj. 2 g. qui s'écarte de l'opinion reçue; insociable, difficile et dédaigneux sur la nourriture, etc., etc.—Fâcheux, se, adj. qui chagrine, fâche, incommode, malaisé à contenter; bizarre, misanthrope. — Merdeux, se, adj. personne d'un caractère intraitable.—Nébuleux, s. m. esprit, discours, pensée, idée nébuleuse, difficile.—Fantasque, adj. 2 g. capricieux, bizarre, extraordinaire, qui a des fantaisies.

MAULEFISS, maléfice, s. m. action de nuire par le poison, la magie, etc., aux hommes, aux animaux, fruits, etc.; user, employer des diableries.

MAULONAID, malhonnête, adj. incivil, sans probité. — Incivil, e, adj. qui n'est pas civil, bienséant. — Ostrogot. s. m. homme qui ignore, enfreint les usages, les bienséances.

MAULPROP *(ô)*, malpropre, adj. sale, dégoutant, qui n'est pas propre, qui est peu apte à.

MAULTRAITI, maltraiter, v. a. outrager par des voies de fait ou par des paroles; faire tort à quelqu'un, l'outrager. — Malmener, v. a. battre, maltraiter, réprimander quelqu'un, le houspiller, le rudoyer; traiter quelqu'un comme un nègre, très-durement.

MAUMAU, bobo, s. m. mot enfantin, petit mal, petite douleur. — *Au maumau*, tant bien que mal, loc. adv. à peu près, tel que, faire à peu près, en hâte, sans ordre, sans rectitude.

MAUMINÉ, malmener, v. a. battre, réprimander; maltraiter, malmener quelqu'un, le maltraiter de coups ou de paroles. — Rudoyer, v. a. traiter, mener rudement; rudoyer quelqu'un.

MAUMURVIN, maltalent, s. m. qui a un esprit nuisible et dangereux, qui porte rancune et garde un désir de vengeance, de méchanceté.

MAUPLAIHAN, malplaisant, e, adj. désagréable, fâcheux, aventure incommode; personne malplaisante.

MAUR, marc, s. m. poids, demi-livre de huit onces, poids dont on se servait dans plusieurs États de l'Europe pour peser l'or et l'argent.

MAURAUZE, marâtre, s. f. belle-mère ou femme très-sévère, très-dure envers les enfants d'un autre lit de son mari; mère cruelle, inhumaine.

MAURCHI, marcher, v. n. aller, avancer par le mouvement des pieds, s'avancer en général par les mouvements, les effets.

MAURENN, marraine, s. f. celle qui tient un enfant sur les fonts de baptême; celle qui sert de marraine pour la confirmation.

MAURLI, marguillier, s. m. qui a soin des affaires d'une fabrique et de l'œuvre d'une paroisse, d'une confrérie; marguillerie, charge de marguillier. — Chantre, s. m. qui chante à l'église; celui ou celle qui dirige le chœur d'un couvent. — Luminier, s. m. marguillier qui allume les chandelles. — Porte-chape, s. m. t. d'église, chapier, chantre qui porte la chape aux cérémonies. — Machicot, s. m. chantre d'une église; t. de mépris, mauvais chanteur; machicoter, chanter en machicot. — Marguilleraut, s. m. petit marguillier. — Ecclésiarque, s. m. espèce de marguillier.

MAURSEG, marsèche, s. f. orge, en général tous les menus grains qui se sèment en mars. — Mars, s. m. pl menus grains qui se sèment en mars. — Tramois, s. m. blé de mars.

MAURTAI, marteau, s. m. outil, instrument de percussion formé d'une masse de fer emmanchée, façonnée à deux têtes ou à une tête et une pointe, etc., chose pour frapper, battre, cogner, forger, etc.; il y a des parties distinctes : la tête, l'œil, la panne et le manche; on a attribué cette découverte à Vulcain. — Dégorgeoir, s. m. sorte de marteau dont la tête est d'un côté applatie et de l'autre amincie; chasse carrée, marteau à tête carrée. — Martoire, s. f. marteau à deux pannes qui sert aux serruriers à relever les brisements. — Mouche, scorpion ou panarpe, s. f. insecte curieux par sa forme et sa queue menaçante, d'un brun noirâtre, jaune sur les côtés, tête noire et ailes longues. — Araignée faucheuse, s. f. domestique, à longues pattes, les jambes sont fort minces et longues, vit dans les jardins et les campagnes. — Bouard, s. m. t. monn. marteau pour bouer, pour donner de la ductilité au métal. — Brochoir, s. m. rivoir, marteau de maréchal-ferrant, sert à clouer les clous des pieds du cheval et des roues.

MAURTENN, sainte Martine, vierge martyrisée.

MAURTIKENN, guenon, s. f. singe femelle; fam. laide femme; prostituée; laide guenon, singe à queue plus longue que le corps, guenuche, petite guenon.

MAURTIKET, singe, s. m. animal anthropomorphe et quadrumane, d'espèces très-variées, multipliées par leur mélange, qui sont classées, d'après l'échelle de la nature, en 31 familles, décrites au mot singe du dictionnaire d'histoire naturelle par Valmont de Bomare. — Sagon ou sagouin, s. m. petit singe; personne sagouine, petite et malpropre. — Fagotin, s. m. singe habillé.

MAURTIRIZÉ, martyriser, v. a. tourmenter, faire souffrir beaucoup, tourmenter cruellement.

MAURTIN, saint Martin, pape et martyr, né vers 316 à Sabarie, mort à Landes le 8 novembre 397; l'Église célèbre la fête de huit saints Martin.

MAUSAIE, gaupe, s. f. femme malpropre, sale. — Salaude, adj. et s. f. sale, prostituée de la plus vile espèce. — Souillon, s. 2 g. qui se salit, qui tache ses habits; servante employée à de bas offices. — Salisson, s. f. petite fille malpropre; petite souillon; sale, qui tient des propos graveleux.

MAUSAIEMAIN, salement, adv. d'une manière sale; manger, boire, travailler salement, malproprement.

MAUSI, sale, adj. 2 g. malpropre, terne plein d'ordures, qui n'est pas net, chose sale, déshonnête, obscène, sordide; ordurier. — Salaud, e, adj. diminutif de sale; sale et malpropre; conte salaud, ordurier. — Graveleux, se, adj. discours graveleux, trop libre. — Crasseux, se, adj. chose crasseuse, qui a de la crasse, plein, couvert de crasse; personne, habit crasseux, sale malpropre. — Malpropre, adj. 2 g. sale, dégoutant, qui n'est pas propre. — Malséant, e, adj. contraire à la bienséance; messéant, geste, attitude malséante. — Saligaud, e, adj. personne saligaude, sale, malpropre. — Ordurier, ère, adj. qui dit des ordures; homme, propos ordurier, qui en contient. — Obscène, adj. 2 g. qui blesse la pudeur; déshonnête; paroles obscènes. — Couvert de crotte, crotté, salit de crotte, de boue.

MAUSISTÉ, saleté, s. f. qualité de ce qui est sale, malpropre; ordure, obscénité; excression, sortie naturelle des humeurs nuisibles. — Souille, s. f. lieu bourbeux; margouillis. — Porcherie, s. f. chose sale, ignoble, rebutante. — Poutie, s. f. ordure qui s'attache aux habits. — Patrouillis, s. m. bourbier; patrouillage, saleté qu'on fait en patrouillant; ordure, balayures, tout ce qui salit; impureté. — Souillure, s. f. tache, saleté, impureté; souillure à la réputation. — Exiture, s. f. excrément putride, abcès qui suppure. — Obscénité, s. f. parole, image, action qui blesse la pudeur. — Crotte, s. f. boue des rues; chemins pleins de crotte. — Crasse, s. f. saleté, malpropreté à la surface d'un corps; ordure attachée au corps, dans les poils, sur la peau; défaut de propreté, vice contraire à la propreté. — Ordure, s. f. balayures, parcelles, débris, poussière, etc., qui s'attachent aux habits; ordure dégoutante, puante; excréments en général. — Bourbe, s. f. boue, fange de la campagne, fond des eaux croupissantes; pus épaissi; bourbier, lieu creux plein de boue, de saleté.

MAUSISTÉ, margouillis, s. m. gâchis plein d'ordures; être dans les margouillis, embarras d'une mauvaise affaire.

MAUSTAIDOU, échiné, e, adj. grande personne, maigre, mal bâtie.

MAUTOURNÉ, mauvais sujet, s. m. méchant garnement, qui a quelque vice, quelque défaut; incommode, nuisible, qui cause du mal. — Garnement, s. m. vaurien, libertin; franc, mauvais garnement. — Se tourner mal, v. pr. passer d'un état à un autre; se changer, se mettre en sens contraire; tourner mal, devenir vicieux, mauvais, fâcheux.

MAUVA, vicié, e, adj. gâté, corrompu, défectueux. — Taré, e, adj. vicié, gâté, corrompu. — Disconvenable, adj. 2 g. inconvenant, inconvenable. — Mauvais, e, adj. qui n'est pas bon, qui a quelque vice, quelque défaut; incommode, nuisible, qui cause du mal; sinistre, funeste, fâcheux, dangereux; fruits malsains; mauvais voisin; mauvais sujet, qui présage quelque mal; mauvais, en colère; fâché, de mauvaise humeur. — Peiné, e, part. adj. fâché, qui a l'âme affectée; cœur peiné, travaillé avec effort. — Rechigné, e, adj. qui a l'air maussade, fâché, en colère. — Piètre, adj. 2 g. chétif, mesquin, de nulle valeur en son genre, en mauvais état, vil, méprisable. — Ivraie, s. f. ce qu'il y a de plus mauvais. — Chétif, ive, adj. vil, méprisable, mauvais, au-dessous du mauvais, mauvais dans son espèce.

MAU-VAILÉ, contrefait, e, adj. qui a le corps contrefait, difforme, mal fait, mal léché.

MAUVASTÉ, méchanceté, s. f. penchant à faire du mal; malice, malignité, iniquité, parole, action méchante par colère, dépit, fâcherie.

MAUVI, merle, s. m. ordinaire ou commun, ou merle noir; cette espèce est connue dans toutes les contrées de l'Europe, la femelle est fort différente du mâle en ce que le plumage est

varié de brun roussâtre, même gris; son chant est un sifflement court, qu'il répète souvent surtout le soir; cet oiseau est du même genre que les grives; on en distingue un très-grand nombre d'espèces et de variétés, le boubil, le continga, le rocar. — Marouette ou le petit râle d'eau ou d'Europe, à plumes d'un brun olivâtre, tâcheté blanc rembruni et les ongles d'un jaune olivâtre; oiseau de passage, habite les bords des rivières, des etangs; entre dans et marche sur l'eau. — Mauvis, s. m. petite grive rousse, excellente, qui chante très-bien.

MAUVIETTE, aguassière, s. f. merle d'eau, est un peu plus petit que le vulgaire, vit au bord des ruisseaux, y suit le cours, y plonge et marche dessus. — Merle à collier, s. m. ce merle est un peu plus gros que le vulgaire, l'espèce est tres-répandue, à plaque ou plastron blanc ou collier blanc

MAUVLETT, mauve, s. f. plante vivace médicinale, humectante, diurétique, calmante; sa fleur, sa tige, ses racines servent en médecine. — Alcée, s. f. espèce de mauve sauvage, qui a les qualités de la mauve commune.—Guimauve, s. f. espèce de mauve blanche, émolliente, laxative, apéritive, très-employée en médecine. — Althéafrutex, s. m. guimauve en arbrisseau ou royale, se cultive pour l'ornement des jardins à cause de ses fleurs doubles et fines.

MAUVRE, fâcher, v. a. se fâcher, prendre du chagrin, se mettre en colère, se courroucer, s'irriter, se mettre en courroux. — Effarer, v. a. troubler quelqu'un de manière à ce que son air, ses yeux soient hagards; s'effarer. — Bisquer, v. n. pester, fumer, avoir du dépit, de l'humeur. — Aigrir, v. a. irriter, exciter un ressentiment contre; irriter, mettre en colère; irriter quelqu'un, provoquer, augmenter, exciter la colere. — Pester, v. n. exhaler sa mauvaise humeur contre quelqu'un, murmurer fortement contre. — Bofumer, v. n. se fâcher, enfler ses joues. — Dépiter, v. a. se fâcher, se mutiner, agir par dépit avec chagrin, colère; faire décrépiter quelqu'un, faire enrager quelqu'un.

MAUVREG, fâcherie, s. f. déplaisir, chagrin, douleur, regret, tristesse, querelle, etc. — Irritation, s. f. action de ce qui irrite les humeurs, ses effets. — Se colérer, v. pers. s'emporter contre quelqu'un, se mettre en colère, la colere trouble l'esprit, déforme les traits du visage, précipite le cours du sang et dérange toutes les fonctions vitales et animales: elle cause souvent la fièvre, des maladies aguës et quelquefois la mort subite. — Saccataure ou saccature, s. f. ennui, importunité, sentiment produit par l'obstination d'un fâcheux.

MAUYETT, maille, s. f. petit anneau rond, carré, étroit, de métal. — Bouclette, s. f. maille, petit anneau de lisses de lames à tisser. — Colisse, s. f. mailles entre lesquelles passent les fils de la chaine; t. de manufacture.

MAUZE, mars, s. m. troisième mois de l'année, dieu de la guerre; fig. grand guerrier; planète.

MAW, moue, s. f. sorte de mine, de grimace en allongeant les lèvres par humeur, etc.; faire le cul de poule, moue en avançant les lèvres. —Moquette, s. f. oiseau attaché par les pattes à une petite tringle mobile, que l'on agite à l'aide d'une longue ficelle pour attirer les autres. — Sauterolle, s. f. espèce de reglette, piége pour les petits oiseaux d'où l'on en attache au milieu du filet pour attirer les passants. Appeau, s. m. oiseau attaché près du filet, qui appelle les autres au piége.—Mue, s. f. muer, changer de voix, se dit de la voix des jeunes gens qui changent de voix.

MAWAU, gobet, s. m. grosse cerise à chaire ferme moitié rouge, moitié blanche.—Guigne, s. f. sorte de grosse cerise noire. *V. Abaize.*

MAWEUR, mûr, e, adj. dans sa maturité; fruits, grains mûrs, près de crever, qui n'a plus de verdeur. — Fruit édule, adj. bon à manger, qui est mûr. — Abouti, s. m. t. de chirur.; crever, suppurer un abcès, etc.; aboutit, prêt à percer.

MAWRI, mûrir, v. a. rendre mûr; mûrir, venir à maturité, se dit des personnes, des affaires, d'une résolution, d'une pensée, etc.

MAWRIHEG, maturation, s. f. progrès des fruits vers la maturité; degré de maturité. — Maturatif, ive, qui hâte la formation du pus.

MAYEUR, bourgmestre, s. m. premier magistrat d'une ville de Belgique, d'Hollande et d'Allemagne; drossard, officier de justice. — Maire, s. m. chef d'un corps municipal; premier officier ou fonctionnaire d'une commune en France.

MAZARIN, cravate, s. f. linge qu'on met et noue autour du cou; mouchoir, fichu, toulard mis en cravate.

MAZEING, mésange, s. f. petit oiseau de passage; petit oiseau qui offre en Belgique six à sept espèces bien connues et tres-distinctes, et d'autres repandues dans les deux continents; savoir: la mésange amoureuse, celle à ceinture blanche, à collier, à croupion jaune, à longue queue, à tête noire; la barbue, celle des marais; le figuier de sapin, de malabar, de nanquin, la remiz, la petite, la penduline, la cendrée, la grise à gorge jaune, la hupée, la jaune, la mésange pinson; la grande ou grosse mesange ou charbonnière, ou mésange nonnette, est de la grosseur du pinson ou du moineau sauvage, ou croque abeille, mésange ou charbonnier; mésangère. — Arderelle, s. f. grosse mésange. — Couture, s. f. se dit d'une personne couturée à la gorge, aux glandes par suite d'une humeur froide ou écrouelle. — Scrophules à la gorge, au cou, s. f. écrouelles ou bubons qui sortent aux glandes, etc.; maladie cachée héréditaire.

MAZETT, petit garçon sans courage, qui fait le petit impertinent. — Poltron, s. m. lâche, sans-cœur, sans courage. — Mazette, s. f. mauvais petit cheval; joueur, ouvrier maladroit. — Mièvre, s. m. enfant vif, éveillé; mioche, marmouset.

ME, mets, s. m. tout ce qu'on sert sur la table pour manger.

MÉ, au milieu, s. m. le centre d'un lieu, au milieu de, en général.

MÉD, chirurgien, s. m. qui fait profession de la chirurgie, qui l'exerce, qui fait des opérations chirurgicales. — Chirurgien herniaire, s. m. qui panse, opère les hernies et ce qui a rap-

port aux hernies. — Rebouteur, s. m. celui qui remet les os cassés, les luxations.

MÉDAU, saint Médard, évêque de Vermandois en 530, de Tournay en 532, retourna à Noyon où il mourut le 8 juin 545, âgé de plus de 100 ans.

MEDEIE, médaille, s. f. pièce de métal frappée en mémoire de...; bas-relief rond avec ou sans effigie; image, portrait, etc. — Médaille incuse, s. f. gravée en creux et non en relief. — Bractéate, s. f. médaille faite avec des feuilles de métal, en creux d'un côté, en relief de l'autre.

MEDEIELON, médaillon, s. m. grande médaille; sa figure; cadre rond qui renferme un portrait; petit cadre d'or, etc., que les femmes portent au cou, et qui renferme ou un portrait ou des cheveux. — Modillon, s. m. petite console en saillie placée sous le larmier d'une corniche; sous un balcon ou sous les appuis des croisées; bossage, saillie réservée pour la sculpture des médaillons, des clés, des consoles, etc., etc. — Mutule, s. f. sorte de modillon carré en usage dans les corniches de l'ordre dorique, les mutules répondent aux triglyphes qui sont au dessous.

MÉDI, panser, v. a. appliquer un remède sur une plaie, la nettoyer, enlever l'appareil. — Médicamenter, v. a. donner, appliquer des remèdes, des médicaments; se médicamenter soi-même. — Remédier, v. n. apporter remède en général. — Médionner, v. n prendre le médium; compenser.

MÉDIEG, pansement, s. m. action de panser une plaie, faire le pansement; soin, remède, frais pour panser, soin de panser. — Médium, s. m. moyen d'accommodement, terme, milieu, compensation; trouver, prendre un médium.

MÉDIKAMAIN, médicament, s. m. remède intérieur pris par la bouche ou appliqué extérieurement pour rétablir la santé. — Médicament expectorant, e, adj. qui fait expectorer, cracher; médicaments, drogues, visites de médecin, de chirurgien, t. de pratique. — Médicament hydragone, adj. qui purge les eaux, les sérosités. — Éclegme, s. m. médicament pectoral, épais, mou; lock. — Médicament restringent, adj. qui a la vertu de resserrer. — Bassi-colico, s. m. médicament de miel et d'aromate.

MÉDIOK, médiocre, adj. 2 g. entre le grand et le petit, le bon et le mauvais; au-dessous du médiocre, entre le trop peu, le dur et le mou.

MÉDIOKMAIN, moyennement, adv. médiocrement, d'une façon moyenne, entre deux extrémités; proposer, trouver un terme moyen.

MÉDISENN, médecine, s. f. potion purgative prise par la bouche, remède intérieur. — Smegme, s. m. médicament purgatif pour nettoyer la peau. — Électuaire, s. m. opiat excellent fait d'ingrédients choisis, confection médicale molle. — Médecine mélanogogue, qui purge la bile noire, la mélancolie.

MÉDSIN, médecin, s. m. *V. Dokteur.*

MEGAR, mégarde, s. f. inadvertance; inattention, manque d'attention, de soin, d'application.

MEGCHAN, méchant, e, adj. mauvais, nuisible, dangereux, qui fait ou cause du mal, qui n'est pas bon en son genre, qui n'a pas de probité; injuste. — Homme cocytide, s. m. féroce, diabolique. — Démon incarné, s. m. homme très-méchant. — Malebête, s. f. personne dangereuse et dont on doit se méfier. — Mâtin, e, adj. homme faux, ingrat et méchant. — Dénaturé, e, adj. qui hait ce qu'il devrait aimer; homme, fils dénaturé, sans entrailles, sans cœur. — Pervers, e, adj., méchant, très-méchant, dépravé. — Immodéré, e, adj. excessif, violent, qui agit avec violence immodérée. — Inflexible opiniâtreté d'une personne, qui ne cède à aucune compression; inexorable, qu'on ne peut fléchir; indomptable, qui ne peut être dompté. — Colérique, adj. 2 g. qui a une humeur colérique; homme implacable, qui ne peut être apaisé; impitoyable, insensible à la pitié. — Déterminé, e, adj. résolu, hardi, courageux, intrépide; méchant, capable de tout. — Furibond, e, adj. et s. sujet à la fureur; furieux, transporté de colère. — Fougueux, se, adj. caractère violent, emporté. — Catonien, ne, adj. rude, sévère, inflexible, d'un caractère méchant. — Violent, e, adj. qui agit avec force, impétuosité.

MEGCHANSTÉ, méchanceté, violence, s. f. penchant à faire du mal; malice, malignité, iniquité avec satisfaction du mal d'autrui. — Perversité, s. f. méchanceté, dépravation des mœurs du siècle, du naturel.

MEGCHE, mèche, s. f. matière préparée pour prendre feu aisément; cordon de coton enduit de cire, suif, huile, etc. — Boulois, s. m. long morceau d'amadou pour mettre le feu aux saucissons d'une mine. — Boute-feu, s. m. bâton, fourchette avec un manche pour allumer le canon; bout de corde goudronnée suspendue à une baguette.

MEGN, parrigo, s. m. t. de méd. crasse du cuir de la tête. — Furfure, s. f ordure de la tête.

MEHAIN, défaut, s. m. imperfection; défaut personnel, corporel, retranchement d'un membre ou d'une partie.

MEHNÉ, glaner, v. a. ramasser les épis sur la terre après la moisson. — Grappeler, v. a. cueillir les restes des fruits après la cueille; grapiller.

MEHNEG, glanure, s. f. ce que l'on glane après la cueille, après la moisson; glanage, action de glaner une terre; grapillage, action de grapiller.

MEHNEU, glaneur, se, s. qui glane après la moisson, grapille après la cueille des fruits.

MEHNON, glane, s. f. poignée d'épis ramassés çà et là dans une terre; grappe, fruits cueillis après la cueille ordinaire.

MEHTEL, blé méteil, s. m. froment et seigle, petits blés; orge et avoine; grands blés; froment et seigle qu'on sème et récolte ensemble; le méteil fait un excellent pain de ménage; passe méteil, blé mélangé d'un tiers de seigle, deux tiers de froment; quand le seigle est en moindre proportion, on forme le pain champart. — Sainte Mechtilde, vierge, abbesse.

MEIE, mille, adj. dix fois cent, grand nombre. — Mille, s. m. mesure itinéraire, mille pas géométriques. — Myrionyme, adj. qui a mille

noms. — Millénaire, adj. qui contient mille unités; millénaire, mille ans. — Myri, part. qui signifie dix mille fois la chose. — Millier, s. m. nombre de mille; millier de clous, mille livres pesant. — A millier, adv. en grande quantité. — Millième, s. m. nombre qui complete mille. l'une des mille parties.

MEIA-KULPA (*l*), méa culpa, s. m. aveu de sa faute, dire son mea culpa.

MEIEU, meilleur, e. adj. qui est au dessus du bon; qui a plus de bonté, qui vaut mieux; superlatif, très-bon.

MEIGN. V. *Megn.* — Ciron, s. m. petit insecte, aptère, l'ampoule qu'il occasionne entre cuir et chair où il penè re; cet insecte sans aile est très-petit, gros comme une lente; il y en a de 28 espèces différentes. — Ricin, s. m. ses insectes aptères parasites qui se trouvent sur les oiseaux. font des pustu'es, rongent le duvet, les poils et plumes des oiseaux.

MEINTON, menton, s. m. le devant de la machoire inférieure, partie du visage sous la bouche.—Mentonnet, s. m. t. de méc.; bouton, saillie, tenon, petit crochet. — Mentonnière, s. f. partie d'un masque, d'un casque sous le menton qui le couvre, bandage pour le menton.

MEIAL. moelle, s. f. substance molle et grasse dans les os; ce mot appartient aux trois règnes de la nature : le règne animal fournit la moelle de bouc, de cerf, de veau et autres animaux; le végétal produit la moelle ou pulpe de cosse, la crême de coco; etc., etc.; le règne minéral donne la moelle de roche, qui est l'agaric minéral, la moelle de pierre, argile lithomarge, la substance molle dans le cœur du bois. — Moelle, substanse molle ou tissu cellulaire, lâche et blanchâtre, qui remplit un canal ou centre des tiges et communique avec l'écorce par des rayons qu'on nomme médullaire; le sureau, le jonc et un grand nombre de plantes en sont abondamment pourvues; substance médullaire, moelle. — Parenchyme, s. m. substance molle propre à chaque viscère; moelle, pulpe des fruits. des plantes; moelle épinière, de l'épine du dos.

MÉKANIK, mécanique, s. f. science des machines, du mouvement, de l'équilibre, des forces mouvantes, structure d'un corps qui se meut. — Mécanisme, s. m. structure d'un corps suivant les lois de la mécanique; structure matérielle, manière dont agit une cause mécanique. — Cliquet, s. m. pièce de l'encliquetage des charrettes pour serrer les roues; frein de roues de charrettes; il y en a de diverses espèces.

MEKIN, curcuma, s. f. sauchet ou safran d'Inde, plante à racine jaune pour la jaunise, l'hydropisie; les teinturiers se servent de la racine pour teindre en jaune, pour rehausser la couleur rouge des étoffes.

MEKONTAIN, mécontent, e, adj. qui n'est pas satisfait de... — Misanthrope, s. m. qui hait les hommes; bourru, chagrin, frondeur peu sociable, être mécontent sur tout.

MEKONTAINTÉ, mécontenter, v. a. rendre mécontent, donner sujet de l'être, se mécontenter les uns les autres.

MEKONTAINTMAIN, mécontentement, s. m. déplaisir, manque de satisfaction, sujet, motif d'être mécontent.—Maussaderie, s. f. mauvaise grâce, d'une manière maussade, désagréable.

MELAI, litron, s. m. mesure de capacité, 16 pouces cubes, seizième partie d'un boisseau.

MÈLAIE, pommier, s. m. arbre qui porte les pommes; on en distingue un grand nombre d'espèces et de variétés. — Echauffourée, s. f. rencontre imprévue, entreprise maladroite, mal combinée, léger combat. — Mêlée, s. f. combat corps à corps entre plusieurs hommes entr mêlés, contestation opiniâtre, aigre, vive dispute.

MELANKOLIK, mélancolique, adj. 2 g. dominé par la mélancolie qui l'inspire, qui en est affecté; triste, chagrin.

MELANKOLEIE, avertin, s. m. maladie de l'esprit qui rend furieux, opiniâtre; celui qui a cette maladie. — Mélancolie, s. f. bile noire; atrabile, tristesse, amour de la rêverie, de la solitude; chagrin, maladie hypocondriaque.

MELAIN, Melin. commune du canton de Fléron, arrondissement et province de Liége.

MELE, mélanger, entremêler, v. a. mêler ensemble; faire un mélange, une mixtion, mélanger les couleurs, les fleurs. — Nuer, v. a. assortir, mêler, nuer des couleurs dans les étoffes, etc.; nuancer, ombrer, mêler parmi, insérer, mêler des choses ensemble.—Alayer, v. a. faire un mélange de métaux. — Jaspé, s. m. tissu ou étoffe dont les couleurs mélangées en chaine présente une sorte de piqûre et la rend marquetée.

MELEG, amalgame, s. m. union, mélange; mélanger, unir les couleurs. — Sophistication, s. f. action de sophistiquer, altérer les drogues; falsifier, frélater une liqueur. — Miscibilité, s. f. qualité de ce qui peut se mêler; chose miscible, qui peut se mêler. — Permixtion, s. f. mélange pour tempérer deux choses l'une par l'autre. — Manipulation, s. f. manière de broyer, mélanger. — Ripopée, s. f. mélange de vins, de liqueurs, de sauce, etc.; mixtion.

MELKIN, mélange, s. m. résultat des choses mêlées; réunion des couleurs; mélange de grains pour semer; mélange de plusieurs sortes de grains pour le fourrage des bestiaux. — Bernage, s. m. mélange de grains pour produire du fourrage en vert.— Barjelade, s. f. mélange d'avoine, de fèves de marais et de pois que l'on fauche en vert pour les bestiaux.

MELESS, mélèze ou larix, s. m. grand arbre à bois dur et très-bon, donne la manne de Briançon.

MELODEIE, mélodie, s. f. agrément qui résulte d'une heureuse suite de sons. — Melas, s. m. douceur du chant; chant, voix mélodieuse, pleine de mélodie.

MÈM, même, adj. et adv. qui n'est point autre, point différent en personne; de même manière.

MÉMOIR, réminiscence, s. f. léger ressouvenir; renouvellement d'une idée presqu'effacée et qui revient en mémoire involontairement; souvenance, se ressouvenir. — Factum, s. m. mémoire.

MÉMOSKAUD, muscade, s. f. noix du muscadier, est stomacale pour le vomissement, les vents, la colique; son bois est moëlleux, à feuilles comme le pêcher, à fleurs jaunes ou roses.

MENAGI, ménager, v. a. user d'économie dans l'administration de son bien, dans sa dépense; conduire, manier avec adresse, etc. — Épargner, v. a. user d'épargne, d'économie, ménager la dépense, etc.

MÉNAGMAIN, ménagement, s. m. circonspection, égard, précaution, etc.; considération, attention.

MÉNE, mien, ne, adj. poss. qui est à moi, qui m'appartient; un mien frère, le mien, mon bien.

MENN, mine, s. f. air, apparence, résultat de la conformation et surtout du visage; expression de la physionomie, des gestes, de l'accueil; contenance, air pris avec intention, semblant; mouvement du visage, grimaces, gestes qui ne sont pas naturels; minauderie laissée pour l'intention; mine rebarbative, rude; rebarbatif, rebutant, peu civil. — Métaux, minéraux, endroit où ils se forment; mine, travail, souterrain, excavation. — Gangue, s. f. matière terreuse ou minérale qui adhère, accompagne les minerais. — Mine, s. f. cavité souterraine pour faire sauter un bastion, un roc, etc., avec de la poudre pour faire jouer la mine. — Fougade, fougasse, s. f. petite mine, fourneau sous une muraille pour la faire sauter. — Minerai, s. m. métal, or, argent, cuivre mêlé avec la terre, matrice ou la mine; pepita, morceau de métal dans la mine, masse d'or informe, or natif. — Minéral, s. m. minéraux, pl. corps solide, or, argent, sel gemme, etc.; substance métallique tirée des mines. — Nickel, s. m métal que l'on trouve dans les mines de cobalt, impur il ressemble au cuivre rouge, il est blanc brillant. — Manganèse, s. m. métal ressemblant à la mine de fer réfractaire gris blanc, on l'a pris longtemps pour un alliage de fer naturel. — Glèbe, s. f. motte de terre qui renferme quelque métal ou minerai. — Guhr, s. m. terre chargée de minérai. — — Frime, s. f. mine, semblant, feinte, faire la frime de..., pour la frime.

MENOTT, manette, s. f. poignée en fer fixe sur le haut du baquet pour le porter; menottes, liens pour le poignet. — Portout, s. m. fer courbé d'une chaise à porteur où l'on passe les bâtons; fer en forme d'anse aux côtés des malles, des coffres, pour pouvoir les porter à la main. — Alganon, s. m. petite chaîne pour les forçats qui vont en ville. — Manelette, s. f. petite manette, petite poignée.—Main potelée, s. f. main mutilée, rétrécie. — Main, s. f. instrument qui remplace la main naturelle; espèce d'anse ou poignée qu'on saisit pour s'aider à monter en voiture; galon, cordon de portière pour s'appuyer; main d'un coffre, d'un meuble; l'anse sert à soulever, à transporter.

MÉPRAIND, se méprendre, prendre, dire, faire une chose pour une autre.

MEPRI, oubli, s. m. manque de souvenir, dire un mot pour un autre; se méprendre, se tromper, prendre une chose pour une autre. — Dédain, s. m. sorte de mépris exprimé par le ton, le geste, le maintien, action de dédaigner quelqu'un, quelque chose; action de mépris. — Méprise, s. f. erreur, méprise de jugement, de sentiment; faute de celui qui se méprend; inadvertance, défaut d'inattention.

MEPRIZAB, méprisable, adj. 2 g. digne de mépris. — Dédaigneux, se, adj. qui marque du dédain, du mépris.

MEPRIZÉ, braver, v. a. narguer, regarder, traiter avec hauteur, avec nargue ou mépris; braver quelqu'un, le mépriser. — Mélouable, adj. 2 g. méprisable qu'on ne peut louer, méprisable, digne de mépris; hallucination, méprise, bévue.

MÈR, mère, s. f. femme qui a mis un enfant au monde, femelle qui a un petit; religieuse professe; cause qui produit un effet; pays natal; qui engendre. — Portière, s. f jument, brebis, etc., qui a un petit; mère qui engendre. — Mer, s. f. amas d'eau qui environne les continents. — Mer d'eau, s. f. grande quantité et étendue d'eau, de mâre.

MERINOSS, mérinos, s. m. étoffe de laine, de mérinos croisé, serré et léger, se teint en toutes nuances, ce tissu se fabrique aussi avec la plus fine laine d'Espagne et de France; la création de cette étoffe date de 1803. — Escot, s. m. espèce de mérinos, étofie croisée en laine peignée, rase, sèche, qui se tisse en écru, se teint en pièce de couleurs variées pour robes, et imprimé pour schâles. — Mouton d'Espagne ou de race espagnole, métis mérinos croisé.

MERITE, châtiable, adj. 2 g. qui doit être châtié, puni de ses fautes; mériter d'être battu; mériter, être digne, se rendre digne.

MERITT, reconnaissance, s. f. récompense d'un service rendu; gratitude, mérite, gloire, avantage.

MERKUR, mercure ou vif-argent, s. m. métal blanc, fluide à la température atmosphérique; mercure doux, sublimé, corrosif, adouci par l'addition du mercure; planète. dieu de l'éloquence, du commerce, messager des dieux.

MERLAN, fanfaron, s. m. celui qui fait le brave sans l'être, qui se vante trop de sa bravoure, de son talent, etc.; faux brave, qui fait plus de bruit que de besogne.

MERLIN, fendoir, s. m. instrument pour fendre, diviser; outil de vannier, de cardier, de jardinier.

MERSI, acisme, s. m. refus simulé de ce que l'on désire. — Merci, s. m. remercîment; remercier, rendre grâce, parole pour remercier.

MERVEIE, merveille, s. f. chose rare, extraordinaire; les sept merveilles du monde sont : le Colosse de Rhodes, le Temple de Diane, la Statue de Jupiter Olympien, les Jardins et les murs de Babylone, les Pyramides d'Egypte, le Tombeau d'Artémyse.

MERVI *(ï)*, émerveiller, v. a. étonner, donner de l'admiration, émerveiller tout le monde, s'étonner de. — S'ébahir, v. pers. s'étonner, être surpris d'étonnement, d'admiration; surprise, admiration subite.

MERVIEG, étonnement, s. m. forte impression, surprise causée par une chose inattendue, merveilleuse.

MERVIEU, merveilleux, se, adj. admirable, surprenant, étonnant, digne d'admiration, chose merveilleuse. — Ébaubi, e, adj. étonné, surpris.

MESAKOIR, Incompatibilité d'humeur, s. f. de caractère, qui ne peut compatir ou s'accorder, se concilier avec un autre, n'être pas d'accord.

MESFIAN, méfiant, e. adj. qui se méfie; soupçonneux, défiant, ombrageux.

MESFIANZE, méfiance, s. f. soupçon en mal, défaut de confiance, crainte habituelle d'être trompé. — Défiance, s. f. crainte d'être trompé, être dans la défiance.

MESEG, message, s. m. charge, commission de dire, de porter; ce qu'on porte, ce qu'on dit en message; communication officielle.

MESFIY, se méfier, v. pers. ne pas se fier, ne pas avoir confiance; se défier, avoir de la défiance des autres, de soi-même; suspecter, se douter, etc.

MESEGI, messager, s. m. qui porte un message, qui vient annoncer quelque chose d'une ville en une autre, surtout de la part d'autrui; commissionnaire. — Ordonnance, s. f. messager militaire à cheval porteur d'ordres d'un endroit en un autre pour le mouvement de la troupe.

MESSEGERAIE, messagerie, s. f. charge, emploi, qualité de messager, son bureau, sa voiture; voiture publique, leurs produits.

MESEGERESS, messagère, s. f. qui porte un message, fait des messages, porte des commissions. V. *Meskenn*.

MESIN, cuivre en feuille, cuivre rosette, sorte de cuivre affiné en platine.

MESKENN, suivante, s. f. qui accompagne, femme de chambre, soubrette; laveuse de vaisselle, souillon de cuisine. — Entremetteuse, s. f. qui s'entremet, s'emploie dans une affaire entre des personnes, femme qui se mêle d'un commerce illicite.

MESKEUR, plaindre, v. a. avoir pitié, compassion, de la peine d'autrui; plaindre quelqu'un d'un malheur. — Mécontentement, s. m. témoigner du déplaisir du bonheur, de la réussite de quelqu'un.

MESKINNRAIE, mesquinerie, s. f. épargne sordide et mesquine.

MESKONTT, mécompte, s. m. erreur de calcul dans un compte; espérance frustrée, erreur en conjecture; se mécompter, fausse idée qu'on se fait. — Réfraction, s. f. recours pour une erreur de compte; désappointement, contretemps, traverse, déchet.

MESOFRI, dépriser, v. a. ôter du prix de la valeur d'une chose, témoigner qu'on en fait peu de cas, la déprécier, l'estimer, l'admettre au-dessous du prix, de sa valeur, de son mérite.

MESPASÉ, luxer, v. a. faire ou se faire une luxation; sortir un os de sa place; se luxer le bras, la jambe. — Empêtrer, v. a. lier la jambe, embarrasser les pieds, empêtrer un cheval, un animal en pâture.

MESPASEG, entorse, s. f. détorse, relâchement; violente et subite extension d'un muscle, des nerfs, du muscle des pieds. — Luxation, s. f. déboîtement, dislocation, déplacement d'un os.

MESPLA, méplat, s. m. plus large qu'épais, double de l'épaisseur.

MESPLI, néflier, s. m. arbre à nèfle, meslier, abrisseau de moyenne grandeur. Le néflier est l'arbre le plus ancien des Gaules; il fut apporté par les Romains. — Azérolier, s. m. espèce de néflier, porte l'azérole, petite cerise rouge et acide à petit noyau.

MESRE, mesurer, v. a. déterminer une quantité avec une mesure, mesurer une étendue, les choses, une capacité, etc. — Cadastrer, v. a. mesurer l'étendue d'un lieu, lever leur plan et tracer leur désignation pour les inscrire au cadastre. — Auner, v. a. mesurer avec l'aune; mètrer, mesurer avec le mètre; canner, empanner, jauger, moduler, toiser, arpenter, corder, cuber, paumer, etc., déterminer une quantité avec une de ces diverses mesures, proportionner attentivement.

MESS, mesle, s. f. nèfle, fruit acidule, pâteux, du néflier à noyaux. — Messe, s. f. sacrifice du corps et du sang de J.-C.; prières et cérémonies qui l'accompagnent: institué dans le troisième canon du grand concile de Carthage en l'an 380, amplifié par les papes Damasse Ier, St.-Grégoire Ier, Sergiens, Célestin, Gélasse, Sixte Ier et Guiparé.

MESTAR, froment méteil, blé méteil. *V. Mehtel.*

MESTI, métier, s. m. profession d'un art mécanique; copies et chartres, privilèges et franchises des trente-deux bons métiers de la Cité et banlieue de Liége; leurs noms en ancien wallon, sont: 1°. *Métier des fevres*, dans lequel se trouvent compris les cloutiers, potiers de terre, d'étain, chaudronniers, épingliers, serruriers, maréchaux, forgerons, marchands de fer, plomb, acier, cuivre, etain, batterie de cuisine, etc., ont pour patron St. Luc. — 2°. *Charliers*, charrons, ont pour patron Notre-Dame de Patteniers. — 3°. *Charnwiers*, laboureurs et cultivateurs, St. Isidore. — 4°. *Moulniers*, meuniers, usiniers, Ste. Catherine. — 5°. *Bollengiers*, boulangers, pâtissiers, Annonciation de la Vierge. — 6°. *Vignerons*, Saint Vincent. — 7°. *Huilheurs*, houilleurs, ouvriers d'extraction des minerais, Saint Léonard. — 8°. *Poisseurs*, pêcheurs, St. Pierre. — 9°. *Cuveliers*, *sclaideurs*, tonneliers; *feustainiers*, fontainiers, plombiers, tourneurs, etc., marchand de seaux et tonneaux, Ste. Vierge. — 10°. *Porteurs au sac*, portefaix, St. Lambert. — 11°. *Bresseurs*, brasseurs, St. Arnould. — 12°. *Drappiers*, drapiers, fabricants de draps et étoffes, les teinturiers, émouleurs de force, St. Severin. — 13°. *Retondeurs*, tondeurs de draps et étoffes, St. Maurice. — 14°. *Vielwaries*, fripiers, marchand de bric-à-brac, Sainte Anne. — 15°. *Entailleurs*, tailleurs, St. Martin. — 16°. *Vairain-xhohiez*, pelletiers, corroyeurs, St. Hubert. — 17°. *Neaveurs*, bateliers, St. Nicolas. — 18°. *Soyeurs*, scieurs de long, Visitation de Notre-Dame. — 19°. *Maireniers*, marchand de bois, de merains, etc., Ste. Catherine. — 20°. *Charpentiers*, menuisiers, ébénistes, poulieurs, tourneurs, boiseliers, vanniers, pannetiers, etc., St. Joseph. — 21°. *Coveurs*, couvreurs en ardoises, tuiles, chaume, etc., Ste. Barbe. — 22°. *Massons*, maçons, plâtriers, plafonneurs, Ste. Barbe. — 23°. *Corduoniers*, cordonniers, bottiers pour hommes, St. Crespin. — 24°. *Corbesiers*, cordonniers pour femmes, St. Crespinien. — 25°. *Texheurs*, tisserands en toiles, etoffes de laine, St. Désiré. — 26°. *Cu-*

reurs, blanchisseurs de toile et marchands toiliers, St. Paul. — 27°. *Frustiers* et *harain-gers*, fruitiers et harengers, Ste. Vierge. — 28°. *Mangons*, bouchers et charcuitiers, Saint Théodore.—29° *Tenneux*, tanneurs, poussiers, chamoisseurs, St. Jean-Baptiste — 30°. *Chandelons*, chandeliers, flokoniers, matelassiers en bourre, tontisse, plume, laveton, marchand de lits et couvertures, sans patron. — 31°. *Merchiers*, marchands merciers, gantiers, chapeliers, bonnetiers, quinquailliers, etc., Saint Michel. — 32°. *Orfeves*, orfèvres, peintres en général, St. Luc. — Profession, s. m. état, se dit fig. métier, avoir tel métier. — Bas métier, s. m. petit métier que l'on pose sur les genoux. — Art, s. m. méthode pour bien faire un ouvrage selon certaines règles; collection de ces règles, ensemble de moyens d'expérience, d'invention, de procédé pour réussir; talents, moyens de succès, art mécanique, etc. — Métiers, s. m. pl. machines qui servent à fabriquer divers produits, tels que métiers à bas, à broderie, à cordonnet, à dentelle, à ficelle, à filer, à lacet, à passementerie, à peigne, à ruban, à tissu, à tricot, à tulle, à réseau, à perruque, etc., etc.

MESTOUME, se garder bien de faire, etc.; conserver, retenir, ne point rendre, ne point se désaisir, se garder de telle ou telle chose.

MESTOURNÉ, e, adj. mal tourné, contrefait; pièce, bois, fer métourné, etc.; falsifié, défiguré, difforme, mal fait, contrefait.

MESTRÉ, ménétrier, s. m. joueur d'instruments de musique; qui fait danser au village; mauvais joueur de violon, racleur.

MESTROD, affront, s. m. injure, outrage, évènement inattendu, affront de parole ou de fait.

METAR, habillement, s. m. habit, vêtement du corps en général.

METAU, cuivre rouge, s. m. métal de couleur de feu, de sang, approche plus de l'or, sonore, très-dur, fusible, malléable; airain, bronze, alliage de 100 de cuivre, 8 à 12 d'étain, forme le métal de cloche et canon. — Métal, s. m. mélange d'étain, de cuivre jaune, de morceaux de vieux canons; mélange d'antimoine, d'étain, de glace et de cuivre rouge.—Palladium, s. m. métal très-dur, rare, découvert en 1803; le 22 juin 1824, M. Breant, vérificateur de la monnaie française, a eu l'honneur de présenter une médaille de ce métal au roi Charles X. — Iridium, s. f. nom d'un métal découvert dans le minerai de platine, en même temps que le rhodium; liridium, l'un des quatre métaux découverts en 1803, par Descotils. — Nikel, s. m. corps métallique; le nikel pur est d'une couleur blanche analogue à celle de l'argent, il est plus dur que le fer. — Maillechort, s. m. composition métallique dont on est parvenu à lui donner toute la ductilité, la souplesse et la blancheur de l'argent, au titre de 800 millièmes; on en fait des couverts, des plats, des soupières, des flambeaux et tout ce qui concerne l'orfèvrerie, les ornements d'église et la sellerie. — Manganese, s. f. magnésie noire, est un métal découvert en 1774 par Schule, est divisé en trois classes fort connues, sous le nom de savon des verriers. — Métal d'Alger, composition métallique qui imite grossièrement l'argent.

METAUF, mise, s. f. utilité, être de mise, de mode, sociable, présentable, recevable, manière de se mettre, de s'habiller.—Chaussant, e, adj. qui se chausse aisément. — Mettable, adj. 2 g. qui peut être revêtu, qui peut se mettre, se porter, habit, robe, etc.; mettable, qui est de mise.

METEU, metteur, s. m. qui met, pose, place en un lieu un être; fig. dans un état, une situation, une place, poser sur, etc.—Metteur en page, t. d'imp., compositeur qui met en page la composition des paquetiers

MÉTIGE, mitiger, v. a. adoucir, rendre plus aisé à supporter.

METOU, mis, s. m. mise, adj. posé, placé, vêtu bien, mal mis.

METT, mettre, v. a. mis, e, poser, placer en un lieu un être, dans un état, une situation, une disposition, une place, poser sur, etc. — Mètre, s. m. nouvelle mesure de longueur, base de tout le système métrique, 10 millionième partie du quart du méridien terrestre, 36 pouces 11 lignes 296 milliemes de ligne; décimètre, 10me partie du mètre; centimètre, 100me partie du mètre; millimètre, 1000me partie. — Fourrer, v. a. mettre parmi, introduire, faire entrer dans, une chose, etc. — Apposer, v. a. appliquer, mettre dessus, apposer le cachet, le scellé, la signature.

METT-ELE, imbriquer, action de l'imbrication ou superposition de corps, de feuilles, d'écailles, de tuiles qui s'enchassent entre eux.

MEU, mois, s. m. douzième partie de l'année, espace de trente jours; mois lunaire, mois solaire. — Mensuaire, adj. 2 g. qui arrive, se fait tous les mois. — Mensuel, le, adj. qui se fait par mois. — Menstrues, s. f. pl. évacuation périodique, règles des femmes; évacuation menstruelle de sang, flux menstruel. — *Meu républikain*, mois de l'année républicaine, s. f. savoir : Vendémiaire, 21 *septembre* 1792, brumaire; frimaire, *mois d'automne;* nivôse, pluviôse, ventôse, *mois d'hiver;* germinal, floréal, prairial, *mois du printemps;* messidor, thermidor, fructidor, *mois d'été* de la nouvelle année française qui a existé jusqu'au 15e jour complémentaire de l'an XIV, ou 21 septembre 1805; les jours de la *décade* ou semaine sont : primidi, duodi, tridi, quartidi, quintidi, sextidi, septidi, octidi, nonidi, décadi, *pour le dimanche*, ou trois décadi par mois, ou trente-six décadi sur l'année de 360 jours, et cinq jours complémentaires complétaient l'année française républicaine de 365 jours.

MEUB, meuble, s. m. tout ce qui sert à meubler, orner une maison sans en faire partie; garniture d'un appartement, d'une pièce, etc.

MEUR, mur, s. m. muraille, forte cloison en pierres, briques; charpente, masse élevée, et solide, servant de clôture, de séparation, etc. — Mur orbe, adj. 2 g. sans aucune baie de porte ni fenêtre. — Muraille, s. f. mur, enceinte de pierres, etc. — Arc mural, adj. mur dans le plan du méridien.

MEURET, bagadois, s. m. sorte de pigeon mondain blanc, à larges paupières rouges, à bec courbe, plus crochu que les autres pigeons.

MEURISS, saint Maurice et ses deux compagnons martyrisés, un était chef de la légion thelenne, massacrés à Aganesse le 22 septembre 288.

MEYEU, meilleur, e, adj. et s. m. qui est au-dessus du bon, qui a plus de bonté, qui vaut mieux; choisir la meilleure chose, ou personne très-bonne. — L'élite, s. f. choix, ce qu'il y a de meilleur, d'excellent, de plus digne d'être choisi dans son genre; l'élite de l'armée. — La quintessence, s. f. toute la vertu d'une chose; le plus essentiel, le meilleur, ce qu'il y a d'excellent, de parfait; le plus clair profit; fig. le plus fin, le plus caché; tirer, extraire la quintessence d'une chose. — Fine fleur, s. f. crême, essence; la perle, le meilleur; ce qu'il y a d'excellent, de précieux.

MÉZAKOIR, désaccord, s. m. désunion des esprits, des sentiments.

MÉZAR, canne, s. f. mesure. — Gallon, s. m. mesure de capacité, sa mesure légale depuis janvier 1836 doit contenir 10 litres. — Mesure, s. f. ce qui sert de règle pour déterminer une quantité, une dimension, quantité prise pour unité et servant à exprimer les rapports, quantité mesurée, contenu de la mesure; prendre ses mesures, circonspection; au fur et à mesure, à mesure que; les poids et mesures décimaux furent adoptés par le comité d'instruction de l'assemblée constituante, qui détermina une uniformité de poids et mesures pour toute la France, et furent décrétés par la convention nationale le 5 germinal an IX. — Dimension, s. f. étendue des corps, des figures; fig. mesure de succès, prendre ses dimensions, ses proportions. — Grade, s. m. centième partie du quart du méridien ou cent mille mètres. — Jauge, s. f. juste mesure de la capacité d'un vaisseau, mesure de futaille; action de jauger; règle, verge, boîte pour jauger, mesurer. — Module, s. m. mesure pour les proportions d'un ordre d'architecture, les divisions du temps, du mouvement; diamètre d'une colonne, d'une médaille. — Odomètre, s. m. instrument pour mesurer le chemin qu'on a fait. — Perche, s. f. mesure de 18, 20 et 22 pieds, suivant la localité, terrain qui a cette mesure. — Pouce, s. m. mesure de 10 ou 12 lignes. — Pied, s. m. mesure de 10 pouces de saint Lambert, de Paris 12 pouces; pied cube, longueur, largeur et hauteur, forme un solide. — Toise, s. f. mesure de longueur de six pieds; mesurer à la toise; un mètre 62 centimètres; mesurer à sa toise, juger des autres par soi-même. — Mesure, s. f. mouvement du pied, de l'archet pour battre, frapper la mesure, t. de musique. — Aune, s. f. 2 pieds 2 et 1/2 pouces de Liége, 3 pieds 8 pouces de France; bâton, etc., de cette longueur; chose mesurée sur l'aune. — Arpent, s. m. mesure dont on se sert pour mesurer la terre; un arpent a 10 perches de longueur, 10 de largeur et partout 100 perches de superficie, la mesure commune de la perche est de 18 pieds de long ou 3 toises de superficie; 51 ares 1/20 centiare de la nouvelle mesure. — Compas, s. m. règle, mesure de cordonnier, sont de différents genres; deux règles réunies à charnière, marquées de 4 à 5 lignes ou points. — Ligne, s. f. 10ᵉ partie d'un pouce de Liége, 12ᵉ partie d'un pouce de Paris. — Point, s. m. 10ᵉ partie d'une ligne. — Mètre, s. m. nouvelle mesure de longueur, base de tout le système métrique, dix millionième partie du quart du méridien terrestre, 33 pouces 11 lignes de Liége, 36 pouces 11 lignes 296 millièmes de France, le mètre a 100 centimètres, mille millimètres. — Corde, s. f. mesure de bûches ou bois à brûler, doit avoir 6 pieds de long, 6 pieds de large, 6 pieds en hauteur. — Stère, s. m. nouvelle mesure des solides, du bois; un mètre cube. — Mille, pl. milles, s. m. mesure itinéraire, mille pas géométriques. — Cade, s. m. mesure de capacité, mètre cubique. — Palme, s. f. mesure d'Italie, 8 pouces 3 lignes 1/2. — Paume, s. f. mesure du poing fermé, de 3 pouces. — Muid, s. m. mesure de 288 pintes, mesure de grains, de sel, de chaux, etc.; tonneau d'un muid de vin, vaisseau, son contenu. — Acre, s. m. mesure de terre, en quelques endroits un arpent et demi, en d'autres 60 perches carrées. — Are, s. m. unité dans les nouvelles mesures de surface, 100 mètres carrés; 2 perches carrées et 92 centièmes; 25 toises carrées environ. — Pédomètre, s. m. instrument avec lequel on mesure les chemins.

MEZAUH, besoin, s. m. manque des choses nécessaires; indigence, nécessité d'une chose, privation avec souffrance.

MÉZESTIME, mésestimer, v. a. ne pas estimer, ne plus estimer, avoir mauvaise opinion de.

MÉZOFRI, mésoffrir, v. n. offrir beaucoup au-dessous de la valeur d'une marchandise. — Dépriser, v. a. ôter du prix, de la valeur d'une chose. — Mésestimer, v. a. dépriser au-dessous de la valeur.

MEZRE, mesurer, v. a. déterminer une quantité avec une mesure, mesurer une étendue, une capacité, le contenu, la distance, le degré; mesurer ses forces contre, lutter contre, avec lui, vouloir s'égaler; jeter la sonde pour prendre la hauteur de la mer. — Arpenter, v. a. mesurer un terrain par arpents ou autrement. — Auner, v. a. mesurer à l'aune. — Paumer, v. a. mesurer à la paume. — Jauger, v. a. mesurer avec la verle, la jauge, la capacité d'une futaille. — Corder, v. a. corder du bois, mesurer à la corde. — Toiser, v. a. mesurer avec la toise. — Compasser, v. a. mesurer au compas. — Cadastrer, v. a. mesurer l'étendue des biens, lever leurs plans et tracer leur désignation pour les inscrire au cadastre. — Palmer, v. a. mesurer à la palme. — Métrage, s. m. mesurage au mètre. — Pieter, v. a. diviser en pieds. — Canner, v. a. mesurer à la canne. — Plumer, v. a. locution qui signifie mesurer la profondeur d'une bure, fosse, etc.; prendre la profondeur des eaux.

MEZREG, mesurage, s. m. action de mesurer, de vérifier la mesure; salaire, droit, procès-verbal pour mesurer. — Arpentage, s. m. art de mesurer par arpents. — Cubage, s. m. art de mesurer, de calculer en unité cubique le volume d'un corps. — Aunage, s. m. mesurage à l'aune. — Jaugeage, s. m. action, art de

de jauger, droit pour jauger.—Paumage, s. m. mesurage à la paume. — Vergeage, s. m. mesurage à la verge. — Mètrage, s. m. mesurage au mètre. — Cannage, s. m. mesurage à la canne. — Toisé, s. m. t. d'archit. le nombre des toises d'un ouvrage, savoir faire le toisé de toutes les parties d'un bâtiment et d'en faire le développement.

MEZREU, mesureur, s. m. qui mesure, qui applique une mesure certaine et connue, le pied, l'aune, le mètre, la toise, la jauge, l'arpent, le compas, etc., etc., pour en connaître l'etendue, la dimension. — Compasseur, s. m. qui mesure avec le compas. — Jaugeur, toiseur, compasseur, auneur, arpenteur, etc, etc.; un toiseur doit connaître les principes de géométrie sur lesquels sont fondées toutes les opérations du toisé et les coutumes des lieux.

MEZURETT, mesurette, s. f. ou 48 centilitres, quatre mesurettes font un pognioux, ancienne mesure.

MEZURE, mesurer, v. n. abuser, mal user, employer mal ses paroles, ses actions, mesurer des bienfaits.

MI, moi, s. m. l'être, la conscience métaphysique, attachement à soi-même.—Moi, pronom pers. je, moi, à moi! exclamation. — Mieux, s. m. meilleur, plus convenable; davantage, plus parfaitement; preférable, plus avantageusement.

MIAUM, saint Guillaume, duc d'Acquitaine, mort au monastère de Gel an le 28 mai 812; sa fête le 10 janvier; il y a 9 saints de ce nom.

MIDANN, liberal, e, adj. désintéresse, qui aime à donner; personne, main libérale, généreux envers son prochain, ses parents, etc.

MIDELL, blanquette, s. f. biere faible, inférieure. —Piquette, s. f. biere faible, mauvaise boisson inférieure.

MIDOUL, minaudier, ère, adj. personne qui minaude, en a l'habitude; face minaudière; les minaudiers sont faux.

MIDOULÉ, amadouer, mitonner, dorloter, délicater, cajoler, v. a. mignarder, traiter quelqu'un delicatement; caresser, être au petit soin.

MIERSEU, seul, e, adj. sans compagnie, unique, simple, un seul homme; isolé, qui vit dans l'isolement.

MIFOU, achillée millefeuille, s. f. plante corymbifère, herbe aux charpentiers; achillée à fleurs pourpres.

MIG, miche, s. f. petit pain blanc d'une livre, partagé en croix de Jérusalem. — Miches, s. f. pl. grâces accordées, cadeau, don, présent.

MIGCHETT, brioche, s. f. sorte de petit gâteau de fleur de farine, de beurre et d'œuf.

MIGCHI, saint Michel de tous les anges et archanges; il combattit à la tête des bons contre les mauvais qu'il précipitât dans les enfers; il y a trois saints Michel.

MIGCHO, gâteau, s. m. espèce de pâtisserie de farine, beurre et œuf en pâte solide, ronde et plate. — Miche en gâteau, s. f. pâtisserie de farine, beurre, sucre et œuf, sont d'une livre, partagée et cuite en quatre parties réunies par le bas en croix; présent, cadeau, don, tout ce qu'on donne gratuitement; surtout en retournant d'un voyage, d'une promenade, etc. — Mollet, s. m. le gros de la jambe, masse de chair plus ou moins grasse sur l'os, petit fossile, à l'opposé du grand fossile ou tébia.

MICHOTREIE, grosse pâtisserie, s. f. pâte préparée pour gâteau, miche, anneau, etc.; miche en gâteau.

MIGNATUR, miniature, s. f. peinture très-délicate, très-fine; portrait en miniature, en petit.

MIGNON, chaudronnier, ère, s. qui fait et vend des chaudrons, des ustensiles de cuisine en cuivre; mignon, délicat, gentil, joli visage.

MIGOTE, mitonner, v. a. faire tremper longtemps sur le feu en bouillonnant; mijoter, faire cuire lentement, doucement; mignoter.

MIGOTEG, mitonnerie, s. f. t. de cuisine: action de mijoter, de mitonner un mêts. *V. Mitoneg.*

MIGOTT, minicule, s. f. tres-petite parcelle d'une chose.—Peu, adv. l'opposé de beaucoup; peu de chose, si peu que; un petit peu, petite portion.

MIGRAINE, hémicranie, s. f. migraine, douleur externe de la tête; hémicranée, migraine; nevralgie, douleur dans la moitié de la tête, mal de tête.

MIGCHROU, Micheroux, commune du canton de Fleron, arrondissement de Liege, à deux et demi lieues de cette ville.

MIH-MAH, mic mac, s. m. pratique, intrigue secrete a mauvaise intention; embarras suscité, conduite obscure, ténébreuse, embarrassée; manigance.

MIKSIONEG, mouillage de liquides spiritueux dans le commerce; on affaiblit souvent un liquide spiritueux avec de l'eau ou autre liquide plus faible pour le rendre à un degre inférieur.

MILET, mil, millet, s. m. plante graminee de plusieurs especes, sa graine petite, jaune; millet a epis, a grappes, le millet des oiseaux, le panis italien, le millet soroho, le gros millet et le maïs agrotis. — Alpiste, s. f. plante graminee, sorte de chiendent de Canarie, sa graine dont on nourrit les serins; phalaris alpiste, graine de Canarie.

MILETT, mie, s. f. partie molle du pain sans croute. — Miette, s. f. petite partie du pain, d'un mets solide. — Fragment, s. m. morceau, partie d'une chose brisée. — Parcelle, s. f. petite partie d'un tout matériel. — Grabeau, s. m. t. d'épicier; fragment, poussière, criblure, petit morceau, rebut de drogues sèches, petits grains, etc. — Chapelure, s. f. détritus, debris d'un corps quelconque, qui a été chapele, mieux chapelure.

MILISIEN, milicien, s. m. soldat de milice; garde civique, nationale, communale; requisitionnaire, levee des bourgeois, des paysans pour la troupe.

MILOR, milord, s. m. homme riche; lord, monseigneur, titre, dignite en Angleterre.

MILOUD *(ù)*, pleurnicheur, se, s. qui feint de pleurer, qui pleure sans cesse et sans raison; susceptible, trop sensible, trop délicat.

MILTAIN, grabeau de houille, mie de charbon de terre, résidus, debris des hochets; c'est ce qui tombe de la houille.

MILTE, émietter, v. a. réduire du pain en miette. — Emier, v. a. frotter un corps entre les doigts

pour les réduire en petites parties; émier du pain, de la terre, etc.

MILTEG, émiettement, s. m. action de diviser un corps mou, friable, dont les parties se séparent aisément sous les doigts.

MINAUD, minable, adj. 2 g. pitoyable, qui fait pitié; air, costume minable. — Grabataire, adj. habituellement alité, impotent, infirme. — Dépenaillé, e, adj. déguenillé, couvert de haillons. — Pauvre, adj. qui n'a pas le nécessaire. — Misérable, adj. malheureux, qui est dans la misère, dans la souffrance. — Pitiable, adj. digne de compassion, de commisération. — Pitoyable, adj. qui excite la pitié, qui fait pitié.

MINÉ, mener, v. a. conduire à, dans. — Guider, v. a. conduire, mener quelqu'un, donner la main à une dame, faire agir ou marcher, voiturer. — Miner, faire une mine sous un roc; caver, creuser. — Guier, v. a. conduire, mener, guider, diriger, accompagner quelqu'un, quelque chose.

MINEG, transport, s. m. action par laquelle on transporte d'un lieu en un autre une chose; transporter par terre, par eau, en chemin de fer.

MINEM, beigne ou beige, s. f. sorte de laine, laine sans préparation telle que le mouton la donne, noire, grise ou tannée. — Minime, s. f. couleur minime, gris obscur, tannée, comme les habits des religieux de Saint-François de Paul. — Brun, e, adj. laine de mouton et brebis brune et qui provient du bélier, qui a la moindre tache à la langue ou au palais, produit cette variété de couleur de laine, la noire grise tannée.

MINETT, chatte, s. f. f melle du chat, mère; animal domestique de la famille du tigre, qui prend les rats et les souris; petit chat.

MINEU, mineur, s. m. ouvrier des mines, qui extrait les minerais; il y a des mineurs civils et militaires; subjugueur.

MINGUETT, pinceau moyen dont le maçon se sert pour badigeonner dans les recoins et tringler les badigeons.

MINIR, minière, s. f. terre, pierre, sable, où se trouve une mine, un métal, des minerais. — Soufrière, s. f. minière d'où l'on tire le soufre. — Mine, s. f. métaux, minéraux non exploités, endroit où ils se trouvent.

MINISS, ministre, s. m. celui dont on se sert pour l'exécution de quelque chose d'important, chargé des affaires de l'Etat; envoyé d'un prince près d'une cour étrangère; supérieur de couvent; évêque, curé, etc.; celui qui fait la prêche parmi les protestants.

MINOU, chat, s. m. petit chat, mot enfantin pour appeler le chat. — Chats, s. pl. folles fleurs, chaton de coudrier, de saule, etc.; chaton, réceptacle de la fleur incomplète du saule, etc., en forme de queue de chat. — Boa, s. m. fourrure en forme de serpent que les femmes portent sur le cou. — Milleret, s. m. agrément pour les bordures des robes.

MINOUWAI, menuet, s. m. danse à trois temps; son air; danser, jouer un menuet, il n'est plus d'usage qu'à la campagne.

MINUSIEU, cachottier, ère, s. et ad. qui aime à mettre du mystère dans tout ce qu'il fait, dans tout ce qu'il dit, dans tout ce qu'il voit, qui agit en cachette.

MIOP, myope, s. adj. 2 g. qui a la vue fort courte, ne peut voir de loin qu'avec un verre concave, qui a la vue basse.

MIR, myrte, s. m. arbrisseau toujours vert, symbole de l'amour, à baies et fleurs odorantes, ou myrtille, on fait une eau astringente de ses feuilles. — Myrte cotonneux, joli arbuste apporté de la Chine en 1766.

MIRAUK, miracle, s. m. effet, acte, de la puissance divine contre l'ordre de la nature, contraire à ses lois connues; prodige, chose rare, extraordinaire, fait digne d'admiration; l'âme est le plus grand miracle. — Conte, s. m. récit plaisant, fabuleux, vision chimérique. — *Feu d'miranuk,* thaumaturge, s. et adj. charlatan qui fait des miracles, des merveilles, le sublime idéal, jonglerie des anciens en fait de miracle. — *Fé mirauk,* miraculiser, v. a. et n. faire des miracles, rendre quelqu'un miraculeux.

MIRAUKULÉ, miraculé, e, adj. sur qui s'est opéré un miracle; personne miraculée.

MIRAUKULEU, miraculeux, se, adj. fait par miracle; admirable, merveilleux; phénoménal, qui tient du phénomène, extraordinaire.

MIRLIFIK, mirifique, adj. 2 g. adj. 2 g. admirable; surprenant, qui surprend, qui étonne; fam. minutie, bagatelle, chose frivole. — Crier merveille, s. f. jeter des cris, parler des choses rares, extraordinaires, qui excitent l'admiration, cas que l'on en fait.

MIRLIKOKÉ, s'emburelicoquer, v. pers. s'embarrasser, se brouiller par la vapeur d'une boisson.

MIRLITON, mironton, s. m. refrain populaire, minologisme; mirliton, refrain populaire.

MIRMOTT, brin, s. m. chose menue, longue et fluette.

MIROU, pâtisserie, gateau en O, en S.

MISS, fiel, s. m. liqueur jaunâtre et amère qui se trouve dans une vésicule, près du foie, d'une odeur désagréabe; fiel de bœuf. — Rate, s. f. partie molle et spongieuse d'un corps, au flanc gauche, simple ganglion sanguin dont l'usage est encore mal connu.

MISSTÈR, mystère, s. m. secret, ce qu'une religion a de plus caché; opération secrète; choses, sens cachés, incompréhensibles; intrigues; secret gardé; chose simple dont on fait un mystere; mystère de la nature, du cœur de l'homme.

MITAINE, futaine, s. f. étoffe de fil et de coton qui paraît comme piquée d'un côté, il y en a à poils, à grains d'orge et à deux envers et qui est doublement croisée qu'on appelle *bonbazin.* — Mitaine, s. f. gant sans doigts.

MITAN, milieu, s. m. centre d'un lieu, le cœur. — Moitié, s. f. une des deux parties d'un tout; mi, pour demi; mi-chemin, milieu du, à moitié du. — Emmi, prép. au milieu de, dans; emmi les champs; pop. qui est du juste milieu, méthode d'administration, de gouvernement, qui consiste à se maintenir par la modération et les lois entre les prétentions des partis, une opinion du juste milieu. — Centre, s. m. point du milieu d'un cercle, d'un globe, d'une figure en général. — Mi-partie, s. f.

composé de deux parties égales de nature et couleurs différentes. — Axe, s. m. ligne droite qui passe par le centre d'un corps rond, d'une courbe, et sur laquelle le corps ou cette courbe pourrait tourner.

MITONEG, élixation, s. f. action de faire bouillir lentement. *V. Migoteg.*

MITOUG, sainte nitouche, s. f. hypocrite; faire la sainte nitouche, feindre de ne pas désirer ce que l'on souhaite vivement, affecter un faux air de douceur, de réserve, de modestie, qui s'évanouit au premier tête-à-tête.

MITRAIL, monnaie, s. f. petite espèce d'argent ou de billon pour l'échange d'une plus forte pièce

MIZE, mis, e, adj. posé, placé, vêtu; bien, mal mis. — Mise, s. f. ce qu'on met au jeu, à la loterie, dans une association, action de mettre en général. — Hydromel, s. m. boisson, breuvage d'eau, de sucre et de miel, simple ou fermenté, il doit être préparé avant d'être bu; l'hydromel était fort en usage avant que l'on connût le sucre, est actuellement hors d'usage; boisson des anciens Gaulois.

MIZÉR, misère, s. f. état malheureux, extrême indigence, pauvreté, dénuement de tout; peine, difficulté, incommodité.

MIZERAUB, misérable, adj. malheureux dans la misère, dans la souffrance; t. de reproche, de mépris, de pitié, très-mauvais dans son genre, homme de néant, jeune homme vicieux, femme décriée pour sa mauvaise conduite, déshonorée.

MIZERAUBLUMAIN, misérablement, adv. d'une manière misérable, périr dans la misère, traîner misérablement sa vie.

MIZERIKOR *(ô)*, miséricorde, s. f. grâce, pardon, crier miséricorde, pousser de grands cris de douleur.

MIZOITT, souriceau, s. m. petit d'une souris; pipi d'un enfant, mot enfantin. — Musaraigne, s. f. ou muset, est plus petit que la souris et ressemble à la taupe par le museau, est d'un brun mêlé de roux et de cendré.

MO *(ô)*, mou, adj. m. molle, f. qui cède facilement au toucher, qui reçoit facilement les impressions des autres corps, sans ressort, sans élasticité et facile à pétrir. — Flasque, adj. 2 g. mou et sans force.

MODEL, maquette, s. f. première ébauche de sculpture anglaise. — Modèle, s. m. exemple à suivre, prendre pour modèle, patron en relief, objet d'imitation, moule en terre et ciment; prototype, original, modèle; archétype, original, patron; paradigme, formule.

MODESS, modeste, adj. 2 g. qui marque de la modestie, qui a de la pudeur; femme modeste; contenance, silence modeste, retenue dans sa conduite.

MODESTIE, pectoral, e, adj. croix pectorale qui se porte sur la poitrine. — Pectoral, s. m. pièce de broderie, de dentelle sur la poitrine. — Modestie, s. f. retenue; pudeur.

MODESTUMAIN, modestement, adv. avec modestie; parler, s'habiller modestement.

MODLÉ, modeler, v. a. imiter en terre, en cire, etc.; donner la forme extérieure; faire en petit la représentation d'un grand ouvrage; moduler.

MODLEU, mouleur, s. m. qui moule les métaux fondus. — Modeleur, s. m. qui construit les modèles pour la fonte.

MOFF, moufle, s. f. gros gant à un ou cinq doigts en peau et en poils.

MOFNESS, spongieux, se, adj. substance spongieuse, de la nature de l'éponge, qui absorbe beaucoup d'eau; mou, compressible; flasque, molasse.

MOH, mouche, s. f. insecte diptère, sarcastame, latéralisite, à ailes transparentes, sans étui. — Mouche-scorpion, s. f. insecte aptère, vénimeux, terrestre, son huile a, dit-on, la propriété de guérir la piqûre qu'il a faite. — Mouche de saint Marc, s. f. ces mouches expriment le suc des bourgeons et des fleurs non épanouies, les dessèchent, les font périr. — Mouche-cantharide, s. f. scarabée coléoptère, oblong, vert doré, sa poudre séchée est la base des vésicatoires; prise à l'intérieur est un poison violent; celles dont on emploie le *verrein* dans la pharmacie sont d'une belle couleur verte, luisante, azurée, mêlée de couleur d'or, on en trouve en été des essaims entiers sur les frênes, les rosiers, les lilas, les peupliers, etc. — Cinips, s. m. genre d'insecte de mœurs intéressantes, formant des excroissances sur les plantes. — Perce-bois, s. m. insecte coléoptère, sorte d'abeille qui perce le bois; térédile, perce-bois. — Abeille, s. f. insecte hyménoptère; sa figure dans les armoiries.

MOHAI, stomax, s. m. insecte vigoureux qui moleste beaucoup les hommes et les chevaux, il s'élance et s'attache, pique jusqu'au sang, cause une forte douleur. — Conops, s. m. insecte diptère à deux ailes, à grosse tête, qui suce le sang des animaux.

MOHET, épervier commun, s. m. oiseau de proie; autrefois les personnes distinguées par leur naissance, hommes et femmes, portaient toujours en voyage un épervier sur le poing. — Gerfault, s. m. oiseau de proie du genre du faucon, qui vole en rond, le plus fort et le plus grand de ceux que l'on dresse. — Émouchet, s. m. oiseau de proie semblable à l'épervier, mais plus petit, il a le ventre moucheté. — Épervier, s. m. oiseau de proie. — Tiercelet, mouchet, mâle de quelques oiseaux de proie, de l'épervier, plus petit d'un tiers que sa femelle. — Crécerelle, s. f. oiseau de proie à voix très-aigue, diurne, habite les masures, vit de petits oiseaux. — Circus, s. m. oiseau de proie. — Autour, s. m. oiseau de proie plus grand que l'épervier, lui ressemble. — Fourcheret, s. m. autour de moyenne taille. — Fauperdrieux, s. m. busard de marais, oiseau de proie. — Milan, s. m. oiseau de proie; milaneau, petit milan.

MOHETT, moucheron, s. m. espèce de petite mouche, insecte long et mollasse à six jambes très-longues, courbées en dehors; amas prodigieux de moucherons, font un bruit assez aigu en voltigeant, se répandent de tous côtés pour sucer le sang des animaux. — Charançon, s. m. calandre, petit coléoptère, rhinocéro à étui long d'une ligne, fléau terrible dans les farines, grains, fèves, pois et lentilles.

MOHI, moucher, v. a. ôter le lumignon d'une

chandelle, nettoyer, ôter le bout.

MOHINETT, maisonnette, s. f. petite maisonnette basse et petite. V. *Mâhonett.*

MOHLI, éleveur d'abeille, s. m. qui élève des abeilles, en prend soin, les nourrit, recueille les essaims, etc.

MOHON, maison. V. *Mâhon.* — Moineau, s. m. passereau coniroste, oiseau gris-brun, très-commun; étourneau, passereau coniroste. — Bunette, s. f. moineau de haie. — Passereau, elle, adj. moineau franc, genre d'oiseau à trois doigts devant, un derrière, torse faible et court, vivant par paire, élèvent leurs petits. — Friquet, s. m. moineau de la petite espèce, sa tête est d'un rouge bai et ses joues blanches marquées de points noirs. — Saulet, s. m. espèce de petit moineau que l'on voit fréquemment sur les saules. — Cambason, s. m. oiseau du genre du moineau. — Croissant, s. m. espèce de moineau; coucoupé, moineau d'Afrique.

MOID, pâle, adj. 2 g. tirant sur le blanc; blême, qui a de la pâleur, sans couleur et sans vie. — Mort, e, adj. décédé, trépassé, qui n'a plus de vie, d'existence, de mouvement, de force, d'action, d'usage.

MOID-CHAUR, encéphaloïde, s. f. astroïde ou caralloïde en champignon ondulé. — Carnosité, s. m. excroissance charnue dans une plaie, autour. — Excroissance, s. f. superfluité de chair, de matière qui excède la superficie de la plaie. — Ecsarme, s. m. excroissance de la chair. — Fongus, s. m. excroissance charnue, molle et spongieuse en champignon sur une plaie, un ulcère; chair morte, insensible. — Fic, s. m. excroissance de chair, insensible, en forme de figue, verrue.

MOIE *(ï)*, meule, s. f. tas de foin, de blé ou autres graminées, etc., se font d'une forme conique que l'on couvre de paille en toit en pyramide; monceau de fumier enchausumé pour faire du terreau; tas de fagot, de bûche, etc. — Moie, s. f. meule de sable, de bois, de foin, etc. — Meuleau, s. m. meule d'un petit diamètre; tas, amas, monceau; tas de blé, de paille, de foin, etc.; gerbier, meule de fourrage. — Muid, s. m. mesure de liquide, 288 pintes de Paris ou 245 litres 70 centilitres; deux feuillettes de Paris, 264 litres; muid de Liége, 8 stiers.

MOIELÉ *(ï)*, gerber, v. a. mettre en gerbe, en meule, mettre des pièces de vin l'une sur l'autre, amonceler les unes sur les autres; entasser des gerbes, etc. — Ameulonner, v. a. mettre des gerbes en meule ou du foin. — Bloquer, v. a. t. de maçon; construire sans aligner, remplir les vides sans ordre, faire un massif sans aligner; faire le blocage d'un mur, remplissage de menus moellons; pierrailles à l'intérieur d'un mur, entre les pierres qui forment les parrements; limousiner. — Se traîner, v. pers. marcher, se glisser en rampant, avancer avec peine, avec nonchalance et paresse.

MOIELEG *(ï)*, garnissage, s. f. petit éclat de moellons ou de meulières que les maçons introduisent entre les joints des murs pour les remplir de garnis. — Moellonnage, s. f. ce sont les moindres pierres d'une carrière; on s'en sert pour lier les murs dans l'intérieur, à remplir les vides. — Garni de remplissage, s. f. maçonnerie qui est entre les carreaux et les boutisses d'un gros mur. — Abatage, s. m. t. de maçon, de charpentier; manœuvre pour retourner, relever ou baisser une pierre, une poutre pour les conduire en place.

MOIELON *(ï)*, nache, s. f. partie de la peau entre les pattes et la queue, sous le ventre, plus mou que les autres parties de la peau.

MOIHNAI, rhume, s. m. fluxion causée par une humeur âcre, qui enrhume. — Catarrhe, s. m. fluxion sur une partie du corps. — Fluxion catarrhale, s. f. toute affection catarrhale est générale ou locale avec ou sans fièvre, selon le degré d'intensité. — Enrhumure, s. f. état de celui qui est enrhumé, commencement du rhume. — Toux, s. f. mouvement convulsif de la poitrine, de la gorge, accompagné de bruit; maladie, toux violente.

MOINDE, frêle, adj. 2 g. faible, fragile, aisé à casser, à rompre, qui manque de force, débile flexible, inférieur; moindre, chose moindre.

MOIR, mort, s. f. fin, cessation de la vie, mort naturelle, séparation de l'âme et du corps. — Trépassé, s. m. mort; inexistant, qui n'existe plus. — Mort, s. m. personnage fabuleux, allégorique, sous la forme d'une squelette; sa figure. — Trépas, s. m. mort, décès de l'homme. — Mort civile, adj. effet d'un jugement qui prive de tous les droits civils. — Squelette, s. m. carcasse, ossements qui se tiennent encore ou rattachés. — Mort-né, adj. tiré mort de la matrice. — Avoir l'air d'un déterré, adj. être pâle, triste, défait comme un mort. — Décès, s. m. mort naturelle de l'homme. — Défunt, e, adj. mort, décédé. — Feu, e, adj. défunt depuis peu. — Cadavre, s. m. corps humain mort.

MOIRE, moire, s. f. adj. étoffe de soie ondée et serrée; étoffe moirée, ondée comme la moire; moiré métallique, cristallisation variée à la surface du ferblanc, on la décompose au moyen d'un acide; c'est à M. Allard, élève de l'école normale de Paris, qu'on doit l'invention du moiré métallique et les feuilles d'étain moirées dites papiers métalliques. — Tabiser, v. a. rendre une étoffe ondée, à la manière du tabis.

MOIRSAI, trognon, s. m. le cœur et le milieu d'un fruit, d'un légume, d'un chou, d'une pomme rongée. — Pomme d'Adam, s. f. légère proéminence à la partie antérieure du cou au-dessous du menton, chez l'homme seulement, pharyse.

MOIRTI, mortier, s. m. composition de chaux mêlée de ciment ou de sable, dont on se sert pour joindre et lier la pierre, le moellon et la brique; le mortier gras est celui dans lequel il y a beaucoup de chaux, et le maigre est celui où elle a été épargnée. — Pouzzolane, s. m. substance minérale et terreuse produite par des éruptions volcaniques, est un bon mortier au béton hydraulique. — Mortier, s. m. vase pour piler, il a la forme d'une cloche renversée, sont de marbre, de gré dur, d'agathe, de verre, de cuivre, de fer, on y met la matière qu'on veut piler et réduire en poudre ou concassée, on la frappe et on l'écrase au moyen d'un pilon. — Mortier, s. m. pièce d'artillerie pour lancer des bombes, sont de fer ou de fonte

semblable à une cloche renversée, montée sur affût. — Mortier, s. m. commune du canton de Dalhem, arrondissement et province de Liége.
MOITAIE, demi, demie; moitié. *V. Dmé et Mitan.*
MOITI, dépresser, v. a. ôter le lustre; ôter de la presse un morceau de drap, etc., lui faire prendre la moiteur; un peu moite, s'humidier. — S'humidier, v. pers. se mouiller un peu, devenir humide.
MOITIAUF, pain bis blanc, s. m. composé de farine de froment et de seigle mêlés, très-nourrissant; méteil, froment, seigle, pain bis. — Conseigle, s. m. farine de seigle et de froment mélangée; passe méteil, farine de blé mélangée d'un tiers de farine de seigle.
MOITEUR, humidité, s. f. qualité de ce qui est humide; vapeur haliteuse, qui s'élève en vapeur comme l'haleine.
MOITROU, boulie, papin, cataplasme pour un remède extérieur, fomentatif, résolue, etc. — Mortroux, commune du canton de Dalhem, arrondissement et province de Liége.
MOIZAIE, haplaire, s. f. sorte de moisissure qui se forme sur des objets humidiés.
MOIZE, moise, s. f. pièce de charpente qu'on laisse dépasser pour en lier d'autres, sort bout à bout. — Amoise, s. m. pièce de bois interposée entre deux moises pour entretenir l'assemblage d'une ferme, qui embrasse et affermisse le sousfaite.— Amorce, s. f. pierres ou briques d'une muraille laissée en saillie, servent à lier la nouvelle maçonnerie avec l'ensemble. — Harpe, s. f. pierre qu'on laisse saillante à l'extrémité d'un mur pour faire liaison avec le mur que l'on présume devoir être bâti plus tard. — Arrachement, s. m. ce sont les pierres saillantes destinées à former la liaison d'un mur de face, d'une façade, avec celle qui doit se construire. — Morse, s. m. rang de grosses pierres de pavé qui aboutissent aux bordures des chaussées.
MOIZI, chanci, s. m. fumier blanchi où se forment les filaments des champignons; chose moisie. — Chancir, v. n. toute substance qui commence à moisir, à se couvrir de filets courts et blancs ou verdâtres et entrelacés. — Moisi, s. m. odeur, goût de moisi; chose moisie, couverte de mousse; rebut, mauvais goût contracté à l'humidité.
MOIZIHEG, moisissure, s. f. altération d'une chose moisie, tache noire ou verdâtre qui dégrade un objet. — Blanc, s. m. rouille blanche. — Chancissure, s. f. moisissure, filaments produits par la putréfaction, la décomposition.
MOKA, moxa, s. m. caustique, rouleau de coton, d'étoupe, etc., fait en cône, qu'on serre légèrement avec du fil; on l'applique sur le lieu déterminé par la maladie et on met le feu à l'extrémité, on le laisse brûler peu à peu jusqu'à ce que le feu gagne la peau; la partie malade passe par tous les degrés de brûlure, toutes les chairs brûlées sont vivement irritées et forment une suppuration abondante.
MOKÉ, se moquer, v. pers. se railler, plaisanter de... en rire, braver, mépriser; ne pas agir sérieusement, amuser par des promesses, etc. — Draper, v. a. railler, médire, censurer fortement quelqu'un. — Ramponner, v. a. se moquer de quelqu'un. — Bafouer, v. a. traiter injurieusement et avec mépris; railler, se moquer de quelqu'un, se jouer, badiner, plaisanter insolemment quelqu'un. — Echarnir, échernir, v. a. railler, blâmer, mépriser, se moquer de quelqu'un à son nez. — Se gaudir, v. pers. se réjouir, se moquer, jongler de quelqu'un.
MOKEG, ridiculité, s. f. qualité de ce qui est ridicule. — Moucherie, s. f. action d'ôter le lumignon, le bout d'une mèche d'une chandelle, d'une lampe qui brûle.
MOKEU, moqueur, se, adj. et s. qui se moque, qui raille, qui ne parle pas sérieusement. — Railleur, se, adj. et s. qui aime à railler, porté à la raillerie. — Dériseur, s. m. celui qui se joue, qui se rit de tout, qui se moque, méprise quelqu'un; mauvais plaisant. — Coquefredouille, s. m. railleur, sot, fat, sans esprit, pauvre hère, malotru.
MOKI, moucher, v. a. ôter le lumignon d'une chandelle, nettoyer, ôter le bout; ôter la morve du nez; v. pers. s'essuyer le nez.
MOKION, mouchon, s. m. bout du lumignon; mouchure, bout de mèche brûlée. — Mouchure, s. f. ce qu'on ôte en mouchant ou en se mouchant le nez. — Morve, s. f. humeur visqueuse des narines; mucosité, humeur épaisse des narines. — Morveau, s. m. morve épaisse. — Lumignon, s. m. le bout de la chandelle qui brûle, reste de chandelle, de bougie brûlée.
MOKREIE, moquerie, s. f. action, parole par laquelle on se moque; moquerie outrageante, maligne, plaisanterie pour se moquer. — Ris sardonique, adj. ris forcé, convulsif; ris ironique, méchant, qui cache une arrière-pensée; dérision, moquerie amère; plaisanterie, raillerie, badinerie; mépris injurieux, dérision insultante, mauvaise plaisanterie. — Huée, s. f. cris nombreux de dérision. — Irrision, s. f. moquerie, mépris. — Braverie, s. f. action de braver quelqu'un, de le narguer; sarcasme, raillerie amère et insultante. — Ironie, s. f. raillerie, quand on parle avec ironie on fait entendre le contraire de ce que l'on dit.
MOL, mule, s. f. chaussure de femme sans quartier et talon de bois haut, est tout-à-fait hors d'usage depuis le commencement de ce siècle.
MOLAI, rondie, s. f. cylindre de bois de différentes grosseurs sur lequel les plombiers arrondissent les tables de plomb pour faire des tuyaux. — Molet, s. m. petit morceau de bois dur de deux à trois pouces de long où l'on fait une rainure pour entrer les languettes des panneaux pour leur justesse.
MOLAIE, moulard, s. m. molée, meulée ou cimolée. — Terre moulard, s. f. terre produite par le frottement du fer sur la meule, terre astringente. — Mouleur, s. f. banc de la meule du rémouleur, de l'émouleur, etc.
MOLAR, moulure, s. f. saillie, ornement d'architecture simple et uni; toute saillie droite, carrée ou à courbure, dont plusieurs ensemble forment des corniches, des chambranles. — Talon renversé, s. m. moulure dont la forme est inverse de celle des bouvements. — Moulure couronnée, s. f. est celle qui a un filet ou listel au-dessus. — Ove, s. m. orne-

ment en œuf, moulure d'architecture dont le profil est taillé en quart de cercle. — Astragale, s. m. moulure placée sur le haut du fût d'une colonne et qui commence le chapiteau. — Membran, s. m. grosse baguette qui termine le bas du bourseau ou du brisis d'un comble mansardé. — Bandelette, s. f. petite bande pour orner, moulure plate et unie. — Bourseau, s. m. grosse moulure ronde. — Balustre, s. f. espèce de petite colonne ayant une panse au milieu et des moulures formant base et chapiteau; moulure de colonne. — Calibre, s. m. planchette sur laquelle sont découpées les moulures d'une corniche, d'un entablement, etc. — Cymaise, s. f. dernière moulure d'une corniche, celle qui la couronne qui est souvent ondée par son profil, dont la moitié est concave et l'autre moitié convexe. — Mouchette, s. f. larmier d'une corniche. — Cadre, s. m. moulure, sorte de bordure de bois, etc.; contour d'un tableau. — Tore, s. m. gros anneau ou moulure ronde de base de colonne de différentes grosseurs; tore inférieur et tore supérieur. — Bouvement simple, s. m. moulure composée de deux parties de cercles disposés à l'inverse l'un de l'autre et d'un filet. — Scotie, s. f. espèce de moulure creuse composée de deux ou trois arcs de cercle.—Encadrement, s. m. moulure simple ou composée qui sert d'entourage à un panneau lisse; action d'encadrer un objet. — Tarabiscot ou grain d'orge, s. m. petit dégagement ou cavité qui sépare une moulure d'une autre ou dans une partie lisse. — Ceinture, s. f. filet, petit liteau d'une colonne, etc.

MOLAW, morue verte, s. f. poison de mer ou chénoptère du genre de gate, morue fraîche, salée. — Merluche, s. f. stockfisch, sorte de morue séchée au soleil. — Cabéliau, s. m. ne diffère de la morue ordinaire que par sa grosseur; barcalao ou cabillaud, espèce de morue.

MOLEG, moulage, s. m. action de meuler; ses effets; mécanisme du moulin à tan, à farine, etc.; salaire du meunier.

MOLET, mollet, s. m. le gros de la jambe, derrière de la jambe. — Batissoire, s. m. cercle de fer qui sert à retenir les douves avec lesquelles on construit un tonneau, un seau, t. de tonnelier.

MOLIN, moulin, s. m. on donne le nom de moulin à toute machine qui a pour objet de pulvériser, d'écraser, de diviser une substance quelconque, tels sont les moulins à farine, à grains, ces moulins ont trois moteurs : l'eau, la vapeur et le vent; la date de leur invention n'est pas précise, sinon qu'ils étaient connus en Orient avant le règne de Charlemagne; les moulins à l'huile, à café, à fruits, à monder et perler l'orge, le riz, à moutarde, à drèche, à tan, à poudre, à foulon, à papier, à scier, à broyer les couleurs, l'indigo, à polir, à tabac, etc.; moulin à vapeur, mis en mouvement par le soleil au moyen d'un grand miroir ardent, inventé par un meunier allemand.

MOLI, mollir, v. n. devenir mou; fig. manquer de force, de vigueur.

MOLINAI, moulinet, s. m. petit moulin; tourniquet, petite roue de moulin; treuil ou tour, bâton pour serrer. — Moulinet, s. m. ce sont deux pièces de bois qui se traversent en croix, dont les bras servent à donner du mouvement au rouleau de la presse. — Moulinet à noix, s. m. moulinet d'enfant, bout de bois qui passe dans un noyau percé, une pomme au bout, se retire comme un va-et-vient. — Moulinet à vent, s. m. machine tournante placée dans la hotte d'une cheminée pour agiter l'air et empêcher de fumer. — Moulinet, s. m. pièce de bois en croix surmontée sur une tige, sur un arbre, une maison, pour indiquer la direction du vent. — Gironette, s. f. banderolle, plaque de fer, fer-blanc ou de tôle, qui se meut sur un pivot placé au haut d'une tour, sert à indiquer la direction du vent. — Moulinet, s. m. rouage qui sert dans les machines à molette, à faire monter et descendre à volonté le câble sur le tambour.

MOLOU, moulu, e, adj. pulvérisé, concassé, réduit en poussière.

MOMAIN, moment, s. m. instant, moment fort court, petite partie du temps; momentané, qui ne dure qu'un moment. — Incontinent, adv. aussitôt. — Instant, s. m. moment, partie indivisible ou le plus petit espace de temps; instantané, qui ne dure qu'un instant, un temps précaire; instantanément. — Apparition, s. f. séjour d'un moment; courte, subite apparition. — Apparution, s. f. présence d'un moment; entrée, sortie subite. — Intermission, s. f. interruption, discontinuation d'un effet, d'une cause; moment entre deux accès de fièvre, intermittence du pouls, d'une source, etc.

MOMEIE, momie, s. f. corps d'Égyptien embaumé, cadavre desséché sur le sable; gabarre, cadavre embaumé et gardé dans la maison en Égypte.

MOMREIE, momerie, s. f. mascarade; chose concertée, jeu joué pour tromper en plaisantant ou pour faire rire; affectation, déguisement des sentiments par hypocrisie pour tromper. — Jonglerie, s. f. charlatanerie, tour de passe-passe.

MON, moins, adv. l'opposé de plus, marque une plus petite quantité, pas autant, pas tant; le moins, la moindre chose. — Trop peu, adv. pas assez, qui n'a pas le poids, la somme, les pièces qu'il doit avoir.

MONDE *(o)*, globe, s. m. corps rond et solide, sphérique; la masse de la terre et des eaux; la terre, le monde, l'univers; le ciel, la terre, tout ce qui y est compris. — Sphère, s. f. globe, solide engendré par la révolution d'un demi cercle autour de son diamètre.—Planète, s. f. astre errant autour du soleil. — Univers, s. m. le monde entier, tous les corps célestes, la terre; tout le genre humain. — Macrocosme, s. m. le grand monde, l'univers. — Montre, s. f. petite horloge de poche portative, la première montre a été fabriquée par un ouvrier de Nuremberg au 16e siècle, sous le nom d'œuf de Nuremberg, elle passa en Angleterre où on la perfectionna et où l'on fit la montre à répétition. — Montre marine, s. f. qui marque avec précision la latitude et la longitude en mer, pour la navigation. — Mode, s. f. usage dans les mœurs, les vêtements, les plaisirs, les manières nouvelles dépendant du goût, des

caprices; parure à la mode, usage passager.
MONDERÉ, modéré, e, adj. tempéré; sage, retenu, éloigné de l'excès; tempéré, ni trop chaud, ni trop froid; mitiger, modérer, adoucir.
MONNSENN, Montzen, commune du canton d'Aubel, arrondissement de Verviers, province de Liége.
MONOK (*ôô*), oncle, s. m. frère du père ou de la mère. — Grand-oncle, s. m. frère du grand-père ou de la grand'mère, de l'aïeul, du bisaïeul, etc.
MONPLI, se dit pour prendre de l'embonpoint, grandir, grossir et s'épaissir; croître, fructifier.
MONSIEU, monsieur, s. m. messieurs, pl. titre donné par civilité; faire le monsieur, le damoiseau, l'homme de conséquence, singer l'homme riche, le fortuné, le matador; faire le gros dos, jouer l'important, s'en faire accroire, s'enorgueillir, s'en imposer ou imposer aux autres. —Dandy, s. m. fat épris de sa toilette; homme d'une tournure affectée. — Sieur, s. m. diminutif de monsieur, de seigneur; titre appellatif, titre d'honneur.
MONTAIE, escalier, s. m. degrés intérieurs et extérieurs, partie d'un édifice pour monter et descendre d'un étage à l'autre, endroit par où l'on monte. — Degré d'escalier, s. m. marche d'un escalier. — Montée, s. f. petit escalier d'une maison pauvre; marche, degré; monticule, ce qui va en montant. — Perron, s. m. escalier découvert et composé d'un petit nombre de marches qu'on construit sur un massif ou au devant de la principale entrée d'un étage ou d'un rez-de-chaussée, il est double lorsqu'il a deux rampes égales de chaque côté.
MONTAN, montant, s. m. pièce de bois ou de fer debout, corps en saillie au côté d'une porte, qui en soutient la corniche, le front, etc., en général tout ce qui est d'aplomb; corps saillant ou avant-corps à côté des chambranles. — Poitrail, s. m. forte pièce de bois placée sur des baies comme pile en pierre ou jambe étrière pour soutenir, porter un pan de bois; porte, etc. — Poteau, s. m. pièce de charpente debout pour porter. — Poteau d'écurie, s. m. pièce de bois posée debout qui sert à séparer les places des chevaux. — Pied-droit, s. m. c'est un pilier carré servant de support à une arcade, c'est aussi la partie d'un trumeau ou d'une porte. — Jambe étrière, s. f. pilier en pierre qui fait partie d'un mur de face elevé entre deux propriétés, forme le tableau d'une porte cochère. —Jambe d'encoignure, s. f. est celle qui fait l'angle de deux faces d'un bâtiment isolé; jambe boutisse, est celle engagée dans un mur. — Poteau cornier, s. m. maîtresse pièce de charpente des côtés d'un pan de bois. — Poteau de cloison, s. m. pièce de bois posée aplomb; poteau de huisserie ou des croisées. — Barreau, s. m. montant de bâtisse où la serrure est attachée. — Chardonnet, s. m. fort montant de bois aux portes, terminé par le pivot. — Montant, s. m. somme totale d'un compte, d'un mémoire, obtenue par addition.
MONTAR, monture, s. f. bête sur laquelle on monte pour voyager; charge d'une bête de somme; veste et culotte de la même étoffe. — Cheveraille, s. f. monture; cheval, âne propre à la monture.
MONTE, monter, v. n. et a. transporter en un lieu plus haut; s'élever; monter sur une tour, dans une voiture, à cheval, un cheval; hausser de prix, etc., etc. — Gravir, v. n. et a. monter, grimper avec peine un endroit rude et escarpé. — Grimper, v. n. monter en s'aidant des pieds et des mains; grimper sur un arbre, etc. — Élevé haut, fig. exalté, échauffé, tête, esprit, imagination montée. — Élever, v. a. hausser; mettre, porter, rendre, faire monter plus haut, etc., etc. — Hisser, v. a. hausser, faire monter; en général tirer en haut.
MONTEG, montage, s. m. action de monter; travail pour monter; action de monter une botte, un ouvrage en général.
MONTEU, montoir, s. m. pierre, billot pour monter à cheval, t. d'équitation; jambe montoir, celle de la partie gauche du cheval; jambe hors montoir, celle de droite ou hors l'homme. — Double-borne, s. f. borne de pierre, de bois, aux deux côtés d'une trouée de haie pour le passage public des piétons dans une prairie.
MONTEUZE, marchande de modes, s. f. ouvrière en modes; modiste, qui suit les modes, qui les fait.
MONUMAIN, monument, s. m marque publique pour transmettre à la postérité la mémoire d'un personnage et d'une action célèbre. — Monumentale, e, adj. de monument antique; statue, architecture monumentale, grandiose. — Jeudi saint, s. m. trois jours avant Pâques, l'on expose dans les églises le corps de J.-C. mort au sépulcre.
MONZE, monstre, s. m. prodige; production contre nature; fleur double; ce qui est très-laid; animal difforme; monstre exécrable. — Portenteux, se, adj. qui est contraire aux lois de la nature, extraordinaire; monstrueux, surprenant, horrible; homme féroce, dénaturé; bête féroce qui habite les cavernes, les forêts. — Brehaigne, s. f. vache stérile, qui reste une année sans porter. — Femme agalacte, s. f. qui n'a point de lait; suite de l'agalactie, privée de lait.
MONE (*ô*), moine, s. m. religieux qui vit séparé du monde, isolé; membre d'une communauté religieuse. — Moinerie, s. f. tous les moines; moinillon, petit moine.
MOR (*ô*), mors, s. m. pièce de métal pour brider un cheval, pièce qu'on lui met dans la bouche et formée de l'embouchure, la gourmette et la chaînette. — Mastigadour, s. m. mors pour faire écumer. — Genette, s. f. espèce de mors qui assure la tête du cheval.
MORAI, moreau, adj. cheval moreau, extrêmement noir, sans autre tache. — Cheval cavecé, adj. qui a la tête noire. — Noirzain, adj. un cheval est noirzain quand sa robe est noire et n'est semée d'aucune tache.
MORAN, moribond, e, adj. qui va mourir, qui est malade de langueur. — Mourant, e, adj. qui se meurt, s'affaiblit.
MORDAN, assiette, s. f. et assiettée, composition étendue sur ce qu'on veut dorer. — Batture,

s. f. mordant composé d'huile de cire, de térébenthine. — Orseille, s. f. mousse ou lichen employée avec la chaux et l'urine pour la teinture; pâte d'un rouge violet ou colombine qui en résulte.

MORETT, jument noire, s. f. qui est le plus beau, c'est un noir fort vif. — Moresque, s. f. jument cavecée de more, d'un poil rouan, qui a la tête et les extrémités noires; gris de more, tirant sur le noir. — Brunette, s. f. diminutif de brunit, jeune fille brune, yeux noirs à taroupe entre les deux sourcils.

MORF, morve, s. f. humeur visqueuse des narines: maladie contagieuse et mortelle du cheval.

MORFONTE, morfondre, v. a. se morfondre, se refroidir, s'ennuyer à attendre, perdre du temps à attendre. — Marmonner, v. a. murmurer, gronder entre ses dents. — Marmotter, v. a. parler confusément, murmurer entre ses dents.

MORGU, morbleu! interj. jurement, mort en ciel bleu, à Dieu; mordieu! morbleu, jurement.

MORI, mourir, v. n. décéder, cesser d'être, de vivre, d'exister; perdre la vie, retourner en terre; éprouver une forte impression. — Cesser de vivre, v. a. n'être plus; discontinuation de la vie, être privé de la vie; décéder, trépasser. — Mourir, v. n. circonstance, cérémonie, préliminaire de la mort; se mourir, être prêt de mourir; arriver au mouroir, au lit de la mort.

MORON, mouron, s. m. à fleurs blanches, plantes pour les serins, etc.; mouron rouge, antihidrophobique. — Morgeline, s. f. ou alcine, espèce de mouron que l'on donne aux oiseaux. — Mouron bleu ou femelle, s. f. plante que l'on donne aux oiseaux, croît presque partout; séneçon vulgaire, deux espèces, celui à fleurs rouges, les fleurs sont hermaphrodites, fleurissent presque tout l'été; mouron en arbre, bleu, rouge; arbuste d'Afrique. — Mouron d'eau ou samoli, s. f. plante antiscorbutique.

MORSUR, tormentille, s. f. plante rosacée à rainure vulnéraire, astringente et détersive; très-usitée en médecine.

MORTIFIY, humilier, v. a. abaisser, mortifier, donner de la confusion, humilier quelqu'un; le mater, le mortifier; se macérer, se mortifier.

MORTELMAIN, mortellement, adv. à mort, blesser mortellement, haïr, offenser mortellement; excessivement, d'une manière excessive.

MORVEU, morveux, se, adj. qui a de la morve au nez; cheval morveux, attaqué de la morve; petit morveux, petit enfant

MOSS, moules, s. f. pl. coquillage mollusque, acéphale de mer, de rivière et d'étang; de forme oblongue et convexe par leur belle nacre. — Echantillon, s. m. modèle, partie d'une chose; donner, montrer un échantillon d'une étoffe, etc. pour faire connaître le tout; carte d'échantillon. — Montre, s. f. partie de marchandises à vendre, apparence des objets à vendre. — Ostentation, s. f. cérémonie, t. de lithurgie; montre de reliques tous les sept ans, du 11 au 14 juillet, à Aix-la-Chapelle.

MOSSAI, mousse, s. f. herbe parasite, cryptogame, très-vivace, membraneuse; on en compte plus de 800 espèces. — Lichen, s. m. pulmonaire de chêne, plante cryptogame, parasite; on s'en sert en médecine contre les maladies du poumon; lichen d'Islande. — Lichen pétréus, s. m. hépatique commune; beaucoup de lichens sont employés dans plusieurs arts, surtout dans la teinture. — Pulmonaire de chêne, s. f. ou hépathique de bois, espèce de mousse qui s'attache sur les troncs des hêtres ou de chêne. — Mnie, s. f. genre de mousse. — Hypne, s. m. famille de mousses à feuilles, mousses des arbres.

MOSTAUD, moutarde, s. f. composition de sénevé broyée avec du moût ou du vinaigre. — Moutardelle, s. f. moutarde de capucin, des Allemands. — Sénevé, s. m. petite graine dont on fait la moutarde, plante annuelle, genre du crucifère, elle s'élève à quatre ou cinq pieds; il y a une variété à feuilles d'aches très-agréables; on en connaît une trentaine d'espèces tant indigènes qu'exotiques, toutes herbacées, à l'exception d'une seule. — *Mostaud du kapusin*, rainfort sauvage, s. m. cran, cranson, cram, sorte de rave sauvage digestive.

MOSTAURDI, moutardier, s. m. vase pour la moutarde. — Moutardier, s. m. qui confectionne et apprête la moutarde.

MOSTEIE, motelle, s. f. petit poisson de rivière sans écailles et d'un très-bon goût.

MOSTI, moutier, s. m. église, monastère ou moustier, n'est plus d'usage.

MOSTRE, montrer, v. a. indiquer, montrer le chemin de, à quelqu'un; exposer aux yeux, faire voir, faire paraître. — Enseigner, v. a. montrer une science; enseigner la demeure, le chemin, un remède, un moyen de succès.

MOSTREU, enseigneur, s. m. qui enseigne, qui indique, montre. — Sainturier, s. m. qui expose les reliques des saints.

MOT, mot, s. m. voix et articulation dont l'ensemble présente une idée, lettres qui le représentent, parole, diction, expression; mot, terme expressif.

MOTI, dire un mot d'une phrase, d'un discours, sous-entendu; ne dire mot, garder le silence, ne pas se faire entendre. — Motus! interj. fam. ne dites mot; ébruiter mot à mot, pour rendre public, transpirer quelques mots d'une affaire.

MOTT, teigne, s. f. insecte lipidoptère, espèce de chenille qui s'enveloppe d'un fourreau, ver en tuyau qui se change en mouche; teigne domestique, qui se fait des habits de la laine, et du poil de nos pelleteries, est une véritable chenille. — Fausse teigne, s. f. sont les suivantes: fausse teigne de blé, de la cire, des cuirs, du chocolat. — Dermestin, s. m. tribu d'insectes de l'ordre des coléoptères, de la section des pontamères, de la famille des clavicornes. — Gerce, s. f. vermine qui ronge les habits, les meubles, les livres. — Artison, s. m. nom de différentes sortes d'insectes qui rongent les étoffes, les pelleteries, le papier, perce le bois comme le casson, les poux de bois; scarabée disséqueurs. — Chenille, s. f. ou papier-teigne, ces insectes s'attachent à toutes espèces de lainage; les papillons-teignes pondent sur la laine et donnent naissance aux chenilles-teignes.

MOUCHAR, épie, s. f. personne qui épie, épionne. — Espion, s. m. individu qui épie, observe pour redire; mouchard, bas agent de police; espion. — Agent provocateur, s. m.

homme que la police emploie pour créer des délits à punir; chien lévrier. *V. Espion.*

MOUD *(ü)*, traire, v. a. prendre les trayons et en faire sortir le lait; traire une vache, une chèvre, etc.; teter les mamelles d'une femme.

MOUDEU, baratte à lait, s. f. ustensile de métayer en cuivre ou fer-blanc, ventru, garni à l'orifice d'un filtre, linge blanc, etc., pour filtrer le lait. — Mulcionnaire, s. m. celui qui trait les vaches, les chèvres, etc.

MOUDREU, meurtrier, ère, adj. et s. qui a commis un meurtre. — Occiseur, s. m. sicaire, assassin. — Coupe-jarret, s. m. assassin de profession; brigand. — Assassin, s. m. qui tue par trahison, avec guet-apens, de dessein formé. — Homicide, s. m. meurtrier, qui tue un homme contre les lois.—Parricide, s. m. qui tue son père; fig. sa patrie; son crime.—Matricide, s. m. assassin de sa mère. — Sororicide, s. celui ou celle qui a tué sa sœur; son crime. — Fratricide, s. m. meurtrier de son frère; meurtre d'un frère — Égorgeur, s. m. assassin, qui fait métier d'assassiner ou de faire assassiner.

MOUDRI, meurtrir, v. a. tuer, faire une meurtrissure, une contusion; meurtrir la chair, un fruit; rendre le cuir souple.—Meurtri, e, adj. assassiné, frappé de contusions. — Froisser, v. a. meurtrir par une pression violente. — Assassiner, v. a. tuer quelqu'un en guet-apens, par trahison; outrager, excéder de coups, causer une vive douleur. — Contus, e, adj. peau, chair, muscle contus, meurtri, froissé sans entamer par un coup. — Coup orbe, adj. 2 g. qui meurtrit mais n'entame pas la chair, n'a aucune issue.

MOUDRIHEG, meurtrissure, s. f. contusion livide. — Sugillation, s. f. meurtrissure d'un membre. — Occision, s. f. meurtre, tuerie; occire, tuer. — Contusion, s. f. blessure sans solution de continuité. — Froissure, s. f. impression à la partie froissée. — Assassinat, s. m. meurtre commis en trahison. — Vulsonade, s. m. meurtre légal d'une femme surprise en adultère.

MOUFF, moufle, s. f. assemblage de poulies; poulie mouflée, qui agit avec une autre, t. de mécanicien. — Artemon, s. m. troisième moufle de la machine appelée polipparte.

MOUFLETT, moufette, s. f. exhalaison pernicieuse des souterrains, des mines, des latrines, etc. — Moufelette, s. f. morceau de bois creux pour tenir le fer à souder.

MOUG, mouche, s. f. morceau rond de taffetas noir mis sur le visage, les mains, etc., pour cacher une petite blessure ou pour obeir à la mode, les femmes pour faire paraître leur teint plus blanc; très-petit dessin sur une étoffe. — Vésicatoire, adj. et s. m. emplâtre vésicatoire ramolli au feu, saupoudré de la poudre cantharide; médicament externe qui fait venir des vésicules à la peau; appliquer un vésicatoire. *V. Moh.* — Vésicatoire Abbespeyres, papier approuvé en médecine pour panser sans douleur et obtenir une suppuration abondante et inodore; compresse spongieuse.

MOUGCHTÉ, moucheter, v. a. faire des petites taches rondes sur une étoffe, etc.; faire des petits trous, des petites taches d'une autre couleur. — Tacheté, e, adj. comme couvert de mouches; peau mouchetée; fleuret moucheté, sa pointe étant garnie de peau. — Tigrer, v. a. moucheter, rayer comme le léopard, le tigre. — Tigré, e, adj. moucheté comme un tigre, comme un léopard, une once; cheval, fleur tigrée.

MOUHIN, dissimulé, e, adj. personne, esprit, âme, caractère dissimulé, déguisé, artificieux, couvert, qui ne dévoile pas son sentiment. — Silencieux, se, adj. qui ne dit mot, ne parle guère; taciturne. — Accouvé, e, adj. qui garde le coin du feu; saligaud, sale, malpropre. — Taciturne, adj. 2 g. qui ne parle pas, sombre et rêveur, mélancolique.—Cagnard, e, adj. paresseux, fainéant.

MOUHY, gris cendré, picoté de taches noires, une des variétés de couleurs de la poule et du coq.

MOUI *(ï)*, mouiller, v. a. tremper dans l'eau; humecter, rendre humide et moite. — Fanger, v. a. emboire, boire l'encre, moitir le papier. — Humidier, v. a. humecter; s'humidier. se mouiller, s'emboire, s'imbiber; imbiber, abreuver, mouiller, faire pénétrer l'humidité.

MOUIEG *(i)*, mouillure, s. f. action de mouiller; ses effets; état de ce qui est mouillé. — Mouillade, s. f. action d'humecter, rendre moite avec un liquide. — Humectation, s. f. action d'humecter, préparation avec de l'eau. — Immersion, s. f. action de plonger dans un liquide.

MOUILLOTT, mouillette, s. f. petite tranche de pain longue et menue pour tremper dans un œuf mollet. — Panade, s. f. mets de pain mitonné longtemps, trempé dans du lait, du café, de l'eau chaude.

MOUL, moule, s. m. matière creusée pour donner la forme au métal fondu, au plâtre, à la cire, etc.—Moule-perçoir, s. m. outil composé d'une boîte à forêt et d'un fer pour percer une tranche de bois qui doit être débitée en moule de bouton; patron creux de plâtre ou d'autre matière dans lequel on forme une figure quelconque pour en tirer des pareilles. — Matrice, s. f. moule de métal gravée avec le poinçon pour fondre les caractères d'imprimerie et des vignettes en général; on donne ce nom à tout ce qui sert à mouler, à façonner quelque chose, à faire des empreintes sur le bois, les métaux, etc.

MOULEG, moulage, s. m. action de mouler, de jeter en moule plastrique ou l'art de mouler; fut inventé par Théodore de Millet et par Dédale.

MOULET, mulet, s. m. animal de somme mâle, produit d'un cheval et d'une ânesse, ou d'un âne et d'une jument. — Mule, s. f. animal de somme, mulet femelle, mais presque toujours stérile. — Hippobus, s. m. animal qui résulte de l'accouplement d'un taureau et d'une jument. — Czigithai, s. m. mulet fécond de l'âne et du cheval; onagre de Tartarie, brun et blanc. — Jumart, s. m. produit d'un taureau avec une jument; mule, ânesse d'une âne, d'un cheval avec une vache. — Bardeau ou dromadaire, s. m. mulet provenant du cheval et d'une ânesse.

MOULETT, molette, s. f. pierre de marbre, de porphyre, etc., dont on se sert pour broyer les couleurs. — Mulotte, s. f. sac de la présure du veau, abomasus des veaux et des agneaux.

MOULEU, modeleur, s. m. menuisier, mécanicien qui fait les modèles, les dents de roues, en bois; les peintres font aussi des modèles morts et des modèles vivants.—Mouleur, s. m. qui moule pour jeter le métal fondu, qui jette en moule les briques, les tuiles, etc. — Vengeur, s. m. ouvrier briquetier qui coupe l'argile par petits vasons et la pétrit avec la main, qu'il porte au mouloir des briques

MOULIESS, calinerie, s. f. caresse, cajolerie, flatterie pour attirer, caliner une femme; galanterie auprès des femmes.

MOULTON, molleton, s. m. étoffe très-douce, chaude et très-mollette, de laine ou de coton; se dit par extension d'un drap qui n'a pas été tondu; le molleton est légèrement foulé, tiré à poil d'un seul côté ou de deux côtés et qui ressemble à une épaisse flanelle de laine; il y en a d'uni et du croisé comme le drap.

MOUMAIN, moment, s. m. V. *Momain.*

MOUNAIE, mouture, s. f. action de moudre, mélange de grain, de froment, de seigle, d'orge, partie, salaire du meunier. — Mouture rustique, s. f. blutée par un seul bluteau, mouture économique qui sépare les sons. — Mounée, s. f. mouture, contenance du grain qu'on porte au moulin pour moudre.

MOUNEG, meunerie, s. f. art, état de meunier. — Moulage, s. m. action des meules, ses effets, mécanisme du moulin.—Monnage, s. m. droit de mouture. — Mounée, s. f. mouture.

MOUNI, meunier, ère, s. qui gouverne le moulin à farine. — Chasse-mulet, s. m. valet de meunier. — Moulant, s. m. meunier qui travaille, garçon meunier; *mouni*, se dit par extension du pou blanc à crinière sur le dos, ou pou du corps de l'homme, se loge dans les parties pourvues de poils et dans et sur les habits. — Perche, s. f. poisson d'eau douce, acantophame, holobranche, tâcheté de noir.

MOUNRAIE *(û)*, meunerie, s. f. art, état du meunier.

MOUNRESS *(û)*, meunière, s. f. qui gouverne le moulin à blé, femme d'un meunier.

MOUR, moudre, v. a. broyer, mettre en poudre avec la meule; moudre du blé, du café, du tabac, du poivre, etc. — Pulvériser, v. a. réduire en poudre, détruire entièrement. — Bruisiner, v. a. moudre en gros le grain germé.

MOURIAN, nègre, négresse, s. homme, femme dont la peau est naturellement noire; esclave noire. V. *Neur.*

MOUSAN, insinuant, e, adj. qui a l'adresse, le talent d'insinuer, de s'insinuer; personne qui se faufile, s'insinue, s'introduit dans, entre à patte de loup, qui se torticule, fait l'hypocrite en penchant la tête.

MOUSAR, habillement, s. m. vêtement, ce qui sert à couvrir le corps, le vêtir.

MOUSET, maisons et usine agglomérées de la commune de Theux, séparées de Pepinster par la rivière que l'on passe sur un beau pont. — *Mous et four,* cagou, s. m. avare insociable, homme qui vit obscurément, mesquinement, et ne voit personne; homme lourd et pesant. — Lourdeau, adj. et s. grossier et maladroit. — *Mous et loreie,* forficule, s. f. genre d'insecte orthoptère, anamite, à tenaille à l'anus; vulgairement et improprement nommée perce-oreille. — Perce-oreille, s. m. forbicine oreillère, forficule hemiptère, dangereux dans l'oreille; l'huile d'olive l'y fait périr.

MOUSETT, lacs, s. m. pl. nœud coulant, piége pour prendre du gibier et des oiseaux. V. *Less.*

MOUSI, habiller, v. a. et pr. vêtir quelqu'un; mettre, faire un habillement complet, etc.; se faufiler, s'insinuer, s'introduire avec adresse, souplesse; s'insinuer dans, doucement, avec ménagement, adresse, dans le cœur, dans une maison; se fourrer partout.

MOUSI *(û)*, tallevane, s. f. grand pot à beurre, en grès, à anse et rebord, propre à la salaison du beurre. — Baratte, s. f. long baril de bois ou de grès, pot à beurre pour saler; cuvette de beurre.

MOUSLENN, mousseline, s. f. toile de coton très-fine et fort claire, les premières mousselines furent introduites en France de la ville de Moussol, en Asie, en 1781; de là sont venues les percales fines et les calicots. — Adatais, s. m. mousseline en toile de coton très-fine et très-claire. — Linon, s. m. toile de lustre très-fine et clair, c'est de la mousseline moins douce au toucher, moins souple que la mousseline de coton, mais tout aussi légère et aussi blanche; elle coûte plus cher. — Abrohani, s. f. mousseline en toile de coton très-fine et très-claire. — Abrohani imitée des Indes, même largeur et longueur. — Chabnan, s. f. mousseline très-claire. — Chancar ou chacar, s. m. mousseline très-fine à carreaux. — Mul, s. f. sorte de mousseline unie et fine. — Betille, s. f. mousseline de coton très-fine; il y a trois sortes de betille, la première est un peu grossière, la seconde betille organdy a le grain rond et est très-fine, la troisième betille tarnatane est fort claire. — Ban, s. f. sorte de mousseline unie et fine qui se fabrique en Belgique, à l'imitation de celle des Indes Orientales. — Marmontani, la plus belle des mousselines organdy en toile de coton.

MOUSS, pour dire qu'il entre, se faufile, s'insinue, s'introduit dans, entre à patte de loup.

MOUSSMAIN, habillement, s. m. habit; vêtement, tout ce qui sert à vêtir le corps.

MOUTANN, siamoise, s. f. sorte d'étoffe de laine croisée à dessins diversifiés, pour faire des jupes de paysannes, etc. — Droguet, s. m. étoffe de laine et fil. — Tiretaine, s. f. étoffe de laine plus commune faite comme le droguet.

MOUTAR, mouture, s. f. action de moudre, sac de céréales moulues; portion qu'on donne à moudre.

MOUTON, bélier, s. m. mâle de la brebis, peut vivre 16 ans; mouton, bélier châtré, 10 ans; mouton adulte, pourvu des organes de la génération; homme fort doux. — Mouflon, s. m. brebis sauvage, considérée comme souche des variétés des moutons; race primitive de notre espèce. — Moutonnier, ère, adj. qui a le caractère de mouton; fig. qui suit l'exemple des autres. — Moutonnaille, s. f. qui suit trop les exemples des autres. — Sonnette, s. f. ma-

chine composée d'un gros bélier ou mouton de bois ou de fonte qui monte et qui baisse entre deux coulisses au moyen de corde pour enfonces des pilotis, etc.; il y a la sonnette à tirande et celle à déclic. — Pacos, s. m. mouton du Pérou. — Lama, s. m. le lama et le pacos sont deux animaux domestiques à laine comme les chevaux le sont en Europe, ils font seuls toute la richesse des Indiens, par leur toison et leur utilité domestique. — Mérinos, s. m. mouton d'Espagne ou de race espagnole, dont la laine est beaucoup plus fine que celle de tous les autres moutons de l'Europe.

MOUVMAIN, mouvement, s. m. transport d'un corps d'un lieu dans un autre; agitation intérieure des artères; déplacement, impulsion, affection, etc., etc. — Moteur, trice, s. et adj. qui donne, imprime le mouvement à un appareil quelconque; l'homme, les animaux, l'air, le vent, une chute ou le courant d'eau, la vapeur, mettent une machine en mouvement.

MOUWAI, muet, te, adj. qui ne peut parler, ne parle point; personne muette, qui se prononce faiblement, qui exprime sans parler; témoin muet, qui n'est pas exprimé par la parole; muet, calme, silencieux, l'opposé de bruyant; l'enseignement mutuel des sourds et muets est dû au vénérable abbé de l'Épée, en 1780, et si dignement pratiqué par l'abbé Sicard et l'abbé Triest. — Atteint de mutisme, s. m. d'une personne muette.

MOUWAL, sourde-muette, s. f. qui ne peut parler, ne parle point; qui exprime sans parler.

MOUWÉ, muer, v. n. changer de plumage, de poil, de peau; se dit de la voix des jeunes gens qui change, qui s'altère avant de baisser d'une octave — Mouvoir, mu, v. a. et pr. avoir une impulsion. — Muable, adj. 2 g. sujet à changer, inconstant; vent, volonté muable. — Être ému, agité, e, adj. devenu pâle; pâlir, se mouvoir le sang; troubler, causer de l'agitation. — Impressionné, e, adj. qui a reçu une impression; sens, organe sensible, impressionné. — Formué, e, adj. formuer, faire passer la mue aux oiseaux. — Blémir, v. n. pâlir, devenir blême; frissonner d'horreur, de peur, avoir le frisson, être fortement ému.

MOUWEG, impression, s. f. action d'un corps, d'un sujet sur un autre; sentiment imprimé dans l'esprit, dans le cœur; opinion, persuasion, mouvement d'émotion, d'agitation; frémissement, frissonnement de peur.

MOUYEU, mouilloir, s. m. vase pour y mouiller le bout du doigt en filant au rouet; cuve pour tremper. — Mouilladoir ou mouilladour, s. m. mouilloir.

MOW, mue, s. f. changement de plumes, de poils, de peau; temps, lieu, cage où il se fait; dépouille de l'animal qui a mué.

MOYOU, moyeu, s. m. solide en bois dur, fait au tour ou en métal, où s'assemblent les rais d'une roue, etc., traversé par l'essieu, autour duquel elle tourne; le moyeu est ordinainairement formé d'un gros morceau d'orme tortillard.

MOUZE *(û)*, Meuse, s. f. fleuve, a sa source en France, département de la Marne, entre en Belgique par la province de Namur, traverse les provinces de Liége et de Limbourg; son cours dans l'intérieur du pays est de 62,870 mètres; se rend à Rotterdam, en Hollande.

MOZETT, mosette, s. f. chaperon de moine; camaille d'évêque; petit manteau terminé en casque sur la tête. — Vulve, s. f. partie sexuelle externe de la femme depuis la sommité du mont Vénus jusqu'au périnée.

MU, ma, adj. poss. f. la mienne, ma plume, ma cravate; ma femme, ou plutôt notre; ma chère, terme de protection.

MUL, garance mulle, adj. de la dernière qualité, garance avariée.

MUNI, garni, e, adj. pourvu de tout ce qui est nécessaire pour la commodité, l'usage, l'ornement, la conversation, la défense; assortir, meublir. — Fourni, e, adj. pourvu, garni de ce qui est nécessaire.

MUNISION, munition, s. f. provision de bouche, de choses nécessaire à la vie, à la guerre, poudre, plomb, etc., etc.

MUNISIPALITÉ, municipalité, s. f. corps municipal d'une ville; autrefois régence, conseil de régence; collége échevinal, [les échevins et le bourgmestre.

MURAI, mureau, s. m. côtés et dessus de la tuyère d'un fourneau de forge. — Niche carrée à jambage, s. f. le manteau de la cheminée renfoncée dans la demi-épaisseur du mur, entouré d'un cadre en bois. — Foyer, s. m. âtre, foyer d'une cheminée, place où l'on fait du feu dans une chambre, entouré d'un bâtis de bois.

MURAILLÉ, giroflée, s. f. fleur très-belle, crucifère; sa plante ou violier, giroflée des jardins. — Kéiri, s. m. violier, giroflée jaune.— Giroflée jaune ou ravenelle, s. f. muret, croît naturellement sur les vieux murs, plante bisannuelle, à fleurs d'un beau jaune doré, d'une odeur suave.

MURÉ, se mirer, v. pers. se regarder dans une chose, un miroir, une surface qui rend l'image.

MUREU, miroir, s. m. glace de verre ou de cristal parfaitement polie, étamée par derrière, représentant exactement les objets que l'on place au-devant; les premiers miroirs furent de métal, on en fit d'airain, d'étain, et de fer bruni; les premiers miroirs de verre vinrent de Sidon; les miroirs étaient connus du temps des Hébreux et de Moïse, ceux de verre étamé ne furent connus qu'au 13e siècle.

MURGUET, muguet, s. m. lis de vallée, plante à fleurs campaniformes, en grappes latérales et odorantes, printannière, son eau est bonne contre l'apoplexie, la paralysie, les convulsions, l'aphte; muguet du japon, à fleurs blanches, jolies, ouvertes en étoile, se multiplie par éclat. — Muguet de bois ou petit muguet, s. m. hépatique étoilé, espèce de grateron pour des obstructions, l'épilepsie astringente, cordial; son principal usage est dans les obstructions du foie, dans la jaunise, elle rend une odeur douce et agréable; grenouillette d'eau, plante de marais.

MURTH, meurtre, s. m. homicide d'une personne ou de plusieurs avec injustice et violence; commettre un meurtre sanglant.

MUSS, musc, s. m. animal gros comme un che-

vreuil ou chevrotin qui habite le Thibet, la Tartarie, la Chine et la Sibérie, de couleur brune; le parfum qu'il fournit est renfermé dans une poche placée sous le ventre de cet animal; les parfumeurs, les distillateurs, les confiseurs s'en servent, le produit est onctueux, grumeleux, d'un brun noirâtre, d'une saveur âcre, légèrement amère, d'une odeur forte et extrêmement diffusible; on distingue le musc de la Chine, du Bengale et de Tartarie; il y a le musc artificiel, le musc indigène; on a donné ce nom à la fiente de vache séchée au soleil et qui a acquis une odeur de musc. — Muscat, cade, adj. qui a une sorte de parfum de musc, rose muscade.—Civette, s. f. matière pâteuse de la civette ou chat musqué, qui se forme d'une liqueur, d'une odeur suave et agréable, étant divisée, elle s'approche de l'odeur du musc. — Abelmose, s. m. graine de musc. — Ambrette, s. f. fleur du grand seigneur, petite fleur qui sent l'ambre, le musc; graine de musc odorante ou graine de retmie odorante, semence d'une plante qui croît en Arabie, en Égypte, est employée pour les parfums, la poudre ambrée.—Muscle, s. f. partie charnue, fibreuse; organe du mouvement. — Muscle accélérateur, s. m. qui accélère le mouvement. — Mutin, e, adj. opiniâtre, entêté, querelleur, obstiné, séditieux. — Agélaste, adj. apathique qui ne rit jamais. — Mélancolique, adj. dominé par la mélancolie, qui l'inspire, qui en est affecté; triste, chagrin. — Atrabilaire, adj. qu'une bile noire et aduste rend triste et chagrin; mine atrabilaire.—Taciturne, adj. qui parle peu, sombre, rêveur, mélancolique; d'une humeur taciturne. — Morose, adj. 2 g. morne, triste, mélancolique, misanthrope, atrabilaire, chagrin difficile, etc.

MUSKA, lacryma cristi, s. m. nom que l'on donne à un vin muscat très-agréable, qui croît au milieu de cendres et de débris du mont Vésuve. — Muscat, s. m. raisin de Frontignan, de Toulon, vin que l'on en fait. — Muscadet, s. m. gros raisin, vin qui a le goût de muscat.

MUSKADIN, fashionable, s. m. homme à la mode, qui suit les modes; fat, dandy, petit maître; damoiseau, muscadin.

MUSKÉ, parfumer de musc; répandre, faire prendre une bonne odeur; musquer, employer des aromates, des essences.

MUSKET, mousquet, s. m. ancienne arme à feu à rouet et fourche, fusil de munition, la longueur du canon est de 5 pieds 8 pouces jusqu'au bassinet. — Arquebuse, s. f. premier nom de l'arme à feu, à rouet au lieu de ressort, espèce de fusil carabiné pour tirer à balle forcée, à l'aide d'une chevrette.

MUSKETON, mousqueton, s. m. fusil très-court et léger pour le service de la cavalerie. — Mousquetaire, s. m. soldat armé d'un mousqueton.

MUSKETREIE (i), mousqueterie, s. f. mousquetade; fusillade, coup, décharge de fusil, de mousquet, etc.

MUSLIE, plaie contuse, s. f. sur la crête du tibia ou os intérieur de la jambe. — Grevière, s. f. blessure, contusion sur l'os tibia de la jambe; excoriation sur la crête du tibia, écorchure qui dégarnit l'os de la jambe.

MUSTACHI, qui porte moustache, une longue barbe; vieille moustache, vieux troupier, vieux grognard de l'empire.

MUSTAG, moustache, s. f. barbe au-dessus de la lèvre supérieure; poils à la gueule de certains animaux; il n'y a guère plus de 170 ans que les Français portaient encore la moustache, qu'ils ont laissée aux grenadiers et à la cavalerie, elle est encore de mode depuis 1842. — Barbillons, s. m. espèce de moustache qu'on remarque aux côtés des mâchoires des poissons. — Guernon, s. m. barbe qui est sous le nez.

MUSTAY, tibia, s. m. os le plus considérable, intérieur de la jambe. — Réjouissance, s. f. basse viande, os que l'acheteur est obligé de prendre au même prix que la bonne.

MUTINNRAIE, mutinerie, s. f. penchant à la révolte, sédition, tension à rompre la subordination; mutin, opiniâtre, entêté.

MU-TOI, peut être oui, peut-être non, suivant les circonstances des évènements.

MUTUWÈL, mutualité, s. f. système des compagnies mutuelles contre l'incendie. — Mutuel, adj. réciproque entre 2 ou plusieurs personnes.

MUZAI, museau, s. m. la gueule et le nez d'un animal. — Groin, s. m. museau de cochon, sanglier. — Muselière, s. f. c'est ce qu'on met aux animaux pour les empêcher de mordre, de paître; partie de la bride sur le nez. — Caveçon, s. m. licol à têtière et muserolle sur le nez. — Pansicape, s. f. muselière des chevaux et des esclaves; pièce de cuir au bout de l'empeigne d'un soulier troué ou usé, rapiécer un soulier; t. de cordonnier.

MUZETT, moreau, s. m. cabas de corde pour donner à manger aux chevaux en route. — Bourgogne, s. m. sachet pour mettre le foin, l'avoine en muselière aux chevaux en route, mangeoire. — Musette, s. f. petit sac de toile qui sert à enfermer l'étrille, les brosses, les peignes à cheval, etc. pour le cavalier, les fantassins ont aussi leur musette pour porter les vivres.

MUZIK, musique, s. f. science du rapport et de l'accord des sons, harmonie ou mélodie qui naît des sons et des voix, art de composer des chants. — Fanfare, s. f. concert de trompettes, etc., musique militaire.— Fanfarer, v. n. faire un concert militaire.

MUZION, mine chiffonnée, s. f. irrégulière, mouvement du visage; grimaces, gestes qui ne sont pas naturels.

MUZISIAIN, musicien, ne, s. qui sait, compose, enseigne, professe la musique. — Serinette, s. f. musicien par routine. — Musicomane, s. m. qui a la passion de la musique. — Musicomanie, musomanie, s. f. fureur de la musique. — Mélomane, s. 2 g. qui se livre à la mélomanie, amour excessif de la musique.

MUZLÉ *(û)*, emmuseler, v. a. mettre une muselière aux chevaux, chiens, etc.; museler. — Bourdonner, v. a. chanter à voix basse entre ses dents; bruire comme le bourdon, faire un grand bruit sourd et confus. — Marmotter, v. a. parler confusément, murmurer entre ses dents. — Marmonner, v. n. et a. un air, une chanson entre ses dents. — Ragonner, v. a. murmurer sourdement; gronder un air, le chanter à demi voix; murmurer.

N

N, s. m. quatorzième lettre de l'alphabet, lettre numérale valant 900 en chiffre romain, se met à la place d'un nom inconnu. Nord.

NABO, nabot, e, s. personne de très-petite taille; petit, vilain nabot. — Ragot, e, adj. et s. court, gros et petit; fam. homme ragot. — Marmouset, s. m. petite figure d'homme, de femme, grotesque; petit garçon, petit homme mal fait, rabougri. — Chafouin, e, s. maigre, petit et à mine basse; mine, air chafouin.

NAFÉ (onn), pour dire c'est une chose incompréhensible, à ne pas y croire; c'est une affaire étonnante, qui se serait douté de cela.

NAFTAR (onn), se dit d'un objet qui n'a ni éraflure, ni égratignure; intact, entier, exempt d'aucun défaut.

NAFTI, navetier, s. m. fabricant de navettes, instrument des tisserands, des rubanniers, des passementiers, etc.

NAH, allure, s. f. fig. manière d'agir, de se conduire, s'applique à la conduite suspecte d'une personne qui se livre à une passion.— Entour, s. m. société intime qu'on fréquente habituellement; entour, environ, circuit que l'on aime, que l'on fréquente; fréquentation.

NAHTÉ, fureter, v. a. fouiller, chercher, fureter partout avec soin, chercher à satisfaire sa curiosité surtout.

NAHI *(à)*, fureter, v. n. fig. fouiller, chercher, fureter partout.

NAHTEU *(à)*, fureteur, s. m. qui furette; fig. curieux qui cherche partout.

NAIF *(ï)*, naïf, ve, adj. naturel, sans artifice, sans fond; simple, sans finesse, sincere.

NAIN, pygmée, s. m. nain, homme très-petit, qui n'a qu'une coudée de haut. — Roquet, s. m. petit homme méprisable et rogue; fier, arrogant. — Nain, ne, adj. qui est d'une taille au-dessous du médiocre. — Hommeau, s. m. petit homme.

NAIVI, nager, v. n. se soutenir sur ou dans l'eau par le mouvement du corps; flotter sur l'eau, être porté sur ou par un fluide. — Surnager, v. n. nager dessus, le liége et le bois surnagent. — Flotter, v. n. chanceler entre divers projets. — Fluctuosé, adj. porté et entraîné par les flots. — *Naivi aid deux aiw*, nager entre deux eaux, se ménager entre deux partis, ne s'attacher à aucun, n'oser se prononcer franchement.

NAIVIEG, natation, s. f. exercice, art de nager. — Flottage, s. m. conduite du bois, etc. flotté sur l'eau, objets abandonnés au cours de l'eau.

NAIVIEU, nageur, se, s. qui nage, qui sait nager, ramer. — Caboteur, s. m. navigateur cotier.—Flottant, e, adj. qui flotte; irrésolu, incertain; vacillant, flottant. — Plongeur, s. m. qui a coutume de plonger en se baignant.

NAK, nacre, s. f. partie argentée, iris d'un coquillage qui donne la perle. — Nacré, e, adj. qui imite le nacre.

NANAIE, se dit d'une fille enjouée, qui a de l'enjouement; gaie, badine, folâtre, qui aime à folâtrer.

NANÉ, dormir, v. n. reposer, faire dodo; dormir, mot enfantin.

NANEL, jobard, s. m. jobelin, homme niais, crédule, maladroit, qui se laisse prendre à tous les gobets.

NANETT, indolent, e, adj. et s. qui a de l'indolence; nonchalant, mou, insensible à tout.

NANHI, fourgonner, v. n. fouiller maladroitement et en brouillant tout. — Fureter, v. n. fouiller, chercher partout avec soin, satisfaire sa curiosité.

NANHIEU, fureteur, s. m. qui furette, curieux qui cherche partout, s'enquiert de tout, fouille partout.

NANKIN, nankin, s. m. cotonnade jaune, chamois de Chine.

NANKINET, nankinette, s. f. étoffe légère de coton tissu comme le nankin, ordinairement rayée, même largeur que le nankin, mais moins forte.

NANNINET, coussinet, s. m. petit coussin, sert à relever le coussin d'un lit, à s'appuyer et s'asseoir.

NANTIHMAIN, nantissement, s. m. ce que l'on donne à un créancier pour sûreté d'une dette: donner un, prendre pour nantissement.

NANTIL, lentille, s. f. légume, plante annuelle; sa graine ronde et plate; sa farine est employée

dans les cataplasmes résolutifs et émollients, surtout dans les tumeurs des mamelles et des parotides; en décoction, lache le ventre. — Lentille de marais ou d'eau, s. f. plante lenticulaire, verte, avec un long filet racinal, se multiplie par division, est résolutive, calme les douleurs.

NASS, saint Stanislas, né en 1030, évêque de Cracovie en 1071, fut tué par Boleslas II, roi de Pologne, le 8 mai 1077. — Saint Athanase, né à Alexandrie, y est mort le 2 mai 373, après 46 ans d'épiscopat. — Saint Ignace, disciple de St. Pierre et de St. Jean, évêque d'Antioche l'an 68, martyrisé le 20 décembre 107; sa fête le 1er février; il y a quatre saints Ignace.

NATUREL, tempérament, s. m. complexion; constitution; organisation; mélange des humeurs du corps de l'homme, de l'animal; tempérament.

NATURELMAIN, naturellement, adv. par une impulsion, une propriété, un principe naturel; par la force, le secours de la nature.

NAUHI, fatigué, lassé, gêné, importuné, exténué de fatigue, de lassitude; las, fatigué à l'excès, las de travail ou d'avoir travaillé, etc. — Recru, e, adj. las, fatigué, harassé; cheval recru, personne recrue. — Hodé, e, adj. fatigué par la marche, las de voyager.

NAUHIHAN, fatiguant, e, adj. qui donne de la fatigue; travail fatiguant, importun, ennuyeux. — Lassant, e, adj. qui fatigue; travail, besogne, marche lassante.

NAUHISTÉ, lassitude, s. f. fatigue, état d'une personne lasse; dégoût, abattement causé par la fatigue, la maladie.

NAUL, ruban, s. m. long tissu de soie, de fil, etc., ce qui en a la forme. — Décoration, marque de dignité, d'honneur, se met à la boutonnière de gauche.

NAULI, cordon, s. m. lanière, tirant; t. de cordonnier, pour le lien des souliers en cuir; cordon de canne. — Tirant, s. m. cordon qui sert à ouvrir ou fermer une bourse; cuir, ruban pour boucler des souliers; cordon de canne, etc.

NAUZE, phlegmatorrhagie, s. f. excrétion considérable du nez. — Corize, s. f. écoulement muqueux du nez. — Morve, s. f. humeur visqueuse des narines. — Mucosité, s. f. humeur épaisse de la nature de la morve. — Mucus, s. m. humeur semblable au blanc d'œuf, liqueur spermatique, fécondante.

NAUZÉ, morveux, se, adj. qui a de la morve au nez; enfant, nez morveux.

NAVAI, navet, s. m. racine bonne à manger, la plante entière; chou navet, chou champêtre. — Bunias, s. m. navet sauvage, qui entre dans la thériaque. — Turneps, s. m. chou de Laponie, espèce de navet, énorme rave.

NAVAIE, navée, s. f. charge d'un bateau, navée ou batelée.

NAVETT, navette, s. f. navet sauvage; sa graine alexitère donne une huile bonne à brûler; est la nourriture des petits oiseaux en cage. — Navette, s. f. instrument des tisserands pour faire courir le fil de la trame sur le métier.

NAVIRÛL, navette, s. f. vase d'église en forme de petit navire pour l'encens qu'on brûle dans les encensoirs.

NAVURON, nageoire, s. f. membrane qui sert à nager, ce qui aide à nager; partie du poisson en forme d'aileron.

NAW, paresseux, se, adj. et s. qui ne travaille pas; nonchalant, qui aime à éviter l'action, le travail; fainéant, qui ne veut rien faire. — Noue, s. f. canal de plomb qui est entre deux toits et dont il reçoit les eaux; la noue se monte aussi en tuiles et en ardoises. — Nue, adj. f. qui n'est pas vêtue, qui n'est pas couverte; corps nu, qui n'est pas garni.

NAWAI, noyau, s. m. capsule ligneuse et dure qui renferme l'amande; fig. principe, origine d'un établissement; masse principale d'une armée, le choix. — Rigaux, s. m. pl. noyaux de pierres à chaux mal calcinées. — Ferret, s. m. noyau de la pierre. — Veou, s. m. bois ôté d'une pièce taillée en courbe qu'on fait dans une pièce de bois pour le cintrer, soit sur le plat, soit sur le champ.

NAWMAIN, nonchalamment, adv. avec nonchalance.

NAWREIE, fainéantise, s. f. paresse, lâcheté; vie de fainéant. — Nonchalance, s. f. négligence, paresse, lenteur, indolence d'une personne, manque de soin

NAWSUTÉ, fainéanter, v. n. paresser, nonchalander; négligence blâmable du devoir; faiblesse qui ôte l'activité.

NÉ, nez, s. m. partie éminente du visage qui sert à l'odorat.

NÉGLIGE, affiquets, s. m. pl. parures, petit ajustement de femme; négliger, n'avoir pas le soin nécessaire de, ne pas cultiver un talent, etc.

NÉGLIGEG, incurie, s. f. défaut de soin; négligence, insouciance; nonchalance, paresse.

NÉGLIGI, négliger, v. a. son devoir, ses intérêts; ne pas fréquenter quelqu'un comme auparavant; négliger ses affaires, ses parents, ses amis, etc.

NÉGLIGJAIN, négligent, e, adj. personne négligente; insouciant, nonchalant, qui ne se soucie, ne s'affecte de rien, qui a peu de soin; paresseux.

NÉGLIGJAINZE, négligence, s. f. manque de soin, d'application; nonchalance. — Acosmie, s. f. négligence dans la parure.

NÉGOSI *(ó)*, negocier, v. a. faire négoce, trafiquer; traiter, négocier une affaire, un effet, le faire escompter.

NÉGOZE *(ó)*, négoce, s. m. commerce, trafic de marchandises entre particuliers.

NEIN, pas, adv. de nég. ne, non, point. — Point, adv. de nég. marque la négation, il se dit pour jamais; point du tout.

NÉKROLOGEIE, nécrologie, s. f. notice historique sur un mort; ensemble de notices de ce genre.

NÉL, sainte Pétronille.

NENI, non, adv. de nég. l'opposé de oui, de mais; chose non connue, vérité non contestée; point du tout. — Nullement, adv. en aucune manière; signe de tête, de la main, qui désapprouve la demande; opinion par geste en sens contraire.

NESESITÉ, urgence, s. f. nécessité urgente de prononcer, etc.; urgence d'une mesure, d'un remède.

NESS, nasse, s. f. espèce de panier d'osier, de jonc, pour pêcher, dont l'ouverture est ronde et garnie de brins d'osier qui rentrent en dedans en se rapprochant et ne permettant plus au poisson de sortir lorsqu'il est entré; la nasse est soutenue par plusieurs cerceaux qui vont toujours en diminuant de diamètre. — Nasselle, s. f. petite nasse. — Bourge, nasse à l'extrémité d'un parc. — Nassonne, s. f. nasse de jonc, d'osier qui a la forme d'une hotte. — Nassette, petite nasse de jonc, d'osier. — Bouraque, bourache, cazier, bouracage, s. m. claie, cage, panier, nasse d'osier, faits comme les souricières de fil d'archal. — Bire ou bure, s. f. bouteille en osier, instrument de pêche; nasse à l'extrémité du digniol.

NESSEL, nacelle, s. f. petit bateau sans mât ni voile dont on se sert pour passer une rivière. — Bachot, s. m. petit bateau; benne, nacelle. — Batelet, s. m. petit bateau.

NET, propret, te, adj. et s. personne proprette, qui a une propreté affectée, recherchée, étudiée; propre et net. — Impolu, e, adj. pur, net sans tache; fille, épouse impolue. — Poupin, e, s. et adj. d'une propreté affectée; fam. poupard.

NÉTALEIE, litanies, s. m. pl. prières en forme d'énumération en invoquant plusieurs êtres et pour plusieurs choses; énumération instituée par le pape saint Grégoire en 590, dans la ville de Rome, à l'occasion de la peste.

NETI, nettoyer, v. a. ôter les ordures, rendre net; nettoyer un vase, un habit, etc., emporter tout. — Rincer, v. a. nettoyer en lavant et en frottant, rincer un verre, etc. — Dégorger, v. a. déboucher, débarrasser un passage, un tuyau, un canal, etc., ce qui était engorgé. — Polir, v. a. rendre clair, uni et luisant à force de frotter; polir une surface. — Trier, v. a. choisir entre plusieurs êtres, tirer d'un plus grand nombre avec choix. — Curer, v. a. nettoyer quelque chose de creux; curer un puits, un canal, etc., en ôter la terre.

NETIEG, nettoyage, s. m. nettoyement d'une chose, action de nettoyer. — Curage, s. m. action de curer, son effet, ses frais; curage des biez, des canaux. — Triage, s. m. action de trier; choix entre plusieurs choses; séparation de...

NETIEU, cureur, s. m. ouvrier qui cure, qui nettoye. — Boueur, s. m. qui ôte la boue dans les rues, etc., qui fait nettoyer les ports. — — Balayeur, se, s. qui balaye les rues, etc.

NETT, réponse nette, adj. franche, loyale tout d'un coup; casser net, parler net, uniment. — Propre, adj. sans souillure; rue, chose, âme nette, sans ordure; vide, lieu net, qui n'a rien conservé.

NETTMAIN, nettement, adv. avec netteté, propreté, clarté; tenir un enfant, des vitrages nettement; parler net, aisé, clair, intelligible, sans déguisement.

NETTSUTE, netteté, s. f. qualité de ce qui est net; propreté, pureté, clarté de la voix, du style, etc.; grande netteté.

NETTE, proprete, s. f. netteté, absence de saleté; soin dans les habits, les mobiliers, etc.

NETVEU, neveu, s. m. arrière-neveu, nièce, fils ou fille de neveu ou de la nièce; fig. postérité la plus reculée; népotisme.

NEUH, noisette, s. f. fruit du coudrier, sorte de petite noix, sa couleur, est originaire d'Arménie; l'on donne le nom de noix à divers fruits ligneux, tels que ceux de l'acajou, du coco, du pistachier, de girofle; muscade, noix vomique. — Galbule, s. f. tête ou noix de cyprès. — Noix, s. f. rainure dont le fond est arrondi en creux, bonnet qui fait la rainure et la baguette qui doit y entrer. — *Neuh despagn*, aveline, s. f. sorte de grosse noisette; il y en a deux espèces: les locadières et les communes, elles nous viennent de Provence et de la Catalogne, servent aux confiseurs pour faire des dragées; il en vient aussi de l'Italie et des départements méridionaux. — *Neuh du gall*, cassenale, s. f. noix de galle pour la teinture; cassenale, noix de galle, insecte qui cause une excroissance de la sève sur les végétaux. — *Neuh du lanbardiss*, pistache, s. f. espèce de noisette à noyau ou amande très-échauffante, apéritive, fortifiante; originaire de la Syrie; on en connaît trois qualités: celle d'Alep, de Tunis et celle de Syrie.

NEUHI, noisetier, s. m. coudrier, coudre, avelinier, pistachier; arbuste qui porte la noisette, ses variétés.

NEUR, noir, e, adj. l'opposé de blanc; absence ou absorption de tous les rayons lumineux; livide, meurtri, peau noire, obscure. Sale; âme noire, mélancolique, morne; affreux, odieux; rendre noir, diffamer; couleur noire; du blanc en noir, d'une extrémité à l'autre. — Noir, s. m. substance manufacturée propre à divers emplois, on distingue les suivants: noir animal ou charbon d'os, noir végétal ou charbon de bois préparé, noir d'ivoire de plusieurs sortes, noir d'impression, noir de fumée, etc., etc. — Cascalote, s. f. cascarille ou chacril, écorce fébrifuge d'une espèce de ricin aromatique ou de croton; sa poudre enivrante, fébrifuge, arrête les vomissements, les lochies, se mêle au tabac, donne le plus beau noir. — Nègre, s. m. negresse, s. f. homme, femme dont la couleur de la peau est naturellement noire. — Negrillon, ne, petit nègre, petite négresse; négrite. — Zambre, adj. 2 g. enfant zambre, ne de mulâtre et de noir. — Mulâtre, tresse, adj. et s. ne d'une négresse et d'un blanc, ou d'un nègre et d'une blanche. — Quarteron, ne, s. individu ne d'une mulâtresse et d'un blanc, ou d'une blanche et d'un mulâtre. — Nebuleux, se, adj. obscurci par les nuages; ciel nébuleux, obscur. — Octavon, ne, s. individu de sang mêlé, qui provient d'un quarteron et d'une blanche et réciproquement.

NEURAUD, noirâtre, adj. 2 g. tirant sur le noir; eau, teint noirâtre.

NEUR-BIESS, blatte, s. f. insecte orthoptère; de ce nombre sont ceux qu'on trouve dans les bains, les boulangeries, dans les cuisines, au tour des étuves, etc., etc., ne rondent que le soir, dévore le cuir, les etoffes. — Grillon domestique, s. m. insecte qui habite dans les maisons et se niche dans les murs et trous des cheminées, près des foyers, des fours et des fourneaux; le mâle chante dans les beaux

jours d'été ; il mange du pain, de la farine, de la viande, de la graisse et des fruits. — Tenebrion, coléoptère qui sent très-mauvais, se trouve dans les campagnes et les jardins parmi les ordures ; il y en a qui vivent dans les maisons, une espèce dans la farine, dans l'état de vers, ils restent cachés.

NEURI, noircir, v. a. rendre noir; noircir un corps, une personne; charbonner, noircir, écrire avec du charbon; charbonner une muraille, etc. — Cirer, v, v. a. enduire de graisse, d'huile mêlée de noir, etc.; appliquer le cirage. — Ébèner, v. a. donner au bois la couleur d'ébène. — Engraisser, v. a. rendre un objet noir, souiller de graisse ; engraisser ses souliers, des harnais. — Nourrir, v. a. entretenir, servir, fournir d'aliments ; sustenter; allaiter, élever un enfant, etc.; alimenter.

NEURIHAN, nourrissant, e, adj. qui sustente, qui nourrit beaucoup ; substance nourrissante : nourricier. — Rassasiant, e, adj. qui rassasie, nourrit ; mets rassasiant. — Substance nutritive, qui nourrit, alimente.

NEURIHEG, nourrissage, s. m. soin, manière d'élever les bestiaux, etc.; pouture, manière d'engraisser les bestiaux à sec dans les étables.

NEURIHEU, nourrisseur, s. m. qui nourrit des bestiaux, des vaches, etc., et qui a soin du nourrissage. — Nourricier, ère, adj. qui nourrit le corps. — Paédotrophe, s. m. qui enseigne la manière de nourrir les enfants. — Paédotrophie, s. f. art de nourrir les enfants à la mamelle.

NEURISS, nourrice, s. f. femme allaitant un enfant qui, pour l'ordinaire, n'est pas le sien.— Neutricaire, s. f. femme qui allaite un enfant, le soigne, fait les fonctions de mère.

NEURITAR, nourriture, s. f. aliments sains, substantiels.

NEY, noyer, v. a. faire mourir dans un liquide ; inonder, plonger entièrement dans un liquide. — Submerger, v. a. couvrir d'eau; inonder, noyer. — Noyé, e, adj. abimé, perdu sans ressource ; se noyer dans la volupté, le vin, le plaisir, les larmes, la débauche. — Engorgé, s. m. se boucher l'estomac de boissons, à ne plus pouvoir boire. — Asphyxié par l'eau, mourir dans un liquide.

NÉZET, nez, t. enfantin ; partie éminente du visage.

NÉZRAIE, vétille, s. f. bagatelle, chose de peu de valeur; peu de chose.

NI, nid, s. m. petit logement que se font les oiseaux, les insectes, les animaux, etc. pour pondre, couver, élever leurs petits ou leur servir d'asile ; mine en masse et non par filons; trouver la pie au nid, faire une découverte avantageuse. — Nichet, s. m. œuf mis dans un nid pour que les poules y aillent pondre ; pondoir de poule. — Coque ou nid, s. m. formé par des insectes, de soie ou de poils, ou des parties de poils. — Nid à rats, s. m. maison, logement fort petit. — Aire, s. f. nid des grands oiseaux de proie, etc. — Héronnière, s. f. lieu où les hérons font leurs petits, où on les élève. — Ni, conj. particule négative, je n'aime ni cela, ni le commencement ni la fin.

NIAIE, nichée, s. f. nid où il y a des petits ; réunion de plusieurs gens méprisables. — Procréation, s. f. génération abondante d'une famille ; nombreuse procréation d'enfants.

NIAIR, nerf, s. m. sorte de cordons blanchâtres dans le corps humain, sont de différentes grosseurs, qui partent du cerveau ou de la moelle de l'épine du dos et que l'on regarde comme les organes des sensations ou de la volonté qui commande les mouvements aux muscles chez les animaux. — Muscle, s. m. partie charnue, fibreuse, organes du mouvement ; nerf, fibre, petits filaments qui, par leurs arrangements divers, forment toutes les parties du corps. — Tendons, s. m. pl. extrémités des muscles, cordons de fibres qui se rattachent à l'os. — Muscle obturateur, adj. t. d'anat. ; qui ferme et obturatrice. — Nerf d'un livre, moteur principal, cordelette du dos d'un livre.

NIAU, nichet, s. m. nid écarté du poulailler, où les poules vont pondre une quantité d'œufs pour couver.

NIAUGNIEU, Ayeneux, commune du canton de Fléron, province de Liége.

NIAWLE, miauler, v. n. se dit du cri du chat ; fig. chat qui crie, chanter ridiculement.

NIAWLEG, miaulement, s. m. cri du chat; qui appête, etc.

NIAWLEU, miaulant, e, adj. qui miaule, qui imite le cri du chat.

NIEGNET, quenotte, s. f. fam. se dit des dents des petits enfants.

NIERVEU, nerveux, se, adj. bras, corps, personne nerveuse, forte, qui a de longs nerfs, vigoureux ; bras musculeux, homme musculeux. — Nervaison, s. f. assemblage des nerfs, des fibres et ligaments. — Musculeux, se, adj. pleins de muscles, à muscles apparents.

NIG, niche, s. f. enfoncement dans l'épaisseur d'un mur pour y mettre une statue, une fontaine, un tuyau de poêle à feu, réduit dans une maison, un jardin, etc.; fig. tour de malice ou espièglerie, faire une niche à quelqu'un ; niche ronde, carrée, angulaire, celle d'encoignure, en tour ronde ou creuse.

NIGO, nigaud, e, adj. et s. personne nigaude, sotte, niaise, qui fait des nigauderies, des niaiseries. — Attrappe-niais, nigaud, fourdeau, s. m. gille, niais personnage d'une farce.

NIHIL, blanc, s. m. billet blanc sorti sans lot, t. de loterie villageoise.

NIKAIZE, nicaise, s. m. homme niais, sans esprit; cocu; jeune homme qui n'est pas dégourdi.

NIKDOUIE *(douïe)*, niquedouille, s. m. sot, niais, de façon bizarre ; mauvais plaisant ; turlupin, impertinent, effronté.

NIKET, cahot, s. m. saut d'une voiture en marche sur un sol inégal ; accident, choc imprévu. — Poussée, s. f. heurt, action de pousser, effet de ce qui pousse. — Commotion, s. f. secousse, ébranlement violent, intérieur, causé par un coup, une chute, un courant électrique. — Excussion, s. f. ébranlement. — Escavecade, s. f. secousse du caveçon. — Ébrillade, s. f. secousse avec l'un des côtés de la bride pour tourner. — Soubresaut, s. m. saut subit, inopiné, à contre-temps ; contraction spasmodique des nerfs, des muscles.

NIKTÉ, agiter, v. a. ébranler; secouer, remuer, tirer, pousser par secousses, par bonds; s'agiter, se remuer, ébranler par bonds.

NIMERO, numéro, s. m. nombre qui sert à reconnaître ce qui est coté, étiqueté; chiffre, cote, marque mise sur quelque chose. — Chiffre, s. m. caractère qui marque un nombre; chiffres arabes : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 0; chiffres romains : I (1), V (5), X (10), L (50), C (100), D (500), M (1000); chiffre, écriture, langage secret; lettres initiales de noms entrelacés.

NIMEROTÉ, numéroter, v. a. coter, mettre les numéros. — Numérotation, s. f. action de numéroter, de classer les objets. — Chiffrer, v. a. exprimer, marquer, écrire en chiffres. — Paginer, v. a. numéroter les pages d'un livre.

NIMEROTEG, numérotage, s. m. ordre dans lequel on numérote; numéro d'une maison, d'un canton, d'un livre, d'un carton. — Chiffrature, s. f. la manière, l'action de marquer par un chiffre successif l'ordre des feuillets, des pages d'un manuscrit, d'un livre, etc. — Pagination, s. f. série des numéros des pages d'un livre, d'un cahier, registre, répertoire, etc.

NIOT, genou. *V. Gnio.*

NIPÉ, nipper, v. a. fournir des nippes, des hardes, etc.; se nipper, s'habiller à neuf, proprement.

NIPP, nippe, s. f. habits, meubles et tout ce qui sert à l'ajustement, à la parure. — Hardes, s. f. pl. tout ce qui sert à l'habillement.

NIVAI, niveau, s. m. instrument pour mesurer l'horizontalité ou l'inégalité du plan en hauteur horizontale; juste niveau; prendre, quitter le niveau.

NIVAILL *(ni)*, neige, s. f. vapeur gelée dans l'atmosphère, retombant en flocons. — Blanc, s. m. couleur de lait, de neige, blancheur extrême.

NIVÉ *(ni)*, neiger, v. n. imp. il se dit de la neige qui tombe; il neige.

NO, nous, pr. pers. de je, moi, nos. — Prénom, s. m. nom qui précède le nom de famille. — Nom, s. m. terme convenu pour désigner un être, ou une abstraction; réputation; gloire; titre, nom d'une famille; le nom est une propriété de famille et ne s'acquiert ni par le titre d'héritier ni de donation, il faut descendre par le mâle de ceux qu'on en joint légalement en propriété exclusive. — Nom de guerre, nom supposé, épithète ajouté au nom. — Sobriquet, s. m. surnom, épithète burlesque. — Monogramme, s. m. caractère factice qui renferme toutes les lettres ou les initiales d'un nom; chiffre qui renferme un nom. — Nom patronymique, adj. 2 g. nom donné à tous les descendants d'une race.

NOB *(ô)*, noble, adj. 2 g. et s. m. placé par son rang, sa naissance ou par lettre du prince au-dessus des autres hommes; fig. illustre, distingué, relevé, etc.

NOBLESS *(ô)*, chevalerie, s. f. dignité, grade, ordre, décoration d'un ordre ou ayant des lettres de noblesse, ou titre de chevalier; institution du moyen-âge, fondée sur l'honneur. — Noblesse, s. f. qualité de l'être noble; les nobles, l'aristocratie.

NOI, feuillure, s. f. t. de menuisier, bord, entaillure qui s'emboîte, s'enfonce dans une rainure; angle rentrant parallèle au fil de bois.

NOIRAU, noiraud, e, adj. très-brun, cheveux et teint bruns. — Brunet, te, adj. diminutif de brun; fille brune.

NOIRAUD *(è)*, femme brode, adj. f. à teint noir. — Brune, adj. et s. f. tirant sur le noir; personne brune.

NOK, nœud, s. m. enlacement d'une chose pliante; double, gros nœud; nœud simple, lâche, serré, compliqué; faire un nœud, excroissance; articulation, jointure aux plantes, aux doigts, à la queue; le larynx, partie la plus dure dans le cœur du bois, du marbre, etc.; obstacle, lien, attachement; nœud d'alliance, nœud indissoluble, point essentiel; trouver le nœud, difficulté principale d'une affaire, d'une question. — Nœud herculien, s. m. les anciens appelaient ainsi le nœud de la ceinture de la nouvelle mariée, le mari seul la dénouait lorsqu'elle se déshabillait pour se mettre au lit, et, en le déliant, il devait invoquer Junon et la prier de rendre son mariage aussi fécond que celui d'Hercule. — Nœud gordien, s. m. que l'on ne peut défaire; fig. affaire, difficulté inextricable; nœud très-difficile à démêler; difficulté insurmontable. — Barlin, s. m. nœud à l'extrémité d'un bout de la soie cordée. — Avuste, s. f. nœud de deux cordes bout à bout. — Ajuste, s. f. nœud de deux cordes attachées ensemble. — Épissure, s. f. entrelacement des cordes pour arrêter. — Nouet, s. m. nœud de fleurs, t. de modiste; linge noué dans lequel on a mis une drogue pour la faire bouillir. — Pommette, s. f. t. de lingère, nœud de fil à un ouvrage. — Enclouure, s. f. fig. obstacle; nœud d'une difficulté, empêchement. — Croupiat, s. m. nœud sur le câble. — Genou, s. m. nœud du blé, etc., pli. — Nodosité, s. f. t. de bot. état de ce qui a des nœuds.

NOKEG, nouage, s. m. action de nouer, de lier, faire un ou des nœuds à quelque chose; nouement d'une chose, action de nouer. — Nouure, s. f. maladie des enfants; rachitis, maladie chronique, affectant le système osseux. — Rachitis, s. m. maladie qui attaque les enfants et qui consiste dans la courbure de l'épine du dos et de la plupart des os longs dans des nœuds qui se forment aux articulations et dans le redressement de la poitrine.

NOKETT, crottin, s. m. excréments solides des chevaux, des brebis et d'autres animaux. — Brin, s. m. peu; brin à brin, successivement un brin après l'autre. — Parcelle, s. f. petite partie d'un tout; brin, peu de chose.

NOKI, nouer, v. a. lier, faire un nœud à quelque chose; nouer un ruban; envelopper en faisant un nœud; fournouer, t. de tisserand, faire un nœud. — Pué, s. f. t. de manufacture, nouure, arrangement des fils des chaines. — Avuster, v. a. nouer deux cordes bout à bout. — Étrangler, v. a. rétrécir l'orifice d'un sac, saclet, bourse, d'une cartouche, fusée; on les serre avec une corde ou une ficelle. — Se nouer, v. pr. passer de fleur en fruit. — Rabougri, e, adj. qui n'est pas parvenu au degré présumable de croissance; devenu rabougri, chétif, malingre. — Rachitique, adj. 2 g. noué, avorté; attaqué du rachitis; en-

fant, membre rachitique. — Noué, e, adj. rachitique; atteint de rachitisme, maladie, courbure de l'épine et des os longs, cette maladie atteint de l'âge de six mois à deux ou trois ans.

NOKION, morveau, s. m. morve épaisse recuite des narines, desséchée. — Mouchon, s. m. bout de lumignon; mouchure, bout de mèche brûlée. *V. Mokion.*

NOKRAI, excroissance, s. f. superficie d'une plante boiseuse; ce qui excède la superficie d'une chose. — Loupe, s. f. nœud sur l'écorce; exostose, ganglion; bourrelet, grosseur à la greffe, saillie. — Ganglion, s. m. tumeur sans douleur sur les nerfs; assemblage de nerfs entrelacés.

NOKTEU, bois racheux, se, adj. filandreux, noueux, difficile à polir. — Bois rebours, s. m. dont les fibres sont vigoureuses, difficile à travailler. — Noueux, se, adj. bois noueux, qui a des nœuds; ornement en nœuds, qui est noueux. — Nodosité, s. f. t. de bot. état de ce qui a des nœuds. — Genouilleux, se, adj. qui a des nœuds; ouvrage, ornement en nœuds, ouvrage de passementerie, des modistes, etc. — Nouailleux, se, adj. noueux, bois madré, taché de bran.

NOL, nul, le, adj. aucun, pas un; sans valeur, inutile: exprime la non-existence; nulle, pas une; personne, nul, qui que ce soit. — Nulle, s. f. caractère qui ne signifie rien dans une lettre en chiffre.

NOLMAIN, nullement, adv. en aucune manière, d'une manière nulle; ne vouloir nullement; n'être nullement instruit.

NOLU, personne nulle, qui que ce soit; sans talent, sans considération; homme nul, un rien qui vaille, sans foi.

NOMEG, élection, s. f. action d'élire, concours de suffrages, choix d'une personne fait par plusieurs pour une fonction publique; éligibilité.

NOMÉR, supérieure, s. f. femme qui a l'autorité dans un couvent, dans un hospice, un hôpital.

NOMINASION, promotion, s. f. action par laquelle on élève, on est élevé à une place, une dignité.

NONA *(ô)*, non, adv. particule négative, l'opposé de oui, de mais; non certes, non da.

NONAND *(â)*, nonante (90), adj. num. neuf dizaines, nom de nombre indéclinable, inusité; quatre-vingt-dix, neuf fois dix. — Nonantième, adj. et s. m. quatre-vingt-dixième. — Nonagénaire, adj. âgé de 90 ans. — Nonanter, v. n. faire 90 points au jeu; atteindre 90 ans. — Faire repic, s. m. t. de jeu de piquet; repic et capot, le plus grand coup que l'on puisse faire ou subir à ce jeu.

NONCHALAN, indolent, e, adj. et s. qui a de l'indolence; nonchalant, insensible à tout, négligent.

NONCHALANZE, indolence, s. f. insensibilité, apathie; impassibilité, état de l'âme qui a fait taire ou satisfait toutes les passions; paresse, incurie.

NONE *(ô)*, midi, s. m. le milieu du jour, heure du midi, temps qui divise à peu près le jour en deux parties égales; l'heure du dîner.

NONÉ *(ô)*, dîner, v. n. prendre le dîner; s. m. repas fait au milieu du jour ou dans l'après-midi; mets dont il se compose.

NONFAI, non certes; très-certainement non, je ne veux pas. — Non, adv. l'opposé de oui, de mais.

NONPAIR, impair, adj. nombre impair, non multiple de 2, qui ne peut se diviser en deux nombres.

NONPOUH, malpropre, adj. 2 g. personne, habit, chambre, main malpropre; sale, dégoûtant. — Salisson, s. f. petite fille malpropre, échevelée. — Négligent, e, adj. qui a de la négligence, qui a peu de soin; apathique, sale; indolent, nonchalant, insensible, etc., etc.

NONPOUHREIE, malpropreté, s. f. saleté, défaut de propreté, vice contraire à la propreté; négligence, manque de soin, d'application; nonchalance. — Saleté, s. f. qualité de ce qui est sale, malpropre; saloperie; indolence, nonchalance extrême; insouciance, parésse.

NOPÉ, noper, v. a. énouer le drap, ôter les époutis du drap. — Énouer, v. a. ôter les nœuds du drap en toile. — Époutier, v. a. nettoyer le drap; époutiller, ôter les époutis, les menues ordures du drap. — Épincetter, v. a. pincer, ôter les nœuds, les époutis du drap. — Épointiller, v. a. ôter avec des pinces les ordures du tissu d'un drap, etc.

NOPEG, épointillage, s. m. action d'épointiller, ôter avec des pinces les ordures du tissu d'un drap, etc. — Nopage, s. m. action de noper les draps. — Pontillage, s. m. action d'enlever avec des pinces les ordures du drap, des étoffes, etc.

NOPETT, pince, s. f. espèce de pincettes émoussées très-fines, flexibles, servent à ôter les ordures des draps ou autres étoffes. — Bruxelle, s. f. petites pincettes très-flexibles et légères pour le nopage des draps et autres étoffes. — Épincettes, s. f. pl. petite pince pour ôter les nœuds, pailles et boutons du drap. — Épilatoire, adj. 2 g. petit instrument d'acier qui sert à arracher les poils, etc.; il se place dans le nécessaire à toilette.

NOPP, bourre, tontisse, s. f. tonture du drap et des étoffes de laine; c'est la moins estimée de toutes les sortes de bourres. — Tonture, s. f. poil qui se ramasse sur le mâle de la force qui tond le drap.

NOPRESS, nopeuse, s. f. qui nope, énoue le drap. — Épincetteuse, s. f. ouvrière qui épincette, ôte les nœuds, les ordures du drap. — Ébougeuse, s. f. femme occupée à ôter les bourets, bourons aux étoffes de laine qui sortent du métier. — Époutieuse, s. f. ouvrière qui nettoie les époutis du drap.

NORET, mouchoir, s. m. linge pour se moucher, se couvrir le cou. — Fichu, s. m. sorte de mouchoir de cou de femme. — Grand cachemire, s. m. étoffe qui a une aune et demie de long et une de large et brodée au métier par les deux bouts, se fait de laine du pays, de laine d'Espagne; les plus beaux sont ceux d'un poil nommé roux, de la poitrine des chèvres du Thibet, et sont les plus dangereux pour les vers qui s'y infiltrent plus facilement. — Cravate, s. f. linge qu'on met et noue autour du cou; c'est aux Croates que nous devons les cravates; ce fut en 1636 que nous empruntâ-

mes d'eux cet ajustement de mousseline ou d'autre étoffe qui se met autour du cou. — Schall ou châle, s. m. longue pièce d'étoffe du levant; morceau d'étoffe long ou carré, à l'imitation des tissus orientaux, que les femmes portent sur le cou et les épaules. — Foulard, s. m. étoffe de soie peinte des Indes; foulard de poche, foulard en cravate de soie, ou de soie et coton. — Masulipatan, s. m. superbe mouchoir des Indes. — Steinkerque, s. f. ajustement de femme, mouchoir de cou noué par-devant.

NOSS, notre, adj. poss. sing. qui est relatif à nous; nos pl. de notre.

NOTAIR, tabellion, s. m. notaire de village. — Notaire, s. m. officier, garde-note, qui reçoit et passe des actes, etc.

NOTAL, trapu, e, adj. membru; gros et court; personne trapue.

NOTÉ, noter, v. a. marquer, remarquer, exprimer par des notes.

NOTEG, notation, s. f. art de marquer ce qu'on vend; se souvenir; décrire ce qu'on entend faire. — Notage, s. m. manière de noter des cylindres, des serinettes, etc.

NOTRUDAM, Notre-Dame, s. f. la sainte Vierge; sa fête; statuette, petite statue antique de vierge. — Madone, s. f. représentation de la Vierge. — *Notrudam de mé lawou*, Assomption de la sainte Vierge; apothéose de la Vierge, fêtée le 15 août; fête de saint Napoléon. — *Notrudam du désaimb*, Conception, s. f. fête des catholiques le 8 décembre de la conception de Marie; cette fête fut célébrée en France pour la première fois en 1372, ce fut Philippe de Mézieres qui en apporta l'office de l'Orient. — *Notrudam du gjulett*, Visitation de la sainte Vierge au temple, fêtée le 2 juillet. — *Notrudam du mauze*, Annonciation, s. f. message de l'ange Gabriel à la Vierge pour lui annoncer l'incarnation; sa représentation; sa fête le 25 mars; mystère. — *Notrudam du nôvaimb*, Présentation, s. f. fête de la présentation de la Vierge. — *Notrudam du plovinett*, Visitation de la sainte Vierge le 2 juillet. — *Notrudam du septaimb*, Nativité, s. f. naissance du Christ, de la Vierge, de saint Jean; sa représentation le 8 septembre. — *Notrudam du sett douleur*, Vierge de douleur, sa fête se célèbre à l'Église le vendredi avant la semaine sainte.

NOTT, note, s. f. marque sur un écrit; remarque, observation, éclaircissement sur un texte, sur un mot, etc.; caractère de musique pour marquer le chant, le ton; sons qui composent une phrase musicale; petit extrait; espèce de comminatoire; mémorial; abréviation; chiffres.— Nota, s. m. remarque, observation à la marge, en bas d'un écrit. — Notule, s. f. petite note en marge. — Notice, s. f. extrait raisonné; compte succinct, courte notice; indication d'un ouvrage, de son auteur. — Notulation, action de faire des notules; leur ensemble. — Croche, s. f. note de musique qui a un crochet. — Apostille, s. f. addition marginale, petite note sur un écrit pour le critiquer, l'éclaircir, le rectifier, l'approuver, etc. — Émargement, s. m. action d'émarger; ce qui est émargé ou porté en marge; observation en marge d'un mémoire, d'une pétition.

NOU, nu, e, adj. qui n'est pas vêtu, qui n'est pas couvert; corps, personne, tête, bras nu; être nu, tout nu, qui n'est pas garni, enveloppé; vérité nue. — Nudité, s. f. état d'un être nu, figure nue; nudités, les parties honteuses, parties nues; nudités naturelles primitives. — Etre en quenille, presque nu. — Adamites, s. m. pl. sectaires qui imitaient la nudité d'Adam. — Dénudé, e, adj. dépouillé de vêtements; dépouillement, privation, misère. — A découvert, adv. sans être couvert ou à couvert, sans que rien garantisse.

NOU *(û)*, neuf, ve, adj. fait depuis peu; chose neuve, qui a peu ou qui n'a pas servi, moins ancien; qui n'a pas été dit, exprimé, pensé, etc.

NOUCHESTAI, Neufchâteau, commune du canton d'Aubel, arrondissement de Verviers, à 4 lieues de cette ville.

NOUF *(û)*, neuf, adj. num., chiffre 9; neuvième, nombre impair. — Novenaire, adj. 2 g. qui se fait par neuf, de neuf en neuf.

NOUF-FEIE, *(û)*, nonuple, adj. 2 g. qui contient neuf fois; répéter neuf fois.

NOUK, nul, le, adj. aucun, pas un; sans valeur, inutile; sans talent, sans considération, homme nul.

NOULAIE, nuée, s. f. nuage; grosse, épaisse nuée; fig. multitude de personnes, d'oiseaux, d'animaux, etc., en mouvement. — Nue, s. f. nuage; s'élever aux ou dans les nues, se perdre dans les nues. — Nébulosité, s. f. obscurité, nuages légers. — Trombe, s. f. nuée épaisse comprimée par des vents contraires qui la forme en tourbillons cylindriques; colonne d'eau et d'air mue en tourbillon par le vent en tombant par masse.

NOUVEIE, Neuville en Condroz, canton de Nandrin, arrondissement de Huy, province de Liége; Neuville sur Meuse, canton et arrondissement de Huy, même province. — Neuville, hameau de la commune d'Andrimont, canton de Limbourg, près Verviers.

NOVAI, nouveau, nouvel, le, adj. qui commence d'être, de paraître; chose, hommage, invention, manière nouvelle; être, paraître nouveau, ce qui est nouveau. — Récent, e, adj. nouveau, nouvellement fait ou arrivé. — Moderne, adj. 2 g. nouveau, récent; auteur, ouvrage, édifice moderne; œufs frais. — Novissimé, adv. tout récemment; cela est arrivé novissimé. — Néographe, adj. et s. qui écrit l'orthographie d'une manière nouvelle et inusitée. — Néologe, néologiste, s. m. qui crée des mots nouveaux, admissibles.

NOVAIMB *(ô)*, novembre, s. m. onzième mois de l'année.

NOVAITÉ, nouveauté, s. f. qualité de ce qui est nouveau; chose nouvelle, étoffe, fruit, légume, mets nouveau.

NOVELL, nouvelle, s. f. premier avis; récit, renseignement; se dit surtout des événements politiques; nouvelle lune, nouvelle invention, nouvelle année, etc.

NOVELL-AN, Circoncision, s. f. fête des catholiques le 1er janvier, le premier jour de l'année; tableau de la Circoncision de J.-C., circoncis huit jours après sa naissance. — *Novell-an republikain*, année républicaine, s. f. celle

adoptée par la république française; elle commença à l'équinoxe d'automne le 21 septembre 1792, à minuit, abandonnée, pour reprendre l'ancien calendrier, le 1er janvier 1806, fin de l'an XIV.

NOVELITÉ, innovation, s. f. introduction de quelque nouveauté dans une coutume, un acte, etc. — Nouveauté, s. f. qualité de ce qui est nouveau; étoffe, brochure nouvelle. — Précocité, s. f. qualité de ce qui est précoce; précocité d'un enfant, de l'esprit, d'une espèce de fruits, etc.

NOVELMAIN, nouvellement, adv. depuis peu; nouvellement bâti, arrivé, pris. — Récemment, adv. nouvellement, depuis peu.

NOVLIN, novale, s. f. terre nouvellement défrichée; pl. dîmes ecclésiastiques qui se levaient sur elle. — Ratis, s. m. nouveau labour donné à la terre; ratisser, défricher nouvellement un terrain.

NOY, nier, v. a. dire qu'une chose n'est pas vraie, qu'elle n'existe pas, qu'une proposition est fausse; nier la vérité, ne pas reconnaître la réalité d'une chose vraie.

NOYÉ, Noël, s. m. fête de la nativité de J.-C.; cantique à son sujet; airs sur lesquels on le chantait. — Saint Noël, fils de Lamech, né l'an 2978 avant J.-C., fit construire l'arche et y entra âgé de 600 ans; ce saint homme vécut encore 350 après le déluge et mourut l'an 2029 avant J.-C. — Nativité, s. f. naissance du Christ, de la Vierge, de saint Jean, fêtée le 25 décembre.

NOYETT, agapètes, s. f. pl. entremetteuses, servantes; filles à gages ou lambines; femmes introduites.

NOZÉ, propret, te, adj. et s. personne proprette, qui a une propreté affectée, recherchée, étudiée. — Poutieux, se, adj. qui est très-propre. — Gentil, le, adj. joli, gracieux, mignon, agréable, délicat; fig. fin, madré.

NPOLEUR, ne pouvoir pas, avoir l'autorité, la faculté, le crédit, le moyen, la force de faire, se dit absolument.

NU, veille, s. f. le jour précédent: veille de l'Ascension, etc., etc. — Vigile, s. f. veille de certaine fête, de certain jour.

NUL *(ü)*, pain à cacheter, s. m. pâte sans levain, extrêmement mince, de différentes couleurs, qu'on fait cuire entre deux plaques de fer, qu'on coupe en petit rond avec un instrument tranchant en forme d'emporte-pièce, pour cacheter; il se fabrique de deux manières: avec farine et eau sans fer et avec de la gélatine, on y ajoute les couleurs. — Pain azyme, adj. sans levain; azymite, qui communie avec ce pain. — Pain à chanter, s. m. hostie, pain consacré ou destiné à l'être; c'est le pain dont les prêtres se servent pour consacrer à la messe, se fait dans des moules gravés de figures relatives à la vie et la passion de J.-C.; il sert aussi à envelopper les bols et pillules pour les malades; l'on s'en sert également dans les hémorragies, les flux de ventre, etc.

NUMÉRAL, légisté, s. m. étoffe qui couvre le pupitre de l'Évangile et dont le prêtre se couvre les épaules pour donner la bénédiction.

NUTT, nuit, s. f. l'espace de temps où le soleil est sous l'horizon; belle, longue, triste nuit: nuit noire, ténébreuse, obscurité complète.— Nuitée, s. f. espace, travail d'une même nuit. — Nuitamment, adv. vol fait nuitamment, pendant la nuit.



O, quinzième lettre de l'alphabet; o! interjection, employée dans les exclamations. — Zéro, s. m. caractère d'arithmétique qui décuple la valeur des chiffres après lesquels on le place.

OBAUD *(ü)*, sérénade, s. f. concert que l'on donne la nuit, dans la rue, sous les fenêtres le soir; jouer une fanfare à quelqu'un, concert de trompette. — Aubade, s. f. concert sous les fenêtres avant l'aube du jour; insulte, peur, avec vacarme faite à quelqu'un. — Charivari, s. m. bruit confus tumultueux de poêles, etc., avec des cris, lors du mariage d'une veuve âgée parmi le peuple de la campagne ou dans les villes.

OBEHIAN, obéissant, e, adj. personne obéissante, qui obéit; fig. souple, maniable, qui cède, qui plie aisément; soumis, qui obéit. — Soumis, s. m. qui a de la soumission, des dispositions à obéir, déférence respectueuse pour ses supérieurs.

OBERG, auberge, s. f. maison où logent et mangent les voyageurs en payant, habitation commune où l'on reçoit tout le monde; les auberges ou restaurants furent introduits à Paris, rue des Poulies, en 1765, par un nommé Boulanger. — Hôtellerie, s. f. auberge, bâtiment pour recevoir les étrangers, les hôtes, cet usage est fort ancien.

OBGJET, objet, s. m. ce qui s'offre à la vue, touche les sens, émeut l'âme, motif, cause d'un sentiment, d'une passion.

OBION, ombre, s. f. obscurité causée par l'interposition d'un corps opaque, espace privé de lumière; ombrage qui retient la vue d'un objet. — Peureux, se, adj. craintif, timide, qui voit ou croit voir ce qui n'existe pas.

OBLIGEAN, obligeant, e, adj. officieux, qui aime à obliger, a faire plaisir.

OBLIGEG, obligation, s. f. engagement qu'impose le devoir, ce qu'impose la reconnaissance; acte public qui oblige à payer, engagement solidaire.

OBLIGI, obliger, v. a. engager, lier par un acte; imposer l'obligation de, se dit absolument, forcer, obliger à, rendre service, faire plaisir. — contrainte, s. f. violence faite à quelqu'un; forcer, contraindre; engager, donner, mettre en gage; violenter, faire faire par force.

OBSERVÉ, objecter, v. a. opposer quelque chose à une proposition, faire une objection, une observation, remarque, représentation, objection modérée.

OBTIK, optique, adj. 2 g. qui concerne la vue; s. f. science qui traite de la lumière et des lois de la vision; perspective, apparence de couleur. — Caméra-lucida, s. f. chambre claire, prisme de cristal qui produit à la fois réflection et réfraction, et à l'aide duquel on voit les objets peints sur le papier où l'on calque leurs contours.

OBTUNI, obtenir, v. a. impétrer, faire en sorte que l'on accorde ce qu'on demande, obtenir de quelqu'un une chose.

OBZÈK, obsèques, s. f. pl. funérailles pompeuses, magnifiques.

OD *(ô)*, oindre, v. a. frotter des choses onctueuses; graisser une chose avec l'huile, etc., huiler la laine. — Huiler, v. a. oindre avec de l'huile, huiler une serrure, une salade; mettre de l'huile. — Engraisser, v. a. souiller, frotter de graisse. — Onde, s. f. flot, soulèvement de l'eau agitée, eau en général, ce qui imite ses flots, eau qui coule. — Ondulation, s. f. mouvement oscillatoire par ondes, ondulation de l'eau dans laquelle on jette une pierre. — Encyclie, s. f. cercle qui se forme sur l'eau, lorsqu'il y tombe un corps. — Autre, pron. rel. désigne la différence, la distinction, la ressemblance, l'égalité, l'autre qui n'est pas le même. — Lubrifier, v. a. oindre, rendre glissant.

ODA, odorat, s. m. sens qui perçoit les odeurs. — Flair, s. m. odorat subtil des animaux, du chien.

ODE, flairer, v. a. sentir par l'odorat; approcher son nez de, et respirer en aspirant par lui, exhaler, essayer, sonder, tâter, conjecturer, se douter, pressentir, prévoir confusément, par un mouvement intérieur, soupçonner, chercher à deviner, etc. — Fleurer, v. a. répandre, exhaler une odeur; flairer comme le baume, se dit d'une affaire qui paraît bonne. — Corner, v. a. odeur de la viande qui se corrompt. — Odorer, v. a. sentir par l'odorat. — *Odé bon*, essencé, e, adj. parfumé d'essence. — Essencier, v. a. parfumer d'essence. — Fumet, s. m. odeur, vapeur du vin, des viandes, qui flatte l'odorat; corps, substance, bois, fleurs odorantes, qui répandent une bonne odeur.

ODEG, flair, s. m. odorat subtil des animaux, des chiens.

ODEUR, arôme, s. m. esprit recteur, principe odorant d'une plante, d'une fleur. — Parfum, s. m. senteur agréable, ce dont elle exhale. — Aromate, s. m. parfum tiré des végétaux; herbe, odeur aromatique; odeur, sensation de l'odorat, exhalaison odorante d'un corps. — Civette, s. f. liqueur tirée de cet animal, parfum de toilette. — Senteur, s. f. odeur, ce qui frappe l'odorat. — Odorat, s. m. sens qui perçoit les odeurs, la matière chaude et sèche du cerveau est propre à rendre l'odorat plus subtil, l'imagination plus vive et plus féconde. — Odorant, e, adj. corps, substance, bois, fleurs odorantes qui répandent une bonne odeur. — Exhalaison, s. f. fumée, vapeur, qui s'exhale d'une substance dans l'air. — Odeur vaporante, adj. qui exhale ses parfums. — Gausset, s. m. odeur du creux de l'aisselle; mauvaise odeur de cette partie du corps; l'on remédie à cette odeur en lavant souvent cette partie avec de l'eau fraîche. — Odeur fétide, adj. 2 g. huile fétide, qui a une odeur forte et très-désagréable, qui la répand, air fétide, fétidité.

OF, offre, s. m. action d'offrir, faire recevoir, rejeter une offre, faire offre de, ce qu'on offre, offre réelle, séduisante, captieuse.

OFAINSAN, offensant, e, qui choque, choquant, injurieux, désagréable, déplaisant, manière offensante.

OFAINSÉ, offenser, v. a. se faire une offense, une injure, blesser, choquer, déplaire, être contraire. — Injurier, v. a. dire des injures, injurier quelqu'un, piquer quelqu'un, l'offenser en piquant; léser quelqu'un, l'offenser, le blesser, lui faire tort,

OFAINZE, offense, s. f. injure de fait ou de parole; péché, faute, offense irréparable. — Injure, s. f. tort, outrage, insulte de parole ou de fait; nuisible.

OFISENN, officine, s. f. boutique, magasin. — Office, s. f. lieu où on prépare le dessert pour couvrir une table, lieu où on le conserve, domestique qui y mange.

OFISI, officier, s. m. qui a une charge, un commandement d'un corps, d'une compagnie, etc. — Lieutenant, s. m. qui remplace le chef; officier immédiatement au-dessous du capitaine; lieutenant-colonel, au-dessous du colonel; général; général de division, lieutenant du roi, officier qui commande dans une place forte; officier supérieur; sous-officier. — Sous-lieutenant, s. m. officier au-dessous de lieutenant, qui a une sous-lieutenance. — Adjudant, s. m. officier qui aide un officier supérieur; adjudant-major, adjudant-sous-officier, sont chargés du détail du service.

OFFISIY, officier, s. m. faire l'office divin ; bien officier.

OFFISS, office, s. m. devoir, emploi avec juridiction ; fonction, devoir à remplir ; prière publique, cérémonie religieuse, office des morts.

OFFRANDE, oblation, s. f. offrande, action d'offrir à Dieu ; chose offerte, le baiser de la paix ; offrande, cérémonie de la messe, sacrifice.

OFFREU, offreur, s. m. celui qui offre, celui qui présente quelque chose.

OFFRI, offrir, v. a. offert, présenter, faire une ou des offres, des propositions ; proposer de donner, de faire ; s'offrir, se présenter ; proposer une chose à quelqu'un.

OFUSKE, offusquer, v. a. empêcher de voir, d'être vu ; choquer la vue, donner de l'ombrage ; déplaire.

OGNAI, agneau, s. m. petit d'une brebis qui n'a pas un an ; fig. personne ou bête très-douce ; timide, emblème de la douceur ; femme agnelle. — Brebiette, s. f. petite brebis qui n'a pas encore porté. — Agnelet, s. m. petit agneau. — Agnus et *Agnus Dei*, s. m. agneau de cire béni par le pape ; figure d'un agneau sur la cire ou en broderie, etc.

OGNLÉ, agneler, v. n. mettre bas, se dit des brebis.

OGNLIN, agnelins, s. m pl. peaux d'agneaux avec la laine ; agneline, laine d'agneaux, d'agnelets.

OGNIESS, honnête, adj. 2 g. vertueux, conforme à l'honneur, à la vertu, à la probité, à la raison, à la bienséance ; gracieux, civil, poli, affable. — Vertueux, se, adj. qui a de la vertu ; conduite, action vertueuse ; vertueux, qui fait à autrui ce qu'il voudrait qu'on lui fit. — Humble, adj. qui a de l'humilité, du respect ; personne, âme humble, soumis, modeste.

OGNION, oignon, s. m. racine sphérique, bulbeuse, plante potagère ; il est un des légumes les plus anciennement cultivés, les variétés sont le rouge foncé, pâle, jaune ; sont les plus communs, le gros blanc et le blanc hâtif, poire et jaunes d'Egypte et l'oignon patate ; tumeur douloureuse aux pieds. — Oignonnette, s. f. t. de jard. ; petit oignon. — Caïeu, s. m. rejeton d'un oignon en fleur ; sa fleur. — Bulbe, s. f. ou oignon des plantes.

OHAI, os, s. m. partie du corps, compacte, dur, solide, insensible, qui soutient et unit les autres parties ; gros, petit os ; comme personne ne l'ignore, les os sont la charpente ou le squelette de tous les animaux et forment une substance alimentaire. — Ostéolithe, s. m. os pétrifié ; os retiré de la terre, des pierres. — Anthropolithe, s. m. ossements humains devenus fossiles, pétrifiés ou vitriolisés. — Ossements, s. m pl. os decharnés des cadavres, des squelettes. — Ossu, e, adj. qui a des gros os. — *Ohai au chauss*, affiquet, s. m. porte-aiguille ; os, bâton creux pour porter l'aiguille à tricoter. — *Ohai de bress*, rodiesse, s. f. gros os de l'avant-bras. — Rayon, s. m. gros os de l'avant-bras. — Focile, humerus, s. m. os du bras. — Ulna, s. m. l'un des os qui va du coude au poignet.—*Ohai de deu*, phalange, s. f. os des doigts de la main. — Phalangène, s. f. phalange moyenne ; phalangette, petite phalange des doigts. — *Ohai de fron*, os frontal, s. m. os supérieur du front. — Coronal, e, adj. s. m. os antérieur de la tête. — *Ohai de gjamb*, péroné, s. m. os extérieur de la jambe, plus mince que le tibia, dont il semble réunir les muscles. — Tibia, s. m. os intérieur de la jambe. — Focile, s. m. os de la jambe. — *Ohai de hang*, ilion, s. m. os des hanches ; os ileum, os coxal de la hanche. — *Ohai de kou*, os sacrum, s. m. la dernière vertebre en bas de l'épine. — Iles, s. m. pl. os des iles, os du bassin. — Os pubis, s. m. l'un des trois os innominés du bassin.—Pecten, s. m. os pubis. — *Ohai del koûd*, cubitus, s. m. os triangulaire, le premier de l'avant-bras. — *Ohai del kuize*, os fémur, s. m. os de la cuisse. — *Ohai del tiess*, crane, s. m. boite osseuse du cerveau, dont le devant ou sinciput, le derrière ou occiput, les cotés ou temples, l'os du front ou coronal ; le crâne, tête de l'homme, des animaux. — Camara, s. f. la calotte du crane ; os coronal, antérieur de la tète. — Os hyoïde, adj. m. os situé a la racine de la langue en forme de y. — *Ohai de maiton*, coroné, s. m. éminence pointue de l'os de la mâchoire inférieure. — Mâchoire, s. f. os dans lequel les dents sont implantées, mâchoire inférieure, supérieure. — *Ohai de né*, unguis, s. m. os lacrymal, petit os du nez. — Os cribleux, s. et adj. du nez criblé de trous — Os scaphoïde, adj. os naviculaire. — Vamer, s. m. os qui sépare le nez en deux narines. — Ethmoïde, adj. l'un des huit os du crâne a la racine du nez ; os hyoïde ; os hypsiloïde. — *Ohai de palay*, os palatin, adj. du palais, qui forme les fosses nasales et maxillaires. — *Ohai de pi*, os naviculaire, adj. 2 g. du pied, en forme de navette. — Os cuboïde, s. m. os du pied, en forme de cube ; os scaphoïde. — *Ohai de ployun*, glène, s. m. cavité externe et moyenne d'un os, dans laquelle un autre s'emboîte. — *Ohai de pouguet*, scapha, s. m. os du carpe du poignet, partie qui est entre le bras et la paume de la main. — *Ohai de talon*, calcanéum, s. m. le deuxième et le plus grand os du tarse, forme le talon. — Os cuboïde, s. m. os du pied. — *Ohai de vizeg*, dionysisques, s. f. pl. éminences osseuses pres des temples ; apophyse, os du visage. — Carotique, s. m. trou de l'os temporal où passent les carotides. — *Ohai dlugreïe*, cheville du pied, s. f. os en bosse aux cotés du pied. — Malléole, s. f. os de la cheville du pied. — *Ohai dluspal*, omoplate, s. f. os plat et large de l'épaule de l'homme. — Clavicule, s. f. os antérieur, latéral du cou. — Acromion, s. m. le haut de l'épaule ; apophyse, tubérosite a laquelle s'attache l'os de la clavicule. — *Ohai dlustoumak*, clavette, s. f chacun des deux os de la poitrine qui la ferme et l'attache aux epaules. — Sternum, s. m. os du devant de la poitrine. On compte 266 os dans le corps humain, dont 55 dans la tête, 55 au tronc du corps, 124 aux extrémités et 32 dents.

OHAU, heu, interj. exprime l'admiration, le doute, une pensée secrète, ou supplée au défaut de pensée.

OHLEU, osseux, se, adj. de la nature des os ;

substance osseuse, qui a de gros os; ossu.

OHOT, ouais, interj. marque la surprise et l'opposition, l'ironie; ah, eh, hu, hé. — Hu! interj. de surprise, d'étonnement, de douleur. — Ah, oho, interj. d'étonnement. — Ho! interj. pour appeler, témoigner l'admiration, etc. — Oh! interj. marque l'admiration, la surprise, l'affirmation; oh, oui, oh que non; sert à invoquer, à interpeler.

OI *(i)*, ouir, v. a. entendre un bruit, recevoir les sons par l'oreille; ouir un bon orateur, ouir la messe, etc.

OI-DIR *(oï)*, oui-dire, s. m. ce qu'on ne sait que par le dire d'autrui.

OIE *(i)*, ouf! interj. de douleur, de fatigue, marque l'oppression, l'étouffement, ou aie.

OIEHAIE *(i i)*, susurre, s. m. bruit faible, plaintif, murmure doux.

OIEOU *(i)*, ouir, entr'ouir, v. a. ouir faiblement; avoir eu quelque chose, , avoir reçu, etc.

OKAZION, occasion, s. f. rencontre, conjoncture des temps, des lieux, des affaires propres à; attendre, trouver, manquer, saisir l'occasion, espérer. — Cause occasionnelle, adj. qui donne occasion à une cause plus élevée de produire son effet; l'occasion fait le larron.

OKAZIONÉ, occasionner, v. a. donner lieu, occasion à un mal; causer, occasionner un mal, une peine.

OKMAIN, comment, adv. et interj. de quelle sorte, de quelle manière, comment cela finira-t-il; pourquoi, d'où vient que, comment cela se peut il, etc., etc.

OKTAUF, octave, s. f. huitaine; huit jours de fête; le huitième jour de l'octave; sons éloignés de huit degrés, les deux extrêmes compris.

OKTOMB, octobre, s. m. 10e mois de l'année.

OKULÉ, inoculer, v. a. communiquer la petite vérole par inoculation pour la rendre moins dangereuse. — Greffer, v. a. enter, faire une greffe, engager un brin de jeune branche dans le bois. — Enter, v. a. faire une ente, greffer. — Écussonner, v. a. enter en écusson; greffer, écussonner.

OKULEG, inoculation, s. f. communication artificielle de la petite vérole; greffe en appliquant un œil d'arbre à la place d'un autre.

OKULEU, inoculateur, trice, s. qui inocule; instrument de jardinier pour inoculer; jardinier inoculateur. — Inoculiste, s. m. partisan de l'inoculation. — Anti-inoculiste, s. m. adversaire de l'inoculation.

OKULISS, oculiste, s. m. et adj. médecin-chirurgien oculiste, qui traite les maladies des yeux, fait les opérations à l'œil.

OKUPASION, occupation, s. f. emploi; affaire; ce à quoi l'on est occupé; occuper, tenir, remplir, habiter, employer, donner à travailler.

OL *(ó)*, huile, s. f. liqueur grasse et onctueuse; partie grasse et inflammable tirée par pression ou distillation; suc cuit et huileux; il y en a un nombre infini d'espèces, savoir: huile d'année, de baies de morelle, d'yeble, de câpres, de courgu, de faïn, de grenouille, de mastic, de petit chien, de peuplier, de tabac, d'euphorbe, huile verte, huile de castor, de concombre sauvage, de mirrhe, de nord, de tartre, d'iris, d'amande, d'amande amère, d'avelines, de noisettes, de noix, de ben, de palme, de coco, de désame ou jugotine, d'anis, d'aspic, de bergamotte, de cajeput, de cédrat, de citron, de fleurs d'oranger, de genièvre, de jasmin, de lavande, de marjolaine, de menthe poivrée, d'orange, de romarin, de rose, de térebenthine, de thym, de sassafras, de cameline, huile au beurre de cacao, de muscade, de galam, de sauge, de fenouil, de carlina, d'acaulis, de copahu, de roseau, de piment, d'anet, de carvi, d'amomum, de canelle, de cochléaria, de safran, de cubèbes, de cumin, de cascarille, de mélisse, de galenga, d'hysope, de pouliot, de lentisque, de rue, de genêt, de santal, de sabine, de sariette, de gingembre, de baies de genévrier, de valériane, de mille feuilles, de tanaisie, d'origan, de pied-de-bœuf, de sécame, de moutarde, de pigneon, d'acajou, d'olives, de graine de colza, l'œillette ou pavot, de lin, de mameline, de chenevis, de navette, de rabette, huiles d'origine diverse, huile végétale, de poisson, de baleine, de morue, de vitriol, de cade, empyreumatique, d'oignons, de coings, de fleurs de primevère, de mille pertuis, de vers de terre, de froment, d'œufs, de cresson, huile essentielle, de Célèbes pour la conservation des cheveux et la propreté de la tête, huile antique, huile angélique pour embellir et conserver les cheveux, huile de Chypre, huile comogène, de Java, de Lazarique, de Macassar, de Philocome, de Sévigné, d'amandes et de noisettes, etc., etc.; l'invention et l'usage de l'huile remontent à la plus haute antiquité; avant Jacob, du temps de Job, l'huile d'olive était connue, mais elle n'était pas commune en France sous la première et la seconde race des rois francs. — Huile empyreumatique, adj. 2 g. qui tient de l'empyreume, qualité désagréable d'huile brûlée, son goût; cade, huile fétide. — Huile gélide, adj. qui se gèle facilement. — Huile dessicative, adj. qui fait sécher promptement la peinture à l'huile, qui dessèche. — Essence, s. f. huile aromatique, très-subtile, des plantes, obtenue par distillation, huile essentielle. — *d'amand*, huile d'amande douce, d'amande amère, les piler dans un mortier de marbre, mettre la pâte sous presse entre deux plaques pour extraire l'huile. — *d'aspik*, huile d'aspic, s. f. huile essentielle volatile de fleurs de lavande. — *d'ognon*, huile d'oignons, s. f. un quarteron d'ognons pelés, coupés par ronelles, avec l'huile dans un chaudron sur le feu, y ajouter une once de chaux vive. — *dolir*, huile d'olive, s. f. retirée du fruit de l'olea europea qui la renferme dans sa semence et la drupe charnue qui le recouvre; les plus estimées sont celles d'Aix en Provence et de Villeneuve-lez-Avignon. — Olivète, s. f. plante qui fournit de l'huile. — *du benn*, huile de ben, s. m. extraite de la noix de ben ou behen, arbre ou chicot d'Arabie; cette huile est inodore, sert aux parfums. — *du chaine*, huile de coteret, s. f. coups de bâton, pour dire on le frotte avec de l'huile de coteret, des coups de bâton. — *du chenn*, huile de chenevis, s. f. on la retire de la semence du chanvre; elle a une saveur agréable, bonne pour la peinture. — *du fäinn*, huile de faine, retirée par expression

de la semence triangulaire du fruit du hêtre de nos forêts. — *du kastôr*, huile de castor, une once de castor dans un pot, 12 onces vieille huile, 2 de vin, placées dans le fumier des chevaux. — *du gjeie*, huile de noix, elle s'extrait de la noix sans chaleur et par la simple expression, s'emploie en assaisonnement. — *du kéket*, huile épurée pour quinquet, est plus propre à l'éclairage que les huiles ordinaires. — *du koin*, huile de coing, une livre de cette poire rapée, trempée dans une livre d'huile d'olive pendant 24 heures sur les cendres chaudes. — *du kresson*, huile de cresson alénois, on en retire de la semence une huile très-douce. — *du lawri*, huile de baies de laurier, l'on pile les baies, les drupes qu'on fait bouillir, forment une pâte que l'on passe par expression. — *du lin*, huile de lin, s. f. contenue dans les graines du linum, cette huile a une couleur jaune brunâtre, son odeur est forte. — *du molaw*, huile de morue, s. f. vient surnager dans la cuve où on l'a mise, corrompt les foies. — *du mostard*, huile de moutarde, on l'extrait des semences du sinapisalba, est de couleur jaune. — *du narett*, huile de navette, de colza, se confond souvent dans le commerce. — *du pavoir*, huile de pavot, on l'extrait des semences de papaveracées, sert pour la peinture, surtout les couleurs claires. — *du pehon*, huile de poisson, de baleine, de morue, d'huître, huile animale, ces huiles sont le plus souvent retirées par coction dans l'eau ou par expressions d'animaux marins. — *du petar*, huile du pétrole, espèce de naphte ou liqueur bitumineuse qui sort des fentes des pierres, de rochers, de terre en Italie. — *du trâne*, huile du poisson. — *du risain*, huile de ricin ou de palmacristi, elle est fournie par le ricinus communis, vient de l'Amérique, bon purgatif. — *du rômatik*, huile de foie de morue, on en prend deux cuillerées le soir et le matin pour extirper insensiblement le mal. — *du teneu*, degras, s. m. huile de poisson qui a servi à passer les peaux. — Moleau, s. m. première huile exprimée d'une peau chamoisee. — *du rôze*, huile de rose, piller des roses, les mettre dans une cruche, y verser de l'huile d'olive, boucher la cruche et l'exposer au soleil. — *du salaud*, huile douce de Provence, huile vierge, extraite par la première pression des olives faite à froid. — *du skôrpion*, scorpiojelle, s. f. huile de scorpion, se prépare avec du vin de Malvoisie, térébenthine, safran, hypericum. — *du souk*, oléosaccharum, s. m. huile essentielle du sucre. — *du tourbaintenn*, huile de térébenthine, il n'est pas d'huile volatile plus généralement employée. — *du viair*, huile de vers de terre, en laver trois livres des plus gros, les infuser dans trois livres d'huile, une et demi de vin blanc, pendant 24 heures. — *du vitriol*, huile d'acide sulfurique, obtenue par la combinaison du soufre avec différentes bases. — *du violett*, jasmelée, s. f. huile tirée des fleurs de la violette blanche.

OLÉ *(ô)*, huiler, v. a. oindre avec de l'huile; huiler une serrure, etc., mettre de l'huile dans; oindre, frotter des choses onctueuses.

OLIETT *(ô)*, œillette, s. f. espèce d'huile de pavot, elle est plus blanche, plus fluide que celle de l'olive, son odeur est moins sujette à se rancir.

OLISS *(ô)*, huileux, se, adj., de la nature de l'huile, frotté d'huile, qui paraît l'être. — Œsype, s. m. suint, crasse des animaux. — Oléagineuse, se, adj. qui est de la nature de l'huile; substance oléagineuse, onctueuse, qui a de l'onction.

OLIV, camélée, s. f. garoupe, olivier nain toujours vert, son fruit est un purgatif violent; olive, fruit à noyau de l'olivier; sa couleur.— Picholine, s. f. olive de la plus petite espèce; olive confite.

OLIVI, olivier, s. m. arbre qui produit l'olive; olivier nain, camelée; olivier sauvage, de Bohême, ébagne; olivet, chalef. — Saint Olivier.

OLMAIN *(ô)*, onguent, s. m. médicament mou, onctueux, étendu sur du linge, etc., appliqué à l'extérieur. *V. Bône.* — Onguent rosat, s. m. parfum composé, de consistance molle, pour embaumer le corps. — Diapalme, s. m. emplâtre, onguent de décoction de feuilles de palmier, propre pour les fluxions, les empoules de brûlures. — Cérat, s. m. onguent, pommade de cire, etc., ou sans cire comme le diapalme; onguent divers, savoir : l'admirable de Nicodème Œgyptiac ou de miel, blanc de céruse de rhassis corrigé, blanc de fernel, d'ache, d'année, de Bartolin, de bol de guidon, de cynoglosse ou langue de chien défensif; de genièvre d'Arnault de Villeneuve, onguent de Guy de Chauliac, de Rougeard, pour fluxion, de gomme élemi; de Guibert, pour la brûlure, de la mère, de lierre terrestre, de linaire, de madame de Lansac, de marube blanc, de miel, de mille fleurs, de lemeri, d'or, de patience, de patience sauvage crue, de petite chélidoine, de résine, dessicatif rouge, de soufre, de storax, de tabac composé, de tabac simple, de térébenthine, de tuthie; digestif magistral, onguent jaune, napolitain, nutritum ou litharge, ophtalmique de Baudro, pour la gratille, pour les hémorroïdes, vert, de Galien, vulnéraire. — *d'aguess*, bodruche, s. f. pélicule de boyau de bœuf apprêtée; peau divine pour les cors aux pieds. — *d'gal*, basilidion, s. m. cérat de basicon pour la gale; antipsolique, contre les maladies de la peau. — *d'kwahar*, céréléan, s. m. ou onguent divin, cire jaune 1 et 1/2 once, demi-chopine d'huile d'olive, une livre mine de plomb rouge, cuire au feu et remuer les matières constamment jusqu'à sa couleur marron. — *de bondiet*, main de Dieu, s. f. emplâtre d'huile, cire, myrrhe, encens, mastic, gomme ammoniaque, galbanum.

OLREIE *(ô)*, pressoir à l'huile, moulin à l'huile.

OMAG, hommage, s. m. devoir du vassal envers le suzerain; fig. soumission, respect, vénération, civilité qu'on a pour quelqu'un.

OMEIE, mou, m. molle, f., adj. qui cède facilement au toucher; corps mou, sans ressort, sans élasticité et facile à pétrir, à manier, sans vigueur. — Souple, adj. qui se plie aisément sans se rompre ou se gâter; flexible, qui se plie aisément. — Malléable, adj. dur, mais ductile.

ONAI, anneau, s. m. cercle de matière dure,

partie mobile d'une chaîne; boucle de cheveux, bague en anneau, anneau de métal, etc., avec ou sans pierre enchassée que l'on met au doigt; joyau; charnon, anneau d'une charnière. — Main, s. f. anneau, poignée, prise pour attirer à soi. — Gimblette, s. f. pâtisserie dure et sèche en anneau. — Annelet, s. m. petit anneau. — Obron, s. m. anneau de l'obronière. — Ansette, s. f. petit anneau. — Délat, s. m. anneau de fer concave dans une boucle de corde pour la renforcer. — Entravon, s. m. anneau ou paturon pour mouvoir le pied; partie des entraves. — Annelure, s. f. frisure de cheveux, etc., en boucles, en anneaux. — Chaînon, s. m. anneau ou boucle de chaîne; anneau de ceinturon, de rideau; boucle d'oreille. — Bocambeau, s. m. anneau de fer qui fixe la vergue d'une chaloupe, d'un bateau; goton, anneau de fer plat et à dents d'un côté. — Bélière, s. f. anneau au-dedans de la cloche qui suspend le battant; anneau pour suspendre une lampe. — Coulant de bourse, s. m. anneau mobile servant de fermeture à une bourse; coulant d'un parapluie fermé. — Capucine, s. f. pièce du fusil, anneau qui embrasse le bois et le canon. — Anse, s. f. saillie en arc d'une cloche, qui sert à la porter, la suspendre; bride, anneau d'une cloche. — Ansette, s. f. bout de corde terminé par un œil pour lier. — Réticule, s. m. anneau garni de fils croisés sur les lunettes d'arpentage et d'astronomie pour mesurer les diamètres des astres, entre dans le tube de la lunette. — Tourillon, s. m. partie ronde qui est vers le milieu du canon, espèce de bout de bras qui sert à l'assujétir sur son affût. — Hurasse, s. m. anneau qui reçoit la queue du marteau de forge. — Porte-étrivière, s. m. anneau carré à l'arçon de la selle. — Vertevelle, s. f. anneau de serrure pour faire couler et retenir le verrou d'une serrure. — Équier, s. m. anneau de la scie d'un scieur de long. — Charnon, s. m. anneau soudé à la boîte d'une montre; anneau d'une charnière.

ONAI *(ô)*, aune ou aulne, s. m. arbre à bois blanc, rougeâtre, tendre, à fleurs en chatons. — Vergne, s. m. aune. — Bourdaine, s. f. arbrisseau; grand nerprun dont le charbon sert pour la poudre à canon; aune noir. — Bouleau, s. m. arbre à bois blanc, à branches menues, à fleurs en chatons.

ONAID, honnête, adj. 2 g. vertueux, conforme à l'honneur, à la vertu, à la probité, à la raison, à la bienséance; qui vit honnêtement. — Courtois, e, adj. civil, affable, poli, gracieux dans ses paroles, ses actions, son accueil; qui est rangé, bien élevé, de bonnes mœurs. — Obséquieux, se, adj. qui porte à l'excès, les égards, les complaisances, le respect; qui agit obséquieusement.

ONAIM, unième, adv. 2 g. nombre ordinal; un, une.

ONAIN, une, s. et adj. t. de jeu de chique; une partie.

ONAITITÉ, honnêteté, s. f. qualité de ce qui est honnête; pureté des mœurs, des manières et des paroles, disposition de l'âme à la vertu.

ONB *(ô)*, ombre, s. f. obscurité causée par l'interposition d'un corps opaque, espace privé de lumière; apparence vaine sur. — Flambure, s. f. taches d'une étoffe teinte inégalement. — Repentir, s. m. figure, trace, couleur effacée, qui perce sous une autre couleur; t. d'arts. *V. Obion et Hion.* — Ombrage, s. m. assemblage de branches, de feuilles qui donnent l'ombre; être à l'ombre, sous l'ombrage.

ONBREG, lavis, s. m. manière de laver un dessein, de peindre avec de l'encre de la Chine, des couleurs délayées dans l'eau; brunir. — Portrait à la silhouette, s. f. profil tracé autour de l'ombre du visage; faire, donner de l'ombre.

ONBREL, ombrelle, s. f. très-petit parasol pour se garantir de l'ardeur du soleil. — Parasol, s. m. petit pavillon portatif qui garantit du soleil.

ONBREU, ombrageux, se, adj. esprit, homme ombrageux, soupçonneux, défiant; temps couvert, chemin, allée ombrageuse.

ONDFEIE, autrefois, adv. anciennement; au temps passé, d'autrefois; jadis, au temps jadis; autrefois, au temps passé. — Désormais, adv. à l'avenir, dorénavant.

ONDMAIN, autrement, adv. d'une autre manière ou façon.

ONDPAU, ailleurs, adv. en un autre lieu, d'un autre côté, dans une autre partie. — Autre part, adv. ailleurs, en un autre endroit.

ONE *(ô)*, aune, s. f. mesure de longueur, 2 pieds 2 1/2 pouces de Liége, 663 millimètres; bâton de cette longueur; 10 palmes, un mètre. — Canne, s. f. mesure de une aune 2/3, mesure dont on se sert pour les tissus, elle est plus ou moins longue, suivant les différents lieux où elle est en usage. — Cannage, s. m. mesurage des étoffes à la canne. — Olne, commune du canton et arrondissement de Verviers, province de Liége. — Yard, s. m. mesure anglaise pour les tissus, elle est égale à 914 millimètres.

ONÉ *(ô)*, auner, v. a. mesurer à l'aune. — Canner, v. a. mesurer à la canne.

ONEG *(ô)*, aunage, s. m. mesurage à l'aune, ce qui est mesuré à l'aune; cannage, mesurage à la canne.

ONEU *(ô)*, auneur, s. m. inspecteur de l'aunage, qui mesure à l'aune. — Oneux, hameau de la commune de Theux.

ONEUR, honneur, s. m. gloire, estime qui suit la vertu, les talents, la probité; réputation, acte de respect, de vénération, d'estime, de vertu. — Réputation, s. f. renom; estime; opinion publique. — Famé, e, adj. qui a bonne réputation. — Gloire, s. f. honneur, estime, louange, admiration; talents mérités par les vertus en action; les ouvrages, renommée, célébrité.

ONGUAI, ongulé, e, adj. qui a les extrémités des doigts ou des pieds garnies de cornes. — Galin, s. m. ergot brut des bœufs. — Ergot, s. m. corne de l'oiseau, etc., petit ongle rond et pointu derrière les pieds de quelques animaux. — Serre, s. f. pieds des oiseaux de proie. — Eperon, s. m. ergot des coqs, des chiens à la patte de devant. — Avillons, s. f. serres des derrières des oiseaux. — Châtaigne, s. f. petit endroit d'une espèce de corne sans poils, dur et sec, de la forme de châtaigne, qui croît en dedans de la jambe du cheval. — Sabot, s. m. corne du cheval.

ONK, un, s. et adj. le premier de tous les nombres; le chiffre 1, l'unité; seul, ce qui exprime un seul, être opposé à la pluralité.—Ongle, s. m. partie dure aux extrémités des doigts.—Griffe, s. m. ongle crochu, pointu et mobile, ce qui en a la forme.—Onglée, s. f. t. de vétérinaire, ou ongle, excroissance en membrane au coin de l'œil. — *Onk à-onk,* un à un, alternativement, adv. tour à tour, l'un après l'autre. — *Onk aprel lòd,* l'un après l'autre, tour à tour. — *Onk et lòd,* l'un l'autre, les uns les autres, désigne certaines personnes.

ONN, une, s. et adj. les unes, pl. désigne quelques, certaines personnes, chose opposée à l'autre.

ONORAB *(ò)*, honorable, adj. 2 g. qui fait honneur, homme honorable, qui vit honorablement.

ONORÉ, St.-Honoré, pape après Boniface V, en 626, mort le 12 octobre 638; l'église célèbre 3 saints de ce nom. — Honorer, v. a. rendre honneur et respect à ses parents, ses chefs, etc. avoir beaucoup d'estime pour quelqu'un.

ONPERASION, amputation, s. f. opération de chirurgie par laquelle on retranche un membre totalement ou en partie, opération, action méthodique du chirurgien qui opère. — Moxa, s. m. absinthe d'Asie que l'on brûle en cautère pour la goutte, etc., rouleau de coton, etc., que l'on brûle à défaut de moxa. — Electropuncture, s. f. opération qui consiste à introduire une aiguille dans les chairs, puis à l'électriser légèrement pour faire pénétrer l'électricité dans la partie malade; électropuncturer, pratiquer l'opération de l'électropuncture. — Oblation, s. f. d'une tumeur, t. de chirur., enlèvement, action d'emporter, d'enlever une..., d'expulser. — *Onperasion sézariaine*, hystérotomotocie, s. f. opération césarienne, accouchement artificiel par une incision pratiquée au-dessous du nombril, cette opération a été ainsi appelée parce qu'elle fut employée pour la naissance d'un enfant de la famille de Julius-César.

ON POK, *(ò)*, un peu, l'opposé de beaucoup, un petit nombre, en petite quantité, une petite portion. — *On pò à ko*, peu à peu, adv. par petites portions, insensiblement.

ONRAIZON, oraison, s. f. discours d'apparat, prière adressée à Dieu, oraison vocale, mentale, éjaculatoire.

ON RAT, un caprice, s. m. se dit d'un homme qui a des boutades, fantaisies inacoutumées, être sujet aux caprices.

ON REIN, valet de carreau, s. m. homme inutile, méprisé. — Atôme, s. m. être homme nul par sa petitesse, sa faiblesse; le plus petit des animaux microscopiques.—Drôle, s. m. homme rusé, fin, insolent; maraud, homme de néant; polisson, mauvais sujet, homme vil.

ON-ROUPION, un houspillon, s. m. petit verre de genièvre, etc.

ONZE, once, s. f. poids de huit gros, 16me et quelquefois 12me partie de la livre; onze, nombre de dix et un; chiffres qui l'indiquent, 11. — Once, s. f. animal quadrupède du genre félès, que l'on peut apprivoiser; petite panthère.

ON-ZOUPION, un choc, s. m. heurt d'un corps contre un autre; rencontre de deux corps qui se heurtent.

ONZETEIE, hostie, s. f. pain consacré ou destiné à l'être. V. *Nùl.*

OPINIATT, opiniâtre, adj. obstiné, entêté, trop fortement attaché à son opinion, à sa volonté; acharné.

OPÔZÉ, opposer, v. a. placer une chose pour faire obstacle à une autre; mettre vis-à-vis, en comparaison.

OR, ordre, s. m. sacrement qui donne la prêtrise, etc.; compagnie de personnes qui font des vœux; arrangement, disposition selon le rang; état, situation des choses réunies mises en ordre; commandement d'un supérieur. — Ordonnance, s. f. disposition, ordre, arrangement combiné; réglement pour l'exécution des lois, des arrêtés de police, etc.; la première loi appelée ordonnance, en français, est celle de Philippe-le-Bel, faite au Parlement de la Pentecôte, en 1287, touchant les bourgeois.— Ordre d'architecture, s. f. ou les quatre ordres d'architecture; savoir: le Toscan, le Dorique, l'Ionique et le Corinthien; on distingue dans chacun trois parties principales: la colonne, l'entablement et le piédestal. — Orgue, s. m. instrument de musique à tuyau de métal, à soufflet et à clavier, lieu où il est placé; les premières orgues qu'on ait vues furent apportées par des ambassadeurs de l'empereur Constantin Copronyme, qui les offrirent au roi Pépin à Compiègne en 757; l'usage n'en a commencé dans nos églises qu'après saint Thomas d'Aquin, en 1150; elles viennent d'Orient, mais on n'en connaît pas l'inventeur; orgue géant, orgue colossal, inventé par M. C.-F. Walker, de Friboug, en 1830; ce chef-d'œuvre musical présente 70 voix retentissantes et coûte trente mille florins; les trois gros tuyaux dans la pédale ont 32 pieds de haut et une et demie aune de large; il a douze soufflets mus par mécanique. — Orgue à crescendo et diminuendo, inventé par Pierre de Valder, d'Anvers, vers la fin du 18me siècle. — Régale, s. m. jeu de l'orgue, dit voix humaine; regale à vent, instrument, orgue portatif.—Or, s. m. métal jaune, peu élastique, très-compacte, le plus précieux, le plus ductile, le plus pesant après la platine. — Componium, s. f. instrument auquel on donne aussi le nom d'improvisateur musical, est un buffet d'orgue de douze pieds de hauteur sur cinq de largeur et deux d'épaisseur; ce qui le distingue, c'est qu'il exécute avec précision les morceaux de musique. — *Or batou*, or en feuilles ou battu en feuilles minces et si déliées, effet surprenant de la patience de l'ouvrier qui rend seize cents feuilles de trente-sept lignes d'une once d'or pur; les ouvrages doivent être au titre de 22 carats. — Or d'Ulm, s. m. or battu pour faire des oripeaux. V. *Digjon.* — Entendre, v. a. être frappé par des sons, en recevoir l'impression par l'organe de l'ouïe; ouïr, écouter, prêter l'oreille. — *Or du Digjon*, oripeau, s. m. cuivre mince et poli qui a l'éclat de l'or; laiton battu en feuilles, faux-brillant, chose apparente et de peu de valeur. — *Or du kou*, similor, s. m. mélange de cuivre et de zinc.— *Or et aorgjain*, électrum, s. m. mélange natu-

rel et artificiel d'or et d'argent.

ORAING, bigarade, s. f. grosse orange aigre et grenue à peau bigarrée. — Orange, s. f. fruit en pomme, à pepins, jaune, doré; on en distingue huit espèces d'arbres; l'orange à fruits doux, le bergamote, le limetris, la lumie, le paupelmon, le limonio, le cedraho et le bigaradier. — Orangeade, s. f. boisson de jus d'orange, de sucre et d'eau.— Orangesse, s. f. ratafia d'orange. — Orangeat, s. m. confiture, dragée faite d'écorce d'orange.

ORAINGI, oranger, s. m. très-bel arbre toujours vert qui porte les oranges. — Bigaradier ou amer, s. m. sorte d'oranger qui donne les bigarades.

ORDINAIRMAIN, ordinairement, adv. pour l'ordinaire; le plus souvent, d'ordinaire.

ORDONANZE, formule, s. f. ordonnance de médecin conformément aux règles et aux langages de l'art; acte capitulaire, ordonnance.— Avis doctrinal, s. m. de docteur, de chirurgien pour un malade. — Ordonnance, s. f. ce que prescrit un médecin, écrit qui le contient. — Réglement, s. m. ordonnance, statut qui règle la conduite. — Edit, s. m. loi, ordonnance, constitution du souverain; ukase, édit impérial en Russie.

OREIE *(ï)*, oreille, s. f. organe de l'ouïe; cartilage autour du trou auditif, tout ce qui lui ressemble; saillie, anse, bout, pli ou coin d'une page; languette, pointe, partie saillante; entaille à l'extrémité d'un appui de croisée, d'un seuil pour le faire entrer dans la baie. — *d'augn*, oreille d'âne, s. f. grande consonde, plante barraginée médicinale, incrassante, vulnéraire. — *des ouhai*, oreillette, s. f. des oiseaux, ligne à côté de la tête des oiseaux, se développe au cinquième jour de l'incubation. — *de pehon*, évents, s. m. pl. trous de l'ouïe des poissons.—Opercule, s. m. plaque osseuse de l'ouïe des poissons. — *dourze*, cabaret, s. m. oreille d'homme; rondelle, nard sauvage, plante à feuilles en oreille, feuilles et racine excitant le vomissement et les selles; les feuilles en poudre pour les maux de têtes, excellent fébrifuge, guérit les farcins. — Cortuse, s. f. plante odorante, astringente, vulnéraire; oreille d'ours, auricule, plante estimée. — *du chodi*, orillon, s. m. petite oreille aux deux côtés d'une chaudière, chaudron, seaux, etc. — *du gjuda*, oreille de judas, s. f. champignon de sureau, résolutif pour l'angine. — *du liv*, mâche, s. f. herbe annuelle basse qu'on mange en salade, est rafraîchissante, détersive, adoucissante. — Perce-feuille, s. f. ou oreille de lièvre, plante qui croît dans les champs, entre les blés aux lieux sablonneux, elle est ombellifère, astringente, chaude, dessicative et vulnéraire, bonne pour les ruptures des vaissaux, les descentes, surtout celles des enfants, et les tumeurs au nombril. — Oreille de lièvre, s. f. buplevrum perce-feuille. — *du ra*, épervière, s. f. plante semi-flosculeuse, chicoracée des murs. — Piloselle, s. f. oreille de rat, plante velue, vulnéraire, astringente, détersive pour le cours du ventre, l'hémorrhagie, les hernies; fait périr les moutons. — *du sori*, gremillet, s. m. ou scorpion de marais, plante cultivée pour la miniature de ses jolies fleurs, d'un beau bleu céleste, tachée de points jaunes. — Oreille de souris, s. f. cérosite, myosotis, jolie plante polypétale, astringente, détersive, rafraîchissante.

OREIGN, araignée, s. f. animal invertébré, à huit pieds, très-commun, en grand nombre d'espèces différentes en figure, en grandeur, en couleur, et qui habitent différents lieux; argus hideux à la vue; araignée domestique ou des appartements, araignée vagabonde, elle ne fait point de fil; araignée maçonne, ne tend point de filet comme les autres. — Nigelle de Damas, s. f. nielle à fleurs bleues, plante annuelle, on l'appelle cheveaux de Vénus et patte d'araignée. — Herbe à l'araignée, s. f. phalangère rameuse, spécifique pour chasser les vents étant pris en décoction dans du vin. — *d'aiw*, araignée aquatique, s. f. insecte en quelque sorte amphibie, car il vit et nage dans les eaux. — *du chan*, araignée faucheuse ou des campagnes, sont de grandes fileuses : en automne les champs en sont couverts. — Nielle des champs, s. f. ou la nielle sauvage ou bâtarde, la barbue ou poivrette commune, c'est une plante que l'on trouve dans les blés surtout après la moisson, à fleurs étoilée, fruits membraneux. — *du hauïe*, araignée de jardin, s. f. file une toile circulaire suspendue en l'air, faite avec art et industrie. — *du kauf*, araignée des caves, fait son nid dans les vieux murs, son corps est noir et velu, fort méchante.

OREUR, horreur, s. f. mouvement pénible de l'âme qui frémit de terreur, de crainte.

ORFÉV, orfèvre, s: m. qui fait et vend de la vaisselle, des ouvrages d'or et d'argent. — Or, argent orfévri, adj. travaillé par l'orfèvre. — Joaillier, ère, s. qui travaille en joyaux, en pierreries; qui les vend; metteur en œuvre, ouvrier qui ne monte que des pierres fausses. — Diamantaire, s. m. qui travaille et qui vend les diamants. — Lapidaire, s. m. qui taille, vend des pierres précieuses.—Bijoutier, s. m. qui fait ou vend des bijoux; celui qui aime les bijoux. — Bijoutier-monteur, s. m. qui monte les pierres fines. — *du nutt*, vidangeur, s. m. qui vide, nettoie les puits, les citernes, les égoûts.

ORFÉVREIE, orfèvrerie, s. f. art, commerce, ouvrage d'orfèvre. — Joaillerie, s. f. art, métier, marchandise, commerce de joaillier; bijoux, pierreries; art de les fabriquer, de les tailler; leur débit. — Bijouterie, s. f. fabrique, commerce de bijoux en métal ou pierres précieuses; profession de bijoutier.

ORFULIN, orphelin, e, adj. et s. qui a perdu son père et sa mère, ou l'un des deux, surtout sa mère; enfant posthume, né après la mort de son père.

ORGANDI, organdy, s. m. mousseline ou toile de coton.

ORGANISS, organiste, s. 2 g. qui touche de l'orgue; facteur, fabricant d'orgues

ORGANIZÉ, organiser, v. a. donner aux parties d'un corps la disposition nécessaire.

ORGANIZEG, organisation, s. f. manière dont un corps est organisé; fig. constitution d'un état, etc.

ORGINAL, humour, s. m. singularité d'esprit et

de caractère; gaîté spirituelle, sérieuse et satirique; originalité, plaisanterie piquante. — Original, e, adj. qui n'a aucun modèle; qui est la source, le principe, le modèle d'une imitation; premier en son genre; singulier neuf. — Homme singulier, bizarre, de mœurs particulières qui le font paraître ridicule, qui a de l'originalité

ORGJA, orgeat, s. m. boisson faite de quatre semences froides, d'amande et de sucre, des graines de melon d'Italie, courge, citrouille, concombre.

ORGUEUIE, orgueil robinocratique adj. 2 g. des hommes de robe, des magistrats. — Orgueil, s. m. opinion trop avantageuse de soi-même avec mépris pour les autres.

ORIELIETT, boucle d'oreille, anneaux, pendants d'oreille, s. m. pl. pierres, bijoux aux oreilles. — Pendelope, s. f. parure de pierreries ajoutées à des boucles d'oreilles, pendants d'oreilles, cet ornement est très ancien et fut longtemps à l'usage des deux sexes en Orient. — Oreillette, s. f. anneau d'oreille, boucle de cheveux, etc., qui couvre l'oreille. — Girandole, s. f. assemblage de diamants, pendants d'oreilles de diamants. — Fuchsie écarlate, s. f. joli arbuste, sa fleur écarlate imite les pendants d'oreilles, apportée en Europe en 1788.

ORIMIEL, loriot, s. m. oiseau jaune à ailes noires, gros comme le merle; passereau conirostre.

ORION, oreillon, s. m. anse, petite oreille, petite manette pour prendre, porter, etc.

ORIOU, orgeolet, s. m. crite ou orgueilleux, apostème allongé, fistuleux aux paupières, tumeur de la grosseur d'un grain d'orge. — Crite, s. f. tumeur semblable à un grain d'orge sur les bords des paupières, dans les cils. — Chalasie, s. f. tumeur en grain des paupières, relâchement des fibres de la cornée. — Grando, s. m. tumeur à la paupière en forme de grain, de grêle.

ORIP, horrible, adj. 2 g. qui fait horreur; mort, spectacle, homme, supplice horrible, horriblement hideux.

ORKAIZE, orchestre, s. m. estrade, place des musiciens, leur réunion.

ORKANETT, orcanette, s. f. drogue dont le teinturier se sert pour teindre en rouge de deux sortes. — Alcana, s. m. on appelle ainsi la buglose tinctoriale qui s'emploie dans la teinture sous le nom d'arcanette, la vraie est une drogue qui se tire d'une plante qui croît dans l'Inde et en Égypte.

ORLOG, horloge, s. f. machine à poids ou à ressort qui marque et sonne les heures; celles qui paraissent avoir été le plus anciennement usitées sont les horloges d'eau et les cadrans solaires; la première horloge à roues qui ait paru en France fut envoyée à Pepin-le-Bref par le pape Paul I[er], l'an 760; ce fut Pacifius, de Vérone, mort en 846, qui imita le premier ces horloges à roues; la plus grande et la plus belle horloge qu'on ait faite est celle exécutée par M. Lepeaute, placée en 1781 dans l'hôtel-de-ville de Paris. — Pendule, s. f. horloge à balancier. — Pendule, s. m. balancier d'une horloge; poids attaché à une verge ou un fil de fer, de soie, etc.; ce fut en 1647 que M. Huyghens appliqua aux horloges les pendules, découverts par Galilée; dans les dernières années du 17[e] siècle, on inventa en Angleterre ce qu'on appelle la répétition, que l'on adapte aux pendules et aux montres pour faire sonner les heures; l'invention des montres et des horloges à longitudes date du milieu du 18[e] siècle; depuis, l'horlogerie a été portée au plus haut degré. — Pendule polycamérative, s. f. qui sert en dedans et en dehors à plusieurs cadrans. — *à karillon*, pendule, horloge qui sonne des airs, inventée en 1687 par Gilles et Nicolas Debefve, au hameau de Befve, commune de Thimister (Liége). — *à laiw*, clepsydre, s. f. horloge d'eau, machine hydraulique des anciens, inventée par Scipion Nasika. — *au solot*, cadran solaire, s. m. horloge solaire, surface divisée par heures, minutes, etc.; les Chaldéens ont connu avant tous les autres peuples l'usage des cadrans solaires; Pline attribue l'honneur de cette découverte à Anaximène de Milet, 528 ans avant Jésus-Christ. — Gnomon, s. m. style de cadran solaire; gnomonique, traité, description des horloges. — *de tain*, hydro-hygromètre, s. m. horloge indiquant le degré d'humidité de l'atmosphère, la quantité de la pluie. — Chronoscope, s. m. chronomètre, pendule, machine pour mesurer le temps. — *au sauvion*, sablier, s. m. espèce de clepsydre, sorte d'horloge de verre, à deux côtés, avec du sable, ou gros tube de verre soufflé. — Ampoulette, s. on donne ce nom en mer à un petit sablier destiné à mesurer la durée d'une demi-minute. — *du naivieu*, boussole, s. f. Flavio-Gioja, de Damalfi, royaume de Naples, fit cette découverte en 1302.

ORLOGI, horloger, ère, s. faiseur de montres, d'horloges. — Horographe, s. m. qui fait des cadrans solaires, etc.; horlogiographe, qui décrit les horloges. — Pendulier, s. m. qui fait des pendules. — Blantiers, s. m. pl. ouvriers qui ne font que les rouages taillés et assemblés, d'autres ouvriers font les rouleaux, les pointes, pivots, etc., etc. — Montrier, s. m. faiseur de montres.

ORLOGJREIE, horlogerie, s. f. art de faire des montres, des horloges, etc.; leur commerce; lieu où on les fabrique; il existe à Paris une école d'horlogerie; un Viennois, nommé Waltz, a fabriqué à Londres, en 1828, une horloge dont les rouages sont mus par la vapeur, son volume est tel que toute la ville peut l'entendre sonner, et que son cadran est visible pour tous les quartiers.

ORNUMAIN, ornement, s. m. ce qui orne, sert à orner; parure, embellissement. — Guillochis, s. m. ornement d'orfèvrerie, de bijouterie, formé de traits gravés entrelacés les uns dans les autres. — Moules, s. f. pl. depuis 40 à 50 ans on supplée aux ornements en sculpture des cadres, les panneaux des portes, etc., par des pâtes moulées qu'on applique ensuite à la colle ou des pointes légères; ces pâtes se font de plusieurs manières: en papier mâché, en rapure de bois, en blanc d'Espagne ou carbonate de chaux, etc., etc.

ORREIE, joyaux, s. m. pl. ornements précieux

d'or, etc, bijoux, bracelet, petit ouvrage précieux en or et argent.

ORTENSIA, hortensia, s. m. rose du Japon, belle plante ombellifère; on ne connaît cette plante en Europe que depuis l'ambassade de lord Macartney en Chine, elle est très-répandue; le premier hortensia que l'on vit à Paris appartenait à l'impératrice Joséphine, il fut dédié à sa fille, la reine Hortense, et reçut le nom de cette princesse.

ORTOGRAF, orthographe, s. f. art et manière d'écrire les mots correctement; orthographier, écrire les mots selon l'orthographe.

ORTU, guéret, terre labourée non ensemencée; terre à blé.

OSPITAU, hôpital, s. m. maison pour recevoir, nourrir, traiter les malades, les pauvres, les passants; le plus ancien de la France est l'Hôtel-Dieu de Paris, fondé sous le roi Clovis II, environ l'an 608; être à l'hôpital, maison où il y a plusieurs malades, dernière misère; l'hôpital des malades de Verviers fut bâti et fondé en 1757. — Hospice, s. m. maison pour recevoir les voyageurs ou réfugiés; maison de refuge pour les vieillards pauvres, les orphelins, etc. — Ambulance, s. f. hôpital militaire ambulant; ils s'établissent dans des fermes, sous des hangards; etc.; hôpital volant, où les blessés reçoivent les premiers secours. — Ladrerie, s. f. hôpital des lépreux, atteints de la lèpre, maladie qui corrompt le sang; éléphantiasis, forme la peau de croûte.

OSS, osselet, s. m. petit os de la jambe des moutons; jeu d'enfant avec des osselets, des petits cailloux, des coques de noix, etc.; les enfants y jouaient déjà du temps des Romains.

OSSU, aussi, adv. et conj. de même, pareillement, je le veux aussi, il est aussi bon, également, encore, aussi bien, etc.

OSTÉ, été, s. m. saison la plus chaude de l'année, du solstice de juin à l'équinoxe de septembre.

OT, ou, conj. alter. autrement, d'une autre façon, en d'autres temps.

OTTMAIN *(ô)*, autrement, adv. d'une autre manière ou façon.

OTTAN, autant, adv. marque l'égalité, je suis autant que vous; marque la quantité, j'en ai autant que vous, autant que faire se peut.

OU *(ù)*, œuf, s. m. corps organique renfermant un germe que pondent les femelles des oiseaux, des poissons, etc.; œuf de poule, de pigeon, de couleuvre, de fourmi, de perdrix. Les œufs se forment dans l'ovaire chez les ovipares, le germe chez les mammifères, la graine dans les gousses. — Œuf nain, s. m. sans jaune.— Les œufs sont un aliment; après la viande, rien ne fournit une plus grande diversité de mets: œuf à la coque, œuf sur le plat, dit au miroir, œuf aux asperges, œuf mollet, œuf frit, œuf aux fines herbes, œuf brouillé, œuf au verjus, œuf aux petits pois, œuf à la tripe, œuf farci au beurre, à l'eau, au lait, à la neige, etc. — *à deu moyou*, œufs jumeaux, s. m. sont ordinairement le fruit des poules jeunes, vigoureuses et lascives; ces œufs ont deux blancs et deux jaunes, sont distincts et séparés dans l'ovaire et dans l'oviductus. — *d'pauk*, cadeau d'œuf teint que donnaient anciennement les parrains et marraines à leurs filleuls le jour de Pâques.

OUDROUH *(où)*, rubrique, s. f. savoir les rubriques d'une affaire, d'une maison.

OUH, porte, s. f. ouverture pour entrer dans un lieu clos, entouré, fermé, et pour en sortir; assemblage de bois de toutes dimensions. — *Ouh à deu battan*, porte à vantail, s. f. battant d'une porte qui s'ouvre en deux parties.— *Ouh à glass*, porte en tableau, s. f. c'est l'intérieur de la baie d'une porte avec croisillons pour y loger les vitraux, porte vitrée. — *Ouh du dri*, porte de derrière, s. f. porte d'un rez-de-chaussée qui donne dans une cour, un jardin, un chemin public. — *Ouh du boi*, visage de bois, s. m. porte fermée. — *Ouh du fornai*, guignaux, s. m. pl. assemblement de bois formant cadre qui bouche l'ouverture d'un fourneau. — *Ouh du kosté*, porte latérale, adj. du côté d'un édifice, d'un appartement; partie, porte, ouverture latérale.

OUHAI, oiseau, s. m. animal à deux pieds, ovipare, ayant un bec, des plumes et des ailes; gent emplumée, volatile emplumée, ailée. — Volaille, s. f. tous les oiseaux domestiques qu'on nourrit dans une basse-cour: poule, chapon, poulet, dindon, paon, canard, pintade, faisan, etc.—Oisillon, s. m. petit oiseau en général. — *Ouhai del moir*, rossignol de muraille, s. m. oiseau de passage; oiseau sorcier ou de mauvais augure ou sinistre; c'est la fresaie, l'effraie, le hibou, la chouette, le chat-huant, etc., oiseaux des tours, des clochers d'églises, oiseaux de nuit dont le cri épouvante ceux qui sont sujets à la peur; compte de ma grand'mère et des gens faibles d'esprit. — *d'mason*, aisseau, oiseau, s. m. instrument en bois et planche, ayant deux bras pour porter le mortier sur les épaules des manœuvres aux maçons. — Augeot, s. m. espèce de palette à rebord pour porter le mortier.

OUHENN, usine, s. f. fait pour une forge, une verrerie, un moulin à foulon, à tan, à grain; scierie, usine à canon, etc.; l'ensemble des machines d'une fabrique, d'une manufacture où l'on emploie les forces naturelles; établissement métallurgique, fabrique, etc.

OUHLÉ, oiseler, v. a. dresser un oiseau, v. n. tendre des gluaux, des filets, etc. pour prendre des oiseaux.

OUHLEG, oisellerie, s. f. art de prendre et d'élever des oiseaux; commerce d'oiseaux.

OUHLET, pantis, s. m. guichet, petite porte dans une grande, grille, volet, porte de prison, d'une ville, d'un château dans la grande porte. — Hèche, s. f. barrière d'une charrette à ridelles. — *Ouhlet dehetrett*, rancher de charrette, s. m. porte, bois sur le devant et le derrière d'une charrette à ridelles, etc., assujettis sur le timon avec deux ranches de fer ou chevilles de bois. — *Ouhlet d'kanglett*, abattant, s. m. partie du comptoir qui s'élève et s'abaisse pour entrer ou sortir.

OUHLI, oiseleur, s. m. celui dont le métier est de prendre des oiseaux à la pipée, au filet, collet, etc.; particulier qui aime cette chasse. — Oiselier, s. m. celui dont la profession est d'élever et de vendre des oiseaux.

OUHULREIE, porte. V. *Ouh*.

OUIE *(i)*, aujourd'hui, jour où l'on est, le temps présent. — Œil, s. m. yeux, organe de la vue; bouton, bourgeon, endroit d'où il sort; lustre, éclat de ce qui a la forme, l'apparence de l'œil, son usage; trou, ouverture, trou dans la mie d'un pain; orbite, est la cavité dans laquelle l'œil est placé. — Virgulte, s. m. bourgeon, branche d'un jeune rejeton, touffe de nouveau jet; œil, bulle de graisse sur le bouillon. — *Ouie d'ange*, ceraiste cotonnier ou oreille de souris, plante basse qui s'étale et trace beaucoup; jolies fleurs nombreuses et très communes. — Nombril de Venus ou catyledon, genre de plante grasse de la famille de joubarbe, très-voisine des cassules. — Scorpion des marais, s. f. ou gremillet, ses fleurs sont bleues en épi lâche, et tachées de points jaunes sur un fond d'un joli bleu céleste. — Cynoglusse printannière, charmante plante vivace de Portugal, à fleurs très petites mais nombreuses et du plus joli bleu d'émail qu'on puisse voir. — *Ouie de bondiel*, aster, œil de christ, plante vivace cultivée; sa fleur est bleuâtre et son disque est jaune. — *Ouïe d'on maartai*, œil d'un marteau, d'une hache, pioche, etc., est le trou ovale percé à travers de la masse ou tête du marteau, dans lequel on passe le manche, suivant sa grosseur. — *Ouïe doun roze*, anthéra, s. f. touffe jaune au milieu de la rose. — *Ouïe du bou*, betaine, s. f. plante labiée, annuelle, sternutatoire, apéritive, résolutive, céphatique, vulnéraire, purgative. — Odonide, s. f. plante annuelle qui croît spontanément dans nos campagnes et très difficilement dans les jardins. — Buphthalmum, s. m. plante voisine des verberides; œil-de-bœuf à grandes fleurs, une à feuilles de saule. — Arnicle de montagne, s. f. doronique scorphoïde; sa racine est vivace, noueuse, oblique; croît dans les montagnes.—Œil, s. m. lucarne; trou, ouverture, sorte de lucarne. — Créneau, s. m. rangée de trous qu'on pratique dans un mur pour qu'un homme, en y introduisant son fusil, puisse faire feu sans être vu et sans être exposé.— Rose, s. f. fenêtre ronde, trou rond à la table d'un instrument à vent. — *Ouïe du bour*, œil butyreux, adj. œil qui surnage, de la nature du beurre; bulle de beurre fondu sur un liquide. — *Ouie du chet*, œil de chat, s. m. pierre précieuse chatoyante, teinte d'un jaune vif ou mordoré; stalactite de feld-spath.— Œil de chat, s. m. espèce d'agate à pâte très-fine, transparente, dure, d'un gris de paille, jaune ou verdâtre, avec tache, qui ressemble à l'œil d'un chat; se dit d'une personne à l'œil pénétrant, perçant, qui voit distinctement dans l'obscurité. — *Ouïe du froumag*, œil du fromage, s. m. trous dans les fromages. — *Ouie du krustal*, œil vairon, s. m. entouré d'un cercle blanchâtre; homme, animal vairon, qui n'a pas les deux yeux pareils. — *Ouïe du pietri*, œil de perdrix, s. m. grain d'une espèce de linge de table; genre de broderie. — *Ouie du salaud*, chicon, s. m. milieu de la laitue romaine, la partie la plus tendre. — *Ouie fin*, yeux de lynx, s. m. homme qui a la vue très-perçante, bort bonne, qui a de la pénétration. — *Ouïe fou del liess*, exorbitisme, s. m. saillie, proéminence; sortie de l'œil, hors de sa cavité, du trou orbitaire. — Exophthalmie, s. f. sortie de l'œil, de son orbite; œil poché.

OUIÉLADE *(ielà)*, œillade, s. f. coup-d'œil, regard; jeter, lancer une œillade menaçante, amoureuse, languissante, etc.

OURBI, ornière, s. f. trace profonde des roues d'une voiture dans les chemins, les campagnes; mâre, flaque, situation pénible d'où l'on ne peut sortir. — Rigole, s. f. petit fossé, petit canal pour faire couler les eaux.

OURDI, hourder, v. a. maçonner grossièrement quand le mur est inégal et qu'il n'a pas encore d'enduit; faire l'aire d'un plancher. — Ourdir, v. a. mettre le premier enduit de plâtre, de mortier, etc. — Ourdir, v. a. disposer les fils pour faire la chaîne d'une étoffe; ourdir le tissu, tramer, ourdir une traction. — Machiner, v. a. faire des menées secretes, former des mauvais desseins, machiner la perte de...

OURDIHEG, ourdissage, s. m. première opération pour ourdir. — Ourdissure, s. f. action d'ourdir, première opération qu'on doit faire subir aux fils avant de tisser la pièce. — Faucher, v. a. mal ourdir en serrant peu la trame.

OURDIHEU, ourdissoir, s. m. outil, métier, machine pour ourdir. — Ourdisseur, s. m. celui qui ourdit une chaîne d'étoffe, qui dispose les fils par une division alterne qu'on désigne sous le nom d'enverger en croix.

OURDIRAIE, ourdisserie, s. f. atelier, lieu, place où l'on ourdit les chaînes d'étoffes

OURLÉ, border, v. a. garnir le bord, border un chapeau, des souliers, etc., mettre un bord. — Ourler, v. a. faire un ourlet à du linge, etc.

OURLET, faux-ourlet, s. m. repli simple au bas arrêté à l'aiguille; ourlet, pli, rebord fait à du linge, bourrelet qui empêche les étoffes à s'effiler.

OURLI, ourler, v. a. faire un rebord à du linge.

OURS, ours mal léché, s. m. enfant difforme; homme rustre, brutal, mal élevé; homme velu, couvert de poils; grossier. — Ourson, s. m. petit d'un ours, quadrupède plantigrade, féroce, velu. — Ourse, s. f. femelle de l'ours.

OURTÉIE, ourtie, s. f. plante à feuilles et tige piquantes; on en tire un suc pour les pertes des femmes; l'ortie vivace ou vulgaire fleurit en juin; la petite ortie ou ortie grièche croît fréquemment le long des maisons, des décombres, etc.; l'ortie morte, grande de bois, ou galiapse ou ortie rouge, toute la plante a une odeur fétide et désagréable, non piquante; l'ortie pied-de-poule ou ortie rouge est annuelle et des jardins; l'ortie musquée ou piquante à fleurs jaunes. — *Ourtéie à platai*, toque, s. f. centaurée bleue tertionnaire, casside de marais, plante vulnéraire, détersive, apéritive.

OURTI, ortier, v. a. piquer avec des orties, passer aux orties, se faire ortier.

OUTRÉ, ultra, s. sing., ultras pl. personne exagérée dans ses opinions politiques.

OUTROU-GRANPÈR, bisaïeul, e, s. père ou mère de l'aïeul.

OUTROU-PASÉ, outrepasser, v. a. aller, passer au-delà d'une borne.

OUTT *(à)*, adv. et prép. de lieu, au-delà, par-dessus; percé d'outre en outre, de part en

part; en outre, de plus, davantage.
OUTTNÉ *(ò)*, têtu, e, adj et s. personne têtue, entêtée, obstinée, opiniâtre, trop attachée à ses volontés; taciturne, sombre, rêveur, mélancolique.
OUV, fassure, s. f. partie de l'étoffe fabriquée entre l'ensouple, le peigne et la lame, t. de tisserand. — Fogue, s. f. passage pour la navette dans la chaine. — OEuvre, s. f. ouvrage considérable, action importante, grande œuvre.
OUVURRESS, ouvrière, s. f. qui travaille à quelque métier, qui travaille de la main.
OUWAIE *(ï)*, aie, interj. exclamation de douleur. — Ahi! interj. cri de douleur subite.
OUYET, œillet, s. m. t. de couturière, de brodeuse, petit trou en rond garni de fil pour y passer le lacet. — Porte, s. f. petite ouverture en métal dans laquelle on passe le crochet de l'agrafe. — Maille, s. f. petit anneau dont plusieurs font un tissu, un filet, petit anneau de métal. — *Ouyet d'fi*, pimpignon, s. m. anneau de fil pour joindre les mailles. — *Ouyet d'navett*, œillet de la navette ou trou percé dans le côté de la navette, garni d'un grain de verre ou de cuivre, pour sortir la duite de la bobine. — *Ouyet dourdiheu*, blin, s. m. œillet de verre qui dirige le fil de l'ourdissoir à mesure qu'on l'ourdit.
OVAL *(â)*, ovale, adj. 2 g. comme un œuf, de figure ronde et oblongue. — Oblong, gue, adj. beaucoup plus long que large.
OVRAUF, ouvrable, adj. t. d'arts, bois, fer, métal qui peuvent se travailler aisément, se laissent ouvrager.
OUVRAUFGJOU, jour ouvrable, s. m. où les lois de l'État et de l'Église permettent de travailler.
OVRÉ, travailler, v. a. faire, opérer, façonner la matière, faire un travail, une besogne, un ouvrage; travailler à la journée, moyennant un prix fixé; travailler à la tâche, à tant la pièce; travailler à la toise, le pied, à tant le pied, la toise. — Travaillé, e, adj. fait avec soin; pièce, ouvrage fini. — Besogner, v. n. faire de la besogne, faire le déduit. — Fabriquer, v. a. faire un ouvrage manuel. — *Ovré à ses pess*, travailler par pièce, par paire, par douzaine, etc, à tant la; travailler à la tâche. — *Ovré à fason*, travailler pour compte d'autrui; opérer, façonner l'ouvrage avec la marchandise du maître qui la donne. — *Ovré al gjournaie*, travailler à la journée. — *Ovré al hep*, bousiller, v. a. travailler mal, gâter un ouvrage. — *Ovré doussmain*, paresser à l'ouvrage, v. n. faire le paresseux. — *Ovré al main*, ouvrager, v. a. travailler à la main, ouvrager les métaux, les broderies, la marqueterie, etc., etc. — *Ovré foir*, travailler comme un forçat, beaucoup; travailler sans relâche, de toutes ses forces. — Peiner, v. n. travailler beaucoup, avec effort, difficilement, avoir de la peine, travailler fructueusement. — *Ovré gjour et nutt*, travailler jour et nuit, sans désemparer, travailler la nuit comme le jour. — *Ovré sol bigoign*, bigorner, v. a. travailler sur la bigorne. — *Ovré tour à tour*, alterner, v. a. travailler alternativement; relayer, occuper des ouvriers les uns après les autres, prendre des relais.
OVREG, ouvrage, s. m. œuvre, ce qui est produit par l'ouvrier, par une cause, un être, une personne; façon, travail pour exécuter un ouvrage: production de l'esprit, de recherche, etc., des mains; se dit de tout ce qui est fait, opéré en général. — Besogne, s. f. ouvrage, travail, action; effet du travail, son résultat. — *Ovreg à gjou*, filigrane, s. m. t. d'orfèvrerie, ouvrage à jour, en filet, le fabricant emploi: le fil tiré pour éviter les soudures. — Ouvrage à jour, tels que sépulture, tricot, broderie, passementerie, etc. — *Ovreg à panai*, empoiture, s. f. traverse dans laquelle on fait des rainures pour recevoir les languettes d'ouvrage plein. — *Ovreg du nopp*, tontisse, s. f. espèce d'étoffe faite avec la tonture des draps, fixée par un mordant sur un fond de toile ou de papier de couleur, et en différents dessins, sur toile tontisse et celle sur papier tontisse. — *Ovreg du size*, ouvrage d'incubration, s. f. ouvrage d'érudition, fait à force de veilles et de travail.
OVREU, atelier, s. m. lieu où travaillent les ouvriers, les peintres, etc., sous un même maître; leurs réunions. — Ouvroir, s. m. lieu de travail des ouvriers dans un établissement de réclusion, un couvent; atelier, ouvreau. — Commun, e, adj. office, chambre, appartement où l'on travaille, se réunit en commun. — Chantier, s. m. atelier où l'on travaille des pièces de bois, des pierres à bâtir, etc. — Poulierie, s. f. atelier où se font les poulies.
OVRI, ouvrier, ère, s. qui travaille de quelque métier, qui travaille de la main, etc., qui reçoit un salaire pour faire un travail, qui est sous les ordres d'un chef d'atelier. — Artisan, s. m. ouvrier dans un art mécanique; homme de métier. — Ouvrier diurne, adj. 2 g. d'un jour de vingt-quatre heures.—Journalier, ère, adj. de chaque jour; qui se fait par jour; qui travaille à la journée. — Stipendiaire, adj. qui est à la solde d'un autre. — Prolétaire, s. m. dernière classe d'ouvrier, qui n'a aucune propriété; indigent, prolétaire quotidien; journalier, de chaque jour. — Travailleur, s. m. homme adonné au travail, qui l'aime, etc., celui qui travaille; soldat, homme de corvée, qui travaille aux retranchements en ville. — Terrassier, s. m. ouvrier qui travaille à des terrasses, qui remue, transporte des terres; subalterne, qui est sous un autre. — Manouvrier, s. m. qui travaille de ses mains à la journée. — Gens de peine, s. f. qui font des gros travaux, se rendent beaucoup de peine. — Homme de peine, s. m. qui gagne sa vie à porter des fardeaux, etc. — Porteur, se, s. homme dont le métier est de porter des fardeaux. — Portefaix, s. m. crocheteur, qui porte des fardeaux. — Débardeur, s. m. qui débarde, qui décharge des bateaux. — Chambreland, s. m. ouvrier en chambre, sans maîtresse; celui qui occupe une seule chambre dans une maison.—Gagne-denier, s. m. homme qui gagne sa vie par le travail, sans avoir un métier. — *Ovri al korwaie*, corvéieur, s. m. ouvrier pour la corvée aux chemins vicinaux, travail gratuit. — *Ovri au fi*, mulquinier, s. m. ouvrier en mulquinerie. — *Ovri dboi*, formier, s. m. charpentier, menuisier, table-

tier, sculpteur, ébéniste, talonnier, tonnelier, boisellier, coffretier, tourneur, scieur de long, poulieur, vannier, pannetier. — *Ovri dbolgi*, garçon boulanger; pétrisseur, enfourneur, qui pétrit la pâte, enfourne le pain; manipuleur, mitron, geindre. — *Ovri dkampagn*, moissonneur, se, s. qui récolte les céréales à leur maturité; ouvrier qui fait la moisson, faucheur, etc. — Calvanier, s. m. t. d'agric.; homme de journée, qui engrange les herbes, charge les voitures. — *Ovri dkoinn*, cornetier, s. m. qui travaille, qui fait les ouvrages en corne; tourneur en corne. — Peignier, s. m. celui qui fait des peignes. — *Ovri dkoukli*, garçon de pain d'épicier, garçon d'un fabricant de pain d'épices. — *Ovri dletvaie*, gastadour, s. m. pionnier qui applanit les chemins vicinaux. — Pionnier, s. m. travailleur à l'armée pour remuer la terre. — *Ovri d'salir*, saunier, s. m. celui qui fait et vend du sel. — *Ovri en krain*, crinier, s. m. celui qui travaille en crin, le crin, qui tisse la crinoline.

OXOF *(oxôf)*, futaille, s. m. nom de tonneau ou liquide en usage dans les Pays-Bas, qui contient 150 à 200 pots de Verviers, sans mesure fixe. — Queue, s. f. futaille de 387 à 459 pintes de Paris.



P, p, 16me lettre de l'alphabet, indique la 16me feuille d'un livre.

PA, pas, s. m. mouvement du pied en avant pour marcher; fig. se dit du commencement d'un premier acte, du premier moment, etc.; manière de voyager; marche moins rapide que la course, le trot ou le galop; pas redoublé, vertige du pied, le sol, la place où il pose; espace entre les pieds en marchant, temps mis à parcourir, à faire un pas; pas de danse, pas cadensé. — Fogue, s. f. passage pour la navette dans la chaine de l'étoffe, pas d'une navette; t. de manufact. — Pas, s. m. levée de la chaine de l'étoffe, mouvement d'une pédale, d'une marche du tisserand.—Aller, agir avec la mesure, t. de musiq.; mouvement qui marque la juste proportion de la danse. — Pas commun, deux pieds une ligne deux points, mesure de Liége; en France, 2 pieds et demi; mesure précise d'un terrain, d'une chose; pas géométrique, le double du pas commun de France, 5 pieds; un pas tout prêt, un mètre 62 centimètres. — Foulure, s. f. marque du pied, t. de chasse; trace, marque du pied du cerf. — Pas accéléré, s. m. le pas accéléré est le plus en usage dans la troupe, sa mesure est de deux pieds, sa vitesse de 120 à la minute; c'est celui de toute troupe qui se transporte d'un lieu dans un autre; pas, pour, cependant, toutefois

PAAF *(âa)*, pouf, adv. qui exprime le bruit sourd d'un corps qui tombe; patatras, exprime le bruit, la chute, la rupture.

PA A PA, pas à pas, adv. doucement; marcher sans bruit, avec peu de bruit.

PA DANE *(ân)*, pas d'âne, s. m. tussillage, plante pour la toux; une seule est cultivée pour l'agrément; l'héliotrope d'hiver. — Pétasite ou grand pas d'âne ou herbe au teigneux, à feuilles larges et fleurs purpurines, croît sur le bord des eaux ou terrain humide. — Tussilage vulgaire commun ou pas d'âne, plante qui croît aux lieux humides et gras, sa racine est vivace; elle pousse plusieurs petites tiges d'environ un pied, creuses en dedans; cotonnier rougeâtre, à feuilles sans queue, à fleurs belles, rondes, jaunes, comme celles du pissenlit.

PA D'ANK, guilledin, s. m. cheval hongre qui va l'ambre, allure entre le pas et le trot.

PA DANZE, orchésographie, s. f. art de noter le pas de danse; Thoinet Arbeau, chanoine de Langre en 1588, est le premier qui a noté et figuré les pas de la danse, de la même manière qu'on note les chants et les airs.

PA DCHET, lardure, s. f. défaut dans le drap, à fils entrelacés; pas de chat, pas d'araignée, défaut dans le tissage du drap.

PA DGATT, tarand, s. m. outil de fer en forme de vis, sert à creuser des vis à écrou, en

bois ; outil de menuisier.

PA DGRÉ, se dit du seuil d'un escalier et plutôt la marche paillière ; marche, repos d'un escalier tournant.

PA DSOU *(à)*, pas de porte, s. f. seuil de la porte, marche entre le portique d'un degré; giron des marches, on entend par ce terme la largeur que doivent avoir les marches d'un escalier, prise au sommet de leurs longueurs.

PA DVISS, hélice, s, f. ligne en vis autour d'un cylindre; colimaçon, pas de vis, espace compris entre deux filets de la vis.

PAFF, stupéfait, e, adj. surpris, étonné, interdit et immobile. — Ahuri, s. m. étourdi, étonné, interdit, stupéfait. — Honteux, se, adj. confus, penaud, surpris, étonné, interdit, stupéfait, frappé de stupéfaction ; terrifié. — Pouf, s. m. mot dont on se sert pour exprimer le bruit sourd que fait un corps en tombant.

PAFLAUR, pataud, s. m. ouvrage grossièrement fait, gros et large, outre mesure.

PAG, valet, s. m. domestique inférieur ; figure de valet, t. de jeu de cartes; valet de cœur, de trèfle, de pique et de carreau. — Page, s. m. jeune gentilhomme auprès d'un prince dont il a la livrée, jeune garçon que les riches entretiennent pour leur service domestique.— Flac, part. interj. mimologisme du bruit de l'eau; jetée à terre d'un coup subit et bruyant; flac ! soufflet.

PAGAN, pacant s. m. manant, homme du peuple. — Va-nu-pieds, s. m. homme sans ressource, qui vit d'une honteuse industrie, rustre, grossier.

PAHI, repait, repu, part. adj. avoir mangé, être rassasié.

PAHHAN, restaurant, s. m. consommé très-succulent qui restaure, qui répare les forces; aliment restaurant.

PAHSS, pâtis, s. m. lieu où l'on met paître les bestiaux ; pâturage, droit de parcours; paccage.

PAHOU, repait, repu, part. adj. qui a mangé son appétit.

PAI, peau, s. f. partie extérieure de l'animal qui enveloppe tous ses membres, séparée ou non du corps; enveloppe, pellicule, croute à la superficie, enveloppe d'un fruit charnu, d'une chose molle. — Panninterre, s. m. membrane intérieure des péricarpes dans les plantes. — Membrane, s. f. partie mince et nerveuse servant d'enveloppe, t. d'anat., de bot., tige membranée. — Tégument, s. m. ce qui sert à couvrir; peau, épiderme, corps réticulaire. — Involucre, s. m. enveloppe commune et continue. — Épiderme, s. m. première peau et la plus mince de l'animal. — — Surpeau, s. f. épiderme. — Périchondre, s. m. membrane qui enveloppe certains cartilages. — Périoste, s. m. membrane qui enveloppe les os. — Cuticule, s. f. épiderme, peau très-fine; enlever la cuticule, la première peau des plantes. — Écorce, s. f. partie des végétaux qui enveloppe leurs racines, leurs tiges, leurs branches, leurs fruits; première écorce. — Cuir, s. m. peau d'un animal, de l'homme; peau séparée de la chair, tannée et corroyée; cuir cru, bouilli, etc. — Peau de chagrin, s. f. espèce de cuir grainé couvert de papilles serrées, et solides; le gaînier s'en sert pour couvrir des boîtes qu'il fabrique et qui servent à renfermer les ouvrages les plus précieux; cette peau prend facilement toutes les couleurs. — Peau effleurée ou effleurne des peaux, s. f. tache sur une peau effleurée, la superficie de l'épiderme enlevée. — *d'astrakan*, peau d'agneau de Perse; elles tiennent un des premiers rangs parmi les belles fourrures, elles sont grises et ont une frissure petite, très-courte et très-fine, servent aux ornements des collets, parements ou des retroussis des bonnets; celles de Tartarie sont parfaitement noires, les frissures fortes, très-courtes et très-douces. — Petit-gris, s. m. écureuil du nord, sa peau est très-recherchée pour les fourrures ; outre ces pelleteries, fourrures, il y a les peaux apprêtées avec ou sans poils; les fourrures sont celles apprêtées avec leurs poils ou leurs plumes; peau de blaireau, d'hermine, petit animal rare, blanc, à queue noire, du genre de bellette; peau de lièvre de Pologne, de Russie ; la martre zibeline, le petit-gris; le chat noir et autres, la fouine, la loutre, le putois, le renard commun, le castor le pecaud, le renard argenté, croisé, rouge, le vison, la marmotte, ces diverses fourrures doivent avoir subi une préparation avec leurs poils pour garnir les vêtements, ainsi que les peaux de Berwitski ou de souris de Sibérie, les peau de chats de feu ou chats domestiques, les couleurs sont extrêmement variées; celle du chat, et le chat chartreux dont la fourrure est d'un gris cendré, ardoisé et tiqueté; le chat angora, à poils longs, soyeux et d'un bleu argenté; les peaux de chinchila, espèce de lièvre du Pérou, celle de genette, chat d'Espagne, de Constantinople, les peaux de la belette de Sibérie ou l'hermine de terre mouchetée, de lapin, de lièvre du pays, du lièvre blanc du nord, le noir de Russie et les changeants. le petit-gris blanc, le gris mêlé de fauve, petit-gris commun, le petit bleu, le petit-gris noir. — *d'berbi*, mélotte, s. f. peau de brebis avec la laine. — *d'biess*, peaux des bêtes; outre celles désignées, nous avons les suivantes : peau d'âne, de bélier, brebis et mouton, peau ou cuir de cheval, de taureau, de vache, de bœuf, peau de castor, de cerf, de chamois, de chifre, de bouc, de chevreau, de chevreuil, de chien, de chien de mer, de daim, d'élan, de léopard, de loup, de loup-cervier ou linx, d'ours de terre et de mer et ourson, de panthère, de phoque; pour casquettes : de loutre de mer. — Bodruche, s. f. pellicule de boyau de bœuf apprêtée, ou peau divine, se met sur les coupures récentes, sur les cors aux pieds. — Volva, s. f. enveloppe, bourse, chemise du champignon. — Peau de chien, s. f. peau d'un poisson nommé chien marin; elle est parsemée de petits grains terminés en pointe, ce qui la rend propre à polir le bois. — Galuchot, s. m. peau de chien de mer pour étuis, gaînes, etc. — *d'fru*, péricarpe, s. m. pellicule qui enveloppe les fruits, péricarpe autour des fruits.— *dgatt*, chevrotin, s. m. peau de chevreau corroyée. — Cordouan, s. m. cuir de chèvre tanné de cordeau. — Peau de chèvre, s. f.

peau de la chèvre, chevreau, chevrette, chevrillard, taunée ou en poils.—*dekoir*, épiderme, s. m. cuir de la peau de l'homme. — *de koiss*, plève, s. f. membrane qui garnit intérieurement les côtes et leurs muscles. — *de kour*, péricarde, s. m. capsule membraneuse autour du cœur. — *del laiw*, tunique papilaire, adj. ou membrane, enveloppe de la langue; papille, houppe nerveuse de la langue qui sert au goût. — *del tiess de toti*, prépuce, s. m. t. d'anat.; peau, enveloppe qui recouvre le gland. — *de zohhai*, périoste, s. f. membrane qui enveloppe les os. — *de vaid*, péritoine, s. m. membrane, souple qui revêt intérieurement le bas-ventre. — Epiploon, s. m. membrane graisseuse, fine, transparente, flottante, qui couvre les intestins par devant. — Abdomen, s. m. partie du bas-ventre qui renferme les intestins, le foie, la rate, les reins, la vessie, etc. — *de zouïe*, membrane sclérotique, s. f. dure, qui enveloppe l'œil. — Cornée, s. f. première tunique, la plus épaisse, la plus forte de l'œil. — *dfiguess*, peau de daim ou de la daine, peau apprêtée pour gants, etc.; beaucoup de peaux d'agneaux sont aussi apprêtées sans fleurs pour divers objets. — *dmouton*, sonat, s. m. peau de mouton passée en mégie, en blanc, etc. — Bisquain, s. m. peau de mouton préparée avec sa laine. — *dognaï*, agneline, s. m. peau d'agneau passée d'un côté avec sa laine, de l'autre qui se nomme agneline. — Blutoir, s. m. peau d'agneau avec sa laine, sert à doubler, fourrer et essuyer le cuir. — *dpoursai*, couenne, s. f. peau de pourceau, de marsouin, de marcassin, de sanglier. — *don genn dou*, chalazes, s. m. pl. cordon blanchâtre ou enveloppe du glaire de l'œuf. — *dvantrin*, tablier, s. m. peau de veau, de mouton, grise, jaune ou blanche, apprêtée ou non pour tablier des artisans; les sapeurs se couvrent les cuisses de tablier de parade, en peau blanche; les tambours la cuisse gauche, pour ne pas salir leurs pantalons. — *dwan*, canepin, s. m. cuir de poule, de mouton, très-mince et légère, qui est l'épiderme de la peau de chevreau, pour faire des gants d'été.—*marokinaie*, peau de mouton façonnée en forme de maroquin; couleur, grain qui l'imite. — *sauvag*, peau sauvagine, s. f. terme générique qui comprend toutes les pelleteries communes non apprêtées qui proviennent des animaux sauvages.

PAID, pendre, v. a. attacher en haut, à un mur, etc., une chose par une de ses parties de manière qu'elle ne touche pas en bas; suspendre, étrangler, à un gibet.—Pendre, v. n. être suspendu, attaché, descendre trop bas. Se pendre, v. pers. se défaire de soi-même en se pendant; pendiller, être suspendu. *V. Paind.*—Fer-blanc, s. m. fer en lames minces, recouvertes d'étain; la première fabrique a été établie à Liége, en 1804, par M. Dony, continuée actuellement par M. Poncelet; parmi les nombreux échantillons qui parurent à l'exposition de 1806 à Paris, la commission d'industrie décerna la palme au fabricant M. Dony, du département de l'Ourthe.

PAIDLI, ferblantier, s. m. ouvrier qui travaille en fer-blanc; marchand qui débite des objets de ferblanterie. — Goujard, s. m ouvrier ferblantier.

PAIDAN, pendant, s. m. ce qui pend; pareil, ce qui correspond, tableau en symétrie avec un autre, t. d'arts; fig. faire le pendant, être semblable, qui pend, qui est attaché par en haut; procès qui n'est pas décidé. — Fanon, s. m. pendant d'une mitre, d'une étole, d'une bannière, etc. — *d'oreie*, boucle d'oreille, s. f. pendants d'oreilles, s. m. pl. pierres, bijoux aux oreilles. — Girandole, s. f. pendants d'oreilles, assemblage de diamants ou d'autres pierres précieuses, qui servent à la parure des dames et qu'elles portent à leurs oreilles. — *fiair*, grappin, s. m. fer à crochet à quatre becs pour suspendre les chairs, etc.; rond fer en lyre pour suspendre sur le feu, etc. — Chambrière, s. f. ustensile de cuisine, demi-cercle de fer à charnière qui s'accroche à la crémaillère au-dessus du feu, sert à placer une poêle à frire, poêlon, etc., main, double crochet, ustensile de cuisine.

PAÏDAR, pendard, e, s. méchant, vaurien, fripon, scélérat.

PAÏDAR, fruit cortiqueux, adj. à peau coriace, charnu intérieurement.

PAIDMAIN, penture, s. f. bande de fer pour soutenir une porte, une fenêtre, seconde partie du gond qui reçoit le mamelon; la penture flamande à deux branches qui embrassent l'épaisseur de la porte ou de la fenêtre, coffre, caisse, etc. — *à gon rviersé*, bourdonnière, s. f. espèce de penture de fer qui entre dans un gond renversé; c'est aussi la pièce que reçoit un tourillon. — *à lakt*, moraillon, s. m. morceau de fer plat dont la forme varie et sert à fermer le coffre-fort, les portes avec des cadenas. — *dgibet*, pilier de potence; gibier de potence; fig. fam. voleur, scélérat.—*dvolet*, briquet, s. m. sorte de couplet à deux broches et qui ne s'ouvre que d'un côté.

PAIE (*i*), poule, s. f. oiseau domestique; femelle du coq, du faisan, des galinacées alectrides; sont poules après six mois, elles commencent à pondre et ne font que 50 ou 60 œufs par an; poule d'Inde, femelle du coq d'Inde; poule-faisane, femelle du faisan, poule dorée de la Chine; il n'est aucun oiseau en Europe qui égale sa beauté, la vivacité du rouge, jaune, les panaches de la tête, les nuances de la queue, les variétés des couleurs l'ont fait nommer poule d'or; poule, sorte de jeu de cartes, de billard, mise au jeu. — Robolane, s. f. poule de neige, arbenne. — *à hozett*, poule pattue, s. f. poule naine, à jambes courtes garnies de plumes; leur démarche est sautillante. — *a koinn*, pintade, s. f. oiseau galinacé, espèce de poule à plumage gris blanc maillé, poule aux barbillons, est originaire d'Afrique. — *d'aiw*, poule d'eau, oiseau de rivière qui ressemble un peu à la poule; colin noir ou poule de marais, on en distingue plusieurs espèces; la petite poule d'eau est assez semblable à l'espèce commune, a l'iris rouge, les paupières blanches, sans membrane sur la tête. — Sarcelle, s. m. oiseau aquatique du genre du canard, ayant une couleur d'un brun noirâtre au-dessus de chaque œil. — Porzane, s. f. grande poule d'eau, elle est beaucoup plus grosse que les deux espèces précédentes.—Péliape ou pélipode, s. m. et f.

poule d'eau à pieds blancs. — Glouet, s. f. gloussette, poule d'eau brune. — *d'avône*, bolle d'avoine, s. f. pellicule, enveloppe du grain d'avoine; t. de bot. espèce de calice composé de 2 à 3 valvules dans les graminées. — *du blé*, balle ou glume du blé, s. f. pellicule qui enveloppe le grain du blé.—Foerre et foarre, s. m. remoulage du blé, écorce du blé, enveloppe des organes sexuels des graminées. — *du blok*, battiture, s. f. oxidule de fer qui se détache du fer quand on le martelle. — *du brouei*, poule de bruyère ou femelle du tétros, coq de bois d'Europe ou faisan bruyant. — *du fiair*, bluette, s. f. petite écaille qui jaillit du fer quand on le forge à chaud. — *du grain*, chaffée, s. f. écorce du grain, t. d'amidonnier, pellicule qui enveloppe le grain. — *du poleg*, poulette, s. f. droit annuel payé aux seigneurs pour pouvoir revendre certains offices de justice et de finances. — Pollage, s. m. redevance en poule, droit seigneurial, ce droit fut établi par un édit de 1604.—*mouyaie (fé l')*, faire la poule mouillée, faire le poltron, ramper auprès de quelqu'un.

PAIELATIF *(poïe)*, paillatif, ive, adj. et s. m. remède qui paillie, ne guérit, ne remédie qu'en apparence, remède en général.

PAIELASON (i), paillassen, s. m. sorte de paillasse, natte de paille, paille fixée avec de la ficelle, des bâtons pour s'abriter; natte de paille pour servir de couverture, d'abri.

PAIELETT (i), paille, s. f. défaut de liaison dans la fusion des métaux; le diamant, le tranchant a une paille, place obscure dans le diamant.

PAIE, arcanson, s. m. extrait du galipot fondu, filtré à chaud à travers des nattes de paille, forme la poix commune. — Poix noire, s. f. solide composé avec le brai sec, et la poix noire liquide se tire des copeaux de pin et de la paille brûlée; brai sec et brai gras; les plus belles qualités viennent de l'Amérique septentrionale.

PAIKI, poiser, v. a. enduire, frotter de poix, résine de Bourgogne, le fer, le bois, etc.; résiner un objet. — Empiger, v. a. enduire de poix; poiser.

PAILAIE, poêlonnée, s. f. contenu d'une poêle, d'un poêlon. — Salinage, s. m. temps employé à faire le sel.

PAILE, poêle, s. f. ustensile de cuisine pour frire ou fricasser. — Angelot, s. m. pelle ou petit bassin dans lequel les matières étrangères et terreuses du sel se précipitent.—Lèchefrite, s. f. ustensile pour recevoir le jus du rôti.

PAILETT, empocèse, s. f. demi-cylindre creux qui reçoit les tourillons d'une roue de moulin. — Tracette, s. f. petit godet d'acier dans lequel joue le pivot de l'arbre du tambour d'une machine à molette. — Crapaudine, s. f. masse de fer au milieu de laquelle est un trou qui n'est point percé à jour et dans lequel tourne un pivot. — Saucier, s. m. taquet de bois creux dans lequel tourne l'extrémité d'un cabestan, d'un engin. — Écuelle, s. f. plaque du pivot du cabestan; solide formé par la rotation d'un segment circulaire.—Capucine, s. f. poêlette, écuelle de terre à queue. — Grain, s. m. dé d'acier sous le pivot de la presse d'imprimeur.

PAILON, poêlon, s. m. petite poêle, casserole; poêlon en cuivre, fer-blanc et terre cuite. — Coquerolie. s. f. pot de cuivre à queue; coquerollier. — Casse, s. m. poêlon de cuivre servant à puiser le savon ou l'eau pour arroser la chaux. — *à mang*, voyette, s. f. grande écuelle emmanchée, puisette pour la lessive.

PAILTE, charivariser, v. a. donner un charivari. — Bachiner, v. a. frapper sur un bassin, une poêle, des chaudrons, etc., pour faire un charivari.

PAILTEG, charivari, s. m. bruit confus, tumultueux, des poêles, des chaudrons, etc., avec cris, lors du mariage d'une veuve âgée parmi le peuple de la campagne et dans les villes.

PAILTEU, charivariseur, s. m. qui fait partie, qui assiste à un charivari.

PAIND, accrocher, v. a. attacher, suspendre à un crochet.—Pendiller, v. n. être suspendu en l'air et agité par le vent.—Talus, s. m. pente, inclinaison d'un mur, d'une terrasse, afin qu'elle se soutienne mieux, tout ce qui va en penchant; taluter, élever en talus, donner du pied, de la pente. — *lêll*, baisser la crête, s. perdre de son orgueil, de ses forces, être l'oreille basse, être penaud, contrit. — *lu krama*, pendre la crémaillère, faire un repas, un régal chez quelqu'un qui a changé de logis.

PAINDAIE, pente, s. f. penchant d'une montagne, etc., terrain qui va en descendant, inclinaison plus ou moins forte qu'on donne à un terrain ou à un ouvrage, soit pour former des talus ou des chemins. — Inclinaison, s. f. situation de ce qui penche, qui n'est pas perpendiculaire, terrain incliné. — Coteau, s. m. penchant d'une colline du haut en bas, colline dans sa longueur; pendage, inclinaison d'une veine de charbon, etc.

PAINDOU, pendu, adj. et s. m. attaché à une potence; attaché en haut, être suspendu à, au gibet. — Suspendu, e, adj. élevé en l'air, pendu à l'aide d'un lien.

PAINSAIE, pensée, s. f. opération de la substance intelligente qui se représente les êtres, les combine, les observe, les compare, les embrasse; discours que l'esprit se tient à lui-même; chose pensée et exprimée; ce que l'esprit pense, — Arrière-pensée, s. f. pensée, vue secrète qui détermine l'action, pensée intérieure et secrète. — Restriction mentale, s. f. faite dans l'esprit, sans l'exprimer. — Violette-pensée à grandes fleurs, originaire des Alpes, vivace, très-commune, sert à l'ornement des parterres.

PAINSE, s'ingénier, v. pers. chercher dans son esprit des moyens de succès, acquérir de l'esprit, trouver des expédients; s'ingénier pour se tirer d'embarras. — Pensé, e, part. ce qui est pensé, médité, raisonné, réfléchi.

PAINSEU, penseur, se, s. et adj. personne qui est accoutumée à réfléchir, à penser; être penseur, réfléchir.

PAINSIF, soucieux, se, adj. inquiet, pensif, morne, triste, mélancolique; chagrin, qui a des soucis, qui l'annonce.... — Inquiet, ète, adj. qui a de l'inquiétude, de l'agitation, du trouble, qui est chagriné pour quelque chose; absorbé, appliqué.

PAIR, couple d'animaux, d'oiseaux de même

espèce, mâle et femelle, deux choses de même espèce, de même forme, séparées ou réunies; lien de deux chiens, de deux chevaux, etc., attachés ensemble. — Couple, s. m. amants, époux. — Chantier, s. m. magasin de bois en pile; sa place; atelier où l'on travaille des pièces de bois; enclos, palissade ou terrain entouré d'un mur qui sert de magasin pour la mine extraite. — *Pair ou non*, option de choisir dans plusieurs pièces de monnaie le nombre pair ou impair; le peuple joue un régal à ce jeu.

PAISSLI, corroyeur, s. m. qui apprête, corroie les cuirs et les peaux; qui les vend. — Mégissier, s. m. qui apprête les peaux en blanc, en alun, en mégie. — Peaussier, s. m. artisan qui vend, qui prépare les peaux. — Maroquinier, s. m. qui travaille le maroquin. — Maroquineur, s. m. qui façonne en forme de maroquin les peaux de moutons, etc. — Pelletier, ere, s. fourreur qui accommode et vend les peaux pour les fourrures. — Parcheminier, s. m. celui qui apprête et vend les parchemins.

PAK, toile d'emballage, s. f. gros tissu de résidu de lin, chanvre, etc., pour servir d'emballage. — Enveloppe, s. f. tout ce qui enveloppe, couvre, garantit, défend ou entoure un paquet, ballot, balle, etc. — Natte, s. f. tissu de paille, de jonc, etc., pour servir d'enveloppe, natte de café, etc.—Pacte, s. m. accord, convention, faire un pacte exprès, tacite, formel; rompre le pacte, le marché. — Clause commissaire, s. f. t. de pratique dont l'exécution annulle un contrat. — Clause, s. f. disposition particulière d'un traité, d'un contrat.

PAKAW, petit pot de terre avec un bec et une queue. — Capucine, s. f. écuelle de diverses formes et grandeurs en queue, soit de terre cuite ou de grès.

PAKET, paquet, s. m. assemblage de plusieurs choses liées, enveloppées, réunies ensemble. — Confesse, s. f. confession faite à un prêtre. — Botte, s. f. faisceau des choses le plus souvent de même nature liées ensemble; racines, etc., en paquet; colis, ballot, paquet de marchandises. — Fascicule, s. m. ce qu'on peut porter sous le bras, petit faisceau, poignée d'herbes; leur description. — Penaud, s. m. petit paquet de hardes menues.—Trousse, s. f. faisceau de choses liées ensemble.

PAKHOUZE, paquebuse, s. f. magasin, dépôt de marchandises; son local. — *au fru*, fruiterie, s. f. lieu où l'on garde les fruits; fruitier, lieu où l'on garde les fruits.

PAKOTEIE, pacotille, s. f. petite quantité de marchandises; bagage, paquet, etc., petite pacotille.

PAKTÉ, paqueter, v. a. mettre en paquet; faire un pâté dans les cartes pour gagner.

PAL *(à)*, pâle, adj. tirant sur le blanc; blême, qui a de la pâleur, sans vivacité. — Bieche, adj. 2 g. personne molle, timide, sans fermeté. — Chlorose, adj. 2 g. pâle, couleur des filles, blême, sans couleur et sans vie; pâleur. — Luride, adj. 2 g. qui est pâle, livide, cadavéreux. — Livide, adj. 2 g. de couleur plombée, noirâtre.

PALATENN, palatine, s. f. fourrure, ornement autour du cou des femmes, en hiver, pour se couvrir la gorge, les épaules, l'usage et le nom de cette parure viennent de Madame, fille de l'électeur Palatin, seconde femme de Monsieur, frère de Louis XIV, qui se servit la première de cet ornement. — Collerette, s. f. vêtement des femmes, sorte de collet, de linge sur la gorge et les épaules. — Pelerine, s. f. adj. ajustement de femme, sorte de fichu fourré ou non, dont les femmes se couvrent les épaules. — *d'evek*, camail, s. m. t. de liturgie, petit manteau terminé en casque; domino, camail noir des prêtres pour l'hiver.

PALASS, palanche, s. f. espèce d'épée longue et large, un peu courbe, sabre de cavalerie.

PALAI, palais, s. m. partie supérieure du dedans la bouche. — Antre-maxillaire, s. m. cavité de l'os de la mâchoire supérieure; grande maison du Roi, d'un grand seigneur, de justice, etc; solitaire épiscopal, maison magnifique. — Palet, s. m. pierre plate, ronde, pour jouer en la jetant à un but, jeu d'enfants; le jeu de palet fut inventé par Persée, fils de Danaé, époux d'Andromède. — Jouer au cochonnet, s. m. but jeté au jeu de boule, de palet, etc., abuter avec un palet. — Obturateur, s. m. t. d'anat. plaque d'or ou d'argent pour boucher un trou contre nature à la voûte du palais ou ailleurs.

PAL-BLEU *(à)*, bleu pâle, bleu mourant, fort pâle, sans vivacité.

PAL-GENN *(à)*, isabelle, s. f. et adj. couleur jaune blanchâtre, couleur mêlée de blanc, de jaune et de rose.

PALETT, truelle, s. f. instrument plat, à manche de maçon, pour remuer, employer le mortier, le plâtre, etc. — Palon, s. m. spatule ou petite pelle dont on se sert dans différents arts pour enlever et remuer la matière qu'on emploie. — Pelle, s. f. instrument large, plat, à long manche, pour enlever. — *au sainte*, pelle à feu, s. f. instrument en fer plat, à bord retroussé, à manche petit, pour enlever le cendres. — Ebraisoir, s. m. pelle de fer pour tirer la braise des fourneaux. — *d'apotikair*, spatule, s. f. instrument de pharmacie rond par un bout, plat par l'autre. — *du bergi*, houlette, s. f. bâton terminé par une plaque de fer creusée comme une petite bêche, dont le berger se sert pour jeter des mottes de terre après ses moutons. — Patiro, s. m. avoir les ongles très-longs. — *du brasseu*, fourquet, s. m. pelle de fer ovale divisée sur la longueur en deux parties par une cloison et terminée par une douille qui reçoit le manche de la pelle; elle sert au brasseur pour mêler les matières avec l'eau dans la cuve. — *du fornei*, pelle à charbon, s. f. fer plat, large, à manche de fer, pour enlever les cendres des fourneaux; brasier. — *du plafoneu*, truellette, s. f. petite truelle qui n'est mise en usage par les plafonneurs que pour les ornements en relief.

PALFRENI, palefrenier, s. m. valet qui panse les chevaux.

PALI *(à)*, bleuir, v. n. pâlir, rendre pâle, devenir pâle, devenir blême.

PALIER, pallier, v. a. remuer les drogues bouillies pour la teinture; faire le palliement d'une cuve, d'une chaudière; déguiser, couvrir une

chose mauvaise; fig. excuser en donnant une couleur, une apparence favorable; guérir en apparence. — Trapan, s. m. le haut de l'escalier où finit la rampe, où finit la charpente. — Palier, s. m. plate-forme d'un escalier ou repos observé aux angles, ou pour mieux dire à chaque révolution d'escalier.

PALIETT, chape, s. f. pièce par laquelle une boucle s'attache, cuir qui revêt, entoure, garantit, sert de doublure, etc.

PALIZAUD, palissade, s. f. clôture de pieux, de palis; pieu d'une palissade, mur de verdure en haie; clôture de planches, de palis. — Palixandre, s. m. espèce de bois violet, veiné, dur et odorant, qui est propre au tour et à la marqueterie; il nous vient des Indes en grosses bûches et se vend au poids, les bûches ont huit pieds de long, huit à neuf pouces de circonférence, le bois est très-poreux et de bonne odeur.

PALO, palot, s. m. fam. villageois fort grossier, rustre. — Rustaud, s. m. grossier qui tient du paysan; fam. brutal, impoli.

PALON, écope, s. m. sorte de pelle creuse et ayant des rebords, avec laquelle on vide l'eau qui entre dans les bateaux; les blanchisseurs s'en servent aussi pour arroser la toile sur le pré.

PALONI, palonnier, s. m. pièce d'un train de carrosse qui tient les traits.

PALPITEG, palpitation, s. f. battement, mouvement déréglé et inégal du cœur.

PALTAIE, pellée, pellerée, s. f. pellée de terre, autant qu'il en peut tenir sur une pelle; pelletée. — Truellée, s. f. ce que peut contenir une truelle.

PALTO, bassin, s. m. plat rond ou ovale de diverses grandeurs, en bois, cuivre, fer-blanc, pour peser, ustensile de boutique. — Plateau, s. m. plat, fond de bois de grosse balance. — Justaucorps, s. m. des enfants, ouvert sur le devant du haut en bas. — Jaquette, s. f. habillement, robe des petits enfants qui ne sont pas encore culottés.

PAL-VERT *(â)*, céladon, s. m. vert pâle, tirant sur le blanc, comme la couleur de saule ou de la feuille de pêcher.

PAN, pain, s. m. aliment fait de farine de blé, etc., pétrie, levée avec la levure, et cuit. — Haligourde, s, m. pain de farine de gruau. — *beni*, pain bénit, s. m. par le prêtre; fig. chose profitable; du pain bénit, se dit pour châtiment, coup; chute, événement imprévu qui survient à qui l'a mérité. — *d'amand*, nougat, s. m. petit gateau composé d'amandes douces en petits morceaux et de sucre. — *d'amonision*, pain de munition, ration de pain qu'on distribue aux soldats, fait de 3/4 froment et 1/4 seigle. — *d'bondiet*, feuille d'alisier, s. f. t. enfantin, feuille coupée de cet arbrisseau pour nourrir leurs hannetons. — *d'gruwau*, griot, s. m. recoupe du blé, farine dont on fait le pain, abusivement appelé pain d gruau. — *d'koukou*, alléluia, s. m. oxis, surelle, petite plante pour les maladies inflammatoires, très-commune et de beaucoup d'espèces. — Oxalide, s. m. surelle, plante bulbeuse, de la famille des hermanes; surelle ou vinette. — *doré*, pain bénit, s. m. au beurre et œuf; faire fondre du beurre frais et biscuit trempé dans du lait et œuf délayé, et le frire au poêle. — Pain-perdu, s. m. se fait comme suit : demi-setier de lait réduit à moitié, un peu de sucre, pincée de sel, demi-cuiller d'eau de fleur d'orange, une pincée de citron vert haché, une tranche de mie de pain trempée dans l'œuf battu, et faites frire; le saupoudrer de sucre. — Rissolettes, s. f. pl. rôties de pain farci. — *d'poursai*, cyclamen, s. m. pain de pourceau, plante de la famille de lysimachies, vivace, à fleur tournée vers la terre et pétole relevée, racine longue et grosse. — *d'souk*, pain de sucre, s. m. masse de sucre en pyramide ou cône rond, toujours en diminuant de sa base au cône; objet en cône, en pyramide ronde; sa figure, sa forme; moule cônique, strobile, pomme de pin; fig. géométrique. — Lumps, s. m. pain de sucre de qualité inférieure de 25 livres. — *komun*, pain bis blanc, de seconde farine. — Pain rifié, demi-blanc, de seconde issue dont on a bluté le son. — *halkoss*, pain malingre, adj. pain dont la croûte se détache, qui quitte sa croûte de la mie.

PANAG, panache, s. m. assemblage de longues plumes sur un casque, sur la tête des chevaux; rayures en panache de différentes couleurs sur une fleur; œillet, tulipe panachée; tricolore; quelques officiers généraux en portent aux armées. — Aigrette, s. f. ornement de tête en bouquet; panache d'un casque, d'un cheval, d'un dais, d'un lit, etc.

PANAI, panneau, s. m. ouvrage de menuiserie, composé de plusieurs planches jointes ensemble, lesquelles entre en rainure et languettes dans le bâti d'ouvrage, pièce de bois; vitrage encadré; face d'une pierre de taille. — Boitillon, s. m. t. de menuisier, grand panneau de la huche du meunier. — Pan, s. m. devant de la chemise, partie considérable d'un vêtement. — *d'koiss*, panne à la graisse, s. f. morceau délicat du cochon, la moitié des côtes.

PANAIKOU, être en chemise, n'avoir que sa chemise sur soi.

PANAUH, panais, s. m. ou pastenade, grand chervi, plante potagère, ombellifère, aléracée, à racine blanche, tient de la carotte.

PANCHEG, verticité, s. f. faculté d'un corps de tendre par préférence d'un côté, tendance vers. — Penchement, s. m. état de ce qui penche; action de pencher ou de se pencher. — Inclinaison, s. f. état de qui n'est pas perpendiculaire.

PANDUL *(u)*, balancier, s. m. pièce de métal supportée par un fil d'archal pour faire mouvoir un pendule, une horloge. — Pendule, s. f. horloge à balancier, cette invention est due au célèbre Galilée, il eut même la pensée de l'appliquer aux horloges, mais il en laissa l'honneur à son fils en 1649. — Pendule polycamératique, adj. f. qui sert en dehors et en dedans, à plusieurs cadrans.

PANÉ, sans argent dans le gousset, se dit particulièrement de celui qui a perdu son argent au jeu, qui a l'air, la mine piteuse, rechignée; honteux, embarrassé, décontenancé, qui à la contenance d'un homme sans argent.

PANFLET, pamphlet, s. m. brochure éphémère et souvent critique; brochure pamphlétaire,

d'un pamphletier.

PANI, chinne, s. f. caisse roulante que le houilleur traine jusqu'au fond de la bure, mesure de charbon de terre sur la fosse. — Panier s. m. caisse d'osier ou de planche, son contenu; mesure de la houille menue et de charbon menu. — Rasse, s. f. panier pour le charbon de terre; rasée, contenu d'une rasse, mesure.

PANIER, panier à ouvrage, s. m. sont en osier, les dames le porte au bras, elles y mettent leurs ouvrages, ieurs canevas, leurs laines, etc.; les dames romaines en portaient déjà.

PANIKENN, capucine. s. f. écuelle de terre cuite ou de gré en queue.

PANN, panne, s. f. étoffe imitant le velours, plus grossière, velue, qui tient le milieu entre le velours et la pluche, s'en fabrique de soie et laine, de laine et poils de chèvre, de laine et panne de soie, de laine et panne de coton. — Pelache, s. f. espèce de peluche grossière faite de fil et de coton. — Tuile, s f. terre moulée et cuite pour couvrir les toits; tuileau, morceau de tuile.

PANNLET, revers de pave, un des côtes du pavé depuis la maison jnsqu'à la rigole; trottoir; chemin élevé pour les gens à pied.

PANPIEU, pantelant, e, adj. haletant, qui palpite; personne, homme pantelant, étendu sans connaissance.

PANSAU, goiffre, s. m. homme qui met tout son plaisir à manger; personne pholyphage, vorace, omnivore. — Pansard, e, adj. qui mange beaucoup. — Soulard, adj. gourmand. — Hétérognaphe, s. m. glouton qui mâche de deux côtés. — Goulu, e, adj. et s. glouton qui mange beaucoup et vite. — Piffre, s. goulu, gourmand, manger comme un piffre; va de la gueule, personne très-gourmande, toujours prête à manger avidement. — Ecornifleur, se, s. qui écornifle; parasite qui mange chez autrui sans en être prié. — Gourmand, e, glouton; goulu, qui mange avidement et avec excès. — Insatiable, adj. 2 g. qu'on ne peut rassasier. — Ventricole, adj. 2 g. qui fait un dieu de son ventre. — Piqueur d'assiette, s. m. celui qui va partout quêter des dîners.

PANSIONÉ, jubilé, ou jubilaire, adj. et s. m. chanoine, docteur, religieux; jubilaire; depuis 50 ans.

PANTALON, pantalon, s. m. vêtement d'homme qui couvre le corps de la ceinture aux pieds; cette mode fut introduite dans ce pays en 1793 par les armées françaises.

PANTEU, cylindre de cardier, châssis de bois avec deux vis garnis de crochet pour etendre, sécher le cuir des cardes et le percer.

PANTISIER, pâtissier, ère, s. qui fait ou vend de la pâtisserie. — Patronet, s. m. garçon pâtissier. — Vermicellier, s. m. qui fait et vend le vermicelle, les fines pâtes de farine. — Pralineur, s. m. ouvrier confiseur, qui fabrique les pralines, les dragées. — Sucrier, confiseur, s. m. qui fait et vend des confitures, des dragées, des choses sucrées, des bonbons, des pralines, ouvrier dans le sucre; qui confit.

PANTISREIE, pâtisserie, s. f. pâte préparée, assaisonnée et cuite, faire la, de la pâtisserie, art, commerce de pâtissier; endroit où l'on confectionne la pâtisserie, les sucreries, les dragées, bonbons, confitures, etc. — Confiturerie, s. f. lieu où l'on fait, où l'on serre les confitures. — Sultane, s. m. petits ouvrages de confiseur. — Canelas, s. m. pâtisserie de farine, sucre, citron et œufs battus.

PANTISREIE, coutarde épineuse, s. f. espèce de pâtisserie de lait, d'œufs, de miel et de farine. — Talmouse, s. f. pâtisserie de fromage, œufs et beurre.

PANTOUF, pantoufle, s. f. chaussure de pied pour la chambre. — Mule, s. f. pantoufle, surtout du pape, ornée d'une croix.

PANTUL, lentille d'eau, plante résolutive, calme les douleurs des érésipèles, des hémorroïdes, des intestins.

PANTUR, bris, s. m. bande de fer qui fixe la porte sur ses gonds.

PANZE, ventrée, s. f.; ventre, s. m. la capacité du corps où sont enfermés les boyaux; capacités sous les côtes; panse, c'est le nom qu'on donne à la partie inférieure d'un fut d'un balustre. — *du boiot*, se dit d'un pansard, e, adj. qui a une grosse panse; ventru, qui a un gros ventre, une grosse panse. — Pantagruélique, adj. 2 g. qui mange et boit sans fin; pantagruéliser, boire copieusement. — *du vag*, double, s. f. panse des animaux ruminants.

PANZELÉ, se gorger, v. pers. de viande et de vin; se remplir jusqu'à la gorge.

PANZELEG, acrasie, s. f. intempérance dans le boire et le manger, habitude immodérée.

PANZELAU, entripaillé, e, adj. à gros ventre, pansard.

PANZESETT, gras double, s. m. membrane de l'estomac du bœuf, gras double, en fricassée de poulet, mets délicieux, t. de cuisine.

PAP, papin, s. m. bouillie délicate et légère pour les petits enfants, les convalescents, cette bouillie se fait de lait, farine ou fécule cuits ensemble; liquide.

PAPI, papier, s. m. feuille faite d'une pâte de vieux linge broyé, etc., étendue par feuille pour écrire, imprimer, etc.; la plus ancienne feuille de papier de chiffons est de 1319, trouvée dans les archives de Nuremberg; antérieurement on en fabriquait avec de l'écorce de murier, du bambou, de la paille de riz, de la soie, du coton; en 1786, Levrier, de Lille, parvint à fabriquer du papier avec divers espèces de végétaux; la première machine à fabriquer le papier d'une longueur indéfinie fut inventée en 1799 par Denis Robert, d'Essonne. D'autres procédés furent inventés en 1815 par M. Berte et Grevenich, Georier et Darieux. M. Didot-St.-Leger réclame l'honneur de cette invention. En 1794, Mme Masson a découvert le moyen d'en faire avec du papier manuscrit ou imprimé. En 1813, M. Leistenscheider ininventa une machine travaillant sans le secours d'aucun ouvrier; une foule d'espèce de papiers ont été imaginés, papier de filasse, extraite de la paille de fève en 1813; papier imperméable à l'eau, invention de M. Mons, en 1802; papier maroquiné, par MM. Boederer et Boehm, de Strasbourg, en 1806; papier de paille, par Salisbury, en 1800; papier syrien, par M. Pouder, en 1803, peut recevoir la peinture à l'huile; papier de tenture au chinois, introduit en Europe par les Hollandais; papier

velin, par Ambroise Didot, en 1780; les papiers vergés collés et vergés sans colle, les velins collés et velins sans colle, depuis le format dit carré jusqu'au format colombien, le papier mécanique, les formats des papiers varient en raison des nombreux usages auxquels on les destine, le anciens sont : le papier dit tellière, grand raisin, couronne, jésus, écu, colombier, carré, grand aigle, cavalier, grand monde; les papiers spéciaux dit pelure d'oignon, serpente pour les éventails, le papier joseph ou papier de soie pour les doreurs, les confiseurs; le papier brouillard ou demoiselle, papier gris, papier à filtre non colle, le papier de couleur, les papiers de fantaisie colorés, marbrés ou maroquinés; les papiers à calquer sont de trois sortes : huilé, le vernis et le papier végétal; le papier de paille, de bois, papier pour aiguille, papier de sûreté, enfin le papier monnaie, V. *Asigna*; le papier d'écorce est très-ancien; les bois les plus propres étaient l'érable, le platane, le hêtre, l'orme et surtout le tilleul; l'écorce du roseau; papyrus d'où est venu le mot papier; le papier fossile, tissu de l'asbeste, lorsqu'il est très-mince et comme papyracé; le papier gélatine, transparent, qui remplace avec avantage le papier huilé, pour calquer; les papiers réactifs des chimistes, bleu et jaune; le papier timbré, l'origine paraît dater du règne de Justinien, le 22 auguste 537; en France il date de 1655. Le papier maroquiné, l'invention est due aux Allemands, mais il a été imité et perfectionné en 1804 par MM. Boehm et Roederer, de Strasbourg, et en 1808, par M. Forget, de Paris; le papier velouté est dû à l'invention de M. François, gainier de profession, à Rouen, en 1620; le papier mousse est dû à M. Van Hauten et Ce, à Rotterdam, qui ont obtenu en 1825 un brevet pour sa confection avec la mousse aquatique; ce papier est reconnu incorruptible, imperméable et préservatif contre la pourriture du bois; on fabrique encore diverses espèces de papiers avec l'écorce d'ortie, de tilleul, le genet, le houblon, le lichen, le jonc, les feuilles de chardons, des chataigners, etc. — Papier monnaie, s. m. qui a cours de monnaie. — Assignat, s. m. constitution de rente sur un héritage; papier monnaie, billet d'état primitivement hypothéqué sur un bien en 1789. — *à poli*, papier de verre ou papier verré sur lequel est collé du verre pilé et tamisé, servant à polir le bois, le cuir, etc. — *d'envelopp*, maculature, s. f. feuille de papier épais, gris ou coloré pour envelopper. — *dmoir*, mortuaire, adj. papier imprimé qui annonce le service funèbre de quelqu'un. — *d'muzik*, papier reglé pour noter la musique, le réglage se fait avec une griffe composée de cinq tirelignes convenablement espacés, sont assemblés à vis. — *d'tapissraie*, papier tenture, s. m. papier qui imite l'étoffe, les fleurs, les animaux, etc., papier peint de diverses couleurs et dessins, inventé par M. François, de Rouen, et Reveillon, au 17me siècle; on en fabrique de plusieurs sortes, le papier mat ou commun, le satiné, le doré et argenté pour la décoration des appartements. — Papier camelotier, s. m. papier blanc très commun. — Document, s. m. titre, preuve par écrit, enseignement.

PAPI *(à)*, palpiter, v. n. se mouvoir d'un mouvement déréglé, inégal et fréquent; avoir un mouvement convulsif. — Haleter, v. n. respirer fréquemment, péniblement en souffrant. — Panteler, v. a. haleter, palpiter fortement, être fort essoufflé.

PAPIEG *(à)*, palpitation, s. f. battement déréglé et inégal du cœur.

PAPIEU *(à)*, asthmé, adj. attaqué de l'asthme, respiration fréquente et très-pénible causée par l'obstruction du poumon.

PAPINEU, papetier, s. m. qui fait, vend du papier. — Ouvreur, s. m. ouvrier papetier et l'un de trois ouvriers qui font le papier, l'ouvreur prend la pâte, le coucheur la pose, le leveur retire les feuilles de papiers pressées et met le feutre; parcheminier.

PAPINNRAIE, papeterie, s. f. usine, fabrique, commerce de papier. — Parcheminerie, s. f. art, commerce, atelier du parcheminier.

PAPLOTT, courroie de cuir sous et pour passer les courroies sur le pied; soupape, languette mobile d'une chose pour couvrir ou fermer; se dit populairement de certaines parties sexuelles de la femme. — *d'on wan sain deu*, chope d'un gant, bout de mitaine, gant de peau; ce qui couvre le dessus de la main. — *po touwé l s moh*, claque-mouche, s. f. petite bande de cuir mou sur une baguette, pour tuer les mouches dans les appartements.

PAR, pour, prep. à cause ou en considération de, en faveur de; en échange, au lieu de. — Surtout, adv. principalement; plus que tout autre chose.

PARA, tuyau de la plume à écrire jusqu'à la barbe, propre à tailler.

PARAF, griffe, s. f. sorte de paraphe formé de plusieurs traits croisés. — Parafe ou paraphe, s. m. marque formée de traits, etc. qui accompagne la signature. — Entrelas, s. m. pl. traits d'écriture qui se lient et se croisent; entrelacs, chiffres enlacés.

PARAIN, parent, e, s. de même famille, uni par le sang; ceux de qui l'on descend, le pere et la mère, alliés au 12me degré. — Lignée, s. f. race, enfant. — Arrière-neveu, nièce, fils ou fille de neveu ou de la niece, la postérité la plus reculée. — Cognat, s. m. parent d'une même souche. — Parent collatéral, hors de la ligne directe.

PARAINTEG, parenté, s. f. consanguinité, alliance avec le consanguin, qualité de parent, tous les parents. — Cognation, s. f. qualité de cognat, descendant d'une même souche.

PARAISON, faraison, s. f. premiere figure donnée au verre par le souffle.

PARAL, parole, s. f. mot prononcé; représentation de la pensée, faculté naturelle à l'homme; action de parler, de prononcer. — Paroles melleflues, adj. qui abonde en miel; avoir la verve féconde, remplie de chaleur, d'imagination.

PARALIZAIE, paralysie, s. f. privation, diminution considérable du sentiment ou du mouvement; tomber en paralysie. — Paraplegie, s. f. paralysie de tout le corps, la tête exceptée. — Parésis, s. f. paralysie imparfaite. —

Hemiplégie ou hemiplexie, s. f. paralysie de la moitié du corps.

PARAPUI, parapluie, s. m. petit pavillon portatif contre la pluie; il est composé d'une canne, d'une crosse, deux noix en cuivre, dix baleines, autant de boîte de metal, un tube en laiton qui embrasse le manche, dix fourchettes, la soie ou le taffetas.

PARASOL, eventail, s. m. ce qui sert à eventer, à agit r l'air, assemblage d· petites lames mobiles sur un axe et revêtues d'un papier colorié, etc.; son usage s'introduisit en France sous le règne de Henri III. — Parasol, s. m. petit pavillon portatif qui garantit du soleil; son invention remonte aux temps les plus reculés. — Ombrelle, s. f. très-petit parasol.

PARATONAIR, paratonnerre, s. m. aiguille qui, en soutirant l'électricité d'un nuage, garantit de la foudre; cette invention, qui eut lieu en 1757 par le célèbre Franklin, a été perfectionnée par MM. Chappe et Bertholon; ce ne fut qu'en 1782 qu'on en vit sur les flèches des tours de Paris; paratonnerre végétal, invente par l'ingénieux Lapostolle, pharmacien a Amiens, en 1824, le conducteur d electricite est composé d'une corde de paille; on en a fait un paragrele qui est formé d une perche armée à son extrémité supérieure d'une verge en laiton; à cette verge vient s'attacher une corde de paille de froment ou seigle, renfermant dans son centre un cordon de lin écru, la corde est tournée autour de la perche jusque dans la terre; les points les plus eleves sont les plus avantageux; placés sur les maisons ils servent de paratonnerre.

PARAUD *(û)*, parade, s. f. montre, étalage, semblant, ostentation, vanite, t. d'escrime; action de parer, t. militaire; réunion et inspection de la garde montante, etc.; défiler la parade, vain étalage plein de fausseté.

PARBLU, parsembleu, parbleu, jurement par le ciel bleu.

PARDI, pardi, enne, pour pardieu.

PARDIET, pargué, parguienne, jurements burlesques.

PARDON, amnistie, s. f. pardon général accordé par le souverain aux rebelles, condamnés, déserteurs, rétardataires, etc. — Acte de clémence, s. f. pardon généreux, magnanime.— *de paup,* bref absolutoire, adj. 2 g. qui absout. — *dsain Fransoi,* portioncule, s. f. action dévote, indulgence qui a lieu du 30 août, à deux heures de relevée, jusqu'au 8 septembre, à la même heure; instituée en cette ville dans l'église des ex-Récollets, en 1778, par un père nommé Ancion.

PARDONÉ, absoudre, v. a. déclarer quelqu'un innocent, le décharger d'un crime; pardonner, accorder le pardon.

PARÉ, dru, e, adj. oiseau dru, prêt à quitter le nid, vigoureux.—Parer, v. a. orner, embellir, apprêter; empêcher, éviter, parer un coup de suite funeste, un malheur, mettre à couvert; attifer, orner, parer. — Atour, s. m. parure des femmes, ornement, ajustement; ce qui sert à se parer; on appelle aussi parure l'assortiment complet de bijoux, c'est-à-dire du peigne, collier, boucles d'oreilles, bracelet, épingle, broche, etc. — *enn chaine,* empeser une chaine avant de la tisser; on nomme empeseur l'ouvrier qui colle les chaines de draps, d'étoffes et de toile. — *enn penn,* tailler une plume, couper le bout du tuyau, le fendre à la pointe pour écrire.

PAREG, parement, s. m. ornement qui pare, etoffe qui pare. — Riposte, s. f. t. d'escrime; se battre en parant. — *de teul,* empeser une toile, le mouiller avec de l'empois. — *dol n penn,* tail, s. m. manière de tailler la plume, soit avec un canif ou le taille-plume, art de tailler une plume.

PAREIE, pareil, le, adj. et s. m. par, égal, semblable, être pareil; pareille, la même chose, comme une autre. — Homogène, s. m. qui est partout de même nature. — Analogue, adj. 2 g. qui a de l'analogie avec une chose qui a quelque rapport ou convenance. — Conforme, adj. 2 g. semblable, qui a la même forme, qui a de la conformité, du rapport. — Connexe, adj. qui a de la liaison, de la connexion avec une autre; rapport de deux choses.—Uniforme, adj. 2 g. semblable en toutes ses parties égales; qui a la même forme, qui ne varie pas.

PAREIELUMAIM, pareillement, adv. semblablement.—Analogie, s. f. conformite, rapport, analogie frappante; proportion, ressemblance de goût, de caractère.

PAREIESUTE, uniformité, s. f conformité, rapport, ressemblance avec ou entre plusieurs choses; qualité de ce qui est uniforme. — Fac-simile, s. m. imitation parfaite, copie facsimilaire.

PARESS, mollesse, s. f. qualité de ce qui est mou, manque de vigueur, de fermeté honteuse; vie oisive, paresse; être, vivre, croupir dans l'oisiveté. — Fainéantis, s. m. paresse lâche, vie de fainéant; inertie, indolence, inaction. — Acétie, s. f. paresse, négligence, découragement. — Nonchalance, s. f. négligence, lenteur, indolence; manque de soin.

PARESSEU, oiseux, se, adj. fainéant, oisif, qui ne fait rien, qui vit dans l'oisiveté; mou, nonchalant, indolent, paresseux. — Mordant, s. m. petite tringle de bois carrée et fendue dont le compositeur se sert pour arrêter et maintenir la copie à imprimer.

PARETT, paraître, v. n. se faire voir, se montrer; se manifester, être exposé à la vue; briller, éclater; se distinguer, se faire remarquer.

PARETTAN, voyant, e, adj. qui brille, qui éclate; couleur voyante, qui se fait remarquer, qui paraît.

PAREU, pareur, s. m. ouvrier qui pare, finit, perfectionne; pareur de drap, qui le brosse, etc., t. de manufacture.

PAREUIE *(î)*, cloison de charpente ou pan de bois; les premiers sont construits en bois de 5 à 6 pouces d'épaisseur, les seconds en bois de 3 pouces; cloison creuse ou sourde, hourdée, remplie dans l'épaisseur du bois en platras, briques ou moellonnailles; cloison de séparation. — Lambris, s. m. on désigne par ce terme toutes sortes d'ouvrages sur des lattes clouées ou jointes qu'on enduit de mortier. — Clair-voie, ouvrage de charpente ou de menuiserie double, pièce laissant des intervalles entre elle comme un treillage. — Pan, s. m.

on dit pan de bois, de mur, un pan coupé. — Paroi, s. f. muraille, cloison maçonnée, face ou côté d'un puits, d'une fosse, d'une galerie, etc. — Baudet, s. m. t. d'exploitation des tourbes; contre-fort contre un batardeau qu'on laisse pour retenir les eaux séparées des extractions. — *du grogntaie*, cloison crevassée, gerçée, lézardée, sont des fentes dans les enduits en plâtre ou mortier; gerçure.

PARFAI, la perfection, ce qu'il y a d'accompli; parfait.

PARFAITTMAIN, parfaitement, adv. d'une manière parfaite.

PARK, parc, s. m. lieu, place où l'on range méthodiquement les pièces de canons, les caissons et projectiles; grande étendue entourée de murs, clôture de haie.

PARKORI, parcourir, v. a. aller d'un bout à l'autre, visiter rapidement; courir çà et là, passer légèrement la vue. — *a lér*, entrelire un livre, un écrit; lire imparfaitement, à demi; lire çà et là.

PARMAIN, parement, s. m. ornement, ce qui pare; extrémités des manches d habit, côté uni d'une pierre, gros bâton dans un fagot, grosse pierre à la surface d'un mur.

PARMÉ, parmi, prép. interj. entre, au milieu; dans le nombre de... — *payan*, parmi payant, qui paye.

PARMETI, tailleur, s. m. celui qui fait des habits, des pantalons; tailleuse, ouvrière qui taille des habits. — Caleçonnier, s. m. qui fait les caleçons.

PAROKET, perroquet, s. m. oiseau frugivore à bec crochu, grimpeur, vient de l'Amérique, de l'Asie et de l'Afrique. — Perruche, s. f. femelle du perroquet, petit perroquet de l'ancien continent, perroquet à longue queue et joues couvertes de plumes; se dit perroquet, personne qui ne sait que répéter ce qu'elle a entendu dire. — Coulacissi, s. m. perruche à queue courte.

PARSIAINE, persienne, s. f. jalousie de lattes en abat-jour, en remplacement des contre vents, pour garantir une chambre du soleil, cet usage nous vient de la Perse; croisée-jalousie, double croisée.

PARSIAL, partial, e, adj. qui favorise une personne, un parti par préférence au préjudice d'un autre qui s'attache à une opinion par prévention ou intérêt.

PAR SI PAR LA, de bric et de broc, adv. de çà et de là, d'une manière et d'une autre; par ci par là, en divers endroits.

PARVI, porche, s. m. portique simple à l'entrée d'une église pour y ménager une double porte et être à l'abri du vent.

PARVINOU, parvenu, e, s. homme de néant qui a fait une fortune subite et se méconnaît. — Turcaret, s. m. enrichi sans mérite; agioteur, qui a fondé une fortune scandaleuse sur la misère publique.

PASAUB, passable, adj. supportable, admissible, comme n'étant pas mauvais dans son espèce.

PASAUBLUMAIN, passablement, adv. d'une manière supportable, de telle sorte qu'on puisse s'en contenter.

PASAUD, passade, s. f. passage d'un lieu où l'on fait peu de séjour, passage d'un corps d'armée dans un endroit.

PASÉ, aller, v. n. passer d'un lieu à l'autre, poursuivre sa route. — Passé, s. m. temps écoulé ou passé; chose faite, chose passée qui a été et qui n'est plus. — Filtrer, v. a. clarifier en passant ou faisant passer à travers un filtre; passer à travers de, d'une chose; épurer un liquide. — Ganer, v. n. t. de jeu de cartes; laisser aller l'amain. — Passer, v. n. faire une transaction dans un discours, un écrit; émettre, oublier, ne pas citer un fait, un passage. — *de sainlt du legn*, coulage de cendres de bois, s. m. action de couler, clarifier la lessive, t. de blanchisseur. — *le kassral*, passer sous l'archet, faire suer pour guérir de la siphilis invétérée, passer par les grands remèdes les traitements mercuriels de la siphilis. — *tosté*, estiver, v. a. demeurer dans un endroit pendant l'été. — *les pai*, confire les peaux, les accommoder avec de l'eau, du sel, de l'alun, etc. — Aluner, v. a. tremper les peaux en poils dans l'eau d'alun, dans le confit. — Chamoiser, v. a. préparer les peaux en façon de peaux de chamois. — *le rouf*, jeu d'enfants qui consiste à passer entre deux files en recevant un coup du plat de la main de chacun, par analogie à passer par les verges ou les baguettes; se dit aussi pour les dames qui sortent d'une église, elles doivent passer entre la file de garçons qui sont sortis. — *lgoss de pan*, être pendu, guillotiné, tué, assassiné, etc.; mourir. — *lgro nok*, passer le nœud, le pas, faire ce qui répugne, embarrasse. — *lseu*, étancher, v. a. apaiser, satisfaire, étancher la soif.

PASEG, passage, s. m. action, moment de passer, de traverser; chemin, lieu où l'on passe, ouvert aux piétons pour communiquer. — Passant, e, adj. fréquenté, où il passe beaucoup de monde; chemin très-passant, par où l'on a droit de passer; chemin, rue passante. — Servitude, s. f. c'est un passage sur le terrain d'autrui, dont on a la jouissance soit par convention tacite, soit par titre. — Lé, s. m. espace de huit mètres le long d'une rivière pour le tirage; tour d'échelle, espace de trois pieds de large qu'on laisse au propriétaire entre le mur qu'il fait construire et l'héritage de son voisin. — Botal, adj. m. trou, canal pour le passage du sang dans le fœtus, t. de chirurgien; col de la matrice, au fond du vagin ou l'orifice de l'utérus. — *d'aiw*, chevalis, s. m. t. de batelier; passage pratiqué dans une rivière à eaux basses. — Gué, s. m. endroit d'une rivière où l'on passe à pied. — Passe-cheval, s. m. bateau, nacelle, petit bac pour passer un cheval, etc. — *de chet*, tour du chat, s. m. espace de dix pouces que l'on doit toujours laisser entre le mur d'un four ou d'une forge et le mur mitoyen. — *po pag*, chemin, pont, barrière. — Péager, s. m. où l'on paie pour passer.

PASET, scellette, s. f. petit siége portatif formé d'une planche et de quatre bandes de cuir, on accroche le tout à une corde nouée et un crochet; les ardoisiers s'en servent sur les tours des cloches et les pignons. — Strapantin, s. m. siége mobile de voiture suspendue.

PASETT, agenouilloire, s. m. petit escabeau,

sur quoi on s'agenouille. — Prie-dieu, s. m. pupitre avec marchepied pour s'agenouiller en priant Dieu. — Bancelle, s. f. petit banc long et étroit, sert aux couturières, ourdisseurs, etc. pour mettre les pieds. — Estrade, s. f. espèce de marchepied de planche; ais élevé. — Divan, s. m. estrade; sofa. — Marchepied, s. m. marche petite, estrade, planche en glacis. — Gradin, s. m. petit degré qu'on met sur des autels, sur des cabinets, des buffets, pour y poser quelque objet. — Banquette, s. f. petit banc, long, rembourré. — Crible, s. m. coquille, surface percée de trous pour nettoyer. — Grenoir, s. m instrument percé de trous pour grener la poudre à canon, etc.; crible. — Assortissoir, s. m. crible dont les trous sont assortis à la grosseur et à la forme des dragées que l'on veut faire; outil de confiseur. — Passaire, s. f. vaisseau en cuivre ou ferblanc percé d'une multitude de trous, qui sert à passer des purées, des liquides; vermiculaire. — *à rechau,* greloire, s. m. espèce d'auge de cirier, de cuivre rouge étamé, percé de trous égaux dans sa longueur, qui est de deux pieds de large en haut et de trois pouces en bas; elle partage la cire en filets, forme des rubans en tombant sur le cylindre. — *d'auté,* porte-missel, s. m. petit pupitre d'église où se pose le livre de messe sur l'autel. — *du feu d'chandel,* taille-mèche, s. m. instrument de cirier-chandellier pour couper les mèches.—*du molin au kariot*, pédale d'un rouet mu par les pieds pour faire tourner la roue qui tient à la bielle et à la manivelle.

PASIAIN, patient, s. m. condamné que l'on va exécuter; celui qui souffre une opération, qui a de la patience, qui attend, etc. — Longanime, adj. 2 g. qui a de la longanimité; mansuète, doux, patient. — Victime succédanée, adj. immolée après une autre.

PASIAINZE, patience, s. f. vertu qui fait supporter les douleurs, les injures, l'attente, le défaut d'autrui, des inférieurs, les importunités, le mal en général. — Mansuétude, s. f. patience, douceur d'âme. — Longanimité, s. f. patience d'un supérieur contre les injures, par bonté et grandeur d'âme.

PASION, passion, s. f. souffrance aigue, vive douleur; désir violent avec souffrance causé par des besoins de l'âme jusqu'à ce qu'ils soient satisfaits. — Monomanie, s. f. manie, passion, fureur pour un objet, une idée unique.

PASON, étaliers, s. m. pl. pieux pour étendre les filets d'une tenderie, les etalières ou filets circulaires. — Pieu, s. m. pièce de bois aiguisée par le bout pour enfoncer en terre. — Pauforceau, s. m. pieu troué par le bout pour attacher et tendre les filets des oiseleurs. — Sellette, s. f. pièce de bois qui accote les arbres, espèce de tuteur. — Poinçon, s. m. pièce de bois debout pour attacher. — Bitton, s. m. pièce de bois pour amarrer les nacelles, etc., près du rivage. — Piochon, s. m. piquet pour tendre les filets dans la tenderie. Pilots, s. m. pl. pièces de bois qui vont en diminuant par le bas pour faire les palées des ponts, des quais, des jetées. — Palée, s. f. rang de pieux pour soutenir une digue, une terrasse, etc. — *d'netsel,* corps-mort, s. m. pièce de bois enfoncée en terre au bord des eaux pour amarrer.—*et l'aiw,* courson, s. m. pieu usé et caché dans l'eau, sur le bord des rivières.

PASEU, passant, s. m. celui qui passe par un chemin, etc. — Carrelet ou blanchet, s. m. châssis carré de bois avec une pointe de fer à chaque coin pour y attacher un blanchet pour filtrer, passer une liqueur. —*d'aiw,* passeur, se, s, batelier qui conduit un bac, nacelle ou batelet pour passer l'eau.—Ratelier, ère, s. qui conduit un ou des bateaux. — Passageur, s. m. qui dirige le bac. — Bachoteur, s. m. batelier, passeur d'eau.

PASS, passe, s. f. t. d'escrime, d'arts, de jeu de billard, de maille, de finance, de commerce, action de passer; arc sous lequel la bille doit passer; droit pour le passage, permission de passer; mise au jeu de jetons, fiches, etc. — Passe, adv. à la bonne heure, soit, passe pour cela. — Passement, s. m. ouvrage de passementier; tissu plat et peu large servant d'ornement. — *du chapai,* plateau ou rebord du chapeau de paille, de cuir, de bois, ou sparteterie, pour les chapeaux des dames.

PASSAVAN, passavant, s. m. t. de douane, d'octroi, ordre de laisser passer des marchandises. Passe-debout, s. m. permission de passer dans une ville sans payer aucun droit.

PASS-DIH, passe-dix, s. m. jeu à trois dés dans lequel il s'agit d'amener ou de ne pas amener plus de dix points.

PASSDREU, passe-droit, s. m. grâce accordée contre l'usage ou au préjudice de quelqu'un; injustice dans les promotions, contre l'usage.

PASSIN, brassin, s. m. marc, résidu de poires tapées, du filtre, etc.

PASKAIE, pasquinade, s. f. chanson plaisante, burlesque ou satirique, chantée dans un dialecte local ou patois; par extension, raillerie. — Coupleter, pasquiniser, v. a. faire une chanson de couplets, pasquinade pour ou contre quelqu'un.

PASSKAUL, saint Paschal, né à Rome, pape en 817, il est mort sans date précise; il y a trois saints de ce nom; se fête à l'église le 14 mars.

PASSKAROT, passe-carreau, s. m. tringle de bois pour rabattre une couture, t. de tailleur.

PASSMAINTI, passementier, ère, s. qui fait et vend des rubans, des passements.

PASS-PARTOU, couteau à scie, qui diffère de la scie à main en ce que sa lame est plus étroite et qu'elle est montée dans un manche d'une forme ordinaire; il y en a à denture à rebours du côté du manche. — Passe-partout, s. m. clef commune à plusieurs personnes pour une même serrure ou qui en ouvre plusieurs; fig. ce qui prouve partout une réception agréable, la fortune, le talent, etc., passe partout; batte plate qui sert à fouler le sable; scie à araser, espèce de bouvet dont la languette est un morceau de scie attaché au fût pour scier des arasements d'une grande largeur; genre de ciseau qui sert à diviser les blocs d'ardoise, espèce de scie à main, dentée de deux côtés. — Rossignol, s. m. instrument dont le serrurier se sert pour ouvrir une serrure dont il n'a pas la clef; c'est une sorte de crochet qu'il essaie de passer entre les garnitures de la ser-

rure pour attraper le ressort et les barbes du pène. — Crochet de serrurier, s. m. petit croc ou rossignol, outil fait pour remplacer une clef cassée ou perdue, t. de serrurier.

PASSPI, passepied, s. m. sorte de danse bretonne figurée très-vive; son air en trois temps; on prétend que le passepied a pris naissance en Bretagne (France). — Chacane, s. f. danse à mesure modérée et mouvement bien marqué, air de symphonie avec refrain. — *d'pir toûnress,* pédale, s. f. touche mue avec les pieds pour faire tourner une pierre à aiguiser, la roue d'un rouet, etc. — Bielle, s. f. en général pièce qui joint une roue à un levier pour changer le mouvement de va-et-vient en mouvement de rotation, comme dans la roue du rémouleur en bombelle. — *Pass piti pass gro,* mélange confus d'objets divers.

PASSPOIL, liseré, s. m. entre la doublure et le drap; le tailleur coud une petite bande d'étoffe ou liseré, elle sert à différencier les corps des soldats; liseré sans revers ou sans parements.

PASSROTT, phénix, s. m. fig. homme supérieur dans son g nre, rare dans son espèce.

PASSTAIN, passe-temps, s. m. plaisir, divertissement; passe-temps agréable, innocent, ce qui en est l'objet, l'instrument. — Amusement, s. m. ce qui amuse, fait passer le temps, qui sert à divertir, à occuper agréablement.

PASSTAR, passe-méteil, s. m. blé mélangé d'un tiers de seigle. — Provende, s. f. mélange de grains différents qu'on fait moudre pour les bestiaux; provision de vivres. — Pâtée, s. f. mélange d'aliments cuits en pâte pour les oiseaux, les animaux domestiques. — *du poursai,* confit, s. m. mélange d'eau, de son, pomme de terre, etc., pour nourrir les porcs.

PASSTEL, pastel, s. m. guède, s. f. plante pour teindre en bleu. — Vanède, s. m. petit pastel, plante pour la teinture. — Adoux, s. m. pastel qui commence à jeter une fleur bleue dans la cuve, t. de teinturier.

PASSTEUR, entraves, s. f. pl. liens aux pieds des chevaux pour les empêcher de s'enfuir. — Abot, s. m. espèce de serrure, d'entraves pour retenir les chevaux dans les pâturages.

PASSTURÉ (on gvô), empêtrer un cheval, un animal en pâture, lier les jambes, embarrasser les pieds; entraver un cheval.

PASS-VLOUR, passe-velours, s. m. célosie en crête de coq, plante annuelle, à tige grasse, rameuse et fleurs petites, nombreuses et serrées en tête longue et irrégulière, on les prendrait pour des morceaux de panne ou de velours épais, se sèment sur couche. — Tacheté étalé, s. m. petit œillet d'Inde, à fleurs jaune pur, éclatant, d'autres étant marqués de raies, taches ou bordures d'un jaune safrané, foncé, velouté; le tacheté élevé et étalé; ont tous deux la même odeur forte et fétide, périssant aux premières gelées. — Amaranthe passe-velours, s. m. plante très-belle de parterre, d'automne; il y en a quatre espèces, toutes annuelles.

PATAIND, patente, s. f. sorte de brevet taxé par les commissaires répartiteurs pour une industrie, un commerce à exercer pendant l'année; elles furent établies lors de la suppression des maîtrises et jurandes par la loi du 17 mars 1791, supprimées et rétablies en l'an 5 comme les autres contributions; un tarif les a divisées par classes.

PATAINTÉ, patenté, e, adj. et s. qui paie patente, pourvu de patente pour son commerce et certaine profession; les taxes des patentes sont établies d'après un tarif annexé à la loi du 4 brumaire an VII et celle du 25 mars 1817.

PATAKAIZE, pataquès, s. m. élocution, prononciation vicieuse, surtout en mettant des *s* et des *t* à la place les uns des autres.

PATAKON, patagon, s. m. monnaie espagnole d'argent, vaut 2 fr. 94 c.; rixdale, monnaie réelle d'Amsterdam, 2 florins 10 cents; écu liégeois de 4 florins, en francs, taux du commerce : 4 fr. 72 c.; sont en argent fin.

PATATI PATATA, pataquès, s. m. défaut de langage des gens mal élevés.

PATAUR, sou, s. m. le sou était une petite pièce de monnaie de cuivre allié ou de billon; avant la réforme métrique on comptait en livres, sols et deniers; sou, 12 deniers, 20[e] partie de la livre, 4 liards de Liége, 5 centimes 92/100, 6 centimes, taux du commerce. — Patard, s. m. petite monnaie. — Sol, s. m. monnaie; sol morlas, monnaie d'argent; sol parisis, 20[e] partie de la livre; sol tournois, monnaie d'argent. — Vulve, s. f. t. d'anatomie et populaire, orifice du vagin.

PATÉ, pataud, e adj. personne pataude; villageois grossier; jeune chien à grosses pattes.

PATÉ *(â),* vol-au-vent, s. m. pâté chaud dont la croûte est légère. — Maringue, s. f. massepain fait d'œuf, de citron, de sucre, avec un fruit ou de la crême au milieu.

PATI, pâtir, v. n. souffrir, avoir du mal, être dans la misère; souffrir de la faim, de la douleur, de la perte, du dommage; être puni, victime, etc., etc.

PATINET, tacot, s. m. petit instrument en cuir servant à la navette anglaise de tisserand. — Tasseau, s. m. petite tringle ou planche qu'on attache contre le mur où le côté pour supporter les bouts des tablettes. — Taquet, s. m. morceau de bois échancré en angle droit, sert à porter le tasseau. — *d'folreic,* cames, s. m. pl. espèce de dents étassées à une roue, espacées, pour qu'à chaque tour de roue ils puissent soulever le pilon par-dessous et le laisser retomber dans l'auget.

PATOI, patois, s. m. sorte de langage particulier à un pays; langage rustique du peuple, de paysan; le wallon.

PATOMEIE *(â),* pantomime, s. f. expression muette du visage et des gestes qui supplée à la parole; pièce rendue en gestes; jouer la pantomime.

PATRAFF, PATRAK, patraque, s. f. voiture, montre usée et de peu de valeur ou mal faite; personne, corps usé, faible, détraqué, déréglé, dérangé; détraquer l'estomac, la tête, l'esprit, la mémoire, faire perdre les bonnes allures.

PATREIE, patrie, s. f. pays, état où l'on est né; se dit fig. lieu de la naissance, de sa patrie adoptive; aimer, adorer sa patrie.

PATRIOTT *(â),* patriote, adj. et s. 2 g. qui aime sa patrie et cherche à lui être utile; qui a du patriotisme, civisme.

PATROIE *(i)*, patrouille, s. f. t. milit. marche nocturne pour la sûreté publique; ceux qui la font; faire, aller en patrouille.—Haillon, s. m. guenillon, vieux lambeau de toile, etc.; ceux qui en sont couverts; patrouille, vieux linge mouillé; écouvillon sur un bâton. — *sol. mèr*, croisière, s. f. t. de marine, action de croiser, d'aller et venir dans les mêmes eaux; les bâtiments qui font ce service.

PATRON, modèle, s. m. exemple à suivre; patron en relief, carton, papier, toile, etc., dont on suit les contours en coupant un autre; patron, protecteur, défenseur; saint, sainte dont on a reçu le nom au baptême; commandant de manœuvres d'un bateau. — Fête patronée, adj. qui appartient au patron. — Patroné, e, adj. fait sur sur modèle; patronage, peinture, lettres faites avec des patrons.—Pancis, s. m. dessin piqué; papier découpé qui sert de règle. — *donu cham*, jumerante, s. f. petit planche de bois plat qui sert de patron pour faire des jantes de roue.

PATROUY, patrouiller, v. a. agiter de l'eau bourbeuse; manier malproprement; faire du patrouillage, des saletés en patrouillant; faire patrouille, aller en patrouille, conduire, commander une patrouille.

PATROUYEU, homme, soldat en patrouille, qui va en patrouille.

PATT, étoquiau, s. m. pièce de fer qui sert à arrêter ou à contenir d'autres; il y en a à coulisse, à patte et à mentonnet. — Patte, s. f. pied des animaux, des oiseaux, des insectes; racine, base; sorte de clou à tête aplatie. — Chaperon, s. m. morceau de drap ou de pelleterie façonné en patte de poche, servant à couvrir les poches, les pistolets, etc.; couverture. — Couplet, s. m. pattes unies par une charnière. — Pattes de parements, s. f. pl. pour enjoliver les uniformes et différencier les régiments. — *Patt à patt*, patata, mot factice, onomatopée du galop du cheval. — *d'awe*, patte-d'oie, s. f. chénopodée, plante, poison à l'intérieur; ce qui a la forme d'une patte d'oie. — Ambroisie ou thé du Mexique, plante annuelle, se sème au printemps sur couche, et souvent se sème d'elle-même. — Ansérine, s. f. genre d'arroche, cinq espèces sont cultivées, anserine à balais, la rouge, la botryde et la pureste. — *d'ckneie*, les paturons d'une pincette, espèce de pattes droites qui sont aux deux bouts de la pincette de foyer, à potager. — *d'ouhai*, ornithopode, pied-d'oiseau, s. m. plante à gousse, en pied d'oiseau, apéritive, employée pour chasser le gravier et guérir les hernies. — Pied-d'alouette, s. m. dauphinelle, plante à fleurs irrégulières, à éperons comme les oiseaux. V. *Esporon*. — *du chet*, pied-de-chat, s. m. espèce de piloselle, plante à fleurs blanches ou rougeâtres, représentant en figure bien épanouie le dessous du pied d'un chat; herbe blanche, plante vulnéraire, astringente, pectorale. — *donn flig*, aileron d'une fiche, s. m. partie d'une fiche qui entre dans le bois comme un tenon dans sa mortaise. — *du grevess*, braques d'une écrevisse, s. f. pl. pinces d'écrevisse. — *du kenn*, avirons, s. m. pl. pattes de certains oiseaux aquatiques, tels que canne, oie, cygne, etc. — *du lion*, pied-de-lion, s. m. alchimille, plante vulnéraire, astringente.—*Fé l'* — *mouyaie*, faire la pattepelue, homme doucereux et perfide; homme mou ,sans vigueur. — *du moh*, pied-de-mouche, s. m. écriture indéchiffrable.

PATURÉ, herbiller, v. n. prairie, pré, herbier, où les bestiaux vont pâturer; paître, brouter, l'herbe sur pied; pacager, paître, pâturer.

PATUREG, pâturage, s. m. lieu où les bêtes vont paître, usage de pâturage, herbe de pâturage. — Padouan, s. m. pâturage. — Pâtis, lieu où l'on met paître les bestiaux.—Fumade, s. f. portion de pâturage. — Paissance, s. f. pâture, pâturage. — Paisson, s. f. pâture dans les forêts. — Padouantage, s. m. droit de pâturage. — Herbis, s. m. pâturage.—Pâtureau, s. m. t. de coutume, lieu de pâture; droit de parcours et de vaine pâture. — Parcours, s. m. droit de faire paître ses bestiaux sur le terrain commun ou particulier en certains temps de l'année. — Grairie, s. f. partie d'un bois ou pâturage commun. — Droit de palage, s. m. lieu où paissent les bestiaux; vaine pâture; sont les chemins publics, les places, les carrefours, les terres à grains après la moisson et l'enlèvement de la récolte, les guerets, les jachères, les terres en friche.

PAU, pale, s. f. pieu, pièce de bois pour retenir l'eau d'une écluse. — Palée, s. f. rang de pieux pour soutenir une digue, etc. — Pieu, s. m. pièce de bois aiguisée par le bout, qui entre en terre pour clôturer, parquer, etc. — Échalas, s. m. bâton en terre pour soutenir la vigne, plante, etc. — Tuteur, s. m. perche, pieu qui soutient un jeune arbre. — Auray, s. m. bloc de pierre, pièce de bois au passage des bateaux pour amarrer. — Pal, s. m. pals, pl. pieu perpendiculaire aiguisé par un bout. — Écuier, s. m. tuteur d'un arbre. — Piochon, s. m. piquet pour tendre le filet. — *d'fair*, avant-pieu, s. m. bout de fer ou de bois effilé par un bout qu'on enfonce en terre pour faire les trous des autres pieux.—Pal, s. m. outil en fer pour enfoncer, faire des trous.—*d'taindeu*, pauforceau, s. m. pieu de tenderie pour tendre les filets.

PAUFISS, palis, s. m. pieu, lieu entouré de pieux; palissade, clôture de pieux ou claies. — Clayonnage, s. m. t. de jard.; claie de pieux à branches entrelacées; claie, tissu large et plat d'osier, de branchage. — Perchis, s. m. clôture avec des perches. — Palissade, s. f. cloison à claire-voie formée de pieux, qu'on enfonce en terre pour servir de clôture, l'on fait encore des palissades avec des planches clouées sur des pieux. — Fraise, s. f. rang de pieux dont on garnit le dehors d'une fortification, ou le plante horizontalement dans les talus pour empêcher qu'on ne la franchisse. — *du plang*, palplanche, s. f. de toutes sortes de bois, on la taille par le bas en pointe, afin qu'elle entre plus facilement en terre, pièce d'une digue, d'une jetée; planche en palplanche.

PAUG, page, s. f. côte d'un feuillet, écriture qu'il contient, ce qu'elle contient; pagination d'un livre, etc., mettre en page.

PAUGMEIN, parchemin, s. m. peau de mouton, de chèvre, préparée pour écrire, imprimer, etc.;

les peaux de veaux, chevreaux ou agneaux mort-nés pour le velin ou parchemin vierge; celles de bouc, de chèvre, de loup, d'âne pour les tambours; Pline prétend qu'il fut inventé à Pergame; on n'a découvert en parchemin nulle charte ou diplôme antérieur au sixième siècle.

PAUHUL *(hùl)*, paisible, adj. 2 g. personne, animal paisible, d'humeur douce, tranquille; pacifique, qui n'est point troublé, qui aime la paix. — Calme, s. m. bonace, tranquillité, repos; simple, sans malice; personne inanimée; casanier, qui aime à rester chez lui. — Placide, adj. 2 g. calme, doux, pacifique, traitable; sédentaire qui sort peu de chez soi, qui demeure assis. — Impassible, adj. 2 g. non susceptible de souffrance, d'intérêt et de sympathie.

PAUHULMAIN, paisiblement, adv. d'une manière paisible, tranquille, sans trouble.

PAUIE *(ï)*, paix, s. f. état d'un peuple, etc. qui n'est point en guerre; concorde, tranquillité, absence de trouble, d'inquiétude; calme, silence, etc. — Rétribution, s. f. salaire, récompense d'un travail, d'un service, d'une peine, rétribution pécuniaire en argent; rétribution, honoraires donnés aux ecclésiastiques qui ont assisté à un office. — Paye, s. f. solde de gens de guerre, salaire journalier.—Appointements, s. m. pl. solde qu'on fait aux officiers de justice, de la troupe, elle se paie à la fin de chaque mois ou trimestre. — Prêt, s. m. solde payée à la troupe en avance de cinq jours en cinq jours; le sergent-major va le recevoir au quartier-maître sur une feuille signée du capitaine.

PAUIEMAIN *(ï)*, paiement, s. m. action de payer, somme payée, terme pour payer; salaire, récompense, punition. — Versement, s. m. action de verser de l'argent dans une caisse, de déposer des fonds pour une entreprise, etc.

PAUK, Pâque, s. f. fête solennelle célébrée chez les juifs et chez les chrétiens, en mémoire de leur sortie d'Egypte; fête des chrétiens, à la Résurrection, le premier dimanche qui suit l'une des équinoxes, du 21 mars au 25 avril; temps pascal, quatre semaines, jours où on se décarêmait avec un jambon, du lard, que l'Église bénissait encore au treizième siècle.

PAUKAI, se dit de celui qui attend la dernière semaine pour faire ses Pâques.

PAUKI, buis ou bouis, arbrisseau toujours vert, à potale et petites feuilles, baie à trois pointes, bois jaunâtre très-dur, très-utile, outil pour polir, ses fleurs n'ont aucune apparence, variété panachée ou maculée; buis à bordures ou nain, tout le monde connaît cette variété si longtemps employée dans nos jardins pour en border les plates-bandes; buis de Mahon, arbrisseau remarquable par ses feuilles grandes, luisantes et d'un beau vert, il craint le froid.

PAUL, pelle, s. f. instrument large et plat, à long manche, pour creuser, bêcher, fouir et enlever. — Epuche ou épuchette, s. f. pelle pour enlever la tourbe brisée, les roseaux, etc. — Pique, s. m. une des deux couleurs noires des cartes à jouer. — Bêche, s. f. outil de savonnier; faire le mélange de la soude avec la chaux éteinte pour vider les baquieux quand ils sont épuisés en alcali. — St. Paul, apôtre.

PAULOIR, parloir, t. claustrale; lieu pour parler aux personnes du dehors.

PAUM *(ù)*, palme, s. f. mesure, dix pouces de Liége; un décimètre.

PAUMAL, paumelle, s. f. ce sont deux petits coins de bois que l'on met aux deux côtés des coins de fer pour faire partir la pierre, la séparer du bloc. — Pammelle, s. f. espèce de ferrure composée de deux pentures, dont l'une porte un mamelon ou bien deux gonds, et de sa penture en pammelle; il y en a de diverses formes, celles en T et en S sont doubles ou à pattes. — Entaille, s. f. incision faite dans du bois; coupure, coche pour soutenir, assembler deux pièces.

PAUMÉ, pâmer, v. n. tomber en pamoison, en défaillance; s'évanouir, pâmer ou se pâmer de rire, de joie.

PAUMEU, polissoir, s. m. est une planche rectangulaire faite en bois dur, bien unie en dessus et surmontée d'une poignée; le cirier s'en sert pour polir la cire, il y en a en marbre.

PAUP, Pape, s. m. évêque de Rome, chef de l'église catholique universelle; ce fut à la fin du 4[me] siècle que l'évêque de Rome fut simplement appelé Pape, dans le concile de Tolède.

PAUPEIE, paupière, s. f. peau bordée de cils qui couvre l'œil; fermer la paupière, dormir; fig. mourir.—Cils, s. m. pl. poils de paupière au-dessus et au-dessous des couvercles des yeux; taroupe. — *ainflaie*, blépharotis, s. f. inflammation des paupières dont les poils se hérissent. — *housaie*, lithiasie, s. f. tumeur dure du bord des paupières. — *rulevaie*, hélose, s. f. maladie des paupières, leurs rebroussements. — *ruviersaie*, trichiase, s. f. renversement des paupières en dedans, de manière que les cils touchent l'intérieur de l'œil, le pique, l'enflamme, l'ulcère même et oblige de couper une portion de la membrane renversée. — Albugo, s. f. cicatrice de la cornée qui forme un épanchement d'une humeur opaque dans la cornée. — *seraie*, blépharaptose, s. m. flegmon de la paupière par laquelle on ne peut ouvrir l'œil.

PAUPI, sourciller, v. n. remuer les sourcils; fam. ne pas sourciller, rester muet, immobile. — Clignoter, v. n. remuer les paupières coup sur coup; clignottement, mouvement des paupières.

PAUR, part, s. m. portion d'une chose divisée ou communiquée entre plusieurs; partie, côtes, etc. — Vade, s. f. t. de jeu, mise qu'on met au jeu, intérêt que chacun a dans une affaire; participer, prendre part à, dans une affaire; part indivise d'une propriété, d'une maison, appartenant à divers propriétaires en commun et qui se partagent les revenus. — Quote-part, s. f. la part de chacun dans un partage, une contribution. — Tantième, s. m. quantième, escompte. — Quotité, s. f. somme fixe à laquelle monte chaque quote-part. — Portioncule, s. f. petite portion. — Portion, s. f. partie d'un tout en général; portion congrue, somme payée pour la subsistance d'un curé; portion virile, part du conjoint en viduité; part au gâteau, au profit acquit ou

trouvé. — Part afférente, adj. qui revient à chacun des intéressés dans un objet indivis. — Apports, s. m. pl. biens apportés en mariage par une femme, par les époux, et mis en communauté. — Parcelle, s. f. petite partie d'un tout matériel, du sol qui est divisé par parcelle. — Dividende, s. m part produite d'une répartition. — Part avenante, s. f. qui revient à proportion; posséder par divis, par parts d'indivis; t. de pratique. — *du boi*, assiette, s. f. étendue marquée de bois que l'on destine à être vendus par portions.

PAURAUZE, beau-père, s. m. second mari de la mère; parâtre.

PAURCHET, parcelle, s. f. petite partie d'un tout.—*d'ateg*, rangée d'épingles boutées dans du papier percé par ordre de N°., plus elles sont grosses, moins il y en a dans la rangée; un enfant en boute 36 mille par jour pour 40 centimes; les premières épingles furent faites en Angleterre en 1545.

PAUREIN, parrain, s. m. qui tient un enfant, un converti sur les fonts baptismaux, qui nomme une cloche que l'on bénit; soldat que celui qui doit être fusillé choisit pour lui bander les yeux et tirer le premier. — Compaternité, s. f. alliance spirituelle entre les parrains, marraines et les parents d'un enfant.—*d'baindai*, parrain d'un enfant pour le sacrement de confirmation, qui jadis ceignait le bandeau à l'enfant qui recevait ce sacrement.

PAURLÉ, s'époumonner, v. pers. se fatiguer le poumon à force de parler longtemps. — Parler, v. n. prononcer, proférer des paroles, articuler des mots, discourir, s'entretenir de, s'énoncer en une langue, s'expliquer, déclarer ses intentions, ses sentiments, sa pensée, ses opinions; dire des lèvres sans que le cœur y soit, etc. — *à bock drovaie*, parler à la bonne franquette, adv. franchement, ingénuement. — *aind ses dain*, bredouiller, v. n. parler d'une manière peu distincte, sans articuler le mot; bredouilleur. — *avou ses deu*, chirologie, s. f. art de s'exprimer par des signes avec les doigts. — *bai*, fléchir devant quelqu'un, se désister, se soumettre, ne pas persister dans ses sentiments. — *de dain*, parler des grosses dents fortement, avec menace, répondre vertement. — *de gozi*, parler du gosier, parler enroué, d'une voix rauque, gênée. — *de né*, nasiller, v. n. parler du nez; nassonner, parler du nez en bégayant; nasilleur, nasillard; nasillonner. — Cancaner, v. n. parler du nez comme un canard. — Quintadiner, v. n. nasiller, avoir, parler d'un son obscur, nasillard. *d'lu*, égotiste, s. 2 g. qui a la ridicule habitude de parler sans cesse de lui; égotisme. — *estourdihmain*, parler à ou à la bouleviue, adv. vaguement, sans attention, étourdiment, au hasard. — *frankmain*, avoir son franc parler, la pleine liberté de dire ce qu'on pense. — *franset kom onn vag espagnol*, parler mal le français; se dit d'une personne qui parle, articule mal le français. — *krau*, grasseyer, v. n. parler gras, mal prononcer l'R en l'adoucissant avec l'U.—Bléser, v. n. parler gras et avec difficulté; faire des contes gras, obscènes, qui blesse la pudeur, déshonnêtes. — *mau*, parler mal, en mal, médire, calomnier, atteint de blésité, d'un embarras de la langue, difficulté dans l'articulation des mots. — *patoi*, patoiser v. n. parler patois, imiter le patois, l'idiome de certaine province. — *segmain*, parler crument, adv. sans ménagement, d'une manière crue; avec véhémence, plein de force et de vigueur. — *to fou de dain*, parler franchement, sans détour; la bouche ouverte.

PAURLEG, parlage, s. m. caquetage, verbiage, abondance de paroles inutiles, dépourvue de sens; parole, mot prononcé. — Éloquence oratoire, s. f. art, talent de bien dire, de persuader, d'émouvoir, de toucher, de convaincre; véhémence de paroles.

PAURLEU, spéculatif, s. m. qui raisonne profondément sur les matières politiques sans en être chargé, sur la morale, etc. — Louangeur, se, s. qui aime à louer; qui loue sans discernement. — Élogiste, s. m. qui fait l'éloge; raisonneur. — Apologiste, s. m. qui fait l'apologie, qui prend la défense, qui justifie quelqu'un. — *to doirmain*, somniloque, adj. 2 g. qui parle en dormant et répond aux questions qu'on lui adresse.

PAURLUMAIN, Langage, s. m. idiôme d'un peuple; discours, style, manière de s'exprimer; ce qui fait connaître la pensée, les gestes, les regards.

PAURTEG, partage, s. m. division d'une chose entre plusieurs; part, portion de la chose partagée; collocation des créanciers; lorsque les dettes privilégiées et hypothéquées sont éteintes, le restant de l'actif est reparti au marc le franc entre les créanciers chirographaires. — Division parcelaire, adj. partage en parcelle, partage d'un tout en parties; section de partage, division d'un compte, d'un livre, d'un traité, etc. — Départ, s. m. action de partir; départ précipité, être sur son départ.

PAURTEIE, partie, s. f. part, portion d'un tout en général; jeu, commencer une partie, soutenir la partie de quelqu'un; projet de divertissement, partie adverse, celui contre qui l'on plaide, on lutte; partie civile, celui qui poursuit en son nom un procès, etc.; partie sexuelle de l'homme ou de la femme, partie génitale, partie de la génération, partie honteuse, nudité.

PAURTI, partir, v. n. se mettre en chemin, commencer un voyage, prendre sa course; partager en plusieurs parts pour les distribuer. — Portionner, v. a. diviser par portion, assigner à chacun la sienne. — Fractionner, v. a. réduire en fraction, en petite partie. — Diviser, v. a. partager, séparer par parties. — Subdiviser, v. a. diviser une partie d'un tout en plusieurs autres parties. — Parceller, v. a. diviser par parcelle, par petites parties. — Délimiter, v. a. séparer, borner un terrain, fixer sa limite. — Séparer, v. a. désunir les parties jointes d'un tout ou ce qui était uni; partager, faire la ségrégation, action par laquelle on met à part. — Dépecer, v. a. mettre en morceaux, en pièces un bœuf, etc. — Repartir, v. a. partager, distribuer par tête, par souche, etc.; faire la répartition. — Couper en deux, v. a. séparer une partie de l'autre, couper par le milieu. — Tripartie, adj. partagé, fendu en trois.

PAUTER, pater, s. m. oraison dominicale, grain de chapelet qui indique sur lequel on dit le pater.

PAUTI, épier, v. n. monter en épi, blé, etc.: monté en épi, qui se gloume, se forme en balle ou enveloppe du grain.

PAUTRIY, sermonner, v. a. faire d'ennuyeuses remontrances hors de propos, qui marmotte des prières entre ses dents; pérorer des fadaises.

PAUTRIEU, sermonneur, s. m. qui fait des longs discours, de longues remontrances; prédicateur, sermonneur ennuyeux; péroreur.

PAUTT, épi, s. m. tête d'une tige de blé, etc. qui renferme le grain; amas de plumes en épi. — Epilet, s. m. petit épi des graminées. — Gloume ou balle, s. f. enveloppe des organes sexuels des graminées, ce qui renferme le grain. — Rape, s. f. ralle de poils, axe hérissé de denticules qui soutient l'épi du froment. — Grappe, s. f. grain en bouquet pendant. — *du crain du gro*, épi de poils, s. m. poils tournés sur le front, au portail, au flanc, au ventre, près des cuisses, etc. des chevaux.

PAUTTNOSS, pâtenôtre, s. f. prière, le pater; grain de chapelet; chapelet, ornement en grain qui l'imite, morceau de liége qui soutient le filet de pêche. — *de rein,* succenturiaux, s. m. corps glanduleux au-dessus des reins; vertèbre, l'un des os de l'épine du dos; atlas, première vertèbre du cou.

PAUW *(ù)*, paon, s. m. bel oiseau à aigrette et à queue couverte d'yeux, symbole du glorieux. — Paonne, s. f. femelle du paon; paonneau, jeune paon.

PAUZE, pâte, s. f. farine détrempée et pétrie pour cuire, choses broyées, détrempées, mises en masse. — Pause, s. f. suspension, intermission, cessation d'action, intervalle de temps, de silence; pauser, appuyer sur une syllabe. — *d'amand,* pâte d'amande, on en distingue trois sortes : celle d'amande bise, la pâte douce blanche et la pâte amère blanche. — *du doreie*, abaisse, s. f. pâte de dessous et dessus des darioles, tourte, tartre, etc.; pâte qui les couvre, les enveloppe; tourtelet. — *po fé les ornumain,* pâte diversifiée propre à recevoir des ornements de sculpture; ce nouveau genre d'ornement est dû à M. Grandeur, de Paris; il réunit à la variété des couleurs la légèreté et la solidité suffisante.—*po les ouhai,* patée, s. f. mélange d'aliments en pâte pour les oiseaux. — Saligre et salègre, s. m. pâte de millet alpiste et chenevis avec du sel, pour les serins qui ont perdu l'appétit.

PAVAIE, pavé, s. m. terrain, chemin, rue, espace pavé. — Débord, s. m. passage du pavé aux bas côtés. — Accotement, s. m. ou berme, partie de chaussée, des rues, qui se trouve depuis les rigoles jusqu'aux maisons; sur les routes, c'est l'espace en pente compris entre la bordure des pavés et les fossés; trottoir; contre-revers, c'est dans une chaussée le côté du ruisseau opposé au plus large et aboutissant aux maisons d'une rue ou aux bas côtés d'une rue; revers de pavés, est dans une rue l'un des côtés en pente, depuis le mur des façades des maisons jusqu'au ruisseau. — Trottoir, s. m. bordure de pierres posées de champ de 5 à 6 pouces plus élevées que le pavé, parallèlement au bord de la voie ou chemin public, le long des murs des maisons dans les villes. — Blocage, s. m. espèce de pavage fait avec des cailloux ou de la meulière que l'on pose debout avec du sable. — Rudération, s. f. pavé de cailloutage mis de champ pour former un blocage dans un encaissement.

PAVÉ, paver, v. a. revêtir de pavés, de matières dures un chemin, une cour, etc; asseoir le pavé, le mettre de niveau ou en pente, le battre, etc.—Carreler, v. a. poser les carreaux des appartements sur une aire de plâtre, mortier; paver avec des espèces de briques. — Pavement, s. m. action de paver; ouvrage de paveur. — Cadette, s. f. pierres de taille à paver; cadetter, paver avec la cadette. — Plancheïer, v. a. garnir de planches le sol d'un appartement, etc.; faire un plancher. — Plancher, s. m. sol revêtu de planches, carreaux. — Guinguin, s. m. petit panneau de parquet. — Aire, s. f. place unie, ce dont on couvre un chemin, un plancher, sur quoi l'on y marche. — *dmarb,* tessel, s. f. marbre carré à quatre pans pour paver: marbre taillé en compartiment ou en mosaïque. — *don fûr,* âtre d'un four, est la partie élevée sur laquelle on place le pain ou la pâtisserie pour le cuire. — *don pon*, aire de pont, le dessus d'un pont sur lequel on marche; aire en cailloux, mortier et ciment.

PAVEG, pavage, s. m. ouvrage de paveur en pierres de grès qu'on met de champ; pavage d'une chaussée, d'une cour, d'une ville, etc.; on attribue aux Carthaginois la première idée de paver les rues d'une ville; ce fut seulement en 1184 que, par un ordre du roi de France, les rues de Paris furent pavées; à Verviers, l'an 1718 une première partie et achevée en 1792.

PAVEU, paveur, s. m. ouvrier qui travaille à asseoir, à poser et à sceller le pavé. — Carreleur, s. m. c'est le maître qui entreprend le carrelage ou l'ouvrier qui pose les carreaux.

PAVION, papillon, s. m. insecte à quatre ailes poudreuses, colorées, venant de chenille ou ver. — *d'geott*, brassicaire, s. m. papillon de chou. — *d'nutt,* phalène, s. m. papillon de nuit ou papillon nocturne; bombyce, phalène blanc. — Psi, s. m. phalène admirable de la chenille, qui porte sur ses ailes un psi, lettre grecque. — Pyralides, s. m. pl. lépidoptères, espèce de phalènes qui se brûlent à la chandelle. — Noctuelles, s. f. pl. espèce de phalènes; lépidoptères. — Pyrauste, s. m. sorte de papillon que la flamme attire et qui s'y brûle.

PAVMAIN, pavé, s. m. grès taillé en cube, pierre dure qui sert à paver. — Carreau, s. m. tranche de pierre ou de marbre, taillée de diverses formes régulières, servant à carreler les paliers, les vestibules, salles à manger, etc. — Dalle, s. f. pierre en carreau de 1 à 5 pouces d'épaisseur, avec laquelle on pave les cours, les églises, les enceintes grossières, les vestibules, les cuisines, laiteries et autres lieux au rez-de-chaussée, sert aussi à couvrir les champs; est en pierre, en marbre, en granit, terre cuite, lave, etc. — *d'brik*, matton, s. m. gros et large pavé de briques en car-

reaux, etc. — *d'fër,* carreau, s. m. petite dalle plate carrée ou hexagonale en sable, argile cuite fortement

PAYOIR, pavot, s. m. plante dont la graine est assoupissante, symbole du soleil; on en fait l'opium; pavot blanc, rouge, cornu, glacium à fleur jaune noir, cultivé ou de jardin, rouge des champs ou coquelicot; pavot somnifère, c'est le plus utile et le plus anciennement connu, son fruit à capsule, tête de pavot, est usité en médecine comme un des plus puissants calmants: c'est de cette espèce que s'extrait l'opium; celui cultivé en Belgique contient une certaine quantité de morphine.

PAW, peur, s. f. crainte, frayeur, passion, mouvement de l'âme qui lui fait éviter un objet qu'elle croit nuisible. — Frayeur, s. f. épouvante, crainte, terreur, émotion, agitation violente de l'âme, épouvantée par un mal réel ou apparent; frayeur mortelle.

PAWON, paon, s. m. V. *Paûw.*

PAWOUREU, peureux, se, adj. sujet à la peur; craintif, timide. — Craintif, ive, adj. timide, peureux, sujet à la crainte. — Chat échaudé, adj. craintif, soupçonneux après avoir été attrapé. — Méticuleux, se, adj. qui est susceptible de petite crainte.

PAY, payer, v. a. acquitter une dette; s'acquitter d'une dette, donner, être donné pour un paiement, etc. — Solder, v. a. payer un reliquat de compte. — Pays, s. m. région, contrée, province, patrie; pays, compatriote d'une même ville, d'une même province, d'un même royaume; lieu de naissance. — Territoire; s. m. espace de terre qui dépend d'une même juridiction. — Rétribué, e, s. et adj. qui reçoit des rétributions; fonctionnaire, travail rétribué. — *à fai,* payer au fur et à mesure que l'on reçoit; payer argent comptant, en espèces. — *davanze,* payer par anticipation, anticiper un paiement avant d'avoir reçu, anticiper ses loyers avant d'être échu. — Faire un préachat, s. m. paiement d'une marchandise avant de l'avoir reçue; anticipativement. — *de Roi,* les ci-devant dix-sept provinces des Pays-Bas autrichiens étaient formées du duché de Brabant, le marquisat d'Anvers, la seigneurie de Malines, les comtés de Flandres, de Hainaut, de Namur, le duché de Luxembourg, de Limbourg et une partie de la Gueldre. — *d'lig,* principauté et évêché de Liége, était bornée au nord par les Provinces-Unies, à l'est par le duché de Clèves, Gueldre, Juliers et les électorats de Cologne et de Trèves, au sud et au sud-ouest par la principauté de Stavelot et par la France, et au nord-ouest par la mer du Nord. — *rekta,* payer recta, avec droiture, directement, ponctuellement, sans retenue, comptant. — *s'paur de gag de kuré,* payer sa portion congrue, somme payée pour la subsistance d'un curé non salarié. — *s'tauf,* payer sa table chez un restaurateur, dans un hôtel, etc., ou chez un particulier.

PAYAIE, confit, s. m. mélange d'eau, pommes de terre et de son pour nourrir les porcs. — Pâtée, s. f. mélange d'aliments en pâte pour les animaux domestiques. — Barjelande, s. f. mélange, cuisson de légumes, fruits, etc., pour les bestiaux.

PAYASS, paillasse, s. f. sac de toile grossière rempli de paille, sa dimension est en longueur et en largeur du lit; mauvais bouffon; lit de misère, lit de travail d'enfant, lit préparé pour les femmes en travail d'enfant — Tripière, s. f. se dit d'une femme trop grosse, d'une personne ventrue, gênée d'obésité. — Bateleur, se, s. charlatan qui amuse le peuple; joueur de farces, faiseur de tours de passe-passe. — Litière, s. f. paille, etc., répandue dans les étables, les écuries, pour la propreté et la couchette des animaux domestiques. — *du gvô,* étrein, s. m. paille éparpillée, litière des chevaux. — *du paie d'avône,* balasse, s. f. espèce de couchette ou de paillasse formée de balle d'avoine enfermée dans une toile.

PAY-BA, Pays-Bas, royaume de Belgique divisé en neuf provinces, savoir: Anvers, Brabant, Flandre occidentale, Flandre orientale, Hainaut, Liége, Limbourg, Luxembourg, Namur.

PAYEG, paiement, s. m. action de payer, somme payée, terme pour payer; salaire, récompense ou punition. — Minerval, s. m. honoraires des professeurs de collége, payés par les écoliers. — Affanures, s. f. pl. salaire en grains que font les cultivateurs aux ouvriers qui font leurs récoltes.

PAYÈLÉ, couche, s. f. enfantement, heureuse couche, couche pénible; sa durée, suite des couches. — Gésine, s. f. les couches d'une femme; leur durée.

PAYELL, tâche, s. f. ouvrage qu'on donne à faire dans un temps limité.

PAYETT, paillette, s. f. petite lame de métal, partie de métal très-petite et légère, petite écaille qui se détache des métaux en les forgeant; petite plaque d'or, d'argent, de cuivre ou d'acier rond, menue, percée dans le milieu; l'on s'en sert dans les broderies, etc. — Bluette, s. f. petite écaille qui jaillit du fer quand on le forge à chaud. — Battitures, s. f. écaille, oxidule de fer qui se détache quand on le martelle sur l'enclume. — Surchauffures, s. f. pl. pailles, défauts dans l'acier, dans le fer surchauffé. — Criblure, s. f. mauvais grain, balle, saleté, reste du grain criblé.

PAYEU, payeur, se, s. celui qui paie les ouvriers, qui paie, qui doit payer. — Manieur d'argent, s. m. qui manie les deniers publics. — *d'ovri,* billeteur, s. m. qui reçoit la paie pour les autres, la distribue; banque, paie des ouvriers.

PAYNN, accouchée, s. f. femme qui vient d'accoucher, temps jusqu'à ses relevailles.

PAYOU, paroi, s. f. muraille, cloison maçonnée, surface latérale; panneau de maçonnerie, dans une cloison c'est la maçonnerie qui remplit le vide au niveau du bois. — Entrevoux, s. f. intervalle qui existe entre deux poteaux de cloison, remplis de maçonnerie en plâtre, ou couvert d'un enduit. — *fessi,* paroi en clayonage, verges ou branchages, couvert de torchis mêlé de paille, ouvrage de la campagne pour les huttes, etc.

PAYOUTEG, hourdis, s. m. ouvrage de maçonnerie en briques, mortier, torchis, etc.

PAYZAN, paysan, ne, s. homme, femme du peuple, de village, de campagne, fig. rustre, grossier, incivile. — Villageois, se, adj. et s.

habitant d'un village, paysan dindonnier. — Agromène, s. m. celui qui habite la campagne. — Hobereau, s. m. petit gentilhomme, petit noble de campagne.

PAYZAND, dindonnière, s. f. demoiselle, fille de campagne; villageoise.

PAYZEG, paysage, s. m. étendue de pays que l'on voit d'un seul aspect; tableau qui la représente, etc.; dessiner, peindre le paysage; le paysage embrasse la représentation des terrains, des montagnes, des rochers, des arbres, des bois, des rivières, etc.

PAZAI, sentier, s. m. chemin étroit, sentier uni, étroit, raboteux, tortueux. — Avenue, s. f. passage, endroit par où l'on arrive. — Tortillère, s. f. sentier, petite allée tortueuse dans les bois. — Augustie, s. f. augustié, passage étroit, serré. — Pied sente ou pied sante, s. m. chemin étroit, sentier. — Sentelet, s. m. petit sentier. — Radresse, s. f. petit chemin de travers. — Accotement, s. m. sur les routes, c'est l'espace en pente compris entre la bordure des pavés et les fossés, ou contre-revers dépassés. — Trottoir, s. m. chemin élevé pratiqué le long des quais, des rues, des grands chemins, pour les piétons. — Faux-fuyant, s. m. petit sentier dans les bois, endroit détourné pour s'évader.

PAZAVAN, passavent, s. m. expédition de douane, d'octroi, destiné à assurer la libre circulation dans les rayons frontières. — Passe-debout, s. m. acquit donné aux marchands et voituriers, d'après leurs déclarations, pour traverser une ville, un territoire.

PÉ, pis, s. m. tétine de vache; tétine, pis de la vache, de la truie, chienne, chatte, chèvre, etc., etc. — Mamelle, s. f. t. populaire, se dit d'une personne mamelue, qui a de grosses mamelles. — Pis, adv. comparatif du mal, plus mal, plus désavantageusement; être pis. — Pire, adj. 2 g. comparatif de mauvais, de plus mauvaise qualité, plus nuisible, plus mal, plus de mal.

PEDAN, cuistre, s. m. pédant, grossier, injurieux; celui qui en a l'air, l humeur, le ton, le style.

PÉED, pinte, mesure de liquide, 1/2 pot ou 2 chopines, 2 stiers, une pinte, une chopine et 50/100 de mesurette font un litre, 4 1/2 stiers. — Pot à aille, s. m. vase d'étain à anse et couvercle pour la boisson des malades, etc.

PEFLUD *(à)*, chetiveté, s. f. vetille, chiffre, étoffe mauvaise et faible; bagatelle, chose de rien. — Fatras, s. m. amas confus de choses frivoles, inutiles.

PEGCHAL, alize, s. f. petit fruit aigrelet et rouge de l'alizier. — Pommette, s. f. fruit charnu à pepins contenus dans des loges centrales. — Azérole, s. f. espèce de cerise de l'azérolier, rouge et acide à noyaux.

PEGCHALI, alizier, s. m. arbre de forêt, à fleurs en rose en bouquet, fruits astringents; alizier turminal, alouchier de bois, alizier de Fontaineblau, le blanc alizier, l'alizier à épi amélancier. — Azérolier, s. m. arbre, espèce de neflier, porte l'azérole, originaire du Levant, se greffe sur aubépin; neflier aubepin, ou espèce blanche aubépine et noble épine par corruption vulgaire, isolé il devient arbre, se garnit d'une belle tête et atteint souvent une hauteur de dix mètres; dans nos haies qu'il forme le plus ordinairement, il reste arbrisseau et comme tel il est connu de tout le monde.

PECHEU, pécheur, cheresse, s. et adj. qui commet, a commis quelque péché, dans l'habitude de pécher; sujet, enclin à pécher.

PECHI, péché, s. m. transgression à la loi di-divine, faute; péché actuel, l'opposé de péché originel; péché véniel, qui mérite pardon, qui se peut pardonner; péché originel, d'Adam, qui remonte à l'origine; péché mortel, qui donne une espèce de mort à l'âme. — Inceste, s. m. conjonction illicite entre parents ou alliés au degré prohibé; conjonction spirituelle entre le parrain et la filleule, le confesseur et sa pénitente. — Coulpe, s. f. faute, péché, souillure, tâche de péché. — Faillir, v. n. agir contre le devoir, les lois divine et humaine. — Pécher, v. n. transgresser la loi divine; faillir, pécher contre quelque règle, manquer à un devoir, pécher par la couleur, le poids, etc., etc. — Sodomie, s. f. péché contre nature; sacrilége, action impie. — Adultère, s. m. commerce illégitime entre deux personnes mariées; double adultère entre une personne mariée et une qui ne l'est pas. — Pédérastie, s. f. amour honteux et criminel entre des hommes, ou pour les jeunes garçons. — Pécher véniellement, adv. légèrement.

PÉGN, peigne, s. m. instrument à dents pour démêler les cheveux, décrasser la tête, à boucle, à chignon, pour orner la tête; pour apprêter la laine, le chanvre, le lin, le crin, la soie de sanglier, etc.; on en fait de différentes matières, de corne, d'écaille, d'ivoire, d'os, d'ergot, de buis, de canne, de fil de fer, en fer; poinçon ou peigne qui sert à piquer les papiers, dans lesquels on place les épingles après qu'elles sont achevées. — Pamelle, s. f. outil de corroyeur en bois, entaillée de plusieurs dents, dont il se sert pour donner les grains aux peaux. — Affinoir, s. f. espèce de seran dont les broches sont petites, à travers lesquelles on fait passer le lin, le chanvre pour les affiner. — Seran, s. m. outil, carde pour préparer le lin, le chanvre, etc.; carde de perruquier pour démêler les cheveux à perruques. — Branches, s. f. tringles de bois parallèles les unes aux autres d'un doigt de longueur et deux lignes et demie d'épaisseur, garnies de dents de fer; ces branches forment le peigne du dominotier pour les papiers marbrés, communs, etc. — *a chignon*, peigne ceintré, afin de prendre la forme de la tête, sont en guirlandes découpées ou unies. — Macaron, s. m. peigne pour relever le chignon. — *a dfresti*, démêloir, s. m. peigne pour démêler les cheveux; peigne à retaper de perruquier. — *a kaw*, peigne à queue, dont la moitié de la longueur a des dents assez gros et à dents fines du côté de la queue. — *dan son*, hausse, s. f. est une petite planchette d'ébène de 3 à 4 centimètres de long sur 2 de large; l'un des bords porte un écrou qui y est vissé, saille à sa surface et entre dans la fenêtre du violon. — *du ban du skrini*, crochet d'établi, s. m. espèce de peigne

en fer enchassé dans une espèce de boîte mouvante sur un banc de l'établi de menuisier, pour soutenir les bois ou planches qu'on travaille. — *du kourli*, peigne d'une futaille; le tonnelier le désigne pour les extrémités des douves, à commencer depuis le jable. — *du kral*, peigne à papillotte, ceintré à dents fines et serrées pour retenir les boucles sur le front, au nple, au derrière de la tête.

PÉGNEG, peignage, s. m. opération de peigner la laine ou autres substances filamenteuses après qu'on a ôté les jarres; peignage, démêlage de cheveux, de crins, etc.

PÉGNEU, peigneur, se, s. friseur, perruquier qui peigne, arrange les cheveux; ouvrier qui travaille les substances filamenteuses, en arrange les brins sur une même ligne; ouvrier qui peigne la la ne, etc. — Seranceur, s. m. ouvrier qui passe le lin, le chanvre dans le seran. — Peignier, s. m. ouvrier fabricant de peignes, on donne aussi le nom de peignier au fabricant de ros, employés par les tisserands, au lieu de rosetier, qui est son véritable nom.

PÉGNI, peigner, v. a. démêler, nettoyer, arranger les cheveux, préparer avec le peigne. — Houper, v. a. peigner les houppes.—Serancer, v. a. passer le lin, le chanvre par le seran. — Brifauder, v. a. donner le premier peignage aux laines. — Carder, v. a. peigner la laine avec la carde; carder la soie, le coton avec la carde. — Testonner, v. a. friser, arranger les cheveux, la tête; testonner, donner des coups de bâton; battre, frapper, donner des coups à quelqu'un.

PÉGNION, peignon, s. m. entredent, laine courte restée derrière le peigne, mieux filament, court de la laine peignée ou l'équivalent du mot étoupe de laine; les peignons sont employés à la fabrication des draps ordinaires après leur réunion aux fils. — Peignon, s. m. chanvre que le cordier fileur met à sa ceinture. — Retirons, s. m. pl. laine restée dans le peigne, ce qui équivaut à l'étoupe dans le serançage. — Serançage, s. m. du lin, du chanvre, étoupe qui reste derrière le seran.—Peignures, s. f. cheveux qui tombent de la tête en se peignant ou en démêlant ses cheveux.

PÉGNON, pignon, s. m. partie supérieure d'un mur qui a la forme d'un triangle, et où se termine la couverture d'un comble à deux égoûts; le pignon à redent, dans les deux latis inclinés du triangle, forme une suite de degrés; pignon sur rue, construction espagnole, flamande, t. d'horloger, de mécanicien; roue dentée, arbre cannelé attaché à un arbre où viennent s'engrainer les roues. — Travaison, s. f. haut du mur qui porte la charpente. — *dêll*, s. m. extrémités de l'aile à laquelle tiennent les grandes plumes des oiseaux. — *dpip*, tuyau de pipe, s. m. tige creuse de corne, de bois, d'os et d'aileron d'oie.

PEH, pêche, s. f. art, action, exercice, droit de pêcher; pêche amusante, abondante; cet exercice est aussi ancien que celui de la chasse; les premiers qui en firent un art et en trafiquèrent furent les Phéniciens; nous avons la pêche de la baleine, de la morue, du hareng, des huîtres, en général de tous les habitants des eaux. — Gard, s. m. pêcherie construite dans une rivière, espèce d'entonnoir formé de pieux ou de filets et terminé par un verrou.

PEHEU, pêcheur, s. m. qui pêche des poissons, prend du poisson, etc. à la pêche. — Harponneur, s. m. qui harponne les poissons. — Boulleur, s. m. pêcheur qui bat l'eau, les roseaux, les herbes pour chasser les poissons. — Martinet, s. m. ou martin-pêcheur, oiseau très-brillant qui pêche les poissons en volant.

PEHI, harponner, v. a. pêcher avec le harpon; darder, accrocher les poissons avec le harpon, le dard. — Pêcher, v. a. prendre du poisson dans son filet. — *al chandel*, phasquier, s. m. pêche en attirant les poissons par la clarté du feu. — *al veg*, pêcher à la ligne, prendre des poissons à la ligne.

PEHON, poisson, s. m. animal à sang rouge, presque froid, qui naît et vit dans l'eau. — Poissonnaille, s. f. petits poissons, fretin frais, menu fretin; thim, ombre de rivière, petits poissons. — Tirant, s. m. pièce de bois servant à porter chaque forme, ce tirant peut aussi servir de poutre pour porter un plancher. — Entre-toise, s. f. pièce de bois qui se met entre d'autres pour les soutenir. — Aisselier, s. m. pièce de bois de sept à huit pouces pour lier les jambes de force. — Amoises, s. f. pl. pièces de bois qui embrassent et affermissent les sous-faîtes, liens, etc. — *d'pan*, pou de bois, s. m. c'est un petit insecte aptère; il a six pattes couleur d'un blanc roussâtre, il vit sur et dans le bois qui tombe en vétusté.

PEHRAIE, pêcherie, s. f. lieu où l'on a coutume de pêcher, lieu préparé pour la pêche; gard. — Harengaison, s. f. pêche du hareng; temps, lieu où elle se fait; poissons en général, permis d'en manger les jours de jeûne.

PEIE, pile, s. f. coin, côté de la face d'une monnaie, opposé à croix ou à face, jouer à pile ou face; pile, boîte en cuivre, de poids de marc, contenant ses subdivisions; actuellement, espèce de boite à coche à jour, contenant les subdivisions du système décimal, depuis un demi kilogramme à deux grammes. — Matrice, s. f. carré gravé de médaille ou de monnaie du côté opposé à la face.

PEKENN, jet, s. m. ustensile de brasseur, espèce de timbale dont il se sert pour jeter l'eau ou les matières dans le bac.

PEKET, genévrier, s. m. arbrisseau odoriférant, toujours vert, conifère, cinq espèces; le genévrier commun croît dans les lieux incultes; le sabinier, à feuilles de chypre, le mâle s'élève à 8 ou 9 pieds, la femelle est plus basse; le genévrier-cèdre rouge, le cèdre de Phénicie, le cèdre de Bermudes, servent tous aux ornements des parterres. — Cade, s. m. grand genévrier cultivé, il peut s'élever au-delà de 4 mètres; on en retire une huile fétide, détersive. — Genévrière, s. f. lieu planté de genévriers. — Genévrette, s. f. infusion de genièvre pour la colique venteuse. — Genièvre, s. m. arbuste, graine de genévrier, est stomachique, carminative, diurétique, l'extrait alexipharmaque, sa liqueur ou vin pour l'estomac, les coliques venteuses, les diarrhées, les obstructions; les baies brûlées purifient l'air. — Genièvre, s. m. liqueur spiritueuse qui se fait avec le seigle et dans laquelle il

n'entre point de la graine de genévrier. — Schnick, s. m. eau-de-vie de grains de genièvre, de pommes de terre, des raisins de la dernière qualité. — *d'kawti,* prise de tabac à jeûn qu'on se présente mutuellement le matin. — *dzeu louh,* bouchon, s. m. rameau de genévrier pendu en enseigne de cabaret à la campagne.

PEKIN, olibrius, s. m. glorieux, arrogant, fanfaron; pédant, qui fait l'entendu. — Marolet, s. m. petit fat qui se popine, se pare, qui fait le galant.

PEKTÉ, pinter, v. n. popul. faire débauche du genièvre, etc., boire en débauche.

PEKTEU, amateur, buveur de genièvre.

PEL, pillule, s. f. composition médicinale en petite boule. — Bol ou bolus, s. m. petite boule composée de drogues médicinales; bol, morceau alimentaire, masse d'aliments mastiqués et préparés pour la dégludition, t. de médecine. — Pillule agrégative, adj. qui réunit plusieurs proprietés, qui ramasse et chasse les humeurs, composition médicinale en petite boule.

PELAIE, sans poils, sans cheveux, ce qui est pelé, dont on a ôté la peau, l'écorce, etc. — Fruste, adj. 2 g. médaille, marbre, pierre antique, coquille fruste, effacée, usée par le frottement. — *makett,* tête pelée, s. f. rasée, qui a les cheveux fort courts, coupés jusqu'à la peau; chauve, qui a peu ou point de cheveux. — *mamzell,* guenuche, s. f. fille ou femme laide et fort parée. — *pai,* parchemin en cosse, s. m. peau sans poils. — *tiess,* calvitie, s. f. état d'une tête chauve, effet de la chute des cheveux; chauveté, état d'une tête chauve; tête implumée, oiseau dont la tête est implumée. — *pess,* frai, s. m. t. de monnaie, altération d'une pièce par le frottement, la circulation; médaille, pièce de monnaie fruste, effacée par le frottement et la circulation.

PELÉ, implumé, e, adj. qui est sans plumes; oiseau implumé. — Peler, v. a. ôter les poils, la peau, l'écorce; à qui on a ôté les poils; enlever le gazon. — Rober, v. a. enlever le poil, t. de chapelier; enlever l'épiderme d'une plante. — Ondrir, v. n. se dit de l'écorce du bois, des bourgeons qui se rident. — Ladré, s. m. partie nue de la peau du cheval, avec rougeur et taches, dégarnie de poils par place. — Découenner, v. a. ôter la couenne. — Plamer, v. a. faire tomber les poils du cuir au moyen de la chaux, t. de paussier. — Drapé, adj. se dit des étoffes dont le poil est usé jusqu'à la trame. — Raser, v. a. tondre, couper le poil près de la peau. — Écorcer, v. a. ôter l'écorce, faire un bois pelard, écorcé sur pied, pour en avoir l'écorce; éplucher une poire, une pomme, etc. — Écorché, s. m. figure d'homme, d'animal dépouillé de sa peau, pour montrer les muscles, les veines. — Écorcher, v. a. ôter la peau d'un animal pour la tanner, ouvrage d'équarrisseur; enlever l'écorce d'un arbre, etc. — Pelucheux, se, adj. qui s'épile, qui se peluche, qui s'en va en filets sans consistance. — Épilé, adj. sans poils. — Excorier, v. a. écorcher la peau, une membrane, etc. — Décortiquer, v. a. enlever l'écorce, l'enveloppe de; machine à décortiquer les légumes, peler les branches d'un arbre; M. Bogardus, de New-York, a inventé en 1847 un moulin excentrique pour décortiquer le riz, le café, les olives, les grains, etc., broyer les couleurs, les minerais de fer, de zinc, de cuivre, les os, l'or, etc. — *chin,* chien turc, espèce de chien sans poils. — *monsieu,* pauvre damoiseau, s. m. qui affecte une propreté dans ses habillements usés et rapés. — *navai,* blême, adj. se dit d'une personne blafarde, pâle, have, livide, maigre, défigurée.

PELEG, pelade, s.f. état d'une partie dénuée de poils; endroit drapé, oudri, plamé, écorché, ladrè; état de cette place. — Écorchure, s. f. enlèvement partiel de la peau, endroit de la peau écorchée. — Décortication, s. f. action d'enlever l'écorce, de peler les branches. — Ladre, adj. 2 g. peau ladre, dégarnie de poils par place. — Excoriation, s. f. écorchure de la peau. — Mangeure, s. f. endroit d'une étoffe, du drap, mangé par les vers.

PELERINEG, pèlerinage, s. m. voyage que l'on fait en quelque lieu par dévotion; les pèlerinages remontent à la plus haute antiquité.

PELIN, moraine, s. f. laine détachée par la chaux, laine de bête morte, laine pelée. — Pelure, s. f. laine détachée par la chaux; laine pelis, ôtée après l'avoir mise à la chaux; laine porquée, qui s'enlève toute à la fois. — Pelade, s. f. maladie qui fait tomber les cheveux, les poils; laine tombée au moyen de la chaux.

PELISS, capote, s. f. espèce de manteau à cape, grand vêtement de femme de la tête aux pieds. — Pelisse, s. f. robe, manteau, mantelet fourré, pièce d'habillement de hussard, elle est doublée de fourrures, garnie de tresses et cordonnets de laine, d'or ou d'argent, suivant le grade. — Pelisson, s. m. robe fourrée de femme ou mantelet doublé d'une fourrure.

PELL-ET-MELL, pêle-mêle, adv. confusément, mettre des pièces pêle-mêle, dans le même sac.

PELOTT, pelure, s. f. la peau ôtée de dessus un fruit, un fromage, etc.; faire la pelure; pelure d'oignon, couleur du vin qui vieillit. — Chose mauvaise, s. f. qui a quelque vice, quelque défaut; marchandise, ouvrage qui n'est pas bon. — Epluchure, s. f. ordure ôtée en épluchant. — Gousse, s. f. enveloppe de graine, de pois, etc. — Ecorce, s. f. partie des végétaux qui enveloppent leurs racines, leurs tiges, leurs branches, leurs fruits. — Cortical, e, adj. qui appartient à l'écorce. — Canepin, s. m. pelure d'ecorce qui était le papier des anciens. — Homme de laine, s. m. sans consistance, sans fermeté; poltron. — *du gjaïe,* brou de noix, s. m. écorce de noix verte, sert en teinture; bouillie, elle donne une teinture fauve et brunâtre, mis sur le bois imite le noyer. — Cerneau, s. m. moitié de noix verte détachée de la coque. — *du kako,* cabasse, s. f. gousse du cacao, cabasse en cosse qui enveloppe le fruit du cacaoyer, croît au Mexique. — *du mémoskaud,* macis, s. m. écorce intérieure de la muscade. — *du sitron,* zeste de citron, s. f. pellicule mince du citron, c'est la partie jaune et odorante. — *du tiou,* tille, s. f. écorce de jeune tilleul, détersive, appéritive; la sève

donne du suc, bonne pour la brûlure récente.

PELURIN, pèlerin, s. m. qui va en pèlerinage, qui porte la pèlerine à coquille de St. Jacques et le bourdon de pèlerin. — Miquelot, s. m. pèlerin de St. Michel, qui mendie; hypocrite.

PELWAI, bois pélard, s. m. écorcé sur pied, bois de chêne en bûche écorcé, bois à brûler.

PENAI, fils de penne, s. m. qui sont ceux qui restent de la chaine de toile après que le tisserand a levé son ouvrage de dessus le métier; l'on s'en sert pour réparer et pour coudre. — Penne, s. f. bout de lin ou extrémité de la chaine, de la toile qui ne peut être tissée. — Réparon, s. m. t. de tisserand; fil, bobinne de la chaine sur le métier pour réparer les fils rompus.

PENAIE, prise de tabac, de rhubarbe, etc. — Pincée, s. f. ce qu'on prend avec deux ou trois doigts. — Pugille, s. f. mesure, prise de poudre, etc. avec les trois premiers doigts. — Horion, s. m. coup violent sur la tête ou les épaules. — *dainge*, plumée d'encre, s. f. plein la plume d'encre.

PENANTI, souffrir dans l'attente, attente pénible.

PENANZE, être dans la peine, l'inquiétude, le trouble, l'agitation de l'âme, causée par l'incertitude, la crainte; impatience.

PENCHEG, versant, e, adj. sujet à verser; voiture versante.

PENEU, penaud, e, adj. surpris, étonné, interdit et immobile; stupéfait, embarrassé, honteux; être capot, être honteux, confus. — Piteux, se, adj. homme, air piteux, mine piteuse, rechignée.—Quinaud, e, s. honteux, être, rendu quinaud; confus d'un mauvais succès.

PENEUZE (samaine), semaine sainte, adj. est la semaine avant le jour de Pâques; semaine peineuse, semaine sainte.

PENI, alluchons, s. m. t. de mécanique; fuseau de bois dont on arme une roue pour la faire engrener dans la lanterne; dents de bois d'une roue d'engrenage.

PENITAIZE, pénitence, s. f. repentir, regret d'avoir offensé Dieu; sacrement, peine, punition imposée pour punir une faute pour les péchés; jeûne, macération, prière pour les expier; faire, vivre dans la pénitence. — Expiation, s. f. action d'expier des péchés, cérémonie pour expier le courroux du ciel, réparer une peine.

PENN, plume à écrire, s. f. tuyau garni de barbes et de duvets qui sort des ailes de la queue des oiseaux; tuyau de plume de métal, etc. pour écrire; plume de cygne, d'oie, de corbeau, etc. que l'on taille avec un canif; les grosses plumes et les bouts des ailes : il est à peu près impossible de déterminer une époque fixe à son usage, sinon qu'elles remplacèrent au 6me siècle le roseau, employé par les Romains, et qui portait le nom de Calamus. — Bord, s. m. extrémité d'une chose, d'une surface, ce qui la termine; rive, bord d'un chapeau. — Bout, s. m. extrémité de la trame d'une pièce de drap qui ne peut être tissée. — Fossure, s. f. partie de l'étoffe fabriquée entre l'ensouple et le peigne; fils de trames qu'on coupe pour faire des jupes. — Rebord, s. m. bord élevé et ajouté; bord replié, renversé; bord en saillie. — *a ligné*, patte, s. f. petit instrument portant plusieurs plumes métalliques, sert à régler les papiers de musique et à faire plusieurs lignes en même temps. — *de teu*, sève ronde, s. f. grande saillie d'un toit sur la rue pour rejeter l'eau du mur. — Egoût, s. m. extrémité du bas d'un comble, faite de dernière tuile ou ardoise qui saillit au-delà de la corniche, pour jeter les eaux d'un mur de face. — Batellement, s. m. c'est la partie basse d'un comble jetant les eaux dans une gouttière ou dans un cheneau en plomb ou en bois, et se trouve recouvert par une autre ardoise. — Avant-toît, c'est la saillie du toît qui s'avance sur la façade d'un édifice, a pour but d'éloigner les eaux pluviales lorsqu'il n'y a ni cheneau, ni gouttière pour le diriger sur le sol. — Abat-vent, s. m. sorte de toît en saillie qui garantit du vent et de la pluie les ouvrages extérieurs. — *du kalott*, visière, s. f. pièce d'un casque, d'un schako, d'une casquette sur les yeux. — *du keuf*, plumes métalliques, s. f. inventées par Arnoux, Français, vers 1756; en l'an X, M. Bertholet a inventé des nouvelles plumes, infiniment supérieures pour la durée et par leur élasticité, ce qui les rend aussi bonnes que les plumes d'oies. — *du maurtai*, panne, s. f. t. d'arts et mét.; partie du marteau opposée au gros bout, le derrière de la tête doit être d'acier, la panne du marteau est ordinairement arrondie à son extrémité, quelquefois elle est tranchante.

PENNSAI, girouette, s. f. banderolle, plaque mobile pour la direction des vents. *V. Kokroi.*

PÉPÉ, pimpant, e, adj. superbe et magnifique en habit élégant et recherché.

PEPEIE, pépie, s. f. pellicule qui vient au bout de la langue des oiseaux et les empèche de boire, de manger et de crier. — Avoir la pépie, s. f. ne savoir quoi dire ni répondre. — Barbillon ou barbes, s. f. pl. maladie de la langue des oiseaux.

PÉPÈR, impérieux, se, adj. altier, hautain, qui commande avec hauteur, avec orgueil, avec un air impératif.

PÉPINIR, pépinière, s. f. plants de jeunes arbres pour replanter; se dit des réunions de jeunes gens, d'hommes voués à un état. — Butardière, s. f. plants d'arbres greffés en pépinière.

PÉPURNEL, pimprenelle, s. f. saxifrange, boucage ou persil de bouc, plante vivace, potagère, à plusieurs espèces différentes.

PÈR, père, s. m. celui qui a engendré, qui a un ou plusieurs enfants; celui qui tient lieu de père, qui agit comme ferait un bon père; père des pauvres, des orphelins, des malheureux; chef d'une longue suite de descendants; auteur de; titre; appellation d'un confesseur, d'un moine, mon père; père nourricier, mari de la nourrice.

PERI, périr, v. n. prendre fin, périr avec le temps, tomber en ruine, en décadence; périr par le feu, le poison; mourir, être détruit, ruiné. — Poirier, s. m. arbre qui porte les poires; on en connaît plus de 120 espèces, soit de celles à dessert, à cuire, soit à manger crues; le poirier nous vient du mont Ida;

PÉRI, carrière, s. f. V. *Piri.*
PERIHAUB, périssable, adj. 2 g. sujet à périr; bien, être périssable.
PERIK, perruque, s. f. coiffure de faux cheveux; goût, genre perruque, qui est passé de mode, qui ne s'est pas conformé aux idées du temps, dans la littérature, dans les arts; son usage remonte à une très-haute antiquité; ce n'est qu'en 1620 que les véritables perruques furent perfectionnées en France, et furent rayées par la révolution de 1793; les perruques crépues ont été inventées par Ervais en 1780; l'abbé Loquet ou de la Rivière fut le premier qui se montra à Paris avec cette nouvelle coiffure. — Perruqné, e, adj. qui porte perruque. — Ébouriffé, e, adj. cheveux, personne ébouriffée, dont la coiffure, la chevelure est en désordre. — Capilament ou capillament, s. m. ramification des chevelus des plantes. — Capillature, s. f. chevelu des plantes. — Mêlée; mélangement de fil, etc., embrouillement d'objets, tels que fil, laine, soie, etc., difficile à démêler. — Cremilée, s. f. t. de serrurier, fer attaché sur la platine d'une serrure d'où sort le bout de la clef.
PERIKI, perruquier, ère, s. qui fait et vend des perruques, qui coiffe. — Merlan, s. m. pop. garçon perruquier qui coiffe, fait la barbe. — Coiffeur, se, s. celui qui coiffe les femmes ou les hommes, qui coupe les cheveux. — Frater, s. m. par ironie, garçon perruquier.
PERKAIL, percale, s. f. toile blanche de coton, plus fine que le calicot, se fabrique en Belgique; les premières viennent de Pondichéry.— Percaline, s. f. toile grise, blanche, de coton, façon de la percale blanche des Indes orientales.
PERMETOU, permis, e, adj. et s. m. qui n'est pas défendu; action juste, octroyée, autorisée, permis de séjour.
PERMETT, accorder, v. a. permettre à, autoriser, octroyer, concéder, tolérer, donner le moyen, le loisir, donner liberté, pouvoir. etc. — Exempter, v. a. rendre exempt, affranchir, dispenser de.
PERMISION, permission, s. f. liberté de faire ou de dire. — Exempt, e, adj. qui n'est point sujet ou assujetti à quelque chose de pénible, garanti de punition. — Autorisation, s. f. action par laquelle on autorise; permission, pouvoir.
PÉRON, perron, s. m. ornement, édifice d'une fontaine dont il sort de l'eau; perron du marché, etc. — Degueuleux, s. m. masque adapté à l'extrémité des tuyaux des fontaines publiques et qui semble vomir l'eau; figure d'homme ou de femme, etc., sculptée sur la clef d'une arcade; sont des attributs qu'on destine à un ouvrage.
PEROU, phénix, s. m. homme supérieur dans son genre, rare dans son espèce.
PERSAN, aigu, e, adj. terminé en pointe, en tranchant; piquant. — Perçant, e, adj. qui perce, qui pénètre; être en pointe, en diminuant. — Pointu, e, adj. qui a une pointe aiguë pour percer.
PERSEG, ulcération, s. f. formation d'un ulcère, ouverture de la peau causée par un ulcère, incision faite en perçant.
PERVANGE, pervenche, s. f. ou pucelage, plante vivace de jardin, trois espèces et leurs variétés sont cultivées.
PÉSAI, pinceau, s. m. faisceau de poils emmanché pour étendre les couleurs.—Drague, s. m pinceau long d'un doigt, formé avec des poils de chèvre, dont le vitrier se sert pour marquer les verres sur le carreau ou sur la table. — Blaireau, s. m. pinceau dont le poil est dur, sert à épousseter les pièces dorées et en faire tomber l'or inutile. — Époussettoir, s. m. petit pinceau de poils fort doux et tenu proprement dans un étui, dont les metteurs en œuvre se servent pour ôter la poussière et le duvet qui pourraient être restés sur le diamant lorsqu'il est arrêté dans son œuvre. — Pinceau flou, s. m. le flou du pinceau tendre sans dureté ni sécheresse.
PESAIR, pessaire, s. m. instrument pour arrêter la chute de la matrice, les pertes des femmes.
PÉSON, pinson, ne, s. oiseau fringile à bec gros et dur, oiseau de passage du genre du moineau dont on distingue beaucoup d'espèces en Europe : pinson vulgaire, celui à ailes et queue noires, à collier, à double collier, à gros bec, à long bec, à tête noire et blanche, à ventre bleu, le blanc, le brun, le brun huppé, le pinson d'Ardenne, le bec-figue, l'olivette, l'orcama, le touite, le trois-couleurs pape, le frisé, le maillé, le jaune et rouge, le bouvreuil, le noir aux yeux rouges, le noir et jaune, le petit rouge et bleu, le violet, le royal, etc. — Pinsonnée, s. f. espèce de grosse mésange; pinson poseur. — *d'fangn*, mantain, s. m. pinson des Ardennes, est plus gros que le vulgaire, habite les bois, les fanges et les montagnes. — *d'iviair*, nivereau, s. m. ou niverolle de neige, est de la grosseur du pinson d'Ardennes, à bec, pieds et ongles noirs, la tête et le dessus du cou cendrés, le dos et le croupion d'un gris brun, le plumage inférieur d'un très-beau blanc.
PÉSONI, amateur de pinsons.
PESS, peste, s. f. maladie épidémique et contagieuse, causée peut-être par des animalcules microscopiques, tués par l'huile, maladie qui cause une grande mortalité; fig. corrupteur; être dangereux; personne, chose qui peuvent corrompre le cœur, l'esprit; fièvre des ardents, maladie épidémique qui brûlait le sang; ardent, malade qui l'avait; fièvre jaune. — Pièce, s. f. portion, partie, morceau d'un tout; pièce de drap, de toile, etc., morceau pour raccommoder, etc.; chose détachée; pièce de charpente, morceau de bois taillé qui entre dans un assemblage de charpenterie d'un bâtiment; maîtresse, pièce la plus grosse, celle où viennent s'aboutir les autres. — Flipot, s. m. pièce de rapport pour cacher un défaut. — Mise, s. f. morceau de fer ou d'acier qu'on ajuste à un autre que l'on soude à un endroit qu'on veut fortifier; la mise doit être bien amorcée, bien nette de fraile, les deux morceaux doivent être à la chaude suante. — *à kaw*, pièce en queue, s. f. on nomme ainsi toute partie assemblée ou rapportée dans le corps de l'ouvrage. — *à pess*, pièce à pièce, adv. une pièce après l'autre; peu à peu, par portion détachée, successivement. — *du deu palaur*, silbergros, s. m.

groschenn, s. f. petite monnnaie d'argent de Prusse, douze pfennings; trente silbergros font un thaler. — *du fon*, chanteau, s. m. t. de tonnelier, dernière pièce du fond des futailles, etc.; pièce de terre, prairie, etc. — *du herna*, nappe de filet, s. f. composé de mailles en losanges, qui sert à prendre les alouettes; elle a cinq pieds de large sur dix de long, faite en fil tors solide, les mailles à quinze lignes d'intervalle. — *du kwad pouze*, lambourde, s. f. pièce de bois de sciage, de chevron de quatre à six pouces refendu en deux. — *du manöie*, pièce de monnaie, du liard au louis, du centime à la pièce de quarante francs. — *du talon*, cambrillon, s. m. pièce de cuir sous les talons de bottes et souliers. — *du wuid*, pièce d'étoupe, s. f. tissu de rebut de filasse de lin, de chanvre, se tisse toute largeur et longueur, sert pour enveloppe, loque, torchon, etc. — *rapoirtaie*, pièce de rapport dans la marqueterie, art de faire des ouvrages sur bois dont la surface est recouverte de pièces de rapport de diverses couleurs, de bois, etc., afin d'en former diverses figures et dessins. — *vinaig*, acétimètre, s. m. instrument pour l'essai des vinaigres.

PESSOT, levée, s. f. ce qu'on lève ou coupe sur une pièce d'étoffe pour un vêtement, un habit, une robe, etc.; bout, reste d'une plus grande pièce. — Coupon, s. m. petit reste d'étoffe ou de toile, plus petit qu'une pièce entière, et plus grand qu'une pièce pour raccommoder.— Coupe, s. f. levée, endroit ou une étoffe est coupée.

PET, vent à odeur qui sort du corps, s. m. air renferme dans le corps, qui en sort avec bruit et émanation désagréable. — Pétarade, s. f. plusieurs pets de suite, longue file de pets échappés coup sur coup. — Flatuosité, s. f. vent qui sort du corps, suite d'aliments flatueux, pris en abondance et qui causent des flatuosités. — Bambus, s. m. vent bruyant qui sort de l'anus.

PETA, lardoire, s. f. fer en forme de lardoire au bout des pilotis. — Aiguillon, s. m. bâton ferré, pointu, pour piquer le bœuf, etc. — Fuserole, s. f. brochette de fer dans l'époulin pour placer le devidoir; larme fulminante de verre qui se brise en poussière avec explosion quand on le soumet à la chaleur; nitrate amonical d'argent, préparation métallique; les enfants les casse par expression. — Larme batavique, s. f. goutte de verre fondu qu'on laisse tomber dans l'eau froide, lorsqu'on rompt la queue elle se brise sur le champ avec bruit et se réduit en poussière.

PETAIE, calotte, s. f. pop. coup du plat de la main sur la tête. — Buffe, s. f. coup violemment appliqué sur. — Soufflet, s. m. coup du plat de la main, donner un soufflet; fam. echec, revers, dommage, contradiction. — Crapelée, adj. porcelaine crapelée, qui a des petites gerçures; crapilée, truitée, fendillée. — *al gueuïe*, mornifle, s. f. pop. coup de main sur le visage; soufflet, donner des soufflets, des charges coup sur coup, souffleter quelqu'un. — Torgniole, s. f. coup sec, buffe bien appliquée sur la figure. — *au kou*, fessée, s. f. pop. coup sur les fesses; fesser, fouetter, frapper sur les fesses. — *krompir*, pomme de terre frite sous les cendres chaudes, poêle, fourneau, etc.; avec sa pelure.

PETAL, crottier, s. m. excréments solides des brebis et d'autres animaux.

PETALÉ, chier, v. a. faire des crottins; se dit des lapins, brebis, chevaux, âne, etc.

PETANLAIR, pet-en-l'air, s. m. habillement écourté d'homme ou de femme que l'air agite; ancien vêtement court et léger. — Petite oie, s. f. petit ajustement léger; petite faveur.

PETAR, gerçure, s. f. petite crevasse dans le fer, le bois, le platras, d'une superficie qui se fendille. — Fêlure, s. f. fente d'une chose fêlée; fente, crevasse, gerçure. — Balsamine, s. f. plante géraniée annuelle, cultivée; herbe impatiente, balsamine jaune.

PETAUR, tapereau, s. m. jeu d'enfant, qui moule de la terre grasse en forme de plateau et le frappe sur une pierre plate pour le faire éclater; apostropher d'un soufflet quelqu'un; en donner un. — Soufflet, s. m. coup du plat de la main. — Petard, s. m pièce d'artifice qui détonne, machine de fer chargée de poudre pour enfoncer les portes d'une ville, ou pour ébranler une muraille.

PÊTAY, pichet, piché, s. m. t. de m^d. de vin; petit vase à boire.

PETÉ, brésiller, v. a. faire griller promptement sur la braise, faire brasiller. — Griller, v. a. faire cuire sur la grille, sous la cendre. — Pétiller, v. n. eclater avec un bruit réitéré, en sautillant comme le sel dans le feu. — Ferment, pétilleux, adj. qui pétille. — Éclater, v. n. se rompre, se briser par éclat; avec bruit. — Détonner, v. n. s'enflammer subitement avec éclat; détonnation d'une arme à feu. — Venter, v. n. faire du vent, des pets par le derriere. — Péter, v. n. faire un pet, éclater avec bruit.— *Peté ho*, péter plus haut que le cul, signifie s'élever au-dessus de sa condition, sortir de son état; fig. ou de la dépense au delà de ses moyens, faire un trop grand étalage pour ses revenus, être fier, hautain, fastueux.

PETEG, crépitation, s. f. bruit redoublé du feu, de la flamme qui pétille, bruit des os fracturés. — Décrépitation, s. f. pétillement, bruit du sel dans le feu, sa calcination, séparation subite et bruyante avec pétillement des particules d'un corps causé par le feu. — Détonnation s. f. inflammation subite avec éclat. — Craquement, s. m. son de ce qui craque, qui fait du bruit en se rompant. — Ventuosité, s. f. qui sort par le bas, suite d'un amas de vents enfermé dans le corps. — Pétarade, s. f. plusieurs pets de suite; fam. coup d'arme à feu inutile; saut en pétant. — *du korid*, flic-flac, s. m. qui imite les coups de fouet, d'une escourgée.

PETEU, péteur, se, ou péteux, s. qui pette; pop. personne lâche, faible.— Pétardier, s. m. qui fait ou applique les pétards; insecte, animal qui lance par l'anus des vents bruyants lors qu'on l'inquiète.

PETION, dard, s. m. aiguillon de la guêpe, des abeilles, du serpent, etc.; aiguillon de l'amour, qui a reçu les faveurs de Cupidon.

PÊTLAR, bran de judas, s. m. taches de rousseur à la figure. — Lentille, s. f. tache rousse sur la peau, principalement sur le visage.

PÈTLÉ, lentilleux, se, adj. qui a le visage parsemé de taches ou lentilles rousses.

PÈTLÉ-VIAIR, doubleraie, s. f. lézard à points sur le dos entre deux raies jaunes.

PÈTRAUL, betterave, s. f. belle et grosse racine rouge, la petite rouge, la blanche et la jaune; sert de fourrage aux bestiaux. — Bette, s. f. ou poirée blanche, plante potagère à pétale, bisannuelle; espèce d'arroche à feuilles émollientes.—Bette champêtre, s. f. racine d'abondance, racine de disette; sa racine et ses feuilles nourrissent les bestiaux.

PÈTRENN, poitrail, s. m. le devant des épaules du cheval; harnais qui le couvre; gros double de l'estomac du bœuf, de la vache.

PÈTRONEL, sainte Pétronille, vierge, a passé pour la fille de saint Pierre, morte à Rome en 737; sa fête le 31 mai.

PETROTT, babines, s. f. lèvres des animaux, des vaches, des singes, etc.

PÉTULAIN, pétulent, e, adj. vif, brusque, impétueux, qui a peine à se contenir, qui a de la pétulence.

PÉTULAINZE, pétulence, s. f. qualité de celui qui est pétulent; vivacité, impétuosité.

PÉTURON, courge, s. m. plante cucurbitacée à fleurs campaniformes de beaucoup d'espèces.

PEU, pois, s. m. légume, grain rond en cosse, sa plante; pois chiche, plante légumineuse, sorte de pois gris; ce dernier a été apporté dans les Gaules par les Romains, sous le nom de *pois michaud*, actuellement pois champêtre. — Baie, s. f. graine, petit fruit isolé un peu serré, mou, pulpeux, succulent, à noyaux ou pepin; péricarpe renfermant une pulpe et des semences; pois odorant des jardins ou petit pois, originaire de France, se lève plus ou moins haut suivant l'espèce, tout l'été.— Pustule, s. f. petite tumeur pleine de pus; visage couvert de pustules. — Bube, s. f. pustule, petite élevure sur la peau; tumeur. — Bouton, s. m. bube, inflammation, élevure sur la peau. — Echauboulure, s. f. élevure rouge sur la peau; bube.—Perlure, s. f. élevure, grumeaux sur le bois du cerf. — *dchau*, pois gris des brebis ou pois champêtre; sert pour la nourriture des hommes et des chevaux. — *d'haumustai*, baie de gui, s. f. est purgative, fait mûrir les abcès. — *d'haururna*, baie d'aubier, vient en grappe comme le sureau, mais plus grande et rouge; sert d'appat aux griffes. — Corme ou sorbe, s. m. fruit très-acide du sorbier, dont on fait une boisson. — Sorbe, s. f. fruit du sorbier. — *d'hu*, cénelle, s. f. fruit du houx, petit et d'un beau rouge. — *d'lawri*, baie de laurier femelle ou commun, à baie noirâtre, presque ovale. V. *Peu po le kautaire*. — *d'makrul*, dature, s. f. plante dangereuse dont la fleur est très-belle; espèce de stramonium. — *d'peket*, baie de genièvrier, s. f. graine de genièvrier; brûlée, elle purifie l'air et sert dans les cuisines. — *d'ratt*, stramoine, stromonium, s. m. plante qui donne la pomme épineuse, soporative; noix mételle, dature. — *d'sainteur*, gesse odorante, s. f. plante annuelle, originaire de Ceylan, à deux fleurs ensemble, sent la fleur d'orange, est plus ou moins hâtive, est violette, rose, ou tout à fait blanche, selon la variété; il y a une variété sans odeur, à trois et quatre fleurs ensemble. — *d'souk*, pois sans parchemin, d'un goût sucré et fin, il se mange avec la cosse comme le haricot vert; il y en a de plusieurs espèces. — *grek*, gesse à larges feuilles ou pois vivace, à bouquet d'un beau rose bleu et blanc, mais sans odeur; deux espèces.— *po le kautaire*, pois à cautère, s. m. boule de racine d'iris pour les cautères. — *sol laiw*, grenouille, s. f. tumeur pituiteuse sur la langue; grenouillette, tumeur pleine de salive sous la langue. — Batractus et batrachus, s. m. tumeur inflammatoire sur la langue.— *so touïe*, enchantis, s. m. petite excroissance ou tumeur grosse comme un pois sur la caroncule lacrymale.

PEUPLIER, obèle, s. m. sorte de peuplier qui croît dans les lieux humides. V. *Blan boi*.

PEUPP, peuple, s. m. multitude d'hommes d'un même pays, sous une même loi. — Populace, s. f. classe inférieure peu fortunée. — Prolétaire, s. m. ouvrier journalier; classe la plus laborieuse, la plus intelligente du peuple, qui n'a aucune propriété. — Plébéien, ne, adj. personne, famille plébéienne, de l'ordre du peuple, menu peuple. — Vulgaire, s. m. peuple; les gens peu instruits, le commun du peuple; pop. stupide, sot, ignorant.

PEUR, poire, s. f. fruit du poirier; les jardiniers français font mention de plus de sept cents sortes et quinze mille noms français: les plus connues dans nos climats sont la fusée, la blanquette à longue queue, l'aurate, la souspeau, la cassolette, la salviati, le bon chrétien, le bon-henri, la robine, le rousselet, la chevreuse, la pourprée, la nivette, la cuisse madame. — *au pour*, poire poudrière de chasse. — *despalier*, fondante musquée, poire très-sucrée, croît en espalier. — *du bourre*, poire de beurre, sont les poires par excellence, aucune ne lui est comparable en bonté, en finesse et en délicatesse de sa chair.—*du doyen*, poire doyenée, est d'une belle couleur, de moyenne grosseur; fondante, elle n'a qu'un instant pour être mangée. — *du gjettrou*, poire tapée ou roussette, son défaut est d'être sujette à mollir; à cette fin on le fait sécher ou on l'emploie en sirop. — *du gloton*, muscat robert, poire d'été très-sucrée dont on fait cas; il y a le petit muscat robert. — *du gref*, petit muscat, est la plus hâtive des quinze cents espèces: elle est mûre en juin, et a une odeur de muscat très-agréable. — *du kaburlin*, rousselet, s. m. est une de plus estimée par son eau parfumée; elle est mûre en septembre. — Mansuette, s. f. ou poire de mansuette, espèce de poire fort agréable au goût. — *du kardinal*, brutte bonne, poire du pape; ce fruit est propre à faire d'excellent raisiné. — *du koin*, coin, fruit du coignassier, jaune, pâle, astringent; sert en médecine en diverses occasions. — *sain pai*, sans peau, s. f. poire d'été à épiderme fort mince; poirier qui la porte.

PEURR, pur, adj. sans mélange, sans mixture, naturel; vertu, être, chose, substance pure, sans tache, chaste, qui s'abstient du plaisir de la chair. — Vierge, s. f. fille, garçon vierge, qui a vécu dans une continence parfaite; toute

vierge, sans mélange. — Chaste, adj. 2 g. pur, modeste; personne, discours chaste, éloigné de tout ce qui blesse la pudeur. — Vestale, s. f. fille ou femme d'une chasteté exemplaire. Exact, e, adj. assation, coction d'un aliment, d'un remède dans son suc, sans aucune addition.

PEUV, poivre, s. m. épice, fruit aromatique de certaine plante, blanc, noir ou rouge, échauffant, atténuant, dessicatif, appéritif, cordial pour la crudité, les coliques, bon stimulant; épice la plus répandue dans le commerce. — Piment, s. m. mille graines; botrys, plante pectorale pour les ragoûts. — Piment enragé, s. m. est une espèce de poivre long ou poivre girollé qui a une force extraordinaire, poivre d'Inde, poivre de Brésil, poivre de Guinée et le piment couronné. — Maniguette, s. f. graine de paradis, vient d'Afrique, l'amande de cette graine mise dans la bouche a une saveur âcre et brûlante, analogue à celle du poivre, est employée pour la falsification du poivre, et pour donner une force factice au vinaigre. — *d'aiw*, persicaire, s. f. âcre et brûlante ou curage; poivre d'eau, très-employé pour les humeurs œdémanteuse, croît dans les lieux humides. — *d'Espagn*, piment corail ou poivre de Guinée ou poivre long; c'est la belle couleur de son fruit rond, ovale ou allongé, d'un beau rouge corail, qui engage à se le procurer; plante d'orangerie. — *du moh du cheteu*, mélisse puante, s. f. genre de mélisse au piment des abeilles; plante céphalique à fleurs à gueule. — *du roi*, piment royal, s. m. genre de plante à fleurs incomplètes; amontacée, herbes aux puces. — *klawson*, piment doux, une de plusieurs espèces de piment, toute différente pour la figure, le bois, le goût et l'usage, pour l'assaisonnement des mets. — *sauvag*, gatillier commun, s. m. appelé *agnus lastus;* on lui a supposé longtemps la propriété de réprimer les ardeurs de Vénus. — Schinus, s. f. appelé poivrier d'Amérique ou de Pérou, arbre dont toutes ses parties ont l'odeur du poivre. — Nigelle de Crète, plante annuelle; on lui a donné le nom de tout épice et de poivrette, parce que sa graine aromatique peut être employée dans la cuisine; la poivrette est originaire de France; plante, nielle des champs.

PEUVRAIE (sauze), pimentade, s. f. sauce au piment. — Poivrade, s. f. sauce avec du poivre, du sel, du vinaigre, etc.; artichaut à la poivrade, à la pimentade.

PEUVRÉ, poivrer, v. a. mettre du poivre, assaisonner, saupoudrer de poivre; fig. pop. donner, recevoir le mal vénérien.

PEUVRI, poivrier, s. m. arbrisseau des Indes Orientales qui produit le poivre en grains; poivron, piment. — Poivrier, s. m. vase au poivre moulu, soit de faïence, cristal, d'or, d'argent, d'étain, etc., qui contient le poivre pour servir à table.

PEYEU, pire, adj. 2 g. de mauvais, de plus mauvais, qualité plus nuisible; au pis aller, qui puisse arriver, de mal en pire, le mal augmentant.

PEYON, morpion, s. m. vermine qui s'attache aux poils, ou aux endroits qui en sont couverts; t. de boucher, veau mal nourri, mauvais.

PEZAI, peson, s. m. romaine, instrument à quart de cercle gradué et ressort pour peser, en général machine propre à peser le foin, la paille, le fil, etc. — Romaine, s. f. peson, balance à un seul poids mobile sur le levier; Caylus a inventé une balance antique comme celle d'aujourd'hui par Millen.

PEZAIE, quantité d'une chose pesée, contenu d'une balance, son poids, ce qui a été pesé en une fois. — Pesée, s. f. action de peser, ce qu'on pèse; pesage, action de peser. — *du four*, pesée de foin, elle est du poids de 72 livres de Liége; 20 pesées font un quarteron ou charretée.

PEZAN, lourd, e, adj. pesant, difficile à porter, à remuer; homme lourd, ennuyeux, qui a l'esprit pesant; grossier, stupide. — Pondérant, e, adj. lourd, pesant; qui a du poids. — Pandereux, se, adj. qui a du poids; grave, important. — Poids, s. m. pesanteur, qualité de ce qui est pesant, ce qui sert à peser, à donner de la pesanteur, à faire mouvoir une machine par son poids, masse de métal, etc. pour comparer la marche, le poids; faux poids, léger; force, solidité; l'usage des poids et des balances remonte à la plus haute antiquité; du temps d'Abraham il y en avait déjà. — *dapotikair*, poids de pharmacie, savoir : le grain, le scrupule, le dragme ou le gros, l'once ou huit gros. — *dorloy*, régule, s. m. poids pour régler les horloges, les pendules. — Poire, s. f. masse; contrepoids de régule d'une horloge, contrepoids de balance. — *douh*, volet, s. m. poids que l'on met derrière une porte au moyen de deux roulettes et d'une corde, pour que la porte se ferme d'elle-même. — *d'soflet*, baliscorne ou bassiconde, s. f. pièce de fer sur la caisse d'un soufflet de forge.

PEZANTEUR, faix, s. m. charge, fardeau, corps pesant. — Fardeau, s. m. faix, charge. — Impondérable, adj. 2 g. fluide impondérable dont on ne peut connaître la pesanteur. — Pesanteur, s. f. qualité de ce qui pèse, effet de la gravitation.

PEZÉ, peser, v. a. juger avec des poids, un ressort gradué, etc., la pesanteur; peser une chose pour en connaître le fort et le faible, le prix; avoir un certain poids, une certaine valeur. — Pondérer, v. a. donner le poids, balancer. — Biqueter, v. a. t. de monnaie, peser avec le biquet. — *aid deu fiair*, peser très-juste, sans que la balance trébuche. — *sos main*, soupeser, v. a. soulever avec la main par-dessous pour connaître et apprécier le poids. — *to et sôl*, peser ort, s. m. peser avec l'emballage; ce qui forme la tare.

PÉZE-A-RIF, dérivoir, s. m. sorte de poinçon semblable à un pousse, pointe dont l'horloger se sert à dériver les roues.

PÉZE-LESAI, lactomètre ou galactophage, s. m. instrument pour estimer le plus ou moins de pureté du lait. — Galactomètre, s. m. instrument pour connaître la densité, la bonté du lait.

PÉZE-LIKEUR, aréomètre, s. m. pèse-liqueur pour connaître le poids respectif des fluides, est de verre ou de métal, inventé au 17e siècle par Homberg; les plus en usage sont ceux de Baumé, de Cartier, de Fahrenheit, de Nikolson,

de Montigni et Brisson. — Éprouvette, s. f. cylindre d'étain ou d'argent, espèce de pèse-liqueur qui sert à faire connaître la force de l'eau salée, sert aux salines; inventé vers la fin du 4e siècle par Hypathia. — Alcoholomètre centésimal, s. m. instrument inventé en 1824, au moyen duquel on détermine la force du liquide spiritueux, reconnu supérieur aux aréomètres de Baumé, de Cartier et d'autres instruments — Acromètre, s. m. instrument destiné à prendre la densité des acides et appelé pèse-acide; aénomètre, pour le vin; pèse-éther, pèse-esprit, pour les esprits; pèse-sirop; pèse-sel.

PEZÈT, gousse, s. f. enveloppe des graines, des pois; une des 22 espèces de pois, ou pois sans parchemin, d'un goût sucré. — Pois sain, ou pois de Suisse, ou la grosse cosse hâtive, c'est un de ceux qui font le plus de profit, parce qu'il fructifie beaucoup.

PEZETT, appuyoir, s. m. morceau de bois plat dont le ferblantier se sert pour presser les feuilles qu'il veut souder ensemble.

PEZEU, peseur, s. m. celui qui pèse. — Romanier, s. m. celui qui pèse avec la romaine.

PEZI, planche de pois cultivés, espace de terre cultivé en long, ensemencé de pois; pois cossu, qui a beaucoup de cosses.

PI, pied, s. m. membre de l'animal qui lui sert de base et à l'aide duquel il marche; base; état, tige et tronc d'un arbre, d'une plante; endroit le plus bas d'une montagne, d'un bâtiment, etc., qui sert à soutenir; pied droit, gauche, pataud, gros, grand, long, large, petit pied; mesure qui sert à faire connaître une sorte d'étendue, se divise en 10 pouces de Liége, en 12 pouces de France, n'est pas uniforme partout. — Sol, s. m. superficie de la terre, l'air du terrain, la place sur laquelle on élève un bâtiment. — Socle, s. m. solide carré qui supporte la base des piedestaux, des statues, des vases, des colonnes, etc. — *batou*, pied solbatu, adj. cheval dont la sole est foulée, meurtrie ou altérée. — *chô*, jardon, s. m. tumeur calleuse aux jambes des chevaux. — *d'aûw*, chiendent s. m. pied-de-poule à racine vivace, feuilles larges en forme de pied d'oiseau, croît dans les haies, les champs. — *d'chirrou*, pied-de-chevreuil, s. m. pied avec la jambe jusqu'au genou, adopté pour un tire-sonnette. — *de lé*, pied du lit, s. m. on nomme ainsi la partie d'une couchette où les pieds aboutissent. — *d'fastrou*, quinconce, s. m. disposition des plants d'arbres en échiquier; lieu planté de cette manière. — *d'fair*, pied-poilier, s. m. pièce de fer qui porte la fusée et la meule d'un moulin à farine. — Pied en fer, s. m. fer en forme de pied sur une pièce de bois, dont le cordonnier se sert pour river, rabattre les clous qui passent dans l'intérieur du soulier. — Boulon, s. m. outil de cordonnier pour aplatir les bouts des chevilles qui passent en dedans des bottes fortes. — *d'galt*, bicoq ou pied-de-chèvre, s. m. t. de charp. 3e pied ajouté à la machine que l'on nomme chèvre pour l'appuyer. — Renard, s. m. maillet dont on se sert pour chasser le coin entre deux sabots, afin de le faire tenir dans la table de l'établi de l'ouvrier. — *d'hau*, pied poudreux, s. m. va-nu-pieds, qui n'a ni bas ni souliers. — *d'leu*, lycopode, s. m. pied-de-loup, plante cryptogame, espèce de marrube labiée. — *d'louh*, pas de porte, s. m. pierre qu'on met en bas d'une porte, entre ses tableaux, et qui avance au-delà du nu du mur en manière de marche. — *d'moulet*, pied encastelé, s. m. se dit des chevaux qui ont les talons trop serrés, sans rondeur aux talons, pointus et longs, suite ordinaire de la mauvaise manière d'avoir été ferrés. — *d'né*, pied-de-nez, s. m. haute mortification. — *donn risli*, raineau d'écurie, s. m. petit poteau qui arrête debout dans une écurie, sert à porter la mangeoire des chevaux. — *d'paîe*, support, s. m. ce qui soutient une chose, ce sur quoi elle porte, aide, appuie, etc. — Semelle, s. f. espèce de tirant pour arrêter l'écartement. — Brise-glace, s. m. pièce de bois en angle aigu assemblé sur l'avant; bec d'un pont, t. de charp. — Jambette, s. f. petite jambe de force dans des combles à base circulaire, sert à recevoir des petits potelets pour fortifier les pieds des chevrons. — *d'poursai*, pique-nique, s. m. repas où chacun paie son écot; boire ou manger en pique-nique. — *d'sak*, cornemuse, s. f. instrument rustique à vent dont se servaient les bergers pour s'amuser, est composé d'une peau de mouton qui s'enfle comme un ballon et de trois chalumeaux. — Musette, s. f. instrument de musique champêtre, le son est moins ronflant que celui de la cornemuse. — *du roi*, pied-du-roi, s. m. mesure de France de 12 pouces. — *du s'tap*, pied d'étape ou plan, s. m. c'est le nom que le cloutier donne à son établi qui porte la clouière. — *faindou*, seime au pied du bœuf, fente du sabot du cheval, depuis le pied jusqu'au fer. — *fou pi ain*, côte mal taillée, s. f. quote-part, compensation accordée à chacun. — *housé*, œdématie au pied, , s. f. engorgement, humeur molle, sans douleur; serpentine, œdème des pieds des nouveau-nés. — *kup*, pied cube, s. m. solide qui a un pied en longueur, largeur et épaisseur. — *kwauré*, pied carré ou superficiel, s. m. surface qui a un pied de long sur un pied de large. — *kwaurti*, avalure, s. f. t. de sacatier, bourrelet, défectuosité du sabot du cheval. — *toirchi*, entorse, s. f. relâchement violent et subit; extorsion d'un muscle, d'un nerf du pied — Mémarchure, s. f. entorse d'un cheval qui a fait un faux pas.

PIANO, piane-piane, adv. doucement, lentement. — Piano, adv. doux, doucement. — Piano-forté, s. m. sorte de clavecin carré, instrument à cordes métalliques et à clavier qui s'étend quelquefois jusqu'à 6 octaves et demie, en renforçant et adoucissant les sons, inventé à Freyeberg, en Saxe, par M. Silbermann, dans le 18e siècle, perfectionné par les frères Érard, à Paris; piano à archet, imaginé en 1810 par M. Hofman, mécanicien à Leipsic; piano vertical, inventé en 1806 par MM. Pfeifer et Pezold, fabricants d'instruments à Paris. — Chromamètre, s. m. nouvel instrument pour accorder soi-même à un diapason quelconque; cette invention est due à MM. Roller et Blanchet, de Paris, et qui se trouvera un jour sur tous les pianos à côté du métronome;

on attribue aux mêmes l'invention du piano transpositeur.

PIAR, voguant, s. m. pirate pendant les tempêtes sur les côtes, celui qui pille les naufragés. — Pillard, e, adj. et s. qui aime à piller

PIASS, piastre, s. f. monnaie d'argent valant un écu; forte piastre, piastre d'Espagne ou dollar des États-Unis 5 fr. 43 c., en Turquie 2 fr.

PIDESTAL, piédestal, s. m. corps qui porte une colonne, une statue; scabellon, piédestal orné pour les bustes. — Piédouche, s. m. petit piédestal, cippe pyramidal tronqué et renversé à base, à patte d'oie. — Stylobate, s. f. s. f. espèce de piédestal continu ou de soubasement, qui a base et corniche et qui règne dans toute la longueur de l'édifice; le piédestal double est celui qui porte deux colonnes accomplies, une pyramide, une statue. — Pied droit, s. m. c'est un pilier carré servant de support à une arcade et qui soutient le sommier de l'arc. — Pied de fontaine, s. m. piédestal qui porte la coupe d'une fontaine.

PIEG, pillage, s. m. action de piller; ses effets; son produit; dégât qu'il cause; vol à main armée par la troupe, etc.

PIEL, perle, s. f. corps dur et brillant, nacré et rond, qui se forme dans les coquilles; les perles se trouvent dans quatre espèces de coquilles : les huîtres, les patelles, les moules et les oreilles-de-mer; ce sont aussi ces coquilles qui fournissent la nacre; il y a aussi les perles fausses ou artificielles, les perles soufflées, les perles marguerites. — Perlette, s. f. petite perle; la perle, le meilleur des hommes, ce qu'il y a d'excellent. — Nacre de perle, s. f. partie argentée, irisée d'un coquillage, qui donne la perle, coquille nommée avicule perlière ou mère-perle; il y a aussi la nacre franche, la nacre bâtarde blanche, la nacre bâtarde noire, l'oreille-de-mer ou haliotide et la coquille noire nommée burgaud. — Charlotte, s. f. petite perle de diverses couleurs dont on fait des colliers bayadères et divers bijoux. — Perle artificielle, s. f. petite globule de verre mince percée de deux trous opposés à l'aide desquels on peut l'enfiler, provient de l'écaille du poisson ablette; en 1680, un français nommé Jaquin, faiseur de chapelets, en fit l'essai et réussit. — Fin merle, s. m. fin, matois, personne rusée, adroite, habile, avisée. — Ératé, e, adj· fin, rusé, plein de ruse, personne adroite, astucieuse. — Déniaisé, e, adj. homme fin et rusé. — Perle baroque, adj. 2 g. informe, bizarre, inégale, irrégulière.

PIERDOU, perdu, e, part. qui a cessé d'avoir, n'avoir plus. — Hystéropotme, s. m. se dit d'un homme qui fut longtemps absent, que l'on a cru mort et qui est enfin de retour. — Éclipsé, e, adj. caché, absent, qui a disparu; il se dit d'une chose qui était près et qu'on ne retrouve pas à l'instant. — Épavé, e, adj. chevaux, bestiaux épavés, égarés, dont on ne connaît pas le maître; se dit d'une chose perdue. — Fourvoyé, e, adj. égaré, détourné du chemin, de la bonne route; introuvable, qui ne peut se retrouver. — Décontenancé, e, adj. qui a perdu la contenance, déconcerté; décontenancer quelqu'un, lui faire perdre l'assurance. — Éperdu, e, adj. tout étonné, troublé par une passion, par la crainte; éperdu d'amour.

PIEROT, pierrot, s. m. paysan comique et niais. — Bateleur, se, s. charlatan qui amuse le peuple, joueur de farces. — Saltimbanque, s. m. bateleur, bouffon à grands gestes et plaisanterie ou figure déplacée.—Pantin, s. m. figure de carton ou de bois plat et peint qui se meut avec du fil, jouet d'enfant. — Collerette, s. f. vêtement de femme, sorte de collet de linge sur la gorge et les épaules. — Moineau-franc, pierrot, oiseau gris brun très-commun. — Saint Pierre, prince des apôtres, toujours intimement attaché à J.-C. fut attaché à la croix l'an 66 de J.-C. et le 12[e] du règne de Néron; on varie sur l'endroit où il fut crucifié, l'on croit au chemin d'Astie; sa fête est le 29 juin.

PIERZIN, persil, s. m. plante annuelle ombellifère, potagère, très-apéritive, à semence antinéphrétique, poison pour plusieurs oiseaux; c'est à l'Égypte que nous devons cette plante; persil de Macédoine, alexipharmaque, hystérique; carminatif, ache. — Macéron, s. m. gros persil de Macédoine, plante bisannuelle, ombellifère, contre la colique venteuse, l'asthme, purifie le sang.

PIETT, perdre, v. a. privé de ce que l'on avait, d'un avantage que l'on possédait; perdre la vie, la vue, la santé, les facultés; cesser d'avoir. — Perte, s. f. dommage, ruine, mauvais succès, privation d'une chose avantageuse, agréable ou utile.—Flueur blanche, s. f. catarrhe de l'utérus, perte blanche, écoulement par le vagin d'une matière séreuse et limphatique de différentes couleurs. — Ménorrhagie, s. f. hémorragie de matrice, perte utérine, flux menstruel immodéré, flux excessif, écoulement de sang contre nature. — Métrorrhagie, s. f. écoulement excessif de la matrice, perte utérine. — Ménostasie, s. f. colique menstruelle. — Lochies, s. f. pl. vuidage, flux de sang, évacuation après l'accouchement. — Lochiorrhée, s. f. flux excessif des lochies. — Dyslochie, s. f. diminution, suppression des lochies. — Dyshémorrhée, dysménorrhée, s. f. écoulement difficile des règles. — Flux, s.m. t. de chirurgie, dévoiement, écoulement extraordinaire des humeurs, du sang; flux de sang, flux menstruel, etc. — Déperdition, s. f. perte avec dépérissement, dissipation; il y a déperdition quand le produit est moindre. — Dommage, s. m. perte, préjudice, détriment; se fourvoyer, se détourner du chemin, de la bonne voie. — Déchet, s. m. diminution d'une chose en quantité, en qualité, en valeur, perte éprouvée par les entrepreneurs d'un bâtiment, etc., dans la taille de la pierre, des bois, etc., etc. — *alenn*, perdre haleine, s. f. la respiration. — *du louïe*, perdre de vue, ne plus fréquenter ou voir une personne. — *et gagn son fré et soar*, perte et gain sont frère et sœur, l'un comme l'autre. — *fon*, perdre terre, ne pas toucher avec les pieds le fond de l'eau. — *lapétit*, avoir l'anorexie, s. f. un dégoût des aliments, défaut d'appétit. — *lu fill*, dérouter; v. a. déconcerter; troubler, rompre, perdre le fil d'une affaire, d'un ouvrage. — *lu*

27

karte, perdre la carte, s. f. se troubler, se brouiller, se confondre dans ses idées. — *lu rauhon*, perdre la raison, s. f. avoir des vertiges au cerveau qui ébranlent, troublent la raison. — *lu tiess*, perdre la tête, s. f. le sang-froid, la présence d'esprit, le jugement; perdre la transmontane, se troubler, s'égarer. — *ou papi*, adhirer ou adirer, v. a. ce mot signifie perdre, égarer une chose, un titre, une créance, un contrat, un billet, une lettre de change. — *ou gagn*, prendre à forfait, s. m. prendre un marché à perte ou gain; vente des objets en gros, en bloc, sans compter. — *pi*, perdre pied, ne pas trouver le fond; choir. — *ses gvet*, avoir l'alopécie, s. f. maladie qui cause la chute des poils et des cheveux, surtout aux endroits froissés et pressés par la coiffure. — *ses poyeg*, se dépiler, v. pers. perdre ses poils. — *ses rék*, aménorrhée, s. f. diminution, suppression de l'écoulement périodique menstruel. — *su bilet*, monter en graine, se dit d'une fille qui vieillit sans se marier. — *su kou à briket*, être au bout de son latin, attente pénible. — *su latin*, ne savoir plus que faire, manquer de moyen, de raison; se donner des peines inutiles, des efforts vains. — *su tain*, perdre son temps, son talent; être vaincu en quelque chose, avoir du désavantage.

PIETTRI, perdrix, s. f. oiseau galinacé, alectride, gris brun, habite les marais, très-délicat à manger; peut vivre 25 ans. — Rabolane, s. f. perdrix blanche. — Francolin, s. m. oiseau peu différent de la perdrix. — Bartavelle, s. f. grosse perdrix rouge du midi de l'Europe.

PIFPAF, flic-flac, s. m. imiter le coup du fouet du charretier.

PIGCHOTT, bribe, s. f. petit morceau, peu, pas grand chose; restes de repas, petits morceaux. — *à migott*, peu-à-peu, adv. par petite portion, insensiblement.

PIGTÉ, marchandiller, marchandailler, v. a. marchander longtemps et pour peu; regratter, lésiner, pour acheter quelque chose. — Frigotter, v. n. se dit du chant du pinson.

PIGTEU, regrattier, ère, s. qui fait le regrat, petit marchand; qui fait des réductions minutieuses.

PIH *(i)*, pêche, s. f. fruit à noyau et pulpe, rafraîchissant; est originaire de Perse. — Avant-pêche, s. f. petite pêche hative. — Rossane, s. f. fruit, pêche, pavie jaune. — Mirlicoton, s. sorte de pêche.

PIH, pisse, impératif du verbe pisser; uriner.

PIHA, urètre, s. m. canal de l'urêtre; par où sort l'urine. — Gouttière, s. f. canal, tuyau, en bois ou métal, etc., qui coule insensiblement du fluide. — Pissote, s. f. canule en bois du cuvier, etc.

PIHAIE *(onn)*, tout prêt, il n'y a qu'un pas, ici tout prêt; urine évacuée en pissant.

PIHAU, pisseur, se, qui pisse souvent, qui a le diabète, flux excessif d'urine, écoulement d'une quantité d'urine; diabète sucrée, insipide. — *et lé*, enfant qui pisse au lit.

PIHAUD, petit fille, s. f. fam. pop. pisseuse.

PIHEG, diabète, s. m. fréquence d'urine, flux involontaire d'urine avec consomption; étrangurie, envie fréquente et involontaire d'uriner. — Écoulement, s. m. flux, mouvement de ce qui s'écoule, quantité d'eau fournie dans un temps par un tuyau, une pissote. — Incontinence d'urine, s. f. écoulement involontaire du liquide contenu dans la vessie. — Énurésie, s. f. écoulement involontaire, incontinence des urines. — *à filet*, avoir la pilimixtion, s. f. pissement des filaments; pilimixtion. — *blan*, galactode, s. m. urine galactode, couleur de lait. — *du son*, avoir la latématurie, s. f. pissement de sang; suite du hématose, conversion du chyle en sang; évacuation par le canal de l'urêtre, plétore, soit que l'évacuation viennent des reins, ou des eaux de la vessie, ou du canal de l'urine.

PIHETT-ET-LÉ, dent-de-lion, s. f. ou pissenlit, plante astringente à racine et feuille vulnéraire, fébrifuge pour la jaunise, plante chicoracée, renonculaire. — Renoncule des prés ou bassinet, s. f. grenouillet, se trouve presque partout dans les pâturages, dans les prés haut et le long des sentiers, dans les lieux sablonneux et pierreux. — Renoncule de montagne, s. f. trolle globuleuse, plante renonculacée, très-belle, à grandes fleurs jaunes de 14 pétales.

PIHI, pisser, v. a. et n. uriner, évacuer l'urine par le canal de l'urêtre; lâcher l'eau, les urines. — Faire pipi, s. m. pisser; mot enfantin pour les exciter à pisser. — Pissoter, v. n. uriner fréquemment et peu. — *et roïe*, faire le remède ectrotique; qui fait avorter.

PIHI *(pi)*, pêcher, s. m. arbre qui produit les pêches, à feuilles purgatives, originaire de Perse, cultivé en espalier; les espèces les plus communes sont : l'avant-pêche blanche, l'avant-pêche rouge, St.-Lorent rouge, pêche jaune, alferge jaune, St.-Lorent jaune, petite roussonne, double de Troye, petite mignonne, pêche cerise, madelaine blanche, montagne blanche, belle de Paris, de Malte; madelaine rouge, paysanne, la tardive rouge, pourprée hâtive; la vineuse, pourprée tardive; mignonne, mignonne véloutée, fausse mignonne, incomparable en beauté; la cardinale, la boudine, narbonne, la royale, chevreuse hâtive, chancelure d'Italie, l'admirable, la galande, le teton de Vénus, la nivette, la presse, la persique, la pavie rouge de Pampone, la pavie monstrueuse, la pavie jaune, la lisse, la petite violette, la grosse et le brugnon.

PIHOTT, urine sabuleuse, adj. chargée de gravier, et qui indique la pierre. — Urine, s. f. pissat, s. m. urine d'homme corrompue, urine de quadrupèdes; la libre évacuation des urines prévient et guérit plusieurs maladies, les urines trop longtemps retenues dans la vessie s'épaississent; la partie la plus aqueuse s'évapore; la plus grossière, celle qui est terreuse reste, de là la gravelle et la pierre; il est donc de la dernière importance d'uriner dès que le besoin se fait sentir.

PIH-PO, pot de chambre, s. m. pot de nuit pour uriner. — Pissoir, s. m. baquet, tinette, lieu pour pisser. — Bourdaloue, s. m. pot de chambre oblong à l'usage des femmes pour pisser.

PIHRAIE, pissotière, s. f. lieu où l'on pisse; pissotière d'estaminet.

PIHRAN, fourmi, s. f. insecte hyménoptère qui vit en société, très-industrieux; on en retire une huile, un acide, une teinture pourpre.

PIHROTT, pissotière, s. f. petit jet-d'eau, petite fontaine. — Pissote, s. f. canule en bois, de cuir, à un cuvier à lessive ou à salpêtre, à une source de fontaine. — Chanée étrière, s. f. petite gouttière qui conduit sur la roue d'un moulin à papier, à foulon, à grain, etc.

PIK, pic à roc, s. m. instrument de fer courbé et pointu, à manche pour ouvrir la terre, casser les roches, etc. — Haine, s. f. passion qui fait haïr; inimitié, répugnance, aversion, antipathie; haine cachée, mauvaise intention contre quelqu'un. — Carreau, s. m. couleur rouge, signe de jeu de cartes. — Meigle, s. f. pioche à fer recourbé et pointu. — Pique, s. f. arme inventée par les Lacédémoniens, fer long un peu aplati et très-pointu, emmanché, dont on se servait dans les armées anciennes, est toujours moderne; lance de fer au bout. — Esponton, s. m. demi pique d'infanterie qu'on portait dans le temps; les Haguetans en portaient. — Javeline, s. f. espèce de demi pique à dard, long et menu.—Pic camard, s. m. sont fort courts; le pic bec de canne à pointe plate, à œil et douille large. — Painterolle, s. f. petit marteau long et mince, pointu d'un côté et plat de l'autre, emmanché, on le tient de la main gauche, tandis que l'on frappe dessus avec la masse ordinaire, pour percer. — *bou*, aiguillade, s. f. gaule pointue pour piquer les bœufs. — *et hawai*, pic-hoyau, s. m. sorte de houe à deux fourches.

PIKA, pointe, s. f. espèce de poinçon monté sur un petit manche, dont les compositeurs se servent pour piquer les lettres qu'ils veulent ôter, afin d'en substituer des autres; bout piquant et aigu; bout, extrémité de ce qui va en diminuant; pointe à tracer. — Pointeau, s. m. espèce de petit poinçon qui sert à marquer sur le fer la place d'un trou ou de tout autre objet. — *donn koraun*, coulette, s. f. broche de fer sur laquelle tourne le roquet à dévider. — Pointicelle, s. f. petite broche de l'espolin. — *du sporon*, mollette, s. f. petite roue en acier divisée en plusieurs dents, enchassés dans la fente d'un petit collet, pour piquer les chevaux.

PIKAN, douleur poignante, adj. piquant, qui pointe, qui fait souffrir. — Piqueron, s. m. pointe qui pique; espèce de pilon pour battre la terre à pipe. — Chardaur, s. f. pointe de fer en manière de dard qu'on met sur le haut d'un grillage ou sur le chaperon d'un mur. — Piquant, s. m. ce qui pique, épine piquante, qui pique; fig. offensant, choquant; discours, raillerie piquante. — Brocardeur, se, s. celui ou celle qui lance des brocards, des mots piquants et satiriques.— Pince sans rire, s. m. homme poli et sournois qui lance des brocards.

PIKANDE, stimuleux, se, adj. garni de pointes dont la piqûre est brûlante, t. de bot. — Brocard, s. m. fam. raillerie, mot piquant et satirique, mortifiant. — *ourteie*, grièche, s. f. petite ortie à feuilles et tiges piquantes, croît fréquemment le long des maisons, des décombres.—*sauce*, soupiquet, s. m. sauce piquante, se fait avec un verre de vinaigre, thym, laurier, gousse d'ail, échalotte, poivre, le faire réduire à 2/3 et passée au tamis. — Poivrade, s. f. sauce avec du poivre, du sel, ail, vinaigre, etc.

PIKAR, piqûre, s. f. petite blessure ou trou, blessure que fait ce qui pique; sorte d'ouvrage à l'aiguille, à l'alène; dessins piqués.

PIKÉ, piquer, v. a. percer, entamer légèrement avec une pointe, causer de la douleur, offenser en piquant; pop. mordre, la puce, le moucheron; piquer, faire des points, des piqûres qui rapprochent les deux surfaces d'un matelas; faire des petits points, des petits trous; fig. fâcher, irriter, offenser; stimuler vivement, aiguillonner, exciter, etc. — Piqué, s. m. étoffe fabriquée toute de fil, de coton, chaîne et trame; tissu pur, coton à grain, losanges continus ou façonnés, à dessins; il y en a de deux espèces, le piqué ordinaire et le piqué brillant. — Rustiquer, v. a. c'est piquer et dresser le parement d'une pierre avec la pointe du marteau après avoir relevé les ciselures ou ciseaux. — Larder, v. a. mettre des lardons, des morceaux; aiguillette de lard, piquer, garnir des filets de menus lard, de volailles, gibiers, etc.; pointer ou piquer, marquer avec le pointeau; pointer une fiche. — Cocher, v. a. se dit du coq, des oiseaux qui couvrent leurs femelles; l'on a remarqué que le coq coche ses poules jusqu'à 50 fois par jour. — Pointillé, e, adj. marqué de points, tracer par des points; jouer avec des chiques, des gobilles, jeu d'écolier, d'enfants. — Bouquiner, v. a. se dit en parlant du lapin, du lièvre en coït. — Vermiculé, e, adj. colonne vermiculée, sculptée, de manière à représenter à sa surface des trous semblables à ceux des vers; ornement de l'ordre rustique. — Amorcer, v. a. faire une entaille avec une langue de carpe dans un fer qu'on veut percer. — *des deu hosté*, contre-pointer, v. a. piquer des deux côtés une étoffe; une couverture piquée à contre-point. — *des sporon*, appuyer des deux, v. a. piquer un cheval des deux éperons. — *d'freu*, se dit d'avoir l'onglée, s. f. un engourdissement douloureux au bout des doigts causé par le froid, la gelée. — *doneur*, piquer, se piquer d'honneur, persuader qu'il y a de l'honneur à.

PIKEG, piqûre, s. f. sorte de piqûre diversifiée que font les lingères, couturières, tailleurs, cordonniers, selliers, etc. — Acupuncture, s. f. piqûre avec des aiguilles pour tirer du sang; introduction d'une aiguille fichée dans les parties solides du corps humain, procédé par lequel on se flattait de soutirer certains fluides de la partie malade. *V. Flageolé.* — Jardinière, s. f. petite broderie étroite exécutée au bout d'une manchette de chemise.

PIKET, chiquenaude, s. f. coup sur le nez, etc., donné avec un doigt replié, roidi et détendu. — Croquignole, s. f. chiquenaude sur le nez; nasarde, chique. — Jalon, s. m. bâton planté pour tracer une ligne droite sur le terrain; jalon indicateur, fendu à l'extrémité supérieure pour y mettre une carte, soit pour lever un plan, soit pour tracer un alignement et borgnoyer sur le premier pour avoir la droiture.— Piquet, s. m. pieu, bâton fiché en terre pour

arrêter, attacher, aligner, etc.; ce qui en a la forme, perche, fiche d'arpenteur. — Piquet d'infanterie ou de cavalerie est un petit détachement, corps d'attente prêt à marcher au besoin, genre de punition militaire, passer deux heures debout un pied sur un piquet, s'appuyant d'une main sur un support de bois. — Piquet, s. m. jeu de carte qui se joue suivant sa règle, jeu très-compliqué; ce jeu passe pour avoir été inventé sous Charles VII, sur la fin de son règne. — Point, s. m. 10ᵐᵉ partie d'une ligne, marque ronde, marque sur une règle, un compas, degré, mesure; leur marque en général. — Echalas, s. m. bâton enfoncé en terre pour soutenir la vigne, etc. — Tuteur, s. m. perche qui soutient un jeune arbre. — Écuyer, s. m. tuteur d'un arbre. — Accul, s. m. piquet pour retenir le canon qui recule. — Racineaux, s. m. pl. petit pieu enfoncé en terre pour soutenir les bandes de parterre, etc.; t. de jard. — Taquet, s. m. piquet enfoncé rez-terre; t. de jard. — Pris, s. m. pl. points noirs d'un patron de passementerie. — *de gjou*, crépuscule du matin, s. m. lumière, clarté qui précède le soleil levant produite par la réfraction des rayons. — Point du jour, s. m. moment où il commence à poindre. — Patron-jaquet, s. m. le point du jour; aube du jour. — *d'setreh*, noyau de cerise, s. m. capsule ligneuse et dure que renferme les cerises, le noyau renferme une espèce d'amande. — *d'taindraie*, farceau, s. m. qui retient un filet d'oiseleur, qui l'assujettit. — Piochon, s. m. piquet pour tendre les filets.

PIKETT, piquette, s. f. petit vin, bière faible, mauvaise; boisson inférieure faite de marc, d'eau, etc. — Piscantine, s. f. mauvais vin; piquette, eau jetée sur le marc. — Buvade, s. f. liqueur exprimée du marc de raisin, petit vin. — Blanquette, s. f. petit vin blanc, bière faible, inférieure; petite boisson. — Poule, s. f. mot enfantin pour appeler les poules.

PIKEU, pointeur, s. m. qui pointille, qui marque des points, qui trace un ouvrage, qui fiche les épingles, etc. — Piqueur, s. m. celui qui conduit à cheval une meute, qui précède la voiture d'un prince; qui assouplit, débourre les chevaux; qui monte ceux que l'on va vendre; t. de liturgie, qui marque les absents à l'office; qui larde les viandes. — Amorçoir, s. m. outil qui ressemble à une gouche, dont les charrons et charpentiers se servent pour commencer les trous qu'ils veulent faire dans les roues. — Pointeau, s. m. espèce de petit poinçon, qui sert à marquer la place d'un trou ou de tout autre objet — Pointe à tracer, s. f. sur le fer, le bois, etc.; elle est d'acier ou de cuivre. — Traçoir, s. m. outil de fer pour tracer; dessiner un ouvrage. — Traceret, s. m. petit outil de fer pointu qui sert à tracer l'ouvrage ou ses divisions. — Préposé au piqueur, s. m. surveillant de l'entrepreneur d'un ouvrage, pour recevoir, pour compter les matériaux, garder les bons, veiller à l'emploi du temps, marquer les journées des ouvriers, etc. — Traceur, s. m. celui qui trace un plan, les contours d'un édifice sur le sol. — Chasse-avant, s. m. celui qui surveille et compte les ouvriers maçons, paveurs, etc., qui hâte les ouvriers. — Piconnier, s. m. porteur de pique; soldat piconnier, qui résiste à la charge de cavalerie; piquier, armé de pique. — Contrôleur, s. m. est dans les bâtisses, un artiste chargé de tenir registre de toutes les fournitures et en donner des reçus, de veiller à la bonne qualité des matériaux, à l'exécution fidèle des devis et marchés suivant les règles.

PIKEUSE, arrière-pointeuse, s. f. ouvrière qui fait les piqûres, les arrières-points.

PIKO, gauze, s. f. petit ouvrage à jour en fil, coton ou soie pour orner, border, etc. — Picot, s. m, engrêlure au bas des dentelles. — Mignonette, s. f. dentelle fine et légère en fil de lin blanc, est très-claire; se fabrique comme la dentelle. — Engrêlure, s. f. petit point, fait partie de la dentelle ou en est séparée; petite dentelle commune engrêlée. — Pointe à la reine, s. m. blonde en quadrille plein et vide. — *daintell*, bisette, s. f. dentelle de fil de lin blanc et très-basse, de peu de valeur; il y en a de différentes qualités.

PIKOTÉ, trotiner, v. a. trotter, marcher peu et souvent; marcher vite à petit pas. — Picoter, v. a. causer des picotements, faire des petites piqûres: attaquer quelqu'un par des traits malins. — Entrepas, s. m. amble, rompu, allure défectueuse d'un cheval. — Tiqueté, e, adj. qui est marqué de petites taches: un œillet tiquetiqueté.—Truité, e, adj. marqueté comme une truite, craquelée ou truitée. — Moucheter, v. n. faire des petites marques rondes sur une étoffe, etc.; tacheté, comme couvert de mouches. — Fouetter, v. n. c'est jeter sur le lattis d'un plafond, du plâtre ou mortier clair pour le hourder et l'enduire.

PIKOTEG, picotement, s. m. impression douloureuse sur la peau, les membranes, dans l'estomac; faite comme par une pointe. — Égalure, s. f. moucheture blanche sur le dos d'un oiseau. — Moucheture, s. f. mouche sur une étoffe, état de ce qui est moucheté; ornement en mouches. — *de kour*, palpitation, s. f. battement, mouvement déréglé et inégal du cœur. — *du s'toumah*, cardialgie, s. f. picotement dans l'estomac, à l'orifice supérieur, avec douleur violente ou douleur avec nausée et défaillance.

PIKOTEU, trotte ménu, adj. 2 g. qui trotte comme les souris, qui marche à petit pas. — Trotteur, s. m. qui marche beaucoup et souvent.

PIKPON, repiquoir, s. m. petit outil de fer emmanché pour replacer les points des semelles des souliers, et sert à remarquer sur la semelle.

PIKRAI, bâton, s. m. morceau de bois long, rond et maniable, se dit absolument lorsqu'il sert à frapper ou à marcher; ce qui en a la forme. — *a bayonnett*, dalon, s. m. dard dans un bâton creux. — *a maklott*, massue, s. f. sorte de bâton noueux, gros d'un bout. — Assommoir, s. m. bâton féré, plombé au gros bout.

PIKTÉ, tiqueté, s. m. marqué de tache, fleur, peau tiquetée; pointillé, marqué de point: gravure au pointillé. — Esmilier, v. a. manière de travailler la pierre avec la pointe du marteau; c'est en ôter le bousin et l'atteindre jusqu'au vif; piquer le moellon, c'est faire un

parrement, tailler sur le lit les joints d'une pierre. — Bretteler, v. a. dresser le parrement d'une pierre avec le marteau; abretter, tailler, gratter avec un outil dentelé; la faire paraître égratignée.

PIKTEG, brettures, s. f. pl. dentellières d'un instrument, d'un outil; lever, tracer dans le bois, le marbre, etc.; dentellure de la ripe.— Bariolure, s. f, moucheture, bigarrure.

PILAINE, loquet, s. m. laine de la cuisse des moutons.

PILASS, racinal, s. m. pièce de charpente croisée; poteau qui soutient les autres pièces. — Pilastre, s. m. pilier carré, orné et proportionné comme une colonne. *V. Kolonn.*

PILAU *(i)*, piailleur, se, s. et adj. pop. criard qui ne fait que piailler. — Piaulard, s. m. pleureur, pleureux. — Solliciteur, se, s. employé à solliciter les affaires d'autrui ou ses propres affaires.

PILÈ *(i)*, piauler, v. n. se plaindre en pleurant, se dit aussi du cri des poulets. — Piailler, v. n. crier, criailler par humeur, par malignité, continuellement. — Doloser, v. n. se plaindre, se douloir sans sujet; fatiguer, tourmenter quelqu'un.

PILÉ, colonnade, s. f. suite de colonnes formant un péristyle ou une façade dans les grands édifices. — Jambe étrière, s. f. est un pilier en pierre qui fait partie d'un mur de face, élevé entre deux propriétés dont les assises sont en partie engagées dans le mur mitoyen et forme le tableau de porte-cochère, d'allée ou de boutique. — Pilier, s. m. ouvrage de maçonnerie haut et étroit, élevé sur un plan carré pour soutenir des arcades ou des voûtes en arc de cloître; poteau, support; pilier butant, ce qui soutient les poussées, etc., les masses de pierres qu'on laisse de distance en distance pour soutenir le ciel d'une carrière; espèce de colonne ronde ou carrée par son plan, faite de bois ou de pierre; sert à soutenir un plancher, une poutre, une voûte. — *deglize*, pilier d'église, s. m. fig. personne qui fréquente assidument les offices, les églises. — *d'kaubaret*, pilier de cabaret, s. m. fig. celui qui ne bouge pas d'un cabaret, d'un estaminet, etc.; habitué d'un café, estaminet, etc.

PILEG *(i)*, jérémiade, s. f. plainte fréquente et importune. — Piaillerie, s. f. criaillerie, gémissement; se plaindre, se lamenter, soupirer de chagrin. — Plaint ou plaintis, s. m. gémissement d'un animal, d'un enfant, d'un homme qui se plaint d'une douleur physique.

PILL, piller quelqu'un; se piller, se battre, se dit des chiens; fig. des hommes; être battu d'importance, recevoir une bonne rossée.

PILON, pilette, s. f. instrument pour piler la laine. — Pilon, s. m. instrument pour piler dans un mortier. — Broyon, s. m. espèce de pilon en bois pour gâcher, faire le mortier, t. de maçon.

PILORI, échelle, s. f. espèce de pilori ou carcan placé dans un lieu public; échelle ou poteau tournant, appelé pilori, où l'on attache les condamnés, que l'on expose au regard du public; pilorier quelqu'un, le diffamer.

PILOT, attrape-minon, s. m. fam. hypocrite, cagot, filou, tartuffe; personne qui affecte une qualité, une vertu qu'il n'a pas. — Pilotis, s. m. gros pieu, grosse pièce de bois ferrée qui compose le pilotage, est garni d'un sabot en fer à l'extrémité inférieure.

PILOTÉ, piloter, v. a. enfoncer des pilotis pour bâtir dessus; sont faits en pilots de bordage, en pilots de retenue au dehors de l'enceinte disposés en espace, et en pilots de support pour établir la plate-forme. — Pilonner, v. a fouler la laine avec le pilon. — *del terr*, corroyer, v. a. pétrir la terre glaise à pied ou au pilon pour en faire une courroie qui retient l'infiltration.

PILOTEG, pilotage, s. m. ouvrage de pilotis; fondation sur laquelle on bâtit dans l'eau. — Pilonnage, s. m. action de pilonner. — Palification, s. m. action de fortifier un sol avec des pilotis.

PILOU, poiloux, s. m. étoffe vélue de diverses couleurs pour habillement d'homme.

PILPITT, pupitre, s. m. meuble pour écrire, soutenir un livre, serrer des lettres et papiers. — Bureau, s. m. grande table à écrire; comptoir, lieu de travail, de vente, de recette, etc. — *deglize*, aigle, s. f. pupitre d'église pour les chanteurs. — *so koinn*, écoinçon, s. m. espèce de petit bureau de forme triangulaire par son plan, lequel se place dans les angles des appartements. — *tournon*, pupitre tournant, au moyen duquel on peut lire successivement plusieurs livres les uns après les autres en les faisant venir à soi.

PINAK, taudis, s. m. petit logement en désordre, malpropre; vilaine petite maison, petit sol; taudis.

PINDAN. *V. Paindon.*

PINDAR, espiègle, adj. 2 g. jeune, vif et malin; fin, subtil, éveillé, qui joue des espiègleries. — Pendard, e, s. méchant, vaurien, scélérat.

PINOKET, rabougri, s. m. petit ragot qui n'est pas parvenu au degré présumable de croissance; fier, impérieux.

PINPURNAL, pimprenelle, s. f. herbe vivace, potagère, excellent pâturage.

PIONI, pionnier, s. m. travailleur à l'armée pour aplanir les chemins, remuer la terre; les pionniers à l'armée sont les sapeurs, soldats du génie, qui, sous les ordres des ingénieurs, travaillent aux fortifications, sont de la compagnie d'ouvriers. — Gastadone, s. m. pionnier qui aplanit les chemins.

PIOU, pou, s. m. vermine, insecte ovipare, hexapode et aptère; pou de baleine testacé; pou de bois, insecte, aptère; l'homme en nourrit trois espèces : le pou humain du corps sans tache ni raie, plus gros que le pou de tête, occasionne la maladie pédiculaire; le pou humain de la tête, cendré, plus petit; le pou du pubis ou morpion, qui s'attache aux aines, autour des parties génitales, etc.; pou aquatique, insecte long et mollasse, à six jambes, suce le sang des animaux et surtout celui de l'homme. — *d'chin*, tiques de chiens, s. f. est brun, jaunâtre; il n'y a que son ventre qui souffle lorsqu'il s'attache aux chiens. — Louvette, s. f. cirontique de chien; c'est la louvette de piqueur. — *d'pehon*, pive, s. f. pou de poisson, aselle de mer.

PIP, pipe, s. f. tuyau avec un godet pour fumer

le tabac, pipé de terre à talon, ou cajotte qui n'en a point; les croches, les guinguettes, pipes à petit godet ou fourneau très-petit; les anglaises ont le talon pointu; une pipe passe par les mains de 22 ouvriers. — *à bòton,* pipe à talon sous le fourneau. — *de kô,* larynx, s. m. partie supérieure de la trachée-artère; nœud de la gorge de l'homme, pomme d'Adam. — Pharynx, s. m. orifice supérieur du gosier qui touche à la bouche. — *dekum,* pipe en magnésite, appelée vulgairement écume de mer, les plus belles se font en Turquie; celles de Purulane de l'Allemagne; les fausses écumes se font avec les copeaux de la véritable écume de mer. — *du glan,* cupule, avelende, s. f. godet du gland avec sa queue, petite coupe ou capsule appelée calice.

PI-PAZAI, sentier très-petit, s. m. prendre le petit sentier pour raccourcir son chemin, ne pas suivre la grand'route.

PIPÉ, fumer, v. a. enfantin, se dit de celui qui fume; qui a la pipe à la bouche, qui attire la fumée du tabac.

PIPÉ *(i)*, asthmé, e, adj. attaqué de l'asthme, respiration fréquente et très-pénible; avoir la brochypnée.

PIPLETT, rouet, s. m. c'est un cercle attaché au palastre, à la couverture, à la planche d'une serrure; la tige de la clef est au centre du rouet qui entre dans le panneton.

PIR, pierre, s. f. corps dur qui se forme dans la terre, sert à bâtir, etc.; cailloux, amas de gravier; dureté dans les fruits; personne insensible; pierre d'achoppement, occasion de faillir, obstacle; pierre d'alcheron dans la vessie du fiel d s bœufs; pierre apyre, réfractaire, d'Arménie, assienne, atramentoire, calaminaire, colubrine, d'éponge; gemme, d'hirondelle, de jade, judaïque, de lard, de lune, numismate, à champignon blanc poreux, de Bologne, phosphore, de corne, de foudre; pyrite, sulfure de fer; pierre franche d'une médiocre dureté, d'un grain égal et fin; pierre de roche plus dure; le liais très fin et compacte; la vergelée, de haut appareil, d'échantillon; la poreuse, celle qui a une multitude de petits trous, telle que la meulière, la moulinée; celle qui est graveleuse et s'égraine à l'humidité; la pleine, la fière, celle difficile à tailler par sa dureté; la feuilletée, qui se sépare par feuillet; la geliste ou verte, qui n'a pas encore jeté son humidité; la délictée, qui a le fil dans le sens de son lit, de carrière, la brute, la bouzinée, l'équarrie, la smilée, la rustiquée ou piquée, la laye, la fichée, la jointoyée, l'artificielle; pierre à cautère, est la potasse de commerce, privée de son acide carbonique. — Cyanite, s. f. pierre noire qui, rompue, représente une fève. — Saint Pierre. V. *Pierot.* — Cyanée, s. f. pierre bleue, d'Azar ou d'Arménie, sorte de méduse. — Granit, pierre fort dure, substance vitreuse composée d'un mélange irrégulier de quartz, de feld-spath, de schorl, de mica, unis par un ciment naturel, marbre grossier. — Agalmatolithe, tôle graphique; pierre de lard. — *à batt,* galet, s. m. caillou arrondi, plat ou ovale, dont le cordonnier se sert pour battre le cuir humidré. — *à broy,* molette, s. f. pierre de marbre, de porphyre, etc., dont on sert pour broyer les couleurs; carreau de porphyre, est le dessous où se puise la couleur. — Écaille, s. f. écaille de mer, espèce de grès de montagne qui sert à broyer les couleurs. — *à chapai,* pierre à bâtir formant triangle, dont la face est plus large que la partie qui entre dans le mur et qui recouvre un défaut ou une arête brisée. — *à esprové l'savon,* écaillette, s. f. tesson de pot ou tuile vernissée, sur laquelle le savonnier fait couler une bande de savon pour s'assurer de son degré de cuisson. — *al beneût aiw,* aquiminaire, s. m. pierre creuse, bassin placé à l'entrée des églises contenant l'eau bénite, lustrale, etc. — *al chau,* pierre calcaire, adj. que le feu change en chaux; minerai calcaire propre à se convertir en chaux carbonatée. — *à lisé l'kur,* quiose, s. f. caillou uni pour polir le cuir. — *al plaûd,* gypse, s. m. pierre à plâtre, sulfate natif de chaux, pierre calcaire, transparente, calcinable. — *à makett,* borne d'escalier, s. f. pierre élevée sur les escaliers aux côtés des portes d'entrée de la face d'une maison. — *à rafilé,* pierre à lancette, s. f. est un schiste argileux verdâtre, à grain fin et serré; on la trouve près de Liége; affiloire ou pierre à affiler, espèce de queue grise, parsemée de points brillants; elle se tire du côté de Polleur. — *à salé,* pierre de meulière, morceau de pierre meulière ou moëllon de roche dont le saleur se sert pour saler la viande. — *à semi,* pierre de grès à repasser, de nature très-variée, de grès houiller, de quartz micassé; on la taille en diverses dimensions. — *à skoté,* perdriau, s. m. pierre enfoncée autour d'une borne pour la soutenir. — *d'aiman,* aimant, s. m. pierre minérale, ferrugineuse, qui a subi l'action électrique ou celle du feu, qui attire le fer et qui dirige naturellement vers le nord une de ses extrémités; aimant artificiel, faisceau de lames aimantées; se trouve dans les mines de fer. — *d'anglaie,* pierre angulaire, s. f. celle qui se met la première à l'angle d'un édifice. — *d'apui d'on puss,* mardelle, s. f. pierre percée, posée à hauteur d'appui, fait le bord d'un puits. — *d'ateind,* pierre d'attente, s. f. pierre qui d'espace en espace s'avance au bout d'un mur pour faire liaison à une autre boutisse. — *debaugmain,* libage, s. m. quartier de pierre mal fait et rustique qu'on emploie à parement brut pour le fondement. — *de kok,* pierre alectoire ou alectorienne; pierre de coq, trouvée, dit-on, dans le foie de cet oiseau. — *del kolik,* jade, s. f. pierre verdâtre très-dure; pierre néphrétique, dans le temps d'ignorance l'on s'en servait comme d'amulette, pour soulager ou se préserver de certaine maladie, surtout pour la colique néphrétique. — *de sir,* aérolithe, pierre de l'air; de toute l'antiquité on a vu à diverses époques et dans différentes parties du globe, tomber du haut des airs des corps solides composés de plusieurs substances minérales; ces masses pyriteuses ont leur surface extérieure noire brûlée. — Bolides, s. m. pl. pierres, corps tombés du ciel. — *du bordure,* parement, pierre qui borde, qui entoure ordinairement les sentiers des jardins. — Tablette, s. f. pierre de peu

d'épaisseur pour couvrir le bord d'un mur d'appui. — Bordure, s. f. cours de gros pavés ou de pierres qui forment l'encoissement d'un trottoir ou d'une route. — *du chau*, pierre de chaux carbonatée ou chaux vive; pierre calcaire convertie en chaux. — *du chenu*, botte de chanvre peignée contenant 28 petits faisceaux tortillés en tête d'un côté et à capuchon de l'autre. — *du fau*, pierre à faux, à repasser, est de grès houiller que l'on taille en fragment plat et allongé, pour repasser la faux; étant mouillée, elle sert à affûter les instruments tranchants. — *du feu*, silex, s. m. pierre à fusil, à briquet, etc., est un silex qu'on a surnommé pyromaque ou une espèce d'agathe. — *du fizik*, pierre à fusil, s. f. agate imparfaite d'une substance vitreuse, mêlée de matières calcaires, est une variété de silex ou silex pyromaque; c'est vers 1670 qu'on a commencé à faire usage du silex pour les armes à feu. — *du fosfor*, pierre de Bologne, phosphore de Bologne, sulfate de baryte. — *du gjeu d'beie*, quiller, s. m. espace dans lequel on range les neuf quilles du jeu. — *du gjou*, libage, s. m. gros moellon, pierre de taille qui a des lits, des fentes; se tire des bancs inférieurs du ciel des carrières. — *du goti*, cutière, s. f. pierre plate, creusée pour recevoir les eaux d'un tuyau de descente et les conduire dans le ruisseau. — *du grott*, coquillard, s. m. pierre remplie de coquillage. — *du hoïe*, agaz, s. m. schiste argileux qui recouvre la roche dans les terrains houillers. — Anthracithe, s. m. anthracolithe, plombagine charbonneuse, charbon de terre incombustible; houillite, pierre qui a la couleur d'un charbon allumé. — Tourbillon, s. m. pierre dure dans les veines de charbons de terre. — *du horé*, gargouille, s. f. dalle de pierre creusée pour l'écoulement des eaux; on en fait aussi en moellon avec enduit de ciment. — Dalle, s. f. creusée pour recevoir et conduire des eaux pluviales ou ménagères. — *du kal*, contre-jumelle, s. f. sont dans le milieu des ruisseaux des rues, les pavés qui se joignent deux à deux, et forme liaison avec les couveaux et les moellons. — *du kondition*, grès ou pierre de sable quartzeux plus ou moins atténue, sert à paver et à la bâtisse. — Caniveaux, s. m. gros pavé du milieu des bords de routes pavées ou empierrées. — Cadette, s. f. petite pierre de grès taillée pour les pavés. — *du kolir*, goulette, s. f. cutière, pierre plate creusée de peu de profondeur avec une goulette qui reçoit les eaux de descente. — *du kreu*, pierre tumulaire, adj. 2 g. de tombeau. *V. Pir du valeur.* — *du marchan dimang*, pierre lithographique, pierre calcaire, compacte, destinée à recevoir un dessin, une autographie, une gravure; depuis l'importation de la lithographie en 1816, les premières pierres sont venues de la Bavière; en 1827, on en découvrit dans les carrières de Châteauroux, en France. — *du manïe*, marne, s. f. terre grasse, craie mêlée de limon et d'argile, féconde les terres; alumine. — *du menu*, grosse masse siliceuse à angles vifs ou arrondis; pierre qui accompagne les minerais de fer. — *du mirauk*, pierre à filtrer ou grès filtrant, dont le tissu est assez lâche et assez poreux pour permettre à l'eau de filtrer à travers ses pores; ce grès est beaucoup plus léger que les autres variétés. — *du moh*, michen pulver, arsenic testacé mis en poudre et mêlé avec de l'eau, fait mourir les mouches, les insectes. — Cobalt ou cobolt, s. m. le natif est combiné avec le soufre, l'arsenic, le soufre, le smalt; dissous dans l'eau, tue les mouches. — *du molin*, pierre meulière, s. f. composée de lames de pierre à fusil, unie par un ciment vitreux et calcaire; meule gisante et courante, la gisante reste immobile et la courante tourne continuellement et écrase les grains. — Meule flamière, adj. courante et concave. — *du paiêtt*, galet mécanique, pierre de crapaudine au milieu de laquelle est un trou qui n'est point percé à jour, dans lequel tourne un goud, un pivot, un bouton. — *du plon*, pierre plombière, adj. f. qui ressemble à la mine de plomb. — *du poursai*, pierre de porc ou puante, combinaison de pierre calcaire et d'argile avec le soufre; elle sent l'urine de chat. — *du rmoleu*, meulard, s. m. meule d'un grand et moyen diamètre, sont employées dans les grandes usines pour émoudre les forces des outils ou blanchir des objets de quincaillerie, etc.; pierre à aiguiser de remouleur, grès de pierre taillée en roue de toutes dimensions, montée sur un axe qui la traverse de part en part; le silex clustreux, le trappnoir, le jaspe, le balsate et toutes les pierres noires, dures, à grains fins, que les acides n'attaquent point, peuvent servir à essayer le titre des métaux. — *du rezeu*, pierre à l'huile à rasoir, est un schiste d'un jaune pâle que l'huile durcit beaucoup, sert aux coutelleries; se tire dans la commune de Salm, province de Luxembourg. — Pierre novaculite, s. f. sorte de pierre à aiguiser; pierre à rasoir à lancette. — *du saiweu*, pierre d'évier; canal, conduit pour les eaux de cuisine. — *du sauvion*, pierre à sablon, grès qui s'égrène aisément, et sert à décaper le cuir, lui enlève le vert de gris, le dérouille. — *du Spau*, schiste feuilleté, pierre qui se sépare par feuille; qu'on trouve aux environs de Spa. — Lavasse, s. f. pierre plate dont on couvre les toits, les chaperons de mur, etc. — *du teg*, pierre de lait, s. f. marochite, substance argileuse qui sert à dégraisser; lait de lune fossile, pierre à détacher ou le savon de soldat, est une argile marneuse qu'on taille en tablette et qui a la propriété d'absorber les corps gras et de les enlever de dessus les vêtements. — *du teïe*, pierre de taille, pierre bleue pour bâtir; taillée pour les façades des bâtiments. — *du tomb*, épitaphe, pierre tumulaire, inscription d'un tombeau, court éloge d'un mort, marbre, plaque, etc.; où on l'a inscrit. — *du tonir*, pierre de foudre, s. f. pyrite, sulfure de fer; substance que l'on croyait altérée par la foudre. — Aérolithe, s. f. pierre tombée du ciel. — Bélamnite, s. f. pierre de lynx; pierre de foudre. — Fulgurite, s. m. pierre de foudre. — Priapolitte, s. m. pierre qui a la forme d'un cervelas. — *du toug*, pierre de touche: sorte de schiste noir qui garde les traces du métal que l'on frotte dessus, la pureté de l'or ou de l'argent par les traces que les métaux y ont fait; pierre de touche, discours, paroles, c'est à quoi on recon-

naît l'amitié, les vertus. — *du valeur*, pierre précieuse ou pierre gemme, s. f. cristal coloré par un oxide métallique; pierre naturellement formée dans la terre par la voie de la cristalisation, pierre fine; dans les pierreries nous en indiquerons les plus connues, savoir : — Opale, s. f. est la plus remarquable par la beauté et la diversité de ses couleurs, chatoyante, laiteuse, à reflets colorés. — Topaze, s. f. d'un jaune d'or très-vif, transparente et très-dure; on en distingue cinq espèces principales, la topaze orientale, celle du Brésil, de l'Inde, de la Saxe et de la Sibérie. — Marcassite, s. f. pierre minérale, jaune d'or, à facettes brillantes; on donne ce nom aux pyrites qui jouissent de la propriété de ne pas s'altérer au contact de l'air et avec lesquelles on peut faire divers bijoux, boucles, colliers, etc.; hors de mode aujourd'hui. — Serpentin, s. m. ophite porphyre, vert antique; précieux par sa rareté. — Serpentine, pierre fine d'une couleur verte assez obscure, tachetée de différentes manières, comme la peau d'un serpent, produit du mica. — Saphir, s. m. pierre précieuse, d'un bleu noir, comme l'indigo; l'orientale, d'un beau bleu céleste; l'occidental, blanchâtre.—Émeraude, s. f. pierre diaphane d'un beau vert. — Diamant, s. m. pierre la plus brillante, la plus fine, la plus pure, la plus dure, la plus pesante et la plus précieuse. —Rubis, s. m. diamant rouge.—Grenat, s. m. pierre rouge de la nature du schorl; mêlée de fer. — Hyacinche, s. f. pierre bleuâtre, de la nature du grenat. — Aigue marine, s. f. ou beril, émeraude bleue, mêlée de vert. — Améthyste, s. f. cristal de roche, pourpre violet. — Chrysolithe, s. m. pierre d'un jaune d'or, mêlé d'une teinte de vert; cristal topaze.—OEil de chat, s. m. pierre chatoyante, teinte de jaune vif ou mordoré. — OEil du monde, s. m. caillou naturel très-rare. — Péridot, s. m. pierre d'un jaune verdâtre, qui tire son origine du schorl. — Tourmaline, s. f. turpeline, pierre de la nature du schorl, à demi transparente, brunâtre et électrique. — Turquoise, s. f. pierre bleue sans transparence; alumine colorée ou pierre factice. — Sordaine, s. f. pierre demi-transparente; agate, jaune ou d'un rouge mêlé de jaune, pour les bagues et les cachets. — Avanturine, s. f. quartz ou pierre rouge, jaune-brun, brillante, demi-transparente et comme semée de paillettes d'or. — Plume de paon, s. f. pierre fine, rayée; agate tendre. — Pramnion, s m. cristal de roche, noirâtre. — Panthère, s. f. sorte de jaspe ou d'agate tachetée. — Phlégontile, s. f. pierre qui semble enflammée. — Chrysobéril, s. m. pierre chatoyante, jaunâtre. — Théamède, s. f. tournaline ou pierre d'aimant. — Hyaloïde, s. m. pierre qui tient du cristal. — *du veul*, pierre spéculaire, s. f. transparente comme le verre. — *du medeillon*, camée, s. m. pierre composée de couches de diverses couleurs, que l'on sculpte en relief, pierre fine gravée ou sculptée. — *du violett*, pierre de violette ou insolite, qui a une odeur de violette. — *du vôsar*, pierre de voussure, s. f. portion de voûte dont le plan est moins que le demi-cercle; celles qui se font à l'intérieur, au-dessus d'une baie de porte ou de croisée, se nomment arrière-voussure. — *éfernal*, pierre infernale, s. f. caustique corrosif, brûlant, fait avec l'argent et l'acide nitrique; nitrade d'argent fondu dans une lingotière. — Aes-ustum, s. m. le meilleur vient de la Hollande; on s'en sert avec précaution comme d'un escarotique et pour ronger les chairs baveuses des plaies. — Assienne, s. f. pierre spongieuse à veine jaune qui consume les chairs et sert pour les cercueils.—Asso, s. m. pierre qui consume les chairs.—Cathérétique, adj. médicament qui ronge les chairs fongueuses. — *el greval*, calcul, s. m. pierre dans les reins. — Gravelle, s. f. petite pierre dans les reins, les urétères, la vessie du corps humain; la lithotritie, inventée par le docteur Civiale en 1823, saisit le calcul et le réduit en poudre dans la vessie.—Lithiasie, s. f. formation de la pierre; maladie. — *el segchai*, alchiron, s. m. pierre dans les vésicules du fiel de bœuf. — Pierre de bézoard, s. f. ou calcul animal, concrétion pierreuse dans le corps de certains animaux. — *filosofâl*, pierre philosophale, s. f. prétendue transmutation des métaux; art prétendu de faire de l'or; chimère; cette science fait de la cabale et ne s'enseigne que de bouche en bouche; poudre philosophale. — *marbraie*, landretun, s. m. est une pierre brune un peu veinée de rouge, qui tient du marbre pour la dureté et non pour le grain qui est grossier. — *masnauf*, moëllon bourru, mal fait, qui s'emploie tel qu'il est dans les fondations et dans l'intérieur des murs; moëllon d'appareil, est celui qui est équarri, dont le parement est piqué, s'emploie en liaison et dans les murs de face; moëllon bloqué, est celui posé sans être mis en ligne comme pour le massif; moëllon ébousiné, celui qui est seulement équarri sur les lits et les joints pour lui donner plus d'assiette; moëllon smilé, est celui qui est taillé grossièrement avec la hachette ou la panne du marteau; moëllon piqué, est celui qui est taillé à vive arête, en lit, en joints et en parements. — Abatis, s. m. t. d'archict. pierres qu'on a abattues dans une carrière. — *po l'mau doûe*, pierre d'hirondelle, s. f. pierre que l'on employait dans les maladies des yeux. — *po l'mau d'tiess*, élossite, s. f. qui guérit, dit-on, le mal de tête quand on la porte sur soi. — *po netti les dain*, stéléchite, s. f. pierre à nettoyer les dents. — *ponze*, pierre ponce, s. f. pierre sèche, poreuse et légère, blanche, luisante, soyeuse, calcinée par le volcan, lave vitreuse pumicée, insubmersible, produit volcanique pour polir, etc. — *po rategchi*, pierre d'attente. V. —*d'ateind*. — *toûnress*, queue, s. f. sorte de pierre à aiguiser; pierre, schiste argileux, pierre à émoudre, à repasser.

PIRAMITT, obélisque, s. m. pyramide étroite et longue, solide qui a pour base un polygone quelconque; masse de pierres.

PIRHETT, pierrette, s. f. petite pierre, petit caillou, gravois, etc.

PIRHEU, pierreux, se, adj. plein de pierres; maladie de la pierre; carrière, pierre dans les poires, la vessie.—Pierreux, se, adj. qui tient de la pierre; pierreux.

PIRHEUZE, fruit grumeleux, qui a de petites inégalités dures, qui a la chair cassante.

PIRI, carrière, s. f. lieu où l'on tire la pierre à bâtir, à grès, marbre, etc., etc.; grèsserie, carrière de grès, grèsière, ardoisière, marbrière, meulière; plâtrière, carrière d'où l'on tire le plâtre; plâtrerie, carrière à plâtre.

PIROU, minon, s. m. enfantin, chat, pour appeler le chat.

PIRRAIE, pierreries, s. f. pl. pierres précieuses; nom donné à toutes les pierres, soit transparentes, éclatantes et brillantes; leur usage dans la parure est antérieur à Moïse; Agnès Sorel est la première femme qui ait porté des pierreries en France. — Grèsserie, s. f. pierre mince; pot, cruche, vase de grès, etc.; poterie de grès, celle-ci est très-dure; la poterie de grès fin est fabriquée d'une pâte plus fine; la porcelaine est la plus précieuse de toutes les poteries.

PIRWETT, pironette, s. f. volte d'un cheval sur sa longueur à la même place; tour qu'on fait sur ses pieds.

PISAIE, pincée, s. f. ce qu'on prend avec deux ou trois doigts; on l'évalue au quart de la poignée ou à un gros. — Pugille, s. f. mesure de poudre, etc., prise avec les trois premiers doigts. — Tenaillée, s. f. t. de mét. quantité d'objets pris avec les tenailles en une fois. — *du grel*, mèche de cheveux, s. f. petite pincée de cheveux que le perruquier prend entre les doigts tout à la fois, lorsqu'il fait une coupe de cheveux.

PISAIND, pic-sentier, s. m. sente; chemin étroit, un peu escarpé.

PISAN, poignant, e, adj. piquant, qui pointe; douleur poignante, qui fait souffrir; aigre, piquant, mordant, acide.

PISEG, pinçon, marque qui reste sur la peau lorsqu'on a été pincé; pincement, action de pincer, de couper les bouts des bourgeons.— Pinçure, s. f. pince, pli en pointe au drap, au linge, etc.; action de pincer, de saisir avec force.

PISENN, piscine, s. f. vivier, réservoir d'eau; vase à laver; lieu où l'on jette l'eau du lavage. — Pissat, s. m. urine de quadrupède, jus de fumier, jus d'un tas, d'une fosse de fumier.

PISETT, pincettes, s. f. pl. ustensile à deux branches pour pincer, prendre, placer, t. d'art; pincettes pour raccommoder le feu. — Pince, s. f. grandes, petites tenailles; action de pincer, de saisir avec force avec la pince. — Happe, s. f. sorte de pincettes dont les fondeurs se servent p^r tirer le creuset du fourneau et en verser le métal fondu dans les moules. — Mordage, s. f. tenaille de bois qu'on met dans l'étau pour serrer les pièces qu'on veut tenir, sans qu'elles soient endommagées par la dent de l'étau. — Molette, s. f. petites pincettes dont les orfèvres se servent pour tenir les pièces qu'ils travaillent; il y a aussi de grandes molettes. — Polastre, s. m. outil de fontainier, ce sont deux bandes de fer attachées ensemble avec deux clous, qui s'ouvrent et se ferment comme on veut, en forme de pincettes pour mettre dessous les tuyaux à réparer. — Beguette, s. f. pince de chaînetier, de 5 à 8 pouces, la partie d'en bas est convexe et plate, ses branches s'ouvrent et se ferment; sert pour contourner les chaînons. — Brucelles, s. f. pl. petites pinces avec lesquelles les argenteurs prennent les feuilles d'argent pour les appliquer sur leurs pièces de métal; beaucoup d'autres artistes font usage des brucelles. — Asné, s. m. étau de marquetier pour tenir leurs bois ou leurs pierres lorsqu'ils le fendent; les tonneliers pour tenir leurs pièces de fond du tonneau. — Bec-de-corbin, s. m. espèce de pincettes dont on se sert pour tirer du corps des balles et autres corps étrangers; canne à bec, crochet de chapelier; pince de fer soudée en saillie; bec-de-lézard, de canne, de cigogne, de corbeau, de cygne, de grue, de perroquet, instruments en pinces de chirurgie pour pénétrer dans les plaies et en extraire les corps étrangers. — Tenette, s. f. sorte de pince pour tirer la pierre de la vessie. — Litholabe, s. m. pincette pour tirer la pierre hors de la vessie. — Attrape, s. m. pince-condée dont on se sert pour retirer le creuset du feu, le manier, le redresser et même transvaser la matière fondue.— Pinçon, s. m. marque qui reste lorsqu'on a été pincé. — Pli, s. m. double fait à une étoffe, à du linge, etc.; faire un pli, sa marque. — Pincure, s. f. faux plis d'un drap dans le pilon des fouleries; fer à friser de perruquier, espèce de pinces à deux branches que l'on fait chauffer pour pincer entre deux papillottes; les fers dont les branches sont rondes servent à rouler les cheveux. — Frisoir, s. m. instrument en forme de ciseaux pour friser, pincer les cheveux. — *du bansti*, trestoire, s. f. tenaille en bois de vannier. — *a sodé*, appuyoir, s. m. morceau de bois plat, de forme triangulaire, dont le ferblantier se sert pour presser les parties qu'il veut souder ensemble. — *de teu*, rivets, s. m. pl. bord du toît terminé par le pignon. — *du chirugien*, acanthabole, s. m. pince de chirurgien pour lever les esquilles, les échardes des os. — Alfonçin, s. f. instrument de chirurgie pour tirer les balles. — *du dain*, davier, s. m. instrument qui sert à l'extraction des dents.— *du gohurli*, pince de bois, s. f. est composée de deux pièces dont une mobile; sert à contenir les bords des peaux qu'il s'agit de coudre. — Court bouton, s. m. espèce de cheville fendue au milieu, entre le joug ou entre les courroies, pour attacher les bœufs de travail.

PISEU, pinceur, se, s. qui aime à pincer.

PISI, pincer, v. a. serrer la superficie de la peau; presser, causer une douleur vive, faire le pincement pour approcher l'éperon des poils. — Pinçoter, v. a. pincer avec les doigts la superficie de la peau, d'une volaille, etc. — Pincetter, v. a. arracher avec des pinces, tenir quelque chose avec la pince, les pincettes. — Grapper, v. a. saisir, arracher avec les doigts, avec les griffes, les serres, etc. — Arrêter, v. a. saisir au corps ou par voie de justice.

PISKOU, grateron, s. m. ou rieble, muguet de bois; glanteron, plante employée dans les pleurésies, bonne pour la poitrine; la racine teint en rouge. — Glateron, s. m. semence du gaillet accrochant, qui se fixe par leurs crochets sur le corps contre lequel elle est lancée. — Caille-lait, s. m. plante, petit muguet, bon

pour les nerfs; la racine donne un aussi beau rouge que la garance; les sommités fleuries caillent le lait. — Circée, s. f. herbe de saint Etienne, herbe aux magiciens, herbe enchanteresse; plante vivace, rosacée, qui s'attache fortement aux vêtements. — Bardane, s. f. grande et petite bardane, herbe aux teigneux, annuelle, flosculeuse, à racine excellente et feuilles résolutives, etc.

PISKROSS, chiche, adj. trop ménager, qui a de la peine à dépenser ce qu'il faudrait; avare chétif, mesquin, qui agit chichement, avec avarice. — Echars, adv. avare, chiche, qui aime trop l'or et ne le dépense pas. — Pince-maille, s. m. avare jusque dans les plus petites choses, homme malin et sournois. — Personne ladre, adj. avare sordide, insensible de corps ou d'esprit; ladre vert.

PISS, piste, s. f. trace, vestige de pas sur un chemin; suivre, perdre la piste; à la piste, sur les traces d'un homme, d'un animal, d'un corps, etc. — Truc, s. m. avoir le truc; secret, manière de faire. — Empaume, s. f. saillie carrée qu'on laisse provisoirement sur un ouvrage pour en faciliter le travail et la pose.

PISSRENN, piscine, s. f. vase à laver les linges sacrés; lieu où l'on jette l'eau du lavage, t. de lithurgie.

PISTAL, pistole, s. f. ou doublon d'Espagne, pièce d'or valant 83 francs 92 centimes; on désigne communément en France par ce mot une somme de dix francs et non pas une pièce de monnaie; pistole de l'empire en or, 19 fr. 64 centimes.

PISTOLET, tromblon, s. m. gros pistolet à bouche évasée. — Coup de poing, s. m. pistolet très-petit; les pistolets furent inventés par un armurier de Pistoie, au seizième siècle. — Pistolet, fusil à piston, s. m. dont le chien sans pierre frappe sur un grain de poudre fulminante pour embraser la charge.

PITABOL *(i)*, pied-bot, s. m. pied boté, pied botron; difforme, celui qui a le pied bot.

PITÉ, pennader, v. a. donner un coup de pied. — Escofer, v. a. donner un coup de pied. — Ruer, v. n. jeter les pieds de derrière en l'air; se dit d'un cheval, d'une âne qui rue de grands coups de pieds.

PITEG, trépignement, s. m. action de trépigner. — Ruade, s. f. action d'un cheval qui rue; brutalité inattendue d'un homme grossier ou emporté.

PITEU, trépigneur, adj. m. applaudisseur outré, prôneur fanatique; rueur.

PITI *(pi)*, trépigner, v. n. frapper des pieds contre terre d'un mouvement prompt et fréquent; piétiner, corroyer, fouler aux pieds.

PITIVEU *(pi)*, piteux, se, adj. digne de pitié, de compassion; homme, air piteux. — Pitiable, adj. 2 g. digne de compassion. — Réchigné, e, adj. qui a l'air maussade, qui réchigne à tout.

PITON *(i)*, piéton, ne, s. qui voyage, qui va à pied; soldat à pied, infanterie. — Fantassin. s. m. soldat à pied, d'infanterie, toute troupe faisant la guerre à pied, la ligne, le chasseur, le grenadier, le fusilier; le messager à pied.

PITOYAB, pitiable, adj. 2 g. digne de compassion.

PIVOT, pivot, s. m. fer arrondi qui supporte un corps qui tourne sur son axe; grosse racine perpendiculaire; principal agent; fig. ce sur quoi une chose tourne, se meut, repose, recule; dans un peloton celui qui converse l'aile sur laquelle on tourne, se nomme pivot, il ne doit ni perdre ni gagner du terrain. — *donn balance,* axe de balance, mis au centre de gravité d'une barre, partage le fléau en deux parties égales.

PIWTÉ *(i)*, avoir la brochypnée, s. f. une respiration courte et lente ou pressée. — Piauler, v. n. se dit du cri des poulets, des poussins. — Pipier, v. n. crier en gémissant comme le moineau, le passereau pipie en pleurant sa couvée.

PIWTEG, pipiement, s. m. cris des petits oiseaux. — Piaulis, s. m gazouillis des oiseaux. — Gui, gui, gui, s. m. mimologisme du gazouillement des petits oiseaux qui n'ont pas encore quitté leur nid.

PIY, piller, v. a. saccager; emporter violemment les biens; voler, extorquer, emporter à la hâte. — Infester, v. a. piller, ravager par des incursions; saccage, saccagement.

PIZE, perche, s. f. grand bâton, brin de bois de 3 à 4 mètres; grande perche, femme grande et maigre; écoperche; grande perche ou baliveau dont le maçon se sert pour échafauder et soutenir les boulins. — Perchoir, s. m. bâton sur lequel un oiseau se perche; longue perche debout avec des traverses pour sécher le linge. — Juc ou juchoir, s. m. lieu où les poules, etc., juchent; petit bâtonnet ou scion pour les petits oiseaux. — Brocante, s. f. perche où sont attachées des merceries; vendre à la foire, à la brocante. — Hypomochlion, s. m. point d'appui d'un levier; écoperche, machine pour soulever des fardeaux. — Balancier, s. m. tige, bâton pour mouvoir; balancier d'une écluse, barre qui sert de manivelle pour l'ouvrir ou la fermer. — Escoperche, s. f. machine pour soulever des fardeaux, pour échafauder; perche, pièce debout avec une poulie en tête. — Jeune baliveau, s. m. jeune arbre qu'on laisse à la coupe d'un taillis. — Gaule, s. f. grande perche; houssine; gaulette, petite gaule, long bâton qui sert à divers usages. — Pièce, s. f. tonneau ou futaille qui sert à contenir le vin; les futailles ne sont pas toutes de la même contenance, suivant le lieu. — Futaille, s. f. c'est le nom général de tous les tonneaux, pipes, bariques, tierçons. — *donn banir,* équilette, s. f. pièce de bois surmontée d'un bâtiment, un arbre, tige pour soutenir la gironette. — *du guid,* guède ou guide, s. m. perche qui tient le filet d'oiseleur tendu. — *du lam,* bricoteaux, s. m. pl. t. de tisserand, pièces de bois qui portent des poulies. — Cassin, s. m. châssis au-dessus du métier de tisserand, où sont attachées les poulies. — *du raw,* espèce de claquet, s. m. escoperche ou baliveau serré avec des chaînes contre l'esse du moyeu de la roue de charrette à lourd fardeau pour ralentir la marche sur une pente; encliquetage à la perche, t. de charretier. — *du soflet,* bielle, s. f. perche de la bascule dans une forge, où s'attache le branloir ou chaîne du levier du soufflet. — Branloir, s. m. planche, perche à bascule pour se soulever

tour à tour; corde, chaîne pour branler le soufflet. — Courbotte, s. f. balancier pour le soufflet de forge. — *po tiré au puss,* tollenon, s. m. perche en bascule pour tirer l'eau d'un puits, etc.

PLA, plat, e, adj. dont la surface est unie, sol plat, sans sel, sans saveur; style, discours, mine plate; maison plate; sorte de vaisselle qui n'a point d'élévation; plat d'argent, d'or, de légumes, etc., etc., ce qu'il contient. — Horizontal, e, adj. parallèle à l'horizon, se dit de tout ce qui est de niveau, plat. — Dormant, s. m. espèce de plateau décoré et garni de cristaux, de fruits, etc., qui se met sur la table au commencement du repas et qui y reste jusqu'à la fin. — *chandleu,* martinet, chandelier plat à manche ou parallèle à l'horizon. — Bougeoir, s. m. chandelier sans pied et à manche. — *d'boi,* sibille, s. f. t. de pressoir, vase de bois sans pied, les boulangers y mettent leur levain. — Tailloir, s. m. ustensile de ménage, assiette de bois pour couper la viande, les charcutiers y placent leurs morceaux découpés. — *d'sôdaur,* gamelle, s. f. grande écuelle de bois des soldats; en temps de guerre, elle est en fer-blanc, ainsi que les marmites et les bidons.—*ferou,* targette, s. f. sorte de fermeture, plaque de fer sur laquelle est monté un verrou qui glisse entre deux crampounets. — Loqueteau, s. m. petit loquet à ressort qu'on attache au haut et bas des croisées, qu'on ouvre avec un cordon.—*fiair,* carré, s. m. le fer carré est celui dont la largeur est égale à l'épaisseur, celui qui n'a que 11 lignes se nomme carrillon.

PLAFON, faîte, s. m. sommet d'une galerie, masse dont se compose la partie supérieure d'une galerie souterraine, d'une grotte, etc. — Travée, s. f. espace qui est entre deux poutres, entre deux colonnes, entre la poutre et la muraille; le dessous d'un plancher. — *dressi,* aire du plancher, couche en plâtre ou mortier d'environ deux pouces, que l'on met dessus les lattis.

PLAG, flac, interj. mimologisme d'un coup subit et bruyant jeté à terre; flac, un soufflet.

PLAGTÉ, patauger, v. a. marcher dans une eau bourbeuse, un margouillis, dans la vase, etc. — Patrouiller, v. a. remuer l'eau bourbeuse, manier malproprement une chose; agiter de l'eau bourbeuse, faire patrouille. — Barboter, v. n. fouiller avec bruit dans l'eau bourbeuse; agiter l'eau avec les mains; marcher dans la boue liquide, s'y crotter. — Marchander, v. a. solliciter une diminution de prix; hésiter, balancer avant d'acheter. — Marchandiller, v. a. marchander longtemps et pour peu.

PLAGTEG, patrouillage, s. m. saleté qu'on fait en patrouillant.

PLAGTEU, tire-ligne, s. m. mauvais architecte qui ne sait que tracer; mauvais ouvrier en tout genre.

PLAIHAN, plaisant, e, adj. agréable, qui plaît, qui récrée, divertit, fait rire; celui qui cherche à faire rire, ce qui plaît; adulatif. — Bouffon-comique, plaisant risible, qui fait rire, celui qui fait ce rôle en société.—Facétieux, se, adj. plaisant, bouffon qui divertit, fait rire. — Divertissant, e, adj. qui réjouit, qui plaît.

PLAIHAND, adulatif, ive, qui peut flatter, qui peut plaire; plaisant, agréable, qui plaît, récrée, divertit.

PLAIN, plein, e, adj. rempli tout à fait sans vide; corps, vase, mesure pleine; salle pleine, plein pouvoir; bandé, tout plein. — Copieux, adj. abondant en quelque chose; entier, qui contient ce qu'il peut contenir; rez, bord jusqu'à la bande.

PLAIND, plainte, s. f. gémissement, lamentation; mécontentement exprimé, exposé d'un grief. — Plaindre, plaint, v. a. avoir pitié, compassion de la peine d'autrui; se plaindre, soupirer, témoigner du mécontentement. — Plaint ou plaintis, s. m. gémissement d'un animal, d'un enfant, d'un homme qui se plaint, expression d'une douleur physique.—Susurre, s. m. bruit faible, plaintif, murmure doux qui ne menace pas. — *d'ju,* aqueux, se, adj. fruit aqueux de la nature de l'eau; plein d'eau, qui a trop d'eau. — *d'sou,* sanguin, s. m. en qui le sang domine, qui abonde en sang; de couleur de sang, tempérament sanguin.

PLAINDAN, exposant, e, adj. s. qui expose un fait ou ses prétentions, ses droits en justice.

PLAINE, plaine, s. f. plate campagne, et pl. pays unis; grande plaine. — Gestation, s. f. temps de la portée des femelles. — *chuminaie,* cheminée à tuyau apparent qui est contre un mur, dont la saillie paraît de son épaisseur dans une pièce d'appartement. — *dou,* se dit d'une poule tuée qui a les ovaires pleins de petits œufs. — *leunn,* pleine lune, la lune lorsqu'elle nous paraît entièrement éclairée et qu'elle est en opposition avec le soleil, ou toute l'espace qui est depuis le 14me jour jusqu'au 21me de la lune. — Syzygie, s. f. temps de la pleine lune. — Pansélène, s. f. pleine lune.

PLAIR, choyer quelqu'un, le ménager, ne rien dire qui lui déplaise, avoir grand soin.

PLAITI, plaider, v. a. faire un procès à quelqu'un; plaider un fait, un moyen, l'avancer, le proposer. — Plaider, v. n. contester, défendre en justice de vive voix. — Chicaner, v. a. faire un procès mal à propos, user de chicane en procès.

PLAITIEG, plaidoyerie, s. f. art, action, profession de plaider; plaidoyer, le jour plaidoyable. — Plaid, s. m. plaidoyer, pl. lieu et temps des audiences, discours prononcés à l'audience pour défendre une cause. — Chicane, s. f. subtilité captieuse.

PLAITIEU, plaideur, se, s. qui plaide, aime à plaider; chicaner, aimer à chicaner surtout en affaire. — Plaidant, e, adj. qui plaide. — Chicaneur, se, qui chicane, aime à chicaner. — Chicanier, ère, s. qui chicane sur rien, qui conteste sur des bagatelles. — Procédurier, s. m. et adj. ère, s. qui allonge les procédures, la chicane, qui entend la procédure. — Collitigants, adj. m. pl. ceux qui plaident l'un contre l'autre.

PLAIZIR, plaisir, s. m. joie, contentement; grand, sensible plaisir; faire un plaisir, sentiment agréable; ce qui la cause, volupté, plaisir doux, vif, momentané, divertissement, amusement, jouissance, ce qui plaît, qui agrée, volonté, mouvement agréable de l'âme, etc.

PLAK, plan, s. m. tracé sur une superficie plate,

figure plane, t. de peinture. — Plaque, s. f. table de métal sur laquelle on peint, l'on grave des lettres; plaque de postillon, de garde-champêtre, d'employés communaux, etc. — Hausse-cols, s. m. pl. plaque, ornement de cuivre ou d'argent suspendu à deux petits glands que les officiers d'infanterie portent sous le menton quand ils sont de service; des ceinturons d'épée, des bonnets de grenadiers, etc. — Menisque, s. m. plaque sur la tête d'une statue pour la garantir des ordures des oiseaux. — *a terr,* tige humifuse, adj. f. étalée sur la terre sans radiation. — *dognon,* oignonnière, s. f. bande, carreau, terre semée d'oignons.— *du gjalofrini,* œillerie, œilleterie, s. f. lieu planté d'œillets. — *du korti,* parterre, s. m. partie d'un jardin planté de fleurs, carré, etc.; carré légumier, carré de carottes.—*du ruban,* feuillet, s. m. t. de cardeur; rouleau de laine étendue sur la toile pour la filer.

PLAKAN, gluant, e, adj. visqueux, de la nature de la glu, plein de glu. — Glutineux, se, adj. gluant, visqueux, s. m. glutineux. — Glutinant, s. m. qui attache comme la glu.—Tenace, adj. 2 g. visqueux, humeur; colle tenace, qui s'attache fortement.

PLAKAUR, placard, s. m. écrit ou imprimé qu'on affiche, placard injurieux, séditieux. — Large éclaboussure, s. f. boue que l'on fait rejaillir sur quelqu'un ou sur quelque chose. — Pâté, s. m. goutte d'encre répandue sur le papier.— Chemise breneuse, s. f. salie de bran, de matière fécale. — A crédit, adv. sans payer de suite; forte dette contractée, difficile à payer. — Pancarte, s. f. placard pour avertir le public, écrit, affiche, etc.

PLAKÉ, plaquer, v. a. appliquer, plaquer une chose plate contre une autre; plaquer un soufflet, le donner. — Plâtrer, v. a. enduire de plâtre ou replâtrer; fig. cacher le mal sous de fausses apparences. — Poiser, v. a. enduire, frotter de poix, salir avec quelque chose de gluant; rendre sale, ternir un objet.—Enduire, v. a. revêtement de mur qu'on fait en plâtre, terre amortie de chaux, sable ou ciment. — Gobeter, v. a. t. de maçon; faire entrer le mortier à plat dans le joint, espèce de crépi tout uni. — Pâter, v. a. t. de cordonnier, coller, empoiser les empeignes avec les doublures; adjoindre deux parties ensemble, les adhérer ensemble. — Cimenter, v. a. joindre, lier, faire tenir, adhérer ensemble avec du ciment. — Glaiser, v. a. enduire de glaise. — Calfeutrer, v. a. boucher les fentes d'une fenêtre, etc. avec du papier. — Jointoyer, v. a. remplir les joints avec du plâtre, du mortier.— Incruster, v. a. placer des ornements dans des sillons, des parties creuses, les couvrir, les revêtir.— Gluer, v. a. enduire de glu, de verge volante pour tendre à la pipée. — Coller, v. a. joindre et faire tenir avec de la colle du papier, une image, etc.; enduire de colle, d'empois pour faire tenir. — Conglutiner, v. a. cimenter avec une matière gluante, qui onglutine.—Résiner, v. a. étendre de la poix sur le métal.—Plaqué, s. m. ouvrage, métal revêtu d'une légère feuille d'argent, d'or, ou de petit argent; composition métallique d'un beau brillant, le dispute à l'argent et l'emporte sur le neu-silbert de Berlin ou argent neuf, sur le germain, sirver d'Angleterre et l'argenteau de France; il y a aussi le doublé argent sur cuivre et le piqué sur fer; industrie découverte en 1742, perfectionnée en 1785. — Iridium, s. m. métal nouvellement découvert, très-dur, cassant, d'un blanc d'argent irisé. — *al main,* pigeonner, v. a. mettre du plâtre, du mortier par poignée avec la main.—*kontt,* adosser contre, signifie appuyer une chose contre une autre; adosser une cheminée ou un toît contre un pignon. — *le tulai,* ruellée de mortier sur la tuile; on en met un ou deux pouces sur chaque bord.

PLAKEG, placage, s. m. bois en feuilles appliquées sur un autre bois; art de le faire, ouvrage d'ébénisterie; enduit de mortier liquide, de terre grasse. — Plaquis, s. m. t. de maçon; incrustation en pierre et mortier sans liaison. — Plâtrage, s. m. ouvrage en plâtre ou mortier seulement, ouvrage peu solide.— Chemise, s. f. enduit de mortier qui entoure un conduit, un tuyau de terre cuite, de grès ou de plâtre autour des descentes d'aisances, etc. — Pisé, s. m. sorte de moellon ou de brique faite en terre humectée, soumise à une très-forte pression que l'on emploie ainsi sans être cuite dans les constructions rurales; on y mêle quelquefois du foin, de la paille hachée. — Ravalement, s. m. c'est lorsqu'on fait des crépis et enduits sur un mur, pan de bois de face, de pignon au moyen d'échafaud. — Enduit, s. m. est le revêtissement qu'on fait à un mur avec du plâtre ou du stuc, du blanc en bourre ou autres mortiers. — Bousillage, s. m. c'est un mélange de paille et de terre détrempée avec lequel on construit les chaumières et les murs intérieurs de clôture. — Bouge, s. m. ouvrage fait en mortier composé de terre franche, de paille et de foin pour les hourdis et cloisons à la campagne. — Gobetis, s. m. ouvrage à la truelle en plâtre gâchée ou du mortier contre un mur ou un lattis. — Crossette solins, s. m. pl. filet en plâtre ou béton entre les dormants des portes et des croisées, le long du carreau et des murs d'une pièce; arête de mortier le long d'un mur de pignon, de lucarne pour sceller et arrêter les premières tuiles ou ardoises. — Ruilée, s. f. enduit de plâtre ou de mortier placé par les couvreurs entre les tuiles, les ardoises et le mur; ruellée, fin du toît contre un mur. — Enduit hydrofuge, adj. 2 g. qui chasse l'humidité, qui en préserve les appartements, la détruit. — Collage, s. m. action de coller du papier sur, ce qui en est collé. — Gommement, s. m. action de gommer, d'enduire de gomme. — Engluement, s. m. composition pour recouvrir les plaies, la tige d'un arbre; l'engluement. — Illutation, s. f. emplâtre de boue, son application; action d'enduire de boues minérales fraîches une partie du corps.

PLAKEU, flatteur, se, adj. qui flatte pour tromper. — Flagorneur, se, adj. s. qui flagorne, flatte souvent et bassement par des faux rapports. — Adulateur, trice, s. qui adule, qui flatte bassement par intérêt; vile, lâche flatteur. — Cajoleur, se, celui qui cajole, qui séduit par des flatteries; louange avec affectations intéressées pour séduire. — Plaqueur,

s. m. celui qui revêt de mortier, d'argile un lattis, etc.; ouvrier en placage. — Terrasseur, s. m. hourdeur, qui travaille à hourder des cloisons, des plafonds.

PLAKISS, enduit, placage, bouge, bousillage, plâtrage, gobetis, etc.

PLAMOU, parce que, conj. à cause que, parce que.

PLAN, ételan, s. m. aire sur laquelle on trace le plan d'un bâtiment; dessins d'un pan de bois. — Tracé, s. m. marquer, ébaucher, dessiner un plan sur du papier ou sur le terrain, soit avec le crayon ou avec la pointe à tracer les profils d'un ouvrage. — Planisphère, s. m. plan de la moitié d'un astre; carte d'un ou de deux hémisphères. — Carte, s. f. représentation linéaire d'un pays, d'une côte, d'une ville, d'une place forte; notion géographique et topographique. — Vlan, part. interj. mimologisme d'une action subite.

PLANAID, planète, s. f. astre errant qui réfléchit la lumière du soleil et tourne autour de lui. — Horoscope, s. m. prédiction de la destinée de quelqu'un, d'après l'inspection, la situation des astres, lors de sa naissance; science de la nécromancie; art prétendu d'évoquer les morts pour connaître les secrets ou l'avenir.

PLANÉ, camard, e, adj. et s. à nez plat et écrasé, nez camard. — Camus, e, adj. et s. qui a le nez court et plat.

PLANEUR, terre-plein, s. m. surface plate et unie d'un amas de terre, partie du rempart derrière le parquet et la banquette. — Plane, s. f. superficie plate, sa représentation, terrain plat et uni. — Plaine, s. f. plate campagne, pays uni en plaine. — Plateau, s. m. t. de guerre, terrain élevé et plat, cîme unie d'une montagne. — Planèze, s. f. contrée étendue; sommet, plate-forme d'une montagne. — Esplanade, s. f. lieu aplani devant des maisons, des fortifications, sur l'esplanade; parapet du chemin couvert. — Campagne, s. f. plaine, étendue de pays plat; rase campagne, sans monticule. — Replain, s. m. partie aplanie et cultivée sur une montagne.

PLANG, planche, s. f. ais, morceau de bois long, large et plat. — *à fau boi*, queue de morue, s. f. planche dont la largeur est inégale d'un bout à l'autre. — *à klau*, hésillon, s. m. planche hérissée de pointes de fer, placée sur un mur, une porte, pour empêcher de passer par-dessus. — *à kôpé*, écofrai, s. m. planche de cordonnier, table d'artisan pour tailler et couper leurs ouvrages. — *al gjolt*, hachoir, s. m. planche à rebord de trois côtés pour hacher la verdure de cuisine. — *à r'pogchi*, tremplin, s. m. planche inclinée, très élastique pour faire des sauts périlleux. — *à trò*, vigote, s. f. t. d'artillerie, planche trouée qui sert à vérifier le calibre des boulets. — Chassefleurée, s. f. planche pour écumer la teinture, ustensile de teinturier à long manche. — *d'apui*, tablette, s. f. toute espèce de menuiserie pleine horizontalement; tablette de croisée, pièce d'appui; c'est la traverse du bas d'un dormant de croisée, laquelle reçoit les deux châssis. — *du gjeu d'beie*, noyon, s. m. ligne en planche, où l'on jette le boulet du jeu de quilles; fossé qui sert de borne au jeu de boule. — *du rbu*, cantibai, s. m. t. de charp. pièce de bois fendue, défectueuse d'un côté, pleine de fentes. — *du rvestihmain*, vaigres, s. f. pl. planches qui forment le revêtissement intérieur d'un bâtiment. — *et skwuér*, pièce carrée, s. f. moitié d'une planche exactement carrée, coupée diagonalement d'un angle à l'autre. — *hoirnaie*, planche, bois de cantiban, qui n'a de flache que d'un côté. — *nokteuze*, galle du bois, s. f. espèce de petit nœud endommageant la surface du bois ou planche sans pour cela la mettre hors de service. — *so tiess*, tête de chevalement, s. f. mise d'une planche, d'un bois pour étayer, soutenir un trumeau, un jambage, etc.

PLANGCHETT, merrain, s. f. bois refendu en petite planche plus longue que large, propre à la menuiserie et boiserie. — Bâton de mesure, s. m. sorte de baguette courte dont un chef d'orchestre se sert pour indiquer la mesure à ceux qui exécutent sous sa direction. — Ferrule, s. f. t. de collége, palette de bois pour frapper dans la main des écoliers. — Planchette, s. f. petite planche. — Marchette, s. f. planchette d'un piége, d'une trappe, etc. — *du brikti*, palette, s. f. petite planche mince qui sert à porter les briques et tuiles moulées sur l'aire ou sur la place. — *des koill du violon*, tirant, s. m. pièce mince de bois où sont atttachées les cordes d'un violon. — *du chirugien*, fanons, s. m. pl. t. de chirurg. espèce d'atelle, appareil pour fixer la jambe fracturée. — *du pôdeu*, palette, s. f. petite planche de bois dur, mince, ronde, ovale ou carrée, ayant un trou vers un de ses bords pour y passer le pouce. — *du raw du molin*, alichon, s. m. planche de bois sur laquelle l'eau tombe pour faire tourner une roue de moulin à eau. — Jantille, s. f. ais qu'on met autour d'une roue de moulin à eau. — *po huré les boton*, patience, s. f. planchette à rainure; sert à nettoyer les boutons de métal. — *sò seyai d'aiw*, nageoire, s. f. planchette, plateau rond ou carré de bois sur le seau, pour couvrir l'eau propre.

PLANGCHI, plancher, s. m. partie haute ou basse d'une salle, etc., séparation entre les étages; sol revêtu de planches; carreau, plafond; marchepied. — Planchéier, v. a. garnir de planches le sol d'un appartement, se dit des chambres du premier et deuxième étage. — *au brau*, germoir, s. m. t. de brasseur, cellier pour l'orge germer.

PLANKET, compagnon, s. m. camarade, qui est joint avec quelqu'un; compagnon d'ouvrage, d'étude, de fortune, etc.; ne se dit que dans les ateliers. — *d'lé*, coucheur, se, s. avec qui l'on couche, qui couche avec un autre, camarade de lit; se dit aussi de l'homme et de la femme.

PLANTÉ, planter, v. a. ficher, enfoncer, mettre en terre un arbre, etc., pour qu'il prenne racine; placer debout; enfoncer en terre, planter une borne, une pièce, etc.; planter le piquet, s'établir en un lieu, demeurer; planter au nez, faire un reproche; planter, arborer un drapeau. — Arborer, v. a. planter haut et droit comme un arbre; arborer une prairie,

y planter des arbres. — Droit, e, adj. qui va directement, debout, qui n'est pas penché, courbé, qui n'est couché d'aucun côté. — Debout, adv. sur pied, droit, ce qui va en ligne droite, perpendiculaire à l'horizon. — Provigner, v. a. t. d'agric. coucher en terre les brins d'un cep entaillé pour qu'ils prennent racine; multiplier. — *à legn,* planter en quinconce, en échiquier; planter, aligner les arbres de tous les côtés, en lignes droites, parallèles et équidistantes, et les croisant par d'autres droites perpendiculaires. — *là,* délaisser, v. a. abandonner une personne; la planter là, laisser une personne debout sans lui répondre. — *onn chandel au dial,* caresser quelqu'un, céder par crainte. — *to prel donk du lòd,* obiner, v. a. planter les arbres près à près en attendant qu'on les replante.

PLANTEG, plantage, s. m. ce qu'on a planté; action de planter.

PLANTEU, plantoir, s. m. outil de jardinier pour faire des trous où l'on veut planter des arbres et des plantes. — Béquille du maraîcher, s. m. espèce de binette, outil de jardinier à manche en angle droit avec le fer; il y en a de différentes grandeurs. — Planteur, s. m. qui plante des arbres, etc.; propriétaire d'une plantation.

PLANTIVEU, ample, adj. 2 g. long, large, étendu; étoffe, habillement ample, porté hors de la mesme commune.

PLANTIVEUZEMAIN, amplement, adv. d'une manière ample.

PLANTRAINE, plantrain, s. m. plante infundibuliforme, médicinale, il y en a trente-cinq espèces; le commun est un excellent fébrifuge en tisane, bon pour les yeux, souverain en cataplasme pour les enflures, les tumeurs humorales, les coupures récentes.

PLANTROUL *(à),* plantoir, s. m. béquille. V. *Planteu.*

PLANTT, plante, s. f. corps organique qui a des racines, une écorce, des pores, des fibres, des tuyaux et un suc ou sève, etc., végétal qui ne pousse pas de bois. — Plante cryptogame, adj. 2 g. dont les organes sexuels sont cachés, douteux. — Plante bifère, adj. qui fleurit deux fois par an. — *à filet,* plante vrillifère, adj. 2 g. plante, rameau vrillifère, qui porte des vrilles, des filets. — *à lesai,* plante lactifère, adj. 2 g. plante laitne, qui donne du lait. — *d'aiw,* plante rivulaire, adj. 2 g. plante, herbage qui croît dans l'eau; plante aquatique, qui naît et vit dans l'eau. — *des pi,* plante des pieds, s. f. le dessous des pieds entre le talon et les doigts. — Parathenar, s. m. muscle formant le bord de la plante du pied. — *du meur,* plante murale, qui croit sur les murs. — *du moir,* jusquiame, s. f. plante vénéneuse, narcotique, agreste, bisannuelle, à fleurs jaunes, tavelée pour le tressaillement, les convulsions; la saveur de la plante brûlée rend stupide.

PLA-PI, méchant pied, s. m pied de cheval difforme, à corne éclatante; on doit le ferrer en pantoufle propre à élargir le talon. — Pied-plat, s. m. homme méprisable. — De plein-pied, s. m. pièces, chambres d'un appartement qui sont au même étage et de même niveau, sans monter ni descendre.

PLASÉ, placer, v. a. situer, mettre, poser dans un lieu; donner, procurer une place, employer quelqu'un, etc. — Poser, v. a. placer, mettre doucement une chose sur une autre, t. d'arts; c'est, en général, mettre les matériaux en place; le maçon ou poseur pose les pierres taillées; les charpentiers posent la charpente, le plancher, les escaliers, etc.; les menuisiers posent les lambris, le parquet; les serruriers posent les serrures, les carrelures, les carreaux, et ainsi des autres états. — Emplacer, v. a. mettre en place. — Poser de champ, c'est placer une pierre ou une brique sur son côté le plus mince, une pièce de bois sur sa face la plus étroite; poser de plat est le contraire de poser de champ; poser en décharge, c'est mettre une pièce de bois obliquement pour arc-bouter comme dans le chevalement.

PLASEG, posage, s. m. le travail et la dépense qu'il faut faire pour poser, pour mettre en place certains ouvrages. — Plaçage, s. m. distribution des places d'un marché, d'une foire. — *du saintinel,* pose d'homme de garde, cinq ou six hommes qu'on doit placer en faction, se nomme une pose, caporal du pose, de consigne.

PLASON, filardeau, s. m. jeune arbre droit qu'on laisse dans les coupes.

PLASTOK, s. m. croc de différente grandeur de fer plat dont un bout est reployé et l'autre est une patte percée d'un trou, c'est le crochet plat; on en fait de différentes formes selon l'usage. — *à deu liess,* aiguillette, s. f. petit crampon pour fixer des lattes ensemble, petit crochet pour accrocher des auges.

PLATAI, plateau, s. m. t. de cuisine, petite table, petit plat; support d'une caraffe, d'une bouteille; plat en tôle vernissée, plat en glace pour orner le milieu d'un service de table; plat d'une balance, ou tourte, base, support. — Écuelle, s. f. pièce de vaisselle de différente grandeur pour le potage. — Baneau, s. m. vase de bois creusé, sans rebord, sert à différents usages. — Soucoupe, s. m. espèce d'assiette à pied plat; petite assiette, dessous de tasse. — Propre-vaisseau, s. m. petit plateau de terre cuite ou de faïence sous un pot à fleurs. — *d'boi,* plateau, s. m. petit plat de bois creux qui sert aux boulangers pour mettre relever le pain mollet; il sert aussi pour d'autres usages. — Sébille, s. f. écuelle ronde et creuse de bois. — *de teu,* faux comble, s. m. c'est le petit comble qui est au-dessus des brisis d'un comble. — Brisis, s. m. c'est la jonction que forme le plateau du comble avec la mansarde dans une couverture. — *d'woizi,* éventaire, s. m. plateau à rebord en osier que portent devant elles les fruitières pour étaler leurs marchandises.

PLATENN, platine, s. f. ustensile de ménage; t. d'imprim. plaque de bois ou de cuivre poli qui presse le papier sur la forme, etc., morceau de métal plat et poli, morceau de fer plat sur lequel on attache une pièce quelconque, comme verrou, targette, etc. — Platine ou plantin, s. f. or blanc, métal blanc, très-aigre: résiste à l'action de l'air, de l'eau, et de tous les acides simples. — Platine, s. f. l'ensemble

du mécanisme du fusil, du pistolet; corps de platine, pièce sur laquelle est monté le mécanisme. — Contre-platine, s. f. lame de fer en S, incrustée dans le bois d'une arme à feu du côté opposé à la platine. — Tôle, s. f. feuille de fer très-mince faite au laminoir, sert à toute sorte d'usage, principalement pour tuyau de poêle à feu. — Paix, s. f. patène qu'on donne à baiser. — Patène, s. f. petite assiette sur le calice. — Cymbale moderne, s. f. sont deux plateaux métalliques dont le milieu est renflé en demi sphéroïde et que l'on frappe en mesure l'un contre l'autre; instrument d'airain, creux à manche, des anciens. Zils, s. m. pl. bassins de cuivre que l'on frappe l'un contre l'autre; instrument de musique. — *de lansan donn sair*, gâche, s. m. plaque de fer qui reçoit le pène d'une serrure, scellée ou attachée sur le bois. — *de ré*, semelle de charrue, s. f. se place à gauche et par-dessous le cep, le garantit de l'usure et forme le côté gauche de la charrue. — *de si*, heurtequint, s. m. ferrure de l'essieu en bois, placée au-dessus de la fusée. — *d'or*, or en lame que l'on a écoché ou aplati par le moyen d'un marteau ou de la filière, pour être employé à divers ouvrages. — *du buze*, rancette, s. f. tôle la plus commune pour les tuyaux; rangette ou tôle à tuyau de poêle. — *du far et au doraie*, tourtière, s. f. plafond, pièce de cuivre étamé, de tôle, de fer, ronde, creuse, d'environ trois doigts et rebord. — *du feu d'chandel*, coupoir ou taille mèche, sert à couper le peloton de coton aux deux bouts des chandelles, bougies, etc. — *du fiair à staind*, plane, s. f. ustensile de lingère et de ménage, platine de fer à repasser, en fonte ou fer battu. — *du keuf*, plates, s. f. pl. planches bien dressées de cuivre jaune; platine en cuivre battu. — *du luspal*, omoplate, s. f. os plat et large de l'épaule. — Paleron, s. m. partie plate et charnue de l'épaule du cheval, du bœuf; morceau de bœuf au paleron. — Paix, s. f. os plat de l'épaule d'un veau. — *du sair*, palastre, s. f. plaque de fer battu sur laquelle est bâtie la serrure et qui supporte la broche, la bouterolle. — Étoisonnée, s. f. foncet, plaque de fer attachée au palastre d'une serrure: sert de couverture à une partie. — *du tankenn*, écharpe, s. f. platine extérieure de fer, soutient des poulies de la mouffle, cloisons qui retiennent les poulies et leur chappe. — *du truvel*, hoche pied, s. m. morceau de platine de fer adapté sur le fer d'une bêche pour placer le pied pour bêcher. — *travaie*, turbotière, s. f. vaisseau de cuivre en forme de casserole ronde et plate, percée et étamée pour égoûter les poissons cuits.

PLATITUD, bassesse, s. f. sentiment, inclination, action, manières viles; faire des bassesses, lâchetés; avilissement. — Objection, s. f. humiliation, abaissement, rebut, bassesse méprisable, objection d'une personne, de ses mœurs, de son âme; état de mépris. — Platitude, s. f. qualité, défaut de ce qui est plat dans les écrits, la conversation; chose plate.

PLATT, plane, plaine, plate, unis, dont la surface est unie. — Linsoir, s. m. outil de fer qui sert à polir les ouvrages de chaudronnerie dans les endroits où il y a des moulures; pl. pièce de bois qui porte le pied des chevrons; t. de charp. — Échénale, s. f. sorte de bobine ou fuseau qui sert au passementier à diviser et disposer les soies qu'il veut employer. — Cartisane, s. f. carton entouré de fils de soie, etc., faisant relief dans les broderies. — Limande, s. f. pièce de bois plate, étroite et mince; t. de charp. — *de teu*, cimaise, s. f. moulure ondée par son profil qui est concave par le haut et convexe par le bas.

PLATT-BAINE, plate bande, s. f. bande autour d'un parterre, ornement plat, unis et étroit; compartiment en long. — Plate-bande, s. f. espèce de ravalement orné d'un adouci et d'un filet qu'on passe au pourtour des panneaux.

PLATT-BANZE, maniveau, s. m. panier plat, espèce de plateau d'osier à bord de 4 à 5 pouces pour porter sur la tête. — Manne plate, s. f. sorte de panier grand et plat, à anse.

PLATT ET KROMPIR, pomme de terre hollandaise.

PLATTFORM, terrasse, s. f. couverture en plate-forme d'un bâtiment, soit en dalle, en zinc, en plomb ou en bitume; plate-forme

PLATT-KOSTAR, couture rabattue, s. f. se fait après qu'on a fait le surjet, sont deux pièces dont une n'a pas de lisière, on retourne le rempli sur le surjet en pliant le bord.

PLATT-LONG, longe plate, s. f. bande, lanière de cuir plate pour les harnais des bêtes de somme.

PLATTNAIE, platée, s. f. plat de nourriture, bien rempli; plat trop plein.

PLATT-PIR, dalle, s. f. sont des pierres dures, de peu d'épaisseur, dont on couvre les murs, les terrasses, les canaux, souterrains, etc.; pierre plate.

PLAUD *(à)*, plâtre, s. m. gyps, pierre calcaire friable qui se calcine au feu; pulvérisée, sert de ciment; il y a le blanc et le gris plâtre; matière plastique obtenue par la dessication du sulfate de chaux hydraté natif.

PLAUIE *(i)*, plaie, s. f. solution factice de continuité dans les parties molles du corps; cicatrice, blessure; les plaies se font par incision, par piqûre, par contusion, par déchirure, par morsure. — Ulcère, s. f. plaie, ouverture des chairs causée par la corrosion des humeurs âcre et maligne. — Chancre, s. m. ulcère malin qui ronge les chairs; pustule de la fièvre. — Ulcère chironien, adj. m. malin et invétéré. — Nolime tangère, s. f. ulcère malin. — Télélien, s. m. ulcère dont la guérison est difficile. — Hypophore, s. f. ulcère ouvert, profond et fistuleux. — Fanticule, s. f. petit ulcère artificiel pour faire couler les humeurs. — Exutoire, s. m. ulcère artificiel; ulcère dysépulotique, qui ne se cicatrise pas; fistule, ulcère serpineux, serpentant. — Cacoëthe, adj. ulcère malin invétéré; cacotique, ulcère malin. — Anthracose, s. f. ulcère corrosif des paupières, dans les os. — Plie, s. f. poisson très-commun dans l'Océan, espèce de pleuronecte à corps mince, souvent long d'un pied. — Cul de poule, s. m. moue, ulcère à bords saillants et recourbés, t. d'hippiatrique. — *du gro*, ladre, s. m. partie nue de la peau du cheval avec rougeur et taches dégarnies de poils. — Dar-

tre, s. f. ulcère à la croupe, à la tête du cheval. — *el bok*, rhagades, s. f. pl. fentes, ulcères à la bouche, à toutes les parties muqueuses. — *el gjamb*, loup, s. m. ulcères aux jambes. — *sol poupau d'louïe*, épicaume, s. m. ulcère sur le noir de l'œil, brillante épicaume.

PLAUSTRÉ, plâtrer, v. a. enduire de plâtre ou replâtrer; fig. cacher le mal sous de fausses apparences. — Empâter, v. a. rendre pâteux; remplir, couvrir de pâte; engraisser, rendre moelleux. — Emplâtrer, v. a. étendre, etc. sur les peaux.

PLAUSTREG, replâtrage, s. m. réparation légère et superficielle avec du plâtre, mortier, etc.; chercher à réparer une faute. — Emplastration, s. f. t. de jard.; action de mettre une emplâtre.

PLAWTRE (s), dépérir, décheoir, s'affaiblir, se flétrir, sécher sur pied.

PLÈD, plinthe, s. 2 g. t. d'archit.; socle dans les bases, membre de moulure plate et carrée formant la partie inférieure d'un piédestal ou d'une colonne; socle élevé ou portour d'une pièce, partie lisse contre laquelle viennent heurter les moulures d'un montant de croisée ou d'une chambrale. — Lambourde, s. f. pièce de bois pour appui de parquet, se pose à nu sur l'aire de plâtre, sur le plancher; plinthes, élégies. — *donn kolonn*, alaque, s. f. plinthe orlet, ce qui porte la base d'une colonne.

PLEIN (to), beaucoup, adv. de quantité; beaucoup de blé, de temps, d'argent; faire, marcher, parler beaucoup, marque l'augmentation; il y a beaucoup d'hommes, en quantité, en grand nombre; extrêmement, en abondance. — Comble, s. m. ce qui dépasse une mesure, un vase plein de solides, de liquides; mesure pleine. — Abondamment, adv. en abondance; grande quantité, affluence de.

PLENÉ, planer, v. a. polir avec la plane; unir, polir, égaler le bois par le moyen d'une plane et du chevalet. — Raboter, v. a. polir avec le rabot, le rifflard, etc. — Blanchir, v. a. planer en menuiserie, c'est raboter de file les planches avec la varlope pour ôter les traits de la scie.

PLENI, poli, s. m. uni, blanchi, raboté. — *et gjonde*, corroyer, v. a. action d'aplanir, de dresser, mettre de largeur et d'épaisseur une pièce de bois quelconque.

PLENN, plane, s. m. plaine ou platane, arbre dont les têtes sont d'une beauté remarquable; les platanes d'Orient et d'Occident; érable plane ou à feuilles de platane, cet arbre pousse une belle tige droite à écorce blanchâtre, sur les vieux bois à feuilles plates et minces. — Planoir, s. m. sorte de ciselet dont l'extrémité est aplatie et fort polie; sert à planer les champs enrichis d'ornements. — Plane, s. m. outil d'acier ayant un petit manche de bois aux deux extrémités, dont se servent différents ouvriers pour planer et polir le bois; il y a des planes demi circulaire. — *a fog*, arbitraire, s. f. nom de deux outils à fûts qui forment la même moulure, quoique faite à contre-sens l'un de l'autre. — *du brikti*, plane, s. m. outil de bois qui sert à emporter du moule l'excédant de la terre à brique. — *du liseu*, plane, s. m. couteau qui sert aux laceurs ou mailleurs à détacher la languette du hameçon. — *du plonbi*, plane, s. m. plaque de cuivre, lisse d'un côté comme une glace, ayant de l'autre une poignée avec laquelle on le prend; les plombiers s'en servent pour polir et lisser la couche de sable avant que d'y mouler le plomb. — Débordoir, s. m. plane de plombier, instrument de fer tranchant, qui a une poignée de bois à chaque bout; sert à ôter les bords des tables de plomb. — *du skrini*, plane, s. m. outil de menuisier pour planer, couteau à deux manches. — *du tonnli, kouvli*], aisseau, s. m. outil de tonnelier, courbée pour polir les douves. — Débordoir, s. m. plane de tonnelier. — Losse ou lousse, s. f. outil de fer acéré et tranchant fait en demi cône, coupé de haut en bas dans l'axe et concave en dedans emmanché comme une vrille; le tonnelier s'en sert pour percer les bandons. — *du tourneu*, plane, s. m. outil de tourneur; ciseau en biais pour planer l'ouvrage.

PLENEU, planeur, s. m. artisan qui plane la vaisselle d'or ou d'argent, qui dresse et polit les cuivres.

PLESS, pièce, s. f. portion, partie, morceau d'un tout; se dit de chaque différent lieu dont une maison est composée, comme d'une salle, chambre, cabinet. — Emplacement, s. m. lieu, place d'une maison, d'un jardin, action de placer une chose dans le lieu qui lui est destiné, élévation d'un bâtiment. — Point de départ, s. m. endroit, place, lieu, état, situation d'un point de départ. — Position, s. f. situation, disposition, point, circonstance, état, lieu où on est. — Place, s. f. endroit, espace occupé par, lieu public entouré de bâtiments, sur la place de; place publique, lieu de commerce du change de la banque; ville de guerre, forteresse, espace qu'occupe une personne ou une chose; rang d'un écolier dans sa classe. — Espace, s. m. étendue de lieu, entre deux termes, intervalle entre, etc. — Sol, s. m. est la superficie de la terre, l'aire du terrain, la place sur laquelle on élève un bâtiment; sol de fourneau, terre en culture. — Terrain, s. m. est la surface de la terre sur laquelle on élève, ou sur laquelle on veut élever un édifice; faire des mines. — Esplanade, s. f. grand terrain vague qui sert de promenade et de place d'exercice, lieu aplani devant des maisons, des fortifications. — Emploi, s. m. faction, occupation, d'une personne employée, place aux appointements, dans une administration; place amovible, qui peut être ôtée, changée, destituée. — Lieutenance, s. f. charge, emploi, grade de lieutenant; emploi, place inamovible, qui ne peut-être destitué d'un poste ou changé, déplacé. — *al beneûd aiw*, cancel, s. m. t. de liturgie, partie du chœur, voisine de l'autel; lieu où est le seau à l'eau bénite. — *au piou*, pouillerie, s. f. place d'un hôpital où l'on met les habits des pauvres à leur entrée. — *des boid*, scarification, trace, incision faite sur la peau par le scarificateur, pour y appliquer les ventouses. — *de muzisien*, orchestre, s. f. retranchement fait au-devant d'un théâtre et dans lequel on place la symphonie; par extension, on donne aussi le nom à la réunion, même aux exécutants. — *des posinet*, crédence, s. f. table, armoire, où l'on

place les burettes à côté de l'autel — *donn bateïe,* champ de bataille, s. m. terrain du combat; mourir au champ d'honneur, les armes à la main. — *donn montaie*, cage d'escalier, s. f. t. d'art, en construction on appelle cage, l'emplacement occupé par l'escalier d'un bâtiment. — *du buz*, busquière, s. f. espace d'un corset de femme où se place le busc, de l'estomac au-dessous du nombril. — *du taideu*, tendue, s. f. étend, canton qu'occupent les piéges pour prendre les oiseaux; forme, espace de terre qu'occupe un piége dressé et que couvre, lorsqu'on le fai agir, un filet qui est tendu; tenderie. — *du vikair,* vicairie, s. f. fonction de vicaire; vicariat, église desservie par un vicaire.

PLEU, pli, s. m. double fait à une étoffe, à du linge, etc.; faire un pli; ôter les plis, enveloppe de lettres, endroit où le genou ou le bras se plient. — Ride, s f. pli qui se fait sur la peau du front, du visage, etc. — Pli, s. m. se dit dans la maçonnerie, de tout angle très-couvert dans la continuité d'un mur.—Fronce, s. f. pli du papier, d'une étoffe. — Repli, s. m. plis redoublés, plis doubles. — Inflexion, s. f. disposition du corps à se pencher. — Godage ou godée, s. m. pli d'un habit. — Bagneuse, s. f. certains plis laches que font les couturières aux robes. — Fronçis, s. m. plis faits à une étoffe, à une robe en la fronçant; fronçure, plis, fronçis. — Genou, s. m. pli en forme de genou; nœud du blé, etc.; pièces courbes, fléchies en forme de genou. — Godron, s. m. pli rond aux coiffures, aux manchettes, collerettes, etc. — Rempli, s. m. pli fait à une étoffe, etc. pour la rétrécir, la raccourcir. — Larron, s. m. pli de feuillet qui n'a pas été rogné, morceau de papier détaché; onglet, petit bord du papier. — Oreille, s. f. pli au coin d'une page d'un livre, etc. — Troussis, s. m. pli fait à une étoffe pour qu'elle soit plus courte. — *des oreie,* rampe, s. f. partie de l'oreille, pli depuis le tragus à la cavité du conduit osseux. — *d'folreie,* anguille, s. f. t. d'arts; faux plis au drap foulé. — *don soflet,* têtière, s. f. t. d'organiste, de souffletier; plis d'un soufflet.

PLEUTI, baguer, v. a. arranger, coudre, faire tenir des plis; les arrêter à grands points, t. de tailleur et couturière. — Plisser, v. a. faire des plis; plisser une étoffe; se plisser; rucher, t. de lingère, monter en ruche une garniture, etc.—Godronner, v. a. faire des godrons, des faux plis; plisser.

PLEUTIEG, plissure, s. f. manière de plisser; assemblage de plis.—Plissement, s. m. action de plisser ou de se plisser.

PLIK-PLOK, confusément, adv. d'une manière confuse; mélange confus, désordre.

PLISEG, plissure, s. f. manière de plisser, assemblage de plis; froncure, godure; fraisure, ridure.

PLISI, plisser, v. a. faire des plis à; étoffe qui plisse; goder. — Fraiser, v. a. plisser en forme de fraise. — Froncer, v. a. plisser menu du linge, une étoffe, etc.; rider, froncer les sourcils. — *le doraie,* chiqueter, v. a. t. de pâtissier, faire des raies, des chiquettes sur la pâte.

PLOKA, fleur ou fruit du houblon, se voit depuis juin jusqu'en août en grappes de fleurs pâles et sans apparences.

PLOKET, feuillet, s. m. rouleau de laine cardée propre à filer. — Ploque, s. f. feuillet de laine cardée. — Boudin, s. m. rouleau de laine préparée que font les cardes à la main pour filer au moulin ancien.— Loquette, s. f. petit rouleau de laine préparée qui sort de la carde à loquette ou d'une portion du cylindre creux.

PLOKETT, ploc, s. m. petit flocon; laine de rebut, petit flocon de laine. — Blouse, s. f. laine courte qu'on ne peut carder. — Flocon, s. m. petite touffe de laine, de soie, bourre, coton, etc.

PLOKI, se dit pour cueillir, v. a. récolter les grappes de raisins, de fleurs, de houblons, noisettes, etc.

PLOKRESS, éplucheuse, s. f. celle qui épluche, trie et nettoye avec les mains. — Cueilleuse, s. f. celle qui cueille, qui fait la cueillette ou récolte annuelle des fruits, feuilles, plantes, racines, etc.; celles qui font l'effeuillement, ôtent, dépouillent les feuilles des arbres, des roses, etc.

PLOKTÉ, effeuiller, v. a. dépouiller de feuilles, ôter les feuilles, etc.; effeuiller les bouleaux, les arbres, les roses, etc. — Dépouiller, v. a. recueillir les feuilles, les fruits, les poils, etc. — Eplucher, v. a. ôter les ordures, les nœuds du drap, les superfluités, etc.

PLOMM, plume, s. f. tuyau garni de barbes et de duvets qui couvrent l'oiseau; sa forme, sa figure, tuyau de plume de métal, etc. pour écrire. — Marabout, s. m. plumes du marabout dont les femmes ornent leurs chapeaux; faux marabout, sorte de plume imitant celles du marabout. — Coque-plumet, s. m. qui a des plumes au chapeau. — Edredon, s. m. c'est ce duvet si chaud, si léger, d'une espèce de canard, habitant des mers glaciales, connu parmi nous sous le nom de plume ou duvet d'eider ou eiderlon. — Plumeux, se, s. qui tient de la plume, barbu comme la plume, qui est fait de plume. — Plume alaire, adj. 2 g. des ailes des oiseaux. — Plumage, s. m. toutes les plumes de l'oiseau; leurs couleurs. — Plumache, s. f. plume d'oiseau. — Panache, s. m. assemblage de longues plumes sur un casque, sur la tête des chevaux, etc.; gros bouquet de plumes. — *dautruq,* plume de parure, d'ornement, d'autruche, préparée et mise autour d'un chapeau de dame; celles des mâles de l'autruche sont les plus estimées; c'est la Barbarie et l'Egypte qui en fournissent le plus; les marchands qui font ce commerce les divisent en premières, secondes et tierces; femelles claires, femelles obscur s, bout de queue; bailloques qui sont mêlées de brun obscur et blanc, noir, grand, petit et petit gris; les plumes d'autruche se blanchissent et se teignent en diverses couleurs; les plumes de l'oiseau du paradis ou du petit et grand émeraude, surtout les grandes plumes de ses deux membranes et les plumes du marabout, les aigrettes, longues plumes qui ornent le dos des hérons blancs, sont aussi des plumes de parure. — *del kaw,* rectrice, s. f. longue plume de la queue des oiseaux. — *du lé,* plume de lit, s. f. que l'on

tire du cou et de l'estomac de toutes sortes d'oiseaux domestiques et sauvages pour garnir les lits, les oreillers. — Duvet, s. m. menue plume douce, molle, courte et délicate des oiseaux; édredon, duvet très-épais et très-mollet du canard eider, duvet de cygne domestique, duvet d'autruche. — *du pawòn*, plume de paon, du bel oiseau à aigrette et à queue couverte d'yeux; symbole du glorieux. — *du plombi*, plume, s. f. t. de plombier; pièce de cuivre au bout du moule à tuyau.

PLOMMESAU, soupeau, s. m. bois qui fixe le soc d'une charrue à oreille. — Crapaudine, s. f. fer creux qui reçoit un pivot; crapaudin, plaque, pierre dans laquelle tourne un pivot.

PLON, plomb, s. m. métal mou, très-fusible, blanc, bleuâtre; balle de fusil; ce qui est en plomb; instrument d'arts; petit poids suspendu pour dresser, élever perpendiculairement; sceau de plomb à une étoffe, à une caisse. — Chat, s. m. pièce de fer ou de cuivre rond, percé dans son milieu d'un trou où passe la corde de l'aplomb; elle doit être d'un diamètre égal à celui du plomb dont les ouvriers se servent pour plomber, poser leurs ouvrages d'aplomb. — Table de plomb, s. f. les ferblantiers s'en servent pour piquer les grilles des rapes et pour découper certains ouvrages. — Plomet, s. m. plomb, morceau de plomb ou d'autre métal suspendu à un cordeau garni d'un chat pour mettre les ouvrages d'aplomb. — *d'bawett*, pied-droit, s. m. t. de plombier, table de plomb qui recouvre la charpente d'une lucarne. — *d'chinau*, bavette d'un toit, s. f. bande de plomb que forme le cheneau d'un toit pour retenir les eaux. — *d'Espagn*, molibdène, ou plombagine, ou mica, sert pour garantir le fer de la rouille, tels que poêles à feu, tuyaux, etc., et les entretenir dans la propreté; se trouve dans la Hesse, la Finlande et en Angleterre. — Anthracite, s. m. anthracolithe, plombagine charbonneuse, qui a la couleur du charbon. — Alquifou, s. m. plomb minéral ou galène, sulfure de plomb natif. — Plombagine, s. f. ou mine de plomb, crayon, substance minérale de la nature de la tôle, plomb de mer; plombage ou mine de plomb, ou mieux graphite; la plombagine ne contient pas un atôme de plomb, comme on l'a cru fort longtemps, c'est encore à tort que l'on a cru que c'est du carbure de fer, ce graphite se trouve en abondance en France, en Allemagne, etc. — *d'kotrai*, parfond, s. m. hameçon plombé qui reste au fond de l'eau. — *d'kress*, lamesure, s. f. ou bourseau, s. m. gros membre rond fait de plomb, qui règne en haut du toit d'un bâtiment couvert en ardoises; au-dessus du bourseau, il y a une bande de plomb que l'on nomme bavette, membron, basque. — Membron, s. m. troisième pièce de l'enfaîtement en plomb. — Faîtage, s. m. couverture, table de plomb; pièce qui termine le faîte. — Brifier, s. m. bande de plomb, partie de l'enfaîtement d'un toit.

PLONBEG, plombage, s. m. ouvrage de plombeur, qui met du plomb aux balles, ballots ou ballotins. — Plombée, s. f. ligne de plomb; plaque de plomb attachée au filet, etc. — Ferrage, s. m. droit payé pour le plomb mis aux draps, aux étoffes, etc., etc.

PLONBI, plombier, s. m. qui travaille, façonne le plomb pour l'employer à différents usages; plombier-fontainier, qui fabrique les pompes, se charge de la conduite des eaux, de la confection des bassins, digues d'étangs, tuyaux de conduit, etc; plombeur, celui qui plombe.

PLONH (ô), indisposition, s. f. maladie, incommodité légère, locale; éloignement, aversion pour, disposition peu favorable; maladie courante. — Assoupissement, s. m. état d'une personne assoupie, nonchalance dans ses mouvements; suite d'indisposition légère; appesantissement.

PLONKEG, plomberie, s. f. art, ouvrage de plombier; son atelier; action de plonger, de s'enfoncer dans l'eau, faire des plongeons.

PLONKET, méridienne, s. f. faire la, une bonne, longue méridienne; faire un bon, long somme; sommeil, assoupissement. — Plongeon, s. m. action de plonger dans l'eau, au fond de l'eau, se baigner, plonger dans l'eau et reparaître à sa surface.

PLONKI, plonger, v. n. s'enfoncer dans l'eau pour en retirer quelque chose; faire un ou des plongeons. — Plomber, v. a. garnir de plomb un ballot, etc.; remplir de plomb une dent creuse; doubler avec du plomb.

PLONKIEU, plombeur, s. m. celui qui plombe les marchandises, etc.; plombier, qui travaille en plomb. — Plongeur, s. m. qui a coutume de plonger.

PLOPP, peuplier, s. m. arbre amantacé, élancé à bois blanc, classe d'arbres utiles, propres à la décoration; le peuplier blanc peut s'élever à plus de 30 mètres par un tronc droit; le peuplier-tremble, le faux tremble, celui d'Athènes, le pyramidal d'Italie, de Lombardie, le peuplier noir, celui de la Caroline, l'argenté, le peuplier-baumier, celui à grandes dents.

PLORAN, pleurant, e, adj. qui répand des larmes, qui pleure. — Larmoyant, e, adj. qui fond en larmes, qui fait verser des larmes de douleur. — *ouïe*, yeux chassieux, s. m. qui a de la chassie aux yeux, yeux larmoyants. — Qui a l'épiphore, s. m. flux continuel de larmes avec rougeur et picotement des yeux; qui a de la lipitude aux yeux, l'écoulement trop abondant de la chassie épaisse, visqueuse et âcre.

PLORAU, pleureur, se, s. qui pleure pour peu de chose, facilement, qui verse des larmes de crocodile, par hypocrisie. — Pleurnicheur, se, s. qui feint de pleurer, qui pleure sans cesse et sans raison. — Piaulard, s. m. pleureur, pleureux. — Pleurard, e, adj. et s. larmoyant; avare qui se plaint de misère; pleure-misère, pleure-pain. — Pleurant, e, adj. qui répand des larmes, qui pleure. — Pleureux, se, s. qui pleure facilement pour rien; hypocrite, qui feint de pleurer, femme qu'on payait pour pleurer aux funérailles. — Préfice, s. f. pleureuse dans les funérailles.

PLORÉ, pleurer, v. a. et n. répandre des larmes; fig. avoir un grand regret, pleurer une perte, son malheur, son ami; s'abreuver à une grande douleur. — Geindre, v. n. gémir languissamment, se plaindre sans sujet grave. — Fondre en larmes, pleurer abondamment, ré-

pandre, verser des larmes; pleurer à chaudes larmes, pleurer beaucoup. — Larmoyer, v. n. pleurer, verser des larmes de douleur. — — Ululer, v. n. pleurer, crier en traînant une voix gémissante, comme la hulotte, hululer.

PLOREG, pleurs, s. m. pl. larmes; action de pleurer.—*d'ouïe*, larmoiement des yeux, s. m. écoulement involontaire de larmes; larmoiement contre nature, lipitude. — Épiphore, s. m. flux continuel des larmes avec rougeur et picotement. — Dacryopie, s. f. se dit des substances qui occasionnent, qui déterminent le larmoiement. — Dacryode, s. m. état des yeux larmoyants, ulcère humide et sanieux; dacryon, larmes, excrétion des yeux.

PLOTÉ, peloter, v. a. fig. battre, maltraiter, vaincre dans la dispute. — Peloter, v. a. dévider sur une pelote. — Pelotonner, v. a. mettre en peloton, dévider en peloton.

PLOTON, peloton, s. m. petite pelote, petite boule dévidée; groupe de personnes; petite troupe; une compagnie d'infanterie et une demi de cavalerie; plusieurs pelotons forment une colonne. — Escouade, s. f. partie d'une compagnie d'infanterie, du guet à pied. — Décurie, s. f. troupe de dix hommes, de dix soldats romains.

PLOTT, pelote, s. f. petite balle de fil roulé, petite boule. — Rouleau, s. m. paquet, assemblage de fil, ficelle, corde, etc.

PLOUFF, pouf, adv. qui exprime le bruit sourd d'un corps qui tombe. — Fust, s. m. outil de relieur qui sert à rogner la tranche d'un livre, couteau tranchant de deux côtés, monté et vissé sur un châssis de bois.

PLOUMAR, empocèse, s. f. demi-cylindre creux qui reçoit les tourillons d'une roue de moulin, de machine, etc., etc. — Coussinet, s. m. empocèse de collier, pièce en cuivre, fer, pierre ou bois, qui reçoit les tourillons, pivots de différentes machines. — Plumart, s. m. pièce qui reçoit le tourillon d'un moulinet, d'une machine, etc.; armure de l'arbre d'un moulin.

PLOUMASS, plumage, s. m. toutes les plumes d'oiseaux; leurs couleurs. — Plumache, s. m. plume d'oiseau.

PLOUMÉ, plumer, v. a. arracher les plumes, ôter la laine des peaux, les feuilles de roseaux, des plantes, des arbres; dépouiller, plumer quelqu'un adroitement, par ruse; exiger, tirer de l'argent avec adresse. — Plomber, v. a. c'est suspendre le plomb sur une partie de construction faite, ou pour la mettre en place, pour s'assurer de l'exactitude de son aplomb. —Plumer, v. a. t. de charpentier, maçon, etc., poser le plomet sur leurs ouvrages pour l'aplomb. — Plomée, s. f. action de tailler les parements d'une pierre, d'un bois, d'une entaille, d'une mortaise, etc.

PLOUMET, plumet, s. m. espèce de bouquet de plumes que les militaires portent à leurs chapeaux ou bonnets, etc. — Aigrette, s. f. ornement de tête en bouquet, panache d'un casque d'un officier de hussards, etc., d'un cheval, d'un dais, d'un lit, etc., d'un turban de sultan, des anciens chevaliers; elle sert à orner la tête et rehausser la taille de nos belles, en forme de bouquet de plumes, on fait des aigrettes de diamants, de perles. — Tache de famille, s. f. ce qui blesse l'honneur, la réputation d'une personne, d'une famille. — *du grö*, chanfrein, s. m. coiffure en plume, ornement de deuil sur le chanfrein du cheval; plume de coq, les plumes de la queue servent pour orner les chapeaux, etc.

PLOUMION, épluchure, s. f. ordure ôtée des laines en épluchant. — Ploc, s. m. laine de rebut; débourrage des laines est le déchet gras, menu poil.

PLOUMTEU, plumeux, se, adj. qui tient de la plume, barbu comme la plume; qui est fait de plumes.

PLOUR, pleuvoir, v. n. se dit de la pluie qui tombe.

PLOVINÉ, pluviner, v. n. pleuvoir légèrement.

PLOY(*i*), plier, v. a. mettre en un ou plusieurs doubles en arrangeant. — Genouillé, e, adj. fléchi en forme de genou. — Ployer, v. a. et n. fléchir, courber; fausser, faire plier, courber un solide en sorte qu'il ne se redresse pas. — Fauder, v. a. plier une étoffe; la marquer avec de la laine, de la soie; fauder une pièce de drap. — Désister, v. a. se départir, désister d'une demande, d'un appel, etc.; se désister, renoncer. — Courber, v. a. rendre courbe une chose droite; donner une figure, une forme courbe, courber une baguette. — Fléchir, v. a. ployer, courber les genoux. — Obvoluté, e, adj. feuille, plan obvoluté, plié en gouttière. — Flexueux, se, adj. compliqué, tortueux, courbé en zigzag, par angles. — *baguey*, trousser bagage, fuir précipitamment; plier bagage, décamper, s'en aller furtivement. — *l'fiair*, courber, plier le fer, un morceau de fer. — *l'geret*, pour dire asseyez-vous, action de s'asseoir. — *lu gniot*, fléchir le genou, ployer, courber les genoux. — *lu spal*, plier, baisser les épaules, recevoir avec soumission une chose fâcheuse.

PLOYAIE, avalée, s. f. quantité d'étoffe entre la perche et le faudet, t. de manuf. ce que fait un ouvrier à la fois. — Levée, s. f. quantité d'ouvrage fait avant de le rouler sur l'ensouple, t. de tisserand.

PLOYAN, pliable, adj. 2 g. pliant, aisé à plier; souple, flexible. — Soucis, s. m. muscle du manche de gigot. — Brisé, e, adj. et s. m. volet de croisée se pliant en deux ou plusieurs parties, brisure à chaque partie. — Flexible, adj. 2 g. osier flexible, souple, qui se plie aisément avec flexibilité. — Ployable, adj. 2 g. aisé à ployer, souple, flexible.—Contournable, adj. 2 g. qui se replie, peut se replier sur soi-même. — Pliant, e, adj. facile à plier; fig. docile, humeur, caractère pliant. — Emboîture, s. f. endroit où les os, les choses s'emboîtent. — Articulatian, s. f. jointure des os, des membres, t. d'anatomie. — Souple, adj. 2 g. qui se plie aisément sans se rompre ou se gâter; flexible, docile et soumis. — *des bress*, pli du coude, articulation des os du coude. — Rayon, s. m. rodiesse et fossile avec l'ulna. — *des deu*, souris des doigts, s. m. espace entre le pouce et l'index. — *des gniot*, pli du jarret, s. m. articulation de l'os fémur avec le pérone et le tebia. — *de kô*, articulation coxo-fémorale, du coxal et du fémur. — *del kuize*, aine

s. f. partie du corps entre le haut de la cuisse et le bas-ventre, leur jonction. — Grossette, s. f. jointure de la cuisse à la jambe.

PLOYAND *(â)*, solins, s. m. pl. intervalle des solives; ravalement pour soutenir l'égoût d'un toit.

PLOYEG, pliage, s. m. action de plier, son effet, t. de mét. — Plissure, s. f. manière de plisser, assemblage de plis. — Flexion, s. m. état de ce qui est fléchi. — Inflexion, s. f. disposition du corps à se pencher; mouvement des muscles fléchisseurs. — Courbure, s. f. inflexion; pli, état d'une chose courbée.

PLOYETT, troussis, s. f. pince, pli fait à une étoffe pour qu'elle soit plus courte.—Encrure, s. f. petit pli qui se forme sur une étoffe qu'on est en train de tondre. — Oreille, s. f. pli au coin d'une page de livre ou registre pour reconnaître un passage. — Angle, s. m. espace entre deux plans ou lignes qui se coupent, se joignent; leur rencontre; angle obtus, rentrant, saillant. — Pinçure, s. f. faux pli d'un drap foulé qui a été mal placé dans l'auge. — Pince, s. f. pli en pointe au drap, au linge.

PLOYEU, plieur, se, s. celui, celle qui plie. — Bronchoir, s. f. instrument sur lequel on plie le drap. — Plioir, s. f. petit outil de relieur en bois, d'os ou d'ivoire, en forme de lame à deux tranchants, sert à plier, couper le papier; plaque de fer pliée en double dont les côtes sont bien parallèles dans le pli; ce qu'on veut plier; petite planche de bois plus ou moins large sur laquelle le cirier plie la bougie filée; moule servant à la planche de tuile faîtière pour lui faire prendre la courbure. — Plioir, s. f. petit ourdissoir à l'usage du fabricant de gaze; pince de layetier pour plier.

PLUG, peluche, s. f. étoffe qui se fabrique comme la panne et le velours, mais dont le poil est beaucoup plus long, la chaîne est en fil et poil de chèvre ou en laine; il y en a d'autres tout en soie qui se fabriquent à Lyon. — Peloche, s. f. espèce de peluche grossière à longs poils, faite de fils, de coton et laine.

PO *(ô)*, peu, adv. l'opposé de beaucoup, en petit nombre, en petite quantité, peu de chose, etc.; si peu que, la plus petite quantité.—Modique, adj. 2 g. de peu de valeur; médiocre, chose modique.

PO-A-PO *(ôô)*, peu à peu, adv. par petite portion ou quantité, insensiblement; s'insinuer, pénétrer peu à peu.

POD *(ô)*, peindre, v. a. représenter, figurer les objets, reproduire leur ressemblance par les traits, les couleurs, les formes, la situation; peindre une tête, un corps, un oiseau, un paysage, etc.; former très-bien les lettres en écrivant. — Barbouiller, v. a. peindre grossièrement à la brosse. — Peinturer, v. a. peindre d'une seule couleur; badigeonner, barbouiller un bâtiment, peindre avec du badigeon. — Peinturlurer, v. a. peindre ou peinturer, bas ou plaisant. — Marbrer, v. a. peindre en marbre, l'imiter. — Pointe, s. f. bout piquant et aigu; bout, extrémité de ce qui va en diminuant, petit clou sans tête; ouvrage de cloutier de diverses espèces et grandeurs. — Piqueron, s. m. pointe qui pique. — Perçoir, s. m. outil d'acier dont les serruriers se servent pour percer le fer à chaud et à froid. — Cherche fiche, s. f. espèce de poinçon de fer pointu et rond, outil de serrurier pour trouver les trous des fiches. — Piquant, s. m. ce qui pique; épine piquante, qui pique. — Piqueton, s. m. petite pointe qui pique, qui entame légèrement. — Piquer, v. a. percer, entamer légèrement avec une pointe ou quelque chose d'aigu.—Poindre, v. a. piquer, offenser, commencer à paraître, à percer, à briller; se dit du jour, des herbes, de la barbe, etc.; commencer à poindre. — Guilboquet, s. m. outil avec lequel on trace des parallèles au moyen d'une pointe qu'on fait glisser le long d'une planche, outil d'ébéniste. — Pic, s. m. outil dont se servent les ouvriers dans les exploitations d'ardoises pour ouvrir les tranchées dans les bancs; il est armé d'un manche de bois gros comme le doigt flexible, long d'un mètre. — Burin, s. m. pointe d'acier pour graver la forme et varie selon les différents usages qu'on en veut faire; les horlogers, les tourneurs s'en servent de même. — Acut, adj. pointe d'un forêt. — *a trasé*, traceret ou traçoir, s. m. petit outil de fer en pointe qui sert à divers ouvriers pour tracer l'ouvrage ou les divisions des instruments de mathématique et d'astronomie; tracelet. — Trace-bouche, s. m. outil en pointe des facteurs d'orgues. — Trace-soutereau, s. m. outil des facteurs de clavecins; pointe à tracer est simplement un morceau d'acier terminé en pointe et garni d'un manche; outil de menuisier pour marquer les traits sur les bois. — *don stalon*, coulette, s. f. broche de fer sur laquelle tourne le roquet à dévider. — Pointicelle, s. f. petite broche de l'espalin. — *du chetai*, bout de ligneul ensoyé, bout restant du ligneul après avoir cousu.

PODBON, jouer bon jeu, jouer pour quelque chose.

PODCHOI, minicule, s. f. très-petite parcelle d'une chose. — Minimum, s. m. le plus petit degré de réduction d'une grandeur, d'une valeur, d'un prix, d'une peine.— Fretin, s. m. fig. chose, être, personne de peu de valeur, de rebut, bagatelle; menu fretin, greln, de peu de valeur; pauvre, misérable. — Fadaise, s. f. bagatelle, niaiserie, ineptie; chose inutile, frivole; chose sans valeur. — Peccadille, s. f. faute légère, petit péché.

PODEG *(ô)*, peinturage, s. m. action de peinturer; son effet. — Barbouillage, s. m. peinture; mauvais ouvrage de barbouilleur, de peintureur, de badigeonneur, etc. — Peinture, s. f. art de peindre; ouvrage de peintre à l'huile, à la détrempe, au pastel, etc.; les auteurs varient sur l'époque de l'invention de la peinture, ce ne fut qu'au commencement du 5me siècle avant Jésus-Christ qu'elle sortit de sa longue enfance. — La peinture à l'huile, dont toutes les couleurs sont détrempées et broyées avec l'huile de noix ou de lin, a été inventée l'an 1395, par Van Eyck, de Maeseyck. — Les peintures au pastel, sont des crayons colorés pour peindre sur le papier ou sur le velin; on attribue cette invention à Thièle, né à Erfort en 1685, mort en 1752, et à Mlle Heid, née à Dantzik en 1688, morte en 1753. — La peinture à fresque s'exécute ordinairement sur un enduit encore frais de chaux et de sable com-

binés avec des couleurs détrempées dans l'eau; la fresque a été connue des anciens, surtout des Romains, comme on peut le voir par les ruines d'Herculanum. — La peinture à l'encaustique, connue des anciens, dans laquelle s'emploie la cire vierge blanchie avec de l'eau de mer, avec l'alcali tiré de la lessive de soude d'Espagne: son usage s'est perdu, mais le comte de Caylus et le docteur Mignot présentèrent à l'Académie des belles-lettres à Paris, une *Minerve* peintre à l'encaustique. — La peinture éludorique, peinture à l'huile et eau, a été inventée en 1759 par Vincent de Mont-Petit; peinture en miniature. — La peinture en émail paraît remonter à une très-haute antiquité, les murs de Babylone furent construits de briques émaillées. — La peinture sur verre a été connue des anciens et perdue pendant de longues années; en 1809, M. Dihl a trouvé un nouveau procédé qui n'a aucun rapport avec les anciens; M. Frank, artiste flamand, paraît avoir retrouvé le secret des anciens de peindre sur verre. — Piqûre, s. f petite blessure ou trou; blessure que fait ce qui pique.

PODEU *(ó)*, peintre, s. m. celui ou celle dont la profession est de peindre, qui exerce l'art de la peinture. — Peintre-décorateur, s. m. qui décore les salles de bal, etc., d'embellissement, d'ornement de peinture. — Portraitiste, s. m. peintre de portraits. — Portraiteur, s. m. celui qui ne fait que des portraits, portraiture, qui enseigne à dessiner toutes les parties du corps humain.—Miniaturiste, miniateur, s. m. peintre en miniature. — Peintereau, s. m. mauvais peintre. — Coloriste, s. m. peintre qui entend bien le coloris, celui qui colorie les estampes, les surfaces d'un ouvrage.

PODEUZE *(ó)*, pinçotteuse, s. f. femme qui applique les couleurs au pinceau sur les toiles peintes en application.

PODINCK, pouding, s. m. mélange de mie de pain, moëlle de bœuf, raisin; pouding à la pâte ou au pain et au beurre.

PODLA, là, adv. au-delà, par-delà, encore plus outre, de l'autre côté; en-delà, plus loin. — Par-delà, par-deçà, adv. au-delà, en-deçà. — Ultérieur, e, adj. qui est au-delà, qui vient après.

PODRI, derriere, s. m. partie postérieure, l'opposé du devant, le dos, la nuque, les fesses et le fondement; derrière une maison, etc. — Arrière, adv. en demeure, en retard, en roulant, en l'absence de quelqu'un, loin d'ici. — Par derrière, adv. par la partie du derrière.

PO DTOSI, par ici, adv. de lieu, de temps, venez par cet endroit, de ce côté.

PO D'VIN, pot de vin, s. m. t. de pratique, présent au delà du prix convenu.

PO DZO, par dessous, prép. au dessous, en dessous.

POG, saute, impér. du verbe sauter, action de sauter, mouvement par lequel on saute; chute, saut de loup, faire un saut outre de. — Poche, s. f. sac qui tient au vêtement, son ouverture, ce qui en a la forme, la figure.— Cacade, s. f. imprudence, lâcheté, entreprise, mouvement mal concerté, discours mal placé.

POGCHAU, mauvais, méchant ouvrier, qui travaille sans aptitude, qui charpente son ouvrage.

POCHEG, sautage, s. m. action de fouler en sautant dessus. — Saut de carpe, s. m. fait étant à plat sur le dos ou le ventre. — Accouplement des animaux, s. m. coït des animaux pour la génération. — *et hô*, souleur, s. f. fam. frayeur subite, saisissement, causer, donner une vive souleur; appariement, accouplement de deux animaux.

POGCHET, petite fusée, s. f. reste d'une fusée de fil, coton, laine, soie. — Volue, s. f. t. de tisserand, petite fusée, reste. — Misère, s. f. bagatelle, minutie, chose qui n'est d'aucune conséquence, qui ne mérite aucune attention. — Reste, s. m. ce qui demeure d'un tout, ce qu'il y a de reste, minutie. — *d'liss*, lisseau, s. m. peloton de fil ou ficelle, t. de laceur, de lamier.

POGCHETT, altise, s. f. sauteur, m. coléoptère herbivore, qui a la faculté de sauter comme une puce; il y en a un grand nombre d'espèces qui varient beaucoup de couleur. —Mordelle, s. f. coléoptère filiforme à antennes.—Podure, s. f. insecte aptère, fort commun, sauteur; habite les endroits humides, sous les feuilles, les écorces. — Sauterelle, s. f. insecte qui n'avance qu'en sautant, de l'ordre des orthoptères, famille de sauteurs, tribu des locustaires. — Pochette, s. f. petite poche à un vêtement, etc.

POGCHI, sauter, v. a. franchir, sauter un fossé; omettre en parlant ou en transcrivant; faire sauter, retourner en sautant, t. de cuisine. sauter le, prendre un parti extrême, s'élever de terre avec effort, faire des sauts; s'élancer, se jeter en avant, au travers de, s'élancer avec impétuosité dehors, sur quelqu'un, faire le saut périlleux; prendre de prime saut, subitement, tout d'un coup. — Aligner, v. a. t. de vénerie, couvrir une femelle, se dit du loup. — Daguer, v. n. se dit du cerf qui s'accouple. — Hurtebiller, v. n. se dit de l'accouplement des béliers et des brebis. — Lutter, v. n. se dit du bélier qui couvre sa femelle. — *à pi gjon*, sauter à pieds joints, les jambes serrées l'une contre l'autre. — *au zouïe*, sauter aux yeux, être évident. — *d'jôie*, sauter de joie, espinguer, trépigner des pieds de joie.—Gambader, v. n. faire des gambades, des sauts sans art pour témoigner sa joie; faire des tressauts, tressaillement de joie. — *donu koh so lòd*, sauter d'un objet sur un autre, se dit dans la conversation. — *et hô*, faire un soubresaut, s. m. saut subit, inopiné, à contre-temps. — Faire un sursaut, s. m. surprise lorsqu'on est éveillé brusquement. — *les gvô et les vag*, saillir, v. a. se dit de l'entier, du taureau qui couvre sa femelle. — *outt*, franchir outre, sauter par-dessus, franchir une, passer au-delà.

POGN, poing, s. m. la main fermée; la main jusqu'au bras. — *ell gueuïe*, paumer la gueule, popul. donner un coup de poing sur le visage.

POGTÉ, sautiller, v. n. marcher en faisant des petits sauts, sauter à petits sauts, marcher en sautant tant soit peu.—Trépudier, v. n. danser en trépignant, en s'agitant brusquement, pesamment. — Chevrotter, v. n. aller par sauts et par bonds. — Fringuer, v. n. danser; sautiller en dansant. — Sauteler, v. n. aller en sautant tant soit peu.

POGTEG, sautillage, s. m. action de sautiller; aller par sauts et par bonds; sautillant, qui sautille, aller par sautillement. — *des ouhai*, escalette, s. f. cabriole, saut d'un oiseau, d'un doigt sur l'autre.

POI, poids, s. m. pesanteur, qualité de ce qui est pesant; ce qui sert à peser, à donner de la pesanteur, à faire mouvoir une machine par son poids; masse de métal, etc. pour comparer; ce qui semble peser sur l'esprit, le cœur, l'âme; poids brut ou ort, sans déduction des frais; produit brut d'une marchandise tout emballée, opposé à poids net; poids net, c'est celui d'une marchandise sans emballage. — Pondérosité, s. f. poids, pesanteur, gravité. — Gravité, s. f. pesanteur des corps, de la matière.— *d'maur*, poids de marc, s. m. poids ancien de Liége; marc, demi-livre de 8 onces.

POIDD, porte, s. f. ouverture pour entrer dans un lieu clos, entouré, fermé et pour en sortir; menuiserie servant à fermer. — Baie de porte, s. f. ouverture dans un mur pour une porte, toute baie est composée d'un jambage ou pied droit, de tableaux, feuillures, embrassements, linteau ou fermeture et seuil; on appelle porte-biaise celle dont les tableaux ne sont pas d'équerre avec le mur; porte ou tour ronde, porte en tour creuse, porte sur l'angle, porte sur le coin, porte rampante, porte surbaissée, porte bâtarde, qui n'est ni petite ni charretière; porte charretière, porte cochère, porte-croisée, porte de dégagement, etc. — Porte charretière, s. f. est celle pour le passage de charrois, d'une rue, d'un enclos, d'une ferme, d'une basse-cour. — Porte cochère, s. f. est celle donnant entrée à une maison où la cour est assez spacieuse pour les voitures y circuler librement. — Porte-croisée, s. f. est une baie de croisée sans appui, qui sert de passage à une terrasse, à un jardin, sur un balcon. — Porte vitrée, s. f. sans appui; porte à placard, est celle qui ferme les appartements. — Porte de dégagement, s. f. petite porte qui sert à communiquer à un escalier dérobé ou à un corridor, sans passer par les différentes pièces d'un appartement. — Porte bâtarde, s. f. celle qui forme l'entrée d'une maison bourgeoise, dont la cour est trop petite pour les voitures y tourner. — Porte surbaissée, s. f. celle dont la fermeture est en anse de panier ou portion d'ellipse. — Porte coulissée, s. f. à coulisse ou herse; tour, château qui ont une pareille porte; porte pleine ou toute unie. — Portique, s. m. galerie composée de voûtes ou d'arcades non fermées et supportées par des colonnes ou des pilastres. — *à stigcha*, sabines, s. f. pl. porte hérissée de pointes; porte de citadelle, de fortification, etc. — *du dri*, porte de derrière, s. f. d'un bâtiment; fig. faux-fuyant, subterfuge, ruse, finesse. — *du skour*, porte de secours, s. f. porte cachée dans une place fortifiée, c'est par ces portes qu'on cherche à faire entrer les secours en hommes et en vivres et souvent pour faire des sorties. — *lam*, cassin, s. m. châssis au-dessous du métier des tisserands où sont attachées les poulies. — *maskaie*, portes coupées, celles qui ne doivent pas être apparentes et qui sont prises dans des lambris dont les panneaux se trouvent quelquefois coupés sur la hauteur ou sur la largeur, et souvent sur les deux sens

POIFF, pluie, s. f. eau qui tombe du ciel, ce qui tombe comme elle; amas de petites gouttes d'eau; la transparence de l'air n'est point troublée tant que la vapeur de l'eau ne dépasse pas la quantité que ce fluide est susceptible entre ses propres molécules.

POIETI *(oïe)*, poulailler, s. m. marchand de volailles; amateur de poules. — Volailler, s. m. marchand de volailles, de poulailles, etc.; celui qui les porte au marché.

POIETIRAIE *(oïe)*, volaille, s. f. coq et ses poules, poussins, chapons, poulets.

POIGNAR, dague, s. f. sorte d'épée large et courte; espèce de poignard, arme pointue et courte.

POINTT, point de côté, s. m. péripneumonie, inflammation des poumons, fluxion de poitrine. — Mandrin, s. m. poinçon gros et petit, de différentes formes, qui sert à percer le fer chaud. — *du daintel*, point, s. m. nom de dentelle les plus belles, faites au fuseau, à l'aiguille; le point de Bruxelles est ce qu'il y a de plus beau en ce genre pour la richesse.

POIRCHI, porcher, s. m. qui garde les pourceaux. — Gardeur, se, s. valet qui garde des cochons; fig. homme grossier, brutal.

POIRFI, panaris, s. m. tumeur phlegmoneuse accompagnée d'une douleur vive à l'extrémité des doigts, à la racine et aux côtés des ongles; on distingue quatre espèces de panaris, savoir: la première a son siége sous l'épiderme au coin de l'ongle; la deuxième sous la peau dans le tissu graisseux; la troisième dans la gaîne des tendons fléchisseurs, l'on ressent cette espèce dans la main, le poignet, le bras et jusqu'à l'épaule; la main, le bras enflent ainsi que les doigts, est très-dangereux; la quatrième se forme entre le périoste et l'os. — Pressure, s. m. t. de méd.: panaris qui a son siége à la racine de l'ongle. — Paronychie, s. f. sorte de panaris; plante bonne pour les panaris.

POIRTAIE, portée, s. f. distance, espace que peut parcourir un projectile lancé par la poudre, être à portée de, à plusieurs portées; se dit de la vue, de la voix, de la main, ce que l'esprit peut saisir, sa capacité, ce qu'on peut faire, avoir le moyen d'agir; étendue d'une pièce de bois, etc. mise en place, point où porte un pivot, etc. — Archée, s. f. portée d'un arc. — Portée, s. f. nombre de fils que doit avoir une pièce d'étoffe par sa division, se trouve autant de portée suivant sa finesse; les tisserands comptent 28 fils, les ourdisseurs 40 par portée. — Portée, s. f. est la longueur prise dans l'œuvre d'un poitrail, d'une poutre, etc. entre leurs supports; c'est aussi le bout d'une pièce de bois qui est scellée dans un mur, ou qui porte sur une sablière le bout d'une solive sur une poutre, etc. — Poitrail, s. f. forte pièce de bois, souvent en deux morceaux boulonnés ensemble, posée sur des pieds droits ou jambes étrières, et destinée à porter un mur de face ou un pan de bois; les lambourdes encastrées dans le mur à demi épaisseur servent de portée. — Portée, s. f. ventrée, tous les petits que la femelle d'un quadrupède a mis au monde en une fois; portée de tant de

mois. — Ventrée, s. f. portée; tous les petits qu'une femelle fait à la fois.

POIRTAIL, poitrail, s. f. courroie qui passe sur la poitrine du cheval, maintient la selle et l'empêche de tourner.

POIRTAR, grossesse, s. f. état particulier de la femme depuis le moment de la conception jusqu'à celui de la sortie du corps qui en est l'objet. — Gestation, s. f. temps que la mère porte ses petits; la gestation de la vache est de 240 jours, la jument 322, la chienne 58 à 62, la truie 115, la lapine 29 à 31, les poules couvent de 15 à 24, les cannes 28 à 32, les pigeonnes 17 à 20 jours. — Laitée, s. f. portée d'une chienne de chasse.

POIRTAU, porche, s. m. espèce de vestibule ou lieu couvert soutenu de colonnes, piliers ou arcades placées au-devant de l'entrée principale de presque tous les édifices; espace clos entre la porte d'entrée d'une maison. — Contre-porte, s. f. ouvrage de menuiserie, seconde porte devant la première; porte battante sur une autre.

POIRTAUSEG, portefaix, s. m. qui porte des fardeaux: corporation d'hommes de peine dont les membres ont le privilége de décharger les sacs de grains, de sel, farine, etc.; crocheteur, qui porte des fardeaux. — Ritaud, e, adj. homme robuste, portefaix. — Fardelier, s. m. portefaix. — Gabarier, s. m. portefaix qui charge et décharge les gabares. — Paucrain, s. m. portefaix dans les ports de mer. — Débardeur, s. m. qui débarde, qui décharge les bateaux. — Déchargeur, s. m. celui qui décharge les marchandises. — Saccophores, s. m. pl. porteurs de sacs.

POIRTÉ, porter, v. a. soutenir quelque chose en l'air; être chargé d'un poids; fig. assister de son crédit; transporter d'un lieu à un autre; avoir sur soi ou comme habillement, avoir avec soi, tenir à la main pour l'usage, etc.; contenir, porter quelqu'un sur ses épaules, en être excédé; porter un coup, faire effet, impression; porter la santé, boire à la santé; porter la mine, avoir l'air, etc; porter de fond, construction élevée aplomb sur sa fondation, avec retraite et empatement; un trumeau, un poteau, etc., porte de fond. — *à fau*, porter à faux, tout corps solide qui est en saillie ou par encorbellement sur ses supports, c'est-à-dire qui ne porte pas aplomb sur la fondation, ou un trumeau sur le milieu de la portée d'un architrave, d'un portail. — *au kraumangon*, porter en croupe, sur son dos, porter quelqu'un sur la partie postérieure de son corps.— *au spal*, porter sur ses épaules, être ennuyé, fatigué par quelqu'un; porter un fardeau sur ses épaules. — *des koinn*, porter des cornes, être cocu, celui dont la femme est infidèle. — *dou*, s'habiller de deuil, habit noir, signe de la douleur, de la tristesse, de l'affliction. — *dou au bress*, brassard, s. m. bande de crêpe noir au bras gauche, signe de deuil. — S'encrêper, v. pers. prendre un crêpe, le porter au bras gauche. — *l'cheg*, porter la charge, ce qui est porté à la fois; fig. ce qui est onéreux, indice d'accusation. — *l'cheg dou gvô*, surcharge, s. f. grande surcharge, surcroît de la charge ordinaire d'un homme; faix, fardeau; corps pesant. — *l'fardau*, porter la charge, le fardeau, le poids d'une ou des affaires; accusé de, d'avoir fait. — *l'koudchauze*, porter la culotte, fam. se dit d'une femme qui domine, maîtrise son époux; porte-culotte. — *s'bress*, porter son bras en écharpe, avoir le bras en écharpe.

POIRTEG, portage, s. m. action de porter; port, droit, salaire, paie pour le transport d'un objet. — Support, s. m. ce qui porte, soutient une chose, ce sur quoi elle porte; appui, soutien, protecteur, etc. — Appui, s. m. en général toute construction en maçonnerie, charpenterie, menuiserie, serrurerie ou marbrerie, qui sert à soutenir, à appuyer ou qui est à hauteur d'appui; tablette en pierre, traverse dans un pan de bois.

POIRTEU, porteur, se, s. homme dont le métier est de porter des fardeaux; celui qui porte une lettre; celui qui touche le montant d'un effet de commerce; cheval-porteur, celui que monte le postillon, le soldat du train; jeune garçon briquetier qui prend les briques des mains du mouleur pour le mettre en place sur l'aire. — Bricolier, s. m. cheval attelé à côté du brancard et que monte le conducteur. — Bayard, s. m. instrument pour porter des fardeaux. — Brancardier, s. m. celui qui porte, conduit un brancard. — *d'abikul*, thuriféraire, s. m. qui porte la navette à l'encens ou l'encensoir, qui la remet au thuribulaire, qui encense, encenseur.—*d'anonze*, afficheur, s. m. celui qui porte, qui pose les affiches, les annonces. — *d'chandel*, céroféraire, s. m. celui qui porte un cierge. — *de sainsoir*, encenseur thuriféraire, celui qui porte l'encensoir, qui encense le prêtre; etc. — *d'falot*, falotier, s. m. celui qui porte ou place le falot; porte-flambeau, celui qui porte un flambeau. — *d'klabot*, clariné, e, adj. animal clariné portant au cou une clochette, une sonnaille. — Clocheman, s. m. chèvre, bélier, etc., qui conduit le troupeau, qui précède.—Sonnailler, s. m. bœuf, vache, animal qui porte la sonnaille, qui précède la troupe pour aller aux champs, en chemin. — *d'kreu*, porte-croix, s. m. celui qui porte la croix dans les cérémonies. — Porte-crosse, s. m. qui porte la crosse devant l'évêque. — *d'lett*, facteur de la poste aux lettres, s. m. celui qui est chargé de distribuer, de remettre à leurs adresses les lettres et paquets envoyés par la poste. — *d'ouhai*, goujat, s. m. valet de maçon, manœuvre qui porte l'oiseau de mortier aux maçons. — Porte-auge, s. m. aide-maçon pris au besoin. *d'sak*, porte-balle, s. m. petit marchand-mercier ambulant qui porte ses marchandises sur son dos, dans un sac. — Canapsa, s. m. sac de cuir que porte au dos un goujat ou un pauvre artisan quand il voyage; l'homme qui le porte. *d'drapau*, porte-enseigne, s. m. t. milit. signe servant de point de ralliement, drapeau d'infanterie, celui qui le porte. — *d'sivi*, bardeur, s. m. porteur du bart, de civière; aide-maçon. — *d'sopp*, valet, s. m. t. de jeu de cartes, se dit des quatre valets.

POISS, volée, s. f. branle des cloches. — Lesse, s. f. espace de sonnerie pour les morts. — Losse ou louse, s. f. bandoulière, outil de

tonnelier de fer acéré, sert à percer les baudes des tonneaux.

POITRAI, portereau, s. m. bois, levier pour porter à bras un fardeau. — Tinet, s. m. bâton pour porter. — Joug, s. m. pièce pour atteler les bœufs. — *dlanseu*, traversier, s. m. bâton qui soutient des cordes dans un métier de tisserand. — *dmesti*, porte-lame, s. m. pièce qui fait hausser et baisser les lames des métiers des tisserands. — Cassin, s. m. châssis au-dessus du métier des tisserands, où sont attachées les poulies.

POIZAIE, sonnerie à toute volée, s. f. imprimer aux cloches un mouvement fort et rapide d'intervalle à intervalle.

POIZON, émétique, s. m. est un sel composé d'acide tartrique, de potasse et de protoxide, d'antimoine; sa vertu est d'exciter le vomissement, pris à 10 grains donne la mort. — Ipécacuanha, s. m. remplace l'émétique, bon contre le flux de ventre, les fièvres, etc.; racine purgative. — Orpiment, s. m. sulfure d'arsenic, se trouve dans la nature, en masse plus ou moins grosse, en Souabe et en Hongrie. — Tofana, s. m. poison fameux, nom d'une célèbre empoisonneuse qui l'avait inventé en 1742; cinq ou six gouttes de son eau suffisent pour donner la mort, le jus de limon est son antidote. — Arsenic, s. m. métal aigre, cassant, volatil au feu, poison violent, lorsqu'il est sublimé; oxyde d'arsenic, mêlé à l'oxygène. — Régule d'arsenic, s. m. chaux d'arsenic blanc, arsenic rouge; arseniate de potasse, etc. — Farine empoisonnée, s. f. arsenic en fleur, attachée aux voûtes des mines; farine arsenicale. — Aqua tophana, s. f. poison violent, opium, cantharide; arsenic cristalisé. Pomme épineuse, s. f. stramonium, herbe au sorcier des Indes; espèce d'entura narcotique stupéfiante, poison; plante, suc délétère et suc mortifère qui cause la mort; suc vénéneux, qui a du venin.

POK, petite vérole, s. f. maladie qui couvre la peau de pustules au quatrième jour, principalement au visage; la période de la suppuration commence au 9me jour de la maladie, c'est-à-dire le 6me de l'éruption; la dessication au 12me jour; on croît que cette maladie est originaire d'Etiopye, et qu'elle parut pour la première fois en Arabie en 572. — Petite vérole confluente, s. f. à boutons nombreux réunis, mous, flasques, souvent ulcères graves, taches, etc.; petite vérole volante, variolette, fausse variole, varicelle; cette maladie est épidémique, règne souvent avec la petite vérole, les boutons sont plus gros et ne durent que deux ou trois jours, disparaissent sans laisser des taches, les uns sèchent, les autres grossissent. — *daiw*, variole, s. f. petite vérole, première variété à vesicules irrégulières, quelquefois pointues, à bords applatis; pus peu abondant. — Varicelle, s. f. petite vérole volante, à bouton qui se dessèche d'une matière variolique. *V. Vaksenn.*

POKESS, pourquoi, adv. et conjonction, pour quelle chose, pour laquelle chose.

POKEU, jeu de dé, s. f. avec une planche sillonée; pièce de monnaie d'argent de 36 centimes, six sous de Luxembourg.

POKOI, pourquoi, interrogation, pour quelle raison, à cause de quoi, faire dire cela? voilà pourquoi.

PO LA, par là, adv. par cet endroit, par ce moyen, par ces paroles.

POLAK, pouacre, s. m. et adj. 2 g. pop. salope, vilain pouacre; sale et malpropre.

PO L'CHET, faire de la boulie pour le chat, prendre de la peine pour faire une chose qui ne servira à rien.

POLEIN, poulain, nom qu'on donne au cheval depuis sa naissance jusqu'à trois ans; nom d'une tumeur des glandes inguinales, qui est ordinairement causée par le virus vénérien. — Poulichon, s. m. jeune poulain. — Pouliche, s. f. jeune cavale jusqu'à trois ans.

POLENN, pouliche, s. f. se dit des jeunes cavales jusqu'à trois ans; poultre, poulaine ou pouline. — Jument poulinière, adj. f. propre à faire des poulains, à produire des poulains.

POLET, poulet, s. m. petit de la poule, jeune coq engraissé pour la cuisine. — Hestoudeau, s. m. gros poulet gras. — Geline, s. f. jeune poule grasse. — Chapon, s. m. jeune coq châtré pour engraisser; poularde, jeune poule à qui on a ôté les ovaires; cet usage d'engraisser les poulets et poulardes est fort ancien, a été inventé par les habitants de Delos. — Chaponneau, s. m. jeune chapon, poulet; sont poulet et poulette jusqu'à six mois. — Coquâtre, s. m. jeune coq à demi châtré, à qui on a laissé qu'un testicule.

POLEUR, serpolet, s. m. plante vivace, labiée, odoriférante; espèce de thym, stomachique, séphalique pour les vapeurs. — Thym, s. m. sous-arbrisseau à fleur, à épi, plante de jardin, agriférente, incisive, apéritive, céphalique, plante vivace, originaire d'Espagne; offre quelques variétés, le commun, celui à large feuille, le panaché, celui à odeur de citron. — Thimbrée, s. f. plante qui ressemble au thym, plante odoriférante, carminative, céphalique, apéritive et histérique. — Pouvoir, v. a. avoir l'autorité, la faculté, le crédit, le moyen, la force de faire; être en état ou dans la possibilité de pouvoir. — Polleur, village du canton de Spa, arrondissement de Verviers, province de Liége.

POLI, polir, v. a. rendre clair, uni et luisant à force de frotter; fig. cultiver, orner, adoucir l'esprit et les mœurs, rendre plus propre au commerce du monde; polir une langue, diminuer sa rudesse, lui donner plus d'élégance; unir la surface de quelque chose. — Débrutir, v. a. dégrossir, ôter ce qu'il y a de brut; commencer à polir. — Limer, v. a. polir, couper, amoincir, user avec la lime; polir, perfectionner, enlever les aspérités d'un ouvrage. — Egriser, v. a. ôter les parties brutes d'un ouvrage en le frottant avec l'égrisé; égriser le diamant. — Peau de chienner, v. a. polir avec la peau de chien de mer; fer spéculaire, poli naturel. — Émeriser, v. a. polir, frotter un objet avec de l'émeri. — Poncer, v. a. rendre mat, uni avec la ponce. — Lisse, adj. uni et poli, corps, surface lisse; t. de métier, outil pour polir. — Politesse, s. f. état de ce qui est poli. — Prêler, v. a. polir avec de la prêle. — Poulailler, s. m. abri construit pour les

poules; lieu où les poules se retirent la nuit, où elles pondent, où on les fait couver. — Poulailler, s. m. mauvaise et vieille voiture où l'on n'est pas à l'aise; petite bicoque, hutte, cabane, chambre petite et étroite. — Moletter, v. a. polir avec le lustroir.

POLIHEG, polissure, s. f. action de polir; son effet. — Polissage, s. m. polissure faite avec un lissoir.

POLIHEU, polissoir, s. m. instrument, outil pour polir; polissoire, meule de bois pour adoucir le tranchant; petit morceau de bois couvert d'une bande de buffle, dont les soldats se servent pour nettoyer et polir leurs armes; faisceau de jonc pour étendre la cire lorsqu'on polit le bois; molette, bois pour polir le verre. — Lissoir, s. m. outil, instrument pour polir, lisser. — Polisseur, se, s. qui polit, lisse, émerise, prêle, débrute, lime, etc. — Policien, s. m. feutre pour polir des peignes. — Lustroir, s. m. instrument de vitrier, feutre pour nettoyer les glaces, pour les polir. — Egrisée, s. f. poudre de diamant noir dont on se sert pour polir les diamants et les pierres précieuses. — Moidette, s. f. outil de bois garni de feutre pour frotter la glace, etc. — Doloire, s f. outil pour polir le bois. — Lissette, s. f. petit instrument plat, d'os, pour polir et lisser.—Fourbisseur, s. m. ouvrier qui nettoie, polit; art de polir et de rendre brillantes les surfaces de toutes espèces d'armes, etc.

POLINÉ, pouliner, v. n. se dit d'une cavale qui met bas son poulain.

POLISON, vertugadin, s. m. bourlet à la ceinture de l'habillement des femmes; hanches postiches. — Polisson, ne, adj. et s. petit garçon malpropre et vagabond; celui qui dit ou fait des plaisanteries basses, des bouffonneries, des obscénités; chanson, conte qui en contient; homme sans considération, obscène, polisson. — Gouspin, s. m. t. de mépris, polisson, vagabond.

POLISONÉ, polissonner, v. n. dire ou faire des polissonneries, des obscénités.

POLISONNREIE, polissonnerie, s. f. action, parole, tour de polisson, plaisanterie basse, action ou parole indécente, trop libre.

POLISS, police, s. f. ordre, réglement établi pour la sûreté, la tranquillité, la commodité d'une ville, d'une armée, d'une assemblée; ceux qui la maintiennent, qui veillent à la sûreté, à la tranquillité, à la salubrité générales et particulières; il est de la police; c'est un agent de police, justice préservatrice; tribunal de simple police, justice de paix; tribunal de haute police, correctionnel et cour d'assises. — Policier, ère, adj. qui concerne la police d'une ville, mesure policière; agent, garde-champêtre, commissaire de police. — Archer et gendarme, s. m. soldats de police. — Sbire, s. m. archer, sergent de la police en Italie. — Sergent, s. m. bas officier de justice. — Sergentaillerie, s. f. séquelle des sergents, agents, officiers de police. — Sergenterie, s. f. office de sergent.

POLITESS, urbanité, s. f. politesse qui donne l'usage du monde, se dit du langage des mœurs.—Politie, s. f. état d'un peuple policé; civilisation. — Politesse, s. f. civilité, manière honnête et polie d'agir, de parler; manière d'être poli. — Civilité, s. f. manière honnête et civile de vivre et de converser dans le monde; compliment, témoignage de respect entre les citoyens.

POLTRONNREIE, pagnoterie, s. f. action de pagnote; lâcheté. — Poltronnerie, s. f. lâcheté, manque de courage.

POMM, pomme, s. f. fruit du pommier, rond, à pepins, il y en a de 26 espèces; dans la première classe, on distingue le calville blanc, le rouge, le fenouillet gros, le bardin ou feuillet rouge, la rainette franche, la rouge, la grise, celle d'Angleterre, la nompareille, la pomme d'appi; dans la deuxième classe, la calville d'été, le rombourg franc, la violette, la violette du drap d'or, la pomme-figue, id. d'Astrakan, la noire, le pustophe d'hiver, la rainette grise de Champagne, le gros faros, celle de haute-bonté, le francatu, la royale d'Angleterre, la pomme poire, la pomme de paradis, id. de pigeonnet, etc.; tout ce qui a la forme d'une pomme, tête ronde de chou, de laitue; pomme d'or, d'orange; de discorde, sujet de division entre amis, parents, alliés; pomme de mer ou albergame, zéophite marin. — Pomme sans fleurs, s. f. pomme-figue. — Pommette, s. f. ornement en forme de petite pomme; fruit charnu à pepins contenus dans des loges centrales, etc. — Pommelle, s. f. petite boule à un manche, une poignée, un meuble, une canne, etc. — *à spenn*, pomme épineuse, s. f. stramonium, plante annuelle, espèce de dantara, narcotique, stupéfiante, poison. — *d'Adan*, pomme d'Adam, s. f. fruit d'une espèce de limonier, oranger-citronnier, il y en a cinq espèces.— Pomme d'Adam, s, f. légère proéminence à la partie antérieure du cou, au-dessous du menton, chez l'homme seulement. — *d'amour*, tomate, pomme d'amour, s. f. espèce de solanum, dont le fruit se mange, l'on en fait des sauces; plante annuelle originaire de l'Amérique méridionale, la grande ou la petite tomate, celle à fruits sillonnés ou unis, ronds ou ovales. — *du bon-poumi*, pomme d'appi, s. f. est des plus jolies, sa couleur de rose, souvent rouge; elle est recherchée pour sa bonté et son eau délicieuse. — *du braiban*, rainette grise, s. f. haute-bonté, gros aplati gris, ferme, sucré, fin, excellent. — *du chaine*, pomme hémorroïdale, touffe à peu près sphérique, assez épaisse, croît sur le chêne qui porte le gui.— *du koko*, coco, s. m. fruit du cocotier, a la feuille de palmier, son fruit est des plus précieux par son utilité, sa coque se travaille pour différents usages et utilités. — *du kôr-pandou*, pomme de capendu. — *du merveie*, momordique balsamine, pomme de merveille rampante, plante très-vulnéraire, anodine, rafraîchissante, à fruits rouges en concombre. — *du rainett*, rainette, s. f. on en distingue dix espèces : rainette d'Angleterre, la dorée, la blanche, la rouge, celle de Bretagne, de Canada, d'Espagne, la grise, la grise de Grandville qui ne gèle point dans les fruiteries. — *du rambou*, pomme de tambour, est grosse, ronde; elle n'est bonne qu'en compote

par son âcreté. — *du ronh*, bédégar, s. m. éponge de l'églantier ou épine sauvage, galle de rosier. — *du sapin*, pomme de pin, s. f. est antiputride; pignon-amande, fruit du pin; le fruit du pin est un cône allongé presque cylindrique, formé d'écailles imbriquées sous lesquelles les graines sont cachées. — *du vin*, calville, s. f. la pomme de calville est d'un noir rouge vin et d'un goût vineux.

POMMI, pommier, s. m. arbre qui porte les pommes; vase pour les faire cuire. — Arbre pommifère, adj. 2 g. qui porte des pommes.

POMMLÉ, cheval miroité, e, adj. bai pommelé, marqué de taches rondes.

POMP, pompe, s. f. machine pour élever l'eau, le fluide, on en attribue l'invention à Crésibius, fameux mathématicien d'Alexandrie, qui vivait environ 120 ans avant J.-C. Nous connaissons aujourd'hui trois sortes de pompes: la pompe aspirante, la pompe foulante et la pompe qui agit à la fois par aspiration et par refoulement; Perronet inventa une double pompe à mouvement continu et plus tard, en 1815, M. Fabre a présenté une pompe qui fait monter l'eau avec une rapidité extraordinaire. — Sonde, s. f. instrument pour sonder les plaies, les voies urinaires, etc. — Tâte vin, s. m. instrument pour tirer le vin par le bondon. — Tétine, s. f. pompe pour aspirer le lait des mamelles; tétoire, pompe à sein, pour développer les bouts des seins et tirer le lait; pompe rotative inventée en 1825 par M. A.-E. Dietz, à Bruxelles; petite machine hydraulique mue par une simple manivelle sans le secours d'aucun piston ni soupape; elle puise l'eau à 28 ou 30 pieds de profondeur, et la renvoie à 50, 100 et même 300 pieds de hauteur ou d'éloignement. — *à feu*, pompe à incendie, sert à arrêter un incendie, inventée à Ypres (Belgique), au 16me siècle. — Pompe à feu, la première machine à feu ou à vapeur, longtemps connue sous le nom impropre de pompe à feu, a été construite en Angleterre dans le 18me siècle (1725); M. Fischer, à Hambourg, a inventé des pompes à feu à quatre cylindres qui poussent l'eau puisée à la profondeur de 30 pieds jusqu'à la hauteur de 90 pieds; 8 hommes suffisent pour mettre ces pompes en mouvement. — *à karakal*, vis d'archimède, cette vis est composée d'un canon appliqué autour d'un cylindre au noyau incliné à l'horizon; quand elle agit, l'extrémité inférieure du noyau tourne dans une crapaudine et l'autre extrémité dans un collier, et ce qu'il y a de plus singulier, c'est que l'eau s'élève toujours en descendant: sert à épuiser les fondations, dessécher les marais, etc.

PON, point, s. m. piqûre faite avec l'aiguille enfilée; on distingue neuf sortes de points de couture, le surjet, le point de côté, le faux-ourlet, l'arrière-point, le point devant, la couture rabattue, le point noué, le point croisé, le point de marque. — Point, s. m. degré, mesure, leur marque en général; chausser à tant de point du compas, t. de cordonnier. — Maille, s. f. petit anneau dont plusieurs font un tissu, un filet; petit anneau de métail formant un tissu, une chaînette. — *à pull du moh*, point croisé, s. f. point entrelacé et très-serré. — *d'aret*, racher, v. a. finir; arrêter une broderie par des petits points symétriques. — *d'bottnir*, point noué, s. m. se fait comme le surjet, mais à chaque point avant de le serrer on passe l'aiguille dans l'anneau. — *d'brosdar*, point couché. — *d'brosdey*, point guipé, s. m. point de broderie, de guipure sur les dentelles. — *d'chainett*, point à maille en anneau, dont plusieurs font un tissu, une chaînette. — *d'chausur*, point de chaussure du compas de cordonnier; mesure à tant de point de chaussure. — *d'faufiley*, point de devant, s. m. il donne une couture légère, on ne s'en sert que pour froncer ou pour bâtir, on en fait plusieurs à la fois que forme naturellement la file de ce point. — *d'la raine*, point à la reine, s. m. blonde en quadrille, pleine de vides. — *d'ourlet*, point de côté, s. m. pour faire cette couture, on plie deux fois la toile sur elle-même, on la plisse en travers par des plis volants. — *d'rihai*, pimpignon, s. m. point en anneau de fil de nappe pour joindre les mailles. — *d'ripou*, arrière-point, s. m. rang de point sur le collet, le poignet de la chemise, suite de points sans intervalle entre eux. — Pont, s. m. ouvrage, construction sur une rivière, etc., pour en faciliter le passage; pont-levis, pont qui se lève et s'abaisse; pont tournant, pont qui se tourne; pont volant, barque de cuivre destinée à la construction d'un pont volant; pont de bateaux qui, mis côte à côte, est recouvert de planches, pont momentané; l'art de construire des ponts remonte aux temps les plus reculés, la France est sans contredit le pays où l'architecture des grands ponts en pierres a pris l'essor le plus brillant; le plus ancien de la ville de Paris est le pont Notre-Dame. — Ponceau, s. m. petit pont d'un seul arche en maçonnerie ou d'une seule travée en charpente, construit sur une petite rivière, un canal, un ruisseau. — Ponteau, s. m. pont avec une vanne. — Pont suspendu en fil de fer, on a varié de différentes manières ces sortes de ponts, selon leurs longueurs; ce fut en 1816 que M. Richard Lees, fabricant de draps en Angleterre, en conçut l'idée et en exécuta un imparfait sur la rivière Galo. — Pont de bateaux, cette construction sur les grandes rivières est fort ancienne, Semiramis s'en servit pour son expédition dans les Indes. — Ponts flottants, tels que ceux qui sont faits de pontons, de bateaux ordinairs, de bateaux de cuir, de tonneaux qu'on jette sur une rivière et qu'on couvre de planches: les Français se sont servis les premiers de pontons de cuivre; les Hollandais en tirent en fer-blanc; les Allemands se servent de bateaux de cuir qui sont beaucoup meilleurs que les pontons ordinaires; M. Herman, ingénieur français, a trouvé le secret, vers 1760, de construire un pont flottant composé de plusieurs pièces, et qui se place de lui-même de l'autre côté d'une rivière, quelque large qu'elle puisse être, sans qu'il soit besoin d'y faire passer personne. — Arceau, s. m. petite voûte surbaissée d'un ponceau, petit arche, pont sur un ruisseau. — Poncel, s. m. petit pont.

PONE *(ô)*, peine, s. f. sentiment du mal en gé-

néral, douleur, chagrin, fâcherie, situation pénible, douloureuse, embarrassante, misère, pauvreté, affliction, souffrance, châtiment, punition d'un crime, mal que l'on fait à quelqu'un, cause du mal qu'il a fait. — Chagrin, s. m. peine, déplaisir, affliction, dépit, humeur, aigreur, colère; le chagrin est de toutes les passions celle qui est la plus destructive de la santé, ses effets n'ont point d'interruption, et quand il se fixe profondément dans l'âme, il a les suites les plus fâcheuses; le chagrin se change souvent en une mélancolie continue qui mine les forces de l'âme et ruine le tempérament par le dérangement de l'estomac, les indigestions, l'affaissement de l'esprit, les relâchements des nerfs, les vents dans les intestins et la corruption de toutes nos humeurs. — Anxiété, s. f. peine, travail, embarras, tourment d'esprit, grande inquiétude, perplexité. — Adaimonie, s. f. anxiété, inquiétude, angoisse. — Affaireuse, s. f. peine qui occupe sérieusement, qui donne de l'embarras. — Haltères, s. f. pl. incertitude, anxiété, componction, douleur, regret; peine afflictive, corporelle, infligée par justice. — Mécontentement, s. m. déplaisir, manque de satisfaction. — Sciagure, s. f. angoisse, tourment de corps ou d'esprit; malencontre, adversité. — Perturbation, s. f. trouble, émotion de l'âme causée par un mouvement dans le corps; mésaventure, accident, malheur, etc. — Déboire, s. m. chagrin, dégoût qui suit le plaisir. — Angoisse, s. f. grande affliction d'esprit, douleur amère, suffocation, palpitation. — Tribulation, s. f. affliction, adversité; poire d'angoisse, grande mortification de l'âme; outrage, injure atroce de fait ou de parole. — Labeur, s. m. travail corporel, pénible, labeur considérable, de longue haleine. — Affliction, s. f. déplaisir et abattement d'esprit, douleur causée par une chose, un accident fâcheux. — Salaire, s. m. paiement, récompense; payer les peines, le salaire à quelqu'un. — Apportage, s. m. peine, salaire du porteur qui apporte.

PONE (ô), peiner, v. a., n. et pr. donner, faire de la peine, causer du chagrin, de l'inquiétude, de la fatigue; travailler beaucoup, avec effort, difficilement. — Chagriner, v. a. causer du chagrin; attrister, rendre chagrin.

PONEG, ponte, s. f. action de pondre; son temps; son produit: la ponte moyenne d'une poule est évaluée par année à 52 œufs qui pèsent 3 kilog.; une poule ne pèse guère plus de 1 1/2 kilog., elle donne ordinairement le double de son poids.

PONG (ô), punch, s. m. boisson, mélange de jus de citron, d'eau-de-vie, d'eau chaude, de sucre et de vin blanc: bol de punch, mesure de punch.

PONI, poulailler, s. m. V. *Poli.* — *d'kenn*, canarderie, s. f. lieu où l'on élève, loge des canards: canardière, lieu qu'on prépare pour prendre des canards sauvages.

PONIOU, pognion, s. m. ancienne mesure de 4 mesurettes ou 1 litre 72 centilitres, 16 pognions font un setier.

PONOU, pondu, adj. œuf pondu.

PONPI, pomper, v. a. faire agir la pompe, épuiser avec la pompe, boire; fam. tirer un secret à quelqu'un avec adresse. — Faire la ponction, s. f. ouverture faite au ventre d'un hydropique au périnée. — Pompier, s. m. celui qui fait des pompes; qui les fait agir et porte secours dans les incendies, le corps de pompiers d'une ville, etc. — Fontainier-pompier, s. m. celui qui a soin des fontaines, des pompes à eau, des jets d'eau, les fait aller, les entretient, les fabrique, les vend. — *l'air*, aspirer l'air, v. a. attirer l'air extérieur dans ses poumons avec la bouche; aspiration, action par laquelle les végétaux pompent l'air et les sucs qui doivent servir à sa nourriture et à sa croissance; t. de doreur, couleur qui retient l'or.

PONPIEG, kystéotomie, kystiotomie, s. f. ponction à la vessie, au périnée, pour tirer l'urine; kystotomie.

PONPON, pompon, s. m. petit ornement, touffe en laine qui remplace le plumet qui est trop coûteux, est fixée aux chapeaux, aux schakos, la variété des couleurs différencie les bataillons et les compagnies.

PONPONÉ, se popiner, v. pers. se parer, s'ajuster élégamment; se pomponner, se parer, s'ajuster avec recherche. — Poupiner, v. a. donner un air poupin, parer d'une manière enfantine; pomponner, orner de pompons.

PONPULAIR, populacier, s. m. partisan de la populace; qui l'adule, qui s'en fait aimer.

PONPULASS, populace, s. f. le bas, le menu peuple. — Vilain, e, adj. paysan. — Roturier, ère, adj. et s. qui tient du peuple.

PONSAI, ponceau, s. m. arceau, ponteau. V. *Pon.*

PONSAU, rouge-ponceau, s. m. rouge très-vif et très foncé, éclatant, couleur coquelicot.

PONSEG, ponçage, s. m. action de poser la pierre ponce pour polir, lisser, première manipulation que fait le polisseur de métaux, etc.

PONSI, poncis, s. m. dessin piqué, sur lequel on a passé le ponce; papier découpé qui sert de règle.

PONSION, portion, s. f. partie d'un tout en général, d'un héritage, d'une maison, se dit du temps, du jour, d'espace; certaine quantité de comestible, pain, etc.; ou pitance, portion virile, part de succession. — Potion, s. f. remède, liquide qu'on boit; boisson, breuvage. — Coction, s. f. cuisson d'herbage dans l'eau, dans une liqueur chaude, bouillante. — Mixture, s. f. composition, mélange de diverses substances propres à la médecine. — Eclegme, s. m. médicament pectoral, épais, mou; lock, apozème, potion d'une décoction d'herbes médicinales. — Julep, s. m. potion médicinale composée de sirop et d'eau distillée, etc; lock, électuaire pour la poitrine.

PONSON, contrôle, s. m. marque, signe apposé sur un objet ou matière d'or et d'argent, destiné à assurer sa valeur et sa garantie. — Etalon, s. m. modèle de poids et mesure fixé par la loi, uniforme pour toute la Belgique depuis le système décimal. — Poinçon, s. m. outil de fer aigu, etc., pour graver, percer, piquer, sculpter, marquer. — Traceret, poinçon pour tracer des divisions. — Traçoir, s. m. poinçon ou aiguille; pièce de bois debout où s'assemblent les petites forces et le faîte d'une

ferme. — Onglet, te, s. poinçon d'orfèvre et de graveur pour tailler et pour graver; onglette de serrurier. — Mâtoire, s. m. outil d'acier trempé dur, fait en forme de pointe, qui sert à mâter le fer. — Calquoir, s. m. poinçon émoussé pour calquer. — Épuissoir, s. m. poinçon de fer, de corne ou de bois dur, un peu courbé, propre à lever les torons des cordages que l'on veut épisser en ajoutant une corde à une autre sans faire de nœuds. — Dent-de-loup, s. m. espèce de clou fait en coin ou clavette; on s'en sert dans la charpente pour arrêter les pieds de chevrons. — Pique-chasse, s. f. poinçon d'artificier, de canonnier. — Dérivoir, s. m. outil pour ôter la rivure. — Boucharde, s. f. outil de sculpteur en marbre, de bon acier par le bas, fait en pointe de diamant, sert à faire des trous d'un diamètre égal. — *à brosdé*, perçoir, s. m. outil en forme de poinçon dont se servent les brodeuses pour percer l'étoffe. — *à freu*, pointeau, s. m. poinçon d'acier trempé, sert à marquer, faire des trous dans le fer, les métaux. — Perçoir, s. m. outil d'acier de serrurier, sert pour percer le fer à chaud et à froid sur le maréchal ou morceau de fer troué, sur lequel on pose la pièce pour la percer. — *d'marbri*, dent-de-chient, s. f. espèce de poinçon dont se servent les marbriers stucateurs. — *d'pegnon*, forme, assemblage de charpente placée entre deux murs de pignon lorsque leur distance est trop grande pour soutenir les pannes et les faîtages dans leurs parties. — Sous-faîte, s. m. t. de charpentier, pièce de bois sous le faîte d'un toit. — *d'voitur*, dent-de-loup, s. f. cheville de fer qui arrête la soupente d'une voiture.

PONTEG, piqûre, s. f. petite blessure ou trou; blessure que fait ce qui pique. — Pointage, s. f. t. de man.; défectuosité du drap. — Témoin, s. m. t. de tondeur; défaut dans la tonde du drap, où la force n'a pas pris près à près.

PONTI, acuter, v. a. aiguiser un outil, le rendre pointu.

PONTIAN, pointu, e, adj. qui a une pointe aigue, acérée; piquant, ce qui pique.

POK *(ô)*, peu, adv. l'opposé de beaucoup; en petit nombre, en petite quantité, peu de chose. — Insuffisance, s. f. manque de suffisance. — Guère, guères, adv. pas beaucoup; presque pas, peu.—Poncité, s. f. petite quantité d'une chose, le petit nombre. — *a pôk*, peu à peu, adv. par petite portion; fig. insensiblement, s'incliner, pénétrer peu à peu dans, auprès. — Imperceptiblement, adv. peu à peu, insensiblement.

POP, poupée, s. f. petite figure humaine de femme pour servir de jouet aux enfants; petite personne très-parée.

POPELINN, papeline, s. f. étoffe étramée de fleurets étroits en laine, rose fond, toile pour robe; il y en a aussi en soie, chaîne et trame.

POPAUL, saint Léopold, marquis d'Autriche.

POPIOUL, franche barbotte, s. f. ou loge franche, petit poisson osseux; holbbranche, jugulaire du genre de gade d'eau douce, à tête et queue plates et pointues; les plus gros sont de la grosseur d'un doigt. — Tetard, s. m. petit crapaud, grenouille à queue, qui n'a point encore subi sa dernière métamorphose.

PO-PURI, pot-pourri, s. m. mélange de viandes, légumes, etc.; t. de mus., morceaux sans ordres; fig. fam. discours inintelligible. — Pot-pourri, s. f. vase renfermant diverses sortes de fleurs ou d'herbes odoriférantes, des aromates pour parfumer.

POR *(ô)*, port, s. m. maintien, contenance, attitude, forme extérieure; lieu sur le bord d'un fleuve pour débarquer les marchandises. — Pondre, v. a. et n. faire ses œufs; se dit des oiseaux, de la tortue, des insectes, des poissons, des reptiles. — Pore, s. m. petit trou dans la peau par où l'on transpire, trous dans le corps. — Poreux, se, adj. qui a des pores; verre, bois poreux. — Bois roulé, adj. m. qui a ses crues marquées, qui indique ses années.

PORAI, poireau, s. m. ou poreau, plante potagère bulbeuse, originaire de la Suisse; indigeste, venteuse, diurétique, provoque les règles, guérit la brûlure, etc.; il est rarement employé seul en aliment; excroissance de chair sur les mains. — Verrue, s. f. poireau, sorte de durillon aux mains, au visage, etc. — Myrmacie, s. f. verrue dans les mains, sous les pieds, qui cause des démangeaisons. — Acrochardon, s. m. espèce de verrue ou de tumeur pendante qui est attachée à la peau par un filet très-délié. — Condylôme, s. m. excroissance de chair à l'intérieur de l'anus; ridée indolente, molle, causée surtout par la syphilis.— Condyle, s. m. éminence d'une articulation ou au bout des os. — Fic, s. m. excroissance de chair insensible en forme de figue; verrue. — Exostose, s. f. tumeur osseuse, pendante contre nature sur l'os, t. de bot., sur le bois. — Loupe, s. f. tumeur ronde enkistée sous la peau; nœud sur l'écorce des arbres et les racines du buis, l'érable et le noyer. — OEdème, s. m. tumeur molle blanchâtre, sans douleur compressible, sans réaction. — Thymus, s. m. grosse verrue à l'anus; ce qu'on nomme *ris* dans le veau.—*daub*, verticelle, s. m. anneaux en bourrelet qui entoure les troncs, les branches des arbres. — Bourrelet, s. m. t. d'agric.; bosse qui se forme sur les troncs des arbres, grosseur de la greffe; loupe des arbres. — Gongrone, s. f. tubercule rond sur les troncs des arbres. — Broussin d'érable, s. m. touffe, excroissance sur l'érable.—*de chaine*, kermes, s. m. excroissance rouge sur l'écorce des chênes. — *so louïe*, myocéphale, s. m. tumeur sur la cornée. — Staphylôme, s. m. tumeur sur la cornée de l'œil; hernie de l'œil, en grain en forme de tête de mouche sur l'œil; qui a un échantis sur l'œil, petite excroissance ou tumeur grosse comme un pois, molle, rouge, inégale, douloureuse.

PORBOU, foudrière, s. f. terrain marécageux; espèce de gouffre plein d'eau et de boue.

PORBOUR, bouillir, v. a. blanchir, t. de cuisine; donner quelques bouillons aux légumes, pièces de volailles, etc.; première ébullition.

PORCHESSI, pourchasser, v. a. rechercher avec obstination, tacher d'avoir, à se pourvoir de son nécessaire.

POR-DRAPEAU, porte-drapeau, s. m. étendard ou guidon porté par un officier d'état-major; il y en a un par bataillon et escadron.—Porte-

étendard, s. m. celui qui porte l'étendard, espèce d'étui de cuir suspendu à la selle pour supporter l'étendard; enseigne de cavalerie. — Porte-enseigne, s. m. signe militaire servant de point de ralliement, drapeau d'infanterie; celui qui le porte.

PORESS *(ò)*, pondeuse, s. f. poulette qui pond, poule, colombe, etc., féconde.

PORETT, ciboulette, s. f. cive, civette, très-petite plante bulbeuse, vivace, originaire de Sibérie; elle a une variété de Portugal.

PORGETÉ, crépir, v. a. enduire de mortier, de plâtre, de béton, etc.; crépir un mur. — Gobeter, v. a. faire entrer le plâtre, le béton, mortier, dans le joint d'un mur; etc.

PORGETEG, crépi à pierres ou briques apparentes, est ce qui ne couvre que les joints ou rejointoiement.

PORGETRESS, truellette, s. f. petite truelle qui n'est mise en usage par le plafonneur que pour les ornements en relief, le maçon pour crépir.

POR-CARABENN, porte-crosse, s. m. à la selle et vers le flanc droit du cheval, se place un étui en cuir dans lequel on fait entrer le canon de la carabine d'un cavalier.

PORKUREU, procureur, s. m. qui défend en justice; procureur, charge de procuration. — procureuse, s. f. femme de procureur. — Avoué, s. m. officier de justice autrefois procureur, dont la fonction est de représenter les parties devant les tribunaux et de faire en leur nom tous les actes de procédure nécessaire.

POR LA, par là, adv. par cet endroit, par ce moyen, par les paroles; par là, conjoncture.

POR-MANGÉ, portoir, s. m. ustensile de fer-blanc, d'osier, pour porter les portions de mets à domicile.

POR-MANTAU, porte-manteau, s. m. valise en drap dans laquelle le cavalier renferme ses effets d'habillement, de linge, de chaussure, il s'attache sur la croupe du cheval; bois, boule pour suspendre les habits. — Boudin, s. m. petit porte-manteau, en pommette dans l'intérieur des garde-robes, alcôve, etc.

PORMINAUD, promenade, s. f. action de se promener, lieu où on se promène, place publique. — Déambulation, s. f. promenade. — Promenoir, s. m. lieu où l'on se promène, où le public se promène; disposé pour la promenade.

PORMINÉ, promener, v. a. mener çà et là, promener un enfant, un cheval, etc.; fig. se dit des yeux, de l'esprit, de l'imagination; se promener, faire de l'exercice. — *el karog*, balocher, v. n. se promener lentement en carosse dans les rues.

POR-MOND, porte-monte, s. m. petit cage vitrée ou non-vitrée dans laquelle on dépose une montre lorsqu'on ne veut pas la porter.

POR-PANIER, porte-panier, porte-balle, s. m. petit mercier ambulant qui porte ses marchandises; colporteur de porte en porte.

POR-PLOUMAR, collet à chapeau en cuivre de fonte pour recevoir un axe horizontal qui doit se mouvoir librement; palier en fonte garni de coquilles en cuivre formant coussinet dans lequel tourne un arbre.

PORSESION, procession, s. f. production éternelle du St.-Esprit; cérémonie religieuse conduite en ordre par des prêtres, etc., chantant des prières; multitude de peuple en marche; on fixe au regne du grand Constantin l'époque de l'institution des processions; celles des dimanches furent instituées l'an 550 par le pape Agapet; celle de St.-Marc en 590; celle du St.-Sacrement en 1304; de l'assomption en 1638.

PORSEWOU, poursuivi, part. passé, suivre quelqu'un, un être, avec vitesse; courir après pour l'atteindre. — Homme levraudé, s. m. poursuivi, persécuté, pourchassé comme un lièvre, recherché avec obstination.

PORSI, par ici, adv. de ce côté-ci, par ici.

PORSULAINE, porcelaine, s. f. terre cuite, très-fine; vase de cette terre; pâte de pétunse et de kaolin, fabriquée d'abord par les Chinois, imitée avec succès en Europe; on croit communément que la plus belle faïence vient de la fabrique de Sèvres, près Paris. — Biscuit, s. m. sorte de porcelaine d'un blanc mat, sans vernis; pâte de porcelaine, porcelaine en biscuit. — Faïence, s. f. sorte de poterie de terre fine vernissée, ordinairement à fond blanc; on croit que la faïence a été inventée dans la ville de Faënza, dans la Romagne; la première manufacture fut établie à Nevers, par un Italien; l'art de l'émailler fut inventé au 16e siècle par Bernard Palissy; l'impression sur faïence ne date que de 1806, elle fut inventée par Morisson, perfectionnée en 1809 par Puibusque. — Carreau, s. m. de terre franche, en faïence de Hollande, large de 4 pouces de côté, sert à orner les lambris, les laiteries, les bains, etc.

PORSUID, poursuite, s. f. action de poursuivre quelqu'un; procédurer, action en justice, faire des poursuites.

PORSUR, poursuivre, v. a. suivre quelqu'un, un être, avec vitesse; courir après pour atteindre, continuer ce que l'on a commencé; agir en justice. — Briguer, v. a. poursuivre par brigue pour obtenir, rechercher avec ardeur; briguer un emploi, une croix, une dignité, etc.; traquer quelqu'un, le poursuivre à outrance, le relancer, poursuivre jusque dans le dernier asile, relancer un gibier, lancer de nouveau. — Donner une chaude chasse, s. f. donner la poursuite à un prisonnier, etc. — Véridicité, s. f. conformité entière à la vérité dans toutes ses circonstances, véracité, attachement constant à la vérité. — *du maul et raizon*, harander, v. a. poursuivre quelqu'un en l'injuriant.

PORTAN, pourtant, adv. pas, pour, cependant, toutefois, néanmoins.

PORTE-VOI, porte-voix, s. m. instrument en forme de trompette pour porter la voix au loin. — Cornet acoustique, s. m. espèce de petite porte-voix de métal auquel on donne une forme courbe, dont les sourds font usage pour augmenter l'intensité du son qui parvient à leurs oreilles.

PORTI, portier, ère, s. préposé chargé d'ouvrir, fermer et garder une porte, religieuse qui a soin de la porte d'entrée d'un couvent, ouverture d'un carosse, ce qui le ferme, place près de cette ouverture, espèce de rideau devant une porte, le premier des quatre ordres mineurs chez les catholiques, etc.—Ouvreur, se, s. des loges dans une salle de spectacle.

PORTIÈRE, pied d'entrée, s. m. montant du battant de la portière d'une voiture.

POR-TOSI, par ici, de ce côté ci; par ici et non par là.

PORTRAI, portrait, s. m. représentation; image, ressemblance physique faite au crayon; portraiture, portrait très-ressemblant. — Silhouette, s. f. portrait à la silhouette, profil tracé autour de l'ombre du visage. — Ressemblant, e, adj. qui est conforme, semblable; portrait, personne ressemblante. — Miniature, s. f. portrait, peinture très-délicate, très-fine, à petits points ou à petits traits; portrait en médaillon sur une boîte, une bague, etc.

PORTUFEIE *(ï)*, portefeuille, s. m. carton où l'on met des papiers, des dessins, des estampes; ce qu'il contient. — Cartero, s m. petit portefeuille, porte lettre; agenda, petit livret en forme de portefeuille; album, tablette de voyageur.

PORVEU, pourvu, part. du v. pourvoir, pourvu que, en cas, à condition que; j'y consens pourvu que.

PORVEUR, pourvoir, v. n. donner ordre avec soin; munir, garnir, se fournir des objets alimentaires.

POSEDE, démoniaque, adj. 2 g. qui est possédé du malin esprit; fig. personne qui est colère, emportée, passionnée.

POSINET, burette, s. f. petit vase à goulot propre à contenir du vinaigre, de l'huile, etc.; se dit des petits vases de ce genre où l'on met le vin et l'eau qui servent à dire la messe.

PO-SI PO-LA, par ici, par là, adv. en divers endroits; çà et là, de fois à d'autre.

POSON, pinte, s. f. mesure de liquide, petit vase de grès, de terre cuite, d'étain, de ferblanc pour boire, en forme de demi-litre. — Vase, s. m. vaisseau pour contenir le liquide — Bidon, s. m. vase en ferblanc pour puiser l'eau.

POSS, poste, charge, emploi; poste, t. milit., lieu où un soldat, un corps est, où peut être placé ou posé en faction; relai établi pour les voyageurs, son local, distance de l'un à l'autre, deux lieues; courrier qui porte les lettres; administration de la poste, bureau de distribution ou de réception des lettres; ce fut en 1464 que Louis XI établi en France des courriers pour porter les dépêches, mais ce fut seulement en 1630 que la poste aux lettres commença à servir pour les particuliers; la poste de Paris, appelée la *petite poste*, a été établie le 1er juin 1760 par M. Chamousset, qui en fut l'inventeur; les postes devenues à présent si générales et si utiles à toute l'Europe, n'ont commencé à être connues en Allemagne et dans les Pays-Bas que dans les dernières années de l'empereur Maximilien, mort en 1519, qui établit les premières postes sur la route de Bruxelles à Vienne, sous la direction de François Taxis.

POSSTAI, poteau, s. m. pièce de charpente debout. — Racinal, s. m. pièce de charpente croisée, poteau qui soutient les autres pièces. — Montant, s. m. pièce de bois, de pierre ou de fer debout, en général tout ce qui est d'aplomb; on appelle ainsi en architecture les petits corps saillants ou avant-corps que l'on pratique à côté des chambrales pour former des pilastres, des tables saillantes, etc. — Bourdonnière, s. f. support de la poutre d'un moulin. — Coulombe, s. f. gros poteau de cloisons. — *d'mesti*, potenceaux, s. m. pl. parties des métiers à tisser. — *d'poitt*, chardonnet, s. m. fort montant de bois qu'on met aux portes de fermes du côté du gond; il est taillé en cylindre pour entrer dans une bourdonnière ou goud renversé. — *ki hoss*, bicoque, s. f. petite maison délabrée.

POSSTÉ, poster, v. a. placer quelqu'un dans un poste, un lieu, un emploi. — Aposter, v. a. mettre quelqu'un dans un poste pour épier, observer, exécuter ou pour surprendre, pour tromper ou insulter.

POSSTEL, pastels, s. m. pl. dans les fabriques de draps on donne ce nom aux chardons les plus forts après ceux qui n'ont pas encore servi.

POSSTEUR, posture, s. f. situation où se tient le corps ou ses parties; posture gênante, incommode, indécente, humiliée; image vaine. — Attitude, s. f. posture, situation, position, disposition, mouvement du corps; attitude gênante, respectueuse, menaçante, noble, imposante, voluptueuse, indécente, forcée. — Ædicule, s. m. petit temple; statue et sa niche. — Pagode, s. f. petite statue de porcelaine, de bois ou carton, etc. à tête mobile. — Contenance, s. f. maintien, posture, attitude; contenance grave, modeste, forcée, pénible; bon ordre, fermeté, résolution. — Maintien, s. m. conservation dans un état, air du visage; maintien grave, noble, sérieux, insultant, insolent, hardi, méchant. — Statue, s. f. figure humaine ou d'un animal, entière, de métal, de bois, de pierre, etc.; personne sans mouvement, sans énergie. — Atlante, s. f. statue qui tient lieu de colonne ou de pilastre; figure d'homme qui porte un fardeau. — Simulacre, s. m. image, statue, idole; représentation d'une fausse divinité, spectre; fantôme, vaine représentation. — Idole, s. f. figure, statue d'une divinité que l'on adore; belle femme sans esprit, sans grâce, sans vivacité; homme stupide. — Cariatide, s. f. figure de femme, d'homme, etc. soutenant une corniche, un balcon, etc. sur sa tête. — Androïde, s. m. automate à figure humaine, qu'on fait parler, marcher et agir par le moyen de ressorts. — Automate, s. m. machine qui a en soi le principe du mouvement et qui imite celui des corps animés; personne stupide. — *du sere*, anatomie artificielle en cire; cette invention est due à M. Gaëtero-Giulio Zumbo, de Syracuse, en 1701, perfectionnée en 1810 par Benoit, aumônier français, connu dans les villes de l'Europe par son invention ingénieuse, de figures revêtues d'habits conformes à la qualité des personnes qu'elles représentaient et imitées d'après le naturel.

POSSTIG, postiche, adj. 2 g. fait et ajouté après coup; fausse dent, etc.; postiche, déplacée; genouillère postiche, se dit d'un homme qui tient momentanément la place d'un autre.

POSSTULAN, candidat, s. m. aspirant, prétendant à une charge, à un grade, à une dignité, au doctorat.

POT, pour, prép. à cause ou en considération de, en faveur de, en échange de, au lieu de; à ou en la place de, au lieu de. — Caquerole, s. f. pot de cuivre, fer, à queue ou anse et à trois pieds. — Gargoulette, s. f. pot à l'eau.— Creuset, s. m. pots de différentes formes et grandeurs servant dans beaucoup d'opérations de chimie et dans d'autres arts où il s'agit d'exposer à l'action d'une forte chaleur des matières fixes pour les fondre, les cimenter; sont de terre argileuse pure. — Potager, s. m. pot pour mettre cuire le potage, le pot-pourri, mélange de viandes et légumes. — *a feu*, pelote à feu, s. f. artifice pour éclairer les travaux des assiégeants ou balle à feu; pot au feu, à feu rempli d'artifice. — *al kal*, pincelier, s. m. vase de cuivre ou fer-blanc arrondi par les deux bouts et séparé par une plaque au milieu avec de l'huile pour nettoyer les pinceaux; ustensile de peintre; pot à colle, vase à anse sur trois pieds. — *au bour*, pot à beurre, s. m. vase de terre cuite, de grès, de faïence pour mettre le beurre. V. *Mousi*. — *au fleur*, pot à fleurs, vase de terre verni ou non verni, de grès, de faïence pour mettre les fleurs; pot où il y en a. — *au neur*, pot au noir, s. m. piège tendu à quelqu'un, heurt, etc.; mieux poteau noir. — Geusette, s. f. petit pot ou godet où le cordonnier met le cuir qu'il noircit. — *au vinaïgk*, vinaigrier, s. m. vase, pot pour le vinaigre. — *d'chamb*, pot-de-chambre, s. m. vase dont on se sert pour le besoin naturel d'uriner; pot de nuit. — Bourdalou, s. m. pot-de-chambre oblong pour le sexe. — *d'nutt*, garderobe, s. f. lieu d'aisance portatif; pot de terre cuite, de grès, de faïence qui sert dans la garderobe. — *dus taini*, potier d'étain, s. m. qui fait et vend de la vaisselle d'étain.

POTAG, triacleur, s. m. saltimbanque, charlatan; vendeur de thériaque, de drogues; sur un tréteau dans les places publiques; bateleur. — Charlatan, s. m. vendeur de drogues d'orviétan, dans les places publiques, médecin hâbleur, imposteur, celui qui trompe par de belles paroles, de belles promesses, de belle apparence; charlatan, qui parle beaucoup. — Histrion, s. m. baladin, bateleur, farceur, bouffon, comédien. — Agyrtes, s. m. pl. charlatans qui rassemblent la foule autour d'eux.— Médecin empirique, adj. 2 g. qui n'a que l'expérience sans étude ni méthode, sans théorie.

POTAI, flaque, s. f. petite mâre pleine d'eau dormante. — Mâre, s. f. amas d'eau dormante, bourbeuse, dans les chemins.

POTAIE, potage, s. m. bouillon avec des tranches de pain, de légumes, etc.; pot-au-feu, viande bouillie, potage gras. — Soupe, s. f. potage, aliment presque liquide, fait de pain et de légumes, verdure, du bouillon, du lait, etc., etc. — Oille, s. f. potage de viande et de légumes. — Potée, s. f. contenu d'un pot, en général.

PO TAIN (ö), temporairement, adv. pour un temps.

POTAINZE, potence, s. f. gibet, supplice du gibet, de potence, etc.; fig. voleur, scélérat; trois pièces de charpente, l'une debout, l'autre placée horizontalement au sommet de la première, la troisième en biais pour la soutenir; ligne droite brisée dont la partie supérieure forme un angle droit; rangée de troupe en potence quand l'espace manque; le supplice de la potence, qui avait commencé à être en usage en France en 1515, a été supprimé par décret du 21 janvier 1790, qui substitua la guillotine à tous les genres de mort infligés comme peines capitales. — Estrapade, s. f. supplice qui consistait à enlever le patient et à le laisser retomber sur un bûcher ardent; sorte de potence pour ce supplice. — Gibet, s. m. potence pour pendre. — Plate-forme du supplice de la roue, s. f. machine ronde, plate, tournant sur un essieu ou axe; sa forme.

POTAL, niche, s. f. renfoncement pratiqué dans l'épaisseur d'un mur pour placer une statue, un poèle, réduit dans une maison.—Fossette, s. f. creux au menton, aux joues, etc. — — Creux, s. m. cavité, fosse, fossette, trou, vide dans un solide. — *de kour*, brechet, s. m. creux de l'estomac, partie de la poitrine où aboutissent les côtes. — *des uüe don gvö*, salière, s. f. creux, au dessus des yeux du cheval.

POTASS, potasse, s. f. autrefois cendres de pot ou du nord, sel alcali fixe tiré des cendres des végétaux. — Soude, s. f. oxyde de sodium, solicot, solicor; kali, plante, sel alcali fixe que l'on tire de cette plante et qui sert à blanchir, à faire le verre. — Potassium, s. f. substance métallique découverte en 1807, base de la potasse, deutoxyde de potassium, cette base salifiable fut considérée comme un corps simple jusqu'en 1807, époque où M. Davy en a découvert la nature; la potasse de commerce est un mélange en diverses proportions, de sous-carbonate de potasse, de sulfate de potasse et de chlorure de potassium. — Perlasse, s. f. potasse d'Amérique, est la plus blanche et la plus pure.

POTAU, poteau, s. m. pièce de charpente debout. — Potelet, s. m. petit poteau d'un escalier. — Poitrail, s. m. grosse pièce de bois comme une poutre pour porter sur des pieds-droits ou jambes étrières, un mur ou un pan de bois. — Potilles, s. f. pl. bois le long desquels glissent les vannes. — Potreau, s. m. petite poutre sur les grands vides d'une tour.

POTEG, potage, s. m. bouillon, soupe avec des tranches de pain, des légumes, etc. — Pulment, s. m. potage épais de riz, fèves, pois, etc.

POTET, vaisselet, s. m. petit vaisseau, petit vase, petit pot, etc., de grès ou terre cuite, faïence, etc.

POTI, potier, s. m. qui fait et vend de la poterie, de la vaisselle de terre; potier d'étain, etc.; fabricant de plonure, de poterie vernissée; art céramique.. — Faïencier, ère, s. marchand, fabricant de faïence.

POTIKET, petit pot, s. m. petit pot à onguent, à pommade, à la glu, etc.; sont de grès, de terre cuite, de faïence, etc. — *d'apotikair*, chevrette, s. f. pot à sirop, etc, d'apothicaire, de pharmacie.

POTIRAIE, fabrique de plonure, s. f. poterie commune, vernissée ou non.

POTTLÉ, potelé, e, adj. gras et plein; bras, visage, etc., potelé.

POTTLEG, grippage, s. m. action des étoffes qui se grippent, qui se retirent en se fronçant; se grippeler, t. de tisserand en draps, se froncer, se crêper. — Ribotage, s. m. froncement sur le drap. — Douillage, s. m. mauvaise fabrication du drap et étoffe de laine qui vient de ce que le tisserand n'a pas employé des trames de la même qualité, ce qui forme les ribottes ou froncement sur les draps.

POTON *(pô)*, ponton, s. m. pont flottant formé de bateaux et de poutres, barque de cuivre destinée à la construction d'un pont volant, barque plate, mâtée.

POTONI *(pô)*, pontonnier, s. m. nautonnier, conducteur de navire, de barque, pilote.

PO TO POTEG, pour tout potage; fig. pop. pour tout bien, pour tout revenu, rien d'autre.

POTREIE, poterie, s. f. vaisselle de terre ou quelquefois d'étain, marchandises de potier, lieu où l'on fait des pots de terre; on attribue l'invention de la poterie à l'athénien Chorebus, la poterie noire est depuis l'an X en usage en France; la poterie commune ou poterie tendre, la faïence commune, qu'on classe parmi les poteries, forment presque exclusivement la batterie de cuisine du pauvre; la faïence fine de terre de pipe ou de terre fine vernisée, dorée, etc. — Faïencerie, s. f. fabrique, commerce de faïence. — Grèsserie, s. f. pots, cruches, vases de grès; travaux exécutés en grès. — Terre cuite, s. f. terre grasse ou argile moulée pour en faire des poteries, de la brique, de la tuile et du carreau. — Hygiocérame, s. m. poterie salubre. — Bardaque, s. f. vase de terre poreuse dans lequel l'eau transsude et se rafraîchit.

POU, pouls, s. m. battement des artères, pouls dur, sec, réglé, fourmillant, etc. — Pulsation s. f. battement du pouls. — Pouls fourmillant, adj. m. très-faible, très-bas, imitant la marche d'une fourmi; avant Hippocrate, le pouls était confondu avec les autres mouvements du cœur et des artères auxquels on avait donné le nom de palpitation, et Galien en réduisit la connaissance en méthode.

POUD *(à)*, poudre, s. f. poussière, corpuscules légers, composition médicinale en poudre, amidon pulvérisé que l'on mettait autrefois sur les cheveux, poudre d'or, mica réduit en sable, litarge mêlé de sable pour sabler le papier; poudre métallique pour argenter et pour dorer, blanchir le cuivre avec ou sans argent; poudre à dorer. — *du dain*, poudre dentifrice, remède pour nettoyer les dents en les frottant. — Électuaire, s. m. opiat excellent pour les dents. — *du pirlinpinpin*, poudre de perlimpinpin, sans vertu, remède, moyen de charlatan. — *du viair*, poudre au vers, santoline, semencine, barbotine, semen-contra, excellent vermifuge, stomachique, hysterique, partie de plantes qui viennent du levant. — Helminthique, s. f. vermifuge contre les vers. — Vermifuge, adj 2 g. qui chasse, fait mourir les vers des intestins; anthelminthique, vermifuge de Corse, helminthocardon. — *pol son*, poudre anti-hemorralgique; cette poudre, inventée par M. Faynard en 1790, a la vertu d'arrêter toutes les hémorragies tant interne qu'externe, les vomissements et les crachements de sang, les saignements du nez, les flux menstruels trop abondants, etc.; dans les amputations on n'a pas besoin de recourir aux ligatures, elle cicatrise toutes sortes de coupures. — *pou-d'soi*, pout ou pou-de-soie, étoffe toute de soie, dont le grain est beaucoup plus gros, plus relevé que celui du gros de Naples et du gros de Tours. — Férandine, s. f. étoffe légère, à chaine de soie et trame de laine ou coton, espèce de petite moire ou de pou de soie.

POUF, patatras, s. m. exprime le bruit, la chute, la rupture, le craquement d'un objet. — Pouc, s. m. mot factice pour exprimer le bruit d'une arme à feu que l'on décharge.

POUFAIE *(i)*, drogue, s. f. ce qui est mauvais dans son espèce, chose mauvaise, c'est de la drogue; chose de rebut.

POUFRIN, poussier, s. m. poussière de charbon, de poudre à canon, poudre de recoupe de pierres passée à la claie. — Bougrau, s. m. grosse toile gommée, calendrée, se fout de vieux draps de lit. — Pute, s. f. fille sans pudeur. — Bouracan, s. m. étoffe claire non croisée qui est une espèce de camelot d'un grain beaucoup plus gros que l'ordinaire.

POUGNI, empoigner, v. a. prendre et serrer avec la main, prendre une poignée, serrer, presser vivement avec la main; se saisir d'une chose. — Couper, v. a. séparer un jeu de cartes en deux avant que celui qui a l'amain donne les cartes. — *à deu main*, prendre à jointée, s. f. ce que peut contenir les deux mains rapprochées.

POUGNIAIE, poignée, s. f. contenu de la main, ce qu'on empoigne, quantité que la main peut prendre ou empoigner avec les cinq doigts, ce par quoi on peut tenir à la main; petit nombre. — Paume, s. f. mesure du poing fermé, trois pouces trois lignes, trois paumes font un pied. — *à kroychet*, main, s. f. espèce de crochet qui sert à ôter de dessus le feu les vases à anse et à d'autres usages. — *d'eré*, mancheron, mancheret, s. m. poignée de la charrue. — Abranloire, s. f. poignée en bois d'une charrue. — *d'ouh*, bouton double pour serrure ou bec de canne double; pommeau en cuivre ou fer qu'on prend à la main pour ouvrir une porte ou la fermer, la forme du bouton est de caprice, est rond ou ovale; le bouton à coulisse est celui qui ouvre le demi tour d'une serrure. — *du boi*, nielle, s. f. petit tuyau de bois dans lequel entre la branche d'une manivelle pour empêcher que le fer en tournant dans la main ne la blesse. — *du cherdon*, bosse, s. f. botte de cinquante tiges de chardons à bonnettier, à foulon, servant à lainer les draps, les étoffes; à Verviers, les bosses sont de 25 tiges ou têtes de chardons, et 80 bosses ou poignées forment une gerbe. — *du manivel*, porte-broche, s. f. c'est le nom qu'on donne à des manches mobiles dans lesquels on emmanche à volonté différents outils. — *du saup*, soie, s. f. partie de la lame d'un sabre, d'une épée, qui n'est point polie et qui entre dans le manche, la garde, la poignée, la virole, le pommail, la branche et la coquille. — *du soden*, moufflette, s. f. nom que l'on donne au manche de fer à souder les tuyaux et le métal; mor-

ceau de bois creux sur la longueur interne pour prendre le fer à souder. — *d'ustaie,* soie, s. f. partie d'un outil qui entre dans le manche; tige, portion d'un outil qui suit immédiatement la soie.

POUGNIEG, coupe, s. f. action de partager les cartes en deux parties, t. de jeu.

POUGNIET, poignet, s. m. jonction du bras et de la main; bord de la manche qui vient au poignet, fausse manche; poignet artificiel, inventé en 1815 par M. Dezormeaux, lieutenant honoraire aux invalides à Paris. — Avant-poignet, s. m. partie antérieure du poignet; avant bras, partie du bras, du poignet aux coudes. — Carpe, s. f. partie qui est entre le bras et la paume de la main, poignet. — *de mang,* amadis, s. m. bout de manche, de veste, etc. boutonné sur le poignet.

POUHEU, puisoir, s. m. grand cuiller qui sert à tirer des chaudières l'eau des cuites; le puisoir et sa douille sont de cuivre. — Puisette, s. f. espèce d'écuelle ou de cuiller au bout d'un long manche pour puiser des matières diverses. — Puchoir, s. m. petit tinet pour puiser dans la chaudière; ustensile de teinturier. — Tire-pièce, s. m. écumoir servant au teinturier pour retirer du bac ou de la cuve les résidus, les immondices. — Truble, s. m. filet attaché au bout d'une perche en forme de poche; sert à pêcher les poissons des réservoirs. — Burette ou pot à mouler, s. f. vase de fer-blanc qui a la forme d'un arrosoir, dont le chandelier se sert pour puiser la suif fondue et la verser dans les moules; pucheux ou puchet, cuiller de cuivre, fer en timbale ou calotte avec un long manche qui sert à puiser, verser dans, ou à jeter l'eau dans une fournaise, et puiser le suif fondu, etc. — Puchette, s. f. espèce de filet comme la drague, garni d'une cuiller à pot pour puiser un liquide sans écume. — Voyette, s. f. grande écuelle emmanchée pour la lessive. — Drague, s. f. grande pelle de fer emmanchée, dont les rebords sont relevés sur trois côtés, percée au fond de plusieurs trous qui donnent passage à l'eau.

POUHI, puiser, v. a. et n. puiser à, dans, prendre de l'eau avec un vase en l'y plongeant, à une source, une rivière, etc. — Baqueter, v. a. ôter, puiser l'eau avec un baquet. — Faire eau, s. f. avoir une voie d'eau à ses bottes, ses souliers, etc.

POUHON, ruisseau de Logne, s. m. baigne le hameau de Pouhon, Ferrière, Myville et se jette dans l'Ourthe, à la rive droite, au hameau de Palogne, commune de Vieuxville. — Pouhon, source d'eau minérale au milieu de Spa, près de l'Emblève, est froide, acidule et ferrugineuse.

POUIE *(i)*, pouilles, s. f. pl. injures grossières; chanter pouilles à quelqu'un; pouiller, dire des pouilles; chanter goguettes, injurier par des propos grossiers.

POUIETE *(i)*, se pouiller, v. pers. chercher ses poux et les tuer; se gratter la tête et s'ébouriffer les cheveux. — Jarrer, v. a. chercher le jarre dans la laine; jarrée, chercher les poils blancs longs et durs sur les draps, etc. — Epiler, v. a. arracher les poils longs et durs du drap, etc.; le dépiler.

POUIETEU *(i)*, pulvérulateurs, s. m. pl. oiseaux, animaux qui se roulent et se secouent dans le sable, etc.; enfant, tête, chevelure pouilleuse, qui a des poux, qui se gratte la tête.

POUKA, babiole, s. f. fam. toutes sortes de choses puériles ou de peu de valeur; frivolité, conte, discours, récit insignifiant.

POULI, poulie, s. f. roue suspendue et creusée en gorge à sa circonférence, sur laquelle glisse une corde ou courroie pour élever des fardeaux, etc., pour faire mouvoir une ou des machines; ouvrage du poulier; poulierie, atelier où se font les poulies. — Galoche, s. f. poulie à moufle plat; poulie mouflée ou composée, moufle à deux, trois ou quatre yeux.

POULMONIE, pneumonie, s. f. maladie inflammatoire du poumon et de la plèvre; pneumopleuritis, inflammation du poumon et de la plèvre.

POULMONIK, personne pulmonique, malade attaqué du poumon; maladie du poumon. — Pulmonaire, adj. qui est attaqué du poumon; l'artère, veine, abcès pulmonaire de la maladie; pulmonie.

POUMAD *(à)*, pommade, s. f. composition de pomme, de cire, de graisse, etc., aujourd'hui de graisse parfumée; il y a la pommade par infusion et celle sans infusion; l'on compte trois qualités et vingt odeurs de pommade tant à fleurs que de composition; ambroisie, parfum dédié aux grâces, est d'une suavité des plus rares et des plus recherchées, s'exhale en une odeur divine; préparation cosmétique qui sert à embellir la peau; en pharmacie se dit des drogues qui servent à l'embellissement de la peau.

POUMAI, pommeau, s. m. sorte de petite boule au bout de la poignée d'une épée, à l'arçon du devant d'une selle. — Porte-manteau, s. m. bois en pommeau, en S, etc. pour suspendre les habits. — *po le fizik,* ratelier, s. m. bois pour poser les fusils, pour suspendre les hardes; ce sont deux pièces de bois attachées verticalement contre le mur et garnies dans toute leur longueur de pommeaux et de chevilles, terminés chacun par un champignon pour y suspendre des habits, etc.

POUMÉ, pommer, v. n. t. de jard.; choux, laitue, pommée, etc. qui se forme en pomme.

POUMI, pommier, s. m. vase pour faire cuire les pommes; arbre qui les porte; fruits à pepins.

POUMON (d'biess), mou, s. m. poumon de certains animaux, du bœuf, veau, etc.; poumon, viscère mou, spongieux, principal organe de la respiration qui dirige l'air.

POUP, poupée, s. f. *V. Pop.*

POUPAU, poupard, s. m. fam. enfant au maillot; son image, poupard en carton, etc. — Mistoufflet, s. m. poupard, mignard, enfant gâté. — Babouin, ine, s. enfant badin, étourdi. — *d'l'ouïe,* pupille, s. f. la prunelle de l'œil. *V. Purnal des ouie.* — *lôlô,* nicodème, s. m. grand niais, grand nicodème, sot, sans expérience, simple. — Arum, s. m. pied-de veau, gouet, famille des aroïtes; il est nombreux en espèces fort singulières, il y a surtout trois espèces fort connues : arum-gobe-mouches, arum serpentoire et l'arum-gouet, se trouvent dans les haies, à fruits rouges.

POUPAUDRAIE, marmaille, s. f. fam. nombre de petits enfants.

POUPEIE, renoncule âcre, s. f. bassinet, bouton d'or, plante très-commune à fleurs simples, on ne cultive que la variété à fleurs doubles; renoncule rampante, bassinet, pied-de-coq, bouton d'or, est aussi très-fréquente; on cultive dans les jardins celle à fleurs doubles; renoncule bulbeuse et grand bassinet d'Alger, la variété double à racine bulbeuse et vivace, ne trace point. — Lamie, s. f. pourpre-lami à loup-garou, gueule-de-monstre, l'on cultive le lamium orval, belle plante vivace, originaire de Hongrie et d'Italie. — Coque, s. f. nid formé par des insectes ou larve de papillon, de soie, de poils, ou partie de plumes. — *du gret*, mèche de cheveux, petite pincée de cheveux que le perruquier prend à la fois lorsqu'il fait une coupe de cheveux. — *et louïe*, larmoiement, rougeur des yeux, acrimonie par suite d'un corps étranger introduit dans l'œil.

POUR *(û)*, poudre, s. f. composition de soufre, salpêtre, charbon de bois, bourdaine à proportion déterminée, qui détone, pour charger les armes à feu; poudre à canon, poudre fine ou de chasse, de mine, de commerce, superfine, pulverin, etc.; il y a la poudre blanche, la poudre fulminante, la poudre muriatique et la poudre blanche fulminante, qui provoquent une détonation extrêmement forte; l'invention de la poudre à canon vient d'un moine nommé Schwartz, en 1330. — *d'areg*, poudre fulminante, s. f. mélange pulvérulent dont la détonation, opérée par la chaleur, est plus considérable que celle à canon.

POURICHINEL, polichinelle, s. m. marionnette, bouffon à bosse devant et derrière; méchant bouffon de société.

POURSAI, cochon, s. m. porc, pourceau, animal domestique à pieds fourchus; fig. fam. homme, animal sale, malpropre, se dit absolument, c'est un cochon, glouton, fainéant; ouvrier maladroit; homme qui fait des infamies, des bassesses, qui dit des grossièretés, des ordures, etc. — Saligaud, e, adj. sale, malpropre, personne saligaude. — *d'aiw*, cabiai, s. m. porc de rivière, demi-amphibie, ressemble au cochon d'Inde, d'Amérique du sud.—*d'boi*, porc-sanglier, s. m. porc sauvage, bon à manger dans sa porchaison. — Pécari, s. m. cochon des bois d'Amérique du sud. — *d'kauf*, cloporte, s. m. *V. Krau poursai.* — *d'montagn*, cochon d'Inde, s. m. animal domestique, gros comme un gros rat, son corps est plus court et plus gras, à oreilles courtes, minces, sans poils et presque sans queue, est de couleur noire, jaune et blanche. — *d'mér*, porc marin, s. m. poisson marsouin, dauphin ou cochon, porc, pourceau de mer, très-petite espèce de baleine. — *d'dizon*, astromant, e, s. qui prédit les astres, qui prétend connaître l'astrologie judiciaire ou l'art chimérique de lire l'avenir dans les astres, de connaître les signes célestes et leurs effets sur les corps terrestres, etc.

POUSÉ, pousser, v. a. faire effort contre un être pour le déplacer, imprimer le mouvement, presser, importuner, etc., quelqu'un.

POUSETT, poucette, s. f. corde qui lie les pouces, ou chaînette fermant à clef ou cadenas.

POUSI, poussière, s. f. terre, corps, ossements réduits en poussière jaune, encore odorante, volatile, reste de l'homme après sa mort. — Atôme, s. m. molécule intégrante des corps, corpuscule invisible, insécable, grain de poussière en l'air, substance simple, indivisible, qui ne peut subsister seule. — *d'hoïe*, aspiure de houille, s. f. poussière, houille en poudre. — *d'peuv*, pousse, s. f. poussière de poivre, piment, muscade, t. d'épicier, forte odeur de ces matières qui fait éternuer.

POUSLÉ, poudrer, v. n. et a. faire voler la poussière, laisser échapper, faire de la poussière. — Saupoudrer, v. a. poudrer de sel, de chaux, de farine, etc. couvrir légèrement; fariner, saupoudrer de farine.

POUSLETT, poudre de différente nature pour saupoudrer les aines, les aisselles, les plis du cou, des oreilles des enfants. — Vermoulure, s. f. poudre de bois qui sort de la piqûre des vers, de l'aubier, du bois vermoulu.

POUSLEU, houssoir, s. m. balai de plumes, plumart, plumasseau, plumeau, balai de plumes pour épousseter.—Époussette, s. f. vergette, brosse pour épousseter. — Époussetoir, s. m. pinceau très-doux pour épousseter.

POUSS, puce, s. f. insecte aptère, sanguivore, s'engraisse principalement aux dépens de l'espèce humaine, il s'attache de préférence à la peau délicate des femmes et des enfants; il a six pieds qui lui servent à marcher et à sauter, il vit de sang, est de couleur brune, à tête ronde, armé d'une trompe aiguë, très-propre à piquer et à sucer le sang, qui est sa nourriture. — *d'aiw*, monocle, s. m. puce d'eau, petit scarabée aquatique, qui, en se plongeant dans l'eau, sait introduire et renfermer dans sa queue une petite bulle d'air. — Puce aquatique, s. f. arborescente binocle, perroquet d'eau. — *d'aub*, tigre, s. m. puce, petit insecte ailé, chargé de points noirs, qui a une tête, un corps fort délié, six pattes, une trompe; se trouve sur les poiriers en espaliers et les légumes. — *des fleur*, puce des fleurs, de scabieuse, espèce de sauterelle verdâtre, dont les ailes sont velues et bleues, ses pieds argentés. — *du gjaurdin*, altise, s. f. ou sauteur, coléoptère herbivore, ou altise potagère, attaque les semis des raves, radis, choux, navets, etc. — *du nivaïe*, puce de neige, s. f. espèce de puce qui paraît dans la neige sous la forme d'un petit point noir, qui échappe en sautant dès qu'on en approche le doigt; il périt quand la neige se fond; espèce de podure de Suède. — *du terr*, puce de terre, s. f. poudre du cap de Bonne-Espérance, elle ressemble à une puce et fait un grand dégât dans les jardins et les champs. — Cochenille, s. f. progallinsecte; hyménoptère; plantisuge d'un blanc sale, donne une teinture d'un rouge vif écarlate, vit dans nos jardins légumiers. — Puceron, s. m. les pucerons sont au nombre des plus petits insectes et leur genre est extrêmement nombreux en espèces différentes; il y a peu d'insectes aussi répandus sur la surface de la terre; il y en a d'ailés et de non ailés, vivent sur les feuilles, les

fleurs, les tiges des arbres, etc.

POUTI, putassier, s. m. adonné aux filles de mauvaise vie. — Paillard, adj. et s. lascif, débauché, luxurieux, adonné à l'impudicité; qui l'annonce.

POUTNE *(ù)*, pouliner, v. n. mettre bas, se dit de la cavale.

POUTRAIN, poulain, s. m. jeune cheval qui n'a pas trois ans; t. de médecine, sorte de mal vénérien, tumeur maligne dans l'aine. — Bubon, s. m. tumeur maligne à l'aine; espèce de poulain. — Marisce ou marisque, s. m. excroissance charnue, molle, fongueuse, indolente à l'anus, au périnée; dans les maladies de femmes, espèce de grosse figue insipide; tumeur à l'aine. — Cheval chevauchable, s. m. nubile, sur qui l'on peut chevaucher; poulain ou pouliche non ferré.

POUTRE, enfariner, v. a. poudrer, saupoudrer, fariner; poudrer un objet, une tête à perruque.

POUY, accoudoir, s. m. appui pour s'accouder, s'appuyer des coudes. — Miséricorde, s. f. petite saillie d'une stalle pour s'y appuyer presque debout. — Cubital, s. m. banquette pour appuyer les bras. — Accôtoir, s. m. appui pour s'accôter; balustre servant d'appui. — Manchette, s. f. partie de l'accôtoir d'un fauteuil garni d'étoffe, rembourré. — *d'chey*, chevillon, s. m. bâton tourné au dos d'une chaise.

POUYASS, pouacre, adj. et s. 2 g. pop. salope, vilain pouacre. — Populace, s. f. le bas, le menu peuple; vermine, gueux, mendiant, filou. — Pouillis, s. m. personne adroite, sale, méchante, pleine de poux; sale hôtellerie, bicoque, poulallier.

POUYAURD, amas de neige, s. m. grande quantité de neige amoncelée sur la terre.

POUYEU, pouilleux, se, adj. et s. enfant, tête, chevelure pouilleuse; qui a des poux, sujet aux poux; chiche, trop ménager, avare, etc. — Maladie pédiculaire, adj. dans laquelle il s'engendre des poux innombrables, indestructibles, sur le corps.

POUZE, pouce, s. m. le doigt le plus gros, le plus court, orteil; mesure de 10 lignes, 12 de France; fig. jouer du pouce, compter de l'argent.

POV *(ò)*, pauvre, adj. et s. 2 g. qui n'a pas le nécessaire, sans bien, homme pauvre, en général qui n'est pas riche; fig. se dit de celui qui est privé d'une faculté, d'un bien, pauvre, chétif, mauvais en son genre; se dit pour pitié, tendresse, douleur ou regret; pauvre homme, crédule, naïf, simple, sans talent, sans mérite, sans qualité estimable; qui est dans le besoin. — Nécessiteux, se, adj. et s. m. indigent, pauvre; qui est dans le besoin.— Inope, adj. 2 g. pauvre, qui ne possède rien. — Indigent, e, adj. nécessiteux, très pauvre, dans l'indigence, grande pauvreté, mendiant; insolvable, qui n'a pas de quoi payer.—Gueux, se, adj. et s. indigent, nécessiteux, mendiant, vagabond, coquin, fripon. — Disetteux, se, adj. qui éprouve la disette. — Marmitonnier, pauvre avec sa marmite, à la porte d'un hospice, d'une maison charitable, attendant la distribution des comestibles. — Besogneux, besoigneux, se, adj. pauvre dans le besoin. — Défortuné, e, adj. malheureux. — Marmiteux, se, adj. qui est malingre et plaintif, qui est à plaindre. — Piteux, se, adj. digne de pitié, de compassion; d'un air, mine rechignée. — Grelu, s. et adj. qui est pauvre, misérable, de peu de valeur; petites gens, gens du peuple, gens bien malheureux. — Claquedent, s. m. gueux, misérable; qui tremble de froid. — Souffreteux, se, adj. qui souffre de la misère, de la pauvreté. — *dial*, pauvre diable, s. m. misérable, gueux qui n'a pas de fortune, pauvre drille, malheureux, coquefrédouille, malotru, méprisable. — *fame*, pauvre diablesse, s. f. sans vigueur, sans esprit. — *hair*, coquefrédouille, s. m. pauvre hère, malotru. — Pauvre hère, s. m. se dit d'un homme sans mérite, sans fortune. — Cancre, s. m. pauvre hère, homme sans fortune, qui ne peut faire ni bien ni mal. — *koir*, pauvre corps, s. m. sans esprit ni vigueur, pauvre indolent. — *ovri*, pauvre ouvrier, s. m. chétif, mauvais en son genre; pauvre hère. — *priess*, capelan, s. m. prêtre pauvre ou cagot; peu respecté. — *tain*, temps haireux, s. m froid, humide. — Frimas, s. m. grésil, brouillard froid et épais, qui se glace; tous les signes, les météores de l'hiver. — *om*, homme pauvre en général, qui n'a pas le nécessaire; sans bien.

POVRUMAIN, pauvrement, adv. dans l'indigence, la pauvreté, vivre pauvrement, d'une manière pauvre; piètrement, loger, être vêtu chétivement.

POVRUTÉ, pauvreté, s. f. indigence, manque de biens, de choses nécessaires à la vie; défaut d'abondance, du nécessaire.

POVRUTEU *(ò)*, pauvret, te, adj. diminutif de pauvre.

POVRUTEUZE *(ò)*, pauvresse, s. f. femme pauvre, qui mendie, qui est dans la détresse.

POYAW, poilue, adj. f. garnie de poils.—*gjalaie*, givre, s. f. ou frimas, gelée blanche qui s'attache aux habits, aux murailles, aux herbes, etc. *houyaine*, bedaude, s. f. chenille épineuse de deux couleurs disposées longitudinalement, s'attache aux plantes et légumes. — Chenille à brosses, s. f. limaçonne. — Chenille hérissée, s. f. chenille velue de l'artichaut. — Chenille hérissonne, s. f. chenille velue. — *et moh*, mouche polypile, adj. à poils, velue. — *pai*, melote, s. f. peau de brebis avec la laine. —

POYEG, poil, s. m. filet délié qui sort de la peau; tous ses filets, leurs couleurs; barbe, cheveux, moustache, cils, taroupe, sourcils, etc., etc. Les couleurs principales des poils du corps sont: le noir, le brun, le chatain, le chatain clair, le chatain noir, le blond, le blond hardi, le jaune doré, le rouge, le rouge de feu, le rouge flamme, le roux, le roux noir, le roux cuivré, plombé, bronzé. — Bourre, s. f. poils de plusieurs animaux, comme bœuf, vache, veau, buffle, chèvre, chevreau, qu'on détache de la peau par le moyen de la chaux, sert à divers usages pour bourrer, et se mêle avec la chaux pour faire le blanc, ou gris en bourre pour le maçon. — Crin, s. m. poil long et rude qui vient au cou et à la queue des chevaux et de quelques autres animaux. — Soie, s. f. poil de porc, de sanglier, se dit aussi de quelques chiens, l'épagneul, le chien-lion, etc. — Filament, s. m. petit filet, brin long et dé-

lié, chevelu, qui a des petites racines, des filaments. — Blousse, s. f. laine courte qu'on ne peut plus carder; poils de chèvre; on le file et teint pour les fabriquer.— *aind les sorseie*, taroupe, s. f. poils légers qui croissent entre les deux sourcils, surtout aux femmes à cheveux très-noirs. — *au fayon*, fanon, s. m. crin en touffe sur le boulet du pied du cheval. — *du baup*, spanopogon, s. m. poils rares à la barbe des imberbes, sujets à tomber. — *du lurson*, aiguillon, s. m. piquant qui couvre le corps du hérisson.

POYETT, poulette, s. f. jeune poule; t. caressant pour une jeune fille, ma poulette, se dit ironiquement d'une vieille qui fait la jeune. — Gélinotte, jeune poule; géline, jeune poule grasse; poularde à laquelle on a ôté les ovaires; jeune tendron, jeune fille tendron.

POYON, poussin, s. m. petit poulet nouvellement éclos, est poussin jusqu'à quatre mois, poulet ou poulette jusqu'à six. — *d'auw*, oison, s. m. petit de l'oie. — *d'kenn*, canardeau, s. m. petit canard.

POYOU, poilu, e, adj. garni de poils, chevelu. — Péluché, e, adj. velu, étoffe, plante péluchée. — Mousseux, euse, adj. couvert d'une sorte de mousse. — Poiloux, s. m. pop. manant, misérable, homme de néant. — Velu, e, adj. couvert de poils, corps, partie, surface velue. — Hirsuté, e, adj. garni de poils longs, raides et non alvéolés. — Hérissé, e, adj. ou hérissonné, garni de piquants. — Hispidité, s. f. état d'une partie trop couverte de poils, qualité de ce qui est hispide. — Ours, s. m. homme fort velu, poilu à l'extraordinaire. — Hispide, adj. 2 g. hérissé, affreux; velu, garni de poils longs, raides et alvéolés. — Lanugineux, se, adj. couvert de poils ou de duvet. — Laineux, se, adj. bien fourni de laine, étoffe laineuse, recouverte d'une sorte de laine. — Moisi, e, adj. chose moisie, couverte de mousse blanche, jaune, grise ou verte, signe de décomposition. — *bazin*, basin molletone, s. m. sorte de toile de coton très-forte, très-douce et mollette, de laine et coton, ratinée. — *bonet*, colback, s. m. bonnet à poils pour la cavalerie d'élite, la gendarmerie, les carabiniers. — Oursin, s. m. bonnet à poils de la peau d'ourson, c'est la coiffure de la gendarmerie, des grenadiers et carabiniers à pied et à cheval, ornée d'une plaque aux armes du pays; elle dénote le grenadier en faction dans un poste.

POYOU-FORNAI, Pouillon-Fourneau, petit hameau dépendant de la commune de Theux.

POZAIEMAIN *(ô)*, posément, adv. doucement, sans se presser, lentement. — Gravement, adv. avec gravité; parler avec un peu de lenteur.

POZE *(ô)*, pose, s. f. t. d'arch. travail pour poser les pierres; position du modèle; faire la pose, placer des sentinelles, etc.; t. de peinture, attitude. — Attitude, s. f. posture, situation, position, disposition, mouvement du corps; attitude noble, imposante, etc. — Ponte, s. f. t. de jeu, mise sur un numéro de loterie pour attraper l'as ou le roi de cœur; celui qui met sur une carte contre le banquier. — Mis, e, adj. posé, placé, vêtu, bien, mal mis. — Mise, s. f. ce qu'on met au jeu, à la loterie, etc.

POZÉ *(ô)*, posé, e, adj. modeste, rassis, grave, personne, esprit, caractère posé. — Placer, v. a. situer, mettre, poser dans une ligne, une place. — Poser, v. a. placer, mettre doucement une chose sur une autre; en général, mettre les matériaux en place; poser en décharge, c'est mettre une pièce de bois obliquement pour arc-bouter comme dans les chevalements. — Orienter, v. a. disposition d'un bâtiment ou d'une façade, relativement aux quatre points cardinaux: sud, ouest, est, nord.

POZEG *(ô)*, posage, s. m. travail et dépense pour certains ouvrages.

POZEU *(ô)*, poseur, s. m. qui pose, qui dirige la pose.

POZISION, position, s. f. situation, disposition; point, circonstance, état, lieu où l'on est, se dit aussi de la situation d'un bâtiment, par rapport au point de l'horizon. — Sol, s. m. est la superficie de la terre, l'aire du terrain, la place sur laquelle on élève un bâtiment. — Situation, s. f. assiette, position où un édifice est placé, par rapport aux objets qui l'environnent, par rapport aux quatre points cardinaux.

PRAIND, prendre, v. a. pris, saisir avec la main, mettre en sa main; dérober, voler, enlever par force ou par ruse; saisir, s'emparer de, emporter de force ou en cachette; empoigner par force, saisir, arrêter pour emprisonner; boire, manger, avaler, humer, aspirer par le nez. — Saisir, v. a. prendre tout d'un coup avec vigueur; prendre quelqu'un, une chose, le bras, etc. — Empoigner, v. a. prendre et saisir avec la main; se saisir de, arrêter; appréhender, saisir au corps. — Cailler, v. a. se cailler, se coaguler; se caillebotter, se mettre en caillot. — Figer, v. a. congeler, épaissir par le froid; se figer, se coaguler. — *a pougnaie*, prendre à poignée, à pleine main. — *astem*, avoir égard ou observation de bienséance; ménagement, crainte de mal faire; faire attention à, remarquer, observer les gestes, les paroles, le maintien, etc. d'une autre personne. — *au pi del lett*, prendre à la lettre, littéralement, adv. à la lettre, selon la lettre, selon le sens littéral. — *de peyeg del biess*, reprendre du poil de la bête, chercher le remède dans la cause du mal. — *dus chére*, perprendre, v. a. prendre de sa propre autorité. — *et heïm*, prendre en haine, en grippe; prévention, haine, caprice, aversion. — *fai et kauze*, prendre fait et cause, épouser les intérêts, les querelles d'autrui.—*l'abi d'priess*, prendre l'habit ecclésiastique, le petit collet, le tricorne. — *l'avanze*, prendre, gagner le pas, le devant; prendre l'initiative, la faculté de commencer. — *les ouhai al veg*, prendre les oiseaux à la pipée. — *lu d'su*, prendre le dessus, la prépondérance, la supériorité sur les autres. — *lu tain kom y vein*, s'accommoder au temps, se régler à la saison, prendre l'occasion comme elle se présente, s'y conformer. — *paurti*, adhérer à une opinion, un parti, y tenir fortement; acquiescer, confirmer un acte par un autre, être du parti de quelqu'un. — *pol kô*, harganler, v. a. prendre

quelqu'un à la gorge et le secouer. — *po si po la*, prendre, choisir un chemin à droite ou à gauche. — *reseun*, raciner, v. a. prendre, pousser des racines. — *ses et nonduie*, prendre son escouse, pas en arrière pour s'élancer, pour mieux sauter. — *ses gjamb sos kô*, prendre ses jambes à son cou; s'enfuir, courir bien vite. — *ses roïe et ses rudress*, prendre toutes les précautions, les renseignements possible avant d'entreprendre un ouvrage difficile. — *sol fai*, prendre sur le fait, l'action. — *su deu et houmé l'roïe*, renoncer à ses prétentions, à l'espoir d'avoir son dû; rabattre, effacer la dette. — *su rvaing*, prendre sa revanche; fig. se dit en bien et en mal; action par laquelle on rend la pareille, seconde partie du jeu.

PRAINDEU, preneur, se, s. celui qui prend des, accoutumé à prendre; qui a fait, mis un prix.

PRAITRIZE, sacerdose, s. m. caractère de prêtre; prêtre, corps de prêtre.

PRANGI, méridienne, s. f. faire un somme après le dîner. — Mideronner, v. n. faire la méridienne. — Sieste, s. f. temps du sommeil pendant la chaleur du jour ou après le repas.

PRANN, prune, s. f. fruit à noyau du prunier; il y en a de douze espèces, savoir : le gros damas de Tours, la royale de Tours, originaire de Syrie, la mirabelle, la sainte Catherine, le perdrigon violet, la diapree violette, le damas, le drap d'or, la dauphine ou grosse reine-claude, la petite reine-claude, l'impérial, le perdrigon, le monsieur est précoce violet, le sergent, la couetche, la brignole. — Pruneau, s. m. prune séchée au four ou cuite, son jus laxatif. — *d'alteze*, prune royale à fruit gros presque rond, violet clair et rouge; fin succulent, sucré, mûre à la fin de juillet.

PRATIK, pratique, s. f. exercice d'un art, d'une science, d'une vertu, habitude d'un art; chaland d'un marchand, d'un ouvrier, etc.; chalandises. — Théorie, s. f. connaissance qui s'arrête à la spéculation, sans passer à la pratique, principe d'un art, t. milit., développement de principe de la manœuvre.

PRÉ, prairie, s. f. terre où l'on récolte le foin, les pâturages; pré, terre le long des routes, des rivières qui servent aux pâturages. — Guimaux, s. m. pl. prés fauchés deux fois l'an; pré fourrageux, qui abonde en fourrage. — Herbage, s. m. toutes sortes d'herbes croissants; prés qu'on ne fauche pas.

PREDIKAUSION, prédication, s. f. action de prêcher, sermon; dans la primitive église la prédication n'était permise qu'aux évêques, Saint-Jean Chrysostome fut le premier prêtre qui parut à Antioche dans la chaire évangélique.

PREDIR, présager, v. a. indiquer, marquer une chose à venir; annoncer, conjecturer un événement.

PREFERAINZE, préférence, s. f. choix fait d'un être plutôt que d'un autre; marque particulière de prédilection, d'honneur.

PRÈG, prêche, s. f. sermon des protestants; le lieu de leurs assemblées; leur temple, sermon.

PRÈGCHEU, prédicateur, s. m. qui annonce avec mission la parole de Dieu, les vérités de l'Evangile. — Prêcheur, s. m. prédicateur qui prêche, qui fait des remontrances; frère prêcheur. — Prêcheuse, s. f. femme qui fait des remontrances. — Sermonneur, s. m. qui fait des longs discours, des remontrances ennuyeuses. — Prédicant, e, s. ironique, ministre protestant dont les fonctions sont de prêcher; prêcheur dominicain.

PREGCHI, prêcher, v. a. annoncer en chaire la parole de Dieu, instruire par des sermons. — Sermonner, v. a. faire d'ennuyeuses remontrances hors de propos. — Prôner, v. a. qui fait des longs discours, de longues remontrances. — Solliciter, v. a. demander avec importunité, fortement, avec instance, répéter souvent la même chose. — Importuner, v. a. incommoder, déplaire par ses discours, ses questions réitérées. — Gronder, v. n. murmurer souvent, se plaindre entre ses dents.

PREHEU, surfaiseur, s. m. qui surfait sa marchandise.

PREHI, surfaire, v. a. demander un prix trop élevé de ses marchandises; exagérer le prix d'une chose.

PREKAWSION, précaution, s. f. ce qu'on fait par prévoyance pour éviter un mal, un inconvénient; circonspection, ménagement, prudence, etc. — Circonspection, s. f. ménagement, prudence, retenue, discrétion dans l'action, le discours.

PRÈKAWSIONÉ, précautionner, v. a. prémunir contre; donner le conseil, le moyen pour se garantir; prendre ses précautions.

PREKAWSIONEU, circonspect, e, adj. prudent, discret, retenu; qui n'agit, ne parle qu'après un mûr examen.

PRÈMANKÈ, faillir, v. n. être sur le point de, manquer de faire, faillir de tomber, de mourir, etc.; il a failli arriver un grand malheur.

PRÈSAN, pressant, e, adj. personne pressante, qui presse vivement; affaire urgente, qui insiste sans relâche.

PRESANMAIN, pressamment, adv. instamment, d'une manière pressante; solliciter pressamment.

PRESÈ, pressé, e, adj. qui a hâte, empresse. — Désireux, se, s. f. ce que l'on met une fois sous la presse à fouler; pressé comme des harengs, très-pressé. — Presser, v. a. serrer, étreindre avec force, mettre en presse, approcher contre, solliciter vivement; hâter, faire diligenter, etc. — Pressurer, v. a. presser des raisins, les pommes, etc., les étreindre pour en faire sortir le jus. — Rabattre, s. m. t. de tailleur, pour désigner l'action d'aplanir avec le fer chaud les plis et les coutures.

PRESEG, pression, s. f. action de presser, ses effets; forte pression, action continue d'un ressort. — Pressurage, s. m. action de pressurer au pressoir; son produit, son prix, vinaigre, vin, etc. tiré du marc. — Compression, s. f. action de comprimer, de réduire à un moindre volume en pressant. — Empressé, e, adj. qui agit avec ardeur; qui a hâte de, d'arriver.

PRESEP, précepte, s. m. règle, enseignement pour l'action, leçon, commandement, vérité d'où découle une règle de conduite. — Noachides, s. m. pl. les sept préceptes donnés par Noé à ses enfants, à leurs dispersions.

PRESEU, presseur, s. m. ouvrier qui presse les draps, les étoffes. — Pressier, s. m. ouvrier

imprimeur qui travaille à la presse. — Pressureur, s. m. qui conduit le pressoir; pressureur, pressoireur.

PRÉSIEU, précieux, se, adj. chose précieuse, de grand prix. — Personne affétée, adj. qui a de l'affèterie, de l'affectation, trop recherché dans ses manières, ses discours, etc.

PRÉSIP, principe, s. m. source; origine; première cause, premier précepte d'un art, règle d'une science; idées libérales, nobles et libres, qui ont pour principe les lumières, le patriotisme, la haine du despotisme, etc.

PRÉSIPAUTÉ, principauté, s. f. dignité, titre d'une terre de prince.—Principesque, adj. 2 g. du prince qui lui appartient.

PRÉSIPISS, précipice, s. m. gouffre, vide escarpé d'où l'on ne peut sortir; grand malheur. — Fondis, s. m. abîme sous un édifice; terre éboulée dans une carrière. — Abîme, s. m. gouffre, profondeur sans fin; fond immense. — Fondrière, s. f. ouverture dans la superficie de la terre qui s'est enfoncée, espèce de gouffre plein d'eau et de boue.

PRÉSIPITÉ, précipiter, v. n. courir quelque hasard; être en péril.—Précipiter, v. a. et pr. jeter dans un lieu profond, dans un précipice. — Précipite-blanc, s. m. muriote mercurio ammoniacal, tue la vermine.

PRESS, presse, s. f. fam. pour empressement, machine pour imprimer, pour presser, comprimer fortement, pour exprimer l'humidité, etc.; l'imprimerie, les ouvrages imprimés; la presse a été découverte en France, en 1221, par le célèbre Paschal; ensuite elle a été appliquée avec succès par M. Ternaux-Lainé, à la pression du drap et des étoffes, il l'a modifiée ensuite d'une manière particulière. — Pressette, s. f. t. d'artisan, petite presse. — Pressoir, s. m. machine pour pressurer le raisin, les fruits, les graines; lieu où elle est; tampon pour presser sur. — *à freu*, écatier, s. m. machine pour ôter le cati, pour délustrer. — *du rloyeu*, rognoir, s. m. t. de relieur, etc.; le rognoir se compose d'une presse à deux vis, couchée sur un pied solide composé de quatre montants retenus par dix traverses entre lesquelles on assemble des planches, le tout en forme de coffre, les pieds se nomment porte-presse; la presse ne sert qu'à maintenir le papier, pour qu'il ne cède pas sous l'effort du couteau à roguer.

PRESSIN, pressis, s. m. jus exprimé en pressant; pressin, marc, résidu du pressoir, etc. — Taurte, s. f. marc de noix, de lin, de navette, résidu du pressoir.

PRESSTANZE, stature, s. f. hauteur de la taille d'une personne. — Port, s. m. maintien, contenance, attitude, forme extérieure d'une personne. — Belle carre, s. f. épaules larges, bien fournies; belle stature. — Position, s. f. situation, belle manière de se tenir, de poser sur le corps.

PRET, proche, adj. 2 g. voisin, qui est près ou auprès; être prêt de faire pour, sur le point de faire; prêt, disponible.—Denier de poche, une petite portion de la solde d'un soldat; le prêt ne doit pas être affecté ni à la nourriture ni à l'entretien du soldat, mais bien pour ses menus plaisirs; il est donné à chaque homme tous les cinq jours.

PRÈTAIN, renouveau, s. m. printemps, saison nouvelle. — Printemps, s. m. la première et la plus agréable des saisons.

PRÈTANIÈR, cynoglosse printanière, s. f. charmante plante de jardin, fleurit en mars, sous ou après les neiges, originaire d'Italie.— Printanier, ère, adj. étoffe diversifiée de couleurs en coton ou fil de coton; fleurs printanières.

PRÈTANSION, prétention, s. f. droit réel ou supposé, à obtenir quelque chose; au pl. avoir des prétentions à l'esprit, à la naissance, etc., affecter l'esprit, la noblesse.

PREUMM, premier, ère, adj. et s. qui précède, être le premier, avoir le premier choix, avoir fait, fini, être arrivé le premier; nombre ordinal *V. Prumi*. — Primordial, e, s. et adj. premier et originaire, le premier en ordre.

PRÉVEY, prévoir, v. a. juger par avance qu'une chose doit arriver, voir l'avenir, prévoir les choses futures. — Pressentir, v. a. prévoir confusément par un mouvement intérieur; soupçonner, découvrir, sonder, chercher, deviner les dispositions de quelqu'un.

PREVEYAN, prévoyant, e, adj. qui prévoit, a de la prévoyance, qui juge bien de l'avenir et prend bien ses mesures en conséquence.

PRÉVEYEG, prévision, s. f. vue de l'avenir, avoir de la prévenance, des manières obligeantes de prévenir. — Prévenance, s. f. manière obligeante de prévenir, avoir de la prévenance pour quelqu'un.

PRÉVEYOU, prévu, e, adj. prévu que, juger par avance qu'une chose doit arriver, voir l'avenir, l'opposé d'inespéré.

PRÉVILEG, privilége, s. m. faculté accordée à un seul, à un corps de faire quelque chose, de jouir d'un avantage à l'exclusion des autres.

PRÉVILÉGIÉ, privilégié, e, adj. et s. m. qui jouit d'un privilége, d'une qualité, d'un honneur unique qui procure un privilége. — Préséance, s. f. droit de précéder, de prendre place au-dessus de quelqu'un.

PREVIZAN, parcimonieux, se, adj. économe, qui a de la parcimonie, fait des épargnes, ménager, régler ses dépenses. — Préregardant, adj. trop exact, trop ménager, trop vigilant. — Chiche, adj. 2 g. trop ménager, qui a de la peine à dépenser pour son nécessaire, avare, chétif, mesquin.

PRÉVNAN, prévenant, e, adj. qui prévient; agréable, gracieux, qui dispose en faveur de celui qui oblige.

PRÉVNANZE, prévision, s. f. vue de l'avenir, action de prévoir.

PRÉVNI, prévenir, v. a. être le premier à faire ce qu'un autre voulait faire, arriver devant; devancer, arriver le premier. — Anticiper, v. a. prévenir, devancer, faire avant le temps.

PRÉVNOU, prévenu, e, adj. et s. accusé d'un crime, en matière criminelle ou correctionnelle. — *d'lu menm*, qui a une grande fatuité de soi, éloge impertinent de soi-même.

PREYAU, préau, s. m. petit pré; cour d'une prison; espace découvert au milieu d'un cloître; lieu, place d'un duel.

PRÈZAIN, présent, s. m. tout ce qu'on donne gratuitement, ce qu'on reçoit en présent. —

Paraguante, s. f. présent pour un service rendu. — Cadeau, s. m. présent.

PRÉZAINTAUF, présentable, adj. 2 g. qu'on peut présenter, qui peut se présenter.

PRÉZAINZE, présence, s. f. existence dans un lieu marqué; présence d'esprit, qui fait agir comme il faut sur-le-champ.

PRÈZE, prince, cesse, s. qui possède une souveraineté, une principauté. — Principesque, adj. 2 g. du prince, qui lui appartient. — Principicule, s. m. petit prince; jeune prince encore au berceau ou sous la conduite d'un précepteur. — Principion, s. m. petit prince peu riche, sans pouvoir; principiot.

PRI, arrêté, e, adj. saisi au corps ou par voie de justice. — Arrêter, v. a. faire prisonnier, saisir, empêcher d'agir, de fuir, de continuer, etc. — Prix, s. m. valeur, estimation d'une chose, d'un être; ce qu'une chose vaut, se vend, ce qu'on l'achète, ce qu'elle coûte; récompense donnée à. — Taux, s. m. prix établi pour les denrées; valeur, estimation d'une chose, d'un être. — *d'marchan*, prix marchand, s. m. de marchand à marchand.

PRIESS, prêtre, s. m. homme qui a l'ordre du sacerdoce, qui peut dire la messe, absoudre, administrer les sacrements; ministre consacré à un culte; homme intermédiaire entre les hommes et la divinité; ministre de tout être divinisé, adoré comme un dieu. — Prestolet, s. m. ironiq. ecclésiastique sans considération. — Prêtrage, s. m. sacerdoce. — Capelan, s. m. prêtre pauvre peu respecté. — Prêtraille, s. f. ironiq. les prêtres, les ecclésiastiques. — Prune, s. f. perdrigon violet, d'une grosseur moyenne, d'un rouge tirant sur le violet, sa chair est ferme et extrêmement sucrée.

PRIEU, solliciteur, se, s. employé à solliciter les affaires d'autrui ou ses propres affaires. — Prieur, e, s. supérieur d'un monastère; curé, prêtre qui a un prieure, une cure. — *au dou*, juré crieur, s. m. employé à la paroisse du lieu pour la convocation des prêtres aux convois, le transport des morts à l'église et crier de porte en porte le jour des services funèbres, etc. — Croque-mort, s. m. se dit de ceux qui sont chargés de transporter les morts à l'église et au cimetière.

PRIHIEL, fromager, s. m. vase troué pour faire égoutter le fromage. — Faisselle, s. f. vase à faire des fromages. — Chasseret, s. m. caserette, s. f. moule à fromage; forme dans laquelle on fait du fromage. — Fecelle, s. f. moule à fromage, petit châssis de planche carré et troué partout pour égoutter le fromage mou; égouttoir à fromage.

PRIHNIR, cage à oiseau, s. f. logis de bois et fil d'archal ou osier de forme oblongue, dont on se sert pour renfermer les oiseaux vivants pris à la tenderie; cagée, cage pleine d'oiseaux pour porter au marché.

PRIHON, prison, s. f. lieu où on enferme les débiteurs, les accusés, les condamnés, etc.; fig. se dit de tout lieu resseré dont on ne peut pas sortir, s'éloigner à volonté; emprisonnement, détention; détention préventive, avant condamnation. — Maison d'arrêt, s. f. prison d'un chef lieu d'arrondissement. — Arrêt, s. m. mettre aux arrêts, t. milit. défendre de sortir d'un lieu; garder les arrêts, ne pas quitter le lieu. — Maison de force, s. f. où l'on renferme les gens indisciplinables. — Cabanon, s. m. loge où l'on enferme un fou, un forçat. — Cachot, s. m. prison basse et obscure, souterraine; petite loge obscure pour un fou. — Salle de police, s. f. salle de discipline, est une espèce de prison militaire, lieu de correction pour les fautes légères; cette chambre d'arrêt est le premier degré de punition, on n'y entre pas pour moins de 24 heures et pas plus de 15 jours. — Violon s. m. prison contigue à un corps de garde, on n'y renferme que pour 24 heures. — Oubliettes, s. f. pl. cachot, abîme couvert d'une fausse trappe dans lequel on laissait tomber ceux que l'on voulait faire disparaître ou mourir en secret. — Géole, s. f. prison, four, s. m. prison pour les enrolés par force. — Ergastule, s. f. cachot, prison pour les esclaves. — Prison cellulaire, adj. 2 g. petite cellule d'un prisonnier; ce genre de prison est adopté par presque tous les gouvernements. — Chartre, s. f. prison, chartre, tenir en chartre privée, prison sans autorité de justice. — *d'kovain*, in pacé, s. m. prison des moines et autres religieux. — *so l'aiw*, ponton, s. m. barque plate mâtée, vaisseau prison dans lequel les Anglais faisaient périr de faim ou par défaut d'air respirable les prisonniers de l'armée française qu'ils y entassaient.

PRYI, prier, v. a. faire une ou des prières à Dieu et aux saints, demander par grâce; intercéder.

PRYIR, prière, s. f. demande faite à titre de grâce avec une sorte de soumission; supplier, prier avec humilité. — *du koirante eur*, prières de quarante heures; cette pieuse institution ne remonte pas plus haut que l'an 1556; ce fut cette année qu'elle eu lieu pour la première fois à Milan, en mémoire du temps que J.-C. a demeuré dans le sépulcre. — *du moir*, inmanus, s. m. prière des agonisants; dire son inmanus, se préparer à mourir. — *du trainte eur*, prière tricenaire, de trente jours.

PRIVOT, prévot, s. m. nom qu'on donnait à certaine personne qui exerçait une juridiction, juge royal qui connaissait les causes entre les habitants, grand prévot, prévot de l'armée; prévot de salle, celui qui est sous-maître en fait d'arme, et qui donne des leçons aux écoliers; prévot d'église, de prison, celui qui dirige les autres.

PRIZAR, présure, s. f. acide, ce qui sert à faire cailler le lait. — Mulotte, s. f. sac de la présure du veau. — Caillette, s. f. quatrième ventricule des animaux ruminants qui contient la présure — Abomasum, s. m. le quatrième estomac des animaux ruminants.

PRIZONIR, prisonnier, ère, s. qui est en prison; arrêté pour être mis en prison; qui est pris à la guerre comme ennemi. — Prisonnière, s. f. tige de fer contenue dans un trou matté, la rivure prisonnière, celle du prisonnier.

PROD (*ò*), prote, s. m. chef qui, sous le maître dirige les travaux d'une imprimerie, revoit et corrige les épreuves, ses fonctions sont étendues, exigent beaucoup de science.

PRODIK, prodigue, adj. 2 g. qui dissipe son

bien en dépenses folles, excessives; qui prodigue sa vie pour sa patrie, les louanges, etc.

PRODUIR, fourmiller, v. n. abonder, avoir ou être en abondance.

PROFÉSIAD, félicitation, s. f. action de féliciter, complimenter, dire des paroles obligeantes pour prendre part à la joie de quelqu'un.

PROFESS, profès, esse, s. et adj. religieux, religieuse, qui ont fait leurs vœux.

PROFI, profit, s. m. gain, émolument, avantage, faire son profit de; profiter, tirer avantage de. — Bobèche, s. f. cylindre creux, partie du chandellier où se met la chandelle. — *à stig-chal*, binet, s. m. instrument qui se place dans le chandelier, et qui est armé de pointe pour fixer le bout de la chandelle pour la brûler jusqu'au bout; ressort dans la bobèche.

PROKSIMITÉ, proximité, s. f. voisinage, parenté; être à proximité de, d'un édifice.

PROLONGASION, prorogation, s. f. délai, remise d'une affaire; temps donné au delà du temps préfix; ajournement volontaire de la part du créancier de l'échéance; d'un augment.

PROLONGI, prolonger, v. a. faire durer plus longtemps, étendre, continuer, prolonger une ligne, un ouvrage. — Proroger, v. a. prolonger, reculer le temps préfix; remettre à un autre jour.

PROMESS, gabatine, s. f. promesse ambigue, à double sens, douteuse, donner de la gabatine en faire accroire, tromper; fausse promesse. — *du mariej*, s. f. fiançailles, promesse de mariage en présence d'un prêtre, les fiançailles sont presque aussi anciennes que le mariage.

PROMETEU, prometteur, se, s. qui promet beaucoup et qui tient peu, qui promet légèrement sans intention de tenir parole. — *d'bou-gjou*, cajoleur, se, s. celui qui cajole, qui séduit, blondi auprès du sexe, prometteur.

PROMETT, promettre, v. a. donner parole de faire ou dire, s'engager, faire espérer, prédire; promettre monts et merveilles pour séduire. — *pu d'bour ku d'pan*, promettre à quelqu'un monts et merveilles et plus que l'on a envie ou qu'on ne peut tenir, promettre sans effectuer.

PRONI, prunier, s. m. arbre qui porte les prunes, arbre moyen très-productif, à fruits petits, allongés; prunier à fleurs doubles, qui est purement d'agrément et qu'on greffe sur les espèces à fleurs simples; prunier-myrobolan, arbrisseau aussi d'agrément, ayant absolument le port du premier et produisant un fruit rond de la grosseur d'une cerise.

PRONOSTIK, pronostic, s. m. jugement et conjecture de ce qui doit arriver, jugement pour l'avenir tiré de l'inspection des astres ou de toute autre combinaison superstitieuse.

PROB *(ô)*, propre, adj. 2 g. qui peut servir à, convenable pour, qui est d'usage à, qui a de l'aptitude; net, qui n'est pas sale, qui se tient, agit, travaille proprement; bien arrangé; costume, décoration propre. — Probe, adj. 2 g. qui a de la probité, qui ne fait pas à autrui ce qu'il ne voudrait pas qu'on lui fît; vertueux. — Poupin, e, s. et adj. d'une propreté affectée; fam. poupard. — Poutieux, se, adj. qui est très-propre, net.

PROPOZÉ *(pô)*, proposer, v. a. offrir, proposer à quelqu'un de, mettre en avant pour délibérer, nommer, désigner.

PROPOZISION *(pô)*, motion, s. f. proposition faite dans une assemblée, l'appuyer ou la combattre. — Proposition, s. f. énonciation, discours qui affirme ou nie ce qu'on avance.

PROPRETÉ *(ô)*, tenue, s. f. exactitude, élégance du costume.

PROSET, procès, s. m. instance devant un juge sur un différend, procès insoutenable, douteux; faire, intenter un procès à quelqu'un. — Plaid, plaidoyer; pl. lieu et temps des audiences. — Procès-verbal, s. m. procès-verbaux, pl. narré, description par écrit des faits, sont fort en usage pour constater une ou des contraventions de police ou particulière; procès-verbal de clôture, de comparution, de dissolution.

PROUV *(ù)*, preuve, s. f. ce qui établit la vérité d'un fait, d'une proposition; preuve complète, irrésistible, convaincante, suffisante; avoir, fournir, donner la ou les preuves de telle chose, que telle chose est; marque, témoignage. — Charge, s. f. preuve, indice contre un accusé; témoin à charge, dont la déposition est contraire à l'accusé. — Fait évident, s. m. preuve claire, manifeste, très-visible, que l'on voit tout de suite, dont on ne peut contester la réalité, la vérité, la certitude; conviction, preuve évidente d'un fait, d'une vérité, son effet sur l'esprit. — Critérium, s. m. marque à laquelle on reconnaît la vérité des objets intellectuels; l'évidence est le critérium de la vérité. — Induction, s. f. énumération de plusieurs faits particuliers pour prouver une maxime en général. — Conviction, s. f. preuve évidente d'un fait, d'une vérité, son effet sur l'esprit, état de repos de l'esprit convaincu par la preuve; preuve convaincante d'une chose.

PROVÉ, démontrer à quelqu'un que; prouver d'une manière évidente et convaincante par les conséquences d'un principe vrai, montrer aux yeux qu'une chose est vraie. — Prouver, v. a. établir la vérité de quelque chose par des raisonnements, des témoignages incontestables des pièces justificatives, des autorités avérées, vérifiées.

PROVEG, démonstration, s. f. preuve évidente et convaincante, qui indique; démonstration claire.

PROVIDAIZE, Providence, s. f. sagesse suprême de Dieu, conduisant toutes choses. — Provident, e, adj. qui prévoit et pourvoit.

PROVIN, marcotte, s. f. branche couchée en terre pour qu'elle s'enracine; rejeton d'œillet. — Provin, s. m. rejeton provigné.

PROVINÉ, provigner, v. a. coucher en terre les brins d'un cep entaillé pour qu'il prenne racine; multiplier, marcotter.

PROVOKÉ, chercher noise, quereller, provoquer à se battre, au combat par un défi.

PROVOKEG, défi, s. m. provocation en général, appel pour combattre. — Cartel, s. m. défi par écrit pour un combat.

PROVUZION, provision, s. f. amas et fourniture de choses nécessaires ou utiles pour la subsistance d'une maison, d'une place et pour sa

dépense. — Munition, s. f. provision de bouche et des choses nécessaires.

PRUG, purge, s. f. boisson, potion purgative. — Évacuant, e, adj. remède, drogue évacuative, qui fait évacuer, qui purge, évacue. — Remède minoratif, s. m. qui purge doucement. — Pantagogue, adj. 2 g. évacuant, purgatif, ou panchymagogue.

PRUGEG, évacuation, s. f. décharge d'humeurs, d'excréments, etc., action d'évacuer; ses effets; matière évacuée, décharge du ventre.— Minoration, s. f. évacuation légère, sans trouble. — Purgation, s. f. évacuation procurée par un purgatif.

PRUGI, purger, v. a. purifier, nettoyer les impuretés, les humeurs par une purgation; purger le corps, prendre médecine. — Médicamenter, v. a. se médicamenter, v. pers. prendre des médicaments, des purgatifs.

PRUMI, premier, ère, adj. V. *Preum;* qui précède par rapport au temps, au lieu, à l'ordre, à l'état, à la situation, à la dignité, à l'action, au travail, à l'entreprise, au succès, etc.; avoir fait, fini, être arrivé le premier, avoir le choix; nombre ordinal, le premier rang.— Avoir la primauté, s. f. le premier rang, la prééminence, l'avantage de jouer le premier; priorité, antériorité d'existence. — État, titre primordial, primitif, le premier en ordre, le plus ancien; avoir la prééminence. — *del hied,* clochemanne, s. m. bélier qui conduit le troupeau, sonneur; qui porte la sonnaille au cou. — Sonnailler, s. m. l'animal qui porte la sonnette, qui précède le troupeau. — *elfan,* primipare, adj. 2 g. femme primipare, qui accouche pour la première fois. — Aîné, e, adj. et s. premier né; fig. né avant l'autre. — *esteg,* rez-de-chaussée, s. m. niveau du terrain, appartement au rez-de-chaussée. — *gjou d'avri,* poisson d'avril, s. m. attrape, piége innocent que l'on tend à quelqu'un le premier jour du mois d'avril, lui faire faire une démarche inutile pour avoir occasion de se moquer de lui; cette coutume ridicule est tombée en désuétude par la propagation de l'instruction, et ne peut être faite qu'à une personne privée d'intelligence ou trop confiante; son origine vient d'un prisonnier d'État détenu au château de Nancy, qui se sauva en passant la Meuse à la nage, le premier jour d'avril. — *kour,* avant-cour, s. f. la première cour d'une maison. — *lesai donn famm,* beton colastre, s. m. premier lait d'une femme après ses couches. — *paug,* fausse-page, s. f. première page d'un livre. — *pér,* protoplaste, s. et adj. 2 g. premier créé, Adam, premier homme.

PRUMI-ABOR *(ô),* de prime-abord, adv. au premier abord.

PRUMIRMAIN, premièrement, adv. en premier lieu, d'abord; premièrement il faut.

PRUSTÉ, prêter, v. a. donner, confier pour l'usage une chose, à condition qu'on la rendra; supposer par malice, attribuer. — *à lu p'tid samaine,* se dit des prêteurs d'argent à la petite semaine à un intérêt usuraire et pour peu de temps, la loi de l'Évangile défend de prêter à usure, nos lois modernes ne sont pas plus favorables à ce genre de délit. — *main-fort,* prêter main-forte, aider la justice. — *s'hufion,* accorder ses faveur; fam. se laisser aller à ses passions, se dit des femmes.

PRUSTEG, prêt, s. m. action de prêter, choses prêtées, droit pour le prêt; prêt, espèce de contrat par lequel une personne livre à une autre la chose dont elle est propriétaire pour en user un certain temps et la lui restituer ensuite. — Commodat, s. m. prêt gratuit d'une chose qu'il faut rendre en nature; prêt à usage.

PRUSTEU, prêteur, se, s. et adj. qui prête quelque chose, surtout de l'argent. — Bailleur de fonds, s. m. celui qui prête de l'argent pour une entreprise ou à un commerçant.

PRUSTI, pétrir, v. a. détremper la farine avec de l'eau, la remuer et en faire de la pâte, se dit de toutes les pâtes, de la terre, etc. — Manipuler, v. a. faire la manipulation, arranger, opérer, mêler, pétrir avec les mains, t. de métiers, de pharmacie. — Malaxer, v. a. t. de pharm. pétrir, manipuler pour amollir.

PRUSTIHEU, geindre, s. m. maître garçon boulanger qui pétrit; mitron, patronnet, qui pétrit, manipule les pâtes.

PRUTT, bégueule, s. f. femme prude, avantageuse, avec hauteur, sotte, ridicule, dédaigneuse et impertinente. — Prude, adj. 2 g. et s. f. qui affecte un air sage, réglé et circonspect.

PSITZ, chut! interj. paix! silence!

PTI, petit, e, adj. qui a peu d'étendue, peu de volume; moindre qu'un autre, fort jeune, qui a peu de talent, de mérite, de vertus; enfant, animal, oiseau nouvellement né; petite chose. — Ragot, te, adj. et s. court, gros et petit, homme ragot. — Avorton, s. m. né avant le terme, choses, petits mal faits, mal bâtis. — Exigu, e, adj. fam. fort petit, modique, insuffisant; exiguïté, petitesse, modicité d'une chose. — Atôme, s. m. corpuscule invisible, insécable, grain de poussière en l'air, les plus petits des animaux microscopiques; fig. être, homme nul par sa petitesse, sa faiblesse. — Infime, adj. le dernier, le plus bas, le plus petit. — Imperceptible, adj. 2 g. qui ne peut être senti, aperçu. — Abougri, e, adj. trapu, mal conformé, rabougri. — Bambochade, s. m. petit homme contrefait. — Bamboche, s. f. personne de petite taille. — Infiniment petits, s. m. pl. molécules organiques, principe de corps, quantités conçues, comme moindre, qu'aucune quantité assignable. — Trapu, e, adj. membru, ramassé, gros et court; personne, cheval trapu. — Nompareille, s. f. ce que l'on fabrique de plus petit, de plus menu ou de plus étroit; ruban, dragée, caractère très-petit. — Rabougri, e, adj. qui n'est pas parvenu au degré présumable de croissance. — Nain, e, adj. et s. qui est d'une taille au-dessous du médiocre; homme, arbre nain. — Court, e, adj. qui a peu de longueur, de durée. — *airson,* archelet, s. m. petit archet pour faire tourner un poinçon, etc., sert à divers arts et métiers. — *om,* bout d'homme, s. m. petit homme. — Embryon, s. m. très-petit homme. — Marmouset, s. m. petit homme mal fait; petite figure d'homme, de femme grotesque. — Escargot, s. m. petit homme mal fait. — Homocule, homoncule,

s. m. petit homme; nain. — *anseu*, ensoupleau, s. m. petit cylindre de bois sur lequel le tisserand roule sa toile à mesure qu'il la fait. — Déchargeoir, s. m. cylindre de bois autour duquel le tisserand roule la toile qu'il a faite et qu'on ôte de dessus la poitrinière; ensoupleau de machine à lainer, petit cylindre avec frette et tourillon. — *à pti*, peu à peu, insensiblement, par petite portion, petit à petit. — *à pti l'ouhai fai s'ni*, c'est-à-dire qu'avec un travail assidu, quoique petit, on vient à bout des plus grandes choses, avec de petites épargnes on peut amasser beaucoup. — *bleu*, les bleus dans la Vendée et les départements réunis à la France; le soldat républicain était nommé le petit bleu. — *bounam du karton*, pantin, s. m. figure de carton, bois plat et peint qui se meut avec du fil; jouet d'enfant. — *brikti*, porteur, s. m. jeune garçon qui prend l'ouvrage des mains du mouleur pour le porter sur la place ou sur l'aire. — *cherdon*, rondelles, s. f. pl. petite tête de chardon à carder. — Camion, s. m. petite tête de chardon. — *deu*, doigt auriculaire, s. m. le plus petit de la main. — *dou*, petit deuil, s. m. habillement porté de couleur bleue, violette et blanche après trois ou six mois de grand deuil. — *fegchi*, fougère, gazon acrostique, s. m. plante voisine de fougère dans laquelle la fructification ouvre le dessous des feuilles; il forme des petits gazons. — *fi*, petit-fils, s. m. fils du fils ou de la fille. — *galot*, traquenard, s. m. cheval qui marche d'un pas accéléré; en forme de petit trot. — *gjône am*, jouvenceau, s. m. jeune homme qui est encore dans l'adolescence. — Mirmidon, s. m. jeune homme très-petit et sans considération; homme qui s'oublie envers des gens au-dessus de lui. — *gjoweu*, jouereau, s. m. qui joue mal, qui joue petit jeu. — *ham*, petit escabeau, s. m. sans dossier ni bras, espèce de gousset à un ou trois pieds. — Gousset, s. m. siége à la portière d'une voiture. — *hegrai*, hachoir, s. m. espèce de couperet dont la lame est fort large et le manche court, faisant un angle droit avec la lame; outil de boucher, charcutier et de pâtissier pour hacher leurs viandes, etc. — *hena*, liserons de champs, plante de la famille de liserons, ou petit liserons de champs à fleurs blanches en cloches. — *kalin*, petit polisson, s. m. petit garçon, vagabond, pied poudreux. — *cligchet*, petit tombereau, petit camion, s. m. petite charrette faite en forme de coffre, dont on se sert pour voiturer par cheval ou à bras d'homme pour transporter divers objets. — Petit belneau, s. m. est fait en forme de tombereau, se conduit à bras d'homme. — *koporaul*, on désigne sous ce non Napoléon Ier, empereur des Français. — *kuzain*, sous-germain, s. m. enfant issus de cousin germain. — *kwaurgjeu*, basse carte qui garde, comme sept, huit, neuf, dix. — *leu*, louveteau, s. m. petit de la louve sous sa mère. — *lila*, lilas varin, s. m. arbuste le plus agréable des quatre espèces cultivées, de hauteur moyenne, à feuille plus petite que le lilas commun, mieux fourni de fleurs de même forme. — *maigurlet*, petit maigrelet, s. m. un peu maigre. — Mignard, e, adj. petit, délicat, mignon. — Chafouin, e, s. fam. maigre, petit et à mine basse; maigrelin, qui n'a point de force, débile. — *maize*, petit maître, s. m. on appelle aujourd'hui les jeunes gens qui ont un air avantageux, un ton tranchant, des manières libres; les femmes se nomment des petites maîtresses. — Petit potentat, s. m. qui aime à dominer, affecte de l'importance; qui vexe ses inférieurs. — *marchan*, mercelot, s. m. petit marchand mercier. — Étaleur, s. m. petit marchand qui étale. — Étalagiste, adj. marchand qui étale ses marchandises en plein vent. — *masoukct*, trapu, e, adj. membru; ramassé, gros et court. — *mau*, bobo, s. m. enfantin, petit mal, petite douleur; douleur passagère. — *maurli*, marguilleraut, s. m. petit marguillier. — *maurtai*, martelet, s. m. petit marteau. — Marteline, s. f. petit marteau dentellé. — *mohet*, tiercelet, mouchet, émouchet, s. m. on donne ce nom au petit épervier ou tiercelet, qui est le mâle de l'épervier commun. — Hobereau, s. m. petit oiseau de proie. — Minule, s. m. petit épervier. — Émerillon, s. m. asalon, le plus petit, le plus vif des oiseaux de proie. — *mohon*, friquet, s. m. moineau de petite espèce. — *mauvi*, bergeronnette, s. f. du printemps, le mâle à une tache noir sur la gorge et une raie blanche sur la joue et sur le dos, le dessous du corps est jaune. — *ognon*, oignolette, s. f. t. de jard. petit oignon. — Caïeu, s. m. rejeton d'un oignon à fleurs. — *onai*, annelet, s. m. petit anneau; petit listel ou chapiteau d'une colonne; petite agrafe, etc. — *peup*, plébéien, ne, adj. et s. personne, famille plébéienne, de l'ordre du peuple. — Vulgaire, s. m. peuple, les gens peu instruits, le commun; trivial. — *piano*, glass-cord, s. m. espèce de petit piano, formé de lames de verre, frappées par des marteaux et soulevées par des touches. — *pleu*, gaufrure, s. f. empreinte faite en gaufrant, avec le gaufreur, ou plissure avec les doigts. — *plon*, grenaille. s. f. plomb pour la chasse, métal réduit en grain, en grénaille. — *pogchet*, petite pelote, s. f. petite balle de fils roulé, petite boule, reste d'une plus grosse; reste d'une fusée de laine. — *pogchet d'liss*, lisseau, s. m. peloton de ficelle, de fil, t. de laceur. — Peloton, s. m. petite pelote, petite boule. — *poin*, pointillage, s. m. t. de peinture, petit point; fin point de couture en général. — *pouheu*, puchet, s. m. petit pucheux, petit puchoir. — *poursai*, goret, s. m. petit cochon. — Cochonnet, s. m. petit cochon. — Marcassin, s. m. petit d'une laie qui suit encore sa mère. — Cochon d'Inde, s. m. animal domestique gros comme un rat, noir, jaune et blanc. — *proset*, procillon, s. m. petit procès entretenu à dessein par les gens de loi. — *rauf*, ratissoire, s. m. outil de fer et demi-circulaire avec une queue, courbe; le boulanger s'en sert pour détacher la pâte du pétrin. — *ronsouk*, dragée de Verdun, sucre fondu, coloré, passé au drageoir. — *ruban*, faveur, s. f. nom que l'on donne à certain ruban de soie très-étroit en toute couleur. — *sierveu*, thuriféraire, s. m. qui porte l'encens ou l'encensoir aux cérémonies religieuses. — Serveur, s. m. répondant, celui

qui sert la messe et répond. — *skrieu*, clergeat, s. m. petit clerc, petit écrivain de bureau. — *so doirman*, lerot ou petit loir, s. m. différend de celui-ci, assez semblable à l'écureuil, habite nos jardins, se niche dans les trous des murailles; il est le fléau des fruits, surtout en espalier. — *soflet donn ôr*, pleuritides, s. f. pl. sorte de registre se levant et se baissant pour donner ou ôter le vent aux tuyaux d'orgues. — *soûmi*, poutrelle, s. f. petitre poutre. — Poteau, s. m. petite poutre sur le grand vide des tours. — *terra*, petite éminence, s. f. petit tertre, petite montagne. — *teré*, queue-de-cochon, s. f. tarière terminée en vrille, sert dans différents arts, particulièrement aux bourreliers.— *tier*, monticule, s. m. petite élévation de terrain, petite montagne. — *tropai*, troupelet, s. m. petit troupeau. — *vainta*, palette, s. f. houssoir qui retient l'eau aux écluses d'un moulin à eau. — Pâle, s. f. petite vanne qui sert à ouvrir et fermer la chaussée d'un étang ou d'un moulin, peur laisser sortir l'eau, quand il est levé. — — *van*, vannette, s. f. petit van pour vanner, sorte de corbeille pour vanner. — *vantrin*, petit tablier, s. m. — Bavette, s. f. surtout en tablier des enfants à la bavette. — *vivi*, forcière, s. f. petit étang où l'on met les poissons pour y multiplier. — *waîdai*, gibelet, s. m. petit foret pour percer un tonneau, etc.

PTITE, petite, adj. f. qui a peu d'étendue, peu de volume, moindre qu'une autre. — Frêle, adj. demoiselle, jeune fille faible. — Nabote, s. f. fille ou femme de très-petite taille. — *ahtett*, équipette, s. f. petite tablette dans les encoignures des chambres, des cuisines. — *alaie deglize*, bas côté, ailes basses d'une église qui sont à droite et à gauche de la nef. — *aronde*, arondelat, s. m. petit de l'hirondelle; jeune hirondelle. — *alôie*, coquette, s. f. petite alouette. — *aleg*, camion, s. m. très-petite épingle.—*banze*, mannelette, s. f. ouvrage de vannier, petite manne, sert à divers arts, aux lingères, briquetiers et chaufourniers. — Mannette, s. f. petite manne de briquetier, etc.; mannelette. — *bass*, violoncelle, s. m. instrument à cordes, basse du violon; celui qui en joue; cet instrument fut inventé par un italien nommé Buonosini, maître de chapelle du roi de Portugal en 1244. — *bausel*, fillette, s. f. petite fille, jeune fille peu sévère. — *begass*, pivette, s. f bécasseau. — Bécasseau, s. m. petite bécassine.—*bizaw*, piochon, s. m. espèce de besaigre, mais plus petit, qui sert à faire des mortaises. — *boûde*, calembredaine, s. f. fam. bourde, vains propos, faux-fuyant. — *chuvcie*, chevillette, s. f. petite cheville. — *et dett*, dette criarde, s. f. qui fait crier après le débiteur. — *et gjain*, petites gens, s. pl. gens du peuple, gens bien malheureux. — *etlôl*, manipule, s. f. petite étole que le prêtre met au bras gauche. — *faguenn*, tienlet, s. m. très-petit fagot, t. de teinturier et de forge, fagot pour allumer leur feu. — Marcottin, s. m. petit fagot de branchages pour allumer le feu, t. de forge. — Tolmet, s. m. petit fagot de bois pour exciter le feu. — *farett*, passerinette, s. f. petite fauvette. — *fawenn*, marte, s. f. petit animal carnassier du genre de fouine, un peu plus petit, brun, une tache jaune sous la gorge, habite les bois. — *flûd*, octavin, s. m. petite flûte, ou octave. — *foih*, forcettes, s. f. pl. petites forces, t. de manuf. — *gazett*, journalicule, s. m. journal imprimé sur un petit format, petite feuille périodique, petit journal. — *gozett*, tartelette, s. f. petite tarte. — *gueuze*, gueusillon, s. m. petite gueuse de fer, t. de métier. — *guitar*, mandoline, s. f. petite mandore, petite guitare. — *haul*, échellette, s. f. petite échelle, échelle de boutique, etc. — *heie*, cartelette, s. f. ardoise fort petite pour couvrir le toit. — *hounress*, écumette, s. f. petite écumoire, t. de mét., de cuisine.— *karp*, carpeau, s. m. carpillon, petite carpe, espèce de carpe délicate; mâle de carpe qui ne peut reproduire. — Carpette, s. f. petite carpe. — *kass*, éprouvette, s. f. espèce de cuiller de cuivre ou de fer avec laquelle on prend la pâte de savon dans la chaudière pour s'assurer de sa cuisson. — Caissetin, s. m. sorte de petite caisse. — Cassetin, s. m. petite casse à lettres. — *kenn*, canardeau, s. m. petit canard. — Halbran, s. m. jeune canard sauvage. — *klam*, cramponnet, s. m. petit crampon; partie d'une serrure qui embrasse la queue du pêne. — *klok*, appeau, s. m. petite cloche qui sonne les demies, les quarts. —Clocheton, s. m. petite cloche; clochette.— *koid du violon*, chanterelle, s. f. corde la plus déliée, la plus mince du violon. — *kokett*, friquenelle, s. f. jeune coquette parée au-dessus de son état, galante, amoureuse. — *kolonn*, colonnette, s. f. petite colonne. — *kouguaie*, hachereau, s. m. petite cognée ou hachot. — *liss*, lignette, s. f. petite ficelle pour faire des filets. — Lignerolle, s. f. petite ficelle de vieux fils de caret. — *mausaie*, salisson, s. f. petite fille malpropre. — *ôr*, positif, s. m. petit orgue placé ordinairement au-devant du grand orgue, facile à transporter.— *oreie du lie*, myosotis, s. m. oreille-de-souris, plante. — *paile*, poêlon, s. m. petite poêle à frire. — *palett du mason*, truellette, s. f. petite truelle, t. de maçon.—*posteur*, figurine, s. f. t. d'art, figure très-petite en plâtre, bronze, etc. —*poulie*, pouliat, s. m. petite poulie, bois qui portent les poulies. — *putain*, putine, s. f. petite putain, petite jouvencelle prostituée.—*rapaïe*, gamin, s. m. petit garçon, se dit ordinairement par mépris des jeunes garçons qui passent leur temps à jouer et à polissonner dans les rues, apprenti, enfant du peuple. — Moutard, s. m. jeune garçon malpropre, indicipliné, diffère de gamin, en ce qu'il n'est pas comme celui-ci, entièrement abandonné à lui-même. — *raw*, touret, s. m. cylindre de bois traversé d'un axe de fer et terminé à chacun de ses bouts par deux tringles ou deux planches de bois assemblés en sautoir; le touret sert aux cardiers, etc.; à dévider le fil. — Venelle, s. f. petite rue, enfiler, prendre la venelle, fuir; petite rue d'une ville, d'un quartier. — *rolett*, roulette, s. f. petite roue, petit roud. — *roze*, rosette, s. f. petite rose, on ne l'emploie jamais qu'au sens figuré; t. de brodeur, de sculpteur. — *trok*, grappelette, s. f. petite grappe du raisin, etc.; grappillon. — *treutt*, truiton,

s. f. petite truite. — *vesaïe,* vésicule, s. f. petite vessie.
PTITESS, exilité, s. f. petitesse, faiblesse.
PU, plus, adv. et s. m. davantage, plus indique la comparaison, les rapports, les degrés, les variations, plus haut, plus bas, de plus en plus, adv. progrès. — *ba,* tout bas, adv. plus doucement, à voix basse; plus bas, plus haut, le plus beau. — *gott,* plus du tout, il n'en reste plus. — *Pu ou mon, pus ou mon,* plus ou moins, adv. à peu près; inégalement. — *pti,* plus petit, minimum, s. m. le plus petit degré de réduction d'une grandeur, d'une valeur, d'un prix.
PUBLIÉ, vulgariser, v. a. rendre vulgaire, publier, rendre public, notoire, dire hautement; proclamer.
PUBLIEG, publicité, s. f. état de ce qui est public, notoriété; la publicité est la sauvegarde du peuple.
PUD, pute, s. f. fille putain, putine; burlesque, petite putain. — Puth! interjection de mépris; mimologisme du bruit que fait un homme qui crache.
PUD-PUD, put put, s. m. huppe, oiseau, *V. boudbouboud.*
PUF, pouah! interjection qui exprime le dégoût. — *kenn,* sortilége, s. m. maléfice des prétendus sorciers, sort, effet de la destinée; infection, puanteur suffocante.
PUI, puis, adv. ensuite, aller là, puis là, interrogation, après, et puis qu'arriva-t-il?
PULON, plus long, le plus long, le plus mauvais moyen, le plus long chemin; loigner, éloigner.
PUNI, muleter, v. a. condamner à quelque peine; punir, faire subir une peine pour une faute; châtier. — Payer la façon, se dit famil. pour être puni d'une folie, d'une sottise, d'une imprudence, d'une injure, etc.
PUNISION, bastonade, s. f. supplice militaire, coup de baton; aboli dans les pays civilisés, sinon dans le nord de l'Europe. — Falaca, s. f. bastonade sous la plante des pieds, planche sur laquelle on attache le patient; instrument de supplice. — Punition disciplinaire, t. milit. peine par laquelle on punit, châtiment exemplaire, emprisonnement.
PURAR, purée, s. f. fécule de choux bouillis; substance exprimée des pois, des fèves, etc. Rareté, s. f. disette, l'opposé d'abondance; singularité, rareté d'un fait, d'un événement; chose rare, singulière, excellente, précieuse.
PURÉ, écumer, v. a. ôter l'écume, la mousse sur l'eau, le bouillon, les liqueurs, les scories, les fécules qui nagent à la surface. — Filtrer, v. a. clarifier en passant ou faisant passer à travers un filtre.
PUREIE-TERR, tripoli, s. m. alana, pierre tendre d'un gris rougeâtre, quelquefois blanche, grise, jaune ou rouge, mise en poudre et passée au travers d'un tamis fin; est employé à polir les ustensiles métalliques, les marbres, les glaces, etc.
PUREU, écumoire, s. f. espèce de poêle de cuivre ou de fer blanc, plate, percée d'un grand nombre de trous, ayant un manche, ustensile de cuisine. — Passoire, s. f. vaisseau percé d'une multitude de trous, qui sert à passer des liquides, des purées. — Égouttoir, s. m. treillis, ustensile, bois pour faire égoutter, conduit pour l'écoulement des eaux. — Filtre, s. m. papier, linge, tout ce qui sert à filtrer.
PURGASION, superpugation, s. f. purgation excessive, évacuation procurée par un purgatif violent; menstrues.
PURGATIF, pantagogue, adj. 2 g. évacuant, purgatif, qui purge, fait évacuer les humeurs du corps. — Purgatif mochlique, adj. violent.
PURGATOIR, purgatoire, s. m. lieu où, selon la foi catholique, les âmes des morts expient leurs fautes.
PURGEG, hypocatharse, s. f. purgation faible.
PURI, pourrir, v. a. altérer, corrompre, gâter, mûrir, cœur pourri, bas et corrompu. — Pourri, adj. chose, partie pourrie. — Putride, adj. 2 g. causé par la corruption, accompagné de pourriture; chose qui se putréfie, se corrompt. — Putréfait, e, adj. corps, sang putréfait, corrompu, infect, puant, putréfié, pourri. — Fainéant, e, cagnard, e, paresseux, euse, adj. qui ne travaille pas; nonchalant, qui aime à éviter l'action, le travail, la peine, qui ne veut rien faire. — *Puri kou,* vérolé, e, adj. qui a la vérole. — *Puri kou d'champaine,* sauvagin, adj. goût de quelques oiseaux aquatiques ou de bêtes sauvages; s. f. ces oiseaux. — *boi,* planche pourrie, s. f.; fam. homme, parole peu sûre.
PURIFIKATOIR, lavabo, s. m. petit linge blanc, plié et replié sur l'autel; purificatoire, linge avec lequel le prêtre essuie le calice.
PURIHEG, pourrissage, s. m. action, opération de la pourriture de chiffons à papier; putridité, corruption, pourriture. — Putréfaction, s. f. action par laquelle un corps se pourrit; ses effets; état de ce corps.
PURISTÉ, paresse, s. f. fainéantise, négligence blâmable du devoir, etc.; nonchalance, faiblesse qui ôte l'activité.
PURIZAIE, pleurésie, s. f. inflammation douloureuse de la plève ou de la partie externe des poumons; fausse pleurésie, lymphe âcre dans la plève. — Pneumonie, s. f. péripneumonie vraie, inflammation des poumons, points de côté, fluxion de poitrine; cette maladie débute tout-à-coup par un frisson violent de deux à trois heures, succès de chaleurs, douleur de côté fixe, poignante; la pneumonie latente, la pituiteuse, muqueuse, latente lâchée, la pneumonie putride et la vermineuse. — Pleuropneumonie, s. f. fausse pleurésie. — Fainéantise, paresse, négligence blâmable, faiblesse qui ôte l'activité.
PURIZOU, aigreur d'estomac, s. f. haleine, rot, déjection fournissant une odeur aigre, particulière, ventre ballonné, vents, colliques, selle verdâtre chez les enfants. — Osyregnie, aigreur de l'acide de l'estomac; sabure, ordures, saletés des premières voies provenant des digestions mal faites. — Nidoreux, se, adj. qui a un goût, une odeur de pourri, de brûlé, d'œufs couvis.
PURLOG *(ó),* chaire, s. f. tribune de prédicateur, tambour ecclésiastique, chaire de vérité. — Tribune, s. f. lieu élevé pour haranguer, chaire, estrade dans l'église. — Subselles, s. m. pl. chaire à prêcher.
PURNAI, ventail, au pl. taux, s. m. petit bâtis

de bois ou treillis, etc., adapté à une porte ouverte.
PURNAL, prunelle, s. f. prune sauvage, styptique pour la dyssenterie. — *de zouïe*, prunelle ou pupille des yeux, ouverture ronde et noire au milieu de l'œil par où passent les rayons. — Prunelle artificielle, s f. en l'an 8, M. Demour, occuliste, à Paris, a inventé un procédé à l'aide duquel il place une prunelle artificielle tout auprès du blanc de l'œil pour remplacer la prunelle naturelle. — *so louïe*, mûre, s. f. excroissance entre la paupière et le globe de l'œil.
PURNALI, pruuellier, s. m. arbrisseau qui porte les prunelles.
PURTÉ, saleté, s. f. qualité de ce qui est sale, malpropre; ordure, pus, sang ou matière corrompue.
PURTÉTAIE *(i)*, prétintaille, s. f. ornement découpé qui se mettait sur les robes des femmes; fam. légers accessoires, les dépendances; terme de mépris, chose futile, de peu de valeur.
PURTÉTAINE, courir la prétentaine, s. f. courir çà et là sans dessein, sans sujet, errer d'un côté et d'autre, battre le pavé.
PURTIN, pus, s. m. sang ou matière corrompue dans les plaies.
PURZIN, bouquet, s. m. assemblage de fleurs ou de choses liées réunies naturellement ensemble; petite touffe de bois.
PUSAI, puceau, s. m. garçon vierge, qui a vécu dans une continence parfaite. — Puisard, s. m. construction souterraine destinée à recevoir les eaux pluviales ou ménagères, et à leur donner issue dans les terres, se construit en pierre sèche, afin que les eaux se perdent facilement. — Égout, s. m. creux, enfoncement recouvert, passage pratiqué pour l'écoulement des immondices et des eaux sales d'une maison. — Puits perdu, s. m. puits à fond de sable où les eaux se perdent.
PUSELL, vierge, adj. et s. f. fille vierge, qui a vécu dans une continence parfaite. — Pucelle, s. f. fille vierge, intacte, pure. — Narcisse, s. m. plante bulbeuse du printemps, on en connaît beaucoup d'espèces dans nos jardins, surtout le narcisse de poète, janette de comptoir, le narcisse aiault ou faux narcisse porion, le narcisse à bouquet, celui de Constantinople, de Chyre, le grand soleil d'or, le tout blanc, et le narcisse jonequille, etc; amarylisse jaune d'automne.
PUSKI, puisque, conj. à cause que, parce que, indique la cause, la raison, le motif de l'action, la nécessité, etc.
PUSLEG, pucelage, s. m. virginité, état d'une personne vierge, qui n'a pas servi; coquille univalve, du genre de porcelaine. — Pucelage, s. m. grande pervenche. — Conque de Vénus, s. f. coquille bivalve de la famille de cames, presque ovale et voûtée, sillonnée profondément par des lignes parallèles; elle est recherchée des curieux. — Hymen, s. m. membrane, pellicule semi-lunaire, ou col de la vulve, du vagin des vierges qu'il ferme en partie; petite peau du bouton des fleurs.
PUTAIN, louve, s. f. femme débauchée qui fait le putage, commerce de putain. — Pute, s. f. fille putain. — Salaude, s. f. prostituée de la plus vile espèce, femme sans mœurs et sans pudeur. — Traînée, s. f. prostituée. — Toupie, s. f. prostituée du plus bas étage. — Prostituée, s. f. femme, fille abandonnée à l'impudicité. — Bagasse, s. f. femme de mauvaise vie, prostituée. — Courtisanne, s. f. femme prostituée un peu considérable; la femme Ninon l'Enclos était la courtisanne de Louis XV. — Raccrocheuse, s. f. fille publique qui raccroche les passants. — Gouine, s. f. prostituée de la plus vile espèce; fille prostituée ou fille de joie; impudique. — Authentiquée, s. f. femme convaincue d'adultère. — Coquine dangereuse, s. f. femme de mauvaise vie; voleuse.
PUTASIER, ribaud, e, adj. et s. luxurieux, impudique. — Luxurieux, se, adj. impudique, lascif, adonné aux femmes.
PUTAUR, plus tard, adv. marque un temps prolongé.
PU-VI *(i)*, plus vieux, adj. vieillard, antiquité; ancienneté, qualité de ce qui est ancien, le plus âgé. — Ancien, ne, adj. et s. qui est depuis longtemps, qui n'existe plus, qui a été reçu avant un autre dans un emploi, qui a occupé une place, etc; l'opposé de nouveau ou moderne, vieux soldat, etc. — Aîné, e, adj. et s. premier né; fig. né avant l'autre; l'aîné d'une famille, le plus âge, qui a le droit d'aînesse; primogéniture, priorité d'âge. — Doyen, s. m. le plus ancien d'un corps, suivant l'ordre de réception ou d'âge, le doyen d'âge. — Sénieur, s. m. le plus ancien dans certaine communauté de fainéants.
PU-VID, plus vite, adv. avec plus de célérité; plus tôt, plus promptement.
PUWAN, puant, e, adj. qui sent mauvais, pue. —Vaniteux, se, adj. fam. personne vaniteuse, qui a une vanité puérile, ridicule.
PUWANTEUR, puanteur, s. f. mauvaise odeur, infecte, insupportable. — Miasmes, s. m. pl. émanations morbifiques, contagieuses; fluides aériformes, suffoquants. — Mitte, s. f. ou plomb, vapeur très-dangereuse d'une fosse d'aisances.
PU-ZABAIE, plus habile, adj. 2 g. plus diligent, plus expéditif. — *Pu zabaie ku soula*, plus vite que cela, plus diligent, plus expéditif que cela.
PUZE, puits, s. m. trou profond, généralement cylindrique, creusé pour avoir de l'eau; ouverture de mines, trou pour éventer les mines; puits artésien, foré très-profondément, jusqu'à ce que l'on ait atteint l'eau jaillissante. — Davantage, adv. plus, plus longtemps; en dire, en savoir, aimer, plaire, être davantage — *a l'dial pu vouti avu*, plus l'homme possède, plus il veut posséder, plus il est riche, plus il thésaurise.
PYI, piller, v. a. saccager, emporter violemment les biens; voler, extorquer, emporter à la hâte, piller des fruits, des mets, etc.
PYAR, pillard, e, s. m. et adj. soldat, vagabond pillard, qui aime à piller.
PYEG, sac, s. m. pillage d'une ville et massacre des habitants. — Pillage, s. m. action de piller; ses effets; son produit; dégât qu'il cause.
PYEU, pilleur, s. m. qui pille, qui aime à piller.
PYRAIE, pillerie, s. f. volerie, extorsion.



RA, rat, s. m. petit animal quadrupède, mammifère. — Ratte, s. f. femelle du rat. — *daiw,* rat d'eau, s. m. ressemble à la loutre, espèce de campagnol qui nage et se retire dans des trous au bord des eaux. — *d'boi,* surmulot, s. m. gros mulot roux, plus fort qu le rat. — Marmotte, s. f. gros rat de montagne. — *d'chan,* mulot, s. m. espèce de souris de champ. à queue rase, écailleuse. — Ratte à grande queue, s. f. mulot. — Campagnol, s. m. animal très-commun à la campagne, petit, à queue courte, oreilles peu saillantes, vit de grains. — *d'kauf,* commis, employé de droits réunis qui visitait les boissons dans les caves; se dit aussi des employés de l'octroi. — Rats, s. m. pl. fantaisie d'une personne, secousse de la volonté, fantaisie, imagination bizarre, caprice, humeur, etc. — Ichneumans, s. m. rat de Pharaon, rat d'Égypte, quadrupède de la grosseur du chat; il attaque, dit-on, le serpent.

RABA, rabat, s. m. ornement de toile sous le menton; rabat de prêtre, morceau de toile qui fait le tour du cou, monté sur un porte-rabat et qui descend, divisé en deux portions oblongues et ourlées, plus ou moins bas sur la poitrine; quand le rabat n'a point d'ailes pendantes on le distingue sous le nom de petit collet, ceux-ci sont portés par les jeunes ecclésiastiques.—Anglette, s. f. petite cavité feuillée en angle droit comme celle qui sépare les bassages ou pierres de refend; t. d'architecture. — Abat-jour, s. m. fenêtre en soupirail, en hotte, où le jour vient d'en haut, volet à claire voie, chanfrein. — Abat-vent, s. m. sorte de toit en saillie, qui garantit du vent, de l'ardeur du soleil; paillasson, t. de jardinier; position où l'ardeur du soleil darde le mieux; exposition au soleil. — *daiw,* rabateau, s. m. morceau de semelle ou de vieux chapeau appliqué contre une meule au-dessus de l'auge pleine d'eau, cela empêche l'eau de jaillir dans la figure de l'ouvrier. — Larenier, mieux larmier, s. m. rebord saillant d'un châssis pour écarter l'eau. — Pièce d'appui, s. m. châssis de menuiserie, est une grosse moulure en saillie qui pose en recouvrement sur l'appui ou tablette des pierres d'une croisée pour empêcher que l'eau n'entre dans la feuillure. — Listel ou revers d'eau, s. m. petite moulure carrée et arrondie pour faciliter l'écoulement des eaux des crosées. — Rejet eau, s. m. moulure qui écarte l'eau. — *d'gjeug,* cornette, s. f. bande d'étoffe que des juges, des professeurs, des avocats portent au cou par honneur.

RABAGJEU, rabâcheux, se, s. qui rabâche; vieux, ennuyeux rabâcheur.

RABAGI, rabâcher, v. a. revenir souvent et inutilement sur ce qu'on a dit; rabaster, faire un tapage épouvantable de paroles.

RABAGJOIE *(ï),* rabat-joie, s. m. ce qui trouble la joie, homme triste, ennemi de la joie. — Armoise, s. f. herbe de la St.-Jean, plante corimbifère, odoriférante, tonique, antispasmodique; cinq espèces: l'absinthe, plante vivace, amer, d'une odeur forte, cordiale, stomachique, antiseptique, fébrifuge, emmenagogue.—Pontique aurone, s. f. plante vivace de la famille des absinthes. — Citrouille, s. f. espèce d'absinthe. — Estragon, s. m. herbe odoriférante, etc.; remède antiaphroditique contre les désirs amoureux.

RABAGJOU, réflecteur, s. m. appareil en papier, tôle vernie, verre poli hémisphérique ou conique, qui réfléchit la lumière d'une lampe.

RABAGJREIE, rabâcherie, s. f. répétition fatigante, inutile.

RABAHI, rabaisser, v. a. mettre plus bas, placer au-dessous de l'endroit, du rang où il était, diminuer, réprimer, déprécier, estimer au-dessous de la valeur, rabaisser la voix, le ton, parler moins haut, etc. — Déprimer, v. a. quelqu'un, rabaisser, mettre au-dessous de sa valeur, avilir, abaisser en pesant dessus.

RABATT, rabattre, v. a. rabaisser, faire descendre, diminuer, retrancher, ôter de la valeur d'une chose, d'un prix demandé, rabattre de la valeur, de l'estime, des prétensions, retrancher du prix, aplatir des coutures. — River, v. a. rabattre, recourber la pointe d'un clou sur l'autre côté du corps qu'il perce, l'y aplatir. — Biffer, v. a. rayer, effacer tout à

fait l'écriture, examiner un compte et rayer au fur et à mesure les articles vérifiés. — Effacer v. a. ôter la figure, l'empreinte, l'image, le caractère, les couleurs, les traits, les marques; les faire disparaître. — Cotière, s. f. suite de rivage à l'exposition du soleil; planche carrée mis en talus, en pente, à l'exposition; t. de jardinier. — Talus, s. m. pente que l'on donne à un parterre exposé au soleil; talus, inclinaison d'une terrasse au midi. — *du frévi,* fraisière, s. f. terrain planté de fraisiers. — *le boir*, avir, v. a. t. de chaudronnier; rabattre les bords des pièces pour les assembler. — *le pleu*, écrancher, v. a. éclancher, effacer les faux plis du drap. — *lu kaket*, rabattre, rabaisser le caquet, faire taire un bavard, un insolent, le confondre par le raisonnement.

RABAURÉ, rembarrer, v. a. famil. repousser vigoureusement par paroles, etc.; fig. repousser, rejeter avec fermeté, indignation.

RABAVAIN, abat-vent, s. m. petites planches placées horizontalement dans une baie de croisée, inclinées et posées au-dessus les unes des autres pour garantir l'intérieur des pluies et des vents, surtout aux tours, aux clochers.

RABAWI, tancer, v. a. reprendre, réprimander, gronder, menacer, tancer fortement.

RABOTTNÉ, reboutonner, v. a. boutonner une seconde fois, remettre un bouton dans sa boutonnière.

RABIY, s'habiller, v. récip. et v. pers. se rhabiller, se vêtir de nouveau, se donner des habillements, maltraiter de paroles, critiquer. — *d'pô les pi gjuska l'tiess,* s'équiper d'habillements de la tête aux pieds; se parer de tout ce qui est nécessaire.

RABIEG, rhabillage, s. m. racommodage. — Rhabiller, v. a. habiller de nouveau; fournir de nouveaux habits.

RABIESTÉ, rendre bête et stupide; devenir plus bête.

RABLASNÉ, ravauder, v. a. raccommoder à l'aiguille de méchantes hardes; couture point sur point, mauvaise besogne.—Rabobeliner, v. a. rapetasser de vieilles hardes pièce sur pièce, plâtrer, rapetasser le plaquis. — Rapetasser, v. a. mettre des pièces; raccommoder grossièrement de vieilles hardes.

RABO, rabot, s. m. outil d'arts et métiers, fait d'un morceau de bois de 7 à 8 pouces de long sur 2 pouces de large et 3 de haut, appelé fût, fort poli au-dessous, au milieu duquel est une lumière par où passe le fer ou ciseau incliné qui emporte les inégalités du bois, les formes varient selon les divers ouvrages. — Rabot de marbrier, s. m. morceau de bois dur avec lequel il frotte le marbre de miroitier-diamantier, sert à équarrir les glaces. — Guillaume, s. m. espèce de rabot dont il y en a plusieurs sortes, suivant les ouvrages à ébaucher, à plate-bande, à recaler ou à rembler debout, sert ordinairement à donner du jeu à une porte ou à un châssis, sert aussi aux serruriers. — Varlope, s. f. grand rabot pour polir, on distingue la grande et la petite varlope et la demi-varlope dont le fer est un peu arrondi pour dégrossir l'ouvrage, et la varlope onglée ou à onglet; rabot cintré, de bout denté, cintré et rond, rond à joue, rabot à dents, rabot de fer, rabot à mettre d'épaisseur.

RABODÉ, ragot, te, adj. et s. court, gros et petit. — Trapu, e, adj. membru, ramassé, gros et court; personne, cheval trapu. — Homme entassé, e, adj. dont la tête est enfoncée dans les épaules. — Ragotin, s. m. homme contrefait, ridicule, qui apprête à rire; enfant rabougri, grotesque, de mauvaise mine. — Rabougri, e, adj. homme qui n'est pas parvenu au degré présumable de croissance; homme, mine rabougrie, rechignée.

RABOTÉ, raboter, v. a. polir avec le rabot; planir, aplanir avec le rabot, la varlope, le guillaume, etc. — Replanir, v. a. finir au rabot, au racloir.

RABOTEU, plan, bois, etc., inégal, noueux, qui n'est pas poli, plein de rugosités, des inégalités; raboteux.

RABOULA, lavasse, s. f. grande pluie subite impétueuse; commotion, ébranlement violent intérieur, causé par les groupes ou un courant électrique; refoulement contre, etc.; affluence, presse des personnes; averse, pluie abondante et subite. — Désordre, s. m. renversement, confusion, dérangement des choses; pillage, dégât, trouble; grand, affreux désordre. — Débâcle, s. f. rupture subite et écoulement des glaces. — Avalanche, s. f. masse de neiges qui roulent des montagnes. — Débandade, s. f. action de se débander; courir, fuir confusément en désordre.

RABRASNEU, rapetasseur, s. m. qui rapetasse, raccommode, etc.; savetier.

RABRESEG, embrassements, s. m. pl. conjonction de l'homme et de la femme. — Coït, s. m. accouplement de sexes pour la génération. — Faire le déduit, s. m. jouir d'une femme.

RABRESI, rembrasser, v. a. embrasser de nouveau; faire des seconds embrassements avec une femme. — Embrasser, v. a. serrer, étreindre une femme dans ses bras, la contenir entre ses bras. — Caresser une femme, se dit parfois pour en jouir; baiser, jouir d'une femme. — Biscotter, v. a. baiser, caresser une femme. — Béliner, v. n. jouir d'une femme; fouailler, fréquenter, embrasser les femmes, faire des indécences.

RABRODI *(ô)*, friper, v. a. chiffonner, bouchonner; friper ses linges, ses habits, replier sans ordre. — Froisser, v. a frotter fortement l'un dans l'autre ou l'un contre l'autre; chiffonner, bouchonner une étoffe, du linge, etc.

RADÉGOTT, redingote, s. f. vêtement d'homme long et large et boutonné par-devant, espèce de surtout. — Surtout, s. m. sorte de justaucorps, long vêtement d'homme qui serre le corps.

RADLÉ *(â)*, tâtonner, v. a. chercher en tâtonnant des pieds, des mains dans l'obscurité, en tapinois; rôder, errer çà et là, tournoyer.

RADORI, rendurcir, v. a. rendre plus dur ce qui l'était déjà; se rendurcir, devenir plus dur.

RADORIHEG, induration, s. f. t. de chirur. endurcissement d'une tumeur humorale, qui se sèche sans disparaître.

RADOTÉ, déraisonner, v. n. tenir des discours déraisonnables, ne pas suivre de raisonnement, ne pas conclure logiquement.—Radoter, v. n. tenir des discours sans suite, dénués de sens,

RADOTEG, radotage, s. m. radoterie.
RADOTEU, radoteur, se, s. qui radote; vieux radoteur. — Sénile, adj. induration, démence, etc., de la vieillesse, de vieillard.
RADOTTREIE, radoterie, s. f. radotage, extravagance dite en radotant.
RADOUSI, radoucir, v. a. rendre plus doux; calmer, apaiser l'effervescence; radoucir quelqu'un, son humeur. — Ramollir, v. a. amollir, rendre plus doux, plus mou, plus souple, plus maniable.
RADOUSIHMAIN, radoucissement, s. m. diminution de la violence du mal, changement en mieux.
RADRAIETÉ *(i)*, rebrousser chemin, v. a. et n. retourner subitement en arrière, revenir vite chez soi:
RADRESS, dresse, s. f. morceau de cuir entre les semelles ou le talon pour redresser un soulier usé ou foulé. — Redresse, s. f. morceau de cuir, etc., remis du côté usé pour redresser.
RADRESSI, redresser, v. a. rendre droit ce qui l'a été ou doit l'être; remettre dans le droit chemin, dresser de nouveau.
RADUZÉ, retâter, v. a. tâter de nouveau; retoucher, toucher de nouveau; corriger, perfectionner, réformer un ouvrage.
RAFF, rafle, s. f. t. de jeu, trois dés au même point; faire rafle, enlever tout; jeu de la rafle.
RAFIA, exaltation, s. f. tressaillement de joie.
RAFIANZE, illusion, s. f. apparence quelquefois trompeuse aux yeux, à l'imagination; pensée chimérique présentée à quelqu'un par sa propre imagination ou par l'artifice d'un autre; avoir grande joie d'un avenir, désir d'y arriver.
RAFIÉ, se dit d'un homme goulu; glouton, qui mange beaucoup et vite, qui dévore son manger.
RAFILÉ, affiler, v. a. donner le fil à un outil, l'affuter avec une pierre fine ou affiloire, pierre longue et mince, grise, parsemée de points brillants. — Emorfiler, v. a. ôter le morfil d'un tranchant, tranchant que l'on vient de repasser.
RAFINÉ, affiner, v. a. rendre plus fin, plus pur, plus délié, plus délicat; donner la perfection. — Raffiné, e, adj. et s. fin, rusé, adroit; fig. subtil, délicat.
RAFINEG, quintescence, s. f. toute la vertu d'une chose, la plus essentielle, la meilleure; ce qu'il y a d'excellent, de parfait, de plus fin, le plus caché, etc. — Raffinage, s. m. action, manière de raffiner. — Affinage, s. m. art, action d'affiner, de purifier les métaux; dernière façon qui donne le fini.
RAFINEU, affineur, s. m. celui qui affine l'or, l'argent, le cuivre, etc. — Raffineur, s. m. qui raffine le boudin, etc.; fig. qui subtilise trop.
RAFINNRAIE, s. f. endroit où l'on raffine le sucre, le sel, etc. — Affinerie, s. f. lieu où l'on affine; forge pour filer le fer; bâtiment où l'on affine le fer, petite forge où l'on tire le fer en fil d'archal.
RAFIY, raffoler, v. n. se passionner follement pour; raffoler de; avoir grande joie, exalter, tressaillir de joie.
RAFLÉ, jouer perte ou gain sur rouge ou noir, le plus haut ou le plus bas dé; faire un grand coup au jeu de quilles, de cartes, à la banque, etc., amasser beaucoup de points, des jetons, etc. — Enlever, v. a. ravir, emporter de force la mise au jeu, des marchandises en quantité, les acheter toutes à la hâte.
RAFLEURI, effleurer de nouveau, n'enlever que la superficie, ne toucher que légèrement. — Planer, v. a. polir avec la plane; unir, polir, égaler une planche, un bois, etc.
RAFOIRSI, renforcer, v. a. rendre plus fort; se fortifier, devenir plus fort, reprendre des forces affaiblies; doubler, étayer, appuyer pour renforcer un objet faible ou affaibli; renforcer une armée, etc. — Accoler, v. a. attacher pour soutenir, fortifier; t. d'archit., embrasser, lier ensemble, unir. — Reconforter, v. a. consoler, fortifier quelqu'un, l'esprit, le cerveau. — Solidifier, v. a. rendre solide par la solidification. — Consolider, s. m. rendre solide, rendre ferme; affermir, consolider, renforcer un édifice.
RAFOIRSIHEG, reconfort, s. m. consolation, secours, reconfortation par addition d'une chose à une autre de même nature.
RAFOLÉ, rassoter, v. a. infatuer quelqu'un; rassoter d'une femme, d'un amant, de ses enfants.
RAFONSÉ, recreuser, v. a. creuser de nouveau ou plus avant, plus profond.
RAFREHI, rafraîchir, v. a. rendre frais, donner de la fraîcheur; rétablir, devenir frais, renouveler une reconnaissance.
RAFREHIHAN, rafraîchissant, e, adj. et s. qui rafraîchit, calme les humeurs, remède qui délasse, égaie l'esprit, le distrait, le soulage. — Suc humectant, e, adj. qui humecte, rafraîchit; fruit rafraîchissant.
RAFREHIHMAIN, rafraîchissement, s. m. ce qui rafraîchit, ses effets; recouvrement des forces; fruit, confiture, vin, liqueur rafraîchissante.
RAFRÉSEG, crispation, s. f. resserrement dans les parties, dans les nerfs, les entrailles, etc., qui se contractent, se rident; corrugation. — Crissure, s. f. ride sur le fil de fer. — Corrugation, s. f. froncement, ride de la peau, t. de médecin. — Ride, s. f. pli qui se fait sur la peau du front, du visage, etc.; rider, froncer les sourcils. — Rhicnose, s. f. corrugation de la peau avec exténuation, contraction, roidissement.
RAFRÉSI, accuminé, e, adj. qui se rétrécit tout à coup en pointe, t. de botanique, — Grésiller, v. a. faire qu'une chose se racornisse, se fronce. — Ratatiné, e, adj. ridé, flétri, pomme, visage, personne ratatiné, rabougri, rapetissé, raccourci. — Se grippeller, v. pers. t, de tisserand, se froncer; se créper, le fil, la laine, se grippelant. — Se racornir, v. pers. se retirer, se plier, se durcir, se froncer, se contracter, se raidir, se retrécir, se crisper.
RAFROUGNI, se renfrogner, se faire des plis au front, des rides au visage en signe de douleur, de mécontement.
RAGAYETT, babillarde, s. f. qui a du babil, qui aime à parler beaucoup; caqueteuse.
RAGN, ragne, s. f. gale invétérée, mousse sur le bois. — Salamandre terrestre ou commune, s. f. sa tête est large, aplatie comme celle du crapaud, elle est paresseuse et triste, vit sous

terre, dans les lieux frais et humides, au pied des vieilles murailles, les décombres, etc. *V. Dzi.* — *de berbi,* bouquet ou museau noir, maladie des bêtes à laine. — Tac, maladie contagieuse des moutons.

RAGJONDE, rejoindre, v. a. réunir les parties séparées, rejoindre les chairs séparées, etc., se joindre de nouveau. — Ratteindre, retrouver, rejoindre des personnes dont on avait été séparé, rattraper quelqu'un qui a l'avance.

RAGJONDEG, contre-fruit, s. m. addition latérale faite à un mur pour le surcharger après. — Jointure, s. f. ce qui joint ensemble, attache. — Couture, s. f. large cicatrice, fente calfatée, manière de joindre, de réunir deux choses séparées.

RAGJONNI, rajeunir, v. n. rendre la jeunesse, la vigueur, la fraîcheur, renouveler un arbre en coupant les vieilles branches.

RAGJONNIHEG, rajeunissement, s. m. action de rajeunir, état de celui qui est rajeuni.

RAGOSTAN, ragoûtant, e, adj. qui ragoûte, mets ragoûtant, qui flatte, qui intéresse, personne, chose ragoûtante.

RAGOSTÉ, ragoûter, v. a. remettre en appétit, réveiller le goût, le désir.

RAGOTAR, égouttures, s. f. pl. dernières gouttes qui tombent de ce qu'on fait égoutter.

RAGOTEG, baquetures, s. m. pl. vin, liqueur, bière, etc., qui tombe dans le baquet en soutirant.

RAGJOUDE, alaise, s. f. est une petite planche étroite qu'on emploie pour élargir ou compléter la largeur d'un ouvrage; planche ajoutée.— Aleze, s. f. petite planche ajoutée à une plus grande. — Ajoutée, s. f. ligne prolongée à laquelle on ajoute. — Ajoutoir, s. m. pièce de métal percée ajoutée au jet d'eau, tuyau au bout d'un autre; ralonge, partie ajoutée. — Ajoutage, s. m. t. de fondeur, chose ajoutée; adjonction, chose ajoutée à d'autre.

RAGJOURNÉ, ajourner, v. a. renvoyer à jour fixe ou indéterminé; différer, assigner ou remettre à jour fixe.

RAGJOURNUMAIN, ajournement, s. m. assignation à jour fixe, remise à un autre jour; réajourner, ajourner de nouveau.

RAGOU, salpican, s. m. ragoût pour de grandes pièces de viande.

RAGRANDI, ragrandir, v. a. agrandir de nouveau, rendre plus grand, plus étendu, plus considérable.

RAGRAWI, rélater, v. a. tater de nouveau, tâcher de récupérer, de retirer peu à peu quelque chose d'un objet échappé, etc. — Se rétablir, v. pers. se dit d'un convalescent qui se rétablit, se remet dans son premier état, ou se retire difficilement d'un précipice.

RAGREYÉ, ragréer, v. a. rajuster, réparer, suppléer à ce qui manque, rendre plus uni; t. de jard. couper, parer, arranger avec la serpette, mettre la dernière main au parement d'un mur en pierres, en ôter les balèvres et raccorder les moulures des plinthes et des entablements, passer le rabot ou le racloir sur un ouvrage de menuiserie, la lime douce sur un ouvrage de serrurerie, etc. — Refrayer, t. de potier de terre, unir, polir avec les doigts les pièces avant la cuisson.

RAGJUSTÉ, rajuster, v. a. raccommoder, ajuster de nouveau, raccommoder son ajustement.

RAGJUSTUMAIN, rajustement, s. m. action de rajuster une machine.

RAH *(à),* croûte de lait, s. f. petit ulcère superficiel de la peau rapprochée d'où découle une humeur tenace et gluante, forme une plaque de croûte sur la figure; maladie des enfants en bas âge. — Achores, s. m. pl. petits ulcères à la tête et aux joues; espèce de teigne humide des enfants. — Ridelle, s. f. côtés d'une charrette en ratelier.

RAHETNÉ, herser, v. a. passer la herse dans un champ.

RAHETNEG, hersage, s. m. action de herser, de briser les mottes de terre dans un champ ensemencé.

RAHEUFMAIN, balayures, s. f. pl. ordures amassées avec le balai; mis en tas.

RAHIA, tarabat, s. m. *V. krakett;* moulinet qui crac souvent à petit bruit en tournant.

RAHIAN, rèche, adj. rude au toucher, âpre; dur, raboteux, inégal, qui n'est pas poli. — Rugueux, se, adj. qui a des rugosités.

RAHIEG, crissement, s. m. action de crisser, d'un bruit aigre; crin-crin, action de crisser les dents. — Rugosité, s. f. ride, inégalité d'une surface, rudesse.

RAHIEU, âpre, adj. 2 g. rude au toucher, qui fait une impression désagréable, incommode au toucher; raboteux, inégal, noueux, qui n'est pas poli.

RAHISS, vétille, s. f. bagatelle, minutie, chose de rien ou de peu de conséquence, de peu de valeur. — Vieillerie, s. f. meubles, hardes, choses vieilles et usées; idée rabatue.

RAHOPÉ, butter, v. a. entourer de terre une plante, les pommes de terre; butter, garnir, entourer de terre, disposer en butte. — Relever, v. a. donner de l'élévation en butte, en tertre, en tas, de la terre, fumier, etc., éparpillé. — *lansenn,* antoiser, v. a. mettre en tas, en pile le fumier.

RAHOVÉ, balayer, v. a. nettoyer les balayures en butte, en tas.

RAID, veine, s. f. raie d'une autre couleur. — Ligne, s. f. trait simple, raie, trace, vestige, verjure, etc., dans les étoffes, les couleurs, etc. — *el papi,* maroquin, s. m. ride en long au milieu d'une feuille de papier.

RAIM, ramille, dernière division des branches où les feuilles sont attachées; ramage, rameau, branchanges, menu bois. — *du ramon,* scion, s. m. petit rejeton flexible de bois de bouleau effeuillés mis en faisceau pour faire les balais.

RAIN, dos, s. m. toute la partie postérieure et supérieure du corps, du col, des épaules au reins. — Reins, s. m. pl. les lombes, le bas de l'épine du dos; l'épine du dos. — Dorsal, e, adj. qui appartient au dos. — Ados, s. m. terre en talus contre un mur. — Cotière, s. f. terrain en pente au midi.

RAINAU, borne, s. f. pierre qui marque les limites entre deux champs; un mur, limite d'une terre, d'un état; mettre des bornes. — Jalon, s. m. bâton planté en ligne droite pour tracer une ligne droite sur le terrain. — Melte, s. f. t. de coutume; borne, limite d'un terrain,

d'une propriété foncière. — Défends, s. m. bois, pierre, etc., en défends, dont la foule, l'entrée, le passage est défendu. — Mont-joie, s. f. amas de pierres servant d'indice du chemin sur des bruyères, des champs, etc.

RAIND, rente, s. f. revenu annuel en argent ou en nature; rente foncière, viagère. — Capital, s. m. somme constituée; fonds principal d'une rente, fonds disponible, capitaux, valeur annuelle placée en rente. — Degobiller, v. a. et n. vomir, jeter par la bouche ce qui est dans l'estomac; mieux rendre par la bouche, etc.— Canon emphytéotique, s. m. revenu annuel d'un bien donné à bail emphytéotique. — Agrier, ère, s. m. f. t. de prat., redevance foncière, terrage, champart ou droit d'enlever des gerbes dans sa censive. — Terrage, s. m. droit de prendre une partie des fruits dans sa censive.— Censive, s. f. redevance quelconque due à un fief. — Redonner, v. a. donner une seconde fois la même chose, rendre à celui qui a donné. — Rendre gorge, v. a. vomir; fig. restituer un vol; rendre, remettre au propriétaire ce qui lui appartient.—*a baie,* habiliter; s'habiliter, se rendre habile au travail, etc.; capable de gagner sa vie. — *kler,* clarifier, v. a. rendre clair et net un liquide. — *lu son kam alvone,* hémorragie, s. f. forte évacuation, effusion considérable du sang et contre nature par la bouche et les narines.—*sos peze,* rendre la monnaie de la pièce qu'on vous donne; fig. rendre des injures, des coups bien mérités, des mauvais services pour ceux que l'on a reçus.

RAINDEG, rendage, s. m. fermage, loyer de terre. — Rétrocession, s. f. acte par lequel on rétrocède; faire rétrocession. — Rétrocéder, v. a. rendre ce qui avait été cédé; rétrocéder une dette, un droit. — Dégobilis, s. m. chose dégobillée.

RAINDÉ-VOUS, rendez-vous, s. m. assignation pour se rendre à la même heure, au même lieu, ce lieu; aller, se trouver au rendez-vous. — Entrevue, s. f. visite, rencontre concertée pour se voir, se parler.

RAINE, grenouille, s. f. animal aquatique, reptile batracien sans queue après son entier développement. — Raine, rainette, s. f. ou graisset, grenouille verte qui vit sur les arbres et peut se fixer au verre même avec les disques de ces pattes; grenouille. — *du-pré,* barbe-de-chèvre, s. f. plante qui ressemble à l'ulmaire; clavaire spirée à feuilles de milpertuis ou reine-des-prés; elle croît dans les lieux aquatiques, sert dans les affections intérieures et extérieures. — Reine-des-prés ou ulmaire, spirée ulmaire, plante vivace assez commune dans nos prés humides.—Vignette, s. f. mercuriale reine-des-prés, plante laxative, émolliente, purgative en lavement, en bouillon pour les coliques de miséréré.

RAINETT, aphte, s. m. petit ulcère rond et blanchâtre superficiel, inflammation dans toutes les parties de la bouche, sur la langue, le long de l'œsophage et menu dans l'estomac; on reconnaît deux espèces d'aphte : la première, affection locale aux tempes rhume pituiteux; la deuxième, aphte des enfants, milet blanchet, muguet, chaleur et rougeur dans la bouche, soif, sommeil profond, agitation des muscles de la face et des lèvres, difficulté de respirer, vomissement, les attaque du troisième au sixième jour de leur naissance; il en survient le milet blanchet benin et le gangreneux.

RAINGJAIE, enfilade, s. f. longue file d'une chose; rang de pieux, de pierres plantées soit pour ornement ou pour soutien.—Rang, s. m. ordre, disposition d'être sur une même ligne; file, suite, rangée de choses, de personnes les unes après les autres. — Rangée, s. f. mis dans un certain ordre détourné pour faire place; mis au nombre de, au rang de; rangée de 2 ou de 3 soldats. — Range, s. f. rang de pavés égaux. — *du buze,* rangette, s. f. tôle à tuyau de poêle, les faire rentrer les unes dans les autres; rangeter, action de ranger. — *du pau,* palée, s. f. rang de pieux pour soutenir une digue de terre, etc.; enclos de pieux.

RAIN-GLAUD, reine-claude, s. f. prune exquise verte ou violette.

RAINGUEL (du krainkin), arc d'acier ou de bois pliant de l'arbalette. *V. Kraînkin.*

RAINPLI, remplir, v. a. emplir de nouveau, achever d'emplir; remplir un vase, un tonneau d'eau; remplir une place, un emploi.—Ouiller, v. a. ajouter du vin dans un tonneau pour le remplir. — Ahouer, v. a. ahouer une bure, la rendre utile en la comblant ou en la couvrant d'une voûte. — Bloquer, v. a. t. de maçon, construire sans aligner; remplir les vides sans ordres; garnir de bourre, etc. pour emplir. — Combler, v. a. remplir un vase par-dessus les bords; remplir un creux, un vide, combler la mesure. — *dgju,* fruit juteux, se, adj. qui a beaucoup de jus. — *le fondmain,* fonder, v. a. faire les fondations d'un édifice sur un terrain solide ou rendu solide par l'art; maçonner les fondations dans les ouvertures et les tranchées de terre pour ériger un bâtiment, etc.

RAINPLIHEG, remplage, s. m. action de remplir de vin une pièce ou baril, etc.; remplissage, ouvrage fait pour remplir. — Blocage, s. m menu moëllon, pierrailles pour remplir les vides; remplissage à l'intérieur d'un mur entre les pierres qui forment le parement; on dit aussi garnissage parce que l'on nomme garnis les moellons dont on se sert. — Blocaille, s. f. petit moellon ou blocage de moellons; celui qui est posé sans être mis en ligne. — Garni, s. m. petit éclat de moellon ou de meulière que le maçon introduit entre les joints des murs pour les remplir, — Remblai, s. m. terre, pierraille, débris de maçonnerie pour combler, remblayer. — Dresse, s. f. morceau de cuir, peau, carton entre la semelle et la première pour dresser une botte, un soulier.

RAINTI, rentier, v. n. qui a des rentes, qui en doit. — Rentier, ère, s. personne chargée d'une redevance annuelle. — Capitaliste, s. m. qui possède beaucoup d'argent, de l'argent placé dans les entreprises, les manufactures.

RAINTRÉ, rentrer, v. n. entrer de nouveau; arriver à, revenir; fig. se dit de revenu, faire rentrer. — Répercuter, v. a. repousser, faire rentrer, répercuter les humeurs; l'air, le froid cause une répercussion.—*et netfanze,* tomber en enfance, s. f. se dit de l'extrême vieillesse, qui a les caractères de l'enfance. — Radoter, v. a. tenir des discours sans suite et dénués de

sens par un affaiblissement d'esprit que le trop grand âge a causé. — Sénile, adj. de vieillard, de la vieillesse; démence sénile.—Lipothymie, s. f. défaillance presque totale de l'esprit. — *onk du vain lòd,* imbriqué, e, adj. tuiles, écailles, feuilles imbriquées, superposées en imbrication qui s'enchassent entre eux les unes sur les autres comme la pomme de pin.

RAINTREG, répercussion, s. f. t. de méd. répulsion à l'intérieur des humeurs qui sont prêtes de sortir. — Rentrée, s. f. action de rentrer, retour; arrivée de fonds.; ce dont une chose rentre, t. d'arts et métiers. — Rentraiture, s. f. couture de ce qui est rentrait.

RAINAR, coulisse, s. f. rainure de châssis, de volet pour le mouvoir en glissant, entaille de croisée, de tiroir où entre la languette du coulisseau et glisse à volonté. — Goujure, s. f. entaille faite entre les bords des poulies, cavité circulaire, contour qui retient la courroie. — Cavité, s. f. creux, vide dans un solide. — Frayer s. m. rainure au bord du dos d'une lame. — Feuillure, s. f. bord, entaillure qui s'emboîtent, t. d'arts et métiers. — Gueule-de-loup, s. f. forte cannelure creusée dans l'épaisseur d'un des battants pour recevoir l'autre qui est arrondi.

RAIVI, rêvasser, v. n. avoir des rêveries diverses et fréquentes, extravagantes; réfléchir, se livrer à des rêveries, avoir l'esprit égaré.

RAIVIEG, babillement, s. m. t. de méd. babil, symptôme de certaines maladies.

RAIZON, raison, s. f. juste emploi, bon sens, ce qui est de droit, de devoir, de justice, etc. — Raison probante, adj. f. convaincante.

RAKAFOUGNTÉ, se blottir, v. pers. se ramasser en un tas; s'accroupir; s'envelopper.

RAKANNDOZÉ *(ò)*, pour dire caresser; par extension, maltraiter, battre.

RAKBRODI *(ò)*, froisser, v. a. serrer, frotter fortement une chose, chiffonner, friper, bouchonner. rouler sans ordre.

RAKEGCHI, ridé, e. adj. qui a des rides; acuminé, ratatiné, flétri, rabougri, rapetissé, raccourci.

RAKETT, pommette, s. f. petite pomme, petit fruit qui n'est pas parvenu au degré de sa croissance. — Ratissoire, s. f. outil de boulanger, en fer large et demi-circulaire, avec une queue; il sert à détacher la pâte du pétrin.

RAKEUZE, recoudre, v. a. coudre ce qui est décousu, déchiré, etc.

RAKLAIE, bastonnade, s. f. bastonner, donner, recevoir des coups de bâton, de pied, de poing. — Raclée, s. f. décharge de coups; donner, recevoir une raclée.

RAKLÉRI, rasséréner, v. a. rendre serein. — Filtrer, v. a. clarifier en passant ou faisant passer à travers un filtre.

RAKLEU, racloir, s. m. outil de menuisier dont le fer est emmanché fort avant dans un morceau de bois, sert à polir, enlever les inégalités.

RAKMAIETÉ *(ï)*, s'accumuler, de nouveau, s'augmenter; amasser de nouveau.

RAKOGTÉ, popiné, e, adj. paré, ajusté avec propreté.

RAKOIEMAIN *(oï)*, lambourde, s. f. pièces de bois placées le long du mur ou des solives pour les assembler par des tenons. — Linteau, s. m. pièce de bois ou de fer mise en travers au-dessus de l'ouverture d'une porte, d'une fenêtre, pour soutenir la maçonnerie ou les vitraux. — Enchevêture, s. m. chevêtre, cadre de solives de l'âtre; pièces de bois autour du plancher, autour de l'âtre.

RAKOIR, raccord, s. m. manière de faire rejoindre ensemble les moulures d'une pièce horizontale avec celles d'une pièce rampante; il y a des raccords à angles et des raccords droits.

RAKOMONDÉ, raccommoder, v. a. remettre en bon état; réparer, refaire, rajuster, reformer; réconcilier; corriger, ôter un ou les défauts des personnes. — Restaurer, v. a. réparer, rétablir, remettre en bon état, en vigueur. — être restauré, v. pers. reprendre ses forces, sa vigueur. — Restauper, v. a. raccommoder à l'aiguille les trous d'une toile, etc., mieux restauper ou restaurer. — Rapatrier, v. a. réconcilier, raccommoder des personnes brouillées. — Ratacouner, v. a. raccommoder. — Modérer, v. pron. t. d'arts, modérer un ouvrage mal fait; être, pouvoir être modéré.

RAKOMONDEG, raccommodage, s. m. travail de celui qui raccommode; chose raccommodée. — Recherche, s. f. se dit de la réparation qu'on fait à une couverture en ardoises, en tuiles en n'y mettant que celles qui manquent et en refaisant en mortier les ruellées, les solins, les arêtiers; se dit aussi d'une chaussée de pavés, en relevant les flasques et remettant les pavés neufs où ils sont brisés. — Restauration, s. f. rétablissement, réparation d'un bâtiment dégradé et remis en bon état. — Raccommodement, s. m. réconciliation, renouvellement d'amitié. — Refaçonner, v. a. façonner une seconde fois un ouvrage manqué. — Réfection, s. f. réparation, rétablissement, grosse réparation d'un bâtiment. — Rajustement, s. m. raccommodement des personnes brouillées; action de rajuster. — Reprise, s. f. raccommodage à l'aiguille. — Résarcissure, s. f. reprise, couture, raccommodage à l'aiguille. — *du solé,* carrérage, s. m. raccommodage de vieux souliers.

RAKOMONDMAIN, raccommodement, s. m. rajustement, réconciliation, renouvellement d'amitié.

RAKONTÉ, relater, v. a. raconter; mentionner, rapporter; rendre par malice tout ce qu'on dit, ce qu'on entend.

RAKORI, revenir, v. n. en courant, revenir vite au lieu où l'on était parti.

RAKOSEG, fibulation, s. f. action, art de réunir les lèvres d'une plaie; imfibuler une plaie, la resserrer, la joindre près.

RAKOURSI, raccourcir, v. a. accourcir, rendre plus court, abréger un chemin, diminuer.

RAKOURSIHMAIN, raccourcissement, s. m. action de raccourcir; ses effets.

RAKOUSTUMÉ, se raccoutumer, v. pers. récip. reprendre une ou ses habitudes.

RAKOVRI, recouvrir, v. a. couvrir de nouveau ce qui était découvert; masquer sous des apparences de prétextes louables quelque chose de vicieux; voiler, couvrir d'un voile, cacher sous un voile, déguiser; gazer, couvrir avec une gaze.

RAKOVROU, recouvert, part. passé du verbe recouvrir, être, avoir été recouvert.

RAKOY, récolter, v. a. faire la récolte, recueillir les fruits, son produit; rassembler des choses dispersées. — Recueillir, v. a. faire une récolte; cueillir, amasser les fruits de la terre; retirer du profit.

RAKOZOU, couturé, e, adj. qui porte des marques semblables à celles des coutures; être tout couturé de brûlures et de la petite vérole. — Recousu, part. passé du verbe recoudre, être, avoir été recousu.

RAKRANPI, se crampiller, v. pron. se mêler, se bouriffer. — Recoquiller, v. a. retrousser en forme de coquille; se fréser, se mettre par boule; se friser, crêper, boucler, anneler; se raccourcir, se rencorner, se contracter. — Accuminé, e, adj. qui se rétrécit tout-à-coup en pointe.

RAKRANPIHEG, crispation, s. f. resserrement dans les parties, dans les nerfs, les entrailles, etc., qui se contractent, se rident.

RAKREH, remplir, v. a. emplir de nouveau; falsifier, altérer les boissons par un mauvais mélange pour tromper. — Mouiller, v. a. t. de cuisine, mettre de l'eau, du bouillon ou autre liquide pendant la cuisson. — Sophistiquer, v. a. altérer des drogues, de la boisson; falsifier, frélater une liqueur, etc.

RAKREHAW, accouchée, adj. f. femme en couche.

RAKREHEG, frélaterie, s. f. altération dans les liqueurs, les drogues, pour les faire paraître meilleures, les rendre plus agréables. — Adultération, s. f. action de gâter, d'altérer ce qui est pur, adultération d'un médicament; sophistication; falsification. — Surcroît, s. m. augmentation en nombre, en qualité, en force; remplissage, remplage d'un tonneau.

RAKREHEU, goureur, s. m. celui qui falsifie les drogues, celui qui trompe; sophistiqueur, qui altère les boissons.

RAKREHOU, frélaté, e, part. passé du verbe frélater, liquide falsifié, sophistiqué avec des drogues qui lui donnent la couleur, le goût.

RAKRO, accroche, s. f. difficulté, embarras, obstacle; fig. fam. embarras qui retarde une affaire. — Accroc, s. m. perte, dommage, mauvais succès, empêchement, obstacle, opposition; tout ce qui empêche l'exécution. — Coup de raccroc, s. m. t. de jeu, coup inattendu, avantageux

RAKROCHEU, raccoleur, s. m. qui fait métier de raccoler.

RAKROCHEUZE, raccrocheuse, s. f. fille publique qui raccroche les passants, les arrête, les invite à entrer.

RAKSEIGNI, réenseigner, v. a. enseigner de nouveau, avec un nouveau soin, donner des renseignements.

RAKSUR, ratteindre, v. a. rattrapper quelqu'un qui a l'avance; gagner ce que l'on avait perdu, joindre en chemin.

RAKUITÉ, acquitter, v. a. se rendre quitte, se libérer de dettes, se décharger par ouvrage, etc., d'une dette. — Acquittement, s. m. action d'acquitter.

RAKUZÉ, rapporter, v. a. rendre par malice ce qu'on entend dire; dénoncer, dénommer, etc.

RAKUZETT, rapporteur, s. m. rapporteur indiscret. — Dénonciateur, s. m. qui dénonce, rapporte, accuse; délateur. — *potaie*, pestard, s. m. t. de collége, rapporteur, qui sert d'espion aux maîtres.

RAL *(à)*, râle, s. m. oiseau échassier, pressiroste; râle de terre ou de genêt, vulgairement roi des cailles, habite les prairies humides, il vole peu, mais court fort vite. — Rouleau, s. m. paquet cylindrique; rouleau de toile, de corde, etc.

RALANTI, alentir, v. a. retarder, adoucir.

RALÉ, retourner, v. n. aller une seconde fois; se rendre chez soi, dans son pays.

RALEGCHI, relécher, v. a. lécher une seconde fois, repasser la langue sur quelque chose.

RALIEMAIN, ralliement, s. m. action de rallier, de se rallier; point de ralliement; t. militaire, mot de guet qui suit le mot d'ordre.

RALONGE, allonge, s. f. morceau, pièce, bout pour allonger; rendre plus long. — Rallonge, s. f. partie ajoutée à un objet trop court.

RALONGEG, allongement, s. m. augmentation de longueur, ce qui allonge, action d'étendre, d'allonger; lenteur affectée dans ses affaires.

RALONGI, rallonger, v. a. rendre plus long en ajoutant; alonger. — Raboutir, v. a. allonger; mettre bout à bout des morceaux d'étoffe, etc.

RAM *(à)*, aviron, s. m. rame, dont le manche est rond et l'autre extrémité qui est plate entre dans l'eau pour ramer et faire avancer le bateau. — Rame, s. f. aviron, longue spatule en bois qui sert à faire voguer une nacelle, un bateau, une galère, etc.; vingts mains de papier réunies de 500 ou 480 feuilles. — *du figness*, châssi dormant, s. f. formant cadre dans une baie de croisée où s'enchassent les châssis ouvrants. — *du montaie*, patin, s. m. forte pièce de bois dans laquelle sont posées les marches d'escalier.

RAMAG, gazouillis, s. m. ramage des oiseaux; ramage, chant des oiseaux. — Piollis, s. m. gazouillis d'oiseaux. — Ornithophonie, s. m. musique des oiseaux; imitation de leurs chants.

RAMAGI, ramager, v. a. chanter; se dit des oiseaux. — Bourdonner, v. a. chanter à voix basse, entre ses dents, faire entendre des discours inconvenants. — Bougonner, v. n. gronder; murmurer entre ses dents.

RAMAIGRI, ramaigrir, v. a. rendre maigre de nouveau.

RAMAIL, branche, s. f. chiffonne, inutile, coupée; buchette, menu bois que les pauvres vont ramasser dans les bois; ramassis des broussailles. — Broussailles, s. f. pl. ronces, épines, menus bois dans les forêts; broutilles, menues branches pour les fagots; fig. rien, babioles, etc.

RAMAINDÉ, réparer, v. a. refaire, restaurer, remettre une chose dans un état convenable. — Corriger, v. a. ôter un ou les défauts des personnes, des choses; réparer, réprimander, reprendre; châtier, punir; tempérer, indiquer, ôter les défauts, réformer; s'amender, devenir meilleur, se défaire d'un défaut. — Amender, v. a. rendre meilleur, corriger; rectifier, devenir meilleur, en meilleur état.

RAMAINDEG, ramendable, adj. 2. g. qui peut être amendé, corrigé; t. de métier, réparable,

qu'on peut réparer. — Le corrigé, s. m. t. d'art, ce que l'on a corrigé ou ce que l'on doit corriger, t. de collége.

RAMASSÉ, ramasser, v. a. faire un ramas, un assemblage, une collection de choses, de personnes; rejoindre, rassembler ce qui était épars; réunir; relever, prendre ce qui était à terre; maltraiter, trainer dans une ramasse. se relever étant tombé. — Amasser, v. a. faire amas ou un amas; accumuler, entasser, amonceler, etc. — Accumuler, v. a. amasser et mettre ensemble, en monceau, en tas; faire un amas d'argent. — Thésauriser, v. n. amasser des trésors, de l'argent; économiser, épargner, ménager pour amasser. — *et sôl*, hérissonné, e, adj. chat, lion, etc., ramassé et accroupi. — Corroyer, v. a. c'est comprimer le fer sous le marteau, le pétrir, le resserrer, en rapprocher les molécules; c'est la même chose qu'écrouir. — *les klikott*, peiller, v. a. celui qui ramasse les chiffons pour les papeteries.

RAMASS, pâté, s. m. les serruriers appellent pâté des paquets de fer menu qu'ils joignent ensembles, les réunissent, les corroient pour avoir du fer doux. — Trousse, s. f. réunion de lames de fer ou d'acier pour être chauffées, forgées ou soudées; paquet de limes à reforger.

RAMASSETT, amassite, s. f. petit instrument de bois ou de métal amoinci, dont on se sert pour amasser la pâte.

RAMASSEU, accumulateur, s. m. qui accumule des écus, des vivres, etc.; des biens-fonds.— *dansenn*, cendrier, s. m. celui qui ramasse le cure, le fumier; celui qui en vend.

RAMATI, bruire, v. a. une étoffe, la pénétrer de vapeur pour amortir la roideur, par le moyen de la vapeur de l'eau tiède. — Ramoitir, v. a. rendre moide, humide, t. de métier. — Délustrer, v. a. le drap, ôter le lustre. — Décatir, v. a. ôter le cati, délustrer une étoffe. — Moitir, v. a. mouiller un peu, tremper une étoffe imparfaitement, rendre moide, un peu humide; humidier.

RAMEHNÉ, grapiller, v. a. cueillir les grappes qui restent après la vendange, les fruits après la cueille; recueillir, grappeter des fruits, des pommes de terre, etc. — Glaner, v. a. et n. ramasser les épis après la moisson; fig. faire des petits gains après le premier. — Grappeter, v. a. cueillir les restes des fruits en général.

RAMEHNEG, grappillage, s. m. action de grappiller, grappeter; son produit. — Glanure, s. f. ce que l'on glane après la moisson; glanement, action de glaner.

RAMEHON, glane, s. f. poignée d'épis ramassée çà et là, fruits épars cueillis après la coupe; ramassis.

RAMESEG. relevailles, s. f. pl. cérémonie qui se fait à l'église la première fois qu'une femme y vient après ses couches, en commémoration de la purification de la Vierge, dont on célèbre sa fête annuelle le deux février dans l'église romaine, en mémoire de ce que la Ste.-Vierge, quarante jours après la naissance de J. C. alla, par humiliation, se présenter au temple pour satisfaire à la loi, dans le lévitique; elle a été instituée, dans l'église romaine, par Justinien, l'an 542.

RAMESI, faire ses relevailles, assister aux relevailles.

RAMHI, fourgonner, v. n. fouiller maladroitement dans des objets, les bouleverser. — Remuer, v. a. mouvoir quelque chose, le changer de place, le mettre pêle mêle, le mettre sens dessus dessous.

RAMIERDI, attaché, e, adj. avoir du goût, de l'attachement, des sentiments d'amour ou d'amitié pour une personne.

RAMINÉ, ramener, v. a. amener une seconde fois; remettre une personne au lieu d'où elle était partie.

RAMINEU, poulier, s. m. corps de fer ou de bois dans lequel manœuvre une poulie. — Pouliot, s. m. bois qui porte les poulies.

RAMOLI, ramollir, v. a. amollir, rendre plus mou, plus souple, plus maniable; fig. efféminé.

RAMOLIHAN, ramollissant, e, adj. ce qui ramollit. — Remède relâchant, adj. qui relâche, amollit la tumeur, etc.; emplâtre, plante émolliente, qui amollit, adoucit.

RAMON, balai, s. m. petit faisceau, poignée de scions de bouleau blanc, de plumes, de crins, de soies de cochon, etc, emmanchée, instrument de ménage pour ôter les ordures, nettoyer; queue des oiseaux, bout de la queue d'un chien, pinceau. — Écouvillon, s. m. balai qui sert au serrurier et au boulanger, le premier pour arroser le fer dans la forge et amasser le charbon, le boulanger pour nettoyer son four avant d'enfourner; il est formé de bouts de ficelles, de vieux linge, etc. — Goupillon, s. m. petit bâton garni par le bout de soies de porc, posées en sens divers, sert pour nettoyer les pots, carafes, bouteilles, etc. — Balayette, s. f. petit balai, s. m. balai d'enfant. — Faubert, s. m. balai pour nettoyer un navire; fauberter, balayer avec le faubert.

RAMONASS, rave, s. f. plante potagère de la famille des crucifères; racine employée pour diminuer la bile venteuse, indigeste, en sirop pour la poitrine, en cataplasme pour les engelures; graine alexipharmaque, racine annuelle; ses variétés sont: la rave de corail, la petite hâtive, la couleur de rose ou saumonée, le radis blanc hâtif, le rond hâtif, le petit saumoné, le petit rond rouge, le gros blanc, le radis petit noir, le gros noir d'hiver ou raifort, la tortillée du Mans. — Rabioul, rabiole, s. f. rave mâle ou grosse rave.

RAMONÉ, ramoner, v. a. balayer, nettoyer une ou des cheminées.

RAMONEG, ramonage, s. m. action de ramoner, nettoyer les cheminées.

RAMONEU, ramoneur, s. m. ouvrier qui ramone les cheminées; on s'est occupé récemment des moyens de substituer, pour le ramonage, une machine au travail si pénible et si périlleux des petits Savoyards.

RAMOURNÉ, faire le relevé de la surface d'une pièce de bois ou d'une planche en pieds carrés; cuber une pièce de bois; moulage, mesurage du bois.

RAMOUY, remouiller, v. a. mouiller de nouveau; abreuver, humecter profondément la terre, les plantes, mouiller par irrigation. — Arroser, v. a. humecter, mouiller en versant un liquide dessus; arroser, abreuver des fleurs, etc. —

Humidier, v. a. humecter le papier, le parchemin, t. de relieurs, de batteurs d'or. — Humecter, v. a. mouiller, rendre humide. — Pleurer, v. a. t. d'arts et métiers, jeter de l'humidité, des gouttes sur, pour humidier. — Bassiner, v. a. fomenter en mouillant avec une liqueur, un vulnéraire; bassiner une plaie; arroser légèrement, t. de jardinier. — *al houp,* baqueter, v. a. t. de jard. arroser à la pelle. — *l'bouwaie,* humidier le linge, v. a. l'humecter avant de le repasser.

RAMOUYEG, arrosage, s. m. action d'arroser, l'eau qui arrose, qui lie un amalgame, une pâte, etc.; canal pour arroser. — Arrosement, s. m. action d'arroser les plantes, le linge sur l'herberie.

RAMP, rampe, s. f. partie d'un escalier, d'un palier à l'autre; balustrade d'escalier, plan incliné qui tient d'un escalier, limon en échiffre; pièce rampante dans laquelle les marches d'un escalier viennent s'assembler; faux limon, pièce, rampe contre le mur; cascade eu pente douce, fig. pente d'une colline. — *don meur,* faux limon, s. m. pièce de charpente posée contre un mur, laquelle ne reçoit pas les bouts des marches comme les vrais limons, mais qui est découpée pour les porter en dessous et appuyant les contre-marches. — Échiffre, s. m. mur rompant d'escalier, où s'assemblent toutes les parties qui servent à soutenir les marches et palier d'un escalier, c'est-à-dire les patins, les limons et les rampes.

RAMTATAM, cancanier, s. m. qui cancane. — Jodelet, s. m. folâtre, qui fait rire par ses sottises.

RAMPAPLAM, patapatapan, s. m. bruit imitatif du tambour. — Rataplan, s. m. mot factice inventé pour imiter le bruit du tambour.

RAN, rang, s. m. ordre, disposition d'êtres sur une même ligne; dignité, degré d'honneur, place dans une marche, une séance, dans l'estime publique. — Préséance, s. f. droit de procéder, de prendre place au-dessus de quelqu'un; entre militaires, la préséance est marquée par le grade. — *d'sek,* rouelle, s. f. rangée de cerceaux sur un tonneau, seau, etc.; torche, rang de quatre cerceaux sur un tonneau.

RANCHI, dévier, v. n. se détourner, s'écarter de la route; incliner, baisser de quelque chose, mettre hors d'aplomb. — Pencher, v. a. incliner, baisser de quelque côté.

RANGE, clématite, s. f. herbe aux gueux, viorne des pauvres; herbe à pauvre homme, plante rosacée, renonculacée, odorante, grimpante, le suc cause un ulcère que guérit l'eau fraîche, les sarments servent à faire des liens; clématite cultivée, plante d'agrément, originaire d'Espagne, à fleurs diversifiée, doubles, simples, bleues, chaires ou blanches.

RANKI, râler, v. n. rendre un son enroué en respirant.

RANKIEG, rascation, s. f. râlement causé par le sang qui gêne la respiration. — Râlement, s. m. râle ou enrouement; faire entendre un râlement; râlement de la mort.

RANKUNN, rancœur, s. m. haine, rancune, ressentiment d'esprit concentré. — Rancune, s. f. haine cachée et invétérée.

RANOKEG, anaplérose, s. f. t. de chirurg., art de reproduire les parties qui peuvent renaître les chairs; de rendre une partie qui manque soit de nature, soit par accident. — Renouer, v. a. nouer une chose dénouée; nouer, rattacher, reprendre, rejoindre ce qui était interrompu.

RANPIOUL, clématite des haies, s. f. espèce de clématite vivace fort commune dans les haies, à tiges nombreuses, sarmenteuses; fleur blanchâtre, longue, soyeuse, et plumeuse au mois de juillet, d'une odeur agréable, sa partie ligneuse et sarmenteuse est propre à faire des liens, des jolis paniers, des ruches de mouche à miel; les gueux se servent de ses feuilles récentes et froissées pour faire paraître des rougeurs, des ulcères aux jambes pour exciter la commisération, le mal est plus effrayant à la vue que dangereux, ils le font disparaître facilement en étuvant la partie avec de l'eau fraîche ou des feuilles de poirées.

RANPLAN, raclée, s. f. décharge de coups; réprimande, reproche, correction faite avec autorité.

RANPONAU, filtre, s. m. ustensile de cuisine en fer-blanc.

RANSIHEG, rancissure, s. f. rancidité, espèce d'altération de certaine substance, telles que les huiles, les graisses, le lard et le beurre éprouvent, exposées au contact de l'air.

RANSION, ration, s. f. portion de vivre, etc. distribuée par jour aux soldats, aux matelots. — Pagniote, s. m. petit pain, ration d'un homme à gage.

RANVER, dague, s. f. lame de sabre à deux tranchants avec laquelle on ratisse et nettoye les peaux de veaux et autres; outil de corroy[r].

RANVOI, catastérisme, s. m. marque, indice, renvoi par des étoiles. — Astérique, s. m. étoile *, signe qui indique, qui marque un renvoi.

RANZE, crêpe, s. f. étoffe claire frisée, non croisée, très-claire, très-légère, en forme de gaze, chaine et trame teintes en noir, de soie grise; morceau de crêpe en signe de deuil: le particulier le porte au chapeau, le militaire au bras gauche. — Rance, adj. 2 g. qui commence à se corrompre, à sentir; lard, viande, prune rance, leur corruption, leur odeur.

RAP, râpes, s. f. pl. ustensile de cuisine en cuivre, tôle ou ferblanc, percée d'un grand nombre de trous dont on laisse les bavures; on s'en sert pour réduire en poudre le tabac, le sucre, etc.; celles à tabac sont plates, celles à sucre sont demi-circulaire ou circulaire. — Râpe, s. f. sorte de lime piquée à grain d'orge de différentes formes et grandeurs, dont se servent les sculpteurs en marbre, en pierre et en bois, les plombiers, menuisiers, horlogers, charpentiers, cordonniers, serruriers, etc. pour dresser et polir leurs ouvrages. — Écouane ou écouenne, s. f. sorte de râpe ou de lime dont les hachures sont en travers et fort enfoncées; on s'en sert pour râper le bois, l'os, l'ivoire, l'étain, etc.; les trous sont plus ou moins rapprochés selon l'usage, sont disposés en quinconce et ligue parallèle.—Raspatoir ou rugine, s. f. instrument de chirurgie pour racler les os durs ou d'ivoire. — Grêle ou grelette, s. f.

espèce d'écouanne dont le tourneur se sert pour dresser et amincir les petits ouvrages de bois. — Platine, s. f. espèce de râpe sur laquelle se déchirent les chiffons à papier. — *a lus nouf,* grivoise, s. f. râpe à tabac portative; grivoiser, s'amuser à râper du tabac; limer, user par le frottement.

RAPAIL, racaille, s. f. rebut du peuple, la plus vile populace; fig. chose de rebut, vile racaille. — Peautraille, s. f. vile populace. — Galefretier, s. m. homme de néant, mal vêtu. — Canaille, s. f. vile populace, gens que l'on méprise, enfants bruyants. — Bélître, s. m. coquin, gueux, misérable, homme de néant. — Bélitraille, s. f. troupe de bélitres.—Abject, e, vil, bas, méprisable, dont on ne fait nul estime. — Gauspin, s. m. t. de mép., polisson. — Nébulon, s. m. drôle, vaurien, affronteur, trompeur avec hypocrisie. — Bricon, s. m. malotru, mauvais sujet.

RAPAILRAIE, populacerie, s. f. viles manières, mœurs de la populace, du populacier; action populacière, bélitraille. — Villaquerie, s. f. canaille, troupe de coquins; lâcheté, poltronnerie déshonorante.

RAPAIRI, raparier, v. a. réunir; rappareiller, remettre avec son pareil; rapariment, action de raparier un mâle avec sa femelle.

RAPAIRIHEG, rapariment, s. m. action de raparier, réunir en couple désapariée.

RAPASS, s. f. correction, s. f. action de corriger, peine, châtiment infligé.

RAPATROUY, rapetasser, v. a. mettre des pièces, raccommoder grossièrement des vieilles hardes, etc. — Rabobeliner, v. a. rapetasser, plâtrer. — Rapsoder, v. a. raccommoder mal et sans soin.

RAPATROUYEG, replâtrage, s. m. réparation légère et superficielle, mauvais ouvrage mal réparé.

RAPATROUYEU, rapetasseur, rapsodeur, rabobelineur, s. m. qui rapetasse, savetier. — Raparieur, s. m. ouvrier qui raparie.

RAPAUHTÉ, rapaiser, v. a. calmer, adoucir, tempérer; se défâcher, s'apaiser après la colère; concilier, réconcilier.

RAPAUHTEU, médiateur, trice, s. conciliateur, qui concilie les personnes, etc.

RAPÉ, râper, v. a. mettre en poudre avec la râpe. — Chapeler, v. a. chapeler du pain, ôter la superficie de la croûte; mieux chapeler. — Triturer, v. a. réduire en poudre, en petite portion, en petite partie.

RAPEG, chapelure, s. f. croûte de pain ôtée en le chapelant; débritus, débris d'un corps quelconque qui a été chapelé. — Râpure, s. f. ce qu'on enlève avec la râpe ou en grattant; trituration de la râpe, réduction en poudre. — Raspation, s. f. action de râper, son effet.

RAPEHI, repêcher, v. a. retirer de l'eau, repêcher quelqu'un ou quelque chose.

RAPEINSÉ, repenser, v. n. penser, réfléchir de nouveau; penser mûrement. — Se recueillir, v. pers. rappeler ses sens, ses idées.

RAPELÉ, froner, v. n. siffler, imiter le cri des oiseaux pour les attirer à la pipée.—Rappeler, v. a. appeler de nouveau; faire revenir en appelant; se représenter l'idée du passé; battre le rappel.

RAPELEG, éveil, s. m. fam. avis sur une chose intéressante, oubliée, imprévue; donner l'éveil.

RAPENN, teille, s. f. écorce déliée d'un brin de chanvre, de lin, etc. — Rapine, s. f. action de ravir par violence; ce qui est ravi; pillage, volerie, larcin, concussion.

RAPEPURNÉ, se rajuster, v. pers. raccommoder son ajustement; se popiner, se parer de nouveau.

RAPESLÉ, rapiécer, v. a. mettre des pièces, raccommoder; rapiéceter, rapiécer des meubles, etc., etc.; hardes rapiécetées. — Rapetasser, v. a. mettre des pièces, raccommoder grossièrement de vieilles hardes. — Appiécer, v. a. rapiéceter; rapiécer.

RAPESLEG, rapiécetage, s. m. action de rapiécer; hardes rapiécetées. — Appiécement, s. m. rapiécetage.

RAPESLEU, rapiéceteur, s. m. appiéceteur. — Rapetasseur, s. m. qui raccommode les vieilles hardes, etc.

RAPIGUEL, peautraille, s. f. vile populace. V. *Rapaïe.*

RAPINÉ, lésiner, v. a. user de lésine; rapiner, voler avec adresse, prendre injustement. — Grimeliner, v. a. faire des petits gains, des petits profits.

RAPINEG, rapacité, s. f. inclination à prendre le bien d'autrui; grimelinage, grapillage, petit profit.

RAPINEU, avare, adj. 2 g. et s. qui donne peu, qui ne donne pas facilement; avaricieux, qui use de ladrerie, etc.—Rapace, adj. 2 g. avide, ardent à la rapine; chiche, trop ménager, mesquin.

RAPINNRAIE, lésinerie, s. f. acte de lésine, de ladrerie, qui vit chichement.

RAPLAKÉ, recoller, v. a. coller de nouveau, rejoindre le parties séparées; se raccommoder, se réconcilier.

RAPLAKEG, réconciliation, s. f. raccommodement de deux personnes brouillées. — Replâtrage, s. m. fig. fam. moyen insuffisant employé pour réparer une faute; mauvais replâtrage, maladroit.

RAPOIR, rapport, s. m. relation écrite; récit, exposition d'un fait, d'une contravention, d'un procès. — Analogie, s. f. conformité, rapport de deux choses, proportion, ressemblance.

RAPOIRTÉ, rapporter, v. a. apporter une chose au lieu où elle était, à la personne à qui on l'avait prise, de qui on l'avait reçue; apporter de loin; joindre pour compléter; rendre par malice ce qu'on dit, ce qu'on entend; citer, alléguer; pièce de rapport, qui se rapporte.

RAPOIRTEU, rediseur, s. m. celui qui répète ce qu'il a ouï dire. — Rapporteur, se, s. celui qui fait des rapports.

RAPOITROUL, rapport, s. m. convenance; conformité, analogie, choses qui se rapportent, se raccordent. — Ramassette, s. f. espèce de cercle adapté dans la virole et le bout de la faulx pour former les andins coupés.

RAPREPI, rapprocher, v. a. et pr. approcher de nouveau de plus près, mettre en regard; réconcilier; rendre plus ou moins semblable; se mettre, se remettre près à près, tout près.

RAPRIND, rapprendre, v. a. apprendre, étudier de nouveau.

RAPROPRIEG (ô), bisage, s. m opération pour cacher les défauts d'un ouvrage, d'une marchandise, lui donner une autre couleur.
RAPTIHEG, décroissement, s. m. diminution des jours, des eaux, etc.; amoindrissement, retranchement des parties. — *Accourcissement, s. m. diminution de longueur d'un chemin, des jours, de la lune, etc. — Raccours, s. m. raccourcissement d'une étoffe mal fabriquée.
RAPTISI, rapetisser, v. a. rendre plus petit; être rapetissé.
RAPTITI, raccourci, e, adj. abrégé, accourci, rendu plus court, diminué de longueur. — Apetisser, v. a. rendre plus petit; accourcir; s'apetisser, devenir plus petit, plus court.
RAPURÉ, égoutté, e, adj. qui a passé par l'égouttoir.
RAPUREG, égoutture, s. f. dernières gouttes qui tombent de ce qu'on fait égoutter.
RAR, rare, adj. 2 g. qui arrive peu souvent, qui se trouve rarement, qui n'est pas commun; singulier; excellent, précieux, etc. — Inaccoutumé, e, adj. inusité, qui n'a pas coutume de se faire, d'arriver. — Rarissime, adj. fam. très-rare, rareté d'un fait, etc.
RARAINGI, réarranger, v. a. arranger de nouveau, remettre en ordre; rétablir, raccommoder ce qui était dérangé. — Faire le bisage, s. m. opération pour cacher les défauts d'un ouvrage, d'une marchandise.
RARMAIN, rarement, adv. peu souvent, peu fréquemment.
RARTÉ, rareté, s. f. disette, l'opposé d'abondance; singularité, curiosité.
RASAFTÉ, rapetasser, v. a. mettre des pièces, raccommoder grossièrement de vieilles hardes, de vieux souliers.
RASAFTEU, carreleur, s. m. des souliers, savetier ambulant.
RASEGCHY, desséché, e, adj. qui a subi l'action du dessèchement, ses effets; état d'une chose desséchée, se dit pour maigreur extrême.
RASERSIÉ, rasarcir, v. a. raccommoder une étoffe en refaisant le tissu avec l'aiguille; rentraire.
RASIRESS, coucheuse, s. f. forte brosse de soies de sanglier pour le couchage du poil du drap après la tonde.
RASIR (on dret), enverser une pièce de drap, d'étoffe; faire le couchage du poil au drap; tuiler, polir, lustrer le drap avec la tuile. — *on fiair*, fer rassis, s. m. t. de maréchal-ferrant, fer qu'on rattache, fer rassis.
RASKRAUWÉ, reprendre, v. a. réprimander, gronder, menacer, répondre avec fermeté, fierté; morigener, rebuter avec rudesse, avec mépris; maladie subite, fatalité, hasard malheureux, perte, dommage.
RASONLÉ, ramasser, v. a. rassembler ce qui était épars, prendre ce qui était à terre; rassembler, réassembler de nouveau.
RASPALÉ, extradossé, s. m. surface d'une voûte qui n'est pas brute, où les queues des pierres sont coupées également et sont extradossées à égale épaisseur; refaire un épaulement, lui donner plus d'extension qu'il n'avait; renforcer, rendre plus fort.
RASPALEG, extrados, s. m. côté extérieur d'une voûte opposée à la douelle.
RASPATÉ, étreint, s. m. serré fortement; pressé, étreint, épaté.
RASPÉ. V. *Râpé*.
RASPEHI, rapaissir, v. a. épaissir de nouveau, rendre plus épais, devenir plus épais.
RAS-POIL, poil ras, s. m. nom que l'on donne à diverses étoffes de laine croisée, dont le poil ne paraît que très-peu et que l'on distingue par différents noms.
RASPOUY, appuyer, v. a. soutenir avec un appui, aider, protéger, se reposer sur un appui. — S'accouder, v. pers. s'appuyer du coude, s'appuyer sur la table, contre; s'accôter, se coucher, s'appuyer des côtes.
RASPOUYA, cubital, s. m. banquette pour appuyer les bras. — Accotoir, s. m. appui pour s'accoter; étai, support, chose sur quoi l'on s'appuie ou qui appuie. — Accoudoir, s. m. appui pour s'accouder.
RASS, ras, e, adj. rasé, qui a le poil fort court, coupé jusqu'à la peau; étoffe ras, dont le poil ne paraît pas. — Spée ou sépée, s. m. bois d'un an. — Taillis, s. m. bois en coupe réglée, jeune bois jusqu'à vingt-cinq ans. — Bois en puelle, s. m. jeune taillis. — Gaulis, s. m. pl. branches de taillis, branches d'un bois de vingt-et-un ans.
RASSIOU, rassis, adj. épuré en se reposant; fig. grave, réfléchi, calme; pain rassis, vieux de quelques jours; se rasseoir une deuxième fois, se reposer.
RASSIR, rasseoir, v. a. asseoir de nouveau, replacer, calmer, rattacher un fer au cheval; s'épurer en se reposant; se rasseoir, s'asseoir une deuxième fois, se reposer, s'éclaircir, se remettre de son trouble.
RASURÉ, reconfirmer, v. a. confirmer, assurer de nouveau.
RASSUSI, crisper, v. a. causer la crispation, des crispations dans les nerfs, les entrailles, etc. — Acuminé, e, adj. qui se restreint tout à coup en pointe, t. de botan.
RASSUSINÉ, crispé, e, adj. desséché, e, asséché, devenu sec, crispé.
RASTOKÉ, caler de nouveau, arrêter la pose d'une pierre, d'une pièce de meuble, etc.; caler une pièce qui l'avait été.
RASTRABOTÉ, rabrouer, v. a. rebuter avec rudesse, avec mépris; rabrouer quelqu'un, bourrer, quereller, réprimander. — Rudoyer, v. a. traiter, mener rudement, rudoyer quelqu'un.
RASTREUTI, rétrécir, v. a. rendre plus étroit, moins large; rétrécir un habit. — Etrécir, v. a. rendre plus étroit, devenir plus étroit; se resserrer sur soi-même, étrécissement.
RASTREUTIHEG, rétrécissement, s. m. action par laquelle une chose est rétrécie, son état; étrécissure, état de ce qui est étréci.
RASTRIND, serrer, v. a. mettre près à près, à couvert, en sûreté, en un lieu où la chose ne puisse se gâter, être volée; enfermer, plier, lier, remettre en ordre. — Froncer, v. a. plier menu, rider un linge, une étoffe pour restreindre; faire des froncis, des rivets.
RASTRINDEG, restreindre, s. f. couture à resserrer; diminuer d'ampleur, qui resserre. — Rivet, s. m. qui resserre, restreind les bords des souliers, etc.; fil qui renferme, t. de cord.

RATAFIA, tafia, s. m. espèce d'eau-de-vie qui se fait avec la mélasse de sucre; ratafia, liqueur faite d'eau-de-vie, fruits, sucre et de principes odorants ou sapides des végétaux.

RATAIRI, assouplir. v. a. rendre souple, mou, maniable, ductile, flexible, docile, doux. — Rattendrir, v. a. faire, redevenir tendre.

RATAKÉ, regourmer, v. a. donner de nouveau des coups de poing; attaquer de nouveau quelqu'un.

RATATOUIE, galimafrée, s. f. fricassée de reste de viandes, de légumes.

RATAUYURON, quintis aïeux, s. m. sixième degré de génération.

RATÉ, ratier, ère, s. capricieux, bizarre qui a des rats, des fantaisies; fantastique, chimérique, capricieux. — Quinteux, se, adj. et s. fantasque, bourru, sujet à des quintes, à des bizarreries, à des caprices. — Rateleux, se, adj. sujet au mal de rate.

RATEGCHI, rattacher, v. a. attacher de nouveau ce qui était détaché; remettre une épingle détachée.

RATELÉ, réatteler, v. a. atteler de nouveau, réatteler un cheval; faire un réattelage, un second attelage.

RATELEG, réattelage, s. m. second attelage, action d'atteler de nouveau. — Épissure, s. f. entrelacement de cordes; épisser, entrelacer les fils de deux cordes pour les réunir sans nœud; jonction, réunion de deux bouts de cordes. — Enter, v. a. joindre deux pieces de bois bout à bout.

RATENN, ratine, s. f. étoffe de laine croisée; il y en a des drapées ou apprêtées en drap, d'autres à poil long et d'autres dont le poil est frisé du côté de l'endroit, on les rappelle ratines frisées. — Frise, s. f. machine à faire le ratinage des étoffes qu'on nomme ratines, aux peluches, à l'envers du drap noir et autres étoffes.

RATIFIY, ratifier, v. a. approuver, confirmer authentiquement ce qui a été fait ou promis.

RATIND, temporiser, v. n. retarder, différer avec espoir d'un meilleur temps. — Attendre, v. a. être dans l'attente de quelqu'un, de quelque chose qui doit arriver; être au guet, faire le guet, épier, guetter quelqu'un; guet-apens.

RATINDEG, attente, s. f. action d'attendre; espérance.

RATIREG, retrait, s. m. diminution d'épaisseur, de longueur et largeur d'une chose qui se retire sur elle-même. — Retirement, s. m. contraction, raccourcissement, action de ce qui se retire; retirement des nerfs. — Ratirure, s. f. t. de fondeur, creux dans une pièce coulée, t. de mét. ouvrage qui se retire. — Rétrécissement, s. m. action par laquelle une chose est retirée, rétrécie; son état; rétrécissement du cuir, des nerfs, etc.

RATOKI, allumer le feu, du feu. — Rallumer, v. a. allumer de nouveau, donner une nouvelle ardeur au feu. — Rattiser, v. a. attiser de nouveau, rapprocher les tisons pour les faire mieux brûler; raccommoder le feu, le ranimer.

RATOUMÉ, se rappeler, v. pr. faire revenir à la mémoire.

RATOUMEG, se ressouvenir, v. pers. se rappeler, se remettre dans la mémoire, se souvenir que l'on a dit, fait, promis, etc. — Se rappeler, v. pr. retrouver la mémoire, le souvenir d'un fait, le temps où.... les beaux jours.

RATROSI, retrousser, v. a. replier, relever en haut ce qui était détroussé; trousser, retrousser une robe.

RATROTÉ, retruder, v. a. repousser, rejeter, renvoyer quelqu'un de l'endroit d'où il était parti, remettre en prison.

RATROTEG, repayer sa bien-venue, payer une seconde fois sa rentrée dans un atelier ou corps de métier.

RATT, rate, s. f. partie molle du corps, en forme d'une langue de bœuf, spongieuse, au flanc gauche, entre l'estomac et les fausses côtes. — Campagnol, s. m. petit animal commun, ressemble au rat d'eau, se trouve partout, le bois, les champs, les prés, les jardins; il se pratique des trous sous terre, divisés en deux loges comme ceux du mulot, se nourrit de grains, de fruits, etc. — Ratte, s. f. femelle du rat. — Souris, s. f. ratte à la grande queue, mulot.

RATTNA, entaille, s. f. incision, coche faite dans le bois, le fer, pour pouvoir soutenir, contenir différentes pièces d'ouvrages, etc.; rainure. — Entaille, s. f. pour les panneaux, t. de maçon. — Obstacle, s. m. empêchement; opposition, difficulté, embarras.

RATTNI, se retenir, v. pers. s'empêcher de, se modérer; s'attacher à lorsqu'on est entraîné, près de tomber; retenir, tenir une seconde fois; ne pas lâcher, ne pas livrer, conserver ce que l'on a, s'assurer de ce qu'un autre pourrait prendre; arrêter, faire demeurer ou séjourner; empêcher ce qui allait arriver, empêcher l'effet. — S'abstenir, v. pron. se priver de l'usage de, s'empêcher de faire quelque chose; s'abstenir de liqueur, de jouer, etc.

RAUBOSS, rotule, s. f. petit pain rond au milieu duquel on met un fruit ou de robe de sureau pour les hydropiques. — Pistalion, s. m. pâté ou pomme; action de recouvrir de pâte une pomme qu'on fait cuire au four. — Baignet, beignet, s. m. tranche de fruit entouré de pâte frite à la poèle; meringue au pomme ou à la crême.

RAUDISS, radis, s. m. sorte de raifort, plante potagère naturelle à la France, originaire de Chine et bisannuelle; le radis blanc, rouge, noir.

RAUF, tisonnier-crochet, s. m. outil de forgeron, tige de fer avec un crochet au bout; il sert à attiser le feu des forges. — Rouable, s. m. outil de briquetier qui sert à égaliser le terrain des champs de briques, pour niveler. — Aviron, s. m. rame, longue spatule de bois qui sert à faire voguer une nacelle, un bateau, une galère. — Racle, s. m. petit outil de bois avec lequel les mouleurs de tuiles aplanissent la planche de terre. — Rainette, s. f. outil dont une extrémité est aplatie et recourbée, sert à divers arts et métiers pour racler. — Drague, s. m. espèce de pelle recourbée, emmanchée, sert aux mineurs et terrassiers pour niveler. — Rable, s. m. fer emmanché pour remuer la braise, les tisons dans le four; écumoire pour les scories; rouable, tire-braise.— *à kolé l'chau*, rabot, s. m. long bâton auquel

est emmanché un morceau de bois, dont les mortelliers, les aides-maçons se servent pour fondre la chaux, gâcher leurs mortiers. — *du boi,* palette, s. f. douve fixée au bout d'un long manche pour mélanger la terre glaise avec le ciment. — *du bolgi*, roable, s. m. tire-braise, fer long recourbé à sa pointe, sert aux boulangers et à divers arts et métiers pour retirer la braise. — Fourgon, s. m. perche ferrée par un bout recourbé, sert à remuer le bois, la braise du four. — *du chaforni,* rable, s. m. espèce de rateau de fer sans dent qui sert à retirer les cendres de chaux du four-à-chaux. — *du kouvli,* jablaire, s. f. outil dont le tonnelier se sert pour faire les jables ou rainures des tonneaux pour recevoir le fond. — *du savoni,* radiable ou redable, c'est une planche en bois de noyer traversée par un long manche; il sert dans l'opération de la marbrure du savon, dans la liquéfaction. — *du tédeu,* buquet, s. m. instrument pour agiter l'indigo dans la cuve; il est composé d'un caisson sans fond uni à un long manche. — *du plombi,* rable, s. m. outil de bois proportionné à la largeur du moule dont le plombier se sert pour faire couler et étendre le plomb sur les moules, et donner à la table la même épaisseur dans toute sa longueur.

RAUKIEU, stertoreux, se, adj. qui a la respiration stertoreuse avec ronflement.

RAUKLÉ, racler, v. a. action d'unir et d'achever, d'ôter les inégalités d'un morceau de bois au moyen du racloir.

RAUKLEU, racloir, s. m. outil dont le fer morfilé est emmanché fort avant dans un morceau de bois, sert à polir le bois et enlever les inégalités, les superfluités d'un ouvrage. — Ebardoir, s. m. outil de menuisier, diffère du grattoir en ce qu'il a quatre côtés au lieu de trois, sert au même usage.

RAULAIE, gelée blanche, s. f. solidification de l'eau par le froid, rosée congelée.

RAULÉ, geler à blanc.

RAULEG, rosée froide, gelée congelée.

RAUVI, rêvasser, v. n. avoir des rêveries diverses et fréquentes, extravagantes; réfléchir, se livrer à ses rêveries.

RAUVIEG, rêverie, s. f. pensée irréfléchie ou se laisse aller l'imagination, idée extravagante, délire.

RAUVION, radoterie, s. f. radotage, extravagance dite en radotant.

RAUVLÉ, avironner, v. a. pousser, faire avancer le bateau avec l'aviron, la rame. — Attiser, v. a. attiser le feu, rapprocher les tisons pour les faire mieux brûler ou les sortir du four pour de la braise; rabler. — Draguer, v. a. curer, nettoyer avec la drague un canal, une rivière, etc.

RAUY, extirper, v. a. arracher avec la racine; fig. exterminer, détruire entièrement. — Arracher, v. a. détacher, ôter, séparer par force d'une place. — Pincetter, v. a. arracher les poils avec des pinces. — Extraire, v. a. tirer quelque chose d'un corps mixte, tirer une chose, un corps.

RAUY-BOI, bois chabli, s. m. bois abattu, arrachés par le vent dans les forêts.

RAUYEU, arracheur, s. m. qui arrache les dents, les cors, etc.

RAVAGI, ravager, v. a. ravager les campagnes; fam. une maison, un jardin, une bibliothèque, des hardes, etc. — Fouler, v. a. battre un terrain, opprimer par des exactions.

RAVALÉ, désenfler, v. a. ôter l'enflure; désenfler, cesser d'être enflé. — Elégir, s. m. t. de menuisier, action de diminuer une pièce de bois en certains endroits, afin de donner du relief aux moulures. — Dégonfler, v. a. faire cesser le gonflement.

RAVALEG, désenflure, s. f. cessation, dissipation d'une enflure; dégonflement d'une partie gonflée. — Ravalement, s. m. t. de maçon, crépi fait à un mur du haut en bas; renfoncement; diminution d'une pièce de bois en certains endroits pour en faire saillir quelques parties des moulures saillantes ou de la sculpture.

RAVAUDÉ, ravauder, v. a. raccommoder à l'aiguille des méchantes hardes, des bas; fig. importuner par des discours impertinents; maltraiter. — Ravauder, v. n. ranger, tracasser dans une maison.

RAVAUDEG, ravaudage, s. m. raccommodage à l'aiguille des méchantes hardes; fig. mauvaise besogne.

RAVAUDEU, ravaudeur, se, s. qui ravaude; fam. importun qui ne dit que des balivernes.

RAVEUR, ravoir, v. a. avoir de nouveau, avoir ce que l'on avait eu, atteindre ce que l'on a laissé tomber, etc., retirer des mains de quelqu'un; recouvrer; se ravoir, reprendre ses forces; se ravigourer, reprendre vigueur.

RAVIGOTÉ, ravigoter, v. a. remettre en force, en vigueur; ravigoter une personne, un animal; se ravigourer. — Manger de la ravigote, s. f. de la sauce à l'échalote, à l'ail, de la ravigote froide, tels que cresson alénois, cerfeuille, pimprenelle, estragon, civette, échalote, feuilles tendres de céleri, capres, anchois haché, menu, pillé, ajoutez un jaune d'œuf, un peu d'huile, du vinaigre en consistance de sauce et un peu de moutarde.

RAVIGURÉ, reprendre de la vigueur, de l'enjouement; rétablir sa santé, se ravigourer.

RAVIKEG, résurrection, s. f. retour de la mort à la vie; fig. guérison surprenante, inopinée; ressusciter, guérir promptement.

RAVISS, vorace, adj. 2 g. qui dévore, mange avec avidité. — Goulu, e, adj. qui mange beaucoup et vite. — Glouton, ne, adj. qui mange avec avidité et excès, d'une manière gloutonne ou gobet. — Gouliafre, adj. 2 g. glouton malpropre qui mange avec avidité et excès. — Gobeur, s. m. gourmand qui gobe, qui avale avec avidité; gobet, morceau que l'on gobe.

RAVITAIELÉ *(aïe),* avitailler, v. a. faire l'avitaillement, approvisionnement de vivres, d'habillements, d'ustensiles, etc.

RAVIVÉ, raviver, v. a. rendre plus vive, faire revivre; aviver, donner de la vivacité, du lustre, du brillant, de l'éclat, de la fraîcheur; aviver les couleurs des métaux, les traits d'une gravure, donner plus d'ardeur au feu.

RAVIZÉ, ressembler, v. a. avoir de la ressemblance, de la conformité, du rapport avec un être.

RAVOTI, entortiller, v. a. envelopper en tortillant dans, autour; se rouler par terre, se blottir; fripper, bouchonner, froisser, frotter fortement.

RAVOY, renvoyer, v. a. ennuyer de nouveau; refuser, faire retourner ou reporter une chose au lieu où elle était; donner son congé à; ne pas garder, repousser, répercuter, décharger d'une accusation, ajourner.

RAVROUH, moutarde, s. f. dite séné des champs, à tige dure, rameuse; la silique est torse, enflée à plusieurs angles, terminée par une carpe longue.

RAVU, ravoir, v. a. avoir de nouveau, avoir ce que l'on avait eu, atteindre ce que l'on a laissé tomber, se dédommager de quelque perte.

RAW, rue, s. f. chemin dans une ville, etc., entre maisons, des murailles; rue de jardin. — Rue de jardin, s. f. plante vivace, amère, dont l'odeur est très-forte et qui est estimée en médecine par sa grande propriété. — Rue sauvage ou de montagne, elle diffère de l'autre en ce qu'elle est plus petite dans toutes ses parties; croît aux lieux rudes, pierreux et montagneux exposés au soleil; il y a aussi la rue sauvage appelée *harmale*.— Rue de chèvre ou gale commun ou lavanèse; plante qui croît naturellement aux lieux gras et humides, ses fleurs forment de longs épis, elles sont pendantes, papillonacées et d'une couleur bleuâtre ou blanc mêlé de bleu. — Rue des prés ou fausse rubarbe, ou télictrum commun ou pigomon jaunâtre, émollient purgatif; croît aux lieux humides. — Roue, s. f. machine ronde, plate, tournant sur un essieu ou axe, sa forme; supplice de la roue qui consistait à attacher un rompu sur ou autour d'une roue; roue, machine ronde et creuse dont l'axe est mue par la main et contient les numéros de la loterie; fig. la roue de fortune pour peindre sa fuite rapide; machines simples de bois, de métal ou d'autres matières qui tournent autour d'un essieu; la roue simple est celle dont la circonférence est uniforme, telle est la roue de voiture, la roue dentée qui agissent les unes sur les autres au moyen de l'engrenage; on donne le nom de pignon aux petites roues qui engrainent dans les grandes; on les appelle aussi quelquefois lanterne, parce qu'elles accélèrent le mouvement. — Rouage, s. m. toutes les roues d'une machine. — Grande rue, s. f. rue principale d'une ville qui conduit directement; grande voirie. — Roue électrique, s. m. plateau électrique, circulaire de verre que l'on rend électrique en le faisant tourner au moyen d'une manivelle entre des coussins fixés à l'extrémité de l'axe qui le traverse. — *a baychai*, roue à auget ou pot, ce qui entoure le canal circulaire d'une roue à eau, divisée en cases ouvertes sur le contour, roue en-dessus, l'eau arrive en haut de la roue et verse dans ses vases qui en garnissent le contour et fait tourner par son poids seul le tambour qui le porte, les augets se vident les uns après les autres. — *du gatt*, galec, galega, s. m. rue de chèvre, plante vivace, légumineuse, pectorale, contre le venin. — *du koidli*, curle ou mollette, espèce de rouet dont le cordier se sert pour faire les cordages et procurer les tortillements nécessaires. — *du molin*, rodet, roue d'une espèce de moulin à eau horizontale, qui reçoit le courant d'eau destiné à le faire tourner. — *du meur*, sauve-vie ou rue de muraille, dorondille de mars, plante qui naît sur les rochers, les murailles, proche des fontaines, est l'une des capillaires, d'une saveur acerbe, elle est très pectorale, souvent dans les maladies des poumons et très-apéritive, est un remède amblotique qui cause l'avortement. — *du poti*, roue des potiers de terre, on attribue l'invention de cette roue au Scythe Anacharsis, qui mourut environ 550 ans avant Jésus-Christ. — *a la marbrouk*, roue à la Marlborough, s. f. roue de charrette. — *fou klimp*, roue axifuge, adj. 2 g. qui s'éloigne du centre du mouvement; force axifuge, qui s'éloigne de l'axe.

RAWAURDÉ, attendre, v. a. être dans l'attente de quelqu'un, de quelque chose, le retour, l'arrivée; attendre après, avoir besoin dans le moment; se promettre, espérer, différer; avoir l'esprit tendu vers, etc. — Droguer, v. n. attendre dans une situation désagréable, croquer le marmot, attendre à une porte, etc. — Guetter, v. a. épier à dessein de surprendre, de nuire; attendre, guetter quelqu'un, une occasion. — Temporiser, v. a. retarder, différer avec espoir d'un meilleur temps. — Faire faction, s. f. se dit de l'attente à la porte de quelqu'un, dans la rue, une issue, etc. — *a louh*, naquetter, v. n. attendre servilement à une porte.

RAWETT, surcroît, s. m. augmentation d'un poids, d'une somme, etc. par-dessus du marché, du prix convenu.

RAWIH, acérer, v. a. garnir d'acier un instrument de fer pour le rendre plus perçant, pointu, aigu. — Aiguiser, v. a. rendre pointu, tranchant, plus pénérant, plus aigu un fer acéré; couper du bois en pointe.

RAYON, auréole, s. f. t. de peinture, cercle lumineux autour de la tête des saints, leur dernière gloire dans le Ciel. — Nimbe, s. m. ou limbe, cercle autour de la tête des saints, des élus, etc., des empereurs.— Béatification, s. f. expérience d'électricité par laquelle on entoure la tête d'une auréole électrique. — Rayon, s. m. trait de lumière; suite de points lumineux; lueur, rayon, raie, sillon, fosse, tablette de boutique, etc. — *au tou del leunn*, halo, s. m. couronne lumineuse autour des astres, de la lune, du soleil.—Halos ou halot, s. m. cercle blanchâtre, lumineux, qui se forme autour du rond de la lune et qui annonce la pluie.

RAZÉ, raser, v. a. tondre, couper le poil près de la peau, faire la barbe; se raser, se faire la barbe. — Raire, v. a. rais, raser, couper le poil de fort près. — Ras, e, adj. qui a le poil fort court, coupé jusqu'à la peau, uni. — Ras, s. m. étoffe dont le poil ne paraît pas. — Rasant, e, adj. qui rase, va en rasant.

RAZIBUZE, rasibus, adv. popul. tout près, tout contre; faucher, couper rasibus.

RBATI, rebâtir, v. a. bâtir de nouveau; restaurer un édifice, le remettre en bon état.

RBATIZÉ, rebaptiser, v. a. baptiser de nouveau; altérer, frélater de nouveau un liquide.

RBATOU, rebattu, t. passif, terrain foulé, battu.

RBATT, rebattre, v. a. battre de nouveau; raccommoder en battant, refaire; répéter inutilement jusqu'au dégoût; rebattre une meule, la piquer, rebattre la pierre à émoudre; rebattre sa faulx, l'émousser.—Regourmer, v. a. donner de nouveau des coups de poing, se battre de nouveau.

RBAURÉ, gourmander, v. a. réprimander quelqu'un, ses passions, ses sentiments; rudoyer de paroles.

RBEUR, reboire, v. a. boire de nouveau.

RBOIRDÉ, reborder, v. a. border une seconde fois; mettre un nouveau bord, t. de jard. ménager un bord à la planche.

RBOTIEG, repasse, s. f. grosse farine qui contient du son, seconde distillation.

RBOTT, rabattu, e, adj. épée, etc. sans pointe ni tranchant. — Desertres ou bartres, s. f. pl. forces peu tranchantes dont se servaient les tondeurs de draps; botres ou desertres.

RBOUCHI, reboucher, v. a. boucher une seconde fois.

RBOUR, rebouillir, v. n. bouillir de nouveau.

RBOUTÉ, passer, v. n. t. de jeu, ne pas jouer, n'avoir pas un bon jeu, ne pas tenir le jeu. — Rebrousser, v. a. relever en sens contraire le poil du drap, t. de tondeur.

RBOUTEG, renonce, s. f. t. de jeu de cartes pour annoncer qu'on n'a pas d'une couleur qui est présentée. — Poil rebroussé, s. m. poil retiré de la rebroussette ou droussette, sert pour les lits, les matelas. — Recul, s. m. mouvement en arrière que fait une arme à feu, le canon, la force de la charge et du feu la chasse en arrière.

RBOUTEU, rebrousse-poil, s. m. instrument qui sert à rebrousser le poil aux draps à contre-poil. — Rebroussoir, s. m. sorte de petit peigne qui sert aux tondeurs à relever le poil du drap pour le tondre plus facilement. — Reboursoir, s. m. outil d'ouvrier en drap pour rebourser le drap. — Rebroussette ou droussette, s. f. peigne avec lequel on relève le poil d'un drap qui, n'ayant pas été coupé à cause d'un pli qui s'est fait pendant le passage sous le frisoir, l'est au second passage. — *à dain*, peigne à dents fines pour enlever et relever le poil du drap pour le tondre.

RBOUWÉ, lessiver une seconde fois une pièce de linge souillée, etc., la remettre à la lessive.

RBROCHI, regorger, v. n. déborder, sortir hors du bord, passer au-delà.

RCHAUFÉ, réchauffé, e, adj. fam. mets réchauffé sur le feu ou sur le réchauffoir. — Rogaton, s. m. mets réchauffés composés de restes. — Réchauffer, v. a. chauffer de nouveau ce qui était refroidi; se réchauffer au feu, à la course, au travail, etc.

RCHAUFEG, réchauffage, s. m. vieux donné pour du neuf; pensée, ouvrage pris, imité d'un autre, conte réchauffé; réchauffer de nouveau. — Réchaud, s. m. fumier chaud autour d'une couche, d'un arbre, d'une plante; réchauffement, fumier neuf pour réchauffer.

RCHAUSEG, chaussage, s. m. entretien de la chaussure des pieds pour un temps ou par année, t. de cordonnier. — Rechausser, v. a. chausser de nouveau, t. d'arts, regarnir de terre, de fumier, remettre des dents à un rateau, etc.

RCHAUSI, chausser, v. a. se chausser de nouveau, remettre ses bas, ses souliers, sa chaussure.

RCHERGEG, renfort, s. m. augmentation de force, de volume, d'une pièce d'ouvrage.

RCHERGI, recharger, v. a. charger de nouveau, imposer une nouvelle charge; faire une nouvelle attaque, donner un nouvel ordre. — Grossir, v. a. rendre gros, plus gros un essieu, un arbre en fer, etc., etc. — Renforcer, v. a. rendre plus forte une pièce de fer qu'on soude en l'endroit où la pièce a besoin d'être fortifiée; ferrer la route, charger une route de gros gravier, etc. — Recommander, v. a. à quelqu'un de; charger, ordonner de faire; exhorter, conseiller fortement, prier d'avoir soin. — Encharger, v. a. recommander fortement une affaire, etc.

RCHESSI, rechasser, v. a. repousser d'un lieu dans un autre; chasser de nouveau dans un même bois. — Repousser, v. a. rejeter, renvoyer, faire reculer, pousser de nouveau une cheville, etc.

RDOBLÉ, redoubler, v. a. réitérer, augmenter, rendre des soins, des efforts, augmenter du double; remettre une doublure; redoubler le pas, aller progressivement, plus vite; redoubler, replier une étoffe pour la raccourcir, la mettre en double, se rendoubler. — *l'geu*, t. de jeu, jouer à la martingale, tout ce qu'on a perdu; martingale, marche par laquelle on se flatte de gagner à coup sûr en augmentant ses mises suivant une progression déterminée.

RDOHI, recourber, v. a. courber en rond par le bout; se recourber. — Emousser, v. a. ôter la pointe, le tranchant, la mousse, ôter la force. — River, v. a. rabattre, recourber, reployer la pointe d'un clou, etc., sur l'autre côté du corps qu'il perce, l'y aplatir. — *so lamagni*, soûl, e, adj. pleinement repu, rassasié, rebuter sur le manger, être trop friand.

RDOIRMI, rendormir, v. n. se rendormir de nouveau; s'endormir, faire dormir de nouveau.

RDONDÉ, rebondir, v. n. faire un ou plusieurs bonds.

RDONDEG, rebondissement, s. m. action d'un corps qui rebondit; ressauter. — Bond, s. m. rejaillissement, saut d'un corps élastique. — Résonnance, s. f. battement prolongé et graduel de son, forme de l'ouïe; intensité, prolongement, réflexion du son.

RDOUTT, redoute, s. f. société, bal public, son local; pièce de fortification détachée en avant.

RDRESSI, redresser, v. a. rendre droit ce qui l'a été ou doit l'être; remettre dans le droit chemin; dresser de nouveau, châtier, mortifier, redresser les torts, les réparer, secourir les opprimés; se relever, se tenir droit.

RDROVI, rouvrir, v. a. ouvrir de nouveau; se rouvrir, fente, gerçure, coupure qui s'ouvre de nouveau. — *on vi ko*, ulcérer, rouvrir un ancien ressentiment; irriter à faire naître un ressentiment profond et durable.

RDUFNI, redevenir, v. n. recommencer à être, devenir de nouveau.

RDUSKANGI, rechanger, v. a. changer une chose déjà changée.

RÉ, La Reid, commune du canton de Spa,

arrondissement de Verviers, province de Liége.

REBEK, rebec, s. m. instrument qui ressemble à un violon, il n'a que trois cordes et on se sert d'un petit archet pour en tirer du son. — Rebab, s. m. instrument à cordes, rebec persan.

REBELÉ, se rebeller, v. pers. se révolter, former un soulèvement, résister aux ordres. — Rebéquer, v. pers. répondre avec fierté à son supérieur. — Se rebéquer, v. pers. se rebiffer; regimber, montrer le bec.

REBELEG, rébellion, s. f. révolte; soulèvement, résistance ouverte aux ordres de son souverain, de ses supérieurs.

REBOURSÉ, rembourser, v. a. rendre l'argent déboursé, prêté; racheter, dédommager quelqu'un des dépenses qu'on lui a occasionnées; payer.

REBOURSEG, remboursement, s. m. action de rembourser, de payer, somme payée; faire, recevoir un remboursement. — Annuité, s. m. remboursement annuel d'une partie du capital ajouté aux intérêts.

REBRONKI, rembrunir, v. a. rendre brun, plus brun, plus sombre; air rembruni, triste; assombrir, rendre sombre. — Embrumé, e, adj. temps embrumé, chargé de brouillard; ciel embrumé.—Sombre, adj. 2 g. peu éclairé, obscur, ténébreux. — Terne, adj. 2 g. qui n'a pas l'éclat qu'il doit avoir, qui a peu d'éclat.

REBUTÉ, rebuter, v. a. et pr. rejeter; déplaire; décourager.

REBUTEG, rebuffade, s. f. mauvais accueil; refus avec mépris et paroles dures.

RECHAINÉ, renchaîner, v. a. remettre à la chaîne; enchaîner de nouveau.

RECHAU, porte-assiette, s. m. cercle de métal pour mettre sous le plat. — Augustine, s. f. petite boîte carrée, longue de la forme des chaufferettes, sert pour tenir les plats chauds au degré qu'on veut.

RÉDIFISS, désordre, confusion.

RÉDIKUL, réticule, s. m. nom donné primitivement aux petits sacs dans lesquels les femmes mettent leurs mouchoirs, bourses, etc.; sac à ouvrage, nom qui, par corruption, s'est transformé en celui de *ridicule*. — Ridicule, s. m. sac à ouvrage nécessaire, cabas, etc. que portent aux bras les dames. — Gibecière, s. f. petit sac que les femmes portent à la main, même dans leurs parures les plus élégantes et qui supplée aux poches; se font de diverses formes, de diverses étoffes. — Escarcie, s. f. sac à ouvrage, bourse en cuir doré, ouvragé.

REFEREG, renvoyée, s. f. se renvoyer l'un à l'autre une balle, etc.

REFERI, renvoyer, v. récip. se renvoyer la balle l'un à l'autre, t. de jeu de paume. — *lu sto*, tiercer, v. a. t. de jeu de paume, servir de tiers.

REFORMÉ, protestant, e, s. luthérien, calviniste, anglican, religionnaire, chrétien qui méconnaît le pape.—Baïonisme, s. m. opinion qui tient du calvinisme et du luthéranisme. — Calviniste, s. m. sectateur de Calvin, qui nie l'eucharistie. — Luthérien, ne, s. partisan de Luther, conforme à sa doctrine. — Anglican, e, adj. s. de la religion protestante d'Angleterre. — Unitaires, s. m. pl. sociniens; qui ne reconnaissent qu'une seule personne en Dieu, ne voient en Jésus-Christ qu'un grand homme.

REFROUGNI, rechigné, e, adj. qui a l'air maussade.

REFUZÉ, refuser, v. a. rejeter, refuser une offre, une demande, un ouvrier, une chose; rejeter, ne pas accepter, ne pas accorder.

REG, crible, s. m. instrument carré en bois et planches fortes, le fond tout percé de trous pour nettoyer les grains, les trier; crible composé d'une peau apprêtée en parchemin, tendue sur un cerceau et garni de trous plus ou moins longs, grands et serrés, suivant l'usage auquel on le destine, prend le nom de passoir, alenier, batardier, poudrier, ivraie à trous fendus; passoir à trous fendus; crible à pied, est composé d'une tremie dans laquelle on verse le grain, il coule sur un treillis de fils d'archal à travers lesquels passent les ordures pour se rendre dans une poche en peau placée au bas du crible.

RÉGAGEG, rengagement, s. m. action de rengager; engager, se rengager de nouveau.

RÉGAL, lipée, s. f. repas gratuit; repas copieux. — Régal, s. m. festin, grand repas; fête que l'on donne à quelqu'un. — Ambigu, s. m. repas de viande et de fruits; service de mets froids.

REGCHAU, cracheur, s. m. vieux cracheur, qui crache souvent, mauvaise habitude de celui qui crache souvent.

RECHEG, expectoration, s. f. action d'expectorer. — Crachotement, s. m. action de crachoter. — Crachement, s. m. action de cracher. — Expuition, s. f. crachement fréquent; salivation abondante. — Sputation, s. f. action de cracher; crachotement. — *du son*, hémoptysie, s. f. crachement de sang par rupture ou érosion dans le poumon.

REGCHEU, cracheur, s. m. qui crache souvent. — Graillonneur, se, s. qui graillonne. — Conspueur, s. m. qui crache sur, après quelqu'un. — Crachoir, s. m. vase, boîte pour y cracher. — Emptoïque, adj. 2 g. qui crache le sang.

REGCHI, expectorer, v. a. cracher, chasser les humeurs, la salive des parois de la bouche, des vésicules pulmonaires de la poitrine. — Cracher, v. a. jeter hors de la gorge, du poumon, la salive, etc. — Graillonner, v. a. cracher souvent. — Escupir, v. n. cracher du bout des lèvres. — Conspuer, v. a. cracher sur; fig. mépriser d'une façon marquée. — *l'son*, avoir l'hémoptysie, s. f. crachement de sang, hémorragie du poumon, évacuation ou expectoration d'un sang fleuri et écumeux avec toux venant des poumons; cracher du sang par accident, par maladie, etc. — Crachement de sang, s. m. action de cracher le sang.

REGCHON, crachat, s. m. salive, flegme épais que l'on crache, pituite; graillon, crachat. — Chyle, s. m. suc blanc extrait des aliments digérés.

RÉGIM, remède prophylactique pour conserver la santé; régime, ordre, règle qu'on observe dans la manière de vivre, etc.

RÉGIMAIN, multitude, s. f. grand nombre de peuple. — Régiment, s. m. corps militaire

composé de plusieurs bataillons ou escadrons.

RÉGISS, registre, s. m. livre où on écrit jour par jour des dépenses, des commandes, des actes, etc. pour y avoir recours au besoin; livre public qui sert à garder des mémoires ou des actes ou des minutes pour la justification de plusieurs dont on a besoin dans la suite; on n'a pas de preuve que les registres de baptême et de mariage soient plus anciens que le seizième siècle, ces sortes d'actes paraissaient alors pour la première fois du temps de François I[er], en 1539. — Matrologue, s. m. sorte de registre d'une ville. — Cahier, s. m. feuilles de papier ou de parchemin réunies par un bord et couverture. — Matricule, s. f. sorte de registre, livre, rôle où l'on inscrit les noms, dénombrement, extrait du rôle; registre où l'on inscrit dans la troupe. — Main-courante, s. f. petit registre, calepin particulier pour les dépenses et les achats de chaque jour. — *d'etglizc,* calandaire, s. m. registre des églises; catalogue. — *des taxe,* souche, s. f. t. d'administration, partie qui reste des feuilles d'un registre qui ont été coupées dans leurs longueurs, les deux parties étant rapprochées on s'assure si elles se correspondent. — *d'onn ôr,* pleuritides, s. f. pl. sorte de registres se levant et se baissant pour donner ou ôter le vent aux tuyaux d'orgue.

RÉGLAIE, réglée, adj. f. fille, femme dont les menstrues sont régulières.

RÉGLÉ, abstinent, e, adj. sombre, tempérant, modéré surtout dans le boire et le manger. — Réglé, adj. conforme, assujetti aux regles; décidé, arrêté.

RÉGLE, type, s. m. modèle, figure originale, idée générale personnifiée; symbole de mystères. — Menstrues, s. f. pl. évacuation périodique, règles des femmes. — Appareilleur, s. m. instrument qui n'est autre chose qu'un fragment de règle, et avec lequel on égalise les dents de la largeur du peigne; règle, tringle de bois mince et droite pour prendre des mesures de différentes longueur; règle à panneau, petite règle menue, sert à divers arts. — Tire-ligne, s. m. instrument de dessins pour tracer des lignes à l'encre, au crayon. — Griffe, s. f. tire-ligne convenablement espacé, composé de cinq tire-lignes, sert à régler le papier réglé ou de musique. — Alidate, s. f. règle mobile placée sur un centre, sur le centre du graphomètre et terminée par les pinnules. — *à fé les nef,* petite tringle mobile de bois qui sert à remplir la rainure du cousoir, par laquelle passent les nerfs qui sont retenus en dessous par des chevilles de fer ou de cuivre, outil de relieur. — *à astérik,* feuillet, s. m. réglette de bois de l'épaisseur à peu près d'un quart de ligne. — Cadrat, s. m. pièce de fonte plus basse de 4 lignes que les lettres d'imprimerie et de différente grandeur, qui sert à former les alinéa, les blancs. — Cadratin, s. m. sert au même usage que les cadrats, il est exactement carré et d'usage au commencement des articles, après un alinéa et dans un ouvrage où les chiffres dominent; il y a aussi des demi-cadratins. — *d'aliag,* règle d'alliage, s. f. t. d'arith. méthode pour composer ou décomposer numériquement un mélange de choses calculables. — *d'éprimeur,* blanc, s. m. réglette mince de fonte ou de bois que l'on met entre chaque ligne de caractère pour les éloigner les unes des autres.

RÉGLET, signet, s. m. t. de relieur, petit ruban pour marquer les pages; paquet de rubans pour marquer dans un livre les passages. — Tourne-feuillet, s. m. petit ruban pour tourner le feuillet d'un livre. — Réglet, s. m. outil de bois servant à dégauchir le bois ou planche d'une certaine largeur; réglet de menuisier est une règle de bois de quinze lignes de carré, sur 4 d'épaisseur, environ 18 pouces ou 2 pieds au plus long et bien de calibre sur tous les côtés.

REGLETTE, rouanette, s. f. outil de fer dont une extrémité aplatie et recourbée sert à tracer sur le bois, et l'autre extrémité plate et percée de plusieurs fentes sert à donner de la voie à la scie.

RÉGLUMAIN, réglement, s. m. ordonnance, statut qui règle la conduite, action de règler; réglement avec règle, d'une manière règlée, régulièrement; se lever, se coucher régulièrement à telle heure.

REGORGI, regorger, v. n. déborder; fig. avoir en abondance, regorger des fruits, des grains, des brins; abonder.

REGJRAIE, grenaille, s. f. métal réduit en grains; gros plomb pour la chasse. — Dragée, s. f. menu plomb. — Cendrée, s. f. très-petit plomb de chasse.

RÉGRAMI, empirer, devenir pire, en plus mauvais état, rendre, faire, devenir pire.

REGTAUF, rachetable, adj. 2 g. terre, rente, objet rachetable; qui peut être racheté.

REGTÉ, racheter, v. a. acheter ce qu'on a vendu, acheter une chose pour remplacer une autre; payer le prix de la livrance.

REGTEG, rachat, s. m. recouvrement d'une chose vendue en rendant le prix; action de racheter, rédemption, délivrance. — Rançon, s. f. prix que l'on donne pour la délivrance d'un captif, d'un prisonnier, d'un objet pris.

REGUEDÉ, guindé, e, adj. personne, air guindé, affecté, toujours grave, sérieux.

RÉGULATEUR, modérateur, s. m. t. d'horlogerie, rouage qui gouverne, modère le mouvement; régulateur, balancier et spirale dans les montres; verge à pendule dans les horloges.

REH, rèche, adj. 2 g. rude au toucher comme une brosse dure; fig. âpre, rude, dur. — Ragueux, se, adj. front, peau, feuille, ragueux; qui a des rugosités. — Apre, adj. 2 g. âpre au toucher, qui fait une impression désagréable, incommode au toucher; raboteux.

REHANDI, réchauffer, v. a. chauffer, réchauffer de nouveau ce qui était refroidi, exciter de nouveau, animer, ranimer; se réchauffer, s'approcher du feu, réchauffement d'une partie du corps refroidi.

REHOSEG, exhaussement, s. m. hauteur, élévation ajoutée à un mur ou autre partie de construction.

REHOSI, relever, v. a. t. de maçon, exhauser une maison d'un étage, un mur de quelques pieds. — Exhauser, v. a. élever plus haut, rendre plus élevé un édifice ou une de ses parties; hausser davantage. — Rehausser,

v. a. hausser davantage ce qui était trop bas; relever, faire reparaître davantage, augmenter de prix, vanter avec excès.

REHOSIHEG, rehaussement, s. m. action de rehausser son effet; augmentation.

REHOZE, hausse, s. f. ce qui sert à hausser, relever; hausser, rendre plus haut. — Aludel, s. f. chapiteau sans fond, ou vaisseau de terre ou de faïence qui s'ajuste les uns avec les autres; espèce de tuyau. — *du cheteu*, ruche à tiroir, hausse ou cadre de bois posés les uns sur les autres et qui donne beaucoup de facilité pour récolter la cire et le miel sans faire périr les abeilles.

REHTA, recta, adv. en droiture, directement; ponctuellement, payer recta, au comptant.

REILL, tringle, s. f baguette équarrie; ce qui a sa forme, instrument de vitrier, menuisier, etc., etc. — Tringlette, s. f. morceau d'ivoire ou de bois pointu dont les vitriers se servent pour ouvrir le plomb dans lequel ils enchassent le verre. — Tréteau, s. m. tringle assez forte garnie de cloux à crochet, auquel divers ouvriers attachent leurs ouvrages pour les sécher. — Triangle, s. m. espèce d'équerre dont une des branches est beaucoup plus mince que l'autre afin que la plus épaisse puisse s'appuyer sur la pièce de bois. — Liteau, s. m. petite tringle de bois attachée, couchée sur une autre. — Ais, s. m. tringle ou petite planche de bois, t. de menuisier. — Brochée, s. f. tringle de bois, baguette pour enfiler les mèches de chandelle; outil des chandelliers. — Merrain, s. m. bois refendu en petites planches plus longues que larges, propres à la menuiserie et boiserie. — Sabot, s. m. tringle de bois dont les plafonneurs se servent pour soutenir les calibres des moulures. — Coulisseau, s. m. languette qui tient lieu de rainure; bâtis pour placer des tiroirs. — Coulisse, s. f. partie d'une pièce de bois amincie pour divers ouvrages; coulisse de galée, planchette mince de galée. — Planchette, s. f. petite planche, sert aux menuisiers, boiselliers, ébénistes. — *à keuze les dret*, règle à coudre les draps, tringle de bois garnie de trous pour coudre les lisières des draps pour les soutenir raides en les lainant. — *auz usteie*, ratelier, s. f. liteaux entaillés et forment entre eux comme des chevilles rapprochées pour suspendre les limes, outils, etc. — *de ré*, étançon, s. m. pièce de bois mince pour soutenir ferme diverses pièces de la charrue. — *du ban du skrini*, ratellier, s. fr. planchette de 18 pouces attachée sur des tassaux qui la sépare de l'établi, sert à placer les outils à manche de menuisier, etc. — *du cherett*, espart, s. m. traverse du fond d'une charrette qui lie les deux timons ensemble. — Rancher, s. m. pièce de bois assujettie au timon sur le devant et le derrière d'une charrette à ridelles. — *du fonsur*, fourrure, s. f. pièce ou tringle de bois plus ou moins épaisse dans la muraille quand il n'y a pas assez de place pour y mettre des lambourdes. — *du lam*, carteron, s. m. lame de bois plate, d'un pouce de large et d'une longueur plus grande que la largeur de la chaine; les lames qui sont toujours au nombre de deux servent à tenir les fils écartés qui se croisent sur elles. — Jumelles, s. f. pl. nom que donne le lamier à quatre tringles de bois ou de roseau réunies deux à deux sur une même ligne droite, retiennent les dents de peigne dans un écartement égal et déterminé au moyen d'un ligneul. — *du stau*, étendoir, s. m. planches, perches emmanchées dans quatre montants du tréteau pour couvrir, étendre les marchandises. — *du teimp*, bandoir, s. m. t. de métier, bâton qui passe dans la noix du bandage du battant. — *du teu*, planchette, s. f. bois ou forte latte de sapin pour soutenir, accrocher le nez de la tuile sur un comble. — *au hinon*, chantignole, s. f. pièce de bois carrée par un bout, taillée en angle de l'autre, qui soutient les pannes d'une charpente. — *po mett les fizik*, ratelier, s. m. bois, tringles, assemblés pour poser les fusils, pour suspendre les hardes.

REIN, rien, pr. indéf. et s. m. néant, nulle chose; ne pas importer, intéresser, rien, peu de chose; bagatelle, frivolité. — Néant, s. m. rien, non existence; nullité, peu de valeur; manque de naissance, de mérite, de talent, de puissance. — Rien du tout, s. absolument rien.

REINFLÉ, renfler, v. a. augmenter de volume, enfler de nouveau.

REINFLEG, renflement, s. m. augmentation insensible de volume, d'un diamètre, etc.

REINNVAU, sans cœur, s. m. qui n'a pas de cœur, de sentiment, d'humeur, de pudeur; fainéant. — Vaurien, s. m. fainéant, libertin qui ne veut rien faire, rien valoir; mauvais sujet, mauvais voisin. — Pleutre, s. m. gredin; homme de nulle capacité, de nulle valeur. — Errant, e, s. vagabond qui erre de côté et d'autre; gibier de potence, vagabond, homme de néant.

RÈKÉKIN, requinqué, s. m. qui se pare plus qu'il ne lui convient, se rengorge. — Requinquée, s. f. vieille qui se pare.

REKIZISION, réquisition, s. f. requête, action de requérir; demande faite par autorité publique qui met une chose à sa disposition. — Réquisition, s. f. levée d'hommes, de chevaux, de bestiaux, de fournitures pour la troupe. — Conscription militaire, levée annuelle de soldats pour le recrutement de l'armée, établie en France le 5 septembre 1798; milice, etc.

REKIZISIONAIR, réquisitionnaire, s. adj. m. sujet à la réquisition; qui y est tombé, milicien, garde communal, etc.; conscrit.

REKLOR, enclore, v. a. clore des murs, des palis, des pieux, des palplanches, des haies; enclaver, environner; clore, entourer; boucher, fermer une ouverture, une communication, un passage. — Rencloîtrer, v. a. remettre dans un cloître; coffrer, mettre en prison; clôturer, clore, fermer une enceinte, en séparer ses parties.

REKOL, récolte, s. f. action de recueillir les fruits, son produit; enlever, faire la récolte. — Cueillette, s. f. récolte annuelle, son produit. — Refroissi, s. m. récolte sur les jachères. — *du vin*, vinée, s. f. ce qu'on récolte du vin dans une année.

RÉKOLETT, récollet, te, s. religieux réformé de l'ordre de saint François.

RÉKOLISS, réglisse, s. f. plante, son suc, sa

racine adoucissante pour la poitrine; plante herbacée à racine vivace, à fleurs disposées en épis ou en tête; on en connaît huit espèces différentes, une seule intéresse par son emploi; elles croissent naturellement dans le Midi de la France, l'Espagne et l'Italie.

REKOREGI, rencourager, v. a. redonner du courage; se recolliger, se recueillir en soi-même; t. de spiritualité.

REKOUR, recours, v. a. reprendre, retirer quelque chose; sauver quelqu'un des mains de; écarter.

REKOUZE, recousse, s. f. délivrance de quelqu'un; reprise de ce qu'on avait enlevé par force.

REKRAUHI, rengraisser, v. a. faire redevenir gras; engraisser, oindre de nouveau, etc.

REKRESTÉ, renfaîter, v. a. réparer, raccommoder le faîte d'un toit en chaume, tuile ou ardoise.

REKRESTEG, arêtier, s. m. couchis de mortier qu'on met aux angles dans les courbes d'un comble couvert en tuiles, chaume, etc.

RELAMÉ, reficeler, v. a. lisser, regarnir de ficelles les lames des lisses, leur donner une autre dimension.

RELAURGI, rélargir, v. a. élargir de nouveau; élargir ce qui est trop étroit; amplier, augmenter en largeur, s'ouvrir. — *on kotrai,* accrue, s. f. élargissement d'une des 72 espèces de filets à prendre des poissons, transformer des mailles ou simples boucles ajoutées aux derniers rangs des mailles.

RELAURGIHEG, élargissure, s. f. largeur ajoutée à un habit, etc., etc.

RELONGUE, béquet, s. m. t. de cordonnier, bout, petite pièce ajoutée. — Recoulement, s. m. t. de charp. rallongement d'un arrêtier. — Allonge, s. f. bande de papier qu'on ajoute à un billet de change dont l'endos est rempli en entier de signatures d'ordre afin de pouvoir y ajouter des nouvelles en relatant la somme et le nom. — Alaise, planche ajoutée à un objet. Alaize, alèze, s. f. petite planche pour allonger ou élargir quelque chose. — Aboutissement, s. m. t. de tailleur, morceau de drap, de doublure mis pour allonger.—Aideau, s. m. pièce de bois placée en travers des ridelles de charrette pour faciliter l'élèvement de la charge au-dessus du limonier, principalement aux charretées de chardons à foulon, etc.

RELONGUI, rallonger, v. a. rendre plus long en ajoutant; allonger.

RELONGUIHEG, superstructure, s. f. addition inutile à un ouvrage, rallongement de bois; augmentation de longueur d'une pièce quelconque.

REMIDRUMAIN, réparation, s. f. ouvrage fait ou à faire pour réparer un objet; restauration, rétablissement.

REMINÉ, remener, v. a. conduire une personne, un animal où il était auparavant; faire revenir ou venir avec soi. — Ramener, v. a. amener une seconde fois; remettre une personne au lieu d'où elle était partie.

RENAIRI, aérer, v. a. donner de l'air; mettre en bel air, en bon air, en plein air, en grand air, chasser le mauvais air. — Désinfecter, ôter l'infection; purifier, salubriser, assainir un appartement, un vêtement, etc.; purger.

RENAIRIHEG, désinfection, s. f. action d'ôter l'infection, le miasme; reprendre son essor.

RENAN, laborieux, se, adj. homme laborieux, qui fait, qui exige du travail, de la peine; industrieux, qui a de l'industrie, de l'adresse au travail, etc.

RENANGJUI, juif-errant, s. m. homme qui va et vient sans cesse sans se reposer; le mot de juif-errant vient d'un vieil adage qu'un cordonnier du temps de J.-C. se mit à courir le monde, porteur d'un long bâton, sans pouvoir s'arrêter nulle part.

RENAWI, resarcir, v. a. raccommoder une étoffe, etc., en refaisant le tissu avec l'aiguille; resarcir de nouveau, réparer. — Rentraire, v. a. coudre, joindre, raccommoder une étoffe sans que la couture ou le travail paraisse. — *del teul,* restauper, v. a. raccommoder à l'aiguille les trous d'une toile; restaurer.

RENAWIHEG, rentraiture, s. f. couture de ce qui est rentrait; reprise, raccommodage à l'aiguille. — Resarcissure, s. f. reprise, couture, raccommodage.

RENAWIHEU, rentrayeur, se, s. qui sait rentraire les draps, les étoffes.

RENBRAVÉ, embouffeter, v. a. assembler des planches à rainures et languettes pour les cloisons.

RENBREVÉ, embrever, v. a. faire entrer une pièce de bois dans une autre.

RENÉ, exténué, e, affaibli, amaigri, qui a subi une exténuation, une diminution graduée de force, d'embonpoint. — Arbalétrier, s. m. t. de d'arch. pièce de charpente qui soutient la couverture. — Arêtier, s. m. partie angulaire d'un toit, d'une lucarne présentant un ou plusieurs angles saillants, pièce de charpente formant l'arête d'un toit, d'une croupe; les côtes angulaires d'un comble, plomb qui le revêt. — *d'jamb d'air,* chantignole, s. f. pièce de bois carrée par un bout, taillée en angle de l'autre, qui soutient la panne d'une charpente. — *so koin,* ferme, s. f. assemblage de charpente placé entre deux murs de pignon; elle n'a pas beaucoup de portée et se compose de trois pièces, deux arbalétriers et un entrait, deux blochets, quatre liens et un poinçon; le tout placé de distance en distance pour porter les panneaux, faîtage et chevron d'un comble. — Lien, pièce de bois de l'assemblage d'un comble pour lier les poinçons.

RENESLÉ, amorcer, v. a. faire une entaille dans un fer qu'on veut percer; fendre un fer pour y introduire un morceau d'acier taillé en forme de coin. — Acérer, v. a. garnir d'acier un instrument de fer pour le faire mieux couper, ouvrage de taillandier.

RENN, rène, s. f. courroie de la bride d'un cheval. — Bricole, s. f. partie du harnais qui s'attache au poitrail.

RENNVAU, pied-plat, s. m. pied-poudreux.

RENOB *(ô)*, ratuncule, s. f. renoncule mineure. — Queue-de-souris, petite plante rosacée des blés. — Renoncule des fleuristes, s. f. plante rosacée, fleurs de la renoncule cultivée, famille de plantes de parterre très-estimées, savoir : la renoncule pivoine, la séraphyque

d'Alger, l'asiatique, celle à feuilles d'aconit, l'âcre, la rampante, la bulbeuse, celle à feuilles de rue, la ficaire célidoine, petite éclaire; toutes les fleurs sont doubles ou semi-doubles.

RENVER, faulx, s. f. sorte de couteau servant aux tanneurs pour la préparation du cuir. — Paisson, s. m. fer arrondi en manière de cercle, aminci et non tranchant, sert aux tanneurs pour déborder, ouvrir le cuir pour le rendre plus doux.

RENVERSI, reversi, s. m. jeu de cartes où celui qui a le moins de points gagne la partie.

RENVOI, réclame, s. f. t. d'imp. mot isolé au bas d'une page et qui commence la suivante, signe qui indique sur la copie la fin d'une feuille et le commencement de la suivante. — Marginal, e, adj. qui est à la marge, note additionnelle marginale. — Rot, s. m. ventosité, vapeur qui s'élève de l'estomac. — Rapports, s. m. pl. vapeur qui sort de l'estomac.

RÉPARÉ, restaurer, v. a. réparer, rétablir, remettre en bon état, en vigueur; raccommoder.

RÉPAREG, restauration, s. f. rétablissement de toutes les parties d'un bâtiment dégradé et remis en bon état; réfection, rétablissement, grosse réparation d'un bâtiment.

REPENNLÉ, remettre des alluchons à un rouet, fuseaux de bois dont on arme une roue pour le faire engrener ou espèce de dent de bois tourné qui entre dans le fuseau de la lanterne.

REPETE, répétailler, v. a. famil. répéter trop souvent, répétailler la même chose; cette personne ne fait que répétailler; rechanter, répéter la même chanson, la même chose. — Redire, v. a. répéter, révéler ce qu'on savait par confidence. — Rejanner, v. n. contrefaire par manière d'insulte le ton et la voix de quelqu'un.

REPETEG, monotonie, s. f. uniformité, égalité, ennuyeuse de ton; parole, caquet, récit, toujours sur le même ton. — Battologie, s. f. t. de gramm. répétition inutile. — Redondance, s. f. superfluité des paroles dans un discours. — Redite, s. f. répétion fréquente de paroles; ce que l'on redit.

REPETEU, rediseur, s. m. celui qui répète ce qu'il a dit ou ouï dire; rejanneur.

REPIRE, rengréger, v. pers. t. de méd. augmenter le mal, rendre pire; augmentation de souffrance.

REPLIK, répartie, s. f. réponse, réplique vive, ingénieuse, prompte, bonne, sotte, sage; plate réplique. — Riposte, s. f. répartie prompte, réponse vive pour repousser une raillerie; ce qui se dit sur le champ pour repousser une injure. — Réplique, s. f. réponse verbale ou écrite à ce qui a été dit, répondu.

REPLONKI, plomber de nouveau, remplir de nouveau les cavités de plomb fondu, les crampons à la pierre.

REPLOUMÉ, remplumer, v. a. regarnir de plume, se rempluмer, fig. rétablir ses affaires, sa santé; les oiseaux se remplument.

REPLOY, remployer, v. n. employer de nouveau; faire le remploi, remplacement, nouvel emploi de denier.

REPOIRTÉ, reporter, v. a. porter la chose où elle était; redire, répéter, révéler ce qu'on savait par confidence; dénoncer.

REPRIMAD (à), mercuriale, s. f. réprimande, discours public d'un avocat général, d'un président à un avoué, avocat ou défenseur.

REPRONTE, remprunter, v. a. emprunter de nouveau.

REPUBLIKAIN, républicole, adj. et s. 2g. membre, habitant d'une république; républicain, qui appartient à la république, qui la favorise; jacobin, membre de la société politique dite des jacobins; partisan outré de la démocratie.

REPUGNAN, répugnant, e, adj. contraire, opposé; aversion, opposition, dégoût à faire une chose.

RESANSMAIN, recensement, s. m. dénombrement de la population d'une ville, d'un royaume, etc.

RESCHAUFÉ, réchauffer, v. a. chauffer, réchauffer ce qui était refroidi; exciter de nouveau, animer, ranimer en se chauffant. — *Camagni*, rogatons, s. m. pl. mets rechauffés, composé de restes de table. — Capilotade, s. f. sorte de ragoût de morceaux cuits et découpés.

RESCHAUFEG, réchauffement, s. m. vieux donné, mis pour du neuf; rechauf, fumier chaud autour d'une couche.

RESCHAUSI, renforcer, v. a. mettre un renfort, pièce de fer qu'on soude aux pic, pioche, à la douille ou autre endroit pour le fortifier.

RESDONDAN, résonnant, e, adj. qui retendit, qui renvoie le son; mot, style redondant, superflu, inutile, plein de redondance. — Exubérant, adj. redondant.

RESDONDÉ, résonner, v. n. retentir, renvoyer le son, rendre un grand son, beaucoup de son.

RESDONDEG, résonnance, s. f. battement prolongé et graduel du son, caisse d'un instrument à cordes en forme de l'oie.

RESELÉ, recéler, v. a. garder et cacher le vol de quelqu'un, donner retraite au coupable, détourner, cacher des effets.

RESELEU, receleur, se, s. celui qui recèle un vol.

RESENN, racine, s. f. partie rameuse ou chevelue, etc., tenant à la terre, par laquelle la plante se nourrit; ce qui y ressemble, avoir, pousser des racines, se dit des dents, des cheveux, des verrues, etc.; fig. principe, origine, commencement d'un mot, d'une erreur, couleur fauve, t. de teinturier. — Carotte, s. f. plante à racine jaune-rouge, potagère, ombellifère, vient de graine, produit du sucre, s'emploie en cataplasme pour le cancer ouvert, est originaire de France et bisannuelle, on en cultive de trois couleurs, la rouge, la jaune, la blanche et la courte. — *du dain*, chicot, s. m. reste d'une dent rompue, on l'extrait au moyen d'un rhisagre. — *d'aflig*, alcana, s. f. racine de la buglosse, teint en jaune. — *du fagn*, meum ou méon, s. m. sorte de fenouil, plante annuelle; la racine guérit l'asthme humoral, les vents d'estomac, les colliques, les suppressions des règles, des urines. — Athamante, s. f. genre de plante ombellifère. — *du kolonbo*, racine de columbo, s. m. racine amère, astringente, des Indes. — *kom de gvel*, capillament, capillacé, s. m. ramification des chevelures des plantes comme

un cheveu, capilature d'une plante.
RESERÉ, claquemurer, v. a. renfermer, resserrer dans une prison. — Incarcérer, v. a. emprisonner. — Renfermer, v. a. enfermer une seconde fois; restreindre, réduire dans des bornes. — Séquestrer, v. a. séparer, écarter des personnes, le mettre en état de réclusion provisoire, le mettre à part. — Chambrer, v. a. tenir enfermé par violence ou séduction, tenir à l'écart, tirer à part.
RESINETT, racine menue, chevelue, s. f. partie rameuse, etc., tenant à la terre.
RESKONTRÉ, rencontrer, v. a. trouver, arriver en face de, rencontrer à, dans, dire des traits heureux, trouver la piste, se trouver quelque part avec quelqu'un; avoir la même pensée. — Bloquer, v. a. t. de maçon, construire sans aligner, remplir les vides sans ordre.
RESKONTREG, rencontre, s. f. hasard qui réunit deux personnes, deux choses, conjonction, concours, attouchement, opposition, choc de deux corps; duel non prémédité, occasion, circonstance, conjoncture, etc. — Blocage, s. m. remplage, remplissage à l'intérieur des murs, entre les pierres qui forment le parement.
RESKOULÉ, reculer, v. a. pousser, retirer, placer en arrière, plus loin, reculer un siége, un poste; retarder, éloigner, reculer une époque, une affaire, aller en arrière; différer, hésiter. — Tergiverser, v. n. prendre des faux-fuyants, chercher des détours pour reculer la conclusion d'une affaire, biaiser. — Rétrograder, v. n. retourner en arrière; dériver, faire des mauvaises affaires. — Dériver, v. n. reculer au lieu d'avancer, t. de batelier.
RESKOULEG, reculement, s. m. action de reculer, de rétrograder, etc. — Recul, s. m. mouvement du canon, d'un ressort, etc., en arrière. — Reculade, s. f. action des voitures qui reculent, action de reculer, se dit de la foule.
RESPOND *(ô)*, répondre, v. a. répartir sur ce qui a été dit ou demandé; faire une réponse, faire la réponse à une lettre; répliquer, réfuter, répéter; avoir rapport à; correspondre, être caution, garant, répondre pour ou de quelqu'un. — Répondre *ad rem*, adv. convenablement, catégoriquement. — Se rebequer, v. pers. répondre avec fierté à son supérieur; se rebiffer, regimber, montrer le bec. — Cautionner, v. n. se rendre caution; murmurer d'une chose, en parler faiblement. — Tinguer, v. a. t. de jeu, tenir, consentir, être caution de quelqu'un au jeu. — Assumer, v. a. prendre sur soi, s'attribuer, assumer la responsabilité d'un acte.
RESPONDAN, caution, s. f. répondant qui s'oblige pour quelqu'un, assurer, garantir un fait. — Fidéjusseur, s. m. qui s'oblige de payer pour un autre si celui-ci ne paie pas.
RESPONDEG, cautionnage, s. m. action de cautionner; cautionnement, acte par lequel on cautionne quelqu'un; somme, bien qui sert de caution. — Répondu, e. adj. t. de prat. à quoi on a répondu, bien ou mal répondu. — Aval, s. m. au pl. avals, souscription d'un billet fait par un autre et qui oblige de le payer faute d'acquit, promesse de le payer, caution. — Riposte, s. f. réponse prompte, vive, pour repousser une raillerie, ce qui se fait sur-le-champ.
RESPONDEU, murmurateur, s. m. et adj. qui murmure contre ses chefs, ses supérieurs. — Garant, s. m. pleige, caution qui répond du fait d'un autre ou du sien propre, qui donne une garantie.
RESPONZE, réponse, s. f. réplique, répartie; réfutation, lettre écrite pour répondre; ce qu'on répond. — Campanule, s. f. ou gantelée, gant-de-Notre-Dame, plante campanulacée à fleurs en cloche; campanule pyramidale de jardin, à grosses fleurs, doucette gantelée, la dorée; raiponce, plante naturelle à la France et bisannuelle. — *barok*, réponse triviale, commune; usée, rabattue, burlesque, bouffonne, outrée, facétieuse, bizarre, extravagante.
RESPOUNÉ, cacher, v. a. mettre en un lieu où l'on ne peut voir ou découvrir; se couvrir, se resserrer pour n'être pas vu ou connu. — Reléguer, v. a. s'acculer, se serrer, se ranger dans un coin, contre ou dans un recoin, se mettre à l'écart. — Blotti, e, adj. ramassé en un tas, accroupi, caché, blotti dans un coin. — Acculer, v. a. pousser dans un coin, dans un endroit où l'on ne peut reculer.
RESPOUNETT, recoin, s. m. petit coin caché, repli, coin, petite portion de logis, endroit, réduit caché et moins en vue. — Jeu de cligne-musette, s. f. jeu d'enfants, dont l'un ferme les yeux et les autres se cachent pour être découverts et pris par lui.
RESPRAIND, rallumer, v. a. allumer de nouveau, donner une nouvelle ardeur.
RESPROVÉ, réprouver, v. a. prouver de nouveau, éprouver de nouveau ce qui avait été éprouvé.
RESS, restant, e, adj. qui reste; s. m. ce qui reste, être le restant de. — Invendu, e, adj. qui n'est pas vendu, draps, étoffes invendues. — Reste, s. m. ce qui demeure d'un tout partagé, séparé d'une quantité, ce qu'il y a de reste d'une étoffe employée, d'un pain, d'un mets, d'une liqueur entamée, de tout ce qui a été employé, commencé, entrepris, travaillé, etc; ce que quelqu'un a abandonné, laissé, ce qui reste. — Vestige, s. m. trace, reste informe d'anciens édifices. — Reliquat, s. m. reste d'un compte; reste d'une maladie; repas, avoir un reliquat. — Débris, s. m. d'un édifice, d'une ville; fig. de la fortune, d'un tronc, etc.; reste de la beauté flétrie, n'offrir que des restes. — Desserte, s. f. reste d'un repas; mets, viande, etc., ôtés de dessus la table pendant ou après le repas.
RESTAUG, répit, s. m. délai, surséance, relâche, demander, obtenir, donner du répit. — Retard, s. m. délai, remise, retardement, prolongation.
RESTAURGI, retarder, v. a. différer, retarder un paiement, son départ, empêcher d'aller, de partir; aller plus lentement, plus tard, être en retard. — Temporiser, v. n. retarder, différer avec espoir d'un meilleur temps.
RESTAURGIHEG, prorogation, s. f. délai, remise d'une affaire, etc.; temps donné au-delà

du temps préfixe.

RET, rais, s. m. pl. rayons; t. de charron, pièce droite de la roue. — Rets ou ret, manche de la charrue. — Aisselier, s. m. bras saillant d'une roue.

RETENSION (d'urine), diabète, s. m. fréquence, flux involontaire d'urine avec consomption.

RETENTHIMAIN, retentissement, s. m. bruit, son renvoyé, rendu avec éclat, retentissement dans un vallon, contre un rocher.

RETIF, ramingue, adj. cheval ramingue, qui résiste à l'éperon; rétif et dangereux. — Vertigo, s. m. maladie du cheval qui est vertigueux, qui va en tournoyant; rétif, ive. — Ecouteux, s. m. cheval écouteux, distrait par les objets qui le frappe, etc., qui ne part pas franchement. — Personne, enfant capricieux, se, adj. fantasque, sujet au caprice; entêté, difficile à dompter.

RETRIBUSION, minerval, s. m. honoraire des professeurs de colléges payés par les écoliers. — Ecolage, s. m. rétributions que payaient les écoliers.

RETRONKI, reclure, v. a. renfermer dans une clôture étroite et rigoureuse; se reclure. — Reclu, e, adj. et s. qui garde une grande retraite, qui ne sort pas, vit en reclu.

RETRONKINÉ, recoingné, s. m. caché, serré dans un coin.

REU, roide, adj. 2 g. fort tendu, difficile à plier; opiniâtre, inflexible; dur, difficile à monter. — Imployable, adj. qu'on ne peut faire ployer. — Vite, adj. 2 g. fort vivement, qui a de la vitesse. — Précipitamment, adv. agir, parler précipitamment, avec précipitation, à la hâte. — Gourd, e, adj. main, doigt gourd; engourdi par le froid, pris par la cataplexie; un engourdissement, une insensibilité soudaine dans les membres. — Personne, air guindé, e, adj. affecté, forcé, toujours grave, contraint, qui affecte l'élévation. — Inflexible, adj. 2 g. qui ne cède à aucune compression, qui ne se laisse point émouvoir ni fléchir. — Alvéole, s. m. cellule de l'abeille, sert à contenir le miel, la cire brute que récolte les abeilles ouvrières et les couvins que la reine-mère y dépose. — Amidonné, s. m. poudré, enduire d'amidon du linge, etc. — Ballonne, e, adj. tumescent, enflé, arrondi en ballon. — *kam oun krauve*, être roide, courbé comme une crosse, se dit d'une personne prise par le froid.

REUDMAIN (*ù*), roidement, adv. avec tension, avec roideur, avec rigueur. — Rudement, adv. d'une manière rude, vigoureuse.

REUPÉ, roter, v. n. faire des rots. — Eructer, v. a. rendre des vents par en haut.

REUPEG, éructation, s. f. éruption bruyante des gazes de l'estomac; t. de médecine.

REUPI, éructer, v. a. rendre des vents par en haut.

REUPP, rot, s. m. ventosité, vapeur qui s'élève de l'estomac avec bruit par la bouche.

REUSI, réussir, v. n. bon succès; issue, succès, réussir bien ou mal dans une entreprise, un travail.

REUSIHEG, réussite, s. f. bon succès; bonne, heureuse, mauvaise réussite.

REUZE, rayon, capeyon, s. m. filet fait en forme d'entonnoir, à mailles fort étroites, pour porter des oiseaux morts ou vivants.

REVEIE (*i*), réveil, s. m. horloge, sonnerie pour réveiller à l'heure désirée; réveil-matin, ce qui réveille dès le matin, se dit du coq; Carovagina fit sur la fin du quinzième siècle pour A. Alicat un réveil qui sonnait à l'heure marquée et du même coup battait le fusil et allumait la bougie.

REVEIE-MATIN, diane, s. f. batterie de caisse au point du jour par le tambour de garde, au camp, à la ville.

RÉVERAINZE, révérence, s. f. profond respect, vénération, titre d'honneur, mouvement pour saluer. — Salamalec, s. m. révérence profonde, est un mot arabe et veut dire que la paix soit sur toi ou avec toi.

REVIOUL, rougeole, s. f. maladie éruptive, épidémique et contagieuse, qui nous vint d'Arabie en 740; elle attaque particulièrement les enfants.

REVOKÉ, destituer, v. a. déposer, ôter l'emploi, priver de la fonction, destituer quelqu'un. — Décommander, v. a. contremander une commande, t. de commerce; contremander, révoquer des arrhes données. — Desordonner, v. a. révoquer un ordre. — Désinviter, v. a. révoquer une invitation. — Révoquer, v. a. ôter le pouvoir, déclarer nul.

REVOKEG, ademption, s. f. révocation d'un legs, d'une donation, retranchement. — Révocation, s. f. action de révoquer.

REVOL, révolte, s. f. rébellion, soulèvement contre l'autorité légitime. — Soulèvement, s. m. émotion, révolte. — Sédition, s. f. révolte, émeute populaire, soulèvement contre la puissance légitime établie; insubordination. — Insurrection, s. f. action de s'insurger, soulèvement d'un peuple, d'une province, etc., contre un gouvernement établi. — Tumulte, s. m. trouble, grand mouvement du peuple avec bruit et désordre. — Émeute, s. f. sédition populaire; grande, dangereuse émeute.

REVOLÉ, déniché, e, adj. envolé, fuir en volant; jeune oiseau déniché, qui s'est envolé. — Tête de linotte, s. f. légère, sans mémoire, sans jugement.

REVOLETT (all), lâcher, laisser échapper ou aller un oiseau, lui rendre sa liberté.

RÉVOLUSION, bouleversement, s. m. renversement total dans les affaires d'un pays; dérangement, désordre; révolution, changement dans l'état. — *d'son*, suffusion, s. f. épanchement du sang, de la bile entre cuir et chair, sous la peau.

REVOLUSIONAIR, bousingot, s. m. republicain de 1831 et 32, remarquable par son costume, par sa barbe, etc. — Révolutionnaire, s. m. partisan de la révolution, qui la propage.

REVOY, renvoyer, v. a. envoyer de nouveau, faire reporter à quelqu'un ce qu'il avait envoyé, ce qui est à lui. — Licencier, v. a. congédier des troupes inutiles.

REVOYEG, réforme, s. f. opérer la réforme, réduction des troupes, changement opéré en reformant, etc.; renvoyer indéfiniment.

REWALÉ, niveler, v. a. aplanir, mettre de ou au niveau sur un plan horizontal. — Aplanir, v. a. rendre uni ce qui était inégal; aplanir un chemin, le mettre de niveau. — Remblayer, v. a. combler avec des terres rapportées, ren-

dre un plan uniforme à la terre. — Rencolliner, v. a. combler une colline, la niveller; rendre la terre de niveau.

REWALPÉ, Renvelopper, v. a. envelopper de nouveau, remettre sous enveloppe, rentortiller de nouveau; rempailler, garnir de paille, faire une métaphore, changer le sens naturel des mots en un autre sens, parler à mots couverts.

REZAU, réseau, s. m. petits rets, tissu, entrelacement qui en a la forme; coiffure de femme. — Ampyx, s. m. filet, réseau pour retenir les cheveux. — Résille, s. f. filet à maille étroite pour entourer les cheveux à l'Espagnol.

RÈZE, ras, s. m. — Rasade, s. f. mesure, verre plein jusqu'au bord; couper au bord.

REZÉ, raser, v. a. passer rapidement tout auprès sans toucher. — Frôler, v. a. toucher légèrement en passant, frotter contre, tout près. — Rogner, v. a. retrancher, ôter du bout des extrémités d'une chose, retrancher à quelqu'un une partie de ce qui lui appartient. — Ronger, v. a. couper avec les dents peu à peu, ronger un os, les bords d'un gateau, etc.; la détruire peu à peu. — Frayer, v. a. frôler, toucher légèrement. — Démolir rez-terre, rez-pied, à fleur de terre, rez-mur, parement d'un mur dans œuvre. — Grignoter, v. a. pop. manger doucement en rongeant; fig. faire quelque petit profit de peu de chose. — Lécher, v. a. effleurer, toucher à peine.

RÈZE A-RÈZE, bord à bord, qui touche les bords, tout contre, joignant.

RÉSERVE, réserve, s. f. action de réserver, chose réservée, troupe en arrière, circonspection, discrétion, retenue.

RÉZETT, réséda, s. m. herbe moure ou d'amour, plante capparidée, odoriférante, adoucissante, résolutive, l'on ne cultive que cette espèce dans nos jardins fleuristes, est originaire d'Égypte et de Barbarie; herbe d'amour. — *d'Espagn*, faséole, s. f. haricot nain à fleurs odorantes en épis; il y en a des blanches, bleues, jaunes, rouges et bigarrées. — Lupin, s. m. lupin jaune et lupin blanc, graine en fève.

REZEU, rasoir, s. m. instrument d'acier très fin pour raser.

REZI, ratissoire, s. f. outil de boulanger, de ramoneur, en fer, large, demi-circulaire, avec une queue; il sert à détacher la pâte du pétrin.

RÉZISTÉ, obsister, v. a. résister, apporter un obstacle; obstacler, faire naître des obstacles, résister à, opposer de la résistance ou la force à la force, ne pas céder, ne pas plier, faire effort contre.

RÉZIDAINSS, résidence, s. f. demeure ordinaire, habituelle, séjour actuel, lieu de résidence.

REZOLOU, résolu, e, adj. et s. décidé, arrêté, résolu, déterminé, hardi.

REZON, grattin, s. m. ce qui demeure attaché au fond du poêlon.

RFAHI, remaillotter, emmaillotter de nouveau, se remaillotter.

RFAI, refait, s. m. réparé, rétablit, raccommodé, restauré; remettre en bon état, en vigueur.

RFAIND, refendre, v. a. diviser, scier, fendre en long, fendre de nouveau; t. de métier, ouvrir, dégager, débiter des grosses pièces de bois avec la scie, couper le fer chaud sur sa longueur avec la tranche et la masse.

RFAINDRESS, machine à refendre le cuir, s. f. sert à égaliser ou diviser une plaque de cuir et la rendre d'une épaisseur rigoureusement égale dans toute l'étendue de la carde. — Harpon, s. f. c'est le nom de la scie dont le menuisier se sert pour refendre le bois sur l'établi; scie à débiter.

RFAINDEU, refendret, s. m. coin de fer tranchant pour diviser le bloc d'ardoise, t. d'ardoisier.

RFÉ, rataçonner, v. a. popul. raccommoder. — Refaire, v. a. faire une seconde fois, réparer, raccommoder, rajuster ce qui est défait, etc.; remettre en vigueur, en bon état, t. de jeu, redonner des cartes. — *le dret*, rentraire, v. a. coudre, joindre, raccommoder une étoffe sans que la couleur ou le travail paraisse, faire une rentraiture. — *le solé*, carreler, v. a. raccommoder des vieux souliers. — *on meur*, reprendre un mur, v. a. c'est réparer les fractures d'un mur dans sa hauteur ou le refaire par sous-œuvre en soutenant les parties supérieures par des chevalements et étaiements. — Reprise, s. f. c'est la réparation faite à mi-épaisseur ou même de toute l'épaisseur d'un mur; on dit reprise par épaulée, de la reconstruction par petite partie d'un mur, d'une voûte; reprise en sous-œuvre est celle qui est faite au-dessus des parties construites et qu'on laisse néanmoins subsister.

RFEG, refait, s. m. t. de jeu, coups, partie, qu'il faut recommencer.

RFERI, empaumer, v. a. recevoir une balle, etc. avec la paume de la main, de la raquette, du battoir, etc. et la renvoyer fortement. — Regourmer, v. a. donner de nouveau des coups de poing.

RFEU-DTRO, rentrayeur, se, s. qui sait rentraire les draps, les étoffes, qui fait des rentraitures.

RFIESTI, ramadouer, v. a. radoucir en caressant; amadouer, redire des douceurs à quelqu'un pour regagner son affection; reflatter de nouveau.

RFLORI, refleurir, v. n. fleurir de nouveau; fig. rentrer en estime, en vogue, refleurissant. — Surfleurir, v. n. fleurir après avoir donné du fruit.

RFOIETÉ (*ï*), point devant et point de côté, t. de couturière. — Refeuiller, v. a. t. de menuiserie, faire des feuillures en recouvrement. — Refeuilleter, v. a. feuilleter de nouveau; arbre qui se regarnit de feuilles.

RFOLE, refouler, v. a. fouler une seconde fois, bourrer avec le refouloir, aller contre le courant, refluer en abondance; feutrer.

RFONDE (*ô*), refonte, s. f. des monnaies, de l'or, de l'argent, etc.; mettre à la fonte une seconde fois, refaire, t. de littérateurs, d'arts et métiers. — Refondre, v. a. mettre à la fonte une seconde fois; fig. refaire, refondre un ouvrage dans une meilleure forme. — Regréler, v. a. refondre la cire pour la blanchir, ou regrelouer la cire.

RFORGI (*ô*), reforger, v. a. forger une seconde fois.

RFREUDI, refroidir, v. a. rendre froid; fig. ra-

lentir, devenir froid, diminuer d'ardeur, d'activité; neutraliser. — Aphrodisiaque, adj. 2 g. qui ne ressent aucun aiguillon d'amour. — Claque-dent, s. m. qui tremble de froid.

RFREUDIEU, refroid, s. m. mettre les cuirs en refroid, les étendre. — Refroidissoir, s. m. grand bac de bois ou de fonte pour opérer le refroidissement de la bière.—Bardaque, s. m. grand vase de grès, de terre cuite, pour faire refroidir l'eau.

RFREUDIHMAIN, refroidissement, s. m. diminution de chaleur, de passion, d'amitié, de zèle; causer, amener le refroidissement; fluxion catarrhale sur une partie du corps; catarrhe, gros rhume, etc.

RFUZÉ, dénier, v. a. refuser ce que la justice, la bienséance exigent. — Déni, s. m. refus d'une chose due. — Débouter, v. a. déclarer déchu d'une demande judiciaire; se dit généralement de toute demande inadmissible, qu'on ne peut admettre. — Refuser, v. a. rejeter une offre, une demande, etc.; refuser quelqu'un, ne pas l'admettre, ne pas le choisir; refuser une fille en mariage.

RFUZEG, vice, cas, défaut, mal rédhibitoire, adj. 2 g. qui peut opérer la rédhibition, t. de pratique.

RGET, ressuage, s. m. état, action d'un corps qui sue, ou liquation; qui ressue, rend l'humidité intérieure.

RGETTE, crépir, v. a. enduire de mortier, de béton, de plâtre, etc.; crépir un mur, etc.— Jointoyer, v. a. remplir les joints de pierres, de briques avec du mortier après qu'un bâtiment est totalement élevé et qu'il a pris sa charge, et avec mortier de ciment et chaux vive ou hydraulique pour les ouvrages construits dans l'eau. — Ficher, v. a. faire entrer, remplir de mortier, de crépi, les joints de pierres, de briques, etc. — Ravaler, v. a. t. de maçons, crépir du haut en bas. — Hérisser, v. a. ou hérissonner, récrépir un mur. — Récrépir, v. a. crépir de nouveau, renouveler le crépi d'un vieux mur. — Ressuer, v. n. rendre l'humidité intérieure: aider à l'évaporation.— Gobeter, v. a. faire entrer le plâtre, le mortier dans les joints, jeter avec la truelle du mortier contre un mur, un lattis. — Forclore, v. a. débouter, donner l'exclusion, déclarer non recevable, ne pas admettre, rejeter quelqu'un d'une société. — Rejointoyer, v. a. c'est refaire et remplir les joints dégradés de pierres, briques d'un vieux bâtiment, d'une façade, d'une voûte. — Rebourgeonner, v. n. pousser de bourgeons; reboutonner une seconde fois. — Repousser, v. a. crépir un mur avec des repous, mortier de chaux, briques et tuileaux concassés. — *les kvaue*, rendre compte, le donner, le soumettre à l'examen, le fournir à la vérification d'un litige; regratter, faire des réductions sur un compte. — *les warokai*, rejeter les rondins au but du jeu de la roue d'oie.

RGETTEG, ravalement, s. m. t. de maçon, crépi fait à un mur du haut en bas; faire de nouveaux enduits, crépis sur un mur.—Crépi, s. m. enduit de mortier, de plâtre, de chaux et de sable sur les surfaces d'un mur en moellon. Le crépi plein est celui qui couvre entièrement le moellon, le crépi à pierre apparente est celui qui ne couvre que les joints, ce qui se nomme aussi rejointoiement, le crépi chiqueté et le crépi plat, dont on fait apparaître les joints des briques.—Crépissure, s. f. crépi; action de crépir. — Ressue, s. f. action d'un corps qui sue, rend l'humidité intérieure. — Rejointoyage, s. m. action de rejointoyer, crépir; son effet. — *des plante*, œilleton, s. m. on donne ce nom aux pousses latérales qui se forment après la floraison et en automne au collet des racines des plantes.

RGETTRESS, truellette, s. f. truelle qui n'est mise en usage que pour des menus ouvrages de maçons, de plafonneurs.

RGJONDÉ *(ô)*, rejoindre, v. a. réunir les parties séparées, rejoindre les chairs; ratteindre quelqu'un en chemin, retrouver, etc.

RGJONDEG *(ô)*, rentraiture, s. f. couture de ce qui est rentrait.

RGLATI, flamboyer, v. n. jeter un grand éclat; briller, jeter de la flamme. — Rejaillir, v. n. reflet, réverbération, réflexion de la lumière, d'une couleur sur le corps voisin. — Reluire, v. n. luire par réflexion; briller, étinceler.

RGLATIHAN, réfléchissant, e, adj. qui rejaillit: rejaillissement, mouvement de ce qui rejaillit sur. — Étincelant, e, adj. qui étincelle: pétillant, éclatant, plein de feu. — Coruscant, e, adj. étincelant, brillant comme l'éclair. — Miroitant, e, adj. qui offre des reflets brillants comme les métaux; chatoyant, miroitant; couleur, étoffe, pierre chatoyante.

RGLATIHEG, réverbération, s. f. réfléchissement, réflexion de la lumière, etc., etc. — Chatoiement, s. m. reflet d'une pierre précieuse qui rejaillit sur; reflet de la lumière, d'une couleur. — Réfraction, s. f. changement de direction d'un rayon de lumière, d'un mobile qui passe d'un milieu dans un autre.

RGON, seigle, s. m. sorte de blé à épis barbus; champ semé de seigle.

RGOUGNI, reheurter, v. a. heurter de nouveau. — Retoucher, v. a. toucher de nouveau.

RGRET, regret, s. f. déplaisir que cause une perte ou un défaut de succès; repentir, tristesse de l'âme causée par la perte irréparable d'un bien; doléances, plaintes, lamentation, avoir regret.

RGRETFI, regreffer, v. a. greffer, enter de nouveau. — Ralonger, v. a. rendre plus long en ajoutant; alonger de nouveau.

RGRETFIEG, alaise, s. f. planche étroite qu'on emploie pour relargir un ouvrage; planche ajoutée. — Ralonge, s. f. t. de métier, partie ajoutée à un objet trop court; ralongement, augmentation en longueur. — Allonge, s. f. morceau, pièce, bout pour allonger, t. d'art et métier.

RGRETTE, regretter, v. a. être affligé, avoir du regret d'une perte, d'une omission, d'une occasion perdue. — Regratter, v. a. gratter de nouveau: racler, nettoyer un vieil édifice, faire des réductions sur un compte.

RGROGNI, refrogner, renfrogner, v. pers. se faire des plis au front; des rides au visage en signe de mécontentement. — Gronder, v. a. gourmander de paroles: rebuter, choquer, déplaire par paroles dures; rebequer, répon-

dre avec fierté. — Regouler, v. a. popul. dire des paroles piquantes; rabrouer, rassasier jusqu'au dégoût. — Rechigner, v. a. gronder; être de mauvaise humeur, témoigner du mécontentement par l'air du visage. — Recogner, v. a. repousser, rebuter durement.

RHANCHI, extradosser, v. a. remplir l'extrados d'une voûte; maçonner et plâtrer de manière à ce qu'elle soit extradossée de niveau.

RHANTÉ, faire de nouveau l'amour à la même personne; hanter, fréquenter de nouveau une personne.

RHAPÉ, rattraper, v. a. ratteindre; reprendre, attraper de nouveau un objet échappé. — Reprendre, v. a. prendre, saisir de nouveau ce qu'on avait laissé échapper, un fugitif, du courage, des forces, attraper de nouveau, continuer, reprendre son travail interrompu; changer de pied, rétablir sa santé, se corriger en parlant, etc., etc. — Remonter sur sa bête, recouvrer sa santé, sa fortune.

RHAUSE, renchérir, v. a. et n. rendre ou devenir plus cher, d'un prix plus élevé, enchérir, renchérir sur quelqu'un.

RHAUZE, enchère, s. f. offre au-dessus d'une autre pour acheter ou louer, offre excédant la valeur; mettre une enchère.

RHAVÉ, racler, v. a. ratisser de nouveau, ratisser une seconde fois.

RHAZI, river, v. a. rabattre, rebattre de nouveau, recourber la pointe d'un clou, etc., sur l'autre côté du corps qu'il perce; l'y aplatir.

RHEGCHI, rehacher, v. a. hacher de nouveau. — Retailler, v. a. tailler de nouveau.

RHEIETÉ *(ï)*, restaurer un toit en ardoise; le réparer.

RHESPLÉ, redévider, v. a. dévider de nouveau.

RHEUR, délivrer, v. a. mettre quelqu'un en liberté, délivrer un prisonnier; affranchir. — Reméré, s. m. pacte avec faculté de rachat, faculté de reprendre une chose vendue en rendant son prix. — Dégager, v. a. retirer ce qui était privé de liberté, débarrasser quelqu'un exposé à un danger; rendre libre. — *onn curaie*, écornifler un repas.

RHILTE, resonner, v. a. sonner de nouveau avec la clochette pour proclamer, vendre ou retrouver un ou des objets perdus.

RHODÉ, échauder, v. a. laver, mouiller avec de l'eau chaude, nettoyer, préparer à l'eau chaude.

RHORBI, essuyer, v. a. ôter, essuyer l'eau, la sueur, la poussière, etc., en frottant; sécher. — Éponger, v. a. nettoyer avec l'éponge, passer l'éponge sur. — Ébreuer, v. a. un enfant, le nettoyer, le laver, l'essuyer.

RHOSI, *(ô)*, rehausser, v. a. hausser davantage ce qui était trop bas; relever, faire reparaître davantage, augmenter, exhausser, élever plus haut, rendre plus élevé.

RHOUKI, rappeler, v. a. appeller de nouveau, faire revenir en appelant, battre le rappel, faire revenir de nouveau.

RHOUSÉ, renfler, v. n. augmenter de volume, enfler de nouveau. — Chose turgide, adj. 2 g. renflé, boursoufflé. — Bouffer, v. n. enfler, se soulever en cuisant, en fermentant; foisonner. — Regonfler, v. n. s'enfler et se soulever, se gonfler de nouveau; regonflement d'un fluide arrêté dans sa course.

RHOUSEG, foissonnement, renflement de volume de la chaux qui se réduit en pâte.

RHOYEG, recousse, s. f. délivrance de quelqu'un, reprise de ce qu'on avait enlevé par force, recourre, reprendre, retirer, sauver.

RHUFLÉ, resiffler, v. a. siffler encore, rappeler quelqu'un en sifflant.

RHURE, recurer, v. a. nettoyer le cuivre, l'acier avec du sable, du grè, du tripoli, de la craie; tripoliser, nettoyer avec du tripoli.

RI, riz, s. m. plante graminée, aquatique ou de montagne, qui produit une graine également appelée riz, apportée sèche des Indes orientales, du Piémont, d'Espagne, de la Caroline; celui du Piémont est plus court, plus gros et moins blanc et de meilleur goût, convient en aliment à toutes sortes de personnes, surtout après une hémorragie de perte excessive, aux pulmoniques et aux étiques.

RIA, risée, s. f. grand éclat de rire, moquerie; objet dont on rit.

RIAN, riant, e, adj. qui marque de la gaieté, visage riant, gracieux, agréable à la vue; risible, qui a la faculté de rire. — Enjoué, e, adj. qui a de l'enjouement, gai, badin; personne, humeur enjouée. — Badin, e, adj. folâtre, plaisant, enjoué, gaillard. — Folichon, ne, s. esprit, humeur, folichon, folâtre, badin. — Folâtre, adj. 2 g. fille, humeur, jeune homme folâtre, badin, qui aime à folâtrer. — Facécieux, se, adj. plaisant; bouffon, qui divertit, fait rire. — Polychleue, adj. 2 g. qui est disposé à rire toujours, qui rit de tout. — Locasse, adj. plaisant, ridicule, qui fait ou dit des choses plaisantes, ridicules. — Rieur, se, adj. qui rit, aime à rire; moqueur. — Facétieux, se, adj. plaisant, bouffon, qui divertit, fait rire. — Joyeux, se, adj. qui a, qui donne de la joie; risible, qui a la faculté de rire. — *vizeg*, allègre, adj. 2 g. qui a le visage riant.

RIAU, rieur, se, s. qui rit, aime à rire; moqueur. — Gaudrioliste, s. et adj. qui dit des gaudrioles.

RIEU, rieur, s. m. qui rit, qui aime à railler, à rire. — Rieur, se, adj. qui aime à rire; moqueur. — Facétieux, se, adj. plaisant, bouffon, qui divertit, fait rire.

RIBANBEL, enfilade, s. m. longue suite de personnes, de choses; ribanbelle, kyrielle, longue suite; kyrielle, longue suite, longue liste, etc.

RIBOTEG, ribotage, s. m. réjouissance, ribote, débauche.

RIBOTT, ribote, s. f. excès de boisson.

RIDAN, glissant, e, adj. sur quoi l'on glisse aisément sans pouvoir se tenir ferme; pas glissant, affaire délicate, difficile, poste glissant. Casse-cou, s. m. endroit dangereux, glissant; casse-cul, chute sur le derrière. — Tiroir, s. m. petite caisse à coulisse dans une armoire, etc., etc. — *d'aidmoïe*, traquet, s. m. tiroir ou soupape de moulin à grains. — *d'onn ôr*, régiste, s. m. t. d'organiste, baton à tiroir que l'on tire pour faire jouer les jeux en laissant entrer l'air dans les tuyaux d'un orgue. — Étouffoir, s. m. soupape, languette pour tempérer les sons dans le mécanisme de l'orgue, du piano. — *d'pilpitt*, cassetin ou

serre-papiers, se font de six à huit pouces de hauteur, une ou plusieurs rangées dans un bureau. — *du chminaie*, tirelle, s. f. plaque de fer mobile enchassée, qui sert aux tuyaux des cheminées et fourneaux pour étouffer le feu.

RIDAU, rideau, s. m. étoffe suspendue pour couvrir, entourer; ce qui arrête la vue; rideau, voile; ouvrir, tirer, jeter le rideau. — Cousinière, s. f. rideau de gaze contre les cousins, les mouches, etc. — *d'korbillar*, mantelet, s. m. rideau, draperie, tenture, ornement en étoffe noir d'un corbillard.

RIDAUD, glissade, s. f. mouvement du pied, d'un outil tranchant, d'un emplâtre, etc., qui glisse; longue traînasse d'eau gelée sur laquelle les enfants s'amusent à glisser. — Glissoire, s. m. chemin sur la glace pour y glisser en jouant.

RIDÉ, glisser, v. n. parlant du pied, d'un corps qui coule sur un corps gras ou uni; toucher légèrement en passant sur. — Riter, v. n. t. d'artiste, de construction, pièce d'ouvrage qui glisse hors de sa pose. — Patiner, v. n. glisser avec des patins sur une eau glacée. — *à hamai*, glisser à écorche-cu, jeu d'enfant en glissant sur le cul ou accroupi. — Glisser en traîneau, espèce de siége de bois, garni de deux bandes d'acier, que les enfants font mouvoir sur la glace au moyen de deux petits bâtons; espèce de petits avirons.

RIDEC, glissement, s. m. action de glisser, de faire des glissades.

RIDEU, glisseur, s. m. celui qui glisse sur la glace. — Patineur, s. m. qui glisse avec des patins; divertissement d'hiver.

RIEG, raillerie, s. f. plaisanterie, action de railler, tourner une chose en raillerie, en railler; entendre la raillerie, la sentir et ne pas s'en offenser; faire des tapagimini, des tapararа, des bruits joyeux, des folâteries, des badinages, des paroles plaisantes. — Risée, s. f. grand éclat de rire; rire, ris; ris sardonique, convulsif, rire à contre-cœur, par grimace. — Riaillerie, s. f. ris fréquents.

RIESS, arête, s. m. partie dure et piquante, os aigu de poisson, ce qui en a la forme, t. d'art et mét.; côte, partie angulaire, ligne de jonction de deux plans ou surfaces; saillie, bord, partie, élevé, extrémités; angle saillant que forment la rencontre de deux faces droites ou courbes d'une moulure, d'un mur, d'un pan, d'une pièce de bois. — Rebarbe, s. f. inégalité que laisse le burin sur le bord de la taille en coupant le cuivre, le fer, etc. — Moussure, s. f. barbe autour des trous, t. de potier. — Barbure, s. f. inégalité sur le métal, t. de fondeur.

RIF, écume, s. f. espèce de mousse sur l'eau, sur les liqueurs; scorie des matières fondues. — Bord, s. m. rive, rivage, bord d'un courant, d'une rivière, etc. — Rive, s. f. bord d'une rivière, d'un ruisseau, etc. — *de teu*, rivet, s. m. carrelet, bord du toit terminé par le pignon. — Travaison, s. f. haut du mur d'un bâtiment qui porte la charpente entre le dernier étage et le toit.

RIFLÉ, courir étourdiment, aller avec vitesse, sans examen, par étourderie. — Riller, v. a. manger goulument. — Riffer, v. a. arracher. — Faire rafle, s. f. enlever tout, bon ou mauvais, sans distinction; emporter tout promptement. — *lo gju*, renverser tout, mettre sens dessus-dessous, en désordre, jeter par terre par un, des mouvements violents.

RIFLEG, emportement, s. m. fait par un mouvement violent, déréglé; façon d'emporter une chose sans ménagement.

RIFLEU, renverseur, s. m. celui qui court, qui renverse en courant.

RIG, riche, adj 2 g. et s. opulent, qui a beaucoup de biens, en général fortuné. — Midas, s. m. homme riche et stupide, nom propre. — Richard, e, s. homme riche et de médiocre qualité; personne pécunieuse, qui a beaucoup d'argent; riche. — Opulent, e, adj. très-riche. — Crésus, s. m. homme excessivement riche. — Financier, ère, s. qui manie les finances; riche, habile financier. — Carabas, s. m. un marquis de Carabas, grand propriétaire, riche seigneur terrien. — Terrien, ne, s. qui possède une grande étendue de terres. — Turcaret, s. m. enrichi sans mérite; agioteur, qui a fondé une fortune scandaleuse sur la misère publique.

RIGCHAU, goddon, s. m. homme riche, fortuné, qui a beaucoup de biens. — Richissime, adj. 2 g. excessivement riche. — Geai, s. m. oiseau d'Europe un peu plus petit que la pie, d'un beau plumage couleur perle cendré, bleu blanchâtre. — Godet, s. m. billot de bois évasé en entonnoir qui s'attache aux alluchons, au nombre de dix à douze sur le tour de la roue, sert de gouttière aux roues à godets de moulin à foulon. — Alluchon a auge dans laquelle l'eau tombe pour faire tourner la roue de moulin à foulon qui en est garnie dans toute sa circonférence et est désignée sous le nom de roue à auges. — Ragots, s. m. pl. ou recuits, pierres dures dans la chaux qui ne sont pas calcinées, t. de mortellier. — Noyau, s. m. pierre à chaux mal calcinée.

RIGCHESS, richesse, s. f. opulence, abondance de biens; possession, éclat, magnificence, qualité de ce qui est riche.

RIGITT, rigide, adj. 2 g. inflexible, sévère, exact, austère: ric-à-ric, avec une exactitude rigoureuse, à la rigueur.

RIGLAINE, rangée, s. f. suite de plusieurs choses mises sur une même ligne; rangée d'arbres, de maisons, etc.

RIGMAIN, richement, adv. magnifiquement, d'une manière riche; parer, vêtir richement.

RIGODON, rigodon, s. m. cet air et cette danse doivent leur nom à un maître de danses nommé Rigaud.

RIGOL, rayon, s. m. sillon, ligne, fosse qu'on fait dans les chemins, les prairies, pour l'écoulement des eaux. — Saignée, s. f. rigole, petit canal creusé pour dessécher un terrain.

RIHAI, arrondelle, s. f. filet, corde garnie de lignes latérales qui portent des haims et qu'on fixe sur le sable par des petits piquets. — Aiguillière, s. f. filet de pêcheur à huit ou dix balles que l'on tend entre deux eaux. — Nappe, s. f. filet composé de mailles en losange, qui sert à prendre des petits oiseaux. — Allier, v. a. engin ou filet à mailles claires de fil en couleur ou blanc, sert à prendre des oiseaux.

RIKETT, retaille, s. f. partie retranchée du fer en le façonnant; bout, recoupe, vieux fers.— Ferraille, s. f. vieux morceaux de fer usé ou rouillé, se fondent et sont recherchés pour les ouvrages qui demandent du fer doux et raffiné. — Riblons, s. m. pl. petits morceaux de fer hors de service, à refondre.

RIKOPP, avaloire, s. f. V. *Kouli*. — Chaînette, s. f. petite chaîne du harnais de cheval, qui soutient le limon.

R[illegible] *(ri)*, dialogue, s. m. entretien de vive voix en rime; argument formé d'une demande et de sa réponse. — Rimaille, s. f. mauvais vers, mauvaise poésie. — Adage, s. m. proverbe, maxime. — Proverbe, s. m. sentence, maxime commune et vulgaire en peu de mots.

RIME-ET-RAM, bredouiller, v. n. parler d'une manière peu distincte, sans fond; n'avoir ni rime ni raison dans ses discours.

RIMM *(î)*, rime, s. f. uniformité de sons dans la terminaison de deux mots, de deux ou plusieurs vers; suite, connexion dans le discours.

RIMTÉ, bredouiller, v. n. et a. parler sans articuler.

RIMTEU, bredouilleur, se, s. qui bredouille.

RIN, vil, e, adj. abject, méprisable par la bassesse de la naissance ou de sentiment, de peu de valeur.

RINGUEL, roide, adj. 2 g. fort tendu, difficile à plier; corps, bras inflexible.

RIOTT, raillerie, s. f. plaisanterie, action de railler, tourner une chose en raillerie. — Gaudriole, s. f. plaisanterie, trait de gaîté sur des sujets indécents. — Attique, s. m. raillerie fine; finesse, délicatesse, manière fine de railler quelqu'un. — Rigolage, s. m. raillerie, plaisanterie. — Riote, s. f. ris badin; débat, contestation, querelle, tumulte. — Goguette, s. f. propos joyeux d'une personne gaie. — Rabouin, s. m. figure ridicule dans un corps de garde que l'on faisait baiser aux soldats par punition. — Plaisanterie, s. f. raillerie, badinerie, chose dite ou faite pour faire rire. — Facétie, s. f. plaisanterie, bouffonnerie; paroles ou gestes pour faire rire.—Bouffonnerie, s. f. ce que dit ou fait un bouffon pour faire rire.

RIPÉ, effeuiller, v. a. dépouiller des feuilles, ôter les feuilles des branches de bouleau pour la teinture, ôter les premières feuilles du rosier au printemps pour avoir des roses en automne. — Riper, v. a. ratisser avec la ripe.

RIPEU, râpe, s. f. ustensile de ménage pour râper. — Ripe, s. f. outil de maçon, de sculpteur, pour gratter. Fouiller, outil en fer fait en forme de truelle, de 15 à 16 pouces de long, sert à gratter la pierre lorsqu'elle est posée, gratter les statues et pour fouiller dans les cannelures.

RIPOSTÉ, relancer, v. a. repousser, répondre avec fermeté; riposter vivement, repousser une injure.

RIR, rire, v. n. exprimer la joie ou quelquefois le dédain, le mépris, la cruauté, par un mouvement des lèvres de la bouche et souvent avec bruit; se divertir, railler, badiner, se moquer de; ne pas parler, ne pas agir sérieusement. — Folâtrer, v. n. badiner agréablement, innocemment, dire et faire des choses folâtres; plaisanter, rire, plaire aux yeux, à l'esprit, être agréable. — Folichonner, v. n. folâtrer, badiner; foliner, folâtrer. — Rire dans sa barbe, à part soi. — Sourire, v. n. rire sans éclater, sourire agréablement, sourire de dédain, de mépris, sourire en doutant, en refusant, en niant. — Rire sous cape, en dessous par moquerie. — *à gogo*, rire à satiété, rire jusqu'au dégoût, etc.; se soulacier, se réjouir; soulasser, se réjouir, se divertir. — *auz ang*, rire aux anges, avec extase ou niaisement, à bouche béante. — Sourire mignardement, adv. délicatement, finement, d'une manière mignarde; agréer, approuver, marquer de l'intelligence avec quelqu'un, de l'estime, de la complaisance, de l'affection, de l'amour par un sourire mignard. — *au né*, eschernir, v. a. se moquer de quelqu'un à son nez, sourire au nez de quelqu'un. — *faussmain*, ris sardonique, adj. ris forcé, convulsif, ironique, méchant.

RIRAIE, riaillerie, s. f. ris fréquents; moquerie, plaisanterie pour se moquer.

RISKÉ, risquer, v. a et n. hasarder, mettre en danger; courir le risque, s'exposer à des risques de danger; se hasarder. — *l'avintur*, risquer l'aventure, le hasard dans une entreprise, s'aventurer, s'exposer au péril, hasarder. — *ses gvet po poirté perik*, affronter, braver le danger pour réussir.

RISKEG, risquable, adj. 2 g. affaire risquable, périlleuse, hasardeuse, qu'on peut risquer, qui a du risque.

RISLAIE, râtelée, s. f. ce qu'on ramasse en un coup de rateau.

RISLÉ, râteler, v. a. ôter les ordures, amasser le foin, etc., avec le rateau.

RISLEU, râteleur, s. m. ouvrier qui râtelle les foins, le regain, la paille, etc.

RISLI, ratelier, s. m. espèce d'échelle suspendue en travers et inclinée pour mettre les foins aux animaux dans les écuries, les étables, pour retenir la paille, le foin, le trèfle, etc. — Crèche, mangeoire de bœufs, des brebis, etc.

RISS, risque, s. m. péril, hasard, danger. — Rixe, s. f. querelle avec injure, menace, coups; débat orageux.

RISTAI, rateau, s. m. outil de jardinage, garni de dents de bois ou de fer plus ou moins longues, plus ou moins serrées, et emmanché à un long bâton; il sert à recouvrir les grains semés, à ratisser les allées et ramasser le foin. — Ratelet, s. m. nom que le manufacturier donne au peigne de Canne. — Arc, s. m. rateau de charbonnier. — Fauchet, s. m. rateau ayant des dents de deux côtés pour ramasser ce qui est fauché ou éparpillé.—Labour, s. m. outil dont les plombiers se servent pour remuer le sable de leurs moules après l'avoir arrosé; est fait en forme de rateau. — Gril, s. m. ustensile de cuisine, composé de plusieurs tringles de fer, sur un châssis à pieds, dont le prolongement forme une queue allongée; on pose le gril chargé de viande ou de poisson sur du charbon allumé; il y a aussi la grille pendante à anse. — Porte-assiette, s. m. cercle de métal pour mettre sous le plat. — *del folreie*, grillage, s. m. en bois devant la vanne d'un moulin à foulon et à eau pour retenir les

branchages et immondices.—*d'brikti,* rouable, s. m. espèce de rateau sans dents qui sert aux briquetiers à égaliser le terrain. — *d'fiair*, herque, s. m. rateau de fer dont se servent les jardiniers, charbonniers, etc. — Ratissoire, s. f. instrument de jardinier qui sert à gratter les surfaces de la terre pour en arracher les herbes, aplanir les surfaces. — *d'papineu*, crochet, s. m. rateau de cartonnier à dents de bois qui sert à battre pour bien mêler la matière dans l'eau. —*du spuumeu,* ratelet, s. m. espèce de rateau en peigne de bois emmanché; sert pour ébruer la laine au canal.

RISTOY, arc, s. m. t. de charbonnier, rateau pour ramasser les gros bouts de charbon de bois.

RISTRAI, taloche, s. f. plaque de fer mince au milieu de laquelle est une poignée en bois; elle sert aux maçons, plafonneurs, en guise de truelle à faire les enduits en plâtre, mortier blanc en bourre.

RISZLET, sourire agréablement, faire une mine riante.

RIVAG, rivage, s. m. bord de rivière; port, lieu propre à recevoir les bateaux, lieu sur le bord d'un fleuve où l'on débarque les marchandises.

RIVET, merlon, s. m. espèce de base continue en manière de large retraite au pied d'un édifice. — Ris, s. m. bande de toile repliée ou à œillets pour replier en forme de rideau. — Coulisse, s. f. rempli d'une étoffe dans laquelle on fait glisser un cordon y introduit avec un passe-lacet. — *du chmih,* gorge, s. f. partie supérieure d'une chemise de femme dans laquelle passe un cordon pour la renfermer. —

RIVETT, râcle, s. m. petit outil de briquetier pour gratter les planches de terre.

RIVLETT, riblette, s. f. tranche de viande de panne à la graisse grillée, soit douce ou salée et poivrée. — Panne à la graisse, s. f. qui recouvre intérieurement la peau du porc, surtout dans la région du ventre. — Rastie, s. f. riblette, tranche de viande de panne de cochon grillée. — Hatille, s. f. morceau de panne de porc frais.

RIZAIE, risée, s. f. grand éclat de rire; moquerie; objet dont on se rit.

RIZE (d'eré), versoir ou oreille, c'est la pièce la plus importante de la charrue; elle reçoit du soc la motte de terre et la renverse. — *d'obulress,* double versoir qui s'adapte à côté de l'autre et verse deux sillons à la fois.

RKAGCHI, recacher, v. a. cacher de nouveau.

RKAUVLÉ, abuter, v. n. jeter au but pour jouer le premier.

RKEIETÉ, renformir, v. a. réparer un vieux mur en lançant des maillons aux endroits où il en manque et remplissant toutes les cavités; rejointoyer, refaire, remplir les joints dégradés, des pièces d'un vieux bâtiment, d'un mur, etc.

RKEIETEG, lancis, s. m. pour consolider un mur en y introduisant des pierres qu'on lie à mortier de chaux dans les joints.

RKEUZE, recoudre, v. a. coudre ce qui est décousu, déchiré; se recoudre; reprise, raccommodage à l'aiguille.

RKLAMÉ, réclamer, v. a. implorer, demander avec instance le secours, la protection; revendiquer, réclamer son bien, contredire, s'opposer contre une résolution, un arrêt, etc.; se réclamer de quelqu'un, l'indiquer comme étant son parent, son ami, etc.

RKLAPÉ, forclos, adj. arrêté à une porte que l'on vient de fermer; renfermé, emprisonné, reclu. — Refermer, v. a. la porte, la croisée, le volet d'un pigeonnier; coffrer, renfermer, mettre en prison.

RKLAWÉ, reclouer, v. a. clouer une seconde fois, clouer ce qui était décloué.

RKLOR, reboucher, v. a. boucher une seconde fois, clore de nouveau une haie de broussailles.

RKLOYEG, boucheture, s. f. échalier, barrière, fossé d'un pré pour arrêter les bestiaux, t. d'agriculture, closeau.

RKOIRDÉ, recorder, v. a. répéter une chose pour l'apprendre par cœur; répéter et remettre dans son esprit; faire la leçon, donner une leçon.

RKOIRDEU, moniteur, s. m. dans l'enseignement mutuel, élève qui dirige les autres.

RKOIREG, recherche, s. f. action de rechercher; chose recherchée, trouvée à force de travail. — Perquisition, s. f. recherche exacte; enquête, information.

RKOIREU, rechercheur, s. m. celui qui recherche, qui fait des recherches, ouvrier briquetier qui fait la recherche; perquisiteur.

RKOIRI, rechercher, v. a. chercher de nouveau avec soin, curiosité, tacher d'avoir, faire enquête de la vie, des actions de quelqu'un; agir pour obtenir une personne en mariage, etc. — S'enquêter, v. pers. s'enquérir, s'informer. — Requérir, v. a. prier de, demander en justice, avec autorité, envoyer quérir, requérir quelqu'un de.

RKOIROU, recherchable, adj. 2 g. digne d'être recherché; rare, qui se trouve rarement, qui n'est pas commun.

RKOLÉ, recoller, v. a. coller de nouveau un objet décollé.

RKONFORTÉ, reconforter, v. a. action de reconforter, de consoler, fortifier quelqu'un; l'esprit, le cerveau.

RKONPAIZE, récompense, s. f. traitement bon ou mauvais, en compensation, en proportion du mérite, d'une action.

RKONPÉ, recouper, v. a. t. de jeu de cartes, recouper de nouveau, couper, diviser les cartes une seconde fois; couper, trancher de nouveau; sonner le tocsin pour donner l'alarme; bruit de cette cloche. — Recépée, s. f. partie d'un bois qu'on a recépé en le coupant à fleur. — Recéper, v. a. tailler jusqu'au pied, couper par le pied, mettre de niveau les têtes des pieux en les coupant. — Retrancher, v. a. de, diminuer, ôter, supprimer, séparer une part d'un tout, faire un retranchement. — *ses ônck,* faire ses ongles, les couper, retrancher les aspérités, les nettoyer, les rendre propres.

RKONPEG, recepage, s. m. action de receper ses effets; son de la cloche d'alarme. — Recoupe, s. f. débris de ce qu'on taille.

RKOPI, recopier, v. a. transcrire de nouveau, copier, faire une copie en général.

RKOR, contracteur, s. m. meuble de fer qui sert en place de chenet pour faire cuire les

viandes à la broche. — Contrehatier, s. m. chenet qui a plusieurs crampons et qui peut porter plusieurs broches chargées de viandes les unes au-dessus des autres.

RKOUKEG (de kur), coudrement de cuir, s. m. action d'étendre ensemble les cuirs dans la cuve.

RKOUKI, recoucher, v. a. remettre au lit, se recoucher, se remettre au lit. — Bouture. s. f. branche séparée et replantée, rejeton avec ou sans racines. — OEilleton, s. m. marcotte, rejeton d'œillet, d'artichaud, etc., bouton de vigne, de figuier qu'on met en terre pour lui faire prendre racines. — OEilletonner, v. a. ôter les œilletons pour en faire des marcottes.

RKOULÉ, reculer, v. a. porter plus loin, pousser, retirer, placer en arrière, plus loin; retarder, éloigner une époque, une affaire; étendre; reculer, aller en arrière, différer, hésiter de faire, tergiverser; éviter, reculer au lieu d'avancer. — *po mi pogchi*, différer l'exécution d'une affaire pour la poursuivre ensuite avec plus de vigueur; agir après avec feu. — Prendre son escousse, s. f. faire un pas en arrière pour s'élancer; course pour mieux sauter.

RKOULEG, recul, s. m. mouvement d'un canon, d'un ressort, etc., en arrière. — Reculade, s. f. action des voitures qui reculent, action de reculer; se dit de la foule.

RKOUGNI, recogner, v. a. cogner de nouveau. — Rencogner, v. a. pousser, serrer dans un coin; rencogner une pioche, *V. kougni*.

RKOUVRUMAIN, recouvrement, s. m. saillie qui forme la joue d'une pièce embrevée d'une autre; panneau à recouvrement,

RKOVRI, recouvrir, v. a. couvrir de nouveau ce qui était découvert.

RKREH, recroître, v. n. croître de nouveau, pousser, t. de jardinage.

RKREMI, hésiter, v. n. être embarrassé, lent à parler, à agir, être incertain, indécis; faire une chose à regret, avec répugnance, avec peine, entreprendre une chose à regret.

RKREHOU, recru, part. passé du verbe recroître, bois repoussé après la coupe. — *et sol*, rentassé, e, adj. trapu, engoué, qui a la taille, le mouvement gêné.

RKRU, recrue, s. f. levée de nouveaux soldats; soldat de cette levée; action de cette levée; action de lever; fig. ceux qui surviennent en société sans être attendu. — Taciturne, adj. 2 g. qui parle peu, sombre, rêveur, mélancolique, personne, humeur taciturne.

RKRUTÉ, recruter, v. a. faire des recrues, enrôler des soldats dans un corps.

RKRUTEU, recruteur, s. m. bas officier qui fait des recrues. — Enrôleur, s. m. qui enrôle; mettre, écrire sur le contrôle du régiment. — Embaucheur, s. m. qui enrôle, engage pour une partie; qui excite à déserter. — Racoleur, s. m. qui fait métier de racoler pour l'armée.

RKRUTTTMAIN, recrutement, s. m. action de recruter; enrôlement, action d'enrôler, levée d'hommes.

RKUR, recuire, v. a. cuire de nouveau; recuit, trop cuit, durci, épaissi par la cuisson. — Rebouillir, v. a. bouillir de nouveau. — Détaper, v. a. éclaircir, cuire le fer, t. de serrurerie.

RLACHÉ, se dessaisir, v. pers. relâcher, abandonner, laisser prendre ce qu'on avait; se défaire, se dessaisir de quelque chose. — Désaimer, v. a. cesser d'aimer celle qu'on aimait, qu'on fréquentait.

RLACHMAIN, dessaisissement, s. m. action de se dessaisir.

RLAVAR, rinçure, s. f. l'eau avec laquelle on a rincé. — Lavure, s. f. eau qui a servi à laver; produit du lavage, t. de mét.

RLAVÉ, rincer, v. a. nettoyer en lavant et en frottant; rincer un ou des verres. — Ébrouer, v. a. t. de teinturerie, laver la laine, passer dans l'eau. — Dégorger, v. a. laver dans l'eau les laines, les étoffes pour en ôter le superflu, les dégrossir. — Décharger, v. a. se dit du poisson vivant qui perd son goût de boue de marée, le mettre dans l'eau pour cela. — Laver, v. a. nettoyer avec un liquide; laver les linges, la vaisselle; purger avec les boissons, les lavements; coucher les couleurs à plat, ombrer un dessin au lavis; laver quelqu'un, le déclarer innocent, l'absoudre. — Blanchir, v. a. rendre blanc, laver, nettoyer les linges sales; acquitter, faire paraître innocent, rendre pur. — Dessaigner, v. a. ôter le sang des cuirs en les faisant tremper dans l'eau. — *les hiel*, laver la vaisselle d'une cuisine. — *les chapai*, rebouisser, v. a. t. de chap. nettoyer un chapeau, le lustrer à l'eau froide, se dit ordinairement de l'action de rebattre un chapeau et de lui donner un nouveau lustre à l'eau simple.

RLEGCHI, relicher, v. a. lécher souvent, repasser la langue sur, manger nonchalamment. — *ses deu donn sakoi*, manger à lèche-doigts, adv. en petite quantité en parlant de mets.

RLÉHEG, relecture, s. f. relire une seconde fois.

RLÉR, relire, v. a. lire de nouveau.

RLEVÉ, redresser, v. a. rendre droit ce qui l'a été ou doit l'être; se redresser, se lever, se tenir droit. — Ados, s. m. lorsqu'on veut hâter la végétation des plantes on donne à la terre une disposition propre d'un côté à arrêter l'action du vent et de l'autre à favoriser celle du soleil. — Risberme, s. f. retraite en talus au pied d'un mur pour le préserver des eaux. — Turcie, s. f. levée, chaussée de pierres contre les inondations; turbie. — Levée, s. f. digue, chaussée, terre élevée en bahut, de forme bombée. — Tertre, s. m. éminence de terre dans les campagnes à côté des chemins vicinaux, qui trace la ligne de démarcation des propriétés rurales. — Équipet, s. m. petit retranchement pour retenir ce que le roulis pourrait déranger. — Sautereaux, s. m. pl. sillons hauts et étroits creusés dans les terres et prairies près des chemins. — Crête, s. f. terre relevée au bord d'un fossé, d'une colline, etc. — Relever, v. a. lever de terre, remettre debout ou en état. — Retrousser, v. a. replier, relever en haut, faire un retroussis. — *tour à tour*, relayer, v. a. occuper des ouvriers les uns après les autres; se relayer, travailler alternativement. — *fossé*, boucheture, s. f. barrière, fossé pour arrêter le passage dans les champs et prairies, t. d'agriculture.

RLEY, relaisser, v. a. laisser de nouveau, quitter, abandonner, relâcher de nouveau.

RLEYON, défructu, s. m. restes de table; graillon, le reste ramassé d'un repas.

RLIGJEU, religieux, se, s. et adj. soumis par des vœux à la profession d'un ordre religieux; un décret de l'assemblée nationale de France du 12 février 1790 supprima les communautés religieuses et prononça l'abolition des vœux de religion; un autre décret du 18 février 1809 a rétabli les sœurs hospitalières.

RLIGJON, religion, s. f. culte rendu, croyance à la divinité; foi, croyance, piété, dévotion, fidélité à ses vœux, à son serment. — Culte, s. m. honneur rendu visiblement ou intérieurement à Dieu, à une divinité; vénération excessive, attachement à ce dont on se fait un dieu. — Culte de dulie, s. f. que l'on rend aux saints, aux anges. — Hyperdulie, s. f. culte de la sainte Vierge.— Culte de la trie, s. f. rendu à Dieu seul; culte divin, vrai culte. — Catholicisme, s. m. communion, religion catholique. — Catholicité, s. f. opinion, doctrine des catholiques; personne catholique.— Catholique, s. m. régulier, juste, légal, qui professe le vrai catholicisme. — Protestant, e. s. luthérien, calviniste, anglican, religionnaire, chrétien qui méconnaît le pape. — Réformé, adj. de la réforme. — *de turk*, alcoran, s. m. livre de la loi de Mahomet, imité en partie de l'écriture.

RLIGNEG, débaclage, s. m. action de débacler; travail de ceux qui débaclent les glaces flottantes. — Débacle, s. m. rupture subite et écoulement des glaces d'une rivière qui était gelée, des glaces flottantes.

RLIGNI, dégeler, v. a. fondre la glace, la neige; dégeler, cesser d'être gelé.

RLIK, relique, s. f. ce qui reste d'un saint, de ses hardes après sa mort, portion des instruments de la passion ou d'un martyr; reste de quelque chose de grand, tels, par exemple, que les objets qui ont appartenu à Napoléon Ier; avoir foi aux reliques.

RLIMÉ, relimer, v. a. limer de nouveau; fig. polir, retoucher.

RLIN, dégel, s. m. relâchement, adoucissement de l'air qui fond la glace; fonte de neige, de la glace par l'adoucissement.

RLIV-KWAURTI, tirette, s. f. morceau de cuir, peau avec lequel le cordonnier remet l'escarpin, la double couture sur la forme.

RLIVRESS, garde-couche, s. f. femme qui a soin, qui garde une accouchée; garde malade.

RLOGI, reloger, v. a. loger où l'on avait logé; loger une seconde fois.

RLOUFE, refrogné, e, adj. refrognement maussade; action de se refrogner le visage en signe de douleur ou de mécontentement. — Rechigné, e, adj. qui a l'air maussade, de mauvaise humeur; témoigner du chagrin par l'air du visage.

RLOUKI, regarder, v. a. regarder de nouveau, jeter la vue une seconde fois. — Reluquer, v. a. lorgner du coin de l'œil; regarder avec curiosité.

RLOWÉ, relouer, v. a. louer de nouveau; sous-louer, louer une partie de la chose déjà tenue à loyer. — Bailler, v. a. donner à bail. — Sous-traiter, v. a. prendre une sous-ferme d'un traitant.

RLOWEG, sous-location, s. f. action de sous-louer, d'avoir des sous-locataires; prendre en sous-location.

RLOY, relier, v. a. lier de nouveau, refaire un nœud; coudre et couvrir les feuillets d'un livre; mettre des cercles à un tonneau. — Episser, v. a. entrelacer les fils de deux cordes pour les réunir, former une épissure.—Battre, s. m. étriller, rosser quelqu'un, faire payer trop cher un défaut; battre quelqu'un à coups redoublés. — Liaisonner, v. a. arranger les matières en liaison dans la construction d'un édifice; disposer les pierres, les lattes, etc. en opposition. — Enlier, v. a. bien engager les pierres ensemble dans un mur. — *on liv avou de blan*, interfolier, v. a. relier un livre manuscrit ou imprimé avec des pages blanches alternatives à chaque feuillet pour en préserver l'écriture ou les miniatures, ou pour y déposer des notes.

RLOYAR, reliure, s. f. manière dont un livre est relié, ouvrage de relieur; matières employées à la reliure; l'art de relier ne doit son origine qu'à la découverte du papier et de l'imprimerie; reliure mobile, cette invention date de 1827; les livres reliés par ce procédé présentent le même aspect que les livres ordinaires.

RLOYEG, liaison, s. f. union, jonction de plusieurs choses, connexités; tout ce qui sert à lier, réunir des mixions; ce qui lie, unit; placer les pierres les unes sur les autres par lit de niveau. — Roustière, s. f. liure pour fixer. —Reliage, s. m. action de relier les tonneaux, remettre des cercles.

RLOYEU, relieur, s. m. qui lie de nouveau, qui attache, qui serre avec un lien, des cordes, les charrettes, les têtes de chardons, etc. — *d'liv*, relieur, se, s. celui, celle qui relie des livres; l'invention est du 14me siècle.

RLUHAN, corps noctiluque, adj. et s. 2 g. qui donne de la lumière pendant la nuit.—Brillant, e, adj. qui a de l'éclat, qui brille, éclate, lustre, etc. — Reluisant, e, adj. qui brille, relui beaucoup, qui jette de l'éclat. — Radieux, se, adj. rayonnant, brillant; qui donne de la lumière pendant la nuit. — *viair*, amphitrites, s. f. pl. vers ou molusque de couleur vert-pomme luisant.

RLUR, reluire, v. n. luire par réflexion; briller, paraître avec éclat; le diamant brille, l'œil du tigre reluit. — Lustrer, v. a. donner du, ou du lustre pour faire reluire. — Etinceler, v. n. briller, jeter des éclats de lumières. — Briller, v. n. avoir de l'éclat; reluire, jeter une lumière étincelante. — Brillanter, v. n. briller un peu dans une petite sphère; brilloter, se donner un peu d'éclat.—Eclater, v. n. avoir de l'éclat; briller, frapper les yeux. — Resplendir, v. n. briller avec grand éclat. — *et neri*, rétrofléchi, e, adj. réfléchi en arrière; réfléchi.

RMAGNI, remanger, v. a. manger de nouveau; se désavouer, nier d'avoir dit, fait quelque chose. — Se renier, v. pers. désavouer, nier, déclarer contre la vérité qu'on ne connaît pas.

RMAGNEG, régurgitation, s. f. action d'avaler de nouveau les aliments après les avoir dégorgés et broyés une seconde fois; mode de digestion propre aux animaux ruminants.

RMAHI, remêler, v. a. mêler de nouveau; remê-

ler un jeu de cartes avant de jouer ; le fil, etc., se remêlent.

RMANI, remanier, v. a. manier de nouveau, t. de mét., refaire, raccommoder, disposer autrement.

RMARCHANDÉ, remarchander, v. a. marchander de nouveau.

RMARIÉ, remarier, v. a. refaire un mariage, marier de nouveau; se remarier, passer de nouvelles noces en se remariant. — Néogame, s. adj. 2 g. celui ou celle qui se marie en seconde noce, qui se marie de nouveau. — Rapparier, v a. réunir, se dit de diverses espèces de marchandises découplées qu'on rapparie pour s'en défaire. — Rappareiller, v. a, remettre avec son pareil; se rappareiller. — Convoler en 2me, en 3me noce, à un 2me, à un 3me mariage, se remarier une première, une seconde fois. — Dentérogame, s. et adj. 2 g. celui ou celle qui se marie en secondes noces.

RMARIEG, néogamie, s. f. nouvelle noce, mariage de veufs. — Remariage, s. m. action de se remarier, second mariage. — Dentérogamie, s. f. mariage en seconde noce.

RMARIN, romarin, s. m. encensier, arbuste aromatique à fleurs en gueule, les feuilles sont fortifiantes, résisient à la gangrène, brûlées, elles purifient lair. — Ro, s. m. faux romarin, espèce de thymelée.—Encensier, s. m. romarin officinal.

RMARK, remarque, s. f. note, observation, remarque utile. — Témoin, s. m. qui prouve, atteste; spectateur; marque, indice d'une chose. — Marque, s. f. ce qui sert à désigner, distinguer, marquer; empreinte, trace, repère, etc. — Repère, s. m. marque pour reconnaître un endroit; rigole de terre au cordeau. — Repère, s. m. t. d'arts, trait, marque pour reconnaître les pièces d'assemblage; marque sur un mur pour un alignement; espace qui renferme un registre. — Bonneau, s. m. ce qui flotte au-dessus de l'ancre de marine pour indiquer où elle est; bouée. — Balisse, s. f. t. de navig. marque, pièce, fassine ou tonneau pour indiquer les écueils ou les endroits dangereux pour les bateaux dans une rivière.

RMARKAB, remarquable, adj. 2 g. fait, mot, chose remarquable, qui se fait remarquer, digne de remarque.

RMARKE, remarquer une seconde fois; observer que; faire attention, distinguer. — Repérer, v. a. marquer de repères; mettre dans les repères.

RMASNÉ, remaçonner, v. a. réparer la maçonnerie.

RMASTIKÉ, remastiquer, v. a. garnir d'un nouveau mastic; faire un remasticage.

RMAUK, saint Remacle, de Maestricht, patron de Verviers.

RMÉD, remède, s. m. tout ce qui sert à guérir, à prévenir, surmonter le mal en général; prendre, employer un remède. — Remède relâchant, adj. qui relâche, amollit. — Remède abstergent, adj. émollient, qui dissout les amas de matières épaisses. — Remède astringent, adj. qui resserre. — Remède styplique, adj. 2 g. qui resserre et arrête le sang. — Topique, s. m. t. de médecine, remède qui n'agit que sur la partie où il est appliqué. — Panacée, s. f. remède prétendu universel, hydrochlorate de mercure sublimé; panchrute, prétendu médicament universel. — Remède consomptif, adj. et s. m. qui consume les humeurs, les chairs, etc. — Remède détersif, adj. qui nettoie, purifie. — Anaplérétique, adj. 2 g. remède externe qui cicatrise et fait revivre la chair. — Médicament, s. m. remède intérieur pris par la bouche, ou extérieur; antipyique, qui supprime la suppuration. — Remède spécifique, adj. 2 g. propre, spécialement à; médicament dont l'effet est certain dans un cas donné. — Remède analeptique, adj. adj. 2 g. restauratif, qui fortifie. — Médicament expectorant, adj. qui fait expectorer. — Remède ectylotique, adj. 2 g. qui consume les durillons, qui résout les callosités, les dur llons. — Fomentation, s. f. remède appliqué extérieurement pour adoucir, fortifier, résoudre. — Vomitif, s. m. remède qui provoque le vomissement, qui fait vomir. — Cataplasme, s. m. remède extérieur en poudre. — *d'amour*, filtre, s. m breuvage pour exciter à l'amour; amulette phrodiaque de Vénus, qui excite à l'amour. — Remède antiaphroditique ou disiaque, adj. contre les désirs amoureux. — Erotique, adj. 2 g. qui porte à l'amour, lui appartient, en procède. — Antipharmaque, adj. contre poison. — *d'aprelsion*, remède antiasthmatique, adj. 2 g. contre l'asthme. — *des hausel*, hémagogue, s. m. antidote pour provoquer les règles et les flux hémorroïdals. — Emménagogue, s. m. médicament qui provoque les règles, les menstrues.—Remède ectrotique, adj. et s. m. qui fait avorter; écbolique, qui précipite l'accouchement. — Acytère, s. m. médicament, qui empêche les filles, les femmes de concevoir. — Composition magistrale, d'après l'ordonnance du médecin; composition officinale, toujours prête. — Remède prophylactique, qui entretient, défend la santé; prophylaxie de la santé. — Antidote, s. m. remède qui préserve du poison, de la peste, du venin. — Eccoptique, s. et adj. remède purgatif, doux et laxatif. — Remède anti-pestilentiel, bon contre la peste. — Épicrasse, s. f. amélioration des humeurs, cure avec des altérants, des tempérants, des adoucissants employés par degrés. — Remède antispostique, qui opère par révulsion. — Antipsorique, adj. contre les maladies de la peau. — Électuaire, s. m. opiat excellent, fait d'ingrédients choisis; confection médicale molle; substances en poudre incorporées avec du miel. — *des grangrain*, remède antiseptique, adj. et s. 2 g. contre la gangrène. — *de konvulsion*, antispasmodique, remède contre les spasmes, les convulsions. — *del gott*, urtication, s. f. remède pour la sciatique, la paralysie, la léthargie, qui consiste à fouetter avec des orties et laver la chair devenue rouge avec du vin chaud. — Antiarthritique, adj. contre la goutte. — Remède antipodagrique, adj. 2 g. et s. m. contre la goutte. — *del kolik*, remède néphrétique qui guérit la colique; néphrétique, celui qui l'a; néphrocation, remède qui nettoie les reins. — *del verol*, panacée au pro-

tochlorure de mercure, est un puissant spécifique contre les affections vénériennes. — Antisyphilitique, adj. 2 g. contre le mal vénérien. — Remède, tisane, anti-vénérien, ne, adj. contre le mal vénérien. — *de né*, errhine, s. f. remède introduit dans les narines pour faire moucher et éternuer; on leur donne plusieurs formes, en poudres, en liqueur, en onguent, etc. — *de niair*, remède nerval, bon pour les nerfs affectés, remède antinéphrétique, épithème, topique, etc. — *des ouïe*, collyre, s. m. remède extérieur pour les yeux. — *del pir el greval*, remède, instrument lithontriptique qui dissous, qui brise la pierre; poudre lithontribon pour briser la pierre. — *de pi*, remède ectylotique qui consume les durillons, qui résout les callosités, les durillons. — *de poumon*, remède pneumonique, adj. 2 g. qui est propre aux maladies des poumons. — *des skorbu*, remède antiscorbutique, adj. 2 g. et s. m. contre le scorbut. — *des toubion*, antidinique, adj. et s. m. remède contre les vertiges et les tournoyements de tête. — *d'oreie*, remède, médicament otalgique contre l'otalgie; remède auriculaire pour les oreilles. — Remède acaustique, s. f. contre la surdité, qui concerne l'ouïe; remède otique bon pour les lésions de l'ouïe. — *du mau d'dain*, dentifrice, s. m. remède pour nettoyer les dents en les frottant; poudre dentifrique. — Remède odontalgique, qui calme l'odontalgie; odontile, plante dont la décoction apaise l'odontalgie. — Opiat, s. m. électuaire; pâte pour les dents. — *du mau d'tiesse*, remède, eau, plante, poudre céphalique pour le mal de tête. — *familliaire*, remède domestique, familier, pour se médicamenter soi-même. — *po doirmi*, hypnotique, adj. 2 g. qui provoque le sommeil; narcotique. — *po fè doirmi*, dormitif, ive, adj. remède, potion dormitive qui fait dormir ou sudorifique qui fait dormir. — Soporatif, ive, adj. et s. qui a la vertu d'endormir; opium soporatif; soporifère au soporifique, qui fait dormir. — Laudanum, s. m. extrait, préparation d'opium; odeur, plante, remède narcotique qui assoupit. — *po fè pihi*, ischurétique, adj. 2 g. remède propre à guérir l'ischurie, la suppression totale des urines. — *po fè souwé*, remède diapnoïque qui fait transpirer, — *po l'apoplizaie*, remède antiapoplectique contre l'apoplexie. — *pol disaintraie*, remède styptique qui resserre et arrête le sang rendu par le bas. — *po les ney*, boîte fumigatoire, elle contient tout ce qui est nécessaire pour rappeller les noyés à la vie au moyen de la fumée de tabac. — *po l'purizaie*, antipleurétique, adj. 2 g. contre la pleurésie. — *po lu stoumak*, sirop pectoral, adj. bon pour la poitrine. — *po nin doirmi*, remède antypnotique contre le sommeil, l'assoupissement involontaire.

RMÉDI, panser, v. a. appliquer un remède sur une plaie; en lever l'appareil. — Remédier, v. a. apporter remède en général.

RMÉDIEG, pansement, s. m. action de panser une plaie, faire le pansement; soin, remède, frais, pour panser.

RMEIE, St.-Remi, né dans les Gaules vers 460, pontife de Reims à 24 ans, ce fut lui qui baptisa le roi Clovis; l'on ne sait en quel temps il mourut. L'église célèbre sa fête le 1er octobre.

RMEMORE, remémorer, v. a. faire ressouvenir, se remémorer, remettre en sa mémoire. — Commémorer, v. a. avoir mémoire d'une chose, se souvenir de; faire commémoration d'un évènement, de quelqu'un, etc.

RMEMOREG, recognition, s. f. examen, exercice de la mémoire, qui reconnait une idée qu'il avait déjà possédée mais perdue. — Métriopathie, s. f. état de celui qui modère ses passions et ses douleurs; rentrer en soi-même, faire réflexion sur soi-même.

RMERSI, remercier, v. a. rendre grâce; renvoyer, destituer, refuser honnêtement; se remercier.

RMERSIMAIN, remercîment, s. m. action de grâce, paroles pour remercier, faire un humble remercîment.

RMETT, remettre, v. a. mettre une chose où elle était; mettre de nouveau, rétablir dans le premier état. — Replacer, v. a. remettre en place, dans la première place. — *al hauze*, ajouter une enchère. — Surenchérir, v. n. faire une surenchère. — *a lu mêm*, remettre quelque chose en main propre, à lui-même. — *de dain*, rechausser, v. a. remettre des dents à une mâchoire, un outil; t. d'arts et métiers. — *de heie au moirti*, remanier à bout sous œuvre, remettre des ardoises sur un toit enduit de plâtre ou de mortier. — *de gjou à gjou*, remettre, différer de jour en jour, renvoyer à tel ou tel jour. — *du su*, surajouter, v. a. ajouter au-dessus de ce que l'on avait déjà ajouté; mettre au-dessus, rendre supérieur à. — *duvan les oaïe*, remontrer, v. a. remettre devant les yeux à quelqu'un les inconvénients, les torts, etc.; avertir. — *el paur*, renvi, s. m. ce que l'on met par-dessus la vade à certains jeux de cartes. — *el sol*, réconcilier, v. a. faire une réconciliation des ennemis. — *so pi*, récréer, v. a. remettre sur pied, donner une nouvelle existence. — *on korsag*, rencorser, v. a. rencorser une robe, y mettre un corsage neuf. — *onn ohai fou del wè*, coaptation, s. f. réunion exacte des bouts d'un os fracturé; replacement d'un os luxé. — *onn seyauze*, appointer, v. a. accommoder, terminer à l'amiable, régler par appointement un procès, une cause en justice.

RMETTOU, désaigri, e, adj. qui n'a plus d'aigreur.

RMEUBLÉ, remeubler, v. a. regarnir un hôtel, une habitation de meubles; se remeubler.

RMIDRUMAIN, réparation, s. f. ouvrage fait ou à faire pour réparer.

RMINE, palisser, v. a. attacher les branches d'un arbre contre un mur, un treillage, etc. en palissandre. — Remener, v. a. conduire une personne, un animal où il était; revoiturer les choses où elles étaient auparavant. — *onn vegn*, accolage, s. m. action d'accoler les sarments de la vigne aux échalas.

RMOIR (de kafet), caféine, s. f. principe amer, cristallisable, découvert dans le café.

RMOLEU, aiguiseur, s. m. qui aiguise, rend les outils pointus, tranchants, etc. — Remouleur, s. m. gagne-petit; émouleur, qui aiguise les couteaux, ciseaux, etc.; émouleur-ambulant; repasseur, se, qui repasse les outils.

RMONTÉ, remonter, v. a. reporter, remettre quelque chose en haut; aller contre le courant; donner de nouveaux chevaux, de nouveaux équipages; remonter à neuf, remonter des bottes, remonter à sa chambre, etc.— Hausser, v. a. rendre plus haut, lever plus haut, en haut, augmenter de valeur. — Haler, v. a. enlever, soulever, tirer avec une corde; haler, tirer un bateau pour remonter la rivière; haler une ou des échelles. — *on drel,* biser, v. a. t. de manuf. reteindre et repasser une étoffe dans la cuve, devenir bis.

RMONTRANZE, remontrance, s. f. représentation des inconvénients, des abus, avertissement d'un supérieur à son inférieur.

RMOR, remord, s. m. reproche d'un crime que fait la conscience; vif repentir, douleur du repentir. — *du konsiaize,* syndérèse, s. f. remord de conscience, inclination naturelle qui porte à l'équité et prend toujours le parti le plus sûr. — Conscience ulcérée, s. m. dévorée de remords.

RMOSTRÉ, remontrer, v. a. à quelqu'un; montrer, représenter les inconvénients d'une action, remontrer les torts, etc.

RMOUD *(û)*, remoudre, v. a. moudre, moudre de nouveau; moudre plus fin; traire une chèvre, une vache une seconde fois.

RMOUR, foule, s. f. presse, multitude, grand nombre de personnes, à la; en foule, en grand nombre à la fois.

RMOURAIE, aiguiserie, s. f. atelier, usine où l'on aiguise, polit les instruments tranchants.

RMOUSI, revêtir, v. a. habiller une personne qui manque d'habit; couvrir, prendre, revêtir un costume, etc., un caractère. — S'habiller, v. pers. se vêtir, se donner un habit.

RMOUWAN, remuant, e, adj. qui remue, qui s'agite sans cesse; esprit remuant, brouillon qui trouble l'ordre; intrigant. — Mobile, adj. 2 g qui se meut, vif et prompt, corps qui est un, force qui meut, celui qui donne la branle. — Grouillant, e, adj. qui grouille, remue, qui a vie, qui fait un grouillement. — Frétillant, e, adj. qui frétille, se démène, ne se repose pas; enfant frétillant.

RMOUWÉ, remuer, v. a. mouvoir quelque chose, changer de place, faire un léger mouvement; émouvoir, agiter, donner du mouvement. — Brandir, v. a. secouer, balancer dans sa main avant de lancer; brandiller, mouvoir de çà et de là. — Mouver, v. a. remuer la terre d'un pot, d'une caisse; détacher, remuer, mouvoir quelque chose, changer de place; remuer un meuble, le blé, la terre, faire un léger mouvement; émouvoir, agiter, tenter d'agir. — Agiter, v. a. ébranler, secouer, remuer en divers sens; mouvoir.— Brasser, v. a. remuer, mêler avec les bras, à force de bras pour incorporer un mélange; agiter divers objets pour les mélanger. — Frétiller, v. n. se remuer, s'agiter par des mouvements vifs et courts. — *l'feu,* tisonner, v. n. remuer les tisons du feu sans besoin pour s'amuser. — *l'grain,* éventer le grain, le remuer pour lui donner de l'air.

RMOUWEG, remuage, s. m. action de remuer; remuant, qui remue, qui s'agite sans cesse; esprit remuant; propulsion.

RMOUY, remouiller, v. a. mouiller de nouveau, t. de mét.; se remouiller. — Arroser, v. a. humecter, mouiller en versant un liquide dessus.

RMOUYEG, arrosage, s. m. canal pour arroser; l'eau qui arrose, qui lie un amalgame, une pâte, etc.; action d'arroser.

RMOW-MANEG, remue-ménage, s. m. dérangement des meubles, etc., qu'on transporte d'un lieu à un autre; trouble dans les familles.

RNAKÉ, renacler, v. n. faire un certain bruit en retirant son haleine par le nez; hésiter, refuser de faire. — *so l'amagni,* rebuter sur le manger, être soûl, pleinement repu ou trop friand.

RNAU, renard, s. m. ou goupil mammifère, quadrupède du genre du chien, puant, très-rusé; fam. homme fin, très-rusé, cauteleux, qui renarde, emploie les ruses du renard. — Renarde, s. f. femelle du renard.

RNAUHI, excéder, v. a. outrepasser au-delà des bornes la fatigue. — Fatigué, e, adj. harassé, lassé à l'excès; lièvre relaissé de lassitude. — *ou grô,* extrapasser, v. a. courir un cheval hors des bornes de la nature; excéder par le travail, t. de maréchal. — *onn terr,* effriter une terre, une campagne, l'user, l'épuiser.

RNAURDÉ, dégobiller, v. a. vomir, jeter par la bouche ce qui est dans l'estomac, mieux rendre, vomir. — Se dit pour restituer, v. a. rendre ce qui avait été pris, possédé indument; rendre, restituer un vol.

RNAURDEG, dégobilis, s. m. choses dégobillées, suite d'une passion intempérée de liqueurs, de viandes, portion de planure.

RNETTI, décombrer, v. a. ôter les décombres, les immondices, les débris, les platras, les restes de démolition. — Renettoyer, v. a. nettoyer de nouveau, ôter les ordures, rendre net de nouveau; curer un puits, la charrue; faire la chambre. — Absterger, v. a. nettoyer une plaie, etc. — Fomentation abstersive, propre à nettoyer, à absterger. — Déterger, v. a. nettoyer, déterger une plaie, les intestins, emporter ce qui adhérait; mondifier, t. de médecine. — Dérouiller, v. a. ôter la rouille; fig. polir, façonner. — Dérougir, v. a. ôter la rougeur, la rouille. — Battre, v. a. épousseter, brosser, vergeter un habit, etc.; dégraisser, ôter les taches de graisse, décrotter les bottes. — *l'boi,* racler le bois, action d'unir et d'achever, d'ôter les inégalités d'un morceau de bois par le moyen du racloir. — *l'bouze,* vider le gousset à quelqu'un par le jeu, etc. — *l'ôr,* épailler, v. a. enlever les saletés de l'or avec l'échoppe. — *onn waid,* épierrer, v. a. ôter les pierres, les gravois d'une prairie, d'une terre, etc.

RNETTIEU, renettoyeur, s. m. baguette de fer avec laquelle on nettoie le trou de la tarière lorsque la mèche laisse quelque portion de planure. — Dégraisseur d'habits, s. m. qui dégraisse les étoffes, etc.; cureur, qui cure, nettoie.

RNEURI, nourrir, v. a. se restaurer, prendre des aliments, des rafraîchissements; reprendre ses forces, sa vigueur.

RNIFLÉ, renifler, v. a. retirer en respirant l'air ou l'humeur des narines; fig. renacler.

RNIFLEU, renifleur, se, s. homme qui renifle.

RNIPÉ, nipper, v. a. fournir des nippes, des hardes, des ajustements, des parures.

RNIVÉ, surneiger, v. n. neiger de nouveau.

RNIVEG, surneigées, s. f. pl. traces sur la neige; voies ou la neige est tombée.

RNOKI, renouer, nouer une chose dénouée; nouer, reprendre, renouer une conversation, etc.

RNOKIEG, renouement, s. m. action de renouer, de nouer de nouveau.

RNOKIEU, renoueur, s. m. chirurgien qui remet les membres disloqués; qui renoue les fils d'une chaine, etc.

RNON, renom, s. m. réputation, célébrité, opinion que le public a de renom; avoir, acquérir du renom. — Congé, s. m. ordre de s'en aller, déclarer par congé la cessation d'une location. — Renonce, s. f. t. de jeu de cartes pour annoncer qu'on n'a pas d'une couleur qui est présentée.

RNONSÉ, renoncer, v. a. renier, désavouer, se désister, se départir, déquitter, abandonner, renoncer à la possession, à l'espoir, etc.; ne vouloir plus reconnaître quelqu'un pour ne plus avoir, ne plus faire usage de, etc.

RNONSEG, renoncement, s. m. action de renoncer, acte qui la contient; renoncement de soi, abnégation, renoncement à soi, aux biens terrestres, mépris de soi-même, renonciation à ses priviléges, abdication volontaire.

RNONSI, abdiquer, v. a. abandonner volontairement la possession d'un état, d'une dignité; renoncer, désister, se départir.

RNOPÉ, renoper, v. a. retirer les ordures du drap après le premier nopage.

RNOVLÉ, renouveler, v. a. rendre nouveau, faire publier de nouveau, faire revivre, faire reparaître, ressentir de nouveau; faire titre nouvel, renouveler une inscription d'une rente; titre, acte renouvelé. — Divulguer, v. a. découvrir à d'autres, rendre public ce qui n'était pas su.

RNOY, renier, v. a. désavouer, déclarer contre la vérité qu'on ne connaît pas. — Dénier, v. a. nier, dénier un dépôt, un fait; refuser ce que.

RO *(ô)*, ros ou peigne pour les étoffes, ou rot peigne pour tenir les fils de la chaine d'une étoffe; rot à dent de canne, à roseau ou à peigne métallique, imaginé en Italie depuis 1812, se font à la machine par M. Spéar de Paris; peigne, espèce de châssis portant un grand nombre de divisions ou d'ouvertures dans chacunes desquelles le tisserand passe le fil de la chaine; sont en roseau ou en fer.

ROB *(ô)*, robe, s. f. vêtement long, à manches, propre aux femmes, aux gens d'église, de justice, etc., les robes prennent des noms différents, suivant la mode. — Vilchoura ou vildschourats, s. m. robe fourrée. — Vitchoura, s. m. vêtement garni de fourrure mis par-dessus les habits. — Simarre, s. f. sorte de robe longue de femme, de magistrat, de prélat. — Blouse, s. f. robe négligée de femme. — Pélisson, s. m. robe fourrée de femme. — *droeaw*, redingote, s. f. robe ouverte par le devant que l'on ferme par le moyen de petits rubans ou que l'on boutonne. — *du laine*, robette, s. f. petite robe de laine de dessous. — *du priess*, soutane, s. f. habit long de prêtre, avec ou sans manches; alumelle, soutane sans manches.

ROBETT, lapin, s. m. quadrupède herbivore à poils gris, roux, dans l'état sauvage; le lapin de clapier domestique est de couleur blanche, noire, fauve, enfin diversifié de couleur. — Lapine, s. f. femelle du lapin.

ROBIN, degueuleux, s. m. masque adapté à l'extrémité des tuyaux des fontaines publiques et qui semble vomir l'eau. — Perron, s. m. fontaine publique, chute d'eau en étage; massif de pierres sur une place publique.

ROG, rouge, adj. 2 g. et s. m. couleur de feu, de sang, corps rouge, être rouge; cette couleur. — Roux, s. m. couleur rousse, entre le jaune et le rouge. — Minium, s. m. oxide de plomb d'un rouge vif; peinture rouge. — Vermeil, le, adj. et s. m. d'un rouge plus foncé que l'incarnat; teint rose, bouche vermeille. — Carmin s. m. couleur d'un rouge vif, terre de la Rochelle; du bois de Brésil avec de l'alun, l'on s'en sert pour peindre en miniature. — Vermillon, s. m. minéral d'un rouge éclatant, sa couleur oxide de plomb. — Cinabre, s. m. minéral rouge composé de soufre et de mercure; oxide de mercure, sulfuré, rouge pulvérulent; safran batard; kermès, couleur vermeille des lèvres. — Nacarat, adj. et s. m. couleur d'un rouge clair orangé, entre la cerise et la rose, formé de nacar, nacre de perle, sert en teinture, donne cette belle couleur nacarat. — Flamette, s. f. couleur rouge qui imite celle du feu. — Rouge ponceau, s. m. rouge très-vif, très-éclatant. — Rouge hématoïde, s. m. couleur de sang. — Rouge de sultane ou incarnat végétal d'Ismaël, extrait végétal de roses combiné avec des substances pures et aussi douces qu'elles sont suaves et salutaires. — Roche, s. f. rocher, roc, roche dure; roc isolé, pierre durcie et réunie par le feu. — Roc, s. m. masse de pierre enracinée, pierre dure très-difficile à travailler; elle résiste aux fardeaux. — Rocher, s. m. roc, roche, masse informe, élevée, de pierres naturelles ou artificielles. — *ainy*, encre rouge, s. f. se compose de 100 grammes de bois de Brésil broyé, soumis pendant une heure dans du fort vinaigre, puis le filtrer, 12 id. gomme arabique, 12 id. sucre, autant d'alun; on dissout du carmin dans l'ammoniaque, laissant évaporer l'excès de cet alcali et ajoutant un peu de gomme arabique. — *aiw*, eau rouge, s. f. petite rivière qui vient de la Prusse, près de Francorchamps, se jette dans la rivière l'Emblève au-dessus de Stavelot. — *aumôni*, framboisier, s. m. arbrisseau épineux tenant de la ronce, donne la framboise; ronce du mont Ida; on cultive une variété à fruits blancs, plus gros et d'une saveur plus douce, une autre variété à fruits rouge, appelée framboisier des Alpes ou de tous les mois et qui donne des fruits jusqu'aux gelées. — *beie*, carambole, s. f. t. de jeu de bill., bille rouge du jeu de billard. — *bonet*, bonnet rouge, s. m. bonnet de laine rouge, coiffure des sans-culottes; emblème de la liberté, des révolutionnaires de 1789, en France; a existé jusqu'au 20 juin 1792; ancien bonnet des bouchers de Verviers. — *chuvet*, cheveux rouges, cette

couleur roux clair. — *champène*, grive à collier, s. m. mauvis, grive ayant le col rouge. — Rousserolle, oiseau du genre de la grive. — *du fiair*, rouge minéral, minium, oxyde de plomb d'un rouge vif. — *et l'aiw*, brisants, s. m. pl. écueils à fleurs d'eau, vagues qui heurtent contre, rejaillissement de l'eau se heurtant contre. — *et paupir*, paupière rouge éraillée; éraillement, renversement de la paupière inférieure. — Ectropion, s. m. affection de l'œil de laquelle la membrane interne des paupières se trouve en dehors. — *et teg*, pétéchies, s. f. pl. pourpre rouge, petites taches rouges, livides ou noirâtres, ressemblant à des piqûres de puces, ne présentant à leur centre aucune trace de piqûre.— *hoflet*, cheval rouan, s. m. adj. à poils blancs, gris et bais. — *keuf*, airain, s. m. métal factice, composé de cuivre fondu et pierre calaminaire et d'étain.—Laiton, s. m. cuivre jaune mêlé avec la mine de zinc ou calamine; approche de l'éclat de l'or; fil de laiton. — Patin, s. m. cuivre en rosette, sorte de cuivre d'oncre, de craie rouge; cuivre de rosette, rouge très-pure en rosette.— *krayon*, sanguine, s. f. pierre fossile de couleur rouge en usage pour le dessin, se taille facilement; les mines se trouvent presque partout.—*mantai*, templier, s. m. chevalier d'un ancien ordre religieux et militaire comme celui de Malte, gardien du temple de Jérusalem; supprimé en 1306, ils furent presque tous exécutés en une seule nuit, 59 furent brûlés vifs à Paris. — *moirti*, repous, s. m. mortier de platras, de vieille maçonnerie qu'on bat et mêle avec des tuiles ou briques concassées, ce qui la rend dure et de couleur de brique; ce composé doit être bien gâché avec le lait de chaux et bourre. — *oreign*, bupreste carabe, s. f. enfle bœuf, petite araignée rouge; on croit que cet insecte peut causer la mort d'un bœuf qui l'aurait avalée. — *ourteie*, stachydes, s. m. pl. plantes labiées, stachys ou épi fleuri, croît aux lieux montagneux et incultes; une seule espèce mérite les soins du curieux par les beaux épis de ses fleurs écarlates et brillantes.—*pompadour*, rouge ponceau, s. m. et adj. rouge très-vif, très-éclatant. — Baradas, s. m. bel œillet rouge-brun. —*pavoir*, coquelicot, s. m. fleur, petit pavot rouge des champs, ou cultivé et varié. — Ponceau, s. m. et adj. coquelicot, pavot rouge, sauvage, d'un rouge très-vif. — *pehon*, dorade, s. f. poisson du genre du spore, de couleur d'or; dorade chinoise, petit poisson rouge doré, d'eau douce, du genre de cyprin, très-commun dans l'Océan et dans la Méditerranée; la dorade chinoise a été importée en Europe en 1770 et se sont naturalisées malgré la différence du climat; ils vivent dans les viviers et dans des anténiennes ou bocal de verre rempli d'eau dans les appartements. — Roi de rouget, s. m. poisson rouge du genre du mulet. —*pourp*, pourpre, s. m. poisson molusque gastéropode qui fournit une teinture précieuse, couleur rouge foncé, tirant sur le violet. —*prunn*, cerisette, s. f. petite prune rouge, aigre, plus ronde qu'ovale; le prunier de ce fruit en produit beaucoup. — *responze*, herbe à robert, géranium à odeur de panais, elle est bisannuelle; croît sur les vieux murs, dans les haies. — *seréh*, azerolle, s. f. petite cerise rouge et acide. — *spinau*, chenopodes, s. f. pl. famille dé plantes dicotylidones à étamine chenopode; arroche rouge. *V. Spinau.* — Basile, s. f. plante à feuilles comme le pourpier, un peu rougeâtre.—*tragn*, vultueux, se, adj. qui a la face, le visage enflé d'un rouge vif; t. de médecine. — Boutrie, s. f. rougeur fixe du visage chez les ivrognes. — Rouge trogne, s. f. visage rouge d'un ivrogne. — *terr*, colcotar, s. m. rouge d'Angleterre, encre rouge, sert à peindre les carreaux d'appartement, mêlé avec du plâtre. — Minium, s. m. oxyde de plomb d'un rouge vif ou dentoxie de ce métal; il est formé de protoxide et de peroxide de plomb, vient de Hesse-Cassel et de Sibérie. — *vépir*, tartre rouge en gros morceaux, grabaux et petit grain en poussière de pot terreux, du vin rouge. — *viair*, verrotis, s. m. pl. ver rouge pour appat de la pèche. — *vizeg*, visage, personne couperosée, rouge bourgeonné. — Phlogoïde, adj. f. se dit de la rougeur du visage. — Rougeaud, e, adj. personne rougeaude, qui a le visage rouge. — *zou*, œuf rouge, œuf de Pâques, on le fait teindre en jaune ou violet, surtout en rouge; on en peint en or, l'on y fait des devises au moyen d'écriture à l'eau forte. — *zouïe*, yeux chymoses, inflammation des paupières qui se retournent. — Echynopthalmie, s. f. inflammation des paupières dont les poils et les cils se hérissent.

ROGE-PI *(ô)*, rogne-pied, s. m. morceau d'acier tranchant dont le maréchal-ferrant se sert pour couper la corne qui déborde le fer du cheval.

ROGETT, faule, s. f. morceau de bois convenablement entaillé pour tenir les jumelles du peigne uniformément écartées pour faire passer le ligneul du lamier ou liceur. — Vache à robe rougeâtre ou tachetée de rouge.

ROGEUR, rougeur, s. f. qualité de ce qui est rouge; couleur rouge, marque rouge sur la peau; rougeur ou rouge, teinte vive ou passagère de la peau du visage.— Phlogoïde, adj. f. se dit de la rougeur de la face.—Echauboulure, s. f. rougeur, bouton, éruption de la peau, de taches rouges circonscrites ou étendues sur le visage, etc. — Exanthême, s. m. éruption à la peau avec ou sans continuité; efflorescence, matière poudreuse. — Suçon, s. m. marque rouge, élevure faite à la peau en la suçant; hydroa, t. de méd. échauboulure.— Suffusion, s. f. épanchement du sang, de la bile sous la peau. — Phlegmasie, s. f. inflammation d'une partie du corps. — Phlogose, s. f. inflammation interne ou externe; rougeur, ardeur, chaleur contre nature et sans tumeur. — Erythême, s. m. rougeur, inflammation érubécente qui commence à rougir; peau érubécente. — Inflammation, s. f. âcreté, ardeur dans quelque partie du corps; fièvre, maladie inflammatoire. — Rouillure, s. f. effet de la rouille; rouillé, rouilleux, se. — Halo, s. m. couronne lumineuse autour des astres; auréole autour du mamelon d'un têton. — Pannus, s. m. t. de médec., rougeur sur la peau. — Paunon, s. m. rousseur aux mains, au visage. — Pinçon, s. m. marque rouge qui reste lorsqu'on a été pincé. — Erubescence, s. f. de la

peau qui indique le commencement d'une maladie éruptive.—Hyposphagme, s. m. suffusion du sang sous la peau. — *de fondmain*, paratrimma, s. m. rougeur érysipelanteuse dans les plis qui sépare les fesses et les cuisses; t. de méd. — *des ouïe*, xérophthalmie, s. f. ophthalmie sèche, rougeur sans enflure ni larmes, avec démangeaison.

ROG-FASS, rouge-gorge, s. m. petit oiseau à gorge rouge de passage, du genre de bec-figue.

ROG-GOLE, grive à collier; mauvis, grive ayant le col rouge.

ROGI, rougir, v. a. rendre rouge; rougir le papier, le bois; devenir rouge; la pudeur rougit le visage. — Rouiller, v. a. faire venir de la rouille. — Se rouiller, v. pron. se couvrir de rouille; fig. perdre son éclat, sa vivacité, son esprit, sa force, son talent; perdre le bouton, la grâce, l'urbanité. — *d'hontt*, érubescence, s. f. action de rougir de honte; rougeur de la honte; rougeur surtout du visage.

ROGIHEG, rougissure, s. f. couleur de cuivre rouge; rouillure du fer, de l'acier.

ROGJAUD *(ù)*, rougeâtre, adj. 2 g. qui tire sur le rouge. — Rougeaud, e, adj. personne rougeaude, qui a le visage rouge, rougeaud. — Rouge foncé, s. m. tirant sur le violet, poisson molluque, gasteropode, pourpre, violâtre, teinture, étoffe qui en est teinte. — Pourprure, s. f. rouge foncé tirant sur le violet. — Pourpre, adj. 2 g. de couleur pourpre.

ROG-KAW, rossignol de muraille ou de mur, a du rapport au rossignol vulgaire, son chant est moins étendu, soutenu et moins gros. — Merle solitaire, s. f. oiseau à plumage pointillé; le côté de la tête, la gorge, le cou, la poitrine et les ailes sont d'un brnn noirâtre, le dessus de la queue est rouge; la femelle est entièrement brune.

ROGKOU, Odonnel, s. m. régiment autrichien qui était en cantonnement dans le pays de Liége en 1792 et 1793, en culotte rouge; ce régiment était un ramassis de mauvais sujets commandés par le comte Odonnel.

ROGNIEU, rogneux, se, adj. qui a la rogne; pop. chétif, mesquin. — Muriqué, e, adj. couvert d'aspérités calleuses. — Galeux, se, adj. qui a la gale invétérée.

ROGNION, ramequin, s. m. ragnon haché sur des grillades de pain; rognon, rein d'un animal; hanche; testicules du coq.

ROGOM, boire le rogomme, s. m. les liqueurs, l'eau-de-vie, les boissons spiritueuses.

ROH *(ô)*, ronce, s. f. arbuste épineux, sarmenteux, à fleurs en rose, qui donnent une sorte de framboise; les feuilles sont employées pour guérir les maux de la gorge et les ulcères de la bouche; décoction vulnéraire et racines apéritives. — Ronceroi, s. m. lieu couvert de ronces, haies pleines de ronces; ronceraie. — Enroué, s. m. qui a la voix rauque, moins nette, moins pure; s'enrouer, perdre la netteté de sa voix. — Baryphonie, s. f. faiblesse de la voix, difficulté de parler, d'articuler. — Voix de rogomme, s. m. enrouée par l'abus des liqueurs fortes. V. *Ronhe*. — Rauque, adj. 2 g. son de voix rauque, rude et comme enrouée. — Raucité, s. f. âpreté, rudesse de la voix. — S'égosiller, v. pron. se faire mal au gosier en criant, chanter beaucoup et très-haut; s'enrouer, s'époumonner, se fatiguer les poumons. — Framboisier, s. m. arbrisseau épineux tenant de la ronce, donne la framboise; ronce du Mont-Ida.

ROI DEL HIETT, clochemanne, s. m. vache, bœuf, bélier qui conduit en tête le troupeau. — *donn serr*, fer à rouet, s. m. garniture intérieure d'une serrure.

ROIE *(ï)*, raie, s. f. trait tiré de long; ligne, suite de points; entre-deux de sillons.—Sillon, s. m. trace que fait la charrue en labourant. — Dérayure, s. f. raie qui sépare les sillons entre deux champs.—Rayure, s. f. t. d'arquebusier, raie en vis dans le canon d'une arme à feu, t. de manuf. manière dont une étoffe est rayée. — Ligne, s. f. trait simple considéré sans largeur ni profondeur; suite continue de points, suite de mots dans la largeur de la page. — Aire, s. f. place, capacité; étendue, surface, espace terminé par des lignes. — Trait, s. m. ligne tracée ou qui imite les contours, la forme; trace-ligne en général sur, etc. — Veine, s. f. raie d'une autre nature ou couleur; couche de terre, de sable, de houille, etc.; marque dans le bois, etc. — Raie, s. f. ligne, trait dont on se sert pour marquer au jeu les nombres déterminés des raies. — Verjure, s. f. défaut dans les étoffes dont les fils sont d'inégales grosseurs; pourfilure. — *du faïe*, côte, s. f. prolongation du pédoncule, nervure d'une feuille, protubérence longitudinale, saillante. — *de fiair du gvo*, ajusture, s. f. concavité d'un fer de cheval pour y loger les clous qui les attache au sabot. — *d'on viss*, écuelle d'un vis, s. f. vide qui se trouve entre les filets. — *d'onn awaie*, railure, s. f. ou rainure de l'aiguille à coudre. — *dreutt*, ligne perpendiculaire, adj. 2 g. qui pend, qui touche aplomb; ligne droite sans contour. — *du cherdon*, raie cardaire, s. f. chardons à foulon hérissés de petites épines. — *du moirti*, arêtier, s. m. enduit de plâtre ou de mortier aux angles d'un comble, d'un toit en tuiles, chaume ou ardoises. — *du pir du chausaie*, morse, s. f. rang de pavés qui aboutissent aux bordures. — *du soietett*, chasse, s. f. jeu d'une scie dans un bois. — *so se koinn*, avoir, être soupçonné d'une tâche qui blesse l'honneur, la réputation; être reproché.

ROIELE *(ï)*, ligné, e, adj. marque de ligne, de trace, de veine, de trait. — Riolé, e, adj. rayé ou rigolé; marqueté de lignes, de rayures dans une étoffe, etc. — Pourfiler, v. a. entremêler des tissures différentes dans une même pièce.

ROIETAI *(oïe)*, roitelet, s. m. petit roi, oiseau subulirostre, motacille.

ROIETEU *(ï)*, estampure, s. f. trace des fers du cheval pour loger les clous.

ROIRI, guérir, v. a. délivrer de maladie; recouvrer la santé, rendre la santé, se guérir.

ROIZIN, raisin, s. m. fruit de la vigne que l'on apprête et que l'on fait sécher au soleil pour être transporté au loin, les plus gros viennent de Damas. — Jubis, s. m. raisin séché au soleil en grappe. — Passerilles secs, s. f. pl. raisin sec qu'on transporte dans toutes les parties du monde et qu'on mange partout; l'on choisit

ordinairement le muscat sucré, le roquevaire, le Malaga et les Corinthes; de tous les fruits secs le raisin est celui dont l'origine est la plus ancienne.

ROK, st. Roch, né à Montpellier; mort en 1527.

ROK *(ô)*, rauque. *V. Ròh.*

ROKAI *(ô)*, râle, s. m. action de râler, bruit fait en râlant le râle de la mort; râlement. — Enrouement, s. m. état de celui qui est enroué; avoir un grand enrouement. — Enrhumure, s. f. état de celui qui est enrhumé; enchifrené, commencement d'un rhume.

ROKEIE, poisson, s. m. mesure huitième de la pinte. — Roquille, s. f. mesure de liquide, 16me du pot, mesure de Liége; décilitre ou à peu près.

ROKETT, roquette, s. f. plante crucifère, potagère, annuelle, excite l'appétit; évacuante, échauffante; incisive, puante, sternutatoire.

ROKI *(ô)*, râler, v. n. rendre un son enroué en respirant; respiration stertoreuse avec ronflement. — Ronfler, v. n. faire en dormant un bruit de la gorge et des narines. — Bouler, v. n. enfler sa gorge en parlant du pigeon qui enfle son gosier en roucoulant.

ROKOU, oseille, s. f. mousse ou lichen employé avec la chaux et l'urine pour la teinture; pâte d'un rouge violet ou colombin qui en résulte.

ROKTI, souchetear, s. m. qui ôte les souchets, qui sépare, détache les lits de pierres dans une carrière.—Carrier, s. m. qui travaille dans les carrières, en extrait les pierres; le percepteur d'une carrière qui exploite, qui vend les pierres.

ROL, rôle, s. m. rouleau, feuilles de papier, catalogue, liste de causes; ce qu'un orateur ou quelqu'un doit faire ou jouer. — Rolet, s. m. petit rôle; fam. être au bout de son rôle, ne savoir plus que dire, que faire. — Rouleau, s. m. paquet roulé; toile, étoffe roulée en cylindre. — Glène, s. m. cordage rassemblé en rond.— *du papi*, liasse, s. f. papiers cotés et liés ensemble; grosse liasse. — *du vai*, paupiettes, s. f. pl. tranches de veaux farcées, ficelées et rôties. — *du koid*, tortis, s. m. assemblage de fils tordus ensemble; corde roulée en botte.

ROLAI *(ô)*, rouleau, s. m. paquet; bois cylindrique; cylindre, instrument cylindrique dont on se sert pour étendre l'encre sur la forme; pour écraser les glèbes, t. d'agricult.; étoffe roulée sur du coton et qui sert à garnir les robes, etc. — Plantre, s. m. rouleau pour briser les mottes de terre, t. d'agricult.— Bâton à dresser, s. m. rouleau dont les orfèvres se servent pour mettre de niveau une plaque de métal mince et qui vole au gré de l'air. — Amphierreuse, s. f. treuil, rouleau, fusée, partie sur laquelle se dévide la corde d'une machine à lever des fardeaux. — Bilette, s. f. espèce de rouleau de bois pour aplatir la terre à moule des faïenciers. — Rouloir, s. m. sorte de cylindre ou calendre propre à effacer les plis de la toile; calendre, rouleau pour lustrer le drap. — Brise-motte, s. m. gros cylindre pour briser les mottes d'un terrain labouré; rouleau, bilette. — Cylindre brise-motte, s. f. gros cylindre rond à côtes parallèles percées pour recevoir deux boulons en fer qui entrent dans une espèce d'essieu volant qui tient à deux brancards ou des chaînes. — Tambour, s. m. boiserie de forme cylindrique ou conique qui entoure un arbre vertical ou horizontal; c'est sur le tambour que s'enroule le cable ou courroie. — Torsade, s. f. étoffe, toile, ruban tors en rouleau. — Rodin, s. m. cylindre, gros bâton rond. — *d'bolgi*, rouleau à pain, s. m. cylindre de bois dont se servent les boulangers et pâtissiers pour étendre leurs pâtes. — *d'chetrett*, treuil, s. m. qui s'adapte sur le derrière des timons d'une charrette; sert avec des chevilles et des cordes à serrer la charge. — *d'gon foir*, tiroir, s. m. cylindre ou rouleau de bois garni de dents fins, faisant partie de la table cannelée; sert aux lingères et modistes. — *d'koid*, câble, s. m. rouleau de gros cordages, composé de trois encières à trois torons; corde à traîner de lourds fardeaux. — *d'pèri*, boule, s. f. rouleau sur laquelle les carriers conduisent de lourds fardeaux. — *d'plombi*, rodies, s. f. pl. cylindre pour arrondir les tables de plombs en tuyaux, t. de plombier. — *dradmain*, touaille, touaillon, s. m. linge, serviette sur un rouleau qui sert à essuyer les mains; touaillons. — *d'tèneu*, baquette de tanneur, s. f. morceau de bois rond qui sert pour aplanir le cuir.— *d'wan*, rouleau à gants, s. m. espèce de fuseau pour élargir les doigts des gants, t. de gantier.

ROLAN *(ô)*, roulant, e, adj. qui roule aisément; chemin, carrosse roulant; commode, veine roulante, qui vacille.—Roulement, s. m. mouvement de ce qui roule, action de rouler facilement, rouler de haut en bas.

ROLANTT-FAVETT, fauvette de haie qui roucoule, surnommée gratte-paille à plumage supérieure, roux mêlé de cendre noirâtre et bleuâtre; en hiver, elle habite les haies, les ronces, près des maisons habitées. — Effarvotte, s. f. fauvette de roseaux et effarvette.

ROLÉ *(ô)*, rouler, v. a. faire avancer en faisant tourner sur soi-même; plier en rouleau. mettre sur un rouleau, en forme de rouleau; subsister, errer, rouler, faire son chemin, parcourir sa carrière, avoir le mouvement de rotation facile. — Voyager, v. n. faire un voyage, s'en aller en pays lointain. — Libertiner, v. n. être dissipé, courir beaucoup, vivre dans le libertinage; se libertiner, se dissiper beaucoup, s'écarter de son devoir. — Bomber, v. a. rendre convexe; être, devenir convexe, bombé, roulé. — Enrouler, v. a. rouler une chose dans une autre, s'enrouler l'un dans l'autre.— Tournebouler, v. a. rouler comme une boule. — Se vautrer dans la boue, dans la fange; fig. dans la débauche, la volupté. — Volter, v. a. t. de manuf. tortiller, rouler ensemble. — tortiller, v. a. tordre à plusieurs tours. — *s'boss*, aller en garouage, s. m. aller en mauvais lieux, en partie de plaisir. — Rouler sa bosse, voyager; libertiner; se promener longtemps, courir le monde. — *trop gjône*, s'émanciper, v. pers. prendre trop de liberté, de licence pour son jeune âge.

ROLEG *(ô)*, roulement, s. m. mouvement de ce qui roule; retroussement, repli. — Roulage, s. m. facilité de rouler. — Tortillement, s. m. action de tortiller; son effet; état d'une chose

tortillée; tortillon, chose tortillée en rond.

ROLETT *(ô)*, roulette, s. f. petite roue, petite boule de bois, etc.; jeu de hasard très-dangereux; cylindre; outils, etc., de relieur, etc. — Videlle, s. f. petit outil composé d'une roulette de cuivre et d'un manche, dont le pâtissier se sert pour couper la pâte des pièces qu'il dresse. — Poulie, s. f. roue suspendue et creusée en gorge à sa circonférence, sur laquelle glisse une corde pour élever des fardeaux. — Pouliot, s. m. petite poulie suspendue à son pouliot ou bois qui portent les poulies. — *à fé levé les fyness*, birloir, s. m. tourniquet adapté aux chambranles qui tient élevé un châssis de fenêtre. — *des gnio*, rotule, s. f. os mobile sur le devant de l'articulation du fémur avec la jambe sur le genou. — Épigonate, s. f. rotule du genou. — Glène, s. m. cavité externe de l'os du genou. — *du lé*, autistrepte, s. f. roulette sous les pieds d'un lit, d'un fauteuil. — *du sporon*, molette, s. f. l'éperonnier donne ce nom à cette petite roulette en forme d'étoile qui, dans l'éperon, sert à piquer les chevaux. — *du tauf*, sabot, s. m. ornement en roulette de cuivre aux pieds d'une table, d'une commode, des montants d'un bois de lit.

ROLEU *(ô)*, rouleur, s. m. celui qui roule, qui voyage; ouvrier briquetier. — Voyageur, se, adj. et s. qui a voyagé, qui est actuellement en voyage, qui va voyager; voyagiste, qui décrit un voyage. — Roulet, s. m. fuseau, outil de chapelier pour rouler les chapeaux. — Libertin, e, s. et adj. qui hait la contrainte, la sujétion, aime la dissipation, fréquente les compagnies. — *d'bordai*, coureur de guilledou, s. m. qui fréquente la nuit des lieux de débauche. — Garcier, s. m. qui hante les mauvais lieux. — Garçailler, v. n. hanter les garces. — Aller, être en garouage, s. m. aller en mauvais lieux, en partie de plaisir. — *d'karott du snouf*, rouleur de tabac en carotte, s. m. ouvrier qui roule et lie les carottes à tabac à priser.

ROLI *(ô)*, rigole, s. f. petit creu, petit fossé pour faire couler les eaux, petite tranchée entre le pavé et les rebords. V, *Kolir*. — Ornière, s. f. trace des roues des voitures dans les chemins. — Jeu de quilles, s. m. espace de terrain préparé ayant un quillier au bout, où se posent les quilles pour jouer.

ROM, rhum, s. f. liqueur spiritueuse qui est une distillation du sucre ou alcool qu'on retire du sirop de sucre fermenté; son produit est blanc, on lui substitue la sauce qui varie suivant les variétés: cette sauce est composée d'une infusion de rapure de cuir tanné, de truffe noire, de clous de girofle, de zest, de citron, on y ajoute des caramelles.

ROMÂTIK *(ô)*, rhumatisme, s. m. douleurs dans les muscles, les membranes, les périostes, avec difficultés de mouvement: on distingue deux sortes de rhumatisme: l'aigu et le conique, et quatre espèces vagues, qui sont: le rhumatisme laiteux, le métallique, le rhumatisme de poitrine, pleurésie bâtarde, le rhumatisme de tête. — Myosotie, s. f. genre de rhumatisme. — Myodinie, s. f. douleur rhumatismales des muscles.

ROMPION, traînoire, s. f. levier à deux branches pour soulever le soc d'une charrue dans les chemins.

RON, rond, e, adj. terminé par un cercle ou une courbe qui en approche; corps circulaire pour les surfaces; fig. homme rond, franc, sincère, se dit aussi d'un homme rebondi, comme enflé de graisse, de nourriture, de boissons, voix ronde, pleine; mouvement circulaire. — Circulaire, adj. 2 g. rond, qui va en rond, du cercle qui y a rapport, qui en fait partie; frise circulaire qu'on assemble souvent dans les feuilles des guichets, dans les plafonds, etc. — Bec-de-canne, s. m. outil de menuisier, affût, fer recourbé en forme de croissant, de manière qu'il coupe en plus sur les côtés que sur le devant. — Ramoir, s. m. outil de fer dont les deux côtés sont tranchants et qui, émanché comme la plane, sert à tailler et polir le bois. — Gorge, s. f. t. d'archit., moulure ronde, creuse, concave. — Cible, s. f. planche ou but contre lequel on tire avec une arme à feu, avec un arc; tirer à la cible ou rond. — Tondin, e, adj. arbre, arbrisseau tondin, dont on a coupé les branches en rond, en forme de tête. — Convexe, adj. 2 g. surface convexe, courbée, arrondie à l'extérieur; l'opposé de concave. — En rond, adv. circulairement, en rond, en circulaire. — Orbiculé, e, adj. t. de bot., plat et rond. — Figure orbiculaire, adj. 2 g. rond et sphérique, qui va en rond. — *oid deu kwauré*, tarabiscot ou grain d'orge, s. m. outil de menuisier qui forme un dégagement aux cavités des moulures et composé d'un fer ou d'un fut. — *d'fiair*, réchaud, s. m. ustensile de ménage sur laquelle on pose à la cuisine un plat pour le tenir chaud, rond en fer et pied. — Réchauffoir, s. m. ustensile de cuisine pour réchauffer les plats. — *d'or*, anneau nuptial, s. m. bague de métal, emblême du mariage, on le place en signe d'alliance au doigt auquel il a donné le nom d'annulaire ou ligne du cœur; cet usage remonte jusqu'aux Hébreux.—*d'or d'evek*, anneau pastoral, s. m. bague que portent les évêques depuis le 5[me] siècle; il est le signe du mariage spirituel de l'évêque avec son église. — *d'pouli*, rouet, s. m. circulaire dont le contour offre une cavité partout également profonde pour recevoir une corde, une courroie dans sa gorge. — *d'vain onu pip*, disque, s. f. petite platine criblée de trous, presque placée au fond du fourneau d'une pipe d'écume. — *el klé*, pertuis, s. m. garde-trous d'une clef, t. de serrurier. — *koirdai*, ganse, s. f. cordonnet de soie, de laine, d'or, etc. pour attacher, orner, border; bord des boutonnières. — Cordonnet, s. m. petit cordon rond; soie à coudre à trois brins, est plus torse que la soie ordinaire, petite tresse de deux à six tors; petit ruban, cordon pour enfiler quelque chose. — Torsade, s. f. soie, ruban, tors en rouleau. — *porai daub*, verticelles, s. m. pl. anneaux, grosseur qui entoure le tronc d'un arbre. — *rabo*, navette, s. f. c'est un guillaume dont le fut est diminué sur l'épaisseur comme une navette de tisserand. — *pi*, pied bot, s. m. pied boté rond, courbés en arc en dedans ou dehors.

RON-BOI, bois en grune, s. f. bois coupé qui a

son écorce, n'est pas équarré et sert de toute sa grosseur.

RONDAI, rond, s. m. corps, surface ronde, mieux circulaire pour les surfaces; cercle rond. — Rouelle, s. f. tranche ronde, rouelle de veau, de saumon, de pommes de terre, etc.; rouelle rangée de cerceaux. — Cerne, s. m. cercle tracé sur la terre, le sable, le gazon; rond horizontal dans le bois d'un arbre, t. de médecine, rond-livide autour d'une plaie, autour des yeux, de la lune, etc. — Halo, s. m. couronne lumineuse autour des astres; halos. — Disque, s. m. tout corps cylindrique dont la base circulaire est très-grande, très-large; relativement à sa hauteur; corps d'un astre, t. de bot., cendre d'une fleur radiée, grandeur d'un verre, d'un champ; plaque, superficie ronde. — Rondelle, s. f. petit bouclier rond, pièce ronde pour en assujettir d'autres. — *d'koûk,* nannette, s. f. rond de pain-d'épice.— *de mamuron,* halo, s. m. auréole autour des mamelons d'une femme. — *d'plon,* rond de plomb, s. m. grande plaque de plomb de la figure d'un tour de chapeau sans forme, de laquelle on se sert pour maintenir un chapeau en état.

RONDE, chevauchée, s. f. course d'un corps de cavalerie; tournée à cheval que faisaient les officiers de justice; ronde, visite de nuit. — *klam du ferou,* vertevelle, s. f. anneau en fer, sert pour faire couler et retenir les verroux d'une serrure. — *klawi,* grattoire, s. f. outil de serrurier qui sert à dresser et arrondir les anneaux des clefs et autres pièces en relief; sa forme est très-variée. — *lem,* queue de rat, s. m. espèce de lime ronde et mince, sert à limer et agrandir les ouvertures rondes des métaux. — *molar,* godron, s. m. moulure en œuf. — *pir,* tête de chat, s. f. pierre, moellon trop arrondi. — *tour,* dôme, s. m. couverture de, figure hémisphérique qui occupe ordinairement le milieu dans un édifice de quelqu'importance, tels qu'une église, un amphithéâtre; voûte en coupe renversée qui couronne un temple; dôme surhaussé, dôme surbaissé. — Coupole, s. f. intérieur, partie concave d'un dôme, coupole ronde.

RONDEL, mufle, s. m. bande de fer sous le bout d'un ressort. — Rondache, s. f. grand bouclier rond et fort; arme défensive propre à couvrir le corps.

RONDEUR, diamètre, s. f. ligne qui coupe le cercle en deux parties égales; rondeur, figure, qualité de ce qui est rond.

RONFLÉ, ronfler, v. n. faire en dormant un bruit de la gorge et des narines; avoir la respiration stertoreuse avec ronflement.

RONFLEU, sterteur, s. m. qui ronfle en dormant. — Stertoreux, se. adj. respiration stertoreuse avec ronflement. — Ronfleur, se, s. personne qui ronfle en dormant.

RONGJAR, rognure, s. f. ce qu'on a rogné; fig. reste de matériaux non employés; rognure, débris de planches, de cartes à jouer.

RONGJAR, morceau, s. m. partie, portion, bout, tronçon; gobbe, boulette séparée d'un corps solide, t. d'art et métier. — Cisaille, s. m. rognure de métal, tel que le fer blanc, cuivre, argent, fer, etc., retranché avec la cisaille. — *du blank pai,* persannure, s. f. tissure de peau blanche pour faire la colle. — Effelures, s. f. pl. rognure de peau blanche pour faire la colle. — *du kur,* Buénos-Ayre, s. f. rognure de cuir étranger, presqu'entièrement composé de gélatine, pour faire la colle forte. — *du pai,* oreillons, s. f. pl. rognures du cuir; peau en poils pour faire la colle. — *du pir,* abattis, s. m. chose, fragment de pierre de pavé provenant de leur taille, coupe de bois, etc.

RONGJEU, rongeur, s. m. qui ronge; vers, remord rongeur; rongement, action de ronger, ses effets. — Rogneur, se, s. qui rogne, qui retranche, qui opère le rognement; action de rogner un livre. — Rebatoir, s. m. outil d'ardoisier en fer, en T, pour façonner l'ardoise sur le toit. — Tailleur d'ardoise, s. m. ouvrier ardoisier qui donne aux ardoises, en les taillant, la forme convenable.

RONGI, rogner, v. a. retrancher, ôter du bout, des extrémités d'une étoffe, etc.; rogner les ongles. — Ronger, v. a. couper avec les dents peu à peu, fig. consumer, tourmenter, détruire peu à peu; chagrin, remord, etc. — *les aub,* escoupeller, v. a. couper les extrémités des branches d'un arbre. — *les manoïe,* billonner, v. n. rogner, altérer les monnaies, faire un profit illicite sur les monnaies.

RONHE (DU CHAN), rosier églantier, s. m. rosier sauvage, peu intéressant, très-commun dans nos haies et les endroits incultes dont il s'empare, il est très-épineux, il ne porte que des fleurs simples et de peu de durée, la tige sert à greffer, V. *rôh.* — *du chetrett,* burette, s. f. sont quatre pièces de bois, courbes ou rondes, mises par dessus les deux timons d'une charrette pour attacher les ranchers et sont entre les esparts.

RONPAR *(à),* hernie, s. f. descente, effort, tumeur produite par la chute ou le déplacement de quelques-unes des parties molles et flottantes qui sont contenues dans la capacité du bas ventre; hernie des poumons, du cerveau, de l'œil, etc.; l'épiploon, tous les intestins, les petits plutôt que les gros, à l'exception du duodénum, le péritoine, l'estomac, le vagin. — Parorchido entérocèle, s. f. hernie intestinale avec déplacement des testicules. — Epiplocèle, s. f. hernie causée par la chute de l'épiploon dans l'aine ou le scrotum. — Epiplo entérocèle, s. f. hernie intestinale épiploïque de l'aine. — Epiplo mérocèle, s. f. sortie d'une partie de l'épliploon ou hernie crurale de l'épiploon dans le scrotum. — Oschéocèle, s. f. hernie complète, l'épiploon et l'intestin descendant dans le scrotum. — Calpocèle, s. f. hernie dans le vagin. — Entéroncèle, s. f. descente des intestins dans l'aine. — Rubonocèle, s. m. hernie aiguinalle causée par la chute de l'épiploon, tumeur à l'aine. — Rupture, s. f. hernie. — Entéroépiplocèle, s. f. hernie dans laquelle l'épiploon et l'intestin sont tombés dans l'aine ou le scrotum. — Entéroépiplamphale, s. f. hernie dans laquelle l'intestin, l'épiploon sort par le nombril. — Scrotocèle, s. f. hernie qui descend au scrotum ou la bourse. — Entérocystocèle, s. f. hernie de la vessie. — Ombilicales, s. f. pl. ou exampha-

les qui se montrent particulièrement chez les enfants; rupture du cordon ombilical. — Hypogastrocèle, s. f. hernie ventrale, tumeur générale du bas ventre. — Hypogastrorixis, s. m. rupture dans la partie inférieure du bas ventre.

RONPI, rompre, v. a. mettre en pièces en brisant, briser, casser, détourner le mouvement droit, rompre le cou, détourner de la ligne droite, causer une rupture, faire cesser, détruire, rendre nul, rompre un engagement, causer, opérer une rupture, une fêlure, interrompre un discours, etc.

RONPOU, rompu, adj. et s. roué, brisé, cassé, exténué; ce qui est rompu n'a plus de connexion ni de liaison. — Hernieux, se, adj. qui a une descente de boyaux; effort, tumeur produite par la chute d'une partie molle du bas ventre.

RONSIN, étalon, s. m. cheval entier choisi pour saillir les juments. — Roussin, s. m. cheval épais de moyenne taille et entier. — Cheval entier, s. m. qui n'est pas hongre, qui a toutes ses parties. — Se dit aussi de l'âne, s. m. mâle de l'ânesse.

RONSINÉ, étalonner, v. a. couvrir, saillir une jument; durée de la chaleur d'une jument.

RONSINÉG, se dit d'une jument qui entre en chaleur, ce temps est de la fin de mars à la fin de juin, celui de la plus forte chaleur ne dure que quinze jours ou trois semaines.

RONSOUK, dragée, s. f. amende, petit fruit, etc., entouré de sucre durci.

RONTI, ratatiné, e, adj. ridé, flétri, pomme, etc., ratatinée, raccourcie, resserrée. — Se colliner, v. pers. se friser, se courber; se recoquiller, t. de jardinier.

ROSAI, roux, rousse, s. m. et adj. couleur rousse entre le jaune et le rouge; homme roux, de couleur rousse; les cheveux roux caractérisent, dit-on, un homme souverainement bon, ou souverainement méchant. — Rufescent, e, adj. roussâtre, qui tire sur le roux. Poil de Judas, s. m. rouge; pop. traître; roux rouge, couleur de feu. — Rousseau, s. m. qui a les poils roux d'un jaune doré ou d'un blond tirant sur brun. — Roussâtre, adj. 2 g. tirant sur le roux; drap, poils, eau roussâtre. — Fauve, adj. 2 g. qui tire sur le roux; sa couleur par le brou de noix; la racine de noyer et son écorce, réduites en poudre pour la teinture du drap, de la laine; fauve par la suie, dit homassel; le Sumac, par l'écorce d'aune. — *poyey*, poil ardent, s. m. poil roux.

ROSÉ, rosser, v. a. battre quelqu'un violemment. — Flamber, v. a. battre, étriller quelqu'un. — Crosser, v. a. maltraiter, traiter quelqu'un avec mépris.

ROSETT, rousse, adj. et s. f. femme rousse, qui a les cheveux roux. — *leunn*, lune d'avril et mai, s. f. nuisible, dit-on, aux fruits, etc.

ROSKIGNOU, rossignol, s. m. petit oiseau fauve, passereau bulirostre, qui chante le mieux de tous en Europe. — Jaseur ou moqueur, s. m. oiseau d'Amérique de la couleur du rossignol. — Philomèle, s. f. rossignol.

ROSLAN, vermeil, le, adj. d'un rouge plus foncé que l'incarnat rose; bouche vermeille.— Teint coloré, qui est d'un beau teint, qui a le teint vif.

ROSS, fainéante, s. f. libertine, vicieuse; vaurien; fam. personne faible, nonchalante. — Rosse, s. f. cheval sans force, sans vigueur.— Rosse, s. f. fam. rosse, mauvais cheval, jument maigre.

ROSTI, rôtir, v. a. faire cuire en tournant devant le feu; griller, cuire à la broche, dans les cendres, etc. — Rot, s. m. viande rôtie à la broche; mets servi après l'entrée. — Rôti, s. m. viande rôtie; rot. — Hâtelettes, s. f. pl. mets rôti avec le hâtelet. — Rissoler, v. a. rôtir pour donner une couleur rousse. — Halé, adj. basané, atteint du hâle, de l'impression de l'air chaud et sec, qui jaunit; sec et flétri par la chaleur.

ROSTIHEU, rôtisseur, s. m. qui fait rôtir de la viande et qui la vend.

ROTÉ, marcher, v. n. aller, avancer par le mouvement du pied, s'avancer, en général, par les mouvements, les efforts; marcher, être en marche, aller selon ou dans un ordre, avoir un rang dans une cérémonie; se mouvoir, se conduire, etc., etc. — Cheminer, v. n. marcher, aller, faire du chemin, aller à ses fins, aux succès, au but, à la fin, à la fortune. — Aller, voyager pédestrement, adv. à pied. — S'errouter, v. pers. se mettre en route, être en route. — Circuler, v. n. se mouvoir en ligne courbe; passer de main en main, se dit de l'argent, etc.; rouler dans les rues. — Emboîter le pas, c'est marcher constamment dans la même ligne et poser son pied dans le trou de celui du chef de file. — *à kabass*, marcher bras dessus bras dessous. — *à kross*, béquiller, boiteux qui se sert de béquilles. — *à kwad gjamb*, marcher à quatre pattes, sur ses pieds et sur ses mains, comme les quadrupèdes. — *al gerbóod*, canneter, v. n. marcher comme un canard. — Tricoter, v. n. marcher en remuant les pieds l'un vers l'autre comme font les banceroches, bancals, tortus. — *al rauïe-gjamb*, anatiner, v. n. manière de marcher comme le canard, en se tournant à tous les pas de marche. — *à pti pa*, marcher à petits pas, l'opposé de marcher à grands pas. — *on drain*, tricoter, v. a. marcher en avançant les pointes des pieds en dedans, les pieds l'un vers l'autre. — *à vag*, marche jarretée, s. f. cheval dont les jambes de derrière sont tournées en dedans, et marche comme les vaches. — *chin à kaw*, marcher sans ordre, un devant l'autre, derrière ou devant. — *douzemain*, marcher doucement, lentement, avec nonchalance. — *dreu*, marcher droit, se bien conduire, être irréprochable dans sa conduite, ne point se fourvoyer. — *les dreutt et voïe*, marcher le droit chemin; fig. faire à autrui ce que nous voudrions qui nous fût fait. — *et baibian*, marcher obliquement, de biais. — *et neri*, marcher en arrière, à reculons.—*et reskoulan*, marcher à reculons, adv. en reculant; fig. en empirant, aller à reculons. — *mau*, marcher mal, avoir une mauvaise tournure dans sa marche, être blessé ou éclopé. — *sol pi*, marcher sur le pied, offenser, choquer quelqu'un. *so ses beychett*, marcher sur les pointes des pieds pour surprendre. — *vitt*, arpenter, v. a. parcourir, marcher vite et à grands pas.

ROTEG, marche, s. f. chemin, mouvement fait en marchant; route, action, manière de marcher.

ROTENN, routine, s. f. capacité, faculté acquise par une longue pratique; suivre la routine.

ROTEU, marcheur, se, s. qui marche peu ou beaucoup, bien ou mal; marcheur infatigable. Chemineux, se, adj. qui fait beaucoup de chemin, qui marche beaucoup.

ROTT, assentiment, s. m. odeur qui frappe le nez du chien; odorat, sens qui perçoit les odeurs. — Trace, s. f. vestige d'un homme, d'un animal, d'un corps où il a passé.—Foulées, s. f. pl. légère trace du pied du gibier ou foul du cerf; piste du renard, trace du sanglier.

ROUBIESS, hurluberlu, adj. et s. m. étourdi, inconsidéré; agir, parler en hurluberlu, en étourdi. — Inconsidéré, e, adj. et s. peu réfléchi, imprudent, étourdi, sans considération; étourdi, e, précipité, brusque, impoli, etc.

ROUBIESSMAIN, brusquement, adv. d'une manière brusque; inconsidérément, imprudemment, incivilement. — Etourdiment, adv. par étourderie, sans examen, sans conseil, sans réflexion.

ROUBIN, mouton, s. m. billot de bois garni de frettes ou collier en fer; masse de fonte qu'on élève par le moyen d'une sonnette ou d'une manivelle qu'on laisse retomber sur la tête du pilotis pour les enfoncer.

ROUBINÉ, frapper à coups redoublés sur pour se faire entendre; faire un bruissement sourd et confus. — *el tiess*, repasser dans sa tête, se remettre dans l'esprit une chose échappée de mémoire.

ROUDEL, paumelle, s. f. outil de corroyeur, de forme triangulaire, d'un pied long, cinq pouces de large, plat en dessus et arqué ou bombé en dessous, toute sillonnée à travers de cannelures; il y en a avec plaque de bois de liège. — Paumelle, s. f. outil de corroyeur, de bois dentelée qui rend un grain à l'endroit des peaux.

ROUDION, grelot, s. m. boule de métal creuse et bruyante qu'on attache autour de la tête du cheval.

ROUDLÉ, gronder, v. n. murmurer, se plaindre entre ses dents; faire un bruit sourd, se dit du tonnerre, du vent, d'un orage. — Grener, v. a. greneter; greneler, faire paraître des grains sur le cuir avec la paumelle ou un fer chaud; assouplir le cuir, les peaux avec la paumelle cannelée et adoucir avec la paumelle de liège.—*le pai*, crépir les peaux, faire venir les grains aux cuirs, peaux et maroquins.

ROUDLEG, ronflant, e, adj. sonore, bruyant; bruit du canon, du tonnerre.

ROUDOUH, panier à foin, s. m. espèce de panier ou clayon, ou toile suspendue sous les brancards d'une charrette de roulier, qui contient le foin, etc. pour leur chemin à faire.

ROUDROUH, êtres, s. m. pl. connaître les êtres d'une maison, les salles, les porches, les entrées d'une maison.

ROUET, barbade, s f. pêne en forme de dents, ce sont les barbes que la clef rencontre en tournant, font avancer ou reculer le pêne.

ROUF, mouvement subit, instantané. — *to gju*, cogne-fétu, s. m. qui se donne beaucoup de peine pour ne rien faire ou peu de chose. — Abatteur, s. m. qui abat; bucheron, etc. qui fait beaucoup de besogne, qui fait de grandes choses ou s'en vante. — Rodomont, s. m. fanfaron, faux brave qui se vante pour se faire craindre.

ROUHAND (voi) *(à)*, voix caverneuse, s. f. qui retentit comme dans une caverne, t. d'anat.

ROUHÉ, Rouheid, ferme isolée et dépendance de la commune de Heusy, où le ruisseau de Rouheid prend sa source.

ROUHIN, fèces, s. f. pl. lie, sédiment, dépôt de liqueurs fermentées, filtrées. — Fécule, s. f. sédiment qui se dépose au fond d'une liqueur. — Résidu, s. m. t. de chimie, ce qui reste d'une substance soumise à une opération; sédiment en concrétion pierreuse. — Lie, s. f. dépôt que fait le vin ou les liqueurs. — *d'chau*, biscuits, s. m. pl. résidus, cailloux, ragots qui se trouvent dans la pierre à chaux. — *d'koûf*, équille, s. f. croute blanche épaisse au fond de la cuve. — *d'ol*, amurgue, s. f. mâre d'olive, dépôt d'huile. — Degras, s. m. résidu huileux de l'emploi de l'huile de poissons dans les chamoisages et qui se vend aux corroyeurs; fèces, dépôts qui se font dans l'épuration des huiles. — Grignonnoir, s. m. résidu des olives broyées et pressées pour en extraire l'huile, c'est un très-bon engrais, les noyaux séparés sont les grignons blancs. V. *Tortai d'navett.* — *d'ôlmain*, magma, s. m. partie récrémentielle d'un onguent; fèces, mâre, lie. — *d'pihott*, féculence, s. f. sédiment; croute blanchâtre, résidu des urines. — Hypostase, s. f. sédiment d'urine, t. de méd. — *d'seurre*, entorses, s. f. pl. résidu de la cire fondue. — *d'sirôpe du souk*, résidu noir de raffinerie de sucre; son usage date de 1822 et est un engrais constaté en France pour un des meilleurs pour l'amélioration de l'agriculture.

ROUILLÉ, rubigineux, se, adj. rouillé, chargé de rouille. — Rouillure, s. f. effet de la rouille; oxydé, chargé d'oxyde.

ROULAU, tondin, s. m. rouleau de bois, t. d'architecture, petite baguette à la base des colonnes. — Cartisane, s. f. ficelle, carton, rouleau entouré de fils, de soie; de l'or, de l'argent faisant relief dans les broderies, les dentelles, les rubans. — Torsade, s. f. étoffe, rubans, ganses rondes ou plates tournées autour l'une de l'autre. — Rouleau, s. m. paquet, bois cylindrique; instrument cylindrique dont on se sert pour étendre, écraser, etc. — *d'paitli*, bâton, s. m. rouleau dont les ferblantiers, les orfèvres, se servent pour mettre de niveau une plaque de métal mince.

ROULMAIN, roulement, s. m. mouvement de ce qui roule; roulade, t. de musique; bruit uniforme et continu, t. militaire, batterie de caisse très-fréquente; elle a diverses expressions, savoir : à l'exercice, le repos; à la reprise des leçons; en route, la halte; au quartier, pour éteindre le feu; batterie de deuil; est la première batterie de l'école; c'est la gamme de la musique de haut bruit. — Fredon, s. m. roulement, tremblement dans le chant; faire un fredonnement

ROUMI, ruminer, v. a. remacher ce qu'on a mangé, se dit des quadrupédes à quatre esto-

macs, fig. et fam. penser et repenser à une chose; la bien digérer dans son esprit avant d'entreprendre.

ROUPION, houspillon, s. m. se dit en buvant un verre de liqueur forte; boire un houspillon, du rogomme.

ROUTROU-GRANPÉR, trisaïeul, e, s. le père ou la mère du bisaïeul, ou de la bisaïeule; bisaïeux, 3me degré de parenté.

ROUVI, oublier, v. a. perdre le souvenir de, laisser passer par inadvertance, ne garder plus de ressentiment, n'avoir pas de reconnaissance, perdre la facilité, l'aptitude que donne l'habitude, l'usage; omettre, de pas se souvenir, s'oublier, se méconnaître, manquer de respect, ou à son devoir, devenir fier, vain; négliger ses intérêts ou l'occasion. — Désaprendre, v. a. oublier ce qu'on avait appris, se désappliquer; s'appliquer moins.

ROUVIEG, oubli, s. m. manque de souvenir, cessation de la réputation; extinction de la gloire, de la renommée, action d'oublier, son effet, oubli coupable, faire un oubli. — Erreur, s. f. faute, méprise; déréglement dans les mœurs, méprise du jugement qui approuve ce qui n'est pas vrai. — Méprise, s. f. erreur, méprise de jugement, de sentiment, inadvertance; faute de celui qui se méprend. — Quiproquo, s. m. méprise, emploi d'un mot pour un autre qui lui ressemble; faire un quiproquo. — Fourvoi, s. m. action de se fourvoyer, de s'égarer, s'écarter, se perdre de la bonne voie; échappade. — Hallucination, s. f. illusion des yeux, fig. méprise, bévue, allucination. — Bévue, s. f. erreur par ignorance ou inadvertance. — Amnésie, s. f. perte de la mémoire, du souvenir. — *du daûd,* parachronisme, s. m. erreur de date, en retardant une époque.

ROUVIEU, faillible, adj. 2 g. qui peut se tromper; exposé à l'erreur.

ROUVISS, tête de linotte, s. f. légère, sans mémoire, sans jugement. — Oublieux, se, adj. qui oublie aisément, qui manque de mémoire, sujet à oublier.

ROVRÉ, retravailler, v. a. travailler de nouveau; refaire.

ROUWAL, ruelle, s. f. petite rue, petite ruelle, longue ruelle; ruellette, chemin étroit entre le lit et la muraille, chemin entre deux haies ou deux murailles; ruellée, t. de jard. faire des ruelles entre les ceps. — Venelle, s. f. petite rue, fig. famil. enfiler, prendre la venelle, fuir. — Cul de-sac, s. m. rue sans issue ou une ouverture comme le fond du sac.

ROUWAN, rouen, s. m. toile et étoffe légère de fil de lin, de coton, blanche ou teinte, imprimée, unie, rayée ou quadrillée, sous le nom de rouennerie. — Cap-de-more, s. m. cheval de poils rouens, à tête et pieds noirs. — Cheval rouen, adj. à poils blancs, gris et biais.

ROUWÉ, supplicier, v. a. faire souffrir le supplice de la mort par la roue, ce supplice est de la plus haute antiquité, a été aboli depuis la révolution de 1789 et remplacé par la guillotine. — Rouer, v. a. punir du supplice de la roue, rompre de coups de bâton, battre excessivement. — Rompre les membres vifs, faire subir le supplice de la roue à quelqu'un, lui rompre les membres avant de le hisser sur la roue. — Harassé, adj. avoir le corps harassé de fatigue à l'excès, état d'une personne exténuée de fatigue.

ROUWI, ornière, s. f. traces profondes des roues d'une voiture, tomber dans une ornière, situation pénible dont l'on ne peut sortir. — Enrue, s. f. traces, sillons fort larges formés par des raies relevées. — *d'fiair,* rail, s. m. bande de chemin de fer sur laquelle la voiture est contenue.

ROYAU (chemin), chemin vicinal, naux, qui conduit de la grand'route au village voisin, d'un village au hameau qui en dépend. — Voie publique, s. f. chemin, route d'un lieu à un autre, route commune, chaussée, etc. — Grande voirie, route pavée, ferrée, etc.; grand'route. — Voie, s. f. chemin, route d'un lieu à un autre; voie publique.

ROYEN, rouet, s. m. roue de fer ou de bois, garnie de chevilles de bois ou d'alluchons, qui entre dans les fuseaux de la lanterne d'un moulin, d'un mouvement, pour faire tourner la meule, la roue, etc. — Gante, s. m. faux bord de bois de chaudière des brasseurs, des teinturiers. — Tour de cuve, s. m. tablette au tour de la cuve du papetier.

ROYENN, femme heureuse, qui jouit du bonheur, que la fortune favorise, qui vit dans la jouissance. — Reine, s. f. femme de roi, femme qui possède, gouverne un royaume; fig. la chose la plus excellente, la plus belle; maîtresse qui domine. — Sainte Reine, s. f. vierge et martyre.

ROYETT, liteau, s. m. liseré, chef et le manteau d'une étoffe, raie rouge ou bleue au linge de table.

ROYSS, gante, s. m. V. *Royen.*

ROZAI, roseau, s. m. ou canne, plante aquatique, étamineuse, qui tient du gramens, tels que le roseau à balais, le plumeux, le roseau-canne, cette dernière plante est le géant de la famille, elle atteint en Chine jusqu'à 80 pieds de hauteur, 18 pouces de diamètre. — Échelons ou dents de peigne, sont placés en ligne droite entre quatre tringles réunies deux à deux, y sont retenus et espacés à égale distance au moyen d'un ligneul de chanvre. — *d'gjon,* dent-de-canne, s. f. le lamier choisit les tuyaux les plus gros et les plus durs qu'il divise, en forme les dents d'un peigne.

ROZAIE, rosée, s. f. petite pluie fraîche qui tombe le matin, humidité qui se dépose sur les objets plus froids que l'air.—Aiguail, s. m. rosée sur l'herbe, les feuilles, aiguail des prés, des fleurs. — *d'al nutt,* rosée sereine, s. f. est celle qui paraît tomber le soir quand le ciel est pur et qui mouille sensiblement le linge et les habits; c'est depuis peu que les physiciens en ont conçu une juste idée.

ROZE *(ô)*, rose, s. f. fleur de rosier, rose blanche, rouge, jaune, rose; sa figure; c'est au roi René que l'on doit l'introduction en France des roses de Provins et musquée. — Rose, s. m. couleur de rose ordinaire; carmin adouci de blanc. — Érésipèle, s. m. rougeur tensive plus ou moins vive, étendue, non circonscrite, disparaissant par la pression du doigt, se termine par la desquamation — Goutte rose, s. f. maladie de peau avec pus-

tule rouge, démangeaison et difformités. — Couronne de Vénus, s. f. espèce de goutte rose, maladie avec pustule. — Rosacé, adj. en rose, fleur rosacée; s. f. pl. famille de roses. — *du gvô*, pivoine, s. f. plante de jardin à racine vivace et assez semblable à des navets longs; elle porte une énorme fleur, rouge, blanche et cramoisie, en rose, la racine et la graine pour les convulsions, la paralysie, les vapeurs, l'apoplexie, les maladies des nerfs; excellent anti-épileptique; elle nous vient originairement des Alpes; il y en a trois espèces. — *du hauïe*, églantine, s. f. fleur du rosier-églantier, gratteron ou rose des champs; il survient le gratte-cul, fruit du rosier-églantier. — *du mér*, alcée, s. f. rose trémière, rose d'outre-mer; passe-rose, rose de mer; rose de Damas, la graine de cette plante nous a été apportée de Syrie, du temps des Croisades; les variétés de ses couleurs sont le bleu, le soufre, le jaune, le cramoisi, la cerise, le rose, la couleur de chair, le rembruni qu'on nomme puce, etc; plante bisannuelle, sorte de mauve.

ROZÉ *(ô)*, rosâtre, adj. 2 g. qui a une teinte rose.

ROZETT *(ô)*, rosette, s. f. petite rose; petit ornement; ruban en forme de rose; disque, petit clou. — Oreillons, s. m. pl. bouffettes, houppes du harnais, sorte d'ornement pour orner la tête des chevaux. — Rosace, s. f. laurier rose ou roson; ornement qui ressemble à une rose, à une fleur large et ronde, grande en sculpture, qui occupe ordinairement le milieu des caissons, des voûtes et des plafonds.

ROZI *(ô)*, rosier, s. m. arbrisseau qui porte les roses, l'on en compte 600 espèces et variétés; les plus communes sont : quatre espèces de rosiers-églantiers ou sauvages, le rosier à cent ou à mille feuilles, des peintres, de Hollande, de Bordeaux, à gros pompons, de Kingston, le pompon, le mousseux, celui à feuilles pinées ou crépues, à feuilles de céleri, l'unique, le vilmorin, le royal, le rosier-œillet, la guenille, le prolifère, l'agathe, de Champagne de Francfort, de Provence, le gros et le petit St.-François, le manteau pourpre, le vélu ou bispide, des Alpes, de la Caroline, de Pensylvanie, le rose canelle, de Damas, des quatre saisons ou de tous les mois, d'un grand nombre de variétés, le jaune, le blanc, le pompon jaune, musqué, musquante, le glougue à feuilles de pimprenelle, à feuilles variables, sans épines, à une feuille, à feuilles de frêne, le toujours vert, etc., etc. — Etre en crédit, avoir du crédit de quelqu'un, avoir une dette arriérée du courant, le plus souvent douteuse. — Cynorrhodon, s. m. rosier rose, sauvage ou de chien; conserve de rose de chien.

ROZINÉ, gringotter, v. n. se dit des petits oiseaux qui fredonne; fredonner, faire des fredons, chanter à demi-voix. — Gringuenotter, v. n. se dit du ramage des rossignols.

ROZINEG, gazouillis, s. m. ramage des oiseaux; gazouillement, ramage des oiseaux, de l'hirondelle.

ROZINEU, gazouillard, s. m. qui chante, qui gazouille comme un oiseau.

RPA, repas, s. m. réfection; nourriture à heure fixe. — Repas de brebis, s. m. fait sans boire. — Collationner, v. a. faire un repas.

RPAHAN, soûlant, e, adj. qui soûle, rassasie; bas.

RPAIND, rependre, v. a. pendre, suspendre de nouveau, pendre ce qui était tombé.

RPAINTANZE, repentance, s. f. repentir, regret, qui est repentant d'une faute.—Remords, s. m. reproche que fait la conscience, vif repentir. — Bourrelé, e, adj. déchiré, tourmenté de remords; avoir la conscience bourrelée. *V. Rupaintanze.*

RPAINTENN, repentante, adj. f. qui se repent de ses péchés, de ses fautes; repentance, repentir, regret. — Repentie, s. f. fille, religieuse pénitente, en cloître à Liége; refuge de filles de joie, repenties. *V. Rupaintenn.*

RPAINTI, repentir, s, m. regret sincère d'avoir fait ou de n'avoir pas fait quelque chose; tristesse de l'âme, causée par une mauvaise action. — Peccavi, s. m. bon repentir, aveu véritable avec sincère repentir; bonne contrition.

RPASÉ, repasser, v. a. faire passer de nouveau; aiguiser, polir de nouveau; repasser un ouvrage, critiquer contre; repasser le linge, passer une seconde fois, faire passer dessus un fer échauffé; se remettre dans l'esprit; traverser de nouveau; retourner dans son pays.— Collationner, v. a. conférer des écrits; vérifier un original et sa copie ou deux écrits semblable; voir si un livre est complet. — Relire, v. a. lire de nouveau; repasser, relire sa leçon, un ouvrage. — Reviser, v. a. revoir, examiner de nouveau un compte, un écrit. — *le dret*, renoper, v. a. retirer les dernières ordures du drap.

RPASEG, repassage, s. m. action de repasser; repassage du linge, de remoudre, cardage fait avec la repasseresse, etc.; reconter, conter de nouveau. — Repasse, s. f. grosse farine qui contient du son; seconde distillation.

RPASEU, repasseur, se, s. qui repasse, achève, finit un ouvrage; émouleur, qui aiguise le couteau.

RPASSRESS, repasseuse, s. f. ouvrière qui repasse le linge blanchi. — Repassette, s. f. carde très-fine qui carde, repasse la laine. — Repasseresse, s. f. sorte de carde dont on se sert pour les draps.

RPAURLEG, riposte, s. f. repartie prompte, réponse vive pour repousser une raillerie; ce qui se fait sur-le-champ.

RPAVÉ, relever un pavé à bout, en recherche; réparation qui consiste à enlever tous les vieux pavés d'un lieu pour en substituer de nouveaux. — Repaver, v. a. paver de nouveau. — *à teg*, remanier, v. a. un pavé, opération de raccommoder un pavé d'une rue, d'une cour; pavé remanié, relevé à bout ou recherche.

RPAY, repayer, v. a. payer une seconde fois, payer et repayer.

RPÉGNY, repeigner, v. a. peigner la laine, le chanvre, etc. une seconde fois.

RPÉGNTEG, solins, s. m. pl. enduit; arête de plâtre ou de mortier qu'on fait aux couvertures le long du pignon d'un mur pour sceller et arrêter les premières tuiles ou ardoises.

RPEZÉ, repeser, v. a. peser de nouveau.—Tarer, v. a. déchet de la tare, le porter en décompte; peser un vase avant de l'emplir.

RPIGTÉ, panner, v. a. t. de cord., panner un

talon de botte ou soulier après être cousu pour le rogner uniformément.

RPIETT, reperdre, v. a. perdre une seconde fois, perdre ce qu'on avait gagné.

RPIKÉ, repiquer, v. a. piquer une seconde fois. — Replanter, v. a. planter de nouveau au plantoir. — Smiller, v. a. piquer la meule avec la smille ou marbre à piquer le gré. — Obiner, v. a. planter près à près en attendant qu'on le replante.

RPIKEG, piquage ou rayonnement, s. m. action de repiquer les meules; replantage au plantoir, action de replanter. — Rhabillage, s. m. le rhabillage des meules à moudre le blé est l'opération la plus importante de l'art du meunier; elle consiste à tailler au marteau des sillons aux surfaces frottantes de deux meules, afin que le grain qui entre par l'œillade de la meule courante, soit coupé par les arêtes de ces sillons et passe par fragments par les meules.

RPILÉ, repiler, v. a. piler de nouveau; piler, se lamenter devant quelqu'un par commisération.

RPISSI, renchérir, v. a. rendre ou devenir plus cher, d'un prix plus élevé; enchérir.—Reprendre, v. a. saisir de nouveau ce qu'on avait laissé échapper, un fugitif, etc.

RPITEG *(i)*, reprise sous-œuvre, ce sont les réparations qui sont faites au-dessous des parties construites et qu'on laisse néanmoins subsister; se font à mi-épaisseur ou de toute l'épaisseur, par épaulées ou par petites parties; reprendre un mur en sous-œuvre; rempiétement d'un mur qui est dégradé par le pied et qui a besoin d'être regarni; action du rempiétement.

RPITI *(pit)*, reprendre, v. a. réparer les fractures d'un mur, le refaire par sous-œuvre en soutenant les parties supérieures par des chevalements et étaiements; rebâtir sous-œuvre toutes sortes de réfections de murs; pilier par sous-œuvre pour se rapporter à son milieu d'épaisseur; mur en reprise; remonter des bottes, les raccommoder à neuf, remettre des pieds neufs.

RPLAITI, replaider, v. a. plaider de nouveau.

RPLAKÉ, renformir, v. a. t. de maçon, c'est réparer un vieux mur en lançant des moellons aux endroits où il en manque et en remplissant toutes les cavités, c'est aussi redresser un mur qui a plus d'épaisseur en certains endroits que dans les autres, en le hachant et en rechargeant les parties faibles avant d'en faire le nouveau crépi et enduit. — Replâtrer, v. a. enduire de plâtre, de mortier un mur, etc. — Rabobeliner, v. a. plâtrer, rapetasser. — Empoisser, v. a. enduire de poix; poisser, enduire, frotter de poix; empeser d'empois.—Calfater, v. a. enduire de bitume, boucher avec le calfat. — Calfeutrer, v. a. boucher les fentes, etc. avec du papier.

RPLAKEG, renformis, s. m. enduit épais sur un vieux mur, réparation qui peut aller jusqu'au tiers de son épaisseur. — Replâtrage, s. m. réparation légère et superficielle avec du plâtre, du mortier, etc.

RPLANTÉ, transplanter, v. a. planter en un autre endroit, transférer d'un lieu en un autre, art de transplanter les grands arbres. — Enterrer, v. a. se dit d'une personne qu'on va enterrer. — Replanter, v. a. planter de nouveau, remettre en terre.

RPLAUSTRÉ, rabobeliner, v. a. plâtrer, enduire une cloison, rapetasser un vieux mur, des parois, etc.

RPLENÉ, replanir, v. a. est l'action de finir l'ouvrage au rabot et au racloir en ôtant les inégalités qui restent à un bois, à une planche corroyée.

RPLISI, replisser, v. a. plisser de nouveau, une seconde fois.

RPLONKI, replonger, v. a. plonger de nouveau sous l'eau; plomber de nouveau, remettre des plombs où il en manque.

RPLORÉ, repleurer, v. a. pleurer de nouveau de regret, de plaisir, de tristesse, d'une perte, etc. — *les ognon d'Egip*, se repentir, v. pers. avoir une véritable douleur de regret, de n'avoir.

RPLOUR, repleuvoir, v. uni pers. pleuvoir de nouveau.

RPLOY, replier, v. a. faire plusieurs plis; plier ce qui avait été déplié; faire des plis et replis, se mouvoir en arrière. — Remplier, v. a. faire un empli à une étoffe pour la rétrécir, la raccourcir.

RPOGCHI, rebondir, v. n. faire un ou plusieurs bonds, s'élever en l'air par le contre-coup ou la compression de l'air.

RPOI, repos, s. m. privation, cessation de mouvement, de tourment, d'agitation, de persécution, de trouble, de crainte, de passion en général; cessation de travail, d'occupation, d'application, d'attention, de marche, de recharge, etc.

RPOIZÉ, reposer, v. a. mettre dans un état, une situation tranquille; reposer sa tête, son bras, son esprit; dormir, se délasser, cesser de travailler, être placé sur, avoir pour base, pour appui; se rasseoir, se dit des liqueurs troublées; fig. des passions, etc.; prendre du repos, se confier, s'arrêter, faire fond sur, confier la garde, le soin, etc.

RPOIZEG, relais, s. m. être de relais pour des loisirs; être sans usage, sans emploi.

RPOLI, repolir, v. a. polir de nouveau, se repolir.

RPONDEG, repeint, s. m. restauration d'un tableau, d'un bâtiment, etc. en peignant les parties effacées.

RPONEG, reponte, s. f. action de pondre de nouveau.

RPONPI, repomper, v. a. pomper de nouveau.

RPOR, reponte, s. f. nouvelle ponte. — Repondre, v. a. pondre de nouveau.

RPOUSÉ, rebourgeonner, v. n. pousser de nouveaux bourgeons, des rejetons.

RPRAIND, reprendre, v. a. prendre, saisir de nouveau ce qu'on avait donné, vendu, engagé, abandonné, perdu, etc. — Resarcir, v. a. raccommoder une étoffe en refaisant le tissu avec l'aiguille; rentraire, réparer, etc. — Dénantir, v. a. enlever à un individu ce dont il était nanti; se dénantir, abandonner ses assurances, ses nantissements.—Revendiquer, v. a. réclamer, redemander, revendiquer ce qui est à soi dans les mains d'un autre. — Renmailler, v. a. relever les points tombés d'un tricot; réunir les mailles d'un tricot, d'un

filet; renmailler des bas, en refaire — Episser, v. a. entrelacer les fils de deux cordes pour les réunir; corde épissée, rompue, raccommodée par une épissure.— Rétrocéder, v. a. rendre ce qui avait été cédé; reprendre, rétrocéder une dette, un droit à quelqu'un. — Retraire, v. n. retirer un héritage vendu. — *d'el foiss,* remède corroborant, aliment corroboratif, qui fortifie.

RPRAINDEG, réméré, s. m. pacte avec faculté de rachat, faculté de reprendre une chose vendue en rendant son prix. — Reprise, s. f. continuation après l'interruption; raccommodage à l'aiguille; réparation à un mur sous-œuvre; leçon après un repas; répétition, partie d'un air.

RPRAINDEU, repreneur, s. m. homme qui trouve à redire à tout; chipotier.

RPRIZE, sous-marche, partie d'un marché plus étendu qu'un entrepreneur cède à un autre entrepreneur avec un rabais sur le prix accordé. — Entreprise, s. f. action d'entreprendre, ce qu'on a entrepris de faire.

RPROVÉ, réprouver, v. a. prouver de nouveau, rejeter, désavouer, condamner. — Réprouvé, s. m. damné. — Reprocher, v. a. objecter une chose pour faire honte; reprocher à quelqu'un une faute, d'avoir fait un défaut, une imperfection; récuser un ou des témoins, reproche d'ingratitude.

RPROVEG, reproche, s. m. ce qu'on objecte pour faire honte; reproche fondé, mérité; reproche flatteur.

RPRUSTI, repaîtrir ou mieux repétrir, v. n. pétrir de nouveau; se repaîtrir. — *levain,* remouillure, s. f. renouvellement des levains séchés, t. de boulanger.

RSAINTI, retâter, v. a. manier plusieurs fois; tâter de nouveau, remanier.

RSAIW, recoupe, s. f. farine grossière extraite du son remis au moulin.

RSAUSI, resaucer, v. a. saucer de nouveau; mouiller une seconde fois.

RSEGCHI, retirer, v. n. tirer à soi, en arrière; écarter, éloigner, reculer, etc. — Dessécher, v. a. rendre sec, plus sec; mettre à sec, se dessécher.

RSETKLÉ, relier, v. a. mettre des cercles à un tonneau.

RSETKLEG, reliage, s. m. action de relier un tonneau avec des cercles de fer, de bois, de chêne, de châtaignier, de noyer, de coudrier, d'orme, de mérisier, de frêne, de saule, de bouleau, de peuplier et autres bois blancs; enfin ceux qui se fendent le mieux, qui ont le moins de nœud et qui se plient aisément; ils doivent être toujours garnis de leurs écorces.

RSETMÉ, ressemer, v. a. semer de nouveau. — Remblaver, v. a. ressemer une terre de blé.

RSETMEG, remblavure, s. f. terre deux fois ensemencée de blé.

RSETMI, acérer, v. a. aiguiser un tranchant, le rendre perçant.—Aiguiser, v. a. rendre pointu, tranchant, plus pénétrant, plus aigu un fer. — Affuter, v. a. aiguiser, donner le tranchant aux outils, t. d'arts; les rendre coupants.

RSETMIEG, aiguisement, s. m. action d'aiguiser, d'affuter, de remoudre; repasser un tranchant.

RSETMIEU, aiguiseur, s. m. celui qui aiguise. — Gagne-denier, s. m. remouleur ambulant; gagne-petit.

RSETPI, receper, v. a. tailler jusqu'au pied, mettre de niveau les têtes de pieux en les coupant. — Argoter, v. a. t. de jard., couper les extrémités des branches mortes, les argots.

RSETPIEG, recepage, s. m. action de receper; ses effets.

RSETRÉ, resserrer, v. a. serrer davantage ce qui s'est lâché; renfermer, remettre une chose où elle était serrée, enfermée, remettre dans le lieu d'où on l'avait pris; rendre moins ouvert, moins lâche; moins libre. — Sergenter, v. a. t. de men., presser par le moyen des sergents.

RSETREG, systaltique, adj. 2 g. remède qui resserre, contracte, ou remède systaltique.

RSIERVI, resservir, v. a. servir une seconde fois, faire servir un objet qui a déjà servi.

RSITÉ, réassigner, v. a. assigner de nouveau; assigner sur un autre fond.

RSIVEU, receveur, se, s. employé chargé d'une recette. — Péager, s. m. fermier du péage, qui le reçoit. — Grippe-sou, s. m. fam. celui qui reçoit pour les rentiers; sobriquet, avare, usurier. — *Grenier à coups de poing,* s. m. celui qui se fait battre souvent.

RSOFNANZE, éveil, s. m. fam. avis sur une chose intéressante oubliée, négligence imprévue. — Ressouvenance, s. f. souvenir. — Ressouvenir, s. m. idée, image conservée d'une chose passée; mémoire, ressentiment d'un mal.

RSOFNEG, réminiscence, s. f. léger ressouvenir, renouvellement d'une idée presque effacée et qui revient involontairement. — Se ressouvenir, v. pers. se rappeler, se remettre dans la mémoire; se souvenir que l'on a dit, fait, promis, été, etc.

RSODÉ, ressouder, v. a. remettre de la soudure; souder de nouveau, réunir deux métaux au moyen du soudage.

RSODEG, encolure, s. f. réunion de pièces soudées, soudage de deux bouts.

RSOLÉ, turbulent, e, adj. impétueux, porté à faire du bruit, à exciter des troubles; volage, léger, etc. — Ressembler, v. n. avoir de la ressemblance, de la conformité, du rapport avec. — Se repaître, v. pers. se nourrir de, manger, prendre sans réfection; repu.

RSONÉ, ressaigner, v. a. saigner de nouveau.

RSOPI, recéper, v. a. tailler, mettre de niveau les têtes des pieux, etc., en les coupant de la tête; récépée. — Resseper, v. a. couper de nouveau par le bout; faire le recépage pour le mettre de niveau.

RSOR, ressort, s. m. propriété que possède la matière pressée, pliée ou tendue de se rétablir dans son premier état; forme de réaction contre la pression; morceau de métal, etc., qui réagit contre la pression; ressort moteur. — Ressort à fouillot, s. m. pièce qui renvoie; l'effet du ressort. — *à karakal,* ressort à fouillot, pièce de fer montée par un bout sur un étoquiau et qui sert à renvoyer l'effet d'un ressort, ou ressort de rappel. — *du fidarka,* ressort à boudin, s. m. on entoure un fil d'acier ou de laiton sur un cylindre et on lui fait faire une suite de circonvolution; lorsqu'on le retire

de ce cylindre, du moule, le fil de métal forme une hélice cylindrique et a la vertu de l'élastique. — *du klawi*, répépion, s. m. lame de fer sous la clouyère; poinçon d'épinglier. — *du kligchett*, paillette, s. f. petite pièce d'acier sous un verrou pour lui servir de ressort, de compression. — Paillet, s. m. ressort de plat verrou. — *du sair*, foliot, s. m. partie du ressort des serrures qui pousse le demi tour; le foliot est percé d'un trou carré dans lequel passe la tige du bouton, dont il reçoit le mouvement; bascule à deux branches qui fait rouvrir le demi-tour.

RSOUWÉ, essuyer, v. a. ôter, essuyer l'eau, la sueur en frottant; sécher, rendre sec, mettre à sec. — Ressécher, v. a. sécher de nouveau.

RSOY, refaucher, v. a. faucher une seconde fois.

RSU, reçu, s. m. quittance sous seing privé; donner, recevoir un reçu, un acquit, une quittance valable, en due forme; récépissé.

RSUHEG, admission, s. f. action par laquelle on est admis, action d'admettre; réception.

RSUR, recevoir, v. a. accepter, prendre tout ce qui est offert, envoyé, transmis, rapporté, apporté, présenté, payé ou donné; recevoir de toute main, recevoir un affront, un soufflet, des humiliations, des dégoûts, etc.; accueillir; réception. — *to ses dreu*, recevoir tous les sacrements, la Pénitence, l'Eucharistie et l'Extrême-Onction.

RSURDEG, dissémination, s. f. semis naturel par la chute des graines d'un épis, d'une gousse.

RTAMIH, ressasser, v. a. repasser de nouveau de la farine par le sas, tamiser de nouveau.

RTAPAIE, rotie, s. f. exhausement sur un mur à demi-épaisseur; c'est une plus-épaisseur de maçonnerie qu'on laisse sur les deux fonds du mur dans les fondations pour augmenter la solidité.

RTAPÉ, retaper, v. a. un chapeau, retrousser les bords contre la forme, remettre à neuf; peigner les cheveux à rebours, les faire renfler. — Taper, v. n. t. de perruquier; faire renfler les cheveux. — Rejeter, v. n. rejeter une balle, un rondin, etc.; jeter, remettre où l'on avait pris; replasser.

RTAPEG, tapure, s. f. frisure des cheveux, tapés avec le peigne. — Affustage, s. m. façon pour rendre le lustre aux vieux chapeaux, ou affutage.

RTÉD, biser, v. a. reteindre et repasser une étoffe, devenir bis, action de reteindre une étoffe. — Reteindre, v. a. teindre de nouveau. rendre à quelque chose une couleur plus vive,

RTÉDAW, bisée, adj. f. t. de manufacture, reteindre et repasser; bisée, étoffe reteinte.

RTÉDEG, risage, s. m. teindre d'une autre couleur que la première.

RTEIE, retraite, s. f. diminution d'un mur en dehors ou dessus de son empattement et de ses assises; retrécissement ou reculement; c'est la plus forte épaisseur d'un mur sur sa partie supérieure, et part du sol. — Empattement dans le mur de fondation, il doit avoir quatre pouces d'empattement par dehors et deux pouces en dedans ou six pouces plus que le rez-de-chaussée, pour certaines constructions.

RTÉION, recoupe, s. f. débris de pierre qu'on taille, de bois qu'on coupe, de glui qu'on recoupe à mesure. — Cantiboi, s. m. t. de charpentier, pied, bout de bois fendu, défectueux, plein de fente; rebut de bois.

RTÈY, rafraîchir, v. a. c'est retailler d'anciens joints de pierre, réparer, rétablir, donner de la fraîcheur. — Recouper, v. a. couper de nouveau; retailler, tailler de nouveau. — *on mur*, fruit, s. f. t. de maçon, diminution de l'épaisseur d'un mur en élévation.

RTIRÉ, retirer, v. a. tirer une seconde fois, tirer à soi, en arrière, écarter, éloigner, reculer, ôter une chose, etc. — Détirer, v. a. étendre, allonger en tirant; détirer une étoffe, une peau, etc.; rétrécir, rendre plus étroit, devenir plus court. — Raccourcir, v. a. accourcir, rendre plus court; effet du raccourcissement. — Se racornir, v. pers. se retirer, se plier. — Retrécir, v. a. rendre plus étroit, moins large; se retrécir, devenir plus étroit.— *ses koinn*, se limaçonner, v. p. rentrer dans sa coquille, se retirer d'une affaire, se reculer, rentrer chez soi.— *si ateg*, retirer son épingle de l'enjeu, se dégager adroitement d'une mauvaise affaire. — *s'né*, renifler, v. a. retirer en respirant l'air ou l'humeur des narines; renacler, faire certain bruit en retirant son haleine par le nez.

RTIREG, raccours, s. m. raccourcissement d'une étoffe mal fabriquée. — Retirure, s. f. creux dans une pièce coulée, t. de fondeur, de métier. — Rétrécissement, s. m. action par laquelle une chose est rétrécie; rétrécissure d'un objet. — Retraite, s. f. action de se retirer. — Retirote, s. f. retraite forcée d'une armée. — Rétirure, s. f. retrait; qui mûrit sans se remplir, faire retraite, lieu où l'on se retire, se réfugie. — Retirement, s, m. contraction, raccourcissement, t. de chirurg.; action de ce qui se retire, retirement des nerfs.

RTOID, retordre, v. a. tordre de nouveau ce qui était détordu.

RTOIR, retors, e, adj. qui a été retordu.

RTOIRDEG, retordement, s. m. action de retordre le fil, la soie, la laine, etc.; son effet. — Commettage, s. m. art de réunir plusieurs fils en les tortillant.

RTOIRDEU, retordoir, s. m. machine de fabricants de ros pour réunir et tordre les fils dont ils veulent former les ligneuls, ils les poissent, comme le cordonnier, quand ils sont à la grosseur convenable pour s'en servir. — Retordeur, s. m. t. de manuf., celui qui retord les fils, la laine, la soie, le coton avec des moulins à bras. — Retorsoir, s. m. rouet, outil dont le cordier se sert pour faire du bitord. — Doublet ou doubloir, s. m. instrument qui porte plusieurs bobines, que l'on fait tourner en même temps pour réunir les fils des bobines: ce que l'on appelle doubler.

RTOIRDOU, bitord, s. m. corde, fils, laine, soie, etc., retordu en deux ou trois brins doublés; tordu.

RTONDE, retondre, v. a. tondre de nouveau; ôter de l'épaisseur d'un mur, ou ce qui l'ornait.

RTOUMÉ, retomber, v. a. tomber une seconde fois, ou plusieurs fois, être attaqué de nou-

veau d'une maladie, d'un mal. — Refaillir, v. n. faillir une seconde fois.

RTOUMEG, rechute, s. f. nouvelle, seconde chute, retour au péché, à la même faute; faire une rechute, être plus malade. — *so ses patin*, relaps, adj. et s. qui est retombé dans un vice, une erreur, un péché, une hérésie. — Récidiver, v. a. retomber dans une même faute.

RTOUR, retour, s. m. action de revenir, de retourner, arrivée au lieu d'où l'on est parti, retour inattendu, tour contraire, fig. changement, vicissitude; changement des affaires. — Renvoie, s. m. envoie de ce qui avait été envoyé, expédié, renvoi de fonds; traité d'une lettre protestée. — *du l'ag*, mine pausie, s. f. t. de médecine, cessation des règles des femmes. — Age critique, s. f. ou la cessation des règles qui a lieu chez les femmes entre 45 et 50 ans.

RTOURNÉ, rétrograder, v. n. retourner en arrière; qui rétrograde. — Recorcélé, e, adj. recoquillé comme un cerceau. — Retourner, v. a. tourner d'un autre sens, retourner un habit, une pierre, etc.; labourer; fig. faire changer d'avis, faire parler; questionner, aller une seconde fois dans un lieu où l'on a été, revenir à une place, déserter un parti. — Néophyte, adj. 2 g. nouveau converti à la religion chrétienne, nouvellement baptisé. — *desklau*, river, v. a. rabattre, recourber la pointe d'un clou sur l'autre côté du corps qu'il perce. — *l'pauze*, tourner la pâte, t. de boulanger, pâtissier, replier la pâte plusieurs fois. — *t'viernu*, changer, quitter une chose pour en prendre une autre; changement d'idée, de résolution. — *so ses pas*, rétrograder, v. n. retourner en arrière, sur ses pas.

RTOURNEG, retour, s. m. action de revenir, de retourner; tour contraire; action de rentrer en soi-même.

RTRANGMAIN, retranchement, s. m. t. de fortification, travaux pour se couvrir, fossés, palissades, abatis, etc.

RTRAWÉ, repercer, v. a. percer de nouveau, repercer, trouer, inciser de nouveau un apostème, etc., etc.

RTROSI, retrousser, v. a. replier, relever en haut ce qui était détroussé; trousser, retrousser une robe, etc.

RTROVÉ, recouvrer, v. a. retrouver ce qui était perdu, récupérer, rentrer en possession.

RU, RI, ruisseau, s. m. petit courant d'eau; son canal; gros, petit ruisseau. — Ruisselet, s. m. petit ruisseau. — Ravine, s. f. débordement d'eau de pluie, d'un petit ravin, lit d'un petit torrent. — Naville, s. m. canal artificiel pour les irrigations des prairies. — Source, s. f. endroit où l'eau sort de terre; cette eau. — Ru, s. m. canal d'un petit ruisseau, fourni par un petit ruisseau; saignée faite à une rivière. — *d'Bailou*, ruisseau de Baelen, qui prend sa naissance à Néreth, passe par Baelen et Dolhain-Baelen, et se jette dans la Vesdre au lieu dit Moulin en Ruyff, à la séparation des communes de Baelen, Limbourg et Bilstain. — *d'Blistain*, ruisseau de Hockel ou de Bilstain, a sa source au hameau de Hockelbach, commune de Henri-Chapelle; il baigne celle de Bilstain, où il se jette dans la Vesdre à la rive droite. — *d'Chawion*, ruisseau qui coule entre Polleur et Spa. — *d'Chéhé*. — *d'Chetna*, ruisseau de Chesna, forme la limite au nord de la commune de Stoumont et se jette dans l'Emblève à la rive droite, vis-à-vis la commune d'Aywaille, au-dessous de la maison Quarreux. — *del Gueuïe des Leu*, ruisseau dit Gueule des Loups; ce sont ces eaux et celles des ruisseaux de S[t].-Hadelin et de Soumagne qui forment celui du fond de Forêt; la Gueule des Loups sépare la commune d'Olne de celles de Magnée et d'Ayeneux. — *del Saufnir*, ruisseau de la Sauvenière; il prend sa source dans le bois de Spa, au-dessus de la fontaine de la Sauvenière et verse ses eaux dans le Wayay, à la rive gauche, au-dessus du hameau du Pré Fayhay, commune de Spa. — *des vi Spau*, ruisseau du vieux Spa; il prend sa source dans le bois de Géronster et se jette, à Spa même, dans le Wayay, à la rive gauche. — *d'Foret*, ruisseau du fond de Forêt, est formé du ruisseau dit Gueule des Loups et de ceux de S[t].-Hadelin et de Soumagne; le ruisseau du fond de Forêt baigne la commune de ce nom et se jette dans la Vesdre, à la rive droite, au-dessus du hameau de la Brouck. — *d'Frankorchan*, ruisseau de Vénipont; il sort du territoire prussien et arrose la commune de Francorchamps et celle de Sart, où il se jette dans la Poleur ou la Hoëgne, à la rive gauche. — *d'Fraipon*, ruisseau de Soquinry ou du fond des Trois-Bois, ses eaux séparent les territoires des communes de Theux et de Fraipont et se jettent dans la Vesdre, à la rive gauche; il a sa source dans la commune de Louvegné. — *d'Granri*, ruisseau de Grandry; il sépare la commune de Cornesse-Drolinval de celle de Weguez, tenant la première à droite et la seconde à gauche; il verse ses eaux dans la Vesdre, à la rive droite. — *d'Grifnuie*, ruisseau du fond de Bellefamme; il a sa source au hameau de Trou-Souris, commune de Grivegnée; il passe derrière l'église de cette commune, et après avoir traversé, sous un aqueduc, la route de Liége vers Verviers et Spa, il verse ses eaux dans l'Ourte, à la rive droite, sur le territoire même de la commune de Grivegnée, en-dessous de Grosses-Bottes. — *d'Hokai*, ruisseau de Hokai, ce ruisseau se jette dans l'eau rouge, à la rive droite, sur le territoire de la commune de Francorchamps, un peu en amont du confluent du ruisseau de Raxhon. — *d'Honbour*, ruisseau de la Gulpe; il a sa source dans la commune de Hombourg et baigne cette commune et celle de Teuven, et entre ensuite dans la province de Limbourg par la commune de Stenacken. — *d'Kenwai*, ruisseau de Soquinry ou du fond des Trois-Bois; il a sa source dans la commune de Louvegné, ses eaux séparent les territoires des communes de Theux et de Fraipont et se jette dans la Vesdre, à la rive gauche. — *d'Mosbeu*, ruisseau de Mosbeux et Stinval, il est formé par les eaux de Stinval, qui arrosent la commune de Louvegné; le ru ou ruisseau de Mosbeux baigne les communes de Gomzé-Andoumont et de Forêt et se rend dans la Vesdre, à la rive gauche du hameau du Trooz, dépen-

dant de cette dernière commune. — *d'Rahon*, ruisseau de Raxhon, ce ruisseau se jette dans l'eau rouge, à la rive droite, à Francorchamps. — *d'Sain-Haulin*, ruisseau de S[t].-Hadelin, ce ruisseau et celui de Soumagne forment le ruisseau du fond de Forêt. — *d'Soumagn*, ruisseau de Soumagne. V. *Ruisseau du fond de Forêt*. — *d'Winanplang*, ruisseau de Winamplanche; il prend sa source au lieu dit Hure-Gilson, et verse ses eaux au Marteau, à Spa, dans le Wayay, à la rive gauche. — *d'Viler*, ruisseau de Villers, ce ruisseau porte aussi le nom de Pancherelle et de Villers, ruisseau de Hockel ou de Bilstain.

RUBAN, ruban, s. m. long tissu de soie, de fil, de coton, etc., etc.; état de marchandises, de rubanerie diverse. — Phalaris, s. m. ruban, chiendent à feuilles rayées dans leur longueur de blanc jaunâtre, verdâtre et de vert, plante de jardin. — *don liv*, tourne-feuillet, s. m. petit ruban pour tourner le feuillet d'un livre, qui, dans un volume, indique le chapitre, la page qu'on lit; on appelle aussi index, indices, les diverses remarques dans un livre. — Signet, s. m. t. de relieur, petit ruban pour marquer les pages; paquet de rubans pour marquer dans un livre des passages. — *filozeie*, ruban padou, s. m. ruban moitié filot, moitié soie, formé d'une partie de soie qu'on rebute ou dévidage du cocons; on en forme aussi des étoffes. — *frangé*, ruban à dents de rat, s. m. petit ornement sur la lisière du ruban, ruban à dents, ruban denté.

RUBAR, rhubarbe, s. f. plante médicinale, vient de la Chine; sa racine évacuante, stomachique, lève les obstructions. — Rhapantin, s. m. fausse rhubarbe, rhubarbe de France; elle est employée en médecine comme purgative et stomachique: on en distingue, dans le commerce, de plusieurs sortes, celle de Bucharie, de Moscovie, de Chine, de l'Inde, de France ou du pays. — Baïoc, s. m. fausse rhubarbe, plante à racines qui colorent en fauve et en jaune.

RUBRIK, rubrique, s. f. fig. fam. ruse, finesse, détour; connaître, savoir les rubriques de; fig. pratiquer; règles, méthodes anciennes; rubrique d'un journaliste.

RUD, rude, adj. 2 g. âpre au toucher, au goût, difficile, raboteux; personne rude, austère, sévère, impitoyable, insensible à la pitié, sans pitié, inflexible. — Rudanier, ère, adj. et s. qui parle, agit rudement, avec rudesse; véhément. — Sévère, adj. rigide, qui exige une grande régularité, qui pardonne peu ou point; rigoureux. — Indocile, adj. 2 g. qui n'a pas de docilité, difficile à instruire, à gouverner. — Asténique, adj. 2 g. privé de sensibilité; ce qui l'ôte. — Apre, adj. 2 g. rude au goût, au toucher, qui fait une impression désagréable, incommode au toucher; raboteux. — Rugueux, se, adj. front, peau, feuille rugueuse, qui a des rugosités. — Véhément, e, adj. ardent, impétueux, plein de feu, d'ardeur; action, passion, naturel, esprit, ton, désir, discours véhément.

RUDMANDÉ, redemander, v. a. demander de nouveau; demander, vouloir reprendre ce qu'on a donné ou prêté. — Remander, v. a. mander de nouveau; faire revenir, revendiquer, réclamer, redemander ce qui est à soi dans les mains d'un autre.

RUDNAW, décompte, s. m. retenue, déduction sur un compte, sur une somme à payer; déduction faite sur; on exerce journellement sur la solde d'un sous-officier et soldat une retenue proportionnelle pour l'entretien du linge et de la chaussure. — Avoir un retentum, s. m. article, mot secret qu'on réserve par modération, par pudeur; idée, entrevue non exprimée. — Retenue, s. f. modération, discrétion, modestie, feinte des passions, des désirs, des discours.

RUDNÉ, redonner, v. a. donner une seconde fois la même chose; rendre à celui qui a donné ou qui a déjà possédé.

RUDTMAIN, roidement, adv. avec tension, avec roideur. — Rudement, adv. d'une manière rude; parler, agir, traiter.

RUDTNI, détenir, v. a. retenir injustement, retenir ce qui n'est pas à soi, retenir une chose. — Retenir, v. a. garder par devers soi, ce qui est à un autre, ne pas lâcher. — Empêcher, v. a. apporter de l'opposition, faire mettre obstacle, embarrasser. — Ravoir, v. a. avoir de nouveau; avoir ce que l'on avait eu; atteindre ce que l'on a laissé tomber.

RUDTNOU, retenu, e, adj. destiné et arrêté; sage, modéré, personne retenue. — Circonspect, e, adj. prudent, discret, retenu; qui n'agit, ne parle qu'après un mûr examen, qui a de la circonspection.

RUDVEUR, redevoir, v. a. être en reste, devoir après un compte fait; redu.

RUDVIZÉ, reserver, v. a. garder, retenir quelque chose du total, garder pour un autre temps; acheter, louer, etc. avec réserve.

RUDVIZEG, réserve, s. f. action de réserver quelque chose dans un acte, écrit ou marché; chose réservée.

RUDVOTI, redevider, v. a. devider de nouveau.

RUFNAN, spectre, s. m. fantôme; figure fantastique, imaginaire.

RUFNAW, revenu, s. m. produit annuel; rente, avoir un fort revenu, tant de revenu. — Casuel, le, adj. revenu fortuit, accidentel, qui peut arriver ou non; produit casuel.

RUFNI, revenir, v, n. venir de nouveau, une autre fois; retourner au lieu d'où l'on était parti; recommencer; se rétablir, être remis dans l'état antérieur; compter à tout, repousser, se regarnir, reparaître, causer du rapport. — Plaire, v. a. agréer à; être au gré de. — *à ses mouton*, revenir à ses premières pensées, c'est-à-dire, revenir à un propos commencé et interrompu. — *à speur*, revenir en esprit sous la forme d'un spectre, d'un fantôme. — *d'zeu laiw*, flotter, v. n. être porté sur ou par un fluide. — *laiw al bok*, rapports, s. m. pl. vapeur qui sort de l'estomac et vous revient à la bouche.

RUFNOU, revenu, s. m. retourner, revenir du lieu d'où l'on était parti.

RUG, ruche, s. f. garniture cousue par le milieu, de manière qu'elle se trouve froncée ou relevée; aplis, t. de lingère, monter en ruche une garniture, une collerette, etc.; rouche.

RUINÉ, anéanti, e, adj. réduit au néant, détruit

entièrement. — Ruiné, e, adj. ruiné de la santé, du crédit, des forces.
RUINEG, désarroi, s. m. ruine, désordre dans la fortune, les affaires; renversement de fortune.
RUKBATT, rebattre, v. a. battre de nouveau; raccommoder un matelas, etc. en le battant de nouveau. — *de moirti*, trusiller du mortier. — Trusillation, s. f. mortier travaillé à la truelle.
RUKDUHAUF, reconduite, s. f. action de reconduire; faire la reconduite de quelqu'un; fille qui reconduit son amant.
RUKDUR, reconduire, v. a. accompagner par civilité quelqu'un qui s'en va après une entrevue.
RUKFOIR, soutien, s. m. ce qui soutient, ce qui appuie; être le soutien de; servir de soutien, d'appui, de protection.
RUKMAISI, recommencer, v. a. commencer de nouveau, faire ce qu'on a déjà fait.
RUKMANDASION, recommandation, s. f. action de recommander quelqu'un; estime, considération, protection, t. de pratique; opposition à la mise en liberté d'un détenu pour dette; recours puissant, pressant.— Stipulation, s. f. clause, condition, convention d'un contrat.
RUKMANDÉ, recommander, v. a. à quelqu'un de; charger de faire; exorter à; conseiller fortement; prier quelqu'un d'être favorable à; d'avoir attention à ou soin de; ordonner, prescrire, recommander une personne à une autre.
RUKNOH, reconnaître, v. a. remettre dans l'esprit l'image d'une chose, d'une personne en la voyant; parvenir à connaître, déclarer, découvrir, observer, remarquer, considérer, avouer, confesser, avoir de la gratitude, de la reconnaissance, récompenser, s'avouer coupable, se repentir, reprendre ses sens, songer à ce qu'on a à faire, se remettre dans l'esprit.
RUKNOHAN, reconnaissant, e, adj. de, envers, qui a de la gratitude, de la reconnaissance.
RUKNOHANZE, reconnaissance, s. f. action par laquelle on reconnaît pour ce qu'il est un être déjà connu; récompense d'un service rendu, gratitude, souvenir du bien reçu; aveu, confession d'une faute; examen détaillé des pièces, des lieux, etc.; acte par lequel on se reconnaît redevable ou dépositaire; amour pour celui qui nous a fait du bien avec désir de lui prouver, etc. — Gratification, s. f. don, libéralité; gratification annuelle, ordinaire; donner, recevoir une gratification. — Prime, s. f. espèce de gratification accordée à certaine industrie au moment où leurs produits dépassent la frontière pour chercher des débouchés.
RUKNOHOU, reconnu, e, adj. être reconnu.
RUKOGTÉ, mettre une épie, s. f. ou petite cheville de bois qu'on met au bout du manche pour la grossir et la faire serrer dans son trou.
RUKREH, surcroître, v. a. accroître au delà des bornes, se dit de la chair qui abonde dans les plaies.
RUL (*ù*), règle, s. f. instrument fort simple de bois ou de métal, dont on se sert pour mesurer et tirer des lignes droites. — Buche d'airain, s. f. jauge de cuivre dont le savonnier se sert pour régler l'épaisseur des pains de savon sur les mises. — Calibre, s. m. outil, instrument pour fixer les dimensions, prendre des mesures; outil d'arts et métiers. — *du mason* échasse, s. f. règle de bois mince en manière de latte dont les maçons se servent pour jauger les hauteurs de voussoir et de pierre en général; règles à mouchette de maçons, etc. — *du pog*, pied du roi, s. m. mesure portative, contenant dix ou douze pouces, divisés en lignes et repliés de quatre ou cinq lames; mesure de poche. — *po mezré les tonnai*, verle, s. f. jauge pour mesurer le contenu des tonneaux.
RUMINEG, régurgitation, s. f. action des animaux ruminants; mode de digestion; aliments dégorgés et broyés une seconde fois.
RUPTUR, hernie, s. f. descente des boyaux par la rupture du péritoine; effort, tumeur produite par la chute ou le déplacement de quelques-unes des parties molles et flottantes qui sont contenues dans la capacité du bas-ventre; les hernies du cerveau, du poumon, de l'œil, etc. sont très-rares; les termes originaux sont les plus communs; hernie inguinale de l'aine, hernie crurale sont les plus communes chez les femmes; la hernie du trou ovalaire, l'ichiatique, vaginale, ventrale, du périnée, de la matrice, de la vessie. V. *Rompar*.
RUSKONPAIZE, récompense, s. f. traitement bon ou mauvais en compensation, en proportion du mérite, d'une action; récompense convenable, méritée; promettre, donner une; salaire, compensation de peine, etc.; dédommagement; bienfait en reconnaissance d'un service, en récompense, en revanche.
RUSMELÉ, ressemeler; v. a. mettre des nouvelles semelles à une chaussure. — Carreler, v. a. raccommoder des vieux souliers, remettre des semelles, les dessous des souliers. — Recarreler, v. a. carreler de nouveau; raccommoder des vieux souliers.
RUSMELEG, carrelure, s. f. semelles neuves à des vieux souliers, à des vieilles bottes; ressemelage.
RUSPAUMÉ, repaumer, v. a. battre, laver dans l'eau claire; laver de nouveau. — Aiguayer, v. a. laver, baigner dans l'eau, aiguayer les linges; évider, faire sortir l'empois du linge. — Raviguer, v. a. dégorger les draps, t. de foulon.
RUSPITAR, rétroaction, s. f. effet de ce qui est rétroactif, qui réagit sur le passé; remède qui donne la rétroaction.
RUSPITÉ, rebondir, v. a. qui fait un ou plusieurs bonds.
RUSPITEG, révulsion, s. f. mouvement des humeurs dont le cours est changé; action des révulsifs. — Réaction, s. f. c'est l'action d'un corps qui agit sur un autre dont il reçoit l'action et réjaillit sous une autre direction; ressentiment ou renouvellement d'un mal. — *du gjott*, semotte, s. f. nouvelle pousse de choux; tôle, rejeton de chou, tige de chou.
RUSTAID, repasser le linge, v. a. faire passer dessus un fer chaud.—Redresser, v. a. rendre droit ce qui l'a été, ou doit l'être; dresser de nouveau un objet courbé, etc. — Dresser, v. a. en serrurerie, c'est planer, aplanir, rendre plane toute surface; on dresse à chaud et à froid, au marteau, à la lime, etc.
RUSTAINDEG, redressement, s. m. action de

redresser; rendre droit un objet.
RUSTAINÉ, étamer, v. a. enduire d'étain fondu le cuivre, le fer et fer-blanc, les vaisselles, etc.
RUSTAINEG, étamage, s. m. action d'étamer, ses effets; état de ce qui est étamé.
RUSTAINEU, étameur, s. m. celui qui étame.
RUSTAMPÉ, reprocher, v. a. objecter une chose pour faire honte, rappeler avec reproche d'ingratitude un service rendu.
RUSTAMPEG, reproche, s. m. ce qu'on objecte pour faire honte; reprocher d'avoir fait un défaut, etc.
RUSTEULÉ (navai), navet de Suède, s. m. cultivé dans ce pays depuis 1792, tient beaucoup du chou-rave par ses feuilles et le goût, sa chair est plus fine que le navet ordinaire, sa couleur est d'un blanc-gris jaunâtre, et n'est pas fort gros, ses feuilles préparées se mangent comme des épinards, on le sème en automne après la récolte des céréales.
RUSTIGCHI, incruster, v. a. revêtir de pierres ou de marbres un mur en y ajoutant des parements en saillie; remettre une bonne pierre dans un mur à la place d'une autre défectueuse. — Manier à bout, c'est relever la tuile, l'ardoise, ou paille dans une couverture et y rajouter en dessous la tuile, ardoise, paille qui y manque.
RUSTOID, retordre, v. a. tordre de nouveau les locques, les linges, etc., mal tordus.
RUSTOIRDEG, retordement, s. m. action de retordre un objet détordu ou mal tordu; ses effets.
RUSTOIRDEU, retordeur, s. m. celui qui retord ce qui avait été tordu.
RUSTOPÉ, engorger, v. a. calfeutrer, boucher le passage d'un fluide, une ouverture, etc.; se remplir, boucher les fentes d'une fenêtre, etc. — Reboucher, v. a. boucher une seconde fois. — Calfater, v. a. boucher avec le calfat, enduire de bitume, d'étoupe goudronnée. — Étancher, v. a. arrêter l'écoulement des liquides qui fuient, s'écoulent.
RUSTOPEG, rebouchement, s. m. action par laquelle une chose se rebouche. — Calfatage, s. m. calfat, étoupes employées au calfat, enfoncées dans les joints d'un navire.
RUSTOPEU, calfateur, s. m. qui calfate; reboucheur, qui rebouche, étange.
RUSTOTÉ, bousculer, v. a. pousser quelqu'un en tout sens.
RUSTOUFAIE (*chaur*), capilotade, s. f. sorte de ragoût; morceau découpé. — Salmigondis, s. f. ragoût de viande réchauffée.
RUSTOUFE, rétuver, v. a. étuver de nouveau. — Réchauffer, v. a. chauffer, réchauffer ce qui était refroidi.
RUZE, échappatoire, s. f. défaite, subterfuge, moyen adroit et subtile de sortir d'embarras. — Ruse, s. f. finesse, artifice, moyen pour tromper. — Détour, s. m. discours qui semble regarder une autre matière que celle que l'on veut traîter.
RVAINDRAIE, regratterie, s. f. marchandise de regrat; qui vend du sel, etc., etc., à petit poids, à petite mesure, à petite portion.
RVAING, revanche, s. f. action par laquelle on rend la pareille; seconde partie du jeu, vengeance.
RVAINGI, revancher, v. a. défendre quelqu'un qui est attaqué; se revancher, rendre la pareille, se défendre. — Se venger, tirer vengeance, raison, satisfaction de quelque outrage, une injustice; prendre le parti de.
RVAINGJEU, revancheur, s. m. qui revanche; défenseur.
RVER, revers, s. m. sens contraire; partie retroussée, partie inférieure; le côté le moins beau; coup donné avec le dessus de la main; côté d'une médaille opposée à la face; fig. disgrâce, accident fâcheux, revers de fortune. — Obverse, s. m. opposé obverse, l'opposé du revers d'une médaille.
RVESTI, revêtir, v. a. couvrir un mur de lambris, de plâtre ou plaquis; peupler des poteaux, une cloison ou un pan de bois; soutenir une terrasse par un mur de maçonnerie; en général, c'est recouvrir, renforcer une pièce, un objet. — Lambrisser, v. a. revêtir de lambris; faire un lambris.
RVESTIHMAIN, revêtissement, s. m. revêtir d'un enduit les portes ou croisées; archivolte qui orne le pourtour d'une porte, d'une croisée. — Lambrissage, s. m. ouvrage de celui qui a lambrissé.
RVIERSE, verser, v. a. faire tomber sur le côté; répandre; épancher, faire tomber sur le côté, coucher, etc. — Renverser, v. a. jeter par terre; faire tomber; mettre à la renverse, coucher sur le dos, mettre en désordre. — Chavirer, v. a. renverser en virant de bord; mettre le dessus, dessous; sombrer, couler bas sous voile, être renversé par un coup de vent. — Desrumer, v. a. renverser une chose bien arrangée. — Sombrer, v. a. t. d'agric., être renversé par le vent. — Déverser, v. n. pencher, incliner, faire tomber, jeter, verser sur; répandre. — *kou d'zeur, kou d'zo*, mettre sens dessus, dessous; bousculer. — *l'marmitt*, renverser la marmite, enlever le moyen des subsistances.
RVIERSEG, renversement, s. m. action de renverser; état d'une chose renversée; bouleversement, ruine, destruction, dérangement.
RVIZÉ, vérifier, v. a. faire voir la vérité d'une chose, d'une proposition; comparer, collationner un registre. — Reviser, v. a. revoir, examiner de nouveau.
RVOMI, vomir, v. a. et n. jeter par la bouche ce qui est dans l'estomac; mieux rendre par la bouche; rendre gorge, vomir. — Dégobiller, v. a. vomir, rendre par la bouche la surcharge de l'estomac.
RVOMIHEG, dégobilis, s. m. chose dégobillée; action de rendre par la bouche ce qui est dans l'estomac. — Vomissement, s. m. action de vomir; effet.
RVOTI, repelotter, v. a. remettre en pelotte. — Défouetter, v. a. repelotter les ficelles. — Redevider, v. a. dévider de nouveau.
RVUDI, reverser, v. a. verser de nouveau; remettre dans le même vase, faire le reversement. — Transvaser, v. a. verser des liqueurs d'un vase dans un autre. — Cabarer, v. a. c'est jeter l'eau d'un vase dans un autre.
RWAUD, attente impérative, s. f. être dans l'attente d'une chose, l'espérer ou la craindre; être en attente.

RWAUR, langueyeur, s. m. qui langueye les porcs, qui visite la langue du porc pour voir s'il est ladre.

RWAURDÉ, attendre, v. a. être dans l'attente, le désir, la crainte de quelque chose qui doit arriver; attendre sous l'orme, inutilement; langueyer.

RWAY, guéer, v. a. laver, baigner dans la rivière; guéer un cheval, du linge. — Aiguayer, v. a. laver, baigner dans l'eau, se dit des personnes et des chevaux; jeter dans la rivière.

RWOI, roi, s. m. monarque, prince du premier ordre; chef d'un royaume; fig. le premier, le principal; roi d'un jeu de cartes, figure.

RWOIZIN, raisin sec, s. m. fruit de la vigne séché, de tous les fruits secs, le raisin est celui dont l'origine est la plus ancienne; le meilleur est le roquevaire; les fruits secs se transportent dans toutes les parties du globe. — Panse de damas, s. f. raisin sec.

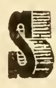
RWUENN, ruine, s. f. dépérissement, destruction, perte des biens, de l'honneur, débris d'un bâtiment abattu; roanne.

RWUERI, guérir, v. a. délivrer de maladie; rendre à la santé; recouvrer la santé; guérir radicalement une maladie, la guérir jusque dans ses principes.

RWUERIHEG, guérison des maladies, s. f. recouvrement de la santé; cure. — Plérose, s. f. rétablissement d'un corps épuisé par des évacuations.

RWUERIHEU, guérisseur, s. m. qui guérit; médecin, charlatan, particulier qui guérit un autre.

RWUOISTÉ, ôter, v. a. ôter une chose de la place où elle est, retrancher, prendre, enlever. — Resserrer, v. a. remettre une chose où elle était serrée, enfermée; remettre dans un lieu d'où l'on avait pris. — Ranger, v. a. mettre dans un certain ordre, un certain rang, mettre de côté, détourner un objet pour faire place.



S, 19e lettre de l'alphabet.

SA, donne, impératif du verbe donner.

SABA, sabbat, s. m. dernier jour de la semaine, sacré chez les juifs; leur réunion en ce jour; assemblée des prétendus sorciers, aller au sabbat; faire sabbat, repos hébreu, jour consacré particulièrement au culte de Dieu.

SABAHI, s'abaisser, v. pr. pers. s'humilier, se dégrader, s'avilir, devenir plus bas. — Se courber, v. pers. se plier le corps pour devenir courbe.

SABAANNÉ *(bâan)*, s'abandonner, v. a. à son malheureux sort, à la douleur, au sort. — Abandonnée, s. f. fille ou femme prostituée.

SABII, s'habiller, v. pers. se vêtir, se donner un habit. — *d'klikott*, s'enhaillonner, v. pers. se vêtir de loques, de haillons; s'enguenillé, se couvrir de guenilles.

SABO, sabot, s. m. chaussure de bois d'une seule pièce; corne du pied du cheval et autres quadrupèdes. — Patin, s. m. bois sur lequel les escaliers sont posés, leur grosseur est de 8 à 9 pouces. — Pâle, s. m. bout de fer de l'aviron d'une pièce, pour l'enfoncer dans l'eau et conduire une barque, un bateau. — Sabot, s. m. espèce de boîte en fer retenue par une chaîne à l'essieu d'une voiture et qu'on engage sous la roue pour l'empêcher de tourner; voiture, charrette ensabotée, espèce d'encliquetage. — Aconit, napel, casque, s. m. plantes à racines rustiques, vivaces, tubéreuses, en forme de navet, fleurs en épis d'un bleu foncé. — Semelle, s. f. pièce de bois couchée à plat sous les pieds d'une étaie, d'un chevalement ou d'un pointal pour empêcher l'écartement. — Sabot de menuisier, s. m. sorte d'outil de moulures composé, comme les autres, d'un fer et d'un fût; il est presque toujours cintré, soit sur un sens, soit sur un autre, et même sur tous les deux. — *d'bou*, galin, s. m. ergot brut de bœuf, tel qu'il sort du pied de l'animal. — *faidou*, avalure, s. f. bourrelet, gerçure, défectuosité du sabot du cheval.

SABOTÉ, saboter, v. n. faire du bruit avec les sabots, traîner les sabots, une vieille chaussure aux pieds.

SABOTEU, saboteur, s. m. qui sabote, traîne une mauvaise chaussure; qui fait des sabots.
SABOTI, sabotier, s. m. qui porte, qui fait des sabots, qui les vend.
SABOULÉ, sabouler, v. a. houspiller, tirailler, renverser; sabouler une personne de côté et d'autre plusieurs fois violemment. — Charpenter, v. a. travailler mal, couper grossièrement, tailler maladroitement.
SABSTUNI, s'abstenir, v. pr. se priver de l'usage de, s'empêcher de faire quelque chose; abstention de lieu, de femme.
SABUZÉ, s'abuser, v. pers. pr. se tromper.
SADMIRÉ, se mirer, v. pers. se regarder dans une chose, un miroir, une surface qui rend l'image.
SADORI, se seller, v. pr. t. d'agric. se tasser, s'endurcir, se serrer, se dit de la terre qui se croûte, se durcit en croûte. — S'endurcir, v. pers. devenir dur, s'accoutumer, s'endurcir à la peine, au travail, au froid, dans le crime. —Se candir, v. pers. se durcir comme la glace.
SADOUSI, se cotonner, v. pers. devenir mou, spongieux et mollasse. — S'adoucir, v. pers. devenir plus doux; s'apaiser, en général se modérer; adoucir une couleur, etc.
SAFNAIE, linge blanc, s. m. linge blanchi et pour blanchir, t. de lingère, de blanchisseuse.
SAFNAR, lavure, s. f. action de laver le linge avec du savon, eau de savon qui a servi à laver; savonnage, eau de savon. — Écume, s. f. espèce de mousse sur l'eau, les liqueurs, mousse que fait le savon délayé. — Adoucissage, s. m. eau de savon, t. de teinturier.
SAFNÉ, savonner, v. a. nettoyer avec du savon, se savonner la barbe, etc.; fig. réprimander quelqu'un.
SAFNEG, savonnage, s. m. action de savonner, nettoiement par le savon.
SAFONSÉ, s'immerger, v. pers pr. se plonger dans un liquide; la mèche, etc., s'immerge dans. — S'enlizer, v. pers. s'enfoncer, disparaître peu à peu dans le sable, dans la cendre. S'enfoncer, v. pers. dans la forêt, dans l'eau; fig. s'enfoncer dans l'étude, le jeu, la crapule.
SAFTÉ, savater, v. a. gâter un ouvrage, le mal faire; travailler en savetier, marcher avec des savates. — Rabobeliner, v. a. plâtrer, rapetasser; camelotter, charpenter, faire un mauvais ouvrage. — Driller, v. n. s'enfuir, courir légèrement en savate.
SAFTI, savetier, s. m. ouvrier qui raccommode les vieux souliers; mauvais ouvrier. — Carreleur de souliers, s. m. savetier ambulant. — Sabrenas, s. m. artisan qui travaille grossièrement.
SAFTIRAIE, saveterie, s. f. vieux souliers, savates, état de savetier.
SAFULÉ, s'affubler, v. pers. se vêtir, se couvrir, s'envelopper la tête, le corps d'un voile, etc., d'un habillement grotesque. — S'empaletoquer, v. pers. se vêtir, s'envelopper, se voiler du bandeau de l'amour, du manteau de la religion; apparence trompeuse.
SAGISTRÉ, planter le piquet, s. m. s'établir chez... quelque part.
SAGIUS, quelque part, d'un côté ou d'autre, dans un lieu ou dans un autre; il est quelque part.
SAGLIGI, s'exciter, v. pers. s'exciter les uns les autres. — S'évertuer, v. pers. s'exciter, s'efforcer à une action louable.
SAGN, peur, s. f. crainte, frayeur, passion, mouvement de l'âme qui lui fait éviter un objet qu'elle craint, nuisible; la peur que la nature ne nous a donnée que pour notre conservation conduit souvent à la perte de la vie; une peur subite a en général les effets les plus funestes, les accès épileptiques et les autres maladies convulsives en sont souvent les suites. — Trémeur, s. f. terreur, frayeur, crainte, anxiété; tremblement de la peur, fausse alarme, épouvante prise sans sujet. — Frayeur, s. f. épouvante, crainte, terreur, émotion violente de l'âme épouvantée par un mal réel ou apparent. — Epouvante, s. f. terreur soudaine causée par quelque chose d'imprévu.—Frisson, s. m. émotion causée par la peur, la passion. — Crainte, s. f. appréhension, peur, passion qui excite dans l'âme l'image d'un mal à venir; inquiétude. — Terreur, s. f. vive émotion de l'âme causée par la vue, la crainte d'un grand péril; épouvante, grande crainte; terreur panique, subite et sans fondement, une peur mal fondée et sans cause; nouvelle irréfléchie. — Suée, s. f. inquiétude subite mêlée de crainte qui fait suer. — Émoi, s. m. émotion, inquiétude. — Venette, s. f. fam. peur, inquiétude, alarme. — Affre, s. f. grande peur, frayeur extrême accompagnée de frisson. — *del moir*, affre de la mort, s. f. grande peur. — Nécrophobe, s. m. qui craint la mort.
SAGOU, sagou, s. m. arbre de la mer des Indes, du tronc duquel on tire une farine très-nourrissante dont on fait du pain; en Europe on l'emploie à faire de la soupe aux malades; c'est une espèce de palmier.
SAIIERÉ, s'introduire, v. pers. s'introduire dans une assemblée sans invitation.
SAHESI, se fournir, se munir, v. pers. acheter ses provisions, se procurer ce dont on a besoin.
SAHOULPINÉ, s'acoquiner, v. pers. s'abandonner à l'oisiveté, à la fainéantise, à la paresse.
SAI *(i)*, goûter, v. a. sentir et discerner les saveurs par le goût, par ses organes; essayer d'un mets, etc.; essayer, éprouver quelqu'un, ses manières, etc.; commencer, entreprendre, entamer, faire le premier pas. — Savourer, v. a. goûter avec attention et plaisir; fig. jouir avec délice. — Déguster, v. a. goûter une boisson pour connaître la qualité. — Essayer, v. a. éprouver un être pour en juger; faire l'essai, un essai, l'épreuve; tâcher, faire ses efforts.
SAIDI, s'entre aider, v. récip. s'aider mutuellement; il se fait entre aider, c'est la loi de la nature. — S'aider, v. pers. chercher, prendre du secours, de l'aide; se fortifier de, se servir, faire usage de, s'aider de sa main.
SAIEG *(i)*, dégustation, s. f. essai d'une liqueur en la goûtant.
SAIEU *(i)*, gourmet, s. m. qui sait goûter et connaître le vin, les mets, etc.; dégustateur, qui vérifie la bonne qualité des boissons.
SAIF, sain d'esprit, s. m. qui n'est pas ivre, qui n'a pas bu des spiritueux.
SAIMÉ, s'aimer, v. pron. se plaire, se chérir soi-même; s'entre aimer, s'aimer réciproquement

l'un l'autre. — S'estimer, v. pers. s'estimer mutuellement. — Tourtereaux, s. m. pl. fam. jeunes amants, jeunes époux qui s'aiment et qui se caressent.

SAIN, saint, e, adj. essentiellement pur, souverainement parfait, consacré à Dieu, à la religion, à un usage sacré. — Sain, e, adj. de bonne constitution, qui n'est pas sujet à être malade, qui n'est pas gâté, salubre. — Sein, s. m. partie du corps depuis le cou jusqu'au creux de l'estomac; les mamelles, l'endroit où les femmes conçoivent et portent leurs fruits. — Cent, adj. s. m. dix fois dix; une centaine; centi, nom générique qui signifie la centième partie. — Centaine, s. f. nombre de 100; unité, centiare, 100 parties de l'are, 9 pieds carrés, 83062 mètres carrés. — Quintal, s. m. quintaux, pl. cent livres. — Sens, s. m. faculté de l'animal par laquelle il reçoit l'impression; faculté de sentir, de comprendre les choses et d'en bien juger, organe, opinion, avis, sentiment; les cinq sens de la nature, sont : la vue, l'ouïe, l'odorat, le toucher, le goût. — Centuple, adj. 2 g. s. m. cent fois autant, rendre au centuple; centupler, répéter cent fois, rendre cent fois plus grand.

SAIND, cendre, s. f. poudre qui reste des matières brûlées ou résidu de la combustion de diverses substances, le même mot désigne des matières commerciales, telles que les cendres des plombiers, d'orfèvres, de warèches, de potine; cendre bleue ou verte, cendre noire, cendre rouge, cendre d'Outre-Mer et cendre granelée; cendrée, etc.

SAINDAURAIE, centaurée, s. f. une des 85 espèces, ou ambotte jaune à fleurs du grand seigneur; cette espèce est cultivée dans les jardins.

SAIND AN, siècle, s. m. espace de cent ans; temps où l'on vit. — *d'bridé*, sans se débrider, sans interruption; tout de suite, sans débrider.

SAINDMETT, s'entremettre, v. pers. se mêler de, d'une affaire entre des personnes, s'employer pour l'intérêt d'un autre, pour concilier.

SAIND OL *(ô)*, chrême, s. f. huile sacrée; chresmeler, oindre du Saint-Crême, huile sanctifiée par le prélat de Lyon et distribuée dans les eglises pour l'onction. — Sainte-Ampoule, s. f. huile d'onction, le vase qui servait au sacre des rois de France dans la cathédrale de Reims. — *du chau*, pelin, s. m. plain, résidu d'un four à chaux, chaux éteinte, chaux vive réduite en poussière, chaux fusée.

SAINDRÉ, cendré, e, adj. couleur de cendre; t. de métier, mêler, couvrir de cendre; t. de peinture, donner la couleur de la cendre. — Rubican, adj. et s. m. cheval rubican, dont la peau, la robe est parsemée de poils blancs cendrés.

SAINDRISS, crayer, s. m. cendre du charbon de terre vitrifié. — Poudrette, s. f. matière fécale recueillie en ville; la poudrette convient à la culture pour les terres. — *du fornai*, frasil ou frasin, résidus poudreux de la combustion des charbons et les battitures et les bleuettes du fer des forges et fourneaux.

SAINDROVI, s'entre ouvrir, v. pron. et pers. s'ouvrir un peu, cheval entre ouvert, qui s'est donné un écart, un effort.

SAIND-WAUBEU, Ste.-Walburge, abbesse.

SAINFOIN, esparcette ou sainfoin, cultivé, il est appétissant, nourrissant, donne beaucoup de lait aux vaches; il y en a trois espèces.

SAIN-GHAN, chrisantème de prés, herbe de la St.-Jean ou grande marguérite à fleur blanche et dorée.

SAIN GJAMB, cul-de-jatte, s. m. qui ne peut marcher.

SAINGLÉ, sanglier, s. m. espèce de porc sauvage. — Sangler, v. a. ceindre, serrer avec des sangles, s'attacher la sangle, sangler le corps, sangler un cheval; si on selle ou sangle mal un cheval, on l'expose à se garotter, cette blessure le met hors d'état; fig. donner, appliquer la sangle avec force.

SAINGLEG, sanglade, s. f. coup de sangle, appliquer avec force des coups de sangle.

SAINK, sangle, s. f. bande qui sert à ceindre, à serrer, tissu composé de gros fils de chanvre entrelacés, qui se fabrique par les cordiers, de différentes longueurs, s'emploie pour attacher les selles sur les chevaux, et bats des bêtes de somme. — Contre-sanglon, s. m. bout de courroie cloué qui tient la boucle de la sangle de la selle. — Bandoulière, s. f. bande de cuir, etc., pour porter le mousqueton, espèce de baudrier avec plaque. — Surfaix, s. m. large sangle qui passe sur les autres et qui embrasse le ventre et le dos du cheval. — Ventrière, s. f. partie du harnais qui passe sous le ventre d'un cheval sanglé. — Buffleterie, s. f. partie de l'équipement du soldat, harnais, ceinturon, etc., fait en buffle ou cuir. — Baudrier, s. m. large bande de cuir de buffle en écharpe pour porter le sabre, l'épée. — Gouttière, s. f. bande de cuir autour de l'impériale d'un carosse. — *de ko*, sous-gorge, s. f. partie du harnais du cheval sous la gorge. — *de stri*, porte-étrier, s. m. sangle pour lever l'étrier. — Étrière, s. f. bande qui attache et relève l'étrier. — *de tabeur*, collier de tambour, il est de buffle blanc et sert à supporter la caisse, deux petits canons, formés de menue peau, appliqué sur le devant de la banderole, sont faits pour recevoir les baguettes.

SAINKÉ, défrayer, v. a. payer la dépense, défrayer quelqu'un, régaler quelqu'un.

SAIN-KRESPIN, Frusquin, s. m. ou St.-Frusquin; l'argent, les nippes d'un homme.

SAIN MANK, absolument, adv. sans restrictions, sans bornes, sans manquer.

SAIN-MARKOU, St.-Markoul, *V. Markou.*

SAIN MA VEIE, sur ma vie, petit juron familier.

SAINNAIE, saignée, s. f. ouverture de la veine pour tirer du sang; fig. moyen de soutirer de l'argent; le premier exemple de la saignée ne remonte qu'au temps de la guerre de Troie. — Saignée, s. f. rigole, petit canal creusé pour dessécher un terrain; saigner une prairie, y pratiquer des rigoles. — Dérivatif, ive, adj. saignée; dérivation qui sert à détourner les humeurs.

SAINNI, saigner, v. a. tirer du sang en ouvrant la veine; ôter le sang; phlébotomiser.

SAINNIEU, saigneur, s. m. médecin qui ordonne souvent la saignée; celui qui fait la saignée. — Phlébotomiste, s. m. qui pratique la saignée.

SAIN-NICOLET, St.-Nicolas, évêque de Myre, en Licie, vivait sous Constantin le-Grand; il y a 9 saints de ce nom; on célèbre sa fête le 6 décembre. — Bimbelot, s. m. jouet d'enfant; bimbelotier, qui fait et vend des jouets d'enfants, de la bimbelotterie.

SAIN NO, anonyme, adj. 2 g. sans nom de baptême; auteur, protecteur anonyme, qui ne s'est pas nommé.

SAIN ONEUR, malfamé, s. m. qui a mauvaise réputation, sans probité. — Sans cœur, s. qui n'a pas de cœur, de sentiment, d'honneur, de pudeur; fainéant. — Taré, e, adj. homme taré, malfamé.

SAIN-OREIE, cheval-moineau, s. m. à oreilles coupées.

SAIN-OVREG, inoccupé, e, adj. sans occupation, sans ouvrage.

SAIN-PAREIE, nonpareil, le, incomparable, qui excelle par-dessus tous les autres, sans égal.

SAINPLI, se fournir, v. pers. se remplir l'estomac avec excès: s'emplir, devenir plein, se pourvoir de ce qui est nécessaire. — Se gorger, v. pers. se remplir jusqu'à la gorge; se gorger de viande, de vin, etc.

SAIN-RELIGION, déiste, s. qui reconnaît un Dieu, rejette le culte et la révélation; déisme, croyance à l'existence d'un seul Dieu, sans révélation ni culte. — Parpayot, parpaillot, s. m. hérétique, impie, homme sans culte. — Impie, adj. 2 g. et s. sans religion, homme impie qui lui est opposé, qui la méprise, l'offense. — Athée, s. m. qui ne reconnaît point de Dieu, qui nie l'existence de Dieu, d'un être supérieur, intelligent, hors de la matière.

SAIN-RPRAIND, sans reprendre, t. de jeu, sans écarter des cartes.

SAINSI, fermier, ère, s. celui qui prend à ferme, à bail ou louage d'un bien, d'un domaine. — Agronome, s. m. qui écrit sur l'agriculture, qui en possède la théorie.

SAINSIBOR, ciboire, s. m. vase pour les hosties consacrées.

SAINSIEU, élucubrateur, s. m. qui s'occupe d'élucubration, d'ouvrages d'érudition.— Erudit, adj. et s. m. qui a beaucoup d'érudition; docte, savant.

SAINSOUSI, viveur, s. m. bon vivant, homme insouciant et voluptueux, qui ne s'occupe que de jouir de la vie. — Couillaud, s. m. homme gai, gaillard, sans souci, que rien n'inquiète.

SAINSRESS, fermière, s. f. celle qui prend à ferme des biens-fonds.

SAINSS, ferme, s. f. domaine, bâtiment des champs et de rapport en grains; métairie, bien de campagne.

SAIN-SVANTÉ, sans vanité, s. f. sans se vanter, sans amour-propre.

SAINTEG, tact, s. m. sens du toucher, jugement fin, délicat. — Tactuel, le, adj. qui appartient au tact; sensation, impression que l'âme reçoit par les sens. — Tâtement, s. m. action de tâter, de sonder; essai, tentative.

SAINTEUR, flair, s. m. odorat subtil des animaux, du chien; qui flaire, sent par l'odorat.

SAINTÈME, centième, adj. nombre ordinal de 100, celui qui vient après 99, être semblable.

SAINTEU, tâteur, se, s. et adj. qui tâte; irrésolu; tâter une personne sur une affaire, une opinion. — Flaireur, s. m. de cuisine, qui flaire les mets.

SAINTÈZE, sentence, s. f. jugement, décision des juges inférieurs.

SAINTI, sentir, v. a. recevoir par le sens une impression sur l'âme, avoir l'âme émue, le cœur touché. — Tâter, v. a. toucher, manier doucement une chose pour juger de sa consistance, de son état physique. — Tâtonner, v. a. chercher dans l'obscurité en tâtant, tâter des pieds, des mains pour se conduire; fig. procéder avec timidité, incertitude, par ignorance, faute de lumière. — Titiller, v. a. faire éprouver un mouvement de titillation en chatouillant, en patinant. — Flairer, v. a. sentir par l'odorat, approcher son nez de... et respirer en aspirant par lui. — Pressentir, v. a. prévoir confusément par un mouvement intérieur; soupçonner, découvrir, sonder, etc.; chercher à découvrir, à deviner les dispositions de quelqu'un. — Palper, v. a. manier, toucher, flatter avec la main. — Patiner, v. a. manier indiscrètement les mains, les bras d'une femme. — Tatiner, v. a. tâter un peu. — Caresser le nu, v. a. sentir sous le vêtement, fam. et vulgaire. — *as kou kam les auw vessel*, c'est-à-dire ne faire à son prochain que ce qu'on voudrait qu'il nous fût fait. — *l'broulé,* sentir le roussi, l'odeur d'étoffe qui brûle; sentir l'échauffé, le brûlé, goût nidoreux. — *l'pouze,* tâter le pouls, le battement des artères, chercher à connaître l'état de la santé, chercher à connaître quelque chose.

SAINTIMAIN, sentiment, s. m. perception que l'âme a des objets par le sens, capacité, aptitude à recevoir les impressions, faculté de sentir.

SAINTINEL, sentinelle, s. f. soldat qui fait le guet, la fonction qu'il remplit; faire la sentinelle, attendre, guetter. — Factionnaire, s. m. soldat qui fait faction. — Plâton, planton, s. m. si le planton est mis à la disposition supérieure, c'est une ordonnance; s'il est en surveillance, c'est une sentinelle fixe. — Vigie, s. f. t. de mer, sentinelle sur un mât, un rocher; ce rocher. — *à grô,* vedette, s. f. sentinelle de cavalerie.

SAIN TRO D'KOU *(trô),* imperforé, e, adj. vagin, anus imperforé, fermé naturellement; ils doivent subir l'imperforation, celle de l'anus est de trois espèces; l'orifice du rectum est bouché par une simple membrane ou des excoriations qui en ferment l'ouverture. — Atrétisme, s. m. clôture des ouvertures naturelles, mieux imperforation.

SAINTUREIE, centurie, s. f. centaine d'hommes, commandés par un centurion et dix décurions.

SAIN-VESSAU, saint Sylvestre, s. m. pape, après saint Melchiade, en janvier 314, mourut le 31 décembre; se fête le 31 décembre.

SAIN-WAISTÉ, sous peu, adv. dans ou sous peu de temps; sans tarder.

SAIR, serrure, s. f. machine fixe de métal, etc., pour fermer avec une clef, machine très-in-

génieuse, les principales sont à vielle, à l'italienne, la tréfilière, la benarde, le demi-tour, à échange, à bosse, à pêne dormant, auberonnière, à deux fermetures, etc., etc. — Courson, s. m. pièce de fer longue qui se coule tout le long du moule de pièce de fonte et qui sert à bander et à le serrer. — Serre-chaude, s. f. lieu où l'on serre les plantes, très commune aujourd'hui, a commencé à être en usage en 1735, l'invention en est due aux Anglais et aux Hollandais. — Fermeture. s. f. est en général ce qui sert à fermer avec plate bande de pierre ou liteau sur le pied-droit d'une baie de porte ou de croisée. — Orangerie, s. f. lieu où l'on place, où l'on serre les plantes qui n'exigent pas beaucoup de chaleur. — *à blokai*, serrure à bosse, sert pour les portes des caves et pour les coffres, est anciennement hors d'usage. — Dormante, serrure à pêne dormant, qui ne peut être mené que par la clef et qui n'est poussée par aucun ressort. — *aind deu boi*, haussette, s. f. c'est le demi-tour du pêne en bord, le pêne est en biseau; serrure à emboiter. — *à rékolett*, haussette, s. f. petite serrure qui sert à fermer les casses, boîtes d'horloges, etc. — *à skré*, chagramme, serrure mécanique à secret combiné que, même avec la clef, on ne peut ouvrir si l'on ne connaît le secret. — *don fizik*, batterie d'un fusil, pièce qui couvre le bassinet et que frappe la pierre; sous-garde, pièce de la garniture d'un fusil pour couvrir la détente. — *don meur*, clausoir, s. m. c'est le plus petit carreau en boutisse qui ferme une assise dans un mur contigu entre deux pieds-droits. — *donn voûte*, guimberge, cul de lampe aux clefs des voûtes.

SAIWÉ, pisser, v. a. uriner; évacuer l'urine.

SAIWEU, évier, s. m. conduit pour les immondices, les eaux de cuisine; pierre d'évier, bac en pierre.

SAIWOIG, humidifuge, adj. 2 g. qui chasse l'humidité; ne la craint pas.

SAIZI, saisir, v. a. prendre tout d'un coup avec vigueur, attaquer, causer un saisissement, arrêter les biens, les revenus, un mobilier; comprendre aisément, voir. — Gober, s. m. saisir quelqu'un à l'improviste. — Souleur, s. f. frayeur subite, saisissement; causer, donner une vive souleur.

SAIZIHMAIN, saisissement, s. m. impression subite, violente, que donne un grand déplaisir, une nouvelle, un spectacle affreux; la terreur, le froid.

SAIZON, saison, s. f. une des quatre parties de l'année, le printemps, l'été, l'automne et l'hiver.

SAK, sac, s. m. sorte de poche, sac ou havresac, est de peau ordinairement de veau en poils, qui renferme le bagage d'un soldat, sac qui a remplacé les poches des dames, on adapte à ces sacs des fermetures d'or, d'argent, d'acier, sans gibecière dont les formes varient à l'infini. — Bissac, s. m. en double sac; sac porté en havresac. — Bangette, s. f. petit sac de voyage en cuir. — Canapsa, s. m. sac de cuir d'un artisan qui voyage, sac pour les outils; celui qui porte le canapsa. — *à l'ouvrag*, sac, s. m. sorte de poche portatif de femme, sac à ouvrage qui renferme l'ouvrage des filles; ridicule. — *à poûd*, zest, s. m. espèce de bourse de cuir ou de peau douce qui s'enfle et qu'on resserre par le moyen d'une baleine, elle porte la poudre sur les cheveux ou sur une perruque, dans l'endroit qui en a besoin, par un petit tuyau d'ivoire ouvert.

SAKAG, saccage, s. m. bouleversement, confusion; amas confus. — Bris, s. m. fracture, rupture d'un scellé, d'une porte, d'une prison; débris entassés l'un sur l'autre.

SAKAGEU, saccageur, euse, s. et adj. qui saccage; les saccageurs, les briseurs; qui brise, qui rompt. — Dévastateur, trice, s. et adj. qui dévaste, qui pille, saccage, ruine, etc.

SAKAGI, saccager, v. a. mettre à sac, au pillage; bouleverser. — Briser, v. a. rompre et mettre en pièces, saccager, etc. — Sacmenter, v. a. saccager, massacrer.

SAKAGMAIN, saccagement, s. m. sac, pillage d'une ville, d'un camp.

SAKDONÉ, s'adonner, v. pers. se plaire particulièrement à, s'attacher avec soin à; s'appliquer, se livrer aux passions.

SAKI, guenon, s. f. laide femme, prostituée, vilaine, laide, vieille guenon. — Quelqu'un, e, s. et pron. ind., un, une, plusieurs; un entre plusieurs; une personne.

SAKLAPÉ, sacculer, v. pers. se serrer, se ranger dans un coin, contre une muraille.

SAKO, shako, s. m. coiffure militaire de la cavalerie légère et des fantassins, bonnet de feutre noir ou de couleur suivant le régiment des soldats, avec visière sur le devant et couvre-nuque sur le derrière. — Scharat, s. m. bonnet de hussard de feutre rouge ou noir; tschaco, schako, bonnet hongrois.

SAKMOID, s'habituer, v. pers. s'accoutumer à, s'établir, se fixer dans un lieu; s'habituer en ville, à la campagne.

SAKOI, vulve, s. f. t. d'anatomie, orifice du vagin qui conduit à la matrice. — Quelque chose, s. m. chose, parole nouvelle, fait, évènement.

SAKOIRDÉ, s'entr'accorder, v. récip. s'accorder, être, se mettre d'accord, s'entendre, vivre en bonne intelligence.

SAKOIRI, s'attirer, v. pers. gagner, obtenir, gagner par ses talents, des manières engageantes, agréables, vers soi; s'attirer une mauvaise affaire. — S'amasser, v. pers. s'accumuler, amasser des biens, des richesses, gagner par adresse.

SAKRA, SAKRI, petit juron, serment fait en vain, façon particulière de jurer.

SAKRAMAIN, sacrement, s. m. signe visible d'une chose ou d'une grâce invisible, institué par Dieu pour la sanctification des âmes; mariage; saint sacrement, l'Eucharistie; administrer, recevoir les sacrements; un des sept sacrements de l'Église catholique. — Ostensoir, s. m. pièce d'orfèvrerie dans laquelle on expose l'hostie ou des reliques. — Fête-Dieu, s. f. fête du saint sacrement.

SAKRAMENNTÉ, jurer, v. a. blasphémer, faire des jurements, dire des imprécations; tempêter, jurer contre quelqu'un.

SAKRIFII, sacrifier, v. a. offrir un être en sacrifice à Dieu; immoler, se priver de quelque chose d'agréable pour l'amour, en faveur de quelqu'un.

SAKRIFIIEG, sacrifice, s. m. offrande à Dieu ou à des êtres; abandon de ses propres intérêts. — Brisement, s. m. choc violent, action de briser, rompre et mettre en pièces.

SAKRIFISS, immolation, s. f. action d'immoler.

SAKRILÉG, sacrilège, s. m. action impie, profanation des choses sacrées, attentat sur une personne sacrée.

SAKRISTEIE, sacristie, s. f. lieu où l'on renferme les vases sacrés, etc., ce qu'elle contient, produit des messes.

SAKRISTIEN, sacristain, s. m. qui a soin d'une sacristie. — Sacristine, s. f. religieuse qui a soin de la sacristie du couvent.

SAKROPI, s'accroupir, v. pers. se baisser le derrière près du talon, s'asseoir sur ses talons.

SAKUZÉ, s'entr'accuser, v. récip. s'accuser réciproquement; confesser, s'avouer, se déclarer coupable.

SAKWAN, SAKWAND, quelques-uns, quelques-unes, ou une entre plusieurs.

SAKWATI, s'accroupir, v. pers. *V. Sakropi.*

SALAIR, vacation, s. f. temps que des personnes publiques emploient à quelque affaire et se paient en raison du temps, des lieux, des localités, des distances, vacation de trois heures de travail. — Salaire, s. m. paiement, récompense. — Apportage, s. m. peine, salaire du porteur qui apporte.

SALARDIÉ, saladier, s. m. vase où l'on sert la salade; panier pour secouer la salade, les herbes lavées.

SALAUD, chicon, s. m. laitue romaine à larges feuilles, pommée, plante potagère. — Salade, s. f. mélange d'herbes ou de viandes, etc., as, saisonnées avec du sel, de l'huile, du vinaigre, et généralement les plantes que l'on mange en salade; fig. correction forte, réprimande vive, attaque. — Laitue, s. f. herbe potagère très-rafraîchissante, le suc coagule, plante demi-fleuronnée, annuelle; il y en a de beaucoup d'espèces et variétés, laitue romaine à larges feuilles, pommée, originaire de l'île de Corse; la laitue ordinaire. — Aubervillier, s. m. laitue fort dure. — Dauphine, s. f. laitue. — Mâche, s. f. herbe annuelle qu'on mange en salade. — Chicorée jaune à salade, plante rafraîchissante de la famille des endives. — Endive, plante potagère chicoracée. — *aux ognon*, ognade, s. f. oignade, mieux ognonade, fricassée d'oignons. — *du poursai*, hyoseride, s. m. plante chicoracée, salade de cochon.

SALÉ, saler, v. a. assaisonner avec du sel, mettre du sel; vendre trop cher; frapper, pincer, piquer; saler quelqu'un, écorcher sa bourse.

SALEG, salage, v. a. action de saler; son effet. — Saumurage, s. m. action de mettre dans la saumure. — Salure, s. f. qualité de ce qui est salé.

SALEU, saloir, s. m. vaisseau, bac de charpente à bord pour saler, retenir le sel et la saumure. — Saleur, s. m. celui qui sale, qui dispose les pièces au saloir.

SALIF, salive, s. f. humeur aqueuse qui coule dans la bouche, crachat. — Bave, s. f. salive qui découle de la bouche.

SALIGO, saligaud, e, adj. et s. sale, malpropre; personne saligaude.

SALIR, saunerie, s. f. magasin, puits, fontaine, instruments, bâtiment pour la fabrique de sel. — Saheron, s. m. salière; salin, partie d'une salière où l'on met le sel raffiné; vase, ustensile, baquet à sel de boutique. — Saunière, s. f. vaisseau où l'on conserve le sel; salin, baquet sel. — Saline, s. f. lieu où l'on raffine le sel; rocher, mine d'où se tire le sel, marais salins, où se forme le sel.

SALMON, saint Salomon, fils de David et de Bethsabée, naquit l'an 1035 avant J.-C., auteur de cantiques, mort l'an 975; il y a trois saints de ce nom.

SALOP, salope, adj. sale, malpropre; s. f. femme de mauvaise vie. — Salisson, s. f. petite fille malpropre. — Guenipe, s. f. coureuse, prostituée; femme malpropre, maussade, de la lie du peuple; sale guenipe. — Salaude, s. f. sale et malpropre, conte ordurier; prostituée de la plus vile espèce, femme sans mœurs et sans pudeur. — Souillon, s. 2 g. qui se salit, qui tache ses habits, enfant malpropre; servante employée à de bas offices.

SALOPMAIN, salopement, adv. d'une manière salope.

SALOPREIE, saloperie, s. f. chose vilaine et malpropre; saleté, grande malpropreté; obscénité, saloperie dégoutante.

SALOUWÉ, saluer, v. a. donner une marque extérieure de respect, de civilité; faire ses compliments par lettre.

SALOUWEG, salutation, s. f. salut, saluade, révérence; chaque peuple à sa manière de saluer, chez nous l'on se salue réciproquement en se découvrant la tête et en inclinant le corps. — Salut, s. m. action de saluer; le salut militaire est un témoignage de soumission et de respect que les troupes rendent à leurs supérieurs; on salue du drapeau, de l'épée, de la mousqueterie, du canon; la marine salue de la voix, des voiles, ou du pavillon, du canon. — *du faustinraie*, salut, inclination serpentée, adj. d'hypocrite, de séducteur, de courtisan.

SALOWE, s'user, v. pers. se consommer, se détériorer; perdre ses forces, sa fertilité, son être. — S'élimer, v. pers. s'user par l'usage, se frayer, se dégrader, dépérir; habit, etc., élimé.

SALPÈD, salpètre, s. m. sorte de sel, nitre, nitrade de potasse, autrefois acide nitreux combiné avec l'alcali fixe.

SALU, salve d'artillerie d'un certain nombre de coups tirés par intervalle égal en l'honneur de quelqu'un; salut militaire. — Salive, s. f. humeur aqueuse qui coule dans la bouche; crachat. — Salut, s. m. action de saluer, témoignage de respect, d'union; saluade, salut avec révérence. — Révérence, s. f. mouvement de la tête et du corps pour saluer; faire, tirer sa révérence, s'en aller. — Honneur militaire, s. f. il consiste à se mettre sous les armes et à saluer avec les armes ou la main à la visière.

SAM, somme, s. m. sommeil, faire un bon long somme, somme interrompu, léthargique. — Sommeil, s. m. somme, repos, entier assoupissement des sens; indolence, illusion, insensibilité. — Écume, s. f. espèce de mousse sur l'eau, sur les liqueurs, scarie des matières

fondues, sueur en floçon; bave des animaux. — Fibrine, s. f. substance animale, flocons blancs et déliés dans la chair musculaire et le sang. — Graissin, s. m. écume sur l'eau, dans les lieux où les poissons fraient. — Bave, s. f. salive qui découle de la bouche, écume de certains animaux; liqueur visqueuse du limaçon. — Bouteux, s. m. filet attaché à un bâton fourchu dont on se sert pour pêcher en le poussant devant soi dans la rivière. — Trumble, s. f. filet attaché au bout d'une perche en forme de poche qui sert à pêcher des poissons. — Verveux, s. f. espèce de filet de perche qui va toujours en pointe, l'ouverture de ce filet est faite d'un demi-cercle et d'une traverse par le bas, plusieurs cercles qui vont en diminuant le tiennent ouvert en forme d'entonnoir. — Diedau, s. m. filet pour barrer les rivières. —Manet, s. m. filet de pêche en nappe simple.

SAMAINE, semaine, s. f. suite de sept jours du dimanche au samedi, sept jours de suite, travail de sept jours, son prix, paie, gratification pour sept jours, somme donnée par semaine à un écolier; prêter à la petite semaine, à un intérêt usuraire. Les anciens avaient consacré les jours de la semaine aux principales planètes; savoir : le premier au Soleil, dont nous avons fait le dimanche; le second à la Lune, le lundi; le troisième à Mars, le mardi; le quatrième à Mercure, le mercredi; le cinquième à Jupiter, le jeudi; le sixième à Vénus, le vendredi; le septième à Saturne, le samedi. — Ouvrage hebdomadaire, adj. 2 g. de chaque semaine. — *del republik,* décade, s. f. espace de dix jours.

SAMÉ, écumer, v. a. jeter de l'écume; la mer, le vin, un cheval, un homme en colère écument; manifester involontairement sa colère. — Mousser, v. a. se dit des liqueurs qui se couvrent de mousse. — Essaimer, v. n. faire produire un essaim, se dit des mouches à miel qui font un essaim.

SAMEG, essaimage, s. m. action d'essaimer; faire produire un essaim.

SAMEU, spumeux, se, adj. rempli, couvert d'écume.

SAMOUD *(ù),* se traîner, v. pers. marcher, se glisser en rampant, avancer avec peine, lentement; chercher à parvenir à ses fins.

SAMOUY, s'emboire, v. pers. s'imbiber. — Imbu, e, adj. tableau, emboire dont les couleurs diminuent, mattes et confuses.

SAMROU, essaim, s. m. volée de jeunes abeilles séparées des vieilles. — Abeillon, s. m. essaim de mouches à miel; abeillage. — Bourdonnement, s. m. cri des bourdons, des abeilles, bruit sourd et confus des assemblées populaires; murmure, bruit. — Tumulte, s. m. trouble, grand mouvement avec bruit et désordre; tumulte bruyant.

SAMUZÉ, faire la riole, s. f. se divertir bruyamment. — Muser, v. n. s'amuser à des riens, à toute autre chose qu'à ce qu'on doit faire. — Se délecter, v. pers. prendre beaucoup de plaisir à, se réjouir, se délecter l'esprit, le cœur, les sens.

SANBROUILLÉ, s'embrouiller, v. pers. se mettre dans la confusion, l'embarras; s'embourber, s'engager dans une mauvaise affaire.

SANKISS, adamique, s. m. se dit d'une terre, d'un limon salé, gluant, semblable à de la gelée qui couvre le fond des eaux. — Herbiers, s. m. pl. bancs d'herbes dans l'eau. — Bourbe, s. m. fond des eaux croupissantes, fange de la campagne, pus épaissi, terre molle; marre. — Glaï, s. m. marre, il est formé de glaïeul dans un étang, plante liliacée à feuilles en épée. — Fluviales, s. f. pl. ou naiades, plantes aquatiques; monocotyledones à étamines; hypogynes, plantes fluviales. — Tremelle, s. f. substance végétale, presque microscopique, en filets verts, gélatineux, sur les eaux stagnantes; elle a un mouvement apparent, se multiplie par division en long. — Se dit de vase, s. m. bourbe au fond de l'eau; limon, mare, amas d'eau dormante, bourbeuse.

SANMOURACHÉ, s'attoter, v. pers. prendre un sot amour, un sot attachement; raffoler d'une personne, d'une chose. — S'amouracher, v. pers. aimer un objet qui ne le mérite pas; prendre une passion folle.

SANNDAL, santal, s. m. bois des Indes, santal blanc, citrin, rouge; bois odorant, médicinal. — Sandale, s. f. chaussure, s. f. semelle mobile à charnière du jeu d'orgue. — Claque, s. m. double soulier imparfait dans lequel on fait entrer le vrai soulier pour conserver le soulier et le pied de l'humidité. — Brogue ou broque, s. f. espèce de soulier attaché avec des courroies; chaussure des Montagnards écossais. — Gallica, s. f. sandale de capucin; chaussure gauloise en galoche. — Galloche, s. f. chaussure à semelle de bois; soulier des Gaulois.

SANOI *(ï),* s'ennuyer, v. pers. tuer le temps; éprouver de l'ennui, du dégoût; trouver le temps long.

SANPREU, pisse froid, s. m. homme sérieux, indifférent, mélancolique, impuissant. — Maniéré, e, adj. qui a beaucoup d'affectation; personne, tournure, attitude, geste, contour, ton, style, conversations maniérées.—Vergogneux, se, adj. honteux, chaste, réservé. — Affecté, s. m. qui affecte la fierté, faire ostentation de sa parure; feindre, contrefaire, geste, parlé, affecte. — Fat, s. et adj. impertinent sans jugement, trop complaisant pour lui-même; fat, ridicule.

SANPREUZE, pimbêche, s. f. femme impertinente et précieuse. — Pissipesquée, s. f. qui fait la précieuse, la réservée; femme qui fait la sucrée, affecte de paraître modeste; innocence scrupuleuse.— Minaude, s. f. qui affecte des mines, des manières pour plaire, pour paraître plus agréable. — Gillette, s. f. femme parée qui fait l'importante. — Bégueule, s. f. femme prude, avantageuse avec hauteur; sotte, ridicule, dédaigneuse et impertinente.—Prude, adj. 2 g. qui affecte un air sage, réglé et circonspect; femme à air prude. — Mijaurée, s. f. femme, fille à manières affectées et ridicules avec des prétentions; fille qui fait la mijaurée.

SANSAW, sangsue, s. f. animal aquatique, ver endobranche, ovipare, qui suce le sang: fig. celui qui exige plus qu'il ne lui est dû : il y a

les sangsues des rivières, celles d'eau croupissante et celles de mer; le docteur Thémisson est le premier auteur connu qui ait fait mention de l'efficacité des sangsues; sangsues mécaniques, cet instrument, inventé par M. Sarlandière, médecin, sert à remplacer les sangsues, ses avantages sont de mesurer au juste la quantité de sang qu'on veut soustraire. — Bdellomètre, s. m. instrument propre à remplacer les sangsues, inventé en 1819 par M. Sarlandière. — Exacteur, s. m. celui qui commet des exactions, qui exige avec dureté et au delà de ce qui est dû.

SANSOUSI, couilland, s. m. homme gai, gaillard sans-souci. — Sans-souci, s. que rien n'inquiète. — Frère bon, bon frère, s. m. homme sans-souci, adonné au plaisir.

SANTIM, centime, s. m. 100me partie d'un franc; deux deniers 43/100me.

SANUTI, s'ennuiter, v. pers. s'attarder.

SAP, esquinancie, s. f. pour le guérir, prenez un scrupule d'alun, autant de noix de galles, un peu de poivre, le tout bien pulvérisé, les mêler avec un blanc d'œuf et touchez-en la luette trois fois par jour avec un bois garni de linge trempé dans ce mélange. — Hypostaphile, chute de la luette.

SAPIN, pin, s. m. arbre toujours vert, résineux, conifère, grand, droit, très-utile; pin de Riga, de Tarare, d'Espires; sapin blanc ou sapinette blanche du Canada, se cultive dans les jardins, il croît vite et s'accommode à tous les terrains. — Picéa, s. m. pesse, espèce de sapin. — Pesse, s. m. sorte de pin; épicéa, faux sapin à cône penché, donne la poix.

SAPINPURNÉ, se désenlaidir, v. pers. se rendre moins laid, faire disparaître sa laideur au moyen d'un habillement bien ajusté.

SAPITI, s'apitoyer, v. pers. sur les malheurs de; les cœurs de bronze ne peuvent s'apitoyer.

SAPLAKÉ, vivre maritalement, adv. en mari, en bon mari.

SAPOUGNI, se harpailler, v. récip. se quereller, se harper, se jeter l'un sur l'autre, se disputer avec aigreur. — Se houspiller, v. récip. se disputer, se battre, se tirailler.

SAR, acide, s. m. combinaison de l'air vital ou oxigène d'un principe acidifiant, d'une saveur aigre et piquante; un acide offre à l'idée tout ce qui est aigre au goût; les principaux employés dans le commerce sont : l'acide acétique, l'arsenieux, benzoïque, borique, carbonique, citrique, fleusrique, gallique, hydrochlorique *muriatique*, nitrique oxalique, sulfureux, sulfurique, et le tartrique. — Acerbe, adj. sûr, âpre, milieu entre l'aigre, l'acide et l'amer. — Verjuté, e, adj. acide comme le verjus. — Aigre, adj. 2g. sûr, piquant, mordant, acide; avoir des manières acides; fâcheux acariâtre; des paroles choquantes. — Acéteux, se, adj. qui a le goût du vinaigre, qui en tient; acide acéteux, moins oxigéné que l'acide acétique. — Aigrelet, te, adj. un peu aigre. — Acété, e, adj. aigrelet, acide. — Acidulé, s. m. rendre aigre par le mélange d'un acide; acidulé, tenant de l'acide, de sa nature. — Sûr, adj. qui a un goût acide, aigrelet. — *et serèh*, aigrisette, s. f. sorte de cerise aigre.

SARETTÉ, s'arrêter, v. pers. cesser d'aller, de marcher, de faire, de parler; demeurer, rester immobile, etc. — Stationner, v. n. faire une station, des stations.

SAREU, temps de l'indicatif des v. savoir et pouvoir; il ne pourrait, il ne saurait le faire; ne pouvoir pas, cela ne se peut.

SARLETT, salière, s. f. vase, ustensile pour mettre le sel. — Porte-sel, s. m. boîte à sel.

SARNO, surnom, s. m. nom après le nom propre, épithète ajoutée au nom; sobriquet, surnom burlesque.

SASIR, s'asseoir, v. pers. se poser sur. — Se percher, v. pers. se mettre sur une perche, une branche, un lieu élevé, etc.

SASMETT, se dit du pis de la vache qui commence à se gonfler, ordinairement six semaines ou deux mois avant de mettre bas.

SASSPEHI, s'épaissir, v. pers. devenir épais, se dit des ténèbres, de l'esprit, de liquides, du corps, etc.

SASSPOUI, s'accouder, v. pers. s'appuyer du coude, s'appuyer sur la table, contre, etc.

SASSTAFLÉ, s'attabler, v. pers. se mettre à table pour y demeurer longtemps pour jouer.

SASURÉ, se nantir de, v. pers. se saisir, se garnir, se pourvoir par précaution pour assurance d'une chose.

SATAUDRI, s'attarder, v. pron. se mettre, être tard en route. — S'ennuiter, v. pers. se mettre en chemin la nuit, s'exposer à se laisser surprendre en chemin la nuit.

SATEIND *(donn sakoi)*, être à la veille, s. f. sur le point, au moment d'un événement, à la veille de.

SATIN, satinade, s. f. petite étoffe de soie très-mince, imitant le satin, ouvrage de satinaire, qui fabrique le satin. — Florentine, s. f. étoffe de soie en toute couleur, c'est un satin façonné. — Satin, s. m. étoffe de soie plate, douce, moelleuse.

SATITOTÉ, s'atinter, v. pers. se parer, s'orner avec trop d'affectation, s'attifer ridiculement.

SATRIMPÉ, s'imboire, v. pers. s'imbiber, se pénétrer d'humidité. — S'emboire, v. pers. s'imbiber; embu.

SAU, saule commun ou blanc saule, croît sur le bord de nos eaux et dans les prairies humides; on le multiplie tous les deux ou trois ans, le saule-osier rouge, l'odorant, l'osier blanc, le marceau, saule pleureur parasol; il y en a quarante espèces. — *à minou*, saule marceau, il habite les endroits humides de nos forêts, est grand, à feuille ovale, ridée, un peu dentelée.

SAUTOIR, engageant, s. m. nœud de rubans sur le sein; sautoir, se dit d'un fichu, d'un ruban qui se porte croisé, en sautoir.

SAUBOUI, chanceler, v. n. n'être pas ferme sur ses pieds, aller de côté et d'autre comme si on allait tomber, n'être pas ferme, assuré. — Gambader, v. n. vaciller, branler, balancer légèrement.

SAUF ETREUR, sauf erreur ou omission, expression en bas des arrêtés de compte, surtout de compte-courant; en abrégé : S. E.

SAUF-GAUR, sauve-garde, s. f. protection accordée par le prince, les autorités, un général, etc.; lettre, placard, écrit qui l'annonce; garde qui l'assure, ce qui la garantit; sentinelle libre qu'on place dans une maison.

SAUHON, saison, s. f. une des quatre parties de l'année; temps propre à chaque chose.

SAUIE *(ï)*, essai, s. m. action d'essayer, épreuve faite d'une chose; expérience, premier travail, première entreprise. — Saye, s. f. sorte de serge ou étoffe très-légère toute de laine, sert à faire des doublures d'habits et de meubles. — Cordat, s. m. espèce de grosse serge croisée et drapée, toute de laine, pour habiller les personnes peu aisées. — Serge, s. f. étoffe légère de laine ou de soie, croisée, dont la fabrication est susceptible de différentes combinaisons; il y en a différentes qualités. — Blicot, s. m. serge façon d'Aumale. — Sergette, s. f. petite serge, nom de celle la plus étroite, on le donne aussi à une espèce de droguet croisé. — Sempiterne, s. f. étoffe de laide croisée, espèce de serge sommière de laquelle le poil n'a point été tiré. — Sempiternelle, s. f. autre étoffe semblable à celle ci-dessus, mais beaucoup plus fine. — Ras-de-saint-Maur, s. m. étoffe croisée comme la serge; il y en a de toute soie, d'autre dont la chaine est en soie et la trame de fleuret et laine finement filée. — Ras de castor, s. m. étoffe de laine légère, ou espèce de serge de diverses couleurs; ras de Chypre, étoffe à gros grains tout en soie. — Cadis, s. m. petite étoffe de laine croisée, qui n'est autre chose qu'une sergette très-étroite et légère, une autre espèce est en laine fine. — Sardis, s. m. espèce de saye, étoffe grossière de laine de différentes couleurs.

SAUIELÉ *(ï)*, étalonner, v. a. imprimer une marque sur un poids ou une mesure. — Poinçonner, v. a. appliquer le poinçon sur les poids et mesures, appareiller, distance, longueur et hauteur — Échantillonner, v. a. conférer un poids, une mesure, etc., avec la matrice, le modèle, couper l'échantillon.

SAUIELEG *(ï)*, étalonnage, s. m. action d'étalonner les poids et mesures; poinçonnage, action de poinçonner.

SAUIELEU *(ï)*, étalonneur, s. m. vérificateur des poids et mesures d'un arrondissement.

SAUKLÉ, sarcler, v. a. arracher les mauvaises herbes. — Éherber, v. a. sarcler un champ.

SAUKLEIN, sarclure, s. f. ce qu'on arrache en sarclant.

SAUKLEU, sarcleur, se, s. qui sarcle, éherbère les plants des jardins, des champs.—Sarcloir, s. m. instrument pour sarcler. — Binochon, s. m. outil dont se servent les jardiniers pour sarcler l'oignon. — Sacloir ou saclet, s. m. petit couteau fait en oreille de lièvre, qui sert à sarcler les plants d'oignons. — Serfouette, s. f. petit outil de fer qui ressemble à un petit hoyau d'un côté, l'autre forme deux branches pointues comme une fourche, sert à sarcler et à donner des petits labours autour des plantes potagères, etc.; c'est une espèce de houlette.

SAUL *(ù)*, salle, grande pièce à recevoir les visites, pièce principale d'un appartement, grande pièce pour les audiences, les festins, etc.; dortoir, local pour les leçons d'escrime, de danse, de dessin, etc.; salle d'audiences. — Cénacle, s. m. salle à manger.

SAUMAR, saumure, s. f. eau, liqueur salée pour garder ou manger la viande, les poissons, etc. — Eau saumâtre, adj. 2 g. qui a le goût de celle de la mer, un peu salée. — Muite, s. f. eau dont on fait le sel, ou muire pour faire le petit salé, ou sel délayé dans l'eau. — Eau mère, s. f. liqueur qui reste de l'affinage du salpêtre, du sel.

SAUME, psaume, s. m. cantique sacré ou ode sacrée que les enfants d'Israël célébraient au milieu de leurs assemblées.

SAUNI, saunière, s. f. vaisseau où l'on conserve le sel, porte-sel, boîte à sel.

SAUP, sabre, s. m. arme offensive, tranchante, destinée particulièrement à la cavalerie. — Cimeterre, s. m. épée très-longue. — Espadon, s. m. lame de bois en forme de sabre, de deux pieds de long, quatre à cinq pouces de large, six à sept lignes d'épaisseur, sert à battre le chanvre; longue et large épée qui se manie à deux mains. — Peigne, s. m. outil qui sert à tracer les pains, les carreaux de savon, t. de savonnier. — Grand iris flambe, germanique, à feuilles engainées, larges glaugues à fleurs d'un bleu plus ou moins foncé, pourpre ou jaune. — Petit iris nain, une des 30 espèces d'iris, mais plus petite dans toutes ses proportions, à fleurs solitaires, bleu pâle foncé; iris nain, chameiris flambe, iris glaïeul.

SAUR, Sart, commune du canton de Spa, arrondissement de Verviers. — Inculture, s. f. terrain qui n'est pas cultivé, qu'on écobue pour en brûler le gazon, les racines.

SAURIETT, sariette, s. f. plante aromatique, deux espèces, l'une annuelle se sème d'elle-même, l'autre vivace se multiplie de semence et de pied éclaté, toutes deux originaires d'Italie et du midi de la France. — Sariette savourée, s. f. sadrée, deux espèces sont ordinairement cultivées pour l'usage de la cuisine.

SAUROT, sarreau, s. m. souquenille, sarau, sarrot. — Bassot, s. m. t. d'ardoisier, sarreau à dos matelassé. — Blouse, s. f. blaude, sorte de chemise de couleur, sans col, que les voituriers, etc., portent par-dessus leurs vêtements. — Demi-chemise, s. f. sarreau d'homme de peine, de verrier; chemisette, chemise de couleur très-courte. — Vareuse, s. f. espèce de blouse de matelot, qui se met par-dessus les vêtements pour les garantir du goudron. — Roulière, s. f. blouse de roulier.

SAURPETT, serpette, s. f. espèce de petite serpe dont la lame se plie dans le manche, sert à tailler les arbres fruitiers, les vignes, etc.; outil de bourrelier qui sert à couper le cuir en tirant et non pas en poussant comme le couteau à pied. — Faucillon, s. m. espèce de petite faucille qui sert à couper les menus bois taillis; on la nomme aussi étrope. — Grand couset, s. m. grande serpe pour tailler les arbres. — Vouge, s. f. serpe à long manche, t. d'agriculture. — Serpe, s. f. outil de fer un peu courbé par le haut, à manche court, sert à couper les branches un peu fortes et à façonner le bois taillis. — Coutel-hansard, s. m. espèce de serpe. — Gauvet, s. m. petite serpe de vigneron pour couper les raisins, etc. — Faucille, s. f. instrument qui sert à couper les blés à la main, lame d'acier courbée en demi-cercle, emmanché. — Étrope, s. f. petite fau-

cille pour couper le chaume, les herbages; étraper, couper le chaume avec l'étrape.

SAURTÉ, écobuer, v. a. enlever la superficie d'un terrain avec l'herbe, la brûler et répandre ses cendres sur le sol. — Essarter, v. a. défricher en arrachant les bois, les épines.

SAURTEG, écobuage, s. m. action d'écobuer; ses effets.

SAUSI, saucer, v. a. tremper dans la sauce, fam. réprimander, gronder fortement; saucer, mouiller dans la boue. — Saucière, s. f. vase pour les sauces. — Saucier, s. m. cuisinier qui fait les sauces.

SAUSISS, saucisse, s. f. boyau rempli de viande crue hachée, assaisonnée. — Saucisson, s. m. sorte de grosse saucisse. — *du Bologn*, saucisson enfumé.

SAUTÉ, sauter, v. a. franchir, omettre en parlant ou en transcrivant; faire sauter, retourner en sautant. — Sauter, v. a. s'élever de terre avec effort, s'élancer d'un lieu à un autre; faire des sauts.

SAUTEUR, désulteur, s. m. cavalier sauteur, qui passe d'un cheval sur un autre; désultateur, sauteur, dont le métier est de faire de tours. — Saltuaire, adj. 2 g. qui saute, passe d'un degré, d'un rang, d'une ligne à un autre.

SAUVAG, sauvage, adj. et s. qui vit dans le bois, sans lois, sans habitation fixe, etc.: homme qui vit seul, qui fuit la société; animal sauvage, féroce, farouche; lieu désert, inculte; plante qui vit sans culture, etc. — Sauvagerie, s. f. caractère de celui qui vit seul; maison de campagne isolée, agreste, champêtre, sauvage. — Indomptable, adj. 2 g. qui ne peut être dompté; peuple, animal, âme indomptable, etc. — Forcéné, adj. et s. emporté, enragé, furibond, furieux, impétueux, violent. — *artichou*, chardonnette, s. f. ou artichaut sauvage, ou cardonnette; cette plante est une espèce d'artichaut sauvage à larges feuilles, ses fleurs sont bleues et font cailler le lait. — Joubarbe, s. f. plante grasse rosacée, à suc rafraîchissant, astringent, la feuille nue appaise les hemorroïdes, les douleurs de tète, elle détruit les verrues; joubarbe commune ou de toit; il y a encore la joubarbe fil d'araignée ou arachnoïde et la joubarbe en arbre, celle-ci vient du Levant. — *aubriko*, boulet de canon, s. m. ou couroupite de la Guiane, abricot sauvage, il est de la grosseur d'un boulet de trente-six, le fruit est rond, l'écorce épaisse et dure. — *avoka*, avocassier, ère, adj. des avocats.—*avône*, aveineron, s. m. folle avoine. — Coquiole, s. f. sorte de chien-dent; folle avoine. — Haveron, s. m. avoine sauvage velue. — *bolgi*, gâte-pâte, s. m. mauvais boulanger ou pâtissier; mauvais ouvrier. — *boukett*, renonce vulgaire, trainasse, c'est une plante des plus commune à la campagne, elle croît partout dans les champs. — *chenn*, cannabine, s. f. plante voisine du chanvre. — Chanvre aquatique, s. m. eupataire femelle. — Chanvre bâtard, s. m. galopsis, plante labiée. — *chet*, chat haret ou sauvage, tige primitive du chat. — Bizaam, s. m. espèce de chat d'Amérique. — *franbauhi*, canneberge, s. f. coussinet, airelle de marais, plante rampante de marais à fleurs purpurines, baies bonnes à manger, du genre des airelles. — *et zauw*, barnache, s. f. sorte d'oie de mer, de passage — Ciecus, s. f. oie sauvage et plus petite que l'oie domestique. — *frévi*, coucou, s. m. fraisier qui fleurit et ne donne pas de fruits. — *frumain*, ray-grass, s. m. fromental, faux froment, ivraie vivace, plante dont on fait les prairies artificielles. — *haucurna*, sorbier hybride; il est d'une hauteur moyenne, à fleurs variées, cotonneuses en dessous, à fruits plus gros que le sorbier des oiseleurs, un peu en poire et lavés de rouge dans leur mâturité. — *koirguiouli*, cornouiller sanguin ou bois panais, arbrisseau très-commun dans les bois, les haies, à fruits noirâtres, huileux et amers. — *kolon*, œnas, s. m. pigeon sauvage et pigeon de roche, est une variété du pigeon biset affranchi. — Pigeon-ramier, s. m. pigeon sauvage, gris, qui se perche. — Palombe, s. f. espèce de pigeon-ramier des Pyrénées; le ramier approche du pigeon romain à plumage cendré. — *lin*, linaire commun ou lin sauvage, cette plante croît sur les bords des champs, des pâturages stériles, excellent anodin, souverain contre les hémorroïdes, résolutif diurétique, émollient, à fleurs monopétales en moufle. — *marjolaine*, origan, s. m. plante de montagne, espèce de marjolaine médicinale, diurétique, hystérique, stomacale, sudorifique pour les rhumatismes, les obstructions; huile essentielle pour les dents, excellent aromate.—*melaie*, sauvageon, s. m. jeune pommier venu de pepins, qui n'a pas été greffé. — *panauh*, terre-noix, s. f. plante bisannuelle à tubercules ombellifères, astringente; panais sauvage, étranger, semblable à l'opoponax, ses racines s'emploient pour purger, c'est un faux cassin. — *peri*, sauvageon, s. m. jeune poirier venu de pepins, une des 120 espèces de poiriers.—*pierzin*, ciguë, s. f. plante ombellifère, froide et vénéneuse, son suc ressemble au persil ou cerfeuil, en est différent par l'odeur, étant froissé, et par les taches noires de la tige, le vinaigre est l'antidote. — OEthuse, s. f. ciguë persilée par sa grande ressemblance à celle du persil; elle trouble l'esprit, excite les convulsions. — *poursai*, cochon marron, s. m. sauvage. — Sanglier, s. m. espèce de porc sauvage. — *priess*, cagot, s. m. faux dévot, hypocrite, qui a de la cagoterie. — Froqué, adj. qui a un froc. — Prestolet, s. m. ecclésiastique sans considération. — *pruni*, prunellier, s. m. arbrisseau qui porte les prunes sauvages, styptique pour la dyssenterie. — *resenn*, carotte sauvage ou d'aucus de Candie, ou faux chervi; elle croît dans les prés, sur les bords des chemins et lieux sablonneux, pousse plusieurs tiges rameuses, ses graines sont chaudes, dessicatives, atténuantes et apéritives, une des quatre mineures. — *romarin*, mufle-de-veau ou muflier, plante dont la fleur représente un mufle, bonne pour les yeux. — *salaid*, hiéracium, s. m. ou herbe à l'épervier; laitue sauvage. — *suwau*, yeble, s. m. petit sureau; sureau, plante purgative, astringente, les feuilles chassent les punaises. — *séleri*, ache de montagne, s. f. liveche, céleri sauvage; ache de marais, l'ache vulgaire et le cé-

leri non cultivé ; elle n'est point supportable en aliment, étant âcre, amère. — *seréh*, azérolle, s. f. petite cerise de l'azérollier rouge et acide, à petit noyau. — Sorbe, s. f. fruit du sorbier, petite cerise. — *sierfou*, scandix, s. f. herbe amère, stomachique. — Peigne-de-Vénus, s. m. aiguille-de-berger, plante annuelle du genre du cerfeuil. — *sikoreie*, dent-de-lion, s. f. ou pissenlit, plante astringente, à racines et feuilles vulnéraires pour la jaunisse; chicorée sauvage à feuilles semblables au pissenlit, à fleurs bleues, croît dans les champs sans culture. — *chirugien*, bailleul, s. m. celui qui fait profession de remettre les côtes, les os cassés. — *torai*, buffle, s. m. quadrupède bisulce de l'espèce du taureau domestique, à cornes latérales droites, renversées en arrière. — Hippobus, s. m. animal qui résulte de l'accouplement d'un taureau et d'une jument. — Ure, urus, s. m. taureau sauvage de Lithuanie.

SAUVAGMAIN, phrase, action sauvage, rude, extraordinaire, rare ; humeur, vertu sauvage, de manière sauvage.

SAUVÉ, sauver, v. a. garantir, tirer du péril; mettre en sûreté; procurer le salut éternel ; se sauver du péril. — Fuir, v. a. éviter, fuir le péril, le vice, le mal, etc. ; s'éloigner avec vitesse pour éviter; s'écarter; fuir, courir pour se sauver ; se mettre en fuite, prendre la fuite, passer vite; contumace, accusé absent; condamné par défaut, par contumace.

SAUVEG, fuite, s. f. action de fuir; fig. d'éviter, de se retirer, de s'échapper. — Sauvage, s. m. action de sauver les meubles et marchandises d'un naufrage, d'un incendie; sauvement, action de sauver, recouvrer.

SAUVION, sable, s. m. amas de grains pierreux; terre légère, menue, dure, sans consistance ni adhérence; sable de rivière, de ravine, de fondation ; sable de terrain ou de sablonnière; sable de certaine couche de grès très-friable ; sable quartzeux d'une extrême finesse, sert à polir sans raie. — Sablon, s. m. sable fort fin, délié, grès pulvérisé ; sablère, poudrier, sable cristallisé, le plus pur et le plus blanc, souvent mêlé de mica ou paillette. — Bassière, s. m. amas de sable dans les rivières. — Poussier, s. m. poudre de recoupe, de pierre, de ciment passé à la claie pour faire du mortier. — *d'ôr*, poudre d'or, s. f. est une espèce de mica qui porte le nom d'or de chat et dont on se sert pour répandre sur l'écriture afin de dessécher l'encre. — *pol papi*, purette, s. f. poudre que l'on met sur l'écriture; substance rougeâtre, brillante en grain sur le bord de la mer. — Mica, s. m. poudre brillante pour saupoudrer l'écriture.

SAUVIONÉ, sabler, v. a. couvrir de sable ; rempli, couvert de sable.

SAUVIONEU, sablonneux, se, adj. terre, pays, rivage sablonneux, où il y a beaucoup de sable. — Sableux, se, adj. farine, cassonnade, etc., où il y a beaucoup du sable.

SAUVIONI, sablier, s. m. vase qui contient le sable pour mettre sur l'écriture.— Sablonnier, s. m. marchand qui vend du sablon, du sable; sablonnière, marchande de sable.

SAUVIONNRAIE, sablonnière, s. f. lieu où l'on tire le sablon. — Sablière, s. f. lieu où l'on tire le sable.

SAUWERAN, sauve-garde, s. f. protection accordée par la troupe, la police, etc.—Abri, s. m. lieu où l'on se met à couvert ; fig. hors de danger. — A l'abri de, adv. à couvert, en sûreté; à l'abri, sous l'abri de.

SAUZE, sauce, s. f. assaisonnement, liquide salé ou épicé; fig. manière d'annoncer, d'employer, débiter une narration, etc. — Sauce, s. f. liqueur chaude pour rehausser la couleur d'or. — Coulis, s. m. suc de viande, etc. consommé à force de cuire et passé; coulis de poisson blanc et d'écrevisse; friture, sauce d'un objet cuit dans le beurre ; sauce diversifiée de trente-cinq espèces différentes. — *au pehon*, court bouillon, s. m. sauce pour les poissons, manière de les cuire avec du vin, des aromates.—*au vinaigre*, vinaigrette, s. f. sauce où il entre du vinaigre.

SAVAD, savate, s. f. vieux souliers; savate, sorte de punition infligée à coups de savate ; maladroit. — Caqueteux, se, s. qui caquette, babille beaucoup. — Péronnelle, s. f. femme de peu, sotte et babillarde.

SAVAN, savant, e, adj. et s. qui a beaucoup de science; bien informé, bien instruit, rempli d'érudition, habile, etc.—Erudit, adj. et s. m. qui a beaucoup d'érudition; docte, savant, avoir de l'érudition ; la tête d'un savant, d'un homme de génie est un foyer de lumières. — Lauréat, s. m. qui a obtenu la palme au concours et couronné en public. — Panurge, s. m. qui fait tout, qui est propre à tout; homme actif, industrieux, fécond en expédient.

SAVANMAIN, savamment, adv. parler, écrire savamment, d'une manière savante, avec connaissance.

SAVANSI, se diligenter, v. pers. se hâter, diligenter une affaire, faire agir diligemment. — S'actionner, v. pers. avoir de l'activité, agissant avec activité.

SAVEF, savez-vous, vous êtes instruit, informé de...

SAVNAR, savolinage, s. m. eau de savon, eau savonneuse; lessive, eau qui a servi à blanchir le linge.

SAVNEG, savonage, s. m. action de savonner, nettoiement par le savon.

SAVEUGLE, s'aveugler, v. pers. fig. se tromper soi-même; ne pas faire usage de sa raison, de ses lumières, ne pas se juger soi-même ; s'éblouir, s'enjouer, s'entêter, se passionner pour; s'enjouer d'une personne, d'un ouvrage; s'enthousiasmer, se coiffer, se préoccuper de quelqu'un, d'une opinion, etc.

SAVEUR, savoir, v. a. connaître, ne pas ignorer; savoir une chose, ce qu'elle excite, ce qu'elle est; son devoir.

SAVOIE *(ï)*, chou doré ou chou de Milan pommé, ses feuilles sont plus ou moins frisées. — Chou de pancolier, s. m. chou de Piémont.

SAVOIAUR *(ï)*, savoyard, e, adj. et s. de Savoie, t. de mépris; homme sale, grossier, brutal; Savoisien, ne, de la Savoie.

SAVON, s. m. pâte faite d'huile ou de graisse et d'un alcali pour dégraisser; savon blanc, noir; savon naturel, smectile ; savonnier ; sapo-

naire, pierre, terre savonneuse, les anciens ne connaissaient pas le savon, seulement employé au 18me siècle: M. Bertholet est le premier qui ait appliqué l'acide muriatique oxygéné au blanchissage en 1787; Higgens le sulfure calcaire; M. Chaptal, en 1799, imagina le blanchissage à la vapeur; en 1809, M. Plaisant, de Valenciennes, inventa un procédé au moyen de matières animales; en 1820, M. Cadet, de Vaux, inventa le blanchissage aux pommes de terre; Plaive attribue l'invention du savon aux Gaulois; c'est une combinaison d'une huile grasse avec un alcali caustique.

SAVONI, savonnier, s. m. celui qui fait le savon, la savonnette.

SAVONIR, savonnière, boîte à savonnette, s. f. espèces diverses de boîtes en faïence, bois, fer blanc, etc., pour servir la savonnette.

SAVONNREIE, savonnerie, s. f. lieu où l'on fabrique le savon; demeure du savonnier.

SAVU, savoir, v. a. *V. saveur.*

SAWOU, sureau, s. m. commun, à fleurs blanches, en grappe et fruits noirs, l'on en fait un rob stomachique. — *à rog peu*, obier, s. m. arbrisseau à fleurs blanches odorantes d'où succède des baies molles semblables au sureau, mais plus grandes et rouges.

SAWOURA, saveur, s. f. qualité sentie par le goût; agréable saveur, douce, piquante saveur.

SAWOURÉ, savourer, v. a. goûter avec attention et plaisir, fig. jouir avec délice.

SAWOUREU, savoureux, se, adj. mets, fruits savoureux, qui a bonne odeur, bon goût, bonne saveur, beaucoup de saveur. — Précieux, se, adj. et s. affecté, ridicule.

SAWOUREUZE, pimbêche, s. f. femme impertinente et précieuse, affectée dans les langages, les manières.

SAZE, adj. 2 g. nombre contenant 10 plus 6; 16me partie d'une année.

SAZEAIM, seizième, adj. le 16me ou la 16me partie; partie d'un objet divisé en seize.

SAZEAIMMAIN, seizièmement, adv. en seizième lieu.

SBAHI, se baisser, v. pers. se courber, s'affaiblir, diminuer, baisser l'oreille; faiblir, se décourager. — Se courber, v. pers. devenir courbe, se plier, se courber devant, céder à la volonté d'un autre; ployer.

SBATT, s'entrebattre, v. récip. combattre, se combattre, se battre l'un l'autre; se crosser, se battre à coups de crosse. — Se gourdiner, v. récip. se donner des coups de gourdin, de bâton, etc. — *à ko d'pogn*, se battre à pugilat; combat à coups de poings; nom du boxeur pugile qui se bat à coups de poings. — *elle pless donn ôd*, champion d'un autre, s. m. on se fait le champion d'un autre en prenant son parti.

SBAUHI, se baiser, v. récip. se toucher, se joindre; se donner un baiser. — S'entrebaiser, v. récip. se baiser l'un l'autre. — Se saluer, v. pers. récip. se donner une marque extérieure de respect, de civilité; donner un baiser à une dame en la saluant.

SBLESSI, se blesser, v. pers. se faire du mal à soi-même, éprouver un accident, se blesser l'un l'autre; couper, se blesser, s'entrecouper. — Se piquer, v. pers. se blesser à un piquant, etc.; se fâcher, se tenir pour offensé, se glorifier, se vanter, tirer les pieds en marchant, vanité de quelque chose, se piquer d'être savant, se piquer au jeu, s'y opiniâtrer malgré la perte; se piquer d'honneur, etc.

SBIRLANSI, se balancer, v. pron. aller sur une balançoire.

SBONN ANG, son auréole, s. f. cercle lumineux autour de la tête des anges, des saints.

SBOUTÉ *(fou)*, sortie à l'anus du rectum, intestin près de l'anus causé par effort pour aller à la selle. — Exanie, s. f. chute de l'anus. — *fou manoie*, liarder, v. n. lésiner, payer liard à liard comme les avares; liardeur.

SBROUILLE, s'entrebrouiller, v. récip. se brouiller, se traverser, se désunir. — Se brouiller, v. pers. se troubler, s'embarrasser en parlant; cesser d'être ami; ciel qui se couvre de nuage. — Se désunir, v. pers. se séparer, se diviser; galoper à faux. — Se détacher, v. pers. se délier, se séparer, se dégager d'une passion; cesser d'aimer, de prendre intérêt d'une personne.

SBROULÉ, se brûler, v. pron. — Être brûlé, v. pers. consumer par le feu. — *lu stoumak du peket*, se blaser, v. pers. s'user par l'abus des liqueurs fortes, s'user le sens par des excès, l'âme par toutes les jouissances.

SCHAGRINÉ, se mélancoliser, v. pers. s'abandonner à la mélancolie, se chagriner, prendre du chagrin, s'affliger, s'attrister, se donner du chagrin.

SCHAUFÉ, se chauffer, v. pers. être auprès du feu, au soleil pour recevoir la chaleur.

SCHAURPOUY, se tignonner, v. pers. se prendre par le tignon.

SCHERGI, se charger, v. pers. prendre le soin, la conduite de; se mettre un fardeau sur les épaules, etc.; s'obliger, s'engager. — *lu stoumak*, se farcir, v. pers. se remplir l'estomac avec excès, manger comme un glouton.

SCHIAIZE, élucubration, s. f. ouvrage d'érudition fait à force de veilles et de travail. — Science, s. f. connaissance que l'on a de quelque chose; connaissance certaine, assurée et évidente des choses; érudition.

SCHID, psitt, interj. sifflement d'appel, mot d'excitation des bergers à leurs troupeaux, des voituriers à leurs attelages.

SCHNAPAN, chenapan, s. m. vaurien, bandit.

SCHOKÉ, se choquer, v. récip. se choquer l'un l'autre, se contredire avec aigreur; s'opposer l'un à l'autre pour se nuire.

SCHOU, chou, s. m. enfant, t. de caresse.

SDEFII, se défier, v. pers. avoir de la défiance des autres, de soi-même, d'une opinion, d'un système; suspecter, douter, prévoir.

SDÉKONSERTÉ, se déconcerter, v. pers. se troubler, perdre la contenance, être décontenancé, se décontenancer.

SDÉVOUWÉ, se dédier, v. pers. se consacrer à la vertu, à la bienfaisance, à la vengeance, etc.

SDÉZABUZÉ, se détromper, v. pr. se tirer d'erreur.

SDIR, se dire à soi-même, v. pers. se prétendre, s'entredire, se dire l'un à l'autre; soi-disant, se prétendant, se donnant pour. — S'entre communiquer; v. récip. se communiquer l'un

à l'autre. — *les sett pechi mòrtél*, s'injurier, v. a. se dire des injures réciproquement.
SDOBLÉ, se douber, v. récip. douber sur quelqu'un, battre à coups de poings. — Se doubler, v. pers. et récip. devenir double; fig. être, exister deux fois; se séparer en deux.
SDODINÉ, s'amadir, v. pers. garder le lit pour peu de chose. — Se délicater, v. pers. avoir trop de petits soins pour soi.
SDRESSI, se lever, v. pers. se mettre debout, cesser d'être assis; sortir du lit, se lever avec précaution, lentement. — Se bouter, v. pers. se dit d'un cheval bouté, qui a les jambes droites, du genou à la couronne.
SDUBOTTNÉ, se déboutonner, v. pers. déboutonner ses vêtements; fig. fam. se déboutonner avec ses amis, leur faire part de ses sentiments, de ses secrets, se livrer à eux avec confiance.
SDUBOUGCHI, se dégorger, v. pers. et récip. s'épancher; se décharger le ventre.
SDUDORÉ, se dédorer, v. pr. perdre sa dorure.
SDUFAID, se défendre, v. pers. repousser la force par la force, empêcher une insulte, un mal; se débattre, s'excuser. — Récriminer, v. n. répondre à des accusations, à des injures, à des reproches par d'autres accusations; se récrier, faire des exclamations de surprise.
SDUFÉ, se défaire, v. pers. d'un domestique, le congédier; se débarrasser d'une chose, la vendre; se dit d'une mauvaise habitude.
SDUFILÉ, se raguer, v. pers. se couper, s'écorcher, en parlant des cordages, des fils, etc.
SDUGETÉ, se déjeter, v. pers. se courber.
SDUGUISÉ, se travestir, v. pers. se déguiser, se masquer; changer sa manière. — Se déguiser, v. pers. se travestir, se masquer, cacher son caractère, ses vues, feindre, se cacher, se montrer autre que l'on est.
SDUHAURNÉ, se débrailler, v. pers. se découvrir la gorge, la poitrine avec indécence.
SDUHAVE, s'écorcher, v. pers. s'enlever de la peau, se faire une écorchure, se déchirer la peau.
SDUHIERGI, se décharger, v. pr. ôter sa charge; se soulager; s'acquitter; se dispenser.
SDUHUFI, déhiscence, s. f. t. de bot. manière dont s'ouvre une partie close, les gousses.
SDUKOVRI, se découvrir, v. pers. ôter ce qui couvre.
SDULEHI, se soulager, v. pers. diminuer la charge, le mal. — Se débonder, v. pers. s'épancher, se répandre avec violence; fam. se dit des larmes.
SDULEI *(ï)*, se vider, v. pron. évacuer, etc.
SDULEYAIE, abandonnée, s. f. fille ou femme abandonnée de son amant, de son mari; abandonnée à son malheureux sort. — Délaissée, s. f. fille ou femme abandonnée de: qui a l'air, le regard langoureux.
SDULIBERÉ, se délibérer, v. pron. s'acquitter, se décharger d'une dette, d'une obligation.
SDULIVRÉ, se débarrasser, v. pers. se tirer d'embarras, se rendre libre, se dégager de ce qui attache, retient, gêne le mouvement. — Se délivrer, v. pers. se débarrasser, se tirer.
DULOI *(ï)*, se dégourdir., v. pers. se défaire de son engourdissement, de sa maladresse, de sa simplicité, de sa grossièreté, de sa gaucherie, de sa pudeur, de sa modestie; se délier, défaire le nœud, le lien; dépétrer.
SDULOUHI, s'ennuyer, v. pers. éprouver de l'ennui, du dégoût; trouver le temps long. — Se dépromettre, v. pers. désespérer du succès.
SDUMANI, se démener, v. pers. se débattre, s'agiter, se remuer violemment; diable à quatre, qui se démène, fait beaucoup d'effort. — Fulminer, v. n. fig. s'emporter, invectiver, menacer; qui fulmine, fait un grand bruit dans sa colère.
SDUMARIÉ, se divorcer avec, faire divorce; répudier, renvoyer sa femme avec les formalités légales.
SDUMONTÉ, s'emporter, v. pron. se fâcher.
SDUMOUSSI, se déshabiller, v. pers. ôter ses habits, ses vêtements, ses ornements; se mettre en déshabillé. — Se dévêtir, v. pers. ôter ses vêtements, se dépouiller, se dégarnir.
SDUNÉ, se donner, v. pers. l'un à l'autre quelque chose mutuellement. — S'entredonner, v. récip. se livrer, s'attacher au service de quelqu'un, se mettre dans sa domination. — *au dial*, se donner au diable, s. m. prendre beaucoup de peines sans succès. — *des airs*, se prélasser, v. pers. se carrer, marcher gravement, affecter un air de gravité, de marque, de dignité. — Se pavaner, v. pers. marcher d'une manière fière, superbe, comme en triomphe. — Se panader, v. pers. se carrer, marcher avec ostentation et complaisance, comme un paon, en étalant le pan de son habit. — *des pône*, ne faire, ne trouver que de l'eau claire, faire un travail inutile; peine perdue. — *onn pill*, se piller, v. pers. se battre; se dit des chiens, des hommes.
SDUNOKI, se dénouer, v. pers. pron. se défaire, se lâcher, en parlant d'un nœud, devenir plus souple, se démêler, se développer
SDUR, se convenir, v. récip. avoir du rapport. — Se plaire l'un l'autre, v. pers. qui convient.
SDUSAIZI, se dénantir, v. pers. relâcher, abandonner, laisser prendre ce qu'on avait; se défaire.
SDUSDIR, se dédire, v. pers. se rétracter, dire le contraire de ce qu'on a dit, le désavouer, ne pas tenir sa parole, revenir sur un engagement verbal; revenir, se rétracter; chanter la palinodie, se rétracter, surtout de ce que l'on a dit du mal. — Dépromettre, v. a. révoquer une promesse. — Déprier, v. a. revoquer une invitation, une prière; contremander. — Désinviter, v. a. révoquer une invitation.
SDUSKANGI, changer, v. n. quitter, changer de place, d'habit, d'état, d'idée; prendre une autre forme ou d'autres qualités.
SDUSKOUTUMÉ, se désaccoutumer, v. pers. de quelqu'un, faire quitter l'habitude, la coutume.
SDUSTERMINÉ, s'exterminer, v. pers. se fatiguer à l'excès.
SDUSTINGUÉ, se distinguer, v. pers. se signaler, se distinguer par sa valeur, ses talents, etc.
SDUSTOURNÉ, se détourner, v. pers. prendre un chemin plus long que le chemin ordinaire, prendre une autre route; se détourner du but. — Se dévoyer, v. pers. s'écarter de la bonne voie, faire prendre une fausse voie; se dévier, s'écarter du chemin.

SDUSTRUR, se détruire, v. pers. se tuer; tomber en ruine. — Se suicider, v. pers. se tuer soi-même.
SDUTELÉ, se détacher, v. pers. se délier, se défaire des cordons, des chaînes; se séparer; se décoller, se dételer.
SDUTOID, se détordre, v. pers. pron. se redresser, se remettre en son premier état.
SDUTRISTÉ, se désatrister, v. p. se désaffliger.
SDUTROSSI, se détrousser, v. pron. faire tomber ce qui était troussé.
SDUVERTI, se divertir, v. pers. distraire, récréer.
SDUVISSLÉ, se dévisser, v. pron. vis qui s'ôte.
SDUVIZÉ, parler, v. n. discourir, s'entretenir de, mettre la conversation sur, s'expliquer, déclarer ses intentions à quelqu'un. — *to ba*, se parler à soi-même, parler à voix basse, à l'oreille.
SDUWALPÉ, se développer, v. pr. ôter l'enveloppe, étendre, déployer ce qui etait enveloppé, lever le masque, ne plus dissimuler, agir sans honte, sans retenue.
SÉ, sel, s. m. substance dure, friable, cristallisée, sèche, dissoluble et picotante, sel de la mer; hydrochlorate de soude, gros sel blanc, gris, fin, écrasé, acide combiné avec un oxyde, alun, nitre, etc.; sel gemme, fossile minéral, sel mural, sel de tartre, sous-carbonate de potasse, tartre émetique ou stibié; tartrate, antimoine de potasse, sel qui résulte de l'union de l'acide tartrique saliliable. — Carbonate, s. m. sel formé par la combinaison de l'acide carbonique avec différentes bases. — Chlorate, s. m. combinaison d'acide chlorique avec des bases salifiables; chlorate de potasse. — Acétite, s. m. sel formé par l'union de l'acide acéteux avec différentes bases; acétate. — Prussiate, s. m. sel formé par la combinaison de l'acide prussique avec différentes bases. — Sel ammoniac, d'Angleterre ou sulfate de magnésie, de duabus, d'epsum ou sulfate de magnésie et de soude, de lait, de nitre, de saturne, d'oseille, de scidchute, seidlitz, de soude, de vitriol, de fer, sel de vitriol de Chypre, fossile ou gemme, de Glauber, de signette, sel de saline ou de cuisine, sel de varech. — Phosphate de soude, de chaux, de cobalt, la base de ce sel est l'acide phosphorique. — Carbonate, s. f. nom générique sous lequel on désigne toute une classe de sels solubles ou insolubles formés d'acide carbonique uni à une base, savoir : carbonate d'ammoniaque, de baryte, de chaux, de cuivre, de fer, de magnèse de plomb, de potasse de soude, etc., et sec — Citrate, on nomme ainsi le sel formé par la combinaison de l'acide citrique avec les bases. — Acétate, acide de vinaigre, ceux employés en médecine et dans les arts sont : acétate d'alumine, de fer, de cuivre, de potasse, de soude. — Tartrite, s. m. sel formé par la combinaison de l'acide tartarax avec différentes bases.—Natron, s. m. sel alcalin naturel, terreux ou natrum, ce sel existe dans la nature sous le nom de nitrum. — *d'ozeie*, axalate de potasse, est extrait du suc des feuilles de la petite oseille et de l'alléluia.
SÈB, simple, adj. non composé, sans accessoires, qui renferme peu de parties; l'opposé de double; niais, crédule.—*sôdaur*, soldatesque, s. f. les simples soldats, sans grade.
SÈCHAI, sachet, s. m. petit sac de toile, etc.; coussin parfumé, remède topique sur une fluxion. — Sachelet, s. m. petit sac en forme de poche. — Gousset, s. m. petite poche de culotte. — Petite poche, s. f. petit sac, petit sachet que portent les femmes du peuple, soit à leur tablier ou postiche, pour mettre leur argent, etc.—Egagropile, s. f. pelote de poils, débris de végétaux, etc. dans les intestins des ruminants; mellier, troisième ventricule du bœuf, t. de boucher; caillette, quatrième estomac; franche mulle, quatrième estomac des ruminants. — Bourson, s. m. petite bourse ou poche de haut-de-chausse; bourson, gousset. — Bourse, s. f. petit sac pour mettre l'argent qu'on porte sur soi. — Poche, s. f. sac qui tient au vêtement, ce qui en a la forme. — Canapsa, s. m. sac de cuir d'un artisan qui voyage, sac pour les outils. — *au laûm*, sac lacrymale, s. m. poche remplie de larmes du côté du grand angle de l'œil. — *d'marihau*, ferrière, s. f. poche attachée au haut du tablier en cuir du maréchal-ferrant pour mettre leurs clous et petits outils.—*d'marmiton*, drouine, s. f. espèce de havresac de cuir dans lequel les chaudronniers forains portent leurs outils et leur menu ouvrage. — *d'thèheu*, fosse, s. f. poche aux tabliers des tisserands. — *po magni les gvo*, bourgogne, s. m. sachet de toile, etc. pour mettre l'avoine, etc. à la muselière des chevaux.
SÈCHAIE, sachée, s. f. plein un sac, ce que peut contenir un sac; le sac, son contenu.
SÈD, cintre, s. m. figure en arcade, courbure d'une voûte, arcade de bois pour soutenir une voûte, règle de bois pour cintrer, cintre plein ou plein cintre, ce qui forme un demi-cercle parfait, cintre surhaussé, cintre qui représente un demi-ovale pris sur son petit axe ou diamètre; cintre bombé, cintre dont la courbure est une portion de cercle; cintre en S, cintre, celui qui est mixte et composé d'une partie creuse et d'une bombée, disposées en contre-sens l'une sur l'autre. — Cindre, s. m. instrument de charpentier. — Cèdre, s. m. pin du Liban, arbre conifère, toujours vert, pyramidal, à bois odoriférant, rougeâtre, de la couleur du citron.
SÈDÉ, baisser, v. a. et n. abaisser, s'affaiblir. — Céder, v. a. laisser, v. n. se rendre, se soumettre.
SEDOIRMI, s'endormir, v. pers. dormir d'un profond sommeil.
SÈDUL, assignation, s. f. exploit d'un huissier, citation devant le juge; cédule.—Cédille, s. f. petit signe qui adoucit le C.
SÈEL, serpette, s. f. faucille, étrape; espèce de couteau courbé, dentelé, emmanché pour couper le blé et autres graminées. — Fauchon, s. m. petite faulx pour scier le chanvre. — Fauchard, s. m. petit faucillon, petite faucille.
SEFOCAN, suffocant, e, adj. qui suffoque; vapeur suffocante.
SEFOKANSION, suffocation, s. f. étouffement, difficulté de respirer, perte de la respiration,

suffocation gênante. — Angine trachale, s. f. respiration très-difficile, douloureuse, toux rauque, voix aigre, sonore, suffocante.

SEFOKEG, suffoquer, v. a. et n. ôter, perdre la respiration.

SÉF, combium, s. m. substance visqueuse, organique du bois. — Sève, s. f. humeur active des arbres. — Ulmine, s. f. substance qui paraît exister dans l'écorce de presque tous les bois, fut découverte en 1797 par M. Vauquelin, dans une exudation brune d'écorce d'orme; acide ulmique extrait de l'orme.

SÉDOM, sédum, s. m. plante de la joubarbe; il y en a cinq espèces : l'orpin repris, le sédum à feuilles de peuplier et celui à feuilles velues, le sédum odorant, le sédum pyramidal. — Saxifrage catilédone ou pyramidale; au bout de trois ans, il s'élève de la rosette principale une tige de près de deux pieds de haut, d'une jolie fleur blanche pyramidale.

SÉFONEIE, symphonie, s. f. concert d'instrument de musique; ces instruments; ceux qui en jouent; sorte de composition musicale; il y a trois sortes de symphonies : la vocale, l'instrumentale et celle qui forme l'union des voix et des instruments, l'union des sons forme concert.

SEFORCHI, s'enferrer, v. pers. se jeter sur le fer, se percer avec un fer aigu; s'enferrer dans ses réponses.

SÉFORMÉ, s'informer, v. pers. s'enquérir, prendre des renseignements; faire une enquête. — Dépister un intrigant, v. a. démêler ce qu'on veut en savoir.

SEG, sac, s. m. sorte de poche; sac à blé; mettre en sac, dans un sac, son contenu, mesure de grains, de farines, etc. — Sacoche, s. f. deux grandes bourses de cuir ou de toile fendues par le milieu, fermées par le bout. — Sec, sèche, adj. aride, qui a peu ou point d'humidité, de graisse, qui n'est pas vert, mouillé, couvert d'eau moite, huileux, onctueux ou gras; sec, l'opposé d'humide; sèchement, sans eau, etc.; corps, draps, cuirs, etc. imperméables, qu'un fluide ne peut pas traverser. — Enduit hydrofuge, qui chasse l'humidité, qui en préserve, le détruit; corde, etc. humidifuge, qui chasse l'humidité, ne la craint pas. — Sauge, s. f. plante aromatique, céphalique, cordial; elle est cultivée dans nos jardins, les botanistes en comptent plus de soixante espèces; les cultivées sont la sauge armus prud'hommes, la sauge argentée annuelle, la sauge à fleurs bicolores, vivaces, herbacées, la sauge arbuste, sauge commun, la cardinale de Dombey, la citronnée, la dorée, les panachées. — Scarieux, se, adj. fruits, feuilles scarieuses; sec, aride, qui fait du bruit au contact; outre ou sac à vin, son usage est de la plus haute antiquité. — Répondre avec sécheresse, s. f. manière de répondre sèche, sévère. — *du sodaur*, sac à coucher, s. m. grand sac de toile écrue dont le soldat s'enveloppe avant de se jeter sur la paille pour dormir. — *et faïe*, fane, s. f. feuilles d'une plante séchée, feuilles sèches. — *et fleur*, fleurs desséchées, s. f. on a trouvé le secret de conserver aux fleurs non-seulement leurs formes et leurs couleurs, mais même de leur rendre lorsqu'elles sont desséchées, leur parfum naturel. — *kam on paidou*, sec comme un pendu, très-maigre; fleuet. — *kross*, grignon, s. m. pain, morceau de croute bien cuite ou séchée.

SEGAGI, s'engager, v. pers. promettre, s'obliger à servir quelqu'un pour un temps; s'emplir d'humeur, se dit de la poitrine. — S'enrôler, v. pers. se faire soldat.

SEGCHI, fumer, v. a. c'est faire un feu pour dessécher l'ouvrage; la terre sèche absorbe l'eau. — Sécher, v. a. rendre sec, mettre à sec, devenir sec; être consumé de langueur, etc.; amaigrissement, atrophie, marasme, état particulier du corps ou d'un de ses membres, accompagné de maigreur avec faiblesse; atrophie partielle des enfants; aridure. — Aridure, s. f. atrophie, consomption du corps ou d'un membre. — Brouer, v. a. se dit du soleil qui brûle, dessèche les fruits, les blés; arbre, plante dont les pousse sont frappées par le nord-est. — Excication, s. f. dessèchement; action de sécher les matières humides. — Tirer, v. a. mouvoir vers soi, amener à soi; tirer en haut, en bas, à soi; tirer quelqu'un par le... — *à boss*, contre jauge, s. f. comparer la mortaise avec le tenon, vérifier la justesse. — *à l'koid*, haler, v. a. enlever, soulever, tirer avec une corde; câbler, attacher avec une corde pour enlever. — *ass fin*, tirer à sa fin, approcher de sa fin. — *au boir*, tirer quelqu'un ou quelque chose au bord de l'eau. — *d'laiw au puss*, tirer de l'eau au puits, des pierres d'une carrière, du métal d'une mine. — *l'dial pol kaw*, tirer le diable par la queue; avoir beaucoup de peine à subsister, épuiser ses forces. — *les oreïe*, tirer les oreilles, se faire tirer l'oreille, ne céder qu'avec peine aux plus vives instances. — *les viair fou de né*, tirer les vers du nez. — *onn supenn fou de pi*, tirer une épine du pied; délivrer, dégager quelqu'un, le retirer d'un état pénible. — *so pi*, sécher sur pied, se consumer d'ennui, de tristesse, de langueur, etc.; le soleil sèche la plante sur pied.

SEGCHIHAN, desséchant.

SEGCHIHEG, dessèchement, s. m. action de dessécher, ses effets; état d'une chose desséchée, se dit pour maigreur extrême; absorption d'une chose; action d'absorber, ses effets; dans l'animal et le végétal. — Tabes, s. m. pl. marasme, consomption, spleen, phthisie, sconie, atrophie.

SEGDAM, sage-femme, s. f. accoucheuse, femme licenciée pour accoucher, qui en fait sa profession; il est probable que dans le premier temps les femmes s'accouchaient elles-mêmes, ou les mères à leurs filles, de là est survenu des sages-femmes jurées, des chirurgiens-accoucheurs. — Tire-monde, s. f. sage-femme qui aide à accoucher.

SEGENN, croquant, s. m. pâtisserie croquante, s. f. qui croque sous la dent; tourte croquante. — Craquelin, s. m. pâtisserie très mince séchée au four qui croque sous la dent.

SEGJALÉ, se geler, v. pron. être durci, se durcir par le froid, la gelée; se glacer.

SEGJOU, séjour, s. m. temps pendant lequel on demeure dans un lieu; ce lieu; demeure, habitation; ordre militaire: quatre jours de mar-

che, séjour le cinquième.
SEGMAIN, vertement, adv. parler, attaquer, répondre vertement, avec fermeté, vigueur; parler crûment, sans ménagement. — Sèchement, adv. en lieu sec; placer sèchement, d'une manière sèche, incivile, rebutante, froide, peu agréable.
SEGNI, faire le signe de la croix avec la main sur le front, la poitrine et les épaules.
SEGOSILIER, s'époumonner, v. pers. fatiguer les poumons.
SEGRESS, sécheresse, s. f. état, qualité de ce qui est sec; manière de répondre sèche, sévère.
SEK, cercle, s. m. suite de point à égale distance, d'un seul centre; sa figure, le plan qu'elle renferme, circonférence du cercle. — Équateur, grand cercle de la sphère, il est à égale distance des deux pôles. — Cercle ou cerceau, est en bois de bouleau, aulne, coudrier, saule et en frêne, etc. — Cerceau, s. m. cercle de bois, de fer, etc., pour lier, entourer les tonneaux; ce qui en a la forme. — Cerce, s. f. courbe d'une voussure, cintre d'une courbe, t. de menuisier, archurer. — Closoir, s. m. planche en cintre qui soutient l'ouvrage des vanniers en rondeur. — Cresson, s. m. bois ou grande verge de saule, de coudrier, etc., fendue avec la coutre pour des cercles, cerceaux. — Sur bande, s. f. bande sur les tourillons qui entourent les bouts des arbres de diverses espèces de machines. — Zona, s. f. légère tuméfaction et rougeur pâle sous forme de ceinture; pustule très-rapprochée, rouge ou blanche, avec chaleur, douleur brûlante et mouvement fébrile; feu sacré, feu de St.-Antoine des auteurs; dartre phlycténoïde. — Rouelle, s. f. rangée de cerceaux sur un ouvrage. — Cercle, s. m. est un commandement qu'on fait à une troupe chaque fois qu'on veut lui communiquer un ordre. — Sommier, s. m. cerceau double qui se place au bout de la futaille, immédiatement sur le jable, afin de lui donner plus de résistance. — *à bati,* bâtissoire, s. f. cercle de fer qui sert aux tonneliers à retenir les douves avec lesquelles on construit un seau, un tonneau. — *dessi,* happe, s. f. cercle qui garnit l'essieu des roues; il y en a à crampon. — Heurtequint, s. m. ferrure de l'essieu en bois placée au-dessus de la fusée. — *donn boid à la snouf,* batte, s. f. cercle d'écaille ou de corne formant la gorge d'une tabatière. — *don kreinkin,* arc, demi-arc formé par une lame d'acier ou de bois élastique, tendu par une corde ou courroie, dont on se sert pour décocher une flèche. — *du raw,* bande de roue, lien plat de fer qu'on adapte sur les jantes des roues de voiture, charrette, etc. — *sak à l'ouvrag,* fermoir, s. m. espèce d'agrafe attachée, en acier, en or et en argent, pour fermer les sacs, les bourses, etc. — *du tabeur,* vergette, s. f. cercle qui bande la peau du tambour. — Sarche, s. m. cerceau qui porte la peau d'un tambour, d'un crible, d'un tamis, etc. — *so laiw,* encyclie, s. f. cercle qui se forme dans l'eau lorsqu'il y tombe un corps.
SÉKAIME, cinquième, nombre ordinal.
SÉKAIMMAIN, cinquièmement, adv. en cinquième lieu.
SEKLÉ, cercler, v. a. mettre des cercles; cercler un tonneau, une cuve, etc., etc. — Relier, v. a. mettre, remettre des cercles à un tonneau, etc. — Sommager, v. a. placer des cercles, dits sommiers, sur une futaille.
SEKLEG, cerclage, s. m. action de cercler; bois pour les cerceaux. — Reliage, s. m. action de relier; cercler un tonneau. — *dessi,* heurtequint, s. m. ferrure de l'essieu en bois placée au-dessus de la fusée. — *donn raw,* embattage, s. m. action de garnir une roue d'une bande ou d'un cercle de fer; les jantes d'une roue. — Embattre, garnir une roue de bandes ou de cercles.
SEKRAUHI, s'engraisser, v. pers. prendre de l'embonpoint; se graisser, s'encrasser; s'épaissir; s'enrichir. — S'empiffrer, v. pers. devenir excessivement replet. — S'encuirasser, v. pers. se couvrir d'une crasse épaisse, se dit de la peau, des étoffes. — S'encroûter, v. pers. se couvrir d'une croûte.
SEKRÈD, commodités, s. f. pl. lieux d'aisances; latrines, privés, etc., etc.
SEKROLÉ, s'embourber, v. pers. s'emplir de bourbe, d'humeurs épaisses; s'engager dans une mauvaise affaire.
SEKROUKI, s'engouer, v. pers. s'embarrasser le gosier, empêcher d'avaler.
SEKURINÉ, s'encrasser, v. pers. se remplir de crasse, se rendre crasseux; s'encuirasser.
SÉKWUEM, Pentecôte, s. f. fête en mémoire de la descente du St.-Esprit.
SEL-DU-NITT, sel de Sedlitz, s. m. purgatif; sulfate de magnésie.
SELÉ, scellé, s. m. sceau en bande apposé sur des portes, des armoires, par autorité de justice; l'on conjecture que c'est des Romains que nous vient la précaution de mettre le scellé sur les effets mobiliers d'un défunt. — Céler, v. a. cacher, taire ne pas donner à connaître; céler un dessein, un fait, les effets d'une succession, d'une faillite, etc. — Seller, v. a. mettre la selle à une bête de somme. — Courbature, s. f. maladie du cheval, provenant de fatigue; maladie douloureuse dans les reins.
SÉLEBRAUSION, célébration, s. f. action de célébrer.
SÉLEBRÉ, célébrer, v. a. louer avec éclat; exalter, publier avec éloge; célébrer une fête. — Solenniser, v. a. célébrer une fête avec solennité.
SÉLERA, forfaiteur, s. m. celui qui a commis un forfait. — Scélérat, s. m. coupable ou capable de crimes; méchant, etc.
SÉLERI, céléri, s. m. ache, persil de Macédoine, persil de marais, herbe, plante potagère annuelle, à fleurs en parasol, à racines, l'une des cinq grandes apéritives.
SÉLESS, céleste, adj. du ciel; excellent.
SÉLESTIN, saint Célestin.
SELETT, sellette, s. f. sorte de selle de bête de somme. — Avaloire, s. f. principale partie du harnais des chevaux sur la croupe du limonnier; elle tient aux limons par deux chaînes de fer, et vient fixer la croupière. — *du moulet,* fauchère, s. f. tringle carrée de bois qui sert de croupière au mulet de charge. — Bât, s. m. espèce de selle de bête de charge pour supporter des fardeaux et les y attacher.

SELEVÉ, s'enlever, v. pers. s'élever, se porter plus haut.

SELI, sellier, s. m. celui qui fait des selles, etc. —Malletier, s. m. qui fait des malles de voyage; autrefois bahutier, aujourd'hui malletier, bahutier, coffretier, laxetier, se font par le sellier. — Harnicheur, s. m. bourrelier. — Bourrelier, s. m. faiseur de harnais de bêtes de somme. — Ceinturonnier, s. m. qui fait les ceinturons pour la troupe, etc. — Harnacheur, s. m. ouvrier qui fait des harnais, en général toutes les pièces dont on habille les chevaux.

SEL-KLAU, c'est le tu-autem, le nœud, la difficulté, le point essentiel d'une affaire.

SELL, selle, s. f. petit siège ou chaise pour mettre sur le dos d'un cheval, etc; selle élastique; la première fois dont l'histoire en fa t mention, c'est en 340, ce fut en 1380 que les dames commencèrent à aller à cheval sur des selles en travers; les premières ont été introduites et inventées par les Saliens en 340. — Selle ambrifère, s. f. t. de méd. évacuation faite en une fois. — Selle, s. f. billot de bois au milieu duquel est une cheville de fer saillante, sert aux charrons pour poser les petites roues pour les égaliser. — Selle, s. f. le potier d'étain fait usage de deux selles, selle à jeter, qui est de bois, à pied ouvert et creuse à l'endroit où on dresse le moule de vaisselle pour jeter dedans, et la selle à apprêter. — Apprêtoir, s. m. selle de bois à quatre pieds que les potiers d'étain ont soin de fixer pour y apprêter, ou râpure d'étain. — Selle à modèle, s. f. chevalet plus ou moins solide de sculpteur en marbre pour planer et contenir les pièces. — Selle, s. f. de tonnelier; elle est de deux sortes : la selle à tailler, qui sert à retenir, et la selle à rogner, ressemble à un petit baril. — Seille, s. f. seau pour puiser l'eau dans un puits; seilleau, seau pour puiser. — Selle turcique, adj. 2 g. t. d'anat. excavation de l'os sphénoïde. — *du gvô*, arçon, s. m. pièce de bois cintrée, partie principale de la selle.—*et puss*, noria, s. f. machine hydraulique composée d'un treuil, sur lequel est portée une corde ou chaîne sans fin et à laquelle sont attachés des seaux ou augets qui donne une continuité d'eau depuis le fond du puits jusqu'à la partie supérieure.

SELREIE, sellerie, s. f. lieu où l'on range les selles, les harnais, etc.; travail, commerce de sellier, de harnacheur. — Bourrelerie, s. f. métier, commerce de bourrelier; bourellerie.

SELTIK, celtique, adj. (langue) des Celtes.

SELUL, cellule, s. f. loge; alvéole.

SELU, celui, celle, pron. démonst. ceux, celles, se dit de tous les êtres. — *to chi*, ressemblant, e, adj. qui est conforme, semblable; portrait, personne ressemblante.

SEM, fane, s. f. feuilles de la plante de carotte, panais, etc.

SEMAUV, semaille, s. f. action, temps de semer, grains semés; faire les semailles, temps de semaille.

SEMÉ, semer, v. a. épandre, semer des grains sur une terre préparée; répandre, faire naître. — *des fleurs po l'porsession*, joncher des fleurs, des herbes, branches, feuilles répandues sur un chemin ou passage de la procession.

SEMEG, semaille. *V. Semauv.*

SEMESS, semestre, adj. 2 g. qui dure six mois; espace de six mois, être en semestre; prix de six mois de service; toucher, payer un semestre; semestrier, soldat en semestre.

SEMEU, semeur, s. m. celui qui sème des grains ou autres céréales. — Semoir, s. m. sac ou espèce de tablier pour porter les grains en semant; instrument, machine pour semer; en 1791, M. Goirol, de Lyon, a inventé un semoir qui peut s'adapter à toute espèce de charrue.

SEMI, aiguiser, v. a. rendre un outil pointu, tranchant, plus aigu.—*le pir du molin*, ribler, v. a. aiguiser une paire de meules neuves avec de l'eau et du sable sec, en les faisant tourner l'une sur l'autre.

SEMISÉ, s'immiscer, v. pers. se mêler mal à propos de; s'immiscer dans une querelle, une affaire; s'entremettre, s'ingérer dans...

SENAIRI, prendre son essor; voler en l'air, faire une ascension aérostatique.

SÉNAMORÉ, sénamourer, v. pers. devenir amoureux d'uue personne.

SENE, sien, ne, s. pron. passe, ce qui est à soi, son bien. — Siens, s. m. pl. ceux qui sont de son parti.

SENN, signe, s. m. symptôme diagnostique d'une maladie; connaissance de l'état présent et de la nature des maladies. — Signe, s. m. indice qui sert de désignation, qui exprime la pensée; marque, tache sur la peau, démonstration extérieure; geste, mouvement du corps, des membres ou des yeux pour avertir. — Signal, s. m. signe remarquable et convenu pour avertir; signaux, langage de mer. — Indice, s. m. signe apparent et probable d'une chose, d'un caractère, d'un édit.—Symptôme, s. m. signe, accident dont on tire quelque présage, quelque connaissance dans la maladie du corps, qui fait juger de sa nature, de ses qualités, de ses suites. — *avou ses mains*, épismasie, s. f. gesticulation, expression par le langage des mains, la partie la plus importante de la pantomime. — *avou stiess*, opiner du bonnet, adopter un avis sans raison par un simple geste de tête. — *del kreu*, signe de la croix fait avec la main sur le visage, la poitrine.

SENONDÉ, prendre son élan, son escousse; s'élancer.

SENTAITÉ, s'opiniâtrer, v. pers. s'obstiner à vouloir fermement soutenir un fait, une proposition avec opiniâtreté.

SEP, pince d'Elvaski, s. f. piège inventé par Elvaski; ce piège en fer au moyen d'une détente pince les oiseaux, les rats, les souris par les pattes, le cou, etc.; traquenard à ressort, se fait comme celui à bascule, de différentes forces et grandeurs, suivant la bête qu'on veut attraper.—Piège, s. m. machine pour attraper des oiseaux, des animaux. — *du leu*, traquenard à bascule, piège de fer à deux branches dentées au milieu, se ferme au moyen de deux ressorts, vis à écroux et planchette à bascule; hameçon à loup, espèce de boîte en tôle longue de 28 lignes, large de 4, épaisse de 3, sur le devant une coulisse large d'une ligne et demie, longue de 18, d'où sortent deux tiges de fer de deux pouces de long, deux lignes de large, une ligne d'épaisseur; ces tiges se ter-

minent inférieurement par trois pointes aigues en acier, longues de six lignes et ouvertes, forment avec la tige un angle de 45 degrés, quand le ressort le retient ouvert. — *du rnau,* piège à renard, ce piège se compose de deux branches, d'un ressort en acier et renfermant la gachette, la bascule et l'appui dans le trou de la gachette, est attaché à une ficelle qui passe dans le porte-appat ou cliquet et maintient l'amorce entre les plaques de fer vissées l'une sur l'autre.

SEPARAUSION, séparation, s. f. action de séparer ou de se séparer, ses effets; chose séparée, brouillerie, divorce; abandon de communion; partage, chose, cloison, etc. qui sépare. — Métayerie, s. m. limite qui sépare deux héritages mitoyens. — Cloisonnage, s. f. ouvrage de cloison, séparation en bois, etc. dans une chambre; membrane qui divise le péricarpe. — *donn chuminaie,* languette, s. f. séparation de deux ou plusieurs tuyaux d'une souche de cheminée, se font en briques. — *du gvo,* barre, s. f. pièce de bois ronde pour séparer les chevaux dans les écuries.

SEPARÉ, séparer, v. a. désunir les parties jointes d'un tout ou ce qui était uni; faire que des êtres ne soient plus ensemble; éloigner, distinguer, ranger, diviser, séparer. — Désunir, v. a. disjoindre, séparer ce qui était uni; démembrer, diviser; fig. rompre l'union, la bonne intelligence entre les personnes. — Cloisonner, v. a. séparer par une cloison. — Désincorporer, v. a. séparer d'un corps.

SEPAREG, cloisonnage, s. f. ouvrage de cloison. — Séparage, s. m. séparation, triage, rupture d'une chose qui se sépare. — Séparatif, adj. qui fait séparation, qui la cause. — Chose séparable, adj. qui peut être séparé, désuni. — Séparatoire, s. m. vase pour faire une séparation; instrument de chirurgie pour séparer une plaie. — Désunion, s. f. séparation des parties d'un tout; démembrement; disjonction; fig. mésintelligence. — Divorce, s. m. rupture de mariage; dissension entre des époux, des amis, des chefs, etc.; séparation.

SEPAREMAIN, ségregativement, adv. séparément, l'un après l'autre; ségreger, mettre à part; séparer. — Séparément, adv. à part l'un de l'autre; agir, parler, placer séparément.

SEPOU, su, s. m. connaissance de quelque chose, au vu et su de...

SEPTAIMB, septembre, s. m. mois d'automne, neuvième mois de l'année.

SEPTAND, septante, adj. soixante-dix.

SEPTANTEME, septantième, adj. soixante-dixième.

SEPUL, sépulcre, s. m. tombeau; monument pour déposer, où est déposé un mort.

SER, ferme, impér. du v. fermer.

SERA, joc, s. m. repos du moulin; le mettre à joc, l'arrêter au moyen de... — Encliquetage, s. m. action du rochet qui s'engrène pour faire en sorte qu'une roue ne tourne que d'un côté ou ne tourne pas. — Sabot, s. m. chaussure de bois; corne du pied du cheval, de l'âne, du bœuf; jouet d'enfant; univalve; tout ce qui emboîte les pieds de certains meubles. — Frein, s. m. on donne ce nom à toute espèce de freins appliqués aux machines quelconques. — Tentai, s. m. barre pour tourner et tendre les ensouples, t. de fabricant. — Etreignoir, s. m. outil de menuisier pour serrer; morceau de bois percé de trous et joint avec des chevilles, sert de sergent. — Détendoir, s. m. instrument de tisserand pour tendre et détendre la chaîne. — Paye, s. f. bâton pour arrêter la vis de la presse. — Cérat, s. m. onguent, pommade de cire, etc. ou sans cire, comme le diapalme; cérat ordinaire, soufré. — Basilidion, s. m. cérat pour la galle. — Basilicon, s. m. onguent suppuratif. — Cérat de Saturne, s. f. prenez une once cire, quatre id. huile d'olive, dix-neuf id. d'eau pluviale, dix-neuf id. d'extrait de Saturne. — Storax, s. m. gomme résineuse odorante, on en voit trois espèces; résine astringente, sert dans la composition du cérat ordinaire. — *d'molin,* pipoir, s. m. outil de meunier pour serrer les pipes.

SERE, cire, s. f. matière jaune presque insipide, compacte, s'amollissant par la chaleur, produite par les abeilles; bougie, chandelle de cire. — Propolis, s. f. espèce de cire rouge, grossière, avec laquelle les abeilles bouchent les fentes de leurs ruches. — Momie, s. f. cire noire pour greffer les arbres.

SERÉ, presser, v. a. presser fortement, gêner la respiration. — Engoncer, v. a. rendre la taille gênée, contrainte. — Serré, adv. bien fort, se dit du froid, d'un pincement; fig. d'un mensonge. — Serrer, v. a. étreindre, presser, mettre près à près, à couvert, en sûreté, en un lieu où la chose ne puisse se gâter; être volé; enfermer, plier, lier, serrer le bouton à; presser vivement sur une chose. — Sergenter, v. a. t. de pratique, presser par le moyen des sergents; presser, importuner pour obtenir. — Cerner, v. a. faire un cerne autour; entourer, cerner un camp, une ville, etc. — Fermer, v. a. clore ce qui est ouvert; lier, arrêter, boucher l'issue; clore, enclore, etc.; fermer une baie de porte. — Presser, v. a. serrer, étreindre avec force; approcher contre, presser pour suivre vivement, sans relâche, etc. — Adiarrhée, s. f. suppression générale des évacuations du corps; constipé, qui c..e difficilement. — Constipé, e, adj. s. qui va difficilement à la selle, a le ventre ceignant; rétention des excréments dans le canal intestinal, au delà du terme où la nature a coutume de se débarrasser.

SEREG, fermeture, s. f. ce qui sert à fermer; action; moment de fermer les portes. — Engoncement, s. m. gêne, contrainte dans la taille.

SEREH, cerise, s. f. fruit rouge à noyau, du cerisier; couleur de ce fruit, on en connaît de vingt espèces et variétés. — Agriotte, s. f. espèce de cerise sauvage; fruit de l'agriotier. — Equaiseau, s. m. sorte de cerise. — Gobet, s. m. grosse cerise. — Mérise, s. f. petite cerise douce; fruit du mérisier. — Cerexhe-Heuseux, commune du canton de Fléron, arrondissement de Liége. — *du boi,* raisin de renard, s. m. ou parisette, herbe à paris, céphalique, résolutive, anodine, antidote pour les vertiges, plante qui a une odeur puante et désagréable, qui croît d'elle-même dans les bois épais et ombragés. — *en chmih,* coqueret, s. m. officinal ou alkekenge, plante monq

petale, à fruits bonifères, somnifères, ses baies colorent le beurre. — *voilée,* alkekenge effilée ou coqueret, herbe en cloche, espèce de cerise renfermée dans une enveloppe ou espèce de voile.

SERÉHI, cerisier, s. m. arbre qui porte la cerise; le bon jardinier en compte vingt espèces à fruits, les principales sont : le cerisier sauvage ou mérisier, le griottier, l'agriottier, le cerisier commun, le gristonain précoce, le griottier royal hatif, le griottier à bouquet, celui de Montmorency, le gros gobet, le gri de Villenes, ambré, griottier royal, guigne anglais, celui d'Allemagne, celui de Portugal, le tardif ou de la Toussaint, id. de Chansy, le bigariautier, le guignier à fruits blancs, rouges, jaunes, etc., etc. — Mérisier, s. m. grand cerisier de bois, son bois est recherché pour l'ébénisterie, à fruits rouges, noirs, petits à longue queue. — Ragaumier, s. m. espèce de cerisier nain à feuilles de saule. — Bigaraudier, s. m. espèce de cerisier qui donne le bigareau. — Mahaleb, s. m. bois de Ste.-Lucie, espèce de cerisier sauvage, indigène de Loraine. — *d'Espagn,* célaste luisant ou célaste de Virginie, ses fruits sont rouges; plante d'orangerie.

SÉREMONEIE, cérémonie, s. f. acte mystérieux, forme extérieure et régulière du culte religieux; formalité observée dans les actions sosennelles; manière de recevoir, de traiter, de respect; témoignage de déférence, façon civile, respectueuse.

SERET, Seraing, s. m. gros village sur la Meuse, chef-lieu de canton du 1er arrondissement de la province de Liége.

SÉRIEU, sérieux, se, adj. qui n'est pas gai, enjoué, l'opposé de frivole, de léger, etc.; les gravités dans l'air, les manières, les caractères. — Agélaste, s. m. apathique, qui ne rit jamais.

SÉRIEUSTÉ, sériosité, s. f. air sérieux, vain, superbe.

SERIMAIN, serment, s. m. affirmation authentique, en prenant à témoin Dieu, une chose sainte, divine ou son honneur, etc., d'un fait; jurement; promesse solennelle; faux serment, sincère, captieux, sacré, conjugal; prêter un ou le serment. — Serment décisoire, s. m. est le serment d'office déféré par le code civil; serment décisif qui vide le procès.

SERIMAINTÉ, assermenté, e, adj. qui a prêté serment au gouvernement, à la constitution. — Assermenter, v. a. exiger le serment, faire prêter serment, engager, obliger, assujettir par serment.

SERINETT, turlutaine, s. f. sérinette. — Sérinette, s. f. petite orgue pour instruire les serins.

SERINGA, syringa, s. m. seringa ordinaire, arbrisseau originaire de France, se rencontre dans tous les jardins; il y a plusieurs variétés: l'inodore, le nain, celui à feuilles panachées, ses rameaux forment des buissons épais.

SÉRIUS, céruse ou blan de Céruse, blanc de plomb, sous-carbonate de plomb de chimiste, se fabrique de diverses manières, est un sel neutre pulvérulent, insoluble dans l'eau, est formé, si elle est pure, d'oxide de plomb et d'acine carbonique; celle de Hollande offre une pâte très-serrée d'un blanc mat azuré, sa cassure est nette, douce au toucher, est la plus estimée.

SERLON, selon, prop. suivant, payer selon le travail, la valeur; c'est selon, exprime le doute, la condition, la chance, le rapport.

SERMON, prône, s. m. instruction chrétienne faite par le curé, etc., dans l'église et après laquelle on annonce les mariages, etc., etc. — Prédication, s. f. action de prêcher; sermon, discours religieux, remontrance.

SERMONÉ, sermonner, v. a. faire d'ennuyeuses remontrances; hors de propos.

SERMONEU, sermonneur, s. m. qui fait de longs discours, de longues remontrances; ennuyeux sermonneur, prédicateur. — Cérémonieux, se, adj. qui fait trop de cérémonies, qui a une politesse affectée, incommode. — Obséquieux, s. m. qui porte à l'excès les complaisances, les fadaises.

SERON *(d'chenn),* faisceau, s. m. de filament du chanvre, torché en botte, du poids d'un quart de livre de Liége; le chanvre de Brabant se fait en vingt-six faisceaux à la pierre ou botte de chanvre peignée pour cordonnier. — *d'lin,* baguette de lin, s. f. faisceau de lin entortillé pour la toile; il s'en trouve de 25 à 40 à la livre, suivant leur finesse.

SER-PON, serre-point, s. m. outil de bourrelier pour serrer le point fait en ligneul et en lanière de cuir.

SERRESS, regayoir, s. m. nom que l'on donne au peigne ou seron dans lequel passe la filasse pour la purger de ses ordures, outil pour nettoyer; regayer, passer le chanvre par le regayoir.

SERSAI, cercle, s. m. circonférence, cerceau, se dit des nuages qui entoure le soleil et la lune. — Disque ambiant, s. m. qui entoure, environne, enveloppe la lune, le soleil. — Halas ou halot, s. m. cercle blanchâtre, lumineux, qui se forme autour du rond de la lune et qui annonce la pluie. — Auréole, s. f. t. de peinture, cercle lumineux autour de la tête des saints, cercle irisé autour.

SERTAID, serre-tête, s. m. ruban, coiffure de nuit en toile, soie, etc., serré par des cordons; cornette garnie de tulle, de mousseline. — Fontage, s. m. nœud de ruban autour de la tête.

SERTAINEMAIN, certainement, adv. en vérité, assurément, indubitablement; croire, affirmer certainement.

SERTIFIEG, certifier, v. a. témoigner, assurer qu'une chose est vraie, la déclarer solvable.

SERTIFIKAT, certificat, s. m. écrit faisant foi de quelque chose. — Servivi, s. m. certificat de service.

SERUREIE, serrurerie, s. f. s. f. art, commerce, travail, ouvrage de serrurerie.

SERVAU, saint Servais. — Centre ovale, s. m. espace elliptique du cerveau entouré par la conjugaison des nerfs.

SERVAI, cerveau, s. m. corps organisé, centre nerveux formé d'une substance molle, logé dans la cavité du crâne; creux, timbré, etc. — Cervelle, s. f. substance du cerveau, partie blanche et molle du cerveau; cervelle évaporée,

légère. — Cervelet, partie supérieure du cerveau. — Sensorium, s. m. partie du cerveau réputée le siége de l'âme, organe de la sensibilité.

SERVIETT, nappe, s. f. linge destiné à couvrir la table; ce qui en a la forme. — Napperon, s. m. petite nappe posée par-dessus la grande sur le milieu de la table. — Batonnée, s. f. serviette que l'on plie à petits carreaux pour le service de table.—Serviette, s. f. linge de table pour garantir les vêtements, s'essuyer.

SERWI, serrurier, s. m. qui fait des serrures, des ustensiles, des machines, des ouvrages de fer. — Alènier, s. m. qui fait des alènes.— Blanchœuvrier, s. m. taillandier pour les outils tranchants. — Taillandier, s. m. ouvrier qui fait des outils, des haches, etc., pour les gros ouvrages. — Armurier, s. m. qui fait, raccommode et vend des armes défensives ou à feu. — Lancier, s. m. celui qui fait des lances, des pics. — Poèlier, s. m. qui fait, fabrique et vend des poèles portatifs et autres de diverses formes; poèlier-fumiste. — Serrurier-mécanicien, s. m. celui qui sait, exerce la mécanique, fait des machines.—Vrillier, s. m. qui fait des vis, des vrilles.

SESS, écope, s. f. sorte de pelle creuse et ayant des rebords, avec laquelle on vide l'eau qui entre dans les bateaux. — *à la muraïe kon veu les mason*, c'est à la muraille qu'on connaît les maçons, c'est à l'occasion qu'on connaît les hommes.

SESSÉ, cesser, v. a. interrompre, discontinuer; cesser de parler, d'agir, de vivre, n'être plus.

SESSPAWTÉ, s'effrayer, v. pers. prendre de la frayeur, s'étonner, s'effrayer de tout, s'effrayer mutuellement.

SESSPLIKE, s'expliquer, v. pers. dire, s'énoncer; expliquer sa pensée; s'expliquer avec quelqu'un, avoir un éclaircissement.

SESSERÉ, s'enfermer, v. pers. dans, rester, se retirer pour ne voir personne.

SESSTOUMAKÉ, s'estomaquer, v. pers. se scandaliser, s'offenser d'une parole, d'une action d'autrui.

SETAID, s'entendre, v. pers. et récip. s'entendre avec, agir de concert; se concerter, s'aboucher, être d'intelligence. — Colluder, v. n. s'entendre avec son adversaire pour tromper un tiers; tromper un tiers par collusion. — *kam des kôpeu d'bouze*, s'entendre comme des escrocs, par convention tacite pour tromper un tiers.

SETAIME, septième, adj. nombre ordinal après le sixième, septième partie d'un tout divisé en sept.

SETAIMEMAIN, septièmement, adv. pour la septième fois.

SETBONKLÉ, se fagoter, v. pers.

SETT, sept, adj. nombre égal à 3 plus 4; septième, le chiffre 7; septennaire, espace de 7 ans de la vie de l'homme; qui a professé 7 ans.

SÉTUR, ceinture, s. f. ruban, cordon, etc., autour du milieu du corps, bord d'une jupe, d'une culotte, la place du corps où elle s'attache; ce qui entoure; filet, petit liteau, l'usage des ceintures est de la plus haute antiquité, ceinture d'ornement de velours, ruban ou d'autre étoffe nouée par derrière ou bouclée sur le devant. — Écharpe, s. f. large bande d'étoffe en baudrier, en ceinture avec pendant ou nœud saillant. — Ceinturette, s. f. petite bande, petite ceinture. — Ceste, s. m. ceinture de Vénus, feu persique ou ceinture; dartre qui entoure le corps. — Zostère, s. f. ceinture érysipélateuse. — Cordelière, s. f. ceinture que portent les dames, elle est composée de très-petites ganses rondes nattées à jours, on en porte en coton, en soie, en laine, en or ou argent, perle, etc. — *du priess*, ceinture de prêtre, leur sert à relever l'aube pour dire la messe et l'empêche de traîner. — *du sauvag*, pagne, s. m. toile qui enveloppe le corps de la ceinture jusqu'au genoux, couvre les parties honteuses des peuples qui vont presque nu.

SÉTURON, ceinturon, s. m. sorte de ceinture à pendant pour soutenir l'épée, etc., se fait par le ceinturonnier. — Porte-épée, s. m. pièce de cuir ou d'étoffe pour porter l'épée. — Porte-étendard, s. m. espèce de ceinturon avec un étui en cuir pour porter.

SEU, seul, e, adj. sans compagnie, unique, simple, il n'y a qu'un tel homme qui puisse, il n'y a qu'un homme. — Soif, s. f. altération, besoin, envie de boire, irriter, étancher, apaiser la soif. — Palydipsie, s. f. soif excessive, inextinguible.

SEUIE, soie de cochon, s. f. poil de porc, de sanglier, etc., se dit aussi de quelques chiens; soie, poil de porc, sert à la brosserie, cordonnerie, etc.; cheveu gros, raide et fort, non frisé en forme de soie de cochon, cheveu cétacé, allongé comme une soie de cochon.

SEULMAIN, seulement, adv. rien de plus, pas davantage du moins.

SEUR, sœur, s. f. femme, fille née d'un même père ou d'une même mère; sœur grise ou de la charité destinée à soigner les pauvres malades, les infirmes, a eu en 1643 pour fondatrice Louise de Marillac, veuve de M. Legros; sœur hospitalière.

SEURE, cire, s. f. matière jaune, *V. Serc.*

SEVROOD *(ôo) (de teu)*, comble, s. m. espace qui se trouve entre le poinçon du comble d'un bâtiment ou grenier. — Subgrande ou sevéronde, s. f. saillie d'un toit pour rejeter l'eau loin du mur.

SEW, suif, s. f. graisse de mouton, de bœuf, de cerf, etc., fondue. — Adipodrée; s. f. subtance grasse, tirée des substances animales par macération, avec quoi l'on fait d'excellentes chandelles. — Combium, s. m. substance visqueuse organique du bois vert.

SEWOIRÉ, se deseingaigner, v. pers. s'étonner, être surpris. — S'ébrouer, v. pers. se dit du cheval, ronfler par frayeur, souffler avec force.

SEYAI, seau, s. m. vaisseau pour puisser de l'eau, son contenu mesure 22 pintes. — *al benoult-aiw*, amulette, s. f. vase portatif pour l'eau lustrale, eau pour purifier le peuple; petit vase à l'eau bénite. — *d'filress du chenu*, mouilloire, s. f. vase pour y mouiller le bout du doigt en filant le lin et le chanvre. — *d'pomp*, barillet, s. m. piston d'une pompe à bras, sans corps de pompe. — Clapet, s. m. soupape fait d'un rond de cuivre fortement

serré entre deux platines de métal par deux vis, il fait monter l'eau dans la pompe.

SEYAIN, saindoux, s. m. graisse de porc fondue; regrignes, paranchisme d'où l'on retire le saindoux. — Sane, s. f. saindoux.

SEYETT, sayette, s. f. laine filée en deux ou trois doubles pour faire les bas. — Sauterelle, s. f. insecte qui n'avance qu'en sautant, de la famille des sauteurs, tribu de locustaire. — Mite, s. f. insecte très-petit, presque microscopique, qui vit dans le fromage.

SÈZAR, César, s. m. ceux qui ont l'autorité souveraine; homme né par l'opération césarienne. — Rudoyeur, s. m. qui rudoye, traîte, mène rudement.

SEZE, sais-tu, impératif du verbe savoir.

SFÉ, se façonner, v. pers. se policer, prendre le ton, l'habitude de la société, se façonner dans le monde, se faire, s'habituer, s'accoutumer, se faire à l'idée de se former soi-même. — Abonnir, v. a. améliorer; s'abonnir, devenir meilleur, le vin gardé s'abonnit. — *akseigni au deu*, se faire montrer au doigt, agir de manière à se faire déshonorer, se perdre entièrement dans l'opinion publique.

SFAI, pareil, le, adj. et s. m. égal, être, chose pareille, semblable, être pareil.

SFAID, se fendre, v. pers. s'entr'ouvrir, se diviser.

SFAIR, sphère, s. f. globe, solide engendré par la révolution d'un demi-siècle autour de son diamètre, le ciel, sa représentation.

SFAUFILÉ, se faufiler, v. pers. fig. s'insinuer, se lier d'intérêt, d'amitié, de plaisir; s'introduire avec adresse sous...

SFIGURÉ, se préfigurer, v. pers. se figurer, s'imaginer d'avance, se représenter dans l'esprit, se persuader.

SFIESTI, se caresser, v. pers. récip. se faire des caresses réciproquement. — Festoyer, v. a. fêter, régaler quelqu'un. — S'entre-festoyer, v. récip. se donner des fêtes réciproquement. — Festiner, v. n. faire un festin, régaler quelqu'un.

SFILELÉ, cheviller, v. a. mettre des chevilles; attacher, assembler avec des chevilles.

SFINI, se terminer, v. pers. se passer, s'achever, se finir.

SFLAGJOLÉ, se macérer, v. pers. se mortifier; matter, affliger son corps par des austérités.

SFLUCHI, se faufiler, v. pers. s'insinuer, se lier d'intérêt, d'amitié, de plaisir; s'introduire avec adresse, souplesse auprès des grands. — *et voïe*, s'esquiver, v. pers. fuir adroitement un lieu, une compagnie, un coup, un embarras.

SFOIRSI, se faire une entorse, v. pers. relâchement, violente et subite extension d'un muscle. — Se parforcer, v. pers. s'efforcer, faire un grand effort; se courbaturer par suite de grands efforts. — *on niair*, détorse d'un nerf, s. f. violente extension d'un muscle.

SFOLÉ *(on niair)*, se fouler le pied, le pouce, qui a une foulure.

SFOND *(ô)*, se liquéfier, v. pers. pron. se fondre, se rendre liquide; se déliquier, se fondre en attirant l'humidité.

SFORCHI, se bifurquer, v. pers. se diviser en deux fourches.

SFORÉ, se fourrer, v. pers. entrer, s'introduire, s'engager dans; se garnir, se couvrir d'habillements chauds. — Se glisser, v. pers. s'insinuer, se couler doucement sans être vu; se glisser en tapinois, sourdement, en cachette. — S'immiscer, v. pers. se mêler mal à propos de; s'entremettre, s'ingérer de faire, se mettre dans une querelle. — *el gueuie de leu*, pour dire se mettre en danger, s'exposer à un péril imminent. — *el paudnoss maugré diet*, se fourrer dans une affaire sans motif.

SFORPOUGNI, se faire une fausse luxation du poignet; foulure du poignet.

SFORTIFIY, se fortifier, v. pers. devenir plus fort, s'affermir dans ses résolutions, ses projets, dans la vertu; refortifier.

SFOUTÉ, incoquer quelqu'un, v. a. le défier, le braver avec mépris, la fortune, se soucier de tout. — *d'sou kou di*, cheval de trompette, s. m. personne que les réprimandes, les menaces ne retiennent pas.

SFREHI, s'humider, v. pers. se mouiller.

SGAUIELOTÉ, s'enrubanner, v. pers. se décorer de rubans; orner de rubans, s'endimancher.

SGAURMETÉ, se taquiner, v. pers. se contrarier, avoir l'habitude de contrarier pour des riens.

SGAUTÉ, se gangrener, v. pers. se corrompre et devenir gangreneux. — Se gâter, v. pers. perdre de ses bonnes qualités, en prendre des mauvaises; se corrompre; s'altérer. — Se moisir, v. pron. se gâter, se couvrir de mousse, de barbe, sentir la moisissure.

SGJETÉ, se jeter, v. pers. se lancer; s'élancer, se porter avidement à. sur; se donner, se livrer, se jeter dans le libertinage, la dévotion. — *su*, se ruer sur, v. pers. se jeter impétueusement sur, se précipiter sur, etc.

SGOUGNI, se heurter, v. pers. se choquer, toucher, rencontrer un corps; se cogner. — Froler, v. a. toucher légèrement. — S'entre-heurter, v. pers. se heurter l'un contre l'autre.

SGRETÉ, se gratter, v. pers. se gratter avec les doigts, les ongles.

SGUETI, se châtouiller, v. pers. se frotter, se pincer les uns les autres pour se faire rire. — *po sfé rir*, s'exciter, se châtouiller pour se faire rire; rire sans sujet.

SHAPÉ *(pol kô)*, se colleter, v. récip. se battre en se prenant au collet pour se terrasser. — *pol tiess*, se tignonner, v. récip. se prendre par le tignon, par les cheveux.

SHAURDÉ, s'ébrecher, v. pron. pers. faire une brèche à un tranchant; s'ébrecher une dent.

SHER, s'entre-haïr, v. récip. se haïr mutuellem[t].

SHERÉ, se pousser, v. pers. s'avancer; faire des efforts pour parvenir; se pousser dans la foule. — Se bousculer, v. récip. se mettre sens dessus dessous; se pousser en tous sens. — *d'vain de lai dret*, s'embourber, p. pers. s'engager dans une, dans de mauvaises affaires dont il est difficile de se tirer. — *el tiess*, se formaliser, v. pers. s'offenser, se fâcher; s'inculquer dans l'esprit des choses invraisemblables.

SHEUR, se secouer, v. pers. se remuer, s'agiter pour se défaire de la poussière, une ordure, une vermine.

SHIWÉ, se garer, v. pers. se préserver, se défendre, se garer de... — *et kosté*, volter, v. n. t. d'escrime, tourner le corps pour éviter le coup.

SHODÉ, s'échauder, v. pron. pers. fig. être attrapé, perdre dans une affaire, être trop chaud en affaire; se brûler légèrement; abattre plus de quilles qu'il n'en reste de la poule, ou partie au jeu de cartes; faire plus de points qu'il n'en reste; se faire une échaudure, une impression d'eau bouillante, de la fumée, vapeur, etc.

SHONTI, rougir, v. a. avoir honte.

SHOUKI, s'entre-appeler l'un l'autre; s'appeler par tel nom; porter un tel nom.

SI, conj. conditionnel, au cas que, pourvu que, à moins que; dans le cas, ou si vous faites, si bien que; tellement.

SIA, si, particule affirmative, l'opposé de non.

SIBOL, ciboulle, s. f. petite plante bulbeuse bisannuelle, qu'on peut semer tous les quinze jours, depuis mars jusqu'en août; il y a la blanche et la rouge; on connaît encore la ciboulle vivace, qu'on multiplie par l'éclat des touffes au printemps. — Ciboulette, s. f. très-petite plante bulbeuse, vivace, et originaire de la Sibérie, à variétés dites de Portugal. — Appetis, s. m. petit oignon, espèce de ciboulette.

SID, cidre, s. m. boisson faite de jus de pommes pressurée, liqueur spiritueuse, enivrante. — Pommée, s. f. cidre de pommes.

SIÉK, siècle, s. m. espace de cent ans : espace de temps; époque remarquable, extraordinaire.

SIER, cerf, s. m. quadrupède fauve, ruminant, qui a des cornes branchues ou bois. — Biche, s. f. femelle du cerf; genre du cerf axis, daim, chevreuil.

SIERFOU, cerfeuil, s. m. scandix, plante potagère, annuelle, ombellifère, à feuilles analogues à celles du persil, appéritive, rafraîchissante, antiscorbutique, employée contre l'hydropisie. — *muské*, myrrhis, s. m. cerfeuil musqué, cicutoire, odorant, plante ombellifère sentant le myrte. — Cerfeuil musqué, s. m. plante qu'on cultive dans les jardins et dont on mange les feuilles en salade, d'une odeur agréable, ressemble à la fougère, cerfeuil d'Espagne.

SIERPAIN, serpent, s. m. reptile. — Serpent, s. espèce d'instrument de musique en serpent; celui qui en joue; le serpent a la forme d'une grande S creuse, dont la longueur est ouverte aux deux bouts, percés sur les côtés de six trous dont les trois supérieurs sont touchés par les doigts de la main gauche et les trois inférieurs par ceux de la droite; inventé par Edmond Guillaume, français, en 1590; fig. personne ingrate, traître et perfide; langue de serpent, médisante. — Cactier serpentaire, s. m. consiste en tiges, rameaux ou jets comme le doigt, hérissé d'épines, donne de jolies fleurs sur les jets; on en connaît un grand nombre d'espèces : le cactier nain globuleux, le cactier droit en cierge, le rampant ou grimpant, le composé d'articulations, celui garni de véritables feuilles; il y a le cactier à fruits feuillés, celui à feuilles de pourpre, etc., etc.

SIERVAN, servant, e, adj. qui sert, domestique mâle ou femelle. — Servile, adj. 2 g. qui appartient à l'état d'esclave; fig. bas, rampant.

SIERVAND (*à*), servante, s. f. domestique femelle. — Ménagère, s. f. servante qui soigne le ménage, le régit; femme mariée. — Chambrière, s. f. petite servante de gens du commun, de petite condition. — Ancelle, s. f. petite servante; cretin.

SIERVEG, domesticité, s. f état de domestique, serviteur et servante; coutume introduite par les Francs dans les Gaules.

SIERVEU, serveur, s. m. celui qui sert la messe. — Répondant, s. m. celui qui répond le prêtre à la messe. — Sacristain, s. m. qui a soin d'une sacristie et arrange les ornements des églises, des autels. — Coutre, s. m. t. de liturgie, serviteur d'église. — Domestique, mâle et femelle à gages, dans lequel se comprend toute la valetaille en général.—Thuriféféraire, s. m. qui porte la navette de l'encens ou l'encensoir; thuribulaire, qui encense.

SIERVI, servir, v. a. être domestique, en faire actuellement les fonctions, faire le service; être militaire; donner d'un mets à quelqu'un, avec qui on est à table, mettre les mets sur la table; rendre de bons offices, aider, assister, être utile.

SIERVISS, service, s. m. usage que l'on tire d'une chose, d'une personne; assistance, bon office; emploi, fonction de ceux qui servent un roi, un général; état, emploi, fonctions de domestique, etc.; état militaire; temps que l'on passe dans cet état; service funèbre, cérémonie religieuse; vaisselle, linge de table, mets que l'on sert et qu'on ôte à la fois; hors-d'œuvre, mets servi après le potage. — Couvert, s. m. ce qui couvre une table à manger; on sert à table pour tous les convives, pour chacun d'eux : assiette, couteau, cuiller et fourchette dans un étui ou sur la table, cuiller et fourchette seules. — Obit, s. m. t. ecclés. service pour le repos de l'âme; office qui se récite dans l'église pour le repos de l'âme des morts, composé par Maurice Sully, évêque de Paris, l'an 1196, se disait autrefois avant la mort. — Parentales, s. f. pl. funérailles des parents; frais, service funéraire, des funérailles. — Valetage, s. m. service de valet de chambre, d'écurie, de cour, de pied, etc.

SIERVITEU, serviteur, s. m. domestique attaché à; disposé à rendre service.

SIER-VOLAN, escargot en cerf volant, s. m. le plus grand des coléoptères de ce pays, à cornes mobiles.

SIERVUL (*ù*), personne serviable, adj. 2 g. officieuse, prompte, obligeante, qui se porte à rendre service.

SIETT, certes, adv. certainement, assurément.

SIFAI, si, conj. et adv. V. *Sia*.

SIFF (*i*), suie, s. f. matière noire et épaisse que la fumée laisse dans son passage. — Bistre, s. m. suie cuite et détrempée pour peindre au lavis; suie liquide. — Naphte, s. m. espèce de bitume très-subtil et très-ardent, qui brûle dans l'eau. — Pétrole, s. m. bitume liquide et noir, huile terrestre moins pure que le naphte. — Biganet, s. m. t. de teinturier, suie légère de cheminée pour le brun.

SIFRÉ, bistrer, v. a. donner la couleur de bistre à un objet, le laver de bistre. — Vapeur fuligineuse, s. f. chargée de suie, de crasse.

SIG *(i)*, siège, s. m. établissement d'une armée pour attaquer une place, faire le siège de..., y mettre le siège.

SIGOGN, cigogne, s. f. oiseau échassier, cultirostre, de passage, blanc, à longues jambes, plumes scapulaires noires, bec et pattes rouges.

SIGAL, cigale, s. f. insecte hémiptère, collirostre, qui produit un bruit aigu en frottant deux membranes contre les aspérités de son ventre.

SIGAR, cigarre, s. m. tabac de cuba, feuilles de tabac roulées, propres à fumer; ce sont les sauvages qui, les premiers, ont appris à fumer le cigarre.

SIGNAL, signal, aux, on entend par signal, en terme de marine, des pavillons, des flammures et autres objets qu'on hisse à la tête d'un mat, au bout d'une vergue pour être aperçu.

SIGNALMAIN, signalement, s. m. description de la figure, de la taille, des défauts corporels pour reconnaître.

SIGNATUR, légalisation, s. f. certification d'un acte, d'une signature par l'autorité pour leur authenticité. — Seing, s. m. signature, mettre, apposer son seing à, sur, acte, obligation sous seing privé, qui n'a pas été dressé par l'officier public; ce ne fut qu'en 1579 que les parties furent obligées de signer les actes notariés.

SIGNÉ, viseur, v. a. mettre le visa, fig. examiner une expédition, un passeport, etc. — Signer, v. a. mettre son seing, sa signature à une lettre, etc.

SIGNEUR, seigneur, s. m. maître, possesseur d'un pays, d'un état, d'une terre, ou seigneur avec des droits honorifiques et lucratifs. — Chatelain, s. m. seigneur, propriétaire ou commandant d'un château avec justice.

SIGNEUREIE, seigneurie, s. f. droit, autorité du seigneur sur une terre seigneuriale et ce qui en relève; terre, titre, etc.

SIGNIFIY, signifier, v. a. marquer les sens, exprimer, vouloir dire, signe de quelque chose, dénoter, marquer, déclarer, notifier.

SIH *(i)*, six, adj. deux fois 3, le chiffre 6, le sixième jour. — Sixain, s. m. stance de 6 vers; six jeux de cartes, paquets de 6 millions d'épingles.

SIHAIM *(aï)*, sixième, s. et adj. nombre ordinal, portion d'une chose divisée en six parties; sixième classe.

SIHAIMMAIN *(aï)*, sixièmement, adv. en sixième lieu, pour la sixième fois.

SIKATRISS, cicatrice, s. f. marque d'une plaie et des ulcères guéries, reste d'une injure, d'une calomnie.

SIKATRIZÉ, cicatriser, v. a. faire des cicatrices, fig. cicatrisé, couvert, rayé de cicatrices. — Se mutiler, v. pers. s'estropier, se casser, couper, retrancher un membre.

SIKOREIE, chicorée, s. f. plante rafraîchissante de la famille des endives; chicorée sauvage, apéritive; café français, café-chicorée, racine de chicorée sauvage torréfiée et réduite en poudre, d'une couleur semblable à celle du café et se mélange avec ce dernier; laiteron des champs ou chicorée jaune.

SILA, celui-là, pron. démonst. cet être là, laissez celui-ci, allez à celui-là; marque l'éloignement.

SIM *(i)*, sommet, s. m. le haut d'une montagne, d'un rocher, de la tête; partie la plus élevée. — Pic, s. m. rocher qui termine une montagne; montagne très-aigue, très-haute, à pic perpendiculairement.

SIMAGRAW, simagrée, s. f. façon affectée de faire; minauderie, petite grimace; faux semblant, faire une, faire la simagrée.

SIMAIN, ciment, s. m. débris de bois, de briques, tuiles, carreaux et autres substances concassées pour être mêlés avec la chaux et faire du mortier; on nomme ciment romain et plâtre le ciment de chaux hydraulique pour faire le béton; débris de maçonnerie; recoupe, déblais de maçonnerie. — Gravois, s. m. pl. menu, démolition des bâtiments, principalement de ceux de vieux mortiers et platras. — Chimaine, s. m. ciment de pierre calcaire et coquille, imitant la blancheur et le poli du marbre, sorte de stuc.

SIMILOR, tombac ou demi or, s. m. composé métallique de cuivre, de zinc, d'or et d'argent; d'or de Montenagre et d'acier de la Chine; or de Manheim, cuivre extrêmement raffiné et un des plus propres à recevoir le poli et la dorure au feu par le mélange de quelque minéral; on doit cette composition plus malléable que le Pinchbeck anglais aux recherches de J.-H. Pott, chimiste allemand, né à Halberstad en 1692, mort à Berlin en 1777. — Chrysocale, s. m. similor, composition qui ressemble à l'or.

SIMITIERE, cimetière, s. m. lieu à découvert destiné à enterrer les morts, lieu dont l'air est mortel.

SINA, fenil, s. m. lieu où l'on renferme le foin, les fourrages. — Senet, s. m. senaillère, s. f. plancher d'étable pour serrer le foin, les herbages. — Pailler, s. m. lieu où l'on serre la paille.

SINAB, cinabre, s. m. oxyde de mercure.

SINAGRAIE, fenu grec, s. m. plante légumineuse à graines émollientes; excellent anodin dans les flux de ventre et inflammation des intestins des hommes, l'on s'en sert avec succès pour les animaux.

SINCK, cinq, adj. nombre ordinal formé de 2 et 3 ou 1 et 4. — Cinq, s. m. chiffre 5; cartes, dés marqués 5. — Accroc, s. m. déchirure d'une étoffe en accrochant.

SINCKAIME, cinquième, adj. nombre ordinal. — Ecolier de la 5me classe, s. m. 5me partie; fait de cinq ans en cinq ans; magistrature quinquenale qui dure cinq ans. — Quinquenelle, s. f. trève de cinq ans; quint, cinquième.

SINCKAIMMAIN, cinquièmement.

SINCKKWANTAIME, cinquantième.

SINCK SAIN, les cinq sens de la nature sont la vue, l'ouïe, l'odorat, le toucher, le goût. — Cinq cents, s. m. pl. conseil qui, avec celui des anciens, formait le corps législatif sous la Constitution de l'an III.

SINÉ, signer, v. a. mettre son seing, sa signature à une lettre, etc.; signer un arrêt, un billet, un contrat. — Viser, v. a. un passeport; voir, mettre le visa, examiner une expédition, etc. et y mettre vu ou visa. — Endosser, v. a. mettre au dos d'un billet la signature, l'ordre de payer.

SINEG, signature, s. f. seing et paraphe; mettre sa signature, donner sa signature.

SINEU, signataire, adj. témoin signataire, qui a signé une pétition, etc.

SINE *(î)*, cygne, s. m. oiseau du genre de l'oie, d'un blanc éclatant, palmipède, serrirostre, porte trois sortes de marchandises, le duvet pour les coussins, les plumes pour écrire et la peau de son duvet pour une fourrure très-chaude.

SINGERAIE, singerie. s. f. grimace, geste, tour de singe, de malice, posture plaisante, inclination servile, imitation ridicule, gauche, geste d'hypocrite.

SINNDIK, cellerière, s. f. titre claustral, religieuse ou directrice, qui a soin des provisions de bouche. — Syndic, s. m. qui est chargé des affaires d'une communauté dont il est membre, mandataire des créanciers dans une faillite.

SIPTÉ, chiqueter, v. a. t. de cardeur, démêler la laine; t. de pâtissier, faire des raies sur et autour de la pâte. — Rogner, v. a. retrancher, ôter du bout, des extrémités d'une chose; retrancher par petite portion. — Cisailler, v. a. couper avec des cisailles, couper en parcelles, morceaux, etc.

SIR *(î)*, ciel, empyrée, s. m. la partie la plus elevée des cieux où sont les astres; séjour des bienheureux, des dieux. — Ciel, s. m. cieux, pl. l'espace qui contient les astres; orbe, région du ciel éthéré; les astres, l'atmosphère, ou masse d'air qui entoure la terre. — *d'eglize*, nef, s. f. est la partie la plus vaste, la plus large et qui occupe le milieu de la largeur d'une église où se place le peuple; elle commence à l'entrée principale du temple et finit à la balustrade du maître autel, ou à la clôture du chœur. — *del purlonge*, abat-voix, s. m. le dessus d'une chaire de vérité — *donn chapel*, calotte, s. f. partie de voûte sphérique relevée au milieu de la voûte principale; petite voûte ronde. — *du lé*, baldaquin, s. m. nom d'une sorte de ciel de lit, de forme demi-circulaire, qui se place au-dessus du lit qui longe le mur d'où s'attachent les rideaux.

SIRAING, seringue, s. f. petite pompe portative, aspirante et foulante, à l'aide de laquelle on fait des injections à l'intérieur ou à l'extérieur, cylindre creux garni d'un piston auquel on ajoute une canule droite ou courbe. — Clysoir, s. m. espèce de seringue portative faite d'un long corps élastique et flexible. — *d'oreie*, otenchite, s. m. seringue pour l'oreille, pour injecter dans de petites cavités. — *du né*, rhinenchyte, s. f. seringue pour le nez. — *po les plauie*, tire pus, s. m. seringue pour retirer les matières des plaies, des cavités. — Pyulque, s. m. seringue pour tirer le pus; pioulque.

SIRÉ, cirer, v. a. enduire de cire, d'huile, etc., appliquer le cirage, faire briller par le frottement. — Bougier, v. a. arrêter les effilures, les bords coupés d'une étoffe avec de la cire fondue.

SIREG, cirage, s. m. action de cirer; ses effets; mélange de cire, de vernis, d'huile, etc., pour les bottes, les souliers; cirage avec de la cire dans l'intérieur des lits, oreillers et traversins, lequel retient les plumes, les empêche de sortir.

SIRGI, assiéger, v. a. mettre le siège devant une place, faire le siège d'une place, enfermer, environner, importuner par sa présence continuelle, être assidûment auprès de quelqu'un, etc.

SIRK, cirque, s. m. lieu destiné aux jeux publics, aux courses.

SIRKONFLECK, accent circonflexe; signe d'une contraction, d'une suppression de lettre.

SIRKONSIR, circoncire, v. a. couper la peau du prépuce; fig. retrancher tout autour.

SIRKONSPEK, circonspect, e, adj. prudent, discret, retenu; qui n'agit, ne parle qu'après un mûr examen.

SIRKONSSTANZE, circonstance, s. f. particularité d'un fait, d'une nouvelle, etc.; occasion, occurence, conjoncture.

SIRKULÉ, circuler, v. n. se mouvoir en rond, en ligne courbe; passer de main en main; se dit de l'argent, d'un billet, d'une nouvelle que l'on répand.

SIRKULEG, circulation, s. f. mouvement de ce qui circule, mouvement du sang du centre aux extrémités par les artères, et des extrémités par les veines; circulation des voitures, des passants.

SIRO, ciroène, s. m. emplâtre, où il entre de la cire, pour les foulures, les contusions sans ouverture. — Céropistre, s. m. emplâtre de poix et de cire. — Écusson, s. m. emplâtre pour fortifier et échauffer les viscères débilités; médicament qu'on applique sur l'estomac.

SIROOB *(rô)*, sirop, s. m. liqueur sucrée et épaisse, espèce de confiture de poires, pommes, carottes et de betteraves; les sirops des fruits étaient inconnus aux Grecs, ce sont les Arabes qui les ont inventés. — Matière sirupeux, se, adj. t. de médecine, de la nature du sirop. — Sirop, composition ou liqueur agréable extraite des eaux des sucs ou des teintures des fruits ou des herbes cuites et assaisonnées de sucre ou de miel. — *du souk*, mélasse, s. f. sirop, résidu du sucre raffiné; mélasse noire, partie fluide et grasse qui reste du sucre raffiné. — Doucette, s. f. ou roussette, sirop de sucre raffiné.

SIRTAIN, cravate, s. f. certaine mousseline ou toile de coton blanche de deux sortes, l'une est rayée et l'autre brodée de fil de coton blanc.

SIR-VIERG, cire vierge, s. f. surtout de la ruche; cire blanche, cire épurée par la cuisson.

SISI, ceci, pron. démonst. cette chose ci, cet être ci; actuel d'à présent.

SISIDEU, mésange, s. f. petit oiseau de passage; passereau subuléroste. — Mésangère, s. f. grosse mésange.

SISIL, sainte Cécile, vierge et martyre, honorée dans l'église latine depuis le cinquième siècle; souffrit le martyre sous le règne de Sévère.

SISLA, celle-là, pron. démonst. celui, celle-là.

SISNÉ, charrier, v. a. entraîner, porter des glaçons; se dit de la rivière qui charrie, qui porte des glaçons.

SISSLÉ, ciseler, v. a. travailler au ciselet.

SISSLEU, ciseleur, s. m. qui cisèle.

SITADEL, citadelle, s. f. forteresse de ville.

SITAIR, citerne, s. f. réservoir souterrain d'eau de pluie; le fond, les murs et la voûte sont en maçonnerie et enduit en mortier de ciment; plâtre pour recevoir, épurer et conser-

ver les eaux pluviales. — *al lehiv*, récibidou, s. m. citerne qui sert pour faire la lessive dans les savonneries. — Citerneau, s. m. petite citerne avant la grande où l'eau s'épure. — *à l'ôl*, citerne à l'huile; réservoir, souterrain d'huile dans les savonneries, les boutiques. — *al pihott*, réservoir-souterrain, citerne à l'urine dans les teintureries, les moulins à foulon.

SITAUSION, citation, s. f. ajournement, assignation devant un juge par exploit d'huissier.

SITE, assigner, v. a. citer, alléguer, signaler, appeler devant les juges; faire une assignation, un exploit; réassigner de nouveau. — Comparant, e, adj. qui comparaît, t. de pratique; signaler quelqu'un, le faire connaître.—Ajourner, v. a. assigner quelqu'un à jour fixe.

SITRON, citron, s. m. fruit du citronnier; ovale, jaune, plein de jus acidulés; alexipharmaque, anti-scorbutique; fébrifuge, anti-putride; rafraîchissant, fortifiant; écorce vermifuge, cordial, son jus. — Limon, s. m. fruit plus petit que le citron et qui a beaucoup de jus; rafraîchissant dans les fièvres. — Poncire, s. m. gros citron ou gros limon odorant; ce fruit pèse quelquefois 25 à 30 livres, on en fait d'excellente conserve en le confisant dans le sucre. — Orange, s. f. fruit en pomme, à pepin jaune, doré; l'on distingue 8 espèces d'arbres dans le genre oranger, savoir : l'oranger à fruit doux, le bigareau à fruit amer, le bergamotte, limetas, lamis, le cédrotier, le limonier.

SITRONEL, armoise, s. f. herbe de la St.-Jean; plante corymbifère, odoriférante, tonique, anti-hystérique, anti-sparmodique. — Citronnelle, s. f. sorte de liqueur avec de l'eau-de-vie, du citron, etc.; plante mélisse, espèce d'absinthe.

SITRONI, citronnier, s. m. arbre toujours vert du genre de l'oranger, qui porte le citron, à bois jaunâtre et dur, fleurs en rose, en bouquet; le bon jardinier en reconnaît 3 espèces, dont deux auraient six variétés chacune, et celles-ci des sous-variétés. — Cédrat, s. m. sorte de citronnier, son fruit odorant; essence que l'on en tire. — Chadée, s. m. citronnier de la barbade.

SITROUILL, aurone, s. f. plante vivace de la famille des absinthes. — Citrouille, s. f. plante rampante, annuelle, potagère; son fruit.

SIVET, civet, s, m. ragoût de lièvre.

SIVETT, civette, s. f. quadrupède.

SIVI, civière, s. f. sorte de brancard pour porter à bras; elle est composée de deux forts leviers courbés au milieu, retenus ensemble par plusieurs traverses, sert à porter des fardeaux par deux hommes. — Brancard, s. m. grosse civière, litière à bras, lit portatif d'ambulance, d'hôpitaux, doit être pourvu pour le transport des blessés. — Bayard, s, m. instrument pour porter des fardeaux. — *à banstai*, bard à l'aise, s. m. espèce de civière à bord d'osier ou planche, dont se sert le jardinier pour le transport des terres. — *à rôlett*, diable, s. m. petite voiture de carrier à deux roues pleines. — *d'rokti*, espart, s. m. les carriers appellent ainsi les six morceaux qui composent la civière à tirer les moellons. — *d'mason*, bar ou bard, s. m. civière très-forte pour porter des pierres et autres matériaux.

SIVIL, civil, e, adj. qui regarde et concerne les citoyens; honnête, poli, courtois, bien élevé, l'opposé de rustique.

SIVILITÉ, civilité, s. f. manière honnête et civile de vivre et de converser avec le monde; compliment, faire des civilités.

SIVILIZÉ, civiliser, v. a. rendre civil.

SIZAI, ciseau, s. m. instrument d'arts et métiers, plat et tranchant d'un bout. — Ciselet, s. m. petit ciseau, petit outil tranchant et en lime pour ciseler les métaux. — Berneau, s. m. outil semblable à un ciseau de menuisier qui pique au lieu de couper, dont les graveurs se servent pour grainer une planche de cuivre.— Fermoir, s. m. nez-rond, outil à manche dont le tranchant est en biais pour pouvoir entrer plus facilement dans les angles rentrants. — Ebauchoir, s. m. ciseau qui sert à ébaucher les mortaises; il est plat, celui qui sert à ébaucher les trous des tarières est demi-circulaire. — Epitoir, s. m. outil de charpentier, de fer, pointu et carré, sert à ouvrir la tête ou le bout d'une cheville en place pour y loger un épite ou coin qui entre de force dans le trou. — Tarin ou boute-en-train, s. m. qui excite les autres à chanter; petit oiseau de passage, vert et jaune. — *à koinn*, empenoir, s. m. ciseau recourbé par les deux extrémités, qui sont également tranchantes, mais sur divers sens, sert aux menuisiers et aux serruriers.— *d'kouvli*, clouet, s. m. espèce de petit ciseau dont le tranchant est émoussé. — *d'ôrfév*, repoussoir, s. m. instrument d'arts et métiers pour pousser une cheville, espèce de ciseau. — *du skulteur*, frisoir, s. m. ou hanguette, sorte de ciselet; ciseau, instrument de sculpteur.

SIZANE (*à*), sainte Suzanne, fille d'Helcias, femme de Jachim, de la tribu de Judas; elle fut condamnée injustement l'an 607 avant J.-C.; sa fête le 20 septembre; il y a trois saintes de ce nom.

SIZANEIE, zizanie, s. f. discorde, division; semer la zizanie dans une famille, parmi ses membres.

SIZE, veille, s. f. privation de sommeil de la nuit; partie de la nuit; travail de la nuit. — Veillée, s. f. action de veiller; veille de plusieurs personnes.

SIZÉ, veiller, v. a. passer la nuit auprès de; fig. surveiller, prendre garde, s'abstenir de dormir pendant le temps destiné au sommeil. — Pernocter, v. n. passer la nuit dans la débauche. — *les matenn*, réveillon de Noël, repas fait au milieu de la nuit de la fête de Noël. réjouissance. — Médianoche, s. m. repas gras après minuit d'un jour maigre; réveillon.

SIZETT, ciseaux, s. m. pl. instrument à deux branches tranchantes, mobiles sur un axe; on en fait de toutes grandeurs.—Colchique, s. m. tue-chien, plante à oignons, acaule, liliacée, à fleurs comme le crocus, vivace, racine, poison à l'intérieur; à l'extérieur, spécifique contre la peste, l'hydropisie, puissant diurétique. — Découpoir, s. m. ciseaux de découpeuse de gaze, garni d'un ressort fixe à la partie convexe de l'une des branches, se joignent et se rapprochent. — *d'ôrfév*, cisoir, s. m. espèce de ciseaux dont les orfèvres et autres se ser-

vent pour couper l'argent et les autres métaux. — *du haüie*, ciseaux de jardinier, différents des autres par la longueur des lames réunies à un manche de bois. — *du paidli*, cisailles, s. f. pl. gros ciseaux à longues branches pour couper le métal dont se servent les ferblantiers, les serruriers, les chaudronniers, etc., pour couper le fer-blanc, le cuivre et la tôle, etc. — *du tailleur*, carrelet, s. m. ciseaux de moyenne grandeur à l'usage du tailleur.

SIZEU, veilleur de nuit, s. m. qui veille auprès d'un mort, qui veille dans un quartier, dans une fabrique. — Veillant, e, adj. qui veille. Crémaillère, s. f. instrument de fer ou de bois, plat, mince, garni de dents avec un crochet pour l'arrêter. — Gourdin, s. m. bâton gros et court. — Ringard, s. m. bâton ferré.

SKABRÉ, se cabrer, v. a. et pron. effaroucher; se lever sur les pieds de derrière, se dit du cheval.

SKABREU, nébuleux, se, adj. ciel nébuleux obscurci par les nuages; fig. esprit, discours, pensée, idée nébuleuse; air, mine nébuleuse.

SKACHI, se celler, v. pers. s'enfermer, se retrancher dans un coin; fig. ne voir personne. — S'embusquer, v. pers. se cacher pour surprendre, se mettre en embuscade dans un lieu couvert.

SKAL, école, s. f. lieu où l'on enseigne à lire les belles-lettres, les sciences, les arts, la théologie, la philosophie. — Ecole normale, s. f. est une école où des hommes déjà instruits dans les sciences utiles doivent se former à l'art de l'enseignement. — Maison d'éducation, s. f. pour instruire, former le corps, l'esprit et les mœurs soit pour les filles ou les garçons; école de soldat ou de cavalier, de peloton, de bataillon ou d'escadron pour apprendre le maniement des armes; école primaire, pour le plus bas degré d'instruction; école d'architecture, des arts et métiers, d'artillerie, de cavalerie; école spéciale du commerce; école de droit; école d'application des ingénieurs géographes militaires; école de médecine; école royale; école spéciale militaire; école royale militaire préparatoire; école royale de musique et de déclamation; école normale de géométrie appliquée aux arts; école de peinture et d'architecture; école royale polytechnique; école de théologie; école vétérinaire; il y a encore les colléges, les écoles industrielles, les universités, les séminaires. — Pédagogie, s. f. maison d'éducation, d'instruction des enfants.

SKLAINCHI, se pencher, s'incliner, se baisser, se surplomber.

SKANDALIZÉ, scandaliser, v. a. donner du scandale.—Se scandaliser, v. pers. prendre du scandale, s'offenser.

SKANFOUR, s. m. assemblage de bois, de planches, de charpente, etc.; gradin.

SKANNDAL, scandale, s. m. ce qui est occasion de chute, de péché; éclat que fait une chose honteuse à quelqu'un; mauvais exemple; indignation d'une mauvaise action.

SKANNDALEUX, scandaleux, se, adj. qui cause du scandale; vie, action, conduite, personne scandaleuse; qui y porte.

SKANNDALEUZEMAIN, scandaleusement; vivre scandaleusement, avec scandale.

SKARÉ, se panader, v. pers. se carrer, marcher avec ostentation et complaisance, comme un paon. — Se pavaner, v. pers. marcher d'une manière fière, superbe, comme en triomphe. — Se prélasser, v. pers. se carrer, marcher gravement, affecter un air de gravité, de morgue, de dignité, de prélat. — Se carrer, v. pers. marcher d'un air fier, arrogant, les mains sur les côtes.

SKARMOUSSI, se faufiler dans, se dérober.

SKASÉ, se briser, v. pers. pron. se casser, être mis en pièces, t. d'arts; s'allonger, se raccourcir, se dit des pièces réunies; se briser, se détruire, se perdre violemment, se heurter avec violence, se faire une hernie.—Se casser, v. pers. vieillir, s'affaiblir, se rompre, se casser la tête, s'appliquer fortement à une étude. — — S'échiner, v. pers. se fatiguer, s'excéder de travail. — *l'kô*, se rompre le cou, empêcher le succès d'une intrigue. — *l'tiess*, se rompre la tête, v. récip. se la fatiguer à une étude. — S'alambiquer, v. pers. s'épuiser l'esprit par une recherche obstinée, des subtilités; se tourmenter à force de réflexions, de pensées tristes. *lu stoumak*, se rompre l'estomac en vomissant, en faisant des efforts.

SKEIE, jambe de fuseau, s. m. très-menue, sans mollet, maigre, sèche, fleuette. — Gigues, s. f. pl. jambes maigres sans contours.

SKELIN, escalin, s. m. 10me de couronne de Liége, de Brabant; dix sous, 60 centimes. — *d'pruze*, six groches, 6me de thalers.

SKERLE, se quereller, v. récip. se disputer, se dire des paroles aigres.—Se hargner, v. récip. se gronder, se quereller. — Estocader, v. n. se presser par de vives raisons; disputer vivement.

SKEUR, se souhaiter, v. a. désirer; faire des vœux.

SKIF, roulette de fuseau, s. f. petite roue de bois qui s'adapte sur le devant d'un fuseau à filer à la main la laine, le coton et la soie.

SKIR, squirre, s. m. tumeur chronique, dure, sans douleur; rénitente, indolente, insensible, ne changeant pas la couleur de la peau, sans chaleur; se forme peu à peu et par une congestion lente, se fixe dans les parties molles, le corps glanduleux, au cou, aux mamelles, au foie, au mésantère, à la rate, à l'estomac, à la matrice, aux testicules, etc.

SKLA, éclat, s. m. pièce, partie d'un morceau de bois brêché, rompu en long, détaché, se dit de différents corps solides. — Epaufrure, s. f. éclat du bord d'une pierre travaillée; éclat sur l'arête d'une pierre, t. de maçon. — Objet fragmenté, adj. fêlé, dont un fragment est détaché. — Garnis, s. m. pl. petit éclat de moellon ou de meulière que le maçon introduit dans les joints d'un mur pour les remplir. — Recoupe, s. f. sont les menus morceaux qu'on abat des pierres lorsqu'on les taille pour les mettre de niveau. — Abatis, s. m. fragments de pavés provenant de leur taille sur les carrières et que les ouvriers nomment écaille. — *d'pir*, blocage, s. m. ce sont de menues pierres ou petits moellons qu'on jette à bain de mortier dans les assises de mur.

SKLATÉ, éclater, v. n. se briser par éclats, par parcelles, éclat du bord d'un parement

par un coup mal donné.
SKLUD *(û)*, clou en forme de pointe, long, menu, presque point de tête.
SKO, écot, s. m. quote-part, portion de dépenses de table, compagnie de table; dépense pour un repas; payer, fournir son écot. — Subrécot, s. m. surplus de l'écot demandé en sus. — *d'cheron*, pique-nique, s. m. repas où chacun paie son écot; dîner en pique-nique.
SKOIFFÉ, se pimprelocher, v. pers. se coiffer d'une manière ridicule; se coiffer, mettre son bonnet, son chapeau.
SKOIRI, s'entre-chercher, v. récip. se chercher mutuellement.
SKOLÉ, se coller, v. pers. s'attacher par la colle, se joindre, s'adapter, s'appliquer exactement, se tenir droit contre un mur.
SKOLI, écolier, ère, s. qui va à l'école, au collége, qui apprend d'un maître; fig. homme peu babile, peu exercé dans son art. -- Élève externe d'un collége, d'une pension, qui n'y réside pas; disciple d'un maître dans les arts, celui qu'on instruit. — Élève interne, s. m. celui qui a demeure dans un collége, un pensionnat.
SKONDNI, se contenir, v. pers. se modérer, s'empêcher d'abuser de, de faire une chose blamâble, des excès.
SKONPÉ, s'entrecouper, v. pers., se couper, se blesser les pieds en marchant, se dit du cheval, mieux se couper. — Se couper, v. pers. s'entamer les chairs, se croiser; fig. se contredire dans ses discours.
SKONVULSIONÉ, se convulser, v. pers.
SKORBU, scorbut, s. m. corruption contagieuse du sang avec pétéchies, hémorragie, etc.; sang scorbutique, qui a le scorbut.
SKOUKI, se coucher, v. pers. se mettre au lit, s'étendre de son long pour dormir ou reposer. — *ass yauh*, se coucher en décubitus, attitude dans laquelle le corps repose lorsqu'on est couché sur un plan borizontal.
SKORPION *(skôr)*, scorpion, s. m. insecte optère, vénimeux, terrestre, son huile a, dit-on, la propriété de guérir la piqûre qu'il a faite, huile diurétique, contre-poison.
SKOTTNÉ, se cotonner, v. pers. se couvrir de coton; se dit des étoffes, des fruits; devenir mou et spongieux.
SKRÈ, secret, adj. et s. m. ce qui doit être caché, tenu secret; ce qui est peu connu; endroit caché, retraite, obscurité, lieu séparé dans une prison; ressort, moyen, procédé, invention cachée, moyen de s'unir.
SKRAUW, écrou, s. m. trou de la vis dans lequel elle tourne.
SKRAUWÉ, tarauder, v. a. percer un écrou avec un taraud.
SKRENN, épine dorsale, s. f. vertèbre du dos. — Rognon, s. m. rein d'un animal. — Échine, s. f. épine du dos, partie de l'animal depuis le milieu des épaules jusqu'au croupion. — Échinie, s. f. partie du dos d'un cochon depuis la tête à la queue, os de l'échine. — *affonsaie*, court-monté, e, adj. cheval court-monté, bas de rein. — *des rain kasaie*, échiner, v. a. rompre l'échine; fig. tuer, assommer dans une mêlée. — *des rain don chin*, mantelure, s. f. poil du dos d'un chien, d'une autre couleur que celui du corps. — *des ouhai*, sot-l'y-laisse, s. m. morceau délicat au-dessus du croupion d'une volaille.
SKRENN, épinière, adj. f. moelle, artère épinière, de l'épine du dos.
SKRI, écrit, s. m. ce qui est écrit, acte portant promesse, ou convention, papier sur lequel on a écrit, couvert d'écriture.
SKRIEG, écriture, s. f. caractères écrits, manière de former les lettres.—Écriture illisible, adj. 2 g. qu'on ne peut lire, l'opposé de l'écriture lisible, adj. 2 g. facile à lire, agréable à lire. — Lettre indéchiffrable, adj. 2 g. qu'on ne peut lire, déchiffrer, deviner; obscure ou brouillée.
SKRIEU, écrivain, s. m. maître en écriture, celui qui écrit des lettres, placets, etc.; écrivain public, qui rédige pour le public. — Écrivailleur, écrivassier, s. m. mauvais écrivain. — Écriturier, s. m. qui écriture. — Écriveur, s. m. copiste, maître à écrire. — Calligraphe, s. m. copiste qui met au net, qui a une belle écriture. — Traitant, s. m. celui qui se charge du recouvrement des impositions à certaines conditions. — Traducteur, s. m. celui qui traduit d'une langue dans une autre. — Métaphraste, qui traduit littéralement — Autographe, s. m. artiste qui imite et multiplie l'écriture. — Agent d'affaire, s. m. agent d'une affaire.—Agent de change, s. m. celui par l'entremise duquel se font les affaires de banque. — Agent de faillite, s. m. syndic, agent de communauté. — Homme de plume, s. m. d'affaires, ceux qui écrivent.
SKRINAI, chétron, s. m. layette, petit coffret, tiroir à papier dans l'intérieur de côté d'un coffre.
SKRINÉ, menuiser, v. a. travailler en menuiserie.
SKRINI, menuisier, s. m. ouvrier qui travaille en menuiserie, en meubles pour les maisons. — Poulieur, s. m. qui fait ou vend des poulies. — Layetier, s. m. est une sorte de menuisier qui n'emploie ni tenons, ni mortaises pour construire les divers ouvrages qu'il fait en bois et dont il assemble les différentes parties avec des clous ou lames de fer-blanc ou avec de la colle de forme trapezoide. — Formier, s. m. ouvrier qui fait des formes de souliers, qui fait et vend des formes, des moules de bois.— Coffretier, s. m. faiseur de coffres, de malles, de valises.
SKRINNRAIE, menuiserie, s. f. ouvrage, art du menuisier; menuiser, travailler en menuiserie.
SKRIR, écrire, v. a. tracer, former, figurer des lettres, des caractères. — Écriturer, v. a. faire des copies, des écritures. — Acter, v. n. faire des actes, t. de pratique. — *à patt du moh*, écrire à pattes de mouche, pieds de mouche; mauvaise écriture. — *sol kosté*, émarger. — *sârmain*, écrire aigrement, adv. d'une manière aigre.
SKRISTOR, écritoire, s. f. boîte, vase qui contient les choses nécessaires pour écrire. — Encrier, s. m. vase, planche, table, meuble, etc., où l'on met l'encre. — Calmar, s. m. ou cornet, ou écritoire, étui de plumes à écrire; calemar, étui à plumes.
SKRUPLEU, scrupuleux, se, adj. et s. qui a des scrupules.

SKUBOUY, se bossuer, v. a. faire des bosses à la vaisselle, etc.
SKUFESSÉ, s'accuser, v. pers. confesser, avouer, se déclarer coupable; se confesser.
SKUGETÉ, se déjetter, v. pers. se dit du bois, etc., qui travaille, qui se courbe; se dit du corps humain, des meubles.
SKUHEGNI, se hargner, v. récip. se gronder, se quereller. — *kom chin et chet*, vivre en mauvaise intelligence dans le ménage.
SKUHEGNTÉ, se harpailler, v. pr. se quereller.
SKUHERÉ, s'entrepousser, v. récip. se pousser mutuellement
SKUITÉ, se quitter, v. pron. se séparer de quelqu'un, le laisser; se dépouiller; abandonner; céder. — *po todi*, dire adieu pour toujours, faire un éternel adieu à quelqu'un, à son pays.
SKULTÉ, sculpter, v. a. tailler au ciseau le bois, le marbre, etc., en figure, etc.
SKULTEG, clairvoir, s. m. sculpture à jour ou buffet d'orgue. — Rinceaux, s. m. espèce de branche d'ornement, prenant naissance d'un culot formé de grandes feuilles naturelles ou imaginant des fleurs, graines et boutons dont on décore les frises d'or en entablement, ruches des pommeaux, etc., etc.
SKULTREIE, sculpture, s. f. art, ouvrage de sculpteur.
SKULTEU, sculpteur, s. m. artiste qui sculpte; bon, habile sculpteur; sculpteur intelligent, qui taille au ciseau le bois, le marbre, l'acier et quelques métaux; des morceaux en bas-relief destinés à orner des lambris et des placards de menuiserie. — Statuaire, s. m. sculpteur qui fait des statues; art de faire des statues.
SKUMAGNI, se démanger, v. pers. se démener, se débattre, fam. — Se dépiter, v. pers. se fâcher, se mutiner; agir par dépit.
SKUMELÉ, se crampiller, v. pron. se mêler, s'ébouriffer en parlant des chevaux. — S'embrouiller, v. a. mettre de la confusion, de l'embarras, de l'obscurité, s'embarrasser dans son discours, avoir de la peine à se démêler d'une chose; perdre le fil de ses idées.
SKUMOUR, se pulvériser, v. pron. récip. se réduire en poudre, fig. se réduire entièrement. — Se vermouler, v. pers. être piqué des vers.
SKUNOH, s'entreconnaître, v. récip. se connaître mutuellement.
SKUPOTI, se manier, v. pers. les bras, les jambes, etc., etc.; se manier réciproquement, se toucher.
SKUPOUGTÉ, se gourmer, v. pers. prendre un maintien grave; se battre à coups de poings.
SKUREGCHI, crachoter, v. n. cracher peu et souvent.
SKUSÉSI, se houspiller, v. récip. se disputer, se battre, se secouer avec quelqu'un.
SKUTAPÉ, se tremousser, v. pers. fig. se donner des mouvements, faire des marches. — Se démener, v. pers. se débattre, s'agiter, se remuer violemment, se déjetter; se convulser, s'agiter convulsivement. — Faire des contorsions, s. f. des mouvements qui tort les membres et les muscles; faire des grimaces.— Se convulsionner, v. pers. se mettre dans une grande colère, des emportements, des grands efforts; faire des contorsions.
SKUTOID, se coffiner, v. pers. t. de jardinier; se friser, t. de menuisier, se courber, se voûter. — Faire des contorsions, s. f. des grimaces, gestes, des attitudes forcées du col, du corps, du visage, etc., faire des tourdions, des contorsions.
SKUTOURSI, se prendre à bras le corps, v. pers. se secouer, se houspiller à bras le corps, se prendre corps à corps, à bras le corps pour lutter l'un contre l'autre; voir celui qui sera le plus tôt renversé.
SKUVAURCHI, se traîner, v. pers. marcher, se glisser en rampant, avancer avec peine. — Vivoter, v n. vivre petitement, pauvrement, avec peine.
SKUVAUTRIY, se ventrouiller, v. pers. se vautrer, t. de chasse; se flatrer, se mettre sur le ventre.
SKWUER, beau veau, s. m. instrument de bois ou de fer en forme d'équerre, dont les deux branches sont mobiles; les géomètres, les tailleurs de pierres en font un grand usage. — Gachette, s. f. petit morceau de fer qui se met sous le pène d'une serrure d'un tour et demi. — Triangle, s. m. tringle, barre de godet anglais. — Équerre, s f. instrument pour tracer des angles droits; ce qui en a la forme; pl. coudes d'une conduite d'eau; il y a encore la fausse équerre, la double équerre, l'équerre d'arpentage, équerre à onglet, équerre de vignole et du Cigoli, équerre de potier de terre. — Équilbaquet, s. m. instrument de bois en forme d'équerre, il sert de calibre pour vérifier les mortaises.
SLAHI *(à)*, frapper à tour de bras, v. a. donner, frapper à grands coups redoublés sur quelqu'un.
SLAMAINTÉ, se lamenter, v. pers. se plaindre, déplorer son malheur, pousser des lamentations.
SLAPP, mollasse, adj. trop mou, peu tendu, molle et sans corps; pas assez ferme. — Lâche, adj. qui n'est pas tendu, serré, indolent sans vigueur ni activité; mou, sans nerf.
SLAVÉ, se débarbouiller, v. pers. se nettoyer, fig. se tirer d'affaire. — Se laver, v. pers. se laver d'un crime, d'un reproche; s'en justifier; se laver dans l'eau de savon, de potasse, de javelle, etc. — *les main*, s'en laver les mains, se décharger de toute responsabilité, de tout reproche.
SLEI *(ï)*, se laisser, v. pers. s'abandonner. — *alé*, laxité, s. f. relâchement, abandon dans les caractères, dans les mœurs, dans les discours; se décourager. — *dauré l'deu et l'ouïe*, se laisser fasciner les yeux. — *konpé l'wazon d'zo l'pi*, être supplanté par quelqu'un, les courtisans se supplantent les uns les autres.
SLEM, chelem, s. m. faire chelem ou boston, emporter toutes les levées de cartes.
SLESSI, se lacer, v. pers. lacer son corset soi-même.
SLETYÉ, se découcher, v. pers. sortir du lit, de son lit. — *au pikel de gjou*, se découcher, se lever au point, à l'aube du jour. — *et ri del tauf*, quitter la table, se lever de la table après le repas.
SLOGI, se loger, v. pers. se choisir, se bâtir une maison; se faire un logement, s'établir.

SLOY, s'unir, v. pers. se joindre, s'associer, s'accorder, s'attacher à, avec, s'unir d'amitié, d'intérêt pour un but, s'unir entièrement. — Se lier, v. pers. former une liaison, s'obliger, s'astreindre. — S'accointer, v. pers. se lier intimement, se familiariser avec quelqu'un; lianter, fréquenter, faire société, contracter liaison.

SLOUKI, se regarder, v. pers. dans un miroir, fig. se voir, se considérer comme, s'imaginer être; se dévorer des yeux.

SLIK, marc, s. m. résidu des fruits pressés des substances bouillies; ce que l'on pressure à la fois.

SLIN, portereau, s. m. bois pour porter à bras une pièce de charpente, une pierre, un fardeau. — Palan, s. m. corde mouffle pour enlever les fardeaux; cordage. — Étrope, s. m. corde que suspend la moufle, grosse corde pour porter les pierres avec des leviers. — Pendeur, s. m. bout de corde qui tient en suspend la poulie.

SMAIE *(ï)*, graine de foin, l'on recueille cette graine dans les fenils après avoir ôté le foin.

SMAIZE, graine, s. f. semence de plante, en général, pepins de fruits et noyaux.

SMAIZESI, ensemencer, v. a. semer du grain sur une terre préparée.

SMAGNI, se baisotter, v. pers. se baiser souvent, sans cesse.— Corroder, v. a. ronger peu à peu, manger, percer, etc. — *les pogn,* se manger le sens; sympathiser, s'indiguer d'une mauvaise réussite, de ne pouvoir se satisfaire.

SMAK, sumac ou vinaigrier, arbrisseau à fleurs en épis, fruit rafraîchissant pour la dissenterie, son bois sert pour la teinture, on en fait un vinaigre, les feuilles pillées pour les panaris; bablah, espèce de gousse sèche de l'Inde. — Sumach, s. m. bois qui forme une très-belle couleur verte et deux nuances agréables, croît dans le midi de la France, l'Espagne et le Portugal.

SMANNSIPÉ, s'émanciper, v. pers. prendre trop de liberté, de licence; sortir du devoir, des mesures de bienséance.

SMARIÉ, se marier, v. pers. se joindre par le mariage; s'unir, s'allier, joindre deux sortes de même couleur. — *à koran less,* mariage en détrompe; vivre en concubinage, maritalement; se marier sous la cheminée.

SMAUGINÉ, s'imaginer, v. pers. se représenter dans l'esprit; s'imaginer où que l'on est heureux; croire, se persuader.—S'aviser, v. pers. s'imaginer quelque chose; penser à ses affaires; fam. faire attention à quelque chose; se figurer sans fondement, se représenter l'image, la figure. — Se fantasier, v. pers. se figurer.

SMAUGRIY, se dépiter, v. pers. se fâcher, se mutiner, agir par dépit; ronger son frein, n'oser faire éclater son dépit, sa colère. — Se tastigoter, v. récip. se chagriner, contrarier, parler avec peine.

SMAUL *(akoirdé),* se désaccorder, v. pers. se désunir, se séparer, se diviser.

SMAUVRÉ, se colérer, v. pers. et récip. s'emporter contre quelqu'un; ergoter, chicanner, disputer sur tout. — Se gendarmer, v. pers. s'irriter, se fâcher, se piquer de; s'emporter mal à propos pour peu de chose. — Se fâcher, v. pers. prendre du chagrin; se mettre en colère, se quereller, cesser de s'entendre. — Se gourmander, v. pers. et récip. se peloter, se battre à coups de poings. — Se baffumer, v. pers. se fâcher, enfler ses joues.—Se froncer les sourcils, v. pers. se fâcher. — Prendre la chèvre, s. f. se fâcher, se dépiter sans sujet.

SMÉDI, s'injecter, v. pers. introduire un liquide en soi; s'injecter la gorge, l'oreille, une plaie avec une seringue.

SMELL, semelle, s. f. pièce de cuir, etc. qui fait le dessous du soulier; t. de charpentier, pièce horizontale sous le bout d'une autre; ce qui a la forme d'une semelle; ne pas rompre d'une semelle, t. d'escrime, ne pas reculer, rester ferme; semelle de dessous la chaussure soit en cuir, feutre, de crin, de liége; semelle imperméable, semelle de santé.

SMESFIY, se méfier, v. pron. ne pas se fier.

SMESKEUR, se priver, v. pron. s'abstenir.

SMETT, se mettre, v. pers. se placer; se mettre à entamer, commencer; se mettre à pleurer, à rire, en colère, à l'ouvrage, etc. — S'habituer, v. pers. s'accoutumer à; s'établir, se fixer dans un lieu, à un ouvrage, etc.

SMETZALIÉ, se désallier, v. pers. se marier sans convenance de mœurs, d'état, d'opinion; mieux se mésallier.

SMIDOULÉ, se mitonner, v. pers. se dorloter, prendre grand soin de sa santé, de ses aises.

SMOKÉ, baliverner, v. a. railler quelqu'un, s'en moquer; s'en jouer, le tromper par des belles paroles. — Faire une gorge chaude, s. f. se moquer, railler, s'approprier, profiter de quelqu'un. — Ridiculiser, v. a. rendre ridicule, tourner en ridicule; ridiculiser une personne, sa mise, son ton, ses mœurs.—Persifler, v. a. rendre quelqu'un instrument et victime d'une plaisanterie par ce qu'on lui fait dire ingénuement, s'en moquer comme de colin-tampon, comme de rien, comme d'un vain bruit. — Se gaudir, v. pers. se moquer de quelqu'un ou jongler. — *l'on d'lond,* se ridiculiser mutuellement, se rendre ridicules les uns les autres.— S'entre-moquer, v. récip. se moquer l'un de l'autre.

SMORFOND *(fônd),* se morfondre, v. pron. s'ennuyer à attendre. — Poire d'angoisse, s. f. affliction.

SMORTIFIY, se macérer, v. pers. se mortifier, se matter, affliger son corps par le chagrin.

SMOUI, s'humidier, v. pers. se mouiller.

SMOUWÉ, s'impressionner, v. pron. et récip. recevoir une impression, une émotion.

SMURÉ, se mirostocier, v. pers. se pavaner, se regarder devant un miroir, se mirer, se regarder dans une chose, un miroir, une surface qui rend l'image.

SNAPAN, chenapan, s. m. V. *Schnapan.*

SNILL, chenille, s. f. tissu de soie velouté imitant la chenille à brosse, l'on s'en sert pour les broderies et ornements d'étoffe.

SNETI, se nettoyer, v. pers. se laver, changer de vêtement; nettoyer, ôter les ordures, rendre net; se rincer la bouche; se dit aussi pour s'évader.

SNOKI, se nouer, v. pers. devenir rachitique; passer de fleur en fruit.

SNOUFÉ, priser, v. a. prendre du tabac en pou-

dre par le nez, en user.

SNOUFEU, priseur, se, s. qui prend du tabac.

SNOUFF, tabac en poudre, s. m. sternutatoire de la feuille du tabac. — Poudre sternutatoire, qui provoque l'éternuement.

SO, sot, te, adj. et s. sans esprit, sans jugement, stupide, grossier, qui fait, dit des sottises. — Sur, prép. marquer la situation d'une chose à l'égard de celle qui la soutient, sa position au-dessus d'une autre.

SO *(ô)*, saut, s. m. action de sauter, mouvement par lequel on saute; fig. on avance en grade. Saut de carpe, s. m. fait étant à plat sur le dos ou le ventre. — Soûl, e, adj. pleinement repu, rassasié; soûl comme une grive, ivre-mort; gris comme un polonais, très-ivre. — Bond, s. m. rejaillissement, saut d'un corps. — Entrechat, saut les jambes croisées à plusieurs reprises en l'air. — Ivre, adj. qui a le cerveau troublé par la fumée du vin, d'une liqueur alcoolique, dont les nerfs sont agités, troublés, irrités. — Volte, s. f. t. d'escrime, botte en tournant sur le pied gauche; mouvement pour éviter le coup, mouvement en rond du cheval. — *d'mouton*, croupade, s. f. saut d'un cheval les quatre pieds levés.

SOBLIGI, s'entr'obliger, v. récip. s'obliger mutuellement.

SOBOU, surbout, s. m. arbre sur bout, pièce tournante debout sur un pivot.

SOBRIKET, surnom, s. m. nom après le nom propre, épithète ajoutée au nom; surnommer, ajouter une épithète.

SOBRIN, sombrin, s. m. petite mesure de grains du pays flamand.

SODAR *(ô)*, soudure, s. f. composition métallique qui sert à souder; endroit soudé; travail de celui qui soude; ce fut un nommé Glacus de Chio qui, le premier, trouva le secret de souder le fer.

SODAUR *(ô)*, soldat, adj. et s. homme de guerre; cavalier, fantassin soldé par le gouvernement. — Fusilier, s. m. fantassin armé d'un fusil, soldat de ligne, de la compagnie du centre, qui n'est ni grenadier, ni voltigeur.—Hallebardier, s. m. soldat qui porte la hallebarde.—Pertuisanier, s. m. chargé de la garde immédiate des forçats, armé d'une pertuisane. — Gendarme, homme d'arme; cavalier d'une compagnie d'ordonnance; soldat de police. — Gendarme national, archer, soldat à pied ou à cheval du corps qui remplace la maréchaussée de France. — Hussard, s. m. soldat à cheval armé à la légère; cavalier hongrois. — Chasseur à pied ou à cheval, s. m. soldat armé à la légère. — Voltigeur, s. m. soldat de la compagnie de gauche de chaque bataillon. — Dragons, s. m. pl. milice qui combat soit à pied, soit à cheval. — Cuirassier, s. m. militaire, cavalier revêtu d'une cuirasse. — Lancier, s. m. cavalier armé d'une lance.—Archer, s. m. homme de guerre armé d'un arc, ancien soldat de police. — Sapeur, s. m. soldat employé au travail de la sape. — Compagnie de pionnier, s. m. travailleur à l'armée pour aplanir les chemins; soldat du corps des ingénieurs pour les places fortes; compagnie de pontonniers, employée à la construction des ponts, etc. — Garde bourgeoise, s. f. garde composée des bourgeois de la ville. — Garde du corps, s. m. soldat d'un prince qui garde sa personne, ayant rang d'officier.—Garde impériale, s. f. troupe d'élite créée par Napoléon I[er] pour sa garde et recrutée par des choix dans toute l'armée. — Garde française, s. f. régiment de la garde du roi de France avant la révolution, soldat de ce régiment.—Garde suisse, s. f. régiment de suisses de la garde du roi.—Garde royale, s. f. troupe d'élite formant la garde du roi; elle avait remplacé en France la garde impériale. — Garde nationale, s. f. garde composée de citoyens; gardes nationaux, garde urbaine ou habitants d'une ville; sédentaires. — Garde civique, s. f. soldat ou milicien d'un royaume. — *à kontribusion*, pousse, s. f. archer qui fait les contraintes pour la rentrée des contributions. — Garnissaire, s. m. soldat que l'on établit chez les contribuables en retard de paiement. — Garnisonnaire, s. m. soldat ou préposé en garnison chez un débiteur de deniers publics. — Colonne mobile, s. f. soldat mis à contribution dans une commune pour faire rentrer les réfractaires. — *du kwaurgeu*, chevauchantes, adj. f. pl. cartes pliées en gouttière, appuyées les unes près des autres.

SODÉ *(ô)*, souder, v. a. joindre par le moyen de la soudure. — Braser, v. a. souder des pièces de métal avec la soudure. — *ess kwuer*, renfort, s. m. mise de fer soudée l'une sur l'autre pour renforcer une pièce. — *du stock*, souder bout à bout, joindre les extrémités; souder deux morceaux par les bouts. — *onn kaw*, ringard, s. m. barre de fer qu'on soude au bout d'une autre trop courte qu'on veut allonger en la mettant et maniant au feu.

SODEG *(ô)*, soudure, s. f. composition métallique qui sert à souder; endroit soudé, travail de celui qui soude. — Tréfondre, v. a. souder parfaitement, t. de métiers, fondre de part en part en soudant.

SODEU *(ô)*, soudoir, s. m. instrument de cirier, chaudronnier, ferblantier, plombier, etc.

SO-DOIRMAN, loir, s. m. quadrupède à peu près de la grandeur de l'écureuil, le froid l'engourdit pendant l'hiver; il habite les creux des arbres dans les forêts, les trous des murailles dans nos jardins. — Gerbo, s. m. ou gerboise, s. f. quadrupède rongeur à pattes de devant très-courtes, espèce de loir. — Glis, s. m. loir ou rat dormeur. — Animal hibernant, e, adj. qui reste engourdi pendant l'hiver. — Lerot, s. m. petit quadrupède plus petit que le loir et de forme différente, est beaucoup plus répandu; il se niche dans les trous des murailles exposées au midi, court sur les arbres et choisit les meilleurs fruits.

SODOMISS, bougironneur, s. m. qui commet le crime de sodomie. — Tribade, s. f. femme qui abuse d'une autre femme. — Bardoche, s. m. celui qui se livre au pédéraste; bardochiser, commettre le crime de sodomie. — Pédéraste, s. m. adonné à la pédérastie, à un amour honteux et criminel entre des hommes ou des jeunes garçons. — Sodomite, s. m. coupable de sodomie, de pédérastie.

SODOMISTREIE, pédérastie, s. f. V. *Sodomiss.*

SOFEIE, sainte Sophie.

SOFLAIE *(ang)*, se dit d'une personne bouffie,

enflée, ampoulée; personne à visage, à joue bouffie. — *vesaic*, billevesée, s. f. balle enflée, vessie pleine de vent.

SOFLAR, soufflure, s. f. cavité dans la fonte, le verre, etc. quand il a été fondu trop chaud. — Vessin, s. m. vent que le feu et l'air font sortir du métal. — Moine, s. m. t. de métiers, boursoufflure, enflure.

SOFLÉ, souffler, v. a. faire mouvoir à l'aide du vent, établir un courant rapide d'air; fig. exciter la discorde, dire, répéter tout bas à quelqu'un ce qu'il doit dire, murmurer; chasser l'air sur, respirer l'air, faire du vent avec la bouche, pousser l'air. — Félir, v. n. gémir, menacer en soufflant à la manière des chats, du léopard. — Expirer, v. a. rendre l'air aspiré. — Agiter le branloir d'un soufflet pour chauffer sa pièce d'ouvrage, t. de forgeron. — Flabeller, v. a. vanner; aérer; souffler sur.— Bouffi, e, adj. enflé, grosse joue, qui a la bouffissure.—Bouffir, v. a. et n. enfler, bouffir d'orgueil, bouffir de colère. — *des pouss et l'oreie*, compter fleurette à l'oreille, galanteries, cajoleries amoureuses dites à une femme, en imposer, lui en faire accroire.

SOFLEG, souffle, s. m. vent fait en poussant l'air avec la bouche; haleine, respiration, agitation de l'air. — Insufflation, s. f. action de faire pénétrer un remède de l'air dans quelque partie du corps en soufflant, t. de médecine. *des gvô*, ébrouement, s. m. ronflement du cheval qui a peur, qui s'ébroue, souffle avec force.

SOFLET, soufflet, s. m. instrument qui sert à pomper l'air pour le chasser en moindre volume à la fois, mais avec plus de rapidité en un point sur lequel on le dirige; il excite un rapide courant d'air; on attribue communément l'invention de cet instrument au philosophe Scythe Anacharsis qui vivait 592 ans avant J.-C.—Soufflet, s. m. chaise roulante sur deux roues, garnie de cuir ou de toile cirée que l'on relève comme un soufflet. — Soufflet mécanique, s. m. espèce de fumoir propre à étouffer dans leurs trous les familles entières de rats, de mulots, de taupes, de loirs, etc.; le foyer de cette machine portative et métallique est rempli d'ingrédients. — Ventilateur, s. m. c'est une espèce de soufflet ou de pompe d'air qui attire tout l'air d'un endroit fermé et donne lieu à celui du dehors de le remplacer; M. Halle a inventé cette machine au mois de mai 1741. — *à dob vain*, soufflet à double vent ou à double âme, produit un double effet en donnant un courant d'air continu; le soufflet s'emploie aussi dans les instruments à vent comme l'orgue, la sérinette, etc. — *d'ór*, soufflerie, s. f. place ensemble, action de soufflet de l'orgue. — *po soflé les vai*, bouffoir, s. m. instrument de boucher pour bouffer la viande, les veaux, les moutons, etc.

SOFLETT, sarbacanne, s. f. long tube qui sert à lancer des flèches, des balles, en les soufflant vivement dehors, l'on s'en sert aussi, en appliquant les lèvres sur une extrémité, à pousser le vent sur les charbons en ignition dans un fourneau, tel qu'on se sert d'un vieux canon de fusil sans culasse. — Canne à vent, s. f. longue tige de métal ou de bois, creuse, pour braser, souffler le verre, etc., etc., fait le même effet que la sarbacanne. — Ciguë persilée, s. f. dont sa tige creuse sert aux enfants à souffler des bulles de terre; coup d'une arme à feu dont la charge n'a pas été bourrée.

SOFLEU, souffleur, se, s. qui souffle en général, celui qui souffle les acteurs, remet en mémoire, ce qui leur manque.—Chauffeur, s. m. t. de forge, ouvrier qui souffle le feu, qui meut le soufflet, qui alimente le feu des machines à vapeur.

SOFNI, souvenir, s. m. impression, image, pensées conservées par la mémoire; son action; son effet. — Agenda, s. m. notes de choses à faire, petit livret de ses notes.

SOFRAN, safran oriental de boutique ou crocus, s. m. plante vivace à racine tubéreuse liliacée, la fleur fournit des parties employées pour la teinture et la cuisine, sa couleur jaune en infusion assoupissante est très-dangereuse; petit oignon originaire d'Asie, cultivé seulement depuis le 14e siècle en France, où il fut apporté d'Avignon. — Safran printanier, crocus de fleuriste; carthame ou safran bâtard, faux safran, ses fleurs sont employées en teinture pour le beau rouge, est originaire d'Égypte. — Amarilis jaune ou faux safran, plante à bulbe, à fleurs jaunes assez éclatantes, plante de bordure. — Ixia orangé ou safrané, et l'ixia bulbocodium ou faux safran, jolie plante d'Europe. — Souffrant, e, adj. qui souffre. — Souffreteux, se, adj. qui souffre de la misère, de la pauvreté. — Souffre-douleur, s. m. personne, cheval, chose qui excède de fatigue ou de plaisanterie. — Patient, s. m. celui qui souffre une opération chirurgicale, qui a de la patience, qui attend patiemment, qui supporte le défaut d'autrui, qui attend et persévère avec tranquillité. — Endurant, e, adj. personne, humeur endurante, qui souffre aisément les injures, les contrariétés.

SOFRANZE, souffrance, s. f. peine, douleur, état de celui qui souffre, vivre dans les souffrances. — Eupathie, s. f. douceur, résignation dans les souffrances.

SOFRI, souffrir, v. a. de, endurer la douleur, supporter, souffrir d'une chose, d'un évènement. — Patienter, v. a. prendre patience, souffrir, attendre patiemment. — Martyriser, v. a. faire souffrir le martyr, tourmenter cruellement. — Martyrer, v. a. tourmenter, faire souffrir. — Pâtir, v. n. souffrir, avoir du mal, être dans la misère, souffrir de la misère, de la faim, de la douleur, du dommage, du déchet, de l'altération, de la perte, etc., en pâtir, en souffrir, en être victime. — *des ko d'laiw*, boire un affront, endurer avec patience des mauvais traitements, souffrir sans murmurer. — *mort et pasion*, endurer, souffrir, supporter avec patience, fermeté et courage le plus grand mal; souffrir beaucoup. — *sain rin dir*, boire l'iniquité, souffrir sans murmure, boire un affront, endurer avec patience.

SOGLO, SOGLOT, sanglot, s. m. soupir redoublé d'une voix entrecoupée, pousser des sanglots continuels.

SOGNI, soigner, v. n. avoir soin; traiter avec soin une personne, etc. — Panser, v. a. appliquer un remède sur une plaie, la nettoyer,

en lever l'appareil ; étriller, brosser, nettoyer un cheval, lui donner ce qu'il lui faut ; faire le pansement d'un malade, aller au pansement des chevaux.

SOGNIEU, soigneux, se, adj. qui agit, travaille avec soin, qui veille attentivement à ses affaires. — Attentionné, e, adj. qui a des égards de prévenance. — Vigilant, e, adj. soigneux, attentif, appliqué, qui veille avec soin à ce qu'il doit faire.

SOGNIEUZEMAIN, soigneusement, adv. avec soin, attention, exactitude; examiner, travailler soigneusement.

SOH, rigole, s. f. gargouille, petit fossé pour faire couler les eaux dans les prairies, les jardins, etc. — Goulotte, s. f. petite rigole pour l'écoulement des eaux dans les prairies, les jardins, *V. Horolt.* — *du cherett*, chabla, s. m. forte corde formée de 4 à 6 torons sans âme, sert à lier la charge de tonneaux et autres.

SOHAI, imprécation, s. f. malédiction, souhait de malheur fait contre quelqu'un, vomir des imprécations contre quelqu'un, l'origine des imprécations remonte au temps le plus reculé et la croyance des peuples en autorisait l'usage. — Souhait, s. m. imprécation, malédiction, exécration, vœu, désir, mouvement de la volonté vers une chose que l'on n'a pas; faire, former des souhaits. — Vœu, s. m. souhait, désir; l'usage des vœux remonte à la plus haute antiquité, il était fréquent aux Grecs et chez les Romains.

SOHAITI, souhaiter, v. a. désirer, souhaiter une chose, qu'elle arrive, souhaiter les biens, le bonheur à quelqu'un.

SOHI, rigoler, v. a. faire des petites rigoles pour couler les eaux dans les prairies, les jardins, etc.; faire une saignée, une rigole pour faire couler les eaux dans un endroit plus bas.

SOI *(ï)*, herbager, v. a. faucher, couper toutes sortes d'herbages pour les bestiaux. — Desbleer, v. a. déblaver; couper le blé. — Faucher, v. a. couper, faucher les blés, les céréales avec la faux; aisement, couper, faucher le blé, etc.; couper avec la faux. — Scier, v. a. couper avec la scie, scier en long, en large, en travers, de biais, en ornement. — Racler, v. a. jouer mal du violon; racler sur un instrument à cordes. — Ronfler, v. n. faire en dormant un bruit de la gorge et des narines, fig. faire un grand bruit en dormant. — *et rondeur,* chantourner, v. a. scier en cintre, scier des contours, des sinuosités. — *les rein*, scier le dos à quelqu'un; le contrarier excessivement.

SOIAR *(ï)*, bran de scie, s. m. poudre de bois scié. — Raclure, s. f. partie qu'on enlève en raclant. — Rapure, s. f. ce qu'on enlève avec la rape ou en grattant. — Sciure, s. f. ce qui tombe du bois, etc., quand on le scie. — *du keuf,* alésure, s. f. poudre de métal enlevé en alésant. — Storax ou sorilles, s. m. sciure de bois d'orme avec du storax.

SOIE *(ôï)*, soie, s. f. fil de ver ou de chenille, du ver à soie, quelquefois même de pinne marine, de plante de l'apocin, du cactier, etc., tissu de soie dont la variation d'espèce et de couleur va à l'infini. — Capiton, s. m. soie grossière et fort commune. — Grenadine, s. f. soie torse pour fabriquer la dentelle noire. — Ardasine, s. f. très-belle soie que l'on tire de Perse et ne le cède en rien à la finesse au saurbatis. — Ferandine, s. f. espèce de moire ou pou de soie très-légère, en toute soie ou la chaine de soie et la trame de fils de coton ou laine. — Organsin, s. m. soie torse passée au moulin, est la plus belle et la plus légère tirée du cocon le plus fin, se file à plusieurs brins. — Alepine, s. f. étoffe dont la chaine est en soie et la trame en laine, la plus belle se fabrique à Amiens. — *filozaie,* fleuret, s. m. fil de soie grossière, sorte de ruban de ce fil qui est fait avec la bourre du cocon filée avec le cocon même après qu'on a ôté la soie la plus fine.

SOIEG, *(ï),* sciage, s. m. action de scier; ouvrage de scieur. — Chatournement, s. m. t. de menuisier, scier les sinuosités d'un cintre. — Fauchage, s. m. temps et peines employés à faucher ; action de faucher; fauchée, coup de faux; fauche. — Fauchaison, s. f. temps et peine de fauche; temps, saison où l'on fauche. — Fauchée, s. f. ce qu'un faucheur coupe de foin, etc., en un jour ; environ vingt perches.

SOIELETT *(ï),* scie, s. f. lame de fer ou de bois, longue, mince, étroite et dentelée, outil dont on se sert pour diviser nettement en plusieurs parties des métaux, des pierres, etc.; scie à refendre, à tourner, à débiter, etc., on attribue l'invention de la scie à Dédale ou à son élève Talus. — Feuillet à tourner, s. m. espèce de scie de tonnelier dont la lame est fixée à deux chevilles tournantes. — Passant, s. m. longue scie dénuée de monture. — Raquette, s. f. espèce de scie dont les scieurs de long font usage pour refendre les pièces cintrées. — Scie à découper, s. f. espèce de petit ciseau ou fer dentelé qui se place dans un trusquin ou compas à verges. — *à arassmain,* scie à araser, s. f. espèce de boulet dont la languette est un morceau de scie attachée au fût qu'on fait porter contre une tringle de bois droite pour scier des arasements. — *à l'main,* passe-partout, s. m. espèce de scie à main dentée de deux côtés, sert à divers arts; scie sans monture pour débiter des pierres tendres. — Arme, s. f. les facteurs d'orgue, les ébénistes, etc., appellent arme une espèce de scie à main. — Sciote et sciotte, s. f. scie à main montée dans une rainure. — *à mang,* scie à manche, s. f. ou sciette à un manche comme un couteau; scie à contourner, à refendre, à chantourner, à tenon, à archet, à cheville. — *du feu d'pègne,* écouanette, s. f. plaque de fer garnie de grosses dents, montée à plat sur un manche un peu recourbé en-dessus; elle sert à planer les morceaux de cornes pour les peignes. — *du marbri,* sciote, s. f. scie à main de marbrier; il y en a une dentée et l'autre sans dent. — Scie passe-partout, s. f. celle dont la lame est dentée à grandes dents pour débiter les pierres tendres. — *du savoni,* dentier, s. m. espèce de scie à dents espacés pour diviser chaque pain à loves de savon. — *du rloyeu,* grecque, s. f. scie à main de relieur pour entailler un livre sur le dos pour que les nervures ne paraissent pas.

SOIERAIE *(ôïe)*, soierie, s. f. marchandise, commerce, fabrication de soie ; soierie, les principales sont le taffetas, le satin, les serges, le pou de soie, le gros de Naples, le gros d'Afrique, le gros de Tours, le gros d'Orléans, les foulards, les crêpes, les Marcelines, les Florences, les châles façon de l'Inde, les velours, la rubannerie, la passementerie, la bonneterie, les tulles, toutes ces soieries se divisent en soie, en cocon, soie grège, les douppions, soie moulinée, soie teinte, soie à coudre, soie bourre en masse, écrue, cardée, frisons, peignée, filée, fleuret écru, les soies végétales ; l'art de lustrer les étoffes en soie fut inventée au 17[me] siècle par Ottaviomeg, fabricant de Lyon; en 1717, Jurnies, de Lyon, inventa le métier actuel à tisser la soie; en 1738, les frères Beaumieux, de Paris, inventèrent des poudres pour transformer le lin et le chanvre en coton, soie et bourre de soie. — Scierie, s. f. machine pour mouvoir des scies ; atelier où l'on scie le bois, le marbre, etc. — Moulin à débiter le bois, s. m. moulin à scie pour couper, scier le bois aux dimensions qu'il convient, la première scierie de ce genre pour couper le bois était à Augsbourg en 1322, depuis quelques années nous avons les scieries mécaniques.

SOIEU *(ï)*, scieur, s. m. celui dont le métier est de scier ; scieur de long, scieur de poutres, etc. — Faucheur, s. m. ouvrier qui fauche, qui coupe le foin, etc. — Moissonneur, se, s. qui coupe les blés, etc. — Racle-boyau, s. m. mauvais joueur de violon, d'instrument de musique à cordes. — Serinette, s. f. musicien par routine.

SOILIH, finastre, s. f. étoffe de soie de mauvaise qualité mêlée avec des soies ardasses ; toile jaune gommée et luisante pour faire des sacs d'enveloppe des pièces de draps.

SOIRZE, noir de fumée, s. f. résidu de goudrons végétaux des bitumes, etc., ce produit est usité dans la composition de l'encre d'imprimeur et dans diverses préparations pour la peinture.

SOISAND, soixante, adj. six dixaines, six et zéro, 60. — Soixanter, v. n. t. de jeux, faire soixante points. — Pic, s. m. t. de jeu de piquet, lorsque le jeu et les cartes qu'on joue peuvent compter au delà de trente, l'on compte soixante.

SOISANTÈME, soixantième, adj. nombre ordinal; fraction d'une chose divisée en soixante parties. — Soixantaine, s. f. soixante ou environ; soixante ans, atteindre, passer la soixantaine.

SOK, choque, s. f. soulier de femme, fourré, à pointe relevée. — Patise, s. f. soulier fort haut qui élève les pieds et les préserve de la crotte. — Claque, s. f. sorte de sandale par dessus les souliers. — Sandale, s. f. chaussure de soulier, semelle mobile à charnière dans la cambrure qui laisse jouer le pied. — Socque, s. m. chaussure basse de bois dans laquelle on place les pieds déjà revêtus d'une chaussure plus mince pour les garantir de l'humidité.

SOKÉ, échauffé, s. m. sentir l'échauffé, une odeur causée par une chaleur, par la fermentation, sentir le brûlé.

SOKETT, massue de bois, s. f. qui fait l'office d'un maillet pour frapper sur le bois ou la hache, afin de fendre plus aisément; sorte de bâton noueux, gros par un bout. — Culasse, s. f. partie du tronc d'un arbre d'où partent les racines ; souche.

SOKTÉ, soper, v. n. sommeiller, dormir d'un sommeil léger, imparfait. — Sopetter, v. a. engourdissement de ses facultés, voisin du sommeil. — Roupiller, v. n. sommeiller à demi.

SOKTEG, sopeur, s. f. engourdissement voisin du sommeil et qui le précède.

SOKTEU, roupilleur, se, s. qui roupille toujours. — Somnolent, e, adj. qui est porté au sommeil : état somnolent, sans activité, sans courage.

SOL, sur, prép. *V. So.* — *pavé*, être sur le pavé, s. m. sans gîte, sans travail, sans condition. — *pi*, sur le tarse du pied, s. m. partie du pied avant les doigts, entre le cou-de-pied et les doigts. — *pi sol chan*, tout de suite, adv. aussitôt, sans délai, sans interruption, sur l'heure même. — *pogn*, sur le métacarbe de la main, deuxième partie de la main entre le poignet et les doigts.

SOLAGN, chélidoine, s. f. petite éclaire; elle est employée en médecine, l'on mange ses feuilles tendres en salade.

SOLAIE *(ô)*, soûlard, e, s. gourmand, ivrogne. — Ivrognesse, s. f. femme sujette à s'enivrer. — Soûlaud, e, adj. goinfre, ivre et malpropre. — Ivrogne, s. m. sujet à l'ivrognerie, qui a l'habitude de boire, de s'abandonner à l'ivrognerie. — Chocaillon, s. f. ivrognesse, femme sujette à s'enivrer. — Sac-à-vin, s. m. nom qu'on donne à un ivrogne.

SOLAN *(ô)*, idée, s. f. perception que l'âme obtient par le sens, tant interne qu'externe, ou par sa nature, par la révélation. — Semblant, s. m. apparence, ne faire semblant de rien, cacher son dessin, faire apparence, beau dehors.

SOLÉ *(ô)*, sembler, v. a. paraître, avoir une certaine qualité ou manière d'être ; paraître ; cela semble beau.

SOLÉ, soulier, s. m. chaussure de pied en cuir ou en étoffe.

SOL-KO *(kô)*, simultanément, adv. se mouvoir simultanément, au même instant, en même temps. — Arriver inopinément, adv. d'une manière imprévue. — A la chaude, adv. du premier abord, sur l'heure ; fig. trop vivement. — D'emblée, adv. d'abord, tout d'un coup et comme d'assaut, du premier effort, de plein saut. — Ex-abrupto, adv. tout d'un coup, inopinément, brusquement, sans préparation.

SOLEMNITÉ, solennité, s. f. célébrité, cérémonie publique qui rend solennel, grande formalité ; célébrer, solenniser une fête.

SOLID, inaltérable, adj. 2 g. qui ne peut s'altérer, se changer en mal, se corrompre, se détériorer ; solide.

SOLOT, soleil, s. m. l'astre du jour. — Hélianthe, s. f. grand soleil, soleil à grandes fleurs, couronne ou fleur de soleil, originaire du Pérou, s'élève à plus de dix pieds ; soleil vivace, petit soleil ; il vient de Virginie, se propage facilement par l'éclat de ses racines ; il y en a encore d'autres espèces, tels que le soleil noir pourpre, le soleil élevé, originaire de l'Amé-

rique septentrionale. — Topinambour ou poire de terre à cause des tubercules nombreux plus ou moins gros, à fleurs en soleil; il se mange. — Serpentaire, s. m. arum, pied-de-veau, gouet, sa racine sert d'aliment, plante vivace, médicinale, déterge les ulcères, résiste au poison.

SOLREIE *(ô)*, ivresse, s. f. état de celui qui est ivre.

SOMB *(ô)*, sombre, adj. peu éclairé, obscur; fig. personne, esprit, air, pensée, humeur sombre, morne, rèveuse, taciturne.

SOMÉ, adjurer, v. a. commander au nom de Dieu; fig. sommer de déclarer. — Sommer, v. a. avertir avec menaces; signifier, déclarer dans les formes établies.

SOMEIE, sommeil, s. m. somme, repos, entier assoupissement des sens; grande envie de dormir; indolence, illusion. — Léthargie, s. f. assoupissement profond contre nature, sommeil indolent, léthargique.

SOM FRIKET, petit juron, sur ma foi.

SOMNANBUL, hypnobate, s. m. somnambule, qui agit et parle en dormant.

SOMONZE, prélude, s. m. ce qu'on chante, ce qu'on joue pour se mettre dans le ton, pour prendre l'accord; fig. ce qui annonce, prépare, sert de commencement, de préparation en bien ou en mal.

SOM-YAUM *(û)*, sur mon âme, sur mon honneur.

SON, sang, s. m. liqueur rouge qui circule dans les veines, les artères; la circulation et la distribution du sang dans toutes les parties du corps ne furent découvertes qu'en 1619, on en connaissait que des parties; force du sang, sentiment de la nature pour les parents; race, extraction, substance du corps.—Sonore, adj. qui a un son beau, agréable, éclatant; lieu sonore, favorable à la voix, au son.—Sonorité, s. f. propriété, qualité d'un corps sonore qui frappe l'ouïe; son suraigu, fort aigu; son, vibration d'un corps sonore.—*d'dragon*, s. m. plante, espèce de patience rouge; gomme qui découle par incision de plusieurs arbres des grandes Indes, d'un beau rouge férine, sert en médecine.

SONAN, sonnant, e, adj. qui rend un son clair, métal, etc.

SOND *(ô)*, sonde, s. f. instrument pour sonder les plaies, les voies urinaires, etc.; pour déboucher les canaux, connaître la profondeur de l'eau, etc.; broche à long manche. — Perçoir, s. m. outil propre au percement de différents terrains pour chercher des mines métalques; perçoir de montagne, instrument qui sert à pénétrer dans les entrailles de la terre pour y reconnaître la nature du terrain ou l'existence des eaux souterraines; cette tarrière se compose de trois parties : la tête, la tige et l'outil.

SONDÉ, sonder, v. a. jeter la sonde pour trouver le fond, connaître la profondeur, la nature du fond par le moyen de la sonde; tâcher de connaître la pensée de quelqu'un; chercher à pénétrer dans les choses cachées.

SONÉ *(ô)*, saigner, v. n. perdre, jeter du sang par une coupure, une ouverture, etc. — Saignotter, v. n. diminutif de saigner.

SONÉ, sonner, v. a. faire, rendre un son; avertir, être annoncé; averti en sonnant, indiquer, marquer par un son, agiter une sonnette pour appeler; fig. sonner la retraite, se retirer du monde. — Clocher, v. a. sonner, clocher quelqu'un, l'appeler en sonnant une cloche. — Sonnailler, v. a. et n. sonner souvent et sans besoin. — Trinqueballer, v. a. sonner les cloches. — *a tour*, sonuer à la volée, avertir en sonnant, branlant les cloches.

SONEG, sonnerie, s. f. timbre, marteau, etc. d'une horloge; son de plusieurs cloches, les cloches d'une église. — Sonnerie, s. f. dans la cavalerie on nomme les différents airs que les trompettes font entendre.

SONEG *(ô)*, saignant, e, adj. d'où il dégoutte du sang; nez, plaie, viande saignante; récent. — Saignement, épanchement du sang du nez, etc. — Diapédèse, s. m. éruption de sang par les pores des vaissaux; suer le sang. — Épistaxis ou épistaxes, s. f. hémorrhagie nasale, saigner par le nez goutte à goutte. — Apostaxis, s. f. saignement du nez.

SONETT, clochette, s. f. petite cloche portative. Clocheton, s. m. petite cloche. — Sonnette, s. f. petite cloche. — Sornette, s. f. discours frivole, vain et léger, sans solidité.

SONEU, sonneur, s. m. celui qui sonne les cloches.

SONG *(ô)*, songe, s. m. rêve, idée, pensée, imagination de celui qui dort; vaine imagination, vain espoir, vaine illusion; la superstition a longtemps regardé les songes comme des signes de l'avenir et des avertissements du Ciel. — Rêverie, s. f. pensée irréfléchie où se laisse aller l'imagination; idée extravagante qui absorbe.

SONGEU *(ô)*, rêveur, se, s. qui rêve, s'abandonne aux rêveries; qui extravague. — Somnanbulisme, s. m. état du somnanbule; rêve en action, sommeil factice imposé par la volonté d'autrui et par certains attouchements qui laissent l'usage de la parole et de quelques-unes des facultés intellectuelles, et pendant lequel on prétend que l'homme est doué des pouvoirs supérieurs pareils à l'état d'extase. — Somniloque, adj. 2 g. qui parle en dormant. — Songeur, se, s. et adj. celui qui raconte ses songes, qui y ajoute foi; rêveur profond.

SONGI *(ô)*, songer, v. n. faire un songe, rêver, penser, avoir quelque vue, quelque dessein; considérer.—Réfléchir, v. a. penser mûrement, réfléchir sur une affaire, à ce que l'on doit faire, faire des réflexions. — Penser, v. a. avoir, former dans l'esprit l'idée, l'image de quelque chose; imaginer, croire, avoir l'opinion, l'espoir, etc.

SOP, soupe, s. f. potage, aliment presque liquide faite de pain, de bouillon, de légumes. — Pilau, s. m. riz cuit avec du beurre, du lait, de la graisse, de la viande et assaisonnement. — Panade, s. f. mets de pain, biscuit mitonné longtemps de légumes et verdures. — Potage, s. m. de purée de pois, haricots, lentilles, carottes, navets, pommes de terre, chou, etc., selon le goût. — Jardinière, s. f. potage dans la composition duquel l'on fait entrer toutes espèces de légumes et verdures. — Oille, s. f. potage de viande, de racines et autres légumes. — Garbure, s. f. potage de pain, chou, lard

et légumes en purée. — Macédoine, s. f. mélange de différents légumes.
SOPÉ, souper, s. m. repas du soir, dernier repas; prendre le souper.
SOPENN, chopine, s. f. mesure de liquide; son contenu; demi-pinte. — Chopinette, s. f. contenu d'une chopine ou setier; elle contient presque partout la moitié de la pinte et équivaut à une livre, le poisson 4 onces.
SOPETT, extrémité, s. f. le bout, la dernière partie d'une chose. — Affleurement, s. m. première couche de mine de houille, dite *teroule*, après le faux charbon, puis le charbon plus dur, enfin la houille.
SOPEU, soupeur, s. m. celui dont le souper est le principal repas.
SOPI, ébertauder, v. a. tondre un drap en première coupe.
SOPIEG, réparage, s. m. seconde tonte du drap.
SOPIÈRE, soupière, s. f. vase creux pour la soupe, à deux anses, en cuivre, étain, faïence.
SOPIEU, ébertaudeur, s. m. tondeur qui ébertaude le drap en première coupe, se dit aussi du tondeur qui tond chez lui pour compte du fabricant.
SOPINIATRÉ, s'entêter, v. pers. s'opiniâtrer, se mettre dans la tête, s'obstiner, etc.; s'aheurter, s'obstiner, s'opiniâtrer à un sentiment, une opinion, à un projet.
SOPTÉ, abrouti, e, adj. bois abrouti, ébourgeonné, brouté par les bêtes; couper les extrémités d'une chose, les superfluités.
SOR (ó), sorte, s. f. classe d'individus ou subdivision d'une chose; espèce, genre, manière, façon, état, condition. — Sort, s. m. destinée considérée comme cause des événements de la vie; effet de la destinée, état, condition, rencontre fortuite des événements; manière de décider une chose par le hasard. — Destin, s. m. destinée, fatalité, enchaînement nécessaire et inconnu des événements et de leurs causes; fortune; sort particulier, heureux ou malheureux des hommes et des choses; ce qui arrive imprévuement.
SORESS, acidulé, adj. tenant de l'acide, de sa nature, légèrement acidé. — Aigrelet, te, adj. un peu aigre.
SORFÉ, surfaire, v. a. demander un prix trop élevé de sa marchandise, exagérer le prix d'une chose.
SORGJAN, sergent, s. m. sous-officier d'infanterie; bas officier de justice; outil de menuisier en forme d'une barre courbée munie de deux crochets, dont l'un est mobile pour serrer les pieux; barre de la porte d'un four. — Serre-joint ou sergent, s. m. presse de fer ou de bois qu'on serre à coups de marteau ou à l'aide d'une vis et qui sert à tenir ferme.—Brandon, s. m. paille entortillée au bout d'un bâton dans les terres ou prairies, servant d'indice. — Décurion, s. m. chef de dix hommes ou décurie. Chien, s. m. sergent de tonnelier, barre de fer avec deux crochets, sert à assembler. — *d'boi*, étreignoir, s. m. pièce de bois percée de plusieurs trous et qui sont joints avec des chevilles; on s'en sert comme du sergent pour serrer et emboîter les pièces de menuiserie sur l'établi.
SORGJOU, jouée, s. f. donner du jour à un assemblage, au bâtis de bois, joue d'une rainure, d'une croisée.
SORI, souris, s. f. petit animal mammifère du genre du rat. — Souriceau, s. m. petit d'une souris. — Souricin, e, adj. de souris. — Aigrir, v. a. rendre aigre; se gâter en devenant aigre. — Aciduler, v. a. rendre aigre par le mélange d'un acide; acidifier. — *d'jourdin*, mulot, s. m. espèce de souris des champs, à queue rase écailleuse.
SORIHEG, acescence, s. f. disposition à l'acidité; qualité de ce qui devient aigre et acide.
SORLEVÉ, soulever, v. a. élever un peu quelque chose de lourd. — Emporté, e, adj. personne emportée, violente, colère, irritable, fougueuse, transportée par une passion; mauvaise tête, braque, fou, homme d'un trait de folie par vengeance, dépit, etc. — Tête fêlée, s. f. un peu folle, qui perd, a perdu le sens, l'esprit, la raison.
SORLON, selon, prép. suivant, selon la raison, eu égard à, conformément à, proportion de. — Suivant, prép. selon que, suivant que; répondre suivant ce que l'on dit.
SORLOUMÉ, surnommer, v. a. ajouter une épithète au nom propre.
SOROG, beau-frère, s. m. frère du mari ou de la femme; mari de la belle-sœur.
SORSEIE, cil, s. m. poils des paupières; poils naissant sur une seule ligne. — Sourcil, s. m. poils au bord du front et au-dessus de l'œil. — Gabelium, s. m. poils entre les deux sourcils au-dessus de l'os du nez. — Taroupe, s. f. poils légers qui croît entre les deux sourcils. — Anthracôse, s. f. ulcère corrosif des paupières. — *ainflée*, blepharotis, s. f. inflammation des paupières qui cause la blépharoptose. — *hireie*, ectropion, s. m. éraillement, renversement de la paupière inférieure.
SORSI, sorcier, ère, s. qui a un pacte supposé avec le diable pour faire des prétendus maléfices, pour produire un effet surnaturel, ou empêcher un effet naturel, etc.; dans le temps où l'on croyait aux sorciers, des prétendus suppôts du diable ont été poursuivis.— Nécromancien, ne, s. qui se mêle de nécromancie. — Ensorceleur, s. m. qui ensorcèle, qui enchante, qui jette prétendûment un sort sur quelqu'un.
SORSULREIE, sorcellerie, s. f. opération de sorcier; tour d'adresse qui paraît surnaturel. — Ensorcellement, s. m. action d'ensorceller; son effet; prétendu charme, maléfice, enchantement. — Sortilège, s. m. maléfice des prétendus sorciers, charme, enchantement.
SOSIETTAIR, associé, e, s. membre d'une association; qui est en société; sociétaire, membre d'une société.
SOSIETTÉ, société, s. f. assemblage d'hommes unis par les lois. — *almande*, tugend bund, s. m. association de la vertu, société patriotique des étudiants d'Allemagne.
SORTEIE, sortie, s. f. action de sortir, issue, ouverture, transport, fin d'une assemblée; attaque faite par les assiégés. — Répartie, s. f. réponse, réplique vive, ingénieuse; faire une répartie.
SORVAIND, survendre, v. a. vendre trop cher.

SORVINAN, survenant, e, s. et adj. qui survient; survenance, arrivée imprévue; survenance d'enfant. — Survenu, e, adj. venu inopinément; d'une manière imprévue. — Surcroît, s. m. augmentation en nombre, en qualité; inforce, surcroît imprévu, inattendu.

SORVINI, survenir, v. a. arriver inopinément; arrivée de surcroît. — Subsister, v. a. vivre et s'entretenir de son pécule; vivre au moyen de son petit patrimoine.

SORVIVAN, survivant, s. et adj. qui survit.

SOSSIS, sous prétexe, s. m. sous cause simulée et supposée, sous des raisons apparentes que cache le véritable motif.

SOSSLON, verticalement, adv. poser verticalement, perpendiculairement à l'horizon.

SOSSPEUR, soupir, s. m. aspiration et respiration prolongée par la douleur ou le plaisir.

SOT, fou ou fol, folle, s. et adj. qui a perdu le sens, l'esprit, la raison; déraisonnable, insensé; gai, badin; homme enjoué, bouffon, simple, crédule, mal avisé, imprudent, contre la raison. — Délirant, e, adj. qui est en délire, qui a le délire; l'esprit, l'imagination, l'opinion délirante. — Monomane, s. et adj. frappé, atteint de monomanie. — Monomaniaque, adj. 2 g. qui porte le caractère de la monomanie. — Irréfléchi, e, adj. homme irréfléchi. — Interdit, s. m. sentence ecclésiastique. — Dessus, adv. et s. m. partie supérieure, la plus haute; lieu supérieur. — Sur, prép. marque la situation d'une chose, sa position au-dessus d'une autre.

SOTAI, est un nom mystérieux; génie des grottes, des souterrains, tel qu'on a parlé dans le temps du souterrain, de l'hermitage de Sainte-Anne, à la Haute-Crotte; se dit aussi par ironie d'un très-petit homme, d'un nain, nabot, hommeau, d'un ragot, chafouin et marmousset.—Gnome, s. m. génie imaginaire, habitant dans la terre et gardien des trésors, des mines.

SOTINET, jodolet, s. m. folâtre qui fait rire, ses sottises. — Folâtre, adj. 2 g. fille, homme, jeune homme folâtre; badin, qui aime à folâtrer, diminutif de fou. — Sotisier, s. m. celui qui débite des sottises.

SOTIZE, sottise, s. f. qualité de ce qui est sot; conduite, action de sot; discours, idée, pensée, projet, réflexion de sot. — Fatuité, s. f. caractère du fat; ses manières, son importance, ses sottises, éloge impertinent de soi même. — Lubie, s. f. caprice extravagant; fantaisie ridicule, folie. — Insonité, s. f. absence, privation de bon sens.

SOTRAIE, vésonie, s. f. égarement de l'esprit sans fièvre. — Manie, s. f. altération d'esprit avec fureur. — Fièvre chaude, s. f. avec transport, égarement d'esprit. — Vertigo, s. m. maladie du cheval, du mouton; caprice, fantaisie, grain de folie, sottise.— Vertige, s. m. tournoiement de tête; étourdissement, vertige momentané; fig. folie, égarement de l'esprit. — Plaisanterie, s. f. raillerie, badinerie, chose dite ou faite pour faire rire ou en plaisantant. — Frédure, s. f. plaisanterie qui manque de sel. — Niaiserie, s. f. bagatelle; s'amuser à faire, dire des niaiseries; badiner. — Folâtrerie, s. f. badinage, action, paroles plaisantes. — Foler, v. a. folâtrer. — Insipience, s. f. défaut, manque de sagesse, qui a un grain de folie. — Outrecuidance, s. f. folle imagination, espérance, présomption ridicule, état d'un outrecuidé présomptueux.—Enfantillage, s. m. paroles, manières enfantines; se dit de celui qui n'est plus un enfant.— Démonomanie, s. f. sorte de délire où l'on se croit possédé du démon. — Délire, s. m. égarement d'esprit causé par maladie; dérangement total dans l'ordre des idées. — *du sôlaie*, témulence, s. f. délire de l'ivresse.

SOTT, folle, s. f. qui a perdu l'esprit, le sens, la raison; sotte sans esprit, sans jugement, qui fait des sottises. — Etourdie, s. f. imprudente précipitée, qui agit inconsidérément, étourdiment, sans réflexion. — *air*, air sot, s. m. troublé, interdit, muet, immobile, embarrassé, confus. — *chaur au pi de guo*, bouillon, s. m. excroissance de chair qui vient à la fourchette du pied du cheval et qui le fait boîter. — *farenn*, folle farine, s. f. sa fleur la plus subtile, poussières ramassées sur les boiseries dans l'intérieur du moulin à farine. — *tiess*, tête folle, s. f. superstitieuse, qui a de la superstition jusqu'à l'excès. — Tête superlue, s. f. arrogante, orgueilleuse, pleine de fierté, qui s'estime trop, présume trop de lui. — Tête fêlée, s. f. un peu folle, qui foloyce, qui a une folie gaie, agréable. — *tovton*, foloyce, s. f. fille qui a une folie gaie, agréable, folâtre.

SOTTMAIN, follement, adv. agir, parler follement, d'une manière folle, extravagante, imprudente, téméraire.

SOU (*à*), seuil, s. m. est la pierre méplate qu'on met au bord de la baie entre ses tableaux sans excéder le nu du mur, et qui, quelquefois, a une feuillure pour servir de battement. — Escalier, s. m. degré intérieur; degrés, partie d'un édifice pour monter et descendre d'un étage à l'autre. — Marche, s. f. c'est la partie de l'escalier où on pose les pieds, le devant se nomme la hauteur, le dessus le giron, la longueur l'emmargement, la marche paillière est la dernière d'un étage. — Pas de porte, s. m. seuil de la porte, marche d'un degré. — Dé, s. m. cube de pierre que l'on place sous un poteau de hangard ou autre pour l'élever au dessus du sol. — *d'figness*, alèges, s. m. pl. pierre sous le pied droit d'une croisée.

SOUAD, souventrière, s. f. courroie qui passe sous le ventre du cheval limonier.

SOUBRIKET, sobriquet, s. m. surnom; épithète burlesque, plaisant; sobriquet injurieux.

SOU-DIAK, sous-diacre, s. m. qui a reçu le diaconnat, troisième des ordres sacrés.

SOUF (*à*), soufre, s. m. corps simple, sorte de minéral inflammable, jaune, électrique, produit par la nature ou tiré de pyrites sulfureuses; excellent antipsorique; soufre végétal, poussière, sulfure de potasse ou de soude, le plus important des métalloïdes constitue l'acide sulfureux, le soufre est connu depuis un temps immémorial; il y a le soufre natif, le combine, le soufre en masse, en canon, en fleur et le soufre végétal; le soufre est très-répandu dans la nature, soit à l'état natif, soit à l'état de combinaison; la plus célèbre soufrière est celle de la Salfatare, près de Pouzzol, dans le royaume

de Naples; le soufre fait partie de dix sulfates; lycopode ou soufre végétal que produit le lycopodium clavatum, petite plante entre la mousse et la fougère, s'emploie en pharmacie ou dans la composition des feux d'artifices.

SOUFNI, tablette, s. f. petit meuble proprement travaillé, composé de deux ou plusieurs planches d'un bois léger et précieux, qui sert d'ornement, est utile pour y placer soit des livres, soit des porcelaines.

SOUFRAGAN, suffragant, adj. et s. m. se dit d'un évêque à l'égard du métropolitain; évêque suffragant, qui donne son suffrage dans le synode.

SOUFRAIE, ensoufroir, s. m. lieu où l'on ensoufre les soies, les laines, etc.; vase, panier au milieu duquel brûle le soufre.

SOUFRÉ, soufrer, v. a. frotter, enduire de soufre, donner l'odeur du soufre; faire le soufrage; soufrer une pièce de vin. — Ensoufrer, v. a. enduire de soufre, exposer à la vapeur du soufre; soufrer.—Sulfuré, e, sulfureux, se, adj. plein de soufre, de la nature du soufre.

SOUFREG, soufrage, s. m. exposition des soies, draps, pailles, etc., à la vapeur du soufre, etc., pour les blanchir. — Sulfure, s. m. combinaison du soufre avec les métaux, etc.

SOUFREU, soufroir, s. m. petite cuve pour y blanchir la laine, etc., par la vapeur du soufre. — Sulfureux, se, adj. plein de soufre; acide, sulfure formé de soufre, non saturé d'oxygène.

SOUFROUL, carthame, s. m. faux safran; il vient d'Égypte, plante annuelle, en fleurs assez semblables à celles de la centaurée, d'un très-beau rouge safrané, qu'on emploie dans la teinture. — Sofranum ou safran bâtard que l'on cultive en France, sa fleur approche celle du safran; on falsifie le vrai safran avec celui-là; il est aussi employé en teinture.

SOUGH, souche, s. f. premier aïeul connu; bois marqué d'entailles pour compter; massif de tuyau de cheminée hors du toit.

SOUH, ahi! ou aïe! interj. expression de malaise, de froid, de chaud ou de douleur.

SOUK, sucre, s. m. suc sec, cristallisé, de cannes des Indes, de raisins, de fruits, de betteraves, etc., fortifiant, nourrissant, aphrodisiaque, vient brut de la Martinique, Guadeloupe, Saint-Domingue, Jamaïque, Ste.-Croix et des autres Antilles, Cayenne, Havane, Bourbon et île Maurice, et se cristallise en Europe. — Mascouade, s. m. extrait de canne ou de betteraves; mélange de cristaux menus imprégnés de mélasse, incristallisable. — Suc, s. m. liqueur exprimée des corps pulpeux; ce qu'il y a de substantiel dans une viande; extraire le suc. — *kandi*, candi. s. m. sucre candi, sucre dépuré, cristallisé, rouge; sucre candi blanc ou sucre royal, vient du sucre de Canarie, et le rouge de Saint-Thomas. — *d'orge*, sucre d'orge pénide, s. m. seuretors, sucre d'orge, sucre clarifié. — *du pot*, cassonnade, s. f. sucre non préparé, qui n'a pas eu la dernière façon, qui lui manque l'affinage, se vend en poudre et en morceaux dans les boutiques; sucre brut. — *et pan*, sucre en pain, s. m. au sortir de l'étuve, l'ouvrier le couche sur une feuille de papier bleu, puis sur celle-ci une autre d'un blanc grisâtre, il l'enveloppe, le termine par une coiffe ou cornet et le ficelle de sa base au sommet.

SOUKAI, alluvion ou accroissement du sol par le dépôt latéral des eaux. — Tertre, s. m. terre qui trace la ligne de démarcation de diverses propriétés rurales.

SOUKETT, heurt, s. m. choc, secousse en heurtant; heurt, choc violent.

SOUKI, se cosser, v. pers. se battre en se heurtant la tête, en parlant des béliers. — Choc, s. m. heurt d'un corps contre un autre, rencontre et combat de deux corps. — Gris, e, adj. personne grise, à demi-ivre.

SOUKRAIE, mijaurée, s. f. femme, fille à manières affectées et ridicules, avec des prétentions; faire la mijaurée, faire la sucrée, affecter de paraître modeste, innocente, scrupuleuse.

SOUKRÉ, sucré, e, adj. où il y a du sucre; qui en a le goût. — Sucrer, v. a. mettre du sucre, assaisonner avec du sucre, adoucir avec du sucre.

SOUKREIE, sucrerie, s. f. lieu où l'on recueille, prépare, raffine le sucre. — Pastillage, s. f. petite figure de sucre diversifiée à l'imitation des fruits naturels, des légumes, des petites figures d'hommes, de femmes, d'enfants, de toutes espèces d'animaux, etc., etc.

SOUKRI, sucrier, s. m. vase pour le sucre. — Confiseur, euse, s. qui confit. — Pastilleur, s. m. industriel qui exerce une partie de l'art de confiseur et qui prépare les patillages ou produits sucrés.

SOULA, cela, pron. démonst. cette chose là, cette personne là, je veux, je choisis cela, je ne veux pas ceci, mais cela.

SOUMÉ *(û)*, sommeiller, v. a. dormir d'un sommeil léger, imparfait, travailler avec négligence et nonchalance; tomber dans un assoupissement. — Chômer, v. a. et n. ne rien faire; fêter.

SOUMEG *(û)*, sommeil léthargique, assoupissement léthargique; nonchalance, insensibilité pour tout.

SOUMI *(û)*, poutre, s. f. pièce de charpente; grande pièce de bois qui soutient le plancher. — Potreau, s. m. petite poutre sur les grands vides des tours. — Poutrelle, s. f. petite poutre. — Racinal, s. m. poutre de bois qui se pose sur les pieux d'un pilotis pour ériger un mur dessus. — Sommier, s. m. t. d'art, grosse pièce de bois qui porte sur deux pieds droits de maçonnerie ou sur les deux piles d'un pont pour faire l'office de poutre, pour soutenir le plancher; support en traverse.

SOUPAP, vis d'Archimède, s. m. vis composé d'un canon appliqué autour d'un cylindre ou noyau incliné à l'horizon propre à la machine hydraulique.

SOUPIR, aspiration, s. f. action d'aspirer, action des pompes aspirantes; désir de parvenir à. — Aspiration, s. f. t. de musique, prolongation du chant de la note inférieure à la supérieure.

SOUPIRÉ, aspirer, v. a. attirer l'air avec la bouche; soupirer, pousser des soupirs.

SOUPIREU, soupirant, s. m. amant aspirant; soupireur qui pousse des soupirs; soupireur, euse, qui soupire.

SOUPLISS, rochet, s. m. sorte de surplis fin, mais plus court; camail des évêques. — Surplis, s. m. ancien vêtement d'église en toile blanche fine orné de dentelles.

SOUR, sœur, s. f. femme, fille née d'un même père ou d'une même mère; nom de religieuse. — Sœurette, s. f. diminutif de sœur. — Sœur-écoute, s. f. religieuse qui assiste aux conversations du parloir, fig. femme qui épionne.

SOURAIE, étendage, s. m. corde, perche, taillis pour étendre, faire sécher; action d'étendre la laine. — Sècherie, s. f. lieu où l'on fait sécher des linges, des bois, des poissons, etc., des laines, etc., — Séchoir, s. m. lieu où l'on fait sécher les cuirs, la poudre à canon, etc. — Essui, s. m. place, local, pour étendre et faire sécher. — Ferlet, s. m. bois, tringle, outil en T, à long manche pour étendre, sécher le papier. — Cordée, s. f. amas de choses suspendues, attachées à une corde tendue pour sécher. — Étendoir, s. m. planche emmanchée; local; perche pour étendre et sécher. — Tendoir, s. m. longue perche sur laquelle on tend les laines, les étoffes, etc., pour les faire sécher.

SOURDAU, sourd, e, s. et adj. qui n'entend pas, personne sourde; inflexible, sourde aux prières, aux plaintes, etc. — Sourdaud, e, qui n'entend qu'avec peine; un peu sourd.

SOURDÉ, assourdir, v. a. rendre sourd; étourdir; s'assourdir, devenir sourd. — Étourdir, v. a. causer dans le cerveau un ébranlement qui en trouble ou suspend les fonctions; étourdir les oreilles; importuner, fatiguer par un excès de paroles; rompre la tête par le bruit.

SOURKROUD, choucroute, s. f. chou confit avec du sel, du vinaigre, la baie de genévrier et épice; mets allemand.

SOUSI, ceci, pron. démonst. cette chose-ci.

SOUTAAN *(aâ)*, soutanelle, s. f. petite soutane courte; habit de prêtre. — Alumelle, s. f. soutane sans manches. — Soutane, s. f. habit long de prêtre.

SOUTIN, soutien, s. m. ce qui soutient, ce qui appuie; appui, protection, défense; être le soutien de quelqu'un. — Corbeau, s. m. t. d'archit. soutien en saillie d'une poutre; fer scellé dans le mur qui retient une poutre. — Pilastre, s. m. pilier carré pour soutenir, supporter, etc. — Soutènement, s. m. t. de maçon, soutien, appui. — Sommier, s. m. morceau de bois à peu près carré, terminé par deux tenons à chaque extrémité, où s'enchasse la vis de la presse.

SOUTIREG, barillage, s. m. soutirage, action de soutirer, transvaser d'un tonneau dans un autre.

SOUTT *(ù)*, sourd, e, s. et adj. qui n'entend pas; personne sourde; surdité complète; légère surdité.

SOUTTNEU, souteneur, s. m. qui soutient un mauvais lieu, une fille publique. — Estafier, s. m. souteneur de mauvais lieu.

SOUWAIE, pimpesouée, s. f. femme qui fait la délicate et la précieuse. — Pimbèche, s. f. femme impertinente et précieuse. — Séchée, s. f. temps et action employés à faire sécher.

SOUWÉ, sécher, v. a. rendre sec, le vent sèche la terre; mettre à sec; sécher sur pied; se consumer d'ennui, de tristesse. — Sec, sèche, adj. aride, qui a peu ou point d'humidité, dur, qui n'est vert, mouillé, couvert d'eau, d'humidité. — Essorer, v. a. exposer à l'air pour sécher, prendre l'essor. — Suer, v. n. rendre une humeur liquide par les pores; suer sang et eau, travailler beaucoup, se donner beaucoup de mal. — Transpirer, v. n. sortir du corps par les pores; laisser sortir la transpiration; suer. — Exsuder, v. n. sortir en forme de sueur; suer. — Embaumer, v. a. remplir un corps mort de baume, d'aromates, pour empêcher sa corruption, le laisser sécher. — Siccité, s. f. qualité de ce qui est sec.

SOUWEG, séchage, s. m. opération pour faire sécher; transpiration ou évaporation d'humeurs séreuses, lymphatiques, salines et sulfureuses, qui se fait dans toutes les habitudes du corps. — Exsudation, s. f. action de suer; suppuration; se dit du bois, des pierres, etc. — Dessication, s. f. action de dessécher; ses effets. — Exsication, s. f. dessèchement, action de sécher les matières humides. — Aréfaction, s. f. exsication, dessication d'un ingrédient. — Sécheresse, s. f. état, qualité de ce qui est sec.

SOUWEUR, sueur, s. f. humeur liquide, sérosité qui sort des pores; action de suer. — Transpiration, s. f. sortie imperceptible des humeurs par les pores; transpiration insensible. — Suette, s. f. maladie épidémique, accompagnée de transport, d'hémorragie. — Ichoroïde, s. f. sueur, humidité semblable à la scanie des ulcères. — Diapnotique, s. f. transpiration insensible. — Diaphorèse, s. f. évacuation par les pores de la peau, moyen entre la transpiration naturelle et la diaphorétique qui purge par les sueurs. — Désudation, s. f. sueur excessive symptomatique. — Niapédèse, s. f. éruption de sang par les pores des vaisseaux; sueur de sang. — Éphidrose, s. f. sueur morbifique abondante. — Hydropédèse, s. f. sueur excessive.

SPAHI, se repaître, v. pers. se nourrir de manger, prendre sa réfection.

SPAL, épaule, s. f. partie du corps de l'animal après le cou, qui tient le bras de l'homme, la jambe de devant de l'animal; grosse épaule de cochon ou jambe de devant. — Épomide, s. f. partie supérieure de l'épaule. — Acromion, s. m. le haut de l'épaule d'une personne; apophyse à laquelle s'attache la clavicule.

SPALIR, épaulière, s. f. armure de l'épaule; épaulette est la partie du corps de jupe qui couvre le dessus de l'épaule; petite bande de toile qui est sur l'épaule de la chemise; bouffe sur l'épaule d'un habit ou redingote.

SPANI, sevrer, v. a. ôter à un enfant l'usage du lait de sa nourrice et lui donner une autre nourriture. — Enfant exubère, adj. sevré. — Noué, e, adj. calice de fruits noués, pleins, dont l'embryon paraît; se nouer, passer de fleur en fruit.

SPANIHEG, sevrage, s. m. temps, action de sevrer un nourrisson. — Enfant agalacte, adj. 2 g. que l'on a sevré nouvellement. — Ablactation, s. f. manière de sevrer des enfants; action du sevrage des enfants.

SPARÉ, s'adoniser, v. pers. se parer, s'ajuster avec affectation; le fat s'adonise. — Se prélasser, marcher gravement, d'un air fier. — Oiseau dru, adj. couvert de jeunes plumes, prêt à quitter le nid.

SPARGOUD *(û)*, spergule ou espargoutte, s. f. morgeline, plante très-utile; on en fait des prairies artificielles.

SPATA, spatule, s. f. instrument de pharmacie, rond par un bout, plat par l'autre, sert à étendre l'onguent, etc. — Laminoir, s. m. machine, cylindre pour laminer une pièce de fer, lui donner une épaisseur uniforme, aplatissable. — Espatard, s. m. cylindre à tranchant, qui sert à couper les barres de fer dans le sens de leur longueur; c'est le nom qu'on donne dans les usines à fer, à l'enclume et au marteau en fonte d'un gros martinet. — Pilon, s. m. instrument pour piler dans un mortier.

SPATÉ, épaté, e, adj. nez épaté, gros, court et large. — Epister, v. a. réduire en pâte en pilant. — Ecacher, v. a. écraser, aplatir en pressant; froisser, briser, pétrir, aplatir, escarbouiller, écraser. — Ecraser, v. a. aplatir et briser par le poids, par un effort; fouler aux pieds. — Presser, v. a. serrer, étreindre avec force; mettre en presse, , presser comme des harengs très-serrés.

SPATEG, considence, s. f. affaissement de deux choses passées les unes sur les autres.

SPATEU, aplatissoir, s. m. cylindre pour aplatir le fer.

SPATREIE, sparterie, s. f. manufacture, ouvrage des tissus de Sparte ou jonc de paille nattée, tressée en natte; depuis 1780 on fait de la natte en cordes, cordons, glands, guides, rênes, longes et sangles pour les chevaux; sangles de lit, tapisserie et tapis de jonc à bordures, à lisières et à peluches.

SPATT, asphalte, s. m. bitume solide, dur, opaque; noir luisant très-fusible, inflammable, donne un ciment insoluble; bitume des Indes; à cette substance bitumineuse à la chaleur se développe une odeur très-prononcée, celle de la mine près Wissenbourg.

SPAU, Spa, jolie petite ville, chef-lieu de canton, arrondissement de Verviers, province de Liége.

SPAUGN, épargne, s. f. parcimonie; ménagement dans les dépenses; économie dans le ménage; argent mignon, en réserve, qu'on peut disposer. — Economie, s. f. ordre, règle dans la dépense, dans le ménage, l'opposé de la prodigalité: ce que l'on épargne. — Pelotte, s. f. profit accumulé; pécule bien acquis par l'industrie, le travail, les épargnes.

SPAUIEMAUIE *(ïï)*, tire-lire, s. f. tronc propre à serrer de l'argent; tire-lire, tire-liard, petit vase de terre qui n'a qu'une fente.

SPAUMÉ, ébrouer, v. a. t. de teinturier, laver la laine ou étoffe dans l'eau. — Echanger le linge, v. a. t. de blanchisseuse, mouiller, rincer le linge pièce à pièce. — Essanger, v. a. laver le linge sale avant la lessive. — Rincer, v. a. nettoyer en lavant et en frottant. — Rebouisser, v. a. laver la laine dans de l'eau claire, t. de chapelier, nettoyer, lustrer à l'eau simple. — Eguayer le linge, v. a. laver, baigner dans l'eau claire. — Rechinser, v. a. laver la laine dans l'eau claire. — Dégorger, v. a. laver dans l'eau les laines, les étoffes, pour en ôter les superflus, les dégraisser. — *le dret*, houer une pièce de drap, mettre le drap teint dans l'eau et l'en retirer à petits plis.

SPAUMEU, ébroueur de laine, s. m. ouvrier teinturier chargé de débrouer la laine dans des baquets sur le canal, à la rivière.

SPAUR, la part de quelqu'un, portion d'une chose divisée entre plusieurs; dividende, produit d'une répartition. — Sa portion de, s. f. d'un héritage, d'une maison; sa portion d'un tout en général.

SPAURLÉ, se parler, v. pers. et récip. s'entretenir avec quelqu'un, des amis, etc.; se parler. — Avoir une entrevue, un entretien, s. f. visite, rencontre concertée pour se voir, parler d'affaire.

SPAURNIAN, épargnant, e, adj. personne épargnante, qui use d'épargne; trop ménager. — Ménager, ère, adj. et s. économe qui entend le ménage, l'épargne. — Econome, adj. ménager qui épargne la dépense, qui a de la sobriété, de la tempérance dans le boire et le manger.

SPAURGNI, épargner, v. a. user d'épargne, d'économie; ménager, employer avec réserve, économie. — Faire binet, s. m. économiser beaucoup; économie de bout de chandelle, petite économie minutieuse, sans utilité. — *onn pom po l'seu*, faire des économies; épargner, économiser une pomme pour la soif.

SPAURGNIEU, parcimonieux, se, adj. qui a de la parcimonie, qui épargne. — Argenteux, se, adj. pécunieux qui a beaucoup d'argent; riche.

SPAVANÉ, se panader, v. pers. se parer, marcher avec ostentation et complaisance, comme un paon; se pavaner. — Se mirostoyer, se pavaner, se regarder dans un miroir.

SPAWTA, épouvantail, s. m. haillons pour épouvanter les oiseaux; chose, personne qui fait peur, même sans pouvoir nuire.

SPAWTÉ, épouvanter, v. a. causer de l'épouvante; s'épouvanter, prendre l'épouvante. — Effrayer, v. a. donner de la frayeur, épouvanter.

SPÉGULAIR, colophane, s. f. sorte de résine pour frotter l'archet, ou résine épurée pour faire adhérer les crins des archets sur les cordes harmoniques de divers instruments à cordes. — Arcanson ou brai sec, s. m. colophane térébenthine, résine du pin maritime; cette résine fut apportée dans la ville de Colophane, d'où elle fut d'abord apportée.

SPÉGURLET, broquette, s. f. sorte de petit clou à tête en caboche.

SPEIE, treseille, s. f. pièce de bois sur le brancard pour maintenir le tombereau sur son train.

SPELI, épeler, v. a. nommer les lettres qui composent des mots; épeler un mot, en former des syllabes; se dit du triage. — Trier, v. a. choisir entre plusieurs, tirer d'un plus grand nombre avec choix.

SPELIHEG, épellation, s. f. art, action d'épeler.

SPELIHEU, écolier d'une école primaire; le plus bas degré d'instruction.

SPENN, épine, s. f. arbrisseau à piquant; le piquant, corps aigu adhérent à la plante, fig. empêchement, embarras, obstacles, diffi-

culté ; chose très-pénible ; épine au pied, grand embarras. — Ronce, s. f. arbuste épineux, sarmenteux, à fleurs en ronce, qui donne une sorte de framboise, les feuilles sont employées pour guérir les maux de gorge et les ulcères de la bouche, en décoction, vulnéraire ; racine apéritive. — Roncerai, s. m. lieu couvert de ronces, haies pleines de ronces. — Aiguillon, s. m. bâton ferré ; dard d'insectes, fig. ce qui excite. — *du cherdon*, écharde, s. f. épine, piquant du chardon à foulon ; éclat de bois dans la chair.

SPERMETT, se permettre, v. pers. s'accorder à soi-même, se donner la liberté, la licence ; se dit du bien et du mal.

SPÉSI, ébousiner, v. a. ôter le bousin de la pierre de taille, la croûte terreuse. — Esmilier, v. a. manière de travailler le grès ou la pierre avec un marteau pointu ; ôter le bousin d'une pierre et l'atteindre jusqu'au vif. — Délarder, v. a. t. de maçon, piquer avec la pointe du marteau les pierres des fondations ; démaigrir ce qui doit être posé en recouvrement. — Breteller, v. a. c'est dresser le parement d'une pierre avec le marteau ou la rippe ; abréter. — Battre, s. f. qui a été battu, frappé ; frayé de fait ; saccagé, rompre, mettre en pièces. — Ébrancher, v. a. dépouiller un arbre, etc., de ses branches avec l'ébranchoir. — Émonder, v. a. couper les branches, les superfluités d'un arbre ; émonder un arbre.

SPÉCIAL, godet, s. m. sorte de vase à boire sans pied et sans anse ; vase rond à boire. — Gobelet, s. m. vase rond à boire ; ce qui en a la forme ; pièce de gobeletrie de verre ; ces articles.

SPET, épais, se, adj. qui a de l'épaisseur ; corps, chose épaisse ; dense, dru, serré, fourni, garni, touffu. — Solide, adj. qui n'est pas fluide, long, large et profond ; qui a de la consistance, qui n'est pas fragile ou peu durable. — Durable, adj. corps ferme, dur, à trois dimensions ; ce qu'il y a de bon, d'utile, etc. — Obscure, adj. sombre, ténébreux ; qui n'est pas bien éclairé, qui n'est pas bien clair, bien intelligible. — Nébuleux, se, adj. obscurci par les nuages ; obscure. — Corps dense, adj. épais ; compacte, qui contient beaucoup de matières en peu de volume. — Dru, e, adj. touffu ; blé dru, planté près à près, serré ; grande quantité et forte près à près.

SPETHEUR, épaisseur, s. f. profondeur d'un solide, épaisseur d'un bois, endroit où les arbres sont les plus serrés ; densité. — Non-vue, s. f. impossibilité de voir, etc., causée par le brouillard. — Ténèbres, s. f. pl. obscurité, privation de la lumière ; ténébreux, sombre ; obscure, plein de ténèbres. — Interlunium, s. m. temps où la lune ne paraît pas. — *don meur*, jouée, s. f. l'épaisseur du mur, de l'ouverture des portes et croisées ; elle comprend le tableau, la feuillure et l'embrasure ; jouée d'une lucarne, d'une croisée.

SPEUR, apparition, s. f. erreur de l'esprit et des sens qui fait voir des spectres ou les êtres doubles ; réaction des nerfs, de l'imagination ; vision passive. — Fantôme, s. m. spectre, vision ; vaine image que l'on croit voir sans réalité ; chimère, ce qui n'a que de l'apparence. — Gobelin, s. m. spectre nocturne. — Brucoloque, s. m. prétendu revenant. — Ombre, s. f. le nom d'ombre, de spectre, de simulacre et de fantôme, vient dans l'idée des personnes faibles d'esprit et qui n'ont pas le sens commun. — Revenant, s. m. prétendu esprit qui revient de l'autre monde ; spectre formé de fausses apparences par l'imagination exaltée. — Spectre, s. m. fantôme ; figure fantastique ; fig. personne havre et maigre. — Lilith, s. m. spectre nocturne fabuleux sous la forme d'une femme, prétendu esprit familier qui tue les enfants ; engoulevent. — Impuse, s. m. fantôme multiforme produit par une imagination échauffée. — Fantasmagorie, s. f. art de faire apparaître des spectres par le moyen d'une illusion d'optique.

SPEUVRÉ, se poivrer, v. pron. s'assaisonner, se saupoudrer de poivre ; gagner le mal vénérien.

SPEUZEMAIN, épousailles, s. f. pl. famil. célébration du mariage. — Fiançailles, s. f. pl. promesse de mariage en présence d'un prêtre.

SPEZE, cher, ère, adj. qui coûte beaucoup ; épicer, taxer de frais trop haut.

SPÉZERAIE, épicerie, s. f. toutes les épices : sucre, café, poivre, miel, drogues médicinales, exotiques, etc., substances végétales, aromatiques, girofle, muscade, poivre noir, cannelle ou gingembre en poudre ; leur commerce ; on désigne sous le nom d'épices les substances végétales d'une odeur et d'une saveur piquantes ou aromatiques pour l'art culinaire, pour rehausser le goût des sauces ; ces matières sont : le poivre ordinaire de Guinée, de Cayenne, le piment, la muscade, gingembre, le girofle, la cannelle, l'anis, le fenouil, le safran, la moutarde, le laurier franc, le thym, la sauge, le cumin, le carvi.

SPIY, briser, v. a. rompre et mettre en pièces ; briser un meuble, ce qui peut être mis en pièces. — Rompre, v. a. mettre en pièces en brisant ; briser, casser, etc. ; briser en marmelade, en mille morceaux. — Fracturer, v. a. faire une fracture ; os fracturé, où il y a fracture. — Recru, e, adj. las, fatigué, harassé ; personne recrue. — Fracasser, v. a. rompre, briser en pièces ; casser, mettre en désordre. — Mutiler, v. a. casser une statue, etc. etc. — Dévaster, v. a. saccager, piller, rendre une maison inhabitable. — Concasser, v. a. briser et réduire en petits morceaux.

SPIAN, brisable, adj. 2 g. qui peut être brisé. — Cassant, e, adj. fragile, sujet à se casser, à se rompre. — Fragile, adj. 2 g. aisé à se rompre, à casser.

SPIEG, bris, s. m. fracture, rupture d'un scellé, d'une porte, d'une prison. — Dévastation, s. f. bris, saccage d'une maison, etc. — Fracas, s. m. rupture, fracture avec bruit et violence, ce qui se fait avec violence. — Comminution, s. f. action de réduire en très-petites particules ; briser.

SPIET, se perdre, v. pers. s'égarer, se fourvoyer, ne retrouver plus son chemin ; s'évanouir ; se ruiner, se débaucher ; faire naufrage ; se dissiper, s'évaporer, se dit des liqueurs. — S'enliser, v. pers. s'enfoncer,

disparaître peu à peu dans le sable, la vase; céder sous un coup lourd, de manière à s'engloutir. — Se désorienter, v. pers. perdre la connaissance du levant, du lieu où l'on est ou dont on parle, du chemin à suivre. — Se fourvoyer, v. pers. et récip. s'égarer, se perdre de la bonne voie, dans des raisonnements. — Se dévier, v. pers. se détourner, s'écarter de la route; déviation, détour dans la conduite: écart. — *à beur,* se ruiner la santé et la bourse par un usage continu de liqueurs fortes. — Se blaser, v. pers. s'user par l'abus de liqueurs fortes, s'user les sens par des excès, l'âme par toutes les jouissances. — *à kori,* se perdre dans la débauche, la fréquentation des mauvais lieux.

SPIEU, dévastateur, trice, s. et adj. qui détruit, fait des ravages. — Mutilateur, trice, s. celui qui mutile un corps, une statue.

SPIGO, tirette, s. f. morceau de cuir remis au bout de la semelle usée d'un soulier.

SPIKÉ, se piquer, v. pers. à un piquant, etc., t. d'arts et métiers; fig. se fâcher, se tenir pour offensé; se glorifier, se vanter, tirer vanité de quelque chose, en faire profession, en tirer avantage; se piquer au jeu, s'opiniâtrer. — S'entre-picoter, v. récip. se lancer mutuellement des paroles piquantes

SPINAU, lin filé et blanchi, s. m. fil de son écorce très-fin. — Épinard, s. m. herbage que l'on mange cuit, laxatif, de la famille des aroches, annuel ou vivace, est originaire de l'Asie septentrionale; épinard sans corne ou grand épinard; réside mieux au froid de l'hiver. — Épinard-fraise, s. m. blette de jardinier, annuel, à fruits faits et colorés exclusivement comme des fraises, se sème de lui-même. — Baselle rouge des Indes orientales, la blanche de la Chine, la luisante, la vésiculeuse, la japonica et la cordifolia, l'aroche rouge, sa tige et ses feuilles sont de couleur de sang ou de pourpre sale; il est substitué à l'épinard dans le potage.

SPINETT, ardillon, s. m. pointe de métal d'une boucle pour fixer la courroie, etc., t. d'arts, pointe, renguillon, pointe de fer. — Épinoche, s. m. très-petit poisson à épine latérale mobile, du genre de gastré, ressemble au hareng ou savetier.

SPINEU, épineux, se, adj. qui a des épines, qui ressemble à une épine; fig. chose, science, affaire, question épineuse, pleine de difficultés, d'obstacles; personne, esprit épineux, qui fait des difficultés sur tout.—Épiniers, s m. pl. bois fourrés d'épines; asile des bêtes noires, t. de chasse. — Hérissonné, e, adj. t. de bot. couvert d'épines longues et hérissées.

SPINPÉ, se cointiser, v. pers. s'ajuster, se parer comme une coquette, qui a de la cointerie, des manières élégantes, recherchées. — S'adoniser, v. pers. se parer avec affection.

SPION, souchet, s. m. sorte de mauvaise pierre tendre du fond d'une carrière; on en fait peu d'usage. — Recoupes, s. f. pl. menus morceaux qu'on abat des pierres; on s'en sert, écrasés, pour faire du mortier et former les airs des sentiers. — Fragment, s. m. morceau, partie d'une chose brisée. — *d'brik,* ciment, s. m. débris de briques concassées pour être mêlés avec la chaux, pour former un bon repons ou mortier rouge. — *d'hoïe,* aspiure de houille, s. f. houille en poudre. — Spiure de houille, s. f. poussière de charbon de terre.— *d'heie,* décombres d'un toit en ardoises, débris, recoupes d'ardoisier. — *d'souk,* fragments de sucre, grabeau d'une caisse de sucre. — *d'tulai,* tuileau, s. m. morceau de tuile en fragment, sert à faire un bon ciment. — *d'vinpir,* grabeau de cendre gravelée, s. m. fragment, poussière, criblure de cendre gravelée. *V. Vinpir.*

SPIRA, spirale, s. f. petit ressort, courbe partant de son centre, t. d'horlog.; spirale, avance et retard, est un fil d'acier très-mince et plat, imitant un cheveu contourné en spirale ayant cinq ou six circonvolutions, et retenu par une goupille et l'axe du balancier; aiguille de rosette, lame de métal artistement travaillée, dont la base percée d'un trou carré s'adapte sur le canon de chaussée, se meut sur le cadran des montres, pendules, horloges, indique la division solaire et lunaire du temps.

SPIROU, écureuil, s. m. petit animal fort vif, mammifère, rongeur. — Palmiste, s. m. sorte d'écureuil.

SPIRWUIG, angeot, adv. espèce de palette, planchette à rebord et queue, instrument de plafonneur pour porter du mortier.

SPISI, se pincer, v. pers. se pincer pour se faire rire, se serrer la superficie de la peau, se presser, se faire des douleurs vives.

SPITAR, laveton, s. m. grosse bourre de drap foulée, se retire de l'auge de la foulerie, on en fait des litières.—Eclaboussure, s. f. boue que l'on fait rejaillir sur. — Crotte, s. f. boue des rues, des chemins sur ses habillements; se crotter en marchant, se salir de crotte.

SPITÉ, éclabousser, v. a. boue que l'on fait jaillir sur. — Se forger, v. n. se dit du cheval qui heurte ses fers en marchant. — Se pédonner, v. pers. se donner des coups de pieds.

SPITEG, salissure, s. f. ordure, crotte, éclaboussure qui demeure sur une chose.

SPLAIND, se plaindre de, v. pers. se lamenter, faire des plaintes, soupirer, témoigner du mécontentement, du chagrin contre quelqu'un. — Se complaindre, v. pers. se plaindre, se lamenter à quelqu'un.

SPLAINKI, rondiner, v. a. battre quelqu'un avec un rodin, un bâton, etc.

SPLANTÉ, se piéter, v. pers. se dresser sur ses pieds, être debout, prendre bien ses mesures.

SPLAIR, se plaire, v. pers. prendre plaisir à se plaire au travail, à étudier, à faire le, ou du bien ou du mal, mettre satisfaction à, se trouver dans un lieu, se plaire à la ville, à la campagne, partout. — S'aimer, v. pers. se plaire, se chérir, être content l'un de l'autre; se dit d'un couple qui se chérit mutuellement. — Se familiariser avec quelqu'un, s'accoutumer, se rendre facile à l'usage.—S'entre-aimer, v. récip. s'aimer l'un l'autre.

SPLAWON, éparvin, s. m. maladie du cheval, bosse au jarret. — *à vessaie,* vessigon, s. m. tumeur intérieur au jarret du cheval.

SPO, adage, s. m. proverbe, maxime est une sentence populaire ou un mot familier, plein de sens piquants et de sel. — Dicton, s. m.

mot piquant, plaisant contre quelqu'un; mot sentencieux passé en proverbe, raillerie.

SPOIRTÉ, se porter, v. pron. aller, avoir de la pente vers; s'appliquer à, se conduire, se porter bien ou mal.

SPOND, trouer, inciser, v. a. percer, faire une ouverture à un apostème; panaris, furoncle, tourniolle, etc.

SPONDEG, incision, s. f. faire une coupure, une incision latérale; trouer, percer un...

SPONDI, dit-il, répondit-il, ajouta-t-il.

SPONGROU, brosse à blanchir, s. f. brosse à longues soies, à court ou long manche, pour blanchir, badigeonner, etc.

SPORMINÉ, se promener, v. pers. marcher, aller pour faire de l'exercice ou se divertir; faire une promenade.

SPORON, éperon, s. m. branche de métal armé de pointes qui s'attache au talon pour piquer le cheval. — Éperon, s. m. ergot des coqs, des chiens à la patte de devant; fortification en angle saillant; ouvrage en pointe, ce qui a la forme d'un éperon. — Butée, s. f. massif de pierres aux deux extrémités d'un pont pour soutenir la poussée des arcades et la chaussée. — Brise glace, s. m. arc boutant en avant des piles d'un pont pour briser, séparer les glaces, les glaçons. — Anterides, s. m. pl. contrefort, éperon en maçonnerie. — Arc boutant, s. m. est un arc rampant ou une portion d'arc qui est appuyée contre les reins ou la naissance d'une voûte pour retenir la poussée et empêcher l'écartement. — Contrefort, s. m. mur contre-boutant servant d'appui à un autre ou éperon, est un pilier de maçonnerie saillant hors du nu d'un mur de recrutement et faisant liaison avec lui pour soutenir la poussée des terres. — Janière d'une écluse, s. f. mur, aplomb des berges avancées dans l'eau où sont attachées les portes et les coulisses des vannes. — Ergot, s. m. corne de l'oiseau, etc.; petit ongle rond et pointu derrière les pieds de quelques animaux.—Onglet, s. m. petit ongle. — Ergot-éperon, s. m. bout de branches mortes sur l'arbre. — Ergot ou clou, s. m. corne molle ou tumeur sans pus aux jambes des animaux à pieds fourchus; nécrose, mal des ardents; delphin d'ajax, pied d'alouette, porte des fleurs d'une forme bizarre et cependant très-jolies et très-variées de couleurs; pied d'alouette vivace ou élevée, originaire de Sibérie, s'orne en juin d'épis de fleurs grandes et d'un bleu superbe.—*de chin*, hérigoture, s. f. marque aux jambes de derrière des chiens. — *de gvo*, châtaigne, s. f. corne tendre rase au dessus des genoux du cheval. — *de païe*, protubérence, s. f. ou bouton peu saillant, partie osseuse ou charnue sur les jambes des poules.

SPORONÉ, ergoté, e, adj. qui a des ergots ou l'ergot; chien ergoté, qui a un ongle de surcroît au dedans du pied. — Herigoté, adj. m. chien marqué aux pattes de derrière. — Buter, v. a. un mur, une voûte, c'est construire des éperons, des arcs boutants, ou des piliers pour résister à la poussée.

SPOUL, roquetin, s. m. bobine pour les ouvrages en fil, coton et soie. — Époulle, s. f. fil de la trame d'une étoffe dévidée sur un petit tuyau ou canette de roseau ou de bois que l'on nomme espolin. — Époulin, s. m. roseau, navette qui porte la trame d'une étoffe pour la tisser; bobine à une seule tête. — Volue, s. f. t. de tisserand, petite fusée de fil de l'étoffe.

SPOULBAK, jatte, s. f. vase rond et sans rebord.

SPOULEU, époulenr, s. m. ouvrier qui charge les époulins. — Espoleur, s. m. ouvrier qui charge, dispose les espolins, t. de fabricant, qui devide la trame sur le roseau, qui forme les époules. — Trameur, s. m. ouvrier qui dispose les fils des trames pour les tissures des étoffes.

SPOULRESS, attacheuse, s. f. qui attache, noue les cordes, les fils de métier à tisser, t. de fabrique.

SPOMLÉ, se pommeler, v. pers. t. de manège, se marquer de gris et de blanc par rond; ciel, temps pommelé.

SPOZAIE, épousée, s. f. celle qui vient d'être épousée ou qui doit être bientôt épousée; synonyme de fiancée.

SPOZÉ, épouser, v. a. prendre en mariage pour femme ou pour mari; s'attacher par choix à un parti, à une opinion.

SPRAING, garrot, s. m. bâton court pour serser des liens par torsion — Bil^le, s. f. bâton court pour serrer les ballots, tordre les peaux, les draps. — Billot, s. m. morceau de bois gros et court pour serrer, tordre, etc. — Soupeau, s. m. bois qui fixe le choc d'une charrue à l'oreille. — Cheville à tourniquet, s. f. cheville de fer attachée au treuil ou tourniquet sur le derrière des limons d'une charrette pour serrer la charge. — Tortoir, s. m. garrot; gros bâton de charretier pour étreindre et serrer leurs charges. — Gisent, s. m. morceau de bois qui tient les ais d'un tombereau; petit levier sur l'essieu d'une charrette, d'un tombereau.

SPRAINGLÉ, biller, v. a. serrer un ballot; tordre des peaux avec la bille. — Garotter, v. a. serrer, tordre fortement avec le garot. — Haubanner, v. a. attacher des cordages; assujettir une pièce de bois verticale ou oblique avec des cordages.

SPRÉKAWSIONÉ, se précautionner, v. pers. prendre ses précautions, se prémunir contre, se nantir de, se garnir, se pourvoir par précaution.

SPRÉVALEUR, avoir de la présomption, s. f. une opinion trop avantageuse de soi-même; folle, sotte présomption. — Se prévaloir, v. pers. tirer avantage de; se prévaloir de son crédit, de sa fortune, etc.

SPREW, étourneau ou sansonnet, s. m. oiseau noirâtre, tacheté; passereau coniroste; jeune présomptueux.

SPRUG, seringue, s. f. petite pompe portative, aspirante et foulante, à l'aide de laquelle on fait des injections à l'intérieur ou à l'extérieur. — Arrosoir, s. m. vase pour arroser, arrosoir à goulot, à pomme, etc., sont en cuivre ou en fer blanc. — Canonnière, s. f. bâton de sureau creux avec un piston pour injecter d'eau les passants; jeu d'enfants. — Clifoire, s. f. seringue de sureau; sert de jouet aux enfants.

SPRUGCHEG, injection, s. f. action d'injecter; chose, liqueur injectée; corps injecté, évacua-

tion. — Flaquée, s. f. liqueur jetée avec impétuosité contre quelqu'un ou sur quelque chose.

SPRUCHI, seringuer, v. a. pousser une liqueur avec une seringue. — Injecter, v. a. introduire une liqueur avec une seringue ou la bouche dans une plaie, dans les veines. — Imprégner, v. a. charger une liqueur de particules étrangères; imprégner un liquide avec la bouche sur. — Jaillir, v. n. saillir, sortir impétueusement en parlant d'un fluide; eau jaillissante, qui jaillit. — Flaquer, v. a. jeter une liqueur avec impétuosité, avec la main, la bouche contre quelqu'un. — Saillir, v. n. jaillir, sortir avec impétuosité et par secousse, se dit du fluide.

SPRUGNI, souffler, v. a. faire du vent avec la bouche, pousser un liquide avec la bouche, au visage, etc.; imprégner avec la bouche une étoffe d'eau, d'huile.

SPRUWIEU, grivois, e, adj. et s. éveillé, gaillard, bon drôle.

SRABOTTNÉ, se boutonner, v. pers. mettre ses boutons; fig. se renfermer dans une grande réserve.

SRADORI, se rendurcir, v. pers. s'endurcir, devenir dur; s'accoutumer, s'endurcir au travail, à la peine, au froid, etc.

SRADOUSI, se radoucir, v. pr. devenir plus doux.

SRAFIY, se faire fête, se promettre du plaisir, des réjouissances.

SRAFRÉSI, se gripper, v. pers. se froncer en se contractant; se grimer, se donner des rides. — Se ratatiner, v. pers. se raccourcir, se resserrer, se flétrir; se rider, se faire des rides, prendre des rides. — Se racorner, v. pers. se retirer, se plier, se durcir. — Se grippeler, v. pers. t. de tisserand, se froncer, se crêper; le fil, la laine se grippellent.

SRAFOIRSI, se solifidier, v. pers. devenir solide; se renforcer, se fortifier, devenir plus fort.

SRAGJONI *(ö)*, se rajeunir, v. pers. se donner un air jeune, de jeunesse, reprendre l'air et la vigueur de la jeunesse.

SRAIND, se rendre, v. pers. aller, se transporter; céder, se soumettre, se livrer à l'ennemi; se rendre à la raison, à la force. — Capituler, v. n. parlementer, traiter de la reddition d'une place, entrer en négociation, en accommodement, la capitulation.

SRAINGI, se ranger, v. pers. se serrer, s'écarter pour faire place; se mettre en rang.

SRAKAFOUGNTÉ, se blottir, v. pers. se ramasser en un tas, s'accroupir, se baisser, se tapir. — S'acculer, v. pers. se serrer, se ranger dans un coin ou recoin, contre une muraille.

SRAKOMONDÉ, prendre des remèdes analeptiques qui fortifient, employer des restaurants pour recouvrer ses forces. — Se rétablir, v. pers. un malade se rétablit; se remettre en bon ou meilleur état. — Se restaurer, v. pers. reprendre ses forces, sa vigueur, prendre des aliments, des rafraîchissements restaurants.— Se remettre, v. pers. s'appliquer de nouveau à.

SRAKOURSI, se rabougrir, v. pers. devenir rabougri, chétif, malingre, se raccourcir; cette étoffe se raccourci.

SRAKOUSTUMÉ, se raccoutumer, v. pers. reprendre une habitude, ses habitudes.

SRAKUITÉ, se racquitter, v. pers. ravoir ce qu'on avait perdu; racquit, action de racquitter; terme d'une avance faite.

SRAMASÉ, se relever, v. pers. se lever après être tombé, après s'être couché. se lever de nouveau, se remettre, se rétablir. — *et sôl*, se blottir, v. pers. se ramasser en un tas, s'accroupir.

SRAMOUI, s'humidier, v. pers. se mouiller, s'imbiber.

SRANGORGÉ, se rengorger, v. pers avancer la gorge en retirant la tête en arrière.; fig. faire le beau, le fier, l'important.

SRAPAINSÉ, se défrauder, v. pers. se détromper, se désabuser; se priver; se remettre de, se ressouvenir. — Se recorder, v. pers. se rappeler de ce qu'on a à faire ou à dire.

SRAPAUHTÉ, s'apaiser, v. pers. se modérer, se calmer, devenir tranquille; mettre de l'eau dans son vin, rabattre de ses prétentions, se modérer.

SPOIRTÉ, se raccorder, v. pr. être raccordé, t. d'archit. faire un raccordement. — Se coïncider, s'ajuster l'un sur l'autre, se rapporter. — Se rapporter, v. pr. convenir, avoir du rapport, de la conformité, de la ressemblance, de la convenance avec, avoir rapport à.

SRAPTITI, se rebaisser, v. a. baisser de nouveau, devenir plus bas, aller en diminuant, décroître; s'avilir, faire quelque chose de vil; devoir vil, à bas prix, s'humilier.

SRASORTI, se réassortir, v. pr. s'assortir de nouveau d'une espèce de marchandise écoulée.

SRASSPOUI, s'appuyer, v. pers. se soutenir sur, se reposer sur, se servir pour appui.

SRASSPAURGNI, se retrancher, v. pers. se réduire, se restreindre, diminuer sa ou ses dépenses.

SRASSTREUTI, se rétrécir, v. pers. devenir plus étroit.

SRASURÉ, se réconforter, v. pers. se rassurer, s'affermir, reprendre confiance, l'assurance, la tranquillité.

SRATER, s'abstenir de, v. pers. se priver de l'usage de, s'empêcher de faire quelque chose; s'abstenir du vin, de jouer, etc., etc. — Esquicher, v. a. fig. éviter de dire son avis dans une querelle.

SRATRAPÉ, se raccrocher, v. pers. reprendre avantage, s'aider de, s'attacher à une branche; se rattraper.

SRAVIZÉ, se ressembler, v. pers. l'un l'autre, avoir de la conformation; se ressembler comme deux gouttes d'eau. — Se raviser, v. pers. changer d'avis, de pensée, de dessein. — Ménechme, s. m. se dit de deux individus d'une ressemblance morale ou physique parfaite. — Sosie, s. m. homme parfaitement ressemblant d'un autre.

SRAVU, se ravoir, v. pers. reprendre ses forces; se calmer.

SREDETÉ, se rendetter, v. pers. contracter de nouvelles dettes.

SREFROGNI, se refrogner le visage; se faire des plis au front en signe de douleur, de mécontentement.

SREGAIYÉ, s'égayer, v. pers. devenir plus gai.

SREKIPÉ, se réquiper, v. pers. s'équiper une seconde fois.

SREKONFORTÉ, se réconforter, v. pers. se consoler, se fortifier; se conforter l'estomac.
SREKOREGI, se corriger, v. pers. se rencourager; se redonner du courage.
SREKRESTÉ, lever la crête, s. f. s'enorgueillir, s'en faire accroire; se montrer avec hardiesse.
SRETSERÉ, se chambrer dans une chambre, v. pers.
SRISKÉ, se risquer, v. pers. s'exposer à des risques, des dangers; se hasarder.
SROLÉ, se rouler par terre, v. pers. se vautrer dans la boue, dans la fange.
SROUVI, s'oublier, v. pers. se méconnaître, manquer de respect à son devoir, devenir fier, vain, présomptueux; négliger ses intérêts ou l'occasion; sauter, omettre en parlant ou en transcrivant. — Faillir, v. n. se tromper; errer, se méprendre, se tromper; être dans l'erreur. — Se méprendre, v. pers. se tromper, se mécompter; prendre une chose pour une autre. — Se blouser, v. pers. se tromper, se méprendre.
SRUGJOND *(ô)*, se cicatriser, v. pers. pron. se former en cicatrice, commencer à se joindre; se fermer, parlant des lèvres d'une plaie. — Se rejoindre, v. pron. se rassembler, se joindre de nouveau; se rejointoyer. — Coïtion, s. f. jonction de plusieurs personnes pour une même action.
SRUKEUSE, se recoudre, v. pron. coudre ce qui est décousu.
SRULECHI, se délecter, v. pers. prendre beaucoup de plaisir à; s'en lécher les doigts, passer la langue sur.
SRULEVÉ, se relever, v. pers. se lever après être tombé, après s'être couché; se lever de nouveau; se remettre, se rétablir. — Se relayer, v. récip. travailler alternativement; les gardes, les valets, les ouvriers se relaient. — *d'maladeie*, être en convalescence; se rétablir insensiblement.
SRUMARIÉ, se remarier, v. pers. passer à des nouvelles nôces. — *au gjeu*, jouer à coup fail lir en remplaçant celui qui perd.
SRUMÉMORÉ, se renfermer en soi, v. pers. se recueillir. — Se commémorer, v. pers. avoir mémoire d'une chose, se souvenir de.
SRUMERSI, se remercier, v. pers. refuser; abdiquer, abandonner volontairement une place, dignité, etc.
SRUMETT, se dépiquer, v. récip. pers. ôter la pique, la fâcherie. — Se défâcher, v. pers. s'apaiser après la colère.
SRUMOUWÉ, se mouvoir, v. pers. remuer, s'agiter; occasionner un déplacement dans toutes les parties de son corps. — Agir, v. n. faire quelque chose; être en action; opérer, produire une impression.
SRUNAUKI, se lasser, v. pron. s'affaiblir par la peine; s'ennuyer.
SRUNETI, se laver, v. pers. dans l'eau ou avec de l'eau de savon, de potasse, de javelle, etc.
SRUNOI *(ï)*, se rétracter, v. pers. se dédire; revenir sur ce que l'on a dit ou fait, détruire ce que l'on avait avancé. — Chanter la palinodie, s. f. se rétracter surtout ce que l'on a dit du mal; rétractation.
SRUPAINTI, se répentir, v. pers. avoir une véritable douleur, un véritable regret de, etc.; s'en mordre les pouces, se repentir.
SRUPAURLÉ, riposter d'une ou par une injure un coup; repousser.
SRUSERÉ, se resserrer, v. pers. devenir moins étendu, plus intense, retrancher de sa dépense. — Se rejoindre, v. pron. se rassembler, se joindre de nouveau.
SRUSOFNI, se recorder, v. pers. se rappeler ce qu'on a à faire ou à dire. — S'aviser, v. pers. songer, s'ingérer, avoir l'idée, l'intention, se mettre une chose dans l'esprit. — Se ressouvenir, v. pers. se rappeler, se remettre dans la mémoire; considérer, réfléchir, faire attention.
SRUTIRÉ, se retirer, v. pers. s'en aller, se retirer dans; s'éloigner, se réfugier dans; se resseler, se retirer chez soi.
SRUTOURNÉ, se retourner, v. pers. se tourner dans un autre sens, prendre d'autres mesures; s'en retourner, s'en aller. — Faire volte face, s. f. tourner visage à l'ennemi qui poursuit, tourner tout-à-coup. — Se convertir, v. pers. pron. changer de croyance; se retourner, prendre une autre religion.
SRUVAINGI, se rebecquer, v. pers. rebiffer, regimber, montrer le bec. — Rebuter, v. a. rejeter avec rudesse; résister, s'opposer avec force, se débattre.
SRUWINÉ, se ruiner, v. pers. tomber en ruine, causer sa ruine. — *à promett, et s'raeu au rè d'né*, se ruiner en promettant monts et merveilles, et rétablir ses affaires en n'accordant rien.
SSAINTI, se tâter, v. pers. s'examiner, se sonder; être trop attentif à sa santé.
SSAIWTÉ, s'esquiver, v. a. éviter adroitement le coup, le choc; s'esquiver, fuir adroitement un coup, un embarras.
SSAUVÉ, s'éclipser, v. pron. s'absenter, disparaître; esquiver, fuir adroitement un coup, un embarras. — Se sauver, v. pers. s'échapper, se sauver du péril; fuir, se retirer dans un lieu sûr; s'en aller, se dédommager d'une perte, se sauver sur la quantité des choses vendues; faire son prétendu salut; se sauver, s'évader; plier bagage, déloger furtivement; s'enfuir; prendre, enfiler la venelle; fuir. — *à gvo*, s'abéquiter, v. a. s'enfuir à cheval.
SSOLÉ *(ô)*, s'enivrer, v. pers. se souler; s'enivrer, jouir avec excès, se gorger.
SSOVNI, se souvenir, v. pers. avoir mémoire de, que; garder la mémoire d'un bienfait, etc., le ressentiment d'une injure.
SSUR *(û)*, se suivre, p. pers. cela se suit, a de la suite; se succéder l'un à l'autre, venir et revenir l'un après l'autre; s'entre-suivre, se suivre. — *so les talon*, emboîter le pas, marcher, serrer les uns après les autres; poser le pied dans la trace de chef de file est de rigueur dans la troupe.
STAIN, étaim, s. m. la partie la plus fine de la laine cardée; son fil. — Claire soudure, s. f. sorte d'étain. — Etain, s. m. métal blanc très-fusible; étain d'antimoine, préparation de ce dernier métal qui le fait ressembler à l'étain; étain gris ou de glace; bismuth, métal blanc comme l'argent, c'est le plus léger des métaux; les mines d'étain ne sont pas fort communes; il était déjà connu dans la Palestine du temps de Moïse.

STAIND, repasser le linge, v. a. faire passer dessus un fer échauffé. — Etendre, v. a. déployer en long et en large; allonger, élargir, donner plus de surface; agrandir. — Allonger, v. a. rendre ou faire paraître plus long, faire durer davantage; allonger un coup, le porter en allongeant le bras. — *on bress et rakrampi l'ôd*, allonger un bras et raccourcir l'autre sur la poitrine; demander l'aumône.

STAINDEG, repassage, s. m. action de repasser; repassage du linge. — Flaccidité d'un nerf, s. f. état des fibres relâchées sans ressort; relâchement. — Relâchement, s. m. diminution de tension, de raideur, d'une corde, d'un ressort, des muscles. — Diffusion, s. f. action de ce qui se détend, se relâche; ses effets.

STAINDOU, étendu, e, adj. qui a une dimension en longueur, largeur et profondeur, ou l'une ou deux de ces trois dimensions; superficie.

STAINDRESS, noquette, s. f. lingère qui repasse le linge blanchi. — Repasseuse, s. f. ouvrière qui repasse le linge blanchi.

STAINÉ, étamer, v. a. enduire d'étain fondu le cuivre, le fer, etc.; mettre l'étain dans l'intérieur d'un vase. — *fiair*, fer-blanc, s. m. fer en lame recouvert d'étain.

STAINEG, étamage, s. m. action d'étamer, ses effets; état de ce qui est étamé; c'est aux Gaulois que Pline attribue l'invention de l'art d'étamer le cuivre.

STAINEU, étameur ou étainier, s. m. celui qui étame.

STAINNRAIE, vaisselle, s. f. ce qui sert à l'usage ordinaire de la table, comme plat, assiette en étain.

STAIR, ne pas sourciller, v. a. rester muet, immobile. — Se taire, v. pers. garder le silence, ne pas faire du bruit.

STAKNÉ, s'encrasser, v. pers. se remplir de crasse, de rouille; se rouiller.

STAL, étale, adj. étang, mer étale qui ne monte, ne baisse, ne varie. — Coi, coite, adj. tranquille, calme, paisible, silencieux; être en repos, en cessation de mouvement, d'agitation, de travail, d'occupation. — Stable, adj. qui est dans une situation ferme, permanente, assurée, durable.—Permanent, e, adj. stable, durable. — Immuable, adj. qui ne change pas de nature; impermutable, qu'on ne peut changer.

STALON, pied du roquetin, de l'espolin, où se fiche le devidoir.—Baliveau, s. m. jeune arbre qu'on laisse à la coupe d'un taillis, jeune chêne dans le bois. — Pied du ficellier, s. m. pied du devidoir pour la ficelle.

STALONÉ, balivage, s. m. choix, compte, marque de baliveaux à conserver avant la coupe du bois.

STAMB, estampe, s. m. pièce d'acier profilée sur sa largeur, dont on se sert pour mouler à chaud à grands coups de marteau. — Suage, s. m. petite enclume de chaudronnier qui sert à faire les bordures. — Etampe, s. m. poinçon petit et carré ayant à sa base un trou fait en callotte; il sert aux cloutiers à former la tête des clous. — Emboutissoir, s. m. plaque dont les orfèvres se servent pour emboutir. — Fonçoir, s. m. outil en forme de chasse pour enfoncer le fer, le cuivre et le ferblanc. — Estampille, s. f. sorte de timbre, de seing, avec la signature; outil, bureau, commis pour estampiller. — *à r'sor*, goulue, s. f. sorte de tenaille dont les mâchoires ont l'intérieur concave. — *du fiair du gvo*, poinçon, s. m. marteau grossier du maréchal-ferrant, dont un côté est en pointe pour trouer, filer, estamper le fer à cheval. — *du seli*, renette, s. f. outil de sellier, bourrelier qui trace sur les courrois en entamant la superficie du cuir.

STAMENN, étamine, s. f. étoffe de laine claire, de fil de lin pour passer les poudres, les liqueurs, le fromage mou, etc.

STAMINAI, estaminet, s. m. tabagie, assemblée de buveurs et de fumeurs; son local. — Tabagie, s f. lieu public où l'on fume. — Cabaret, s. m. taverne, maison où l'on donne à boire du vin, de la bière et à manger pour de l'argent.

STAMINI, crèche, s. f. mangeoire de bœufs, bâtis en bois et auge en pierre.

STAMPAI, ricochet, s. m. bond d'une pierre plate jetée horizontalement sur l'eau; petit pieu effilé qu'on jette en terre molle.

STAMPÉ, reprocher, v. a. objecter une chose pour faire honte; rappeler avec reproche d'ingratitude un service rendu, etc. — Estamper, v. a. faire une empreinte d'une matière dure et gravée sur une molle; creuser. t. de maréchal, percer les trous d'un fer à cheval; t. d'orfévrerie, former les cullerons à nu. — Estampiller, v. a. marquer avec une estampille. — Étamper, v. a. percer des trous dans un fer à cheval; étamper la tête d'un clou, caboche; river un clou, t. de métiers.

STAMPEG, étampure, s. f. trou du fer à cheval.

STAMPEU, étampeur, estampilleur, s. m. qui estampille, qui étampille.

STANFLIG, étanfiche, s. f. hauteur de lits de pierres dans une muraille. — Trumeau, s. m. partie du mur de face entre deux croisées et qui part du fond, les sommiers de plates-bandes. — *du fyness*, menceau, s. m. et les croisillons, le montant et traverse en fer qui servent à séparer les jours et les guichets; faux menceaux, ceux qui s'ouvrent avec le guichet.

STANG, duit, s. m. chaussée de cailloux et de pieux en travers d'une rivière pour la pêche. — Épis, s. m. pl. jetée de pierres, broussailles et fascines pour arrêter le ravage des eaux. — Avaloire, s. f. digue sur une rivière pour prendre des poissons. — Digue, s. f. chaussée, amas de terre, de bois, de pierres, pour contenir l'eau, le flot. — Étanchement, s. m. action d'étancher, d'arrêter l'écoulement des liquides, des fluides. — Corroi, s. m. terre glaise dont on entoure un écoulement d'eau quelconque pour empêcher l'infiltration et la perte des eaux. — Empalement, s. m. ou empellement, canal formé par une pale ou polée pour retenir ou laisser couler l'eau; petite vanne. — Batardeau, s. m. c'est un barrage de pieux, de traverses, de pales, de planches que l'on garnit de terre glaise pour arrêter les eaux pendant un travail pour lequel elles feraient obstacle.

STANG-BOU, bugrande, s. f. arrête-bœuf, plante antiscorbutique, à épines, est véné-

neuse, ses racines arrêtent la charrue.

STANGCHI, embourber, v. a. voiture, char, charrette embourbée; fam. engager quelqu'un dans une mauvaise affaire dont il lui est difficile de s'en tirer. — Étancher, v. a. arrêter l'écoulement d'un liquide qui fuit, s'écoule; étancher le sang, l'eau, etc. — Corroyer, v. a. pétrir la terre glaise pour entourer un écoulement ou infiltration d'eau pour la retenir. — Avant-duc, s. m. plancher sur pilotis pour commencer un pont de bateaux, etc., afin de détourner la rivière promptement. — Ventiller, v. n. mettre des dosses ou fortes planches pour retenir l'eau. — *l'seu*, étancher la soif, l'apaiser, boire.

STANSON, billette, s. f. étançon, étrésillon ou pièce de bois de fosse pour étayer la terre, la roche, etc., sert aussi à d'autres usages. — Étai, s. m. t. de maçon, bois pour soutenir; mettre un ou des étais, soutenir avec des étais. — Étançon, s. m. pièce pour soutenir, tenir ferme, fixe, pièce de bois pour étançonner.

STANSONÉ, étançonner, v. a. soutenir, fixer avec des étançons, étayer.

STANSONEG, étayement, s. m. plancher avec des étais pour soutenir les voûtes ou plafonds; assemblage de charpente formant un plancher plat sur lequel on construit divers ouvrages en maçonnerie.

STAP, bordure, s. f. pierre qui forme l'émaissement d'un trottoir, d'une route, d'un parc, d'un jardin. — Étampe à arrondir, s. m. ustensile de serrurier dont la surface supérieure porte en relief, sert, en la frappant, à arrondir. — Pied-d'étable, s. m. c'est le nom que donnent les cloutiers à leur établi qui porte la clouière. — Pilier, s. m. masse de terre ou minerai que l'on ménage dans les travaux souterrains.

STAPÉ, se mettre en garde.

STATU, immobile, adj. 2 g. qui ne se meut pas; personne immobile, ferme, inébranlable. — Statue, s. f. figure humaine ou d'un animal de métal, de bois, de pierre, etc.; personne sans mouvement, sans énergie. — Statuette, s. f. très-petite statue de bronze, etc.; petite statue antique.

STAU, étal, s. m. étaux, pl. table, boutique de boucher; se dit aussi pour établi, s. m. grosse table d'artisan garnie de ses outils. — Brelan, s. m. état de brelandinier, ère, de marchand qui étale dans les rues. — Brocarde, s. f. perche en forme d'étal où sont attachées des merceries à vendre dans les foires et marchés. — Tréteau, s. m. pièce de bois sur quatre pieds pour étaler.

STAUF, étable, s. f. lieu où l'on met les bestiaux, fig. lieu malpropre. — Bouverie, s. f. étable à bœufs; étable dans un marché. — *du berbi*, bergerie, s. f. lieu où l'on enferme les moutons. — *du gvo*, écurie, s. f. lieu où logent les chevaux, les ânes, les mulets. — *du lapin*, clapier, s. m. cabane de lapin domestique; trou fait exprès pour eux. — Terrier, s. m. retraite de lapins dans les bois. — *du poursai*, cochonnerie, s. f. étable de cochon, fig. malpropreté, saleté. — *du vag*, vacherie, s. f. divers étables dans un même corps de logis; étable à vaches.

STAUMUSS, stupéfait, s. m. surpris, étonné, interdit et immobile. — Hébété, e, adj. stupide.

STAUR, store, s. m. rideau mu, roulé, déroulé de haut en bas par un ressort; se place au devant d'une croisée pour se garantir de l'ardeur du soleil.

STAURÉ, épandre, v. a. jeter çà et là, éparpiller; se dit des liquides, de tout ce qui est divisé, de la paille, marchandises, etc., etc.

STAUVLEU, Stavelot, petite ville de l'arrondissement de Verviers, province de Liége; chef-lieu de canton.

STAUVULREIE, étableries, s. f. pl. étable, écurie, vacherie, bergerie, cochonnerie, poulalier, etc., dans un même corps de logis.

STAVLÉ, se tacheter, v. pers. pron. t. de métier, se tacher, se marquer de plusieurs taches; se taveler; se moucheter, se truiter, etc.

STED *(é)*, se teindre, v. pers. prendre, recevoir une teinte, une teinture; se teindre l'un l'autre mutuellement.

STEMTÉ, se déconforter, v. pers. se désoler, perdre courage, s'affliger. — S'alengourir, v. pron. être languissant, triste, amoureux; se langourer pour. — Se guémenter, v. pers. gémir, se plaindre, se tourmenter l'esprit; se mettre dans un état véhément.

STEUL, étoile, s. f. corps lumineux la nuit par lui-même et fixe; planète; sa figure; son influence prétendue; pièce d'artifice, fusée volante; signe astérique (*); marque blanche sur le front du cheval. — Ébudes, s. m. pl. champ inculte, champ dépouillé de blé; éteule, esteule, chaume de champ; base de la tige des céréales en général qui reste sur le sol après qu'on a récolté les épis. — Pelote, s. f. marque blanche sur le front du cheval en forme d'étoile. — *à kaw*, comète, s. f. corps céleste que l'on croit de la nature des planètes extraordinaires, lumineux par réflexion, suivi d'une queue, barbe ou chevelure lumineuse, et s'écartant de l'écliptique selon une ellipse très-allongée, très-excentrique; étoile, fusée volante en queue. — *à faid le rozai*, rosette, s. f. ustensile de lamier ou cône tronqué en acier qui entre avec jeu dans le tuyau de la canne à faire des dents; on divise le tuyau en telle partie déterminée, de 6, 10, 12 et 14 rayons pour les différentes grosseurs. — *kis mokeie*, étoile tombante ou qui file; corps qui, se mouvant avec une vitesse prodigieuse, apparaît un instant au firmament qu'il traverse en un clin-d'œil; météore nocturne.

STEULAIE, étoilé, e, adj. semé d'étoiles; en forme d'étoile; bouteille étoilée, félée en étoile.

STEULÉ, fêler, v. a. fendre un vase, un verre, etc., sans que les parties se séparent. — S'étoiler, v. pers. se fêler en étoile; bouteille étoilée, félée en étoile.

STI, stier, s. m. mesure de grains qui équivaut à 50 litres 71 centilitres; mesure de liqueur. — Stier nouveau, hectolitre, s. m. cent litres.

STIENN, Saint Étienne, premier martyr du christianisme, l'un des sept diacres, fut lapidé l'an 33 par les Juifs; il y en a 18 de ce nom.

STIERMI, éternuer, v. n. faire un éternuement; mouvement subit et convulsif des muscles qui servent à l'expiration causé par un picotement des narines.

STIERMIHEG, éternuement, s. m. action d'éternuer.

STIERMIHEU, éternueur, se, s. qui éternue souvent.

STIERNAI, caprice, s. m. fantaisie, boutade, saillie d'esprit, d'imagination; bizarrerie.

STIERNAR, litière, s. f. paille ratelée, etc., répandue dans les écuries, qui, mêlée aux crottins ou fientes des animaux, forment le fumier long. — Bruyères, s. f. pl. arbustes des landes qui servent de litières aux bestiaux. — Ruée, s. f. t. d'agriculture, amas de litières sèches, de chaume, etc., ratelées dans les chemins, les rues, etc.

STIERNI, répandre, v. a. disperser, étendre au loin; distribuer, se propager. — Epandre, v. a. dans; jeter çà et là, éparpiller; se dit du liquide, de tout ce qui est divisé.

STIERNIHEG, éparpillement, s. m. action d'éparpiller; ses effets; état de ce qui est éparpillé.

STIG, lardon, s. m. mot piquant; pointe, trait malin d'esprit; piquante sur les diverses acceptions des mots.

STIGCHAN, stimuleux, se, adj. garni de pointes dont le piquant est brûlant, t. de botanique.— Pointu, e, adj. qui a une pointe aigue. — Piquant, s. m. ce qui pique.

STIGCHAR, boque, s. m. piquant de la coque des fruits du châtaignier sauvage; couverture piquante de la châtaigne.

STIGCHAT, aiguillon téret, t. de botanique, solide sans angle. — Piqueron, s. m. pointe qui pique. — Œstre, s. m. aiguillon piquant, stimulant. — Aiguillade, s. f. gaule pointue pour piquer les bœufs; pique-bœuf. — Artichauts, s. m. pl. pointes de fer sur une seule tige ou chardon; assemblage de fer qui présente des pointes en tous les sens, ce sont des défenses pour empêcher un passage; fer de lance sur un treillis, un palis, etc. — Piquant, s. m. ce qui pique. — Epoindre, v. a. piquer, blesser.— Chausse-trape, s. f. pointes, étoiles de fer qui se tiennent debout par terre; cheval de frise; piége. — Hersillon, s. m. planche, bois hérissés de pointes, placés sur un mur, une porte, etc. pour empêcher de passer par dessus cet obstacle.

STIGCHEG, piqûre, s. f. légère blessure; action de piquer.

STIGCHEU, piqueur, s. m. qui fiche les épingles. — Bouvier, ère, s. qui conduit les bœufs, les pique avec le pique-bœuf, qui les aiguillonne pour les conduire.

STIGCHI, piquer, v. a. percer, entamer légèrement avec une pointe; causer de la douleur, offenser en piquant; fâcher, irriter, offenser, stimuler, aiguillonner vivement. — Pointer, v. a. donner des coups de pointe, d'épée. — Enferrer, v. a. percer avec un fer aigu; s'enferrer, se jeter sur le fer. — Ficher, v. a. faire entrer par la pointe; ficher un pieu en terre; ficher, remplir de mortier les joints d'un mur. — Graisser la patte, v. a. payer pour corrompre. — Stipendier, v. a. payer, gagner quelqu'un, le soudoyer. — *oud de koir,* pointer d'outre en outre, de part en part, traverser le corps d'un coup d'épée.

STIKAI, étoquiau, s. m. petite cheville de fer, ronde ou carrée, destinée à porter ou arrêter d'autres pièces de la serrure; c'est l'étoquiau qui réunit le palastre à la cloison. — Rateaux, s. m. pl. pièces de la garniture des serrures les plus communes; morceau, ressort de fer qui porte plusieurs parties saillantes, les dents entrent dans les entailles du museau de la clef. — Cramponnet, s. m. sorte de petit crampon de serrure. — Chandelle et chanlatte, s. f. petit poteau debout dans les cloisons, les charpentes, les pavés, etc. — Billot, s. m. morceau de bois pour enchasser, emboiter diverses pièces les unes avec les autres. — *donn yp,* cabillots, s. m. pl. bouts de bois effilés ou dents enchassés de la herse; instrument de laboureur pour herser la terre.

STILET, fichon, s. m. stylet, sorte de poignard triangulaire.

STIP, étai, s. m. t. de maçon; on nomme ainsi toutes les pièces de bois qui servent à soutenir une maison, un plancher pour les réparer ou pour empêcher la chute. — Poussoir, s. m. instrument de briquetier pour pousser contre la fournée de briques pour empêcher l'écartement. — Etrésillon, s. m. toutes pièces de bois posées obliquement entre deux murs pour les retenir, ou dans une tranchée de fouille pour empêcher l'éboulement des terres. — Etançon, s. m. pièce de bois pour soutenir une muraille, pour la tenir ferme, fixe; se pose en arc boutant pour retenir, soutenir un mur, un pan de bois, de terre, etc. — Chevalet, s. m. étai pour reprendre un bâtiment en sous-œuvre; ce qui tient l'ouvrage à la hauteur convenable.—Goberge, s. m. t. de plafonneur, perches, lattes pour tenir l'ouvrage, ais pour soutenir. — *du triviet,* étrésillonne, s. f. bout de bois que l'on place entre les solives, l'on fait des entailles pour recevoir les bouts et les arrêter.

STIPÉ, étrésillonner, v. a. mettre des étrésillons, soutenir avec des dosses pour retenir les terres ou le mouvement d'un mur de bâtiment; butter un mur, une voûte, c'est construire des éperons, des arcs boutants ou des pilliers pour résister à la poussée. — Etayer, v. a. appuyer avec des étais, des goberges, des étrésillons, des dosses, etc. — Chevaler, v. a. se servir de chevalet; étayer, soutenir un édifice ou une partie pour reprendre en sous-œuvre un chevalement.

STIPEG, étayement, s. m. plancher pour soutenir les voûtereaux, portes, croisées, plafonds. — Chevalement, s. m. sorte d'étayement de poutre pour reprendre une construction en sous-œuvre; étai fait d'une ou plusieurs pièces de bois, couvert d'un chapeau posé en arc boutant; sert à retenir les trumeaux, jambages, poutres, etc. — Contre-tassau, s. m. bois qui supporte le chevalet.

STIRÉ *(d'afair),* se tirer d'affaire, de peine, d'embarras; se dégager, se délivrer d'un état pénible, etc.

STO *(ô),* paume, s. f. balle du jeu de paume, se fait de morceaux d'étoffe, de drap, d'éponge,

dans une boîte à balle, par le paumier. — Balle, s. f. pelotte ronde, petite boule élastique pour jouer. — Ballon, s. m. vessie pleine d'air et couverte d'un cuir pour jouer; corps sphérique gros et creux. — Éteuf, s. f. petite balle du jeu de paume. — *d'cherdon*, tête de chardon échinopode, s. f. cueillette, chardon sphérique bon contre la pleurésie. — *d'eskamoteu*, escamotte, s. f. balle de liége de joueur de gobelets.

STOF, étoffe, s. f. tissu de coton, laine, fil, soie, fil de métal, écorce, etc., pour les habits, les meubles, etc., matière d'un ouvrage manufacturé; fig. mérite, condition, naissance, nature, talent, qualité, bon fonds, capacité, intelligence, etc. — Lustrine, s. f. étoffe très-apparente ordinairement tissée de soie et d'or ou de soie et d'argent; il y a la lustrine à poils, sans poils, courante rebordée, elle est le plus riche ornement des églises, et la plus belle parure des femmes. — Brocart, s. m. terme générique sous lequel on comprend communément toutes les étoffes riches à fond d'or ou d'argent. — Brocatelle, s. étoffe de grosse soie ou de coton faite à l'instar du brocart. — Alepine, s. f. étoffe dont la chaîne est en soie et la trame en laine. — Lasting, s. m. étoffe rase de laine peignée. — Castorine, s. f. étoffe de laine, sorte de drap plucheux. — Grisette, s. f. petite étoffe légère, mêlée de soie, de laine, de fil, de poils ou de coton, et quelquefois toute de laine.—Éternelle, s. f. étoffe de soie et coton non croisée. — Stoff, s. f. étoffe de laine longue et soyeuse.—Satin, s. m. étoffe de soie plate, douce, moelleuse, lustrée; il y a aussi le satin laine, le satin fil ou de coton. — Popeline, s. f. étoffe étroite, rase, en laine; il y a aussi la popeline en soie. — Cariset, s. m. étoffe de laine croisée. — Gingas, s. m. étoffe très-serrée en fil de Caux. — Levantine, s. f. étoffe de soie tout unie. — Anascote, s. f. espèce d'étoffe de laine croisée, très-rase, fabriquée en manière de serge et de meilleure laine. — Armoisin, s. m. étoffe de soie légère. — Lucquoise, s. f. étoffe de soie unie ou façonnée, brochée en or ou en argent. — Allegras, s. m. étoffe fabriquée en toute soie, en coton, ou de lin pur. — Fleuretée, s. f. étoffe de fleuret, étoffe de laine du choix et fleuretée. — Agatine, s. f. nouvelle étoffe qui imite les agates. — Bactas, s. m. espèce d'étoffe de laine non croisée, qu'on nomme baguette ou bayette. — Bayette, s. f. grosse étoffe de laine non croisée et fort large, ou espèce de flanelle très-large, tirée à poils d'un côté. — Babine, baline, s. f. espèce d'étoffe de laine servant à faire des emballages. — Bariteau, s. m. étoffe claire qui sert à tamiser la farine dans les moulins; elle se compose de laine et de fil. — Moquette, s. f. étoffe velue à tissu comme le velours. — Bergamme, s. f. grosse tapisserie de matière filée, bourre de soie, laine, coton, chanvre, poils de chèvre, en toutes couleurs. — Bouracan, s. m. étoffe non croisée qui est une espèce de camelot, d'un grain beaucoup plus gros que l'ordinaire. — Bourre de Marseille, s. f. sorte d'étoffe moirée. — Burail, s. m. étoffe de soie. — Burat, s. m. petite étoffe toute laine, un peu plus forte que celle nommée étamine. — Caboulas, s. m. sorte d'étoffe de fil, de laine, croisée et non croisée. — Carsaye ou cresseau, s. m. étoffe croisée en laine, fil, coton, etc. — Castagnette, s. f. étoffe de soie, de laine et de fil, croisée des deux côtés. — Chagrin, s. m. étoffe de soie très-légère, parsemée de petits grains qui lui donnent la ressemblance de la peau de chagrin.—Gros-de-Tours, gros-de-Naples, s. m. étoffes de soie.—Finette, s. f. sorte d'étoffe de laine. — Futaine, s. f. étoffe de coton et de fil en toile. — Cresseau, s. m. grosse serge de laine croisée à deux envers.— Moire, s. f. étoffe dans le genre de gros-de-Tours, mais plus faible. — Rasette, s. f. petite étoffe sans poils. — *d'afular*, moncabiard, s. m. étoffe très-fine ordinairement noire; on la nomme aussi burat, alepine, pour deuil. — *du chamoi*, camoyard, s. m. étoffe de poils de chèvre des Alpes — *du krain*, crinaline, s. f. étoffe de crin. — Crinoline, s. f. étoffe de crin, les plus communes et les plus grossières servent à faire des tamis, des sacs, des cols, etc. Rotin, s. m. étoffe de crin et de corne de rotin des îles Philippines, de l'invention de M. Hanssens, à Vilvorde, en 1824, qui obtint un brevet d'invention. — Haire, s. m. étoffe ou tissu non croisé, fait de crin de cheval ou de poils de bœuf. — Cilice, s. m. tissu de crin, de poils rudes et piquants, porté sur la peau; matelas de crin. — *du ploumion*, plumette, s. f. petite étoffe d'épluchures de laine.

STOFAN, étouffant, e, adj. chaleur étouffante, qui étouffe, qui fait que l'on respire mal. — Touffeur, s. f. exhalaison qui saisit en entrant dans un lieu très chaud.

STOFÉ, étouffer, v. a. suffoquer; ôter la respiration; tuer en suffoquant, fig. supprimer, cacher, dompter; suffoquer une affaire, une querelle, empêcher qu'elle n'éclate, empêcher les suites d'un; respirer avec peine; étouffer de chaud, de rire à perdre la respiration; arbres, plantes étouffées que des plus grandes empêchent de se développer. — Asphyxié, adj. attaqué, frappé d'asphyxie; privation subite du pouls, du mouvement et de la respiration. — *as kour*, cœur serré, s. m. cœur oppressé de douleurs, de peines, de remords. — *d'rir*, s'ébouffer de rire, v. pers. pouffer de rire; éclater de rire involontairement.

STOFEG, étouffement, s. m. difficulté de respirer; sorte de suffocation. — Asphyxier par strangulation, périr par défaut d'air respirable; asphyxier par le gaz, le méphitisme. — Oppression, s. f. état de ce qui est oppressé, opprimé; étouffement pénible, douloureux.— Mourir de pléthore, s. f. d'abondance, de réplétion d'humeurs et de sang.

STOFEU, étouffoire, s. m. grand vaisseau de cuivre ou de tôle garni de son souvercle dont le boulanger se sert pour éteindre la braise.

STOGCHET, chausson, s. m. *V. Chauson.*

STOID, se tortiller, v. pers. pron. récip. objet qui tortille, se tortille de lui-même. — Torsion, s. m. mouvement d'un corps, d'une corde qui se tord, que l'on tord. — Épreindre, v. a. serrer fortement, exprimer le jus, le suc en pressant. — Tordre, v. a. tourner un corps en long et en sens contraire en serrant;

tordre les loques, les linges pour exprimer l'eau, etc. — Recouler, v. a. exprimer l'huile des peaux chamoisées. — Esgaliver, v. a. tordre souvent et légèrement la soie, la laine, le coton pour exprimer. — Pressurer, v. a. presser des raisins, des fruits, etc.; les étreindre pour faire sortir le jus. — *l'amidon*, évider, v. a. t. de lingère, faire sortir l'empois du linge.

STOIRDEG, pressurage, s. m. action de pressurer au pressoir; son produit; vin tiré du marc. — Pressin, s. m. jus exprimé en pressant.

STOIRDEU, pressoir, s. m. machine pour pressurer les pommes et les fruits. — Pressureur, s. m. qui conduit le pressoir. — Pressorier, s. m. gardien d'un pressoir. — Moulin à l'huile ou tortoir, s. m. moulin à meule gisante placée horizontalement pour extraire l'huile des graines oléagineuses après avoir été broyées.

STOIRDOU, épreint, e, adj. pressé, pressuré, esgalivé, évidé.

STOK, tronc, s. m. la tige, le gros d'un arbre sans les branches; se dit du principal titre, le plus puissant, le plus solide, le chef. — Souche, s. f. le bas du tronc et les racines; tronc principal; fig. premier aïeul comme souche d'une famille. — Estoc, s. m. tronc d'arbre dépourvu de branches. — Épine, s. f. arbrisseau à piquants forme de belles haies, des buissons agréables à fleurs d'un blanc jaunâtre et fruits rouges; alizier terminal, alouchier de bois, alizier de Fontainebleau, alizier blanc, alisier ameloucier et à épis. — Neflier, aubépin, s. m. appelé encore épine blanche, aubépine et noble épine par corruption du vulgaire dans les haies, il reste arbrisseau, porte de jolis bouquets de fleurs blanches odorantes auxquelles succèdent des baies rouges et armées d'épines aigues.

STOKÉ, corrompre, v. a. gagner un juge, des gardes, un officier, des témoins, etc., à prix d'argent ou autrement; graisser la patte, payer pour corrompre. — Refouler, v. a. marteler un fer rouge par le bout comme pour le faire rentrer en lui-même; on refoule un essieu en frappant la pièce elle-même verticalement sur l'euclume sans le secours du marteau; on refoule avant d'amorcer. — Fouler le pied, le pouce, v. pers. et pron. pied foulé; qui a une foulure. — Heurter, v. a. toucher, rencontrer; renverser rudement. — Stipendier, v. a. payer, gagner quelqu'un; soudoyer des soldats, des agents, etc. — Soudoyer, v. a. entretenir des agents secrets, des traîtres, etc.; s'assurer le secours de quelqu'un à prix d'argent.

STOKEIE, touffe, s. f. assemblage, amas de plantes, de branches d'arbres, de racines.

STOKFISS, stokfisch, s. m. poisson séché et salé; espèce de morue sèche. — Merluche, s. f, stokfisch, sorte de morue séchée au soleil.

STOL *(ô)*, étole, s. f. longue bande d'étoffe armée de croix terminée par deux extrémités plus larges; ornement sacerdotal; il se porte sur le surplis et pend par devant.

STOMB, aiguillon, s. m. bâton ferré, pointu, pour piquer les bœufs; pique-bœuf. — Aiguillade, s. f. gaule pointue pour piquer les bœufs.

STOMP, estompe, s. f. rouleau de peau coupée en pointe pour estomper.

STOMPÉ, estomper, v. a. étendre le trait d'un dessin avec l'estompe; dessiner à l'estompe avec des couleurs en poudre ou partie.

STOP, étoupe, s. f. partie la plus grossière, la plus courte, la plus chargée de matières, et gommée, résineuse et séreuse de la filasse du chanvre, du lin, de l'ortie, etc.; l'étoupe est le déchet de l'affinage de la partie corticule des plantes filamenteuses; le seranceur en fait trois espèces ou qualités, le demi-brin, la seconde brinasse, la troisième reperans; l'étoupe sert à différents arts industriels, s'emploie aussi à faire des serpillières et des toiles les plus communes, grosses, claires, etc. — Neille, s. f. ficelle décordée dont le tonnelier se sert pour enfoncer dans les fentes et trous des douves de tonneaux.

STOPA, bouchon, s. m. liège, poignée de paille, de foin, loque, lambeau pour boucher un trou.

STOPÉ, boucher, v. a. fermer une ouverture, une communication; boucher une bouteille, un passage, les chemins, les avenues; boucher un trou, payer une dette; remaçonner une coupure, une porte, une croisée. — Étouper, v. a. boucher avec des étoupes, fortifier, garnir d'étoupes. — Calfeutrer, v. a. boucher les fentes d'une fenêtre, etc. — Engorger, v. a. boucher le passage d'un fluide; engorger un tuyau. — Remplacer, v. a. tenir lieu, travailler provisoirement en la place d'un autre ouvrier absent ou indisposé, t. de fabrique. — Intérimer, v. a. travailler, occuper par intérim une fonction en attendant provisoirement.

STOPEG, fonction intermistice, adj. par intérim, dans l'intervalle.

STOPEU, intérimaire, adj. 2 g. de l'intérim; qui remplace, entre-temps, en attendant, provisoirement; bouche-trou, remplaçant.

STOTÉ *(ô)*, peloter, v. n. jouer à la paume, à la balle sans ordre en attendant la partie. — Bricoler, v. a. jouer de bricole; rebond d'une balle sur un mur, jeu d'enfant. — Se jouer de, ballotter quelqu'un, v. a. le renvoyer de l'un à l'autre, le tenir en suspens sous le prétexte de le servir.

STOU, brusque, adj. 2 g. vif, rude et prompt; personne, humeur, manière brusque, incivile. — Emporté, e, adj. personne emportée, violente, colère, irritable; fougueux, transporté par une passion.

STOUF *(û)*, échauffe, s. f. étuve de tanneur pour faire tomber les poils des peaux.—Étuve, s. f. espèce de coffre en fer coulé ou forgé en trois ou cinq pièces, dans lequel on entretient un degré de chaleur au moyen du charbon de terre. — Chauffe-doux, s. f. poèle, étuve, chauffoir. — Poêle, s. m. espèce de fourneau portatif en fer coulé, dont la forme, la construction varie à l'infini. — Calissoire, s. f. poèle chauffé pour lustrer les étoffes. — Hypocauste, s. f. sorte de poèle dont on fait circuler les tuyaux dans les appartements; corps calorifère qui transmet la chaleur dans toutes les places d'une maison. — Braisière, s. f. poèle de fer un peu long et élevé, dans lequel on met de la braise, du charbon que l'on al-

lume. — *du kolagn,* poêle portatif de platine de fer, modulée de diverses formes et grandeurs, avec tiroir ou cendrier et guichet.

STOUFÉ *(à)*, étuvée, s. f. c'est la manière de faire cuire et d'assaisonner le poisson, la viande, etc., dans un vaisseau bien clos pour empêcher l'évaporation; on étuve aussi diverses espèces de fruits, de légumes, etc.

STOUFEG, estoufade, s. f. façon d'accommoder le gibier dans un vase bien fermé. — Étuvée, s. f. manière de faire cuire la viande, les choux, les poissons, etc., et les assaisonner.

STOUMAK, estomac, s. m. partie du corps, viscère creux, musculeux, en poche, qui reçoit et digère les aliments, a la figure d'une cornemuse, il est dans le diaphragme entre le foie et la rate. — Pylore, s. m. orifice inférieur du côté droit de l'estomac par où il se vide. — Paroi épaisse, s. f. membrane qui environne l'estomac. — Poitrine, s. f. est la partie antérieure du corps où les côtes s'assemblent, elle enferme les poumons, le cœur, la grosse artère, la veine cave, et elle est le principe de la respiration par le moyen de la trachée artère l'un des organes de la vie. — Sein, s. m. partie extérieure du corps depuis le cou jusqu'au creux de l'estomac; se dit des tetons, mamelles de femme. — Palette à forer ou conscience, morceau de bois de la forme d'un violon, au milieu se trouve un dé d'acier, c'est sur ce dé que porte la tête du foret quand on fore à l'archet; ustensile de serrurier, etc. — Plastron, s. m. pièce de bois sur l'estomac revêtu dans le milieu d'une plaque de fer pour appuyer la pointe du forêt; espèce de cuirasse, de corselet; pièce sur l'estomac. — Ventre, s. m. plaque sur l'estomac; ventre à planer, plaque de bois sur l'estomac du tourneur.—Épigastre, s. m. région de l'estomac ou partie moyenne de l'espace compris entre les fausses côtes d'un côté et celles du côté opposé. — *des ouhai,* binette, s f. os fourchu à l'estomac des oiseaux. — *du vag,* obomasum, s. m. le quatrième estomac des animaux ruminants.

STOURNÉ, volter, v. n. t. d'escrime, tourner le corps pour éviter le coup; volte, mouvement pour éviter le coup. — Se tourner, v. pers. et réfl. passer d'un état à un autre; se changer; se mettre en sens contraire; changer, prendre une nouvelle qualité.

STOURSI, lutter avec quelqu'un, v. a. combattre à la lutte, corps à corps pour se renverser.

STOUTÉ, brusquer, v. a. offenser par des paroles rudes; brusquer quelqu'un, agir vivement, brusquement.

STOUTREIE, brusquerie, s. f. action d'un homme brusque, stupide; action de brusquer, insulte.

STOUWÉ, se tuer, v. pers. se donner la mort, fig. se fatiguer, se tourmenter à l'excès, se tuer de fatigue, d'inquiétude; terreur. — Se suicider, v. pers. se tuer soi-même par une mort préméditée, soit strangulation, asphyxie, noyade, etc., etc. — Se poignarder, v. pers. récip. se tuer d'un coup de poignard; se faire sauter la cervelle d'un coup d'arme à feu.

STRAIN, paille, s. f. tuyau et épi du blé; son principal usage est pour la nourriture des bestiaux; quand le soldat couche sur la paille on lui en distribue cinq kilogrammes pour quinze jours. — Feurre, s. m. paille de toutes sortes de blés; foare, fœrre, longue paille de blé de seigle; fétu de paille. — Étrein, s. f. litière de cheval. — Glui, s. m. longue paille de seigle pour couvrir les toits des chaumières, des maisons. — Glu, s. f. paille longue pour emballer. — Pleyon, s. m. paille pour paillasse de lit. — *d'ri*, paille de r z, s. f. la paille de riz sans épi sert à faire les chapeaux de paille d'Italie.

STRAIND, étreindre, v. a. serrer fortement en liant. — Étreinte, s. f. serrement, action d'étreindre; ses effets. — *avou ses mains,* harper, v. a. prendre, serrer fortement avec les mains; se saisir l'un l'autre, se prendre avec les mains. — *les oreie,* chauvir, v. n. dresser les oreilles, les serrer contre la tête par colère, etc.; se dit des chevaux, des ânes, des mulets.

STRAINDOU, oppressé, e, adj. pressé, encaqué, entassé dans une voiture, dans une presse, etc. — Exigu, e, adj. fort petit, modique, insuffisant; qui a de l'exiguité dans sa fortune.

STRAINGN, timide, adj. enfance, personne craintive, honteuse, misanthrope, bourrue, peu sociable, et récalcitrante.

STRAIMPE, trempé, e, adj. extrêmement mouillé. — Se tremper, v. pers. et pron. t. d'arts, le fer, l'acier, le papier, les mèches, etc., se trempent. — Se macérer, v. pers. tremper, s'imbiber, se mouiller.

STRAMÉ, épars, e, adj. dispersé, épandu çà et là, disposé sans ordre; dissiper son argent. — Éparpiller, v. a. épandre çà et là, t. d'arts, disperser, dissiper, répandre, épandre, épancher; étendre au loin. — Epandre, v. a. dans, jeter çà et là, éparpiller, se dit des liquides et de tout ce qui est divisé, de la paille, des monnaies, etc. — Ébruiter, v. a. rendre public; divulguer, ébruiter une nouvelle; affaire, nouvelle ébruitée, répandue.

STRAMÉ *(moirti)*, bauge, s. m. espèce de mortier composé de terre franche, de paille, de foin, avec lequel on hourdit des cloisons, les aires de planchers, etc., des maisons dans les campagnes. — Braisine, s. f. mélange d'argile, de bouse de vache, de boue, etc.; mortier de couvreur pour les boursauts, les enfaîtements d'un toit. — Torchis, s. m. terre grasse détrempée avec du foin et de la paille coupée, dont on se sert aux murs, cloisons, etc.

STRAMEG, éparpillement, s. m. éparpillage, action d'éparpiller; ses effets; état de ce qui est éparpillé, répandu.

STRAUL *(à)*, sole, s. f. dessous du pied du cheval, du cerf. — Oignon, s. m. voussure de la sole du pied du cheval.

STRAULÉ, dessoler, v. a. ôter la sole d'un cheval.

STRAULEG, dessolure, v. a. action d'amincir la sole d'un cheval; ses frais, t. de vétérinaire.

STREBOUHI, chopper, v. n. faire un faux pas en heurtant du pied contre quelque chose. — Trébucher, v. n. faire un faux pas, tomber, broncher.

STREIE, étrille, s. f. instrument de fer denté,

composé de son coffre à rebord avec un manche de bois, empaté dans sa soie, sa virole, le rang de dents en compartiments ; le palefrenier s'en sert pour ôter la crasse et les odeurs des poils des chevaux.

STREM, étrenne, s. f. présent, le premier jour de l'an ; donner, recevoir des étrennes; premier débit ou premier usage d'une chose neuve. — Prémices, s. f. pl. premier fruit de la terre, du bétail, de la virginité, de la jeunesse; offrir, obtenir les prémices d'une... — Xénie, s. f. étrenne du jour de l'an; s. f. pl. présent fait pour renouveler l'amitié.

STREU, étroit, e, adj. chose qui a peu de largeur; borné. — Guinguet, adj. m. étroit, efféminé. — Strict, e, adj., étroit, resserré. — *dret,* seizain, s. m. drap à chaine de seize cents fils. — *pazai,* augustie, s. f. laie, route, chemin étroit dans une forêt.

STREUD *(à)*, pimbèche, s. f. femme impertinente et précieuse. — Pimpesouée, s. f. femme qui fait la délicate et la précieuse. — Mijaurée, s. f. femme, fille à manières affectées et ridicules, avec des prétentions.

STREUDMAIN *(à)*, étroitement, adv. dans un espace étroit, à l'étroit. — Étroitesse, s. f. qualité d'une chose étroite.

STRI, étrier, s. m. anneau de métal qui pend à la selle, sert d'appui aux pieds du cavalier, appui dans lequel on place le pied pour monter à cheval et qui sert de point de repos pour soutenir l'équilibre; les étriers, ainsi que les selles, n'ont été inventées que fort tard, ce ne fut que vers le temps de Théodose-le-Grand qu'on les perfectionna pour se tenir à cheval. — Étrier, s. m. fer diversifié qui unit, fortifie les pièce de bois d'un bâtiment; bandage pour la saignée du pied. — Tire-pied, s. m. courroie, instrument de cordonnier pour tenir leur ouvrage sur les genoux. — Vaguette, s. f. guêtre des ardoisiers pour se soutenir sur les tours au moyen de cordages. — Sous-pied, s. m. courroie qui passe sous le pied et se rattache au pantalon ou à la guêtre. — Paumelle, s. f. gond que l'on met sur les portes légères et dont le manchon entre dans une crapaudine attachée sur les chambranles.—Jambier, s. m. sorte d'étrier de cuir composé de deux jambiers qui passe sous le pied. — Porte-étriers, s. m. sangle attachée à la selle du cheval qui sert à lever les étriers. — *à rôlett,* chape, s. f. bande de fer repliée sur elle-même et entre laquelle sont suspendues et tournent les poulies sur un axe en fer qui les traverse et dont le pivot vient se placer et roule dans deux trous pratiqués aux ailes de la chape suspendue à un crochet. — *à r'sôr,* étrier à ressort, s. m. ces étriers se détachent de la selle au moment de la chute du cavalier. — *d'balanze,* chasse, s. f. nom qu'on donne à la monture des balances. — *d'boton,* chevètrier, s. m. support des tourillons, frette qui soutient les tourillons. — *d'buze des teu,* gâche, s. f. cercle en fer attaché le long des murs pour soutenir et arrêter les tuyaux de plomb de conduit. — *d'poulie,* chape, s. f. les mécaniciens nomment chape les bandes de fer qui soutiennent le pivot d'une poulie, trou qui reçoit le bout de l'essieu. — *du s'poron,* sus-pied, s, m. courroie de l'éperon qui passe sur le cou du pied.

STRIFLÉ, étricher, v. a. t. de maçon, qui consiste à enduire au premier mortier sur des cloisons, des lattes de plafond, etc. — Hourder, v. a. c'est faire l'aire d'un plancher, d'un pan de bois, cloison, lattis, etc.; hourdis, se dit de l'ouvrage; hourder, briqueter, imiter la brique avec un enduit et tracer des joints au crochet.

STRIFLEG, balifodage d'un plafond, d'une cloison en terre glaise et de bourre.

STRIG, racloir, s. m. instrument pour racler, unir ou passer sur la mesure. — Racle, s. f. outil de bois de briquetier avec lequel le mouleur aplanit la planche de terre, plane de briquetier. — Radoire, s. f. rouleau ou planchette de bois dont les mesureurs de grains se servent pour raser le boisseau et rendre plane la mesure juste.

STRIGCHI, racler, v. a. ratisser, enlever, unir, emporter la superficie d'une mesure comble.

STRIK, strict, e, adj. étroit, resserré; fig. plus usité, rigoureux; personne stricte, exacte et sévère.

STRIKTUMAIN, strictement, adv. d'une manière stricte, sévère.

STRIMÉ, étrenner, v. a. donner des étrennes ; acheter, faire usage d'une chose le premier; recevoir le premier argent de la vente du jour. — Inaugurer, v. a. dédier, sacrer; consacrer primitivement une place, un édifice, etc.

STRIY, étriller, v. a. frotter avec l'étrille ; fig. maltraiter, battre; étriller quelqu'un, le rosser, le faire payer trop cher.

STROBION, étranguillon, s. m. esquinancie des chevaux. — Fausse gourme, s. f. maladie du cheval plus dangereuse que la gourme.

STRON, merde, s. f. excrément, matière fécale de l'homme, des chiens, des chats, etc. — Fiente, s. f. excrément d'animaux. — Etron, s. m. mot populaire à éviter; matière fécale, solide. — Déjection, s. f. excrément, celle d'un malade. — Fécale, adj. excrémentielle; matière fécale, les gros excréments de l'homme. — Bran, gadote, s. m. matière fécale. — Gadoue, s. f. matière fécale tirée d'une fosse, sert aux engrais; lieu où on dépose les immondices. — Cactier nain, s. m. globuleux. — Mélocaste, melon chardon, s. m. plante d'Amérique sans branches, ni feuilles, en pommes hérissées comme les cactiers. — *d'dial,* merde du diable, s. f. assa-fétida, espèce de gomme, résine puante, sudorifique, anti-histérique, bonne pour les nerfs; rougeâtre, amère, à odeur d'ail, de la racine d'assa-fétida ombellifère de Perse. — *d'makral,* s. f. espèce de champignon ressemblant à une éponge, à un rayon de miel ou champignon puant. — *d'markott,* crottin de la bellette, s. m. est d'une odeur extrêmement forte, espèce d'humeur onctueuse qui sent beaucoup le musc.

STRONLÉ, étrangler, v. a. faire perdre la respiration ou la vie en serrant ou bouchant le gosier; prendre au gosier, se dit de quelques espèces de fruits, notamment les poires qui prennent au gosier en les mangeant, comme la poire d'étranguillon, sorte de poire âpre. — S'engouer, v. pers. s'embarrasser le gosier, empêcher d'avaler. — Juguler, v. a. égorger,

étrangler; fig. pressurer, enlever tout l'argent à quelqu'un. — *l'païe sain l'fé krié*, plumer la poule sans la faire crier; s'emparer d'une chose sans bruit, en cachette.

STRONLEU, étreignoir, s. m. pièce de bois percée de plusieurs trous; le menuisier s'en sert comme de sergent.

STRONPÉ, se tromper, v. pers. être dans l'erreur; se méprendre, se tromper de route, de jour; s'abuser. — S'emberlucoquer, v. pers. s'entêter d'une opinion qui fait juger faux. — Faire une boulette, s. f. se tromper.

STROSI, se trousser, v. pers. relever ses vêtements, ses jupes; soulever sa robe en marchant; trousser le bas de son pantalon; trousser bagage, fuir précipitamment.

STROUBLÉ, s'effarer, v. pers. tout troublé, tout hors de lui. — Se troubler, v. pers. s'intimider, perdre la carte, la raison.

STROUK, bout, s. m. extrémités d'un corps, d'une chose; petite partie d'une chose coupée. — Chalumeau, s. m. tuyau de paille, de roseau; tige creuse de graminée. — Fétu, s. m. brin de paille. — Chicot, s. m. reste d'un arbre mort, d'une dent rompue. — Moignon, s. m. reste d'un membre coupé, reste d'une branche coupée. — Follet, s. m. duvet, premier poil du mouton, etc.; première plume. — Chaume, s. f. bout de la tige des graminées ou base de la tige des céréales qui reste sur le sol après qu'on a récolté les épis, s'enterre dans le labourage d'automne.

STROUKI, fourrer, v. a. introduire, faire entrer une chose parmi d'autres, faire entrer dans une affaire, une malle, une poche; donner en cachette et souvent; mêler des choses mauvaises dans les bonnes.

STROVÉ, se trouver, v. pers. se sentir bien ou mal; se rencontrer, se retrouver avec quelqu'un. — Se trouver au rendez-vous, s. m. avec quelqu'un ou quelqu'une. — *el krott*, se trouver dans un grand embarras pécuniaire par suite d'accident, d'un malheur imprévu; tomber dans l'inexistence et le néant.

STRULÉ, égruger, v. a. casser, briser, frotter, pulvériser dans l'égrugeoir. — Egrener, v. a. faire sortir la graine de l'épi, la graine de la capsule, etc.; détacher les grains de la grappe. — Emietter, v. a. réduire du pain, du biscuit en miette avec les doigts, les froisser avec les doigts.

STRULEG, confrication, s. f. action de pulvériser des corps friables en les frottant entre ses doigts.

STUD *(ù)*, étude, s. f. action d'étudier; travail, application d'esprit en général; apprendre les sciences, les lettres, etc.

STUDI *(ù)*, étudier, v. a. appliquer son esprit, travailler pour apprendre les sciences, les arts, les lettres, les beaux-arts, etc. — Etudié, e, adj. fait avec soin, recherché, bien fini; air étudié, feint, affecté. — Erudit, s. m. qui a beaucoup d'érudition; docte savant, qui a fait ses études avec soin.

STUDIAN *(ù)*, étudiant, s. m. écolier qui étudie.

STURGJON, esturgeon, s. m. adane, poisson de mer du genre de l'acipe, cartilagineux éleuropame. — Estragon, s. m. herbe odoriférante trisannuelle, à fleurs composées; flosculeuse, potagère, très-âcre, très-apéritive, incisive et digestive.

STURLUPINÉ, se taquiner, v. récip. se contrarier réciproquement pour des riens.

STUNI, se tenir, v. pron. être, devoir, pouvoir être tenu; t. d'arts et métiers, se tenir par la main, le bras, à la gorge, etc. — Se tenir, v. pers. être, demeurer en un lieu, dans un état; avoir lieu. — *deu maney et sòl*, parsonnier, s. m. associé pour tenir ménage à frais commun. — *pauhul*, ne pas desserrer les dents, ne pas parler; se tenir coi, tranquille, calme et paisible.

SU, sur, prép. marque la situation d'une chose à l'égard de celle qui la soutient, sa position au dessus d'une autre. — Dessus, s. m. partie supérieure; fig. le dessus d'une chose, sur, au delà, par là, outre. — Si, conjonct. condit. au cas que, pourvu que, à moins que, dans le cas où.

SUBITAIN, emporté, e, adj. personne emportée, violente colère, irritable, fougueuse. — Soudain, e, adj. subit, prompt, qui veut se faire obéir à l'instant même.

SUBITAINEMAIN, promptement, adv. agir promptement, avec promptitude, diligence et rapidité. — Soudainement, adv. subitement.

SUBITTMAIN, subitement, adv. mourir subitement, soudainement.

SUBROGUÉ, subrogé, s. m. est celui qui gère une subrogation, qui tient le droit du créancier dans les mains, d'une tiers personne qui le paie.

SUD *(ù)*, lever, v. n. pousser, sortir de terre; se dit des plantes. — Germer, v. n. pousser le germe au dehors.

SUDLAHI, lâcher la bande à ses larmes, à sa colère.

SUHOU *(sùh)*, suivi, e, adj. qui attire beaucoup de monde, où il y a de l'ordre, de la liaison.

SUID, suite, s. f. ceux qui suivent ou accompagnent, qui vont après ou avec quelqu'un; ce qui suit. — Escorte, s. f. troupe, suite de gardes; des courtisans, des amis, des gens qui escortent, accompagnent. — *d'efau*, arrière-faix, s. m. placenta, corps charnu qui naît et croît avec le fœtus, qui est un corps intermédiaire entre la mère et l'enfant et qui devient un corps étranger dans la matrice après l'accouchement; masse spongieuse dans la matrice. — Curée, s. f. arrière-faix. — Délivre, s. m. arrière faix, enveloppe du fœtus. — Mole, s. f. masse de chair informe dont une femme accouche.

SUKFAID, se gercer, v. pers. se dit du bois, faïence, poterie, etc., d'une superficie qui se fendille.

SUKHEGCHI, s'écharper, v. pers. et récip. se donner des coups de sabre, se tailler en pièces, se faire de larges blessures.

SUKHEGNI, se hargner, v. récip. se gronder, se quereller; personne mutine, d'humeur chagrine et hargneuse. — S'entre-picoter, v. récip. se lancer mutuellement des paroles piquantes.

SUKPAGNAIE, conjoint, e, adj. et s. uni, joint; époux; les conjoints, l'un des conjoints.

SUNE *(ù)*, transsuder, v. n. passer au travers des pores par une espèce de sueur. — Suinter

v. n. s'écouler, sortir presqu'insensiblement, se dit d'une liqueur, d'une sueur, d'un vase, d'une plaie, d'un corps poreux, humide, etc. — Fuir, v. a. couler par une fêlure, se dit du vase d'où la liqueur sort. — S'infiltrer, v. pers. se passer comme par un filtre dans les pores, d'un solide.

SUNEG *(ù)*, suintage, s. m. suintement, action de suinter, de fuir. — Coulage, s. m. perte de vin, etc., par écoulement, par suite d'un vase percé ou fendu d'où le liquide sort. — Extravasion, s. f. sortie des liquides de leurs vaisseaux, des veines; s'épancher.

SUPLIMAIN, supplément, s. m. ce qui supplée, ce qu'on donne pour suppléer; ce qu'on ajoute à un livre pour le rendre complet; supplément, feuille ou demi-feuille ajoutée à un journal. — Lardon, s. m. supplément à un journal, mieux feuilleton du journal.

SUPLISS, surplis, s. m. vêtement d'église en toile. — Supplice, s. m. punition corporelle ordonnée par la justice. — Cangue, s. f. supplice qui consiste à faire passer la tête et les bras dans les trous d'une masse de bois. — Pansicape, s. f. cylindre creux et étroit dans lequel on enfermait un criminel.—Scaphisme, s. m. supplice de l'auge, genre de supplice chez les Perses.

SUPOIRTÉ, supporter, v. a. porter, soutenir; fig. endurer, tolérer, souffrir avec patience et résignation; se dit pour des meubles, effets, vêtements de hasard, à bon marché, qui ont servi. — Appuyer, v. a. soutenir avec un appui; fig. aider, protéger, favoriser; appuyer quelqu'un, ses demandes, etc. — Épauler, v. a. assister quelqu'un, épouser un parti, une opinion, une personne.

SUPOIRTEG, support, s. m. ce qui porte, soutient une chose, ce sur quoi elle porte; fig. aide, appui, soutien, protection, action de tolérer, ce qui modère une pression.

SUPOR *(ô)*, appui, pièce de bois qui porte sur le bras de deux poupées du tour, qui sert à affermir l'outil de celui qui travaille; soutien, chose sur quoi l'on s'appuie; porte-aune, ce qui soutient l'aune en l'air, etc., etc. — Bécul, s. m. t. d'ardoisier, pièce qui soutient leurs échafauds. — Sommier, s. m. t. d'arts et métiers, support en travers, pièce qui porte le fardeau, massif de maçonnerie; première pierre de chaque côté d'un arc ou d'une platebande, qui est aplomb de pied-droit ou de pilastre. — Suspensoir, s. m. bandage pour une descente ou hernie pour la prévenir. — Cheveteau, s. m. pièce transversale sur laquelle se meut le tourillon d'une roue; chenevrier support des tourillions.

SUPOZÉ *(ô)*, supposer, v. a. poser, considérer, faire admettre une chose pour établie, pour démontrée, pour reçue, afin d'en tirer une induction, mettre en avant, alléguer comme vrai ou véritable ce qui est faux.

SUPOZEG *(ô)*, conjecture, s. f. jugement probable, conjectural, opinion fondée sur des apparences de vraisemblance dans les choses incertaines. — Supposition, s. f. proposition mise en avant comme vraie pour en tirer une induction.

SUPTANZE, substance, s. f. de corps, être qui subsiste par lui-même; ce qu'il y a de plus succulent, de plus essentiel.

SUPTIL, subtil, e, adj. qui s'échappe aisément, qui se soustrait adroitement; ergoteur; raisonneur, docteur subtil, qui pénètre promptement; imagination, pensée, sens, interprétation, réponse, objection, réfutation subtile.

SUPTILITÉ, subtilité, s. f. qualité de ce qui, de celui qui est subtil; finesse, tour d'adresse. — Agilité, s. f. légèreté; facilité à se mouvoir.

SUPTILIZÉ, subtiliser, v. a. rendre subtil, délier, raffiner, chercher trop de finesse; tromper subtilement quelqu'un.

SUPTILMAIN, subtilement, adv. avec subtilité, disputer, escamoter, voler, enlever, entrer, sortir subtilement d'affaire.

SUPVINI, subvenir, v. n. secourir, soulager, pourvoir, suffire; subvenir à la dépense.

SUR *(û)*, suivre, v. a. aller, être, courir après, accompagner, escorter, s'abandonner, s'attacher, se laisser aller ou conduire. — Sûr, e, adj. certain, infaillible, vrai, chose, fait sûr, indubitable, ferme, solide, où il n'y a rien à craindre; personne sûre, en qui ou à qui on peut se fier, sur qui ou sur quoi l'on peut compter; être en main sûr. — Notoriété, s. f. évidence d'un fait, d'une chose, de fait généralement reconnu palpable, véridique, patent, authentique. — Lettre, ordre, ostensible, adj. 2 g. qui peut être montré.—Faitable, adj. qui mérite d'être crû sur sa parole. — Source, s. f. endroit où l'eau sort de terre; cette eau. — Sourdre, v. n. sortir de terre, d'un rocher, etc., en parlant de l'eau. — Surgeon d'eau, s. m. petit jet d'eau naturel. — *l'arod,* étraquer, v. a. suivre sur la neige les traces d'un animal jusqu'à son gîte. — Suivre la trace, v. pron. le vestige d'un homme, d'un animal, d'un corps où il a passé. — *le mód,* transnover, v. a. porter la mode, la nouveauté à l'excès; suivre la mode, les innovations. — *so les talon,* suivre pied à pied, près; suivre de près quelqu'un. — Emboiter le pas, c'est marcher constamment dans la même ligne et poser son pied dans le trou de celui du chef de file. — Talonner quelqu'un, v. a. le poursuivre de très-près; le presser.

SURAL, oseille, s. f. herbe potagère à pétale, vivace, rafraîchissante, acide; on en distingue de 31 espèces. — Surelle ou vinette, s. f. oseille commune; alleluia, surelle, petite plante pour les maladies inflammatoires. — *du berbi,* petite oseille, s. f. ou oseille de mouton. — *du damzelle,* oseille sauvage, s. f. sa racine est fort huileuse, et presque sans acidité. — *du vag,* patience ou parelle, s. f. plante vivace de plusieurs espèces; est très-vertueuse.

SURAPOIRTÉ, se raccorder, v. pron. être raccordé; raccordement, réunion de deux corps, de deux surfaces au même niveau, de deux terrains inégaux par des pentes, des talus ou des perrons, ou d'un ouvrage neuf avec un vieux, t. d'architecture.

SURDÉ, lever, v. n. pousser, sortir de terre; se dit de toutes espèces de graines.

SURDOU, levé, s. m. sortir de terre.

SURFASS, surface, s. f. longueur, largeur sans

profondeur; superficie, dehors, extérieur d'un corps; superficie unie, rabattue.

SURFÉ, surfaire, v. a. demander un prix trop élevé de sa marchandise; exagérer le prix d'une chose. — Surjeter, v. a. hausser le prix; enchérir.

SURFREUDI, se refroidir, v. pers. devenir froid, fig. diminuer d'ardeur, d'activité. — Se morfondre, v. pers. se refroidir, fig. s'ennuyer à attendre, perdre du temps à attendre; perdre sa chaleur.

SURHAPÉ, se radouber, v. pers. se rétablir; réparer une perte.

SURI, aciduler, v. a. rendre aigre par le mélange d'un acide; acidifiable, disposé à l'acide, qui peut être converti en acide. — Coaguler, v. a. figer, cailler, ôter la fluidité; v. pers. perdre la fluidité; s'épaissir.

SURIHEG, acidule, adj. tenant de l'acide de sa nature; légèrement acide.

SURLEVÉ, se relayer, v. récip. travailler alternativement; relai des ouvriers les uns après les autres. — Se relever, v. pers. se lever après être tombé, après s'être couché.

SURMAIN *(à)*, sûrement, adv. avec sûreté, en assurance; certainement. — Assurément, adv. certainement, sûrement.

SURON, tinette de teinturier, s. f. traversée de part en part par une longue perche, sert à vider ou transvaser les chaudières, ou pour puiser dans l'ébulition. — *d'édigo,* seron, suron, s. m. sorte de ballot de marchandises couvert d'une peau de bœuf fraîche.

SURPLU, par-dessus, prép. au-dessus, t. de commerce, ce qu'on donne au-delà du prix; plus-value, valeur en sus de la prisée. — *don marchi,* faisances, s. f. pl. ce qu'un fermier s'oblige par bail de faire ou de fournir hors du prix du bail.

SURPRAIND, surprendre, v. a. prendre sur le fait, à l'imprévu, au dépourvu, dans une action, un état où l'on ne croyait pas être vu; prendre furtivement, tromper, abuser, induire en erreur.

SURPRAINDAN, surprenant, e, adj. qui surprend, qui étonne.

SURPRIZE, surprise, s. f. action par laquelle on surprend; étonnement.

SURTÉ, sûreté, s. f. éloignement de tout danger, état de celui qui n'a rien à craindre; caution, garantie.

SURTOU, colobre, s. m. vêtement par-dessus un habit; blouse de charretier; surtout, sorte de justaucorps. — Survêtement, s. m. vêtement mis sur un autre.

SURVEILLAN, hasteur, s. m. ou chasse-avant, préposé qui surveille un atelier; surveillant, qui surveille, qui prend garde.

SURVIKAN, survivant, e, adj. à, qui survit à un autre; Survivancier, s. m. qui a la survivance d'un héritage, d'une charge.

SURVIKANZE, survivance, s. f. succession désignée à un emploi lors de sa vacance, fig. à un bien quelconque. — Survie, s. f. état de celui qui survit à un autre.

SURVIKE, survivre, v. n. demeurer en vie après un autre; exister après la perte de...

SU SAINI, se saigner, v. pers. se tirer du sang; fig. se mettre dans la gêne, donner de l'argent jusqu'à se mettre à l'étroit.

SUSAU, suceur, s. m. celui qui suce les plaies pour les guérir.

SUSEG, sucement, s. m. action de sucer.

SUSETT, suçoir, s. m. ce qui sert à l'animal, à la plante à sucer, à aspirer; ce qui sert à sucer pour les enfants en bas-âge, linge entortillé en forme de téton, dans lequel on a mis du sucre. — Galactophore, s. m. instrument en forme de cône avec un mamelon artificiel pour faciliter la succion d'un sein informe, gerçé. — Tetin, s. m. le bout de la mamelle de la femme, bout du sein. — Chèvre-feuille, s. m. arbrisseau monopétale, à fleurs d'une odeur exquise. — *du sori,* orpin flané, s. m. plante vivace, également connue sous le nom de reprise, de joubarbe, de vigne, de grossette et de fève épaisse.

SUSI, sucer, v. a. attirer avec les lèvres en aspirant fortement une liqueur, etc.; faire fondre en remuant dans la bouche, en frottant avec la langue; fig. tirer peu à peu le bien, l'argent de quelqu'un. — Erucir, v. a. sucer une branche, se dit du cerf; érucir une feuille, une fleur. — Aspirer, v. a. attirer le lait, le sang, le pus avec la bouche. — Teter, v. a. tirer le lait de la mamelle par la succion. — Suçotter, v. a. sucer peu à peu et à diverses reprises.

SUSINE, chuchotter, v. n. parler tout bas, secrètement à l'oreille en présence de quelqu'un.

SUSINEG, chuchotterie, s. f. action de chuchotter, entretien à l'oreille pour n'être pas entendu; chuchottement.

SUSINEU, chuchotteur, se, celui qui chuchotte, qui a coutume de chuchotter.

SUSNÉ, susurrer, v. n. se plaindre, gémir doucement.

SUSNEG, susurration, s. f. murmure doux de la voix, etc. — Susurre, s. m. bruit faible, plaintif, murmure doux qui ne menace pas.

SUSPAID, suspendre, v. a. élever en l'air pour laisser pendre à l'aide d'un lien, etc.; surseoir, différer pour quelque temps; pendre, suspendre à un crochet, à un clou, etc.

SUSPAN, suspens, adj. interdit, adv. en doute, en incertitude; être, mettre, rester en suspens. — Suspensif, ive, adj. qui suspens, arrête, tient en suspens, empêche de...

SUSPAURGNI, s'épargner, v. pers. ménager ses soins, ses pas, son crédit, s'éviter de la peine; agir mollement, se ménager, se refuser.

SUSPEK, suspect, e, adj. soupçonné, qui mérite de l'être, qui n'inspire pas la confiance, de qui on a ou peut avoir des soupçons.

SUSPEKTÉ, suspecter, v. a. soupçonner, regarder comme suspect, tenir pour suspect.

SUSPITÉ, s'éclabousser, v. pers. se faire rejaillir de la boue sur ses vêtements, se faire jaillir de l'eau sur...

SUSPOZÉ, s'épouser, v. récip. pers. se marier, se prendre en mariage; s'attacher, s'unir intimement.

SUSTAID, s'étendre, v. pers. tenir un espace; s'agrandir, atteindre à, aller jusqu'à. — Pandiculation, s. f. action de s'étendre en baillant; malaise, dérangement dans les organes, extension du corps par lassitude, par envie ou besoin de dormir. — Se tirer, v. pers. s'allonger en fil, s'étendre.

SUSTAURÉ, s'épandre, v. pers. s'étendre, se répandre, verser; se dit d'une nouvelle, d'un bruit.
SUSTEULÉ, s'étoiler, v. pers. se fêler en entaille; bouteille, vase fêlé, écaillé.
SUSTOKÉ, se heurter, v. pers. se heurter contre un mur, une pierre, etc.
SUSTRAIND, se serrer, v. pers. s'étreindre fortement en se liant, se boutonnant, se laçant. — *lu koir,* s'engoncer, v. a. se rendre la taille gênée, contrainte par le serrement des corsets.
SUSTROLÉ, s'étrangler, v. pers. s'ôter la respiration en avalant trop vite ou mal, en se serrant le col.
SU SUR, se suivre, v. pers. récip. se succéder l'un à l'autre, venir et revenir l'un après l'autre.
SUTI *(ù)*, sage, s. m. très-prudent, circonspect, judicieux, très-sage, modéré, retenu, maître de ses passions, réglé dans ses mœurs, sa conduite modeste, chaste, pudique; femme sage. — Catonnet, s. m. homme sage ou qui affecte de l'être.
SVAINGI, se venger, v. pers. se venger de quelqu'un, d'un outrage.
SVANTÉ, se vanter, v. pers. de, se glorifier, se louer d'une chose, d'une action, d'une qualité, d'une vertu. — S'afficher, v. pers. se donner, se faire passer pour savant, pour bel esprit. — Se jacter, v. pers. se vanter avec jactance; vanterie, louange de soi par vanité. — Se targuer, v. pers. se prévaloir, tirer avantage de, avec ostentation.
SVEI *(ï)*, se voir, v. pers. se regarder, se voir dans un miroir; v. récip. se fréquenter, etc. — S'entrevoir, v. récip. avoir une entrevue, se rendre visite.
SVIKAN, à vie, adv. tant que l'on vivra, qu'on sera en vie, de son vivant.
SVUDI, s'extravaser, v. pers. sortir des vaisseaux, des veines et s'épancher; tirer du vase. — S'écouler, v. pers. couler d'un lieu dans un autre, couler hors d'un endroit peu à peu.
SWAGNÉ, s'ébouler, v. pers. tomber en ruine en s'affaissant, se dit d'un mur, des terres, etc.
SWAIGNI, se traîner, v. pers. marcher, se glisser en rampant, avancer avec peine. — *et kosté,* volter, v. n. tourner le corps pour éviter le coup.
SWAURDÉ, se garder, se choyer, v. pers. se ménager, avoir soin de sa santé.
SWUERANDI, se garantir, se garer, v. pers. se préserver, se défendre, se mettre à couvert, hors de danger. — *del poif,* s'abriter, v. pers. se mettre à l'abri de la pluie.



T, s. m. 20ᵐᵉ lettre de l'alphabet; vis, outil en T. — Boulon, s. m. cheville à large tête ronde, dont le bout est percé de manière à recevoir une clavette, ou taraudé.
TAAG *(àa)*, fi, interj. marque le mépris, le dégoût des ordures, des saletés, t. enfantin.
TABARÉ, irisé, e, adj. t. d'hist. nat. couvert d'iris, qui a les couleurs de l'arc-en-ciel. — Grivelé, e, adj. oiseau grivelé, tacheté de gris et blanc. — Diapré, e, adj. varié de plusieurs couleurs.
TABEUR, tambour, s. m. caisse cylindrique en bois, en cuivre, fermée par deux peaux d'âne tendues; battre le tambour, musique militaire; ce ne fut qu'à l'entrée d'Édouard III dans Calais, en 1347, que l'on vit et qu'on entendit en France des tambours pour la première fois. — Tambourin, s. m. sorte de long tambour; celui qui en joue. — Dol, s. m. gros tambour dont on se sert dans la musique militaire. — *à rosti,* lechefrite, s. f. ustensile de cusine pour recevoir le jus du rôti, est en tôle ou en fer blanc. — *donn monte,* barillet, s. m. espèce de tambour dans lequel est renfermé le grand ressort d'une montre et qui sert à la faire marcher lorsqu'on remonte la fusée; barillet d'une pendule. — *du botgi,* étouffoir, s. m. grand vaisseau de cuivre ou de tôle, garni de son couvercle, dont les boulangers se servent pour éteindre la braise de leur four, en le privant du courant d'air. — Braisier, s. m. huche où l'on met la braise. — *du brosdiress,* tambour de brodeuse, s. m. petit métier à broder, de forme circulaire. — *du kou-*

henn, braisière, s. f. grand étouffoir, vaisseau de cuivre un peu long et élevé, garni d'une anse à chaque bout d'un couvercle avec un rebord, pour mettre du feu dessus pour faire cuire à la braise. — *du l'oreie*, marteau de l'oreille, s. m. osselet dans le tambour de l'oreille, soutenu par les muscles; acoustica, mal au tympan de l'oreille ou membrane à l'extrémité intérieure du conduit auditif. — *du molin*, boitillon, s. m. espèce de boîte en archure; plancher cintré, qui entoure les meules du moulin à farine. — *du pantisier*, tambour de confiseur, s. m. tamis de crin ou de soie dont il se sert pour passer le sucre en poudre. — *du woizi*, tambour de vannier, s. m. ustensile de bois ou d'osier au milieu duquel est tendu un réseau à clair-voie, sous lequel on place un réchaud de charbon allumé pour chauffer ou sécher le linge, etc.

TABOURÉ *(â)*, battre le tambour, v. a. battre la caisse, le tambour pour annoncer, rassembler les soldats. — Tambourer, v. n. battre du tambour.

TABOUREG *(â)*, batterie, s. f. manière de battre le tambour de certains signaux; battre aux champs, battre le rappel, battre l'assemblée ou au drapeau, la générale ou bien le coup d'alarme, la charge, la breloque, l'ordre de la retraite.

TABOURI *(â)*, tambour, s. m. celui qui bat la caisse. — Tambourin, s. m. celui qui joue, bat le tambourin. — Tapin, s. m. pop. tambour, mauvais tambour.

TABOURINÉ *(â)*, heurter, v. a. frapper à une porte, sur une porte, à coups redoublés.

TABOURINEG *(â)*, tambourinage, s. m. action de tambouriner, ses effets; frapper coup sur coup à coups redoublés.

TAFTA, taffetas, s. m. étoffe de soie très-fine, très-légère, très-serrée; il se fabrique de toute espèce. — Florentine, florence, s. f. petit taffetas très-léger qui se fabrique en France. — Jamavai, s. m. taffetas des Indes à fleurs d'or ou de soie; il y en a des brodés; taffetas gommé, ciré ou vernis, ou préparé en caout-chouc, sert pour manteau, blouse, tablier, bavette, serre-tête, etc.; taffetas lustré de Lyon, très brillant, lustre que le hasard fit découvrir au marchand Octavio Maï, de Lyon. — Tabis, s. m. sorte de gros taffetas ondé.

TAGCHI, tâcher, v. n. s'efforcer, il faut tâcher à; viser, songer à; essayer de satisfaire tout le monde; tâcher de venir à bout de; prendre garde de faire, etc.

TAH, poche, s. f. sac qui tient au vêtement, son ouverture, ce qui en a la forme, la figure; faux pli, sinus d'un abcès; sac, poche garnie de diverses étoffes que la femme porte aux hanches. — Escarcelle, s. f. longue poche à l'antique. — Pochette, s. f. petite poche, petit sac détaché qu'on peut mettre dans la poche.

TAHETT, trousse, s. f. espèce de poche attachée à une ceinture. — Bourse à pasteur, s. f. ou tabouret, espèce de thlaspi, plante astringente pour les hémorragies, aplatie en bourse.

TAHLÉ, liarder, v. n. boursiller, donner, payer souvent.

TAHURAI, turbulent, e, adj. impétueux porté à faire du bruit. — Garçonnaille, s. f. rassemblement de garçons, de mauvais sujets portés à faire du bruit. — Garçonnière, s. f. fille qui fréquente les garçons, qui en a les manières.

TAIE *(i)*, taille, s. f. coupe d'un habit, élévation du corps, se prend des épaules aux hanches; taille fine, élégante, élevée.

TAIELEUR *(i)*, tailleur, s. m. celui qui fait des habits, etc. — Tailleuse, s. f. ouvrière qui taille les habits. — Culottier, s. m. qui fait ou vend des culottes de peaux; culottière, ouvrière en culotte.

TAIN, temps, s. m. succession de moments, temps rapide, fugitif, passé, présent, à venir, futur, éternel; mesure de la durée des choses, des faits, terme préfix, délai, loisir, conjoncture, circonstance, occasion, etc. — Température, s. f. disposition, état actuel, qualité de l'air; température humide, froide, sèche, chaude, malsaine, etc. — Délai, s. m. remise, retardement, ce mot exprime le temps durant lequel une chose doit être faite; terme, indique un moment précis. — *d'asteur*, temps moderne, s. m. nouveau, récent, temps présent. — *etkoulé*, péremption, s. f. c'est l'annulation d'un titre, d'une procédure, faute d'avoir, dans le délai voulu, exercer le droit de recours ou de poursuite. — *rmetou*, beauture, s. f. disposition de l'atmosphère au beau temps. — *kovrou*, ciel nébul ux, obscurci par les nuages.

TAIND, oiseler, v. n. tendre des gluaux, des filets, etc. pour prendre des oiseaux, dresser un oiseau. — Tendre, v. a. bander, tirer, tendre une corde, la main, le dos, le pied, le bras, etc. — Tente, s. f. pavillon à la guerre, couverture d'étoffe tendue sur des piquets; filet tendu sur des piquets; maisonnette militaire en toile ou en coutil; l'usage des tentes remonte à une très-haute antiquité; les Hébreux, dans le désert, logèrent pendant quarante ans sous des tentes. — Marquise, s. f. nom qu'on donne aux tentes des officiers, faite avec plus de luxe que celles de la troupe. — *à l'chandel*, oiseler à la fouée, s. f. chasse nocturne aux oiseaux avec un flambeau. — *à l'kahott*, tendre au carnet de papier enduit de glu dans l'intérieur, un appat au fond pour prendre les oiseaux. — *à l'veg*, tendre à la pipée, s. f. chasse aux oiseaux avec des gluaux et des pipeaux. — *au herna*, tendre à la tirasse, v. n. au grand filet propre à prendre les oiseaux à la volée. — *au maïe*, tendre à l'arbret, v. n. petit arbre garni de verges, de gluaux pour prendre les oiseaux. — *au mureu*, oiseler au miroir, v. n. est un miroir mobile à ressort pour prendre les oiseaux; les rayons du soleil réfléchissant sur la glace excitent la curiosité des alouettes qui viennent papillonner et badiner sur le miroir et tombent dans le piège tendu à cet effet. — *au rihai*, tendre à l'allier, v. n. engin à maille claire, de fil en couleur ou blanc pour prendre les oiseaux. — *la main*, tendre la main, demander l'aumône, secourir quelqu'un en lui tendant la main.

TAIND *(del tiess)*, temple, s. f. partie de la tête depuis l'oreille jusqu'au front; temple droit, temple gauche. — Bregma, s. m. sincipnt, partie de la tête qui est toujours humide chez les enfants.

TAINDEG, oisellerie, s. f. art de prendre des

oiseaux; commerce d'oiseaux. — Ixentique, s. m. art de prendre les oiseaux à la glu. — Tension, s. f. état de ce qui est tendu. — Tendance, s. f. action de tendre vers; direction du mouvement du corps vers un point; disposition de l'âme dirigée vers un objet.

TAINDEU, oiseleur, s. m. celui dont le métier est de prendre les oiseaux à la pipée, au filet, etc., qui aime cette chasse. — Oiselier, s. m. celui dont la profession est la tenderie, et d'élever et de vendre des oiseaux.

TAINDRAIE, tenderie, s. f. lieu où l'on tend des pièges pour les oiseaux. — Tendue, s. f. place, canton qu'occupe le piège, le filet. — Breste, s. f. chasse à la glu, à l'appat. — Fouée, s. f. chasse nocturne aux oiseaux avec un flambeau. — Aviceptologie, s. f. partie de l'art du chasseur qui a pour objet de prendre le gibier à plumes; traité sur l'art et la manière de prendre des oiseaux.

TAINKÉ, guindé, e, adj. personne, air guindé, affecté, forcé, toujours grave, qui affecte de l'élévation. — Gourmé, e, adj. guindé, qui a le maintien trop grave. — Gourme, s. f. maintien grave et composé; tiré à quatre épingles, trop guindé, trop raide, trop affecté. — Automatique, adj. 2 g. mouvement machinal d'une personne auquel la volonté n'a point de part. — Bander, v. a. tendre avec force un objet, soulever, roidir quelque chose; être tendu. — Roide, adj. fort tendu, difficile à plier, inflexible, dur. — Tendu, e, adj. plein d'affectation; recherché, étudié avec trop de soin; air, geste affecté. — Tendre, v. a. bander, dresser, tenir ferme.

TAINKEG, tension, s. f. état de ce qui est tendu, roide.

TAINKION, temple, templet, templon; s. m. peigne, instrument qui tend l'étoffe sur le métier, composé de deux barres de bois qui s'approche et s'allonge à la volonté du tisserand. — Templu, s. m. instrument en forme de peigne qui tient l'étoffe sur le métier pour élargir le tissu.

TAINP, temple, s. m. règle qui fixe l'étoffe en large; mesure pour espacer les mortaises d'une jante; outil de métier. — Templet, s. m. t. de relieur, tringle mobile de bois qui sert à remplir la rainure du cousoir par laquelle passe les nerfs.

TAINPESTÉ, tempêter, v. n. faire bien du bruit; exprimer sa colère, son indignation contre quelqu'un ou quelque chose.

TAIN PÉVAU, tant pis, pour marquer qu'une chose est désavantageuse.

TAINPIET, tempête, s. f. orage; violente agitation de l'air, fig. violente agitation de passion, colère, désordre, sédition; grand bruit. — Tourbillon, s. m. vent impétueux qui tournoie; masse d'eau qui tournoie en forme d'entonnoir; rafale, coup de vent de terre. — Ouragan, s. m. tempête violente accompagnée de tourbillons, choc, concours des vents. — Orage, s. m. tempête accompagnée de coups de tonnerre, de vents impétueux, grosse pluie; cataclisme, grande inondation. — Tourmente, s. f. orage, bourrasque, tempête sur mer. — Bourrasque, s. f. tourbillon de vents impétueux et de peu de durée.

TAINPLÉ, cordeline, s. f. fils de soie ou fleuret servant de lisières aux étoffes de soie. — Lisière, s. f. extrémité, bord d'une étoffe. — Temple, s. m. règle qui fixe l'étoffe en large; les deux bords d'une pièce d'étoffe.

TAINPLETT, visagère, s. f. bande de linon, etc., sur le devant d'une cornette, un bonnet de femme; ce qui tient au fond du bonnet.

TAINPROU, hatif, ive, adj. précoce, formé avant l'âge; précoce, mûr avant le temps, la saison; chose précoce, dont il n'est pas temps de parler, qu'il n'est pas temps de faire; prématuré, e, adj. qui mûrit, ce qui arrive avant le temps ordinaire. — Matinal, e, adj. qui s'est levé, se lève matin.

TAINSIEU, être sur la grille, s. m. dans une situation douloureuse, dans une vive impatience. — Cessateur, adj. qui abandonne un ouvrage à défaut de patience ou d'affection pour son entreprise. — Impatient, e, adj. qui manque de patience dans le mal, dans l'attente; qui ne peut supporter.

TAIR, tendre, adj. 2 g. qui n'est pas dur, qui peut être aisément divisé, coupé; aisé à broyer, à manger; mol et frais, nouvellement cuit; tendre, sensible, délicat, jeune âge, etc, mol, friable. — Cotonneux, se, adj. molasse et spongieux. — Friable, adj. 2 g. qui se peut aisément réduire en poudre, qui se peut écraser sous les doigts; substance, matière friable. — Souple, adj. qui se plie aisément sans se corrompre ou se gâter; flexible, qui a de la souplesse. — Sensible, adj. 2 g. qui reçoit facilement les impressions des objets; qui est aisément touché, ému, irrité, humain, compatissant. — *al laûm*, pleurnicheur, se, s. qui feint de pleurer; qui pleure sans cesse et sans raison. — *boi*, bois tendre, s. m. sont le bouleau, l'aulne, le peuplier, la bourdaine, le tremble, la plantane, le saule, le tilleul, le marronier, etc. — *brik*, rougette, s. f. brique un peu mieux cuite que les varres crues. Vares crues, s. f. pl. briques mal cuites; pierre moyée dont le lit est inégalement dur. — *kom onn rozaie*, tendre comme rosée, etc.; très-tendre. — Gélable, adj. 2 g. qui peut être gelé par le froid; plante, fruit, racine gélable. — *koiss*, côte sensible. — *vône*, moulière, s. f. veine tendre dans une meule, pierre à aiguiser, etc.

TAIREUR, marbre, pierre terrasseuse, s. f. qui a des parties tendres; partie tendre au milieu de la pierre. — Bausin, s. m. c'est dans la pierre les parties non consolidées ou couches tendres, ont quelquefois 3 à 4 pouces d'épaisseur. — Douceur, s. f. petite couche de charbon ou de pierre tendre qui se trouve entre certaine couche de houille et la roche, c'est par cette couche que les ouvriers détachent la veine et la séparent de la roche. — Lambourde, s. f. pierre tendre, calcaire. — Faiblage, s. m. état plus faible dans une chose manufacturée.

TAIRON, recrue, s. f. bois repoussé après la la coupe; jeune taillis. — Scion, s. m. petit rejeton flexible du bois après la coupe. — Brout, s. m. pousse de taillis au printemps. — Tendron, s. m. bourgeon, rejeton après la coupe; jeune fille tendre. — Bourgeon, s. m.

jeune pousse de l'année; petit bois tendre et jeune. — Virgulte, s. f. branche d'un jeune rejeton ; touffe de nouveaux jets de l'année.— Tendrelet, te, adj. diminutif de tendre. — Souligneux, se, adj. plante, rameaux souligneux, moins durs que le bois.

TAIRSUTÉ, tendreté, s. f. qualité de ce qui est tendre. — Sensibilité, s. f. qualité par laquelle un sujet est accessible aux impressions des objets.

TAITT-A-TAITT, tête-à-tête, s. m. seul à seul en particulier; en tête-à-tête, entretien de deux personnes.

TAITUDIEU, tête-Dieu, interj. euphémique

TAK, plaque, s. f. table de métal, plaque de presse, de poêle en fonte ou fer battu. — *du press*, fer à gauffrer, nom de plaque mince en fer que les apprêteurs de draps placent, un peu chauffée, dans les plis du drap pour le presser.

TAKEU, taquoir, s. m. morceau de bois blanc pour abaisser les lettres qui sont trop hautes; ustensile d'imprimerie.

TAKINE, taquiner, v. a. contrarier, avoir l'habitude de contrarier pour des riens.

TAKINEU, taquin, e, adj. et s. mutin, querelleur, contrariant.

TAKINRAIE, taquinerie, s. f. caractère mutin, opiniâtre, tracasserie qui lutte contre la raison.

TAKLIN, rossignolet, s. m. petit rossignol; jeune mâle de rossignol.

TAKNÉ, encrasser, v. a. rendre crasseux, se remplir de crasse. — *ses pi*, se botter, v. pers. amasser de la terre, de la boue à ses pieds en marchant.

TAKON, croûte de lait, s. f. plaque de croûte plus ou moins étendue sur la tête des enfants à la mamelle. — Rouffe, s. f. gale éphémère des enfants à la mamelle. — Furfure, s. f. ordure de la tête qui ressemble à du son; teigne, gale, t. de médecine. — Durillon, s. m. petit calus ou durette qui se forme sur les plaies.

TAKTIK, avoir le truc, s. m. secret, manière de faire; tactique, moyen d'attaque, de défense dans la conduite.

TAKXE, capitation, s. f. taxe par tête. — Taxe, s. f. réglement de prix : impôt.

TALER, thaler, s. m. pièce d'argent de Prusse, divisée en 30 silbergros, 3 fr. 75 c.

TALLARIGO, faire bombance, boire à tire-larigot, excessivement.

TALMAHEG, remue-ménage, s. m. dérangement des meubles, etc.; placer et déplacer sans fixité.

TALMAHEU, qui remue, déplace. — Remuement, s. m. mouvement; fig. brouillerie.

TALMAHI, remuer, v. a., n. et pr. déplacer; fig. émouvoir.

TALNAI, talon, s. m. de soulier, de botte; ce qui en a la forme, la figure. — *d'botress*, talon à couche-point, cuir taillé, évidé en talon étroit, haut et elevé, t. de cordonnier.

TALNÉ, remettre des talons à des bottes, des souliers. — Talonner, v. a. pour suivre de très-près; presser, importuner quelqu'un.

TALONI, talonnier, s. m. qui fait des talons de bois pour les pantoufles, des mules sans quartier.

TALU, risberme, s. f. retraite en talus au pied d'un mur pour le préserver des eaux. — Talus, s. m. pente que l'on donne aux ouvrages de terrassement.

TAMHI, tamiser, v. a. passer par le tamis, le bluteau, le sas.

TAN, tant, adv. de comparaison, de quantité indéfinie, marque la proportion, le rapport.

TANBLATUR, tablature, s. f. donner, avoir de la tablature, donner de l'embarras, susciter une affaire fâcheuse.

TANBOUR *(du bass)*, bédon, s. m. tambour de basque ou tambourin. — Tang-tang, s. m. tambour des nègres qui n'a qu'une peau. — Tambour de basque, s. m. peau tendue sur un cercle garni de grelots — Tambourin, s. m. sorte de long tambour; celui qui en joue. —*du feu d'chandel*, tour du cirier, s. m. ce sont deux cylindres montés sur des pieds en charpente aux côtés de la chaudière pour faire les bougies filées. — *magjòr*, tambour-major, s. m. le chef des tambours; tambour-maître, sergent ou caporal tambour.

TANKENN, moufle, s. f. machine qui consiste en un assemblage de plusieurs poulies; on s'en sert pour élever des poids énormes en peu de temps. — Poulie mouflée; s. f. poulie composée ; on la nomme moufle à deux yeux, à trois ou quatre yeux lorsqu'elle est composée de deux, de trois ou de quatre poulies mobiles.

TANMIVAU, tant mieux, adv. contentement, joie, satisfaction, plaisir.

TANN, tonne, s. f. vaisseau de bois en forme de muid pour la bière, contenant 115 litres 11/100. — Hectolitre, s. m. cent litres. — *du savon*, barique, s. f. huit bariques de 30 livres ou 240 livres forment une tonne de savon.

TANPAI, ombre, s. f. obscurité; prétexte; mânes; couleurs obscures; pl. compagnons des convives; onde; ondé, façonné en onde, sinueux.

TANPERANMAIN, tempérament, s. m. constitution; organisation; mélange des humeurs du corps de l'homme, de l'animal.

TANPÉVAU, tant pis, adv. improuver.

TANTASION, tentation, s. f. mouvement intérieur qui porte à, qui excite au mal, envie de, désir blâmable.

TAP, claque, s. f. coup bruyant du plat de la main. — Tape, s. f. coup de la main.

TAPAG, tapage, s. m. désordre accompagné d'un grand bruit; faire du tapage.

TAPAGE, cancaner, v. a. faire du tapage, faire du bruit, du train.

TAPAGEU, perturbateur, trice, s. qui cause du trouble; tapageur, qui fait du tapage, qui trouble le repos public. — Tracassier, ère, adj. et s. qui tracasse, qui chicane sur rien; brouillon, qui excite des querelles, des brouillons.

TAPÉ, jeter, v. a. lancer au loin, jeter à la tête quelque chose; rondiner, jeter au rondin. — Frapper, v. a. donner un ou plusieurs coups, frapper quelqu'un sur. — *à kou*, acculer une voiture, v. a. la faire pencher à l'arrière, le timon en l'air. — *foû*, débiter, v. a. répandre des; calomnier, déclamer, dire, publier des faux bruits mensongers.—*gjeu*, atterrer, v. a. abattre, jeter par terre; terrasser, atterrer quelqu'un ; fig. accabler, affliger à l'excès. —

Terrasser, v. a. jeter de force par terre, terrasser quelqu'un; consterner, faire perdre courage. — *l'abi sol hauïe*, se défrocquer, v. pers. quitter le froc. — *l'aiw gju del raw*. mettre la roue à joc, repos du moulin; mettre le moulin à joc, c'est l'arrêter. — *les ouh fou po les figness*, dilapider sa fortune, dépenser follement, avec désordre, son patrimoine, les deniers publics. — *l'pan gju*, recocher le pain, t. de boul. rabattre le pain du plat de la main.

TAPFOU, calomnie. s. f. fausse imputation calomnieuse. injurieuse, qui blesse l'honneur; inventer, forger, fabriquer des calomnies; fausse accusation, invention, mensonge diabolique pour divulguer, bruits injurieux.

TAPGJU, vieillerie, s. f. fam. meubles, hardes, choses vieilles et usées, choses de peu de valeur. — Salande. s. f. prostituée de la plus vile espèce, vieille toupie du plus bas étage.

TAPI, tapis, s. m. étoffe dont on couvre une table, etc.; tapis de pied, dont on couvre un plancher; les premiers tapis furent fabriqués par les Sarrasins, en France, en 742. — Moquette. s. f. sorte d'étoffe veloutée qui s'emploie pour tapis, meuble, garniture de voiture, de banquette, etc.; tapis. — Tapissendis, s. m. toile de coton peinte de deux côtés servant de tapis. de courte pointe, etc. — Tapisserie, s. f. ouvrage fait à l'aiguille sur des canevas, étoffe pour tenture, tapis de pied, de table, etc. — Papier peint, s. m. espèce de papier à tenture, est à fleurs brillantes ou à figures ou peint uni; il y en a sous le nom de papier tontisse, soufflé ou velouté, sert à tapisser les appartements; cet art nous est venu de la Chine.

TAPISÉ, tapisser, v. a. orner de tapisseries, garnir une salle tout autour de tapisseries en etoffe ou papier peint; faire tapisserie, être simple spectateur d'un bal, être rangé autour de. — *d'nop*, lainer, v. a. couvrir le papier de laine hachée ou de bourre tontisse.

TAPISI, tapissier, ère, s. qui travaille en tapisserie, en meubles de tapisserie, etc. — Agrimiste, s. m. ouvrier qui fait les agréments pour tentures, rideaux, etc. — Décorateur, s. m. faiseur de décorations des maisons, qui décore les salles de bal, de spectacle, de fête.

TAPISSREIE, tenture, s. f. pièce de tapisserie, papier peint qui tapisse les appartements — Tapisserie, s. f. art du tapissier, du décorateur; qui orne, décore les appartements, etc. — Bergame, s. f. grosse tapisserie de matière filée; bourre de soie, laine, coton, chanvre, poils de chèvre en toute couleur, étoffe pour tenture.

TAPON, luette, s. f. morceau de chair à l'entrée du gosier. — Craspédon, s. m. maladie de la luette allongée et fine qui pend dans la bouche. — Tampon, s. m. bouchon, petit paquet de linge, de feutre, etc., pour boucher un trou, tuyau, etc.; frotter, polir avec un tampon. — *d'chôdi*, daleau, s. m. pour boucher l'ouverture d'un trou de la cuve, de la chaudière après l'écoulement des eaux. — *d'vain onn plang*, tampon, s. m. est le closoir, le bouchon d'un trou, d'un nœud dans une planche; morceau de bois qu'on place dans le mur pour recevoir les broches ou levis pour arrêter la menuiserie.

TAPKOU, tapecu, s. m. sorte de bascule qui forme l'entrée d'une barrière; sorte de porte de cave, etc. — Trappe, s. f. sorte de porte au niveau du plancher; son ouverture; porte, fenêtre à coulisse. — Trapon, s. m. trappe à fleur de terre qui sert à boucher les caves où l'on entre par la rue.

TAR, tare, s. f. est généralement la déduction que l'on fait pour le poids de l'enveloppe sur les marchandises vérifiées soit avant, soit après la pesée brute.

TARARA, carabin, s. m. fanfaron qui se mêle à la conversation, à la dispute; criard, braillard qui n'ose se hasarder — Volage, adj. léger, changeant, grivois.

TARLATÉ, solfier, v. a. chanter en nommant les notes; solmiser, solfier sur le solfège. — — Bourdonner, v. a. chanter à voix basse un air entre les dents; gronder un air, le chanter à demi-voix; battre quelqu'un, lui donner des coups, le chasser devant soi à coups redoublés. — Turluter. v. n. imiter le chant du turlut; contrefaire le flageolet.

TARLATEU, cantomane. s. m. qui a la manie de solfier, de chanter. de faire des chansons.

TASS, tasse, s. f. sorte de vase à boire, gobelet, se dit de la soucoupe et de la coupe qui forment une couple de tasse; tasse, petit vase en gobelet avec ou sans anse, dont on se sert pour prendre du thé, du café et d'autres liqueurs. — Déjeûner, s. m. grande tasse à anse avec son plateau.

TASSAU, tasseau, s. m. t. t. d'architecture, pièce qui porte les pannes, support de tablette. *d'fon d'chinau*, glacis de corniche, pente peu sensible sur la cymaise d'une corniche pour faciliter l'écoulement des eaux de pluie dans la cuvette du tuyau de conduit.

TAUBLETT, tablette, s. f. planche posée pour mettre quelque chose dessus, petit ais, petite table, tablette à clair-voie, tablette en architecture, etc. — Équipette s. f. petite tablette; tablette, sorte de médicament en pâte sèche de sucre, ou composition de quelque drogue réduite à sec qu'on taille en forme de tablette; on nomme ainsi toute espèce de menuiserie pleine posée horizontalement soit dans les armoires ou ailleurs; en général toute pièce de marbre ou de pierre de peu d'épaisseur, ornée de moulures ou non sur un mur de terrasse, les bords d'un bassin, d'un réservoir, etc.; une tablette d'appui est celle qui couronne le mur d'appui d'une croisée, d'une balustrade, d'un balcon ou les chambranles d'une cheminée; pierre débitée pour couvrir un mur. — Pastille, s. f. composition de pâte de sucre d'odeur, de médicament. — Pastillage, s. m. petite figure de sucre avec un mélange de gomme adraganthe et d'amidon, se fait dans des moules. — *du s'toumak*, pandabon, s. m. remède en tablette pour la poitrine et les poumons. — *po les viair*, vermifuge, adj. 2 g. qui chasse, fait mourir les vers, se fait en tablette ou en rond.

TAUBURNAK, tabernacle, s. m. t. de liturgie, petit temple qui renferme le ciboire; c'était chez les Juifs le lieu où reposait l'arche d'alliance.

TAUD *(ù)*, beurrée, s. f. morceau de pain recouvert de beurre, de miel, etc. — Tartine, s. f. tranche de pain recouverte de quelqu'aliment délicat.

TAUDI, cagnard, s. m. lieu malpropre où les fainéants s'assemblent. — Taudis, s. m. petit logement en désordre.

TAUDROU, tardif, ve, adj. qui tarde, qui vient tard, n'arrive pas à propos. — Forclore, v. a. déclaré non recevoir, le terme étant passé. — Tardiveté, s. f. lenteur à mûrir, à croître.

TAUF, table, s. f. assemblage de planches jointes ensemble et soutenues par des pieds; modèle de fabrique, table de savonnier, sert à couper les pains de savon. — Madrier, s. m. table de plombier. — Planche à pain, s. f. planche percée jusqu'à la moitié de son épaisseur de deux rangées de cinq trous, ustensile de cirier. — Chiffonnière, s. f. petite table dont les femmes se servent pour les dépôts de leurs ouvrages ou chiffons. — Servante, s. f. petite table divisée par cases et par tablettes pour poser ce qu'on a besoin pour les repas. — Abroie, s. f. table sur laquelle on pétrit la cire. — Table, liste, s. f. catalogue de noms, de choses; dénombrement avec ordre de livres par lettre alphabétique. — *du komunion*, sainte table, s. f. l'eucharistie. — *du multiplikasion*, abaque, s. m. table de nombre, tableau carré divisé en petites cases dans lesquelles se trouve le produit des différents chiffres multipliés les uns par les autres; on en attribue l'invention à Pythagore. — *du nutt*, lavabo, s. m. meuble qui porte un pot à l'eau et sa cuvette, au-dessus est le pot de nuit dans un tiroir. — Table de nuit, s. f. petit meuble qu'on place auprès du lit et sur lequel on met divers objets pour être sous la main.

TAUIE, bisaïeul, e, s. père ou mère de l'aïeul, du grand-père ou de la grand'-mère.

TAUIEURON, trisaïeul, e, s. aïeul de l'aïeul; quatrisaïeul, 6e degré au-dessus du père.

TAUKENN, pleurnicheuse, s. f. qui feint de pleurer, qui pleure sans cesse et sans raison.

TAUL, tôle, s. f. fer en feuilles pour tuyaux, etc.

TAUR, tard, adv. après le temps nécessaire, prescrit, ordinaire; s. m. à la fin du jour.

TAURDÉ, tarder, v. n. différer de faire, demeurer longtemps, s'arrêter. — Différer, v. a. retarder, remettre à un autre temps.

TAURNION, Torgnion, petit hameau de la commune de Lorcé, arrondissement de Huy.

TAURTAIE, soufflet, s. m. coup du plat de la main; fig. échec, revers, dommage, contradiction, affront, mortification.

TAUTALOIE *(ï)*, douillette, s. f. qui aime ses aises; pleurnicheuse.

TAUVLAI, tableau, s. m. ouvrage de peinture sur une surface représentant un sujet; fig. représentation vive et naturelle d'une chose; table, tableau, liste, catalogue. — Enseigne, s. f. tableau, figure à la porte d'un marchand; marque, indice pour faire reconnaître. — Dessin, s. m. représentation d'objets naturels ou des produits de l'art, figures, paysages, etc., faite par la simple délinéation des couleurs; contour d'un tableau. — Emblème, s. f. image qui, par la représentation de quelque histoire connue, est accompagnée d'un mot ou d'une légende. — Simulacre, s. m. image, statue, idole; représentation d'une fausse divinité. — *d'auté*, canon, s. m. petit tableau de prière mobile sur l'autel; le corps de la messe, prières.

TAUVLAIE, tablée, s. f. situation de tous ceux qui sont à la même table. — Tablée, s. f. t. de tondeur de draps, longueur que parcourt la force sur leur table. — Régal, s. m. festin, grand repas, fête que l'on donne à quelqu'un. — *du brikti*, tablée de briquetiers, est formée de six ouvriers : un mouleur, deux batteurs, un entrayeur et deux porteurs.

TAUVLE, tabler, v. n. tenir table; attabler, mettre à table, retenir à table; diriger, apprêter le drap sur la table à tondre.

TAUVLEU, tondeur, s. m. ouvrier qui donne la tonde aux draps et qui dirige la coupe.

TAUVLI, hachoir, s. m. espèce de table sans pied et à rebord de trois côtés pour hacher des viandes; billot de cuisine.

TAUYAUR, vulve, s. f. orifice du vagin, pop.; partie honteuse de la femme.

TAUYON, taïon, ne, s. grand-père, grand'mère.

TAVIENN, taverne, s. f. cabaret, lieu public où l'on donne à boire et à manger par portions. — Estaminet, s. m. tabagie, assemblée de buveurs et de fumeurs; son local. — Cabaret, s. m. taverne. — Tabagie, s. f. lieu destiné aux fumeurs dans une Société. — *du flamain*, musico, s. m. tabagie flamande où il y a de la musique et des prostituées.

TAVLAIE, tachetée, adj. qui est marquée, mouchetée, bigarrée, bariolée.

TAVLE, tacheter, v. a. marqué de taches.

TAVLEG, confluent, adj. pustule, rougeur fort abondante. — Tavelure, s. f. bigarrure.

TE, thé, s. m. arbrisseau de plusieurs espèces, infusion de ses feuilles; sorte de collation; le thé fut introduit en Europe par les Hollandais en 1610. — Tel, le, adj. pareil, semblable, de même; quelqu'un ou quelque chose. — Tel quel, adj. médiocre.

TEB, timbre, s. m. droit sur le papier timbré, bureau où on le débite.

TEBAL, timbale, s. f. instrument de musique militaire; les timbales ont été inventées par les Perses.

TÈBALI, timbalier, s. m. qui bat des timbales.

TEBRÉ, timbrer, v. a. mettre un timbre, marquer d'un timbre. — Timbré, e, adj. fig. cerveau timbré, tête folle. — Cerveau brûlé, s. m. fanatique, homme qui porte tout à l'excès; imagination ardente et déréglée. — Tête braque, s. f. homme capable d'un trait de folie par vengeance.

TÈBREU, timbreur, s. m. celui qui timbre.

TED, teindre, v. a. faire prendre à quelque chose une couleur différente de celle qu'elle avait; colorer, imprimer une couleur. — Teinte, s. f. degré de force donné aux couleurs; fig. teinte d'orgueil, de mélancolie, de vanité, de bienveillance, etc.; amestrer, t. de teinturier, préparation de la teinture. — Demi-teinte, s. f. teinte moyenne, entre la couleur et l'ombre; mélange de couleurs. — Raciner, v. a. teindre avec des racines.

TEDAIE, teinte, s. f. degré de force donné aux couleurs.

TE DEIOM, te deum, s. m. hymne de louanges

et d'actions de grâces; sa cérémonie.

TÉDEU, teinturier, ère, s. qui exerce l'art de teindre. — Garanceur, s. m. qui teint avec la garance. — Noircisseur, s. m. ouvrier teinturier qui achève les teintures en noir.

TÉDOU, teint, s. m. manière de teindre; objet teint. — Teinté, adj. légèrement teint.

TEDUNNRAIE, teinturerie, s. f. atelier de teintures, laboratoire de teinturier.

TEG, tache, s. f. souillure sur une chose, marque qui salit; marque naturelle sur la peau; partie obscure, masse de couleurs sans harmonie, t. de peint.; fig. ce qui blesse l'honneur, la réputation. — Stigmate, s. m. marque à une plaie; fig. stigmate de l'infamie. — Flambures, s. f. pl. taches sur une étoffe teinte inégalement. — Suçon, s. m. marque rouge, élevure faite à la peau en la suçant. — Moucheture, s. f. tache sur la peau, scarification légère sur le visage; bubes dans les pores. — Noircissure, s. f. tache noire sur. — Pétéchies, s. f. pl. taches rouges sur la peau, livides ou noirâtres, ressemblant à des piqûres de puce. — *de solot*, éphélides, s. f. pl. taches larges, rudes et noirâtres sur la peau par le hâle du soleil. — Ephélies, s. f. pl. taches sur la peau causées par l'ardeur du soleil. — *so l'ouïe*, gendarme, s. m. tache de l'œil. — Maille, s. f. tache sur l'œil. — Taie, s. f. tache, pellicule sur l'œil. — Astérique, s. m. tache à la cornée. — Mure, s. f. excroissance entre la paupière et le globe de l'œil.

TEGJLOU, stigmatisé, e, adj. marqué avec un fer chaud; diffamé, marqué d'une manière honteuse, ineffaçable. — Tacheté, adj. marqué de plusieurs taches. — Marqueté, a. marqué de plusieurs taches. — Moucheté, e, adj. tacheté, comme couvert de mouches; peau mouchetée, avoir de petites taches rondes sur. — Lentilleux, se, adj. semé de taches ou lentilles; rousseur au visage. — Madré, e, adj. tacheté; bois taché de brun. — Bigarré, e, tacheté de couleurs tranchantes ou mal assorties; peindre de ses couleurs. — Truité, e, adj. marqueté comme une truite; craquelé ou truité.

TEGN, teigne, s. f. sorte de gale plate, sèche, à la tête.

TEH, tisser, v. a. faire un tissu. — Tistre, v. a. faire des étoffes sur un métier en entrelaçant les fils. — Tricoter, v. a. former des mailles avec de longues aiguilles, t. villageois.

TEHEG, texture, s. f. ce qui fait qu'une chose est tissue; action de tisser; fig. le tissu, la liaison d'un ouvrage; disposition des parties contigues et constituantes d'un corps; tissu, mot qui désigne tout ouvrage fait à la navette; la fabrication des tissus de laine, de soie, de chanvre, de lin, etc., remonte à la plus haute antiquité, mais on ne peut préciser l'époque de l'invention des draps; la fabrication du drap fin remonte au 14me siècle. — Tissure, s. f. liaison de ce qui est tissu. — Tissage, s. m. action de tisser. — Tissu, s. m. liaison de plusieurs choses entrelacées qui font un corps; ruban large, petit ouvrage, gaze, etc. — Entrelacement, s. m. état des choses entrelacées; entreillissée, imitant les treilles.

TEHEU, tisserand, s. m. qui fait des toiles, des draps, des étoffes. — Tisseur, s. m. tissier, tisserand, tissutier, ouvrier qui tisse. — Tissutier, rubanier, s. m. celui qui fait des passements, des rubans, des galons, etc. — Passementier, ère, s. qui tisse, qui fait et vend des rubans, des passements, des tissus plats et peu larges, etc. — Bas-d'étamier, s. m. faiseur de bas au métier. — Musquier, s. m. ouvrier fabriquant des batistes, des linons. — Futainier, s. m. ouvrier qui fait la futaine, étoffe de coton et de fil en toile. — Nattier, ère, s. qui fait et vend des nattes. — Étaminier, s. m. qui fait, fabrique de l'étamine.

TEHREIE, tisseranderie, s. f. profession, commerce de tisserand; atelier de tisserand.

TEIE *(i)*, taille, s. f. coupe d'un habit, des pierres, etc.; manière de couper, tailler; stature, se prend des épaules aux hanches. — Taille, s. f. bois pour marquer par des entailles ce que l'on fournit ou reçoit. — Taillis, s. f. bois coupé qui repousse; taillis qui repousse. — Contribution, s. f. levée ordinaire ou extraordinaire de deniers; impôt annuel, paiement de sa part. — Contre-taille, s. f. t. de boulanger, seconde taille en bois pour marquer les pains fournis et vérifier l'autre taille. — Souche, s. f. bois marqué d'entailles pour compter ce que vous avez vendu ou reçu. — Seizième d'aune, mesure de Liége, ou quatre centimètres six millimètres. — Natte, s. f. tissu de paille, de jonc, de roseau, de parterie; écorce ou plante facile à se plier et à s'entrelasser, sert pour couverture, emballage, etc. — Sarion, s. m. natte pour emballer.

TEIEAUD *(û)*, théâtre, s. m. lieu où l'on représente les pièces dramatiques, etc.; le bâtiment tout entier y compris les places des spectateurs; lieu de la scène, estrade qui porte les comédiens; sorte d'échafaud; théâtre, lieu d'une scène, d'un évènement; les Grecs ont eu les premiers des théâtres, c'est chez eux que les représentations théâtrales ont pris naissance, ils en ont eu l'invention; on en peut fixer l'époque vers l'an 590 avant J.-C. — Échafaud, s. m. assemblage de bois, de planches, de charpentes pour supporter quelque chose, pour les maçons, pour les spectateurs, pour exécuter les criminels; théâtre, petite échelle de marinier. — Tribune, s. f. lieu élevé pour haranguer. — Avant-scène, s. f. partie antérieure du théâtre.

TEIN, tien, ne, pron. poss., qui t'appartient; tiens, qui t'appartient, qui est à toi; prendre, saisir avec la main. — Teint, s. m. coloris du visage; teint pâle, vermeil, frais, jeune, blafard. — Thym, s. m. sous-arbrisseau à fleurs, en épis, plante odoriférante, incisive, apéritive, céphalique, originaire d'Espagne, variété à larges feuilles; le panaché à odeur de citron, variété du serpolet. — *fin*, traits, s. m. délicats, fins, contournés; teint fin, fleuet.

TE KET, tel que, adj. pareil, semblable, de même; de même qualité; tel, quelqu'un que l'on ne veut ou ne peut pas nommer.

TÉLEGRAF, télégraphe, s. m, machine à ailes mobiles, dont les mouvements indiquent des signes convenus, formée de deux rayons au bout d'un diamètre mobile; les mécaniciens Chappe firent l'expérience de leur première

méthode en 1791 dans le département de la Sarthe, le 12 juillet 1793; le comité d'instruction publique de la convention nationale en fit faire une nouvelle expérience, le succès fut complet et il fut reconnu qu'en treize minutes 40 secondes la transmission d'une dépêche ministérielle pouvait se faire à la distance de 50 lieues de Paris. Diverses inventions télégraphiques ont été faites depuis celle des frères Chappe.

TELMAIN, tellement, adv. de telle sorte, maltraiter tellement que, d'une manière telle que.

TEMOIGNEG, témoignage, s. m. rapport d'un ou de plusieurs témoins sur un fait, un discours.

TEMOIGNI, témoigner, v. a. servir de témoin; porter témoignage, marquer, faire connaître ce qu'on sait, ce qu'on sent.

TEMON, témoin, s. m. personne qui peut faire rapport d'un fait qu'il a vu ou entendu; faux témoin, témoin suspect; insupportable, irrécusable, oculaire, à charge, à décharge, acheté, nécessaire, gagné, séduit, égaré; servir de témoin, être, avoir été témoin de; qui prouve, atteste qu'une chose est; témoin, spectateur, accusateur. — Parrain, s. m. témoin à l'état-civil d'un nouveau né; témoins des combattants en duel. — Recors, s. m. témoin dans un exploit, une saisie, etc.; huissier, celui qui l'accompagne et recors. — Dames, s. m. pl. petits cônes en terre laissés de distance en distance pour servir de témoin dans les déblais, les nivellements, les fouilles de terre. — *d'marieg*, paranymphe, s. m. compagnon du marié; écuyer de la mariée, premier témoin de l'acte du mariage à l'état-civil. — *d'notair*, témoin instrumentaire, adj. qui assiste l'officier public, qui instrumente.

TEMTAN, tourmentant, e, adj. qui tourmente; affaire, enfant soumis, tourmenté. — Lutin, s. m. esprit follet; fig. enfant bruyant; personne très-agissante, qui dort peu.

TEMTAUSION, tourment, s. m. grande et violente douleur corporelle; peine d'esprit, vive inquiétude; se dit surtout des passions.

TEMTÉ, tourmenter, v. a. faire souffrir quelque tourment de corps ou d'esprit; inquiéter vivement; agiter violemment; importuner, harceler. — Augurier, v. a. importuner, persécuter, oppresser quelqu'un. — Tarabuster, v. a. importuner par des interruptions, du bruit, des paroles; fatiguer, tarabuster quelqu'un. — Tastigoter, v. a. chagriner; contrarier. — Lutiner, v. a. tourmenter quelqu'un; stimuler, aiguillonner, exciter quelqu'un. — Obséder, v. a. tourmenter par des illusions fréquentes, par des importunités; obséder quelqu'un; tancer, fatiguer, molester. — Importuner, v. a. incommoder, fatiguer, déplaire par ses assiduités, ses discours. — Asticoter, v. a. contrarier, tourmenter pour des bagatelles; déconforter, décourager. — Chagriner, v. a. causer du chagrin; attrister, rendre chagrin; chagriner quelqu'un, l'âme, l'esprit, le cœur. — Agacer, v. a. exciter par des paroles, des regards, des gestes attrayants; attaquer, impatienter, tirailler, pincer, agacer quelqu'un.

TEMTEG, perplexité, s. f. irrésolution fâcheuse, incertitude; grand embarras d'une personne qui ne sait quel parti prendre. — Adaimonie, s. f. anxiété, inquiétude, angoisse.

TENASS, entiché, e, adj. opiniâtrement attaché à une idée, à un parti; tenace, opiniâtre, obstiné, entêté.

TENÉ, prenez, 2me personne pluriel du verbe prendre. — Tanner, v. a. préparer les cuirs, les peaux avec du tan. — Coudrer, v. a. brasser le cuir au tan. — Maroquiner, v. a. façonner les peaux en forme de maroquin. — Chamoiser, v. a. préparer la peau en façon de peau de chamois.

TENEG, tannage, s. m. action de tanner le cuir avec l'écorce de chêne moulue, appelée tan; en 1765, M. Ranguin, irlandais, imagina la manière de tanner avec la bruyère.

TENEU, tanneur, s. m. celui qui s'occupe à tanner, qui tanne, fait le commerce de cuirs tannés. — Corroyeur, s. m. celui qui apprête, corroie le cuir, le rend plus lisse, plus souple et le dispose à différents usages; celui qui s'occupe de tanner. — Parcheminier, s. m. celui qui apprête et vend le parchemin, qui tient une parcheminerie, s'occupe de l'art, du commerce de parchemin. — Chamoisier, s. m. qui prépare les peaux de chamois. — Paussier, s. m. artisan qui vend, qui prépare les peaux. — Maroquinier, s. m. qui travaille le maroquin. — Blancher, s. m. tanneur de petits cuirs. — Chagrinier, s. m. qui fait le chagrin, espèce de cuir, de peau chagrinée, rude, grenue. — Mégissier, s. m. qui apprête les peaux en mégie.

TENN, cuvier, s. m. cuve où l'on fait la lessive, vaisseau de bois. — Benaut, s. m. baquet cerclé avec deux manettes de bois creusées dans deux douves plus élevées que les autres, servant à le manier. — Cornue, s. f. broc de bois servant aux savonneries pour porter l'eau, l'huile, la lessive. — Tine, tinette, s. f. petit cuvier de bois cerclé de diverses grandeurs, servant à divers usages. — Gerle, s. m. spure, grand cuvier à lessive. — Tiède, adj. entre le chaud et le froid, qui n'est ni chaud ni froid. — Tépide, adj. 2 g. tiède. — Mince, adj. 2 g. qui a peu d'épaisseur. — Émincée, s. f. viande coupée par tranches, mieux émincer, couper par tranches minces; émincer le pain. — Exile, adj. 2 g. menu, mince.

TENNIEIE, tanaisie, s. f. herbe aux vers, plante vivace, médicinale, odorante, amère, stomacale, fébrifuge, sudorifique, carminative, désobstructive, provoque les menstrues; à l'extérieur, pour les engelures, les foulures, les dartres, la teigne, calme les douleurs des dents. — Menthe-coq, s. f. espèce de tanaisie, coq de jardin, a une odeur forte et agréable, d'un goût amer et aromatique.

TENNI, tiédir, v. n. devenir tiède; faire, laisser tiédir; attiédir, rendre tiède ce qui était chaud.

TENNREIE, tannerie, s. f. lieu où l'on tanne. — Corroyerie, s. f. atelier où se fait le travail. — Pausserie, s. f. commerce, état, métier, marchandises de. — Maroquinerie, s. f. art, ouvrage; lieu de travail du maroquinier.

TÉPAN, tympan. s. m. roue creuse qu'on nomme aussi roue à tambour dans laquelle un ou plusieurs hommes marchent pour faire tourner, et qui sert aux grues, aux colonnes de certains moulins.

TÉPANN, fronton, frontispice, tympan; espace entre les trois corniches du fronton; panneau encadré, ornement en triangle au frontispice; partie de corniche qui s'élève des deux extrémités d'un avant-corps et vient se remontrer au milieu, où elle forme un angle obtus; il y en a des circulaires et des triangulaires.

TÉR, tenir, v. a. avoir à la main, entre les mains; posséder; jouir, recevoir, avoir, occuper, mettre et garder dans un lieu; maintenir; entretenir; contenir, renfermer; arrêter, fixer, empêcher d'aller, de remuer, d'avancer.

TERA, tertre, s. m. éminence de terre; colline, petite montagne. — Monticule, s. m. petite montagne; élévation de terrain; gros monticule. — Pagnote, s. m. mont; lieu élevé d'où l'on peut sans aucun péril regarder un combat. — Athlète, s. m. homme puissant, vigoureux. robuste et adroit dans les exercices du corps.

TERASS, terrasse, s. f. levée de terre dans un jardin.

TERASSMAIN, terrassement, s. m. ouvrage de terre; travail de terrassier.

TERAU, terreau, s. m. terre mêlée de fumier pourri; fumier pourri et réduit en terre, terre franche.

TERAUZE, solive, s. m. pièce moyenne de charpente qui porte le plancher. — Soliveau, s. m. petite solive.

TERBAL, tire-balle, s. m. instrument pour tirer une balle d'un fusil, d'une plaie. — Moulinet à tourniquet, s. m. machine de bois de différentes formes au grenier, au magasin, pour y attirer les objets, qu'on veut y rentrer ou sortir. — Alfonsin, s. m. instrument de chirurgie pour extraire les balles du corps, il consiste en trois branches jointes ensembles par le moyen d'un anneau; porte le nom de son inventeur, Alphonse Ferrier, de Naples.

TER-BOTT, tire-botte, s. m. instrument de bois qui emboîte le pied de la botte pour la tirer de la jambe.

TER-BOUCHON, tire-bouchon, s. m. vis de métal pour tirer le bouchon d'une bouteille, etc. — Frison, s. m. boucle de cheveux en forme de vis d'Archimède, se forme avec le fer à friser et la papillotte.

TER-BOUR, tire-bourre, s. m. instrument pour tirer la bourre, la charge d'une arme à feu, la bourre d'un collier de cheval, etc.

TERÉ, tarière, s. f. outil de fer et d'acier terminé par une mèche et emmanché dans un morceau de bois en forme de potence. — Sonde anglaise, s. f. ou tarière de montagne, sert à pénétrer dans le sein de la terre, à connaître la nature du terrain, et trouver l'eau; elle a été inventée en Angleterre. — Esseret, s. m. morceau de fer plus ou moins long dans la circonférence d'un pouce, formant demi-cercle en dedans, tranchant des deux côtés, un peu recourbé par en bas; il sert aux charrons à percer des trous. — Taret, s. m. tarreau de charron, espèce de tarière en forme de cône, qui sert à donner de l'entrée aux essieux. — Amorçoir, s. m. tarière pour amorcer; trépan à vis, outil qui ressemble à une gouge, dont se servent les charrons, les charpentiers, etc., pour commencer les trous qu'ils veulent faire dans le bois. — Trepan, s. m. espèce de tarière très-forte pour percer les pierres, les murs, les planchers. — Aiguille ou trépan, s. m. outil de maçon acéré par le bout, servant à percer la pierre avec le secours d'un levier à deux branches. — *al main*, vrille, s. f. petite tarière dont la mèche est emmanchée dans un morceau de bois arrondi avec lequel elle forme un T, et qui sert pour percer le bois qu'on veut cheviller ou clouer. — *à vis*, vrillon, s. m. petite tarière dont l'extrémité du fer est terminée comme celle d'une vrille. — *d'saboti*, cueiller, s. m. sorte de tarière en fer, large, mince, bien acéré, emmanché, l'on s'en sert pour creuser les sabots.

TEREIL, touraille, s. f. espèce de fourneau de brasseur pour sécher l'orge qu'on fait germer dans l'eau, terminé par une trémie. — Tauroir, s. m. local, grenier où les brasseurs font sécher l'orge germé.

TERESS, terrestre, adj. de la terre, de la nature de la terre; l'opposé de spirituel, d'éternel.

TEREUR, terreur, s. f. vive émotion de l'âme causée par la vue, la crainte d'un grand malheur, d'un grand péril.

TERÉZE, sainte Thérèse.

TER FON, tire-fond, s. m. outil de fer ayant la forme d'un anneau terminé par une vis, dont on se sert pour élever la dernière douve d'un tonneau et la faire entrer dans les jables, etc., pour enlever les cercles d'un tonneau. — Tire à barre, s. m. outil de tonnelier pour placer la barre de fond, sert aux menuisiers à poser leurs ouvrages.

TER HEION *(i)*, tire-filet, s. m. outil composé d'un fer, d'un fut à peu près semblable à celui d'un rabot et d'un levier attaché dessus; cet outil sert aux menuisiers à mettre les filets de largeur.

TERIB, terrible, adj. 2 g. qui donne ou qui est propre à donner la terreur; fig. étonnant, extraordinaire, effrayable.

TERIBMAIN, terriblement, adv. d'une manière à inspirer de la terreur; manger, travailler, s'agiter terriblement.

TERIN, terrain, s. m. espace de terre; terre, sa qualité; fonds, champs, etc. — Sol, terrain, s. m. terrain considéré quant à la qualité, le fond, air, superficie.

TERINAIE, terrinée, s. f. contenu d'une terrine, ragoût fait dans une terrine.

TERINN, terrine, s. f. vase de terre en cône tronqué et renversé, ou en calotte; terrine, soupière en étain, etc., vase creux à deux anses pour la soupe.

TER-KLAU, tire cloux, s. m. outil de fer plat et denté de deux côtés, ayant un manche coudé, dont les couvreurs se servent pour arracher les cloux des chevrons, les menuisiers des pavés.

TER-LIGN, tire-ligne, s. m. instrument de dessin pour tirer des lignes.

TERM, terme, s. m. fin, borne d'un temps, d'un espace, des choses, des actions, limite, dic-

tion, expression, sujet, attribut d'une proposition, mot particulier à un art, etc.; moyen terminé, expédient. — Terne, adj. 2 g. trois numéros de la loterie pris et sortis à la fois; trois numéros de suite, t. de jeux.

TERMENN, terme, s. m. temps préfix de paiement, qui se paye par terme fixe, à termes égaux.

TERMINÉ, mezzo terminé, s. m. parti, moyen, expédient pour concilier, terminer, achever, finir.

TERMOMETT, thermomètre, s. m. instrument de météorologie, tube avec de l'esprit-de-vin ou de mercure pour indiquer les degrés de froid ou de chaud. — Termoscope, s. m. instrument qui indique le degré de chaleur, du froid ou de l'air.

TEROULE *(ù)*, s. f. terre légère, noire, indice du charbon de terre qu'on mêle avec de la terre. — Gayette, s. f. petit charbon de terre. — Charbon poussier, s. m. houille convertie en grabeau. — Spure de houille, s. f. débris de la houille ou de charbon de terre qu'on mêle avec de la terre. — Pédane, s. m. charbon commun.

TEROT, terreau, s. m. cylindre de fer couvert d'acier dans lequel on a creusé des pas de vis; terreau de serrurier, morceau d'acier de forme conique taillé en vis, dont on se sert pour faire des écroux de fer, cuivre et de bois; tarrière de charron en forme de cône qui sert à donner de l'entrée aux essieux dans les moyeux des roues.

TERR, terre, s. f. matière homogène, molle, friable, répandue sur la surface du continent et servant de couche aux végétaux; limon, terrain, portion de terre cultivée; partie, motte de terre, terreau, le globe terrestre, contrée, domaine; fonds d'héritage, bord de la mer, le fond et les côtes. — Magnésie, s. f. terre douce, légère, fine, précipitée; l'une des huit terres crues, longtemps primitives, aujourd'hui oxyde de magnésium, terre absorbante blanche, etc.; oxyde célicium. — Tuf, s. m. terre blanche, sèche et dure; concrétion pierreuse, sédiment sous la couche des terres végétales. — Silice, s. f. l'une des prétendues terres primitives; principe des corps; terre quartzeuse, vitrifiable, aujourd'hui oxyde célicium. — Alumine, s. f. terre argileuse, l'une des terres primitives; argile pure, base de l'alun; oxyde d'aluminium. — Terre animale, s. f. terre produite par la putréfaction de toutes sortes d'animaux; elle est pure ou mélangée avec d'autres t. rres; la terre des cimetières est une terre animale mixte. — Terre vierge, s. f. ou primitive, qui est encore dans son état naturel, que l'on n'a point transporté et n'a souffert aucun mélange. — Sélinusce, s. f. terre astringente, résolutive ou sélinusienne. — Terre alcaline, s. f. elle contient des parties de sels dont la nature est de faire effervescence avec les acides et de produire un sel neutre. — Tourbe, s. f. terre bitumineuse propre à brûler, substance végétale, noire, onctueuse; combustible formé de débris de plantes, houille, tourbe, etc. — Humus, s. m. couche de terre végétale ou de terreau recouvrant une partie du globe. — Terre arsenicale, s. f. espèce de terre tendre, grisâtre ou bleuâtre, un peu grosse au toucher, d'une saveur styptique. — Terre bitumineuse, s. f. feuilletée, ressemble beaucoup au crayon noir; on la divise en table, elle brûle dans le feu. — Terre calaminaire, s. f. terre d'ocre de fer, surchargée d'ocre de zinc. — Terre calcaire, s. f. nom donné à la craie, à la marne. — Bol, s. m. terre friable, grasse, miscible à l'eau, astringente; concrétion grossière de la terre végétale réduite en limon. — Terre bolaire, s. f. espèce d'argile très-fine, sigilée, argile poreuse, friable, jadis très employée en médecine. — Terre de chio, s. f. elle est argileuse et bolaire, d'un blanc cendré, est astringente et résolutive, propre pour effacer les taches et les cicatrices de la peau, pour ramollir les tumeurs des mamelles, des aines, des testicules et pour les résoudre. — Terre forte, s. f. espèce de terre sablonneuse d'un grain inégal, quelquefois tenace, pesante, de couleur jaune, sert aux fondeurs. — Terre rubrique, s. f. terre rouge, plus connue sous le nom de crayon rouge, pulvérisée avec une eau gommée. — Terre savonneuse, s. f. ou smectite, la vraie terre a plus sensiblement que la terre à foulon toute la propriété du savon. — Terre sulfureuse, s. f. elle est d'un vert grisâtre et s'enflamme facilement, mais difficile à se liquéfier. — Terre tremblante, s. f. est celle des terrains mous, très-poreux; elle est comme élastique sous les pas de l'homme, on y fait facilement entrer son bâton. — Terre tuffière, s. f. terre qui approche du tuf, est fort maigre, très-ingrate et très-difficile de l'améliorer pour le jardinage. — Terre à vigne, s. f. ampélite, crayon noir, la terre de vigne doit être un peu maigre, sèche, située en pente, mélangée de cailloux. — Terre vitrifiable, s. f. vitrescible, propre à être changée en verre. — Terre vitriolique, s. f. produit d'une pyrite sulfureuse tombée en efflorescence, et aux espèces de colchitis. — Terre cimolée, s. f. blanche, onctueuse; terre, craie à pipe, terre figuline à potier, propre à la poterie. — Marne, s. f. terre grasse, craie mêlée de limon et d'argile, féconde les terres; alumine, cilice et chaux. — Terre glaise, s. f. forte et grasse, argile impure, composée de matières hétérogènes mêlées par l'eau et de débris de pierre calcaire, argile presqu'impénétrable à l'eau; glaise savonneuse feuilletée, c'est l'argile ou terre à foulon. — Terre smectite, s. f. smectis, terre à dégraisser; concrétion argileuse, formée dans la glaise. — Lait de lune, s. m. fleur d'argent, terre blanche, sublimé de mine d'argent. — Rubrique, s. f. terre, craie rouge sanguin, ocre de fer. — Terre sigilée, s. f. glaise marquée d'un sceau, venant de l'Archipel. — Limon, s. m. terre détrempée, noirâtre, des lacs, de marais, etc., débris des végétaux pourris; boue, bourbe. — Cimolée, s. f. sorte d'argile, terre bolaire, blanchâtre et rougeâtre. — Boucaro, s. m. sorte de terre d'Espagne, sigilée, rougeâtre. — Ocre, s. f. mélange terreux formé de silice d'alumine, d'oxyde de fer qui le colore; elle varie par ses couleurs, qui sont : le jaune, l'orangé, le rouge, le brun, le vert; sert à la peinture, au

badigeonnage, etc. — Terre de bruyère, s. f. terre qui se trouve dans les endroits couverts de landes, de bruyères; terre de fleuriste. — Terre à foulon, s. f. espèce d'argile fine ou de glaise quelquefois feuilletée, savonneuse à l'œil, grasse, onctueuse, douce au toucher, devenant polie étant frottée avec l'ongle, se dissout en partie dans l'eau et produit une espèce de mousse, et quelquefois des bulles savonneuses; elle a quelques propriétés du savon, sert à fouler les étoffes de laine. — Morochite, s. f. terre douce, savonneuse, qui nettoie les étoffes. — Stéatite, s. f. marne feuilletée, dissoluble, savonneuse.

TERR-ET-WAL, au jour le jour, adv. chaque jour, sans prévoyance, sans précaution, sans provision pour le lendemain; vivre au jour le jour.

TERR-SEK, diable, s. m. singe, espèce de levier à main de tonnelier, sert à faire entrer de force les cerceaux sur les tonneaux, et au maréchal grassier pour faire passer les bandes de fer sur les roues. — Traitoire, s. f. instrument de tonnelier pour faire entrer par force les derniers cerceaux des futailles. — Chien, s. m. barre de fer avec deux crochets dont l'un est mobile, sert à assembler les douves. — Tirtoir, s. m. tenaille de tonnelier pour faire entrer les cerceaux.

TERRUL *(ù)*, tendre, adj. 2 g. sensible, délicat, aisément pénétré par les impressions de l'air mol et frais; tendreté.

TESEL, bande d'étang, de barrique; trous, passage, pièce de bois mobile qui la ferme; vanne d'un étang. — Bondon, s. m. morceau de bois rond ou grosse cheville qui ferme la bonde, le trou d'une futaille.

TESON, blaireau, s. m. animal sauvage, carnassier, à museau de chien; il a les mœurs de l'ours. — Taisson, s. m. blaireau.

TESTAMAIN, testament, s. m. acte authentique ou privé qui contient les dernières volontés, le dernier écrit. — Testament olographe, adj. écrit en entier par le testateur. — Testament mystique, adj. secret, sous le cachet. — Testament nuncupatif, adj. m. fait verbalement, de vive voix. — Testament *ab irato*, adv. se dit de choses que l'on fait étant en colère. — Vulgate, s. f. traduction latine de l'écriture sainte; la vulgate de Trente est celle dont on se sert dans l'église; nouvelle version de la vulgate; ancien testament, la bible, l'écriture sainte, livre des anciens et du nouveau testament, sainte bible. — Nouveau testament, l'évangile, s. f. loi, doctrine, histoire du Christ, partie des évangiles tirée de la bible. — Disposition *in extremis*, adv. de dernière volonté; à l'article de la mort; disposition testamentaire.

TESTATÉ, faire une disposition testamentaire; faire son testament.

TESTAU, pause, s. f. suspension, intermission, cessation d'action, intervalle de temps; relâche, interruption, discontinuation. — Halte, s. f. pause des gens de guerre, repas pendant cette pause.

TET, las ou lassien, adj. endroit de la grange où l'on entasse les gerbes. — Tai, tai, interj. pour appeler les chiens. — Losse ou lousse, s. f. outil de fer acéré et tranchant fait en demi cône; il sert au tonnelier à percer les bandes des tonneaux.

TÉTAMAUR, tintamarre, s. m. bruit éclatant avec confusion et désordre. — Hourvari, ourvari, s. m. contre-temps, grand tumulte, grand bruit. — Tumulte, s. m. vacarme, trouble, grand mouvement avec bruit et désordre.

TÉTAR, teinture, s. f. liqueur préparée pour teindre; opération, art du teinturier; impression qu'elle fait sur l'étoffe, etc.; couleur extraite d'un minéral ou d'un végétal, t. de médecine; extrait liquide et coloré d'une substance, fig. connaissance superficielle. — Liqueur tinctoriale, adj. qui sert à la teinture; substance colorante, chimique. — Plante, fleur teinturienne, adj. t. de bot. qui peut servir à la teinture. — Teinte, s. f. degré de force donné aux couleurs; mélange de couleurs. — Garançage, s. m. teinte, bouillon de garance.

TÉTÉ, teter, v. a. tirer le lait de la mamelle par la succion, l'aspiration de la bouche. — Sucer, v. a. attirer avec les lèvres en aspirant fortement une liqueur. — Pomper, v. a. boire à long trait.

TÉTIER, théière, s. f. vaisseau un peu ventru, à anse et à bec, où l'on fait infuser le thé avec de l'eau bouillante, à couvercle fermé hermétiquement.

TÉTI-TEMI, queussi-queumi, adv. de même, pareillement.

TETT, mamelle, s. f. teton; partie charnue glanduleuse qui renferme le lait; sein, les mamelles, le cou jusqu'au creux de l'estomac. — Tetin, s. m. le bout de la mamelle. — Amazone, adj. qui n'a qu'une mamelle. — Grosse tettonnière, s. f. femme mammelue, qui a un gros sein, des grosses mamelles. — Tetasses, s. f. pl. mamelles flasques et pendantes. — Tette, s. f. mamelle, popul. le bout de la mamelle des bêtes. — Trayon, s. m. bout du pis d'une vache, d'une chèvre que l'on presse pour la traire. — Galactophore, s. m. instrument en forme de cône avec un mammelon artificiel pour faciliter la succion d'un sein informe ou gercé. — Tetine, s. f. petite pompe aspirante garnie de son piston pour aspirer avec la pompe le lait du sein. — *du leu*, branes, s. f. pl. tettes de la louve. — *du vag*, tetine, s. f. pis de la vache, de la truie.

TEU, toit, s. m. couverture d'un bâtiment, nom générique de tout ce qui se pose sur la charpente des combles, comme tuile, ardoises, plomb, zinc, bitume, chaume, jonc, roseau, paille, etc., espèce d'auvent, t. de mine, roche qui couvre le filon. — Toiture, s. f. confection d'un toit; le toit. — Comble, s. f. faîte d'un édifice, comprend la charpente et l'ardoise, la tuile, ou le chaume qui le couvre; un comble plat est celui qui a peu de pente; à deux égouts est celui dont le faîtage est continué d'un pignon à l'autre et verse l'eau de deux côtés; le comble pavillon à quatre faces triangulaires; le comble brisé, séparé par un mambran; le comble en appentis n'a qu'une seule pente. — Faîtage, s. m. toit, couverture, pièce de bois qui forme la partie angu-

laire du tirant d'un comble sur laquelle portent les chevrons; ban de terre où ciel d'une excavation, d'un enfoncement quelconque sous terre. — Theux, petite ville de l'arrond. de Verviers, prov. de Liége, canton de Spa.

TEUL, toile, s. f. tissu de fil de lin, de chanvre, de coton, soie, etc.; c'est aux Sidoniens, et en général aux Phéniciens que l'on attribue l'invention de la toile de lin et de chanvre. — Linon, s. m. toile de lin blanche, déliée, très-fine; il y en a de quatre espèces: le linon-batiste clair uni; le linon à jour ou rayés; le broché; le linon gaze à carreaux pour mouchoir. — Guinguette, s. f. toile d'étoupe de lin, teinte en petit teint; il s'en fait d'unie à grands et à petits carreaux, il s'en mélange aussi avec la laine. — Beuvrine, s. f. grosse toile d'étoupe de chanvre ou de lin. — Crétonne, s. f. toile blanche, chaine de chanvre et trame de lin; elle tire son origine d'un nommé Créton qui, en 1612, établit le premier métier. — Bongran, s. m. grosse toile de chanvre gommée. — Embourrure, s. f. grosse toile de lin, de chanvre, pour embourrer. — Serpillière, s. f. grosse toile claire un peu gommée pour doublure. — Feutrière, s. f. grand morceau de toile écrue pour fabriquer les chapeaux feutrés. — Chancar ou chacart, s. m. toile de coton à carreaux en toutes couleurs. — Gingas, s. m. toile à carreaux en fil bleu et blanc, s'emploie pour matelas. — Mécanie, s. f. toile rayée de bleu et de blanc miané. — Aman, s. m. sorte de toile bleue ou blanche, de lin, de coton, que l'on tire du Levant. — Balin, s. m. grosse toile de chanvre, et grosse étoffe de laine, servant à faire des emballages. — Brabante, s. f. sorte de toile d'étoupe de lin, fabriquée à Gand et les environs. — Bache, s. f. grosse toile de dimension pour couvrir les marchandises, les charrettes de rouliers, les bateaux. — Banne, s. f. grosse toile de chanvre qui sert à couvrir les marchandises chargées sur une voiture. — Treillis, s. m. sorte de toile teinte en noir ou ardoise, gommée, calendrée, satinée ou lustrée, est propre à faire des coiffes de chapeaux, casquettes et autres doublures. — Maguette, s. f. toile qui se fabrique en Hollande; elle est pliée à plat, rarement roulée. — Cambraisine, s. f. toile claire de lin de Cambray. — Cambrasine, s. f. toile fine d'Égypte, ressemble à celle de Cambray. — Bouloire, s. f. sorte de toile commune très-forte qui se fabrique dans la Lorraine, est de chanvre ou de lin. — Banne, s. f. grande toile tendue sur lattis pour garantir les marchandises étalées de l'ardeur du soleil. — Criarde, s. f. grosse toile gommée et bruyante. — Boucassin, s. m. futaine, toile gommée de coton, toile pour les tendelets, les tentes. — Canevas, s. m. grosse toile de chanvre, de lin, très-forte et très-serrée.—Carisel, s. m. sorte de canevas de tapisserie, ou cresseau en fil de chanvre.—Toile cirée, s. f. taffetas ciré, tapis ciré, tissus enduit de différentes matières qui peuvent se rendre imperméables; l'on comprend aussi les Florences, les gazes gommées et le taffetas gommé. — *d'aiw*, arc en terre, s. m. iris qui se forme sur la terre par l'effet de la rosée ou de la pluie, le soleil la dissipe. — *d'alkomedeie*, toile, s. f. rideau qui cache le théâtre.—*de vaind*, épiploon, s. m. membrane graisseuse, fine, transparente, flottante, qui couvre les intestins par devant. — Production du péritoine, s. m. qui règne en forme de fraise le long de la partie cave des arcs formés par différentes circonvolutions des intestins; c'est ce qui est connu dans le veau sous le nom de fraise. — Mésentère, s. m. membrane, fraise le long des intestins. — Diaphragme, s. m. muscle large et mince, nerveux, très-irritable, entre la poitrine et le ventre. — *d'oregu*, toile d'araignée, s. f. tissu que font les araignées. V. *Teul d'aiw*. — *du botiou*, rapatelle, s. m. espèce de toile claire faite de crin de cheval, servant à faire des tamis, des sacs pour passer l'amidon, le plâtre, etc.; on en fait de fort serrées, suivant l'usage qu'on le destine. — Bariteau, s. m. étoffe claire qui sert aux meuniers pour tamiser la farine, elle est faite de laine et de fils. — *du chok*, guinguettes, s. f. pl. espèce de toile d'étoupe, de lin, teinte à petit teint, glacée et non glacée. —*du forar*, toile à doubler, s. f. de fil de lin, de coton claire; sert de doublure. — *du kapusin*, bouche, s. f. étoffe de laine fine, tissue en forme de toile non teinte, seulement bien détrempée dans l'eau; sert aux ordres monastiques, dont les règles interdisent l'usage des chemises. — *du koton*, toile de coton écrue qui n'a pas été lavée, qui n'a pas été mise dans l'eau bouillante. — Cotonnine, s. f. petite étoffe de coton. — Baffetas, s. m. toile toute de fil de coton, très-grosse.—Balazes, s. m. pl. toile blanche de coton serrée.— Hamons, s. m. toile de coton blanche très-fine et serrée, dont la fabrication approche des toiles de Hollande. — Guingans, s. f. toile de coton mêlée de fil, n'est ni grosse ni fine, tantôt bleue, tantôt blanche. — Boutane, s. f. toile de coton ordinaire très-serrée. — Beby, s. m. sorte de toile de coton très-fine, imitée de celle fabriquée à Alep. — Bezans, s. m. toile de coton, blanche et de diverses couleurs.—Bérams, s. m. grosse toile toute de fil de coton; bérams unis et rayés de couleurs. — *du krain*, tellettes, s. f. pl. toile de crin, du chassis du kas, t. de papeterie. — Here ou haire, s. m. tissu non croisé fait de crin de cheval ou de poil de bœuf, se fait en France. — *du mouton*, fraise, s. f. mésentère et boyaux de mouton, de veau le long des intestins. — Crépine, s. f. toile de graisse sur la panse de l'agneau. — *du poursai*, parement, s. m. graisse sur la panse, les entrailles des cochons, crépine de cochon. — Regrignes, s. f. parenchyme dont on retire le saindoux et qui se crispe au feu. — *du seg*, treillis, s. m. sorte de toile de chanvre écrue, très-grosse et très-forte, propre à faire des sacs et des emballages. — *du seyehai*, toilette, s. f. ou toile de sachet, petite toile gommée de diverses couleurs; toile d'emballage. — *so louie*, nébécule, s. m. taie, toile, pédicule qui se forme sur l'œil. — Berlue, s. f. bluette dans les yeux, éblouissement passager. — Suffusion, s. f. cataracte de l'œil.

TEUTAI, visière, s. f. morceau en demi lune de cuir, carton ou ferblanc, peint et verni, qu'on

adapte sur le devant d'un casque, d'une casquette pour se garantir du soleil, de la pluie. — Abat-vent, s. m. sorte de toit en saillie qui garantit du vent et de la pluie; planche placée horizontalement contre un mur, etc. — Chaperon, s. m. couverture d'un mur; chaperon à un ou deux égouts. — Auvent, s. m. petit toit de planche en recouvrement placé au-dessus de l'entrée d'une boutique, etc., pour préserver l'étalage de l'injure de l'air, petit toit ou saillie contre un mur pour garantir de la pluie. — Porcherie, s. f. toit à porcs, en saillie contre un mur. — *du dri*, couvre nuque, s. f. pièce de cuir qui s'attache derrière les casques ou schako, à l'effet de préserver le cou de la pluie.

TEUZE, toise, s. f. mesure de différente grandeur, selon les lieux, ordinairement de six pieds, divisée en six parties égales; s'appelle *toise piétée* ou un mètre 65 centimètres; la toise courante est celle seulement en longueur, la toise carrée ou superficielle contient 36 pieds carrés, 6 pieds de long sur 6 pieds de large, la toise cube est celle qui contient 216 pieds cubes; bâton de six pieds qui sert de règle de mesure à la toise. — Brasse, s. f. mesure de deux bras étendus ou pas géométrique, cinq à six pieds, un mètre 62 centimètres.

TEY, trancher, v. a. couper, séparer en coupant, diviser un corps continu avec un corps aigu; tranchant, couper en morceaux.

TEYAN, tranchant, s. m. fil d'un couteau, d'un sabre, d'un rasoir, etc.; côté acéré d'une lame, celui qui a le fil. — Taillant, s. m. tranchant d'un couteau, d'une épée, etc. — OEuvres blanches, s. f. pl. tous les outils tranchants. — *maurtai*, hachette, s. f. marteau à tête plate d'un côté et un tranchant de l'autre.

TEYAUD *(ù)*, théâtre. V. *Teïeaud*.

TEYEU, tailloir, s. m. ustensile de ménage; assiette de faïence, de bois, de forme ronde ou carrée, sert à divers usages. — Sébille, s. f. écuelle ronde et creuse de bois. — *d'marb*, marbrier, s. m. ouvrier qui travaille le marbre, le vend, le tire de la carrière. — *d'pir*, tailleur de pierre, s. m. celui qui taille et qui façonne les pierres suivant les mesures et proportions. Arpailleur, s. m. tailleur de pierre qui est chargé de tailler les pierres sous la forme voulue. — *d'pir du molin*, meulier, s. m. celui qui fait, qui taille les meules, les pierres meulières.

TEZEU, rancher, v. a. verticaux, sorte d'échelle qui n'a qu'une tige; bois sur le devant et le derrière d'une charrette assujétis avec deux chevilles sur le timon.

TI, pron. pers. de la deuxième personne.

TIEFSI, traversin, s. m. chevet, oreiller. — Chantourné, s. m. pièce de lit revêtue d'étoffe entre le chevet et le dossier.

TIEH, allemande ou flamande qui parle le bon ou plat allemand; flamande brabançonne ou hollandaise.

TIEHNÉ, parler le bon ou le plat allemand ou le flamand hollandais.

TIER, mont, s. m. grande masse de terre très-élevée au-dessus du sol; montagne, monticule, roidillon.

TIESS, tête, s. f. chef, partie de l'animal qui tient au corps par le cou, qui renferme la cervelle, les yeux, etc., sa représentation. — Chef, chevelure; cime, comble, faîte, extrémité supérieure, commencement, fig. lieu, siége de la pensée, de la mémoire, des facultés intellectuelles; idée, opinion, avis, volonté, jugement, caprice, etc. — Sinciput, s. m. sommet de la tête; os sincital, du sinciput; os coronal, antérieur de la tête; frontal. Brégma, s. m. sinciput, partie de la tête qui est toujours humide chez les enfants. — Vertex, s. m. t. d'anat. sommet de la tête; t. de bot. extrémité de la tête d'un arbre. — *à perik*, tête à perruque, s. f. morceau de bois taillé sur les dimentions d'une tête d'homme, qui sert à monter et raccommoder les perruques; tête de carton sur un pied dont les modistes se servent pour monter leurs bonnets. — Archet, s. m. chassis en arc sur un berceau d'enfant. — *de lé*, dossier du lit, s. m. on nomme ainsi la partie pleine d'un bout d'une couchette, l'autre se nomme pied du lit; panneau de lit, plaque de bois mince que l'on voit à la tête et au pied du lit soutenue par les traverses inférieures et supérieures. — *de limon*, solins, s. m. pl. bouts des entrevous des solives scellés avec du mortier sur les murs, les poutres. — *donn pir*, panneau, s. m. est en général toute surface droite ou courbe de peu d'étendue, face d'une pierre taillée; panneau double qui forme intérieurement ou extérieurement la cavité d'un voussoir. — *du gjott*, pomme de chou, s. f. chou-cabu ou pommé, plante potagère rouge ou blanche. — *du gvo*, vielle, s. f. instrument de musique à cordes frottées et mises en vibration par une roue; elles rendent toutes sortes de sons au moyen de dix touches qui forment une espèce de clavecin; cet instrument tire son origine de la lyre des anciens, la vielle commença à être goûtée en France vers l'an 1085. — *du hawai*, douille, s. f. manche de fer creux de pioche, de pelle, de bèche, etc. — *du hoïe*, emporté, e, adj. personne emportée, déréglée, tête fêlée; personne qui a la tête près du bonnet. — *du moir*, tête de mort, s. f. les menuisiers nomment ainsi une cavité qui se trouve à la surface d'un ouvrage et qui a été occasionnée par la rupture d'une cheville qui se trouve rompue plus bas que le nu de l'ouvrage. — *du saiglé*, hure de sanglier, s. f. tête coupée du sanglier; tête d'homme allongée.

TIESSTOU, têtu, e, adj. et s. personne têtue, qui a de la tête; entêté, obstiné, opiniâtre, trop attaché à son sens, à son opinion, à sa volonté; tête à perruque, vieillard entêté, qui tient opiniâtrement aux idées de sa jeunesse.

TIF, Tilff, commune de l'arrondissement et province de Liége.

TIGCHE, tige, s. f. partie de l'arbre, de la plante qui soutient les branches, les feuilles, les fleurs. — Piquant, s. m. ce qui pique; épine. — Pointe, s. f. bout piquant et aigu. — Tige, s. f. partie de la botte qui s'étend depuis le talon jusqu'au genou.

TIGNASS, tête échevelée, s. f. qui a les cheveux en désordre, qui se pimpreloche; cheveux ébouriffés. — Tignasse, s. f. mauvaise perruque, cheveux mêlés, entrelacés; coiffe en-

duîte d'onguent pour les teigneux.

TIGNEU, teigneux, se, adj. qui a la teigne, sorte de gale plate, sèche, à la tête; cuir teigneux, trop humecté.

TIGRÉ, moucheter, v. a. faire des petites marques rondes sur une étoffe, faire des petits trous; tacheté, comme couvert de mouches, avoir des petites marques rondes sur; tigrer, moucheter, rayer comme le léopard, le tigre.

TIH-ET-TAH, forfait, s. m. marché à perte ou gain, vente en gros.

TIHNE *(i)*, tournoyer, v. n. niaiser, d'une façon, d'un air niais; tournoyer de côté et d'autre.

TIK *(i)*, taie d'oreiller, s. f. toile qui enveloppe un oreiller.

TIK, tic, s. m. mouvement convulsif et souvent répété de l'homme, du cheval, des oiseaux, etc.; habitude ridicule. — Tique, s. f. espèce de vermine, insecte optère; ciron, ricin, louvette, etc. — Louvette, s. f. tique des chiens, genre d'insecte assez nombreux, à huit pattes.

TIKÉ, tiquer, v. n. avoir le tic, se dit du cheval.

TIKET, point, s. m. marque ronde; marque sur une règle, un compas.

TIKETT *(i)*, coutil, s. m. espèce de toile très-forte et très-serrée de fil de chanvre.

TIKEU, tiqueur, adj. cheval tiqueur, qui a le tic.

TIK TAK, tic tac, s. m. mouvement du cœur; bruit du balancier de la montre; mimologique, faire tic tac. — Tac tac, adv. et s. m. mot imitatif qui exprime un bruit réglé. — Truc, s. m. avoir le truc, secret, manière de faire.

TIKTÉ, tiquer, v. n. avoir le tic. — Tiqueté, e, adj. avoir des taches. — Tigrer, v. a. moucheter, rayer comme le léopard, le tigre.

TILBURI, phaéton, s. m. petite calèche légère et découverte, à deux roues.

TILEU *(i)*, tilleur, s. m. rangée, agglomération de tilleuls.

TILNETT, pissoir, s. m. baquet pour pisser. — Cuvette, s. f. petite cuve ronde avec un fond.

TIMITT, timide, adj. 2 g. craintif, peureux, qui a de la timidité, crainte habituelle.

TIMIZETERR, Thimister, commune du canton de Herve, arrondissement de Verviers, province de Liége.

TIMON, flèche, s. f. partie d'une voiture qui joint le train d'un carrosse, pièce de bois de charronnage. — Timon, s. m. pièce d'une voiture qui dirige l'avant-train, et des deux côtés de laquelle on attèle les chevaux. — Brancard de carrosse, s. m. l'une des deux pièces longues du train, pièce latérale qui unit les deux trains.

TIMP, tamplon, s. m. peigne de tisserand pour élargir le tissu sur le métier.

TIMPÉRAMAIN, tempérament, s. m. complexion; constitution, organisation, mélange des humeurs du corps de l'homme, de l'animal.

TIMPÉRANZE, tempérance, s. f. vertu qui règle les passions, les désirs surtout sensuels; sobriété, modération dans les plaisirs, retranchement du superflu des biens, de la volupté.

TINAN, taon, s. m. grosse mouche sclérostome à aiguillon, suce le sang des bœufs et les rend furieux par ses piqûres.

TINAU, tinet, s. m. bâton pour porter les tines et tinettes, etc.; bois, machine pour suspendre les bœufs tués dans les boucheries; bâton garni de deux crochets à chaque bout pour porter l'eau. — Portereau, s. m. bois, levier pour porter à bras un fardeau.

TIOU, tilleul commun, s. m. grand et bel arbre rosacé à suc séphalique pour les nerfs; écorce détersive, appéritive; la sève donne du suc, la feuille une gomme.

TIR *(i)*, tir, engeance, s. f. race en parlant des volatiles, des animaux et des hommes.

TIRAN, entrait, s. m. pièce de charpente de traverse, pièce qui porte les pieds des arbalettiers et les empêche de s'écarter; cordon qui sert à ouvrir ou fermer une bourse.

TIRASS, grelin, s. m. petit câble, t. de mar.

TIRÉ, tirer v. a. mouvoir vers soi, amener à soi; ôter, délivrer, dégager, recueillir, percevoir recevoir, retirer, tracer, faire le portrait de, faire des armes; lancer des projectiles, décharger des armes à feu; prendre au sort, allonger en fil. — Escrimer, v. n. se battre avec des fleurets; faire des armes. — Extraire, v. a. tirer quelque chose d'un corps mixte; tirer une chose, un corps, etc.; extraire le marbre, la pierre, le minerai, etc. — Pistoleter, v. n. tirer au pistolet. — Tiré, portraire, v. a. tirer la ressemblance, la figure, la représentation d'une personne au naturel avec le pinceau, le crayon. — Enverser, v. a. façonner une étoffe en la tirant — Détirer, v. a. étendre en tirant; détirer une étoffe, une peau, etc. — Étirer, v. a. t. de manufacture, étendre, allonger en tirant; s'étirer, s'allonger en étendant le bras. — Quintescencier, v. a. raffiner, subtiliser, tirer la quintescence d'une chose. — Haler, v. a. enlever, soulever, tirer avec une corde; adj. tiré à quatre épingles; trop guindé, trop roide, trop affecté. — Disposer, v. a. d'une somme sur quelqu'un, tirer par un effet de commerce, tirer à découvert; on tire sur quelqu'un à découvert, c'est-à-dire qu'on tire sans lui avoir remis les fonds nécessaires pour payer la traite. — *le ban*, annonce, s. f. ban, proclamation de mariage à l'église catholique.

TIRAGE, tirage, s. m. action de tirer, se dit du sort pour le recrutement de l'armée. — Extraire, v. a. tirer de la houille, des minerais. — Décharge, s. f. coups d'armes à feu tirés à la fois. — Fusillade, plusieurs coups de fusils tirés à la fois; action de fusiller. — Escrime, s. f. art de faire des armes, de se servir d'une arme blanche; lutte, combat, art homicide de celui qui se bat en duel.

TIRELIR, turelure, s. f. sorte de refrain de chanson; fig. la même turelure, le même refrain, la même chose, la même façon.

TIREU, tireur, s. m. t. de chasse, t. militaire, celui qui tire; chasseur, soldat; tireur, chasseur adroit au tir. — *d'lami*, filière, s. f. ustensile de lamier; il y en a de deux sortes: celle qui détermine la largeur des dents et celle qui détermine l'épaisseur; elles sont formées de lames de rasoirs, fixées sur la base de l'outil.

TIRLETETIN, tirelintin, s. m. popul. se dit du bruit d'une sonnette.

TIRLIR, tire-lire, s. f. tronc propre à serrer de l'argent; tire-liard.

TIRI, saint Thieri, abbé près de Rennes; saint Thieri d'Orléans; on les fête le 1er juillet et le 17 janvier.

TIRLOTT, anthracite, s. m. charbon de terre qui a du rapport avec la houille, d'une combustion lente et difficile, tache facilement les doigts. — Terroulle, terre légère et noire, indice du charbon de terre, terre noire qui recouvre la houille, mauvais charbon.

TIRTAINE, futaine, s. f. étoffe de laine croisée qui paraît comme piquée d'un côté. — Tiretaine, s. f. étoffe grossière.

TIZANE *(à)*, tisane, s. f. eau, infusion de réglisse, de guimauve, de plante, de graine, de feuilles, pour débiliter l'estomac; la tisane est antispasmodique, sudorifique, tonique, acidulée, astringente, vermifuge, bechique, délayante et rafraîchissante. — Frustratoire, s. m. eau légèrement sucrée ou aromatisée que l'on donne aux malades pour l'aider à supporter la diète; vin sucré avec de la muscade, de la cannelle, etc. — Apozème, s. m. décoction d'herbes médicinales. — Limonade, s. f. boisson du jus de limon, de citron avec de l'eau légèrement sucrée. — Oxymel, s. m. liqueur faite de miel et un peu de vinaigre, sert surtout dans les hôpitaux infectés d'une maladie épidémique. — Glycération, s. f. infusion, tisane de réglisse.

TIZE, tiers, s. m. la 3me partie d'un être; une 3me personne; 3me partie de l'aune de Liége. — Tierçon, s. m. ancienne mesure de capacité qui faisait le tiers d'une mesure entière.

TIZELET, pain de 2 kilogrammes.

TIZE-OR *(ô)*, tiers-ordre, s. m. association des séculiers et des réguliers, soumis à des règles claustrales.

TNAN, tenants, s. m. pl. limite; tenants et aboutissants, ce qui tient à un terrain, circonstances et dépendances. — Tenant, s. m. qui défend une opinion; qui s'est impatronisé dans une maison, y domine, etc.; galant, protecteur, défenseur.

TNAW, tenue, s. f. être militairement vêtu, se parer de tout l'uniforme du corps; assiette ferme à cheval, constance, fermeté.

TNI, tenir, v. a. avoir entre les mains; posséder; jouir, recevoir, avoir, occuper, mettre et garder dans un lieu; maintenir; entretenir; contenir; reformer; arrêter, fixer, empêcher d'aller, de remuer, d'avancer; retenir, etc. — *à goyn*, tenir quelqu'un en respect, se faire respecter; fig. coletter, houspiller quelqu'un contre un mur, dans un coin.

TO BAS, tout bas, adv. doucement, à voix basse, chuchoter, parler tout bas.

TO-CHO *(chô)*, à la chaude, adv. de premier abord, sur l'heure; fam. trop vivement, tout chaud.

TO-D'BON, tout de bon, adv. sérieusement, en vérité.

TO-DE-LON, tout du long, adv. depuis le commencement jusqu'à la fin; en long, dans toute sa longueur.

TO-D'FAI, méconnaissable, adj. 2 g. qu'on reconnaît avec peine.

TODI, toujours, adv. sans cesse, continuellement, sans interruption, sans relâche, sans fin, sans exception, de tout temps, en toute occasion, en toute rencontre, le plus souvent, ordinairement, etc., à la continue. — Éternellement, adv. sans commencement ni fin, sans cesse, longtemps, pour toujours, continuellement. — Sans cesse, adv. continuellement, toujours, sans discontinuation.

TODI *(ô)*, taudis, s. m. *V. Taudi.*

TODION *(tô)*, femme sale, malpropre, saligaude, peu respectée; se dit aussi d'une prostituée; salope, femme de mauvaise vie.

TODON, tant mieux, adv. bien fait.

TO DON KO *(kô)*, ex abruto, adv. tout d'un coup, inopinément, brusquement, sans préparation. — Aussitôt, adv. dans le moment, sur l'heure; aussitôt que, dans le même moment. — Tout-à-coup, adv. incontinent, aussitôt, sur l'heure, bientôt, tout d'un coup. — Tout d'une tire, adv. sans discontinuer. — De prime saut, adv. subitement, tout d'un coup. — De prime abord, adv. au premier abord, dès le premier instant, sur-le-champ.

TODOU, tout doux! interj. — Doucement, adv. d'une menière douce, sans bruit, avec peu de bruit; délicatement, sans éclat, lentement, médiocrement bien; commodément, agréablement, sagement, mûrement, sans précipitation; mollement, lâchement, etc.

TODOUZEMAIN, tout doucement, adv. aller, se porter doucettement, tout doucement. — A la sourdine, adv. sourdement; cabaler, frapper à la sourdine, en sournois. — Insensiblement, adv. peu à peu; couler, s'écouler, passer insensiblement, d'une manière peu sensible. — Sourdement, adv. d'une manière sourde, peu retentissante, peu sonore; fig. secrètement, en cachette.

TODREU, incessamment, adv. sans cesse, continuellement, sans délai, au plutôt; partir, agir, écrire incessamment.—Tantôt, adv. dans peu de temps, bientôt, tout à l'heure, dans un moment.

TO-D'SUITT, à l'instant, adv. tout à l'heure, à l'heure même. — Tout de suite, adv. aussitôt, sans délai, sans interruption. — Incontinent, adv. aussitôt, sur l'heure, bientôt.

TO-ET-SOL *(sôl)*, tout ensemble, adv. au même temps.

TOFAIR, toujours, adv. continuellement, sans interruption, sans cesse.

TO-FLAUWMAIN, agir tout faiblement, avec faiblesse, débilité.

TO-FREUDMAIN, tièdement, adv. avec tiédeur, nonchalance.

TOGCHET, angle, coin d'un mur, d'une rue, c'est la rencontre de deux lignes, soit droites ou courbes; encoignure d'une maison, d'une rue.

TOID, tordre, v. a. tourner un corps flexible en long et en sens contraire en serrant, faire un cordon d'une branche flexible.—Torcher, v. a. faire un cordon en osier, tordre un hart pour lier. — Toreiner, v. a. tordre le verre chaud, le manier. — Torser, v. a. contourner pour rendre torse; corde que l'on tord.—Cordeler, v. a. tresser, tordre en corde, en cordeau. — Tortiller, v. a. tordre à plusieurs tours, faire des tortis; tordre brin à brin, successivement, un toron après l'autre.

TOIG, tortillon, s. m. torchon tortillé en rond,

bourrelet sur la tête pour porter un fardeau.— Bandeau, s. m. rembourré de poils, de laine, crin ou de bourre pour porter sur la tête. — Bourrelet, s. m. coussin rond et bourré, vidé par le milieu, ce qui en a la forme; coiffure des jeunes enfants en bas âge, destiné à amortir l'effet de leurs chutes. — *du gvô*, bardelle, s. f. sorte de selle de grosse toile et de bourre piquée. — Batine ou torche, s. f. c'est la plus simple des selles, elle est rembourrée de poils, de paille et couverte d'une grosse toile. — Bat, s. m. espèce de selle des bêtes de charge pour supporter les fardeaux et les y attacher. — *du strain*, torchon, s. m. paquet de paille tortillée qu'on met sous les pierres pour éviter les épaufrures des arêtes lorsqu'on les met sur le chariot pour les transporter à pied d'œuvre ou les remuer.

TOIG-NE, torche-nez, s. m. instrument pour serrer la lèvre supérieure du cheval.

TOIG-POSON, tortillon, s. m. torchon; servante qui fait les ouvrages sales, rudes et malpropres.

TOILETT, bonheur du jour, sorte de chiffonnière avec des glaces, avec boite; flambeaux, flacons et autres petits nécessaires de dame; meuble pour renfermer tout ce qui regarde la coiffure, détail des ajustements des dames.

TOINETT, sainte Antoinette.

TOIR, tort, s. m. l'opposé de la justice, du droit, de la raison; lésion, dommage juste ou injuste; injure, atteinte à la réputation; à tort, sans justice, sans raison; à tort et à travers, sans discernement, sans considération — Grief, s. m. dommage reçu. - - Toron, s. m. cordons qui composent un cordage, une corde, etc., une des cordelettes qui composent une corde. — Tors, e, adj. qui en a la figure.

TOIRCHEG, torsion, s. f. action de tordre; mouvement d'un corps, d'une corde qui se tord, que l'on tord. — Luxation, s. f. déboîtement, dislocation, déplacement des os en torchant. — Tige voluble, adj. qui monte en se tournant autour d'un corps.

TOIRCHETT, torchette, s. f. coudrier, osier, paille tortillée.—Défense, s. f. signal en forme de croix, de latte, etc.; tortis de paille suspendu au bout d'une corde sur la voie publique par les maçons et les couvreurs pour indiquer aux passants qu'ils doivent passer du côté opposé.— Torche, s. f. poignée de paille torchée et tortillée en natte pour supporter. — Coussinet, s. m. rouleau de paille nattée. — Paillon, s. m. t. de papeterie, poignée de paille au fond de la cuve pour colorer l'urine falsifiée. — *du strain*, accolure, s. m. lien de paille pour accoler, embrasser, lier ensemble, joindre par une accolure. — Bouchon, s. m. poignée de paille, de foin pour bouchonner les chevaux. — Gobion, s. m. torche de paille, de jonc ou d'autres matières flexibles pour garantir d'un choc trop violent les tonneaux.

TOIRCHI, tordre, v. a. tourner un corps flexible en long et en sens contraire en serrant et tourn r de travers. — Torsion, s. f. déformation d'un être, d'une chose, d'un arbre, d'un cylindre, etc.; tordre des fibres filamenteuses. — Bistourner, v. a. tourner dans un sens contraire, qui défigure l'objet; tordre, désorganiser, contourner, défigurer. — Détorse, s. f. violente extension d'un muscle; entorse, relâchement, violente et subite extension d'un muscle, des nerfs. — Luxer, v. a. faire une luxation, faire sortir un os de sa place. — Apagne, s. m. déplacement d'un os. — Ménarchure, s. f. entorse d'un cheval qui a fait un faux pas. — *et kosté*, volter, v. n. t. d'escrime, tourner le corps pour éviter le coup.

TOIRCHIHEG, luxation, entorse, ménarchure, entorse d'un os, d'un muscle. — Diarthose, s. f. articulation relâchée d'un os, articulation mobile formée par des têtes d'os dans des cavités. — Diathose, s. f. espèce de luxation, écart d'os; écartement, dilatation des muscles.

TOIRCHISS, malandres, s. f. pl. bois tranché qui a des nœuds vicieux ou des filets obliques; défectuosité du bois. — Tortillard, s. f. bois noueux, madré, rocheux, difficile à polir.

TOIRCHON, torchon, s. m. fam. femme malpropre; souillon, servante employée à des bas offices.

TOIRDEG, tordage, s. m. façon donnée en doublant et tordant le fils, la laine, la soie, le coton. — Tortis, s. m. assemblage de fils tordus ensemble. —Commettage, s. m. art de réunir plusieurs fils en les tortillant. — Torsion, s. m. mouvement d'une carte qui se tord, que l'on tord.

TOIRDEU, commetteur, s. m. celui qui fait le commettage. — Tordeur, s. m. celui qui tord la laine, le fil, les écheveaux, etc.

TOIRDOU, tors, e, adj. tordu; qui en a la figure. — Tortillé, e, adj. qui a subi le tortillement; son effet. — Cordelé, tressé en corde; façon donnée en doublant et tordant les brins, etc.

TOIZE, toiser, v. a. mesurer à la toise; toiser quelqu'un, l'examiner attentivement avec dédain. — Entois r, v. a. mettre en tas carré pour toiser, t. d'archit.

TOIZON, palastre, s. m. plaque de fer battu sur laquelle est bâti la serrure. — Toison, s. f. dépouille d'un mouton, d'une brebis; sa peau avec la laine.

TOK, toque, s. f. coiffure de femme; sorte de chapeau couvert de velours.

TO-KAM, tout comme, adv. de même, ainsi que.

TO-KEU, coi, coite, adj. tranquille, calme, paisible.

TO-KEUDMAIN *(à)*, coiment, adv. tranquillement, silencieusement.

TOK-FEU, cendrier; s. m. partie du fourneau où tombe la cendre; âtre, foyer. — Grille, s. f. barre de fer, treillis sur lequel on expose au feu, on met le charbon, etc.

TOKI, faire du feu, allumer le feu d'un âtre, d'un fourneau; fourgonner, attiser le feu, allumer, exciter à la discorde. — Chauffer, v. a. donner de la chaleur; chauffer le four, un poêle, un fourneau, etc.; alimenter, attiser le feu. — Fomenter, v. a. entretenir sourdement une querelle, une désunion, faire durer la discorde; champer, jeter les bois sur la grille. — *et l'aize*, faire du feu dans l'âtre, y placer du bois, alimenter le feu.

TOKIEU, chauffeur, s. m. ouvrier qui alimente le feu des machines à vapeur. — Cuiseur, s. m. celui qui dirige le feu d'un fourneau de briques, de briquetterie, tuillerie, etc. — Cham-

peur, s. m. ouvrier qui entretient le feu, qui jette le bois sur la grille, t. de saline.

TO-KO *(ô)*, à tout coup, à tout propos, souvent, à tout instant, à chaque fois.

TOL *(ô)*, tôle, s. f. fer en feuille. — Rancette, s. f. tôle commune pour les tuyaux et rancettes de poèle à feu. — Palâtre, s. m. tôle battu en feuille.

TO MIERSEU, tout seul, e, adj. sans compagnie; unique; simple.—Seulet, te, adj. seul, abandonné, délaissé.

TON, mimologie, s. f. imitation de la voix, du ton, du geste de quelqu'un; ton mimologique. — Ton, s. m. inflexion, degré d'élévation ou d'abaissement de la voix; ton, énergie, vigueur; le ton du monde, de la bonne société.

TONAI, tonneau, s. m. petite tonne; son contenu; vaisseau de bois à deux fonds, fermé de douves et de cercles renflés au milieu; t. de marine, poids de deux mille livres, quarante pieds cubes; balise, tonneau qui indique les écueils, les endroits dangereux en mer, sur les rivières; tonneau-mesure, on l'évalue pour le fret d'un tonneau de marchandises pesantes à mille kilogrammes de poids.—Bassiot, s. m. petit baquet de bois fermé dessus et dessous, dont l'un est couvert d'un petit entonnoir plat pour recevoir l'eau, le vin, etc. — Queue, s. f. mesure pour le liquide, particulièrement pour le vin, sa capacité est à peu près celle du muid et demi, c'est-à-dire de 432 pintes. — — Demi-queue, s. f. espèce de tonneau contenant de 240 à 260 demi-litres; demi-pièce de vin. — Pipe, s. f. futaille d'un muid et demi. — Boucaut, s. m. tonneau moyen pour renfermer des marchandises non liquides, le tabac, etc., etc. — Futaille, s. f. vaisseau de bois à ventre renflé pour mettre des liqueurs; grande quantité de tonneaux; les bois du tonneau. — Baril, s. m. petit tonneau; son contenu; baril foudroyant plein d'artifice; baril, mesure.—Boisseau, s. m. mesure de capacité pour les substances sèches.—Boute, s. f. futaille pour les boissons, tonneau pour l'eau douce.— Barrique, s. f. sorte de gros tonneau pour les liquides, surtout les vins et eaux-de-vie. — Tonne, s. f. vaisseau en forme de muid; gros tonneau; vaisseau de bois à deux fonds, fermé de douves; hectolitre. — Muid, s. m. tonneau d'un muid de vin; vaisseau; son contenu. — Foudre, s. m. gros tonneau d'Allemagne. — Refrigérant, s. m. vaisseau de bois rempli d'eau pour condenser la vapeur dans l'alambic. — Betuse, s. f. tonneau à demi-ouvert. — Cuvier, s. m. grand vaisseau de bois, percé d'un trou un peu au-dessus de son fond, pour recevoir un robinet de métal; réservoir d'eau de pluie. — Frequin, s. m. futaille pour la mélasse, le sucre, le sirop de fruits. — Baste, s. m. cylindre cerclé pour mettre le lait. — Saunière, s. f. tonneau, baquet où l'on conserve le sel. — Caque, s. f. espèce de baril ou tonneau pour caquer, mettre les harengs. — Barrot, s. m. espèce de baril où l'on alite les anchois après leur avoir coupé la tête et ôté le fiel et les boyaux. — *au kronpir*, boisseau, s. m. décalitre, 504 pouces cubes, mesure de matières sèches, grain, sel; 33 livres de Liége de pommes de terre. — *po tiré au sôr*, roue, s. f. machine ronde et creuse, en ferblanc, vitrée ou non vitrée, dont l'axe est mu avec la main, contenant les 90 numéros de la loterie, les billets au nombre égal des miliciens ou conscrits; roue de fortune.

TONBAU, tombeau, s. m. sépulcre, monument elevé à la mémoire d'un homme au lieu où il est enterré. — Sarcophage, s. m. tombeau; sa représentation; tombeau creusé dans une pierre caustique ou assienne. — Cénotaphe, s. m. tombeau vide dressé à la mémoire d'un mort enterré ailleurs, orné de catafalques ou décorations funèbres au-dessus du cercueil; il se pose dans le cœur d'une église aux cérémonies funèbres d'un défunt.

TOND *(ô)*, tondre, v. a. couper la laine, les poils des animaux, des étoffes, les branches des charmilles, etc.; raser, couper les cheveux; surtondre la laine, couper les extrémités les moins fines.

TONDAUF, tonte, s. f. action de tondre les moutons, les arbres, les haies, etc.; temps où l'on tond les troupeaux, tondaison.

TONDEG, tondaille, s. f. la laine, la toison enlevée de dessus le mouton, temps, action de tondre.

TONDEU, tondeur, s. m. celui qui tond les draps, les étoffes; tondeuse. — Ébertaudeur, s. m. qui ébertaude les draps en première coupe.

TONDOU, tondu, e, adj. dont on a coupé la laine, les poils, les cheveux; ironique. — Écoté, e, adj. tronc, branche écotée, dont les menues branches sont coupées.

TONÈ, tonner, v. n., impers. se dit du bruit que fait le tonnerre, le canon, un volcan; fig. parler avec véhémence, menacer avec autorité; imiter le bruit du tonnerre. — Gronder, v. n. faire un bruit sourd; se dit du tonnerre, du vent, d'un orage; en général, murmurer, tapager. — Foudroyer, v. n. t. de chimie, faire explosion, fermenter et détonner avec fracas.

TONEG, grondement, s. m. bruit sourd du tonnerre, etc.; détonnation, inflammation subite avec éclat. — Tonnant, e, adj. qui tonne; bruit, voix tonnante, forte, éclatante.

TONHLÉ, assembler une charpente au moyen des tholus ou pièce de bois en forme de coin ou clef de charpente.

TONHLEU, tougours, s. m. pl. petit levier dont on se sert pour tenir un essieu de charrette bandé sur le brancard.

TONNIR, tonnerre, s. m. bruit éclatant occasionné par une explosion, une détonnation électrique entre deux nuées ou entre une nuée et la terre; la foudre, tonnerre; orateur véhément. — Foudre, s. 2 g. matière électrique sortant des nuées avec détonnation; indignation foudroyante, terrible, pleine de colère. — Foudroyante, s. f. fusée qui imite la foudre.— Voix stentorée, adj. de stentor, voix éclatante, ronflante.

TONNLEG, tonnelage, s. m. ce qui concerne la tonnellerie; lieu où l'on fait des tonneaux.

TONNLI, tonnelier, s. m. qui fait des tonneaux, des cuviers, des seaux en bois; qui s'occupe de la tonnellerie.

TO-NOU, nu, e, adj. qui n'est pas vêtu, qui n'est

pas couvert ; nu, tout nu, fig. qui est sans déguisement, sans ornement ; dépouillé. — Le nu, s. m. t. d'arts, ce qui est sans draperie, sans ornement ; figure et partie non drapée ; les membres, les chairs, les muscles, les os et la peau ; ceux qui sont nus. — A nu, adv. à découvert, sans déguisement, sans voile. — Dénudé, e, adj. dépouillé de vêtement, d'écorce, de chair ; qui est dans le dénuement. — Dénudation, s. m. état d'un os écorché ; à découvert, état de nudité. — Déguenille, e, adj. personne déguenillée, dont les habits sont en lambeaux. — Innaturalibus, adv. à nu, dans l'état de nudité ; état d'un être nu, partie nue.

TO-NOU *(ò)*, neuf, ve, adj. ce qui est neuf, chose nouvelle, habiller de neuf.

TO-NOVAI, récemment, adv. nouvellement, depuis peu ; tout nouveau.

TO-OU-RIN, jouer le tout pour le tout ; s'exposer à tout perdre pour tout gagner.

TOP, tope, interj. — Toper, v. n. t. de jeu, consentir, demeurer d'accord à une offre, une proposition ; conclure un marché, un arrangement en frappant dans la main l'un de l'autre ; tenir pour, absolument sa promesse ; tenir, être attaché à sa parole, tenir pour dit, pour fait ; arrêté.

TOPAINE, claque, s. f. coup bruyant du plat de la main. — Tope, s. f. fam. coup de la main.

TO-PIERDOU, errer, v. n. voguer de côté et d'autre, aller çà et là, à l'aventure ; avoir une fausse opinion, se tromper.

TO-PO *(pò)*, tantin, tantinet, tantet, s. m. fam. un peu, tant soit peu, tout peu. — Un petit peu, adv. une petite portion ou quantité.

TOPRET, près, prép. auprès, en comparaison, proche, presque, environ, de près, tout contre, proche du voisin. — Proche, prép. près, auprès, adv. ou tout proche, tout contre. — Adjacent, e, adj. proche, contigu, situé auprès, aux environs. — Contigu, e, adj. touchant immédiatement ; maison, héritage contigu.

TORAI, taureau, s. m. mâle de la vache, quadrupède bisulce, mammifère, ruminant ; fig. homme très-vigoureux et très-ardent en amour ; voix de taureau, très-grosse. — Robin, s. m. t. pop. taureau ; homme méprisable.

TORATT, tantôt, adv. dans peu de temps, bientôt, il n'y a pas longtemps, sitôt que ; tout-à-l'heure, dans un ou quelques instants.

TORG, torse, s. m. bois tourné, peint en serpentant ; qui est tordu ou qui en a la figure ; contors, colonne, torse, t. de sculpteur ; figure tronquée, bois tournant en serpentant. Torche, s. f. poignée de paille tortillée.

TORLÉ, courir la genisse ; être en chaleur, se dit d'une vache en chaleur.

TO-ROIRI, guéri radicalement, délivré du mal ; être dans son principe, rendu à la santé.

TORON, homme simple, s. m. qui n'a pas de luxe, de ton, d'orgueil, de façon ; tout rond, corps, surface circulaire ; rond terminé par un cercle, se dit d'un homme rebondi, comme enflé de graisse, de nourriture, de boisson.

TORTAI, gâteau, s. m. espèce de pâtisserie de farine, beurre et œuf en pâte solide, ronde et plate ; tourte, tourteau. — *d'kouk*, rond de pain d'épices. — *d'laume*, rayon, s. m. ou gâteau de miel. — *d'navett*, tourteau, s. m. gâteau de marc de noix, de colza ou de pavot après qu'on en a extrait l'huile, est une nourriture des bestiaux ; engrais spécifique pour purger les vaches qui viennent de vêler ; sorte de gâteau, pièce ronde. — *d'son*, caillot, s. m. grumeau, masse de sang caillé.

TORTEURR *(ò)*, torture, s. f. tourment, gêne, question ; tourmenter l'esprit, être a la torture très-souffrant. — Question, s. f. torture, gêne pour arracher la vérité aux accusés. — Epreuve, s. f. sorte de question de supplice ; épreuve du feu en maniant du fer rouge ou marchant dessus sans se brûler ; question de l'eau, en y plongeant sans s'enfoncer, le patient ; cette coutume avait lieu dans le 8[me] siècle. — Frontal, s. f. torture en serrant le front avec une corde à nœud. — Lampadation, s. f question que l'on faisait subir en brûlant les jarrets avec des lampes. — Ordeal, s. m. épreuve de l'innocence d'un accusé en lui faisant tenir un fer chaud. — Falaca, s. m. instrument de supplice. — Falacque, s. f. bastonnade sous la plante des pieds ; planchette sur laquelle on attachait le patient. — Gêne, s. f. question, torture pour arracher un aveu ; violence pour extorquer de l'argent. — Escarpins, s. m. pl. sorte de torture qui serrait les pieds.

TORTIERE, cloche, s. f. ustensile d'office fait en forme de four de campagne pour y faire cuire des compottes ou des fruits.

TOSAIN, Toussaint, s. f. fête de tous les saints chez les catholiques le 1[er] novembre de chaque année ; ce fut en 856 que l'empereur Louis-le-Débonnaire ordonna la célébration de ce jour à toute la Gaule et à la Germanie.

TOSÉ, tousser, v. n. faire l'effort et le bruit que cause la toux. — Coqueluchier, v. n. tousser, avoir la coqueluche ; rhume contagieux.

TOSEG, toussérie, s. f. action de tousser, de coqueluchier.

TOSEU, tousseur, se, s. qui tousse souvent. — Seul, e, adj. sans compagnie, unique, simple, un seul homme ; acte uniloque, où un seul parle, qui exprime la volonté d'un seul. — Seulet, te, adj. diminutif de seul ; f. abandonné, délaissé.

TO-SOU, tout c'est, s. m. chose considérée en son entier ; toute chose, sans exception ni réserve.

TOSS, toux, s. f. mouvement convulsif de la poitrine, de la gorge, accompagné de bruit, maladie ; elle accompagne un grand nombre de maladies, le traitement est divisé en toux de poitrine, stomacale et en toux nerveuse ; maladie qui fait faire des efforts à la poitrine avec bruit pour en pousser en dehors une humeur âcre et piquante. — Toux ferine, s. f. d'un mauvais caractère, toux des enfants. — Quinte, s. f. toux violente, âcre et redoublée. — Toux nerveuse, s. f. se rencontre dans les affections nerveuses. — *du gvo*, pommelière, s. f. phthisie pulmonaire des chevaux à son premier degré. — *du stoumak*, toux d'estomac, est sèche ou humide, et quelquefois compliquée d'une toux de poitrine.

TOSS-VAILLANT, son saint-frusquin, s. m. tout l'argent, les nippes d'un homme, etc

TOT, tout, s. m. chose considérée dans son entier. — Tout, e, adj. tous, m. pl., toutes, f. pl. se dit de l'universalité d'une chose, la plénitude absolue, etc. — Tout, adv. tout-à-fait, entièrement, en entier, sans exception ni réserve; surtout, principalement, etc.

TOTI *(ó)*, niais, e, adj. et s. sot, sans expérience, simple.

TOTOM, garde, s. f. prendre garde, avoir soin de ne pas tomber, se dit des enfants.

TOTT, toute, adj. *V. Tot.*

TOTT-A-FAI, tout-à-fait, adv. entièrement, en entier, sans exception ni réserve. — Intégralement, adv. entièrement; intégrale, partie finie.

TOTT-A-KO *(kó)*, tout-à-coup, adv. incontinent, aussitôt, sur l'heure, bientôt.

TOTT-A-PON, tout à point, adv. tout à propos, dans l'occasion, convenablement, au temps, quand il faut.

TOTT-BONN, toute-saine, s. f. arbrisseau très-employé en médecine, ressemble au mille-pertuis; il est apéritif et tue les vers.—Toute-bonne, s. f. orvale, bon-henri, silarée, plante labiée, enivrante, vulnéraire.

TOTT FOI, toutefois, adv. néanmoins, cependant, pour toutes les fois, on dit que; toutefois je ne le crois pas.

TOTT-HAU, à pieds nus, sans bas ni souliers; va nu-pieds, a pieds nus.

TOUBAK, tabac, s. m. petun, herbe à la reine, plante usuelle, enivrante, dont on fume les feuilles et dont on fait une poudre sternutatoire; la plante est purgative; la première plante de tabac fut introduite en Europe en 1560. — Nicotiane, s. f. plante âcre et caustique, irrite les nerfs, fait éternuer et moucher; violent purgatif, bon pour l'apoplexie, la léthargie, l'épilepsie, préserve, du mal de dents, du scorbut. — Macouba, s. m. tabac de la Martinique, préparé avec du sucre brut, sent la violette et naturellement l'odeur de la rose; ce tabac est rare en Europe. — Kanastre, s. m. kanaster. — Canasse, s. m. tabac filé menu pour fumer. — Role, s. f. boudin de tabac roulé pour chiquer.

TOUBION, vertige, s. m. tournoiement de tête, étourdissement; fig. folie, égarement de la raison. — Scotodinie, s. f. vertige avec la vue trouble, obscurcie. — Scotomie, s. f. t. de médecine, maladie des yeux; vertige avec obscurcissement. — Vertigo, s. m. maladie de tête, du cheval, du mouton; caprice, fantaisie, grain de folie.

TOUCHÉ, doigter, v. a. poser les doigts sur un instrument à clavier, à manche, à trous, pour en tirer des sons. — Toucher, v. a. mettre la main, le doigt, le pied sur.

TOUF, houppe, s. f. touffe de fil, soie, cheveux en bouquet, boule sur un bonnet. — Freluche, s. f. touffe, housse de soie, sert d'ornement. — Peluche, s. f. touffe de fleurs, de feuilles dans les fleurs artificielles.

TOUGCHE, touche, s. f. pièce mobile de clavier, division du manche de la guitare, du luth, etc. — Doigté, s. m. art, effet du jeu des doigts sur un instrument. — Pédale, s. f. touche mue avec les pieds; pédale de l'orgue, du forté-piano, du rouet à filer, le tour à tourner la roue du remouleur. — Guide, s. f. espèce d'équerre de fer ou de cuivre, limé un peu en talus en dessous. — *à l'ôl,* porte huile, s. f. petit outil d'horlogerie en forme d'aiguille, sert à mettre de l'huile aux pivots des montres, des pendules.

TOUGCHI, toucher, s. m. tact, sens par lequel on connaît les qualités palpables des corps; manière délicate de toucher l'orgue; v. a. mettre la main, les doigts, les pieds, etc. à ou sur quelque chose; opérer le contact, frôler, toucher légèrement un objet en passant.—Vibrer v. n. faire des vibrations aux cordes d'instrument; émouvoir, agiter, transmettre un son, une sensation.

TOUGNION *(ù)*, torchon, s. m. femme malpropre, ébouriffée. — *d'pan,* brife, bribe, s. f. gros morceau de pain cassé ou coupé par hasard.

TOUGNIOUL *(ù)*, jabot, s. m. mousseline, dentelle, etc. à la fente du haut d'une chemise d'homme. — Jabotière, s. f. mousseline, dentelle du jabot.

TOUMA, saint Thomas, s. m. apôtre surnommé Dydime, était de Galilée, l'on croit qu'il souffrit le martyr dans la ville de Calamen; il y a neuf saint Thomas, la fête du premier est le 21 décembre.

TOUMÉ, tomber, v. n. être dirigé, emporté, entraîné du haut en bas par son poids; se dit en général se jeter, fondre sur, passer rapidement d'un état à un autre pire; descendre, être précipité; faire une chute, tomber en faute, etc. — Acquiescer, v. n. consentir. — Défruiter, v. a. perdre ses fruits, se dit d'un arbre dont les fruits tombent. — Déchoir, v. n. tomber dans un état moindre, pire, de réputation, de crédit; diminuer peu à peu, devenir infirme, déchoir de son crédit, de sa vogue, etc.; disparaître, être oublié; tomber, être pendant, se dit des cheveux, des habits; cesser, discontinuer, être affaibli, se dit du vent; laisser tomber une injure, ne pas contredire, ne pas maintenir son dit. — Péricliter, v. n. menacer ruine, être en péril de sa fortune, les affaires périclitent. — Renversé, e, adj. être jeté par terre; tomber à la renverse, se renverser. — Dégringoler, v. a. sauter, descendre vite et malgré soi; burlesque.

TOUMEG, chute, s. f. mouvement, action de ce qui tombe. — Tombir, v. n. faire du bruit, se fracasser en tombant. — Dégringolade, s. f. action de dégringoler, chute rapide, être précipité.

TOUNE *(ù)*, tourne, atout, s. m. carte que l'on retourne, qui fait l'atout, le triomphe, t. de jeu de cartes. — Triomphe, s. f. sorte de jeu de cartes; carte retournée après la distribution. — Retourne, s. f. carte que l'on retourne au jeu, elle indique la couleur pour atout. — *ki plante,* arrive qui plante, ce qui pourra, qu'il en soit, ce qu'il voudra, à la bonheur, à tout hasard. — *viss,* tourne-vis ou tourne à gauche, petit outil d'acier trempé, mince et aplati d'un bout pour pouvoir entrer dans la fente de la tête d'une vis, instrument d'arts pour tourner la vis; petit outil en forme de ciseau; avec ou sans manche, qui sert à serrer et à desserrer les vis à tête fendue.

TOUP, touffe, s. f. assemblage, amas de plantes;

grosse mèche de cheveux sur le sommet de la tête. — Toupe, s. f. paquet très-dur de cheveux. — Fréluché, s. f. houppe de soie, de bourre de laine, qui jadis se plaçait sur le haut de l'empeigne des souliers de femme. — Houppe, s. f. touffe de fils en bouquet; boule sur un bonnet.

TOUPET, brasses, s. f. pl. bouquet de poils aux canons des jambes de derrière des bêtes fauves. — Faisceau, s. m. amas de certaines choses liées; faisceau de verges, d'herbes, etc. Toupillon, s. m. petit toupet, petite touffe de poils, de cheveux, de crins, de laine, d'arbres, etc.; toupet, cheveux au haut du front. — *d'on gvo*, mollette, s. f. épis de crins qui tombe sur le front entre les deux oreilles du cheval. — Épée romaine, s. f. épi extraordinaire le long de l'encolure du cheval, près la crinière.

TOUR, tour, s. m. mouvement en rond en revenant sur soi-même; promenade, allée et venue; circuit; tournure, façon, rang successif, alternatif; tour, action qui exige la promptitude, la subtilité, l'adresse de la main, l'agilité, la souplesse du corps; trait de subtilité, d'adresse, de finesse. — Tour, machine qui se meut circulairement pour façonner en rond les bois, les métaux. — Pourtour, s. m. le tour, le circuit d'un corps; étendue du contour d'un espace ou d'un ouvrage, t. d'archit. et d'arts. — Clocher, s. m. tour, bâtiment rond ou à pans plus haut que large. — Tourelle, s. f. petite tour ou polygone qui a plusieurs angles et plusieurs côtes par encorbellement. — Campanille, s. f. tour ouverte et légère; clocher, partie supérieure d'un dôme à jour. — Établi de tourneur, s. m. se compose de deux jumelles, deux traverses assemblées à tenons, mortaises et arc-boutant, deux poupées, quatre pieds assemblés dans les traverses et patins; se meut circulairement et sert à arrondir des ouvrages. — Superficie, s. f. surface, longueur et largeur sans profondeur. — Circonférence, s. f. tour d'un cercle; enceinte, courbe fermée. — Circonvolution, s. f. chacun des tours que décrit une courbe autour d'un centre commun; tour de spirale. — Entourage, s. m. tout ce qui entoure; ornement autour de. — Circuit, s. m. enceinte, tour, périmètre. — Lanterne, s. f. espèce de petit clocher construit au sommet d'un dôme pour servir d'amortissement, ou sur un comble pour y loger une horloge ou donner du jour à un escalier. — Touret, s. m. petit tour qui reçoit un mouvement de rotation rapide au moyen d'une grande roue qui fait partie d'une machine. — Phare, s. m. haute tour bâtie soit sur un promontoir ou une langue de terre qui s'avance dans la mer, soit en mer même, sur quelque ilot ou sur des rochers peu éloignés du rivage et au sommet de laquelle on entretient, pendant la nuit, un feu allumé pour guider les navires. — Canterme, s. m. maléfice, user de maléfice; employer des maléfices pour nuire aux hommes, aux animaux.— Tour de passe-passe, s. f. filouterie, tour d'adresse pour tromper. — Niche, s. f. tour de malice ou d'espièglerie; faire une niche à quelqu'un.— Rubrique, s. f. ruse, finesse, détour; connaître, savoir les rubriques. — Jonglerie, s. f. charlatannerie, tour de passe-passe; armoire claustrale, tournante, lieu où elle est. — *de chet*, tour du chat, s. m. espace vide de seize centimètres que l'on doit toujours laisser entre le mur d'un four à pain ou d'un fourneau de forge et le mur mitoyen. — *del kouze*, hippodrôme, s. m. place, lice pour la course des chevaux. —*du Babel*, tour de Babel, s. f. confusion des langues et d'opinions, se dit aussi d'une assemblée confuse où l'on ne s'y entend plus, et où il n'y a plus d'ordre. — *du Babilône*, tour de Babylone, s. f. se trouvait aux angles de chaque carré et entre les portes du mur de Babylone, une des sept merveilles du monde; ces murs avaient douze toises d'épaisseur, cinquante de hauteur, vingt-quatre lieues de circuit. — *du rain*, courbature, s. f. maladie de l'homme provenant de grandes fatigues, d'efforts; lassitudes douloureuses dans les reins, les lombes. — Tour de rein, s. m. rupture ou foulure des muscles des reins; mauvais office, mauvais marché. — Lombagie, s. f. lumbago, s. m. douleur violente dans les reins, produite par des efforts violents de porter, soulever des objets pesants. — Rachialgie, s. f. douleurs violentes dans les lombes et le dos; rachissagre, goutte à l'épine du dos. — *du waidai*, fût, s. m. espèce de vilebrequin, c'est le bois dans lequel le fer est placé pour percer.

TOUR-A-TOUR, alterner, v. a. faire à deux et tour à tour; exercer tour à tour un office, un ouvrage; placer, mettre l'un après l'autre, t. d'agriculture, varier la culture d'un champ. —Alternativement, adv. tour à tour, l'un après l'autre; roulement, service fait tour à tour, t. militaire.

TOURBAL, écrou, s. m. morceau de fer taraudé qui se visse au bout d'un boulon pour le retenir.

TOURBANTINE, huile, essence ou esprit de térébenthine, est une résine liquide de consistance mielleuse qui découle naturellement ou par incision de plusieurs arbres des térébinthacés; elle est discussive, résolutive, vulnéraire, diurétique pour les fleurs blanches.

TOURETT, tourelle, s. f. petite tour ronde ou polygone portée par encorbeillement, par un cul de lampe ou par une trompe, comme on en voit encore à quelques encoignures d'anciennes constructions du 13me et 14me siècle. — Dôme, s. m. voûte en coupe renversée qui couronne un temple, un amphithéâtre ou même un grand salon. — Bouteille, s. f. t. de mer, saillie en charpente sur les côtes de l'arrière, servant de latrine.

TOURLOUROU, soldat du deuxième rang.

TOURMAIN, tourment, s. m. grande et violente douleur corporelle; supplice, torture, peine d'esprit, vive inquiétude. — Blestrisme, s. m. inquiétude, vogue continuelle dans le corps, tristesse, etc. *V. Supliss.*

TOURMAINTE, tourmenter, v. a. faire souffrir quelque tourment de corps ou d'esprit; inquiéter vivement, agiter, importuner, harceler quelqu'un. — Lutiner, v. a. tourmenter quelqu'un, l'importuner, le tourmenter comme ferait un lutin. — Molester, v. a. chagriner, tourmenter, vexer, inquiéter.

TOURMAINTENN, tormentille, s. f. plante rosacée à racine vulnéraire, astringente et détersive, très-usitée en médecine, d'où l'on retire la résine de thérébenthe.

TOURNAIE, tournée, s. f. course, promenade, voyage que font les employés, etc.; course pour inspecter, voyage en plusieurs endroits. — Détour, s. m. sinuosité, endroit qui va en tournant, chemin qui éloigne du droit chemin, de la route; circuit. — Tournant, s. m. coude, coin de chemin, de rue; espace où l'on tourne une voiture, coude d'une rivière.

TOURNAN, tournant, e, adj. qui tourne, pont, bascule tournante. — Sinueux, se, adj. repli, cours sinueux, tortueux; route sinueuse qui tourne, fait des tours et détours. — Tournoyant, e, adj. qui tournoie, qui biaise; goufre, tournoiement d'eau causée par deux courants. — Vertigueux, se, adj. qui va en tournoiement, en tournoyant. — *mouteu*, tourniquet, s. m. croix mobile posée horizontalement sur un pivot; moulinet. — *mouton*, tournis, s. m. maladie des moutons causée par des hydatides dans le cerveau; cette incommodité les font tourner sur eux-mêmes en chancelant.

TOURNAR, tournure, s. f. tour, disposition, forme du corps, bouffant pour soulever la robe à la chute des reins; fig. genre d'esprit, ton du discours; ruse, stratagème. — Subterfuge, s. m. ruse pour s'échapper. — Cassade, s. f. mensonge pour rire ou pour s'excuser, servir de défaite; moquerie. — Désinvolture, s. f. jolie tournure, galbe gracieux de femme. — Degaine, s. f. démarche, tournure, attitude; ensemble des mouvements en marchant. — Menée, s. f. pratique mauvaise et secrète pour faire réussir. — Sinuosité des pensées, s. f. détour d'une chose vraie. — Astuce, s. f. mauvaise finesse. — Intrigue, s f. pratique secrète, manœuvre obscure et tortueuse pour réussir; commerce secret de galanterie.

TOURNE, tourner, v. a. mouvoir en rond, mettre dans un autre sens, d'un ou de l'autre côté; enlever, mouvoir en tournant; façonner autour, t. de métiers; diriger, tourner la tête; prendre à revers, interprêter, donner un sens, etc. — Tournasser, v. a. travailler sur le tour, t. d'arts, réparer les inégalités d'un ouvrage tourné. — Tourner, v. n. s'altérer, se se dit du vin, de certains fruits lorsqu'ils sont trop mûrs; s'aigrir, se corrompre; tourner; commencer à mûrir, pommer; faire prendre un certain tour, une tournure. — Tergiverser, v. n. prendre des faux-fuyants; chercher des détours pour reculer la conclusion d'une affaire. — Coaguler, v. a. figer, cailler, ôter la fluidité, se dit du lait qui se coagule. — Pivoter, v. n. tourner comme sur un pivot. — Tournailler, v. n. faire beaucoup de tours et détours sans s'éloigner d'un point; aller et venir en tournant; roder autour. — Pirouetter, v. n. faire la pirouette, pas de danse en tournant sur soi-même. — Toupiller, v. n. tournoyer comme une toupie; ne faire qu'aller et venir dans une maison sans savoir pourquoi. — Rouler, v. a. faire avancer en faisant tourner sur soi-même. — Virer, v. a. et n. tourner, aller en tournant, tourner d'un côté sur l'autre; fam. tourner et virer, questionner pour faire parler. — Roder, v. n. errer çà et là, tournoyer autour de, avec mauvaise intention; circuire, tourner tout autour. — Serpeger, v. a. conduire un cheval en tournant. — Serpenter, v. n. avoir une marche, une direction, un cours tortueux, serpenteux. — Pommer, v. n. t. de jard., se former en pomme; choux, cabus, laitue formée en manière de pomme. — Lanterner, v. a. ajourner et amuser par de vaines paroles; perdre un temps précieux par des lenteurs. — Biller, v. a. faire tourner une pierre, une pièce de charpente sur son axe; pivoter. — *et dustourné*, vire-et-volte, s. f. t. de manége, tour et retour fait avec vitesse, se dit d'une personne qui fait ce mouvement, qui, dans sa conversation, change de thèse et de propos.

TOURNEG, tournoiement, s. m. action de ce qui tournoie. — Tourbillonnement, s. m. mouvement en tourbillon. — Coagulum, s. m. coagulation produite par le mélange de quelque liqueur; moyen de coaguler. — Rotation, s. f. mouvement circulaire d'un corps qui tourne sur lui-même; mouvement en rond. — Tourner avec vélocité, s. f. avec vitesse, promptitude, rapidité. — Volte, s. f. mouvement du cheval en rond; t. d'escrime, botte en tournant sur le pied gauche, mouvement pour éviter le coup. — Lenteur, s. f. manque d'activité, de célérité; fig. se dit de l'esprit qui conçoit, imagine avec peine. — Commettage, s. m. art de réunir plusieurs fils en les tortillant. — *donn gross pir*, abattage d'une grosse pierre, sorte de manœuvre que font les ouvriers pour soulever ou retourner une pierre ou une pièce de bois, ils introduisent l'extrémité d'un levier sous la pierre, mettent ensuite une cale sous le levier pour lever à force de bras.

TOURNEU, tourneur, s. m. ouvrier qui façonne au tour; qui tourne la roue. — Ivoirier, s. m. ouvrier qui travaille, tourne l'ivoire et vend ces objets. — Cornettier, s. m. qui travaille, tourne la corne. — Perplexe, adj. 2 g. irrésolu, incertain, très-inquiet, embarrassé. — Lambin, e, adj. et s. fam. qui agit lentement, qui lambine. — Lanternier, ère, s. irrésolu, avec qui on ne peut rien terminer, flâneur; diseur de fadaises. — Mou, adj. sans vigueur, efféminé; énervé, indolent qui ne prend rien à cœur; lanterner, être irrésolu. — Lent, e, tardif; qui n'agit pas avec promptitude, vitesse; personne lente à parler, à agir. — Lendore, s. 2 g. personne lente dans ses opérations; personne assoupie. — *d'bolgi*, tour, s. m. table carrée, ferme et solide, sur laquelle les boulangers dressent la pâte qu'ils ont coupée et dressée en lui donnant la figure qui lui convient, etc. — *d'pantisier*, pâtissoir, s. m. table à rebord pour pâtisser; tour, table de confiseur. — *d'poti*, tournoir, s. m. t. de potier, bâton de bois de houx pour faire tourner la roue de leur tour.

TOURNIKÈ, lambiner, v. n. agir lentement. — Vréder, v. n. aller et venir sans objet. — Tournoyer, v. n. tourner, biaiser, chercher des détours. — Toupiller, v. n. ne faire qu'aller et venir dans une maison sans savoir pourquoi.

TOURNIKET, tourniquet, s. m. croix mobile posée horizontalement sur un pivot; outil,

pièce qui tourne. — Singe, s. m. machine composée d'un treuil qui tourne dans deux montants et s'emploie à divers usages. — Treuil, s. m. est un cylindre de bois posé horizontalement sur deux supports autour duquel s'enveloppe une corde, avec laquelle on élève des fardeaux en faisant tourner le cylindre au moyen d'un levier ou d'une manivelle fixée à ses extrémités. — Moulinet, s. m. espèce de tourniquet à quatre bras qui tournent horizontalement, à hauteur d'appui d'une ruelle ou à côté d'une barrière pour empêcher le passage des bestiaux. — Touret, s. m. cylindre de bois traversé d'un axe de fer et terminé à chacun de ses bouts par deux tringles ou deux planches de bois assemblées en sautoir; le touret sert à devider les fils de corderie. — Birloir, s. m. tourniquet qui tient élevé un châssis de fenêtre. — Toton, s. m. espèce de dé avec un pivot, dont les quatre faces sont marquées : M. mettez; P. prenez; R. rien; T. tout. — Pigeon culbutant, s. m. vole très-légèrement et s'élève haut, puis tournoie sur lui-même en volant comme un corps jeté en l'air ou une balle qui roule sur son axe. — Tourniquet, s. m. genre d'insecte coléoptère à antennes raides, grosses et plus courtes que la tête; il a quatre grands yeux à réseau, ce petit scarabée qui tourne dans l'eau dormante, y décrit des cercles en courant avec une extrême vitesse. — *d'chirugien*, tourniquet à comprimer, instrument de chirurgien qui sert à comprimer les vaisseaux dans certaines opérations chirurgicales, inventé en 1668.

TOURNIKEU, tourbilleux, se, adj. et s. qui tourbillonne, fait des mouvements en tourbillon.

TOURNISS, vertige, s. m. tournoiement de tête, étourdissement; avoir des vertiges momentanés. — Étourdissement, s. m. ébranlement du cerveau, causé par ce qui étourdit. — Ivre, adj. 2 g. qui a le cerveau troublé par les fumées du vin, d'une liqueur alcoolique, dont les nerfs sont agités, troublés, irrités.

TOURRAIE, abattoir, s. m. endroit que les bouchers et les charcutiers destinent pour la tuerie de leurs bestiaux. — Tuerie, s. f. li u où les bouchers tuent leurs bêtes.

TOURSI, houspiller, v. a. tirailler, secouer pour maltraiter. — Lutter, v. n. combattre à la lutte, se prendre corps à corps pour se vaincre, se terrasser, mesurer ses forces.

TOURSIHEG, lutte, s. f. exercice gymnastique, combat corps à corps pour mesurer ses forces.

TOURSIVEU, s. m. homme rusé, faux, à restriction mentale. — Adroit, e, adj. fin, rusé, qui use de détours, de ruse, de moyens illicites; homme plein d'astuce, de mauvaise finesse, être astucieux. — Vieux madré, renard madré, e, adj. et s. fig. fin, rusé, matois. — Fallacieux, se, adj. trompeur frauduleux, qui sophistique avec intention de tromper.

TOURSON, trognon, s. m. le cœur ou le milieu d'un fruit, d'un légume, d'un chou, d'une pomme rongée.

TOUTON, folâtre, adj 2 g. fille, homme folâtre; badin, qui aime à folâtrer; diminutif de fou; qui folloie, a une folie gaie, agréable.—Folle, adj. f. d'une humeur enjouée; simple, crédule.

TOUWÉ, tuer, v. a. ôter la vie à quelqu'un. — *onn famm sol fai*, vulsonade, s. f. meurtre légal d'une femme surprise en adultere.

TRAFIK, trafic, s. m. commerce, négoce de marchandises; fig. convention, vente illicite. — Nundination, s. f. trafic dans les foires, dans les marchés.

TRAFTE, piétonner, v. n. marcher pesamment en faisant un grand bruit.

TRAG, salope, s. f. sale, malpropre, dégoûtante, qui n'est pas propre. — Salisson, s. f. pop. petite fille malpropre. — Salaude, s. f. sale et malpropre.

TRAGJET, trajet, s. m. espace d'eau, de chemin à traverser; action de le traverser. — Traite, s. f. chemin qu'on fait sans s'arrêter.

TRAGN, trogne, s. f. visage plein qui a quelque chose de facétieux; visage bouffi, boursoufflé, bourgeonné.

TRAI, contour, s. m. trait, ligne qui termine, renferme une figure, t. d'art. — Trait, s. m. longe avec laquelle les chevaux tirent un carrosse, un tombereau; ce qui emporte l'équilibre d'une balance; ce qu'on avale d'une gorgée, action d'avaler tout d'une haleine; ligne tracée ou qui imite le contour, la forme; linéament du visage; acte, action qui marque une intention, procédé, opiniâtreté, originalité piquante, pensée vive; saillie, rapport d'une chose à une autre; espace rapide du temps; trait de l'envie, de la calomnie, de la jalousie, de la médisance, du plaisir, de la mort, etc.; trait de Jupiter, espèce d'assemblage propre au rallongement du bois, ainsi nommé à cause que cet assemblage vu de profil est à peu près disposé comme on représente la foudre. — Trait rameneret, s. m. et adj. t. de charpentier, fait avec le cordeau. — Accolade, s. f. trait qui embrasse plusieurs articles, plusieurs lignes. — Stéréotomie, s. f. science, art de la coupe des solides, des pierres, de la charpente, art des constructions solides. — Levée, s. f. t. de jeu, cartes qu'on lève en gagnant; faire une, avoir des levées. — Main, s. f. t. de jeu, levée de cartes; faire une ou deux mains; faire vole, faire toutes les mains. — *d'kenon*, prolonge, s. f. cordage qui sert à tirer le canon en retraite quand une pièce est embourbée; les canonniers s'en servent pour conduire une pièce de canon d'un lieu à un autre à force de bras; long et fort câble que les canonniers attachent à la crosse d'une pièce de canon pour la traîner sans employer l'avant-train. — *d'koid*, combleau, s. m. cordage pour traîner un baquet, un canon. — *d'penn*, cadeau, s. m. trait de plume, grand, hardi, autour des exemples pour les orner. — Entrelas, s. m. simple trait d'écriture qui se lie et se croise. — Entrelacs, s. m. chiffres entrelacés faisant ornement à jour. — Parafe ou paraphe, s. m. marque formée d'un trait qui accompagne la signature.—*d'pomp*, levée d'un piston, chemin qu'il fait dans un corps de pompe pour aspirer ou refouler l'eau; jeu de piston. — Batonnée d'eau, s. f. ce qu'en fournit un coup de piston.

TRAIFF, armistice, s. m. cessation d'hostilités; repos qu'on prend par convention. — Trève, s. f. suspension d'armes, cessation d'hostilités pour un temps, par convention.

TRAIMM *(i)*, trame, s. f. t. de manufacture, fil passé entre les fils ou chaine, conduit par la navette. — Encrue, s. f. trame de l'étolle. — Accompagnage, s. m. trame des étoffes brochées en or, argent, etc.

TRAIMP, trempe, s. f. action, manière de tremper le fer, le papier, la mèche de bougies, etc.; eau pour fermenter le grain, etc.; qualité que le fer contracte quand on le trempe; fig. caractère, manière, bonne ou mauvaise trempe. — Pacquet, s. m. composition de suie, de farine et d'urine pour tremper le fer, l'acier par cémentation.

TRAIMPÉ, trempé, e, adj. extrêmement mouillé. — Tremper, v. a. mouiller en mettant dans une liqueur; imbiber, plonger dans un liquide pour donner la trempe. — Tremper, v. n. être dans quelque chose de liquide; fig. participer, être complice. — Dégorger, v. a. les viandes pour les débarrasser du sang qu'elles contiennent et rendre la chair plus blanche. — Macérer, v. a. faire tremper dans une liqueur, un fluide, imbiber d'eau un objet. — Sournois, e, adj. morne, pensif, caché; qui médite le mal en silence. — Dissimulé, e, adj. personne, esprit, âme, caractère dissimulé, déguisé, artificieux, couvert, qui ne dévoile pas ses sentiments.—Mitonner, v. a. faire tremper longtemps le pain sur le feu. — Boire, v. a. faire tremper un cuir, etc.; t. de cordonnier, faire boire les semelles, les cuirs pour façonner les souliers.

TRAIMPEG, action de tremper.—Houage, s. m. opération des foulons qui trempent les draps dans l'eau avant le foulage.

TRAIN, trouble, s. m. brouillerie; désordre; émotion populaire; agitation, inquiétude des esprits. — Chamaillis, s. m. mêlée, combat avec bruit où l'on se chamaille. — Confusion, s. f. mélange confus, embrouillement, désordre, trouble. — Grabuge, s. m. désordre, trouble, vacarme; noise, querelle de bal; différend; débacle. — Vacarme, s. m. tumulte, grand bruit de gens qui se querellent, se battent, s'agitent avec fureur. — Tumulte, s. m. vacarme, trouble, grand mouvement avec bruit et désordre; tumultuer, faire du tumulte, du bruit.

TRAINAR, traîneur, s. m. soldat qui traîne, t. milit. qui reste en arrière; traînard, homme lent à marcher.

TRAINBLENN, trèfle des prés, s. m. trèfle vulgaire ou triolet, cette plante croît dans les prés et pâturages; excellent fourrage pour les chevaux; plante vivace, légumineuse, de quarante-quatre espèces; trèfle d'eau, plante aquatique. — Hépatique noble, s. f. espèce de trèfle qu'on cultive dans les jardins à cause de la beauté de ses fleurs qui paraissent avant les feuilles au printemps, la plupart des trèfles sont d'Europe.—Lothier, s. m. trèfle musqué, ou mélilot bleu à fleurs et feuilles détersives, vulnéraires, sudorifiques; plante annuelle; lothier de Saint-Jacques, à fleurs brunes, trèfle jaune, trèfle hémorroïdal ou beoube du Pérou. — Luzerne, s. f. trèfle ou foin de Bourgogne, plante légumineuse pour les bestiaux; luzernière, terre de luzerne. — Ménianthe, s. m. trèfle aquatique, vivace, antiscorbutique, pour les pâles couleurs, les suppressions, les obstructions; fébrifuge, tonique, panacée dont on fait cas; de la famille des lysimachies. — Pied-de-lièvre, s. m. plante, petit trèfle des champs, où il croît abondamment parmi les blés. — *à kwad faïe,* trèfle à quatre feuilles, ne diffère du trèfle commun qu'en ce qu'elle porte souvent quatre feuilles sur une même pédoncule, les fleurs sont blanches, ses feuilles sont purpurines et noirâtres. — *du jaurdin*, trifolium des jardiniers, il est indigène, s'élève à six pieds de hauteur, d'un beau jaune et en épi court; trèfle musqué ou trèfle de jardin, ou trèfle bitumineux, plante de jardin à tige d'un et demi pied, à fleurs bleues et à fleurs blanches. — *du mouton*, trèfle blanc et rampant, il est très-sain pour les bestiaux.

TRAIND, trente, adj. 2 g. trois fois dix, s. m. le trentième, trente et quarante; jeu de hasard aux cartes; trente-un. — *deu mesti. V. Mesti.*

TRAINEG, trainerie, s. f. lenteur désagréable.

TRAING, lèche, s. f. tranche fort mince de pain, etc. — Tranche, s. f. morceau coupé mince, portion ainsi coupée.—Miroton, s. m. mets, tranche de viande déjà cuite ou coupée pour une vinaigrette ou un ragout d'oignon.— Rouelle de veau, de saumon, s. f. tranche ronde. — Escolopes, s. f. pl. petites tranches minces de viande, etc., de la forme d'une pièce de monnaie. — Darne, s. f. ou dalle, rouelle, tranche de poisson. — Griblette, s. f. morceau mince de porc enveloppé et roti sur la grille. — Caron, s. m. pièce de lard, bande de lard sans maigre; tranche de lard. — Emincée de lard, s. f. lard, viande de porc coupée par tranche mince.—Tailladin ou taillaudin, s. m. bande très-mince d'orange, de citron.—Zeste, s. m. tranche de citron; pelure, peau mince de l'orange, du citron. — Lange de veau, s. f. bande, moitié de l'échine du veau, rouelle de veau. — *au kô*, Coo, s. m. cascade que forme la rivière d'Emblève, à une lieue au-dessus de Stavelot, au hameau de Coo.

TRAINCHAIE, tranchées, s. f. pl. douleurs vives et aigues dans les entrailles; passage, chemin entre deux montagnes ou à côté d'une colline.

TRAINCHAN, tranchant, s. m. fil d'un couteau, d'un sabre, d'un rasoir, etc. — Tranchant, e, adj. qui tranche; lame tranchante, très-vive, décidée; fig. déc sif, péremptoire. — Taillant, s. m. tranchant d'un couteau, d'une épée, d'une sabre, etc.; coup de taillant.—Coupant, e, adj. qui coupe, couteau coupant.

TRAINGCHET, tranchet, s. m. outil de cordonnier, de bourrelier, pour couper le cuir; outil de serrurier pour couper les métaux.

TRAINGFI, tranchefile, s. f. t. de cordonnier, petite chainette, fil pour soutenir les doublures, renfermer les bords des souliers.

TRAINNAIE, trainée, s. f. choses épanchées en long, trace faite avec de la charogne pour attirer les loups; poudre à canon versée de cette manière.

TRAINNAU, traineau, s. m. voiture pour aller sur la neige, voiture sans roue.

TRAINNMAIN *(dvain)*, intérieurement, adv. au dedans, en général dans l'intérieur du corps.

TRAINPREIE, tremperie, s. f. lieu où l'on

trempe le papier, où on lave les formes, t. d'imprimeur.

TRAINTÈME, trentième, adj. 2 g. nombre ordinal de trente, le trentième.

TRAIR, ébiber, v. a. boire, aspirer, tirer eau, faire eau. — Trébucher, v. n. emporter par sa pesanteur; poids qui contrepèse.

TRAITEU, entonnoir, s. m. vase conique de verre ou de fer-blanc terminé par un tube qui entre dans le vase, destiné à recevoir la liqueur que l'on verse dans le pavillon de l'entonnoir; trou d'une mine qui a sauté; instrument de chirurgie pour conduire le cautère actuel sur l'unguis, dans l'opération de la fistule. — Perloir, s. m. espèce d'entonnoir de fer-blanc dont le trou est fort petit, pour laisser filer le sucre doucement sur les dragées perlées. — Traiteur, s. m. qui donne à manger pour de l'argent; traitant, celui qui traite, qui se charge de certaines conditions.—Restaurateur, s. m. sorte de traiteur plus recherché; sa maison. — Cuvette, s. f. entonnoir, vaisseau de plomb, de zinc ou ferblanc pour recevoir les eaux d'un cheneau et les conduire dans le tuyau de conduite ou de descente. — Hotte, s. f. cuvette en entonnoir qui reçoit les eaux à l'extrémité d'un tuyau de descente. — Auget, s. m. t. de meunier, bout de la trémie pour l'écoulement des farines dans le sac, etc.

TRAITI, traiter, v. a. discuter, agiter, discourir, raisonner sur un point, accommoder, conduire, régler une affaire, négocier pour vendre, acheter, louer, etc.; juger sur tout, blâmer, censurer, critiquer; régaler quelqu'un, agir bien ou mal avec lui; qualifier; panser, médicamenter, opérer, exécuter; traiter de Turc à Maure, à la rigueur, écrire, parler sur un sujet. — Traité, e, adj. disputé, exposé, dévelopé; sujet traité; reçu, régalé; qui a reçu un régal. — Maltraiter, v. a. outrager, offenser, quelqu'un de paroles; faire tort à quelqu'un.

TRAITT, traître, esse, s. qui fait une trahison, qui fait du mal à l'improviste; trait odieux, perfide, qui trahit. — Perfide, adj. qui manque à sa foi, à sa parole; traître, déloyal. — Proditeur, s. m. traître. — Double, adj. 2 g. traître, dissimulé. — Épie, s. f. personne qui épie, épionne, qui observe les actions, les discours, les démarches de quelqu'un. — Felon, ne, adj. traître, rebelle; cœur felon, cruel, barbare, inhumain, colère. — Déloyal, e, adj. ami, âme déloyale, perfide, sans foi; infidèle, qui n'est pas loyal. — Trigaud, e, adj. qui n'agit pas franchement; qui use de finesse; plat, intrigant, qui s'insinue dans les familles pour s'en appuyer et y dominer; s'y mêler de tout.— Traîtreux, se, adj. qui trahit, qui agit d'une manière perfide. — Transfuge, s. m. qui abandonne son parti, son corps à la guerre pour suivre le parti contraire ou l'ennemi.

TRAITTMAIN, traitement, s. m. accueil, réception, manière d'agir avec quelqu'un, traitement favorable, rigoureux, t. de chirurgie; soin, pansement, manière dont un médecin conduit une maladie; appointement, récompense, repas, refection, nourriture qu'on donne à quelqu'un.

TRAK, battue, s. f. chasseurs qui battent les bois pour en faire sortir le gibier, qui l'entourent; leurs actions. — Traque, s. f. action de traquer, d'entourer un bois pour y pénétrer en se rapprochant les uns des autres de manière à n'en rien laisser échapper; poursuivre à outrance. — Trac, s. m. allure du cheval, du mulet; piste.

TRAKA, tracas, s. m. mouvement accompagné de troubles et d'embarras souvent pour des petites choses. — Confusion, s. f. mélange confus, embrouillement, désordre, trouble; grand nombre, grande multitude. — Combustion, s. m. grand désordre, grand tumulte dans les peuples, dans une assemblée. — Encombrement, s. m. action d'encombrer; ses effets; embarras, obstacle dans un chemin; confusion de choses difficiles à démêler.—Tracasserie, s. f. mauvais incident; chicane.

TRAKASSREIE, obsession, s. f. état d'une personne obsédée de, ou par quelqu'un; action de celui qui obsède; tracasserie.

TRAKÉ, traquer, v. a. t. de chasseur, entourer un bois, puis y pénétrer en se rapprochant les uns les autres de manière à n'en rien laisser échapper; battre les buissons; traquer quelqu'un, le poursuivre à outrance; le relancer.

TRAKTAR, entrevous, s. m. intervalle qui existe entre les deux solives d'un plancher.

TRAKTÉ, entrevoûter, v. a. garnir de verges ou lattis les entre-deux des solives, les recouvrir, garnir de torchis de blanc en bourre.

TRAMAIE, clôture, s. f. enceinte de haies d'épines, de ronces, en bois mort, sec, etc.

TRAMÉ, conniver, v. n. couver à, avec; participer au mal qu'on doit et peut empêcher en le dissimulant. — Machiner, v. a. faire des menées secrètes; former des mauvais desseins. —Conspirer, v. a. et n. être uni pour un même dessein, contribuer à, concourir d'esprit, de volonté, de faculté pour une conspiration.

TRAME *(â)*, menée, s. f. pratique mauvaise et secrète pour faire réusir; menée sourde, pratiquer une menée. — Coalition, s. f. réunion d'opposants de choses contre un autre dans un but offensif ou défensif; réunion de plusieurs.

TRANCHAIE, épreinte, s. f. douleur du ventre causée par une matière âcre avec fausse envie d'aller à la selle. — Tranchées, s. f. pl. douleurs vives et aigues dans les entrailles.

TRANKIL, tranquille, adj. 2 g. paisible, calme, sans émotion. — Taciturne, adj. 2 g. qui parle peu, sombre, rêveur, mélancolique. — Sombre, adj. 2 g. personne, esprit, air, pensée, humeur sombre, rêveur, morne, taciturne. — Silence, s. m. cessation de bruit, faire silence; faire faire silence, ordonner, garder le silence.

TRANKILITÉ, taciturnité, s. f. état, humeur, tempérament de celui qui est taciturne; habitude d'un silence déplacé. — Tranquillité, s. f. état de ce qui est tranquille; repos, calme, quiétude; se reposer, se tenir tranquille. — Quiétude, s. f. tranquillité, repos, indolence, paresse, douce insouciance. — Ataxie, s. f. irrégularité dans les crises et les paroxismes de la fièvre.

TRANNZID, transit, s. m. passavent, t. d'oc-

troi, de douane, ordre de laisser passer des marchandises sans payer.

TRANSI, engourdi, e., adj. transi, tout gelé, engourdi de froid, tremblant. — Exténué, e, adj. affaibli de travail, diminution de force, etc. — Fatigué, e, adj. lassitude, abattement causé par la fatigue. — Agoniser, v. n. être à l'agonie, à sa dernière lutte de la nature contre la mort.

TRANSPARAN, chatoyant, e, adj. dont la couleur varie suivant la réflexion de la lumière; corps transparent, perméable à la lumière, mais moins que ce qui est entièrement diaphane; à travers de qui l'on voit. — Diaphane, adj. 2 g. corps transparent, qui donne passage à la lumière.

TRANSPOR, fougue, s. f. mouvement violent, impétueux et colérique; emportement, verve.

TRANZE, glas, s. m. son funèbre de cloche après la mort de quelqu'un. — Anxiéte, s. f. malaise, grande inquiétude, perplexité, tourment d'esprit.

TRAPP, piége, s. m. machine pour attraper des animaux; fig. embûche, artifice. — Panneau, s. m. filet, piége pour attraper; fig. donner dans le panneau, se laisser attraper. — Reginglette, s. f. piége pour attraper des oiseaux. — Sauterolle, s. f. espèce de reginglette. — Traquenard, traquet, s. m. piége pour prendre vivantes les bêtes nuisibles. — Trappe, s. f. sorte de porte au niveau du plancher, sans ouverture, piége dans une porte ou fausse porte, fenêtre à coulisse; plaque de fer avec une poignée qui sert de fermeture aux ouvertures du fourneau des distillateurs; plaque de fer que l'on met au haut d'une tête de cheminée pour la fermer plus ou moins à volonté au moyen d'un fil de fer qui la dirige. — Chausse-trappe, s. f. piége souterrain pour attraper les bêtes nuisibles, les hommes, etc. — Écoutille, s. f. trappe dans le tillac d'un vaisseau pour y descendre, en tirer des marchandises. — Trébuchet, s. m. petite cage dont le dessus se rabat lorsque l'oiseau que l'on veut prendre vient se percher sur une petite échelle qui la tenait ouverte. — Arbalètre, s. m. traquenard à ressort, assommoir à palette. — Assommoir, s. m. piége pour assommer des bêtes, ais chargé de pierres et soutenu d'un bâton mobile pour prendre des bêtes.

TRAPPOIE *(ï)*, salope, s. f. sale, malpropre; femme de mauvaise vie.

TRASÉ, tracer, v. a. tirer les lignes d'un dessin, d'un plan sur. — Tracer, v. n. étendre ses racines horizontalement. — Contourner, v. a. tracer le contour d'un arc corrompu ou de tout autre ouvrage d'architecture qui ne peut se faire au compas; tracer, marquer sur les différentes pièces de bois la place et la grandeur des assemblages, les différentes coupes qu'il faut y faire.

TRASEG, tracement, s. m. action de tracer avec le traceret; action par laquelle l'on trace ou l'on dessine. — Contour, s. m. trait, ligne qui termine, renferme une figure, t. d'arts et métiers.

TRASS, thraas, s. m. plâtre gris, plâtre éventé, ayant perdu son sel primitif, n'a plus tant de consistance que le plâtre blanc. — Battue, s. f. chemin battu, frayé, défait, qui a été battu, trait de métal écaché. — Trace, s. f. vestige d'un animal, d'un corps où il a passé, marque que laisse une voiture, impression des objets sur le cerveau; ligne tracée sur le sol pour un plan; impression laissée par une chose. — Vestige, s. m. empreinte du pied; fig. traces, reste informe d'anciens édifices, ruines; t. de chirurgie, fracture des os plats. Thraas, s m. tuf volcanique qu'on trouve aux environs d'Andernach, entre Coblentz et Bonn, sert aux constructions hydrauliques.

TRAUYAI, verge, s. f. qui entre dans les anneaux de la chaine à tisser.

TRAVA, travail, s. m. appenti, machine à l'entrée de la forge du maréchal pour ferrer les chevaux.

TRAVEIE, travail, s. m. état d'une femme en mal d'enfant.

TRAVER *(d')*, travers, s. m. biais, irrégularité de la marche, d'un lieu; bizarrerie, folie, caprice. — Obliquement, adv. à contre-sens, du mauvais sens, d'un côté à l'autre dans la largeur. — Enfissures, s. f. pl. traverses de cordes, d'un objet à l'autre. — Contre-fiche, s. f. pièce de bois posée obliquement contre une autre comme pour l'étayer. — Guigneaux, s. f. pl. pièces de bois assemblées entre les chevrons d'un comble pour faire le passage d'une souche de cheminée.

TRAVERSS, membrure, s. f. grosse pièce de menuiserie dans laquelle sont enchassés les panneaux à rainures, on en fait surtout usage dans la mécanique. — Enture, s. f. pièce de charpente, de bois, de traverse, servant d'échelons. — Croisillon, s. m. traverse d'une croisée. — Accourcie, s. f. passage plus court qu'un autre. — Traversière, adj. 2 g. bois, planche qui traverse, sert à traverser. — Echarpe blanche, s. f. pièce de menuiserie en diagonale dans un assemblage.

TRAWAIE, trouée, s. f. ouverture d'une haie, espace vide, abattis de branchages au travers d'un bois. — Percée, s. f. ouverture dans un bois, sa perspective; mère sans mari, se dit d'une jeune fille devenue mère sans être mariée.

TRAWÉ, percer, v. a. faire une ouverture d'outre en outre; passer en travers, pénétrer; se faire ouverture, avoir une issue. — Bois artisonné, e, adj. rongé, troué par les vers. — Démurer, v. a. ouvrir ce qui était muré; faire une ouverture dans un mur. — Forer, v. a. percer, perforer. — Chuter, v. a. faire une chute, une ouverture dans la voûte d'une fosse d'aisance, et par où arrivent les matières. — Cribler, v. a. percer comme un crible, un passoir, etc. — Pénétrer, v. a. percer, passer à travers; parvenir, entrer dans un lieu; pénétrer dans les chairs jusqu'à l'os.—Dent cariée, s. f. os d'une dent pourrie; cariée, déperdition des substances provenant d'une matière âcre, corrosive. — Transpercer, v. a. percer d'outre en outre, de part en part. — Tarauder, v. a. percer un écrou avec le taraud; perforer, percer, t. d'arts. — Trouer, v. a. percer, faire une ouverture, un trou

TRAWEG, percement, s. m. action de percer, ouverture faite en perçant. — Ulcération, s. f. ouverture de la peau causée par un ulcère;

incision cruciale, faire une incision latérale. — Perforation, s. f. action de percer, forer, trouer, tarauder, cribler un corps.

TRAWET, œillet, s. m. t. de couturière, de brodeuse, petit trou en rond garni de fil.

TRAWEU, perçoir, s. m. instrument pour percer; longue pointe très-aiguë à manche pour percer. — Perceur, s. m. ouvrier qui perce pour cheviller. — Perforant, e, adj. qui perfore, troue.

TRAWPI, agrouelle, s. f. petit vers aquatique, court. — Crevette, s. f. ou salicoque ou chevrette, insecte aquatique des ruisseaux.

TRAWPIR, lamproie, s. f. cyclastome ou pétromyzon; suçeur, perce les pierres.

TRÈBOUHI, chopper, v. n. faire un faux pas en se heurtant le pied; fig. faire une grande faute. — Broncher, v. n. chopper, faire un faux pas; fig. une faute, faillir. — Trébucher, v. n. faire un faux pas; fig. tomber, broncher, trébucher, emporter par sa pesanteur le poids qui contrepèse.

TREFILÈ, tressaillir, v. n. être subitement ému par; éprouver une agitation vive et passagère; tressaillir de peur. — Tressaut, s. m. tressaillement de joie; émotion subite d'une personne.

TREFON, base, s. f. tout ce qui soutient un corps posé dessus.

TREFONSI, tréfoncier, parager, s. m. propriétaire de bois, de terre, sujet à certain droit; homme de haut rang.

TREIL, treillis, s. m. petits barreaux qui se croisent et forment des carrés. — Vantail, s. m. taux, pl. petit batis de bois en treillis adapté à une porte ouverte de boutiquier. — Treillage, s. m. assemblage de lattes, perches, verges de fer, de bois, de fils d'archal en treillis. — Grille, s. f. assemblage de barreaux formant une clôture, grille du parloir; treillis. — Claies, s. f. baguette de coudrier, cornouillier, etc., flexibles, entrelassées entre des montants un peu plus élevés pour clore. — Clair-voie, s. f. ouverture dans le mur d'un parc ou d'un jardin fermé par une grille, un saut-de-loup. — Maillé, s. f. espace de bois longs en maille; treillis de fer, cuivre, fils de fer en maille pour clore une ouverture. — Treille, s. f. berceau entrelacé de corps de la vigne ou d'autres arbrisseaux. — Entrelacs, s. m. pl. cordons, chiffres enlacés faisant ornement à jour, ornement croisé.

TREMLÈ, jouer gros jeu, v. a. risquer beaucoup; hasarder sa fortune au jeu.

TREMLEU, joueur, se, s. qui a la passion du jeu.

TRENITÉ, Trinité, s. f. un seul Dieu en trois personnes, Père, Fils et St.-Esprit; la fête de la Trinité se célèbre huit jours après la Pentecôte.

TREPANÉ, trépaner, v. a. faire l'opération du trépan qui consiste à enlever un morceau du crâne pour le sonder; espèce de vilebrequin fait en forme de scie ronde qu'on tourne pour enlever une pièce d'os.

TREPI, trépied, s. m. ustensile de cuisine, support, siége à trois pieds; son usage remonte au temps le plus reculé. — Selle, s. f. petit siége, chevalet, tronc, table sur trois pieds; banc, ustensile d'artisan. — Selle à modèle, s. f. chevalet plus ou moins solide pour soutenir, supporter les ouvrages de maçonnerie. — Chargeoir, s. m. espèce de selle à trois pieds sur laquelle on place la hotte, l'oiseau, etc., quand il s'agit de la charger. — Chevrette, s. f. ustensile de fer circulaire soutenu par trois pieds qui sert de support aux chaudières, casseroles, poèlon que l'on met sur le feu. — Tréteau, s. m. étal, pièce de bois sur trois et quatre pieds, sert à divers usages.

TREPIGNI, trépigner, v. n. frapper des pieds contre terre d'un mouvement prompt et fréquent.

TREPLI, ibéride, s. f. plante crucifère; trois espèces sont cultivées dans les jardins: ibéride de Perse, thlaspi vivace des jardiniers; ibéride toujours verte; ibéride ombellifère, plante annuelle originaire d'Espagne.

TREPSIN, avant-train, s. m. train qui comprend les roues de devant et le timon d'un carrosse, d'un canon, etc. — Treseille, s. f. pièce de bois sur le brancard pour maintenir le tombereau sur son train; tressaille. — Bail à cheptel simple, contrat par lequel on confie à terme à tant l'an, soit bêtes à cornes, de somme, brebis ou bélier, etc.

TRESEG, tressage, s. f. natte, tissu plus ou moins grossier et composé de matières diverses, le plus ordinairement en roseaux, joncs, spartes, écorces d'arbres, paille, vieux cordages, etc., employés pour l'emballage des marchandises à transporter au loin.

TRESEI *(i)*, tressaillir, v. n. être subitement ému par; éprouver une agitation vive et passagère. — Tressaut, s. m. tressaillement de joie, émotion, agitation subite d'une personne émue de joie.

TRESIHEG, tressaillement, s. m. émotion subite d'une personne qui tressaille; mouvement soudain et convulsif des nerfs.

TRESS, tresse, s. f. tissu plat de fils, etc., formé de trois mèches et plus entrelacé, t. de perruquier; cheveux assujétis sur trois brins de fil, paille, fétu, etc., cordonné à triple tissu. — Bourdaloue, s. f. tresse autour du chapeau; étoffe, linge ouvré; sorte de laisse de chapeau. — Natte, s. f. tissu de paille, de fil, de soie, de cheveux, de jonc, roseau, etc. — Tréteau, s. m. pièce de bois sur quatre pieds pour faire des échafauds; tréteau, théâtre de foire, d'opérateur. — Faudet, s. m. grille de bois dont le tondeur de draps plie et replie la pièce sous la table; espèce de cage à jour. — Estou, s. m. table à clair-voie sur laquelle le boucher déshabille les moutons, les veaux. — Baillard, s. m. faudet en tresse et à pied, de teinturier, pour égouter leurs ouvrages au sortir de la cuve. — Torche, s. f. tour d'osier en torche, en tresse.

TRESSEU, nattier, ère, s. qui fait et vend des nattes. — Tresseur, se, s. qui tresse des cheveux. — Treillageur, s. m. qui fait des treillages. — Rempailleur, se, s. qui rempaille, regarnit les chaises de paille, de jonc, etc.

TRESSI, tresser, v. a. cordonner en tresse, faire une tresse de cheveux. — Natter, v. a. tresser en natte.

TREU, trois, adj. num. deux et un; s. m. troisième; le chiffre 3. — Triennat, s. m. exer-

cice, espace de trois ans. — Triennal, e, adj. de trois en trois ans. — Trio, s. m. trois personnes réunies; musique à trois parties, à trois voix.

TREU-KOLEUR, tricolore, adj. 2 g. de trois couleurs.

TREU-KWAUR, trois quarts, s. m. grosse lime triangulaire; trois quarts, 3/4. — Trocar, s. m. instrument de chirurgie.

TREU-TIZE, trois tiers, un entier. — Tierce, s. f. deuxième des heures canoniales; t. de musique, de jeu, de math., d'escrime, d'imp.

TREUTT *(û)*, truite, s. f. poisson de rivière fort délicat; du genre de solmone; truité, marqueté comme une truite.

TREUZAIME, troisième, s. le chiffre 3me d'une colonne; tiers, tierce, troisième, la troisième partie d'un être. — Nombre ternaire, adj. de trois, divisible par trois; mesure ternaire, en trois temps, t. de musique. — *au roi*, tierce royale, t. de jeu de piquet, roi, dame et valet d'une même couleur. — *au valet*, tierce de valet, neuf, dix et valet de même couleur. — *deu*, médium, s. m. troisième doigt de la main. — *esper*, expert sur-arbitre, t. prat. troisième arbitre pour départager les deux autres. — *haute*, tierce major, s. f. t. de jeu de piquet, dame, roi et as d'une même couleur; tierce de dame, de dix, ainsi des autres. — *klass*, tiers-état, s. m. troisième classe dans un État; l'ordre du peuple; la commune. — Trioécie, s. f. troisième ordre de la 23me classe de végétaux, dont trois individus ont des fleurs: l'un mâle, l'autre femelle, le 3me hermaphrodite.

TREVEY, entrevoir, voir imparfaitement en passant.

TREYAIN, trident, s. m. fourche à trois dents. — Fourche, s. f. instrument de bois ou de fer, ayant deux ou trois branches pointue au bout d'une tige longue de douze à vingt décimètres, portée sur une douille.

TREYEN, tâche, s. f. ouvrage qu'on donne à faire ou qu'on prend à tache.

TREYSS, treillis, s. m. petits barreaux qui se croisent et forment des carrés, châssis divisé en carreaux, frette d'un triple tissu. — Treille, s. f. treillage pour la vigne, les plantes sermenteuses; grille de couvent, etc.; ouvrage treillissé. — Treillage, s. m. assemblage de lattes, verges, perches, etc., en treillis; ouvrage de treillageur.— Entreillise, s. f. imitant les treilles, les treillages. — Frisage, s. m. treillage en lattes, divisé en carreaux. — *du figness*, cage, s. f. treillis servant de jalousie.

TRI, essart, s. m. terre défrichée et non ensemencée. — Trieux, s. m. terre inculte, qui n'est pas cultivée. — Friche, s. f. étendue de terrain qu'on ne cultive pas et où ne croissent que des broussailles et des genêts, sans utilité.

TRIAK, thériaque, s. f. composition de chair de vipère et de cinquante à soixante drogues plus ou moins efficaces en opiat, cordiale et antidote, drogue composée pour la médecine; les meilleures sont celles de Venise, de Paris et Montpellier. — Liveche, s. f. plante droite à tige haute de quatre à six pieds, à racine vivace, charnue, odorante, d'une odeur forte, aromatique, pour la jaunisse, la suppression des règles par la peur; seceli de montagne.

TRIBOLÉ, carillonner, v. n. sonner en carillon. — Treselir, v. n. carillonner, sonner les cloches avec le battant.

TRIBOUL, tribule, s. f. ou herse saligot, plante qui nuit aux blés, à fruits hérissés, détersive, astringente; tribule aquatique, châtaigne.

TRIFOUI, farfouiller, v. a. et n. fouiller en brouillant; chiffonner, bouchonner, froisser avec les mains.

TRIGU, gravois, s. m. partie grossière de plâtre; menus débris de murs démolis, particulièrement de plâtras. — Déblai, s. m. enlèvement, excavation de terre pour niveler ou baisser le sol. — Démolition, s. f. matériaux, décombres qui proviennent d'une démolition. — Décombres, s. f. f. plâtras, menues pierres; reste d'une démolition, débris, surtout des toits. — Plâtras, s. m. débris de vieux plâtre, mortier, de vieux murs. — Bricaillon, s. m. menus débris de briques, d'une briqueterie, démolition d'un mur en briques.

TRIK, bâton, s. m. morceau de bois long et maniable, qui sert d'appui en marche; bâton ferré. — Gourdin, s. m. bâton gros et court. — Tricot, s. m. bâton gros et court.—Trique, s. f. gros bâton, parement de fagots. — Massue, s. f. sorte de bâton noueux, gros par un bout.

TRIKBAL, bombance, s. f. somptuosité en bonne chère. — Confusion, s. f. mélange confus, embrouillement, désordre, trouble, vacarme.

TRIKO, tricot, s. m. ouvrage tricoté; art, action de le faire; sorte d'étoffe. — Bonneterie, s. f. art, métier, ouvrage de bonneterie, de tricotage. — Filoche, s. f. petit ouvrage dont les femmes s'occupent à faire des coiffes, des mouchoirs en forme de filet.

TRIKOISS, tenaille, s. f. instrument de fer pour saisir, arracher les cloux, couper le fil de fer avec leur mâchoire tranchante.—Tenaille incisive, s. f. instrument de chirurgie pour couper des esquilles ou cartilages, espèce de pince en demi croissant. — Tricoises, s. f. pl. tenailles dentées à deux branches qui répondent à deux mâchoires; ustensile de menuisier.—*du bansli*, trestoire, s. f. tenaille en bois de vannier.

TRIKOLAUR, tricolore, adj. de trois couleurs. — Tricolor, s. m. plante, fleurs à feuilles mêlées de vert, de jaune et de rouge; amaranthe tricolore.

TRIKOTÉ, tricoter, v. a. former des mailles avec de longues aiguilles; marcher en ramenant les pieds l'un vers l'autre. — Mailler, v. a. faire des mailles.

TRIKOTEG, tricotage, s. m. travail, ouvrage de celui ou celle qui tricote.

TRIKOTEU, tricoteur, se, adj. qui s'occupe à tricoter.

TRIKOTRESS, bonnettière, s. f. faiseuse de bonnets, de bas, de chaussons, des tricots, des gilets, etc.

TRILIER, bougran, s. m. grosse toile gommée pour soutenir les étoffes.

TRIMAR, vacarme, s. m. tumulte; grand bruit de gens qui se querellent, se battent.

TRIMÉ, travailler, v. n. prendre quelque fatigue de corps ou d'esprit, se donner beaucoup de peine avec un but pour un objet. — Chevaler,

v. n. aller et venir avec vitesse pour des affaires; doubler le pas, manière de voyager à pied en doublant le pas ordinaire; trimer, aller vite.

TRIMEG, incession, s. f. démarche continuelle, action de marcher beaucoup.

TRIMEU, grand marcheur, s. m. marcheur infatigable; grand travailleur.

TRIMO, trumeau, s. m. c'est la partie d'un mur de face entre deux baies de porte ou de croisée. — Trumeau, s. m. on donne ce nom à un grand miroir plus haut que large, destiné à être placé entre les croisées d'un appartement; partie de menuiserie servant à revêtir l'espace qui se trouve entre deux croisées pour y loger une glace.

TRIMON, trémie, s. f. babillard, espèce d'entonnoir où l'on jette le grain à moudre et tombe insensiblement dans un auget; il se meut au moyen d'une corde qui guide l'auget et fait tomber les grains sur la meule.

TRINN *(i)*, toupie, s. f. prostituée du plus bas étage.

TRION, triomphe, s. m. carte retournée après la distribution, t. de jeux; à tout, couleur qui gagne.

TRIONF, triomphe, s. m. cérémonie pompeuse; grand succès militaire, tout ce qui sert à le célébrer; moment de succès. — Régal, s. m. festin, grand repas; fête que l'on donne à quelqu'un, grand plaisir, triomphe, victoire générale.

TRIP, boudin, s. m. boyau rempli de sang, de graisse, avec assaisonnement, etc.; ce qui à sa forme. — Andouille, s. f. boyau de cochon rempli de débris hachés de sa chair. — Tripe, s. f. partie des entrailles d'un animal; triperie, lieu ou l'on vend les tripes. — Tripette, s. f. petite tripe; ne valoir pas tripette, ne valoir rien. — Issue, s. f. les extrémités, les entrailles des animaux.

TRIPAIE *(ï)*, tripaille, s. f. les tripes d'un animal. — Hasties, s. f. pl. débris d'un porc; ventrée. — Intestins, s. m. pl. boyaux, canaux membraneux de l'estomac à l'anus.

TRIPLÉ, trépigner, v. n. frapper des pieds contre terre d'un mouvement prompt et fréquent. — Piétiner, v. n. remuer fréquemment les pieds; fouler aux pieds, corroyer avec les pieds. — Marcher, v. a. aller, avancer par les mouvement des pieds; marcher sur le pied, offenser, choquer quelqu'un; plomber la terre en la battant avec les pieds pour la rendre plus douce, plus compacte. — Soppéditer, v. a. fouler aux pieds, anéantir. — Battre, v. a. mêler, brouiller ensemble plusieurs choses, les corroyer avec les pieds. — Fouler aux pieds, traiter quelqu'un avec mépris; ie conculquer. — *l'four*, entasser le foin, v. a. mettre le foin en tas dans le fenil; le piétiner.

TRIPLEG, piétinage, s. m. action de fouler avec les pieds; piétinement, action de piétiner; son effet.

TRIPLEU, piéteur, s. m. qui corroye; qui foule avec les pieds, qui entasse le foin avec les pieds. — Batteur, s. m. ouvrier qui corroie la terre glaise pour la brique, la tuile, le chauffage, etc. — Vangeur, s. m. ouvrier briquetier qui pétrit la terre au pied.

TRIPLI, boudineur, s. m. qui fait et vend des boudins, des saucissons, de la charcuterie. — Tripier, s. m. adj. celui qui fait et vend des tripes, les issues cuites et crues des bestiaux; graissier, marchand de graisse.

TRIPLISS, margouillis, s. m. gâchis, saleté causée par l'eau. — Bourbe, s. f. boue, fange, fond des eaux croupissantes. — Mare, s. f. amas d'eau dormante, bourbeuse; margouillis.

TRIP-MADAM, trique-madame, plante vivace de France, bonne en salade; espèce de petite joubarbe, croît sur les vieux murs de terrasse exposés au soleil; on en cultive dans les jardins.

TRIPO, tripot, s. m. maison de jeu, de débauche, de désordre, de mauvaise compagnie. — Gargote, s. f. cabaret; auberge où l'on sert malproprement des mauvais mets.

TRIPOLI, rouge à polir, s. m. oxide rouge de fer naturel ou factice dont on se sert pour donner le poli aux métaux. — Tripoli, s. m. pierre rougeâtre, sert à polir les métaux; silice alumine et sulfate de fer.

TRIPOPOIE *(ï)*, engrelure, s. f. petit point à une dentelle, petite bande engrelée.

TRIPOTÉ, manier, v. a. prendre et tater, mouvoir, toucher avec la main, chiffonner, gargouiller, barboter dans l'eau, dans la boue. — Tripoter, v. a. et n. faire un tripotage, brouiller, mêler, mélanger, gâter. — Gâcher, v. a vendre à vil prix; travailler mal; marchandiller, faire des façons. — Trigauder, v. n. agir sans franchise; se servir de mauvais détours, de mauvaises finesses.

TRIPOTEG, tripotage, s. m. mélange désagréable au goût, malpropre, mélange des choses incohérentes qui ne s'accordent pas; intrigue, pratique secrète; embarras, incident fâcheux. — Tricoterie, s. f. petite affaire, petite intrigue; conduite déplacée, équivoque.

TRIPOTEU, gâcheur, s. m. marchand qui vend à vil prix; ouvrier qui gâte tout ce qu'il fait. — Trigaud, e, adj. et s. qui n'agit pas franchement, qui use de finesse; intrigant, qui s'insinue dans les affaires d'autrui.

TRIPURESS, tripière, s. f. femme qui vend des tripes; fig. femme trop grasse, à gros ventre, difforme. — Saucissière, s. f. femme qui fait des saucisses, des saucissons. — Charcutière, s. f. qui prépare, vend la chair des porcs. — Graillonneuse, s. f. revendeuse de restes de viandes déjà servies; les restes des tables, etc.

TRISS, triste, adj. 2 g. affligé, abattu de chagrin, de plaisir; mélancolique, qui n'a pas de gaieté; chagrinant, ennuyeux. — Soucieux, se, adj. inquiet, pensif, morne, triste, mélancolique; chagrin, qui a du souci, qui l'annonce. — Tristement, adv. d'une manière triste, affligeante. — Tristamie, s. f. couleur triste, sombre.

TRISSTESSE, ennui, s. m. lassitude, langueur d'esprit, de goût; inaction de l'esprit, malaise, chagrin cruel, tendre douleur. — Mélancolie, s. f. bile noire, atrabile; tristesse, disposition à la tristesse, amour de la rêverie, de la solitude, etc. — Grogne, s. m. chagrin, mécontentement, action de grogner, de gronder. — Dysthymie, s. f. tristesse des malades; anxiété, malaise, abattement d'esprit.

TRIVIERSÉ, traverser, v. a. passer à travers,

d'un côté à l'autre; être en travers de, percer de part en part, susciter des obstacles. — Traversée, s. f. trajet, voyage par mer.

TRIVIERSEG, traversable, adj. 2 g. que l'on peut traverser. — Traverse, s. f. rue, chemin qui coupe à travers champs, au plus court; obstacle inopiné.

TRIVIET, travers, s. m. étendue d'un corps considéré selon sa largeur; biais, irrégularité de la marche d'un lieu de travers; obliquement, à contre-sens, de mauvais sens, en mal; travers d'un côté à l'autre dans la largeur, etc. — Guingois, s. m. travers, ce qui n'est pas droit, ce qui n'a pas la forme, la situation convenable; de guingois, de travers, au milieu; par le milieu, obliquement.

TRO, trou, s. m. ouverture dans un corps; petit logement, petite maison, demeure modeste; petit village, hameau, etc.; ville dans un fond. —Trouée, s. f. ouverture dans l'épaisseur d'une haie, espace vide; faire une trouée, se frayer un passage. — Ouverture, s. f. fente, trou, espace vide dans ce qui est contigu. — Trou avaloire, s. f. dont est percé l'os ischion, t. d'anatomie; sinus, cavité dans les chairs. — Piqûre, s. f. petite blessure que fait ce qui pique, trous d'insectes dans un corps.—Boire, s. m. trou, décharge des eaux. — Ah! ah! ou saut de loup, ouverture de mur sans grille; fossé profond. — Ombilic, s. m. trou en forme de nombril; enfoncement à certains fruits. — Caponnière, s. f. logement sous terre pour douze à quinze soldats, d'où on peut tirer à l'abri et sans être vu, t. de fortification. — Oubliettes, s. f. pl. cachot, abîme couvert d'une fausse trappe, dans lesquelles on laissait tomber ceux que l'on voulait faire disparaître ou mourir en secret. — Bouge, s. m. maison, logement, lit très-sale.—Spelongre, s. f. antre, caverne, appartement triste, de difficile accès. — Antre, s. m. caverne, grotte naturelle, profonde, obscure; retraite des animaux féroces. — Cavité, s. f. creux vide dans un solide. — Abîme, s. m. goufre, profondeur sans fin. —Goufre, s. m. abîme très-creux, très-profond; tournoiement d'eau causé par deux courants opposés. — Caverne, s. f. antre, grotte, lieu, espace creux dans des montagnes, dans des rochers, sous terre; caveau. — Creux, s. m. cavité intérieure, vide profond. — Grotte, s. f. caverne naturelle ou factice; antre. — Fondrière, s. f. ouverture dans la superficie de la terre qui s'est enfoncée; creux, espèce de goufre. — Cavernosité, s. f. espace vide d'un corps, d'un lieu caverneux.—Souterrain, s. m. cavité, lieu voûté sous terre. — Sourive, s. f. trou au bord de l'eau, sous des racines. — Epanchoir, s. m. issue pour épancher; trou par où s'épanche l'eau d'un canal. — Baie, s. f. nom générique de toutes les ouvertures que l'on pratique dans les murs, les cloisons et pans de bois pour les portes et les croisées.— Musse, s. f. passage étroit dans une haie que font les lapins, les chats, les renards. — Soupirail, s. m. baie en glacis pratiquée dans l'épaisseur d'un mur de cave pour donner de l'air et un peu de jour aux lieux souterrains. — Tanière, s. f. cavité servant de repaire aux bêtes sauvages; retraite d'un homme sauvage. — Lumière, s. f. t. d'arts et métiers, trou d'un tuyau, d'un instrument, d'un outil, d'un fusil. — Cheval, s. m. trou rempli de terre dans un bloc. — Grumelure, s. f. petit trou dans le métal. — Excrétoire, adj. trous, vaisseaux, glandes, conduits; excrétoire d'où découle les excrétions. — *de solay*, grotte des pygmées ou grotte de l'hermitage de Sainte-Anne, au-dessus de la Haute-Crotte, sur la Vesdre, porte aussi le nom de Chantoire.

TROIE *(öi)*, truie, s. f. femelle du porc; fam. femme trop grasse, replette, corpulente. — Laie, s. f. femelle du sanglier.

TROIELAIE *(öi)*, cochonnée, s. f. portée d'une truie.

TROIELÉ *(öi)*, gober, v. n. niaiser, fainéanter, rôder çà et là, tournoyer sans travailler, travailler négligemment. — Lambiner, v. n. agir lentement, fainéanter. — Trôler, v. a. mener de tous côtés, sans besoin; v. n. aller courir çà et là.—Cochonner, v. n. parlant de la truie qui fait ses petits.

TROIELEU *(öi)*, lambin, e, adj. et s. qui agit lentement, qui lambine.

TROK, raisin, s. m. fruit de la vigne; grappe de raisins blancs, noirs, etc. — Moissine, s. f. faisceau de branches de vigne avec les grappes qui y pendent. — Grappe de raisins, s. f. fruit de la vigne; il y en a de dix espèces, savoir: le morillon, la malvoisie, le chasselas blanc, le cioutal, le muscat blanc, le rouge, celui d'Alexandrie, le corinthe blanc, le raisin panaché, le bordelais ou verjus. — Melier, s. m. grappe d'une sorte de raisins blancs; mornain blanc, grappe de murleau, raisin noir velouté. — Troc, s. m. échange de meubles, de hardes, de bijoux, etc. — Permuter, v. a. faire la permutation.

TROKAI, trochet, s. m. fleurs, fruits en bouquet sur un arbre, groupe de divers fruits capitulés, ramassés en capitule. — Touffe, s. f. assemblage, amas de plantes, de branches d'arbre, de racines, de plumes, etc. — Groupe, s. m. assemblage combiné de plusieurs objets que l'œil embrasse à la fois, boule, nœud, boissons; réunion de plusieurs personnes; somme d'argent, assemblage de chiffres. — Bouquet, s. m. assemblage de fleurs ou de choses liées ou réunies naturellement ensemble. — Virgulte, s. f. touffe de nouveaux jets, branche d'un jeune rejeton.

TROKÉ, troquer, v. a. faire un troc; échanger, permuter; troquer une chose avec une autre, contre ou pour une autre.

TROKETT, capitule, s. m. assemblage terminal et globuleux, de fleurs, de fruits très-rapprochés. — Grappe, s. f. grains pendants en bouquet. — Glane, s. f. grappe de fruits autour d'une branche. — Jumeau, melle, s. et adj. né d'une même couche; frère, sœur, enfants jumeaux; fruits jumeaux, réunis. — Trigémeau, s. m. désigne un enfant né en même même temps que deux autres de la même mère. — Pédoncule, s. m. rosier multiflore qui porte plusieurs fleurs en grappe, en bouquet. — Palintocie, s. f. enfantement renouvelé; double naissance. — Trochée, s. f. amas d'un grand nombre de tiges sur un même pied. — Trochet, s. m. *V. Trokai.* — Poly-

phore, s. m. tige de plusieurs fruits groupés.

TROKEU, troqueur, se, s. qui aime à troquer, à échanger. — Biguer, v. a. changer, troquer.

TROKISS (ô), trochisque, s. m. pastille, médicament ou poudre pâteuse; on fait des trochisques purgatifs, des apéritifs, des confortatifs, des altératifs. — Pandaleon, s. m. remède en tablette pour la poitrine et les poumons. — Vermifuge, adj. et s. m. pâte bolle qui chasse, fait mourir les vers.

TRO KOUR, courtige, adj. et s. m. ce qui manque en longueur à une étoffe; qui est trop court.

TRO-KRAU, replet, te, adj. qui a trop d'embonpoint, qui a une replétion; plénitude, abondance d'humeurs.

TROL (ô), troëne, s. m. arbrisseau à feuilles et fleurs pour les maux de gorge, le scorbut; baies pour la teinture en bleu turquin. — Peuplier tremble, s. m. espèce de peuplier à feuilles pendantes très mobiles.

TROLAN (ô), tremblant, e, adj. qui tremble.

TROLAN-FOUR (trô), brize s. f. amourette, brize tremblante, plante graminée; la mobilité des panicules de cette plante lui a fait donner le nom qu'elle porte; elle croît dans les prés secs.

TROLÉ (ô), trembler, v. n. être agité, interrompu, être mû par de fréquentes secousses, n'être pas ferme; se branler aisément; craindre; être agité. — Tremblotter, v. n. diminutif de trembler; tremblottant, qui tremblotte. — Émotionner, v. a. donner, causer des émotions; trouble, agitation. — Frissonner, v. n. avoir le frisson; être fortement ému. — S'ébranler, v. pers. s'émouvoir, s'attendrir, avoir grande peur; tressaillir de peur. — Gruller, v. n. trembler de froid; v. a. ébranler un arbre pour en faire tomber les fruits.— Osciller, v. n. se mouvoir alternativement en sens contraire; avoir des oscillations.

TROLEG (ô), tremblement, s. m. agitation de ce qui tremble; être agité, grande crainte, secousse, mouvement involontaire d'une partie; tremblement de terre, phénomène qui répand l'effroi parmi tous les êtres. — Tremblaison, s. f. tremblement, vacillation, oscillation, secousse. — Trépidation, s. f. tremblement des membres, des nerfs, des fibres; trépidité, crainte, frayeur. — Trémeur, s. f. terreur, frayeur, crainte, anxiété, tremblement de la peur. — Mouvement subsultant, e, adj. d'un tremblement de terre, saut, secousse par une impulsion inférieure. — Agitation, s. f. ébranlement prolongé; mouvement en sens opposé. — Oscillation, s. f. mouvement des fibres du corps; mouvement d'un corps lourd, mouvement alternatif, balancement d'un pendule; irrésolution des pensées de l'esprit qui passent. — Frou-frou, s. m. frémissement des feuilles, des vêtements; onomatopée. — Émotion, s. f. altération, trouble, agitation; mouvement dans les humeurs, dans le corps, dans l'âme. — Commotion, s. f. secousse, ébranlement violent intérieur causé par un coup, une chute, un courant électrique, etc. — Frisson, s. m. tremblement causé par le froid, la fièvre, etc.; émotion causée par la peur, la passion.

TROLEU, trembleur, se, s. qui tremble, très-craintif, très-circonspect. — Pusillanime, adj. trop timide, craintif, sans courage, sans énergie, qui a l'âme faible.

TRO-MADAM, trou-madame, s. m table avec une traverse percée de trous; sorte de jeu avec des billes sur cette table.

TRO-MAL, mollasse, adj. trop mou et désagréable au toucher.

TRO-MAMUZE, région sacrée d'une fille; membrane hymen qui atteste de la sagesse où de la corruption d'une femme. — Vulve, s. f. t. d'anat. orifice du vagin; canal qui conduit à la matrice.

TROMP (ô), tromblon, s. m. gros pistolet à canon large et bouche évasée. — Trompe, s. f. instrument de musique; espèce de cor ou tuyau de cuivre recourbé dans lequel on souffle pour le faire sonner; planche, machine destinée à alimenter d'air le feu d'un fourneau, la trompe fait la fonction d'un soufflet; conducteur des tuyaux d'une pompe à incendie; museau de l'éléphant; long suçoir des insectes, etc., etc. — Trompe de falope, s. f. t. d'anat. conduit de la matrice. — Trombe, s. f. nuée épaisse comprimée par des vents contraires qui la forme en tourbillon cylindrique; colonne d'eau et d'air mue en tourbillon par le vent.

TRONBOL, trombone, s. f. instrument de musique; espèce de trompette dont le tuyau s'allonge et se raccourcit à volonté, ce qui forme différents tons.

TRONE (ô), draperie, s. f. tentures, ornements en étoffe autour d'un saint, d'un autel, d'une madone, etc. — Trône, s. m. siége élevé pour un souverain dans ses fonctions solennelles, pour une cérémonie, etc.

TRONPAUV, insidieux, se, adj qui cherche, tend à surprendre, à tromper, qui renferme quelque piége; ce qui est captieux.

TRONPÉ, abréveter, v. a. flatter, tromper, guetter, épier pour surprendre. — Colluder, v. n. s'entendre avec son adversaire pour tromper un tiers; tromper un tiers par collusion. — Tromper, v. a. user d'artifice pour induire en erreur, décevoir, abuser, faire ou dire quelque chose contre l'attente en bien ou en mal, tromper quelqu'un hardiment au jeu, en lui vendant; tromper sciemment. — Surprendre, v. a. tromper, abuser, induire en erreur. — Maquignonner, v. a. tromper en vendant un cheval, user d'artifice pour en couvrir le vice; intriguer pour vendre à profit. — Escobarder, v. n. user d'escorbarderie, de réticences, de restrictions mentales, d'équivoques pour tromper; manquer à sa parole, faux-fuyant; astucieux, trompeur, rusé. — Embobliner, v. a. séduire, trompeur. — Embriconner, v. a. tromper. — Frustrer, v. a. priver d'une chose due ou attendue. — Leurrer, v. a. attirer par un appat, par des promesses pour tromper. — Glisser, v. a. insérer, insinuer adroitement dans un contrat, une clause, une erreur, une proposition fausse et trompeuse. — Abuser, v. a. tromper, séduire, suborner une fille; en jouir sans l'épouser, tromper par des fausses promesses. — Cabasser, v. a. machiner, tromper, tendre

des embûches. — Mystifier, v. a. abuser de la crédulité pour rendre ridicule. — Décevoir, v. a. tromper, séduire par des apparences spécieuses, engageantes. — Duper, v. a. tromper quelqu'un, en faire accroire, abuser tromper, séduire; être dupe, celui qui est trompé. — Acamusé, e, adj. trompé par les flatteries. — Echarseter, v. a. tromper par un faux aloi, une marchandise de bas aloi, de mauvaise qualité. — Désappointer, v. a. manquer de parole à quelqu'un, frustrer ses espérances, tromper dans l'attente. — Fourber, v. a. et n. tromper par des mauvaises finesses; user de fourberie. — Sophistiquer, v. a. altérer des drogues, falcifier, frélater une liqueur, etc.; subtiliser avec excès. — Abreveter, v. a. flatter, tromper, amuser, guetter pour surprendre. — Séduire, v. a. tromper, faire tomber en erreur par ses insinuations en ce qui concerne les mœurs, les opinions; corrompre. — Piper, v. a. tromper au jeu, etc.

TRONPEG, filouterie, s. f. action de filou, qui trompe; villonner, tromper. — Stélionot, s. m. crime de celui qui vend un immeuble libre d'hypothèque ou comme étant à lui, quoiqu'il ne le soit pas. — Captation, s. f. insinuation artificieuse et intéressée; action de capter, emploi de ruse, d'artifice pour obtenir un legs. — Gabégie, s. f. ruse, fascination, moyen pour tromper. — Donner de la gabatine, s. f. en faire accroire, tromper par des promesses ambigues.

TRONPETÉ, se tromper, v. pers. être dans l'erreur; se méprendre; se tromper de route, de jour, etc.

TRONPETT, trompette, s. f. tuyau d'airain ou de métal dont on sonne à la guerre, dans les réjouissances publiques, etc.; fig. celui qui publie tout ce qu'il sait, surtout en mal; s. m. celui qui sonne de la trompette, celui qui prône un succès; l'usage des trompettes, des clairons est très-ancien, il a été inventé en Egypte. — Chalumeau, s. m. instrument champêtre fait de l'écorce d'une jeune pousse d'arbre en tuyau creux; flageolet, petite flûte. — Clairon, s. m. espèce de trompette de cavalerie, d'un son aigu et perçant; cet instrument fut longtemps en usage chez les Maures qui le transmirent aux Portugais. — *du biergi*, damasonium, s. m. flûte de berger, espèce de renoncule aquatique, s'emploie à l'extérieur. — *du postielon*, cornet de postillon, de veneur, instrument à vent; il n'est point percé de trous, et ne sert qu'à augmenter le son de la voix; on le fait en cuivre ou en terre cuite.

TRONPEU, abuseur, s. m. fam. qui abuse, qui trompe; vieux routier; homme plein d'astuce, de mauvaise finesse. — Friponneur, s. m. trompeur, fripon, fourbe, sans foi, honneur, ni probité; infidèle. — Narquois, e, adj. fin, rusé, qui se plaît à tromper; jargon narquois pour tromper, qui endort. — Trompeur, se, adj. qui trompe; dupeur. — Sophistique, adj. 2 g. trompeur, captieux. — Sophistiqueur, s. m. qui sophistique, qui subtilise à l'excès. — Trucheman, s. m. instruit, trompeur perfide, fourbe, entremetteur. — Plume-nigaud, s. m. escroc. — Chattemite, s. f. hypocrite, qui a l'air doux, humble, flatteur, pour tromper. — Fallacieux, se, adj. trompeur frauduleux, qui sophistique avec intention de tromper. — Affronteur, s. m. trompeur avec hypocrisie, qui affronte. — Maître-Gonin, s. m. fripon, fin et rusé. — Insidiateur, s. m. qui tend des piéges. — Péculateur, s. m. coupable de péculat. — Stellionataire, s. m. qui vend ce qui n'est pas à lui; qui commet le stellionat.

TRONPREIE, tromperie, s. f. fraude, artifice employé pour tromper; action de mauvaise foi. — Sophisme, s. m. argument captieux qui ne conclut pas juste. — Fourberie, s. f. tromperie fourbe, imposture qui veut nuire, astuce du menteur, ruse basse et vile jointe au mensonge. — Duperie, s. f. tromperie, filouterie, fourberie, bêtise qui fait perdre dans un marché, dans une traite, etc. — Collusion, s. f. intelligence secrète entre deux ou plusieurs personnnes pour tromper un tiers ou à son préjudice. — Escobarderie, s. f. mensonge adroit, faux-fuyant, détour, subterfuge; échappatoire, restriction mentale, équivoque; réticence pour tromper, trahir sa parole, l'interprêter à sa guise. — Supercherie, s. f. tromperie avec finesse, fraude; supercherie adroite. — Abreveté, s. f. tromper, amuser, guetter, épier pour surprendre. — Gabégie, s. f. ruse, fascination, moyen pour tromper; abus, tromperie contraire à l'ordre. — Mystification, s. f. action de mystifier; chose, parole qui mystifie; tromperie par déguisement. — Dol, s. m. tromperie, fraude, mauvaise foi.

TROPAI, troupeau, s. m. troupe d'animaux, multitude; touffe, assemblage, amas de plantes, d'herbes, etc. — *A tropai*, en échelon, échelonner, mettre des troupes en échelon, à certaine distance, en arrière des autres. — Troupe, s. f. assemblée, multitude, réunion en rond de gens, d'animaux, en groupe. — Battelée, s. f. multitude de gens ramasses. — Groupe, s. m. réunion de plusieurs personnes en rond, boule, nœud, buisson, etc. groupe de maisons agglomérées.

TROPP, trop, adv. plus qu'il ne faut, avec excès, ce qui passe la capacité d'un vase. — Surabondance, s. f. excessivement, abondance. — Exubérence, s. f. abondance inutile, surabondance.

TROSÉ, troussé, e, adj. bien troussé, bien fait; joli, propre; bien proportionné. — Mignard, e, adj. mignon délicat, agréable, gentil avec afféterie. — Propret, te, adj. et s. personne proprette, qui a une propreté recherchée, affectée, étudiée.

TROSEG, retroussement, s. m. action de retrousser, de replier, relever en haut, etc.

TROSI, trousser, v. a. replier, relever ce qui pend. — *bagueg*, trousser bagage, v. a. fuir précipitamment; partir sans rien dire.

TROSS, troussis, s. m. pli fait à une étoffe pour qu'elle soit plus courte. — Bourdaloue, s. m. étoffe, linge ouvré autour d'une robe, etc.

TROSS-GALAN, choléra-morbus, s. m. trousse-galant, colique de miséréré, épanchement subit de la bile par les alvines et les vomissements; choléra asiatique, épidémique, aigu, envahissant, universel, presque toujours suivi de mort. — Mélène, s. f. flux de ventre avec vomisse-

ment. — Mélæna, s. f. mélanose, maladie noire, vomitonégro; évacuation de matières noires par haut et par bas. — Cholérine, s. f. affection analogue au choléra, moins intense, moins dangereuse. — Trousse-galant, s. m. choléra morbus, maladie bilieuse, aigue et violente, qui emporte en fort peu de temps.

TROSS-KAW, trousse-queue, s. m. cuir qui enveloppe la queue du cheval; pigeon, paon blanc, qui relève la queue en parasol, en éventail.

TROTÉ, trottiner, v. n. trotter, marcher peu et souvent, marcher vite et à petits pas.

TROTEG, mésair, s. m. allure d'un cheval. — Trottade, s. f. petite course à cheval, en voiture. — Trotterie, s. f. petite course.

TROTEU, trotte menu, s. m. qui marche vite, à petits pas, qui trotte comme les souris. — Trotteur, s. m. cheval dressé au trot.

TROTT, trajet, s. m. espace de chemin à faire, à traverser, action de le traverser; trotte, espace de chemin. — Traite, s. f. chemin qu'on fait sans s'arrêter. — Pet, s. m. vent qui sort avec bruit du fondement. — Pétarade, s. f. plusieurs pets de suite. — Bombus, s. m. vent bruyant qui sort de l'anus.

TROUBLAUSION, troublation, s. f. tumulte. — Trouble, s. m. brouillerie, désordre, pl. émotions populaires, guerres civiles; altération dans les sens, dans la voix; agitation, inquiétude, crainte qui fait oublier ce qu'on avait dans l'esprit, qui met le désordre dans la génération des idées; atteinte portée, etc. — Adaimonie, s. f. anxiété, inquiétude, angoisse. — Angoisse, s. f. grande affliction d'esprit. — Anxiété, s. f. embarras, tourment d'esprit; grande inquiétude, perplexité.

TROUBLÉ, troubler, v. a. rendre trouble, apporter du trouble, du désordre; inquiéter, intimider, interrompre, etc. — Trouble, adj. 2 g. brouillé, qui n'est pas clair. — Cacochyme, adj. 2 g. personne, esprit bizarre, bourru, fantasque. — Fantasque, adj. 2 g. extraordinaire, qui a des fantaisies; capricieux, bizarre, inégal et brusque. — Effarer, v. a. troubler quelqu'un de manière à ce que son air, ses yeux soient hagards; le mettre hors de lui.

TROUBLEG, fascination, s. f. effet d'un objet réel, saisissant, qui trouble, qui suspend la pensée. — Ablepsie, s. f. t. de médecine, perte de ses facultés intellectuelles.

TROUBLEU, trouble-fête, s. m. importun qui vient troubler la joie d'une compagnie; événement qui dérange une fête. — Désorganisateur, s. m. qui renverse l'ordre; désolateur, qui désole, ravage, détruit; novateur.

TROUF, tourbe, s. f. terre bitumineuse propre à brûler; substance végétale noire, onctueuse, combustible, formée de débris de plantes, sert de charbon aux Ardennais; ce fut vers 1790 qu'on trouva la manière de la convertir en charbon. — *po trouf*, troc pour troc, s. m. l'un pour l'autre.

TROUFION, salisson, s. f. petite fille malpropre.

TROUFLE, troc, s. m. échange de meubles, de hardes, de bijoux, etc.

TROUFLÉ, troquer, v. a. faire un troc; échanger, permuter une chose avec une autre, contre ou pour un autre. — Biquer, v. a. changer, quitter un lieu, une chose, pour en prendre, en occuper d'autres; transmuer, changer.

TROUFLEG, échange, s. m. action de troquer.

TROUFLEU, troqueur, se, s. qui aime à troquer. — Permuteur, s. m. troqueur qui aime les permutations.

TROUFLIR, tourbière, s. f. endroit d'où l'on tire la tourbe; terre tourbeuse propre à faire de la tourbe.

TROUSS, tranche, s. f. pièce de bois de charpente entre de plus fortes ou des montants.

TROUWAN, fainéant, e, adj. s. paresseux qui ne veut rien faire; inerte, sans activité. — Momie, s. m. homme nonchalant. — Apathique, adj. 2 g. insensible à tout, indolent. — Désœuvré, e, adj. qui n'a rien à faire, qui ne sait pas s'occuper. — Nonchalant, e, qui a de la nonchalance, qui agit lentement et mollement, par paresse. — Cagnard, e, adj. paresseux, fainéant; fam. lâche, poltron qui agit nonchalamment. — Flâneur, s. m. qui flane, se promène dans les rues en musant; perd son temps dans les rues, les places publiques. — Truand, e, s. vagabond, mendiant, vaurien; batteur de pavé; oisif, vagabond. — Oiseux, se, adj. fainéant oisif. — Meurt de faim, s. m. vagabond, paresseux, homme de néant qui ne saurait se resoudre à travailler pour vivre. — Paresseux, se, adj. et s. qui ne travaille pas, nonchalant qui aime à éviter l'action, le travail, la peine. — Caleur, s. m. t. d'imprimeur, ouvrier paresseux, flâneur. — *d'mesti*, truand, s. m. traverse en marche-pied du métier à tisser. — Comperche, s. f. t. de manufacture, perche de bois qui soutient les soutereaux de basse lisse.

TROUWANDE, paresser, v. n. faire le paresseux, se laisser aller à la paresse, qui agit paresseusement. — Fainéanter, v. n. fam. être fainéant, ne vouloir rien faire par paresse; passer le temps à faineanter. — Cagnarder, v. n. fam. vivre dans la paresse, dans la fainéantise; accagnarder; flânerie, action de flâner. — Caler, v. n. t. d'imprimeur, ne rien faire; flâner, état d'un caleur, d'un ouvrier paresseux; flâneur.

TROUWANDEG, fainéantise, s. f. celui qui truande, mendie, mène une vie vagabonde. — Indolence, s. f. nonchalance, insensibilité, apathie, impassibilité, sommeil d'esprit. — Oisiveté, s. f. état de celui qui est oisif; habitude de l'inaction. — Inertie, s. f. indolence, inaction, vivre dans l'inertie; propriété du corps de rester dans son état de repos ou de mouvement.

TROUWANDIH, fainéantise, s. f. paresse lâche, vie de fainéant; négligence blâmable, faiblesse qui ôte l'activité. — Cagnardise, s. f. fainéantise, paresse. — Truanderie, s. f. profession de truand. — Nonchalance, s. f. négligence, lenteur, indolence, manque de soin, d'activité.

TROVAIE (*u*), trouvaille, s. f. chose trouvée, heureusement découverte, invention ridicule; imagination folle, projet, etc.

TROVÉ, trouver, v. a. rencontrer, trouver sans chercher, voir; avoir après la recherche, découvrir, inventer, etc. — Découvrir, v. a. parvenir à connaître ce qui était caché; faire la découverte de, dans les arts; acquérir des

nouvelles, etc. — Rencontrer, v. a. trouver, arriver en face de, dans la route, en chemin, sur son passage ; trouver la piste.

TRUGCHETT *(ù)*, pissote, s. f. canule en bois ou de métal pour égouter; pissotière, petit jet-d'eau, petite fontaine.

TRUK, avoir le truc, s. m. manière de faire ; secret, avoir des subterfuges, des ruses pour s'échapper. — Ruse, s. f. finesse; artifice, moyen pour tromper.—Intrigue, s. f. pratique secrète, manœuvre obscure pour réussir; commerce, secret de galanterie. — Savoir le trantran, s. m. le cours de certaines affaires, la manière de les conduire.

TRULAI, baveneau, net, s. m. filet monté sur un cerceau ou sur des perches pour prendre les poissons.

TRULAIE, mêlée, s. f. combat corps à corps entre plusieurs hommes entremêlés ; batterie, contestation opiniâtre, aigre, vive dispute; t. de guerre, quand les rangs sont rompus et que le désordre est patent; une charge de cavalerie ou à la baïonnette; aliment froid, liquide qui a ses parties fluides, dans lequel on a émietté du pain, du biscuit, etc.

TRULÉ, émietter, v. a. réduire du pain, etc. en miette ; émier, frotter un corps entre les doigts pour le réduire en petites parties.

TRUTT, jeanneton, s. f. fille de joie. — Salaude, s. f. prostituée de la plus vile espèce, femme sans mœurs et sans pudeur.

TRUVAI, fourquet, s. m. pelle de fer, ovale, divisée sur la longueur en deux parties par une cloison et terminée par une douille qui reçoit le manche; ustensile de brasseur.

TRUVEL, bêche, s. f. outil de jardinier à fer large, carré et plat, tranchant, à long manche: ce qui en a la forme. — Lochet, s. m. sorte de bêche étroite. — Louchet, s. m. hoyau pour fouir la terre. — Fesour, s. m. bêche de saunier. — Trousse-pas, s. m. bêche de fer plus longue que large, diminuée par le milieu et aiguisée par le bas; sert à tailler le gazon.

TU, toi, pr. pers. de la deuxième personne.

TUL *(ù)*, tulle, s. m. tissu en fil de soie ou de coton; réseaux clairs formés de mailles à peu près semblable à celle de la dentelle unie, et sans fleurs en sortant du métier. — Troutrou, s. m. espèce de tulle à pertuis, à jour. — Rubrique, s. f. terre, craie rouge, sanguine; ocre de fer, c'est une espèce de pierre fossile, sert à marquer les ouvrages. — Arcane, arcanée, s. f. craie rouge.

TULAI, tuile, s. f. terre cuite pour couvrir les toits.—Tuileau, s. m. morceau de tuile cassé.

TULIP, TULIPAU, tulipe, s. f. fleur liliacée, plante bulbeuse qui la produit, elle est originaire de la Cappadoce et de la Savoie; les Hollandais en comptent plus de mille variétés.

TULRAIE, tuilerie, s. f. lieu, étendue, bâtiment où l'on fait la tuile.

TUMULAIR, pleine-croix, s. f. garniture intérieure d'une serrure, elle forme les deux bras de la croix et se met sur un rouet qui en fait le montant. — Foliot, s. m. bascule à deux branches qui fait mouvoir le demi-tour d'une serrure; il est percé d'un trou carré.

TUNIK, tunique, s. f. sorte de vêtement de dessous, ouvert par devant; dalmatique des anciens.

TUR *(ù)*, trognon, s. m. le cœur ou le milieu d'un fruit, d'un légume, d'un chou, d'une pomme rongée.

TURBAN, cesse ou ceste, s. m. mouchoir roulé au bas du turban — Turban, s. m. coiffure des orientaux. — Marmotte, s. f. espèce de turban, fichu plié et fixé sur le sommet de la tête; coiffure, écharpe mise en tours.

TURBO, turbot, s. m. poisson plat de mer, du genre du pleuroneste. — Turbotin, s. m. turbot de la petite espèce.

TURBULAIN, turbulent, e, adj. impétueux, porté à faire du bruit, à exciter des troubles.

TURCK, musulman, s. m. titre que se donnent les Mahométans, et qui signifie pour eux vrai croyant, qui met toute sa confiance en Dieu. — Turc, turque, adj. et s. langue, nation, personne turque; l'empire des Turcs, la Porte ottomanne, la Sublime-Porte, la Cour.—Arabe, arabesse, s. peuple d'Arabie; Africains, Tunisiens, Marocains, Égyptiens.

TURLUPINÉ, turlupiner, v. a. se moquer de quelqu'un par des turlupinades.

TURLUPINEG, turlupinade, s. f. mauvaise plaisanterie de turlupin, fondée sur des allusions basses, de mauvais jeux de mots.

TURLUPINEU, turlupin, s. m. mauvais plaisant qui fait des allusions froides et basses, des mauvais jeux de mots. — Importun, e, adj. et s. déplaisant, qui inquiète, fatigue, tourmente par des propos, qui cause de l'importunité. — Solliciteur, se, s. qui sollicite, instigue, importune par ses démarches, ses paroles, pour le succès d'une affaire. — Carabin, s. m. fanfaron, celui qui se mêle au jeu, à la conversation, à la dispute, sans se hasarder beaucoup.

TURLURETT, inconsidérée, adj. f. légère, imprudente, étourdie, sans considération ni estime ; se prend aussi pour fille de joie. — Sauteuse, s. f. femme d'une vertu équivoque.

TURTO, tout, adj. toutes choses, tout le monde, tous les hommes, toute la nation. — Indistinctement, adv. d'une manière indistincte, sans distiction, sans faire de différence de l'un à l'autre, sans choix, sans préférence, sans acception de personne.

TURTUREL, tourterelle, s. f. oiseau du genre du pigeon — Tourtelette, s. f. tourterelle d'Afrique à cravate noire. — Touraco, s. m. tourterelle du genre de coucou.

TUTLAU *(tût)*, corne, s. f. tube en terre ou en métal dont on tire un son rauque. — Corneur, s. m. celui qui corne le cornet à bouquin. — Cornet à bouquin, s. m. flûte courbe de corne, trompe de terre courbée en corne pour appeler les vaches. — Porte voix, s. m. instrument en forme de trompette pour porter la voix au loin. — Cornet acoustique, s. m. espèce de petit porte-voix de métal, auquel on donne une forme courbe.

TUTLÉ *(ù)*, corner, v. n. sonner du cornet. — Boire à long trait, ce qu'on avale d'une gorgée, avaler tout d'une haleine.

TUTLEG *(ù)*, acousmate, s. m. bruit imaginaire de voix et d'instruments dans les airs.

TUTLEU *(tût)*, corneur, s. m. celui qui corne, boit à long trait.

TUTURON, vase à bec, s. m. vase de terre cuite

à bec pour transvider plus facilement. — Bec-de-corbin, s. m. vase à bec. — Canthus, s. m. origine et creux du bec d'un vase.

TUT-TUT *(ùù)*, bah! exclamation d'insouciance, de mépris, de dédain.

TUZÉ, songer à des projets chimériques. — Méditer, v. a. et n. occuper son esprit de l'examen d'une pensée, de l'exécution d'un dessein, des moyens de succès; penser attentivement. — Réfléchir sur, v. a. penser mûrement, réfléchir sur une affaire, à ce que l'on doit faire. — Penser, v. a. former dans l'esprit l'idée, l'image de quelque chose; avoir dans son esprit l'idée, etc. — Ruminer, v. a. penser et repenser à une chose, la bien digérer dans son esprit. — Spéculer, v. n. méditer attentivement. — Induire, v. a. inférer, tirer une conséquence de. — Inférer, v. a. conclure; tirer une conséquence. — S'ingénier, v. pers. chercher dans son esprit des moyens de succès; acquérir de l'esprit, trouver des expédients.— Conclure, v. a. tirer une conséquence; inférer une chose d'une autre; juger, prononcer par analogie.

TUZEG, réflexion, s. f. méditation sérieuse, considération attentive, pensée qui en résulte; situation perplexe, irrésolue, incertaine, très-inquiète; grand embarras d'une personne qui ne sait quel parti prendre. — Extase, s. f. suspension des sens causée par une forte contemplation.

TUZEU, réfléchi, e, adj. personne réfléchie qui agit, pense avec réflexion, fait ou dit avec réflexion. — Penseur, se, s. et adj. personne qui est accoutumée à réfléchir, à penser. — Rêveur, se, s. qui rêve, qui s'abandonne aux rêveries, qui extravague.— Perplexe, adj. 2 g. irrésolu, incertain, très-inquiet. — Songe-creux, s. m. qui rêve des chimères.



U, u, s. m. vingt-et-unième lettre de l'alphabet; voyelle.

U *(ù)*, hue! cri du charretier pour faire arrêter les chevaux.

U-FAIE, octuple, adj. 2 g. contenant huit fois.

UHU, oui, adv. particule d'affirmation.— Oui-dà, adv. volontiers.

UMAIN, humain, e, adj. de l'homme en général qui le concerne, lui appartient; sensible à la pitié; débonnaire, doux, affable, secourable, bienfaisant, bon, humain, homme pitoyable. — Benin, benigne, adj. doux, humain, favorable, propice; mari benin, trop facile à tromper par sa moitié.

UMAINEMAIN, humainement, adv. avec humanité, bonté, sensibilité; humainement parlant, selon les idées communes.

UMB, humble, adj. 2 g. qui a de l'humilité, du respect; soumis, modeste.

UMEUR, humeur, s. f. substance fluide dans les corps organisés, sucs viciés; mauvaise humeur, tempérament; humeur sanguine, bilieuse, phlegmatique, mixte; caprice, fantaisie. — Fâcherie, s. f. déplaisir, chagrin, douleur, regret, tristesse, querelle. — Lymphe, s. f. humeur acqueuse, limpide, un peu visqueuse, qui, dans le corps humain, produit la plupart des humeurs excrémentielles. — Bile, s. f. humeur du corps animal séparé de la face; fam. humeur, colère qui abonde en bile; humide, radicale; humeur lymphatique, douce, onctueuse, balsamique, subtile, qui abreuve les fibres. — Humeur hérissonne, s. f. emportement violent qui change la face. — Bouderie, s. f. action de bouder, mauvaise mine par humeur, caprice apparente; rancune, mécontentement. — Hydatoïde, s. f. humeur entre l'uvée et la cornée de l'œil.

UMID, humide, adj. 2 g. de la nature de l'eau, mouillé, humecté, moite; être humide, où il y a de l'humidité.

UMIDMAIN, humidement, adv. coucher, loger humidement, dans un lieu humide.

UNAIE, unie, s. f. lisse unie et polie; simple, égal et sans façon. — Plane, s. f. superficie plate; plat et uni.

UNI, uni, e, adj. bien joint, pièce de rapport unie; joint d'amitié; qui n'est point raboteux;

sans ornement, simple. — Suivable, adj. fil suivable bien uni; bois égal. — Unir, v. a. joindre deux ou plusieurs choses ensemble; joindre d'amitié, d'amour, de parenté; unir, rendre égal; unir un chemin, d. s aspérités; polir, aplanir, unir une planche. — Mutique, adj. 2 g. sans arêtes, sans pointes, t. de botan. Lisse, adj. 2 g. uni et poli; étoffe, front, corps, surface, lisse unie.

UNIMAIN, uniment, adv. d'une manière unie, égale ou toujours le même.

UNIVAIR, monde, s. m. l'univers; le ciel, la terre, tout ce qui y est compris, le globe terrestre, l'espèce humaine. — Nature, s. f. tout l'univers, tous les êtres créés; l'ordre, les lois, les mouvements qui les gouvernent, etc.

UREU, heureux, se, adj. qui a ou jouit du bonheur; personne, être heureux que la fortune favorise; propice. — Fortuné, e, adj. prince, amant fortuné, heureux, riche; suite fortunée, heureuse; fortuneux.

UREUSSMAIN, heureusement, adv. d'une manière heureuse, avec bonheur; exclamation.

URINAIR, urinal, s. m. vase de verre, d'étain, de faïence, à col relevé, pour uriner.

USTAG, saint Eustache, né en Pamphilie, évêque d'Antioche en 325, mort à Trajanopolis en 337.

USTEIE, outil, s. m. instrument d'artisan, de laboureur, pour leur travail manuel; en général, tous les outils de chaque art. — Ustensile, s. m. toutes sortes de petits meubles de ménage, de cuisine; ce que l'hôte doit fournir à un soldat. — *à baguett*, gorge-fouille, s. f. espèce de bec-de-canne dont l'extrémité du fer est recourbée et arrondie avec un filet, fait l'office d'un rabot rond de côté et d'une mouchette de l'autre. — *à mougté*, mouchette, s. f. outil à fût, dont l'usage est d'arrondir l'ouvrage, le fer est affûté en creux. — *à paré les penn*, taille-plume, s. m. instrument pour tailler une plume en un seul mouvement. — *du chirugien*, nom donné à tous les instruments dont se sert le chirurgien. — *du koiphi*, saint crepin, s. m. outils, sac d'un cordonnier ambulant. — *du meteu d'boid*, scarificateur, s. m. instrument de chirurgie, garni de seize petites lancettes pour faire les scarifications des ventouses. — *du papineu*, acotai, s. m. outil de papetier que l'on nomme aussi pied-de-chèvre. — *du skrini*, outils d'affûtage, on nomme ainsi les gros outils que les maîtres menuisiers fournissent à leurs compagnons.— *du tourneu*, sont les suivants : gouge, plane ou fermoir, ciseau à un biseau, ciseau de côté, ciseau à trois biseaux, bedane, grain-d'orge, ciseau rond ou gouge plate, langue-de-carpe, le ciseau demi-rond, le quart-de-rond, le crochet rond et circulaire.

UTAIME, huitaine, s. f. huit jours; fam. semaine, toute la huitaine; le huitième jour. — Huitain, s. m. stance, pièce de huit vers. — — Octacorde, adj. 2 g. de huit notes ou huit tons différents. — Huitième, adj. 2 g. nombre ordinal; huitième partie. — Octaétéride, s. f. espace, durée de huit années.

UTAIMEMAIN, huitièmement, adv. en huitième lieu.

UTANTE, quatre-vingts, adj. num. quatre fois vingt.

UTIL, avantageux, se, adj. qui apporte, qui produit de l'avantage; profitable. — Utile, adj. 2 g. profitable, avantageux, qui sert à quelque chose; qui apporte du gain, du profit, de l'utilité.

UTILMAIN, utilement, adv. d'une manière utile. — Maniable, adj. 2 g. aisé à manier, qui se prête à l'action de la main, facile à mettre en œuvre.

UTILIZE, utiliser, v. a. rendre utile.

UUT (*ùu*), huit, adj. num. et s. m. nombre pair de deux fois quatre; chiffre 8; compas d'épaisseur.

UZAGE, usité, e, adj. chose, forme, mot usité, en usage. — Usage, s. m. coutume, pratique reçue; se conformer à l'usage. — Usance, s. f. usage reçu; t. de banque, terme de trente jours pour le paiement d'une lettre de change.

UZAN, usant, e, adj. qui use et jouit de, qui n'est sous l'autorité de personne.

UZANZE, usance, s. f. *V. Uzage.*

UZE, user, v. a. consommer, diminuer; détériorer imperceptiblement par l'usage, le frottement. — Usé, e, adj. émoussé, détruit, détérioré, rapé, altéré, refroidi, diminué par l'usage ou le temps.

UZEGE, usage, s. m. coutume, pratique reçue; suivre, se conformer à l'usage; droit de pacage, etc.; etc. — Usuel, le, adj. dont on se sert ordinairement.

UZUR, usure, s. f. intérêt trop fort de l'argent, intérêt illégal, profit illégitime tiré de l'argent, des marchandises.

UZURFRU, usufruit, s. m. jouissance des fruits du revenu d'un héritage, etc.; revenu de l'usufruitier. — Droit usufructuaire, adj. 2 g. qui ne donne que la faculté de jouir des fruits.

UZURI, usurier, ère, s. qui prête son argent à usure; qui fait un gain illégitime; qui trafique du malheur d'autrui.

UZURPÉ, usurper, v. a. s'emparer par violence, par ruse; d'un bien qui appartient à autrui.— Envahir, v. a. usurpé, prendre par force, par fraude, par violence, injustement.

UZURPEG, usurpation, s. f. action d'usurper; usurpation injuste, violente, tyrannique; chose usurpée; contrat, intérêt usuraire, où il y a de l'usure; qui en vient.

UZURPEU, usurpateur, trice, s. celui qui, par ruse, par violence, s'empare d'un bien, d'une autorité. — Ambitieux, se, adj. et s. qui s'empare d'un titre qui ne lui appartient pas, qui usurpe, s'empare injustement. — Fesse-mathieu, s. m. prêteur sur gage; homme ladre, avare, etc.



V, vingt-deuxième lettre de l'alphabet, lettre numérale, vaut 5.

VA, soit, adv. interjection.

VAG, vache, s. f. femelle du taureau; femme trop grasse; grand coffre plat couvert de cuir sur les voitures; vache en croute, peau de vache, etc. sortant de la tannerie. — Vachin, s. m. cuir d'une jeune vache, tanné, mou, dont on se sert pour des ouvrages légers.—Boudrier, s. m. cuir de vache pour les escarpins, les souliers légers. — Vache amouillante, adj. qui a vêlé, qui va vêler ou qui vêle. — *du mer*, morse, s. m. vache-marine; éléphant de mer, mammifère amphibie, à pattes de derrière confondues avec la queue. — *sauvag*, empakasse, s. f. vache sauvage du Congo.

VAGABON, aventurier, ère, s. intrigant; homme, femme sans fortune qui vit d'intrigue; homme sans aveu, pirate, flibustier, boucanier. — Vagabond, e, adj. et s. qui erre çà et là; fainéant, libertin.

VAGLI, vacher, ère, s. qui garde les vaches; fam. rustique, balourd, malhonnète. — Métayer, ère, s. qui fait valoir une métairie; engraisse les bœufs, vaches, etc. — Nourrisseur, s. m. celui qui nourrit les vaches dans l'étable pour faire le commerce de lait, de laitage.

VAGLIR, vachère, s. f. qui garde, soigne, trait les vaches dans une ferme, une maison particulière. — Nourrisseuse, s. f. qui nourrit les vaches dans l'étable.— Laitière, s. f. qui vend, porte le lait à domicile.

VAHAI, cercueil, s. m. bière, coffre, caisse pour un corps mort; fig. le tombereau, la mort. — Porte-vent, s. m. tuyau en planche ou conduit d'air dans les mines. — *d'fotreie*, auge, s. m. que renferme le drap, où tombe la pile, le maillet ou le pilon pour le feutrer.

VAHLAIE, augée, s. f. trois à quatre pièces de draps, ce que peut contenir l'auge ou la pile. — Vaisselée, s. f. contenu d'un vaisseau, d'une pile à fouler les draps.

VAHULMAIN, équipage, s. m. hardes, vêtements, etc.; garniture d'une pompe; outils, machines d'un atelier.—Attirail, s. m. pl. ails, grande quantité de choses diverses nécessaires à la guerre, au voyage, à la chasse, etc.; bagage superflu, embarrassant, qui encombre; superfluité de meubles, ustensiles, etc. — *d'mason*, équipage, s. m. de maçon, comprend tout ce qui sert à la construction et au transport des matériaux de maçon.

VAI, veau, s. m. petit de la vache. — Ame, s. f. milieu, ce qui est au milieu, mèche, torons autour duquel se roulent les autres, t. de corderie. — *d'mauze*, giboulée, s. f. ondée de pluies froides et de grêle; ce qu'on lance subitement. — Guilée, s. f. giboulée; pluie soudaine et passagère.—*d'or*, adorer le veau d'or, s. m. se dit d'une personne qui s'abaisse devant un homme riche.

VAILÉ, vêler, v. n. faire un veau, se dit de la vache, elle porte neuf mois et met bas au commencement du dixième.

VAILIR, délivre, s. m. arrière-faix, enveloppe du fœtus du veau, que la mère retire souvent elle-même, et que d'ordinaire elle mange sans inconvénient.

VAIN, vent, s. m. air en mouvement agité; air renfermé dans le corps; respiration, haleine, souffle, odeur, émanation, vanité, présomption, bruit, connaissance, indice; avoir vent, le vent d'une affaire. — *d'avalaie*, vent d'aval, adv. vent du couchant. — *d'bih*, bise, s. f. vent sec et froid du nord.

VAIND, vente, s. f. aliénation de la propriété à prix d'argent. — Débit, s. m. vente, trafic; vente en détail de; boutique où l'on débite ce qu'on a; ce qu'on a livré à quelqu'un en avance. Aliéner, v. a. vendre, transférer la propriété. — Abaliéner, v. a. t. de droit, aliéner des meubles, des bestiaux, etc.—Vente à réméré, s. m. pacte avec faculté de rachat, reprendre une chose vendue en rendant le prix. — Vente par licitation, s. f. vente par enchère, faite des copropriétaires d'un bien indivis; liciter un bien. — Vente à l'extinction des feux, s. f. vente dans laquelle on peut enchérir jusqu'à ce qu'une bougie soit consumée jusqu'au troisième feu. — Vendre, v. a. céder pour un prix; fig. trahir par intérêt. — Ventre, s. m.

capacité du corps où sont enfermés les boyaux ; se dit du parement d'un mur qui boucle et qui sort de son appui. — Ventricule, s. m. cavité dans le corps des animaux. — *al baguett*, criée, publication judiciaire, mettre en criée, vente à la criée. — *al kuteie*, vente à regrat, s. m. à petites mesures, à petits poids; objet vendu de cette manière; lieu où elle se fait.— *al rokeie*, gargotier, ère, s. celui qui tient gargote, vend des liqueurs fortes par petites mesures. — *des paket*, conter des fagots, des sornettes, des fadaises, des contes; fagotier, qui dit des sornettes. — Blatir, v. n. blatérer, débiter avec assurance des choses vaines, mais sans suite et sans idée; en faire accroire, hâbler. — *et kagehelt*, acte fait sous le manteau de la cheminée, en secret, chez soi, sans témoin, faux, supposé.

VAINDAUF *(ù)*, vendable, adj. 2 g. qui peut être vendu légitimement.

VAINDEG, aliénation, s. f. vente; transférer, transport de la propriété d'un fonds.

VAINDEU, vendeur, se, s. qui vend, dont la profession est de vendre. — Aliénateur, adj. et s. m. celui qui aliène; aliénataire, celui ou celle à qui l'on fait des ventes, à qui on aliène. — Débitant, e, s. qui débite, marchand, ne se dit que des marchands qui vendent en petit détail. — *d'koir moir*, résurrectioman, s. m. nom de ceux qui font métier de vendre des cadavres pour les disséquer. — *d'krctien*, plagiaire, adj. et s. m. qui vole des enfants, qui vend des hommes libres.

VAINDOU, vendu, e, adj. donné à prix d'argent.

VAINDISION, vendition, s. f. vente à l'encan de meubles, de marchandises, etc.

VAINGI, venger, v. a. tirer vengeance, raison, satisfaction de quelque outrage, se venger d'un affront.

VAINGJANZE, vengeance, s. f. action par laquelle on se venge, on punit; désir de se venger; ses effets.

VAINTA, houssoir, s. m. espèce de porte dont on se sert pour arrêter l'eau, se lève et se baisse à volonté dans des montants à rainure. — Vanne, s. f. gros ventaux de bois de chêne que l'on hausse ou que l'on baisse dans des coulisses pour lâcher ou retenir les eaux d'une écluse, d'un étang, d'un canal, etc. — Portes busquées, s. f. pl. ce sont des portes d'écluses dont les ventaux s'arc-boutent réciproquement, l'un en haut et l'autre en bas. — Écluse, s. f. clôture et porte pour retenir et lâcher à volonté l'eau d'un canal; cette porte. — Abée, baie, s. f. ouverture pour le passage de l'eau qui fait tourner une roue de moulin à eau. — Pertuis, s. m. trou, ouverture d'une digue retenue par un houssoir. — Lançoir, s. m. pale de moulin qui arrête l'eau; on lève le lançoir quand on veut que le moulin agisse ou pour faire écouler l'eau. — Pale, s. f. pièce de bois pour retenir l'eau d'une écluse. — *don soflet*, âme du soufflet, soupape mobile qui se lève par la pression de l'air intérieur afin de le laisser dans le soufflet et qui se renferme ensuite par l'action des bajoues, afin de forcer l'air à sortir par le tuyau qui lui est destiné. — *d'vivi*, bonde d'étang, s. f. pièce de bois mobile de la vanne qui retient l'eau d'un étang. — Empellement, s. m. pale ou bonde d'un étang.

VAINTEU, venteux, se, adj. sujet aux vents; aliments venteux, causé par un mets flactueux.

VAINTRAIE, ventrée, s. f. portée, tous les petits qu'une femelle fait à la fois; grosse panse, panse pleine. — Entrailles, s. f. pl. intestins, boyaux, viscères; partie intérieure du corps de l'animal.

VAINTRIR, ventrière, s. f. partie du harnais qui passe sous le ventre du cheval; sangle.—Sous-ventrière, s. f. large courroie qui passe sous le ventre du cheval limonier.

VAINTURREIE, écluse, s. f. charpente en clôture et porte pour retenir et lâcher l'eau à volonté d'un canal, d'un biez, etc. — Ventail, s. m. taux, pl. partie d'une porte d'écluse. — Venteau, s. m. charpente pour former une écluse. — Vanne, s. f. barrage vertical pour arrêter le courant de l'eau que le houssoir laisse écouler.

VAIR, vert, e, adj. qui a la couleur des herbes fraîches, des feuilles d'arbres, qui n'est pas mûr, qui n'est pas fait.— Vert de vessie, s. m. couleur verte tirée du nerprun; vert de montagne ou de Hongrie, minérale fossile, verdâtre. — Vert d'eau, s. m. nuance du vert. — Vert d'iris, s. m. couleur tirée de l'iris, dont on se sert pour peindre en vert. — Vert, s. m. herbe qu'on donne aux chevaux; verdure, acidité, fruit, graine qui ne sont pas mûrs. — Herbu, e, adj. couvert d'herbes. — Limon verdâtre, s. m. qui se forme dans les lieux humides non aérés. — *d'avariss*, personne ladre, avare, sordide, chiche. — Chiche, adj. 2 g. trop ménager, qui a de la peine à dépenser ce qu'il faudrait.

VAIRDI, vendredi, s. m. cinquième jour de la semaine.

VAIR-DU-GRI, vert-de-gris, s. m. rouille vénéneuse qui vient sur certains métaux; acétate, oxyde de cuivre; l'antidote est le lait. — Verdet, s. m. vert-de-gris, acétate de cuivre cristallisé, connu sous le nom de cristaux de vénus ou vert-de-gris distillé. — *d'keuf*, vert de scheele, s. m. nom d'une matière colorante contenant de l'arsenic de cuivre, est surtout employé dans la peinture à l'huile; chauffé, il répand une odeur d'ail; calciné dans un tube, il laisse du charbon, de l'arsenic et du cuivre métallique.

VAIRGJU, verjus, s. m. raisin cueilli avant sa maturité, espèce de gros raisin vert; jus, confiture de ce raisin; vin trop vert, est employé en assaisonnement, il sert de succédané au vinaigre; on fait aussi des verjus avec le raisin blanc non mûr.

VAIR-LIGNROU, verdier, s. m. oiseau du genre de l'ortolan, à dos vert, ventre jaune.—Bruant, s. m. bréant, oiseau vert qui tient du moineau franc, genre des passereaux.

VAIRMÉIE, vermeil, s. m. argent doré. — Vermeil, le, adj. d'un rouge plus foncé que l'incarnat.

VAIR-VEUL, chambourin, s. m. verre commun de couleur verte, ou verre de fougère qui se fait avec sa cendre.

VAKAN, vacant, e, adj. qui n'est pas occupé, qui est à remplir.

VAKARM, vacarme, s. m. tumulte, grand bruit de gens qui se querellent, se battent, s'agitent avec fureur.

VAKANZE, vacance, s. f. temps pendant lequel une place, une dignité n'est pas remplie; cessation des études, d'audience; vacation.

VAKASION, vacation, s. f. temps que des personnes publiques emploient à quelque affaire.

VAKSENN, vaccine, s. f. espèce d'inoculation avec le vaccin qui préserve de la variole.

VAKSIN, vaccin, s. m. virus de pustule du pis d'une vache ou d'un vacciné; l'inoculation de la vaccine a été découverte par M. Jenner, médecin anglais.

VAKSINÉ, inoculer, v. a. communiquer la petite vérole par inoculation pour la rendre moins dangereuse. — Vacciner, v. a. inoculer avec le vaccin.

VAKSINEG, inoculation, s. f. communication artificielle de la petite vérole. — Vaccination, s. f. action, opération du vaccin, du virus vaccinique.

VAKSINEU, inoculateur, trice, s. qui inocule; instrument pour inoculer; médecin vaccinateur, qui vaccine.

VAL, volte, s. f. t. de jeu, double, faire toutes les levées; vole, tout le profit, toutes les mains. — Larcin, s. m. vol; action de dérober; chose volée; fig. plagiat, brigandage. — Extorsion, s. f. action d'extorquer; concussion; extraction violente. — Vol, s. m. action de celui qui dérobe; chose volée, usurpation du bien d'autrui par force ou par ruse. — Volerie, s. f. larcin, pillerie, extorsion. — Plagiat, s. m. action, crime de plagiaire; passage pillé, vol littéraire. — Déprédation, s. f. vol, ruine, pillage avec dégât. — Péculat, s. m. vol des deniers publics par ceux qui en ont l'administration, le maniement; profit illicite fait sur le denier public.

VALAIE, vallée, s. f. espace entre deux montagnes; pays au pied d'une montagne; descente de montagne, de coteau. — Vallon, s. m. petite vallée; espace entre deux coteaux; espace entre les groupes et les montagnes. — Coteau, s. m. penchant d'une colline du haut en bas; colline dans sa longueur. — Val, s. m. vallée; espace entre deux coteaux. — Versant, s. m. pente; côté d'un terrain élevé par lequel coulent les eaux.

VALAITIN, saint Valentin, évêque et apôtre; il y a onze saints de ce nom, celui dont on célèbre la fête le 14 février fut décapité à Rome l'an 270.

VALAUB, valable, adj. 2 g. recevable; qui doit être reçu en justice.

VALAUBLUMAIN, valablement, adv. d'une manière valable, suffisante.

VALET, garçon, s. m. enfant mâle célibataire; domestique. — Garçonnaille, s. m. rassemblement de garçons, de mauvais sujets. — Valet, s. m. figure de carte. — Valetaille, s. f. troupe, multitude de valets; valetage, service de valet.

VALEUR, valoir, v. n. être d'un certain prix; valoir tout; fig. rapporter du profit; valeur, ce que vaut une chose en soi.

VALISANSE, valeur, s. f. ce que vaut une chose en soi suivant sa juste estimation; quantité d'autres choses qu'on peut obtenir en échange.

VALIZE, bissac, s. m. besace en double sac; sac porté en havre-sac. — Valise, s. f. long sac de cuir qui s'ouvre en long, on s'en sert principalement dans le voyage à cheval. — Grosse gagui, s. f. famil. femme qui a beaucoup d'embonpoint et de gaieté; grosse, réjouie.

VALSÉ, valser, v. n. danser des valses, danses voluptueuses en tournoyant et pirouettant. — Déguerpir, v. n. sortir d'un lieu par crainte, par force; sortir d'une habitation par congé de huissier.

VALTROU, garçonnière, s. f. fille qui fréquente les garçons, qui en a les façons, les manières. — Guillemette, adj. f. sotte, étourdie, impertinente. — Femme pecque, adj. sotte et impertinente qui fait l'entendue.

VALUREU, valeureux, se, adj. plein de cœur, de valeur; vaillant, qui combat valeureusement, avec courage.

VALZE, valse, s. f. danse voluptueuse en tournoyant et pirouettant.

VAN, vannette, s. f. sorte de corbeille pour vanner; petit van pour l'avoine vannetée. — Van, s. m. instrument d'osier, en coquille, pour vanner.

VANAI, vanneaux, s. m. pl. t. d'oiseleur, les plus grosses plumes d'oiseaux. — Vanne, s. f. t. de fauconnerie, grande plume de l'aile. — Aileron, s. m. extrémité de l'aile à laquelle tiennent les grandes plumes ou vanneaux. — Tectrice, s. f. plumes qui couvre l'os de l'aile de l'oiseau.

VANÉ, vanner, v. a. nettoyer les grains avec un van, une vannette; vanner, disparaître d'un lieu; fuir. — Flabeller, v. a. vanner, aérer, souffler sur. — Agiter, v. a. remuer en divers sens un van, une vannette; faire disparaître la poussière.

VANEU, vannoir, s. m. plat, pot à vanner; bassin pour agiter les clous et les débarrasser des paillettes, etc. — Vanneur, s. m. qui vanne, qui bat en grange et vanne les grains. — Cribleur, s. m. qui crible, secoue le crible pour en faire sortir les poussières, les mauvais grains.

VANIL, héliotrope, s. m. herbes aux verrues; plante boraginée; sa fleur se tourne au soleil. — Héliotrope du Pérou, s. m. plante ligneuse ou arbuste rapporté en 1740 par J. de Jussieu, son odeur suave la fait rechercher par les dames; fruit de l'épidendrum, vanilla du Mexique; on en distingue deux espèces : la plate et la ronde, la plus estimée est la longue plate. — Vanillon, s. m. fruit d'une variété de l'épidendrum vanilla. — Vanillier, s. m. plante grimpante, produit la vanille dans une gousse qui renferme la graine d'une plante. — Vanille, s. f. plante exotique, sarmenteuse, grimpante, à fleurs odorantes, à gousse remplie de graine, sert à donner un parfum aux chocolats, aux crèmes, pommades, etc.; cette plante est stomachique, digestive; son usage a passé des Mexicains aux Espagnols, et des Espagnols aux autres peuples de l'Europe; en 1814, M. Journet, de Paris, a découvert un principe aromatique analogue à celui de la vanille, sous l'enveloppe de l'avoine, cet extrait s'emploie où la vanille est employée, telles que liqueur,

crême, pastille, chocolat, etc. — *d'iviaìr*, tussillage odorant, s. m. héliotrope d'hiver, à racine noueuse et traçante, à tige presque d'un pied.

VANTÉ, vanter, v. a. louer beaucoup; priser excessivement; hausser le mérite, le prix de; en général, préconiser quelqu'un. — Prôner, v. a. vanter, louer avec exagération.—Egoïser, v. n. parler trop de soi; ne s'occuper que de soi. — Elever aux nuées, s. f. louer à l'excès. — Faire l'éloge, s. m. louer, discours à la louange d'un être, d'une action; louange panégyrique; hâbler, parler avec vanterie; faire le panégyrique de quelqu'un, le louer par des paroles, des discours à sa louange.

VANTEG, vanterie, s. f. vaine louange qu'on se donne et qui marque la présomption. — Avoir de la présomption, s. f. opinion trop avantageuse de soi-même; se vanter.—Rodomontade, s. f. fanfaronnade; vanterie en fait de bravoure.

VANTEU, prôneur, se, s. qui loue, qui vante avec excès; jactancieux, jactateur. — Vantard, s. m. fam. celui qui se vante, se glorifie; hâbleur. — Rodomont, s. m. fanfaron, faux-brave qui se vante pour se faire craindre. — Géantisme, s. m. grandeur, caractère exagéré d'une personne.

VANTIZE, hâblerie, s. f. vanterie, exagération dans ses discours; mensonge; faire ou se faire blanc de son épée, se vanter d'un crédit idéal, d'un pouvoir, d'une faculté, d'une vertu que l'on n'a pas, se justifier par l'épée. — Fatuité, s. f. caractère de fat, ses manières, ses sottises, ses éloges impertinentes de soi-même. — Jactance, s. f. vanterie, louange de soi-même par vanité.—Se targuer, v. pers. se prévaloir, tirer avantage de... avec ostentation. — Gasconnade, s. f. fanfaronnade, vanterie outrée.

VANTRIN, tablier, s. m. morceau d'étoffe qu'on met devant soi; ce qui a la forme de tablier. — Devantier, s. m. tablier que portent les femmes du peuple. — Devantière, s. f. long tablier, jupe de femme pour aller à cheval. — Garde-robes, s. f. tablier en étoffe, soie, taffetas sur la robe. — Allure, s. f. tablier de mégissier. — *d'basi*, camisa, s. f. vêtement, petit tablier de la ceinture aux genoux. — *d'eskamoteu*, gibecière, s. f. sac d'escamoteur, de joueur de gobelets.

VAPEUR, affection hypocondriaque, adj. des hypocondres, surtout chez les femmes bizarres, atrabilaires. — Vapeur, s. f. espèce de fumée qui s'élève des choses humides, d'un corps; maladie, affection causée sur le cerveau par les fumées de l'estomac, des intestins par les spasmes des nerfs; maladie des nerfs, mélancolie sans cause. — Evaporation, s. f. exhalaison de l'humidité d'un corps, des vapeurs, des fruits.— Bruée, s. f. évaporation de l'humidité de la pâte du pain. — Haliteux, se, adj. qui s'élève en vapeur comme l'haleine.

VARIAN, variant, e, adj. qui change souvent; esprit, personne variante. — Changeant, e, adj. muable, qui change facilement; variable, sujet à varier, qui change souvent. — Inconstant, e, adj. volage, léger, sujet à changer.

VARIAUSION, variation, s. f. changement; effet d'une chose qui varie; ornement ajusté, déviation, déplacement.

VARIÉ, varier, v. a. diversifier, apporter de la variété. — Se varier, v. pers. prendre des changements.

VARIEG, variabilité, s. f. disposition habituelle à varier. — Variété, s. f. diversité, mélange.

VARISS, varice, s. f. veine excessivement dilatée par quelque effort, grosseur molle, inégale en forme de nœud, livide, noirâtre, sans douleur, veine engorgée d'un sang épais qui s'y ralentit, vient aux jambes et aux cuisses des femmes enceintes et aux bourses des hommes; varice cirsocèle, dilatation des veines du scrotum; varicocèle, dilatation des veines du cordon spermatique qui parvient souvent à un volume considérable.

VAURIN, vaurien, s. m. fainéant; libertin qui ne veut rien faire, rien valoir. — Pied-poudreux, s. m. vagabond. — Va-nu-pieds, s. m. homme obscur. — Pied-plat, s. m. homme méprisable. — Nébulan, s. m. drôle, vaurien, affronteur. — Poiloux, s. m. manant, misérable, homme de néant. — Gens de sac et de corde, s. m. filou, vagabond, mauvais garnement, scélérat. — Abject, e, adj. vil, bas, méprisable, dont on ne fait nulle estime. — Villotier, s. m. vagabond, pauvre errant. — Dissolu, e, adj. débauché, libertin, impudique. — Garnement, s. m. vaurien, libertin. — Vagabond, e, adj. et s. qui erre çà et là; fainéant, libertin, vaurien. — Meurt de faim, s. m. vagabond, paresseux, homme de néant qui ne saurait se résoudre à travailler pour vivre.

VAURLET, valet, s. m. domestique inférieur, serviteur; valet de chambre, celui qui sert à la chambre, à la toilette, à la garde-robes du maître; valet d'écurie, qui nettoie l'écurie; valet de cour, qui nettoie, range les cours, soigne les animaux, les volailles qui y sont; vile courtisan; valet de pied, qui suit la voiture, fait des commissions, accompagne le maître à pied; jockey, jeune postillon ou valet de pied. — Domestique, s. m. serviteur. — Laquais, s. m. valet de livrée, de pied. — Valetaille, s. f. troupe, multitude de valets; valeton, petit valet. — Védelet, s. m. pâtre qui soigne les veaux.—*d'bon*, valet, s. m. instrument de menuisier en P, à longue tige, pour fixer le bois sur l'établi d'une manière fixe et inébranlable; valet de pied, pour retenir les pièces de bois le long de l'établi. — *d'bolgi*, geindre, s. m. garçon boulanger qui pétrit la pâte. — Geindre, s. m. maître garçon boulanger. — Mitron, s. f. garçon boulanger; personne coiffée d'une mitre de papier.—*d'mouni*, moulant, s. m. meunier qui travaille, garçon meunier. — Patronnet, s. m. garçon pâtissier.

VAZE *(à)*, vase, s. m. vaisseau pour contenir les liquides. — Bouquetier, s. m. vase de terre ou de faïence, à godet pour placer des fleurs.

VÉD, vingt, s. m. deux fois dix; vingtième, nombre 20, manière de compter dans le commerce.

VEF, veuf, ve, adj. et s. homme qui a perdu sa femme, femme qui a perdu son mari. — *treu feie*, trigynie, s. f. veuf trois fois.

VÉG, verge, s. f. baguette longue et flexible; le membre viril, génital; fig. dépendance, tyrannie. — Vergette, s. f. petite verge, baguette

flexible. — Verge, s. f. mesure de superficie; la verge petite contient 256 pieds carrés (79 centiares); la verge grande contient 20 verges petites ou 5120 pieds (4 ares 35 centiares); vingt verges grandes contiennent un bonnier (87 ares 18 centiares). — Canne, s. f. t. de métiers, tringle, baguette de fer pour tirer les scories dans les fonderies de fer. — *d'or*, verge d'or, s. f. plante à fleurs radiées, couleur d'or, vulnéraire, apéritive, diurétique. — *d'ouv*, cartero, s. m. lame de bois qui contient les fils de la chaine d'un tisserand. — *du fiair*, tringle, s. f. verge de fer; petite barre de fer, ronde ou carrée, ouvrage de tréfilerie, ce qui en a la forme; sert à différents usages. — *du figness*, barlotière, s. f. traverse en fer des châssis de verre. — *du houyeu*, verge de houilleur, s. m. maure de 14 poignées, 3 poignées font un pied, 21 pieds font une toise. — *du vergjal*, gluau, s. m. branche, petite verge frottée de glu. — Pipeaux, s. m. pl. gluaux. — Verge volante, s. f. petite baguette flexible enduite de glu pour prendre. — *po pehi*, lignette, s. f. ou brumet, s. m. petite ficelle pour faire des filets; petite canne pour pêcher à la ligne. — Gaule, s. m. grande verge déliée, sert pour la pêche à la ligne. — Baluettes, s. f. pl. baguettes ajustées aux bordures d'un filet.

VEGN, vigne, s. f. plante, arbrisseau sarmenteux qui porte le raisin, terre plantée de vignes. — Vignolette, s. f. petite vigne. — Vignoble, s. m. lieu, terrasse, pays planté de vignes.

VEI *(ï)*, voir, v. a. recevoir les images des objets, apercevoir, connaître par les yeux, avoir vu; faire visite, fréquenter; examiner, observer, regarder, considérer attentivement, discerner, remarquer, s'apercevoir, connaître par les sens, par l'esprit, l'intelligence; s'informer, essayer, éprouver, juger, inspecter, avoir soin; considérer sous tel ou tel aspect, tel point de vue, contempler, etc., etc. — Visiter, v. a. rendre visite, aller voir quelqu'un chez lui; aller voir par charité; faire une perquisition, un examen de lieu.

VEIE, ville, s. f. assemblage d'un grand nombre de maisons disposées en rues et souvent entourées de murs ou de fossés. — Vie, s. f. état des êtres tant qu'ils ont en eux le principe du mouvement, des sensations, etc.; ensemble des fonctions organiques; exercice de ses fonctions; union de l'âme et du corps; existence de l'homme, ce qui la remplit, espace de temps de la naissance à la mort; rêve d'une ombre; sa durée. — Veille, s. f. le jour précédent. — Vigile, s. f. veille de certaines fêtes de l'année de l'Eglise catholique; le jour qui précède la fête. — Mœurs, s. f. pl. habitudes naturelles ou acquises, bonnes ou mauvaises, dans la conduite de la vie; manière de vivre. — Vie, s. f. crierie avec querelle; débauche, faire la vie; fig. action, mouvement, feu, vivacité. — Histoire, s. f. récit de faits, d'aventures; narration des faits, des choses dignes de mémoire. — Historiette, s. f. petite histoire, conte mêlé d'aventures galantes ou plaisantes. — Chronologie, s. f. science, doctrine, ordre des temps, art de rapporter les événements à leurs véritables époques, de faire concorder les faits sous le rapport des temps; traité de cette science. — Chronique, s. f. histoire selon l'ordre des temps; chronique scandaleuse, mauvais bruit; médisance, récit de la vie infâme de quelqu'un.

VENERAB, ostensoir, s. m. pièce d'orfèvrerie dans laquelle on expose l'hostie ou des reliques.

VENN, digue, s. f. chaussée, amas massif de maçonnerie ou de charpente et de divers matériaux destinés à retenir les eaux dans leur lit, leur faire prendre une autre direction et leur faire obstacle, contenir les flots. — Reservoir, s. m. barrage sur un cours d'eau.

VÉPIR, vinpière, s. f. cendre gravelée, espèce de sel alcali ou potasse que l'on tire de la lie du vin séché, réduite en cendre gravelée; elle sert à préparer les étoffes à recevoir la teinture. — Tartre, s. f. dépôt terreux et solin du vin.

VER, verre, s. m. vase de verre à boire, etc.; son contenu; corps transparent et fragile produit du sable et de la soude fondus; célicate de soude; l'invention du verre est de la plus haute antiquité, mais son usage en Europe paraît avoir commencé en 390. — Verrée, s. f. plein un verre. — *à aiw*, vidrecome, s. m. grand verre de cristal à pied à boire de l'eau sucrée. — *à pi*, verre à patte, s. f. le verrier donne le nom de patte au pied d'un verre, d'une coupe ou d'autre objet semblable.

VERAU, verrat, s. m. pourceau mâle non châtré. — Libidineux, se, adj. dissolu, lascif, trop sensuel.

VERDASS, verdâtre, adj. 2 g. couleur, eau verdâtre, qui tire sur le vert. — Verdoyant, e, adj. qui verdoie, verdit; arbre, plaine, couleur verdoyante. — Céladon, s. m. vert pâle tirant sur le blanc.

VERDEUR, verdure, s. f. feuilles d'arbres vertes, herbes, plantes, verdures fraîches; tapisserie qui la représente. — Tonture, s. f. branches, feuilles, taillée de palissade; herbes que l'on coupe dans un pré.

VERDI, verdir, v. a. peindre en vert, devenir vert, pousser du vert-de-gris. — Verdoyer, v. n. verdir, devenir vert.

VERDIN, canne à épée, s. f. bâton de jonc, bambou ou autre bois creux pour y loger un dard, une épée.

VERDURI, verdurier, s. m. pourvoyeur de légumes, de maisons, de marchés; maraîcher.

VERDURIR, herbière, s. f. vendeuse d'herbages pour le potage, fruits, légumes, etc.; verdurière.

VERGJAL, glu, s. f. composition végétale, visqueuse et tenace pour prendre les oiseaux au moyen de gluaux.

VERGJAN, pliant, e, adj. facile à plier; pliable, aisé à plier; souple, flexible.

VERGÉ, plier, v. a. courber, fléchir, devenir courbé; se verger.

VERGEU, becasse, s. f. verge de fer courbée en arc de cercle par un bout qui se prolonge par une ligne droite, dont le vanier se sert pour renverger ou bander ses ouvrages. — Vergeur, s. m. mesureur avec la verge, jaugeur avec la verge.

VERGI, ployer, v. a. fléchir, courber, plier, devenir courbe.

VERGJURON, fouet de charretier, s. m. bois de coudrier, de micocoulier coupé en baguettes et tortu, on y adapte une lannière de cuir tressée en diminuant à laquelle se joint la mèche, sert aux charretiers pour claquer et conduire leurs chevaux.

VERGOGNIEU, se, adj. honteux, chaste, réservé.

VERIDIK, vérace, adj. 2 g. qui dit la vérité; personne véridique, qui aime à dire la vérité. — Philalèthe, s. m. ami de la vérité.

VÉRIFIY, vérifier, v. a faire voir la vérité d'une proposition; comparer, collationner, enregistrer. — Collationner, v. a. vérifier un original et copie, ou deux écrits semblables; voir si un livre est complet. — Superposer, v. a. poser dessus, t. d'arts, poser une ligne, un plan, une surface, un corps sur un autre pour voir s'ils coïncident parfaitement.

VERIFIEG, vérification, s. f. examen, action de vérifier; enregistrement. — Évangile, s. f. vérification des pièces, mots d'Évangile qu'il faut croire. — Superposition, s. f. action de poser une chose sur une autre, de superposer.

VERIFIEU, vérificateur, s. m. celui qui vérifie les comptes, qui examine la vérité d'une pièce, d'une écriture.

VERITAUF, vraie, adj. véritable, conforme à la vérité, réellement arrivé, qui est tel qu'il dit ou que l'on dit être. — Véritable, adj. 2 g. vrai, qui n'est pas falsifié ou contrefait, qui contient la vérité, conforme à la vérité. — Véridique, adj. 2 g. qui aime à dire la vérité.

VERITAUFMAIN, véritablement, adv. conformément à la vérité, de fait, réellement en vérité, à la vérité. — Vraiment, adv. véritablement, effectivement, en effet, réellement.

VERMENN, vermine, s. f. insecte malpropre, nuisible, incommode; fig. gueux, mendiant, filou.

VERMICHÈL, vermicelle, s. m. espèce de pâte en filaments pour le potage.

VERMILION, vermillon, s. m. minéral d'un rouge éclatant; sa couleur; oxyde de plomb; cinabre, mercure sulfuré, pulvérulent; safran bâtard, kermès; couleur vermeille des lèvres; poudre très-fine d'un très-beau rouge. — Minium, s. m. peinture rouge; oxyde de plomb d'un rouge vif.

VEROL, condylôme, s. m. excroissance de chair à l'intérieur de l'anus, ridée, indolente, molle, causée surtout par le syphilis. — Syphilis, s. m. maladie vénérienne, grosse vérole. — Vérole, s. f. maladie vénérienne. — Mal vénérien, adj. que l'on gagne par le commerce charnel. — Poulain, s. m. t. de méd. sorte de mal vénérien, tumeur maligne dans l'aine. — Bubon, s. m. tumeur maligne à l'aine. — Chancre, s. m. ulcère syphilitique sur le gland, les grandes lèvres, sur le bout des mamelles, sur les lèvres. — Marisce ou marisque, s. m. excroissance charnue, molle, fongueuse, indolente, à l'anus, au périnée, dans les maladies des femmes; espèce de grosse figue insipide. — Crête, s. f. excroissance au fondement, t. de chirurgien, suite d'un mal vénérien.

VERONIK, véronique, s. f. plante monogyne, rhinanthacée; on en distingue quarante-trois espèces; véronique mâle d'Europe, très-usitée, est sudorifique, vulnéraire, diurétique, stomachique, astringente pour les poumons, la jaunisse, les obstructions, la néphrétique, la suffocation, etc. — Velvote, s. f. élatine, véronique femelle, muflier auriculé, plante, bon vulnéraire, tempérante, détersive, adoucissante, apéritive, résolutive.

VERRAIE, verrerie, s. f. art de faire le verre, lieu où on le fabrique; ouvrage de verre. — Verroterie, s. f. menue marchandise de verre.

VERSI-VERLA, vers, prép désigne un certain côté, un certain endroit, un certain temps; environ.

VERTIG, vertige, s. m. tournoiement de tête, étourdissement; fig. folie, égarement de la raison. — Vertigo, s. m. maladie du cheval.

VERZE, vers, s. m. assemblage de mots, paroles mesurées et cadencées d'après des règles fixes. — Frère-chapeau, s. m. mauvais vers qui n'est fait que pour la rime.

VERZOU, moutarde de champ, s. f. moutarde blanche ou le sénevé blanc; elle croît dans les champs, dans les blés, à fleurons jaunes.

VESAIE, vessie, s. f. sac membraneux de l'urine; petite ampoule sous l'épiderme. — Vessigon, s. m. tumeur molle aux jarrets du cheval. — Ampoule, s. f. enflure pleine d'eau sur la peau. — Hydatide, s. f. vessie pleine d'eau sur le corps. — Bulle, s. f. petit globule de fluide sur la peau, dans ou sur les métaux. — Élevure, s. f. petite vessie sur la peau, sorte de pustule; bube, bouton sur la peau.— Vessiculaire, adj. 2 g. en vessicule, couvert de vessicules. — Vessiqueux, adj. qui ressemble à de petites vessies. — Kiste, s. m. membrane charnue ou graisseuse, en forme de vessie qui fait une tumeur remplie de matières liquides ou épaissies. — Vésicule, s. f. petite vessie qui reçoit et contient le fiel d'un animal. — Capelet, s. m. enflure au jarret de derrière du cheval. — *al toubak*, blague, s. f. vessie ou sac à renfermer du tabac. — Blade ou blague, s. f. poche du pélican pour mettre du tabac.

VÉSAIN, saint Vincent de Lorim, diacre et martyr dans le 4me siècle, né à Saragosse, mort à Valence dans les plus horribles tourments, le 22 janvier 303; il y en a 15 de ce nom; on les fête le 15 et 24 mai.

VESEU, vesseur, s. m. qui vesse fréquemment ou dans le moment.

VESI, vesser, v. n. lâcher une vesse, fam. et bas.

VESS, vesse, s. f. ventuosité puante qui sort sans bruit par le derrière. — Vesce, s. f. plante légumineuse; excellent fourrage; son grain sert de nourriture aux pigeons. — Ers, s. m. vesce noire; ers ervilliers, orobe vulgaire; pois de pigeon, plante légumineuse. — Vessir, v. a. se dit des bulles d'air qui sortent avec bruit du métal en fusion; vesser. — Vesdre, s. f. petite rivière qui prend sa source en Prusse, traverse les villes d'Eupen, Limbourg, Verviers et se jette dans l'Ourte à Chênée, près de Liége. — *du leu*, lycoperdan, s. m. vesse-de-loup, espèce de champignon à pous-

sière puante. — *du soûde*, pet, s. m. vent qui sort avec bruit du fondement.

VESSPRAIE, soirée, s. f. temps qui s'écoule depuis le déclin du jour jusqu'à la nuit close.

VET, vers, prép. désigne un certain côté, un certain endroit, un certain temps, environ. — Environ, adv. à peu près, presque, un peu plus, un peu moins, vers, circonvoisin, vers là.

VETT, vert, e, adj qui a la couleur des herbes fraîches, des feuilles d'arbres; qui n'est pas mûre. — *et fèv*, haricot vert, s. m. plante légumineuse. — *et grusal*, groseille à maquereau, vient du groseiller cultivé, groseilles blanches, douces, elles sont rafraîchissantes et astringentes, excitent l'appétit, guérissent les nausées, arrêtent le flux de ventre, les hémoragies. — *et neuh*, coquerelles, s. f. pl. noisettes vertes et en fourreaux. — *et anize*, boucage-anis, s. m. plante ombellifère qui produit l'anis vert. — *raine*, verdier, s. m. grenouille de terre, rainette ou graisset, vit sur les arbres et peut se fixer au verre avec les disques de ses pattes. — *sagn*, terreur panique, vive émotion de l'âme causée par la vue, la crainte d'un grand mal, d'un grand péril.

VETTMAIN, vertement, adv. avec fermeté, vigueur; parler, attaquer, répondre vertement.

VEUL, verre, s. m. matière fragile et transparente produite du sel alcali, du bois, la soude fondue est mêlée avec du sable; célicate de soude mis en fusion sur un grand feu; on en distingue différentes sortes. — Cristal, s. m. taux, pl. pierre transparente et dure; verre fin; corps cristalisé, verre de soude.—Étourdi, e. adj. imprudent, précipité, qui agit inconsidérément; agir en étourdi, à la manière d'un étourdi. — Évaporé, e, adj. trop dissipé, étourdi, écervelé, sans jugement; tête, esprit léger, évaporé; esprit obtus, sans pénétration. — Babouin, ne, adj. enfant badin, étourdi. — Tale, s. f. pierre onctueuse, luisante en feuillet, d'un blanc verdâtre et nâcre, transparente, flexible, sert à de lanternes de voitures et aux fenêtres des vaisseaux. — Chambourin, s. m. verre commun de couleur verte ou verre de fougère qui se fait avec sa cendre. — *kaross*, glace de voiture, s. f. leur usage est venu d'Italie. — *du monde*, verre de montre, est un verre circulaire un peu bombé. — *du mureu*, glace, s. f. plateau de verre d'une égale épaisseur dans toute son étendue qui au moyen de l'étamage d'une de ses surfaces polies, acquiert la faculté de se mirer. — Miroir ardent, s. m, concave, dans le foyer duquel les rayons du soleil se réunissent en un faisceau qui embrasse le corps qu'on lui oppose.

VEULI, vitre, s. f. pièce de verre à une fenêtre. — Vitrage, s. m. les vitres d'un bâtiment; cloison vitrée. — Vitrail, s. m. grande fenêtre d'église; vitraux, les grandes vitres souvent coloriées des églises. — Veiller, v. a. passer la nuit auprès de; fig. surveiller, prendre garde, veiller la nuit à la conduite de quelqu'un; s'abstenir de dormir pendant le temps destiné au sommeil, ne pas dormir.

VEULIEG, veille, s. f. privation du sommeil de la nuit. — Veillée, s. f. action de veiller un malade, etc.; veille de plusieurs personnes ensemble. — Somnolence, s. f. maladie soporeuse, qui ne peut dormir. — Insomnie, s. f. privation du sommeil.

VEULIEU, veilleur, se, adj. qui veille auprès d'un mort; qui veille pour observer. — Veillant, e, adj. qui veille, qui se prive du sommeil de la nuit pour.

VEULTÉ, polir, v. a. rendre uni au moyen de verre à vitre cassé à vive arête.

VEULTI, vitrier, s. m. ouvrier qui travaille en vitre, remplace les carreaux cassés. — Miroitier, s. m. qui vend et fait des miroirs, etc.

VEULTIRAIE, vitrerie, s. f. art, commerce de vitrier. — Vitreux, se, adj. qui a de la ressemblance avec le verre, de sa nature; vitrification, conversion en verre.

VEUR, vérité, s. f. conformité de l'idée avec son objet, d'un récit avec le fait, du discours avec la pensée. — Vrai, e, adj. véritable, conforme à la vérité, réellement arrivé; véridique; sincère, qui est réellement vrai, véritable. — Authenticité, s. f. qualité de ce qui est authentique, qui fait preuve d'authenticité.—Véracité, s. f. attachement constant à la vérité; vérace, qui dit la vérité. — Véridique, adj. 2 g. qui aime à dire la vérité. — Véridicité, s. f. conformité entière à la vérité dans toutes ses circonstances; vérisimilitude, vraisemblance. — Notoirement, adv. évidemment, manifestement; notoirement, qui est public, évident, connu d'une manière certaine.

VEVRAIE, viduité, s. f. veuvage, état de l'un des deux époux quand l'autre est mort et quand le survivant ne s'est pas remarié. — Veuvage, s. m. le temps qu'on est veuf.

VEYAW, vue, s. f. un des cinq sens de la nature, organe de la vue; les yeux, action de voir. — *des ouïe*, se convaincre oculairement, adv. de ses propres yeux; visiblement, sensiblement.

VEYEG, voyance, s. f. vision, faculté qui peint dans l'imagination des choses qui ne sont pas encore ou des choses qui ne sont plus.

VEYOU, vu, s. m. énumération des pièces produites et vues; faculté, action de voir; inspection de ce que l'on voit, regarde.—Visa, s. m. formule, signature qui rend l'acte authentique et exécutoire. — Portendu, adj. m. exposé au regard, à la vue. — Etalé, s. m. exposé à la vue, en vente; montrer à la vue.

VI, vieux, vieil, sempiternel, le, adj. qui vit toujours; remontrance sempiternelle, fréquente; qui dure depuis longtemps, qui a consommé la plus grande partie de son existence; fort avancé en âge; usé, qui a l'air de vétusté. — Octogénaire, adj. et s. 2 g. qui est âgé de 80 ans; septuagénaire, âgé de 70; sexagénaire, âgé de 60 ans. — Nonagénaire, adj. et s. m. âgé de 90 ans. — Centenaire, s. 2 g. personne âgée de 100 ans; année, jubilé séculaire, qui termine un siècle. — Siècle, s. m. espace de cent ans. — Vieillard, s. m. qui est dans le dernier âge de la vie.—Suranné, e, adj. vieux, qui n'est plus d'usage. — Suranner, v. n. avoir plus d'un an de date. — Vétusté, s. m. ancienneté des édifices, etc.; tomber de vétusté, qui périclite, menace ruine. — Ancien, ne, adj. qui est depuis longtemps; qui n'existe plus; personne de l'antiquité. — Chose antique,

adj. 2 g. vieux, fort ancien.— Antiquaille, s.f. chose antique, vieux meubles, vieux tableaux; type, modèle du beau. — Macrobe, s. m. vieillard très-âgé. — Macrobie, s. f. grande vieillesse. — Parageau, s. m. frère puiné. — Parageur, s. m. aîné; premier chef. — Vieux radoteur, se, s. qui radote, tient des discours sans suite et dénués de sens par vieillesse. — Gothique, adj. 2 g. s. m. trop ancien, hors de mode. — Brevet, s. m. beauté, mode, expression en brevet; surannée. — Décrépit, e, adj. âge, personne décrépit, très-vieux et cassé.— Vieillot, te, adj. qui commence à devenir, à avoir l'air vieux; air vieillot. — Usé, e, adj. émoussé, détruit, détérioré, râpé, altéré, refroidi, diminué par l'usage ou le temps. — Mise-bas, s. f. les habits qu'on ne porte plus, la dépouille qu'un riche laisse aux pauvres, un maître à ses domestiques. — *am*, barbe-grise, s. f. vieillard qui est dans le dernier âge de la vie. — *aub*, baobab, s. m. arbre immense d'Afrique qui vit plusieurs siècles. — *avar*, ladre, adj. 2 g. vieillard ladre, avare, sordide, insensible de corps et d'esprit. — *chiniss*, antiquaille, s.f. chose antique, usée, de peu de valeur. — *gjône am*, misogame, s. m. qui hait le mariage. — *haïon*, vieux haillons, guenillons, vieux lambeaux.—*kati*, répupiaire, s. m. vieillard amoureux qui extravague. — *kûr*, rouée, s. f. femme de grand monde, sans principes et sans mœurs. — *tain*, anciennement, adv. autrefois, jadis.

VIAIR, ver, s. m. animal long, rampant, sans os ni vertèbres, ni articulation. — Crin, s. m. de mer ou de fontaine; ver filiforme, en forme de fil. — Vermisseau, s. m. petit ver de terre. — Macaque, s. m. espèce de ver nuisible. — Vermiculaire, adj. 2 g. qui a quelque rapport aux vers, qui leur ressemble, qui en provient. *aind kur et chaur*, cutambules, adj. pl. vers sur ou sous la peau. — Crinon ou dragonneau, s. m. ver filiforme qui vient sous la peau. — Idatide, s. m. ver qui se loge dans les chairs. *à kaw*, ver en queue de rat, ver merdivore à queue assez longue, se métamorphose en mouche. — Stercolaire, s. m. ver des excréments, mouche merdivore. — *à söie*, ver-à-soie, s. m. insecte lépidoptère, chenille qui donne la soie. — *d'aiw*, volvoce, s. m. ver, infusoires tourbillonnant dans l'eau, vers animalcules. — *d'aub*, attelabe, s. m. coléoptère des arbres, de couleur brillante. — Tarière, s. f. taret ou ver rongeur qui perce le bois; terrière. — Turc, s. m. petit ver qui ronge les arbres. — Foulon, s. m. beau et gros coléoptère; il ronge les racines des arbres. — Thrips, s. m. hémiptère, ver qui ronge le bois, genre d'insecte dont les ailes sont à moitié revêtues d'étuis coriaces. — Perce-bois, s. m. insecte coléoptère, sorte d'abeille qui perce le bois. — *des dain*, ciron, s. m. insecte gros comme une lente, se loge dans les dents cariées et cause des démangeaisons très-incommodes. — *des grain*, bruches, s. m. pl. coléoptères granivores qui vivent des grains. — Calandre, s. f. ver ou insecte, larve du charançon du blé. — Charançon, s. m. scarabée, calandre, chatepeleuse. — Cosson, s. m. charançon qui attaque les fèves, les pois et même les blés par la larve. — *des gvô*, moraines, s. f. pl. t. de vétérinaire, vers au fondement du cheval. — *des koir*, massette, s. f. vers des intestins. — Fascial, s. m. ver instinal du genre du ténia. — Vers intestinaux, s. m. pl. dans les intestins. — Helminthes, s. m. pl. vers intestinaux. — Capsulaires, s. m. pl. genre de vers intestinaux, de vers polypes. — *des légum*, cuceron, s. m. petit insecte qui se met dans les légumes. — *des ouhai*, filandre, s. f. petit ver qui attaque les oiseaux. — *du boi*, vrillette, s. f. perce-bois, petit scarabée coléoptère qui perce le bois. — Artison, s. m. ver qui perce le bois comme le cosson et les poux de bois. — Tarière, s. f. taret ou ver rongeur qui perce le bois. — *du farenn*, verninière, s. f. ver qui vit dans la farine. — *du floudri*, criocère ou porte-croix du lis. — *du froumag*, acarus, s. m. ver qui s'engendre et vit dans les fromages. — Mite, s. f. insecte très-petit, presque microscopique, qui vit dans les fromages. — Acare, s. m. ciron, ver du fromage. — *du kou*, ascarides, s. m. pl. petits vers ronds, courts et menus aux intestins, à la matrice. — Strongle, s. m. ver long et rond dans les intestins. — Lombric, s. m. ver des intestins, long, rond et pointu par les deux bouts, ressemble au ver de terre. — *du kour*, abat-faim, s. m. beurrée, tartine mangée à jeûn, en attendant le déjeûner; premier aliment ou première boisson; prise de tabac, etc., du matin. — *du laur*, dermeste, s. m. scarabée disséqueur, belocère. — *du mouton*, criocère, s. f. des moutons, ver des intestins; cénure. — *du navai*, liset, s. m. coupe-bourgeon, scarabée ou bêche qui ronge les deux premières feuilles du navet et fait périr le semis. — *du puss*, agronelles, s. f. pl. petits vers courts, à queue recourbée, se tiennent dans les puits et les fontaines. — *du terr*, achée, s. m. ver de terre, long, rond oblong, sert d'amorce au pêcheur à la ligne. — *du tiess*, ver ancéphale, adj. 2 g. engendré dans la tête, le cerveau. — Ver coquin, s. m. qui s'engendre dans la tête des hommes. — *kam ou grel*, veau aquatique, s. m. ver semblable au crin de cheval, qui tue les veaux qui l'avalent. — *po pehi*, verratis, s. m. pl. vers rouges pour appât de la ligne des pêcheurs; achée, ver de terre pour amorce des poissons. — *volan*, épointure, s. f. mal violent qui arrive aux chevaux épointés et aux chiens. — *solitaire*, ténia, s. m. ou ver solitaire; il est plat comme un ruban, long de plusieurs aunes, composé d'anneaux parfaitement semblables, qui tous ont un suçoir et qui en se rapétissant peu à peu se terminent d'un côté par un fil délié, à l'extrémité duquel se trouve un petit pourrelet qu'on appelle la tête de l'animal.

VIAIRMOLEU, vermoulu, e, adj. piqué de vers. — Vermoulure, s. f. piqûre de vers; trace de ces piqûres, poudre qui en sort. — Véreux, se, fruit véreux, qui a de vers; fruit défectueux, piqué de vers, mauvais; se dit d'une personne malsaine, qui n'est pas saine.—Bois boucan, s. m. vermoulu, vieux; bois mouliné, qui est percé de vers.

VIAIRMOLOU, vermiculé, e, adj. vermoulu,

toul piqué de vers, trace semblable aux piqûres des vers.
VI-A-TOUR, Ville-aux-Tours, commune du canton de Nandrin, arrond. de Huy, prov. de Liége.
VI-BO, bouquin, s. m. vieux bouc, mâle de la chèvre.
VI-BOUKIN, rapsodie, s. f. mauvais ramas de vers, de prose, etc.; ramas sans goût soit de livres en vers ou en prose.
VIEG, village, s. m. assemblage de maisons de paysans. — Bourg, s. m. village considérable à marché. — Hameau, s. m. petit nombre de maisons champêtres écartées l'une de l'autre et de la paroisse.
VI ET MI, mouliné, e, adj. bois mouliné, gâté par les vers attelabes, etc.; qui tombe en poussière.
VIENN, poutrelle, s. f. petite poutre dessous les chevrons d'un toit; sommier, support en travers. — Panne, s. f. pièce de charpente qu'on fixe horizontalement entre le faite et l'entablement aux arbaletriers d'un comble, sur des tasseaux et chantignoles, sert à tenir les chevrons de la toiture d'un bâtiment.
VIERNA, timon, s. m. longue pièce, barre du gouvernail d'un navire, d'un grand bateau pour le mouvoir, le diriger. — Gouvernail, s. m. timon mobile pour gouverner, diriger un navire, un batean.
VIERNAI, caprice, s. m. fantaisie, boutade, saillie d'esprit, d'imagination; bizarrerie ridicule.
VIERNÉ, gouverner, v. a. conduire, diriger le timon, le gouvernail d'un bateau.
VIERNEU, timonnier, s. m. matelot qui gouverne le timon d'un navire; batelier, qui gou verne le timon d'un bateau.
VIERNI, vernir, v. a. appliquer le vernis sur, enduire de vernis; fig. donner un vernis, faire briller. — Vernis, s. m. arbre gommeux; sandaraque, gomme du genévrier; composition avec laquelle on vernit, enduit limpide et brillant dont on couvre la surface des corps pour les rendre luisants, les conserver; fig. teinte, apparence brillante, favorable; se dit aussi en mauvaise part; teinture, notion légère. — Émail, s. m. sorte de vernis vitreux, transparent ou opaque, blanc ou coloré, dont on se sert pour recouvrir, par la fusion, la porcelaine, la faïence, la poterie, les verres ou les métaux. — Vernisser, v. a. vernir de la poterie. — *d'potreie*, alquifaux ou plomb minéral mis en poudre et calciné au feu, enduit vitrifiable, sert aux potiers de terre pour vernir leur poterie.
VIERNIHEG, vernissure, s. f. application du vernis; vernis appliqué.
VIERNIHEU, vernisseur, s. m. qui fait, emploie le vernis.
VIERSÉ, verser, v. a. répandre, verser sur la table ou par terre; épancher, faire tomber.
VIERTET, viertel, s. m. mesure de grains allemande.
VIEUDASS, viédase, s. m. pop. injurieux, visage d'âne. — Lâche, adj. et s. poltron, sans honneur; mou, sans nerfs, etc.
VIF, vive, interj. qui exprime la joie, l'admiration; vivat, cri d'applaudissement. — Émerillonné, e, adj. gai, vif, éveillé comme l'émerillon. — Alerte, adj. 2 g. personne vive, vigilante, attentive, sur ses gardes. — *aret*, vive arète, t d'arts et métiers, côte, partie angulaire sur la pierre, le bois, le plâtre, le fer, le marbre, etc.
VIF-AURGJAIN, mercure, s. m. ou vif argent, métal blanc, fluide à la température atmosphérique; mercure doux, sublimé corrosif, adouci par l'addition du mercure. — Vif-argent, s. m. métal blanc, liquide, ou mercure et argent vif. — *d'mureu*, tain, s. m. feuille d'étain qu'on met derrière les glaces.
VIFMAIN, vivement, adv. avec ardeur, vigueur, sans relâche, avec vivacité; fortement, profondément. — Avec véhémence, s. f. force, impétuosité; mouvement fort et rapide.
VIGAGN, vigogne, s. m. animal qui tient du mouton et de la chèvre, du genre du chameau; laine de vigogne; son étoffe; chapeau de son poil.
VIGILAIN, vigilant, e, adj. soigneux, attentif, appliqué, qui veille avec soin à ce qu'il doit faire; prévoyant, actif, qui prévoit, qui juge bien.
VIGILAINZE, vigilance, s. f. attention sur, avec diligence, activité; avoir de la vigilance, de la prévoyance.
VIGILANMAIN, vigilamment, adv. avec vigilance; attentivement.
VIGNESS, acidule, adj. 2 g. tenant de l'acide, de sa nature; légèrement acide, rendre aigre par le mélange d'un acide.
VIGOTÉ, vivoter, v. n. fam. vivre petitement, pauvrement. — Grimeliner, v. n. faire des petits gains, des petits profits.
VIGOTEG, vivification, s. f. action de vivifier, donner la vigueur dans le commerce, de la force à la santé.
VIGREU, vigoureux, se, adj. qui a de la vigueur, fort robuste, courageux. — Viguereux, adj. vigoureux. — Preste, adj. 2 g. prompt, adroit, gai, agile; vite, promptement. — Folichon, ne, adj. et s. esprit, humeur folichonne; folâtre, badin, jovial. — Enfant escarbillard, adj. éveillé, gai, joyeux.—Jovial, e, adj. gai, joyeux; homme, esprit, humeur, mine joviale. — Couillaud, s. m. homme gai, gaillard, sans souci; folâtre, fille, humeur, jeune homme folâtre, badin, qui aime à folâtrer. — Style, voix, regard enchanteur, terrestre, adj. qui séduit, plaît par des belles paroles, des gestes attrayants. — Mièvre, adj. 2 g. enfant mièvre, vif, remuant et un peu malin. — Badin, e, adj. folâtre, plaisant, enjoué, gaillard, qui s'amuse à des bagatelles.— Tringant, e, adj. fort alerte, fort éveillé; personne, air, mine fringante, fort vive. — Espiègle, adj. 2 g. jeune, vif et malin, fin, subtil, éveillé.
VIGREUZE, joyeuse, adj. et s. f. qui a, qui donne de la joie, remplie de joie, de gaîté; joyeuse vie.
VIGREUZEMAIN, joyeusement, adv. avec joie, gaîté; passer le temps joyeusement, gaîment. — Vigoureusement, adv. avec force, vigueur; attaquer, repousser, riposter, répondre vigoureusement.
VIGREUZETÉ, joyeuseté, s. f. plaisanterie, mot

pour rire; folichonner, folâtrer, etc. — Mièvrerie, s. f. espièglerie, tour de malice; mièvreté. — Vigueur, s. f. force pour agir; courage, force d'esprit qui rend capable d'entreprendre et d'exécuter des choses hardies, difficile; fermeté.

VIHNAUF, hantise, s. f. fréquentation, commerce familier; musarderie. — Voisinance, s. f. voisinage, fréquentation de ses voisins; flânerie, caqueterie des femmes.

VIHNÉ, voisiner, v. n. fam. visiter familièrement, fréquenter ses voisins; flâner, perdre son temps dans les rues, etc. — Maisonner, v. a. fréquenter, recevoir quelqu'un dans sa maison. — Badauder, v. n. niaiser, s'amuser chez les voisins, s'amuser à tout.

VIHNEU, flâneur, s. m. qui flâne, musarde, qui s'amuse de maison en maison, à des bagatelles, etc.

VIHNURESS, caqueteuse, s. f. badaude, flâneuse, qui caquette, babille dans les rues, etc.

VIKAIR, vicaire, s. m. celui qui est établi sous un supérieur, un curé, etc., pour l'aider, le remplacer, etc. — Chapelain, s. m. qui dessert une chapelle, qui dit la messe au Roi, etc.; aumônier; bénéficier, titulaire d'une chapelle. — *du samaine*, semainier, s. et adj. vicaire semainier, qui est de semaine pour officier, faire le devoir de la semaine. — Hebdomadier, s. m. titre claustral, qui est de semaine pour officier, desservir une église; hebdomanier, semainier.

VIKAIRREIE, vicairie, s. f. fonction de vicaire; vicariat, paroisse, église desservie par un vicaire; fonction vicariale, qui a rapport au vicariat, emploi, fonction de vicaire; sa durée; son territoire.

VIKAN, vivant, e, adj. et s. m. qui vit, l'opposé de mort, qui est en vie. — Sain, e, adj. de bonne constitution, qui n'est pas sujet à être malade, à se gâter, qui n'est pas gâté, bien portant, qui promet une longue vie. — Etre existant, e, adj. qui existe, vit, qui est en existence.

VIKAND, vivace, adj. 2 g. qui a en soi le principe d'une longue vie; animal, plante vivace, vivante, qui vit.

VIKAURAIE, vivres, s. m. pl. provision de bouche; nourriture, tout ce dont l'homme se nourrit. — Existence, s. f. état de ce qui existe; durée de la vie. — Subsistance, s. f. ce qui est nécessaire à la subsistance du peuple; vitaille, viande, vivres; victuaille.

VIKÉ, exister, v. n. avoir l'être, être actuellement. — Vivre, v. n. être en vie; avoir l'organisation, le sentiment, sentir, vouloir et penser; durer, subsister, se nourrir; fig. se procurer la subsistance, les vivres, les choses de première nécessité par quelque moyen; soutenir, avoir la vie, l'employer à; soutenir son existence par tel moyen; jouir de la vie, en user, en profiter. — Vivoter, v. n. fam. vivre petitement, pauvrement, avec peine, vivre dans la privation. — *ass iauh*, vivre dans l'aisance, dans l'opulence, avoir tous ses désirs; vivre lucrativement, d'une manière lucrative. — *auheiemain*, vivre à son aise, sans se faire de la peine. — *d'kalinnreie*, vivre d'escroquerie, de vols, de pillage, de tours de filou. — *d'ses gagn*, vivre de son industrie, de son travail, de son talent, de ses revenus. — *d'vain l'kalinnreie*, vivre dans la débauche, le dérèglement. — *kam chin et chet*, vivre dans la chicannerie, des contestations continuelles, entre femme et homme, entre la famille. — *kam famm et am*, vivre maritalement, en concubinage. — *kam les chin*, vivre misérablement, n'avoir pas son nécessaire, vivre en safranier; vilenie, nourriture mauvaise. — *maulauheiemain*, tirer le diable par la queue, avoir à peine de quoi vivre. — *sol komun*, écornifleur, se, s. qui écornifle, qui mange, se divertit aux dépens de la bourse d'autrui, fait sans scrupule bonne chère et de la dépense sur le compte d'un autre. — *to douzemain*, vivre bourgeoisement, mesquinement.

VIKOTÉ, vivifier, v. a. donner et conserver la vie, la vigueur, la force; vivre paisiblement du commerce, d'un emploi, etc.; qui mène une vie frugale; qui se contente de peu pour sa nourriture; qui aime la sobriété.

VIL *(i)*, vieille, adj. qui a duré, qui est, qui vit, dure depuis longtemps; vieille, qui est dans la vieillesse; vieille hargneuse, renfrognée, caqueteuse, acariâtre; qui est dans la vieillesse, dernier âge de la vie. — Vieillotte, s. f. qui commence à devenir, à avoir l'air vieille. — Décrépite, s. f. femme décrépite, vieille et cassée. — Pérons, s. m. pl. père et mère des oiseaux d'une nichée. — *ansenn*, poudrette, s. f. fumier sec, excréments humains en poudres pour engrais. — Terreau, s. m. terre mêlée de fumier pourri; fumier pourri et réduit en terre franche. — *famm*, coche, s. f. femme vieille, grosse et grasse. — Macrobie, s. f. femme d'une grande vieillesse. — Dagorne, s. f. vieille femme laide et chagrine; vieille femme pécheresse, souillée du péché originel. — *gjône feie*, fille montée en graine, qui vieillit sans se marier. V. *Kramaie*. — Fille mûre, s. f. un peu avancée en âge, en état depuis assez longtemps d'être mariée. — *kazak*, vieux, mauvais habit, haillon. — *krauh*, vieux-oing, s. m panne de porc, beurre rance battu pour graisser les roues. — *maladrie*, maladie chronique, s. f. de longue durée, que le temps a rendu difficile à guérir. — *nobless*, leude, s. m. noble franc sous Clovis. — *planie*, vieil ulcère chancreux, plaie ulcérée, âcre et maligne. — Loupe, s. f. vieil ulcère aux jambes. — Chancre, s. m. ulcère malin qui ronge les chairs. — Cacoëthe, adj. ulcère malin, invétéré; humeur corrosive, qui ronge, qui corrode le corps par la superficie. — Ulcère chironien, adj. m. ulcère malin invétéré; ulcère chancreux. — Ulcère, s. m. plaie, ouverture des chairs causée par la corrosion des humeurs âcres et malignes; dépôt en suppuration qui vient de gangrène; virus écrouelleux, vénérien, cancéreux, scorbutique, teigneux, psorique, de la plique; ulcère ichoreux, atonique ou vicié simple, présente une couleur brune foncée, quelquefois noirâtre; ulcère fongueux, où il s'élève des fongus moux et spongieux au-dessus de la superficie de la peau; ulcère sinueux, ulcère constitutionnel, le scorbutique, le scrophuleux, etc. — *terr*, terre vierge, qui n'a pas été, n'a ja-

mais été cultivée ou labourée. — *tróie*, coche, s. f. truie vieille et grasse.

VILAIE *(i)*, vieillie, t. pas. qui paraît vieille avant l'âge de décrépitude.

VILAINNEMAIN, beaucoup, adv. de quantité, de temps, marque l'augmentation, en quantité, en grand nombre, extrêmement. — Vilainnement, adv. d'une manière vilaine, honteusement, lâchement, sordidement, désagréablement.

VILAINNIE, vilenie, s. f. ordures, saletés, fig. paroles injurieures et basses; obscénité, action basse et vile.

VILESS *(i)*, vieillesse, s. f. dernier âge de la vie. — ancienneté, s. f. qualité de ce qui est ancien; monter en grade. — Décrépitude, s. f. vieillesse extrême et infirme; son effet; état de vieillard décrépit. — Vétusté, s. f. t. synonyme de vieillesse qu'on emploie en parlant; en mauvais état, tomber de vétusté.

VILI *(vi)*, vieillir, v. a. rendre, faire paraître vieux, devenir, paraître vieux, perdre de son mérite, de ses qualités; acquérir des qualités de bonté en vieillissant; s'user, passer la vie, vieillir; se rendre habile par l'exercice.

VILIHEG *(vi)*, vieillissant, e, adj. qui commence à vieillir; vieillissement, état de ce qui vieillit, achemine à la vieillesse.

VILMEU*(i)*, venimeux, se, adj. animal venimeux, qui a du venin, fig. malin, médisant, mordant, langue venimeuse. — Pointilleux, se, adj. personne qui aime à contester, à pointiller, contrarier, chercher dispute, aigrie, emportée. — Gangréneux, se, adj. de la nature de la gangrène; sang, plaie, membre, disposition à la gangrène. — Inflammation d'une plaie, s. f. âcreté, ardeur d'une plaie ou dans quelques parties du corps; inflammation, tumus, gonflement.

VIN, s. m. liqueur destinée à être bue, que l'on tire du raisin. — Vin rouge, blanc, paillet, gris, couleur d'œil de perdrix; faire, entonner, encaver, percer du vin; marchand de vin; tirer, mettre du vin en bouteilles; vin coupé, mêlé avec d'autre vin; vin en cercles, qui est dans les tonneaux. — *falsifiy*, vin lithargé ou lithargiré, altéré, adouci, falsifié avec la litbargie. — *tourné à aiw*, acidification du vin, action du vin qui se converti en acide ou oxygénation, lorsqu'il passe à l'état du vinaigre.

VINAIK, vinaigre, s. m. vin rendu, devenu aigre; fort vinaigre, jus de pomme aigre, pourrie ou non assaisonnée; en 1742, un vinaigrier, nommé Lecomte, fabriqua le premier vinaigre blanc; les vinaigres médicinaux sont divisés en simples et composés, le premier est le vinaigre scillitique, le second, le vinaigre antiseptique: le vinaigre camphré, le vinaigre aromatique à l'estragon, le vinaigre colchique, de lavande, et le vinaigre framboisé, le médicaux, le rosat, celui contre la peste, le vinaigre sural. — *de kwad-voleur*, vinaigre antiseptique, vinaigre aromatique à l'ail, vinaigre de quatre voleurs se fait avec les sommités sèches de grande absinthe, de petite absinthe, de romarin, de sauge, de menthe aquatique, de rue, ail, racine d'açore odorant, écorce de cannelle, girofle, noix muscade; l'on coupe, rape, concasse toutes ces substances, on les laisse macérer pendant un mois, puis on les filtre; ce vinaigre est employé comme prophylactique. — *du bois*, acide semblable au vinaigre tiré du bois, de la bière fleurie, etc.; vin suzat, qui est fait des acides pyroligneux ou vinaigre de bois; le sieur J.-B. Despret, d'Ath, est le premier qui ait établi en Belgique une fabrication de vinaigre de bois à l'usage des manufactures d'indiennes, teintureries, etc., actuellement établies à Bruxelles. — *du sawou*, vinaigre surard, adj. m. préparé avec des fleurs de sureau. — Vinaigre suzat, adj. m. qui est fait de suzeau ou sureau.

VINÉ, venez, impér. du v. venir, venez avec moi, près de moi; aller avec quelqu'un, le suivre, l'accompagner, venez avec nous.

VINAUF, voisinage, s. m. place, agglomération des maisons, proximité des voisins, lieu fréquenté par les voisins; quartier aggloméré.

VINNDIKATIF, vindicatif, ive, adj. qui aime à se venger, qui ne pardonne pas, porté à se venger.

VINNDIKAUSION, s. f. vengeance, action par laquelle on se venge, on punit; haine active, avec jouissance.

VIOLAIN, violent, e, adj. impétueux; qui agit avec force, impétuosité, véhémence; homme terrible, violent, emporté, redoutable. — Emporté, e, adj. personne emportée, violente colère, irritable; fougueux, transporté par une colère.

VIOLÉ, violet, s. m. couleur pourpre tirant sur le bleu foncé; violette, couleur de violette, fleur, étoffe, peau, nuage, ruban violet, teinte violette. — Colombin, e, adj. couleur gorge de pigeon, rouge et violet. — Violir, v. a. rendre, devenir violet. — Violâtre, adj. 2 g. violet brun, tirant sur le violet. — Passe violet, s. m. couleur de feu ou de l'acier rougi au feu. — Zinzolin, s. m. et adj. couleur d'un violet rougeâtre. — violer, v. a. enfreindre, faire violence à une femme, à une fille; en jouir par force; crime de viol.

VIOLETT, violette, s. f. violier commun à feuilles émollientes, semence purgative, diurétique, pectorale; l'acide change sa teinture en rouge, l'alcali la change en vert; sa fleur printanière, anoniale, bleue, blanche, odorante; violette de mars, variété à fleurs plus ou moins pourpre et blanche; il y a aussi la violette de Parme, semi double d'un bleu très-pâle. — *d'iviair*, perce-neige, s. f. plante bulbeuse qui fleurit l'hiver dans les prairies, à fleurs blanches rayées de vert, paraît en février. — *du chin*, violette de mars, sans odeur, ou violier commun à fleurs d'un bleu pâle, se trouve dans les champs et les bosquets. — *du sori*, pervenche petite, s. f. elle a beaucoup de variétés, l'une à fleurs doubles d'un bleu violâtre, l'autre à fleurs blanches et précoces.

VIOLON, violoncelle, s. m. instrument à cordes, basse du violon; violon, instrument de musique à quatre cordes, il est composé d'un corps ou caisse et d'un manche, la caisse est formée de deux tables ovales, parallèle, égale ou bombée, et à bords chantournés en croissant vers le milieu; les tables sont entassées par des éclises ou hêtres, la table d'harmonie est celle de dessus, on pratique à cette table

deux ouïes, ouvertures en S, pour faciliter les mouvements de l'air, et l'âme ou peigne qui supporte les cordes. — Resonnance, s. f. caisse d'un instrument à cordes, forme de l'ouïe.

VIOLTI, violier commun. *V. Violette.*

VIR *(i)*, entêtement, s. m. attachement opiniâtre à son opinion, opinion arrêtée à son goût; avoir de l'opinion.

VIRÉ *(i)*, contester, v. a. disputer, débattre quelque chose, contester à quelqu'un son droit. — Disputer, v. n. contre, avec quelqu'un; contester; recuser, rejeter une proposition. — S'aheurter, v. pers. s'obstiner, s'opiniâtrer; s'aheurter à un sentiment, une opinion, à un projet, etc. — Démentir, v. a. contredire, être d'un avis contraire, dire qu'une chose n'est pas vraie; parler, agir contre. — Nier, v. a. dire qu'une chose n'est pas vraie, qu'elle n'existe pas, qu'une proposition est fausse.

VIREU *(i)*, borné, e, adj. homme, esprit borné, médiocre, sans lumière, vue étroite. — Obstiné, e, adj. et s. opiniâtre, qui s'obstine, fam. qu'on ne peut faire cesser. — Opiniâtre, adj. et s. obstiné, entêté, trop fortement attaché à son opinion, à sa volonté. — Impersuasive, adj. 2 g. qu'on ne peut persuader. — Cabochard ou cabocheux, adj. entêté.

VIREUZEMAIN, opiniâtrement, adv. avec opiniâtreté, fermeté, constance.

VIREUZETÉ, opiniâtreté, s. f. obstination, trop grand attachement à son opinion, à sa volonté, à ses sens; fermeté déraisonnable. — Aheurtement, s. m. obstination, attachement opiniâtre à un avis; opiniâtreté.

VIRI *(vi)*, persister, v. n. demeurer ferme, persister dans son sentiment, dans ce qu'on a dit ou résolu.

VIRIEG *(vi)*, obstination, s. f. opiniâtreté, trop grand attachement à ses sens. — Mordicus, adv. fig. avec tenacité, obstination, soutenir une opinion mordicus.

VIROUL *(ú)*, virole, s. f. petit cercle de métal autour du manche d'un outil près du fer. — Frette, s. f. virole, anneau de fer plat destiné à réunir le bout de différents manches de bois, d'outils, les faisceaux de barres de fer, le bout est à talon recourbé. — *d'onn fau*, virole de la faux, s. f. sert à fixer la queue d'une faux à l'extrémité d'un manche en bois et d'un coin pour le faire serrer.

VI-SEG, vieux sac rapetassé, raccommodé grossièrement.

VI-SODAUR, vétéran, s. m. soldat qui a servi vingt-quatre ans, qui entre dans la vétérance; sous-officier et soldat rentrés dans leurs foyers après avoir achevé leur temps de service ou par suite d'une blessure ou difformité survenue dans le service; vieux troupier.

VISLÉ, visser, v. a. attacher avec des vis dans un écrou, etc.

VI-SOT, coquard, s. m. vieillard qui fait le coquet, le galant; sot, benet, jaseur.

VISS, vis, s. f. machine simple, pièce cannelée en spirale; la vis est un plan incliné, roulé en forme d'hélice sur la circonférence d'un cylindre, elle est reçue dans une autre vis creusée sur le pourtour d'une ouverture intérieure, cette dernière se nomme écrou; on fait des vis de métaux et de bois, elles sont d'un grand usage dans les arts et métiers. — Vis sans fin, s. f. vis dont le pas engraine dans une roue, et qui est tellement fixée entre deux points qu'elle tourne sur son axe sans pouvoir avancer ni reculer comme le vis ordinaire, s'emploie dans les machines. — Bidet à vis, espèce d'étau à mors dormant et à mors à charnière. — Étau, s. m. machine composée de deux pièces de fer garnies d'acier qu'on appelle mâchoire; elle s'approche à volonté au moyen d'un ressort sur lequel agit une vis dont la tête est percée pour recevoir un boulon qui sert de levier et pour faire tourner et serrer entre les deux mâchoires les pièces de fer qui sont à limer, buriner, etc. — Hollandaise, s. f. vis d'Archimède à canon fixe, sert à élever l'eau à la manière d'un chapelet incliné. — Spirale, s. f. et adj. hélice autour d'un cylindre, d'un cône, ou reporté sur un plan; spirale d'Archimède, tuyau en spirale pour élever l'eau. — Hélice, s. f. ligne à vis autour d'un cylindre; ligne circulaire qui tourne sur elle-même en rampant autour d'un cône, d'un cylindre. — Vice, s. m. défaut, imperfection du corps, de l'âme, des choses; disposition habituelle au mal; débauche, libertinage, vice crapuleux; se plonger, croupir dans le vice, inclination à enfreindre les lois naturelles et sociales, maladie de l'âme, habitude des mauvaises actions, passion nuisible aux autres ou à soi, amour du mal, défaut de capacité, de justice, d'étendue; ce qu'il y a de vicieux, d'imparfait, d'incorrect, de défectueux; l'opposé de justesse, de vertu, de perfection. — *à antaie*, vis ailée, est une vis façonnée de manière à pouvoir être tournée avec les doigts. — *à bak*, étau à bague, il est composé de deux morceaux de bois plats serrés avec une vis de fer, sert aux arts et métiers. — *à boi*, vis à bois, petit cylindre de fer dont une des extrémités est diminuée et cannelée en spirale, l'autre extrémité est une tête ronde fendue par le milieu pour y loger le tournevis; vis d'armoire et de lit, etc., etc. — *à karakal*, limace, s. f. vis d'Archimède; cette vis est composée d'un cône appliqué autour d'un cylindre ou noyau, tourne dans une crapaudine et l'autre dans un collier, et ce qu'il y a de singulier, c'est que l'eau s'élève toujours en descendant; sert avec succès à l'épuisement des fondations et à l'arrosement des prairies, cette vis est la plus ingénieuse de toutes les machines dont nous devons l'invention aux anciens. — *à kross*, vis à béquille, s. f. vis à poignée à bascule qui remplace quelquefois le bouton. — *al main*, étau à main ou tenaille, petit étau à main, sert à divers arts et métiers. — Tenaille à vis, s. f. c'est à peu près l'étau à main, sert aux arts et métiers. — *à skrauw*, vis à écrou stationnaire, plan incliné en fer roulé en forme d'hélice sur sa circonférence et reçoit un écrou qui est creusé sur le pourtour. — *d'ébeniss*, âne, s. f. nom qu'on donne à différents étaux dont se servent les ébénistes, les tabletiers, etc. — *d'on tabouret*, verrinne, s. f. forte vis de bois d'un tabouret, sert aussi aux menuisiers

et charpentiers. — *du ban*, presse d'établi, s. f. elle est composée d'une vis à bois ou en fer, d'une jumelle ou d'un mors à l'établi du charpentier, menuisier; son usage est le même que celui du valet de pied. — Presse ou vis à main, cet outil sert à assujettir en place des pièces de placage; celle qui se fait en fer ou en cuivre se nomme happe, presse à main. — *du boi d'armuri*, étau en bois, s. m. pour les armuriers, les formiers, les talonniers, etc. — *du boi d'chepti*, verin, s. m. machine en forme de presse qui sert à redresser des jambes de force des charpentes en surplomb, à recoller des paves de bois, et à d'autres usages.

VITRINN, montre, s. f. boîte vitrée en saillie d'une croisée pour exposer des marchandises à la vue.

VITT, vite, adj. 2 g. qui a de la vitesse. — Vite, adv. avec célérité; tôt, promptement, aller vite. — Prestement, adv. habillement, brusquement; à la hâte, promptement; s'habiller prestement, diligemment. — En un clin-d'œil, adv. en un moment, en fort peu de temps. — Avec célérité, s. f. promptitude dans l'exécution; diligence, vitesse, rapidité. — Tout de suite, adv. aussitôt, sans délai, dans le moment, sur l'heure; aussitôt que, dans le même moment. — Rapide, adj. 2 g. extrêmement vite; mouvement, course rapide, instantanée, qui ne dure qu'un instant. — Tôt, adv. vite, sans tarder; promptement, dans peu de temps; aussitôt que, aussi promptement. — *aduzé*, pointilleux, se, adj. personne pointilleuse, fâcheuse, qui se fâche, se met en colère pour des riens; être douillet, délicat, susceptible, pointilleux. — Susceptible, adj. 2 g. qui s'offense aisément, qui a de la susceptibilité; trop sensible, délicat.

VITTMAIN, aller vitement, adv. avec promptitude, diligence, rapidité, de suite, à l'heure. — Agir promptement, adv. avec promptitude, diligence, rapidité; instantanément.

VIV, vivre, s. m. provision de bouche, nourriture, tout ce dont l'homme se nourrit; subsistances, denrées, etc. — Substance, comestible, adj. bon à manger pour l'homme; qui peut se manger, vitaille, viande, victuaille. — *des gvo*, avive, s. f. glande des chevaux enflée près de la ganache, maladie de ces glandes.

VIVAINDI, vivandier, ère, s. qui vend des vivres aux troupes et les suit.

VIVAINDIR, grivoise, s. f. vivandière d'humeur libre et hardie.

VIVATT, vivat, s. m. et interj. cri d'applaudissement; vivat, qu'il vive. — Vive, interj. qui exprime la joie, exclamation.

VIVEIE, Vieuville, commune de l'arrondissement de Huy, canton de Ferrières, province de Liége.

VIVI, vivier, s. m. est une pièce d'eau dormante ou courante entourée de murs, dans laquelle on conserve des poissons; l'invention des viviers pour nourrir les poissons est due à Hérrius, édile romain et fournisseur de la table de César. — Réservoir, s. m. est en général un grand bassin dans lequel on amasse l'eau pour conserver des poissons. — Étang, s. m. grand amas d'eau sans cours dans les terres; grand amas d'eau soutenu par une chaussée, où l'on nourrit des poissons; on pratique dans cette chaussée une grille qui lui sert de décharge du trop-plein et une bonde pour le vider de fond lors de la pêche ou du curage; réservoir pour tremper les enclumes, etc. — Abreuvoir, s. m. bassin dont le fond est incliné en pente douce et qui reçoit les eaux pluviales et autres pour faire boire et baigner les bestiaux; endroit guéable dans un canal, une rivière pour abreuver. — Foncière, s. f. petit étang où l'on met les poissons pour y multiplier. — *au karp*, carpière, s. f. étang où l'on nourrit les carpes, les carpillons.

VIV-RIESS, vive arête, s. f. bois équarrri à faces plates et arêtes vives; angle coupant du bord du bois; on appelle ainsi les angles aigus faits sur la pierre, soit sur le plâtre, sur le fer, les marbres, etc.

VIVROU, verveux, s. m. clivet, rafile, entonnoir, renard; filet de pêche en pointe, en réseau; nasse.

VIVSUTÉ, vivacité, s. f. promptitude à agir, à se mouvoir; activité, ardeur; brillant; promptitude de l'esprit, de ses opérations; vivacité turbulente, avoir de la vivacité; force de passion; éclat de douleur; emportement léger et passager. — Verveux, se, adj. qui est inspiré par la verve, l'ardeur de s'expliquer.

VIWARI, friperie, s. f. négoce de vieilles hardes raccommodées, de vieux meubles, etc.; lieu où il se fait, boutique de fripier; meubles, habits usés; friperie littéraire, vieillerie; ferrailleur, marchand de vieux morceaux de fer, de vieux souliers, etc., etc. — Bouquinerie, s. f. amas, commerce de vieux livres, de vieux bouquins. — Bouquiniste, s. m. marchand de vieux livres de hasard; amateur qui en cherche. — Bouquineur, s. m. qui cherche de vieux livres. — Fripier, ère, s. qui vend des guenilles, des haillons, chiffons, vieilles hardes de peu de valeur, de savaterie, de vieux souliers. — Brocanteur, s. m. état qui consiste à acheter, troquer et vendre dans les rues, marchés et foires toutes sortes de friperies, meubles, habit, linge, outils, vieux fers, le tout de hasard. — Bric-à-brac, s. m. homme qui achete et revend une multitude d'objets divers et de hasard; ces objets.

VIZAIE, visée, s. f. direction de la vue vers un certain point pour y atteindre, y adresser un coup d'œil.

VIZARION, visorium, s. m. espèce de pupitre particulier aux imprimeurs; il est terminé par une flèche de fer qui entre dans différents trous faits sur les rebords des casses.

VIZEG, visage, s. m. face de l'homme, partie antérieure de la tête qui comprend la face, l'air du visage, la personne même; sentiment exprimé par l'air du visage, le sourire, le regard, l'épanouissement ou la contraction des muscles, le jeu des lèvres, des paupières, du front; miroir de l'âme, face. — Physionomie, s. f. l'air, le trait du visage, art, faculté de connaître le caractère, les inclinations par l'inspection des traits du visage. — Mine, s. f. air, apparence, résultat de la conformation du visage. — Face, s. f. visage, sa représentation sur les monnaies, les médailles, etc.; devant, grand côté d'un édifice, façade en ar

chitecture, toute moulure; pierre plate, bandeau qui forme la face d'un ouvrage. — Figure, s. f. forme extérieure du visage. — Figure de profil, vue de la tête, vue de manière à apercevoir la moitié du visage; on prétend que ce fut Apelles, peintre grec, qui le premier trouva l'art du profil, Il l'inventa au rapport de Pline pour cacher la difformité du prince Antigone qui n'avait qu'un œil. — *al vil môde,* figure à la calot, s. f. grotesque, ridicule, bizarre; nom d'un graveur français dégueuleux. — *bottné,* visage, front, personne bourgeonnée, qui a des bourgeons. — Couperosé, e, adj. visage, personne couperosée, rouge, bourgeonnée. — *du boi,* forclos, e, adj. arrêté à une porte que l'on vient de fermer. — *du boveu d'petket,* rouge trogne, s. f. visage rouge, couperosé d'un ivrogne. — *du maché papi,* visage blafard, e, adj. d'une couleur blanche, terne, pâle, blême. — Visage boursoufflé, s. m. personne à visage gros et gras, grotesque comme un masque. — *du makaie,* face foireuse, s. f. qui a le teint pâle, blême. — *du mamé poupau,* figure enfantine, s. f. sans expression, qui appartient à l'enfance, figure de poupard. — *du moir,* figure, mine patibulaire, adj. 2 g. d'un homme qui mérite le supplice; visage terne, qui n'a pas l'éclat qu'il doit avoir. — Visage terreux, se, adj. de couleur terreuse, blême, terne, décomposée. — *du plaine leunn,* pleine lune, s. f. fig. personne à visage large et plat; mine plate. — *du robin,* dégueulenx, s. m. masque adapté à l'extrémité des tuyaux de fontaines publiques et qui semble vomir l'eau. — Mascaron, s. m. tête grotesque de fonte ou de cuivre aux fontaines.

VIZIB, visible, adj. 2 g. qui se voit, peut se voir; évident, clair, manifeste; corps visible; fausseté visible.

VIZIBMAIN, visiblement, adv. d'une manière visible; agir visiblement, manifestement, évidemment, avec visibilité.

VIZID, visite, s. f. action d'aller voir par civilité, devoir, etc.; perquisition, recherche de la police locale; examen d'experts d'un lieu ou de quelqu'ouvrage contentieux pour en faire leur rapport au juge et même l'estimation si elle a été ordonnée, etc.; inspection, démarche d'un médecin. — Inspection, s. f. action de regarder, d'examiner, de considérer; soin, charge d'un inspecteur. — Vacation, s. f. c'est l'action de s'occuper notamment par autorité de justice; 1re, 2me, 3me ou autre vacation d'un procès-verbal, de visite d'experts; les différentes séances employées à cette visite, les vacations se payent par heure. — *d'on touwé,* autopsie cadavérique, s. f. ouverture d'un cadavre dans le but de connaître les causes de la mort; le célèbre André Vésale, de Gand, mort en 1564, fut le père de l'anatomie en Europe, et le premier qui ait fait l'autopsie.

VIZIR, visière, s. f. pièce en demi lune de cuir, carton ou de fer-blanc, adapté sur le devant d'une casquette.

VIZITÉ, anatomiser un corps; faire l'anatomie, disséquer un corps mort; faire l'anatomie d'un corps organisé. — Inspecter, v. a. examiner comme inspecteur un ouvrage, etc.

VIZON, vieux oing, s. m. panne de porc battue pour graisser les roues.

VIZON-VIZU, vison-visu, mieux visum-visu, face à face; pop. pour l'avoir vu de ses propres yeux.

VLOUR *(ù),* velours, s. m. étoffe de soie ou de coton, dont le côté de l'endroit présente un poil épais court, très-moelleux, doux, et l'envers un tissu ferme, lisse et serré; la fabrique de coton et velours a été imaginée en Angleterre en 1725, introduite en France en 1747. — Moquette, s. f. sorte d'étoffe veloutée qui s'emploie pour tapis, meuble, prie-Dieu, agenouillère et garniture des voitures; l'intérieur des voitures, des banquettes sont de plusieurs espèces et couleurs.

VLOURTAIE, chose floche, adj. velue; étoffe, floche veloutée; soie, floche non torse.

VLOURTÉ, velouter, v. a. donner un air de velours; veloutée, qui approche du velours, de la couleur qui lui ressemble au toucher, orné de fleurs en velours; fleurs veloutées, qui ressemblent au velours qui a du duvet. — Velouté, s. m. galon de diverses largeurs fabriqués comme le velours, sert dans la passementerie, etc.

VNAN, venant, adj. et s. adv. qui vient, allant et venant. — Naissant, e, adj. qui naît, qui commence à se former, à venir, à paraître. — *au fai,* venons au fait, abordons la question.

VNI, venir, v. n. se transporter d'un lieu éloigné dans un lieu plus près; se dit de celui qui arrive au lieu où est celui qui parle, ou une autre personne, dont on parle; arriver de tel côté; avoir son cœur; arriver fortuitement, par accident, par succession, par hasard, à l'improviste, subitement, écheoir, être issu, sortir, naître, émaner, tirer son origine, être produit par; venir, aller avec quelqu'un, le suivre, l'accompagner. — Apparaître, v. n. se rendre, devenir visible, se montrer, se faire voir. — Lever, v. n. pousser, sortir de terre. — *au monde,* naître, v. n. venir au monde, sortir du sein, du ventre de la mère; commencer à pousser, à croître, pour origine. — *et alé,* aller et venir; l'allée et le venir, chemin en allant et revenant.

VNIGN, venin, s. m. poison, liqueur, suc dangereux d'animaux ou même des végétaux; fig. malignité, rancune, haine cachée; avoir du venin pour quelqu'un, ce qui est contraire à la doctrine de l'Eglise; virus-venin, de maux vénériens, qualité maligne, pernicieuse, tel est le virus de la vérole, du scorbut, des écrouelles.

VNOU, venu, e, adj. arrivée; fam. belle venue, belle taille, tout d'une venue, tout droit, tout à la fois; arrivé à... — *au monde apret l'moir du s'per,* posthume, adj. 2 g. né après la mort de son père, qui vient après la mort.

VO, vous, pl. du pronom tu, toi, s'emploie par politesse en parlant à une seule personne. — *ou mi,* vous ou moi, l'un ou l'autre de nous deux.

VOD *(ó),* omelette, s. f. œufs battus et cuits ensemble dans une poêle, avec beurre et farine, le renverser et recuire de l'autre côté; on en fait de différents assaisonnements, savoir: omelette au lard, au fromage, à la farine, aux

fines herbes, aux écrevisses, à l'oignon, au pain, aux croutons, aux macarons, au sucre, au rhum, aux confitures et soufflées, etc. — Beignet, s. m. de boulie épaisse, de farine, jaune d'œuf, fleur d'oranger; faites-le frire et le retourner. — Pet-de-nonne, s. m. se fait de farine, un morceau de citron, des œufs à volonté, beurre, etc.; faites frire. — Crêpe, s. f. farine délayée avec des œufs, sel, une cuillerée d'eau-de-vie, une d'huile d'olive, deux de fleurs d'oranger, eau et lait à proportion de sa consistance, du beurre ou lard, faites cuire d'un côté, la retourner lestement de l'autre; saupoudrez de sucre

VOFLA, vous voilà. — *ganie*, vous voilà beau garçon, s. m. réduit à un triste état; une situation pénible, embarrassante, désagréable, etc.

VOI, voix, s. f. son de la bouche qui exprime la pensée, son harmonieux pour exprimer une passion; cris et clameurs; chanteur; fig. suffrage; droit de suffrage, aller, mettre aux voix; son de la voyelle, expression, etc.; voix douce, dure, rauque, aigre, perçante, criarde, sourde, claire, basse, haute, tranchante, pénétrante, etc. — Chant ou voix frédonneuse, adj. qui frédonne. — Voix flûtée, adj. douce, agréable comme la flûte. — Vote, s. m. vœu émis, suffrage donné, droit, action de voter, déclaration de sa volonté, de son choix dans une élection, une délibération; vote, voix donnée.

VOIE *(i)*, voie, s. f. chemin, route d'un lieu à un autre; voie publique; voiture de transport; espace entre les roues, leurs distances légales, leurs traces, les ornières qu'elles font sur la route; charge, charretée, mesure de bois, etc.; petite et grande voirie; on appelle voie l'ouverture que fait la scie dans un bloc de pierre, marbre, dans le bois; voie de pierre, de moellon, de gravois, de chaux et autres matériaux par tombereau; t. de chasse, passage de la bête, etc., etc. — Traite, s. f. chemin qu'on fait sans s'arrêter; traite fatigante; tout d'une traite, sans s'arrêter. — Chemin, s. m. route, voie, espace en long par où l'on va d'un lieu à un autre; galerie obscure dans une bure. — Route, s. f. grand chemin; voie se dit au fig. de tout ce qui conduit, chemin par terre ou par mer; action de le parcourir; temps qu'on y met; ce que l'on y éprouve; grande allée d'un bois, cour, du vaisseau, etc.; les premières routes ont été faites par Sémiramis. — Chaussée, s. f. chemin élevé dans un lieu bas; levée, digue sur le bord de l'eau. — Jetée, s. f. amas de pierres, etc., sur un chemin bourbeux pour le rendre praticable; encaissement le long des rivières. — Levée, s. f. digue, chaussée empierrée pour le passage des voitures, etc. — Sentier, s. m. sente, chemin étroit, sentier uni, étroit, raboteux, tortueux; suivre, quitter le sentier. — Trace, s. f. vestige d'un homme, d'un animal, d'un corps où il a passé; marque que laisse une voiture. — Forlonçure, s. f. défaut d'une étoffe mal ourdie, les cordes étant mal tirées. — *d'aiw*, voie d'eau, s. f. deux seaux d'eau; ouverture par où l'eau pénètre dans un navire. — *dreûd*, voie directe, s. f. qui va tout droit, sans détour. — *du fiair*, rail, s. m. ornière d'un chemin de fer; pl. rails; rail-way. — *du keiewai*, cailloutage, s. f. chemin caillouteux; terre, route pleine de cailloux. — Chemin rocailleux, s. m. plein de cailloux, raboteux. — *du kronpir*, raie de pommes de terre plantées entre deux sillons que fait la charrue ou plantées au cordeau. — *du rabot*, onde, s. f. marque que fait sur le bois le fer de varlope ou de rabot à chaque copeau qu'il enlève. — Flie, s. f. partie du bois raboté, qui est emporté par le rabot, t. de menuisier. — *du traver*, traverse, s. f. rue, chemin qui coupe en travers champ, au plus court; tranchée dans un fossé. — *et kosté*, faire fausse voie; cartayer, éviter les deux ornières en mettant l'une d'elles sous le timon. — *et laiw*, gué, s. m. endroit d'une rivière où l'on passe à pied; rivière guéable, où l'on passe à gué. — Thalweg, s. m. chemin navigable que doit suivre un bateau descendant une rivière.

VOILL, voile, s. m. couvert d'un voile; qui a pris le voile. — Voilure, s. f. manière de placer, de porter le voile; voile, pièce d'étoffe destinée à cacher le visage ou pour le préserver de l'intempérie de l'air, on en fait en dentelle et en tulle. — Pallium, s. m. voile blanc semé de croix noires, ornement ecclésiastique. ☩— *du gjuif*, taled, s. m. voile à l'usage des juifs réunis dans la synagogue.

VOILLÉ, voiler, v. a. couvrir d'un voile, cacher sous un voile; donner le voile à une fille; fig. couvrir, cacher, déguiser.

VOITT, guède, s. f. espèce de pastel qu'on emploie pour la teinture en bleu; cette plante bisannuelle est originaire de France; pastel ou vouède, ses feuilles sont excellentes pour la nourriture des bestiaux, surtout des moutons, en hiver.

VOITURI, voiturier, s. m. qui conduit une voiture; conducteur, cocher d'une diligence. — Barotier, s. m. voiturier qui a, et conduit une voiture.

VOITURON, blatier, s. m. marchand de grains qui les transporte par sacs et par cheval.

VOK, vogue, s. f. crédit, réputation, estime; grand cours, grand débit, grande publicité; mode, bon ton; être à la coqueluche de la ville, personne qui est en vogue.

VOLAIE, volée, s. f. vol d'un oiseau; prendre sa volée; fig. essor, se dit des jeunes gens; bande d'oiseaux qui volent; volée de pigeons, de corbeaux, bande d'oies; nichée. — Correction, s. f. action de corriger les défauts d'un enfant; châtiment, etc. — Batterie, s. f. querelle avec coups entre plusieurs personnes; donner des coups de bâton. — Rang, s. m. élévation, qualité, personne de la haute, petite, menue volée.

VOLAIL, volaille, s. f. tous les oiseaux domestiques qu'on nourrit dans une basse-cour.

VOLAN, volant, e, adj. qui a la faculté de se soutenir en l'air; qui s'élève en l'air; qui n'est pas stable, fixe ou en demeure. — Volant, s. m. t. de mécan. pièce en forme de croix ou de roue avec plomb aux bouts pour régulariser le mouvement, tournant rapidement sur un arbre. — Volant, s. m. garniture de robe, garniture froncée, ainsi appelée parce qu'elle n'est attachée que d'un côté.

VOLCI, le voici, prép. pour montrer ce qui est près; voici venir, il approche. — *to tapon,* le voici à point nommé.

VOLÉ, voler, v. a. prendre furtivement ce dont on n'a pas la propriété; ravir, enlever. — Voler, v. n. se soutenir, se mouvoir en l'air; courir, avancer avec vitesse; aller de côté et d'autre. — Papillonner, v. n. voltiger d'un objet à l'autre sans s'arrêter à aucun; fleureter, voltiger de fleur en fleur. — Voltiger, v. n. voler çà et là à plusieurs reprises; flotter au gré des vents, courir çà et là légèrement. — Flotter, v. n. être agité, soutenu par le vent, se dit d'une étoffe; être porté en l'air. — Friponner, v. a. escroquer, dérober, attraper par adresse, par fourberie; friper une chose à quelqu'un, faire des tours, des actes de fripon. — Tricher, v. a. tromper au jeu; fam. tromper par des voies basses et petites; piper, tromper au jeu. — Escroquer, v. a. attraper, voler par fourberie, par artifice.

VOLEG, extorsion, s. f. escroquerie, vol, filouterie, tricherie, friponnerie, volerie, larcin, pillerie, piperie, fourberie, exaction, spoliation. — A la dérobée, adv. voler furtivement en cachette. — Volatilisation, s. f. action de volatiliser; esprit volatil, léger, qui s'évapore. — Friponnable, adj. 2 g. qui peut être volé. — *d'aub,* arrachis, s. m. enlèvement frauduleux de plants d'arbres.

VOLET, contrevent, s. m. volet en dehors, espèce de fermeture de menuiserie et pleine qu'on pose en dehors des baies des croisées. — Vantail, s. m. taux, pl. volet de fenêtre; volet, panneau qui couvre une fenêtre, fermeture de bois en dedans et en dehors sur les châssis des croisées. — Abattant, s. m. châssis des croisées ou un volet ferré par le haut, qui se lève en s'ouvrant par le moyen d'une corde passée dans une poulie. — *à tapkou,* abattant de boutique, s. m. châssis qui se lève et s'attache au plancher, à la fenêtre d'une boutique.

VOLEU, voleur; se, s. fripon, qui vole, qui a volé, qui exige plus qu'il ne lui est dû; en général, celui qui par force ou par ruse s'empare du bien d'autrui. — Exacteur, s. m. qui commet des exactions. — Précepteur, s. m. qui exige avec dureté et au-delà de ce qui est dû. — Fripon, ne, s. voleur adroit, fourbe sans foi, honneur ni probité. — Friponneau, s. m. diminutif de fripon. — Cartouchien, s. m. voleur, brigand. — Pipeur, s. m. voleur qui pipe au jeu. — Escroc, s. m. fripon, fourbe adroit ou impudent. — Escroqueur, se, s. qui escroque. — Brise-scellé, s. m. voleur de ce qui était sous le scellé. — Volereau, s. m. petit voleur maladroit. — Tricheur, se, s. trompeur au jeu. — Spoliateur, trice, s. et adj. qui dépouille, qui vole. — Volant, e, adj. qui a la faculté de se soutenir en l'air, qui s'élève en l'air; qui n'est pas stable, fixe ou en demeure.

VOLEUR, vouloir, v. a. avoir l'intention, la volonté de faire; désirer, souhaiter; consentir; commander, exiger avec autorité; en vouloir à quelqu'un, lui vouloir du mal, lui savoir mauvais gré de, avoir de la rancune, de la haine. — *des mau,* ne vouloir que plaie et bosse pour désirer le mal d'autrui, les querelles, le combat. — *du mér,* forban, s. m. corsaire sans commission, pirate qui arrête amis et ennemis; la piraterie est un vol sur mer à main armée.

VOLIR, volière, s. f. lieu où l'on nourrit des oiseaux; ces oiseaux; petit colombier.

VOLONTAIR, volontaire, s. m. soldat volontaire.

VOLONTAIRMAIN, volontairement, adv. de bonne volonté.

VOLREIE, volerie, s. f. larcin, pillerie, tricherie; escroquerie, friponnerie, piperie, etc.; vol de l'oiseau de proie. — Rapacité, s. f. inclination à prendre sa proie, à ravir les biens d'autrui.

VOLRESS, piperesse, adj. et s. f. celle qui pipe, qui trompe.

VOLTI, volontiers, adv. de bon cœur, de bon gré; très-volontiers, facilement, aisément.

VOLTIGÉ, voleter, v. n. voler faiblement, à plusieurs reprises; voltiger, flotter au gré du vent. — Galantiser, v. n. courtiser les dames, faire le galantin auprès d'elles. — Fleureter, v. n. voltiger de fleurs en fleurs; fig. conter fleurette. — Papillonner, v. n. voltiger d'un objet à l'autre sans s'arrêter à aucun.

VOLTIGJECH, voltigement, s. m. action, effet de ce qui voltige.

VOMI, vomir, v. a. rendre, jeter par la bouche ce qui est dans l'estomac. — Dégobiller, v. a. vomir. — Mélène, s. f. flux de ventre avec vomissement.

VOMIHEG, vomissement, s. m. action de vomir. — Dégobilis, s. m. choses dégobillées. — Mal de mer, s. m. vomissement, malaise au commencement de la navigation; mal de mère, grossesse. — Mordexin, s. m. vomissement continuel et mortel agoa. — Nausée, s. f. envie de vomir, surtout sur mer. — Méléna, s. f. mélanose, maladie noire; vomito-négro, évacuation de matières noires par haut et par bas. — Anatrape, s. f. inappétence, vomissement et nausées. — Choléra-morbus, s. m. trousse-galant, colique de miséréré; épanchement subit de la bile par les alvines et les vomissements.

VOMIHEU, narreux, se, adj. qui vomit facilement.

VOMIHMAIN, vomissement, s. m. action de vomir. — *d'son,* hématème, s. f. vomissement de sang d'un rouge noirâtre en grumeaux, maladie non dangereuse. — Hémocerchue, s. m. éruption de sang par la gorge. — Vomique, s. f. abcès du poumon qui fait cracher le sang, le pus.

VOMITIF, émétine, s. f. substance purgative, extraite de l'ipécacuana; principe vomitif de l'ipécacuana. — Emétique, adj. s. m. violent vomitif, antimoine préparée; tartrite de potasse et d'antimoine. — Eméticité, s. f. vertu, propriété, emploi de l'émétique. — Ipécacuana, s. m. racine purgative, astringente, d'un violier d'Amérique, remplace l'émétique, bon contre le flux de ventre, les fièvres, etc.; le meilleur est l'ipécacuana gris; on en distingue dix autres espèces; le brun oranger du Pérou a été introduit en Europe par des Portugais, resta longtemps dans l'oubli, d'où il fut tiré en 1672 par

un médecin nommé Legros. — Vomitif-purgatif, remède émetto-cathartique, adj. purgatif par haut et par bas.

VOMSI, me voici, prép. pour dire qu'on est près; me voici, je m'approche, je suis près. — *to tapon*, me voici à point nommé.

VONE *(ô)*, veine, s. f. vaisseau, petit conduit qui contient le sang; couche de terre, de sable, raie d'une autre nature ou couleur; couche où se trouve le métal, la houille, etc.; veine d'eau, source sous terre.—Veinule, s. f. petite veine; fibres errantes qui se remarquent à la coupe d'une racine, d'un fruit, etc. — Filière, s. f. veine de métal; veine par où l'eau se distille dans une carrière et qui interrompt les lits de pierre. — Stampe, s. f. intervalle entre les veines des mines. — Houage, s. m. longueur de terrain occupé par les veines de métal. — Vaisseau, s. m. veine, altère, petit canal qui contient le sang. — Filon, s. m. veine métallique qui court sous terre, dans les fissures des montagnes, gîte de cette substance. — Sillage, s. m. prolongement d'une veine dans le roc. — *a saini*, veine médiane, adj. qui est au milieu, dans le pli du coude. — *de kô*, veine jugulaire, s. f. veine de la gorge. — *du hoïe*, manège, s. m. direction des veines de charbon de terre. — *hiraie*, rhéxis, s. f. rupture d'une veine, d'un abcès. — Phléborrhagie, s. f. rupture d'une veine. — *housaie*, varice, s. f. veine excessivement dilatée par quelque effort. — *el pir*, moie, s. f. c'est dans la pierre dure une partie au filet tendre, qui la fait délister, elle doit être mise au rebut.

VONÉ *(ô)*, bois, marbre veiné, e, adj. qui a des veines, des madrures; veine du bois madré; veiner le bois, le stuc, etc.; art de peindre, figurer des veines, imiter par l'application variée des couleurs les racines de bois ou de marbre. — Veineux, se, adj. plein de veines; bois, chairs veineuses; des veines. — Filandreux, se, adj. pierre, marbre filandreuse, traversée par des fils, des filandes.

VORASS, polyphage, s. m. vorace, omnivore, qui mange de tous les aliments; carnivore, vorace, carnassier, qui dévore, mange avec avidité.

VORMAIN, à propos, adv. indique le souvenir; vraiment, effectivement.

VOSAIE *(ô)*, courbe, adj. 2 g. en arc, qui n'est pas droit, pièce de bois courbée; courbement, d'une manière courbe. — Courbée, adj. f. qui est courbe, qui a reçu une figure, une forme courbe, qui est affaissée. — Extradossée, adj. voûte extradossée, dont le dehors n'est pas brut, dont les queues des pierres sont coupées également. — Se coffiner, v. pr. t. de menuisier, se courber, se voûter. — *heie*, ardoise coffine, s. f. voûtée.

VOSAR *(ô)*, voussure, s. f. courbure, élévation d'une voûte, portion de voûte dont le plan est moins que le demi-cercle; celle qui se fait à l'intérieur, au-dessus des baies de portes ou croisées, se nomme arrière-voussure.—Voûte, s. f. ouvrage, corps de maçonnerie, de bâtisse en arc, construction cintrée, en pierres, briques ou moellons; voûte surmontée, celle qui a en hauteur plus du demi-diamètre; voûte surbaissée ou anse de panier, plein-cintre, celle dont la courbe est un demi-cercle parfait; voûte en ogive; voûte d'arête sphérique, à lunette, sur noyau, conique, etc. — Douelle, s. f. t. d'archit. surface courbe d'un voussoir, faisant partie de l'intrados de la voûte. — Extrados, s. m. c'est la surface convexe extérieure d'une voûte régulière, comme la surface concave est nommée intrados. — Arrière-voussure, s. f. partie supérieure d'une baie de porte ou de croisée dont le cintre de face est différent de celui du fond. — Intrados, s. m. douelle intérieure, partie concave d'une voûte, d'un arc, d'un voussoir, d'une plate-bande. — *du fûr*, dôme d'un four à pains qu'on nomme aussi voûte ou chapelle. — *du figness*, remenée, s. f. arrière-voussure, petite voûte dessus les portes, les croisées.

VOSÉ *(ô)*, voûter, v. a. faire une voûte; personne voûtée, qui a le dos rond. — Voûté, e, adj. qui a une voûte, en voûte; courbé, qui baisse le dos. — Convexe, adj. 2 g. surface convexe, courbée et arrondie à l'extérieur; l'opposé de concave.

VOSEG *(ô)*, bombement, s. m. état de ce qui est bombé; convexité, curvidité, courbure, renflement. — Convexo-concave, adj. 2 g. convexe d'un côté, concave de l'autre. — Courbature, s. f. maladie de l'homme, du cheval, provenant de grande fatigue; lassitude, douleurs dans les jambes, les reins. — Convexité, s. f. rondeur, courbure d'un corps convexe. — Voussoir ou vousseau, s. m. pierre en coin tronqué qui forme le cintre, courbure d'une voûte.

VOSS, votre, adj. poss. de vous. — Vôtre, pr. poss. ce qui est à vous.

VOTAI *(ô)*, peigne de tisserand, s. m. châssis dans lequel passe le fil de la chaine. — Voutoir ou voteau, s. m. ratelier pour distribuer les fils de la chaine de tapis.—Trafusoir, s. m. machine pour séparer les écheveaux de fil, coton, soie, etc., pour les dévider et les mettre en main pour s'en servir. — Cartero, s. m. lame de bois qui contient les fils de la chaine d'un tiserand.

VOTÉ *(ô)*, voter, v. a. donner sa voix, son suffrage dans une élection, une délibération, etc. — Élire, v. a. quelqu'un, le nommer représentant, président, conseiller, etc., etc., par suffrages de ses concitoyens.

VOTEG *(ô)*, votation, s. f. action de voter. — Votement, s. m. action d'émettre son vote, de voter, donner sa voix. — Poll, s. m. liste d'élections; concours de votes, de suffrages; assemblée tumultueuse du peuple pour choisir un mandataire.

VOTI *(ô)*, dévider, v. a. mettre le fil du fuseau en écheveau, celui de l'écheveau en peloton; démêler, débrouiller. — Volter, v. n. t. de manuf. tortiller, rouler en peloton, en volude. — Peloter, v. n. dévider un échet, le mettre en pelotte.

VOTION *(vô)*, emmelé, e, adj. brouillé, confus; se dit d'une fille ou femme salisson, sale, malpropre, ébouriffée.

VOTURÉ *(ô)*, voiturer, v. a. transporter des objets par des voitures. — Colporter, v. a. porter des fardeaux, des charges d'un côté et d'autre, allée et venue d'une personne chargée.

VOULUM, volume, s. m. étendue, grosseur d'un corps, espace qu'il occupe; livre broché, relié. — Tome, s. m. volume qui fait partie d'un ouvrage.

VOVAL (*vô*) (*du chan*), liseron, s. m. liset, plante grimpante, médicinale, anodine, à fleurs en cloche, à suc vulnéraire.

VOWÉ, haut juré, s. m. haut justicier avant 1795; juré de la haute cour nationale, haute cour de justice établie par la constitution de 1795.

VOXSAL, Vaux-Hall, s. m. salle de spectacle, de réunion, de jeu, etc.; Vuax, nom du fondateur; hall, salle.

VOYEG, voyage, s. m. chemin fait pour aller d'un chemin à un autre éloigné; allée et venue d'un lieu à un autre. — Voyage pédestre, adj. 2 g. à pied.

VOYETGEU, voyageur, se, s. qui a voyagé, qui est actuellement en voyage, qui va voyager. — Xénomane, s. m. voyageur par goût; manie de voyager. — Cosmopolite, s. m. citoyen du monde, qui n'adopte pas de patrie; égoïste errant; cosmopolitain, citoyen de l'univers.

VOYETGI, voyager, v. n. faire un voyage; aller en pays lointain. — *à pi*, aller, voyager pédestrement, adv. à pied, de pied.

VU (*û*), vide, adj. 2 g. qui n'est pas rempli, espace vide; en général se dit de tout ce qui contient, peut contenir, qui n'est rempli que d'air, qui n'est pas rempli, occupé; espace vide, privé même de fluide; état de ce qui est vide. — Cavité, s. f. creux, vide dans un solide. — Cavernosité, s. f. espace vide d'un corps, d'un lieu caverneux. — Chambre, s. f. t. de métier, creux, vide, cavité qui se forme dans un; une pièce d'ouvrage. — Clairière, s. f. espace dégarni, t. de lingère, endroit plus clair dans une toile; défaut dans le drap mal tissu. — Clair, e, adj. sans consistance; peu épais, peu serré; faible. — *rozai*, rosée, s. f. espace vide entre le peigne. — *batai*, bateau sur son lest. — *boi*, bois creux, s. m. qui a une cavité, vide, creusé.

VUD (*û*), désemplie, adj. vide, rendre vide, cesser d'être pleine. — *faie*, basse carte, s. f. ou carte à points dans le jeu entier composé de 52 cartes, il se trouve 36 basses cartes dans le jeu; le jeu de piquet est composé de 32 cartes, il n'y a pas le 2, 3, 4, 5 et 6. — *mahon*, maison déshabitée, où l'on a cessé d'habiter. — *pless*, place inoccupée, libre. — Lieu cavin, s. m. lieu creux; creux dans un ouvrage, un objet. — *teul*, toile serpillière, s. f. grosse toile claire. — Toile clairière, s. f. vide; endroit plus clair dans une toile, une étoffe.

VUDI (*û*), vider, v. a. rendre vide; ôter ce qu'il y a dans une chose; fig. terminer, finir par un accord, un jugement, etc.; déloger, sortir d'un lieu; percer à jour, purger, évacuer, etc. — Vidé, e, adj. désempli, cesser d'être plein, vide. — Auger, v. a. creuser en auget, en auge. — Baqueter, v. a. vider, épuiser l'eau avec un baquet dans une fondation, une fosse, un réservoir, etc. — Évider, v. a. faire une cannelure, un vide à une chose. — Extravaser, v. a. tirer du vase, sortir des vaisseaux, des veines, etc. — Agrener, v. a. vider l'eau d'une chaloupe, d'un bateau, d'une nacelle. — Transvaser, v. a. verser des liqueurs d'un vase dans un autre. — Transvider, v. a. vider un vase en versant son contenu dans un autre. — Verser, v. a. répandre, verser de l'eau dans un vase, sur la table, par terre; épancher. — *gott à gott*, instiller, v. a. faire couler, verser goutte à goutte. — Vider goutte à goutte, une goutte après l'autre. — *on pchon*, caquer un poisson, v. a. le préparer, ôter ses entrailles pour le mettre en caque. — *à seg*, épuiser, v. a. tarir; mettre à sec, épuiser une source, des tranchées, etc.; le mettre à sec. — Étange, s. f. mettre à étanche un batardeau, une tranchée à sec par le moyen d'une machine qui en tire l'eau pour pouvoir fonder. — *douzemain*, décupeler, v. a. verser doucement, par inclination un liquide d'un vase. — Décanter, v. a. verser en inclinant doucement le vase une liqueur qui a fait un dépôt. — Épancher, v. a. verser doucement un liquide.

VUDIEG, vuidage, s. f. d'eau, c'est l'épuisement qui se fait par le moyen d'une machine, telle que la vis d'Archimède; chapelet; action de vider, état de ce qui se vide d'un vase, d'un tonneau bouché dont la liqueur sort; cette liqueur; évacuation d'une femme après l'accouchement; immondice d'un égoût; décharge d'humeurs, d'excréments, etc. — Décantation, s. f. action de verser doucement une liqueur en inclinant le vase. — Vidure, s. f. ouvrage à jour; ce qu'on ôte de quelque chose évidée. — Veau, s. m. bois ôté d'une pièce taillée en courbe. — Épuisement, s. m. état de ce qui est épuisé. — Extravasation, s. f. sortie des liquides de leurs vaisseaux, épanchement du sang, etc. — Élutriation, s. f. action de transvaser; décantation. — Affusion, s. f. action de verser une liqueur chaude ou froide sur un médicament. — Excrétion, s. f. sortie naturelle des humeurs nuisibles; ces humeurs. — Échancrure, s. f. coupure, évidure vers les bords en arc de cercle. — Lochies, s. f. pl. vidage, flux de sang; évacuation après l'accouchement. — *de lieu*, gadoue, s. f. matière fécale tirée d'une fosse d'aisance, lieu d'aisance; latrine, lieu où on la dépose.

VUDIEU, vidangeur, s. m. qui vide les privés, nettoie les puits, les citernes, les égouts, les aqueducs, etc. — *d'horé*, aquitecteur, s. m. celui qui travaille à l'entretien et au curement des aqueducs, des égouts d'une ville. — *d'setkréd*, gadouard, s. m. vidangeur, non le maître, mais le nom de l'ouvrier qui, sous la direction du vidangeur, vide les privés, les latrines, les fosses d'aisances. — Maître de basse-œuvre, s. m. vidangeur. — *d'pot d'chamb*, valet-de-chambre, s. m. celui qui sert à la chambre, à la toilette, à la garde-robe du maître.

VULMAIN (*û*), diarrhée, s. f. flux de ventre, dévoiement. — Dyssenterie, s. f. dévoiement avec douleur d'entrailles, espèce de flux de sang, déjection fréquente, muqueuse, sanguinolente, non excrémentielle, avec tranchée, tenesme et fièvre. — Dévoiement, s. m. flux de ventre; dévoiement continuel. — Lienterie, s. f. sorte de dévoiement sans digestion, flux de ventre dans lequel on rend les aliments à peine altérés par les forces digestives, peu de

temps après les avoir pris; dégoût extrême ou faim canine. — Tenesme, s. m. épreinte douloureuse au fondement, avec envie d'aller à la selle sans évacuation.

VUW, vue, s. f. faculté, action de voir; le sens par lequel on aperçoit les objets; fig. organe de la vue, les yeux; vue basse, perçante, faible, fatiguée, courte, trouble, etc.; le regard, inspection de ce que l'on voit, manière dont on regarde un objet dont il se présente; vue droite, oblique, latérale, horizontale, perpendiculaire; étendue de pays que l'on voit, perspective, tableau qui représente une ville, un lieu; fenêtre, ouverture d'une maison par où l'on voit des objets éloignés; ces objets; contemplation, action d'observer, dessein, but, fin proposée. — Acut, e, adj. t. de géomét., vue perçante.—Berlue, s. f. éblouissement passager, bleuettes dans les yeux; suffusion, avoir la berlue, juger mal d'une chose.—Aspect, s. m. vue d'un objet; manière dont il se présente à la vue, cet objet; perspective d'un site, des maisons, d'un lieu, d'un palais; situation d'une maison.

VUZE *(ù)*, rumeur, s. f. bruits confus de voix animées; son, ce qui frappe l'ouïe.

VUZION *(ù)*, extase, s. f. renversement d'esprit; songe fait les yeux ouverts. — Vision, s. f. action de voir, d'être, premier aspect, révélation aux élus, etc.; fig. idée folle, spectre, fantôme qui apparaît; illusion d'optique, effet de l'imagination, des vapeurs de l'estomac, des vapeurs histériques, de la lumière, qui semblent avoir une forme de réalité.—Voyance, s. f. vision, faculté qui peint dans l'imagination des choses qui ne sont pas encore, ou des choses qui ne sont plus; voyance de la mémoire des visionnaires, des prophètes. — Chimère, s. f. imagination vaine et sans fondement; idée folle, impossible à exécuter; origine fabuleuse.

VUZIONAIR *(ù)*, visionnaire, adj. 2 g. personne visionnaire, qui a des visions; fig. des révélations, qui a des idées extravagantes, des imaginations folles, etc. — Chimérique, adj. 2 g. imaginaire insensé; visionnaire plein de chimères, d'imaginations ridicules et vaines.



W, s. m. ou double U, prononcez *vé*, il se prononce souvent *ou*.

WADION *(à)*, punaise, s. m. insecte et vermine plate et puante, dont on connaît 45 espèces; on le détruit avec la vapeur de l'acide sulfurique, versé sur le sel marin, avec du tabac, du cuir, du soufre, du poivre brûlé et les feuilles d'yèble fraîchement cueillies, mises en litière dans le bois de lit, etc. — Cassis, s. m. groseiller à fruit noir, employé contre la morsure des vipères et plus grand que les autres espèces de groseiller, est aromatique dans toutes ses parties; il a une odeur de pissat de chat, qui ne plaît pas à tout le monde.—*Vgjaardin*, punaise de jardin, s. m. nul jardin n'en est exempt, les uns sont noirs luisants très petits, fréquentent les groseillers, sont très-puants; la punaise rouge n'a aucune odeur; toutes pompent le suc des plantes.

WADLE *(à)*, roder, v. n. errer çà et là, tournoyer avec mauvaise intention; roder dans, autour de. — Tournailler, v. n. faire beaucoup de tours et détours sans s'éloigner d'un point; roder autour. — Flâner, v. a. se promener en musant, perdre son temps dans les rues, etc.; badauder, niaiser, s'amuser à tout.

WADLEU, rodeur, s. m. celui qui rode, va, court çà et là, épie, flane, tournaille, musarde, badaude.

WADROUFESS *(ï)*, mollasse, adj. 2 g. trop mou et désagréable au toucher; molle et sans corps, pas assez ferme.

WAF, gaufre, s. m. pâtisserie plate, faite entre deux fers. — Crêpe, s. f. sorte de galette de pâte frite. — Galette, s. f. sorte de gâteau plat; galette lorraine, galette de plomb, galette de pomme de terre.

WAFFIEG, surjet, s. m. espèce de couture à longs points faite bord à bord; ébauche.

WAFFIY, brocher, v. a. passer des fils de côte et d'autre dans une étoffe pour arrêter les fils de l'étoffe; ébaucher. — Surjeter, v. a. coudre

en surjet, espèce de couture faite bord à bord; ébaucher une robe, un habit, etc.; un ouvrage, donner la première façon, la forme à peu près.

WAGUÉ, ébouler, v. n. tomber en ruine en s'affaissant; se dit d'un mur, de terre, etc., qui s'éboulent et s'affaissent.

WAGUEG, éboulement, s. m. chute de ce qui s'éboule; éboulement de terre.

WAHAI, cercueil, s. m. bière, coffre, caisse pour un corps mort; fig. le tombeau, la mort. — Bière, s. f. cercueil, coffre de bois, etc. pour un mort.

WAHETT, variole, s. f. petite vérole.

WAID *(i)*, prairie, s. f. terre où l'on récolte le foin, le pâturage; prairie verdoyante, naturelle, artificielle, etc. — Pré, s. m. grand pré; pré fleuri, terre qui sert aux pâturages; lieu de duel, de combat corps à corps. — Préage, s. m. pâturage, pré, prairie. — Parc, s. m. pâtis, clôture de haie pour les moutons, etc.; enceinte.—Vallon, s. m. petite vallée; espace entre deux côteaux, prairie. — *au pomm*, pommeraie, s. f. lieu planté de pommiers.

WAIDAI, brequin ou vilebrequin, s. f. outil de menuisier et divers arts pour percer le bois, la pierre ou le fer; il est composé d'une mèche montée dans une boîte et d'une manivelle; Pline attribue aux Gaulois l'invention de cet outil. — Perce ou perce-à-main, s. m. outil de luthier pour perforer les chalumeaux des musettes, longue tige d'acier terminée en mèche. — Perce-bourdon, s. m. outil fait comme un foret, qui sert au luthier pour percer les différents tons des instruments à vent. — Perce-meule, s. m. outil d'acier armé de deux dents à l'extrémité; sert à percer le trou dans le milieu de gré, de la meule ou des pierres à aiguiser. — Percerette, s. f. vrille de menuisier, petite tarrière, dont la mèche est dans un morceau de bois arrondi, sert à percer le bois. — Vrille, s. f. outil à mèche en vis, propre à percer le bois. — *al main*, gibelet, s. m. petit foret pour percer un tonneau, pour forer.

WAIDCHOI, peu de chose, adv. de peu de valeur, rien qui vaille, bagatelle; ne valoir pas tripette, ne valoir rien, etc. — Péronelle, s. f. femme de peu, sotte et babillarde. — Ménuaille, s. f. quantité de petites choses de rebut, de petites monnaies; fretin. — Fretin, s. m. menu pois son; fig. chose, être, personne de peu de valeur, de rebut, bagatelle. — Triquenique, s. f. fam. bagatelle, affaire de néant. — Vil, e, adj. abject, méprisable par la bassesse prétendue de la naissance ou de sentiment; de peu de valeur. — Vileté, s. f. qualité de ce qui est vil, de peu d'importance; à bas prix, vileté de prix de la matière; mauvais ramassis de paperasses, de guenilles; menues branches; ramas de bouquins, de vieilleries.

WAIDI, paître, v. a. et n. brouter l'herbe sur pied, donner à manger; nourrir, mener au pâturage. — Pâturer, v. n. paître, prendre la pâture, être au pâturage, au pâtis, au patureau. — Parquer, v. a. mettre des bestiaux dans un parc, une enceinte, une prairie close pour pâturer.

WAIDIEG, vaine pâture, s. f. les prés qui ont été fauchés, les terres où il n'y a ni semences, ni fruits. — Herbager, herbage, s. m. toutes sortes d'herbes; pré qu'on ne fauche pas. — Herbeux, se, adj. lieu où il croît de l'herbe, des herbacées. — Parcours, s. m. t. de coutume, droit de faire paître ses bestiaux sur les terrains communs ou particuliers à certains temps de l'année. — Parcage, s. m. séjour des moutons parqués. — Patureau, s. m. t. de coutume, lieu de pâture. — Pâturage, s. m. lieu où les bêtes vont paître; usage des pâturages, herbes de pâturage; paturin, plante qui donne beaucoup de pâtures. — Droit de parcours et de vaine pâture, parcours, t. de coutume, terre non ensemencée. — Agistement, s. m. t. de jurisp. droit de faire paître des bestiaux dans les bois. — Pâtis, s. m. lieu où l'on met paître les bestiaux. — Fumade, s. f. portion de pâturage. — Gagnage, s. m. pâturage du bétail, terre ensemencée; où il paît.

WAIE *(ï)*, ouf, interj. de douleur, de fatigue, marque l'oppression, l'étouffement. — Exclamation, s. f. cri fait de surprise, indignation, douleur, fureur, etc.

WAIGCHETT, poulie du métier à tisser qui porte les lames. — Porte-lame, s. m. pièce qui meut les plumes du métier du tisserand.

WAIGNAN, patelin, s. m. homme souple, artificieux, flatteur, insinuant pour tromper, venir à ses fins.

WAIGNI, tourner, v. a. mouvoir une pierre, un fardeau, etc.; mettre dans un autre sens, d'un ou de l'autre côté; traîner. — Traîner, v. a. sa vie, la passer lentement dans la misère, les douleurs; être en longueur, en arrière.

WAINE, rame, s. f. suite des solives carrées, solidement fixées en terre et distantes de deux mètres au moins l'une de l'autre, assemblées horizontalement à tenons et enfourchements, au midi, sert à sécher les draps, les étoffes, et à les tendre à largeur et longueur convenables. — Cric, s. m. machine simple et utile composée d'une lame dentée ou crémaillère, terminée par une espèce de fourchette, les dents s'engrainent avec les ailes d'un pignon fixé sur l'arbre d'une roue dentée, ceux-ci sur les ailes d'un second pignon dont l'arbre est mû par une manivelle; on emploie le cric pour mouvoir et élever des fardeaux qui reposent sur la fourchette, il y a un autre cric dont la manivelle est double, ce qui l'empêche de redescendre avec rapidité et préserve l'ouvrier d'accident. — Traversin, s. m. broche de bois qui sert au boucher pour traverser le ventre du mouton et par ce moyen le tenir entr'ouvert pour refroidir et avoir plus de facilité à le dépecer.

WAINI, tourner la manivelle d'un cric; le faire mouvoir.

WAIR, peu, adv. l'opposé de beaucoup; en petit nombre, en petite quantité, peu de chose, si peu que, la plus petite quantité, le peu que, un peu, le peu, la petite quantité, un petit peu, une petite portion; fig. insensiblement. — Presque pas, adv. si peu, en petite quantité, pas beaucoup, en petit nombre. — Guère, adv. pas beaucoup, presque pas, peu, il n'y a guère que, il n'y a pas plus de.

WAIRI, camus, e, adj. et s. fam. trompé dans son attente, confus, stupéfait, réduit au si-

lence. — Chie-au-lit, s. m. masque vilain, sale; chie-en-lit.

WAITI, regarder, v. a. jeter la vue, épier, observer les actions, les discours de quelqu'un; l'observer. — Guetter, v. a. épier à dessin de surprendre, de nuire; appenter, être en guet. — Lorgner, v. a. regarder en tournant les yeux de côté, comme à la dérobée.

WAITIEU, guetteur, s. m. celui qui épie, observe en cachette les actions de quelqu'un. — Lorgneur, se, adj. qui lorgne. — Mirliflore, s. m. guetteur de fillettes.

WAITROUL (*ù*), œuillère, s. f. pièce de cuir attachée à la têtière d'un cheval pour lui couvrir et lui garantir l'œil.

WAIZE, bleu foncé, couleur bleue foncée, chargée.

WAIZETÉ (*sain*), sans tarder; différer, remettre à un autre temps; se retarder, dans peu, tout à l'heure.

WAK, éboulis, s. m. chose, telle que terre, sable, vieux mur, etc., éboulé.

WAKGUÉ, ébouler, v. n. tomber en ruine en s'affaissant, se dit des bâtiments, des terres, etc.

WALI, tergiverser, v. n. prendre des faux fuyants, chercher des détours pour reculer la conclusion d'une affaire, une réponse, une satisfaction, etc.; biaiser, se servir de mauvaises finesses, de détours; blémir, pâlir, etc.; action de se désister, écarter, tourner son discours vers un autre but, un autre côté qu'il n'était. — Fléchir, v. n. ployer, se courber, se désister, se soumettre, s'abaisser, ne pas persister dans ses sentiments de sévérité, de fermeté, céder par complaisance ou faiblesse, perdre de sa fermeté, de sa sévérité; plier, se soumettre.

WALKENROOD (*rôod*), Welkenraedt, commune du canton de Limbourg, arrondissement de Verviers, province de Liége.

WALKOTE, brandiller, v. a. mouvoir deçà et delà; agiter, ébranler, secouer, remuer en divers sens; rendre moins ferme. — Branler, v. a. agiter, mouvoir, remuer, faire aller deçà et delà, pencher de côté et d'autre. — Guéer, v. a. laver, baigner dans la rivière.—Aiguayer, v. a. laver, baigner dans l'eau. — Secouer, v. a. remuer fortement, ébranler, agiter pour détacher, se défaire.

WALON, ripuaire, s. m. se disait des anciens peuples des bords du Rhin et de la Meuse, et se dit encore du code de leurs lois. — Wallon, s. m. langage, idiôme qui se parle dans les pays wallons.

WAN, gant, s. m. partie de l'habillement qui couvre la main et chaque doigt séparément; ce fut vers le siècle de Louis XIV, qu'on vit paraître les premiers gants en peau. — Amadis, s. m. gant fin qui, par son élasticité, dessine la forme des mains. — Rebras, s. m. partie du gant qui recouvre le bras. — Gant-passe coude, s. m. t. de gantier, gant long qui couvre le bras au-dessus du coude; il y a aussi le gant demi-long seulement jusqu'au coude, et le gant quart long. — *à deu*, mitaine, s. f. gant sans doigtiers, sorte de gant de laine, de soie, de coton ou de peau qui couvre la main, à l'exception de la moitié des doigts.

WAPP, aqueux, se, adj. de la nature de l'eau, plein d'eau; douceâtre, un peu doux, d'un doux fade, insipide.

WARBO, mans, s. m. larve de hanneton, ver blanc; vers la fin de sa quatrième année, au mois de mai, il se métamorphose en hanneton. — Artison, s. m. nom de différentes sortes d'insectes qui rongent les étoffes, les pelleteries, percent le papier ou qui percent et pénètrent dans le bois. — Thrips, s. m. pl. hémiptères, vers qui rongent le bois, genre d'insectes dont les ailes sont à moitié revêtues d'étuis coriaces. — Courtillière, s. f. insecte orthoptère, grilloïde, gris, de la grosseur du doigt, détruit les fruits terreux, les mélons, etc. — Turc ou ver des blés, s. m. petit ver qui ronge les arbres; il habite la terre, fait des dégâts meurtriers aux racines des plantes potagères, rosiers et arbrisseaux. — Tarière, s. f. taret ou ver rongeur qui perce le bois; térière. —Foulon, s. m. bel et gros coléoptère; il ronge les racines des arbres.

WARGLESS, verglas, s. m. pluie qui se glace en tombant ou aussitôt qu'elle est tombée; superficie glacée et glissante de la terre.

WARLOKÉ, jeter, rondiner une chose qui brandille, s'agite; rondiner quelqu'un de coups de bâton, de rondin.

WAROKAI, rondin, s. m. gros bâton; bois rond pour rondiner, jeter au rondin.

WAROKÉ, rondiner, v. a. battre avec un rondin; jeter avec un rondin, une roue d'oie, de dindon ou de jambon, jeu.

WARO, garrot, s. m. partie du cheval entre l'épaule et l'encolure; assemblage des os de son épaule au bas de l'encolure du haut, entre l'encolure et le dos.

WARSELL, noir de fumée, s. m. résidu de suie, de brai gras brûlé qui donne le noir de fumée pour la peinture et l'encre d'imprimeur, l'inférieure est faite de la suie de grosses huiles et de graisse brûlée.

WASSAIN, seigle, s. m. sorte de blé à épis barbus, plus menu, plus long et plus brun que le froment. — Seigle multicaule, s. m. seigle qui donne deux coupes de fourrage vert la première année, fin août et fin novembre, et qui repousse au printemps de la seconde.

WASSFAUD, boucan, s. m. lieu où l'on fume la viande; grille pour boucanner, bâtie en claies, grille de bois.

WASSFAURDÉ, boucanner, v. a. faire fumer et griller la viande; faire sécher à la fumée, répandre beaucoup de fumée. — Enfumer, v. a. faire sécher le lard, la viande, le jambon, la langue de bœuf, les saucissons, etc., à la fumée de genévrier pour enfumer. — Saurer, v. a. faire sécher à la fumée.

WASSKOTT, grain de pavot oriental, est adoucissant, pectoral et peu ou point sommifère, d'un grand usage en médecine. — Nielle, s. f. brouillard qui gâte les blés, change en poussière noire la substance farineuse de la graine cariée.

WASSTAI, fouace, s. f. sorte de gateau, de galette de fleur de farine, de pain cuit.—Gateau, s. m. espèce de pâtisserie de farine, beurre et œufs en pâte solide, ronde et plate.

WASSTATT, entendre, avoir le truc d'une af

faire; secret, manière de faire, de savoir une chose.

WASSTENN, regain de pâturage, s. m. touffe de foin que les vaches n'ont pas brouté en pâturant une prairie.

WATÉ, ouater, v. a. mettre de la ouate entre deux étoffes.

WATT, ouate, s. f. sorte de coton plus fin et plus soyeux que le coton ordinaire et qui sert à garnir un vêtement, une couverture, etc., entre la doublure et le dessus; espèce de fourrure très-fine qui vient dans les gousses de l'apocin, plante grasse de Syrie; les houppes soyeuses qui renferment les gousses de cette plante à ouate sont d'une finesse extrême et leur éclat est d'un brillant éblouissant.

WAU, botte de glui, s. f. paille de seigle peignée pour couvrir le toit en chaume; glui de seigle, etc.

WAUD, étui, s. m. boîte pour serrer, conserver une chose; enveloppe d'un objet. — Garde, s. f. guet, action de garder, d'observer pour n'être pas surpris; s. m. homme destiné pour garder, conserver. — Mannequin, s. m. long panier de gros osier à claire-voie, dont on enveloppe les arbres pendant leur jeunesse pour les préserver des atteintes des animaux qui pourraient les endommager — Gardien, ne, s. qui garde, qui protège quelqu'un, qui garde quelque chose, qui en a le dépôt, qui garde des meubles, un homme suspect, un prisonnier, etc.; couvre-feu, ustensile pour couvrir le feu. — Coiffe, s. f. toile cirée ou gommée qui enveloppe les chapeaux; toile, réseau, doublure dans un chapeau. — Gaîne, s. f. étui de couteau; partie qui enveloppe une autre; pétale en fourreau. — Garde-bonnet, s. m. coiffure sur le bonnet. — *du buftreie*, couvre-platine de fusil. — *du fizik*, couvre-feu, s. m. partie de la batterie d'un fusil qui recouvre le bassinet. — *du rezeu*, esquipot, s. m. sorte de tire-lire de barbier pour fourrer les rasoirs. — Trousse, s. f. sorte d'étui où les barbiers mettent tout ce qui est nécessaire pour faire la barbe et couper les cheveux; et sorte de portefeuille dans lequel les chirurgiens mettent les instruments dont ils se servent pour les opérations ordinaires. — *et føroi*, gaînerie, s. f. étuis, boîtes, etc., en chagrin, en peau.

WAUD-FEU, garde-feu, s. m. grille ou plaque mobile devant ou autour du feu, de la poêle. — Couvre-feu, s. m. ustensile en bois, tôle ou fer-blanc pour couvrir, se garantir de la chaleur du feu.

WAUK, immobile, adj. 2 g. qui ne se meut pas. — Déshabité, e, adj. maison, palais, place, où l'on a cessé d'habiter; disponible, dont on peut disposer.

WAUKI, coiffer, v. a. couvrir, parer, orner la tête, arranger les cheveux, mettre un bonnet, une coiffure; aller bien ou mal à l'air du visage.

WAUKIEG, coiffure, s. f. ornement de tête; manière de l'orner; arrangement des cheveux; ces cheveux. — Coiffe, s. f. couverture, voile et ajustement de tête de femme; réseau, chapeau, cornette, diadème sur la tête des femmes.

WAUKIEU, cordon plat de différente largeur, s. m. tissu, ruban pour lier, border les tours des jupes des femmes. — Coiffeur, se, s. qui coiffe, orne la tête des femmes.

WAULAIE, bouffée, s. f. action subite et passagère de la fumée, de la chaleur; coup de vent; masse de fumée. — Averse, s. f. pluie abondante et subite. — Guilée, s. f. giboulée, pluie soudaine et passagère. — Ondée, s. f. grosse pluie subite et passagère. — *du foumir*, camouflet, s. m. bouffée de fumée soufflée au nez; affront, mortification.

WAUMAI, bordure, s. f. javelle de glui liée avec des harts pour border un bâtiment que l'on couvre en chaume.

WAUMAIE, éphémère, adj. 2 g. qui ne dure qu'un jour; gloire, bonheur, joie, etc., éphémère, de peu de durée.

WAUMAL, brandon, s. m. flambeau ou poignée de paille tortillée, serrée; tison, corps enflammé, embrasé, lancé par l'explosion du feu; paille entortillée au bout d'un bâton servant d'indice.

WAUMÉ, flamber, v. a. passer sur ou par le feu, passer sur la flamme; flamber une volaille, un tissu, etc.

WAURDÉ, garder, v. a. conserver, tenir une chose où elle ne se gâte pas; retenir; ne pas rendre, ne point se dessaisir; ne pas révéler, réserver pour un autre temps; réserver pour soi, ne pas communiquer; veiller à la conservation de...; prendre garde d'un malade, d'un troupeau qui paît; empêcher la fuite; veiller, prendre garde, éviter que; protéger, défendre, préserver d'un mal, se garer, etc. — Entreposer, v. a. t. de commerce, mettre dans un entrepôt, dans un magasin, des marchandises destinées pour un autre lieu. — Être sur ses gardes, être attentif à la conservation, à éviter le mal, le tort, la surprise, l'erreur qui menacent. — *à l'ouïe*, guetter quelqu'un ou quelque chose, épier à dessein. — *l'koulaie*, s'acagnarder, v. pers, s'accoutumer à la paresse.— Casanier, ère, s. qui aime à rester chez lui, qui n'en sort presque pas. — Tâte-pouls, s. m. fam. idiot qui s'amuse aux soins du ménage.— *l'lé*, s'aliter, v. pers. garder le lit, se mettre au lit par maladie; être réduit à garder le lit. — *l'mahon*, garder la maison, veiller à ce que rien ne se dérange, ne se détériore, etc. — *l'pauïe et l'akoir*, choyer quelqu'un, le ménager, ne rien dire qui lui déplaise, avoir du ménagement. — *l'sofnanze*, garder le souvenir de..., garder la mémoire d'un bienfait, le ressentiment d'une injure. — *onn pomm pol seu*, réserver, garder une poire pour la soif, épargner quelque chose pour la nécessité, le besoin futur. — *rankune*, garder rancune, de la rancune, mémoire de la haine, désir de la vengeance.

WAURDEU, ZE, gardien, s. m. celui qui garde quelque chose, qui est chargé de veiller à sa conservation. — Gardeur, se, adj. qui garde. — *d'efel au bal*, celui, celle qui tient le vestiaire. — *d'kotrai*, femmelette, homme efféminé, qui aime le cotillon. — *d'gatt*, chèvrier, s. m. pâtre des chèvres.— *d'poursai*, porcher, s. m. qui garde les pourceaux; fig. homme grossier, brutal. — Gardeur, se, s. valet qui garde des cochons. — *d'prizonir*, guichetier.

s. m. valet de geolier; portier du guichet. — *d'vag*, vacher, ère, s. qui garde les vaches; fam. rustique, malhonnête. — *du dédon*, dindonnière, s. f. gardeuse de dindons. — *du gatt*, biquière, s. f. gardeuse de biques, de chèvres.

WAUTI, saint Walther.

WAY, patrouiller, v. a. marcher dans l'eau bourbeuse, etc.; passer un ruisseau à mi-jambe, marcher dans l'eau. — Patauger, v. a. marcher dans le margouillis, une eau bourbeuse.

WAYEN, regain, s. m. second foin; luzerne, sainfoin, trèfle qui repousse après la coupe. — Herbe fraîche, s. f. nouvellement fauchée.

WAYM, gaine, s. f. étui de couteau, t. de métiers, ce qui en a la forme; partie qui enveloppe une autre; pétale en fourreau. — Coutellière, s. f. étui de bois couvert de cuir, etc., où l'on met le couteau de poche.

WAZON, marie graillon, s. f. femme malpropre, en guenille. — Sale, vilaine gaupe, s. f. salope, femme malpropre. — Salope, adj. 2 g. fam. sale, malpropre. — Saligaude, s. f. femme sale et malpropre. — Gazon, s. m. terre couverte d'herbe, vert gazon. — Pelouse, s. f. gazon, herbe courte et douce, terrain qui en est couvert, espace de terre recouvert d'une herbe fine et peu élevée. — Herbette, s. f. herbe courte et menue. — *à sett tiess*, herbe à sept tiges; gazon à tête.

WAZONÉ, gazonner, v. a. garnir de gazon, t. de jardinier, de terrassier.

WAZONEG, gazonnement, s. m. action de gazonner, emploi de gazon.

WAZONEU, gazonneux, se, adj. plante gazonneuse, qui forme gazon.

WÉ, gué, s. m. endroit d'une rivière où l'on passe à pied.

WÉMI, muer, v. n. changer de plumage, de poils, de peau.

WERANDI, garantir, v. a. préserver, garantir d'un mal, d'un accident imprévu. — Sauver, v. a. garantir, tirer du péril; mettre en sûreté, observer, garder, épargner, éviter, parer. — Warandir, v. n. garantir une marchandise, etc.

WISS, où, adv. en quel lieu, en quel endroit, où est-il? — Wisk, whist, s. m. sorte de jeu de cartes très-suivi dans la belle société; ce jeu vient des Anglais qui l'ont inventé vers le milieu du dernier siècle, il se joue à quatre personnes, deux contre deux. — *ki fait freh y fait vilt mouy*, ressentiment invétéré; avoir, garder, conserver le ou du ressentiment contre quelqu'un.

WOIG, orge, s. f. sorte de grain; la plante qui le porte, champ qui en est semé; orge à deux rangs, pamelle, sa paille diffère de l'orge commune, son épi est plat et long. — Orge mondé, perlé, s. m. plus ou moins dépouillé du son. — Soucrillon, s. m. espèce d'orge d'hiver, variété de l'orge à deux rangs, comme elle annuelle et venant de Russie, son grain est très-farineux. — Sucrion, s. m. espèce d'orge qui se dépouille de sa balle. — En gage, s. m. ce qu'on livre pour sûreté d'une dette, d'un engagement; dépôt, assurance. — *à baub*, escourgeon, s. m. espèce d'orge hâtive d'automne à épi carré ou déprimé, l'épis est plus court, plus épais, et a quatre rangées égales de grains. — *brauhi*, malt, s. m. orge germé pour faire la bière.

WOIGI, gager, v. a. donner des gages; parier, gager telle somme; faire une gageure, convenir d'une somme à payer par celui qui succombera dans une contestation dont l'assertion, la proposition se trouvera fausse ou accompl... — Parier, v. a. faire un pari, une gageure; parier de faire ou parier faire telle chose qu'on fera, parier telle somme.

WOIGJAR, gageure, s. f. promesse réciproque des gageurs, chose gagée; action de gager. — Pari, s. m. gageure, ce qu'on a gagné; faire, ouvrir un pari, payer, tenir un pari.

WOIGJEU, parieur, se, s. qui parie; grand parieur. — Gageur, se, s. qui gage souvent; grand gageur.

WOISPI, frétiller, v. n. se remuer, s'agiter par des mouvements vifs et courts.

WOISPIAN, frétillant, e, adj. qui frétille, se démène, ne se repose pas; poisson, enfant frétillant; frétillard, gai, passionné. — Éveillé, e, adj. gai, vif; espiègle ardent, attentif, soigneux; air, esprit, yeux, personne éveillée, coquette

WOISPIEG, frétillement, s. m. mouvement de ce qui frétille, qui s'agite; frétillant.

WOISS, guêpe, s. f. mouche carnassière, jaune, à dard venimeux, hyménoptère, pétérodiple; se dit aussi des personnes mordantes. — Guêpes cordonnières, s. f. pl. dont le nid ressemble à une boîte de carton. — Frélon, s. m. grosse mouche qui ressemble à la guêpe mais plus venimeuse et plus grosse. — Esse, s. m. morceau, cheville, porte-vis, etc., de fer en forme d'S ou T qu'on met à la fusée de l'essieu pour soutenir la roue. — Hirondelle, s. f. rond de fer plat et mobile qui entoure la fusée de l'essieu d'une roue.

WOISTÉ, ôter de, v. a. tirer, ôter une chose de la place où elle est; faire cesser ou passer, ôter le mal; retrancher, prendre, enlever par force, par artifice, par autorité de justice. — Oté, e, adj. retranché, gardé, réservé pour un autre temps. — *l'ainddeu*, ôter l'entre-deux, la cloison qui sépare; faire faire d'une place deux chambres. — *les ablot*, débillarder, v. a. ôter la pierre, le billot, la cale qui tenait une caisse, une pièce, etc., en équilibre. — *l'pau fou del bok (s')*, s'ôter le morceau de la bouche, se priver de tout pour donner. — *l'tauf*, desservir la table, v. a. ôter les mets, les graillons de dessus la table. — *l'luss*, déparer, v. a. ôter le lustre, ce qui pare; rendre moins agréable; se dit d'un défaut qui nuit à la beauté. — Délustrer, v. a. le drap, une étoffe; ôter le lustre, l'humidier. — *s'bonet*, faire une bonnetade, s. f. un salut de bonnet; révérence, coup de bonnet. — *s'chapai*, saluer quelqu'un du chapeau; action de saluer, témoigner du respect.

WOISTEG, action d'ôter quelque chose.

WOIZEUR, oser, v. a. avoir la hardiesse, l'audace de faire, de dire une chose; oser faire, dire, entreprendre. — Osé, e, adj. qui a l'audace de; hardi, assez osé pour.

WOIZI, osier, s. m. arbrisseau, saule nain; ses jets; famil. pliant comme l'osier, homme très-souple. — Saule, osier, s. f. jaune, à feuilles

ovales, aigues, glâbres et moins dentelées que celles du saule blanc. — Franc osier, s. m. saule commun ou blanc, s'élève assez haut, croît sur les bords des eaux et dans les prairies humides. — Oseraie, s. f. lieu, place plantée d'osier.

WOIZIF, oisif, ive, adj. personne, être oisif, qui ne fait rien, qui est dans l'oisiveté. — Otieux, se, s. oisif, qui est dans l'oisiveté. — Inactif, ive, adj. sans activité; homme inactif, indolent, qui ne peut agir.

WOIZIFSUTÉ, oisiveté, s. f. état de celui qui est oisif; habitude de l'inaction, être, vivre dans l'inaction. — Inactivité, s. f. défaut, manque d'activité; inaction, cessation de toute action, indolence, indifférence, repas.

WOIZIN, voisin, e, adj. s. qui est proche, qui demeure auprès, qui loge auprès d'un autre.— Circonvoisin, e, adj. environnant, qui est auprès. — Limitrophe, adj. 2 g. qui est sur les limites, dont les limites se touchent; pays, province limitrophe. — Rayer, adj. m. voisin contigu, touchant immédiatement.

WOIZINÉ, voisiner, v. a. fam. visiter familièrement, fréquenter ses voisins.

WOIZINEG, voisinage, s. m. proximité; lieux proches, les voisins, liaison entre eux; bon voisinage. — Limite, s. f. borne qui sépare les territoires, les états, etc.

WUADROUIESS *(ï)*, pateux, se, adj. objet mou, épais, détrempé, boueux, mollasse.

WUELL, cylindre brisse-motte, s. f. cylindre rond à côté parallèle, percé pour recevoir une espèce d'essieu qui tient les deux brancards ou des chaînes. — Brisse-motte, s. m. gros cylindre pour briser les mottes d'un terrain labouré. —Ploutre, s. m. rouleau pour briser les mottes des terres; rouleau, cylindre; ploutrer, briser avec le ploutre.

WUELLÉ, ploutrer, v. a, briser les mottes avec le ploutre, passer le cylindre dans une terre labourée, ensemencée.

WUÉR, chevron, s. m. bois équarri à moins de six pouces d'épaisseur qui porte les lattes du toit.

WUICHET, guichet, s. m. petite porte dans une grande, fenêtre grillée, volet, porte de prison, ventail d'une porte-cochère. — Morgue, s. f. guichet où l'on examine les détenus pour les reconnaître.

WUID, loque, s. f. lambeau, pièce, morceau ordinairement d'un tissu de rebut, de chanvre, lin, etc. — Torchon, s. m. lambeau de grosse toile, d'étoupe, etc. pour laver les maisons.— Mou, m. molle, f. oisiveté; efféminé, énervé, indolent; qui ne prend rien à cœur, personne molle. — Huître, s. f. poisson testacé, coquillage bivalve, à battants inégaux, écaillés; fig. personne stupide; amadou économique ou de ménage.

WUIGNI, gémir, v. n. exprimer sa peine, etc. d'une voix plaintive, non articulée. — Glapir, v. n. se dit des renards et des petits chiens qui crient, d'une personne qui a la voix aigre.

WUIGNEG, hiement, s. m. t. de charp., cri des pièces de bois qui se frottent, bruit des machines à lever les fardeaux, etc. — Glapissement, s. m. cri en glapissant, cri perçant, aigu. — Glatissement, s. m. cri perçant, aigu; glapissement de la toux.

WUIGTÉ, glapir, v. n. glatir, crier d'une manière aigue, perçante, comme certains animaux de proie.

WUIGTEG, glapissement, glapissant, e, adj. qui glapit; voix glapissante, ton glapissant, glapissement aigu.

WUILÉ, huiler, v. a. oindre avec de l'huile; huiler une serrure, une salade, mettre de l'huile dans...

WUILEG, amoncellement de neige par suite du vent qui fait faire des amas dans les creux, les bas-fonds.

WUILEU, huileux, se, adj. gras, de la nature de l'huile, qui paraît l'être; cheveux, peaux, teint huileux. — Émulsif, ive, adj. se dit des semences qui donnent de l'huile par l'expression.

WUILKOM, afféterie, s. f. manière affectée en parlant, en agissant, pour plaire; excès d'art par envie de plaire. — Minauderie, s. f. mines, façons, manières affectées pour plaire; action de minauder. — Faste, s. m. vaine affectation d'éclat, de parure; ostentation, magnificence.

WUISSKI, wiski, s. m. sorte de voiture légère et élevée.

WUISSPLOTT, haillon, s. m. guenillon, vieux lambeau, guenille, chiffon; vieilles hardes, lambeaux qui pendillent.

Y

Y, s. m. *i* grec, vingt-quatrième lettre de l'alphabet. — Y, adv. en cet endroit là; allez-y. — *Ya ko stu di*, fait préolégué, e, adj. qui a été énoncé précédemment. — *Ya l'tour et voïe*, il a le fion, s. m. la bonne tournure, les bonnes grâces; de l'adresse à faire quelque chose. — *Ya rnivé*, il a surneigé, trace nouvelle sur la neige; voie où la neige est tombée. — *Ya skenott*, il est atteint d'un coup, d'une maladie mortelle. — *Ya veyou l'leu*, se dit d'une personne qui a la voix rauque, qui a perdu la netteté de la voix; enroué. — *Y est à l'painsaie*, se dit d'un objet réussi; qui a l'effet, la perfection qu'on en attendait, dont l'exécution est en rapport parfait avec l'idée première de l'entreprise. — *Y fau kiat boi schetreïe*, il faut compensation en toutes choses; bien disposer ce qui doit agir ensemble. — *Y nel fau nin attouwé*, pour dire il ne faut pas heurter, choquer l'amour propre de quelqu'un; manier trop rudement un objet. — *Y'nn fret nin vi zohai*, il ne fera pas de vieux os. — *Y sé bin soukset d'viké*, pour dire il sait bien vivre. — *Y vik*, il vit, il est en vie, il vit avec d'honnêtes gens, il vit bien.

Y ALOMM, il éclaire, éclat subit et passager qui précède le coup de tonnerre.

YEB, herbe, s. f. plante consistante qui perd sa tige en hiver; gazon, gramen. — Foin, s. m. graminée de prés. — Foin gramen, s. m. les chiendents; graminée, de la nature de gramen. — Chiendent, s. m. herbe graminée vivace. — *à fé stiermi*, herbe de crue, éllébore noir, rose de Noël à fleurs blanches, originaire des Alpes, sa racine est sternutatoire. — *à lesai*, herbe au lait, polygala, s. f. papillonné, dix-huit espèces, à feuilles de buis, de myrte; lanceolé de bruyère. — *à l'ôl*, olivète, s. f. plante qui fournit de l'huile. — *al sainteur*, herbe à la bonne odeur, origan, s. f. plante de montagne, espèce de marjolaine médicinale, diurétique, hystérique, stomacale, sudorifique; excellent aromate. — *à safné*, herbe à savon, saponaire savonière; plante caryophyllée qui nettoie la peau, fait couler la bile. — *à ruban*, herbe à ruban, phalaris, chiendent ruban à feuilles bigarrées, rayées dans leur longueur de blanc jaunâtre et violâtre. — *à sain tiess*, herbe à cent têtes. — Panicant, s. m. chardon roland à cent têtes. — *au piou*, colchique, s. m. tue-chien, plante à oignon, sa fleur est employée à faire périr la vermine de tête. — Herbe à chique, s. f. plante rampante dont on applique les feuilles sur les chiques; ciron, pou de Salomon. — *au pouss*, herbes aux puces, semence un peu purgative, bonne dans la diarrhée bilieuse, dans la strangurie. — *d'amour*, herbe d'amour, s. f. réséda odorant, plante originaire d'Egypte et de Barbarie importée en France en 1718. — *d'areg*, herbe à la rage, alysse saxatile, s. m. plante crucifère des montagnes de Suisse; corbeille d'or. — *de dial*, herbe du diable, stramoine, stramonium, s. m. plante qui donne la pomme épineuse, soporative. — *d'egjalar*, herbe aux engelures, jusquiame noir, s. f. plante vénéneuse, narcotique, on emploie ses feuilles sur les engelures. — *du bot*, herbe au bouc, chélidoine, s. f. à suc jaune très-coloré, de la famille de pavot, vivace par ses racines. — *du bou*, herbe au bœuf, butome, s. m. jonc fleuri. — Oxalide, s. m. oxalis surelle, plante de la famille des hermanes bulbeuses. — *du chepti*, herbe au charpentier, achilée, mille-feuille; s. f. plante corymbifère, employée pour guérir l'asthme, les coupures; chrysanthème de prés, herbe de la St.-Jean, ou grande marguérite à fleurs blanches et dorées. — Valériane grecque de jardinier, s. f. à touffe serrée et feuilles ailées d'un vert foncé, fleurs en bouquet bleues et blanches; les fruits et les feuilles cicatrisent les plaies. — Bon-henri, s. m. plante, épinard sauvage; ses feuilles écrasées cicatrisent les plaies. — *du chet*, cataire, s. f. herbe au chat, plante aromatique à tige velue, feuilles lanugineuses, fleurs labiées pourpres, en épis abraetés; les chats l'aiment passionnément et la détruisent en s'y roulant; est hystérique, vulnéraire en infusion théiforme, teucrium marime, fleurs bonnes contre les humeurs pituiteuses et la toux prises comme du thé,

carminatives, etc. — *du chin*, cynocrambe, s. m. chou de chien; plante, espèce de mercuriale.—*du kolouf*, herbe aux vipères, vipérine, s. f. langue de bouc, borraginée bisannuelle; abhorée des reptiles. — *du kour*, herbe du cœur, pulmonaire, s. f. herbe au poumon, consoude, plante vivace bonne pour la poitrine. — *du kouvli*, herbe aux tonneliers, agripaume, s. f. plante labiée de lieux incultes, à petites fleurs en gueule, bonne pour les vers. — *du matriss*, matricaire, s. f. ou espargoutte, plante radiée, à racine vivace, odorante, chaude, céphalique, hystérique. — *du mauze*, herbe de mars, anémone hépatique, fleur du vent, pulsatile, espèce de renoncule. — *du mirauk*, herbe aux cent miracles, ophioglose, s. m. langue-de-serpent, espèce de fougère vulnéraire; lorsqu'elle est infusée dans l'huile d'olive au soleil, elle forme un baume excellent. — *du mau d'vaind*, herbe aux tranchées, s. f. espèce de campanule, bonne pour les tranchées — *du Notrudam*, mille-feuille, s. f. herbe à la coupure, au charpentier, herbe militaire, agreste, vivace, radiée, vulnéraire, résolutive, astringente pour les hémorroïdes, les hémorragies, excellent fébrifuge. — Herbe de N.-Dame, s. f. pariétaire, plante qui croît sur les murs, elle est apéritive, émolliente, rafraîchissante, fébrifuge.—*du paralizaie*, herbe à la paralysie, primevère, s. f. plante, fleur pour l'apoplexie, la paralysie, les vapeurs. — *du pauk*, herbe de Pâques, anémone pulsatile, herbe du vent; coquelourde à fleurs d'un bleu violet. — *du poirfi*, double-feuille, s. f. ophris, plante à fleurs anomales en épis; elle est vulnéraire, détersive, à feuilles bonnes pour les panaris. — Renouée, centinode argentée, s. f. herbe aux panaris, plante astringente. — Paronychie, s. f. plante bonne pour les panaris. — *du poumon*, herbe au lait de Notre-Dame, pulmonaire, s. f. herbe au poumon, consoude. — *du roi*, herbe royale, grand balisier, s. m. canne d'Inde à racine diurétique, détersive, semence très-dure, fleurs en épis. — *du ruptur*, herbe à la rupture, seau-de-Salomon, s. m. à fleurs tubulées en grelot; il habite les parties fraîches de nos bois. — *du saint*, herbe sacrée, verveine commune, s. f. plante annuelle, monopétale, vulnéraire, apéritive. — *du saint Antoine*, herbe de saint Antoine, épilobe à épis, s. m. plante herbacée, de la famille des onagres. — *du saint Benoît*, benoîte, herbe de saint Benoît, galiote ou récize, plante rosacée, très-salutaire. — Géum, grand et petit; sanicle des montagnes, saxifrange, dorme, hépatique dorée, cresson de roche, etc.; jolie plante vivace, rosacée, détersive et vulnéraire.—*du sainte Baur*, sainte-barbe, vélar barbaré, érycime, s. m. tortelle, herbe au chancre, plante qui facilite l'expectoration. — *du sainte Katrine*, herbe de sainte Catherine, balsamine impatiente des bois, s. f. plante géraniée, annuelle, cultivée. — *du sainte Kreu*, herbe de sainte Croix, tabac, s. m. plante usuelle dont on fume les feuilles enivrantes et dont on fait une poudre sternutatoire. — *du saint Ghan*, herbe de saint Jean, armoise, s. f. plante corymbifère, odorante, anti-hystérique. — Lierre terrestre ou rondette, lierret réniforme, terrette, plante vivace, labiée, excellent vulnéraire. — Millepertuis vulgaire, s. m. plante vivace; excellent vulnéraire; vermifuge anti-hystérique. — *du saint Gjauk*, herbe de saint Jacques, seneçon d'Afrique ou des Indes; jacobée à feuilles de seneçon, naturelle à l'Afrique. — *du saint Gjôsef*, pas d'ane, tussilage odorant cultivé, l'autre espèce, à feuilles larges, croît dans les prés humides, sur le bord des rivières. — *du saint Gjulin*, herbe de saint Julien, sarriette, savorée sadrée, s. f. plante annuelle, odorante, bonne contre les maux d'yeux. — *du saint Guillaume*, herbe de saint Guillaume, aigremoine, s. f. plante rosacée, vivace, agreste, détersive, rafraîchissante et vulnéraire. — *du saint Koilin*, herbe de saint Quirin, tussilage commun, s. m. pas-d'âne, plante a fleurs bonnes contre la toux. — *du saint Kristof*, herbe de saint Christophe, actée à grappes actinée, s. f. hétérophyle, plante composée, corymbifère. — *du saint Lorain*, herbe de saint Laurent, sanicle d'Europe, s. f. plante vivace, ombellifère, détersive, vulnéraire, astringente. — *du saint Mark*, herbe de saint Marc, tanaisie, s. f. herbe aux vers, plante vivace, médicinale, odorante, amère, stomacale, fébrifuge, sudorifique, carminative, désobstructive, provoque les menstrues, bonnes pour les engelures. — *du saint Stienn*, herbe de saint Étienne, circée, s. f. herbe aux magiciens, herbe enchanteresse, plante vivace, rosacée. — *du téleu*, genêt de teinturier; genestrelle, petite espèce de genêt, teint en jaune.—Herbe à jaunir, gaude, s. f. plante annuelle, anomale, de la famille de réséda, qui teint en jaune. — *du teu*, herbes aux tuiles, sédum blanc, s. m. le sédum orpin repris, le sédum à feuilles de peuplier, le sédum odorant. — *du tigneu*, herbe à la teigne, bardane, s. f. glouteron, herbe aux teigneux, plante annuelle flosculeuse à racine excellente. — Herbe aux teigneux, pétasite, s. m. grand pas d'âne, plante à racine hystérique, appéritive, vulnéraire, antivenimeuse, résout les bubons, modifie les ulcères, la teigne, etc. — *du to les mau*, herbe à cent maux, lysimasie nummulaire, souci d'eau, plante qui arrête le sang. — *du vain*, herbe du vent, anémone, s. f. V. *Yeb du mauze*. — *ki tou le berbi*, herbe qui tue les moutons, lysimachie numulaire, s. f. V. *Yeb du to les mau*. — *muskaie*, herbe du musc, moscateline, s. f. herbe musquée, plante agreste, baccifère, etc. — *po fé doirmi*, herbe au sommeil, morelle grimpante, s. f. douce amère, vigne de Judée, arbrisseau sarmenteux propre à garnir les treillages, les berceaux, etc. — *po fé stiermi*, herbe à éternuer, achilée sternutatoire, s. f. ptarmique à fleurs doubles blanches; elle fait éternuer. — *po les augne*, herbe à l'âne, bugrande, s. f. plante légumineuse médicinale, à piquant dangereux, racine très-forte. — Herbe aux ânes, énothère pourpre, s. f. plante annuelle à fleurs pourpres; énothfrustiqueuse à fleurs jaunes; plante vivace. — *po les chank*, herbe au chancre, turquette herniaire. — Herniole, s. f. plante pour les her-

nies; bon vulnéraire. — *po les emorvid*, herbe aux hémorroïdes, renoncule ficaire, s. f. appelée vulgairement petite chelidoine, petite éclair. — *po les porai*, herbe aux verrues, héliotrope européen, s. m. plante qui tourne son disque vers le soleil. — Zacinthe, s. f. plante dont les feuilles sont excellentes contre les verrues. — *po les viair*, herbe aux vers, tanaisie, menthe, coq de jardin, s. m. grand baume; tanaisie, baumière, plante vélue alexipharmaque, vermifuge, à fleurs jaunes; elle excite les menstrues.—*po les wandion*, yèble, s. m. petit sureau; sureau, plante purgative, astringente; les feuilles chassent les punaises. — *pol gal*, bardane, s. f. herbe aux teigneux, à racine sudorifique, sa graine est un puissant diurétique, guérit la gale. — *po l'mau d'ko*, orphioglas e, s. m. V. *Yeb sain kostar*. — *pol son*, patience ou parelle, s. f. lapathum, plante vivace de plusieurs espèces. — *po lu stoumak*, herbe du citron, mélisse ou citronnelle poncirade, plante labiée, médicinale, qui sent le citron. — Menthe crépue, armoise, absinthe, s. f. plante vivace, amère, d'une odeur forte, cordiale, stomachique. — *po poli*, herbe à râper, prêle, s. f. plante vivace marécageuse, astringente; elle sert à polir. — *sain kostar*, herbe sans couture, ophioglosse, s. m. langue de serpent, espèce de fougère; vulneraire infusée dans l'huile [illegible]ve au soleil, forme un baume excellent p[illegible]r les maux de gorge. — *vilmeuze*, herbe vénéneuse, s. f. qui a du venin.

YERBAIE, herbage, s. m. toutes sortes d'herbes; prés qu'on ne fauche pas. — Herbacé, e, adj. plante, tige herbacée, tendre, gule non ligneuse, dont la racine seule subsiste pendant l'hiver. — *de paï,* plantes nostras, adj. pl. commune dans nos climats.

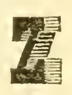
YERBI, herbier, s. m. collection de plantes desséchées; histoire des plantes.

YET, il est, 3[me] pers. sing. du verbe auxiliaire être. — *d'teul*, pour dire il est fichu, perdu. — *ku*, pour dire il est cuit, flambé.

Y FAU, il faut, ton, parole impérative qui ordonne absolument, qui exprime le commandement.

YP, herse, s. f. châssis de bois carré ou triangulaire armé de dents de bois ou de fer dont on sert, comme un rateau, pour briser les mottes de terre et pour recouvrir la semence dans les champs; instrument fort utile et dont l'invention est très-ancienne. — Galère, s. f. grand rateau ou espèce de herse qu'un jardinier traîne derrière lui pour ratisser les grandes allées des jardins.

Y PARAIT, il appert, v. impers. il paraît, il est évident, avéré ou constant, il est manifeste.



ZAP, frasque, s. f. action extravagante, imprévue, faite avec éclat, faire ses frasques. — Déchirure, s. f. rupture faite en déchirant. — Aphthe, s. m. V. *Rainett*. — Balafre, s. f. longue blessure au visage; sa cicatrice; estafilade au visage.

ZÈD, z, s. m. (zède ou ze) vingt-cinquième lettre de l'alphabet.

ZÉK, zinc, s. m. V. *Zink*.

ZÉLÉ, zélateur, trice, s. qui agit avec beaucoup de zèle pour la patrie, la religion, etc. — Zélé, e, adj. qui a du zèle, de l'ardeur, de la fermeté.

ZÈLL, zèle, s. m. affection ardente pour quelque chose, pour la patrie, la vertu, etc..

ZELL, eux, pron. pers. pl. de lui.

ZET, eux, pron. pers. pl. de lui.

ZESS, zeste, s. m. cloison dans la noix; ce qui sépare, divise la chair de la noix.

ZIFF, claque, s. f. coup bruyant du plat de la main.

ZIFF-ET-ZAFF, claquer, v. a. donner des claques du plat et du dos de la main.

ZIK, choc, s. m. heurt d'un corps contre un autre; effet d'un mouvement brusquement arrêté par une résistance.

ZIKTEG, brétaudage, s. m, action de brétauder. — Brétauder, v. a. couper, tondre inégalement un chien, etc.; tondre, couper trop court, en zigzag. — Chiquetage, s. m. t. de

pâtissier, raies sur la pâte, sur les bords des pâtisseries.

ZIKZAK, zigzag, s. m. suite de lignes formant entre elles des angles très-aigus; machine composée de triangles que l'on peut mettre en zigzag; chemin, boyau, jambe à zigzag; appareil formé de deux branches croisées en X, ayant un axe de rotation au point du croisement, à la manière des ciseaux, tenailles, pinces, etc.

ZINGLE, coup, s. m.; donner, porter, allonger un coup; recevoir, détourner, esquiver, parer un coup; allonger un coup, le porter en étendant le bras; allonger un coup de fouet, de verge.

ZINGLÉ, singler, v. n. donner des coups de pied, de bâton, de fouet, etc. — Sangler de coups, donner, appliquer avec force des coups de courroie, de sangle.

ZINK, zinc, s. m. substance métallique brillante, d'un blanc bleuâtre, très-ductile, à contexture lameleuse, et dont la cassure présente de larges fossettes en fleur; il guérit l'épilepsie. — Speautre, s. m. métal, mieux speltre, nom que l'on donnait dans le commerce au zinc.

ZISS-TEL-ZESS, zest, fam. entre le zist et le zest, ni bon ni mauvais; passablement.

ZIZIME, crin-crin, s. m. pop. mauvais instrument à cordes, mauvais violon; râcleur, mauvais joueur de violon.

ZOUPION, heurt, s. m. choc, secousse en heurtant; heurt violent, impression, sa blessure, sa marque. — Contusion, s. f. meurtrissure; blessure sans solution de continuité.

ZUID, huître, s. f. poisson testacé; coquillage marin, bivalve, à battants inégaux, écaillés; l'huître occupe une place distinguée sur la table des gastronomes; se vend par baril contenant depuis trois à neuf cents huîtres.—Pied-d'âne, s. m. huître dont la coquille ressemble à la corne du pied de l'âne.

ZUNÉ *(ü)*, bourdonner, v. n. bruire comme les bourdons, les mouches, etc.; faire un bruit sourd, confus, de désapprobation; faire un bourdonnement, bruit continuel dans les oreilles, cri des frélons, des abeilles. — Bourdonner, v. a. chanter à voix basse entre ses dents; fig. faire entendre des discours importuns. — Bruire, v. n. rendre un son confus; les feuillages, les insectes, les vents, les flots bruissent. — Frissement, s. m. sifflement d'une balle, d'une flèche au sortir de l'arc du fusil. — Bombiler, v. n. bourdonner comme les abeilles.

ZUNEG *(ü)*, bruissement, s. m. bruit sourd et confus, bruissement d'oreilles; frissement, sifflement d'une flèche, etc.—Bourdonnement, s. m. cri des bourdons, des abeilles; bruit sourd et confus, bruit continuel dans les oreilles. — *don baguett*, zon-zon, s. m. son d'un coup de verge.

FIN.

SUPPLÉMENT.

A

ABEILLUMAIN *d'sódaur*, uniforme, s. m. habit d'uniforme qui varie suivant le corps : des réglements fixent les couleurs, la façon, les enjolivures; première mise en arrivant au corps : le soldat reçoit 40 fr., sur cette somme on lui fournit un havresac et on le lui garnit de 3 chemises, 2 paires de chaussettes, deux paires de souliers, 2 paires de guêtres, un col et 2 cocardes.

AIDDEU *des latt*, pureau, s. m. distance d'une latte au-dessus de l'autre; elle doit être du tiers de la hauteur de la tuile à prendre au-dessous du crochet ou nez de la tuile. — *des limons*, entrevous, s. m. intervalle entre les solives d'un plancher, les poteaux; solins, espace entre les solives au-dessus des poutres, bouts des entrevous.

AIFLIN *et gnio*, hydarthrose, s. m. hydropisie des articulations, surtout des genoux; collection d'eau contenue dans les membranes synoviales qui tapissent les articulations.

AIME *les koud et chauss*, aimer les cotillons, les femmes, les grisettes; gynécolâtre, adorateur des femmes; gynécomane, qui aime avec passion.

AIND *les sorseies*, gabellum, s. m. entre deux des sourcils. — Glabelle, s. f. espace sans poils entre les sourcils.

AIW *du gou*, eau pluviale, s. f. eau de conduit qui s'infiltre; eau douce de pluie. — *du puss*, eau putéale, s. f. eau de puits, plus crue que celle de pluie, de rivière. — *du teu*, eau stillicide, s. f. qui tombe d'un toit, des gouttières. — *du stokfiss*, trempis, s. m. eau dans laquelle on a délayé un peu de chaux vive pour tremper le stockfisch, la morue, etc. — *feraie*, eau panée, s. f. dans laquelle on fait tremper du pain grillé pour en ôter la crudité. — *ki chante*, eau qui va frémir, se dit de l'eau lors qu'elle est près de bouillir, qu'elle commence à s'agiter.—*salaie*, eau ichoroïde, s. f. sueur, humidité semblable à la sanie des ulcères. — Murie, s. f. eau qui contient du sel gemme.

AIWLENN *aind kur et chaur*, anasarque, s. f. espèce d'hydropisie formée par l'infiltration des eaux entre la peau et les chairs sur toute l'étendue du corps, conservant l'impression du doigt.

A KI TÉ TI, être à la miséricorde, à la discrétion de son antagoniste, dans une position désespérée à ne pouvoir se défendre.

A KLÊR VOIE *(öi)*, à claire-voie, t. de jardinier, espace trop large entre les repiquages, trop loin l'un de l'autre, peu serrés, peu épais, clairs-semés.

ALÉ *à blan*, écoulement, sans douleur, de fleur blanche par le vagin, matière séreuse ou lympatique de différentes couleurs; catarrhe de l'utérus. — *à gvô*, chevaucher, v. n. aller à cheval; aller, être de travers sur un cheval; monter à cheval. — *à stok*, se ruer, v. pr. se jeter avec impétuosité; heurter, choquer, toucher, rencontrer un corps dur. — *douzemain*, aller de main-morte, sans force, sans ardeur, lentement, doucement. — *fou*, faire chou blanc, t. de jeu, coup perdu qui ne rapporte pas de points; chier. — *so les marchis des ôd*, aller sur les brisées des autres, entrer en concurrence, en rivalité; enchérir sur quelqu'un.

ALENN *du boison*, haleine envinée, s. f. qui sent le vin ou autre liqueur. — *du seli*, alène à brédir, alène de sellier pour coudre à l'aide d'une lanière de cuir.

ALMENN, couteau de chaleur sans tranchant; il sert pour ôter la sueur des chevaux.

AM *du rin*, homme de paille, homme de néant, sans pouvoir; prête-nom.

AMAGNI *d'ouhai*, patée, s. f. mélange d'aliments en pâte pour les oiseaux. — *so lu stoumak*, mal de bradypepsie, digestion faible et imparfaite, t. de médecine.

AMÊR *du bou*, fiel de bœuf, liqueur jaunâtre et amère contenue dans une petite bourse placée près du foie.

AMOUREU *klau*, cabochon, s. m. petit clou étempillé, à tête ronde, en caboche.—*lignrou*, cabaret, s. m. petite linotte à chant agréable; elle a le dessus de la tête et la poitrine d'un rouge fauve; sizerein.

AMOUREUZE, tourterelle, s. f. femme très-amoureuse, douce et plaintive.

AMOUY *on dret*, houage, s. m. opération du foulon qui trempe le drap avant de le mettre dans l'eau.

APEL *du pietri*, chanterelle, s. f. petit instrument qui imite le chant des perdrix et autres oiseaux pour les attirer dans le piége.

APRAIND *les ouhais à paurlé*, énoiseler un oiseau, instruire les oiseaux, leur apprendre à articuler des mots. — *les nott*, solfier, v. a. chanter en nommant les notes; solfier sur le solfège.

AREGI *au dvain*, enrager entre l'épiderme et la chair, pester secrètement sans oser éclater, avoir du dépit. — *ohai*, olécrane, s. m. éminence derrière le pli du coude, tient au muscle anoné du coude, 4 muscles sont attachés à l'olécrane; le heurt engourdit le bras.

ARETZÉ *fou squér*, cornailler, v. n. ne pas entrer carrément dans la mortaise.

ARETASION *d'urine*, ischurie, s. f. suppression totale d'urine; son remède ischurétique, propre à guérir l'ischurie.

AROGAN, bout-à-deux, s. m. qui a l'esprit vif, capricieux, chagrin, morose, fantasque, bizarre et quinteux.

AROGUÉ, apostropher, v. a. se détourner de son discours pour adresser la parole à un autre; reprocher, réprimander.

ARONDE (ô) *d'aiw*, hirondelle de rivière ou de rivage, la plus belle de nos hirondelles, elle est très-répandue; alcyon, hirondelle de mer. — *du sina*, hirondelle domestique ou de cheminée, son plumage est de couleur marron.

ASPALÉ *don fàr*, aisselle d'un four, c'est la partie de la voûte d'un four, prise depuis sa naissance jusqu'à la moitié de sa hauteur. — *don koutai*, mitre, s. f. base de la lame d'un couteau près du manche. — *d'piel*, arrêt de gachette d'une serrure, partie du ressort à gachette qui fait l'arrêt du pène par-dessous.

ATAK *du paratizaie*, parésis, s. m. paralysie imparfaite; relâchement des fibres.

A TOT HAZAR, vaille qui vaille, adv. à tout hasard, quelle que soit la valeur, sans examen, sans appréciation.

ATNI *onn kostar*, faire un emboire par maladresse en surjetant deux pièces de toile ou autre étoffe; on laisse excéder un bout.

AUB *à vessaie*, baguenaudier, s. m. arbre à fleur légumineuse, dont les gousses pressées éclatent. — *dressan*, arbre horizontal, parallèle à l'horizon, arbre sur bout, pièce tournante debout sur un pivot. — *kouchan*, arbre perpendiculaire, qui pend, suspendu de son long, qui fait tourner des mouvements, arbre vertical. — *du poulie*, essieu sur lequel tourne le rouet. — *du raw*, tige, s. f. arbre d'une roue, d'un pignon dans divers mouvements. — *du Saturn*, arbre de Diane, de Saturne, métallique, philosophique; mercure et argent arborisés par l'acide nitreux de Saturne, végétation produite par le zinc et le plomb. — *donn press*, écrive, s. f. arbre de l'écrou de la presse à apprêter les draps.

AUM *des bolgis*, œils, s. m. pl. se dit des trous qui se trouvent dans les pains, les fromages. — *des kanons*, âme des canons, c'est, en artillerie, l'intérieur, le dedans des canons, des mortiers et autres armes de guerre. — *donn koid*, mèche, s. f. on désigne ainsi dans les corderies un brin de chanvre au centre d'un fil; toron qui sert d'axe aux cordes qui ont plus de 3 torons. — *don solé*, dresse, s. f. morceau de cuir, carton, etc., entre la semelle et la première pour dresser une botte, un soulier. — *don violon*, cylindre de bois qu'on place debout entre la table et le fond du violon.

AURMAU *au papi*, serre-papier, s. m. lieu où l'on serre le papier; tablette à compartiments. — *so koin*, encoignon, s. m. petite armoire dans les angles d'appartement; meuble qui remplit un coin.

AVEUR *lu hilt*, avoir la diarrhée courante, avoir la foire, le cours du ventre; foirer, aller à la selle. — *lu tour*, avoir le truc, secret, manière de faire, d'avoir, de jouer; avoir une porte de derrière, des faux-fuyants.

AVU *l'di et l'dedi*, avoir son dit et son dédit, signifie qu'on est inconstant et qu'on ne peut pas se fier à sa parole. — *on kabason sol né*, avoir des reproches à se faire, les redouter; être retenu, bridé par des raisons personnelles. — *l'kaw et laiw*, être penaud, embarrassé, honteux, interdit. — *del puraie chaur duzo les bress*, être mou, ladre, fainéant, paresseux. — *del koid du paidou*, avoir un brin de corde de pendu, être très-heureux au jeu, réussir constamment dans ses affaires. — *les duins lons*, avoir les dents agacées, affection des dents causée par des fruits ou des plantes acides et par l'usage du sucre candi. — *l'tiess pret d'les gvets*, avoir la tête près du bonnet, être aisé à se fâcher, à se mettre en colère. — *on boi fou duss faguenn*, avoir la tête fêlée, un peu folle, avoir une chambre vide dans la tête.

AWAIE *donn hôd et nanglé*, se dit des tenons à coulisses, coupés en carrés. — *du periki*, aiguille à perruque, s. f. petit morceau d'acier fendu en deux pour coudre les cheveux dont il forme des perruques. — *du tcheu*, épinglette, s. f. aiguille à grosse tête pour nettoyer les étoffes.

B

BACH, auge, s. f. pièce de bois ou pierre creuse, vase, vaisseau, huche, canal, rigole, banasse, bellon, etc. — *aux spoules*, bâche, s. f. cuvette de bois, boîte dans laquelle les tisserands dépose les cannettes. — *du flambau*, torchère, s. f. espèce de guéridon sur lequel on met les flambeaux ou torches à côté des autels. — *du brikti*, minette, s. f. baquet de briquetier pour mettre le sable à briques, qu'on remplit d'eau pour le moule. — *d'ouhai*, auget, s. m. trémie, petite caisse ou auge de bois dans laquelle on met la graine, la mangeaille des oiseaux. — *du savoni*, bugandière, s. f. grand cuvier en maçonnerie pour la lessive du savonnier. — *du gvô*, mangeoire, s. f. auge de cheval pour manger. — *du kouhenn*, pierre d'évier pour écouler l'eau de cuisine, bac de pierre. — *du kovreu*, auget ou auge de couvreur, de maçon, etc. — *du poti*, tera ou terra, s. m. auget de potier pour mouiller les mains. — *du raw*, aube, s. f.

auge à pot qui s'adapte aux jantes des roues des moulins à foulon.

BAGUETT, manchette, s. f. outil à fût de menuisier, espèce de rabot. — *du hu*, houssine, s. f. baguet de houx. — *à neti les fizik*, lavoir de fusil, verge de fer pour nettoyer le canon, fendue par un bout comme le chas d'un passe-corde. — *del penn*, trappette, s. f. baguette de roseau qui sert dans le métier à tisser pour maintenir les fils dans les lisses. — *du figness*, barlotière, s. f. petite traverse de fer qui se met dans les châssis des vitraux. — *du gjon*, jet ou rotin, canne sans nœud, roseau des Indes. — *du mezreu*, jalon, s. m. verge, bâton planté pour aligner. — *du ridau*, verge, tringle, s. f. baguette de fer rond pour rideaux.

BAI *etfan*, poupon, ne, s. jeune enfant à visage potelé, mignon; adonis, très-beau garçon. — *solot*, chasse-bosse, ou perce bosse, ou corneille d'eau, plante renommée pour les hémorragies, croît sur les bords des étangs, des ruisseaux.

BAINDLETT *du stoumak*, tetonnière, s. f. bande, bandelette pour serrer ou porter les tetons.

BAINE *du bonett*, barbe, s. f. bande de tulle, linon, de toile de lin claire et déliée, ou de dentelle autour d'une cornette. — Visagère, s. f. le devant du bonnet d'une femme, bande qui forme le ceintre de la face. — *du rakôïe-main*, chevette, s. f. barre de fer ou support de l'âtre d'une cheminée ou de muraille. — Soupente de cheminée, s. f. espèce de poteau ou lien de fer qui retient la hotte ou le faux manteau d'une cheminée de cuisine.

BAINDLEG, geravois, s. m. bandage pour les luxations de l'omoplate, les fractures de la clavicule.

BAK *donn bayonett*, bourrelet, s. m. petit collier de fer adapté à la douille de la baïonnette, étant mobile et coulant, il se met au bout du fusil. — *don gvô*, harnais, s. m. t. de charretier, équipage du cheval, attelage complet ou harnachement du cheval.

BAL *au kafet*, farde, s. f. c'est ainsi que l'on nomme la balle ou sac de café qui vient des colonies. — *don levai*, muel, s. m. plomb adapté, pendu à une ficelle, sur un niveau pour niveler.

BALANSI *don mesti*, acocat, s. m. liteaux qui servent à faire mouvoir les battants d'un métier à tisser.

BAN *bouré*, banquette rembourrée de crins ou autre bourre, cuir ou étoffe; banc garni d'étoffe. — *d'keur*, stale ou forme, s. f. espèce de siége de chœur des églises pour les chanteurs assistants. — *d'marieg*, annonce, s. f. ban, proclamation de promesse de mariage à l'Eglise catholique. — *d'saboti*, encoche, s. m. établi de sabotier, sert pour vider et polir les sabots.

BANBAIR, bardot, s. m. est un homme qui supporte la charge, le travail, les injures, les plaisanteries des autres; godiche.

BANE (*â*) *du ptis valets*, garçonnaille, s. f. rassemblement de petits garçons; coquinaille, ramas de vauriens.

BANIR *donn flich*, aîle de fiche, la partie de la fiche que l'on attache dans l'entaille du bois des portes et des fenêtres.

BANSTAI *al salaud*, saladier, s. m. sorte de panier à jour avec une anse et un petit couvercle, pour égoutter la salade lavée. — *d'bribeu*, sporte, s. m. panier à l'usage des moines quêteurs, des fainéants, des mendiants. — *d'vai*, musellière, s. f. petit panier d'osier ou museau qu'on met sur la tête du veau pour l'empêcher de teter. — *aux pehons*, gline, s. f. panier couvert pour mettre les poissons.

BANZE, bannette, s. f. banne ou manne, grand panier d'osier qui sert à emballer et transporter des marchandises. — *al pauze*, panneton, s. m. panier long et étroit ou rond, ou manne garnie de toile intérieurement, sert aux boulangers. — *aux chapais*, banne, barse, bannette, s. f. est formée d'osier ou châtaignier brut, à claires-voies, sert au transport des chapeaux. — *aux pehons*, bourriche, s. f. sorte de panier oval pour les poissons et la volaille que l'on veut tansporter. — *d'etfan*, barcelonnette, s. f. lit d'enfant nouveau-né, où il est couché jusqu'à l'âge de 4 à 5 ans; berceau.

BARBOTT, caqueteuse, s. f. qui caquette, babille beaucoup; clabaudeuse, qui crie beaucoup, qui clabaude sans sujet ni raison.

BASS *cherett*, charretin, s. m. espèce de charrette sans ridelles pour le transport des boissons, etc.

BASSIN *po s'lavé*, lave-mains, s. m. lavoir pour se laver les mains.

BASSTAURDÉ *levri*, chien levreté, qui a la taille mince, cambrée comme un lévrier.

BATA *d'loyai*, fléau, s. m. gros de deux bâtons liés pour battre les grains. — *d'klok*, battant de cloche, s. m. fer suspendu qui frappe la cloche en branle; pilon, instrument en fer ou cuivre pour piler dans un mortier. — *d'poitt*, heurtoir, s. m. grand anneau de métal suspendu à une porte, sert à ouvrir et heurter. — *d'pômp*, brimbale ou brinquebale, levier d'une pompe à eau.

BATT *du pla*, conniller, v. n. chercher des subterfuges pour s'esquiver dans les disputes, les procès; éviter des désagréments. — *à kô d'pogn*, pelauder, v. a. battre, châtier; se battre à coups de poings, battre à plate couture. — *au kou*, fesser, v. a. claquer quelqu'un sur les fesses, donner des coups du plat de la main; innocenter, fouetter au lit. — *des dous cherdons*, enversir un drap, carder les draps avec des chardons usés. — *du kwaurai d'figness*, feuillure pratiquée dans les croisillons d'une croisée pour recevoir les carreaux des vitres. — *les geies*, gauler, v. a. battre le noyer avec une gaule pour faire tomber les noix. — *platt*, passe-partout, s. m. t. de serrurier, ornement dans le milieu des vides.

BATTROUL *du rokti*, aiguille à carrier, outil de fer acéré, pointu, pour percer la pierre.

BAUB *donn klé*, panneton, s. m. partie de la clef qui entre dans la serrure. — *don gvô*, barbouche, s. m. barbe à l'endroit où les deux os de la gouache se réunissent au-dehors de la mâchoire inférieure; mâchoire palpigère.

BAUHI *sol bok*, cataglottisma, s. m. baiser sur la bouche en avançant la langue; baiser lascif.

BAUR *du waine*, traverse de rame, s. f. pièce de charpente en traverse entre deux poteaux de rame; elle est mobile. — *du balanse*, fléau

de balance, verge transversale d'une balance avec deux crochets pour suspendre les bassins. — *el baub,* hayve, éminence du panneton d'une clef. — *du hourmain*, coulotte, s. f. pièce de bois qui soutient le bois de refend des scieurs de long.

BAURAI *d'ouh,* pied-de-biche, s. m. barre de fer qui sert à la fermeture d'une porte à l'intérieur.

BAZANE *du rloyeu,* alude, s. f. basane colorée, appropriée pour la reliure des livres; canepin, peau de mouton très-fine.

BEDENN *à gveie,* épitoire, s. f. instrument en acier en forme de fermoir pour faire le trou d'épi ou coin dans une cheville. — *du tourneu,* bédane, s. f. outil de fer de tourneur, sert à scier sur le tour et à faire des entaillures profondes dans le bois.

BECH *del navett,* armure de navette de tisserand; cette armure consiste en deux petites pièces de fer dont chacune est adaptée à l'un des bouts dans une petite échancrure de bois.

BECHAIE *du pan,* mouillette, s. f. petite tranche de pain longue et menue pour tremper dans un œuf cuit à la coque.

BECHETT *des teu,* pinacle, s. m. sommet, la partie la plus élevée d'un bâtiment, comble en pointe. — *des deu,* pulpe, s. f. petit coussin spongieux qui garnit l'extrémité du doigt; ongueóle, phalange qui part le long des doigts.— *des éles,* fouet : on appelle fouet de l'aile, le bout de l'aile d'un oiseau.

BECHOU *maurtai,* strille, s. f. marteau pointu des deux bouts, sert à divers arts et métiers.

BENAIE *et saintes,* cendres bénites, s. f.; cérémonie de leur distribution.

BERIK *du mesti,* cabre, s. m. pièce sur laquelle on met l'ensouple du métier à tisser.

BERWETT *du papineu,* ambalard, s. m. brouette qui sert dans les papeteries pour transporter la table.

BEUR *à pti kô,* buvotter, v. n. boire à petits coups; gobelotter. — *à rokeie,* chopiner, v. n. boire à la mesure, à la chopine; faire des libations. — *à gogo,* boire à tire-larigot, excessivement. — *al kanliette*, flûter, v. n. boire sur le comptoir comme la lie du peuple. — *au fistou*, chalumer, v. n. boire par le moyen d'un chalumeau, d'un chalumet au bout d'une pipe, d'un brin de paille. — *au tonai*, chocailler, v. n. s'enivrer au tonneau, boire sans désemparer; buffeter, percer le tonneau avec un foret pour voler le liquide. — *les fah et les lignrai*, boire les langes, les couches, les linges dont on enveloppe le nouveau-né, se dit d'un marié sans enfants.

BIESS *à sain gjamb,* scolopendre, s. f. qu'on nomme mille-pieds à cause du grand nombre de pattes; il a la tête ronde et aplatie; son corps, composé d'anneaux, est étroit. — *des Bondiet*, coccinelle, s. f. petit scarabée fort commun, court à peu près comme une lentille, rouge ou blanc avec des points noirs; il se trouve sur la tige des fleurs; bête ou vache à Dieu; c'est la bête à Dieu, du bon Dieu, un bon homme. — *à deu gjamb*, bipède, adj. et s. qui a deux pieds; quadrupède, animal qui a quatre pieds. — *dôr*, bupreste, s. m. insecte aîlé; plusieurs espèces de ces insectes ont une parure fort brillante, quelques-unes ont des points de couleur or. Cet insecte se trouve dans les jardins.

BICH *donn bouhal*, tampon de filasse, de papier mâché qui se bourre d'un bout de la canonnière. — *à pehi*, asticot, s. m. amorce pour prendre les poissons.

BIHAI, basile, s. m. pente ou inclination du fer d'un rabot, d'une varlope et de tous les outils à fût du menuisier.

BILOKI *du poursai,* créquier, s. m. prunier sauvage qui croît dans les haies et les bois.

BLAN *dain,* dent d'émail, leur superficie luisante de blancheur. — *d'Espagne,* blanc de rhazis, s. m. onguent de cire, d'huile et de céruse; tôle commun; se trouve dans les carrières; les droguistes en font un onguent et le fard. — *deu,* tourniote, s. f. espèce de panaris qui fait le tour de l'ongle. — Paronychie, s. f. sorte de panaris; plante bonne pour les panaris; mal d'aventure, abcès au doigt ou inflammation douloureuse survenue d'une piqûre ou autre cause. — *d'ou,* glaire, s. f. blanc d'œuf cru.— Albumine, s. f. substance concrescible par le feu. — *feûd*, femme lascive, s. f. fort encline à l'amour; qui a de la lascivité; espèce de fureur utérine; inclination à la luxure, à l'amour. — *lignrou*, lagopède, s. m. espèce de gélinotte blanche. — *moirti*, blanc en bourre, s. lait de chaux mêlé de bourre. — *pehon*, blanchaille, s. menu poisson, fretin de rivière. — *viair*, bourme, s. ver blanc pour amorcer. — *woizon*, alchimille, s. plante d'Europe de la famille des pimprenelles, tels sont la perce-pierre, le pied-de-lion. — *ra*, lerot ou rat blanc, s. espèce de petit loir, gris à taches noires sur l'œil et derrière l'oreille. — *pi*, transtrava, cheval qui a des balzanes diagonales à deux pieds; cheval balzan, noir ou bai à pieds blancs; arzel, cheval marqué de poils blancs sur le pied de derrière depuis le sabot jusqu'au boulet. — *d'l'ouïe*, iris, cercle qui entoure l'œil.

BLANK *aiw*, eau végéto-minérale de Goulard ou extrait de Saturne. — *haurpih*, poix de Bourgogne, poix grasse. V. HAURPIH. — *supenn*, aubépine ou épine blanche, arbrisseau tortueux, rameux, armé d'épines piquantes; alizier, arbre de forêt à fleurs blanches et roses en bouquets.

BLANKIHEU *d'teul*, buandier, s. m. ouvrier qui fait le blanchiment de toile neuve; blanchisseur.

BLEUBIH, pigeon ardoisé à gorge couleur changeante.

BLEU *d'amidon*, bleu azur, s. m. minéral bleu; cobalt, métal couleur bleu de ciel; bleu tournesol, poudre bleue pour colorer l'empois des lingères. — *so bleu*, nécanie, s. f. toile rayée de bleu et blanc, toile de coton.

BLOKAI, agonde, s. selle à rogner ressemblant à un petit baril et sur laquelle est retenue la planche qu'on veut rogner. — *d'kouvli*, charpi, s. m. espèce de billot sur lequel les tonneliers taillent leurs douves. — *d'mangon*, étal, s. m. table, billot où le boucher découpe la viande selon le désir de l'acheteur.

BLONTE, femme brode à teint noir; blonde, couleur moyenne entre le doré et le chatain-clair.

BO, vasistas, s. m. moulinet mobile dans un carreau de fenêtre, qui établit un courant d'air. — *du spaumeu*, baquet à ébruer la laine, espèce de bac ou charpente, tressé en fils de laiton ou d'osier, pour laver la laine. — Bernaudaire, s. m. grand panier d'osier, rond ou oblong, pour laver la laine.

BOBENN *à drilé*, boîte à foret, espèce de bobine de bois, où s'adapte le foret et se tourne avec l'archet pour forer.

BOBINAI *d'molin au kariol*, épinglier, s. m. partie du rouet à filer où sont les dents ou crochets, bobine du rouet où la torsion se fait au moyen de l'épinglier.

BOFÈT *d'serch*, remède éprouvé pour l'hydropisie, qu'on se procure chez M. Davisterre, médecin à Cerexhe, c'est une espèce de pelote où se trouve des herbages.

BOI *à poli*, curette, s. f. instrument de bois avec lequel les soldats enlèvent la rouille de leurs armes. — *el pelott*, bois en grume coupé, qui a encore l'écorce. — *à broy*, moussoir, petit instrument de bois cannelé emmanché, sert à faire mousser le chocolat. — *à faind les sek*, coûtre, outil de tonnelier avec lequel il fend les cercles et cerceaux. — *à kour d'ognon*, bois roulé, roulure qui se trouve entre la sève d'une année avec celle de la précédente. — *à limé*, estibot, morceau de bois sur lequel on lime le fer le plus fin pour le mettre à grosseur. — *à fé le lôhai*, recueilloir, outil de cardier en bois pour tortiller leurs ficelles en bottes. — *d'bawelt*, fourchette, c'est l'endroit où les deux petites noues de la couverture d'une lucarne se joignent à celle d'un comble pour y placer les fenêtres. — *d'bleu*, bois de Campêche, bois dur moulu pour la teinture, bois d'Inde fort en usage pour la teinture noire et violette. — *d'onn pir du pailett*, racinal, pièce de bois dans laquelle est encastrée la crapaudine qui reçoit le pivot d'une porte. — *d'gjenn*, bois de fustet, arbrisseau, sert en teinture jaune aux luthiers et ébénistes. — *d'hauvurna*; bois cormier ou sorbier des oiseleurs. — *d'kok*, érable, blanc de montagne ou sycomore. — *d'onn sell*, trousquin, bois cintré, garni sur le derrière d'une selle. — *d'païe*, érable commun, croît dans les haies et les bois. — *d'priess*, fusain d'Europe, fusain commun à graines rouges, vulgairement le bonnet de prêtre; il y en a cinq espèces. — *d'sain Girau*, épine vinette, arbrisseau épineux, à fruits rouges, des haies. — *d'sandal*, santal, bois odorant, s'emploie en médecine, en parfumerie et en tabletterie; il y en de trois couleurs. — *ktoirdou*, bois gauchi, qui se contourne. — *el nonglé*, boîte à recoller, outil de menuisier, sert à recoller les joints. — *pret del pelott*, bois flache, moins dans le bois où était l'écorce, bois fâcheux, mal équarri. — *douh maize*, réfecture, affouage, droit de prendre dans une forêt, droit de coupe de bois par les habitants. — *eschaufé*, bois maladre, veine de bois, tantôt blanche ou rouge, qui tend à la pourriture. — *d'anize*, bois anis étoilé de la Chine, à fruits en forme d'étoile. — *ney*, bois canard, qui reste au fond de l'eau. — *kfaindou*, bois cantibai, t. de charp., bois fendu, défectueux et plein de fentes — *viair moleu*, bois baucan, vermoulu. — *d'rakoiemain*, lambourde, pièce de bois pour y clouer les chevrons pour appui.

BOID *al sòdar*, rochoir, petite boîte de métal ayant un petit canal par lequel s'écoule le borax ou autre sel pour la soudure. — *au pour*, poudrière, sac, boîte, bourse portative à poudre à tirer. — *au speze*, boîte dont l'intérieur est disposé à recevoir le poivre, muscade ou autre épicerie.

BOIGN, borgnesse, femme borgne, qui a perdu un œil.

BOIR *du chausaie*, trottoir, chemin élevé le long des rues, des chaussées. — *du waizi*, torche, tour de l'osier; torcher, faire un cordon en osier pour finir et renforcer un ouvrage; agraffe, osier entortillé sur le bord d'un panier, d'une hotte pour la consolider; bordure. — *don fosé*, berge, bord, rejet de terre d'un côté d'une fosse, d'une rivière. — *de manoïe*, carnèle, bordure qui règne sur le bord d'une pièce de monnaie; monnaie carnelée. — *don royen*, chanteau, jante d'un rouet, bord en planches qui l'entoure. — *à kou d'païe*, moue, cul de poule, ulcère à bord saillant et recourbé, t. de vétérinaire.

BOK *du lie*, bec de lièvre, qui a les lèvres fendues; vice de conformation. — *kozaw*, motus, bouche close; silence.

BOKET *d'pasiaize*, abat-faim, morceau qui appaise la faim. — *d'pan*, mouillette, petite tranche de pain longue pour tremper dans un œuf cuit à la coque.

BOLAIE *d'amidon*, empois, colle délicate d'amidon pour les lingères.

BOLGI *banauf*, fournier, celui qui tient un four public, moyennant rétribution.

BOBON, béatilles, s. f. pl. petites sucreries délicates, friantes et agnus; chatboie, friandise, bonbon.

BON DIET *vzel mer*, Dieu vous le rende, t. de mendiant.

BONET *d'bou*, balithe de bœuf, égagropile dans l'estomac de cet animal, pelote de poil dans les intestins; bonnet carré, 2e ventricule des ruminants. — *d'balem*, chrémeau, petit bonnet sur la tête de l'enfant après l'onction; bonnette, coiffure d'enfant. — *d'kardinal*, barrette, petit bonnet rouge de cardinal, de doge; mître d'un évêque pendant les cérémonies. — *d'gjug*, toque d'un juge pendant les séances. — *sol kosté*, bonnet de travers; de mauvaise humeur. — *d'priess*, bonnet carré, coiffure de prêtre; fusain, arbrisseau à fruits rouges en forme de bonnet carré. — *d'inkisision*, carocho, espèce de mître chargée de figures du diable sur la tête des condamnés par ce tribunal.

BON *vivan*, viveur; bon vivant, homme insouciant et voluptueux qui ne songe qu'à jouir de la vie.

BORDON *d'gju*, billette, cylindre de 3 à 4 pouces de long de jus de réglisse. — *d'chenn*, chenevotte, tuyau, tige de chanvre; cardère, tige de chardon à foulon. — *d'cherweu*, curoir, bâton du lorandier pour nettoyer la charrue. — *feré*, ringard, bâton ferré, gourdin, bâton gros et court. — Brin d'estoc, bâ-

ton ferré long pour franchir les fosses; bourdon, long bâton de pélerin orné. — *de kalamus*, calamus, verus, roseau des Indes orientales, en usage en médecine. — Bourdonnasse, bâton de pélerin. — *donn klé*, tige d'une clef; rond de la clef. — *d'sain gjauke*, andromède, constellation, au nord, de trois étoiles de la seconde grandeur, en ligne droite. — *de roi*, sceptre, bâton marqué de la royauté; celui du roi des Français est surmonté d'un coq, celui de l'empereur des Français d'un aigle et celui du grand seigneur d'un croissant.

BORDUR *du pauki*, buissière, parterre entouré de buis nain.

BOSKEG, bocage, petit bois, touffe d'arbres.

BOSOU, gibbeux, se, adj. bossu, élevé. — Convexe, surface convexe, l'opposé de concave, courbure d'un corps convexo-concave, convexe d'un côté, concave de l'autre.

BOTEIL, courge, concombre, calebasse, trompette ou longue, le potiron, le pepon, t. de pâtiss.; congourde ou la gourde de pélerin; dame-jeanne, grosse bouteille à gros ventre pour l'eau forte; garde-sein, boule ronde à cavité pour les nourrisses; pompe à sein, petit bocal de verre avec tube recourbé pour dégorger le sein de la surabondance de lait; bire, bouteille tressée en osier pour les eaux minérales; fiasque, bouteille de verre empaillée; ampoule, fiole, petite bouteille trèsmince; athéniaine, bouteille à large goulot pour les poissons de couleur; tournée, bouteille de grès ou de verre pour l'eau forte; flacon, petite bouteille en cristal ou en verre unie ou taillée.

BOTIK *du Hollande*, épicier, qui vend des épiceries (sucre, café, poivre, miel, etc.); mercier, mercelot, marchand de petites étoffes, du fil, de la soie, etc.

BOTIOU *d'koukli*, tambour, tamis de crins ou de soies pour passer le sucre en poudre.

BOTTKENN, cothurne, chaussure antique du pied, affectée à la muse tragique, d'un palme romain de hauteur, brodequin de chasseur, etc.

BOTON *d'aurgjain*, renoncule à feuille d'aconit, fleur blanche; renoncule âcre à feuille double de coriandre, à fleur à bouton d'or. — Gnaphale orientale à fleur jaune en forme de bouton. — Gnaphale de Virginie à fleur blanche en bouton. — *à patt*, paumelle, s. f. gond que l'on met sous les portes légères dont le mamelon entre dans la crapaudine sous la chambranle. — *d'darte*, herpes de dartre, ardeur, inflammation, pustule qui ronge la peau. — *del chess*, aiguille, morceau de fer qui soutient le battant d'un métier à tisser le drap. — *sol laiw*, batractus, s. m. bube, tumeur, inflammation sur la langue. — *d'l'oreie*, tragus, s. m. petit bouton antérieur de l'oreille qui conduit aux cavités. — *au trô de kou*, atrice, s. f. tubercule, pustule autour de l'anus. — *des efans*, rouffe, s. f. gale éphémère des enfants à la mamelle.

BOTROUL, cordon ombilical; nombril, boyau adhérent à l'arrière-faix; acromphalion, bout du cordon ombilical. — *dufaufitaie*, hypocondre, s. m. partie latérale de la partie supérieure du bas-ventre; hypocondriaque, homme bizarre, mélancolique, qui se croit malade.

BOTT *du fi darka*, torque, fil de laiton de la même qualité torché en cercle. — *du four*, botteau, s. m. petite botte de paille pesant ordinairement 18 livres.

BOU *de timon*, têtard, s. m. extrémité du timon logé dans la tête des armoires d'un avant-train.

BOUCHON *d'tesel*, bondon, s. m. grosse cheville de bois qui ferme la bonde d'un tonneau. — *po pehi*, pantenotte, s. f. bouchon de liége qui soutient le filet des pêcheurs à la ligne; flotte, liége à la tête d'un filet, plume à la ligne. — *d'siraink*, épistomiun ou piston, s. m. orifice de la seringue.

BOUCH-TROU, serrière, s. f. pièce de fer pour boucher le trou du fourneau, t. de fondeur.

BOUGCHI, imperforé, adj. anus, vagin fermé naturellement; clôture des organes qui devraient être ouverts.

BOUHETT *et l'ouïe*, acrimonie, rougeur, larmoiement de l'œil, suite de l'introduction d'un corps étranger.

BOUKET *to fai*, œillet de poète, œillet barbu; jalousie, bouquet parfait.

BOUL *du savon*, bulle, s. f. petite globule de fluide de savon noir; jeu d'enfants. — *à boulé*, bouloir, s. m. instrument à manche de teinturier pour ébruer le drap dans la rivière. — *dôr*, trollius d'Europe, plante des Alpes à fleur d'un beau jaune tendre. — *donn tour*, boule d'amortissement pour terminer un clocher. — *de-neige*, viorne, s. m. aubier, arbre très-dur à fruits et fleurs en boule blanche; rose de Gueldres; caille-botte; obier à fleur double.

BOULETT *du vai*, poupiette, s. f. tranches de veau farcies, apprêtées à la farce de volaille ou de veau.

BOUNAM *du molin*, biette, s. f. tringle de bois attachée à la pédale du rouet et à la manivelle et fait tourner la roue.

BOUR *del laine*, débouillir la laine pour éprouver. — *à bouyon*, flotlottement, s. m. mouvement d'un liquide en ébullition.

BOUSON *d'herna*, quenouille, bâton peint en vert, terminé par un crochet.

BOUZE *al toubak*, blaque, s. f. vessie, bourse à tabac; cheval poussif, gros d'halène; flasque, bourse, étui à poudre à tirer. — *à onai*, vétille, s. m. petite bourse à cordon entrelacé d'anneaux. — *à pistolet*, chaperon, s. m. étui, fourreau du pistolet; custode, cuir qui le recouvre, tient à la selle. — *don gvô*, fourreau, s. m. gaîne, peau du membre et des testicules d'un cheval. — *du billar*, blouse, s. f. trou où entrent les billes du billard.

BOUZIN, bordel, s. m. lieu de débauche.

BOUZINÉ, courir, fréquenter les lieux de prostitution.

BOYET *d'deu pess*, coulisseur, s. m. outil à fût des faiseurs de coulisses.

BOYEU *d'aiw*, hydropode, s. m. qui ne boit que de l'eau; buveur d'eau. — *d'lessai*, galactopode ou laiteur, s. m. qui se soumet au régime du lait.

BRANGCH *du vegn*, sarment, s. m. bois que pousse la vigne. — *moitt*, chicot, s. m. branche morte sur l'arbre.

BRAKET, espade, sabre de bois dont le couvreur en zinc se sert pour soutenir la paille.

BRANN *berbi*, brebis beigne, à laine grise, noire ou tannée.

BRAUIE *(ï)*, suture ou marque de la castration d'un bœuf.

BRESS *du raw*, coyeau, pièce de bois entaillée sur la roue d'un moulin pour y adapter les alichons; aisselier, bras saillant d'une roue.

BREUZE *du-fabrik*, coucheuse, s. f. forte brosse de soies de sanglier; elle sert au couchage du poil du drap. — *al krauh*, guispon, s. m. brosse pour suiver, broyer, engraisser. — Décrottoir, s. m. brosse en soies courtes et serrées pour décrotter. — Goupillon, s. m. bois ou fil de laiton pour nettoyer les bouteilles. — Hure, s. f. brosse ronde garnie de soies de tous côtés pour épousseter les églises. — Polissoir, s. m. décrottoir en soies douces pour polir, lustrer. — Aspergès, s. m. goupillon pour asperger. — Tuile, s. f. planche recouverte d'un mastic de panne pour le tondeur de draps. — Vergette, s. f. brosse en forme de navette pour épousseter les habits.

BREYAU, verbeux, s. m. qui a une éloquence verbeuse, qui abonde en paroles inutiles; avocat verbeux.

BRID *du vai*, échauffourée, s. f. entreprise mal concertée, échappée, imprudente.

BRIK *blessaie*, cannelle de brique pulvérisée.

BROK, boulon, s. m. cheville de fer à tête ronde et percée au bout pour passer la clavette. — Chanteplure, s. f. cannelle, espèce de robinet en bois pour les tonneaux à l'huile. — Pousse-fiche, morceau de fer allongé pour faire ressortir les fiches des châssis. — Bidet, s. m. instrument de bois comme un fuseau, taillé en plusieurs pans pour les cierges pascaux. — Goupille, s. f. clavette, cheville qui s'adapte dans les trous pour retenir. — *du gon*, mamelon, s. m. pièce de fer arrondie qui entre dans le trou de la penture. — *du gvò*, crochet, pince, les deux dents qui se trouvent en avant de la bouche du cheval, dents aigues. — *à neti les cherdons*, curette, s. f. espèce de crochet à nettoyer les bourres dans les chardons. — *del navett*, fuserolle, s. f. brochette de fer qui traverse l'espolin dans une navette. — *de spouleu*, pointicelle, s. m. petite broche de fer où s'introduit l'espolin. — *donn flich*, rivure, s. f. est la broche de fer qui entre dans les charnières pour joindre les deux ailes. — *du tonai*, busil, s. m. cheville qui sert à boucher le trou fait à un tonneau.

BROKETT, verge, s. f. membre viril, partie sexuelle de l'homme; chanterelle, cheville de l'arçon du chapelier; cheville, bois, etc., pour tendre les cordes d'un violon.

BROKEU, acérure, s. f. morceau d'acier pour acérer les outils de fer; épissure, poinçon pour épisser, pour faire place au toron de corde.

BROSDAR, couchure, s. f. espèce de broderie couronnée de dents de peigne.

BROSDÉ, brouter, v. a. manger les végétaux, le bout des branches par les bestiaux.

BROSDEG, broderie, s. f. hachébachée à longs poils, pour imiter les plis, les ombres; plumetis.

BRON-ROG, mordoré, adj. drap brun, mêlé de rouge.

BRONN *terr*, terre d'ombre, brune, pour ombrer; ocre brun, rouge, ferrugineux; ocre jaune du Berry calciné.

BROU *d'fosé*, vase, s. f. bourbe au fond de l'eau, limon.

BROULÉ, torréfier, v. a. brûler la fève du caféier. — *l'kou*, s'esquiver, v. pr. éviter adroitement le coup ou un embarras. — *des deu kosté*, allumer la chandelle par les deux bouts, faire des dépenses mal à propos.

BROUL-KAW, brûle-queue, s. m. instrument que l'on applique chaud sur la queue du cheval.

BROULMAIN *d'kour*, fer-chaud, s. m. maladie qui consiste dans une chaleur violente qui monte de l'estomac jusqu'à la gorge.

BROUWAG, papin, s. m. vase noire, sédiment boueux qui se forme dans les excavations.

BROUWET *d'kal*, chas, s. m. résidu de la colle du tisserand, du pressurage de la chaîne. — *d'kouf*, brevet, s. m. résidu des bains d'une cuve de teinturier. — Chaudeau, s. m. sorte de bouillon, soupe de brouet chaud. — *d'tédeu*, racinage, s. m. décoction de feuilles, de coques du fruit du noyer, pour les teinturiers. — *d'teneu*, passerie, s. f. liqueur aigre pour faire enfler les peaux, pour passer le cuir.

BROI *(ï) des gjamb*, caneter, v. n. marcher comme un canard en frottant les genoux.

BUFET, étudial, s. m. sorte de buffet à tiroir pour le papier, placé sur une table.

BURAU, étude, s. f. lieu de travail d'un notaire.

BURTEL *du kod*, épaulette, s. f. partie du corps de jupe, bande de toile, de tissu pour supporter la jupe; bricole, bande de cuir, corde pour s'aider à porter un fardeau; lisière, bande, cordon pour soutenir les bras des enfants pour les apprendre à marcher.

BUZAI *de kò*, tranchée-artère, s. f. est un tuyau qui porte l'air aux poumons, et qui est l'instrument de la respiration et de la voix.

BUZE, bec de soufflet, c'est le tuyau ou canon de fer qui transmet le vent à la forge; — boisseau de poterie, tuyau de terre cuite; — canal déférant, tuyau adapté au corps des pompes pour conduire l'eau; — boîte de roue, tube de fer ou de cuivre monté sur l'essieu d'une voiture; — bourneau, tuyau de bois ajusté bout à bout pour conduire l'eau; — caliduc, tuyau de chaleur placé dans ou contre un mur pour communiquer la chaleur; — lamperon, petit canal qui contient la mèche d'une lampe; — tournevent, gueule-de-loup, tuyau qui tourne au vent sur une cheminée; — vit-de-mulet, tuyau de terre cuite pour conduire les eaux; — poterie d'aisance, suite de tuyaux en terre cuite pour les cabinets d'aisance ou chaise d'aisance; — épine, tuyau ajusté à un chaudron, soit en fer, cuivre ou fer-blanc; — tube en laiton, tuyau qui embrasse le manche d'un parapluie, y glisse librement et auquel sont adaptées dix fourchettes; — tuyau en hotte, évasé au-dessus du manteau; — tuyau dans œuvre, celui pratiqué dans l'épaisseur d'un mur; — tuyau adossé, celui qui est en saillie sur le nu du mur; — tuyau dévoyé, celui qui ne monte pas d'aplomb, courbé. — *du teu*, canal ou tuyau de descente des eaux d'un toît; gouttière.

BUZELAR *du pouli*, chape, s. f. tube, canal, tige creuse qui forme l'essieu d'une poulie.

BUZETT, canon, s. m. petit tuyau qui conduit la clef dans une serrure; — équiers, tube ou anneau de la scie du scieur de long; — vétille, anneau de fer, de corne, adapté à la broche ou rouet à filer et par où passe le fil.

C

CHAINN *du lôïe kô*, manselle, s. f. chaîne du collier du cheval terminée par deux anneaux. — *du soflet*, branloire, s. f. chaîne de fer qui tient d'un bout au levier qui fait mouvoir le soufflet.

CHAM *du raw*, jantille, s. f. ais qu'on met autour d'une roue de moulin. — *du roïen*, chanteau, s. m. jante du rouet, pièce du fond d'un tonneau.

CHAMB *chôde*, chaufour, s. m. chambre, lieu de réunion pour se chauffer.

CHAMPÈNE *à golé*, roselle, s. f. mauvis, grive ayant le col rouge. — *française*, calendrette, s. f. petite grive de vigne. — *d'Almagn*, jaseur, s. m. grive allemande.

CHANDEL, cierge pascal, s. m. saint Zomine passe pour avoir introduit l'usage de ce grand cierge dans les églises. — *al baguett*, chandelle gravelée, inégale, plongée sans moule sur une baguette.

CHANSI, relent, s. m. mauvais goût que contracte la viande à l'humidité.

CHANTÉ, rossignoler, v. n. imiter le chant du rossignol, chanter agréablement. — *pouïe*, houspiller, v. a. agonir, maltraiter de paroles, de mauvais propos. — *et sôl*, faire chorus; chœur, chanter ensemble.

CHAPAI *d'botress.*, clabaud, s. m. grand chapeau rond à bords pendants. — Capeline, s. f. espèce de chapeau pendant. — *d'makral*, bolet, s. m. champignon à chapeau, avec ou sans tige.

CHAPITAI, panache, s. m. partie supérieure d'une lampe d'église que supporte par trois chaînes le culot de la lampe.

CHARAGN *d'aiw*, girandole d'eau ou lustre d'eau; charaigne vulgaire ou fétide, croît au fond des eaux.

CHAUFEU, champerçu, s. m. ouvrier qui entretient le feu des fournaises des machines à vapeur; feutier, qui a soin du feu.

CHAUR *à deu poirtaie*, baquet, s. m. espèce de charrette sans ridelles qui fait la bascule, devant il se trouve un moulinet avec un câble pour charger et décharger. — *à tamon*, diable, s. m. sorte de charrette à quatre roues pour transporter de lourds fardeaux.

CHAUR-DU-TRIOF *(ô)*, bige, t. d'antiquité, char à deux chevaux; quadrige, char des anciens, attelé de quatre chevaux de front.

CHAUR *so les dain*, lampas, s. m. enflure au palais du cheval qui l'empêche de manger. — *moïzeie*, viande piquée de relent ou mauvais goût de la viande à l'humidité.

CHAUSNEG *del teul*, parouer la toile, apprêt qu'on lui donne avec la colle, chaux frisée et gomme.

CHAUSS *sain pi*, bas à étrier, sans pied; chaussette sans pied.

CHEG *d'augn*, ânée, s. m. charge d'un âne. — *don gvo*, somme, s. m. charge, fardeau d'un cheval; sursommeau, ballot sur la somme. — *don vaisau*, cargaison, s. f. charge d'un bâtiment. — *don batai*, navée, s. f. charge d'un bateau.

CHEIN, bichon, s. m. petit chien de Malte à longs poils, nez court; chien basset, à jambes courtes et tortues, pour le lapin. — Chien de mer, poisson de l'espèce du requin; — le bigle, chien de race anglaise; — le chien-loup ou loup-cervier, le danois, le mâtin, le lévrier, le dogue, le bouledogue, le doguin, le brague, l'épagneul, le limier, le gredin, le chien-lion, le barbet, le boufle, le roquet, le griffon; — crocotte, métis d'une chienne et d'un loup. — *lion*, chien épié, à poils épais sur le front.

CHÊNE *d'Almagn*, yeuse, s. f. petit chêne vert à feuilles oblongues, dentelées. — *pelé*, bois pelard; chêne écorcé sur pied.

CHENN *d'ouhai*, chenevis, s. m. fruit que porte le chanvre, graine de chanvre.

CHENOU, qui a les cheveux blancs; canitie, couleur grise ou blanche des cheveux.

CHERBON *du strivai*, charbon végétal, s. m. bois éteint avant sa combustion. — *d'brikti*, cayette, charbon brisé que le briquetier répand entre les champs de briques.

CHERI, chartil, s. m. sorte de hangard contre un bâtiment pour remiser une charrette, etc.

CHERETT, prolonge, s. f. voiture à quatre roues à l'usage de l'artillerie, qui n'a qu'un rebord d'un pied.

CHERGI *d'porai*, verrueux, adj. chargé de verrues, de poireaux aux mains, au visage.

CHERON *d'trigu*, gravatier, s. m. charretier qui enlève le gravois, les débris de maçonnerie.

CHERIOT *d'malaud*, belandre, caisson entouré de rideaux, sert au transport des malades, des blessés. — Corbillard, s. m. chariot ou carrosse pour les enterrements en ville. — *d'houyeu*, chien, s. m. traîneau éclisé, caisson, binard pour conduire la houille dans une bure.

CHERPAID, buse, s. f. assemblement de charpente des portes d'une écluse.

CHESS, chaude chasse, s. f. poursuite d'une personne, d'un déserteur. — *du teheu*, battant d'un métier, chasse d'un métier à tisser pour serrer les draps. — *del navett*, tacot, s. m. instrument de cuir qui sert à mettre en mouvement la navette anglaise.

CHESSI *au kou*, aiguillonner, v. a. animer, exciter, pousser à quelque chose. — *les pehons*, brasser, v. a. agiter avec les bras, troubler l'eau pour avoir des poissons; bouiller, action des pêcheurs, des bouilleurs qui battent l'eau, et les roseaux pour chasser les poissons. — *les moh*, émoucher, v. a. chasser les mouches.

CHESTAI, château en Espagne, projet, espoir en l'air, idéal.

CHETAI, chegros, s. m. filet formé de plusieurs fils de chanvre réunis et poisés.

CHETZI, guichet de croisée, assemblage qui porte le châssis de verre dans une croisée. — *d'fondeu*, bandage, s. m. bande de fer plat que l'on applique sur le moule, que l'on jette en fonte.

CHEY, chaise à porteur, espèce de guéritte renfermée pour porter les malades; — chaise roulante, qu'on peut mener soi-même, traîneau en-

fantin ; — pelle à colle, espèce de chaise de jardin ; — chaise chirurgicale, siége fait exprès pour faire les opérations et la visite vénérienne; — hure, assemblage de bois qui soutient une cloche ; — chaise de moulin à aiguiser portée sur quatre pieds.

CHICHOU, babiole, s. f. chose de peu de valeur, puérile; jouet d'enfant.

CHIFON, rabat-eau, s. m. feutre, linge qui arrête l'eau enlevée par la meule de l'émouleur.

CHINAL *de kô*, nuque, s. f. N. HANETT.

CHINAU, tuyau à robinet qui amène l'eau dans le pilon d'une foulerie; — canal de bois en voie longue et étroite pour conduire les eaux d'un lieu à un autre. — Noulet, s. m. petit égoût en plomb ou zinc sur la lucarne; — dalot, s. m. canal de bois servant à recueillir les eaux de pluie; — beauhaison, caisse de bois qui donne de l'eau dans les papeteries.

CHINNTRAIE, putanisme, s. m. bas, désordre des putains; orgie.

CHOD-PIH *(ô)*, urodynie, douleur qu'on éprouve en urinant, suite du sang échauffé ou de boisson détériorée; rhume de l'urêtre chez les deux sexes; — chaude-pisse, gonorrhée strangurée, écoulement d'urine goutte à goutte.

CHOD (ô), lapine, s. f. femelle du lapin; femme très-féconde.

CHODI (ô), campane, s. f. vaisseau de cuivre du savonnier pour faire cuire le savon.

CHODLE (ô), chaudier, v. n. se dit des chiennes qui entrent en chaleur; chauffer, être en amour; arder, brûler d'amour.

CHOKOU (chò), andromane, s. m. atteint de l'andromanie, d'amour insensé pour les hommes; nymphomane, jeune fille affectée de fureur uterine.

CHOUKOLA, chocolat, s. m. cacao, cannelle, sucre mis en pâte; importé du Mexique par les Espagnols en 1520, connu en France en 1660.

CHUMIH, haire, s. f. chemise de capucin en crin ou poil de chèvre pour se mortifier.



DAIN (suite), 32 dents, savoir : 8 incisives ou tranchantes, les premières, 2 canines ou œillères, 18 machelières ou molaires, 4 de sagesse, celles de derrière qui viennent à 20 ans. — Dents de lait, premières dents ; dent de roue, dent-de-loup, cheville de fer qui arrête la soupente d'une voiture; crochets, deux dents canines du côté de la mâchoire des chevaux ; surdent, dent croisée en dehors de la mâchoire des chevaux ; dent-de-loup, outil de cordonnier ; lissette, instrument d'os pour polir et lisser, outil de paulmier, raquettier ; brunissoire, bisaigre pointu pour brunir et polir, outil d'artisan. — *d'foch*, fourchon, branche de fourche. — *d'ip*, cabillot, dent, cheville d'une herse. — *d'waine*, crocret de rame, tige de fer, sert à ramer le drap. — *d'kariot*, épinglier, dent qui conduit le fil sur la bobine. — *d'ra*, dent de rat, ornement sur la lisière des rubans, etc.; dent creuse, qui a une cavité; dent agacée, impression d'un fruit acide, etc., sur les dents; odaxime, démangeaison des gencives des dents qui percent.

DAINTELL, bisette, petite dentelle de fil de lin blanc, de peu de valeur.

DALÈA (suite), importé par Cavanille, vient du Mexique.

DAM, chambrière, bâton mobile fixé au-dessous de la charrette ; hie, demoiselle, instrument très-lourd armé de deux bras pour enfoncer les pavés; batte, espèce de hie garnie de fer pour écraser le charbon.

DAR *moirti*, stuc, composé de chaux, gypse, poudre de marbre, etc. ; béton, sorte de mortier qui se pétrifie en terre. — *au sporon*, dur à la desserve, qui a peine à donner de l'argent, à payer. — *koïeu*, couenneux, de la nature de la couenne. — *kour*, asténique, privé de sensibilité, insensible du mal d'autrui.

DANZE *du makral*, acousmate, bruit imaginaire que l'on croit entendre dans les airs et qui n'est autre qu'une vision imaginaire.

DBRADLÉ, déréglé, qui mène une vie contraire aux règles de la nature.

DBOIRDÉ, désaffleurer, donner à deux corps une saillie différente; saillir, s'avancer en dehors, devancer le nu du mur.

DÉ *d'notru dam*, digitale pourprée, plante à fleur en dé à coudre, croît dans les bois, aux lieux pierreux.

DEFAU *d'naisanse*, difformité congéniale qui tient à des affections viciées de naissance.

DEGENERÉ, forligner, v. n. dégénérer de la vertu de ses ancêtres.

DEROUTT, en désordre, précipitamment.

DEU, index, doigt indicateur, près du pouce.

DEUKET *du notru dam*, campanule, digitale pourprée.

DEUZAINE *elfan*, puîné, e, né depuis un frère, une sœur, cadet.

DEW *du kouf*, gobillard, planche pour faire les cuves des tanneurs et teinturiers à froid.

DGJUNÉ, déjeûner, s. m. repas du matin ; déjeûner dînatoire, qui tient lieu de dîner.

DGROHI, débrutir, v. a. dégrossir, ôter le brut. — Laver, v. a. t. de charp. ôter avec la bisaigre tous les traits de scie; blanchir, raboter pour faire disparaître toutes les inégalités.

DGVII, déchasser une cheville, la faire sortir de force.

DIHRI, lacérer, v. a. déchirer des papiers hors d'usage ; délacérer, mettre en pièces avec violence. — *l'kour*, déchirer le cœur, émouvoir fortement, causer une vive compassion.

DIERAINE *farenn*, bisaille, dernière farine avant le son. — *kôp*, affinage, la dernière tonte que l'on donne au drap.

DIERAIN *egré*, palier ou marche palière; plate-forme dans un escalier.

DIFISIL, difficultueux, qui allègue ou fait des difficultés sur tout.

DIFERAINZE, disparité, différence, disparate.

DIRE *de solize*, dire peste et rage de colère, critiquer, médire, calomnier, blâmer amèrement. — *deu mess*, biner, dire deux messes le même jour. — *le songe*, exercer la brizomanie; prédire l'avenir par le moyen des songes. — *su painsaie*, casser les vitres, parler sans ménagement, dire toute la vérité.

DISPUD, castille, débat, démêlé, différend peu

important ; ligomasie, dispute des mots ; dispute, désunion, mésintelligence ; brouillerie, défaut d'union.
DKAGTÉ, décacheter, v. a. ouvrir ce qui a été cacheté, briser le cachet.
DKALINÉ, injurier.
DKALOTÉ, dséprépucer, v. a. dégager le prépuce.
DKUMELÉ, détortiller, v. a. démêler ce qui était tortillé; débrouiller, décanter, déchiffrer, etc.
DMANDÉ *guinaud*, demander pardon, être à la discrétion du vainqueur.
DMANI *keu*, rester coi, s'arrêter, rester immobile. — *à bordon d'kanada,* fille montée en graine, vieille sans se marier. — *à stok,* demeurer court, interdit, arrêté.
DMANVÉ, détériorer, v. a. dégrader, gâter, rendre pire.
DMÉ *dou*, demi-deuil, s. m. habillement porté de couleur bleue et blanche après six mois de grand deuil. — *boi,* futaie, s. f. forêt d'arbres de 40 à 60 ans. — *gjône am*, garçon éphèbe de l'âge de 12 à 15 ans, avant l'âge de puberté. — *leseg,* demi-jonction, demi-passage de la couture lacée. — *vudieu*, coucheur, s. m. enfant briquetier qui porte et couche les briques. — *dmé,* jumeau, jumelle, adj. né d'une même couche.
DNÉ *s'kô d'patt,* donner son coup de patte, trait vif et malin qui blesse l'harmonie. — *gjou,* donner jour, faire naître, occasionner. — *de tain*, accorder du temps, du délai, du répit. — *del vôie,* déverser la scie de côté et d'autre pour lui donner de la voie. — *del gagn,* donner de l'agiot ou remise sur un paiement. — *on peu,* rendre de petits services pour en attirer de plus grands. — *l'bechaie*, donner la becquée à un jeune oiseau. — *l'tett,* allaiter, v. a. nourrir de son lait un enfant. — *l'mech*, mêcher un tonneau avec un bouquet d'étoupe imprégné de soufre brûlant. — *l'ron d'ôr,* donner l'anneau nuptial à sa future. — *l'aspergesse,* donner la correction, corriger les enfants. — *et panau*, donner dans la bosse, dans le panneau, être dupe; donner, épouser une querelle; ordonnancer, donner un ordre, un mandement; chiquenauder, donner des chiquenaudes à quelqu'un.
DOB *kostar*, double couture, soulier qui se fait sans trépoint. — *klé,* contre-clef, ce sont deux claveaux ou voussoirs de la clef d'un cercle ou d'une plate bande. — *dain*, surdent, dent hors de rond ou entre-deux de la mâchoire, dent plus longue, oblongue. — *paseg*, faucillon, moitié de la plaine; croix qui se pose sur le ronet d'une serrure. — *anse*, assurance de panier, osier qui est sous l'osier tors qui fait l'anse du panier; huisserie, bâtis de charpente qu'on pose dans les cloisons pour servir de baie aux portes; mouillet, deux jantes formant ovale pour placer les rais de roue. — *dûd*, entrebaillée, fil de la trame qui n'est pas tout-à-fait fermé; fausse duite, défaut de fabrication dans les étoffes, occasionné par un jet irrégulier de la trame dans la chaine. — *hep*, bipenne, hache double à deux tranchants. — *figness*, contre-fenêtre, contrevent, double fenêtre vitrée à l'extérieur. — *pleu*, repli, pli redoublé sur un autre. — *virgul*, guillemets, double virgule.
DOBLAR *du chapai*, coiffe, toile, peau, réseau dans un chapeau. — *du spalir*, fer à cheval, petite pièce à l'épaulette des chemises d'homme.
DOIRMI *à pize*, découcher, rentrer le matin chez soi; dormir sur la couchette, la paille, faire le grand lit; dormir tête bêche, l'un la tête au chevet, l'autre la tête au pied du lit.
DOKTEUR *à l'pihott*, uromante, médecin des urines, qui connaît l'uromancie, l'inspection des urines.
DON *kô*, d'emblée, tout d'un coup, du premier effort; faire d'une pierre deux coups, tirer un double avantage, sans discontinuer, sans quitter.
DORÉ, éponger, v. a. donner la couleur au pain d'épice avec du jaune d'œuf; dorer la pilule, adoucir l'amertume par des apparences spécieuses.
DORLAINE, nonchalante, adj. qui agit lentement et mollement, par paresse.
DORMÉ-LIZETT, cataboucalise, s. f. chanson ancienne pour endormir les enfants; j'endors en chantant.
DOSSI, surdos, s. m. porte-trait, bande de cuir sur le dos du cheval qui soutient les traits.
DOT *d'kur*, croupon, s. m. cuir dit tanné, sans tête ni ventre, le meilleur des cuirs.
DOTEU, partisan du scepticisme, qui doute de tout, qui ne juge qu'après un long et mûr examen.
DOU *herain*, appétits, hareng peu fumé et peu salé, préparé à demi-apprêt.
DPITI, déchausser un arbre, un mur de fondation pour l'abattre.
DPUSLÉ, dépuceler, v. a. ôter la virginité; déflorer une fille, diviriliser; faire le premier acte d'un métier.
DRAPÉ, filer au fuseau, faire des fils de laine, soie, coton, à la main; ancien drapier; litre, ceinture funèbre autour d'une église, avec ou sans armoirie, bande noire.
DRESSI, échauder un plafond, mettre le premier mortier. — Chauvir, v. a. dresser les oreilles, les serrer contre la tête, se dit des chevaux, ânes et mulets. — *l'sop*, servir le potage, les légumes pour dîner.
DRET *d'kapusin*, froc, s. m. étoffe de laine croisée de couleur minime. — *d'batem,* tavaïolle, s. f. linge garni de dentelles, linceul pour le baptême. — Poêle, s. f. drap mortuaire dont on couvre la bière ou le cénotaphe. — Drap de pied, pièce de drap ou de velours sur le prie-Dieu pour des personnes du premier rang. — Carpette, s. m. gros drap rayé. — *d'baub*, peignoir, s. m. linge que le barbier endosse quand il fait la barbe ou coupe les cheveux. — *debaleg*, tapis d'emballage, gros drap rayé d'emballage. — *pelé*, drap qui montre sa corde, drap usé jusqu'à la chaîne.
DREU, droit naturel, règle générale dictée par la raison humaine. — *d'haul,* échellage, s. m. droit de poser des échelles partout où la réparation l'exige, droit de voisinage. — *boi,* arbre en estan, bois à tige droite sur deux pieds. — *d'plombeg*, ferrage, s. m. droit payé pour le plomb mis aux draps à leur sortie.

DREUD *resenn*, racine pivotante, qui s'enfonce perpendiculairement dans la terre.

DROUSS *du savon*, lie capitale, lie forte que la potasse laisse au fond de la chaudière; fèces, lie, sédiment, dépôt de liqueurs fermentées, filtrées. — *du piholt*, sédiment pétallode, fond écailleux de l'urine.

DROVI *ses ouïe*, se dessiller les yeux, se détromper.

DSERÉ, décintrer, v. a. démonter les cintres, la charpente d'une voûte. — *les raw*, décliqueter, v. a. dégager le cliquet des dents de son rochet; desserrer, relâcher; désantoyer, ôter ce qui empêche la roue de tourner.

DTO *les suin*, de tous côtés, en tous sens, à droite et à gauche, devant et derrière.

DUBRADLÉ, débordé, e, adj. femme, vie déréglée, débauchée, dissolue.

DUFILÉ *grô*, trac, s. m. cheval effilé, grand, étroit, mince de corps.

DUFNI *bômeul*, se blaser, v. pr. s'user les sens par excès de boisson. — *à chaur du païe*, faire venir chair de poule, donner le frisson.

DUGJONDE *(ô)*, disjoindre, v. a. séparer ce qui est joint; faire une disjonction.

DUGOSTÉ, avoir l'agueustie, privation, affaiblissement du sens du goût pour les aliments; inappétence, dégoût; anvrexie, dégoût des aliments, défaut d'appétit.

DUKOHI, dégingandé, e, adj. se dit d'une grande personne dont la contenance est mal assurée.

DUKOVRI, débacher, v. a. ôter la bache d'une charrette, la découvrir; sonder le bois, blanchir, découvrir la face du bois; découvrir le pot aux roses, le mystère d'une intrigue; déceler, etc.

DUMAIE *gjône feïe*, fillette, s. f. petite fille de l'âge de 8 à 14 ans; jouvencelle. — *dozaine*, sixain, s. m. six pièces ou 6, demi-douzaine. — *leunn*, frein, s. m. bois à demi-lune pour retenir la poulie; couteau à pied de bourrelier en demi-lune, sert à couper le cuir en poussant en avant; croissant, figure de la nouvelle lune en ☽; demi lunaire. — *rokeïe*, poisson, s. m. mesure, 32e partie du pot.—*pize*, demi-queue, tonneau de 240 à 260 pintes. — *tiess*, tête écervelée, sans jugement; esprit étourdi, léger, évaporé; tête fêlée; abat-joue ou salle, partie latérale du groin du cochon; demi hure de cochon, de sanglier. — *flich*, aile de fiche, la moitié d'une fiche à mamelon ou nœud. — *au*, semestre, s. m. six mois. — *teïe*, demi-taille, s. f. 32e partie de l'aune de Liége, ou 2 centimètres 5/1000.

DUSPAIZE, fromagerie, s. f. endroit où l'on fait, où l'on garde les fromages.

DUSPITÉ, dépiter, v. a. et pr. se fâcher, se mutiner, agir par dépit.

DUSPITEU, ergoteur, s. pointilleux, qui dispute, conteste mal à propos; dépiteux.

DUSTÈD, affaiblir, v. a. ôter la vivacité, la force du teint, de la couleur; détiser, ôter les tisons du feu, les écarter.

DUSTOID, détordre, v. a. remettre dans son premier état ce qui était tordu.

DUSTOKAIE *hauïe*, haie écotée, ses branches superflues coupées.

DUSTOPÉ *molin*, caillette, s. f. femme babillarde, frivole, sans retenue.

DUTTNEU, rétentionnaire, s. m. qui retient la propriété d'autrui; retenir injustement.

DVAIN *zoûf*, tableau intérieur de la baie d'une porte, d'une croisée prise en dedans. — *pô*, dans peu, sous peu de temps.

DVAN *main*, avant-main, s. m. position d'une chose à portée de la main; en expectative. — *paur*, part par préciput; prélèvement avant le partage; précipuité. — *d'auté*, parement d'autel, devant d'autel en étoffe entouré de moulures en bois. — *soula*, avant cela, précédemment. — *train*, premier cheval de la file.

DVINÉ, controuver, v. a. inventer une fausseté pour nuire à quelqu'un; supposer un fait.

DVIZÉ *to seu*, parler à parté, paroles dites à part soi; s'entretenir avec soi-même, parler seul.

DVOTI *(ô)*, plier sur la main, c'est faire tenir à une personne les mains étendues et écartées pour peloter.

DZEUR *du tass*, coupe, s. f. tasse, vase rond pour prendre le café.

DZEURI, réveiller, v. a. tirer du sommeil pendant la nuit.

DZO *main*, sous main, secrètement, en secret, en cachette. — *d'tass*, soucoupe, s. f. espèce d'assiette à pied plat, sert à prendre le café avec sa coupe. — *les bress*, aisselle, s. f. creux sous les bras; aine.

DZOHLÉ, désosser, v. a. ôter les os de la volaille, du gibier, la tête de cochon, les arêtes des poissons, etc.

DZONGUINÉ, désarçonner, v. a. se mettre hors de ses forces, de son état naturel.



EFLAMASION *des boyai*, entérologie; inflammation des intestins; entérite, colique inflammatoire des intestins.

EIND-DEU, entre-nœuds, espace entre deux nœuds d'une tige, d'une branche; — interligné, espace entre les lignes; — entre peau et chair, entre l'enveloppe ou pellicule qui couvre le corps et la substance molle; intercutané entre la chair et la peau, sous-cutané; — périnée, espace qui se trouve entre l'anus et la commissure postérieure des grandes lèvres, à peine un pouce de distance; — empeau, entre l'épiderme de l'écorce et le bois d'un fruit; — entre chien et loup, à la pointe, à la chute du jour, ou crépuscule; — entre-nerfs, espace entre les nervures du corps. — *deu laine*, réparage, deuxième coupe que le tondeur donne au drap.

EIND *no deu seuïe ti di*, entre nous soit dit; cela soit dit entre nous, sous le sceau du secret. — *la veïe et l'moir*, entre la vie et la mort, dans un danger imminent.

EINTRAUY, éclaircir, v. a. se dit des plants semés trop épais et dont on arrache le surplus.

EKNEIE *du lé*, cliquette, s. f. instrument fait de deux ou trois planchettes, attachées par une vis à écrou, qui s'ouvrent et se ferment à volonté, sert à retenir le lit; — tenaille droite de forge, servant à manier le fer rouge; tenaille, crochet en fer carré; goulue, à bouton, à chan-

frein; — moustache, pince à long bec servant à tenir le fer qu'on veut forger; — tran· e, ciseau acéré assujétit dans un l.oc, sert à divers arts; — chambrière, espèce de tenaille de maréchal pour donner la forme au fer à cheval et arranger le charbon dans le feu. — *du chirugien*, spéculumoni, instrument de chirurgie pour tenir l'anus ouvert; matrici-utéri, pour tenir la matrice ouverte; oculi, pour tenir l'œil ouvert; oris, pour tenir la bouche ouverte.

ELASTIK *du pip*, cylindre de fil de fer en circonvolution, treillissé de gomme élastique ou de soie pour les tuyaux de pipe.

ELÉBOR, ellébore, plante médicinale, le blanc est un violent purgatif, et la racine du noir est aussi purgative.

ELETT *du maurtai*, brée, garniture consistant en deux platines de fer recourbées sur le marteau pour tenir le manche. — *du molin au kariot*, épinglier, tréchoir, pièce de bois en forme d'U garnie d'épingles crochues pour conduire le fil sur la roue du rouet.

ELL, aîles de moulin à vent : il y en a qui sont posées verticalement et d'autres horizontalement, suivant la position du moulin; découvertes en 1651; Adrien Minsich est le premier qui les fit connaître. — *dè chausaie*, aîles, les deux pentes de la chaussée d'un pavé. — *dè pehon*, nageoires, membranes qui sert à nager, partie du poisson en forme d'aileron.

ENTAIL, tourniquet, s. m. morceau de fer plat percé d'un trou pour recevoir la tête rivée d'une fiche enfoncée dans une muraille pour retenir la persienne, le volet; — décollement, t. de charp., entaille, incision, coupure, mortaise.

ESBATT *lu bouaie*, échanger le linge sale avant la lessive.

ESCHAUSI, échausser, v. a. entrelacer, mettre, enlacer les jambes de quelqu'un en glissant.

ESOUSIAN, procecurante, s. m. homme qui ne se soucie de rien, n'estime rien; égoïste, blasé.

ESS *bon*, être d'un bon acabit, d'un bon caractère; doux et affable; être propre à tout faire, à être employé à tout. — *sot*, être dans le délire, déraisonner, avoir la fièvre délirante. — *et dou*, être en deuil, en habillement noir. — *et guignon*, avoir le trélu, mal prospérer dans ses entreprises. — *mauva*, marronner, v. n. murmurer tout bas, bisquer, avoir de l'humeur sans oser l'exhaler; vouloir du mal à quelqu'un, conserver de la rancune, haine cachée. — *lu chein au gran golé*, être le chien au grand collier, l'homme de confiance, de prédilection. — *lu rsiveu*, être le grenier à coups de poings, celui qui se fait battre souvent, reçoit des coups. — *pané*, être sans le sou, avoir perdu tout son argent au jeu. — *so des hess*, être sur des échelles, personne à jambes longues et grêles, sans mollets. — *as iauh*, être à son aise, vivre dans l'aisance. — *à s'pan*, vivre de son gain, de son travail. — *sitt aduzé*, être d'une grande susceptibilité, disposé à se choquer trop aisément. — *to freh*, être tout en nage, trempé jusqu'aux os par la pluie, fatigue ou marche forcée. — *to nou*, dénudé, adj. être sans chemise ou mal vêtu; déguenillé. — *to k'mesbrugi*, être rompu, roué, fatigué, brisé, etc. — *to donn pess*, être guindé, roide, tout d'une pièce. — *au koir du ses sèk sain*, être au bout de son rôle, ne savoir que faire, que dire.

ESPOZE *(ô) des lé*, pans de lit ou battants de couchette, qui, avec les goberges et les dossiers assemblés, forment un bois de lit.

ESPRAINDEU, lanternier, s. m. qui allume les lanternes, candélabres publics.

ESTAL *du golrai*, attelle, s. f. planche du collier des harnais; petit ais.

ESTROUPI *d'onn main*, unimane, qui n'a qu'une main, qui a un gamphose, articulation immobile des os.

ETASÉ, sertir, enchasser un objet dans, faire un enchassement de pierreries. — Emarger, couper la marge, porter en marge, écrire sur; — sceller, arrêter avec le plâtre ou mortier des pièces de bois ou de fer, sceller en plomb.

ETBALÉ, engrosser une femme, une fille, pop.

ETCHERP, squenée, s. m. petit manteau de femme, manteau pour l'été. — *du priess*, numéral, bande d'étoffe que le prêtre a sur les bras; — brayère, ceinture ou écharpe pour porter un drapeau.

ETCHANTÉ, charmer, produire un effet extraordinaire par un charme.

ETERVAL *des heïe*, pureau, s. m. partie de la tuile ou de l'ardoise qui n'est pas recouverte sur un toit.

ETFAN *gauté*, enfant amignardé, mignoté, gâté, traité avec affection. — *d'gjubern*, enfant de troupe : on en passe deux par compagnie; ils reçoivent le pain, la demi solde, et l'habillement jusqu'à 16 ans; — ballotin, jeune enfant dans une société qui tire les billets à la loterie.

ETGJEU, enjeu, s. m. mise au jeu; passe.

ETGLIZE *de gjuif*, synagogue, s. f. lieu de l'assemblée religieuse des juifs ou culte public; il en existait du temps de David. — *de gueux*, temple des protestants, prêche; édifice public.

ETGRÉ *alowé*, marche d'escalier usée à force de marcher dessus. — *à l'aiw*, embarcadère, s. m. degré en pente construit dans le mur d'un bassin, d'un canal, d'un étang.

ETGROHI, enceinturer, devenir grosse d'enfant; grossir.

ETKAM *à bigoinn*, mandrin, s. m. longue branche d'une enclume. — *du ban*, enclumeau, s. m. petite enclume portative. — *du kenoni*, estampe, s. m. espèce d'enclume d'ouvrier à canon ou pièce d'acier profilée.

ETKAR, déboitement, s. m. dislocation d'un os qui sort de sa place; époînté.

ETKOT, encore, adv. de temps, de nouveau, de moins, de plus, derechef; encore une, une deuxième, une troisième fois. — *bin*, encore bien, peut-être.

ETKPAUHI *so stauf*, engraisser les bestiaux au fourrage sec dans les étables.

ETLAMEG, moisson, longueur de la chaîne pour la dimension des draps.

ETLAURGI *on dret*, élizer, tirer le drap dans sa largeur par ses lisières pour l'étendre.

ETLEVÉ *onn pir*, broyer une pierre, la suspendre au câble de la grue, la monter en place.

ETLOIE (ï), St. Eloi de Noyon, se fête le 25 juin.

ETMAKRALÉ *d'freu*, engourdi de froid, être

perclu, sans mouvement.

ETMANCHEG, assemblage d'onglets pour les moulures; à queue d'aronde avec entaille évasée, à demi-bois, à cheville, à entaille et épaulement, en enfourchement dont la mortaise et le tenon occupent la longueur de la pièce; — emmortaiser, faire entrer les bouts de bois des charpentes dans leurs mortaises; — édenter, placer des dents à divers ustensiles.

ETNAWI onn hott, enlacer, trouer un tenon et une mortaise pour les cheviller.

ETMARMAIZE, être dans la perplexité, dans une irrésolution fâcheuse, dans un grand embarras.

ETNAIR a krok, crochet à œillet de collier, sert à accrocher les traits du limonier.

ETPAGNO, pagnote, lâche, poltron; coq et poule nains à jambes courtes garnies de plumes.

ETPAUMÉ, rallonger le bois à trait de Jupiter, en trait écarté, en entaille à moitié bois de chaque pièce; — empâture, jonction de deux pièces de bois.

ETPEIE, brette, sorte de longue épée ainsi nommée parce que les premières ont été fabriquées en Bretagne (France). — Flamberge, épée luisante grosse et forte du temps de la chevalerie; — braquemart, épée courte et large qu'on portait le long de la cuisse; — rapière, ancienne épée longue à deux tranchants; — épée de bois droite et plate qui sert au couvreur en chaume; — estoc ou estocade, ancienne et longue épée pour percer.

ETPÉZE *du seli*, piquette, s. f. pince à dents du bourrelier.

ETPLAUZE *du haurpih*, piscalion, s. m. emplâtre de poix résineuse; sparadrap, toile trempée dans un emplâtre fondu; céropisse, emplâtre de poix et de cire; ciroëne, emplâtre où il entre de la cire, pour les foulures, les contusions sans ouverture; dropax, emplâtre dépilatoire de poix et d'huile; diabotanum, emplâtre pour les loupes; chicotin, herbe, poudre, suc très-amer pour frotter les mamelons d'une nourrice; diatylon, emplâtre composé de mucilage; diapalme, emplâtre de feuilles de palmier; calotte, emplâtre agglutinatif qu'on applique sur la tête d'un teigneux; mouche, morceau rond de taffetas mis sur le visage, etc.

ETPOLETT, contre-épaulette, s. f. c'est une patte d'épaulette sans franges; trèfle, ornement diversifié que portent quelques musiciens de la troupe en forme d'épaulette.

ETPOUSLÉ, pulvérulent, adj. poudreux, chargé de poussière; poussiéreux, plein de poussière.

ETSEIGN *don dret*, rosette, indication adoptée par le fabricant de draps avec le nom, la demeure et le numéro.

ETRIGAN, scapin, s. m. intrigant de basse classe, ardélion qui se mêle dans toutes les affaires à son profit.

ETRIK *du priess*, sacerdotage, intrigue, commérage qui fomente la discorde.

ETSAIN, gomme résineuse qui découle par incision d'un arbre oliban, de l'Arabie; cette précieuse substance a eu dans tous les temps le privilége de servir au culte de la divinité; et est connue de presque toutes les nations.

ETSAINZE, essence, quintessence prototype, perles, fines fleurs, crême.

ETSÈD, décidence du ventre, chute du ventre d'une femme grosse lorsque l'enfant est sans vie.

ETSERÉ *à l'ouh*, forclos, arrêté à une porte qu'on vient de fermer.

ETSI, manivelle, s. f. petit essieu de bois rond, sert aux charrons pour conduire leurs roues.

ETTASÉ, encaquer, mettre en caque comme des harengs, entasser dans une voiture.

ETTAIND *lu wastad*, entendre le jeu, la plaisanterie, aimer les mots pour rire.

ETTESÉ, engerber, mettre en gerbes les grains, les céréales; homme entassé, dont la tête est enfoncée dans les épaules.

ETTONNÉ, entonner, v. a. verser avec un entonnoir dans un tonneau; t. de musique, mettre sur le ton; chanter le commencement d'un air, d'une chanson.

ETTRANG *gou*, goût sauvagin qu'ont quelques oiseaux; chair de bêtes sauvages.

ETVEIE *du chir*, tenesme, s. f. épreinte douloureuse au fondement avec envie d'aller à la selle sans évacuation. — *du vômi*, nausée, s. f. envie de vomir, soulèvement du cœur; ce qui excite, qui cause.

ETVILMÉ, empirer, v. a. et n.; plaie qui devient pire qu'elle n'était.

ETVINTÉ, tête à l'évent, étourdie, légère; homme étourdi, léger.

ETVITÉ, semondre, v. a. inviter à une cérémonie; appeler, convier, prier à un festin.

ETVOY *au dial*, envoyer à tous les diables, rebuter avec colère, indignation.

EUILLET *bandson*, œillet de poète, œillet barbu; jalousie, bouquet parfait, bouquet tout fait.

EURAIE, médianoche, s. m. repas en gras après minuit à la suite d'un jour maigre; réveillon.

ETWERA *d'ouhai*, étalière, s. f. fil blanc, filets circulaires sur des perches; bâtonnet sur les plants nouvellement semés.

ETWERAH, hideux, se, adj. horrible à voir; dégoûtant, affreux, effroyable.

EZEKRIR, immatriculer, v. a. enregistrer sur la matricule d'un corps, d'un régiment, le nom, le signalement, les mutations, etc.

F

FA *d'four*, tas de foin de six pesées de 72 livres de Liége chacune; fasciculée, ce qu'on peut porter d'herbes sous le bras, petit faisceau.— *d'Loi*, javeline, s. f. fagot de sarments de bois mort; bottes de lattes, d'échalas.

FAGUENN *du fornai*, tieulet. s. m. très-petit fagot pour allumer les fourneaux de fabrique.

FAII *d'elpeingn*, flanc de vache, s. m. partie du cuir tanné depuis les côtes jusqu'aux hanches; cerf-volant, cuir tanné sous le ventre. — *el ignrai*, couche, s. f. linge dont on enveloppe, garnit un enfant.

FAIE *(i)*, sixenaire, adj. six paires de feuilles disposées en verticelles. — *du toubak*, feuille de nicotiane, s. f. plante âcre et caustique, irrite les nerfs, fait éternuer et moucher; violent purgatif. — *du saine*, feuille, follicule du sené, plante médicinale à gousse, graine et feuille purgatives, très-usitées en médecine de temps immémorial; il y a plusieurs sortes de sené : le paste, le tripoli, Alep. — Diasené,

s. m. électuaire purgatif de sené. — Emerus, s. m. sené bâtard. — *du bial*, feuilles effeuillées de bouleau, des menues branches du bouleau nain ou à balais; elles servent à la teinture des laines. — *du molin*, croisille, s. f. feuille de bois très-mince en cercle sur une roue, sur le rouet d'un fileur, d'un cardier.

FAINDAN *du gveie*, feuton, t. de charp., morceau de bois de longueur avant qu'il soit arrondi pour faire des chevilles.

FAIN *d'chein*, limoctonie, s. f. faim mortelle, jeune excessif. — Inanition, faiblesse causée par le jeune, le défaut de nourriture. — Adéphagie, s. f. appétit vorace, insatiable; — boulimie, grande faim fréquente avec défaillance et dépérissement; — pica, appétit dépravé des femmes enceintes qui leur fait manger du plâtre, de la craie, etc.

FAINDE-FILON, fente qui se fait à travers les couches sous toute sorte de direction; est vide ou remplie.

FAINDE *du woizi*, écafer, t. de vannier, partager l'osier en deux pour ourdir un ouvrage.

FAL (*â*), étourneau, s. m. cheval gris-jaunâtre; cape de more, cheval à poil rouan et à tête et pieds noirs.

FAM *au klikott*, drapelière, qui rassemble les chiffons. — Chiffonnier, ère, s. celui ou celle qui ramasse les chiffons. — *ki poid lu koudchauss*, porte-culotte, femme maîtresse à la maison, qui maîtrise son mari, lui a pris son ascendant.

FAR *du moir*, pourrissoir, s. m. cavité dans un mur servant de tombeau.

FARENN, farine en rance mêlée avec le son, farine gruauteuse, dure; farines résolutives: celles d'orobe, de lupin, de fèves, d'orge, de lin, de lentille, de fenugrec. — *d'avône*, farine de gruau, avoine mondée.

FARO, propret, s. et adj. qui a une propreté affectée, recherchée, étudiée.

FASONÉ *les pai*, ravaler les peaux, les passer sur un fer rond, t. de corroyeur.

FASS, jabot, s. m. poche membraneuse des oiseaux sous la gorge, surtout les pigeons; grosse gorge, gésier, deuxième ventricule des oiseaux. — Panneau, s. m. fond extérieur d'une pierre taillée, de doucette taillée en dedans ou en dehors de la cavité. — Facette, s. f. petite face ou superficie d'un corps taillé; facetter, tailler en facette. — Surface, s. f. longueur et largeur sans profondeur; superficie extérieure; dehors d'un corps. — Façade, s. f. face, partie extérieure d'un bâtiment qui se présente sur une rue, côté par lequel on arrive à un bâtim^t.

FAU-BI, lancière, s. f. petit canal d'écoulement.

FAU *boi*, flache, s. f. moins dans le bois où était l'écorce; nœud dans le bois qui empêche que l'équarrissage soit parfait. — *chein*, patte-pelu, s. m. fourbe avec douceur, trompeur adroit; ardélion, homme qui fait le bon valet, qui a toujours l'air affaire, qui a plus de parole que d'effet. — Escobar, s. m. homme rusé, faux, à restriction mentale. — *dévo*, illuminé, e, adj. hérétique, visionnaire, fanatique, qui se croit inspiré. — *gobrai*, faux collier, partie du harnais des chevaux autour du cou sous le collier, se fait en toile piquée en forme de matelas. — *gjou*, faux jour, clarté indirecte, lueur fausse, sombre et oblique qui donne aux objets une autre couleur. — *hourmain*, faux étai ajouté à un autre. — *kadran*, fausse plaque, celle où le cadran d'horloge s'applique. — *kèkina*, augustura, arbre d'Abyssinie dont l'écorce peut remplacer le quinquina en pharmacie. — *kô*, faux coup, qui n'a pas réussi, porté à faux; chasse-morte, coup perdu, affaire qui ne finit pas. — *krok*, contrelattoir, outil servant aux couvreurs pour soutenir les lattes en clouant dessus, fer terminé par un crochet. — *mainb*, chainon ouvert au milieu ou espèce de crochet adapté à une chaîne pour crocher de côté et maintenir; faux chaînon, anneau de fer rond ou ovale non soudé que l'on a en réserve pour joindre aux anneaux défectueux. — *mammron*, mamelon artificiel, petit instrument qui supplée à l'allaitement naturel. — *manoïeu*, faux monnayeur, qui fait la fausse monnaie, qui altère et contrefait la monnaie. — *môr*, mors de bois enduit de divers médicaments pour remède dans la bouche du cheval. — *neur*, faux indigo, galéga des teinturiers, donne une couleur d'un noir bleuâtre faible. — *né*, touret de nez, faux nez, petit masque qui ne cache que le nez. — *no*, pseudonyme, qui a ou qui a pris un nom supposé. — *or*, or de chat, faux or; mica jaune, cuivre doré passé dans la filière. — *pa*, pas mal assuré; faux pas, faute commise, imprudence, imprévoyance d'une fille qui se laisse corrompre. — *pi*, pied de biche, morceau de bois dur dans le bout duquel est une entaille triangulaire; sert à maintenir le bois sur l'établi. — *pilot*, cagot, e, s. et adj. hypocrite, faux dévot. — *planchi*, soupente, cloison horizontale, plancher construit dans la hauteur d'une pièce pour en faire deux; faux plancher. — *pleu*, étranglure, s. f. faux pli du drap par le foulage, pli déplacé; godure, grimace dans les coutures. — *puss*, puisard, citerneau, espèce de puits creusé destiné à sécher une cour recouverte de dalles et où se perdent les eaux pluviales; puits perdu, puits à fond de sable où les eaux se perdent. — Bétoires, s. m. pl. trous ou puits remplis de pierrailles dans les champs. — *rislet*, sourire, v. n. léger mouvement plus ou moins agréable ou moqueur de la bouche et des yeux; ris sardonique, forcé; — arrire, v. n. sourire; — rioter, diminutif de rire, rire à demi. — *sam*, somme interrompu, léthargique, assoupissement agité, trouble. — *skwuer*, sauterelle, s. f. instrument de mathématiques pour prendre des angles; fausse équerre à bras mobile. — *supor*, garouenne, s. f. pièce de bois qui soutient une poulie. — *soumi*, crible, faux sommier, support en traverse, linteau qui porte le fardeau. — *titt*, faux titre, premier titre ou fausse page, première page d'un livre avant le titre. — *ton*, faux accord, faux ton, fausse corde, dissonance de la musique. — *tro*, arrière-bouche, pharynx, orifice supérieur du gosier qui touche à la bouche. — *vizeg*, masque, s. m. faux visage de papier, de carton, de velours; empreinte du visage, fausse apparence.

FAUSAIE *madame*, guenuche, s. f. femme laide et fort parée.

FAUSÉ *valet*, garçonnière, s. f. fille qui fré-

quente les garçons, qui en a les manières; garçon féminiforme, qui a la forme, les manières d'une femme; hommasse, qui tient de l'homme; femme, voix, taille, etc., d'un homme.

FAUSSAI *d'hernu*, fauçonneau, c'est la plus haute pièce de bois du cabestan, elle est posée en travers avec une poulie.

FAUSS *awaie*, tenon à peigne; c'est un tenon de rapport qu'on colle dans les traverses avec goujons, soit droites ou cintrées. — *bottnir*, boutonnière figurée. — *daintur*, ratelier artificiel, rangée de dents que l'on place artistement, soit à la mâchoire supérieure ou inférieure. — *tress*, coin, s. m. tresse de faux cheveux. — *gjamb d'air*, accoinçons, charpente ajoutée à un toit pour le rendre égal des deux bouts. — *mang*, bout de manche au gros du bras, dessous la robe postiche, garde-manche, fausse manche par-dessus. — *kenel*, scavisson, écorce d'un jaune roussâtre, espèce de cannelle matte, écorce du cassia-lignea des Indes orientales; cannelas, écorce à goût de cannelle. — *kôp*, fausse coupe, t. de métier, assemblage inégal, coupe à contre-sens. — *kouche*, faux germe, masse de chair informe qu'une femme accouche, suite d'une imagination trop vive ou troublée; fausse couche, accouchement avant terme; effluxion, avortement du fœtus avant trois mois; avorton, né avant terme; faux germe, conception d'un fœtus informe. — *poitt*, placard, porte d'appartement placée sur le mur pour faire symetrie. — Poterne, s. f. porte secrète des fortifications donnant dans les fossés au pied des remparts. — *press*, guinde, presse à moulinet, t. de tondeur de drap. — *purizaie*, pneumonie, péripneumonie ou pleuzésie catarrhale, fausse, rhumatismale; douleur des articulations.

FAUSTINÉ, capter, v. a. attirer, gagner, chercher à obtenir par insinuation captieuse.

FAUTEUIE (i) *du malaud*, confessionnal, s. m. sorte de fauteuil à jour de côté pour appuyer les coudes et la tête du malade.

FAUTT, incongruité, s. f. faute contre la bienséance, le bon sens, en paroles, en actions; impolitesse, saleté, etc.; lacune, vide, défaut de suite. — *et boi*, chartagne, s. f. défaut, retranchement caché dans le bois.

FAVETT *au neur et tiess*, fauvette à tête noire, est la plus commune, son chant est agréable et soutenu. — *du hauïe*, zizi, s. m. bruant des haies. — *d'iviair*, mouchet, moucet, s. m. fauvette d'hiver, fauvette de haies et de buissons, gobe-mouches, voltige fort bas autour des haies.

FAVORI, favoris, s. m. pl. barbe près l'oreille, le long de l'os dionysique, près et le long des tempes.

FAYON, protubérence, s. f. éminence, allongement d'une partie osseuse ou charnue sur la jambe d'un cheval.

FÉ *à dozaine*, endouziner, v. a. faire mettre diverses marchandises par douzaines. — *allé on sek*, lancer un cerceau devant soi, le faire rouler en frappant dessus; jeu d'enfant. — *asoti*, faire endever, enrager, avoir grand dépit. — *à s'tiess*, se conduire à sa tête, n'en faire qu'à sa tête, sans conseil. — *aveul*, aveugler, v. a. priver de la vue, de la raison; éblouir, surprendre l'esprit. — *babaw*, dégobiller, v. a. vomir, jeter par la bouche ce qui est dans l'estomac. — *barett*, faire l'école buissonnière, ne pas y aller. — *bizé*, faire un rapt, enlever une fille, une femme, une religieuse; il y a deux sortes de rapt : par séduction ou par violence. — *bon kour so maul et gjamb*, faire bonne mine à mauvais jeu; dissimuler, feindre d'être content. — *daminé*, taquiner, v. a. tancer quelqu'un, le contrarier. — *des audioss*, faire des grandeurs, faire ou contrefaire le grand sans en posséder les qualités. — *des boirai*, botteler, v. a lier en bottes, en assemblages, en faisceaux de même nature. — *des chestai*, faire des souhaits en l'air, former des entreprises ou des desseins chimériques. — *des gloria*, faire le gloria, liqueur chaude composée de café, sucre et eau-de-vie. — *des hervai*, rompre, v. a. mettre en pièces en brisant; casser. — *des kavalkaud*, faire des étourderies de jeunesse. — *des krisou*, faire des cancans. — *del moral*, moraliser, v. a. faire des réflexions morales; endoctriner, catéchiser. — *des lôhai*, voluter, v. a. dévider le fil sur des fusées, faire des pelotes; peloter, faire des volutes. — *del pône*, donner, faire de la peine, causer du chagrin, outrager quelqu'un. — *des maul et pauïe*, occasionner, donner lieu, susciter, exciter des querelles. — *des moh à deu kou*, faire des merveilles, des choses rares, extraordinaires. — *dob*, faire volte, t. de jeu de cartes, faire toutes les levées. — *des paskaie*, pasquiner, v. n. faire des pasquinades; coupleter, faire une chanson, des couplets pour ou contre quelqu'un. — *des tress à ses gvet*, faire des cadenettes, de longues tresses de cheveux, goût enfantin. — *des falbala*, faire une cacade, mouvement d'impétuosité inutile; folle entreprise.—*du s'bok su kou*, se dédire, v. pr. se rétracter, désavouer, ne pas tenir sa parole; affirmer, assurer, nier, fausser sa parole; dénier. — *frug so l'amoiss*, faire faux feu, manquer son coup; brûler un vain encens, faire choc. — *gross*, engrosser, v. a. rendre une femme, une fille enceinte. — *hourmain*, échafauder, v. n. dresser des échafaudages pour bâtir, etc.—*koku*, cocufier, v. a. faire quelqu'un cocu. — *kapott*, faire capot, faire toutes les levées, t. de jeu. — *kori on bru*, ébruiter, rendre public, divulguer quelque chose. — *kreur*, donner de la gabatine, en faire accroire; tromper par des promesses ambigues, faire accroire ce qui n'est pas vrai. — *l'om*, faire l'homme de bien, afficher une qualité morale, intellectuelle; faire le savant, l'entendu, l'insolent, le généreux. — *l'avokat*, avocasser, v. n. exercer, faire le métier d'avocat. — *l'awou*, moissonner, aoûter, faire la moisson, recueillir, récolter, enlever les céréales des champs. — *l'banquet*, banqueter, faire un banquet, un festin, repas magnifique après les nôces d'un mariage. — *l'baup*, faire la barbe, raser, couper le poil du visage, du menton et des joues; faire la barbe à quelqu'un, être plus fin, plus rusé qu'un autre; braver quelqu'un, lui faire la nique. — *les foch*, faire les cornes, t. de mé-

pris, montrer à quelqu'un ses doigts écartés en forme de cornes par moquerie; faire la nique, se moquer. — *les hegn*, faire des grimaces, mauvaise mine, mauvais accueil, grimacer quelqu'un. — *les kwanze*, faire mine, apparence trompeuse de faire le bien; dissimuler, art de cacher sa pensée. — *les kwanze du ploré*, pleurnicher, feindre de pleurer, faire paraître comme réel. — *l'galan*, coquetter, faire le coquet, avoir des manières, des paroles employées à dessein de plaire. — *l'gjone am*, s'enjuvencer, faire le jeune homme, l'aimable, affecter la force et la gaieté. — *l'paket*, faire un pâté, arranger les cartes en les mêlant pour gagner. — *l'dokteur*, faire le docteur, être pédant, tranchant son instruction. — *l'paur*, égaliser, égaler le partage des lots par portions dans un partage; lotir, partager, faire des lots; portionner, diviser par portions. — *les etseign*, fauder, marquer une étoffe de laine avec de la soie en pointant les pièces; faire le faudage. — *l'fiess dvant l'dikauze*, compter sans son hôte; croire, espérer à quelque chose qui n'arrive pas. — *l'kaw*, faire la queue à quelqu'un, le supplanter, lui couper l'herbe sous le pied. — *l'kantizem*, catéchiser, instruire des mystères de la foi, de la religion. — *l'ipokritt*, storticuler, faire l'hypocrite en penchant la tête, en marchant la tête baissée. — *l'maize*, faire le maître, l'expert, le savant; qui veut commander, prépondérer sur. — *l'malin*, faire l'entendu, le capable, le suffisant, l'important, l'arrogant. — *l'makral*, se convulser, s'agiter convulsivement, faire accroire aux spectateurs d'une perte, d'un malheur; carpe pamée, femme qui feint de se trouver mal. — *l'patt du vlour*, faire la chattemite, hypocrite à l'air doux, humble; flatteur pour tromper; faire patte de velours, cacher le dessein que l'on a de nuire. — *l'poif et l'bai tain*, faire la pluie et le beau temps, tenir tantôt un langage tantôt un autre, se contredire. — *longjain feu*, hésiter, être embarrassé, lent à parler, à agir; être indécit, incertain. — *l'poupau*, poupiner, se donner un air poupin, se parer d'une manière enfantine. — *l'pari*, paresser, cagnarder, vivre dans la paresse, dans la fainéantise. — *l'mesti du s'pér*, être enfant de la balle, fils de maître qui exerce la profession de son père. — *l'sop*, cuisiner, faire la cuisine, apprêter les viandes, les légumes; faire la soupe, potager. — *lu ptitt bok*, faire la miaurée, la petite bouche; manger ou parler peu, faire la dégoûtée. — *lu streud*, faire la pimpesouée, femme qui fait la délicate et la précieuse; faire la saintenitouche, pour dire faire l'hypocrite, le bon apôtre; faire la bigote, affecter un dehors simple et innocent pour faire le sage. — *mamaie*, palper, manier, toucher, flatter, caresser avec la main, t. enfantin; gestes, paroles, qui témoignent l'affection. — *mamaw*, margauder, se dit de la caille qui prélude; margotter, se dit du cri de la caille. — *mauvré*, faire dépiter, faire enrager quelqu'un, mécontenter, faire mettre en colère; effarer, troubler, mettre hors de soi. — *mi*, surpasser, faire mieux, excéder plus parfaitement. — *minou-m...e*, faire le patte-pelu, le doucereux, le doux sans être agréable; affection trompeuse. — *nâne-nâne*, faire dodo, t. enfantin, faire dormir un enfant. — *nonand*, faire repic, t. de jeu de piquet; nonanter, faire 90 points au jeu. — *on ko d'liess*, faire une étourderie, un coup de tête, une échappée, une échauffourée, une cacade. — *onn hour*, torcher un brin de bois pour lier; faire un cordon en osier, coudrier, etc. — *on koroniss*, chaperonner, couvrir un mur, etc., d'un chaperon. — *on lai grognon*, faire la moue, sorte de mine, de grimace en allongeant les lèvres par humeur. — *paket avou l'dial*, faire un pacte, un accord, une convention avec le diable. — *pâpi*, crépiter quelqu'un, l'embrasser fortement contre la poitrine, ce qui gêne la respiration. — *pihran*, baiser le cul de la vieille, perdre au jeu sans prendre un point, une levée. — *pochi*, berner, faire sauter en l'air par le mouvement d'une converture, etc.; faire sauter un ragoût par le mouvement du bras. — *pochi onn augn*, bauduinage, accouplement d'un âne avec un baudet; bauduiner, engendrer un âne. — *pochi onn robett*, faire bouquiner une lapine par le lapin. — *pawou*, faire peur, intimider, donner de la crainte, de l'appréhension. — *onn vess man tournaie*, faire une cacade, une folle entreprise; mauvais succès. — *peté s'korîd*, faire claquer son fouet, se faire valoir, avoir de la jactance, se prévaloir. — *rnaurdé*, faire regorger, forcer à restituer, faire renacler. — *sainblan*, faire mine, apparence trompeuse de faire le bien; art de cacher sa pensée; feindre, dissimuler, déguiser ses projets. — *sauté l'bank*, débanquer, gagner toute la banque. — *ses klâd*, faire ses choux gras de quelque chose, en faire ses délices, son profit; faire son annonce; faire ses provisions pour un an. — *s'kala*, butiner, faire du butin, amas d'argent; faire sa bourse, son coup; amasser un magot. — *s'kuid*, faire sa tâche, l'ouvrage qu'on donne à faire dans un temps limité. — *s'paket*, carphologie, crocidisme, espèce de convulsion symptômatique voisine de la mort; faire son paquet, quitter son domicile. — *s'pan*, séparer ses intérêts de ceux de sa famille en vivant sous le même toit. — *s'prangi*, faire sa méridienne, sommeil après son dîner. — *soisante*, faire pic, t. de jeu de piquet. — *s'ni*, se nicher, se placer en quelque endroit, se munir, se préserver d'évènement. — *s'taud*, beurrer un morceau de pain, mettre du beurre sur du pain. — *su ryet*, ressuer, rendre l'humidité intérieure, aider l'évaporation. — *taire*, enjoindre, ordonner, commander; enjoindre à quelqu'un de se taire, de faire silence. — *vey*, démontrer, prouver, enseigner.

FEBLESS *du stoumak*, dispepsie, s. f. digestion faible, lente, laborieuse.

FÉENE, panne, s. f. graisse sous la peau du cochon et de quelques autres animaux; axonge, graisse condensée dans les follicules; adipeux, graisse molle et humide de porc.

FENESS, foin précoce à feuilles sétorées, à fleurs en panicule, en épi, à chaume presque nu.

FENN *et godd*, gouttelette, s. f. petite goutte d'eau, jet d'eau en filet. — *et lett*, nompareille et parisienne, caractères d'imprimerie t...

petits. — *et waff*, galette, s. f. pâtisserie feuilletée faite avec de la belle farine pétrie avec du beurre frais. — *gaùd*, repassette, s. f. carde très-fine avec laquelle on donne à la laine la dernière préparation avant la filature. — *pai*, cuticule, s. f. épiderme, peau très-fine; première peau des plantes. — *pousi*, atôme, s. m. molécule, corpuscule invisible; grain de poussière.

FERAIL *donn tauf*, sabot, garniture des pieds d'une table à roulettes.

FERANN, virole, s. f. petit cercle de métal autour d'un manche; anneau; frette, cercle de fer au bout d'un morceau de bois pour l'empêcher de se fendre. — *du fôrai*, bouterolle, s. f. garniture du bout d'un sabre, d'une épée; ferret, fer d'aiguillette; afférar, morceau de cuivre au bout du lacet.

FEREG-FOU, suffusion, s. f. épanchement du sang, de la bile sous la peau, forme les échaboulures; — rouffe, espèce de gale éphémère des enfants à la mamelle.

FERÉ *l'aiw*, paner, v. a. tremper du pain grillé dans de l'eau. — *les gvô*, marescauscier, v. a. ferrer un cheval, brocher avec le brochoir les clous au travers du fer et de la corne du sabot; Childeric, roi de France, fut le premier qui fit porter des fers à ses chevaux, en 481. — *les raw*, embatage d'une roue, application des bandes de fer sur la roue.

FERI *et piou*, maladie pédiculaire, phthiriase, petite tumeur dans la peau, remplie d'une foule de petits poux un peu plus blancs que les poux ordinaires.

FERMAN *d'kof*, auberonnière, s. f. bande de fer sur laquelle l'auberon est rivé.

FEROU *donn sèr*, pêne, s. m. petit verrou, morceau de fer que la clef fait aller et venir.

FESSAUR, fessier, s. m. qui a de grosses fesses.

FESSEG, clayonnage, s. m. branches entrelacées.

FESS *du mesti*, cartero, s. m. lame de bois qui contient les fils de la chaine d'un tissu, écartés les uns des autres.

FESTON, rinceau, s. m. ornement formé de branchages et de feuillages recourbés sur eux-mêmes. — *d'abi*, prétintaille, s. f. ornement découpé qui se met sur les robes des femmes : ruban, galon mis en feston.

FEU, phare, s. m. grand fanal placé sur une tour au bord de la mer, pour avertir la nuit les navires du voisinage de la côte. — *d'artifiss*, feux pyriques, feu d'artifice dans un lieu clos. — *d'sain Antône*, danse de saint Guit, convulsion des enfants, accompagnée d'inflammation subite et la mort. — *drain les boyai*, entérite, s. m. inflammation des intestins; gras-fondure, inflammation de la graisse du bas-ventre, du misentère, des intestins. — *grieu*, feu grisou, feu terreux, fluide gazeux, inflammable, avec détonation dans les mines, vapeur dangereuse, condensée. — *sauvag*, gale au visage. — *et pi don gvô*, fusée, s. f. maladie du canon des chevaux.

FEU *d'bandag*, bandagiste, s. m. — *d'chandell*, chandellier, s. m. — *d'awuie*, aiguillier, s. m. — *d'chey*, rempailleur de chaises. — *d'kalott*, calottier, ère, casquettier, ère, s. — *d'kalson*, caleçonnier, s. m. — *d'kautizem*, catéchiste, s. m. — *d'kofleu*, couverturier, courte pointier, s. m. — *d'kouperou*, courbeteur, bonneteur, s. m. — *d'pianô*, accordeur de pianos. — *d'poup*, poupetier, s. m. — *d'alenn*, alènier, s. m. — *d'choukola*, chocolatier, s. m. — *d'soflet*, soufflletier, s. m.; le soufflet a été inventé par le philosophe Anacharsis. — *d'sandal*, sandalier, s. m. — *d'sonett*, sonnettier, s. m. — *d'treïss*, treillageur, s. m. — *du stoûf*, poêlier, s. m. — *du sporon*, éperonnier, s. m. — *d'moirti*, gâcheur de mortier.

FEUD *(à) rosti*, gogne, s. m. du veau rôti avec du sang.

FÈV *du gvô*, féverole, s. f. petite fève de marais pour les bestiaux; l'on compte 63 espèces de fèves; haricot, plante légumineuse.

FI *blan*, fil bas-breton; fil de Cologne, n'est point tors; fil d'Epinai, les cordonniers font des coutures légères pour joindre avec ce fil. *d'daintel*, grelot, nom d'un fil très-fin, blanc et plat, pour la broderie à l'aiguille. — *darka*, fil d'archal, fil de métal; Richard Archal en est l'inventeur; fil de laiton, c'est du cuivre tiré à travers le pertuis d'une filière. — *d'aurgjain*, fil d'argent passé à la filière. — *d'beguenn*, fil à la religieuse, fil blanc très-délié, pour les fins ouvrages. — *de koss*, fil de Cos, ou fil imitant la gaze de l'île de Cos, en Grèce, le plus fin et le plus fort de tous les fils. — *d'herna*, appelet, fil tors à trois bouts que l'on garnit d'hameçons pour la pêche. — *d'sauro*, fil bleu, bon teint, de plusieurs nuances. — *uni*, fil suivable, bien égal. — *gri*, lin filé uni de toute grosseur, sert au cordonnier pour ligneul. — *kmelé*, fil crampillé, ébouriffé, brouillé. — *mo*, fil lâche, qui n'est pas tendu, serré; mou. — *rtoirdou*, fil retors, fil très-fort.

FIAIR *à baguett*, fer à carillon, barre de fer. — *à batt lu menn*, aiguille, fer acéré pour le roc, pour creuser un vide et l'emplir de poudre à tirer. — *à bouché*, quenouillette, verge de fer qui a un bout arrondi; sert au fondeur pour boucher le godet du métal fondu. — *à bouré*, fer à bâtir, instrument de bourrelier pour rembourrer les colliers; — broche à piquer, fer de bourrelier pour faire tenir la bourre. — *à broulé*, pointe de feu, morceau de fer long terminé en pointe, que l'on fait rougir pour percer la peau du cheval. — *broulé*, chaulfure, mauvaise qualité de fer ou acier, resté trop longtemps à un feu violent. — *à chessi*, batte, morceau de fer lourd et carré, sert au vannier pour presser les osiers. — *à frizé*, fer à friser, espèce de pince à deux branches, servant au perruquier à pincer les papillottes; fer à toupet, frisoir. — *à klawé*, boulon, fer de deux pieds de long, forgé en tête pour clouer et rabattre les clous. — *à kostar*, fer à couture, pour bottier. — *à krain*, fer brette, outil denté. — *à pikar*, craquette, fer à rainure pour repasser sur les boutonnières. — *à piké*, périer, morceau de fer emmanché au bout d'une perche pour ouvrir le fourneau et faire courir le métal fondu. — *à rongi*, enclume, fer en T de couvreur en ardoises pour rogner. — *à rosti*, hatelet, petite broche ou fourche, brochette à remuer les pièces à rôtir. — *à sôdé*, fer à souder, outil de chaudronnier, de

plombier, de ferblantier; il y en a de ronds, plats, carrés, courbés, etc. — *à staind*, fer à repasser. — *à talon*, bisaigre en fer poli rond, pour les talons des bottes et souliers. — *au plang*, raquette, sorte de scie de scieur de long, pour les pièces cintrées; passant, longue scie de scieur de long, de bûcheron, dénuée de monture. — *au waff*, gauffrier, ustensile de fer pour faire les gaufres. — *batou*, tôle, fer battu en feuilles minces de différentes épaisseurs. — *du daintiss*, déchausssoir, instrument tranchant pour séparer les gencives autour des dents. — *de feu*, chenet, ustensile de cheminée qui porte le bois; chevrette, petit chenet de fer un peu plus haut dans le fourneau; landier, gros chenet de cuisine qui porte les bois et la houille; grille de feu, treillis en fer coulé ou forgé pour retenir le feu des fourneaux. — *du fon*, tire à barre, outil de tonnelier pour placer la barre du fond des futailles. — *du fornai*, barre de languette, fer plat qui soutient le manteau d'une cheminée; trémie, bande de fer qui soutient les âtres et languettes de cheminée. — *gondress*, erminette, outil de tonnelier, en forme de hache, pour planer et doler le bois. — *du manivel*, branche, pièce de métal coudé ou équerre en forme d'S pour adapter à un cylindre ou une roue; broche de rouleau d'imprimeur, morceau de fer qui reçoit la manivelle; cou de cigogne, levier coudé à deux coudes à l'extrémité d'un treuil pour le faire tourner. — *du porminaud*, balustrade, clôture en fer à hauteur d'appui autour des promenades et places publiques. — *du ramass*, fer à dépecer, fer qui, au lieu de se bien pétrir sous le marteau, se déchire et se sépare. — *du trass*, cade de vache, fer en verge, refendu pour la clouterie. — *au chauss*, broche, fer délié pour les divers tricots; aiguille à tricoter. — *esireu*, fer cendreux, mot par lequel on désigne que le fer poli paraît piqué de petits points; fer acérain, qui tient de l'acier. — *ki brazih*, fer grésil, fer en petits grumeaux, détérioré, qu'on ne peut forger. — *kopress*, jarbière, lame emmanchée, outil de boisellier.

FIÉER, éloquent, adj. disert, discours plein d'expression, d'éloquence. — *kalin*, fieffé, s. m. fripon au suprême degré.

FIEMTAI, serpette, s. f. petite serpe dont la lame se plie dans le manche.

FIESS, fête patronale, qui appartient au patron; jour férié, jour de fête consacré au repos; ovation, petit triomphe entre amis; fête, jour consacré au culte; bon accueil, réjouissance publique; frairie, divertissement, bonne chère de bouche; kermesse, fête du saint de la paroisse; la dédicace d'une église; fête du village. — Fête chômable, qui doit se chômer. — *d'iviair*, fête brumale, qui vient dans l'hiver. — Néfaste, adj. jour néfaste, de repos, prescrit par la loi. — *du teu*, arbalétier, s. m. pièce de charpente qui soutient la couverture ou faîte; panne, pièce de bois portée sur les tasseaux de force d'un comble; comble, le plus haut point du toît d'un bâtiment.

FIESTEG, festivité, s. f. célébration d'un jour de fête.

FIESTI, palper, v. a. manier, toucher, flatter avec la main; caliner, cajoler, caresser; sabbatiser, observer, célébrer le sabbat, dimanche des juifs.

FIGNESS *à mansar*, mansarde, s. f. croisée qui s'ouvre à coulisses; ce nom lui vient de l'architecte Mansard. — *d'elglize*, vitraux, s. m. pl. les grands panneaux des vitres des églises; ils sont à croisillons. — *du boi*, contrevent et vantail, s. m. volet extérieur. — *du kauf*, abat-jour, s. m. grand soupirail mobile pour éclairer les caves. — *du plon*, lunette de plomb que l'on fait dans les toîts. — *elgjalaie*, croisée chargée de givre ou frimas, gelée blanche qui se congèle sur les carreaux des croisées. — *grilaie*, fenêtre à claire-voie fermée par une grille. — *saintrée*, fenêtre à éventail, croisée dont la partie supérieure se termine en demi-lune ou en ovale.

FIFF, fièvre puerpérale, qui suit les couches; fièvre adeno-meningée; putride; bilieuse générale; maligne; blanche des filles; de camp, des hôpitaux; catarrhale; continue; intermittente; éphémère; erratique; gastrique; bilieuse gastrique; pituiteuse; hectique; inflammatoire; jaune; de lait; lente; nerveuse; miliaire; muqueuse; odoxistique; ortiée; pédiculaire; pestilentielle; quarte; rémittente; rouge; scarlatine; sinoque; tierce; vermineuse; vésiculaire; fivre, nom vulgaire donné aux fièvres d'accès; fivre pétéchinale, etc.; — asodée, fièvre continue autour du cœur et de l'estomac avec dégoût.

FIGURAN, passe-volant, soldat supposé, qui n'existe pas dans une compagnie et dont le major fait supporter la charge au gouvernement.

FIK *du rnau*, noix vomique, petite amande plate qui a la forme d'un bouton et qui est dure comme la corne; détruit les verrues; sert d'encre sympathique.

FILET, fibre, petits filets déliés qui font partie de la composition des nerfs, des ligaments; anille, vrille des plantes, fils, filaments; fil, c'est dans la pierre et le marbre une veine qui les coupe; dans le bois, fil considéré par la longueur de sa tire; fils, pour les armes; fébrille, petite fibre, filet transversal qui lie les fibres; trulle, filet de pêche, grand havenet; haveneau, filet monté sur un cerceau ou perche pour les poissons plats; trénelle, substance végétale presque microscopique en filets verts gélatineux sur les eaux stagnantes; filandre, filets longs et déliés qui voltigent dans les airs; fibre dans la viande, filet dans les plaies; conferve, filets verts et déliés qui se forment sur les eaux stagnantes; drague, espece de filet emmanché qu'on traîne pour prendre les poissons; buade, bride à branche longue et droite pour que le cheval mange à son aise; cauchoir, instrument qui sert à appliquer l'or en feuilles sur le dos des livres; traînasse, rejet ou coulant qui se forme en sortant du corps des fraisiers; tendris, filet de la vigne, main, vrille de la vigne, avec laquelle elle s'attache; bridon, petite bride sans manche pour que le cheval mange plus aisément. — *de l'laiw*, frein de la langue; ligament sous la langue qui empêche la mastication, la déglutition, la prononciation, et

s'oppose à ce que les enfants puissent saisir le mamelon bien conformé; ankiloglose, vice dans le ligament ou filet trop court ou endurci de la langue; hélice, ligne en vis autour d'un cylindre; noyau d'une vis.—*d'or*, nerf du dos d'un livre.

FILE *l'koid*, se dit des gens de sac et de corde : filous, vagabonds, scélérats; friser la corde, faillir être pendu.

FILIR *anglaiss*, filière double, sert à faire des vis.

FILL *d'oneur*, suivante, femme de chambre, soubrette, demoiselle, dame d'honneur, qui accompagne. — *du botik*, demoiselle de boutique, qui vend pour le compte de son principal; meneuse, fille de boutique de cartier, celle qui forme les jeux de cartes; atourneresse, femme de chambre.

FIN *boi*, allume, petit bois, buchette pour allumer le feu; flambart. — *fistou*, chaume ou fétu de nardet, du nard batard; chiendent menu, capillaire délié comme les cheveux; feuille, racine capillaire. — *fi darka*, fil de fer de Manicardon, pour cardes et rubans, sert à carder le coton, la soie, la laine; passeperle, le fil de fer le plus fin. — *pour*, pulvérin, c'est la poudre à canon pulvérisée et non grainée, pour feux d'artifice; poudre fine pour amorcer. — *saurion*, sable mouvant, sable très-fin et très-difficile à retenir. — *wan*, amadi, gants pour femme en peau très-mince.

FIND, tenure, trou, fente pour recevoir un coin, t. d'art, fente, ouverture faite en fendant; greffe, gerçure des mines; scissure, fente, déchirure, se dit des rochers.

FIVREUX, fiévreux, fruits fiévreux.

FIZAI, fuserole, s. f. brochette de fer de l'époulin où entre la bobine pour faire l'époule; broche de fer ou de bois sur laquelle les fils se tournent; les broches sont de 40 ou 60 fils, qu'une seule personne conduit; broche, fer délié passé au travers du roquetier de la bobine du rouet; quenouille, sert à faire du fil à l'aide du fuseau. — *d'esi*, fusée d'essieu composée de deux fusées coniques qui servent d'axe aux roues.

FIZAIE *de l'pir du molin*, porte-trémie ou trémion, support des trémions des moulins à farine.

FLABAUDÉ, souffleter, v. a. donner des soufflets coup sur coup.

FLAH *du cherett*, hausse, planche qu'on adapte aux tombereaux, aux charrettes, pour rehausser la charge. — *du tèdeu*, battoir, instrument de bois courbé et plat pour battre le drap.

FLAIRAN *boi*, anagyris ou bois puant, arbrisseau d'une odeur puante; mérisier à grappe, son bois sent mauvais. — *boket*, friand morceau; jolie personne qui fait l'importante; vaine, orgueilleuse, suffisante. — *né*, punais; ozène, ulcère des narines plus ou moins putrides qui exhale une odeur puante.

FLAIRANTE, vulvaria, arroche puante ou vulgaire, antiniptérique; volvaire, plante vireuse très-puante. — *aleun*, haleine puante, fétide, insupportable.

FLAMÉ, gazer les fils, leur faire traverser la flamme pour les tisser; flambures, taches sur une étoffe teinte inégalement.

FLANDRENN, gouine, prostituée, femme ou fille sale, paresseuse.

FLANCHI, flanchet, partie du bœuf; surlonge, partie du bœuf où est l'aloyau.

FLATT *d'oreïe*, cérumen, c'est l'humeur jaune agglutinée des oreilles. — *d'ouïe*, chassie, humeur gluante ou séchée des yeux; dacryon, excrétion lymphatique des yeux.

FLAUWTÉ, pouls myurus dont les pulsations s'affaiblissent peu à peu; défaillance, faiblesse, lâcheté de cœur; oubli du devoir.

FLEUR *a klok*, fleur campanulée, laiteuse, en cloche. — *a l'laume*, fleur méliacéris, à liqueur mielleuse, cordiale, stomacale et nutritive. — *au viv*, fleur artificielle : l'art de faire les fleurs a été introduit à Paris en 1768 par M. Seguin. — *au solol*, fleur du grand soleil, originaire d'Amérique. — *d'avri*, narcisse, plante bulbeuse de jardin à fleurs doubles très-blanches. — *de l'pasion*, grenadille ou fleur de la passion. — *de veff*, scabieuse, originaire des Indes; fleur estival, qui paraît en été. — *du gjalhai*, marguerite jaune ou dorée, espèce de chrysanthème. —*du bok*, plante alimentaire, potagère. — *du lion*, cloncourde, herbe gris de lin dans les blés. — *du maïe*, narcisse de poète; la jeannette de comptoir, fleur blanche odorante; campanette, fleur de narcisse blanc; bulbacode, plante liliacée voisine des colchiques. — *du moir*, souci de vigne ou le souci sauvage des champs à fleur jaune. — *du notrudam*, millepertuis, plante médicinale à fleur jaune. — *du ronbouhi*, narcisse des prés, plante bulbeuse à fleur jaune; campane, narcisse jaune à fleur double. — *du sainfoin*, astragale adragant, plante originaire de Sibérie à fleur rougeâtre. — *du sain gehan*, chrysanthème de jardin à fleur simple ou double, jaune et blanche. — *du saint an*, agavé américana, plante dont la tige pousse avec une telle rapidité que l'œil peut suivre le progrès de sa végétation, a des feuilles de 2 pieds de long et de 2 pouces d'épaisseur; elle ne fleurit qu'au bout de cent ans. — *du sainte katrine*, immortelle, plante à fleur jaune ou blanche qui fleurit en novembre et décembre. — *sain kaw*, fleur sessile, sans queue, sans base ou sans pédoncule. — *du soûf*, soufre sublimé ou fleur de soufre. — *du tonir*, pavot oriental ou grand pavot du Levant. — *et l'dragon*, dragon, tache avec douleur cuisante qui survient sur la prunelle de l'œil; ophthalmie catarrhale.—*floreie*, fleur épanouie, étalée, ouverte, dans sa plus grande force. — *de l'flatt*, torquette d'anchois encaqués, enveloppés dans de la paille.

FLICH *a ettasé*, couplet, fiche à couplet. — *a greie*, fiche à broche, gond à charnière. — *aind deu boi*, aileron, partie de la fiche qui s'attache au montant. — *platt*, fiche à vase, à deux lames et deux charnières.

FLIMA, flamme, s. f. lancette pour saigner les chevaux.

FLOCHETT *du saup*, dragonne, cordon de sabre ou d'épée, en buffle blanc. — *de l'kaw*, balai, bout de la queue des chiens en faisceau.

FLOUDRI, lis, plante bulbeuse à fleurs odorantes d'une blancheur extrême; lis asphodèle à fleurs jaunes, lis jacinthe, lis narcisse ou colchique jaune, lis de St.-Bruno, lis de val-

lée, muguet des bois; les lis sont originaires de la Syrie.

FLOUH, à foison, en abondance.

FLOZÉ, bourder, dire des bourdes, des sornettes; vessir, se dit des balles d'air qui sortent du métal en fusion.

FNO, visnage, fenouil annuel ou herbe aux gencives; anet à fleurs et graines carminatives.

FOGH *de kou*, commissure, jonction, point d'union des parties naturelles; os sacrum. — *d'etré*, trainoire, levier à deux branches pour soulever le soc d'une charrue. — *de sabo du gvô*, fourmillère, vide qui se fait entre la chair et le sabot.

FOI *d'postilion*, escourgée, sorte de grand fouet à manche court. — *d'kozak*, knout, espèce de cravache en lanière.

FOIETÉ *(ï) on dret*, plisser une pièce de drap avant de la presser. — *onn chumih*, froncer avec le pouce et l'aiguille une suite de plis.

FOIR-AU-FOIR, but à but, sans avantage d'un côté ni d'autre.

FOIR *boi*, bois coussiné, déjeté après avoir été travaillé. — *du gvet*, acrocome, fort chevelu, à cheveux longs. — *chuvô*, jouer au cheval fondu, se sauter sur le dos les uns des autres; jeu d'enfant. — *nok*, double nœud, noué deux fois l'un sur l'autre, ou patte d'oie; nœud gordien, que l'on ne peut défaire. — *piti*, petitissime, très-petit; parvité, petitesse d'un objet.

FOITT *et z'odeur*, trait empesté d'odeur pénétrante, forte; trait embaumé, parfumé, fétide.

FOLÉ *au pi*, conculquer, fouler aux pieds, terrasser, anéantir. — *ess loyen*, faire un faux bond, manquer à son devoir, faire quelque faute dans sa conduite, dans une affaire.

FON *d'ban du skrini*, sous-établi, planche sous l'établi d'un menuisier. — *de l'koursi*, bouldure, face sous la roue d'un moulin à eau. — *de l'press*, mai, fond d'une presse, d'un pressoir. — *d'foume*, fonçaille d'un lit, pièce qui porte la paillasse d'un lit.

FONDRAIE *du ser*, entorse, résidu de cire fondue. — *du pihott*, sédiment, pétalode, dépôt écailleux de l'urine.

FONGE, forge, s. f. lieu où l'on fond, où l'on forge le fer, les métaux.

FONKI, fouler la terre avec la botte.

FONSÉ *on tonai*, enjabler, mettre le fond dans la rainure d'un tonneau, d'un seau, etc.

FONSUR, madrier, planche de chêne très-épaisse.

FONTAINE *de l'tiess*, fontanelle, fontaine, endroit où aboutissent les sutures du crâne.

FORA *d'tesel*, bondonnière, tarière de figure conique pour percer les bondes des tonneaux.

FORCHAR *de kou*, anus, périnée, le fondement, les parties génitales de l'homme; l'anus et la fourchette; îles, os du bassin.

FORCHETT *po pehi*, angon, morceau de fer barbelé sur ses bords, emmanché, sert à tirer les crustacés des roches.

FOREG *(ô)*, racine de disette, betterave champêtre pour les bestiaux. — *du berbi*, provende, s. f. mélange de grains et fourrages pour la nourriture des brebis. — *des geaub*, paille et herbages mêlés dans les blés battus. — *du stoumak*, mamellière, s. f. partie de l'armure couvrant le sein.

FORDUNÉ, médonner, v. a. mal donner les cartes.

FORET *à kwatt riess*, bonnet carré, bonnet de prêtre, espèce de foret à quatre ailes; gibelet, petit foret pour percer.

FOREU *d'tesel*, feuillet, s. m. espèce de scie tournante à l'usage du tonnelier.

FOSAL *et mailon*, menton à fossette, petit creux, petite fosse au menton. — *et vizeg*, abat-joue, s. m. cavité aux côtés de la bouche; gélasin, fossette au milieu de la joue des enfants.

FOSÉ *plein d'brou*, onatergan, s. m. fossé plein de bourbe; watergam, fosse pleine d'eau bourbeuse.

FOSS, boire, eau stagnante dans le creux des terres. — *al chau*, abreuvoir, s. m. fosse, tranchée pour contenir le lait de chaux détrempée; bassin, rond de sable où le maçon détrempe la chaux. — *à l'anseun*, gadoue, s. f. fosse, lieu où l'on dépose les immondices, les matières fécales; fosse d'aisance. — *a l'ter du foleu*, glaisière, s. f. lieu d'où l'on tire la terre glaise ou à foulon. — *au grain*, silo, s. m. fosse souterraine pour conserver les grains. — *au leu*, chambre, s. f. fosse à bascule, piége pour prendre les loups, les renards. — *au raw*, embattoir, s. m. fosse où le maréchal-ferrant place debout la roue qu'il doit ferrer. — *au sauvion*, sablière, sablonnière, s. f. lieu d'où l'on tire le sable. — *au z'aub*, ablaquéation, s. f. déchaussement autour des racines des arbres. — *de kour*, brechet, s. m. creux de l'estomac, avant-cœur, partie creuse qui est près du cœur; salière, creux au haut de la poitrine des femmes. — *des moir*, catacombes, s. f. pl. grotte, carrière, servant de tombeaux. — *des ouïe*, salière, s. f. creux au-dessus des yeux.

FOU *d'alenn*, haletant, e, adj. essoufflé; panteler, haleter, palpiter. — *de l'wé*, luxation d'un os, d'un bras ou du poignet; déboîtement. — *hier*, de travers, en biais, obliquement, à contre-sens; bois guette, bois oblique, de biais, flacheux, mal équarri, déjeté, gauchi. — *kak*, fruit blet, trop mûr, ce qui approche de la corruption. — *skwuér*, guingnois, adj. de travers, ce qui n'est pas droit; douilleux, objets divers qui ne sont pas carrés.

FOUDEUR, foudre, s. m. tonneau de 6 aimes; l'aime contient 157 pintes de Paris. On en a construit un à Peste qui contient 22 ,000 litres; à Heidelberg, s'en trouve un en cuivre de 240 foudres de vin, cerclé en fer.

FOUME *(û)*, cabriolet, s. m. vis clouée pour piquer l'emboîtement du talon. — *du brik*, calibre, s. m. moule creux qui sert à donner la forme aux briques. — *du chapai*, capade, s. f. forme pour former le chapeau au feutrage. — *du gohrai*, forme à collier, bois à figure conique, qui sert à mettre le collier en forme. — *à klé*, forme brisée pour élargir les souliers. — *à kôpé*, coffret, s. m. bois rond sur lequel le cordonnier coupe les empeignes. — *du koukli*, forme, s. f. modèle de figures qu'on donne aux pains d'épice. — *du tulai*, plioir, s. m. moule servant à la planche de tuile faîtière, courbée. — *du wan*, demoiselle, s. f. moule pyramidal traversé par des baguettes pour élargir les gants; renformoir ou tourne-gant, est une ou deux demoiselles.

FOUMIR *du pauze*, bruée, s. f. évaporation de l'humidité de la pâte de pain ; buée, vapeur du pain. — *du lamponett*, fumée acide lampique qui s'exhale en vapeur d'une odeur désagréable et nuisible.

FOUR, foin, s. m. vulpin, chiendent, queue de renard, graminées en épi. — *du fagn*, foin aigre qui se récolte dans les bois, les fanges et terrains incultes. — *du gjouhi*, refroissis, récolte de foin, d'herbages sur les jachères.

FOUTRIKET, freluquet, damoiseau, homme frivole, léger, sans mérite.

FOWI *so l'teu*, souche de cheminée, tuyau de cheminée au-dessus des combles.

FRAN, avoir les mains nettes, ne s'être pas laissé corrompre. — *d'teïe*, franc-aller, bien libre, franc de tous droits; franc, libre arbitre, maître absolu.

FRANBOHI *d'aiw*, airelle de marais, canneberge à baie bonne à manger.

FRAUGN *du lé*, mollette, sorte de frange basse aux lits.

G

GAF, gésier, deuxième ventricule des oiseaux ; gosier.

GAGNI *so l'main*, ferrer les mules, profiter sur un achat fait pour un autre.

GALAF, gouliafre, glouton, malpropre; galafré, va de la gueule, gourmand toujours prêt à manger avidement.

GAL *du berbi*, claveau, maladie contagieuse des brebis et moutons. — *du gvô*, roux vieux, gale qui vient aux crins du cheval; grappe pourie, gale aux pieds des chevaux.

GALET *d'aiwaïe*, fouace, sorte de gros gâteau, de galette plate ; nom d'un village renommé pour ses galettes.

GALIOT, trique-balle, machine très-simple appuyée sur un essieu à deux roues.

GAR *d'abi*, brassière, s. f. petite camisole qui garantit la robe des enfants. — *du raw*, cornette, s. f. fer pour défendre un bâtiment des essieux des roues.

GARNI, clinquanter, charger de clinquants ; un habit brodé, clinquanté.

GARSON *d'botik*, courtaud, garçon de boutique.

GATT *et berbi*, chabin, chèvre produite par l'accouplement du bouc et de la brebis. — *du cherdon*, tringle pour sécher les chardons pour la lainerie.

GAUD *a chapai*, carrelet, petite carde pour coucher le drap dans la tonde. — *du periki*, serons, cardes très-fines servant aux perruquiers.

GAUTEG, relent, mauvais goût de la viande à l'humidité.

GAUTEU *d'boi*, gâte-bois, mauvais menuisier. — *d'mesti*, gâte-métier, qui vend ou travaille à trop bon marché ; gâte-pâte, mauvais pâtissier ou boulanger.

GAZQUIEG, piollis, gazouillis d'un nombre d'oiseaux qui ramagent ensemble.

GJAIE *du mawau*, noix de jauge, fruit du noyer.

GJAII, noyer, s. m.; il y en a un grand nombre d'espèces : le noyer cultivé, le noyer commun, le noyer mésange, le noyer tardif, le noyer de la saint Jean, le noyer à gros fruits ou noix de jauge, le noyer à fruits anguleux, etc., etc.

GJAIN *d'rin*, gens de sac et de corde, filou, vagabond, mauvais garnement.

GJAINE, perturbation, trouble, émotion de l'âme.

GJALNESS *lu fau chein*, patelin, homme souple, artificieux, flatteur; insinuant pour tromper.

GJALOFRENN, fleur d'œillet de couleurs diversifiées ; les botanistes en comptent plus de 30 couleurs différentes.

GJALOFRINI, œillet, mignardise ou nain, à fleurs différentes, à bords veloutés pour bordures.

GJAMAI *rafia n'ala*, pour dire : jamais ce qu'on désire ardemment ne s'accomplit.

GJAMB *a flud*, jambe flûtée, maigre, décharnée. — *a fizai*, jambe de fuseau, très-menue, sans mollet, maigre, sèche, fleuette. — *d'air*, jambe de force, pièce de charpente qui forme le comble, ferme assemblage de charpente de toutes les pièces d'un comble. — *du fornai*, jambage d'une cheminée ; pied droit d'une cheminée; languette, mur pour le tuyau d'une cheminée. — *du gvo*, canon, gros os du cheval entre le genou et le boulet. — *du piie*, reproche qu'on objecte pour faire honte. — *et kreu*, jambe à chevauchon, à califourchon, jambe de çà, jambe de là.

GJAMBOTEU, jamboyeur, qui marche, se promène à grands pas.

GJARNIBLEU, jarnidieu, je renie Dieu, blasphème populaire.

GJAUGE, assise, s. f. rang de pierres ou briques horizontales ; étanfiche, hauteur de chaque lit de pierres ou briques.

GJAURDIN *au piou*, tête, chevelure pouilleuse, qui a des poux.

GJEMI *lo doirman*, onéirodynie, agitation douloureuse en dormant.

GJENERALION, géranium, s. m. bec-de-grue; il y en a de 85 espèces et variétés.

GJENN *baron*, narcisse de pré, amaryllis jaune ; plante vivace. — *bilok*, mirabelle, prune estimée en confiture, fruit rond, jaunâtre. — *boi*, fustoc, bois jaune de teinture et de marqueterie. — *d'oû*, jaune d'œuf, moyeu ; vitellin, substance, membrane qui a rapport au jaune de l'œuf. — *fiff*, vomito-negro, maladie bilieuse mortelle; fièvre jaune, typhus. — *floudri*, lis hémorroïdal jaune, asphodèle. — *koudchauss d'ahnan*, aconit tue-loup à fleur jaune pâle. — *magriett*, chrysanthème, genre de corymbifère à fleur jaune. — *matrône*, vélar érysime, tartelle, herbe au chantre. — *mohett*, fouillemerde, scarabée qui vit d'ordure. — *ourteie*, galéopis, plante labiée, ortie morte à fleur jaune. — *painsaie*, violette à fleur jaune. — *sain gehan*, chrysanthème de jardin, plante à très-belle fleur double jaune. — *terr*, ocre jaune, terre métallique de plusieurs nuances jaunes; ocre de rut, terre naturelle de mine de fer; pâtée de montagne, terre jaune.

GJERGON *kasé*, douve épeignée, rompue dans le jable, la rainure du fond.

GJERMAL *du berbi*, ambiègne, s. f. brebis qui met bas deux petits à la fois.

GJERAU, saint Gérard, nom de cinq saints personnages que l'église célèbre : le 1er, évêque de Tours en 965 ; le 2e, abbé de Bragne, près Namur, mort le 3 octobre 959; le 3e, évêque

et martyr; le 4e, mort le 13 juin 1558, et le 5e, martyrisé.

GJERET *d'bou*. savouret, s. m. gros os du trumeau de bœuf.

GJESS *du tiess*, opiner du bonnet, adopter un avis par un geste simple de tête.

GJET *d'savoni*, casse, s. f. poêlon de cuivre à bec, avec lequel le savonnier puise l'eau pour arroser la chaux.

GJETTÉ *à l'auw*, rondiner, v. a. jeter une roue d'oie, de jambon au rondin. — *a l'kaspoïe*, jeter à la gribouillette, jeu d'enfants, poignée jetée éparpillée au basard. — *a l'rôïe*, jouer au cochonnet, but, jet au jeu de boule ou palet, abuter à la ligne avec un palet. — *a l'tahett*, jeter à ricochet, bond d'une pierre plate jetée horizontalement sur l'eau. — *les kwaurjeu*, cartomancie, s. f. art prétendu de lire dans l'avenir; divination mensongère pour faire des dupes; cartomancienne, femme qui tire les cartes. — *l'abi so l'hauïe*, se défroquer, v. pr. jeter le froc aux orties. — *l'veg*, exercer la rabdomancie, la prétendue divination avec la baguette divinatoire, qui est une branche de coudrier coudée avec laquelle les empiriques prétendent découvrir les sources d'eau, les mines, un trésor. — *so l'koir*, mettre sur le dos de quelqu'un, l'accuser de ce qu'il est innocent.

GJETTEU *d'veg*, hydroscope, s. m. qui devine les sources d'eau; qui exerce l'hydroscopie.

GJEU *d'beïe*, jeu de quilles, quillier qui contient neuf quilles au bout d'un espace déterminé, entouré de planches. — *d'oss*, astragalisme, s. m. espèce de jeu d'osselets de rotule de mouton avec une chique. — *d'kinn*, jeu de loto. — *a l'platt pir*, mauvais jeu de cartes.

GJILL, gille, niais; faire gille, s'enfuir; gilotin, écolier niais.

GJI-VA, t. de jeu, je tiens la main, le jeu.

GJIZE *des ouhai*, chute, endroit où les oiseaux se rassemblent à l'entrée de la nuit.

GJOIH, gencive, s. f. chair qui entoure les dents; alvéole, cavité où est la dent; amphibranchie, espace qui est autour des glandes des gencives; épulie, excroissance charnue sur les gencives à côté des dents.

GJOLANDE, inule ou aunée, plante corymbifère, à fleurs couleur d'or, feuilles et branches cotonneuses.

GJOMINÉ, agir lentement, avec lenteur.

GJONDE *du stok*, emboiter, joindre bout à bout; écart jointé bout à bout; assembler deux pièces de bois.

GJONE (ô) *aguess*, piat, petit de la pie. — *arônde*, arondelet, petit de l'hirondelle. — *begass*, bequat, petit de la becassine. — *bot*, chevreau, petit de la chèvre; cabri. — *buff*, buffletin, jeune buffle, petit de la bufflonne. — *dédon*, dindonneau, petit dindon. — *efan*, nourrisson, enfant en bas âge. — *feïe*, nubile, qui a atteint l'âge de la puberté, en âge de se marier, fille mûre; fille véripotente, bonne à marier. — *graw*, gruau, petit de la grue. — *kenn*, canetou, petit d'un canard. — *kolon*, pigeonneau. — *konin*, lapereau, jeune lapin. — *krahau*, corbillat et corbiveau, petit d'un corbeau. — *chivrou*, faon, petit d'une biche, d'un chevreuil. — *chin*, chiennot, petit chien. — *ouhai*, bejaune, oiseau jeune et niais; oiselet, petit oiseau, oisillon. — *pawon*, paonneau, jeune paon. — *augn*, ânon, petit âne. — *levri*, levron, petit, jeune lévrier. — *samrou*, essaim, volée de jeunes abeilles, séparées des vieilles. — *sier*, haire, cerf d'un an. — *sot*, coquardeau, imbécile, fat, efféminé, béjaune, sot et niais, échappé, jeune inconsidéré, emporté. — *torai*, tauraille, jeune taureau. — *turturel*, tourtereau, petit de la tourterelle. — *roskiniou*, rossignolet, petit du rossignol. — *wihett*, fille folâtre, badine; follette, un peu folle. — *auw*, pirot, oison, petit de l'oie. — *koirneïe*, cornillat, petit de la corneille.

GJONELAIE (ô), chattée, portée d'une chatte.

GJONELÉ (ô), chienner, cochonner, levretter, pulluler, multiplier.

GJONTAR, articulation, s. f. jointure des os, des membres; suture, joncture des os du crâne, réunion des parties molles. — *de deu*, condyle, jointure des doigts. — *de l'kuiss*, grassette, jointure de la cuisse à la jambe. — *de boi*, empature, jonction de deux pièces de bois, commissure. — *falaie*, ankylose, privation du mouvement d'une ou plusieurs articulations; soudure des articulations,

GJOU *du dvan*, avant-veille, jour avant la veille; surveille, le jour qui précède la veille.

GJOUPÉ, crier, jeter un ou des cris sur un ton aigre sans articulation.

GJOURNAIE, hommée, travail d'un homme dans un jour; temps depuis le lever jusqu'au coucher du soleil.

GJOUWI, jouir, extase de la volupté de la femme dans la copulation.

GJOWÉ *a l'main ehôd*, jouer à frappe-main, à la main chaude. — *a l'pouss*, jouer à cligne-musette, jeu d'enfant. — *au baur*, jeu de barre, de course. — *au beïe*, quiller, v. n. jouer aux quilles. — *au folé so les tiess*, jouer au coup de tête. — *au keiet*, jouer au bâtonnet. — *au palau*, jouer au palet. — *au paradi*, jouer à la mérelle ou mar. — *au s'kachi*, jouer au cache-cache. — *du s'kaw*, jouer de son reste, ses derniers efforts. — *l'drok*, jouer la drogue, jeu de cartes des soldats. — *les fiair*, *les platenn*, jouer les cymbales. — *l'guitar*, guitariser, v. n. — *l'ôr*, toucher l'orgue; organiste, qui touche l'orgue. — *l'tabeur*, battre la caisse, le tambour. — *l'kaukau*, jeu de colin-maillard, les yeux bandés. — *l'serinett*, seriner, v. n. jouer la serinette. — *l'trompett*, jouer le cavalquet, etc. — *l'violon*, arpèger, v. n. jouer le violon avec ses doigts.

GJOWEU *au stô*, peloteur, s. m. qui joue à la balle. — *d'flûd*, fuselier, s. m. joueur de flûte, flûtiste. — *d'guitar*, guitariste, s. m. — *d'kour jeu*, brelandier, s. m. — *d'ôbaud*, charivariseur, s. m. — *d'tiess du gvô*, vielleur, s. m. qui joue de la vielle. — *d'violon*, violoniste.

GJOWTÉ *de l'kaw*, quoailler, v. n. remuer toujours la queue, se dit du cheval.

GJU, coulis, s. m. suc de viande, etc., consommée à force de cuire; osmazone, substance nutritive, liase du bouillon.

GJUNÉ, bouder contre son ventre, se priver par devoir, par dépit, malgré le désir.

GJUNIH, taure, s. f. jeune vache qui n'a point

porté; génisse; vaquette, peau de petite vache.

GJUSS, juridiciant, adj. qui rend, fait rendre la justice; juridique.

GLASS *du botik*, montre, s. f. devanture vitrée pour l'étalage.

GLÉGON d'kok, barbe du coq, membrane charnue du coq. — *d'poursai*, marzeau, s. m. excroissance charnue sous le cou du cochon. —

GLESS, écorce de l'eau: glace mince, épaisse, friande.

GNINGN-GNINGN, grimacer, v. n. faire des contorsions du visage.

GNIO *d'buze*, coude de tuyau de poële, ployé en équerre. — *de gvô*, boulet du cheval, jointure au-dessus du paturon.

GOLÉ *de l'serr*, canon, s. m. petit conduit rond dans l'intérieur de la serrure. — *d'priess*, rotonde, s. f. collet de prêtre en rondeur; rabat, ornement de toile sous le menton.— *du chmih*, pourpoint, s. m. collet piqué.

GOLETT *la vai*, fressure, s. f. parties intérieures du veau, telles que le cœur, la rate, le foie et le poumon.

GOME *(ô)*, gomme gutte, jaune, médicament violent, drastique et émétique.

GORLETT *du vai*, bout saigneux, col de veau, de mouton; fraise, mésentère; garrot, partie du cheval entre l'épaule et l'encolure.

GOTEG *et kour*, pressentiment secret de ce qui doit arriver.

GOTT *au né*, roupie, s. f. goutte d'eau qui pend au nez. — *et les main*, chiragre, s. f. goutte qui attaque les mains.

GOUCH *et sizai*, crochet tranchant, outil qui sert au tourneur pour évider. — *du karosi*, arbitraire, s. m. outil à contre-sens pour former la même moulure.

GOURMETT *du gvô*, frontal, fronteau, s. m. étoffe qui couvre le front des chevaux; bandeau du front.

GOZI *seg*, avoir la prunella, sécheresse de la langue, de la bouche et de la gorge.

GRABOUIEG *et vaind*, ventosité, amas de vents renfermé dans le corps.

GRAIE *chuvo*, cheval estroc, étroit, grêle, mince de corps. — *sausiss*, cervelas, petit saucisson à peau transparente; chair rouge épicée.

GRAIN, céréales, graines des graminées.—*hôdé*, grain retrait, qui mûrit sur pied sans se remplir. — *d'sotreie*, grain de niais, qui s'occupe de futilités.

GRAN *banbair*, grand dadais, niais, nigaud, décontenancé. — *banstai*, noquet, grand panier d'osier plat plus long que large. — *foi*, chambrière, long fouet de manége. — *fowau*, feu de joie allumé dans les rues. —*garson*, félatier, ouvrier verrier. — *herna*, diedeau, filet pour barrer les rivières; badaille, drague, filets qu'on traîne au fond de l'eau. — *Koutai*, débardoir, plane de plombier, de tonnelier. — *magnieu*, pileur, grand mangeur; ventricore, qui fait dieu de son ventre. — *pér*, vieillard qui est dans le dernier âge de la vie; grand-père. — *platai d'boi*, sébile, plat de bois de boulanger pour leur levain.

GRANDE *aiw*, fleuve, grande rivière qui se rend sans changer de nom dans la mer. — *alaie*, nef, grande allée d'une église. —*chey*, cabriolet, petit fauteuil rembourré; duchesse, grand siége qui sert de sopha et de lit de repos. — *et guett*, trigouze ou gomache, guêtre haute. — *et lett*, lettre capitale, majuscule. — *idaie*, appétit concupiscible, désirer un bien, un objet. — *forneuse*, rondeau, grande pelle de boulanger. — *héleyonde*, hallebreda, homme ou femme grand et mal bâti; escogriffe, homme décharné de grande taille. — *fum*, virago, fille ou femme de grande taille; perche, femme grande et maigre; bringue, grande et mal bâtie. — *trompett*, saquebut, trompette dont le boyau s'allonge.

GRANDESS, somptuosité, grande et magnifique dépense; fier, altier, hautain, audacieux, orgueilleux.

GRAWIA *d'oreie*, cure-oreille. — *d'lamp*, épinglette de lampe.

GRELL *d'eré*, haie, âge, fléau de la charrue.

GRETT-LAIW, stellère, plante caryophylée, dicotylédore, polypétale, à étamines hypogynes.

GRÉV, gravier, gros sable.

GRÉVI, tâter, toucher, manier doucement une chose dans l'obscurité. — *d'vain les brou*, barboter, fouiller dans l'eau bourbeuse avec les mains.

GRI *moirti*, boussillage, mortier de terre d'argile gâchi avec du foin, de la paille. — *papi*, gargouche, papier d'une pâte très-commune sans colle.

GRIFF-GJEZU, fesse-mathieu, prêteur sur gages; lâdre, avare.

GRILL, grille à esponton, faite en forme de demi-pique; aspireau, trou recouvert d'une grille dans un fourneau; égrilloir, grille pour empêcher les poissons de sortir d'un étang.

GRILLÉ, brasiller, faire griller promptement sur la braise.

GRIPÉ *l'aub*, grimper le mât de cocagne aux fêtes publiques.

GRIZAR *plob*, peuplier tremble, deux espèces à feuilles rondes dentées et non dentées.

GRIZONNE, rubican, cheval dont la robe est parsemée de poils blancs et gris; grisaille, mélange de cheveux bruns et blancs.

GRO *aub*, seiba ou ceiba, calebassier, arbre mal vasé d'Afrique, monstrueux, le plus gros de tous. — *boulet*, cheval bouteux, trapu et fort robuste. — *bouzé*, boursoufflé, enflure de la peau. — *dain*, grosse dent, dent molaire, mâchelière, qui sert à broyer les aliments. — *deu*, pouce, le premier, le plus gros doigt de la main; orteil, gros doigt du pied. — *fi*, douillage, fil inégal de la trame, d'une étoffe. *gruzion*, recoupette, troisième farine, plus grosse que la recoupe. — *kinai*, hématocèle, tumeur produite par l'infiltration du sang dans le tissu cellulaire de la bourse. — ko, crétin, habitant goîtreux, près des montagnes où l'eau est crue; gongrone, tumeur des nerfs à la gorge, goître; brancocède, tumeur spongieuse sans douleur au cou. — *kou*, grosse hanche plate, disloquée, qui oblige une des fesses à se rejeter en arrière; avalure, maladie des oiseaux, maigre, à ventre et cul gros, dur et rouge. — *kolon*, pigeon, grosse gorge, pigeon batave, vient de Batavia, à long cou, queue courte, yeux sauvages. — *laton*, bran de son, sa partie la plus grossière. — *molou*,

athée, qui nie l'existence d'une intelligence supérieure, de Dieu. — *péson*, gros bec, pinson d'un tiers plus gros que le pinson ordinaire. — *rain*, rein voûté, homme voûté, qui baisse le dos; courbé. — *stok*, chef, père d'une famille; riche, prépondérant, qui a du poids. — *vieg*, bourgade, petit bourg. — *vaind*, fausse grossesse, maladie qui a son siége dans l'abdomen ou la matrice qui fait paraître une femme enceinte; carreau, maladie propre aux enfants par l'obstruction des glandes du mésentère avec dureté; ventripotent, qui a un gros ventre, une grosse bedaine; bedondaine. — *vizeg*, visage de pleine lune, se dit d'une personne qui a le visage plein et large. — *woizi*, colonaille, t. de vannier, montant, gros osier pour monter leurs ouvrages.

GROSS *ateg*, housseau, s. m. grosse épingle propre à attacher plusieurs doubles ensemble. — *baguett*, pochure, s. f. le gros bout de la hart qui lie les fagots. — *bouroult*, pansue, adj. personne à grosse panse; coche, grosse femme; tétonnière, femme mamelue. — *botroûl*, épiplo-sarcamphale, s. f. tumeur au nombril, formée de l'épiploon et d'une excroissance charnue; exemphale, hernie, tumeur du nombril; sarcamphale, excroissance charnue au nombril. — *chif*, tumeur génale, bouffissure des joues causée par une fluxion; bajoue, grosse joue pendante depuis l'œil jusqu'à la mâchoire; mofflé, bouffi, qui a le visage plein. — *chuveie*, cheville ouvrière qui tient le train d'une voiture. — *dôdon*, gagui, femme qui a beaucoup d'embonpoint et de gaieté; grosse, réjouie, dodue; gargiasse, s. f. femme très-grasse; laidasse, femme très-laide; tripière, femme grosse, replète, trop grasse; femme mamelue, qui a de grosses mamelles; mamosseuse, grosse tétonnière. — *et fass*, pigeon à grosse gorge, à grand gosier, pigeon de basse-cour. — *et fév*, fève de marais ou cultivée pour le potage. — *et frév*, capron, grosse fraise de jardin; il y en a de plusieurs espèces. — *et patt*, pataud, s. m. jeune chien à grosses pattes. — *et sorceie*, taroupe, s. f. poil qui croît entre les deux sourcils aux personnes noires et poilues. — *gjuhenn*, dame-jeanne, s. f. grosse bouteille revêtue de jonc, pour l'eau forte et l'huile de vitriol. — *kartoug*, gargousse, s. f. grosse cartouche de bouche à feu, tels que canon, mortier et obusier. — *kourress*, galère, s. f. gros rabot ou riflard qui sert à dégrossir le bois. — *lem*, dégorgeoir, s. m. lime emmanchée des deux côtés; carreau, espèce de lime taillée rude pour ébaucher à froid. — *lep*, lèvreux, adj. qui a de grosses lèvres; lippu, qui a la lèvre d'en bas trop grosse; chilon, lèvre tuméfiée et grosse. — *liss*, cacheron, s. m. ficelle grossière, faite de résidus du chanvre; peignon. — *pir*, bloc d'échantillon. — *serinett*, merline, s. f. orgue mécanique un peu plus grosse que la serinette.

GROULANDE *favett*, fauvette babillarde, espèce de fauvette.

GRUZION *de né*, diaphragme, s. m. cartilage du nez qui sépare les deux narines; muscle artério-pituiteux, le long des narines. — *et l'bok*, sclérosarcome, s. m. tumeur dure en forme de crête aux gencives.

GRUZLÉ, grêler, v. imp. se dit de la grêle qui tombe; eau congelée.

GUEBAUR, guilboquet, s. m. outil d'ébéniste; guimbarde, outil de menuisier.

GUEIAL, cabane, cage, bâtis en bois pour nicher les oiseaux; nichoir, cage avec un nid pour faire nicher les oiseaux; infirmerie, cage dont les côtés et le dessus sont doublés de toile cirée, le devant en osier. — *d'ouhai*, cagée, s. f. cage pleine d'oiseaux. — *du spirou*, tournette, s. f. cage tournante de l'écureuil, pour les oiseaux, les souris.

GUEUIE *(i) d'atod*, langue d'aspic, personne dangereuse par ses propos; babillarde. — *du botiou*, gueusette, s. f. ouverture du grand bluteau de boulanger. — *du chafar*, ébraisoir, s. m. voûte d'un chaufour, d'un four à chaux. — *du fâar*, autel du four à pain; porte bouchoir, le devant du four. — *du fornai*, allumette, s. f. ouverture d'un fourneau de charbonnier. — *du lion*, mufflier de jardin, muffle de veau. — *du rabot*, lumière, s. f. cavité pratiquée dans le fût d'un outil; fût ou monture d'un outil de menuisier.

GUEUY, gueuler, v. n. parler beaucoup et fort haut; crier en pleurant.

GUEIETT, jais, s. m. substance minérale d'un noir luisant, aussi dure que la pierre et qui nage sur l'eau.

GUID *du ban*, pied de-biche, s. m. morceau de bois dur avec entaille triangulaire, sert à retenir la planche contre l'établi; temple, morceau de bois de trois pieds; le charron s'en sert pour mortaiser; perche-bois, sert au mineur quand il est suspendu dans le panier; foule, morceau de bois entaillé pour tenir les jumelles d'un peigne à roz.

GUINGAZE, gingas, s. m. toile à carreaux bleus et blancs.

GUIRLANDE *a l'penn*, cadeau, s. m. trait de plumes autour des exemples pour les orner.

GURNI, grenier, s. m. lieu où l'on serre les grains, etc., dernier étage; galetas, logement pauvre, étage près du comble.

GVEIE, ranche, s. f. cheville d'un ranchet, d'un échelier de charrette; virébouquet, cheville pour arrêter la défense des ardoisiers; travouillette, cheville de bois qui soutient les fusées du travouil, fiche, etc.; atteloire, cheville pour atteler, attacher les traits; cabillot, grosse cheville de bois enchassée dans le châssis de la herse; axicule, cheville de poulie; tolot, cheville qui retient l'aviron fixe sur les bords; dusil, cheville qui sert à boucher le trou fait à un tonneau; ficheron, sorte de cheville trouée, édentée; échonie, scalme, tolet, cheville de fer qui fixe la rame que l'on fait mouvoir.

GVET *a l'aiglet*, cheveux coupés à garcette, abattus et coupés au milieu du front.

GVO *a dot*, mallier, cheval qui porte la malle, sa charge à dot: porteur, cheval que montent les postillons, les soldats du train. — *a l'hod volaie*, cheval en arbalette, cheval de trait placé devant deux autres. — *a tott main*, cheval à toutes fins, cheval commun qui sert à la selle et au cabriolet. — *bin drovou*, cheval entablé, dont les hanches devancent les épaules;

étoffé, à épaules larges. — *d'aleleg*, cheval d'allége, de trait, pour alléger le fardeau du limonier. — *d'bi*, jeu de la bague ou carrousel, sorte de tournois. — *d'frize*, cheval de frise, grosse poutre en demi-rond pour défendre un passage. — *d'limon*, limonier, s. m. cheval de limon. — *d'krahli*, criquet, petit cheval faible et de peu de valeur; rosse. — *d'lowey*, cheval de louage. — *d'main*, cheval de main, celui qui est destiné à relayer un autre cheval. — *d'soflé*, cheval ébroué, qui ronfle par frayeur, qui souffle avec force. — *d'trop*, cheval badinant, surnuméraire. — *du greie*, cheval en cheville, devant le limonier. — *d'trompett*, cheval de trompette, personne que les réprimandes et les menaces ne retiennent pas; femme de haute taille; homme dur, robuste et laborieux. — *foirsi*, cheval rampin, qui repose en une seule et même place, sur la pince, qui n'appuie pas du talon. — *fou d'ay*, begu, adj. cheval âgé de plus cinq ans, qui marque toujours. — *ki klaetaie*, cheval qui bronche, par suite d'écorchures qu'il s'est faites avec les pieds de derrière. — *ki strebouh*, cheval aubinier; un cheval aubine lorsqu'il ne marche pas franchement. — *kouroné*, cheval blessé à la partie la plus basse du paturon, au-dessus du sabot. — *rozé*, cheval miroité, bai pommelé, marqué de taches rondes. — *sori*, cheval louvet, dont le poil ressemble à celui du loup. — *tiré dè flan*, cheval forteret, devenu étroit des boyaux par forfaiture, fatigue, excédé. — *vorass*, faim-valle, s. f. maladie qui rend les chevaux extrêmement voraces.

GVOLET. V. CHVOLET.

H

HAIRI, solliciter, incider, demander fortement, avec instance une.

HAITI *govion*, personne rusée, fine, adroite, audacieuse.

HALKOTEG *d'awaie*, tenon, cornailler qui n'entre pas carrément dans la mortaise; tenon coupé trop mince, qui ne remplit pas.

HAM *à pouy*, caquetoire, chaise basse à dos élevé et à trois pieds. — *à treu pi*, siége, billot de tonnelier à trois pieds; tabouret, espèce de siége sans bras ni dos. — *du heieten*, triquet, chevalet à échafaud qui s'applique contre le mur, la charpente; bourriquet, petit échafaud que les ardoisiers accrochent aux lattes pour couvrir; étapliau, chevalet qui sert à l'ardoisier pour s'asseoir. — *du taindeu*, canne, chaise des oiseleurs, des tailleurs de pierres, etc., portée sur un pied. — *du koid*, agui, cordage disposé en siége pour s'y asseoir en s'y suspendant. — *et l'vôie*, obstacle, empêchement, résistance, opposition dans une affaire.

HAMAID *du mouni*, orgueil, calle sous un levier, pince de meunier pour aider à lever la meule.

HANSÉ *su*, adhaler, pousser son haleine sur quelque chose.

HAPÉ *d'choleur*, avi, action de la chaleur qui saisit un objet, surtout le four à pain. — *des aub*, arracher frauduleusement des jeunes plants, faire un arrachis. — *et ses bress*, saisir quelqu'un à bras le corps. — *les ouhai à l'veg*, prendre les oiseaux à la pipée au moyen de verges de glu sur un buisson. — *onn vett seign*, prendre une suée, une inquiétude subite mêlée de crainte qui fait suer. — *po l'tiess*, tignoner quelqu'un, le prendre par le tignon, la gorge, le gourmer.

HAPEU *d'foyan*, taupier, preneur de taupes, étaupinier.

HAPLOPIN, garnement, vaurien, libertin; batteur de pavé, oisif, vagabond; écornifleur, parasite qui mange chez autrui sans en être prié; frélampier, houaille, canaille; gagne-denier, homme qui gagne sa vie par le travail sans avoir un métier.

HATRAI, col ou cou, partie qui joint la tête aux épaules. — *don gvô*, partie du corps du cheval depuis la tête jusqu'aux épaules, qui porte la crinière.

HAUGN *du gjeaie*, brou, écaille verte de noix, cerneau, moitié de noix verte détachée de la coque. — *du kaskagn*, boque, écorce de châtaigne hérissée de pointes dures. — *du neuh*, alvéole, cavité où est la noisette, cellule où croît, se développe le fruit; fourreau, étui, enveloppe des noisettes vertes.

HAUIE *du chaurnal*, charmille, petits charmes, haie de charmille. — *du neuhi*, coudraie, haie de coudrier, noisettier; ronceroi, haie pleine de ronces.

HAUL *du cherett*, ridelle, côté d'une charrette en ratelier. — *du kouvli*, poulain, échelle de tonnelier à deux ou trois échelons ou espart évidé pour descendre les tonneaux dans les caves; chemin, t. de tonnelier, solive pour débarquer les vins. — *du piri*, échelier, pièce de bois avec traverses, sert au carrier à monter sur les rocs. — *volante*, échelle à échafaudage dont les deux écheliers sont traversés par des esparts.

HAUSEG *du kour*, soulèvement du cœur, nausée, mal d'estomac, dégoût dans la digestion

HAVAR *du pai*, brochotte, s. f. pellicule mince que les tanneurs et les mégissiers enlèvent sur la peau, le cuir, pour faire de la colle. — *du plon*, écaillure, s. f. pellicule, petit morceau en forme d'écaille des ouvrages en plomb.

HAUVURSAK *du marmiton*, drouine, s. f. havresac des chaudronniers ambulants.

HAVÉ, racler, v. a. ratisser, enlever, emporter la superficie, la gratter, draguer, curer, etc.; écailler, ôter l'écaille qui couvre les poissons; effleurer, détacher des peaux les parties qui les empêchent d'être douces et maniables. — *de l'laiw*, grasseyer, v. n. parler gras, mal prononcer les lettres L et K en les adoucissant avec l'U.

HAVEU *d'bolgi*, ratissoir de boulanger pour nettoyer le pétrin. — *d'brikti*, ratissette, s. f. outil de briquetier qui sert à nettoyer les autres outils. — *d'gjaurdin*, charrue, s. f. outil à roulette de jardinier pour nettoyer les herbes dans les allées. — *d'laiw*, gratte langue, s. m. instrument d'os, d'ivoire, de baleine pour se nettoyer la langue.

HAW *à kouze*, serfouette, s. f. outil de fer, d'un côté est un hoyau, l'autre à deux branches pointues en fourche.

HAWAI *à deu dain*, hoyau, s. m. houe à deux fourchons. — *d'kouvli*, paroir, s. m. marteau de tonnelier dont la panne est courbée vers le manche. — *d'parcss*, herminette, s. f. espèce de petite hache à fer courbé et à manche court pour planer les pièces concaves. — *d'rokli*, tire-terre, s. m. sorte de pioche de carrier pour écarter la terre qui le gêne. — *d'vegn*, houe de vigneron. — *po les cherdon*, mare, s. f. espèce de houe, sert pour le labour des chardons à foulon.

HAZIN *à prizonir*, piton, s. m. fiche de fer dont la tête, percée en anneau, sert à tenir ferme un objet.

HEGCHEG *derô*, planage des ros, c'est l'opération la plus délicate et la plus difficile de ces ouvrages.

HEGCHI *à kougnel*, démaigrir, v. a. diminuer un tenon, tailler en angle aigu. — *on meur*, affaiblir un mur de sa force primitive en affaiblissant une pièce de charpente.

HEIE, poil noir, espèce d'ardoise à feuillet tendre et friable. — *du kohelbrik*, héridelle, s. f. ardoise plus longue que large. — *du pelurin*, pélerine, s. f. coquille de Saint-Jacques, mollusque acéphale; coquille d'huître, coquillage marin bivalve. — *du plang*, bardeau, s. m. petit ais de mérain en forme d'ardoise dont on couvre les tours, appentis et moulins. — *du krapau d'mér*, carapace, s. f. écaille de la tortue. — *du plon*, roquet ou ardoise de plomb pour couvrir les dômes et clochers; naquet, morceau de plomb pour placer le long des joints des lucarnes et des cheminées.

HEIAUF *(i)*, misanthrope, s. et adj. qui hait les hommes; bourru, chagrin, peu sociable; l'opposé de philanthrope.

HEIM *(i)*, rancune, s. f. haine cachée et invétérée, ressentiment; rancœur, haine, rancune, disposition à se piquer, à s'irriter, etc.

HEGNI, mordre avec aigreur, haine, amertume; disputer, chicanner les autres.

HENA *d'ouhai*, canari, s. m. vase diversifié dans lequel on donne à boire aux oiseaux. — *hopé*, rasade, s. f. verre plein jusqu'au bord.

HEP *à deu teyan*, guisarme, hache à deux tranchants de sapeur. — *à kwauré*, épaule de mouton. — *à l'main*, hacheron, petite hache à poingt pour dégrossir les petites pièces. — *à maurtai*, malbeste, tille, hache à marteau; pétarasse, hache à marteau. — *du kouvli*, doloire, tient le milieu entre la hache et la serpe; outil de tonnelier. — *du kovreu*, hachette, hache et marteau à tête plate d'un côté et tranchant de l'autre, sert au couvreur. — *du kleyeu*, marlin, hache longue et lourde pour fendre et couper les buches à brûler. — *du skrini*, herminette, espèce de hache un peu recourbée à l'usage des menuisiers.

HERAIN *au lesai*, hareng laité, poisson laité, pour la reproduction.

HER *lu son*, hémophobre, qui a peur du sang; médecin hémophobre, qui n'ordonne pas la saignée. — *à moir*, haïr à la mort, extrêmement en vouloir, jusqu'à la mort. — *les fam*, misogynie, haine pour les femmes, aversion. — *lu marieg*, être misograme, celui qui hait le mariage; misogyne, qui hait les femmes.

HERÉ *s'né*, fourrer son nez partout, se mêler des affaires d'autrui. — *so l'koir*, endosser sur quelqu'un toutes les peines, les affronts d'une chose, d'une affaire.

HERNA *à l'banir*, girouette, personne légère, changeante, inconstante, etc. — *d'ouhai*, tirasse, grand filet propre à prendre à la volée les oiseaux de passage.

HERPAI, hachoir, espèce de couperet dont la lame est fort large et le manche court.

HESPLAIE, échevette; vingt échevettes de fil font un écheveau d'un nombre déterminé de tours; flotte, écheveau de fil.

HESS *du koidli*, trailet, s. m. châssis rond ou carré pour rouler une corde; ficelier, dévidoir pour la ficelle.

HESSI *les chein*, accommettre, v. a. lâcher, ammer, exciter les chiens les uns contre les autres.

HET *d'gjeaie*, brou de noix. V. HAUGN.

HETZAUR-HETZETT, à tout hasard, à tout événement; cas, rencontre fortuite, qui arrive par hasard.

HEUR, échoir, v. n. arriver par le sort, par succession, arriver à temps préfix; le terme échoit. — *lu blé*, dépicage du blé, action de séparer le grain de l'épi. — *su koudchauss*, jouir, avoir commerce d'une femme.

HEUV, sort, s. m. destin, son influence; maléficer, paroles que font les prétendus maléfices; la tête d'un arbre, les brins d'un balai, fane de carotte; pureau, partie de l'ardoise, de la tuile à découvert sur le toit; coulisseau, languette qui tient lieu de rainure; lioube, entaille pour ajuster; goujure, entaille faite à une poulie. — *de tonai*, chanfrein, s. m. intérieur des douves; jable, entaille, rainure dans les douves.

HÈVLÈ, canneler, v. a. creuser des cannelures; évider, échancrer.

HICH *d'elré*, traînoir, s. m. levier à deux branches pour soulever le soc d'une charrue dans les chemins.

HIERCHI *onn fowi*, dévoyer une cheminée de son aplomb; cheminée détournée; chausse d'aisance dévoyée.

HIETDRESS *du gall*, bisquière, s. f. gardeuse de biques.

HIETT *du bou*, touche, troupeau de bœufs gras menés au marché.

HIKETT *de l'moir*, avoir son dernier hoquet, le râle de la mort.

HINÈ *el kwatt*, se mettre en quatre, faire tous ses efforts, sa puissance; écarteler, mettre un criminel en quartiers; écartèlement.

HION, flot, mouvement subit de l'eau; élévation de l'eau au-dessus de sa surface ordinaire; bond.

HIPÉ *des pon*, laisser échapper des mailles de son tricot; échapper, quitter la couture.

HIR *d'elré*, cep, chaîne, lien servant à fixer le soc et le versoir d'une charrue.

HISS *du leul*, sac, habit de toile, de pénitence, d'humiliation.

HITT *d'aguess*, cresson ou cardamine, herbe crucifère antiscorbutique.

HLAINPÉ, gauchir, se détourner pour éviter un coup; pièce de bois qui perd sa forme.

KLÈI *(i) boi*, bois lambium, qui a de la substance visqueuse organique du bois.

HO *(ô) d'fouan*, taupinée, morceau de terre que la taupe élève en fouillant. — *gou*, haut goût, relevé, piquant; haut à la main, altier, fier, orgueilleux.

HOD *(ô) paiie*, appointé, militaire qui a une plus haute paye que le soldat; surpaye, action de surpayer, gratification au-dessus de la paye. — *volaie*, haut rang, rang éminent, ordre, dignité, degré élevé d'honneur.

HOFAGNÉ *(ô)*, cheval clamponier, long jointé à paturon pliant.

HOIRSI, équarrir, v. a. abattre, dépecer les chevaux; écorcher la peau d'un animal. — *chet*, chafouin, adj. maigre, petit et à mine basse.

HOLÉ *l'dial*, faire le diable à quatre, mettre tout en usage pour la réussite d'une affaire.

HOMM *du kouf*, fleurée, s. f. écume légère qui se forme à la surface de la cuve du bleu; cendrée, écume de plomb.

HOP, cahot, s. m. saut d'une voiture en marche sur un sol inégal; choc imprévu.

HOPÉ *l'kour*, soulèvement de cœur, nausée, envie de vomir, bond de l'estomac qui se soulève.

HORE *kovrou*, barbacane, s. f. ouverture dans un mur pour laisser couler les eaux.

HOSEG *de l'tiess*, hochement de la tête; se dit des vieillards.

HOSI *el mang*, branler dans la manche, se mouvoir, se remuer, aller de çà de là.

HOSLÉ *d'brou*, être crottifié; crotter, se salir de crotte, de boue.

HOSTÉ *de kou*, se panader, v. pers. se carrer, marcher avec ostentation.

HOTLAIE *(ô)*, hottée, s. f. plein une hotte, un tablier, gros tas.

HOUBOTT *du chein*, chenil, s. m. logement de chien.

HOUHLEG, acousmate, s. m. bruit imaginaire de voix et d'instruments dans les airs, suite d'un bourdonnement dans les oreilles.

HOUKI *avou s'bok*, popisme, s. m. bruit fait avec les lèvres pour caresser les enfants; appeler les oiseaux. — *les ouhai*, frouer, v. a. siffler pour attirer les oiseaux à la pipée.

HOULAIE *lem*, rifloir, lime recourbée pour limer les ciselures, les cannelures.

HOULAU *(ù)*, beau chasseur, chien courant qui donne beaucoup de voix dans la poursuite du gibier.

HOULÉ *aub*, arbre cable ou chablis penché, prêt à verser. — *ouhai*, oiseau éclamé, qui a l'aîle ou la patte rompue. — *ses solé*, éculer ses souliers, ses bottes, plier les quartiers, les renforts en dedans.

HOUMRESS *bechaw*, friquet, écumoire plus longue que large pour tirer la friture.

HOUP *du bresseu*, fourquet, pelle de fer ovale divisée sur sa longueur par une cloison. — *du chaforni*, escoupe, pelle grande et large de chaufournier.

HOURPIEU *kolon*, pigeon roupieux, malade, triste.

HOURMAIN *d'soyeu*, baudet, tréteau fort élevé de scieur de long.

HOUSEG, parulis, tumeur inflammatoire des gencives; foisonnement, renflement de volume de la chaux en croûte; charbouglion, espèce de fluxion catarrhale du visage avec gonflement; se bouler, se faire enfler la gorge en parlant avec emportement.

HOUTÉ, abayer, écouter la bouche béante, ouverte, comme font les badauds; écouter par une oreille et oublier de l'autre.

HOZETT *des moh*, palette triangulaire que les abeilles ont aux jambes.

I

IDAIE *du fam*, envie, désir d'une femme grosse; goût dépravé.

I FUR KOF *(ô)*, Indes, aux Indes orientales, en Asie; se dit des personnes embauchées par subterfuge pour les Indes.

INDLAURDÉ, entre-lardé, piquer de lard une viande; lard à moitié chair.

INDVAURCHI, cartayer, v. n. t. de charretier, éviter les ornières.

INGIN, tinet, s. m. machine qui sert au boucher pour suspendre par les jambes de derrière les bêtes assommées et soufflées; vulve, t. d'anatomie, orifice du vagin.

INDTEY, entaillé, incision faite dans le bois; entretailler des images, un ouvrage; figure découpée.

ISKUPASS, passablement, d'une manière supportable, de telle sorte qu'on puisse s'en contenter; pas trop, comme cela, médiocrement; entre le dur et le mou, le bon et le mauvais.

K

KABASS *du fik*, natte de figues, tissu de jonc, feuille de palmier ou de sparte.

KAGCHI *l'gjou*, offusquer, empêcher de voir; obscurcir le jour, cacher son jeu, ses desseins, ses projets.

KAHOTT *du houïaine*, bouchon, paquet de toile des chenilles où elles s'enveloppent pour l'hiver. — *du taindeu*, cornet des oiseleurs en papier enduit de glu dans l'intérieur, un appât au fond pour prendre les oiseaux; espolin, réseau, tuyau cru, sur lequel les fileurs font leurs bobines ou boudins fins; jumelle, guide en bois ou en fer de la vis de la presse, espèce de cage ou tournevis.

KAHUD *(ù)*, membre endolori qui se ressent d'une douleur.

KAK *et l'gueuïe*, échaudé, s. m. pâtisserie au beurre ou à la graisse; farine, eau chaude, sel, mis au four ou au poêle à frire.

KAKÉ *des dain*, grelotter, v. n. trembler de froid en claquant des dents; craquement des dents. — *ou*, œuf poché, cassé, qui a la coque brisée.

KAL *d'awaie*, merrain, s. m. menue planche de chêne, sert à divers usages. — *du vin*, amelette, œufs battus mis dans un tonneau de vin pour l'éclaircir.

KALAIZE; les wallons désignent par ce mot un omnibus, carrosse, landau, tilbury, malle-poste, patache, coucou, fiacre, vigilante, etc.

KALIP, calibre à pignon, est composé d'une vis et de deux branches qui font ressort; calibre

à coulisse, compas en forme d'équerre avec une poupée glissante; mouillet, calibre de deux jantes formant ovale pour placer les rais des roues.

KALKULÉ, solivage, s. m. supputation du nombre des solives que contient une pièce de bois; limoner un arbre.

KAMARAUD, ami fidèle, loyal, qui garde sa foi, remplit ses devoirs d'ami.

KAMLO, bouracan, s. m. étoffe non croisée, espèce de camelot d'un grain beaucoup plus gros.

KAM *on dial*, faire le diable, s'emporter; déterminé, qui réussit des affaires les plus difficiles. — *on moir*, personne blême, pâle, sans couleur et sans vie.

KANARÉ *souk*, sucre de Canarie, de l'arbre résineux de la famille des balsamiers.

KANGI *d'plcss*, jouer à cul levé, l'un remplaçant l'autre; boute-hors, jeu d'enfant.

KANIF, canivet, petit canif.

KANN *à verdin*, dolon, dard dans un bâton creux.

KARABINEG, carabinade, tour de carabin, de fanfaron.

KAPONEG, poltronnerie, lâcheté, manque de courage. se conduire en poltron.

KAPOTT, spencer, vêtement formé de la taille d'un habit, coupé circulairement à la ceinture. — *anglaiss*, codom, espèce de fourrure très-mince de caoutchouc pour garantir le prépuce du virus.

KAPUZE *d'evek*, mosette, sorte de chaperon ou camail terminé en casque, sur la tête des évêques, des carmes, etc.; gonichon, cornet de papier qui couvre l'extrémité d'un pain de sucre.

KARÉ *l'gjamb*, se prélasser, marcher gravement, d'un air de morgue, de dignité.

KARILLON *d'ohai*, squelette vivant, personne décharnée. — *d'oland*, campanule à grosse fleur violette, marine de jardinier à fleur d'un beau violet et blanche.

KARKASS, bâtis de menuiserie, assemblage des pièces pour le placage.

KARP *au z'ou*, œuvée, qui a des œufs.

KARTE *du hension*, carte, cornet d'échantillon des voyageurs.

KASS *du roizin*, quart de raisin sec, caisse de sapin que l'on expédie des pays méridionaux. — *au poulett*, épinette, espèce de cage en bois pour engraisser les volailles. — *à ond lu laine*, auge où le fabricant arrose ses laines d'huile. — *d'or*, buffet d'orgue, caisse de l'orgue qui renferme le jeu, les tuyaux. — *d'orfév*, montre, boîte vitrée pleine de bijoux. — *d'orlog*, cage qui renferme le corps, le mouvement d'une horloge; cartel, boîte de pendule, d'horloge contre un mur; caisse de pendule, de montre; gaine. — *du koiphi*, caillebottin, petite caisse où le garçon cordonnier renferme ses outils. — *plaine*, cassetée, plein une casse.

KASÉ *à huflet*, os cassé à calamédon, os terminé en bec de flûte par fracture transversale. — *l'kô*, rompre, casser le cou; dompter, v. a. maîtriser par la violence. — *onn boteie*, égueuler, v. a. casser le haut du goulot d'une bouteille. — *onn ak*, rescinder, v. a. casser un acte, un arrêt.

KATAPLAM *du grô*, emmiellure, s. f. cataplasme tonique pour les enflures, les foulures des chevaux. — *du stoumak*, épithème, s. m. tonique spiritueux que l'on place sur l'estomac, la région du foie. — *du tiess*, fronton, s. m. remède qu'on applique sur le front pour diminuer le mal.

KASMAIN *d'tiess*, rompement de tête, fatigue causée par le bruit, une forte application; casse-tête, grand bruit, contension d'esprit, ce qui l'excite.

KASSRAL *du savoni*, millerole, s. f. vase de terre vernisé dans lequel le savonnier met l'huile d'olive.

KATWASS *du dam*, charivari, s. m. t. de jeu de cartes, les quatre dames.

KAUBARET, cabaret, s. m. plateau diversifié pour servir le café, etc.

KAUF *au froumag*, fromagerie, s. f. cave, endroit où l'on fait, où l'on garde les fromages.

KAUVLI, encaveur, s. m. tonnelier qui descend les vins, les spiritueux dans les caves, qui arrange les tonneaux.

KAVAU, caveau, s. m. petite cave; souterrain d'église où l'on met les morts; enfeu, lieu destiné à la sépulture d'une famille.

KAW *d'etre*, manche, s. m. bout de la charrue par lequel le laboureur tient la charrue. — *du forneuze*, hamée, s. f. manche de la pelle à enfourner, de l'écouvillon. — *d'on violon*, tirant, s. m. pièce mince de bois où sont attachées les cordes d'un violon; sommier, partie du manche d'un instrument où sont les chevilles. — *d'onn trok*, râfle, s. f. grappe de raisin qui n'a plus de grain. — *d'onn monte*, sourdine, s. f. bouton saillant sur le bord de la boîte d'une montre à répétition. — *du grô*, émouchoir, s. m. queue de cheval attachée à un bâton pour émoucher un cheval; fouet, queue ou tronçon avec crins pour fouetter; arête, queue de cheval dégarnie de crins; asprêle, queue de cheval. — *du herna*, liban, s. m. corde qui borde le pied du filet des oiseleurs, ce qui en forme la queue. — *du pawon*, tigridie à grande fleur ou queue de paon; queue en éventail. — *du gjalofrenn*, dardille, s. f. queue d'œillet. — *du pip*, calumet, s. m. plante de Saint-Domingue, cultivée en Europe, à tige creuse pour tuyau de pipe. — *du pir*, balèvre, c'est l'excédant du parement d'une pierre sur les pierres adjacentes d'un mur. — *du ramon*, manche à balai, bois dans un balai pour balayer. — *du rnau*, amaranthe à fleur en queue de renard ou passe-velours, plante d'ornement, de jardin; alopécure, queue-de-renard, fleur. — *et l'henett*, queue, s. f. cheveux de la nuque noués, est tombée de mode en 1802.

KEIET *d'houieu*, porte-chandelle, large bouton carré que le mineur porte à son chapeau pour y accoler la chandelle. — *du soïelett*, garrot, morceau de bois qui passe dans la corde d'une scie. — *d'waidai*, boîte de vilebrequin, morceau de bois qui entre dans le trou carré où s'émanche la mèche de fer.

KEIETÉ, gobeter, faire entrer le mortier, de petites pierres dans les joints d'un mur. — *de plang*, piller le bois, les planches, les arranger par lit, de travers, les unes sur les autres

pour sécher; tressillon, bois entre les ais sciés pour les empêcher de gauchir; fuseau de dentellier.

KEUZE *à toi chon*, surjeter, espèce de couture; coudre en surjet, à rebrousse poil

KILI *d'feu d'chandel*, cuiller d'une forme particulière à rebord, sert au cirier pour couler les bougies.

KLAM *à ouïel*, lasseret, espèce de piton à vis, à double pointe; pièce d'une serrure.

KLAPAIE *au kou*, fessée, coup sur les fesses.

KLAPÉ *l'ouh*, fermer rudement une porte qui était ouverte.

KLAU *d'raw*, clou à bande, sorte de clou fort pour assujétir les bandes de fer sous les roues. — *sain tiess*, clou tête de moine, dont la tête n'est presque pas formée.

KLAWÉ *les fiair d'on grô*, brécher, enfoncer les clous dans le sabot du cheval en le ferrant.

KLÉ *d'onn krâne*, noix ou clef d'un robinet; elle entre verticalement dans le trou du bois seau du robinet.

KLEKAN *d'veul*, amande de verre, cristal taillé en amande pour garnir une lampe, un quinquet, etc.

KLER *du froumag*, aisy, petit lait aigre qu'on retrouve après la fabrication du fromage.

KLER-VOIE *(ôi)*, clair-champ, le premier champ de briques dans une fournée.

KLEUZETT, bardanière, claie pour pendre les bardanes, et pour prendre les punaises dans les lits.

KLIGCHET *d'pir*, voie de pierres ou charretée de pierres brutes, au moins 15 pieds cubes.

KLIGCHETT *à ferou*, bec de canne, partie de la serrure où le pêne est taillé en chanfrein; le pêne s'ouvre avec un bouton. — *d'anseu*, arrêtant, morceau de fer qui arrête le crochet inférieur de l'abattant d'un métier à tisser.

KLIK, gent ministérielle, cléricale, monacale; suppôt d'un gouvernement, d'un parti.

KLOR *su gueuïe*, se taire, garder le silence.

KLOZE PAUK, Pâques closes, le dimanche du quasimodo, huit jours après Pâques.

KMINEU *d'ourze*, banquiste, charlatan qui conduit de ville en ville des ours, singes et autres animaux pour vivre au dépens du public.

KO *(ô) d'dain*, coup de dent, trait de médisance. — *d'chapai*, coup de chapeau, salut, révérence; bonnetade, coup de bonnet. — *de bon diet*, coup du ciel, événement imprévu, subit, inattendu, de la Providence. — *de l'moir*, léthalité, qualité d'une chose mortelle, état d'un coup, d'un mal mortel. — *d'fau*, andain, s. m. ce qu'on fauche d'un coup. — *d'flan*, flanconnade, s. f. botte de quarte forcée dans les flancs. — *d'gjarnak*, coup de jarnac porté en trahison et qui tue. — *d'koude*, se coudoyer, v. pr. heurter quelqu'un du coude; coup de coude. — *d'kour*, hotte de cheminée; manteau de cheminée, lieu où se met la plaque; — ce que l'on fait à contre-cœur, avec regret, avec répugnance, malgré soi. — *d'main*, action hardie, précipitée; prêter le secours de ses forces à quelqu'un. — *d'maize*, déchirure, s. f. rupture faite en déchirant; coup de maître, entaille profonde dans le bois et qui jette la pièce; coup mal donné. — *d'maïel*, coup de gibelet grain de folie, légèreté de l'esprit; avoir la tête fêlée, une chambre vide dans la tête; être un peu fou, emporté. — *d'mouton*, fressure, s. f. le cœur, la rate et le poumon d'un mouton; croupade, saut du cheval les quatre pieds en l'air. — *d'patt*, coup de patte, trait vif et malin; coup de bec, coup de raillerie, de médisance, de calomnie. — *d'pi*, penade, s. f. coup de pied, escafe; cou-de-pied, passage du pied à la jambe; métatarse, partie du pied entre le cou de pied et les orteils; tarse, cou-de-pied. — *d'pogn*, torgniole, s. f. coup sec du poingt bien appliqué sur; soufflet, soubarbade, coup de poingt sous le menton par mépris, insulte; paumer la gueule, donner un coup sur le visage; gourmade, coup de poingt; peloter, battre à coups de poingt; exercer le pugilat, combat à coups de poingt; coup de grâce, qui tue, achève la ruine. — *d'sauïe*, coup d'essai, première production; noviciat. — *d'solol*, éphélide, s. f. taches rouges et noirâtres sur la peau, par le hâle du soleil; échauffaison, mal léger; ébullition ou éruption causée par une vive chaleur du soleil; cousson, vapeur ardente qui brûle les bourgeons. — *d'son*, coup de sang, épanchement subit et mortel dans le cerveau par la rupture d'une veine; pléthore, abondance, réplétion d'humeur et de sang. — *d'tiess*, action téméraire, coup de tête, fait avec étourderie; chanfrenau, emportement, mouvement violent, déréglé, causé par une passion, accès de colère; ab irato, se dit des choses que l'on fait en colère. — *d'teian*, coup de taillant, de tranchant d'un couteau, d'une épée. — *d'tonir*, coup de foudre, de tonnerre, aventure fâcheuse, atteinte subite, grand malheur. — — *du spal*, épaulée, s. f. coup d'épaule, et fort de l'épaule; aider, soutenir avec l'épaule; prêter l'épaule, donner un coup d'épaule. — *foré*, gabégie, s. f. ruse, fascination, moyen pour tromper; gabatine, promesse ambigue, en faire accroire; coup fourré, donner en même temps qu'un autre ou en dessous; atteinte cachée, donner son coup en cachette.

KOCHI, carossier, s. m. qui fait voyager en carrosse; voiturier, loueur, conducteur de chevaux, de carrosse.

KODOREU, équarrissoir, s. m. outil de vannier pour équarrir l'osier; foret d'horloger, instrument de bois pour le cirier; fraise, espèce de foret pour fendre les dents des roues.

KODPOZÉ, batourner, t. de tonnelier, mesurer les douves, les compasser pour les rendre égales.

KOID *chergjaie*, cordée, amas de choses suspendues attachées à une corde. — *d'anseu*, ardier, grosse corde qui se roule sur l'ensouple des tisserands; tirelle, petite corde pour le montage des chaînes. — *d'elbaleg*, seizaine, corde d'emballage, grosse corde à seize torons. — *du batai*, chableau, corde de batelier; aussière, grosse corde à trois torons pour tirer les bateaux; cordelle, petit cordeau servant au même usage. — *du boi*, corde de buches ou bois à brûler; elle doit avoir 16 pieds de long sur 6 de large et 6 de hauteur, et équivaut à 31 stères 55. — *du guid*, écharpe, menu cordage pour soutenir des fardeaux qu'on élève. — *du haurkai*, bricole, très-forte corde, bi-

tord; bande, lanière de cuir pour porter des fardeaux. — *du herna*, cableau, petit câble; écharpe, cordage lié à la tête d'un engin; chable, franc funin, forte corde qui se roule sur le cylindre du cabestan des maçons et charpentiers; levière, grosse corde roulée sur le cylindre d'un treuil; braie, cordage pour suspendre et enlever les pierres, le bourriquet à moellon. — *du laur*, pendoir, corde nouée pour pendre le lard, le sécher. — *du machine*, grelin, cordage de diverses grosseurs formé d'un nombre déterminé de torons avec ou sans ame bien tors. — *du paidou*, tourtouse, corde qu'on met au cou du patient que l'on pend. — *du raw*, corde sans fin, a les deux bouts réunis de manière qu'ils ne paraissent pas; sert à faire tourner la poulie du rouet, etc. — *du rihai*, arrondelle, corde garnie de lignes latérales garnies de haims et que l'on fixe sur le sable par des piquets. — *du seg*, garochoir, sorte de cordage dont les torons sont tordus dans le même sens que le fil. — *du labeur*, tirant, corde autour du tambour pour tendre les peaux. — *du taket*, bataillère, corde qui ouvre et fait aller le taquet d'un moulin à grain; filoche, câble d'un moulin pour lever la pierre. — *du taukenn*, haubans, gros cordage; le charpentier l'emploie au service de la moufle, de la grue, de la chèvre; caliorne, gros cordage de la moufle. — *dutoirdaw*, corde décordée, détortillée, séparée des torons. — *du trai*, combleau, très-fort cordage pour traîner un canon, un haquet; trait, longe de chanvre avec laquelle les chevaux tirent un carrosse, etc.; laisse, cordage qui emporte l'équilibre d'une balance aux quatre coins des plateaux. — *du violon*, corde d'instruments ou fil de boyau; les premières cordes d'instruments sont venues de Catarre, en Grèce; depuis 1823, les meilleures se fabriquent à Paris; auparavant, Nuremberg les fournissait à la consommation de toute l'Europe; mais en 1811, M. Pleyel, de Paris, les perfectionna au point qu'il a surpassé ses devanciers. — *du waigchett*, rames; les tisserands désignent sous ce nom des ficelles de moyenne grosseur attachées aux arcades des bâtons de retour et qui font hausser les lisses; semple, ficelle qui passe sur des poulies pour faire lever la chaîne d'une étoffe qu'on tisse.

KOINNHAI, siquette, sorte d'embouchure en fer-blanc dont le maréchal expert se sert pour donner le breuvage aux chevaux; éteignoir.

KOINN *au pour*, pulvérin, corne pour mettre le pulvérin, la poudre à canon très-fine qui sert d'amorce. — *du boss*, pattes en équerre, outil de menuisier. — *du l'ouie*, canthus, coin, angle de l'œil, angle des paupières. — *gju*, épaufrure ou écornure, éclat sur un angle, sur l'arête d'une pierre.

KOIR, panier, espèce de jupon garni de cercles de baleine. — *de kanon*, volée, partie du canon, est l'espace qui sépare la bouche des tourillons; chambre d'un mortier, d'un obusier qui correspond à l'âme du canon, ou au dépôt de la poudre.

KOIRBEIE *plaine*, corbeillée, contenu d'une corbeille; voyageur, panier couvert p^r le voyage.

KOIREU *d'bonn et z'yeb*, botaniseur, chercheur de plantes pharmaceutiques.

KOIRI *au ni*, faire une course boscaresque dans les bois, les haies après des nichées d'oiseaux. — *au viair*, vermiller, chercher des vers en fouillant la terre; veroter, chercher des vers, des verotis, des vers rouges pour appât. — *les gross fou d'les ptitt*, trier les grosses hors des petites; choisir les fleurs. — *po vaid*, courter, faire le courtage, chercher à vendre. — *ses pouss*, épucer, chercher, ôter les puces, fureter les plis de sa chemise, partout. — *so l'tiess*, épouiller, ôter les poux, la vermine des cheveux; pouiller, chercher ses poux et les tuer.

KOKAI, grianneau, s. m. jeune coq de bruyère.

KOK-A-L'AUGN, coq-à-l'âne, discours sans suite et sans raison.

KOK *d'onn sair*, picolet, petit crampon qui embrasse le pêne d'une serrure. — *du gjaurdain*, cloucourde, herbe gris de lin dans les blés, à fleur rouge pâle. — *kokai kouk*, coquerico, chant du coq.

KOLAIE *chau*, chaux éteinte, est celle qui est conservée dans une fosse après avoir été clarifiée dans un bassin.

KOLANTE *sîf*, pétrole, bitume liquide et noir qui descend des cheminées en temps de pluie; vapeur fuligineuse chargée de suie, de crasse.

KOLÉ *de l'chau*, liquéfier, fondre de la chaux vive, la rendre liquide pour en faire du lait de chaux; détremper la chaux dans un bassin et couler dans une fosse.

KOLEG, chape, enduit épais de bon mortier qu'on met sur l'estrados d'une voûte pour l'infiltration des eaux; basser, détremper les fils de la chaîne de colle, pour les rendre plus glissants; encollage.

KOLEU, couleresse, grand bassin demi-circulaire percé de trous pour les raffineurs de sucre.

KOLEUR *du painsaie*, violet brun, couleur de pensée; colombin, couleur mélangée entre le rouge et le violet approchant du gris de lin.

KONDPOZÉ, contre-poser, mal poser, poser dans un sens différent.

KONDPOZEU, temple, outil de charron pour marquer la distance des jantes des moyeux de roue; compassage, division au compas.

KONDTEISS, bois racheux, filandreux, noueux, difficile à polir.

KONFITEUR, raisiné, raisin en confiture molle. cuit avec du vin doux et des poires; cotignac, confiture de coing, boisson de coing.

KOMPÉ, cueillir, détacher des fruits, des fleurs, des légumes de leurs branches, de leurs tiges; entrecouper, couper en ou par divers endroits. — *à l'chau*, enchaux, vase ou demi-tonneau pour délayer la chaux vive en lait. — *de hension*, échantillonner, couper des échantillons de draps, étoffes, etc. — *to tenn*, émincer, couper par tranche mince du pain, de la viande, etc. — *au kour*, prendre la traverse, le chemin le plus court.

KONPÉR ET KOMÉR, compaternité, alliance spirituelle entre les parrains, les marraines et les parents des enfants.

KONPON *d'aifer*, enragé, homme fougueux, impétueux. — *d'feu*, flambart, charbon demi-consumé; alume, bois en feu, braise pour allumer.

KONSPIRÉ, conjurer, conspirer, former un complot, une conjuration.

KONTÉ *des faur*, conter des lanternes, des fadaises, des impertinences. — *à l'longue roie*, compter en chiffres romains, I, V, X, L, C, D, M; fort en usage en Europe en 1255 et 1506. — *des bleuze*, debiter des nouvelles controuvées, en faire des contes à plaisir. — *des loignraie*, conter des futilités, des discours frivoles, de peu de considération. — *fleurett*, conter des blondices, faire des caresses artificieuses ou flatteuses pour gagner le cœur, dire des propos galants; fleureter, voltiger de belle en belle, conter des galanteries, des cajoleries amoureuses. — *to seu*, compter sans son hôte, faire un projet sans le secours d'autrui.

KONTEU *d'peu et pot*, vétilleux, qui est plein de petites difficultés; chicanier, qui conteste, qui vétille; ladre.

KONTT, narration, conte, récit d'une aventure surtout fabuleuse; s'amuser, se distraire avec ou par des contes.

KOOP *(ôo)*, traversage, s. m. tonte, façon que l'on donne au drap en le tondant à l'envers; affinage, la meilleure et la dernière tonte du drap; abattage, coupe des arbres. — *d'ctré*, soc, s. m. fer large et pointu qui sert à ouvrir le sillon dans la terre. — *pomm*, videlle, s. f. outil de fer-blanc qui sert à évider des fruits que l'on veut confire. — *pauze*, coupe-pâte, s. m. moule, emporte-pièce pour la pâte, outil de boulanger et pâtissier.

KOOPE *(ôo)*, amputer, v. a. retrancher, couper un membre à quelqu'un. — *brey*, trancher court, net; expliquer, terminer en peu de mots; être bref; effleurer une plante fleurie, ôter, cueillir les fleurs. — *d'diskour*, rompre, v. a. interrompre à dessein un discours qui déplaît. — *et dreu fi*, couper de droit fil, entre deux fils. — *et bihai*, délarder, v. a. couper de biais le bois, la pierre, rabattre en chanfrein les arêtes. — *et boi*, boisiller, v. a. couper du bois dans les forêts, des buches, des buchettes pour faire le feu. — *les oreie au gvô*, bretauder un cheval, lui ôter les oreilles, le rendre moineau; égorger, t. de tanneur, ôter les oreilles, la queue aux cuirs et aux peaux. — *les semm*, effaner, v. a. ôter, couper les fanes des carottes, des bettes, etc. — *l'filet*, couper le sifflet, empêcher de répondre, improbation publique avec mépris. — *l'yeb so l'pi*, couper l'herbe sous le pied, supplanter quelqu'un. — *l'tiess*, décoller, v. a. couper le cou à quelqu'un, couper la tête, la gorge; trancher la tête, la couper, la séparer du tronc; couper rasibus, couper tout près, tout contre; tancher rasibus.

KOPETT *de l'tiess*, frontal, coronal, os supérieur au-dessus des yeux jusqu'aux cheveux. — *du tass*, coupe de tasse, vase plus large que profond, sert à prendre le café avec la soucoupe.

KOOPEU *(ôo) d'bouze*, coupeur de bourse, filou très-subtil.

KOOP-GUEUIE *(ôo)*, regraterie, s. f. acheter des marchandises à la petite mesure, aux petits poids, de regrat.

KOOPORAUL *(ôo) du houieu*, substituant, s. m. ouvrier qui remplace aux heures de travail dans la mine le maître-mineur.

KORAN *d'air*, souffle régulier ou courant d'air produit ordinairement par l'air; ventouse, petite ouverture dans l'intérieur du moule à tuyau pour lui donner de l'air et faire couler. — *pi*, valet de pied, le pied de derrière de l'établi de menuisier, percé de trois trous, où tient le valet de pied. — *herna*, diedau, s. m. filet de pêche pour barrer les rivières; bache traînante, filet que l'on traîne sur le sable dans les endroits où il y a peu d'eau.

KORANN *a l'chaur*, grappin, instrument de fer à plusieurs fourchons pointus pour suspendre diverses espèces de viandes; âtre, couronne de four à pain, le rond, le dessus du four.

KORANTE *liss*, tiers poteau, pièce de bois de sciage de 3 1/2 à 5 pieds de grosseur. — *siff*, pétrole liquide, bitume liquide qui coule aux parois des cheminées en temps de pluie.

KORAU *so l'pekel*, chapelet, petites bulles qui se forment en versant un verre d'eau-de-vie.

KORE *boi*, bois ablamineux, qui dure longtemps sans se corrompre.

KORI *l'purtètaine*, courir la prétentaine, çà et là, sans dessein, sans sujet.

KORIN *(ô)*, frondelet, tourte, dariole où le dessus est formé de riz, beurre, œufs, lait et farine.

KORPULAINZE, obésité, excès d'embonpoint.

KORWAIE, course inutile.

KOSINET, pont, partie rembourrée de la sellette du limonier.

KOSTAR, brédissure, couture faite avec des lanières de cuir par les bourreliers; couturé, marqué de couture, de petite vérole, de scrophules. — *a gjon*, trépointe, bande de peau que l'on coud entre les deux coutures des tiges de bottes. — *du broular*, encaume, pustule, marque, couture d'une brûlure, cicatrice. — *du buze*, soudure, endroit soudé, couture d'un tuyau en fer-blanc. — *du pari*, faux ourlet, couture faite en point de côté, en roulant le bord entre le pouce et l'index.

KOSTÉ *de l'chausaie*, chemin élevé pratiqué le long des rues pour le passage des piétons. — *de pèr*, consanguin, parent, frère consanguin, du côté paternel, de même sang.

KOTON *d'lamp*, ligneul de coton ou mèche pour les lampes.

KOTT *d'efant*, fourreau, robe courte et étroite d'enfant. — *mau tèuie*, échappée, action imprudente d'un jeune homme qui sort de son devoir; acte étourdi.

KOU, pudendum, parties génitales des deux sexes. — *d'banze*, tassiot, latte, colebale en croix pour commencer une manne d'osier, etc. — *d'awaie*, chas, trou d'une aiguille. — *d'chapai*, coque ou calotte, partie d'un chapeau de paille qui couvre la tête avant d'y adapter le plateau ou rebord. — *de seq*, le fond du sac, le secret d'une affaire. — *d'hawai*, douille, virole d'une pelle, pique, pioche, bêche, etc., pour y entrer le manche. — *d'lamp*, cul-de-lampe, saillie des pierres d'un arc doubleau, d'une tourelle, d'une guérite. — *d'ou gvô*, croupe, les hanches, les fesses des animaux de monture. — *d'paie*, guinguette, pipe à petit godet rond ou fourneau conique; cachotte, pipe de terre à fourneau conique pour y mettre le tabac, le feu. — *d'pan d'souk*, patte du sucre en pain, c'est le

gros bout qui sert d'assiette au pain de sucre. — *d'sok*, semelle de la presse à bout de poutre ou forte pièce de bois qui forme le fond d'une presse à vis. — *d'tonai*, aiselière, pièce de douve qui forme le fond d'une futaille.

KOUD *(û) ansenn*, fumier crayer, cendres mêlées de matières fécales; balayures. — *chenn*, couston, filament court, troisième filasse du chanvre écru passée par l'échanvoir. — *d'ctré*, coutre, barre de fer étroite et plate en pointe à une charrue pour ouvrir le sillon. — *gjoïe*, joie éphémère, gloire, bonheur, de peu de durée. — *laine*, moraine, laine détachée par la chaux, laine de bêtes mortes. — *kaw*, courtaud, cheval à queue coupée; écourté, cheval, chien, chat, etc., qui a la queue coupée. — *et z'yeb*, pelouse, herbe courte, épaisse et douce; herbette, herbe courte et menue.

KOUGCHE *du terr du foleu*, corroi, couche de terre glaise ou à foulon, sert à retenir l'eau dans les fondations.

KOUGNET, moellonier ou maillonier, petit coin pour diviser la terre, etc. — *d'chinau*, blochet, petite pièce de bois qui porte les chevrons et qui sont installés sur la plate-forme. — *d'éprimeur*, coguoir, petits coins de bois qui entrent dans les composites. — *d'maurtai*, angrois, petit coin pour fixer le manche d'un marteau. — *d'pir du molin*, pipes et pipoirs, outils servant à serrer les pipes ou petits coins de la meule d'un moulin à farine. — *d'soïeu*, chasse bondieu, coulotte, coin du scieur de long. — *du kteïeu*, ébuard, gros coin de bois dur dont les bûcherons et coupeurs de bois se servent pour fendre le bois.

KOUGNI, coinser, v. a. mettre, placer des coins; cogner, frapper pour enfoncer; énabrer une roue au moyen de coins en bois ou en fer; copuler, s'unir charnellement; forniquer, commettre le péché de fornication; paillarder, commettre le péché de paillardise.

KOUGNRAIE, fornication, s. f. paillardise, commerce illégitime des deux sexes.

KOUKI *en gjoue*, coucher quelqu'un en joue, diriger une arme à feu contre lui.

KOULEG, coulure, s. f. mouvement de ce qui coule; coulement, flux d'un liquide.

KOUPEUR, appareilleur, s. m. ouvrier chapelier qui coupe et mélange les poils, les laines, etc.

KOUPP *donn bawett*, chevalet, s. m. assemblage de deux noulets ou lissoirs sur le faîte d'une lucarne.

KOUR *de boi*, maille de bois dont la surface est parallèle aux rayures du centre à la circonférence. — *fistou*, courte-paille, s. f. pailles inégales pour tirer au sort. — *ki ba*, palpitation, s. f. battement, mouvement déréglé et inégal du cœur. — *ki broûl*, aigreur d'estomac, serrement douloureux, chaleur ardente dans l'estomac. — *kou*, coq et poule sans croupion et sans queue; on les nomme cu-nu; sont originaires de la Virginie; écourté, qui a la queue coupée; habit, etc., coupé, rogné, court. — *malaud*, avoir la migraine, névralgie, douleur dans la moitié de la tête qui retombe sur la poitrine.

KOURROI *d'selett*, contre-sanglon, s. m. bout de courroie clouée qui tient la sangle de la sellette. — *de stri*, étrivière, s. f. courroie qui porte les étriers d'une selle.

KOUTAI *du rloïeu*, couteau à rogner, adapté sur une jumelle pour rogner les livres. — *d'veulti*, tringlette, s. f. morceau d'ivoire ou de bois pointu pour ouvrir le plomb des vitres; couteau à rencontrer de vitrier à la lame courte, sert à relever les aîles du plomb et en rabattre les bords. — *au tulipau*, iris germanique, flambe, qui forme de très-grosses touffes à fleurs jaunes livides. — *po grefi*, entoir, s. m. couteau pour enter; écussonnoir, couteau pour écussonner, greffer. — *po stopé*, étanchoir, s. m. couteau pour enfoncer les étoupes avec du suif dans les tonneaux, etc.

KOUTRESS *d'alenn*, homme poussif, qui a la courte haleine, l'asthme.

KOUV, cuve, s. f. sert à faire tremper les peaux pour la dépilation; coudroir, cuve pour brasser le cuir au tan; emprimerie, grande cuve où le tanneur met les cuirs en coudrement; billon, grand cuvier de pressoir; fosse, grande et profonde cuve où l'on met les cuirs avec le tan imbibé d'eau. — *au brau*, cuve guilloire, s. f. pour l'eau et le levain où le brasseur fait tremper l'orge; germoir ou cuvemontoire, sorte de cellier destiné à la germination des grains; bac, grand baquet de brasseur, grande cuve de pierre; bugandure, sorte de cuvier en maçonnerie pour la lessive du savonnier; mènes, cuve de savonnier avec ses barquieux et citernes au lessivage. — *du paisli*, confit, s. m. cuve de pelletier pour confire les peaux avec des excréments de chien délayés dans l'eau.

KOUVERTUR, sourcil, s. m. le haut d'une porte, d'une croisée posée sur le pied droit; bache, grosse toile pour couvrir les charrettes, les bateaux, les marchandises; bahut, pierre de parapet de pont ou de mur de quai, etc.; belle-fleur, charpente placée au-dessus d'une bure, servant d'appui aux mollettes ou poulies; foncet, pièce sur laquelle le serrurier monte le canon d'une serrure.

KOVE, couver chaudement, avec chaleur, ardeur; se dit des oiseaux; couver dessus la cendre, tenir caché un mauvais dessein; couver, se dit de l'oiseau qui échauffe ses œufs en se tenant couché dessus; le pigeon couve 18 jours, la poule 21, le canard 25, le serin domestique 15 à 18, la fauvette 11, le cygne 30 à 35, etc., etc.

KOVIEK, converseau, quatre planches posées dans le moulin au-dessus des meules. — *de l'chess*, bandoir, bâton qui traverse la noix du bandage du battant d'un métier à tisser; avocats, citeaux pour mouvoir le battant. — *du chôdi*, panache, partie supérieure d'une marmite, d'une chaudière, sur le bord de ces vases. — *du far*, bouchoir, couvercle en tôle à mannettes de la bouche du four de boulanger et pâtissier; fermoir d'un four. — *du horé*, regard, couvercle de fer, pierre, grille, endroit pour visiter et nettoyer un canal, un égoût, un aqueduc. — *du l'ouïe*, abaisseur, muscle qui sert à abaisser le couvercle de l'œil; fermeur, muscle qui tire en bas la paupière supérieure. — *du pip*, chapeau de pipe. — *du*

sibor, custode, pavillon qu'on met sur le ciboire, où l'on garde les hosties consacrées.

KOVIN *d'raine*, frai de grenouille, multiplication des grenouilles, son temps, œufs fécondés; spermiole, sperme des grenouilles.

KOVRI *du drct*, draper, couvrir, orner de draps une voiture, etc., de deuil. — *du strain*, enchausser, couvrir les légumes de paille pour les préserver de la gelée; couvrir un toit en chaume. — *les aub*, emmannequinner des arbres, des arbustes; empailler un arbre, etc. — *on meur*, chaperonner, couvrir un mur d'un chaperon, le dessus d'un mur en toit.

KOVROU, couvert, caché, obscur, enveloppé d'une couverture; vêtu, qui a son chapeau sur la tête; sournois, morne, pensif, caché, qui médite le mal en silence; dissimulé, déguisé, artificieux, qui ne dévoile pas ses sentiments. *d'kur*, cuiré, malle ou coffre couvert de cuir.

KOWAI, clans, bout de pièce de bois sous les portelots, t. de charpentier.

KOWETT *du molin*, chambrière, cordon ou ruban qui tient la quenouille des fileurs.

KOYON *d'mouton*, alimelle, testicule d'agneau. — *d'soflet*, fer ou pierre suspendu près de la soupape d'un soufflet, que le volant fait hausser.

KOZOU *deu feie*, double couture, soulier fait sans trépoint, cousu en dedans et en dehors.

KPOIRTEU *d'lett*, facteur de la poste aux lettres qui les distribue à leur adresse; facteur de journaux commis pour les porter aux abonnés; nouvelliste, curieux de nouvelles, qui les débite.

KRACHE *au basinet*, cracher au bassin, contribuer de son argent avec regret.

KRAHETT *du kouvli*, dégoudronnoir, espèce de croque-noix à ressort, à machoire ronde et dentée pour ôter le goudron ou la laque des bouchons.

KRAKETT *du tailleur*, craquette, bois ou passe-carreau à rainure où entre le fer à couture. — — *po gjowé au sto*, raquette de forme ovale avec un manche, le vide de l'ovale est rempli de filets tendus.

KRAIN *de kanif*, onglette, petite échancrure sur la lame d'un canif, d'un couteau ou fermoir pour l'ouvrir.

KRAP, callosité, s. f. sorte de durillons. — Calleux, adj. où il y a des cals, durillons, autour d'un ulcère; testudon, tumeur enkystrée en écaille de tortue.

KRASS *du plou*, tare, s. f. résidus, ce qui reste de la fonte du plomb; sédiment, ordure; buissure, ordure sur le métal cuit, fondu.

KRAU *bou*, bœuf coireau, engraissé à la crèche; bœuf gras. — *brou*, limon, s. m. boue, bourbe, terre détrempée, noirâtre, débris des végétaux pourris. — *gjudi*, jeudi gras qui précède le dimanche gras; tous les jeudis depuis la Purification jusqu'à la Quinquagésime. — *komm onn lott*, gras comme une loutre, animal amphibie plein de graisse.—*moirti*, mortier gras, où il y a beaucoup de chaux, bien gaché. — *vai*, godin, s. m. veau bien nourri, déjà fort gras.

KRAUH *du boïai*, ratis, s. m. graisse raclée, ratissée, des boyaux avant de faire les saucissons, les mortadelles. — *du gjambon*, flambard, s. m. graisse que l'on recueille à la surface de la cuite d'un jambon. — *du klok*, crappe, s. f. graisse amassée aux coussinets des tourillons des cloches de la meule d'un moulin. — *du raw*, vieux oing, graisse de porc fondue qui sert à oindre les roues des voitures. — *du solé*, cirage gras, composition de suif, cire jaune et noir de fumée.

KRAUZE *kouk*, gros pain d'épice composé de miel, fleur de seigle et d'épices; se cuit en moules. — *laine*, surge, s. f. laine grasse ou en suint avant d'être lavée; œsypès, laine grasse non lavée; œsype, suint, crasse des animaux, des brebis. — *ôl*, crappe, s. f. graisse ou résidus de tout engrenage. — *païe*, géline, s. f. jeune poule grasse; poularde, poule jeune et grasse à laquelle on a ôté les ovaires. — *resenn*, grande consoude, plante pour les hernies, les pertes de sang, la dyssenterie, etc. — *terr*, noue, s. f. terre grasse et humide; pré noyé d'eau; corroi, terre glaise pétrie pour empêcher l'eau de s'imbiber; herbue, terre limoneuse sous le gazon; terre grasse. — *yeb*, herbe grasse, sedum-orpin; joubarbe, plante grasse; trique-madame, orpin blanc.

KRAYON *d'keuf*, porte-crayon, s. m. monture ronde en cuivre, creuse et fendue aux deux bouts.

KRENÉ, inciser, v. a. couper en long, faire une fente; taillander.

KRÉSI *des dain*, grincer les dents, les frotter les unes contre les autres par rage, par menace, par douleur, etc. — *des spal*, hausser les épaules, signe de blâme, de pitié; haussement d'épaules par mépris.

KRESS, arête, s. f. angle vif d'une pièce de bois, d'une barre de fer, etc.; crête arêtière de plâtre qui scelle les faîtières, les ardoises; tas droit d'une chaussée, rang de pavé sur le haut d'une chaussée. — *des rain*, épine dorsale, épine du dos, vertèbre du dos, les os de l'épinière. — *du teu d'heie*, lignolet, s. m. couvrir les faîtes en ardoises; filet de couverture, saillie de plâtre ou de mortier au haut d'un toît en ardoises, tuiles, chaume; bourseau, enfaîtement de plomb aux toîts en ardoises; crête arêtière. — *du dédon*, mamelon d'un rouge vif sur le devant du cou et la tête du coq d'Inde. — *du kok*, crête du coq, pédiculaire; cocrête, plante vulnéraire, on la dit excellente pour guérir les fistules; célosie à crête, amaranthe de jardinier; créte-de-coq, passe-velours. — *de kur*, chagrin, s. m. cuir de mulet, d'âne, de cheval, pris le long de la croupe.— *du meur*, chaperon, s. m. couverture d'un mur qui a deux égoûts ou larmiers. — *du lu stoumak*, croix pectorale qui se porte sur la poitrine.

KREU, effigie, s. f. côté de médaille, de monnaie où est l'effigie, la face, le visage. — *d'cherdon*, petit ustensile de laineur en forme de raquette, empli de chardons à lainer; croix de saint André, est une croix composée de deux pièces de bois égales et passées en sautoir comme un X. — *po marké l'ôval*, toise mouvante, règle creuse dans toute sa longueur pour y placer une autre règle mobile. — *sain diaman*, chatton, c'est la partie d'une monture de pierreries qui contient les diamants.

KREUHAI *d'figness*, croisillon, petit bois de croisée. — *d'poid*, bracon, petit potelet assemblé avec les traverses qui composent les vantaux de grande porte.

KREUHLAIE *vôïe*, route, place où deux et quatre chemins aboutissent; bivial, chemin qui se partage en deux.

KREUHLAR *de dret*, fogue, passage pour la navette dans la chaîne qui se croise.

KREUHLÉ *ses gjamb*, jambe de çà, jambe de là, à califourchon.

KREVÉ *d'mauvasté*, crever, enrager dans sa peau, n'oser pas témoigner son dépit.

KRI *d'auwe*, cacarder, se dit du cri de l'oie; caccaber, caqueter à cris brefs et perçants, comme la caille, la perdrix; griorer, crier comme une souris.

KRIÉ, hailer, rappeler à haute voix quelqu'un; crier, faire cause commune avec les criailleurs; heurler avec les loups, prendre le parti d'un autre; crier avant d'avoir le coup; crier famine, usurier qui répand toujours le bruit de la hausse des comestibles, etc. — *koukou*, coucouer, crier à la manière des coucous.

KRIZE, mouvement tonique des fibres en convulsion, qui ont un degré de tension, de contraction.

KROGCHET, baliscorne, pièce de fer en crochet sur la caisse d'un soufflet de forge; rhisagre, instrument de dentiste pour avoir le chicot; tire-bottes, deux crochets de fer qu'on entre dans les tirants des tiges des bottes; estaquet, crochet d'oiseleur pour attacher leur filet, forceps, instrument d'accoucheur pour retirer l'enfant; tenette, pince pour tirer la pierre de la vessie; rossignol, crochet de fer pour crocheter et ouvrir une serrure; dardillon, languette piquante au crochet de l'hameçon pour pêcher; verrin, espèce de machine dont un crochet enlève les vieux pavés, outil de menuisier.

KROGCHTÉ, crocheter une serrure avec un crochet.

KROK, harpon ou harpin, s. m. crochet pour pêcher; gaffe, perche armée d'une ou deux croix pour gaffer; fléau, verge de fer à crochet aux extrémités pour suspendre les bassins d'une balance; émérillon, crochet de fer, tournant dans son manche, auquel est attaché un anneau que tient l'ouvrier; sert au retordage et à la guipure; porte-panier, crochet de fer en usage dans les cuisines pour accrocher des paniers, etc.; déclin, morceau de fer en S ou en C placé sur un montant pour retenir une manivelle ou engrenage; harpon, dard en croc qu'on lance sur les cétacés; suspensif, crochet qui suspend, arrête, tient en suspens; harpin, croc dont se sert le batelier pour accrocher le bateau à un pont; écaillon, croc ou crochet d'un cheval; fichoir, morceau de bois fendu pour fixer une estampe, etc., sur une corde; porte-balance, crochet de fer qui sert à suspendre le trébuchet ou la balance; accroche, difficulté, embarras, obstacle, ce qui retarde une affaire; gache, crochet de fer en forme de croissant qui sert de collet pour soutenir les tuyaux de descente des eaux d'un toît; cranequin, fer en crochet pour tendre l'arbalette; bayart, tinet où des chaînes et quatre crochets y sont suspendus pour porter à deux des tonneaux ou d'autres fardeaux; patte, petit crochet que le boucher cloue en divers endroits de sa montre, anse en crochet d'un cadenas; allonge, crochet pour suspendre la viande dans les boucheries; breveux, crochet de fer pour tirer les truites, les homards, etc., d'entre les rochers; dardillon, crochet de pêcheur; espadot, morceau de fer en forme de crochet, ajusté au bout d'un bâton pour atteindre les poissons au fond des eaux; hameçon, haim, petit crochet pour prendre les poissons; clou à crochet enfoncé dans le timon de la charrette, sert à accrocher les mancelles du collier du limonier; fléaux, crochets sur lesquels le vitrier porte des panneaux de vitres et vitraux; nez ou crochet de tuile, petite éminence qui tient la tuile sur la latte; crocheur, instrument de cordier.

KROK-PATAUR, pince-maille, avare jusque dans les plus petites choses; grippe-sous, liardeur.

KROPEU, traînard, badaud, musard, lambin.

KROLAIE *païe*, coq et poule frisés; porte-laine; leurs plumes sont à demi décomposées et renversées en dehors; cette race est très-faible et fort sensible au froid.

KRONPIR, morelle tubéreuse, pomme de terre, parmentière, plante originaire du Pérou (Amérique); implantée en Europe en 1517.

KROPP *et lè sainde*, cendreux, personne molle, lâche, qui garde le coin du feu; casanier, qui aime à rester chez lui; cendrillon, fille indolente; casanière, qui ne quitte point le coin du feu; croupir sur son séant, dans l'inaction, la paresse.

KROSS *d'evek*, crosse, bâton pastoral courbé, d'un évêque ou d'un abbé; bois rond, doré ou vernis surmonté d'un symbole, pointu d'un côté, courbe de l'autre; symbole de la création épiscopale; le côté courbe indique les récompenses vertueuses, le côté pointu pique les rebelles, punit le vice; la crosse des évêques a été empruntée du bâton recourbé appelé *lituus*, dont se servaient les augures romains. — *d'éprimeur*, étendoir, petite planche carrée au bout d'un bâton pour étendre et faire sécher les feuilles imprimées. — *du doraie*, abaisse, pâte de dessous de la dariole, et dont le tour est fait en feuillure passée avec la videlle du pâtissier; tourtelet, feuille de pâte qui recouvre la tourte; rôtie, morceau de pain rôti. — *du pir*, pouf, sorte de pierre de marbre qui s'égrène aisément sous les doigts; superficie; boussin ou boursin, croûte tendre qui enveloppe la pierre de taille calcaire; pierre tendre et bleuâtre au-dessus de la marne; premier lit de la tourbe, mauvaise qualité, pierre, marbre terrasseux, à extrémité tendre. — *de vîl et fam*, anille, petite béquille de main de vieille femme.

KROSETT, petite crosse, petite béquille. — *d'ouh*, bec, poignée de serrure; serrure à deux poignées et pêne court, en talus, bouton à écrou et à bascule, est en forme de pommeau en cuivre ou en fer. — *du maw*, paumille, moquette, petite machine où l'oiseleur attache l'appel vivant; oreillons, ce sont des retours aux coins des chambranles des portes ou des croisées.

KRU *d'botik*, garde-boutique, étoffe, livre ou autres marchandises qui restent longtemps en magasin. — *d'fair*, lopin, morceau de fer détaché d'une plus forte pièce; resto, morceau. — *d'ôl*, brevet d'huile, résidu, fonderie d'un tonneau d'huile.

KRUSTOF, saint Christophe eut la tête tranchée l'an 250; il y en a deux de ce nom, que l'église fête le 25 juillet et le 20 août.

KUCHESSI *l'marmott*, lambiner, agir lentement; paresser.

KUD (*à*) *du sé*, abattue, travail d'un poele à sel, depuis qu'il est au feu jusqu'à ce qu'on le fasse reposer.

KUGJAUZEG, médisance, discours, imputation sans preuve, calomnie injurieuse qui blesse l'honneur.

KUITÉ *onn dett*, acceptillation; s. f. quittance, remise d'une dette sans en avoir reçu le paiement; tenir quitte, quitter, céder sa créance, ses droits, etc.

KUMINEU *d'augn*, ânier, s. m. qui conduit les ânes. — *d'balot*, camionnier, ou camionneur, celui qui conduit les ballots à domicile. — *d'chamau*, chamelier, qui conduit et soigne les chameaux. — *d'ourze*, conducteur d'ours; commissionnaire qui conduit et accompagne les voyageurs.

KUPESLE, diviser, v. a. partager, séparer par parties, désunir.

KUPESLEU, détailleur, s. qui dépèce, détaille.

KUPOIRTE, pocheter, v. a. serrer, porter dans ses poches.

KUPP, cube, s. m. corps solide ayant trois dimensions : longueur, largeur et épaisseur; cubique, solide à six faces carrées égales; produit, carré d'un nombre multiplié par le même nombre.

KUR (*à*) *à mitan*, viande, etc., étourdie, à moitié cuite; braiser, faire cuire à la braise, sur un feu doux et à vaisseau clos. — *douzemain*, parbouillir, v. a. bouillir légèrement, à demi. — *et vôie*, ébouillir, v. n. diminuer à force de bouillir.

KURAI *d'pômp*, manchon de cuir fort qui entoure le piston d'une pompe à eau.

KUR *du buff*, peau de bufle, espèce de taureau domestique d'Italie. — *du koff*, suron d'indigo, cuir tanné de ballot couvert d'une peau de bœuf fraîche du Brésil: enveloppe d'indigo; cuir à rasoir, préparé pour donner le fil au rasoir; cuir de Russie, cuir de veau teint en rouge avec le santal odorant, à odeur pénétrante; soufflet ou cuir de voiture que l'on relève pour se garantir de la pluie et du soleil; porte-éperon, courroie de cuir qui soutient l'éperon au pied du cavalier.

KURÉ, exposer le linge lessivé à l'insolation sur le pré, verger, etc.; herber les cheveux chatains pour les faire devenir blonds.

KUSTEL, brancard, s. m. pièce de bois du train de derrière d'un chariot dessous la flèche de l'avant-train.

KUTAPÉ *boket*, réjouissance, basse viande, os que l'acheteur est obligé de prendre au même prix que la bonne.

KUTOURNÉ *à l'main*, paumoyer un objet avec les mains, le manier hardiment.

KUVAUTRIY, grenouiller, se baigner, jouer dans l'eau.

KUZIKTÉ, déchiqueter, découper en petits morceaux, par taillade; déchiqueture, taillade sur une étoffe, découpure.

KWAD *fotenn et l'air*, tomber les quatre fers en l'air, à la renverse.

KWAH, objet sensible qui tombe sous le sens: place du corps sensible, endolorie, douloureuse.

KWAK (*à*), cri des gamins à la vue des frères de l'école chrétienne, des prêtres entricornés.

KWAN *l'faïe tomm*, effeuillaison, temps où les feuilles tombent; défeuillaison, chute des feuilles, époque où elle a lieu; l'opposé de feuillaison ou renouvellement annuel des feuilles.

KWATRAIME *deu*, doigt annulaire, qui porte l'anneau.

KWAUR *d'onze*, maille, poids, quatrième partie de l'once, ou 64e partie de la livre de 16 onces. — *du sek*, quart de cercle, petite planchette triangulaire qui sert aux artilleurs.

KWAURAI *d'gozett*, bandes en carreaux découverts sur les tartes, abaisse en carreaux.

KWAURAIE *chess*, chasse carrée, marteau à tête carrée, ronde et demi-ronde; outil de serrurier.

KWAURÉ *stikai*, ressort à fouillot, pièce qui renvoie l'effet du ressort d'une serrure.

KWAURTI *maize*, quartier-maître, officier chargé de la comptabilité d'un régiment, maréchal-de-logis; quartier-maître d'une maison. — *d'iviair*, prendre ses quartiers d'hiver; hiverner, cesser de tenir la campagne. — *de vikair*, presbytéral, presbytère, maison destinée au desservant d'une paroisse.

KWAYOT *d'son*, caillot, grumeau, masse de sang caillé.

L

LAA (*àa*), voilà qui est bien, voyez là, cherchez là; terme expressif d'admiration, d'étonnement, de respect, etc.

L'AF, l'avez-vous, la tenez-vous.

L'*abi n'fai nin l'mône*, l'habit ne fait pas le moine, les marques de sa profession ne suffisent point.

LAI *d'poule*, lait de poule, jaune d'œuf délayé avec du sucre et de l'eau; chaudeau, sorte de bouillon, de brouet chaud que l'on offre aux nouveaux époux. — *pan*, gros pain fait de farine inférieure. — *pot*, il n'est pas de si laid pot qu'il ne trouve son couvercle. — *poïeg*, poil élevé, mollasse et blafard, en couleur; marque la faiblesse. — *geo*, bringue, cheval petit et mal fait, sans apparence. — *ryar*, yeux hagards, farouches, rudes; visage, œil hagard, insociable. — *tauvlai*, bambochade, tableau dans le genre grotesque ou bas, composition bizarre, ridicule. — *viseg*, face de carême, visage pâle et défait; mascaron, figure d'homme grotesque; vilain mufle, visage, face, figure plate, allongée comme un museau.

LAID *menn*, mine atrabilaire qu'une bile noire et aduste rend triste et chagrin, mélancolique; mine patibulaire, mine d'un fripon, un air

pingre et méchant; figure, mine rébarbative, rude, rebutante, massacrante; humeur morose, morne, triste, chagrine, difficile, bizarre; mine agélasse, apathique, qui ne rit jamais; humeur sournoise, cachée, qui médite le mal en silence; pisse-froid, homme sérieux, indifférent, mélancolique. — *bausel*, laideron, jeune femme ou jeune fille laide. — *et gess*, faire des mines, des gestes qui ne sont pas naturels, etc. — *fam*, maritorne, femme malbâtie et maussade; dagorne, vieille femme laide et chagrine; masque. — *noulaie*, nuage très-haut, noir, orageux. — *voïe*, fémier, mauvais chemin rempli de boue. — *veie*, vie, de bohême, vagabonde, crapuleuse, amimétobie, vie voluptueuse et déréglée.

LAINE, ploque, s. f. laine de rebut.

LAIW *à klapett*, avoir une grande volubilité de la langue, un caquet bien affilé. — *chergjaie*, avoir la langue pâteuse, chargée, la bouche mauvaise; avoir quelque chose à redire sur ou contre quelqu'un; langue lignuode, couleur de soie noire; langue de chiffonnier, conteur bavard qui ramasse et débite sans discernement tout ce qu'il entend dire. — *du bo*, vipérine, s. f. langue de bouc; échium, herbe aux vipères. — *du bou*, tournée, s. f. espèce de pioche dont le fer est plat; outil qui sert de hache et de pioche; langue de bœuf, scolopendre vulgaire, plante de l'ordre de fougère, contre les obstructions, les convulsions; mauve de terre. — *du chein*, langue de chien, cynoglose, plante écrasante, rafraîchissante. — *du sierpain*, langue vipérine, méchante, de calomniateur. — *housaie*, inflammation, s. f. hypoglossie, ulcération sous la langue; ranule, tumeur œdémenteuse sous la langue ou grenouillette.

LAIWETT, crico-pharigien et déglutiteur, s. m. muscle qui ouvre la glotte.

LAM *du koutai*, allumelle, s. f. tronçon de lame de couteau, sert à gratter le bois, etc.

LAMAI *d'païe*, appât, s. m. appelet, piége garni de fil, un hameçon est au bout pour attraper les poules vivantes.

LAMP, lampe perpétuelle; plusieurs auteurs ont démontré clairement que ces sortes de lampes viennent des histoires fabuleuses du bon vieux temps.

LANSÉ *on liv*, forlancer, v. a. faire sortir un lièvre de son gîte.

LANSETT, flamme, s. f. petit instrument d'acier composé de deux ou trois lancettes mobiles pour saigner les chevaux ou leur faire des incisions.

LANZE *à hep*, hache d'arme, arme ancienne composée d'un fer large et tranchant, en hache d'un côté et d'une pointe de l'autre.

LATT, feuillet, bois mince de 5 à 6 pouces d'épaisseur en chêne ou sapin. — *d'ourdiheu*, doublet ou doubloir. s. m. tringle de bois placée sur un fort bâtis qui porte plusieurs bobines pour recevoir les fils de ces bobines; cannellier, chevalet dans lequel on place horizontalement autant de bobines que l'on veut mettre de fils à chaque portée. — *du plafon*, latte blanche, volige d'aubier, sert pour le plafond parce qu'elle ne tache point le plâtre. — *du teu*, courson, s. m. jeune chêne fendu en deux avec la croûte; sert au couvreur en chaume pour faire des lattis, au tonnelier pour gros cercles; anselle, latte de bois propre à couvrir les toîts.

LATUR ET LUR, lanturlu; répondre lanturlu, qui marque le refus avec mépris; refrain de chanson.

LAUG *bok*, rictus, large ouverture de la bouche. — *et spal*, carrure du dos, largeur du dos prise aux épaules. — *konsiaize*, conscience élastique, opinion large, relâchée, être peu scrupuleux. — *sizai*, récalloir, large ciseau de menuisier pour récaller.

LAUKÉ *l'fi*, faucher le fil, se dit de l'ourdisseur qui a fauché le fil de la trame; qui a mal ourdi en serrant peu la trame; qui laisse chevaucher le fil; boire, tenir lâche.

LAUME, anche, petit tuyau de cuivre ou de bois qu'on adapte à un instrument pour le faire résonner par le souffle du vent; dresse, morceau de cuir entre la semelle pour dresser, cambrer les souliers, les bottes; miellat, miellée, écoulement sucré des feuilles et des fleurs sous la forme de goutte à la rosée du matin.

LAUR *indlaurdé*, petit lard entrelardé, où il y a de la chair à la graisse.

LAUSETT, cuvette d'un moulin à café, vase rond en forme d'entonnoir.

LAUW *à chi*, attrape, petit tour, finesse pour attraper; attrapoir.

LAUZE, boîte fumigatoire, qui renferme ce qu'il faut pour secourir les noyés, les asphyxiés; galon, boîte ronde ou ovale pour les dragées, les pilules, etc.; écrin, coffret, galon, boîte où l'on met des pierreries, etc.; boîte à briquet et amadou; cantine, coffret de voyage à compartiments. — *de l'lam*, tringle ou liteau, verge de fer ou baguette équarrie de la longueur de la lamme à tisser les draps.

LAVÉ *l'bour*, délaiter le beurre, en faire sortir le lait. — *l'tiess*, réprimander, v. a. reprendre quelqu'un avec autorité, reprocher une faute.

LAVEG, lavis, s. m. manière de laver un dessin, de peindre avec l'encre de la Chine et eau. — *des pi*, manlatum, s. m. lavement des pieds le Jeudi-Saint.

LAVOIR, égrappoir, s. m. petit lavoir pour séparer le sable du minerai.

LÉ, grabat, s. m. petit méchant lit; charbonnée, couche de charbon ou de layette qu'on répand entre les champs de briques avant de les cuire; lit de travail d'enfant, lit ou chaise montée exprès dont se servent les accoucheurs; hamac; sorte de lit suspendu, lit de prisonnier; lit, canal d'un fleuve, d'une rivière, son lit, son cours; faire des lits lorsqu'on coupe des substances en tranches minces; aire de gravier, lit, couche que l'on étend sur la surface des chemins; couchis, sable, pierres que porte le lit du pavé d'un pont; assiette d'une maison, d'un solide, surface du pavé opposée à celle sur laquelle on marche; dormeuse, voiture de voyage avec un lit; mouroir, lit de mort.

LEDMAIN, lendemain, s. m. le jour suivant, le jour d'après celui dont on parle.

LE GJONDAN *(ó)*, les tenants et les aboutissants d'une terre, d'une voie, les côtés et les bouts

d'un champ.
LEGN *dreutt*, ligne parallèle, ligne droite également distante d'une autre dans tous les sens.
LEI *(ï) to seu*, asseuler, v. a. laisser seul, solitaire. — *alé*, lâcher, v. a. laisser aller. — *gju*, desserrer, v. a. relâcher ce qui est trop tendu; discontinuer, interrompre son ouvrage; cesser de fabriquer, quitter l'ouvrage; céder la parole, ne plus lutter; céder, abandonner à quelqu'un un marché, etc.
LEIN *d'terr*, amiante, s. f. minéral fibreux incombustible; lin inflammable, fort commun en France et en Italie. — *étrangir*, lin phormion ou lin de la Nouvelle-Zélande, filasse que l'on extrait des feuilles du phormium ténax, découvert en 1768 par le capitaine Cook.
LEKDU, conduit alimentaire, canal, tuyau de la bouche à la poitrine; canal des poumons, du cœur, la grosse artère, la veine cave renfermée dans le plèvre; aglutition de ce conduit, impossibilité d'avaler.
LEKRAIN, encassure, entaille au lissoir de derrière d'une voiture, d'un tombereau pour placer l'essieu.
LEM, lime trois quarts, de figure triangulaire, à trois pans, lime bâtarde, lime plate, carrée à pointe; lime ronde, carrelette, l'écouane, la fraise, la demi-ronde, le tiers-point, queue de rat, plate, à la main, à feuille de sauge, de paille, tire-point; à refendre, rifloir, etc.
LENÉ *dou cherdon*, stricage faible ou dernier lainage du drap, avec des chardons presque usés; enversir, carder l'étoffe avec des chardons usés.
LEP *du dzo*, lèvre inférieure de la bouche qui couvre les dents de la mâchoire. — *du dzeur*, lèvre supérieure; grandes lèvres à l'extrémité du périnée d'une femme; avoir le barbuquet, maladie; écorchure des lèvres, fente, crevasse; le parulis, humeur inflammatoire des gencives.
LEPRAI *d'onn hep*, foyère, pointe au-devant d'une hache qui entre dans le manche et la soutient.
LÉR *ses cur*, heures canonicales, règles par le canon, partie du bréviaire.
LES *aum*, les trépassés, jour des âmes, le lendemain de la Toussaint. — *erlik*, les nudités, les parties honteuses de l'homme.— *hé d'etré*, essieu, pièce de bois ou de fer qui traverse les deux roues de la charrue.
LESAI *d'fair*, laitier, matière semblable au verre qui nage sur le métal fondu; lave vitreuse; colastre, premier lait d'une femme après l'accouchement; amandé, lait avec des amandes broyées; hydrogala, eau laiteuse; laitage, ce qui se fait du lait, la crême, le beurre, le lait écrêmé, le fromage de beau coup d'espèces, le plisson, etc. — *d'notradam*, chèvrefeuille, arbrisseau monotépale à fleurs d'une odeur esquisse; laitance ou lait de poisson, substance qui ressemble au lait caillé, liqueur séminale des poissons; poisson laité; galactode, lait chaud; urine galactode, couleur du lait; nourriture galactophore, qui fournit du lait aux nourrices; action galactopoïsède, qui engendre le lait; galactophage, qui vit du lait; galactomètre, instrument pour connaître la densité du lait.
LESS, carchésien, lacs, nœud pour remettre les luxations. — *du boi*, hausse, lacs pour prendre les loups, les renards; lassière, filet pour le loup et autres animaux; bricole, ligne, filet attaché à un pieu pour prendre les renards.
LESSI *ses pon*, faire une couture lecée, point noué; cette couture est la plus solide.
LETT *de paup*, bulle, lettre du pape, expédiée et scellée par la chancellerie romaine; lettre autographe, écrite de la main de l'auteur.
LETBROK, hémorroïdes, dilatation de la veine hémorroïdale, de l'anus.
LEVÉ *l'bress*, hausser le coude, boire outre mesure. — *l'kauliss*, oblation du calice; oblation de l'hostie; offrande. — *l'selé*, desceller le cachet. — *on elfan*, tenir un enfant sur les fonts baptismaux; être parrain, marraine. — — *l'vinla*, débonder, lâcher, ôter la bonde d'un étang, d'un réservoir; hausser les portes d'un biez, canal, etc.
LIAIN *d'gaumett*, bridoir, bande de linge, ruban d'une coiffe, mentonnière.
LIAIR *au paie*, épervier, oiseau de proie; tiercelet ou mouchet, mâle de l'épervier, plus petit d'un tiers que sa famelle; émouchet, oiseau de proie, plus petit que l'épervier, et moucheté; cresserelle, oiseau de proie diurne, c'est le plus commun, et s'approche le plus près des habitations.
LIEU, cabinet privé, latrine.
LIGNIOU, mèche de lampe imbibée dans l'huile.
LIMAR, alésures, menu métal détaché de l'alésoir.
LIMON, boulin, solive qui sert au maçon pour échafaudage; solive de brin, celle qui est de toute la grosseur du bois, et plus estimée que celle de sciage.
LIMSINÉ *à beur*, siroter, boire avec plaisir, à petit coup et longtemps; gobeloter, buvoter, boire souvent à petit coup.
LIMSON, pomacie, s. f. limaçon ou escargot de jardin.
LISS, flèche, s. f. ficelle qui maintient les fils de la chaîne au-dessus des bâtons de croisures du métier à tisser le drap; cocheron, fil de grosseur double médiocrement tordu; jumelles, nom de deux pièces de bois où marche la poupée d'un tour; entretoise, pièce de bois qui entretient les poteaux d'une cloison ou d'un pan de bois.
LISSÉ *l'kur*, quiosser le cuir, le frotter avec la quiose, pierre à aiguiser pour épiler le cuir, le rendre lisse.
LIV, tome, s. m. division d'un ouvrage imprimé; cautionnaire, livre de cantiques; lagomys, espèce de lièvre à jambes courtes et égales, sans queue.
LIZI *d'frangu*, chaînette, s. f. petit tissu fait à la partie supérieure des franges.
L'NOSS, le nôtre, pr. poss. ce qui est à nous.
L'OD *(ó) avant hir*, jour antépénultième, jour avant, l'avant dernier ou le pénultième jour; surveille, l'avant-veille.—*feie*, autrefois, adv. antérieurement au temps passé. — *gjou*, l'autre jour, marque quelques jours antérieurs au présent; ultérieurement, outre ce qui a été dit ou fait. — *mónd*, antipodes, s. f. pl. se dit des lieux, des habitants de la terre diamétrale-

ment opposés; l'autre monde, siècle passé; la vie à venir, le paradis ou l'enfer. — *samaine*, l'autre semaine, avant la semaine courante, celle d'avant ou après celle du jour où l'on parle.

LOGMAIN *d'sôdaur*, logement de gens de guerre, charge onéreuse pour le peuple, instituée le 20 février 1514 par Louis XII.

LOI (*ï*), botteler le loin, les javelles des graminées; lier en bottes, en gerbes, en fasicales; avuster, nouer deux cordes bout à bout, former un ajuste ou nœud d'assemblage en cordage; interfolier, relier un livre manuscrit ou imprimé avec des pages blanches.

LOIAN (*ï*) *d'boulleu*, frette, s. f. bande de fer plat, scellée aux deux gros bouts de l'essieu.

LOIAR (*ï*) *des rô*, jumelles, s. f. pl. sont quatre tringles de bois de hêtre ou de sapin; pleyan, paille, osier pour lier les gerbes; attache, lien de plomb pour les barres des vitraux.

LOIEMINEU (*öï*), lindore, s. m. personne lente dans ses opérations; paresseuse, assoupie.

LOKET *à viss*, loquet à vielle, ce loquet est une clef qui fait lever une manivelle dont la queue soulève le battant d'une porte.

LON, ample, long, étendu, longuerie, longueur, lenteur. — *baïe*, bail emphytéose, à longues années, de 10 à 90 ans. — *deu*, pattes d'araignée, doigts maigres et longs; médius, doigt du milieu de la main. — *gvet*, acersocome, qui porte une longue chevelure. — *parain*, parent collatéral, éloigné, d'un même côté.

LONDI, lundi, s. m. 2e jour de la semaine.

LONGJAIN *païeu*, créancier morosif, lent, négligent et tardif dans ses opérations.

LONGE, longe, s. f. bande de cuir pour conduire les chevaux.

LONGOU *teu*, long pan, le plus long côté d'un comble adossé contre un autre. — *tonai*, berne, tonneau des amidonniers, de fabricants de noir de fumée pour les peintres, etc.

LONGUE *botcie*, fiole à médecine, à col long et en verre très-mince. — *laine*, bourgeon ou écouallle, laine fine en brin. — *main*, main macrochère, qui a les mains longues. — *roïe*, traînée, chose épanchée en long, écrit à la craie.

LON (*ô*) *so l'ôd*, chevaucher, pièces qui recouvrent en partie l'une sur l'autre, telles que les tuiles, les ardoises.

LOSS, voyette, grande écuelle emmanchée pour la lessive; pelle de bois de boucher pour remuer les graisses; paidon, outil de fer à long manche pour poisser la lessive et la pâte des chaudières à savon; mouvet ou mouvoir, cuiller de bois à long manche pour remuer les cuissons.

LOUKEG *et kosté*, loucherie, défaut, habitude, action de loucher. — *et l'main*, chiromancie, divination, prédiction par l'inspection de la main.

LOUKI, dévorer des yeux, regarder avec attention, avidité; bayer, regarder avec avidité; badaud qui regarde avec la bouche béante; mirer, miraudler des œufs au jour, à la chandelle pour s'assurer de leur fraîcheur; fixer avec attention, arrêter ses yeux fixement sur; fixe, théorie militaire, commandement de rester fixe, immobile; guigner, regarder du coin de l'œil; entrouver, lorgner de côté; reluquer, lorgner du coin de l'œil avec curiosité, regarder sous cape, en dessous, n'oser fixer; lorgner, épier par le trou de la serrure; lancer un regard foudroyant, regarder avec mépris; regarder de côté, avec dédain, embarras ou colère; regarder de biais, obliquement; se regarder mutuellement en face, se considérer; faire des grands yeux, être ébahi, dans l'étonnement, extasié; s'ébahir, s'étonner, être surpris, faire des grands yeux; bigler, regarder en bigle; loucher, regarder de travers, par colère ou mépris, d'indignation, faire la mine.

LOUKIEU, regardeur, spectateur, qui regarde; près regardant, trop exact, trop ménager, vigilant; admiromane, qui admire, spectateur qui regarde, observe sans agir; badaud, lorgneur, curieux qui admire tout, s'amuse à tout, benêt, nigaud.

LOUR, accouvé, qui garde le coin du feu; taciturne, qui ne dit mot.

LOWÉ, louer sous réserve, sous conditions.

LOWEU, louangeur, qui aime à louer; discours louangeur.

LU *dri d'on liv*, rable, partie d'un lièvre depuis les épaules jusqu'à la queue; dos d'un livre relié à dos ouvert. — *dseuf*, limites, bornes qui séparent les territoires, les Etats.—*dzeur*, abat-voix, le dessus d'une chaire à prêcher; bregma, sinciput, partie de la tête qui est toujours humide chez les enfants. — *dvan*, contre-feu, contre-cœur, plaque de fer au-devant de la tuyère; parafeu, petit mur devant les ouvreaux des fourneaux de forge; le préambule, l'exorde, etc. — *gnio de gvô*, rotule, os mobile sur le genou de la jambe du cheval. — *gro d'onn haur*, pochure, le gros bout de la hart de fagot. — *plik*, plica, plique, maladie où les cheveux s'agglomèrent, il en sort du pus quand on les coupe. — *pé*, le pire, ce qu'il y a de pire, le pis qui puisse arriver. — *rfreudieu*, rafraîchisseur, grand vase de cuivre rouge où le brasseur refroidit la bière. — *strig so lu stri*, laisser les choses pour les choses, ne se mêler aucunement des affaires d'autrui.

LUGNI, loucher, regarder un peu de travers.

LUGNIAUR, œillère, pièce de cuir attachée à la têtière d'un cheval pour lui garantir l'œil.

LUNETT, demi rond, couteau de tanneur en demi cercle, pour décrotter le cuir.

LURTAI, salamandre, petit animal de l'ordre de lézard; cinquième espèce aquatique commun; ressemble au crapaud.

M

MACHET, ouvrier teinturier, qui exerce l'art de teindre dans les fabriques de draps.

MACHINN *de dial*, machine infernale en fer ou bois et remplie de poudre dont l'explosion cause de violents effets; broie, mécanique rurale, inventée par M. Laforest, en septembre 1824, pour la préparation du chanvre, du lin, etc., sans rouissage ni procédé chimique; machine à triser, sert à faire le ratissage des draps et étoffes; équarrissoir, outil d'acier

trempé, à plusieurs angles, sert à divers arts; chevalet, machine composée d'une palette, d'une vis, d'un écrou, dont on se sert pour forer et percer le fer; chapelet, machine hydraulique composée d'une chaîne et de godets pour épuiser un puits; filière, il y en a de deux sortes, qui sont formées de deux lames de rasoir sur une lame de fer verticalement fixées pour faire les roz.

MACHOIR *du grô*, ganache, s. f. les deux os de la mâchoire inférieure du cheval, de l'œil au menton. — *du viss*, mors d'un étau composé de deux mors qui s'approchent à volonté au moyen de la vis.

MADRÈ, homme retors, rusé, artificieux.

MAGAZIN *d'on kèket*, réservoir d'huile, canal annulaire placé à peu près au niveau de la flamme des lampes astrales. — *au pour*, poudrière, s. f. local où l'on fait la poudre à canon, où on la dépose.

MAGNI *abuiemain*, bricoler, v. a. manger goulument en se brûlant et en agitant les morceaux dans sa bouche; manger à pleine bouche, goulument; gober, avaler avec avidité; rifler, arracher, manger goulument; se crever, manger, boire avec excès, copieusement; manger à la gamelle, tous dans le même vase, manger du pain bien dur, être forcé de rester chez celui qui vous maltraite; manger son pain blanc avant son noir; manger sa pitance, ce que l'on peut manger; goûter, manger quelques heures après le dîner; manger à satiété, réplétion d'aliments qui va jusqu'au dégoût; manger avec appétit, avidement; manger à la croque, au sel, sans autre assaisonnement que le sel.

MAGNIEU *d'bon diet*, bigot, s. m. faux dévot, outré. — *d'sop*, soupier, qui aime la soupe; opsomane, qui aime à la folie un aliment. — *d'bolcie*, platiasme, vice de prononciation, en ouvrant trop la bouche et en marmotant les mots. — *d'tand au z'etfant*, braillard, s. m. criard, faux brave; fanfaron, qui fait le brave sans l'être. — *d'panpaïar*, fainéant, s. m. paresseux qui ne veut rien faire, qui profite du travail d'autrui. — *d'papi*, gratte papier, s. m. celui qui gagne sa vie dans la basse pratique; en général, écrivailleur, écrivassier surtout dans le barreau; mycétophile, amateur de champignons.

MAHON *d'veie*, hôtel de-ville, s. m. maison-commune, hôtel du corps municipal, de la régence; mairie, instituée sous le règne de Louis-le Gros. — *d'papi*, château de cartes, petite maison jolie et peu solide; chaumière, petite maison couverte de chaume; porterie, petite maison, quartier où se tient le portier d'un établissement; coqueron, petite chambre ou retranchement à l'avant d'un bateau.

MAHREU *d'papi*, machurat, s. m. apprenti imprimeur; mauvais ouvrier.

MAI *d'molin*, sas, s. m. coffre en bois contenant le blutoir où tombe la farine; tamis; passer la farine au sas.

MAIE (i), gobille, s. f. petite bille de pierre grise ou de couleur, de marbre, d'agate. — *preum*, premier, s. m. qui précède au jeu, au temps, à l'ordre.

MAIET (i) *d'koidli*, sabot, outil de bois à plusieurs coches, sert au cordier pour câbler les cordes. — *d'folrèie*, pilon, maillet de foulerie; hutin, petit maillet de tonnelier; renard, maillet de sabotier; pison, maillet en pyramide de maçon, piseur; batte, maillet pour piler les briques, tuileaux et ciment; bigorne, bois en forme de bigorne pour étirer et battre les peaux; laie, maillet de tailleur de pierres; baguette de tambour pour battre la caisse.

MAIGRE, héronnier, ère, adj. maigre et léger; femme héronnière, rude, sèche et maigre, qui a les hanches élevées.

MAIMB *du diet*, chafouin, adj. personne maigre, chétive et à mine basse.

MAIN *housaie*, main pote, enflée, mutilée, rétrécie.

MAINTREIE, escobarderie, s. f. mensonge adroit; faux-fuyant, détour, subterfuge à restriction mentale.

MAITON *d'gjaw gjaw*, menton pointu, avancé, qui déborde la lèvre inférieure. — *d'on grô*, large menton, grosseur de la lèvre inférieure du cheval. — *d'mesti*, câble d'un métier à tisser, pièce creuse où se met l'ensouple.

MAIZE *d'ékriture*, calligraphe, s. m. qui a une belle écriture. — *brikti*, briqueteur, s. m. principal ouvrier briquetier. — *de l'hied*, clariné, adj. animal clariné portant une clochette au cou, qui est toujours à la tête du troupeau; clocheman, bélier, mouton qui conduit le troupeau, sonneur; sonnailler, animal qui porte la sonnette au cou; maître à danser, calibre, instrument d'horloger pour prendre les hauteurs d'une cage de montre ou de pendule; docteur abécédaire, maître de petite école où les enfants apprennent l'*a b c;* instituteur, celui qui donne la première instruction aux enfants; docteur académiste, docteur promu au doctorat; homme docte, habile. — *liss*, écharpe, s. f. pièce placée diagonalement dans un bâtis qui va d'un angle à l'autre; sablière, pièce de bois posée à la hauteur de chaque étage. — *ovri*, maître-ouvrier, s. m.; chaque régiment à ses maîtres tailleurs, armuriers, cordonniers, guêtiers, selliers, éperonniers, qui ont le grade de caporal ou de sergent; ouvreur, premier ouvrier de la cuve à papier; appareilleur, chef qui dirige les travaux des tailleurs de pierres; conducteur des travaux en général; chasse-avant, chef d'atelier de laineurs, de tondeurs, etc.; contre-poseur, celui qui reçoit et place les pierres d'un bâtiment; directeur, qui conduit, règle, dirige, qui a la direction de son atelier. — *vieuw*, entrait, s. m. maîtrise, pièce de bois où s'assemblent les deux forces d'une ferme; faîtage, pièce de bois qui forme la partie angulaire du haut d'un comble.

MAKÈ *à l'auw*, rondiner, jeter une roue d'oie au rondin. — *et l'main*, chirotonie, action de frapper dans la main pour donner son suffrage.

MAKET, lunatique, fantasque, capricieux.

MAKETT, pommeau, sorte de petite boule au bout de la poignée d'une épée; poupée de tour mobile entre les jumelles; écheveau de fil, de soie, plié, replié, tortillé et lié en forme de tête; échevette de lin peigné et tressé d'après la finesse et le numéro.

MAKLOTT, matelote, danse des matelots; son air.

MALADEIE *du tiess*, typhomanie, coma, maladie du cerveau, délire avec insomnie; noctambulisme, maladie du notambule; somnambule, qui rêve en action; crétinisme, affection qui est l'idiotisme porté au plus haut degré; fureur utérine, délire mélancolique causé aux femmes par les désirs amoureux; fureur d'amour, manie très-violente et lascive; maladie endémique, particulière à un peuple; pâle couleur, maladie des filles qui les rend très-pâles; fleurs, maladie des femmes; fleurs blanches; chlorose, pâle couleur des filles; coup de pied de Vénus, maladie des filles; béribéri, maladie spasmodique dans laquelle les jambes s'élèvent involontairement; nostalgie; alphos, maladie de la peau qui la rend d'une blancheur extraordinaire; framboisie, pian, maladie de la peau; phthiriase, maladie pédiculaire; plomb ou mitte, maladie des vidangeurs, suffocation. etc.; pelote, maladie qui fait tomber les cheveux; alopécie et analdie, maladies qui font tomber les cheveux en passant le peigne sur la tête; aiguille, maladie des oiseaux causée par de petits vers; grain, maladie des cochons trop gras; maladie flatulente, de vents; mal-de-bois, maladie des bêtes à cornes. — *du paï*, nostalgie, maladie du pays; nostrasir, désir violent de revoir son pays. — *du sain roismel*, diarrhée des enfants, dévoiement blanc ou lienterie albumineuse comme du fromage fondu; helminthiase, maladie causée par les vers intestinaux. — *du biess*, épizootie, contagion sur les animaux; chien étruflé, devenu boiteux de la cuisse; atrophié.

MALADIVEU, égrotant, d'une santé débile; cachétique, d'une mauvaise santé; moribond, celui qui va mourir.

MALL *et tett*, tétasse, mamelles flasques et pendantes.

MALETT *du biergi*, panetière, sac où le berger met son pain; bourse à pasteur ou tabouret, espèce de thlaspi, à filet aplati en bourse; sabrelage, partie de l'équipement d'un houssard, espèce de gibecière; poche de houssard.

MALIN, narquois, fin, rusé, qui se plaît à tromper, fin matois.

MAMEL *du vai*, fagoue, ris ou glandule de la poitrine des animaux; ris de veau, glande sous la gorge du veau, très-estimé pour les convalescents.

MAMER *sain dain*, édenté, qui n'a plus de dents; menton pointu.

MAMOUI (ï), marmonner, murmurer, gronder entre les dents; marmotter, parler confusément, murmurer; chicoter, marmotter, contester sur des bagatelles.

MANBOUR, opéraire, tuteur, syndic onéraire qui se charge d'une administration; protecteur.

MANBOURNE, gourmander, réprimander avec dureté.

MANDE *krépue*, menthe frisée, baume frisé, son huile limpide excite à l'amour et nuit à la fécondité.

MANG *à pougnet*, manche à l'amadis, nom des manches qui se boutonnent au poignet; manche à gigot, large et pendante. — *d'alenn*, serre-point, s. m. bois en forme de manche d'alène de sellier; ente, manche en bois du pinceau; attelle, petits morceaux de bois creux qui forment poignée pour prendre le fer chaud; mannotte, poignée en fer d'un berceau; chasse, manche convexe en deux parties qui renferment le tranchant d'un rasoir; nom qu'on donne aux montures des instruments de chirurgie; moufflette, t. d'art, morceau de bois creux pour tenir le fer à souder.

MANGON, boucher, s. m.; les premiers bouchers s'établirent à Rome sous les consuls.

MANIR *de grô*, tic, s. m. mauvaise habitude des chevaux de mordre les mangeoires, etc.

MANIVEL, roue-archet, s. f. roue qui sert d'archet dans la vielle.

MANKÈ *s'kô*, faire une cacade, entreprise manquée par imprudence, faire défaut. — *d'paral*, fausser la compagnie, la quitter, ne pas s'y trouver après l'avoir promis; se dédire, se rétracter. — *d'bel*, péricliter, v. n. courir quelque hasard, être en péril, menacer ruine.

MANOVRI, calvanier, s. m. homme de journée qui engrange les herbes, charge les voitures; porte-auge, aide-maçon pris au besoin; soucheneur, ouvrier qui ôte dans une carrière la pierre ou le moellon.

MANTAI, gonelle, s. f. manteau de prêtre; casaque pour la chasse; manteau de cheminée, partie saillante de la cheminée, espèce de hotte carrée, renversée.

MARBE, grammide, s. m. agate ou jaspe rouge marqué de raies blanches en forme de lettre; porphyre, sorte de marbre très-dur, rouge ou vert tacheté; mischio, espèce de marbre d'Italie de différentes couleurs; lumachelle, basalte.

MARCHAN, épinglier, s. m. qui fait et vend des épingles; balancier, qui fait et vend des balances; fouacier, marchand de fouaces, de galettes; oïer, marchand d'oies; aiguiller, qui fait et vend des aiguilles; ventier, marchand de bois; herboriste, marchand de plantes médicinales; bouchonnier, marchand de bouchons; bouquetier, qui vend des bouquets; beurrier, marchand de beurre; pâtenotier, qui fait et vend des chapelets; chaussetier, bonnetier, fabricant et marchand de bonnets, de chaussettes; faïencier, marchand de faïence; farinier, marchand de farine; quincaillier, marchand de quincailleries, d'ustensiles de fer et de cuisine; malquinier, filatier, fabricant de fils; mercier, marchand de petites étoffes, de fil, soie, etc.; ferrailleur, marchand de ferrailles, d'ouvrages en fer; ferron, marchand de fers en barres; ferronnier, marchand de fers; chanvrier, marchand de chanvre; fromager, marchand de fromages; foinier, marchand de foin; imagier, marchand d'images; oublieur, marchand d'oublis; couverturier, courte-pointier, marchand de couvertures, de courte-pointes; marchand-cordier, qui vend des cordes; lainier, marchand de laines; laitier, qui vend du lait; formier, qui vend des formes à souliers, des moules de boutons; aiguilletier, marchand de lacets, ferronnier; bouquiniste, marchand de vieux livres, de bouquins; bibliopole, marchand de livres, frère biblique; levurier, marchand de levure; linier, marchand de lin peigné; moutardier, qui vend de la moutarde; lunettier, marchand

de lunettes, etc.; miroitier, marchand de miroirs; coquetier, marchand d'œufs, de volaille; poulailler, marchand de poulaille, de volaille; cagier, qui porte des oiseaux à vendre; mégissier, qui apprête les peaux de mégie; harenger, poissonnier, poissard, marchand de poissons; peignier, qui fait et vend des peignes; brandevinier, qui fait et vend de l'eau-de-vie; dominotier, qui fait et vend des dominos; sablier, sablonnier, qui vend du sable; rubannier, marchand de rubans; cerclier, marchand de cercles, sabotier, marchand de sabots; toilier, marchand de toile; grènetier, marchand de graines; graineur, marchand de grains; poêlier, marchand de poêles à feu; pailler, marchand de paille; bric-à-brac, marchand de vieilles ferrailles; ferrailleur; maquignon, marchand de chevaux; herbager, qui nourrit et vend des bœufs, vaches, etc.; vinaigrier, marchand de vinaigre; noquette, marchande lingère en détail; marchand forain, du dehors.

MARCHI *du gvô*, marché à perte, par des marchés préjudiciables.

MARIÉ, monogame, qui n'a été marié qu'une fois, qui n'a qu'une femme; polygame, marié à plusieurs; homme ou femme en état de polygamie; binube, celui ou celle qui est mariée deux fois; vivre maritalement avec une fille ou femme en concubinage; mariage de la main gauche, fait sous la cheminette, en cachette, sans formalité; commerce criminel, mauvais ménage; intermariage, mariage entre des personnes d'une même famille; mariage orbité, état des époux qui n'ont point d'enfants; mariage mixte, entre un protestant et une catholique et réciproquement.

MARIONETT *d'ourdiheu*, giette, s. f. double cadre qui se meut librement à coulisse dans le montant de l'ourdissoir.

MARKÉ, flétri, qui a reçu la flétrissure, la marque d'un fer chaud sur l'épaule; flâtrer un chien avec un fer chaud sur le front, comme préservatif de la rage, de l'épilepsie; charbonner, écrire avec du charbon; repérer, marquer des repères; établissement, marque sur le bois par le menuisier; établir des pierres, les marquer en lettres alphabétiques; marteler, marquer les arbres pour abattre dans une forêt; les estampiller.

MARLIN *du gvô*, fourreau ou membre viril du cheval.

MARMITT, poupetonnière, marmite à couvercle, à rebord pour mettre le feu dessus, ou réchaud; poissonnière, marmite à cuire les poissons.

MAROKINEU, maroquinier, s. m. qui travaille le maroquin.

MAROP, marrube, plante vivace; pied-de-loup, plante médicinale; marrubiastre, faux marrube.

MASKAUSEU, adjoint à la médecine des animaux; charlatan vétérinaire qui ne sait pas son métier; hippiatrique, art de connaître, de guérir les maladies des animaux; artiste vétérinaire; la première école de médecine vétérinaire a été ouverte à Lyon en 1762.

MASNÉ, lambiner, hésiter, agir lentement, être embarrassé, être indécis.

MASNEG, indécision, indétermination, caractère d'un homme indécis.

MASS *du plon*, cul de plomb, homme lourd, sédentaire, très-laborieux.

MASTIK, spalme, couroi, mastic incorruptible; lut, enduit composé de chaux vive et blanc pour les vases; mastic de Dihl, inventée en 1809 par Dihl, peut remplacer le plomb, les dalles, la tuile, l'ardoise et la pierre; on en forme un corps plus dur que la pierre.

MAT, masse, s. f. gros marteau de tailleur de pierre, de carrier, pour fendre et casser la pierre; masque d'escrime, cadre ovale en fer couvert d'une toile métallique.

MATURLURETT, mimologisme, s. m. la lurette, ma lurette, refrain populaire.

MATIÈRR, sanie, s. f. pus séreux des ulcères de mauvais caractère; pyarrhée, effusion du pus.

MATOUFET, omelette au fromage d'Italie, aux pointes d'asperges, aux truffes, aux champignons, au lard de jambon, aux écrevisses, à l'oignon, au pain, au croûton, au macaron, au sucre, au rhum, aux confitures, etc.

MATRISS *bogeie*, chute, s. f. descente de la matrice de sa place naturelle.

MAU *po pihi*, dysurie, s. f. difficulté d'uriner, douleur cuisante en urinant, inflammation du canal de l'urètre; érotomanie, mal, délire d'amour; — athérome, abcès enkystré ou apostème, loupe pleine d'une sorte de bouillie, fascia-lata, anévrosme de la cuisse, muscle qui la tend; — pudendagre, douleur aux parties génitales.

MAU *pégni*, mal peigné, qui a les cheveux en désordre; malfaisant, qui se plaît à faire du mal, à nuire.

MAUIE (ï) *de kur*, fleur, superficie brillante de la peau, côté du poil; fauvet, mâle de la fauvette; mâle de la force à tondre le drap ou le couteau supérieur; garbon, mâle de la perdrix; bouquin, mâle de lièvre et de lapin; année climatérique, fatale.

MAULADRETT, maladroit, gauche, qui manque d'adresse; gauche, opposé de droit, ridicule.

MAULAUHI *efan*, nâchon difficile à nourrir, qui répugne par une mauvaise habitude à un grand nombre d'aliments; rétif, difficile à conduire, à persuader, capricieux; casse-tête, sorte de jeu composé de petits morceaux de bois, etc.

MAUL *à s'iauh*, mal être, cachexie, mauvais effets de la dépravation des humeurs; malaise, pauvreté, détresse; malcontent, mal satisfait, gêné, contraint, obligé de s'abstenir; mésaventure, méchef. — *aweur*, traîne-malheur, qui porte malheur avec soi, à sa suite. — *biess*, malebête, être dangereux, à défier; méchant, mauvais, nuisible, violent, impétueux, trop rude, emporté, d'une colère irritable; fougueux, d'un caractère fougueux, emporté. — *bok*, bouche puante, qui sent mauvais; bouche mauvaise, amère par la bile, puante par l'haleine; bouche stomacale, espèce de scorbut, puanteur de la bouche; avoir la bouche mauvaise, la langue pâteuse; déboire, mauvais goût d'une liqueur après l'avoir bue. — *chaur*, fongus, excroissance

charnue, spongieuse; champignon, excroissance spongieuse de chair; champignonnet. — *digestion*, bradypepsie, digestion lente, faible, imparfaite. — *et taindou*, méprise, malentendu, erreur, quiproquo. — *et fam*, pie-grièche, femme d'humeur aigre et querelleuse; mégère, furie, femme méchante, emportée; ménade, bacchante, emportée, furieuse; hérissonne, femme fâcheuse; mélusine, femme acariâtre, caqueteuse, emportée; carogne, charogne, femme méchante, débauchée. — *et z'yep*, gerzeau, mauvaise herbe dans les blés. — *et z'umeur*, acrimonie, altération des humeurs ou du sang. — *fiff*, fièvre maligne, nerveuse, ataxique; fièvre putride, biliense. — *frumel*, brehaigne et bralme, femme stérile, inféconde, qui produit peu ou point, soit par défaut de construction ou atteinte de la mantulagre, maladie qui cause l'impuissance; diablesse, femme fort méchante, fort en gueule, braillarde, insolente, grossière; vraie grue, querelleuse, méchante femme, démon femelle; cerbère. — *komunion*, communion indigne. — *kupagnaie*, brebis galeuse, personne dangereuse à fréquenter; engeance de vipère, mauvaise compagnie; traîne-potence, homme qui porte malheur, qui entraîne au crime. — *laiw*, langue embabillée, mauvaise langue d'aspic, de vipère; méchant calomniateur, malbouché; intempérance de la langue, babil, qui a une grande volubilité de la langue, un caquet bien effilé. — *loukett*, averse, pluie abondante et subite. *mahon*, maison de bohémien, déréglée; taudis, maison de prostitution. — *magritt*, femme acariâtre, d'une humeur fâcheuse et aigre; criarde. — *megchanze*, désavantage extrême, parti, ménage, opinion, discours, situation désavantageuse, à son détriment. — *odeur*, odeur de faguenas, fade, d'un corps corrompu, malsain; air fétide, qui a une odeur forte; féteur, exhalaison puante du corps; puanteur, mauvaise odeur infecte; dysodie, puanteur, exhalaison de matieres fétides du corps. — *ruligion*, athéisme, opinion des athées. — *tiess*, mauvaise tête, braque, mal organisée; tête fêlée, un peu folle, sujette à l'emportement, tête à perruque, tétillard, ignorant entêté, qui tient aux idées de sa jeunesse, aux vieux préjugés. — *terr*, veule, sorte de terre où les plantes ne peuvent prendre racines. — *umeur*, doulouzé, triste, chagrin, inquiet; pensif; humeur atrabilaire, mélancolique; cacochyme, plein de mauvaise humeur; bizarre, bourru, fantasque; hypocondriaque, maladie bizarre, atrabilaire, humeur morosée, triste, sombre et pensive. — *veie*, mener une vie dissolue, en débauche, libertinage, déréglée. — *voïe*, chemin rocailleux, plein de boue, de rocaille; rudération.

MAULETBOUGCHI, malembouché, rustre, manant.

MAUIELEU *(ï)*, émasculeu, qui ôte à un mâle les parties de la génération.

MAULIHNIAN, homme bizarre, fantasque, capricieux; quinteux, sujet à des quintes; humoriste, qui est difficile à vivre.

MAULOGNESS, déshonnête, adj. contraire à la pudeur, à la bienséance; malhonnête en gestes et en paroles; ostrogot, homme qui ignore les usages, les bienséances.

MAULPAUIE *(ï)*, mauvais payeur, celui qui paie difficilement; débiteur vereux, insolvable; mal paque, défaut de paiement, qui paie en monnaie de singe, qui s'en moque.

MAULVAU (A), inutilement, adv. agir avec profusion, vaine dépense, libéralité en pure perte, prodigalement.

MAURTAI, masse, s. f. petit marteau à deux bouts et à manche flexible; pied-de-biche, marteau à deux pannes refendues; battereau, masse de fer pour casser la pierre; pioche, marteau de tailleur de pierres dont les deux côtés sont pointus; carreau, petit marteau de bois; marteline, marteau de sculpteur, de fondeur, l'un des bouts est en pointe, l'autre a des dents; asseau, hachette, outil de couvreur; essette, marteau de tonnelier, courbé en hache d'un côté; martelet, marteau de couvreur; batte, outil de lamier; marteau, osselet dans le tambour de l'oreille; ferretier, marteau de maréchal-ferrant; décentaire, marteau de maçon à deux taillants; têtu, grand marteau pour les démolitions; grelet, marteau de maçon à panne d'un côté; smille, marteau à deux pointes effutées; longuet, marteau d'organiste; épinçoir, à panne très-longue et acérée, couperet de tailleur de pierres de pavé; portrait, marteau de paveur; hachette, marteau de plafonneur à tranchant d'un côté et tête plate de l'autre; bisaigre, marteau de vitrier, de bourrelier.

MAUSI, souillon, s. des deux genres, enfant malpropre, qui se salit; enfant morveux, qui a de la morve au nez. — *ovri*, machurat, s. m. apprenti, mauvais ouvrier qui noircit, salit. — *paurleu*, parleur obscène, qui tient des propos déshonnêtes, qui parle lubriquement. — *valet*, moutard, s. m. jeune garçon malpropre, indiscipliné.

MAUSISTE *des oreil*, cérumen, humeur jaune des oreilles.

MAUVA *goss*, déboire, s. m. mauvais goût d'une liqueur après l'avoir bue; goût insipide, fade, sans saveur; nidoreux, qui a un goût, une odeur de pourri, de brûlé, d'œufs couvis; roui, mauvais goût vicié, corrompu. — *dain*, dent creuse, qui a une cavité, vide; triaille, carte de la plus mauvaise qualité; méhaigneur, chirurgien inexpérimenté, qui estropie; médicaste, mauvais médecin; sabrenas, ouvrier sabrenaudier, qui travaille grossièrement, mal. — *logiss*, pouiller, s. m. méchante hôtellerie; bicoque. — *ovreg*, ouvrage sabrenaudé, mal fait; malfaçon, ouvrage mal fait. — *papi*, papier fluant, qui n'est pas collé, papier camelotier; papier bulle, commun et grossier. — *priess*, capelau, s. m. prêtre pauvre ou peu respecté. — *pi*, cheval panard, à pieds de devant tournés en dehors; pied bot, tourné en dedans. — *skrieu*, gratte-papier, s. m.; trisotin, mauvais écrivain. — *stain*, basse étoffe; mélange de plomb et d'étain; tellure, métal couleur d'étain, lameleux, très-fusible. — *tain*, temps calamiteux. — *voizin*, hobereau, voisin importun, mal venu, haï, déconsidéré.

MAUVI, mort, adj. se dit d'un petit oiseau, d'une

personne morte ; merle à collier blanc.

MAWAU, grosse noix, variété du noyer ; noix de jauge, est la plus grosse des noix ; pistache, espèce de grosse noisette ; bigarreau, grosse cerise.

MEDAIL, psellion, s. m. talisman en anneau pendu au cou ; medaille incuse, gravée en creux et non en relief.

MEGCHAN *chein*, herbranlt, s. m. chien trop violent.

MEGCHANTE *fam*, championne, s. f. femme de courage ; femme cautelée, pleine d'artifice et de ruse ; méchante fureur, manie, frénésie ; rage, colère violente, démesurée.

MEIE *an*, milliade, s. f. révolution de mille ans ; mille fois.

MÈLÉ *drel*, troque, s. f. chaîne de drap mélangée, collée pour faire du drap mêlé.

MEPRIZE, hallucination, s. f. illusion des yeux.

MENN *du plon*, ménium, s. m. mine orange ou plomb rouge ; potelot, mine de plomb polydène ; minerie de sel, mine de sel ; soufrière, minière ou lieu d'où l'on tire le soufre.

MENOTT *du soïeu*, renard, s. m. petit châssis de scieur de long. — *du ridan*, poignée tournante sur platine de tiroir.

MESS *d'anaie*, messe anniversaire au jour qui correspond à celui du décès du défunt.

MESTI *à brosdé*, châssis, s. m. métier à broder, métier à perruque, sert pour tresser les cheveux à perruque ; enfant de la balle qui suit le métier, la profession de son père.

MESTROD, se mésuser, v. pr. s'abuser, action contraire à l'ordre, aux mœurs, à la justice.

METAU, cobalt ou cobolt, s. m. métal dur et friable.

METEU *d'ploket*, loqueteur, s. m. qui pose les loquettes de laine cardée sur la table du métier à filer ; appliqueur de ventouses avant de les scarifier ; appliqueur de sangsues sur une partie malade.

METT *à la brog*, mettre à la tournebroche, rôtir près d'un feu ; mettre en ablativo, des objets en un tas ; capitaliser, convertir une somme en capital. — *à kuiu*, désarçonner quelqu'un, le confondre, le mettre hors d'état de répondre ; aisier, mettre, se mettre à l'aise ; mettre au pas, réduire à l'obéissance ; terrasser quelqu'un, le jeter de force par terre ; boursiller, contribuer d'une petite somme ; pilorier quelqu'un, le diffamer ; accentuer, mettre des accents sur une voyelle. — *des hinon*, éclisser, v. a. mettre des éclisses, des attelles ; mettre du miel à la bouche, flatter ; pommader, enduire ses cheveux de pommade ; ramer, soutenir les pois de jardin avec des rames ; peupler une cloison de pièces de bois à egale distance des poteaux ; mettre de côté, en réserve ; ménager ses dépenses ; mettre de niveau, niveler ; aglanir, mettre en fourrière un cheval, etc. ; équilibrer, mettre en équilibre ; mettre en train, commencer une chose ; empeser et amidonner du linge, y mettre de l'empois mêlé du bleu d'azur ; mettre en baudrier, une écharpe en travers ; gerber, mettre en gerbe, en faisceau le blé ; empiler, mettre en pile ; employer, mettre en usage, s'en servir ; envelioter, mettre en veliote, en petits tas ; mettre en œuvre, employer en place ; entoiler, ensacher, se dit d'une pièce de drap ; empoter, mettre en pot. — *et rôtai*, puer, v. a. arrangement des fils de la chaîne avant de tisser. — *et woig*, mettre en gage, déposer, engager pour assurance. — *les wisplott*, mettre le poêle, le dais, le voile nuptial que le prêtre tient sur la tête des époux pendant la célébration du mariage.—*l'ainddeu*, décharpir, v. a. séparer des combattants ; s'interposer, intervenir, separer, se mettre entre deux ; mettre le croc en jambe à quelqu'un, le faire tomber. — *lu klé dzo l'ouh*, déménager furtivement de son logis, la nuit ; déloger sans trompette, sans faire du bruit. — *l'akoir*, pacifier, v. a. calmer, apaiser le trouble.—*les chandel et kô*, cérémonie a l'invocation de saint Blaise, le 3 fevrier, pour les maux de gorge et les maladies des enfants. — *les seuie*, ensoyer un ligneul de fil de cordonnier. — *on ham et l'vôie*, susciter des embarras à quelqu'un, y apporter un obstacle, un frein à. — *on slap*, faire des repères, des traits pour reconnaître les pièces d'assemblage. — *ses mains et kosté*, mettre ses mains sur ses rognons, sur ses côtes, position indécente des femmes acariâtres et clabaudeuses.—Mettre sens dessus dessous ; encocher les cordes dans le rouage de la moufle ; mettre en pile, en masse ; enfonçage, mettre un fond à un toneau ; évent, excédant de la mesure dite le pouce ; mettre le pouce, céder, se soumettre ; se décharger, mettre bas un fardeau ; supplanter, débusquer, faire perdre à quelqu'un sa place ; mettre un manche, emmancher un outil, etc. ; s'encornetter, mettre une cornette de femme ; mettre ses gants, se ganter ; mettre sens devant derrière, mettre derrière ce qui était devant, en sens contraire ; placer à rebours ; s'endimancher, mettre ses plus beaux habits ; se cravater, mettre, arranger sa cravate à son cou. — *kwauré*, mètre carré, centiare, 100ᵉ partie de l'are.

MEU *du skal*, minerval, honoraires des professeurs payés par les écoliers.

MEUR *à dou plon*, mur à fruit, petite diminution en talus de bas en haut d'un mur de face ; mur à redan, ressauts qu'on pratique de distance en distance sur un terrain en pente pour le mettre de niveau ; mur en pierres sèches, arrangées à la main, sans mortier ; mur de refend qui sépare les différentes pièces d'un bâtiment dans sa largeur et longueur ; mur abloc, à soubassement en maçonnerie pour appuyer un pan de bois ; mur de languettes pour les tuyaux de cheminée ; mur de face ou d'extérieur, soit du côté de la rue, soit du côté de la cour ; ceux en retour se nomment murs latéraux ; mur de pignon, de soubassement ou allége, mur circulaire, en cercle ; mur de soutènement, en talus, d'appui, de parapet ou garde-corps ; mur de fondation dans une tranchée, en élévation au-dessus du sol ; limosinage, maçonnerie faite de mœllons à bain de mortier ; mur de clôture ou mitoyen, entre deux propriétaires ; mur à rideau, mur pour soutenir le pied d'un talus, d'une berge, parapet et à hauteur d'appui ; mur orbe, sans porte ni fenêtre ; mur de bajoyère, murs latéreaux d'une écluse ; mur en suplomb, qui n'est pas d'aplomb sur le pied ; le mur à fruit

est le contraire du mur en suplomb ; mur bouclé, est celui qui fait ventre sur l'un de ses parements ; mur pendant ou corrompu, est celui qui menace ruine; mur déchaussé, dont la fondation est dégradée ; mur forjeté, qui se jette en dehors; mur de briques posées de champ, sur le côté, dans une cloison. — *et mak*, tête au pied, pied à la tête, placé en sens contraire.

MEZRÉ *à siône*, mesurer les autres à son aune, juger des sentiments d'autrui par les siens. — *dob*, commensuration, action de mesurer deux choses ensemble ; commensurabilité, rapport entre deux grandeurs.

MEZUZÉ, se mésuser, s'abuser, employer mal ses paroles.

MILETT *du souk*, bris de pain de sucre raffiné.

MILOUD *(û)*, minaudier, personne qui minaude, qui en a l'habitude.

MINÉ *à la plangchett*, maîtriser, gouverner en maître absolu, maîtriser ses égaux, les mener à la baguette, avec dureté ; mener un cheval à la main, par les rênes ; tintamarrer, faire du bruit, du tintamarre avec confusion, faire des grabuges, du désordre, du trouble, du vacarme ; chercher noise et querelle ; mener, diriger tout dans un atelier, une maison de commerce; exporter, transporter des marchandises au-dehors du pays; étendre, déployer en long et en large la trame d'une pièce de drap, conduire les fils sur des supports en l'air pour les décoller; rôtir le balai, mener une vie obscure, dissolue, vieillir dans le libertinage, dans la débauche ; accolage de la vigne, mener les sarments pour les attacher aux échalas; mener par le nez, gouverner une personne à son gré, la tourner à sa volonté, une personne faible, sans cœur. — *au lursett*, tour ou attrape niais ; ruse grossière qui ne peut tromper que des ignorants, des imbéciles.

MINISS, pasteur qui fait la prêche parmi les protestants, les anglicans ; ministre.

MITAN *d'l'eglize*, la nef, depuis la grande porte jusqu'au chœur.

MOFF *du kloïeu*, moufle de cuir, fort en usage par les agriculteurs pour élaguer, ébrancher les haies et purger le sol des ronces, des épines.

MOH, lumignon, bout de chandelle qui brûle, mèche de lampe à petit feu; cierge, grosse chandelle sur un bois pour les processions; fraisoir, espèce de vilebrequin à petit cône, à rainure; perçoir, petit outil à main pour percer le bois; barroir, espèce de tarière, sert aux tonneliers à faire les trous de cheville; petite tarière formant un T pour percer le bois, baguette de fer en forme de gouche tranchante pour entrer dans la boîte d'un vilebrequin; — mouche commune ou domestique; mouche bleue de la viande; cigale de rivière, mouche qui produit un bruit aigu; mouche qui porte un dard, aiguillon comme la guêpe, etc., mouche abeille, ou en forme d'abeille, de différentes nuances, elle bourdonne; cousin, moucheron qui incommode par son bruit et sa piqûre, volucelle, mouche de rosier; tenthrède, mouche à scie de rosier; bibion luciale, mouche luisante en été, qui vole le soir, vers la Saint-Jean; mouche de St.-Marc, ou bibion rouge, la femelle porte le mâle en volant ; merdivore stercolaire, mouche des excréments; bousier, scarabée stercolaire, mouche des latrines; gribouri, cisette ou coupe bourgeon, mouche araignée des chevaux, qui s'attache à leur cou, aux épaules; mouche des intestins des chevaux, espèce de bourdon ; bourdon, mouche guêpe, grosse, bruyante et velue; — pène, bouchon d'étoupes sur un bois pour pousser le contenu de la seringue; nombril, pistil, embryon de poire, pomme, etc.

MOID *et koleur*, couleur, encre, caractères indélébiles, que l'on peut effacer.

MOIE *(öï)*, muid, s. m. ancienne mesure; 8 setiers ou 245 litres 70 centilitres, 32 quartes, 128 pognioux, 512 mesurettes.

MOIR, avoir l'air d'un déterré, être pâle, triste, défait comme un mort; moribond, qui va mourir, qui est malade de langueur. — *boi*, buchette, s. f. menus bois ramassés dans les forêts; mort bois, épines, bois inutiles dans les forêts. — *if*, ébranlement des carotides du cerveau, assoupissement léthargique par un excès de boisson; atteint du carus, affection soporeuse, insensibilité absolue occasionnée par l'abus des boissons; ivre-mort. — *ouhai*, ente, s. f. peau d'oiseau empaillé pour attirer les autres. — *papi*, gargouche, s. f. papier gris d'une pâte très-commune; papier brouillard, papier gris qui boit. — *poïeg*, poil follet, duvet, premier poil du menton, des joues; duvet d'oiseaux du nord: poil très-délié sous les plumes de l'estomac; jarre, poil long et luisant, mauvaise laine. — *subitt*, apoplexie foudroyante, maladie du cerveau qui conduit à la mort subitement. — *teïan*, morfil d'un tranchant, bavure, etc. — *vesou*, pâle, tirant sur le blême; visage sans vivacité.

MOIRTI, pouding, s. m. mélange de gros sable et de chaux, uni par un ciment naturel; béton, sorte de mortier qui se pétrifie en terre pour les ouvrages dans l'eau; stuc, mortier pour les plaquis des pièces humides; gachis, sorte de mortier de différentes qualités; semoulée, mortier fait de la terre produite par les meules des usines à canon; bousillage, mélange de paille hachée et terre détrempée pour les murs de clôture; mortier de fondation ou naturel, fait de deux tiers de sable et d'un tiers de chaux; enduit; plâtre, stuc, argile, mêlés de bourre, chaux; torchis, mortier de terre grasse et paille hachée; repous, mortier de briques et tuileaux concassés mêlés de chaux, sable, etc.; blanc en bourre, gris en bourre, mêlé de sable fin, de poils de veau, lait de chaux bien gâché; mortier franc, partie d'argile, chaux et crottin de chevaux; vasou, mortier de terre à brique bien corroyé; bâtée, placage, terre pétrie en une seule fois avant de s'en servir; bauge, mortier de terre grasse et paille; brasque, enduit d'argile, charbon pile et fiente de chevaux; braisine, mélange d'argile, bouse de vache pour enduire le moule; mortier noir en bourre fait de suie de cheminée, poils, lait de chaux et limaille de fer.

MOIZE, pierre d'attente, laissée dans un mur pour former liaison avec une autre.

MOIZIHEG, haplaire, s. m. sorte de moisissure.

MOKIEU, moucheur, s. m. celui qui mouche les chandelles.

MOLAR, apsichet, s. m. languette saillante pour retenir les glaces des voitures; armille, petite moulure en anneaux au chapiteau dorique; guigneau formant cadre pour les cheminées; bandeau, bois orné de moulure au haut des lambris, à la place d'une corniche; rond entre deux carrés, espèce de moulure ronde; entrelacs, ornements qui s'emboitent les uns dans les autres.

MOLIN, retordoir, machine à retordre le fil, les cordages; banc ou appareil de remouleur ambulant; écorcier, moulin à tan; rouet, machine à roue pour filer le lin, le chanvre, etc., tour de cirier à cylindre; banier, moulin banal commun; molette, espèce de moulin de cordier; tire-plomb, rouet de vitrier. — *d'lu stoumak*, chyle, suc blanc extrait des aliments digérés qui se change en sang.

MOLINAI *d'voitur*, avant train d'une voiture pour tourner. — *d'parapui*, noix, sorte de roue en cuivre portant dix bottes pour les baleines.

MON ARARA, mont Arafat ou Harafat, mont de la Mecque, en mémoire des sacrifices qu'y fit Abraham.

MOND *duzo nos ôd*, naudir, point du ciel opposé au zénith ou point vertical, pour chaque endroit du globe; le naudir est sous le pied des habitants comme le zénith est au dessus de leurs têtes. — *sain veul*, montre à savonnette, à deux cuvettes.

MONTAN, poteau de lucarne pour porter le chapeau, bareau, montant de bâtisse où la serrure est attachée; chardonnet fort montant de bois aux portes terminé par un pivot; menau : battant du milieu des châssis d'une croisée; échelier, forte branche sciée en deux pour y entasser les échelons; banquet, branche montante de la bride; maque, t. de vannier, colonnaille, montant de la hotte; bâton à girouette qui porte la banderole; bras, fort bâtis en charpente peur supporter le cylindre d'un cabestan; anche, montant de la chèvre de maçon; gobriole, poteau servant de règle pour faire un treillage; potille, assemblement de bois le long desquels glissent les vannes; poteau de rame à ramer les étoffes.

MONTAIE, escalier d'un étage à l'autre; escalier à vis ou tournant autour d'un poteau.

MONTAR *du berik*, chasse, monture d'un verre de lunette; arcade, partie de la chasse d'une lunette où se met le nez; ceintre.

MONTÉ, escalader, monter avec une échelle sur, etc., monter sus ses grands chevaux, avoir de la colère, de l'indignation; se fâcher, se mettre en colère; monter à la tête, le vin, les liqueurs, le tabac, les odeurs, la cause; monter à la genette, avec des étriers fort courts; encastrement d'une pièce de canon sur son affût; monter aux nues, s'emporter de colère; monter la tête, inspirer une resolution; charger une cuve à froid; énabrer un arbre, un pignon de ses accessoires; écheller, monter par degré une échelle; monter sur ses ergots, élever la voix avec chaleur et colère. — *l'blan gvô*, faire banqueroute.

MONTEU *d'batimain*, contreposeur, celui qui pose ou place les pierres d'un bâtiment; équipeur, monteur qui ajuste les pierres d'un fusil; emmancheur, monteur, ouvrier qui ajuste les rouages d'une montre; ajusteur, ouvrier qui rassemble et monte une machine. — *tournan*, singe ou moulinet sur deux jambettes pour barrer le passage.

MORI *et s'pai*, mourir de la manière dont on a vécu, ne pas changer ses mauvaises habitudes. — *sain kfession*, mourir sans confession, réprouvé.

MORNAIE *pai*, velot, s. m. peau de veau venu avant terme et mort-né.

MORON *d'aiw*, samoli, s. m. mouron d'eau, plante antiscorbutique; mouron étoilé, mouron mâle, à fleur rouge.

MORSUR *du dial*, scabieuse de bois ou le mort du diable, à racine vivace.

MORVEUZE *augn*, âne attaqué du mélide, de la morve.

MOSAI, orseille, s. f. mousse ou lichen employé avec de la chaux et de l'urine pour la teinture; brion, mousse sur l'écorce des chênes, mélèzes, pins et sapins; usnée, orseille, sorte de mousse d'arbre, agaric de chêne, de hêtre, de sapin, excroissance fongueuse; unée humaine, mousse qui pousse sur le crâne d'un pendu; mousse de terre à feuille menue comme le cheveu, couvre les terres maigres et stériles.

MOSTAUD *aprel sopé*, la moutarde après dîner, chose venue trop tard.

MO *d'ôr*, mot d'ordre, mot donné pour se reconnaître; passe-parole, t. miltaire. — *d'gai*, mot du guet pour se reconnaître, qui suit le mot d'ordre.

MOUCHAR, espion, mouchard, s. m. personne qui épie, épionne.

MOUDEU *d'boi*, baste, cylindre cerclé pour mettre le lait.

MOUDREU *d'aguess*, pie-grièche, sorte de pie grise, oiseau de proie; écorcheur, petite pie-grièche; bruya ou brutier, oiseau de proie, espèce de pie-grièche.

MOULET *d'kanari*, mulet, oiseau, serin provenant d'un serin et d'une linotte.

MOULETT, curle ou molette, espèce de rouet de cordier pour faire le fil de caret; molette, petite roue qui conduit le cadran d'horloge; petite pincette qui sert à l'orfèvre pour tenir ses pièces; caillette de veau, bourse ou testicules d'un jeune veau.

MOUNI, bergeronnette du printemps, le mâle a une tache noire sur la gorge.

MOUSI *fou*, déboucher, sortir d'une gorge, d'un bois, etc.; passer du dedans au dehors, action de sortir.

MOUTON *d'nawai*, haricot, plante légumineuse; ragoût des moutons.

MOUVMAIN, fluctuation, balancement d'un liquide, des idées; mouvement. — *d'sonett*, renvoi de sonnette d'un bâtiment.

MOUWEG *d'on batimain*, affaissement d'un bâtiment, d'une construction nouvelle, par la pression.

MOYOU *d'ou*, moyen, jaune d'œuf; molécule, jaune de l'œuf; — épissoir, outil de cordier pour épisser leurs cordages.

MUSTAI *de grô*, canon, espace de la jambe entre le genou et la seconde jointure du pied du cheval.

N

NAIVI *so ses rain*, faire la planche, nager sur son dos; goffer, traverser une rivière à la nage.
NANE-NANE *(à)*, faire dodo, dormir, mot enfantin.
NATT *du vag*, balèvre, babine, lèvre des animaux; vulve, orifice du vagin.
NAVETT, sabot, espèce de navette de passementier; époulin ou épulet, roseau qui porte la trame; spouline, navette à tisser les cachemires; flûte, sorte de navette de tisserand en tapisserie; navette volante, ne diffère des ordinaires que par les pointes qui sont armées de fer, inventée en 1790 par Ray de Bury (Angleterre).
NAVU *ni kou ni tiess*, être tout d'une seule pièce, mal fait. — *kar*, nonchaloir, ne pas se soucier de quelque chose, abandonné à l'insouciance; se soucier, avoir un, des soucis, absence, cessation d'inquiétude. — *ni kreu ni peie*, être sans le sou, n'avoir aucun argent en poche. — *ni rim ni raizon*, enfreindre la raison dans les discours. — *nou tro d'kou*, imperforé, vagin ou anus imperforé, fermé naturellement. — *nol bok*, astome, peuple fabuleux qui n'avait point de bouche; œstres, taon.
NAWAY, pignon, petite amande qui se trouve dans les pommes du pin; noyau, cylindre d'une vis, vis d'un escalier, centre, milieu. — *d'lonk*, muscle, partie charnue, fibreuse sous les ongles; sole, dessous du pied du cheval, de l'âne, du bœuf, du cerf; ungueal, où les ongles sont placés.
NE *de grô*, naseaux, narine des animaux; souris, cartilage des naseaux du cheval. — *d'paroket*, nez aquilin, courbé en bec d'aigle, de perroquet; nez de betterave, rouge et bourgeonné. — *ki kour*, avoir le coryza, écoulement d'une humeur âcre de la tête dans les narines, rhume de cerveau. — *stopé*, enchifrement, embarras dans le nez, affection catarrhale.
N'EGTÉ *so siss*, n'acheter que sous condition de telle ou telle chose.
NEIGNE-NEIGNE, crin crin, mauvais instrument à cordes; racler sur un violon.
NÉKO, pas encore.
NEROI, vétilleux sur le manger, plein de petites difficultés sur la propreté; sadinette, fille gentille bien propre et blanche.
N'ESS *nin a si auh*, être dans le blestrime, une inquiétude vague et continuelle dans le corps. — *ni manie ni frumel*, agame, privé de sexe, être qui n'offre aucun indice de sexe. — *ni fou ni dvain*, n'être ni dedans ni dehors, être incertain d'une affaire. — *ka l'a b*, n'en être qu'à l'a b c, renvoyer quelqu'un à l'a b c.
NETI, nettoyer un appartement de haut en bas; balisage, nettoiement d'une rivière, d'un canal; faire la chambre, la nettoyer; décrotter ses souliers, les nettoyer, les cirer; se curer les dents, les nettoyer; blanchir le fer, le limer, faire disparaître l'oxyde; écheniller les arbres, les haies, ôter les chenilles, enlever, détruire leurs nids; échardonner une prairie, ôter, détruire les chardons avec l'échardonnoir; nettoyer, déterger une plaie, les intestins, etc.; housser un cheval, le nettoyer avec le houssoir. — *le smaize*, flabeller la semence, vanner; aérer, souffler sur; monder, nettoyer, ôter la peau de l'orge, de la casse, etc.
NETIEU *d'bass chamb*, maître des basses œuvres, vidangeur, qui vide les privés, etc.; écureau, ouvrier qui nettoie les cardes à chardons dans une fabrique; draguer, curer les puits avec la drague, nettoyer la vase, les boues.
NETT *kupinett*, réponse nette, franche et loyale faite tout d'un coup.
NEUH *d'on koirdai*, simbleau, espèce de bobine en bois sur un pivot; cordeau de charpentier; chat, pièce de cuivre ronde, trouée, où passe la corde de l'aplomb. — *a haugu*, coquerelle, noisette verte et en fourreau.
NEUR *kracha*, crachat lignuade noir, couleur de suie; agaz, schiste argileux qui recouvre la roche des terrains houillers; mûrier noir, arbrisseau qui donne les mûres noires; scarabée pubélaire ou escargot commun, fouille-merde de couleur noire; courtillère ou grillon taupe qu'on nomme cricri à cause du bruit qu'il fait; charbonnier, noir comme celui qui fait le charbon de bois; voleur qui se noircit, déguenille pour voler; litre, ceinture funèbre noire autour d'une église avec armoirie, etc.; pagnon, sorte de drap noir d'une grande finesse qui se fabrique à Sedan et qui porte le nom de l'inventeur; froid noir, temps couvert et froid, nébuleux; chêne noir, bignone d'Amérique; ébène, bois noir très-dur; ictère noir, jaunisse noire chronique, bile répandue dans tout le système des vaisseaux capillaires; œil-de-corbeau, la plus belle couleur noire; ce qui est noir comme une taupe; femme brode, a teint noir; noir comme jaïet ou jais, minéral fort noir; âtre, couleur de suie ou noire; cornouiller sanguin, à fruit noir. — *gri*, tourdille, couleur gris sale. — *koïen*, salaude, en analogie d'une fille de Verviers, y décédée, et qui réunissait tous les cas y adaptés : noire, sale, déguenillée, soularde, etc., malpropre à l'extraordinaire. — *kosti*, couturière en robe. — *ouïe*, œil au beurre noir, meurtri, poché, avec enflure. — *menu*, mine atrabilaire, qui a la bile noire; mélancolique. — *moirti*, mortier noir bitumé, est aussi fort que le béton. — *onai*, bourdaine, arbrisseau bourgène, grand nerprun, à fruit noir. — *pan*, pain bis noir, de farine de seigle; pain d'espiotte, de seigle ou de blé à épis barbu. — *poursai*, porc de Guinée, noir roux; porc de Durham, on en trouve de tout noir. — *teg*, mélas, tache noire et naturelle sur la peau; souillure sur une chose; cheval cavecé, qui a la tête noire. — *tûl*, ampilite, crayon noir, terre siliceuse de pirite et de pétrole.
NEURI *a l'penn*, élever un jeune oiseau à la brochette; appâter un oiseau au moyen d'une pâte; charbonner, noircir, écrire avec du charbon. — *etsol*, amaglacte, frère ou sœur de lait nourris ensemble par la même femme.
NEVEU, arrière-neveu, nièce, fils ou fille du neveu ou de la nièce, jusqu'à la postérité la plus reculée.

NÉ *tel natif*, pléonasme vicieux qui se dit pour né dans tel ou tel endroit.

NIAIR *de bress*, bicornis, muscle extenseur du bras; muscle, artère, nerf brachial, qui a rapport au bras; nerf anti-brachial, de l'avant-bras. — *de fron*, corrugateur, muscle qui ride le front entre les sourcils; fronton nasal, muscle qui va du front au nez. — *de gjerei*, gastrochemiens, muscles du gros de la jambe qui forment le jarret. — *de ko*, nerf cunillaire, muscle cuculaire, muscles entre l'occiput et la nuque; accessoires, nerfs qui naissent de la moëlle du cou et s'étendent par filets de deux côtés; nerf cervicale du cou.—*de l'gjamb*, tibia, muscle extenseur de la jambe; muscle jambier, de la jambe. — *de l'bok*, muscles trompeteur et buscinateur, de la bouche.—*de l'henett*, muscle mastoïde, qui sert à baisser la tête; muscle sur-épineux, au-dessus de l'épine du dos. — *de l'kuize*, fascialata, aponevrose de la cuisse, muscle qui sert à tendre la cuisse; rionaliste, muscle fléchisseur de la cuisse; trifémoro-rotulien, muscle triceps de la cuisse.—*de l'laiw*, hypoglosse, nerf de la langue pour le goût; muscle myglossum, de la langue, allant au pharynx; basioglosse, muscle abaisseur de la langue; muscle basiopharyngien, qui va de la base à l'oshyoïde. — *de chausai de l'main*, muscle supinateur, qui fait tourner en haut la paume de la main. — *de l'main*, metacarpien, muscle de la main, de la métacarpe, entre le poignet et les doigts. — *de maiton*, masseter, muscle de la mâchoire; crotaphite ou temporal, muscle des tempes qui relève la mâchoire inférieure; muscle dygastrique, de la mâchoire à deux ventres. — *de molet*, muscle sural, du gras de la jambe, qui tient à la crurale. — *de né*, nerf alfactif de l odorat, fronton nasal, qui va du front au nez; nerf gustatif qui transmet au cerveau la sensation du goût. — *des oreie*, acoustico-malleen, nom du muscle externe du marteau de l'oreille. — *des ouïe*, amoureux, muscle de l'œil qui le fait mouvoir d'une manière oblique, ce qui fait faire les œillades; nerf optique, qui forme la retine ou organe de la vision; sourcillier, muscle des sourcils; muscle adducteur de l'œil, qui le tourne vers le nez, qui meut en dedans; muscle dédaigneur, celui qui fait tourner l'œil du côté opposé au nez. — *de pi*, pédieux, muscle du pied; artère pédieuse, tendon d'Achille; calcaneo-sous-phalangien, muscle extenseur de l'orteil. — *de talon*, tendon d'Achille, formé par l'union des tendons des quatre muscles extenseurs du pied. — *de gozi*, crico-aryténoïde, muscle qui ouvre la glotte; cartilage cricoïde du larynx, qui l'environne; crico-thyroïdien, muscle qui ferme la glotte; thyroïde, cartilage du larynx en forme de bouclier. — *de koiss*, surcostaux, muscles sur les côtes; muscle sus-épineux, sur l'épine du dos; muscle stapédien, de l'étrier; basioglosse, muscle abaisseur de la langue; trijumeaux, nerfs cérébraux. — Nerf forcé, d'un effort sur les tendons des jambes, des pieds, des poignets; nerf foulé, tressailli, déplacé; aponévrose, expansion d'un muscle; nerf, muscle relaxé, qui a perdu sa tension; ganglion, tumeur sans douleur sur les nerfs. — *du torai*, nerf de bœuf, membre génital du bœuf.

NI *d'gueial*, nichoir, petit rond dans une cage pour faire couver; sabot, petite niche que l'on accroche dans les cages pour les oiseaux y faire leur nid; catérole, nid où le lapin fait ses petits et qu'il rebouche chaque jour; fourmillière, retraite des fourmis; coque, nid formé par des insectes. — *d'waize*, guêpir, nid, gâteau de guêpes, nid de guêpes, guêpière.

NIMERO (suite), IV (4), IX (9), XL (40), XC (90); chiffres français ou de fiu : j (1), ij (2), iij (3), iiij (4), v (5), vj (6), vij (7), viij (8), ix (9), x (10), xl (40), l (50), lx (60), lxx (70), lxxx (80), lxxxx (90), ic (100), iic (200), iiic (300), iiic (400), vc (500), vjc (600), vijc (700), viijc (800), ixc (900), xc (1000).

NIONIOTT, camelotte, mauvais ou petit ouvrage, mauvaise marchandise; chiffé, étoffe mauvaise et faible; fretin, chose de peu de valeur, rebut, bagatelle.

NOK, matton, nœud, bourre, inégalité dans les cordages. — *a l'begchet*, cul de port, nœud au bout d'une corde. — *et boi*, loupe ou nœud du bois. — *d'on flich*, botte ou nœud de la fiche avec ses charnons; demi clef, nœud d'une corde sur une autre.

NOKETT *du bouri*, brocotte, partie caséuse et byturense dans le petit lait. — *du spitar*, la veton, grosse bourre de drap foulé; cadagan, nœud qui retrousse les cheveux près de la tête.

NOPÉ, éjarrer, arracher les poils jarreux des chapeaux feutrés. — *et hrou*, noppage gras ou en écru du drap en toile. — *et klaweg*, noppage en apprêt, dernier noppage du drap. — *et laveg*, noppage en maigre après le lavage du drap.

NORET *so l'tiess*, marmotte, sorte de coiffure de femme, mouchoir mis en bandeau, noué sous le menton, une pointe tombante par derrière.

NOTT *pain kotidien*, pain quotidien, ce que l'on fait tous les jours, besoin particulier du jour.

NOYAY *vizeg*, nouveau visage, visage inconnu.

N'WOIZEUR, n'oser faire, dire, entreprendre quelque chose; inosé, que l'on n'a pas osé; n'oser ouvrir la bouche, garder un timide silence.



OD *(ô) lu kur*, donner de l'huile de cotret, des coups de bâton; graisser les épaules, bâtonner quelqu'un. — *lu patt*, graisser la patte, payer quelqu'un pour corrompre.

ODÉ *l'bot*, odeur birein qui tient du bouc; hircosité, mauvaise odeur. — *l'reseré*, sentir le remugle, odeur de ce qui a été renfermé; sentir mauvais.

ODEUR, odoriférant, parfum odorant, qui sent bon; vaporant, qui exhale des parfums; fumet, odeur, vapeur du vin, des viandes qui flatte l'odorat; ragoût, odeur aliacée, de l'ail; violat, sirop, miel violat, où il entre des violettes. — *de koir*, fétur, exhalaison puante du corps, suite de fatigue ou de mauvaise humeur. — *du loûtnar*, sentir la pousse, exhalaison qui se fait sentir dans les mines et qui suffoque promptement. — *du herain*, caque, qui sent toujours le hareng; son odeur.

OHAI *du gvô*, pâleron, partie plate de l'épaule du cheval. — *d'bouïon*, savouret, gros os du trumeau de bœuf pour le bouillon; — *dmetou*, luxation, déboîtement d'un ou de plusieurs os mobiles hors de sa cavité; se faire sortir un os de sa place, qui chevauche; lunette, os fourchu de l'estomac des oiseaux. — *d'ourdiheu*, giette, outil d'ourdisseur formé d'un double cadre à côté de l'ourdissoir, et qui se meut librement à coulisse dans les deux montants.

OI *(ï) manfaitemain*, ouïr imparfaitement; son, parole entendue de loin.

OIOU *(ï) dir*, ouï dire, ce qu'on ne sait que par le dire d'autrui.

OLMAIN *de dieu*, céréléon, mélange de cire, huile d'olive, mine de plomb rouge, est l'onguent divin; cacagogue, onguent appliqué à l'anus pour provoquer les selles. — *po fé kori*, onguent suppuratif, qui fait jeter du pus. — *po fé segchi*, onguent dessicatif, qui dessèche, qui resserre une plaie.

ONAI *d'foih*, armature de force, espèce d'anneau que forment les deux tranchants d'une force, le mâle et la femelle. — *d'paket d'klé*, clavier, chaîne, anneau pour tenir plusieurs clefs.

ON *fier am*, un prime-sautier, esprit qui saisit promptement et qui rend ses idées avec exactitude. — *krok*, un accroche, — difficulté, empêchement, obstacle, embarras dans une affaire. — *supozé*, une supposition, proposition mise en avant comme vraie pour en tirer une induction.

ONK *et l'chaur*, ptérygion, excroissance charnue aux ongles. — *du gvô*, ongle du cheval, sole, dessous du pied entre le sabot. — *po l'ôd*, l'un portant l'autre, par compensation.

ONN *bonngueuïe*, femme braillarde qui aime à crier sans sujet. — *brett*, une frasque, une action extravagante, imprévue, faite avec éclat. — *chenn*, une chenevrière, un champ semé de chenevis, où croît le chanvre. — *suki*, nous-même. — *sagjuss*, quelque part. — *vett seign*, une transe, frayeur, grande appréhension d'un mal qu'on croit prochain.

OPÉRASION, oblation d'une humeur, action d'expulser une excroissance surnaturelle.

OREIE *d'on kanon*, tourillon vers le milieu du canon, sert à l'ajuster.

OU *(û) d'wadion*, couvain, œufs de punaises, s'attachent dans les fentes des bois de lit. — *koviss*, œuf couvis, à demi couvé et gâté.

OUHAI *fali*, oiseau halebrené, déguenillé, mouillé, fatigué; oiseau atteint de l'avalure, maladie des oiseaux; oiseau nomade; se dit d'une personne errante, sans habitation fixe ni permanente.

OUIE *(ï) plain d'flatt*, œil glame, ordure qui se forme au commencement des yeux. — *megchan*, avoir les yeux, le regard sombre et farouche. — *du spirou*, avoir les yeux vifs, éveillés comme l'écureuil.

OVREU *d'plombi*, plomberie, atelier de plombier; chantier, atelier de charpentier, menuisier, etc.

OVRI, journalier diurne, quotidien, de chaque jour; crinier, ouvrier qui travaille le crin.

P

PA *d'aubriko*, prune de damas noir ou le gros damas violet de Tours. — *d'chuson*, pas de sissonne, pas de danse.

PAI *de koir*, derme, peau de l'homme; élytroïde, gaine, enveloppe; épiploon, membrane graisseuse, fine, flottante, qui couvre les intestins par devant. — *d'biess krevaie*, velot, peau de veau venu avant terme, peau de morie, d'une bête jetée à la voirie; peau tannée, percée, rongée par les insectes.

PAIDAN *d'orcie*, bellière, anneau d'or ou d'argent auquel on suspend une pendeloque.

PAIDAR, espiègle, jeune, vif, malin, fin, subtil et éveillé.

PAIE *(ï) à pize*, poule juchée, perchée dans le poulaillier. — *ki chante*, poule gangoline, qui a le chant du coq.

PAILE *au sé*, payelle, grande chaudière pour raffiner le sel.

PAILETT *à l'kroh*, poèle à la graisse pour engraisser les rouages.

PAINDAIE, aîle de pavé ou côté en pente d'une chaussée; glacis de corniche, pente peu sensible sur la cymaise pour faciliter l'écoulement des eaux.

PAINSIF, morne, inquiet, sombre, abattu; absorbé d'inquiétude.

PAIR OU NON, option de choisir le nombre pair ou impair.

PAKET *d'lem*, trousse, s. f. faisceau de limes liées ensemble; torquette de feuilles de tabac roulées pour le transport. — *d'etki*, matteau, s. m. assemblage d'écheveaux tordus dans les fabriques. — *d'klé*, trousseau de clefs d'une maison, etc.; claviétaire, paquet de clefs attachées dans un clavier ou anneau en métal ouvert. — *d'koid*, tortillon, s. m. corde, ficelle tortillée en rond. — *d'latt*, javeline, s. f. botte de lattes, d'échalas, de sarments, menus bois. — *d'pehon*, torquette d'une certaine quantité de marée enveloppée de paille. — *d'sek*, molle, s. f. botte d'osiers fendus pour cerceaux; paquet de cercles ou cerceaux. — *d'z'ierbaie*, bouquet de cuisine, persil, oignons, ciboules, ail, etc., liés en paquet pour les ragoûts. — *d'neuh au rain*, bosse, s. f. se dit par dérision d'un bossu qui porte son paquet de noisettes.

PALATENN *du beguenn*, barbette, s. f. sorte de guimbe dont certaines religieuses se couvrent l'estomac.

PALE-BLEU *(â)*, bleu pâle, bleu mourant, fort pâle. — *gjenn*, couleur isabelle, jaune blanchâtre, couleur mêlée de blanc, de jaune et de rose. — *ver*, couleur céladon, vert pâle, tirant sur le blanc.

PALTO, roquelaure, s. m. sorte de long manteau à boutonnières.

PANAI *d'sel*, panneau des côtes d'une selle ou coussinet rembourré.

PAN *dou levé*, pain azime, sans levain; azimite, sorte de pain azime. — *mau ku*, gros pain pâteux, faute de cuisson. — *rapé*, pain chapelé, où on a ôté la superficie de la croûte.

PANTOUF, babouche à quartier derrière, mule de chambre.

PAPI, papier noyé d'eau, nébulosité dans le papier; papier fongé, qui boit l'encre, non collé; papier fluant, qui n'est pas collé ou qui l'est mal.

PAPLOTT, les nymphes ou petites lèvres externes.

PARET, expression additionnelle, surabondante et elliptique; pléonasme vicieux.

PASEU *d'aiw*, passeur, batelier qui conduit un bac, une nacelle, un batelet pour passer l'eau; bachoteur, batelier, passeur d'eau.

PASIN, carrelet ou blanchet, châssis carré pour filtrer les liqueurs.

PASKAROT, buisse, s. f. bois qui sert au tailleur d'habits pour soutenir les coutures.

PASSPI, passacaille, s. f. espèce de chacone à mouvements lents; danse; son air.

PATT *du kolon*, pied-de-pigeon, s. m. espèce de géranium ou bec-de-grue, qui croît le long des chemins, à feuilles de mauve.

PAULETSAI, pot au lait, vase diversifié pour le lait.

PAU *rpris*, plançon planté sans branche et qui a repris vie.

PAUR, posséder par divis, par part d'indivis. — *avou*, part au gâteau, au profit acquit ou trouvé entre plusieurs.

PAW, méticule, s. f. petite crainte, petite frayeur.

PAY *onn vôïe*, faire un pélérinage promis par dévotion, à tel ou tel saint ou madone, à tel ou tel endroit. — *l'fôr au gvô*, payer la débridée d'un cheval.

PENEU, être capot, honteux, confus.

PER *nourisiél*, père putatif, qui passe pour être ce qu'il n'est pas.

PESS *tro legir*, pièce de monnaie écharcetée, usée ou rognée, hors de cours.

PÉTAI, pichet, s. m. petit vase à boire.

PEU, bouton, s. m. bulbe, élevure sur la peau.

PEUR *kublesaic*, poire en catissure, meurtrie en tombant.

PI *du gvô et kosté*, pied panard, cheval à pieds de devant tournés en dehors.

PIKAN, mordant, adj. qui mord; acide; mot piquant, satirique.

PIKAND *sauze*, remollande, s. f. sauce piquante.

PIKTEG, bariolure, s. f. moucheture, bigarrure, bretture, dentelure d'un instrument, d'un outil, etc.

PILÉ *d'bordai*, estafier, s. m. souteneur de mauvais lieu, une fille publique.

PIR *du grott*, roquaille, s. f. pierre rustique qui imite le rocher naturel; pierre trouée de coquillage et de pétrification de diverses couleurs.

PITÈ *à vag*, ruer en vache, des pieds de devant.

PIZE-MAUIE, pince-maille, s. m. avare jusque dans les plus petites choses; pince-sans-rire, sournois.

PLAIN *meur*, mur orbe, qui n'a aucune baie de porte ou fenêtre.

PLANG *à l'gjott*, petite armoire avec treillis pour les publications des actes de l'état-civil.

PLISI, goder, v. a. plisser, faire des faux plis.

PLOUMÉ, dépiler, v. a. ôter le poil, le faire tomber des peaux; perdre son poil; plumer la poule sans la faire crier, faire ses coups sans bruit, tirer de l'argent avec adresse.

PO *des prunn*, pour des prunes, pour peu de chose. — *et kosté*, par devers, du côté de, vers.

POI, quintal, s. m.; le quintal ancien est du poids de 100 livres; le quintal nouveau ou métrique est de 100 kilogrammes.

POIRTAU, avant-portail, s. m. premier portail.

POIZON, sublimé, s. m. mercure volatisé avec l'acide hydrochlorique ou sublimé corrosif; poison violent.

POLENN, colombine, s. f. fiente de pigeon et par extension celle de la volaille.

POLI *on sciai*, doler un seau, l'unir, le polir avec le doloir.

POD *(ô)*, poindre, v. n. commencer à paraître, à briller, se dit du jour, des herbes, de la barbe, etc.; — trapassonner, peindre grossièrement.

PON *d'chauze*, assise, s. f. soie, laine, coton qui se place sur les aiguilles ou broches et qui forme les mailles d'un tricot. — *volan*, traille, s. f. bac, pont volant sur une rivière, corde du bac.

PONTAR, écharde, s. f. piquant de chardon dans les chairs.

PORSULAINE *(ô)*, porcelaine craquelée ou truitée, qui a de petites gerçures; rebut.

POUGNAIE, une poignée d'herbes fraîches équivaut à 1/2 once; poignée de soldats, de son, d'argent, de verges; poignée de main, prendre à poignée.

POUGNI *deu feie*, surcouper, v. a. t. de jeu de cartes, couper deux fois le jeu.

PRI *letsai*, caillé, lait tourné ou caillebotte, coagulé, figé, conglutiné, engelé en gélatine; tonmie, masse de lait fermenté; tonnue, masse de lait caillé qui commence à fermenter.

PRUSTÉ *main-fôrt*, prêter main-forte à la police, à la justice. — *s'hufion*, accorder ses faveurs, se laisser aller à ses passions, se dit des femmes.

PTI *aub*, arbuste, s. m. petit arbrisseau ou sous-arbrisseau, plante entre l'arbrisseau et l'herbe; arbuste, arbrisseau au-dessous de l'arbre; axia, arbrisseau. — *balo*, ballotin, petit ballot. — *ban*, bancelle, petit banc long et étroit. — *beg*, becquet, petit bec, petite pointe ramassée, sans tête, pour les souliers. — *boi*, croisillon, petit bois dans les châssis des croisées, traverse d'une croix. — *boton*, sudamina, petite pustule à peine apparente, diaphane, incolore; à l'extérieur, la dotrimentie. — *chaine*, petit chêne, petit cyprès; germandrée, petit chêne vert. — *chein*, chiennot, petit chien, turquet; gredin, petit chien à long poil. — *chet*, chaton, petit chat. — *dédon*, dindonneau, petit dindon. — *diâl*, diablotin, petit diable, méchant petit enfant. *drapeau*, guidon, enseigne, signe militaire; drapeau d'infanterie. — *efan*, enfançon, fanfan, petit enfant. — *etsi*, axicule, essieu, petit axe qui traverse une roue. — *gri*, peau de l'écureuil du nord, gris de lin, pour fourrures; grisaille, mélange de cheveux bruns et blancs; peinture avec deux couleurs. — *gro*, trapu, homme à membres ramassés, gros et court. — *hu*, petit houx, houx frelon, fragon. — *kanich*, barbichon, petit barbet à poil long et frisé. — *kof*, layette, petit coffret

à papier. — *kolon*, pigeonneau, petit pigeon jusqu'à la mue; colombeau; colombelle, jeune colomb. — *koutai*, jambette, petit couteau de poche dont la lame se replie dans le manche; cagnieux, petit couteau de poche un peu courbé, pliant dans son manche; clouet, petit couteau de tonnelier; scolopomachérion, petit couteau, sorte de scalpel des anciens; iris nain, petite flambe à feuille large, engrainée, haute de 4 à 5 pouces, terminée par une fleur solitaire bleu pâle ou violet. — *krahau*, corbillat, petit corbeau. — *lakai*, trottin, petit laquais qui fait les courses à pied de son maître. — *lé*, couchette, petit lit, petite couche sans ciel ni rideau. — *mesti*, bas métier, petit métier que l'on pose sur ses genoux; métier de tisserand en toile, serviette, siamoise, etc. — *neveu*, petit-neveu, fils du neveu ou de la nièce; arrière-petit-neveu. — *ohai*, petit os; esquille, éclat d'un os fracturé. — *ouhai*, oisillon, petit oiseau. — *ouïe*, micromate, qui a de petits yeux. — *pan*, panasse, en général, petit pain. — *pavion*, plébéien, le plus petit papillon du jour. — *pegchi*, peccadille, petit péché, péché mignon, faute légère. — *pehon*, fretin, menu poisson; filardeau, petit poisson, brochet; alvin, nom donné à tout le menu poisson qui sert à peupler les étangs; se nomme aussi norrain, feuille, fretin et menuaille. — *pi*, pied mignon, joli pied de femme. — *pon*, ponceau, petit pont d'une arche sur un ruisseau, un canal. — *pôrtufeie*, cartero, petit portefeuille, porte-lettre. — *ra*, raton, petit rat. — *ramon*, balayette, petit balais. — *rnau*, renardeau, petit renard. — *saumon*, saumonneau, petit saumon. — *tabeur*, pommier, vase de terre ou de métal pour faire cuire les pommes. — *teré*, percerette, vrille à la main, perce-main. — *tonai*, bourriquant, petite futaille. — *vaid*, petit ventre; microcèle, qui a un petit ventre. — *valet*, bambochon, margojat, marmouset, petit garçon; garçonnet, garçonnaille, grimelin, mion, mioche, petit garçon. — *vaurlet*, valet de pied, domestique, serviteur; valeton, petit valet; porcher, gardeur, etc. — *viair*, vermisseau, versiculet, petit ver de terre. — *voleur*, coquinet, friponneau, petit voleur; môme, enfant détenu pour vol; volereau, petit voleur maladroit; merdaille, troupe importune de petits enfants.

PTITE *berbi*, brebiette, s. f. petite brebis. — *biess*, bestiole, petite bête, enfant, jeune fille sans esprit. — *bok*, microstôme, qui a une petite bouche. — *chaine*, chaînette, petite chaîne; petit tissu en chaînon. — *chamb*, chambrette, petite chambre. — *chanson*, chansonnette, petite chanson tendre, chanson de berger. — *chetrett*, cabrouet, petite charrette à main; diable, petite voiture très-basse à deux roues; binard, petite charrette. — *et god*, gouttelette, petite goutte, jet d'eau en filet. — *etkam*, enclumette, petite enclume; enclumeau, petite enclume. — *faguenn*, tieulet, très-petit fagot, margottin, petit fagot de branchages; tolinet, petit fagot de bois. — *fam*, marionnette, petite femme rabougrie. — *feie*, jouvencelle, fille adolescente; petite-fille, du fils ou de la fille par rapport à l'aïeul. — *fiff*, fiévrotte, petite fièvre. — *fontaine*, fontanelle, petite fontaine. — *fraugn*, frangeon, petite frange. — *gard d'etfan*, chambrillon, petite fille, bonne d'enfant. — *gjaub*, gerbillon, petite gerbe. — *houp*, houpette, petite houpe; pelleron, petite pelle longue et étroite. — *koid*, cordelette, cordelle, cordeau, petite corde. — *koirneïe*, cornillas, corbine, petit d'une corneille. — *koûf*, cuveau, petite cuve. — *kour*, mésaule, petite cour entre deux bâtiments. — *laum*, larmette, petite larme; lacrymale, des larmes. — *mâhon*, maisonnnette, petite et basse maison; barde, petite maison de campagne; cassine et bicoque, petite maison; nid à rats, maison, logement fort petit. — *main*, menotte, petite main. — *necell*, nacellette, petite nacelle. — *oreie*, oreillon, petite oreille. — *paur*, portioncule, petite portion. — *penn*, pinnule, petite plume. — *pess*, piécette, petite pièce d'un tout, pièce de monnaie, d'argent. — *pir*, pierrette, cailloux, gravois, petite pierre; meularde, meule d'un diamètre moyen. — *pize*, gaulette, petite gaule. — *poid*, portelette, petite porte. — *pomm*, pommelette, pommeau, petite pomme. — *prann*, prunette, mignonne, petite prune; corisette, petite prune rouge. — *press*, pressette, petite presse de papeterie. — *siervande*, chambrière, ancelle, petite servante. — *cigagn*, cigogneau, petit de la cigogne. — *tauf*, servante, petite table pour placer les mets, la vaisselle avant de s'en servir. — *tiess*, microcéphale, qui a une petite tête, à tête de singe. — *tour*, lanternon ou lanterne, petit temple qui couronne une coupole. — *treutt*, truiton, petite truite. — *truvel*, louchet, petite bêche; hoyau propre à fouir la terre. — *vegn*, vignolette, plant, petite, jeune vigne. — *valaie*, vallécule, petite vallée.

PTITTMAIN, maigrement, petitement; vivre, traiter maigrement.

PU LON K'LAUG, plus long que large.

R

RAGN, orvet, s. m serpent ovipare, couleur de cuivre rouge, se trouve dans les fentes des rochers exposés au soleil.

RAIN *d'poursai*, dos d'âne, jeu de quilles à talus des deux côtés; heurt, le plus haut pavé d'une chaussée, d'un pont; en bahut, à profil bombé de l'appui d'un quai, etc., forme bombée en dos. — *d'chausaie*, tas, s. m. rangée de pavés posés en ligne droite sur le milieu d'une chaussée; les deux ailes en pente jusqu'au ruisseau. — *d'peu*, rame, s. f. petite branche pour soutenir des pois; ramée, rameau.

RAIND, restituer, v. a. rendre ce qui avait été pris, possédé induement. — *gjustiss*, juridicié, adj. et s. à qui on fait rendre justice; juridiquement, d'une manière juridique. — *doukress*, affadir, v. a. rendre fade un mets, donner du dégoût; s'affadir, devenir fade. — *vitâl*, rente viagère, revenu qui n'est qu'à vie.

RAINDOU, exténué, adj. affaibli par la fatigue, le travail, etc.; rendu.
RAKOMODEUZE *(mô) du daintell*, remplisseuse, s. f. ouvrière qui remplit les dentelles.
RALONG *(ô)*, fauconneau, s. m. allonge, pièce de bois au sommet d'un engin.
RBEUR *siaiw*, ressuer, v. n. rendre l'humidité intérieure, aider à l'évaporation.
RBOTT, émoussée, adj. action d'émousser, d'ôter la pointe, le tranchant, la mousse; ôter la force; angle obtus, en pointe émoussée.
REINNVAU, nébulon, s. m. drôle, affronteur, vaurien.
REUD *teul*, toile criarde, grosse toile gommée.
RFÉ *siamagni*, avoir la lienterie, sorte de dévoiement sans digestion.
RLIGJEU, pieux, fidèle.
RLUHAN *de l'nutt*, corps noctiluque, qui donne de la lumière pendant la nuit.
ROSETT *et plom*, aiglure, s. f. bigarrure, taches rousses sur le dos d'un oiseau; atriplette, petite fauvette rousse des champs.
ROTÉ *so ses begchett*, marcher en tapinois, sourdement; acrobate, danseur de corde qui marche sur la pointe du pied sur la corde.
RPRAIND *les pon*, remmailler des bas, refaire des mailles où elles manquent.
RUDESS, roideur, s. f. qualité de ce qui est roide, impétuosité du mouvement, tension, fermeté ou sévérite inflexible.
RUDNAW, décompte d'un milicien; on exerce journellement sur la solde des sous-officiers et soldats une retenue proportionnelle pour l'entretien du linge, de la chaussure, etc.

S

SAIN *nok*, énudé ou énoue, adj. sans nœud.
SAIWTÉ, s'esquiver, v. pr. éviter adroitement le coup, le choc.
SAUVAG *et vess*, vesceron, s. m. vesce sauvage. — *kaskagn*, châtaigne d'eau, tribule aquatique. — *spinau*, chénope, bon-henri ou épinard sauvage, appelé patte-d'oie.
SAVOIAUR *(i)*, quincaillier, s. m. marchand de quincailles; clinquaillier.
SAVU *gagni s'pan*, savoir gagner son pain, être intelligent et laborieux. — *l'queguenn*, avoir le truc, la manière de faire, de se tirer d'affaire.
SEFOKEG, atteint de l'apopsychie; opsychie, suffocation douloureuse.
S'ELAHI, s'amatiner, v. pr. faire couvrir une chienne.
SENN *ne volcur*, s'en vouloir à soi-même, un tort, un oubli, etc.; avoir une haine, une rancune mutuelle.
SERAN *pantalon*, culotin, s. m. sorte de culotte ou pantalon étroit.
SERAUF *nutt*, nuit close, nuit tombante, à jour fermant, quand le jour finit.
SERÉ, herper, v. a. prendre et serrer fortement avec les mains. — *l'ouh*, barrer la porte. — *l'gjeu*, fermer le jeu, ne plus jouer. — *onn raw*, énabrer une roue, la faire tenir sur son arbre avec des clefs et des coins; encliqueter les roues, action d'un linquet et de son ressort pour qu'une roue ne puisse tourner que d'un côté.
SESS *l'onn ôd pair du mang*, pour dire ceci est tout autre chose, c'est une autre paire de manches. — *l'onn afé*, pour dire c'est un malheur, une calamité, une chose inconcevable. — *l'onn mér à boir*, c'est la mer à boire, sert à exprimer la difficulté, les obstacles, les inconvénients, les peines, les chagrins.
SET *deu main plaine*, jointée, s. f. le contenu de ses deux mains rapprochées. — *fai*, fig. c'est fini, il n'y faut plus penser ni se chagriner. — *todon*, c'est tant mieux, souhait injurieux proféré contre quelqu'un. — *to l'mém*, c'est indifférent, se dit d'une personne, d'une chose qui ne touche pas, n'intéresse guère, dont on ne se soucie pas.
SETAIME *valet*, heptomagène, s. m. le septième enfant mâle d'une famille.
S'FÉ *de l'pône*, se peiner, v. pr. se donner de la peine, faire des efforts, travailler beaucoup. — *fé dob*, se laisser faire dévole, l'opposé de vole, t. de jeu de cartes. — *foir*, se faire fort, se croire en état de répondre, d'arriver, de s'habituer, de s'accoutumer à une chose; endosser, mettre au dos d'un billet sa signature, répondre du paiement. — *ganie*, s'endimancher, v. pr. mettre ses plus beaux habits; s'endécader. — *hér*, se faire haïr par ses grandeurs, ses arrogances; se noircir, se diffamer soi même; se faire mésestimer, mépriser. — *hairi*, se faire tirer l'oreille, résister longtemps aux propositions, etc. — *hosi*, se faire dorloter, se faire délicater, chercher, prendre ses aises. — *le dain lon*, se faire agacer les dents, exciter les nerfs par un agacement, une impression d'un fruit acide, etc. — *mau*, se blesser, se faire du mal à soi-même, éprouver un accident; se compassionner, prendre quelqu'un en pitié, en compassion. — *paseg*, se faire, se frayer un passage dans. — *pless*, ôter les décombres, les obstructions, etc. — *pôod*, se faire peindre en buste, la tête et la poitrine. — *rabawi*, se faire réprimander. — *sagn*, être peureux, sujet à la peur, avoir peur de soi-même. — *sô*, ramponner, s'enivrer, boire à outrance, se faire soûl, ivre. — *tarlaté*, se faire battre, se faire donner des coups. — *valeur*, se faire valoir, se croire important, etc. — *veï*, se montrer avec des prétentions frivoles.
S'FERRE, s'aheurter, s'obstiner; s'opiniâtrer, s'entêter sur une opinion.
S'FII, se lier, commettre à la fidélité.
S'FORÉ *des idaies*, se forger des idées, des chimères dans la tête; se gripper, se mettre une fantaisie dans la tête.
S'HINE ET KWATT, se mettre en quatre pour faire plaisir, pour obliger, pour être utile à ses concitoyens.
S'HOSI *so s'cheï*, se balancer, se brandiller sur sa chaise.
SIERVEU, luminier, marguillier qui allume les chandelles, etc.
SIG *(i) d'onn pir du molin*, entrepied d'une meule de moulin à grains. — *d'onn tour*, beffroi, charpenterie d'une tour, d'un moulin à farine, à foulon, etc.
SIGNAL *(â)*, signaux, on entend par signaux,

en terme de marine, des pavillons, des flammes et autres objets qu'on hisse à la tête du mât, au bout d'une vergue pour être aperçus.

SI *ki et rognieu s'grett*, celui qui est morveux se mouche, celui qui se sent coupable. — *ki s'fai berbi l'leu l'magn*, celui qui se fait brebis le loup le mange, il est dangereux d'être trop bon. — *pô si pô*, trop peu. — *pô si wair*, si peu que ce soit.

SIROOB *(ôo) du pavoir*, diacobe, sirop de pavot blanc. — *du sawou*, rob, suc épaissi du fruit noir de sureau. — *po lu stoumak*, sirop pectoral, bon pour la poitrine; il y a au moins plus de cent espèces de sirops de plantes et de fruits qui entrent dans la médecine.

SIZAI *à deu bihai*, fermoir à nez rond, le tranchant est en biais.

S'KEGNTÉ, se taquiner, se contrarier pour des riens.

S'KORI *les gjamb fou de kou*, prendre ses jambes à son cul, s'enfuir, courir bien vite.

S'METT *fou d'lu*, se mettre hors de soi, se colérer, s'emporter contre quelqu'un. — *les bress et kosté*, se mettre les poings sur les rognons. — *lu koid et kô*, se mettre la corde au cou, causer sa ruine, sa misère; pop. se marier. — *onn perik*, se griser, v. pr. s'enivrer, boire jusqu'à se rendre demi-ivre.

SOFLÉ *l'chandel*, eschauser, v. a. éteindre une chandelle en la soufflant. — *s'né*, se moucher, v. pr. s'ôter la morve du nez.

SOLÉ *begchou*, soulier à la poulaine, la pointe en navette de 6 pouces; ceux des gens de qualité n'avaient jamais moins de 2 pieds; en 1380, ce soulier, chez les gens du commun, n'avait qu'un bout de 6 pouces; vers 1810, les souliers pointus ou à pantons ont disparu.

SO *m'gjamb*, sur mon géron, assis sur la jambe depuis la ceinture jusqu'au genou.

SON *d'onn baguett*, zonzon, s. m. le son d'un coup de verge. — *gauté*, sang aduste, brûlé, gâté. — *salé*, sang saumuré, altéré, qui cause les irruptions, la démangeaison du corps.

SONÉ *les kwaur*, horloge qui sonne les avant-quarts au bout de 7 1/2 et 15 minutes.

SOP *à l'bir*, birambrot, s. m. sorte de soupe avec de la bière, du sucre, muscade, beurre et pain. — *au z'at*, bourdine, s. f. soupe à l'ail.

SOUFRÉ *lu rnau*, partie de la chasse du renard qui consiste à allumer du soufre à l'entrée de son terrier, ce qui le suffoque et le fait sortir.

SOU *ki vin à l'flûd et ne rva au tabeur*, se dit des biens amassés d'une manière illégale, illégitime et qui sont bientôt la proie de quelqu'autre spoliateur; ce qui vient à la flûte retourne au tambour.

SPÉSEG *des pir du pavaie*, repinçage, s. m. resmiler les vieilles pierres de pavé à pouvoir être remployées.

SPESS *sop*, pulment, s. m. potage épais de riz, fèves et légumes.

SPII *(iï) onn ohai*, fracture communitive dans laquelle l'os est écrasé; fracture du crâne; émotter, rompre, briser les mottes d'un champ; émotter la terre.

SPOZÉ *l'gatt et l'biket*, épouser la chèvre et son chevreau, épouser une fille déjà mère.

S'RAIND *abaie*, s'habiliter, v. pr. se rendre habile à son ouvrage.

S'RUMARIÉ, convoler en deuxièmes, en troisièmes nôces, se remarier une deuxième, une troisième fois.

S'SAINTI, se tâter, v. pr. s'examiner, se sonder, être trop attentif à sa santé.

S'SAUVÉ, s'éclipser, v. pr. s'absenter, disparaître; fuir un coup, un embarras.

S'SOFNI, se souvenir, v. pr. avoir mémoire de..., garder la mémoire d'un bienfait, le ressentiment d'une injure.

S'SOLÉ *(ô)*, s'enivrer, v. pr. se soûler, se gorger de spiritueux.

STAMENN *du laine*, étamine, s. f. étoffe de laine mince et peu serrée, non croisée.

STANG *po pehi*, benne, s. f. espace, enclos pour arrêter les poissons.

STOFF, charcalas, s. m. étoffe de soie et coton; le cardelat, étoffe de laine; le crépon de toute laine, la frisette, le froc, la jaspée, la carisse, la mouquinette, la phichia, la prunelle, le sardis, la tripe.

STOLE, manipule, s. f. petite étole que le prêtre porte au bras gauche. — *du sain houber*, étole de soie de couleur changeante; on en découpe un morceau aux hydrophobes.

STRII *l'plafon*, batifondage d'un plafond, première souche d'un mortier sur les lattis; épigeonner, employer le plâtre ou mortier bien lisse, bien serré sur un plafond, un lattis.

STRON *à hopai*, heurte, tourteau, tas, amas de gadoue pour fumer les terres. — *d'berbi*, crotte, fiente arondie des brebis, des chèvres. — *d'chein*, magnésie animale ou album grécum, crotte blanche de chien nourri d'os. — *d'gjône efan*, excrément noir et épais d'un nouveau-né. — *d'kolon*, colombine, poulnée, fiente de pigeon. — *d'moh*, chiasse, chiure, excréments de mouches, d'insectes. — *d'ouhai*, ément, excrément des oiseaux; émonde, fiente des oiseaux de proie. — *d'païe*, fiente, excrément de poule; poulnée. — *du gvô*, crottin, excrément solide des chevaux, etc. — *d'vag*, bouse, fiente de vache, du bœuf.

STROUKI *dzo l'né*, mettre sous les yeux, sous le nez, pour prouver à l'évidence l'identité.

SUSETT, chèvrefeuille, douze espèces à fleurs charmantes ornent nos jardins; chèvrefeuille de baie à fleurs pâles, chèvrefeuille romain, celui d'Espagne, de Tartarie, des Pyrénées, le symphoricarpe, le xylastau.

T

TAHETT *du houzar*, sabretage, partie de l'équipement d'un houssard.

TAINPESS, beaucoup, en quantité, en grand nombre, extrêmement.

TAIN *rmettou*, disposition de l'atmosphère au beau temps.

TAUF *à folé les chapais*, fouloir de chapelier, espèce de table où l'on foule les chapeaux. — *à on pi*, guéridon, espèce de table ou porte chandelier dans les églises. — *au froumag*, chèvre, table soutenue sur trois pieds, où on

a creusé une rigole qui sert à l'écoulement du petit lait qui sort du fromage. — *d'ataind*, table d'attente, bossage qui sort de la façade pour des inscriptions; petit panneau saillant placé au haut du vantail d'une porte cochère, au-dessus de l'imposte. — *du brikti*, table à mouler, table à trois ou quatre pieds pour placer le baquet à eau pour mouiller les moules à briques. — *du feu d'chandel*, braie, espèce de table où le cirier pétrit la cire. — *du koipehi*, écoffret, veilloir, table à tiroir et rebord sur laquelle le cordonnier pose ses outils. — *du mangon*, ais, forte table où le boucher découpe la viande. — *du pantisier*, pâtissoir, table à rebord pour pâtisser. — *du papineu*, dérompoir, table à rebord de trois côtés pour couper les chiffons en petits morceaux. — *du veulti*, estampois, ais de vitrier, planche forée pour faire les soudures. — *ploïand*, table mobile à un ou deux battants

TAUVLAI, pierre en tableau, depuis la feuillure jusqu'aux parements extérieurs.

TÉD *bleu*, zinzoliner, donner la couleur bleue à quelque chose, teindre en bleu. — *bron*, teindre en brun, tirant sur le noir; brunâtre, tirant sur le brun. — *gjenn*, jaunir, teindre en jaune. — *rog*, garancer, teindre en rouge avec la garance. — *neur*, noircir, teindre en noir, rendre noir. — *les pais*, matachier, teindre les peaux de diverses couleurs. — *les gvet*, eau, ongnent mélaïnocôme, ingrédient qui teint les cheveux en noir.

TEG, tache d'huile, affront ineffaçable, mal qui s'étend, s'imbibe sur...; amas, masse de minerais renfermé dans le sein de la terre. — *du son*, macule, souillure, tache naturelle de sang sur la peau. — *du vin*, goutte rose, maladie de la peau avec pustules rouges. — *et l'leunn*, bulliarde, nom d'une des taches de la lune. — *et solot*, facule, tache lumineuse sur le soleil, sur son disque; macule, tache obscure sur le disque du soleil, découverte en 1611. *et vizeg*, lentilles, taches rouges sur le visage; éphélide, tache ronde dans la figure. — *so l'fiair*, noir ployant, tache brune sur le fer qui indique qu'il est ductile. — *so les plomm*, maille, tache sur les plumes des oiseaux. — *so les porsulaine*, écoussage, tache noire sur la faïence; picassure, tache de plomb sur la faïence. — *so l'pai*, mélos, tache noire sur la peau; leucée, tache blanche dans la peau; papillot, tache sur la peau dans la fièvre pourpre; maquereau, tache aux jambes quand on se chauffe de trop près.

TEGN, teigne, s. f.; il y a cinq espèces de teignes: la faveuse, la gramelée, la furfuracée, l'amiantacée, la muqueuse, qui se guérissent avec le même traitement.

TEH *à pa drovou*, frapper la tissure à pas ouvert en tissant. — *au fi darka*, mailler, faire un tissu en mailles de fil de fer.

TEHEG, texture, s. f.; en 1797, M. Cockerill importa à Verviers les machines à carder et à filer la laine, etc.; en 1790, M. Delarge, d'Amiens, inventa les tondeuses; en 1791, MM. Ganger frères, d'Annonay, les perfectionnèrent; en 1802, M. Mons fut l'inventeur du drap imperméable.

TEHEU, agrimiministe, s. m. ouvrier qui tisse des rubans, des passements, des tissus plats et peu larges. — *au sauie*, serger, s. m. qui fait et vend la serge; tisserand en étoffe au petit métier; galonnier, qui tisse, fabrique les galons; couverturier, qui fait et vend des couvertures de lit; mousselinier, qui fait, fabrique de la mousseline; rubanier, qui fait ou vend des rubans.

TELEGRAF, télégraphe acoustique, pour transmettre des paroles d'une extrémité à l'autre de la Grande-Bretagne.

TEMON *d'notair*, témoin instrumentaire qui assiste l'officier public qui instrumente.

TENN *au vair*, verrine, s. f. cuvette pour mettre les verres; reverdoir, cuvette ovale d'estaminet pour rincer les verres et rafraîchir les boissons. — *du tedeu*, trempoir, s. m. tinette ou cuvette pour préparer l'indigo.

TÈR *à brid*, aerter, v. a. arrêter un cheval par le frein, le mettre à l'erte; tenir en respect, en sujétion, en sa dépendance; tenir à la piste. à l'œil, sur la trace, observer quelqu'un, etc. — *etsôl*, objet concret, joint, fixé, coagulé, substance conressible. — *tu gjamb*, favoriser un commerce de galanterie.

TERR, ampelite, s. f. crayon noir ou terre de vigne, crayon de charpentier; terrain crayeux, qui contient de la craie, espèce de cimolée; terre plâtreuse, mêlée de plâtre; terre bleue, est un mélange terreux formé de silice et d'alumine; alumine, terre argileuse primitive, base de l'alun; gueret, terre labourée non ensemencée; avoinerie, terre semée d'avoine; chardonnière, champ plein de chardons; linière, champ à lin; luzernière, terre semée de luzerne; rizière, campagne semée de riz; terre à pipe, terre franche, grasse, sans gravier; terre cuite; terre veule, où les plantes ne peuvent prendre racine; terre, sol, infertilisable, que l'on ne peut fertiliser; ocre jaune orangé, de trois espèces; ocre rouge ou bol d'Arménie; terre adamique, rouge et ferrugineuse; terre de Venise, belle ocre rouge fine, pour la peinture.; prasine, terre verte pour la peinture. — *du houï*, dièvc, s. f. terre qui recouvre un terrain houiller. — *vett*, terre verte de Vérone, donne un vert durable en peinture; verdet, vert-de-gris, acétate de cuivre, rouille vénéneuse.

TEU *à beychett*, héritier, t. de couvreur, morceau, ouvrage en pointe. — *houvai*, croupe d'un comble en retour de la face; toit longitudinal, demi croupe; couverture de forme conique au rond point d'une église. — *à sauni*, comble à pignon, en appentis, à une seule pente. — *d'bawett*, chevalet, petit comble triangulaire derrière une lucarne; toit, comble couvert en ardoises, en tuiles, en chaume, en glui, couverture de chaumière; comble couvert de bardeaux, merrain débité, couvert en ciment de chaux et de pouzzolane; têt, toit à porc, espèce d'auvent, d'étable à porc; les toits des anciens étaient plats, l'art de construire les voûtes n'était pas encore connu.

TEUL *du molin au vain*, grosse étamine pour les moulins à vent; — toile de ménage, en fils de chanvre et lin [illegible], bayon, tente d'étaleur, couverture [illegible] étaux; coutil,

toile forte et serrée de fil de chanvre pour couvrir les tables à tondre les draps, renfermer les plumes de lit, pour faire des sacs, des guêtres; toile imprimée, en général, toiles peintes; s'introduisit à Mulhouse vers 1746; toile zincographiée, nouvelle industrie qui remplace la peinture géographique; toile grise, écrue ou apprêtée grise.

TEUZE *ramournaie*, toise cube, 216 pieds cubes; 6 pieds de long, 6 pieds de large et 6 pieds de hauteur.

TIESS *du ban*, poupée aux deux extrémités du montage des ros du lamier. — *du boubott*, tête de hulotte, oublieuse; tête de mort, le menuisier nomme ainsi une cavité à la surface d'un ouvrage; crâne de mort desséché, les anciens faisaient entourer le crâne de leurs amis d'or ou d'argent et s'en servaient pour boire. — *du moul*, tableau de pied droit, de baie ou de jambage. — *du pip*, fourneau conique à godet de pipe à fumer. — *de sorgjan*, pâte de sergent de menuisier; mâchoire, pièce mobile servant aux étaux; pina, tenaille, mordage, marteau, etc., des outils d'artisans. — *kwanraie*, allemand, flamand ou hollandais. — *pelaie*, tête chauve, qui a peu ou point de cheveux. — *kasaie*, tête fracturée; embarrure, fracture du crâne, esquille sous l'os apéchème; fracture du crâne, contre-coup. — *so l'kosté*, torticolis, qui a le cou un peu de travers, la tête un peu penchée.

TIM, thym, sous-arbrisseau à fleur en épi et à plante odoriférante.

TINAN, tique, espèce de vermine, insecte aptère qui s'attache aux chiens; ciron, insecte qui pénètre entre cuir et chair.

TIRÉ *à brid*, ébrillade, secousse avec l'un des côtés de la bride pour tourner; tirer but, inconsidérément, sans réflexion ou mesure. — *aiw*, faire eau, se dit des bottes et des souliers qui tirent l'eau; s'éponger, se dit du cuir qui se pénètre d'eau; traire eau, faire eau, dont l'eau s'infiltre; bâtonnée, ce que fournit d'eau un coup de piston. — *les fistous*, tirer à la courte paille pour un pique-nique; tirer au clair, éclaircir un fait; tringler, tracer une ligne droite avec une ficelle; cingler, tracer, frapper des lignes avec un cordeau tendu; ligner, tracer une ligne. — *d'on kô*, tout d'un tire, sans discontinuer, tout d'un coup, avec simultanéité. — *el kaychett*, canarder, tirer étant en embuscade. — *foir au foir*, tirer avec force, à qui l'emportera, chacun pour soi; tirer d'embarras, de peine, de misère. — *les dains*, moutonner, surprendre les secrets d'une personne pour redire, arracher à quelqu'un un secret adroitement; tirer les vers du nez. — *les aguess*, extirper les corps aux pieds; écrancher, effacer les faux plis du drap; découenner, ôter la couenne d'un jambon, d'une pièce de lard, etc. — *les nawais*, énucléation d'un fruit à noyaux. — *l'ouhai*, tirer au papegal, oiseau de bois fiché au bout d'une perche, tir à l'oiseau. — *l'pepeie*, arracher la pépie, couper la pellicule de la langue de poule. — *ses guett*, tirer ses grègues, s'enfuir, mourir.

TIREU *d'aguess*, artiste pédicure, qui extirpe les cors aux pieds; détacheur, dégraisseur d'habits, d'étoffes, etc.

TODION, taudis, s. m petit logement en désordre et malpropre; lieu de débauche.

TO *les gjou*, journellement, adv. tous les jours; quotidiennement, de chaque jour. — *les meu*, mensuellement, adv. qui se fait par mois, tous les mois. — *momain*, à tout moment, sans cesse. — *lon*, tout de long, étendu de son long, dans toute sa longueur. — *so l'koir*, avoir l'endosse, les frais, les peines d'une affaire.

TONAI *à l'toubak*, boucaut, s. m. tonneau, barrique dont la grandeur varie, pour le tabac, etc. — *au kahott*, petite coterie, espèce de tonneau en fer-blanc, haut, étroit, sur le couvercle se trouve un cadran numéroté avec aiguille pour tirer son sort. — *d'fonsé*, gueule bée, tonneau défoncé dont le fond est ôté.

TONDE *et sopieg*, ébertauder, v. a. tondre un drap en première coupe.

TOTT *à l'beychett*, tout en haut, au sommet, à la pointe. — *au koir*, tout au bout. — *au pu*, tout au plus. — *gjou*, tout le jour, tout le long du jour. — *nutt*, toute la nuit, tant que dure la nuit.—*ôd*, il est tout autre qu'il n'était, meilleur.—*suill*, agir momentanément, d'une manière soudaine. — *ottan*, tout autant, j'en ai autant que vous.

TOUGCHE *du klapsin*, clavier, s. m. rang de touches du clavecin ou autre instrument de musique.

TOUGNION, bribe, s. f. brife, gros morceau de pain cassé ou rompu par hasard.

TOUMÉ, tomber, être entraîné de haut en bas par son propre poids; tomber d'apoplexie; de haut-mal, de mal caduc, une attaque d'épilepsie; de mal en pis, de pis en pis; être dans une terreur panique, frayeur subite; — en paralysie, en défaillance, en pièce, en poussière; — à l'œil, plaire, agréer, être au gré d'une personne; à la renverse, sur le dos; — faible, faiblir; — en delequium, fondre à l'humidité; — dans la torpeur, être engourdi; collabescent, qui s'affaisse, tombe en défaillance; — les quatre fers en l'air, sur le dos, s'étaler par terre de son long; — roide mort, subitement, asphyxié; — inopinément sur quelqu'un; trébucher, tomber sur le nez; surprendre, prendre sur le fait, à l'imprévu. — *et paur*, échoir en partage. — *d'akoir*, dans le sens, accéder.

TOUMEG *des gvel*, alopécie, s. f. pelade, maladie qui occasionne la chute des cheveux. — *des fuie*, effeuillaison, s. f. temps où les feuilles tombent des arbres, des plantes.

TOUR, armoire claustrale tournante, lieu où elle est; tour de bâton, profit illicite; finasserie, petite ou mauvaise finesse, ruse; tour de force, triomphe d'une grande difficulté; tour de force de bateleur, de danseur de corde, etc.; tour de passe-passe, tour de joueur de gobelets, d'escamoteur; tour de maître Gonin, trait de ruse, d'adroit fripon; faire finesse, cacher la ruse, l'astuce; espièglerie, malice d'enfant, d'écolier. — *dè fôr*, aisselle du four à pain qui forme le rein. — *dè lé*, tour de lit, étoffe, draperie autour d'un lit. — *du sôdaur*, passe-volant, s. m. soldat supposé dans une compagnie, qui n'existe pas.

TOURMAIN, scaphisme, s. m. supplice de l'auge.
TOURNAIE, écot qu'on paie par tour, l'un après l'autre, tour à tour.
TOURNÉ *à aiw*, acidification, s. f. oxygénation par l'ébullition. — *à to vain*, tournevirer. v. a. faire d'une personne tout ce que l'on veut; girouetter, faire la girouette, tourner à tous vents. — *auton*, biaiser, v. n. prendre un détour, n'agir pas sincèrement; tourner autour, barguigner, tournailler; tourner casaque, changer de parti, faire volte-face; — lait caillé, grumelé, aigri, formé en caséum; petit lait, sérosité du lait caillé. — *l'klé*, art de la clédomancie, divination d'une clef forée, domanciée; tourner la tête, rendre fou.—*lu dzo*, tourner le talon d'un jeu de cartes, la carte de dessous. — *so ses mains*, faire la roue, tourner sur ses bras et ses jambes; pirouetter, tour qu'on fait sur un pied; pivoter, tourner sur son pivot.
TOURNEG *au solot*, nutation d'une fleur, direction de la plante du côté du soleil, de la lumière.
TOUWAI, tronçon, s. m. morceau séparé d'une plus grosse pièce en long; bout, extrémité d'un corps, d'une chose.
TOUWAIE *chau*, chaux fusée, qui n'a pas été éteinte totalement.
TOUWAN, tuant, ouvrage pénible, fatigant.
TOUWÉ, massacrer, tuer, assommer des hommes, des animaux; trousser, tuer précipitamment; occire, tuer. — *l'tain*, tuer le temps, employer son loisir à des bagatelles, lorsqu'on ne veut rien faire.
TOUWEG, tuage, peine de tuer, assommer un cochon; massacre, tuerie, carnage d'hommes, de bêtes sans défense.
TOUWEU, tueur, celui qui tue les porcs et les dépèce; bretteur, inspecteur des porcs tués; massacreur, égorgeur, assassin, canicide, assommeur de chiens.
TRAING *du chaur*, flanchet du bœuf; surlonge, morceau de viande long et mince.
TRAIMPÉ, cémenter, purifier les métaux avec le cément; plinger les mèches de chandelle, donner la première trempe à la mèche; faire débourber un poisson dans l'eau claire.
TRAPP, ratière, machine à prendre les rats, les mulots; taupière, piége pour prendre les taupes; quatre de chiffre, piége pour les rats, les souris, formé de trois bois et un assommoir; mésangette, piége qu'on tend aux mésanges; traquenard, souricière à deux battants, à porte et coulisse pour prendre la fouine, la marthe et la belette; souricière en fil de fer formée en nasse.
TRASÉ *onn serr*, piquer une serrure, dessiner la garniture sur le palastre.
TRASS *du leu*, abattis, petit chemin des jeunes loups.
TRAVERSS, goberges, ais qui soutient la paillasse d'un lit. — *du pareuie*, tiers poteau, pièce de bois de charpenterie pour les travers des cloisons. — *du podri*, traverse flottée, qui passe derrière un panneau, qui n'est pas apparente.
TRAWÉ *a traiteu*, ciseler, chanfreiner, faire un trou en entonnoir; étamper, percer de trous un fer de cheval, former l'étampure.
TREMLÉ *au kwaurgjeu*, brelander, jouer sans cesse aux cartes.
TRENITÉ, trinité, le concile d'Arle tenu en 1260 en ordonna la célébration le jour de l'octave de la Pentecôte.
TREPI, planchette d'arpenteur de terre sur trois pieds; baillard, brancard de teinturier pour égoutter les laines au sortir de la cuve.
TRESEI *(ï) d'gjoïe*, s'exalter, tressaillir de joie.
TRESS *du gvet*, cadenette, longue tresse basse de cheveux, natte; trese trilatérale, à trois côtés. — *du soïeu*, hout, baudet, espèce de tréteau de scieur de long.
TRIBOUL, truffe d'eau, macre, corniole à fruit comme la châtaigne.
TRIBUNAL *(â) du priess*, officialité, juridiction, tribunal de l'official, son local.
TRIKO, estame, bonneterie en laine tricotée avec des aiguilles.
TRIKOLAUR, couleur, pavillon, cocarde, etc., de trois couleurs; pour la Belgique, noir, rouge et jaune; pour la France, rouge, bleu et blanc.
TRIKOISS *du boi*, gland, espèce de pince à mâchoire plate et carrée, avec laquelle on tient les ouvrages casnels. — *du marihau*, tricoises de maréchal-ferrant.
TRIPAIE *(ï) d'ouhai*, brouailles, intestins des volailles; breuil, boyaux, entrailles des poissons. — *du mouton*, boudinade, boudin d'agneau.
TRIPLÉ *des pi*, espinguer, trépigner des pieds.
TRO (ô) *d'abeur*, trou d'abreuvoir, ouverture pour passer la tête d'un oiseau à sa cage. — *d'aireg*, arches, s. f. pl. fils de petites arcades de quatre côtés d'une briqueterie; bombarde, endroit voûté qui précède les arches, dans lequel on met le feu; ouras ou ventouse, trou, soupirail de four et fourneau et aux deux angles d'une cheminée pour chasser la fumée. — *du dri*, anus artificiel, ouverture que l'on fait aux enfants lorsqu'ils en sont privés à leur naissance. — *au boi*, bûcher, s. m. lieu où l'on met le bois à brûler; charbonnier, lieu où l'on met le charbon pour sa consommation; lumière, trou d'un canon, d'une arme à feu; entournure, échancrure d'une manche d'habit, d'une robe. — *d'choleur*, caliduc, s. m. tuyau de chaleur dans le mur, trou du calorifère; judas, ouverture avec trappe à un plancher pour voir, entendre du dessous, y introduire la chaleur;—regard, trou, caveau souterrain, de conduit d'eau, d'un canal, d'un aqueduc; soupirail en abat-jour, couvert en plomb, fer, etc.; abée, baie pour le passage de l'eau qui fait tourner une roue de moulin; hulot, trou où est le moulinet de la manivelle; œillard, trou percé au centre d'une meule à grain; éveillure, petit trou dant la meule du moulin pour la faire mordre; abat-foin, trou au-dessus du ratelier pour mettre le foin; forure, trou de la clef d'une serrure, entrée de serrure; amolette, trou par où passe les barres du cabestan; rose, trou au-dessus d'un violon; emmanchures, ouverture d'une robe, d'un habit pour y adapter les manches. — *dè servai*, entonnoir, fossette entre la base du pilier du cerveau et les nerfs optiques. — *dè piha*, méat urinaire, conduit, canal de l'urètre, ori-

tice. — *d'fornai*, aspireau, s. m. trou de fourneau ; toquerie, foyer d'un fourneau de forge. — *d'kou*, anneau, s. m. pièce de pâtisserie en anneau. — *d'lapin*, caterole, trou, nid où les lapins font leurs petits ; rabouillère, trou terrier des lapins ; terrière, clapier, trou de lapin ; renardière, trou, tanière de renard ; catiche, terrier de loutre au bord des rivières. — *d'l'oreie*, trou auditif des oreilles ; vestibule, première partie de la seconde cavité de l'oreille ; trompe d'eustache, conduit de l'oreille interne à la bouche ; narine, trou, ouverture du nez ; naseau, ouverture par où le cheval respire. — *d'mani*, boulin, s. m. trou pour les échafauds ; apes, trou dans le mur où passent les chevrons, trou de boulin ; trou transversal, percé au centre d'une pierre à repasser, etc. ; fût ou monture, trou d'un outil, d'un rabot, etc. ; enlassure, trou dans les charpentes pour chevilles ; bondonnière, trou de la bonde d'un tonneau ; chio, ouverture sous la tuyère des forges pour évacuer le laitier ; enchifflure, trou que fait un ver dans une douve de tonneau ; verdelet, trou d'insecte dans les cuirs de bœuf, de vache, etc. ; carie, trou d'une dent cariée. — *d'onn plauie*, émonctoire, s. m. ouverture de décharge caverneuse des humeurs ; oncontomie, ouverture d'un ulcère, d'une plaie ; onkotomie, incision, ouverture d'un abcès, d'une tumeur, etc.

TROLEG (ô), grolement ou crolement, tremblement de la tête ; trembler comme la feuille, de peur.

TRONPETT *d'ourteie*, chalémie, s. f. espèce de chalumeau fait de brins d'avoine, d'ortie blanche ou de sureau.

TRO *pô ku*, pain baveux ; omelette, etc., baveuse, peu cuite.

TROSI, trousser, v. a. lever le cotillon, la robe, les jupes d'une femme ; trousser une volaille, la ficeler ; tirer ses grègues, déloger sans trompette, en cachette ; rebrasser, retrousser ses manches sur l'avant-bras, les rehausser.

TROUBLÉ *l'aiw*, brasseyer, v. a. brasser, agiter l'eau pour prendre les poissons.

TROUF PO TROUF, troc pour troc, l'un pour l'autre.

TROVÉ *à rdir*, épiloguer, censurer, trouver à redire sur les actions d'autrui ; médire, parler mal des autres sans nécessité.

TRUVEL *du brikti*, louchet, bêche de briquetier ; pellette ou bêche étroite pour couper la terre ; pelle de savonnier, pour écarter les pains de savon ; bazoche, bêche de pépiniériste pour couper les racines des arbres.

TUR (*û*) *du salaud*, chicon, milieu de la laitue romaine.

TUTLAU, cornet acoustique ; les sourds en font usage pour augmenter l'intensité du son qui parvient à leurs oreilles.

V

VAG *à letsai*, vache à lait, qui en a beaucoup ; on estime, terme moyen, à 12 litres par jour le lait que fournit une vache et quelquefois le double ; vache à lait, personne dont on tire beaucoup d'argent, personne vile. — *du plon*, cul-de-plomb, personne lourde, qui marche lentement ; paresseux.

VAI, veau bois, bois ôté d'une pièce taillée en courbe.

VAIND, bouche, partie la plus élevée d'un moyeu de roue, pelastre, partie la plus large d'une pelle ; corps de pompe, partie la plus large ; bouche, ventre d'un tonneau ; pavillon, ventre, milieu d'un entonnoir.

VAIND *si-aum*, vendre au-dessus du cours, sans âme ni conscience.

VAIN *reseré*, ventosité, amas de vents enfermés dans le corps ; borborygme, vent bruyant dans les intestins.

VAIR *filet so l'aiw*, trémelle, substance végétale en filets verts gélatineux sur les eaux.

VALET ET BAUSEL, hermaphrodite, qui a les deux sexes apparents.

VANEG, criblure, menue paille, reste de grains criblés.

VANTRIN, cuissard, peau, tablier pour se garantir les cuisses étant à cheval.

VEG, vergée, mesure du pays de 358 toises carrées.

VEI (*î*), voir, vu, apercevoir par les yeux. — *spet*, avoir la berlue, bluette dans les yeux, éblouissement ; avoir l'amblyopie, obscurcissement de la vue des vieillards.

VER *sain pi*, boitout, verre à patte cassée.

VERONIK, lychnis lacinée, véronique de jardinier, plante vivace à fleur en œillet rouge ; véronique en épi d'un bleu tendre, véronique maritime est la plus haute de tige, à fleur bleue ou blanche ; véronique à feuille de gentiane.

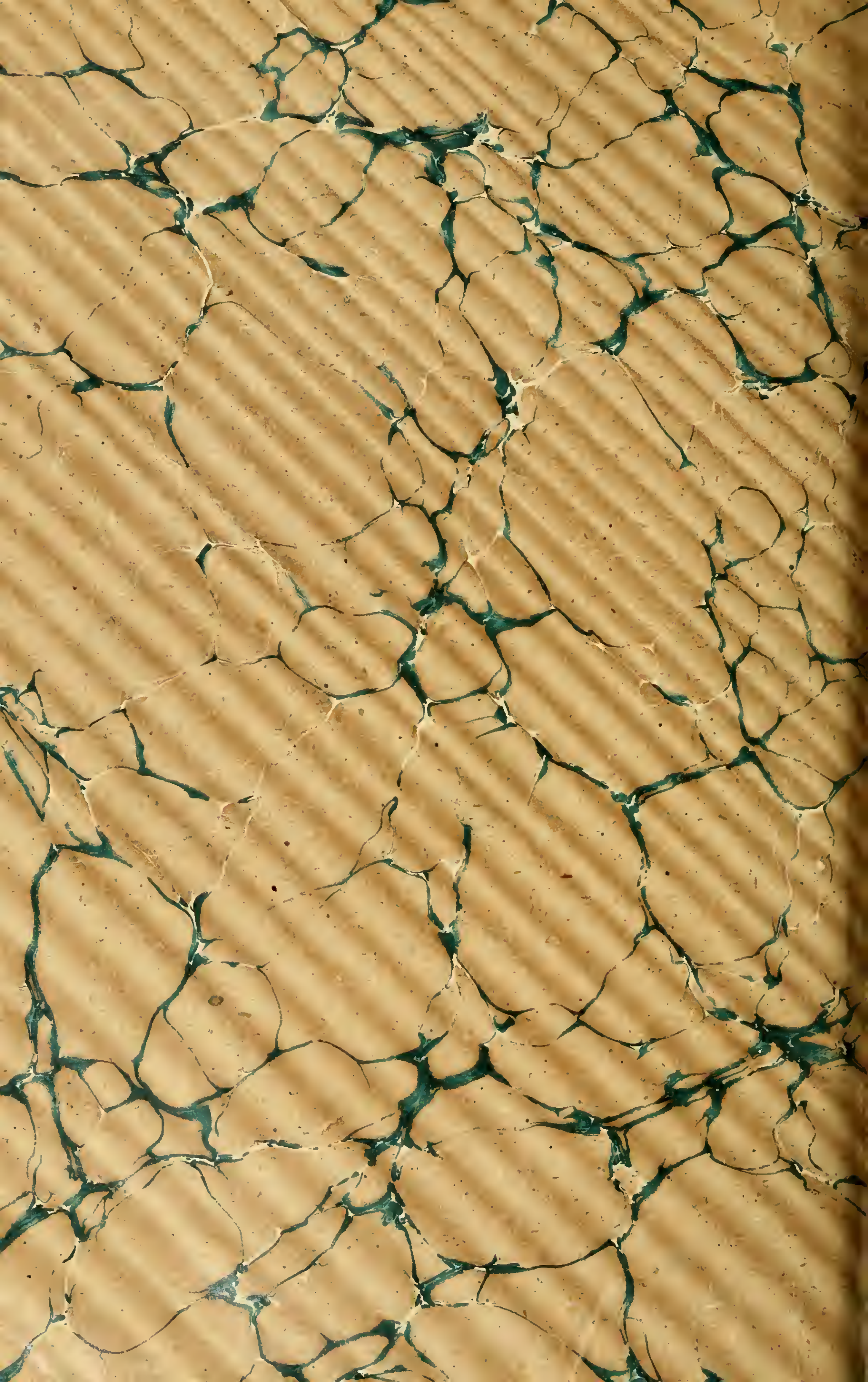
VERTIG, vertigo, maladie du cheval, du mouton.

VESAIE *du mouch*, vésication, vessie, effet des vésicatoires. — *po naivi*, scaphandre, vessie pleine d'air pour surnager.

VESS DU-LEU, lycoperdite, polipier en forme de vesse-de-loup ; lycoperdonnée, tribu des champignons.

VIAIR *d'aiw*, vers infusoires, né dans les infusions, les eaux croupissantes, crevette des ruisseaux. — *kam on gvet*, veau aquatique ; le 16 juin 1834, j'en aperçus un sur des fanes de carottes dans mon jardin ; je le portai dans un atelier voisin, y fut mesuré et avait vingt-sept centimètres de long.

VI (*i*) *dreu*, usage, coutume, pratique du voisinage, droit, passage, exercice sur la propriété d'autrui. — *haïon*, antiquaille, chose antique usée, de peu de valeur. — *klau*, ramassis de vieux clous pour faire un pâté ; caboche, vieux clous de fer à cheval. — *kûr*, rouée, femme de grand monde sans principe et sans mœurs ; villotière, fille ou femme galante, qui affecte un air de galanterie, de libertine enjouée. — *ospitau*, xénodochian, maison, rue du Vieil-Hôpital, au coin de la rue des Souris, à Verviers, où les étrangers logeaient gratis. — *païou*, plâtras, débris de plâtre ou mortier de démolition ; vieille paperasse, papiers et écrits inutiles ; vieillerie, meuble, harde usée, antiquaille. — *rnau*, renard, croc de fer, homme fin et rusé, cauteleux. — *tain*, anciennement, autrefois, dans les siècles passés. — *z'abi*, défroque, dépouille, mis bas ; vieux habits, hardes, etc.





PC
3046
L63
Lobet, J. Martin
Dictionnaire wallon-frençais
PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET
UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

